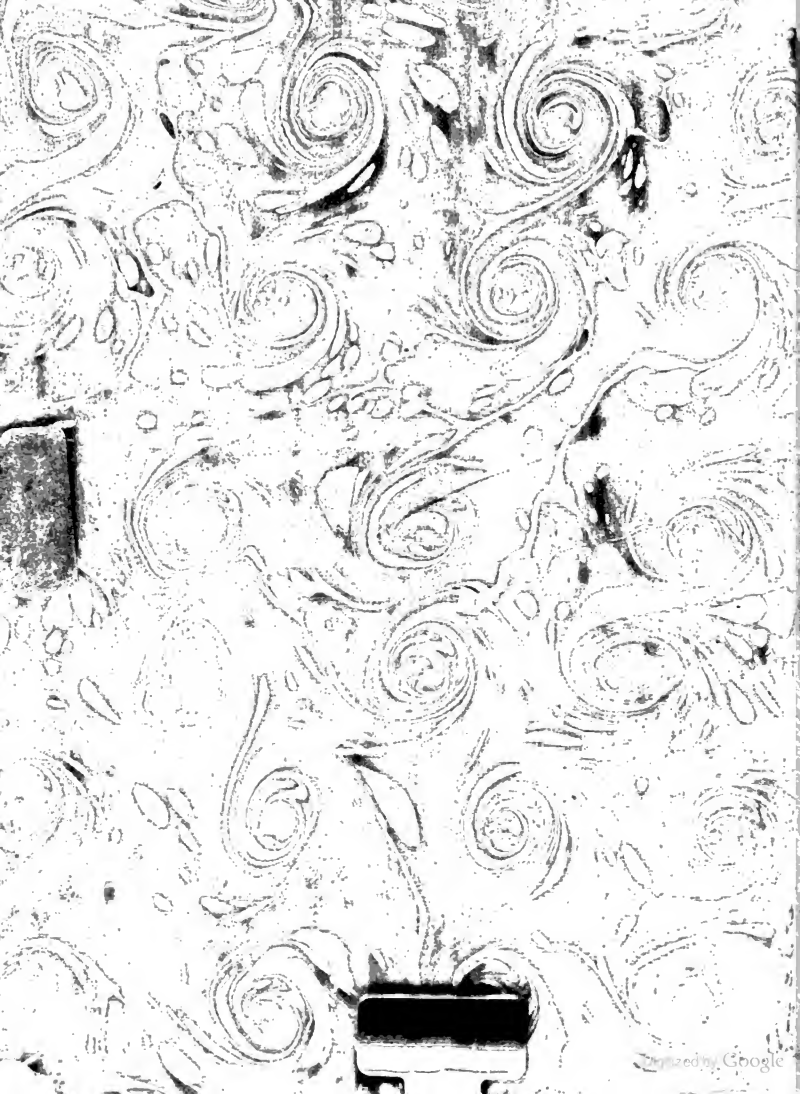
Digitized by Google

Digitized by Google

Σ. III.

Digitized by Google

Digitized by Google

4°. Σ. 556.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME IX.

A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue ſaint Jacques.

M. DCC. LXXV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS DE L'AUTEUR
A LA NOBLESSE.

CE neuvieme Volume du Dictionnaire de la Nobleſſe, qui commence à LIA & finit à MI excluſivement, étoit promis pour le courant de Janvier, & n'a été retardé que d'un mois. On y trouvera, comme dans les précédens, les Généalogies des grandes Maiſons connues; pluſieurs auſſi d'ancienne Race, nobles de nom & d'armes, qui n'ont point encore paru, redigées ſur les titres originaux communiqués & vérifiés; d'autres, moins anciennes, dont la date de l'annobliſſement eſt connue; quelques *Notices* ſur un grand nombre de Familles qui n'ont rien envoyé, & dont il eſt parlé dans les différens Armoriaux des Provinces; enfin la ſuite de l'hiſtorique de toutes les terres titrées, que nous marquons d'une étoile.

Pour tous ces objets, je ne prends ſur mon compte, comme je l'ai déja dit dans les Volumes précédens, que ce que j'ai vérifié ſur les titres originaux, ainſi que je l'annonce au commencement ou à la fin de ces articles. A l'égard des ſimples *Mémoires* qui me ſont remis, je ne les donne (quoiqu'après un mur examen) que pour ce qu'ils ſont, uſant même de la précaution d'en garder les *Manuſcrits*, pour répondre aux critiques. M. * * * ſi verſé dans cette partie, eſt tellement perſuadé de mon exactitude, qu'il a deſiré d'être encore inſéré dans cette Edition, & m'a en conſéquence adreſſé ſon *Mémoire*, dont j'ai fait uſage, conformément à mon plan. D'ailleurs ma premiere Edition a paſſé ſous les yeux de M. *** qui a dans ſon Cabinet pluſieurs Volumes de celle-ci qu'il ne dédaigne pas de conſulter & de faire conſulter par ceux qui travaillent ſous lui dans le même genre. Quels témoignages ne ſont-ce pas là en faveur de mon Ouvrage!

Malgré tous mes ſoins, j'ai cependant la douleur d'apprendre, par des hommes de la plus grande conſidération, qui me comblent d'éloges & m'encouragent à continuer mon travail, que dans Paris quelques perſonnes débitent hautement que cette *Hiſtoire généalogique de la Nobleſſe de France* n'eſt pas fidelle & eſt trop volumineuſe. *Pas fidele!* mais comment peut-on haſarder un pareil propos? Ne voit-on pas que les précautions que je prends, & dont on trouve la preuve à chaque article, ſuffiſent ſeules pour le détruire? *Volumineuſe!* j'en conviens; mais peut-on donner en peu de Volumes l'Hiſtoire de la Nobleſſe de France? Il n'y a que des gens, uniquement curieux de voir que leur Généalogie ſoit rendue publique, qui voudroient que celle de tous les Nobles enſemble, comme s'ils en étoient offuſqués, ne formât qu'un petit nombre de Volumes: pourvû qu'ils ſoient imprimés, ils ne s'inquiétent point des

Digitized by Google

autres ; mais, quelle injuſtice ! heureuſement la plupart des Intéreſſés à notre entrepriſe penſent d'une maniere plus raiſonnable & plus noble.

D'ailleurs ſi j'étois auſſi facile qu'on le dit, à employer tous les *Mémoires* que l'on m'apporte, je ne ferois pas des mécontens ; je ne m'attirerois pas des reproches violens, ni ne recevrois des lettres déſobligeantes, telles qu'une, entr'autres, qu'on m'a adreſſée au commencement de Février, ſignée d'un jeune Militaire, en réponſe à des obſervations honnêtes que je lui ai faites ſur ſon *Mémoire :* cette lettre eſt un ordre de ſa part de le faire imprimer tel qu'il eſt, parce que, dit-il, ſa *Généalogie a été faite, telle qu'il me l'a remiſe, par le Généalogiſte des Ordres du Roi.* Cette raiſon, à la vérité, mériteroit certainement de ma part des égards, ſi elle étoit vraie ; mais j'ai lieu de la révoquer en doute, & cela ſeul doit m'arrêter : en effet ce qu'il m'a produit n'eſt point ſigné de ce Généalogiſte, qui n'a tout au plus que dreſſé ſes preuves, pour lui procurer l'honneur d'entrer dans les Caroſſes de Sa Majeſté, ce qui remonte à 1400. Ce Sçavant eſt trop verſé dans notre Hiſtoire, pour avoir laiſſé paſſer des fautes groſſieres ſur la Chronologie & ſur la création de la charge de *Grand Ecuyer de France*, l'une des premieres de la Couronne. Il ne diroit pas non plus d'une Famille, que le *ſang de France, d'Angleterre & de Pologne coule dans ſes veines*, parce qu'elle a des alliances indirectes ou collatérales avec les Maiſons de *Dreux*, *Stuart* & *Sobieski*.

Au reſte qu'on critique, qu'on rabaiſſe mon Dictionnaire tant que l'on voudra, c'eſt un ſort que je partage avec des hommes plus célebres que je ne le ſuis dans la Littérature, ce qui me conſole & me permet de préſumer que cet Ouvrage n'eſt pas ſi défectueux que des mécontens voudroient le perſuader. Je vais donc, avec la même confiance que par le paſſé, continuer mes efforts pour le rendre réellement digne d'occuper une place dans les Bibliothéques & les Cabinets de ceux qui recherchent les Recueils eſtimables, ſans m'inquiéter du mal qu'en pourront dire des jaloux. C'eſt être ſage que de ne pas être ſenſible à des propos mal fondés ou dictés par l'envie.

Qu'on ne s'imagine pourtant pas que j'aye la préſomption de croire mon Ouvrage parfait : il eſt de nature à ne pas l'être d'abord : ſur celui-ci, comme ſur tous les autres, pour me ſervir de l'expreſſion de notre Poëte ſatyrique, il faut ſouvent *paſſer le rabot & la lime.* Les Généalogies des grandes Maiſons par *du Cheſne*, ont été, & ſont ſuſceptibles de corrections & d'augmentations ; il en eſt de même de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. *Anſelme* & ſes continuateurs, des Ouvrages de MM. *de Sainte-Marthe*, *la Roque*, &c. Qu'on en parcoure auſſi de plus modernes en ce genre, on trouvera beaucoup à élaguer, à corriger & à augmenter.

L'Hiſtoire généalogique de la Nobleſſe, tant de France que des pays étrangers, eſt un vaſte terrein rempli de ronces & d'épines. Les premiers Ecrivains, en cette partie, n'ont fait que commencer à le dé-

Digitized by Google

friche, ceux qui les ont suivi ont continué ; & les derniers, autant qu'ils ont pu, ont perfectionné la tâche qu'ils ont entreprise.

Je me crois le premier (peut-être me trompé-je, mais on me l'a dit) qui ait eu l'idée de donner une Histoire universelle de la Noblesse de France, avec une notice abrégée des Maisons souveraines de l'Europe, & de certaines grandes Familles étrangeres attachées à la France, soit par leurs services ou par leurs alliances : je suis bien éloigné d'avoir déja tout découvert, je ne fais encore que défricher. Qui viendra après moi, réparera les erreurs qui peuvent s'être glissées dans mon Ouvrage, soit faute de renseignemens, ou, si l'on veut, par un effet de mon ignorance.

Un de mes amis m'a rapporté ces jours derniers (en Février), qu'il a lu dans une des feuilles de l'Année Littéraire que l'Auteur, en parlant de mon Ouvrage, disoit y avoir trouvé une Généalogie entierement extraite de *Moréri* : cela peut être, si je n'ai point reçu de *Mémoire* de Famille ; mais en ce cas *Moréri* est cité, & j'ai rédigé ce qu'il dit, selon ma méthode. Si au contraire c'est un *Mémoire* qu'on m'a adressé, & conforme à la Généalogie qui est dans *Moréri*, pour lors *Moréri* n'est point cité, & il y a seulement à la fin *Mémoire envoyé*. Si l'Auteur des Feuilles de l'Année Littéraire a dans son Cabinet les huit premiers Volumes de ce Dictionnaire, il y verra que *Moréri* n'est que mon *pis aller*, & que je n'y glane que quand ceux qui viennent me trouver n'ont rien à me fournir de plus que ce qu'on y lit, & qu'alors, encore une fois, je le cite suivant ma méthode.

J'ai aussi à faire observer que, sur ce Volume & les précédens, j'ai écrit à plusieurs personnes de considération, d'une très-bonne & ancienne Noblesse, pour leur donner connoissance de mon travail, qui peut-être n'étoit pas tombé sous leurs yeux, quoiqu'annoncé à chaque Volume & dans les Ecrits publics ; mais elles n'ont pas jugé à propos de me faire l'honneur de me répondre. Ainsi elles n'auront point à se plaindre s'il y a quelque chose de défectueux dans leur Généalogie & sur leur état actuel.

On continue de me croire l'Auteur des *Etrennes de la Noblesse*, qui se débitent chez *Des Ventes de la Doué*, Libraire, rue Saint-Jacques : j'ai déclaré & je déclare encore que je n'y ai nulle part ; mais j'y reconnois beaucoup de choses prises dans l'historique de cette seconde Edition, & dans mon *Calendrier des Princes & de la Noblesse de France*, que j'ai interrompu en 1770, pour le reprendre, dès que ce Dictionnaire sera fini (en considération de tous mes Souscripteurs qui me le redemandent), mais seulement quant à l'état actuel de chaque Famille ; car, pour la filiation suivie & l'historique, le Lecteur aura recours à ce Dictionnaire.

Digitized by Google

Le dixieme Volume, qui eſt ſous preſſe, contiendra le reſte de la lettre *M*, &, je penſe, les lettres *N* & *O*. C'eſt à ceux qui ont des *Mémoires* ſur ces lettres, à les envoyer *franc de port*, ſoit au Libraire, ſoit à moi, & ſi les titres originaux me ſont communiqués, j'en ferai mention, comme je l'ai fait dans ce Volume & les précédens. Je compte enfin que les Tomes XI, XII, XIII, & XIV, completteront tout l'Alphabet.

Meſſieurs les Souſcripteurs, à qui il manque des Volumes juſqu'au neuvieme, ſont priés de les faire retirer aux conditions de la Souſcription. Elle eſt toujours ouverte, ſur le pied de 12 livres 12 ſols par Volume, relié en carton, chez l'Auteur (M. DE LA CHENAYE-DESBOIS), rue Saint-André-des-Arcs, à côté de l'Hôtel d'Hollande, & au coin de la rue des grands Auguſtins, & chez BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques. On n'admet point à ſouſcrire pour un ou quelques Volumes ſeulement, mais pour tout l'Ouvrage.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

LIANCOURT : Seigneurie en Beauvoisis, portée en mariage, en 1463, par *Claudine*, fille unique de *Jean de Poupaincourt*, Président au Parlement de Paris, à *Jean du Plessis*, Chevalier, Seigneur de Perrigny. Elle échut en partage à leur septieme fils, *Guillaume du Plessis*, Maître-d'Hôtel du Roi HENRI II, & son Ambassadeur en Suisse, où il mourut en 1550, laissant, de *Françoise de Tarnay*, — *Charles du Plessis*, Seigneur de Liancourt, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris & de Metz, qui, de *Marguerite de Pons*, eut — *Roger du Plessis*, créé *Duc de la Rocheguyon* & *Pair de France*, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ses Ordres, en faveur duquel la Seigneurie *du Plessis* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1673, enregistrées le 5 Janvier 1674. Ce Seigneur, qui avoit épousé *Jeanne de Schomberg*, mourut le 11 Août suivant. Il avoit perdu, le 6 Août 1648, son fils unique, *Henri-Roger*, qui, d'*Anne-Elisabeth de Lannoy*, eut — *Jeanne-Charlotte du Plessis*, héritiere de Liancourt & de la Rocheguyon, mariée, le 13 Novembre 1659, à *François*, VII. du nom, Duc *de la Rochefoucaud*, qui obtint une nouvelle érection de *la Rocheguyon*, en *Duché*, pour lui & ses hoirs, mâles & femelles, par Lettres du mois de Novembre 1679, enregistrées le 27 Mars 1681. *Voyez* ROCHEFOUCAUD.

LIATOD, Famille noble dont les armes sont : *d'or, à la bande de sable, chargée en pointe d'une étoile d'argent.*

Digitized by Google

* LIBERCHIES. Seigneurie dans le Brabant, portée en mariage par *Aureille-Hippolite de Servais*, à *Guillaume-Erneſt de Gand*, Baron de Saint-Jean, Sergent général de bataille, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Comté*, par Lettres du 12 Juin 1684, avec la clauſe, que ſi ſon fils unique, *Philippe-Erneſt de Gand*, venoit à mourir ſans hoirs, ledit titre de *Comté* paſſeroit à ſes plus proches parens de la Maiſon de GAND. *Voyez* ce mot.

* LIBERSART. Les Seigneuries de *Saint-Lambert* & de *Liberſart*, dans le Brabant-Wallon, furent érigées en *Baronnie*, ſous le nom de LIBERSART, par Lettres du 25 Octobre 1693, en faveur du Colonel *Philippe de Gryſpere*.

LIBERTAT: Famille originaire de l'Iſle de Corſe, connue, juſqu'en 1445, ſous le nom de BAYON, devenue illuſtre par la généreuſe action

De PIERRE DE LIBERTAT, qui, le 17 Février 1596, tua *Charles de Casaux*, lequel, pour ſe maintenir dans l'autorité qu'il avoit uſurpée depuis cinq ans ſur la ville de Marſeille, avoit appellé l'Eſpagnol à ſon ſecours. HENRI IV l'annoblit, avec ſes freres, BARTHELEMI & ANTOINE, en 1596. Voyez l'Etat de la Provence par l'Abbé *Robert de Briançon, Tome II, p. 285*, & l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 75*. Sur cette Famille, qui ſubſiſte, nous attendons un *Mémoire*. Les armes: *coupé d'azur & de gueules, le premier chargé d'une tour d'argent accoſtée de deux fleurs de lis d'or; & ſurmontée d'une troiſieme de même*, par conceſſion du Roi; *le ſecond chargé d'un lion paſſant d'or.*

LICHTENSTEIN. Maiſon d'Allemagne qui profeſſe la Religion Catholique. De la ligne Carolingienne éteinte, il ne reſte qu'une Princeſſe qui réſide à Vienne.

De la ligne Gundaccarrienne eſt le Prince JOSEPH-VENCESLAS, Général-Feldt-Maréchal au ſervice de l'Impératrice Reine, né le 9 Août 1696. Son frere EMMANUEL, né le 3 Février 1698, avoit épouſé une Comteſſe *de Dietrichſtein*, nommée, en Septembre 1768, par l'Impératrice Reine, Doyenne des Dames de la Croix Etoilée. De ce mariage il y a pluſieurs enfans, entr'autres: — FRANÇOISE-XAVIERE DE LICHTENSTEIN, mariée, en 1755, au Prince *de Ligne*. Voyez ce mot. Ceci eſt extrait de l'Almanach de poche de Berlin.

On lit dans la Gazette de France (N°. 21, Mars 1772, article de Vienne), que la Princeſſe THÉRESE-ANNE-FÉLICITÉ DE LICHTENSTEIN, veuve du Prince *Emmanuel de Savoie*, eſt morte, âgée de 76 ans, le 24 Février 1772. Elle a inſtitué pour ſon légataire univerſel, le Prince FRANÇOIS DE LICHTENSTEIN, qui réunit, par ce moyen, les biens de cette Princeſſe, à l'immenſe ſucceſſion que ſon oncle lui a laiſſé. Le Prince CHARLES DE LICHTENSTEIN a été décoré, par l'Empereur, le 16 Janvier 1772, des marques de l'Ordre de la Toiſon d'Or.

* LICHTERVELDE, dans le Brabant Autrichien. Nous avons déja donné la Généalogie de cette Maiſon dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *Tome V, p. 431 & ſuiv.* Elle eſt ancienne & illuſtre, & tire ſon nom de la Terre & Baronnie de LICHTERVELDE, ſituée dans la Flandre Flamande, au pays du Francq, dans le quartier de Bruges. Elle remonte à

I. WAUTHIER, Seigneur DE LICHTERVELDE, Chevalier, fils de SIGER, Châtelain de Courtray. Il fut Grand-Veneur de Flandres, fit le voyage de la Terre-Sainte, en 1166, & épouſa *Jeanne d'Arſſebroucq*, fille & héritiere du Seigneur dudit lieu, dont: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur & Baron de la Terre de ſon nom, marié à *Agnès de Maſmines*, ſeconde fille de *Thierry*, Seigneur dudit lieu. Il mourut le 23 Janvier 1217, ſans enfans, à ce

Digitized by Google

qu'il paroît, & fut inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye d'Echaute à Bruges; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Jean*, I. du nom, Sire *de Guiſtelles*.

II. GUILLAUME DE LICHTERVELDE, Chevalier, Seigneur de Coolſcamp & d'Arſſebroucq, fut Grand-Veneur de Flandres, ſigna, en 1198, la Charte du Comte *Bauduin de Flandres*, de la dotation de l'Abbaye de la Biloke à Gand, & accompagna le Comte, en 1202, à la quatrieme Croiſade. Il épouſa *Mehault de Grimberghe*, fille de *Gerard*, Seigneur dudit lieu, & de *Ninove*, & en eut — JEHAN, raporté ci-après; — & BAUDUIN, dont nous allons parler, ſa poſtérité étant éteinte.

III. BAUDUIN DE LICHTERVELDE, Seigneur d'Arſſebroucq, eſt mentionné dans la Charte, du 4 Août 1230, de *Ferrand*, & de *Jeanne*, Comteſſe *de Flandres*. Il épouſa *Flandrine de Wavrin*, fille du Connétable héréditaire de Flandres, dont:

IV. BAUDUIN DE LICHTERVELDE, II. du nom, marié, 1°. en 1247, à *Ogine de Gand-Villain*, & 2°. à *Iſabeau de Bailleul*, fille du Maréchal héréditaire de Flandres, morte en 1273, & lui le 29 Mai 1282. Ils ſont inhumés tous deux dans l'Abbaye d'Echaute à Bruges. Du premier lit il eut: — ROGER, qui ſuit; & du ſecond — BAUDUIN, rapporté après ſon frere.

V. ROGER DE LICHTERVELDE, Chevalier, Seigneur d'Arſſebroucq, mort en 1301, & inhumé dans l'Abbaye d'Echaute à Bruges, avoit épouſé *Marie de Flandres*, fille du Seigneur *de Praet*, & de la Woeſtine, dont — MARGUERITE DE LICHTERVELDE, Dame & héritiere d'Arſſebroucq, qui ſe maria, en 1346, avec *Gilles*, Seigneur *de Berlaimont*.

V. BAUDUIN DE LICHTERVELDE, III. du nom, fils de BAUDUIN & d'*Iſabeau de Bailleul*, ſa ſeconde femme, ſcella une Charte avec ſa femme, le Vendredi après la Fête Saint-Amand, en 1291, au profit des Jacobines de Bruges; & une autre le Samedi avant l'Octave de l'Epiphanie. Il fut leur fondateur, & épouſa *Marguerite de Gand-Villain*. Ils ſont inhumés dans l'Abbaye d'Echaute à Bruges, & eurent pour fils:

VI. BAUDUIN DE LICHTERVELDE, IV. du nom, qui autoriſa de ſon ſçeau la Charte de ſon pere de 1291, & mourut ſans poſtérité: il fut inhumé dans la même Abbaye que ſon pere.

III. JEHAN DE LICHTERVELDE, fils aîné de GUILLAUME, & de *Mehault de Grimberghe*, Seigneur de Coolſcamp, épouſa *Clémentine de Rodes*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ingelmunſter, dont: —— 1. ROGER, qui ſuit; — 2. MARIE, Dame du Molinet, morte en 1270. Elle avoit épouſé, 1°. *Jacques de Hallwin*, Seigneur de Gaevere & de Hanſbeke, mort en 1263; & 2°. *Jacques*, Seigneur *de Raveſchoot* Chevalier, fils de *Jean*, & d'*Agnès de Maldeghem*; — 3. & JEANNE, femme de *Lambert de Poucques*, qui mourut en 1270. Ils ſont inhumés l'un & l'autre à Ooſtcamp.

IV. ROGER DE LICHTERVELDE, Seigneur de Coolſcamp, & par la mort *de Raoul*, Seigneur *de Wingene*, ſon couſin iſſu de Germain, Seigneur & Baron de la Terre de Lichtervelde, vivoit en 1276, comme on le voit par la Charte de l'Abbaye de Saint-Bertin, où il eſt qualifié *noble héritier de la Terre de Lichtervelde*. Il épouſa *Marguerite de Wincle*, Dame & héritiere de Beernem, fille d'*Olivier*, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. GEORGES, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. ROGER, mentionné enſuite; — 4. THIERRI, auſſi rapporté ci-après; — 5. & JEANNE, femme de *Gerard de Marbais*.

V. LOUIS DE LICHTERVELDE, Seigneur de la Terre & Baronnie de ce nom, épouſa *Jeanne de Nevele*, Dame de Wervi & de Rumbeke, & en eut: — ROGER, qui ſuit; — & deux filles, MARGUERITE & MARIE.

VI. ROGER, Baron DE LICHTERVELDE, Seigneur de Wervi & de Rumbeke, ſigna la paix en 1336 & 1339, & fut tué, en 1381, à la bataille contre les Gantois, portant la banniere du Prince, à la tête des Barons de Flandres, ſans laiſſer de poſtérité. — ſa Sœur ainée, MARGUERITE, devenue héritiere de la Baronnie de LICHTERVELDE & d'autres grands biens, s'allia, en 1316, à *Hugues de Hallwin*, fils de *Jacques*, & de MARIE DE LICHTERVELDE, fille de JEHAN.

Digitized by Google

— Marie, ſeconde ſœur de Roger, hérita des villages de Wervi, & de Rumbeke, & épouſa *Roger de Guiſtelles*. Ils ſont inhumés l'un & l'autre dans l'Egliſe de Wervi derriere le Chœur, & laiſſerent : — *Marguerite de Guiſtelles*, Dame & héritiere de Wervi & de Rumbeke, qui s'allia avec *Jean d'Antoing*, Chevalier, Seigneur de Brefvieul.

V. Georges de Lichtervelde, ſecond fils de Roger, & de *Marguerite de Wincle*, mort en 1300, & inhumé à Coolſcamp, avoit épouſé *Marie de Heule*, fille du Seigneur dudit lieu. Leurs enfans furent : — Louis, qui ſuit ; — & Marie, alliée, 1°. à *Louis de Beerſt*, Seigneur dudit lieu ; & 2°. à *Perceval de la Waeſtine*, Seigneur de la Buſſche, & de Beaurepaire, fils de *Roland*.

VI. Louis de Lichtervelde, Baron de Coolſcamp, épouſa *Béatrix de Tolnaere*, morte le 6 Décembre 1374, & lui le 10 Août 1375. Ils ſont inhumés à Coolſcamp, ſous une tombe élevée. Il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans de ce mariage.

V. Roger de Lichtervelde, III. du nom, troiſieme fils de Roger, & de *Marguerite de Wincle*, Seigneur de Beernem, mort le 25 Mars 1300, & inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale de Hardoye, ſous une tombe élevée devant le grand autel, avoit épouſé *Jacqueline de Haſebrouck*, fille de *Raoul*, dont :

VI. Jean de Lichtervelde, Seigneur de Hardoye, marié à *Marguerite de Guiſtelles*. Il en eut :

VII. Jacques de Lichtervelde, Baron de Coolſcamp, Seigneur d'Arſſebroucq, Swevezeele, Hardoye, &c. Conſeiller, Chambellan du Duc de Bourgogne, Comte de Flandres, Grand-Bailli de Courtray en 1362, Châtelain & Gouverneur d'Anvers en 1394, puis en 1396, ſouverain Bailli de Flandres ; & nommé par Lettres du Roi Charles VI, du 28 Avril 1402, tuteur du Prince *Philippe de Bourgogne*, alors âgé de 9 ans, fils du Duc Philippe *le hardi*, Comte de Flandres, dont il fut Ambaſſadeur & Plénipotentiaire vers le Roi d'Angleterre, pour promettre & jurer les alliances entre ledit Roi & le Comte de Flandres. Il mourut le 31 Mars 1431, & fut inhumé à Coolſcamp ſous une magnifique tombe élevée. Il ne paroît pas qu'il ait eu des enfans de *Marie de Vos*, ſon épouſe, fille de *Bauduin*, Seigneur de Pollaere, & d'*Iſabeau de Maſmines*, Dame d'Axelles & de Laerne.

V. Thierri de Lichtervelde, Chevalier, quatrieme fils de Roger, & de *Marguerite de Wincle*, vivoit en 1279. Il entreprit le voyage d'Outre-Mer, & épouſa *Jeanne de Beerſt*, Dame de Betſe, fille du Seigneur dudit lieu, dont : — Roger, qui ſuit ; — & Louis, marié à *Agnès de Moerkercke*.

VI. Roger de Lichtervelde, IV. du nom, Seigneur de Betſe & de Croix, Conſeiller de *Louis*, Comte de Flandres, fut Grand-Bailli de la ville d'Ypres en 1352, Gouverneur d'Oudenarde en 1372, & créé *Chevalier* pour avoir ſoutenu avec valeur le ſiége de cette ville. Il épouſa, 1°. *Jeanne de Moerkercke*, & 2°. *Eliſabeth d'Ailly*, fille de *Laurent*, Seigneur de Joye. Il eut du ſecond lit : — Louis, qui ſuit ; — & Eloy, allié à *Marie de Medone*, Dame & héritiere de Beaurewaert, fille de *Thierri*, & de *Marie de Blonde*, dont : — Marie de Lichtervelde, Dame & héritiere de Beaurewaert, alliée, le 26 Août 1420, à *François de Dixmude*, fils de *Michel*.

VII. Louis de Lichtervelde, Chevalier, Seigneur de Croix & de Betſe, Grand-Bailli de la ville & pays de Tenremonde en 1376, fut tué, en 1382, avec ſon frere à la bataille donnée près de Bruges, & eſt inhumé dans l'Egliſe des Carmes. Il avoit épouſé *Anaſtaſie de Morſtede*, Vicomteſſe d'Ypres, Dame & héritiere de Staden & de Rooſebeke, fille de *Jean*, dont : — Victor, qui ſuit ; — & Roger, Seigneur de Betſe & de Heyde en 1415, Grand-Bailli d'Ypres, marié à *Béatrix de Bailleul*, fille du Maréchal héréditaire de Flandres. Il en eut — Artur de Lichtervelde, marié, en 1437, à *Joſſine de Wedergraet*, fille de *Jean*. Il mourut ſans laiſſer de poſtérité.

VIII. Victor de Lichtervelde, Seigneur de Staden & de Rooſebeke, fait Chevalier de l'Ordre de Coſſe-Geneſte, par Lettres Patentes du Roi Charles VI, du 17 Décembre 1498, & Chambellan de ce Prince, avoit épouſé, 1°. *Cathe-*

Digitized by Google

rine de Loo, fille de *Jean*, & de *Marie de Dixmude*; & 2°. *Chriſtine Belle*, fille de *Jacques*, & de *Marie de Blonde*. Elle mourut le 11 Octobre 1457. Ils ſont inhumés à Rooſebeke, ſous une tombe élevée. Du premier lit vinrent : — 1. CATHERINE, Dame de Voormezeele, mariée à *Jean d'Ogierlande*, Chevalier, Grand-Bailli de la Ville & Châtellenie de Courtray, mort le 1 Juin 1460, & elle le 1 Août 1470. Ils ſont inhumés dans l'Egliſe de Voormezeele, ſous une tombe élevée au côté droit de la nef; — 2. ANASTASIE, Dame de Croix, femme, 1°. de *Jean de Beerſt*; & 2°. de *Guillaume Vander Gracht*, morte en 1411, & inhumée dans l'Egliſe paroiſſiale de Beerſt; & du ſecond lit : — 3. LOUIS, qui ſuit; — 4. VICTOR, rapporté après ſon aîné; — 5. & JEAN, lequel fit le voyage de la Terre-Sainte en 1479, & mourut le 2 Mars 1487. Il avoit épouſé *Marie de Dixmude*, morte en 1488, laiſſant : — WULFAERT DE LICHTERVELDE, Seigneur de Wulverghem, Grand-Bailli d'Ypres en 1492, mort le 11 Août 1510. Il avoit épouſé *Eliſabeth d'Adornes*, fille d'*Anſelme*, Seigneur de Corthuyſe, morte le 29 Août 1505. Ils ſont inhumés à Saint-Martin d'Ypres, ſous une tombe élevée, & ont eu pour fille & unique héritiere : — ANNE DE LICHTERVELDE, Dame de Wulverghem, mariée, en 1528, à *Charles de Luxembourg*, Seigneur de Beaufremez, Grand-Bailli de la ville d'Ypres.

IX. LOUIS DE LICHTERVELDE, Chevalier, Seigneur de Staden & de Rooſebeke, épouſa *Marie de Dommartin*, fille de *Pierre*, de laquelle il eut — JEAN, qui ſuit; — & GERTRUDE, mariée à *Antoine de Roſenibos*, Capitaine des Archers du Corps de *Charles*, Duc de Bourgogne, Gouverneur des Ville & Château de Bethune & de Saint-Quentin, mort en 1505, & elle décédée en 1483. Ils ſont inhumés aux Jacobins près de Lille, derriere le grand autel.

X. JEAN DE LICHTERVELDE, Seigneur de Staden & Rooſebeke, Chambellan & Conſeiller de CHARLES *le hardi*, Duc de Bourgogne, Comte de Flandres; enſuite de l'Empereur MAXIMILIEN; & en 1467 Grand-Bailli de la Ville & Châtellenie d'Ypres, mourut le 2 Mars 1487. Il avoit épouſé *Marie de Harchies*, morte le 8 Avril 1513, dont : — 1. ISABEAU, Dame & héritiere de Staden & de Rooſebeke, morte le 16 Octobre 1533. Elle avoit épouſé, en 1481, *Giſlain de Noyelle*, Vicomte de Langle, Seigneur de Calonne, Bours, Neufville, &c. Conſeiller & Chambellan de l'Empereur MAXIMILIEN, fils de *Philippe de Noyelle*, Maître-d'Hôtel de PHILIPPE *le bon*, Duc de Bourgogne, & d'*Antoinette de Mailly*; — 2. JEANNE, Dame de Rouſelaere en Iſendicke, morte le 20 Décembre 1526, femme de *Jean de Cleves*, fils d'*Adolphe*, mort le 14 Août 1504. Ils ſont inhumés à Roulers, ſous une tombe élevée au milieu du Chœur.

IX. VICTOR DE LICHTERVELDE, II. du nom, fils puîné de VICTOR, & de *Chriſtine Belle*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Croix & de Beaurewaert, mort le 20 Février 1483, avoit épouſé, 1°. le 27 Septembre 1430, *Marguerite de Heuchin*, fille de *Thierri*, morte en 1468; & 2°. *Catherine de Brune*, fille de *Joſſe*, Chevalier de l'Ordre de Cypre, & de *Laurence de Bailleul*. Elle mourut le 14 Avril 1479, & eſt inhumée à Saint-Jacques d'Ypres avec ſon mari, ſous une tombe élevée. Du ſecond lit vint :

X. JEAN DE LICHTERVELDE, Chevalier, Seigneur de Vellenaer, Croix & de Beaurewaert, fut Conſeiller & Chambellan, en 1472, de l'Archiduc PHILIPPE *le bel*, depuis Roi d'Eſpagne, & mourut le 18 Août 1492. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine de Brievere*, fille de *Jacques*, & d'*Iſabeau Dicobelle*; & 2°. *Adrienne Vander Gracht*, Dame & héritiere de Weſtoutre, fille de *Jean*, & de *Marguerite Bondin*. Il eut du premier lit : — JEAN, qui ſuit; & du ſecond — ISABEAU, Dame de Weſtoutre, mariée, le 1 Mai 1508, à *Jacques de Pollinchove*, fils d'*Adrien*.

XI. JEAN DE LICHTERVELDE, III. du nom, Seigneur de Vellenaer, Croix, &c. Avoué de la ville d'Ypres, mort le 20 Mai 1530, avoit épouſé, 1°. *Barbe*, Baronne de *Hallwin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Merckem & de Sweveghem, & de *Marguerite d'Ognies*; & 2°. le 9 Novembre 1516, *Adrienne Cem*, morte le 7 Juillet 1559, fille de *Charles*, Ecoutete de Bruges, & de *Cornélie de Veyſe*, Dame de Neufegliſe & de Meulebeke. Il eut de ce ſecond lit : — 1. JEAN, qui

Digitized by Google

ſuit; — 2. Nicolas, Seigneur de Vellenaer, allié, le 17 Mai 1561, à *Marie de la Porte*, Dame de Rollegem, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu & de Morſlede, & d'*Yolente de Lalaing-Hoochſtrate*. Il mourut le 19 Décembre 1581; — 3. & Adrienne, femme d'*Aloph de Gruutere*, Seigneur d'Anvain, fils de *Joſſe*.

XII. Jean de Lichtervelde, Seigneur de Beaurewaert, Croix, Caeskercke, &c. Conſeiller & Chambellan de Philippe II, Roi d'Eſpagne, & ſouverain Bailli de Flandres en 1575, fut dépoſſédé, en 1582, de ſon emploi lors de la révolte des Pays-bas, pour n'avoir pas voulu abandonner le parti de ſon légitime Souverain; mourut le 4 Octobre 1586, & fut inhumé à Saint-Jacques d'Ypres ſous une tombe élevée. Il avoit épouſé *Marguerite de Gros*, (morte le 29 Octobre 1580, & inhumée au Saint-Sépulcre à Saint-Omer) fille de *Ferry*, Gentilhomme de la Chambre de Philippe *le Bel*, Roi de Caſtille, & de *Philippotte de Wielant*. De cette alliance vint :

XIII. Ferdinand de Lichtervelde, Seigneur de Beaurewaert, de Croix & de Vellenaer, fait Chevalier en 1600. Il mourut en 1618, & avoit épouſé, en 1568, *Catherine de Preudhomme*, morte le 2 Juin 1622, fille de *Jean*, Baron de Poucques, Seigneur de Neufville & d'Annappes, & d'*Antoinette de Grenet*, Vicomteſſe de Nieuport, Dame de Lobès, dont : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Pierre, rapporté après ſon frere; — 3. & Valentine, Religieuſe, en 1609, au Monaſtere des filles de Sainte-Claire à Ypres, connue ſous le nom de ſœur *Marie*, morte en 1631.

XIV. Jean de Lichtervelde fut un des dix nobles Chevaliers de la Province de Flandres, appellés par l'Infante Isabelle, Souveraine des Pays-Bas, pour aſſiſter à la pompe funébre de l'Archiduc Albert. Il y porta la banniere de Groningue, l'une des Provinces des Etats-Généraux, & mourut ſans alliance en 1631.

XIV. Pierre, Baron de Lichtervelde, ſecond fils de Ferdinand, & de *Catherine de Preudhomme*, Seigneur de Beaurewaert, Croix & Vellenaer après la mort de ſon frere aîné, devint chef & unique héritier de ſa Maiſon; fut créé *Chevalier* en 1639, Grand-Bailli de la Ville & Châtellenie d'Ypres en 1648, & mourut le 18 Janvier 1678. Il avoit épouſé, le 21 Mai 1628, *Anne de Reneſſe*, fille de *René*, Baron d'Elderen, & de *Catherine d'Arckel*, Baronne d'Amelroy. Leurs enfans furent : — Jean-Ferdinand, qui ſuit; — & Pierre-François, rapporté après ſon aîné.

XV. Jean-Ferdinand de Lichtervelde, Baron d'Amelroy, Seigneur de Beaurewaert, Croix, Vellenaer, &c. épouſa *Marie-Catherine de Belver*, Dame & héritiere d'Elverdinghe, Spiers, &c. fille de *Jacques*, Seigneur de Woeſten & de Ranshove, Grand-Bailli de Furnes, & de *Marie-Iſabelle Vander Burght*, Dame d'Elverdinghe, dont : — 1. Marie-Isabelle-Catherine de Lichtervelde, Baronne & héritiere d'Amelroy, morte le 22 Juillet 1739, femme de *Jacques-Joſeph de Vilſteren*, Baron de Laerne, mort le 24 Juin 1730; — 2. & Isabelle-Anne de Lichtervelde, décédée le 16 Juin 1716, femme de *Guillaume-François de Steenhuys*, Baron d'Hernen, mort le 6 Novembre 1737.

XV. Pierre-François, Baron de Lichtervelde, ſecond fils de Pierre, & d'*Anne de Reneſſe*, Seigneur de Vrynlande, mort le 14 Septembre 1701, avoit épouſé, le 29 Février 1668, *Barbe-Jacob* ou *Jacqueline Stalins*, Dame de Laethem, &c. morte le 15 Janvier 1711, fille de *Gilles*, Seigneur de Mœſſcherambacht & d'Ooſthove, & de *Marie-Anne de Scepere*, Dame & héritiere de Gelurve. De ce mariage eſt iſſu :

XVI. Gilles-François, Baron de Lichtervelde, Député, en 1727, aux Etats de la Province de Flandres, devenu chef de ſa Maiſon, à la mort de ſon oncle; il fut créé *Comte* de Lichtervelde, par Lettres données à Vienne, le 22 Mai 1745, & eſt mort le 14 Janvier 1760. Il avoit épouſé, le 13 Août 1702, *Marie-Anne de Preudhomme d'Haillies*, fille de *Marc-Antoine*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & d'*Anne-Maximilienne Damman*, Vicomteſſe d'Oomberghe, morte le 8 Janvier 1766. Ils ſont inhumés aux Dominicains de

Digitized by Google

Gand, dans la Chapelle Saint-Jacques, ſépulture de cette Famille. Leurs enfans ſont : — 1. Charles-François-Joseph, qui ſuit ; — 2. Charles-Joseph, Comte de Lichtervelde, Seigneur de Laethem & de Ludick, né le 6 Juillet 1713. Il obtint le titre de *Comte* par Lettres données à Vienne, le 20 Octobre 1751, & de porter au-deſſus de ſes armes une couronne de Marquis. Il a épouſé, le 8 Octobre 1765, *Marie-Françoiſe-Joſephe-Thérèſe de Joigny*, (iſſue des anciens Comtes de ce nom, Pairs de Champagne) créée, le 14 Septembre 1766, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, fille unique d'*Adolphe-Guillaume*, Seigneur de Lynde, Bieſelynghe, Gruyterzaele, &c. & de *Marie-Catherine-Claire Winckelman*, Dame de Steenwerck, &c. De ce mariage, il a : — (a) Charles-Marie de Lichtervelde, Seigneur de Riminy, &c. né le 2 Mars 1771 ; — (b) Joseph-François, Seigneur de Marle, &c. né le 26 Juin 1772 ; — (c) Marie-Louise, née le 8 Septembre 1767 ; — (d) & Marie-Colette-Thérèse, née le 12 Avril 1769 ; — 3. Albert-Louis, Prêtre, Chanoine & Doyen du Chapitre de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Bavon à Gand, Vicaire-Général dudit Evêché, & Prévôt de ladite Egliſe Cathédrale par Lettres dépêchées à Vienne en Allemagne, le 16 Juillet 1772 ; — 4. & Marie-Anne-Colette, Comteſſe de Lichtervelde, créée, en 1733, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, mariée, le 6 Octobre 1731, avec *Michel-Venceſlas*, Comte d'*Althann*, Baron de Godtſburg & de Murſtatten, Chambellan & Colonel d'un Régiment au ſervice de l'Empereur Charles VI, fils aîné de *Michel-Ferdinand d'Althann*, Général, Feldt-Maréchal des Armées du même Empereur, & Gouverneur de Brig en Siléſie, & de *Marie-Eléonore-Eve*, Comteſſe de *Lazanski*.

XVII. Charles-François-Joseph, Comte de Lichtervelde, Baron de cette Terre & d'Herſelles, Seigneur de Vtylande, &c. fait, le 6 Juillet 1754, Chambellan de leurs Majeſtés Impériales & Royales, mort le 13 Février 1767, avoit épouſé, le 22 Septembre 1732, *Marie-Anne-Colette-Françoiſe Vanden Meerſſche*, Dame d'Eecke ſur l'Eſcaut, & d'Hoogherwaerde, &c., fille d'*Alexandre-Auguſtin*, Seigneur de Berlaere, Bacreldonck, &c. Elle eſt morte le 13 Décembre 1757, & eſt inhumée, avec ſon mari, à Saint-Nicolas à Gand. De ce mariage ſont nés : — 1. Charles-Joseph-François-Xavier-Hiacinthe, qui ſuit ; — 2. Emmanuel-Marie-Félix-Hiacinthe ; — 3. Marie-Anne-Colette, créée Dame de la Croix étoilée le 3 Mai 1770, mariée, 1°. le 19 Février 1758, avec *Charles-Louis-Albert de Thiennes*, Comte de Rumbeke, Baron d'Ere, Seigneur de Caſtre, Saint-Maur, Terramenil, Paſſchendaele, &c. mort le 2 Novembre 1758, & inhumé à Rumbeke, fils unique de *Philippe-René-Hiacinthe de Thiennes*, Chambellan de l'Empereur Charles VI, & de *Marie-Barbe Ballet*, Dame & héritiere de Leeuwenbourg ; & 2°. le 26 Janvier 1765, avec *Joſeph*, Comte de *Murray*, Baron de Melgan, Chambellan actuel, Chevalier de l'Ordre Militaire de Marie-Thérese ; Général des Armées de leurs Majeſtés Impériales & Royales ; Inſpecteur-Général de l'Infanterie aux Pays-Bas ; Colonel propriétaire d'un Régiment d'Infanterie, & Commandant des Troupes dans la ville de Gand, fils unique de feu *Robert de Murray*, Lieutenant-Général, Colonel propriétaire d'un Régiment d'Infanterie Ecoſſoiſe au ſervice des Etats Généraux, & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Tournay ; — 4. Marie-Thérese-Alexandrine, créée Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, le 3 Mai 1770, mariée, le 17 Avril 1768, avec *Chriſtien-Henri-Georges*, Comte de *Rindſmaul*, Chambellan, Colonel, Brigadier des Armées de L. M. I. & R., & Inſpecteur-Général de la Cavalerie aux Pays-Bas, fils de *Sigiſmond-Albert de Rindſmaul*, Chambellan & Conſeiller intime d'Etat de leurſdites Majeſtés, & de *Marie-Eléonore*, Comteſſe de *Merſperg* & de Béfort ; — 5. & Marie-Colette-Jeanne-Batiste, mariée, le 23 Avril 1769, avec *François-Théodore-Laurent*, Comte de *Thiennes*, Capitaine au Régiment du Général Comte de *Murray*, fils aîné de *Jacques-Florent de Thiennes*, Colonel-Commandant du Régiment Prince de *Lowenſtein*, & de *Marie-Thereſe-Françoiſe Ballet*, Dame & héritiere de Schilde.

XVIII. Charles-Joseph François-Xavier-Hiacinthe, Comte & Baron de Lichtervelde, de Eyne & de Huerne, Seigneur d'Eecke ſur l'Eſcaut, Vry-

Digitized by Google

lande, Geluwe, &c. né le 4 Avril 1741 ; Pair de Flandres, Chambellan de L. M. I. & R. depuis 1766, a épouſé, 1°. le 3 Mai de la même année, *Marie-Joſeph-Giſſene de Lens*, morte le 31 Mars 1767, & inhumée à Saint-Nicolas de Gand, fille de *Nicolas-François de Lens*, Seigneur d'Oyghem, Bavichove, &c. Maréchal héréditaire de Weſtflandre, &c., & de *Livine-Hippolite de Beer*, née Baronne de Meulebeke; & 2°. le 22 Janvier 1769, *Albertine-Théodore-Joſephe-Giſlene de Caſſina*, créée Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, le 3 Mai 1770, fille de *Pierre-Philippe-François*, Comte de Marteſana & de Wonsheim, Baron du pays de Boulaere, Seigneur d'Hemelveirdeghem, de Schendelbeke, &c, & de *Marie-Louiſe*, Baronne *de Plotho*, d'Ingelmunſter & du Saint-Empire Romain. Il a eu du premier lit : — CHARLOTTE-ALEXANDRINE-JOSEPHE-GISLENE, Comteſſe DE LICHTERVELDE, née le 17 Mars 1767, batiſée le même jour dans l'Egliſe de N. D. à Gand. Du ſecond lit ſont iſſues : — 1. MARIE-REGINE-LOUISE-JOSEPHE-GISLENE, née le 28 Février 1770 ; — 2. MARIE-COLETTE-GISLENE, née le 26 Avril 1772 ; — 3. & HENRIETTE-MARIE-GISLENE DE LICHTERVELDE, née le 23 Août 1773.

Les armes : *d'azur, au chef d'argent, chargé de neuf mouchetures d'hermines, poſées 5 & 4.*

* LICQUES : Ancienne Baronnie du Comté de Guines en Picardie, qui eſt paſſée, depuis plus de 400 ans, par alliance, dans la Maiſon de *Recourt-de-Lens*, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Province d'Artois, où ſont ſituées la Châtellenie de *Lens* & la Terre de *Recourt*, poſſédées de toute ancienneté par cette Maiſon. *Voyez* RECOURT.

LIÉE. *Voyez* LYÉE.

LIEGEOIS (DE), Chevalier, Seigneur de Beauregard en Picardie : Famille noble, alliée à celle de *la Fons*. Les armes : *d'or, au gonfanon de gueules, ſurmonté aux deux bouts d'une chauſſe-trape de ſable en chef.*

LIER : De cette Famille noble étoit

HENRI-GUILLAUME DE LIER, Greffier en chef de la Chambre ſouveraine de l'Empire, ſéante à Wetzlar, qui, de *Françoiſe-Catherine de Henneman*, ſon épouſe, a laiſſé :

OTHON-LOUIS-ANTOINE DE LIER, Seigneur d'Andilly, né à Wetzlar, Ville Impériale, le 27 ou 30 Novembre 1700, naturaliſé par Lettres du mois de Juillet 1714. Il a été reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 29 Août 1727, grand Rapporteur en Chancellerie le 4 Mars 1728, & Conſeiller de Grand'Chambre du Parlement en 1771. Il a épouſé, le 15 Juin 1733, *Louiſe-Philippe Lambert*, morte le 26 Juillet 1754, ſans enfans.

Les armes : *d'or, au ſauvage au naturel, couronné de pampre de ſinople, appuyé ſur une maſſue, & poſé ſur une terraſſe auſſi de ſinople ; l'écu chapé & arrondi d'azur, à deux lions affrontés d'or.*

* LIERES : Seigneurie en Artois, érigée en *Vicomté*, par Lettres du Roi Catholique de 1627, enregiſtrées à Lille, en faveur de *Gilles de Lieres*, Seigneur dudit lieu, Baron de Val & de Barneville, Gouverneur de Lens.

LIERNEUX : Ancienne Nobleſſe du pays de Liége.

En 1508, le Pape JULE II accorda un Bref à JACQUES DE LIERNEUX, par lequel il lui permettoit de prendre tel Confeſſeur qu'il lui plairoit, Séculier ou Régulier, & accordoit à ſon Confeſſeur de l'abſoudre de tous cas réſervés, & d'excommunication. *Item*, d'avoir une Chapelle portative, pour faire dire la Meſſe dans ſes maiſons, & autres prérogatives, qui ne s'accordoient qu'à des perſonnes de grande diſtinction.

Dans

Digitized by Google

Dans une atteſtation de *Ferdinand*, Archevêque de Cologne, on trouve ce qui ſuit : *Dominum* de Reiffemberg, *extitiſſe cum quâdam domicellâ* BEATRICE DE LIERNEUX.

ROBERT DE LIERNEUX, Ecuyer, Seigneur d'Eſclaſſin, marié à *Louiſe de la Mock*, n'eut qu'une fille, qui porta les biens de ſa Maiſon dans celle de *Lardenois*, par ſon mariage, le 29 Novembre 1556, avec *Guillaume de Lardenois*, chef de la branche des *Lardenois de Ville-de-Dohan*.

ROBERT DE LIERNEUX, pere de NICOLE, avoit un frere nommé JEAN, mort ſans hoirs. Il eſt qualifié de *Damoiſeau*, dans un acte paſſé à la haute Cour de Seraing en 1563. ROBERT releva de la Terre & Seigneurie d'Eſclaſſin, en 1533. Il étoit fils de JACQUES DE LIERNEUX, & de *Marie de Bourneſſe*, fille ainée de *Burkain de Bourneſſe*. Ledit JACQUES releva de la Seigneurie d'Eſclaſſin, en 1510, & avoit pour pere JACQUEMIN DE LIERNEUX.

Les armes de LIERNEUX ſont : *au 1 & 3 d'azur, à la croix d'or, accompagnée de quatre petites croix d'or ; au 2 & 4 d'azur, à deux lions de gueules :* ſur le tout *une croix d'or, chargée de coquilles de gueules.* Pour cimier, *une figure de Cardinal, portant ſur la poitrine un écuſſon d'azur, à quatre petites croix d'or.*

LIESSELINE. *Voyez* LESSELINE.

LIEUR (LE) : Famille de Normandie, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Rouen, *Tom. II, p.* 13, 167, 311, & *Tome VI, p.* 166.

JACQUES LE LIEUR, Maître général des Eaux & Forêts de Normandie, & Gouverneur du Fort du Mont-Sainte-Catherine près de Rouen, qu'il défendit contre les Anglois, fut Maire de Rouen en 1358, & Capitaine du Château en 1360. CHARLES, Dauphin, après la mort du Roi JEAN, ſon pere, Roi de France, pour le récompenſer des grands ſervices qu'il lui avoit rendus, le créa *Chevalier*. Il mourut en 1366. On voit ſon épitaphe aux Cordeliers de Rouen. —— PIERRE LE LIEUR, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1499, & un autre PIERRE LE LIEUR, Conſeiller au même Parlement, auſſi en 1499, portoient pour armes : *d'or, à la croix dentelée de gueules, cantonnée de quatre têtes de léopard d'azur.* CHEVILLARD met des *têtes humaines*. On peut encore conſulter, ſur cette Famille, le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 296 *& ſuiv.*

LIEUR (LE), en Chartrain.

JACQUES LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur de Poyer près Epernon, Maître des Eaux & Forêts de France, Brie & Champagne en 1548, épouſa, l'an 1550, *Marie Bouchard*, & en eut trois garçons, qui firent partage en 1572. L'aîné fut

LOUIS LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur de Poyer & de la Mothe-Poiſſon, qui s'allia avec *Suſanne Sauſcavoir*, dont il eut :

DENIS LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur de Poyer, allié, par contrat du 16 Juin 1597, à *Marie de Coſne*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, & d'*Anne de Harcheville*.

JEAN LE LIEUR, leur fils, Ecuyer, Seigneur de Poyer, épouſa, par contrat, devant *Morillon*, Notaire à Saint-Piat, le 5 Mars 1628, *Catherine Viole*, de laquelle vint :

EUSTACHE LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur de Poyer, qui s'allia, le 11 Mai 1656 (*Mancet* & *Dinant*, Notaires à Orléans), avec *Marie le Jumentier*, dont nous ignorons la poſtérité.

Quoique les ſuivans ne prouvent pas leur jonction avec les ci-deſſus, cependant, comme ils ont toujours porté les mêmes armes, il eſt à croire qu'ils ont une commune origine. FRANÇOIS, dont nous allons parler, pouvoit être frere ou neveu de JACQUES, mentionné ci-devant.

FRANÇOIS LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur du Verger en Vendômois, homme d'armes des Ordonnances du Roi, vivant en 1533, laiſſa, de *Gaillelmine Quelleſon*, ſon épouſe,

Digitized by Google

Joseph le Lieur, Ecuyer, Seigneur du Verger, marié, par contrat passé le 25 Avril 1542, devant *Perthuis*, Notaire, à *Renée de Barville*, dont :

Antoine le Lieur, Ecuyer, Seigneur du Verger, qui épousa, par contrat, présent *Bardet*, Notaire, *Cécile Georgette*, & en eut :

Joseph le Lieur, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Verger, marié, par contrat, aussi présent *Bardet*, Notaire, à *Françoise Ronsard*, fille de *Claude*, & d'*Anne de Tiercelin*. Il en eut :

Charles le Lieur, Ecuyer, Seigneur de la Voute, marié, en 1637, à *Elisabeth du Trévoux* alias *Trévaux*, dont vint :

Joseph le Lieur, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Voute, marié, par contrat passé, le 7 Décembre 1665, devant *Lhermite*, Notaire à Châtillon, à *Geneviève Thuillier*. On ignore leur postérité.

Les armes : de gueules, au huchet d'or lié de sable ; au chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermines.

LIEURAY, en Normandie : Ancienne Famille, maintenue dans sa noblesse le 1 Décembre 1667.

Suivant l'Histoire de la Maison de *Harcourt*, Pierre, Agnès & Henri de Lieuray, Ecuyers, tenoient, à cause de leurs femmes, une partie des fiefs assis aux Paroisses de Ham & de Brucottes ; les autres parts étoient possédées par *Jean du Pont-Audemer* & *Guillaume de Courseulles*. Ce dénombrement fut fait en 1389. — Henri & Jean de Lieuray, Ecuyers, freres, étoient en procès avec la veuve de Messire *Jean de Gaillon*, Chevalier, en 1391. — Pierre de Lieuray est nommé dans une expédition de l'Echiquier, en date du Lundi 27 Février 1499.

C'est ce que nous pouvons dire sur cette ancienne Noblesse, faute de *Mémoire* ; mais nous sçavons qu'elle subsiste dans le Baron de Lieuray, Ecuyer de main de Madame Adélaïde de France, Maréchal général des Logis de l'armée, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, & Gentilhomme de la Manche des Enfans de France, marié, en 1755, à N.... *de Mazieres*, fille du Fermier-Général de ce nom, présentée en 21 Décembre 1764, dont une fille, nommée Philippe-Louise-Christophe de Lieuray, batisée le 29 Avril 1765.

LIEVRE-DE-LA-GRANGE (le) : Famille originaire du Berri, établie à Paris. Elle remonte à

I. Claude le Lievre, mort le 5 Juillet 1509. Il avoit épousé 1°. *Catherine Gobelin* ; & 2°. *Jeanne Palluau*, sœur de *Claude*, Avocat au Parlement, qui fut tuteur des enfans de sa sœur. Du premier lit vinrent : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Philippe, auteur de la seconde branche, éteinte dans ses deux arrieres-petits-fils, — Auguste-Nicolas, Seigneur de Chauvigny, Capitaine au Régiment du Castelet, mort sans enfans, de son épouse *Marie-Anne de Cressé*, laquelle se remaria à *François-Charles de Vassan* ; — & dans N.... le Lievre, aussi Capitaine au Régiment du Castelet, mort, âgé de 63 ans, en 1731, sans enfans de *N... Bonnet*, son épouse, qui étoit niéce de *N... Bonnet*, alors Curé de Saint-Nicolas-des-Champs ; — 3. & Catherine, morte le 26 Juillet 1519, femme de *Bernard le Picart*.

II. Claude le Lievre, II. du nom, Echevin en 1524 & 1536, mort le 23 Novembre 1548, avoit épousé *Charlotte Menisson*, décédée le 11 Novembre 1558, dont : — 1. Nicolas, Maître des Comptes à Paris le 21 Avril 1588, mort, sans alliance, Doyen de cette Chambre, en 1637, âgé de 77 ans ; — 2. Claude, qui suit ; — 3. Isaac, reçu Auditeur des Comptes le 2 Octobre 1599 ; — 4. Philippe, Conseiller au Châtelet, marié à *Marguerite Canaye*, fille de *Jean*, & de *Marguerite Gobelin*. Voyez Canaye & Gobelin. Elle se remaria à *Israël le Sueur*, & eut de son premier lit : — (a) Philippe le Lievre, Gentilhomme ordinaire du Roi ; — (b) Marguerite, femme de *Jean Pepin*, Conseiller au Châtelet, puis Auditeur des Comptes, dont des enfans ; — (c) Anne, mariée 1°. à *Jean Cordier*, Auditeur des Comptes ; 2°. à *Charles Hotman*, Seigneur de Fontenay ; 3°. à *Georges de Quinquempoix-d'Amboure* ; & 4°. à *Henri le Jau*, Marquis de

Digitized by Google

Buſſy ; — (d) autre MARGUERITE, femme de *Nicolas Rouillard*, Auditeur des Comptes ; — 5. CHARLOTTE, femme de *Jean* ou *Julien Lambert* ; — 6. BONNE, mariée à *Honoré de Mauroy*, Secrétaire du Roi, & Intendant des Finances en Provence ; — 7. & CATHERINE, alliée à *Galliot Mandat*, Sieur d'Aigrefin, Secrétaire du Roi en 1596, mort le 18 Février 1611.

III. CLAUDE LE LIEVRE, III. du nom, Juge-Conſul en 1577, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

IV. CLAUDE LE LIEVRE, IV. du nom, Conſeiller-Secrétaire du Roi en 1598, mort en 1631. Il avoit épouſé *Catherine Gayand*, fille de *Thomas Gayand*, Préſident des Enquêtes, & de *Charlotte Bochart de Champigny*, dont il laiſſa :

V. THOMAS LE LIEVRE, Marquis de Fourille, Baron d'Huriel, Seigneur de Griſy & de la Grange, Conſeiller au Châtelet en 1625, au Parlement de Paris le 17 Juillet 1626, Secrétaire du Roi, après ſon pere, le 25 Juillet 1631, dont il ſe démit en 1648 ; Maître des Requêtes le 7 Avril 1634 ; Préſident au Grand-Conſeil le 7 Novembre 1637 ; Conſeiller d'Etat, par brevet, en 1638, Intendant de la Généralité de Paris en 1658 & 1659, mort le 13 Août 1669, & inhumé aux Feuillans de la rue Saint-Honoré, avoit épouſé, le 28 Janvier 1639, *Anne Faure-de-Berlize*, morte le 10 Mars 1704, à 84 ans, & inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs, fille de *Jules-Céſar Faure*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne Blondeau*. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE-FRANÇOIS, Marquis de Fourille, Capitaine-Guidon des Gendarmes Ecoſſois, tué, ſans alliance, à la bataille de Montcaſſel, le 11 Avril 1677 ; — 2. ARMAND-JOSEPH, qui ſuit ; — 3. MARIE-ANNE, morte, ſans alliance, âgée de 25 ans, le 29 Août 1681 ; — 4. ELISABETH, mariée, le 8 Mars 1668, à *Nicolas Dorieux*, Maître des Requêtes, & morte, ſans enfans, le 24 Mai 1716 ; — 5. MARGUERITE, morte le 10 Avril 1720, femme, du 3 Mai 1671, de *Henri d'Eſcoubleau*, Comte de Montluc & Marquis de Chabanois, & inhumée aux Feuillans ; — 6. & ANNE-JUDITH, mariée, le 1 ou 23 Avril 1673, à *Claude de Bretagne*, Comte de Vertus & de Goello, morte le 20 Décembre 1690, à 42 ans, & lui le 7 Mars 1699, dont des enfans.

VI. ARMAND-JOSEPH LE LIEVRE, Marquis de Fourille & de la Grange, mort le 2 Juillet 1727, âgé de 65 ou 68 ans, avoit épouſé 1°. *N...*, & 2°. le 27 Novembre 1723, *Marie-Madelene de Caſſan-Dorriac*, fille de *René de Caſſan*, Capitaine de Cavalerie, dont : —— FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ; — & MARIE-RENÉE, alliée, le 16 Janvier 1747, à *Guillaume-François-Louis Joly de Fleury*, ancien Procureur-Général au Parlement de Paris, dont une fille. *Voyez* JOLY DE FLEURY.

VII. FRANÇOIS-JOSEPH LE LIEVRE, Marquis de Fourille & de la Grange, Brigadier des Armées du Roi, & Sous-Lieutenant dans la Compagnie des Mouſquetaires de la Garde, a épouſé, le 11 Janvier 1766, *Angélique-Adélaïde de Meliand*, fille de *Charles-Blaiſe de Meliand*, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, & de *Marie-Louiſe-Adélaïde du Queſnoy*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il y a des enfans de ce mariage. Les armes : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux quintefeuilles, & en pointe d'une aigle éployée, le tout d'argent.*

Il y a encore deux autres Familles nobles du nom de LE LIEVRE, en Normandie. L'une de l'Election de Valogne, porte pour armes : *d'azur, à la faſce en deviſe d'or, accompagnée d'un lièvre paſſant d'argent en chef, & d'un croiſſant d'or en pointe ; au chef de ce dernier, chargé d'une roſe de gueules.*

L'autre, LE LIEVRE, Ecuyer, Seigneur du Val, de l'Election de Caen, dont les armes ſont : *de gueules, à la croix ancrée d'argent, accompagnée de trois croiſſans de même, deux en chef & un en pointe.*

LIEURON, en Provence : Famille dont eſt

JACQUES-HENRI DE LIEURON, marié, en 1757, à *Henriette de Thomaſſin-Paynier*, petite nièce de *Louis de Thomaſſin*, Evêque de Vence, & enſuite de Siſteron. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles*

Digitized by Google

de même, & en pointe, d'une cordeliere auſſi d'or. Voyez l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, pag. 77.*

* LIFFERMEAU : Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Février 1647, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 7 & 11 Mars ſuivant, en faveur de *Pierre Challudet*, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi.

* LIGNE : Petite Ville & Baronnie du Hainaut, qui a donné ſon nom à une Maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres des Pays-Bas.

FASTRE DE LIGNE (*de Lineâ*) ſigna, en 1047, une charte de *Gerard*, Evêque de Cambray, qui contient une nouvelle confirmation des biens donnés à l'Abbaye de Saint-André. *Carpentier*, Hiſt. du Cambr. *Tome II, p. 732.* — ODERIC ou ODELRIC DE LIGNE, que quelques Auteurs prétendent avoir épouſé l'héritiere de LIGNE, & être frere de *Gerard d'Alſace*, premier Duc héréditaire de Lorraine, donna, en 1063, ſon conſentement à une Charte, par laquelle *Lubert*, Evêque de Cambray, donna la Terre de Villerel à l'Abbaye du Saint-Sepulcre. Il fut Seigneur de Leuze, & eut deux fils : — HERBRAND & WAUTHIER, ſucceſſivement Barons DE LIGNE. Ils eurent pour ſucceſſeur THÉODORE ou THIERRI, qui vivoit en 1142 & 1176.

I. Ce THIERRI, Seigneur & Baron DE LIGNE (par lequel commence la Généalogie de cette Maiſon, dans les Grands-Officiers de la Couronne, *Tom. VIII, p. 31*), eſt nommé dans pluſieurs titres des Abbayes de Cambron, de Vicogne, de Ciſoing & de Ghiſſlinghen, avec *Marguerite de Fontaines*, ſon épouſe, des années 1142, 1143, 1162 & 1176. Ses enfans furent : — 1. WAUTHIER, qui ſuit ; — 2. FASTRE, Chevalier, vivant en 1227 ; — 3. & OUDINE, femme de *Mathieu*, Seigneur *de Maulde*, en Hainaut, lequel vivoit en 1180.

II. WAUTHIER, I. du nom, Seigneur & Baron DE LIGNE, mentionné dans quelques titres de l'Abbaye de Cambron, ès années 1180, 1211 & 1229, & inhumé dans le Cloître de cette Abbaye, avoit épouſé *Mahaud*, fille de *Goſſwin de Mons*, Seigneur de Baudour, & de *Beatrix de Rumigny*. De ce mariage vinrent : — WAUTHIER, qui ſuit ; — & FASTRE, Seigneur de Montreuil, mentionné dans des actes de la Tréſorerie de Belœil, des années 1234 & 1245. On lit ſur une grande pierre, au milieu du chœur de l'Egliſe de Ligne, *Thy* FRASTRE DE LIGNE, *Chevalier.*

III. WAUTHIER, II. du nom, Seigneur & Baron DE LIGNE, mentionné dans des titres des Abbayes de Cambron & de Ghiſſlinghen, ès années 1231, 1234, 1238 & 1245, eut, de *Marguerite de Fontaines*, ſon épouſe : — WAUTHIER, qui ſuit ; — & HUGUES, mort ſans alliance. *Pontus Heuterus* & *Rittershuſius*, donnent à ce WAUTHIER II, pour ſeconde femme, *Alix de Florines*, dont il n'eut point d'enfans.

IV. WAUTHIER, III. du nom, Seigneur & Baron DE LIGNE, qualifié *Sire* DE LIGNE, dans un acte de 1280, reçut, environ la même année, du Duc *de Brabant*, 24 *ances* de vin du Rhin de rente, en accroiſſement de fief, & en échange de 20 marcs de Cologne de rente qu'il tenoit en Brabant, du don que le Duc HENRI I avoit fait, en 1224, à ſon ayeul. Il étoit mort en 1290, & fut enterré à Cambron avec ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé, 1°. en 1237, *Julienne de Roſoy*, Dame de Baucignies & de Plumion, morte ſans enfans, fille de *Nicolas*, Seigneur des mêmes lieux ; & 2°. *Adelais d'Aſpremont*, fille de *Gobert*, Seigneur *d'Aſpremont*, dont : —— JEAN, qui ſuit ; —— & ARNAUD, mort ſans alliance.

V. JEAN, I. du nom, Seigneur & Baron DE LIGNE & d'Ollignies, mort avant 1306, eut, de ſon épouſe, fille du Seigneur *de Zewemberghe*, en Hollande : — 1. MATHIEU, Maréchal de Hainaut, tué à la bataille de Courtray en 1302 ; — 2. JEAN, Chanoine de Sognies & de Bonne en 1306 ; — 3. FASTRE, qui ſuit ; — 4. & CATHERINE, femme d'*Alard d'Antoing*, Seigneur de Briffœil.

VI. FASTRE, Seigneur & Baron DE LIGNE, d'Ollignies, de Florines, de Mon-

Digitized by Google

ſtreuil-ſur-Aiſne, de Thumaïde, de Maulde-ſur-l'Eſcaut, &c. Maréchal de Hainaut, étoit mort en 1335, & fut enterré dans l'Egliſe des Bons-Hommes du Bois de Vincennes, où ſes héritiers & exécuteurs teſtamentaires fonderent une Meſſe. Une Généalogie porte qu'il mourut à Veniſe, au retour de la Terre-Sainte, en 1337, & qu'il y fut enterré ſous une tombe élevée dans le Cloître du grand Monaſtere de Saint-François. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne de Condé*, fille de *Jean*, Seigneur *de Condé* & de Moriamez, & de *Marguerite de Luxembourg Saint-Paul*; & 2°. *Marguerite de Gavre*, fille de *Raſſe*, Seigneur d'Herimez, Baron de Lens. Du premier lit vinrent : — 1. MICHEL, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné; — 3. NICOLAS, Seigneur d'Ollignies, Grand-Maître des Arbalêtriers de France ſous l'an 1364, ſelon *Froiſſart*, mort ſans alliance; — 4. ROBERT, Prévôt de Condé, Chanoine de Cambray en 1332; — 5. ALIX, femme, en 1346, de *Gilles*, Seigneur *de Rœux*; — 6. CATHERINE, mariée 1°. à *Jean*, Seigneur *de Rumont*; & 2°. à *Louis d'Orgimont*, Seigneur d'Eſpiennes, lequel vivoit en 1390; — 7. MARIE, Chanoineſſe de Nivelle en 1346; — 8. JEANNE, morte en 1368, femme de *Girard d'Enghien*, Seigneur d'Havré, Châtelain de Mons; — 9. JEANNE, dite *la jeune*, femme de *Jean de la Hamaïde*; — 10. & CATHERINE, Chanoineſſe de Maubeuge, qui ſurvéquit à ſes freres & ſœurs, & hérita du chef de ſa mere, après la mort de *Jean de Condé*, ſon couſin, en 1391, des Terres de Condé & de Moriamez, qu'elle donna à *Thierry de la Hamaïde*, ſon neveu, & de celles de Belœil & d'Eſtremburges, qu'elle donna à JEAN & MICHEL DE LIGNE, ſes autres neveux.

VII. MICHEL, Sire DE LIGNE, eut de PHILIPPE *le Bel*, par Lettres de l'an 1317, la haute Juſtice de la Terre de Plaigne, & fut tué en 1345, combattant contre les Friſons, laiſſant, d'*Anne d'Antoing*, Dame de Briffœil,

VIII. MICHEL, II. du nom, Sire DE LIGNE, de Briffœil, &c. Maréchal de Hainaut, qui mourut en 1387, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Léonore de Coucy*, Vicomteſſe de Meaux, Dame de Rumps, fille de *Philippe*, & de *Jeanne de Cany*. Des Mémoires portent qu'il vint en Ambaſſade vers le Roi de France, & qu'il accompagna *Guillaume*, Comte *de Hainaut*, à ſon expédition contre les Friſons. Il eut deux enfans naturels, ſçavoir : — JEAN, dit *le Buffe*, bâtard DE LIGNE, qui ſervit à la conquête de la ville de Candie, à celle d'Alexandrie en Egypte, & autres en Aſie. Il mourut le 26 Avril 1400, & fut enterré à Belœil, avec *Marie de Marate*, ſon épouſe, morte le dernier Novembre de la même année; — & RASSE, bâtard DE LIGNE, dont la poſtérité eſt rapportée dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 45*. M. *du Fourny*, lors de la premiere Edition, de 1712, de cet Ouvrage, dit que la poſtérité de ces bâtards ſubſiſtoit encore.

VII. GUILLAUME DE LIGNE, ſecond fils de FASTRE, & de *Jeanne de Condé*, ſa premiere femme, Seigneur de Monſtreuil-ſur-Aiſne, de Thumaïde, &c. Baron de Ligne, Seigneur d'Ollignies, de Maulde, &c. après la mort de MICHEL, ſon neveu, fut un des quatorze Seigneurs qui ratifierent, à Midelbourg, le contrat de mariage de *Guillaume de Baviere*, Comte d'Oſtrevant, fait le dernier Février 1374, avec MARIE DE FRANCE, fille du Roi CHARLES V. Il avoit épouſé *Berthe de Scollant* ou *de Schellandt*, fille du Baron *de Schleyden*, Comte de Blanquenhen, & de *N... de Juliers*. Elle fut enterrée à Belœil auprès de ſon mari. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, mort avant l'an 1387, ſans enfans de *Marie de Lalain*, ſon épouſe, fille de *Simon de Lalain*, Seigneur de Kievrain, & de *Jeanne de Rœux*, laquelle ſe remaria à *Englebert d'Enghien*; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. MICHEL, Seigneur d'Eſtremburges, par donation de CATHERINE DE LIGNE, ſa tante, de Thumaïde & de Maulde, grand Bailli de Hainaut en 1394, Maréchal de ladite Province en 1396, & Bailli de Cambreſis, mort ſans enfans de *Marguerite de Caſtaing*, ſon épouſe; — 4. & JEANNE, femme de *Simon de Lalain*, Seigneur de Kievrain, morte en 1388, laiſſant poſtérité.

VIII. JEAN, II. du nom, Baron DE LIGNE, Seigneur de Monſtreuil-ſur-Aiſne, & de Belœil, par donation de ſa tante, rompit une des ailes de l'armée Liégeoiſe, à la victoire remportée par *Jean de Baviere*, Evêque de Liége en 1408.

Digitized by Google

Il fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415 ; paya, pour sa rançon, 14400 livres ; mourut le 5 Janvier 1442, & fut enterré à Ligne. Il avoit épousé 1°. *Eustache*, Dame & héritiere *de Barbançon*, seconde fille de *Jean*, & d'*Yolande de Gavre* ; & 2°. en 1440, *Isabelle*, alias *Jeanne de Zewemberghe*, fille d'*Arnoul*, Baron *de Zewemberghe*, en Hollande. Il eut du premier lit : — 1. GUILLAUME, Baron de Maulde, de Belœil, &c. mort en 1411, sans avoir été marié ; — 2. JEAN, Prévôt de Saint-Lambert de Liége, mort en 1468, & enterré au Couvent des Cordeliers d'Ath, qu'il avoit fondé, occupé aujourd'hui par les Récollets. Il institua pour son héritier JEAN DE LIGNE, son neveu ; — 3. MICHEL, qui suit ; — 4. GUILLAUME, dit *le jeune*, nommé dans le partage fait par ses pere & mere en 1424, mort sans alliance ; —— 5. JEANNE, femme de *Jacques de Hornes*, Seigneur de Gaesbecke, dont des enfans ; —— 6. SIBILLE, mariée à *Arnoul de Gavre*, Seigneur d'Escornaix, dont postérité ; — 7. & MARIE, épouse de *Gilles*, Seigneur *de Barlaimont*, dont des enfans.

IX. MICHEL DE LIGNE, Baron de Barbançon, Pair & Maréchal de Hainaut, Bailli de Cambresis, se trouva à la bataille de Mont-Lhéri pour le Duc de Bourgogne, & mourut en 1468. Il avoit epousé, en 1434, *Bonne d'Abbeville*, fille aînée d'*Edmond*, Seigneur de Boubers, & de *Jeanne de Re'y*. Elle mourut en 1472, & fut enterrée à Gouy auprès de son mari, dont elle eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, auteur des Seigneurs de Barbançon, rapportés ci-après ; — 3. MICHEL, Seigneur de Maulde, Maréchal de Hainaut, mort sans enfans, & enterré à Saint-Ghislain ; — 4 & 5. FRANÇOIS & PIERRE, morts jeunes ; — 6. SIBILLE, femme de *Jean*, Baron *de Trasignies*, Sénéchal de Liége, Pair de Hainaut, dont des enfans ; — 7. JEANNE, mariée à *Jean*, Seigneur de *Lannoy*, Gouverneur de Hollande, Chevalier de la Toison d'or, veuf de *Jeanne de Poix*, Dame de Brimeu, & fils de *Jean*, Seigneur *de Lannoy*, & de *Jeanne de Croy* ; — 8. ISABELLE DE LIGNE, mariée 1°. à *Jean d'Oecoch*, dit *de Neuville*, Seigneur d'Allegnies, d'Ailly & de Boubers ; 2°. le 6 Avril 1481, à *Edmond de Monchy*, Seigneur de Senarpont, fils puîné d'*Edmond de Monchy*, Seigneur de Massy, & de *Jeanne*, Dame de Moncavrel ; & 3°. à *Jean de Karquelevant*, Gouverneur de Valois, Bailli d'Arras ; — 9, 10 & 11. MARIE, CATHERINE & EUSTACHE DE LIGNE, mortes sans alliance. — *Scohier* donne à MICHEL DE LIGNE, Baron de Barbançon, un fils naturel, nommé JEAN DE LIGNE, marié à *Jeanne de Lalain*, fille de *Rodrigo de Lalain*, bâtard d'*Antoine de Lalain*.

X. JEAN, III. du nom, Baron DE LIGNE, Seigneur de Roubais & de Maulde, Pair & Maréchal de Hainaut, Chevalier de la Toison d'or, fut Conseiller & Chambellan de CHARLES, Duc de Bourgogne. Après la mort de ce Prince, il continua de rendre de grands services à la Princesse MARIE, sa fille, & à l'Archiduc MAXIMILIEN dans les guerres qu'ils eurent contre le Roi & les Gantois ; & se trouva à la bataille de Guinegate l'an 1479, où il fut fait prisonnier ; fut aussi Conseiller & Chambellan de l'Empereur, qui le qualifie *son cousin*, dans un titre de ladite année 1479. Il vendit sa Terre d'Ollignies à *Godefroy de Gavre*, pour payer sa rançon, qui fut de 20 mille écus. En 1484, il servit l'Archiduc MAXIMILIEN à la prise d'Oudenarde, surprit, en 1485, avec 800 combattans, & brûla la ville de Gramont, & eut quelques avantages sur les troupes Françoises. Il mourut en 1491, & fut enterré à Belœil avec *Jacqueline de Croy*, qu'il avoit épousée en 1473, décédée en 1486, fille d'*Antoine*, Sire *de Croy*, Grand-Maître de France, & de *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arschot, sa seconde femme. De cette alliance vint :

XI. ANTOINE DE LIGNE, premier Comte de Fauquemberghe, Baron de Ligne & de Belœil, Prince de Mortagne, par donation de HENRI VIII, Roi d'Angleterre, pour s'être rendu maître des places de Tournay, de Mortagne & de Saint-Amand ; prit aussi la ville de la Fere pour l'Empereur, & mourut en 1532. Ces hauts faits d'armes le firent nommer par les François *le grand diable de Ligne*. Il avoit épousé, en 1498, *Philippe de Luxembourg*, Dame d'Audenghien, fille de *Jacques de Luxembourg*, I. du nom, Seigneur de Fiennes, & de *Marie de Barlaimont*. Elle mourut en 1525, fut enterrée à Belœil, & son mari à côté

Digitized by Google

d'elle. Ils eurent pour enfans : — JACQUES, qui ſuit. ANTOINE DE LIGNE eut encore deux filles naturelles, ſçavoir : — ADRIENNE, femme de *Gilles de Thiennes*, Seigneur de Rebecque ; — & VALENTINE, mariée à *Charles de Somain*, Seigneur de Louvignies.

XII. JACQUES, premier Comte DE LIGNE en 1544, Prince de Fauquemberghe & de Mortagne, Baron de Belœil, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur, Conſeiller & Châtelain de la ville d'Ath, Chambellan de l'Empereur CHARLES V, & de PHILIPPE, ſon fils, Roi d'Eſpagne, & envoyé en Ambaſſade vers le Pape CLÉMENT VII, de la part de l'Empereur, fut chargé par ce Prince, en 1532, de conduire MARGUERITE D'AUTRICHE, ſa fille naturelle, à *Octave*, Duc *de Parme*, ſon mari. Il fut Capitaine de 200 lances, à la tête deſquelles il défit les Gueldrois à la bataille de Zittart en 1543, fait Chevalier de la Toiſon d'or en 1546, mourut en 1552, & fut enterré à Belœil. Il avoit épouſé, en 1527, 1°. *Marie*, Dame & héritiere *de Waſſenaer*, Vicomteſſe de Leiden, &c. morte en 1544, fille de *Jean*, Baron *de Waſſenaer*, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Friſe, & de *Joſſine d'Edmond* ; & 2°. *Jeanne de Hallwin*, veuve de *Philippe*, Seigneur *de Beaufort* en Artois, & fille de *Georges*, Seigneur de *Hallwin*, & d'*Antoinette de Sainte-Aldegonde*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, mort jeune en 1535, & enterré à Belœil ; —— 2. PHILIPPE, qui ſuit ; — 3. LOUIS, mort jeune, & enterré à la Haye ; — 4. GEORGES, Comte de Fauquemberghe, Capitaine des Gardes de Don *Juan d'Autriche*, & Colonel de Dragons, mort en 1570. Il avoit épouſé *Marie de Renty*, Dame d'Embry, fille aînée d'*Oudart*, Seigneur d'Embry, & de *Marie de Licques*. Elle étoit veuve d'*Euſtache de Ravanelles*, Seigneur de Rentigny, & épouſa en troiſiemes noces *Gaſton Spinola*. Elle fut mere de JEAN DE LIGNE, morte en bas âge ; — 5. & HÉLENE, jumelle avec LOUIS, morte jeune le 27 Août 1544, & enterrée à Belœil. — *Scohier* donne encore à JACQUES, Comte DE LIGNE, une fille naturelle qui fut femme de *N... de Brigandin*.

XIII. PHILIPPE, Comte DE LIGNE & de Fauquemberghe, baron de Waſſenaer & de Bailleul, Vicomte de Leiden, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi d'Eſpagne, fut fait Capitaine de cent Chevaux-Légers, commandoit 1500 lances à la journée de Talma, ſous ſon beau-pere ; ſe ſignala à la bataille de Saint-Quentin en 1557, à celle de Gravelines & en pluſieurs autres occaſions ; & fut créé Chevalier de la Toiſon d'or à Gand en 1559. Il perdit, par ſa fidélité pour ſon Roi, tous les biens qu'il avoit en Hollande, mourut en 1583, & fut enterré à Belœil. Il avoit épouſé *Marguerite de Lalain*, Dame de Ville, fille de *Philippe de Lalain*, Comte de Hoochſtrate, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur & Capitaine-Général de Gueldres, Friſe & Weſtfriſe, & d'*Anne*, Comteſſe *de Renenbourg*. Elle mourut en 1598, & fut enterrée auprès de ſon mari. Leurs enfans furent : — 1. LAMORAL, qui ſuit ; — 2. GEORGES, Seigneur de Monſtreuil, mort ſans enfans ; — 3. ANNE, mariée à *Adrien de Gavre*, Comte de Beaurieu, Seigneur d'Ayſeau, Châtelain d'Ath, fait Chevalier par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 18 Mars 1597. — *Raſſe de Gavre*, leur fils, obtint l'érection de ſa Terre d'*Ayſeau* en *Marquiſat*, par Lettres du Roi PHILIPPE IV, du 23 Avril 1625 ; — 4. & MARIE DE LIGNE, femme de *Maximilien d'Ongnies*, Baron de Sombref & d'Eſpierres, Seigneur de Beaurepaire & de Beaumont, dont poſtérité.

XIV. LAMORAL, premier Prince DE LIGNE & du Saint-Empire, Prince d'Epinoy, Marquis de Roubais, Baron de Belœil, d'Antoing, de Ciſoing, de Werchin & de Waſſenaer, Comte de Fauquemberghe, Vicomte de Leiden, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, &c. Capitaine de 40 hommes d'armes en 1589, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc en 1596, & commis, en 1597, au Gouvernement d'Artois, qu'il défendit contre le Roi HENRI IV, fut nommé Chevalier de la Toiſon d'or à Barcelone en 1599, en reçut le Collier à Bruxelles des mains de l'Archiduc, & le donna, par commiſſion du Roi d'Eſpagne, à SIGISMOND III, Roi de Pologne à Varſovie, en 1601. L'Empereur RODOLPHE II, par ſes Lettres données au Château Royal de Prague, le 20 Mars 1601, le créa *Prince du Saint-Empire, lui & ſes enfans héritiers &*

Digitized by Google

deſcendans légitimes de l'un & de l'autre ſexe. Il fut du Conſeil d'Etat de l'Archiduc & de l'Archiducheſſe en 1602, qui le qualifient, lui & ſa femme, de *couſin & couſine*, dans un acte de partage du 26 Août de la même année. Ces Princes l'envoyerent en pluſieurs Ambaſſades vers l'Empereur RODOLPHE III, PHILIPPE III, Roi d'Eſpagne & les Rois HENRI IV & LOUIS XIII. Il ſervit en pluſieurs ſiéges, batailles & rencontres, & demeura toujours fidele à ſon Prince, malgré la continuation des troubles & la perte de ſes biens; fut fait Capitaine & Gouverneur d'Artois en 1610; Grand d'Eſpagne en 1621, & mourut à Bruxelles au mois de Janvier 1624. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Février 1584, *Anne-Marie de Melun*, Dame de Roubais, d'Antoing, de Ciſoing, &c. morte à Bruxelles en 1594, & inhumée à Belœil, fille de *Hugues de Melun*, Prince d'Epinoy, Connétable héréditaire de Flandres, Châtelain de Bapaume, & d'*Yolande de Barbançon*, dite *de Werchin*. De cette alliance vinrent: — 1. ALEXANDRE, mort en bas âge en 1588; — 2. FLORENT, qui ſuit; — 3. YOLANDE, Dame de Thy-le-Château, mariée, (ſuivant *Moréri*) par contrat du 23 Octobre 1599, avec *Charles-Alexandre*, Sire & Duc *de Croy*, Marquis d'Havré, Prince & Maréchal héréditaire du Saint-Empire, Comte de Fontenoy, &c. Chevalier de la Toiſon d'or & Grand d'Eſpagne, dont elle fut la premiere femme, fils de *Charles-Philippe de Croy*, Marquis d'Havré, Chevalier de la Toiſon d'or, & de *Diane de Dompmartin*, Comteſſe de Fontenoy. *Voyez* CROY, *Tome V* de ce Dictionnaire; — 4. ANNE, Mariée à *Philippe de Cardonne*, Marquis de Guadalez, Amirante d'Arragon, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, Ambaſſadeur d'Eſpagne aux Pays-Bas, mort à Bruxelles en 1619, laiſſant poſtérité; — 5. LAMBERTINE, Dame de Villiers, alliée, 1°. avec *Philibert de la Baume*, Marquis de Saint-Martin le Châtel, Baron de Peſmes & de Bourguignon, Capitaine d'une Compagnie de 60 Maîtres au ſervice du Duc *de Savoie*, fils d'*Antoine de la Baume*, Comte de Montrevel, & de *Nicole de Montmartin*; 2°. avec *Chriſtophe-Erneſt d'Ooſtfriſe*, Comte d'Embden, Chevalier de la Toiſon d'or; & 3°. en 1640, par diſpenſe de Rome, avec *Jean-Batiſte de la Baume*, quatrieme Marquis de Saint-Martin le Châtel, Baron de Montmartin, &c. ſon beau-frere, Sergent-Général de bataille des Armées de l'Empereur, Gouverneur du Comté de Bourgogne, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne dans cette Province, & Général de l'Artillerie en Allemagne; — 6. & ERNESTINE-VIOLANTE DE LIGNE, femme de *Jean*, Comte *de Naſſau Dillembourg-Siegen*, Prince de Rotenac aux Pays-Bas, Marquis de Cavelli en Piémont, Penſionnaire du Roi d'Eſpagne lors de ſon mariage. Il fut depuis Colonel d'Allemans au ſervice de l'Empereur en Bohême, Gentilhomme de la Chambre des Empereurs RODOLPHE & FERDINAND; Chevalier des Ordres de la Toiſon d'or & de l'Annonciade, & Général de la Cavalerie de Flandres. Ils vivoient tous deux en 1619.

XV. FLORENT, Prince DE LIGNE & du Saint-Empire, Comte de Fauquemberghe, Marquis de Roubais, Baron d'Antoing, &c. Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc ALBERT, Souverain des Pays-Bas, Capitaine de 30 hommes d'armes, acheta, des deniers de la dot de ſa femme la Principauté d'Ambliſe, & mourut au mois d'Avril 1622. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Nancy, le 19 Mars 1608, *Louiſe de Lorraine*, Dame de Chaligny & de Moy, fille de *Henri de Lorraine*, Comte de Chaligny & de Cerny, Marquis de Moy, & de *Claude*, Dame & héritiere *de Moy*. Après la mort de ſon mari, elle ſe rendit Religieuſe dans le Monaſtere des Capucines de Mons qu'elle avoit fondé, & y mourut le 15 Novembre, ou, ſuivant d'autres, le 1 Décembre 1667 dans la 74e année de ſon âge, & après plus de 30 ans de Religion. Les enfans, fortis de ce mariage furent: — 1. ALBERT-HENRI DE LIGNE, Prince du Saint-Empire, de Ligne & d'Ambliſe, Marquis de Roubais & de Ville, Comte de Fauquemberghe & de Negin, Souverain de Faigneules, Baron de Werchin, &c. premier *Ber* de Flandres, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'or, & Viceroi de Sicile, mort en 1641, ſans enfans de *Marie-Claire*, Princeſſe *de Naſſau*, ſa couſine, qu'il avoit épouſée le

Digitized by Google

27 Novembre 1634, fille de *Jean*, Comte de *Naſſau-Dillembourg-Siegen*, mentionné au degré précédent, & d'ERNESTINE-VIOLANTE DE LIGNE; — 2. & CLAUDE-LAMORAL, qui ſuit.

XVI. CLAUDE-LAMORAL, Prince DE LIGNE, d'Ambliſe & du Saint-Empire, Marquis de Roubais & de Ville, Comte de Fauquemberghe & de Negin, Souverain de Faigneules, Baron de Werchin, Seigneur de Baudour, Monſtreuil, &c. premier *Ber* de Flandres, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'or en 1647, après avoir été Général de la Cavalerie aux Pays-Bas, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi Catholique en Angleterre, Viceroi & Capitaine-Général de Sicile, fut nommé, le 16 Août 1673, Gouverneur général de l'Etat & Duché de Milan, où il fit ſon entrée le 8 Juillet 1674. Etant près d'avoir achevé ſon tems, il fut déclaré, le 17 Octobre 1678, membre du Conſeil d'Etat & Privé du Roi d'Eſpagne, & mourut à Madrid peu de tems après ſon retour de Milan, le 21 Décembre 1679. Il avoit épouſé, avec diſpenſe, *Marie-Claire de Naſſau*, veuve de ſon frere aîné, morte en ſon Château de Belœil près de Mons, le 4 Septembre 1695, âgée de 72 ans, ayant eu: — 1. HENRI-LOUIS-ERNEST, qui ſuit; — 2. HIACINTHE-JOSEPH-PROCOPE, Prince DE LIGNE, tige des Marquis de Moy, rapportés ci-après; — 3. CHARLES-JOSEPH-PROCOPE, Prince du Saint-Empire, Marquis d'Aronchez, Sénéchal de Hainaut, Grand de Portugal, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, Gouverneur de Porto-Porto, né à Baudour en Hainaut, le 20 Août 1661. Il ſe ſignala, en qualité de Capitaine d'Infanterie, en Sicile, fut Capitaine aux Gardes dans le Duché de Milan, & envoyé Ambaſſadeur extraordinaire du Roi de Portugal à Vienne en 1694. Accuſé d'avoir aſſaſſiné ou fait aſſaſſiner *Ferdinand-Léopold*, Comte *de Halweil*, Camerier de l'Empereur, qui lui avoit gagné 100 mille livres au jeu, il ſe ſauva à Veniſe, & mourut en Italie le 23 Avril 1713. *Voyez* la Gazette de France du 20 Mars 1700, article *Lisbonne*. Il avoit épouſé, le 23 Avril 1684, *Marie-Anne-Louiſe-Françoiſe de Souſa-Tavarès-de-Silva & Maſcarenhas*, héritiere de la Maiſon d'Aronchez, née poſthume le 25 Avril 1672, fille unique de *Diegue-Lopès de Souſa*, Comte de Miranda, & de *Marguerite de Vilhena*, femme en ſecondes noces de *Louis d'Atayde*, dixieme Comte d'Atougia, dont trois filles: — CLAIRE-MARIE DE LIGNE, née le 13 Février 1689; — MARGUERITE, née le 3 Octobre 1690; — & LOUISE-ANTOINETTE-CASIMIRE, reſtée fille unique, alliée, le 29 Janvier 1715, à D. MICHEL, fils naturel de D. PIERRE, Roi de Portugal. Elle avoit été créée Ducheſſe de la Foëns au mois de Juillet 1718, obtint, le 7 Décembre 1722, le titre d'*Alteſſe*, & les honneurs dont jouiſſoient ſon mari: elle en reſta veuve le 13 Janvier 1724, & mourut à Liſbonne le 16 Mars 1729, à l'âge de 35 à 36 ans; — 4. CLAIRE-LOUISE, mariée, 1°. le 1 Avril 1664, avec *Raimond de Portugal-Alencaſtro*, Duc d'Aveiro & de Torres-Novas, fils de *Georges*, & d'*Anne-Marie Manrique-Cardenas-Lara*; & 2°. à *Inigo Velez-Ladron de Guevara*, Comte d'Onnate, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'or, Général des Poſtes d'Eſpagne, mort le 5 Novembre 1699; — 5. & MARIE DE LIGNE, promiſe au Prince *Charles-Borromée*, morte à Milan le 29 Juillet 1675.

XVII. HENRI-LOUIS-ERNEST, Prince DE LIGNE, d'Ambliſe & du Saint-Empire, Marquis de Roubais, &c. premier *Ber* de Flandres, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'or en 1687, Gouverneur & Capitaine Général de la Province & Duché de Limbourg, mourut dans ſon Château de Belœil, le 8 Février 1702. Il avoit épouſé à Madrid, au mois de Janvier 1677, *Jeanne d'Aragon & Benavides*, morte le 18 Janvier 1691, fille de *Louis-Ferdinand-Raimond-Foloh d'Arragon & de Cordoue*, Duc de Cardonne & de Segorbe, Grand d'Eſpagne, & de *Marie-Thereſe de Benavides*, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſortirent: — 1. ANTOINE-JOSEPH-GUISLAIN, né en 1682, Prince DE LIGNE, d'Ambliſe & du Saint-Empire, Marquis de Roubais, &c. Grand d'Eſpagne, premier *Ber* de Flandres, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, & Aide-de-Camp du Roi PHILIPPE V pendant ſa campagne d'Italie en 1702. Il obtint, au mois de Juillet 1703, un Régiment d'Infanterie

Digitized by Google

Eſpagnol, & eſt mort en 1710, ſans alliance, âgé de 28 ans; — 2. CLAUDE, qui ſuit; —— 3. FERDINAND, Prince DE LIGNE & de l'Empire, Capitaine de Cavalerie dans les troupes d'Eſpagne. Il ſe ſignala à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706, quitta depuis le ſervice d'Eſpagne; fut fait Major-Général des Armées de l'Empereur au mois de Février 1724; & Colonel de Dragons le 16 Juillet 1725; — 4. ALBERT, mort jeune; — 5. ERNEST-HENRI, mort à Bruxelles en 1710; — 6 & 7. Deux autres enfans, morts en bas-âge; — 8. GASPARD-MELCHIOR-BALTHASARD, né le 5 Janvier 1691, mort peu après; — 9. & ANTOINETTE DE LIGNE, mariée, en 1694, à *Philippe-Emmanuel*, Comte & Prince *de Hornes*, Comte de Bauſſignies, de Houtkerque, de Bailleul, Grand d'Eſpagne héréditaire de la premiere claſſe, Colonel d'un Régiment au ſervice d'Eſpagne, puis Gouverneur & Capitaine Général du Pays & Duché de Gueldres, & Lieutenant-Général des Armées du Roi Catholique.

XVIII. CLAUDE, Prince DE LIGNE, d'Amblíſe & du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, Marquis de Roubais, &c. premier *Ber* de Flandres, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de l'Empereur, fut nommé au mois de Mars 1718, l'un des ſix Conſeillers d'Epée honoraire du Conſeil d'Etat de la Régence des Pays-Bas Autrichiens, & fut chargé, en 1719, par Sa Majeſté Impériale, de ſes pleins pouvoirs, pour aller recevoir en ſon nom le ſerment des Magiſtrats des villes d'Ypres, de Tournay & d'autres Places cédées à l'Empereur par le traité de Barrieres. En 1721, il fut créé Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, & en reçut le Collier à Veſterloo près de Bruxelles, le 24 Mars 1722; Lieutenant-Général au mois de Février 1724, & Conſeiller honoraire au nouveau Conſeil d'Etat de la Régence des Pays-Bas Autrichiens, dans lequel il prit ſéance le 23 Février 1725. Il avoit épouſé, le 18 Mars 1721, *Eliſabeth-Alexandrine-Charlotte*, Princeſſe *de Salm*, née le 20 Juillet 1704, ſeconde fille de *Louis-Otto-Rhingraff*, Prince *de Salm* & du Saint-Empire Romain, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine*, née Princeſſe *de Naſſau-Hadamar*, dont : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui ſuit; — 2. Marie-ELISABETH, née le 17 Février 1728, Chanoineſſe de Remiremont en 1748; — 3. & MARIE-ALEXANDRINE, née le 7 Janvier 1730.

XIX. CHARLES-JOSEPH, Prince DE LIGNE & du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, Chambellan de l'Empereur, né le 19 Mai 1735, s'eſt marié, le 6 Août 1755, avec *Françoiſe-Xaviere*, née le 27 Novembre 1740, fille du Prince *Emmanuel de Lichtenſtein*. On ignore s'il y a des enfans de ce mariage.

Marquis de Moy.

XVII. HIACINTHE-JOSEPH-PROCOPE, Prince DE LIGNE & du Saint-Empire, Marquis de Moy & de Dormans, Baron de la Fauche & de Vieges, Seigneur de Tugny, ſecond fils de CLAUDE-LAMORAL, Prince DE LIGNE, & de *Claire-Marie de Naſſau*, fut inſtitué héritier univerſel par *Henri de Lorraine*, II. du nom, Comte de Chaligny, Marquis de Moy, ſon grand-oncle, mort en 1670, à la charge & condition de porter les nom & armes & livrées de *Lorraine* & de *Moy*. Il entra au ſervice de France, où il fut d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Tilladet, enſuite Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecoſſois; fut créé Brigadier des Armées du Roi, le 10 Mars 1690; ſe trouva à la bataille de Fleurus, le 1. Juillet ſuivant; ſe retira du ſervice en 1692, & le 12 Décembre 1695, le Roi lui accorda la confiſcation de tous les biens, dont jouiſſoit la Princeſſe DOUAIRIERE DE LIGNE, ſa mere, au jour de ſon décès. Il mourut à Paris le 31 Décembre 1723, âgé de 63 ans. Son corps fut porté à Dormans, en Champagne, où il fut inhumé. Il avoit épouſé, le 8 Avril 1682, *Anne-Catherine de Broglie*, fille unique & ſeule préſomptive héritiere de *Charles*, Comte *de Broglie*, Marquis de Dormans, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Avesnes, & d'*Anne-Eliſabeth d'Aumont*. Elle mourut à Paris, le 4 Décembre 1701, âgée d'environ 38 ans, laiſſant : — 1. CLAUDE-LAMORAL-HIACINTHE, qui ſuit; — 2. Un autre fils, mort

Digitized by Google

en bas âge ; — 3. Marie-Anne, morte jeune ; — 4. Catherine-Hiacinthe, Religieuſe de l'Ordre de la Viſitation Sainte-Marie à Saint-Denis en France, où elle fit profeſſion le 28 Septembre 1706 ; — 5. Marie-Hiacinthe, morte dans le Couvent des filles du Saint-Sacrement, rue Saint-Louis au Marais à Paris, le 1 Octobre 1711, âgée de 17 ans, & inhumée dans ce Monaſtere ; — 6 & 7. Deux filles, mortes en bas-âge ; — 8. & Claire-Marie, alliée, le 22 Mars 1722, *avec Scipion-Louis-Joſeph de la Garde*, Marquis de Chambonas & d'Auberoque, Baron de Saint-Félix & des Etats de Languedoc, fait Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi en 1726, & Lieutenant de Roi dans la Province de Languedoc en 1729. Elle eſt morte à Paris de la petite vérole le 5 Novembre 1731, âgée de 33 ans. Son corps, qui fut mis en dépôt dans l'Egliſe Saint-Sulpice, ſa Paroiſſe, fut tranſporté le 1 Août 1732, avec ceux de ſes enfans, à Dormans, pour y être inhumés.

XVIII. Claude-Lamoral-Hiacinthe, Prince de Ligne & du Saint-Empire Romain, Marquis de Moy & de Dormans, né le 20 Janvier 1690, fut fait, par l'Electeur Palatin, ſon parent, au mois de Septembre 1744, Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert ; vendit, au mois d'Avril 1750, ſon Marquiſat de Dormans au Prince *de Condé*, & eſt mort à Paris le 30 Août 1755, dans ſa 73^e^ année, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Henriette-Eugenie de Bethiſy de Mezieres*, qu'il avoit épouſée le 20 Décembre 1729, née le 27 Janvier 1710, fille de feu *Eugene-Marie de Bethiſy*, Marquis de Mezieres, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand-Bailli & Gouverneur des Ville & Citadelles d'Amiens & de Corbie, & d'*Eléonore-Marie-Thereſe de Joſton d'Ogletorp*, Angloiſe de nation, laquelle, après la mort de ſon mari, ſe retira dans un Couvent, le 26 Octobre 1730. La Princeſſe de Ligne fut faite Dame du Palais de la Reine d'Eſpagne juſqu'au mois de Juillet 1740, & vit en 1774.

Seigneurs de Barbançon, depuis Princes & Ducs d'Aremberg, d'Arschot & de Croy.

X. Guillaume de Ligne, ſecond fils de Michel, Baron de Barbançon, & de *Bonne d'Abbeville*, eut en partage la Baronnie de Barbançon avec les Terres de la Buſſiere & de Gouy. Il épouſa *Adrienne de Hallewin*, fille de *Joſſe*, Seigneur de Piennes, ſouverain Bailli de Flandres, & de *Jeanne de la Trémoille-de-Dours*, ſa troiſieme femme. Il en eut : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Michel, tué devant Therouenne ; — 3. Jeanne, mariée 1°. à *Louis de Blois-Châtillon*, I. du nom, Seigneur de Trelon, fils d'*Adrien de Blois*, Seigneur de Trelon, & d'*Iſabeau de Hennin-Liétard* ; & 2°. avec *Joſſe de Stavelle*, Seigneur de Glayon & de Caumont ; — 4. Jacqueline, femme de *Jean de Lille*, Baron de Freſnes ; — 5. Catherine, mariée à *Philippe de Hennin*, Seigneur de Boſſut ; — 6. & N.... de Ligne, Chanoineſſe à Mons.

XI. Louis de Ligne, Baron de Barbançon, &c. Pair de Hainaut, fut enterré à Barbançon. Il avoit épouſé *Marie de Berghes*, fille de *Corneille*, Seigneur de *Berghes*, Chevalier de la Toiſon-d'or, & de *Marie*, alias *Madelene de Zewembergh*es. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Jeanne, femme de *Jean de Lannoy*, Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toiſon-d'or, Chambellan de l'Empereur Charles V, fils de *Philippe de Lannoy*, Seigneur de Molembais, & de *Marguerite de Bourgogne-Falais* ; — 3. Adrienne, mariée à *Charles de Barlaimont*, Baron de Lens, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, chef des Finances du Roi d'Eſpagne, Gouverneur & Capitaine général du Comté de Namur, fils de *Michel* & de *Marie Bavaut* ; — 4 & 5. Marie & Isabeau, Chanoineſſes à Mons ; — 6. N..., Abbeſſe de la Cambre, près Bruxelles ; — 7. & 8. Catherine, Abbeſſe de la Thure, & Anne de Ligne, ſeconde femme de *Gautier Vander-Gracht*, Seigneur d'Eulle.

XII. Jean de Ligne, Baron de Barbançon, Seigneur de la Buſſiere & de Gouy, Pair de Hainaut, Comte d'Aremberg, par ſa femme, créé Chevalier de la Toiſon-d'or, à Utrecht en 1546, Gouverneur des Provinces de Friſe & de Weſtfriſe,

Digitized by Google

conduiſit en France les ſecours que le Roi d'Eſpagne donna à CHARLES IX, contre les Huguenots ; retourna aux Pays-Bas joindre le Duc *d'Albe*, & ſe mit à la tête d'un corps d'armée pour conſerver la Friſe. L'Empereur MAXIMILIEN II. le créa Prince de l'Empire en 1568, en conſidération de ſes ſervices. Il prit le Château de Dam, & fut tué le 24 Mai de ladite année 1568, à la bataille de Heigerlo en Friſe. Il avoit épouſé, en 1547, *Marguerite de la Marck*, Comteſſe Souveraine d'Aremberg, fille de *Robert*, Comte *de la Marck* & de *Walpurge d'Egmond*. Après la mort de ſon mari, elle obtint l'érection de ſon Comté en *Principauté*, & ſéance aux Diétines de l'Empire, pour elle & pour ſon fils, qui, par ſon contrat de mariage, fut obligé de porter le nom & les armes *d'Aremberg*. Elle eut de ſon mariage : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. ROBERT, tige des Ducs & Princes *de Barbançon*, qui n'ont formé que trois degrés. *Voyez* le *Tome VIII* des Grands Officiers de la Couronne, *pag.* 44, & *Moréri* ; — 3. MARGUERITE, mariée à *Philippe*, Comte *de Lalain*, Baron d'Eſcornais, Gouverneur, Capitaine général & Grand-Bailli de Hainaut, mort en 1582 ; — 4. CLAUDE, morte ſans alliance ; — 5. & ANTOINETTE-GUILLELMINE DE LIGNE, femme de *Salentin*, Comte *d'Iſſembourg*, lequel abdiqua l'Electorat de Cologne en 1577, pour l'épouſer. Etant veuve, elle fut Camerara-Major de l'Infante, & vivoit en 1619, avec des enfans.

XIII. CHARLES DE LIGNE, Prince d'Aremberg & du Saint-Empire, Baron de Zewemberghes, Pair de Hainaut, Maréchal héréditaire de Hollande, Chevalier de la Toiſon-d'or, Conſeiller du Conſeil d'Etat, Amiral de la mer, chef des Finances aux Pays Bas, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc, Capitaine de 50 hommes d'armes, Duc d'Arſchot & Grand-d'Eſpagne, par ſa femme, fut admis, dès l'an 1556, par l'Empereur FERDINAND I, au Collége des Princes de l'Empire, & déſigné, dès 1587, par le Roi PHILIPPE II, pour ſuccéder au Gouvernement des Pays-Bas, en cas de mort de *Pierre-Erneſt*, Comte *de Mansfeld*, qui en étoit en poſſeſſion. Il avoit acquis la Seigneurie d'Enghien, où il mourut le 18 Juin 1616, & y fut enterré au Couvent des Capucins qu'il avoit fondé. Il avoit épouſé, le 4 Janvier 1587, *Anne de Croy*, née le 4 Janvier 1564, fille de *Philippe*, III. du nom, Sire *de Croy*, Duc d'Arſchot, Prince de Chimay, Comte de Porcean & de Beaumont, Sénéchal & Chambellan héréditaire de Brabant, Chevalier de la Toiſon-d'or, Grand-d'Eſpagne & Gouverneur de Flandres, & de *Jeanne-Henriette*, Dame *de Hallwin* & de Comines, Vicomteſſe de Nieuport, ſa premiere femme. Elle devint Ducheſſe d'Arſchot & de Croy, Princeſſe de Chimay, &c. & hérita des grands biens de ſa Maiſon, par la mort de *Charles*, Duc *de Croy* & d'Arſchot, ſon frere aîné, arrivée le 13 Janvier 1612. Elle mourut le 26 Février 1635, dans la 71^e^ année de ſon âge, ayant eu de ſon mariage : — 1. PHILIPPE-CHARLES, qui ſuit ; — 2. CHARLES, né au Château de Barbançon le 13 Novembre 1588, Prévôt de Saint-Lambert de Liége, mort à Rome en 1613 ; — 3. ANTOINE, Capucin, ſous le nom de *Frere Charles* ; — 4. ALEXANDRE, tige des Princes *de Chimay* & Comtes *de Beaumont*, qui n'ont formé que quatre degrés. *Voyez* le *Tome VIII* des Grands Officiers de la Couronne, *pag.* 43, & *Moréri*, *Tome VI*, Edition de 1759 ; — 5. SALENTIN, né à Bruxelles au mois de Décembre 1591, mort jeune, & enterré aux Jacobins de la même Ville ; — 6. EUGÉNE, Prévôt de Saint-Vandrille à Mons, & Chanoine de Saint-Lambert de Liége. Il étoit Comte de Zewemberghes en 1619 ; — 7. ERNESTINE, née à Bruxelles le 30 Octobre 1589, mariée, le 3 Novembre 1615, avec *Guillaume de Melun*, Prince d'Epinoy, Marquis de Richebourg, &c. Connétable & Sénéchal de Flandres, Grand-Bailli de Hainaut, & Chevalier de la Toiſon d'or, veuf de *Marie-Mencie de Witthem*, Marquiſe de Berg-op-zoom, & fils de *Pierre de Melun*, Prince d'Epinoy, & d'*Hippolite de Montmorency-Bours*, ſa ſeconde femme ; — 8. CLAIRE, mariée, 1°. avec *Oudart Spinola*, Comte de Brouay, mort en Italie l'an 1618 ; & 2°. en 1621, à *Octave Viſconti*, Comte de Gameleze, Chevalier de la Toiſon-d'or, Gouverneur de la ville de Como, veuf de *Deodamie*, Comteſſe *de la Somaglia*. Il mourut le 11 Juin 1632, à Bruxelles ; — 9. ALBERTINE, femme de *Herman-Philippe de Merode*, Marquis de Trelon ; —

Digitized by Google

10. Dorothée, mariée, en 1625, à *Philippe de Hornes*, II. du nom, Comte de Houtkerque, Vicomte de Furnes, Baron de Hondescote; — 11. & Caroline de Ligne, Chanoinesse de Mons, puis Religieuse à Gand.

XIV. Philippe-Charles de Ligne, né le 18 Octobre 1587, Prince d'Aremberg & du Saint-Empire, de Porcean & de Rebeque, Duc d'Arschot, Grand-d'Espagne, Chevalier de la Toison-d'or, Colonel d'un Régiment de Wallons, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conseiller d'Etat du Roi d'Espagne, Gouverneur & Capitaine général de la Province de Namur, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc, fut fait grand Fauconnier des Pays-Bas Espagnols en 1627, & mourut le 20 Septembre 1640. Il avoit épousé, 1°. en 1610, *Hippolite-Anne de Melun*, morte le 16 Février 1615, & inhumée à Kievrain, fille de *Pierre*, Prince d'Epinoy, Marquis de Richebourg, Baron d'Antoing, Sénéchal & Gouverneur de Hainaut, & d'*Hippolite de Montmorency-Bours*, sa seconde femme; 2°. en 1621, *Claire-Isabelle de Barlaimont*, Comtesse & héritiere de Lalain, morte en Août 1630, fille de *Florent*, Comte de *Barlaimont*, &c. Chevalier de la Toison-d'or, Gouverneur & Capitaine général de Namur, d'Artois & de Luxembourg, & de *Marguerite*, Comtesse *de Lalain*, Sénéchale héréditaire de Flandres; & 3°. *Marie-Cleophé de Hohenzollern*, née le 11 Juin 1599, veuve de *Jean-Jacques de Bronchorst*, Comte d'Anholt, & fille de *Charles*, II. du nom, Comte de *Hohenzollern* & de Sigmaring, & d'*Elisabeth de Culembourg*, sa seconde femme. *Marie-Cleophé* mourut le 26 Février 1685, dans la 86e année de son âge. Du premier lit vinrent: — 1. Claire-Eugénie de Ligne-Aremberg, mariée à Albert de Ligne, Duc de Croy, Prince de Chimay, son cousin, morte en 1660; — 2. Anne, Menine de l'Infante Isabelle d'Autriche, & morte sans alliance. Du second lit naquirent: — 3. Philippe-François, qui suit; — 4. Marie-Desirée, morte à 6 ans; — 5. Marguerite-Alexandrine, mariée, le 28 Avril 1649, avec *Eugène de Montmorency*, Prince de Robeque, Marquis de Morbecque, Comte d'Estaire, Vicomte d'Aire. Elle mourut le 18 Juillet 1651; — 6. Jeanne-Ernestine-Françoise, mariée, le 14 Mai 1656, avec *Alexandre-Hippolite-Balthasard*, Duc & Prince *de Bournonville*, Comte de Hennin, Baron de Caumont, &c. morte en couches le 10 Octobre 1663, & inhumée dans l'Eglise des Carmes Déchaussés de Bruxelles; — 7. Elisabeth-Claire, mariée, en 1653, avec *Maximilien-Guillaume Truchses*, Comte de Woltegg, Gouverneur d'Amberg en Baviere, & du haut Palatinat du Rhin, morte le 7 Septembre 1670; & du troisieme lit: — 8. Charles-Eugéne, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 9. & Marie-Thérese, alliée, en 1658, avec *François-Christophe*, Comte *de Furstemberg* & Mosskirken, restée veuve le 22 Septembre 1671, & morte au mois de Janvier 1705, âgée d'environ 65 ans.

XV. Philippe-François de Ligne, Prince & Duc d'Aremberg, d'Arschot & de Croy, Prince du Saint-Empire, Grand-d'Espagne, &c. Chevalier de la Toison-d'or, successivement Capitaine général de l'armée d'Espagne dans les mers des Pays-Bas, Gouverneur du Pays & Comté de Hainaut & de la ville de Valenciennes, Capitaine des Archers de la Garde Bourguignone en Flandres, des Rois Catholiques Philippe IV & Charles II, mourut le 13 Décembre 1674, âgé de 48 ans, & fut inhumé dans le Couvent des Célestins d'Evero, près de Louvain. Il avoit épousé *Madelene-Françoise Borgia-d'Arragon-Velasco*, fille de *Charles*, septieme Duc de Gandie, Grand-d'Espagne, & d'*Artemise Doria-Caretto*, des Princes *de Melphes*, dont: — François & Isabelle-Claire de Ligne-Aremberg, morts en bas-âge.

XV. Charles-Eugéne de Ligne, Prince d'Aremberg, né en 1633, fils de Philippe-Charles & de *Marie-Cleophé*, Dame *de Hohenzollern*, sa troisieme femme, d'abord Chanoine de Cologne, quitta l'état Ecclésiastique, & fut Lieutenant-Général de Hainaut, & Chevalier de la Toison-d'or en 1678. Il avoit hérité de sa mere, avec la Seigneurie de Lichtert & Rielan, ses dépendances, &c. & mourut, fort regretté, le 25 Juin 1681. Il avoit épousé *Marie-Henriette de Cusance*, dite *de Vergy*, héritiere du Comté de Champlitte, des Baronnies de Pesweis en Brabant, & de Faucogney en Franche-Comté, morte à Enghien en

Digitized by Google

1700, fille de *Charles-François de Cuſance*, Baron de Belvoir, & d'*Erneſtine de Witthem*, dont : — 1. Philippe-Charles-François, qui ſuit ; — 2. Alexandre-Joseph, né le 20 Mai 1664, tué, en donnant des marques de ſon courage, dans la premiere irruption que les Turcs firent en Autriche, le 7 Juillet 1683 ; — 3. Marie-Thérese, née le 25 Septembre 1667, morte à Bruxelles le 31 Mai 1716, dans la 49e année de ſon âge. Elle avoit épouſé, 1°. à Enghien, le 14 Mai 1683, *Otto-Henri*, Marquis *de Caretto*, Savone & Grana, Comte de Mileſime, Baron de Weiſwaſſer & Neukirchen, Gouverneur général de la Flandre Eſpagnole ; & 2°. le 10 Février 1687, *Louis-Erneſt*, Comte *d'Egmond*, & de Gavre, mort le 31 Septembre 1693, dans ſa 28e année, ſans poſtérité.

XVI. Philippe Charles-François de Ligne, Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, &c. né le 26 Mai 1663, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, Capitaine général des Gardes de l'Empereur, mort à Petri-Waradin en Hongrie, le 25 Août 1691, des bleſſures qu'il reçut à la ſanglante bataille de Salenkemen, contre les Turcs, le 19 du même mois. Il avoit épouſé, le 12 Février 1684, *Marie-Henriette de Caretto*, fille d'*Otto-Henri*, Marquis *de Caretto*, Savone & Grana, Gouverneur général de la Flandre Eſpagnole, & de *Marie-Thereſe*, née Comteſſe *d'Herbſtein*, ſa premiere femme. De ſon mariage vinrent : — Léopold-Philippe-Charles-Joseph, qui ſuit ; — & Marie-Anne, née le 31 Août 1689, mariée, le 20 Novembre 1707, avec *François-Egon de la Tour*, des Ducs *de Bouillon*, appellé *le Prince d'Auvergne*, Marquis de Berg-op-zoom, Lieutenant-Général des Provinces-Unies, dont elle reſta veuve le 26 Juillet 1710, avec une fille unique, qui a été la premiere femme de *Jean-Chriſtian de Baviere*, Comte Palatin du Rhin, Régent de Sultzbach.

XVII. Léopold-Philippe-Charles-Joseph de Ligne, Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint-Empire, & de Porcean, premier Pair de Hainaut, Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Chevalier de la Toiſon d'or, Feldt-Maréchal & Général en chef de la Cour de Vienne, né le 14 Octobre 1690, bleſſé à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, Grand Bailli du Hainaut le 29 Octobre ſuivant, Chambellan de la Clef-d'or de l'Empereur Charles VI, au mois de Février 1712 ; ſervit, en 1716, en qualité de Major-Général de ſes armées, & de Colonel d'un Régiment d'Infanterie, au Siége de Temeſwar, où il fut bleſſé au viſage, mais ſans danger. Il fit encore la campagne de Hongrie en 1717, en qualité de Maréchal-Général-Lieutenant-de-Camp ; ſervit au ſiége de Belgrade, & ſe trouva à la bataille qui fut donnée devant cette place le 16 Août de la même année, étant un des Généraux de l'aile droite de l'Infanterie Impériale. Il fut fait, au mois de Mars 1718, un de ſix Conſeillers d'Etat d'Epée honoraire, au Conſeil de Régence des Pays-Bas Autrichiens ; fut pourvu, le 13 Novembre ſuivant, du Gouvernement de la ville de Mons, dont il prêta ſerment entre les mains du Prince Eugène, & enſuite nommé Gouverneur général des Pays-Bas Autrichiens. Il eſt mort en 1753, & avoit épouſé, le 29 Mars 1711, *Marie-Françoiſe Pignatelli*, fille de *Nicolas Pignatelli*, Duc de Biſaccia, au Royaume de Naples, & de *Marie-Claire-Angélique*, née Comteſſe *d'Egmond*, dont : — 1. Charles-Marie-Raimond, qui ſuit ; — 2. un autre garçon, né à Bruxelles le 13 Septembre 1730 ; — 3. Josephe-Anne, née le 30 Avril 1719, mariée, le 7 Septembre 1735, à *Auguſte-Guillaume-George Simpert*, Prince de *Baden*, né le 14 Juin 1706, mort en 1751, ſans enfans ; — 4. & Florence, née à Bruxelles le 30 Octobre 1726, mariée, le 12 Janvier 1744, à *Jean-Charles-Joſeph*, Comte de *Merode*, Marquis de Deinſe, créé Duc, en 1743, par l'Impératrice Reine de Hongrie.

XVIII. Charles-Marie-Raimond de Ligne, Prince d'Aremberg & du Saint-Empire, Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Général-Feldt-Maréchal-Lieutenant au ſervice de l'Impératrice Reine, Gouverneur de Mons, & Chevalier de la Toiſon d'or, né le 1 Août 1721, a épouſé, le 10 Juin 1748, dans la Chapelle de l'Hôtel de Rohan à Paris, repréſenté par *Louis Bretagne de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France, *Louiſe-Marguerite de la Marck*, fille

Digitized by Google

de *Louis-Engelbert*, Comte *de la Marck*, de Schleiden, du Saint-Empire, Baron de Lumay & de Seraing, Seigneur de Kerpen & de Saffemburg, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande, au ſervice de France, Gouverneur des ville & citadelle de Cambray, pays de Cambreſis, & de *Marie-Anne-Hiacinthe de Viſdelou*, Comteſſe de Bienaſſis, ſa premiere femme, morte le 17 Octobre 1731, dont un fils, nommé : — LOUIS-PIERRE DE LIGNE, né le 5 Août 1750, & quelques Princeſſes.

Les armes : *d'or, à une bande de gueules.* Celles d'Aremberg : *de gueules, à 3 quintefeuilles d'or*, écartelé DE LA MARCK, qui eſt : *d'or, à une faſce échiquetée d'argent & de gueules de trois traits.* Celles de Barbançon : *d'argent, à trois lions de gueules, couronnés & armés d'or.*

* LIGNERAC : Ancienne Baronnie dans la Marche Limouſine, qui eſt poſſédée, depuis près de 400 ans, par la Maiſon du nom de *Robert*, qui portoit auparavant celui de *Mure*. *Robert de Mure* ſe rendit ſi célebre par ſes exploits, que ſon fils *Timard* quitta le nom de *Mure*, & prit celui de *Robert*, & d'un nom patronimique il en fit un de famille, ſous lequel ſa poſtérité a toujours été connue. *Voyez* ROBERT.

LIGNERIS (DES), en Vendômois : Ancienne Nobleſſe, dont nous avons déja parlé dans le *Tome VII*, *p.* 320 *& ſuiv.* de la premiere Edition de ce Dictionnaire.

I. FRANÇOIS DES LIGNERIS, qualifié *Chevalier* en 1389, avoit pour femme *Anne de Tournemine*, dont :

II. PIERRE DES LIGNERIS, qui eut de *Jeanne de Baudimant* : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Tacheres, lequel quitta l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem pour épouſer *Louiſe de Balue*, mere de FRANÇOISE, femme d'*Urbain de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Guillerval, dont la poſtérité ſubſiſte ; — 3. & MARIE, qui eut des enfans d'*Hugues*, Ecuyer, Seigneur *de Hamel*.

III. MICHEL DES LIGNERIS, I. du nom, Ecuyer du Duc *d'Alençon*, épouſa *Claude de Cardonne*, fille de *Jean-François*, Chambellan du Roi, & nièce de Don *Fréderic de Cardonne*, Viceroi de Naples, pour le Roi d'Eſpagne, en 1467, dont :

IV. RENÉ DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur d'Azay, Echanſon de la Reine de Navarre, qui épouſa, en 1500, *Anne de Champroux*, fille de *N... de Champroux*, Seigneur de Villequoy. Il en eut : — 1. RENÉ, Seigneur d'Azay, qui ſuivit le parti de la Religion prétendue Réformée, s'attacha au ſervice du Roi de Navarre, & fut tué à la bataille de Dreux en 1562, ſans laiſſer d'enfans d'*Antoinette Baloud-la-Bourdaiſiere*, ſa femme ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. ETIENNE, Abbé de la Prée, mort en 1567 ; — 4. ANNE, femme de *N... de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur de Puſſay ; — 5. & ANNE, femme de *Charles de Feugereſt*, Ecuyer, Seigneur de Vachereſſe.

V. JACQUES DES LIGNERIS, Chevalier, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur pour le Roi au Concile de Trente, Préſident à Mortier au Parlement de Paris en 1554, laiſſa de *Jeanne Chaligault*, Dame des Croſnes, ſa femme : — 1. CLAUDE, envoyé à Rome par HENRI II, en 1556, mort ſans alliance ; — 2. THÉODORE, qui ſuit ; — 3. & JEANNE, femme de *Claude Dupuy*, Baron de Bellefaye, & Seigneur du Coudray en Berri.

VI. THÉODORE DES LIGNERIS, batiſé dans l'Egliſe de Chauvigny le 18 Avril 1553, Seigneur de Bailly, Chauvigny, Beauvais, Auman, Morancez, la Mothe & Fontaines, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa, le 14 Février 1577, *Françoiſe de Billy*, Dame de Courville, fille de *Louis*, Baron de Courville. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, mort ſans alliance, à 20 ans ; — 2. LOUIS, Seigneur de Courville, marié à *Anne de Fromentieres*, fille de *Joachim*, Seigneur de Montigny en Dunois, & de *N... de Courcillon*. Il en eut un garçon, mort jeune, & deux filles, ſçavoir : — RENÉE DES LIGNERIS,

Digitized by Google

épouſe de *Charles de Frefnoy*; — & ANNE, femme de *N... Duteil*, Baron de Samois; — 3. JACQUES, Seigneur de Fontaines, Amiſne & Courville en partie marié, en *1616*, à *Lucrèce de Fromentieres*, ſœur de ladite *Anne*. Elle fut mere d'un fils, Seigneur de Beauvais, mort ſans alliance, & de MARIE DES LIGNERIS, femme de *Charles Thoreau*, Baron de Monticard, dont des enfans; — 4. ALBERT, qui ſuit; — 5. GEOFFROY, Chevalier de Malte; — 6. JEANNE, mariée à *François de Fontenay*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de la Frenay au Perche; — 7. MARIE, femme de *Lancelot de Kaerbout*, alias *Carbout*, Ecuyer, Seigneur de Gemaſſe au Maine, dont poſtérité; — 8. & FRANÇOISE DES LIGNERIS, morte au Château de Sours en *1615*, ſans enfans de *Nicolas Dangeul* Chevalier, Seigneur dudit Sours.

VII. ALBERT DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Foreſt, Saint-Hilaire, Deſnoyers & de Beauvais, où il mourut le 13 Janvier *1652*, fut transféré le lendemain dans l'Egliſe de Fontaine-la-Guion. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Germain Naſſe*, Notaire royal à Châteauneuf, en Thimerais, le dernier Mai *1631*, *Geneviève de Lorent*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Douceré, dont: — 1. FRANÇOIS, mort ſans alliance à 24 ans; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. & ANGÉLIQUE, femme de *René d'Ecauville*, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles, dont la poſtérité ſubſiſte.

VIII. LOUIS DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur de Beauvais, Paroiſſe de Champroux, Saint-Jean-de-la-Foreſt, Fontaine-la-Guion, &c. né le 6 Janvier *1636*, épouſa, par contrat paſſé devant *Bourgeois*, Notaire à la Ferté-Arnaud, le 22 Février *1667*, *Louiſe de Gravel*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Arpentigny, & de *Madelene de Coutances*. Il en a eu: — 1. PHILIPPE, né le 18 Novembre *1667*, Chanoine de Chartres & Archidiacre de Blois dans ladite Egliſe, mort en Juillet *1751*; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, né le 15 Mars *1670*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Foreſt, ancien Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort en *1744*, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite Garnier-de Saint-Ville*, qu'il avoit épouſée le 15 Octobre *1720*; — 3. & JEAN-BATISTE, qui ſuit.

IX. JEAN-BATISTE DES LIGNERIS, né le 16 Juin *1674*, Chevalier, Seigneur de Beauvais & Fontaine-la-Guion, épouſa, par contrat paſſé devant *Gabriel Chantier*, Notaire à Chartres, le 2 Avril *1707*, *Marie-Anne Beurier*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Hauville, & de *Barbe Cottereau*, Dame de Chevillon, dont: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARIE-BARBE, née le 15 Août *1710*, mariée, par contrat paſſé devant *Evrard*, Notaire à Chartres, le 30 Juillet *1737*, avec *Pierre-René de Thieſlin*, Chevalier, Seigneur de Loriere & Bois-Guinault au Maine, pere de — *Marie-Anne de Thieſlin-de-Bois-Guinault*, femme, le 11 Janvier *1754*, de *François-Victor de Feugereſt*, Comte de Feugereſt, près Belleme au Perche, Seigneur de la Chapelle-Souet, Saint-Martin-du-Doigt, & Côme-la-Couture, dont des enfans; — 3. MARIE-ANNE-THÉRESE, née le 7 Mai *1712*, élevée à Saint-Cyr, non mariée; — 4. & CATHERINE-THÉRESE, née le 16 Janvier *1718*, Religieuſe aux Carmelites de Chartres, dont elle étoit Prieure en *1759*.

X. LOUIS-FRANÇOIS DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur de Beauvais & Fontaine-la-Guion, né le 4 Septembre *1715*, a épouſé, par contrat paſſé devant *Evrard*, Notaire à Chartres, le 19 Février *1740*, *Marie-Françoiſe d'Avignon*, fille de *Claude*, Procureur du Roi & Maire de Chartres. De ce mariage ſont iſſus: — JEAN-BATISTE-CLAUDE, qui ſuit; — & MARIE-FRANÇOISE-THÉRESE DES LIGNERIS, née le 26 Mars *1741*, alliée, par contrat paſſé devant *Marie*, Notaire à Chartres, le 5 Mars *1759*, avec *René-Céſar de Courtarvel*, Chevalier, Seigneur de la Cour-de-Souday au Maine, ancien Lieutenant de la Marine, Infanterie, né le 25 Avril *1728*, fils puiné de *Céſar*, dit *le Marquis de Saint-Remy*, Chevalier, Seigneur de Lierville, Verde, Bourſay en Dunois, mort le 18 Septembre *1757*, & de *Marie-Jeanne de Prunelé-Saint-Germain*, morte le 28 Mai *1733*, dont des enfans.

XI. JEAN-BATISTE-CLAUDE DES LIGNERIS, Chevalier, né le 24 Décembre *1743*,

Digitized by Google

a été Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie. On ignore s'il eſt marié, faute de *Mémoire*.

Les armes : *de gueules, freté d'argent au franc quartier d'or, chargé d'un lion de ſable, au lambel de trois pendans d'azur.*

* LIGNERY ou LIGNERIS. Les Terres & Seigneuries de *Bouricourt*, *Beaulevrier*, *Suilly*, *Hincourt*, *Fromericourt*, *Saint-Quentin*, *Hemecourt*, &c. furent unies en un ſeul corps de Terre ſous le nom de LIGNERY, & érigées en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1687, en faveur & en conſidération de *Joſeph d'Eſpinay-Saint-Luc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui eut une cuiſſe emportée d'un boulet de canon, à la bataille de Nerwinde, le 29 Juillet 1693, commandant les troupes de la Maiſon de Sa Majeſté. *Voyez* ESPINAY-SAINT-LUC.

LIGNIERES : Famille noble, dont étoit

ANTOINE DE LIGNIERES, Seigneur de Falloiſe, demeurant à Olly, Election de Soiſſons. Il produiſit, avec les Sieurs DE LIGNIERES, demeurant à Flavy-Martel, des titres de quatre degrés, depuis l'an 1551. Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de gueules.* Nobiliaire de Picardie, *pag.* 299.

LIGNIVILLE : Cette Maiſon eſt une des quatre de la grande Chevalerie de Lorraine, d'où elle eſt originaire. Le Duc CHARLES IV, en confirmant les priviléges de la Nobleſſe, accordés par ſes prédéceſſeurs, diſtingue, comme ils l'avoient fait, ces quatre Maiſons dans l'ordre ſuivant, DU CHATELET, LIGNIVILLE, HARAUCOURT & LENONCOURT. Il falloit être iſſu d'une de ces quatre races, par les femmes, pour avoir entrée dans les Aſſiſes ou Etats de la Lorraine ; & le droit de Pairie primitive leur a toujours été conſervé.

La Maiſon de LIGNIVILLE a porté, juſques vers la fin du XIII^e^ ſiécle, le nom de *Roziéres*, tems où *Ferri*, Duc *de Lorraine*, fit l'acquiſition de la ville & des ſalines de *Roziéres*, des différentes branches de cette Maiſon ; & ce fut alors qu'elle quitta le nom de *Roziéres*, pour prendre celui de LIGNIVILLE, nom de la principale Terre dont elle jouiſſoit.

Les auteurs ſont partagés ſur ſon origine : les uns la font deſcendre d'*Olderic*, frere de *Gerard d'Alſace*, premier Duc héréditaire de Lorraine ; d'autres prétendent qu'elle eſt iſſue des anciens Comtes *de Metz*, & par conſéquent encore de la Maiſon de *Lorraine*. Ceux auſſi qui ont écrit ſur celle de *Caſtres*, branche de la Maiſon de *Lorraine*, n'ont pu en donner la filiation qu'en rappellant *Alberic de Roziéres*, un des chefs de la Maiſon de LIGNIVILLE. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt très-ancienne. Dès le XI^e^ ſiécle, on voit ceux de ce nom figurer avec éclat, participant à ce que les Souverains faiſoient de plus eſſentiel, ſe rendant pleige & caution pour eux, étantchoiſis pour arbitres des différends qu'ils avoient avec leurs voiſins ; contribuant à la fondation de pluſieurs Abbayes, & prenant la qualité de *Chevalier*, dès l'origine de la Chevalerie.

Depuis cette époque juſqu'à ce jour, on a vu cette Maiſon conſtamment remplir les premieres charges à la Cour de Lorraine, en avoir de diſtinguées dans celles de France & d'Autriche, & occuper des grades ſupérieurs dans les armées des unes & des autres. On ne lit aucun acte des aſſiſes & aſſemblées des Etats de Lorraine, qu'on n'y trouve le nom de LIGNIVILLE, & peu de délibérations du Conſeil d'Etat des Ducs où ils n'ayent aſſiſté, comme Miniſtres ou Conſeillers d'Etat.

I. Le premier de cette Maiſon dont les faſtes publics, parvenus à la connoiſſance de l'auteur, faſſent mention, eſt THÉODORIC DE ROZIERES, Seigneur de la ville de ce nom, né vers le milieu du XI^e^ ſiécle, qui comparut, en 1172, avec ſes enfans,

Digitized by Google

à la donation que *Mathieu*, I. du nom, Duc *de Lorraine*, fit à l'Abbaye de Clairlieu, près Nancy. Cette donation eſt encore ſignée par RODOLPHE & GÉRARD DE ROZIERES, ainſi que par leurs enfans THÉODORIC & AUBRY. Cet AUBRY DE ROZIERES eſt auſſi connu par le traité d'alliance que *Conrard*, Seigneur *de Riſte*, ou *Réthel*, fit en 1208, avec *Mathieu*, premier Duc *de Lorraine*, contre *Thibault*, Comte *de Bar*. Il y eſt choiſi, avec un autre Seigneur, pour arbitre du fief que le Seigneur *de Riſte*, ou de *Riche*, devoit donner au Duc *Mathieu*. THÉODORIC DE ROZIERES, du conſentement de ſa femme & de ſes enfans, ALBERT & WAUTHIER, donna, à l'Abbaye de Clairlieu, la dîme d'Ancerville (*de Ancerriis*) de l'aveu de *Gilbert*, duquel il la tenoit en fief. Ses neveux, ULRIC, VIART & MATHIEU DE ROZIERES, furent témoins de cette donation. Selon toute apparence, ils étoient fils d'ALBERT DE ROZIERES, frere dudit THÉODORIC, comme l'inſinue la confirmation des dons faits au Monaſtere de Clairlieu, par *Pierre*, Evêque de Toul en 1176.

II. BRUN, ou BRUNO DE ROZIERES, Seigneur de cette ville & de Lanfrocourt, fils, ou peut être frere de THÉODORIC, ci-deſſus mentionné, dota, en 1194, l'Abbaye de Beaupré, Ordre de Cîteaux, près Lunéville : *Notum ſit quod ego Bruno, Dominus de Roteriis, Lanfricourt*, &c. BRUN avoit un frere nommé FRIDERIC, qui alors étoit Doyen de la Cathédrale de Toul. On le trouve dénommé avec BRUN ſon frere, dans la confirmation que donna *Pierre*, Evêque de Toul, pour la fondation de ladite Abbaye. On ignore le nom de la femme de BRUN; mais on ſçait qu'il eut pour fils :

III. ALBERIC DE ROZIERES, Chevalier, Seigneur de cette ville & de Lanfrocourt, qui ratifia, en 1194, la donation que ſon pere avoit faite à l'Abbaye de Beaupré. En 1218, il ſe rendit caution pour *Fréderic*, I. du nom, Duc *de Lorraine*, vis-à-vis *Thibault*, Comte *de Bar*, & cela conjointement avec *Odon*, Duc *de Bourgogne*, & *Simon de Joinville*. Il épouſa Dame *Sophie*, & en eut : — 1. GEOFFROI, qui continua la branche ; — 2. WAULTHIER, dit *de Caſtres*, qui en fit une collatérale dont nous allons parler ; — 3. & CLÉMENCE, femme de *Robert de Neuviller*.

IV. WAULTHIER DE ROZIERES, Chevalier, ſecond fils d'ALBERIC, ajouta à ſon nom celui de *Caſtres*, ſoit parce qu'il prétendoit être de cette Maiſon, ſoit parce qu'il étoit Seigneur voué de Caſtres & de Derbiczheim. Il eſt rappellé dans l'échange que fit VAULTRIN, ſon ſecond fils, de ce qu'il poſſédoit dans la ville de Rozieres, avec *Ferri*, Duc *de Lorraine*, pour ce dont jouiſſoit ce Prince dans les bans & finages de Séchamps & de Bouxieres-ſous-Amance. On ignore le nom de ſa femme; mais on ſçait qu'il eut pour enfans : — BRUN, qui ſuit ; — & VAULTRIN, connu par l'échange qu'il fit, en 1294, avec *Ferri*, Duc *de Lorraine*, de ce qu'il poſſédoit dans la ville & ſalines de Rozieres, contre ce que ce Duc avoit à Séchamps & à Bouxieres.

V. BRUN DE ROZIERES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Bure & de Perney, Seigneur voué de Caſtres & de Derbiczheim, épouſa *Marguerite d'Eſſey*, qui, conjointement avec lui, reconnut, en 1259, qu'il étoit homme-lige à *Thibault*, Comte *de Bar*, ce qu'avoit déja reconnu GEOFFROI, ſon fils, la même année. Il eut de ſon mariage : — 1. GEOFFROI, qui ſuit ; — 2. SIMONIN, marié à *Iſabelle de Lorraine*, fille d'*Eudon*, Comte *de Toul*, arriere-petit-fils de *Mathieu*, Duc *de Lorraine*. En 1284, il vendit, de concert avec ſon épouſe, au Duc *Ferri*, tout ce qu'ils avoient à Mirecourt. Par un autre acte de 1299, il remit entre les mains du Duc, tout ce qui lui appartenoit dans le four de Rozieres, moyennant 70 livres toulois, que *Ferri* lui avoit prêtées. En 1295, il avoit donné ſa déclaration au même Duc, par laquelle il reconnoît lui devoir, comme à ſon Seigneur, tout ce qu'il pourra juſtement lui demander ; & que ſi lui-même étoit dans le cas de former quelques demandes, il ne pourroit gager, ni le Duc, ni ſes gens, à moins qu'on ne lui refuſât juſtice ; — 3. & ADÉLARDE, femme de *Huſſon de Lorraine*.

VI. GEOFFROI DE ROZIERES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Bure & de Perney, Seigneur voué de Caſtres & de Derbiczheim, vendit, avec ſa mere, en

Digitized by Google

1271, le quart de la Seigneurie de Perney-ſur-Meuſe, & la moitié de celle de Bure à *Villaume Mau*, petit Bailli du Comte de Bar; & auſſi, la même année, la vouerie de Caſtres & de Derbiczheim, à *Jean de Wanesperg*. Il avoit donné, en 1259, ſes Lettres, par leſquelles il reconnoiſſoit que ſon pere étoit homme-lige à *Thibault*, Comte *de Bar*. Il avoit épouſé Dame *Agnès*, qui, veuve de lui, échangea, en 1296, avec le Duc *Ferri*, ce qu'elle poſſédoit aux ville & ſalines de Rozieres, ſous la condition que le Duc acquitteroit ce qui étoit dû à *André de Parroye*, & à *Huard de Bauffremont*, ſur cette part des ſalines. Il eut de ſon mariage avec Dame *Agnès* : — RICHARD, qui ſuit; — & BRUN, dit *le petit-Brun*, qui ſe maria, & eut des enfans morts ſans poſtérité. Il avoit échangé, conjointement avec eux, ce qu'il poſſédoit en la ville de Charmes, avec *Didier de Monſternel*, & ils eurent, pour héritier de ce qu'ils poſſédoient dans la ville de Rozieres, OLRY DE ROZIERES, leur couſin, lequel échangea ladite ſucceſſion avec le Duc *Jean de Lorraine*, pour le Château & dépendances de la Neuve-Wansberg.

VII. RICHARD DE ROZIERES, Chevalier, Seigneur de ladite ville, dénommé dans l'acte de vente que fit ſa mere au Duc *Ferri*, de ce qu'elle avoit à Rozieres, ce qu'il ratifia, vendit lui-même à ce Duc ce qui lui appartenoit aux ſalines du même lieu, en 1301, & mourut ſans poſtérité.

IV. GEOFFROI DE ROZIERES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Rozieres, Lanfrocourt, fils aîné d'ALBERIC, fut rappellé dans les foi & hommage que *Miles de Vendieres* rendit au Duc *Ferri de Lorraine*, pour certains biens qui relevoient de GEOFFROI: l'acte eſt de 1263. Le même Duc, en 1268, le donna pour caution de ſon engagement à *Henri*, fils aîné du Duc *de Luxembourg*. Ce GEOFFROI DE ROZIERES remit au Duc *Ferri* la moitié qui lui appartenoit dans les ſalines de Rozieres, pour l'aſſurance d'une ſomme de 200 livres qu'il lui devoit. Il eut d'*Adeline*, ſon épouſe, qui ſe remaria à *Liébault de Bauffremont* : — JEAN, qui ſuit; — & FERRI, qui, l'an 1294, échangea ce qu'il avoit à Rozieres, contre ce que le Duc avoit à Lenoncourt. Il vendit auſſi, en 1311, la moitié de Parguey-ſur Meuſe, à *Edouard*, Comte *de Bar*.

V. JEAN DE ROZIERES, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dit DE LIGNIVILLE, échangea, au mois de Janvier 1291, du conſentement d'*Adeline*, ſa mere, & de *Liébault de Bauffremont*, ſon beau-pere, ce qu'il poſſédoit en la ville & au ban de Rozieres, tant en forterelle qu'en ſalines, terres, juſtice, &c. avec *Ferri*, Duc *de Lorraine*, contre ce qui appartenoit à ce Prince, à Dom-Jullien ſous-Montfort, & à Girovilliers, & ce qui lui étoit dû ſur la ville de Vitel, par *Richard* & *Hugues de Dampierre*, Chevaliers. Etant à la ſuite du Duc *Ferri*, en 1289, il fut envoyé priſonnier à Metz, avec pluſieurs autres Seigneurs, par *Burchard*, Evêque de cette ville, qui étoit en guerre avec le Duc; mais il ſe fit une tréve entr'eux la même année. JEAN DE ROZIERES épouſa *Nicole de Noviant*, dont : — 1. LIÉBAULT, qui ſuit; — 2. ALIX, Abbeſſe de Pouſſay; — 3. & ADELINE, Abbeſſe du même Chapitre, après ſa ſœur.

VI. LIÉBAULT DE ROZIERES, Chevalier, Seigneur de Ligniville, de Vitel, de Dom-Jullien, &c. fut donné en ôtage en 1315, avec trois autres Chevaliers, par *Ferri*, Duc *de Lorraine*, au Comte *de Bar*. Il fut élu arbitre avec *Jean*, Sire *de Bayon*, par le même Duc, & *Henri de Blamont*, au ſujet d'un différend qu'ils avoient entr'eux, pour le Château de Megnieres, & ſes appartenances. LIÉBAULT DE ROZIERES condamna le Comte *de Blamont* à faire hommage de ce Château au Duc. Il épouſa *Iſabeau d'Eſtrepy*, Dame de Domjeux, & en eut : — 1. GEOFFROI, qui ſuit; — 2. LIÉBAULT, mort ſans poſtérité; — 3. PERRIN, qui, le 1 Août 1332, engagea à perpétuité 400 livres ſur la Terre de Freſne. Il eut d'*Iſabeau de Polwiller* : — GUILLAUME DE ROZIERES, élu Abbé de Saint-Epvre de Toul en 1328; — 4. JEAN, Chevalier, Bailli du Duché de Lorraine, qui s'empara, par ordre du Duc *Jean de Lorraine*, de la forteresse de Warneſberg, ſur *Jean de Maingin*. En 1340, il fut donné pour ôtage à l'Evêque de Metz, par *Raoul*, Duc *de Lorraine*. Le même Duc & l'Evêque de Toul le nommerent, en 1342, pour juger définitivement des différends qu'ils pourroient avoir. Il fut té-

Digitized by Google

moin, en 1347, des repriſes que *Marie de Blois*, Ducheſſe & Régente de Lorraine, fit de l'Evêque de Metz, pour les fiefs que les Ducs de Lorraine, prédéceſſeurs de *Jean*, tenoient de cet Evêché, & acquit, en 1343, une partie des biens que *Burnick de Riſte* avoit à Lunéville. Il les revendit la même année à *Geoffroi de Nancy*, lequel les rétrocéda à *Raoul*, Duc *de Lorraine*, en 1344, annonçant dans l'acte qu'il les avoit achetés de JEAN DE ROZIERES, qui fit, avec *Catherine de Neufchâtel*, ſon épouſe, pluſieurs acquiſitions; il en eut : — OLRY DE ROZIERES, mort ſans poſtérité; — & CATHERINE, mariée à *Colignon*, Seigneur *de Ludres* & Bailli de Nancy; — 5. AGNÈS, femme de *Liébault du Châtelet*; — 6. & ISABELLE, mariée à *Liébault*, voué *d'Epinal*.

VII. GEOFFROI DE ROZIERES, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Ligniville, Tantonville, Vitel, Dom-Jullien & Girovilliers, partagea les biens de ſon pere avec *Iſabeau d'Eſtrepy*, ſa mere, PERRIN & JEAN ſes freres, le Mercredi après la Fête Saint-André, en 1327, ſous les ſceaux de noble homme Meſſire *Henri de Deulli* & de *Guillaume*, Prieur de Deulli, en préſence de *Vaulthier*, Sire de *Bauffremont*, & fit une donation le jour de Saint-André, en 1341, à ISABELLE ſa ſœur, femme de *Liébault*, voué *d'Epinal*. Il avoit épouſé, par contrat du Mardi avant l'Aſſomption 1337, *Marguerite de Hans*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Hans* en Champagne, & d'*Alix des Armoiſes*; petite-fille de *Jacques de Hans*, & d'*Agnès de Novian*, & arriere-petite-fille de *Henri de Hans* & de *Marguerite de Vaudemont*, Dame de Tantonville, ſœur de *Henri* I, Comte *de Vaudemont*, tous les deux enfans du Comte *Hugues* & de *Marguerite de Bar*. De ce mariage vint pour fils unique :

VIII. JEAN DE ROZIERES, II du nom, Chevalier, Seigneur de Tantonville & Ligniville, dont il prit le nom, & que ſes ſucceſſeurs ont conſervé. C'eſt ce qui paroît par un contrat d'obligation de l'an 1372, portant la ſomme de 55 petits florins, pour un cheval qu'il vendit à *Philippe de Freſnel*. Il partagea, le 27 Mars 1377, avec *Henri*, *Jacquemin* & *Simonin*, Seigneurs *de Hans* en Champagne, ſes couſins-germains, enfans de *Henri*, Seigneur *de Hans*, & de *Béatrix de Scarbruch*, les biens de *Jacques de Hans* & d'*Alix des Armoiſes*, leurs ayeul & ayeule. Il avoit cédé, par contrat du 1 Juin 1371, tout ce qui lui étoit échu dans la ſucceſſion de *Ferri de Parroye*, ſon beau-pere, à *Jean* & à *André de Parroye*, ſes beaux freres, moyennant une donation de 1000 petits florins d'or, à prendre ſur les villes de Dienne & de Génicourt, près de Verdun, & par acte du 27 Février 1378, conjointement avec *Jeannette de Parroye*, ſa femme, & *Marguerite de Hans*, ſa mere, alors veuve, il engagea à *Henri d'Ogeviller*, une ſomme de 28 petits florins vieux, qui leur étoit due par chacun an, par *Ferri* & *Louis de Linange*. Il donna, le 16 Février 1397, ſon dénombrement à *Ferri de Lorraine*, Comte de Vaudemont, pour la Terre de Tantonville & autres, qui relevoient de ſon Comté, & avec ſa femme, il acquit de *Ferri de Friſon*, en 1386, ſous condition de rachat, les deux tiers de la Terre de Clayret, que *Ferri de Friſon* retira en 1396, & la revendit à *Ferri de Lorraine*, Comte de Vaudemont. Il eut de ſon mariage : — 1. FERRI, qui ſuit; — 2. WILLAUME, Chevalier de Rhodes; — 3. GEOFFROI, Seigneur de Vitel, mort en 1445. Il avoit épouſé *Alix de Puligny*, dont : — (a) ANTOINE, mort jeune; — (b) & ISABELLE, Dame de Vitel, mariée, 1°. à *Thierri*, III. du nom, Seigneur *de Lenoncourt*; & 2°. à *Nicolas de Baudoncourt*; — 4. GUILLAUME, qui partagea la Seigneurie de Ligniville en 1437, avec ISABELLE ſa niéce, & *Nicolas de Baudoncourt*, Seigneur de Prangey, ſon époux. Il épouſa, 1°. *Agnès de Joinville*, fille d'*André*, Seigneur de Saint-Bonnet; & 2°. *Claude d'Eſſey*, fille de *Nicolas* & de *Jeannette de Parroye*. Il eut du premier lit : — (a) JEAN DE LIGNIVILLE, dit *de Bourlemont*, marié à *Poincette d'Aulbe*, dont : — ANDRÉ DE LIGNIVILLE, Prieur de Saint-Nicolas; — (b) & JEANNE, femme, en 1445, de *Georges*, Seigneur *de Houlach*; — 5. CATHERINE, mariée à *Guy de Demangeville*, Chevalier; — 6. & MARGUERITE, alliée, en 1408, à *Jean*, Seigneur *de Falleran*, Chevalier.

IX. FERRI DE LIGNIVILLE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tantonville, de Tumejus, & Souverain de Puzuel & de Gozaincourt, qu'il acheta, en 1429,

Digitized by Google

de *Jean*, Comte *de Salm*, & de *Jeanne de Joinville*, ſon épouſe, remit, le 14 Février 1403, conjointement avec ſa mere, & GEOFFROI, ſon frere, le droit de main-morte que les habitans de Ligniville lui devoient. Il donna ſon dénombrement à *Antoine*, Comte *de Vaudemont*, en 1430, & fonda, avec ſa femme, le 18 Avril 1435, une Chapelle à Puligny, ſous l'invocation de Saint-Nicolas. En 1420, il s'étoit engagé, vis-à-vis le Cardinal Duc *de Bar*, pour le Duc *Charles de Lorraine*, comme garant d'un traité que ces deux Princes avoient paſſé, fut témoin, en 1426, du ſerment que l'Abbé de Saint-Martin de Metz fit au Duc *Charles*, & ſe rendit, en 1436, caution près du Duc *de Bourgogne*, des engagemens que le Duc *René* avoit contractés avec lui. Il avoit épouſé *Comteſſe de Graux*, Dame de Tumejus & de Bulligny, fille de *Jean*, Chevalier. Cette Dame partagea les biens de *Thierri de Graux*, Chevalier, & de *Jeanne*, fille de *Guy de Saint-Balmont*, ſa femme, ſes ayeul & ayeule paternels, le 20 Mai 1416, avec *Jean de Monthureux*, Ecuyer, & *Marie*, ſa femme. FERRI DE LIGNIVILLE échangea, la même année, tout ce qu'il avoit à Saint-Balmont, Centrey & Bulligny, & eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GEOFFROI, mentionné en 1442 ; — 3. CLAUDE, Seigneur de Parey, qui tranſigea, en 1457, avec *Jean de Wiſſe*, neveu du premier mari de ſa femme, *Hildegarde de Jauny*, veuve d'*Arnoul de Wiſſe*, Seigneur de Gerbeviller, ainſi qu'il paroît par une Sentence arbitrale de 1460 ; — 4. GERARD, Seigneur de Tumejus, Bailli de Voſges en 1473, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, inſtitué par le Duc *René*, Roi de Sicile, Gouverneur du Duché de Lorraine. Il fit ſes repriſes pour ce qui appartenoit à *Comteſſe de Graux*, ſa mere, au Duché de Bar, fut témoin du ſerment ſolemnel que fit le Duc *René* en l'Egliſe de Saint-Dié, & combattit à côté de lui, dans la bataille qu'il donna au Duc *de Bourgogne*, ſous Nancy ; — 5. THIERRI, Prieur de Chatenois ; — 6. DIDIER, mort ſans alliance ; — 7. & MARGUERITE, mariée 1°. à *Perrin de Joinville* ; & 2°. à *Jacques d'Aulbe*.

X. JEAN DE LIGNIVILLE, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Tantonville, &c. Conſeiller d'Etat, & Chambellan d'*Yolande d'Anjou*, & de *René*, ſon fils, Duc *de Lorraine*, partagea, le 30 Juin 1446, avec GEOFFROI, CLAUDE & GERARD, ſes freres. Il avoit été compris, en 1440, dans le traité de paix que le Roi RENÉ, Duc de Lorraine, fit avec *Antoine*, Comte *de Vaudemont*, &, en 1441, il avoit comparu dans la confédération que fit la Nobleſſe de Lorraine, pour défendre le pays pendant l'abſence du Roi Duc. Il fut témoin, en 1461, à la priſe de poſſeſſion de l'Evêché de Toul par *Fréderic de Clairfautaines*, au nom d'*Antoine de Neufchâtel* ; & en 1473, il fut préſent à la ceſſion d'*Yolande d'Anjou*, de tous ſes droits ſur la Lorraine, au Duc *René*, ſon fils. JEAN DE LIGNIVILLE épouſa 1°. *Marguerite Bayer*, fille de *Henri Bayer*, Seigneur de Boppart, Gouverneur de Rembeviller ; 2°. *Odette de Thuillieres*, veuve de *Jacques de Salm-de-Blamont*, & fille de *Jean de Thuillieres*, & de *Guillemette de Montjoye* ; & 3°. *Marguerite de Puligny*. Du premier lit vinrent : — 1. FERRI, qui ſuit ; — 2. HENRI, Conſeiller d'Etat, Chambellan du Duc *René*, en 1480, Bailli de Voſges après la mort de GERARD DE LIGNIVILLE, ſon oncle. Il fut mis en poſſeſſion, en 1485, par le Duc *René*, de la Terre de Ligniville & de ſes dépendances, paſſée dans la Maiſon de *Baudoncourt*, par ISABELLE DE LIGNIVILLE, épouſe de *Nicolas de Baudoncourt*, laquelle avoit été confiſquée ſur lui à défaut d'hommage, & parce qu'il avoit ſuivi le parti du Duc *de Bourgogne*. Il combattit ſouvent & toujours heureuſement, lorſqu'il reconquit ſon Duché. Il ſe rendit pleige, en 1482, pour *Bidot*, Pannetier du Duc, dans ſon fameux duel contre *Roquelaure*, ordonné par les Juges, où devoit aſſiſter le Duc avec ſa Cour. Il épouſa, en 1478, *Marguerite de Wiſſe*, fille de *Jean*, Seigneur de Gerbeviller, Conſeiller & Chambellan du Duc *René*, Bailli d'Allemagne & de Nancy, & de *Catherine de Lenoncourt*. Il eut de ce mariage : — (a) JEAN, Seigneur DE LIGNIVILLE, de Bazemont & de Gerbeviller en partie, Romont, Frainbois & Waimbois. Il fit, en 1557, donation à l'Abbaye de Beaupré, de la part & portion qu'il avoit alors, & pouvoit avoir à l'avenir aux acquêts d'eau ſur, & par la riviere de Meurte, ban deſdits Frainbois & Waimbois ; fonda, en 1561, avec ſa femme,

Digitized by Google

Anne de Nauroy, veuve de *Jean de Baudoche*, fille d'*Antoine de Nauroy*, Seigneur de Port-sur-Seille, & de *Claude de Serrieres*, de laquelle il n'eut point d'enfans, la Chapelle de Saint-Barthelemi à Gerbeviller; — (b) Louis, mort garçon; — (c) Ferri, décédé ſans alliance; — (d) Claude, mort de même; — (e) Claudine ou Claude, Abbeſſe de Pouſſay; — (f) Marguerite, mariée à *Saladin d'Anglure*; — (g) & Eve, mariée 1°. en 1518, à *Gaſpard d'Hauſſonville*, Gouverneur du Comté de Blamont; & 2°. à *Jean de Ludres*, Seigneur de Richardménil. Elle eut du premier lit: — *Anne d'Hauſſonville*, mariée à *Georges de Nettancourt-de-Vaubecourt*, Seigneur de Chatillon.

Odette de Thuillieres, veuve de *Jacques de Salm-de-Blamont*, fille de *Jean de Thuillieres*, & de *Guillemette de Monſoye*, & ſeconde femme de Jean de Ligniville, III. du nom, fit donation, le 25 Août 1470, conjointement avec *Thibault de Salm-de-Blamont*, qu'elle eut de ſon premier mari, à Ferri de Ligniville, ſon beau-fils, & à *Iſabeau de Salm-de-Blamont*, ſa femme, de 100 florins d'or de rente annuelle, au rachat de 1000 florins d'or, laquelle rente lui avoit été promiſe, en faveur de ſon premier mariage avec *Jacques de Blamont*, par *Didier de Thuillieres*, Chevalier, Seigneur de Montjoye, & *Guillaume de Thuillieres*, Ecuyer, Seigneur de Hardemont, ſes freres. De ce ſecond mariage vinrent: — 3. Eve de Ligniville, mariée à *Guyart de Saulx*, Chevalier, Seigneur d'Arc-ſur-Thil, dont elle étoit veuve en 1440; — 5. & Marguerite, Abbeſſe de Remiremont. Jean de Ligniville, III. du nom, n'eut point d'enfans de ſa troiſieme femme, *Marguerite de Paligny*, qui vécut avec lui juſqu'en 1482, qu'elle fit une donation entrevifs, le 26 Octobre de cette année, à Henri de Ligniville, Bailli de Voſges, fils du premier lit de ſon mari, & à *Marguerite de Wiſſe de Gerbeviller*, ſa femme, de la moitié de l'étang de Morey-Maiſon.

XI. Ferri de Ligniville, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Tantonville, de Tumejus, &c. partagea les biens de ſa mere avec Henri de Ligniville, ſon frere, le 3 Août 1481, & tranſigea avec lui, le 23 Novembre ſuivant, ſur les différends qu'ils avoient au ſujet de la ſucceſſion de leur pere, en préſence de *Philippe de Freſnel* & de *Ferri de Savigny*. Il prêta 2000 livres à *René*, II. du nom, Duc de *Lorraine*, au moyen de quoi ce Prince lui accorda certaines rentes à toucher ſur les Prévôtés de Dompaire & de Rémencourt, par Patentes du 26 Octobre 1483. Il rendit ſes foi & hommage au même Duc, pour ſes Terres de Tantonville & autres, le 15 Décembre 1504; & avoit paſſé tranſaction le 23 Mai 1493, par laquelle il aſſigna à *Thibault de Juſſey*, Chevalier, & à Dame *Alix Bayer de Boppart*, ſa femme, ainſi qu'à *Otry Bayer de Boppart*, ſon frere, enfans d'*Henri Bayer de Boppart*, & de *Marguerite de Serrieres*, une rente de quatre vieux florins de Florence qu'il leur devoit ſur la Seigneurie de Vitel, à cauſe d'*Iſabelle de Salm-de-Blamont*, ſa femme, fille de *Jacques de Salm-de-Blamont*, & d'*Odette de Thuillieres*. Conjointement avec Henri de Ligniville, ſon frere, il emporta d'eſcalade, à la tête des troupes qu'il commandoit, la forteresſe de Bayon, occupée par le Duc *de Bourgogne*, ce qui rallia beaucoup de Seigneurs du pays, & rétablit les affaires du Duc en 1476. Il ſe jetta enſuite dans la ville de Nancy, aſſiégée par le Duc de *Bourgogne*, & défendit cette Ville juſqu'à la bataille que perdit, avec la vie, le Duc de *Bourgogne*. Il eut de ſon mariage, avec *Iſabelle de Salm-de-Blamont*: — 1. Didier, Seigneur de Tumejus, qui paſſa contrat, le 24 Octobre 1509, avec Jean, ſon frere, en préſence de *Jean de Saulx*, *Saladin d'Anglure*, *Pierre de Choiſeul*, & *Louis de la Grande-Faulx*. Il épouſa *Jeanne de Boulach*, dont il n'eut point d'enfans, & mourut après l'an 1537; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Odette, femme de *Louis de la Grande-Faulx*, Capitaine de Nomeni en 1516; — 4. Marguerite, Chanoineſſe à Pouſſay; — 5. Isabelle, Chanoineſſe à Remiremont; — 6. & Barbe, Dame auſſi à Remiremont, laquelle fit donation, le 29 Juin 1552, à Jacques de Ligniville, & ſe maria à *Philippe de Ferrages*.

XII. Jean de Ligniville, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Tantonville, & Capitaine ou Gouverneur de la ville d'Arches en 1528, accompagna *René*, II.

Digitized by Google

du nom, Duc *de Lorraine*, au fameux Tournois qui ſe donna à Amboiſe, à l'occaſion de la naiſſance du Dauphin, fils de FRANÇOIS I, Roi de France, où il ſe diſtingua. Il avoit donné quittance de 2000 livres, monnoie de Bourgogne, le 23 Novembre 1505, pour la dot de ſa femme, &, le 18 Mars 1528, conjointement avec elle, il tranſporta, à noble homme *Jacob du Bourg-de-Bruyeres*, demeurant à Puligny, les 25 livres de rente à prendre ſur la Prévôté de Dompaire, laquelle rente avoit été engagée par le Duc *René* II, à FERRI DE LIGNIVILLE, ſon pere. Il vendit la Terre de Doncourt à *Georges du Hautoy*, Ecuyer, Seigneur de Buſſy, & *Adeline de Monthureux*, ſon épouſe, par contrat du 12 Mars 1527, & la même année, pendant l'abſence du Duc *Antoine*, il fut déſigné pour conſerver la religion & la paix en Lorraine, dans la partie qui lui fut confiée. Il avoit épouſé *Jeanne d'Oiſelet*, fille de *Jean*, Baron d'*Oiſelet* & de Cantecroix, & de *Jeanne d'Oiſelet*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Chaſſagnes, & de *Marie de Coucy*. Leurs enfans furent : — 1. FERRI, qui ſuit ; — 2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Tumejus, rapportée ci-après ; —— 3. & ISABEAU, femme de *Jacques de Bohan*, Seigneur d'Aï.

XIII. FERRI DE LIGNIVILLE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Tantonville, &c. aſſiſta au convoi de *François*, Duc de *Lorraine*, en 1546, y porta la Banniere de Bourbon, & aſſiſta, en 1576, aux Etats généraux tenus à Nancy. Il avoit épouſé 1°. *Nicole des Armoiſes*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Bariſey, & d'*Yolande de Savigny* ; & 2°. *Antoinette de Bariſey*. Du premier lit vinrent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. JEAN, Chevalier de Malte au grand Prieuré de Champagne en 1570 ; — 3. JEANNE, mariée 1°. à *Richard de Raigecourt*, Chevalier, Seigneur d'Ancerville ; 2°. à *Thierri de Gournay*, Chevalier, Seigneur de Tallanges ; & 3°. à *Fréderic Cratz-de-Scharffenſtein*, Chevalier ; & du ſecond lit : — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Dombrot en 1593, lequel fit ſes repriſes au Duc de *Lorraine* en 1588, de ce qui lui étoit échu en la Seigneurie de Blondefontaine, par le décès de *Jean du Hautoy*, ſon beau-pere. Il avoit épouſé, en 1570, *Louiſe du Hautoy*, fille de *Jean du Hautoy*, Chevalier, & de *Jeanne de Domvalier*. De ce mariage vinrent un fils & une fille, ſçavoir : — (a) JEAN DE LIGNIVILLE, Comte de Bey, Seigneur de Dombrot, de Faucompierre, &c. Gentilhomme de la Chambre de *Henri*, Duc de *Lorraine*, Gouverneur & Bailli d'Hatton-Châtel, grand Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar, créé Comte du Saint-Empire, avec toute ſa Maiſon, par l'Empereur FERDINAND II, le 3 Février 1620. Il n'eut point d'enfans de ſon mariage avec *Madelene de Nogent*, Dame de Ville en Voivre, veuve de *Philippe du Châtelet*, Baron de Bulgnéville, fille de *Nicolas de Nogent*, Chevalier, Seigneur de Neuſlotte, & de *Jeanne de Ville* ; — (b) & CLAUDE DE LIGNIVILLE, Abbeſſe de Vergaville.

XIV. CHARLES DE LIGNIVILLE, Chevalier, Seigneur de Tantonville, de Graux, &c. Conſeiller d'Etat de *François*, Duc de *Lorraine*, & Bailli du Comté de Vaudemont, fut préſent au contrat de mariage de JEAN DE LIGNIVILLE, grand Veneur de Lorraine, ſon neveu, le 3 Mai 1508. Il épouſa, 1°. *Chrétienne Del-Conti*, fille d'*Honoré-Hiéronime Del-Conti*, & de *Camille Catati*, Dame d'honneur de *Chriſtine de Dannemarck*, Ducheſſe de Lorraine ; & 2°. *Anne de Gournay*, fille de *Jacques de Gournay*, Seigneur de Bazoncourt, & de *Catherine de Chahaney*. Du premier lit il n'eut que — DOROTHÉE DE LIGNIVILLE, mariée à *Jean de Cuſtine*, Baron de Coms, Seigneur de Villi, de Brain & de Bioncourt, dont deux filles. — L'une épouſa *Jean*, Comte *de Lambertye*, Gouverneur de Longwy ; — & l'autre, *Ferri de Haraucourt*. Du ſecond lit ſortirent : — 1. FERRI, qui ſuit ; — 2. JACQUES, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de Champagne en 1604 ; — 3. PHILIPPE, grand Prévôt de l'Egliſe de Saint Dié, & Sourier de Remiremont ; — 4. THÉODORE, Chanoine & Ecolâtre de la Cathédrale de Toul ; — 5. GABRIEL, Chevalier de Malte en 1614, depuis Commandeur de Xugney ; — 6. DIEUDONNÉE, Abbeſſe de Vergaville en Lorraine, où elle introduiſit la réforme ; — 7. & CLAUDE DE LIGNIVILLE, mariée 1°. à *Gabriel de Choiſeul*, Chevalier, Seigneur d'Iſché ; & 2°. à *François de Savigny*, Chevalier, Seigneur de Ferrieres.

Digitized by Google

XV. Ferri de Ligniville, IV. du nom, Comte du Saint-Empire Romain, de Tantonville, Graux, Seigneur de Jouy, Gentilhomme de la Chambre de *François de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Conſeiller d'Etat & Bailli de Nancy, mourut à Douay en 1640. L'épitaphe, où ſes qualités ſont rendues, eſt dans la Chapelle ſeigneuriale de la Paroiſſe de ſa Terre de Tantonville. Il avoit été Député aux Aſſiſes tenues à Nancy en 1618, 1619 & 1620, fut préſent à l'entrée ſolemnelle que *Charles* IV, Duc *de Lorraine*, fit à Nancy en 1626, & ſe diſtingua dans les Armées de ce Prince. Il avoit épouſé *Marie de Choiſeul*, fille de *Maximilien de Choiſeul*, Baron de Meuvy & de Meuze, & de *Chrétienne du Châtelet*, Dame de Sorcy & de Germiny. Leurs enfans furent : — 1. Maximilien, mort jeune; — 2. Françoise-Dieudonnée, auſſi décédée jeune; — 3. & Anne-Claude-Renée de Ligniville, héritiere de tous les biens de cette branche, mariée, en 1648, à *Edme-Claude de Simiane*, Comte de Montchat, Seigneur d'Evénes, Capitaine-Commandant des Gendarmes de la Reine, mere de Louis XIV, puis Lieutenant-Général, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valence en Dauphiné, & Sénéchal du Valentinois. Elle mourut à Paris le 15 Décembre 1715, âgée de 86 ans. P. *Anſelme*, *Tome II*, *pag.* 248 & 249. Elle eut pour fils *François de Simiane*, pere d'*Anne de Simiane*, mariée à *Théodore*, Duc *de Bouillon* & d'Albret en 1720.

Branches des Seigneurs de Tumejus, Comtes du Saint-Empire, &c.

XIII. Jacques de Ligniville, Seigneur de Tumejus, Baron de Vannes, Seigneur de Saulxures, Houſſelemont, &c. ſecond fils de Jean, IV. du nom, & de *Jeanne d'Oiſelet-de-Cantecroix*, fut ſucceſſivement Capitaine-Commandant & Lieutenant-Général de 42 Enſeignes de Lanſquenets, ſous les Comtes *Jean* & *Philippe Rhingraaf*; Chambellan de *Charles* II, Duc *de Lorraine*; Grand-Maître & Capitaine général de ſon Artillerie, Gouverneur & Bailli de Voſges, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il mourut le 27 Novembre 1571, fut enterré à Tantonville, & ſes os tranſportés à Vannes, par les ſoins de Jean-Jacques de Ligniville, fils de ſa ſeconde femme, lequel lui fit ériger un mauſolée dans la Chapelle ſeigneuriale de ce lieu, avec une épitaphe en tête, où toutes ſes qualités ſont relatées. Il avoit épouſé, 1°. par contrat de 1534, *Sigiſmonde de Maiſonvaux*, fille de *Jacob*; & 2°. *Gillette du Pleſſis-Châtillon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Vaux & de Savigny, & de *Françoiſe d'Anglure*. Elle acquit, avec ſon mari, de *Nicolas de Rémonville*, Receveur de *François de Haraucourt*, par contrat du 9 Octobre 1564, tout ce qui appartenoit audit Seigneur *de Haraucourt*, en la Terre & Seigneurie de Vannes; & elle tranſigea, étant veuve, le 29 Juillet 1578, avec Christophe de Ligniville, ſon beau-fils. Du premier lit vinrent : — 1. Christophe, qui ſuit; — 2. Jacques-Philippe, Chevalier de Malte, Commandeur de Marbotte & de Doncourt, Conſeiller, Secrétaire d'Etat, Chambellan du Duc *Charles* III, Gouverneur de *Charles de Vaudemont*, depuis Duc *de Lorraine* ſous le nom de *Charles* IV; & Receveur de ſon Ordre au grand Prieuré de Champagne en 1575. Il fut préſent à la rédaction de la Coutume de Bar & de celle de Baſſigni, en 1580, & avoit fait une donation, le 5 Mai 1572, à Hector de Ligniville, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Sauveur, Gouverneur de *Charles* III, Duc *de Lorraine*; — 3. Madelene, Chanoineſſe à Remiremont; — 4. Anne, Chanoineſſe à Bouxieres; — 5. Barbe, Chanoineſſe à Remiremont, puis mariée à *François de Ferrages*, Seigneur de la Grande-Faulx, dont elle étoit veuve le 26 Février 1571. Elle ſe remaria, en 1572, avec *Philippe de Rarécourt*, Chevalier, Seigneur de Ville-ſous-Couſance. Du ſecond lit, Jacques de Ligniville eut : — 6. Jean-Jacques auteur de la branche des Seigneurs de Ligniville, de Vannes, rapportée ci-après; — 7. Jean-René, Chevalier de Malte au grand Prieuré de Champagne en 1581; — 8. Claire-Renée, Chanoineſſe d'Eſpinal; — 9. & Renée-Françoise, Chanoineſſe à Remiremont, naturaliſée françoiſe, avec ſes freres & ſœurs, par Lettres du Roi Charles IX, données à Metz au mois de Mars 1569, & enregiſ-

trées

trées en la Chambre des Comptes en 1570, & paſſées au Bureau des Ordonnances de Meſſieurs des Enquêtes en 1574.

XIV. Christophe de Ligniville, Chevalier, Seigneur de Tumejus, Baron de Vannes, &c. Bailli de Voſges, Conſeiller d'Etat, Chambellan du Duc *de Lorraine*, Capitaine général de ſon Artillerie, Pannetier de France en 1563, Chevalier de l'Ordre du Roi, par Lettres du 23 Février 1569, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre en 1571; fit un accord, avec ſa femme, pour les acquêts qu'ils feroient enſemble. Le 18 Août 1572, il eut ordre du Duc *Charles de Lorraine*, de ſe rendre à Mirecourt, pour y tenir les aſſiſes; & le 24 Août 1567, il avoit déja reçu un Mandement du même Duc, pour aller préſider aux aſſiſes tenues dans la même Ville. Il avoit épouſé, le 20 Février 1550, *Catherine de Sandrecourt*, fille de *Jean de Sandrecourt*, Seigneur de Senaide & de Lironcourt, & de *Jeanne de Beget*, fille de *Didier*, Sénéchal de la Motte, & d'*Agnès d'Aucy*, dont: — 1. Gaspard, qui ſuit; — 2. Philippe-Emmanuel, Conſeiller d'Etat, Grand-Prévôt de Remiremont, & de Saint-Georges de Nancy, Abbé de la Chalade, Prieur & Seigneur d'Affonvel, élu Evêque de Toul par le Chapitre de cette Egliſe, & Abbé de Béchamp par les Religieux de cette Abbaye, en 1607, mais non confirmé par le Pape. Il ſigna le contrat de mariage entre *Charles* IV, Duc *de Lorraine*, & la Ducheſſe *Nicole*, paſſé le 22 Mai 1621; harangua ce Prince lorſqu'il fit ſon entrée ſolemnelle à Nancy, le 1 Mars 1626, dont il reçut le ſerment à la porte de la Ville, & la même année aſſiſta à la convocation de ſes Etats; — 3. Marie, femme de *Jean de la Plaine*, Baron de Gonan; — 4. Catherine, Chanoineſſe à Remiremont, puis troiſieme femme de *Nicolas de Raigecourt*, Seigneur de Brémoncourt, dont elle eut: — *Henri de Raigecourt*, marié, le 14 Septembre 1613, à *Marguerite des Salles*; — 5. & Théodore, Chanoineſſe de Pouſſay, puis ſeconde femme de *Chriſtophe*, Baron *de Scrocourt*, Conſeiller d'Etat du Duc *de Lorraine*, & Commiſſaire général des Guerres.

XV. Gaspard de Ligniville, Comte du Saint-Empire, de Tumejus, de Vitel, Seigneur de They-ſous-Montfort, premier Gentilhomme de la Chambre de *François de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Conſeiller d'Etat, Sénéchal du Duché de Bar en 1632, Gouverneur des Ville & Château de Bitche, Général de l'Artillerie, pour les Princes Catholiques d'Allemagne, fut préſent à la ceſſion que fit François II des Duchés de Lorraine & de Bar, à *Charles* IV, ſon fils. Il avoit aſſiſté, en 1613, au contrat de mariage de *Henri de Raigecourt*, avec *Marguerite des Salles*, fille de Catherine de Ligniville, ſa niéce; & en 1621, à celui du Duc *Charles de Lorraine*, avec la Ducheſſe *Nicole*. Il avoit épouſé, 1°. en 1693, *Renée d'Anglure*, fille de *Henri*, Seigneur de Melay, & de *Claude de Mailly*; & 2°. *Philberte-Argélique d'Houécourt*. Il eut du premier lit: — 1 & 2. Gaspard & François, tués très-jeunes en Piémont, étant Capitaines de Cavalerie; — 3. Jacques-César, mort jeune; — 4. Renée, Chanoineſſe à Pouſſay, puis mariée à *Antoine-Maximilien de Galean*, Seigneur de Saulxures, premier Gentilhomme de la Chambre de *Henri de Lorraine*, Marquis de Mouy. Il obtint un départ de Cour de Parlement de Metz, de partie de terre & Seigneurie de Ligniville & de Vitel, ſur Henri Gaspard de Ligniville; — 5. Catherine-Tecle, mariée à *Vivan de Fuſſey*, Baron de Ménesſere; — 6. Gabrielle, Chanoineſſe à Pouſſay. Du ſecond lit ſortirent; — 7. Philippe-Emmanuel, Comte du Saint-Empire, de Tumejus, Lieutenant de Maréchal-de-Camp, autrement Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur, Général de l'Artillerie de Lorraine, puis Généraliſſime des Armées de *Charles* IV, Duc *de Lorraine*. Il fut bleſſé à la bataille de Réthel, où il commandoit les troupes Lorraines, & à celle de Saint-Gothard en Hongrie, en y accompagnant *Charles* V, qui lui avoit été confié. Il fut heureux dans toutes les batailles qu'il donna, & dans tous les ſiéges qu'il forma. M. *de Turenne* fit ſouvent l'éloge de ſon habileté. Il mourut à Vienne en Autriche, & fut enterré chez les PP. Minorites, où l'Empereur lui fit ériger un mauſolée, ſur lequel ſont rappellées ſes vertus & ſes actions, dans une épitaphe qu'on lit encore aujourd'hui. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mai 1633, *Alix de Veroncourt*, fille de *François-Alix de Veroncourt*, Seigneur dudit lieu, Con-

ſeiller d'Etat, & d'*Alix Bouvety*, dont il ne laiſſa point de poſtérité; — 8 HENRI-GASPARD, qui ſuit; — 9. PHILBERTE, mariée, 1°. à *Jean-Louis de Potetz*, Seigneur de Rocheval; & 2°. à *Nicolas de Maillard*, Seigneur de Château-du-Pin; — 10. & ANNE-CATHERINE, Dame à l'Abbaye de Vergaville.

XVI. HENRI-GASPARD DE LIGNIVILLE, Comte du Saint Empire, de Tumejus, Seigneur d'Houécourt, Lironcourt, &c. Colonel d'un Régiment de Cavalerie Eſpagnole, enſuite Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le ſervice du Duc de *Baviere*, épouſa *Pétronille de Boyemer*, fille d'*Arnould*, Baron de Boyemer & de Rhimbourg, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté Impériale, ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, & de *Catherine de Splintler*, dont il eut: — 1. PHILIPPE-HENRI-EMMANUEL, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Gironcourt, marié à *Claire-Sibille de Brunckhort*, Comteſſe de Gronsfeld, fille de *Joſſe-Maximilien*, Comte de Gronsfeld & Brunckhort, d'Eberſtein & de l'Empire, Baron de Battembourg, & d'*Anne-Chriſtine de Hardenroth*, dont il n'eut point d'héritier; — 2. GASPARD, mort jeune; — 3. CHRISTOPHE-ARNOULD, qui ſuit; — 4. & MELCHIOR, auteur des Marquis d'Houécourt, Seigneurs de Lironcourt, &c. rapportés ci-après.

XVII. CHRISTOPHE-ARNOULD DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, de Tumejus, Seigneur de Gironcourt, Chambellan de *Léopold* I, Duc de *Lorraine*, & du Duc, Electeur de *Baviere*, épouſa *Henriette-Eliſabeth du Hautoy*, fille de *Charles-François-Philippe*, Comte *du Hautoy*, Seigneur de Clemery, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, & de *Marguerite-Iſabelle de Savigny*. Il en eut: — 1. EMMANUEL-LÉOPOLD DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Gironcourt, Chambellan de *Léopold*, Duc de *Lorraine*, Lieutenant d'une Compagnie de ſes Gardes-du-Corps, mort à Aix-la-Chapelle, ſans avoir été marié; — 2. HENRI-HONORÉ, Chanoine & Ecolâtre de la Primatiale de Lorraine; — 3. PIERRE-LOUIS, Seigneur de Tumejus & de la Blaiſiere, qui vendit la premiere Terre à *M. de Rutan*, & céda la ſeconde au Comte *de Gourcy*, en faveur de ſon mariage avec MARIE-THÉRESE DE LIGNIVILLE, ſa niéce. Il mourut ſans alliance; — 4. NICOLAS, auſſi décédé ſans alliance; — 5. CHARLES-LÉOPOLD, qui ſuit; — 6. ANTOINETTE-SOPHIE, fille d'honneur de Madame la Ducheſſe *de Lorraine*, puis Chanoineſſe à Pouſſay; — 7. CHARLOTTE-ELISABETH, mariée à *Jean-Jacques*, Comte *de Chombelle*, de Taxis, Seigneur de Landaville, premier Chambellan de *Léopold*, Duc *de Lorraine*; — 8. & CLAIRE-SIBILLE DE LIGNIVILLE, épouſe de *Pierre*, Marquis d'*Allegaty*, Chambellan du même Duc *de Lorraine*.

XVIII. CHARLES-LÉOPOLD, Comte DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, Seigneur de Tumejus & de Gironcourt en Lorraine, Seigneur & Baron de Rhimbourg en Brabant, Seigneur de Stockum & autres terres en Weſtphalie, s'y établit pour y jouir de la ſucceſſion & ſubſtitution faite en faveur de ſa Maiſon, par *Pétronille de Boyemer*. Il fut Capitaine de Cavalerie au ſervice de l'Empereur CHARLES VI, & épouſa, en Weſtphalie, *Claire-Sibille-Hermine de Merode*, Dame Chanoineſſe d'Aſbeck, fille de *Henri-Verner*, Baron de Merode, Seigneur de Merveldt; & d'*Anne-Marie-Eliſabeth de Schwansbel*. Leurs enfans ſont: — 1. CHRISTOPHE DE LIGNIVILLE, Chambellan de l'Empereur actuellement regnant, Capitaine à ſon ſervice au Régiment de Ferrari, non encore marié; — 2. MARIE-THÉRESE, épouſe de *Charles-Léopold*, Comte *de Gourcy*, Seigneur d'Hattriſe, de Moigneville-lès-Pagny, &c. — 3. SIBILLE-ANTOINETTE-CHARLOTTE, Dame Chanoineſſe à Bouxieres; — 4. & ISABELLE-MARIE-SOPHIE-THÉODORINE, Dame Chanoineſſe à Pouſſay, toutes deux nommées par feu LOUIS XV.

Marquis d'Houécourt, Seigneurs de Lironcourt, &c.

XVII. MELCHIOR DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Seigneur de Senaide, Lironcourt, &c. quatrieme fils de HENRI-GASPARD, & de *Pétronille de Boyemer*, fut Conſeiller d'Etat, Maréchal des Duchés de Lorraine & de Bar, Bailli de Voſges, &c. Il épouſa, le 23 Janvier 1686, *Mar-*

Digitized by Google

guerite-Antoinette de Bouzey, Dame dudit lieu en partie, fille unique du premier lit de *Joſeph*, Comte de *Bouzey*, Seigneur de Dombrot, depuis Maréchal de Lorraine & de Bar, & d'*Angélique de Condé*, Dame de Clévant. Il en eut : —— 1. HENRI-GASPARD, Chambellan du Duc de *Lorraine*, Enſeigne de ſes Gardes, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, mort jeune, ſans alliance ; — 2. ETIENNE-MATHIAS, Chambellan du même Duc, mort jeune, & auſſi ſans alliance ; —— 3. LÉOPOLD-MARC, qui ſuit ; — 4. ANNE-MARGUERITE, Dame de la Croix-étoilée, mariée, le 16 Décembre 1704, à *Marc de Beauvau*, Prince du Saint-Empire, Marquis de Craon & d'Haroué, Baron d'Autrey, Grand-Ecuyer de Lorraine, Grand-d'Eſpagne de la premiere claſſe, Chevalier de la Toiſon-d'or, premier Miniſtre de l'Empereur FRANÇOIS, en ſon grand Duché de Toſcane, mort en 1754. Voyez BEAUVAU, *Tome II* de ce Dictionnaire, *pag.* 214 *& ſuiv.* — 5. THÉRESE-ANGÉLIQUE, nommée Dame d'atours de feu la Ducheſſe *de Lorraine*, en 1713, ſa Dame d'honneur en 1737, & grande Maîtreſſe de feu la Princeſſe *Anne Charlotte de Lorraine* en 1752, & Dame de la Croix-étoilée, morte au Château royal de Marimont en Hainaut, le 16 Juillet 1770, dans la 77^e^ année de ſon âge. Elle étoit veuve de *Charles-Louis*, Marquis *de Lenoncourt*, Comte du Saint-Empire, Marquis de Blainville, premier Gentilhomme de la Chambre des Ducs de Lorraine, *Léopold* I, & *François* III ; — 6. ELISABETH, mariée, en 1705, à *Nicolas-François*, Marquis *de Lambertye*, Marquis de Cons-la-Grandville, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc *de Lorraine*, Bailli de Lunéville, puis Commandant des Gardes-du-Corps du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine, & Lieutenant-Général des Armées au ſervice de France ; —— 7. MARIE-CHARLOTTE, Dame d'atours de feu la Ducheſſe *de Lorraine*, Souveraine de Commercy, mariée à *Jean-Claude Lopès*, Comte de Gallo, Seigneur de Ville-au-Val, Chambellan & premier Ecuyer de *Léopold*, Duc *de Lorraine* ; — 8. & LOUISE-PÉTRONILLE, Dame de la Croix-étoilée, mariée, le 29 Août 1735, à *Gabriel de Meſſey*, Seigneur de Biel.

XVIII. LÉOPOLD-MARC DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Seigneur de Lironcourt, &c. Chambellan de *Léopold* I, Duc *de Lorraine*, Colonel en ſecond du Régiment de ſes Gardes, Chambellan de l'Empereur, Colonel propriétaire du Régiment de Ligniville, Général-Major de ſes armées, tué à la bataille de Colorno en Italie, à la tête de tous les Grenadiers de l'armée, le 1 Juin 1734, avoit épouſé à Naples, *Béatrix de Capoue*, fille unique de *Scipion de Capoue*, Prince de Venaſco, Duc de Mugnano, & d'*Olimpie Sforce Ceſarini*, arriere-petite-fille d'*Alexandre Sforce*, Prince de Valmontone, Duc de Hegny, & d'*Eléonore des Urſins*, fille de *Paul-Jourdain des Urſins*, Duc de Bracciano, & d'*Iſabelle de Médicis*, ſœur de *François*, grand Duc de Toſcane, & tante de MARIE DE MÉDICIS, Reine de France. De ce mariage ſont iſſus : — EUGENE, qui ſuit ; & PÉTRONILLE DE LIGNIVILLE, mariée à *François d'Eſtouteville*, Duc de Calabretto, au Royaume de Naples, & Ambaſſadeur de Pologne, où il eſt mort.

XIX. EUGENE DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Seigneur de Lironcourt, Senaide, &c. Prince de Conca au Royaume de Naples, Duc de Mugnano, Grand-Maître des Poſtes de Toſcane, a épouſé *Jeanne-Marguerite de la Baume-Montrevel*, Chanoineſſe de Remiremont, fille de *Charles-François-Ferdinand de la Baume*, Comte de Montrevel, & de *Charlotte-Eliſabeth de Beauvau*, dont il n'a point d'enfans.

Branche des Barons de VANNES, &c.

XIV. JEAN-JACQUES, Comte DE LIGNIVILLE, fils aîné du ſecond lit de JACQUES, & de *Gillette-du-Pleſſis de Châtillon*, Baron de Vannes & de Villars en Azois, Souverain en tous droits de Charmes-la-Côte, près de Toul, Seigneur de Saulxures, Houſſelemont, Gibaumey, Lagery, Dompmartin & Bulgnéville en partie, fut Colonel de 2000 hommes de pied & de 500 chevaux, pour le ſervice du Roi de France, HENRI III, Gentilhomme de ſa Chambre, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, ſon Conſeiller

Digitized by Google

d'Etat & Gouverneur des ville, pays & Evêché de Toul, par proviſions données en 1596. Il ſubſtitua, par acte paſſé devant *Jennot*, Notaire, le 6 Juin 1618, le quart de ſes biens, avec le Château de Vannes, à JACQUES RENÉ DE LIGNIVILLE, CHARLES DE LIGNIVILLE, Baron de Gonan, ſon frere aîné, étant mort; au défaut de mâle, à HENRI DE LIGNIVILLE; de même DANIEL DE LIGNIVILLE à HENRI, ſon frere; & au défaut de mâles de ce dernier, à ANNE DE LIGNIVILLE, fille de CHARLES, Baron de Gonan, ſous condition qu'elle épouſeroit un Seigneur de la Maiſon DE LIGNIVILLE. A cette ANNE, il ſubſtitua auſſi GASPARD DE LIGNIVILLE, Seigneur en partie dudit lieu & de Tumejus; à ce GASPARD, FERRI DE LIGNIVILLE, Seigneur de Tantonville, & ſes enfans, tant mâles que femelles. JEAN-JACQUES DE LIGNIVILLE fut employé par *Charles* III, Duc *de Lorraine*, avec *Bardin*, Maître des Requêtes & Conſeiller d'Etat, au traité de paix conclue entre ce Prince & HENRI IV, & à la négociation du mariage du fils aîné de ce Duc, avec CATHERINE DE BOURBON, ſœur du Roi. En conſéquence il ſigna la minute du contrat au Château de Monceau en Brie, le 5 Août 1598; fut préſent à la rédaction de la coutume de Baſſigni; ſoutint, avec 150 ſoldats, le fort de l'armée ennemie, conduite par le Duc *de Bouillon*, Comte de la Marck; fit d'autres actions remarquables, & mourut à Vannes, où l'on voit ſon mauſolée, & ſes trois femmes couchées à côté de lui. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine du Châtelet*, fille de *Philibert du Châtelet*, Baron de Saint-Amand & de Cirey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel de 1500 Reitres, & de *Françoiſe de Lenoncourt*, petite-fille de *Chriſtophe du Châtelet*, & de *Jacqueline de Bethune*; 2°. par contrat du 10 Mars 1604, *Marguerite de Heu*, veuve de *Georges de Savigny*, Maréchal-Général des Armées de Lorraine, fille de *Jean de Heu*, Gouverneur de Thionville & de Bletange, & de *Marguerite de Roucels*. Elle fonda avec ſon mari, en 1605, la Chapelle de Saint-Jacques & de Sainte-Marguerite dans l'Egliſe de Vannes, où elle fut depuis inhumée, avec épitaphe. Il n'y eut point d'enfans de ce ſecond mariage, ni du troiſieme, qui fut avec *Suſanne de Gournay*, par contrat du 17 Avril 1617. Elle étoit veuve de *Jean de Savigny*, Seigneur de *Mandres*, Conſeiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre du Duc *de Lorraine*, & mourut en 1619, à Vannes, où l'on voit ſon épitaphe. Les enfans du premier lit furent: — 1. CHARLES DE LIGNIVILLE, Baron de Gonan, Gouverneur de la Ville, Pays & Evêché de Toul, par Lettres Patentes du dernier Juillet 1607, accordées ſur la réſignation de ſon pere, à condition de ſurvivance. Il céda ſon droit d'aîneſſe ſur la Terre & Seigneurie de Vannes, à JACQUES-RENÉ, ſon frere, par acte du 6 Juin 1618. Il avoit épouſé *Claude-Catherine de la Plaine*, fille de *Jean de la Plaine*, Baron de Gonan, Seigneur de la Roche, & de MARIE DE LIGNIVILLE, dont il eut pour fille unique: — ANNE DE LIGNIVILLE, Baronne de Gonan, mariée, 1°. à *François de Savigny*, Seigneur de Ferrieres en Réthelois, Capitaine de Chevaux-Légers de la Garde de *Henri*, Duc *de Lorraine*; 2°. à *Nicolas de Bouton*, Seigneur de Chantemelle; & 3°. à *Henri*, Baron *de Reybourg*; — 2. JACQUES-RENÉ, qui ſuit; — 3. DANIEL, Souverain en tous droits de Charmes-la-Côte, Seigneur de Saulxures, Houſſelemont, Gentilhomme de la Chambre de *Henri*, Duc *de Lorraine*, & ſon Grand-Veneur dans les Duchés de Lorraine & de Bar, mort le 22 Juillet 1629. Il avoit vendu, le 26 Septembre 1624, à *Charles*, Duc *de Lorraine*, par acte enthériné en la Chambre des Comptes de Lorraine, ſa Terre & Souveraineté de Charmes-la-Côte. Il eut de ſon mariage, contracté en 1622, avec *Paule du Châtelet*, fille d'*Erard*, Marquis de Trichâteau, & de *Lucrèce d'Orſan*; — HENRI, mort jeune; — & GABRIELLE-FRANÇOISE DE LIGNIVILLE, morte ſans alliance en 1658; — 4. HENRI, auteur de la branche des Comtes d'Autricourt, rapportée ci-après; — 5. & CHARLOTTE, mariée à *Charles de Gournay*, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine, fils de *Renauld de Gournay*, chef du Conſeil du Duc *de Lorraine*, & de *Louiſe d'Aſprement*.

XV. JACQUES-RENÉ, Comte DE LIGNIVILLE, Baron de Vannes, de Bellefontaine & de Monteau, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, le 30 Juin 1604; quitta la Croix, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en

Digitized by Google

1621, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de la Ville, Pays & Evêché de Toul, Bailli & Gouverneur de Gondrecourt en Lorraine. Il eut, le 15 Juillet 1624, un Arrêt du Conſeil, qui lui aſſura la Terre & le Château de Vannes, contre DANIEL DE LIGNIVILLE, ſon frere. Il avoit tranſigé avec lui le 4 Septembre 1621, au ſujet de la ſucceſſion de *Catherine du Châtelet*, leur mere. Il avoit épouſé, 1°. *Marie de Briſſon*, veuve en premieres noces d'*Aimé-Jean de la Chambre*, Baron de Ruffey, & en ſecondes de *François de Myon*, Seigneur de Bouves & de Gillevoiſin. Il n'eut point d'enfans de ce premier mariage, & épouſa, 2°. *Louiſe de Chenu*, fille de *Charles de Chenu*, Baron d'Autrey-la-Ville, & d'*Anne de Prie*, de laquelle vint :

XVI. NICOLAS, Comte DE LIGNIVILLE, Baron de Vannes, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le ſervice du Roi, enſuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Ligniville, Cavalerie, puis Colonel pour le ſervice de *Charles* IV, Duc *de Lorraine*. Il épouſa, le 22 Juillet 1643, *Catherine de Pouilly*, fille de *Daniel*, Seigneur de Bottoncourt, Gouverneur de Conflans en Baſſigni, & de *Jeanne-Batiſte de Jacquelin*, Dame de Jannay. Le 21 Octobre 1669, il tranſigea avec DANIEL DE LIGNIVILLE, ſon couſin-germain, au ſujet de la ſucceſſion qui leur étoit échue par le décès de GABRIEL DE LIGNIVILLE; & le 15 Avril 1673, il fonda de procuration ſon épouſe, pour partager les Maiſons & Château de Vannes, avec ſon ſuſdit couſin, ce qui eut lieu le 19 Avril de la même année. En vertu de cette même procuration, cette Dame fit, le 26 du même mois, un échange dans ce Château, avec DANIEL DE LIGNIVILLE, ſon couſin. Leurs enfans furent : — 1. LOUIS-ELRIC, Seigneur de Jannay & de Girfontaine en Comté, Colonel de Cavalerie en Empire, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de Boufflers en France. Il fut préſent, en 1712, au traité par lequel FRANÇOIS DE LIGNIVILLE, ſon neveu, céda ſon droit d'aîneſſe & de ſucceſſion. Il mourut ſans alliance; — 2. CHARLES, Major de Cavalerie en Empire, au Régiment de Baſſompierre, tué en Hongrie à la bataille de Siclos; — 3. GEORGES, qui ſuit; — 4. MARIE-FRANÇOISE, Chanoineſſe à Eſpinal, puis mariée, en 1682, à *Emmanuel de Sainte-Maurice*, Seigneur de Sainte-Marie & de Lembrey; — 5. & FRANÇOISE-GERTRUDE, auſſi Chanoineſſe à Eſpinal, puis mariée à *Emmanuel de Saint-Maurice*, Baron de la Ville-Neuve.

XVII. GEORGES, Comte DE LIGNIVILLE, Baron de Vannes, Seigneur de Saulxures, Houſſelemont, &c. Capitaine de Cavalerie au ſervice de *Charles* IV, Duc *de Lorraine*, puis de Sa Majeſté Impériale, épouſa, en 1684, *Barbe de Jobal de Pagny*, fille de *François de Jobal*, Seigneur de Pagny & de Villers, & de *Barbe de Philbert*. Il en eut : — FRANÇOIS, qui fit une donation à JEAN-JACQUES, Comte DE LIGNIVILLE-D'AUTRICOURT, dont l'acte eſt en original au Château d'Herbeviller. Il mourut ſans alliance; — & ANTOINE DE LIGNIVILLE, Chambellan de *Léopold*, Duc *de Lorraine*, auſſi mort non marié.

Comtes d'AUTRICOURT, Barons de VILLARS, &c.

XV. HENRI, Comte DE LIGNIVILLE, & du Saint-Empire & d'Autricourt, Baron de Villars, (quatrieme fils de JEAN-JACQUES, & de *Catherine du Châtelet*, ſa premiere femme) d'abord Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, puis d'une de Carabiniers, & enſuite Commandant de deux Régimens de Cavalerie en Hollande, pour le ſervice de S. M. T. C, fut Gouverneur & Bailli d'Hatton-Châtel, & grand Capitaine des Chaſſes du Baſſigni. Il préſenta ſa Requête en 1634, pour qu'on fît l'inventaire des titres de ſa Maiſon, tant pour la ſûreté de ſes neveux & niéces mineurs, que pour les intérêts du Roi. JEAN-JACQUES DE LIGNIVILLE, ſon pere, en ayant eu pluſieurs à diſcuter comme Gouverneur de Toul, & lui ayant donné l'alternative de le loger, nourrir, &c. avec *Catherine de Savigny*, ſon épouſe, ou d'une ſomme en argent, il accepta le dernier parti le 9 Juin 1620. Ledit JEAN-JACQUES avoit fait, le 16 Juin 1618, un partage, dans lequel il aſſure à HENRI, ſon fils, la moitié de ſes meubles & acquets. Le 4 Septembre 1621, HENRI ſigna avec JACQUES-RENÉ & DANIEL

Digitized by Google

DE LIGNIVILLE, ſes freres, la ſubſtitution que fit de ſes biens JEAN-JACQUES, leur pere, tant à eux, qu'en faveur de la fille de CHARLES, leur frere aîné, alors décédé. HENRI DE LIGNIVILLE avoit épouſé, en 1620, *Catherine de Savigny*, fille de *Jean*, Seigneur de Houſſeville, &c. & de *Suſanne de Gournay*. Elle ſe maria, 2°. à *Gaſpard d'Anglure*; & 3°. à *Pierre de Sommièvre*, Comte de Lignon, avec lequel elle vivoit encore en 1663. Cette *Catherine de Savigny*, veuve de HENRI DE LIGNIVILLE, avoit rendu ſes foi & hommages, le 9 Avril 1636, pour la Terre de Villars, au nom de ſes enfans mineurs. En qualité de leur gardienne noble, elle tranſigea pour eux, le 7 Décembre de la même année 1636, par acte paſſé en ſon Château de Villars. De ſon premier lit vinrent: — 1. DANIEL, qui ſuit; — 2. JEAN-JACQUES, Capitaine de Cavalerie, Seigneur d'Autreville, à cauſe de ſa femme, *Gabrielle le Moine*, fille de *Jean-Baptiſte le Moine*, Seigneur de la Tour, dont il n'eut point d'enfans; — 3, 4 & 5. SUSANNE, CATHERINE & ANNE, toutes trois Urſulines à Bar-ſur-Aube; — 6. & MARGUERITE DE LIGNIVILLE, Religieuſe à Sainte-Marie de Tournons.

XVI. DANIEL, Comte DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, d'Autricourt, Baron de Villars, Seigneur de Houſſelemont, Saulxures, Bariſei & Autreville, Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, fut doté conjointement avec JEAN-JACQUES, ſon frere, de la moitié de la ſucceſſion de JEAN, Comte DE LIGNIVILLE & de Bey, Grand-Veneur de Lorraine, dont avoit hérité *Suſanne de Gournay*, ſa grand'mere maternelle & ſa belle grand'mere paternelle, qui leur en fit don entre les mains de leur mere & tutrice, *Catherine de Savigny*, le 23 Août 1652. Il céda & tranſporta à *François de Baillivy* 600 francs barrois qui étoient dus à JEAN-JACQUES DE LIGNIVILLE, ſon ayeul, & qui lui étoient échus en ſa part à la ſucceſſion: ce traité eſt du 10 Septembre 1673. Il partagea la Terre de Vannes avec NICOLAS DE LIGNIVILLE, ſon couſin-germain, le 21 Octobre 1662, & épouſa, le 8 Juin 1663, *Charlotte du Châtelet*, veuve de *Jean d'Anglehelmer*, Vicomte de Paſſy, Seigneur de Lagny en Thiérache, & fille de *Claude du Châtelet*, Seigneur de Moyencourt en Picardie, & de *Marie de Proiſy*, dont: — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit; — 2 & 3. ISABELLE & GENEVIÉVE.

XVII. JEAN-JACQUES, Comte DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, Comte d'Autricourt, Baron de Villars, Chambellan du Duc *Léopold*, paſſa acte, le 24 Juin 1719, à JEAN-JACQUES, ſon fils aîné, par lequel il renonce, en ſa faveur, au droit qu'il avoit ſur la Terre & Baronnie de Vannes, à raiſon de la ſubſtitution faite par JEAN-JACQUES DE LIGNIVILLE, ſon Biſayeul. Le Duc *Léopold de Lorraine* lui accorda, le 15 Juin de la même année, une partie du Château de Boulay avec droit de Colombier, pour y bâtir & en jouir, lui & ſes hoirs. Il teſta le 1 Décembre 1727, & avoit épouſé, par contrat du 2 Mars 1693, *Sébaſtienne de Rampont-ſur-Ville*; & 2°. le 31 Janvier 1699, *Madelene de Paviot*, fille de *Jacques de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Remelfang, Héblange, Holling, & d'*Erneſtine de Naſſau*. Il fit avec elle l'acquiſition d'une partie de la Terre de Muſſy, par contrat du 28 Avril 1730. Du premier lit il eut: — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit; & du ſecond: — 2. JACQUES, Comte DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, Seigneur de Muſſy, Remelfang, Héblange, Holling, &c. Colonel d'un Régiment de ſon nom au ſervice de France, Grand-Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar, Grand-Bailli du Bailliage Royal de Boulay, & de la Lorraine Allemande. Il eſt dénommé dans le teſtament du Roi STANISLAS, Duc de Lorraine, pour un préſent que lui fit ce Prince en lui demandant ſon ſouvenir. Il n'a eu qu'un fils, mort en bas âge, de ſon mariage contracté avec *Angélique Maillard de Landréville*, fille du Marquis de ce nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & chef de Brigade de ſes Gardes-du-Corps; — 3. & FRANÇOISE, Chanoineſſe à l'Abbaye de Saint-Pierre de Metz, nommée aujourd'hui l'*Abbaye Royale de Saint-Louis*.

XVIII. JEAN-JACQUES, Comte DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, né en 1694, Seigneur de Longchamp en Barrois, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare du Roi de Sardaigne, Chambellan du Duc *Léopold*,

Digitized by Google

Capitaine d'une Compagnie de ſes Gardes, Colonel à ſon ſervice, Bailli de Voſges, fut envoyé en Angleterre en 1714, pour y accompagner le Miniſtre de ce Duc, qui lui accorda, en 1719, un bois ſur le finage de la Terre de Longchamp. Il rendit, le 2 Décembre 1720, foi & hommage pour cette Terre & les parties domaniales qu'il tenoit de ſon Souverain, & eſt mort en 1769. Il avoit épouſé, le 20 Avril 1615, par contrat ſigné du Duc *de Lorraine* & de ſa Famille, *Charlotte de Soreau*, morte à Paris le 18 Mai 1762, à 62 ans, fille d'*Antoine*, Baron de Houdemont, Seigneur de Vandœuvres, & de Dompremy-la-Pucelle, premier Maître-d'Hôtel du Duc *de Lorraine*, & de *Charlotte du Buiſſon d'Happoncourt*, dont: —— 1. NICOLAS-JEAN-JACQUES, Chanoine de l'Egliſe Primatiale de Lorraine; — 2. ANTOINE-JOSEPH, auſſi Chanoine de la Primatiale de Lorraine, Grand-Vicaire du Diocèſe de Sens; —— 3. PIERRE-JEAN, qui ſuit; — 4. CHARLES, Capitaine des Gardes de Lorraine, mort jeune & ſans alliance; — 5. MATHIEU-JOSEPH, Lieutenant de Vaiſſeau de Roi, & Capitaine de Bombardiers, au ſervice de France; — 6. XAVIER, Chanoine de la Cathédrale de Bayeux, & grand Archidiacre de Caen, mort à Bayeux le 27 Novembre 1773; — 7. ELISABETH, mariée à *Nicolas Delay-de-la-Garde*, Fermier-général, Intendant de la Maiſon de Madame la Dauphine, (aujourd'hui la Reine), puis de Madame la Comteſſe *de Provence*, (aujourd'hui MADAME), Seigneur de Blanc-ménil, du Bourget, de Villeparisis, &c. —— 8. AGNÈS, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Clair de Bar; — 9. FRANÇOISE, Religieuſe Bénédictine à Nancy; — 10. CATHERINE, veuve de *Claude Helvetius*, Seigneur du Vicomté de Vauré en Perche, de Lumigny en Brie, Maître-d'Hôtel ordinaire de feu la Reine; — 11. THÉRESE, morte jeune & ſans alliance; — 12. CHARLOTTE, mariée à *François Baudon*, Fermier-général; — 13. CLAIRE, alliée à *Alexandre*, Baron *de Lilien*; — 14. & MADELENE DE LIGNIVILLE, femme de *Jean-Batiſte-Pierre de Giton-de-la-Ribellerie*, Chevalier, Seigneur de Magny, Marault, &c.

XIX. PIERRE-JEAN, Comte DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, né le 7 Décembre 1730, Seigneur d'Herbeviller, Lanoy, Mignéville, Frémenil, Burtiville, d'Herbeviller la Tour, Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines pour le ſervice du Roi de France & de Pologne, Duc de Lorraine, puis Lieutenant-Colonel à celui de France, par Lettres du Roi données à Verſailles le 24 Mars 1769, & Chevalier de Saint-Louis par autres du 8 Février 1771. Il acheta la Terre d'Herbeviller la Tour, conjointement avec ſon épouſe, le 15 Janvier 1765, & en rendit ſes foi & hommages au Roi, le 25 Mai de la même année, par contrat du 9 Septembre 1758, auquel ſigna STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine. Il a épouſé *Anne-Sophie de Bouchard de Lanoy*, fille de *René de Bouchard-de-Lanoy*, Chevalier, Capitaine des Gardes au ſervice du Roi de Pologne, puis Colonel à la ſuite des troupes de ce Prince, & d'*Anne de Feriet*. De ce mariage il a: — 1. RENÉ-CHARLES-ELISABETH DE LIGNIVILLE, né le 22 Février 1760; — 2. CHARLOTTE-ALEXANDRINE, née le 20 Septembre 1765. Elle a eu pour parrein & marreine le Prince *Charles* & la Princeſſe *Charlotte de Lorraine*, oncle & tante de l'Empereur regnant.

Les armes: *loſangé d'or & de ſable*. Cette Généalogie redigée, d'après un *Mémoire* fait ſur titres originaux, a auſſi été dreſſée par M. *d'Hozier*, & les titres préſentés à M. *de Caumartin*, Commiſſaire départi pour recevoir les preuves de nobleſſe des Familles nobles de Champagne, où la Maiſon de LIGNIVILLE poſſédoit les Terres de Villars, Autricourt, Autreville, &c.

* LIGNY, en Barrois. Petite Ville ſituée ſur la riviere d'Ornain.

Elle a été d'abord une Châtellenie du Comté de Champagne; mais *Thibaud le Grand*, Comte de Champagne, ayant marié ſa fille ainée *Agnès*, à *Arnaud*, II. du nom, Comte *de Bar*, il lui donna la Terre de LIGNY & ſes dépendances, & par ce moyen elle fut unie au Barrois. C'eſt cette Dame, qui, l'an 1197, fonda & fit bâtir la Collégiale au milieu du Château. Elle entra dans la Maiſon de *Luxembourg* par l'alliance de *Marguerite de Bar*, avec *Henri*, Comte *de Luxembourg*, auquel elle la porta en dot vers l'an 1231. LIGNY fut donné

Digitized by Google

en partage à leur second fils, *Waleran de Luxembourg*, qui fut pere de *Waleran*, II. du nom, ayeul de *Jean* & bisayeul de *Guy de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol, en faveur duquel LIGNY fut érigé en *Comté*, par Lettres du Roi CHARLES V, données à Paris au mois de Septembre 1367. Sa postérité masculine finit l'an 1616, & le Comté de LIGNY passa avec le Duché de Piney, à une branche de la Maison de *Montmorency*. Ce Comté fut acquis par *Léopold*, Duc *de Lorraine*, qui le réunit au Barrois.

On trouve des Seigneurs du nom de LIGNY, qui ont commencé à *Jacques*, bâtard *de Vendôme*, Baron de Ligny, Chambellan du Roi FRANÇOIS I, fils naturel de *Jean de Bourbon*, II. du nom, Comte de Vendôme, & de *Philippe de Gournay*. Il mourut le 2 Octobre 1524 : sa postérité a fini à *Antoine de Bourbon-Vendôme*, Seigneur de Ligny, &c. Gouverneur de Dourlens, tué en duel à Paris en 1594, ne laissant point d'enfans.

LIGNY : Ancienne Famille du Soissonnois, dont il est parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 299 & 300.

Selon l'auteur de cet ouvrage, JEAN DE LIGNY fut fait *Chevalier*, par le Duc *de Bourgogne* l'an 1381. — BAUDOUIN DE LIGNY vint trouver ce Prince avec 4 Chevaliers & 13 Ecuyers de sa Compagnie l'an 1340 ; — & VALERAND DE LIGNY étoit Chevalier-Banneret l'an 1339.

En voici la filiation suivie d'après l'*Armorial de France, Tome I, Part. I, page* 339.

JEAN DE LIGNY, Ecuyer, Sieur de Raray, de Laleu & du Plessis, eut de *Denise de la Fontaine*, sa femme, — PIERRE, qui suit ; — & CLAUDE DE LIGNY, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

PIERRE DE LIGNY, Chevalier, Seigneur du Plessis, de Huleux & de Billy-sur-Ourc, comparut à la réforme de la coutume de Valois l'an 1539, aussi bien qu'ADRIEN DE LIGNY, Seigneur de Raray & de Peroy, son cousin, allié, le 2 Novembre 1527, avec *Marie de Hallwin*, dont il n'eut que des filles. — ANNE DE LIGNY, l'ainée, Dame de Raray, fut mariée avec *Florent de Belloy*, Seigneur Damy ; — LOUISE DE LIGNY, la puinée, Dame de Bazicourt, Pray & Houdancourt, épousa, 1°. *Claude de Billy*, Seigneur de Prunay-le-Gillon, & 2°. *Charles de Fouilleuse*, Seigneur de Flavacourt.

PIERRE DE LIGNY, ci-dessus mentionné, avoit épousé, en 1506 ou 1510, *Marguerite de Saint-Vincent*, Dame de Charmel en Tardenois & en eut, entr'autres enfans :

PHILIPPE DE LIGNY, Chevalier, Seigneur du Plessis, de Huleux, de Charmel & de Billy, marié, en 1578, avec *Claude de Saint-Blaise*, dont : — CHARLES, qui suit ; — & ANTOINE DE LIGNY, Vicomte de Charmel, Conseiller & premier Maître-d'Hôtel de la Reine MARIE DE MÉDICIS, mort en 1630 sans alliance, selon le Nobiliaire de Picardie.

CHARLES DE LIGNY, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Plessis, de Charmel, de Billy, &c. Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, épousa, le 25 Août 1601, *Catherine de Fleurigny*, fille de *Louis de Fleurigny*, Chevalier, Seigneur de Fleurigny, de Sargine & de la Chapelle-sur-Oraise, & de *Guillemette de Lenoncourt*, qualifiée Comtesse en partie de Vignory, Baronne de la Roque & Dame de Passy & de Saint-Léger. Leurs enfans furent : — CHARLES, qui suit ; — & FRANÇOIS DE LIGNY, Chevalier, Vicomte de Charmel, Election de Château-Thierri, lequel, avec JACQUES DE LIGNY, Seigneur de Merval, où il demeuroit, Election de Crespy, fut jugé *noble* au Conseil, y ayant produit des titres de cinq races, avec la qualité de *Chevalier*, sur chaque degré, depuis l'an 1493, dit l'Auteur du Nobiliaire cité. Ce FRANÇOIS DE LIGNY épousa *Henriette de Gournay*, fille de *Charles*, Sénéchal de Lorraine & Bailli, & de *Charlotte de Ligniville*, dont il a eu plusieurs enfans.

CHARLES DE LIGNY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Billy, du Plessis, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 6 Juillet 1631, *Françoise de Vaudetart*, dont ; — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur

Digitized by Google

gneur de Billy, mort; – 3. & Emmanuel de Ligny, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand Prieuré de France.

Antoine de Ligny, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, de Billy, de Huleux, Capitaine dans le Régiment de Piémont en 1668, épouſa, en 1679, *Marie-Anne de Capendu*, fille de *Charles de Capendu*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Hennefis, Vicomte de Bourſone, & de *Renée-Madelene de Vaſſan*. Il en a eu: – Charles-Eugene de Ligny, né le 21 Avril 1681, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie le 9 Mars 1698; — & François-Emmanuel, qui ſuit.

François-Emmanuel de Ligny, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, de Charmel & de Billy, d'abord Chevalier de Malte au grand Prieuré de France en 1694, fut Enſeigne des Gendarmes d'Orléans, puis Meſtre-de-Camp de Cavalerie. Il épouſa, en 1713, *Louiſe-Lucie de Baſſompierre*, fille d'*Anne François-Joſeph de Baſſompierre*, Chevalier, Baron du Châtelet, & de *Catherine de Beauvau*. De cette alliance eſt iſſu :

Charles-Adrien, Comte de Ligny, Chevalier, Seigneur de Charmel, né le 29 Avril 1715, reçu Page du Roi le 21 Février 1733, Meſtre-de Camp de Cavalerie, qui a hérité de la Terre de Courtenay de ſon beau-frere, *Antoine Céſar de la Roche-de-Fontenille*, Marquis de Rambures, décédé le 3 Mai 1764, âgé de 18 ans; & il eſt mort le 19 Février 1766 à 51 ans. Il avoit épouſé, 1°. *Reine-Madelene de Hunolſtein*; & 2°. le 17 Avril 1755, *Eliſabeth-Jeanne de la Roche-de-Fontenille-de-Rambures*, fille de *Louis-Antoine de la Roche-de-Fontenille*, Marquis de Rambures, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Eliſabeth-Marguerite de Saint Georges-de-Vérac*. Le Comte de Ligny n'a laiſſé que deux filles de ſa ſeconde femme.

Les armes : *de gueules, à une faſce d'or, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits*. Le Nobiliaire de Picardie dit qu'elles ſont : *d'or, à la bande de gueules*.

* LIGONDEZ : Ancienne Nobleſſe d'Auvergne, qui tire ſon nom de la Seigneurie de Ligondez, ſituée dans la Paroiſſe de Chambouchart, ſur les confins de l'Auvergne & dans l'Election de Combrailles, Intendance de Moulins. Le Château & la Tour de Ligondez ſont diſtingués par leur antiquité. Les Seigneurs de ce nom ſont connus il y a plus de 400 ans. Lors de la recherche de la Nobleſſe, en 1666, il produiſirent à M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne, pluſieurs titres des années 1314 & 1318, qui prouvent leur filiation depuis

* Perrin de Ligondez, Ecuyer, Seigneur de ladite Terre. Il épouſa *Iſabeau*, fille de *Guillaume de Chatevic*, Chevalier, dont vint :

Ligier de Ligondez, marié à *Catherine de Boutely*. Il en eut :

Aubert, Seigneur de Ligondez, qui épouſa *Marguerite de Freſchau*, laquelle, étant veuve, obtint en 1413 & 1416, des Lettres de Sauvegarde pour elle & ſes enfans – Franconin, qui ſuit; — & Eustache.

Franconin de Ligondez épouſa *Marguerite de Lairon*, ſœur du Commandeur de la Vaubranche de ce nom. Il paroit par une enquête de l'an 1442, que ce Franconin fit conſtruire des fortifications autour de ſon Château de Ligondez, avec la permiſſion du Seigneur *de Bourbon*, Comte de Montpenſier, après qu'il eut fait voir à ce Seigneur qu'il étoit d'une nobleſſe ancienne & ſuffiſante pour fortifier ſa maiſon & la défendre lui-même. Il eut de ſon mariage : — Jean, lequel rendit foi & hommage à *Charles*, Duc *de Bourbon*, les 22 Septembre & 16 Octobre 1452. Il mourut ſans enfans; — & Jacques, qui ſuit.

Jacques de Ligondez, I. du nom, héritier de ſon frere aîné, épouſa, le 20 Juin 1467, *Catherine de Montjournal*, de laquelle vinrent : – François, qui ſuit; – & Philippe, auteur des Seigneurs de Saint-Domet, établis en Berri, rapportés ci-après. Ils firent leur partage le 19 Octobre 1501.

Digitized by Google

François de Ligondez servit, en qualité de Lieutenant, sous *Jean*, Duc *d'Albanie*. De son mariage avec *Anne de Breschas*, il eut :

François, Seigneur de Ligondez, II. du nom, qui se rendit digne, par son mérite & ses services, des bienfaits du Roi François I. Ce Prince l'honora de la charge d'Ecuyer de M. le Dauphin, depuis Henri II, par Lettres du 14 Mai 1543. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1556, & Commandant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes. Henri II lui donna, en 1557, la charge d'Ecuyer & de Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi-Dauphin, qui avoit épousé Marie Stuart, Reine d'Ecosse, & fut ensuite Roi de France sous le nom de François II. Le Seigneur de Ligondez avoit épousé, le 11 Mai 1523, *Jeanne de Châteaubodeau*, Dame dudit lieu en Bourbonnois. Leurs enfans furent : — 1. Sébastien, qui suit ; — 2. Jean, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand Prieuré d'Auvergne, sur ses preuves faites le 20 Avril 1545 ; — 3. Bérald, Aumônier ordinaire du Roi, & Prieur de la Chapelaude ; — 4. & Jeanne, mariée à *Gaspard de Passat*, Seigneur de Vieillevigne.

Sébastien, Seigneur de Ligondez, reçut plusieurs gratifications du Roi en récompense de ses services, & épousa, par contrat du 2 Avril 1570, *Gabrielle de Jonas de Châteaubodeau*, de laquelle vint :

Jacques, II. du nom, Seigneur de Ligondez, auquel le Roi Louis XIII donna un Brevet de 3000 livres de pension le 5 Juin 1614, en considération de ses services. Ce Prince le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1627. De son mariage avec Dame *Jeanne de Rochefort-d'Ailly*, veuve du Seigneur *de Saint-Julien de Saint-Mars*, il laissa : — 1. Antoine, qui suit, tige des Seigneurs de Châteaubodeau ; — 2. Jean, auteur des Seigneur & Barons de Rochefort, rapportés ci-après ; — 3. & Jacques, Seigneur de Fortanier, marié à *Marguerite de Bridier*, de laquelle il eut : — Michel, Seigneur de Chezault, de Vieillevigne, &c. qui épousa *Esther de Courserac*, dont postérité ; — & Jacques de Ligondez, Capitaine de Dragons, puis Exempt des Gardes du Roi, tué à la bataille de Ramillies en 1706. Il a laissé postérité de *N... Bolacre*, sa femme.

Seigneurs de Chateaubodeau.

Antoine de Ligondez, Seigneur de Châteaubodeau & de la Garde, servit en qualité de Capitaine de Cavalerie, & fut tué devant Turin en 16... Il avoit épousé *Françoise de la Mer-de-Matta*, dont vint :

Gaspard de Ligondez, Seigneur de Châteaubodeau, qui servit longtems en qualité de Capitaine, de Colonel d'un Régiment de Cavalerie & de Brigadier des Armées du Roi. Il fut gratifié de plusieurs pensions, eut la Croix de Saint-Louis, & la charge de Lieutenant-Général pour Sa Majesté dans les Provinces de Saintonge & d'Angoumois. Il mourut en 1709, & laissa d'*Antoinette de Saint-Julien*, son épouse : — 1. Eléonor, qui a servi long-tems en qualité de Capitaine & de Major dans le Régiment de son pere ; — 2. Jacques, qui suit ; — 3. & Michel, Capitaine dans le Régiment de son frere.

Jacques de Ligondez, d'abord reçu Chevalier de Malte, puis Colonel de Cavalerie, a quitté la croix à Londres, où il étoit prisonnier, depuis la bataille d'Hochstet, en 1704. Il a épousé la veuve de Milord *Hontengton*, de laquelle on ignore s'il a postérité, faute de *Mémoire*.

Seigneurs & Barons de Rochefort.

Jean de Ligondez, second fils de Jacques, & de *Jeanne de Rochefort-d'Ailly*, fut Seigneur de Ligondez, Baron de Rochefort, & du Puy-Saint-Bonnet. Il servit quelques années, & épousa, en 1632, *Jeanne de Rouvignac*, dont il eut : — Louis, qui suit ; — & Marie, alliée, en 1654, avec *Claude d'Alegre*, Marquis de Beauvoir.

Louis de Ligondez fut pourvu, en 1654, de la commission de Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Prince *de Joinville*. Il épousa

Digitized by Google

Diane-Madelene de la Rouere-de-Guedon, de laquelle il laiſſa huit garçons, dont cinq ſont morts au ſervice du Roi, dans des emplois convenables à leur naiſſance. Les autres ſont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Claude, rapporté après ſon frere ; — 3. & Jean, Enſeigne de Vaiſſeaux.

François de Ligondez, Seigneur de Rochefort, a ſervi en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il épouſa, en 1691, *Françoiſe de Riviers*, d'une Maiſon ancienne & très-connue. De ce mariage eſt né

Claude-François de Ligondez, Cornette de Cavalerie dans le Régiment du Commiſſaire-Général, en 1712.

Claude, Seigneur de Ligondez & d'Avrilly, fils puîné de Louis, & de *Diane-Madelene de la Rouere-de-Guedon*, Capitaine de Frégate légere, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, & Gouverneur de la ville d'Evaux, a épouſé *Catherine de Sibuet-de-Saint-Ferriol*, fille de N.... *de Sibuet*, Seigneur de Saint-Ferriol, Gouverneur de la ville de Die en Dauphiné, de laquelle il a : — 1. Claude-Hilaire, élevé Page de S. A. S. le Comte *de Toulouſe*, fait Garde de la Marine au mois de Février 1713 ; — 2. François, Chevalier de Malte, Page du Grand-Maître en ladite année 1713 ; — 3 & 4. Gabriel & Claude.

Seigneurs de Saint-Domet, établis en Berri.

Cette branche, qui porte : *d'azur, au lion d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 & 1*, a pour auteur Philippe de Ligondez, fils puîné de Jacques, I. du nom, & de *Catherine de Montjournal*. Le nom de ſa femme eſt inconnu ; mais il en eut :

François de Ligondez, Sieur du Chanon, qui épouſa, le 23 Décembre 1531, *Jeanne de la Marche*, dont :

Léonor de Ligondez, marié, le 28 Juin 1557, à *Marguerite de Saint-Domet*, de laquelle vint :

Jean de Ligondez, Sieur de Saint-Domet, qui épouſa, le 1 Mai 1598, *Gabrielle Enjoing*, & en eut :

Léon de Ligondez, Seigneur du Chanon & de Saint-Domet, marié, le 16 Juin 1602, à *Françoiſe de Bois-Bertrand*, fille de *Jean*, Seigneur de Connives, & de *Françoiſe de la Menardiere*.

Charles de Ligondez, leur fils, épouſa, 1°. le 16 Novembre 1641, *Marguerite de la Marche* ; & 2°. *Silvine de Boueix*. Du premier lit il eut : —— 1. François, Seigneur de Connives, qui a continué la poſtérité ; —— 2. autre François, Chevalier de Malte ; & du ſecond : — 3 & 4. Robert-Alexis, & Jean ; — 5. & Claude de Ligondez, Chevalier de Malte, & Commandeur de Montbriſon.

Les Seigneurs de Ligondez portent : *d'azur, ſemé de molettes d'éperon d'or, à un lion rampant auſſi d'or, lampaſſé & armé de gueules*. Ce ſont les mêmes armoiries qui paroiſſent au frontiſpice de la Tour de Ligondez, & telles que M. *Segoing*, Avocat en Parlement, les rapporte dans ſon Tréſor Héraldique, imprimé l'an 1657.

LIHONS (de), en Picardie : Famille noble alliée à celle de *la Fons*, & dont les armes ſont : *d'azur, à deux lis au naturel d'argent*.

LILLE, en Flandres. Ancienne Nobleſſe éteinte, qui portoit : *de gueules, au chef d'or*.

Hugues, Châtelain de Lille, vivant en 1143, eut pour femme une Dame nommée *Ermentrude*, de laquelle il laiſſa :

Jean, Châtelain de Lille, qui ſe trouve nommé dans pluſieurs titres des années 1177 & 1185. Il eut pour enfans : — 1. Robert de Lille, mort ſans hoirs ; — 2. Roger, Châtelain de Lille, mort, ſans lignée, en 1222 ; — 3. Guillaume, d'abord Prévôt de l'Egliſe de Saint-Pierre de Lille, & Seigneur de Plouick. Il ſuccéda enſuite à ſon frere en la Châtellenie de Lille, de laquelle

il jouiſſoit en 1234; mais il mourut auſſi ſans lignée; — 4. & ELISABETH, dont nous allons parler.

ELISABETH DE LILLE, devenue héritiere de ſes freres, épouſa *Jean*, Châtelain *de Peronne*, Seigneur de Bray-ſur-Somme, qui, par contrat de l'an 1210, vendit au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, ſes Terres de Bray & de Praoz, avec toutes leurs dépendances, pour la ſomme de 4000 livres pariſis. De ce mariage vint un fils nommé

JEAN, II. du nom, Châtelain DE LILLE & de Peronne, lequel s'allia avec *Mahaud de Bethune*, Dame des Terres de Molembecque & de Pontrohart, fille de *Guillaume de Bethune*, I. du nom, Seigneur de Molembecque, & d'*Eliſabeth de Pontrohart*. Il eut deux fils: — JEAN, qui ſuit; — & ROGER DE LILLE, Seigneur de Pontrohart, mort ſans hoirs.

JEAN, III. du nom, Châtelain DE LILLE & de Peronne, épouſa *Mahaud de Mortagne*, fille d'*Arnoul*, Seigneur *de Mortagne* ſur l'Eſcaut, Châtelain de Tournay, & d'*Yolande de Coucy*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ROBERT DE LILLE, Chevalier, Seigneur de Pontrohart & de Maugrey, qualifié *très-noble Seigneur*, dans le Martyrologe des Victorines; — 3. MARIE, Religieuſe à l'Abbaye de Beaulieu; — 4. YOLANDE, Damoiſelle DE LILLE; — 5. & MAHAUD, Damoiſelle de Blaringhen.

JEAN, IV. du nom, Châtelain DE LILLE & de Peronne, s'allia avec *Béatrix de Clermont*, dite *de Néelle*, fille de *Simon de Clermont*, Seigneur de Néelle, Régent de France, & de *Béatrix de Montfort*. De ce mariage vinrent: — SIMON, mort jeune & ſans alliance; — & GUYOTTE, héritiere de la Châtellenie DE LILLE, femme de *Waleran de Luxembourg*, II. du nom, Seigneur de Liney & de Roncy, des deſcendans duquel elle paſſa, depuis en la Maiſon Royale de BOURBON. Manuſcrit de *Piganiol de la Force*.

LIMA. Maiſon illuſtre & ancienne de Portugal, qui porte: *d'or, à trois pals de gueules*. ALVAR FERREIRA DE VERA en fait monter l'origine à 1033.

La branche aînée de cette Maiſon a fini au XX^e^ degré, dans la perſonne de D. THOMAS DE LIMA DE VASCONCELLOS, douzieme Vicomte de Villanova, de Cerveira, Châtelain de Ponte de Lima, Seigneur de Mafra, grand Ecuyer de la Princeſſe de Bréſil en 1734. De *Marianne-Thérèſe d'Hohenloe*, il a eu pour fille unique

D. MARIE DE LIMA, épouſe de *Thomas de Silva-Telles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi de Portugal, &, à cauſe de ſon mariage, XIII^e^ Vicomte de Villanova-de-Cerveira. Leurs enfans, qui ont pris le nom de LIMA, ſont: — 1. D. THOMAS-XAVIER DE LIMA DE VASCONCELLOS, né, à Ponte de Lima, le 12 Octobre 1727; — 2. D. FERDINAND-ANTOINE DE LIMA, né le 2 Juin 1730; — 3. D. MARIANNE-XAVIER DE LIMA-D'HOHENLOE, née le 13 Août 1721, morte en 1734; — 4. D. HÉLENE-XAVIER, née le 6 Juillet 1722; — 5. D. VICTOIRE-ISABELLE, née le 27 Juin 1723; — 6. D. ANNE-BARBE, née le 26 Juin 1725; — 7. D. MADELENE-JOSEPHINE, née le 24 Août 1726; — 8. & D. JEANNE-ROSE DE LIMA, née le 26 Avril 1729.

Les autres branches de la Maiſon de LIMA ſont celle des Châtelains *de Gimaraens*, & celle des Commandeurs *de Vitorinho*, toutes deux éteintes. Voyez, pour la Généalogie de cette Maiſon, *Moréri*.

* LIMAYE: Terre & Seigneurie en Provence, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1646, regiſtrées à Aix le 8 Novembre ſuivant, en faveur de *Jean-Louis de Coriolis*, Seigneur de la Baſtide. *Voyez* CORIOLIS, *Tome V* de ce Dictionnaire.

* LIMBOURG: L'une des dix-ſept Provinces des Pays-Bas, avec titre de *Duché*, & une Ville de ce nom, qui appartenoit au Roi d'Eſpagne, & eſt maintenant à l'Empereur depuis le Traité d'Utrecht. Cette Province eſt ſituée

Digitized by Google

entre le pays de Liége & le Duché de Juliers, & a eu ſes Comtes & Ducs particuliers. L'Hiſtoire commence à parler des Comtes DE LIMBOURG au X^e ſiécle.

ADÉLAÏDE, Comteſſe DE LIMBOURG, étoit mariée, en 970, à *Louis*, Comte *de Los*; mais la ſuite généalogique des Comtes DE LIMBOURG, connus, ne commence qu'à HENRI, qui vivoit en 1071. ADOLPHE, II. du nom, deſcendu de lui au X^e degré, perdit le Duché de LIMBOURG. *Jean* I, Duc *de Brabant*, ayant formé des prétentions ſur ce Duché, on dit qu'ADOLPHE le lui vendit. Les Comtes *de Luxembourg* prétendirent au même Duché. Chaque parti ſe le diſputa; les armes décideront en faveur du Duc *de Brabant*, &, en 1288, il fut réuni au Duché de Brabant.

* LIMEUIL, en Guienne. Comté qui étoit dans la Maiſon de *Galard de Braſſac*.

Marguerite de Galard, fille du Sire *de Galard-de-Limeuil*, épouſa *Nicolas de Beaufort*, frere du Pape GRÉGOIRE XI, & neveu du Pape CLÉMENT VI. C'eſt par cette alliance que la Terre de *Limeuil* a paſſé dans la Maiſon de *Bouillon*. Voyez GALARD DE BRASSAC, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

LIMMINGHE: Famille noble & très-ancienne de la Ville de Louvain. Elle a pour auteur

LOUIS WITTEN-LIMMINGHE, Chevalier, & grand Mayeur de Louvain en 1111, lequel fut pere de — WAUTHIER DE LIMMINGHE, auſſi grand Mayeur de ladite Ville en 1136; — & de GODEFROY, I. du nom, qualifié du titre de *Chevalier*, ainſi que ſes fils — GERARD & GODEFROY, II. du nom, dans une charte de 1146. Ce dernier ajouta le nom de *Vanden Berghe* à celui de LIMMINGHE; & ſa poſtérité l'a toujours conſervé, avec une briſure dans ſes armes, pour ſe diſtinguer de la branche ainée, qui porta ſeule le nom de WITTEN-LIMMINGHE. Cette branche ainée s'eſt éteinte dans le dernier ſiécle.

GODEFROY DE LIMMINGHE, II. du nom, eut pour fils — JEAN, Chevalier, qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1214, & fut pere de — GODEFROY DE LIMMINGHE, III du nom, encore vivant en 1257. — ARNOUD DE LIMMINGHE, fils de ce dernier, ſe diſtingua à la bataille de Wonronck en 1288, & laiſſa — GODEFROY DE LIMMINGHE, IV. du nom, vivant en 1331. Ce dernier fut pere de — JEAN DE LIMMINGHE, II. du nom, Bourguemeſtre de Louvain en 1366 & 1368. Il laiſſa — GODEFROY DE LIMMINGHE, V. du nom, tué dans une émotion populaire à Louvain en 1379. Il eut pour fils: — HENRI VANDEN BERGHE DE LIMMINGHE, nommé entre les nobles Vaſſaux du Brabant; — & GODEFROY, qui ſuit.

GODEFROY, VI. du nom, ſervit le Duc *Venceſlas*, contre le peuple de Louvain, révolté en 1382, & fut premier Bourguemeſtre de cette Ville en 1389. — GILLES VANDEN BERGHE, ſon fils, en fut grand Mayeur en 1411. — GODEFROY, VII. du nom, le cadet, fut pere de — PIERRE I, ayeul de CORNEILLE, premier Bourguemeſtre en 1485; — & de PIERRE II, marié à *Hélene de Hondt*, de laquelle il eut — AUGUSTIN VANDEN BERGHE DE LIMMINGHE, vivant en 1531, allié à *Gertrude Saverneul*, dite *Waer-Segghere*, dont vint, entr'autres enfans: — DANIEL VANDEN BERGHE, Conſeiller au Conſeil de Flandres, mort en 1554. Il avoit épouſé *Marie de la Tour-Taxis*, fille de *Jean-Batiſte*, Maître général des Poſtes de l'Empire, & de *Chriſtine Wachtendonck*, dont:

JEAN-BATISTE VANDEN BERGHE DE LIMMINGHE, Préſident de la Chambre des Comptes de Bruxelles, marié à *N.... Baert de Berentrode*, de laquelle il eut — LAMORAL, allié à *Catherine de la Tour-Taxis*, ſa parente, dont vint un fils, nommé — LAMORAL-FRANÇOIS VANDEN BERGHE DE LIMMINGHE, Seigneur de Pieccrbais, Préſident de la Chambre des Comptes, qui ceſſa de porter la briſure dans ſes armes, à l'extinction de la branche ainée, Il avoit épouſé *Marie-Barbe*

Digitized by Google

de Warick, fille de *Nicolas*, Vicomte de Bruxelles, de laquelle il eut : — GERTRUDE-ROGERE, mariée à son cousin *Philippe-Adrien de Warick* ; — & CHARLES VANDEN BERGHE DE LIMMINGHE, élevé à la dignité de *Comte* en 1694, mort le 30 Novembre 1756. Il avoit épousé 1°. *Anne-Isabelle Arrafcola-d'Ognate*. On ignore le nom de sa seconde femme. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH VANDEN BERGHE, Comte DE LIMMINGHE, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine aux Gardes-Wallones, qui, de son mariage avec *Eléonore O Brien-Olonerguen*, n'a qu'une fille ; — 2. GUILLAUME, Comte DE LIMMINGHE ; — 3. & CATHERINE, veuve de *François*, Baron de *Waës*, Seigneur de Kessenich.

Du second lit est né PHILIPPE-JOSEPH VANDEN BERGHE, Comte DE LIMMINGHE, ci-devant Capitaine de Cavalerie au service de France, marié à *Françoise Caroline*, Baronne *d'Udekem de Gentinnes*, de laquelle il a deux filles. — L'aînée a épousé *Pierre-Eugène Fusco de Mataloni*, Seigneur de Sant & autres lieux. — La seconde est JUSTINE-NORBERTINE VANDEN BERGHE DE LIMMINGHE, Chanoinesse d'Andennes. *Tablett. Généalog. Part. VIII, p.* 200.

* LIMOGES. Cette Ville a eu des Vicomtes héréditaires, qui l'étoient aussi du Limousin. Ils portoient : *d'or, à trois lions d'azur, armés & lampassés de gueules.*

FULCHER ou FULGO, mort en 888, en fut le premier Vicomte. — HUMBERGE, dite BRUNISSENDE, sœur de GUY, III. du nom, morte en 1114, descendue de FULCHER au XIII^e^ degré, épousa *Archambault*, IV. du nom, Vicomte *de Comborn*, auquel elle porta la Vicomté de *Limoges*. Il fut adjugé, en 1364, à JEANNE, fille & héritiere de GUY, mort en 1331, & elle épousa *Charles de Châtillon*, dit *de Blois*, tué à Auray en 1364. GUILLAUME, dernier Vicomte DE LIMOGES, mourut vers 1475. FRANÇOISE, sa fille aînée, épousa *Alain*, Sire *d'Albret*, bisayeul de *Jeanne d'Albret*, qui porta tous les biens de la Maison d'*Albret* à *Antoine de Bourbon*, Duc de Vendôme, leur fils. HENRI IV unit, en 1607, à la Couronne, la Vicomté de LIMOGES & son domaine particulier.

LIMOGES : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 13 Janvier 1668.

OLIVIER DE LIMOGES, Ecuyer, fut tuteur des enfans de feu *Jacques de Lassay*, Seigneur de Vaubrun en 1540. — GEORGES DE LIMOGES est nommé dans un Arrêt du 10 Octobre 1576. — GABRIEL DE LIMOGES fut reçu Chevalier de Malte en 1566. — MAXIMILIEN DE LIMOGES, Sieur de Noyon, étoit Conseiller au Parlement de Rouen en 1587 ; — & LOUIS DE LIMOGES-DE-RENNEVILLE fut reçu Chevalier de Malte le 30 Mai 1612. Ils portoient tous les mêmes armes qui sont : *d'argent, à six tourteaux de gueules*, 3, 2 & 1. Voyez l'Histoire de la Maison *de Harcourt* par *la Roque*, *p.* 1292 & 1699.

LIMOJON. Famille originaire de la ville de Nions en Dauphiné, où PIERRE LIMOJON (*Limojoni*), Ecuyer, de Saint-Chamond (*de Sancto Chabundo*), au Diocèse de Lyon, s'est établie vers l'an 1400.

I. Ce PIERRE LIMOJON eut de sa femme, dont on ignore le nom, deux fils : — JEAN, qui suit ; — & HUGUES, rapporté après la postérité de son frere aîné.

II. JEAN LIMOJON épousa 1°. *N.... de Beauvoir* (en latin *de Bellovisu*), fille de *Raimond*, Seigneur de Chameau & de Mihons ; & 2°. par contrat passé devant *Trébalti* & *Rhéditi*, Notaires de Nions, le 29 Juillet 1444, *Olive de Vitrolles*, fille d'*Hugonet*, Ecuyer, du Diocèse de Die, en présence & du consentement de *Pierre de Beauvoir*, son beau-frere, qui augmenta la dot d'*Olive de Vitrolles*, sa parente, & fit les frais de la noce. L'Histoire de la Noblesse du Comté Vénaissin, *Tome II, p.* 192 & *suiv.* d'où nous tirons cet article, dit seulement que JEAN LIMOJON eut des enfans, qui continuerent la branche aînée.

II. On ignore l'alliance de HUGUES LIMOJON, son frere cadet, qui fit son testament devant *Echaffini*, Notaire à Nions, le 12 Juillet 1488, par lequel il inſ-

Digitized by Google

tître ſon héritier ANTOINE LIMOJON, ſon fils, qui ſuit, auquel il ſubſtitue les enfans de JEAN LIMOJON, ſon frere aîné.

III. ANTOINE LIMOJON ſe maria avec *Jeanne de Laugier*, fille de *Jacques*, lequel, par ſon teſtament fait devant *Echaſſini*, le 8 Juillet 1508, donne un ſupplément de dot à ſa fille, & fait mention des effets qu'il avoit reçus en mariage de *Catherine de Montcil* ou *de Montaulieu*, ſon épouſe. De ce mariage naquirent — DIDIER, qui ſuit; — & MARGUERITE, à qui ſa mere fit donation d'un verger, *Jacques Martin*, Notaire à Nions, le 1 Janvier 1532. Elle épouſa *Florent de Raſtel*, co-Seigneur de Rocheblave au Diois.

IV. DIDIER LIMOJON, inſtitué héritier de ſa mere par ſon teſtament, fait devant *Martin*, le 30 Octobre 1543, eut de ſa femme, dont on ignore le nom: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2 & 3. ISNARD & ANTOINE; — 4. JUSTINE, femme de *Michel Croſet*, de la ville de Nions, laquelle tranſigea, avec ſes freres & ſœurs, ſur l'héritage de DIDIER, qu'elle avoit géré depuis ſa mort, par un compromis paſſé devant *Jacques Martin*, Notaire, le 15 Janvier 1563; — 5 & 6. CATHERINE & BARBE.

V. PIERRE LIMOJON eſt le premier de cette Famille qui parut à Avignon, & il y réſidoit déja lorſqu'il acquit, à Nions, une partie de maiſon d'*Antoine du Claux*, par contrat paſſé devant *Bertrand Barthi*, Notaire à Nions, le 24 Juillet 1581. Il épouſa, à Avignon, *Jeanne Palhette*, dont:

VI. PELLEGRIN LIMOJON, qui jouiſſoit encore du titre de *noble* dans ſa minorité; mais il dérogea par le commerce. Il épouſa, par contrat paſſé à Avignon le 8 Janvier 1592, devant *Raimond Salvati*, Notaire de ladite Ville, *Iſabelle de Vaires*, fille de *Mathieu*, & de *Pernette Galland*. Il eut, entr'autres enfans:

VII. ALEXANDRE LIMOJON, marié, par contrat du 8 Août 1624, à *Eſprite-Diane des Blancs*, fille d'*Eſprit*, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, & de *Madelene de Bareſſi*, de la ville de Lille en Venaiſſin, dont: — JEAN-PIERRE-SPLENDIEN, qui ſuit; — & ALEXANDRE-TOUSSAINT, Chevalier des Ordres Hoſpitaliers & Militaires de N. D. de Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jéruſalem. Il ſervit d'Ecuyer au Comte d'Avaux, *Jean-Antoine de Meſmes*, dans ſon ambaſſade d'Hollande. Ce Seigneur ayant depuis été nommé Ambaſſadeur extraordinaire auprès de JACQUES II, Roi d'Angleterre, lorſque ce Prince fit le voyage d'Irlande pour y raccommoder ſes affaires, il prit près de ſa perſonne, en Février 1689, le Chevalier *de Saint-Didier*, & ſe repoſa ſur lui d'une partie du ſoin de ſes troupes & de ſes finances. *Saint-Didier* devenu, par ſa probité & ſes talens, l'homme de confiance du Comte d'*Avaux*, reçut des ordres pour venir en France, informer le Roi LOUIS XIV de la ſituation des affaires d'Irlande; mais il ne put s'acquitter de ſa commiſſion, ayant péri dans un naufrage. La République des Lettres lui eſt redevable d'une Hiſtoire de la République de Veniſe, de celle du traité de paix de Nimegue, & d'un ouvrage de Chymie, intitulé *le Triomphe Hermétique*.

VIII. JEAN-PIERRE-SPLENDIEN LIMOJON ſuccéda à *Henri des Blancs*, ſon oncle maternel, en la co-Seigneurie de Venaſque & de Saint-Didier, dont il rendit hommage, en 1666, à *Gaſpard de Vintimille-Laſcaris*, Evêque de Carpentras, Seigneur ſuzerain de ces Terres, & épouſa, par contrat paſſé le 30 Septembre 1668, *Jeanne de Vedrille*, fille de *François*, & de *Catherine de Rigaud*, dont: — IGNACE-FRANÇOIS, qui ſuit; — & JEAN-NOEL, rapporté après ſon frere aîné.

IX. IGNACE-FRANÇOIS LIMOJON, Chevalier de N. D. de Mont-Carmel & de Saint-Lazare, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, dont il rendit hommage, en 1718, à *François-Marie Abbati*, Evêque de Carpentras, épouſa, par contrat paſſé, le 30 Novembre 1702, devant *Hugonis*, Notaire d'Avignon, *Roſe-Sibille de Normandeau*, fille de *Louis*, & de *Jeanne-Sibille d'Athenoſi*. On a de lui un Poëme épique intitulé CLOVIS, dans lequel on trouve de bons morceaux.

IX. JEAN-NOEL LIMOJON, Seigneur de Jonqueirettes, anciennement Jonquieres, au Comté Venaiſſin, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, par commiſſion du 10 Février 1706, Chevalier de Saint-Louis par brevet du 31 Janvier 1722,

Digitized by Google

fut réhabilité dans son ancienne noblesse, avec son frere aîné & toute sa Famille, par Lettres du Pape CLÉMENT XII, datées du Palais de Sainte-Marie Majeure, le 20 Août 1738. On peut voir la teneur de ces Lettres dans l'Histoire de la Noblesse du Comté d'Avignon, *Tome II, p.* 196. Il avoit épousé, par contrat passé le 11 Juillet 1737, devant *Melin* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, *Françoise-Barbe-Agnès de Pusco*, fille de *Pierre*, & d'*Anne-Barbe de Normandeau*, de la ville d'Avignon, dont : — JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, né au mois de Juin 1740. Nous ignorons s'il a eu d'autres enfans.

Les armes : *d'azur, à trois citrons d'or, 2 & 1.*

LIMONIER ou LIMONNIER (LE) : Ancienne Famille de Bretagne, qui fut d'abord interloquée sur sa noblesse, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 10 Décembre 1669, au rapport de M. *des Cartes*; mais par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 21 Novembre 1650, au rapport de M. *de la Bourdonnays*, elle fut déclarée *noble d'extraction*. Suivant un Armorial manuscrit *in-folio*, *Tome III*, des Familles de cette Province, qui nous a été communiqué, elle remonte à

I. THEBAUD LE LIMONIER, Gouverneur du Château de Valogne, vivant en 1362. Il épousa *Guibaude Pinel*, & en eut :

II. JEAN LE LIMONIER, marié avec *Alliette Racinoux*, & pere de

III. MICHEL LE LIMONNIER, Sieur de la Marche, qui épousa *Marie de la Couarde*, dont : — MICHEL, qui suit ; — & JEANNE LE LIMONNIER, mariée, l'an 1469, à *Guillaume de Romillé*, Sieur de Fenoux.

IV. MICHEL LE LIMONNIER, II. du nom, Sieur de la Lande, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

V. THOMAS LE LIMONNIER, Sieur de la Marche, marié à *Perrine Theaullay*, de laquelle vint :

VI. OLIVIER LE LIMONNIER, Sieur de la Marche, qui épousa *Marguerite Lefchart*. Leurs enfans furent : — JEAN, qui suit ; — & SAMUEL LE LIMONNIER, Sieur de Courtailles, rapporté après la postérité de son frere aîné.

VII. JEAN LE LIMONNIER, II. du nom, Sieur de Lanchardiere, épousa, en Avril 1571, *Renée le Moine*, & en eut :

VIII. GERMAIN LE LIMONNIER, Sieur de la Marche, Lieutenant aux Eaux & Forêts de Bretagne, marié 1°. avec *Renée de Montbourcher*, Dame de Corcé; & 2°. en 1608, à *Julienne Goullay*. Il eut pour fils, de l'une de ces deux femmes :

IX. PIERRE LE LIMONNIER, Sieur des Hayers, qui épousa, au mois de Mars 1630, *Louise Bonvisage*, dont vint :

X. CÉSAR LE LIMONNIER, Sieur de la Houssays, marié, au mois d'Octobre 1659, avec *Renée Havart*. Nous ignorons la suite de cette branche, faute de *Mémoire*.

VII. SAMUEL LE LIMONNIER, Sieur de Courtailles, fils puîné d'OLIVIER, Sieur de la Marche, & de *Marguerite Lefchart*, épousa 1°. *Françoise Corial*; & 2°. *Gillette Hux*. Du premier lit il eut : — 1. GERMAIN LE LIMONNIER, Sieur du Cahier, Conseiller au Présidial de Rennes, marié, en Mars 1655, avec *Olive le Maignan*, dont il n'eut point d'enfans. Du second lit sortirent : — 2. EDOUARD, qui suit ; — 3. ARTUR, Sieur de Gassays ; — 4. & PHILIPPE LE LIMONNIER, Sieur de Verdun.

VIII. EDOUARD LE LIMONNIER, Sieur de la Marche, eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

IX. MAURICE LE LIMONNIER, qui fut pere de — MARIE LE LIMONNIER.

Ceux du même nom mentionnés dans la production, sans dire leur attache, furent : — MICHEL LE LIMONNIER, Sieur de la Marche, qui épousa, en 1588, *Perronnelle d'Erbrée*, fille de *Guillaume d'Erbrée*, Sieur de la Cheze ; — PAUL LE LIMONNIER, Sieur de la Roucle, qui épousa, en Août 1573, *Françoise Quenouart*, à

Bouart ; — & Françoise le Limonnier, épouſe de *Gilles Meſtet*, Sieur de la Preſtays, Conſeiller au Parlement, dont elle étoit veuve en 1575. Les armes de cette Famille ſont : *d'argent, au lion de gueules, à la bande d'azur ſur le tout, chargée de trois croiſettes d'or.*

LIMOSIN-D'ALHEIM (de) : Famille originaire du Brabant, tranſplantée, depuis, dans le Duché de Luxembourg, & actuellement établie à Thionville, qui ſubſiſte dans

Jean-Batiste, Baron de Limosin-d'Alheim, Baron du Saint-Empire, né le 22 Juillet 1714. Il eſt entré, au mois de Janvier 1733, dans les cadets Gentilshommes de la citadelle de Metz ; a été fait ſucceſſivement Enſeigne au Régiment d'Alſace, au mois de Mai 1734, Lieutenant en pied en Février 1735, Capitaine en ſecond le 1 Juillet 1742, Capitaine en pied le 8 Août 1745, Chevalier de Saint-Louis le 13 Février 1746, & Commandant de Bataillon le 1 Mars 1760. Il s'eſt trouvé au ſiége de Philiſbourg en 1734, à la priſe de Prague en 1741 ; en 1742, à la défenſe de la même place, où il fut bleſſé au bras gauche ; en 1745, à la retraite de Pfaffenhoffen en Baviere, où il fut encore bleſſé au genoux gauche ; au ſiége de Namur & à la bataille de Rocoux en 1746 ; au ſiége de Maſtricht en 1748, à la bataille de Haſtenbeck en 1757, où il fut bleſſé dangereuſement au col, étant à la tête de ſa Compagnie de Grenadiers, à l'attaque d'une batterie ; à la bataille de Lutzelbourg en 1758 ; & enfin à toutes les affaires, où s'eſt trouvé le Régiment d'Alſace, pendant la derniere guerre & les deux précédentes. Il a ſervi auſſi dans la derniere guerre, comme Aide-de-Camp du Maréchal Prince *de Soubiſe*. Il obtint du Roi, au mois de Septembre 1760, des Lettres-Patentes, par leſquelles Sa Majeſté le maintint dans la qualité de *Baron*, comme deſcendant de Charles de Limosin, qui fut honoré de ce titre, ainſi qu'Henri de Limosin, ſon frere, par Lettres de l'Empereur Charles V, de l'an 1540. Il épouſa, 1°. à Thionville, le 21 Novembre 1747, *Marie-Madelene de Limpack*, morte le 2 Septembre 1752, fille de *François*, ancien Capitaine au Régiment de Saxe, & d'*Eliſabeth Houillon* ; & 2°. à Dunkerque, le 1 Juin 1760, avec *Marie-Thérèſe-Monique Taverne*, veuve de *N... de la Greze*, Lieutenant-Colonel du Régiment d Beauvoiſis, Chevalier de Saint-Louis, & fille de *Nicolas Taverne*, ancien Bourguemeſtre de Dunkerque, & de *Marie Morincq*. Il n'a point eu d'enfans de cette ſeconde femme, morte le 13 Octobre 1764 ; mais de la premiere ſont iſſus : — 1. Ferdinand-Charles-Emmanuel, Baron de Limosin-d'Alheim, Baron du Saint-Empire, né à Boulay en Lorraine, le 10 Novembre 1748, & nommé, le 1 Juillet 1757, Enſeigne au Régiment d'Infanterie Allemande d'Alſace ; — 2. Jean-Batiste, Baron du Saint-Empire, né à Thionville le 22 Octobre 1750, & nommé, au mois de Mai 1765, Sous-Lieutenant dans le Régiment des Volontaires de Soubiſe ; — 3. Marie-Eliſabeth-Isidore, Baronne du Saint-Empire, morte le 27 Juillet 1750 ; — 4. & Barbe-Christine-Marguerite, Baronne du Saint-Empire, née à Boulay le 10 Juillet 1752, & reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1763.

Les armes : *de ſinople, à une faſce d'or, bordée de ſable, chargée d'un lion de gueules paſſant, & accompagnée en chef de trois beſans d'argent, & en pointe d'un beſan & d'une étoile auſſi d'argent, rangés en faſce.* Deviſe : Fortes creantur fortibus. Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre VI.*

* LIMOURS : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1606, enregiſtrées le 23 Mai 1607, en faveur de *Louis Hurault*, Comte de Cheverny. Voyez Hurault, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

LINANGE : Ancienne Nobleſſe ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*. Elle porte pour armes : *d'azur, à trois aigles d'or, membrées de gueules, 2 & 1.* Nous avons un faux *Mémoire* ſur cette Maiſon, fait par un particulier, qui ſe diſoit le *Comte de Linange*. Il fut mis à la Baſtille, & en ſortit à la fin de Novembre 1714.

Digitized by Google

LINCEL. *Voyez* Laincel, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

LINDEN (Vander): Famille d'extraction noble, du Duché de Brabant.

Rasse Vander Linden eut de *Catherine Vander Borght*, ſon épouſe :

Jean Vander Linden, I. du nom, qui s'allia avec *Chriſtine Hermeys*, dont vint :

Jean Vander Linden, II. du nom, créé *Chevalier* en 1544, par l'Empereur Charles-Quint. Il fut Bourguemeſtre de la ville de Louvain ès années 1557 & 1561, & épouſa *Catherine*, Dame *de Marneſſe*, de Seraing & de Bommelettes, fille de *Louis de Marneſſe*, Chevalier, & de *Jeanne Afſolons*, Dame de Seraing & de Bommelettes. Leurs enfans furent, entr'autres : — Philippe, qui ſuit ; — & Jean, Abbé de la noble Abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain.

Philippe Vander Linden, Chevalier, Seigneur de Marneſſe, grand Foreſtier du Duché de Brabant, épouſa *Anne Cymon*, dite *la belle héritiere de Diepenſteyn*, & en eut :

Ferdinand Vander Linden, Seigneur de Marneſſe, grand Foreſtier du Duché de Brabant, créé *Chevalier* le 7 Décembre 1627. Il épouſa, 1°. *Anne Vander Noot de-Keiſeghem*, fille de *Corneille Vander Noot*, Seigneur de Keiſeghem, & d'*Antoinette de Mol*; & 2°. *Charlotte de Bourgois*. Du premier lit il eut : — Philippe, qui ſuit ; & du ſecond : — Charlotte Vander Linden, mariée à *Jean de Locquenghien*, Baron de Melſbrouck.

Philippe Vander Linden, créé *Chevalier*, par Lettres-Patentes du 9 Décembre 1643, obtint, en ſa faveur, de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, l'érection de ſa Seigneurie de *Hooghevorſt*, unie à celle de *Tervoorden*, en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du 27 Septembre 1663. Il mourut le 23 Octobre 1664, & avoit épouſé *Marie-Françoiſe Vander Eycken*, ſa parente, dont :

Jean-Philippe-Emmanuel Vander Linden, Baron de Hooghevorſt, marié à *Anne-Hélene-Albertine d'Ongnies-de-Courieres*, de laquelle il eut : — Jean-François-Joſeph-Ignace, qui ſuit ; — & une fille, N... Vander Linden, mariée au Duc *de Mondragon*.

Jean-François-Joſeph-Ignace Vander Linden, Baron de Hooghevorſt, mort en 1734, avoit épouſé *Conſtance-Théodore-Françoiſe le Vaſſeur-de-Guernonval*, Chanoineſſe de Monſtier-ſur-Sambre, fille de *François le Vaſſeur-de-Guernonval*, Baron d'Ekelſbeke, & de *Marie Françoiſe de Guiſſelles-Saint-Floris*. De ce mariage il a laiſſé : — 1. Ignace-François, qui ſuit ; — 2. Jean-Joſeph Vander Linden-d'Hooghevorst, Chevalier de Malte, Chambellan de S. A. S. le Prince, Evêque de Liége, adopté aux nom & armes de ſon parent *Jean-François*, Comte *de Locquet*, Vicomte de Hombeeck, mort ſans poſtérité, qui l'inſtitua ſon héritier, en date du 23 Juin 1751 ; — 3. Pétronille-Françoiſe Vander Linden-d'Hooghevorst, mariée à *Guillaume-Adrien-Joſeph*, Comte *de Naſſau*, de Conroy, de Sweeghem, Baron de Warcoing & petit Reux, Chambellan actuel de L. M. I. & R. membre & Tréſorier des Etats de Brabant, dans le quartier de Louvain, dont pluſieurs enfans. Il eſt mort en Décembre 1766 ; — 4. Marie-Françoiſe Vander Linden-d'Hooghevorst, femme de *Melchior-François-Joſeph Roofe*, Baron de Bouchout, mort en 1745, fils de *Jean-Alexandre Roofe*, Sergent-Major de la ville d'Anvers, & d'*Iſabelle-Victoire Deſcordes*, dite *Renialme*; — 5. & Marie Vander Linden-d'Hooghevorst, Chanoineſſe de Monſtier-ſur-Sambre.

Ignace-François Vander Linden, Baron de Hooghevorſt, membre & député de l'Etat noble du Duché de Brabant, épouſa, 1°. *Erneſtine-Françoiſe-Joſephe*, Princeſſe *de Bergh-Saint-Vinox*, Chanoineſſe de Nivelle, morte ſans enfans ; & 2°. en 1755, *Marie-Catherine-Philippine-Ghiſlaine*, Baronne *de Brune-de-Willecomme*, Chanoineſſe de Monſtier-ſur-Sambre, morte le 21 Avril 1762, fille de *George-Hiacinthe*, Baron *de Brune* & de Willecomme, & d'*Anne-Lucie Van Vilſteren-de-Laerne*. De ce mariage elle a laiſſé un fils unique, nommé : — Jean-Joseph-Ghislain Vander Linden, Baron d'Hooghevorſt, né le 6 Juin 1758.

Digitized by Google

Les armes : *de gueules, au chef d'argent, chargé de 3 maillets de ſable, penchés vers la droite de l'écu, ſurmonté d'une couronne de Baron.* Pour ſupports, *un lion d'or à dextre, tenant une banderolle aux armes de* VANDER LINDEN, *& au côté ſeneſtre un tigre d'or, tenant auſſi une banderolle*, dont les armes ſont : *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée de 3 maillets de ſable, poſés 2 & 1.*

LINDSEI : Noble & ancienne Maiſon d'Ecoſſe.

ROBERT II, Roi d'Ecoſſe, donna, dit *Cambden*, le Château de Crafard, avec titre de *Comté*, à JACQUES LINDSEI, à cauſe de ſa valeur. Ceux de cette Maiſon, ſelon le même auteur, ont été *Comtes* pendant plus de 400 ans. Le fils aîné du dernier Comte, portoit le titre de LORD-LINDSEI.

LINIERES : Maiſon originaire du Berri.

Il y a eu des Seigneurs de ce nom dès le commencement du X^e^ ſiécle. *La Thaumaſſiere* en parle dans ſon Hiſtoire de Berri, *pag.* 659 & 661. C'eſt d'après cet Ecrivain que l'Auteur de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, pag.* 834, parle de cette Maiſon éteinte. Elle a donné deux grands Queux de France & quelques Evêques : l'un dans PHILIPPE DE LINIERES, grand Queux de France en 1367 ; & l'autre dans JEAN, V. du nom, Baron DE LINIERES en 1412. Le dernier de ce nom eſt GODEMAR DE LINIERES, qui vivoit en 1406. Les armes : *d'or, au chef vairé de deux traits d'argent & d'azur, au lion de gueules couronné d'or, brochant ſur le tout.*

* LINIERS : Terre proche de Thouars en Poitou, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe, qui remonte à

GUILLAUME DE LINIERS, lequel eut pour fils : — JEAN DE LINIERS, auſſi Chevalier, qui fut pere de : — GUILLAUME, mort ſans lignée ; — de GUY, dont nous allons parler ; — & d'HONORÉE DE LINIERS, dont on ignore l'alliance.

GUY DE LINIERS, Chevalier, épouſa *Marguerite Cherchemonde*, dont : — AMAURY, qui ſuit ; — & CHARLES, Chevalier, qui s'allia avec *Anne Châteigner*, veuve de *Guillaume de Rogre*, & fille de *Simon Châteigner*, Seigneur de Saint-Georges, de Rexe, & de *Létice de la Guerche*, en 1348. Nous ignorons ſa poſtérité.

AMAURY DE LINIERS, I. du nom, s'allia avec *Jeanne d'Argenton*, fille d'*Emery*, Seigneur de Heriſſon, dont vinrent : — 1. AMAURY, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de la Meſleroye, mort en 1387. Il avoit épouſé *Jeanne de Fouilloux*, dont : — JEAN DE LINIERS, Chevalier. Nous en ignorons auſſi la poſtérité.

AMAURY DE LINIERS, II. du nom, épouſa *Marie de Chauſſeroye*, Dame d'Ernault, fille de *Payen de Chauſſeroye*, Seigneur d'Ernault, & de *Marguerite de la Porte*, & veuve de *Louis Chenin*, Seigneur de l'Iſle-Bapaume. De ce mariage vinrent : — 1. MAUBURNY, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur d'Ernault ; — 3. JOACHIM, mort ſans lignée ; — 4. & AMAURY, Seigneur de Saint-Pompain.

MAUBURNY DE LINIERS, Seigneur d'Ernault, vivant en 1443, s'allia avec *Sibille Tancau*, fille de *Philippe Tancau*, Seigneur de Mortemer, & de *Jeanne Pente*, Dame de Gourville, dont : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Chevalier ; — 3. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Séverin ; — 4. PERRONNELLE, femme de *Jacques Vernon*, Seigneur de Montreuil-Bonin ; — 5. & MARIE, femme de *Jean de Saint-Savin*, Seigneur de la Grange, vivant en 1468.

MICHEL DE LINIERS, Seigneur d'Ernault & de la Meſleroye, épouſa, ſuivant des actes de 1477 & 1482, *Marie Rouſſeau*, fille de *Jean*, Seigneur de *la Motte-Rouſſeau*, & d'*Iſeult de la Jaille*, Dame des Cloudis, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. GASPARD, Seigneur d'Amaillou, dont eſt ſorti : — HIPPOLITE DE LINIERS, Seigneur de la Bourbeliere ; — 3. PERRONNELLE, femme de *Louis de Maraffin*, Seigneur de Nots & de Vueul ; — 4. & OLIVE, mariée, 1°. à *Gilles d'Appelvoiſin* : & 2°. à *Jean de la Foreſt*, Seigneur de Vaudoré.

JACQUES DE LINIERS, Seigneur d'Ernault, épouſa *Renée de Caraleu*, fille de *Plotard de Caraleu*, & de *Marguerite d'Aſſuy*, dont : — 1. PLOTARD, mort jeune ; — 2. MAUBURNY, mort ſans lignée ; — 3. GILLES, Seigneur d'Ernault,

Digitized by Google

mort auſſi ſans poſtérité ; — 4. Louise, Dame d'Ernault, femme de *Jean Yſoré*, Seigneur de Roſſay ; — 5. Marguerite, alliée avec *René de la Rochefoucaud-Bayers* ; — 6. & Marie, Religieuſe.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette ancienne Nobleſſe, faute de *Mémoire* ; mais on trouve Marguerite-Angélique de Liniers, née en 1672, reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1689, après avoir prouvé ſa nobleſſe, depuis l'an 1424, que vivoit Mauburny de Liniers, avec *Sibille Tancau-de-Mortemer*, ſon épouſe, fille de *Philippe Tancau*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne Pente*, Dame de Gourville.

Les armes : *d'argent, à une faſce de gueules, à la bordure de ſable bezantée d'or.*

LINNES : Cette Famille de Bretagne a été déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *de Larlan*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Janvier 1669. Les armes : *de gueules, à trois channes d'or, 2 & 1, à la bande d'azur ſur le tout, chargée de trois loſanges d'argent.*

LINSINGEN : Maiſon comptée parmi la Nobleſſe la plus ancienne d'Allemagne.

Suivant un Mémoire qui nous a été remis, elle eſt en état de fournir onze tables généalogiques, où toutes les perſonnes de ce nom ſont placées ſelon les branches, diviſions & ſous-diviſions, & par ordre de chronologie. Il s'y trouve auſſi trois arbres généalogiques, formés à de certaines occaſions, tels qu'on les produit dans les hauts Chapitres, pour les preuves de nobleſſe ; ſçavoir, celui de feu Dietrich-Ernest-Henri de Linsingen, pere de Louis-Charles, Baron de Linsingen, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, dont il ſera parlé ci-après ; celui de Jean-Philippe de Linsingen, Chanoine & Capitulaire du haut Chapitre de Fulde, dont il eſt parlé dans l'ouvrage du Baron de *Hattſtein*, intitulé : *De l'Eminence de la Nobleſſe de l'Empire d'Allemagne* ; & celui de Marguerite-Eliſabeth de Linsingen, de la branche éteinte de *Jesberg*.

Cette Maiſon a l'avantage de pouvoir démontrer une filiation non interrompue, depuis 1232 juſqu'à préſent : les preuves en ſont tirées des ouvrages d'auteurs graves, tels que *Gudenus*, le Baron de *Hattſtein*, *Schannat*, *Kuchenbecker*, &c. mais ce ſont ſur-tout des Archives de la Cour féodale de Mayence qui en fourniſſent les preuves les plus authentiques. Elle eſt du rang de celles qu'on appelle *Stifts und Ritter maeſige* ; c'eſt-à-dire, *éligible dans les hauts Chapitres & Ordres de Chevalerie d'Allemagne* ; ce qui conſtitue ce qu'on nomme en Allemagne la *haute Nobleſſe*. Dans les tems les plus reculés, les premiers Seigneurs de cette Maiſon ont porté la dignité de Chevalier, *Miles*. A la Cour de Vienne & dans les Etats héréditaires de l'Empereur, où toutes les anciennes Familles ſe ſont fait décorer du titre de *Comte*, celles qui ſont chapitrables des autres Etats de l'Empire d'Allemagne, ſont qualifiées du titre de *Baron*, parce qu'effectivement elles ſont, ou immédiates, ou, après leurs Souverains, elles ſont les premiers Seigneurs & vaſſaux de leurs Provinces.

Quant à l'origine de la Maiſon de Linsingen, elle ſe perd dans l'antiquité la plus reculée. Une tradition de la Famille eſt, d'après quelques auteurs, qu'elle deſcend d'anciens Romains du nom de *Lentulus* ; mais il eſt plus vraiſemblable, ſuivant le *Mémoire envoyé*, qu'elle n'a porté d'abord que la premiere ſyllabe de ſon nom, *Lins* ou *Lens* ; & que dans la ſuite ceux de cette Famille y ont ajouté *ingen*, qui ne ſignifie autre choſe que *les ſucceſſeurs, gens d'une même race*.

Lyns, qui paroît, en 1057, comme témoin dans un document qu'on trouve chez Schannat ; *Traditiones Fuldenſes, pag.* 254 ; & Lintzo, témoin d'un autre document de 1097, demeuroient tous deux dans les contrées où l'on trouve, environ 150 ans après, cette famille pleinement établie ſous le nom de Linsingen, qu'elle porte depuis le premier Seigneur Louis de Linsingen. Voyez *Johannis ſcrip-*

Digitized by Google

toris rerum Moguntin. Tom. II, pag. 740. Après avoir été anciennement établie au Palatinat, elle s'eſt tranſplantée en Heſſe & en Thuringe, au pays d'Eichsfeld, où elle a acquis & poſſede, de pere en fils, des fiefs maſculins : les titres originaux s'en conſervent depuis plus de 540 ans, dans les Archives de la Cour féodale de Mayence, & les terres dont elle eſt en poſſeſſion ſont : Birkenfeld, Ringelrode, Bourgwalde, Heſchehau, Udra, Sittendorff, Tilleda, Moenchhoff, Agnesdorff, Wéern. Dans ces Terres, tous les Seigneurs jouiſſent des droits & prérogatives attachés à toutes les Terres nobles, tels que juſtice, vaſſaux, cens, ſervices du *Jure patronatûs & Capellæ*. Nous allons donner ici la filiation des branches qui ſubſiſtent, & non de celles qui ſont éteintes.

Nota. L'aſteriſque (*) qui ſe trouve à pluſieurs degrés de cette généalogie, marque les ancêtres, en ligne directe, du Baron DE LINSINGEN, Meſtre-de-Camp de Cavalerie au ſervice de France.

(*) I. LOUIS DE LINSINGEN, qualifié *Miles*, Chevalier, eſt mentionné, en 1232, comme premier témoin dans le procès-verbal fait par ordre du Pape GRÉGOIRE IX, pour conſtater la vérité des miracles de SAINTE-ELISABETH, Landgrave de Thuringe. Le témoignage qu'il rendit alors, dans une matiere auſſi délicate, prouve qu'il fut homme d'eſprit & d'honneur : on en peut voir le détail dans KUCHENBECKER, *Annalecta Haſſica, Collectio IX, pag. 117*, & *Collectio XI, pag. 149.* Il paroît encore, en 1241, dans un document fort remarquable. Voyez *Gudeni Codex Diplomaticus, Tom. I, pag. 568.* Il vendit dans ce même tems, avec ſon frere WARTWIN DE LINSINGEN, auſſi qualifié *Miles*, ſous certaines conditions & à quelques égards, leur château de *Jagesburg*, dont ils diſent dans ce document avoir fait conſtruire les fortifications eux-mêmes. Il étoit appellé avant eux LENSWIEDENHUSEN (ce qui ſignifie mot pour mot *Lens, vaſte Maiſon*) & a été connu au pays dans les ſiécles poſtérieurs, ſous le nom de cette Famille, qui l'a poſſédé juſqu'en 1727; ce qui prouve qu'il faut néceſſairement que cette vente n'ait pas eu ſon exécution, pour quelque cauſe inconnue. Ces deux Seigneurs, LOUIS & WARTWIN DE LINSINGEN s'engagerent alors, par ce traité, de faire contracter à leurs enfans des alliances avec ceux des Familles nobles de l'Archevêché de Mayence, qui reconnoiſſoient l'Archevêque pour leur Souverain. On ignore pourquoi ces deux freres vendirent ce Château; mais on ſçait bien que l'Archevêque *Siegfried*, étant du parti du Pape, & ennemi déclaré de l'Empereur FRÉDERIC II, chercha à ſe fortifier de tout côté. Les Landgraves de *Heſſe-Caſſel*, à l'extinction du dernier mâle de cette branche, s'en ſont mis en poſſeſſion en 1727, & en ont fait un appanage de leur Maiſon. On trouve encore, en 1263, WIGAND DE LINSINGEN, Prieur de Hayne; mais on ignore s'il étoit frere de ces deux premiers Chevaliers, ainſi que le mariage de WARTWIN; on ſçait ſeulement que LOUIS DE LINSINGEN avoit, en 1241, un fils, nommé THÉODORIC, qui ſuit. Voyez *Gudeni Codex Diplomaticus, Tom. I, pag. 702, & Tom. III. pag. 688; Kuchenbecker, Coll. XI, pag. 157*; & *Schannat*, Cour féodale de Fulde, *pag. 219.*

(*) II. THÉODORIC DE LINSINGEN épouſa *Hedwig*, dont le nom de Famille eſt inconnu, & en eut :

(*) III. CONRAD DE LINSINGEN, vivant en 1283. Il eſt fait mention de lui dans *Gudenus, Tom. II, p. 234.* Ses enfans furent : —— LOUIS, qui ſuit; — & HENNE ou JEAN, marié avec *Eliſabeth*, dont le ſurnom eſt ignoré. Ils vivoient en 1349. Voyez *Kuchenbecker, Coll. III, p. 100.*

(*) IV. LOUIS DE LINSINGEN, II. du nom, *Miles*, ſurnommé *le vieux Chevalier*, mort en 1346, eut de ſon mariage : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. THIELO, Chanoine à Minden, vivant en 1329, mort en 1342; — 3. CURT ou CONRAD, marié avec *Cunzela*; — 4. & CONRAD, Prieur à Lenſtehoufen. *Voyez* WUSTWEIN, *Diœceſis Moguntina, in Archionatus diſtincta commentatio.*

(*) V. LOUIS DE LINSINGEN, III. du nom, qualifié *Armiger*, vivoit le 26 Août 1351, & mourut en 1372, laiſſant de *Sophie de Falckemberg*, ſon épouſe : — 1. CURT ou CONRAD, qui eut deux fils morts ſans poſtérité; — 2. LOUIS, lequel fut pere de cinq garçons. Les trois premiers ne laiſſerent point de deſ-

Digitized by Google

cendans ; la poſtérité de ſes deux autres fils, — Louis & Dietrich de Linsingen s'éteignit, en 1582, dans Jean ; & le 26 Octobre 1721, dans la perſonne de Louis-Eitel de Linsingen ; — 3. Gottfried, qui ſuit ; — 4. & Wittekind.

(*) VI. Gottfried de Linsingen eut de ſa femme qu'on ne connoit point : — Jean ou Henne, qui ſuit ; — & Gottfried. *Voyez* les Archives féodales de Mayence.

(*) VII. Jean de Linsingen vivoit en 1424, & épouſa *Eliſabeth de Falckemberg*, de laquelle vinrent : — 1. Fréderic, qui ſuit ; — 2. Gottfried, qu'on ignore avoir eu lignée ; — 3. & Jean de Linsingen, lequel, fut en 1464 & années ſuivantes, le 45^e^ Doyen du haut Chapitre de Fulde, & le 23^e^ Prévôt de Saint-Pierre, appartenance du même Chapitre. *Voyez* l'Hiſtoire de Fulde, *p.* 39, par *Schannat*.

(*) VIII. Fréderic de Linsingen, *Miles*, ainſi nommé dans les Lettres, par leſquelles il fut inveſti de Birkenfeld, Bourgwalde, Ringelrode, &c. & dépendances, ſe maria avec *N... de Grana*, dont : — Jean, qui ſuit ; — & George, lequel eut deux fils, morts ſans lignée.

(*) IX. Jean de Linsingen, II. du nom, laiſſa d'*Ottilia de Baumbach*, ſa femme ; — 1. George-Adam, qui ſuit ; — 2. Fréderic, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 3. & Rheinhard, tige de la troiſieme, mentionnée enſuite.

X. George-Adam de Linsingen, chef de la branche, dite *de Birkenfeld-Udra*, épouſa *N... de Keutel*, & en eut : — 1. Curt ou Conrad-Henri, qui ſuit ; — 2 & 3. Bernard & Martin, celui-ci s'allia avec *Véronique de Keutel*, & fut pere — d'Eitel-George ; — & de Hartmann de Linsingen, morts ſans enfans.

XI. Curt ou Conrad-Henri de Linsingen eut d'*Agnès-Catherine de Hanſtein* pluſieurs enfans, entr'autres :

XII. Eitel-George de Linsingen, né en 1651, Officier au Régiment de Royal-Allemand au ſervice de France, mort en 1726, qui avoit épouſé Marie-Catherine-Eliſabeth de Linsingen, ſa parente, de laquelle ſont iſſus : — Jean-Guillaume, qui ſuit ; — & Jean-Philippe, né le 1 Janvier 1703, marié, 1°. avec *Sophie-Philippine de Hatterff*, morte en 1749 ; 2°. avec *Catherine-Sophie de Pucheler*, morte en 1765 ; & 3°. avec *Catherine-Marianne de Goetz*.

XIII. Jean Guillaume de Linsingen, né le 24 Octobre 1695, Officier des Gardes-du Corps du Duc de *Saxe-Gotha*, mort en 1768, a eu de ſon épouſe, *Chrétienne-Juliane de Troiſch-Buttlar*, dix enfans ; ſçavoir : — 1. Jean Guillaume, né le 10 Février 1724, Lieutenant-Colonel au Régiment de Mecklenbourg au ſervice de Hanovre, & Commandant des troupes de cette puiſſance, à Hildesheim ; — 2. Bernard-Thielo-Curt-Eitel, né en 1736, Capitaine de Dragons au ſervice d'Hanovre. Ces deux freres commanderent les Chaſſeurs Hanoviens dans la derniere guerre, & s'y diſtinguerent beaucoup ; — 3. Jules-Louis-Jean-Henri, né le 28 Août 1739, Major des troupes de Hanovre, & Commandant de la ville de Hildesheim ; — 4 & 5. Charles-Chrétien, né le 6 Janvier 1742, & Fréderic-Guillaume-Albert, né le 6 Janvier 1748, tous deux Officiers au ſervice d'Hanovre ; — & cinq filles, dont quatre mariées dans les Familles de *Hanſtein*, *Weſterhagen* & de *Wangenheim*, qui ſont des plus anciennes & recevables aux hauts Chapitres d'Allemagne.

Seconde branche, dite de Ringerolde.

X. Fréderic de Linsingen, ſecond fils de Jean II, & d'*Ottilia de Baumbach*, mourut en 1595, laiſſant d'*Urſule de Boinebourg* : — 1. Jean ou Hans, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. Rheinhard, mort en 1633 ; Philippe, marié à *Juſtine-Marguerite de Uſtar* ; & Bourchard, mort en 1649, tous les trois ſans poſtérité.

XI. Jean ou Hans de Linsingen, mort en 1616, avoit épouſé *Catherine de Weſterhagen*, dont :

Digitized by Google

XII. Christophe de Linsingen, marié avec *Anne-Marguerite de Hanstein*. Ses enfans furent : — 1 & 2. Thielo-Fréderic & George-Adam ; — 3. & Henri-Dietrich, qui suit.

XIII. Henri-Dietrich de Linsingen s'allia avec *Anne-Catherine de Bischofshausen*, & en eut neuf enfans, entr'autres : — 1. Jean-Philippe, Baron de Linsingen, né le 2 Octobre 1674, Chanoine dans le haut Chapitre de Fulde. Il prit le nom de Gotthard en entrant, en 1701, dans cet Ordre, ainsi qu'il est d'usage dans ce Chapitre de changer le nom de batême ; y fit profession le 15 Octobre 1702, devint Capitulaire en 1715, & mourut le 23 Février 1721 ; — 2. Philippe-Charles, Général des troupes du Cercle de Franconie & de l'Empire, mort en 1738 ; — 3. Christophe-Wilck, Capitaine de Dragons au service de l'Empereur ; — 4. Bernard-François-Anselme, né le 4 Juillet 1688, mort en 17.. ; — 5. & Jean-Christophe, qui suit.

XIV. Jean-Christophe de Linsingen, né le 27 Août 1685, & mort le 31 Mars 1746, avoit épousé *Catherine-Elisabeth de Troisch-Buttlar*, dont : — Jean-Ernest-Fréderic, qui suit ; — & Maurice-Guillaume, mort subitement.

XV. Jean-Ernest-Fréderic de Linsingen, né le 2 Février 1730, a embrassé de nouveau la Religion Catholique & Romaine. De son mariage il a eu plusieurs enfans. — La fille aînée, Jeanne de Linsingen, est Chanoinesse de l'Ordre de Saint-Bernard à Starckrath en Westphalie. Cette branche est Catholique & Romaine.

Troisieme branche, dite Birkenfeld-Bouregwalde.

(*) X. Rheinhard de Linsingen, troisieme fils de Jean II, & d'*Ottilia de Baumbach*, mourut en 1598, laissant de son épouse *N... de Hardenberg* : — 1. Henri, mort sans postérité ; — 2. Gaspard, tué en duel, ayant eu pour fils — Jean-Burchard, mort sans lignée ; — 3. Fréderic, lequel eut cinq fils décédés, comme leur cousin, sans aucune lignée ; — 4. & Dietrich, qui suit.

(*) XI. Dietrich de Linsingen, I. du nom, se maria avec *Anne-Christine de Westerhagen*, dont vinrent : — 1. Thielo-Rheinhard, qui suit ; — 2. Jean-Guillaume, mort sans enfans ; — 3. Dietrich, auteur de la cinquieme branche rapportée ci-après ; — 4. & Victor, tige de la sixieme mentionnée ensuite.

XII. Thiflo-Rheinhard de Linsingen eut en partage la Terre de Birkenfeld, & épousa *Adelheidt de Campen*, de laquelle sortit :

XIII. Jean-Albert de Linsingen, né le 27 Décembre 1645, Colonel au service de l'Electeur de Mayence, & membre de la Régence du pays d'Eichsfeld, mort le 9 Janvier 1718. Il avoit épousé, 1°. *Antoinette-Urfule de Haxthausen*, morte dans ses premieres couches ; 2°. *Anne-Wilhelmine-Charlotte de Zerfen* ; & 3°. *Anne-Eléonore de Bilfingsleben*, morte en 1740. Du second lit il a eu onze garçons, sçavoir : — 1. Otto-Rheinhard, Capitaine au service de Mayence, mort sans postérité ; — 2. Ernest-Fréderic-Hartmann, qui suit ; — 3. Philippe-Guillaume-Dietrich, né en 1678, Colonel d'Infanterie au service du Duc *de Saxe-Gotha*. Il est mort en 1756, étant Commandant de Sondershausen & des troupes de Schwartzbourg-Sondershausen, sans avoir eu d'enfans de son mariage avec *Sidonie-Eléonore de Westerhagen* ; — 4. François-Maurice, auteur de la quatrieme branche rapportée ci-après ; — 5. Jean-Eitel, mort en 1727, Capitaine de Dragons de Saxe-Gotha ; — 6. Thielo-Gaspard-Elmar, mort en 1711, Enseigne à Mayence ; — 7. Anselme-Louis, mort en 1725, Officier des troupes de Hanovre ; — 8. Jean-Heimar-Chrétien, mentionné après ses deux freres ; — 9. Jean-Albert, né le 14 Mai 1701, ancien Capitaine d'Infanterie au service de Prusse. C'est présentement le sénieur ou chef de la Famille ; — 10. Christophe-Charles, dont il sera parlé ci-après ; — 11. Jean-Erard, né en 1704, tué à la bataille de Sorr, Capitaine au Régiment du Margrave *Charles*, au service de Prusse ; & du troisieme lit sont issus cinq enfans, entr'autres : — 12. & Henri-Ernest-Chrétien, né le 4 Avril

Digitized by Google

1711, mort le 10 Novembre 1747, comme Grand-Maitre des Forêts du Roi de Pruſſe. Il avoit épouſé *Caroline de la Motte de la Chevallerie*, fille du Lieutenant-Général de ce nom, au ſervice de Pruſſe. Sa veuve a été grande Maîtreſſe de S. A. R. Madame la Margrave *de Schwedt*, ſœur du Roi de Pruſſe.

XIV. Ernest-Fréderic-Hartmann de Linsingen, embraſſa la Religion Catholique, & eſt mort en 1756, étant Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Commandant de la Forteresſe Starckenberg, au ſervice de l'Electeur de Mayence. Il a laiſſé une fille & un fils qui ſuit.

XV. Ernest-Albert-Anton de Linsingen, né le 25 Septembre 1719, mort en 1768, Major des troupes Hollandoiſes, avoit épouſé *Marie-Anne de Brias*, dont ſont ſortis : — 1. Claude-Emmanuel, né le 8 Janvier 1750, Chanoine à Louvain ; — 2. Joseph-Albert-Christophe-Fréderic, né le 16 Août 1760 ; — 3 & 4. & deux filles.

Quatrieme Branche.

XIV. François-Maurice de Linsingen, né en 168.. quatrieme fils de Jean-Albert, & d'*Anne-Wilhelmine-Charlotte de Zerſen*, ſa ſeconde femme, fut Colonel de Dragons au ſervice de Saxe-Gotha, & eſt mort en 1760, laiſſant de ſon mariage avec *Sophie-Charlotte de Werſterhagen* : — 1. Louis-Auguste, qui ſuit ; — 2. Jean-Maximilien, né le 12 Août 1722, Major de Dragons, & Chambellan de la Cour *de Saxe-Gotha*, marié avec *N... de Bunau*, ſans enfans ; — 3. & Charles-Henri, né le 16 Novembre 1726 ; — 4. Otto-Guillaume-Chrétien, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au ſervice de Heſſe-Caſſel.

XV. Louis-Auguste de Linsingen, né le 22 Février 1719, Gouverneur ou Grand-Maitre de la Maiſon du Landgrave de *Heſſe-Rothembourg*, a épouſé, le 26 Novembre 1756, *Joſephe*, Baronne *de Hauſen*, ſœur de Madame la Princeſſe *de Loewenſtein-Wertheim*. De ce mariage, il n'a qu'une fille, nommée — Sophie de Linsingen, née en 1760.

XIV. Jean-Heimar-Chrétien de Linsingen, né le 4 Mai 1700, huitieme fils de Jean-Albert, & d'*Anne-Wilhelmine-Charlotte de Zerſen*, ſa ſeconde femme, fut Capitaine au ſervice d'Hanovre, & eſt mort le 2 Septembre 1727, laiſſant : — 1. Louis-Albert, né le 29 Octobre 1742, mort le 16 Mai 1768, Officier de Dragons au ſervice d'Hanovre ; — 2. Charles-Fréderic, né le 11 Février 1750, Officier au ſervice de Pruſſe ; — 3. & Chrétien-Guillaume, né le 17 Janvier 1756.

XIV. Christophe-Charles de Linsingen, né en 1703, dixieme fils de Jean-Albert, & d'*Anne-Wilhelmine-Charlotte de Zerſen*, Colonel & chef d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom au ſervice d'Hanovre, a épouſé, en 1750, *Suſanne-Philippine de Minningerode*, de laquelle ſont iſſus pluſieurs enfans, entr'autres exiſtans : — 1. Auguste-Henri, né le 14 Août 1764 ; — 2. Fréderic-Guillaume, né le 18 Juin 1769 ; — 3. & George-Auguste, né le 30 Novembre 1770.

Cinquieme Branche, dite de Bourgwalde.

(*) XII. Dietrich de Linsingen, II. du nom, troiſieme fils de Dietrich I, & d'*Anne-Chriſtine de Weſterhagen*, eut en partage la Terre de Bourgwalde, & mourut en 1688. Il avoit épouſé, 1°. *Marie-Eliſabeth de Griesheim*, 2°. *Catherine-Eliſabeth de Haack*, & 3°. Gertrude-Agnès de Linsingen-de-Ringerolde. De ces trois femmes il eut neuf enfans, entr'autres : — 1. Dietrich-Louis, qui ſuit ; — 2. Fréderic-Henri, rapporté après ſon frere ; — 3 & 4. Chrétien & Jean-Philippe, morts tous deux en Hongrie en 1691, Officiers au ſervice de l'Empereur.

XIII. Dietrich-Louis de Linsingen, mourut le 2 Juillet 1692, & laiſſa d'*Anne-Julie de Weſterhagen*, ſon épouſe, ſix enfans, entr'autres : — 1. Dietrich-Albert, Capitaine au ſervice de Veniſe, tué par les Turcs à Corfou le 4 Novembre 1716 ; — 2. Jean-Otto, Lieutenant au ſervice de la même République, tué, comme ſon frere, à Corfou, le 7 Avril 1717 ; — 3. & Anne-

Digitized by Google

WILHELMINE-LOUISE DE LINSINGEN, leur ſœur ainée, qui naquit le 16 Décembre 1688, & vivoit en 1772. DIETRICH-LOUIS, pere des enfans ſuſnommés, eut Eſchehau dans le partage des Terres, & ce bien eſt revenu à ſes neveux, après la mort de ſes deux fils.

(*) XIII. FRÉDERIC-HENRI DE LINSINGEN, Capitaine au ſervice de Mayence, mort le 29 Juin 1701, avoit épouſé *Suſanne de Hanſtein*, de laquelle il eut neuf enfans, entr'autres :

(*) XIV. DIETRICH-ERNEST-HENRI DE LINSINGEN, le premier de tous, né en 1687, qui a ſervi pendant plus de 60 ans les Souverains de la Maiſon d'*Anhalt-Zerbſt*, depuis 1741, juſqu'à ſa mort arrivée le 19 Mai 1762. Il avoit exercé dans cette Cour la charge de principal Miniſtre d'Etat; a été Envoyé extraordinaire auprès de CHARLES VII à Francfort, chargé du ſuffrage des Princes de la Maiſon d'*Anhalt*, pour l'Election de cet Empereur, créé ſous les auſpices de la France; & encore Envoyé extraordinaire près de pluſieurs têtes couronnées de l'Electeur *de Mayence* & d'autres Souverains d'Allemagne. Il avoit épouſé *Jeanne-Madelene d'Avemann*, fille d'*Adolphe d'Avemann*, Miniſtre d'Etat & Chancelier de la Cour de *Saxe-Gotha*, & de *Sybille de Humbracht*. De ce mariage, ſont ſortis dix enfans, ſçavoir : — 1. FRÉDERIC-AUGUSTE-CHRÉTIEN, qui ſuit; — 2. ADOLPHE-ERNEST, né le 10 Février 1723, entré au ſervice de Pruſſe en 1739, placé par le Roi regnant dans ſon premier bataillon des Gardes, en qualité d'Officier, enſuite dans le Régiment d'Infanterie de Haack, où, après avoir été Capitaine en ſecond, il a obtenu une Compagnie en 1752. Il a été nommé Major du Régiment de Weitersheim en 1756, & à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, a quitté le ſervice en 1759. Il a épouſé, le 28 Octobre 1753, *Henriette-Eléonore-Sophie*, Douairiere *de Worbis*, héritiere des biens de cette Maiſon éteinte, dont il n'a point de poſtérité; — 3. AUGUSTE-CHRÉTIEN-GUILLAUME, né le 14 Décembre 1729, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saxe-Gotha, au ſervice de Hollande, marié avec *Jeanne-Chrétienne-Pauline de Uſtar*, dont deux fils jumeaux; — 4. LOUIS-CHARLES, appellé *le Baron* DE LINSINGEN, né le 20 Mars 1731, entré au ſervice de France en 1751, d'abord Enſeigne au Régiment de Naſſau-Saarbruck, Infanterie, ſucceſſivement ſous-Lieutenant & Lieutenant en pied au même Régiment; Capitaine reformé à la ſuite du Régiment de Royal-Allemand, le 3 Février 1758, Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 11 Août 1768; & Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire, le 16 Mai 1772. Des certificats honorables, accordés par le Prince *de Condé*, les Maréchaux *d'Eſtrées*, *de Contades* & *de Broglie*, ſont des preuves du zéle & de la valeur qu'il a fait paroître dans la derniere guerre, & principalement à l'affaire du Comte *de Saint-Germain* aux Gorges de Minden, dont le ſuccès ſauva les équipages de l'armée; — 5. CHRÉTIEN-GOTTHELFF, né le 17 Décembre 1732, Grand-Maître des Forêts du Prince Souverain *d'Anhalt-Deſſau*, mort le 7 Septembre 1762; — 6. CHARLES-GUILLAUME, né le 29 Mai 1737; — 7 & 8. Deux garçons, morts en bas âge; — 9. JEANNE-SYBILLE, née le 26 Août 1725, morte le 26 Mai 1766, Dame d'honneur de feu Madame la Princeſſe d'*Anhalt-Zerbſt*, mere de l'Impératrice de Ruſſie, & ſœur du feu Roi de Suede; décédée à Paris; — 10. & FRÉDERIQUE-CHRÉTIENNE, née le 15 Mars 1735, Dame d'honneur de feu la Princeſſe regnante *d'Anhalt-Zerbſt*, née *Landgrave de Heſſe-Caſſel*. Elle s'eſt mariée avec le Baron *Charles-Gottlob de Noſtitz*, Miniſtre d'Etat d'Anhalt-Zerbſt, dans la Principauté de Jever.

XV. FRÉDERIC-AUGUSTE-CHRÉTIEN DE LINSINGEN, né le 31 Décembre 1721, principal Miniſtre d'Etat du Prince Souverain *d'Anhalt-Zerbſt*, a épouſé, 1°. *Eliſabeth-Wendule de Miltckau*, & 2°. *Dorothée-Caroline de Rieben*. De ſes deux femmes il a eu quatre garçons & trois filles; ſçavoir : — 1. JEAN-FRÉDERIC-CHARLES-ERNEST, né le 14 Mars 1755; — 2. AUGUSTE-ADOLPHE, né le 20 Août 1757, mort le 1 Juin 1762; — 3. CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, né le 27 Septembre 1761; — 4. FRANÇOIS-VICTOR, né le 21 Juin 1763; — 5. CHARLOTTE-JEANNE-AUGUSTE, née le 31 Mars 1756; — 6. LOUISE-AUGUSTE-MADELENE, née le 14 Décembre 1765; — 7. & FRÉDERIQUE.

Digitized by Google

Sixieme Branche, dite de TILLEDA.

XII. VICTOR DE LINSINGEN, quatrieme fils de DIETRICH, I. du nom, & d'*Anne-Chriſtine de Weſterhagen*, ſe maria, 1°. en 1646, avec *Veronice-Madelene de Ebra*, Douairiere de Haack; & 2°. avec *N... de Schlottheim*. Du premier lit vinrent: — 1. VICTOR, marié à *N... de Tettau*, dont: — ANTON-GEORGE DE LINSINGEN, mort Lieutenant-Colonel d'Infanterie au ſervice de l'Electeur *de Saxe*; — 2. DIETRICH-RHEINHARD, né en 1653, mort en 1672, ayant eu de *N... de Ebra*, ſon épouſe, ſept enfans, dont entr'autres, — un fils auſſi nommé DIETRICH-RHEINHARD, décédé en 1742, étant Capitaine d'Infanterie au ſervice de l'Electeur *de Saxe*; — 3. ALBERT-ANTON, qui ſuit; & du ſecond lit ſortit: — 4. & N... DE LINSINGEN.

XIII. ALBERT-ANTON DE LINSINGEN, né en 1671, mort en 1698, avoit épouſé *Eve-Julienne de Dewitz*, dont il a eu une fille & deux fils: — l'aîné, nommé CHRÉTIEN-VICTOR, né en 1692, eſt mort à Naples en 1719, Officier au ſervice de l'Empereur; — le ſecond, DIETRICH-ANTON DE LINSINGEN, né le 18 Juillet 1694, a été Capitaine d'Infanterie au ſervice du feu Roi de Pologne, AUGUSTE II, & l'a accompagné dans preſque toutes les campagnes contre les Suédois. Il vivoit encore ſans alliance en 1772.

Nous avons omis pluſieurs branches éteintes; mais voici les noms de quelques-uns de cette Famille qui ſe ſont diſtingués par leur mérite.

CYRIAC DE LINSINGEN eſt nommé avec éloge entre les Généraux qui menerent, en 1506, quatre mille Gendarmes, de la part de l'Electeur de *Mayence*, au ſecours de l'Empereur. Voyez *Joannis ſcript. rerum Moguntin. Tom. I, pag.* 816; — URBAN DE LINSINGEN, au ſervice de l'Empereur CHARLES-QUINT, fut un des Officiers & Commandans en chef des troupes du fameux Général *Frundsberg*, chef des bandes noires célebres dans ce tems-là, & ſe diſtingua fort dans les armes. L'hiſtoire fait mention de lui avec honneur dans la deſcription de la priſe de Rome en 1527, ſous le Connétable *de Bourbon*. « URBAN DE LINSINGEN, y eſt-il dit, étoit » le premier qui monta ſur les murailles de cette capitale du monde; il avoit pour » compagnons un Comte *de Lodron* & *d'Eberſtein*, & deux ou trois autres Officiers » de cœur ». *Voyez* le Miroir de la Nobleſſe, par *Spangenberg*, *Tom. II. fol.* 241, *& verſo*. Au commencement de ce ſiécle le Baron DE LINSINGEN, Conſeiller aulique ſur le ban des Seigneurs, au Conſeil aulique & ſuprême de l'Empire à Vienne, a joui dans cette Cour de toute la diſtinction due à ſa naiſſance & à ſon mérite.

Les armes de cette Maiſon ſont: *un écu de gueules*, (autrefois *triangulaire*, comme l'étoient tous ceux des Chevaliers d'Allemagne) *à trois faſces d'azur, chargées de ſept figures*, qui ſont *ſept lentilles d'or, poſées* 3, 3 & 1. Cimier, *un caſque ouvert de 5 ou 7 grillets, ceint d'une couronne d'or, chargée d'un bouquet de lentilles entre deux vols d'aigle, blaſonnés comme l'écu*. Ces armes ſont parlantes, car le mot *Lentille*, en Allemand *Linſe*, revient au nom LINSINGEN. On peut conſulter un tableau plus détaillé ſur cette Maiſon dans pluſieurs auteurs, & particulierement le Dictionnaire de la Nobleſſe d'Allemagne, par *Hæſchelmann*, Secrétaire des Commandemens de la Cour de *Saxe-Weimar*. Parmi pluſieurs anciens monumens qui ſubſiſtent de cette Famille, le tombeau d'ADRIEN DE LINSINGEN, dans l'Egliſe de Birkenfeld, terre qui appartient à cette Maiſon, offre une ſingularité. Sur le bouclier de ce Chevalier, où ſont repréſentées ſes armoiries, mais qui, par le laps de tems ſont preſque entierement effacées de la pierre, on voit pour cimier, au lieu d'un *caſque ouvert*, un *lion*, & pour ſupports auſſi des *lions*, dont l'uſage a été ſuivi.

LINTOT, en Normandie. Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 25 Juillet 1667.

Meſſire JEAN DE LINTOT, Seigneur dudit lieu, étoit mort en 1456, que *Perrette d'Eſquetot*, femme de *Guillaume d'Erneville*, s'étoit portée ſon héritiere. — PIERRE DE LINTOT, ſuivant l'Hiſtoire de *Harcourt, p.* 951 & 989, mourut à Rouen en 1546. Les armes de cette famille, ſelon *Chevillard*, ſont: *d'azur, au ſautoir*

Digitized by Google

d'argent, accompagné de 4 aiglettes de même; mais *la Roque* dit qu'elles ſont: *de gueules, au chevron d'argent.*

LION, Ville & Chapitre. *Voyez* LYON.

LION: Ancienne Famille noble de Beauce, qui remonte à

ETIENNE DE LION, Chevalier, Sire dudit lieu, près d'Arthenay en Beauce, vivant en 1190 & 1209. Il eut pour fils:

ETIENNE, II. du nom, Sire DE LION, marié avec *Hadeburge de Saint-Lié*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, dont:

PHILIPPE DE LION, Seigneur dudit lieu, mentionné dans un acte de l'an 1263, avec ſon fils GUILLAUME, vivant en 1300, pere de: — JEAN, Ecuyer, Seigneur DE LION, employé dans les guerres de 1338.

ETIENNE DE LION, III. du nom, ſon fils, vivant en 1390, fut pere

De JEAN DE LION, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui épouſa, en 1414, *Iſabeau Labombelle*, laquelle ſe remaria avec *Guillaume de Buzanval*, Ecuyer, Seigneur de Chauſſy. Du premier lit elle eut:

BERTRAND DE LION, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié à *Jeanne Bourſier*, fille d'*Etienne*, & de *N... de Letourville*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, rapporté ci-après; — 3. GUILLEMETTE, femme de *Jean Gueſpier*, Ecuyer; — 4. PERRETTE, mariée à *Guillaume de Beauvilliers*; — 5. FABIENNE, alliée à *Jacques Pelletier*; — 6. ETIENNETTE, épouſe d'*Etienne Dubois*; — 7. MARION, femme de *Jean Gauthier*; — 8. MICHELETTE, mariée à *Jean de Beaune*, Ecuyer; — 9. & JEANNETTE, âgée de 22 ans en 1487.

JEAN DE LION, III. du nom, vivant en 1487, eut pour enfans: — 1. JEAN DE LION, IV. du nom, vivant en 1539, dont on ignore l'alliance; — 2. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Fougeux, marié à *Alix de la Haye*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Bouſſay, Paroiſſe d'Acheres, & de *Marie d'Aucoih*, vers 1534; — 3. & ANNE, que les actes de 1526 & 1527, font femme de *François de Foville*.

GUILLAUME DE LION, Ecuyer, Seigneur de Coulet, épouſa *Jeanne de Prunelé*, fille d'*Hugues*, II. du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Pleſſis-la-Roche-Pichemer*. Ledit GUILLAUME fut préſent avec ſa femme à une tranſaction paſſée le 14 Décembre 1498, entre les enfans du premier & du ſecond lit dudit *Hugues de Prunelé*, & fut pere de: — BLANCHE DE LION, femme d'*Elie de Sauvigny*, dont des enfans.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes: *de ſable, à 9 beſans d'or, 4, 3 & 2.*

LION: Famille noble très-ancienne, originaire de Champagne, très-bien alliée, qui ſubſiſte dans

JEAN-FRANÇOIS DU LION, Seigneur du fief du Verneuil en Anjou, &c. Il eſt fils de FRANÇOIS-ETIENNE DU LION, ancien Officier de Dragons, eſt marié depuis le 16 Février 1768, & a un fils nommé ALEXANDRE-LOUIS. Il avoit une fille, morte en 1770.

LIONNE: Famille noble & ancienne du Dauphiné, déja connue du tems des anciens Dauphins, & qui poſſédoit dès-lors pluſieurs Terres vers Saint-Quentin, en Dauphiné, & dans le Royanois, contrée de cette Province. Cette Famille y a été en ſi grande conſidération, qu'un petit pays de ce voiſinage du Royanois en a pris le nom, ou le lui a donné.

HUMBERT DE LIONNE, Gentilhomme, Gardien de la Chambre du Dauphin HUMBERT, reçut en don de lui, en 1339, quelques fiefs & terres ſituées vers Saint-Nazaire. Cette libéralité fut depuis confirmée par le Roi JEAN & CHARLES, ſon fils aîné, Dauphin, tous deux enſemble, l'an 1352. Depuis ce tems, ceux de cette Famille ont ſouvent fait éclater leur zèle pour le ſervice des Rois.

PIERRE DE LIONNE, fils d'HUMBERT, parut long-tems dans la guerre que la

Digitized by Google

France eut contre les Anglois, & fut l'un des Dauphinois, qui, ſous le Dauphin CHARLES, rendirent leur nom & leur réputation célebres par leur fidélité pour le ſervice du Roi JEAN. Il ne fut pas moins zélé pour le même Prince, lorſqu'il fut Roi ſous le nom de CHARLES V, & pour ſon ſucceſſeur CHARLES VI. Il combattit en Picardie, Bourgogne, Forez, Auvergne, Périgord & dans le Limoſin, où les Anglois avoient fait tant de ravages en 1367. Enfin, il ſe ſignala à la journée de Roſebeque, où les Flamands furent défaits en 1382, par l'armée de CHARLES VI. S'étant retiré en Dauphiné, il fit ſon teſtament le 28 Juin 1398, où il légua à ſa femme, *Jacquemette-Roberte*, fille de *Robert de Pollene*, l'uſufruit de ſes biens, lui ſubſtituant ſes fils : — CLAUDE, qui ſuit ; — & ALBERT, & fut enterré à Saint-Quentin, dans l'Egliſe de la Paroiſſe, au devant de la Chapelle de la Vierge. ALBERT DE LIONNE ſurvécut peu à ſon pere, & mourut l'an 1413, laiſſant, entr'autres enfans : — 1. ALBERT, tué à la bataille de Patai, où les Anglois furent défaits par la Pucelle d'Orléans en 1429 ; — 2. & AIMARDIS, femme de *Guigues d'Arces*, l'une des illuſtres Familles du Dauphiné.

CLAUDE DE LIONNE ne voulut jamais reconnoître le Dauphin LOUIS, au préjudice du Roi CHARLES VII, ſon pere, quoique la plus grande partie de la Nobleſſe du Dauphiné eut rendu hommage au Dauphin l'an 1446 & les années ſuivantes, & il ſe rendit à Saint-Prieſt, auprès de la perſonne du Roi ; le ſuivit à Lyon & ſur les frontieres du Dauphiné, où ſa Majeſté étoit venu pour y rétablir ſon autorité. Le Dauphin, irrité de la conduite de LIONNE, le fit arrêter priſonnier, & mener au fort de Cornillon, où il mourut en 1455, laiſſant de *Jeanne Alleman*, d'une des premieres Maiſons du Dauphiné, fille de *Jean*, Seigneur de Rochechinard, pour fils

PIERRE DE LIONNE, II. du nom, qui dans deux réviſions de feux des années 1457 & 1458, comme *noble*, annoblit les domaines non nobles qu'il avoit à Saint-Quentin, à Royan, dans le Royanois, à Beaurepaire & à Geiſſans, & eut de *Henriette de Gironde*, ſon épouſe :

JEAN DE LIONNE, qui, de ſa premiere femme, *Catherine*, fille de *Claude Brun*, Seigneur de Flandennes, laiſſa :

BERTON DE LIONNE, Seigneur de Bernin, de Flandennes, marié à *Polie de Ferrantête*, fille d'*Arnaud de Ferrantête*, Seigneur de Guimetieres, dont :

SÉBASTIEN DE LIONNE, Seigneur de Flandennes, de Leſſeins, d'Aouſte, de Triort, &c. qui ſe jetta dans le Pont de Royan, place alors conſidérable, en Dauphiné, pour le Roi HENRI IV. Il contribua beaucoup, par ſes ſoins & ſon autorité, à faire revenir les places du Royanois ſous l'obéiſſance du Roi. Il avoit épouſé *Bonne de Porte*, dont il eut, entr'autres enfans :

ARTUS DE LIONNE, Conſeiller au Parlement de Grenoble, marié à *Iſabelle de Servien*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Biviers, Syndic de la Nobleſſe & Procureur des trois Etats de Dauphiné, d'une Famille fort ancienne de la même Province, & ſœur d'*Abel de Servien*, Comte de la Roche-des-Aubiers, & ſur-Intendant des Finances de France. ARTUS DE LIONNE fut ſi touché de la perte de ſon épouſe, morte âgée de 21 ans, qu'il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, fut nommé à l'Evêché de Gap en 1638, & mourut en 1675. De ſon mariage vint :

HUGUES DE LIONNE, élevé par ſon pere avec des ſoins extraordinaires. Il eut la confiance & l'amitié du Cardinal *Mazarin*, fut un de ſes principaux confidens, &, après avoir été employé dans différentes affaires, il mourut en 1671, âgé de 60 ans, & laiſſa de *Paule Payen*, ſon épouſe, morte en 1704, âgée de 74 ans, fille de *Paul Payen* & de *Marguerite de Rives* : — 1. LOUIS-HUGUES, qui ſuit ; — 2. JULES-PAUL, Abbé de Cercamp, de Marmoutiers & de Châlis, Prieur de Saint Martin-des-Champs à Paris, mort le 5 Juin 1721 ; — 3. ARTUS, Evêque de Roſalie, Vicaire Apoſtolique de la Province de Suchüen, né à Rome en 1655, pendant l'Ambaſſade de ſon pere vers les Princes d'Italie. Il s'engagea dans les Miſſions d'Orient, où il travailla avec un grand zéle pendant plus de 20 années, & acquit une grande connoiſſance des lettres & des ſciences Chinoiſes, revint en France en 1686, avec les Ambaſſadeurs du Roi de Siam, qu'il remena dans leur

Digitized by Google

pays l'année ſuivante ; de-là paſſa à la Chine ; revint à Rome en 1763, pour les affaires de la Religion, & enſuite à Paris, où il mourut le 2 Août 1713, au Séminaire des Miſſions Etrangeres, âgé de 58 ans, & y eſt enterré ; — 4. Luc, Chevalier de Malte ; —— 5. Elisabeth, Religieuſe à la Viſitation ; —— 6. & Madelene, mariée, le 10 Février 1670, à *François-Annibal*, Duc *d'Elbeuf*.

Louis-Hugues de Lionne, ou Louis, ſelon *Moréri*, Marquis de Lionne & de Claveſon, par le mariage qu'il avoit contracté en 1675, avec ſa couſine Jeanne-Renée de Lionne, héritiere du Marquiſat de Claveſon, & de la branche aînée de la Famille de Lionne, morte en Décembre 1680, fut Maître de la Garderobe du Roi, & décéda le 22 Août 1708, âgé de 62 ans, laiſſant :

Charles-Hugues de Lionne, Colonel d'un Régiment, fait priſonnier à la bataille d'Hochſtet en 1704 ; nommé Brigadier des Armées du Roi en 1710, & mort en 1731, ſans enfans. Ainſi, la Famille de Lionne s'eſt éteinte dans ſa perſonne.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à une colomne d'argent ; au chef couſu d'azur, chargé d'un lion paſſant d'or*, qui eſt de Lionne ; *au 2 & 3 d'azur, à 3 bandes d'or, au chef couſu auſſi d'azur, au lion iſſant d'or*, qui eſt Servien.

LIONS, en Picardie. Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *page* 301.

Jean de Lions, I. du nom, épouſa *Jeanne de Ganne*, Dame d'Eſpaux, avec laquelle il vivoit en 1450. Il en eut :

Jean de Lions, II. du nom, Seigneur d'Eſpaux, marié à *Jeanne Davy*, dont : — Pierre de Lions, Seigneur d'Eſpaux, allié avec *Catherine Pouſt*. Il teſta le 1 Octobre 1544, & eut de ſon mariage : — 1. Nicolas, qui ſuit ; —— 2. Claude, reçu Chevalier de Malte en 1533 ; — 3. & Adolphe, Seigneur en partie d'Eſpaux & de Sey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur de Stenay, & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté au Gouvernement de Champagne & de Brie en 1561, qui a laiſſé poſtérité.

Nicolas de Lions, Seigneur d'Eſpaux, s'allia, le 27 Janvier 1534, avec *Jeanne de Louviers*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Saint-Mery, & de *Jeanne de Champrond*, dont :

Nicolas de Lions, II. du nom, Seigneur d'Eſpaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, 1°. en 1571, avec *Jeanne de Piſſelcu*, Comteſſe de Vignory ; & 2°. le 15 Mai 1602, avec *Françoiſe de la Riviere*, fille d'*Hubert*, Seigneur de Courvon, & de *Madelene de la Riviere*, ſa couſine. Il en eut : — Nicolas, qui ſuit ; — & Renée, femme de *Charles de Tuſſeau*, Baron de Sautour.

Nicolas de Lions, III. du nom, Vicomte d'Eſpaux, s'allia, le 11 Février 1646, avec *Anne du Boulet*, laquelle, devenue veuve, produiſit les titres de ſon mari, depuis 1492. De ce mariage vint : — Henri-Nicolas de Lions, Vicomte d'Eſpaux. C'eſt ce que nous ſçavons d'après l'ouvrage cité, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famile. Les armes : *d'azur, à la tête de Léopard d'or, lampaſſé de gueules*.

LIOURZOU (du), reſſort de Leſneven, en Bretagne. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 15 Septembre 1670, au rapport de M. *des Cartes*. Les armes : *d'argent, à trois jumelles de ſable, ſurmontées de deux roſes de gueules boutonnées d'or*. Manuſcrit *in-folio* des Généalogies de Bretagne, *Tome III*.

* LIOUVILLE *aliàs* LEOVILLE : Terre ſituée en Beauce, qui a donné ſon nom à une noble & ancienne Famille.

Guillaume de Liouville, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu, en 1394, au Seigneur de *Villiers-Lieſard*, mourut en 1400, laiſſant : — Guillaume, qui

Digitized by Google

ſuit; — & PHILIPPE, mariée à *Jean Levaurier*, Ecuyer, ſuivant un titre du Tréſor de Saint-Aignan d'Orléans, de l'an 1405.

GUILLAUME DE LIOUVILLE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Andouville & Montvilliers, reçut un aveu, en 1401, dans ſon Château d'Andouville des Chanoines de Saint-Aignan pour leur Terre de la Ferriere. Il mourut en 1415, & avoit épouſé *Marguerite de Boutevilliers*, dont: — PIERRE, qui ſuit; — & PHILIPPE, tous deux ſous la tutelle de *Robert de Boutevilliers*, leur oncle maternel.

PIERRE DE LIOUVILLE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Montvilliers en 1430, laiſſa d'*Antoinette de Dannemarie*, ſon épouſe: — 1. JEAN, Seigneur DE LIOUVILLE, qui eut de *Jeanne Dumoulin*, ſa femme, — JEAN, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui rendit aveu pour lui & pour LIONNET, ſon frere, en 1524; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. GUILLAUME, mort ſans alliance; — 4. & CATHERINE, Dame en partie DE LIOUVILLE, femme de *Pierre de Bouart*, Ecuyer, Seigneur de la Cuiſſiere.

PIERRE DE LIOUVILLE, II. du nom, après la mort de JEAN & de LIONNET, ſes neveux, devint Seigneur de Liouville, & épouſa, dans la ville d'Auxerre, *Marthe de Gontier*, dont:

JACQUES DE LIOUVILLE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui de ſa femme, dont on ignore le nom, eut: — PHILIPPE, qui ſuit; — & MARGUERITE, laquelle, avec ſon frere, vendit la part qu'ils avoient dans Liouville, à *Antoine de Bouart*, Seigneur de la Cuiſſiere, fils du ſuſdit PIERRE.

PHILIPPE DE LIOUVILLE, Seigneur dudit lieu, qu'il vendit avec ſa ſœur, ne laiſſa que deux filles —— RENÉE & MARGUERITE, dont nous ignorons les alliances.

De cette Famille étoit PERRONNELLE DE LIOUVILLE, aliàs LEOVILLE, fille de N..., Sire DE LIOUVILLE, & de *Jeanne de Prailly*, femme de *Hugues de Prunelé*, I. du nom, Sire de la Porte. La Famille de LIOUVILLE portoit pour armes: *d'argent, à 4 faſces de gueules, la premiere faſce de gueules chargée de 3 billettes d'argent.*

Quant à la Terre de LIOUVILLE, elle appartenoit à la Maiſon de *Prunelé*, & *Colinet de Prunelé*, troiſieme fils de *Guillaume*, & de *Jeanne Lange*, Dame de Saint-Agnan, l'eut en partage. *Jacqueline de Prunelé*, héritiere de cette branche, en porta les biens à ſon mari *N... de Valleteau*, ou *de Balleteau*, Ecuyer. Ils vivoient en 1573. Voyez *Prunelé* pour les autres branches.

* LIRÉ. Nom d'un Bourg en Anjou, Election & Diocèſe d'Angers, où il y a environ 11 à 1200 habitans, dont eſt Seigneur

N... de la Bourdonnaie, Marquis de Liré, Guidon de Gendarmerie, marié, le 12 Mai 1760, à *Marie*, Princeſſe *de Lubomirska*, veuve avec une fille de *Laurent Puchot*, Comte des Alleurs, mort Ambaſſadeur de France à la Porte. *Voyez* BOURDONNAIE, *Tome III*, *p.* 39.

LIRIA. C'eſt un Duché en Eſpagne.

Feu le Maréchal Duc *de Berwick* eut d'une premiere femme un fils unique qui n'a point été compris avec ceux du ſecond lit dans l'érection du Duché de Fitz-James. Il s'établit en Eſpagne, où il a ſuccédé au Duché de *Liria* & de Xerica & à la *Grandeſſe*. Le DUC DE LIRIA, fils aîné du Duc *de Berwick*, & de ſa premiere femme, a eu le Duc *de Veraguas*, pere du Marquis *de la Jamaïque*, & un puîné, nommé Don *Pedre Stuart*, marié à l'héritiere *de Caſtelblanco*, dont il y a poſtérité. *Voyez* FITZ JAMES.

LIS (DU), en Bretagne. Ancienne Nobleſſe, dont étoit feu la Ducheſſe *de Tirconnel-Talbot*. Les armes: *de gueules, à la faſce d'argent, chargée de quatre hermines de ſable, & ſurmontée de 2 fleurs de lis d'argent.*

* LIS (LE): Terre & Seigneurie en Provence, qui a donné ſon nom à une

Digitized by Google

branche de la Maiſon de *Dedons*, originaire du lieu d'Iſtres, & l'une des plus anciennes du pays.

Jean Dedons, Seigneur du Lis & de Saint-Raphael, fils puiné de *Pierre* I, & de *Diane d'Arbaud*, fut reçu Conſeiller aux Requêtes du Parlement de Provence en 1641, & avoit épouſé, en 1623, *Gabrielle de Thomaſſin*. Il eſt le biſayeul de *Jean-Baptiſte Dedons*, Seigneur du Lis, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes en 1744, & marié, le 4 Mai de la même année, à *Marie-Catherine de Gautier*, fille du Seigneur du Poet & du Vernegues, & de *Catherine le Gros*. Voyez DEDONS au Volume des additions. Les armes : *d'azur, à 3 faſces d'or, ſurmontées d'un bezan accoſté de deux etoiles auſſi d'or, & en pointe d'une étoile de même.*

* LISBOURG, en Artois. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, en faveur de *Jacques de Noyelles*, Chevalier, Comte de Croix, Seigneur de Liſbourg, Fler, Boncourt, &c. Cette Terre fut depuis vendue par *Eugene*, Comte *de Noyelles*, à *Jean-François Vollant*, Chevalier, Seigneur de Berville, des Grozilliers, de Berguineheuſe, de la Vallée, Courcelles, &c. Capitaine au Régiment de Schulemberg, puis en celui de Rouſſillon. Il obtint en ſa faveur, du Roi LOUIS XIV, au mois de Septembre 1694, la confirmation des Lettres d'érection de la Terre de *Lisbourg* en *Marquiſat*.

LISCOUET ou LISCOET : Ancienne Nobleſſe de Bretagne, qui a donné (dit *Guy le Borgne*, Auteur de l'Armorial Breton), un Capitaine & Gouverneur de Loches, & Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VII. Nous allons rapporter ici ce qu'on lit dans un Manuſcrit *in-folio*, intitulé *Généalogies de Bretagne, Tome III.* Le premier, dont il y ſoit fait mention, eſt,

JEAN DU LISCOUET ; qui d'*Aliette Madeuc*, eut — ROLAND DU LISCOUET, vivant en 1430. Il épouſa *Anne Peſorts*, dont : — JEAN DU LISCOUET, II. du nom, qui vivoit en 1486. De *Marguerite du Bodegat*, ſa femme, naquit : — ALAIN DU LISCOUET, Sieur des Planches, vivant en 1526, marié avec *Anne de Reſerff*. Il en eut — CHARLES DU LISCOUET, Sieur des Planches, qui épouſa *Françoiſe de la Bouexiere*. De ce mariage naquit :

RENÉ DU LISCOUET, Sieur des Planches & du Bois de la Roche, allié avec *Anne de Matignon*. Leurs enfans furent : — BENJAMIN, qui ſuit ; — & RENÉ DU LISCOUET, Sieur du Bois de la Roche, marié, l'an 1619, avec *Jacquinne de Gennes*.

BENJAMIN DU LISCOUET, Marquis du Coulombieres, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré ; — GUILLAUME, qui ſuit ; — & YVES DU LISCOUET, Sieur de Coetmen.

GUILLAUME DU LISCOUET, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Vicomte des Planches, épouſa, en Janvier 1654, *Marie de Talhoet*. Leurs enfans furent : — 1. PHILIPPE-ARMAND, qui ſuit ; — 2. JACQUES ; — 3. & MARIE-ANGÉLIQUE DU LISCOUET, (dont l'article ſe trouve dans le *Mercure de France*, du mois de Juillet 1747, p. 209) morte à Paris le 16 Juin 1747, dans la 85ᵉ année de ſon âge, ſans avoir eu d'enfans d'*Antoine-Artus des Chiens*, Chevalier, Seigneur de Luſy, de Valcourt, &c. Préſident des Tréſoriers de France à Paris, dont elle étoit veuve depuis le 16 Octobre 1728. Elle étoit niéce de CHARLES DU LISCOUET, Chevalier, Seigneur de la Planche, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Gouverneur & Sénéchal de la Province du Maine, & de RENÉ DU LISCOUET, Gouverneur de la ville de Chartres, & Capitaine des cent Suiſſes du Duc *d'Orléans*.

Digitized by Google

PHILIPPE-ARMAND DU LISCOUET, Chevalier, Vicomte des Planches, fut maintenu avec GUILLAUME, ſon pere, en qualité de *Chevalier*, & déclaré *noble d'ancienne extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la réformation les 6 & 27 Mars 1671, au rapport de M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Reſſorts de Saint-Brieux & Rennes.

Branche dont on n'a point trouvé la jonction.

ROLAND DU LISCOUET, Sieur de Kernabac, épouſa *Iſabeau Hamoneau*, de laquelle il eut —— JEAN DU LISCOUET, I. du nom, Sieur de Kernabac, marié avec *Jeanne de Boiſgelin*, dont — ARTUR DU LISCOUET, Sieur de Kernabac, qui s'allia avec *Marguerite le Normand*. De ce mariage vinrent : — BERNARD, qui ſuit ; — & MARIE DU LISCOUET, épouſe de *Jean Boucault*.

BERTRAND DU LISCOUET, vivant en 1515, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — YVES, qui ſuit; — & CLAUDE DU LISCOUET, marié à *Jeanne Ruſſault*.

YVES DU LISCOUET vivoit en 1542, & fut pere de — GUILLAUME DU LISCOUET, Sieur de Kernedo, vivant en 1598. Ce dernier eut de *Marguerite Tuillart*, ſon épouſe :

PIERRE DU LISCOUET, qui s'allia avec *Jeanne de Quellenec*, dont vinrent : — JEAN, qui ſuit ; — & RAOUL DU LISCOUET, marié à *Claudine de la Cuiſinne*.

JEAN DU LISCOUET, II. du nom, Sieur de Kerrom, eut de ſa femme qu'on ne connoit point,

MARC DU LISCOUET, Sieur de Kerrom, qui épouſa, au mois de Septembre 1650, *Barbe Hamon*. Il fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 7 Janvier 1671, au rapport de M. *des Cartes*, ſans avoir égard aux précédens Arrêts, & déchargé de l'amende de 400 liv.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, au chef de gueules, chargé de ſept billettes d'argent, 4 & 3.*

* LISIGNES : Terre ſituée dans le Comté de Tonnerre, qui releve de l'Abbaye de Saint-Pierre de Melun, fondée par nos Rois. Elle a donné ſon nom à une Maiſon éteinte, qui portoit : *d'argent, à la faſce de gueules*, qui ſont auſſi les armes de la Maiſon de *Bethune*, en Artois, de *Sainte-Maure* en Touraine, & de *le Gris d'Echauffour* en Normandie.

Quant à la Maiſon DE LISIGNES, il y a long-tems qu'elle eſt éteinte. GUILLAUME, Seigneur DE LISIGNES, vivoit ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE en 1203. Il eut entr'autres enfans : — ISABEAU DE LISIGNES, femme de *Gaucher*, Seigneur *de Châtillon*, de Crecy, &c. fils de *Hugues de Châtillon*, Comte de Saint-Paul, & de *Marie d'Avesnes*, Comteſſe de Blois. Ils vivoient enſemble en 1251. La Maiſon de LISIGNES étant tombée en quenouille il y a plus de 200 ans, la Terre de ce nom fut portée dans la Maiſon de *Dinteville* par le mariage d'ANTOINETTE, Dame DE LISIGNES, (fille unique de TROILLART, Seigneur DE LISIGNES, & de *Marguerite de Mello*) avec *Leger*, Seigneur *de Tinteville* ou *Dinteville*.

LISLE (DE), en Bretagne. Famille qui a formé trois branches.

De la ſeconde étoit GUILLAUME DE LISLE, Sieur de la Gravelle, déclaré *noble d'ancienne extraction*, Reſſorts de Nantes & Lannion, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 29 Novembre 1668, au rapport de M. *Huart*.

Les deſcendans de la troiſieme branche furent déboutés & décrétés d'ajournement perſonnel, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la réformation, le 15 Mai 1669, & enſuite déclarés *nobles d'extraction*, par deux autres Arrêts rendus en la même Chambre les 4 Septembre 1669, & 27 Juin 1670, au rapport

port de M. *de la Bourdonnais*, &c. Les armes : *de gueules, à dix billettes d'or, 4, 3, 2 & 1.* Généalogies de Bretagne, *Manuscrit in-fol°. Tome III.*

LISLE (DE) : Famille noble originaire de la petite ville de Saint-Geniès en Rouergue, Diocèse de Rodez, où elle a toujours tenu un rang distingué parmi ceux du second ordre.

N... DE LISLE eut entr'autres enfans : — JEAN VICTOR, qui suit ; — & ANTOINE, lequel alla s'établir à Marseille, où il attira ses neveux.

JEAN-VICTOR DE LISLE, fut pourvu, en 1704, d'un office de Secrétaire du Roi, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée en 1714. Il laissa de son mariage avec *N... de Privat* : — 1. ALEXIS, mort en bas âge en 1728 ; — 2. JEAN-ANTOINE, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, mort en Barbarie en 1741 ; — 3 & 4. VICTOR & JOSEPH, Jésuites ; — 5. GUILLAUME, Curé de Saint-Geniès ; — 6. MAURICE, Chanoine de la Cathédrale de la Rochelle ; — 7. ETIENNE, Abbé de Saint-Maur, & grand Vicaire de l'Evêque d'Auxerre ; — 8. PIERRE-JEAN, qui suit ; — 9 & 10. JEAN-LOUIS & CLAUDE, qui se sont mariés à Marseille, où ils furent attirés par leur oncle & où ils ont fait chacun une branche ; — 11. & une fille, mariée, à Marseille, à noble *Nicolas Poulhariès.*

PIERRE-JEAN DE LISLE, Ecuyer, pourvu, en 1750, d'une charge de Secrétaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie près le Parlement de Provence, a acquis dans le même tems la Terre & Baronnie de Roussillon, Viguerie d'Apt, & a pour enfans trois fils, & une fille, mariée à *Jean-Pierre-François de Rippert*, Baron de Montclar, Seigneur de Saint-Savournin, & de Salonet, Procureur-Général au Parlement de Provence. Les armes : *d'azur, à 3 lis fleuris d'argent, boutonnés de même, feuillés & tigés de sinople, & posés 2 & 1.*

LISLE (DE), en Picardie. Famille noble, dont il est parlé dans l'Armorial de cette Province, *page* 302.

GUILLAUME DE LISLE, Seigneur de Marivaux, vivant en 1374, eut pour fils :

GASSE DE LISLE, Seigneur de Marivaux, renommé dans l'Histoire de son tems, pour avoir eu part à toutes les guerres contre les Anglois aussi bien que son pere. Il épousa *Catherine Cousinot*, fille de *Guillaume*, Chancelier du Duc *d'Orléans*, puis reçu Président à Mortier au Parlement de Paris, le 12 Janvier 1438, & de *Jeanne l'Orfevre*, & sœur de *Guillaume Cousinot*, Chevalier, Seigneur de Montreuil, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi & son Bailli de Rouen. De ce mariage vint :

GUILLAUME DE LISLE, Seigneur de Marivaux, qui fut en Angleterre en 1454, pour la délivrance de *Guillaume Cousinot*, Bailli de Rouen, son oncle, fait prisonnier par les Anglois. Il épousa *Marguerite de Bailleul*, Dame de Bandeville, dont :

JEAN DE LISLE, Seigneur de Marivaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire, Capitaine de Beauvais, Bailli de Mante & de Meulant, & Lieutenant au Gouvernement de l'Isle de France en 1563. Il avoit épousé, le 5 Octobre 1542, *Hélene d'Aspremont*, Dame de Tassereux, & en eut : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. & JEAN, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi HENRI III. Il est connu dans l'Histoire, par le fameux duel arrivé en 1589, entre lui & le Seigneur *de Marolles*, qui tenoit le parti de la Ligue, ce qui se passa entre les deux armées aux portes de la ville de Paris, que celle du Roi tenoit assiégée : il fut tué d'un coup de lance que lui porta *Marolles* dans la visiere de son casque.

CLAUDE DE LISLE, Seigneur de Marivaux, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1595, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Laon, & Lieutenant-Général pour Sa Majesté au Gouvernement de l'Isle de France, n'eut de *Catherine-Béatrix du Monstier*, Dame

Digitized by Google

de Sarragoſſe, & Comteſſe Douairiere de Gayaſſe, que des filles mariées dans les Maiſons de *Cany-Varennes*, de *Hallencourt-Dromeſnil*, de *Lamet-Henencourt* & de *Senicourt-Ceſſeval*.

François de Lisle, Seigneur de Trigny, puis de Marivaux, par acquiſition qu'il en fit de ſes niéces, devenu l'aîné de ſa Maiſon par la mort de ſon frere, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Reine Marie de Médicis; ſucceſſivement Gouverneur de Corbeil & de la Baſtille en 1594, de la Capelle en 1598, & des Ville & Citadelle d'Amiens en 1607. Il ſuivit toujours le parti du Roi, ſe trouva à la bataille d'Ivry en 1590, où il tua, de ſa main, le Commandant-Général de la Cavalerie légere & Eſpagnole, & mourut en 1611, non ſans ſoupçon de poiſon. Il avoit épouſé *Anne de Balzac*, Dame de Montagu, de laquelle il eut entr'autres enfans:

François de Lisle, Seigneur de Marivaux & de Trigny, mort ſubitement à Paris en Août 1666, laiſſant de *N... Caillebot de la Salle*, ſon épouſe, — 1. Louis de Lisle, Marquis de Marivaux, Seigneur de Sauvillers, qui produiſit ſes titres de nobleſſe, depuis le 18 Avril 1374; — 2. N... de Lisle, Seigneur de Trigny; — 3. & une fille, femme du Marquis *de Cauviſſon*.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, dont les armes ſont: *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 7 merlettes de même, 4 en chef & 3 en pointe.*

LISLE (de), anciennement de Lyle, en Provence: Famille originaire du Royaume d'Ecoſſe, qui tire ſon nom des grandes poſſeſſions que ſon premier ancêtre avoit dans l'Iſle de Bute, ſituée à l'oueſt de ce Royaume.

Guillaume de Lyle en fut un des Barons, & combattit ſous le regne de Guillaume I, contre les Anglois à la journée d'Alnewick, où il fut fait priſonnier avec ſon Roi. Dans le tems que *Bailleul* & *Brus* ſe diſputoient la Couronne d'Ecoſſe, la Famille de Lyle parmi ſes différentes branches en avoit deux principales, dont l'une prit le parti de *Brus*, & l'autre celui de *Bailleul*. Le Roi Edouard, dans toutes les révolutions de ſa fortune, éprouva toujours la fidélité & l'attachement du Chevalier Allen de Lyle. Pour reconnoître ſes ſervices, il le fit Gouverneur de l'Iſle de Bute & grand Chambellan d'Ecoſſe. Sous le regne du Roi Jacques I, Robert Lyle, appellé le *Chevalier du Chat*, fut un des Seigneurs de ce Royaume qui eurent l'honneur d'accompagner ce Prince à ſon retour en Ecoſſe, après la longue captivité qu'il eſſuya en Angleterre en 1422, & il fut auſſi un des ôtages pour la rançon de ce Roi. — Sous le regne du Roi Jacques II, Robert Lyle, fils aîné du précédent, fut élevé à la dignité de Pair du Royaume en 1458, ſous le titre de *Lord* Lyle. Il obtint pluſieurs dons & octrois de la Couronne, notamment celui du Château royal de Renfrew avec ſes vergers & prairies. Robert Lyle, fils de ce premier Lord, fut un des Seigneurs les plus illuſtres de ſon pays. Il eut part à toutes les affaires publiques ſous le regne de Jacques III, ſur-tout depuis l'an 1472, juſqu'à la mort de ce Prince. Il joua auſſi un rôle principal & brillant pendant les premieres années du regne du Roi Jacques IV; & ſon petit-fils, Jean, Lord Lyle perdit ſon pere étant encore fort jeune. Le Roi Jacques IV chargea de ſa tutelle l'Evêque de Glaſco. Il fut un des Pairs de ce Royaume, qui à la mort du Roi Jacques V, ſoutinrent les intérêts de la Reine Marie, ſa fille, qui étoit encore dans l'enfance. Cette branche des Pairs finit en la perſonne du fils de celui-ci. Elle portoit pour armes: *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de ſix croix recroiſettées de même, poſées en orle, & chargées d'une frette de gueules*, que les trois branches de ce nom, qui ſubſiſtent en Provence, portent à leurs bannnieres de toute ancienneté. Elles ont auſſi mêmes ſupport, cimier & cri de guerre. Les armes de ces trois branches ſont: *d'azur, à deux palmes d'or, adoſſées, poſées en pal & ſurmontées d'une étoile auſſi d'or.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II*, où l'on trouve la Généalogie de cette Famille.

Digitized by Google

LISQUE, en Picardie.

THIERRI DE LISQUE, ſuivant le Nobiliaire de cette Province, Ecuyer, Seigneur de Tofflet, eſt mentionné dans un compte du Domaine de Ponthieu, de l'an 1536; & CLAUDE DE LISQUE, Capitaine du Château d'Eſtapes eſt mentionné dans celui du Domaine du Boulonnois, de l'an 1529. — MATHIEU DE LISQUE eſt qualifié *Monſeigneur* & *Chevalier* au compte du Domaine de Ponthieu, de l'an 1400, & il ſervoit en qualité de Chevalier-Banneret avec deux Chevaliers, Bacheliers & deux Ecuyers de ſa Compagnie, comme il paroît par les comptes de l'extraordinaire des guerres, de l'an 1412. — Monſieur JEAN, Sire DE LISQUE, Chevalier, mentionné au Compte du Domaine de la Cour de Ponthieu en 1317, ſervoit avec Monſieur COLAS DE LISQUE, auſſi Chevalier, ſous Monſieur *Hué de Châtillon*, Sire de Dampierre & de Rollaincourt, Maître des Arbalêtriers de France, Capitaine-Général pour le Roi de tout le pays de Picardie, ſuivant les montres faites à Térouane en 1371, & le 1 Janvier 1372. — NICOLAS DE LIQUE, Seigneur de Tofflet, le dernier que nous connoiſſions, demeurant à Abbeville, juſtifia de ſa nobleſſe depuis le 23 Juillet 1495, que vivoit THIERRI DE LISQUE, Ecuyer, Seigneur de Tofflet. Les armes : *bandé d'argent & d'azur de 6 pièces, à la bordure de gueules.*

LISSALDE : Famille originaire de Navarre, établie dans le Condomois, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Regiſtre III, Part. I.*

JEAN-FRANÇOIS DE LISSALDE, Ecuyer, Seigneur de Caſteron, de Soulens, &c. ſervit d'abord en qualité de Garde-du-Corps en 1668, puis eut une commiſſion le 28 Mai 1689, de lever une Compagnie. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de l'Intendant de Bordeaux le 3 Septembre 1698, & mourut au mois de Mars 1706, laiſſant de ſon mariage, contracté le 28 Décembre 1671, avec *Anne-Serene de Goyon* : — 1. MARIE-JOSEPH DE LISSALDE, Seigneur de Caſteron & de Soulens, né le 13 Mai 1675, Lieutenant-Colonel au Régiment du Perche, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, marié le 4 Janvier 1727, avec *Suzanne du Roy-de-Mirail*, dont il n'a point d'enfans; — 2. GABRIEL, qui ſuit; — 3. CHARLES, mort au ſervice en 1707; — 4. JEAN, décédé en 1727; — 5. JOSEPH DE LISSALDE, Ecuyer, Sieur de Mondeſſein, Capitaine au Régiment du Perche, le 18 Août 1725, fait depuis Chevalier de Saint-Louis; — 6. MARGUERITE; — 7. MARIE; — 8. & JEANNE DE LISSALDE DE CASTERON, Religieuſe.

GABRIEL DE LISSALDE, Ecuyer, Seigneur de Caſteron & de Sainte-Croix, né le 7 Février 1678, fut ſucceſſivement Sous-Lieutenant dans le Régiment de Damas le 22 Avril 1697, Lieutenant dans celui de Picardie le 12 Décembre 1701, Capitaine dans celui de Menou le 29 Septembre 1706, d'où il paſſa, avec commiſſion de Capitaine réformé dans celui de Laval, le 4 Février 1714, & dans celui du Perche, Infanterie, avec la même qualité, le 1 Février 1715. Il ſervoit encore dans ce dernier le 4 Avril 1742, jour auquel deux de ſes freres & lui furent déchargés du droit de Francs-fiefs, par Ordonnance de l'Intendant de Bordeaux. Il épouſa, le 19 Février 1732, *Marie le Sage de Sainte-Ruffine*, fille de *Henri le Sage*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Ruffine, dont ſortirent : — 1. MARIE-JOSEPH DE LISSALDE, Seigneur de Caſteron & de Soulens, né le 6 Février 1739; — 2. TOINETTE, née le 6 Juin 1735; — 3. SUZANNE, née le 4 Novembre 1736; — 4. & MARIE-DE LISSALDE, née le 28 Février 1742.

Les armes : *d'argent, à une Salamandre d'azur, couronnée d'or, & poſée ſur des flammes de gueules; parti d'or, à 3 merles de ſable, becqués & membrés de gueules, poſés 2 & 1.*

LITTEHAIRE. Cette Famille, dit *la Roque*, eſt connue dans les rôles des fiefs de Normandie, qui furent faits ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE.

GEORGES DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, vivant en 1463, épouſa *Perrette de Boiſſetgam*, dont il eut : — CHARLES, qui ſuit; — PIERRE, OLIVIER, SUSANNE & SIMONNE.

Digitized by Google

CHARLES DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, épouſa *Marie de Varoc*, de laquelle vint :

JACQUES DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, marié à *Catherine de Camprond*. Il en eut :

JEAN DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, qui épouſa *Simonne de Crouſſel*, dont :

FRANÇOIS DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, marié à *Catherine de Brey*. Il fit preuve de ſon ancienne nobleſſe en 1598, & obtint Arrêt de maintenue en 1603. Cette famille avoit fait déja ſes preuves de nobleſſe. Voyez l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *Tome IV*, *pag.* 2053 & 2090, & à l'Addition des preuves, *pag.* 18.

Les armes, ſelon *Chevillard*, ſont : *de gueules, à deux faſces d'or, accompagnées de ſix croiſettes d'or*, 3, 2 & 1 ; & ſuivant LA ROQUE : *d'argent, à la faſce de trois pièces de gueules.*

LIVE (DE LA) : Famille établie à Paris, dont eſt

ALEXIS-JANVIER DE LA LIVE, Seigneur de la Briche, né le 18 Février 1735, fils de LOUIS-DANIEL DE LA LIVE, Seigneur de Bellegarde, Fermier-Général, & de *Marie-Joſephe Prouveur*. Il a été Avocat du Roi au Châtelet le 14 Septembre 1754, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 16 Décembre 1757, Secrétaire des commandemens de la Reine la même année, Maître des Requêtes le 29 Mai 1761, & Introducteur des Ambaſſadeurs en 1764.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, au pin de ſinople accoſté de deux étoiles de gueules.*

LIVENNE, en Poitou. De cette Famille étoit

LOUISE-ANGÉLIQUE DE LIVENNE-DE-VERDILLES, née le 18 Juin 1678, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1687, après avoir prouvé que GUYOT DE LIVENNE, Seigneur de Verdilles, qui vivoit en 1680, étoit ſon ſixieme ayeul. Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, loſangée d'argent, & accompagnée de trois étoiles de gueules.*

* LIVET DE BARVILLE, en Normandie.

Pluſieurs Hiſtoriens ont avancé que les Seigneurs Danois qui s'établirent dans cette Province, donnerent leurs noms aux différens cantons qu'ils y occuperent, & on peut préſumer que les Paroiſſes de LIVET, qui ſont au nombre de cinq dans la même Province, & peu diſtantes les unes des autres, ont pris leur nom des ancêtres de MM. DE LIVET. Une ſeconde notion, qui vient à l'appui de la premiere, eſt que la Baronnie de LIVET, Election du Pont-l'Evêque & LIVET-*ſur-Autou*, Election de Bernay, ont été l'appanage de deux branches de cette ancienne Nobleſſe, dès les XIII^e^ & XIV^e^ ſiécles. On ne trouve point en quel tems ceux de ce nom ont commencé à les poſſéder. La Baronnie de LIVET a paſſé dans la Maiſon de *Tournebu*, par le mariage de JEANNE DE LIVET, ou LOUVET (*a*) avec *Pierre de Tournebu*, Seigneur de la Vacherie en 1462. On peut aiſément ſe former une idée de cette ancienne Nobleſſe, par les grandes prérogatives qui lui avoit été autrefois accordées dans la Province de Normandie, & qui ſont rapportées, 1°. dans l'Inventaire du Tréſor des Chartes, *Tom. IX*, *pag.* 635, *N°.* 117 ; & 2°. dans le Livre intitulé : *Les Droits Publics de France*, ſous PHILIPPE-AUGUSTE, qui renvoie au premier. On y trouve que LAURENT DE LIVET, au droit de ſa femme, vendit au Roi les droits de pêche dans les rivieres de Normandie, & de chaſſe au liévre, au lapin, au chat & à la martre dans la Forêt de Gourpis.

(*a*) On a vérifié que LIVET ou LOUVET déſignoit la même Famille, parce que cette JEANNE DE LIVET, mariée dans la Maiſon de *Tournebu*, portoit les mêmes armes que MM. DE LIVET.

Digitized by Google

JEAN DE LIVET, Chevalier Banneret de Normandie, au commencement du XIII^e^ ſiécle, eſt compris dans le rôle dreſſé par ordre de PHILIPPE-AUGUSTE, vers l'an 1216, & rapporté dans l'Hiſtoire Sommaire de Normandie, par *Maſſeville, Tome II.* De lui eſt deſcendu :

I. THOMAS DE LIVET, Seigneur de Livet-ſur-Autou, lequel prenoit le titre de *Chevalier*, comme on le voit par un acte paſſé devant les Tabellions du Pont-Audemer, le Mercredi d'après la Circonciſion de l'an 1268. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

II. RENAULT DE LIVET, qui ſe maria avec Demoiſelle *Jeanne de Gaillon*, (alliance commune avec les Maiſons d'*Eſtouteville*, de *Harcourt* & de *le Veneur-Tilliéres*), laquelle eut pour dot la Terre & Seigneurie de Bourneville, dans le Roumois. Les armes de *Gaillon* ſont : *de gueules, à trois lionceaux d'or.* De ce mariage vinrent : — — GUILLAUME, qui ſuit ; — & JEAN, lequel tranſigea d'une partie de ſes droits avec ſon frere aîné, par devant *Renauld Franqueville*, Tabellion en la Vicomté du Pont-Audemer, le Mardi des Rogations, l'an 1297.

III. GUILLAUME DE LIVET, Seigneur dudit lieu, Bourneville, &c. épouſa Demoiſelle *Marie le Roux-de-la-Cable* (*b*), laquelle eut en dot la Terre & Seigneurie de Toufreville-la-Cable, en l'Election de Caudebec, en vertu de ſes lots faits avec ſes freres, le Mercredi avant les Rogations, l'an 1297. Leurs enfans furent : — JEAN, qui ſuit ; — & PHILIPPOTE, mariée à Meſſire *Richard le Seſne*, Ecuyer. Son pere, par contrat paſſé le Dimanche après Pâques de l'an 1313, lui aſſura la ſomme de 20 livres, à prendre ſur ſon marché de Bourneville.

IV. JEAN, II. du nom, Seigneur DE LIVET, rendit aveu au Roi pour ſa Terre de Bourneville, le 23 Juillet 1388, & épouſa Demoiſelle *Philippote de Bardou* (alliance reconnue en 1677, par *Anne de Bardou*, dont on trouvera le nom avec ceux des parens qui ont ſigné au contrat de mariage de JACQUES DE LIVET, Marquis de Barville, paſſé devant les Notaires d'Evreux). Le contrat de mariage de JEAN DE LIVET eſt prouvé par un acte qu'il paſſa devant *Guillaume le Pots*, Clerc-Tabellion-Juré au Pont-Audemer, ſiége de Bourneville, le 3 Janvier 1372, dans lequel on voit qu'il tranſige, tant en ſon nom qu'en celui de *Philippote de Bardou*, ſon épouſe. Les armes de la Famille de *Bardou* ſont : *d'argent, à la croix de ſable pleine, & une molette d'argent au centre.* De ce mariage naquirent : — 1. CARDIN, qui rendit foi & hommage de la Terre de Bourneville, le 12 Février 1391, & mourut ſans poſtérité ; — 2. RICHARD, qui ſuit ; — 3. & JEAN, lequel fit les lots & partages devant les Tabellions du Pont-Audemer, le 14 Février 1397.

V. RICHARD, Chevalier, Seigneur DE LIVET, Bourneville & Toufreville, tua en duel le Seigneur *de l'Epine*, & fut mis dans les priſons de l'Evêque de Paris, ce duel n'ayant pas été autoriſé par la Cour. C'eſt ce qui eſt énoncé dans l'acte de grace qui lui fut accordé le 24 Août 1389. Il épouſa *Jeanne de Martel*, fille & héritiere de haut & puiſſant Seigneur *Jean de Martel*, Seigneur & Patron de la Potterie-Mathieu, Election du Pont-Audemer, du Ramier, de la Piangnerie & du Fief-le-Comte, & de *Catherine Lallemant*. Les armes de *Martel* ſont : *d'or, à trois marteaux de gueules.* RICHARD DE LIVET eut de ſon mariage : — GEORGES, qui ſuit ; — & JEAN, Prêtre & Grand-Vicaire de Rouen, lequel, lors de la capitulation de cette ville, en 1419, fut mis entre les mains de HENRI, Roi d'Angleterre : il ſe racheta pour une groſſe ſomme d'argent. Ce fait eſt confirmé dans l'Hiſtoire Sommaire de Normandie, par *Maſſeville, Tome IV.* Un acte des Aſſiſes du Pont-Audemer, du 3 Septembre 1416, fait mention des lots & partages entre GEORGES DE LIVET & JEAN, ſon frere, comme fils & héritiers de RICHARD.

VI. GEORGES DE LIVET fut fait priſonnier par les Anglois, & ſa rançon fut

---

(*b*) Cette Famille de *le Roux* eſt iſſue des anciens Barons *du Bourgtheroulde*, qui ont donné de grands Baillis de Caux & des Vidames de Normandie, & qui ſe ſont alliés aux Maiſons de *Bailleul, Chabannes, Potier-de-Gefvres, Touſtain, la Rochefoucaud, Beauvilliers*, &c.

Digitized by Google

payée par ſon épouſe & *Richard de Malortie*, comme il eſt ſtipulé dans un acte paſſé devant les Tabellions du Pont-Audemer, le 6 Mai 1451. Il épouſa Demoiſelle *Marguerite de la Briere*, ou *Bruyere*, Dame de Condé-ſur-Rille, & du Fief de la Tillaye, qui portoit pour armes : *de gueules, au chevron briſé d'or, avec deux molettes d'argent en chef, & une roſe de même en pointe.* Des Lettres du Roi, adreſſées au Bailliage de Rouen en 1449, lui accorderent un an de délai, pour donner la déclaration de ſes Terres & Seigneuries, comme étant & ayant été employé juſqu'alors au ſervice de Sa Majeſté. Ses enfans furent : — 1. RICHARD, qui ſuit ; — 2. COLARD, auteur d'une branche repréſentée aujourd'hui par MM. DE LIVET, Seigneurs de la Noë, du Bois-Louvet, dont nous n'avons point la filiation ; — 3. & GUILLAUME, mort ſans alliance. Leurs lots & partages ſont du 11 Août 1467.

VII. RICHARD DE LIVET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Livet, Bourneville, Toufreville-la-Cable, Condé-ſur-Rille, & les Jardins, s'allia avec Demoiſelle *Gillette de Barville*, fille de Meſſire *Jean de Barville*, Seigneur & Patron dudit lieu, Seigneur de Freſnes, Bournainville, Aſnieres, Courthonnel, &c. qui portoit pour armes : *d'or, à la croix de Saint-André de gueules en ſautoir, cantonnée de 4 lions de ſable.* —— *Conſtantin de Barville*, frere de cette *Gillette*, mourut ſans poſtérité de *Louiſe Martel*, ſon épouſe, fille de *Jean Martel*, Seigneur de Baſqueville, & de *Renée Malet de Graville*, ſœur de *Louis*, Amiral de France. Ceci eſt conſtaté par un Arrêt du Parlement de Rouen, cité par *la Roque* dans ſon Traité de la Nobleſſe. Toutes les Terres de cette branche paſſerent à *Gillette de Barville* & à ſes ſœurs, repréſentées par *Hector de Vipart*, Chevalier, Baron du Bec-Thomas ; *Gabriel de Pommereul*, Ecuyer, Seigneur du Pont-Autou ; *Thomas de Meſieres*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſprevenches ; & *Robert de Thumery*, Ecuyer, Seigneur de Dampierre. Leurs partages faits devant un Commiſſaire ſont du 2 Juillet 1533. *Gillette de Barville* eut pour ſa part & portion les Terres Seigneuriales de Barville, Freſnes, Aſnieres, le Thuiſſignol, Courthonnel, les fiefs d'Eprandres, le Villeray, ce qui réunit 12 Terres Seigneuriales ou Fiefs nobles ſur la tête de GUILLAUME DE LIVET, Marquis de Barville, leur fils. RICHARD DE LIVET, II. du nom, avoit obtenu, le 12 Mars 1500, des Lettres du Roi adreſſées à la Chambre des Comptes, Bailliage de Rouen, pour différer & ſuſpendre les foi & hommage par lui dus à Sa Majeſté. Il eut de ſon mariage : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, alliée (par contrat paſſé le 16 Juillet 1504, devant *Jean Freville*, Tabellion en la Vicomté du Pont-Autou & du Pont-Audemer) à *Richard de la Houſſaye*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis ; — 3. & CATHERINE, femme (par contrat reconnu au Château de Bourneville, le 2 Mai 1507, devant le Bailli de Caux), de *Louis Vaſſé*, Ecuyer, fils aîné de *Philippe*, Seigneur de la Lyonniere.

VIII. GUILLAUME, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LIVET, Bourneville, Condé, Toufreville, Aſnieres, Barville, Courthonnel, le Villeray, &c. donna ſa déclaration au Roi des Terres qu'il poſſédoit dans la Vicomté d'Orbec, le 17 Mars 1539, laquelle fut dépoſée au Greffe du Bailliage. Il épouſa *Marie des Mares*, fille de *N... des Mares*, Seigneur de Belleforſe en Caux, (dont les armes ſont : *d'azur, à 3 croiſſans d'argent 2 & 1*), alliance commune avec les Maiſons de *Gouffier, Bonnivet, de Canonville*, &c. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, Seigneur d'Aſnieres, Bourneville, &c. lequel produiſit, tant en ſon nom qu'en celui de ſon pere, ſes titres de nobleſſe, remontant à des époques très-reculées, dont copie fut dépoſée au Bureau de l'Election à Liſieux, le 1 Octobre 1540. Il fut employé dans l'armée que FRANÇOIS I. envoya en Picardie, & y fut tué. Il avoit épouſé *Catherine du Buiſſon*, de laquelle il eut pluſieurs enfans, dont nous ignorons la poſtérité ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. & BLANCHE, Religieuſe au Prieuré de Bondeville.

IX. GUILLAUME DE LIVET, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Barville, &c. fut émancipé par ſon pere aux Aſſiſes d'Orbec le 20 Avril 1545, & obtint Sentence pour un débat de tenures aux mêmes Aſſiſes le 3 Juillet 1548, contre les Comtes de *Harcourt, d'Eſpreville*, &c. Il épouſa *Iſabeau du Meniel*, fille de Meſſire

Digitized by Google

N... du Meniel, en Caux, dont les armes ſont : *de gueules, à trois têtes d'aigle d'or, & un bezan auſſi d'or au centre.* De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. LOUISE, alliée (contrat reconnu devant les Tabellions de Folleville, le 21 Juillet 1574), avec *François du Meſnil*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, fils d'*Adrien* & de *Françoiſe du Fay* ; — 3. & MARIE, femme, 1°. de *Louis de Mezieres*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſprevenches, (contrat paſſé devant les Tabellions Royaux de Thiberville, le 28 Juin 1584), fils de *Jacques de Mezieres* & d'*Adrienne de Giffard* ; & 2°. de *N...*, Sieur de *Caumont*.

X. JEAN DE LIVET, III. du nom, Chevalier, Marquis de Barville, Seigneur de Livet, &c. épouſa, par contrat paſſé au Tabellionage de l'Hôtellerie, pour la Sergenterie de Moyaux, le 21 Février 1594, Demoiſelle *Marie de Clinchamp*, fille unique & héritiere de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Robert de Clinchamp*, Seigneur & Patron de Bazocques, Caudecotte, le Fay, le Bois-Hubert, & de feu Dame *Thomaſſine de Nollent*. Les armes de *Clinchamp* ſont : *d'argent, au gonfanon de gueules.* Meſſire *Georges de Trouſſeauville*, Ecuyer, rendit aveu pour la Seigneurie d'Eſpreville, audit JEAN DE LIVET, le 27 Février 1608, devant le Lieutenant-Général du Bailli d'Evreux, pour la Vicomté d'Orbec. Il eut de ſon mariage : — 1. JACQUES, marié à *Anne de Godefroy*, fille de *N... de Godefroy*, Ecuyer, Sieur de Breteuil, & de *Jeanne de Hagues de Conflans*, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. ADRIEN, qui ſuit ; — 3. MARIE, alliée, par contrat paſſé devant les Tabellions, au Siége de Folleville, Vicomté d'Orbec, le 14 Décembre 1617, à *Gilles de Haily*, Ecuyer, Seigneur de Folleville, fils aîné d'*Euſtache*, Sieur d'Aſnieres, & d'*Angélique de Nollent* ; — 4. HÉLÈNE, mariée à *N... le Bachelier*, Seigneur de Meſnillet, dont le fils, *Robert le Bachelier*, mourut ſans alliance ; — 5. & N... DE LIVET, Dame de Saint-Gervais, qui n'eut point d'enfans.

XI. ADRIEN DE LIVET, Chevalier, Marquis de Barville, Seigneur de Livet, Caudecotte, Bazocques, le Fay, le Bois-Hubert, Monſigni, Freſnes, Epprandres & le Villeray, obtint une Compagnie de Chevaux-Légers de 50 Maîtres au Régiment de M. le Comte d'*Armagnac*, par commiſſion du 28 Janvier 1649, fut reçu Chevalier de Malte le 12 Novembre 1651, & épouſa, par contrat paſſé devant les Tabellions de Rouen le 5 Décembre 1652, *Anne de Giffard*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Pierre, Franconville-la-Garenne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Catherine de Boniface*. Dans la recherche des Nobles, faite en 1666, par M. *de Marle*, Intendant & Commiſſaire député de la Province, il produiſit 32 actes juſtificatifs de l'ancienneté de ſa Nobleſſe, dont une partie avoit été déja dépoſée au Bureau de l'Election à Lifieux, lors des recherches de 1540 & 1634 : il y joignit 22 atteſtations de ſervices, notamment, lorſqu'en différentes expéditions, il s'étoit trouvé commander en chef le Régiment d'Armagnac. Il y a parmi ces atteſtations des Lettres de *Henri de Lorraine*, Comte de Harcourt, leſquelles conſtatent la conſidération & la liaiſon qu'il y avoit entr'eux, & l'utilité qu'ADRIEN DE LIVET, pouvoit en retirer auprès du Cardinal *Mazarin*, alors premier Miniſtre. Ses enfans furent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. ANNE, mariée à *Charles de Graveron*, Châtelain de la Haye & Seigneur d'Eudreville, fils d'*André* & de *Marie-Louiſe de Changy* ; — 3. & JEANNE-CHARLOTTE, Religieuſe à l'Abbaye de Préaux.

XII. JACQUES DE LIVET, Chevalier, Marquis de Barville, Lieutenant-Colonel au Régiment d'Alençon en 1693 (dont il a le titre dans un Arrêt de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, rendu le 12 Décembre de la même année), & enſuite du Régiment d'O, depuis Illiers, épouſa, par contrat paſſé devant les Notaires d'Evreux, le 4 Avril 1677, *Françoiſe-Marthe* ou *Marthe-Françoiſe le Cornu*, fille & héritiere de Meſſire *François le Cornu*, Chevalier, Baron de Coulonces & de Raconval, Seigneur de la Rocheguion, le Verbois, &c. Capitaine de Chevaux-Légers, & de *Françoiſe de Boullenc*. A ce contrat de mariage ſignerent *Marthe de Tambonneau*, ayeule de ladite *le Cornu*, & veuve de *Henri de Boullenc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi ; *Anne de Bardou* ; *René de Longueil*, Marquis de Maiſons, ſur-Intendant des finances, Miniſtre d'E-

Digitized by Google

tat, Chancelier de la Reine Mere, Gouverneur des Châteaux de Verſailles & de Saint-Germain, & proche parent de la future épouſe, par ſon mariage avec *Madelene de Boullenc*, Dame de Griſoles; *Jérôme de Leſcuyer*, Comte de Muret, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, que ladite *Françoiſe de Boullenc* avoit épouſé en ſecondes noces, & dont elle eut — *Jérôme de Leſcuyer*, Comte de Muret, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, qui étoit frere uterin de *Marthe le Cornu*, Dame de Batville. JACQUES DE LIVET eut de ſon mariage: — 1. ADRIEN-ALEXANDRE, Capitaine au Régiment d'O, dont ſon pere étoit encore Lieutenant-Colonel, mort ſans alliance; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. N...., mort jeune; — 4. & FRANÇOISE-ELISABETH, mariée, par contrat du 16 Janvier 1705, reconnu devant les Notaires de Rouen, le 28 du même mois, avec *François de Mailloc*, Chevalier, Seigneur de Toutteville, le Meſnil-Guillaume, &c. dont — *Jacques de Mailloc*, Marquis de Toutteville.

XIII. LOUIS-FRANÇOIS DE LIVET, Chevalier Marquis de Batville, Baron de Coulonces, &c. repréſentant *Marthe de Tambonneau*, ſa biſayeule, hérita d'une branche de cette Famille, conjointement avec les Maiſons de *Noailles*, de *Boullenc-Saint-Remi*, de *Muret*, &c. Il fut Major du Régiment de Carney, Infanterie, & eut, en 1709, le commandement du Fort de Dagſbourg, dans la Lorraine-Allemande. Il épouſa, par contrat paſſé devant les Notaires de Rouen, le 4 Septembre 1724, *Bonne de Chalon de Creroi*, fille de *Marc-François*, Comte de Maulevrier, Baron d'Houetteville, Saint-Samſon, Seigneur & Patron d'Alouville, Conſeiller du Roi en la Grand'Chambre du Parlement de Normandie, & de feu *Angelique de Teſſon*, Dame de Bellengault, héritiere en partie des domaines de *Claude d'Amebaut*, Maréchal & Amiral de France, & de la Princeſſe de *Saluces*. Elle étoit parente, au VII^e^ degré, de *Nicolas-François*, Duc de *Lorraine*, biſayeul de l'Empereur FRANÇOIS I, pere de l'Empereur actuel. Ils remontoient l'un & l'autre, par femme, à *Jean de Bloſſet-de-Carrouge*, Seigneur de Saint-Pierre. Le contrat de mariage dûdit LOUIS-FRANÇOIS DE LIVET, fut ſigné par *François de Harcourt*, *N... de Barbezieux*, Ducheſſe de Harcourt, le Duc de *Noailles*, le Marquis de *Louvois*, alliés à la Maiſon de *Chalon*, originaire d'Eſpagne, qui porte: *écartelé au 1 de ſinople, à la tour d'or crenelée de ſable 1 au 2 d'azur, à deux croiſſans d'argent, environnés de 12 étoiles d'or; au 3 d'argent, au lion grimpant de gueules; & au 4 auſſi d'argent, à l'ours de ſable attaché à un arbre de même, & l'attache de gueules; la bordure de l'écu, d'or, parſemée de treize coquilles d'azur.* Pour accompagnement, *treize étendarts maures alternatifs de gueules & d'azur, avec un croiſſant d'argent au centre.* Une branche de cette Maiſon ſubſiſte encore dans l'Archevêché de Burgos. Les Maiſons de *Harcourt* & de *Chalon* avoient trois alliances communes. La premiere, avec celle d'*Eſpinay-Saint-Luc*; *Conſtance de Chalon*, tante de la Marquiſe de *Barville*, avoit épouſé *François d'Eſpinay-Saint-Luc*, Marquis de Boſguerout, dont elle eut deux fils, l'un & l'autre Lieutenans-Généraux des Armées du Roi; & *François de Harcourt* avoit épouſé, en 1626, *Renée d'Eſpinay*, fille de *Timoléon*, Maréchal de France. La ſeconde alliance eſt avec la Maiſon de *Vieuxpont*, & la troiſieme eſt avec celle de *Teſſon*. C'eſt comme repréſentant *Angelique de Teſſon*, & ſon ayeule *Louiſe de Vieuxpont*, que *Bonne de Chalon*, Dame de Batville, conjointement avec MM. de *Montmorency* & de *Noailles*, &c. a reclamé une partie des biens de *Claude d'Annebaut*, Maréchal & Amiral de France, & de *Madelene d'Annebaut*, Princeſſe de Saluces, ſa fille, paſſés dans la Maiſon de *Geſvres*, par le mariage de *Bernard Potier*, Seigneur de Blerancourt, avec *Charlotte de Vieuxpont*, morte ſans enfans. LOUIS-FRANÇOIS DE LIVET a de ſon mariage: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARC-ANTOINE-LOUIS, rapporté après ſon frere; — 3. &. MARTHE-FRANÇOISE, mariée, le 12 Juin 1760, avec *Jean-Batiſte-Felix d'Auga*, Chevalier, Seigneur des Eſſarts.

XIV. LOUIS-FRANÇOIS DE LIVET, II. du nom, Chevalier, Marquis de Barville, Seigneur & Patron de la Potterie-Mathieu, Caudecotte, Bazocques, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, a épouſé, le 13 Juin 1763, *Anne-Charlotte-*

Digitized by Google

Charlotte-Gabrielle de Giverville, fille de *Jean-Louis-Armand de Giverville*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Louiſe-Charlotte-Eliſabeth de Bonnefons*, dont : — 1. François-Louis-Charles, né le 24 Mai 1766 ; — 2. Marc-Louis-Charles, né le 23 Novembre 1767 ; — 3. Alexandre-Marie-Armand, né le 28 Avril 1769 ; — 4. & Marie-Adélaïde-Gabrielle, née le 6 Juin 1772.

XIV. Marc-Antoine-Louis de Livet, frere du précédent, Chevalier, Seigneur & Patron de Barville, Capitaine au Régiment de Beauvoiſis, a épouſé, le 15 Février 1763, *Marie-Catherine de Chaſot*, fille de feu *Jean de Chaſot*, Ecuyer, & de *Marie-Françoiſe Hue*, Dame & Patrone de Mutrecy, dont — François-Marie de Livet, né le 21 Juillet 1767.

Généalogie dreſſée d'après différens *Mémoires*, redigés ſur les titres originaux. Les armes, telles qu'elles ont été enregiſtrées dans l'Armorial général de France, ſont : *d'azur, à trois molettes d'or, 2 & 1.*

LIVRÉ (de), en Bretagne.

Jacques de Livré, Sieur de Leſſay, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 15 Novembre 1668, Reſſort de Fougeres. Les armes : *de gueules, à deux croix d'argent en chef, & une fleur de lis d'or en pointe.* Extrait d'un Manuſcrit *in-folio*, intitulé *Généalogies de Bretagne, Tome III.*

LIVRÉE (de), en Normandie, Election de Carentan : Famille annoblie en 1594, qui porte pour armes : *de gueules, à deux croiſettes d'argent en chef, & une fleur de lis de même en pointe.*

LIVRON, Maiſon originaire de Dauphiné, & une des plus nobles & anciennes de cette Province.

François de Livron, Seigneur de Bourbonne, fils de François, & de *Claude de Roy*, & petit-fils de Bertrand de Livron, & de *Françoiſe de Bauffremont*, épouſa, en l'an 1541, *Bonne du Châtelet*, quatrieme fille d'*Erard*, Seigneur de Vauvillars, & de *Nicole de Lenoncourt*. Elle ſurvécut à ſon mari, ce qui s'apprend d'une tranſaction de 1564, qu'elle paſſa au ſujet de la ſucceſſion de *Nicolas du Châtelet*, ſon frere, & mourut le 20 Juillet 1573, comme on le voit par ſon épitaphe qui eſt dans l'Egliſe Paroiſſiale de Bourbonne, où elle fut enterrée. De ſon mariage naquirent : — 1. Nicolas de Livron, inſtitué co-héritier de *Nicolas du Châtelet*, ſon oncle maternel, & qui étoit mort le 6 Juillet 1570 ; — 2. Erard, qui ſuit ; — 3. Nicole, mariée, en 1564, à *François de Montpezat*, Seigneur de Longnac ; — 4. & Françoise, alliée, en 1573, à *Joachim de Rochefort*, Seigneur de Pluvant, Chevalier de l'Ordre du Roi.

Erard de Livron, Baron de Bourbonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, grand Maître-d'Hôtel du Duc *de Lorraine*, épouſa *Gabrielle de Baſſompierre*, Dame de Ville, & en eut :

Charles de Livron, Marquis de Bourbonne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & nommé Chevalier des Ordres du Roi, dans la promotion faite le 14 Mai 1633. Sa poſtérité, qui eſt rapportée dans les Grands Officiers de la Couronne, s'éteignit en 1728, dans la perſonne de ſon arriere-petit-fils Jean-Batiste-Erard de Livron, Marquis de Bourbonne, qui ne laiſſa qu'une fille unique.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de gueules au franc quartier auſſi d'argent, chargé d'un roc d'échiquier de ſable.*

LIVRY-*en-Launoy*, dans l'Iſle de France, Diocèſe de Sens : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, en faveur de

Louis Sanguin, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, premier Maître-d'Hôtel du Roi, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1697, enregiſtrées le 9 Août ſuivant, portant union de la Seigneurie de *Raincy* au Marquiſat de *Livry*, ſous le nom de

Livry. Il épouſa *Marie-Antoinette de Beauvilliers*, & mourut le 6 Novembre 1723. Son fils, *Louis Sanguin*, Marquis de Livry, premier Maître-d'Hôtel du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, fut décoré du Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 3 Juin 1724, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 23 Décembre 1731, & mourut le 3 Juillet 1741. *Voyez* Sanguin.

* LIXHEIM ou LIXIN : Petite Ville, avec titre de Principauté, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, ſituée à la gauche d'un ruiſſeau nommé la Briche.

Le feu Prince *de Pons*, Chevalier des Ordres du Roi, grand Maître-d'Hôtel du Duc *de Lorraine*, avoit un frere cadet nommé le Prince *de Lixheim*, marié à *Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau*, laquelle ſe remaria au Duc *de Mirepoix*, Chevalier des Ordres du Roi, & Maréchal de France. Elle eſt connue aujourd'hui ſous le nom de *la Maréchale de Mirepoix*. Voyez Levis, *Tome VIII*.

LIZET : Famille noble, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux croiſettes d'argent en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.*

LIZY, en Picardie.

On lit dans le Nobiliaire de cette Province, *p.* 304, que Jean de Lizy, & la veuve de François de Lizy, demeurans à Almand ; que Raimond & Louis de Lizy, Seigneurs des Boüettes & de Poplicourt, demeurans à Pargny & Tartrier, tous de l'Election de Soiſſons, obtinrent un Arrêt du Conſeil qui les maintint dans la qualité de *noble*. Les armes : *d'azur, à trois faſces d'argent.*

LOAYSEL ou LOAISEL, en Bretagne. Cette ancienne Famille, dit *Guy le Borgne* (*p.* 180 de ſon *Armorial Breton*, imprimé à Rennes en 1681), peut, avec juſtice, paſſer pour l'une des plus illuſtres & mieux marquées de la Province, tant à cauſe de ſes parentés & alliances avec les Maiſons d'*Aſſigné*, *Maleſtroit*, *Montauban*, *Molac*, *Goulaine* & pluſieurs autres, que pour les charges conſidérables, dont les Seigneurs de ce nom ont été honorées, en divers tems, ſous nos Ducs & Rois de France. Selon le Manuſcrit *in-folio*, *Tome III* des Généalogies de Bretagne, elle a pour auteur :

I. Robin de Loaysel, Seigneur du Coudray, nommé dans l'aſſociation des Nobles de cette Province, pour la défenſe du Duché, en 1374. De ſon épouſe, *Etaiſe*, fille d'*Amaury de la Lande*, il eut : — 1. Olivier, qui ſuit ; — 2. & Jean Loaysel, marié avec *Jeanne de la Motte*, de laquelle il eut : — Colin-Jean ; — & Guillaume Loaysel, dont la fille, nommée — Plesou Loaysel, épouſa *Jean*, Seigneur *du Pan*.

II. Olivier Loaysel, vivant en 1380, épouſa *Jeanne du Pargaz*, dont vinrent : — Robin, qui ſuit ; — & Guillaume, rapporté après ſon frere.

III. Robin Loaysel, II. du nom, Seigneur du Coudray, n'eut de *Marguerite de Champagné*, ſa femme, que deux enfans, ſçavoir : — Geffroy Loaysel, mort ſans alliance ; — & Philippine, qui partagea ſes oncles l'an 1415. Elle fut mariée 1°. avec *N... Piedevache* ; 2°. *René de Chevigne* ; 3°. *René de Morigermont* ; & 4°. avec *Artur de Vendel* ou *Vandel*.

III. Guillaume Loaysel, fils puîné d'Olivier, & de *Jeanne du Pargaz*, vivoit en 1415. Il épouſa *Jeanne de Maleſtroit*, d'une Maiſon qui a produit une infinité de rares & vaillans Chevaliers & Capitaines ſous nos Ducs, & a donné à l'Egliſe pluſieurs autres perſonnages de grand renom, dit *Guy le Borgne*. De cette alliance naquit :

IV. Guillaume Loaysel, II. du nom, marié avec *Jeanne de Villeblanche*, fille de *Henri de Villeblanche*, & de *Renée*, Dame *de Ragaz*. Il en eut :

Digitized by Google

V. Jean Loaysel, Seigneur de Brie, de Chambieres, de Beauvais & du Plexis, qui, l'an 1457, fut revêtu de la charge de Préſident & Juge univerſel de Bretagne, ainſi qu'il conſte par ſes Lettres de proviſions, datées du 17 Décembre audit an, ſignées Artur. Il fut Ambaſſadeur pour la paix à Chinon, l'an 1462, & épouſa *Jeanne Seveſtre*, fille de *Jean Seveſtre*, Tréſorier de Bretagne. Leurs enfans furent : — 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2. Françoiſe, mariée à *Olivier Thomelin*, Sieur de la Libotiere ; — 3. Mathurine, alliée 1°. à *N... Ferron*, Sieur du Boulleron ; & 2°. à *N... de la Chateignerais* ; — 4. & Marie Loaysel, femme du Sieur *du Boisfaroges*.

VI. Guillaume Loaysel, III. du nom, Seigneur de Brie & de Chambieres, Chevalier, épouſa, en 1496, *Matheline Madeuc*, fille de *Roland*, & de *Catherine Roſternen*, dont : — 1. Jean, mort ſans alliance ; — 2. Jacques, qui ſuit ; — 3. & Artur, Sieur de la Riviere, duquel eſt iſſu le Sieur *de la Villedeneu*, dont la branche ainée ſubſiſte encore.

VII. Jacques Loaysel, Seigneur de Brie & de Chambieres, épouſa 1°. *Madelene de Maure* ; & 2°. *Goharde de Tierçant*. Du premier lit vinrent : —— 1. François, qui ſuit ; — 2. autre François, Sieur de Saint-Benoit, marié à *Marguerite de Leſcu*, dont pour fille unique — Gillette Loaysel, mariée à *Guillaume Garel*, Sieur de Launay, Largay ; & du ſecond lit : —— 3. Briand, Sieur de Chavigné, mort ſans alliance.

VIII. François Loaysel, Seigneur de Brie & de Chambieres, mort avant ſon pere, avoit épouſé, en 1531, *Claudine de Montauban*, dont :

IX. François Loaysel, II. du nom, Seigneur de Brie & de Chambieres, marié 1°. à *Marguerite de Cheucigné* ; & 2°. à *Jacquemine Creſpin*, fille de *François Creſpin*, Préſident au Parlement de Bretagne. Du premier lit il eut : — 1. Louise, Dame de la Breteſche, mariée 1°. à *Georges de la Fontaine* ; & 2°. à *François Maſnel*, Sieur de la Bouteillerie ; & du ſecond lit : — 2. Isaac, qui ſuit ; — 3. & Paul, Sieur du Boisjouan, mort ſans alliance.

X. Isaac Loaysel, Seigneur de Brie & de Chambieres, d'abord Conſeiller, puis Préſident au Parlement de Rennes, & Maître des Requêtes en 1592, épouſa *Catherine de Faucon*, fille de *Claude*, Sieur de Rys, Conſeiller au Parlement, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Henri, Seigneur de Brie & de Chambieres, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 2 Août 1613, & Maître des Requêtes le 6 Mai 1620 ; — 3. & Susanne, mariée 1°. à *Philippe de Châteaubriant*, Comte des Roches-Baritaut, Lieutenant-Général pour le Roi en Poitou, dont un fils mort jeune ; 2°. à *René*, Comte *de Carné* ; & 3°. à *Amaury-Charles de la Mouſſays*, mort ſans enfans.

XI. François Loaysel, III. du nom, Chevalier, Marquis de Brie, Seigneur de Chambieres & de Saint-Benoit, Préſident au Parlement de Pretagne, épouſa, en 1627, *Mathurine de Baud*, Dame de la Vigne, le Houlle-Merleac & Guerna-Chauné, dont un fils mort à deux ans. Ce François Loaysel a été déclaré *noble d'ancienne extraction*, & maintenu dans la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 6 Octobre 1668, au rapport de M. *des Cartes*.

Jean Loaysel, de la ſeconde branche, Sieur de la Villedeneu, & Philippe Loaysel, Sieur de la Riviere, ſon frere, du Reſſort de Rennes & de Dinan, ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendus en la même Chambre de la réformation, le 20 Décembre de ladite année 1668, au rapport de M. *de Bréhan*. Nous ignorons la ſuite de la filiation de cette Famille, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de ſable, 2 & 1.*

LOBKOWITZ : Ancienne Maiſon de Bohême, féconde en perſonnes illuſtres, qui ont rempli les principales charges des Royaumes de Hongrie & de Bohême, & à la Cour des Empereurs. Elle prétend avoir pour auteur Lobecz, qui vivoit dans le IX^e^ ſiécle.

Digitized by Google

Jean de Lobkowitz, vivant vers la fin du XIV^e^ ſiécle, Seigneur de Zazada, étoit Grand-Maître de l'Empereur Venceslas, Roi de Bohême. – Zdenco-Adalbert de Lobkowitz fut élevé, en 1624, à la dignité de Prince de l'Empire, par l'Empereur Ferdinand II. – Ferdinand-Auguste-Léopold, Duc de Sagan, Prince de Lobkowitz, Chevalier de la Toiſon d'or, Conſeiller d'Etat des Empereurs Léopold & Joseph, leur principal Commiſſaire à la Diéte de Ratiſbonne, Grand-Maître de la Maiſon de l'Impératrice Wilhelmine-Amélie, mourut le 3 Octobre 1715.

Son fils Georges-Chrétien, Prince de Lobkowitz, Feldt-Maréchal des Armées de l'Impératrice Reine, Commandant en chef dans le Royaume de Hongrie, Colonel d'un Régiment de Cuiraſſiers, l'un des Chevaliers de la Toiſon d'or à Vienne, mourut, le 9 Octobre 1753, à Preſbourg, âgé de 68 ans. Il avoit d'abord embraſſé l'état Eccléſiaſtique, & avoit été pourvu, en 1703, d'un Canonicat dans l'Egliſe Métropolitaine de Saltzbourg. Il a laiſſé pour enfans : – Auguste, Prince de Lobkowitz, marié, le 16 Septembre 1753, à la Comteſſe *de Czernin* ; – & Ferdinand, Prince de Lobkowitz, Chanoine du Chapitre de Saltzbourg. Cette Maiſon profeſſe la Religion Catholique.

Les armes, ſuivant l'Armorial de Nuremberg de 1643 ſont : *au 1 & 4 coupé de gueules & d'argent ; & au 2 & 3 d'argent, à l'aigle couronnée & éployée de ſable, portant un croiſſant d'argent ſur l'eſtomac.*

LOBO : Maiſon illuſtre du Portugal, qui, ſelon *Moréri*, remonte à

Lopel Lobo, vivant ſous le regne du Roi Jean I, qu'il ſervit avec beaucoup de fidélité dans la guerre contre le Roi de Caſtille.

Rui-Dias Lobo, ſon fils, fut tué, du vivant de ſon pere, à l'eſcalade de Tanger, & ne laiſſa point de poſtérité. – Dona Marie-Sousa Lobo, ſa ſœur, devint, à ſa mort, héritiere de cette Maiſon, & épouſa *Jean Fernandez de Silveira*, premier Baron d'Alvito, dont elle a eu – Don Diegue de Lobo, qui a fait la branche des Barons *d'Alvito*.

Philippe de Sousa eſt auteur des Seigneurs *de Calharis*, qui portent le nom de *Souſa*. – De la branche des Barons *d'Alvito*, eſt ſortie celle des Châtelains *de Campo-Major* & *d'Ouguela*, & celle des Comtes *de Sardegas*. Cette derniere a produit celle *de Silveira-Leitan*. Toutes ces branches ſont éteintes. Voyez le nouveau Supplément de *Moréri*, car l'Edition de 1759 n'en parle pas.

Les armes : *d'argent, à cinq loups armés de gueules poſés en ſautoir ; l'écu bordé de gueules, avec des croix de Saint-André d'or.*

* LOCHAN, Terre & Seigneurie en Bretagne, qu'Alain de Lochan vendit, en 1522, au Vicomte *du Fou*.

Julien de Lochan, Sieur de Kerouriou, deſcendu d'Alain, au VI^e^ degré, fut déclaré *noble d'extraction*, Reſſort de Leſneven, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 15 Novembre 1668, au rapport de M. *de Langle*. Les armes : *d'azur, à trois épis de froment d'or, 2 & 1*. Extrait d'un *Manuſcrit in-folio, Tome III* des Généalogies de Bretagne.

LOCHE : Branche éteinte de la Maiſon de *Lenoncourt*, qui a commencé à *Nicolas de Lenoncourt*, ſecond fils de *Gerard de Nancy*, II. du nom, Seigneur de Lenoncourt. *Voyez* Lenoncourt.

LOCMARIA. *Voyez* Guerand (du) aux Additions du huitieme Volume, *pag.* 713, & Parc-de-Locmaria (du).

LOCQUET, dans les Pays-Bas.

Jean Antoine Locquet, du Conſeil Suprême de Sa Majeſté Catholique à Madrid, & Chancelier de Brabant, obtint, par Lettres du 20 Septembre 1681, que la Seigneurie de *Hombeke*, dans le territoire de Malines, fut érigée en *Vicomté*. Il eut pour fils unique,

Jean-Michel de Locquet, Vicomte de Hombeke, Seigneur d'Imele, Colonel

Digitized by Google

au ſervice du Roi d'Eſpagne, Commandant & ſur-Intendant de Malines, auquel l'Empereur Charles VI accorda le titre de *Comte* pour lui, ſes deſcendans mâles & femelles, appliquable ſur quelque Terre aux Pays-Bas, par ſes Lettres du 22 Septembre 1722, enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 28 Novembre ſuivant. Le Comte *de Hombeke* avoit épouſé *Anne-Françoiſe Vander Linden*, Baronne de Hoogevorſt, de laquelle il a laiſſé pour fils unique, — Jean-François de Locquet, Comte de Hombeke. *Tablettes Généalogiques.*

* LODEVE : Ville du bas Languedoc, qui a eu ſes Vicomtes particuliers, & qu'*Adelle*, ſœur de *Bernard*, porta, dans le XI^e^ ſiécle, à ſon mari *Berenger* II, Vicomte de Rodez & de Milhaud.

LOENAN, en Bretagne, reſſort d'Auray. Ancienne Famille qui remonte, par filiation ſuivie, à

Silvestre de Loenan, Sieur de Toulouern, vivant en 1428. — François de Loenan, Sieur de Kerguevanocq, deſcendu de lui au VIII^e^ degré, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *Deniau*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 9 Mai 1669. Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois roitelets ou petits oiſeaux d'or, 2 & 1.*

* LOENBEKE : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 19 Décembre 1633, en faveur de *Philippe Vander Woorſt*, Chevalier, Seigneur de Loenbeke, Reyſbeke, Gentilhomme de la Chambre, & grand Ecuyer de l'Electeur de Cologne, iſſu d'une ancienne Nobleſſe, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire.*

LOERE (de la) : Famille noble établie dans le Bourbonnois & à Paris, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre III, Part. I.*

François de la Loere, Ecuyer, Sieur de la Bretesche, Procureur en la Chambre des Comptes de Paris, deſcend au VII^e^ degré de Jean de la Loere, Seigneur de Bonnefons & des Bos, Notaire & Secrétaire des Rois Charles VII & Louis XI, annobli avec ſes enfans, nés & à naître en légitime mariage, par Lettres du premier de ces deux Rois, données au mois de Décembre 1445. Ce François de la Loere épouſa, le 2 Octobre 1650, *Catherine le Roy*, dont il eut : — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. Gilles, mentionné après ſon aîné; — 3. & Bernard, rapporté après ſes deux freres.

Antoine de la Loere, Echevin de la ville de Paris, mourut Doyen, des Procureurs de la Chambre des Comptes, le 28 Avril 1713. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Juillet 1680, *Marguerite Boiſſeau*, de laquelle ſont iſſus deux garçons morts ſans alliance, & deux filles mariées.

Gilles de la Loere, Ecuyer, Avocat au Parlement, eut pour fils — André-François de la Loere, Ecuyer, Conſeiller du Roi, marié à *Marguerite-Geneviéve Boudouin*, dont : — 1. André-Gilles, Ecuyer, né le 22 Juillet 1740; — 2. Louis-Félix, né le 6 Février 1743; — 3. Jacques-François, né le 29 Mai 1746; — 4. & Geneviéve de la Loere, née le 17 Juillet 1741. Il eſt parlé de la poſtérité de Gilles dans l'Armorial de France, *Regiſtre V, Part. II.*

Bernard de la Loere, Ecuyer, troiſieme fils de François & de *Catherine le Roy*, qualifié *Sieur de Monſivry, & ancien Receveur des Tailles de l'Election de Soiſſons*, épouſa, par contrat du 5 Juin 1697, *Marie Martin*, laquelle, après la mort de ſon mari, arrivée en 1714, obtint un Arrêt du 1 Septembre 1720, par lequel le Roi la maintint, comme veuve de Bertrand de la Loere, Ecuyer, & leurs enfans, dans leur nobleſſe & qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, avec pouvoir de jouir de tous les droits, honneurs & priviléges qu'ont tous les Gentilshommes du Royaume. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Jean, Ecuyer, né le 30 Juillet 1700, d'abord Receveur des Tailles de la Généralité de Soiſſons, puis Garde-du-Corps du Roi; — 2. Louis-Bernard, Ecuyer, né le 9 Sep-

Digitized by Google

tembre 1701 ; — 3. Claude-Joseph-Bernard, Ecuyer, né le 3 Mai 1704 ; — 4. Antoine-François-de-Paule, Ecuyer, né le 6 Décembre 1710 ; — 5. Marie-Angélique ; — 6 & 7. Louise-Gabrielle & Marie-Anne de la Loere ; la première, née le 6 Juillet 1699 ; & la seconde, le 9 Juin 1708.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 treffles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LOEUVRE, en Normandie.

Suivant le Nobiliaire de Picardie, *p.* 304, N... de Loeuvre, Seigneur du Vidal, demeurant en Normandie, fut assigné pour les Fiefs qu'il tenoit en Picardie, ainsi que le Sieur *du Billon*, son cousin ; & ils furent maintenus dans leur Noblesse, par Arrêt du 19 Octobre 1672. Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules.*

LOGÉ, en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Falaise, Ecuyer, Sieur du Plessis. Ancienne Noblesse qui porte pour armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de sinople, 2 & 1.*

LOGES, en Bourgogne : Famille noble, dont nous n'allons donner qu'une simple notice, faute de *Mémoire.*

Simon, Seigneur de Loges, en Bourgogne, eut de *Françoise d'Amanges*, Dame de Malene :

Hugues, Seigneur de Loges & de la Boulaye, Bailli d'Autun, marié à *Louise de Rabutin*, dont :

Louis, Seigneur de Loges, aussi Bailli d'Autun, allié à *Françoise de Rouhaut-Gamaches.* Il en eut : — Christophe, qui suit ; — & Philiberte, femme de *Jean de Nagu*, Seigneur de Varennes, fils de *Philibert*, Seigneur du même lieu, & de *Jeanne de Chevriers.*

Christophe, Seigneur de Loges, fut un des 100 Gentilshommes de la Chambre du Roi Henri III, & eut d'*Alix de Nagu*, Dame de Faulain, son épouse, sœur de *Jean de Nagu*, ci-dessus, entr'autres enfans :

Pierre, Seigneur de Loges, qui se maria avec *Anne de Montconis*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Champrongeroux, & de *Claudine de Montonnein.* Il eut pour fils :

Philibert, Seigneur de Loges & de la Perrouse, marié avec *Anne-Prospere de Gorras*, Dame de Coberthod, & d'Escrivieux, fille de *Pierre-Marc*, Seigneur desdits lieux, & de *Jeanne de Menthon*, sa première femme. Leurs enfans furent : — Aimé, qui suit ; — & Sébastien, Seigneur de la Perrouse, marié, le 10 Septembre 1642, à *Florence de Lyatod*, fille de *Charles-Emmanuel*, Seigneur de Briord, & de *Peronne Ruffin*, dont il n'eut point d'enfans.

Aimé, Seigneur de Loges & de Coberthod, épousa, 1°. le 10 Mai 1640, *Marie de Michal*, fille de *Jacques*, Seigneur du Molard, Lieutenant-Général de la Cavalerie légere de Savoie, & d'*Isabeau de Simiane* ; & 2°. *Marguerite Jacquot*, fille de *Jean Jacquot*, Conseiller au Parlement de Bourgogne. Du premier lit vint :

Jacques de Loges, Seigneur de la Perrouse, de Rotellia & de Coberthod. Les armes : *d'or, au sautoir d'azur.*

LOGES (des) : Bonne Noblesse du ressort de Rennes en Bretagne, qui remonte à

Pierre des Loges, Sieur du Closdoriere, vivant en 1411. — Ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 25 Octobre 1668, au rapport de M. *de la Bourdonnays.* Dans ce même Arrêt est compris René des Loges Sieur de Veriou. Les armes : *d'azur, au lion d'or.* Manuscrit *in-fol.* des *Généalog. de Bretagne, Tome III.*

* LOGNY ou LONGNY, dans la Généralité d'Alençon : Terre titrée & très-ancienne Baronnie, nommée autrefois la Baronnie de *Valenfred*, à la-

Digitized by Google

quelle le Sire *de Logny* fit prendre ſon nom. Son ancienneté paroît par la Coutume du Perche, *Art.* 87, du *Tit. III* des cens & droits ſeigneuriaux, par lequel elle eſt qualifiée de *Baronnie*. Elle a été longtems poſſédée par les Seigneurs de *la Frette*, par l'alliance de N.... DE LONGNY, fait Maréchal de France en 1416, du regne de CHARLES VI. Les héritiers des Seigneurs *de la Frette* ont vendu cette Terre à *N... Gagnat de la Couronne*, qui l'a beaucoup augmentée par différens acquêts. Elle eſt poſſédée par ſon fils, Maître des Requêtes.

LOGNY-MONTMORENCY. Avant la ſéparation de la branche ducale de *Montmorency* & de ſes aînés, il s'en fit une autre d'une branche diſtinguée, par le nom des Seigneurs *de Croiſilles*, établie dans les Pays-Bas. Elle a été ſubdiviſée en pluſieurs rameaux. *Louis-François de Montmorency*, Seigneur, Comte de Logny, devenu chef de ſa branche par l'extinction du premier rameau, eſt iſſu du ſecond, & appellé *Prince de Montmorency*. Voyez MONTMORENCY, branche de Logny.

LOHEAC, en Bretagne.

L'héritiere des Seigneurs, Marquis *de Crapado*, en Bretagne, du nom d'ANGIER DE LOHEAC, a épouſé *Jean-Amauri Goyon de Marcé*, Conſeiller au Parlement de Rennes, appellé *le Marquis* DE LOHEAC. Les armes de LOHEAC ſont : *de Vair.*

LOIR DU LUDE : Famille de Normandie, Généralité de Caen.

JEAN LOIR, Ecuyer, Seigneur du Lude & de Bouilly, Lieutenant-Général & Juge Vicomtal de la Vicomté de Saint-Sauveur le Vicomte, né en 1613, fut reconnu *ancien Noble*, tant par Jugement des Commiſſaires députés pour le régalement des Tailles en la Généralité de Caën, du 18 Novembre 1624, que par ordre de M. *Chamillard*, Intendant de la même Généralité. Il avoit pour cinquieme ayeul JEAN LOIR, Ecuyer, Seigneur du Quenai, dans l'Election de Valogne, Diocèſe de Coutances, qui vivoit en l'année 1392. Ledit JEAN LOIR, Ecuyer, Seigneur du Lude & de Bouilly, eut de ſon mariage, accordé en 1645, avec *Jacqueline Lucas*,

ARTUR LOIR, né en 1647, Ecuyer, Seigneur du Lude & de Bouilly, marié, en 1670, avec *Eliſabeth Morel*, dont pour fils unique :

PIERRE LOIR, Ecuyer, Seigneur du Lude, d'Autreville & du Manoir, né le 2 Février 1675, & mort le 7 Mai 1702, laiſſant de *Catherine Chardon*, qu'il avoit épouſée en 1697, — DANIEL-RAOUL-CHARLES, qui ſuit ; — & JEAN-PIERRE LOIR DU LUDE, Eccléſiaſtique.

DANIEL-RAOUL-CHARLES LOIR, Ecuyer, Seigneur du Lude, d'Autreville & autres lieux, né en 1698, fut pourvu, le 17 Juin 1733, d'un office de Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides à Paris, où il fut reçu par Arrêt du 4 Juillet ſuivant. Il épouſa, en 1734, *Marie-Françoiſe-Angélique Bachelier*, fille de *Louis Bachelier*, Conſeiller du Roi en la Cour des Aides, & de *Marie-Madelene-Angélique le Roux*. Leurs enfans ſont : — 1. CHARLES-DANIEL LOIR, Ecuyer, né le 21 Juillet 1736 ; — 2. MARIE, née le 2 Juillet 1735 ; — 3. & ANGÉLIQUE-AGNÈS, née le 26 Août 1738. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à trois faſces de ſinople ondées.*

LOISEL, en Normandie, Election de Mortagne. Famille dont les armes ſont : *de ſable, à trois croiſſans d'argent, 2 & 1.*

LOISEL, en Picardie. Famille annoblie en 1590, & maintenue au Conſeil, le 20 Novembre 1668, ainſi qu'elle l'avoit été en la Cour des Aides le 29 Avril 1644. Elle a produit des hommes de grand mérite.

Digitized by Google

Jean Loisel, fut Médecin des Rois Louis XII & François I. — Antoine Loisel fut un des plus habiles Avocats de son tems, & eut pour enfans : — Antoine, qui suit ; — & Guy Loisel, Conseiller-Clerc au Parlement, Chanoine de Paris, mort le 20 Décembre 1531, âgé de 60 ans, l'un des plus célebres Magistrats de son tems.

Antoine Loisel, II. du nom, Conseiller au Parlement en 1604, mort le 23 Décembre 1610, avoit épousé, 1°. *Hélene le Boſſu*, morte le 3 Mai 1701 ; & 2°. *Anne Bailly*, fille de *Charles*, Président des Comptes, dont : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Anne, femme de *Jean du Tremblay*, Seigneur de Noiſiel ; — 3. & Chrétienne, mariée à *Pierre Pithou*, Conseiller en la Cour.

Antoine Loisel, III. du nom, né en 1611, Conseiller au Parlement en 1633, mort le 4 Janvier 1652, avoit épousé, en 1638, *Anne le Boulanger*, dont : — 1. Anne, mariée à *François Phelypeaux*, Seigneur d'Herbault, Conseiller au Parlement ; — 2. Marie, femme de *Robert Leſchaſſier*, aussi Conseiller au Parlement ; — 3. & Elisabeth, alliée avec *Charles de Laubeſpine*, Marquis de Châteauneuf & de Ruffec. Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable.*

LOISSON, en Champagne & à Paris.

Famille qui subsiſte dans Claude-Marie-Louis Loisson de Guinaumont, Chevalier, Seigneur de Mairy, de Bayarne, &c. né le 9 Août 1726, & pourvu, le 16 Juin 1752, d'un office de Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, dans lequel il fut reçu le 1 Juillet suivant.

Les armes : *d'azur, à deux bandes d'or, & un chef auſſi d'or, chargé de trois molettes de ſable.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

LOLINVILLE. Les Seigneurs *de Lolinville*, sortis de la Maison de *la Taille*, branche des Seigneurs *des Eſſars*, ont pour auteur *Antoine-Hector de la Taille*, Seigneur du Boulay & de Lolinville, second fils de *Charles de la Taille*, Seigneur des Essars, & de *Suſanne-Julie de Champ*. Voyez Taille (de la).

* LOMAGNE: Contrée située dans la Guienne sur les confins de l'Armagnac. Elle a été poſſedée en souveraineté par des Vicomtes particuliers, qu'on diviſe en trois races.

Odoart, vivant en 960, eſt le premier dont on ait connoiſſance. Il eut pour ſucceſſeur, vers l'an 990, Raimond-Arnaud, qui fut pere d'Arnaud, I. du nom, vivant en 1011, ayeul d'Arnaud II, lequel n'eut qu'une fille, qu'on croit être morte ſans poſtérité.

Odon, dont on ne connoit pas le pere, fut Vicomte de Lomagne après lui, & chef des Vicomtes de la ſeconde race en 1065. Il eut pour ſucceſſeur, — Veran, I. du nom, en 1091, qui fut pere d'Odon II. du nom : celui-ci eut pour fille — Azeline, mariée, en 1135, à *Geraud*, III. du nom, Comte *d'Armagnac*. D'eux naquirent — Bernard, qui fut Comte d'Armagnac ; — & Othon, qui fut Comte de Lomagne en 1148. On en voit la preuve aux archives de Lectoure, (*Layette N°. 36*) dans *Oyhenard, p. 480 & 493*, & dans le P. *Anſelme*, Généalogie d'Armagnac. Les Vicomtes, ſes prédéceſſeurs, avoient porté différentes armes. Il conſerva celles d'Armagnac, telles que ſa poſtérité les porte aujourd'hui. Il eut de *Marthe de Pardiac*, ſon épouſe : — 1. Vesian, Vicomte de Lomagne en 1221, pere d'Othon, vivant en 1238, ayeul d'Arnaud-Othon, vivant en 1256 ; & biſayeul de Vesian, III. du nom, mort, ſans poſtérité, en 1280, & de Philippe, héritiere de Lomagne, laquelle, par la mort de ſon frere, porta la Vicomté de Lomagne, à *Elie de Talleyrand*, Comte de Périgord ; — 2. Bernard, dit *d'Armagnac*, qui fut Vicomte de Fezenſaguet, & ne laiſſa point de poſtérité ; — 3. & Guillaume, qui ſuit.

Guillaume fut Seigneur de Fimarcon en 1231, & épouſa *Ermengarde*, dont : — Othon,

Digitized by Google

— OTHON, Seigneur de Fimarcon en 1261, qui fut pere d'OTHON, II. du nom, & ayeul de BERNARD-FRANCALÉON, Seigneur de Fimarcon, qui eut de ſa ſeconde femme *Allemande de Caſenove*, JEAN DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, vivant en minorité en 1340, & qui ſe maria à *Gaillarde de Montlezun*, dont il eut :

ODET, Seigneur de Fimarcon, marié, par contrat du 19 Mars 1405, à *Cécile de Périlles*, fille du Vicomte *de Périlles* en Catalogne. Il teſta le 8 Octobre 1425, & laiſſa pour ſon héritier & ſucceſſeur :

ODET DE LOMAGNE, II. du nom, Seigneur de Fimarcon, de Donſenac & de Montagnac, Baron des Angles en Bigorre. Il épouſa, par contrat du 5 Décembre 1427, *Marthe-Rogere de Cominge*, Vicomteſſe de Terride, de Gimois & de Conſerans; fit ſon teſtament le 17 Septembre 1478, par lequel il donna le Marquiſat de Fimarcon à JACQUES ſon fils aîné, qui d'*Anne de la Tour d'Oliergues*, n'eut qu'une fille, mariée à *Aimeri de Narbonne*, Baron de Talleyrand, qui devint, par ce mariage, Marquis de Fimarcon. — ODET, ſon ſecond fils, qui ſuit, eut les Vicomtés de Terride & de Gimois. — Le troiſieme, nommé GILLES, fut Baron des Angles en Bigorre; — & le quatrieme, nommé JEAN, fut Seigneur de Montaigu. La poſtérité de GILLES & de JEAN eſt éteinte.

ODET, Vicomte de Terride, ſe maria, par contrat du 9 Octobre 1475, avec *Catherine de Cardaillac*, dont cinq garçons & trois filles entr'autres : — 1. GEORGES, qui ſuit; — 2. GASTON, Seigneur du Claux, dont la poſtérité eſt fondue dans la Famille de *la Roche-Fontenille*, Seigneurs de Genſac; — 3. N..., qui embraſſa l'état Eccléſiaſtique; — 4. & JEAN, alias THOMAS, tige des Seigneurs de Barinque en Béarn, rapportés ci-après.

GEORGES DE LOMAGNE, Vicomte de Terride, épouſa, le 5 Mai 1499, *Claude de Cardaillac*, dont : — ANTOINE DE LOMAGNE, Vicomte de Terride, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant une Compagnie de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général, Gouverneur de Béarn & de la Navarre, en 1569. Il eut pour fille & héritiere CATHERINE-URSULE, qui porta la Vicomté de Terride à *Jean de Levis*, VII. du nom, Seigneur de Mirepoix.

Branche des Seigneurs de BARINQUE.

JEAN DE LOMAGNE-TERRIDE, nommé THOMAS par quelques-uns, quatrieme fils d'ODET, Vicomte de Terride, & de *Catherine de Cardaillac*, Lieutenant de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Maréchal *de Châtillon*, mentionné dans le teſtament de ſon frere aîné, épouſa, en 1522, *Menjette*, Dame de Sainte Colome en Béarn. Il en eut pour fils unique, — ANTOINE DE LOMAGNE-TERRIDE, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des principaux chefs de l'Armée Catholique, fait priſonnier au ſiége d'Orthès, & mis à mort par ordre de *Montgommery*. Après le décès de la Dame *de Sainte-Colome*, le Seigneur *de Terride* ſe remaria, par contrat du 14 Juillet 1523, avec *Marie de Peré de Momas*, Dame de Sevignac, qui reconnut à ſon mari, par acte du 2 Juillet 1536, ſix mille livres bourdelois en repriſe ſur tous ſes biens. Ces ſix mille livres y ſont dits faire partie de ſa légitime, ſuivant l'accord paſſé entre ledit JEAN & ſon frere aîné. De ce mariage naquirent : — 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. PIERRE, Meſtre-de-Camp ſous le Vicomte *de Terride*, ſon couſin, mort en 1570; — 3. & autre JEAN, marié à *Jeanne de Pargade*, dont un fils nommé —— JEAN, Gouverneur de Tartas, mort ſans poſtérité. Il eut encore deux fils naturels, ſçavoir : — JEAN-BERTRAND, mort ſans poſtérité; — & JEAN, dit *de Momas*, Avocat & Notaire de M. le Sénéchal au Siége d'Oleron.

JEAN DE LOMAGNE, II. du nom, Vicomte Titulaire de Terride, ne recouvra pas les Terres de ſa Maiſon, qui avoient été confiſquées ſur ſon pere, par la Reine de Navarre, à cauſe de ſon attachement à la Religion Catholique. Il épouſa, du vivant de ſes pere & mere, par contrat du 11 Février 1556, *Jeanne de Larqué-Rochefort*, dont il eut pour fils unique :

JEAN DE LOMAGNE, III. du nom, Vicomte titulaire de Terride, Seigneur de

Barinque, Vicomte d'Eſcures, Saint-Loup, Bordes, &c. qui ſe maria, par contrat du 31 Mai 1592, à *Catherine de Cartaigne*, niéce du Pape URBAIN VII. De cette alliance vinrent entr'autres, deux enfans mentionnés dans ſon teſtament du 9 Mars 1627, ſçavoir : — GASTON, qui ſuit ; — & ARNAUD, Seigneur d'Angos, qui de *Marie*, Dame *d'Artigole*, ſa ſeconde femme, eut — JEAN, Seigneur d'Angos & d'Artigole, marié à *Jeanne de Momas*, dont : — GALATOIRE, époux de *Marie de Salies*, Dame du Haut & de Bareux. Il en eut : — MARTIN DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur d'Artigole ; — & JACQUES, Seigneur de Floris, maintenu dans ſa nobleſſe en 1670, pere de JEAN, alias ARNAUD, dit *le Vicomte de Terride*, Brigadier des Armées du Roi, Commandant en Franche-Comté, tué à la priſe de Fauconnier en 1674 : ſa poſtérité eſt éteinte.

GASTON DE LOMAGNE, l'aîné des enfans de JEAN, III. du nom, Vicomte titulaire de Terride, Seigneur de Barinque & de Simecourde, Vicomte d'Eſcures, Saint-Loup, Bordes, &c. teſta le 8 Novembre 1650, & avoit épouſé, par contrat du 19 Février 1623, *Jeanne de Saulé-d'Arrac*. Il laiſſa pour héritier ſon fils aîné, qui ſuit.

TRISTAN fut Page du Roi dans la petite Ecurie, & Gouverneur du Limouſin & bas Vielbik, par Brevet du 24 Septembre 1668. Il épouſa, par contrat du 29 Avril 1672, *Marie de Sency*, de laquelle il laiſſa pour fils unique :

JACQUES, Vicomte Titulaire de Terride, Seigneur de Barinque, Vicomte d'Eſcures, Baron du Mont & de Conchain, mort le 16 Novembre 1754. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Février 1711, *Marguerite de Foix-Candale*, morte le 14 Mai 1758, âgée de 80 ans. De ce mariage ſont iſſus : — 1. BERNARD DE LOMAGNE-TERRIDE, grand Vicaire de Comenge, né le 31 Janvier 1716 ; — 2. JACQUES, appellé *le Vicomte de Terride*, Capitaine au Régiment du Roi, né au mois de Septembre 1723 ; — 3. & MARIE DE LOMAGNE-TERRIDE, née au mois de Janvier 1717.

La Maiſon des Vicomtes DE LOMAGNE-TERRIDE a donné des femmes à celles des Comtes *de Périgord*, *de Gontaut-Biron*, *d'Albret*, *de Durfort-Duras*, *de Caumont-Lauzun*, *de Pardaillan-Gondrin*, Ducs *d'Antin*, *de Montleçun*, *d'Aubuſſon*, *de Levis-Mirepoix* & pluſieurs autres.

Catherine de Cardaillac, mere de JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Barinque, ſuivant les mémoires déja cités, eut pour ſœur *Jeanne de Cardaillac*, femme de *Béraut*, Seigneur *de Faudoas*, & mere de — *Catherine*, héritiere de Faudoas, femme d'*Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amant, dont : — *Françoiſe de Rochechouart*, mariée à *Louis du Pleſſis*, Seigneur de Richelieu. D'eux naquit — *François du Pleſſis*, pere du Cardinal *de Richelieu*, & *Nicole du Pleſſis*, femme d'*Urbain de Maillé*. Elle fut mere de — *Clémentine de Maillé-Breté*, mariée à LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé. De cette alliance ſont iſſus les Princes & Princeſſes de la Maiſon *de Condé*, qui forment un huitieme degré avec le Vicomte *de Terride*.

On a donné, en 1757, avec privilége & approbation du Roi, un abrégé de la Généalogie des Vicomtes DE LOMAGNE, diviſée en trois races, avec une diſſertation ſur la branche de *Candale*, de la Maiſon de *Foix*. Cet ouvrage, qui forme un *in*-12. de 40 pages, eſt dédié à feu M. le Maréchal Duc *de Mirepoix*. On y renvoye le Lecteur.

Les armes : *au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules ; au 2 d'azur à un treillis de quatre piéces d'or, cloué de même ; au 3 de gueules, à 3 besans d'or.*

LOMBARD : Famille noble dont il eſt parlé par l'Abbé *Robert de Briançon*, dans ſon Etat de la Provence, *Tome II*, *pag.* 288, & dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, *Tome II*, *pag.* 81. Le plus ancien que l'on connoiſſe de cette Famille, eſt

1. ARNOUL DE LOMBARD, Seigneur de Saint-Benoît, du Caſtellet, de Meouilles & autres lieux. Préſident en la Cour des Maîtres Rationaux en Provence. Il eſt fait mention de lui dans le contrat de mariage de ſon fils, qui ſuit.

Digitized by Google

II. François de Lombard, Ecuyer, Seigneur de Cuebris, épousa, par contrat passé le 15 Février 1499, devant *Dragoul*, Notaire à Cigale, *Catherine de Malvans*, fille de *Jean*, de la ville de Saint-Paul de Vence, dont :

III. André de Lombard, Ecuyer, Seigneur de Cuebris & autres lieux, marié, par contrat passé le 10 Mai 1519, à *Jeanne Lascaris*, fille de *Nicolas*, Seigneur des Deux-Freres. Il en eut :

IV. Sauveur de Lombard, Seigneur de Cuebris, Gouverneur pour le Roi de la ville & Vallée de Chanaut, par Commission du 28 Mars 1568. Il s'allia, par contrat du 29 Janvier 1545, avec *Antoinette de Geoffroi*, fille de noble *François*, & de Dame *Brigitte de Chambaud*. Ses enfans furent : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Honoré, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Benoit, finie dans la personne d'Elisabeth de Lombard, mariée à *Jean-Paul de Clapier*, Marquis de Cabris ; — 3. & André, auteur de la branche des Seigneurs du Castellet, rapportée ci-après.

V. Louis de Lombard, Seigneur de Cuebris, & ensuite de Gourdon en 1598, Lieutenant-Général au Siége de Grasse, épousa, par contrat passé le 12 Février 1585, devant *Berardy*, Notaire de Grasse, *Honorée de Dole*, fille de noble *Boniface*, & de *Françoise de Nigris*. De ce mariage vinrent : — 1. François, qui suit ; — 2. Charles, tige de la branche des Seigneurs de Montauroux, rapportée ci-après ; — & deux filles, mariées dans les Maisons d'*Orfiere-Gillette* à Nice, & de *Castellane-Majastre*.

VI. François de Lombard, II. du nom, Seigneur de Gourdon & de Courmes, mort avant son pere, avoit épousé, par contrat passé le 22 Décembre 1619, devant *Arquier*, Notaire à Cabris, *Marguerite de Grasse*, fille de *César*, Seigneur de Cabris, & de *Marthe de Barras-Mirabeau*, dont : — 1. Louis, Lieutenant-Général au siége de Grasse, mort sans postérité ; — 2. César, Capitaine au Régiment de Normandie, tué au siége de Nordlingue ; — 3. & François, qui suit.

VII. François de Lombard, III. du nom, Seigneur de Gourdon & de Courmes, Major du Régiment Royal la Marine, perdit un bras à la bataille de Rocroy, & fut pourvu, après la mort de ses freres, de l'office de ses ayeux. Il épousa, par contrat passé le 16 Novembre 1654, *Gabrielle Grimaldi*, fille de *Jean-Henri*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont : — 1. Jean-Henri, qui suit ; — 2. Gaspard, mort Enseigne des Vaisseaux du Roi ; — 3. Charles, Chevalier de Malte, & Lieutenant de Vaisseaux ; — 4 & 5. & deux filles, mariées dans les Maisons de *Bonardy*, des Comtes *de Mangarde* en Piémont, & de *Rafelis-Broves*.

VIII. Jean-Henri de Lombard, Seigneur de Gourdon & de Courmes, Lieutenant-Général au siége de Grasse, fut pourvu, par Lettres-Patentes du Roi, expédiées le 2 Mai 1705, de la charge de second Président au Sénat de Nice, qu'il exerça autant de tems que ce Comté demeura à la France, c'est-à-dire, jusqu'à la paix d'Utrecht en 1713. Il fut nommé la même année pour être Procureur Général de la commission de M. *d'Angervilliers*, pour régler les limites des cessions faites par l'article du traité de ladite paix entre le Roi de France & le Duc de Savoie, & épousa, par contrat du 14 Février 1683, passé devant *Flori* & *Tardivi*, Notaires à Grasse, *Anne de Niel*, dont : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Théodore, mariée à *Jean de Guilloris de la Roque*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & commandant la Milice de Provence ; — 3 & 4. & deux autres filles Religieuses.

IX. Louis de Lombard, II. du nom, Seigneur de Gourdon & de Courmes, Lieutenant-Général au siége de Grasse, a épousé, par contrat du 13 Juillet 1713, passé devant *Goulai*, Notaire à Grasse, *Anne de Niel*, fille de *Jean-Batiste*, & de *Gabrielle d'Isnard*, des Seigneurs des Deux Freres, dont : — 1. Jean-Paul, qui suit ; — 2. Charles, Officier au Régiment de Penthievre, Infanterie ; — 3. & Thérese, mariée à *Christophe de Villeneuve*, Seigneur de Vauclause, de Bargemont, &c.

X. Jean-Paul de Lombard, Seigneur de Gourdon, a épousé, par contrat du

Digitized by Google

9 Février 1749, devant *Robin* & *Court*, Notaires de Graſſe, *Thérèſe-Françoiſe de Clapier*, fille de *Jean-Paul*, Marquis de Cabris, & d'ELISABETH DE LOMBARD-SAINT-BENOÎT, dont : — JEAN-PAUL, II. du nom; — & CHRISTINE DE LOMBARD. Nous ignorons leur état actuel.

Branche des Marquis de MONTAUROUX.

VI. CHARLES DE LOMBARD, ſecond fils de LOUIS I, & d'*Anne de Dole*, s'établit à Aix, où il fut reçu Conſeiller au Parlement en 1632. Il acquit la Terre de *Montauroux*, qu'il fit ériger en *Marquiſat*, en 1675, & épouſa, 1°. *Diane de Foreſta*, petite-fille du premier Préſident *de Foreſta*, Baron de Treſt; & 2°. *Marquiſe de Paule de Jeronimo*, veuve de *François de Glandevès*, Seigneur de Cuges. Il eut du premier lit : — 1. HENRI, Baron de Faucon, mort Chanoine de l'Egliſe d'Aix; & du ſecond lit : — 2. CHARLES, qui ſuit; — 3. & MARQUISE, mariée à *Marc-Antoine de Caſtellane*, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers.

VII. CHARLES DE LOMBARD, II. du nom, Marquis de Montauroux, Conſeiller au Parlement, épouſa *Diane de Gerard*, de la ville d'Arles, dont ſont iſſus : —— 1. JOSEPH, mort Conſeiller au Parlement ſans alliance; — 2. CHARLES, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS-XAVIER, Seigneur de Malignon, élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1734, marié, ſans enfans, à *Jeanne de Maſenod-Beaupré*, veuve de *Philippe-Guillaume d'Eſcalis de Sabran*, Baron d'Anſouis; — 4. & une fille, mariée avec *Zacharie de Roauſſet*, Comte de Boulbon, Préſident à Mortier au Parlement.

VIII. CHARLES DE LOMBARD, III. du nom, Marquis de Montauroux, Conſeiller en la même Cour après la mort de ſon frere le 20 Mai 1718, a épouſé *Louiſe de Forbin-Janſon*, fille de *Joſeph*, Marquis de Janſon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Claudine de Prunier-Saint-André*, dont : — N... DE LOMBARD, Marquis de Montauroux; — 2. PIERRE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1733; — 3. & une fille mariée dans la Maiſon de *Béon de Maſſe*, des Marquis de Cazeaux.

Branche des Seigneurs du CASTELLET.

V. ANDRÉ DE LOMBARD, troiſieme fils de SAUVEUR, & d'*Antoinette de Geoffroi*, s'établit à Aix, où il fut reçu Conſeiller de la Chambre des Comptes en 1603. Il épouſa *Marguerite de Boyer*, fille de *Vincent*, Conſeiller au Parlement, & de *Louiſe de Coriolis*, dont :

VI. VINCENT DE LOMBARD, ſucceſſivement Conſeiller & Préſident à la Cour des Comptes, marié à *Anne de Caſtillon*, Dame du Caſtellet, de laquelle il eut : — PIERRE, qui ſuit; — & JOSEPH, reçu Chevalier de Malte en 1673.

VII. PIERRE DE LOMBARD, Seigneur du Caſtellet, reçu Préſident en la Cour des Comptes, le 20 Mars 1676, épouſa *Anne de Treſſemanes*, fille de *Jean*, Seigneur de Brunet, Conſeiller en la même Cour, & d'*Anne de Forbin-Sainte-Croix*, dont : — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2 & 3. VINCENT & PIERRE, reçus Chevaliers de Malte, tués ſur les Vaiſſeaux du Roi, le premier en 1712, & le ſecond en 1735; — 4 & 5. & deux filles, l'une mariée avec *Léon de Leotard*; & l'autre, Religieuſe de l'Abbaye de Sainte-Croix à Apt.

VIII. GASPARD DE LOMBARD, Seigneur du Caſtellet, Préſident à la Cour des Comptes, épouſa, le 3 Juin 1700, *Gabrielle d'Albertas*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Dauphin & de Saint-Maime, Capitaine de Galeres, & de *Marguerite de Seguiran-Bouc*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. SUSANNE, mariée, en 1728, à *Jules-Auguſte de Margalet de Segur*, Seigneur de Luynes, ſucceſſivement Conſeiller & Préſident en la Cour des Comptes; — & cinq autres filles Religieuſes.

IX. PIERRE DE LOMBARD Seigneur du Caſtellet, ancien Officier de Vaiſſeaux, a épouſé, en 1736, *Marie-Anne de Sermond*, fille de *N... de Sermond*, Doyen

Digitized by Google

du Conſeil Souverain des Iſles du Vent & de la Martinique, & de *Marguerite de Begui*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'or, à 3 ſempervives de ſinople, tigées de même, poſées 2 & 1.* Ce ſont des plantes qui conſervent leur verdeur pendant l'hiver.

LOMBARD : Famille de la ville de Draguignan en Provence, différente de la précédente, quoiqu'elle en porte les armes.

Elle ſubſiſte dans JOSEPH LOMBARD, Seigneur de Taradeau, fils de FRANÇOIS LOMBARD, Avocat au Parlement, & de CATHERINE LOMBARD. Il eſt Conſeiller du Roi, Préſident, Tréſorier de France en la Généralité de Provence, & a eu de ſon mariage, contracté le 8 Février 1746, avec *Marguerite-Madeleine-Honorée Aubert*, fille de *Jean-Batiſte Aubert*, Juge Royal de la Ville de Barjols : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH ; — 2. JOSEPH-VINCENT ; — 3. & MARIE-MARGUERITE-CATHERINE.

Il y a encore une troiſieme Famille du nom de LOMBARD, qui porte pour armes : *d'or, au chevron de gueules accompagné de 3 fleurs de lis de ſable ; au chef d'azur.*

LOMBELON DES ESSARS : Ancienne Nobleſſe de Normandie, au Diocèſe d'Evreux, ſur laquelle nous attendons un *Mémoire*, dont nous ferons uſage au Volume des Additions.

LOMBU : Maiſon éteinte, dont étoit

ERMENGARDE DE LOMBU, Dame & héritiere, & la derniere de ſon nom, mariée à *Pierlot de Cuſtine*, aux conditions que lui & ſes deſcendans écarteleroient les armes de la Maiſon de LOMBU, qui ſont : *de ſable, ſemé de fleurs de lis d'argent*, dont la Maiſon de *Cuſtine* écartele encore aujourd'hui. *Voyez* CUSTINE.

LOMENIE : Ancienne Nobleſſe qui a produit de grands hommes.

RAIMOND DE LOMENIE (dit le Nobiliaire de Picardie, p. 305.) eſt qualifié *Ecuyer, Seigneur de Lomenie en Limouſin*, dans un titre de l'an 1402.

MARTIAL DE LOMENIE, Seigneur de Verſailles, Greffier du Conſeil, tué à Paris au maſſacre de la Saint-Barthelemi en 1572, avoit épouſé *Jacqueline Pinault*, dont :

ANTOINE DE LOMENIE, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, nommé Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre en 1595, Secrétaire d'Etat par HENRI IV, en 1606, & mort le 17 Janvier 1638, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé, en 1562, *Anne d'Aubourg*, morte le 8 Avril 1608, fille de *Charles d'Aubourg*, Seigneur de Porcheux, de laquelle il eut : — 1. HENRI-AUGUSTE, qui ſuit ; — 2. ANTOINETTE, mariée, 1°. à *André de Vivonne*, Seigneur de la Châtaigneraye, dont une ſeule fille, qui s'allia, en 1628, avec *François*, VI. du nom, ſecond Duc *de la Rochefoucaud*, dont les autres deſcendent ; & 2°. à *Jacques Chabot*, Marquis de Mirebeau, dont elle fut la ſeconde femme & n'en eut point d'enfans ; — 3. & CATHERINE-HENRIETTE, morte le 28 Février 1667. Elle avoit épouſé, le 12 Février 1620, *Henri d'Orléans*, I. du nom, Marquis de Rothelin, mort en Mai 1651, d'où ſont ſortis les Marquis de Rothelin ſuivans, juſqu'au dernier, qui de ſa ſeconde femme, *Marie-Catherine Dorothée de Roncherolles* n'a laiſſé que *Marie-Henriette-Charlotte-Dorothée d'Orléans-Rothelin*, alliée le 24 Mai 1762, à *Charles-Armand-Jules de Rohan*, Prince de Rochefort.

HENRI-AUGUSTE DE LOMENIE, Comte de Brienne, après divers emplois, obtint la charge de ſon pere en 1615. LOUIS XIII le fit Capitaine du Château des Tuileries en 1622. Deux ans après, il fut envoyé Ambaſſadeur en Angleterre, pour régler les articles de mariage de HENRIETTE DE FRANCE, avec le Prince *de Galles*, & ſuivit le Roi au ſiége de la Rochelle ; eut ſous le commencement du regne de LOUIS XIV, le département des affaires étrangeres, & mourut le 5 Novembre 1666, âgé de 71 ans. Il avoit épouſé, en 1623, *Louiſe de Beon*, fille de *Bernard*, Seigneur de Maſſés, &c. & de *Louiſe de Luxembourg-Brienne*, dont : — 1. LOUIS-HENRI, qui ſuit ; — 2. CHARLES-FRANÇOIS, Abbé

Digitized by Google

de Saint-Eloy de Noyon en Picardie, de Saint Germain d'Auxerre, de Saint-Cyprien de Poitiers, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Evêque de Coutances, Prélat d'un mérite accompli, d'une vertu connue & peu commune, & d'une piété exemplaire, mort le 7 Avril 1720, Doyen des Evêques de France; — 3. Alexandre-Bernard, Chevalier de Malte, Commandeur de la Rochelle, &c. — 4. Marie-Antoinette, morte Marquiſe *de Rouhault-Gamaches*, le 8 Décembre 1704, âgée de 80 ans; — 5 & 6. Jeanne & Madelene, mortes jeunes.

Louis-Henri de Lomenie, Comte de Brienne, pourvu, en 1651, dès l'âge de 16 ans, de la ſurvivance de la charge de Secrétaire d'Etat, ſe dégouta de la Cour, en 1665, après la mort de ſa femme; ſe retira chez les Peres de l'Oratoire, & mourut le 14 Avril 1698. Il avoit épouſé, en 1656, *Henriette Bouthillier de Chavigny*, morte en 1664, âgée de 27 ans, fille de *Léon*, Comte de Chavigny, Secrétaire d'Etat, mort le 11 Octobre 1652, âgé de 44 ans, & d'*Anne Phelypeaux de Ville-Savin*, morte le 3 Janvier 1693. De ce mariage il a laiſſé entr'autres enfans : — 1. Henri-Louis, qui ſuit; —— 2. Anne-Marie-Thérese, mariée, en Mai 1678, à *Joſeph d'Angennes*, Marquis de Poigny; morte en 1680, âgée de 23 ans; — 3. & Louise-Madelene de Lomenie, mariée à *Claude-Jean-Batiſte-Hiacinthe Rouhault*, Marquis de Gamaches, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 14 Mai 1743, & elle le 28 Décembre de la même année.

Louis-Henri de Lomenie, II. du nom, Comte de Brienne, mort à Paris le 14 Mars 1743, âgé de 85 ans, avoit épouſé, le 6 Février 1689, *Jacqueline-Charlotte Brulart*, morte le 28 Décembre 1743, âgée de 83 ans, fille de *Nicolas Brulart*, premier Préſident au Parlement de Bourgogne. De cette alliance ſont iſſus entr'autres enfans : — 1. Nicolas-Louis, qui ſuit; — 2. & Etienne-Charles, né à Paris en 1727, nommé Evêque de Condom en 1760, ſacré le 11 Janvier 1761, & nommé à l'Archevêché de Toulouſe en 1763.

Nicolas-Louis de Lomenie, Comte de Brienne, a épouſé, en 1732, *Anne-Gabrielle Chamillart de Villette*, dont entr'autres enfans :

Louis-Marie-Athanase de Lomenie, Comte de Brienne, Colonel du Régiment d'Artois, en Août 1747 (après la mort de ſon aîné, tué à l'attaque du Fort d'Exiles), fait Brigadier le 10 Février 1759, & Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762. Il a épouſé, le 4 Octobre 1757, *Marie-Anne-Etienne Fiteaux de Clemont*, fille d'*Etienne Claude Fiteaux de Clemont*. Nous en ignorons l'état actuel.

Les armes : *d'or, à l'arbre de ſinople ſur un tourteau de ſable, au chef d'azur, chargé de 3 loſanges d'argent.*

* LONDE (la) : Terre & Seigneurie en haute Normandie, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1616, enregiſtrées à Rouen, en faveur de *François de Bigars*. Ce *Marquiſat* eſt actuellement poſſédé par *N.... le Cordier*, ancien Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, du chef de ſa biſayeule.

* LONDRES : Terre & Seigneurie en Bretagne, au Diocèſe de Vannes, poſſédée par un de ce nom.

* LONDRES : autre Terre en Languedoc, qui a donné le nom à une branche de la Maiſon de *Roquefeuil*, dont eſt auteur *François de Roquefeuil*, ſecond fils de *Jean*, & d'*Anne de Vernilles*. Il eut, pour ſon partage, les Terres de Londres & de Viols. Cette branche eſt éteinte. *Voyez* Roquefeuil.

LONG (le) : Famille *noble d'ancienne extraction*, du reſſort de Nantes en Bretagne, déclarée telle par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 30 Mars 1669, au rapport de M. *le Jacobin*. Elle porte : *d'or, à la quintefeuille de ſable.*

Digitized by Google

* LONGAUNAY : Maiſon en Bretagne, qui a donné ſon nom à une Terre ſituée au Diocèſe de Saint-Malo.

I. Bertrand, Seigneur de Longaunay en Bretagne, épouſa *Alix de Plumagard*, & en eut : — 1. Guyon, Seigneur de Longaunay, dont la fille unique, Alix de Longaunay, porta la Terre de ce nom dans celle de *Beaumont*. Depuis elle a paſſé dans celle de *Heriſſon*, par le mariage de *Gillonne de Beaumont* avec *Thomas Heriſſon*, Chevalier, puis dans celle d'*Epinai*, par le mariage de *Renée Heriſſon* avec *Antoine*, Sire d'*Epinai* ; — 2. & Lucas, qui ſuit.

II. Lucas de Longaunay, Seigneur des Freſnes, vint s'établir en Normandie, ſervit ſous *Bertrand du Gueſclin*, Connétable de France, ſon parent, & épouſa *Agnès du Pleſſis*, Dame de Damigny, Maiſons, Saint-Eloy, &c. fille & héritiere de *Guillaume du Pleſſis*, Seigneur de Damigny, dont, entr'autres enfans :

III. Hervé, ou Hervieu de Longaunay, Chevalier, Seigneur des Freſnes, de Damigny, Saint-Eloy, &c. Il ſervit les Rois Charles VI & Charles VII dans leurs armées, & épouſa, 1°. par contrat du 24 Novembre 1416, *Jeanne d'Oſteville*, fille de *Guillaume*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Cully* ; 2°. *Jeanne d'Eſterville* ; & 3°. *Robine des Moulins*. Il eut du premier lit : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Guillaume, Eccléſiaſtique ; — 3. & 4. Anne & Laurette, mariées à *Alain* & *Pierre d'Aveſnes*, freres, Seigneurs de Grouchy. *Moréri* donne à *Robine des Moulins* un fils nommé : — Amaury, mort ſans poſtérité, & ne donne que deux femmes à cet Hervé de Longaunay ; mais nous ſuivons un manuſcrit de *Piganiol de la Force*, qui porte qu'il en eut trois, & que *Robine des Moulins* fut la troiſieme.

IV. Jean de Longaunay, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Freſnes, de Damigny, &c. Chambellan du Roi Louis XI, ſervit dans ſes armées. Il eſt nommé dans un Arrêt de l'an 1456, rendu en l'Echiquier de Normandie, entre lui & l'Evêque de Coutances. Il avoit épouſé *Jeanne de Larrey*, Dame de Franqueville, de Fribois & des Jardins, fille de *Jean de Larrey*, Seigneur du Meſnil-Guerard, & de *Perrette de Tournebu*, dont : — 1. Hervé, qui ſuit ; — 2. Guillaume, Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis XI ; — 3. François, mort ès guerres de Naples, ſans laiſſer de poſtérité ; — 4 & 5. Richard & Jean, Eccléſiaſtiques,

V. Hervé de Longaunay, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Freſnes, de Damigny, de Franqueville, porta long-tems les armes, tant dans le Royaume qu'au-delà des Monts, pour le ſervice des Rois Charles VIII, Louis XII & François I, & épouſa, le 10 Août 1484, *Blanche d'Eſneval*, fille de *Robert*, Seigneur de Saint-Maclou, & de *Louiſe de la Riviere*, dont il eut : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Louis, Eccléſiaſtique ; — 3. Jacques, homme d'armes des Ordonnances des Rois Louis XII & François I, & mort en Italie ; — 4. & François, qui, par ſon mérite, fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.

VI. Jean de Longaunay, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Damigny, de Franqueville, des Freſnes, &c. ſuivit l'exemple de ſes ancêtres, en ſervant les Rois Louis XII & François I, dans les guerres qu'ils eurent au-delà des Monts. Il avoit épouſé *Marie Théſart*, qui lui apporta en mariage les Terres de Dampierre, Saint-Agnan, Malherbe, &c. Elle étoit fille de *Richard Théſart*, Chevalier, & de *Catherine de Mauny*. Leurs enfans furent : — Hervé, qui ſuit ; — & Louise, mariée au Seigneur d'*Auneville-de-Chiffrevaſt*.

VII. Hervé de Longaunay, III. du nom, Seigneur des Freſnes, de Damigny, Dampierre, Epinai, Franqueville, la Baconniere, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général de la baſſe Normandie, porta toute ſa vie les armes ſous les Rois Henri II, François II, Charles IX & Henri III, & finit glorieuſement ſa vie à la bataille d'Ivry, donnée le 14 Mars 1590, étant alors âgé de près de 80 ans, en combattant pour le ſervice du Roi Henri IV, au ſecours duquel il étoit venu avec ce qu'il avoit pu raſſembler de parens & d'amis. Il avoit épouſé, le 13 Janvier 1553, *Catherine de Sureau*, fille de *Jean*, Seigneur de Farceau,

Digitized by Google

Boisherout, &c. & de *Marguerite de la Vieille*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. FRANÇOISE, Dame de Pierrepont ; — 4. RENÉE, Dame de la Beriere ; — 5. & CATHERINE, Dame du Fay & de la Meſangere.

VIII. JEAN DE LONGAUNAY, III. du nom, Seigneur de Damigny, Epinai-ſur-Audon, Franqueville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Meſtre-de-Camp de l'Infanterie, Gouverneur des Ville & Château de Carentan, eut part à toutes les guerres de ſon tems ; fut un des chefs de l'armée qui défit la Garniſon de Falaiſe & les *Gaultiers*, en 1589, & accompagna ſon pere à la bataille d'Ivry, auprès duquel il combattit à la tête de la Cornette-Blanche, commandée par le Duc *de Montpenſier*. Il avoit épouſé *Suſanne Aux-Epaules*, fille de *Robert*, Seigneur de Sainte-Marie du Mont & de l'Iſle-Marte, & de *Jeanne de Bours*, dont pour fille unique :

IX. SUSANNE DE LONGAUNAY, Dame de Damigny, de Sainte-Marie-du-Mont, &c. femme de *Claude-Maximilien de la Guiche*, Comte de la Paliſſe, Marquis de Saint-Geran, fils de *François*, Maréchal de France, & d'*Anne de Tournon*.

VIII. ANTOINE DE LONGAUNAY, I. du nom, Seigneur de Dampierre, Sevans, Franqueville, des Freſnes, Boisherout, Morigny, Vidouville, &c. ſecond fils d'HERVÉ, III. du nom, & de *Catherine de Sureau*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, Lieutenant de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, ſous le Comte *de Soiſſons*, Gouverneur des Ville & Château de Carentan ; & ſe trouva, en 1590, à la bataille d'Ivry, où ſon pere fut tué. Il avoit épouſé, le 27 Octobre 1588, *Anne*, ou *Françoiſe de Grente*, fille de *Robert*, Seigneur de Villerville, Brucourt, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Stevenotte de Harcourt*, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. HERVÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Dampierre, rapportée ci-après ; — 3. & BERNARD, ou BERNARDIN DE LONGAUNAY.

IX. CHARLES DE LONGAUNAY, Chevalier, Seigneur de Franqueville, Boisherout, Bazinville, Eſclaton, &c. élevé enfant d'honneur du Roi LOUIS XIII ; fut, à l'âge de 17 ans, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Soiſſons*, puis Gouverneur des Ville & Château de Carentan ; il ſervit aux ſiéges de Saint-Jean d'Angely, Clerac, Montauban & la Rochelle ; mais le démêlé qu'il eut avec le Seigneur d'*Arconnat*, parent de la Reine MARIE DE MÉDICIS, qui fut dangereuſement bleſſé, l'obligea de ſe retirer dans ſes terres, où il diſſipa la plus grande partie de ſes biens. Il avoit épouſé, le 9 Février 1620, *Suſanne de Breauté*, fille d'*Adrien*, Sire *de Breauté*, & de *Françoiſe de Roncherolles*, dont douze enfans, ſçavoir : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. ADRIEN, tige des Seigneurs de Brucourt, rapportés ci-après ; — 3. FRANÇOIS ; — 4. HERVÉ, Seigneur de Franqueville, marié à *Suſanne Davy*, fille de *Charles-François Davy*, Marquis d'Amfreville, Lieutenant-Général des Armées navales, & de *Jeanne-Suſanne Gigault-de Bellefonds*. Il en a eu deux garçons & ſept filles ; l'aîné des garçons, noyé ſur mer étant dans le Vaiſſeau du Chevalier *d'Amfreville*, ſon oncle ; le ſecond Aide-de-Camp du Maréchal *de Villars*, a été tué en Allemagne en 1703. Les deux filles ainées ont été Religieuſes ; la troiſieme eſt morte jeune ; & la quatrieme a épouſé *N... de la Cour*, Seigneur de Haulieu. Nous ignorons la deſtinée des trois autres filles ; — 5. ALEXANDRE, Chanoine de Bayeux ; — 6. CLAUDE-MAXIMILIEN, appellé *le Comte* DE LONGAUNAY, Seigneur de Dommeſnil, &c. qui n'a point laiſſé de poſtérité de ſon mariage avec *Claude Martel*, fille de *Charles*, Seigneur de Fontaines ; — 7, 8 & 9. trois garçons, morts jeunes ; — 10 & 11. deux filles, Religieuſes ; — 12. & FRANÇOISE, mariée à *Michel*, Marquis *de Piennes*.

X. ANTOINE DE LONGAUNAY, II. du nom, Marquis de Boisherout, &c. commandant les Gendarmes du Duc *de Longueville*, & Gouverneur de Carentan, trouva les affaires de ſa Maiſon ſi embrouillées, par les dépenſes exceſſives de ſon pere, qu'il fut obligé de quitter le ſervice pour tâcher de les rétablir. Il avoit épouſé, le 24 Août 1662, *Suſanne Jallot*, Dame de Gonneville, fille de *Charles*, Seigneur Châtelain de Gonneville, Beaumont, Neuville, Maupertuis, & de

Suſanne

Digitized by Google

Suſanne Gigault-de-Bellefonds, dont: — 1. CHARLES-PIERRE, mort Mouſquetaire du Roi en 1687, à l'âge de 21 ans, ſans alliance; — 2. ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit; — & quatre filles, mortes jeunes.

XI. ANTOINE-FRANÇOIS, Marquis DE LONGAUNAY, Boiſherout, &c. Gouverneur de Carentan, Capitaine dans le Régiment du Maine, ſe trouva à l'action de Valcourt, à la bataille de Fleurus, où il fut bleſſé d'un coup de mouſquet; aux ſiéges de Mons & de Namur, & au combat de Steinkerque. Il a recueilli la plûpart des biens de la Maiſon de *Breauté* en 1716, comme aîné de ſa Maiſon, deſcendu de *Suſanne de Breauté*, ſa grand'mere. Il épouſa *Marie-Eliſabeth de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure*, fille de *Pierre-Scipion de Grimoard de-Beauvoir-Montlaur*, Comte du Roure, & de *Madelene du Guaſt*, dont: — 1. ANTOINE-ANTONIN, dit *le Marquis* DE LONGAUNAY, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Carentan, mort le 13 Février 1759, à 71 ans. Nous ignorons s'il a été marié; — 2. ALEXANDRE, Comte de Brion en Berri; — & deux filles, dont une Religieuſe à Coutances.

Seigneurs de BRUCOURT, *&c.*

X. ADRIEN DE LONGAUNAY, ſecond fils de CHARLES & *de Suſanne de Breauté*, fut Seigneur de Brucourt, & épouſa *Catherine Regnault*, Dame de Grangues, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de Grangues & de l'Epinay, & de *N... de Bouquetot*, dont: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. HERVÉ, Seigneur de Saint-Martin, l'Epinay, &c. Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Vrilliere; — 3. FRANÇOIS, Officier de Dragons dans la Compagnie de ſon frere aîné; — 4. & ANNE-SUSANNE, mariée à *Henri*, Seigneur *de Couvens*.

XI. ANTOINE, Comte DE LONGAUNAY, Seigneur de Rabu, la Baconniere, &c. Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Vrilliere, ſe trouva à la bataille de Staffarde en Piémont, donnée en 1690, où il reçut un coup de mouſquet dans le corps; à pluſieurs ſiéges & combats, & mourut le 1 Octobre 1712, âgé de 48 ans, laiſſant d'*Anne-Antoinette du Freſnoy*, ſon épouſe: — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. CHARLES-CLAUDE, Colonel d'Infanterie; — 3 & 4. & deux filles; la ſeconde nommée ALEXANDRE-LOUISE-MARGUERITE.

XII. ALEXANDRE, Comte DE LONGAUNAY, a épouſé, en 1747, *Geneviéve-Marie Guillet*, dont il a trois filles.

Seigneurs de DAMPIERRE *& des* FRESNES.

IX. HERVÉ DE LONGAUNAY, IV. du nom, ſecond fils d'ANTOINE, I. du nom, & d'*Anne de Grente*, Seigneur de Dampierre, Sevans, &c. fut élevé enfant d'honneur du Roi LOUIS XIII, & épouſa, le 22 Février 1621, *Charlotte le Tellier*, Dame de la Marzelliere, dont: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE, Comte de Freſnes, mort ſans enfans de *N... de Bouillé*, fille de *Philippe*, Comte de Créance; — 3. CHARLES, Doyen de l'Egliſe de Bayeux; — 4 & 5. deux filles, mortes jeunes; — ſept filles, Religieuſes; — & trois autres, auſſi mortes jeunes.

X. ANTOINE DE LONGAUNAY, Marquis de Dampierre, &c. Capitaine-Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Chevaux-Légers du Duc *de Longueville*, & commandant la Nobleſſe du Bailliage de Caen, épouſa, 1°. le 6 Juin 1655, *Madelene de la Cour*, morte ſans poſtérité; & 2°. *Catherine-Henriette de la Luzerne*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Beuzeville, & de *Madelene le Veneur-de-Tillieres*, dont un fils, mort âgé de 16 ans.

Les armes: *d'azur, au fautoir d'argent.*

* LONGCHAMP: Terre & Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 19 Février 1652, en faveur d'*Hubert de Corſwarem*, iſſu d'une des plus anciennes & illuſtres Maiſons du pays de Liége.

LONGECOMBE, en Bugey. Voici ce que nous ſçavons ſur cette ancienne Famille, dont nous ignorons l'état actuel, faute de *Mémoire*.

Digitized by Google

PIERRE, Seigneur DE LONGECOMBE, vivant ès années 1280 & 1320, eut pour enfans : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. THOMAS, Religieux à Saint-Antoine de Viennois ; — 3. ANDRÉ, Chanoine de Bellay ; — 4. & N... DE LONGECOMBE, pere de GUILLAUME, Damoiſeau.

PIERRE, Seigneur DE LONGECOMBE, II. du nom, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Thucy, Lieutenant-Général pour le Comte *de Savoie* en Piémont, marié, en 1369, à *Catherine de Roſſillon*, fille de *Pierre de Roſſillon*, Chevalier, dont il n'eut point d'enfans, & mourut en 1377 ; — 3. & PIERRE, Chanoine de Bellay en 1365.

JEAN, Seigneur DE LONGECOMBE, teſta le 12 Octobre 1364. Il avoit épouſé *Guillemette de la Crochiere*, dont il eut : — 1. HUMBERT, mort ſans poſtérité ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, Chanoine de Bellay en 1378 ; — 4. & ANTOINE.

PIERRE, Seigneur DE LONGECOMBE, III. du nom, vivant en 1400, épouſa *Beraude de Chandée*, fille de *Hugonin*, Seigneur *de Chandée*, & de *Béatrix de Grolée*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOIS, auteur des Seigneurs de Thucy, rapportés ci-après.

JEAN, Seigneur DE LONGECOMBE, II. du nom, Ecuyer de la Ducheſſe *de Savoie*, fut un des 200 Chefs-d'Hôtel qui jurerent le traité pour *Louis*, Duc *de Savoie*, en 1455. Il épouſa *Iſabelle Aleman*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Chevalier ; — 3. GABRIELLE, Religieuſe à Bons ; — 4. PERNETTE, Religieuſe à Sainte-Catherine d'Annecy : — 5 & 6. GEORGINE & CLAUDINE, mortes filles ; — 7. ISABELLE, femme de *Jean de Leſcherenne*, Ecuyer ; — 8. & JEANNE, femme d'*Etienne de Gramont*, Seigneur de Pugieu en Bugey.

PIERRE, IV. du nom, Seigneur DE LONGECOMBE, de Perroſſet, Conſeiller & Chambellan du Duc *de Savoie*, Gouverneur de Vercel, Ambaſſadeur en Suiſſe en 1497, épouſa *Antoinette de Richarme*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. & GUILLAUME, Seigneur de Perroſſet, lequel partagea, avec ſon frere aîné, le 16 Octobre 1531, & ſe retira en Dauphiné, où il eut pour enfans : — RAIMOND, dont nous allons parler ; — GABRIELLE, morte ſans alliance ; — & CLAUDINE, femme de *Philibert de Grolée*, Seigneur de Couſance en Dauphiné, fils d'*André*, Seigneur de Couſance, & d'*Etiennette de Chambut*. — RAIMOND DE LONGECOMBE, Seigneur de Perroſſet, des Terreaux & de Bocrieu en Dauphiné, épouſa *Madelene de Tolomé*, & teſta en 1578, laiſſant : — GABRIEL DE LONGECOMBE, Seigneur de Perroſſet, mort ſans alliance ; — & MARGUERITE, femme de *N... de Loras*, Seigneur de Belacueil en Dauphiné.

LOUIS, Seigneur DE LONGECOMBE, fit hommage au Roi FRANÇOIS I. en 1536, & teſta le 11 Janvier 1561. Il avoit épouſé, le 7 Mars 1524, *Guigonne de la Balme*, Dame du Bouchet, fille de *François de la Balme*, Seigneur du Bouchet, & de *Marie de Halencourt*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Chanoine & Doyen de Bellay en 1564 ; — 3. JOACHINE, Religieuſe de la Fille-Dieu-ſous-Romont ; — 4. ISABEAU, Religieuſe au même lieu ; — 5. & ANTOINETTE, femme de *Vincent de Champiere*, Seigneur de Curées, dont eſt ſorti : — *Simon de Champiere*, Seigneur de Saint-Hilaire.

PIERRE, V. du nom, Seigneur DE LONGECOMBE, fut pourvu, le 1 Février 1562, par le Duc *Charles-Emmanuel de Savoie*, de la charge d'Ecuyer ordinaire de ſon Ecurie. Il épouſa, le 21 Mai 1576, *Louiſe de Syons*, fille de *N... de Syons*, Baron de Creſte en Genevois ; & teſta le 9 Janvier 1689. Il eut de ſon mariage : — 1. DANIEL, qui ſuit ; — 2 & 3. ELISABETH & SUSANNE, tous les trois nommés dans le teſtament de leur pere.

DANIEL, Seigneur DE LONGECOMBE, épouſa *Françoiſe de Vaucion*, fille de *Pontus*, & teſta le dernier Février 1631, laiſſant : — ANTOINE & JEANNE DE LONGECOMBE, dont nous ignorons la deſtinée.

FRANÇOIS DE LONGECOMBE, Seigneur de Thucy, ſecond fils de PIERRE, III. du nom, & de *Beraude de Chandée*, teſta le 15 Novembre 1432. Il avoit épouſé *Catherine de Roſſillon*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Baſtie, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2 & 3. JEAN & PIERRE, morts ſans poſtérité ; — 4.

Digitized by Google

ANTOINE, Archidiacre de Bellay ; — 5. PHILIBERTE, femme d'*Antoine de Montbel*, Ecuyer ; — 6. SIBILLE, alliée à *Georges de Leal*, Ecuyer ; — 7. JACQUETTE, épouſe de *Jacques de Gramont*, Seigneur des Eſchelles en Bugey ; — 8. ANTOINETTE, mortte ſans alliance ; — 9. MARIE, alliée à *André de Seiſſel*, Seigneur de Sotonod, fils de *Jean*, Seigneur d'Aiguebellette, & de *Louiſe Aleman* ; — 10 & 11. ADRIENNE & JEANNE.

CLAUDE DE LONGECOMBE, Seigneur de Thucy, fut un des 200 Chefs-d'Hôtel qui jurerent le traité pour *Louis*, Duc de *Savoie*, en 1455. Il épouſa *Marie de Belmont*, Dame de la Balme, de laquelle vinrent : — PIERRE, Seigneur DE LONGECOMBE & de Thucy, mort en 1482, ſans avoir été marié ; — & JEAN, qui ſuit.

JEAN DE LONGECOMBE, Seigneur de Thucy, teſta le 11 Avril 1522, & avoit épouſé *Claudine de Gramont*, dont : — 1. PIERRE, mort ſans alliance ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3, 4, 5, 6 & 7. FRANÇOISE, ETIENNETTE, CLAUDINE, PERNETTE & CATHERINE ; — 8. & MARGUERITE, femme de *François de Roſſillon*, Seigneur de Beauretour, fils de *Jean*, Seigneur de Beauretour.

JEAN DE LONGECOMBE, II. du nom, Seigneur de Thucy & de Peyſieu, fit hommage au Roi FRANÇOIS I, le 29 Avril 1536, & teſta le 12 Février 1547. Il avoit épouſé *Jeanne-Louiſe de Boege*, dont : — 1. CLAUDE, Seigneur de Thucy, mort ſans lignée ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. ROBERT, Chanoine de Bellay ; — 4 & 5. HÉLÈNE & CLAUDINE, mortes filles ; — 6. & PHILIBERTE, Religieuſe à Bons.

FRANÇOIS DE LONGECOMBE, Seigneur de Thucy & de Peyſieu, fut Député de la Nobleſſe de Bugey en 1551, & épouſa, 1°. *Iſabeau de Ville*, fille du Seigneur de Velleſé en Piémont ; 2°. *Jacquette de Varcy*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Belmont, Baron de Maleval, & de *Meraude de Grolée* ; & 3°. *Guigonne des Amblards*, fille de *Hugues*, Seigneur de Châteaubochard, & de *Georgette d'Eſcrivieux*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint : — une fille, morte jeune ; & du ſecond : — FRANÇOIS-PHILIBERT, qui ſuit.

FRANÇOIS-PHILIBERT DE LONGECOMBE, Seigneur de Thucy, teſta en 1591, & avoit épouſé *Françoiſe de Diſimieu*, fille de *Balthaſard* & de *Claudine de Clermont*, dont : — 1. BALTHASARD, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Religieux & Infirmier à Nantua ; — 3. LOUIS, Seigneur de Peyſieu, mort dans l'Iſle de Marignan, où il commandoit un fort pour le Roi ; — 4. FRANÇOIS, Baron de Salagine, Ambaſſadeur pour le Duc de *Savoie* en France & en Flandres, mort ſans enfans de ſes deux mariages, 1°. avec *Jeanne de Beaufort*, Baronne de Salagine, fille d'*Etienne* & de *Jeanne de Beaufort*, ſa parente ; & 2°. avec la Baronne *de Confignon* en Savoie ; — 5. HÉLÈNE, mariée, le 21 Juillet 1598, avec *François de Beſſac*, Seigneur de Grandmaiſon ; — 6. & LUCRÈCE, femme, le 21 Juin 1600, de *Henri de Saint-André*, Seigneur de Sernieres en Dauphiné.

BALTHASARD DE LONGECOMBE, Seigneur de Peyſieu & de Thucy, épouſa *Jeanne Armuet-de-Bonrepos*, fille de *Louis Armuet*, Seigneur de Bonrepos, & de *Françoiſe de Saint-Marcel-d'Avanſon*. Il en eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. HONORÉ, Religieux & Aumônier à Nantua ; — 3. JEAN-PIERRE, Chanoine en l'Egliſe de Grenoble ; — 4. PIERRE, Chanoine à Saint-Chef en Dauphiné ; — 5. JEAN, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Pierre de Vienne ; — 6. CÉSAR, Chanoine de Bellay ; 7. CHARLES, Religieux à Nantua ; — 8. MAURICE, Seigneur de Salagine ; — 9. & MARIE, Religieuſe à Sainte-Marie de Rumilly en Savoie.

FRANÇOIS DE LONGECOMBE, Seigneur de Thucy & de Peyſieu, mourut en 1649, des bleſſures qu'il reçut dans un combat de Cavalerie, près Bordeaux. Il avoit épouſé, le 11 Avril 1648, *Marguerite de Savines*, fille d'*Antoine de la Font-de-Savines*, & de *Marie de Gerard-de-Saint-Paul*, de laquelle il laiſſa : — BALTHASARD DE LONGECOMBE, Seigneur de Thucy & de Peyſieu. De lui deſcend : — ANTOINE-BALTHASARD DE LONGECOMBE, Marquis de Thoy, ou Thucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Capitaine général de celles d'Eſpagne, qui s'étoit marié avec *Charlotte de Poleins*, morte en ſon Château de Thoy, près Bellay.

Digitized by Google

en Bugey, le 4 Octobre 1747, âgée de 91 ans, sans laisser d'enfans. *Voyez* sur Longecombe & *Poleins*, l'Histoire de Bresse, par *Guichenon*.

De la même Famille étoit Antoinette de Longecombe, Dame de Langes en Bugey, femme, le 5 Juillet 1530, d'*Antoine de Rossillon*, Seigneur de Gemilieu, fils d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Rossillon*, sa parente.

Les armes : *d'or, à 2 bandes ondées d'azur.*

LONGEVILLE : en Franche-Comté. Maison dont on trouve la Généalogie dans l'Histoire des anciens Sires de Salins (*Tome I, p.* 58, Note 14). Elle remonte à

Gerard de Longeville, chargé de l'exécution du traité conclu en 1126, entre *Humbert de Salins* & le Prieur de Romain-Moûtier. Il fut aussi présent à la ratification de l'accord fait entre le même *Humbert* & les Religieux de Saint-Benigne de Dijon. Il étoit, en 1133, l'un des Chevaliers de *Gaucher*, Sire *de Salins*, & en cette qualité il fut témoin du don fait par ce Seigneur à l'Abbaye de Saint-Paul de Besançon. Pierre de Longeville vivoit aussi du tems de *Humbert*, Sire *de Salins*. De ces deux Chevaliers est issue la Maison de Longeville, éteinte depuis plus de deux siécles. Elle portoit pour armes : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'un point d'échiquier d'azur sur le premier quartier.* Voyez l'ouvrage ci dessus cité.

Il y a encore une Famille du nom de Longeville, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'argent, à l'aigle de sable.*

* LONGJUMEAU. Les Terres & Seigneuries de *Chilly* & de *Longjumeau*, furent unies & érigées en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1624, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes, les 14 & 18 Décembre 1626, en faveur

D'*Antoine Coeffier*, Marquis d'Effiat, créé, en 1625, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, nommé Sur-Intendant des Finances en 1626, & Maréchal de France le 1 Janvier 1631. Ces Terres lui avoient été données par *Martin Ruzé*, Seigneur de Beaulieu, son grand-oncle, à la charge de porter son nom & ses armes. Il fut pere de *Henri*, Grand-Ecuyer de France, mort le 12 Septembre 1641, & de *Martin*, Marquis *d'Effiat*, dont le fils, *Antoine*, fut Chevalier des Ordres du Roi, & mourut le dernier de sa race, le 3 Juin 1719, âgé de 81 ans.

LONGNY, Voyez ci-devant Logny.

* LONGPONT : Fief au Perche, qui a donné son nom à une Famille noble qui le possédoit.

Guillaume de Longpont fit des donations à Châtrage.—Gervais de Longpont signa, en 1150, à la fondation du Prieuré de Moutiers : c'étoit peut-être le pere du précédent. Ce fief fut long-tems possédé par la Maison de *Bailleul*. Il passa ensuite dans la Maison de *Puisaye-la-Méniere*, & il est actuellement possédé par M. *de Puisaye*, Marquis de la Coudrelle, Grand-Bailli du Perche, & fait partie de ce Marquisat, érigé dans le Perche en 1752, ou 1753. Voyez Puisaye.

LONGUEAU, en Gâtinois.

Dans le dénombrement des Ecuyers de la Châtellenie de Château-Landon, on trouve Robert & Pierre de Longueau, enfans de Geoffroy, vivans en 1200, & qui demeuroient dans la Baillie de Cessy. On croit que Jean, par lequel nous allons commencer la filiation suivie de cette Famille (d'après un *Mémoire* envoyé par feu M. le Marquis de *Pruneté*, lors de l'impression du *Tome VII* de la premiere édition de ce Dictionnaire) descendoit de Pierre.

I. Ce Jean de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, possédoit aussi du bien dans la paroisse de Mardie en l'Orléanois, suivant un acte de 1390, & mourut en 1392. Il avoit épousé *Isabeau de Rougemont*, & en eut : — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Philippine, laquelle fit un échange, avec son frere, d'une

Digitized by Google

maiſon ſituée à Mardie, qu'il avoit eue de ſon pere, par acte paſſé devant *Aſſelin*, Notaire à Orléans, en 1390; — 3. & JACQUELINE.

II. GUILLAUME DE LONGUEAU, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Parville, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré: — HUGUES, qui ſuit; — & JEAN, vivant en 1410, mort ſans enfans.

III. HUGUES DE LONGUEAU, Ecuyer, Seigneur de Parville, Clerault, Limiers, Javerſy & Clerembaut, eut, d'*Anne de la Chapelle*, ſon épouſe, entr'autres enfans: —— 1. GUILLAUME DE LONGUEAU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Parville, Clerault, Cheſnoy, &c. héritier de *Pierre de la Chapelle*, Ecuyer, ſuivant les actes de 1463, 1469 & 1480. Il laiſſa d'*Andrée de Sceaux*, ſa femme; — JEAN DE LONGUEAU, Seigneur d'Eſcrinielles, marié, en 1459, à *Catherine de Courtenay*, fille de *Jean*, III. du nom, Seigneur de Bleneau, & de *Marie de Boucar*; — 2. BERTRAND, qui ſuit; — 3. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Javerſy & de Boines en partie, marié à *Jeanne de Sainville*, Dame de Feſſart, dont pour fille unique: — FRANÇOISE DE LONGUEAU, Dame de Javerſy & Feſſart, femme, en 1516, de *René de Gauville*, Chevalier, Seigneur de Moncelart, dont des enfans; — 4. & RICHARD, Seigneur de Clerault, paroiſſe de Sully-la-Chapelle, qui épouſa *Marie*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de *Fay-aux-Loges*, dont deux filles, ſçavoir: — LOUISE DE LONGUEAU, Dame de Clerault, femme d'*Antoine de Pathay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — & JACQUELINE DE LONGUEAU, Dame du Cheſnoy, femme de *N... du Cheſnoy*, Ecuyer.

IV. BERTRAND DE LONGUEAU, Ecuyer, Seigneur de Parville, Clerembaut & Boines en partie, épouſa *Marie de la Taille*, fille de *Martin*, Ecuyer, Seigneur de Souville & Bondaroy, & de *Jacquette Levaurier*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. RICHARD, Seigneur de Clerembaut & de la Grange, allié avec *Marie Laurime*, de laquelle il eut: — MARGUERITE DE LONGUEAU, qui laiſſa des enfans d'*Etienne Chartin*, Ecuyer, Seigneur d'Iſigny; — 3. JACQUETTE, femme de *Louis de Parville*, Ecuyer, Seigneur du Coudray & du Buiſſon; — 4. GABRIELLE, mariée à *Gilbert de la Courtieme*; — 5. & MARGUERITE, Dame de Clerembaut, épouſe de *Richard de la Vieuville*.

V. JEAN DE LONGUEAU, Ecuyer, Seigneur de Parville, Saint-Michel, la Mothe-Boutin, & Clerembaut en partie, épouſa, le 13 Janvier 1538, *Jeanne de Courcelles*, Dame de Thorigny, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. MARIE, femme de *Nicolas de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur du Cloux; — 3. & LOUISE, femme de *Jean Aubin*, Ecuyer, Seigneur d'Appilly.

VI. JEAN DE LONGUEAU, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Parville, Saint-Michel & Clerembaut, épouſa, en Janvier 1554, *Aimée d'Aucourt*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Vaugirard & Villezuy, & de *Claude-Bernarde de Champigny*. Il en eut:

VII. JEAN DE LONGUEAU, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Parville, Saint-Michel & Clerembaut, marié, le 3 Septembre 1574, à *Aimée de Montmiral*, fille de *Thierry*, Ecuyer, Seigneur de Chambon & d'Aunay-la-Riviere, & d'*Antoinette Lamy*, dont: — 1. JEAN, Seigneur de Saint-Marcel, qui n'eut point d'enfans de *Jacqueline de Martel*, ſon épouſe; — 2. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 3. GUILLAUME, rapporté après ſon aîné; — 4. LOUIS, mentionné après ſes deux freres; — 5. AIMÉE, femme de *Guillaume Aubriot*, Ecuyer, Seigneur de Courfrant; — 6. & MARIE, épouſe d'*Aimé de Trignac*, Ecuyer.

VIII. CHRISTOPHE DE LONGUEAU, Ecuyer, Seigneur de Parville, épouſa, par contrat paſſé devant *Chefnard*, Notaire à Pithiviers, *Jeanne de Barville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur du Buiſſon, & de *Louiſe de la Taille*, dont:

IX. JEAN DE LONGUEAU, Ecuyer, Seigneur de Parville, marié à *Suſanne de Vievre*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Montliard, & de *Suſanne de Merlin*. Leurs enfans furent: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & une fille.

X. FRANÇOIS DE LONGUEAU, Ecuyer, Seigneur de Parville, du Buiſſon & du Portail, épouſa, le 3 Novembre 1641, *Iſabelle le Cornu*, fille de *Joſué*, Ecuyer, & de *Judith de Bonfils*, dont: — FRANÇOIS-FLORISEL, tué en 1668; — & ANNE

Digitized by Google

de Longueau, mariée, 1°. à *François le Fort*, Chevalier, Seigneur de Villemandor; & 2°. à *Paul le Maître-de-la-Maisonfort*.

VIII. Guillaume de Longueau, III. du nom, Seigneur de Villeluy & Saint-Benoît, épousa *Eléonore de la Fosse*, fille de *Christophe*, Ecuyer, Seigneur de la Ronce, près Montmirel en Brie, & de *Marguerite Taupin*, dont :

IX. Henri de Longueau, Seigneur de Villeluy, qui, d'*Isabelle Ribaut*, son épouse, eut : —— Nicolas & Joseph de Longueau, dont nous ignorons la postérité.

VIII. Louis de Longueau, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, & Clerembaut, épousa, le 28 Juin 1619, *Marie de Laumoy*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Gironville, &c., & de *Madelene Cauchon*. Leurs enfans furent : — Louis, qui suit; — & Achille, Seigneur de Clerembaut, marié, le 19 Février 1662, à *Madelene Agard*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Cinqchesnes, & de *Marthe des Guets*, dont on ignore la postérité.

IX. Louis de Longueau, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, le Grand-Chalant, les Fortes-Caves & autres lieux, Maître-d'Hôtel du Roi, eut de son mariage avec *Charlotte de Clavelle* : — 1. Louis, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Launay, Ecuyer ordinaire du Roi, marié à *N... Tessier*, de laquelle il a laissé pour fils unique : — N... de Longueau, Seigneur de Villereau, Capitaine de Cavalerie dans Clermont-Prince, Chevalier de Saint-Louis, marié, en Avril 1692; — 3. Charles, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, mort le 25 Avril 1707. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Lair*, Tabellion de la Châtellenie Royale d'Yenville, le 24 Mars 1700, *Marie-Louise de la Primaudie*, Dame de Lion en Beauce, où elle est morte en Octobre 1740, inhumée dans l'Eglise dudit lieu, auprès de son mari, fille de *Louis de la Primaudie*, Chevalier, Seigneur de Lion, Campoix, &c. & de *Marie Natte*, dont une fille; — 4, 5, 6 & 7, Marie, Marguerite, Charlotte & Louise, dont on ignore les alliances.

X. Louis de Longueau, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, le Grand-Chalant, &c. eut une pension du Roi pour ses services, & est mort le 1 Janvier 1753. Il avoit épousé, le 16 Mars 1700, *Louise-Susanne Viart-de-Villebazin*, morte en 1732, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Villebazin, Capitaine dans Vendômois, & de *Susanne-Alexis Huette*. Ils ont laissé pour enfans : — 1. Louis-Charles, qui suit; — 2. Pierre-Jacobé, dit *le Chevalier de Saint-Michel*, né en Avril 1710; — 3. Joseph-Christophe-Marguerite, née en 1711, mariée, le 6 Juillet 1734, à *Joseph-Charles de Laumoy*, Seigneur de Lugny, mort à Pithiviers le 12 Avril 1754, second fils de *Louis de Laumoy*, Chevalier, Seigneur de Gironville, &c. & d'*Elisabeth-Madelene Duhamel*. Elle en a deux fils & une fille, vivans; — 5. & N... de Longueau, non mariée.

XI. Louis-Charles de Longueau, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, né en Novembre 1705, a épousé *N... de Morainville*, de laquelle sont issus deux garçons, & quatre filles.

Les armes : *d'azur, fretté d'argent de 6 pièces.*

* LONGUERUE : Terre possédée par une Famille noble de Normandie, du nom de du Four, dont nous avons donné une notice, avec l'explication des armes, *Tome VI, pag.* 614 de ce Dictionnaire.

Pierre du Four, Seigneur de Longuerue & de Goisel, Lieutenant pour le Roi au gouvernement de Charleville-sur-Meuse en Champagne, & de Montolimpe dans la Principauté de Charleville, épousa *Barbe le Blanc de Clois*, de laquelle il eut deux garçons.

L'aîné, nommé Louis du Four de Longuerue, né à Charleville en 1652, plus connu sous le nom de l'*Abbé de Longuerue*, est mort le 22 Novembre 1733, avec la réputation d'un des plus sçavans de son siécle.

Le second, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Maréchal-de-Camp & Chevalier de Saint-Louis, a été tué à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706.

Digitized by Google

LONGUET, à Paris. Famille dont étoit

Louis-Denis Longuet, Seigneur de Vernouillet & de Chauvilliers, Payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, mort le 28 Juin 1724. Il avoit épouſé *Marguerite Barbier*, morte le 28 Janvier 1735, dont :

Anne-François Longuet, Seigneur de Vernouillet, né le 8 Juin 1697, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 30 Août 1719, Honoraire par Lettres du 8 Janvier 1750, & allié, le 2 Juillet 1726, à *Marie-Catherine Barally*, morte le 2 Mars 1763, fille de *Jean-Jacques Barally*, Secrétaire du Roi, Directeur général des Monnoies de Rennes, & de *Guyonne Gardin*. De ce mariage ſont nés : — Anne-Denis, Capitaine au Régiment de Bauffremont, Dragons ; — & Anne-Denis, dit *le jeune*, Chanoine de l'Egliſe de Paris en 1762, & Prieur de Belgarde en Forez.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or en chef, chargée de trois têtes de lions d'azur.*

* LONGUEIL : Illuſtre & ancienne Nobleſſe originaire de Normandie, qui a produit de grands hommes, & prétend tirer ſon nom du Bourg & Terre de Longueil, ſituée dans le Bailliage de Caux près de la ville de Dieppe.

Adam de Longueil, le premier, dont il ſoit fait mention, vivoit en 1066, & accompagna *Guillaume le Bâtard* à la conquête de l'Angleterre, où il ſe diſtingua à la bataille de Londres, donnée le 14 Octobre de la même année. Il laiſſa Guillaume de Longueil, qui épouſa *Berthe de Villiers*, & en eut un fils, dont le nom eſt inconnu, & une fille, mariée au Seigneur *Loredano*, de Veniſe. — Dans un vieux Regiſtre des Nobles de Normandie, on trouve un Elie de Longueil, Seigneur d'Epauville, Loniquetot & Collemenil.

I. Henri, Seigneur de Longueil, depuis lequel la filiation eſt ſuivie, vivoit en 1215, & épouſa *Marie de Saint-Denis-ſur-Sarthe*, dont il eut :

II. Adam, Seigneur de Longueil, nommé dans un titre de l'an 1231, lequel laiſſa pour ſucceſſeur,

III. Guillaume, I. du nom, Seigneur de Longueil, qui épouſa *Marie de Villiers du Hommet*, dont ſortit :

IV. Guillaume, II. du nom, Seigneur de Longueil, de Varangeville, Offrainville & la Riviere, Capitaine de 50 lances, Chambellan de Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile. Il eſt nommé dans les Lettres du Roi Saint-Louis, de l'an 1269. Il avoit épouſé 1°. *Chriſtine de Coëtivy* ; & 2°. *Briande de Saulx*. Du premier lit vinrent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Pierre, Evêque du Mans, puis Adminiſtrateur de l'Archevêché de Tours. Il ſe trouva au Concile général de Vienne en 1311, aux funérailles du Roi Philippe-*le-Bel* en 1314, au Conſeil de Saumur en 1315 ; & mourut en 1326 ou 1327 ; & du ſecond lit ſortit : — 3. & Peronnelle de Longueil, mariée à *Jean de Neufchâtel*, Seigneur de Buzançois.

V. Jean, I. du nom, Seigneur de Longueil, Varangeville & Offrainville, Capitaine de Pontoiſe, épouſa *Peronnelle Bourgot*, fille de *Jean*, Seigneur du Puy, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

VI. Geoffroy-Marcel, Seigneur de Longueil, Vicomte d'Auge, Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, Gouverneur de Pontoiſe, ſous le Roi Jean, en 1332 & 1334, puis de toute la Province de Normandie, qui fut tué à la funeſte bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356. Il avoit épouſé *Iſabelle*, Vicomteſſe *d'Auge*, ſœur du Comte *de Longueville*. Elle mourut en 1339, & eut pour enfans : — 1. Geoffroy-Marcel, mort ſans poſtérité de *Catherine Havinel*, ſa femme ; — 2. Guillaume, qui ſuit ; — 3. Mathieu, Docteur de Sorbonne en 1392 ; — 4. & Denis, Seigneur d'Offrainville, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

VII. Guillaume, III. du nom, Seigneur de Longueil, Vicomte d'Auge, Gouverneur de Caën & de Dieppe, fut auſſi tué à la bataille d'Azincourt avec ſon fils aîné. Il avoit épouſé 1°. *Gillette Lalleman*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Cherville ; & 2°. *Catherine de Bourquenobles*. Les enfans du premier lit furent :

Digitized by Google

— 1. Robert ou Raoul, tué à la bataille d'Azincourt avec ſon pere & ſon oncle ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. Philippe, Seigneur d'Offrainville, tué au ſiége de Falaiſe en 1432, laiſſant de *Françoiſe de Maſſy*, un fils, mort ſans poſtérité ; & une fille. Du ſecond lit vinrent : — 4. Richard-Olivier de Longueil, Vicomte d'Auge, d'abord Archidiacre d'Eu dans l'Egliſe de Rouen, & propoſé pour en être Archevêque. Depuis 1453 il fut élu Evêque de Coutances, & envoyé Ambaſſadeur vers le Duc *de Bourgogne*, par le Roi Charles VII, qui le fit chef de ſon Conſeil & premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris. Ce Prince, pour reconnoître les ſervices qu'il lui avoit rendus, lui procura un Chapeau de Cardinal, que le Pape Caliste III lui donna l'an 1456. On le nomma *Cardinal de Coutances*, & quelquefois *d'Eu*. Il ſe trouva au ſacre du Roi Louis XI, l'an 1461 ; mais étant tombé dans la diſgrace de ce Prince, qui lui confiſqua ſa Vicomté d'Auge, & la charge de premier Préſident de la Chambre des Comptes, il ſe retira à Rome, où le Pape Pie II le reçut avec honneur, lui donna les Evêchés de Porto & de Sainte-Ruffine, le fit Archiprêtre de Saint-Pierre, & le nomma Légat de l'Ombrie & des lieux circonvoiſins. Pour juger de la conſidération que Pie II avoit pour ce Cardinal, il ne faut, continue *Moréri*, que lire ce que le Cardinal de Pavie, Secrétaire de ce Pape, en dit dans la 97^e^ de ſes Epîtres : *Plût à Dieu*, dit-il, *que nous euſſions pluſieurs Cardinaux de Coutances : l'Egliſe ne manqueroit pas de bons Conſeillers. C'eſt un homme vénérable, qui a beaucoup de doctrine, de ſageſſe & de bonté, & qui eſt extrêmement ſincere dans les avis qu'il donne.* Le Cardinal de Longueil mourut à Suri, ou, ſelon d'autres, à Perouſe, le 15 Août 1470. Son corps fut porté à Rome & enterré dans l'Egliſe de Saint-Pierre. On voit encore dans l'Egliſe du Vatican à Rome, ſes armes écartelées de Longueil & de *Bourquenobles*, qui ſont au bas de la ſtatue de Saint-Pierre, que ce Cardinal fit faire en bronze ; — 5. Guillaume, Seigneur de Varangeville & de Brennot, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi Charles VII ; — 6. & Philippe de Longueil, Chanoine & Prévôt de l'Egliſe de Reims, grand Archidiacre de Laon, & Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1494.

VIII. Jean, II. du nom, Seigneur de Longueil, Varangeville, Offrainville, la Riviere, Maiſons, & de Rancher au Maine, Conſeiller du Roi Charles VI, & Préſident au Parlement de Paris en 1418, mourut le 23 Mars 1430. Il avoit épouſé *Anne* ou *Jeanne Bouju*, Dame de Rancher, & en eut : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Pierre, Evêque d'Auxerre l'an 1449, & grand Maître de la Chapelle du Duc *de Bourgogne*, mort le 16 Février 1473 ; — 3. Pierre, dit *le jeune*, Seigneur d'Offrainville, Conſeiller au Parlement de Paris en 1440, & Ambaſſadeur au Traité d'Arras. Il laiſſa d'*Anne le Picart*, ſa femme, entr'autres enfans : — Martin de Longueil, qui épouſa *Perrette Sanguin*, dont il n'eut point de lignée ; — 4. Guillaume, Tréſorier de l'Egliſe de Beauvais ; — 5. autre Guillaume, grand Archidiacre d'Auxerre, & Vicaire général de Pierre, ſon frere ; — 6. Philippe, Seigneur de la Riviere, Conſeiller au Parlement de Paris, & Conſervateur des priviléges de l'Univerſité ; — 7. Nicolas, Seigneur de Biſtelles, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, tige de la branche des Seigneurs *de Biſtelles*, — 8. & Jeanne de Longueil, mariée *à Guillaume du Breuil*, Seigneur de la Greſlerie, Secrétaire du Roi.

IX. Jean, III. du nom, Seigneur de Longueil, Varangeville, Offrainville & de Rancher, Conſeiller au Parlement de Paris, Lieutenant-Civil, Maître des Requêtes de l'Hôtel, puis Préſident aux Requêtes du Palais, vendit, l'an 1440, la Terre de Longueil en Normandie, & ſe réſerva ſeulement, pour marque de ſon origine, le droit de la Sergenterie dudit lieu, & la préſentation des Chapelles de Saint-Sauveur & de Caſtres. Il fit ſon teſtament le 20 Décembre 1460, & avoit épouſé *Marie de Morvilliers*, ſœur du Chancelier de France, & fille de *Philippe de Morvilliers*, premier Préſident au Parlement de Paris. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Antoine, mort le 25 Août 1500, Evêque de Léon, Chancelier & grand Aumônier de la Reine Anne de Bretagne, & Ambaſſadeur pour le Roi dans les Pays-Bas, où il eut d'une Bourgeoiſe

Digitized by Google

geoiſe de Malines, un fils naturel, nommé CHRISTOPHE DE LONGUEIL, Abbé de Saint-Ambroiſe de Milan, né en 1488, célebre, dans le XVI^e^ ſiécle, entre les gens de Lettres, & mort à Padoue, à l'âge de 34 ans, le 11 Septembre 1522. Voyez ſon éloge dans *Moréri*. — 3. PIERRE, Vicaire général de l'Evêque de Léon, ſon frere, & Archidiacre d'Auxerre; — 4. CHRISTOPHE, Seigneur de Noyers en Bourgogne; — 5. JEANNE, mariée, en 1444, à *Guillaume de Corbie*, premier Préſident au Parlement de Dauphiné; — 6. GIRARDE, mariée, 1°. en 1456, à *Guillaume Aguenin*, dit *le Duc*; & 2°. à *Denis Thumeri*; — 7. FRANÇOISE, femme de *Michel de la Grange*, Seigneur de Trianon; — 8. DENISE, mariée à *Jacques Chambellan*, Baron de Vatimbourg, Conſeiller au Parlement; — 9 & 10. MARIE & JACQUELINE, Religieuſes à Longchamp.

X. JEAN DE LONGUEIL, IV. du nom, Seigneur de Varangeville, Chevreville, la Grange & Nieſſé, Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa, en 1462, *Marie de Marle*, Dame de Chevreville, fille d'*Arnaud*, Préſident au Parlement, & petite-fille du Chancelier de ce nom. Il mourut vers l'an 1479, laiſſant: — JEAN, qui ſuit; — & LOUIS, tige des Seigneurs de Chevreville, rapportés ci-après.

XI. JEAN DE LONGUEIL, V. du nom, Seigneur de Varangeville, Maiſons, &c. épouſa, en 1496, *Marie Clutin*, fille de *Henri*, Conſeiller au Parlement, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CHRISTOPHE, Protonotaire du Saint-Siége, nommé à l'Evêché de Dol par HENRI II, mort à Lyon, avant d'en avoir pris poſſeſſion, le 15 Juillet 1554; — 3. NICOLAS, Eccléſiaſtique; — 4. GEOFFROY, Seigneur d'Andilly, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Jeanne Fremond*; — 5. CHRISTOPHE, dit *le jeune*, Chanoine d'Orléans; — 6. autre NICOLAS, Abbé de Trouard en Normandie; — 7. ANTOINETTE, mariée, en 1513, à *Louis d'Albiac*; — 8. JEANNE, mariée, en 1519, à *Henri de Livre*, Seigneur de Sevre; — 9. & MARIE, Religieuſe & Prieure d'Hieres, morte le 27 Décembre 1578, âgée de 71 ans.

XII. JEAN DE LONGUEIL, VI. du nom, Seigneur de Maiſons, Rancher, Sevre, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil, Préſident aux Enquêtes & en la Chambre du Domaine du Parlement de Paris, & Conſeiller d'Etat en 1549, fit un recueil de 271 Arrêts notables prononcés de ſon tems, & ſe rendit célebre par ſon habileté & ſa prudence. Il mourut le 1 Mai 1551, & eut de *Marie de Dormans*, ſon épouſe: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HENRI, Chanoine de l'Egliſe Notre-Dame de Chartres, mort en 1557; — 3. CHARLES, Prieur d'Alencourt; — 4. PIERRE, Chevalier de Malte, nommé grand Prieur de Champagne étant à Rome, où il mourut en 1566; — 5. JACQUES, tige des Seigneurs de Sevre rapportés ci-après; — 6. MARTHE, Religieuſe; — 7. & MARIE DE LONGUEIL, alliée 1°. à *Nicolas Berruyer*, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, &c.; 2°. à *Jacques Robert-de-Lignerac*, auſſi Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes; & 3°. à *Pierre de Selve*, Seigneur de Saillies. Elle eſt morte, ſans enfans, en 1590.

XIII. JEAN DE LONGUEIL, VII. du nom, Seigneur de Maiſons, de Rancher, &c. Conſeiller au Parlement en 1551, épouſa, la même année, *Marthe le Maître*, fille de *Gilles*, premier Préſident du Parlement, & mourut en 1558, laiſſant: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. NICOLAS, tige des Seigneurs de Rancher, rapportés ci-après; — 3. & MARIE, alliée, en 1575, à *André d'Aleſſo*, Seigneur du Meſnil, grand Maître, Enquêteur & Réformateur des Eaux & Forêts de France.

XIV. JEAN DE LONGUEIL, VIII. du nom, Seigneur de Maiſons, &c. né en 1554, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Doyen en ſa Chambre des Comptes, mort en 1629, avoit épouſé *Madelene Luillier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Barberan & de Montaigny, dont: — 1. JEAN, mort ſur le point d'être reçu au Parlement de Paris, & ſans alliance; — 2. RENÉ, qui ſuit; — 3. PIERRE, Conſeiller-Clerc au même Parlement, Abbé de Beaulieu, de Valdieu, de Fontaine-Jean, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, Prieur de Ragny, & Chancelier de la Reine, mere de LOUIS XIV. Il mourut le 19 Mai 1656, âgé de 57 ans; — 4. DOMINIQUE, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment de Picardie, bleſſé au ſiége de Spire, & mort, peu après, le 13 Avril 1635; — 5. JEAN, Maître en la Chambre des Comptes, puis Conſeiller d'Etat, & Directeur général des

Finances, mort au mois de Juin *1687*; — 6. & Marie-Marthe, alliée, en *1604*, à *Michel des Champs*, Seigneur de Gaillon, Maître des Requêtes, morte le 21 Décembre *1639*.

XV. René de Longueil, Seigneur de Videville, Baron de Crissé, Châtelain de Cheverché, Marquis de Maisons, Conseiller au Grand-Conseil le 6 Novembre *1618*, premier Président de la Cour des Aides le 29 Août *1630*, Président à Mortier au Parlement de Paris le 8 Décembre *1642*, Ministre d'État, sur-Intendant des Finances le 29 Mai *1650*, Chancelier de la Reine, mere de Louis XIV, Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye & de Poissy, mort le 1 Septembre *1677*, avoit épousé *Madelene Boulenc de Crevecœur*, morte le 11 Avril *1636*, fille de *Guillaume Boulenc de Crevecœur*, Seigneur de Grisoles, Maître des Comptes, & de *Madelene Chevalier*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Guillaume, Abbé de Saint-Pierre de Conches, Conseiller au Parlement le 3 Août *1656*, mort en Janvier *1669*; — 3. Michel, mort le 20 Avril *1640*, sans alliance; — 4. Marie-Renée, morte le 1 Octobre *1712*, femme de *Charles-Maximilien-Antoine de Belleforiere*, Marquis de Soyecourt, Chevalier des Ordres du Roi, grand Veneur de France; — 5. & Marie-Marguerite, Religieuse à Port-Royal. René de Longueil eut encore un fils naturel nommé — René de Longueil, qui fut Curé de Sainte-Colombe.

XVI. Jean de Longueil, IX. du nom, Marquis de Maisons, &c. Président à Mortier au Parlement de Paris, fut Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Chancelier de la Reine mere, Capitaine-Gouverneur des Châteaux de Versailles, de Saint-Germain, de Poissy, & mourut le 10 Avril *1705*, à 80 ans. Il avoit épousé *Louise Fieubet*, fille de *Gaspard Fieubet*, Baron de Launac, Trésorier de l'Epargne, & de *Claude Ardier*. Elle est morte le 14 Novembre *1698*, ayant eu: — 1. Jean-René, Seigneur de Poissy, Conseiller au Parlement, mort, sans alliance, au mois de Mai *1689*; — 2. Claude, qui suit; — 3. Renée-Susanne, Abbesse de Sainte-Perrine de la Vilette près Paris, en *1689*, morte le 28 Mars *1733*, âgée de *75* ans; — 4. Louise-Marie-Thérese, Religieuse à Poissy; — 5. Louise-Françoise, Abbesse de N. D. de Meaux, morte en *1713*; — 6. & N.... de Longueil, morte en *1668*.

XVII. Claude de Longueil, Marquis de Maisons, de Poissy, &c. né le 12 Juin *1668*, Conseiller au Parlement le 15 Juin *1689*, puis Président à Mortier en survivance, le 16 Décembre *1695*, en exercice le 18 Novembre *1701*, mort le 22 Août *1715*, avoit épousé, 1°. le 13 Avril *1693*, *Marie-Madelene de Lamoignon*, décédée le 15 Septembre *1694*, n'ayant eu qu'un fils, mort à trois mois, fille de *Chrétien-François de Lamoignon*, Avocat-Général, puis Président à Mortier au même Parlement, & de *Marie-Jeanne Voisin*; & 2°. le 27 Février *1698*, *Marie-Charlotte Roque de Varangeville*, morte le 5 Mai *1727*, fille de *Pierre Roque de Varangeville*, Ambassadeur à Venise, & de *Charlotte-Angélique Courtin*, dont:

XVIII. Jean-René de Longueil, né le 14 Juillet *1699*, Marquis de Maisons & de Poissy, Seigneur des Terres & Châtellenies de Longueil, Sevre, Orgerus, Grisoles, de la Vicomté & Châtellenie de Neufchâtel, du Banc de la Roche, &c. reçu Conseiller au Parlement en *1716*, eut l'agrément de la charge de Président à Mortier le 27 Juin de la même année, à la charge de ne prendre séance, en cette qualité, qu'à l'âge de 25 ans; mais, par dispense, il la prit le 17 Août *1719*, à l'âge de 20 ans, 19 jours, conservant son rang du jour de sa réception. Il est mort de la petite-vérole, le 13 Septembre *1731*, dans la 33e année de son âge, & a été inhumé dans l'Eglise des Cordeliers du grand Couvent, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il étoit l'un des Honoraires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, où il fut reçu le 23 Août *1726*. Il avoit un Cabinet de médailles & d'autres curiosités rares, & un Jardin de botanique bien entretenu à Maisons, rempli de plantes rares & singulieres. Il avoit épousé, 1°. le 10 Septembre *1720*, *Marie-Charlotte Charon de Menars*, morte, sans postérité, le 1 Décembre *1721*, à 14 ans, fille de *Jean-Jacques Charon*, Marquis de Menars, & de *Marie-Françoise de la Grange*; & 2°. le 11 Août *1728*, *Marie-Louise*

Digitized by Google

Bauyn-d'Angervilliers, fille unique de *Nicolas-Prosper Bauyn-d'Angervilliers*, Ministre & Secrétaire d'Etat de la guerre, & de *Marie-Anne de Maupeou*, dont, pour fils unique : — René ou Nicolas-Prosper de Longueil, né le 17 Mars 1731, batisé le 6 Avril suivant, mort d'une chute, le 21 Octobre 1732. Elle s'est remariée, le 21 Janvier 1733, avec *Armand-Jean de Saint-Simon*, Duc de Ruffec, & est morte le 7 Septembre 1761, âgée de 50 ans. Par le décès de l'enfant, dernier de cette branche, tous les grands biens paternels du côté & ligne de Longueil de Maisons, sont passés à *Marie-Renée de Belleforiere*, Marquise de Soyecourt, veuve de *Timoléon-Gilbert de Seiglieres-de-Bois-Franc*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Chancelier de Monsieur, Duc d'Orléans, frere unique de Louis XIV, comme fille de Marie-Renée de Longueil, morte le 1 Octobre 1712, laquelle étoit grand'tante du Marquis *de Maisons*, dernier mort.

Seigneurs de Rancher.

XIV. Nicolas de Longueil, Seigneur de Rancher, second fils de Jean, VII. du nom, & de *Marthe le Maître*, fut reçu Conseiller au Châtelet le 13 Juin 1581, ensuite Conseiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand-Conseil en 1587. Ayant pris le parti de la Ligue, il fut rétabli dans les fonctions de sa charge, par Lettres enregistrées le 26 Septembre 1591. Il brisoit ses armes *d'une feuille de souci d'or en cœur*, mourut dans sa maison de Rancher au Maine, âgé de 64 ans, & son corps fut apporté à Paris, & inhumé, le 31 Octobre 1622, dans l'Eglise des Cordeliers du grand Couvent, sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé 1°. *Geneviéve Croquet*; & 2°. *Catherine Marcel*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. Jean, qui suit; — 2. Nicolas, né en 1595, Conseiller, Secrétaire du Roi, marié à *Anne le Boindre*, dont : — (a & b) Nicolas & Paul, Religieux Capucins; — (c & d) François & René : ce dernier, mort en 1638; — (e) & Jean, né le 27 Janvier de la même année; — & six filles mortes Religieuses; — 3. Marie, alliée 1°. à *François de Champlais*, Seigneur de la Maiserie, dont un fils; & 2° à *Christophe du Bouchet*, Seigneur du Vau, dont plusieurs enfans; — 4. & Geneviéve, femme de *Louis de Courtoux*, Seigneur de Berault au Maine, dont un fils.

XV. Jean de Longueil, Seigneur de Rancher, né en 1587, vendit la Terre de Rancher, & épousa *Jeanne de Meserets*, morte le 29 Décembre 1639, & inhumée à Saint-Paul à Paris, dont plusieurs enfans, morts jeunes; — & Jean de Longueil, né en 1626. C'est ce que nous sçavons sur cette branche.

Seigneurs de Sevre.

XIII. Jacques de Longueil, cinquieme fils de Jean, VII. du nom, & de *Marie de Dormans*, Seigneur en partie de Sevre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, brisa ses armes d'une *tête de léopard d'or en cœur*, & épousa, le 14 Août 1568, *Catherine de Montmiral*, fille de *Thierry*, Seigneur d'Aulnoi, de la Riviere, de la Vaudoire, &c. de laquelle il eut :

XIV. Charles de Longueil, I. du nom, Seigneur de Sevre & de la Vaudoire, marié, le 6 Mai 1595, à *Louise Seguier*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller au Parlement de Paris, dont : — 1. Jean, Seigneur de Sevre, mort sans postérité; — 2. Charles, qui suit; — 3. Louis, Chevalier de Malte en 1627; — 4. Nicolas, Grand-Prévôt de Champagne & de Brie, qui eut plusieurs enfans de *Claude de l'Escarnelot*, sa premiere femme, & de *Denise de la Rebestiere*, sa seconde.

XV. Charles de Longueil, II. du nom, devint, par la mort de son frere aîné, Seigneur de Sevre, & épousa, le 24 Novembre 1625, *Elisabeth*, fille de *Jacques de Montrouge*, Seigneur de Courgoussion, & sœur de l'Evêque de Pamiers. Il en eut plusieurs enfans, entr'autres :

XVI. Jean de Longueil, Seigneur d'Ozoi, Conseiller en la Cour des Aides, puis au Parlement de Paris, marié, le 12 Juillet 1654, avec *Catherine de la Ville*, dont :

Digitized by Google

XVII. Jean-Gilbert de Longueil, Seigneur de Beauverger, qui épousa, le 10 Janvier 1693, *Anne-Louise le Vasseur*, fille d'*Alexandre-François*, Tréſorier des Gardes-du-Corps du Roi, de laquelle ſont iſſus : — Joseph-Gilbert, qui ſuit ; — & Claude-Hector, né le 31 Octobre 1705, reçu Page du Roi dans la grande Ecurie le 15 Octobre 1725, mort Capitaine au Régiment de Coſſé en 1735.

XVIII. Joseph-Gilbert de Longueil épouſa, le 10 Août 1730, *Anne Chevalier*, dont : — 1. Gilbert-Jacques-Claude, né le 16 Mai 1731, Eccléſiaſtique ; —— 2. Claude-Hector, Lieutenant au Régiment d'Aquitaine ; —— 3 & 4. Pétronille & Marie de Longueil.

Seigneurs de Chevreville.

XI. Louis de Longueil, Seigneur de Bou, ſecond fils de Jean, IV. du nom, & de *Marie de Marle*, briſa ſes armes d'une *bordure componnée d'argent & de gueules*. Il fut Conſeiller au Parlement de Paris, & épouſa, 1°. *Catherine de Piedefer* ; & 2°. *Catherine Brulart*. Du premier lit vinrent : — 1. Louis, Conſeiller au Parlement de Paris, mort ſans hoirs de *Catherine Guibert*, ſon épouſe ; —— 2. Guy, qui ſuit ; — 3. Charles, tige des Seigneurs de la Grange, rapportés ci-après ; & du ſecond lit : —— 4. Pierre, mentionné après la poſtérité de ſes freres.

Guy de Longueil, Seigneur de Chevreville, après ſon ainé, fut Conſeiller au Parlement de Paris, & épouſa *Marie de la Mare*, de laquelle il eut : —— Noel, qui ſuit ; — & Jean, rapporté après ſon frere.

XIII. Noel de Longueil, Seigneur de la Broſſe, s'allia avec *Madelene de Villeroc*, dont ſortit : — Madelene de Longueil, femme de *Claude de Lyonne*, Conſeiller, Secrétaire du Roi.

XIII. Jean de Longueil, Seigneur de Chevreville, ſecond fils de Guy & de *Marie de la Mare*, épouſa *Suſanne du Pré*. Leurs enfans furent : — 1. Guy, Seigneur de Chevreville, mort ſans alliance ; — 2. Georges, qui ſuit ; — 3. & Charles, marié avec *Louiſe Nortier*, dont il a eu des enfans.

XIV. Georges de Longueil, Seigneur de Chevreville, épouſa *Marie Saine*, & en eut pluſieurs enfans, deſquels on ignore la deſtinée.

Seigneurs de la Grange.

XII. Charles de Longueil, Seigneur de la Grange, de la Noue & de Villaine, troiſieme fils de Louis, Seigneur de Bou, & de *Catherine de Piedefer*, ſa premiere femme, épouſa *Iſabelle d'Hubert*, ſœur d'*Etienne d'Hubert*, Seigneur d'Argeville, Gouverneur de Melun. Il en eut : — 1. Jacques, Seigneur de Villaine, mort ſans alliance ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. & Jean-Batiſte, Seigneur de la Noue, mort ſans hoirs.

XIII. Jean de Longueil, Vicomte d'Argeville & Baron d'Eriſſé, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, au mois de Décembre 1585. Ayant pris le parti de la figue, il fut rétabli dans les fonctions de ſa charge, par Lettres enregiſtrées le 26 Juin 1591 ; fut Maitre des Requêtes le 26 Février 1601, mourut en ſon Château d'Argeville en 1607, & fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers de Paris. Il avoit épouſé, le 28 Février 1585, *Jeanne d'Aligre*, morte le 11 Décembre 1635, ſœur du Chancelier de ce nom, & fille de *Jean d'Aligre*, Baron de la Broſſe, & de *Marie d'Auvergne*, dont : — 1. Constantin, Capitaine au Régiment de Champagne, & premier Gentilhomme de M. le Prince *de Condé*. Il mourut en 1611, ſans alliance, âgé de 25 ans ; — 2. Madelene, morte le 21 Juillet 1636 ; — 3. Denise ; — 4. Jeanne, mariée, le 4 Mai 1636, à *Pierre Catriot*, Seigneur de la Garenne ; — 5. Isabelle, mariée, le 4 Février 1637, à *Jean le Roux*, Seigneur de Sigoyer en Touraine ; — 6. & Marie.

Cette branche briſoit ſes armes d'*un ſouci en cœur*.

Digitized by Google

Seigneurs de Bou.

XII. Pierre de Longueil, Seigneur de Bou, fils de Louis, & de *Catherine Brulart*, sa seconde femme, fut nommé à la charge de premier Président au Parlement de Bordeaux, après avoir été Conseiller dans celui de Paris, & Intendant de Justice en Lyonnois & Bourbonnois. Il épousa *Denise l'Alleyau*, dont, entre autres enfans : — 1. Mathieu, Seigneur de Bou, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, Tréforier de la Sainte-Chapelle du Bois de Vincennes, & Prieur d'Essay en Poitou ; — 2. Pierre, Seigneur de Bou, après son frere, Conseiller-Doyen en la quatrieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort sans enfans de son mariage avec *Jeanne le Jay* ; — 3. Guy, Conseiller, Secrétaire du Roi, Prévôt, Seigneur temporel & spirituel de Chablis ; — 4. Jacques, qui suit ; — 5 & Thibaut, Seigneur d'Evry, Chevalier de Malte, mort jeune.

XIII. Jacques de Longueil, Seigneur de Bou, d'Evry & de Fosse-Martin, après son frere, épousa l'héritiere *des Chenets*, Chevillé & Bier, dont : — 1. Guy-Louis, qui suit ; — 2. Nicolas, Seigneur de la Roche ; — 3. Jean-Jacques, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique ; — 4. & Marie-Marthe de Longueil, Religieuse au Couvent des Bénédictines du Château du Loire.

XIV. Guy-Louis de Longueil, Seigneur des Chenets, Chevillé & de Chantepie, a épousé *Urbane de Landepousse*, dont un fils & une fille.

Cette branche de Longueil-des-Chenets subsiste depuis long-tems dans l'Anjou & dans le Maine, où elle a toujours été en possession du nom & des armes de Longueil-Maisons, comme on le prouve, dit *Moréri*, par les titres qui sont entre les mains du Marquis *de Soyecourt*, le plus proche parent & l'héritier du feu Président *de Maisons*. La Terre *des Chenets*, située près de Sablé au Maine, possédée de tems immémorial par des cadets de la Famille de Longueil, appartient actuellement à N... de Longueil, qui l'habite.

Une autre branche de Longueil-des-Chenets subsiste à Angers dans la personne de Henri-Charles de Longueil, Seigneur de la Devançaie, né à Angers le 27 Septembre 1725, fils de Henri-Etienne de Longueil, Seigneur de la Devançaie, & de *Jacquine de Carrieres*, d'une des plus anciennes Noblesses de sa Province. Il a été Page du feu Duc d'Orléans, en Avril 1739 ; &, après avoir servi quelques années, en qualité de Cornette, dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, il fut nommé, au mois de Novembre 1747, Gentilhomme ordinaire du Duc *de Chartres*, aujourd'hui M. le Duc d'Orléans. Généalogie dressée d'après *Moréri*, & d'autres papiers particuliers.

Les armes : *d'azur, à 3 roses d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 roses de gueules.*

LONGUEJOUE, à Paris. Famille éteinte, qui a donné un Garde des Sceaux de France dans

Mathieu de Longuejoue, Conseiller au Châtelet en 1502, au Parlement en 1519, & Maître des Requêtes en 1523. Après la mort de sa femme, *Madelene Chambellan*, morte le 10 Octobre 1516, & enterrée aux Cordeliers à Paris, où se voit son épitaphe, proche la chaire du Prédicateur, il se démit de sa charge de Maître des Requêtes, en faveur de Thibault, son fils ; prit le parti de l'Eglise, fut Abbé de Royaumont, Evêque de Soissons en 1533, Conseiller d'Etat & Garde des Sceaux de France en 1538. Il mourut le 7 Décembre 1558, dans un âge fort avancé. — Thibault de Longuejoue, son fils, Conseiller au Châtelet en 1532, Maître des Requêtes en survivance de son pere, mourut le 11 Septembre 1550, ne laissant que trois filles de *Madelene Briçonnet*, son épouse. Voyez l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, par le *P. Anselme, Tome VI, pag. 465 & suiv.*

Les armes : *de gueules, à trois grappes de raisin d'or, 2 & 1.*

* LONGUEVAL. Maison de Picardie, qui tire son origine de la Terre

de ce nom, située proche la riviere d'Oise, aujourd'hui possédée par la Famille d'*Herbouville* en Caux.

Plusieurs Auteurs donnent un beau commencement aux armes de cette Maison, qui sont : *bandé de vair & de gueules de 6 pieces*, aussi-bien qu'à celles de *Coucy* & de *Châtillon*. Ils disent que ces Seigneurs, dans un combat contre les Sarrasins, couperent leur manteau d'écarlate, fourré de vair, pour en faire des cottes d'armes, afin de se reconnoître entr'eux ; que le Seigneur *de Coucy* la porta en *fasce*, celui de *Châtillon* en *pal*, celui de LONGUEVAL en *bande*. Ce fait paroît fabuleux chez nos meilleurs Historiens. Quoi qu'il en soit, la Maison de LONGUEVAL, ainsi que les deux autres, sont de la plus haute antiquité. Voyez CHATILLON-*sur-Marne* & COUCY.

I. Celle de LONGUEVAL, dont il est parlé dans le Nobiliaire de Picardie, par *Haudicquer de Blancourt*, *pag.* 307, remonte à ARTUS, Sire DE LONGUEVAL, vivant sous le regne de PHILIPPE I, Roi de France, en 1097. On lui donne pour fils :

II. ANTOINE, Sire DE LONGUEVAL, & de Fremerville, qui se croisa en 1190, & suivit le Roi PHILIPPE-AUGUSTE & RICHARD-*Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, dans la Palestine. Il y mourut, au rapport de *Ptolomée*, & son corps fut inhumé à Gaza, ville de Judée. — Son frere, SIGER, est nommé le troisieme entre les Chevaliers qui signerent la Charte expédiée en 1197, par *Guillaume* II, Sire *de Bethune*, avoué d'Arras, en faveur de l'Abbaye de Clervaux.

III. JEAN, Sire DE LONGUEVAL & de Fremerville, Chevalier, fils d'ANTOINE, fut un des Barons & Chevaliers qui attesterent à *Gautier*, Archevêque de Rouen, avec les Ducs *de Bayiere* & *de Bourgogne*, le miracle arrivé en 1192, par l'intercession de Sainte-Madelene, honorée en sa Chapelle, bâtie par *Saint-Adjuteur*, au-dessous de Vernon sur Seine, ainsi qu'il est rapporté par *Jean Theroude*, auteur de la Vie de ce Saint. Il est nommé entre les Chevaliers d'Artois, portant la banniere, dans le rôle qui en fut fait par ordre de PHILIPPE-AUGUSTE, environ l'an 1202. On lui donne encore la qualité d'Avoué de Terouane, qui est celle de protecteur & de défenseur de l'Eglise de ce lieu, titre qui ne se donnoit qu'à de grands & puissans Seigneurs. Il est regardé comme bienfaiteur de l'Abbaye d'Ouchain, en 1202, & eut pour fils :

IV. AUBERT, Sire DE LONGUEVAL & de Fremerville, surnommé *le Chien*, mentionné dans un Cartulaire de l'Eglise de Fouilloy en 1223 & 1262. Il suivit le Roi SAINT-LOUIS avec cinq Chevaliers de sa Compagnie, dans le voyage de la Terre-Sainte que ce Prince fit en 1248, & combattit vaillamment à la bataille de la Massoure en 1250. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2 & 3. AUBERT & BAUDOUIN, Chevaliers. Ils suivirent aussi le Roi SAINT-LOUIS contre les Infideles. BAUDOUIN accompagna encore le même Monarque en son voyage d'Afrique, avec quatre Chevaliers de sa Compagnie, & mourut sans hoirs.

V. GUILLAUME, Sire DE LONGUEVAL, Châtelain de Peronne en 1253, eut pour enfans : — 1. AUBERT, qui suit ; — 2. BERTRAND, Chevalier, duquel il est fait mention dans les Chartes de la Couronne, de l'an 1308 ; — 3. & JEANNE, femme de *Renaud de Montauban*, Seigneur de Bazentin, Pair du Comté du Boulonnois.

VI. AUBERT, Sire DE LONGUEVAL, II. du nom, Seigneur de Goissy & de Fremerville, Amiral de France, fut pris dans un combat sur mer en la guerre d'Arragon, l'an 1283, & mourut à la prise de Gironde en 1286. Il avoit épousé *Anne de Meulent*, Dame de Croissy en Brie, fille d'*Amaury*, Sire de Gournay-sur-Marne, & d'*Agnès de Beaumont*, dont : — 1. AUBERT, qui suit ; — 2. CATHERINE, laquelle eut sous sa tutelle son frere ; mais on ignore si elle fut mariée ; — 3. & JEANNE, Dame de Goissy, alliée avec *Erard de Montmorency*, Seigneur de Conflans, Echanson de France.

VII. AUBERT, Sire DE LONGUEVAL, III. du nom, mourut à la bataille de Cour-

Digitized by Google

tray en 1302. Il avoit épouſé *Deniſe de Talma*, & en eut : — AUBERT, qui ſuit ; — & PIERRE, fait Chevalier par le Roi PHILIPPE-*le-Bel* en 1313.

VIII. AUBERT, Sire DE LONGUEVAL, IV. du nom, fut un des Seigneurs qui autoriſa de ſon ſceau la Charte expédiée le lendemain de la Fête Saint André, Apôtre, en 1314, au ſujet de l'alliance qu'ils firent entr'eux, pour empêcher le cours des Tailles, ſubſides, changemens de monnoie & autres exactions que le Roi PHILIPPE *le-Bel* faiſoit lever en ſon Royaume ; & ſe trouva, en 1337, à la montre de l'armée de Wironffouſſe. On ignore dans quelle Maiſon il prit alliance ; mais il eut pour enfans : — 1. ALAIN, qui ſuit ; — 2 GUILLAUME, Chevalier ; — 3. & BÉATRIX, femme de *Raſſe*, Seigneur de *Gavre*.

IX. ALAIN, I. du nom, Sire DE LONGUEVAL & de Tenelle, donna non-ſeulement des preuves de ſon expérience & de ſon courage dans la guerre contre les Anglois, où il ſervit, ſelon *Froiſſart*, ſous LOUIS, Duc d'Anjou, frere du Roi CHARLES V ; mais encore, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, il fit éclater la gloire de ſon nom contre les Infideles, en ſuivant LOUIS, Duc DE BOURBON, aux deux expéditions qu'il fit contre les Maures & les Sarraſins d'Afrique, en 1384 & 1390, avec un Chevalier Banneret & 20 Ecuyers de ſa Compagnie. Il fut le premier, avec le Seigneur *de Roye*, qui combattirent & forcerent le Roi de Tunis de ſe retirer, lequel étoit venu avec toutes ſes forces pour empêcher la deſcente. Il épouſa *Alix de Baumez*, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & ALAIN, rapporté après ſon aîné.

X. JEAN, Sire DE LONGUEVAL, II. du nom, ſervit à l'Armée en qualité de Chevalier-Bachelier, en 1375, & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé une Dame *du Meſnil-Jourdain*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

X. ALAIN DE LONGUEVAL, II. du nom, Seigneur de Franconville & de Tenelle, puis de Longueval après ſon aîné, ſervit, dans l'Armée Royale, avec un autre Chevalier-Bachelier, 23 Ecuyers & 23 Archers à cheval de ſa Compagnie, comme il paroît par les montres & revues qui en furent faites les 8 Septembre & 9 Octobre 1411, par M. le Maréchal *de Bourgogne*. Il fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, avec ſon frere, & avoit épouſé *Catherine de Bos*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Chevalier, marié à *Catherine d'Aubeuf*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; — 3. RENAUD, Chevalier ; — 4. & MARGUERITE, femme de *Gilles de Mailly*. — ALAIN, II. du nom, eut encore un fils naturel, nommé BAUDOUIN, qu'il fit légitimer, & dont la poſtérité a formé pluſieurs degrés, ſous le nom de Seigneurs *d'Eſcouaure*.

XI. JEAN, Sire DE LONGUEVAL & de Franconville, III. du nom, nommé Capitaine de Peronne, par Lettres du 6 Avril 1412, épouſa *Jeanne de Hardentun*, fille de *Guillaume*, & d'*Yolande d'Auxy*. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. RENAUD, auteur de la branche des Seigneurs de Tenelle, rapportée ci-après ; — 3. & JEAN, auteur de celle des Seigneurs de Vaulx, rapportée ci-après.

XII. CHARLES, Sire DE LONGUEVAL & de Franconville, quitta, avec RENAUD, ſon frere, le parti des Ducs *de Bourgogne*, après la bataille de Mons en Vimeu, donnée l'an 1421, & ils ſuivirent celui du Roi CHARLES VII, leur Souverain, en 1423, avec pluſieurs autres Seigneurs de Picardie. Il ſurprit, ſur les Anglois, la ville d'Aumale, où il entra avec 500 hommes en 1430, & eut de *Marguerite de Divion*, ſon épouſe :

XIII. ANTOINE, Sire DE LONGUEVAL & de Franconville, II. du nom, qui ſe maria avec *Alix de Ranchecourt*, dont vint :

XIV. JEAN, Sire DE LONGUEVAL, IV. du nom, qui épouſa *Iſabelle de Landas*, fille de *Valeran*, Sire *de Landas*, & de *Madelene de Flandres*. De ce mariage ſortirent : — PIERRE, qui ſuit ; — & HUGUES, Chevalier, mort ſans lignée.

XV. PIERRE, Sire DE LONGUEVAL & de Landas, Capitaine de Ham & de Bethune, ſe maria avec *Gabrielle de Rochebaron*, & en eut : — 1. PIERRE, Sire DE LONGUEVAL, mort ſans lignée ; — 2. CLAUDE, Dame de Longueval après ſon frere, mariée à *Jean de Monchy*, Seigneur de Senarpont, Gouverneur de Boulogne, fils de *Jean*, Seigneur de Senarpont, & de *Marie d'Abbeville*,

Digitized by Google

Elle lui porta en mariage la Terre de LONGUEVAL, poſſédée aujourd'hui par la Famille d'*Herbouville*, comme nous l'avons dit au commencement de cet article; — 3. & MICHELLE, femme, en 1550, de *Charles de Harcourt*, Baron d'Olonde, fils de *Jacques*, Baron d'Auvrecher, & d'*Eliſabeth Bouchard-d'Aubeterre*, Dame d'Olonde.

Seigneurs de TENELLE.

XII. RENAUD DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle, ſecond fils de JEAN, III. du nom, & de *Jeanne de Hardentun*, fut Chambellan du Roi CHARLES VII, & Bailli d'Amiens, par Lettres du 25 Juin 1441. Il épouſa *Jeanne de Montmorency*, Dame du Pleſſis-Cacheleu, fille de *Pierre de Montmorency*, Seigneur du Pleſſis-Cacheleu, & de *Marguerite de Dommaret*. De ce mariage vinrent: — ARTUS, qui ſuit; — & JEANNE, femme de *Perceval de Belleforiere*, Conſeiller & Chambellan de *Charles*, Duc *de Bourgogne*, fils de *Jean*, Seigneur de *Belleforiere*, & de *Jeanne de Landas*.

XIII. ARTUS DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle & du Pleſſis-Cacheleu, Bailli d'Amiens, par la réſignation de ſon pere en 1456, avoit été auparavant Bailli d'Arras. Il fut marié, 1°. avec *Jeanne de Contay*, & 2°. avec *Françoiſe du Breuil*. Il eut du premier lit: — ROBERT, qui ſuit; & du ſecond — GIRARD, Chevalier, mort ſans poſtérité.

XIV. ROBERT DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle & du Pleſſis-Cacheleu, vivant en 1483, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fils unique,

XV. JEAN DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle & du Pleſſis-Cacheleu, qui ſe maria avec *Antoinette d'Origny* ou *d'Aurigny*, de laquelle vint:

XVI. JEAN DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle & du Pleſſis-Cacheleu, qui épouſa *Bonne d'Eſtourmel*, dont ſortit:

XVII. LOUIS DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle, marié à *Valburge de Wiſſocq*. Il en eut:

XVIII. ANTOINE DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle, marié à *Iſabelle de Marguial*, fille de *Jacques de Marguial*, Seigneur des Autels, & de *Suſanne de Allivir*. Leurs enfans furent: — 1. JULIEN; — 2. FRANÇOIS; — 3. & CHARLES DE LONGUEVAL. Nous croyons que la poſtérité de ces trois enfans ſubſiſte, ſuivant un manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*.

Seigneurs de VAULX.

XII. JEAN DE LONGUEVAL, Seigneur de Vaulx, troiſieme fils de JEAN, Sire DE LONGUEVAL, III. du nom, & de *Jeanne de Hardentun*, reſta attaché au ſervice du Duc *de Bourgogne*, & enſuite à la Maiſon d'AUTRICHE. Il fut Capitaine de Bapaume & Bailli de Heſdin, & épouſa *Marie de Bournel*, fille de *Jean de Bournel-Trembronne*, Seigneur de Carmailles, & de *Guillemette de Melun*. De ce mariage vint:

XIII. JEAN DE LONGUEVAL, II. du nom, de ſa branche, Seigneur de Vaulx & de Carmailles, qui épouſa *Marie de Miraumont*, & en eut: — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur de Vermeil, marié à *Marguerite de Salain*, dont: — ANNE DE LONGUEVAL, femme de *Jean*, Seigneur *de Neuville*, & autres lieux; — 3. & PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de Haraucourt, rapportée ci-après.

XIV. ADRIEN DE LONGUEVAL, Seigneur de Vaulx, Capitaine de Bapaume, épouſa *Anne de Comteville*, Dame de Renegeſt & de la Tour, dont: — 1. ADRIEN, qui ſuit, — 2. & ROBERT, Seigneur de la Tour, mort en 1559. Il avoit épouſé *Marguerite de Montmorency*, fille de *Philippe*, Seigneur de Nivel, & de *Marie de Hornes*. De cette alliance vint: — ROBERT DE LONGUEVAL, Seigneur de la Tour, marié avec *Louiſe de la Foſſe*, de laquelle il eut: — HÉLENE DE LONGUEVAL, Dame de la Tour, femme de *Philippe de Bergues*, Seigneur de Boubers.

XV. ADRIEN DE LONGUEVAL, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Vaulx, épouſa *Jeanne de Roiſimbos*, & en eut: — MAXIMILIEN, qui ſuit; — & JEANNE, mariée à *Charles de Houchin*, Seigneur de Longaſtre.

XVI.

Digitized by Google

XVI. Maximilien de Longueval, Comte de Buquoy, Seigneur de Roiſimbos & de Vaulx, fut tué au ſiége de Tournay en 1581. Il avoit épouſé *Marguerite de Lille*, Dame de Freſnes & de Fontenay, fille d'*Adrien*, Seigneur de Freſnes, & d'*Hélene de Bourgogne*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Jeanne, femme de *Charles-Guillain de Freſnes*, Vicomte de Fruges, Seigneur de Querdes ; — 3. & Yolande, mariée à *Herman de Bourgogne*, Comte de Fallais, Seigneur de Jomeldick, fils de *Charles de Bourgogne*, Seigneur du même lieu, & de *Jeanne de Culembourg*.

XVII. Charles de Longueval, Comte de Buquoy, Seigneur de Vaulx & Freſnes, Chevalier de la Toiſon d'or, renommé par ſes belles actions ; du Conſeil d'Etat de Guerre du Roi d'Eſpagne, Général de ſon Artillerie, Gouverneur & Grand-Bailli du Hainaut, Maréchal-de-Camp & Général de l'Armée Impériale en 1619, fut tué à la bataille de Neuhauſel en 1621. Il avoit épouſé *Marguerite de Biglio*, de Milan, & en eut :

XVIII. Charles-Albert de Longueval, Comte de Buquoy, de Vaulx, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, Général de la Cavalerie Eſpagnole aux Pays-Bas, &c. mort en 1663. Il avoit épouſé, le 5 Février 1634, *Guillemette de Croy*, fille de *Jean de Croy*, Comte de Solre, & de *Jeanne de Lalain-Montigny*, dont : —— 1. Ferdinand, Comte de Buquoy, &c. marié à *Marguerite*, Comteſſe *d'Abenſperg* & de Traun. Il en eut : — Charles-Joseph, mort peu de tems après lui ; —— 2. Charles, qui ſuit ; — 3. Landelin, tué, en 1691, au combat de Salankemen, donné contre les Turcs, ſans laiſſer d'enfans de *Marie-Madelene de la Pierre*, ſon épouſe, laquelle ſe remaria au Comte de *Salbourg* ; —— 4. & Albert, Comte de Buquoy, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Conſeiller d'Etat, & Chambellan de l'Empereur. Il mourut en Octobre 1714, âgé 78 ans, auſſi ſans poſtérité de ſon mariage avec *Eliſabeth-Polixene*, Comteſſe *de Cauriani*, veuve de *Sigefroy-Léonard*, Comte *de Preiner*.

XIX. Charles de Longueval, Comte de Buquoy, créé Prince de l'Empire par l'Empereur Léopold en 1688, épouſa *N... de Boufies*, de laquelle il a eu :

XX. Charles-Emmanuel, Prince de Longueval, Gentilhomme de la Clef d'or, marié, le 18 Juillet 1700, à *N...*, Comteſſe *de Harach*. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.

Seigneurs de Haraucourt.

XIV. Philippe de Longueval, Seigneur de Carmailles & de Haraucourt, troiſieme fils de Jean, Seigneur de Vaulx, & de *Marie de Miraumont*, épouſa *Suſanne de Vignacourt*, & en eut : — 1. Philippe, qui ſuit ; — 2. Bernard, Chevalier de Malte, tué à la priſe de Zoara, l'an 1552 ; — 3. François, Seigneur de Severnay, pere de la Dame *de Signy*, & de Poullandon ; — 4. & Charles, Seigneur de Crecy, marié à *Louiſe du Buq*. Il a fait la branche de *Crecy*, de *Gury* & *de l'Iſle*, ſur laquelle nous n'avons point de *Mémoire*.

XV. Philippe de Longueval, II. du nom, Seigneur de Haraucourt & de Carmailles, épouſa *Françoiſe d'Eſtrée*, fille de *Jean d'Eſtrée*, Seigneur de Valieu, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de Catherine de Bourbon, dont : — 1. Jean-Antoine, qui ſuit ; — 2. Charles, Seigneur de Prouville, tué à la priſe de Doulens en 1595 ; — 3. Philippe, auteur des Seigneurs de Manicamp, rapportés ci-après ; — 4. Anne, femme de *Henri de Saluces*, Comte de Cardé ; — 5. Catherine, mariée à *Jean de Beaumanoir*, Baron de Tucé ; — 6. & Françoise, épouſe de *Jean de Carbonnel*, Seigneur de Sourdeval.

XVI. Jean-Antoine de Longueval, Seigneur de Haraucourt, Gouverneur de Clermont, & Maréchal-de-Camp, fut tué au ſiége d'Amiens en 1597. Il avoit épouſé *Anne de Maridor*, fille d'*Olivier de Maridor*, & d'*Anne de Matignon*. Leurs enfans furent : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Olivier, Seigneur de Beaumont, marié à *Charlotte d'Amerval*. Il a formé une branche dont nous ignorons la deſcendance ; — 3. Antoine, tué au ſiége d'Oſtende ; — 4. Marie,

femme de *Nicolas de Sainte-Marie*, Seigneur d'Aigneaux; — 5. & FRANÇOISE DE LONGUEVAL, mariée à *François Guillebert*, Seigneur de Siequeville.

XVII. JACQUES DE LONGUEVAL, Seigneur de Haraucourt, Bailli, Gouverneur de Clermont en Beauvoiſis, Commmandant du Caſtelet, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maréchal de ſes Camps & Armées, épouſa *Suſanne d'Arquinville*, Dame de Saint-Rimaud, dont: — 1. ANNIBAL; — 2. ALEXANDRE-ANNIBAL, qui ſuit; — 3. & 4. & deux autres garçons, nommés JACQUES.

XVIII. ALEXANDRE-ANNIBAL DE LONGUEVAL, Marquis de Haraucourt, Vicomte de Verneuil près Coucy, Election de Laon, Seigneur de Saint-Rimaud, & Bailli de Clermont en Beauvoiſis, épouſa N... *Turquant*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aubeterre, Maître des Requêtes, & Conſeiller d'Etat, dont des enfans en 1693.

Seigneurs de MANICAMP.

XVI. PHILIPPE DE LONGUEVAL, Seigneur de Manicamp, troiſieme fils de PHILIPPE, II. du nom, Seigneur de Haraucourt, & de *Françoiſe d'Eſtrée*, épouſa *Iſabelle de Thou*, Dame de Manicamp, fille de *Jean de Thou*, Seigneur de Bonneuil, & de *Renée Baillet*. Leurs enfans furent: — 1. CÉSAR, Seigneur de Manicamp, Meſtre-de-Camp du Régiment de Normandie, mort ſans alliance; — 2. RENÉ, Chevalier de Malte, tué devant Montpellier, l'an 1622; — 3. ACHILLE, qui ſuit; — 4. & ISABELLE, ſeconde femme de *Jacques de Ronville*, Comte de Clinchamps & de Ronville.

XVII. ACHILLE DE LONGUEVAL, Seigneur de Manicamp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, s'allia avec *Renée le Comte de Montauglan*, de laquelle vinrent: — BERNARD, Marquis de Manicamp; — & N... DE LONGUEVAL, troiſieme femme de *François-Annibal*, Duc *d'Eſtrées*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Soiſſons & de l'Iſle de France.

Les armes, comme nous l'avons dit, ſont: *bandé de vair & de gueules, de ſix piéces.*

LONGUEVAL: Famille établie en Périgord, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre II, Part. II.*

FRANÇOIS DE LONGUEVAL, Ecuyer, Sieur de la Font-del-Negre, de Lauquerie, de la Lande & de Villard, fut annobli lui & ſa poſtérité née & à naître en légitime mariage, par Lettres du Roi HENRI IV, le 26 Juin 1603, en récompenſe de ſes ſervices militaires.

ARNAUD DE LONGUEVAL, arriere-petit fils du précédent, Ecuyer, Sieur de Lauquerie, eut pour enfans: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. autre JEAN, Ecuyer, Sieur de la Lande; — 3. JEAN, Ecuyer Sieur de Villard; — 4. JEAN, Ecuyer, Sieur de la Font-del-Negre; — 5. & JEAN, dit *le plus jeune*, Ecuyer, Sieur de Bonnepart.

JEAN DE LONGUEVAL, Ecuyer, Seigneur de Lauquerie, épouſa, le 10 Avril 1725, *Anne-Marie Bouſſier*, fille de *Jean Bouſſier*, Ecuyer, Sieur de Tourblanche, dont pour fille: — CHARLOTTE-ANTONINE DE LONGUEVAL, batiſée le 17 Mars 1731.

Les armes: *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de 3 étoiles d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

* LONGUEVILLE: Bourg de France au pays de Caux en Normandie, avec titre de *Comté*. Il fut depuis érigé en *Duché*, l'an 1505, par le Roi LOUIS XII.

On fit tranſport, en 1185, au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, de ce Comté qui fut donné depuis à PHILIPPE, Roi de Navarre, Comte d'Evreux. On le confiſqua ſur *Enguerrand de Marigny*, puis ſur PHILIPPE DE NAVARRE, fils puiné du Roi de Navarre, ce qu'il faut obſerver, parce que pluſieurs auteurs ont confondu le pere, mort en 1343, avec le fils qui ſe revolta contre le Roi, & qui ne mourut qu'en 1363. L'année ſuivante, le Roi CHARLES V, dit *le ſage*, donna le Comté de LONGUEVILLE, à *Bertrand du Gueſclin*, Con-

Digitized by Google

nétable de France. Celui-ci le remit encore au Roi, qui fit un traité particulier, en 1365, avec CHARLES *le Mauvais*, Roi de Navarre. Ce Prince lui céda ses droits sur le Comté de LONGUEVILLE, comme héritier de PHILIPPE, son pere, auſſi Roi de Navarre, & de PHILIPPE, ſon frere, Comte de Longueville. Le Roi redonna ce Comté au Connétable *du Gueſclin*, pour en jouir ſa vie durant, & il paſſa à *Olivier du Gueſclin*, ſon frere, qui le vendit, en 1391, au Roi CHARLES VI. Depuis, en 1443, le Roi CHARLES VII le donna au brave Comte *de Dunois*, JEAN D'ORLÉANS, fils naturel de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, le plus brave Capitaine de ſon ſiécle. Son petit-fils, FRANÇOIS II D'ORLÉANS, fut créé Duc DE LONGUEVILLE en 1505, & mourut en 1512. LOUIS II, frere de FRANÇOIS II, fut, après lui, Duc de Longueville, & Comte Souverain de Neufchâtel, par ſa femme *Anne de Bade-Hochberg*. Il mourut en 1516. LOUIS II, fils de LOUIS I, fut créé Duc *de Dunois* en 1525, & mourut en 1537. MARIE D'ORLÉANS, ſœur & héritiere de CHARLES-PARIS, Duc DE LONGUEVILLE, tué en 1672, & de J. LOUIS-CHARLES, également Duc DE LONGUEVILLE, mort en 1694, fut auſſi Ducheſſe de Nemours, & mourut en 1707. Alors le Duché de LONGUEVILLE retourna à la Couronne.

LONGVILLERS : Ancienne Nobleſſe de Normandie, éteinte, ſuivant une *Notice* extraite des titres de *Mathan*.

ROBERT DE LONGVILLERS donna à l'Abbaye d'Aulnay, par Charte de 1203, cinq acres de terre dans la Paroiſſe Saint-Georges d'Aulnay. — JEANNE DE LONGVILLERS, ſa fille aînée, donna une rente en argent à l'Abbaye d'Aulnay, & SARA DE LONGVILLERS, ſa ſœur, femme de *Jean de Mathan*, II. du nom, y donna ſon conſentement.

RICHARD DE LONGVILLERS, Chevalier, fils de RICHARD, conjointement avec NICOLE, ſa ſœur, par acte du Jeudi après la Chandeleur 1296, céderent à *Guillaume de Mathan*, Chevalier, un ſixieme de fief de Haubert, nommé *Bellonde*, à Longvillers, tenu par hommage dudit *Mathan*.

RICHARD DE LONGVILLERS, Chevalier, Seigneur de Longvillers, épouſa, en 1347, *Thomaſſe de Mathan*, fille de *Jean*, III. du nom, Seigneur *de Mathan*, & de *Jeanne de Parfouru*, Dame de Semilly.

PERETTE DE LONGVILLERS, fille puinée de RICHARD, Chevalier, épouſa *Jean Malherbe*, Ecuyer, lequel vers 1370, fit les lots & partages des biens qui furent audit RICHARD DE LONGVILLERS, & à *Jean de Brieux*, fils & héritier aîné de *Jeanne*, fille aînée dudit Chevalier, & à *Jean de Mathan*, Chevalier, & à MARIE DE LONGVILLERS, ſa femme, ſeconde fille dudit DE LONGVILLERS.

La premier branche portoit pour armes : *de ſinople, à 3 faſces d'or*; & la ſeconde branche : *de ſinople, fretté d'argent*.

LONGVY : Ancienne & illuſtre Maiſon éteinte, dont il eſt parlé dans le P. *Anſelme*, Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne, *Tome II*, *p.* 224.

Elle a donnné un Cardinal, Evêque, Duc de Langres, dans CLAUDE DE LONGVY, dit *le Cardinal de Givry*. En qualité de Cardinal, il aſſiſta aux obſeques du Roi FRANÇOIS I, &, comme Pair, au ſacre de HENRI II, en 1547. Il mourut Doyen des Cardinaux, le 9 Août 1561, âgé de 80 ans. Cette Maiſon a fini à JEAN DE LONGVY, IV. du nom, Seigneur de Givry, marié à JEANNE, bâtard *d'Angoulême*, ſœur naturelle du Roi FRANÇOIS I, qui lui donna le Comté de Bar-ſur-Seine; & à CHRISTOPHE DE LONGVY, époux d'*Anne de Neufchâtel*. Ces deux freres n'ont eu que des filles de leur mariage.

Cette Maiſon portoit pour armes : *d'azur, à la bande d'or*.

LONLAY DE VILLEPAILLE : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 22 Avril 1667.

Il eſt parlé, dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *p.* 893 & 1482, de GUILLAUME DE LONLAY, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Betour, Sénéchal d'Ecouché, pour *Bonaventure de Harcourt*, Seigneur d'Ecouché, qui pourſuivoit &

Digitized by Google

ſollicitoit un procès au nom de *Nicolas de Harcourt*, Archidiacre de Liſieux, en 1528.

N.... DE LONLAY, Baron de Villepaille, Page en la petite Ecurie, a été nommé Ecuyer du feu Roi, dans la même Ecurie, en 1750. Il a épouſé, la même année, *N... Gauné de Caſteau*, fille ainée de *N... Gauné de Caſteau*, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Harcourt, & Gouverneur des Pages, originaire de Joigny, & de *N... de Chabrignac de Condé*, fille de *Nicolas de Chabrignac*, Sieur de Condé, ancien Capitaine de Carabiniers, & de *Marie-Antoinette de Garges*, remariée à *Ferdinand des Androuins*, près de Creſpy en Valois.

Les armes : *d'argent, à trois ſangliers de ſable, & une fleur de lis de gueules en cœur.*

* LONRÉ, Subdélégation d'Alençon, en Normandie. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, au mois d'Avril 1644, en faveur de *Charles de Matignon.*

Après ſa mort, elle fut poſſédée par *Léonard de Matignon*, Evêque de Liſieux, ſon frere. Elle paſſa enſuite à *Thereſe de Matignon*, mariée à *Jean Batiſte Colbert*, Marquis de Seignelay, duquel mariage il ne reſta qu'une fille, alliée avec *Charles-François de Montmorency-Luxembourg*, depuis Maréchal de France, dont ſont iſſus le feu Duc *de Montmorency*, & la Princeſſe *de Robeque*. Voyez MONTMORENCY.

* LONS : C'eſt la premiere des ſix petites Baronnies du Béarn, érigée, par la Reine JEANNE D'ALBRET, en faveur du Seigneur DE LONS, ayeul de

JEAN, Baron DE LONS, allié à *N... de Saint-Cric*, & biſayeul de PHILIPPE, Baron DE LONS. Celui-ci épouſa *Françoiſe-Marguerite Bayone de Gramont*, dont il eut — ANTOINE, Marquis DE LONS, Lieutenant du Roi de Navarre & de Béarn, époux d'*Angélique de Mieſſens-Sanſons*, fille unique & héritiere de HENRI-BERNARD, Marquis DE LONS, Comte de Sanſons, & Baron des Angles, Lieutenant pour le Roi dans les Provinces de Navarre & de Béarn, allié avec *Marie de Saint-Macari*, héritiere, dont eſt né, — PIERRE-IGNACE, Marquis DE LONS, Lieutenant de Roi en Navarre & Béarn, qui a épouſé *N.... d'Abadie d'Orognen*, fille & héritiere de *N... d'Orognen*, Préſident à Mortier du Parlement de Pau, & de *N... de Pas-Feuquieres de Rebenac*, dont poſtérité.

Le Marquis DE LONS a pour ſœur, MARIE-ANGÉLIQUE DE LONS, deuxieme femme de *Paul de Roux de Gauberr*, Marquis de Courbon, premier Préſident du Parlement de Pau. *Tabl. Généal. Part. V*, p. 321.

Les armes : *d'argent, au pin de ſinople, cotoyé à dextre d'une étoile de .... & à feneſtre d'une once de gueules.*

* LOOS : C'eſt un Comté dans le pays de Liége, compoſé d'une partie de la Haſbaie, que l'on nomme autrement le *Comté de Hasbain*, & d'une partie de la Taxandrie. Il tire ſon nom de la ville de *Loos*, appellée, en langue du pays, *Borhloën*, comme qui diroit le Château de Loos. Elle eſt ſituée entre Saint-Tron & Tongres. La Généalogie de ces Comtes a été donnée en abrégé par *Aubert le Mire*, par *Chriſtophe Butkens* (Chroniq. Belg.); par *Blondet* (Trophées de Brabant), & plus amplement par le P. *Jean Mantel*, de l'Ordre des Hermites de Saint-Auguſtin, natif du pays de *Loos*; mais ces Auteurs ne s'accordent pas enſemble ſur les premiers degrés, non plus que *Jean Scohier*, qui écrivoit à la fin du XVI^e^ ſiécle.

I. RODOLPHE, Comte *de Hasbain*, eſt regardé comme la tige des Comtes DE LOOS. Il eſt dit fils de RAYNIER III, Comte DE HAINAUT, qualifié ſouvent *Comte de Mons*, parce qu'il faiſoit ſa réſidence ordinaire en la Ville & Château de ce nom. *Flodoard* fait mention de RODOLPHE, dans ſa Chronique, ſous l'an 944, & le nomme frere de RAYNIER (c'eſt le quatrieme du nom), Comte de Mons.

Digitized by Google

Le Comte RODOLPHE fit une donation à l'Egliſe de Nivelle, qui fut confirmée par l'Empereur OTHON, en 966. Le P. *Mantel*, après avoir donné une ſuite des quatre Comtes DE LOOS, depuis *Oger le Danois*, qui en avoit été créé *Comte* par l'Empereur CHARLEMAGNE, marque qu'après l'extinction de cette race, RODOLPHE obtint ce Comté, & on lui donne les enfans ci-après, ſçavoir : — 1. ARNOUL, qui ſuit ; — 2. LOUIS, mentionné après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. CATHERINE, femme de *Louis*, Comte *de Chiny* ; — 4. & HERLINDE, qui vivoit veuve, en 1224, de *N....*, Comte *de Duras*, au pays de Liége.

II. ARNOUL, I. du nom, Comte DE LOOS, dont on ne rapporte rien de particulier, ſinon qu'il fut marié deux fois. Le nom de la premiere femme eſt ignoré : la ſeconde fut *Lutgarde*, Comteſſe *de Warem* ou *Worme*, en Haſbaie. Il eut du premier lit :

III. ARNOUL, Comte DE LOOS, II. du nom, qui eut guerre, en 987, pour le Château de Loos. Il rendit ſon Comté vaſſal de l'Egliſe de Saint-Lambert de Liége, & mourut ſans enfans, de ſon mariage avec *Lietgarde*, fille de *Wicman*, Comte *de Gand*, & de *Lietgarde de Flandres*. Elle ſouſcrivit à l'acte de ſon mari en 1014.

II. LOUIS DE LOOS, ſecond fils de RODOLPHE, Comte de Haſbaie, épouſa 1°. *Aliade de Limbourg* ; & 2°. *Lutgarde*, fille de *N....*, Comte *de Thoux*. Il eut du premier lit : — 1. BAUDRY, élu Evêque de Liége en 1008, & qui eut guerre contre *Lambert*, Comte *de Louvain*, qu'il vainquit le 26 Septembre 1010. Il fonda l'Abbaye de Saint-Jacques en l'Iſle à Liége, pour y faire prier pour ceux de ſes ſujets qui avoient été tués dans le combat, & mourut le 29 Juillet 1017 ; le P. *Mantel* dit 1018, avant que l'Abbaye de Saint Jacques fut achevée. Il y fut enterré, & dans la ſuite on lui éleva un tombeau de marbre au milieu du Chœur ; — 2. GISLEBERT, qui fut préſent, avec ſon frere ARNOUL, à la fondation de l'Abbaye de Saint-Jacques de Liége. Il vivoit en 1022 ; & du ſecond lit : — 3. ARNOUL, III. du nom, Comte DE LOOS, par donation que lui en fit ſon frere, Evêque de Liége, en fief mouvant de cette Egliſe. Il mourut le 26 Octobre 1021, & fut enterré auprès de l'Evêque, ſon frere ; — 4. OTHON, qui ſuit ; — 5. & HERMAN, Chanoine, Archidiacre, puis Prévôt de l'Egliſe de Liége. Il fonda ſept Canonicats dans l'Egliſe de Loos, en 1042, & aſſiſta, en 1066, à la Dédicace de l'Egliſe de Huy. *Bernard Fiten* dit qu'il fut Evêque de Metz en 1071, ce qui ne s'accorde pas avec MM. *de Sainte-Marthe*, qui diſent que ce fut *Herman Saxon*, qui devint Evêque de Metz en 1073.

III. OTHON, Comte DE LOOS, après la mort de ſon frere ARNOUL III, nommé GISLEBERT dans la Chronique de Saint-Tron, ſouſcrivit à une Charte de *Fréderic*, Duc de la baſſe Lorraine, en faveur de l'Abbaye de Stavelo, en 1067. Il eut pour femme *Lutgarde de Namur*, nommée *Emme* par quelques-uns, fille d'*Arbert*, I. du nom, Comte *de Namur*, & d'*Ermengarde de Lorraine*, fille de CHARLES DE FRANCE, Duc de la baſſe Lorraine. De ce mariage vinrent : — 1. EMMON, qui ſuit ; — 2. OTHON, chef de la branche des Comtes de Duras, rapportée ci-après ; — 3. MARGUERITE, femme de *Withard*, Comte *de Gueldres*, mort en 1061, laiſſant pour fille unique, — *Adelaïde*, mariée à *Othon de Naſſau*, devenu Comte de Gueldres par ſon alliance ; — 4. & ERMENGARDE, qui ſigna une donation faite à l'Abbaye de Cluny par *Giſlebert*, Comte *de Clermont*, ſon neveu, en 1091. Elle y eſt qualifiée *Comteſſe*, & on voit qu'elle étoit mariée & avoit des enfans ; mais ils n'y ſont pas nommés, non plus que leur pere.

IV. EMMON, Comte DE LOOS, mort le 17 Janvier (l'année eſt inconnue), eut de ſa femme, qu'on ne connoit point auſſi : — 1. ARNOUL, qui ſuit ; — 2. & SOPHIE, Ducheſſe de Hongrie, mere d'un Roi de Hongrie, & d'une Ducheſſe de Huy, ainſi que le marque l'ancienne Généalogie de Saint-Arnoul, Evêque de Soiſſons, petit-fils d'une ſœur de *Lutgarde de Louvain*, ayeule paternelle de cette Ducheſſe.

V. ARNOUL, IV. du nom, Comte DE LOOS, dont la Chronique de Saint-Tron fait mention ès années 1086, 1094 & 1099, mourut le 21 Septembre (l'année eſt ignorée), & eut pour enfans : — 1. ARNOUL, qui ſuit ; — 2. THIERRY,

Digitized by Google

lequel ſouſcrivit, avec ſon frere aîné, à la Charte de l'Empereur HENRI, en faveur de l'Abbaye de Lobes, en 1101; — 3. RAINAUD, Chanoine de la Cathédrale de Liége, & Prévôt de l'Egliſe Collégiale de Fos, vivant en 1131, mort avant 1140; — 4. & HENRI DE LOOS, Seigneur de Steyvort, pere de — GERTRUDE DE LOOS, femme de *Jean*, V. du nom, Seigneur *d'Arckel*, mort au retour de Jéruſalem, en 1176; — & d'ELISABETH DE LOOS, mariée à *Thierry*, II. du nom, Seigneur *de Reneſſe*.

VI. ARNOUL, V. du nom, Comte DE LOOS, ſe trouva à la ſuite de l'Empereur HENRI IV, au ſiége de Limbourg, & fut, avec ſon frere THIERRY, l'un des Seigneurs qui ſouſcrivirent, pendant cette expédition, à la Charte de ce Prince, pour l'Abbaye de Lobes, le 16 Mai 1101. Il ſigna à une autre de *Godefroy*, Duc & Marquis *de Lorraine*, en 1107, & à une de l'Empereur HENRI V, le 21 Novembre 1119. Dans la guerre d'*Alexandre*, Evêque de Liége, contre *Godefroy*, Comte *de Brabant* & de Louvain, il prit le parti de ce Prélat, quoique *Giſtebert*, Comte *de Duras*, ſon proche parent, fut dans le parti oppoſé; & contribua beaucoup à la victoire remportée au village de Witre, près du Château de Duras, le 7 Août 1129; fonda, en 1131, l'Abbaye d'Everbode, ſur les confins de ſon Comté & du Brabant, pour des Religieux de l'Ordre de Prémontré, ce qu'il confirma, avec ſon fils aîné, l'an 1139. Il étoit Avoué de l'Abbaye de Saint-Jacques à Liége en 1134, & mourut le 11 Avril 1139. Il épouſa *Agnès*, que l'Hiſtoire de Loos dit fille du Duc *de Baviere*, & ſœur d'*Othon*; mais elle ne ſe trouve point dans la Généalogie de cette Maiſon. Elle fit des donations à l'Abbaye de Villers en 1160. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, mort vers l'an 1164, ſuivant *Alberic*, dans ſa Chronologie, ſous l'an 1166; — 3. GERARD, pere d'OTHON DE LOOS; — 4 & 5. AGNÈS & EMME, celle-ci femme de *Vautier de Monbeck*, Seigneur de Villary.

VII. LOUIS, II. du nom, Comte DE LOOS, ſe trouve nommé le premier des Seigneurs qui furent témoins de l'acte que fit *Godefroy*, III. du nom, Comte *de Brabant*, pour accepter l'Avouerie de l'Abbaye de Tongerlo, à lui conférée par l'Empereur CONRAD, vers 1145 ou 1150, ſuivant l'Hiſtoire de Loos. Il fut fait Avoué d'Everbode en 1155, fut préſent à la fondation de celle d'Heinſberg, pour des Religieuſes de l'Ordre de Prémontré, l'an 1165, & mourut le 10 Août 1170, ſuivant la Chronique de *Godefroy*, Moine de Saint-Pantaléon à Cologne. L'Hiſtoire de Loos, *p.* 301, date ſa mort du 12 Août 1171; ce peut être une erreur, puiſque ſon fils étoit maître du Comté avant le mois d'Août 1170. Il fut enterré dans l'Egliſe de l'Hôpital de Loos, devenu depuis une maiſon de Beguines. Il avoit épouſé *Agnès de Reneck*, nommée *Emelinde* par les Allemans, fille de *Gerard*, Seigneur *de Reneck*, & d'*Helvide de Caſtel* ou *de Chaſtel*. Elle fit donation de l'Hôpital de Loos à l'Abbaye de Villers, l'an 1174, & dans l'acte elle s'y nomme AGNÈS, *par la grace de Dieu*, *Comteſſe* DE LOOS; moururent en 1175, & fut enterrée près de ſon mari. Ils eurent pour enfans: — 1. LOUIS, mort, avant ſon pere, vers l'an 1167; — 2. GERARD, qui ſuit; — 3. HUGUES, préſent à un acte concernant ſon frere, le 11 Avril 1174. Il s'oppoſa, en 1188, à la vente faite du Comté de Duras, à *Henri*, Duc *de Louvain*, depuis Duc de Brabant, par le Comte *Conon*, prétendant que le Comté n'avoit pu être aliéné, étant un partage ſorti de la Maiſon de Loos. Il fut chaſſé du Château de Duras, auquel le Duc fit mettre le feu. La paix ſe fit par l'entremiſe du Duc *de Limbourg*. Le Comté de Duras fut adjugé au Comte DE LOOS, à condition de le tenir en fief du Duc *de Louvain*; mais il fut dit que le Château reſteroit au Duc, qui l'avoit fait bâtir & fortifier, juſqu'à ce que le différend qui étoit entre lui & le Comte DE LOOS, pour l'Avouerie de Saint-Tron, fut entierement terminé; — 4. ALIX, femme de *Gilles*, Comte *de Duras*, ſon parent du 4^e^ au 5^e^ degré; — 5. IMAINE, ſeconde femme de *Godefroy*, III. du nom, Duc *de Lothier*, Comte de Brabant, dont elle eut des enfans. Devenue veuve le 10 Août 1190, elle ſe retira au Monaſtere de Bilſen, Ordre de Saint-Benoît, dont elle fut Abbeſſe depuis 1203 juſqu'en 1213. C'eſt aujourd'hui un Chapitre de 30 Chanoineſſes nobles, dans le Diocèſe de Liége; — 6. GERTRUDE,

Digitized by Google

femme d'*Albert de Louvain*, Comte de Daesbourg & de Boha, qui se voyant sans enfans, fonda avec elle, vers l'an 1204, l'Abbaye du Val Notre-Dame, Ordre de Cîteaux, près de Huy, & mourut en 1221; — 7. LAURETTE, premiere femme de *Thibaud*, I. du nom, Comte de *Bar*, dont elle n'eut qu'une fille; — 8. & SOPHIE, alliée à *Wautier Berthoud*, Seigneur de Malines, mort en 1178, sans laisser de postérité. Elle fit le voyage de la Terre Sainte, où elle mourut en 1209, & fut enterrée dans la ville de Ptolémaïde. *Butkens*, *Blondel* & *Mantel*, donnent encore à LOUIS, Comte DE LOOS, une fille nommée AGNÈS, qu'ils disent avoir épousé *Othon*, V. du nom, Comte de *Witelspach*, de qui descend la Maison de Baviere; mais *Henninges* & d'autres rapportent qu'AGNÈS, femme de ce Comte, étoit fille de *Thierry*, Comte de *Warserbourg-Hall*, en Baviere.

VIII. GERARD, Comte DE LOOS, eut à peine succédé à son pere, qu'il entra en guerre contre *Rodolphe*, Evêque de Liége. Il s'empara de la ville de Tongres en 1170, la pilla & y fit brûler le Palais de l'Evêque, qui, par représailles, fit consumer par le feu les Châteaux de Loos, de Chaumont & de Bilsen. Leur paix se fit par l'entremise des Comtes de *Namur* & de *Mons*. Il se croisa avec l'Empereur FRÉDÉRIC, partit pour la Terre-Sainte, & mourut au siége de Ptolémaïde le 2 Novembre 1191. Son corps fut rapporté & inhumé dans l'Abbaye d'Herkenrode, qu'il avoit fondée, en 1182, pour des filles de l'Ordre de Clervaux. Son inscription porte que sa femme y fut enterrée avec huit de ses enfans. Il avoit épousé, en 1135, *Marie de Gueldres*, fille de *Henri* II, & de *Sainte de Brabant*. Ses enfans furent: — 1. LOUIS, qui suit, — 2. GERARD, rapporté après son aîné; — 3. HENRI, Chanoine de Liége, mort le 2 Août 1218; — 4. ARNOUL, mort le 6 Octobre 1223, sans enfans d'*Aleyde de Louvain*, fille de *Henri* I, Duc de Lothier & de Brabant, & de *Mathilde de Boulogne*, sa premiere femme. Elle se remaria à *Guillaume*, X. du nom, Comte *d'Auvergne*; — 5. JEAN-ARNOUL, Seigneur d'Etteyn, au-deçà de la Meuse, qui fut envoyé en Angleterre par son frere LOUIS, pour demander sa femme. Il mourut au retour, & fut enterré à Herkenrode, laissant de *Marguerite*, fille de *Léon Vander-Aa*, Seigneur de Grimberghes en partie, un fils de même nom que lui, qui laissa postérité, suivant l'Historien de Loos; — 6. THIERRY, lequel se croisa pour l'expédition de Constantinople, où il arriva avec les autres croisés en 1202. Il s'y signala en diverses occasions, & ne vivoit plus en 1209, que *Geoffroy de Villehardouin*, neveu du Maréchal *de Champagne*, exerçoit son office de Sénéchal de Romanie; — 7. WILLAUME (nommé WILLANS par *Villehardouin*), qui fut, en 1206, chef de la troupe de son frere le Sénéchal, & commandoit l'arriere-garde au combat de Rusium en Valachie, où il fut tué avec nombre d'autres vaillans Chevaliers; — 8. IMAINE, femme de *Guillaume*, Châtelain *de Saint-Omer*, Seigneur de Fauquemberg; — 9, 10, 11 & 12. MECHTILDE, ANNE, JEANNE & YOLANDE, enterrées, avec quatre de leurs freres, au tombeau de leurs pere & mere.

IX. LOUIS, III. du nom, Comte DE LOOS, fit un traité, en 1197, avec *Henri*, I. du nom, Duc *de Brabant*, au sujet de la Seigneurie de Boha. Il assista au couronnement de l'Empereur FRÉDÉRIC II, en 1205, se croisa pour la Terre-Sainte en 1218, mourut, sans enfans, le 29 Juillet de la même année, & fut enterré à Herkenrode, dont il confirma encore la fondation en mourant, en présence de sa femme *Ade*, fille unique de *Thierry*, VIII. du nom, Comte *de Hollande*, & d'*Alix de Cleves*.

IX. GERARD DE LOOS, II. du nom, second fils de GERARD I, se trouva, sous le titre de Comte *de Reneck*, au couronnement de l'Empereur FRÉDÉRIC III, en 1215, & fut un des Seigneurs qui se croiserent avec lui. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — 1. LOUIS, mort, sans alliance, en 1223; — 2. ARNOUL, qui suit; — 3. & GERARD, mort en 1257, enterré dans l'Abbaye de Waulsoir, dite de *Walcourt*, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Namur.

X. ARNOUL, VII. du nom, Comte DE LOOS, & aussi de Chiny par sa femme, succéda à ses trois oncles, & fut, le 30 Novembre 1218, l'un des quatre médiateurs du traité passé entre *Louis* II, Duc *de Brabant*, & *Wautier Berthoud*, Avoué de Malines. Il fut malheureusement tué dans un tournois, à Nuys-sur-le-

Digitized by Google

Rhin, en 1256, & fut inhumé à Herkenrode. Il avoit épouſé *Jeanne de Chiny*, fille ainée & principale héritiere de *Louis*, II Comte *de Chiny*, & de *Jeanne d'Avesnes*, dont : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Louis, mort après l'an 1282, ſans poſtérité de *Sibille de Bar*, veuve de *Henri de Salm*, Comte de Blamont, ſeconde fille de *Henri* II, Comte *de Bar*, & de *Philippe de Dreux* ; — 3. Henri, mort jeune ; — 4. Arnoul, Chanoine, Prévôt de l'Égliſe de Cologne, enſuite Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, mort le 30 Juillet 1273, & enterré dans ſon Egliſe Cathédrale, à gauche du grand Autel, où l'on voit ſon épitaphe ; — 6. Jeanne, mariée 1°. à *Thierry*, Seigneur de *Fauquemont*, tué en 1268 ; & 2°. à *Albert*, Seigneur *de Voerne*, en Zélande ; — 7. Julienne, Dame d'Amblife, femme de *Nicolas*, Seigneur *de Quievrain*, en Hainaut ; — 8. & Isabeau, premiere femme de *Thomas de Coucy*, II. du nom, Seigneur de Vervins, morte ſans enfans.

XI. Jean, Comte de Loos, abandonna au Chapitre de ce lieu, pour augmenter les Prébendes, le revenu de l'année qui lui appartenoit de droit après la mort de chaque Chanoine, par acte du 2 Mai 1274. Il fut un des Seigneurs qui ſuivirent *Valeran*, Duc *de Limbourg*, lorſqu'il entra dans le pays de Cologne, pour détourner, par l'effet de ſes armes, l'Archevêque *Siffrid*, qui, en 1278, vouloit s'emparer du Duché de Juliers ſur les neveux de ce Duc. Il avoit épouſé 1°. *N.... de Juliers*, fille de *Guillaume* IV, Comte *de Juliers*, & de *Marie de Cleves* ; & 2°. *Iſabeau de Condé*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Condé*, Bailleul, Moriamez, &c. & d'une fille d'*Euſtache*, Seigneur *de Rœux*. Du premier lit vinrent : — 1. Arnoul, qui ſuit ; — 2. Louis, Comte de Chiny, après la mort de ſon oncle. Il décéda le 19 Janvier 1330, laiſſant de *Jeanne de Blamont*, — (a) Louis, mort ſans alliance ; — (b) Godefroy, Comte de Chiny, mort ſans enfans ; — (c) & Marguerite, héritiere du Comté de Chiny, après le décès de ſes freres, ſeconde femme de *Jean*, Duc *de Lorraine*, morte, ſans enfans, le 1 Octobre 1372, & enterrée dans l'Abbaye d'Orval, Diocèſe de Tréves, Ordre de Citeaux, où ſe voit ſon épitaphe. Le Comté de Chiny paſſa à *Venceſlas*, Duc *de Luxembourg* ; — 3. Guillaume, Sire de Neufchâtel en Ardenne, marié à *N.... de Limbourg*, Dame de Lumain, fille ainée d'*Arnoul de Limbourg*, Seigneur de Lumain, dont — Marie de Loos, Dame de Neufchâtel & de Lumain, après la mort de ſes pere & mere, & femme d'*Evrard*, Comte *de la Marck*, mort en 1387, dont la poſtérité prétendit avoir droit ſur le Comté de Chiny. Du ſecond lit ſortirent : — 4. Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'Agimont, rapportée ci-après ; — 5. & Jacques, Chanoine de Liége, Prévôt de Saint-Denis, mort le 27 Février 1330, & enterré dans l'Egliſe Cathédrale, en la Chapelle de Saint-Materme, comme le porte ſon épitaphe.

XII. Arnoul, VIII. du nom, Comte de Loos, tranſigea avec ſa belle-mere & ſes deux freres du ſecond lit, en 1280. Il commanda un des corps de l'armée de *Jean* I, Duc *de Brabant*, comte *Siffrid de Wetersbourg*, Archevêque de Cologne, & *Renaud*, Comte *de Gueldres*, & contribua beaucoup à la victoire qui fut remportée à Woeringen, entre Cologne & Nuys, le 5 Juin 1288. Il fut un des Seigneurs qui conduiſirent à Aix-la-Chapelle Louis de Baviere, élu Empereur, où ils le firent couronner, le 6 Janvier 1316. Il fit aggrandir ſa ville d'Haſſelt, où il avoit fondé, le 13 Mars 1296, un Couvent pour des Religieux Hermites de Saint-Auguſtin. Sur la fin de ſa vie, il ſe démit de ſon Comté en faveur de ſon fils ainé, moyennant 4000 livres de rente qu'il ſe réſerva, ſur ce Comté, durant ſa vie. Il mourut en 1328, & fut enterré dans l'Abbaye d'Everbode, ſous un tombeau qu'il s'y étoit fait faire, & qui fut ruiné dans le XVII^e^ ſiécle. Il avoit épouſé, par contrat paſſé en préſence de *Jean*, Duc *de Brabant*, le Jeudi 17 Juin 1280, *Marguerite de Vianden*, morte le 8 Mars 1316, fille de feu *Philippe*, Comte *de Vianden*, & de *Marie de Louvain*, Dame de Perweys & de Grimberg. De ce mariage naquirent : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Jean, mort jeune ; — 3. Arnoul, qui ſigna, en 1304, à la donation faite par ſon pere aux Auguſtins d'Haſſelt ; — 4. Mechtilde, femme de *Godefroy*, II. du nom, Seigneur *d'Hinsberg* & Waſſemberg, auquel elle porta en dot la forteresſe

Digitized by Google

tereſſe de Vogelſanck, avec les domaines de Zwilre, Sonhoven & Hauthaeſt. Il mourut en 1333, & elle ne vivoit plus le 25 Novembre 1335. Leur fils ainé devint Comte de Loos après la mort de ſon oncle Louis, & tranſmit le nom de Loos à ſa poſtérité; —— 5. Marie, alliée 1°. à *Gilles Berthout*, Seigneur de Malines, mort, ſans enfans, en 1310; & 2°. à *Gerard*, Seigneur de *Dieſt*, Châtelain d'Anvers, dont elle fut la premiere femme: elle mourut, ſans enfans, peu après que le Comte de Loos, ſon frere, lui eut aſſigné une dot, en 1325; — 6. Jeanne, mariée 1°. à *Arnoul de Weſemale*, Seigneur de Berg-op-Zoom, &c.; & 2°. en 1325, à *Guillaume d'Oreille*, de la Maiſon d'*Awans*. Elle fut enterrée dans l'Abbaye des Religieuſes d'Orienten, Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Liége, dont elle fut la bienfaitrice, ſous un tombeau de marbre noir, avec une épitaphe en langage du pays, qui ne marque ni la date ni le jour de ſa mort; — 7. & Marguerite, mariée, par ſon pere, le Vendredi après l'Octave de l'Epiphanie 1327, & avec permiſſion d'*Adolphe de la Marck*, Evêque de Liége, à *Guillaume de Duras*, dit *de Neufchâtel*, Ecuyer.

Arnoul, Comte de Loos, VIII. du nom, eut encore pour enfant naturel: — Martin de Loos, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Vander-Lamen, qui laiſſa poſtérité.

XIII. Louis, IV. du nom, Comte de Loos & de Chiny, portoit ce dernier titre en 1320, & prit celui de Loos, après la donation qui lui fut faite de ce Comté par ſon pere, le 30 Décembre 1323. Il donna de grands biens à ſa ville d'Haſſelt, en Août 1330; fit, en qualité d'Avoué de Saint-Tron, un traité de paix avec les habitans de cette ville, le 4 Février de l'année ſuivante; fut, au commencement de 1332, l'un des principaux Seigneurs qui ſignerent avec Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, lequel ſoutenoit les intérêts de Philippe VI, Roi de France, contre *Jean* III, Duc *de Brabant*, qui avoit donné retraite dans ſes Etats à *Robert d'Artois*, Comte de Beaumont, ſon ſujet rébelle. Après quelques exploits militaires, la paix ſe fit à Amiens le 27 Août 1343, &, parmi les dédommagemens que le Duc *de Brabant* fut obligé de payer, il y eut 18 mille réaux d'or pour le Comte de Loos. Il mourut ſans enfans de *Marguerite de Blamont*, ſon épouſe, le 19 Janvier 1345, ayant inſtitué ſon héritier univerſel *Thierry d'Heinsberg*, ſon neveu; mais il eut un fils naturel nommé: — Louis, & deux filles; — Elisabeth & Marie: celle-ci mariée, par ſon pere, au Seigneur *de Peer*, comme on l'apprend d'un acte de *Thierry d'Heinsberg*, Comte de Loos, par lequel il confirma, en 1338, la donation que le Comte Louis avoit faite à ſa fille & à ſon mari.

Après la mort du Comte Louis, *Thierry d'Heinsberg*, ſon neveu, ſe mit en poſſeſſion du Comté de Loos: le Chapitre de Liége s'y oppoſa; mais il en reçut l'inveſtiture de l'Evêque *Engilbert de la Marck*, ſon neveu, au mois de Juin 1346. Etant mort, ſans enfans, le 17 Février 1361, *Godefroy d'Heinsberg*, ſon neveu, & héritier, prit le nom de Loos, qu'il tranſmit à ſa poſtérité, & prétendit au Comté. Les oppoſitions du Chapitre de Liége l'obligerent, en 1363, de céder ſes droits à *Arnoul d'Oreille*, Seigneur de Rummes, fils d'une des ſœurs du feu Comte Louis; & *Arnoul* ſe qualifia auſſi-tôt Comte de Loos. *Jean d'Arkel*, Evêque de Liége, l'alla aſſiéger dans ſon Château de Rummes, & le contraignit de ſe rendre, après ſept ſemaines de défenſe. Lui & ſon neveu *Guillaume de Hamale*, renoncerent à toutes leurs prétentions, moyennant 3000 florins de penſion viagere que l'Evêque leur accorda en 1366. Depuis ce tems, les Evêques de Liége ſont reſtés paiſibles poſſeſſeurs du Comté de Loos, que les anciens Comtes avoient rendu fief mouvant de leur Egliſe, à laquelle il étoit revenu, faute de poſtérité maſculine.

Seigneurs d'Agimont.

XII. Jean de Loos, fils de Jean, Comte de Loos, & d'*Iſabeau de Condé*, ſa ſeconde femme, renonça à toutes ſes prétentions ſur le Comté de Loos en 1280, & eut le nom de Comte d'Agimont, de Warck, de Givet & d'autres lieux, du chef de ſa mere. Il accompagna l'Empereur Henri VII en Italie, & y fut tué au ſiége de Breſcia en 1310: ſa poſtérité ne ſe nomma plus que *d'Agimont*. Il eut

de *Marguerite de Neſle*, fille de *Jean*, Seigneur de Falvy, & de *Marie d'Oudenarde* : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ARNOUL, marié à *N... du Fau*, fille du Seigneur *du Fau* & de Tyne, dont : — JEAN & LOUIS, morts ſans alliance ; — & MARGUERITE D'AGIMONT, Dame du Fau & de Tyne, mariée, 1°. à *Sarrafin du Châtelet*, 2°. à *Raſſe*, Seigneur *de Celly* ; & 3°. à *Guillaume Proeſt*, duquel ſeul elle eut des enfans ; — 3 & 4. JACQUES & LOUIS, nommés Chevaliers dans l'abdication qu'ARNOUL, Comte DE LOOS, fit de ſon Comté en faveur de LOUIS, ſon fils, le 30 Décembre 1323.

XIII. JEAN D'AGIMONT, II. du nom, Seigneur d'Agimont, de Givet, Walhain & Jauche, fut un des témoins du traité fait le 31 Mars 1336, entre le Duc *de Brabant* & le Comte *de Flandres*, au ſujet de la ville de Malines. Il fut auſſi l'un des 40 Seigneurs qui ſignerent la confédération entre le Brabant & la Flandre, le 3 Décembre 1339. La rénonciation de ſon pere à tous les droits ſur le Comté de Loos, l'empêcha de ſuccéder à *Louis*, IV. du nom, ſon couſin-germain. Il eut de la Dame *de Walhain* en Brabant, fille & héritiere d'*Arnoul*, Seigneur *de Walhain*, & de *N... d'Henricourt* :

XIV. JEAN D'AGIMONT, III. du nom, Baron de Jauche & de Walhain, qui, ſous *Jeanne*, Ducheſſe *de Brabant*, & *Guillaume*, Comte *de Hollande*, ſon mari, fut un des principaux chefs de l'armée de Brabant, défaite à Baſtwiller, par *Guillaume*, Comte *de Juliers*, le 21 Août 1371. De *Jeanne de Gaure*, ſon épouſe, fille de *Gerard*, Seigneur de Steinkerque, & de *Marie de Schoenbouſt*, Dame d'Herchies, ſa premiere femme, il n'eut : — qu'ISABEAU, femme, en premieres noces, du Seigneur *de Rochefort* en Ardenne, dont poſtérité ; & en ſecondes, du Seigneur *de la Gruthuſe* ; — & MARIE D'AGIMONT, Dame de Walhain, mariée à *Thierry*, Seigneur *de Perrain* & de Prelles. Ce Comté d'Agimont fut éteint à ſa mort.

Seigneurs & Comtes de DURAS.

IV. OTHON DE LOOS, Comte de Duras, au pays de Liége, ſecond fils d'OTHON, Comte DE LOOS, & de *Lutgarde-de-Namur*, fut ſous-Avoué de Saint-Tron, & vivoit en 1090. Il eut d'*Ode*, ſon épouſe, morte avant lui : — 1. GISLEBERT, qui ſuit ; — 2. CONON, Chanoine de l'Egliſe de Liége, lequel ſouſcrivit en cette qualité à une Charte de l'Evêque *Alberon*, en 1140 ; — 3. HERMAN, qui ſouſcrivit auſſi à une Charte de ſon frere GISLEBERT, en faveur de l'Abbaye de Cluny en 1091.

V. GISLEBERT DE LOOS, Comte de Duras, ſous-Avoué de Saint-Tron, prenoit le titre de *Comte de Clermont*, du chef de ſa femme, lorſqu'il fit don, à l'Abbaye de Cluny, de l'Egliſe de Saint Simphorien de Liége, en 1091. Il ſouſcrivit, en 1135, à un traité de paix en faveur de l'Abbaye de Saint-Tron, & on croit qu'il vécut juſqu'en 1138. Il avoit épouſé *Lutgarde*, fille de *Conon*, Comte de Montagu, & de Clermont en Ardenne, & d'*Ide de Boulogne*. Elle mourut en 1114, & fut enterrée dans l'Egliſe Abbatiale de Saint-Tron. De ce mariage vinrent : — 1. OTHON, qui ſuit ; — 2. GISLEBERT ; — 3. BRUNO, Archidiacre de Liége, vivant en 1140 ; — 4. THIERRY, Chanoine de Liége ; — 5. GERARD, Abbé de Saint-Tron, le 25 Juillet 1145. Il ſe démit de cette Abbaye en 1155, & aſſiſta à l'Election de ſon ſucceſſeur. Il mourut en 1174, & fut enterré dans cette Abbaye ; — 6. JULIENNE, que l'hiſtoire de Loos dit avoir été femme du Comte *Godefroy* ; — 7. & une autre fille, mariée au Seigneur *de Cortreſe*.

VI. OTHON DE LOOS, II. du nom, Comte de Duras, de Montagu & de Clermont, ſous-Avoué de Saint-Tron, aſſiégea cette ville pour le Duc *de Brabant* en 1140, étant brouillé avec l'Abbé *Fulcard* ; mais après trois mois d'attaque la paix ſe fit, & il dédommagea cet Abbé, pour lui aider à réparer ſon Monaſtere, où il fut enterré, après ſa mort arrivée en 1146. Il avoit épouſé *Berthe de Bouchain*, fille de *Godefroy*, Seigneur d'Oſtrevant & de Ribemont, & d'*Yolande de Gueldres-Waſſemberg*, dont : — 1. GILLES, Comte de Duras, de Montagu & de Clermont, Sire de Rochefort, Avoué de Saint-Tron & de Dinan. Il eut guerre, en 1170, avec ſon parent LOUIS II, Comte DE LOOS, laquelle fut terminée après la mort

Digitized by Google

de ce Comte, dont il épouſa la fille, ALIX DE LOOS. Se voyant ſans enfans, il ſe démit de ſes Etats vers l'an 1185, en faveur de ſes deux freres, ne ſe réſervant que l'uſufruit de Geldenack. Il fonda, en 1192, l'Abbaye du Val Saint-Lambert, pour des Religieux de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Liége, du conſentement de *Walderic*, Sire *de Walcourt*, ſon beau-frere, & de ſon fils *Thierry de Walcourt*. On lui attribue auſſi la fondation de l'Abbaye de Saint-Remy, près de Rochefort, au même Diocèſe, pour des Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, vers 1206, & il mourut ſans poſtérité; — 2. PIERRE, décédé ſans alliance, peu après la donation que ſon frere lui avoit faite de ſes biens, & à CONON, ſon autre frere; — 3. CONON, devenu Comte de Duras, après la mort de ſes deux freres, lequel, ſe voyant ſans enfans, & prêt à partir avec l'Empereur FRÉDERIC I, pour la Syrie, & pluſieurs autres croiſés, en 1188, nomma *Saint-Lambert* Patron de l'Egliſe de Liége, pour héritier de ſes biens; mais peu après il vendit à *Henri* I, Duc *de Brabant*, ſes droits ſur le Comté de Duras. Il mourut en Syrie; — 4. BERTHE, femme de *Fréderic*, Seigneur *de Walcourt*, dont la poſtérité prit le nom *de Duras*. C'eſt de-là que deſcendent les Seigneurs *de Duras* qui ſubſiſtent dans le pays de Liége; — 5. ALIX, mariée à *Gerard de Monbeck*, Seigneur de Villary, — 6. & JULIENNE, femme de *Baudouin*, Châtelain *de Bourbourg* en Flandres.

Il y a dans les Pays-Bas HIACINTHE-FRANÇOIS DE LOOS, des Comtes DE LOOS-CORSWAREM, Duc de Corſwarem, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Pologne, lequel s'eſt marié, au mois de Mars 1746, avec *Marie-Anne de Laval-Montmorency*, née le 10 Décembre 1725, ſœur cadette du Comte *de Laval-Montmorency*.

Les armes de la Maiſon de Loos, ſuivant le *P. Anſelme*, *Tome II*, *pag.* 325, ſont: *burelé d'argent & de gueules de 10 pièces.*

Loyens, dans ſon Recueil Héraldique des Bourguemeſtres de Liége, imprimé en 1720, dit qu'il y a deux Familles conſidérables portant le nom & les armes de *Duras*, qui ſont les mêmes que celles des Comtes DE LOOS. L'une eſt des Seigneurs d'*Ordenge*, connus dès le commencement du XV^e^ ſiécle; l'autre ſous le nom de *Doyembrugge-de-Duras*, qui écartele *au 1 & 4 DE LOOS, au 2 & 3 freté de ſable, avec des fleurs de lis d'or.* De celle-ci étoient, en 1720: — 1. *Guillaume-Dominique de Doyembrugge-de-Duras*, Baron de Rooſt & d'Elderen, Seigneur de Seille, Hontoir, &c. chef de la Nobleſſe du pays de Liége, Grand-Droſſart de Bilſen, petit neveu, par ſa mere, de *Jean-Louis d'Elderen*, élu Evêque de Liége le 17 Août 1688; — 2. JEAN-LOUIS-HIACINTHE, frere du précédent, Chanoine de l'Egliſe de Liége, Conſeiller au Conſeil-Privé de l'Evêque, Electeur de Cologne; —— 3, 4 & 5. deux filles, Chanoineſſes d'Andenne, & une troiſieme de Nivelle.

Le même auteur rapporte qu'un Seigneur *de Duras* portoit l'épée haute à l'entrée d'*Erneſt de Baviere*, Evêque de Liége, le 18 Juin 1581, & qu'*Antoine-Jérôme*, des Comtes *de Duras*, Baron de la Foſſe, Chanoine de Liége, Archidiacre de Hainaut, & Prévôt de Huy, prit poſſeſſion de l'Evêché de Liége pour le Prince *Joſeph-Clément de Baviere*, le 21 Octobre 1694.

LOPÈS ou LOPIS, ſoit par corruption, ſoit parce que les Hiſtoriens Latins nomment cette Maiſon *de Lupis*. Elle eſt établie, depuis plus de 300 ans, dans la ville d'Avignon & dans le Comté Venaiſſin, & eſt, ſans contredit, originaire d'Eſpagne.

Le nom de LOPÈS eſt célebre dans l'Hiſtoire générale de cette Monarchie. On y voit des Seigneurs de ce nom poſſédant le Comté de Biſcaye en Souveraineté, pendant pluſieurs ſiécles. Dans l'Hiſtoire d'Eſpagne, donnée par *Louis de Mayerne-Turquet*, imprimée à Paris, chez *Samuel Thibouſt*, en 1635, en deux volumes *in-fol.* on trouve, au premier volume, ſur le mot *Caſtille*, *pag.* 825, juſqu'à la *page* 900, un détail des grands établiſſemens, charges, Places & Châteaux, dont fut dépouillé Don RUYS LOPÈS, Lieutenant-Général du Royaume de Murcie, Général de la Cavalerie, & Connétable de Caſtille, accuſé d'avoir favoriſé l'enle-

Digitized by Google

vement du Roi mineur, JEAN II, par HENRI III, fils de FERDINAND, Roi d'Arragon, en 1420. Sur cette accuſation ſans preuve, le Connétable LOPÈS fut perſécuté, privé de ſes grands emplois, & condamné à perdre la tête, par les calomnies atroces d'*Alvare de Luna*, qui fut Connétable à ſa place ; mais qui finit par être décapité lui-même, tandis que le Connétable LOPÈS ſe juſtifia. Il fut cependant accuſé de nouveau d'être d'intelligence avec les Maures, & de favoriſer le Roi d'Arragon, &c. pour raiſon de quoi il fut proſcrit & chaſſé du Royaume, avec tous ceux qui portoient le nom de LOPÈS, comme devenus trop puiſſans, & tous leurs biens, tant meubles qu'immeubles, demeurerent confiſqués. On y voit auſſi, *pag.* 888, qu'en 1446, le Roi de Caſtille étant paſſé en Eſtramadure, y contraignit Don FERDINAND D'AVALOS, fils du Connétable LOPÈS-D'AVALOS, de lui rendre la forteresſe d'Albukerque & les autres places qu'il tenoit encore. Ce dernier revers mit le comble à la ruine totale de la Maiſon de LOPÈS, en Eſpagne, d'où furent enfin obligés de ſortir tous ceux qui portoient ce nom. L'on voit encore dans l'Hiſtoire d'Eſpagne de *Jean Mariana*, édition de Mayence 1605, que Don RUYS LOPÈS-D'AVALOS, Connétable de Caſtille, mort à Valence en Arragon en 1428, eut, de trois différens mariages, ſept garçons & deux filles, qui ſe réfugierent d'abord en Italie, où la modicité de leur fortune les obligea de ſe diſperſer. Les uns paſſerent en Sardaigne, les autres en Flandres & en France, ſoit à Avignon, ſoit à Touloufe & à Bordeaux, au rapport de *Jean-B. Burana*, Traité de la Nobleſſe, intitulé : *Batalla Peregrina*, cité par *Meneſtrier*, dans ſon Traité des Preuves de Nobleſſe, *pag.* 415, où il dit qu'on trouve dans la ville de Largueri les *Ruys*, les LOPÈS & les *Scierra* ſortis d'Eſpagne. *Voyez* le Traité des diverſes eſpéces de Nobleſſe, *pag.* 321 & 326.

I. Don GARCIAS LOPÈS-DE-VILLANOVA & *Eléonore Pérez* ſa femme, Eſpagnole de naiſſance, furent s'établir à Avignon vers 1440. Ils acquirent une Chapelle dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Pierre, & y firent conſtruire un tombeau, ſur lequel on lit une Inſcription Latine, où ils ſont qualifiés de *très-nobles*. GARCIAS LOPÈS fit ſon teſtament, reçu par *Dalmaſſi*, Notaire d'Avignon, le 4 Novembre 1478, en faveur de ſes deux enfans, — GARCIAS & GILLES, qui a continué la poſtérité. L'aîné acheta une maiſon à Avignon, de *Pierre Viarron*, co-Seigneur de Velleron, en 1503, & mourut ſans alliance. Cette maiſon a paſſé de pere en fils, par droit de ſucceſſion & de ſubſtitution, à l'aîné de la Famille, juſqu'à ce jour.

II. GILLES LOPÈS-DE-VILLANOVA, le cadet, inſtitua, par ſon teſtament paſſé devant *Magnati*, Notaire d'Avignon, ſes héritiers, les quatre fils qui étoient reſtés d'ELÉONORE LOPÈS, ſa parente, qu'il avoit épouſée le 28 Mai 1476. Il en eut : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur des Seigneurs de la Fare de Carpentras, rapportés ci-après ; — 3. JÉRÔME, tige des Seigneurs de Montdevergues, à Avignon, rapportés auſſi ci-après ; — 4. FRANÇOIS, auteur de la branche de Montmirail, dont on parlera en ſon rang ; — 5. & MICHEL, dit *le jeune*, Chevalier de Rhodes, mort à Rome, où il avoit été attiré par le Cardinal JEAN DE LOPÈS.

III. MICHEL LOPÈS-DE-VILLANOVA fit un teſtament & un codicille le 1 Novembre 1558, & le 4 Septembre 1560, par leſquels, après avoir fait des legs à ſes enfans, il inſtitue ſon héritiere *Anne-Françoiſe de Pomard*, ſa femme, fille de *Louis*, noble Avignonois, qu'il avoit épouſée le 4 Septembre 1502. Il voulut être enterré dans le tombeau de ſes peres, en l'Egliſe de Saint-Pierre, & eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2 & 3. LOUIS & CLAUDE. L'un des deux, Chevalier de Malte, perdit la vie pour le ſervice de la Religion, à l'attaque de Zoara en Barbarie, ſous les ordres de *Léon Strozzi*, Grand-Prieur de Capoue, en 1552 : on ignore le ſort de l'autre ; —— 4. MARGUERITE, mariée, 1°. le 19 Mars 1539. à *Honoré de Thieuloy*, de la ville de Beaucaire ; & 2°. à *Jean Duranti*, Doyen de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence ; — 5. FRANÇOISE, mariée à *Jean de Rhodes*, à Avignon, en 1542 ; — 6. ISABELLE, alliée, en 1548, avec *Jérôme des Laurents*, Auditeur de Rotte ; — 7. CATHERINE, mariée à *Antoine de Romieux*, de la ville d'Arles ; — 8. CLÉMENCE, femme de *Joſeph de Suarez*, à Avignon ; — 9 & 10, JEANNE & CONSTANCE, dont on

Digitized by Google

ignore la deſtinée. — MICHEL eut encore une fille naturelle, nommée : — MADELENE, bâtarde DE LOPÈS, employée au codicille de ſon pere pour 25 florins d'or.

IV. JEAN DE LOPÈS fut le dernier qui uſa du ſurnom de *Villanova*, nom apparemment de Terre ou d'alliance que GARCIAS & ſes deſcendans avoient conſervé. Il commanda avec diſtinction une Compagnie de 200 hommes de pied pendant les guerres de la Religion dans le Comté-Venaiſſin, & épouſa, par contrat du 1 Avril 1559, *Anne de Rhodes*, fille de *Bernardin*, & de *Jeanne de Tolede*, de la ville d'Avignon, tous deux Eſpagnols d'origine, dont : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & JEAN-MICHEL, ſurnommé *le courtiſan*, qui fut en grande conſidération dans les Cours d'Italie. Il jouit, le premier, d'un Majorat, fondé en 1638, par ANTOINE DE LOPÈS, Seigneur de Montmirail, en faveur du plus vieux de nom & d'armes de ſa Maiſon, & mourut ſans alliance.

V. FRANÇOIS DE LOPÈS, Gouverneur du Palais Apoſtolique d'Avignon, par Bulles du Pape CLÉMENT VIII, du 10 Mars 1598, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice de Savoie, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, & de 50 Arquebuſiers par Commiſſions des mois de Mars & Novembre 1592, ſervit dans les troupes de la Ligue en Provence, ſous *Charles-Emmanuel*, Duc *de Savoie*, qui s'en diſoit Lieutenant-Général pour la Couronne de France ; & rendit de grands ſervices à la Ligue. Il avoit épouſé, contrat paſſé devant *Jean Borelli*, Notaire à Avignon, le 1 Juin 1591, *Madelene le Blanc*, fille de *Barthelemi*, dont : — PIERRE, qui ſuit ; — & GEORGES, rapporté après ſon frere aîné.

VI. PIERRE DE LOPÈS, dit *le Blanc*, à cauſe de ſa mere, épouſa *Louiſe Felix*, fille d'*Henri*, Seigneur de la Ferratiere, de la ville d'Avignon, & mourut en 1668, laiſſant entr'autres enfans : — JEAN-MICHEL, mort ſans poſtérité, le 14 Mai 1614. Il donna l'uſufruit de ſes biens à *Louiſe-Gabrielle* & *Marguerite-Alphonſe de Plantade*, ſes niéces, à charge de réverſion aux deſcendans de GEORGES DE LOPÈS, ſon oncle paternel, auxquels ces mêmes biens étoient déja ſubſtitués.

VI. GEORGES DE LOPÈS, frere de PIERRE, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde. Il acquit le fief de Saint-Privat, au Comté Venaiſſin, d'*Allemand de Brunellis*, Seigneur de la Chaux, pour la ſomme de 3277 écus d'or, par acte paſſé le 19 Février 1639 ; fit ſon teſtament devant *Pierre Rogier*, Notaire à Carpentras, le 3 Juin 1653 ; & avoit épouſé, le 5 Juin 1639, *Marie de Verd*, fille & héritiere de *François*, & d'*Iſabelle de Bus*, dont pour fils unique :

VII. JEAN-JOSEPH DE LOPÈS, né en 1642, élevé à Paris dans une Académie, & marié, par contrat paſſé à Carpentras, le 17 Juillet 1672, avec *Gabrielle de Laurens*, fille de *Philippe-Guillaume*, Marquis de Beauregard, & d'Oyſelet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Baron du Saint-Empire, ci-devant Lieutenant-Feldt-Maréchal des Armées de l'Empereur FERDINAND III, & Capitaine des Cuiraſſiers de la Garde de l'Archiduc, & de *Marguerite de Barjac*. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE-GABRIEL, qui ſuit ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS DE LOPÈS, appellé l'Abbé DE LA FARE-LOPÈS, Abbé de Saint-Ligaire en 1721, & de Saint-Pere de Chartres en 1730. Il fut choiſi par l'Académie Françoiſe en 1708, pour prêcher le Panégyrique de Saint-Louis ; prêcha la Cène, en 1712, à Verſailles devant LOUIS XIV, & a ſervi pendant 12 ans dans le Diocèſe de Reims, ſous les différentes qualités de Grand-Vicaire, d'Official Diocéſain & Métropolitain, de Chanoine & de Prévôt de cette Egliſe. Il fut Député de la même Province à l'Aſſemblée du Clergé tenue en 1715 ; — 3. MARCEL, connu ſous le nom de *Chevalier de la Fare*, Capitaine de Galere, & Capitaine-Commandant les Gardes de l'Etendart, reçu Chevalier de Malte en 1715 ; pourvu de la Commanderie de la Braque en Brabant, au mois de Février 1741, ſous la nomination du Chevalier *d'Orléans*, Grand-Prieur de France, Capitaine des Galeres, & ci-devant Capitaine des Gardes de l'Etendart Royal : il eſt mort en Provence le 12 Juin, dans la 36ᵉ année de ſon âge ; — 4. MARGUERITE-THÉRESE, morte en 1736, femme de *Jacques d'Aimar*, de la ville d'Hollande, Conſeil-

Digitized by Google

ler au Parlement de cette ville; — 5. Marie, morte Religieuſe Bernardine à l'Abbaye de Sainte-Catherine d'Avignon; — 6. Marguerite, Abbeſſe de la même Abbaye en 1738; — 7. & Dorothée, morte Religieuſe de la Viſitation à Carpentras.

VII. Antoine-Gabriel de Lopès, Sieur de Saint-Privat, de la Loupiere, Baron de l'Empire, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine d'Infanterie, épouſa, le 31 Décembre 1719, *Jeanne-Catherine Tonduti*, fille de *Pierre-François*, Seigneur de Saint-Léger & de Beauregard, & de *Jeanne Baroncellis de Javon*, dont: — 1. Pierre-François-Joseph-Gabriel, Baron de Lopès, Officier de Galere; — 2. Louis-Siffrein-Benoît, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 28 Juillet 1725; — 3. Joseph-Siffrein-Léon-François, dit *l'Abbé de la Fare*, Prieur de Germinonville & de Chandée, Chanoine de Liſieux; — 4. Marie-Marcelle Siffreine-Françoise, reçue à Saint-Cyr en 1730, mariée, le 22 Juillet 1743, à *Joſeph Pelliſſier*, Auditeur de Rotte, Honoraire & Préſident de la Chambre Apoſtolique du Comté Venaiſſin; — 5. & Louise-Elisabeth, qui a eu pour parrein & marreine Louis-François de Bourbon, Prince de Conty, & Louise-Elisabeth de Bourbon-Condé, Princeſſe Douairiere de Conty. La cérémonie fut faite par *François-Marie Abbati*, Evêque de Carpentras.

Seigneurs de la Fare, éteints.

Ils ont pour auteur Jean de Lopès, ſecond fils de Gilles Lopès de Villanova, & d'Eléonor Lopès. Il s'établit à Carpentras vers l'an 1530, & y mourut en 1547. Sa poſtérité s'eſt éteinte au VIII^e^ degré dans — Paul-François-Joseph de Lopès de la Salle, Seigneur de la Fare, inſtitué héritier par le teſtament de Gaspard, ſon pere, du 13 Septembre 1707. Il fut reçu Page dans la Grande Ecurie du Roi, le 26 Juin 1722, & mourut en 1731, en ſon Château de la Fare à deux lieues de Carpentras, où il s'étoit retiré peu de jours auparavant, ſervant alors dans le Régiment de Foretz. Il avoit été marié, en 1729, avec *Thereſe d'Audibert*, fille de *Joſeph*, co-Seigneur de la Garde-Paroele, & de *N... de Cheilus de Propiac*, de la ville de Carpentras, dont il n'eut point d'enfans. Conſultez ſur cette branche l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tome II, p. 210 & ſuiv.*

Seigneurs de Pilebaud, au Diocèſe de Vaiſon, ſortis des Seigneurs de la Fare.

V. Jacques, ſeptieme fils puiné de Jérôme, & d'*Iſabelle de Guiraman*, ſa ſeconde femme, fut ſubſtitué à ſes freres par le teſtament de ſon pere, & épouſa, le 20 Novembre 1624, *Anne Guyon*, fille de *Sébaſtien*, & de *Peironne Bouchon de Villedieu*, au Comté Venaiſſin, dont: — 1. Jérôme, Prévôt du Chapitre Abbatial de Saint-Michel en l'Herme; — 2. Paul, qui ſuit; — 3. François, Chantre de l'Abbaye de Saint-Michel en l'Herme; — 4. Françoise, femme de *Jean-Jacques de Seguins*, Seigneur de Saint-Jean & de Saint-Roman à Carpentras; — 5. Madelene, épouſe d'*Eſprit du Claux*, Sieur de Moleſtre en Dauphiné; — 6. & Elisabeth, femme de *Pierre du Mas* à Villedieu.

VI. Paul de Lopès, Seigneur de Pilebaud, épouſa, par contrat du 3 Novembre 1659, *Juſtine Ramade*, fille d'*Etienne*, & de *Louiſe de Guiramand-Sadolet*, du lieu de Seguret, au Comté Venaiſſin, & teſta le 20 Février 1707, à Carpentras, en faveur de ſon fils puiné. Il eut de ſon mariage: — 1. Gabriel, mort dans l'Etat Eccléſiaſtique; — 2. Joseph-Marie, qui ſuit; — 3. Alexandre, dit *le Chevalier de Pilebaud*, Capitaine au Régiment de la Fare-Lopès, mort en 1695; — 4. & Madelene, femme de *Pierre Chapuis*, Doyen de la Rotte d'Avignon, habitant à Vauréas au Comté Venaiſſin.

VII. Joseph-Marie de Lopès, Seigneur de Pilebaud, héritier de ſon pere, épouſa, par contrat paſſé devant *Ruelle*, Notaire d'Avignon, le 9 Septembre 1711, *Anne-Richarde Taverneri*, fille de *Joſeph-Marie*, Seigneur de la Teiſſiere au Terroir de Mazan, & de *Marie-Gabrielle de Benoît de Saint-Juſtin*, de

Digitized by Google

la ville d'Avignon, dont : — 1. Paul-Alexandre de Lopès, Seigneur de Pilebaud & de la Fare, Enſeigne de la Garde Avignonoiſe du Pape en 1745. Il vit ſans alliance ; — 2. & Justine, mariée au mois de Janvier 1746, avec *Louis-François Grillet d'Albert*, Seigneur de Briſſac & de Caſſillac.

Seigneur de Montdevergues, à Avignon, éteints.

III. Jérôme de Lopès, Seigneur de Montdevergues au Terroir d'Avignon, troiſieme fils de Gilles Lopès-de-Villanova, & d'Eléonore Lopès, épouſa *Cécile d'Anſelme*, veuve d'*Antoine de Pariſis* ; & fille de *Dominique*, Seigneur de Blauvac, au Diocèſe de Carpentras, & de *N... de Biſquerriis*, ſa premiere femme. Il en eut un fils, qui ſuit ; — & une fille, nommée Madelene, mariée avec *Georges de Siroc*, co-Seigneur de Barbantane au Diocèſe d'Avignon, dont elle étoit veuve en 1595.

IV. N... de Lopès, Seigneur de Montdevergues, épouſa *N... Aliberti* ou *Alberti*, de la ville d'Avignon, & en eut entr'autres enfans :

V. Jérôme de Lopès, II. du nom, Seigneur de Montdevergues, marié avec *Jeanne de Peruſſis*, fille de *Paul*, Baron de Lauris en Provence, & de *Catherine de Galiens des Iſſars*. De cette alliance vinrent : — 1. François, connu ſous le nom de *Marquis de Montdevergues*, Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie, Gouverneur de Châteaurenaud-ſur-la-Meuſe. Il fut envoyé vers l'Empereur Ferdinand III, pour lui faire, au nom du Roi, des complimens de condoléance ſur la mort de l'Impératrice en 1646. La conſidération où il étoit à la Cour du tems du Cardinal *Mazarin*, qui avoit pour lui une eſtime ſinguliere, & même une grande amitié, (puiſque ce Miniſtre lui légua dix mille écus par ſon teſtament) le mit à portée de faire connoître ſon génie & ſes talens, & d'être employé dans pluſieurs négociations importantes, dont il s'acquitta avec diſtinction. Son voyage dans l'Iſle de Madagaſcar, appellée l'*Iſle de Saint-Laurent* par les Portugais (pour l'avoir découverte le jour de la Fête de ce Saint, en 1492), par les François *Iſle Dauphine*, & par les naturels du pays, *Madecaſe*, mérite d'être lû. Le Marquis *de Montdevergues* ne fut point marié ; — 2. Louis, Seigneur de Montdevergues, qui paſſa au ſervice de l'Empereur, où il avoit été attiré par le Chevalier *de Peruſſis*, ſon oncle paternel ; & après y avoir rempli pluſieurs emplois militaires diſtingués, il mourut Gouverneur du grand Glogaw & de Lignitz en Siléſie, ne laiſſant de ſon mariage avec une fille d'un Chancelier de Bohême, que deux filles, qui furent mariées dans deux grandes Maiſons d'Allemagne ; — 3. & Marie de Lopès, morte Abbeſſe de Sainte-Catherine d'Avignon. La Maiſon de *Peruſſis* a hérité des biens de cette branche.

Seigneurs de Montmirail, à Avignon, auſſi éteints.

Cette branche a pour auteur François de Lopès, Seigneur de Montmirail dans la Principauté d'Orange, quatrieme fils de Gilles Lopès de Villanova. Il fut un des principaux Gentilshommes d'Avignon, qui contribuerent le plus à la défenſe de leur patrie pendant les guerres civiles & les invaſions des Calviniſtes. Sa poſtérité a fini dans ſon arriere-petit-fils : — Antoine de Lopès, Seigneur de Montmirail, marié en 1628, à *Laure de Cambis*, fille de *Richard*, Seigneur de Servieres, co-Seigneur de Lagnes, &c. & de *Marguerite de Sade*, dont il n'eut point d'enfans. Il teſta devant *Jacques Brie*, Notaire à Avignon, le 5 Septembre 1638, & légua ſes biens, eſtimés 50 mille écus, aux pauvres de l'Hôpital de Saint-Bernard d'Avignon, en réſervant ſeulement un majorat de 150 livres de rente perpétuelle en faveur du plus vieux de nom & d'armes de la Maiſon de Lopès ; termes équivoques qui furent la ſource d'un grand procès, enfin terminé par une tranſaction paſſée dans la ville de Carpentras, devant *Jean-François Moneri*, Notaire, le 15 Juin 1685, entre les trois chefs des branches qui ſubſiſtoient alors.

Les armes : *de gueules, au Château d'argent maçonné de ſable, flanqué de*

Digitized by Google

deux tours de même, accompagné en pointe d'un loup d'or, raviſſant un agneau d'argent.

Nous ajouterons ici d'après l'Auteur cité ci-deſſus qu'une Maiſon du ſurnom de Lopès a poſſédé la Biſcaye en Souveraineté depuis le IX^e^ ſiécle juſqu'au XIII^e^, c'eſt-à-dire, 400 ans. Cette Maiſon portoit pour armes : *d'argent, à un arbre arraché de ſinople & deux loups paſſans l'un ſur l'autre à la bordure de..., chargée de 8 ſautoirs alaiſés de....*

Dias Lopès de Haro, Souverain de Biſcaye, fut aſſaſſiné avant l'an 1288, par *Sanche*, fils d'Alphonse, Roi de Caſtille, & laiſſa pour fils & ſucceſſeur :

Diego ou Jacques Lopès de Haro, Seigneur de Biſcaye, qui voulant venger la mort de ſon pere ſur Sanche de Castille, alors revolté contre le Roi ſon pere, ſe ligua avec le Roi d'Arragon & *Gaſton* VII, Vicomte de *Béarn*, pour combattre ce Prince en 1288. Les alliés battirent les Caſtillans l'année ſuivante ; mais le ſecours que la France leur envoya, arrêta leur progrès. Il ſe maria avec Urraque de Léon, fille d'Alphonse IX, Roi de Léon & de Galice, & d'*Agnès de Mendoza*. De cette alliance naquit une fille — Mencie Lopès de Haro, mariée à *Alvare Pérès de Caſtro*, après la mort duquel elle ſe remaria avec Sanche, II. du nom, Roi de Portugal, ſurnommé *le Prêtre* (*Capello*), mort à Tolede, âgé de 45 ans, après avoir perdu ſon Royaume la 5^e^ année de ſon regne.

Une branche de la Maiſon de *Biſcaye* établie dans le Royaume de Navarre, y poſſédoit la Seigneurie de Rada. Marquise Lopès, Dame de Rada, fondatrice du Monaſtere du Saint-Sepulcre de Saragoſſe, avoit été maîtreſſe de Thibaud, I. du nom, Roi de Navarre & troiſieme Comte de Champagne, duquel elle eut une fille nommée comme elle *Marquiſe*, bâtarde *de Navarre*, qui fut la ſeconde femme de *Pierre-Ferdinand d'Arragon*, Seigneur d'Ixar.

Il y a encore les Lopès d'Avalos, dont les armes ſont : *d'or, au château de gueules, avec une bordure componnée d'or & d'azur.*

Don Ruys ou Rodrigue Lopès d'Avalos, Comte de Ribadeo, Lieutenant-Général du Royaume de Murcie, obtint l'épée de Connétable de Caſtille en récompenſe de ſes belles actions vers l'an 1400, & laiſſa ſept garçons de trois femmes qu'il avoit eues, parmi leſquels on reconnoit, outre Ferdinand Lopès d'Avalos, Seigneur d'Albukerque, — Inigo ou Ignace Lopès d'Avalos, qui ne retint que ce dernier nom, & alla s'établir dans le Royaume de Naples, dont il fut Grand-Chambellan après la mort de ſon pere. Il épouſa *Antoinette d'Aquin*, fille de *Gaſpard*, & de *Louiſe Laurette*, & en eut : — 1. Inigo, qui ſuit ; — 2. Alphonse, qui eut beaucoup de part dans les bonnes graces & dans la faveur de Ferdinand d'Arragon, Roi de Naples. Il fut tué en prenant les intérêts de ce Prince, lorſque les Arragonnois reprirent la ville de Naples. Il laiſſa d'*Hippolite de Cardone*, ſon épouſe : Alphonse d'Avalos, II. du nom, Marquis du Guaſt, Gouverneur du Milanois, & Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur Charles-Quint, en Italie. Il eut de *Marie d'Arragon*, qu'il laiſſa veuve en 1546, — César d'Avalos, Marquis du Guaſt, marié à *Lucrèce Del Tuffo*, fille du Marquis de *Lavello*, & veuve du Prince *Stigliano*. De cette alliance vint entr'autres enfans : — Alphonse d'Avalos, Marquis du Guaſt & de Peſcaire, qui hérita de ſon couſin Ferdinand-François, mort ſans enfans légitimes ; — 3. & Constance d'Avalos, femme de *Fréderic de Baux*, Comte d'Acerra, & depuis Duc d'Andrie & de Venouſe au Royaume de Naples.

Inigo d'Avalos, II. du nom, Marquis del Baſto, épouſa *Lucrèce de Saint-Severin*, fille de *Robert*, Prince de Salerne, & de *Marie d'Arragon*, dont :

Louis d'Avalos, Marquis de Peſcaire, allié à *Marie d'Arragon*, fille de *Ferdinand*, Duc de Montalte ; & petite-fille d'Alphonse II, Roi de Naples. De cette alliance naquit :

Ferdinand-François d'Avalos, Viceroi de Sicile, mort en 1525. Il avoit épouſé *Victoire Columna*, fille de *Fabrice Columna*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; mais il eut un fils naturel nommé — Louis, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean

Digitized by Google

Saint-Jean de Jérusalem, qui fut tué dans un combat naval pour le service de la Religion en 1557.

Garcias Lopès, qui se réfugia à Avignon, avoit pour contemporains Jean & Jérôme Lopès. Celui-ci fut Nonce en France, sous le Pontificat d'Alexandre VI (*Rodrigue Borgia*). Jean Lopès fut favori de ce Pape avant son exaltation, lequel après avoir été élevé sur la Chaire de Saint-Pierre, commença par récompenser le zèle de Jean Lopès, en le nommant à l'Evêché de Perouse, d'où il le transféra peu de tems après à l'Archevêché de Capoue, & lui donna enfin le Chapeau de Cardinal en 1496, honneur dont il ne jouit pas long-tems, car il mourut le 6 Août 1501, empoisonné, comme on le soupçonna dès-lors, par *Cesar Borgia*, jaloux du trop grand crédit qu'il avoit sur l'esprit de son pere. Le Cardinal Lopès fit réparer une ancienne fontaine dans le parvis de Sainte-Marie, au-delà du Tybre, sur laquelle on lit une inscription avec six vers latins, qui ont un heureux rapport avec le nom de ce Cardinal, qui rendit service au peuple Romain par le rétablissement de cette fontaine, & la Louve, qui conserva le fondateur de Rome par la nourriture qu'elle lui donna.

LOPRIAC (de). *Guy le Borgne, pag.* 181 de son *Armorial Breton*, dit que la charge de Conseiller en la Cour du Parlement de Bretagne, est de pere en fils dans cette Maison. Suivant un *Manuscrit in-folio, Tome III*, des Généalogies de cette Province, elle a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 29 Novembre 1668, au rapport de M. *le Jacobin*, Ressort de Vannes, & elle remonte à

I. Henri de Lopriac, vivant, en 1300, avec *Jeanne le Pavillon*, son épouse, Dame de Porzanguern, auttement Poulvern, dont il eut :

II. Guillaume de Lopriac, Seigneur de Poulvern, marié à *Marguerite de Kervasy*, de laquelle vint :

III. Louis de Lopriac, Seigneur de Poulvern, qui épousa, en 1453, *Jeanne de Tevessuy*. Il en eut :

IV. Pierre de Lopriac, Seigneur de Poulvern, & de Kerman, allié avec *Catherine de Kergueznagar*.

V. Louis de Lopriac, leur fils, Seigneur de Poulvern, épousa 1°. *Catherine le Metec* ; & 2°. *Artuse de Montail*, Dame de Boubert. D'une de ces deux femmes vint :

VI. Tanguy de Lopriac, Seigneur de Poulvern, marié à *Catherine Helary*, dont :

VII. Jean de Lopriac, Seigneur de Poulvern, qui épousa, au mois de Novembre 1547, *Françoise de Talhouet*. Leurs enfans furent : — Jacques, qui suit ; — & Louis, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

VIII. Jacques de Lopriac, Conseiller en la Cour du Parlement de Bretagne, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

IX. Guy de Lopriac, Seigneur de Kermassonnet, Conseiller en la Cour du même Parlement, marié à *Julienne Grignon*, dont : — René, qui suit ; — & Guy, Chanoine de Quimper, & Abbé de la Chaume.

X. René de Lopriac, Seigneur de Coetmadeuc, Conseiller en la Cour, épousa 1°. *Hélene Romieu* ; & 2°. *N... de Langourla*. Il eut de l'une de ces deux femmes, deux garçons. — Le dernier, nommé René, dont nous allons rapporter la postérité, d'après le *Mercure de France* du mois de Juin 1735, *p.* 1436.

XI. René de Lopriac, II. du nom, Marquis de Coetmadeuc, Conseiller en la Cour, fut maintenu dans la qualité de *Chevalier*, & est mort au mois de Juillet 1734. Il avoit épousé *Judith Hiéronime Rogon*, dont, entr'autres enfans : — Guy-Marie, qui suit ; — & Françoise-Judith de Lopriac-de-Coetmadeuc, mariée, 1°. le 15 Octobre 1722, à *Jean-François Joubert de la Bastide*,

Digitized by Google

Comte de Châteaumorand, Coignac, &c. Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 17 Avril 1727; & 2°. le 11 Décembre 1731, à *Louis-Hubert de Champagne*, Comte de Villaine, appellé le *Comte de Champagne*. Elle eſt morte à Paris le 17 Juin 1735, âgée d'environ 36 ans, ſans laiſſer d'enfans de ſes deux maris.

XII. Guy-Marie de Lopriac, appellé *le Comte de Donges*, Colonel du Régiment de Soiſſonnois, Brigadier en 1740, Maréchal-de-Camp en 1744, mort ſubitement le 19 Juillet 1764, avoit épouſé, en 1718, *Marie-Louiſe de Roye-de-la-Rochefoucaud-Blanzac*, de laquelle il a eu: — Guy-Louis de Lopriac, Marquis de Donges, Colonel du Régiment de Soiſſonnois, mort à Briançon le 25 Juillet 1747, dans la 23e année de ſon âge, de la bleſſure qu'il avoit reçue le 19 du même mois, à l'attaque des retranchemens conſtruits près d'Exiles; — & Bonne-Judith de Lopriac-de-Coetmadeuc, mariée, le 27 Novembre 1737, à *Louis-Hubert de Champagne*. Elle eſt morte le 24 Juin 1748.

Seconde Branche.

VIII. Louis de Lopriac, ſecond fils de Jean, & de *Françoiſe de Talhouet*, épouſa *Jeanne de Kergoat*, dont:

IX. Charles de Lopriac, Seigneur de Kermain, marié à *Jeanne Berard*, Dame de la haute Touche. Il en eut: — Guy, qui ſuit; — & Louise de Lopriac, femme de *René le Preſtre*, Seigneur de Lezonnet, Conſeiller au Parlement de Bretagne.

X. Guy de Lopriac, Seigneur de la haute Touche & de Kermain, épouſa, l'an 1657, *Catherine le Guello de Kernars*. Leurs enfans furent: — N..., qui ſuit; — & Françoise de Lopriac, mariée à *Jean de Talhouet*, Seigneur de Keraveon, Conſeiller en la Cour.

XI. N... de Lopriac, Seigneur de la Haute-Touche, Capitaine de Dragons, épouſa *N.... Ravenel*. Nous ignorons la ſuite de cette branche, faute de *Mémoire*.

Les armes: *de ſable, au chef d'argent, chargé de trois coquilles de gueules.*

LOQUES: Famille (dit l'Abbé *Robert de Briançon*, dans ſon Etat de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 292) connue dans Aix ſous le nom des Seigneurs *de Puymichel*.

Elle eſt originaire du Comté de Nice, où Jacques Loques vivoit, & étoit co-Seigneur de Saint-Sauveur, au Diocèſe de Nice, dès l'an 1416. Il eut pour fils:

Jacques de Loques, co-Seigneur de Saint-Sauveur, qui teſta le 11 Mars 1454, & inſtitua ſes héritiers Antoine & Michel, qui ſuit.

Michel de Loques eut procès contre la Communauté de Saint-Sauveur, laquelle fut condamnée par Sentence du 29 Juillet 1457, & lui, déclaré exempt de tailles, à cauſe de ſa qualité de *Noble*.

Philippe de Loques, ſon fils, fit hommage au Duc *de Savoie*, de la part qu'il avoit dans la Terre de Saint-Sauveur, le 13 Avril 1466, le 22 Septembre 1496, & le 5 Octobre 1500. Il eut de *Marguerite d'Achard*, ſon épouſe, entr'autres enfans: — 1. Jacques, héritier de ſon pere, par ſon teſtament de l'an 1532, & de la Terre de Saint-Sauveur, où il continua la poſtérité; — 2. & Jean-Louis, qui ſuit.

Jean-Louis de Loques ſe retira en Provence, où il fut pourvu de l'Office de premier Huiſſier du Parlement, charge dans ce tems-là fort honorable, & à laquelle, avant lui, *Jean Murat*, iſſu d'une noble race de Bourgogne, avoit été reçu, ſans crainte de s'abaiſſer. Il ſe maria en Provence, en 1526, avec *Gaſparde d'Arbaud*, des Seigneurs *de Breſe* & *de Bergemont*, dont vint:

Joseph de Loques, Seigneur de Puymichel, reçu Conſeiller aux Comptes en 1569, marié, en 1571, avec *Sibille de Rolland*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Reauville, & de *Sibille de Gerente-de-Senas*. Il fit ſon teſtament le 15 Septembre

Digitized by Google

1580, par lequel il fit héritiere sa femme, & seulement son fils légataire, dans la croyance qu'elle en useroit bien. Cependant elle ruina son fils, vendit la Seigneurie de Puymichel, & se remaria avec *Louis de Gerente*, Baron de Montclar, sans beaucoup se soucier d'ANTOINE, son fils, qui suit.

ANTOINE DE LOQUES se maria assez bien, en 1604, ayant épousé *Dorothée de Roi*, dont la sœur ainée avoit été alliée à *Jacques de Bourdon*, Seigneur de Canaux, Viguier d'Aix. Elles étoient filles d'*Antoine Regis* ou *de Roi*, & de *Marie Foissard*. ANTOINE DE LOQUES eut de son mariage : — 1. JEAN-ANTOINE, qui suit; — 2. PIERRE, destiné pour Malte. Il fit ses preuves, reçues le 28 Décembre 1627; mais il quitta la Croix pour épouser *Marguerite d'Etienne*, des Seigneurs *du Bourguet*, de laquelle on ignore s'il eut des enfans; — 3. & CÉSAR, qui n'a point été marié.

JEAN-ANTOINE DE LOQUES, Seigneur de Puymichel, épousa, en 1632, *Marguerite de Puget*, fille de *Balthasard*, Seigneur de Boue, & de *Marguerite de Cabre*, dont : — GASPARD & ETIENNE. Nous ignorons si cette Famille subsiste.

Les armes : *d'or, à un ours arrêté en passant de gueules, surmonté d'une étoile de même.*

* LORAILLE, en Normandie. Terre & Seigneurie qui a été possédée par les Barons *de Mezieres*, branche cadette de la Maison d'*Espinay-Saint-Luc*.

Claude d'Espinay, Capitaine au Régiment du Roi en 1696 (fils d'*Antoine d'Espinay-Saint-Luc*, Chevalier, Seigneur de Loraille, & de *Françoise le Grand d'Essones*), étant mort sans postérité, ses biens ont passé à *N.... le Hantier*, Ecuyer, Seigneur de Glatigny, de Loraille, &c. Capitaine d'Artillerie, au droit de *Françoise d'Espinay-de-Loraille*, son ayeule. *Voyez* ESPINAY-SAINT-LUC.

LORAS : Ancienne Famille du Dauphiné, où elle est connue, depuis plus de 400 ans, parmi les plus nobles de la Province.

ANSELME DE LORAS, Chevalier, fut présent à la donation faite par *Etienne*, Seigneur *de Villars*, en l'Abbaye de l'Isle-Barbe, l'an 1186.

Suivant un certificat du Juge d'Armes de France, du 28 Octobre 1682, les titres publics ont conservé la mémoire de LOUIS DE LORAS, Chevalier l'an 1250, de GUYONNET & de JEAN DE LORAS, aussi Chevaliers; & d'un autre LOUIS DE LORAS, Recteur du Comté de Vienne pour le Roi CHARLES V, premier Dauphin de la Maison de France, en 1360.

JEAN DE LORAS, Seigneur de Montplaisant en 1380, eut pour fils — GUYONNET DE LORAS, Damoiseau, mort en 1411. Il avoit épousé *Marguerite de la Balme*, fille d'*Anselme de la Balme*, Seigneur du Tiret, & d'*Agnès de Saint-Sulpis*.

BÉATRIX DE LORAS fut femme d'*Amblard de la Balme*, Seigneur de Vertrieu en 1370.

GUYONNET DE LORAS, Chevalier, vivant l'an 1412, eut pour fille — FRANÇOISE DE LORAS, mariée, le 10 Juillet 1435, avec *Antoine de la Poipe*, Seigneur de Saint-Julin, fils de *Guillaume de la Poipe*, Seigneur dudit lieu.

AYMON, Seigneur DE LORAS, vivant en 1440, épousa *Beraude du Saix*, fille de *Claude*, Seigneur de Rivoire, Gouverneur de Nice, & de *Marguerite de Juis*, sa première femme.

N... DE LORAS, Seigneur de Belacueil, en Dauphiné, épousa *Marguerite de Longecombe*, fille de *Raimond*, Seigneur de Perosel, & de *Madelene de Tholomé*.

JEAN DE LORAS, Seigneur de Belacueil, s'allia avec *Anne de Rogemont*, fille de *Guy de Rogemont*, Seigneur de Verneaux, & de *Marie de Clermont*.

BERTRAND DE LORAS, étoit Seigneur de Brou en Bresse en 1455, & de Saint-Sorlin en 1460.

ABEL DE LORAS, Seigneur de Montplaisant & de Belacueil, fils de noble GASPARD DE LORAS, Seigneur de Belacueil, & de *Louise de Busévant*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & fit son testament le 6 Novembre 1605, reçu par *Benoît Garnier*, Notaire au lieu de Saint-Marcel de Millieu, par lequel il ratifie les

Digitized by Google

conventions de ſon mariage avec ſa femme, faites envers leurs enfans mâles, & inſtitue héritiers univerſels ſes deux fils, au premier deſquels il donne la Seigneurie de Montplaiſant, & au ſecond celle de Belacueil. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Novembre 1560, *Méraude de Rabot*, fille de *Laurent de Rabot*, Seigneur d'Illins, de Vaſſalieu & de Cornillon, & de *Méraude d'Auriltac*. Leurs enfans furent : — 1. ABEL, qui ſuit ; — 2. LAURENT, Seigneur de Belacueil ; — 3. & MARIE DE LORAS, femme d'*Abel de la Poipe*, Baron de Serrieres, fils de *Michel de la Poipe*, Baron de Serrieres, & d'*Emonde de Lugny*.

ABEL DE LORAS, Seigneur de Montplaiſant, Chamagnieu, Gévas, Vernas & du Saix, eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, dans ſon teſtament qu'il fit, conjointement avec ſa femme, le 18 Septembre 1622, reçu par *Claude Boltu*, Notaire à Chamagnieu, par lequel ils inſtituent héritier leur fils aîné ARTUS. Il avoit épouſé, en 1598, *Marguerite du Pré*, Dame de Chamagnieu, & en eut : — ARTUS, qui ſuit ; — & CATHERINE DE LORAS, mariée, le 10 Juin 1623, à *Guillaume Armuet*, Seigneur de Bonrepos, fils de *Louis Armuet*, Seigneur de Bonrepos, & de *Françoiſe de Saint-Marcel d'Avanton*.

ARTUS DE LORAS, Chevalier, Seigneur de Montplaiſant & de Chamagnieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, eſt auſſi qualifié *haut & puiſſant Seigneur* dans ſon teſtament du 28 Septembre 1640, reçu par *Bouta*, Notaire à Chamagnieu, par lequel il fait légataires ſes enfans ci-après nommés, & inſtitue ſon héritiere univerſelle, *Claire de Villars*, qu'il avoit épouſée le 21 Octobre 1625, contrat reçu par *Jean Faurien*, Notaire à Lyon. Elle étoit fille de *Balthaſard de Villars*, Seigneur de Laval & du Roquet, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & premier Préſident au Parlement de Dombes, & de *Louiſe de Lange*, Dame de Laval. De leur mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS-HUMBERT ; — 2. PIERRE-GASPARD, qui ſuit ; — 3 & 4. ABEL-LOUIS & NICOLAS ; — 5. & LOUISE DE LORAS.

PIERRE-GASPARD DE LORAS, Seigneur de Montplaiſant & de Chamagnieu, épouſa, le 24 Janvier 1655, contrat reçu par *Amauric*, Notaire à Cremieu en Viennois, *Marie-Anne de la Poipe*, fille de *Melchior de la Poipe*, Seigneur de Saint-Julin, Beaumont & Montagnieu, Comte de Cremieu, & de feu *Anne-Clémence de Granet*. Il en eut :

LOUIS DE LORAS, Seigneur de Montplaiſant & de Chamagnieu, batiſé le 4 Janvier 1666, en la Paroiſſe de Cremieu, ainſi qu'il appert de ſon extrait batiſtaire, ſigné *Gros*, Curé de l'Egliſe de Cremieu. Il fit ſes preuves pour être reçu Page dans la grande Ecurie du Roi, le 28 Décembre 1682 ſuivant le certificat du Juge-d'Armes de France.

De la même Famille étoit — MARIE-FRANÇOISE DE LORAS, née le 24 Décembre 1681, reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1689, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis GUIGUES DE LORAS, qui vivoit en 1480, & étoit ſon cinquieme ayeul.

C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes : *de gueules, à la faſce loſangée d'or & d'azur*.

LORDAT, dans le Comté de Foix. Ancienne nobleſſe qui remonte à

GUILLAUME DE LORDAT, Chevalier, vivant en 1154, avec *Béatrix du Foſſat*, ſon épouſe, fille de *Blanche du Foſſat*, laquelle conjointement avec *Béatrix*, ſa fille, & GUILLAUME DE LORDAT, ſon gendre, fit délaiſſement d'une albergue de terre qu'elle exigeoit ſur la Maiſon de Saint-Medard, en faveur de l'Abbé & des Moines de Lezat. Ce GUILLAUME fit ſon teſtament le 5 Avril 1163, par lequel il eſt prouvé qu'il épouſa *Béatrix du Foſſat*, dont il eut trois enfans nommés — RAIMOND, GUILLAUME & ARNAUD. RAIMOND, un des freres du teſtateur, fut préſent à ce teſtament avec *Adelaïde*, ſa femme & ſes enfans. — PONS DE LORDAT, autre frere de GUILLAUME I, Commandeur de Pechſiora, bailla en fief, le 14 des Calendes de Mai 1162, à *Pons Prat de Villeneuve*, certains fonds de terre de ſa Commanderie. Le 4 Septembre 1188,

Digitized by Google

fut faite une vente d'un certain terrein en faveur du même PONS DE LORDAT, alors Grand Prieur de Saint-Jean de Toulouſe.

On trouve dans le troiſieme Tome de l'Hiſtoire de Languedoc, *p. 75*, que *Raimond-Roger*, Comte *de Foix*, confirma, avec *Pierre*, Abbé de Saint-Voluſien, du conſeil de ſes Barons, au nombre deſquels étoit ARNAUD-GUILLAUME DE LORDAT, le partage que le Comte avoit fait avec cette Abbaye en 1168.

Aux Ides de Juillet 1233, noble BERNARD & GUILLAUME DE LORDAT, Seigneurs du Foſſat, ſont appellés à l'hommage rendu par le Seigneur de Saint-Martin, qui confronte à celle du Foſſat. Dans le mois de Décembre 1241, on trouve un pareage entre *Roger*, Comte *de Foix*, & l'Abbé & les Moines de Lezat, où ARNAUD-GUILLAUME DE LORDAT eſt pour témoin.

Le 12 Avril 1247, hommage fut rendu à l'Abbé de Lezat, par RAIMOND DE LORDAT, BERNARD-GUILLAUME, PONS & GUILLAUME, freres, fils de feu GUILLAUME DE LORDAT, Chevalier, & de Dame *Fabrice*, ſon épouſe. BERNARD-GUILLAUME prit l'habit au Monaſtere de Lezat, le 14 Avril 1247, auquel GUILLAUME, ſon pere, & *Fabrice*, ſa mere, donnerent les droits & poſſeſſions qu'ils avoient dans la Juriſdiction de Foſſat. Dans un Cartulaire dépoſé aux Archives de Pau, intitulé *Droits du Comte de Foix*, *p.* 303, LORDAT, on trouve un Acte de vente de 1252, faite par PONS DE LORDAT & *Sibille*, ſa fille, à *Rogier*, par la grace de Dieu, Comte *de Foix*, & Vicomte de Caſtelbon; & dans un autre Cartulaire de 1256, une donation faite par GUILLEM DE LORDAT, au même *Rogier*, Comte *de Foix*.

En 1272, BERNARD DE LORDAT, Seigneur du Foſſat, fit délaiſſement à *Alaric*, Abbé de Bolbonne, de certains terroirs qu'il avoit en engagement dudit Abbé, ſitués dans la Juriſdiction de Foſſat; & le 16 des Calendes de Février 1273, les coutumes du lieu du Foſſat furent renouvellées en faveur des habitans, par le même BERNARD DE LORDAT, GUILLAUME & autre BERNARD DE LORDAT, co-Seigneurs du Foſſat.

Le 14 Mars 1305, il fut rendu une Sentence arbitrale entre nobles RAIMOND & BERNARD DE LORDAT, co-Seigneurs du Foſſat & les Conſuls & Habitans dudit lieu. — Le 21 Novembre 1390, il y eut un acte d'obligation faite par *Bernard de Larnat* & *Geraud de Saint-Paul*, en faveur de noble RAIMOND-OTHON DE LORDAT, co Seigneur du Foſſat; & enfin le 20 Octobre 1402, ſe fit un échange entre *Archambaud* & *Iſabelle*, Comte & Comteſſe *de Foix* d'une part, & noble BERTRAND DE LORDAT, co-Seigneur du Foſſat, de l'autre.

Tous ces titres & actes énoncés ci-deſſus, prouvent l'antiquité de l'origine de cette Maiſon diviſée en trois branches dès avant 1400, ſçavoir celle de LORDAT-CASTAGNAC, dont nous allons donner la filiation, en commençant à RAIMOND-OTHON, qui ſuit; celle de LORDAT LA BASTIDE ou Cazenove dans le pays de Foix, dont nous parlerons enſuite d'après l'Armorial de France, *Regiſtre I, Part. I, p.* 349. De celle-ci eſt ſortie celle de LORDAT-BRAM.

RAIMOND-OTHON DE LORDAT, co-Seigneur du Foſſat, avoit pour frere — BERTRAND DE LORDAT, qui rendit hommage à *Archambaud* & à *Iſabelle*, Comte & Comteſſe *de Foix*, le 27 Décembre 1407, pour la moitié de la Seigneurie du Foſſat, & partie de la Terre de Saverdun & de Roudeille. RAIMOND-OTHON DE LORDAT, Seigneur de Caſtagnac, teſta le 27 Novembre 1417, inſtitua ſon héritier JEAN, ſon fils, qui ſuit; ordonna qu'au cas qu'il mourut à Saverdun, où il étoit malade, ſon corps fût porté à l'Egliſe du Foſſat, au tombeau de ſes ancêtres; & nomma pour ſon exécuteur teſtamentaire BERTRAND DE LORDAT, co Seigneur du Foſſat, ſon frere.

JEAN DE LORDAT, Seigneur de Caſtagnac, teſta le 22 Février 1449, & nomma pour ſon héritier:

ROGER DE LORDAT, ſon fils, Seigneur de Caſtagnac, de Marquefave, &c. lequel teſta le 21 Septembre 1476, en faveur de ſon fils, qui ſuit.

JEAN DE LORDAT, II. du nom, Seigneur d'Unzent & de Caſtagnac, épouſa, le 22 Août 1477, noble *Violande d'Aure*, fille de *Gaillard d'Aure*, Seigneur

Digitized by Google

de Brie, & de noble *Gauſide*. Elle devint veuve, & par ſon teſtament du 10 Mai 1520, elle inſtitua ſon héritier GAILLARD, ſon fils.

GAILLARD DE LORDAT, Seigneur d'Unzent & de Caſtagnac, teſta le 3 Mars 1548, inſtitua ſon fils aîné héritier, & ſubſtitua ſon hérédité au ſecond, auquel il légua la Terre d'Unzent. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Février 1513, *Françoiſe d'Eſpagne*, fille de *Jean*, Seigneur de Durfort, & de noble *Gabrielle de Villemur*, dont GERMAIN-PAUL DE LORDAT, Seigneur de Caſtagnac, qui, n'ayant eu que deux fils morts en bas âge, nommés LANCELOT, & JACQUES DE LORDAT, céda ſes biens à JACQUES, ſon frere puîné, qui ſuit.

JACQUES DE LORDAT, Seigneur d'Unzent & de Caſtagnac après ſon frere aîné, obtint, le 27 Septembre 1572, des Lettres de Sauve-Garde, qui prouvent qu'il étoit Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Alençon*, frere du Roi CHARLES IX. Une Lettre, du 16 Février 1577, de HENRI IV, qui n'étoit encore que Roi de Navarre, à lui écrite, prouve la confiance que ce Prince avoit en lui. Il épouſa, par acte du 28 Mars 1564, *Miramonde de Dangereux*, teſta le 22 Septembre 1585, inſtitua ſon héritier JACQUES II, ſon fils aîné, qui ſuit; ſubſtitua ſon hérédité à JEAN-JACQUES DE LORDAT, rapporté après ſon frere, & lui légua la Terre de Bax.

JACQUES DE LORDAT, II. du nom, Seigneur de Caſtagnac, fut, par Lettres du 27 Mars 1607, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII. Ce Monarque ayant convoqué, en 1614, les Etats Généraux à Paris, le Corps des Etats du pays de Foix, aſſemblés à cette occaſion, députa *Joſeph d'Eſparbeç de Luſſan*, Evêque de Pamiers, pour le Clergé; JACQUES DE LORDAT, Chevalier, Seigneur de Caſtagnac, pour la Nobleſſe; & *Bernard Meric*, Procureur du Roi en la Sénéchauſſée du pays de Foix pour le Tiers-Etat. Le 5 Novembre 1621, JACQUES DE LORDAT eut ordre d'aſſembler la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Carmain*, pour s'oppoſer à l'entrée des rebelles dans le pays de Foix, & il les défit. Le Roi lui en marqua ſa reconnoiſſance par une Lettre du 18 Décembre 1621; & par une autre du 29 Août 1623, il lui manda de s'employer pour faire jouir paiſiblement le Sieur *Ardié*, Abbé du Mas d'Azil, des revenus de ſon Abbaye, & il lui donna, le 25 Juillet 1628, le commandement des Ville & Château de Pamiers. Il ne ſe maria pas, ſon teſtament eſt du 18 Décembre 1628, en faveur de JEAN-JACQUES DE LORDAT, Seigneur de Bax, ſon frere; & par ſon codicille du 13 Février 1634, il ſubſtitue ſon hérédité à JEAN-JACQUES DE LORDAT, ſon neveu.

JEAN-JACQUES DE LORDAT, Seigneur de Caſtagnac, Bax & autres lieux, frere du précédent, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Intendant des fortifications & places de la Province de Bourgogne, & Aide-Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté. Il teſta le 8 Mars 1634, & étoit mort le 8 Août 1640, que ſa veuve *Paule de Brunet de l'Eſtelo*, obtint des Lettres de ſauve-garde. Il en eut :

JEAN-JACQUES DE LORDAT, II. du nom, Seigneur de Caſtagnac & autres lieux, qui teſta, le 12 Novembre 1659, en faveur de ſon fils, qui ſuit, qu'il avoit eu de ſon mariage, contracté le 11 Février 1647, avec *Françoiſe de Ferrouil de Cellos*, laquelle teſta, le 28 Août 1664, en faveur de ſon fils.

JEAN-PAUL DE LORDAT, Seigneur de Caſtagnac & autres lieux, ſe maria, par contrat du 22 Juillet 1676, avec *Iſabeau de la Marque de Genſay*, qu'il nomma ſon héritiere par ſon teſtament du 30 Août 1692, à la charge de rendre ſon hérédité à tel de ſes enfans mâles qu'elle voudra. Il en eut huit enfans, dont quatre morts en bas âge; les autres ſont : — 1. JEAN-GABRIEL, mort ſans avoir été marié. Il avoit teſté le 27 Février 1697, & avoit fait ſon héritiere la Dame *de la Marque*, ſa mere, à condition de rendre l'hérédité à PAUL-FRANÇOIS DE LORDAT, qui ſuit; — 3. LOUIS DE LORDAT, Sieur de Genſac, Cornette dans le Régiment de Languedoc, Dragons, le 27 Mars 1707, Lieutenant le 19 Décembre 1711; Capitaine le 16 Octobre 1720, Chevalier de Saint-Louis & Major du même Régiment en 1744. Il fut bleſſé & fait priſonnier de guerre à la bataille de Plaiſance. Ses bleſſures l'ayant mis hors d'état de continuer ſes ſer-

Digitized by Google

vices, le Roi lui permit de ſe retirer en lui accordant une penſion de 600 livres. Il eſt mort à Paris en 1751 des ſuites de ſes bleſſures ; —— 4. & ALEXANDRE DE LORDAT, Sieur de Caſtagnac. Il entra d'abord dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, enſuite en la qualité de Lieutenant dans le Régiment de Lorraine, le 1 Janvier 1725. Il fut fait Capitaine le 17 Décembre 1734, puis Chevalier de Saint-Louis le 23 Avril 1741, & s'eſt retiré du ſervice, en 1757, avec une penſion de 600 livres.

PAUL-FRANÇOIS DE LORDAT, Seigneur de Caſtagnac, après avoir ſervi dans les Mouſquetaires gris, entra dans le Régiment de Parabel, Cavalerie, au ſervice d'Eſpagne ; & la paix étant faite, il ſe retira. Il épouſa, le 14 Juin 1724, *Marie-Anne de Foix*, fille de *Nicolas-Melchior de Foix*, Seigneur de Fabas & autres lieux, & de *Marie de Caſtex*. Leurs enfans ſont : — 1. NICOLAS-MELCHIOR, qui ſuit ; — 2. JEAN-HENRI, entré au ſervice dans le Régiment de Royal-la-Marine, Infanterie, en qualité d'Enſeigne, le 3 Octobre 1753. Il a été fait Lieutenant le 22 Août 1754, puis Capitaine le 22 Mars 1758 ; — 3. LOUISE-MADELENE, mariée à *N... de Roquemorel*, Sieur de Caumont, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Vieuville, retiré du ſervice, en 1752, avec la penſion de 600 livres ; — 4. MARIE-THÉRESE, alliée à *Honoré-Timoléon de Sers*, Chevalier, Seigneur d'Aulix ; — 5. & MARIE-JULIENNE, non mariée.

NICOLAS-MELCHIOR DE LORDAT, Seigneur de Caſtagnac, eſt entré au ſervice dans le Régiment de Caraman, Dragons, en qualité de Cornette, le 22 Août 1747, & a quitté après la paix d'Aix-la-Chapelle. Il s'eſt marié, le 5 Juin 1750, avec *Andrée-Françoiſe-Honorée de Bonfontan-de-Laſtours*, fille de *François de Bonfontan-de-Laſtours*, Seigneur d'Andoufielle & autres lieux, & d'*Anne d'Orbeſſan*. Nous ignorons s'il en a des enfans.

Seigneurs de CAZENOVE, de PRUNET, &c.

HUGUES DE LORDAT, I. du nom, Seigneur de Cazenove & de Prunet, co-Seigneur de la Baſtide, épouſa, le 6 Mai 1448, dans la ville de Carmain, *Marguerite de Serres*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Fortanier de Serres*, Seigneur de Maure en Béarn, Sénéchal de Nébouzan. Il inſtitua, par ſon teſtament du 9 Mai 1482, ſon fils, qui ſuit, héritier du Château & de la Seigneurie de Cazenove, ainſi que de pluſieurs autres biens ſitués dans le Comté de Foix.

HUGUES DE LORDAT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cazenove, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi CHARLES VIII. En conſidération de ſes ſervices, ce Prince, par Lettres du 18 Juillet 1490, annoblit en tout droit de *Haut-Ber*, & en toute Juſtice, haute, moyenne & baſſe, les Terres & Seigneuries qu'il poſſédoit dans la Province de Languedoc. De *Marguerite Iſalguier*, qu'il épouſa le 16 Juin 1482, fille de noble & puiſſant Meſſire *Barthelemi Iſalguier*, Chevalier, Seigneur de Breſſac, il eut :

CORBEIRAN DE LORDAT, Ecuyer, Seigneur & Baron de Cazenove, au Comté de Foix, qui teſta le 9 Octobre 1562. Il avoit épouſé, le 21 Juin 1551, *Anne de Monteſquiou de Mazencome*, fille de *François de Monteſquiou*, Seigneur de Mazencome, dont : — 1. JEAN-PAUL, Ecuyer, Seigneur & Baron de Cazenove, qui tranſigea, le 7 Juillet 1591, avec PAUL-JACQUES, ſon frere, ſur les différends qu'ils avoient pour le partage des biens de leur pere & mere ; — 2. & PAUL-JACQUES, qui ſuit.

PAUL-JACQUES DE LORDAT, Seigneur de Prunet & de Bram, Capitaine-Commandant une Compagnie de Carabins en 1616, épouſa, le 7 Juillet 1591, *Jeanne de Saint-Jean-d'Honoux*, veuve de noble *Jean de Voiſins*, Seigneur de Peſans. Il en eut :

JEAN DE LORDAT, Seigneur de Bram & de Villarſens, Gentilhomme de la Chambre, & Chambellan de GASTON, Duc d'ORLÉANS, Gouverneur des Ville & Château de Carcaſſonne, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 10 Mars 1641. Il fut employé en diverſes négociations en Hollande

Digitized by Google

pour le ſervice du Roi, & avoit épouſé, le 30 Mars 1621, *Claire Potier*, fille de *Jean Potier*, Ecuyer, Seigneur de la Terraſſe, Préſident du Parlement de Toulouſe, & de *Françoiſe de la Bourgade*. De ce mariage vint :

Jacques de Lordat, reçu d'abord Chevalier de Malte au grand Prieuré de Toulouſe, le 4 Décembre 1643, puis Seigneur de Bram, de Villarſens, &c. & Sergent-Major de la Cité de Carcaſſonne, par proviſions du 6 Septembre 1653. Il fut déclaré *noble & iſſu de noble & illuſtre race*, par Ordonnance de M. *Bazin de Beſons*, Commiſſaire départi dans la Généralité de Montpellier, du 5 Décembre 1668. Il épouſa, le 27 Janvier 1663, *Anne-Marguerite de Roux*, fille de *Chriſtophe de Roux*, Ecuyer, Seigneur d'Alzone, & de *Catherine-Françoiſe de Freſals*. Ils ont eu pour enfans : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Joseph, Prêtre & Docteur en l'Univerſité de Toulouſe ; — 3 & 4. Louis, & Paul-Jacques de Lordat, Chevaliers de Malte, Enſeignes de Vaiſſeau.

Louis de Lordat, Seigneur de Bram, demeurant dans la Paroiſſe dudit lieu, Diocèſe de Saint-Papoul, Généralité de Montpellier, Province de Languedoc, fut reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie, le 3 Décembre 1687, puis ſous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis.

De cette Famille étoient : — Joseph-Marie, Comte de Lordat, Major de Gendarmerie depuis 1759, avec rang de Meſtre-de-Camp, fait Brigadier le 20 Février 1761, & Maréchal-de-Camp en 1764, mort le 5 Mars 1765 ; — Paul-Jacques, Marquis de Lordat, Baron des Etats de Languedoc & Gouverneur de Carcaſſonne, mort dans la 86e année de ſon âge, le 3 Août 1765 ; — & Jean-Batiſte, Comte de Lordat, Lieutenant-Colonel du Régiment de Lorraine, Cavalerie, dont il fut fait Colonel après le décès du Prince *de Lixin*, le 6 Juin 1734, & Brigadier le 1 Août ſuivant. Il ſe démit de ſon Régiment en Avril 1738, & eſt mort dans la 69e année de ſon âge, le 25 Juin 1739. C'eſt ce que nous ſçavons n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à une croix alaiſée de gueules*. Pour ſupports ; *deux lions, lampaſſés de même*.

LORDONET : Famille, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, *Tome II*, *p.* 87.

Joseph-François Lordonet, de la ville d'Aix, fils de Laurent Lordonet, Aſſeſſeur de la même ville, & Procureur du Pays en 1700, fut reçu Secrétaire en Chancellerie le 4 Juin 1728. Il a acquis la Terre d'Eſparron le 3 Juin 1758, & en a prêté hommage au Roi. Il a eu de ſon mariage avec la ſœur de *Jean-Batiſte de Vacon*, Evêque d'Apt : — Louis-Antoine-Honoré, qui ſuit ; — & une fille, mariée à *Pierre-Simphorien de Paxery*, Seigneur de Thorame & de Porcioux, Conſeiller au Parlement.

Louis-Antoine-Honoré de Lordonet, Seigneur d'Eſparron, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, a épouſé *N... d'Alegre*, de la ville de Marſeille, dont des enfans.

Les armes : *de gueules, au bélier d'or ſuſpendu par des liens de même ; au chef couſu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

LOREDANO : Maiſon conſidérable de Veniſe, qui porte les mêmes armes que la Famille de *Longueil*, en France. Quelques Auteurs ont cru, dit *Moréri*, que c'eſt à cauſe de l'alliance qu'il y a eu entre ces deux Familles ; car on prétend qu'un Seigneur Loredano épouſa la fille de *Guillaume de Longueil*, I. du nom.

Les Loredano ont été d'abord connus ſous le nom de *Maniardi*, & ont donné à la République des Provéditeurs, des Procurateurs de Saint-Marc, des Doges, &c. — Jean Loredano, Evêque de Veniſe l'an 1385, Prélat d'un grand mérite, ne gouverna cette Egliſe qu'environ un an. — Leonard Loredano, Doge en 1501, gouverna la République dans un tems très-fâcheux. La défaite des

Digitized by Google

des Vénitiens à la bataille d'Agnadel en 1509, la prise de Brescе, de Crémone, de Bergame & de plusieurs autres places, & l'union des principales forces de l'Europe contre Venise, ne l'étonnerent point. Il trouva le moyen de rétablir la tranquillité dans les Etats de la République, & mourut en 1570. — Pierre Loredano, élu Doge en 1567, mourut en 1570; — Antoine Loredano se signala à la défense de Scutari contre Mahomet II, Sultan des Turcs.

LORENCHET : Famille, l'une des plus anciennes de Beaune en Bourgogne, puisqu'elle remonte jusqu'au XIV^e siécle, à un

Durandus, ou Durantius Lorenchet, qui vivoit en 1390, & exerçoit l'emploi de Notaire public, comme il se voit par les actes Latins qu'il a signés en cette qualité dans le cours des années 1420 & suiv. jusqu'en 1432, déposés, tant aux Archives de l'Hôtel de cette Ville, qu'en celles de l'ancien Prieuré de Saint-Etienne de Beaune, aujourd'hui le Monaitere des Dames Carmélites. Elle prouve sa filiation non interrompue, depuis ce tems là jusqu'à ce jour. Outre son ancienneté, cette Famille jouit aussi de la noblesse acquise par des charges ou des terres nobles, qu'elle possede depuis plus de 100 ans.

Claude Lorenchet, I. du nom, épousa *Jeanne Frugeret*, de laquelle vinrent : —— Jean, qui suit ; —— & Blaise, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Jean Lorenchet se maria, l'an 1556, à *Marguerite Parigot*, grand'tante de *Marguerite Parigot*, Religieuse Carmélite de cette Ville, morte en 1648, en odeur de sainteté, connue sous le nom de *Bienheureuse Marguerite du S. Sacrement*. Jean eut, entr'autres enfans :

Claude Lorenchet, II. du nom, Avocat, qui épousa, l'an 1582, *Jeanne Ferry*, dont :

Claude Lorenchet, III. du nom, marié, 1°. en 1603, à *Françoise Simon* ; & 2°. en 1610, à *Philiberte Parizot*. Du premier lit il eut : — Claude, qui suit ; & du second : — Antoine, Avocat, lequel épousa, en 1638, *Louise Navetier*, dont la postérité est éteinte.

Claude Lorenchet, IV. du nom, épousa, l'an 1640, *Pierrette Canet*, dont vint :

Claude Lorenchet, V. du nom, Ecuyer, d'abord Avocat, puis Conseiller aux Bailliage & Chancellerie de Beaune, & Conseiller-Secrétaire du Roi, qui épousa, en 1664, *Madelene le Roux*. Il en eut pour fils unique :

Etienne Lorenchet, Ecuyer, qui posséda les mêmes charges que son pere, & se maria, en 1698, avec *Marguerite Brunet*, de la Famille des *Brunets* de Paris, dont sont issus : — 1. Pierre-Etienne, qui suit ; — 2. Jacques, rapporté après son frere ; — 3. Reine, mariée à *Antide Daiil*, Ecuyer, ancien Lieutenant-Civil à Beaune ; — 4. & Jeanne Lorenchet, mariée à *Louis Goujet-Duval*, Conseiller & Maître des Comptes à Dijon.

Pierre-Etienne Lorenchet, Ecuyer, Sieur de Melonde, a épousé Demoiselle *Anne Quarré*, de laquelle il a eu : — 1. Louis Lorenchet de Melonde, Ecuyer ; — 2. Jacques-François, Officier au Régiment de Champagne, mort en 1759, à l'armée du Bas-Rhin ; — & trois filles.

Jacques Lorenchet, Ecuyer, Sieur de Montjamon, frere du précédent, ancien Officier d'Infanterie au Régiment de Champagne, a épousé, 1°. *Madelene Bisouard*, fille de *Lazare*, Ecuyer, Seigneur de Montille, la Cosme & Dorand, Conseiller au Parlement de Metz, dont une fille ; & 2°. *Marie Payen*, fille de *Joseph*, Conseiller, Auditeur à la Chambre des Comptes de Dôle, dont : — 1. Jacques-Gabriel ; — 2. François-Etienne-Pierre de Lorenchet ; — & quatre filles.

Seconde Branche.

Blaise Lorenchet, fils puîné de Claude, I. du nom, & de *Jeanne Frugeret*, épousa *Marguerite Chappet*, fille de noble *François Chappet*, Seigneur de Créancey, dont :

Digitized by Google

JEAN LORENCHET, marié, l'an 1590, à *Marguerite Segaud*, de laquelle il eut :

BLAISE LORENCHET, II. du nom, Secrétaire du Roi. Il épouſa Demoiſelle *Anne Loppin*, ſortie d'un Famille de Paris, d'une des meilleures Familles de Beaune. Ils fonderent enſemble, par acte reçu (*Bouchin*, Notaire) le 13 Octobre 1651, la Chapelle, dite *de Saint-Blaiſe*, dans l'Egliſe Saint-Pierre de Beaune, avec droit de patronage à perpétuité, aux fils aînés, & enſuite aux filles en ligne directe ſeulement. Leurs enfans furent : — 1. JEAN-BATISTE LORENCHET, Ecuyer, Seigneur de Gimbrois, Avocat célebre au Parlement de Paris, enſuite Avocat-Général & Secrétaire des Commandemens de la Reine, mort à Paris ſans poſtérité ; — 2. PHILIBERT, qui ſuit ; — 3. BLAISE, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Beaune, puis de Notre-Dame de Paris, Prieur & Baron de Montereau-Faut-Yonne, & premier titulaire de la Chapelle ci-deſſus fondée par ſon pere ; — & quatre filles, mariées, l'ainée à *N... Berbis-des-Maillys* ; la ſeconde, à *N... Micault* ; la troiſieme, à *N... le Blanc*, Maire de Beaune ; & la quatrieme, au Maire de Dijon.

PHILIBERT LORENCHET, Seigneur de Tailly & de Bouillant, Ecuyer de S. A. R. MADEMOISELLE, puis Lieutenant-Général de la Chancellerie de Beaune, fut élu Maire de cette Ville en 1670, comme il ſe voit aux Archives & par les jettons frappés à ſes armes la même année. Il eut de *Catherine Gauterot*, ſa femme : — 1. BLAISE, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, mort Doyen de l'Egliſe Collégiale de Beaune en 1700 ; — 3. PHILIBERT, Chanoine de Notre-Dame de Paris, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & Abbé de Clermont, mort en 1748 ; — 4. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Bouillant, Lieutenant-Général de la Chancellerie de Beaune, mort garçon ; — 5. CATHERINE, mariée à *N... Baudry*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Picardie & d'Artois, vivante en 1761, dont : — *N... Baudry*, Seigneur de Villene, Conſeiller au Parlement de Paris ; — 6. ANNE, veuve de *N... Minard*, Maître des Comptes à Dijon ; — 7. CHARLOTTE, mariée à *N... Deſtany*, Chevalier, Seigneur de Longecour & la Rêpe.

BLAISE LORENCHET, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Tailly, &c. eut de *N... Eſmonin*, ſon épouſe : — 1. PHILIBERT LORENCHET, Ecuyer, ancien Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris, Directeur général des domaines & bois de Sa Majeſté, & Garde des Archives du Louvre, mort ſans poſtérité en 1756 ; — 2. & JEAN-BATISTE LORENCHET, Ecuyer, Seigneur de Tailly, ancien Mouſquetaire Gris, & Capitaine au Régiment de Provence, marié à *Charlotte Deſtany*, ſa couſine, dont il a eu : — ANNE LORENCHET, femme de *Joſeph Pernet*, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, Seigneur de Baleuvre, de Tailly, &c. — & ETIENNETTE LORENCHET, mariée, 1°. au frere du mari de ſa ſœur, *N... Pernet*, Ecuyer, Seigneur d'Aubigny, &c. mort ſans avoir eu d'enfans ; & 2°. à *Jean-Batiſte Richard*, Seigneur de Curty, Beligny, la Canche, &c. Mouſquetaire de la Garde du Roi.

Les armes de cette Famille, telles qu'on les trouve dans le *P. Meneſtrier*, ſont : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles d'argent, & en pointe d'un chat léopardé, paſſant, auſſi d'argent.*

Ces armes, anciennement concédées à la Famille, ont été de nouveau enregiſtrées dans l'Armorial général de France, au Regiſtre cotté *Bourgogne*, en conſéquence de l'Arrêt du Conſeil de 1696, & le nouveau brevet en a été délivré en 1697 & 1698, par *M. d'Hozier*, Juge d'armes de France.

Cette Famille a contracté d'aſſez belles alliances avec les principales de la Province, comme *Berbis*, *Richard*, *de la Mare*, *Brunet*, *Quarré* & *Biſouard*.

LORET : Famille noble du reſſort de Ploermel en Bretagne, mentionnée dans la réformation de 1426. Elle remonte à

PIERRE LORET, Seigneur de la Villedavid, marié à *Jeanne de Neuville*, dont il eut : — JEAN ; — GILLES ; — & GUILLEMETTE, laquelle épouſa *Amaury Meleart*, Seigneur de la Touche, Mouſſays. — JEAN & GILLES eurent poſtérité ; mais celle de JEAN eſt fondue dans la Maiſon de *la Hays*. Celle de GILLES a formé IV. degrés,

Digitized by Google

& nous ignorons ſi elle ſubſiſte, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, au ſanglier rampant de ſable, les ongles & la défenſe de gueules.*

Cette Famille, ſur le rapport de M. *de la Bourdonnays*, a encore été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 10 Janvier 1669. Extrait d'un *Manuſcrit in-fol. Tome III*, des *Généalogies de Bretagne*.

LORGERIL (DE), en Bretagne. Maiſon l'une des plus anciennes de cette Province.

La branche des anciens Seigneurs de ce nom, fondue dans l'illuſtre Maiſon de *Rohan*, a donné naiſſance à une autre branche établie, de tout tems, dans la ville de Jugon, où cette ancienne Maiſon DE LORGERIL poſſédoit la Terre de ſon nom & d'autres héritages. Cette branche eſt, de tems immémorial, en poſſeſſion des mêmes armes que celles des anciens Seigneurs de ce nom, ainſi qu'il eſt juſtifié par pluſieurs monumens publics, ce qui prouve aſſez que GUILLAUME DE LORGERIL, Ecuyer, auteur du premier degré connu de cette branche, étoit iſſu d'un cadet de l'ancienne Maiſon de LORGERIL. Cette branche, maintenue dans ſon ancienne nobleſſe par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne, du 17 Octobre 1668, ſubſiſte dans :

LOUIS-FRANÇOIS-NICOLAS DE LORGERIL, Seigneur de Lorgeril, du Chalonge, de Trébedan, &c. né le 14 Avril 1708, d'abord reçu Page de la grande Ecurie du feu Roi le 1 Juillet 1721, ſur ſes preuves de nobleſſe, enſuite Garde de la Marine, Enſeigne de Vaiſſeaux au mois de Décembre 1732, Lieutenant, puis Capitaine & Chevalier de Saint-Louis. Il a été marié deux fois, 1°. par contrat du 22 Février 1737, avec *Jeanne-Eliſabeth-Françoiſe Bégon*, fille de *Michel*, Seigneur de la Picaridiere, de Saint-Sulpice, de Pommeray, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & au Parlement de Metz, Intendant de Juſtice, Police & Finances de la Marine, au département de Normandie, & de *Jeanne-Eliſabeth de Beauharnois*; & 2°. le 22 Mars 1740, avec *Louiſe-Julienne de Saint-Germain*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Parigny, & de *Louiſe Pinart-de-Cadoalan*. Du premier lit il a eu : — 1. CATHERINE DE LORGERIL, Religieuſe; & du ſecond ſont iſſus, entr'autres enfans : — 2 LOUIS-PIERRE-MARIE DE LORGERIL, Ecuyer, Garde de la Marine en 1757; — 3. & MARIE-LOUISE-GENEVIÉVE, née le 3 Janvier 1749, & reçue à Saint-Cyr ſur ſes preuves de nobleſſe, admiſes le 17 Juillet 1760.

LOUIS-FRANÇOIS-NICOLAS DE LORGERIL a pour frere JEAN-THOMAS-BATISTE DE LORGERIL, Seigneur de Lorgeril & du Verger, dit *le Chevalier* DE LORGERIL, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'argent, chargé de 5 mouchetures d'hermine de ſable, & accompagné de trois molettes d'éperon d'or, poſées 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez le *Regiſtre V de l'Armorial de France, Part. II.*

*LORGES, en Bretagne. Le Comté de Quintin, qui étoit tombé dans la Maiſon de *Laval*, fut vendu, par le Duc *de la Trémoille*, à *N... Goyon de la Mouſſaye*, & acquis, en 1681, par *Guy-Aldonce de Durfort*, Comte de Lorges, Maréchal de France, frere cadet de *Jacques-Henri* I, Duc *de Lorges*. En 1691 il fut créé *Duc* ſous le nom de *Quintin*, commué, en 1706, en celui de *Lorges*. Il fut reçu le 12 Octobre 1691, & mourut en 1703. *Voyez* DURFORT.

LORIDO, en Bretagne.

FRANÇOIS LORIDO, Seigneur du Meſnil, ſur le rapport de M. *Barrin de la Galiſſonniere*, fut déclaré *noble* en conſéquence des priviléges de la Mairie de Nantes, en payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 27 Août 1669. Les armes : *d'azur, au lion d'or, la queue nouée, fourchée & paſſée en ſautoir.* Extrait d'un manuſcrit *in-fol. Tome III*, des *Généalogies de Bretagne.*

*LORIOL, en Breſſe. La Terre & Seigneurie d'*Aſnieres-les-Bois*, en Breſſe,

fut érigée en *Comté*, ſous la dénomination de LORIOL, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1745, enregiſtrées au Parlement de Dijon le 7 Mai ſuivant, en faveur

De *Louis-Alexandre-Catherin du Port*, Seigneur de Montplaiſant, Fromenten, la Grivilliere, &c. en conſidération, tant de ſes ſervices dans les charges de Conſeiller & de Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne, que de ceux de ſes ancêtres, & notamment de ceux de *N... du Port de-Court*, oncle de l'Impétrant, qui alors commandoit, en qualité de Lieutenant-Général des Armées navales, l'Eſcadre du Roi dans la Méditerranée, & qui enſuite commanda la Flotte combinée de France & d'Eſpagne, au combat naval de Toulon, contre les Anglois, lequel eſt mort en 1753, premier Vice-Amiral & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis.

Le Marquis DE LORIOL, qui eſt d'une Famille originaire de Savoie, a épouſé *Marie-Charlotte de Loriol*, d'une ancienne Nobleſſe de Bugey, auſſi originaire de Savoie. Ils n'ont eu qu'un fils, nommé : — *Alexandre-Marie-Eliſée du Port*, Comte de Loriol, allié à *N...*, fille du Marquis *de Calviere*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis.

Quant à l'ancienne nobleſſe de LORIOL en Breſſe, ſuivant un manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*, elle remonte à :

JEAN DE LORIOL, Damoiſeau, vivant en 1400. Il épouſa *Guillemette de la Roche*, fille du Seigneur *de la Roche-ſur-Ains*, laquelle teſta le 25 Juillet 1436, laiſſant : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. PERCEVAL, Prieur d'Oncia & de Rillieu, en 1436 ; — 3. ANTOINE, Chanoine de Saint Pierre de Mâcon ; — 4. JACQUES, Seigneur de Chales, Préſident de S. A. *de Savoie*, & l'un des Députés d'*Amé*, Duc *de Savoie*, pour terminer les différends qu'il avoit avec CHARLES, Duc DE BOURBON, en 1436. Il épouſa *Marie de Virieu*, fille d'*Antoine de Virieu*, Seigneur de Faverges en Dauphiné, & teſta le 16 Décembre 1438, ayant eu trois fils & une fille, ſçavoir : — (a) JEAN DE LORIOL, Seigneur de Chales & de Corgenon, Conſeiller, Chambellan & Maître-d'Hôtel de Savoie, Gouverneur de Breſſe & de Turin. Il mourut ſans enfans, & fit ſes héritiers *Laurent de Gorrevod*, Seigneur de Montaney, & *Jean-Philibert de Chales*, ſes neveux ; — (b) SIBUD, Seigneur de Chales en partie, Chancelier de Chypre & de Breſſe en 1466, lequel laiſſa une fille : — JEANNE DE LORIOL, femme d'*Amé de Chales*, Seigneur de Montiernos, Maître-d'Hôtel de S. A. *de Savoie* ; — (c) JEAN, Protonotaire Apoſtolique, Curé de Foiſſia, Chanoine de Saint-Paul de Lyon, de Genève & de Vienne, Prieur commendataire de Neuville & de Bron, Abbé de Saint-Pons, puis Evêque de Nice ; — (d) & JEANNE DE LORIOL, mariée à *Jean*, Seigneur *de Gorrevod*, fils de *Hugonin*, Seigneur *de Gorrevod*, & de *Girarde de Châteauvenard* ; — 5. THOMAS, Chevalier, mort ſans hoirs ; — 6. & JACQUELINE, morte ſans alliance.

CLAUDE DE LORIOL, Seigneur de la Tour de Neuville-ſur-Ains, fut Conſeiller ordinaire de la Maiſon du Duc *de Savoie*, par Lettres datées à Heſdin le 1 Septembre 1444. Il épouſa *Etiennette de Vaugrigneuſe*, fille de *Derriofus*, Seigneur *de Vaugrigneuſe*, & de *Marguerite de Luyrieux*. D'autres la nomment *Eléonore*. Elle étoit veuve de lui en 1459, & en eut : — 1. GUILLAUME, Seigneur de la Tour de Neuville, mort ſans enfans en 1460 ; — 2. CLAUDE, qui ſuit ; — 3. LOUIS, Seigneur de Saint-André-du-Bouchoux, rapporté ci-après ; — 4. ALIX, femme d'*Etienne de Leal*, Damoiſeau ; — 5. & MARGUERITE, mariée à *Guillaume*, Seigneur *de Ruffey*, au Comté de Bourgogne.

CLAUDE DE LORIOL, II. du nom, Seigneur de la Tour de Neuville, épouſa, le 3 Février 1462, *Catherine de la Poipe*, fille de *Jean*, Seigneur de Serrieres en Dauphiné, & d'*Alix de Gaſte-Lupé*. De ce mariage vint pour fils unique : — HUMBERT DE LORIOL, Seigneur de la Tour de Neuville, mort à Malines, ſans avoir été marié, l'an 1495.

Digitized by Google

Seigneurs de Saint-André-du-Bouchoux, &c.

Louis de Loriol, troiſieme fils de Claude de Loriol, I. du nom, & d'*Eléonore de Vaugrigneuſe*, fut Seigneur de Saint-André-du-Bouchoux & de la Tour de Neuville, après la mort de ſon neveu. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Pernette, morte ſans alliance ; — 3. & Gillette de Loriol, Religieuſe à Neuville en Breſſe.

François de Loriol, Seigneur de Saint-André-du-Bouchoux & de la Tour de Neuville, épouſa, *Laurence de Tarlet*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſguerrande, & de *Jeanne de Buiſadam*. Leurs enfans furent : — 1. Georges, qui ſuit ; — 2. Antoine, tige des Seigneurs de Gerlan, rapportés ci-après ; — 3. & Louise, mariée à *Urbain*, Seigneur *de la Forêt*, fils d'*Antoine*, Seigneur *de la Forêt*, & de *Claudine de Roſſillon*.

Georges de Loriol, Seigneur de Saint-André-du-Bouchoux, d'Aſnieres & de Chamergy, épouſa, le 2 Septembre 1568, *Françoiſe de Chacipol*, Dame d'Aſnieres & de Chamergy, fille de *Jean de Chacipol*, Seigneur de Leal, & de *Jeanne d'Oncieux*. Il en eut : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. François, Seigneur de Chamergy, mort ſans alliance ; — 3. Dorothée, femme d'*Albert de Dortans*, Seigneur de Liſle, fils puîné de *Pierre de Dortans*, Seigneur de Liſle, & de *Jacqueline de la Balme*.

Jean de Loriol, Seigneur d'Aſnieres & de Chamergy, teſta le 8 Juillet 1635, & avoit épouſé, 1°. *Suſanne de Chandieu*, fille d'*Antoine*, Baron *de Chandieu*, & de *Françoiſe de Felins*, dont il n'eut qu'une fille : — Susanne de Loriol, mariée à N... *Michely*, Gentilhomme Lucquois ; & 2°. le 17 Septembre 1617, *Louiſe de Brignon*, fille de *Paul de Brignon*, Seigneur de Sainte-Odorite en Languedoc, & de *Madelene d'Airebaudouſe*. De ce dernier mariage vinrent : — 1. Georges, Seigneur d'Aſnieres en 1650, qui ſuit ; — 2. Paul, Seigneur de Chamergy ; — 3. Marc, dont on ignore la poſtérité ; — 4 & 5. Dorothée & Marguerite.

Seigneurs de Gerlan.

Antoine de Loriol, Seigneur de Gerlan & de Saint-André, ſecond fils de François, & de *Laurence de Tarlet*, épouſa *Helene Bergier*, Dame de Corrobert, fille de *Jean*, Seigneur de Corrobert, & d'*Adrianne de Roſſillon*. Il en eut : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Susanne, mariée à *Pierre de Dortans*, Seigneur de Berchier, au pays de Vaud, fils de *Pierre de Dortans*, Seigneur de Berchier, & de *Claudine de Certar* ; — 3, 4, 5 & 6. Anne, Marie, Laurence & Marguerite de Loriol.

Pierre de Loriol, Seigneur de Gerlan, de Corrobert & de Saint-André-du-Bouchoux, mort à Paris en 1625, avoit épouſé *Françoiſe le Loup-de-Digoine*, fille de *René le Loup*, Baron de Digoine, & de *Louiſe de Bellenave*. Il laiſſa pour enfans : — 1. Paul, qui ſuit ; — 2. René, Baron de Digoine ; — 3. & Louise.

Paul de Loriol, Baron de Saint-Fleurat & de Rambon, Seigneur de Gerlan, de Corrobert & de Saint-André-du-Bouchoux, vivoit en 1650. On ignore la ſuite de cette branche, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à une tour quarrée d'argent, avec ſon avant-mur de même.*

LORIOT, du reſſort de Nantes en Bretagne. Famille qui remonte à

Marcel Loriot, Maire de Nantes en 1577 & 1578, marié à *Thomaſſe du Cheſne*, dont : — Michel Loriot, auſſi Maire de Nantes ès années 1607 & 1608, qui épouſa *Renée Drouet*. Il eut pour fils : — François Loriot, Seigneur de la Croſſardiere, marié à *Françoiſe Barberé*, dont : — Claude Loriot, Seigneur de la Noue.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, maintenue en conſéquence des priviléges de la Mairie de Nantes, ſur le rapport de *M. de Lefrat*, par Arrêt

Digitized by Google

rendu en la Chambre de la réformation, le 26 Août 1669, en faveur de François Loriot, Seigneur de la Croſſardiere. *Généalog. de Bretagne, Tome III*, manuſcrit *in-fol.* Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de 3 roſes de gueules, & accompagnée de 3 étoiles d'or, 2 & 1.*

LORME : Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre I, Part. I, pag.* 350.

Jean de Lorme, I. du nom, Damoiſeau, vivoit en 1403, avec *Bagnette de Monlheu*, ſa femme, au lieu de Charme, Diocèſe de Clermont en Bourbonnois. Ils eurent, entr'autres enfans :

Durand de Lorme, Damoiſeau, marié, en 1441, avec *Florette Eſcarre*, de laquelle vint pour fils aîné :

Annet de Lorme, Seigneur de Pagnat, qui épouſa *Lionne des Ages*, & en eut :

Jean de Lorme, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Motte-de-Lorme & de Pagnat, marié à *Marguerite d'Albiac*, dont naquit, entr'autres enfans :

Gilbert de Lorme, Ecuyer, Seigneur de la Motte-de-Lorme & de Pagnat, homme d'armes de la Compagnie du Comte *de Villars* en 1556. De *Peronnelle de Meſieres*, qu'il épouſa en 1549, il eut :

Jean de Lorme, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Pagnat, marié, en 1592, avec *Anne de la Souchere*, dont :

François de Lorme, Ecuyer, Seigneur de Pagnat, de Perigeres, &c. allié, en 1632, avec *Marie de Beaulieu*. Leurs enfans furent : — 1. Jean-Louis-Gabriel, qui ſuit ; — 2 & 3. & deux autres fils, nommés Jacques de Lorme, Chevaliers de Malte.

Jean-Louis-Gabriel de Lorme-de-Pagnat, Ecuyer, Seigneur de Perigeres, premier Capitaine dans le Régiment de la Marine, fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1698. Il avoit épouſé, en 1674, *Iſabelle de Bellevezé-de-Joncheres*, dont :

Jacques de Lorme-de-Pagnat, Ecuyer, Seigneur de Perigeres, de Mons & de Limons, marié, le 8 Décembre 1708, à *Suſanne de Douhet*, fille de *Jacques de Douhet*, Ecuyer, Seigneur de Puiſmolinier, & de *Suſanne de Raffignac*.

Jean-Jacques de Lorme-de-Pagnat, leur fils, né le 9 Octobre 1710, a été reçu Page du feu Roi dans ſa grande Ecurie le 21 Mars 1726.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable, poſées 2 & 1, & accompagnées de 9 étoiles de même, rangées 3 en chef, 3 en faſce & 3 en pointe.*

LORON, en Nivernois. Nous allons répéter ici ce que nous avons déja dit ſur cette Famille dans le *Tome VII* de notre premiere Edition, n'en ayant pas reçu de *Mémoire*.

Jean, aliàs Lazare de Loron, Chevalier, Baron de Limanton, Seigneur de Domery-ſur-Chores & de Servon, près Corbigny en Nivernois, épouſa *Melchionne de la Tournelle*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur *de la Tournelle* & Montjardin, & de *Jacqueline de Baudiment*. Il laiſſa pour fille unique :

Anne de Loron, Dame de Domery & de Servon, mariée, le 25 Décembre 1625, à *Elie de Jaucourt*, Baron de Blancy, né le 24 Novembre 1604, mort à Domery le 6 Octobre 1667.

René de Loron, Chevalier, Seigneur de Tharoſt, au Bailliage d'Avalon, que l'on préſume fils de Pierre de Loron, Ecuyer, Seigneur de Domery, & d'*Hippolite de Gamaches*, épouſa, préſens *Bellon* & *Meſnard*, Notaires à Avalon, le 4 Juin 1642, *Clorinde de Jaucourt*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-And'heux, Meneſtreux, &c. & de *Renée Dupleſſis-la-Perrine*. Ladite *Clorinde* mourut ſans enfans, ayant, par ſon teſtament du 7 Janvier 1663, publié au Bailliage d'Avalon le 6 Février ſuivant, diſpoſé de la plus grande partie de ſes biens en faveur de *Renée Dupleſſis*, ſa mere, laquelle étant morte peu après, ſes héritiers tranſigerent devant *Bellot*, Notaire à Avalon, le dernier Juin 1646, avec ledit René de Loron, qui prit une ſeconde alliance.

Digitized by Google

François de Loron, Chevalier, Baron de Limanton, Seigneur de Vilaine & Ferieres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, en 1575, *Marie-Eliſabeth de Courtenay*, fille de *François*, Seigneur de Bleneau, & d'*Hélene Quinquet*. Il en eut :

Françoise de Loron, Dame de Vilaine, &c. mariée, par contrat paſſé devant *Baleſty*, notaire à Moulins, le 13 Février 1605, à *Jacques de Courtenay*, Chevalier, Seigneur de Champigny, fils de *Jacques*, Seigneur du Cheſne, & de *Marie de Gauville*, Dame de Formaville & Moncelart, préſente au contrat de mariage de ſon fils, étant alors ſeconde femme du ſuſdit François de Loron, Baron de Limanton. Ladite Françoise de Loron mourut à Changy, le 3 Mars 1625, & fut inhumée dans l'Egliſe de Gy, ſa Paroiſſe, où l'on voit ſon épitaphe, avec ſes armes, où il n'y a qu'une *faſce*, laiſſant des enfans dudit *Jacques de Courtenay*, mort le 10 Août 1642, & inhumé près de ſa femme.

Les armes : *de ſable, à une faſce d'argent.*

LORRAINE, Maiſon ſouveraine de l'Europe. Les Auteurs ne ſont point d'accord ſur ſa véritable origine, qui ſe perd dans l'obſcurité des tems. Nous nous arrêterons au point fixe, auquel tous ſe réuniſſent, &, d'après eux, nous en commencerons la Généalogie à

I. Adalbert ou Albert, Comte de Metz, qui fonda avec ſa femme *Judith*, l'Abbaye de Bouzonville, de l'Ordre de Saint-Benoît. La conſécration ou dédicace s'en fit le 1 Février de l'an 1033, par *Théodoric* II, Evêque de Metz. Ce Comte mourut l'année ſuivante, & fut inhumé au milieu du chœur de l'Egliſe de Bouzonville, & ſa femme dans le Monaſtere.

II. Gerard, ſon fils, Comte & Marquis, lui ſuccéda, & décéda 12 ans après ſon pere, avec ſa femme *Giſele*. Ils eurent 11 enfans rapportés dans la fondation de l'Abbaye de Bouzonville, ſelon l'ordre ſuivant : — 1. Adalbert ; — 2. Gerard, qui ſuit ; — 3. Conrard ; — 4. Adalberon ; — 5. Béatrix ; — 6. Cunon ; — 7. Giſele, mariée à *Conrad de Luxembourg* ; — 8. Ilvolde, Abbeſſe de Saint-Pierre de Metz ; — 9. Azelin ; — 10 Ide ; — 11. & Adelric.

III. Gerard, II. du nom, ſurnommé *d'Alſace* & *de Châtenois*, fut créé Duc de Lorraine en 1048, après la mort d'*Albert* II, Comte de *Namur*, qui poſſédoit ce Duché. C'étoit un Prince courageux, entreprenant & fécond en reſſources. Il fit tête à *Godefroy le Hardi*, qui s'efforcoit de lui enlever la Moſellane, & mourut de poiſon, comme l'on croit, en 1070, âgé de 32 ans, à Remiremont, où il fut inhumé. De *Hedwige de Namur*, fille d'*Albert* I, Comte de *Namur*, & d'Irmengarde, fille de Charles de France, Duc de la baſſe Lorraine, il eut : — 1. Thierry ou Théodoric, qui ſuit ; — 2. Gerard, premier Comte de Vaudemont ; — 3. & Bertrice, Abbé de Moyen-Moutier.

IV. Thierry ou Théodoric, Duc de Lorraine, ſuccéda en bas âge à ſon pere ſous la régence de *Hedwige*, ſa mere. Gerard, ſon frere, Prince inquiet & remuant, lui fit la guerre ; il la fit auſſi à divers Seigneurs, & même au Duc de *Bourgogne* qu'il tint priſonnier, & ne le relâcha qu'en 1089. Cette année Thierry fut obligé de prendre les armes pour réprimer les déſordres que la Nobleſſe commettoit dans le pays. Son attachement au parti de l'Empereur Henri IV, lui attira une excommunication de la part d'*Heriman*, Evêque de Metz. Ce Prince mourut en 1115, & fut inhumé dans le Cloître du Prieuré de Châtenois, dont il étoit fondateur. Il laiſſa de *Gertrude*, ſon épouſe, fille de *Robert le Friſon*, Comte de *Flandres*, & de *Gertrude de Saxe* : — 1. Simon, qui ſuit ; — 2. Thierry, Comte de Flandres ; — 3. Gerard ; — 4. Henri, Evêque de Toul, mort le 6 Juin 1167 ; — 5. Gertrude, femme de *Lambert*, Comte de *Montaigu* ; — 6. & N..., épouſe de *Bernard Gros de Brancion*.

V. Simon ou Sigismond, Duc de Lorraine & Marquis, fut lié d'amitié avec Saint Bernard & Saint Norbert, dont il favoriſa les Diſciples. Il accompagna, en 1137, l'Empereur Lothaire dans ſon expédition d'Italie, & mourut au

Digitized by Google

retour, le 19 Avril 1139. Il fut inhumé dans le Cloître de l'Abbaye de Stulzbronn près Bitche, qu'il avoit fondée en 1135. ADÉLAÏDE, sœur de l'Empereur LOTHAIRE, son épouse, que Saint-Bernard avoit convertie, se fit Religieuse après la mort de son mari dans l'Abbaye du Tard, près de Dijon. Elle en eut douze enfans, entr'autres : — 1. MATHIEU, qui suit; — 2. ADALBERON, Moine à Clervaux; — 3. ROBERT, tige des Seigneurs de Florenges, dont la postérité masculine s'est éteinte au VII^e degré; — 4. VAUTHIER, Seigneur de Gerbevillers, mort sans lignée de son mariage avec *Anne de Haraucourt*; — 5. AGATHE, mariée après l'an 1142, à *Renaud* III, Comte *de Bourgogne*; — 6. & HADWIGE, alliée, en 1139, à *Fréderic* IV, Comte *de Toul*.

VI. MATHIEU, I. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, fonda deux Abbayes en faveur de l'Ordre de Cîteaux. La premiere appellée *de l'Etanche*, fut fondée, en 1148, pour des filles; & la seconde fut celle de Clairlieu. Ce Duc suivit, l'an 1159, l'Empereur FRÉDERIC *Barberousse*, son beau frere, dans la guerre qu'il fit en Lombardie, & il se trouva aux siéges de Milan, de Brece & de Plaisance: à son retour il s'allia avec l'Evêque de Metz pour le siége de Saverne, qu'il prit & qu'il fit raser. Ce Prince ayant long-tems été malade, se fit porter dans l'Abbaye de Clairlieu, où il décéda le 14 Mai 1176, & y fut enterré auprès du grand Autel. Il laissa de *Berthe*, son épouse, fille de FRÉDERIC *Barberousse* : — 1. SIMON, qui suit; — 2. FERRY, (selon l'art de vérifier les dates, & FRÉDERIC, suivant *Moréri*,) rapporté après son aîné; — 3. MATHIEU, Comte de Toul, du chef de sa femme *Béatrix de Fontenoy*, Comtesse de Toul; — 4. THIERRY, élu Evêque de Metz en 1175, mort en 1181; — 5. PHILIPPE, Evêque de Chartres, qui n'est point nommé dans l'art de vérifier les dates; — 6. JUDITH, mariée à *Etienne* I, Comte *d'Auxonne*; — 7. & SOPHIE, femme de *Henri*, Comte *de Limbourg*. *Moréri* donne pour 7^e enfant — ALEXIS, femme de *Hugues* III, Duc *de Bourgogne*, au lieu de SOPHIE.

VII. SIMON, Duc DE LORRAINE, II. du nom, succéda à son pere, & sa mere eut beaucoup de part à son gouvernement pendant les premieres années de son regne, & lui inspira de grands sentimens de religion. Il eut avec FERRY, son frere, quelques démêlés qui se terminerent par un supplément d'apanage, que le Duc fit à son frere. Les Messins lui ayant déclaré la guerre, il gagna sur eux deux batailles près de Boulai, vers l'an 1205. Dégoûté du monde, il se retira dans l'Abbaye de Stulzbronn après avoir cédé ses Etats à FERRY, son frere. SIMON mourut dans sa retraite en 1207, sans laisser de postérité. Il avoit épousé *Ide*, fille de *Gerard*, Comte *de Vienne* & de Mâcon, suivant *Vignier*, *Duchesne*, *Baleicourt* & le P. *Benoît*; mais ce dernier avoue qu'il n'a point trouvé d'anciennes autorités pour ce sentiment.

VII. FERRY ou FRÉDERIC, Comte de Bitche, Duc DE LORRAINE, porta, du vivant de son frere aîné, le nom de *Comte de Bitche*, Seigneurie qu'il avoit eue en partage, lorsqu'il fut marié avec *Ludomille de Pologne*, fille de *Miecislas*, III. du nom, Duc *de Pologne*. Le P. *Benoît* de Toul, & Dom *Hugot*, disent qu'il ne succéda point à son frere, & qu'il mourut avant lui en 1206; mais Dom *Calmet* prétend prouver qu'il ne mourut au plutôt qu'en 1208, & le met au nombre des Ducs DE LORRAINE. L'art de vérifier les dates place sa mort en 1207. Il laissa sept enfans, sçavoir: — 1. FERRY ou FRÉDERIC, qui suit; — 2. THIERRY *d'enfer*, ou THIERRY *le diable*, auteur de la branche de la Maison *du Châtelet*, rapportée *Tome IV* de ce Dictionnaire, *p.* 319 *& suiv.* — 3. PHILIPPE, Seigneur de Gerbevillers, qui ne laissa point d'enfans d'*Agnès*, fille de *Simon de Paroye*, & d'*Anne de Remont*; — 4. MATHIEU, élu Evêque de Toul en 1197; — 5. HENRI, dit *le Lombard*, qui vivoit encore en 1249, & mourut le 22 Janvier, laissant de sa femme *Agnès*, Dame *de Bayon*, trois enfans, — PHILIPPE, JACQUES & ISABELLE; — 6. JUDITH, mariée à *Henri* II, Comte *de Salm*; — 7. & AGATHE, Abbesse de Remiremont.

VIII. FERRY ou FRÉDERIC, II. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, se ligua en 1207, avec *Bertrans*, Evêque de Metz, contre *Thibaut*, Comte *de Bar*, son beau-pere. Cette guerre ne fut pas heureuse pour lui. Il fut surpris le

Digitized by Google

13 Février 1208, & fait priſonnier avec deux de ſes freres. Leur priſon fut de ſept mois, & le Comte ne les relâcha qu'après avoir impoſé au Duc les conditions de paix qu'il voulut. Il ſe trouva en 1212 à l'entrevue qui ſe fit à Vaucouleurs entre FRÉDERIC, Roi des Romains & PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France; prit les intérêts de l'Empereur FRÉDERIC II, contre ſon compétiteur OTHON IV, mourut à Nancy, le 18 Octobre 1213, & fut inhumé à l'Abbaye de Stulzbronn. Il laiſſa d'*Agnès* ou *Theomacete*, ſon épouſe, fille de *Thibaut* I, Comte *de Bar*, & de *Laurette de Loos*, ſa premiere femme : — 1. THIBAUT, qui ſuit; — 2. MATHIEU, rapporté après ſon frere aîné; — 3. JACQUES, Evêque de Metz en 1240, mort le 4 Octobre 1260; — 4. RENAUD, Seigneur de Bitche, marié à *Eliſabeth*, fille & héritiere de *Henri* II, Comte de *Caſtres*, & de *Clémence de Réthel*, dont il n'eut point d'enfans; — 5. ALIX, mariée, 1°. à *Wernier*, Comte de *Quibourg*, & 2°. à *Gautier le jeune*, Seigneur de *Vignory*; — 6. & BERTHE DE LORRAINE, femme de *Simon*, Comte de *Sarbrick*.

IX. THIBAUT, I. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, ſuivant *Alberic*, fut le plus bel homme de ſes Etats. S'étant brouillé avec l'Empereur FRÉDERIC II, il embraſſa le parti d'OTHON IV, & ſe trouva dans l'Armée de ce Prince à la bataille de Bouvines. Aſſiégé l'an 1208 dans Amance, par FRÉDERIC, il fut obligé de ſe rendre à ce Prince qui le retint long-tems priſonnier, & lui vendit cherement ſa liberté. Il revint dans ſes Etats avec une maladie de langueur, qui le réduiſit au tombeau au mois de Mars 1220 : ſon corps fut enterré à Stulzbronn, & ce Prince ne laiſſa point d'enfans de *Gertrude de Dasbourg*, ſon épouſe, fille & héritiere d'*Albert de Dasbourg*.

IX. MATHIEU, II. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, ſuccéda à ſon frere en 1220, fut également belliqueux & politique; eut part aux grands évemens de ſon tems; & fut attaqué par *Henri*, II. du nom, Comte *de Bar*, ſon oncle, pour avoir pris le parti de *Thibaut*, IV. du nom, Comte *de Champagne*, contre ce Prince. *Henri*, Comte *de Bar*, ayant ravagé la Lorraine, MATHIEU uſa de repréſailles dans le Barrois; en 1241, il comparut à la diéte de Worms; en 1245, à celle de Francfort, où l'on élut pour Empereur *Henri*, Landgrave *de Thuringe*; en 1248, il ſe déclara pour *Guillaume*, Comte de *Hollande*, élu Roi des Romains. MATHIEU mourut le 10 Février, ſuivant *Chazot*, ou du moins avant Pâques 1251, & fut enterré à Stulzbronn. Il avoit épouſé en 1225, *Catherine de Limbourg*, morte en 1258, fille de *Valeran*, Duc *de Limbourg*, & d'*Erminſon*, Comteſſe *de Luxembourg*. Leurs enfans furent : — 1. FERRY ou FRÉDERIC, qui ſuit; — 2. LAURE, mariée, 1°. à *Jean de Dampierre*, Seigneur de Saint-Dizier, & 2°. à *Guillaume de Vergy*, Seigneur de Mirebeau; — 3. ISABELLE, femme en premieres nôces de *Henri*, Comte *de Vienne*, & en ſecondes de *Jean de Châlons*, Seigneur de Rochefort; — 4. & CATHERINE, alliée à *Richard*, Comte de *Montbelliard*.

X. FERRY ou FRÉDERIC, III. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, ſuccéda à ſon pere en 1251, à l'âge d'environ 11 ans, ſous la tutelle de *Catherine de Limbourg*, ſa mere. Il fit ſes premieres armes en 1257, contre des aventuriers qui ravageoient le pays de Toul, les battit & les chaſſa; en 1261, il remit le Comté de Toul moyennant une groſſe ſomme à l'Evêque Diocéſain qui le réunit à ſa Croſſe. Ce Prince fut preſque continuellement en guerre avec *Laurent*, Evêque de Metz. Il mourut le 31 Décembre de l'an 1303, âgé de 63 ans, & fut enterré à l'Abbaye de Beaupré. Il avoit épouſé, en 1255, MARGUERITE DE NAVARRE, fille de THIBAUT I, Roi de Navarre & de Champagne, & de MARGUERITE DE BOURBON. Il eſt le fondateur du Monaſtere des Cordeliers & des Clariſtes de Neufchâteau, & eut de ſon mariage : — 1. THIBAUT, qui ſuit; — 2. MATHIEU, Seigneur de Belrouart, qui ſe noya dans un étang en 1282, ſans laiſſer d'enfans de ſon épouſe *Alix de Bar*, fille de *Thibaut*, II. du nom, Comte *de Bar*; — 3. FRÉDERIC, Chanoine de Toul, ſacré Evêque d'Orléans en 1297, mort le 4 Juin 1299; — 4. autre FRÉDERIC, Seigneur de Bremoncourt & de Plombieres, mort le 8 Octobre 1312, ſans lignée de ſa femme *Marguerite*, fille de *Henri*, Comte *de Blamont*; — 5. JEAN, Comte de Toul, mort le 3 Septembre 1306;

Digitized by Google

auſſi ſans enfans de ſa femme *Marguerite de Tullieres*; — 6. ELISABETH, mariée, 1°. à *Louis de Baviere*, fils de *Louis le ſévere*, Duc *de Baviere*, & Electeur Palatin, tué peu après ſon mariage; & 2°. à *Henri* III, Comte *de Vaudemont*; — 7. AGNÈS, Religieuſe à Longchamp; — 8. & CATHERINE, femme d'*Eginon*, Comte *de Fribourg*.

XI. THIBAUT, II. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, fut connu du vivant de ſon pere, ſous la qualité de Seigneur de Neufchâteau, & donna des preuves de ſa valeur dans les batailles de Spire & de Courtray. Il combattit dans la premiere, donnée, en 1298, contre l'Empereur ADOLPHE DE NASSAU, en faveur d'ALBERT D'AUTRICHE; & dans la ſeconde, livrée le 9 Juin 1302, dans les Armées de PHILIPPE *le Bel*, Roi de France. Il ſuccéda, l'année ſuivante, au Duché de Lorraine. A peine fut-il mis en poſſeſſion de ce Duché, qu'il entreprit de réduire les priviléges de la Nobleſſe, trop multipliés ſous le regne précédent: il y eut révolte à cette occaſion, attaqua les rebelles, les battit près de Luneville en 1304, & les punit en diverſes manieres. La même année il combattit pour le Roi PHILIPPE *le Bel*, en la bataille de Mons en Puelle, donnée le 18 Août; en 1309, fit priſonnier dans un combat l'Evêque de Metz & le Comte *de Salm*; en 1310, accompagna l'Empereur HENRI VII en Italie, & en revint avec une maladie de langueur, qui le conduiſit au tombeau le 13 Mai 1312. Il avoit épouſé, en 1281, *Eliſabeth de Rumigny*, Dame de Fleurines, de Martigny & d'Aubenton, fille de *Hugues* II, Seigneur *de Rumigny*, & de *N... de Boves*. Cette Ducheſſe ſurvécut à ſon mari juſqu'en 1321, & ſe remaria, en 1314, avec *Gaucher de Châtillon*, Comte de Porcean. Elle eut de ſon premier lit: — 1. FERRY ou FRÉDERIC, qui ſuit; — 2. MATHIEU, Seigneur de Fleurines, marié, en 1311, avec *Mahaud*, fille de *Robert*, Comte *de Flandres*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. HUGUES, Seigneur de Rumigny, auſſi décédé ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marguerite de Beaumez*; — 4. MARIE, alliée, en 1325, à *Guy de Châtillon*, Seigneur de la Fere en Tardenois; — 5. MARGUERITE, ſeconde femme de *Raoul*, Comte *de Loos* & de Chiny; — 6. ISABELLE, mariée, en 1320, à *Erard de Bar*, Seigneur de Pierrepont; — 7. & ADÉLAIS, femme de *Jean*, Seigneur *de Rappoltſtein*.

XII. FERRY ou FRÉDERIC, IV. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, né le 15 Avril 1282, avoit accompagné ſon pere dans la plûpart de ſes expéditions. Dès la premiere année de ſon regne, il entra en guerre avec *Jean*, Comte *de Dasbourg* & *Louis*, Comte *de Richecourt*, les battit & les mit en fuite. En 1314, il ſe déclara pour *Frédéric* III, rival de l'Empereur LOUIS DE BAVIERE. Celui-ci le fit priſonnier, en 1322, à la bataille de Muldhorff, le 28 Septembre. CHARLES *le Bel*, Roi de France, obtint ſa liberté, ſervice qui l'attacha étroitement aux intérêts de cette Couronne. Le 23 Août 1328, il fut tué à la bataille de Caſſel pour le Roi PHILIPPE *de Valois*. Son corps fut rapporté en Lorraine, & enterré à Beaupré. Il avoit épouſé, en 1304, ISABELLE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur ALBERT, I. du nom, & d'*Eliſabeth de Carinthie*, dont: — 1. RAOUL, qui ſuit; — 2. FRÉDERIC, Comte de Luneville; — 3. THIBAUT, Chanoine de Trèves; — 4. ALBERT, Chanoine de Liége; — 5. ANNE, morte ſans alliance; — 6. BLANCHE, nommée, en 1340, Abbeſſe d'Andelot; — 7. MARGUERITE, fiancée avec WINCESLAS DE LUXEMBOURG, fils de JEAN, Roi de Bohême, & mariée à *Ulric*, Seigneur *de Rappoltſtein*; — 8. & ELISABETH, femme de *Hugues de Zeringhen*.

XIII. RAOUL Duc DE LORRAINE & Marquis, ſuccéda en bas âge, en 1328, à ſon pere, ſous la régence de ſa mere. Il eut une guerre aſſez vive avec *Henri*, IV. du nom, Comte *de Bar*; joignit, en 1341, ſes armes avec celles du Roi PHILIPPE DE VALOIS dans la guerre de Bretagne; continua à ſervir ce Prince les années ſuivantes, & enfin fut tué à la bataille de Crecy, donnée le 26 Août 1346. *Champier* dit que ſi les autres euſſent fait comme lui à cette journée, les Anglois n'euſſent tenus devant eux *non plus que la perdrix, devant l'oiſeau de proye*. Son corps fut enterré à Beaupré. Il avoit épouſé, 1°. en 1329, *Eléonore*, fille de *Thibaut* IV, Comte *de Bar*, morte peu après ſans enfans; 2°. au mois de Mai 1333, *Marie de Châtillon*, fille de *Guy*, Comte de Blois, & de

Digitized by Google

Marguerite de Valois, laquelle ſe remaria à *Fréderic*, Comte *de Linanges*. Il laiſſa, de ce ſecond mariage, pour fils unique :

XIV. JEAN, I. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, qui ſuccéda à ſon pere en 1346, & n'avoit alors que ſix mois ſelon Dom *Calmet*, & ſept ans ſelon le P. *Benoît*, ce que la ſuite des événemens rend plus vraiſemblable. La Ducheſſe, ſa mere, eut la régence pendant ſa minorité, avec *Fréderic*, Comte *de Linanges*, ſon ſecond mari. Cette Princeſſe courageuſe & entreprenante, plongea la Lorraine dans de longues & ruineuſes guerres, ſur-tout contre l'Evêque de Metz. Le Roi JEAN lui accorda, en 1354, une diſpenſe d'âge pour gouverner ſes Etats. Il combattit, en 1356, à la bataille de Poitiers pour la France contre les Anglois; en 1364, fut fait priſonnier à la bataille d'Aurai en Bretagne, où *Charles de Blois*, dont il avoit pris les intérêts, fut tué; ſe rendit, en 1365, à la tête d'une armée dans la Pruſſe Ducale pour ſecourir les Chevaliers Teutoniques contre *Olgerde*, Duc *de Lithuanie*; & eut la plus grande part à la victoire remportée ſur ce Prince dans la plaine d'Hazeland près de Thorn. JEAN Duc DE LORRAINE eut enſuite la guerre avec divers Seigneurs de ſes Etats, qu'il réduiſit, & combattit pour la France à la tête de ſes troupes à la bataille de Roſebecq, donnée le 17 Novembre 1382. Il mourut à Paris, (de poiſon, dit *Moréri*) entre le mois d'Août 1390 & le mois de Mars 1391. *Chazot*, place ſa mort au 27 Septembre 1390. Son corps fut rapporté à Nancy, où il fut inhumé dans la Collégiale de Saint-Georges, qu'il avoit fondée. Il avoit épouſé, 1°. *Sophie de Wirtemberg*, fille d'*Evrard*, III. du nom, Comte *de Wirtemberg*, & d'*Eliſabeth d'Henneberg*; & 2°. *Marguerite*, Comteſſe *de Loos* & de Chiny, morte ſans enfans, le 1 Octobre 1372, fille unique de *Louis*, Comte *de Loos* & de Chiny, & de *Jeanne de Blamont*. Du premier lit vinrent : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. FERRY, Comte de Vaudemont, rapporté après ſon frere aîné; — 3. & ISABELLE, ſeconde femme, en 1385, d'*Enguerrand*, VII. du nom, Sire *de Coucy*, Comte de Soiſſons & de Marle, Grand Bouteillier de France, &c. laquelle ſe remaria avec *Etienne*, II. du nom, dit *le jeune*, Duc *de Baviere*, Seigneur d'Engolſtat.

XV. CHARLES, II. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, ſuccéda à ſon pere en 1391, à l'âge de 25 ans. Peu de tems après ſa proclamation, il partit pour l'Afrique avec le Duc *de Bourbon*, à la priere des Génois; mit le ſiége devant Tunis qu'il ne put prendre; battit enſuite l'armée des Infideles, & revint après avoir délivré tous les Eſclaves Chrétiens. En 1396, il alla au ſecours des Chevaliers Teutoniques, en Pruſſe, avec *Enguerrand de Coucy*, ſon beau-frere. Dans cette expédition il battit le Duc *de Lithuanie*; mais il y fut fait priſonnier, & envoyé au Château de Mariembourg, où il reſta près de 4 mois. En 1407, il remporta une grande victoire ſur les troupes de LOUIS, Duc D'ORLÉANS, frere du Roi, qui étoit venu l'attaquer près de Nancy. Son attachement pour l'Empereur ROBERT, ſon beau-pere, lui avoit attiré cette guerre. Il mourut le 25 Janvier 1431, ſuivant l'Art de vérifier les dates, & en 1430, ſelon *Moréri*. Il avoit épouſé, en 1383, MARGUERITE DE BAVIERE, fille ainée de ROBERT, III. du nom, Empereur & DE BAVIERE, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & d'*Eliſabeth de Nuremberg*. Elle mourut le 26 Août 1434, laiſſant : — — 1 & 2. LOUIS & RODOLPHE, morts jeunes; — 3. ISABEAU, qui ſuit; — 4. & CATHERINE, mariée, en 1426, à *Jacques*, I. du nom, Marquis *de Bade*, mort le 1 Mars 1493.

XVI. ISABEAU, Ducheſſe DE LORRAINE, épouſa, le 24 Octobre 1420, RENÉ, Duc d'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, qui devint, par ſa femme, Duc DE LORRAINE. Elle mourut le 28 Février 1452. De cette alliance vinrent : — 1. JEAN, Duc de Calabre & DE LORRAINE, mort le 16 Décembre 1470; — 2. YOLANDE D'ANJOU, Ducheſſe DE LORRAINE, mariée à FERRY DE LORRAINE, II. du nom, Comte de Vaudemont, rapporté à cette branche; — 3. & MARGUERITE D'ANJOU, alliée à HENRI VI, Roi d'Angleterre, le 25 Août 1482.

Comtes de VAUDEMONT, depuis Ducs DE LORRAINE.

XV. FERRY DE LORRAINE, I. du nom, ſecond fils de JEAN, Duc DE LORRAINE,

Seigneur de Rumigny, devenu Comte de Vaudemont, Seigneur de Joinville, par ſon mariage avec *Marguerite de Joinville*, Comteſſe de Vaudemont & Dame de Joinville, veuve de *Jean de Bourgogne-Comté*, & de *Pierre*, Comte *de Genève*, & fille ainée de *Henri*, V. du nom, Comte de Vaudemont, Sire *de Joinville*, Sénéchal de Champagne, &c. & de *Marie de Luxembourg*. Elle mourut en 1416, & ſon mari fut tué à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, combattant vaillamment pour la France. De ce mariage vinrent : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. FERRY, Seigneur de Rumigny ; — 3. CHARLES, Seigneur de Bovines ; — 4. JEAN-ANTOINE, Seigneur de Florines ; — 5. ISABELLE, mariée, 1°. à *Philippe*, Comte *de Naſſau-Saarbruch* ; 2°. en 1412, à *Henri*, Comte *de Blamont* ; — 6. MARGUERITE, alliée à *Guillaume de Vienne*, Seigneur de Saint-Georges, &c. ; — 7. & JEANNE, mariée, en 1420, à *Jean de Salm*.

XVI. ANTOINE DE LORRAINE, Comte de Vaudemont & de Guiſe, Seigneur de Joinville, &c. mourut l'an 1447. Il avoit épouſé, en 1417, *Marie*, Comteſſe *de Harcourt* & d'Aumale, Dame d'Elbeuf, de Mayenne, de Lillebonne, de Brionne, &c. morte le 19 Avril 1476, en ſa 78e année, fille ainée & héritiere de *Jean*, Comte *de Harcourt*, VII. du nom, & de *Marie d'Alençon*, dont il eut : — 1. FERRY, qui ſuit ; — 2. HENRI, Evêque de Térouenne, puis de Metz, mort le 20 Octobre 1505, âgé de 80 ans ; — 3. PHILIPPE, mort jeune ; — 4. JEAN, Comte de Harcourt, Gouverneur d'Anjou, qui ſignala ſon courage en 1449, à la conquête de Normandie ; — 5. MARGUERITE, Dame d'Arſchot, mariée, en 1432, à *Antoine*, Sire *de Croy* & de Renty, Grand-Maître de France, & Chevalier de la Toiſon d'or ; — 6. MARIE, ſeconde femme d'*Alain*, Vicomte *de Rohan*, IX. du nom, morte le 23 Avril 1455 ; — 7 & 8. CATHERINE & autre MARGUERITE, Religieuſes.

XVII. FERRY DE LORRAINE, II. du nom de ſa branche, Comte de Vaudemont, de Guiſe, &c. mort le 31 Août 1470, avoit épouſé, en 1444, YOLANDE D'ANJOU, comme on l'a dit, Ducheſſe de Lorraine & de Bar, fille ainée de RENÉ D'ANJOU, Roi de Naples, & d'ISABEAU, Ducheſſe DE LORRAINE & de Bar, ſa premiere femme. Elle mourut en 1483, âgée de 55 ans, & eut pour enfans : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Baron de Joinville, mort ſans alliance ; — 3. PIERRE, mort jeune ; — 4. JEANNE, mariée, en Janvier 1473, à CHARLES D'ANJOU, IV. du nom, Roi de Naples, mort l'an 1480 ; — 5. YOLANDE, premiere femme de *Guillaume*, II. du nom, dit *le Noir*, Landgrave de *Heſſe*, mariée, en 1497, & morte en 1500 ; — 6. & MARIE, alliée, en 1488, à *René*, Duc *d'Alençon*, après la mort duquel elle prit l'habit des filles de Sainte-Claire, dans le Monaſtere qu'elle avoit fondé à Argentan : elle y mourut le 1 Novembre 1521, dans ſa 58e année, en odeur de ſainteté.

XVIII. RENÉ DE LORRAINE, I. du nom de ſa branche, Comte de Vaudemont, ſuccéda, en 1473, à NICOLAS D'ANJOU, Duc de Lorraine, à l'âge de 22 ans. C'eſt ainſi, dit l'Abbé *Garnier*, que le Duché de Lorraine qui étoit paſſé par mariage dans la Maiſon D'ANJOU, rentra, par un autre mariage, dans la Maiſon DE LORRAINE. Il en prit poſſeſſion le 4 Août 1473, & preſqu'auſſi-tôt *Charles*, Duc *de Bourgogne*, qui ambitionnoit cette Principauté, fit enlever le jeune Duc avec ſa mere à Joinville. La Ducheſſe implora le ſecours de Louis XI, & ce Monarque envoya promptement une armée ſur les confins de la Lorraine, & par-là fit échouer les deſſeins ambitieux du Duc *de Bourgogne*. RENÉ, Duc DE LORRAINE, fut relâché, mais ce ne fut qu'après avoir été contraint de faire une alliance offenſive & défenſive avec le Duc *de Bourgogne*, contre le Roi de France. Le reſſentiment l'emporta bien-tôt ſur cet arrangement forcé : il ſe ligua l'année ſuivante avec LOUIS XI & l'Empereur FRÉDERIC III, contre le Duc *de Bourgogne*, & lui déclara la guerre. La bataille que *Charles de Bourgogne* perdit, avec la vie, ſous les murs de Nancy, rendit le Duc RENÉ paiſible poſſeſſeur de ſes Etats. En 1482, il alla au ſecours des Vénitiens contre le Duc *de Ferrare*, & battit les Ferrarois devant Adria. Le Roi CHARLES VIII lui rendit le Duché de Bar en 1483, dont LOUIS XI s'étoit emparé. Il mourut d'apoplexie à Fains, près de Bar-le-Duc, le 10 Décembre 1508, âgé de 57 ans, & fut enterré aux Cordeliers de Nancy.

Digitized by Google

Il avoit épouſé, 1°. en 1471, *Jeanne de Harcourt*, Comteſſe de Tancarville, ſeconde fille & héritiere de *Guillaume*, Comte de Tancarville, & d'*Yolande de Laval*, ſa ſeconde femme. Il la répudia pour ſa ſtérilité, & épouſa, 2°. en 1485, *Philippe*, fille d'*Adolphe d'Egmond*, Duc de Gueldres, & de CATHERINE DE BOURBON. Après la mort de ſon mari elle ſe fit Religieuſe de Sainte-Claire à Pont-à-Mouſſon, où elle fit profeſſion le 8 Décembre 1520, & y mourut le 26 Février 1547, âgée de 85 ans. Ses enfans furent : — 1 & 2. CHARLES & FRANÇOIS, morts jeunes ; — 3. ANTOINE, qui ſuit ; — 4. NICOLAS, mort jeune ; — 5. CLAUDE, auteur des Ducs *de Guiſe*. Voyez le *Tome VII* de ce Dictionnaire. — 6. JEAN, Cardinal DE LORRAINE, Archevêque de Reims, de Lyon, &c. mort le 18 Mai 1550 ; — 7. LOUIS, Comte de Vaudemont, mort au ſiége de Naples en 1528, âgé de 28 ans, ſans alliance ; — 8 FRANÇOIS, Comte de Lambeſc & d'Orgon, tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1524, âgé de 18 ans ; — & 4 filles, mortes jeunes.

XIX. ANTOINE, Duc DE LORRAINE & de Bar, Comte de Vaudemont, né le 24 Juin 1489, ſuccéda à ſon pere à l'âge de 19 ans. Il étoit à la Cour de France depuis 1501, & fit ſon entrée ſolemnelle à Nancy, le 14 Février 1509. Preſque auſſi tôt il ſe rendit à l'armée du Roi LOUIS XII, en Italie, eut part à la victoire d'Agnadel, gagnée par ce Prince ſur les Vénitiens, le 14 Mai de la même année ; accompagna le Roi FRANÇOIS I. le 14 Septembre 1515, dans ſon expédition du Milanès ; obtint du Pape LÉON X, en 1521, un indult, par lequel il étoit défendu de traduire à Rome, en premiere inſtance, les Sujets de ſon Duché ; fit la guerre, en 1525, aux payſans révoltés d'Alſace, connus ſous le nom de *Ruſtauds*, qui menaçoient ſes Etats ; les força d'évacuer Saverne, dont ils s'étoient emparés, & revint à Nancy après les avoir diſſipés. Il paſſa à Nuremberg le 26 Août 1542, avec le Roi FERDINAND & le Corps Germanique, une tranſaction, qui déclara la Lorraine *Souveraineté libre & indépendante*. Il mourut à Bar-le-Duc le 14 Juin 1544, & ſon corps fut tranſporté aux Cordeliers de Nancy. Il avoit épouſé RENÉE DE BOURBON, Dame de Mercœur, fille de GILBERT, Comte de Montpenſier, Dauphin d'Auvergne, & de *Claire de Gonzague-de-Mantoue*. Elle mourut en Mai 1539, & eut pour enfans : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, tige des Ducs *de Mercœur*. Voyez MERCŒUR ; — 3. & ANNE, née le 25 Juillet 1522, mariée, 1°. en 1540, à *René de Naſſau*, Prince d'Orange ; & 2°. à *Philippe de Croy*, Duc d'Arſchot, Chevalier de la Toiſon d'or. Elle eſt morte en 1568.

XX. FRANÇOIS, I. du nom, Duc DE LORRAINE & de Bar, né le 15 Février 1517, élevé à la Cour de FRANÇOIS I, Roi de France, ſon parrein, fut très-eſtimé de ce Monarque, ſuccéda à ſon pere en 1544, & mourut d'apoplexie le 12 Juin de l'année ſuivante à Remiremont, fort regretté de ſes Sujets, qui fondoient les plus grandes eſpérances ſur ſon regne. Il avoit épouſé, en 1540, CHRISTINE DE DANNEMARCK, veuve de *François Sforce*, Duc de Milan, & fille de CHRISTIERN, II. du nom, Roi DE DANNEMARCK, & d'ELISABETH D'AUTRICHE. Elle mourut le 10 Décembre 1590, laiſſant : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. RENÉE, née le 20 Avril 1544, mariée, le 12 Février 1568, à *Guillaume*, V. du nom, Duc *de Baviere*, morte le 23 Mars 1602 ; — 3. & DOROTHÉE, née poſthume le 24 Août 1545, alliée, le 26 Décembre 1575, à *Eric*, II. du nom, Duc *de Brunſwick*, morte ſans poſtérité en 1582.

XXI. CHARLES, III. du nom, Duc DE LORRAINE & de Bar, né le 15 Février 1543, ſuccéda à ſon pere à l'âge de 3 ans, ſous la régence de CHRISTINE DE DANNEMARCK, ſa mere, & du Prince NICOLAS, ſon oncle ; mais HENRI II, Roi de France, arriva à Nancy le 14 Avril 1552, pour s'aſſurer de la Lorraine contre l'Empereur CHARLES-QUINT, dépouilla de la Régence la Ducheſſe CHRISTINE, niéce de l'Empereur ; fit prêter ſerment au jeune Duc, & l'emmena avec lui pour être élevé à ſa Cour. CHARLES revint en Lorraine en 1559, après le ſacre du Roi FRANÇOIS II, auquel il aſſiſta. Il termina, avec le Roi CHARLES IX, les difficultés qui concernoient le Barrois mouvant, par traité paſſé le 25 Janvier 1571, à Boulogne-lès-Paris ; fonda, ſelon Dom *Calmet*, en 1572, ou ſuivant *Baleicourt*, en 1580, l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon ; entra dans la Ligue

Digitized by Google

au mois de Mai 1588, pour venger la mort du Duc *de Guiſe*; érigea, en 1601, une Egliſe primatiale à Nancy, après avoir inutilement eſſayé d'y établir un Evêché; mourut dans cette ville le 14 Mai 1608, dans la 65e année de ſon âge, & fut enterré aux Cordeliers de Nancy. Il avoit épouſé, le 5 Février 1559, CLAUDE DE FRANCE, ſeconde fille de HENRI II, Roi de France, & de CATHERINE DE MÉDICIS. Elle mourut le 20 Février 1574, âgée de 27 ans, dont: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. CHARLES, Cardinal DE LORRAINE, Evêque de Metz & de Strasbourg, né le 1 Juillet 1567, mort le 30 Novembre 1607; — 3. FRANÇOIS, rapporté après ſon frere aîné; — 4. CHRISTINE, née le 6 Août 1565, mariée, le 15 Mai 1583, à *Ferdinand de Médicis*, I. du nom, Grand-Duc de Toſcane, morte le 19 Décembre 1637; — 5. ANTOINETTE, née le 26 Août 1568, alliée, en 1599, à *Jean-Guillaume*, Duc *de Cleves* & de Juliers, morte ſans poſtérité. — 6. ANNE, née le 10 Septembre 1569, morte le 8 Août 1576; — 7. CATHERINE, née le 3 Novembre 1573, Abbeſſe de Remiremont, morte à Paris le 7 Mars 1648; — 8. ELISABETH, née le 9. Octobre 1574, mariée, le 6 Février 1595, à *Maximilien*-I. du nom, Duc & Electeur *de Baviere*, morte le 6 Janvier 1635; — 9. & CLAUDE, ſœur jumelle d'ELISABETH, morte le 2 Octobre 1576.

XXII. HENRI II, dit *le Bon*, Duc DE LORRAINE & de Bar, né le 20 Novembre 1635, ou le 8 de ce mois, ſelon *Baleicourt* & le P. *Benoît*, ſuccéda à ſon pere en 1608, & ſignala ſes premieres armes par la pourſuite & la défaite des troupes Allemandes qui étoient entrées en Lorraine & en France, pour le ſecours des Proteſtans. Il maria, en 1621, NICOLE, ſa fille, à CHARLES, ſon neveu, & fit inſérer, dans le contrat de mariage, que faute d'enfans mâles le Duché appartiendroit à cette Princeſſe; mais CHARLES, & ſon frere, proteſterent en ſecret contre cette clauſe, prétendant que la Lorraine leur étoit dévolue de plein droit après la mort de HENRI, comme fief maſculin. Ce Prince mourut à Nancy le 31 Juillet 1624, & fut inhumé aux Cordeliers de cette ville. Il avoit épouſé, 1°. le 29 Janvier 1599, CATHERINE DE BOURBON, ſœur du Roi HENRI IV, zélée Proteſtante, qui mourut ſans enfans le 13 Février 1604; & 2°. le 26 Avril 1606, *Marguerite de Gonzague*, fille de *Vincent*, I. du nom, Duc de Mantoue & de Montferrat, & d'*Eléonore de Médicis*. Elle mourut le 26 Février 1632. De ce mariage vinrent: — 1. NICOLE, Ducheſſe DE LORRAINE & de Bar, née le 3 Octobre 1608, mariée, comme on l'a dit, par ſon pere, avec diſpenſe, en Mai 1621, à CHARLES III, Duc DE LORRAINE, ſon couſin-germain, dont il ſera parlé au degré XXIII, ci-après. Elle mourut d'apoplexie à Paris le 20 Février 1657, ſans laiſſer de poſtérité; — 2. & CLAUDE-FRANÇOISE, née le 15 Octobre 1612, mariée, auſſi avec diſpenſe, le 11 Février 1634, à NICOLAS-FRANÇOIS, Duc DE LORRAINE, ſon couſin-germain. Elle mourut en couches le 2 Août 1648.

XXII. FRANÇOIS DE LORRAINE, II. du nom, troiſieme fils de CHARLES, II. du nom, Duc DE LORRAINE & de Bar, & de CLAUDE DE FRANCE, né le 27 Février 1572, fut Comte de Vaudemont, &c. & mourut le 15 Octobre 1632. Il avoit épouſé *Catherine*, Comteſſe *de Salm*, fille unique de *Paul*, Comte *de Salm*, & de *Marie le Veneur de Tillieres*. Elle mourut le 9 Décembre 1627, laiſſant: —— 1. HENRI, Marquis de Hatton-le-Châtel, né le 7 Mars 1602, mort en 1610; —— 2. CHARLES, qui ſuit; —— 3. NICOLAS-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné; — 4. HENRIETTE, née le 5 Avril 1605, mariée, 1°. en 1621, à *Louis*, bâtard *de Guiſe*, Prince de Phaltzbourg & de Lixin; 2°. à *Jérôme Grimaldi*, Gentilhomme Génois; 3°. à *Chriſtophe de Moura*; 4°. à *Charles de Guaſco*; & 5°. à *N... de Chantelou*, dit *le Prince de Lixin*. Elle mourut le 16 Novembre 1660; — 5. & MARGUERITE, née en 1613, mariée, le 31 Janvier 1632, à GASTON-JEAN-BATISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, morte le 3 Avril 1672.

XXIII. CHARLES, IV. du nom, Comte de Vaudemont, prit poſſeſſion de la Lorraine avec la Ducheſſe NICOLE, ſon épouſe, en 1624, & ſe démit de ſes Etats le 19 Janvier 1634, puis ſe retira avec ſon armée en Allemagne. Avec les qualités d'un Héros, il menoit la vie d'un Aventurier: ſon inquiétude, ſon imprudence & ſon indiſcrétion furent la ſource de ſes malheurs, & entraîne-

Digitized by Google

rent la ruine de sa maison. Il mourut le 18 Septembre 1675, dans le Honsruch, pays de montagnes appartenant à l'Electeur de Tréves, à l'âge de 71 ans, 5 mois & 16 jours. Son corps fut déposé dans l'Eglise des Capucins de Coblance, d'où il fut porté, le 20 Mai 1717, à la Chartreuse de Bosserville, qu'il avoit fondée près de Nancy. Il n'eut point d'enfans de NICOLE, Duchesse DE LORRAINE & de Bar, sa cousine-germaine & sa premiere femme, ni de *Marie d'Aspremont*, sa seconde, dit *Moréri*, fille unique de *Charles*, III. du nom, Comte *d'Aspremont*, & de *Marie-Françoise de Mailly*, dite *de Coucy*, qu'il avoit épousée le 4 Novembre 1665, laquelle se remaria, en 1679, à *Henri-François*, Comte *de Mansfeld*, Chevalier de la Toison d'or & Grand-Maître de la Maison de l'Impératrice. Le Duc CHARLES IV épousa, 3°. le 2 Avril 1637, *Béatrix de Cusance*, veuve du Prince *de Cantecroix*, dont le mariage fut cassé par le Pape URBAIN VIII en 1639. Il en eut CHARLES-HENRI, dont nous allons parler; — & ANNE DE LORRAINE, née le 23 Août 1639, mariée, le 7 Octobre 1660, à FRANÇOIS-MARIE DE LORRAINE, Comte de Lillebonne, & morte le 29 Février 1720.

CHARLES-HENRI DE LORRAINE, Prince de Vaudemont, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur du Milanès, né le 17 Avril 1649, mort le 14 Janvier 1723, avoit épousé, le 28 Avril 1669, ANNE-ELISABETH DE LORRAINE, fille de CHARLES DE LORRAINE, III. du nom, Duc d'Elbeuf, & d'*Anne-Elisabeth*, Comtesse *de Lanoy*, sa premiere femme. Elle mourut d'apoplexie le 5 Août 1714, & eut pour fils: — CHARLES-THOMAS DE LORRAINE, né le 7 Mars 1670, Prince de Vaudemont, Chevalier de la Toison d'or, Maréchal-de-Camp général des armées de l'Empereur, & mort en Italie le 12 Mai 1704, sans alliance.

Selon l'Art de vérifier les dates, CHARLES, IV. du nom, Duc de LORRAINE, après la mort de *Béatrix de Cusance*, arrivée le 5 Juin 1663, épousa, le 17 Juillet 1665, *Louise-Marguerite*, fille de *Charles*, Comte *d'Aspremont-Nanteuil*, dont il n'eut point d'enfans. Seroit-ce la même que *Marie d'Aspremont*, que *Moréri* lui donne pour seconde femme, & qu'il épousa en 1665? cela est probable.

Branche de la Maison de LORRAINE, *régnante.*

XXIII. NICOLAS-FRANÇOIS DE LORRAINE, appellé communément *le Duc* FRANÇOIS DE LORRAINE, troisieme fils de FRANÇOIS, & de *Catherine*, Comtesse *de Salm*, né le 6 Décembre 1609, avoit été nommé Cardinal en 1627. Ayant depuis quitté l'état Ecclésiastique, le Duc CHARLES, son frere aîné, lui fit une démission de ses Etats en 1634: il mourut, selon *Moréri*, le 26 Janvier 1670, & suivant l'Art de vérifier les dates, le 23 ou 25 Janvier. Il avoit épousé, le 11 Février 1634, CLAUDE-FRANÇOISE DE LORRAINE, seconde fille de HENRI, Duc DE LORRAINE & de Bar, & de *Marguerite de Gonzague-Mantoue*, morte le 2 Août 1648, laissant: — 1. FERDINAND-PHILIPPE-JOSEPH-FRANÇOIS-IGNACE-DOMINIQUE-GASPARD, dit *le Prince* FERDINAND DE LORRAINE, né le 30 Décembre 1639, mort de la pierre à Paris le 1 Avril 1659; — 2. CHARLES-LÉOPOLD-NICOLAS-SIXTE, qui suit; — 3. ANNE-ELÉONORE-DOROTHÉE, née le 12 Mai 1645, morte le 28 Février 1646; — 4. & MARIE-ANNE-THÉRESE-JUDITH, née le 30 Juillet 1648, Abbesse de Remiremont, morte à Paris le 17 Juin 1661.

XXIV. CHARLES-LÉOPOLD-NICOLAS-SIXTE, Duc DE LORRAINE & de Bar, dit *le Duc* CHARLES, né à Vienne le 3 Avril 1643, prit le titre de Duc de Lorraine & de Bar après la mort de CHARLES IV, son oncle, en 1675; étoit déja célebre par plusieurs exploits militaires; se signala, le 1 Août 1664, à la bataille de Saint-Godard, gagnée par les Impériaux contre les Turcs; fit la campagne de Hongrie en 1671, sous le Général *Sporck*, qui le chargea du siége de Murau, dont il se rendit maître; commanda, en 1672, la Cavalerie impériale sous le Général *Montécuculli*; combattit, en 1674, l'épée à la main, à la bataille de Senef en Flandres, & reçut une blessure à la tête; chargé du commandement de l'armée impériale, après la retraite de *Montécuculli* en 1676, il couvrit le siége de Philisbourg, qui fut pris le 17 Septembre par le Prince *de Bade*, à la

Digitized by Google

vue d'une armée Françoiſe de 45 mille hommes, commandée par le Maréchal *de Luxembourg*; nommé, en 1683, Généraliſſime de l'armée impériale, deſtinée contre les Turcs, il marcha au ſecours de Vienne, aſſiégée par eux avec une armée de 240 mille hommes, les harcela par des courſes continuelles; & à l'arrivée du Roi de Pologne (SOBIESKI) attaqua leur camp, de concert avec ce Prince, les obligea de prendre la fuite & délivra la place. La même année & les deux ſuivantes (1684 & 1685), il fit pluſieurs conquêtes en Hongrie, battit les Turcs en diverſes rencontres; prit Budes le 2 Septembre 1686, à la vue du Grand Viſir, après 45 jours de ſiége; remporta, le 12 Août 1687, une victoire complette ſur les Turcs, à la tête du Pont d'Eſſeck; envoyé ſur le Rhin, il ſe rendit maître, le 8 Septembre 1689, de Mayence, après 52 jours de ſiége; partit d'Inſpruck, dont il étoit Gouverneur, pour ſe rendre à Vienne; tomba malade à Weltz le 17 Avril 1690, & y mourut le lendemain, dans ſa 48 année. Ce Prince, digne par ſes vertus politiques, militaires & chrétiennes, d'occuper le premier trône de l'univers, ne jouit jamais de ſes Etats. A la paix de Nimegue, ils lui furent offerts par la France; mais à des conditions qu'il ne voulut jamais accepter. Il avoit épouſé, le 6 Février 1678, ELÉONORE, morte le 17 Décembre 1697, fille de l'Empereur LÉOPOLD, ſelon l'Art de vérifier les dates, & ſuivant *Moréri*, de l'Empereur FERDINAND III, & d'*Eléonore de Gonzague*, ſa troiſieme femme. De cette alliance vinrent: — 1. LÉOPOLD-JOSEPH-CHARLES-DOMINIQUE-AGAPET-HIACINTHE, qui ſuit; — 2. CHARLES-JOSEPH-JEAN-ANTOINE-IGNACE-FÉLIX, né le 24 Novembre 1680, Evêque d'Oſnabruck, Archevêque-Electeur de Tréves, mort de la petite vérole à Vienne le 4 Décembre 1715, âgé de 35 ans; — 3. FERDINAND-ANTOINE-JOSEPH-ROMAIN-LAURENT, né le 9 Août 1683, mort jeune; — 4. JOSEPH-INNOCENT-EMMANUEL-FÉLICIEN-CONSTANT, né le 20 Octobre 1685, mort le 25 Août 1705, des bleſſures qu'il avoit reçues au combat de Caſſano, en Italie, le 16 du même mois; — 5. FRANÇOIS, Abbé de Stavelo, né le 8 Décembre 1689, mort de la petite vérole le 27 Juillet 1715; — 6. & une Princeſſe, née le 28 Avril 1683, morte trois heures après ſa naiſſance.

XXV. LÉOPOLD-JOSEPH-CHARLES-DOMINIQUE-AGAPET-HIACINTHE, Duc DE LORRAINE & de Bar, connu ſous le nom de Duc LÉOPOLD, Marquis de Pont-à-Mouſſon & de Nomény, Comte de Blamont, de Vaudemont, &c. né à Inſpruck le 11 Septembre 1679, créé Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or en 1690, fut rétabli en 1698, en vertu du traité de paix de Riſwick, dans la poſſeſſion & jouiſſance de ſes Etats, qui avoient été 28 ans au pouvoir de la France. Le 17 Août même année (1698), il arriva à Nancy, rendit hommage au Roi à Verſailles pour la mouvance du Barrois le 25 Novembre 1699, & autres domaines mouvans de la couronne de France, en exécution du traité de Riſwick, & en la forme & maniere qu'avoit fait le Duc CHARLES, ſon grand-oncle. En 1707, par traité paſſé à Metz, entre les Commiſſaires reſpectifs, le Roi de France lui reſtitua la ſouveraineté de Commercy. Le Duc LÉOPOLD en fit préſent, le 31 Décembre ſuivant, à CHARLES-HENRI, Comte de Vaudemont. En 1712, il reçut magnifiquement dans ſes Etats JACQUES III, Roi d'Angleterre, obligé de ſortir de France par un des articles de la paix d'Utrecht. Ce Prince fugitif arriva le 21 Février à Bar-le-Duc, & en partit au mois d'Octobre 1715. Le Duc LÉOPOLD mourut le 27 Mars 1729, à Lunéville, dans la 50ᵉ année de ſon âge, & ſon corps fut porté dans le tombeau de ſes ancêtres au Couvent des Cordeliers de Nancy. Ce Prince, pendant ſon regne, mit toute ſon application à faire du bien à ſes ſujets: trouvant la Lorraine déſolée & déſerte, dit un Moderne, il la repeupla, l'enrichit, la conſerva toujours en paix, tandis que le reſte de l'Europe étoit ravagé par la guerre. Il eut la prudence d'être toujours bien avec la France, & de ſe faire aimer de l'Empire: enfin il aimoit les ſciences & les protégeoit. Il avoit épouſé, par Procureur, à Fontainebleau, le 13 Octobre 1698, ELISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, née le 13 Septembre 1678, morte à Commercy le 23 Décembre 1744, dans la 67ᵉ année de ſon âge, fille de PHILIPPE, fils DE FRANCE, DUC D'ORLÉANS, & de *Charlotte-Eliſabeth de Baviere*. Il en eut:

— 1.

Digitized by Google

— 1. N... DE LORRAINE, Duc de Bar, né le 16 Août 1699, mort à Nancy le 4 Avril 1700; — 2. LOUIS, né à Lunéville le 28 Janvier 1704, mort de la petite vérole le 10 Mai 1711; — 3. N..., né à Lunéville le 4 Mars 1706, mort en bas âge; — 4. LÉOPOLD-CLÉMENT, Prince héréditaire DE LORRAINE, né à Lunéville le 25 Avril 1707, mort le 4 Juin 1723, dans la 17e année de ſon âge; — 5. FRANÇOIS-ETIENNE, qui ſuit; — 6. CHARLES, Prince DE LORRAINE, né le 12 Décembre 1712, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & Gouverneur général des Pays-Bas, allié à MARIE-ANNE-ELÉONORE, Archiducheſſe D'AUTRICHE, ſœur cadette de l'Impératrice Reine de Hongrie. Elle eſt morte ſans enfans, le 16 Décembre 1744; — 7. CHARLOTTE, née à Nancy le 21 Octobre 1700, morte de la petite vérole à Lunéville le 4 Mai 1711, ayant été élue peu de tems auparavant Abbeſſe de Remiremont; — 8. N..., née à 8 mois de terme, à Nancy le 13 Novembre, & morte le 19 Décembre 1701; — 9. GABRIELLE, née le 10 Décembre 1702, morte de la petite vérole, à Lunéville, le 11 Mai 1711; — 10. JOSEPHE, née à Lunéville le 16 Février 1705, morte le 26 Mars 1709; — 11. N..., née le 4 Juillet 1710, morte le 23 Août ſuivant; — 12. ELISABETH-THÉRESE, née à Lunéville du 15 au 16 Octobre 1711, mariée, le 9 Mars 1737, à CHARLES EMMANUEL, Roi de Sardaigne, & morte à Turin le 3 Juillet 1741, dans la 30e année de ſon âge; — 13. & ANNE-CHARLOTTE DE LORRAINE, née à Lunéville le 17 Mars 1714, nommée Abbeſſe de Remiremont le 7 Mai 1738; repréſentante de l'Impératrice Reine en qualité d'Abbeſſe ſéculiere de l'Abbaye de Saint-Waudru à Mons; Coadjutrice de l'Abbaye princiere de Thorn en Weſtphalie le 14 Juin 1756, & de celle d'Eſſen, dans le même Cercle, le 18 Janvier 1757. Elle eſt morte à Mons le 7 Novembre 1773, dans la 59e année de ſon âge, généralement regrettée pour ſes rares qualités.

XXVI. FRANÇOIS-ETIENNE, Duc DE LORRAINE & de Bar, né le 8 Novembre 1708, fut reconnu Duc de Lorraine après la mort de ſon pere, le 27 Mars 1729. Il étoit alors à Vienne, d'où il arriva en Lorraine le 9 Novembre même année. Le 1 Février 1730, il rendit ſa foi & hommage au Roi de France pour le Duché de Bar; le 25 Avril 1731, partit de Lunéville pour Bruxelles, d'où, après avoir parcouru la Flandre Autrichienne, il paſſa en Hollande, delà en Angleterre; repaſſa par la Hollande pour ſe rendre en Allemagne; parcourut les Etats d'Hanovre, de Wolfembutel & de Pruſſe, arriva, le 20 Mars 1732, à Breſlaw, & pendant ſon ſéjour en cette Ville, il fut nommé par l'Empereur, Viceroi de Hongrie; il arriva à Vienne le 14 Avril ſuivant; conſentit au traité conclu, le 3 Octobre 1735, entre l'Empereur & le Roi de France, traité par lequel il étoit dit qu'il céderoit à STANISLAS, Roi de Pologne, les Duchés de Lorraine & de Bar pour la Toſcane qu'on lui donneroit en échange; & après ſon mariage, célebré à Vienne le 12 Février 1736, avec MARIE-THÉRESE, Archiducheſſe D'AUTRICHE, fille ainée de l'Empereur (Impératrice Reine de Hongrie), il ratifia, le 16 Décembre ſuivant, les conventions de l'Empereur & du Roi de France, portant que le Roi STANISLAS ſeroit mis dès lors en poſſeſſion des Duchés de Lorraine & de Bar, pour être, après lui, réunis à la Couronne de France; que cependant ce Duc FRANÇOIS-ETIENNE n'entreroit en poſſeſſion de la Toſcane qu'après la mort du Grand-Duc régnant. Il en a pris poſſeſſion le 9 Juillet 1737, a été déclaré co-Régent de tous les Etats Autrichiens en 1741, élu Empereur le 13 Septembre 1745, & couronné le 4 Octobre ſuivant. La tranquillité de l'Europe fut rétablie par le traité de paix conclu le 18 Octobre 1748, à Aix-la-Chapelle. Une nouvelle guerre s'alluma en 1756, dans laquelle il y eut beaucoup de ſang répandu: elle a été terminée par le traité d'Hubertſbourg en Saxe, le 15 Février 1763, & il eſt mort à Inſpruck le 18 Août 1765, laiſſant: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. PIERRE-LÉOPOLD, rapporté après ſon frere aîné; — 3. FERDINAND CHARLES ANTOINE-JOSEPH JEAN-STANISLAS, auſſi mentionné après ſes deux freres; — 4. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, Archiduc d'Autriche, né le 8 Décembre 1756, élu, en Novembre 1769, Grand-Maître & Coadjuteur de l'Ordre Teutonique; — 5. MARIE-ANNE, Atchiducheſſe D'AUTRICHE, née le 6 Octobre 1738, Abbeſſe de Prague en 1755; — 6. MARIE-CHRISTINE-JOSEPHE,

Archiducheſſe d'Autriche, née le 13 Mai 1742, mariée, le 8 Avril 1766, avec le Prince *Albert de Saxe-Teſchen*, Feld-Maréchal des troupes impériales & Capitaine-Général du Royaume de Hongrie, dont une Princeſſe, née le 16 Mai 1767, morte en naiſſant; — 7. Marie Elisabeth, née le 13 Août 1743; — 8. Marie-Amélie, née le 26 Février 1746, mariée, en 1769, à Don Ferdinand-Marie-Philippe-Louis, Infant d'Eſpagne, Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla. Voyez Parme; — 9. Josephine-Gabrielle, morte le 15 Octobre 1767; — 10. Charlotte-Louise, née le 13 Août 1751, mariée, le 7 Avril 1768, à Ferdinand. IV. du nom, Infant d'Eſpagne, Roi de Naples & des deux Siciles; — 11. & Marie-Antoinette-Joſephe-Jeanne, née à Vienne le 2 Novembre 1755: ſon mariage a été arrêté, en 1769, par l'Impératrice Reine & le Roi de France, avec Louis Auguste de France, Dauphin, né à Verſailles le 23 Février 1754, & devenu Roi de France ſous le nom de Louis XVI, par la mort de Louis XV, arrivée le 10 Mai 1774.

XXVII. Joseph de Lorraine, connu ſous le nom de Joseph II, Empereur d'Allemagne, Archiduc d'Autriche, né le 13 Mars 1741, a été élu Roi des Romains, le 27 Mars 1764, a été couronné le 3 Avril ſuivant, eſt parvenu à l'Empire le 18 Août 1765, après la mort de ſon pere, & a été déclaré par ſa mere co-Régent des Etats héréditaires de ſa Maiſon. Il a épouſé, 1°. le 6 Octobre 1760, Marie-Elisabeth, fille de Don Philippe, Duc de Parme, & de Louise-Elisabeth de France, morte le 27 Novembre 1763, mere de l'Archiducheſſe Thérese-Elisabeth de Lorraine, née le 20 Mars 1762, & décédée le 23 Janvier 1770; & 2°. le 23 Janvier 1765, Josephine-Antoinette de Bavière, fille de l'Empereur Charles VII, & de Marie-Amélie d'Autriche. Elle eſt décédée le 28 Mai 1767.

XXVII. Pierre-Léopold de Lorraine, né le 5 Mai 1747, proclamé Grand Duc de Toſcane le 23 Avril 1765, a épouſé, le 16 Février 1764, Dona Marie-Louise, Infante d'Eſpagne, dont: — 1. François-Joseph-Charles-Jean, Archiduc d'Autriche, grand Prince de Toſcane, né le 12 Février 1768; — 2. Ferdinand-Joseph Jean, Archiduc d'Autriche, né le 26 Mai 1769; — 3. Charles-Louis, Grand-Prince de Toſcane, né le 5 Septembre 1771; — 4. Alexandre-Léopold, Grand-Prince de Toſcane, né le 14 Août 1772; — 5. L'Archiduc Albert, né ſur la fin de Décembre 1773, mort le 22 Juillet 1774, âgé de 7 mois; — 6. Marie-Thérese-Joſephe-Charlotte-Jeanne, Princeſſe de Toſcane, née le 14 Janvier 1767; — 7. Marie-Anne-Ferdinande-Joſephe-Charlotte-Jeanne, Princeſſe de Toſcane, née le 21 Avril 1770.

XXVII. Ferdinand-Charles-Antoine-Joseph-Jean-Stanislas de Lorraine, Archiduc d'Autriche, ſecond frere de l'Empereur, né le 1 Juin 1754, Duc & Gouverneur de Milan & du Milanois, &c. a épouſé, le 15 Octobre 1771, *Marie-Béatrix d'Eſt*, fille du Prince héréditaire de *Modène*, née le 6 ou 7 Avril 1750, dont: — Marie-Thérese-Jeanne-Joſephe de Lorraine, née le 1 Novembre 1773, tenue ſur les fonts de baptême par le Duc de *Modène*, & la Princeſſe Héréditaire.

De la Maiſon de Lorraine ſont ſorties pluſieurs branches toutes établies en France; ſçavoir celle des Ducs *de Mercœur*, dont ſont iſſus le Marquis de *Mouy*. Voyez Mercœur. Les Ducs de Guise, dont ſont ſortis les Ducs *de Mayenne*, *d'Aumale*, *d'Elbeuf*, les Comtes *de Harcourt*, depuis Princes de Guiſe, les Comtes *de Lillebonne*, les Comtes *d'Armagnac*, & les Comtes *de Marſan*. Nous en avons parlé au mot Guise, & nous y renvoyons.

Les armes de la Maiſon de Lorraine ſont: *coupé de 4 piéces en chef, ſoutenues de 4 en pointe; au* 1 de Hongrie; *au* 2 de Naples & de Sicile; *au* 3 de Jérusalem; *au* 4 d'Arragon; *au* 5 & 1 *de la pointe*, d'Anjou ancien; *au* 6 de Gueldres; *au* 7 de Juliers; *au* 8 de Bar; *& ſur le tout, d'or, à la bande de gueules chargée de* 3 *alérions d'argent*, qui eſt de Lorraine.

Les Comtes *de Vaudemont* & Ducs *de Mercœur* mettoient pour briſure ſur tout l'écu un *lambel d'azur, poſé en face*.

Les Ducs de Guise mettoient ce *lambel de gueules en chef*.

Digitized by Google

Les Ducs *de Mayenne* écarteloient de *Guiſe* & *d'Eſt*, *parti de* FERRARE, *ſoutenu de* FRANCE.

Le dernier Duc *de Mayenne* écarteloit ſimplement de GUISE & de FERRARE, *coupé de* FRANCE.

Les Ducs *de Chevreuſe* écarteloient de GUISE & de CLEVES, *parti de* LA MARCK, *contr'écartelé de* BOURGOGNE MODERNE.

Les Ducs *d'Aumale* écarteloient de GUISE & de BOURBON, & les Ducs *d'Elbeuf* mettoient à l'écu de GUISE, *une bordure de gueules*, que les Comtes *d'Armagnac* chargeoient de 8 *beſans d'or.*

L'Empereur porte pour armes : *écartelé, au 1 faſcé d'argent & de gueules de 8 piéces, parti d'argent à une croix de calvaire poſée ſur une monticule de 3 coupeaux, mouvante de la pointe de l'écu ; au 2 de gueules, à un lion d'or couronné de même, langué & onglé d'azur ; au 3 bandé d'or & d'azur de 6 piéces, & une bordure de gueules ; au 4 d'or, à une bande de gueules chargée de 3 alérions d'argent ; & ſur le tout, de gueules, à une faſce d'argent.*

LORRIS : Ancienne Nobleſſe dont il eſt parlé dans le *Tome VII* de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *pag.* 412 *& ſuiv.*

GILLES DE LORRIS fut Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, le 27 Février 1351. Il ſe trouva en ſa qualité de Pair au ſacre de CHARLES V, le 19 Mai 1364, & au Lit de Juſtice tenu par ce Monarque contre le Prince *de Galles*, le 9 Mai 1369. Il ſe trouva auſſi au Lit de Juſtice tenu contre CHARLES II, Roi de Navarre, le 2 Mars 1386, mourut le 28 Novembre 1388, & fut enterré dans le Chœur de ſon Egliſe Cathédrale, où eſt ſon épitaphe.

Les Auteurs ſont partagés ſur la naiſſance de cet Evêque. *Le Vaſſeur* marque qu'il n'eut ſon ſurnom que de la ville de LORRIS en Gâtinois au Diocèſe de Sens, où il le croit né, de même que GUILLAUME DE LORRIS, Poëte & Juriſconſulte, auteur du *Roman de la Roſe*. *Democharès* a écrit avant *le Vaſſeur*, que GILLES DE LORRIS, Evêque de Noyon, étoit né dans le Diocèſe de Paris d'une race noble, & qu'il étoit Conſeiller du Roi, lorſqu'il fut élevé à l'Epiſcopat. MM. *de Sainte-Marthe* lui ont auſſi donné le titre de Conſeiller du Roi. Il eſt conſtant que de ſon tems il y avoit des perſonnes du ſurnom de LORRIS dans les Conſeils du Roi. Leurs armes étoient : *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée de 3 aigles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

LORT-DE-SERIGNAN (DE) : Ancienne Nobleſſe originaire de Guienne, qui a des poſſeſſions, depuis plus de trois ſiécles, dans les Diocèſes de Narbonne & de Beziers.

Suivant un extrait des Regiſtres du Parlement, des années 1320 & 1322, RAIMOND & PONCE DE LORT, ſont qualifiés, l'un de *Chevalier*, & l'autre de *Damoiſeau*, ce qui eſt conſtaté par un Procès qui, après avoir été commencé à Beziers, fut jugé définitivement par deux Arrêts rendus au Parlement de Paris à ces deux époques.

On trouve dans le *Gallia Chriſtiana* GARCIAS DE LORT, Archevêque d'Auch en 1216, qui fut exécuteur teſtamentaire de *Raimond de Montecalanne*, Vicomte de Béarn.

Le Journal du Louvre, (Mémoire de M. *Menaud* dépoſé en 1669.) fait mention de REGINARD OU RENAULD DE LORT, Chevalier, qui tint les aſſiſes de Poitiers pour *Philippe*, Comte *de Poitiers*, en 1314. Il y a un titre en parchemin au tréſor de Saint-Martin-des-Champs, de GUILLAUME RAIMOND DE LORT, l'un des vaſſaux relevans des Vicomtes de Lomagne & d'Auvillars en 1313. Ce même GUILLAUME-RAIMOND fut un des Seigneurs de Guienne, à qui le Roi d'Angleterre écrivoit le 30 Septembre 1324, pour les ſommer de tenir leur foi contre le Roi de France.

Enfin une montre en original dépoſée à la Bibliothéque du Roi, apprend que LAURENT DE LORT étoit Sergent au nombre des Gendarmes & de pied ;

Digitized by Google

commandés par *Gallois de la Balme*, Maître des Arbalétriers du Roi à Penne en Agenois en 1339.

Quoique cette Maiſon ſoit en droit de revendiquer tous ceux dont on vient de parler, elle ſe trouve cependant contrainte de s'en tenir aux préſomptions les plus apparentes, par la perte qu'elle a faite au pillage de ſon Château de Lebrettes au XV^e^ ſiécle, par les rebelles du Languedoc, en haine du zéle avec lequel les Gentilshommes de ce nom tenoient le parti du Roi de France. Ce fait eſt conſtaté par l'information qui fut faite devant le Sénéchal de Beziers le 3 Août 1594.

Les titres authentiques que la branche des Seigneurs DE LORT DE SERIGNAN a pu recouvrer, remonte juridiquement à

I. JACQUES-ARNAULD DE LORT, compris, comme Ecuyer, dans une montre faite à Beziers, de la Compagnie du Comte *de Bigorre*, le 14 Juillet 1431, ce qui eſt prouvé par un titre en parchemin qui ſe trouve au tréſor de Saint-Martin-des-Champs. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

II. PIERRE DE LORT, Ecuyer, Seigneur de Lebrettes Tarraillan, Pourcairagnes & Cers. Il paſſa pluſieurs actes publics, contenant inféodations ventes & échanges dans les années 1470, 1480, 1497, 1518 & 1525; & mourut âgé de 89 ans: il eſt enterré dans l'Egliſe Collégiale de Narbonne, dont il fut le bienfaiteur. Ses armes ſont ſur les lambris du Chœur de cette Egliſe, & ſur ſa tombe, où eſt écrit une épitaphe qui porte, entr'autres choſes, qu'il eſt *noble & iſſu de noble race*. Il eut de Demoiſelle *Fleurette de Saint-Martin*, ſon épouſe: — MARTIN, qui ſuit; — & GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs DE LORT DE TARRAILLAN, éteinte.

III. MARTIN DE LORT, Seigneur de Serignan, Valras, Lebrettes, Pourcairagnes & Cers, Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa, en 1542, Demoiſelle *Marguerite de Prades*, dont:

IV. JEAN-FRANÇOIS DE LORT, Seigneur de Serignan, Valras, Lebrettes, &c. Meſtre de-Camp d'un Régiment, à la tête duquel il eut le bonheur de ſervir aſſez utilement le Roi HENRI IV, pour que Sa Majeſté daignât lui en marquer ſa ſatisfaction par une Lettre particuliere du 10 Janvier 1592, où elle eut la bonté de l'aſſurer de la reconnoiſſance qu'elle garderoit de ſes ſervices. Il en reçut auſſi pluſieurs en différens tems des Secrétaires d'Etat, relatives aux actions qu'il avoit faites. Il épouſa, en 1578, Demoiſelle *Conſtance de Pogio*, & en eut:

V. GUILLAUME DE LORT, Marquis de Serignan, Seigneur de Valras, Lebrettes & Cers, qui fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1615, enſuite Meſtre-de-Camp d'un Régiment en 1630; Sergent de bataille en 1639, & Maréchal-de-Camp en 1640. Il reçut une Lettre du Roi, en date du 4 Août 1638, par laquelle Sa Majeſté lui mandoit qu'ayant vû, par les Lettres de ſon couſin le Prince *de Condé*, & par la relation du Port du Paſſage, comme il avoit courageuſement repouſſé les ennemis qui l'avoient attaqué avec beaucoup de réſolution, elle lui en ſçavoit bon gré & à ceux qui s'y étoient bien comportés ſous ſes ordres. Le Cardinal *de Richelieu* lui écrivit en même tems ſur ce ſujet, en lui témoignant le gré que le Roi lui en ſçavoit, & ſa joie particuliere de la réputation qu'il s'étoit acquiſe dans ces occaſions importantes. Il en reçut auſſi des Secrétaires d'Etat MM. *Deſnoyers* & *de Chavigny*. Le 14 Janvier 1641, il commanda en chef l'armée de Catalogne, & le Roi lui écrivit le 11 Février ſuivant, pour lui témoigner la joie qu'il avoit eue d'apprendre le bon ſuccès de ſa défenſe dans Barcelone, & de la pourſuite qu'il avoit faite des ennemis qui donnoit lieu à des avantages beaucoup plus grands pour les Etats de Catalogne, l'aſſurant de reconnoître ſes ſervices, & lui ordonnant de promettre aux Catalans la continuation de ſa protection. Le Cardinal *de Richelieu* & les Secrétaires d'Etat lui écrivirent auſſi pluſieurs Lettres à ce ſujet. Mais les bleſſures qu'il avoit reçues en pluſieurs occaſions, l'obligerent de quitter l'armée le 6 Décembre 1641. Il avoit épouſé, en 1601, Demoiſelle *Marie de Bonet de Maureilhan*, de laquelle vinrent: — 1. HENRI, qui

Digitized by Google

ſuit; — 2. Jean, Seigneur de Cers, Lieutenant de Roi de la Ville & Citadelle de Beziers, Gouverneur de la Ville & Château de Rominy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié avec Demoiſelle *N... de Sartre*, dont il eut — François de Lort-de-Serignan, mort Capitaine des Galeres du Roi, ayant eu un garçon, Abbé de Foncaude, & une fille Abbeſſe du Saint-Eſprit de Beziers; — 3. Guillaume, mort ſans poſtérité, étant Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Ham; — 4. Gabriel, Lieutenant de Roi de la Ville & Citadelle de Beziers, mort auſſi ſans poſtérité; — 5. Charlotte, mariée, en 1633, à noble *Jean du Caylar*, Seigneur d'Eſpondeillan; —— 6. Une autre fille, mariée au Marquis *de Cavois*, Chevalier des Ordres du Roi; — 7. & Claire, alliée, en 1646, à noble *Fulcrand d'Alemand*, Seigneur de Mirabel.

VI. Henri de Lort, I. du nom, Marquis de Serignan, Seigneur de Lebrettes, Valras & Cers, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, en 1626, Demoiſelle *Charlotte de Stroſſi-de-Plantavit-de-Margon*, dont:

VII. Henri de Lort, II. du nom, Marquis de Serignan, Seigneur de Lebrettes, Valras, Cers, &c. qui fut Page du Roi, & enſuite Capitaine de Cavalerie. Il épouſa, en 1649, Demoiſelle *N... de Graſſet*, & en eut: — 1. Hercule-Henri, qui ſuit; — 2. Jacques-Joseph, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 3. Thomas, mort Abbé Commendataire de l'Abbaye de Cadouin; — 4 une fille, mariée à *N... de Breteuil*, Colonel d'un Régiment de Dragons & Brigadier des Armées du Roi; — 5. & une autre fille, alliée à *N... de Sarret de Gaujac*, Colonel d'Infanterie.

VIII. Hercule-Henri de Lort, Marquis de Serignan, Seigneur de Lebrettes, Valras, &c. fut d'abord Page du Roi Louis XIV, enſuite Capitaine de Dragons dans le Régiment de Breteuil, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Département de Beziers. Il épouſa, en 1687, Demoiſelle *Antoinette d'Aveſne*, dont: — 1. Jacques-Joseph, qui ſuit; — 2. Henri-Constance, mort en 1763, Evêque de Mâcon & Abbé Commendataire des Abbayes de Saint-Mançui & de Valmont; — 3. François Antoine, mort Capitaine au Régiment de Navarre; — 4. Gabriel-Thomas, mort auſſi Capitaine du même Régiment; — 5 & 6. & deux filles, l'une Religieuſe, & l'autre mariée à *N... Duché*, Avocat-Général de la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Montpellier.

IX. Jacques-Joseph de Lort, Marquis de Serignan, Seigneur de Lebrettes, Valras, Marauſſan, Perdiguier, Baron de Savignac, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Languedoc, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Département de Beziers, a épouſé, en 1720, Demoiſelle *Anne-Françoiſe de Serres*, dont: — Joseph-Henri-Constance, qui ſuit; — & deux filles, mortes ſans avoir été mariées.

X. Joseph-Henri Constance, Marquis de Lort, Seigneur de Marauſſan, Perdiguier, Baron de Savignac, Capitaine dans le Régiment de Royal-Rouſſillon, Cavalerie, Aide Maréchal-Général des Logis de la Cavalerie en 1758, a quitté le ſervice à cauſe du dérangement de ſa ſanté. Il a épouſé, en 1753, Demoiſelle *Marie-Antoinette de Gaignon de Vilennes*, fille du feu Marquis *de Vilennes*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Niort, & de *Claude-Antoinette d'Aſſe de Montfaucon*, dont pour fils unique:

XI. Armand-Marie, Comte de Lort, âgé de 15 ans en 1774, qui eſt à l'Ecole d'Artillerie de Straſbourg.

Seconde Branche.

VIII. Jacques-Joseph de Lort, Seigneur de Farlet, ſecond fils de Henri II, & de *N... de Graſſet*, fut Capitaine des Galeres du Roi, & mourut Chef d'Eſcadre. Il a eu de ſon mariage avec Demoiſelle *N... de Moiſſac*: — 1. N..., qui ſuit; — 2. N..., appellé *le Chevalier de Serignan*, Capitaine dans le Régiment d'Eu, tué ſur la brèche de Berg-op-zoom; — 3. N..., dit *le Chevalier de Lort-de-Serignan*, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine des Frégates du Roi;

Digitized by Google

— 4 & 5. & deux filles, l'une mariée à *N... de Monteil*, & l'autre à M. le Comte *d'Hulst*.

IX. N... DE LORT, Seigneur de Farlet, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, eſt mort de la ſuite de ſes bleſſures. Il avoit épouſé Demoiſelle *N... d'Icard*, dont: — 1. CHARLES-AUGUSTIN, Seigneur de Farlet, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi; — 2. Le Chevalier DE LORT, Aide-Major du Régiment de Provence, Infanterie; — 3 & 4. Deux Abbés, dont l'un a une penſion ſur l'Evêché de Dole; — 5. Un autre garçon, auſſi appellé *le Chevalier* DE LORT, Garde-Marine; — 6. & une fille non mariée.

Les armes des Seigneurs de LORT-DE-SERIGNAN ſont: *d'azur, à un lion grimpant d'or*, & *une étoile d'argent*. Supports, *deux griffons d'or*. Cimier, *une couronne de Marquis, ſurmontée de deux étendards en ſautoir, ſur leſquels il y a une croix*. Deviſe, QUÒ NON ASCENDAM. Quoique ces armes ne ſoient pas les mêmes que celles des Seigneurs DE LORT-DU-PESQUÉ, Saint-Victor & Monteſquieu, dont il eſt parlé à la *page 545, du Tome V* de cet ouvrage, cependant ces différentes branches ſe ſont toujours connues pour avoir une origine commune; & c'eſt d'après cette opinion que les uns & les autres ont fait leur preuve pour monter dans les caroſſes du Roi.

LORTEMAR, de la ville de Pertuis en Provence. Famille dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe* de cette Province, par *Artefeuil*, *Tome II*, *p.* 88.

JOSEPH LORTEMAR DE SAURET, Avocat au Conſeil, reçu Secrétaire du Roi le 11 Septembre 1724, a laiſſé de ſon mariage avec *Marguerite Auviere*, un fils vivant ſans alliance en 1759, & une fille, mariée, le 10 Novembre 1744, à *Jean-Joſeph de Bonet-Coſtefrede*, Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence. Les armes: *d'azur, à 3 torches d'or, flamboyantes de gueules.*

LORVELOUX, reſſort de Vannes en Baſſe-Bretagne. Ceux de ce nom ſont déclarés *nobles d'ancienne extraction*, au rapport de M. *le Jacobin*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 29 Mai 1669. Les armes: *d'argent, à la bande de ſable, chargée de trois croiſettes d'or.* Manuſcrit *in-folio*, *Tome III* des Généalogies de Bretagne.

LORY. De cette Famille étoit

JACQUES DE LORY, Seigneur de la Gardette, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Paris, mort le 16 Novembre 1727. Il avoit épouſé *Eliſabeth-Louiſe Drouyn d'Aubigny*, femme en ſecondes noces de *Guillaume-Charles le Fèvre*, ci-devant Seigneur de la Valette, Biars, la Salle & Saint-Remy, Gentilhomme ordinaire de Madame la Dauphine, mere de feu Louis XV. Du premier lit elle a eu: — CLAUDE-LOUISE DE LORY, fille unique, décédée à Paris le 7 Juin 1742, âgée d'environ 36 ans, laiſſant des enfans de *Charles de la Martelliere*, Seigneur de Chancey, la Corte, Vaux, Orfeuil, Moteux, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon Couronne de France & de ſes Finances, ci-devant Gouverneur de la Ville de Langres. *Mercure de Juillet 1742, p. 1682.*

* LOSTANGES. Cette Maiſon tire ſon nom du Château de Loſtanges dans le bas Limouſin: elle étoit conſidérable dès le XII^e^ ſiécle, & eſt marquée entre les premieres de cette Province par ſon ancienneté, ſes alliances & ſes ſervices militaires. Elle remonte, dans *Moréri*, par filiation ſuivie, à

I. JEAN-AIMAR DE LOSTANGES, Chevalier, puîné de cette Maiſon, marié, le 27 Septembre 1446, à *Antoinette de Vayrines*, dite *de Limeuil*, Dame de Sainte-Alvere en Périgord, dont: — GUY, mort ſans poſtérité; — & JEAN, dit JANICOT, qui ſuit.

Digitized by Google

II. Jean, dit Janicot de Lostanges, Chevalier, Seigneur de Sainte-Alvere, épousa, par contrat du 3 Janvier 1508, *Marie de Salagnac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-Fenelon, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Catherine de Lauzieres-Themines*. Il en eut, entr'autres enfans : — Bertrand, qui suit ; — & François, auteur de la branche des Seigneurs de Palbiez en Saintonge, qui n'eſt point rapportée dans *Moréri*. Elle ſubſiſte dans la perſonne de Jean-François-Joseph de Lostanges, dont nous parlerons à la fin de cet article.

III. Bertrand de Lostanges, Chevalier, Seigneur de Sainte-Alvere, laiſſa, de *Marie de Montberon*, ſon épouſe,

IV. Hugues de Lostanges, Chevalier, Seigneur de Sainte-Alvere, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, qui ſervit les Rois Charles IX & Henri III, & épouſa *Galiotte de Gourdon de Genouillac*, fille de *Jean*, Baron de Vaillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Château Trompette, &c. & de *Jeanne le Brun*, Dame de Boiſſet, dont : — Jean-Louis, qui ſuit ; — & Louis-François, auteur de la branche des Marquis de Beduer, rapportée ci-après.

V. Jean-Louis de Lostanges, Chevalier, Baron de Sainte-Alvere, &c. épouſa, le 14 Décembre 1603, *Eliſabeth de Cruſſol*, fille de *Jacques*, Duc d'Uzès, Pair de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoiſe de Clermont-Tonnerre*. Leurs enfans furent : — 1. Emmanuel-Galiot, qui ſuit ; — 2. Hugues, Abbé de Nouvelle-lès-Gourdon ; — 3. Galiotte, femme de *Guy de Gontaut-de-Biron*, Seigneur de Lanzac ; — 4. Henriette, mariée à *Jean Phelippe*, Seigneur de Saint-Viance ; — 5. Susanne, Prieure de Liſſac ; — 6. & Jeanne, Religieuſe au même Monaſtere.

VI. Emmanuel-Galiot de Lostanges, Chevalier, Marquis de Sainte-Alvere, &c. Sénéchal & Gouverneur de Querci, a laiſſé de *Claude-Simonne d'Ebrard de Saint-Sulpice*, Dame du Vigan, &c. veuve de *Guyon de Touchebœuf*, Comte de Clermont-Vertillac : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Chriſtophe, Archidiacre de Cahors ; — 3. Emmanuel, Comte de Sainte-Alvere, Gouverneur & Sénéchal de Querci, ci-devant Capitaine du Régiment de la Marine ; — 4. Louis, Seigneur d'Uſſel ; — 5. François, dit *le Chevalier de Sainte-Alvere* ; — 6. & Marie-Anne de Lostanges, alliée, le 4 Janvier 1699, à *François de Beaumont*, Seigneur du Repaire, en Périgord. Elle mourut à Sarlat, âgée de 80 ans ou environ, ayant eu de ſon mariage, entr'autres enfans : — (a) *Armand de Beaumont du Repaire*, qui a pluſieurs enfans, dont les deux aînés ont été Officiers dans le Régiment des Gardes-Françoiſes ; — (b) & *Chriſtophe de Beaumont du Repaire*, ſucceſſivement Evêque de Bayonne, Archevêque de Vienne, & enfin de Paris au mois d'Août 1746. *Voyez* Beaumont, *Tome II* de ce Dictionnaire.

VII. Louis de Lostanges, Chevalier, Marquis de Sainte-Alvere, Baron du Vigan, Sénéchal & Gouverneur de Querci, Chevalier de Saint-Louis, perdit un œil à la bataille de Senef, & fut noyé dans la riviere de Dordogne en Décembre 1705. Il avoit épouſé *Roſe de Cadrieu*, fille de *Louis*, Marquis de *Cadrieu*, & de *Marie de Saint-Nectaire de Veyrieres*, dont il a eu : — Louis-Emmanuel, qui ſuit ; — & Claude de Lostanges, Demoiſelle de Sainte-Alvere.

VIII. Louis-Emmanuel de Lostanges, Marquis de Sainte-Alvere, &c. Sénéchal & Gouverneur de Querci, a épouſé, en 1719, *Marie de Larmandie de Longua*, dont il a : — 1. Armand-Louis-Marie-Stanislas, qui ſuit ; — 2. Alexandre-Roſe, Comte de Lostanges, né le 18 Octobre 1723, Capitaine, puis Colonel-Lieutenant du Régiment Dauphin, Dragons, en 1761 ; — 3. N... de Lostanges, né en 1733, Chanoine de l'Egliſe de Paris en 1757 ; — 4 & 5. deux filles, mariées, l'une au Marquis *de Coſnac* ; & l'autre au Marquis *de Cugnac* ; — 6. Marie-Julie, alliée, le 24 Février 1736, à *François-Saturnin de Galard*, Marquis de Terraube, dont deux garçons & une fille. *Voyez* Galard de Brassac, *Tome VII* de cet Ouvrage ; — 7. & N... de Lostanges, dite *Mademoiſelle de Cadrieu*.

IX. Armand-Louis-Marie-Stanislas, Marquis de Lostanges, né le 3 Septembre 1722, Meſtre-de-Camp du Régiment des Cuiraſſiers du Roi, Brigadier

Digitized by Google

le 5 Novembre 1758, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, & premier Ecuyer en ſurvivance de Madame ADÉLAÏDE de France, eſt mort à Paris le 6 Février 1769, âgé de 49 ans. Il avoit épouſé, le 8 Mai 1754, *Marie-Eliſabeth-Charlotte-Pauline Galluccio de l'Hôpital*, fille de *Paul Galluccio*, Marquis de l'Hôpital, Chevalier des Ordres du Roi & de celui de Saint Janvier, Ambaſſadeur extraordinaire en Ruſſie, & d'*Eliſabeth-Louiſe de Boulogne*. De ce mariage ſont iſſus : — HENRI DE LOSTANGES, tenu ſur les Fonts de Batême, le 23 Juin 1756, par feu M. le Dauphin & Madame ADÉLAÏDE ; — & N... DE LOSTANGES, né en 1757.

Branche des Marquis de BEDUER.

V. LOUIS-FRANÇOIS DE LOSTANGES, Chevalier, ſecond fils de HUGUES, Seigneur de Sainte-Alvere, & de *Galiotte de Gourdon de Genouillac*, fut Baron de Beduer dans le haut Querci, ſervit les Rois HENRI IV & LOUIS XIII, dans leurs Armées, en qualité de Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Ce fut en ſa faveur que la Terre de *Beduer* fut érigée en *Vicomté* l'an 1610. Il épouſa 1°. *Jeanne de Luzech*, veuve & donataire de *Jean de Narbonnez*, Baron de Puilaurez & de Beduer, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Jeanne de Marqueyſſac*, veuve de *N.... de Saint-Aſtier*, Seigneur de Borie, de laquelle vinrent : — JEAN-LOUIS, qui ſuit ; — & ELISABETH DE LOSTANGES, Religieuſe de l'Abbaye de la Regle à Limoges.

VI. JEAN-LOUIS DE LOSTANGES, Chevalier, Comte de Beduer, Capitaine-Commandant le Régiment de Candale, Cavalerie, fut Député de la Nobleſſe de Guienne, puis, en 1649, de la Nobleſſe de Périgord, aux Etats Généraux. Il avoit épouſé *Françoiſe de Gourdon de Genouillac*, fille de *Jean*, Seigneur de Reilhac, & de *Catherine*, Dame de *Corn* & de Sonat. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit ; — 2 & 3. JEAN-FRANÇOIS & JACQUES, Capucins ; — 4. JEAN-MARGARIT, auteur de la branche des Seigneurs de Felzins & de Cuſac, rapportée ci-après ; — 5. CLAUDE-SIMONNE, mariée à *Laurent Veruaix*, Seigneur de Maſclac ; — 6. & CATHERINE DE LOSTANGES, Prieure perpétuelle de Liſſac.

VII. FRANÇOIS-LOUIS DE LOSTANGES, Chevalier, Marquis de Beduer, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Sauſſay, puis Colonel du Régiment des Milices de Rouergue, fut bleſſé & fait priſonnier près de Francfort en 1674, & mourut en 1692. Il avoit épouſé *Marie-Renée Menardeau*, fille de *Claude Menardeau*, Seigneur de Champré, Doyen du Parlement, Conſeiller d'Etat, Directeur & Contrôleur général des Finances, & de *Catherine Henry*. Elle eſt morte le 24 Août 1719, ayant eu : — 1. LOUIS-HENRI, qui ſuit ; — 2. JEAN-JOSEPH, Religieux Auguſtin ; — 3. EMMANUEL, Marquis DE LOSTANGES, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vaillac, tué en Flandres en 1702 ; — 4. JACQUES, dit *le Chevalier de Beduer*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vivans Saint-Chriſtau, tué, l'an 1702, à la bataille de Fridlingen en Suabe ; — 5. LAURENT, dit *le Marquis* DE LOSTANGES, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vivans, depuis de Beaujeu, bleſſé au combat de Leffingue en 1708 ; — 6. autre LAURENT, rapporté ci-après ; — 7. autre LAURENT, dit *le jeune*, Baron de Bullac, Cornette dans le Régiment de Vivans, tué, en 1703, à la bataille d'Hochſtet, donnée contre les Impériaux ; — 8. FRANÇOISE, Religieuſe à Liſſac ; — 9. CATHERINE, mariée à *Antoine de Laſcafes de Roquefort*, Seigneur de Saint-Paul ; — 10. JEANNE, alliée à *Louis de Lamothe*, Seigneur de Flomont ; — 11. CATHERINE-MARGUERITE, Religieuſe à la Préſentation de Senlis ; — 12. & BARBE DE LOSTANGES, Religieuſe à la Viſitation de Villefranche en Rouergue.

VIII. LOUIS-HENRI DE LOSTANGES, Chevalier, Comte de Beduer, Seigneur de Corn, &c. a été bleſſé à la bataille de Fleurus le 1 Juillet 1690, commandant un eſcadron du Régiment de Roſel. De ſon mariage avec *Françoiſe du Mont*, il a eu : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-LOUIS, rapporté après ſon aîné ; — 3. & MARIE-RENÉE DE LOSTANGES-DE-POUJOULA, nommée, par ſon pere, Coadjutrice de ſa grand'tante au Prieuré de Liſſac, & depuis Prieure au même Monaſtere.

IX.

Digitized by Google

IX. Louis de Lostanges, Marquis de Beduer, mort le 11 Septembre 1746, ſans enfans, avoit épouſé, en 1729, *Marie-Antoinette-Charlotte du Maine-du-Bourg*, décédée le 14 Décembre 1769, fille d'*Eléonor*, Marquis du Bourg, & de Demoiſelle *Marie-Thérese de Rebé*, & petite-fille & co-héritiere du Maréchal *du Bourg*.

IX. Jean-Louis de Lostanges, Comte de Corn, puis Marquis de Beduer après la mort de ſon frere, eſt mort en ſon Château de Beduer en Querci, le 27 Décembre 1755, ſans enfans de *Marie-Pulchérie-Anaſtaſie de Foucaud-d'Alton*, Baronne de Sonac, Mandens, &c. qu'il avoit épouſée en 1743, fille de *Jean-Pierre de Foucaud-d'Alton*, Baron de Brens, Saint-Felix, &c. Préſident au Parlement de Toulouſe, & de *Marguerite d'Aignan-d'Orbeſſan*. Jean-Louis de Lostanges fit, par ſon teſtament, la Dame ſon épouſe ſon héritiere, à la charge de rendre ſes biens à un mâle du nom de Lostanges, à ſon choix.

Seigneurs de Jarnioſt.

VIII. Laurent de Lostanges, dit *le Chevalier de Beduer*, Seigneur de Jarnioſt, en Lyonnois (ſixieme fils de François-Louis, Marquis de Beduer, & de *Marie-Renée Menardeau*), Capitaine dans le Régiment de Lannoy, bleſſé à la bataille de Malplaquet en 1709; fait Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant Colonel du Régiment d'Aquitaine, Cavalerie, eſt mort en 174.... Il avoit épouſé *Jeanne Deſmarets*, dont il a eu: — 1. Jean-Baptiſte de Lostanges, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine, & Chevalier de Saint-Louis, mort, ſans alliance, en 174..., âgé de 26 ans; — 2. Louis, qui ſuit; — 3. Anne, née en Novembre 1725, mariée au mois de Septembre 1746, à *Jean-Joſeph de Cornely*, Seigneur de Cambolit; — 4. Marie, née en Octobre 1733, élevée à Saint-Cyr; — 5. Marie, dite *la jeune*, née en Janvier 1735, Religieuſe à Liſſac; — 6. & Marie-Charlotte, née au mois d'Août 1737.

IX. Louis de Lostanges, Seigneur de Jarnioſt, né en 1734, d'abord Cornette dans le Régiment d'Aquitaine en 1741, puis dans celui des Cuiraſſiers, Cavalerie, a été tué le 10 Octobre 1758, à la bataille de Lutzerberg, où il a donné des preuves du plus grand courage.

Branche des Seigneurs de Felzins & de Cuſac.

VII. Jean-Margarit de Lostanges (quatrieme fils de Jean-Louis, Comte de Beduer, & de *Françoiſe de Gourdon de Genouillac*), fut Marquis de Felzins, Seigneur de Cuſac en Rouergue, Capitaine dans le Régiment de M. le Duc *de Bourgogne*, Cavalerie, & mourut en Flandres en 1691. Il avoit épouſé *Marguerite de Corn d'Ampare*, fille de *François*, Seigneur de Beaumont, & de *Catherine de Palhaſſe*, dont il a eu: — 1. Jean-François, qui ſuit; — 2. Hiacinthe, dit *le Chevalier de Felzins*, Capitaine dans le Régiment Royal-Rouſſillon, Cavalerie; — 3. Raimond, Comte de Lostanges, Chevalier de Saint-Louis, & Colonel du Régiment de Loſtanges, Infanterie. Il ſe ſignala au ſiége d'Aire en 1710, & mourut le 8 Avril 1713; — 4. Anne, mariée à *Antoine*, Seigneur *de Peret*; — 5. & Marie de Lostanges, Religieuſe Maltoiſe à l'Hôpital de Beaulieu.

VIII. Jean-François de Lostanges, Seigneur de Cuſac, Cornette du Régiment de M. le Duc *de Bourgogne*, dans la Compagnie de ſon pere, a épouſé, le 10 Août 1711, *Françoiſe de Lamothe*, dont eſt iſſu:

IX. Hugues de Lostanges, né le 30 Janvier 1713, Baron de Felzins & de Cuſac, en Rouergue, Cornette dans le Régiment Royal-Rouſſillon, qui a épouſé *Catherine-Foy de Cauſſanel*, de laquelle il a: — 1. Jean-François-Louis de Lostanges-de Felzins, né le 6 Février 1741, Eccléſiaſtique; — 2. Jean-François de Lostanges-de-Beduer, né le 22 Octobre 1742, Cornette de Cavalerie au Régiment des Cuiraſſiers; — 3. Jean-Louis, né le 5 Février 1752; — 4. François-Hugues, né le 21 Juin 1753; — 5. & Ursule de Lostanges, née le 22 Septembre 1748, élevée à Saint-Cyr.

Digitized by Google

De la branche de *Pathiet*, en Saintonge (dont nous ignorons la filiation, faute de *Mémoire*), eſt Jean-François-Joseph de Lostanges, ci-devant nommé *le Baron* de Lostanges, aujourd'hui appellé *le Marquis de Beduer*, Comte de Corn, Goudon, &c. Vicomte de Sainte-Naboude, Patron du Couvent de Liſſac, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cuiraſſiers, puis Officier au Régiment Dauphin, Dragons. Il a épouſé, par contrat du 16 Février, célébration le 20 Mars 1769, à Gaillac en Albigeois, Demoiſelle *Marie-Cécile-Bernardine-Renée d'Huteau de Fenayrols*, née le 12 Avril 1751, fille de *Jean-Louis-Etienne*, appellé *le Comte d'Huteau*, Seigneur d'Amour, ancien Officier d'Infanterie, Lieutenant des Maréchaux de France, Commiſſaire-Juge du point d'honneur au département de Languedoc, reçu, le 14 Février 1753; Conſeiller, Chevalier d'honneur de la Cour des Aides & Finances de Montauban, & Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Province du Languedoc, ſerment prêté, le 26 Juin 1757, entre les mains du feu Roi, & de *Jeanne-Simonne-Charlotte de Blane*, Dame de Fenayrols. *Voyez* Huteau, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

Les armes de la Maiſon de Lostanges ſont: *d'argent, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'azur, accompagné de 5 étoiles de gueules en orle.*

LOTH: Famille de la ville de Manoſque, dont étoit

Paul-Joseph Loth, pourvu d'un office de Secrétaire du Roi près la Chancellerie de la Cour des Comptes de Provence, au mois de Juillet 1707, mort en 1714, laiſſant un fils.

C'eſt ce que nous ſçavons d'après l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, Tome II, p. 88.* Les armes: *d'azur, à un fer de lance poſé en pal, parti de ſable & d'argent, à la faſce de gueules brochante.*

LOTIN ou LOTTIN DE CHARNY: Ancienne Famille de Robe, originaire de Beauce, & établie à Paris.

I. Robert Lotin, I. du nom, Seigneur de Charny, &c. d'abord Greffier des Préſentations, enſuite reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 29 Mars 1480, épouſa *Marie Aguenin*, dite *le Duc*, fille de *Guillaume Aguenin*, dit *le Duc*, Seigneur de Villevaudé, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Girarde de Longueil*. Leurs enfans furent: — 1. Robert, qui ſuit; — 2. Guillaume, Eccléſiaſtique; —— 3. Jean, mort jeune; —— 4. Marie, Abbeſſe de Longchamp; —— 5. Justine, femme de *Jean le Prévoſt*, Seigneur de Malaſſis, Maître des Comptes à Paris, dont des enfans; —— 6. & Anne, morte en 1550, femme de *Jean de Harlus*, Baron de Cramailles, Maître des Comptes à Paris, décédé le 28 Mai 1550, & inhumé à Saint-Paul.

II. Robert Lotin, II. du nom, Seigneur de Charny, Vayres & d'Arcy, Conſeiller en la Cour des Aides, épouſa *Louiſe Hurault*, fille de *Jean Hurault*, Seigneur de Boiſtaillé, Chancelier du Duc *d'Orléans*, puis premier Préſident en ladite Cour des Aides, & de *Guillemette de Guetteville*. De ce mariage vinrent: —— 1. Robert, Seigneur de Charny, vivant le 11 Août 1580; —— 2. Guillaume, qui ſuit; — 3. & Marguerite, mariée à *Simon Acharie*, Conſeiller en la Cour des Aides.

III. Guillaume Lotin, I. du nom, Seigneur de Charny, Vayres & d'Arcy, Maître des Comptes, épouſa, par contrat du 19 Décembre 1555, *Jeanne Bochart*, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny & de Noroy, Avocat au Parlement, & de *Jeanne Tronçon*. Il en eut: — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Jeanne, femme d'*Antoine de Soulfour*, Conſeiller au Parlement, puis Préſident aux Enquêtes; — 3. & Isabelle, mariée à *François de Lauzon*, Conſeiller au Parlement, dont: —— *Jean de Lauzon*, Maître des Requêtes, puis Préſident au Grand-Conſeil.

IV. Guillaume Lotin, II. du nom, Seigneur de Charny, de Vayres, &c. Conſeiller au Parlement, puis Préſident des Requêtes du Palais en 1594, épouſa, par contrat du 29 Avril 1589, *Madelene Morin*, fille de *Jean*, Seigneur de Martilly, en Auvergne, & de *Bonne de Vitry*. Leurs enfans furent: — 1. André, mort ſans alliance; — 2. François, qui ſuit; — 3. Nicolas, Seigneur de Martilly,

Digitized by Google

Conſeiller au Grand-Conſeil le 17 Décembre 1631, Maître des Requêtes le 7 Juillet 1642, Préſident au Grand-Conſeil le 11 Avril 1644, mort le 25 Septembre, ou Décembre 1650, & inhumé à la Paroiſſe Saint-Paul. Il avoit épouſé *Marie-Marthe Gouſſault*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Souvigny, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Geneviéve Fayet*, dont un fils, mort peu après lui; — 4. JEANNE, femme, le 10 Janvier 1613, de *Théodore de Berteau*, Conſeiller au Parlement, puis Préſident des Enquêtes; — 5. CATHERINE, mariée, le 5 Octobre 1614, à *Louis Huault*, Seigneur de Montmagny, mort Conſeiller d'Etat & Doyen du Grand-Conſeil, dont: — *Jeanne Huault*, ſeconde femme de *Robert Guerin-d'Etarnault*; — 6. MARIE, alliée, 1°. le 1 Avril 1617, à *Robert de Saveuſe*, Conſeiller au Parlement; & 2°. le 18 Janvier 1630, à *Nicolas Fayet*, auſſi Conſeiller au Parlement; — 7. & BONNE LOTIN, mariée, le 18 Février 1618, à *Jacques Heſtor de Marle*, Seigneur de Beaubourg, Maître des Requêtes, Préſident au Grand-Conſeil & Intendant en Lorraine en 1646.

V. FRANÇOIS LOTIN, Comte de Charny, Seigneur de Vayres, d'Arcy, Vicomte de Vaux, Conſeiller au Parlement, enſuite Préſident aux Enquêtes le 11 Mars 1632, mort en Février 1684, avoit épouſé *Eliſabeth Gamin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Peravy, Conſeiller au Parlement, & d'*Anne de Vic*. Il a eu pour enfans: —— NICOLAS-LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — & ISIDORE, Seigneur de Charny, Châtelain de Chauny en Picardie, Conſeiller en la Cour des Aides le 29 Décembre 1665, puis Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Mars 1671, & en la Chambre Souveraine de l'Arſenal, mort le 18 Mai 1718, ſans enfans d'*Angélique Bellier-de-Platbuiſſon*, morte le 10 Décembre 1667, fille de *Charles Bellier*, Seigneur de Platbuiſſon, près Montereau, & d'*Angélique Lumagne*.

VI. NICOLAS-LOUIS-FRANÇOIS LOTIN, Comte de Charny, Seigneur de Saint-Peravy, Eſpreux, &c. Conſeiller au Parlement de Metz, puis Préſident en la Cour des Aides de Paris le 31 Mars 1675, épouſa, 1°. en Octobre 1662, *Louiſe Larcher*, morte en Décembre 1687, fille de *Jean Larcher*, Seigneur de la Motte-Goyet, Maître-d'Hôtel & Secrétaire des Commandemens de MADAME, Ducheſſe D'ORLÉANS, & d'*Aimée-Madelene Foullé-de-Martangis*; & 2°. *Marie Beurier*, morte le 6 Avril 1727, âgée de 66 ans. Il a eu du premier lit: — 1. ISIDORE-MARIE, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie en Mars 1691, dans la Colonelle-Générale, Chevalier de Saint-Lazare le 19 Juillet 1602, puis Religieux Profès à l'Abbaye de la Trappe, où il eſt mort le 11 Décembre 1716; — 3. FRANÇOIS-MARGUERITE, Chevalier de Malte, mort à Malte au mois de Mars 1707; — 4. ANNE-JEANNE, Religieuſe à l'Abbaye du Tréſor, puis à la Roquette; — 5. MARIE-AIMÉE, mariée, en Mai 1697, à *Auguſtin-Nicolas Jaſſaud-de-la-Lande*, dont des enfans; — 6. ELISABETH-LOUISE, femme d'*Alexandre-Louis-François Stoppa*, Capitaine au Régiment des Gardes-Suiſſes, mort en 1717, dont des enfans; & du ſecond lit: — 7. & MARIE-LOUISE, alliée, en 1709, à *François Bauyn-de-Cormery*, dont *Louiſe-Geneviéve*, mariée, en 1726, à *Louis-Maximilien d'Abos-de-Minanville*.

VII. ISIDORE-MARIE LOTIN, Marquis de Charny, Seigneur de Saint-Peravy, Comte de Serris, par le legs univerſel à lui fait par M. *Fayet*, mort le 16 Avril 1716, Châtelain de Chauny, par le décès d'ISIDORE LOTTIN, ſon oncle, a vendu la Terre de Saint-Peravy à M. *le Maître*, celle de Serris à M. *le Feron de Varennes*, & eſt mort à Paris le 1 Mars 1752, âgé de 86 ans. Il avoit épouſé, 1°. *Eléonore Guillart*, morte le 19 Juin 1720, fille de *Jean-Batiſte Guillart*, Seigneur d'Amoy, Tréſorier de France à Orléans, & de *Marie-Anne Sallé*; 2°. le 5 Mars 1722, *Marie-Olimpe du Biez*, Marquiſe de Savignies, morte le 28 Décembre 1724, âgée de 22 ans, la derniere de ſon nom, fille d'*Antoine-Oudart du Biez*, Marquis de Savignies, Maréchal-de-Camp, & de *Charlotte des Monſtiers-de-Merinville*; & 3°. le 14 Novembre 1725, *Henriette-Madelene Bauyn-d'Angervilliers*, morte ſans enfans le 29 Décembre 1740 (ſœur de *Nicolas-Proſper Bauyn*, Seigneur d'Angervilliers, nommé Secrétaire d'Etat de la Guerre le 23 Mai 1728, & mort le 15 Février 1740), fille de *Proſper*, Maître de la Chambre aux deniers, & de *Gabrielle Choart*. Le Marquis de *Charny* a eu du premier lit: — JACQUES-ISIDORE

Digitized by Google

LOTIN-DE-CHARNY, né le 6 Juin 1697, Conſeiller au Parlement de Paris le 9 Juin 1719, charge dont il fut privé par ſon pere, ayant quitté la maiſon paternelle le 2 Septembre 1721. Il eſt mort en Décembre 1766; & du ſecond lit eſt iſſue: — MARIE-OLIMPE LOTIN, Marquiſe de Charny, par ſon pere, & de Savignies par ſa mere, née le 4 Février 1723, & morte en Juillet 1759. Elle avoit épouſé, le 11 Juillet 1742, *Pierre-François de Siry-de-Marigny*, Préſident des Enquêtes du Parlement de Bourgogne, fils de *François-Hugues de Siry*, Baron de Couches, Préſident de la Chambre des Comptes de Dijon, & de *Jeanne-Françoiſe Durand*. La Préſidente *de Siry* a laiſſé deux enfans. Voyez SIRY. Les armes de LOTIN-DE-CHARNY ſont: *échiqueté d'argent & d'azur.*

LOU (LE): reſſort de Nantes en Bretagne.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, en conſéquence des priviléges de la Chambre des Comptes, au rapport de M. *de Larlan*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 15 Novembre 1668. — MICHEL LE LOU, Sieur de la Motteglain, a été déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en ladite Chambre le 29 Novembre de la même année, au rapport de M. *Raoul.* — & MICHEL LE LOU, Sieur de Beaulieu, a été maintenu comme iſſu de MICHEL LE LOU, Sieur du Breil, Maître des Comptes & Maire de Nantes, par Arrêt rendu en la même Chambre le 23 Août 1669, au rapport de M. *le Jacobin.* C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes: *de gueules, à deux faſces d'argent, la premiere chargée de 3 étoiles de ſable, & la ſeconde de deux, auſſi de ſable.*

LOUAIL, Sieurs de la Saudrays & du Guericher, reſſort de Rennes, en Bretagne. De cette Famille étoit

JEAN LOUAIL, Sieur de la Saudrays, qui fut interloqué ſur ſa nobleſſe, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 24 Juillet 1669, au rapport de M. *Barrin*; mais par autre Arrêt rendu en la même Chambre, au rapport de M. *Salliou*, le 16 Juin 1670, il fut déclaré *noble d'extraction.*

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 channes d'or*, qui eſt de LA SAUDRAYS; *au 2 & 3 d'argent, à 3 rencontres de ſable, 2 & 1*, qui eſt LOUAIL. Extr. du *Tome III des Généalogies de Bretagne*, Manuſcrit *in-fol.*

LOUAN, en Picardie. Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *pag.* 311.

On y lit qu'ESMERY DE LOUAN, Seigneur de Geneval, demeurant en la Paroiſſe de Morſin, Election de Soiſſons, & FRANÇOIS DE LOUAN, demeurant à Laon, tirent leur origine de N... DE LOUAN, leur ayeul, annobli par Lettres du Roi HENRI III, du mois d'Octobre 1585, confirmées le 25 Novembre 1607.

LOUBENS: Maiſon de Carcaſſonne en bas Languedoc.

ARNAUD DE LOUBENS, reçu Docteur en l'un & l'autre Droit en 1330, d'abord Doyen du Chapitre de Saint-Paul de Fenouilledes, au Diocèſe d'Aleth, & ſucceſſivement Evêque de Maguelone, le 20 Avril 1339, Prélat, l'un des plus ſçavans du XIV^e^ ſiécle, fut fort conſidéré à la Cour du Pape BENOIT XI, dit XII, où il eut divers emplois. Il mourut le 3 Décembre 1352, après avoir gouverné pendant 13 années.

HUGUES DE LOUBENS, né auprès d'Auch, entra dans l'Ordre de Malte, où il acquit beaucoup de gloire en diverſes occaſions, ſur-tout au ſiége de l'Iſle de Zoane, où il ſauva à la nage l'Etendard de la Religion, *Léon Strozzi*, Prieur de Capoue, étant obligé de lever le ſiége. Il fut depuis envoyé Ambaſſadeur de ſon Ordre vers le Pape GRÉGOIRE XIII, qui lui procura la Commanderie de Pézenas, & étoit Grand Commandeur & chef de la Langue de Provence, lorſqu'en 1572 il fut élu le 51^e^ Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem à Malte. Le Pape lui permit de porter une *couronne de Prince* ſur ſes armes. SIXTE V, ſucceſſeur de GRÉGOIRE, l'appella à Rome, & le fit Cardinal en 1587. Après

Digitized by Google

avoir gouverné ſa Religion 13 ans, il mourut le 12 Mai 1595. Voyez *Moréri*, édition de 1759, *Tome X*, au mot VERDALE.

Le Cardinal DE LOUBENS avoit un frere nommé JACQUES (*Moréri* dit HUGUES), Seigneur DE LOUBENS & de Verdale, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui fut fait Chevalier des Ordres du Roi, à la promotion du 31 Décembre 1585. Ils étoient fils de PHILIPPE, Seigneur DE LOUBENS, Baron de Coutras & de Verdale, & d'*Anne de Montaut*.

Ce JACQUES DE LOUBENS, Seigneur de Loubens & de Verdale, épouſa, le 1 Octobre 1588, *Guillemette de Grave-de-Serignan*, fille de *Guillaume de Grave*, Seigneur de Serignan, & de *Marquiſe d'Arnoic*. De cette alliance vinrent : — HUGUES, qui ſuit ; — & ANNE-GUILLEMETTE.

HUGUES, Baron DE LOUBENS & de Verdale, Seigneur d'Auriac, mort le 27 Mai 1669, avoit épouſé, le 8 Juin 1623, *Louiſe d'Arpajon*, fille de *Jean*, Baron *d'Arpajon*, & de *Jacquette de Caſtelnau*. Il en eut :

JACQUES, Baron DE LOUBENS & d'Auriac, Comte de Verdale, Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, marié à *Henriette d'Arpajon*, Dame de Broquieres, dont :

CHARLES-LOUIS, Baron DE LOUBENS & d'Auriac, qui épouſa *N... de Naucaſe*, fille de *Claude*, Baron de *Naucaſe*, & de *Roſe de Hautefort-Saint-Chamans*. Leurs enfans furent : — 1. HUGUES, Chevalier de Malte en 1642 ; — 2. HENRI, qui ſuit ; 3. FRANÇOIS, dont on ignore la deſtinée ; — 4. N... DE LOUBENS, Dame de Broquieres, Loubens & Auriac, mariée à *N... du Buiſſon*, Seigneur de Bournalez, dont elle étoit veuve en 1715 ; — 5. GUILLEMETTE, Religieuſe à Prouille ; — 6. JACQUETTE, mariée à *N... de Touges*, Seigneur de Noaillan ; — 7. JEANNE, alliée, le 31 Mars 1664, à *Jean-Gabriel de Gaulejac*, Seigneur de Ferrals ; — 8. & HIPPOLITE DE LOUBENS, mariée, le 26 Septembre 1683, à *François de Morlhon*, Seigneur de Laumieres.

HENRI DE LOUBENS, Seigneur de Verdale, Capitaine de Cavalerie, mort le 4 Juin 1715, avoit épouſé *Lucrèce d'Auriol-Rovignol*, vivante en 1723. De ce mariage il a eu : — 1. FRANÇOIS-HENRI DE LOUBENS, Seigneur de Verdale ; — 2. GABRIELLE, mariée à *N...*, Seigneur de *Montroſier* en Rouergue ; — 3. ANTOINETTE, qui épouſa, au mois de Juin 1715, *Jean Gautier-de-Boiſſet* ; — 4. & JEANNE-LOUISE DE LOUBENS, morte.

Suivant une *notice* qui nous a été envoyée, cette Maiſon ſubſiſte dans HENRI-FRANÇOIS DE LOUBENS, Marquis de Verdale, qui a épouſé *Marie-Antoinette du Cup*, dont eſt iſſue : — ANNE-ELISABETH-GEORGETTE DE LOUBENS-VERDALE, mariée, par acte du 8 Mars 1769, à *Grégoire-Alexandre de Laurens*, Seigneur de Biès & du Caſtelet, co-Seigneur de Puginier.

Les armes : *de gueules, au loup raviſſant d'or.*

LOUBERT : Famille noble de Normandie.

JEANNE DE LOUBERT-DE-MARTAINVILLE, née en 1679, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1690, prouva ſa nobleſſe depuis BLAISE LOUBERT, Seigneur de Martainville, qui, en 1544, épouſa *Adrienne de Mornay-de-Villarceaux*. Les armes : *d'azur, à cinq épis d'orge d'or, 3 & 2.*

On trouve dans l'Armorial de *Dubuiſſon* une autre Famille du nom de LOUBERT, qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef d'une étoile d'azur, & en pointe d'un loup de ſinople.*

* LOUCELLES : Terre ſituée dans le Diocèſe de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie, qui paroît avoir donné ſon nom à l'ancienne Famille de LOUCELLES, dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des tems. *Monſaouq* & *Roiſſy* la mettent au nombre des Familles *nobles de race*. Nous allons d'abord parler par ordre chronologique de ceux dont il eſt fait mention dans un *Mémoire* qui nous a été envoyé, & rapporter enſuite la Généalogie, où elle commence, par filiation ſuivie.

Digitized by Google

Robert de Loucelles eſt cité comme témoin, en 1056, dans la Charte de fondation de l'Abbaye de Leſſay en Normandie. — Hugues & Guillaume de Loucelles, ſuivant le *Monaſticon Anglicanum*, *p.* 229, aumônerent l'Abbaye de Worbone, dans le territoire de Bedfort en Angleterre en 1145. — Ricard ou Richard de Loucelles, dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, de l'an 1191, eſt dit pere de Guillaume & de Guerin de Loucelles, Seigneurs dudit lieu, leſquels aumônerent à la même Abbaye, quelques terres, des dîmes & la nomination à la Cure de Loucelles. Dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *Tome II*, *p.* 1766, ce même Guillaume eſt cité avec pluſieurs Seigneurs dans une Charte du mois d'Avril 1198.

Simon de Loucelles eſt cité dans une Bulle du Pape Innocent III, de l'an 1210, pour avoir aumôné le Couvent & l'Hôpital de Saint-Thomas le Martyr, & de Saint Antoine, Abbé de la Porte-Milet à Caen, de quelques terres, ſiſes dans la Paroiſſe de Brouay. Voici les termes de cette Bulle : *ex dono Simonis de Locellis terras apud Brouay ac dimidium modium.* Hiſt. de Harcourt, *Tome IV*, *p.* 1415. — Dumoulin, dans ſon livre intitulé : *Conquêtes & Trophées des Normands François, au Royaume de Naples & de Sicile, aux Duchés de Calabre, d'Antioche & de Galilée*, parle d'Alain de Loucelles, qui fut à la conquête de la Terre-Sainte en 1228.

Guillaume de Loucelles ſe trouva, en 1236, au nombre des plus grands Seigneurs qui ſervirent dans l'arriere ban de 1214, & ſe trouva auſſi à la bataille de Bouvines, gagnée ſur l'Empereur Othon IV; à celle de Taillebourg, ſous Henri III, Roi d'Angleterre, & le Comte *de la Marche*; fut encore aux arrieres-bans de 1254 & 1271, où il paroît qu'il avoit ſuivi Saint-Louis au voyage de la Terre-Sainte. Il y a apparence qu'il eſt le même que Guillaume de Loucelles, cité à la tête d'une Généalogie des Seigneurs de Loucelles, faite par M. *Turgot*, ſur les titres dont il eſt ſaiſi.

En 1357 vivoit Garin de Loucelles, mentionné dans la même Généalogie ainſi que Colin de Loucelles, vivant en 1369, & demeurant dans la Sergenterie de Vilers-ſous-Caen.

Olivier de Loucelles, préſent, en 1371, à la revue des Gentilshommes qui ſe fit à Pont-Orſon, eſt au nombre de ceux qui s'étoient diſtingués dans les Armées du Roi Charles V. *Maſſeville* en parle dans ſon Hiſtoire de Normandie, *Tome III*, *p.* 100. Il y a apparence qu'il eſt le même qu'Olivier de Loucelles, qui ſervit en qualité d'*Ecuyer*, ſous *Bertrand du Gueſclin*, Connétable de France, ſon parent, qui ſe trouva aux montres & revues militaires des mois de Mai, Août & Octobre, & qui fut témoin du teſtament du Connétable fait le 9 Juillet 1380. Voyez l'Hiſtoire de Bretagne, par Dom *Morice*, Religieux Bénédictin, *Tome I*, *colonnes* 1651, 1654, 58, & *Tome II*, *colonne* 288.

Etienne de Loucelles eſt cité, ſous l'an 1392, dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *Tome II*, *p.* 595, dans un contrat, comme tuteur de *Guyon Chrétien*. Il y a apparence que c'eſt le même qui ſervit avec la qualité d'*Ecuyer*, dans la Compagnie de *Philippe de Harcourt*, quoique ſon nom y ſoit mal écrit.

Guy de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de Loucelles, vivoit en 1409, ſuivant la Généalogie dreſſée par M. *Turgot*.

Guillaume de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de Loucelles, vivant en 1410, ſelon cette Généalogie, eſt ſans doute le même qui ſervit en qualité d'*Ecuyer*, ſous *Guillaume-François*, en 1415, & ſous *Regnaud du Hommet* en 1416, dont montre fut faite à Conques le dernier jour d'Août 1415, & le 1 Mai 1416 à Montiervilliers.

Robert de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de Loucelles, ſuivant la même Généalogie, vivoit en 1427, ainſi que Jean de Loucelles, qui ſuit.

I. Ce Jean de Loucelles eſt ſans doute le même que Jean de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de Loucelles, & Ecuyer d'Ecurie du Roi Charles VII, lequel fit la montre & revue de 19 Ecuyers de ſa Compagnie au Mans le 24 Avril 1420, ſuivant ſa quittance du même jour, ſignée & ſcellée du ſceau de ſes armes de cire rouge, qui contient un écu penché, où eſt repréſentée une *quin-*

Digitized by Google

tefeuille d'argent, au chef d'hermines. Pour cimier *la tête d'un cygne*, & pour legende : JEAN DE LOUCELLES. Il avoit épouſé *Catherine de Chaudemanche*, dont :

II. JEAN DE LOUCELLES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Loucelles & d'Aubigny, Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VII dans les années 1449 & 1456. Il eſt cité dans une Charte du 24 Avril 1452, après Pâques, étant commis par *Jamet du Tillay*, Conſeiller du Roi, Bailli de Vermandois, pour faire en ſa place des revues & montres d'hommes d'armes & archers de la grande Ordonnance du Roi. Il eſt encore nommé dans pluſieurs autres Chartes, dans deux de 1453, où il paroît qu'il étoit Verdier de quelques Verderies du Roi en Normandie; dans trois de 1455, dont la premiere fait voir qu'il étoit nommé Commiſſaire du Roi pour le payement & revue des gens de guerre établis dans le Duché de Normandie; dans une du mois de Juillet 1456, il eſt nommé Commiſſaire du Roi, pour faire à Caen des revues & montres d'armes & archers de la grande Ordonnance du Roi; & dans une autre Charte de la même année il fait un accord avec les habitans de Guernet, fief dépendant de celui de Loucelles. Dans trois autres Chartes de 1458, la premiere du mois de Septembre, il eſt intitulé Commiſſaire du Roi pour la montre & revue d'hommes d'armes & Archers des Ordonnances du Roi, faite à Grandville; dans la ſeconde il a le même titre pour la revue faite à Avranches au mois de Décembre, d'hommes d'armes & Archers de la petite Ordonnance du Roi; & dans la troiſieme, c'eſt un mandement envoyé à *Nicolas des Maires*, ſon Lieutenant-Général dans les Verderies du Roi, donné le pénultieme jour de Février. Dans trois autres Chartes de 1460, il eſt encore fait mention de lui. Dans la premiere du mois de Juillet de cette année, il eſt intitulé Verdier du Roi, & Capitaine pour ledit Seigneur Roi du Château & place de Neuilly-l'Evêque, en l'Evêché de Bayeux, qui étoit pour lors dans la Régale du Roi, par la mort de *Zanon de Caſtillon*, Evêque de Bayeux. Dans la ſeconde & troiſieme, qui ſont du mois de Septembre, il eſt nommé Commiſſaire du Roi pour les revues d'hommes d'armes & Archers des Ordonnances de Sa Majeſté. Ce JEAN DE LOUCELLES, II. du nom, avoit épouſé, 1°. *N... d'Eſquay*, en Beſſin, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de ſable*; & 2°. par contrat du 21 Janvier 1463, paſſé devant *Maignan*, Notaire, de la Cour de Châteaugontier, *Jeanne de Quatrebarbes*, fille de *Jean de Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de la Rongere & de Murs, & d'*Iſabeau Freteau*, ſa veuve. Il eut pluſieurs enfans, tant du premier que du ſecond mariage, entr'autres du premier lit : — 1. ETIENNE, Ecuyer, Seigneur DE LOUCELLES, vivant en 1476, qui fieffa cette Terre à des Meſſieurs *de Taillebois*, qui, après un long procès, furent obligés de la rendre à GIRARD; — 2. GIRARD, qui ſuit; — 3. GUILLAUME, auteur des Seigneurs de Mauny, rapportés ci-après; & du ſecond lit : — 3. FRANÇOIS, Ecuyer, Prêtre & Prieur de Villers, cité dans une tranſaction contenant partage de la ſucceſſion des nobles perſonnes *Renée de la Jaille*, femme de noble homme *Pierre de Quatrebarbes*, Seigneur de la Rongere, & de *Jean* & *Jacques* leurs enfans, auſſi Seigneurs de la Rongere, morts ſans poſtérité, laquelle tranſaction fut faite le 22 Décembre 1539; — 4. & RENÉE, mariée, 1°. par contrat du 8 Décembre 1596, à *Jean d'Aché*, Seigneur de Larre, mort en 1521. Cette RENÉE DE LOUCELLES profita de la Terre de Larre-le-Bourgoin, ſituée au pays du Maine, par donation que ſon mari lui en fit, ayant été acquiſe durant leur mariage. Après ſa mort il ſurvint un différend entre FRANÇOIS DE LOUCELLES, ſon frere, & ſon héritier d'une part, & *Catherine Melicourt*, tutrice de *Brun d'Aché*, ſon fils, & *Galois d'Aché*. Ce différend fut jugé par Sentence arbitrale du 29 Décembre 1533.

III. GIRARD DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Loucelles, vivant en 1503, laiſſa, ſuivant la Généalogie dreſſée par M. *Turgot* :

IV. ETIENNE DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du même lieu, vivant en 1526. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, pour fille unique :

V. BLANCHE DE LOUCELLES, mariée à *Etienne de Lieſſeline*, auquel elle porta en dot la Terre de Loucelles : cette Terre a paſſé depuis en différentes mains, & enfin a été vendue, il y a peu de tems, par M. *Turgot*, à M. *de Chivray*, près Valogne en Normandie.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs de MAUNY.

III. GUILLAUME DE LOUCELLES, troiſieme fils de *Jean* II, & de *N... d'Eſquay*; ſa premiere femme, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Cerdon, de Rouxeville, de la Sergenterie de Creuly, en la Généralité de Caen en Normandie, fut reconnu *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de la Nobleſſe de cette Province, par *René de Monfaouq*, nommé Commiſſaire du Roi le 1 Janvier 1463. Cette recherche eſt la plus ancienne qui ſe ſoit faite en cette Province, & on eut ſoin d'y diſtinguer les anciens nobles des nouveaux. Ce GUILLAUME DE LOUCELLES demeuroit alors à Rouxeville, Sergenterie de Thorigny. Il ſervit en qualité d'homme d'armes de la grande Ordonnance du Roi, ſous M. *de Bueil*, Amiral de France, dont montre fut faite en Normandie le 18 Janvier 1459. Il rendit hommage au Roi du fief de Cerdon & de la Sergenterie de Creuly en 1453, 1459 & 1461, au nom de *Jeanne de Mauny*, qu'il paroit avoir épouſée vers l'an 1450, fille d'*Olivier de Mauny*, Chevalier Banneret, Baron de Thorigny, & de *Catherine de Thieuville*, ſuivant un aveu des terres & biens mouvans de la Seigneurie de Mauny, en la Paroiſſe de Rouxeville, donné l'an 1451, par un vaſſal de cette Seigneurie. Il ratifia, au mois d'Août de ladite année, avec ſon épouſe, la donation faite par ſon beau-pere à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel: cet acte eſt ſcellé de ſon ſceau, tel que nous l'avons décrit plus haut, & au contre-ſceau il eſt repréſenté debout, tenant de la main droite une hache d'armes, & de l'autre un bouclier. Il étoit mort en 1483, & ſon épouſe en 1487. Ce fut à ce GUILLAUME DE LOUCELLES que *François*, Duc *de Bretagne*, Comte de Montfort, & de Richemont, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, donna, par titré du 28 Septembre 1448 (& il en eſt fait mention dans l'Hiſtoire de Harcourt, *Tome II, pag.* 1052), les biens, Fiefs & Seigneuries d'Oſmanville, Bernec, Blogny, Gouville, Sainte-Croix, Grantonne, Rupierre, &c. appartenans à *Raoul* & *Richard Pellerin*, alors Officiers du Roi d'Angleterre, qui s'étoit emparé du Duché de Normandie. Il eut de ſon mariage, entr'autres enfans: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. REGNAUD, lequel ſervit à la guerre de Bretagne, & ſe trouva à la bataille de Saint-Aubin. Il alla enſuite, en qualité d'homme d'armes, au premier voyage de Naples, & ſe trouva auſſi à la journée de Fornoue en 1415, où CHARLES VIII étoit en perſonne. Il paroit qu'il ſervit long-tems; mais on ne voit pas qu'il ait eu poſtérité; — 3. & ROLAND, demeurant à la Vacquerie en 1540. On ignore auſſi s'il a eu des enfans.

IV. GUILLAUME DE LOUCELLES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, d'Amblie, de Cerdon, de la Sergenterie de Creuly, de Rouxeville, &c. ſe trouva avec ſon frere REGNAUD aux journées de Saint-Aubin & de Fornoue en 1488 & 1496, reçut aveu des terres ſituées dans la Paroiſſe de Rouxeville, mouvantes de la Seigneurie de Mauny, & fut Commandant d'un corps de 300 hommes de pied, ſuivant une commiſſion du Roi à lui adreſſée par M. *de la Trémoille*, en date du 3 Mai 1512. Il avoit épouſé une Demoiſelle de la Maiſon *d'Eſquay*, de laquelle vinrent pluſieurs enfans, entr'autres: — ROBERT, qui ſuit; — & GILLES, Ecuyer, Curé de Rouxeville en 1543, mort en 1550.

V. ROBERT DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Rouxeville, &c. reçut, le 2 Décembre 1530, les aveux & dénombremens d'héritages mouvans de ſa Seigneurie de Mauny, dans la Paroiſſe de Rouxeville. Il épouſa, 1°. au mois de Novembre 1519, *Françoiſe d'Eſcageul* (Hiſt. de Harcourt, *Tome II, pag.* 1439); & 2°. vers l'an 1530, *Marie de Parfouru*, laquelle étant veuve, obtint Sentence aux Aſſiſes de la Sergenterie de Thorigny, au Bailliage de Caen, le 7 Juillet 1534, ſur le différend entre elle & WAAST DE LOUCELLES, ſon fils, à cauſe du douaire qu'elle demandoit, & du partage qu'elle prétendoit dans les biens de ſon mari. Cet acte, ſigné *Moiſſon*, apprend que *Jean Moiſſon* étoit Lieutenant-Général du Bailli de Caen, au ſiége de Thorigny. Du premier lit vinrent: — 1. WAAST, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, auteur des Seigneurs de Vieuſe, rapportés ci-après; & du ſecond lit: — 3. ZANON, tige des Seigneurs de la Heurtaudiere, dont il ſera parlé en

en ſon rang ; — 4. & HENRI. Ces quatre enfans partagerent enſemble la ſucceſſion de GILLES DE LOUCELLES, leur oncle paternel, Prêtre & Curé de Rouſſeville, le 7 Février 1550. HENRI DE LOUCELLES, Ecuyer, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, une fille nommée : — PERETTE DE LOUCELLES, mariée à *Geoffroy le Bouleur*, Ecuyer, ſuivant une tranſaction qu'elle fit avec lui le 5 Janvier 1611, par laquelle elle cédoit la part qu'elle pouvoit prétendre dans les ſucceſſions de HENRI DE LOUCELLES, ſon pere, de ROBERT, ſon grand-pere, & de GILLES, ſon grand-oncle, à NICOLAS DE LOUCELLES, Ecuyer, fils de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Mauny & de Rouxeville, dont il ſera parlé au degré IX.

VI. WAAST DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Rouxeville, &c. épouſa *Marie de Putot*, dont elle devint veuve en 1543. Il eſt nommé, dans une Sentence rendue aux Aſſiſes de Thorigny, tenues le 5 Novembre 1543, par *Pierre André*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Caen au ſiége de Thorigny, à cauſe du différend ſurvenu entre *Marie de Parfouru*, ſa belle-mere, veuve de *Jean Therès*, Ecuyer, & auparavant de ROBERT DE LOUCELLES, & GILLES DE LOUCELLES, Ecuyer, Prêtre & Curé de Rouxeville, ſon oncle, comme tuteur des enfans de WAAST DE LOUCELLES, Ecuyer, fils & héritier de ROBERT, ſon pere, tant pour fait de ſon douaire, que pour autres choſes mentionnées au procès. *Marie de Putot* mourut en 1578, ayant eu de ſon mariage : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. MARIN, mort ſans poſtérité ; — 3. & MARIE-FRANÇOISE, alliée, 1°. à *André Laillet*, Ecuyer, Seigneur de Cuſſy. On ignore le nom de ſon ſecond mari ; mais elle épouſa, 3°. l'an 1579, *Richard Dumenil*.

VII. MICHEL DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Rouxeville, du Fournet, d'Anieres, &c. par le préciput & prérogative d'aîneſſe deſdits fiefs, fait le 4 Novembre 1556, reçat aveux & dénombremens d'une Vavaſſorie, franche & exempte de ſervice, mouvante de la Seigneurie de Mauny, le 24 Octobre 1565. Cet acte eſt ſigné *Auvray*, nom du reconnoiſſant appellé *Paſquier Auvray*. Il fut reconnu *noble d'ancienne extraction*, l'an 1576, lors de la recherche de la Nobleſſe de l'Election de Bayeux, & demeuroit dans la Paroiſſe de Rouxeville, Sergenterie de Thorigny, où il tenoit le fief de Mauny, & eſt nommé dans deux Arrêts du Parlement de Rouen, rendus, l'un, le 22 Août 1579, au profit de JACQUES, ſon fils aîné, & ſes autres enfans mineurs ; & le ſecond Arrêt du 2 Mars 1584, entre GUILLAUME DE LOUCELLES, Ecuyer, fils de ZARON, pour lui, JEAN & WAAST, ſes freres, & JACQUES DE LOUCELLES, fils aîné dudit MICHEL mort l'an 1577. Il avoit été accordé, 1°. le 31 Janvier 1556, avec Demoiſelle *Perette le Roy*, fille de noble homme *Guillaume le Roy*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Clair, Cavigny & Dumenil-Angot, & de *Jacqueline Dumenil-Urry*. Ce contrat, ſous ſeings-privés, paſſé en préſence des parens & amis des conjoints, fut reconnu le 3 Mars 1567, devant *Thomas Guillotte*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Joire, Vicomte de Carentan, par noble homme *Jean le Roy*, Ecuyer, Seigneur de Cavigny, à l'inſtance de *Rolland de Chanteloup*, & reçu par *Boullais*, Tabellion à Carentan, le 13 Mai 1567. MICHEL DE LOUCELLES avoit été accordé, 2°. par contrat paſſé le 22 Juin 1571, devant *Jean Gaubert* & *Charles Moiſſant*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Saint-Sauveur-Landelin, avec Demoiſelle *Catherine de Briroy*, fille de *Jean de Briroy*, Ecuyer, Seigneur de Fierville & de la Ramée, & de *Françoiſe de Baran*. L'original de ce contrat eſt entre les mains du tuteur des filles du Sieur *de Lingieuvre*, ſuivant la mention faite en la copie d'icelui, par les Tabellions de Villers en Normandie, près Caen, le 2 Septembre 1632. MICHEL eut de ſon premier mariage : — 1. JACQUES, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. autre JACQUES, auteur des Seigneurs du Fournet, rapportés ci-après ; — 3. FRANÇOIS, Ecuyer, demeurant à Rouxeville, qui épouſa *Marie le Bas*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Golleville, & de *Jeanne Herinot*, dont : — JEANNE DE LOUCELLES, mariée à *Jean du Breuil*, Baron de Lengeſvre ; — 4. & NICOLAS DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Bois-Heroult, Chanoine à Coutances. *Catherine de Briroy*, ſeconde femme de MICHEL DE LOUCELLES, fut établie tutrice de ſes enfans, & de ceux qu'il avoit eus de *Perette le Roy*, ſa premiere femme, ſuivant l'acte de création de tutelle fait par *Jean de Moiſſon*,

Ecuyer, Licentié ès Loix, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, au siége de Thorigny, le 12 Novembre 1577; & *Louis le Roy* fut élu tuteur pour avoir la garde des corps, biens & héritages des enfans dudit MICHEL DE LOUCELLES, avec *Perette le Roy*, sa premiere femme.

VIII. JACQUES DE LOUCELLES, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny & de Rouxeville, maintenu comme *noble d'ancienne extraction* dans la recherche de *M. de Roissy*, en 1598 & 1599, fit un accord passé devant les Notaires de Cormolain, du siége de Thorigny en Normandie, le 30 Juillet 1612, avec FRANÇOIS, & NICOLAS, Chanoine à Coutances, ses freres puînés, & BRIAND DE LOUCELLES, Ecuyer, fils de JACQUES, second fils de MICHEL, au sujet d'un procès entr'eux, pour le retour des successions dudit MICHEL DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, & de *Catherine de Briroy*, leurs pere & mere, & grand-pere & grand-mere. JACQUES, comme Seigneur de Mauny & Patron d'une des portions de Saint-Martin & de Rouxeville, reçut, le 12 Juillet 1615, aveux d'héritages sis en la Paroisse de Rouxeville, au village de Montcavel, mouvans de sa Seigneurie de Mauny, d'*Hector Mariette*, à cause de la succession de *Laurent Mariette*, son oncle, & faisant tant pour lui que pour ses puînés: cet acte est signé *Auvray*, Huissier Royal à Thorigny, pris pour Greffier en cette partie. Il épousa, par contrat sous seings-privés, le 8 Mars 1589, Demoiselle *Marie de Moisson*, fille ainée de noble *Julien de Moisson*, Ecuyer, Seigneur de Precorbin, Mautegard, Rouxeville, Saint-Jean de Vanlaville & Montcané, & de *Cécile Guilbert*. Ce contrat fut reconnu le 19 Janvier 1596, devant *Guillaume Boulot*, Licentié ès Loix, Conseiller & Assesseur en la Juridiction du Bailliage de Thorigny, en l'absence du Lieutenant-Général, en présence de *François Merlet*, Ecuyer, Seigneur du Jardin, de JACQUES DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du Fournet, frere de l'époux, de GUILLAUME DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Vieuse, & de WAAST DE LOUCELLES, Ecuyer. Cet acte fut reçu par *Binet*, Notaire à Thorigny. De ce mariage vinrent: — NICOLAS, qui suit; — & GEORGES, Ecuyer, Seigneur de Valdurant, Prêtre, élu tuteur de ses neveux le 7 Novembre 1638. Il est cité avec JACQUES DE LOUCELLES, Seigneur du Fournet, dans un Arrêt du Parlement de Rouen du 30 Juin 1621, & vivoit encore en 1650. Il est compris avec NICOLAS, son frere, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de *Roissy*, en 1599, ci devant citée.

IX. NICOLAS DE LOUCELLES, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny & de Rouxeville, acquit, par acte du 5 Janvier 1611, passé devant *Guillaume Postel* & *Pierre le François*, Tabellions royaux en la Sergenterie de Thorigny, de *Geoffroy le Bouleur*, Ecuyer, & Demoiselle PERETTE DE LOUCELLES, son épouse, fille & héritiere de HENRI, toute la part qu'elle avoit dans les successions de ses prédécesseurs, moyennant une rente fonciere. Il paroit par cette cession que ladite PERETTE avoit fait ce contrat pour l'avancement de succession de NICOLAS DE LOUCELLES. Il reçut aveu d'héritages, mouvans à foi & hommage de sa Seigneurie de Mauny, le 16 Juillet 1631, par acte signé *le Monnier*. Il avoit épousé, par contrat, sous seings privés, le 7 Novembre 1624, Demoiselle *Marie le Capon*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, & de *Marie le Fitlastre*. Cet acte fut reconnu en la Juridiction du Bailliage à Valogne, le 31 Janvier 1625, devant *Motart*, Tabellion, signé *le Capon* & *de Franquetot*, & déposé au Greffe dudit lieu, en présence des parens & amis des conjoints, & de *Scipion Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Ferté, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général au Bailliage de Rouen, le 12 Juin 1626. De ce mariage sortit:

X. NICOLAS DE LOUCELLES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Rouxeville, &c. batisé le 25 Mars 1631. Il fut mis sous la tutelle de GEORGES, Ecuyer, Seigneur de Valdurant, Prêtre, comme il appert d'un acte exercé au Bailliage de Thorigny le 9 Janvier 1638. Il produisit ses titres de noblesse devant *Claude de Paris*, Intendant de Normandie, & *Etienne Pascal*, Président en la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, Commissaires généraux députés par le Roi, en exécution des Déclaration & Arrêts du Conseil, pour la confirmation de l'exemption du droit de franc-fief, & décharge de toute indemnité, en date

Digitized by Google

des derniers Février & Mars 1640. Sur l'un d'iceux leſdits Commiſſaires, attendu la qualité de *noble de race ancienne*, dudit NICOLAS DE LOUCELLES, juſtifiée par pluſieurs titres, depuis GUILLAUME II, ſon V^e ayeul, vivant en 1512, dirent que main levée lui fut faite de la ſaiſie de ſondit fief de Mauny, par le jugement, daté de Rouen le 4 Février 1641, ſigné *de Paris*, & plus bas, par meſdits ſieurs, *Corneillan*. L'original eſt en parchemin. Dans ce jugement ſont rapportés quantité d'actes qui ont ſervi à cette Généalogie, entr'autres, la commiſſion du Roi, adreſſée par M. *de la Témoille*, Général des Armées Françoiſes, audit GUILLAUME, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, &c. en date du 3 Mai 1519. NICOLAS DE LOUCELLES, II. du nom, reçut trois aveux & dénombremens, les 9 & 12 Juillet 1663, & 18 Mai 1664. Ces actes, ſignés *Robert de Fleury*, Greffier de la Seigneurie de Mauny, Paroiſſe de Rouxeville, furent paſſés aux Plaids de cette Seigneurie, tenus par *Jean de Brebeuf*, Ecuyer, Avocat & Sénéchal de ladite Seigneurie. Un extrait de la recherche de M. *de Chamillart*, année 1666, porte que dans l'élection de Bayeux, Sergenterie de Thorigny, ledit NICOLAS, de la Paroiſſe de Rouxeville, ROLAND & FRANÇOIS DE LOUCELLES, de la même Paroiſſe, ſont compris dans les anciens rôles de *l'ancienne Nobleſſe*, comme auſſi JEAN DE LOUCELLES, de la Paroiſſe de Longueville, Sergenterie des Vez. Cet extrait, délivré le 19 Décembre 1699, eſt ſigné *Clairambaut*, Généalogiſte des Ordres du Roi, Gardien de cet état des Nobles de la Généralité de Caen, *vol. I, Caen, fol.* 28, Sergenterie de Thorigny; *fol.* 31, Sergenterie des Vez. Il avoit épouſé, 1°. par contrat, ſous ſeings privés, le 21 Février 1650, Demoiſelle *Diane le Chevalier*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Brieux, (dont les armes ſont : *de gueules, à un Chevalier d'argent, armé d'une épée de même, monté ſur un cheval de ſable, ſellé & ecparaçonné d'argent, combattant un ſauvage d'or, tenant une maſſue de même, le tout ſur une terraſſe de ſinople,*) & de *Judith Aubert*, aſſiſté de ſes parens & amis. Cet acte fut reconnu le dernier du même mois, devant *Etienne le Fevre*, Tabellion de la Sergenterie de Trouart, Vicomté de Caen; & 2°. par contrat paſſé devant *David la Roſe*, Tabellion royal à Saint-Lo, & *Jacques Vaultier*, ſon adjoint, le 2 Décembre 1659, Demoiſelle *Jeanne Merlet*, fille de feu *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de feu *Renée de la Goniviere*. A ce contrat de mariage ſignerent Meſſire *André Merlet*, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ancien Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint Lo, oncle de l'épouſe, lequel lui donna 4200 livres, & pluſieurs autres de ſes parens & amis. Du premier lit il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit; & du ſecond : — 2. MICHEL-ANDRÉ, rapporté après ſon aîné; — 3. JOSEPH, Ecuyer, Seigneur de Valdurant, Lieutenant au Régiment de Joyeuſe, Dragons, mort au ſervice en 1709; —— 4. & NICOLAS, dit *le Chevalier de Mauny*, Garde-du-Corps du Roi, mort au ſervice en 1702.

XI. JACQUES DE LOUCELLES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Seigneur & Patron de Rouxeville, reçut, le 5 Juillet 1682, aveu de la maſure de la Vautrie, ſituée dans la Paroiſſe de Rouxeville, au village de Monfay, mouvante à foi & hommage de la Seigneurie de Mauny, de *Jean de la Lande*, & le 12 Janvier 1683, il produiſit au greffe de l'élection de Valogne, un inventaire pour être exempt de la taille, & prouva qu'il étoit fils aîné de NICOLAS DE LOUCELLES, II. du nom, en remontant juſqu'à GUILLAUME, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, vivant en 1464, lequel GUILLAUME ſe trouve employé dans la recherche de *Monfaouq*, en qualité de *noble d'ancienne extraction*. JACQUES, II. du nom, épouſa, par contrat paſſé le 19 Août 1682, devant *Pierre le Haguais*, Notaire à Thorigny, Demoiſelle *Catherine Thibout*, fille de *Pierre Thibout*, Ecuyer, Seigneur de la Rillerie, Tilly & la Luzerne, & de *Jeanne Raduf*. A ce contrat de mariage ſignerent, de ſon côté, MICHEL-ANDRÉ DE LOUCELLES, ſon frere, *Julien de Moiſſon*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Julien, LOUIS DE LOUCELLES, Ecuyer, Prêtre & Curé de Rouxeville, *Iſaac le Chevalier*, Ecuyer, Seigneur de Brieux; & pour l'épouſe, *Michel Raduf*, Docteur de Sorbonne, Grand Archidiacre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux, *Nicolas Raduf*, Seigneur de Leſnaut, Conſeiller du Roi & Lieutenant-Criminel à Vire, *N... Raduf*, Ecuyer, Seigneur

Digitized by Google

de Beaumont, & *Aimond Raduf*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Meré, &c. De ce mariage vinrent : — 1, 2 & 3. PIERRE, GUILLAUME & RENÉ DE LOUCELLES, Ecuyers, tous les trois morts ſans poſtérité ; — 4. & MARIE-CATHERINE, née le 5 Avril 1689, batiſée le 10, & reçue à Saint-Cyr ſur ſes preuves faites en 1700.

Seigneurs de SAINT-MARTIN.

XI. MICHEL-ANDRÉ DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rouxeville, diocèſe de Bayeux, fils de NICOLAS, II. du nom, & de *Jeanne Merlet*, ſa ſeconde femme, étoit âgé de 40 ans quand il épouſa, dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Jean d'Agneaux, au diocèſe de Coutances, le Dimanche 26 Février 1702, *Anne le Bucher*, fille de feu *Etienne le Bucher*, & de *Marguerite d'Allain*. Elle étoit âgée d'environ 20 ans. Il eſt mort le 29 Janvier 1711, & a été inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint Martin de Rouxeville. De ce mariage ſont iſſus : — JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — & JEANNE DE LOUCELLES.

XII. JEAN-BATISTE DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rouxeville, batiſé à Saint-Martin de Rouxeville le 11 Décembre 1702, eut pour parrein JEAN DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Crette, aſſiſté de *Martine Mariette*, ſa mere, & épouſa, le 11 Février 1727, Démoiſelle *Marie de Foulogne*, fille de *François de Foulogne*, Ecuyer, Seigneur de Precorbin, & de *Jeanne de Moiſſon*. Leurs enfans ſont : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. PIERRE, batiſé le 4 Mai 1728. Il a d'abord ſervi dans les cadets de Rochefort, enſuite dans la Légion de Saint-Domingue, & pendant 4 ans avec diſtinction dans le Régiment de la Ferronnays, Dragons, ſuivant un certificat du Colonel, du 28 Janvier 1756 : il eſt actuellement Officier dans le Régiment de Querci ; — 3. FRANÇOIS-ANNE, Ecuyer, âgé de 44 ans, ſervant dans le Régiment de la Sarre ; — 4. RENÉ, Ecuyer, demeurant à Rouxeville ; — 5. & MARIE-FRANÇOISE, batiſée le 15 Avril 1734. Elle a eu pour marreine, *Marie le Bis*, veuve du ſieur DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de la Noë, aſſiſtée de NICOLAS-JOSEPH-FRANÇOIS DE LOUCELLES, Ecuyer, ſon fils. Il paroît qu'elle étoit deſtinée pour Saint-Cyr, M. *d'Hozier* ayant extrait les titres de ſa branche. Un Mémoire porte que M. DE LOUCELLES, Gentilhomme François, (nous ignorons lequel de ces quatre freres) qui voyageoit, obtint, du Comte *de Tyrconnell*, Miniſtre-Plénipotentiaire à la Cour de Berlin, un paſſeport pour retourner dans ſa patrie, il eſt daté du 3 Août 1751.

XIII. JEAN-BATISTE DE LOUCELLES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rouxeville, âgé de 47 ans en 1774, a ſervi dans les Graſſins, actuellement les volontaires de Flandres. Nous ignorons ſi lui & ſes freres ſont mariés.

Seigneurs du FOURNET.

VIII. JACQUES DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du Fournet, fils de MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Mauny, & de *Catherine de Brivay*, ſa ſeconde femme, prouva ſa deſcendance au Bailliage de Thorigny le 12 Novembre 1577, & il tranſigea, le 24 Juin 1585, avec JACQUES DE LOUCELLES, ſon frere aîné : la Seigneurie du Fournet lui reſta par partages faits entr'eux le 29 Juillet même année. Il épouſa, par contrat reconnu devant Tabellions, le 29 Mars 1588, *Catherine du Praël*, dont il eut : — 1. BRIAND, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur des Marets, demeurant, en 1635, dans la Paroiſſe de Saint-Clement-ſur-le-Vez, Vicomté de Bayeux ; — 3. & GUILLAUME, rapporté après ſon aîné. Ces enfans furent ſous la tutelle de JACQUES, I. du nom, leur oncle, qui s'en fit décharger ſur BRIAND, aîné deſdits mineurs. Leur pere fut compris, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de M. *de Roiſſy*, faite en 1598 & 1599. Il demeuroit alors dans la Paroiſſe d'Anieres, Sergenterie des Vez, élection de Bayeux.

IX. BRIAND DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du Fournet, paſſa un contrat devant les Tabellions, le 10 Février 1611, avec NICOLAS DE LOUCELLES, Ecuyer, Chanoine à Coutances, ſon oncle, qui lui fit un amortiſſement de 120 livres

Digitized by Google

de rente. Lui & ſes freres tranſigerent avec JACQUES DE LOUCELLES, I. du nom, leur oncle, le 25 Novembre 1622. Ce BRIAND DE LOUCELLES fut auſſi compris, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de M. *de Roiſſy*, faite en 1598 & 1599. Il demeuroit alors dans la Paroiſſe d'Anieres, Sergenterie des Vez, & épouſa, par contrat reconnu devant les Tabellions royaux de Saint-Sauveur-le Vicomte, le 5 Décembre 1619, Demoiſelle *Marie Etienne*, dont: — NICOLAS, qui ſuit; — & PIERRE, duquel on ignore la poſtérité. Leur mere fut élue tutrice par ſentence donnée en la Juriſdiction du Bailliage de Bayeux le 19 Mars 1630.

X. NICOLAS DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du Fournet, eut ordre, de la part du Roi, par déclaration faite au Bailliage de Caen, de ſe trouver à l'arriere-ban avec GUILLAUME & PIERRE DE LOUCELLES, ſes oncles, le 28 Août 1635, & épouſa, par contrat du 27 Décembre 1634, Demoiſelle *Catherine Loir*, de laquelle ſortirent: — JEAN & FRANÇOIS DE LOUCELLES, Ecuyers, Seigneurs du Fournet. Ils produiſirent leurs titres devant M. *de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen, en 1666, & furent reconnus *nobles d'ancienne extraction*. Il paroit qu'il n'eurent point de poſtérité.

IX. GUILLAUME DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, troiſieme fils de JACQUES, Seigneur du Fournet, & de *Catherine du Praël*, fut auſſi compris, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de M. *de Roiſſy*, ci-deſſus citée, & épouſa, vers l'an 1635, *Michelle Guillemin*, morte veuve, & inhumée à Rouxeville le 20 Décembre 1681. Leurs enfans furent: — 1. NICOLAS, Ecuyer, maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi en 1683. Il fut marié le 9 Septembre 1681, mais on ignore le nom de ſa femme; — 2 & 3. TANNEGUY & JACQUES DE LOUCELLES.

Seigneurs de Vieuse, de la Noë & de Villy, &c.

VI. GUILLAUME DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Vieuſe, ſecond fils de ROBERT, Seigneur de Mauny, & de *Françoiſe d'Eſcageul*, ſa premiere femme, fut reconnu *noble d'ancienne extraction* dans les recherches de 1576, 1598 & 1599, & par délibération du 12 Novembre 1577, il fut nommé tuteur des enfans ſous âge de MICHEL DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, avec *Louis le Roy*, Ecuyer, Seigneur d'Amigny. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Novembre 1572, Demoiſelle *Louiſe Habel*, & en eut: — 1. JOACHIM, qui ſuit; — 2. & 3. JULIEN & JEAN, dont on ignore la poſtérité.

VII. JOACHIM DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de la Noë, émancipé par ſon pere, ſuivant l'acte paſſé au Bailliage de Thorigny le 3 Septembre 1591, préſenta une Requête, l'an 1641, aux Commiſſaires du Roi, députés pour la taxe de la ſubſiſtance en la Généralité de Caen, & fit voir qu'il étoit *noble d'ancienne extraction*, & qu'en cette qualité il ſervoit le Roi dans ſes Armées, autant que ſon âge de 70 ans pouvoit le permettre. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 17 Mars 1599, devant les Tabellions de Ceriſy, *Anne Potier*, de laquelle vinrent: — 1. JACQUES, Seigneur de la Valette, émancipé le 30 Janvier 1634. Il ſervit dans la Compagnie d'*Eſcoville*, Capitaine au Régiment de Beuvron, ſous la conduite du Maréchal de *Themines*, tant au ſiége de la Rochelle, en qualité d'appointé, que dans la ville de Vertus en Champagne, où il étoit en garniſon en 1626, ſuivant un certificat de *Pierre Touchet*, Capitaine au même Régiment, du 1 Février 1630. Il mourut, à ce qu'il paroit, au retour d'un voyage d'Auvergne, & fut enterré à Freſne, ne laiſſant point d'enfans de ſon mariage, contracté le 22 Juillet 1631, avec *Suſanne le Danois*. Cet acte, paſſé devant les Tabellions du Siége de Bretteville ſur Laiſe, fut inſinué aux Aſſiſes de Falaiſe le 22 Décembre de la même année. Il demeuroit alors dans la Paroiſſe de Saint-Martin de Fontaine, Vicomté de Falaiſe; — 2. JULIEN, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée, qui ſervit en Hollande & en France, ſous le Comte *de Thorigny* & de Caniſy, & mourut étant en garniſon à Peronne en Picardie, en 1638; — 3. ROULAND ou ROLAND, qui ſuit; — 4. JEAN, mort, âgé de 18 ans, dans la ville de Calais, ſervant en la Compagnie du Sieur *de Villedieu*, Capitaine au Régiment de

Digitized by Google

Bellefond ; — 5. Georges, lequel quitta le ſervice, & mourut chez ſon pere en 16... ; — 6. Guillaume, Curé d'Auberville-la-Champagne ; — 7. Olivier, Curé de Saint-Etienne de Caen, & enſuite de Saint-Jean de la même Ville ; — 8. Louis, Curé de Rouxeville ; — 9. Robert, Curé de Brucourt ; — 10. & Jacques de Loucelles, Curé d'Auberville.

VIII. Rouland ou Roland de Loucelles, Ecuyer, Seigneur du Domaine, né en 1610, ſervit en Hollande & en France ſous M. *de Thorigny*, & étoit mort en 1682, lors du contrat de mariage de ſon fils. Il avoit épouſé, en 1640, par contrat paſſé devant les Tabellions de Thorigny, *Catherine Auvray*, fille & héritiere en partie de *Pierre Auvray*, Seigneur de Bievilly. Il avoit été compris, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de M. *de Chamillart*, de l'an 1666. De ſon mariage il eut : — Jean, qui ſuit ; — & Guillaume, Ecuyer, Seigneur du Domaine. Il ſervit, avec ſon frere, ſous le Marquis *de Dampierre*, Commandant la Nobleſſe du Bailliage de Caen, en 1689, & épouſa *Martine Mariette*, de laquelle vinrent : — 1. Nicolas de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de la Noë, mort au ſervice ſans poſtérité ; — 2. Jean, allié, en 1710, à *Marie le Bis*, & mort en 1728, dont : — (a) François, mort jeune ; — (b) Jacques, Seigneur de Valdurant, enſuite de Mauny & de Rouxeville par rachat, mort, ſans avoir été marié, en 1751 ; — (c) & Nicolas-Joseph-François, Prêtre, qui a revendu le fief de Mauny vers 1752 ou 1753, & vit, en 1774, à la Communauté des Prêtres de Saint-Roch ; — 3. Pierre de Loucelles, Curé de la Vacquerie ; — 4. Jacques, auſſi Prêtre ; — 5. & Marie-Anne, dont nous ignorons la deſtinée.

IX. Jean de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de la Noë, batiſé dans l'Egliſe de Rouxeville, le 19 Décembre 1645, eut pour parrein noble homme *Jean Auvray*, Ecuyer, Seigneur du Prey, & pour marreine *Guillemette Auvray*, ſa fille. Il commença à ſervir le Roi dans la Compagnie de M. *de Villedieu*, Capitaine au Régiment de Picardie, comme il paroît par un certificat de cet Officier, daté de Saint-Lo le 3 Novembre 1666 ; & ſuivant un autre certificat du 15 Septembre 1672, du Comte *de Biſſy*, Maréchal-de-Camp, daté du camp de Nancy, il ſervit, en qualité de Brigadier, dans la Compagnie de M. *de Vandeuvres*, premier Capitaine & Major dans le Régiment de la Chau. Il obtint du Seigneur *de Sintglais*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des Armées de Sa Majeſté, dans l'armée du Prince *de Condé*, un congé ou certificat, portant qu'il avoit fidelement ſervi le Roi depuis cinq mois dans ſa Compagnie, en qualité de Brigadier ; que s'étant retiré des troupes d'Eſpagne, parce qu'il ne s'étoit engagé que pour un tems avec lui, & qu'il lui étoit ſurvenu des affaires d'importance, il lui avoit donné un paſſeport ou certificat, daté du 2 Août 1674, ſigné de lui. Jean de Loucelles ſervit encore, en qualité de Cornette, dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur *de la Boulaye*, par brevet daté de Saint-Germain-en-Laye le 2 Mai 1675, & enſuite en qualité de Maréchal des Logis dans la même Compagnie. Il fut bleſſé au bras gauche dans la campagne de 1676, dont il demeura eſtropié, & fut fait priſonnier à Saint-Omer. Le Comte *d'Auvergne*, Colonel-Général de la Cavalerie de France, le détacha, avec 35 hommes de pied, vers les ennemis, pour lui rendre compte de ce qu'il auroit fait. Il ſervit auſſi dans l'armée de Flandres, commandée par le Duc *de Luxembourg*, &, avec ſon frere Guillaume, ſous le Marquis *de Dampierre*, commandant la Nobleſſe du Bailliage de Caen, ſuivant un certificat du 20 Octobre 1689 ; & enfin à l'arriere-ban de 1693, commandant le détachement des Gentilshommes de Vire & de Falaiſe. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Avril 1682, paſſé devant *François Cordhomme*, Notaire-Garde-Note Royal en la Vicomté de Thorigny, *Jeanne le Tellier*, fille de *Georges-Jacques le Tellier*, l'un des anciens Gardes-du-Corps du Roi, & de Demoiſelle *Jeanne le Boisdenier*, aſſiſtés l'un & l'autre de leurs parens & amis. De ce mariage vinrent : — 1. Gabriel, qui ſuit ; — 2. Jacques, rapporté après ſon frere ; — 3. Georges-Jacques Officier au Régiment de Berri, Infanterie, mort en 1756, aux In-

Digitized by Google

valides, après plus de 50 ans de ſervice ; — & trois filles, dont nous ignorons les noms & la deſtinée.

X. Gabriel de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de Villy, a épouſé *Marguerite le Petit*, dont : — 1. Paul-François, qui ſuit ; — 2. Jacques, Ecuyer, mort au ſervice, étant Capitaine de Frégate ; — & trois filles.

XI. Paul-François de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de Villy, a épouſé, vers l'an 1751, *Marie de Chantelcup*, de laquelle ſont iſſus : — 1. Paul-François, Ecuyer ; — 2. Jacques ; — & trois filles, tous vivans avec leurs pere & mere, dans la Paroiſſe de Bieville, en Normandie, en 1771.

X. Jacques de Loucelles, II. du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur du Châtel, ſecond fils de Jean de Loucelles, & de *Jeanne le Tellier*, a épouſé, par contrat du 19 Août 1728, paſſé devant *Guillaume Gueroult*, Notaire Royal & Garde-Note en la Vicomté de Bayeux, Sergenterie de Briqueſart, *Françoiſe Auvray*, fille de feu *Georges Auvray*, & de *Marguerite Mayer*, de la Paroiſſe de Saint-Ouen de Beſaces, dont ſix garçons & une fille, ſçavoir : — 1. Jean-Batiſte, qui ſuit ; — 2. Paul-François, Curé de N. D. de la Remuſe au pays de Caux, Diocèſe de Rouen ; — 3. Robert, Lieutenant au Régiment d'Apchon, Dragons, ſuivant un brevet daté de Verſailles du 20 Mars 1756. Il a ſervi avec diſtinction, s'eſt trouvé à pluſieurs ſiéges & batailles, & a été tué d'un coup de canon au combat de Heſſe-Caſſel, le 23 Juillet 1758, ſous le commandement de M. le Maréchal *de Broglie* ; — 4. autre Jean-Batiſte, qui a ſervi, en qualité de Volontaire, ſur la Frégate la *Marie-Victoire du Havre de Grace*, & a été tué d'un coup de canon à la hauteur de Cherbourg, le 25 Mars 1757 ; — 5. Michel, Officier de la Marine à Breſt, mort, priſonnier en Angleterre, au mois de Juillet 1758 ; — 6. Jacques-Pierre, Prêtre, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, ancien Curé de Villers-ſur-Trye, dans le grand Vicariat de Pontoiſe, Diocèſe de Rouen, auteur du *Mémoire* ſur lequel nous avons dreſſé la préſente Généalogie ; — 7. & Marie de Loucelles, qui demeure au pays de Caux, chez ſon frere Paul-François.

XI. Jean-Batiſte de Loucelles, Ecuyer, ancien Officier d'Infanterie, retiré du ſervice avec penſion de Sa Majeſté, a épouſé, le 22 Juillet 1766, Demoiſelle *Anne Urry*, fille de feu *Pierre*, & de *Marie le Jamble*. Il n'y avoit de ce mariage, en 1771, qu'une fille.

Seigneurs de la Heurtaudiere.

VI. Zanon de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de la Heurtaudiere, fils de Robert, Seigneur de Mauny, & de *Marie de Parfouru*, ſa ſeconde femme, partagea, par acte paſſé devant les Notaires de Cormolain, du Siége de Thorigny, le 7 Février 1550, avec Waast, Guillaume & Henri, ſes freres, la ſucceſſion de Gilles de Loucelles, Prêtre, leur oncle. Il fut nommé tuteur, par la Juriſdiction de Bayeux, le 23 Mars même année, de Marin de Loucelles, l'un des enfans de Waast, ſon frere, & fut reconnu *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de la Nobleſſe de Normandie, faite en 1576. Il avoit épouſé, par contrat reconnu en la Juriſdiction du Bailliage à Bayeux, le 15 Juin 1556, *Perette de Louviers*, dont : — 1. Guillaume, mort ſans poſtérité ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. & Waast, mort auſſi ſans poſtérité.

VII. Jean de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de la Heurtaudiere, fut compris, avec ſes freres, dans la recherche de M. *de Roiſſy*, faite en 1598 & 1599, comme *noble d'ancienne extraction*. Il partagea avec eux la ſucceſſion de leur pere, le 12 Juillet 1616, & ils firent échange de pluſieurs droits héréditaires, des ſucceſſions de Gilles & Robert de Loucelles, avec Jacques, I. du nom, fils de Michel de Loucelles, & de *Perette le Roy*, ſa premiere femme. Jean épouſa *Louiſe de Roueville*, & en eut : — Charles, mort ſans poſtérité ; — & François, qui ſuit.

VIII. François de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de la Heurtaudiere, produiſit ſes titres de nobleſſe devant M. *de Chamillart*, Intendant de la Généralité de

Digitized by Google

Caen, en 1666. Il avoit épousé, en 1645, *Anne le Cocq*, dont plusieurs enfans qu'on ne connoit point.

Les armes : *de gueules, à une quintefeuille d'argent, au chef d'hermines.* Timbre : *un heaume d'argent, posé en face, grillé, liseré & damasquiné d'or, avec lambrequins & hachemens d'argent & de gueules.* Cimier, *un cygne au naturel posé en face, le vol ouvert.* Pour Supports, *deux lions.*

* LOUDUN, en Poitou. La ville de Loudun & le Loudunois furent détachés du Poitou, & cédés au Comte *d'Anjou*, à la charge de l'hommage par *Guillaume* IV, Duc *d'Aquitaine.*

Geoffroi *le Bel*, Comte d'Anjou, par son testament, en forme de partage provisionnel, donna cette Ville à Geoffroi, son second fils, jusqu'à ce que Henri, son frere aîné, fut Roi d'Angleterre. La ville de Loudun suivit alors le sort des Provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, qui furent réunies à la Couronne en 1224.

Le Roi Charles V donna la ville de Loudun, avec ses appartenances, au mois de Février 1366, à Louis, Duc d'Anjou, son frere, pour le dédommager de Chantoceaux qu'il avoit cédé au Duc *de Bretagne*. Depuis, en 1370, il lui accorda la Touraine en augmentation d'apanage, sa vie durant; mais il déclara, par Lettres expresses, que Loudun & le Loudunois seroient réunis au Duché de Touraine, après sa mort & celle de son fils aîné, & ils en donnerent leur reconnoissance le même jour. Cette ville & le Loudunois furent réunis au domaine de la Couronne en 1476.

La Châtellenie, Terre & Seigneurie de Loudun, & pays Loudunois, fut érigée en *Duché*, & donnée, par Henri III, à *Françoise de Rohan*, Dame de la Garnache en Poitou, fille de *René*, I. du nom, Vicomte *de Rohan*, Prince de Leon, & d'*Isabelle d'Albret*, pour en jouir, durant sa vie, par Lettres datées de Paris le 16 Novembre 1579, regîstrées au Parlement le 24 Février, & en la Chambre des Comptes le 29 Août 1580. Ces premieres Lettres furent confirmées par d'autres du Roi Henri IV, données au camp devant Chartres, le 10 Avril 1591, regîstrées au Parlement le 20, & en la Chambre des Comptes le 27 Mai suivant. Après la mort de cette Dame, ce Duché fut éteint. *Voyez* Rohan.

On remarque, dit M. l'Abbé *Expilly*, *Tome IV* de son *Dictionnaire des Gaules*, *p.* 448, *Col.* 2, dans des titres de Fontevrault, de l'an 1117, qu'il y avoit un Gilbert de Loudun, & plusieurs autres de ce nom; mais cela ne doit pas faire croire qu'ils fussent Seigneurs de Loudun. Ils en étoient seulement les Vassaux, & étoient obligés d'en garder le Château en tems de guerre. C'est à cause de cela qu'ils étoient aussi nommés *Chevaliers de Loudun.*

LOUÉ-LAVAL-MONTMORENCY : Branche de la Maison de *Montmorency*, séparée de celle de *Laval-Montmorency* vers l'an 1290 ou 1300, & qui est devenue l'aînée, par l'extinction de la premiere. *Voyez* Montmorency.

LOUEN (de), en Picardie. Famille noble alliée à celle *de la Fons*, & dont les armes sont : *d'argent, à trois têtes de loup de sable.*

LOUET : Maison du Languedoc, dont sont issus les Marquis *de Calvisson*, qui ont droit d'entrer aux Etats de cette Province. La Généalogie en commence, dans *Moréri*, à

I. Jean de Louet, I. du nom, Chevalier, Chambellan du Roi Charles VI. Il eut pour fils :

II. Louis de Louet, Chambellan du Roi Charles VII, qui épousa, 1°. *Marguerite de Murat*, fille de *Renaud*, Vicomte *de Murat*, & de *Blanche d'Apchier*, Dame de Saint-Auban, de Calvisson, Livieres, Aigues-Vives, Mus, Vergese, Coudognan, Bisac, Saint-Giniez, Langlade, Marvejol, Aujargues, &c.

Il

Digitized by Google

Il rendit hommage au Roi en ſon nom en 1440, & ſon épouſe dénombra ſes Terres, le 27 Mai 1450. Ils obtinrent pour eux & leurs deſcendans mâles un Arrêt de maintenue du Parlement de Paris, le 20 Mai 1449. Elle teſta le 8 Mars 1463, & ſon mari épouſa, 2°. le 2 Septembre 1475, *Jeanne d'Adhemar*, fille de *Geraud*, Baron de Grignan, &c. & de *Blanche de Pierrefort*. Du premier lit vinrent — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. ISABELLE, laquelle fit une donation le 31 Janvier 1494; — 3. & ANNE DE LOUET.

III. GUILLAUME DE LOUET, Baron de Calviſſon, Maſſillargues, Saint-Auban, Manduel, Redeſſan & Jonquieres, rendit hommage entre les mains de *Philippe de Rochemore*, Procureur d'YOLANDE, Reine de Jéruſalem, Dame de Lunel en 1467, pour Maſſillargues, & ce qu'il poſſédoit dépendant de la Baronnie de Lunel. Lui & ſon pere tranſigerent avec le Syndic des habitans de Redeſſan, le 10 Octobre 1478, & il rendit encore hommage, le 12 Juillet 1484, pour Maſſillargues & les autres dépendances de la Baronnie de Lunel. De *Geofrine de Tournon*, ſon épouſe, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Tournon*, & d'*Antoinette de la Roue*, il eut :

IV. ANTOINE DE LOUET, Baron de Calviſſon, Manduel, Jonquieres, Clarenſac, Aujargues, &c. marié par ſon pere, le 6 Mars 1493, avec *Gabrielle de la Roche-Aymon*, fille de *Jean de la Roche-Aymon*, Seigneur de Chabannes, Gouverneur du Mâconnois, Sénéchal de la Marche, Lieutenant-Général du Duc DE BOURBON & d'Auvergne, Lieutenant de Roi, & Gouverneur de Languedoc, & de *Madelene de Montalambert*. Il rendit hommage au Roi le 14 Mars 1496, & mourut *ab inteſtat* vers l'an 1530. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, né le 11 Octobre 1499, mort avant ſon pere; — 3. autre JEAN, auteur des Barons d'Ornezon, rapportés ci-après; — 4. ANTOINETTE, née le 2 Mai 1503, morte avant ſon pere; — 5. MARGUERITE, mariée, le 13 Avril 1508, avec *Adelbert*, Baron de *Peyre*; — 6. & MARIE, femme de *Germain de Foix*, Seigneur de Mardoigne. Elle en étoit veuve le 10 Décembre 1531.

V. JEAN DE LOUET, II. du nom, Baron de Calviſſon, Maſſillargues, &c. né le 22 Novembre 1496, dénombra Calviſſon le 1 Juin 1540, rendit hommage au Roi le 15 Avril 1553, teſta le 7 Décembre 1560, & mourut au mois de Septembre 1565. Le Procureur-Général lui ayant fait ſaiſir ſes Terres de Calviſſon, Manduel, Jonquieres, Maſſillargues & autres de l'aſſiſe faite à *Guillaume de Nogaret*, il obtint un Arrêt de main-levée pour lui, & de maintenue, du Parlement de Paris, pour ſes deſcendans mâles, le 2 Juillet 1565. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juillet 1532, *Marguerite de Veſe*, ſeconde fille de *Charles*, Baron de Forcalquier & de Grimaud, & d'*Antoinette de Clermont-Lodève*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur des Seigneurs d'Aujargues, rapportés ci-après; — 3. FRANÇOIS; — 4. JACQUES, né en 1547, reçu Chevalier de Malte en 1557; — 5 & 6. PIERRE & THÉODORE; — 7. MARGUERITE, mariée en 1564 à *Joachim de Pont*, Seigneur de Saint-Pons, & de Rochechery en Vivarais; — 8. FRANÇOISE, alliée, le 1 Mai 1562, avec *Antoine de Riviere*, fils de *Jean*, Vicomte de Labatat, au Diocèſe de Tarbes; — 9. & MADELENE, née en 1553.

VI. PIERRE DE LOUET, Baron de Calviſſon, Maſſillargues, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, teſta le 26 Août 1570, & avoit épouſé, par contrat du 28 Mai 1558, *Marguerite de Caſtellane*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Laval, Foz, & Amfoz, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louiſe de Viette*, Dame de Condé en Normandie. Elle teſta étant veuve, le 15 Février 1589, en faveur de JEAN, ſon fils, qui ſuit.

VII. JEAN DE LOUET, III. du nom, Baron de Calviſſon, Maſſillargues, &c. ſervit au ſiége de Montpellier ſous le Maréchal *de Damville* en 1577, & dans l'armée du Duc *d'Epernon*, en Provence. Il appliqua le pétard contre une des portes de Marſeille, lorſque ce Duc tenta de la ſurprendre le 12 Avril 1593; teſta le 6 Juillet 1612, & avoit épouſé, par contrat paſſé dans le Château de Villars, le 20 Octobre 1581, *Marie-Marguerite Grimaldi*, fille d'*Honoré*, Comte

Digitized by Google

de Beuil & du Val de Maſſa, Chevalier de l'Ordre du Duc *de Savoie*, grand-Croix de celui de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Colonel de la Milice, & Gouverneur de la Ville & Comté de Nice, & de *Julie Picamilia*. Elle vivoit encore le 19 Décembre 1631, & eut de ſon mariage : — 1. Jean-Louis, qui ſuit; — 2. Annibal, lequel teſta le 24 Mars 1646; — 3. Madelene, morte avant 1631, mariée, le 24 Septembre 1611, à *Jean de Tremolet*, Baron de Montpezat, tué d'un coup de Mouſquet au ſiége de Maſſillargues, vers le 4 Août 1622; — 4. Julie, née en 1592, mariée, le 2 Octobre 1611, à *Claude de Calviere*, Seigneur de Saint-Côme, morte le 1 Février 1641; — 5. & Marguerite, qui fit une donation à ſon neveu le 15 Octobre 1663, & mourut le 8 Septembre 1664, avec *Denis de Bruels*, Seigneur de Saint Chatte, au Diocèſe d'Uzès.

VIII Jean Louis de Louet, Marquis de Calviſſon, l'un des trois Lieutenans-Généraux de la Province de Languedoc, ſe diſtingua dans le ſervice, & fut fait Maréchal-de Camp. Louis XIV lui érigea la Baronnie de *Calviſſon* en *Marquiſat*, par Lettres données à Paris au mois de Mai 1644. Ce Marquiſat fut compoſé du Bourg de Calviſſon, des Paroiſſes de Biſac, Sincens, Livieres, Aigues-Vives, Vergeſe, Coudognan, &c. Il teſta le 20 Mars 1657, & le 19 Novembre 1666, & mourut, tenant les Etats de Languedoc à Carcaſſonne, le 19 Janvier 1667. Il avoit épouſé, le 29 Novembre 1625, *Françoiſe de Saint Bonnet*, née en 1608, & morte ſubitement à Bernis, le 4 Septembre 1678, fille de *Jacques*, Seigneur de Reſtinclieres, & de *Louiſe de Greg.ire de Gardies*, & ſœur du Maréchal *de Theiras*. Elle eut de ſon mariage : —— 1. Jean-Louis, qui ſuit; — 2. Jules-Alexandre, né le 16 Septembre 1632, mort à Nimes, le 29 Décembre 1682; — 3. Louis, né le 2 Janvier 1634, mort le 8 Mars 1637; — 4. autre Louis, Chevalier de Malte en 1642, tué à la bataille de Conſarbrick, le 11 Août 1675; — 5. François, Abbé de Saint-Gilles, né le 18 Janvier 1639, mort à Maſſillargues, le 15 Juin 1707; — 6. François-Annibal, d'abord Comte, puis Marquis de Calviſſon, Seigneur de Maſſillargues, &c. & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Languedoc, après le décès de ſon frere aîné. Il mourut ſubitement à Verſailles, d'une attaque d'apoplexie, le 31 Décembre 1706, & avoit épouſé, avec diſpenſe du Pape, le 12 Octobre 1690, Gabrielle-Thérese de Louet, ſa niéce, dont : — (a) François, né le 24 Avril 1693, mort le 25 Mai ſuivant; — (b) Jean-Louis, né le 19 Février 1695, mort le 10 Mars 1698; —— (c) Louise-Madelene, batiſée le 29 Avril 1692, morte le 1 Janvier 1696; — (d) Louise, batiſée le 21 Octobre 1696, mariée, le 14 Avril 1711, à Louis de Louet, Marquis de Calviſſon; — (e) Madelene, née à Montpellier ſur la fin d'Août 1700, mariée à Toulouſe le 14 Septembre 1721, à *Barthelemi de la Zarelle*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, né en 1686; — (f) & une fille, morte dans le Couvent de Hautebruyeres, au-deſſus de Verſailles, en Février 1718; — 7. Marguerite, née le 5 Avril 1627, mariée à *François de Rochemore*, Préſident au Préſidial de Nimes, morte le 30 Avril 1685; — 8. Louise, née le 12 Décembre 1628; — 9. Françoise, née le 23 Janvier 1631, mariée, le 2 Février 1655, avec *Gaſpard de Fortia*, Seigneur de la Garde; — 10. Tiphaine, née le 31 Décembre 1634, Abbeſſe de Vignogoul, morte le 2 Mai 1722; — 11. Elisabeth, née le 7 Octobre 1636, morte le 21 Janvier 1708. Elle avoit été mariée, le 11 Février 1669, avec *Côme de Sade*, dit *le Marquis de Sade*, Seigneur de Maſan, au Diocèſe de Carpentras, où il mourut en Janvier 1740; — 12. & Madelene, née le 18 Novembre 1637, mariée, le 3 Février 1671, avec *Pierre Dedons*, Seigneur de Pierrefeu, Conſeiller au Parlement d'Aix.

IX. Jean-Louis de Louet, II du nom, né le 10 Décembre 1630, Marquis de Calviſſon, Seigneur de Maſſillargues, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Languedoc, & reçu au Parlement de Toulouſe, le 5 Février 1670, eſt mort à Maſſillargues, le 29 Avril 1700. Il avoit épouſé, le 17 Février 1661, *Anne-Madelene de Liſle*, morte le 15 Mai 1698, fille de *François de Liſle*, Marquis de Marivaut, & de *Catherine de Caillebot de la Salle*, dont : — 1. Louis, dit *le Marquis de Nogaret*, Capitaine de Cavalerie, tué à la bataille de

Digitized by Google

Fleurus, le 1 Juillet 1690. Il avoit épouſé, le 5 Juillet 1689, *Marie-Madeleine-Agnès de Gontaut*, fille d'honneur de Madame la Dauphine, & fille de *François de Gontaut*, Marquis de Biron, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'*Eliſabeth de Coſſé-Briſſac*. Elle eſt morte chez les Filles de Sainte-Marie, Fauxbourg Saint-Jacques, dans la 71ᵉ année de ſon âge, le 14 Août 1724; — 2. LOUISE, née en 1664, Religieuſe au Vignogoul, morte le 24 Mars 1696; — 3. FRANÇOISE, batiſée le 24 Août 1665; — 4. MARIE, batiſée le 17 Juin 1668, morte le 17 Mai 1673; — 5. GABRIELLE, née le 24 Mars 1675, morte le 23 Juillet 1676; — 6. LOUISE, mariée le 26 Février 1699, avec *François de Monteynard*, Marquis de Montfrin, mort à ſa Terre, le 12 Juillet 1728, & elle à Avignon le 12 Juin 1740; — 7. & GABRIELLE-THÉRESE, née en 1670, mariée le 12 Octobre 1690, avec FRANÇOIS-ANNIBAL DE LOUET, Comte de Calviſſon, ſon oncle, & morte à Paris le 8 Avril 1719.

Seigneurs d'AUJARGUES, Marquis de CALVISSON.

VI. JEAN DE LOUET, IV. du nom, né vers l'an 1544, ſecond fils de JEAN II, Baron de Calviſſon, &c. & de *Marguerite de Veſe*, eut pour ſon partage la Seigneurie d'Aujargues, teſta le 12 Novembre 1601, & épouſa, par contrat du 25 Septembre 1580, *Madelene de Rochemore*, fille de *François*, Seigneur de la Deveze, & de *Madelene de Bozene-Aubais*. Il en eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CHARLES, Prieur d'Aujargues, vivant en 1652; — 3. LOUIS, Chevalier de Malte en 1609; — 4. & ANNE DE LOUET, mariée, le 21 Octobre 1621, à *Jean-Jacques de Pierre*, Seigneur de Bernis, Cadenedes, Saint-Marcel & Saint-Juſt, mort en 1635.

VII. JEAN DE LOUET, V. du nom, Seigneur d'Aujargues, batiſé le 28 Avril 1595, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Aubais, & ſe diſtingua à la bataille de Lerida, le 7 Octobre 1642. Il fut maintenu dans ſa Nobleſſe par l'Intendant de Languedoc, le 1 Février 1670, & avoit épouſé, le 27 Juillet 1632, *Madelene de Malbris*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CHARLES, né le 6 Février 1634; — 3. ANNIBAL, né le 5 Juin 1655; — 4. JEAN-LOUIS, né le 5 Avril 1657, Prieur d'Aujargues & de Corconne, Diocèſe de Nimes, mort à Paris le Lundi 25 Avril 1740; — 5. FRANÇOIS, Seigneur d'Aigues-Vives, dit *le Marquis de Nogaret*, né le 1 Mai 1658, Capitaine dans le Régiment de Piémont en 1694, puis Colonel d'Infanterie, Maréchal de-Camp, & Commandant en Languedoc, mort à Montpellier, à Noel, en 1742; — 6. JOSEPH, né le 27 Mai 1667, Seigneur de la Motte, Manduel, Jonquieres & Saint-Vincent, dit *le Chevalier de Nogaret*, vivant en Juillet 1748; — 7. & CATHERINE DE LOUET, née le 16 Mai 1656.

VIII. JEAN DE LOUET, VI. du nom, né le 9 Mars 1653, Seigneur d'Aujargues, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Narbonne, mort à Guaſtalla, en Août 1702, avoit épouſé, en 1686, *Henriette de la Baume*, fille de *Joſeph-Olivier de la Baume*, Lieutenant de Roi de la ville de Montpellier, où il mourut le 29 Avril 1690, âgé de 80 ans, & d'*Anne Ranchin*. Il a eu de ſon mariage : — 1. LOUIS-OLIVIER, né le 17 Janvier 1680; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. MARIE-MADELENE, née le 15 Juin 1681, morte le 30 Juin 1687; — 4. CATHERINE, née le 1 Octobre 1688; — 5. MARIE-ANNE-THÉRESE, née le 28 Août 1684; — 6. & FRANÇOISE-HENRIETTE DE LOUET, batiſée le 19 Octobre 1685. L'une de ces filles mourut à Sommieres, en Août 1736.

IX. LOUIS DE LOUET, Seigneur d'Aujargues, Marquis de Calviſſon, Seigneur de Maſſillargues & du reſte de l'aſſiſe, faite, en 1304, à *Guillaume de Nogaret*, par le défaut d'enfans mâles dans la branche ainée, naquit à Sommieres le 22 Février 1687, & mourut à Montpellier le 15 Mars 1745. Il avoit épouſé, le 14 Avril 1711, LOUISE DE LOUET, ſa couſine du IVᵉ au Vᵉ degré, ſeconde fille de FRANÇOIS-ANNIBAL DE LOUET, Comte de Calviſſon, & de GABRIELLE-THÉRESE DE LOUET, de laquelle il a eu : — 1. NICOLAS-LOUIS-GABRIEL, né le 9 Janvier 1712, mort à Aujargues le 28 Août ſuivant; — 2. HENRI-LOUIS, né le 29 Décembre 1712, mort le 10 Octobre 1713; — 3. FRANÇOIS-LOUIS,

Digitized by Google

qui ſuit ; — 4. Anne-Joseph, rapporté après ſon frere ; — 5. & Louise-Agnès de Louet, née le 15 Novembre 1716, mariée, en Mai 1743, avec *N... de Peirat*, Seigneur de la Redorte au Diocèſe de Narbonne.

X. François-Louis de Louet, Marquis de Calviſſon, né à Maſſillargues le 20 Février 1714, nommé d'abord *le Comte de Nogaret*, étoit Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin en 1731, lors de ſon premier mariage, & eſt mort au Château de Maſſillargues le 19 Juin 1752. Il avoit épouſé, 1°. à Paris le 21 Novembre de la même année, *Anne-Madelene-Adélaïde de Maupeou*, née en 1717, morte le 28 Janvier 1734, fille de *René-Charles de Maupeou*, ſecond Préſident du Parlement de Paris, Marquis de Morangle & de Montigny, Vicomte de Brieres & de Noiſy, & d'*Anne-Victoire de Lamoignon de Courſon*, dont vint une fille, morte après ſa naiſſance. Le Marquis *de Calviſſon* avoit épouſé, 2°. le 30 Octobre 1735, *Anne-Marie Caze*, née le 4 Novembre 1714, fille de *Gaſpard-Hyacinthe Caze*, Baron de la Bove, près de Laon, Seigneur de Juvaincour, Monchalon, Villembray & la Grand-Maiſon, Tréſorier Général des Poſtes de France, & de *Marie-Henriette Wateley*, ſœur du Receveur général.

X. Anne-Joseph de Louet, né le 12 Août 1715, Marquis de Calviſſon après ſon frere, a épouſé, vers la fin de Septembre 1753, *N.. de Fortia*, ſeconde fille de *Gaſpard de Fertia*, Il. du nom, appellé *le Marquis de Montréal*, ci-devant Capitaine au Régiment de Toulouſe, Cavalerie, & de *Marie-Anne de Fortia*.

Barons d'Ornezon.

V. Jean de Louet, né le 13 Juillet 1504, troiſieme fils d'Antoine, Baron de Calviſſon, & de *Gabrielle de la Roche-Aymon*, tranſigea avec ſon frere aîné le 10 Septembre 1531, & eut pour ſon partage la Terre de Saint-Auban, dans le Diocèſe de Mende, où il teſta le 21 Novembre 1558. Il avoit épouſé, 1°. *Gillette de Teinturier*, fille de *Jean*, Seigneur de Montmaur, Ornezon, Quillanet, Saint-Pierre-del-Clar & Saint-Pons de Malcos, & de *Jeanne de Neve*, Dame de Boutonnet, & ſœur de *Jean de Teinturier*, Chevalier de l'Ordre, en faveur duquel les terres d'*Ornezon*, *Quillanet* & de *Saint Pierre-del-Clar* furent érigées en *Baronnie*, par Lettres-Patentes données à Avignon en Janvier 1575. Jean de Louet donna quittance de la dot de ſa premiere femme le 22 Janvier 1531, & épouſa, 2°. le 5 Mai 1545, *Madelene de Marſenac*. Du premier lit il eut : — 1. Claude, deſtiné à être d'Egliſe par ſon pere ; — 2. Aymar, qui ſuit ; — 3. & Florie de Louet, tous trois pupilles en 1558.

VI. Aymar de Louet, Baron de Saint-Auban, & Seigneur de Montmaur, Boutonnet, Ornezon, Quillanet, Saint-Pierre-del-Clar, Saint Pons, le Luc, en vertu du teſtament de *Jean de Teinturier*, Seigneur de Montmaur, ſon oncle maternel, teſta le 20 Juin 1616, & fit un codicille le 14 Août ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à la Motte d'Arzon, paroiſſe de Vic, en Auvergne, le 8 Février 1579, *Louiſe d'Aulzon*, fille de *François*, Seigneur de Montravel, la Terraſſe, Bergauſon, Lande, &c. & d'*Anne d'Arzon*. Leurs enfans furent : — 1. Gilbert de Louet, Baron de Saint-Auban, marié avec *Anne de Flagheac*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Flagheac*, & de *Marie de Roſtaing* ; — 2. François, qui ſuit ; — 3. Antoine, Seigneur de la Roche ; — 4. autre François, Abbé de Saint-Denis, & Doyen de Malzieu ; — 5. Anne, Chevalier de Malte en 1617, Commandeur de Condat en 1670 ; — 6. Charles, mort avant 1643. Il avoit épouſé *Françoiſe d'Apchier*, Vicomteſſe du Chaila, fille de *François*, Vicomte du Chaila, & de *Louiſe de la Fayette*, Dame de Maubec. De cette alliance vinrent trois filles — (a) N... de Louet, morte Religieuſe ; — (b) N... de Louet, mariée en Auvergne, & morte ſans enfans ; — (c) & N... de Louet, mariée en Forez avec *N... de Manoulte* ; — 7. Gillette, alliée, le 26 Août 1606, avec *Joſué de Chavagnac*, Seigneur d'Ondredieu, Lieutenant des Gendarmes du Comte *de Châtillon*, Chambellan du Duc d'Orléans ; — 8. Marie, femme, avant 1616, de *François de Molette*, Seigneur de Morangers, qui teſta

Digitized by Google

le 5 Décembre 1636, & dont le fils fut, à cauſe d'elle, Seigneur de Saint-Auban; — 9. & CHARLOTTE DE LOUET, mariée, le 16 Décembre 1620, avec *Claude de Villars*, Seigneur de la Chapelle, Baron de Maſclas, Colonel d'Infanterie, & grand'mere du Maréchal de *Villars*.

VII. FRANÇOIS DE LOUET, Baron d'Ornezon, Seigneur de Montmaur, de Boutonnet, Quillanet, & Saint-Pierre-del-Clar, le Courtal-del-Rey, Saint-Pons de Malcoz, d'Arzon, du Luc, de Saint-Auban, & Capitaine de 100 hommes d'Infanterie dans le Régiment de Languedoc, par commiſſion du Duc *de Montmorency*, du 21 Avril 1617, teſta le 3 Janvier 1622. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Avril 1608, *Françoiſe de Rochemore*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Laurent, Préſident au Préſidial de Nimes, & d'*Anne de Barriere*, Dame de Nages, elle teſta, étant veuve, le 9 Décembre 1664, & eut pour enfans: — 1. LOUIS, né vers 1619, Baron d'Ornezon, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Aubais. Il ſervit en Picardie en 1640, & mourut à Nimes le 7 Octobre 1652; — 2. HENRI, qui ſuit; — 3. ANNE, mariée, le 5 Août 1642, avec *Pierre de Porcelet*, Lieutenant principal au Siége d'Arles; — 4. & FRANÇOISE DE LOUET.

VIII. HENRI DE LOUET, né le 3 Avril 1620, Baron d'Ornezon, Seigneur de Saint-Pons, fut fait Colonel de Cavalerie, pour aller ſervir au Royaume de Naples, par commiſſion donnée à Rome, le 28 Mai 1648, par le Marquis *de Fontenay*, Maréchal-de-Camp, Ambaſſadeur auprès du Pape, & commandant les Armées du Roi en Italie & au Royaume de Naples. Il mourut à Saint-Pons le 14 Octobre 1714, & avoit épouſé, par contrat du 27 Mars 1656, enſuite de la diſpenſe du Pape, obtenue le 13 Septembre 1655, *Charlotte de Rochemore*, ſa couſine-germaine, morte le 6 Mars 1712, fille de *Charles*, Seigneur de Solorgues, Préſident au Préſidial de Nimes, & d'*Iſabeau de Bocaud*. Il eut de ſon mariage: — 1. LOUIS-HERCULE, Comte d'Ornezon, Seigneur de Saint-Pons, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Florenſac, & Aide-de-Camp du Maréchal de *Luxembourg*. Il mourut à Montpellier le 27 Septembre 1725; — 2. PHILIPPE, mort Capitaine de Dragons; — 3. ANNE-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Lieutenant de Galere, mort à Marſeille; — 4. FRANÇOIS, batiſé à Saint-Pons le 21 Juin 1661, reçu Chevalier de Malte de minorité le 21 Juin 1666. Il fit ſes preuves en Septembre 1670, a été Page de la grande Ecurie en Septembre 1678, & a péri avec le Vaiſſeau *le Sage*, aux Roques de Ceuta; — 5. CHARLOTTE, Religieuſe Urſuline à Sommieres; — 6. CATHERINE, femme de *N... de Biord*, Comte d'Ornezon, mort de la peſte à Arles, en Août 1721, ayant eu — *N... de Biord*, Comte d'Ornezon, marié, le 23 Mai 1746, à *N... de Roquefeuil-Gabriac*; — 7. FRANÇOISE, née en 1669, morte à Sommieres chez les Religieuſes Urſulines le 2 Septembre 1679, & enterrée aux Recollets; — 8, 9 & 10. GABRIELLE, ANNE & MARIE DE LOUET.

Les armes: *palé de gueules & d'azur, ſemé de roſes d'argent*, à l'écuſſon de *Nogaret* ſur le tout, qui eſt: *d'argent, au noyer de ſinople*.

LOUET (DU): Il y a auſſi deux Familles de ce nom en Bretagne.

La premiere, qui porte pour armes: *faſcé de ſix pièces de vair & de gueules*, a été maintenue dans ſa nobleſſe par deux Arrêts rendus en la Chambre de la réformation, le premier, du 16 Novembre 1668, ſur le rapport de M. *le Jacobin*; & le ſecond, du 3 Janvier 1669, ſur celui de M. *des Cartes*. Par ces Arrêts ROBERT DU LOUET, Seigneur de Coetjenval, & RENÉ DU LOUET, Seigneur de Pirruit, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*; & JEAN DU LOUET, Seigneur de Penanvern, fut maintenu dans ſa qualité de *Chevalier*.

La ſeconde Famille de ce nom dans la même Province; dont les armes ſont: *d'or, à la tête de loup arrachée de ſable*, a été déclarée *noble d'extraction* par Arrêt rendu en faveur de GUILLAUME DU LOUET, en la Chambre de la réformation le 4 Juillet 1669, au rapport de M. *Huart*. Extrait d'un manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne, *Tome III.*

Digitized by Google

LOUET : Autre Famille diſtinguée en Anjou, où elle a donné des Chevaliers de Malte, des Lieutenans-Généraux & autres Magiſtrats.

Emery Louet, Seigneur de la Corteille, Juge des Exempts par appel du Duché d'Anjou, fut Conſeiller au grand-Conſeil le 24 Septembre 1485, Maître des Requêtes, & Lieutenant-Général de Baugé en 1508. Il étoit fils de James Louet, Lieutenant-Général de Baugé, Tréſorier-Général de René, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, & de *Gervairote de Dlaveu*. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 8 Octobre 1472, *Anne Malabry*, fille d'*Emery Malabry*, Procureur de Laval, & de *Marie de Lambare*; & 2°. *Mathurine Turpin*, ſœur de *Jean Turpin*, Seigneur de Leſpinay. Il eut du premier lit :

Georges Louet, Lieutenant-Général de Baugé, marié à *Catherine Binet*, dont deſcendent les Louet d'Angers & ceux de Baugé.

De cette Famille étoit Georges Louet, Conſeiller au Parlement de Paris, qui prit le parti de l'Egliſe, fut Abbé de Touſſaint d'Angers, Doyen l'Egliſe Cathédrale de la même ville & premier Agent du Clergé. Il mourut, en 1608, peu de tems après qu'il avoit été nommé Evêque de Treguier en Bretagne, & avant d'avoir pris poſſeſſion de cet Evêché. On a de lui un recueil de pluſieurs notables Arrêts, dont parle *Boileau* dans ſa ſatyre premiere *vers* 115. Voyez *Mezeri* à ſon article.

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'or.*

Il y a encore Louet de Basoche, dont nous ignorons la Province, & qui porte pour armes : *d'argent à 3 lions de ſable.*

LOUEY, Ecuyer, Sieur de Beauchamp, en Normandie, Election de Valogne. Famille qui porte : *de ſable, à trois œillets d'or 2 & 1.*

LOUGEY : Ancienne Nobleſſe qui tire ſon origine du Bailliage de Caen ; mais nous avons ſi peu de connoiſſance ſur ce nom, que nous ne pouvons en donner qu'une *Notice.*

Hamon & Charles de Lougey firent preuve de leur nobleſſe en 1453. Il y a un appointement fait en 1459, entre Hamon de Lougey, Ecuyer, fils de Jean de Lougey, & pluſieurs autres, ſes parties. — Dans un autre titre il eſt parlé de Robert de Lougey, fils de feu Denis de Lougey, & de *Jeanne du Bouillenney.* — L'Echiquier de Normandie, de l'an 1484, parle de Guillaume de Lougey, Seigneur dudit lieu, fils de Charles, Seigneur de Lougey. — Il y a un Arrêt de l'an 1497, pour Jean de Lougey, Chevalier, qui donna aveu d'un franc-fief, ſitué dans la Paroiſſe de Neufvy, & il eſt parlé, dans les Armoriaux, de Monſieur Jean de Lougey.

Les armes : *d'azur, à la quinteſeuille d'argent.*

LOUIS : Famille établie à Falaiſe en Normandie, qui porte : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre aigles de même.*

LOUIS ou LOYS, dit *Saint-Vallier*, en Lorraine.

Nicolas Louis ou Loys, dit *Saint-Vallier*, Seigneur dudit lieu, Receveur de Charmes, fut annobli par Lettres de Charles III, Duc de Lorraine, données à Nancy le 6 Juin 1555, tant à cauſe de ſes ſervices que de ceux de Loys Henri, ſon pere, en la même charge, l'eſpace de 70 ans. Nicolas eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Adelins Louis-de Saint-Vallier, Dame dudit lieu en partie, mariée à *François de Leſpée*, demeurant à Charmes ; — 3. & Anne Louis-de-Saint-Vallier, femme, en 1578, de *Jacques Maucervel*, demeurant à Champigneulle.

Charles Louis, Seigneur de Saint-Vallier, Receveur de Charmes, fit ſes repriſes, foi & hommages le 26 Février 1601, de ce qui lui étoit échu par le décès de *Mayon de la Saux*, ſon couſin-germain, dernier poſſeſſeur d'un fief de la Seigneurie de Lucy, ſiſe à Rebeuville, Bailliage de Chaſtel, mouvant de Bainville-aux-Miroirs. Il épouſa, vers l'an 1590, *Eliſabeth Feriet*, inhumée

dans l'Eglise de Charmes, & fille de *Jean Feriet*, l'un des treize du Conseil de la Cité de Metz, & de *Barbe de Mondelange*. Il eut pour fils :

Olry Louis-de Saint-Vallier, Seigneur dudit lieu, qui épousa *Jeanne Gérard de Saint-Laurent*, fille de *François Gérard de Saint-Laurent*, Seigneur du fief de Rosieres-aux-Salines, & de *Nicole d'Ardennes*. Leurs enfans étoient, en 1634, sous la tutelle de noble *Charles Vitton*, Docteur en Médecine, demeurant à Saint-Nicolas. De ce mariage vinrent : — 1. Barbe Louis-de-Saint-Vallier, premiere femme de *Jean Feriet*, Seigneur de Pulligny, &c. morte sans enfans ; — 2. Nicole Louis, morte sans hoirs de ses deux maris, *Pierre Boiley* & *Claude Noirel* ; — 3. & Louise Louis, mariée à *Louis-Charles*, dit *de Germiny*, Avocat à Nancy en 1643, puis Conseiller en la Cour souveraine de Lorraine. Elle mourut le 31 Janvier 1675. Extr. du *Nobiliaire* ou *Armorial général de la Lorraine & du Barrois*, par Dom *Ambroise Pelletier*, Religieux Bénédictin, *Tome I, p.* 499.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois grenades d'or, deux en chef & une en pointe.* Pour cimier, *deux pennes d'azur, chargées d'une grenade de l'écu, soutenues d'un armet morné d'argent, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleur dudit écu.*

LOUIS : Autre Famille de la même Province de Lorraine, dont il eſt auſſi parlé dans ce Nobiliaire, *page* 500.

Claude Louis, Contrôleur en la Gruerie de Dieuze, où il naquit, fut annobli par Lettres données à Nancy le 12 Septembre 1628.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de levrier d'argent, accolées de gueules, bordées, cloutées & bouclées d'or.* Pour cimier, *un levrier naiſſant d'argent, & iſſant d'un toril d'or, d'azur, d'argent & de gueules, le tout porté d'un armet morné, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleurs de l'écu.*

LOUIS, autre Famille de la même Province.

Charles-François Louis, Secrétaire du Comte *des Armoiſes*, Envoyé extraordinaire à la Cour de Vienne, de la part du Duc Léopold, fut annobli par l'Empereur le 13 Mars 1726. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, à trois têtes de levrettes d'argent, colletées de gueules, bordées & cloutées d'or.*

* LOULANS, en Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon. Terre & Seigneurie unie avec celles d'*Ormans*, *Bois-du-Moulins*, *Mauffans*, *Vandelans* & *Leſenans*, & érigée en *Marquiſat*, en faveur de *Déſiré Bois-Touſet*, par Lettres du mois de Septembre 1718.

LOULE : Famille originaire du Dauphiné, qui paſſa en Provence & retourna en Dauphiné.

Arnoux & Pierre de Loule, natifs de la ville de Marſeille, l'un Préſident en l'élection de Romans en Dauphiné, & Juge de la Ville ; & l'autre, Avocat, qui avoit été deux fois Aſſeſſeur de Marſeille, aux années 1642 & 1659, furent annoblis par Lettres du mois de Septembre 1654, confirmées par d'autres Lettres du 14 Mai 1667, en conſidération des ſervices qu'ils avoient rendus à l'Etat, tant par eux, dans les fonctions de leurs charges & emplois, que par leurs prédéceſſeurs, notamment par Arnoux de Loule, leur ayeul, lequel, en 1597, fut aſſez heureux pour découvrir une conſpiration faite par le Comte *de la Roche*, lors Gouverneur de la ville de Romans, & d'empêcher, par ſes ſoins, qu'il ne livrât la place aux ennemis de l'Etat, avec leſquels il en avoit traité. Cet Arnoux laiſſa de *Madelene du Bois*, du lieu de Tein, ſa femme, deux fils : — Pierre & Ennemond de Loule. Pierre fut un célebre Avocat, & fit un livre pour l'uſage du Palais, intitulé *le Digeſte du Droit*, & mourut ſans enfans.

Ennemond de Loule, ſon frere, ſe retira à Marſeille, où il épouſa *Catherine Morel*, de laquelle il eut : — Arnoux II. — & Pierre de Loule, qui obtinrent

Digitized by Google

ces Lettres de nobleſſe, dont nous avons parlé au commencement de cet article; ARNOUX ne laiſſa point de poſtérité.

PIERRE DE LOULE, ſon frere, épouſa *Françoiſe de Mantileri*, d'une Famille noble, venue de Piémont en Provence en 1550, qui porte, par conceſſion de l'Empereur CHARLES-QUINT : *d'or, à l'aigle impériale de ſable, écartelé d'argent, à un arbre arraché de ſinople de trois branches, diſpoſées en croix; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles à 8 rais d'or.* Ce PIERRE DE LOULE quitta la ville de Marſeille pour exercer les charges vacantes à la mort de ſon frere, & ſe retira à Romans, lieu de l'origine de ſa Famille, où il eſt mort. Il laiſſa de ſon mariage :

JEAN-AUGUSTIN DE LOULE, Conſeiller & Maître des Comptes ordinaire du Dauphiné, homme d'une profonde érudition, tant pour les Belles-Lettres que pour les langues étrangeres. Il épouſa *Laurence du Vivier*, fille de *Philippe*, Préſident de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Voilà ce que dit l'Abbé *Robert de Briançon*, dans ſon Etat de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 295*, ſur cette Famille, dont nous ignorons la deſcendance.

Les armes : *d'azur, à trois colombes d'argent, 2 & 1; au chef couſu de gueules, chargé d'une croix potencée d'or, & ſoutenu de même.*

LOUP (LE), en Normandie. Famille confirmée dans ſa nobleſſe en 1652, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron d'azur, chargé d'une croix d'or & de deux mouchetures de ſable, & accompagné de trois roſes de gueules, deux en chef & une en pointe.*

LOUP DE BELLENAVE (LE) : Ancienne Nobleſſe du Bourbonnois.

I. JEAN LE LOUP, Chevalier, Seigneur de Beauvoir, vivant en 1336, eut pour femme *Alix de Beoſt*, fille d'*Etienne*, Seigneur *de Beoſt*, & de *Guillemette de Chintré*. De ce mariage vint :

II. BLAIN LE LOUP, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Beauvoir, Maréchal, Sénéchal & Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bourbonnois en 1350, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de LOUIS III, Duc DE BOURBON. Il eut de *Marie de Merinchal*, ſon épouſe,

III. BLAIN LE LOUP, II. du nom, Seigneur de Beauvoir, qui épouſa *Sibile de Crux*, dont :

IV. BLAIN LE LOUP, III. du nom, Seigneur de Beauvoir, Sénéchal de Bourbonnois, mort en 1466. Il avoit épouſé *Catherine de Breſſe*, fille de *Pierre de Breſſe*, Seigneur de Sainte-Severe, & de *Louiſe de Maleval*, de laquelle ſortit :

V. BLAIN LE LOUP, IV. du nom, Seigneur de Beauvoir, du Saulcet & de Merinchal, qui ſe maria avec *Louiſe de Rochefort*, Dame de Préchonnat. De cette alliance il eut :

VI. JACQUES LE LOUP, Seigneur de Beauvoir & de Saint-Michel en Bourbonnois, qui épouſa *Gabrielle de Châteauneuf*. Leurs enfans furent : — LOUIS, qui ſuit; — & JEAN, Chevalier de Malte, Grand-Prieur & Commandeur de la Muce en Breſſe en 1528.

VII. LOUIS LE LOUP, Seigneur de Beauvoir, Pierre-Brune & Menetou, Maître d'Hôtel du Roi FRANÇOIS I, s'allia avec *Antoinette de la Fayette*, fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Rouville*, dont : — CHRISTOPHE, qui ſuit; — & GABRIELLE, femme de *Marc de Coligny*, dit *Lourdin*, Seigneur de Saligny, fils de *N... de Coligny*, & de *Jacqueline de Montboiſſier*.

VIII. CHRISTOPHE LE LOUP, Seigneur de Pierre-Brune, Menetou & Montfort, épouſa *Claudine de Malain*, fille unique & héritiere de *René*, Seigneur de Digoine, & de *Nicole du Châtelet*. Il en eut : — 1. BLAIN, qui ſuit; — 2. RENÉ, Baron de Digoine & de Menetou-ſur-Cher, marié à *Louiſe Jean*, ſœur de la femme de ſon frere aîné, & ſeconde fille de *Louis Jean*, Seigneur de Bellenave, & de *Madelene de Broullart*, dont pour fille unique : — FRANÇOISE LE LOUP, Dame de Digoine, épouſe de *Pierre de Loriol*, Seigneur de Gerlan & de Corrobert, fils d'*Antoine de Loriol*, Seigneur de Gerlan, & d'*Hélene Bergier*, Dame de Corrobert; — 3. FRANÇOISE, alliée à *François*, Seigneur *de la Roche-Aymon*;

— 4.

Digitized by Google

— 4. & Anne le Loup, femme, en premieres noces, d'*André Popillon*, Baron de Ris, puis, en ſecondes noces, de *François de Cugnac*, Baron de Dampierre, Chevalier des Ordres.

IX. Blain le Loup, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Pierre-Brune, Menetou-ſur-Cher & Montfort, épouſa *Charlotte Jean*, fille ainée & héritiere de *Louis Jean*, Seigneur de Bellenave, Saint-Fleuret, Rambon & Chirat, & de *Madelene de Broullart*, dont pour fils unique :

X. Claude le Loup, dit *de Bellenave*, ſuivant la ſubſtitution de ſa mere, Seigneur de Bellenave, Menetou-ſur-Cher, Saint-Fleuret, Rambon & Chirat, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Françoiſe, qui fut tué à la bataille de Nordlingue en 1645. Il avoit épouſé, 1°. *Madelene d'Hoſtun*, dite *de Clavesſon*, Dame de Mercurol, fille & héritiere de *Floriſel d'Hoſtun*, dit *de Clavesſon*, Seigneur de Mercurol & de Murat; & 2°. *Marie de Guenegaud*, fille de *Gabriel de Guenegaud*, Seigneur du Pleſſis, Tréſorier de l'Epargne, & de *Marie de la Croix*, ſon épouſe. Du premier lit vint : — Marie le Loup-de-Bellenave, femme de *François de Rochechouart*, Marquis de Champdenier, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, fils de *Jean-Louis de Rochechouart*, Seigneur de Champdenier, & de *Louiſe de Montberon*; & du ſecond lit : — Marie le Loup-de-Bellenave, femme d'*Alexandre de Choiſeul*, Comte du Pleſſis-Praſlin, tué en Hollande d'un coup de canon en 1672, fils de *Céſar de Choiſeul*, Duc du Pleſſis-Praſlin, Pair & Maréchal de France, & de *Colombe le Charon*.

De la même Famille étoient Jeanne le Loup, vivante en 1312, femme d'*Hardouin*, Seigneur *de Poleins*, fils d'*Etienne*, Seigneur du même lieu; — & Odet le Loup, Damoiſeau, vivant en 1383, marié à *Apolline de Poleins*, fille de *Jean de Poleins*, Seigneur de la Jacliere. C'eſt ce que nous ſçavons, d'après un manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*. Les armes : *d'azur, à un loup paſſant d'or.*

LOUPIAC ou LOPIAC, en Querci. Famille noble dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre I, Part. I, p. 355.*

Domenge de Lopiac, Seigneur en partie de Lopiac, eut de ſa femme *Jeanne de Lopiac*,

Pierre de Loupiac, co-Seigneur de Lopiac & Seigneur de la Garrigue. Il épouſa *Jeanne de Veillan*, dont, entr'autres enfans :

François de Loupiac, Seigneur en partie de Lopiac, marié, l'an 1578, avec *Philippe de Saint-Gery*, de laquelle vint :

Robert de Loupiac, Ecuyer, co-Seigneur de Loupiac, Seigneur de la Garrigue, maintenu dans ſa nobleſſe, en 1635, ſur ſes preuves faites depuis 1460. Il avoit épouſé; par accord de 1611, *Anne de Vaſſal*, dont :

Jean de Loupiac, I. du nom, Seigneur de Loupiac & de la Garrigue, marié, en 1640, avec *Madelene de Murat*. Il en eut : — Charles, qui ſuit; —— & François-Gaſpard, Seigneur du Boſc, tous deux maintenus dans leur nobleſſe en 1666.

Charles de Loupiac, Ecuyer, Seigneur de Loupiac & de la Garrigue, épouſa, le 28 Janvier 1673, *Catherine de Monteſquiou-de-Sainte-Colombe*. De cette alliance vint :

Jean de Loupiac, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Loupiac, né le 22 Juin 1675, marié, le 26 Avril 1718, à *Marie d'Eſpinaſſe de la Begonie*, dont :

François-Emmanuel de Loupiac de la Deveze, né le 8 Avril 1723, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie le 12 Mai 1735.

Le *Mercure de Décembre 1742, p. 2762*, annonce que François de Loupiac de la Deveze, décédé à Paris le 2 Décembre 1742, âgé d'environ 90 ans, étoit Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint Louis & Lieutenant de Roi en la province de Querci.

Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, dont les armes ſont : *d'argent, à 3 faſces d'azur, au chêne de ſinople arraché, brochant ſur le tout, & un loup de ſable paſſant au pied du chêne.*

Digitized by Google

LOUPVIERES, en Normandie, Election de Bayeux. Famille dont les armes ſont : *échiqueté d'or & de gueules, au chef d'argent chargé d'un loup courant de ſable.*

LOUTEREL (LE) : Famille de Normandie, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre I, Part. I, p.* 356. Elle a été maintenue dans ſa nobleſſe en 1666, & remonte à

JEAN LE LOUTEREL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur des Jardins, vivant en 1463.

CHRISTOPHE LE LOUTEREL, ſon fils, Ecuyer, Seigneur des Jardins & de Saint-Aubin-ſur-Rille, eut pour enfans : — 1. ADRIEN, qui ſuit ; — 2 & 3. PIERRE & GUILLAUME.

ADRIEN LE LOUTEREL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin & des Jardins, épouſa, en 1560, *Marie d'Argence*, dont :

JEAN LE LOUTEREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin-ſur-Rille & des Jardins, marié à *Marguerite des Châteaux*, de laquelle il eut :

NICOLAS LE LOUTEREL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, Commandant de la Compagnie des Carabins du Seigneur *de Maubuiſſon* en 1631. Il avoit acquis, le 1 Juin 1627, de *Gabriel de Moucheron*, Ecuyer, ſieur du Boullay, le fief noble des Hauts-Chênes, dans la paroiſſe de Saint-Aubin-ſur Rille, au diocèſe d'Evreux. De ſon mariage, accordé en 1607, avec *Eſther d'Erneville-de-Launay*, ſortit :

ROBERT LE LOUTEREL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin-ſur-Rille, des Hauts-Chênes, de la Hermeraie, &c. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1666, & avoit épouſé, en 1638, *Geneviève de Beton*, dont : — NICOLAS, qui ſuit ; — & JACQUES, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

NICOLAS LE LOUTEREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Aubin, épouſa, en 1668, *Marie Prudhomme*. Leurs enfans furent : — LOUIS, qui ſuit ; — & MARTHE, mariée, en 1698, à *Nicolas de Malleville*, Seigneur du Pleſſis près de Bernay.

LOUIS LE LOUTEREL, Ecuyer, Seigneur des Hauts-Chênes & Patron de Saint-Aubin, épouſa, en 1698, *Barbe de Malleville*, ſœur dudit *Nicolas*, & fille d'*André*, Ecuyer, Seigneur *de Malleville*, & d'*Antoinette de Marais*. Il en eut : — 1. CHARLES, dont on ignore la deſtinée ; — 2. MARIE-CATHERINE ; — 3. CHARLOTTE ; — 4. HENRIETTE ; — 5. MARIE ; — 6. & BARBE-CHARLOTTE, née le 19 Avril 1714, reçue à Saint-Cyr le 21 Avril 1721.

Seigneurs des JARDINS.

JACQUES LE LOUTEREL, Ecuyer, Seigneur des Jardins, ſecond fils de ROBERT & de *Geneviève de Beton*, épouſa, en 1674, *Catherine d'Erneville*, dont, entr'autres enfans : — NICOLAS, qui ſuit ; — & GILLES, Chévau-Léger de la Garde du Roi.

NICOLAS LE LOUTEREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Jardins, épouſa, le 21 Janvier 1703, *Louiſe Marguerite*, fille de *François Marguerite*, ſieur de la Renaudiere, & de *Marguerite Roger*, dont :

MARIE-LÉONORE LE LOUTEREL-DES-JARDINS, née le 12 Juin 1724, reçue à Saint-Cyr le 17 Septembre 1734.

Les armes : *d'azur, à deux loups cerviers d'or, paſſans l'un au deſſus de l'autre.*

* LOUVAIN. Ville conſidérable dans les Pays-Bas Autrichiens, qui a eu ſes Comtes particuliers.

Ils commencerent à ROBERT I, fils de RAINIER II, Comte de Hainaut. Il mourut en 948. Les Comtes *de Louvain* étoient Ducs de Lothier & de Brabant. JEANNE, fille de JEAN III, *le Triomphant*, inſtitua pour héritier du Comté de Louvain, & des Duchés de Lothier & de Brabant, *Antoine de Bourgogne*, ſon

Digitized by Google

neveu, second fils de Philippe *le Hardi*, & de *Marguerite de Flandres*, qui avoit pour mere *Marguerite de Brabant*. Il mourut le 25 Octobre 1415. Charles *le Hardi*, dernier Comte de Louvain, laissa pour fille : — Marie, qui porta le Comté *de Louvain* & les Duchés de Lothier & de Brabant à Maximilien d'Autriche. Depuis ce tems ils appartiennent à la Maison d'Autriche.

LOUVAT, en Bugey. Ancienne Famille noble qui remonte à

Cirin du Louvat, Damoiseau, vivant en 1340. Il eut pour fils :

Jean du Louvat, Damoiseau, marié, le 3 Janvier 1361, à *Jeannette de Coucy*, fille de *Jean de Coucy*, Seigneur de Genissia, & de *Marguerite de la Balme*. De cette alliance vint :

Jean du Louvat, II. du nom, Damoiseau, Seigneur du Pousséy, qui fit du bien à la Chartreuse de Polesins en 1390 & 1410.

Claude du Louvat, son fils, Seigneur du Pousséy, testa le 29 Septembre 1450. Il avoit épousé, 1°. en 1430, *Philippine d'Arcieu* ; & 2°. *Jeanne de Germoles*, veuve de *Guy de Marmont*, Seigneur de Brost, & fille de *N...*, Seigneur *de Germoles* en Mâconnois, & de *Marguerite le Says*. Il eut du premier lit : —— 1. Claude, mort sans alliance ; — 2. Guillaume, mort sans hoirs ; — 3. Amé, Religieux à l'Isle-Barbe ; & du second lit : — 4. autre Guillaume, mort sans hoirs ; — 5. Antoine, qui suit ; — 6. & Tiburce, Chevalier.

Antoine du Louvat, Seigneur du Pousséy, s'allia, le 21 Mai 1479, avec *Claudine de la Geliere*, fille de *Georges de la Geliere*, Seigneur de Cornaton, & de *Louise de la Baume-Pers*. Ils eurent pour fils :

François du Louvat, Seigneur de Champolon & du Pousséy, marié, le 18 Février 1527, avec *Anne d'Aro*, fille d'*Etienne d'Aro-de-Franquemont*, Seigneur d'Uxelles, au Diocèse de Besançon, dont : — Louis, qui suit ; — & Antoine, rapporté après la postérité de son aîné.

Louis du Louvat, Seigneur de Champolon, épousa *Perette de Vauchier*, de laquelle il eut : — 1. Adrien, qui suit ; — 2. Antoine, Religieux à Ambronay ; — 3. Etienne, Religieux à Grigny ; — 4. & Benoît, mort sans alliance.

Adrien du Louvat, Seigneur de Champolon, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fille unique : —— Françoise du Louvat, mariée à *Hugues d'Oncieux*, co-Seigneur de Douvres, fils d'*Adrien*, Seigneur du même lieu.

Antoine du Louvat, Seigneur de Champolon & du Pousséy, second fils de *François* & d'*Anne d'Aro-de-Franquemont*, épousa *Elie de Chabeu*, fille de *Georges*, Seigneur de la Colonge, & de *Guillemette de Fougeres*. De ce mariage vinrent : — 1. Philibert, qui suit ; — 2 & 3. Prosper & Antoine, morts sans hoirs ; — 4. Claude, marié, le 28 Novembre 1589, avec *Jeanne Boynert*, fille de *Claude*, Seigneur *de Boynert*, & de *Sibile de Balacin* ; — 5. Benoîte-Marguerite, femme de *François de la Balme*, Seigneur de la Moliere en Savoie ; — 6. & Claudine du Louvat, mariée à *Antoine de Burnol*, Seigneur de la Vallée & de Pouly.

Philibert du Louvat-de-Champolon, Seigneur de Curtelet, épousa *Jeanne Charbonnier*, sœur de *Jean-Claude Charbonnier*, Seigneur de Crangeac, Lieutenant-Général au Bailliage de Bresse, dont : — 1. Jean-Claude, qui suit ; —— 2. Charles, Religieux d'Ambronay, Prieur de Merlan ; — 3. & Adrien, Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, de la Congrégation de Lombardie, Prieur de Brou, près de Bourg, & Sacristain de Monetey.

Jean-Claude du Louvat-de-Champolon, Seigneur de Curtelet, épousa *Ennemonde de la Cons*, fille de *René*, Seigneur *de la Cons*, & de *Claudine d'Oncieux*, dont trois garçons, sçavoir : — Adrien-Antoine ; — Jean-Joseph ; — & Emmanuel-Philibert du Louvat, desquels nous ignorons la destinée, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'azur, au loup passant d'or*. Manuscrit de feu *Piganiol de la Force*.

LOUVAT (de) : Autre Famille dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois de Septembre 1723, *p.* 2085. On y lit ce qui suit.

Digitized by Google

CLAUDE DE LOUVAT, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Belle-Isle, a eu de *Geneviève Robert-de-Lay*, son épouse : — SUSANNE DE LOUVAT, morte le 25 Août 1733, âgée d'environ 61 ans, étant veuve de *Raoul des Champs*, Chevalier, Seigneur de Boishebert, qu'elle avoit épousé le 23 Juillet 1691. Les armes : *d'azur, au lion d'or traversant.*

LOUVEL : Famille noble de Normandie.

Il est fait mention dans le Catalogue de *Gabriel Dumoulin*, de HENRI LOUVEL, qui vivoit sur la fin du XIV^e^ siecle. *La Roque* en parle aussi dans son *Histoire de la Maison de Harcourt*.

De cette Famille étoit RENÉE LOUVEL-DE-CONTRIERES, au Diocèse de Coutances, née le 7 Mai 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, après avoir prouvé qu'elle descendoit de JEAN DE LOUVEL, Seigneur de Monceaux, & de *Bertranne de Tréville*, sa femme. Ils vivoient en 1537, & étoient trisayeul & trisayeule de cette RENÉE LOUVEL. C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes : *de gueules, au griffon d'or.*

LOUVEL, Seigneur de Noiremare, au pays de Caux. Famille maintenue dans sa noblesse le 18 Septembre 1669, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux coquilles d'or en chef, & d'un griffon d'or en pointe.*

Deux autres Familles de la même Province, Election de Coutances, portent aussi ce nom ; sçavoir LOUVEL, Ecuyer, Sieur de Montmartin, dont les armes sont : *de gueules, au léopard d'argent.* — Et LOUVEL, Ecuyer, Sieur de Lézeaux-de-Breguignet, qui porte : *de gueules, au léopard d'argent, surmonté d'un lambel de même.* Ces deux dernieres pourroient bien n'être qu'une même Famille.

LOUVEL, en Bretagne, du Ressort de Ploermel. Ceux de ce nom furent d'abord interloqués par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Janvier 1669, sur le rapport de M. *des Cartes* ; & ensuite par autre Arrêt rendu le 25 Mai suivant, sur le rapport de M. *de Lopriac*, ils furent déclarés *nobles d'extraction*. Les armes de cette Famille sont : *d'azur, à trois têtes de loup arrachées d'or, 2 & 1, la gueule béante, la langue non tirée, & cependant lampassée de gueules.* Extrait d'un Manuscrit *in-folio* des *Généalogies de Bretagne, Tome III.*

LOUVEL : Famille noble de Picardie, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, par *Haudicquer de Blancourt*, *p.* 311. Elle a justifié sa noblesse en 1546, & remonte à

PIERRE LOUVEL, Ecuyer, Seigneur de Glizy, du Houssoy & de la Cour d'Auneuil, mort en 1475. Il avoit épousé, en 1456, *Gillette Taillant*, & étoit fils de JEAN LOUVEL, Ecuyer, Seigneur du Houssoy & de Glizy, qui fit preuve de 5 degrés de noblesse, pour être reçu Ecuyer d'Ecurie de CHARLES, Duc D'ORLÉANS, avec lequel il fut fait prisonnier des Anglois.

On lit dans le *Mercure de Décembre 1740*, *pag.* 2754, que JÉRÔME LOUVEL-DE-GLIZY, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, reçu au Grand-Prieuré de France le 26 Octobre 1700, Major du Régiment de Vintimille, Cavalerie, ci-devant *Peyre*, mourut à Avignon le 23 Octobre 1740. Il étoit neveu de LOUIS LOUVEL-DE-GLIZY, né le 6 Juillet 1649, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 26 Août 1666, & qui devint Grand-Prieur de Champagne.

Les armes : *d'or, à 3 hures de sanglier, arrachées de sable.*

LOUVENCOURT : Famille de la même Province de Picardie.

CHARLES DE LOUVENCOURT, Ecuyer, Seigneur de Heaucourt, épousa *Françoise de Befcot*, dont il eut :

Digitized by Google

CHARLES DE LOUVENCOURT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bethencourt, qui s'allia avec *Jacqueline Rohault*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

CHARLES DE LOUVENCOURT, III. du nom, Seigneur de Piercluet, Commiſſaire des Guerres, marié avec *Catherine du Bos*. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. ANNE, femme d'*Antoine de Saint-Blimont*, Seigneur de Supplicourt ; — 3. MARIE, alliée à *Jean d'Agueſſeau*, Receveur général des Finances en Picardie ; — 4. & HÉLENE DE LOUVENCOURT, épouſe de *François de Friaucourt*, Seigneur de Tully & de Liſle.

CHARLES DE LOUVENCOURT, IV. du nom, Seigneur de Piercluet, épouſa *Marguerite Picquet*, & en eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. MARIE, femme d'*Artus de Bouffiers*, Seigneur de Louverel & de Cuigy ; — 3. & CATHERINE, mariée, le 11 Septembre 1629, avec *N... de Cambray*, Seigneur de Villers-aux-Erables.

JACQUES DE LOUVENCOURT, Seigneur de Piſſy & de Piercluet, demeurant au Saulchoy, Paroiſſe de Clery, Bailliage d'Amiens, fit ſes preuves de nobleſſe depuis le 27 Octobre 1525, que vivoit CHARLES DE LOUVENCOURT, ſon trifayeul. Il eut pour fils :

JACQUES DE LOUVENCOURT, II. du nom, Seigneur des mêmes lieux.

Le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 312, ajoute que les Seigneurs *de Blangy*, *du Saulchoy* & *de Gournay*, ſont de cette Famille & portent les mêmes armes ; & que JEAN DE LOUVENCOURT eſt qualifié *homme d'armes des Ordonnances du Roi*, au compte de la recette générale d'Amiens en 1549.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, chargée de 3 merlettes de ſable, & accompagnée de 3 croiſſans d'or.*

AUGUSTIN DE LOUVENCOURT, Maître des Comptes à Paris, & NICOLAS DE LOUVENCOURT, Conſeiller au Châtelet, ſuivant l'auteur du Nobiliaire cité, étoient auſſi de cette Famille, quoique les armes différentes ; ſçavoir : *d'argent, à 3 têtes de louves de ſable.*

* LOUVENT ou LOUVANT : Terre & Seigneurie au Duché de Bar, érigée en *Baronnie* le 18 Mars 1723, par Lettres enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Avril ſuivant, en faveur de

GABRIEL D'ARMUR, Seigneur de la Haymey, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Gerveſaie, & enſuite Commandant d'un Bataillon de Milice en Lorraine, en conſidération des ſervices de ſon pere GABRIEL-FRANÇOIS D'ARMUR, Seigneur de Maizay & de Gerbeville, Conſeiller d'Etat & Doyen des Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Duc LÉOPOLD, qui avoit épouſé *N... Oriot de Jubainville*, & étoit fils de GERARD D'ARMUR, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Quartier-Maître en l'armée du Duc CHARLES IV, & de *Claude Lutant*, Dame de Maizay.

GABRIEL D'ARMUR, Baron de Louvent, épouſa, à Saint-Quentin, *N... d'Oſtate*, dont pour fils unique :

N... D'ARMUR, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de la Couronne, marié à *N... de Bouſmard-de-Marſupe.*

Le Baron *de Louvent* avoit pour frere JEAN-BATISTE D'ARMUR, Seigneur de Maizay, mort en 1743, Conſeiller d'Etat du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & premier Préſident de la Chambre des Comptes de Lorraine. Il avoit épouſé *N... de Gombervaux*, de laquelle il a eu pour fils unique :

N... D'ARMUR, Seigneur de Maizay, qui s'eſt allié avec *N... Aubry*, Dame de Givrecourt.

Le Baron *de Louvent* avoit auſſi pour ſœur NICOLE D'ARMUR, mariée à *Henri-Nicolas*, Comte *de Lamezan-de-Salin*, Chambellan du Duc LÉOPOLD. Extrait des *Tablettes Généalogiques*, *Part. VIII*, *pag.* 357, & du *Dictionnaire des Gaules*, au mot LOUVENT.

* LOUVERVAL : Terre ſeigneuriale ſituée près de Bapaume en Artois, en toute moyenne & baſſe Juſtice, qui conſiſte dans un domaine conſidé-

Digitized by Google

rable, d'où relevent différens fiefs. Ce domaine eſt compoſé de cinq fiefs nobles, qui ne forment qu'une ſeule Juſtice & Seigneurie, leſquels relevent de la Terre de Beaumetz, appartenante au Maréchal Prince *de Soubiſe*. La Terre de *Louverval* a été érigée en *Comté* ſous la dénomination de Comté de *Malet de Coupigny*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1765, en faveur de *Charles-François-Joſeph Malet de Coupigny*, iſſu de la Maiſon de *Malet*, qui, dans le commencement du XIII^e^ ſiécle, poſſédoit le Comté d'Alençon, qu'elle vendit, en 1220, à PHILIPPE *Auguſte*. Voyez MALET & COUPIGNY.

* LOUVERVAL : Baronnie au pays de Liége, que poſſede le Baron de FLAVEAU. *Voyez* FLAVEAU, *Tome VI*, *p.* 409 *& ſuiv.* de ce Dictionnaire.

LOUVIERS : Ancienne Famille de l'Orléanois, maintenue dans ſa Nobleſſe par M. *de Machault*, Intendant & Commiſſaire départi en la Généralité d'Orléans, par Jugement rendu en 1667.

LOUVIERS, en Picardie. Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *pag.* 313.

JEAN DE LOUVIERS, Seigneur de Maurevert, Conſeiller & Echanſon du Roi, vivoit en 1450. Il s'allia avec *Guillemette de Corbie*, fille de *Guillaume*, Préſident à Mortier, & de *Jeanne de Longueil*, & en eut :

JEAN DE LOUVIERS, II. du nom, Seigneur de Maurevert, qui épouſa *Marie de Marle*. Leurs enfans furent : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & JEANNE, femme, en premieres noces, de *Jean le Camus*, Secrétaire du Roi & de la Cour de Parlement ; & en ſecondes noces de *Nicolas Sanguin*, Marquis de Livry, Conſeiller au Parlement.

GUILLAUME DE LOUVIERS, Seigneur de Maurevert, épouſa *Marie Touchet* : elle en étoit veuve avant le 15 Mai 1545, qu'elle plaidoit au Parlement de Rouen, contre ſes enfans, entr'autres : — 1. CHARLES, Seigneur de Maurevert & de Malvoiſine, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, le 28 Septembre 1561, avec *Marguerite d'Aquin*, fille d'*Antoine*, Marquis de Corate, Comte *d'Aquin*, Prince de Caſtillon, &c. & d'*Iſabelle de Caraccioli* ; celle-ci fille de *Jean*, Prince de Melphes, Duc de Venouſe, d'Aſcoli, de Soria, Grand-Sénéchal du Royaume de Naples, puis Maréchal de France, Général des Armées du Roi, Chevalier de ſon Ordre & Gouverneur de Piémont, & d'*Eléonore de Saint-Severin*. CHARLES DE LOUVIERS n'eut point d'enfans de ſon mariage ; — 2. & N... DE LOUVIERS, Seigneur de Maurevert, marié à *N... Poſtel*, fille de *Jean*, Sieur d'Ormoy, & de *Marie Sanguin*. De lui ſont iſſus les autres Seigneurs *de Maurevert*, du nom de LOUVIERS.

NICOLAS DE LOUVIERS, Seigneur de Cannes, Maître des Comptes à Paris, élu Prévôt des Marchands le 16 Août 1468, épouſa *Marie Luillier*, dont :

NICOLAS DE LOUVIERS, II. du nom, Seigneur de Cannes, auſſi Maître des Comptes, marié à *Geneviéve le Boulanger*, fille unique de *Jean le Boulanger*, dit *de Montigny*, Seigneur de Jacqueville, de Montigny & d'Iſles, premier Préſident au Parlement de Paris, & de *Marie Chevalier*, Dame de Grigny & du Pleſſis-le-Comte, ſa ſeconde femme. De leur mariage ſont iſſus les Seigneurs *de Saint-Marry*, *de Grigny*, *de Cannes*, & autres du nom de LOUVIERS.

CLAUDE DE LOUVIERS, Seigneur de Saint-Marry & de Grigny, MICHEL DE LOUVIERS, Seigneur de Cannes, & CHARLES DE LOUVIERS, Seigneur de Bois-Pouſſin, portent tous cette qualité, avec celle d'*Ecuyer*, dans le Procès-verbal de la Coutume de Melun de l'an 1560 ; & FRANÇOIS DE LOUVIERS, de la Généralité de Soiſſons, fut jugé *noble* par Arrêt du mois d'Août 1671.

Les armes : *d'or, à la faſce de gueules, accompagnée de* 3 *têtes de loup de ſable.*

LOUVIGNY, en Normandie. Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 14 Août 1666.

Digitized by Google

GUILLAUME DE LOUVIGNY, Seigneur de Trielles, avoit pour ſœur MARGUERITE DE LOUVIGNY, femme de *Jacques*, Baron *de Clerc*. Ils vivoient en 1550. Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*, *pag.* 1696. Les armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois têtes de loup auſſi de ſable.*

LOUVILLE : Famille noble du pays Chartrain, de laquelle eſt ſorti

EUGENE D'ALONVILLE, dit *le Chevalier* DE LOUVILLE, né au Château de Louville en Beauce, Diocèſe de Chartres, du côté d'Argenville. Il fut Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne, Colonel du Régiment des Dragons de feu la Reine ; s'appliqua à l'étude des Mathématiques, principalement à celle de l'Aſtronomie ; fut reçu à l'Académie des Sciences en 1714 ; à l'Obſervatoire, en qualité d'Aſtronome ; & étoit auſſi Membre de la Société Royale de Londres. Il ſe retira à un quart de lieue d'Orléans, où il vécut en Philoſophe. Il y mourut à la fin de Septembre 1732, âgé de 65 ou 66 ans. Le Chevalier DE LOUVILLE étoit frere du Marquis DE LOUVILLE, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne, qui fut enſuite, avec la même qualité, auprès du Duc *de Bourgogne*, & depuis auprès du Duc *de Berri*. Les armes : *faſcé d'argent & de ſable de cinq pièces.*

* LOUVOIS : Terre & Seigneurie dans l'Election d'Epernay en Champagne, érigée en *Marquiſat*, en 1624, pour M. *de Conſtans d'Armantieres*. Il vendit ce *Marquiſat* à *Claude Pinart de Combliſy*, en faveur duquel Louvois fut de nouveau érigé en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1625, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 16 Juillet & 21 Août 1656. Ce Marquiſat a été acquis par M. *le Tellier*, Chancelier de France. *Voyez* TELLIER (LE).

LOWENDAL. Nom d'une branche de la Maiſon de DANNEMARCK.

FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH DE LOWENDAL, ſecond Comte DE LOWENDAL, né à Warſovie, en Décembre 1742, a obtenu, après la mort de ſon pere, ſon Régiment d'Infanterie Allemande, qui a été enſuite réformé. Il eſt Brigadier des Armées du Roi, & a épouſé, contrat ſigné le 2 Février 1772, N... DE BOURBON, fille légitimée du feu Comte *de Charolois*, Prince du Sang, dont un fils, né le 30 Janvier 1773. *Voyez* DANNEMARCK, branche des Seigneurs DE LOWENDAL, *Tome V*, *p.* 495 de ce Dictionnaire.

LOYAC DE LA BACHELLERIE, en Limouſin. Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Regiſtre II*, *Part. II.*

JEAN-BATISTE DE LOYAC, Ecuyer, Seigneur de la Bachellerie & de la Fage, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de guerre à pied-François, dans le Régiment de Picardie, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *de Bernage*, Intendant à Limoges, le 28 Octobre 1697. De ſon mariage, accordé avant 1675, avec *Anne-Charlotte Bochart*, fille de *Charles Bochart*, Ecuyer, Seigneur de Mourmoulin, de Chaudon, &c. naquirent cinq enfans, deux garçons & trois filles.

JEAN-BATISTE DE LOYAC, l'aîné, Seigneur de la Bachellerie, de Chaudon, de Mourmoulin, fut ſucceſſivement Sous-Lieutenant du premier Bataillon du Régiment Royal-Artillerie, le 8 Mai 1695, Lieutenant le 4 Février 1696, Aide-Major du ſecond Bataillon dudit Régiment le 7 Octobre 1705 ; Capitaine-Aide-Major le 4 Février 1706 ; Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, le 1 Août 1722 ; Sergent-Major du Bataillon de Romillé le 6 Avril 1725 ; & Commiſſaire Provincial d'Artillerie le 1 Février 1732. Il a épouſé, en 1730, *Marie-Claude Grenet*, fille de *Claude Grenet*, Ecuyer, Seigneur de Châtillon, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Albigeois, Infanterie, dont : —— 1. JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS-CHARLES, né le 27 Janvier 1736 ; —— 2. MARIE-LOUIS-CLAUDE-JEAN-BATISTE-CHARLES-FRANÇOIS, né le 4 Août 1737 ; —— 3. MARIE-LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE, né le 23 Novembre 1739 ; —— 4. MARIE-MARGUERITE-CLAUDE, née

Digitized by Google

le 11 Novembre 1731 ; —— 5. Jeanne-Batiste-Philippe-Auguste, née le 8 Décembre 1732 ; —— 6. Anne-Geneviève-Julie, née le 10 Octobre 1734 ; ——7. & Antoinette-Rosalie de Loyac, née le 18 Septembre 1738.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, & accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'un cygne d'argent, béqué & membré de gueules.*

LOYAT. Les Vicomtes de ce nom sont une branche de l'ancienne & illustre Maison de *Coetlogon*, en Bretagne. Voyez ce mot.

* LOYAUX : Terre & Seigneurie située en Bretagne, érigée en *Vicomté*, par Lettres de la Ducheſſe Anne, du 28 Août 1492, en faveur de *Gilles de Condeſt*, Chevalier, Seigneur de Morterais.

LOYNES (de) : Famille noble, originaire de Baugenci, transférée à Paris vers l'an 1500. Depuis ce tems elle y a toujours poſſédé des charges honorables au Parlement & à la Chambre des Comptes. Il faut la diſtinguer des *de Loynes-de-Haute-Roche*, établis à Orléans, des *de Loynes-de-la-Coudraye*, établis, partie à Paris & partie à Metz ; & des *de Loynes-Parraſſis*, établis à Bourges.

Il eſt certain qu'un Robert de Loynes, qui vivoit en 1353, poſſédoit pluſieurs fiefs aux environs de Paris dans la dépendance du Duc d'Orléans. Dans un aveu du Jeudi d'après la Saint-Luc 1353, dont l'extrait eſt dépoſé aux archives du Palais Royal, ce Robert de Loynes prend la qualité d'*Ecuyer*, & y eſt dit pere de Geoffroy de Loynes, Prévôt de Baugenci, vivant en 1404, ſuivant un autre aveu du 11 Janvier de la même année.

Geoffroy de Loynes eut pour fils — Jacques de Loynes, qui paroît être le pere de Gentian de Loynes. Mais ces tems ſont ſi reculés que n'ayant pu avoir une connoiſſance exacte de cette filiation, on s'en tiendra avec plus de certitude à donner celle de Gentian de Loynes, qui ſuit.

Nous obſerverons ici que la place de Bailli de Baugenci étoit en ce tems très-honorable, & ne ſe conféroit que par élection. Par l'Ordonnance de Moulins de 1566, art. 12, & celle des Etats tenus à Blois en 1576, art. 263 & 264, il eſt dit que « Nul ne ſeroit pourvu d'états de Baillis & Sénéchaux des » Provinces, qui ne fût de Robe-Courte & Gentilhomme de nom & d'ar» mes » : D'ailleurs il faut encore obſerver que dans ce ſiécle les charges n'étoient pas venales, & que le mérite ſeul y faiſoit parvenir.

I. Gentian de Loynes, Ecuyer, Sieur de la Motte, en Beauce, vivoit en 1448, Bailli de Baugenci. Il épouſa *N... Hatte*, de la ville d'Orléans, & en eut entr'autres enfans :

II. Jean de Loynes, Ecuyer, Sieur de la Motte, qui ſuccéda à ſon pere dans la place de Bailli de Baugenci. Il épouſa, vers l'an 1460, *Anne Bourgoin*, dont : — François, qui ſuit ; — & Antoine, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. François de Loynes, Ecuyer, Sieur de la Motte, Avocat & Docteur ès Droits, eſt le premier qui vint s'établir à Paris. Il fut reçu Conſeiller laïc en la Cour du Parlement le 22 Janvier 1500, au lieu & par la réſignation d'*André Baudry*. Il fut commis en cette qualité, au mois de Mai 1517, avec *André Vergus*, *Nicolas le Maître* & *Pierre Prudhomme*, pour examiner le Concordat, & au mois de Janvier 1518, il fut député par le Parlement avec *André Vergus*, pour faire au Roi François I, des remontrances ſur le même concordat. Il fut depuis Préſident des Enquêtes, & comme tel nommé par ce Monarque, avec *Jean de Selve*, premier Préſident, & *Jean Papillon*, Conſeiller, pour interroger *Jean Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des 100 Gentilshommes de ſa Maiſon, qui trempant dans la révolte du Connétable de Bourbon, avoit été arrêté & conduit dans le Donjon de Loches, où

Digitized by Google

où les Commiſſaires ſe tranſporterent au mois d'Octobre 1523. François de Loynes mourut le dernier jour de Juin 1524, & fut inhumé à Saint-André-des-Arcs près la Chapelle *du Prat*. Il avoit épouſé *Geneviéve le Boulanger*, fille unique de *Jean le Boulanger*, Chevalier, Seigneur de Jacqueville en Gâtinois & Montigny en Brie, premier Préſident du Parlement, & de *Marie Chevalier*, Dame de Grigny & de Saint-Marry. Il eut pluſieurs enfans de ce mariage. Les ſeuls qui reſterent à Paris, furent : — 1. Gentian, qui ſuit ; — 2. Marie, alliée, en 1525, à *François Errault*, Seigneur du Chemans près du Retal, Garde des Sceaux de la Chancellerie de France ; — 3. Antoinette, mariée, en 1556, à noble *Jean Morel*, Ecuyer, Fourier & Maréchal des Logis de la Reine, Maréchal des Logis & Valet-de-chambre du Roi Henri II, en 1558.

IV. Gentian de Loynes, II. du nom, Avocat au Parlement, épouſa, le 21 Novembre 1529, *Françoiſe le Tourneur*, dite *de Verſoris*, fille de *Jean de Verſoris*, Sieur de Buſſy, & Saint-Martin, Avocat au Châtelet de Paris, oncle de *Pierre de Verſoris*, célebre Avocat audit Châtelet, qui plaida, en 1564, la cauſe des Jéſuites contre *Paſquier*, qui étoit pour l'Univerſité, & de *Marguerite Bataille*. Gentian de Loynes mourut le dernier jour de Juillet 1532, & ne laiſſa de ſon mariage qu'un ſeul fils, nommé

V. Jean de Loynes, II. du nom, Avocat au Parlement, puis Conſeiller du Roi, Subſtitut du Procureur-Général. Il fut élu par la bienveillance de ſes concitoyens Echevin de Paris le 16 Août 1582, reçu Conſeiller de Ville en 1583, & nommé, en 1585, par le Roi Henri III, à cauſe de ſa fidélité, l'un des Capitaines de cette Ville pour s'oppoſer aux rebelles. Il mourut le 19 Août 1587, à 55 ans, & fut enterré dans l'Egliſe Saint-Severin. Il avoit épouſé, le 11 Juin 1560, *Marguerite Fuſée*, fille de noble *Robert Fuſée*, Avocat au Parlement, Seigneur de Voiſenon, & de Demoiſelle *Antoinette Aguenin-le-Duc*. Le contrat de mariage fut paſſé devant *Philippe Somptal*, & *François Croſou*, Notaires au Châtelet. Leurs enfans furent : — 1. Guillaume, décédé garçon ; — 2. Pierre, Religieux à Saint-Victor, & Prieur de Bray près Senlis ; — 3. Gilles, Ecuyer, Sieur de Genouilly, homme d'armes d'une Compagnie ; — 4. Augustin, mort ſans alliance ; — 5. Jacques de Loynes, Avocat en Parlement en 1586, puis Conſeiller du Roi, Subſtitut du Procureur général, & élu Echevin de Paris le 16 Août 1618, mort auſſi ſans alliance le 26 Mars 1628, & enterré à Saint-Severin avec ſes pere & mere ; — 6. Jean, qui ſuit ; — 7. Françoise, Religieuſe à Haute-Bruyere ; — 8. Charlotte, ou Jeanne de Loynes, (ſelon le Nobiliaire de Picardie, par *Haudicquer de Blancourt*, *p.* 476) premiere femme de *Nicolas de Rumet*, Ecuyer, Seigneur de Rumeville-Fontaines, Avocat du Roi à Abbeville en 1597, puis Lieutenant-Général du Sénéchal d'Anjou au Siége de Baugé, d'une ancienne nobleſſe de Picardie, qui remonte à l'an 1290, que vivoit *Colart de Rumet*, Seigneur de Buſcamp. *Voyez* Rumet ; — 9. Théodore, morte fille ; — 10, 11 & 12. Marguerite, Louise & Gabrielle ; — 13. & Marie de Loynes, femme de *Jean de Poſtel*, Ecuyer, Sieur de Chanteloup, en Brie & d'Aveſnes près Meaux, mort à Paris le 23 Mai 1641.

VI. Jean de Loynes, III. du nom, Sieur d'Orés & des Berceaux en Brie, d'abord Ecuyer de l'Ecurie du Roi, puis Payeur des gages de MM. de la Chambre des Comptes en 1610, mourut en ſa Maiſon rue du Paon, quartier Saint-Victor, le 15 Novembre 1642. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Dupuis* & *Nicolas Boucher*, Notaires au Châtelet, le 13 Avril 1603, Demoiſelle *Anne de Bordeaux*, fille de *Guillaume de Bordeaux*, Payeur des gages de la Chambre des Comptes, & de *Geneviéve de Compans*. A ce contrat de mariage il fut aſſiſté de pluſieurs de ſes parens, entr'autres de *Nicolas de Rumet* & *Jean de Poſtel*, ſes beaux-freres, *Guillaume Rubantel*, Conſeiller au Parlement, couſin germain, & de *Guillaume de Landes*, Conſeiller au même Parlement, couſin iſſu de germain. C'eſt de ce dernier que ſont deſcendus, par les femmes, M. *de Lamoignon*, premier Préſident de la Cour des Aides, & *Françoiſe de Lamoignon*, mere de M. *de Nicolaï*, ancien premier Préſident actuel

Digitized by Google

de la Chambre des Comptes. *Voyez* LAMOIGNON, *Tome VIII* de ce Dictionnaire. JEAN DE LOYNES, III. du nom, avoit épouſé, 2°. par contrat paſſé devant *Boucher* & ſon confrere, Notaires au Châtelet, le 28 Mai 1629, *Françoiſe Choart*, fille de *Nicolas Choart*, Correcteur des Comptes, Seigneur de Magny, & de *Madelene Miron*. Ce contrat eſt ſigné, du côté de *Madelene Miron*, par *Robert Miron*, Ambaſſadeur en Suiſſe, ſon oncle, & *Marie Miron*, veuve de *Louis le Fevre*, Garde des Sceaux de France. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, Avocat, mort ſans alliance le 1 Mai 1664; — 3. MARGUERITE, batiſée à Saint-Nicolas-des-Champs, le 21 Mai 1610, mariée au Sieur de *Fougé*, & morte ſans enfans; — 4. MARIE, femme de *Jean Teſſier*, Sieur du Doré, Secrétaire du Roi, dont les enfans ſont décédés ſans alliance; — 5. ANNE-MARIE DE LOYNES, mariée, à l'Egliſe Saint-Paul le 13 Juillet 1656, avec *Maurice Baſin*, Auditeur des Comptes, reſtée veuve le 3 Août 1699, & inhumée avec lui aux Carmes de la place Maubert le 5 Avril 1702; & du ſecond lit : — 6. JEAN, Ecuyer, Seigneur des Berceaux; — 7. NICOLAS, mort en 1666; — 8. FRANÇOIS, Prieur de Bercy près la Charité, puis, en 1682, Prieur & Seigneur de Colombier de la Congrégation de Cluny, mort en 1695; — 9. MADELENE, alliée, le 13 Novembre 1654, avec *Claude Marle*, Sieur de Forcille, près Brie-Comte-Robert, dont elle reſta veuve en 1669, avec pluſieurs enfans. C'eſt ce qui appert d'un acte de notoriété fait au Greffe de l'Hôtel de Ville le 21 Avril 1698; — 10. & FRANÇOISE DE LOYNES, Religieuſe.

VII. JEAN DE LOYNES, IV. du nom, Seigneur de Chaubuiſſon près Roſoy en Brie, Conſeiller du Roi, Correcteur ordinaire en ſa Chambre des Comptes, reçu le 28 Septembre 1632, mourut le 7 Octobre 1666, & fut enterré aux Carmes de la place Maubert. Il avoit épouſé, le 1 Juillet 1635, *Anne Baſin*, fille de *Jean Baſin*, Seigneur de Chaubuiſſon, Conſeiller de l'Hôtel de Ville, & ancien Echevin de Paris, & de *Marie des Champs*. Elle mourut le 14 Mars 1696, & fut inhumée aux Carmes, auprès de ſon mari. De cette alliance naquirent 13 enfans, dont ſix moururent en bas âge. Les ſept autres furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, Sieur de Bois-Thiery, tué au ſervice en Allemagne en 1676, ſans avoir été marié; — 3, 4 & 5. JOSEPH, JEAN-BATISTE & GUILLAUME, morts auſſi ſans alliance; le ſecond, en 1675; — 6. MARIE, Religieuſe à Chelles; — 7. & ANNE DE LOYNES, épouſe de *Louis le Tellier*, Seigneur & Vicomte de Quincy près Soiſſons, Contrôleur-Général des Gardes-Françoiſes, dont entr'autres enfans; — *Marie-Anne le Tellier*, mariée à *Gabriel-Hector de Culon*, Comte d'Arcy, près Vermanton.

VIII. FRANÇOIS DE LOYNES, II. du nom, Seigneur de Chamjard en Brie, & de la Potiniere, près Verneuil au Perche, ſuccéda à ſon pere dans la charge de Conſeiller du Roi, Correcteur ordinaire en ſa Chambre des Comptes, où il fut reçu le 29 Novembre 1666. Il y rendit hommage au Roi pour ſa Terre de Chamjard, mouvante de Sa Majeſté à cauſe de ſa Tour de Melun. Ayant reſigné ſa charge l'an 1700, après 34 ans d'exercice, il obtint des Lettres de vétérance le 1 Août 1701; mourut en ſa Terre de la Potiniere, âgé de 66 ans ou environ, le 16 Juin 1704, & fut inhumé dans la Paroiſſe de Rueil près Verneuil. Il avoit épouſé le 3 Mai 1701, (contrat paſſé devant *Blanchard* & ſon confrere, Notaires) Demoiſelle *Marie-Thereſe Haudry*, de laquelle il n'eut qu'un ſeul fils nommé

IX. FRANÇOIS-JOSEPH DE LOYNES, Chevalier, Seigneur de Chamjard de la Potiniere, &c. né à Paris le 10 Juin 1704, batiſé le lendemain à Saint-Landry, Avocat au Parlement en 1726. Il rendit hommage au Roi en la Chambre des Comptes le 17 Mars 1728, pour la Terre de *Chamjard*, depuis vendue à M. *Dupré*, Seigneur de la Grange; fut reçu Conſeiller du Roi, Auditeur ordinaire en ſa Chambre des Comptes le 5 Décembre 1730, & épouſa, à Troyes, le 20 Juin 1734, Demoiſelle *Marie-Claude Camuſat de Riancé*, fille de *François Camuſat*, Seigneur de Riancé, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & de Dame *Claude Mouchot de la*

Digitized by Google

Motte. Il eſt décédé à ſa Terre de la Potiniere le 17 Septembre 1762, & a été enterré le 19 du même mois en la Paroiſſe de la Gadeliere. De ſon mariage il a eu : — 1. François-Joseph, qui ſuit ; — 2. Claude-Nicolas, mort en bas âge ; — 3. Jean-Charles, rapporté après ſon aîné ; — 4. Marie-Thérèse, née à Paris le 7 Mai 1737, mariée, à Troyes au mois de Février 1768, à *François-Michel de Moucheron*, Ecuyer, Sieur de la Bretigniere, Chevalier de Saint-Louis, ſervant dans la Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi ; — 5. & Marie-Adélaïde de Loynes, auſſi née à Paris le 10 Avril 1748, mariée, le 12 Juin 1771, à *François-Auguſte le Clerc de la Motte*, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, reçu Chevalier de Saint-Louis le 21 Février 1773, après 25 ans de ſervice, d'une ancienne Famille. *Voyez* le Clerc-de-la-Motte, *Tome VIII, p. 593 & ſuiv.* de ce Dictionnaire.

X. François-Joseph de Loynes, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Potiniere, né à Paris le 21 Janvier 1736, Avocat au Parlement en 1762, a ſuccédé à ſon pere dans la charge de Conſeiller du Roi, Auditeur ordinaire en ſa Chambre des Comptes, où il a été reçu le 31 Décembre de ladite année 1762. Il a épouſé, à Troyes le 11 Novembre 1767, *Marie-Edmée de Mauroy*, dont ſont iſſus juſqu'à préſent : — 1. Charles-François, né à Troyes le 19 Décembre 1771 ; — 2. Marie-Benoîte, auſſi née à Troyes le 9 Janvier 1769.

X. Jean-Charles de Loynes, frere du précédent, Chevalier, Sieur de la Potiniere, né à Paris le 24 Juillet 1741, Avocat au Parlement en 1762, reçu Conſeiller du Roi, Auditeur ordinaire en ſa Chambre des Comptes le 22 Février 1766, a épouſé, à Paris le 10 Décembre 1773, Demoiſelle *Marie-Etiennette Doulcet*, fille de *Louis Doulcet*, Ecuyer, Seigneur de Deuil, ancien Avocat au Parlement, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & de Dame *Agathe-Suſanne Remy*.

Il paroît que MM. de Loynes ont, comme bienfaiteurs ou autrement, acquis le droit de ſépulture dans les paroiſſes Saint-André-des-Arcs & Saint-Severin, & aujourd'hui dans l'Egliſe des Carmes de la place Maubert : nous ne parlerons que de cette derniere. Ce droit de ſépulture a paſſé dans leur Famille, à titre de fondateurs en partie, en qualité de deſcendans, par femme, de *Robert Mauger*, premier Préſident du Parlement, duquel venoit directement *Marguerite Fuſée*, mariée le 11 Juin 1560, à Jean de Loynes, II. du nom, Subſtitut du Procureur-Général & Echevin de Paris.

Robert Mauger, outre pluſieurs dons faits de ſon vivant, tant en place pour l'augmentation de l'Egliſe des Carmes, qu'en argent pour leurs bâtimens, leur laiſſa par ſon teſtament 600 écus d'or, dont il fut acheté une maiſon appropriée audit Couvent. Entr'autres fondations, il doit ſe dire un *Obit* anniverſaire, ſolemnel, le premier Vendredi d'après la fête des Rois. Cette fondation fut délaiſſée long-tems par les Religieux, quoiqu'elle fut homologuée par le Chapitre général de l'Ordre ; mais *Guillaume Fuſée*, par un Arrêt de la Cour, les contraignit de la recommencer. Elle s'exécute actuellement, & la Famille de Loynes y eſt appellée tous les ans.

Seconde Branche.

III. Antoine de Loynes, fils puîné de Jean, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Motte, & d'*Anne Bourgoin*, fut Procureur au Parlement de Paris, ſuivant les Regiſtres de la Cour, en 1515, & épouſa *Anne-Geneviève Brinon*, niéce du premier Préſident du Parlement de Rouen de ce nom, & fille d'*Yves Brinon*, Procureur au Parlement, & de *Gillette le Picart*, dont : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Anne, mariée, ſans enfans, à *Gabriel de Marillac*, Avocat-Général au Parlement de Paris ; — 3. Jeanne, femme de *Pierre Lallemant*, dont : — *N... Lallemant*, Lieutenant-Criminel au Châtelet ; — 4. Marie, épouſe de *Jean Martin*, Procureur du Roi audit Châtelet, puis Conſeiller au Parlement de Bretagne, dont elle étoit veuve en 1596 ; — 5. & autre Jeanne de Loynes, ma-

Digitized by Google

riée, 1°. à *Georges Mainard*, Conseiller au Parlement de Paris; 2°. à *Yves de Rabay*, Maître des Requêtes; & 3°. à *Michel le Clerc*, Seigneur de Maisons.

IV. Antoine de Loynes, Conseiller au Parlement le 9 Mars 1556, épousa, 1°. *Marie Hatte*, morte sans enfans; & 2°. *Catherine de Chaseray*, fille de *N... de Chaseray*, Baron de Thury. Du second lit vinrent : — 1. Elie, Seigneur de Fromentieres, duquel descendent les de Loynes-de-Fromentieres & de Thury; — 2. Isaac, Seigneur de Lannoy, Lieutenant au Régiment de la Noue; — 3. Anne, Dame de Morsan, mariée à N... Seigneur *de Cusan*, Lieutenant au Régiment des Gardes; — 4. & Madelene de Loynes, mariée, le 19 Juin 1603, à *Jacques de la Taille*, Seigneur de Moigneville. C'est ce que nous sçavons sur cette branche, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

De cette Famille étoit Philippe de Loynes, d'abord Conseiller au Châtelet le 11 Août 1637, ensuite reçu Conseiller au Grand-Conseil le 4 Septembre 1642, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Février 1644, puis Président à Mortier au Parlement de Metz le 27 Mars 1651. Il épousa, *Elisabeth Languet*, fille de *Guillaume Languet*, Seigneur de Saint-Côme, Secrétaire du Roi, & d'*Elisabeth Bretagne*, dont : — Elisabeth de Loynes, mariée, par contrat du 29 Mars 1683, à *Jean Molé*, Seigneur de Charonne, Conseiller au Parlement de Paris en 1683, mort le 25 Septembre 1723, laissant une fille.

La Famille de Loynes est très-bien alliée, & tient à des Maisons distinguées dans la Robe & dans l'Epée, entr'autres celles de *Lamoignon*, *Nicolaï*, *Molé*, *Seguier*, *Gilbert-de-Voisins*, *Turgot*, *le Coq*, *Verthamont*, *le Camus*, *Machault*, *Briçonnet*, *Bazin-de-Bezons*, *le Boulanger*, *Bragelogne*, *Broglie*, de *Marle*, *Voisins*, *Fusée-de-Voisenon*, *Rubantel*, *Brulart*, *Brinon*, *de Landes*, *Pommereu*, *Livry*, *Chastillon*, de *Leuville*, &c.

Les armes : *coupé de gueules & d'azur, le gueules chargé d'une fasce gironnée d'or & d'azur de six pièces, & accotée de deux vivres d'argent en face; & l'azur chargé de 7 besans d'or, 4 & 3.* Elles ont été enregistrées dans l'*Armorial général, Registre cotté Paris*, le 17 Février 1698, N°. 490, Généalogie dressée d'après un *Mémoire* fait sur titres originaux.

LOYS : Famille noble de Suisse, qui remonte à

Mormet Loys, qualifié *Damoiseau* dans un acte de l'an 1401. Il fut pere d'Artaud Loys, marié à *Jeanne Assenti*, dont :

Etienne Loys, co-Seigneur de Mormand, Middestrei, & du fief noble de la Mairie de Lucans, pour lequel il fit la foi & hommage, le 6 Mai 1512, à *Aimond de Montfalcon*, Evêque de Lausanne. Il fonda, par acte du 3 Septembre 1534, une Messe le jour de Saint Marc, dans l'Eglise de Notre-Dame de Lausanne, outre celle fondée par ses pere & ayeul dans ladite Eglise; & par son testament du 31 Octobre 1534, il légua l'usufruit de ses biens à *Anne Ceriat*, sa femme, substituant les fonds à six garçons, lesquels ont été les auteurs de la Famille de Loys, qui subsiste aujourd'hui très-honorablement dans le canton de Berne.

Jean-Batiste Loys, petit-fils d'Etienne, fut Seigneur de Chezaux & Bourguemestre de Lausanne. Il épousa, le 2 Avril 1578, *Jeanne de Maresle*, laquelle testa le 19 Septembre 1613, & eut pour fils :

Noé Loys, Seigneur de Boussens & de Chezaux, qui rendit aveu de cette Terre, le 25 Juillet 1638, aux Souverains Seigneurs & Supérieurs de Berne, qui en avoient fait l'inféodation le 25 Février 1557, en faveur de *noble & puissant Seigneur* Ferdinand Loys, son ayeul, & de sa noble Maison. Noé Loys fit son testament le 1 Avril 1640, & institua son héritier universel Ferdinand-Batiste, qui suit, qu'il eut d'*Anne Forneret*, sa premiere femme.

Ferdinand-Batiste Loys, Ecuyer, Seigneur de Boussens, co-Seigneur de Chezaux, mourut *Banderet* de la ville de Lausanne, après avoir établi, par son testament du 12 Juin 1669, *Elisabeth de Crouzas*, son épouse, tutrice de ses enfans, qu'il institua ses héritiers par égales portions, les substituant les uns aux autres.

Jean-Philippe Loys, l'aîné, Seigneur de Chezaux, conjointement avec son

Digitized by Google

cousin Jean-Philippe, Seigneur de Vilardin, établit un fonds inaliénable, dont le revenu seroit annuellement distribué aux plus nécessiteux de la noble Famille de Loys, ce qui fut ratifié & confirmé par l'autorité souveraine de la République de Berne, suivant les Lettres du Conseil de ladite Ville, données le 26 Février 1670, duement scellées du sceau de la République.

Élie Loys, Seigneur de Boussens, fils puîné de Ferdinand-Batiste, & d'*Elisabeth de Crouzas*, s'attacha au service de France, où il fut Capitaine dans le Régiment de Lockman, Suisse. Il épousa, le 11 Février 1678, dans l'Eglise de Saint Sever de Vienne en Dauphiné, *Marie-Anne de Lavau*, veuve de noble *Charles de Villeneuve*.

Sa fille aînée, Marie-Thérese Loys, née le 17 Février 1679, batisée dans la Chapelle Royale de Versailles, & tenue sur les Fonts par Louis XIV & la Reine Marie-Thérese d'Autriche, fut élevée dans la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, après avoir justifié sa noblesse devant le Juge d'armes de France, suivant son certificat du 15 Juillet 1691. Elle a épousé, 1°. *Luc de Dillon*, Capitaine dans le Régiment Irlandois de son frere, *Artier de Dillon*, & fils de *Théobalde de Dillon-Cordet*, Pair d'Irlande, & de N... *Talbot*, dont une fille, mariée en Angleterre; & 2°. *Paul-Gédéon de la Barre*, Seigneur de Bretonville & de Boisminard, ancien Capitaine d'Infanterie, dont elle n'a point eu d'enfans.

Les armes : *d'azur, à un demi-vol d'or.*

LOYS, en Provence.

Gerard de Loys, Seigneur de Loinville, de la ville d'Arles, fut annobli par Lettres de Louis XIV, au mois de Janvier 1699, enregistrées aux Archives de la Cour des Comptes d'Aix, au mois d'Août suivant. Il eut de son mariage avec *Anne du Bouchet* : — 1. Gerard, qui suit; — 2. Jean, Officier dans le Régiment de Lyonnois; — 3. Joseph, Capitaine dans le Régiment de la Force, tué au siége de Girone; — 4. Gaspard, Capitaine au même Régiment; — 5. Jacques, Officier dans celui d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Parme en 1734.

Gerard de Loys, II. du nom, Seigneur de Loinville, épousa, le 22 Janvier 1700, *Thérese-Gabrielle de Montfort*, dont : — 1. Joseph Gerard, qui suit; — 2. François, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Champagne; — 3. Genet, Capitaine dans celui de Dauphin, Infanterie; — 4 & 5. deux autres fils, dont l'un ci-devant Jésuite, & l'autre Ecclésiastique; — 6 & 7. & deux filles, l'une desquelles est Religieuse.

Joseph-Gerard de Loys, Seigneur de Loinville, épousa, le 25 Juin 1729, Demoiselle *Blanche de Viguier*, fille de feu *François* & de *Christine de Croset-Lincel*, de laquelle il n'a que deux filles : — Christine-Marie-Félicité; — & Thérese de Loys de-Loinville.

Les armes : *d'argent, à un arbre de sinople, surmonté d'une trangle de gueules, soutenant un chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* Extrait de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, pag.* 88 *& suiv.*

LOYS ou LOUIS, en Lorraine.

Jacques Loys, ou Louis, demeurant à Saint-Nicolas, fut annobli par Lettres du Duc Charles III, le 13 Août 1578, vérifiées le 29 Novembre suivant. Les armes : *de gueules, à l'ours en pal d'or, armé, lampassé & accolé d'azur, enchaîné d'or, l'écu semé de grains de sel d'argent.* Pour cimier, *l'ours de l'écu.* Extr. du *Nobiliaire* ou *Armorial général de la Lorraine & du Barrois, Tome I, p.* 500.

Jacques Loys fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri IV, par brevet du 7 Avril 1600, & avoit encore été annobli par Lettres de ce Prince, du 25 Mars de la même année, en récompense de ses longs services. Il fut pere de François Loys, qui épousa *Susanne de Chauveau*, veuve le 26 Juin 1621, qu'elle passa procuration pardevant *Bise & Marsal*, Notaires à Metz, à Jacques Loys, son fils, qui suit, pour se rendre héritier bénéficiaire de Jacques Loys, son ayeul.

Digitized by Google

JACQUES LOYS, Seigneur de la Grange-aux-Ormes, fut ſucceſſivement Gentilhomme de la chambre du Roi LOUIS XIII, par brevet du 25 Décembre 1618, Ambaſſadeur en Allemagne, par Patentes du 8 Juillet 1632, & en Suede, par autres Patentes du 10 Août 1633; & enfin Bailli de Saint-Mihiel en 1634. Le 8 Octobre 1635, il lui fut expédié une commiſſion au grand ſceau, pour lever de la Cavalerie & la commander. Il fit ſon teſtament, daté de Murauvaux le 6 Août 1640, & avoit épouſé, par contrat du 10 Septembre 1613, *Marie Charpentier*, fille de noble *Jean Charpentier*, Seigneur de Bacournay, & de *Jeanne Gauvain*, ſa femme. De ce mariage ſortirent: —— PIERRE, qui ſuit; —— & ANNE LOUIS DE LA GRANGE, épouſe de *Jean-Paul du Hautoy*, Seigneur de Puſſainville.

PIERRE LOYS ou LOUIS, Seigneur de la Grange-aux-Ormes & Montoy, Baron de Murauvaux, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi à Rocroy, fut fait Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté, par brevet du 20 Janvier 1646, & avoit épouſé *Claude-Marguerite-Chriſtine de Choiſeul*, fille de *François de Choiſeul*, Baron de Meuze, &c. Colonel de Cavalerie au ſervice du Duc de *Lorraine*, & de *Marguerite de Florainville*. De ce mariage ils eurent: — 1. N... LOUIS DE LA GRANGE; —— 2. HENRI, qui ſuit; — 3. N... LOUIS DE LA GRANGE, marié à *N... de Cuſtine*, fille de *François de Cuſtine*, Ecuyer, Seigneur de Villy, & d'*Anne-Claude-Charlotte de Suys*; — 4. ANNE LOUIS DE LA GRANGE, mariée à *N... de Marimont*, Seigneur de Cierge; — 5. MARGUERITE DE LA GRANGE, alliée, par contrat du 14 Février 1684, à honoré Seigneur *François de Houſſe*, Seigneur de Vatronville. Suivant pluſieurs Mémoires que l'auteur du Nobiliaire de Lorraine a conſultés, l'aîné des enfans de PIERRE LOUIS & de *Claude-Marguerite-Chriſtine de Choiſeul*, ſe nommoit —— NICOLAS. Comme nous n'avons pas trouvé le nom patronimique de celui que nous avons déſigné pour aîné, il pouvoit effectivement s'appeller NICOLAS.

HENRI LOUIS DE LA GRANGE, Baron de Murauvaux, Seigneur de Montoy, Lieutenant de Roi & Commandant au Gouvernement de Rocroy, & du pays d'entre la Sambre & la Meuſe, eut de ſa femme, dont on ignore le nom, FRANÇOIS-VALERAN DE LA GRANGE, qui fit reprises du Duc de *Lorraine*, le 1 Août 1726, en qualité de Procureur de HENRI LOUIS DE LA GRANGE, ſon pere, pour les haute, moyenne & baſſe Juſtice de Montoy, engagées par le Duc CHARLES IV, le 20 Mars 1634, à JACQUES LOUIS DE LA GRANGE, ayeul dudit HENRI LOUIS; pour une ſomme de 4020 livres. Pluſieurs *Mémoires* donnent pour armes à cette Famille: *de gueules, à l'ours d'or colleté d'or, d'où pend une chaine de même, & qui porte entre ſes pattes un rocher d'argent.* Ces armes ſont peut-être celles qu'elles a portées depuis.

LOYSIA, en Franche-Comté. Ancienne Nobleſſe, dont étoit

MARGUERITE DE LOYSIA, Dame du Bois, vivante en 1250, femme de *Guillaume d'Andelot*, Chevalier, fils d'*Achard d'Andelot*, Chevalier. Les armes: *d'argent, au lion de ſable, à L. & C. de gueules.*

LOYTE ou LOETE: Famille de Salins, qui paſſa dans l'ordre de la Nobleſſe en la perſonne

De JEAN LOYTE, vivant au commencement du 15ᵉ ſiécle. Sa poſtérité s'eſt éteinte au IVᵉ degré dans DENIS LOYTE, qui teſta en 1518, & inſtitua ſes héritieres *Catherine de Vaudrey*, ſon épouſe, & *Marguerite de Chavirey*, ſa niéce. *Catherine de Vaudrey*, ſa veuve, ſe remaria avec *Guillaume de Viſemal*. Les armes de LOYTE étoient: *d'azur, à un agneau paſcal d'argent onglé d'or*; armes analogues à l'ancien nom de cette Famille, qui étoit *Hoſtie*. Extrait du *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II, page 170.*

LOZ: Ancienne Nobleſſe de Baſſe-Bretagne.

Suivant un *Manuſcrit in-fol. Tome III* des Généalogies de cette Province, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, reſſorts de Lannion, Saint-

Digitized by Google

Brieux, &c. par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 9 Août 1670, au rapport de M. *de Lopriac*.

Roland Loz, Sieur de Beaulieu, a été déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en cette Chambre le 13 Août 1660, sur le rapport de M. de *Brehan*. — Toussaint Loz, Sieur de Kernaleguen, a été déclaré *noble d'ancienne extraction*, & maintenu en la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 30 Octobre 1668, auſſi ſur le rapport de M. *de Brehan*; — & Guillaume Loz, Sieur de Kerillis, & Jacques Loz, Sieur de Langar, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, au rapport de M. *Barrin*, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation, le 14 Février 1669.

Voici ce qu'on trouve ſur cette Famille dans le *Mercure de France* du mois de *Mars* 1748, *pag.* 209. Claude-Hiacinthe Loz, Comte de Beaulieu, a eu de ſon mariage avec *Françoiſe Magon*: — Marie-Jeanne Loz, alliée, le 2 Février 1716, avec *Jacques*, Comte *de Sarsfield*, Vicomte de la Motte-Saint-Armel, Seigneur de Chambierre, Kervern, Kercadio, Pouldaran, &c. mort à Paris le 20 Février 1748. Elle en a eu deux garçons, & une fille alors non-mariée. *Voyez* Sarsfield. Les armes de Loz ſont : *de gueules, à 3 épervіers d'argent, 2 & 1.*

LOZANNE, en Lorraine. Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial général* de cette Province, *Tome I, p.* 501.

Erard Lozanne, originaire de Mirecourt où il demeuroit, fut annobli pour ſervices militaires, par Lettres du Duc Henri, données à Nancy le 7 Décembre 1623. Il fut fait Auditeur des Comptes de Lorraine, par autres Lettres auſſi données à Nancy le 22 Mars 1632. — Jean-Etienne de Lozanne, Seigneur de Joly, fut créé Gentilhomme par Lettres-Patentes données à Paris le 1 Mai 1662. — Louis-Africain de Lozanne, Avocat à Mirecourt, vivoit en 1685. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, qui porte : *d'argent, au chevron d'azur, chargé ſur la pointe d'une croix fleuronnée d'or, accompagnée en chef de deux aiglettes de ſable, & en pointe d'un lion de gueules armé, lampaſſé & allumé d'or.* Pour cimier, *le lion naiſſant de l'écu, tenant une croix d'or, & iſſant d'un tortil d'or, d'argent, d'azur & de gueules, le tout porté d'un armet morné avec ſes lambrequins, aux métaux & couleurs dudit écu.*

LUBOMIRSKY : Maiſon de Pologne, dont étoit

Le Prince Antoine Lubomirsky, Staroſte de Baresky & de Kazemirsky, Grand-Ecuyer de Pologne, mort à Warſovie le 25 Juillet 1761. Ses deux Staroſties & ſa charge ont paſſé au Prince François Lubomirsky, ſon frere.

* LUC (du), en Provence : Cette branche des Marquis du Luc, ſortie des Comtes ſouverains *de Vintimille*, établis en Provence, a pour auteur

François de Vintimille, I. du nom, chargé de porter le nom & d'écarteler les armes de *Marſeille*, neuvieme fils de *Gaſpard* I, & d'*Anne d'Arcuſſia*. Il eſt très-célebre dans l'hiſtoire ſous le nom de *Baron de Tourves*. Il rendit de grands ſervices à nos Rois. Il épouſa *Françoiſe d'Albert*, laquelle lui apporta la Terre du Luc, qu'elle avoit eue après la mort de ſon premier mari, en compenſation de ſa dot. Cette Terre, qui a depuis été érigée en *Marquiſat*, eſt une des plus belles de la Province. Elle étoit autrefois du Domaine, & fut donnée par Louis III. d'Anjou, Roi de Naples, & Comte de Provence, à *Guillaume de Villeneuve*, pour 2080 florins qu'il lui devoit : cette donation fut confirmée, le 23 Avril 1413, à ſon frere, *Arnaud de Villeneuve*, Seigneur de Trans, par la Reine Isabelle, Comteſſe de Provence. Cette Terre fut acquiſe, avec pluſieurs autres, par *François d'Albert*, Contrôleur des Finances; & ſa fille, *Françoiſe d'Albert*, Dame du Luc, porta, comme on l'a dit, cette Terre dans la Maiſon *de Vintimille*. Voyez Vintimille.

LUC-MAYOUR. De cette Famille étoit

Guillaume de Luc-Mayour, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en 1582,

Digitized by Google

Maître des Requêtes le 4 Septembre 1592, & honoraire le 10 Juillet 1617. C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois merlettes de même.*

LUCAS, Ecuyer, Seigneur d'Ozeville, de la Haye & des Longs-Champs, en Normandie, Election de Valogne. Ancienne Nobleſſe, qui porte : *de gueules, à trois chevrons d'argent.*

* LUCAY, en Berri. Terre, Seigneurie & Baronnie, portée en mariage, l'an 1518, avec la Seigneurie de *Gargileſſe*, par *Antoinette de Châteauneuf*, à *Jean de Rochefort*, Seigneur de Pleuvaut, fils de *Guy*, & petit-fils de *Guillaume*, tous deux Chanceliers de France. *Voyez* ROCHEFORT.

* LUCÉ, dans le Maine. Terre érigée en *Baronnie*, par Lettres du 14 Juillet 1601, enregiſtrées au Parlement le 6 Février, & en la Chambre des Comptes en 1604, en faveur de *Jean de Beaumanoir*, Baron de Lavardin. *Voyez* BEAUMANOIR, *Tome II* de ce Dictionnaire.

LUCINGE, en Breſſe. Maiſon illuſtre & ancienne, dont la branche aînée a poſſédé des emplois conſidérables à la Cour de Savoie. L'autre branche, qui ſeule ſubſiſte à préſent, eſt établie en Breſſe. Elle remonte ſon origine à

I. RODOLPHE DE FOUCIGNY, Seigneur de Grezier & d'Arenthon, fils puîné de RODOLPHE, II. du nom, Baron ſouverain DE FOUCIGNY. Il épouſa, 1°. KEBERGE DE LUCINGE; & 2°. *Alix de Genève*. Du premier lit il eut : — RODOLPHE, qui ſuit; — & GUILLAUME DE FOUCIGNY, Seigneur de Grezier, dont les deſcendans ont porté le nom.

II. RODOLPHE DE FOUCIGNY, Seigneur de Grezier & d'Arenthon, Sénéchal de Foucigny, prit le ſurnom de LUCINGE, qu'il tranſmit à ſa poſtérité. Il eſt mentionné dans des actes de 1229, 1233 & 1235. On ignore le nom de ſa femme, mais il eut pour fils :

III. GUILLAUME DE LUCINGE, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Druſilly, de Valon & de Couverté, Sénéchal de Foucigny, marié à *Eléonore de Balliet*. Leurs enfans furent : — 1. AIMOND, qui ſuit; — 2. HUMBERT DE LUCINGE, Seigneur de Rovoré & de Valon, pere d'une fille unique, mariée à *Robert*, Seigneur *de Menthon* & Baron de Montrotier; — 3. FRANÇOIS DE LUCINGE, co-Seigneur d'Arſine, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 4. autre FRANÇOIS, Prévôt de l'Egliſe de Saint-Pierre de Genève; — 5. & JACQUELINE DE LUCINGE, mariée à *Guignes*, Seigneur *de Sales*.

IV. AIMOND DE LUCINGE, I. du nom, Seigneur de Lucinge & d'Arenthon, épouſa *Alix d'Alinge*, de laquelle naquirent : — 1. AIMOND, qui ſuit; — 2. JEAN DE LUCINGE, Seigneur de la Chapelle, marié, l'an 1362, à *Catherine*, fille de *Gérard de Ternier*, Chevalier de l'Ordre du Collier. De ce JEAN eſt ſortie une branche ſous le nom d'*Arenthon-d'Alex*, de laquelle étoit *Jean d'Arenthon-d'Alex*, Evêque & Prince de Genève, mort en odeur de ſainteté, en faiſant la viſite de ſon diocèſe, & inhumé à Annecy le 4 Juillet 1695. Sa vie a été écrite par D. *le Maſſon*, Général des Chartreux, & imprimée à Lyon en 1697. Ce Prélat avoit un neveu nommé *le Baron d'Alex*, Commandeur d'Aiguebelle de la Religion des SS. Maurice & Lazare, qui mourut à Chambery en 1702, ſans poſtérité, & le dernier de cette branche de la Maiſon de LUCINGE.

V. AIMOND DE LUCINGE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lucinge & d'Arenthon, épouſa *Guillemette de Saint-Joire*, dont il eut :

VI. PIERRE DE LUCINGE, Chevalier, Seigneur de Lucinge & d'Arenthon, marié à *Marguerite de Tournon-Sarraval*. De cette alliance vinrent : — 1. AIMOND, qui ſuit; — 2. GUIGONE, mariée à *François de Bonne*, Damoiſeau; — 3. & FLANDRINE DE LUCINGE, femme de *Guichard de Savonay*, Chevalier.

VII.

Digitized by Google

VII. AIMOND DE LUCINGE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Briſon, Sintry, co-Seigneur du Mont de Saxonay, teſta l'an 1420. Il avoit épouſé *Perrone*, fille de *Louis de Bardonanche*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. PERCEVAL, Abbé de Saint-Étienne de Verceil ; — 3. & CLAUDE DE LUCINGE, co-Seigneur dudit lieu & d'Arenthon, Seigneur de la Chapelle, Gouverneur de Verceil, Chevalier de l'Ordre du Porc-Epi. Il n'eut point d'enfans de *Marguerite de Compey*, fille de *Jean de Compey*, Seigneur de Toreſne & de Gruſſi, qu'il avoit épouſée l'an 1450.

VIII. PIERRE DE LUCINGE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Briſon, &c. épouſa, l'an 1436, *Jeannette de Thoire*, fille de *Marquet de Thoire*, Chevalier, Seigneur de Bellecombe. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Prieur de Notre-Dame de Briance ; — 3. ROBERT, Chanoine en l'Egliſe Cathédrale de Verceil ; — 4. PERCEVALLE, épouſe de *François de Menthon*, fils d'*Antoine*, Chevalier ; — 5. JEANNE, mariée, 1°. à *François de Grillet*, Chevalier, Seigneur de Ville ; & 2°. à *Jean de Chaneț*, Chevalier ; — 6. & MARIE DE LUCINGE, femme de *Jacques de Folliet*, Damoiſeau.

IX. JEAN DE LUCINGE, Chevalier, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Briſon, de Sintry, la Barque, co-Seigneur du Mont de Saxonay, s'allia, en 1493, avec *Louiſe de Menthon*, fille de *Claude de Menthon*, Chevalier, Baron de Montrotier, & de *Claudine de Luyrieux*. Il en eut : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & PERRONNE, morte ſans alliance.

X. FRANÇOIS DE LUCINGE, Seigneur de Lucinge, Baron d'Arenthon, Briſon, &c. Chambellan & Grand-Ecuyer du Duc *de Savoie*, vivoit en 1518. Il épouſa MARGUERITE DE LUCINGE-DES-ALIMES, fille de BERTRAND, Seigneur DE LUCINGE, & d'*Anne de Grave*, ſa premiere femme, de laquelle vinrent : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. FRANÇOISE, alliée à *Jean de Portier*, Seigneur de Chariere en Génevois, — 3. PERRINE, femme de *François de Lavigny*, Seigneur de Lavigny & de Barolle au pays de Vaud ; — 4. LOUISE, mariée à *Jean de Servent*, Seigneur de Buffavent ; — 5. & FRANÇOISE-MARIE DE LUCINGE, épouſe de *Grégoire Achard*, Seigneur du Roſay.

XI. MICHEL DE LUCINGE, Chevalier, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, &c. s'allia avec *Marguerite de Foural*. Feu *Piganiol de la Force* la nomme *Charlotte*, & la dit fille de *Louis de Foural*, Seigneur de Borneuf, & de *Jeanne d'Arlès*. De ce mariage naquirent : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. PIERRE, tué, l'an 1592, à la priſe du Château des Echelles ; — 3. PHILIBERT, Chevalier de Malte, & Capitaine dans l'Eſcadron de Savoie, ſelon l'auteur cité, lequel ſervit depuis avec ſa Compagnie dans les troupes de France ; — 4. JEAN, Prieur de Contamine, Ordre de Saint-Benoît ; — 5. DANIEL, Chanoine Régulier à Saix ; — 6. GASPARD, Religieux à Nantes ; — 7. & JEANNE DE LUCINGE, femme d'*Antoine de Saulier*, Seigneur du Saix & de la Balme.

XII. PHILIPPE DE LUCINGE, Baron d'Arenthon & de Lucinge, Seigneur d'Alamont, Chevalier, Grand-Croix des Ordres de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. A. R. CHARLES-EMMANUEL I, & Colonel de l'Infanterie du haut & bas Foucigny, épouſa, en 1603, *Françoiſe de Saint-Michel*, dont il eut : — 1. MELCHIOR, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice de l'Empereur ; — 3. GILBERT, Lieutenant Général des troupes du Pape URBAIN V ; — 4. & PROSPER, Seigneur du Chatelard, Meſtre-de-Camp de Royal-Piémont, Brigadier de Cavalerie dans les Armées du Roi de France, & Maréchal-de-Camp dans celles de S. A. R. DE SAVOIE. Il eut d'*Antoinette de Roſſillon*, ſon épouſe, pour fille unique : — ANTOINETTE-MARGUERITE DE LUCINGE, qui mourut ſans alliance.

XIII. MELCHIOR, Marquis DE LUCINGE, Baron d'Arenthon, Seigneur d'Alamont, Colonel de la Milice du haut & bas Foucigny, épouſa, 1°. *Béatrix de Sereț* ; & 2°. *Barbe-Colarde de Blonay*. Du premier lit vinrent : — 1. PROSPER, qui ſuit ; — 2. GILBERT, dit *de Sintriet*, Lieutenant de la Colonelle dans le Régiment Royal-Piémont, tué dans un combat contre les Eſpagnols en Flandres ; — 3. PIERRE-

Digitized by Google

Marc, Religieux en l'Abbaye Royale de Saint-Claude ; — 4. Françoise de Lucinge, mariée au Comte *du Noyer*, dont elle étoit veuve lorſque le Duc Victor-Amédée, depuis Roi de Sardaigne, la choiſit pour être Gouvernante des deux Princeſſes, ſes filles, dont l'aînée fut depuis Madame la Ducheſſe *de Bourgogne* ; & la ſeconde, Reine d'Eſpagne, & premiere femme de Philippe V. Cette Dame, qui étoit d'un mérite diſtingué, s'étant retirée à Saint-Pierre d'Albigny en Savoie, où elle a été honorée de pluſieurs viſites de ſon Souverain, y mourut vers 1720, fort regrettée de tout le monde, & ſur-tout des pauvres, auxquels elle faiſoit beaucoup de bien ; — 5. Madelene-Aimée, femme de Meſſire *Joſeph-Philibert Favre*, Comte de Chanal & Baron de Charmette. Les enfans du ſecond lit furent : — 6. Joseph, Religieux en l'Abbaye Royale de Saint-Claude ; — 7. & Melchior de Lucinge, mort Lieutenant-Colonel du Régiment des Dragons-Verts de S. A. R. de Savoie.

XIV. Prosper, II. du nom, Marquis de Lucinge, Comte de Monbriſon, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps de S. A. R. Victor-Amédée, Duc de Savoie, depuis Roi de Sardaigne, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur de Turin & Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, mort vers l'an 1700, le dernier de cette branche, avoit épouſé *Marguerite de Roſſillon*, dont il n'a laiſſé que deux filles. — L'aînée, N... de Lucinge, après avoir été fille d'honneur de Madame la Ducheſſe *de Savoie*, s'eſt mariée avec M. le Marquis *de Gerbais-de-Compois*, qui en a pluſieurs enfans ; — & la ſeconde, N... de Lucinge, alliée avec M. le Comte *de la Valdiſere*, n'a laiſſé qu'une fille, qui a épouſé M. le Marquis *d'Alinge*.

Branche des Seigneurs d'Arsine.

IV. François de Lucinge, co-Seigneur d'Arſine, troiſieme fils de Guillaume, Seigneur de Lucinge, & d'*Eléonore de Balliot*, épouſa *Hippolite de la Rocca*, & en eut : — Jean, qui ſuit ; — & N... de Lucinge, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon en 1380.

V. Jean de Lucinge, co-Seigneur d'Arſine, s'allia avec Felisone de Lucinge, ſa couſine, de laquelle vint :

VI. Jean de Lucinge, II. du nom, Seigneur d'Arſine & de Valon, vivant en 1420. Il laiſſa de ſon mariage, entr'autres enfans : — 1. Etienne, qui ſuit ; — 2. Perceval, Abbé de Saint-Etienne de Verceil, mort en 1460 ; — 3. Louis, Chevalier, décédé ſans hoirs ; — 4. & Claude de Lucinge.

VII. Etienne de Lucinge, Seigneur d'Arſine & de Valon, fut l'un des 200 Gentilshommes & Chefs-d'Hôtel qui jurerent, l'an 1455, pour Louis, Duc de Savoie, le traité qu'il avoit fait en 1452, avec le Roi Charles VII. Il épouſa, l'an 1456, *Catherine du Saix*, fille de *Claude du Saix*, Chevalier, Seigneur de Rivoire, Gouverneur de Nice, & de *Marguerite de Luis*, ou *Juys*, ſa premiere femme, ſelon *Piganiol de la Force*, avec laquelle il teſta le 2 Septembre 1458. De ce mariage naquirent : — 1. Humbert, qui ſuit ; — 2. Jean, Chevalier, mort ſans hoirs ; — 3. Etienne, Protonotaire Apoſtolique ; — 4. Perrette, morte ſans alliance ; — 5. & Percevalle, Religieuſe à Melans.

VIII. Humbert, Seigneur de Lucinge, de Châteaublanc, de Saint-Ciergue & de Valon, fut envoyé, l'an 1458, en ambaſſade à Rome, par Amé, Duc de Savoie, avec le Seigneur *de Chandée*, & l'Abbé de Saint-Sixte. Depuis, le Comte *de Breſſe* l'envoya ſon Ambaſſadeur en France, l'an 1478. Il fut auſſi envoyé en Breſſe par le même Prince, pour mettre ordre à la ſureté de ce pays que l'on menaçoit d'attaquer, par Lettres datées à Turin le 16 Juin 1482, préſens *Jean Clopet*, Préſident, *Antoine de la Palu*, Seigneur de Saint-Julien, *Jacques de Chalant*, Seigneur du Saix, & *Aimé de Candie*, Maître-d'Hôtel. Il teſta le 14 Juin 1496, & fit exécuteurs de ſa volonté *Antoine*, Seigneur *de Genoſt*, *Jean de Loriol*, Seigneur de Chales, & *Antoine de Varax*, Seigneur de Romans. C'eſt lui qui écartela ſes armes de celles *des Alimes*, qui ſont : *d'argent, à 3 faſces de ſinople*, que ſes ſucceſſeurs ont retenues. Il avoit épouſé, le 8 Mai 1477, *Clau-*

Digitized by Google

dine-Françoise, Dame *des Alimes*; fille & héritiere d'*Amé-François*, Seigneur *des Alimes* & de Montverd, & de *Louise de Marsey*. Ce mariage fut conclu au Château du Pont d'Ains, en préſence de PHILIPPE DE SAVOIE, Comte de Baugé, Seigneur de Breſſe, de Sibued, de Loriol, Chevalier, Docteur ès Droits, Chancelier de Chypre, de *Georges*, Seigneur *de Châteauvieux*, de *Claude*, Seigneur *de Vaugrigneuſe*, de Tol & autres. Leurs enfans furent : — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. LOUISE, épouſe de *Bernardin d'Aglie*, des Comtes *de Saint-Martin* en Canaveys, Seigneur de Roſey; — 3. DENISE, mariée à *François*, Seigneur *de Montferrand* & de Châteaugaillard, fils de *Claude*, Seigneur *de Montferrand*, & d'*Alix de Montfalcon*; — 4 & 5. PERNETTE & CHARLOTTE DE LUCINGE, toutes deux Religieuſes de Salettes en Dauphiné.

IX. BERTRAND, Seigneur DE LUCINGE, de Saint-Cergue, Châteaublanc & des Alimes, Conſeiller & Chambellan du Duc DE SAVOIE, & Capitaine des Gentilshommes de ſa Maiſon, préſent à une conceſſion du 2 Février 1519, faite par CHARLES, Duc DE SAVOIE, à *Guillaume*, Seigneur *de Vergy*, avec *Claude de Seiſſel*, Archevêque de Turin, *Jacques de Miolans*, Comte de Montmajeur, *François Maréchal*, Baron de Meximieux, *François Prohana*, *Hugues de la Balme*, Seigneur du Tiret, Maître-d'Hôtel, & autres; & ſe trouva, au mois de Mai de la même année, en qualité de Capitaine des Gentilshommes de la Maiſon du Duc DE SAVOIE, à la cérémonie de la Fête de l'Ordre de l'Annonciade, qui ſe fit en la Sainte-Chapelle du Château de Chambery. Il ſuivit ſon Prince, & l'accompagna en Flandres, après la conquête de ſes États, par le Roi FRANÇOIS I. Il épouſa, 1°. dans ſon voyage, *Anne de Gavre*, d'une Maiſon de Flandres, après le décès de laquelle il épouſa, 2°. le 19 Décembre 1522, *Guiomarde de Cardouſe*, Dame d'honneur de BÉATRIX DE PORTUGAL, Ducheſſe de SAVOIE, laquelle l'avoit amenée avec ſoi de Portugal, & fille de *Gonzalès*, Seigneur *de Cardouſe* en Portugal. Ce mariage fut conclu à Ivrée, au Palais Epiſcopal, en préſence de *Claude de Stavayé*, Evêque de Belley, Chancelier de l'Ordre de Savoie, *Pierre de la Baume*, Evêque & Prince de Genève; *Jean*, Comte *de la Chambre*, Vicomte de Maurienne; *François*, des Comtes *de Varpergue*, Abbé d'Abondance, *Bertolin*, ou *Bertold de Montbel*, Seigneur de Fruſaque, Grand-Maître d'Hôtel de Savoie; *Claude*, Seigneur *de Baleyſon*, Baron de Saint-Germain, Chambellan; *Louis de Châtillon*, Seigneur de Muſinens, Grand-Ecuyer; & *Guigues de la Balme*, Seigneur du Tiret, Maître-d'Hôtel. BERTRAND, Seigneur DE LUCINGE, teſta le 5 Février 1527, & ſa ſeconde femme le 4 Septembre 1531. Du premier lit vinrent : — 1. CLAUDE, mort ſans poſtérité; — 2. AMBLARD, Seigneur de Saint-Cergue, vivant en 1550, lequel, ſelon l'auteur cité, fut pere de FRANÇOIS DE LUCINGE, Prieur Commendataire de Notre-Dame de Chavanos en Dauphiné, & Aumônier de la Reine; — 3. MARGUERITE, mariée (comme on l'a dit au degré X de la branche précédente), à FRANÇOIS DE LUCINGE, Seigneur d'Arenthon & de Briſon, fils de JEAN, & de *Louiſe de Menthon*; — 4. MARIE. Religieuſe à Salettes; & du ſecond lit : — 5. CHARLES, qui ſuit; — 6 & 7. BÉATRIX & MARIE, mortes ſans alliance.

X. CHARLES DE LUCINGE, Ecuyer, Seigneur des Alimes, étoit encore jeune lorſque PHILIBERT DE LUCINGE, Prieur de Chavanos, Aumônier de la Reine, ſon tuteur, fit hommage pour lui, le 29 Avril 1536, au Roi FRANÇOIS I, après la conquête du pays. Ce fut un des hardis & vaillans hommes de ſon ſiécle, & qui, pour ſervir le Duc EMMANUEL-PHILIBERT DE SAVOIE, ſon Prince naturel, entreprit de ſurprendre Lyon en l'an 1557, à l'effet de quoi *Nicolas*, Baron *de Polvilliers*, vint avec une Armée en Breſſe pour ſe ſaiſir de Lyon; mais l'entrepriſe fut découverte, & *Polvilliers* ſe contenta d'aſſiéger Bourg, d'où ayant levé le ſiége, & s'en étant retourné en Allemagne, le Parlement de Chambery procéda par condamnation de mort contre le Seigneur *des Alimes* & ſes adhérens, le ſieur *Granget de Myons*, *Claude du Puy-de-Marcel*, *Buſcard de Liathod*, & le Capitaine *Verdet*; leurs biens furent confiſqués, & le Château des Alimes démoli. Comme cet Arrêt n'avoit été exécuté que par contumace, après la reſtitution faite par le Roi HENRI II, au Duc DE SAVOIE de ſes Etats, la premiere

Digitized by Google

choſe que fit le Duc, entrant en Breſſe, ce fut de rétablir le Seigneur *des Alimes* & ſes compagnons en leurs biens, ce qui fut vérifié & enthériné au Sénat de Chambery. CHARLES DE LUCINGE teſta le 2 Juillet 1564, & avoit épouſé, le 15 Juillet 1550, *Anne de Lyobard*, fille de *Claude*, Seigneur du Chaſtelard, Pannetier & Gentilhomme-ſervant de la Maiſon du Roi FRANÇOIS I, & d'*Iſabeau de Châteauneuf-de-Laſcaris*. Voyez LASCARIS, *Tome VIII, p. 729 & ſuiv.* Elle mourut en 1577, laiſſant, — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte, &c. rapportée ci-après; — 3. EMMANUEL, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur des Echelles & de Sainte-Anne; — 4. GEORGES, auſſi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem; — 5. & CLAUDE DE LUCINGE, Religieux d'Ambronay.

XI. RENÉ DE LUCINGE, Chevalier, Seigneur des Alimes & de Montroſat, fut Conſeiller d'Etat, premier Maître-d'Hôtel du Duc DE SAVOIE, & ſon Ambaſſadeur ordinaire en France. Etant à Turin, l'an 1572, il ſe mit en la compagnie de *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, qui alloit à la guerre contre le Turc, avec 300 Gentilshommes. Au retour de ce voyage, il fut pourvu par le Duc CHARLES-EMMANUEL, le 14 Janvier 1582, de la charge d'Auditeur général en ſes Armées, à la place du Sieur *de Pingon*, à l'âge de 29 ans. En 1583, il fut donné, par le Duc DE SAVOIE, à *Anne de Joyeuſe*, à ſon départ de Turin, pour lui faire compagnie, juſques hors des Etats de ſon *Alteſſe*. A l'âge de 33 ans, il fut envoyé par ſon *Alteſſe* en ambaſſade au Roi HENRI II; il s'acquitta ſi bien de cette commiſſion, que le Duc le fit depuis Grand-Référendaire de Savoie, puis Maître des Requêtes, & ſon Conſeiller d'Etat; enfin ſon premier Maître-d'Hôtel & ſon Ambaſſadeur en France, où il fut employé avec le Comte *d'Arcona*, pour la négociation & concluſion de la paix de Lyon, auprès du Cardinal *Aldobrandin*, ce qui fut le ſujet de ſa diſgrace; car on dit que le Duc DE SAVOIE, qui eſtimoit cette paix déſavantageuſe pour lui, déſavoua le Seigneur *des Alimes*, & lui fit demander ſes Lettres & ſes pouvoirs, ce qu'il refuſa. Entre les perſonnes de qualité de l'Etat de Savoie, qui accompagnerent Don *Philippin*, bâtard *de Savoie*, au duel qu'il fit avec le Seigneur *de Crequy*, le Seigneur *des Alimes* (dit *Moréri*) y eſt remarqué; & non-ſeulement il fut eſtimé en Savoie par ſon courage, mais encore par la bonté de ſon eſprit, dont les ouvrages qu'il a laiſſés ſont de véritables marques. De ſon mariage avec *Françoiſe de Montroſat*, fille unique & héritiere d'*Antoine de Montroſat*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, en Dombes, & d'*Iſabeau d'Avril*, il eut: — 1. AMÉ DE LUCINGE, mort jeune; — 2. JEAN, dit *de Montroſat*; — 3. EMMANUEL, qui ſuit; — 4. JEAN-FRANÇOIS, Religieux & Sacriſtain de l'Egliſe d'Ambronay, & Prieur de Loyettes; — 5. CATHERINE, mariée au Seigneur *de la Tour-d'Avon*, en Touraine, & de Pibable; — 6. & ANNE, morte jeune.

XII. EMMANUEL DE LUCINGE, Ecuyer, Seigneur des Alimes & de Montroſat, épouſa *Catherine du Puis*, fille de *Simon du Puis*, Ecuyer, Seigneur de Marcel, & de *Jacqueline de Paſcal*. Il en eut pour fille unique:

XIII. FRANÇOISE DE LUCINGE, mariée à *Pierre-Aimé de Montfort*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de l'Hobla & de Mionnas, Baron de Creſte en Genevois, fils d'*Aimé*, Seigneur *de Montfort*, & de *Michelle de Cerifier*.

Branche des Seigneurs de LA MOTTE, *de* GY *& des* ALIMES, *Vicomtes de* LOUPNES.

XI. JEAN-FRANÇOIS DE LUCINGE, Ecuyer, Seigneur de Gy & de la Motte, près de Cuiſia, ſecond fils de CHARLES, Seigneur des Alimes, & d'*Anne de Lyobard*, épouſa *Barbe de Geres*, fille & héritiere de *Philibert*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, laquelle étant devenue veuve, ſe remaria le 13 Juillet 1617, à *François de la Dague*, Ecuyer, Seigneur de la Caſſagne, Gentilhomme d'Agenois. Elle eut de ſon premier lit: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Gy, Capitaine au Régiment de la Grange, marié, le 1 Octobre 1627, avec *Renée-Iſabeau de Rovorée*, fille de *Louis de Rovorée*, Ecuyer, Seigneur de Montburon & d'Attigna, & d'*Anne de Vachon*. Il n'en eut qu'une fille, morte

Digitized by Google

jeune ; — 3. Gaspard ; — 4. Anne, femme d'*Antoine de Velieres*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, veuf de *Jeanne de Pra*, & fils de *Jean de Velieres*, Chevalier, & d'*Avoye de Romanet* ; — 5. & N... de Lucinge, Religieuse à Blie.

XII. René de Lucinge, dit *de Geres*, Chevalier, Seigneur de la Motte, des Alimes, des Marches, de Luiſandres, & Vicomte de Loupnes, ou Lompnes, ſelon *Moréri*, épouſa, le 30 Mai 1609, *Honorade de Galles*, fille de *Laurent de Galles*, Seigneur de Meſtral, Capitaine de 100 hommes d'armes, frere de ces fameux Seigneurs *de la Bruſſe* & *du Bellier*, ſi renommés en l'hiſtoire du tems, & d'*Anne de Lattier*, Dame d'Urtieres en Dauphiné. Leurs enfans furent : —— 1. François, qui portoit le titre de *Vicomte de Loupnes*, Capitaine au Régiment de Conty, mort à Saint-Jean de Lône en 1645, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Nordlingue ; — 2. Louis, qui ſuit ; — 3. & Anne de Lucinge, femme de *Claude de Rochefort-d'Ailly*, Seigneur de Saint-Point, de Montferrand, & de Saint-Chely, Baron de Generet en Gevaudan, Gouverneur de Saint-Jean de Lône, fils de *Claude de Rochefort*, Seigneur d'Ailly en Auvergne, & de *Claude de la Tour-de-Saint-Vidal*.

XIII. Louis de Lucinge, Chevalier, Seigneur des Alimes & de la Motte, ſe trouva, l'an 1645, à la bataille de Nordlingue, où il eut le bras gauche caſſé d'un coup de mouſquet, étant Lieutenant dans la Compagnie de ſon frere aîné, au grade duquel il ſuccéda l'année ſuivante. Servant au ſiege de Dunkerque, il eut l'autre bras caſſé, ce qui ne l'empêcha pas de ſervir juſqu'à la réforme du Régiment de Conty ; mais le Roi ayant créé le Régiment Royal d'Infanterie Françoiſe, le Seigneur de Lucinge y obtint une Compagnie, par brevet du 20 Janvier 1656. Il étoit parvenu à la tête du Régiment, lorſqu'il quitta le ſervice. Cependant le Roi ayant convoqué, l'an 1674, le ban & arriere-ban, il y rentra, & fut choiſi pour commander l'Eſcadron de la Nobleſſe des pays de Breſſe, du Bugey & de Gex. Il mourut au Château de la Motte en Breſſe, le 10 Septembre 1706, âgé de 77 ans, & avoit épouſé, en 1666, *Laure de Gueton-de-Châteauvieux*, fille de *Barthelemi de Gueton*, Chevalier, Comte de Châteauvieux, & de *Jeanne-Marie Pellot*, fille du premier Préſident du Parlement de Rouen. Elle mourut au mois d'Octobre 1719, ayant eu : — 1. Joseph-Pompone, qui ſuit ; — 2. Joachim, Docteur en Théologie, Abbé de N. D. la Grande, & Grand-Vicaire de Poitiers, mort en 1714 ; — 3. Laurent-Marie, Capitaine dans le Régiment d'Albaret, tué en 1704, à la bataille de Hochſtet ; — 4. Jean-Batiste-Alexandre, ſervant Volontaire dans la Gendarmerie, mort en 1696 ; — 5. Jeanne-Marie, mort en 1725, femme de *Claude de Seyturier*, Chevalier, Seigneur de Pelagey ; — 6. & Anne-Louise de Lucinge, mariée à *Claude-Joſeph de Brange*, Ecuyer, Seigneur de Bourcia & de la Boiſſiere en Franche-Comté, décédé l'an 1743.

XIV. Joseph-Pompone de Lucinge, Chevalier, Seigneur de la Motte & de Montberthod, né en 1676, appellé *le Marquis* de Lucinge, étant devenu le chef de cette Maiſon, par la mort du Marquis de Lucinge, de Piémont, a été Page du Duc Victor-Amédée de Savoie, à la Cour duquel il avoit été attiré par le Marquis de Lucinge, ſon parent. Peu après la déclaration de la guerre contre la Savoie, il fut appellé en France par ſon pere, qui le maria ; & après avoir été 30 ans Syndic général de la Nobleſſe de Breſſe, il ſe démit en 1743, dans une aſſemblée générale de la Nobleſſe tenue à Bourg, de cet emploi, dont ſon grand âge & ſes infirmités ne lui permettoient pas de s'acquitter. Il avoit épouſé, 1°. l'an 1696, *Claudine-Catherine de la Croze*, fille d'*Etienne de la Croze*, Baron du Bourg-Saint-Chriſtophe, morte ſans enfans en 1716 ; & 2°. en 1717, *Madelene de Boeſſe*, fille de *Chriſtophe de Boeſſe*, Chevalier, & de Dame *Catherine de Lecoil*. Du ſecond lit il lui reſte pour fils unique :

XV. Louis-Joseph-Christophe de Lucinge, né en 1732. Nous ignorons s'il eſt marié, faute de *Mémoire*. Extrait de Moréri, édition de 1759, & en partie d'un manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, bandé d'argent & de gueules de 6 pièces ; & au 2 & 3 d'argent, à trois faſces de ſinople*. Deviſe, Usquequo.

Digitized by Google

* LUDE (DU) : Terre située en Sologne, qui fut portée, vers 1430, par *Isabeau de Beauvilliers*, Dame du Lude, à *Jean de la Rable*, Ecuyer. Elle fut érigée en *Vicomté*, en faveur de *Céſar de la Rable*, Chevalier, qui la vendit, préſent *du Muid*, Notaire à Orléans, le 8 Novembre 1657, à *Jérôme Egrot*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, Conſeiller honoraire au Préſidial d'Orléans, & à *Nicolas Amiart*, beau-pere dudit *Egrot*. Son petit-fils, *Jérôme-Jean Egrot*, Tréſorier de France à Orléans, la poſſede aujourd'hui. *Voyez* EGROT, *Tome VI.*

* LUDE (DU) : Seigneurie en Anjou, que *Jean de Daillon*, Chambellan du Roi LOUIS XI. acquit des héritiers de ſa premiere femme, *Renée*, Dame *de Fontaines*, & qui fut érigée en *Comté*, en faveur de ſon petit-fils *Jean de Daillon*, II. du nom, par Lettres du mois de Mai 1545, enregiſtrées les 6 Août & 5 Décembre ſuivant.

Celui-ci fut triſayeul de *Henri de Daillon*, Grand-Maître de l'Artillerie, créé Duc *du Lude* par Lettres du 31 Juillet 1675, mort, ſans poſtérité, le 30 Août 1685. Le Comté du LUDE, qui appartenoit au Duc *de Rohan-Chabot*, de la ſucceſſion de ſa mere, héritiere du Maréchal *de Roquelaure* (devenu héritier de ce Comté par ſa mere, la derniere de *Daillon*), a été acheté par *N.... du Velaer*. Voyez DAILLON, *Tome V* de ce Dictionnaire.

* LUDRES : Terre & Seigneurie en Lorraine, érigée en *Marquiſat*, avec celle de *Bayon*, par Lettres-Patentes du 7 Octobre 1720, en faveur de

MARIE-ELISABETH DE LUDRES, Chanoineſſe de Pouſſay, fille d'honneur de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE.

La Maiſon de LUDRES prétend tirer ſon origine de la premiere race des Ducs *de Bourgogne*. Elle eſt d'ailleurs très-illuſtre, tant par ſes alliances que par ſes emplois. L'Hiſtoire de Lorraine fournit un grand nombre de Sénéchaux, de Maréchaux de Lorraine, &c. de ce nom.

MILES DE FROLOIS eut un fils nommé FERRI, qui vint s'établir en Lorraine, & y fut Seigneur de Ludres, dont il prit le nom, & qu'il tranſmit à ſa poſtérité, avec les armes de *Bourgogne ancien*, d'où l'on a inféré que cette Maiſon tiroit ſon origine des Ducs *de Bourgogne*. Il épouſa *Meſſine d'Amancé*, iſſue de la Maiſon de *Lorraine*, & en eut :

FERRI, II. du nom, Seigneur DE LUDRES, marié, 1°. en 1260, à *Iſabelle*, fille de *Mathieu de Lorraine*, Sire de Couſſey, dont il n'eut point d'enfans, & 2°. à *Marguerite de Neufchâtel*. De ce ſecond lit vint :

FERRI, III. du nom, Seigneur DE LUDRES, marié à *Catherine de Bauffremont*.

FERRI, IV. du nom, Seigneur DE LUDRES, leur fils, épouſa, en 1345, *Agnès du Châtelet*, & en eut :

JEAN, Seigneur DE LUDRES, Sénéchal de Lorraine en 1380, qui s'allia avec *Agnès de Richarmeſnil*, de laquelle vint :

FERRI, V. du nom, Seigneur DE LUDRES & de Richarmeſnil, marié à *Claude de Plancy*, dont :

JEAN, II. du nom, Seigneur DE LUDRES, qui épouſa *Agnès de Dompmartin*. Leur fils fut :

FERRI DE LUDRES, VI. du nom, ſurnommé *le Grand*, qui fit la guerre à la ville de Metz, & la termina par un traité de paix de l'an 1483. Il fut Ambaſſadeur des Ducs RENÉ & ANTOINE, à la Cour de France, & mourut dans le cours de ſes négociations. Il avoit épouſé *Marguerite de Sampigny*, dont :

JEAN, III. du nom, Seigneur DE LUDRES, Chambellan du Duc ANTOINE, Bailli & Gouverneur de Hatton-Châtel, & Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine. Il eut de *Claude de Saux*, ſon épouſe, qui étoit d'Arc-ſur-Thil,

JEAN, IV. du nom, Seigneur DE LUDRES, Comte d'Afrique, Grand-Maître

Digitized by Google

de l'Artillerie de Lorraine en 1551, marié, par contrat du 3 Juillet 1553, à *Barbe de Luxembourg*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Fléville, Gouverneur de Nancy, & de *Marguerite de Lucy*. De cette alliance sortit :

Henri, Seigneur de Ludres, Comte d'Afrique, marié, l'an 1595, à *Gabrielle de Gournay*, mere de

Jean de Ludres, V. du nom, allié, en 1640, à *Claude des Salles*, dont : — Henri, qui suit ; — & Marie-Elisabeth, Chanoineſſe de Pouſſay, en faveur de laquelle les Terres de *Ludres* & de *Bayon*, comme nous l'avons dit, furent érigées en *Marquiſat*. Elle en fit une ſubſtitution graduelle & perpétuelle pour les aînés mâles de ſon nom.

Henri, II. du nom, Seigneur de Ludres, Comte d'Afrique, Conſeiller d'Etat du Duc Charles IV, épouſa, en 1671, *Jeanne-Catherine-Madelene de Savigny*, en Réthelois, dont :

Louis, I. du nom, dit *le Comte* de Ludres, Marquis de Bayon, &, après ſa tante, Comte d'Afrique, Seigneur de Ludres, Meſſein & Richarmeſnil, Chambellan du Duc Léopold. Il épouſa, en 1698, *Françoiſe-Chriſtine de Choiſeul*, fille de *Jacques*, dit *le Marquis de Beaupré*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Dinan, & d'*Anne-Marie du Chaſtellet de Freſnieres*. De cette alliance eſt iſſu :

Charles-Louis de Ludres, né en 1702, Comte d'Afrique & de Guiſe-ſur-Moſelle, Marquis de Bayon, Seigneur de Ludres, Richarmeſnil & Meſſein, Chambellan du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Il a épouſé, le 20 Juillet 1737, *N... de Hauſen*, fille unique & héritiere d'*Alexandre-Philippe*, Baron de *Hauſen*, Seigneur de Wal, & de *Marie-Béatrix-Françoiſe de la Noue de Bourgaltroff*. Il en a eu pluſieurs enfans. L'aîné a été Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie. *Tablett. Généalog. Part. VII, p. 93.*

Les armes : *bandé d'or & d'azur, à la bordure engrêlée de gueules.*

* LUGEAC, autrefois LOPSAT. Terre ſituée à l'extrêmité de la Limagne d'Auvergne, dans un pays aſſez fertile. Elle eſt éloignée de Brioude d'une petite lieue, & de la riviere de l'Allier de trois quarts de lieue. Cette Terre, qui releve du Roi à cauſe du Duché d'Auvergne, eſt une Baronnie reconnue telle (depuis la réunion de ce Duché à la Couronne), par tous nos Rois, & nommément par Henri III.

Les anciens Barons de Lugeac avoient non ſeulement droit de nommer des Juges & des Officiers, mais encore celui de ſceau ; c'eſt-à-dire d'établir des Notaires pour recevoir les actes & les contrats des particuliers. Ces Notaires avoient un Officier ſupérieur, nommé *Chancelier-Garde-Scel*, poſte qui étoit preſque toujours occupé par un Gentilhomme. Les autres droits des anciens Seigneurs de Lugeac étoient de faire faire guet & garde à la porte de leur Château, de ſe faire ſuivre à la guerre, pour le ſervice du Roi, ſous la banniere des Comtes ou Ducs *d'Auvergne*, par leurs ſujets ou vaſſaux, & enfin de leur impoſer des corvées ; deſorte que ces Seigneurs jouiſſoient des priviléges attribués aux grandes Seigneuries & à la haute Nobleſſe. Le Château de Lugeac eſt ſitué ſur une eſpece de rocher eſcarpé, & domine ſur toute la plaine. Il étoit autrefois revêtu d'une double enceinte de murailles fort élevées, qui le mettoit à l'abri des inſultes & de l'eſcalade des ennemis. Sur la fin du ſiécle dernier, ou au commencement de celui-ci, on y voyoit une tour haute, ſurmontée d'un donjon ; & il y a encore des veſtiges de remparts, de meurtrieres, & autres eſpeces de fortifications antiques.

Quant à la Terre de Lugeac, elle étoit poſſédée, dans le XII^e^ ſiécle, par les Comtes *d'Auvergne*, & elle a long-tems été l'apanage des cadets de cette ancienne Maiſon. Elle paſſa, en 1250, dans celle de *Montaigu-Aicelin*, enſuite dans celle de *Dourette* par alliance, & enfin dans celle de Guerin Guerin, dont nous n'avons donné qu'une ſimple notice *Tome VII, p. 513* de ce Dictionnaire. Les titres originaux qui viennent de nous être communiqués, ainſi qu'un *Mé-*

Digitized by Google

moire dreſſé ſur les mêmes titres, nous mettent en état d'en donner ici la Généalogie. C'eſt une ancienne Nobleſſe, dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des tems, & qui a donné un grand nombre de Chanoines & Comtes de Brioude. Tous les Hiſtoriens parlent de Frere GUERIN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Garde des Sceaux de France ſous PHILIPPE-AUGUSTE, & Chancelier ſous LOUIS VIII & LOUIS IX, dont il augmenta l'éclat, en faiſant ordonner que celui qui en ſeroit revêtu auroit ſéance parmi les Pairs du Royaume. Il avoit été élu Evêque de Senlis en 1213, remit les Sceaux entre les mains de SAINT-LOUIS, & ſe retira à l'Abbaye de Châlis, où il prit l'habit de Religieux en 1228. Il avoit donné des preuves de ſon courage à la journée de Bouvines le 27 Juillet 1214, & ce fut lui qui rangea les troupes en bataille.

On croit que ce grand homme étoit iſſu de la Maiſon de GUERIN GUERIN, & qu'il pouvoit être oncle ou grand-oncle d'un GUERIN, Seigneur de Pouzols, vivant ſur la fin du XIII^e^ ſiécle, & mort au commencement du XIV^e^. Quoi qu'il en ſoit, l'Hiſtoire fait mention d'un autre Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, du nom de GUERIN, élu, en 1240, après *Bertrand Texi*, Grand-Maître de ſon Ordre. Voyez l'*Hiſtoire de Malte* par *Boſio*, Auteur Italien. Ce Grand-Maître pouvoit être neveu du Chancelier de France, & frere de GUILLAUME DE GUERIN, Comte de Brioude, & Chantre de cette Egliſe en 1257, & de GUERIN GUERIN, Seigneur de Pouzols, vivant en 1250, mentionné ci-après.

Cette Maiſon étoit diviſée en pluſieurs branches dès le XIV^e^ ſiécle, ſçavoir celle des Seigneurs *de Pouzols*, dont ſont iſſus les Barons DE LUGEAC, établis dans la haute Auvergne ſur les frontieres du Velay; celle des Seigneurs *de Tournoel* & *d'Homme*, établie dans la baſſe, d'où elle s'étendit juſques dans le Limouſin, le Berri & l'Angoumois. Nous ne pouvons fixer l'époque de toutes ces branches, & nous nous bornons à donner la Généalogie de celle *de Pouzols*; mais leurs principales alliances ſont avec les Maiſons de *Beaufort-Canillac*, par le mariage de GERMAIN DE GUERIN, vivant en 1380, avec *Marquiſe de Beaufort*, iſſue, par ſa mere, des Dauphins *d'Auvergne*, niéce du Pape GRÉGOIRE XI, & petite-niéce du Pape CLÉMENT VI, &c. d'*Aloigny de Rochefort*, *Montberon*, *Crevant d'Humieres*, *Gigault de Bellefonds*, &c.

I. GUERIN GUERIN (nom propre de cette Maiſon, & que les Seigneurs DE LUGEAC ont continué de porter), Seigneur de Pouzols, vivant, comme on l'a dit, en 1250, avoit pour frere GUILLAUME DE GUERIN, Chantre de l'Egliſe & Comte de Brioude (*a*). Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il en eut:

II. GUERIN GUERIN, II. du nom, Seigneur de Pouzols, Damoiſeau en 1275 (titre qu'on n'accordoit qu'aux enfans dont les peres avoient été élevés à la dignité de *Chevalier*). Il vivoit encore en 1318, ſuivant un titre original de la même année, & eut d'une Dame, nommée *Payannette*, dont on ignore l'origine: — PIERRE, qui ſuit; — & trois autres garçons, ſçavoir PONS, BÉRAUD & GUILLAUME, dont on ignore auſſi la deſtinée; — & une fille, nommée CATHERINE, qui céda à ſes freres tous les droits qu'elle pouvoit avoir ſur les biens de ſes pere & mere.

III. PIERRE DE GUERIN, Seigneur de Pouzols, vivoit en 1318, & eut de ſa femme, qu'on ne connoit point:

(*a*) On ſçait que pour y être admis il faut être iſſu d'une race noble & ancienne, & faire preuve de quatre générations tant du côté paternel que du côté maternel, & l'on n'y recevoit alors que ceux dont les ancêtres avoient été *Barons* ou *Chevaliers*. Dans le XIII^e^ ſiécle les Dignités & Canonicats de cette Egliſe étoient poſſédés par les enfans ou les freres des Comtes & des Dauphins *d'Auvergne*, des Comtes *de Clermont*, des Vicomtes *de Polignac*; & ſi GUILLAUME DE GUERIN n'eut pas eu pour ancêtres des *Chevaliers*, il n'eut pas été reçu Pré-Chantre de Brioude, cinquieme dignité de cette Egliſe, laquelle, 30 ans auparavant, avoit été poſſédée par *Guillaume de la Tour*, que tous Rois reconnoiſſoient pour être ſorti en ligne maſculine des anciens Ducs d'Aquitaine, Comtes *d'Auvergne*.

IV,

IV. Pierre de Guerin, II. du nom, Seigneur de Pouzols, vivant en 1360, qui fonda une Chapellenie ou Vicairerie perpétuelle dans l'Eglise Paroissiale de Monlet, Diocèse du Puy, pour le repos de l'ame de son pere. De lui est sorti

V. Guerin Guerin, III. du nom, Seigneur de Pouzols, qui ratifia, le 2 Août 1405, la fondation de son pere, & donna au Chapelain quatre setiers de seigle & 40 sols tournois à prendre annuellement sur la Terre & Seigneurie de Pouzols, par acte passé devant *religieuse & vénérable personne Pierre Fabry, Moine Sacristain d'Issoire, régissant l'Officialité du Puy pour Elie, Evêque du Puy, Comte du Velay*. Ce sont les termes de la Charte, où il a, avec son pere, le titre de *Noble* & de *Seigneur*, Les mêmes qualités lui sont données dans un titre de 1406. Ses services militaires lui méritèrent la qualité de *Chevalier*: il l'étoit avant l'an 1420, puisque dans un acte de cette année il est qualifié *noble & généreux Chevalier*. Il étoit alors marié avec *Aymarde de Posterle*, Dame de Chambarel, d'une des plus anciennes Maisons d'Auvergne, fille d'*Armand de Posterle*, II. du nom, laquelle lui apporta de grands biens, entr'autres, la Seigneurie de Chambarel (*b*), qui a de très-beaux droits, & est située dans la Province du Velay. Il eut de son mariage, entr'autres enfans: — Pierre, qui suit; — & Comargue, mariée à *Robert Torrent*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, Diocèse du Puy. C'est ce qui est prouvé par la quittance de sa dot, donnée, le 24 Janvier 1459, à Pierre de Guerin, son frere.

VI. Pierre de Guerin, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, fit renouveller les terriers de Pouzols en 1443, & obtint des Lettres-Patentes, le 10 Avril 1453, du Roi Charles VII, qui font mention qu'il rendit des services à l'Etat. Dans ces Lettres il est qualifié de *noble Seigneur de Pouzols & de Chambarel*. Il avoit épousé, du consentement de ses pere & mere, par contrat passé le 30 Janvier 1436, devant *Jacques Formet*, Garde du sceau de la Baronnie d'Alegre, *Isabelle de Corbyere*, morte en 1475, fille de noble *Jean-Béraud*, Ecuyer, Seigneur *de Corbyere*, & de *Marie de Bar*. Il lui survêquit de quelques années, mais il ne vivoit plus en 1480. Leurs enfans furent: —— 1. Antoine, qui suit; — 2. Philibert, Religieux Bénédictin, le 19 Janvier 1453, au Monastere de Saint-Theofred, Diocèse du Puy; — 3. Hugues, vivant en 1480: on ignore s'il a été marié; — 4. Louise, femme, en 1475, de *Robert Vedel*; — 5. & Marie, alliée à *Jacques de Larderolle*, Seigneur du Pin, laquelle donna quittance de sa dot à son frere aîné, en 1490.

VII. Antoine de Guerin, Seigneur de Chambarel, mentionné dans un titre de l'année 1496, où il est nommé *noble Seigneur* Antoine de Guerin, *Seigneur de Pouzols & de Chambarel*, vivoit encore en 1511, avec *Isabeau de Bullons*, qu'il avoit épousée en 1457, fille de *Jean de Bullons*, Ecuyer, qui descendoit des anciens Seigneurs de la Vicomté de la Mothe, près de Brioude. De ce mariage vinrent: — 1. Philibert, Prêtre, Licencié en Droit, Prieur de Jars, ensuite Chanoine - Comte de Brioude, qui résigna son Prieuré à Vidal de Guerin, son neveu, en 1545, & mourut peu de tems après. Il est enterré dans la Chapelle de sa Maison, en l'Eglise de Monlet; —— 2. Yves, qui suit; —— 3. Jean, aussi Chanoine - Comte de Brioude; —— 4. & Catherine, qui n'eut point d'enfans de son mariage avec *Claude de Mayoyer*, & fit don de tous ses biens à François de Guerin, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, son neveu, par acte du 5 Novembre 1533.

VIII. Yves de Guerin, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, qualifié, dans deux actes des années 1514 & 1520, de *noble & puissant Seigneur*, testa le 19 Novembre 1533, & fut enterré dans la Chapelle que Pierre de Guerin, II. du nom, son trisayeul, avoit fondée en la Paroisse de Monlet. Il avoit épousé, par

(*b*) Les descendans de Guerin Guerin, III. du nom, ont possédé cette Terre pendant près de 150 ans. On voit encore au Château les mêmes armes que les Barons *de Lugeac* ont toujours portées, & qui sont les mêmes que porte aujourd'hui le Marquis *de Lugeac*.

contrat du 7 Décembre 1511, *Jacquette de Leotoing*, d'une des plus anciennes Maisons d'Auvergne, fille d'*Antoine*, & sœur de *Robert* & *Leger de Leotoing*, (ce dernier Chanoine-Comte de Brioude). Elle testa en 1545, & fut inhumée à côté de son mari. Leurs enfans furent : — 1. François, qui suit ; — 2. Vidal, Prieur de Jars en 1545, par la démission de Philibert, son oncle ; — 3. Isabeau, restée fille ; — 4. Louise, dont on ignore la destinée ; — 5. Dauphine, morte sans alliance ; — 6. & Catherine, femme de *Pierre de l'ontaut*, dont elle étoit veuve en 1560.

IX. François de Guerin, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, resta jeune sous la tutelle de sa mere & de son oncle, Philibert de Guerin, Chanoine-Comte de Brioude, qui lui fit épouser, le 13 Mai 1548, *Michelle de Dourette-de-Verriere*, fille de *haut & puissant Seigneur Antoine de Dourette*, Chevalier, Baron de Lugeac, Seigneur de Verriere, Busfiol, la Rochette, Chamboat, & en partie de la Vau-Dieu, & de *haute & puissante Dame Antoinette de Vilatte-de-Jonchere*, Dame de Meyronne, de Chaseaux & de Montmoledi. C'est ainsi qu'ils sont qualifiés dans le contrat de mariage de leur fille. François de Guerin eut de grands procès à soutenir après la mort de son beau-pere & de sa belle-mere, contre *Claude* & *Anne de Dourette*, sœurs de sa femme ; l'une mariée au Seigneur *de Vernet*, & l'autre au Seigneur *de Rochefort* ; mais ces procès furent enfin terminés par une transaction du 25 Juillet 1577, & les Terres & Seigneuries de Chaseaux, de Busfiol, & la Baronnie de *Lugeac*, avec la majeure partie du Bourg de la Vau-Dieu, qui en dépend, resterent à François de Guerin, Seigneur de Chambarel, qui dès-lors prit le surnom de Baron de *Lugeac*, que ses descendans ont retenu depuis. Cette Maison de *Dourette*, éteinte dans les trois filles mentionnées ci-dessus, portoit pour armes : *d'azur, au croissant alezé d'argent, accompagné de huit étoiles de même en orle.* On ignore le tems de la mort de François de Guerin, mais il est certain que ce ne fut pas avant 1596. De son mariage vinrent : — 1. Yves, qui suit ; — 2. Sébastien, Seigneur de Chambarel, par donation de son pere, du 20 Mai 1596. Il épousa, par contrat du 18 Octobre 1617, *Madelene de la Vaulpiliere*, dont il n'eut point d'enfans, & mourut en 1623, après avoir institué pour son héritier universel, *François de Faugiere*, Ecuyer, Seigneur du Croizet, fils d'une de ses sœurs. Ainsi la Terre de Chambarel sortit de la Maison de Guerin Guerin, après y avoir resté, comme on l'a déja dit, près de 250 ans ; — 3. Antoine, nommé Chanoine-Comte de Brioude le 17 Mars 1573, mort dans sa 36 ou 37e année, le 23 Août 1590 ; — 4. François, pourvu du même Canonicat le lendemain de la mort de son frere. Il décéda dans une extrême vieillesse ; — 5. Marguerite, femme, par contrat du 22 Mai 1584, de *Raimond de l'Espinasse*, d'une ancienne Maison, qui a fait des alliances considérables ; — 6. & Anne, mariée à *Jean de Faugiere*, Seigneur de la Chomette, & mere de — *Françoise de Faugiere*, femme de *Jacques*, Seigneur *de Cereys* & de la Chassagne, dont : — *François de Cereys*, Prévôt & Comte de Brioude en 1650. Les armes de *Faugiere* sont : *d'azur, à la bande d'argent chargée de trois pommes de pin de sinople, à la bordure de gueules.*

X. Yves de Guerin, II. du nom, Baron de Lugeac, Seigneur de Pouzols, Chaseaux, Busfiol, & en partie de la Vau-Dieu, épousa, par contrat du 1 Août 1596, *Jeanne de Bayard*, qui lui porta en dot les Terres de Marsat, Saint-Genex & de la Tourette, fille de feu *Gilbert de Bayard*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marie du Saix*. Quand Henri IV fut affermi sur le trône, Yves de Guerin, à l'exemple de plusieurs autres Seigneurs François, parut à la Cour, & ce Prince le retint auprès de sa personne en qualité de Gentilhomme de sa Chambre ; mais le Baron *de Lugeac*, après la mort tragique de ce Monarque, en 1610, se retira dans ses Terres & y passa tranquillement ses jours. Ses enfans furent : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Jacques, Chanoine-Comte de Brioude le 16 Novembre 1634, mort en 1684 ; — 3. Aymond, Religieux Bénédictin, Sous-Prieur titulaire de Ris, dans le Diocèse de Clermont ; — 4. autre Jacques, aussi Bénédictin, & Doyen de Ris ; — 5. Michelle, femme de *Guillaume de la Vaulpiliere*, Chevalier, Seigneur de Nozeirolle, dont descendent les Seigneurs *de la*

Digitized by Google

Vaulpilliere, de la haute-Marche; — 6. & autre MICHELLE, mariée à *Jean de Vichy*, Chevalier, Seigneur de Barbesit, &c. fils de *François-Samuel de Vichy*, & de *Madelene de Laſtic*, dont poſtérité. Voyez LASTIC, *Tome VIII.*

XI. CLAUDE DE GUERIN, Baron de Lugeac, Seigneur de Pouzols, Chaſeaux, Buſſiol, Marſat, Saint-Genex & la Tourette, épouſa, en 1628, *Honorée le Long de Chenillac* (c), fille de *Pierre*, Seigneur de Chenillac, Solignac & autres lieux, & d'*Eléonore de Cavalque*, d'une Maiſon originaire du Duché de Parme. De ce mariage vinrent: — 1. GILBERT, qui ſuit; — 2, 3 & 4. FRANÇOIS, JACQUES & PIERRE, reçus Chanoines-Comtes de Brioude. Le dernier, dit *le Comte de Pouzols*, fonda dans cette Egliſe, le 14 Mai 1666, une Vicairerie de 200 livres de revenu, pour être poſſédée à perpétuité par un Clerc tonſuré, du nom & des armes de GUERIN, & au défaut d'un Clerc de cette Maiſon, par un Gentilhomme Eccléſiaſtique, faiſant preuve de nobleſſe de quatre générations, tant du côté paternel que maternel, à l'*inſtar* des Chanoines-Comtes de cette Egliſe, lequel doit être préſenté au Chapitre de Brioude, Collateur ordinaire de cette Vicairerie, par le chef de cette Maiſon. PIERRE DE GUERIN, Comte de Pouzols, fut tuteur de GILBERT-AGATHANGE DE GUERIN, ſon petit-neveu, mentionné ci-après. Il gouverna ſes biens juſqu'à ſa mort, arrivée en 1710; — 5. JACQUES, auſſi Chanoine-Comte de Brioude, connu ſous le nom de *Comte de Saint-Genex*, mort en 1694; — 6. JEANNE, Religieuſe Bénédictine au Monaſtere de la Vau-Dieu, nommée, par LOUIS XIV, Coadjutrice de MARGUERITE DE GUERIN, ſa tante, qui en étoit Prieure perpétuelle & titulaire. Elle ne gouverna cette Communauté que 7 ou 8 ans après ſa tante, & mourut en 1700; — 7. MARIE-CHARLOTTE, auſſi Religieuſe Profeſſe dans le même Monaſtere, & pourvue, par ſa tante, du Prieuré de Tours, Paroiſſe de Coltines, Diocèſe de Saint-Flour, dont elle ſe démit en faveur de MARIE-CHARLOTTE, ſa niéce. Elle vivoit encore en 1719; — 8. CATHERINE, auſſi Religieuſe profeſſe dans le même Monaſtere, morte en 1709; — 9. & FRANÇOISE, morte auſſi Religieuſe dans ce Monaſtere, avant l'an 1691.

XII. GILBERT DE GUERIN, Baron de Lugeac, Comte de Bueil, Seigneur de Pouzols, Buſſiol, Marſat, Saint-Genex, des Grezes, & en partie de la Vau-Dieu, mourut dans ſon Château de Lugeac en 1692, dans un âge aſſez avancé. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1664, *Anne-Françoiſe-Aimée des Roches*, fille de *Gilbert-Aimé*, Chevalier, Seigneur des Roches, dans la baſſe-Auvergne, & de Ramade, & d'*Anne de la Souche*. Voyez ROCHES (DES). De ce mariage vinrent: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, mort, pendant le cours de ſes études, à Riom, & enterré dans le tombeau de ſes ancêtres, en l'Egliſe de Marſat; — 3. JEANNE, morte Novice dans le Monaſtere de la Vau-Dieu; — 4. MARIE-CHARLOTTE, Religieuſe Profeſſe au même Couvent, & pourvue du Prieuré de Tours, ſur la démiſſion de MARIE-CHARLOTTE, ſa tante; — 5. & MARIE-THÉRESE, femme, en 1695, de *Jean-Antoine de la Rochefoucaud*, Marquis de Langheac, Seigneur de Saint-Ilpiſe, Laſtic & Rochegonde, fils aîné de *Jean*, & de *Marie-Françoiſe d'Urfé*. Voyez ROCHEFOUCAUD.

XIII. CLAUDE DE GUERIN, II. du nom, Baron de Lugeac, Comte de Bueil, Seigneur de Pouzols, des Grezes, des Roches, de Marſat, Saint-Genex, la Tourette, & en partie de la Vau-Dieu, ſervit quelque tems, & mourut de la petite-vérole au mois de Septembre 1691. Il ne fut que 14 mois marié, ayant épouſé,

(c) Cette Dame laiſſa des droits conſidérables ſur le Comté de *Bueil*, ſitué près de Nice, ce qui a donné lieu aux Barons *de Lugeac* de faire de tems en tems des diligences dans le deſſein d'y rentrer un jour. Ils ont même affecté de prendre, avec raiſon, le titre de *Comte de Bueil*, ainſi qu'il eſt d'uſage dans de pareilles conjonctures; mais malgré leurs ſoins & leur bon droit, à cauſe des guerres qui ont duré ſi long-tems entre la France & la Savoie, ils n'ont pu rentrer dans cette Terre, aujourd'hui poſſédée par une petite-fille du feu Baron *de Chenillac*, mariée au fils du Comte *de Maſſey*, ci-devant Vicerοi du Royaume de Sicile. Voyez LE LONG DE CHENILLAC.

Digitized by Google

par contrat du 11 Mai 1690, *Marthe-Henriette de Gineſtous de la Tourette*, ſeconde fille de *Gabriel de Gineſtous de la Tourette*, Seigneur de Saint-Cierge, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, & de *Madelene d'Hoſtun de la Baume*, Dame de la Forterelſe & de la Goudumiere. De ce mariage il a eu :

XIV. GILBERT-AGATHANGE DE GUERIN, Baron de Lugeac & de Bueil, Seigneur des Grezes, des Roches, de Marſat, & en partie de la Vau-Dieu, né en Avril 1691, qui n'avoit que quatre mois quand ſon pere mourut. Sa mere, encore en minorité, n'en put être tutrice, & PIERRE DE GUERIN, ſon grand-oncle, Chanoine-Comte de Brioude, comme on l'a dit au degré XI, ſe chargea de ſa tutelle. Il fut Page de LOUIS XIV, & épouſa, le 13 Janvier 1715, *Antoinette de Clugny* (d'une ancienne Nobleſſe originaire du Duché de Bourgogne, qui a donné pluſieurs Comtes de Lyon, dont le dernier, Aumônier du Roi, a été nommé, en 1773, à l'Evêché de Riez), fille ainée de *François de Clugny*, Seigneur de Theniſſey, Coulombier, l'Eſpervier, &c. & de *Marie-Anne-Louiſe de Pepillon*, Dame de Dariſolles, dont : — 1. N..., né en Janvier, 1716, mort trois mois après, ſans avoir été nommé ; — 2. CHARLES-ANTOINE, qui ſuit ; — 3. CHARLES-YOLAND, né en 1719, mort Lieutenant de la Colonelle du Régiment de Monaco. Il avoit été nommé à cet emploi par le Duc *d'Hoſtun*, ſon parent ; — 4. MARTHE-FRANÇOISE, née le 13 Décembre 1716, Abbeſſe des Chaſſes en Auvergne, où l'on ne reçoit, pour Religieuſes, que des filles de qualité ; — 5. MARIE-CHARLOTTE, morte deux jours après ſa naiſſance ; — 6. & CHARLOTTE, née à Brioude le dernier Décembre 1718, Abbeſſe de la Vau-Dieu, près de Brioude, où l'on ne reçoit pareillement que des filles de qualité.

XV. CHARLES-ANTOINE DE GUERIN, appellé *le Marquis de Lugeac*, Baron de Bueil, Seigneur des Grezes, des Roches, Marſat, & en partie de la Vau-Dieu, né le 25 Mai 1720, d'abord Page du feu Roi, enſuite Lieutenant, & Sous-Lieutenant dans ſon Régiment, a été Capitaine de Dragons dans le Régiment ci-devant la Suze, puis Exempt des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, après avoir combattu à la bataille de Fontenoy, en 1745, en préſence de Sa Majeſté, avec cette troupe, ſi diſtinguée dans toute l'Europe : après cette bataille le Roi le nomma Colonel du Régiment de Beauvoiſis, Infanterie, qu'avoit le Comte *de la Vauguyon*. Il a été fait Brigadier des Armées, après le ſiége de Berg-op-Zoom, en 1747, Inſpecteur-Général d'Infanterie en 1754, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis en 1757, Maréchal-de-Camp en 1758, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à cheval en 1759 ; Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1762 ; Gouverneur & Lieutenant-Général de Toul & du Toulois en 1763, & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis en 1771. Il a épouſé, le 1 Juillet 1754, *Jeanne-Charlotte-Victoire-Eliſabeth de Baſchi*, fille de *François*, Comte, des Comtes *de Baſchi*, Chevalier des Ordres du Roi, & ci-devant Ambaſſadeur en Portugal. *Voyez* BASCHI, *Tome II.*

Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués. Les armes : *loſangé d'argent & de ſable, à la bordure de gueules.*

LUGNAR, en Lorraine.

JEAN LUGNAR, dit *le Capitaine Lembourg*, fut annobli par Lettres de CHARLES III, Duc DE LORRAINE, données à Nancy le 28 Septembre 1584. Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de même ; au chef d'argent chargé de trois molettes d'éperon de ſable, percées d'argent* ; cimier, *le lion de l'écu chargé ſur l'épaule d'un épieu d'argent, à la billette de même emmanchée de ſable, & portée d'un armet morné d'argent, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleurs dudit écu.* Nobiliaire ou Armorial général de la Lorraine & du Barrois, *Tome I.*

* LUGNY : Terre en Mâconnois, avec titre de *Vicomté*, qui avoit donné ſon nom à une très-noble Maiſon, éteinte vers le milieu du XVI^e ſiécle, dans la perſonne de JEAN, Seigneur DE LUGNY, mari de *Françoiſe de Polignac.*

Digitized by Google

Leur fille unique, FRANÇOISE, Dame DE LUGNY, portà, le 14 Janvier 1579, la Terre de LUGNY, en mariage à *Jean de Saulx*, Vicomte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vint — *Charles de Saulx*, Marquis de Lugny, Vicomte de Tavannes, &c. allié à *Philiberte de la Tour-Oceers*, Dame de Lieufranc, dont: — *Claude-François de Saulx*, mort en 1646 ſans alliance; — & *Claire-Françoiſe de Saulx*, Dame de Lugny, mariée à *Charles-François de la Baume Montrevel*, Marquis de Saint-Martin, biſayeul de *Florent-Alexandre de la Baume*, Comte de Montrevel & Vicomte de Lugny, marié, le 10 Février 1652, à *Eliſabeth-Céleſte-Adélaïde de Choiſeul de Chevigny*. Voyez BAUME-MONTREVEL, *Tome II*.

Les armes de l'ancienne Maiſon de LUGNY, étoient: *d'azur, à 3 quinteſeuilles d'or, 2 & 1, & ſept billettes de même, 3 en chef, 1 en cœur & 3 en pointe.*

Il y a un vieux proverbe en Bourgogne qui dit: *Il n'eſt pas d'oiſeau de bon nid, qui n'ait une plume de Lugny.*

* LUGNY, en Charolois. Baronnie entrée, dans le XV^e^ ſiécle, dans la Maiſon de *Levis*, par l'alliance

D'*Alix de Damas*, héritiere de Couſan, de Lugny & de la Perriere par le décès de *Guy de Damas*, VI. du nom, ſon frere, & fille d'*Hugues de Damas*, V. du nom, Seigneur de Lugny, de Couſan, de la Baume, &c. & d'*Alix de Beaujeu*. Cette *Alix de Damas* épouſa *Euſtache de Levis*, ſecond fils de *Philippe*, & d'*Alix de Quélus*. Voyez LEVIS, branche des Seigneurs *de Lugny*, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

LUILLIER: Famille l'une des plus anciennes de Paris, & conſidérable par ſes alliances. Elle a donné pluſieurs Avocats-Généraux & Conſeillers au Parlement de Paris, un Procureur-Général au même Parlement, un premier Préſident de la Cour des Aides, des Préſidens en la Chambre des Comptes, des Maîtres des Comptes, trois Prévôts des Marchands, un Evêque de Meaux, &c.

La branche aînée a fini aux enfans de PHILIPPE LUILLIER, Seigneur de Gironville, Avocat-Général du Parlement, mort en 1492. Les autres branches ſont:

1°. Celle des Seigneurs *de Vé* & *de Saint-Meſmin*, éteinte, en 1553, dans JACQUES LUILLIER, Seigneur de Vé, mort ſans alliance en 1574, fils d'EUSTACHE LUILLIER, Seigneur de Vé, premier Préſident de la Cour des Aides.

2°. Celle des Seigneurs *de Saint-Meſmin*, *Boulencourt*, &c. iſſus des précédens, & qui ont fini à NICOLAS LUILLIER, Seigneur de Boulencourt, Préſident en la Chambre des Comptes en 1580, qui n'eut qu'une fille unique, — LOUISE LUILLIER, Dame de Boulencourt, mariée à *Henri de Balſac*, Comte de Clermont-d'Entragues, dont ſortirent deux filles.

3°. Celle des Seigneurs *de la Malemaiſon*, finis à GEOFFROY LUILLIER, d'abord Chevalier de Malte en 1612, mort Maître des Requêtes le 25 Avril 1671, dont la fille aînée, — MARIE LUILLIER fut alliée à *Charles de Gerente*, Marquis de Senas en Provence; & les autres, Religieuſes.

4°. Celle des Seigneurs d'*Orville*, finis à JEAN LUILLIER, Seigneur d'Orville, &c. mort ſans alliance le 10 Août 1708, fils de JEAN, Conſeiller au Parlement, & de *Louiſe de Moucy*.

5°. Les Seigneurs d'*Urſines*, qui n'ont formé que deux degrés, & ont fini à GUILLAUME LUILLIER, Seigneur d'Urſines, Conſeiller au Parlement en 1543.

6°. Et celle des Seigneurs *de Rouvenac*. PAUL LUILLIER, Seigneur de Rouvenac, épouſa *Louiſe de Mallaurens*, Dame de la Boiſſonnue, dont il a eu — HENRI, — EDOUARD; — & N... LUILLIER; — & trois filles. Voyez *Moréri*, *Tome VI*, édition de 1759.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de 3 croiſſans montans d'argent.*

Digitized by Google

LUIRIEUX. *Voyez* LUYRIEUX.

LUISIERE (DE), Ecuyer, Seigneur de Cherplay en Normandie, Election de Mortain, porte : *d'azur, à la croix d'or.*

LUKER : Famille originaire de Nantes en Bretagne, dont étoit

EDOUARD-JEAN DE LUKER, Cadet au Régiment de Clare, Irlandois, en 1748, Lieutenant en 1749, & Capitaine en 1756, au Régiment de Cavalerie de Fitz-James, réformé en 1761. Il a obtenu le Régiment d'Infanterie de Bourgogne le 1 Juin 1763, & a épouſé, par contrat ſigné du Roi le 6 Avril 1766, Mademoiſelle *de Sainte-Hermine.* C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire.*

LULLIN : (DE) : Nom d'une branche ſortie des Comtes *de Genève* par

Pierre, bâtard *de Genève*, fils naturel de *Guillaume* III, & d'*Emeraude de la Fraſſe*, Dame de Montjoye, ſa maitreſſe. Elle a fini à *Albert-Eugene de Genève*, Marquis de Lullin & de Pancalier, Baron de la Baſtie, Chevalier de l'Annonciade en 1638, & mort ſans poſtérité en 1663. Les charges que les Seigneurs de *Lullin* ont eues, de pere en fils, à la Cour de *Savoie*, l'attention que les Ducs ont eue à les honoret du collier de leur Ordre, marquent qu'ils les croyoient véritablement ſortis des Comtes *de Genève*, dont ils ont toujours porté les armes, qui ſont : *cinq pointes d'or, équipollées à quatre d'azur.*

LUNEBOURG : Branche ſortie de la Maiſon de *Brunſwick*, par

BERNARD, ſecond fils de *Magnus Torquatus*, qui, après la mort de l'Empereur FRÉDERIC, ſon frere aîné, fit un partage des biens de la Maiſon avec ſon frere HENRI. Il eut pour ſa portion le Duché de *Brunſwick ;* mais l'an 1428, il échangea avec GUILLAUME, ſurnommé *le Victorieux*, ſon neveu, ce Duché contre celui de *Lunebourg*, que ſa poſtérité a conſervé, y ayant joint celui de *Brunſwick* dans le dernier ſiécle, par l'extinction de toute la poſtérité de GUILLAUME. BERNARD mourut en 1434 ; GUILLAUME, Duc DE BRUNSWICK-LUNEBOURG, mourut en 1642 ſans avoir été marié. ERNEST, Duc DE LUNEBOURG & de Zell, né le 26 Juin 1497, ſecond fils de HENRI *le jeune*, & de *Marguerite de Saxe*, continua la poſtérité. HENRI, un de ſes fils, eſt tige de la branche de *Danneberg*, maintenant *Wolfembutel ;* & GUILLAUME, ſon autre fils, eſt auteur des Ducs *de Brunſwick* & *de Lunebourg*, exiſtans. *Voyez* BRUNSWICK & WOLFEMBUTEL.

* LUPCOURT, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. Les Terres & Seigneuries de *Lupcourt*, Ville-en-Vermois, Azelot, Manoncourt & Burthecourt, furent unies & érigées en *Comté*, par Lettres du 2 Janvier 1719, en faveur de

Charles-Ignace, Baron *de Mahuet* & du Saint-Empire, Chambellan du Duc LÉOPOLD, l'un de ſes Miniſtres & Secrétaires d'Etat, Surintendant des Poſtes, & Commiſſaire-Général-Ordonnateur au Duché de Bar, fils aîné de feu *Marc-Antoine Mahuet*, Baron du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Lupcourt, &c. & de *N... Richard*, Dame de Champé, Olley, Bettainviller & Létricourt. *Voyez* MAHUET, *Tome IX.*

* LUPÉ : Maiſon d'ancienne Chevalerie, & l'une des premieres du Comté d'Armagnac, où ſont ſitués les Château & Terre de ſon nom, diverſement écrit dans les titres anciens & latins. On y trouve *de Lupi*, *de Lupo*, *Lupati*, *de Luperio* & *de Leopodio ;* & dans les titres françois & vulgaires, DE LUPPÉ, DE LUPEY, DE LYPPÉ, DE LUPOY & DE LUPÉ. On a, dans la Province, une idée ſi avantageuſe de cette Maiſon, qu'on la dit iſſue des anciens Ducs *de Gaſcogne.* Son origine ſe perd dans les ſiécles les plus reculés.

Digitized by Google

Le premier connu eſt DONAT DE LUPÉ, qui, du tems du Roi LOTHAIRE, le XVI^e des Calendes de l'an 956, fit donation, du conſentement de *Benoitte*, ſa femme, en préſence de *Raimond*, Comte *de Toulouſe*, du lieu de Fuſanes dans le Comté d'Armagnac, à l'Egliſe de Sainte-Marie d'Auch. Il ſouſcrivit la Charte de donation de l'Egliſe de Saint-Ferreol de Cominges, faite à celle d'Auch ſous l'Epiſcopat d'*Othon d'Aſtarac*, vers l'an 988. — On trouve enſuite OTHON ou ODON DE LUPÉ, qui fut vraiſemblablement pere — d'ARNAUD, qui ſuit; — & de NAVARRE DE LUPÉ, laquelle, ſuivant l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, étoit mariée avec le Seigneur *de Pardaillan* en 1070. — ARNAUD DE LUPÉ fut du nombre des Chevaliers & Gentishommes du Comté d'Armagnac, qui aſſiſterent à la conſécration de l'Egliſe de Nogaro, faite le 18 Juillet 1060. Le même ARNAUD aſſiſta avec ſes freres, dit la Charte, à la fondation du Prieuré de Montaut, vers l'an 1069; — RAIMOND DE LUPÉ, fit donation à l'Abbaye de Bardoue, Diocèſe d'Auch, en 1157, & il paroit encore dans des actes des années 1160 & 1170. — En 1260, GUILLAUME DE LUPÉ étoit Abbé de Bonnefont, Diocèſe de Cominges, & donna en cette qualité des loix & des coutumes aux habitans du lieu de Frechet en 1266; & MARIE DE LUPÉ fut mariée, vers l'an 1250, avec *Geraud de Corneillan*, Seigneur de Vernede. Celui, depuis lequel la filiation eſt ſuivie, eſt:

I. FORTANER, Seigneur DE LUPÉ, de Franlin, d'Aunian & de Saint-Jean-Pouge, qui fut l'un des Barons & Gentilshommes qui traiterent avec *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, au ſujet des privileges & coutumes du pays en 1285. Il donna, conjointement avec LOUIS DE LUPÉ, ſon frere, des loix & des privileges aux habitans de Saint-Jean-Pouge, par Acte du 3 Février 1305. Il eut pour ſucceſſeur:

II. CARBON DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur de Lupé, Franlin & Saint-Jean-Pouge. Il fit foi & hommage de ſes Terres, en 1319, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*. Le même CARBON DE LUPÉ, ou ſon fils, avec MANAUD, MENJON & BERNARD DE LUPÉ, étoit un des Ecuyers de la Compagnie de *Thibaut*, Sire *de Barbazan*, qui ſe trouverent à Condom, pour ſervir contre les Anglois le 28 Septembre 1352. CARBON DE LUPÉ eut, entr'autres enfans: — RAIMOND-GUILLAUME, qui ſuit; — & GAILLARD DE LUPÉ, Ecuyer du Comte *d'Armagnac*, qui, en récompenſe de ſes ſervices, lui fit donation de la Terre de la Serrade en toute Juſtice, par Lettres données au Château de Gaye, le 20 Mai 1390. Ce GAILLARD DE LUPÉ eut pour fils — BERNARD DE LUPÉ, qui rendit foi & hommage au mois de Juin 1409, au Comte *d'Armagnac*, & épouſa *Miremonde de Juſſan*, dont il eut: — COMTESSE DE LUPÉ, Dame de la Serrade, mariée avec BERNARD, Seigneur DE LUPÉ, ſon couſin.

III. RAIMOND-GUILLAUME DE LUPÉ, Seigneur dudit lieu, Aunian, Franlin, la Barrere, Caſtelnau-d'Eauzan, paroit dans des actes de 1368 & 1372. Il aſſiſta, le 22 Septembre 1390, à la priſe de poſſeſſion de la Terre de la Serrade, par GAILLARD DE LUPÉ, ſon frere. Il eut pour ſucceſſeur: — CARBON, qui ſuit; & entr'autres filles — GERAUDE DE LUPÉ, qu'il maria, par contrat du 1 Octobre 1380, avec *Auger du Lau*, Seigneur, Baron du Lau en Armagnac.

IV. CARBON DE LUPÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lupé, Aunian, Franlin, Cremens, la Barrere & Caſtelnau-d'Eauzan, fut, avec PIERRE & BERNARD DE LUPÉ, un des Gentilshommes qui, avec leurs Compagnies d'hommes d'armes, accompagnerent le Roi en ſa bonne ville de Paris en 1415. PIERRE DE LUPÉ donna quittance à *Macé Heron*, Tréſorier des guerres, de 260 livres tournoiſes pour les gages de lui & de 12 Ecuyers de ſa Compagnie, ainſi que BERNARD DE LUPÉ les 1 Janvier & 17 Février 1415. Ils ſcellerent les quittances de leurs ſceaux, qui repréſentent *trois bandes, & une tête de licorne*, pour cimier. Sur le ſceau de BERNARD il y a une *étoile en franc canton & un arbre* pour cimier. CARBON ou CARBONEAU, Seigneur DE LUPÉ, fit foi & hommage de ſes Terres, le 29 Août 1419, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*; donna quittance de ſes appointemens militaires à *François de Merles*, Tréſorier des guerres, le 14 Février 1420, ſcellées en cire rouge, repréſentant *trois bandes*, & pour

Digitized by Google

cimier *une tête de licorne*. Il fit son testament, le 4 Juillet 1434, au Château de Cremens. Il avoit épousé, 1°. *Esclarmonde du Lau*; & 2°. *Navarre de Maravat*, Dame dudit lieu. Il eut du premier lit : — 1. BERNARD, qui suit; — 2. BERTRAND, auteur des Seigneurs de Sion & du Garané, existans, rapportés ci-après; — 3. CARBON, Seigneur de Thieste, dont la postérité est éteinte; — 4 & 5. AUDE & MARIE; & du second lit : — 6. JEAN, tige des Seigneurs de Maravat, rapportés ci-après; — 7 & 8. AGNÈS & HONORETTE DE LUPÉ.

V. BERNARD, Seigneur DE LUPÉ, la Serrade, Franlin, Cremens, la Barrere & Eauzan, fit vente de deux maisons dans la ville de Nogaro, en faveur de *Beraud de Faudoas*, Seigneur de Barbazan, par acte du 8 Juin 1443; fit cession de ses droits sur la Terre de Taychousin, provenant de la succession d'*Esclarmonde du Lau*, sa mere, en faveur de BERTRAND DE LUPÉ, son frere, par acte du 11 Mai 1446; rendit, le 4 Février précédent, foi & hommage à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, pour la Terre de la Serrade, au nom & comme Procureur de sa femme; & en rendit un second en qualité de tuteur de ses enfans le 20 Avril 1462. Il avoit épousé COMTESSE DE LUPÉ, sa cousine, fille & héritiere de BERNARD, Seigneur de la Serrade, & de *Miremonde de Jussan*, dont : — 1. CARBON, Seigneur DE LUPÉ, mort sans postérité masculine; — 2. JEAN, qui suit; — 3. autre JEAN, Seigneur de Cremens; — 4. CARBON, Chanoine de Nogaro; — 5. GAILLARD, Chanoine d'Auch, Prieur de Montesquiou; — 6. PIERRE; — 7. NAVARRE; — 8. & CLARMONTINE DE LUPÉ, mariée avec *Bernard de Bernede*, Seigneur d'Arblade.

VI. JEAN, Seigneur DE LUPÉ & de Thieste, succéda à CARBON, son frere aîné. Il est qualifié *fils & héritier de* BERNARD, Seigneur DE LUPÉ, dans l'acte de donation qu'il fit du Domaine de Cassou, au lieu d'Espas, à JEAN DE LUPÉ, bâtard, son Ecuyer, le 20 Mars 1489. Il testa en Décembre 1499, & avoit épousé *Cécile de Sadirac*, fille de *Bertrand*, Seigneur, Baron *de Sadirac*, & d'*Agnette de Riviere-Labatut*. Il donna, quittance de sa dot, par acte du 22 Novembre 1483. Leurs enfans furent : — 1. RAIMOND, qui suit; — 2. BERTRAND, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. MARIE, femme de *N... de Montlezun*, Seigneur de Las & Pardiac, dont elle eut : — *Amanieu de Montlezun*, — 4. ANNE, mariée au Seigneur *de Gignan*; — 5. & autre MARIE DE LUPÉ, épouse du Seigneur *de la Cassagne* en Bigorre. Elle en eut — *Bernard* & *Antoine de la Cassagne*.

VII. RAIMOND, Seigneur DE LUPÉ, la Serrade & Thieste, Ecuyer d'Ecurie de *Gaston*, Comte *de Foix*, reçut le ferment de fidélité des habitans de la Serrade le 27 Juin 1511, & eut pour enfans : — 1. CARBON, qui suit; — 2. FRANÇOIS, mort sans postérité de son mariage avec *Anne de Montesquiou*, fille du Baron *de Montesquiou*; — 3. & autre FRANÇOIS, mort au service.

VIII. CARBON DE LUPÉ, III. du nom, Seigneur de Lupé, la Serrade & Thieste, épousa *Bertrande de Leaumont-Puygaillard*, dont il n'eut qu'une fille, mariée avec *N... de Lautrec-Toulouse*, Seigneur de Monsa.

Seigneurs de la MOTHE-PONILLON *& de* CASTILLON.

VII. BERTRAND DE LUPÉ, Chevalier, fils puîné de JEAN, & de *Cécile de Sadirac*, fut Seigneur d'Estivaux, de Clermont, de la Mothe-Ponillon au Diocèse de Dax; servit avec distinction dans la Compagnie des hommes d'armes du Roi de Navarre en 1499, 1500, 1510, 1525 & 1527; fut fait Capitaine-Gouverneur de Fronsac; & fit son testament le 22 Février 1532. Il avoit épousé, 1°. *Anne de Talarausse*, fille d'*Etienne*, Seigneur, Baron de Clermont, & de *Catherine de Montlezun*, morte sans enfans; & 2°. par contrat du 14 Octobre 1531, *Marguerite de Navailles*, fille de *Jean*, Seigneur de la Mothe-Ponillon. De ce second lit vint :

VIII. FRANÇOIS DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur d'Estivaux, de Clermont, de la Mothe-Ponillon, & de Castillon. Il fut institué héritier en 1552, par le testament de *Jean de Navailles*, son grand-pere maternel. Il étoit sous la tutelle de

de ſa mere en 1538 & 1540 & mourut en 1555. De ſon épouſe *Iſabeau d'Aiſatte*, fille de *Jean*, Seigneur d'Urtubie, & d'*Anne d'Eſpelette*, il eut entr'autres enfans :

IX. JEAN DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur de Clermont, & la Mothe-Ponillon, qui plaidoit au Parlement de Bordeaux en 1571. Il obtint la ſucceſſion de la Maiſon de LUPÉ, vacante par la mort de CARBON DE LUPÉ, ſon couſin, ſans poſtérité maſculine, & fut reconnu l'aîné & chef des nom & armes de ſa Maiſon. Il céda tous ſes droits ſur les Terre de Lupé & de la Serrade, par tranſaction du 19 Juin 1571, & 29 Octobre 1578, en faveur de *Bertrand de Montlezun*, ſon couſin, Seigneur de Las, moyennant la ſomme de 4250 livres. Il teſta le 16 Juillet 1602, & avoit épouſé, le 16 Mai 1568, *Jeanne de la Lane*, fille d'*Ogier*, Seigneur *de la Lane*, dont il eut : — 1. FIRMIN, qui ſuit; — 2. ETIENNE; — 3. & LAURENCE, mariée, le 12 Février 1612, avec *Ogier du They*, Seigneur du They.

X. FIRMIN DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Ponillon & de Caſtillon, tranſigea avec ſes freres & ſœur, par actes du 10 Décembre 1602 & 1610. Il avoit épouſé, le 17 Juillet 1596, *Jeanne du Puy*, dont : — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. MARIE, alliée avec le Seigneur *de Saint-Martin*; — 3. ISABEAU, mariée avec *Iſaac de Gramont*, Seigneur de Gramont-d'Oſſages.

XI. BERNARD DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur de Caſtillon, de la Mothe-Ponillon, & de Bonnefond, tranſigea avec ETIENNE DE LUPÉ, ſon oncle, le 28 Avril 1648, & teſta en 1656. Il avoit épouſé, le 26 Août 1626, *Marguerite de Pouyloaut*, dont : — 1. BLAISE, qui ſuit; — 2 & 3. MARIE & LOUISE, Religieuſes Urſulines au Bourg Saint-Eſprit à Bayonne.

XII. BLAISE DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur de Caſtillon, & la Mothe Ponillon, rendit hommage de ſes Terres, devant les Tréſoriers de France de la Généralité de Guienne, le 1 Août 1667; eut acte la même année de la repréſentation des titres de ſa *nobleſſe d'extraction*, devant M. *Pellot*, Intendant & Commiſſaire; fut Capitaine de Chevaux-Légers, par Commiſſion de l'an 1677, puis Lieutenant-Colonel de Cavalerie. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Janvier 1653, *Iſabeau d'Arrac de Vignes*, laquelle teſta le 9 Janvier 1700. De ce mariage vinrent : — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. PIERRE, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, mort à la Rochelle en 1706; — 3. GABRIEL, ſucceſſivement Chanoine d'Arras & de la Rochelle; — 4. TIMOTHÉE, Prévôt de l'Egliſe de Caſſel en Flandres; — 5. FRANÇOIS; — 6. CATHERINE, mariée avec *Timothée de Larquier*, Seigneur de Rochefort; — 7. N... DE LUPÉ, épouſe de *N... de Momas*; — 8 & 9. & deux autres filles Religieuſes à Dax.

XIII. BERNARD DE LUPÉ, Chevalier, Comte de Lupé, Seigneur de Caſtillon, & de la Mothe-Ponillon, rendit aveu & dénombrement de ſes Terres le 10 Décembre 1692, & avoit épouſé, le 7 Septembre 1687, *Anne de Caupene*, fille de *Léonard*, Marquis d'Amou, & de *Marie de Gaſſion*, dont : — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2 & 3. JOSEPH & CHARLES; — 4. ELISABETH, mariée avec *Joſeph de Merignac*, Seigneur de Maled; — 5. & CATHERINE DE LUPÉ, mariée, le 18 Mars 1713, à *Jean d'Aſpremont*, Colonel du Régiment d'Albret.

XIV. GABRIEL DE LUPÉ, Chevalier, Comte de Lupé, Seigneur de la Mothe-Ponillon & de Caſtillon, né le 4 Juillet 1690, Chevalier de Saint-Louis, & Aide-de-Camp de M. *de Gaſſion* en 1711, épouſa, le 22 Avril 1719, *Jeanne du Livier*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GUILLAUME-ANNE, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, mort à Rochefort; — 3. N... DE LUPÉ, Chanoine de l'Egliſe de Dax; — 4, 5 & 6. & trois filles, dont deux Religieuſes.

XV. PIERRE DE LUPÉ, Chevalier, Comte de Lupé, Seigneur de Caſtillon, la Mothe-Ponillon, Comte de Falaiſe en Normandie, né le 21 Novembre 1725, Capitaine au Régiment de Bretagne en 1744, Aide-Maréchal-Général des Logis de l'Armée en 1756, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de Cantabre en 1757, Brigadier des Armées du Roi, Gentilhomme de la Manche, ſucceſſivement des Ducs de *Bourgogne* & *de Berri*, & des Comtes *de Provence* & *d'Artois*, mort à Paris en 1770, a laiſſé de ſon mariage contracté, en 1763,

Digitized by Google

avec *Louiſe-Charlotte de Butler* : — 1. PIERRE-HENRI, Comte DE LUPÉ, né le 29 Mars 1769; — 2. & CHARLOTTE-FÉLICITÉ, née le 27 Septembre 1766.

Branche des Seigneurs de SION, du GARANÉ & de la CASSAGNE.

V. BERTRAND DE LUPÉ, fils puiné de CARBON, & d'*Eſclarmonde du Lau*, ſa premiere femme, Seigneur de Sion, épouſa, 1°. *Agnette de Latrau*; & 2°. le 28 Mai 1469, *Marguerite*, Dame en partie *du Garané*, & de Laſſeran. Du premier lit vint : — 1. CARBONEL DE LUPÉ, Seigneur de Sion, qui fit ſon teſtament le 25 Mars 1512, & laiſſa pour enfans : — MICHEL; MARIE, femme de *Bernard de Biran*, Seigneur de la Mothe; — & trois autres filles; & du ſecond lit naquirent cinq enfans, entr'autres :

VI. JEAN DE LUPÉ, Seigneur du Garané, qui fut, le 13 Juin 1495, ſous la tutelle de JEAN, Seigneur DE LUPÉ, ſon couſin, & épouſa, en 1513, *Marguerite du Mont de Plehot*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

VII. CHARLES DE LUPÉ, Seigneur de Garané, qui a continué la poſtérité, laquelle ſubſiſte dans la perſonne

De N..., Comte DE LUPÉ, Seigneur de la Caſſagne, marié avec *N... de Colbert-Saint-Mars*, dont il a : — 1. Le Marquis DE LUPÉ, marié avec Mademoiſelle *d'Angoſſe*, dont pluſieurs enfans; — 2. Le Vicomte DE LUPÉ, Capitaine de Dragons; — & trois filles, mariées, l'une avec M. le Marquis *de Leomont*; la ſeconde avec M. *d'Agos*; & la troiſieme à M. *de Monteſquiu*.

Branche des Seigneurs de MARAVAT, CASTELJALOUX, &c.

V. JEAN DE LUPÉ, fils de CARBON, Seigneur DE LUPÉ, & de *Navarre de Maravat*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Maravat, & co-Seigneur de Caſteljaloux, Miremont, Lauret, &c. inſtitué héritier par teſtament de *Marguerite de Maravat*, Dame de Montaigu, ſa tante, le 28 Octobre 1451, reçut le ſerment de fidélité des habitans du lieu de Caſteljaloux le 7 Avril 1460; renouvella & confirma, aux habitans de Maravat, par acte du 11 Janvier 1480, les anciennes coutumes de ce lieu, données en 1276, par *Odon de Maravat*, Chevalier. Il épouſa, 1°. le 12 Février 1453, *Marguerite de Galard*, fille d'*Ayſſin de Galard*, Seigneur de Terraube, morte ſans enfans en 1565, ayant teſté en faveur de ſon mari; & 2°. par contrat de l'an 1466, avec *Florette de Verduzan*, fille de *Bernard*, Seigneur *de Verduzan* & de Miran, & de *Billette de Verduzan*, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. AGNETTE, mariée, par contrat du mois de Février 1493, avec *Pierre de Monteſquiou*, Seigneur de Maſſan; — 3. & SUSANNE DE LUPÉ, mariée avec *Odet du Fourc*, co-Seigneur de Montaſtruc.

VI. JEAN DE LUPÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Maravat, Caſteljaloux, Miremont, Lauret, & Caſe-Dieu, qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, tranſigea avec les habitans de Caſteljaloux le 2 Janvier 1485; reçut leur hommage & ferment de fidélité, & ceux des habitans de Lauret en 1493; fit ſon teſtament à Paris, devant *Guy le Lievre* & *Jean Remers*, Notaires au Châtelet, le 17 Février 1497, par lequel il ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe des Cordeliers de Paris, en la Chapelle du Duc *de Nemours*. Il avoit épouſé, le 7 Mars 1494, *Annette d'Orneſan*, fille de *Jean d'Orneſan-de-Vicmont*, Seigneur de Tournecoupe, & donna quittance de ſa dot le 25 Janvier 1495. Elle teſta le 11 Mai 1537, & eut pour enfans : — PIERRE, qui ſuit; — & AGNETTE, mariée, le 21 Juillet 1516, avec *Jean de Forgues*, Seigneur d'Eſpans en Armagnac.

VII. PIERRE DE LUPÉ, qualifié *noble & puiſſant Chevalier*, Seigneur de Maravat, co-Seigneur de Caſteljaloux, Miremont & Lauret, étoit ſous la tutelle de ſa mere, de CARBON DE LUPÉ, ſon oncle, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & d'*Odet de Verduzan* en 1501 & 1509. Il épouſa, par contrat du 25 Novembre 1518, avec diſpenſe de Rome, *Anne d'Arſac*, fille du Baron *d'Encauſſe*, & de *Seguine d'Orneſan*, laquelle étoit veuve en 1530, & eut pour enfans : — 1. CARBON, qui ſuit; — 2. ANTOINE; — 3. ANNE, mariée, le 27 Février 1543, avec *Jean de Momas*, Seigneur de Momas en Béarn; — 4. & JEANNE DE LUPÉ.

Digitized by Google

VIII. Carbon de Lupé, Chevalier, Seigneur de Maravat, co Seigneur de Caſteljaloux, de Lauret, de la Lane & de Miremont, obtint une Sentence du Sénéchal d'Armagnac, le 3 Décembre 1541, contre *François* & *Bernard de Biran*, co-Seigneurs de Caſteljaloux. *Etienne d'Arſac*, ſon oncle maternel, Commandent de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, lui fit préſent, le 12 Juillet 1558, d'une ſomme d'argent. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 6 Avril 1544, *Anne de Pins*, fille de noble *Jean de Pins*, Seigneur de Montbruni; & 2°. *Suſanne de Riviere*, fille de *Bernard*, Seigneur de l'Engros, morte ſans enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2, 3 & 4, Pierre, Daniel & Annibal. Ces trois freres, partant pour la guerre d'Italie, teſterent le 9 Mars 1579, en faveur de Jean, leur aîné; — 5. Marguerite; — 6. Cécile, mariée avec *Paul de Sariac*, Seigneur de Tillac; — 7. Gabrielle; — 8. Louise, femme de *Michel de Dangereux*, Seigneur de Puylauſic; —— 9. & Esther, alliée avec Paul, Seigneur *de Merens*.

IX. Jean de Lupé, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Maravat, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Vicomté de Fezenſaguet, Capitaine de Chevaux-Légers, Maréchal des Camps & Armées du Roi, par brevet du 30 Février 1593, & Sénéchal de Rouergue, reçut du Roi, en conſidération de ſes importans ſervices, pluſieurs dons, par Lettres des 25 Février 1592, 23 Février 1593, & 22 Mars 1595. Il fut député vers Sa Majeſté par la Nobleſſe d'Armagnac en 1614, & avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1577, *Marguerite de Morlhon*, fille de *François*, Seigneur d'Aſprieres & de Venſac en Rouergue, & de *Catherine de Sennecterre*, dont: — 1. Paul, qui ſuit; — 2. Phinée, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. Percide; — 4. & Isabeau, mariée avec *Georges de Pins*, Seigneur de Baulens.

X. Paul de Lupé, Seigneur de Maravat, fut pourvu, en conſidération des ſervices de ſon pere, du Gouvernement de Fezenſaguet, & de la ville de Mauvezin, par Lettres du Roi du 5 Janvier 1606; fait Capitaine de Chevaux-Légers par commiſſion du 9 Novembre 1615; Sénéchal de Rouergue par proviſions du 30 Avril 1620, & teſta le 20 Juillet 1667. Il avoit épouſé, le 26 Octobre 1612, *Olimpe de Luſtrac*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Cernin, laquelle teſta le 10 Octobre 1658. Ils eurent pour enfans: — 1. Paul, mort en 1660; — 2. Phinée, qui ſuit; — 3. Jean, Seigneur de Caſtera, marié avec *Armoiſe d'Aſtugue*. Il fut tué dans un combat particulier ſur mer; — 4. & Percide de Lupé, mariée avec *Pierre de Preyſſac*, Seigneur de Cadeillan.

XI. Phinée de Lupé, Seigneur de Maravat, Capitaine d'Infanterie, fut inſtitué héritier par Paul de Lupé, ſon frere, le 30 Avril 1660. Il épouſa, 1°. *Anne de Belrieux*, morte ſans enfans; & 2°. le 24 Mai 1674, *Judith du Pouy*, fille de *David du Pouy*, Seigneur de la Boulbene, & de *Judith d'Alba*. Les enfans du ſecond lit furent: — Paul, Seigneur de Maravat, mort ſans poſtérité; — & Percide de Lupé, Dame & héritiere de Maravat, par la mort de ſon frere, mariée à M. *de Preyſſac*, Seigneur de Cadeillan, dont la poſtérité poſſede la Terre de Maravat.

Seigneurs de Tayboſc, Tillac, Castillon & Sainte-Cristie.

X. Phinée de Lupé, fils puîné de Jean III, Seigneur de Maravat, & de *Marguerite de Morlhon*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, conſentit une quittance de 1000 écus en faveur dudit Jean, ſon pere, le 30 Juillet 1613. Il épouſa, 1°. le 6 Avril 1611, *Jeanne de Sariac*, fille & héritiere de *Paul de Sariac*, Seigneur de Tillac, & de Cécile de Lupé; & 2°. *Paule de Madaillan*. Du premier lit il eut: —— Pierre, Seigneur de Tillac; & du ſecond: —— Josué, qui ſuit.

XI. Josué de Lupé, Seigneur de Tayboſc, partagea avec Pierre, ſon frere, les 5 Juillet 1667, & 9 Mai 1669, & teſta le 28 Juillet 1708. Il avoit épouſé *Marie du Puy*, dont: — 1. Phinée de Lupé, mort ſans poſtérité; — 2. Jean-Jacques, qui ſuit; — 3 & 4. Anne & Marie de Lupé.

Digitized by Google

XII. Jean-Jacques de Lupé, Seigneur de Tayboſc, Chevalier de Saint-Louis ; partagea avec ſes freres & ſœurs le 8 Novembre 1715, & fit ſon teſtament le 27 Octobre 1759. De *Paule du Mas*, qu'il avoit épouſée le 3 Octobre 1748, il a pour fils unique :

XIII. Jean-Susanne-Phinée de Lupé, Mouſquetaire du Roi de la premiere Compagnie.

La Maiſon de Lupé a produit une quantité de branches, dont la plupart ſont éteintes, comme celles des Seigneurs *de Genſac*, des Seigneurs *d'Arblade*, *de Hautmont*, *de Caſtillon*, *de Sion*, *de Cremens*, *de la Lane*, &c. Il y a encore des Lupé à Foix & à Haut-Villars.

Cette Maiſon a donné un grand nombre de Chevaliers & Commandeurs à l'Ordre de Malte, & un Grand-Prieur de la Langue de Provence, qui étoit de la branche des Seigneurs *du Garané*. Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

LUSACE : Les anciens Margraves de Lusace ont commencé à

Ervin, I. du nom, établi Margrave de Lusace dans le IX^e^ ſiécle. Dedon, Comte de Wettin, fut privé de la haute Luſace, que l'Empereur Henri IV donna à Uladislas I, Roi de Bohême. Waldemar I, Electeur de Brandebourg, s'empara, l'an 1317, de la Luſace, ſur laquelle il avoit des droits, du chef de ſa biſayeule Mechtilde, fille unique de Conrad II, Margrave de Lusace, mort le 9 Septembre 1319. L'Empereur Louis de Baviere donna le Margraviat de Lusace à Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, dont le fils Charles IV, Empereur, incorpora la Luſace au Royaume de Bohême, du conſentement des Etats de l'Empire, aſſemblés à Nuremberg en 1355. L'an 1636, la haute Luſace fut cédée à l'Electeur de Saxe, en engagement des ſommes que l'Empereur Frédéric III. lui devoit, & la baſſe Luſace fut partagée entre divers Princes.

LUSECH. *Voyez* Luzech.

* LUSIGNAN, en Agenois. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1618, enregiſtrées à Bordeaux, en faveur de

François, Baron de Lusignan, pere de François & ayeul de Pierre, Marquis de Lusignan, qui mourut le 6 Octobre 1692, ayant eu de *Roſe de Loubates* : —— Anne de Lusignan, femme de *Jean-Joſeph*, Comte de *Lau*, dont le fils aîné : —— *Herman-Joſeph de Lau*, fut héritier du Marquiſat de Lusignan.

LUSIGNAN. *Voyez* Luzignan.

* LUSSAN. Les Paroiſſes de *Luſſan*, *Valroſe*, *Saint-André-d'Olerargues* & *Saint-Martin de Carciret*, ſituées en Languedoc, Diocèſe d'Uzès, furent unies & érigées en *Comté*, ſous la dénomination de Lussan, par Lettres-Patentes du mois d'Octobre 1645, en faveur de Jacques d'Audibert, II. du nom, Seigneur deſdites Paroiſſes, mentionné ci-après.

Jacques d'Audibert, I. du nom, donna le dénombrement de ſa Terre & Château de *Luſſan* le 16 Avril 1504. Il fut triſayeul de Gabriel, dont nous allons parler, & de Simon, auteur de la ſeconde branche rapportée enſuite.

Gabriel d'Audibert, Seigneur de Luſſan, frere aîné de Simon, fut ayeul

De Jacques d'Audibert, II. du nom, premier Comte de Luſſan, qui épouſa *Jeanne de Beauvoir-du-Roure*, & en eut :

Jean d'Audibert, Comte de Luſſan, Baron de Valroſe, Seigneur de Saint-Marcel, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Condé*, & Chevalier des Ordres du Roi, de la promotion du 31 Décembre 1688, mort en Février 1712. Il avoit épouſé, en 1674, *Marie-Françoiſe Raymond*, morte le 8 Octobre 1716, fille de *Henri Raymond*, Seigneur de Brignon, de Senillac & de Roſieres, & de *Marguerite de Bruet-de-Sainte-Chapte*. De ce mariage il eut pour fille unique :

Marie-Gabriel le d'Audibert, Dame de Luſſan, Brignon, Senillac, &c. Du-

Digitized by Google

cheſſe de Melfort, morte au Château de Saint-Germain-en-Laye le 15 Mai 1741, âgée d'environ 66 ans. Elle avoit été mariée, 1°. le 20 Juillet 1700, à *Henri Fitz-James*, Duc d'Albermale, Pair de la Grande-Bretagne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Lieutenant-Général des Armées navales de France, mort à Bagnols en Languedoc, le 27 Décembre 1702, âgé de 30 ans, fils naturel de JACQUES II, Roi de la Grande-Bretagne; 2°. à N... *Mahony*, Colonel Irlandois. (Ce mariage fut tenu caché, afin qu'elle pût conſerver le titre de *Ducheſſe d'Albermale*); & 3°. le 12 Mars 1721, avec *André* ou *Jean Drummond*, Duc de Melfort, Pair de la Grande-Bretagne, fils de *Jean Drummond*, Comte, puis Duc de Melfort, mort à Saint-Germain-en-Laye le 15 Juin 1714, & d'*Eugénie Wallace*, ſa ſeconde femme, auſſi morte à Saint-Germain-en-Laye le 6 Mars 1743, âgée de 90 ans. La Ducheſſe *de Melfort* avoit eu de ſon premier lit une fille, qui a été Religieuſe, & de ſon troiſieme elle a laiſſé pluſieurs enfans, entr'autres: — *Forth Drummond-de-Melfort*, Comte de Luſſan, Seigneur de Brignon, Roſieres, &c. vivant en 1766.

SECONDE BRANCHE.

SIMON D'AUDIBERT, frere puîné de GABRIEL, épouſa *Claude de Mirman-de-Fan*, de laquelle vint:

N... D'AUDIBERT, qui, de ſa femme dont on ignore le nom, eut pour fils:

ALEXANDRE D'AUDIBERT, Seigneur de Maſſillan, Colonel d'Infanterie, tué par les Camiſards du Vivarais, au mois de Mai 1709. Il avoit épouſé, le 29 Avril 1692, *Jeanne de Chieza*, décédée en 1723, fille de *Sébaſtien de Chieza*, Comte d'Eutrope & de Senicenque, Envoyé des États-Généraux en Eſpagne. De ce mariage ſont iſſus: — 1. N..., qui ſuit; — 2. LOUIS-JACQUES D'AUDIBERT-DE-LUSSAN, né en 1703, d'abord Vicaire-Général de l'Evêque de Saint-Omer, & nommé par le Roi Archevêque de Bordeaux, au mois de Novembre 1743; — 3. & ALEXANDRE-LOUIS D'AUDIBERT-DE-LUSSAN-MASSILLAN, né en 1705, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Durbans, au Prieuré de Saint-Gilles, mort à Paris en Janvier 1774, dans la 69e année de ſon âgé.

N... D'AUDIBERT, Seigneur de Roche, Saint-Pons, Baïs-ſur-Baïs, &c. dit *le Comte de Luſſan*, ſucceſſivement Colonel du Régiment de la Sarre, Brigadier des Armées du Roi, & premier Gentilhomme de la Chambre du feu Comte *de Charolois*, Prince du Sang, a été fait Maréchal-de-Camp à la promotion du mois de Novembre 1744, & Lieutenant-Général des Armées du Roi au mois de Décembre 1748. Nous ignorons s'il eſt marié, faute de *Mémoire*. P. *Anſelme*, Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, pag.* 243; *Mercure de France*, Juin 1741, *pag.* 1258; & *Dictionnaire des Gaules, Tome IV*, au mot LUSSAN.

Les armes: *d'or, au lion de gueules.*

* LUSSAY, dans l'Orléanois. C'étoit une Baronnie, mouvante du Comté de Blois, qui fut diſtraite de cette mouvance par Lettres du mois de Février 1702, regiſtrées le 7 Septembre 1703, en faveur de *Paul de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan. *Voyez* BEAUVILLIERS, *Tome II* de ce Dictionnaire, *p.* 226 *& ſuiv.*

LUSTRAC (DE), Barons de Lias, Seigneurs de Cannabazes, de Cazerac, de la Martinie, de Loſſe, de la Pleigne, &c. en Condomois.

Les guerres civiles qui ont déſolé les Provinces de Languedoc & de Guienne dans le XVIe & le commencement du XVIIe ſiécle, ont fait perdre à cette Famille une grande partie de titres, qui auroient pu ſervir à juſtifier ſon ancienneté & ſon illuſtration; mais ce malheur eſt commun à pluſieurs Maiſons du Royaume. La branche de MM. DE LUSTRAC DE LIAS, dont on va donner l'hiſtoire généalogique, eſt ſortie d'un puîné d'une autre branche puînée, ce qui eſt cauſe qu'on ne peut établir la filiation que depuis

Digitized by Google

I. Noble Jean de Lustrac, Seigneur de Cazerac, marié, par contrat du 22 Janvier 1519, avec Damoiselle *Antoinette d'Elluc*, ou *de Luc*. Il fit son testament le 4 Juin 1544, par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ses ancêtres, dans le chœur de l'Eglise de Saint-Pardoux. Il légua à son épouse quelques rentes en argent & en froment, qu'il avoit sur les Paroisses de Sanfillac & de Saint-Cernin, & nomma pour son exécuteur testamentaire noble Antoine de Lustrac, Seigneur de Lustrac, qui devoit être son proche parent. Des *Mémoires* domestiques portent qu'il étoit son cousin. Nous en parlerons à la fin de ce degré. Jean de Lustrac ne vivoit plus le 10 Mai 1555. & laissa de son mariage : —— 1. Antoine, dont la postérite sera rapportée ci-après ; — 2. Jeanne, femme, en 1544, de *Cyprien de Lezun* ; — 3 & 4. Françoise & Catherine, légataires de leur pere. Elles n'étoient pas encore mariées lors de son testament.

Antoine de Lustrac, exécuteur testamentaire de Jean, & que des *Mémoires* de Famille appellent son cousin, ne peut être que le même Antoine de Lustrac, Seigneur dudit lieu & de Terrasson, en faveur duquel le Bourg de *Fronsac*, en Guienne, avec titre de *Vicomté*, fut érigé en *Comté* en Décembre 1551, puis en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1555. Il avoit épousé, l'an 1524, *Françoise de Pompadour*, veuve de *Galiot de Lassours*, & troisieme fille d'*Antoine*, Seigneur de *Pompadour*, & de *Catherine de la Tour*. Il en eut : — Marguerite de Lustrac, Dame de Lustrac, & Marquise de Fronsac, mariée, 1°. avec *Jacques d'Albon*, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France ; & 2°. le 16 Octobre 1568, avec *Geoffroi de Caumont*, Seigneur & Baron de Caumont, dont elle eut pour fille unique : — *Anne de Caumont*, Marquise de Fronsac, alliée, 1°. à *Henri d'Escars*, Prince de Carency, mort en 1590, sans postérité ; & 2°. par contrat du 5 Février 1595, avec François d'Orléans-Longueville, Comte de Saint-Paul & de Château-Thierry, créé Duc de *Fronsac* en 1608. Ce Duché est aujourd'hui dans la Maison de *Richelieu*, par l'acquisition qu'en fit le Cardinal. *Voyez* Fronsac & Richelieu.

Ce même Antoine de Lustrac paroît avoir eu pour frere aîné Bertrand de Lustrac, Baron de Lustrac & de Gavaudon, qui étoit fils d'Antoine de Lustrac, Seigneur de Lustrac. Bertrand épousa, 1°. *Marguerite de Durfort*, seconde fille de *Jean de Durfort*, Seigneur de Duras, & de *Jeanne Angevin* ; & 2°. *Marguerite*, dite *Isabeau de Pompadour*, seconde fille d'*Antoine de Pompadour*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de la Tour*. Ce Bertrand de Lustrac n'eut point d'enfans avec *Isabeau de Pompadour*, laquelle se remaria à *François Bouchard d'Aubeterre*, & donna ses biens au Maréchal *de Saint-André* ; mais il eut du premier lit : — Antoinette de Lustrac, mariée à *Jean de Grossolles*, Baron de Montastruc, Seigneur de Flamarens, de la Chapelle, &c. *Voyez* Grossolles, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

On trouve encore un Bernard de Lustrac, Evêque de Rieux, qui, en cette qualité, présida aux Etats de Languedoc en 1483, & qui vraisemblablement étoit de la même Famille.

II. Antoine de Lustrac, Seigneur de Cannabazes & de la Martinie, institué héritier universel par son pere Jean, le 4 Juin 1444, testa le 25 Octobre 1562, étant sur le point d'aller joindre les troupes de MM. *de Burie* & *de Montluc*, pour s'opposer aux pernicieux desseins des ennemis, qui commençoient déja à s'assembler. Par ce testament, il voulut être enterré dans l'Eglise de Saint-Pardoux, Annexe de Saint-Alby, au tombeau de son pere, & avec les mêmes honneurs funebres, & laissa à *Jeanne d'Aspremont*, son épouse, la jouissance, sa vie durant, des fruits de Cannabazes le-Vieux, du Bournaige, de Bois, avec les rentes qu'il avoit en la Juridiction de Montflanquin. Il mourut le 29 Mai 1585, & eut de son mariage : — 1. Jean de Lustrac, Seigneur de Cannabazes & de la Martinie, institué héritier universel de son pere, le 25 Octobre 1562. Il transigea, le 7 Mars 1602, avec Jean & Charles de Lustrac, ses neveux, au sujet de la légitime qui appartenoit à Louis de Lustrac, leur pere, sur la succession d'Antoine & de *Jeanne d'Aspremont*, ses pere & mere. Il paroît que c'est de lui que descendoit : — Antoine de Lustrac, duquel il est dit (dans l'Inventaire des titres produits, en 1667, devant

Digitized by Google

M. *du Puy*, Commiſſaire ſubdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guienne), qu'il poſſédoit la principale maiſon de la Famille noble de LUSTRAC, laquelle maiſon étoit ſituée dans la Sénéchauſſée d'Agen ; — 2. LOUIS, qui ſuit ; — 3, 4, 5, 6 & 7. JEANNE, ANNE, MARGUERITE, CHARLOTTE & FRANÇOISE DE LUSTRAC, légataires de leur pere en 1512, non mariées alors.

III. LOUIS DE LUSTRAC, Seigneur de Cannabazes, légataire de ſon pere, mourut avant le 6 Février 1591. Il avoit épouſé *Iſabeau de Genſac*, qui, devenue veuve, ſe remaria à *Marc-Antoine de Gouth-de-Rouilhac*, Sieur de Saint-Mezard, dont elle reſta auſſi veuve en 1591. De ſon premier lit vinrent : — JEAN, qui ſuit ; — & CHARLES, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

IV. JEAN DE LUSTRAC, II. du nom, Seigneur de Loſſe, fut nommé héritier univerſel de ſa mere, par une donation qu'elle lui fit de tous ſes biens, le 6 Février 1591. Il tranſigea le 7 Mars 1602, ainſi que CHARLES, ſon frere, avec JEAN DE LUSTRAC, leur oncle, touchant la légitime qui appartenoit à LOUIS DE LUSTRAC, leur pere, comme on l'a dit ci-devant. De ſon mariage, contracté le 10 Octobre 1610, avec *Jeanne de Bruhac*, il eut — JEAN, qui ſuit ; — & CHARLES, Seigneur de la Barthe, lequel obtint, le 20 Juillet 1648, une commiſſion de Capitaine au Régiment d'Anjou, Infanterie, & mourut en Catalogne au ſervice du Roi.

V. JEAN DE LUSTRAC, III. du nom, Seigneur de Loſſe, Capitaine d'Infanterie, ſervit d'abord en 1637 & 1638, en qualité de volontaire, dans la Compagnie de M. *de Marin*, contre les *Croquans*, en Périgord, & au ſiége de Fontarabie ; obtint, le 2 Avril 1639, une commiſſion de Capitaine au Régiment de Luzignan, Infanterie ; & le 9 Juillet 1647, une autre commiſſion de Capitaine dans celui d'Anjou, Infanterie, où il ſervit l'eſpace de 8 ans. M. *du Puy*, Commiſſaire Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Juſtice, Police & Finances en Guienne, pour la vérification des titres de nobleſſe dans les Elections d'Agen & de Condom, & la Sénéchauſſée de Marſan, lui donna acte, le 2 Avril 1667, de la repréſentation, qu'il avoit faite devant lui, des titres juſtificatifs de ſa nobleſſe, pour y avoir égard, lors de la confection du Catalogue des Nobles du Royaume. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Mars 1644, *Iſabeau de Goualard*. On ignore ſi de cette alliance il a eu poſtérité, les titres de cette branche n'ayant pas été repréſentés. Cependant il paroît qu'elle ſubſiſtoit encore en ce ſiécle, dans la perſonne de BERTRAND DE LUSTRAC DE LOSSE, Ecuyer, Major du Régiment de Beaujeu, qui fut marié deux fois. On ignore le nom de ſa premiere femme. La ſeconde fut *Catherine de Barry*. Il a laiſſé des enfans de ces deux mariages, entr'autres, du premier : — MARIE-JOSEPHE DE LUSTRAC DE LOSSE, alliée avec *Paul de la Metelierre*, Chevalier, Seigneur de Reaup, dont elle étoit veuve en 1738 ; & du ſecond lit : — CATHERINE DE LUSTRAC DE LOSSE, mariée, par contrat du 26 Novembre de ladite année 1738, avec *Charles de Batz*, Ecuyer, Seigneur de Trancaléon, fils de *François de Batz*, Ecuyer, ancien Capitaine au Régiment de Coetquen, & d'*Anne du Broca de Trancaléon*.

SECONDE BRANCHE.

IV. CHARLES DE LUSTRAC, Seigneur de Cannabazes, ſecond fils de LOUIS, & d'*Iſabeau de Genſac*, obtint, le 6 Décembre 1615, une commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied françois. Il fut ſubſtitué, par ſa mere, à JEAN DE LUSTRAC, ſon frere aîné, dans la donation de tous ſes biens qu'elle fit à celui-ci, le 6 Février 1591, & tranſigea avec lui le 7 Mars 1602, au ſujet des biens d'ANTOINE DE LUSTRAC, & de *Jeanne d'Aſpremont*, leur ayeul & ayeule. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Mars 1615, *Anne de Berrac*, laquelle étoit veuve de lui le 17 Décembre 1651. Elle fit ſon teſtament le 28 Mai 1652, & voulut être inhumée en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Oreux, dans le tombeau de ſon mari. Elle mourut avant le 11 Avril 1654, laiſſant pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PONS, lequel aſſiſta au contrat de mariage de ſon frere en 1651, & fut inſtitué légataire de ſa mere le 28 Mai 1652 ; — 3. HO-

Digitized by Google

NORADE, auſſi légataire de ſa mère, qui lui confia la garde de ſon teſtament, dont elle fit faire l'ouverture le 11 Avril 1654, n'étant pas encore mariée; —— 4. MARTHE, auſſi légataire de ſa mere; — 5. & ANNE DE LUSTRAC, qui donna de ſi grands mécontentemens à ſes parens, qu'elle fut déshéritée par le teſtament de ſa mere.

V. JEAN DE LUSTRAC, Seigneur de Cannabazes & de la Pleigne, Baron de Lias, & co-Seigneur de Saint-Oreux, inſtitué héritier univerſel de ſa mere, obtint, le 2 Avril 1667, de M. *du Puy*, Commiſſaire-Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, un acte de la repréſentation de ſes titres, pour y avoir égard, lors de la confection du Catalogue des Nobles du Royaume, & mourut avant le 12 Février 1679, ayant fait ſon teſtament le 20 Mai 1674. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Décembre 1651 (en préſence de JEAN DE LUSTRAC, Seigneur de Loſſe, ſon couſin), *Anne de Saint-Aubin*, fille de *Jean de Saint-Aubin*, & d'*Eléonore de Pardaillan*. Elle fit ſon teſtament le 13 Mai 1665, par lequel elle ordonna qu'on l'enterrât dans l'Egliſe de Saint-Martin de Lias, & inſtitua ſon héritier univerſel le Seigneur *de Lias*, ſon mari, à la charge de remettre ſon hérédité à l'un de leurs enfans, ſçavoir: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, laquelle paroît la même que MARGUERITE DE LUSTRAC DE SALVANDYS, marreine de JEAN-CLAUDE-PASCAL DE LUSTRAC, le 1 Avril 1725; — 3. & THÉRESE.

VI. CHARLES DE LUSTRAC, Ecuyer, Seigneur de Lias, nommé dans le teſtament de ſa mere, ſervit jeune dans les Mouſquetaires du Roi, & épouſa, par contrat du 12 Février 1679, *Marie du Leon*, fille de *Joſeph du Leon*, Conſeiller du Roi au ſiége Préſidial de Condom, & de *Marie du Parage*. Il vivoit encore en 1720, & a eu de ſon mariage: —— 1. CLÉMENT, qui ſuit; — 2 & 3. JOSEPH & JÉRÔME, Prêtres, vivans en 1720; — 4. & MARIE, alliée, par contrat du 14 Janvier 1714, avec *Jacques Riviere de Sauques*.

VII. CLÉMENT DE LUSTRAC, Ecuyer, Seigneur & Baron de Lias, épouſa, par contrat du 18 Janvier 1720, *Géralde Claverie*, fille de *Jean Claverie*, Seigneur de Maignan & de Perchede, & de *Suſanne de Sabazan*. Ils vivoient encore le 12 Juillet 1756, & de leur mariage eſt iſſu: — 1. CHARLES DE LUSTRAC, Ecuyer, né le 17 Décembre 1720, Garde-du-Corps du feu Roi, dans la Compagnie de Harcourt, mort à Lille en Flandres le 9 Juillet 1745, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Fontenoy, où il eut le bras caſſé; — 2. JEAN-CLAUDE-PASCAL, qui ſuit; — 3. JOSEPH, né le 7 Septembre 1730, batiſé le 10, Prêtre, Prieur de Freſche, au Diocèſe de Condom; — 4. & JEAN-JOSEPH, né le 22 Novembre 1733, ſucceſſivement Lieutenant dans la Compagnie de nouvelles levées de Mezieres, dans le Régiment de la Tour du Pin, Infanterie, le 11 Mars 1756; Capitaine dans le même Régiment, par commiſſion du 5 Juin 1760; & actuellement Capitaine réformé au Régiment de Béarn.

VIII. JEAN-CLAUDE-PASCAL DE LUSTRAC, Seigneur, Baron de Lias, né le 1 Avril 1725, a ſervi pluſieurs années en qualité de Garde-du-Corps du feu Roi, dans la Compagnie de Harcourt, & a épouſé, par contrat du 21 Juin 1755, *Catherine de Mongauſe-des-Moulins*, fille de *Jean-Antoine*, Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement de Bordeaux, & d'*Eliſabeth de la Faurée*. Leurs enfans ſont: — CLÉMENT, né le 11 Juillet 1756, & batiſé le lendemain; — 2. JOSEPH, né le 17 Juin 1764, batiſé le même jour; — 3. MARIE, née & batiſée le 25 Juin 1757; — 4. & JEANNE-CLAUDINE DE LUSTRAC, née le 4 Juillet 1765, & batiſée le lendemain.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois faſces d'argent; au 2 & 3 d'azur, à un lion d'or, couronné de même, langué & onglé de gueules.* Mémoire envoyé.

LUTHIER: Famille fort ancienne en Touraine, originaire de Montrichard. Il en exiſte encore une branche en Poitou, du ſurnom *de la Richerie*, Seigneurs d'Alain & d'Armançay.

MICHEL-GUILLAUME LUTHIER, Seigneur de Saint-Martin & Rilly-le-Maréchal, Conſeiller

Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, où il fut reçu le 19 Juin 1706, mourut le 1 Juin 1749, âgé de 81 ans, laissant de son mariage avec *Catherine Moreau*, morte en couches le 28 Février 1728, sœur de *Nicolas-Guillaume Moreau*, Avocat & Procureur du Roi de la ville de Paris, une fille unique, — CATHERINE LUTHIER-DE-SAINT-MARTIN, femme de *Jean-Batiste-François de la Michodiere*, Seigneur de Hauteville en Champagne, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, reçu le 19 Août 1745. *Mercure de France*, Juillet 1747, *p.* 205. Les armes : *d'argent, au lion de sable, tenant dans sa gueule une bisse de sinople, posée en face.*

LUTHUMIERE (LA), Chevalier, Baron dudit lieu, & Seigneur d'Yvetot, qui portoit le nom de *le Tellier*. Cette ancienne Famille de Normandie, Election de Valogne, s'est éteinte dans la Maison de *Matignon*, qui en possède aujourd'hui les biens.

Le Seminaire de Valogne est redevable de sa fondation à FRANÇOIS DE LA LUTHUMIERE, né en Décembre 1617, Prêtre le 15 Juin 1647, appellé *l'Abbé* DE LA LUTHUMIERE, qui le fit bâtir à très-grands frais, & se proposoit d'y faire beaucoup plus de bien. Il mourut d'apoplexie le 15 Septembre 1699, âgé de 82 ans, & fut enterré dans le caveau de la Chapelle du Seminaire. Il étoit fils de JEAN, Baron DE LA LUTHUMIERE, &c. Gouverneur des Villes & Châteaux de Valogne & de Cherbourg, & de *Charlotte du Bec*.

FRANÇOIS DE LA LUTHUMIERE, Seigneur & Baron dudit lieu, fut un des six Gentilshommes qui servirent de témoins pour les vie & mœurs de *Pierre de Harcourt*, Marquis de Beuvron, lorsqu'il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, en 1612. Voyez l'*Histoire* de la Maison de *Harcourt*.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 4 lions de sable.*

LUTZELBOURG : Cette ancienne & illustre Maison a porté, suivant les différens tems & les pays qu'elle a habités, les noms de LUTZELBOURG, de LUXEMBOURG & de LUZBOURG : il y a plus de 3 à 400 ans qu'elle n'étoit connue en Lorraine que sous celui de LUXEMBOURG. Les Monumens publics, les tombeaux, les inscriptions, les Diplômes même de leurs Souverains ne leur donnoient pas d'autre nom. L'usage & la variation du langage qui ont fait éprouver, à la royale Maison des anciens Comtes DE LUXEMBOURG, ces sortes de différences, les ont fait passer à celle de LUTZELBOURG. Cette conformité de nom & de changement, la ressemblance des armes des uns & des autres, leurs grands biens, leurs emplois éclatans, les grandes alliances de ceux dont nous donnons la Généalogie, &, plus que tout cela, le jugement que S. A. R. LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE & de Bar, a prononcé, en 1708, en faveur de l'origine commune de la Maison de LUTZELBOURG, avec celle des Comtes & Ducs DE LUXEMBOURG, sembleroient ne laisser aucun doute sur leur extraction, si, sur des faits aussi anciens & aussi embarrassés, il ne restoit toujours quelqu'obscurité qui tient l'esprit en balance, & qui cependant le détermine à avouer la grandeur d'une Maison, dont il ne peut approfondir l'origine.

Dès l'année 1209, parut au XIII^e^ Tournois, tenu à Worms, un HENRI DE LUTZELBOURG. Nous ignorons les noms de son épouse & de ses enfans ; mais la filiation de cette Maison commence à BERNARD, son petit fils, qui suit.

I. BERNARD DE LUXEMBOURG épousa, vers la fin du XIII^e^ siècle, *Catherine de Herbele*, dont :

II. EGENOLF DE LUXEMBOURG, I. du nom, qui fit alliance avec l'héritière de

Digitized by Google

la Maiſon de *Fléville*, en Lorraine, près Nancy, laquelle lui apporta cette Terre en mariage avec ſes armes, que, depuis, cette Maiſon a écartelé avec les ſiennes. Il en eut :

III. EGENOLF DE LUXEMBOURG, II. du nom, Grand-Bailli de Saverne, marié, vers l'an 1379, à *Brigitte de Hohenſtein*. De cette alliance vint :

IV. EGENOLF DE LUXEMBOURG, III. du nom, Seigneur de Fléville, Gouverneur de Sarbourg, marié à *Eliſabeth de Haranges-d'Iſſembourg*, dont : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. BERNARD, Grand-Prévôt & Lieutenant au Gouvernement du Duché de Luxembourg, ſous le Marquis *de Bade* : il mourut, ſans poſtérité, en 1522 ; — 3. WARRY, dont nous allons parler ; — 4. CLAIRE, Abbeſſe de Luxembourg ; — 5. & CATHERINE, mariée à *Henri Bayer de Boppart*.

WARRY DE LUTZELBOURG, Seigneur de Fléville, Bailli de l'Evêché de Metz, mort en 1495, & inhumé à l'Abbaye de Clairlieu, où l'on voit ſon tombeau, avoit épouſé 1°. *Béatrix de Germiny*, fille de *Bernard*, Seigneur *de Germiny*, & d'*Armequine de Raville* ; & 2°. *Eve de Feneſtrange*. Du premier lit vinrent : — 1. NICOLAS, mentionné ci-après ; — 2. CLAUDINE, Dame de Vavincourt, mariée à *Jean de Savigny*, Seigneur de Leymont & de Roſne, Sénéchal de Barrois ; — 3. & MARGUERITE DE LUTZELBOURG, Dominicaine à Nancy.

NICOLAS DE LUTZELBOURG, Seigneur de Fléville, Gouverneur de Nancy, épouſa *Marguerite de Lucy*, fille de *Mahieu*, Seigneur *de Lucy* & de Dombaſle, & de *Claude de Craimcourt*. Il eut de ce mariage : — 1. ANNE, femme de *Robert de Boulan*, Seigneur de Rollet & de Laval en Ardenne ; — 2. RENÉE, mariée à *Nicolas de Choiſeul*, Seigneur d'Iſché ; — 3. NICOLE, Dame de Fléville en partie, alliée à *Claude de Beauvau*, Seigneur de Novian & de Manonville, Bailli & Gouverneur de Hatton-Châtel, Gouverneur de la perſonne de HENRI, Prince héréditaire du Duché de Lorraine, & Grand-Maître de la Garderobe d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre ; — 4. LOUISE, Dame de Germiny, femme de *Jean de Haraucourt*, Seigneur de Magnieres, Bayon, Buzy, Chambley & de Louppy ; — 5. & BARBE DE LUTZELBOURG, Dame de Dombaſle, mariée à *Jean de Ludres*, Comte d'Affrique, Seigneur de Ludres, Richarmeſnil, Meſſein & Parroye, Bailli de Hatton-Châtel, & Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine.

V. HENRI DE LUTZELBOURG, fils aîné d'EGENOLF, III. du nom, & d'*Eliſabeth de Haranges*, Seigneur de Hombourg & de Vaſtelain, mort en 1492, avoit épouſé *Marguerite de Than*, fille de *Walter de Than*, Chevalier, & de *Jeanne de Sierk*, dont : — FRÉDERIC, qui ſuit ; — & BARBE DE LUTZELBOURG, mariée 1°. à *Jean de Haraucourt*, Seigneur de Dalheim ; & 2°. à *Lambert-Fauſte de Strombourg*, Seigneur de Bertrange.

VI. FRÉDERIC DE LUTZELBOURG, Bailli d'Allemagne, Gouverneur de Sarbourg, & Grand-Maître de la Maiſon de l'Evêque de Straſbourg, épouſa, 1°. *Apollonie de Landſperg*, fille de *Jacques de Landſperg*, & d'*Anne de Rochſenhauſen*, morte ſans enfans ; & 2°. *Sophie de Munchen*, fille d'*Antoine de Munchen-de-Wildſperg*, & de *Dorothée Manſin-de-Maufenburg*. De cette ſeconde femme il eut : — BERNARD, qui ſuit, tige des Seigneurs DE LUTZELBOURG-SARECK, répandus en Allemagne, en Lorraine & en France ; — & ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Sarbourg & d'Imeling, rapportée ci-après.

Seigneurs de LUTZELBOURG-SARECK.

VII. BERNARD DE LUTZELBOURG, I. du nom, Seigneur de Sareck, Gouverneur de Sarbourg, Bailli d'Allemagne, Conſeiller d'Etat & Chambellan du Duc DE LORRAINE, épouſa, 1°. *Véronique de Landſperg*, fille de *Sébaſtien*, Baron *de Landſperg* ; & 2°. *Lucie*, Baronne *de Reinach*. Il eut du premier lit : — VERNER, qui ſuit ; — & VALTER, rapporté ci-après.

VIII. VERNER DE LUTZELBOURG, Grand-Veneur du Duc *de Saxe*, épouſa, 1°. *Anne de Zeterick* ; & 2°. *Odile de Loczerin*, de la ville de Leipſick. De la premiere vint : — BERNARD, qui ſuit ; & de la ſeconde il eut : — 2. GEORGES DE LUTZELBOURG,

Digitized by Google

Ecuyer des Princes *de Saxe* ; — 3. & FRÉDERIC, rapporté après BERNARD, son frere aîné.

IX. BERNARD DE LUTZELBOURG, II. du nom, Chambellan de l'Electeur *de Saxe*, laissa de *Susanne de Landsperg*, son épouse : — ANNE-MARIE DE LUTZELBOURG, mariée à *François de Saintignon*, Chambellan & Colonel dans les troupes de Lorraine.

IX. FRÉDERIC DE LUTZELBOURG, fils puîné de VERNER & d'*Odile de Loetzerin*, sa seconde femme, épousa *Marguerite de Fockstein-de-Hunolstein*, dont : — OTTO-EBERARD & FRÉDERIC-CASIMIR. Leurs descendans sont aujourd'hui établis en Saxe, & un d'eux a été Chambellan de feu AUGUSTE, Roi de Pologne.

VIII. VALTER DE LUTZELBOURG, fils puîné de BERNARD I, & de *Véronique de Landsperg*, sa premiere femme, fut Seigneur de Sareck, & Gouverneur de Sarbourg. Il épousa, 1°. *Anne*, Comtesse *de Welts* ou *Wiltz* ; & 2°. *Anne-Marguerite*, Baronne *d'Eltz*. Du premier lit vinrent : — 1. FRÉDERIC-GUILLAUME, qui suit ; — 2. PIERRE-ERNEST, rapporté après son frere ; — 3. VALTER, mort jeune, étudiant à Pont-à-Mousson, & inhumé dans la Paroisse Saint-Laurent ; — 4. CLAUDINE, femme de *Jean-Renard de Schwawambourg*, Gouverneur de la haute Alsace ; — 5. VÉRONIQUE, mariée à *Erard de Lavaulx*, Baron de Vrécourt ; — 6. ANNE-SUSANNE, épouse d'*Adam de Custine*, Seigneur de Guermange ; — 7. & ELISABETH DE LUTZELBOURG, alliée à *Jean-Batiste de Haraucourt*.

IX. FRÉDERIC-GUILLAUME DE LUTZELBOURG, Seigneur de Sareck & de Vilphtzein, vivoit encore en 1644. Etant devenu veuf, il se fit Chevalier de l'Ordre Teutonique, & mourut Commandeur du même Ordre. Il avoit épousé *Reine de Brandebourg*, & en eut : — JEAN-BATISTE, mort en bas-âge ; — & JULIE DE LUTZELBOURG, mariée au Baron *de Pfirdt*, alias *de Ferette*.

Seigneurs de KIRPRICK.

IX. PIERRE-ERNEST DE LUTZELBOURG, frere du précédent, Seigneur de Saaralorff & de Kirprick, Gouverneur de Sarbourg en 1621, Grand-Bailli de Mergentheim, Gentilhomme de la Chambre & Grand-Fauconnier de l'Archiduc LÉOPOLD, Evêque de Strasbourg, ensuite Gouverneur de Heilbronn, pour S. M. Impériale, épousa, 1°. *Ursule de Pfirdt*, alias *de Ferette* ; & 2°. CATHERINE DE LUXEMBOURG, fille de JEAN-SCHWEICKART DE LUTZELBOURG, & de *Marguerite*, Baronne *de Braubach*, dont il sera parlé au degré VII de la branche suivante. Du premier lit vinrent : — 1. HENRI-GUILLAUME, qui suit ; — 2. EGELOF, Chevalier de Malte ; & du second lit : — 3. GUILLAUME-ERNEST, rapporté ci-après ; — 4. & EGELOF-ERNEST DE LUTZELBOURG, Chevalier de l'Ordre Teutonique.

X. HENRI-GUILLAUME DE LUTZELBOURG, Seigneur de Kirprick, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers au service du Duc *de Baviere*, & Bailli d'Aurbach, épousa *Anne-Catherine de Streiff-de-Lauffeltein*, dont : — 1. VEIGAND-FRANÇOIS, Chambellan de l'Electeur *de Baviere*, Colonel-Commandant d'un Régiment d'Infanterie du Prince Electoral, & son Envoyé extraordinaire vers S. A. R. LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE & de Bar, pour le féliciter sur la possession de la souveraineté de ses Etats. Il est mort sans alliance en 1703 ; — 2. LOUIS-OTTO, qui suit ; — 3. FERDINAND-GUILLAUME, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Bavaroises ; — 4 & 5. MADELENE & FRANÇOISE, Religieuses à Vergaville ; — 6. & ADÉLAÏDE DE LUTZELBOURG, mariée à *N... d'Avril*, Capitaine dans les troupes Bavaroises.

XI. LOUIS-OTTO DE LUTZELBOURG, Seigneur de Kirprick, Chambellan du Duc *de Baviere*, & Bailli d'Aurbach, a épousé *Marie Sthalin*, dont est issue :

XII. SOPHIE DE LUTZELBOURG, mariée à son cousin FRANÇOIS-JOSEPH DE LUTZELBOURG, mentionné au degré X de la branche suivante.

*Seigneurs d'*ALTORFF.

X. GUILLAUME-ERNEST DE LUTZELBOURG, Seigneur d'Altorff, fils de PIERRE-

Digitized by Google

Ernest, & de Catherine de Luxembourg, ſa ſeconde femme, épouſa *Marie de Streiff-de-Lauffeſtein*, dont :

XI. Valter de Lutzelbourg, Seigneur d'Altorff, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment Royal-Allemand, mort en 1736. Il avoit épouſé *Marie-Urſule de Klinglin*, ſœur de la Maréchale *du Bourg*, & fille de *Jean-Batiſte de Klinglin*, Préteur Royal de Straſbourg, & Membre du corps de la Nobleſſe d'Alſace. Elle eſt morte en ſon Château de l'Iſle-Jard, près de Straſbourg, le 23 Janvier 1765, âgée de 82 ans, ayant eu de ſon mariage :

XII. François-Walter, Comte de Lutzelbourg, né en 1707, d'abord reçu à la ſeconde Cornette des Chevaux-Légers d'Anjou en 1734. Il acheta, en Février 1738, le Guidon des Gendarmes Ecoſſois, & eut le même jour commiſſion de Meſtre-de-Camp de Cavalerie; fut, en Mars 1742, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou; Capitaine des Gendarmes d'Anjou, en décembre 1744; Brigadier le 1 Mai 1745; Capitaine des Gendarmes de Bretagne le 1 Décembre de la même année; nommé Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1748, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759, & eſt mort le 17 Janvier 1762, à Fulde, où il commandoit.

Branche des Seigneurs de Sarbourg & d'Imeling.

VII. Antoine de Lutzelbourg, I. du nom, ſecond fils de Fréderic, & de *Sophie de Munchen*, ſa ſeconde femme, Seigneur de la Maiſon forte de Sarbourg, Gouverneur de la ville, puis du Duché de Weimar, pour le Duc *de Saxe*, épouſa *Catherine de Harſtal*, fille de *Chriſtophe de Harſtal-de-Milla*, & de *Barbe de Schomberg*, & petite-fille d'*Erneſt de Harſtal*, & de *Catherine de Manſfeldt*. De ce mariage vinrent : — 1. Philippe-Egelof, qui ſuit; — 2. Veigand, rapporté après ſon frere aîné; — 3. Jean-Schweickart, marié, 1°. à *Marguerite*, Baronne *de Braubach*; & 2°. à *Anne-Catherine d'Eling*. De la premiere il eut : — Catherine de Lutzelbourg, mariée, comme on l'a dit ci-devant, degré IX, à Pierre-Ernest de Lutzelbourg, tige des Seigneurs de Kirprick; & du ſecond lit : — Henri-Jean-Egenolf & Jean-Willaume, morts jeunes; — 4. Ernest Christophe, mentionné ci-après; —— 5. & Fréderic-Guillaume, dont on ignore la deſtinée.

VIII. Philippe-Egelof de Lutzelbourg, Conſeiller d'Etat, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, Colonel entretenu, & Général de l'Artillerie de la Ligue Catholique de l'Empire, tué le 8 Octobre 1617, près de Nancy, revenant de ſon ambaſſade de Baviere, où il avoit été dépêché par le Duc Henri, s'étoit marié avec *Françoiſe de Florainville*, Chanoineſſe de Sainte-Marie à Metz, fille de *Charles de Florainville*, Seigneur de Faims & de Couſan, & d'*Iſabelle de Mailly-d'Eſcot*, dont pour fille unique : — Eve de Lutzelbourg, mariée à *Henri de Florainville*, Seigneur de Faims, Maréchal des Camps & Armées de France.

VIII. Veigand de Lutzelbourg, Seigneur d'Imeling, ſecond fils d'Antoine I, & de *Catherine de Harſtal*, épouſa, 1°. *Béatrix de Landſperg*; & 2°. *Marguerite de Streiff-de-Lauffeſtein*. Du premier lit il eut : — Ernest de Lutzelbourg, marié à *Jacobé Boecklin*, dont un fils, tué en Hongrie, ſervant en qualité de Capitaine, ſous Charles, V. du nom, Duc de Lorraine; — & deux filles, mariées en Allemagne; & du ſecond lit : — 1. Veigand de Lutzelbourg, marié, 1°. à *Marie-Catherine*, Baronne d'*Oſſat*; 2°. à *N...*, Comteſſe de *Calemberg*; & 3°. à *N...*, Comteſſe *de Schomberg*. De cette derniere il a eu : — un fils, mort au ſervice de France; — & N... de Lutzelbourg, mariée au Comte *de Salm*; — 2. Antoine-Michel, qui ſuit; — 3. Charles, Brigadier des Armées en France, mort en 1676, ſans alliance; — 4. Marie-Marguerite, épouſe de *Henri*, Comte *de Friſe*; — 5. Anne-Catherine, mariée, en 1664, à *Jean-Adolphe de Haubitz*, Commiſſaire général de l'armée Impériale; — 6. & Charlotte de Lutzelbourg, femme de *Henri-Erneſt de Kamen*, Grand-Maréchal de la Cour de Saxe.

IX. Antoine-Michel de Lutzelbourg, Seigneur d'Imeling, de Bil, de Winsviller, &c. Colonel de Cavalerie au ſervice de France, épouſa, 1°. *N... de Pleſ-*

Digitized by Google

ſen ; & 2°. *Marie-Hélene de Schelemberg*, fille de *Chriſtophe*, Baron *de Schelemberg*, Seigneur de Marmouſtier, & d'*Eve de Nevenſtein*. Du premier lit vint : — MARTHE-ANNE DE LUTZELBOURG, Religieuſe à Vergaville ; & du ſecond lit il eut : — 1. JACQUES-ANTOINE, Comte DE LUTZELBOURG, & de Nidergog, Général de la Cavalerie de feu AUGUSTE, Roi de Pologne, Gouverneur du Prince Royal, ſon fils, aujourd'hui Duc & Electeur *de Saxe*, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, & Feldt-Maréchal de ſes Armées, mort ſans alliance ; —— 2. CHARLES-LOUIS, Seigneur d'Imeling, Chanoine de Straſbourg ; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ; — 4. EVE-FRANÇOISE, mariée au Comte *de Chabannes-Pionſac*, Brigadier des Armées du Roi & Gouverneur d'Oleron ; — 5. CHARLOTTE, femme de *Pierre des Alleurs*, Comte de Clinchamps, mort Ambaſſadeur de France à la Porte Ottomane ; — 6. & MARIE-ANNE, morte en Saxe, non mariée.

X. FRANÇOIS-JOSEPH DE LUTZELBOURG, Colonel de Cavalerie au ſervice de France, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé SOPHIE DE LUTZELBOURG, ſa couſine, fille de LOUIS-OTTO DE LUTZELBOURG, Seigneur de Kirprick, Chambellan du Duc *de Baviere*, & de *Marie Sthalin*. Voyez le degré XI des Seigneurs *de Kirprick*. De ce mariage eſt iſſu pour fils unique :

XI. ANTOINE-JOSEPH, Comte DE LUTZELBOURG-D'IMELING, fait Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1759. Il a épouſé *Pauline de Klinglin*, fille de *N... de Klinglin*, Conſeiller d'Etat & Préteur Royal de Straſbourg, dont il n'a que deux filles.

Derniere Branche.

VIII. ERNEST-CHRISTOPHE DE LUTZELBOURG, quatrieme fils d'ANTOINE I, & de *Catherine de Harſtal*, épouſa *Sophie*, Baronne *de Braubach*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. FRÉDERIC-GUILLAUME, rapporté après ſon frere aîné : — 3. ANNE-URSULE ; — 4. & ANNE-CATHERINE, mariée à *Jean Mertzeloff*, Baron *de Hunolſtein*, Seigneur de Zuch, d'Iderſdorf & de Gremçay.

IX. ANTOINE DE LUTZELBOURG, II. du nom, Grand-Maréchal de Virtemberg, Colonel de Cavalerie & Bailli d'Oberkirch, épouſa, 1°. *Urſule de Rochſenhauſen* ; 2°. en 1642, *Marie-Madelene Boecklin-d'Ertenberg* ; & 3°. *Eliſabeth Beerfletde-Zutmandel*. Du premier lit il eut : —— 1. ERNEST-CHRISTOPHE, établi à Stutgard ; — 2 & 3. SIBILLE & SOPHIE, dont nous ignorons la deſtinée.

IX. FRÉDERIC-GUILLAUME DE LUTZELBOURG, frere du précédent, Capitaine de Cavalerie en France, ſe maria avec *Urſule*, fille de *Richard*, Baron *de Landſperg*, dont :

X. ANTOINE-RICHARD DE LUTZELBOURG, Grand-Maître des Chaſſes de l'Archiduc LÉOPOLD, Evêque de Straſbourg, allié à *Marie Kempffin-d'Angreſt*, de laquelle il a eu :

XI. FRÉDERIC DE LUTZELBOURG, Capitaine de Cavalerie, qui a épouſé *Marie de Nothaffin*, fille de *Guillaume Nothaffin-de-Weremberg* & de *Barbe*, Baronne *de Touſkirck*, dont :

XII. FRÉDERIC DE LUTZELBOURG, II. du nom, Général de la Cavalerie Bavaroiſe, & Gouverneur d'Ingolſtadt, marié à la Baronnne *de Bouktheun*, ou *Bouktheim*. Nous ignorons s'il en a poſtérité.

La Maiſon de LUTZELBOURG porte pour armes : *d'or, au lion d'azur, armé, lampaſſé & couronné de gueules, la queue nouée & paſſée en ſautoir.* Supports, *deux lions.* Couronne de Comte.

* LUXE, en Baſſe-Navarre. Comté ſouverain que *Charlotte-Catherine*, fille unique & héritiere de *Charles*, qualifié *ſouverain de Luxe*, & de *Claude de Saint-Gelais*, porta en dot, en 1593, à *Louis de Montmorency*, Seigneur de Boutteville, mort le 20 Mars 1615. *Voyez* MONTMORENCY.

* LUXEMBOURG : Ville & Province des Pays-Bas, avec titre de *Duché*. Cette Province eſt ſituée dans la Baſſe-Allemagne, & a pour bornes une partie du pays de Liége & de Limbourg au Septentrion ; la Lorraine au Midi,

Digitized by Google

l'Archevêché de Trèves & la Moſelle au Levant ; & la même riviere, avec une partie de l'Ardenne au Couchant. L'Empereur eſt Souverain d'une partie du Luxembourg, dont les Villes, après la Capitale, ſont Baſtogne, Arlon, Virton, &c. à la Maiſon d'Autriche ; Thionville, Montmédy, Damvilliers, Ivoy, Marville, &c. à la France, depuis le traité des Pyrénées de l'an 1659. On y compte plus de 20 de ces Villes, & près de 1200 Villages. Thionville eſt la Capitale du Duché de *Luxembourg* françois, comme *Luxembourg*, Capitale du Duché de ce nom.

Le LUXEMBOURG portoit autrefois le titre de *Comté*, & fut depuis érigé en *Duché* par un Empereur de la Maiſon, à qui cette Province a donné ſon nom. Il y a divers Comtés & Baronnies dans cette Province, dont l'Etat eſt compoſé du Clergé, de la Nobleſſe & des principales Villes.

La ville de LUXEMBOURG avoit été priſe par les François, ſous le commandement du Maréchal *de Crequy*, l'an 1684 ; mais elle a été rendue aux Eſpagnols par le traité de paix conclu à Riſwick l'an 1697.

LUXEMBOURG : Ancienne & illuſtre Maiſon éteinte, l'une des plus puiſſantes de l'Europe, laquelle a donné quatre Empereurs à l'Allemagne, dont trois ont été Rois de Bohême, & un de Hongrie ; ſix Reines, dont une Impératrice d'Occident, & pluſieurs Princeſſes qui ont illuſtré les Maiſons auxquelles elles ont été alliées. Elle a poſſédé, dans les Pays-Bas, les Duchés de Limbourg & de Luxembourg ; en Allemagne, ceux de Siléſie & de Gorlitz ; en Pruſſe, les Marquiſats de Moravie, de Brandebourg & de Luſace ; & en France, pluſieurs Duchés-Pairies, Comtés, Vicomtés & grandes Seigneuries : elle y a auſſi poſſédé pluſieurs grandes charges de la Couronne, comme celles de Connétable, de Colonel-Général d'Infanterie, de grand Chambellan, de grand Bouteiller, & a donné pluſieurs Chevaliers des Ordres, &c. Les Auteurs parlent diverſement des premiers Seigneurs de LUXEMBOURG. Le plus ancien, dont on ait connoiſſance, eſt

I. SIGEFROI, frere puiné de GODEFROI, Comte de Verdun. On dit qu'il acquit pluſieurs Terres & le Château de LUXEMBOURG, par échange fait à *Viker*, Abbé de Saint-Maximin de Trèves, le 19 Avril 963. Il prit la qualité de *Comte*, & mourut le 26 Novembre, après l'an 997, ſelon le Martyrologe de l'Abbaye de Gorze. De ſa femme, nommée *Hedwige*, il eut : — 1. HENRI DE LUXEMBOURG-DE-HELZELIN, Comte d'Ardenne & Duc de Baviere, mort ſans poſtérité en 1025 ; — 2. SIGEFROI, mort ſans alliance ; — 3. FRÉDERIC, qui ſuit ; — 4. GILBERT, tué en 1005 à Pavie, ſelon *Ditmar* ; — 5. THÉODORIC, Evêque de Metz, mort en 1047 ; — 6. ADALBERON, Prévôt de l'Egliſe de Saint-Paulin de Trèves ; — 7. CUNEGONDE, femme de l'Empereur HENRI II ; — 8. & EVE, mariée à *Gerard*, Comte d'Alſace.

II. FRÉDERIC, I. du nom, Comte DE LUXEMBOURG, épouſa la fille du Comte *Megengor*, & en eut : — 1. HENRI, Duc de Baviere, mort ſans enfans en 1047 ; — 2. FRÉDERIC, Duc de la Baſſe-Lorraine, en 1046, mort en 1065 ; — 3. GILBERT, qui ſuit ; — 4. ADALBERON, Evêque de Metz, mort en 1072 ; — 5. THÉODORIC, ou THIERRI, Duc de Limbourg ; — 6. OGIVE, femme de *Baudouin*, IV. du nom, dit *le Barbu*, Comte *de Flandres* ; — 7. JUDITH, ou JUTTE, mariée à *Welf*, Comte *d'Altorff*, — 8 & 9. GISELLE & ODE, celle-ci Abbeſſe de Lunéville.

III. GILBERT, I. du nom, Comte DE LUXEMBOURG & de Salm, eut de ſa

Digitized by Google

femme, dont le nom eſt ignoré : — CONRAD, qui ſuit ; — & HENRI-HERMAN, Comte de Salm, en Ardenne, élevé à l'Empire en 1081, mort en 1087, laiſſant : —— OTHON, Palatin de Rincke ; — & HERMAN, Comte de Salm en 1156.

IV. CONRAD, I. du nom, Comte DE LUXEMBOURG, mort le 20 Août 1086, avoit épouſé *Clémence*, fille & héritiere du Comte *de Longwy*, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2, 3, 4 & 5. HENRI, CONRAD, RODOLPHE & ADALBERON, morts ſans poſtérité ; — 6. ERMENSON, mariée, 1°. à *Albert*, Comte *d'Habsbourg* en Alſace, & de Moha, neveu du Pape LÉON XI, 2°. à *Bérenger*, Comte *de Sultzbach* en Baviere ; & 3°. à *Godefroi*, Comte *de Namur*, dont elle fut la ſeconde femme, & avec lequel elle vivoit en 1121. Elle en eut pluſieurs enfans, entr'autres : — *Henri*, ſurnommé l'*Aveugle*, Comte *de Namur*, dont il ſera parlé après CONRAD, II. du nom, ſon couſin ; — 7. & MATHILDE, Comteſſe de Longwy, femme de *Geoffroi*, Comte *de Coſtel*.

V. GUILLAUME, I. du nom, Comte DE LUXEMBOURG, mourut en 1131, & laiſſa pour fils unique :

VI. CONRAD, II. du nom, mort ſans poſtérité de ſa femme *Ermengarde*, après l'an 1150. Par ſa mort le LUXEMBOURG devint le partage de ſon couſin, qui ſuit.

V. HENRI, dit *l'Aveugle*, fils de *Godefroi*, Comte *de Namur*, & d'ERMENSON DE LUXEMBOURG, fille de CONRAD I, fut Comte de Namur, puis DE LUXEMBOURG, après la mort de ſon couſin. Il épouſa, en ſecondes noces, *Agnès de Gueldres*, morte vers l'an 1194, laiſſant pour fille unique :

VI. ERMENSON, II. du nom, née en 1186, mariée, 1°. en 1193, à l'âge de 7 à 8 ans, à *Thibaut*, Comte *de Bar-le-Duc*, mort en 1214, ſans poſtérité ; & 2°. la même année, à *Valeran de Limbourg*, Marquis d'Arlon, puis Comte de Luxembourg, à cauſe d'elle. De cette alliance vinrent : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. & MATHIEU, Duc de Lorraine.

VII. HENRI, I. du nom, Comte DE LUXEMBOURG, du chef de ſa mere, de la Roche, Marquis d'Arlon, ſurnommé *le Grand*, épouſa, en 1240, *Marguerite de Bar*, Dame de Ligny, fille aînée d'*Henri* II, Comte *de Bar*, & de *Philippe de Dreux*. On dit qu'il mourut en 1280, & qu'il eut de ſon mariage : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. VALERAN, auteur de la branche de Ligny, rapportée ci-après ; — 3 & 4. BAUDOUIN & JEAN, morts au combat de Woring le 5 Juin 1288 ; —— 5. PHILIPPE, mariée, en 1270, à *Jean*, II. du nom, Comte *de Hainaut*, Hollande & Zélande ; — 6. ISABEAU, femme de *Gui de Dampierre*, II. du nom, Comte de Flandres, morte en 1295 ; — 7. MARGUERITE, morte ſans alliance ; — 8. & FÉLICITÉ, Religieuſe à Beaumont.

VIII. HENRI, II. du nom, Comte DE LUXEMBOURG, &c. s'allia avec *Béatrix d'Aveſnes*, fille de *Baudouin*, Seigneur de Beaumont, & de *Félicité de Coucy*, dont : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. VALERAN, Seigneur de Dourlers, de Thierimont & de Conſorre, mort en Italie en 1311 ; — 3. BAUDOUIN, Archevêque de Trèves, mort le 28 Janvier 1353 ; — 4. MARGUERITE, Prieure de Beaumont à Valenciennes ; — 5. & FÉLICITÉ, femme de *Triſtan*, Baron *de Gaesbeke*, Seigneur de Baucignies.

IX. HENRI, III. du nom, Comte DE LUXEMBOURG & de la Roche, Marquis d'Arlon, &c. nommé Empereur en 1308, après ALBERT D'AUTRICHE, & mort le 24 Août 1313, eut de *Marguerite de Brabant*, ſa ſeconde femme : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. BÉATRIX, mariée, en 1318, à *Charles de Hongrie*. II. du nom, morte la même année ; — 3. MARIE, ſeconde femme du Roi CHARLES IV, dit *le Bel*, morte en 1324 ; —— 5. CATHERINE, mariée à LÉOPOLD, Archiduc D'AUTRICHE ; — 6. & AGNÈS, épouſe de *Rodolphe de Baviere*, Comte Palatin du Rhin.

X. JEAN, Comte DE LUXEMBOURG, Roi de Bohême, tué à la bataille de Crecy, le 26 Août 1346, avoit épouſé, 1°. le 4 Février 1311, ISABEAU, morte en 1330, fille & héritiere de WENCESLAS, ſurnommé *le Saint*, Roi de Bohême, & de *Gute de Habsbourg* ; & 2°. en 1334, BÉATRIX DE BOURBON, morte le 25 Décembre 1385, fille de LOUIS, Duc DE BOURBON, I. du nom, & de *Marie de*

Digitized by Google

Hainaut. Du premier lit vinrent : — 1. PRIMISLAS, mort jeune ; — 2. CHARLES, qui suit ; — 3. JEAN-HENRI, Marquis de Moravie, marié, 1°. à *Marguerite*, Ducheſſe *de Carinthie*, qui ſe ſépara de lui, ſous prétexte d'impuiſſance, pour épouſer l'Empereur LOUIS DE BAVIERE ; & 2°. en 1350, à *Marguerite*, Ducheſſe d'*Opaw* en Siléſie, dont : — (a) JOSSE, Marquis de Moravie, élu Roi des Romains en 1410, & mort ſans alliance en 1411 ; — (b) PROCOPE, auſſi Marquis de Moravie, qui laiſſa d'*Eliſabeth de Baviere*, ſa femme, une fille unique, mariée à *Bugſlas*, Duc *de Poméranie* ; — (c) & JEAN-SOBESLAS DE LUXEMBOURG, Evêque d'Olmutz en Moravie, puis Patriarche d'Aquilée, mort en 1388 ; — 4. MARGUERITE, femme de *Henri*, Duc de *la haute Baviere* ; — 5. BONNE, épouſe de JEAN, Roi de France, morte le 11 Septembre 1349 ; — 6. ANNE, mariée à OTHON, Duc d'AUTRICHE, morte en 1344. Du ſecond lit ſortirent : — 7. WENCESLAS, qui eut en partage le Comté de LUXEMBOURG, que l'Empereur CHARLES IV, ſon frere, érigea en *Duché* le 13 Mars 1354, en le mariant avec *Jeanne*, Ducheſſe de *Brabant* & de Limbourg, fille de *Jean-Wenceſlas*, III. du nom. Il mourut ſans enfans le 7 Décembre 1383.

XI. CHARLES DE LUXEMBOURG, Roi de Bohême, né le 14 Mai 1316, élu Empereur ſous le nom de CHARLES IV en 1346, mort le 27 Mars 1378, avoit épouſé, 1°. vers l'an 1331, BLANCHE, morte en 1348, fille de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, & de *Mahaud de Châtillon*, dite *de Saint-Paul* ; 2°. en 1349, *Anne* ou *Agnès de Baviere*, fille de *Rodolphe*, Comte Palatin du Rhin, morte en 1352 ; 3°. en 1353, *Anne de Siléſie*, morte en 1362 ; & 4°. en 1363, *Eliſabeth de Poméranie*, morte en 1393. Des deux premiers lits il n'eut point d'enfans ; du troiſieme vint : — 1. WENCESLAS, Empereur & Roi de Bohême, mort le 16 Août 1419. Il ne laiſſa point d'enfans de *Jeanne de Baviere*, ſa premiere femme, morte en 1388 ; mais de *Sophie*, ſa ſeconde, morte en 1428, fille de *Jean*, Duc *de Baviere*, il eut : — ANNE DE LUXEMBOURG, morte en 1394, femme, en 1384, de RICHARD II, Roi d'Angleterre ; du quatrieme lit ſortit : — 2. SIGISMOND, qui ſuit ; — 3. JEAN, Duc DE LUXEMBOURG & de Gorlitz, Marquis de Luſace, qui laiſſa de ſon mariage avec *Richarde*, fille d'*Albert*, Duc *de Mecklebourg*, Roi de Suéde ; — ELISABETH, Ducheſſe DE LUXEMBOURG, mariée, 1°. en Juillet 1409 à Bruxelles, à *Antoine de Bourgogne*, Duc de Brabant, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, dont elle fut la ſeconde femme, car il avoit épouſé JEANNE DE LUXEMBOUG, fille de VALERAN III, Comte de Saint-Paul. Elle en eut : — GUILLAUME *de Bourgogne*, mort au berceau en 1410, & elle ſe remaria à *Jean de Baviere*, dit *ſans pitié*, auparavant Evêque de Liége, qui mourut ſans enfans en 1424. Dans la ſuite, les peuples de Luxembourg, appellerent *Guillaume de Saxe*, Landgrave de Thuringe ; & ELISABETH, Ducheſſe DE LUXEMBOURG, ſe trouvant foible & ſans appui, eut recours à PHILIPPE *le bon*, Duc DE BOURGOGNE, qui ſe ſervant de cette conjoncture, acquit, par un traité fait en 1443, le Luxembourg, dont ELISABETH ne pouvoit diſpoſer qu'au déſavantage de ceux de ſa Maiſon ; — 4. MARGUERITE, morte l'an 1359, premiere femme de LOUIS, Roi de Hongrie & de Pologne ; — 5. ELISABETH, premiere femme d'ALBERT III, dit *à la Treſſe*, Duc d'AUTRICHE, morte l'an 1373 ; — 6. CATHERINE, auſſi morte la même année, épouſe de RODOLPHE, IV. du nom, dit *l'Ingénieux*, Duc d'AUTRICHE ; — 7. ANNE, mariée à *Othon de Baviere*, Marquis de Brandebourg ; — 8. ELISABETH, alliée à *Jean-Galeas*, Prince *de Milan* ; — 9. MARGUERITE, femme de GUILLAUME, dit *l'Ambitieux*, Duc d'AUTRICHE ; — 10. HÉLÈNE, morte l'an 1394, épouſe de RICHARD II, Roi d'Angleterre ; — 11. & MARGUERITE DE LUXEMBOURG, morte en 1410, femme de *Jean* III, Burgrave *de Nuremberg*.

XII. SIGISMOND DE LUXEMBOURG, né l'an 1367, Empereur, &c. mort le 9 Décembre 1437, avoit épouſé, 1°. l'an 1383, MARIE DE HONGRIE, morte l'an 1402 ; & 2°. l'an 1403, *Barbe*, Comteſſe *de Cillei*, morte l'an 1451, dont il eut :

XIII. ELISABETH DE LUXEMBOURG, morte l'an 1447, femme d'ALBERT, I. du nom, Archiduc d'AUTRICHE & Empereur.

Branche

Digitized by Google

Branche de Luxembourg-Ligny.

VIII. Valeran de Luxembourg, I. du nom, Seigneur de Ligny & de Rouſſy, fils puîné de Henri I, Comte de Luxembourg, fut tué avec ſes freres à la bataille de Woringen près de Cologne, donnée contre le Duc *de Brabant*, l'an 1288, & eut de *Jeanne*, Dame *de Beauvoir*, ſa femme, — 1. Henri, Seigneur de Ligny, mort ſans poſtérité; — 2. Valeran, qui ſuit; — 3. & Philippe, accordée, par contrat de l'an 1287, à *Henri*, fils d'un autre de ce nom, Comte *de Valence*.

IX. Valeran de Luxembourg, II. du nom, Seigneur de Ligny, de Rouſſy & de Beaurevoir, épouſa *Guiotte*, Châtelaine *de Lille*, Dame de Hautbourdin, &c. fille & héritiere de *Jean*, IV. du nom, Châtelain *de Lille*, &c. & de *Béatrix de Néelle*. Il vivoit encore l'an 1353, & laiſſa:

X. Jean de Luxembourg, Châtelain de Lille, Seigneur de Ligny, &c. mort l'an 1364. Il avoit épouſé, l'an 1330, *Alix de Flandre*, Dame de Richebourg, fille unique de *Gui*. Leurs enfans furent: — 1. Gui, qui ſuit; — 2, 3 & 4. Valeran, Henri & Jean, morts ſans alliance; — 5. Marie, femme de *Henri*, V. du nom, Sire *de Joinville*, Comte de Vaudemont; — 6. Philippe, mariée, l'an 1350, à *Raoul*, Seigneur *de Raineval*, Pannetier de France; — 7. & Jeanne, alliée l'an 1350, à *Gui de Châtillon*, IV. du nom, Comte de Saint-Paul, morte ſans enfans l'an 1392.

XI. Gui de Luxembourg, Comte de Ligny & de Saint-Paul, Châtelain de Lille, Seigneur de Rouſſy, &c. avoit épouſé, l'an 1350, *Mahaud de Châtillon*, ſœur & héritiere de *Gui*, IV. du nom, Comte de Saint-Paul. Après que le Roi Charles V eut érigé pour lui *Ligny* en *Comté*, l'an 1367, il fut tué à la bataille de Baëſvider le 22 Août 1371, ayant eu de ſon mariage: — 1. Valeran, qui ſuit; — 2. Jean, tige de la branche de Luxembourg-Saint-Paul, rapportée ci-après; — 3. Le bienheureux Pierre de Luxembourg, Cardinal, Evêque de Metz, mort le 2. Juillet 1387, à l'âge de 18 ans; — 4. André, Evêque de Cambray, mort l'an 1396; — 5. Marguerite, alliée, 1°. à *Pierre d'Anguien*, Comte de Liches; & 2°. à *Jean*, Seigneur *de Werchin*, Sénéchal de Hainaut; — 6. Marie, femme, 1°. de *Jean de Condé*, Seigneur de Moriammez; & 2°. de *Simon*, Comte *de Salm*; — 7. Jeanne, Demoiſelle de Luxembourg, morte ſans alliance vers 1430, laquelle avoit ſuccédé aux Comtés de Ligny & de Saint-Paul, après la mort de *Philippe de Bourgogne*, Duc de Brabant, ſon petit-neveu.

XII. Valeran de Luxembourg, III. du nom, Comte de Saint Paul, &c. Connétable de France, fut établi Gouverneur de la ville de Gênes l'an 1396, & fait Grand-Maître des Eaux & Forêts de France l'an 1402. Il déclara la guerre aux Anglois, & fut battu par les habitans de l'Iſle Thevet en 1403; deux ans après il fut encore défait. Le Duc *de Bourgogne* le fit pourvoir de la charge de Grand-Bouteiller de France l'an 1410, du Gouvernement de Paris, & de l'Epée de Connétable l'an 1411. Valeran de Luxembourg étoit un des plus célebres partiſans de ce Duc, & mourut au Château d'Ivoy le 19 Avril 1415, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé, 1°. l'an 1374, *Mahaud de Rœux*; & 2°. *Bonne de Bar*, morte le 2 Juin 1400. De la premiere il eut:

XIII. Jeanne de Luxembourg, Châtelaine de Lille, mariée, l'an 1402, à *Antoine de Bourgogne*, Duc de Brabant, &c. morte le 12 Août 1407.

Le Connétable de Luxembourg laiſſa auſſi d'*Agnès de Brie*, une de ſes maîtreſſes, —— *Jean*, dit *Hennequin*, bâtard *de Saint-Paul*, Seigneur de Hautbourdin, Chevalier de la Toiſon d'or, & célebre dans l'Hiſtoire du XV^e^ ſiécle, qui mourut l'an 1466, ſans laiſſer d'enfans de *Jacqueline de la Tremoille*, ſa femme, fille de *Pierre*, Seigneur de Dours.

Branche de Luxembourg-Saint-Paul.

XII. Jean de Luxembourg, Seigneur de Beaurevoir, &c. fils puîné de Gui,

Digitized by Google

Comte de Ligny, & de *Mahaud de Châtillon*, mourut vers l'an 1397. Il avoit épouſé *Marguerite d'Anguien*, qui lui porta le Comté de Brienne, la Seigneurie d'Anguien & ſes droits ſur le Duché d'Athènes. Elle étoit fille de *Louis d'Anguien*, Comte de Brienne & de Converſan, & de *Jeanne de Saint-Severin*. De ce mariage vinrent : — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Louis, Cardinal, Archevêque de Rouen. Il fut d'abord élevé, l'an 1414, à l'Evêché de Terouane, par une partie des Chanoines, quoique les autres ſe fuſſent oppoſés à ſon élection; ſe déclara pour le parti des Anglois, & fut fait Chancelier l'an 1425 par Henri, VI. du nom, Roi d'Angleterre, ſoi-diſant Roi de France. Il exerça cette charge juſqu'en 1435, obtint l'Archevêché de Rouen en 1436; & ne voulut accepter le Chapeau que lui donna le Pape Eugène IV, en 1439, qu'à condition que le Roi d'Angleterre approuveroit cette promotion. Il s'étoit entierement dévoué aux intérêts de ce Roi, qui lui fit avoir l'Evêché d'Ely en Angleterre, & qui lui confia ſes plus importantes affaires en France. Il ſe jetta dans la Baſtille l'an 1436, lorſque la ville de Paris fut ſoumiſe au Roi Charles VII; mais il fut obligé d'en ſortir par compoſition, & ſe retira en Angleterre, où il mourut à Harfield, le 18 Septembre, & ſelon d'autres, le 4 Octobre 1443; — 3. Jean, dit *le Comte de Ligny*, Chevalier de la Toiſon d'or, mort en 1440, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne de Bethune*, Vicomteſſe de Meaux, fille de *Robert de Bethune*, Vicomte de Meaux; — 4. & Jeanne de Luxembourg, mariée, 1°. à *Louis*, Seigneur *de Chiſtelles*; & 2°. à *Jean de Melun*, Seigneur d'Antoing & d'Eſpinoy.

XIII. Pierre de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, de Saint-Paul & de Converſan, fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or l'an 1430, par le Duc *de Bourgogne*. Depuis, le Duc *de Bedfort*, ſon gendre, lui donna la conduite d'un corps d'armée, qu'il envoyoit pour prendre Saint-Valery ſur les François; mais il mourut de la peſte à Rambures, le 31 Août 1433. Il avoit épouſé *Marguerite de Baux-d'Andrie*, & en eut : — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Thibault, tige de la branche de Luxembourg-Fiennes, rapportée ci-après; — 3. Jacques, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toiſon d'or, mort le 20 Août 1487, ne laiſſant d'*Iſabelle*, Dame *de Roubais*, ſon épouſe, fille de *Jean*, Seigneur *de Roubais*, que quatre filles, ſçavoir : — Isabelle de Luxembourg, Dame de Richebourg, mariée à *Jean de Melun*, Seigneur d'Antoing & d'Eſpinoy; — Yolande, Dame de Roubais, femme de *Nicolas de Werchin*, Sénéchal de Hainaut; — Louise, alliée, 1°. à *Jean de Ghiſtelles*, Seigneur de Dongelle; & 2°. à *Antoine de Croy*, Seigneur de Saimpy; — & Anne de Luxembourg, mariée à *Guillaume Bourchier*, Comte d'Eſſex; — 4. Valeran, mort jeune; — 5. Jean, mort en Afrique; — 6. Jacqueline, femme, 1°. l'an 1433, de *Jean d'Angleterre*, Duc de Bedfort; & 2°. de *Richard Dondeville*, Seigneur de Riviers; — 7. Isabeau, mariée à Charles d'Anjou, I. du nom, Comte du Maine; — 8. & Catherine de Luxembourg, troiſieme femme d'*Artus de Bretagne*, Comte de Richemont, morte l'an 1476.

XIV. Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, de Brienne, de Ligny, de Converſan, Châtelain de Lille, Seigneur d'Anguien, &c. Connétable de France, & Chevalier de l'Ordre du Roi, ſe trouva à la célebre Aſſemblée d'Arras, l'an 1435, ſuivit le Roi Charles VII, au ſiége de Pontoiſe l'an 1441, & fut fait Chevalier à celui de Dieppe l'an 1443. Il ſe ſignala encore en diverſes occaſions, entr'autres à la priſe de Caen l'an 1450; & eut beaucoup de part dans l'amitié de *Charles de Bourgogne*, Comte de Charolois, qui l'envoya en Angleterre, & lui donna l'avant-garde de ſon armée à commander à la bataille de Mont-Lhéri. Il y avoit long tems que le Roi Louis XI ſouhaitoit de l'attirer à ſon ſervice : pour l'y attacher, il lui donna la charge de Connétable de France le 5 Octobre 1465, & l'honora du Collier de l'Ordre de Saint-Michel le 1 Août 1469. Ce Seigneur perſuada, depuis au Roi, de faire la guerre au Duc *de Bourgogne*. Il ſurprit la ville de Saint-Quentin, ſecourut celle de Beauvais, l'an 1472, & détourna la conſpiration du Roi d'Angleterre & du Duc *de Bourgogne*, contre la perſonne de Louis XI; mais

Digitized by Google

dans la fuite il encourut la disgrace de ce Monarque extrêmement soupçonneux On l'accusa d'avoir eu commerce avec les ennemis de l'Etat, & on surprit même quelques lettres qu'il avoit écrites. Le Connétable voyant que la tempête le menaçoit, se retira chez le Duc *de Bourgogne*, pour se dérober à la colere du Roi; mais ce Duc, qui consultoit quelquefois beaucoup plus les intérêts de sa politique, que les loix de l'amitié, le livra entre les mains du Roi Louis XI, qui fit faire le procès à ce Seigneur, & lui fit trancher la tête à Paris, le 19 Décembre 1475 : il étoit alors âgé de 57 ans. Il avoit épousé, 1°. au Château de Bohaim, le 16 Juillet 1435, *Jeanne de Bar*, Comtesse de Marle & de Soissons, Vicomtesse de Meaux, Dame d'Oify, de Dunkerque, de Bourbourg, de Bournheim, de Gravelines, d'Alluye & de Montmiral, fille unique de *Robert de Bar*, Comte de Marle & de Soissons, & de *Jeanne de Bethune*, Vicomtesse de Meaux; & 2°. en 1466, *Marie*, fille de *Louis*, Duc *de Savoie*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN, Comte de Marle & de Soissons, Chevalier de la Toison d'or, tué par les Suisses à la bataille de Morat, le 22 Juin 1476; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. ANTOINE, auteur de la branche de Luxembourg-Brienne, rapportée ci-après; — 4. CHARLES, Evêque & Duc de Laon, mort le 25 Janvier 1509; — 5. JACQUELINE, alliée, l'an 1455, à *Philippe*, Sire *de Croy* & Comte de Porcien; — 6. HÉLENE, mariée, l'an 1465, à *Janus de Savoie*, Comte de Genève, morte l'an 1488; — 7. PHILIPPE, Abbesse du Moncel, près de Pont-Sainte-Maixence, l'an 1475. Les enfans du second lit furent : — 8. LOUIS, Prince d'Altemure, Duc d'Andrie & de Venouse, Comte de Ligny & de Venquerre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Grand-Chambellan de France, mort le 31 Décembre 1505, sans laisser d'enfans d'*Eléonore de Guevarra de Baux*, Princesse d'Altemure, qu'il avoit épousée en 1492, fille de *Pierre de Guevarra*, Marquis de Vasto, Comte d'Ariano & d'Apici, Grand-Sénéchal du Royaume de Naples, & d'*Isotte-Genèvre de Baux*, Princesse d'Altemure; — 9. & JEANNE DE LUXEMBOURG, Religieuse.

Le Connétable *de Saint-Paul* eut encore plusieurs bâtards, sçavoir : — ROBERT, Evêque d'Angoulême, élu l'an 1481, mort en 1492; — JACQUES; — ANTOINETTE; — YOLANDE; — JEANNE, mariée à *Antoine d'Ailly*, I. du nom, Seigneur de Varennes; — & MARGUERITE, femme de *Philippe d'Inchy*, Châtelain de Douay.

XV. PIERRE DE LUXEMBOURG, II. du nom, Comte de Saint-Paul, de Marle & de Soissons, Vicomte de Meaux, &c. mort au Château d'Anguien, le 25 Octobre 1482, avoit épousé *Marguerite de Savoie*, fille ainée de *Louis* Duc *de Savoie*, & d'*Anne de Cypre*. Elle étoit veuve de *Jean Paléologue*, Marquis *de Montferrat*, & mourut à Bruges au mois de Mars 1483. De ce mariage vinrent : — 1, 2 & 3. LOUIS, CLAUDE & ANTOINE, morts jeunes; — 4 & 5. MARIE & FRANÇOISE, rétablies dans les biens de la Maison de LUXEMBOURG, par Lettres du Roi CHARLES VIII, données à Ancenis, au mois de Juillet 1487. MARIE, Comtesse de Saint-Paul, &c. épousa, 1°. *Jacques de Savoie*, son oncle, Comte de Romont, mort le 30 Janvier 1486; & 2°. le 8 Septembre 1487, FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, bisayeul du Roi HENRI IV. Elle porta par ce mariage les biens de la Maison de LUXEMBOURG dans celle de BOURBON, & mourut le 1 Avril 1546. Du premier lit elle eut : — *Françoise de Savoie*, mariée à *Henri*, Comte *de Nassau de Vianne*. FRANÇOISE DE LUXEMBOURG, Dame d'Anguien, sœur de MARIE, prit alliance avec *Philippe de Cleves*, Comte de Ravestein, & mourut sans lignée.

Branche de LUXEMBOURG-BRIENNE.

XV. ANTOINE DE LUXEMBOURG, troisieme fils de LOUIS, Connétable de France, & de *Jeanne de Bar*, sa premiere femme, Comte de Brienne, de Rousssy, puis de Ligny, Baron de Rameru & de Piney, Vicomte de Machaut, &c. fut employé en diverses négociations importantes par Louis XII, qui le fit son Chambellan ordinaire & le rétablit dans ses biens, par Lettres données à Blois, le 29 Mai 1504. Il mourut en 1510, & avoit épousé, 1°. *Antoinette de*

Digitized by Google

Bauffremont, Comteſſe de Charny & de Montfort, &c. fille unique & héritiere de *Pierre de Bauffremont*, Comte de Charny; 2°. *Françoiſe de Croy*, fille de *Philippe*, Comte de Chimay; & 3°. *Gillette de Coëtivy*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guienne. Il eut du premier lit : — PHILIBERTE DE LUXEMBOURG, Comteſſe de Charny, ſeconde femme de *Jean de Châlon*, IV. du nom, Prince d'Orange; du ſecond : — CHARLES, qui ſuit; — &, ſelon quelques Auteurs, CLAUDE, mort jeune.

XVI. CHARLES DE LUXEMBOURG, Comte de Brienne, de Ligny, de Rouſſy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Capitaine de 50 hommes d'armes, ſervit utilement le Roi FRANÇOIS I, qui le fit ſon Lieutenant-Général en Picardie, au Gouvernement de Paris & de l'Iſle de France, & mourut le 10 Décembre 1530, laiſſant de *Charlotte d'Eſtouteville*, ſa femme, fille de *Jacques*, Seigneur de Beine, de Blainville, &c. Prévôt de Paris, & de *Gillette de Coëtivy*, ſa belle-mere : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. LOUIS, Comte de Rouſſy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il ſe diſtingua par ſon mérite & par ſes ſervices ſous les regnes de FRANÇOIS I, & de HENRI II, & mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *Antoinette d'Amboiſe*, Dame de Ravel, fille de *Gui*, & veuve de *Jacques d'Amboiſe*, Seigneur de Buſſy, ſon couſin, & d'*Antoine de la Rochefoucaud*, Seigneur de Barbezieux; — 3. JEAN, Evêque de Pamiers, Abbé d'Ivry & de Larivour, ami des gens de Lettres, entre leſquels il ſe ſignala par divers ouvrages : il mourut, en 1548, à Avignon, où il fut enterré dans l'Egliſe des Céleſtins; — 4. CLAUDE, ou GEORGE, mort jeune; — 5. GILLETTE, femme de *François de Vienne*, Seigneur de Ruffé; — 6. FRANÇOISE, mariée, 1°. à *Bernard III*, Marquis *de Bade*; 2°. avec *Adolphe*, Comte *de Naſſau*; — 7. ANTOINETTE, Abbeſſe d'Hyeres, morte le 30 Avril 1603, âgée de 78 ans; — 8. & MARIE DE LUXEMBOURG, Abbeſſe de N. D. de Troyes, morte le 15 Mai 1597.

XVII. ANTOINE DE LUXEMBOURG, II. du nom, Comte de Brienne, de Ligny, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, défendit, en 1544, Ligny, contre l'Empereur CHARLES-QUINT, & mourut le 8 Février 1557. Il avoit épouſé, le 7 Mars 1535, à Crémieu en Dauphiné, *Marguerite*, fille de *René*, bâtard de *Savoie*, Comte de Villars, de Tende, &c. & d'*Anne Laſcaris*, dont : —— 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Ducs de Piney, rapportée ci-après; — 3. ANTOINE, mort en 1573, ſans alliance; — 4. HENRI, mort au berceau; — 5. & MADELENE, femme de *Chriſtophe Juvenel-des-Urſins*, Baron de la Chapelle.

XVIII. JEAN DE LUXEMBOURG, Comte de Brienne & de Ligny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, fut toujours fidele à ſon Prince, & mourut le 1 Juillet 1576. Il avoit épouſé *Guillemette de la Marck*, fille de *Robert* IV, Duc de *Bouillon*, Maréchal de France, & de *Françoiſe de Breté*, dont : — 1 & 2. ANTOINE & JEAN, morts jeunes; — 3. CHARLES, qui ſuit; — 4. DIANE, mariée, 1°. à *Louis de Pluſquellec*, Comte de Kaërman en Bretagne; & 2°. à *Juſt de Pontallier*, Baron de Pleurs; — 5. & LOUISE, mariée, 1°. à *George d'Amboiſe*, Baron de Caſaubon, fils de *Louis*, Comte d'Aubijoux; & 2°. à *Bernard de Béon*, Marquis de Boutteville, Seigneur du Maſſés, Cornefou, Eclaſſan, &c. Gouverneur du haut & bas Limouſin, la Rochelle & pays d'Aunis, Lieutenant de Roi en Saintonge & en Angoumois, nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit, qu'il ne put recevoir, parce qu'il fut prévenu par la mort. Sa veuve mourut le 16 Janvier 1647, âgée de 80 ans. Elle eut de ſon ſecond mari : — *Charles de Béon-Luxembourg*, dont on va parler; — & *Louiſe de Béon*, morte le 2 Septembre 1665, femme de *Henri-Auguſte de Loménie*, Secrétaire d'Etat, auquel elle porta le Comté de Brienne.

Charles de Béon-Luxembourg, Marquis de Boutteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, prétendit diſputer, en 1661, au Duc *de Montmorency-Luxembourg*, la propriété de la Terre de Piney, par les droits de LOUISE DE LUXEMBOURG, ſa mere; & le Parlement de Toulouſe déclara, par un Arrêt, que la

Digitized by Google

ſubſtitution de ce Duché étoit ouverte, à ſon profit. L'affaire ayant été portée au Parlement de Rouen, le Duc & la Ducheſſe de LUXEMBOURG furent maintenus, en 1675, par Arrêt de cette Cour en la pleine poſſeſſion de ce Duché de Piney, qui ſe trouve ſubſtitué en la Maiſon de *Geſvres*, en cas que la poſtérité du Duc & de la Ducheſſe viennent à manquer, & ce à cauſe du mariage de MARGUERITE DE LUXEMBOURG, fille de FRANÇOIS, Duc de Piney, avec *René Potier*, Duc de Treſmes. *Charles de Béon* avoit épouſé *Marie Amelot*, fille de *Denis Amelot*, Doyen des Maîtres des Requêtes, Conſeiller d'Etat, & de *Marguerite du Drac*, morte le 15 Janvier 1702, âgée de 99 ans, dont il a eu trois garçons, — *Bernard de Béon*, mort ſans alliance le 17 Avril 1714; — *Jean-Louis* & *Henri-Auguſte*; ce dernier, mort le 15 Janvier 1699, Bailli & Grand-Hoſpitalier de Malte. *Jean-Louis*, Marquis de *Béon*, a épouſé *Marie de Cugnac-Dampierre*, fille d'*Antoine de Cugnac*, Marquis de Dampierre, & de *Madelene de Tixier*, petite-fille de *François de Cugnac*, Conſeiller d'Etat d'Epée, & Chevalier des Ordres du Roi, de laquelle il a eu — *Charles de Béon-Luxembourg*, Marquis de Béon, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort ſans poſtérité le 8 Août 1725.

XIX. CHARLES DE LUXEMBOURG, II du nom, Comte de Brienne, &c. Gouverneur de Metz, Chevalier des Ordres en 1597, mourut le 18 Février 1608, âgé de 36 ans, ſans laiſſer d'enfans d'*Anne de Nogaret de la Valette*, qu'il avoit épouſée en 1583, & qui mourut le 23 Novembre 1605.

Ducs de PINEY.

XVIII. FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, Duc de Piney, Pair de France, Prince de Tingry, Comte de Rouſſy & de Ligny, deuxieme fils d'ANTOINE DE LUXEMBOURG, II. du nom, & de *Marguerite de Savoie*, deſtiné d'abord à l'Egliſe, ſuivit la profeſſion des armes, & fut employé dans des négociations importantes. HENRI III l'honora d'une eſtime particuliere, & érigea, pour lui, *Piney* en *Duché* en 1576, & en *Pairie* en 1581, & Tingry en *Principauté*. Il le fit auſſi Chevalier de ſes Ordres, & l'envoya Ambaſſadeur à Rome en 1586, où il s'acquit une grande réputation. A ſon retour, il ſe trouva au ſiége de Paris, & après l'aſſaſſinat du Roi en 1589, la Nobleſſe catholique le députa pour conjurer le Roi HENRI IV d'entrer dans les ſentimens de l'Egliſe Catholique. Cette même Nobleſſe l'envoya enſuite Ambaſſadeur à Rome, & il y retourna en cette même qualité pour ce Prince. Ce fut dans ce voyage qu'il traita du mariage du Roi avec MARIE DE MÉDICIS, & après avoir encore rendu d'autres ſervices à l'Etat, il mourut au Château de Pougy le 30 Septembre 1613. Il avoit épouſé, 1°. *Diane*, fille de *Claude de Lorraine*, Duc d'Aumale, Pair & Grand-Veneur de France; 2°. *Marguerite de Lorraine*, veuve d'*Anne*, Duc *de Joyeuſe*, fille de *Nicolas*, Comte de Vaudemont, & ſœur de LOUISE DE LORRAINE, Reine de France. Du premier lit vinrent : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, morte le 9 Août 1645, femme de *René Potier*, Duc de Treſmes, Pair de France & Chevalier des Ordres; — 3. & LOUISE, Abbeſſe de Notre-Dame de Troyes, morte en 1602.

XIX. HENRI DE LUXEMBOURG, Duc de Piney, &c. mort d'une fiévre peſtilentielle à Jargeau, le 23 Mai 1616, avoit épouſé, le 19 Juin 1597, *Madelene de Montmorency*, Dame de Thoré, morte en Décembre 1615. De cette alliance vinrent : — 1. MARIE-CHARLOTTE, qui ſuit; — 2. & MARIE-LIESSE, femme de *Henri de Levis*, I. du nom, Duc de Ventadour : elle ſe fit Carmelite, & mourut à Chambery le 18 Janvier 1660.

XX. MARGUERITE-CHARLOTTE DE LUXEMBOURG, Ducheſſe de Piney, Comteſſe de Ligny, &c. morte en Novembre 1680, âgée de 72 ans, avoit épouſé, 1°. en Juillet 1620, *Léon d'Albert*, Seigneur de Brantes, Duc de Luxembourg, &c. Chevalier des Ordres, mort le 25 Octobre 1630; & 2°. *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, mort le 8 Juillet 1674. Elle eut du premier lit : — 1. *Henri-Léon d'Albert*, Prêtre, mort le 19 Février 1697; — 2. *Marie*, Religieuſe, puis Princeſſe de Tingry, morte le 16 Juillet 1706; & du ſecond lit :

Digitized by Google

XXI. *Madelene-Charlotte-Bonne-Thérese de Clermont*, Ducheſſe de Luxembourg; mariée le 17 Mars 1661, à *François-Henri de Montmorency*, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France. *Voyez* leur poſtérité à la branche de *Montmorency-Luxembourg.*

Branche de LUXEMBOURG-FIENNES.

XIV. THIBAULT DE LUXEMBOURG, ſecond fils de PIERRE, I. du nom, & de *Marguerite de Baux-d'Andrie*, Seigneur de Fiennes, Comte de Brienne, &c. avoit épouſé *Philippe*, dite *Philippotte de Melun*, Dame de Sottenghien, fille de *Jean de Melun*, Seigneur d'Antoing. Etant reſté veuf il ſe fit Eccléſiaſtique, eut les Abbayes d'Igny & d'Orcamp, & fut élu Evêque du Mans après *Martin Berruyer*. Il avoit été déſigné Cardinal par le Pape SIXTE IV, & ſe diſpoſoit au voyage d'Italie lorſqu'il mourut, le 1 Septembre 1477. Ses enfans furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Sottenghien, mort en Chypre ſans laiſſer de poſtérité de *Jacqueline de Gavre*, Dame d'Exornais; — 3. PHILIPPE, Cardinal, Evêque du Mans, mort en 1519; — 4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Vicomtes de Martigues, rapportée ci-après; — 5. GUILLEMETTE, mariée, 1°. à *Amé de Saarbruch*, Comte de Braine; & 2°. à *Gilles*, Seigneur *de Belleville*; — 6. MADELENE, alliée, 1°. le 26 Septembre 1457, à *Charles de Sainte-Maure*, Seigneur de Puyſeuls; & 2°. le 15 Septembre 1485, à *Jacques Chabot*, Seigneur de Jarnac, de Brion, &c. — & quelques autres filles, Religieuſes.

XV. JACQUES DE LUXEMBOUG, I. du nom, Seigneur de Fiennes, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, avoit épouſé *Marie de Barlaymont*, Dame de Ville, Hamaide, Vazieres, &c. morte en 1529, fille de *Gerard*, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie*, Dame *de Hamaide*. Il en eut: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Ville & de Hamaide, Chevalier de la Toiſon d'or, mort ſans poſtérité d'*Iſabeau*, Dame *de Culembourg*, fille de *Gaſpard*, Seigneur *de Culembourg*, & de *Jeanne de Bourgogne*; — 3. FRANÇOIS, Evêque du Mans, mort en 1509; — 4. JACQUELINE, mariée à *Charles I*, Comte *de Lalain*; — 5. MARIE, femme, 1°. de *Martin de Hornes*, Seigneur de Gaeſbeke; & 2°. de *Daniel de Boucholt*, Seigneur de Boullers, Pair de Flandre; — 6. & PHILIPPOTTE DE LUXEMBOURG, mariée à *Antoine de Ligne*, Comte de Fauquemberghe.

XVI. JACQUES DE LUXEMBOURG, II. du nom, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toiſon-d'or, eut de *Marguerite de Bruges*, Dame d'Auxy, fille de *Jean*, Seigneur de la Gruthuſe, & de *Marie*, Dame *d'Auxy*: — 1. JACQUES, Comte de Gavre, Chevalier de la Toiſon-d'or, mort en 1530, ſans poſtérité d'*Hélene de Croy*, ſa femme, fille de *Henri de Croy*, Comte de Porcean; — 2. FRANÇOISE, qui porta le Comté de Gavre & la Seigneurie de Fiennes dans la Maiſon des Comtes *d'Egmond*, par ſon mariage avec *Jean*, Comte *d'Egmond*; — 3. & MARGUERITE DE LUXEMBOURG, alliée à *Antoine*, Comte *de Barbançon*, Seigneur de Werchin, Sénéchal de Hainaut.

Branche de LUXEMBOURG-MARTIGUES.

XV. FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, I. du nom, Vicomte de Martigues, fils puîné de THIBAULT, Seigneur de Fiennes, & de *Philippotte de Melun*, avoit épouſé LOUISE DE SAVOIE, fille de JANUS DE SAVOIE, Comte de Genève, & d'HÉLENE DE LUXEMBOURG. Elle étoit alors veuve de LOUIS DE SAVOIE, Marquis de Gex, ſon couſin, mort le 27 Juillet 1485, fils d'AMÉ, ſurnommé *le Bienheureux*, IX. du nom, Duc DE SAVOIE, & d'YOLANDE DE FRANCE. Cette LOUISE DE SAVOIE mourut le 1 Mai 1530. CHARLES D'ANJOU, III. du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, &c. donna par ſon teſtament, en 1481, la Vicomté de Martigues en Provence, à FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, ſon couſin; car ce Prince étoit fils de CHARLES D'ANJOU, Comte du Maine, qui épouſa ISABEAU DE LUXEMBOURG, fille de PIERRE I, Comte de Brienne, & ſœur de THIBAULT, Seigneur de Fiennes. Ce Vicomte eut pour fils:

XVI. FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, II. du nom, qui ſe maria avec *Charlotte de*

Digitized by Google

Broſſe, dite *de Bretagne*, fille de *René de Broſſe*, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, &c. & de *Jeanne de Comines*, ſa premiere femme, dont : —— 1. CHARLES DE LUXEMBOURG, Vicomte de Martigues, tué au ſiége d'Heſdin en 1553, ſans laiſſer de poſtérité de *Claudine de Foix*, ſon épouſe, morte en couches en 1545, d'un fils, nommé HENRI, mort en même tems. Elle étoit veuve de *Claude*, dit *Gui*, XVII. du nom, Comte *de Laval*, & fille d'*Odet de Foix*, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France, & de *Charlotte d'Albret-d'Orval*; — 2. SÉBASTIEN, qui ſuit; — 3. PHILIPPE, mort jeune; — 4. & MADELENE, mariée, le 15 Novembre 1563, à *Georges de la Tremoille*, Baron de Royan.

XVII. SÉBASTIEN DE LUXEMBOURG, Duc de Penthiévre, Marquis de Bagé, Vicomte de Martigues, &c. ſurnommé *le Chevalier ſans peur*, donna ſouvent des preuves de ſon courage ſous les regnes de HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX; ſe trouva aux ſiéges de Metz & de Terouane, en 1552 & 1553, & à ceux de Calais & de Guines en 1558. Depuis, il conduiſit 1000 hommes d'armes en Ecoſſe, où il ſervit en diverſes occaſions, & ſur tout au ſiége du petit Leith; fut fait, à ſon retour, Colonel général d'Infanterie, & ſe ſignala, deux ans après, à la bataille de Dreux, aux ſiéges de Rouen, d'Orléans, &c. eut le Gouvernement de Bretagne en 1564, par la démiſſion de *Jean de Broſſe*, dit *de Bretagne*, Duc d'Eſtampes, ſon oncle maternel, auquel il ſuccéda dans le Comté de Penthiévre, que le Roi CHARLES IX érigea en *Duché* & *Pairie* en 1569. Ce fut une récompenſe due à ſes ſervices & aux avantages qu'il avoit remportés ſur le parti des Calviniſtes, aux combats de Meſſignac & de Jarnac, & à la bataille de Moncontour. Il mourut d'une bleſſure qu'il reçut à la tête, au ſiége de Saint-Jean-d'Angely, le 19 Novembre 1569. Son corps fut porté dans l'Egliſe des Cordeliers de Guingamp en Bretagne. Il avoit épouſé *Marie de Beaucaire*, fille de *Jean*, Seigneur de Puyguillon, Sénéchal de Poitou, morte en 1613, & enterrée auprès de ſon mari. Leurs enfans furent : — JEANNE, morte en bas-âge; — & MARIE DE LUXEMBOURG, Ducheſſe d'Eſtampes & de Penthiévre, Vicomteſſe de Martigues, née à Lamballe le 15 Février 1562, morte le 6 Septembre 1623, & enterrée aux Capucins de Paris. Elle avoit épouſé à Paris, le 12 Juillet 1579, *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, dont : — *Philippe*; mort jeune, le 11 Décembre 1590; — & *Françoiſe de Lorraine*, Ducheſſe de Mercœur, née en 1592, morte le 8 Septembre 1669, à Paris, & inhumée dans l'Egliſe des Capucines. Elle avoit épouſé, en Juillet 1609, *Céſar*, Duc de *Vendôme*.

Les Comtes *de Ligny* portoient pour armes : *d'argent, au lion de gueules, la queue nouée, fourchée & paſſée en ſautoir, armée & couronnée d'or, lampaſſé d'azur, ſurmonté d'un lambel d'azur de trois pendans.*

Les Comtes *de Saint-Paul*, iſſus des Seigneurs de *Ligny*, portoient : DE LUXEMBOURG, *le lion chargé d'une croix ſur l'épaule.*

Les Comtes *de Brienne*, iſſus des Seigneurs de *Saint-Paul*, portoient : *écartelé au 1 & 4* DE LUXEMBOURG, *au 2 & 3 de gueules, à une comete à 16 rais d'argent*, qui eſt DE BAUX.

Les Ducs *de Piney*, Pairs de France, ſortis des Comtes *de Brienne*, portoient : DE LUXEMBOURG.

Les armes des Seigneurs *de la Chapelle*, en Brie, Bâtards des Comtes *de Brienne*, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome III, pag.* 733, ſont : DE LUXEMBOURG, *briſé d'un filet en barre.*

Celles des Seigneurs *de Fiennes*, iſſus des Comtes *de Saint Paul*, ſont comme les armes des Comtes *de Brienne.*

Et celles des Vicomtes *de Martigues*, iſſus des Seigneurs *de Fiennes*, dont nous venons de donner la filiation, ſont DE LUXEMBOURG.

* LUYERES : Fief dans la Paroiſſe de Saint-Germain-le-Grand en Beauce, Diocèſe d'Orléans, aujourd'hui poſſédé par *Charles*, Comte *de Vandeuil*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur dudit Saint-Germain & de Luyeres.

Ce fief de LUYERES a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe. GEOFFROI DE LUYERES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, eſt nommé, avec [illegible], ſa femme,

Digitized by Google

dans un acte de l'an 1239, conservé dans l'Hôtel-Dieu d'Orléans, par lequel ils amortissent les censives qu'ils avoient sur la Seigneurie de Manouville. Le dernier mâle de cette Famille est : — Pierre de Luyeres, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu en 1389 & 1398, qui ne laissa que deux filles ; sçavoir : — Jeanne, Dame en partie de Luyeres, femme de *Jean de Montigny* en 1410, dont il ne paroît pas qu'elle ait eu des enfans ; — & Marie de Luyeres, épouse de *Pierre de Courcy*, Ecuyer, dont elle eut : — *Marie de Courcy*, qui porta la Seigneurie de Luyeres dans la Maison de *Bombelle*, par son mariage avec *Amador de Bombelle*.

La Famille de Luyeres portoit pour armes : *d'or, à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de sable, mis en orle.*

* LUYNES, en Provence.

Terre & Seigneurie entrée dans la Maison d'Albert, par l'alliance de *Jeanne de Ségur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Ribes, & de *Jeanne de Glandevès*, avec Léon d'Albert. *Louise de Ségur*, tante de *Jeanne*, leur céda tous les droits qu'elle avoit sur la Seigneurie de Luynes.

Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair, Grand-Fauconnier, Garde des Sceaux, & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur d'Amboise, &c. mort en Décembre 1621, (fils aîné d'*Honoré*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sur-intendant & Commandant-Général de l'Artillerie en Languedoc & en Provence, & d'*Anne de Rodulf*, & petit fils de Léon d'Albert, mentionné ci-dessus), avoit acquis la Terre & Seigneurie de *Maillé*, premiere Baronnie de Touraine, laquelle fut érigée en *Duché-Pairie*, en sa faveur, sous le nom de Luynes, en Août 1619. Charles d'Albert, Duc de Luynes, est le quart-ayeul de : — Marie-Charles-Louis d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Prince de Neufchâtel & Wallengin en Suisse, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général des Dragons, Gouverneur de la ville, Prévôté & Vicomté de Paris, Chevalier des Ordres du Roi, mort en cette ville le 8 Octobre 1771, dans sa 53e année, & inhumé à Saint Sulpice. — Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, son fils, connu d'abord sous le nom de *Comte* d'Albert, puis sous celui de *Duc de Luynes*, a été nommé, en Octobre 1771, Mestre-de-Camp général des Dragons, après le Duc *de Coigny*, qui est devenu Colonel-Général des Dragons, par le décès du Duc *de Chevreuse*. De *Guyonne-Elisabeth-Josephe de Laval-Montmorency*, qu'il a épousée le 19 Avril 1768, est née une fille, en Août 1774. *Voyez*, pour la Généalogie de cette Maison, Albert de Luynes, *Tome I.* de ce Dictionnaire, *pag.* 103 *& suiv.*

LUYRIEUX, en Bugey. Sans nous arrêter à des Généalogies fabuleuses qui font descendre cette ancienne Maison d'un *Lucius* (que par corruption l'on a prononcé *Lurius*), Seigneur Romain, Gouverneur du Bugey, ou d'un Prince de la Gaule Narbonnoise, ni à ce que dit *Honoré d'Urfé*, Marquis de Châteaumorand, dans *sa Savoisiade*, que les Seigneurs de Luyrieux sont issus d'un fameux Capitaine, nommé Luyrieux, qui suivit *Beralel de Saxe* en ses expéditions militaires, avec plusieurs Gentilshommes de Savoie & de Bugey, ni à d'autres, qui font descendre cette Maison d'un Arnaud, libre Seigneur de Luyrieux, vivant du tems de *Henri*, Duc *de Bourgogne*, elle est assez illustre & ancienne. Suivant un Mémoire de feu *Piganiol de la Force*, qui nous est tombé dans les mains, mais qui ne nous conduit pas jusqu'à son état actuel (dans le cas qu'elle subsiste), nous allons sommairement rapporter ce qu'il nous apprend. Sa vraie origine remonte à

I. Alard, Seigneur de Luyrieux, Chevalier, vivant en 1100, qui donna, la même

même année, à l'Eglise de Nantua, l'obédience de Talissieu & de Serverieu en Bugey. Il eut deux fils : — HUMBERT, qui suit ; — & AMÉ DE LUYRIEUX, Chevalier.

II. HUMBERT DE LUYRIEUX, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1160. Le nom de sa femme n'est point connu, mais il en eut : — ETIENNE, qui suit ; — & PIERRE DE LUYRIEUX, Chevalier, lequel testa en 1229, & institua ses neveux héritiers.

III. ETIENNE, Seigneur DE LUYRIEUX, Chevalier, s'allia avec *Agathe de la Balme*, de la Maison de *la Balme*-sur-Cerdon, avec laquelle il vivoit en 1190. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. HUGUES, Chevalier ; — 3. PIERRE, Abbé de Saint-Rambert ; — 4. & HUMBERT, Chevalier, qui eut un différend avec *Guillaume Intermier*, de Nantua, en 1223.

IV. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur DE LUYRIEUX & de Cule, Chevalier, épousa une nommée *Nicole*, & mourut en 1250, laissant deux fils : — PIERRE, qui suit ; — & HUMBERT, auteur des Vidames de Lompries, rapportés ci-après.

V. PIERRE, Seigneur DE LUYRIEUX & de Cule, Chevalier, mourut en 1296. Il avoit épousé, 1°. *Sanche* ; & 2°. *Alexie*, dont on ignore les surnoms. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Cule, mort sans hoirs en 1331 ; — 3. PERNETTE, femme de *Jacques Rechelin*, Chevalier ; & du second lit : — 4. CATHERINE, mariée à *Jean*, Seigneur *de Langins*, au pays de Vaud ; — 5. AGNÈS, alliée à *Pierre*, Seigneur *de Châtillon*, Chevalier, de la Maison de *Châtillon-de-Michaille* ; — 6. ISABELLE, femme de *Jean Arthaud*, Chevalier, Seigneur de Sotonod ; — 7. ELÉONORE, alliée à *Pierre de Châtillon-d'Amafeau* ; — 8. NICOLE ; — 9. & BÉATRIX, épouse de *Jean de Châtillon-de-Michaille*, Chevalier, Seigneur de Monceaux.

VI. JEAN, Seigneur DE LUYRIEUX & de Cule, transigea avec *Louis de Savoie*, Seigneur de Vaud & de Valromey en 1307. Une vieille Généalogie, de la Maison DE LUYRIEUX, lui donne pour femme *Catherine de Miolans*, fille d'*Antelme*, Seigneur *de Miolans*, & de *Marguerite d'Aignebelle*, ou d'*Aigneblanche* ; mais par le testament de *Marguerite*, Dame *de Châteauforet*, veuve de *Gui de Montluel*, Seigneur de Châtillon, de l'an 1320, il se voit qu'il avoit épousé (peut-être en secondes noces), *Agnès de Montluel*, leur fille, dont il eut : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2, 3 & 4. JEAN, GUI & EDOUARD, destinés à l'Eglise ; — 5. FRANÇOISE, femme de *Pierre de Pieft*, Seigneur de la Tour-Virieu ; — 6 & 7. AGNÈS & MARGUERITE.

VII. PIERRE, Seigneur DE LUYRIEUX, de Montveran, de Cule & de Prangen, Bailli de Bresse en 1320, épousa, 1°. le 18 Février 1326, *Pétronille de la Balme*, Dame de Prangen en Valromey, fille de *Guillaume de la Balme*, Seigneur de Prangen ; & 2°. *Guigonne de Seyssel*, & mourut en 1355. Du premier lit il eut : — GUILLAUME, qui suit ; & du second : — LOUIS DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran, qui s'allia avec *Marie de Châtillon*, fille de *Pierre de Châtillon*, Seigneur du Châtelard & de Semine. Il en eut une fille, nommée : — CATHERINE DE LUYRIEUX.

VIII. GUILLAUME DE LUYRIEUX, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Cule & de Prangen, mort en 1375, avoit épousé *Catherine de Savoie*, fille d'*Humbert de Savoie*, Comte de Romont, fils d'*Amé*, Vicomte *de Savoie*, & de *Marguerite de Villette*, son épouse. De ce mariage vinrent : — 1. HUMBERT, qui suit ; — 2. HUGUES, Chevalier, Seigneur de Cule & de Montveran, mort sans alliance ; — 3. LOUIS, mort sans hoirs ; — 4. & GUIGONNE.

IX. HUMBERT DE LUYRIEUX, II. du nom, Chevalier de l'Ordre de Savoie, Seigneur de Luyrieux, Champagne, Cule, Montveran, Prangen & Villars, épousa, en 1382, *Alix d'Amefin*, fille de *Pierre d'Amefin*, Chevalier, Seigneur du Villars en Bresse, & d'*Artaude de Briord*, & mourut en 1410, laissant : — 1. LANCELOT, qui a continué la descendance, rapportée ci-après ; — 2. LOUIS, Seigneur du Villars, Conseiller & Chambellan du Duc *de Savoie*, & du Pape FELIX V. Il testa le 11 Mai 1461, & avoit épousé *Antoinette de Poix*, fille de *Jean*, Seigneur de Verrieres, de laquelle il laissa : — (a) CHRISTOPHE,

dont nous allons parler; – (b) Louise, femme de *Claude de Ferlay*, Seigneur de Satonay; – (c) Catherine; — (d) Louise, Abbeſſe de Château-Chalon; — (e) & Claudine de Luyrieux, femme d'*André*, Seigneur *de Moyria*. — Christophe de Luyrieux Seigneur du Villars, Ecuyer & Echanſon du Duc *de Savoie*, épouſa, le 26 Février 1477, *Marguerite de Bonnivard*, fille de *Louis de Bonnivard*, Seigneur de Grilly & des Deſerts, de laquelle il eut pour fille unique — Jeanne de Luyrieux, Dame du Villars, mariée, 1°. à *Claude Mareſte*, Seigneur de Loiſley en Savoie; & 2°. à *Richard de Buſſy*, Seigneur d'Iſarnote & du Chanay.

— 3. Georges, auteur des Seigneurs de Montveran, &c. rapportés ci-après; – 4. Amé, Chanoine en l'Egliſe de Genève, Archidiacre de Valence, & Prieur de Saint-Lazare, mort en 1474; — 5. Gui, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Genevois, & Capitaine des Galeres de Rhodes; —— 6. Aynard, Prieur du Bourget en Savoie, puis de Taliſſieu en Bugey & de Gigny en Comté en 1450; – 7. Guillaume, auteur des Seigneurs de la Cueille & de Savigny en Revermont, rapportés ci-après; — 8. Perceval, Seigneur de Reous en Valromey, vivant en 1413; —— 9. Arthaude, mariée 1°. à *Jeande Corent*, Seigneur de Lyonnieces; & 2°. à *Jean de Chambut*, Seigneur de Conflans & de Pomiers; —— 10. Guigonne, femme de *Jean de Montluel*, Chevalier, Seigneur de Châtillon, & de Chontagne; – 11. & Alix de Luyrieux, épouſe, en 1419, d'*Aimar de Puladru*, Seigneur de Montferra en Dauphiné.

X. Lancelot, Seigneur de Luyrieux & de Champagne, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, Bailli de Savoie, Gouverneur de Nice, & Lieutenant-Général pour le Roi en Provence en 1434 & 1451, mourut en 1467, & avoit épouſé, à Lions-le Saunier, le 7 Août 1419, *Renaudine de Salins*, fille de *N... de Salins*, Chevalier, Seigneur de Poupet, & de *Louiſe de Rye*, ſon épouſe. De ce mariage vinrent : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Hugues, Chevalier, Seigneur de Beaufort, marié, le 24 Octobre 1463, à *Etiennette de Crevecœur*, fille de *Gui*, Seigneur *de Crevecœur*, & de *Jeanne de Neuville*, dont : – (a) Lancelot, dont nous allons parler ci-après; — (b) Georges, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique, Prieur de Saint-Lazare & Curé de Saint-Laurent de la Roche; – (c) & Jeanne. —— Lancelot de Luyrieux, Chevalier, Seigneur de Beaufort & de Flaccey en Comté en 1518, épouſa *Jeanne de Rye*, Dame de Saubertier, fille de *Hugues de Rye*, Seigneur de Balancon, & de *Marie de Lugny*. Il teſta en 1529, laiſſant : — Jacques-Aimé de Luyrieux, Seigneur de Beaufort, qui ſe fit d'Egliſe & fut Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique; — & Denise, Dame de Beaufort & de Flaccey, femme de *Gaſpard de Coligny*, Seigneur de Creria, fils de *Philibert de Coligny*, Baron de Buene, & d'*Anne de Châteauvieux*, ſa ſeconde femme.

— 3. Nicolas, mort ſans enfans; — 4. Amé, Curé de Gruffy & Protonotaire Apoſtolique; – 5. Antoine, Commandeur de Saint-Antoine de Narbonne; – 6. Gui, Religieux & Sacriſtain de Saint Benigne de Dijon; – 7. Odo, Prieur du Bourget en Savoie; – 8. Jacques, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, vivant en 1459; — 9. Louise, Abbeſſe de Château-Chalon; — 10. Claudine, mariée à *Claude de Mentbron*, Seigneur de Montroſier & de Pontverre; – 11. & Antoinette de Luyrieux, femme de *Georges de Varax*, Seigneur de Chaſey.

XI. Guillaume, III. du nom, Seigneur de Luyrieux, de Champagne & de Beaufort, Conſeiller & premier Chambellan de *Philippe de Savoie*, Comte de Breſſe, en 1467, mourut en 1470. Il avoit épouſé, le 7 Avril 1443, par diſpenſe, Jeanne de Luyrieux, ſa couſine, fille de Guillaume de Luyrieux, Seigneur de la Cueille, & d'*Anne de la Chambre*, dont : —— 1. Louis, qui ſuit; — 2. Claude, Seigneur de Flaccey & de Luyrieux, marié le 12 Juin 1520, à *Guillemette de la Tonniere*, fille de *Vincent*, Seigneur de Peyrieu, & de *Claudine de Pegieu*. Il mourut en 1530, laiſſant : — (a) Jean-Claude, Seigneur de Luyrieux & de Flaccey, mort ſans hoirs en 1552; (b) Jeanne,

Digitized by Google

femme de *Claude - Suavic de Montluel*, Seigneur du Villars, d'Auteville & de Champagne; — (c) GUILLEMETTE, Religieuse à Château-Chalon; — (d) CLAUDINE, morte jeune; — 3. ODO, Protonotaire du Saint-Siége, Prieur du Bourget en Savoie; — 4. ANNE, mariée, 1°. à *Jacques*, Baron de *Grolée*; & 2°. à *Georges de Monthel*, Seigneur de Nattage; — 5. JEANNE, femme d'*André de Martel*, Seigneur de Grandmont; — 6. CLAUDINE, Religieuse à Château-Chalon, puis Abbesse du Belton en Savoie; — 7. & RENAUDE, alliée, en 1486, à *Jean de Clermont*, Seigneur de Saint-Pierre de Soucy, fils de *Jacques de Clermont*, Seigneur de Saint-Pierre de Soucy, & d'*Hélene du Sac*, en Savoie.

XII. LOUIS, Seigneur DE LUYRIEUX & de Champagne, Chevalier, Conseiller & Chambellan ordinaire de *Philibert de Savoie*, & Gouverneur de Barges en Piémont, épousa, le 16 Février 1492, *Anne de Lugny*, fille de *N... de Lugny*, & de *Philiberte de Saint-Trivier*. En lui finit la branche aînée de cette Maison, car il mourut en 1506, ne laissant que deux filles, sçavoir: — FRANÇOISE de LUYRIEUX, femme de *Nicolas de Montluel*, Chevalier, Seigneur de Châteaufort & d'Auteville; — & JEANNE DE LUYRIEUX, mariée à *Humbert*, Seigneur *de Praromant*, en Suisse, au Canton de Fribourg.

Seigneurs de MONTVERAN, &c.

X. GEORGES DE LUYRIEUX, Chevalier, Seigneur de Montveran, de Cule & de Prangen, troisieme fils de HUMBERT, II. du nom, Seigneur DE LUYRIEUX, Chevalier de l'Ordre de Savoie, & d'*Alix d'Amefin*, fut premier Maître-d'Hôtel de *Louis*, Duc *de Savoie*, l'an 1450, & Gouverneur de Nice, & mourut l'an 1478. Il avoit épousé, 1°. *Françoise de Menthon*, fille de *Pierre de Menthon*, Chevalier, Seigneur de Montrosier, & de *Jeanne de Ville*; & 2°. *Françoise de Belmont*, fille de *Humbert*, Seigneur *de Belmont* en Valromey. Du premier lit vinrent six fils & sept filles: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. GEORGES, Seigneur de Montveran, par le décès de son aîné sans enfans mâles. Il suivit le Roi CHARLES VIII, au voyage de Naples, prit ensuite le parti de l'Eglise, & fut Prieur de Vion en Savoie; — 3. HUGUES, mentionné après son aîné; — 4. LOUIS, qui a continué la descendance, dont nous parlerons ensuite; — 5. JEAN, Prieur de Vion; — 6. PHILIBERT, Prieur d'Ambronay; — 7. ANTOINETTE, mariée à *François de Verbos*, Chevalier, Seigneur de Chastel; — 8. CLAUDINE, femme de *Jean de Châtillon de Michaille*, Seigneur de Chapelle; — 9. MARGUERITE, alliée l'an 1464, avec *Amé de la Fleschiere*, Seigneur dudit lieu; — 10. JEANNE, Religieuse à Belton en Savoie; — 11. MARGUERITE, Religieuse à Bonlieu; — 12 & 13. ALEXIE & ROSE DE LUYRIEUX. Du second mariage de GEORGES avec *Françoise de Belmont*, sortit — LOUISE DE LUYRIEUX, alliée, le 22 Mai 1480, à *Jean*, Seigneur *de Cossonnay*, au pays de Vaud.

XI. GUILLAUME DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran & de Cule en 1495, épousa *Claudine de Chingin*, fille de *Jean*, Seigneur *de Chingin* en Savoie, dont il n'eut que quatre filles, sçavoir: — 1. ISABELLE DE LUYRIEUX, femme de *Claude de Villette*, Seigneur de la Cou en Bugey; — 2. GEORGETTE, épouse de *Louis de Baillans*, Seigneur de Verbos en Savoie; — 3. MARGUERITE, alliée à *Jean de Seyssel*, Seigneur de Saint-Cassin; — 4. & CLAUDINE, femme de *Humbert de Chingin* ou *Chignin*, Seigneur de la Place en Savoie.

XI. HUGUES DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran après ses freres, épousa, l'an 1510, *Philippe-Hélene de Sassenage*, fille de *Jacques*, Baron *de Sassenage*, dont il n'eut que deux filles, — GASPARDE-PHILIPPE DE LUYRIEUX, femme de *Charles*, Comte *de Montbel*; mais ce mariage étant dissous, elle se remaria avec *Philippe*, Seigneur *de Marcossey*; — & LAURENCE-FRANÇOISE DE LUYRIEUX, épouse de *Jacques Maréschal*, Seigneur du Parc & de Senozan en Mâconnois.

XI. LOUIS DE LUYRIEUX, Chevalier, Seigneur de Montveran, par le décès de ses trois freres aînés sans hoirs mâles, épousa *Marguerite de la Roue*, fille de *Jean*, Seigneur de Besancourt en Picardie, dont il eut quatre fils & deux filles; sçavoir,

Digitized by Google

— 1. CHARLES, qui suit; — 2. PIERRE, Seigneur de Prangen, marié à *Antoinette de Paladru*, veuve du Seigneur *de Clavison* en Dauphiné, & fille d'*Antoine de Paladru*, Seigneur de Montferra, & de *Claudine du Chelat*. Il n'en eut qu'une fille, nommée MELCHIONNE DE LUYRIEUX, Dame de Prangen, femme, l'an 1563, de *Louis*, Seigneur *de Pingon*, en Savoie & de Cusy en Genevois; — 3. NICOLAS, co-Seigneur de Montveran; — 4. CLAUDINE, Religieuse à Bonlieu; — 5. JEANNE, femme de *Guillaume de la Balme*, Seigneur d'Altemare; — 6. & GUILLAUME DE LUYRIEUX, femme de *Louis*, Seigneur *de Disimieu*, en Dauphiné.

XII. CHARLES DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran & de Cule, Conseiller & Maître-d'Hôtel de CHARLES, Duc DE BOURBON en 1524, épousa *Anne du Bois*, fille d'*Aubert*, Seigneur *du Bois*, & d'*Anne de Proisy*, & en eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PHILIPPE, Seigneur de la Roche, mort sans alliance; — 3 & 4. CLAUDE & ANNIBAL, morts aussi sans hoirs; — 5 & 6. CLAUDINE & PEYRONNE; — 7. & MARIE DE LUYRIEUX, Religieuse en l'Abbaye de Bonlieu.

XIII. JEAN DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran & de Cule, épousa, le 5 Septembre 1560, *Claudine de Chabeu*, veuve de *Jean de Maisse*, Seigneur dudit lieu, & fille de *Philibert de Chabeu*, Seigneur de Colonges, & de *Claire de Chabeu*. De ce mariage vinrent: — LAURENT, décédé jeune; — & PILIBERTE DE LUYRIEUX, Dame de Montveran & de Cule, femme de *Simphorien d'Angeville*, Seigneur de Doudens.

Seigneurs de la CUEILLE & de SAVIGNY, en Revermont.

X. GUILLAUME DE LUYRIEUX, Seigneur de la Cueille, Savigny & Saint-Alban, Septieme fils de HUMBERT, Seigneur DE LUYRIEUX, & d'*Alix d'Amejin*, fut Chevalier de l'Ordre de Savoie l'an 1445, & avoit épousé, le 4 Septembre 1431, *Anne de la Chambre*, douairiere de Saluces, fille d'*Urbain*, Seigneur *de la Chambre*. Vicomte de Maufienne, & de *Marguerite de Chalençon*. Leurs enfans furent: — 1. HUMBERT, qui suit; — 2. PETREMAUD, Archidiacre de Bellay, vivant en 1470; — 3. JEANNE, mariée à GUILLAUME, Seigneur DE LUYRIEUX, fon parent; — 4. & MARGUERITE DE LUYRIEUX, femme, en 1456, de *Louis de Valperene*, Seigneur de Majin en Piémont, fils de *Jacques*, des Comtes *de Valpergne*, Chancelier de Savoie.

XI. HUMBERT DE LUYRIEUX, Seigneur de la Cueille, Savigny, Corcelles, Framelay & de Verdun fur-Saone, Conseiller & Chambellan de CHARLES, Duc DE BOURGOGNE, mourut en 1483, ayant eu de *Catherine de Bourgogne*, fon épouse, fille naturelle de ce Duc, pour fille unique,

XII. PHILIPPE-FRANÇOISE DE LUYRIEUX, mariée à *François Marefchal*, II. du nom, Baron de Meximieux, Grand-Chambellan de Savoie, auquel elle porta toutes les Terres de fa fucceffion.

Vidames de LOMPRIES.

V. HUMBERT DE LUYRIEUX, Seigneur de Moreftel, Vidame de Lompries, fecond fils de GUILLAUME, I. du nom, Seigneur de LUYRIEUX & de Cule, & de *Nicole*, fon épouse, vivoit en 1294, & laiſſa de fa femme, dont on ignore le nom: — HUMBERT, qui suit; — & SIBILLE DE LUYRIEUX, Dame de Moreftel, mariée à *Jean de la Galiere*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

VI. HUMBERT DE LUIRIEUX, II. du nom de cette branche, Seigneur de la Curille, vivant en 1320, eut pour enfans: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Corlier, vivant en 1328. Il fut pere de — JEAN DE LUYRIEUX, Seigneur de Corlier; — 3. HUMBERT, Seigneur de la Cou en Bugey, qui ne laiſſa qu'un fils appellé — HUMBERT DE LUYRIEUX. IV. du nom, Seigneur de la Cou, marié à *Catherine de Sales*, Dame de Tol, fille de *Pierre de Sales*, Seigneur de Tol, dont vinrent deux filles, ſçavoir: — MARGUERITE DE LUYRIEUX, femme de *Détriofus de Vaugrigneuſe*, Seigneur dudit lieu; — &

Digitized by Google

Claudine de Luyrieux, femme de *Claude de Villette*, Seigneur de Puygautier en Savoie; — 4. & Marie, épouſe de *Pierre de la Palu*, Seigneur de Varembon.

VII. Jean de Luyrieux, Chevalier, Seigneur de la Cueille, Vidame de Lompries, vivant en 1336, épouſa *Marie de Miribel*, fille de *N... de Miribel*, Seigneur d'Ornarieu en Dauphiné. Leurs enfans furent : — 1. Humbert, qui ſuit; — 2 & 3. Etienne & Guillaume, morts ſans hoirs; — 4. Jean, Religieux & Chambrier de l'Abbaye de Saint Rambert en Bugey, vivant en 1388; — 5. & Jeanne de Luyrieux, femme de *Jean*, Seigneur *de Montluel*, & de Coligny.

VIII. Humbert de Luyrieux, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de la Cueille, Vidame de Lompries, épouſa *Aynarde de Rivoire*, Dame de Saint-Alban près Chambery, fille de *Gui de Rivoire*, Seigneur de Saint-Alban, & de *Jeanne de Boille*. Il en eut : — Guillaume, qui ſuit; — & Catherine de Luyrieux, femme de *Humbert de la Baume*, Seigneur de Fromentes.

IX. Guillaume de Luyrieux, Chevalier, Seigneur de la Cueille & Saint-Alban, vivant en 1396, épouſa, 1° *Ancelis de la Baulme*, fille de *Henri de la Baulme*, Seigneur de la Baitre-ſur-Cerdon, & d'*Eléonore de Toulonjeon*; & 2°. *Jeanne de Sainte-Croix*, Dame de Savigny en Revermont, fille d'*Etienne de Sainte-Croix*, Seigneur de Savigny, & d'*Alix*, Dame de *Verdun* ſur Saone. Du premier lit il n'eut point d'enfans; mais du ſecond vint un fils unique, nommé

X. Humbert de Luyrieux, VII. du nom, Seigneur de la Cueille & de Corcelles, qui épouſa *Jeanne de Saſſenage*, fille de *François de Saſſenage*, Baron d'Authon, Seigneur de Vinay, & d'*Alix de Châlon*, de laquelle il eut : — Etienne de Luyrieux, Seigneur du Bourg-Saint-Chriſtophe & de Saint-Alban, mort avant ſon pere, ſans enfans; — & Alix de Luyrieux, mariée à *Pierre de la Baume*, Chevalier de la Toiſon d'or, Seigneur de la Roche du Vannel, de la Maiſon des Comtes de *Montrevel*.

Les armes de la Maiſon de Luyrieux, ſont : *d'or, au chevron de ſable.* Deviſe : Belle sans blame.

LUYTON, en Lorraine.

Raimond Luyton, attaché au ſervice de la Maiſon du Marquis *de Pont-à-Mouſſon*, fut annobli par Lettres de Charles III, Duc de Lorraine, données à Nancy le 8 Janvier 1591. Les Lettres de ce Prince portant mandement à ſes gens des Comptes de Lorraine, de procéder à l'enregiſtrement de celles de nobleſſe, accordées, ſans finances, à Raimond Luyton, ſont du 1 Mars de la même année. (*Layette cottée annob. num.* 146). Raimond épouſa, 1°. *Anne Vallée* morte ſans enfans, & fille de *Claude Vallée* & de *Claude Regnauld*; & 2°. en 1577, *Claude Voiſin*, fille de *Jean Voiſin*, & de *Jeanne Valet* ou *Valot*, dont il eut : — 1. Raimond, qui ſuit; — 2. Claude, Chanoine de la Primatiale de Nancy; — 3. & Nicolas Luyton, Conſeiller d'Etat & Auditeur des Comptes de Lorraine, marié à *Gabrielle Regnauldin*, & mort ſans hoirs.

Raimond Luyton, II. du nom, Conſeiller d'Etat du Duc Henri, & en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, étoit, en 1637, Echevin de la Juſtice ordinaire de Nancy, ainſi qu'il ſe voit par une Sentence du Bailliage de ladite ville de la même année. Il épouſa, en 1618, *Renée Barrois*, fille de *Jean Barrois*, Conſeiller Secrétaire ordinaire, & Maître des Comptes, & de *Claude Humbert*. De ce mariage vinrent : — Charles, qui ſuit; — & Louis-Gaston Luyton, Echevin en la Juſtice ordinaire de Nancy, mort ſans enfans de *Marie de Mazerulles*, fille de *Claude de Mazerulles*, Conſeiller d'Etat du Duc Charles IV, & de *Claude de la Ruelle*.

Charles Luyton, Seigneur-Voué de Roſieres-aux-Salines, plaidoit en 1708, contre *Charlotte* & *Nicolas Rattel*, demeurans à Lunéville, & mourut le 16 Avril 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, en 1671, *Charlotte Henriette Rattel*, fille de *Chriſtophe Rattel*, Seigneur du fief de la Cour-de-Mage, & de *Gabrielle Peſ-*

Digitized by Google

cheur, dont il eut : — 1. Louis-Gaston, qui ſuit ; — 2. Jean-Eloy de Luyton-de-Rosieres, mort au mois d'Aout 1754. Il avoit épouſé *Catherine Doridant*, fille de *Jean-François Doridant*, & de *Marguerite Lhuillier*, dont il eut poſterité ; — 3. Raimond-René, Conſeiller au Bailliage & Prévôté de Nancy, marié à *Françoiſe des Noyers-du-Freſnoy* ; — 4. Philippe-François, Religieux Cordelier ; — 5. & Gabrielle-Geneviéve Luyton, premiere femme de *Charles du Roux-de-Sigy*, Lieutenant, puis Capitaine réformé à la ſuite du Régiment des Gardes.

Louis-Gaston Luyton, Gentilhomme ordinaire de S. A. R. Léopold I, & Conſeiller d'Epée pour la Nobleſſe en l'Hôtel de Ville de Nancy, a épouſé *Françoiſe-Thereſe Dattel*, fille de *Joſeph Dattel*, Seigneur de Marzéville, Conſeiller, Maître des Comptes, Cour des Aides & Monnoies de Lorraine, & de *Barbe Raulet*, dont il a eu trois filles ; ſçavoir : — Marguerite ; — Marie-Anne ; — & Théreſe Luyton.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules, ſurmontée d'un lion naiſſant d'or, & accompagnée en pointe d'une étoile de même.* Cimier, *le lion de l'écu tenant une étoile d'or.* Extrait du Nobiliaire de la Lorraine & du Barrois, par D. *Ambroiſe Pelletier*, *Tome I*, *pag.* 502.

* LUZECH, en Querci. Ancienne Baronnie qui appartient à préſent à la Maiſon de *Chapt de Raſtignac*. Voyez-en la Généalogie dans le *Tome IV* de ce Dictionnaire.

* LUZERNE (la) : Terre ſituée ſur les bords du Bailliage du Côtentin près le Grand Vé, & qui a donné ſon nom à une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie.

Cette Terre eſt entrée dans celle de *Briqueville*, par le mariage de *François de Briqueville*, Sieur de Colombieres, (qui fut tué à Saint Lo en 1574), avec Gabrielle de la Luzerne, héritiere des Seigneuries de la Luzerne, de Percy & de Soulles, fille de Jean de la Luzerne, Seigneur des mêmes Terres, & de *Gironde de Thetart*. Voyez Briqueville.

Revenons à la Maiſon de la Luzerne. On trouve un Thomas de la Luzerne, qui fut un des Chevaliers qui accompagnerent *Robert*, Duc *de Normandie*, à la conquête de la Terre-Sainte en 1096. Il en eſt parlé dans l'Hiſtoire de Normandie, par *du Moulin*, Curé de Manneval ; mais la filiation ne ſe trouve bien établie que depuis

I. Guillaume, Seigneur de la Luzerne, qui vivoit en 1233, marié avec *Florence de Manneville*, dont il eut : — Geoffroi, qui ſuit ; — & Thomas de la Luzerne, Chevalier.

II. Geoffroi, Seigneur de la Luzerne, vivant en 1240, épouſa *Audouine du Meſnil*, morte en 1288. Il vivoit encore en 1290, ſuivant un acte où il eſt qualifié *Ecuyer*, & laiſſa de ſon mariage : — 1. Thomas, qui ſuit ; — 2. Roger, Chevalier ; — 3. Nicol ou Nicolas, auſſi Chevalier ; — 4. Jeanne, femme de *Richard du Buret*, Seigneur de Vaſſy ; — 5. & Anne de la Luzerne, mariée à *Jean du Buret*, Seigneur de la Carbonniere.

III. Thomas, Seigneur de la Luzerne, Chevalier, mort en 1309, avoit épouſé, en 1287, du vivant de ſon pere, *Alix de Thibouville*, dont : — 1. Amauri, qui ſuit ; — 2. Nicolas, Chevalier ; — 3. Jeanne, femme du Seigneur *de la Bretonniere* ; — 4. Marie, alliée au Seigneur *de Lamberville* ; — 5. & Catherine, Abbeſſe de Préaux.

IV. Amauri, Seigneur de la Luzerne, vivant en 1387, eut d'*Agnès de Hamars*, ſon épouſe : — 1. Amauri, qui ſuit ; — 2. Thibaut, mort ſans lignée ; — 3. Thomas, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 4. & Colin, mort auſſi ſans hoirs.

V. Amauri, II. du nom, Seigneur de la Luzerne, Chevalier, épouſa *Jeanne Renaut*, fille de *Lucas Renaut*, Chevalier, de laquelle vint :

VI. Guillaume, II. du nom, Seigneur de la Luzerne, Chevalier, qui ſe maria avec *Jeanne de la Haye*, fille de *Guillaume de la Haye*, Seigneur de Nehou,

Digitized by Google

dont vint : — CATHERINE DE LA LUZERNE, mariée, en 1398, à *Jean du Bois*, Chevalier, duquel elle eut : — *Thomas* & *Raoul du Bois*.

Seconde Branche DE LA LUZERNE.

V. THOMAS, Seigneur DE LA LUZERNE en partie, troiſieme fils d'AMAURI, I. du nom, & d'*Agnès de Hamars*, fut Chambellan du Roi, ſervit depuis dans ſes Armées, ainſi qu'il ſe voit par le compte de *Jean le Flamant*, Tréſorier des Guerres, de l'an 1387. Il mourut le 25 Octobre 1411, & fut enterré aux Auguſtins de Paris. Il avoit épouſé, en 1358, *Thomaſſe de Campronl*, héritiere de Lorcy, & en eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. THOMAS, Chevalier, mort ſans hoirs ; — 3. JEAN, mort auſſi ſans lignée ; — 4. MARIE, alliée, 1°. à *Richard*, Seigneur de There ; & 2°. au Seigneur de *Neufville* ; — 5. JEANNE, femme de *Guillaume des Moulins*, Seigneur du Sauſſay ; — 6. ANNE, épouſe du Seigneur *de Breteville* ; — 7. LOUISE, Religieuſe à la Trinité de Caen ; — 8. & THOMASSE, Religieuſe à Préaux.

VI. GUILLAUME, Seigneur DE LA LUZERNE, fut maintenu dans ſa nobleſſe, par *Raimond de Montfaouq*, Commiſſaire du Roi LOUIS XI, en 1453, défendit le Mont-Saint-Michel durant la guerre des Anglois, & y mourut en 1458. Il avoit épouſé *Jeanne de Meulan*, (veuve en premieres noces de *Jean d'Orenge*, & en ſecondes de *Charles*, Seigneur *de Folligny*), fille de *N... de Meulan*, Seigneur du Queſnay & du Meſnil, Baron de Saint-Paër, & de *Marguerite* (*Moréri* dit *Jeanne*) *le Servin*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. AMAURI, Prêtre, Maître-ès-Arts, lequel obtint ſouffrance pour donner ſon dénombrement de la Terre de la Luzerne ; — 3. JEANNE, mariée à *Jean de Sainte-Marie*, Ecuyer, Seigneur d'Eſguilly & de Chanteloup ; — 4. CATHERINE, femme de *Thomas de Hotot*, Seigneur de Beaumont ; — 5. MARGUERITE, épouſe de *Robert de Freville*.

VII. JEAN, Seigneur DE LA LUZERNE, fit hommage de ſes biens au Roi en 1468, fut Conſeiller & Chambellan des Rois LOUIS IX & CHARLES VIII, par Lettres données à Amboiſe le 5 Avril 1483, Capitaine de l'arriere-ban des Nobles du Cotentin, & Capitaine de 15 Lances fournies des Ordonnances par autres Lettres du 4 Juillet 1484, de *Pierre de Rohan*, Seigneur de Gié, Maréchal de France. Il prenoit toutes ces qualités, & celle de Chevalier, dans des quittances par lui données pour ſervices de ſa perſonne, & des Ecuyers de ſa Compagnie dans les guerres du Royaume, à *Guillaume la Pite*, Receveur général des Finances du Roi au pays de Normandie ; à *Jean Lallemand*, Receveur général de la même Province, & à *Guillaume la Croix*, Conſeiller du Roi, & Tréſorier de ſes guerres, les 25 Mai 1481, 1 Mars & 24 Mai 1482, 20 Février 1485, 25 Janvier 1492, 22 Mars 1498, & 1 Mars 1499. Il fut encore employé, en qualité d'Ecuyer du Roi Louis XI, dans les années 1467 & 1468, aux gages de 450 livres, ſuivant le compte de la Maiſon de ce Prince, rendu par *André Briçonnet*, au mois de Février 1469. Il avoit épouſé, en 1474, *Jeanne de Ver-de-Hambie*, Dame de Ver & de Soulles, laquelle étoit veuve en 1505. De ce mariage vinrent : — 1. GILLES, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Prêtre, lequel partagea avec ſes freres la ſucceſſion de JEAN, ſon pere, en 1505, & celle de *Jeanne de Meulan*, ſon ayeule, en 1510 ; — 3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de la Luzerne-Beuzeville, rapportée ci-après ; — 4. FRANÇOISE, ſeconde femme de *Pierre Osber*, Seigneur de Bruchevillle & de Tollevaſt, Lieutenant de l'Amiral de France en 1487 ; — 5. & CATHERINE, femme de *Richard du Buret*, Seigneur de Dagon.

VIII. GILLES, Chevalier, Seigneur DE LA LUZERNE, partagea avec ſes freres en 1505, enſuite comparut avec eux à la montre du Bailliage de Cotentin-à-la-Hogue-Saint-Waſt en 1512, avec chacun un homme d'armes & deux Archers, & fit hommage au Roi, le 31 Juillet 1515, de ſes Terres de la Luzerne, Soulles & Ver. Il eut de *Bernardine de Percy*, ſon épouſe, fille de *Nicolas*, Seigneur de Percy & de Soulles : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. AMAURI, lequel, au nom de GILLES, ſon pere, rendit hommage au Roi en 1515, de ſes Terres de la Luzerne, de Ver & de Soulles, & mourut ſans poſtérité ; — 3. MARIE, alliée au Seigneur *de Brebeuf* ; — 4. & JEANNE, femme de *N... de Buſſy*, Seigneur de Gerbeville.

Digitized by Google

IX. Jean, Chevalier, Seigneur de la Luzerne, vivant en 1533, épouſa *Gilonne* ou *Gironde de Theſart*, dont pour fille unique :

X. Gabrielle, Dame de la Luzerne, de Ver, de Percy & de Soulles, mariée, 1°. en 1556, à *François de Briqueville*, Baron de Colombieres, Seigneur de Briqueville & de Launay, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems, tué en 1574, ſur la bréche de la ville de Saint-Lo, qu'il défendoit pendant les guerres des Religionnaires, dont il ſuivoit le parti. Par ce mariage la Terre de la Luzerne, comme on l'a dit au commencement de cet article, eſt paſſée dans la Maiſon de *Briqueville*, qui la poſſede encore aujourd'hui, & en a pris le ſurnom. Voyez Briqueville, *Tome III* de ce Dictionnaire. Gabrielle de la Luzerne épouſa en ſecondes noces, *Jean de Theſart*, Baron de Tournebu, dont elle n'eut point d'enfans.

Branche des Seigneurs de Beuzeville.

VIII. Jacques de la Luzerne, Chevalier, Seigneur de Lorcy, de Mondeville, de Camproux, &c. troiſieme fils de Jean & de *Jeanne de Ver*, mourut en 1515. Il avoit épouſé, 1°. en 1496, *Marguerite Osber*, fille de *Pierre*, Seigneur de Brucheville & de Tollevaſt, & de *Guillemette des Moulins*, ſa premiere femme; & 2°. *Marie du Bois*, Dame de Beuzeville, fille de *Jean du Bois*, Seigneur de Pirou, & de *Jeanne*, Dame de *Beuzeville*. Du premier lit il eut : — 1. Robert, Seigneur d'Ondouville, mort ſans alliance; & du ſecond lit : — 2 & 3. Jean & Louis, morts jeunes; — 4. Antoine, qui ſuit; — 5. Jacques, mort ſans lignée; — 6. Jeanne, femme de *Gilles le Sens*; — 7. & Anne, mariée à *Jean de Pirou*, Seigneur de Fermanville.

Ce degré que nous venons de donner eſt d'après feu *Piganiol de la Force*; mais *Moréri* dit que Louis, un des fils de Jacques, épouſa *Marie de Saint-Germain*, niéce de l'Amiral d'*Annebaut*, dont il n'eut qu'une fille, morte ſans poſtérité. Il dit encore que c'eſt Anne de la Luzerne, & non Jeanne, qui épouſa, le 31 Mars 1588, *Gilles le Sens*, Seigneur de Villedon. (Il y a ici erreur de date); & au lieu de Jeanne de la Luzerne, il donne pour ſeconde fille à Jacques, — Catherine de la Luzerne, femme, en premieres noces, de *N... du Buret*, & en ſecondes de *N... de Faoucq*, Seigneur de Rochefort.

IX. Antoine de la Luzerne, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Beuzeville, de Brevant, de Lorcy, de Saint-Hilaire, &c. Capitaine des côtes de la Mer en la Province de Normandie, par proviſions du 16 Avril 1583, fut déchargé, par Charles IX, de la comparution & contribution du ban & arriere-ban, à cauſe de ſes ſervices rendus à Henri II, ſon pere, ſuivant le brevet de ce Prince, du 3 Décembre 1567. Il ne vivoit plus le 1 Mai 1595, & avoit épouſé, le 15 Octobre 1549, *Marie Marquetel*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Denis-le-Guaſt & de Montfort, & de *Jeanne Martel-de-Fontaine*. Elle eſt nommée avec ſon mari, au contrat de mariage de Pierre, leur ſecond fils. Leurs enfans furent : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de la Luzerne-Brevait, rapportée ci-après; — 3. Julien, Seigneur de Lorcy, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort ſans poſtérité au voyage de Bordeaux, en 1616; — 4. Jeanne, mariée, ſelon *Moréri*, à *Pierre de Grimouville*, Seigneur de la Lande-d'Ayrou; — 5. Marie, femme de *Julien d'Eſcajeul*, Seigneur de la Ramée, dont une fille; — 6. Marguerite, femme, en premieres noces, de *Gilles Arnel*, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieux, & en ſecondes de *Jean Collas-Rollin*, Seigneur du Bois, Olivier & de Mons, dont pluſieurs enfans; —— 7. Olive, mariée à *Jacques de Faoucq*, Seigneur de Jucoville & de Rochefort, dont des enfans; — 8. & Roberte, alliée, par contrat du 29 Juillet 1594, à *Pierre le Sauvage*, Seigneur de Saint-Marcouff & de Vireville, dont pluſieurs enfans.

X. Jacques de la Luzerne, Chevalier, Seigneur de Beuzeville & de Lorcy, partagea avec ſes freres en 1595, fut député de la Nobleſſe de la Baſſe-Normandie, par commiſſion du 16 Novembre 1573, pour aſſiſter aux Etats de la Province, & épouſa, en 1589, *Barbe de Carbonnel*, fille de *Philippe*, Seigneur de Canify, Malove

Digitized by Google

Malove & Orval, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Guillemette de Cambernon*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. JEANNE, femme de *Paul de Briqueville*, Seigneur de Colombieres, mort sans enfans en 1615 ; — 3. & ANNE, femme de *Jean d'Hemery*, Seigneur de Villers en Auge.

XI. ANTOINE DE LA LUZERNE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Beuzeville & de Lorcy, Capitaine des Côtes de la Mer, par brevet du 20 Septembre 1609, épousa, le 12 Mars 1633, *Madelene le Veneur*, fille de *Tannegui le Veneur*, Comte de Tillieres & de Carouges, Conseiller d'Etat, Ambassadeur en Angleterre, & grand Chambellan de la Reine d'Angleterre, & de *Catherine de Bassompierre*, sœur du Maréchal de ce nom, dont : — 1. PAUL-TANNEGUI, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Lorcy, Capitaine de Cavalerie, mort sans enfans ; — 3. & HENRIETTE MARIE, femme d'*Antoine de Longaunay*, Marquis de Dampierre, Seigneur de Vaux & de Francheville, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Chevaux-Légers du Duc *de Longueville*, & commandant la Noblesse du Bailliage de Caen, morte en 1685.

XII. PAUL-TANNEGUI DE LA LUZERNE, Chevalier, Seigneur de Beuzeville, Baron de Tollevast, Capitaine des Côtes de la Mer en Normandie, par commission du 4 Mai 1659, épousa, le 14 Octobre 1656, *Marie-Césarine de Montenay*, fille unique de *César de Montenay*, Baron de Garencieres & de Baudemont, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Jeanne le Masson*, fille de *Christophe le Masson*, Chevalier, Seigneur de Gousseville & de Houllebec, Lieutenant-Général au Gouvernement de Brouage & Isles de Saintonge, & de *Geneviève Jubert*, dont : — 1. GUI-CÉSAR, qui suit ; — 2. ANTOINE-FRANÇOIS, Seigneur de Houllebec, Colonel du Régiment de Beuzeville, Infanterie, mort sans alliance en 1728 ; — 3. PAUL-ROGER, Seigneur de Miserey, Chevalier Profès de l'Ordre de Malte, Commandeur d'Auxerre, mort le 15 Mars 1746, âgé de 78 ans ; — 4. & CATHERINE, morte au Château de Grosœuvre, près Gisors, le 19 Février 1720. Elle avoit épousé, le 6 Octobre 1685, *Adrien du Bosc*, Seigneur de Vittermont, de Coqueraumont & de Gueuterville, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, dont plusieurs enfans.

XIII. GUI-CÉSAR DE LA LUZERNE, Marquis de Beuzeville, Baron de Garencieres & de Baudemont, Seigneur de Lorcy & de Courteville, Capitaine des Côtes de la Mer en Normandie, par Commission du 23 Décembre 1683, cidevant Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, par Brevet de Sa Majesté du 16 Mai 1685, mort en sa Terre du Moulin-Chapelle, au mois d'Août 1736, avoit épousé, le 22 Juillet 1687, *Madelene-Françoise de Pommereuil*, morte à Paris le 12 Mai 1725, fille unique & héritiere de *Henri de Pommereuil*, Seigneur du Moulin-Chapelle, Pommereuil & Miserey, & de *Madelene Desmaretts*, fille de *Louis Desmaretts*, Chevalier, Seigneur de Bellefosse, Rohan & autres lieux, & de *Marguerite de Roncherolles*. Il en a eu : — 1. CÉSAR-ANTOINE, qui suit ; — 2. HENRI PAUL, Chevalier de Malte, & Capitaine au Regiment des Cuirassiers du Roi, né au mois de Juillet 1693 ; — 3. & FRANÇOISE-MADELENE, mariée en 1720, à *René-François de Maillé*, Marquis de Bennehart, dont plusieurs enfans.

XIV. CÉSAR-ANTOINE DE LA LUZERNE, Comte de Beuzeville, Seigneur de Houllebec & du Moulin-Chapelle, Mestre de-Camp du Régiment des Cuirassiers du Roi, Chevalier de Saint-Louis, fait Brigadier des Armées à la promotion du 20 Février 1734, se trouva en cette qualité, le 29 Juin de la même année, à la bataille donnée sous les murs de Parme, où il eut 15 Cuirassiers de sa Compagnie-Colonelle, tués ; & fut fait Maréchal-de-Camp le 18 Octobre suivant. Il avoit épousé, 1° le 22 Novembre 1724, *Germaine-Françoise de la Vieuville*, morte à Paris le 19 Décembre 1729, (étant accouchée, le 16, de CÉSAR-FRANÇOIS DE LA LUZERNE, mort le 15 Août 1732) fille unique & héritiere de *Philippe de la Vieuville*, Seigneur de Nandy, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, & Grand-Audiencier de France honoraire, & de *N... le Fevre* ; & 2°. le 3 Août 1733, *Marie-Elisabeth de Lamoignon*, fille ainée de *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Blancmenil, Malesherbes & Cerizas,

Digitized by Google

alors Préſident à Mortier au Parlement, & depuis Chancelier de France, & d'*Anne-Eliſabeth Rouyaux*, ſa ſeconde femme. Du ſecond lit ſont iſſus : — 1. CÉSAR-HENRI, qui ſuit ; — 2. CÉSAR-GUILLAUME, né le 7 Juillet 1738, Chevalier de Malte ; — 3. & N... DE LA LUZERNE, né le 15 Juillet 1741, auſſi Chevalier de Malte.

XV. CÉSAR-HENRI, Comte DE LA LUZERNE, né le 23 Février 1737, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 6 Février 1763, Demoiſelle *N... Angrand d'Alleret.*

Branche des Seigneurs de BREVANT.

X. PIERRE DE LA LUZERNE, Chevalier, Seigneur de Brevant, de Saint-Hilaire & de Campſervaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſecond fils d'ANTOINE, I du nom, & de *Marie Marquetel*, fut Gouverneur du Mont Saint-Michel, par Lettres du 2 Juin 1627. Il avoit partagé, en 1595, avec JEAN DE LA LUZERNE, ſon frere, la ſucceſſion de leur pere commun, & avoit épouſé en 1561, *Anne de Briſay* ou *de Breſſey*, Dame de la Pommeraye, veuve d'*Adrien Davy*, Seigneur de Gerbeville, & fille de *Jean de Breſſey*, Seigneur de Montigny & du Perron, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louiſe de Romilly*, Dame de la Barre & de l'Etang, dont : —— 1. JACQUES, Seigneur de Brevant, qui partagea avec ſes freres le 28 Mai 1638, & épouſa *Renée le Landois*, Dame d'Hérouville, fille de *Jean*, Seigneur d'Hérouville, & de *Catherine de Guitault*, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. RICHARD, qui ſuit ; — 3. ANTOINE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 4. MARGUERITE, mariée, par contrat du 14 Juin 1616, à *Jacques d'Aché*, Seigneur de Marbeuf & de Serquigny ; — 5. & MADELENE, femme de *Georges d'Auray*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pair & de Mandot, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre.

XI. RICHARD DE LA LUZERNE, Seigneur de Saint-Hilaire & de Godeville, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, épouſa *Françoiſe Boutin*, fille de *Pierre Boutin*, Seigneur de Hectot & de Villiers-le-ſec, Bailli de Caen, & de *N... le Landois*, Dame d'Hérouville. Elle étoit veuve & Gardienne de ſes enfans, ſuivant le partage avec ANTOINE, ſon beau-frere, le 28 Juin 1638. Elle ſe remaria, le 17 Mars 1641, avec *Jacques d'Olliençon*, Seigneur de Villerville, & eut de ſon premier mari : — 1. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Brevant, de Saint-Hilaire & d'Aſſy, marié, ſans enfans en 1660, avec *Marie le Preveſt* : il étoit mort en 1705 ; — 2. RENÉE, femme de *François le Cornier*, Seigneur de Saint-Jouin & de Saint-Hilaire, Conſeiller au Grand Conſeil, puis Maître des Requêtes en 1654 ; — 3. & BARBE, mariée à *Jacques de Sainte-Marie*, Seigneur d'Agneaux & Gouverneur de Granville.

XI. ANTOINE DE LA LUZERNE, Chevalier, Seigneur de Brevant, troiſieme fils de PIERRE, & d'*Anne de Breſſey*, fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe en 1634, par M. *d'Aligre*, Commiſſaire départi dans la Généralité de Caen. Il épouſa, 1°. en 1633, *Eléonore de Franquetot*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Coigny, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, & de *N... de Saint-Pierre* ; & 2°. le 11 Juin 1659, *Marie Senot*, Dame de la Pentrerie, veuve de *Thomas*, Seigneur *d'Auberville*, & de Freville, & fille de *Pierre Senot*, Chevalier, Seigneur de la Pentrerie, & de *Gillette Coſolle*, Dame de Montmirel. Elle étoit veuve ſans enfans en 1697. Du premier lit vinrent : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. & MARIE-ANNE-JACQUELINE, alliée, par contrat du 21 Novembre 1664, avec *Hervé le Berceur*, Seigneur & Patron de Fontenay & d'Eſmondeville, Enſeigne au Régiment des Gardes, & Commandant des Ville & Château de Cherbourg.

XII. ANTOINE DE LA LUZERNE, II. du nom de cette branche, Marquis de Brevant, épouſa, 1°. *Madelene Senot*, niéce de ſa belle-mere ; & 2°. *Charlotte de Rioucf*. Du premier lit il a eu : — 1. PIERRE-ANTOINE, Seigneur de Brevant, mort en 1725, ſans laiſſer de poſtérité de ſon mariage avec *Thérèſe Nicole de Montenay* ; — 2. LOUIS-GABRIEL, Chevalier, Marquis de Brevant, dont nous ignorons l'état actuel faute de *Mémoire* ; & du ſecond lit : — 3. LOUISE DE LA LUZERNE, mariée à *Nicolas-Raimond Girardin*.

Digitized by Google

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or, chargée de 5 coquilles de gueules.* Les anciens Armoriaux nomment cette *croix* une *anille* ou un *fer de moulin.*

LUZIGNAN ou LEZIGNEM. Cette Maiſon eſt, ſuivant pluſieurs Hiſtoriens, l'une des plus grandes & des plus illuſtres, non-ſeulement de la Province du Poitou, mais même du Royaume. Elle a donné des Souverains au Royaume de Chypre, & à pluſieurs autres pays d'Orient, comme de Jéruſalem & d'Arménie, & a tiré ſon nom d'une petite Ville à cinq lieues de Poitiers. Celui qui en a jetté les fondemens eſt, ſelon l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome III, p. 75,*

I. HUGUES, I. du nom, dit *le Veneur*, Seigneur DE LEZIGNEM, dont parle *Beſly*, dans ſon hiſtoire des Comtes de Poitou, il vivoit dans le X^e^ ſiécle, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

II. HUGUES, II. du nom, dit *le Cher* ou *le Bien-Aimé*, Seigneur DE LEZIGNEM, qui fit bâtir le Château de Luzignem, ſuivant la Chronique de *Mailleçais.*

III. HUGUES, III. du nom, dit *le Blanc*, Seigneur DE LEZIGNEM, ſon fils, vivoit en 967. *Arſendis*, ſon épouſe, ſouſcrivit en 1010 le don que fit HUGUES, ſon fils, qui ſuit à l'Abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, du regne du Roi ROBERT.

IV. HUGUES, IV. du nom, dit *le Brun*, Seigneur DE LEZIGNEM, fit un voyage en Eſpagne contre les Sarraſins vers l'an 1020, donna aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, un Bois dépendant de ſon Château, & ſigna quatre Chartes données en faveur des Abbayes de Saint-Jean d'Angely, & de Saint Cyprien de Poitiers, par *Agnès de Bourgogne*, Ducheſſe de Guienne, & par *Guillaume*, V. du nom, Duc *de Guienne*. Il eſt auſſi nommé avec ſes fils dans la Lettre que le Pape JEAN XX, écrivit à *Guillaume*, VI. du nom, Duc *de Guienne* & aux autres grands Seigneurs de Poitou, pour la conſervation des priviléges de l'Abbaye de Saint-Jean d'Angely l'an 1030 ou 1031. Sa femme fut *Alleearde*, fille de *Raoul*, I. du nom, Vicomte *de Thouars*, dont il eut : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2 & 3. RORGUES ou RORGON & RENAUD. Le premier, Eccléſiaſtique, le ſecond, qualifié *Chevalier* dans un titre de l'Abbaye de Saint-Maixent, de l'an 1029 ; & ils ſont tous deux mentionnés dans deux titres des Abbayes de Saint Cyprien de Poitiers & de Nouaillé.

V. HUGUES, V. du nom, dit *le Débonnaire*, Sire DE LEZIGNEM, eut guerre contre *Gui-Geoffroi*, dit *Guillaume* VIII, Duc *de Guienne*, qui l'aſſiégea dans ſon Château l'an 1060, & il fut tué par les gens de ce Duc le 8 Octobre de la même année, dit la Chronique de *Mailleçais*. Il avoit épouſé *Amadis* ou *Adelmodie*, fille de *Bernard* I, Comte *de la Marche*, dont il fut ſéparé à cauſe de parenté, ſelon la Chronique de *Mailleçais*, & laquelle fut depuis mariée trois fois.

VI. HUGUES, VI. du nom, leur fils, Sire DE LEZIGNEM, ſurnommé *le Diable*, ſouſcrivit les Chartes que *Guillaume* VIII & *Guillaume* IX, Ducs *de Guienne*, donnerent en faveur des Abbayes de Saint-Pierre de Bourgueil, de Monſtier-Neuf & de la Trinité de Vendôme en 1076 & 1096 ; fit le voyage de la Terre Sainte en 1101, & aſſiſta à la journée de Rames le 26 Mai 1102, où il mourut après y avoir donné des marques de ſa valeur. D'*Ildegarde*, fille d'*Aimeri* IV, Vicomte *de Thouars*, & d'*Arengarde*, qu'il avoit épouſée en 1095, il eut :

VII. HUGUES, VII. du nom, Sire DE LEZIGNEM, lequel aſſiſta en 1103, à l'aſſemblée que tint *Guillaume* IX, Duc *de Guienne*, où *Henri*, perſonnage célebre pour ſa piété & ſa nobleſſe, fut élu Abbé de Saint-Jean d'Angely. Il donna à *Pons*, Abbé de Cluny, le village de Saint-Gelais, du conſentement de HUGUES & de RORGUES, ſes fils. Depuis il tranſigea avec *Gilbert de la Porée*, Evêque de Poitiers, tant pour lui que pour ſes enfans, comme on l'apprend d'une Charte de l'Evêché de Poitiers de l'an 1144, laquelle eſt ſcellée de ſon ſceau, où il eſt repréſenté à cheval avec un habit de chaſſe, la trompe ou

Digitized by Google

cornet au col, l'oiſeau ſur le poing, un chien ſur la croupe du cheval, & au contre-ſcel l'écu de LEZIGNEM, *burelé d'argent & d'azur*. Trois ans après, il accompagna LOUIS *le jeune*, au voyage de la Terre-Sainte, & étant de retour il ſe trouva au jugement que rendit ce Prince en faveur de *Gaudin*, Abbé de Maillezais, contre *Sebran Chabot*, II. du nom, le 2 Février 1151, en préſence de *Geoffroi*, II. du nom, Archevêque de Bordeaux, de *Gilbert*, Evêque de Poitiers, de *Geoffroi de Rancon*, du Vicomte de *Châtelleraud*, de *Hugues*, Chancelier de France; de *Gui*, Bouteiller de France & autres grands Seigneurs. Il eut de *Sarrazine*, ſon épouſe, morte en 1144: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Seigneur d'Ambres, mort ſans enfans de *Deniſe*, ſa femme; — 3. RORGUES, nommé dans le titre de l'Evêché de Poitiers, de l'an 1144; — 4. SIMON, auteur de la branche des Seigneurs de Lezay, rapportée ci après; — 5. VALERAN, mentionné dans le même titre; — 6. & AIMÉE, femme de *Guillaume*, Vicomte *de Thouars*, ſuivant la Chronique d'*Alberic*; & ſelon *Beſly* elle eſt nommée PONCE, & dite femme de *Wulgrin* II, Comte d'*Angoulême*.

VIII. HUGUES, VIII. du nom, dit *le Brun*, Sire DE LEZIGNEM, ayant paſſé à la Terre-Sainte, fut fait priſonnier avec *Joſſelain de Courtenay*, III. du nom, Comte d'Edeſſe, *Boëmond*, III. du nom, Prince *d'Antioche*, & *Raimond*, Comte *de Tripoli*, à la bataille de Harenc le 13 Août 1165. Il eut de *Bourgogne de Rancon*, ſon épouſe, Dame de Fontenay, fille de *Geoffroi*, Seigneur de Taillebourg, & de *Foſſeſſie*: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. GEOFFROI, lequel fit le voyage de la Terre-Sainte, où il ſignala ſon courage au ſiége d'Acre, en 1191. Il eſt nommé parmi les Chevaliers Bannerets du Poitou l'an 1212. *Rigord* rapporte qu'il ſe reconcilia l'année ſuivante, avec JEAN, Roi d'Angleterre. Il avoit épouſé, 1°. avant l'an 1200, *Euſtache Chabot*, Dame de Vouvant & de Mairevant; & 2°. *Umberge de Limoges*. De la premiere il eut — (a) GEOFFROI, Sire de Vouvant & de Mairevant, appellé GEOFFROI *à la Grand Dent*, qui renouvella les prétentions de ſes prédéceſſeurs ſur l'Avouerie de Maillezais, dont il ruina les Maiſons & Seigneuries; mais ayant été excommunié pour ce ſujet, il fut obligé d'aller en Italie vers le Pape GRÉGOIRE IX, qui lui donna l'abſolution à Spolette le 15 Juillet 1233, moyennant ſa renonciation à l'Avouerie. Depuis il prit les armes contre le Roi SAINT-LOUIS, en faveur de HUGUES X, Sire DE LEZIGNEM & Comte de la Marche, ſon couſin, en 1242, & au mois d'Avril de l'année ſuivante, il déclara par ſes Lettres qu'il avoit fait hommage à ALPHONSE DE FRANCE, Comte de Poitiers, de ſes Châteaux & Fiefs de Vouvant, de Fontenay, de Soubiſe & des autres Terres qu'il tenoit de noble *Hugues*, Comte *de la Marche*. Il mourut ſans poſtérité. De la ſeconde femme vint: — (b) & GUILLAUME DE LEZIGNEM, Sire de Mairevant, qui n'eut que deux filles; — l'une VALERIE, Dame de Vouvant, mariée à *Hugues l'Archevêque*; — & l'autre nommée ELISE, femme de *Barthelemi*, Chevalier, Seigneur *de la Haye*, & de Paſſavant, fils de *Geoffroi*, Seigneur deſdits lieux; — 3. AIMERIC ou AMAURI, Roi de Chypre, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 4. GUI, Roi de Jéruſalem, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, où s'étant porté vaillamment, il mérita d'être élu Comte de Japhe & d'épouſer l'an 1180, SIBILLE, Reine de Jéruſalem, fille d'AMAURI D'ANJOU, Roi de Jéruſalem. Quatre ans après, il fut couronné avec ſa femme, Roi de Jéruſalem, qu'il perdit l'an 1187, le 18 Septembre, ſelon *Baronius*, par la trahiſon de *Raimond* III, Comte *de Tripoli*, qui le livra priſonnier à *Saladin*, Soudan d'Egypte: il ſortit de priſon par l'entremiſe de ſa femme au mois de Mai 1188. Depuis il aſſiégea la ville d'Acre & la prit après une vigoureuſe réſiſtance le 12 Juillet 1191. Durant le ſiége, la dyſſenterie lui enleva ſa femme & deux filles qu'il en avoit. Il acheta des Templiers, en 1192, l'Iſle de Chypre, que RICHARD, Roi d'Angleterre, leur avoit vendue 35000 marcs d'argent; établit ſa Cour à Nicoſie, & créa ſon frere AIMERIC, Connétable de Chypre; fit bâtir la nouvelle ville de Limiſſo, fortifia Famagouſte; peupla toute l'Iſle de 15000 perſonnes tirées des villes d'Outre-Mer de la langue Latine, & fit les aſſiſes de Chypre, ſuivant les coutumes de France. Il mourut ſans enfans à Nicoſie l'an 1194,

Digitized by Google

& y fut enterré dans l'Egliſe du Temple, laiſſant ſon frere AMAURI, ſon ſucceſſeur; — 5. RAOUL, tige des Comtes *d'Eu*, éteints, qui n'ont formé que deux degrés; — 6. PIERRE, nommé dans les titres de l'Abbaye de Nouaillé; — 7. & GUILLAUME, mentionné dans les mêmes titres.

IX. HUGUES, IX. du nom, Sire DE LEZIGNEM, Comte de la Marche, dit *le Brun*, fut préſent lorſque RICHARD, Roi d'Angleterre, confirma au Grand-Maître & aux Freres de l'Hôpital de Saint-Jean de Jéruſalem toutes les aumônes, les immunités & les franches coutumes qui leur avoient été accordées en ſes Etats & Seigneuries, ainſi que témoignent ſes Lettres-Patentes données à Spire en Allemagne le 5 Janvier 1194. Depuis il ſouſcrivit à Rouen l'échange fait entre ce Roi & *Gautier*, Archevêque de Rouen, des villes de Dieppe & de Bouteville, pour la Place & Forteresſe d'Andely, le 16 Octobre 1197, & uſurpa le Comté de la Marche ſur *Alienor*, Ducheſſe *de Guienne*. Il mourut environ l'an 1208, & avoit épouſé *Mathilde*, fille unique de *Wulgrin*, dit *Taillefer*, III. du nom, Comte *d'Angoulême*, au droit de laquelle il prétendit les Comtés de la Marche & d'Angoulême. Il en eut pour fils:

X. HUGUES, X. du nom, Seigneur DE LEZIGNEM, Comte de la Marche & d'Angoulême, qui fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1218, & ſe trouva à la priſe de la ville de Damiete, en 1219, avec les Comtes *de Nevers*, *de Bar-ſur-Seine*, & autres Grands Seigneurs. Depuis il eut guerre contre le Roi SAINT-LOUIS & la Reine BLANCHE DE CASTILLE, & fit ſon accommodement l'an 1230; aſſiſta à l'Aſſemblée tenue à Melun, où il promit avec les autres Princes & Barons de faire obſerver à la rigueur l'Ordonnance faite contre les Juifs, par le Roi au mois de Mars 1242: il partagea, du conſentement de ſa femme, ſes biens entre ſes enfans, & donna à GUI, ſon ſecond fils, pour jouir après ſa mort, Coignac, Merpins, Archiac avec leurs dépendances, &c. Il prit une ſeconde fois les armes contre SAINT-LOUIS, refuſant de faire hommage à ALPHONSE DE FRANCE, Comte de Poitiers, ſon frere; mais le Roi ayant gagné une victoire ſignalée près de Taillebourg ſur ceux de ſon parti, le 22 Juillet 1242, il en fut tellement ſurpris qu'au mois d'Août ſuivant il le vint trouver en ſon camp devant Pons; ſe jetta à ſes pieds, & lui demanda pardon. Il mourut l'an 1249, & fut enterré dans l'Abbaye de Valence près Couhé. Il avoit épouſé, l'an 1217, ISABELLE, Comteſſe D'ANGOULEME, veuve de JEAN, dit *ſans Terre*, Roi d'Angleterre, & fille unique d'*Aimar*, Comte *d'Angoulême*. Elle mourut en 1245, & fut enterrée en l'Abbaye de la Couronne. Leurs enfans furent: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. GUI DE LEZIGNEM, Sire de Coignac & de Merpins, lequel tranſigea, le Jeudi après la Saint-Martin 1262, avec *Alienor*, Comteſſe *de Leiceſtre*, femme de *Simon de Montfort*, au ſujet des biens de leur mere, ISABELLE, Comteſſe D'ANGOULEME, pour les Châteaux d'Archiac & ſes dépendances, de Coignac & de Merpins. Cet Acte eſt ſcellé de trois ſceaux, dont le troiſieme eſt celui de GUI DE LEZIGNEM. Il eſt en cire verte & repréſente d'un côté, un homme à cheval, ayant en croupe un chien ſur lequel il appuye la main droite; & au contre-ſcel eſt un écu, où ſont les armes de LEZIGNEM, *briſées d'un lambel de 5 pendans*. Il ſe trouva à la bataille de Leuves l'an 1263, & mourut en 1281, laiſſant une fille — ALASIE ou ALIX DE LEZIGNEM, mariée, l'an 1257, à *Gilbert*, V. du nom, Comte *de Clare*, & de Gloceſtre, ſurnommé *le Roux*. L'Auteur du Catalogue des Rois d'Angleterre, a cru qu'elle étoit fille de HUGUES, X. du nom, Sire DE LEZIGNEM & Comte de la Marche, & d'ISABELLE, Comteſſe D'ANGOULEME; — 3. GEOFFROI, Sire de Jarnac & de Châtel-Acher, mort avant le mois de Juillet 1263, laiſſant de *Jeanne*, Vicomteſſe *de Châtelleraut*, Dame de Lillebonne, ſon épouſe, fille de *Jean*, Vicomte *de Châtelleraut*, & d'*Agathe de Dammartin*, dite *de Ponthieu*, un garçon & une fille, ſçavoir: — GEOFFROI, mort en 1305 ſans laiſſer d'enfans de *Perrenelle de Sully*, ſon épouſe; — & EUSTACHE DE LEZIGNEM, Dame de Sainte-Hermine, mariée, en 1276, à *Dreux de Mello*, III. du nom; — 4. GUILLAUME, auteur des Comtes *de Pembrock*, en Angleterre, qui n'ont formé que deux degrés; — 5. AIMAR, Evêque de Wiceſter en An-

Digitized by Google

gleterre en 1260 ; — 6. Agnès, femme de *Guillaume de Chauvigny*, Seigneur de Châteauroux ; — 7. Alphais, femme, en 1247, de *Jean*, I. du nom, Comte *de Varennes*, Vicerοi d'Ecoſſe ; — 8. Isabeau, morte en 1299, & inhumée aux Cordeliers d'Angers dans la Chapelle de Craon. Elle avoit épouſé, 1°. en 1290, *Geoffroi de Rancon*, Sire de Taillebourg ; & 2°. *Maurice*, IV. du nom, Sire *de Craon* ; — 9. & Marguerite, ſeconde femme de *Raimond* VIII, Comte *de Toulouſe*, dont elle fut ſéparée en 1245. Elle ſe remaria, 1°. avec *Aimeri* VIII, Vicomte *de Thouars* ; & 2°. à *Geoffroi*, Seigneur *de Châteaubriant*. Elle teſta en 1288, & mourut la même année.

XI. Hugues, XI. du nom, dit *le Brun*, Sire de Lezignem, Comte de la Marche & d'Angoulême, portoit pour armes : *burelé d'argent & d'azur, à ſix lions de... brochant ſur le tout, poſés 3, 2 & 1.* Il accompagna le Roi Saint-Louis en ſon premier voyage d'Outremer en 1248, & mourut en 1260, âgé de 40 ans, & fut enterré dans l'Abbaye de la Couronne. Il avoit épouſé, en 1238, *Yolande de Dreux*, dite *de Bretagne*, Dame de Fere en Tardenois, de Chilly & de Longjumeau, & Comteſſe de Porrhoët par don de *Jean*, I. du nom, Duc *de Bretagne*, ſon frere. Elle mourut à Bouteville, le 10 Octobre 1272, & fut enterrée dans l'Abbaye de Villeneuve lès Nantes. De ce mariage vinrent : — 1. Hugues, qui ſuit ; — 2. Gui, Sire de Coignac & d'Archiac, mort ſans poſtérité en 1288 ; — 3. Isabeau, dite *de la Marche*, Dame de Belleville & de Beauvoir-ſur-Mer, qui donna à Isabeau, dite *de la Marche*, ſa niéce, Religieuſe de Fontevrault, le Moulin de la Leyche, pour en jouir ſa vie durant. Elle fit une autre donation le Vendredi après la Nativité de la Vierge l'an 1304, à la Prieure de la Lande de Beauchêne, du même Ordre ; — 4. Yolande, mariée, ſelon *Baudouin d'Avefne*, au Comte *de Glocefire*, après la mort duquel elle épouſa *Pierre* I, Seigneur *de Préaux*, en Normandie. Elle mourut le 2 Novembre 1306, & fut enterrée au Prieuré de Beaulieu, près Rouen ; — 5. & Marie, femme de *Robert de Ferrieres*, Comte de Nothingam.

XII. Hugues, XII. du nom, dit *le Brun*, Sire de Lezignem, Comte de la Marche & d'Angoulême, mourut en 1282, & fut enterrée en l'Abbaye de la Couronne. Il avoit épouſé, le 29 Janvier 1253, *Jeanne*, Dame *de Fougeres*, fille unique & héritiere de *Paul*, Seigneur *de Fougeres*, & d'*Iſabelle de Craon*. Elle teſta en 1269, & fut inhumée dans l'Abbaye de Sauvigny, en Normandie. Leurs enfans furent : — 1. Hugues, qui ſuit ; — 2. Gui, dit Guyard, Seigneur de Couhé & de Peyrac, lequel prit le titre de Comte *de la Marche* & *d'Angoulême*, après la mort de ſon frere. Il décéda ſans laiſſer de poſtérité en 1307, & fut enterré dans l'Egliſe des Jacobins de Poitiers ; — 3. Isabeau, morte en 1314, femme d'*Elie Rudel*, dit *Renaud*, Sire de Pons ; — 4. Marie, alliée, en 1288, avec *Etienne*, II. du nom, Comte *de Sancerre*, dont elle n'eut point d'enfans. Elle étoit veuve en 1308 ; — 5. Jeanne, femme en premieres noces de *Pierre de Joinville*, fils puîné de *Geoffroi*, Sire *de Vaucouleurs*, & en ſecondes de *Bernard*, I. du nom, Sire *d'Albret*, Vicomte de Tartas. Elle traita avec le Roi en 1309, pour ſes prétentions ſur les Terres de ſon frere Guyard ; — 6. & Isabeau, dite *de la Marche*, Religieuſe à l'Abbaye de Fontevrault.

XIII. Hugues, XIII. du nom, dit *le Brun*, Sire de Lezignem, Comte de la Marche & d'Angoulême, céda au Roi, en 1301, Chilly & Longjumeau en échange d'autres Terres ; lui engagea auſſi les Seigneuries de Lezignem & le Comté de la Marche pour de groſſes ſommes d'argent ; & ſervit, en 1302, dans la guerre de Flandres. Il avoit fait ſon teſtament en 1283, en faveur de Gui de Lezignem, ſon frere ; en fit un ſecond en 1297, en faveur de Geoffroi de Lezignem, ſon couſin, excluant ſon frere Gui de tous ſes biens, pour avoir embraſſé le parti de ſes ennemis, après quoi il établit divers degrés de ſubſtitution qu'il étendit juſqu'à *Renaud de Pons*, ſon neveu. Il mourut en 1303, ſans enfans de ſon mariage avec *Béatrix de Bourgogne*, fille de *Hugues* IV, Duc *de Bourgogne*, & de *Béatrix de Champagne*, ſa ſeconde femme.

Digitized by Google

Rois de Chypre.

IX. Amaury de Lezignem, troiſieme fils de Hugues VIII, & de *Bourgogne de Rancon*, accompagna à la Terre-Sainte ſon frere Gui, qui le fit Connétable du Royaume de Jéruſalem, puis de celui de Chypre. Après la mort de ſon frere, il envoya une Ambaſſade vers le Pape, qui l'honora du titre de Roi. Il ſe fit couronner par l'Evêque d'Herbipolis, Chancelier de Henri VI, Empereur d'Occident, qui érigea l'Iſle de Chypre en Royaume. Il reprit la ville de Japhe ſur les Sarraſins & pluſieurs autres places en 1204; mourut âgé près de 60 ans, auprès de la ville de Cayfas en 1205, pour avoir trop mangé d'un poiſſon, nommé *la Dorée*; & fut enterré à Nicoſie, dans l'Egliſe Cathédrale de Sainte-Sophie. Il avoit épouſé, 1°. *Eſchive Dyblin*, fille de *Baudouin Dyblin*, Sire de Rames; & 2°. en 1198, Isabeau, Reine de Jéruſalem, fille d'Amaury d'Anjou, Roi de Jéruſalem, & de *Marie Comnene*. Du premier lit vinrent : — 1. Hugues, qui ſuit; — 2 & 3. Gui & Jean, Connétables de Chypre, morts ſans lignée; — 4. Bourgogne, femme de *Gautier de Montbelliard*, qui fut Régent du Royaume de Chypre, pendant la minorité du Roi Hugues I, & Connétable du Royaume de Jéruſalem. De cette alliance naquit : — *Eudes de Montbelliard*, Prince de Tabarie, Bailli de Jéruſalem, pour le Roi Jean de Brienne, & pour Ferdinand II, Empereur d'Occident. — 5. Helvis, mariée, 1°. à *Eudes de Dampierre*; & 2°. à *Rupin*, Prince *d'Antioche*, qui l'enleva à ſon premier mari; & du ſecond lit : — 6. Amaury, mort jeune le 2 Février 1205; — 7. Sibille, femme de Livon I, Roi d'Arménie; — 8. & Melissande de Lezignem, mariée à *Boemond*, IV. du nom, dit *le Borgne*, Prince *d'Antioche*, dont vint : — *Marie*, Princeſſe *d'Antioche*, qui vendit, en 1276, les droits qu'elle prétendoit avoir ſur le Royaume de Jéruſalem, à Charles de France, Roi de Naples & de Sicile, Comte d'Anjou.

X. Hugues, I. du nom, Roi de Chypre, aſſiſta Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem, dans la guerre qu'il eut contre les Sarraſins, ſe trouva au ſiége de Damiete, fut obligé d'abandonner celui du Caire, & mourut à Tripoli en 1221 : ſon corps fut porté dans l'Egliſe de Saint-Jean de l'Hôpital de Nicoſie. Il avoit épouſé en 1209, *Alix de Champagne*, fille aînée de *Henri* II, dit *le jeune*, Comte Palatin *de Champagne* & de Brie, & d'Isabeau, Reine de Jéruſalem : elle céda à *Thibault*, VI du nom, Comte Palatin *de Champagne* & de Brie, ſon couſin, en 1234, le droit qu'elle avoit au Comté de Champagne, & elle eut 40 mille livres pour ſes prétentions. Elle mourut en 1246, ſelon *Sanut*, & ſelon *Giblet* à Ptolemaïs, au commencement de 1254. Leurs enfans furent : — 1. Henri, qui ſuit; — 2. Marie, femme de *Gautier*, IV. du nom, dit *le Grand*, Comte *de Brienne* & de Japhe; — 3. & Isabeau, mariée avec *Henri*, Prince *d'Antioche*, dont elle eut : — Henri, III. du nom, Roi de Chypre, duquel ſont deſcendus les Rois de Chypre de la ſeconde race.

XI. Henri, I. du nom, Roi de Chypre, n'étoit âgé que de 9 mois lorſque ſon pere mourut. Il demeura ſous la tutelle & le gouvernement de ſa mere, fut perſécuté durant ſa jeuneſſe par l'Empereur Ferdinand II, ſon couſin, qui le fit priſonnier, & voulut avoir le Royaume de Chypre juſqu'à ſa majorité; mais cet Empereur fut obligé de ſe retirer dans le Royaume de Jéruſalem, ſur lequel Henri prétendit avoir droit du côté de ſa mere. Il reçut en l'Iſle de Chypre le Roi Saint-Louis avec ſon Armée en 1248, l'accompagna au ſiége de Damiete & du grand Caire, & mourut à ſon retour le 8 Janvier 1253, après un regne de 33 ans. Il fut enterré dans l'Egliſe de Nicoſie. Il avoit épouſé, 1°. Stephanie, ſœur d'Ayton, Roi d'Arménie; & 2°. en 1250, *Plaiſance*, fille de *Boëmond* V, Prince *d'Antioche*, & de *Lucie*, ſon épouſe. Elle mourut en 1268, & de ce ſecond lit il eut :

XII. Hugues, II. du nom, Roi de Chypre, mort ſans enfans, âgé de 24 ans, au mois de Novembre 1267, & enterré dans l'Egliſe des Dominicains de Nicoſie. Il avoit épouſé *Iſabeau Dyblin*, fille aînée de *Jean Dyblin*, II. du nom,

Digitized by Google

Sire de Baruth, Gouverneur de Chypre, & d'*Alix d'Athenes*. Après la mort de HUGUES II, elle ſe maria, 2°. à un Anglois, nommé *Aymon l'Etranger*; 3°. à *Nicolas de Ceſaire*; & 4°. à *Gui le Barlais*. Elle n'eut point d'enfans de tous ces maris. Après la mort ſans enfans de HUGUES II, Roi de Chypre, ce Royaume paſſa à HENRI, III. du nom, fils de ſa tante ISABEAU, & de *Henri*, Prince *d'Antioche*. Voyez cette Généalogie dans le *Tome II, p. 596*, de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.

Seigneurs de LEZAY.

Les armes de cette branche ſont : *burelé d'argent & d'azur, à l'orle de 8 merlettes de gueules, au franc quartier de même.* Elle a pour auteur :

VIII. SIMON DE LEZIGNEM, quatrieme fils de HUGUES, VII. du nom, dit *le Brun*, Sire DE LEZIGNEM, & de *Saraſine*, ſon épouſe. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — SIMON, qui ſuit ; — & HUGUES.

IX. SIMON, II. du nom, Seigneur DE LEZAY, ſouſcrivit à une Charte d'ALIÉNOR, Reine d'Angleterre, Ducheſſe d'Aquitaine en 1199, en faveur de l'Abbaye de Monſtier-Neuf de Poitiers. Ses enfans furent : — SIMON, qui ſuit ; — & HUGUES, tige des Seigneurs des Marais, rapportés ci-après.

X. SIMON, III. du nom, Seigneur DE LEZAY, donna, au mois de Mai 1226, aux Religieux de la Carte, Ordre de Gramont, près la ville de Melle en Poitou, une mine de froment de rente au lieu du droit de dime qu'ils prétendoient ſur les bleds qui ſe recueilloient en la Grange de Lezay. Il épouſa *N... de Vivonne*, fille de *Savari de Vivonne*, I. du nom, Seigneur de Bougoin, laquelle vivoit en 1260. Il en eut :

XI. SIMON, IV. du nom, Seigneur du Château DE LEZAY, qui partagea, en 1299, avec HUGUES DE LEZAY, II. du nom, ſon oncle, Seigneur des Marais, & prit pour Pleige *Savari de Vivonne*. Il teſta le Samedi après la Purification l'an 1331. Il avoit épouſé, 1°. *Anne d'Archiac*, fille d'*Aimar*, Seigneur *d'Archiac*, & de *Marguerite de Rochechouart*; & 2°. en 1316, *Jeanne de Cherchemont*. Il eut du premier lit : — 1. MARGUERITE, Dame DE LEZAY, mariée à *Guillaume de Torſay*, dont vint : — *Jeanne de Torſay*, Dame de Lezay, mariée à *André de Beaumont*, laquelle, conjointement avec ſon époux, tranſigea, le 2 Décembre 1429, avec JEAN DE LEZAY, Seigneur des Marais, pour le rétabliſſement du Château des Marais ; & du ſecond lit : — 2. SIMON, qui ſuit ; — 3. AMELIN, Chanoine d'Amiens ; — 4 & 5. PIERRE & JOSEPH ; — 6 & 7. AGNÈS & MARGUERITE.

XII. SIMON, V. du nom, Chevalier, Seigneur du Château de LEZAY, donna, le Mardi avant la Conception de la Vierge 1363, conjointement avec GUILLAUME DE LEZAY, Chevalier, Seigneur des Marais, *Louis de Saint-Julien*, Chevalier, Seigneur de la Lambertiere ; CLAIRE DE LEZAY, jadis Vicomteſſe d'Aulnay, Dame de Boiſſet & de Maupreverre, une place devant ſa maiſon de Lezay, pour un denier de cens par an, à *Jean-Simon Couturier*, & il teſta en 1373. Il avoit épouſé, vers l'an 1363, *Pernelle Chenin*, dont : — 1. SIMON, qui ſuit ; — 2 & 3. deux garçons nommés BERTRAND, morts ſans enfans ; — 4. & MARIE, alliée à *Hugues de Cologne*, Chevalier. Elle mourut avant ſon mari, & en eut un fils unique, nommé — *Jacques de Cologne*, à qui elle laiſſa, par ſon teſtament, la troiſieme partie de ſon héritage. — *Hugues de Cologne* ayant la garde noble de *Jacques*, ſon fils, & ſe prétendant Seigneur de Lezay, voulut obliger certains hommes du village de Lezay & autres lieux, de faire guet & garde au Château de Lezay. JEAN DE LEZAY, Seigneur des Marais, s'y oppoſa pour ſes hommes & ſujets du Château des Marais, parce qu'il étoit Seigneur en haute Juſtice, ne relevant que de l'Evêque de Poitiers. Les parties furent appointées ; mais après la mort de *Jacques de Cologne*, *Guillaume Odart*, Ecuyer, Seigneur de Verriere en Loudunois, ſon principal héritier, abandonna ce procès, & donna ſes Lettres de ceſſion au Seigneur *des Marais*, le 3 Février 1410.

XIII. SIMON, VI. du nom, Seigneur DE LEZAY, eut de ſon épouſe, dont le nom

Digitized by Google

nom eſt inconnu, un fils auſſi appellé SIMON, qui fut, le 1 Février 1378, ſous la garde de *Jean de Mortemer*, Sire de Couhé. Il teſta le 10 Août 1384, & mourut ſans enfans.

Seigneurs de LEZAY-DES-MARAIS.

X. HUGUES DE LEZAY, Chevalier, ſecond fils de SIMON, Seigneur DE LEZAY, partagea, le Samedi après le ſecond Dimanche de Carême de l'an 1299, avec SIMON DE LEZAY, ſon neveu, auquel il céda, entr'autres Terres, le Château & la Châtellenie de Lezay, & eut pour ſa portion le Château & la Châtellenie des Marais. Cet acte fut paſſé en préſence de JOUSSELIN DE LEZAY, de *Jean de Fonfroide*, de *Savari de Vivonne* & autres, ſcellé du ſceau de HUGUES DE LEZAY, en cire rouge, *burelé à l'orle de huit merlettes, & un franc canton*; & pour légende HUGUES DE LEZAY. Il eut pour fils:

XI. JEAN DE LEZAY, I. du nom, Seigneur des Marais, qui afferma, le Vendredi avant la Fête Saint-Laurent, de l'an 1336, ſix boiſſeaux de froment par an à *Pierre Robelin-de-Linieres*. Cet acte fut paſſé à Saint-Maixent devant *Guillaume Rouxel*, Clerc, ayant le ſcel du Sénéchal de Poitiers. Ses enfans furent: —— GUILLAUME, qui ſuit; — & CLAIRE, mariée à *Pons*, Seigneur de *Mortagne*, Vicomte d'Aulnay, dont une fille, — *Marguerite de Mortagne*, mariée à *N... de Clermont Nêelle*, Maréchal de France.

XII. GUILLAUME DE LEZAY, Chevalier, Seigneur des Marais & de Lezay, en partie, eſt nommé, avec ſa ſœur, dans un acte de 1363. *Jean Maret*, en 1368, lui donna dénombrement de ſa Maiſon, Fief & Seigneurie du Vignol, relevans de ſa Châtellenie des Marais, & le Sieur *de Parabelle*, qui poſſédoit la maiſon du Vignol, en fit hommage à GUILLAUME DE LEZAY. *Jean de Mortemer*, Sire de Couhé, ayant la garde de SIMON DE LEZAY & de ſes biens, permit à GUILLAUME DE LEZAY, le 1 Février 1378, de ſe retirer, à cauſe des guerres, au Château de Lezay. Il étoit mort avant le 5 Septembre 1395, que ſa veuve avoit la garde de leurs enfans par ſon teſtament, dont la date eſt effacée. Il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Lezay, au tombeau de ſes peres, & inſtitua ſes enfans héritiers. Il avoit épouſé *Jeanne de Vetançay*, fille de *Conſtantin*, & de *Jeanne du Bois*. Elle fit hommage-lige, au devoir de 25 ſols par an, le 5 Septembre 1395, à l'Evêque de Poitiers, pour le Château des Marais, relevant de la Châtellenie de Celles-Leveſcault, & eut, après la mort de ſon mari, la garde & le bail de ſes enfans, ſçavoir: — 1. JEAN qui ſuit; —— 2, 3 & 4. AIMERI, GUILLAUME & ANCELIN, nommés dans le teſtament de leur pere; — 5 & 6. CLAIRE & MARGUERITE, auſſi mentionnées dans le même teſtament.

XIII. JEAN DE LEZAY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Marais, rendit hommage-lige, le 24 Juillet 1407, à l'Evêque de Poitiers, pour ſon Château des Marais, qui fut ruiné par les guerres; & le 4 Janvier 1415, il demanda permiſſion à *Simon de Cramaud*, de le réparer. Le Roi CHARLES VII lui accorda pareille permiſſion, par Lettres données à Provins le 30 Août 1429, dans leſquelles il eſt qualifié *Ecuyer d'Ecurie du Roi*, & le 2 Décembre de la même année, il tranſigea avec *André de Beaumont*, Seigneur de Lezay, & *Jeanne de Torſay*, ſa femme, au ſujet du rétabliſſement de ce Château: il étoit mort avant le mois de Juin 1434. Il avoit épouſé, vers l'an 1407, *Louiſe des Granges*, laquelle avoit le bail de ſes enfans lorſqu'elle obtint ſouffrance pour l'hommage de la Terre des Marais, de *Hugues de Combarel*, Evêque de Poitiers. Elle ſe remaria, le 7 Août 1442, avec *Hélie du Bois*, Chevalier, qui eut le bail de JEAN & d'HELIOT DE LEZAY, & fit hommage, pour le Château des Marais, au Sénéchal de Celles-Leveſcault, pour l'Evêque de Poitiers. Les enfans ſortis de ce mariage furent: — 1. JACQUES, mort avant le 7 Août 1442; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. HELIOT, mentionné dans deux actes de 1434 & 1442; — 4. MARIE, nommée dans celui de 1434; — 5. & JEANNE, mariée 1°. à *André de Monſtiers*, dont elle eut: — *Guichard* & *Marie de Monſtiers*; & 2°. à *Jean de Biron*. Elle teſta le 17 Mai 1499, & donna à *Guichard de Menſtiers*, ſon fils, Religieux de Saint-Benoît, tout ce que ſes freres pouvoient lui devoir.

Digitized by Google

XIV. Jean de Lezay, III. du nom, Chevalier, Seigneur des Marais, rendit plusieurs hommages pour cette Terre aux Evêques de Poitiers, dans les années 1457, 1462, 1479 & 1482. Louis XI le fit son Chambellan & son Conseiller, par Lettres données au Mans le 20 Juillet 1467, en récompense des services qu'il lui avoit rendus dans les guerres. Il testa au Château des Marais le 1 Juillet 1481, élut sa sépulture dans l'Eglise de Lezay-aux-Marais, & institua héritier dans tous ses biens ses enfans, qu'il eut de *Catherine du Retail*, sçavoir : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Marc, nommé dans le testament de son pere ; — 3. Jeanne, mariée, en Mars 1477, à *Jourdain de Monstiers*, dit *du Fraisse* ; — 4. Jacquette, femme de *Regnon Achard*, Ecuyer, Seigneur des Augniers. Son pere la fit renoncer en faveur de ses freres, & lui donna les Terres de Mauconseil & de Rommefort, dans la Châtellenie de Blaye ; — 5. & Rousse, mariée, le 4 Novembre 1491, à *Verdun Jourdain*, fils de *Pierre Jourdain*, Ecuyer, Seigneur d'Ambleville, & de *Jacquette Dagonat*.

XV. Jean de Lezay, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur des Marais, fit hommage-lige, le 25 Mai 1506, à *Jean de la Trémoille*, Evêque de Poitiers, & eut de *Nicole de Pelys*, son épouse : — 1. Mathurin, qui suit ; — 2. François, lequel étudioit à Poitiers lorsque son pere lui donna 60 livres de rente, par contrat du 9 Décembre 1503 ; — 3. & Jeanne, mariée, par contrat passé au Château des Marais le 21 Août 1515, à *Charles Goumar*, Ecuyer, fils de *Gui Goumar*, Seigneur de la Vallée, & de *Jeanne Ballodes*.

XVI. Mathurin de Lezay, Seigneur des Marais, & en partie de Lezay, fit hommage de ses Châteaux des Marais, le 13 Mars 1518, à *Claude de Husson*, Evêque de Poitiers, & transigea, le 20 Février 1522, avec *François Jourdain*, Chevalier, Seigneur des Brandes, au sujet d'une donation que *Nicole de Pelys*, sa mere, avoit faite à ce dernier. Il avoit épousé 1°. *Marie d'Ouyneau*, pour la succession de laquelle il transigea à Poitiers le 31 Octobre 1527, avec *François d'Ouyneau*, Conseiller au Parlement, & *Florence d'Ouyneau*, sa femme ; & 2°. *Perette de Rouhy*, fille d'*Aimar de Rouhy*, Chevalier. Elle étoit veuve de *Mathurin de Lans*, Ecuyer, Seigneur de Champeaux, lorsqu'elle se maria en secondes noces avec Mathurin de Lezay, par contrat passé à Champeaux le 5 Janvier 1525. Elle devint veuve une seconde fois, & testa le 21 Avril 1546. De son second mariage vinrent : — 1. René, qui suit ; — 2. & François, Seigneur de Beauregard, marié, 1°. le 15 Octobre 1546, à *Anne d'Allery*, fille de *Pierre d'Allery*, & de *Renée de Leydet* ; & 2°. le dernier Février 1588, à *Honorée d'Aubusson* I, fille de *François d'Aubusson*, I. du nom, Seigneur de la Feuillade, & de *Louise Pot*. Etant restée veuve, elle se remaria, le 9 Novembre 1593, à *Louis d'Oyron*, Seigneur d'Agin dans la haute Marche, veuve de *Claude de Colemberg*. Du premier lit vint — Catherine de Lezay, morte le 22 Avril 1577 ; & le lendemain, *Marie*, sa fille, qu'elle eut de son mariage avec *François de Mouffy*, Seigneur de Contour ; & du second lit, aussi une fille, mariée au Seigneur *de Villepréau*.

XVII. René de Lezay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur des Marais, Saint-Etienne-le-Mont en Saint-Genard, la Lande, Revestisson, le Vivier & le Chêne, rendit hommage, pour son Château des Marais, le 20 Septembre 1543, & le 30 Avril 1547, à *Claude de Longwy*, Cardinal de Givry, Evêque de Poitiers ; transigea, le 1 Janvier 1552, avec *Jean de la Roche*, Seigneur de Saint-Germain, & le 9 Juin 1556, avec *Guillaume Garnier*, Seigneur de Butre, pour les prés de la grande riviere ; testa en 1588, mourut le 8 Août de la même année, & fut enterré dans la Chapelle de Sainte Anne, à droite du grand Autel des Cordeliers de Poitiers. Il avoit épousé, le 15 Octobre 1556, *Françoise d'Allery*, fille de *Pierre*, Seigneur de Revestisson, &c. & de *Renée de Leydet*, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. Françoise, femme, du 25 Décembre 1560, de *Pierre de Barbançois*, Chevalier, Seigneur de Sarzay ; — 3. Radegonde, mariée, par contrat du 15 Avril 1575, à *Gabriel de Chamborant*, Seigneur de la Vau-de-Mesmes ; — 4. & Florence, alliée, le 25 Novembre 1587, au Château des Marais, avec *François Martel*, Ecuyer, Seigneur de la Gaudiniere.

Digitized by Google

XVIII. François de Lezay, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur des Marais, de Lezay en partie, & de Saint-Etienne, fit hommage, pour le Château des Marais, à *Geoffroi de Saint-Belin*, Evêque de Poitiers, le 27 Avril 1589. Il épousa, la même année, *Antoinette de Naithac*, Dame de la Coste, fille de *Marc de Naithac*, Chevalier, Seigneur de Ray, & de *Catherine de la Mercardiere*. De ce mariage il eut :

1. Robert, Chevalier, Seigneur des Marais, après son pere. Il en rendit hommage le 22 Avril 1610, fit son testament olographe le 17 Juin 1645, par lequel il institua son neveu, Claude-Hugues, son légataire universel, & en cas que ses autres héritiers consentissent, après sa mort, de laisser à son neveu en entier les Seigneuries de la Coste, & des Marais, il le charge de donner 20000 livres aux enfans de défunte Gabrielle de Lezay, sa sœur, veuve du Seigneur *de la Chapelle-Biesnat*, & une pareille somme aux enfans de feu Antoinette de Lezay, son autre sœur; & confirme les donations qu'il avoit faites en 1634 & 1643, à ses enfans naturels (dont nous allons parler), des Terres & Seigneuries de Grandchamp, des Métairies de la Brochetiere & d'Escous, de la maison neuve du Bourg, & de 10380 livres en argent & obligation. Il mourut, sans avoir été marié, le 15 Janvier 1648, & les enfans naturels qu'il eut de *Jeanne Brault*, veuve de *Jean Horin*, mort le 3 Mars 1607, furent au nombre de cinq, sçavoir : — Robert, Prieur, Curé de Lezay, né en 1611; — Jean, né en 1621, mort jeune; — Robert, né en 1624; — Pierre, né en 1625; — & Louise, née en 1617, femme de *Jean Vernon*, Seigneur de la Fontenelle. Ces cinq enfans furent connus sous le nom *des Marais*; mais Robert des Marais, Seigneur de Grandchamp, commença à prendre le nom de Lezay, le 8 Avril 1651, se disant fils légitime & héritier, avec son frere Pierre, de Robert de Lezay, qu'il soutenoit avoir épousé *Jeanne Brault*, leur mere, le 9 Janvier 1642. Robert fut déclaré roturier, & condamné à l'amende, par Jugement de M. *de Barentin*, Commissaire départi dans la Généralité de Poitiers, pour la recherche de la Noblesse à Niort, le 15 Novembre 1668. Il avoit déja été condamné par un Arrêt de la Cour des Aides du 6 Mai 1664, & M. *de Barentin* donna à Poitiers, le 5 Avril 1669, un second Jugement confirmatif du premier; & Pierre des Marais, Seigneur de la Brochetiere, Paroisse du Chesnay, impliqué dans le procès de Robert, son frere, fut aussi déclaré roturier & condamné à l'amende, par Jugement du 15 Novembre 1668.

2. Pierre, qui suit; — 3. Gabrielle, nommée dans le testament de Robert, son frere, du 17 Juin 1645, laquelle fut mariée, par contrat du 9 Septembre 1605, avec *Léon d'Asnieres*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle-Biesnat, dont, entr'autres enfans : — *Robert d'Asnieres*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biesnat, marié, le 19 Avril 1637, avec *Marie de Barbezieres*. Il plaidoit, en 1653, contre Pierre de Lezay, son oncle maternel; — 4. & Antoinette, aux enfans de laquelle Robert de Lezay, son frere, laissa 20 mille livres, par son testament du 17 Juin 1645.

XIX. Pierre de Lezay, Enseigne, puis Lieutenant des Gardes-du-Corps, fut d'abord Seigneur de la Coste, puis du Château des Marais, après la mort de son frere aîné, contre les enfans naturels duquel il plaidoit depuis l'an 1551, qu'il s'inscrivit en faux contre les prétendus actes d'enterrement de *Jean Horin*, du 3 Mars 1607, & de célébration de mariage de Robert, son frere, avec *Jeanne Brault*, le 9 Janvier 1642, jusqu'en l'année 1668, qu'ils furent condamnés. Il plaidoit aussi, en 1654, contre *Robert d'Asnieres*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biesnat, fils de sa sœur, pour la succession de son frere. Il avoit épousé *Louise Grangier*, veuve, en 1626, de *Hugues de Borcuvrier*, Lieutenant au Régiment des Gardes, & fille de *Timoléon Grangier*, Président au Parlement de Paris, Seigneur de Liverdis, & d'*Anne de Refuge*, dont : — 1. Claude-Hugues, qui suit; — 2. Paul-Louis-Philippe de Lezay-Lezignem, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Saint-Barthelemi, Diocèse de Noyon, nommé Evêque de Rodez en 1682. Il ne fut sacré que le 15 Novembre 1693, dans l'Eglise des Chartreux de Paris, où il fit serment de fidélité au Roi le lende-

Digitized by Google

main, & mourut le 25 Février 1716; — 3. Mathurin, Chevalier de Malte; — 4. Noel, Abbé de Saint-Eloy; — 5. Marie, alliée, le 7 Février 1652, à *Antoine de la Roche-Aymon*, Seigneur dudit lieu, de Menſac, de Sanac, de Humes & de Lavau, fils de *Renaud de la Roche-Aymon*, & d'*Antoinette de Brichanteau*, qui avoit pour pere & mere *Antoine de Brichanteau*, Seigneur de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi, & *Antoinette de la Rochefoucaud.* — 6. & N... de Lezay-de-Lezignem, Religieuſe.

XX. Claude-Hugues, Marquis de Lezay, Seigneur des Marais, de la Coſte & Corbeſpine, Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois, inſtitué légataire univerſel par le teſtament, du 17 Juin 1645, de ſon oncle, Robert de Lezay, Seigneur des Marais, fut Envoyé extraordinaire à la Cour de l'Empereur, & enſuite à Lunebourg, & mourut le 23 Avril 1707, âgé de 74 ans. Il avoit épouſé, en 1665, *Françoiſe de Bueil*, morte en 1674, fille de *René de Bueil*, Comte de Sancerre & de Marans, & de *Françoiſe de Montalais*, celle-ci fille de *Mathurin de Montalais*, Seigneur de Chambellay, & d'*Anne le Voyer.* De ce mariage vinrent: — Henri-Joseph, qui ſuit; — & Anne-Marie de Lezay-Lezignem, Grand-Vicaire & Archidiacre de Rodez, Député à l'Aſſemblée du Clergé de 1695, nommé Abbé de Bonnecombe, au même Diocèſe, en Avril 1707.

XXI. Henri-Joseph de Lezay-Lezignem, dit *le Comte* de Lezay, a épouſé *Marie-Jeanne de la Rochefoucaud-d'Eſtiſſac*, fille de *François de la Rochefoucaud*, Marquis d'Eſtiſſac, & de *Françoiſe de Gelas-d'Ambres de Voiſins*, dont:

XXII. Hugues-François de Lezay, Marquis de Lezignem, mort en 1738. Il a laiſſé de ſon mariage avec *Louiſe-Henriette de Foudras de Châteauthiers*: — Louis-Hugues, qui ſuit; — & Louise-Henriette-Gabrielle de Lezignem-de-Lezay, mariée, le 17 Février 1749, à *Lancelot*, Comte *de Turpin-Criſſé*, alors Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie Hongroiſe de ſon nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1761, Cordon rouge. Voyez Turpin de Crissé.

XXIII. Louis-Hugues, Marquis de Lezignem, d'abord Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1762, a épouſé, le 17 Février 1749, *N... de la Riviere*, fille du Marquis *de la Riviere*, en Bretagne.

Cette ſeule branche qui ſubſiſte aujourd'hui, porte, ſuivant l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, les mêmes armes que la précédente, ſçavoir, *burelé d'argent & d'azur, à l'orle de huit merlettes de gueules, au franc quartier de même.*

Sur ceux de la Maiſon de Lezay-Lezignem, dont on n'a point trouvé la filiation, on peut conſulter l'Ouvrage ci-deſſus cité, *Tome III, p.* 21, où ils ſont rapportés par ordre chronologique.

* LUZY, petite Ville du Nivernois. C'étoit autrefois une Baronnie, tenue en fief du Comte *de Nevers*, à cauſe de la Châtellenie de Savigny-Poiſon. Bonne d'Artois, Comteſſe de Nevers, acquit, par décret, cette Baronnie, dont les criſes furent faites à la Requête des exécuteurs du teſtament de *Louis de Sancerre*, Sire de Luzy, Connétable de France. Le prix du décret, au rapport de *Guy Coquille*, fut de 5000 francs d'or, en date de l'an 1418. Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, ſon fils, unit cette Terre au Comté de Nevers, par Lettres de l'an 1442.

La ville de Luzy a donné le nom à une ancienne Nobleſſe, dont la branche aînée fut éteinte vers l'an 1250, par le mariage de Jeanne de Luzy, héritiere, avec *Jean de Châteauvillain*, fils de *Hugues de Châteauvillain*, & d'Isabelle de Dreux. *André du Chêne* rapporte les fondations qu'elle, fit conjointement avec ſon mari, dans l'Egliſe de Semur en Briennois, l'an 1274. Suivant un *Mémoire* dreſſé ſur les titres originaux, cette Famille ſubſiſte encore dans les branches des Seigneurs *de Peliſſac*, *de Bordes* & *de Pallier.* Ils ont pour auteur commun:

Digitized by Google

I. Pierre de Luzy, marié à *Hélenon de Talaru-Chalmaçel*, dont vint :

II. Thomas de Luzy, qui avoit conservé plusieurs rentes sur la Terre de Luzy, comme il paroît par un terrier de l'an 1380. Il épousa *Marguerite*, héritiere *de Peliſſac*, & en eut :

III. Jourdain ou Jordan de Luzy, Seigneur de Peliſſac, marié, l'an 1412, avec *Marguerite Mayolle*. Suivant une tranſaction, écrite en latin, & reçue par *Paſcalier*, Notaire, le 12 Juin 1450, il fut adminiſtrateur de noble Guillaume, ſon fils, qui ſuit.

IV. Guillaume de Luzy, Seigneur de Peliſſac, épouſa, (contrat reçu par *Chotard*, Notaire, le 22 Janvier 1440,) en préſence de ſon pere, Damoiſelle *Malvine de Florich*. *Jean Guebes* donna quittance de tout ce qui pouvoit lui être dû tant par ledit Guillaume que par Jourdain de Luzy, ſon pere. Elle eſt écrite en latin, & fut reçue par *Fournel*, Notaire, le 11 Septembre 1459. Il fit ſon teſtament, auſſi écrit en latin, & reçu par *Rivierre*, Notaire, le 19 Août 1475, par lequel il inſtitue ſon héritier Annet, ſon fils.

V. Annet de Luzy, Ecuyer, Seigneur de Peliſſac, ſervit long-tems le Roi Louis XI dans les guerres qu'il eut contre le Duc *de Bourgogne*, & épouſa, contrat reçu par ledit *Rivierre*, Notaire, le 18 Janvier 1479, *Miracle*, Dame *de Verjaſac*. Il paſſa tranſaction le 5 Novembre 1487, reçue par *Legalis*, Notaire, avec noble *Pierre de Florich*, Ecuyer, ſon oncle, au ſujet d'une rente de 100 ſols au ſort principal de 90 écus d'or, en laquelle il étoit tenu par l'acte du 12 Juin 1450, paſſé entre noble Jourdain de Luzy, Seigneur de Peliſſac, pere & adminiſtrateur de Guillaume, ſon fils. Annet eut de ſon mariage :

VI. Jean de Luzy, I. du nom, Seigneur de Peliſſac, Ecuyer, qui épouſa, le 5 Mars 1514, (contrat écrit en latin, & reçu par *Laurençon*, Notaire,) *Marguerite de Tournon*. Enſuite de ce contrat ſont deux procurations, l'une du 4 Février précédent, paſſée par *Claude de Tournon*, Evêque de Viviers, pour conſtituer une penſion à ladite *de Tournon*, ſa niéce; & l'autre, par noble *Jeanne de l'Auberge*, veuve de noble *Jean de Tournon*, pour conſentir audit mariage, & conſtituer dot à icelle, du 3 Mars de ladite année 1514. *Jean Benetton*, Notaire, fit une donation en faveur dudit Jean de Luzy, Ecuyer, laquelle eſt écrite en latin, & fut reçue par *Alby*, Notaire, le 9 Août 1525. Il fit ſon teſtament, reçu par *le More*, Notaire, le 4 Mars 1556, & inſtitue ſon héritier noble Claude, ſon fils, qui ſuit. Au bas de ce teſtament, eſt ſon codicille qui le confirme, en date du 18 Septembre 1559, reçu & ſigné par ledit *le More*, Notaire.

VII. Claude de Luzy, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Peliſſac, Baron de Queyrieres, Seigneur de Fay, de Villerma, &c. eut le commandement des troupes qui étoient en Velay, pour arrêter les troubles que la nouvelle Religion y cauſoit. Il eut commiſſion, le 5 Janvier 1591, du Seigneur *de Clermont de Chate*, Sénéchal du Puy, (Commandant audit pays de Velay, en l'abſence de M. le Duc *de Montmorency*) pour la levée d'une troupe de gens de guerre à cheval; & eut une autre commiſſion le 6 Mars ſuivant, dudit Seigneur *de Clermont*, de lever 30 Chevaux-Légers & 40 Arquebuſiers à pied, pour aller en garniſon au lieu de Tance, au pays de Velay. Il fit ſon teſtament, reçu par *Richom* & *Imbert*, Notaires, le 11 Décembre 1604, & inſtitue ſon héritier, François, ſon fils aîné. Il avoit épouſé Damoiſelle *Claire Pichon de Beſſet*, ſuivant les articles & conventions de mariage paſſés entre Jean ſon pere, & *Claude Pichon*, reçus par *le More*, Notaire, le 7 Octobre 1551. Leurs enfans furent : — François, qui ſuit; — & Louis, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné.

VIII. François de Luzy, Chevalier, Seigneur de Peliſſac, Villerma, Fay, la Tour, &c. Baron de Queyrieres, eut commiſſion, le 6 Mai 1626, de M. *de Miolans*, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi au pays de Velay, pour aller, avec ſa Compagnie, s'oppoſer aux Croquans, qui vouloient empêcher la levée des Tailles dans ledit pays, & en cas de réſiſtance les tailler en piéces, & faire leurs Officiers priſonniers. Il épouſa, (contrat reçu par *Murier*, Notaire, le 6 Août 1589, & inſinué au Greffe de la Cour Royale de Montfauçon, le 22 du même mois) Damoiſelle *Françoiſe de Baronat*, fille de *Gaſ-*

Digitized by Google

pard, Capitaine de 200 hommes de pied, & Lieutenant de 50 hommes d'armes. Il fit un teſtament, reçu par *Ponſonnet*, Notaire, le 13 Novembre 1612, dans lequel il légue trois de ſes fils, ci après nommés, & inſtitue ſon héritier CLAUDE, ſon fils aîné; & un codicille le 25 Août 1613, reçu par le dit *Ponſonnet*, Notaire, dans lequel il décharge *Françoiſe de Baronat*, ſon épouſe, d'aucun compte. Etant veuve, elle fit hommage au Roi le 30 Mai 1614, des cens, rentes & droits Seigneuriaux à elle appartenant, à cauſe de la Seigneurie de Marſy. De ſon mariage vinrent : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS; — 3. IMBERT, Seigneur de Bordes, qui a laiſſé poſtérité en Dauphiné, & dont la branche va s'éteindre dans celle de M. DE LUZY DE BRESSON; — 4. & PHILIBERT DE LUZY.

IX. CLAUDE DE LUZY, II. du nom, qualifié *puiſſant Seigneur*, Baron de Queyrieres, Seigneur de Peliſſac, Marſy, Fay, Villerma, &c. ſervit dans la troupe de la Nobleſſe convoquée en la Province de Lyonnois, pour l'armée de Champagne & Lorraine, juſqu'au 13 Octobre 1635, qu'il ſe trouva fort incommodé. C'eſt ce qui appert d'un certificat dudit jour, de MM. *Dorjac* & *de Tallard*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Lyonnois, commandant la Nobleſſe convoquée en cette Province. Il aſſembla par ordre de M. *le Prince*, une partie de la Nobleſſe du Velay, y joignit quantité d'autres troupes qu'il avoit levées dans ladite Terre, avec leſquelles il alla joindre l'armée qu'il commandoit en Languedoc, comme il paroit par l'état de la route qui lui fut envoyé le 12 Octobre 1639, par le Comte *de Tournon*, Lieutenant-Général dans la Province de Languedoc, pour le chemin que devoit tenir le Sieur *de Peliſſac* avec ſes amis, pour aller joindre l'armée. Il épouſa, (contrat reçu par *Proſt*, Notaire, le 16 Août 1618, inſinué aux Regiſtres du Sénéchal du Puy le 7 Décembre, & en ceux du Bailliage de Forez le 10 deſdits mois & an,) Damoiſelle *Jeanne de Pantrieu*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de la Maiſon, Chevalier de l'Ordre du Roi, tué au ſiége de Montauban, où il commandoit un Régiment. Leurs enfans furent : —— 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CLAUDE, Seigneur de Breſſon, auteur d'une branche établie en Dauphiné, qui ſubſiſte dans M. DE LUZY DE BRESSON, dit aujourd'hui *de Peliſſac*, Chevalier de Saint-Louis, demeurant en cette ville; — 3. & MARIE DE LUZY, alliée, l'an 1644, à *Chriſtophe de Roſtaing*, fils de *Triſtan*, Capitaine-Châtelain de Sury en Forez, & d'*Antoinette d'Apchon*, & neveu de *Triſtan de Roſtaing*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit.

X. JEAN DE LUZY, II. du nom, Marquis de Peliſſac, Baron de Couzan, de Queyrieres, Seigneur de Chalins, d'Izours, le Poyet & autres lieux, en Forez & Velay, acquit la Baronnie de Couzan en Forez, de *Claude de Levis*, Baron de Couzan; fut déclaré *noble*, & iſſu de *noble race & lignée*, par jugement du 2 Janvier 1669, rendu à Montpellier, par *Claude Bazin*, Chevalier, Seigneur de Bezons, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Intendant de Languedoc, Commiſſaire député par S. M. pour procéder à la vérification des titres de nobleſſe de ladite Province; ſervit dans l'arriere-ban, ſuivant deux certificats, l'un du 10 Octobre 1692, & l'autre du 3 Septembre 1696; & fut déchargé d'aſſignation de nobleſſe, le 22 Juillet 1698 à Montpellier, par M. *de Lamoignon*, Intendant en Languedoc. Il avoit épouſé, le 28 Avril 1642, (contrat reçu par *Terraſſon*, Notaire, inſinué au Greffe du Préſidial de Montbriſon & en celui de Lyon les 5 Juillet 1642, & 4 Décembre 1643,) Damoiſelle *Marie Dodieu*, fille de *Claude*, Seigneur d'Epereieu, & de *Jeanne de Seve*, petite-niéce de *Claude Dodieu*, Ambaſſadeur à Rome, & enſuite auprès de l'Empereur CHARLES-QUINT. De ce mariage vinrent : — 1. IMBERT, qui ſuit; — 2. JEAN, Eccléſiaſtique; — 3. BALTHASARD, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis; — 4. FRANÇOISE, alliée avec *Léonor de Valleroi*, Seigneur de Baudeſir; — 5. & N... DE LUZY, femme de *Jean de Montabonnet*, Seigneur de Chantemule & de Solignac.

XI. IMBERT DE LUZY DE PELISSAC, Marquis de Couzan, &c. épouſa, en 1698, *Marie-Anne Portail*, fille de *Paul Portail*, Seigneur de Châtou, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, dont il a eu pluſieurs enfans.

Digitized by Google

Seigneurs de PALLIER.

VIII. LOUIS DE LUZY, Chevalier, second fils de CLAUDE, I. du nom, Seigneur de Peliſſac, & de *Claire Pichon de Beſſet*, fut Seigneur de Maſboyer, de Sallettes & de Pallier, & épouſa, le 23 Mars 1604, (contrat reçu à Tance, par le Notaire Royal,) Damoiſelle *Jeanne Franck*, fille de *Pierre*, & d'*Iſabelle d'Auterive*. Par ſon teſtament du dernier Août 1618, (paſſé devant *du Champ*, Notaire Royal, en la Seigneurie de Maſboyer, au Diocèſe du Puy,) il inſtitue pour ſon héritier, CLAUDE, ſon fils aîné. De ſon mariage il eut : — CLAUDE, mort ſans alliance ; — & ALEXANDRE, qui ſuit.

IX. ALEXANDRE DE LUZY DE PELISSAC, Seigneur de Pallier & de Meynier, épouſa, contrat paſſé à Saint-Agreve, le 21 Juillet 1637, (reçu par *la Court*, Notaire Royal,) Damoiſelle *Jeanne de Graith*, fille de feu *Jean*, & de *Suſanne Tava*, veuve d'*Alexandre Chaumeil-de-Saint-Agreve*, au reſſort de la Sénéchauſſée du Puy ; & fit ſon teſtament le 28 Septembre 1648, au lieu de Sallettes, (reçu par *le More*, Notaire Royal,) dans lequel il inſtitue ſon héritiere *Jeanne de Graith*, ſon épouſe, à la charge de remettre l'hérédité à ſon fils. Leurs enfans furent : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. MARIE-FRANÇOISE, alliée au Seigneur *de Montravel* en Forez ; — 3. & CLAUDINE, mariée à *François de Baujas*, Seigneur de Mantelin en Vivarais.

X. JEAN-FRANÇOIS DE LUZY DE PELISSAC, Seigneur de Pallier & de Meynier, épouſa, (contrat paſſé au lieu de Moiſſac, devant *Vachier*, Notaire Royal,) le 10 Août 1654, *Marie du Cluzeau*, fille de *Claude Jean*, & de *Claudine Ferrappie*, du lieu de Meſſac, Paroiſſe de Vanoſe, Diocèſe de Vienne. Il en eut :

XI. JEAN DE LUZY DE PELISSAC, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Meynier, de Sallettes & de Beaujeu, marié, par contrat du 15 Janvier 1692, (reçu *Sabot*, Notaire Royal à Sainte-Sigolene,) *Claudine de Baillard*, fille de *Marcellin de Baillard*, Sieur des Combaux, Ecuyer, Capitaine-Châtelain de la Tour Grazac, & de Sainte-Sigolene, & de *Marie Ferrier*, petite-fille de *Jean de Baillard*, Capitaine-Châtelain des mêmes lieux, & de *Marthe Régis*. Par ſon teſtament olographe, du 6 Juin 1741, il inſtitue & confirme pour héritier autre JEAN, qui ſuit, ſon fils.

XII. JEAN DE LUZY, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Meynier, ancien Capitaine du Régiment de Gondrin, épouſa, par contrat du 1 Février 1736, paſſé devant *Reymonden*, Notaire à Saint-Agreve, *Françoiſe Boyer du Chambonnet*, fille de *Martin Boyer*, Sieur du Chambonnet, & de *Geneviève Crouzet*, du lieu d'Hutiac, Paroiſſe de Tance. Il a inſtitué pour héritier JEAN-BATISTE, ſon fils, ſuivant ſon teſtament du 3 Décembre 1758, fait à Tance, reçu par *Bertrand*, Notaire Royal ; & a laiſſé pour fille : — ANNE-MADELENE DE LUZY, élevée à Saint-Cyr, vivante non mariée à Port-Royal.

XIII. JEAN-BATISTE DE LUZY, Chevalier, Seigneur de Meynier & autres lieux, Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, a épouſé, par contrat du 5 Octobre 1767, paſſé devant *Freydier*, Notaire Royal, *Françoiſe-Hélene de Baillard des Combaux*, fille de *Jean-Marcellin de Baillard des Combaux*, Chevalier, Seigneur & Baron de la Motte-Mourgon, Beaurevoir & autres lieux, & de feu *Louiſe-Madelene de Trouſſebois*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. AUGUSTIN DE LUZY, né le 8 Décembre 1769, & batiſé le même jour dans l'Egliſe paroiſſiale de Tance. Il a pour parrein AUGUSTIN DE LUZY, Chevalier & Contrôleur des bâtimens du Roi, & pour marreine *Louiſe-Madelene de Baillard des Combaux*, ſa tante ; — 2. & FRANÇOISE-HÉLENE-MARIANE DE LUZY, née le 8 Décembre 1768, & tenue, le 11 du même mois, ſur les fonts de batême dans ladite paroiſſe de Tance, par *Jean-Marcellin de Baillard des Combaux*, Chevalier, ſon grand-pere maternel, & ANNE-MADELENE DE LUZY, Demoiſelle, ſa tante.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* C'eſt ainſi qu'elles ſe trouvent gravées ſur des pierres

Digitized by Google

tenantes à la muraille, dans la Chapelle du Château de Luzy, fort ancienne, & dans laquelle on trouve le nom de Luzy écrit en lettres gothiques.

LYÉE (DE): Ancienne Nobleſſe originaire de Picardie, & connue en Normandie depuis l'an 1200, diviſée en deux branches: celle de LYÉE-TONNANCOURT, & celle de LYÉE-BELLEAU.

RAOUL DE LYÉE fut un des Seigneurs qui accompagnerent le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, lorſqu'il fit la conquête du Duché de Normandie. Voyez *l'Hiſtoire de cette Province*, par *Gabriel du Moulin*, Edition de 1631.

Un des fils de RAOUL s'y établit, & donna le nom au fief de LYÉE, ſitué dans la Paroiſſe de Tonnancourt, Diocèſe & Election de Liſieux, Vicomté d'Orbec. Ce fief a toujours été poſſédé & l'eſt encore par la branche ainée.

I. La filiation ſuivie de cette Famille ne remonte qu'à ROBERT DE LYÉE, I. du nom, & Damoiſelle *Marguerite*, ſa femme, qui vivoient en 1345. On leur donne la qualité de *nobles d'ancienne race*, & lors d'une recherche faite par les Elus de Liſieux en 1540, leur deſcendance fut prouvée, ainſi que leur qualité.

II. GUILLAUME DE LYÉE, I. du nom, Seigneur dudit lieu, eſt qualifié du titre d'*Ecuyer*, par Sentence rendue au Plaids d'Orbec en 1375. Il avoit épouſé Damoiſelle *Lucette*, dont il eut:

III. ROBERT DE LYÉE, II. du nom, Seigneur dudit lieu, marié à Damoiſelle *Perrette de Belleau*, héritiere des biens de *Jean de Belleau*, ſon frere, en 1426. Elle apporta en dot, à ſon mari, la Terre de la Foſſe, ſituée dans la Paroiſſe de Chifreville, & le fief de Belleau ſis en celle de N. D. de Courſon. Cette Terre de Belleau a été depuis ce tems, & eſt encore le domicile des Seigneurs de la ſeconde branche qui en portent le nom. De ce mariage vinrent: — JEHHIN, mort ſans poſtérité; — & GUILLAUME, qui ſuit.

IV. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE LYÉE, de Belleau, de la Foſſe, &c. épouſa *Jeanne du Coudray*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, & de Damoiſelle *Anne de Thiboutot*. Elle lui apporta les Terres du Coudray & de Heurtevent. Son mari étoit mort en 1451, & laiſſa:

V. ROBERT DE LYÉE, III. du nom, Seigneur dudit lieu, de Tonnancourt, Belleau, la Foſſe, du Coudray & Heurtevent, qui fut reconnu *noble d'extraction & de race* en 1463, dans la recherche que fit *Raimond Monfaoucq*, Commiſſaire du Roi. On a de lui pluſieurs actes, tant en Juſtice que devant Notaires, depuis 1451 juſqu'en 1505 qu'il mourut, qui prouvent qu'il étoit Seigneur deſdits biens, tant de ſon chef que de celui de ſa mere. Il avoit épouſé *Catherine de Querville*, dont il eut: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. RENÉ, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 3 & 4. JEAN, Prêtre, & HENRI, mort ſans poſtérité. Dans une recherche de la Nobleſſe, par les Elus de Liſieux, en 1540, JEAN DE LYÉE, Seigneur de Belleau & de Bigars, fournit pour lui, & HENRI ſon frere, demeurant à Tonnancourt, ſa généalogie, depuis ROBERT DE LYÉE, & Damoiſelle *Marguerite*, ſa femme, vivans le 15 Novembre 1345.

PREMIERE BRANCHE.

VI. GUILLAUME DE LYÉE, III. du nom, partagea avec RENÉ, ſon frere, les biens de ſa Maiſon. Les Terres de Lyée, Tonnancourt, du Coudray & Heurtevent lui échurent, & RENÉ eut celles de Belleau & de la Foſſe. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur deſdits lieux ſuſnommés, épouſa Damoiſelle *Barbe de Lignerac*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Carel, &c. dont:

VII. EUSTACHE, Chevalier, Seigneur DE LYÉE, Tonnancourt, &c. qui épouſa *Marguerite Labbey*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-Livet, de Saint-Martin, de la Lieue & Hericourt, de laquelle vinrent: — JEAN, Seigneur du Coudray, mort ſans poſtérité; — & CHARLES, qui ſuit.

VIII. CHARLES, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE LYÉE, Tonnancourt, Carel, Saint-Jean-de-Livet, Saint-Martin & de la Lieue, s'allia avec Damoiſelle *Marie de la Fleche*, & en eut: — CHARLES, qui ſuit; — & FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur

Digitized by Google

Seigneur de Tonnancourt & de Saint-Jean-de-Livet, qui se maria, du consentement de CHARLES, son frere, par contrat passé devant les Notaires d'Evreux, le 18 Octobre 1618, avec Damoiselle *Madelene de Maillot*, fille unique de Messire *Hamon de Maillot*, Chevalier, Seigneur de Saint-Denis, &c. & de defunte haute & puissante Dame *Madelene de Melun*. Il mourut sans postérité.

IX. CHARLES, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LYÉE, de Tonnancourt, le Bois-Carel, Saint-Jean-de-Livet, Saint-Martin-de-la-Lieue, épousa, en 1626, CHARLOTTE DE LYÉE-DE-BELLEAU, sa cousine, fille de GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Belleau & de la Fosse, & d'*Anne de Malherbe*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Heurtevent & du Coudray, mort sans postérité; — 3. & ROBERT, Seigneur de Saint-Jean de-Livet & de Saint-Martin, qui n'eut qu'une fille, mariée à *N... de la Calprenede*, Poëte François, dont parle BOILEAU.

X. JACQUES, Seigneur DE LYÉE & de Tonnancourt, épousa, en 1659, *Louise-Eléonore de Belleau*, sa cousine, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur *de Belleau*, & de Damoiselle *Marguerite le Noarry*. De cette alliance sortirent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. LOUIS-JULES, dit *l'Abbé de Tonnancourt*, Chanoine de l'Eglise de Lisieux; — 3. JEAN-JACQUES-MARC, Enseigne des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis; — 4. N... DE LYÉE, Lieutenant d'Infanterie, tué au siége de Huy; — 5. un autre fils, Chevalier de Malte, destiné pour être Page du Grand-Maître *Cotoner*, suivant sa Lettre du 20 Juillet 1677; mais il mourut avant d'avoir passé à Malte; — 6. LOUISE, mariée à *Nicolas de Grieu*, Ecuyer, Seigneur de Bellemare, dont est sorti un fils, Colonel dans le Corps Royal d'Artillerie; & deux filles, l'une morte sans avoir été mariée; & l'autre, Abbesse de l'Abbaye de Saint-Etienne de Reims; — 7. MARIE, femme de *Claude de Bonnechose*, Chevalier, Seigneur de Bellouet, dont une fille, mariée à *Jean-Batiste Lambert*, Ecuyer, Seigneur de Jeanville, mort en Juillet 1770; — 8. & N... DE LYÉE, mariée à *N... d'Auga*, Seigneur du Mesnil, & morte sans postérité.

XI. LOUIS, Chevalier, Seigneur DE LYÉE & de Tonnancourt, d'abord Garde de la Marine, ensuite Lieutenant au Régiment de Ponthieu, épousa, en 1702, FRANÇOISE-MARTHE-MARIE DE LYÉE, sixieme fille de GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Belleau, la Gasseliniere, la Boissiere, & de *Geneviève de Droullin-Mesnil-glaize*. Leurs enfans furent: — DESIR-CÉSAR-ANTOINE, qui suit; — & JULIE-GENEVIÉVE, mariée, en 1736, à *Louis-Marc de Lauziere-Lancise*, Colonel des Volontaires de Dauphiné, Chevalier de Saint-Louis & Commandant des Isles de la Martinique.

XII. DESIR-CÉSAR-ANTOINE, Chevalier, Seigneur DE LYÉE, Tonnancourt & Belleau, Capitaine au Régiment de Louvigny, épousa, en 1735, *Anne-Elisabeth-Charlotte de Caruel*, fille de *Charles-Michel*, Chevalier, Marquis de Merey, Seigneur de la Guillerie, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & d'*Elisabeth Talon-de-Montigny*. De ce mariage sont issus: — HENRI-CÉSAR-AUGUSTE, ci devant Page du Duc d'*Orléans* en 1754 &, en 1774, Sous-Aide-Major du Régiment d'Orléans, Cavalerie; — & LOUISE-AIMÉE, élevée à Saint-Cyr, mariée, en Avril 1772, à *Alexandre de Caruel*, son oncle, Chevalier, Marquis de Merey, Brigadier des Armées du Roi, ancien Enseigne des Gardes du Corps.

SECONDE BRANCHE.

VI. RENÉ, ou NAUDIN DE LYÉE, second fils de ROBERT, III. du nom, & de *Catherine de Querville*, Chevalier, Seigneur de Belleau, la Fosse, &c. suivant un Arrêt de l'Echiquier de Normandie, du 19 Avril 1507, épousa, par contrat passé devant les Notaires d'Orbec, le 15 Juillet 1518, *Marie de Mautainville*, fille de *Henri*, & de *Gravette de Nocey*. Elle lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Bigars sur Rille. Il mourut en 1523, ce qui est prouvé par le procès mû, au sujet de la garde-noble entre la Dame Baronne *de Ferrieres* & ladite Dame de *Martainville*. Il laissa de son mariage plusieurs enfans cadets, morts sans postérité. L'aîné fut:

VII. Jean de Lyée, Seigneur de la Foſſe, de Bigars, de Belleau, &c. qui avoit épouſé, ſuivant un acte paſſé devant les Tabellions de la Vicomté d'Orbec, le 26 Mai 1570, *Madelene Baudouin*, fille de *N...*, Seigneur de Préaux, dont : — Nicolas, mort jeune ; — & Jacques, qui ſuit.

VIII. Jacques de Lyée, Seigneur de Belleau, la Foſſe & Bigars, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, par contrat paſſé devant les Notaires de Séez, le 4 Janvier 1575, *Louiſe de Vieuxpont*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Chailloué & de Meſſey, & de *Madelene de la Bertherie*. Voyez Vieuxpont. De ce mariage ſont nés : — Gabriel, qui ſuit ; — & pluſieurs filles, mariées toutes dans des Maiſons nobles.

IX. Gabriel de Lyée, Chevalier, Seigneur de Belleau, la Foſſe & Bigars, ſuivant pluſieurs certificats de ſervice, tant dans les Armées qu'au ban & arrière-ban, eut ordre du Duc de *Longueville* de faire un rôle des Gentilshommes en état de ſervir. Il épouſa, le 26 Août 1597, par contrat paſſé devant les Notaires de Marſon, près le Château du Loir, au pays du Maine, *Anne de Malherbe*, fille de *René*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Poiſſey & de la Hucherie, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & de *Charlotte de Gruel*, qui lui apporta en dot la Terre de Saint-Lubin-des-Etangs. De ce mariage vinrent : — Guillaume, qui ſuit ; — & Charlotte, mariée à Charles de Lyée, ſon couſin, Chevalier, Seigneur de Tonnancourt, rapporté ci-deſſus.

X. Guillaume de Lyée, Chevalier, Seigneur des Etangs, la Foſſe, Belleau & Bigars, mort en 1671, avoit ſervi dans les armées, ſuivant pluſieurs certificats du Duc de *Longueville*, du Comte de *Soiſſons* & du Comte de *Harcourt*, de la Maiſon de *Lorraine*. Il avoit épouſé, en 1638, par contrat reconnu devant les Notaires de la Vicomté d'Orbec, au fiége des Moutiers-Hubert, le 1 Février 1640, *Marthe le Coutelier*, fille de *Jacques*, Seigneur des Requeſtes, & de *Françoiſe le Gras*, qui lui apporta en mariage la Terre de la Boiſſiere au Maine. Il en a eu : — 1. Gabriel, qui ſuit ; — 2. Philippe, Seigneur de la Foſſe & de Tilly, mort ſans poſtérité ; — 3. Guillaume, Chevalier, Seigneur de Saint-Lubin & des Etangs, qui fut reconnu *noble d'ancienne race*, dans la recherche faite en 1666, par M. *de Marle*, Commiſſaire du Roi. Il mourut auſſi ſans poſtérité : — 4. & une fille, mariée à *N... de Giemare*, Seigneur d'Eraines.

XI. Gabriel de Lyée, II. du nom, Seigneur de Belleau & de Bigars, épouſa, par contrat paſſé devant les Notaires d'Ecouchey, le 13 Juillet 1674, *Geneviéve de Droullin*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Meſnilglaize, & de *Marguerite d'Auvray*. De ce mariage naquirent : — 1. François-Auguſte, qui ſuit ; — 2. Jean-Batiſte, Prêtre & Prieur de la Chapelle de Saint-Michel de Belleau ; — 3. Cyr-Gabriel, Page de Monsieur, frere unique du Roi, enſuite Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, ſuivant un certificat de ſervice du Maréchal Vicomte de *Turenne*, & Chevalier de Saint-Louis. Sa poſtérité eſt éteinte ; — 4, 5, 6, 7 & 8. cinq filles, Religieuſes ; — 9. & Françoise-Marthe Marie, alliée à Louis de Lyée, Chevalier, Seigneur de Tonnancourt, ſon couſin, dont il a été parlé ci-deſſus.

XII. François-Auguſte de Lyée, Chevalier, Seigneur de Belleau, &c. fut, ainſi que ſon frere Cyr Gabriel, Page de Monsieur, frere unique du Roi. Il fit les campagnes depuis 1690, avec le Duc de *Chartres*, depuis Duc d'Orléans, & Régent du Royaume ; fut enſuite Cornette au Régiment de Hautefort, Dragons, & épouſa, le 2 Juillet 1708, par contrat paſſé devant les Notaires du Renouard, *Suſanne-Judith le Prévôt*, fille d'*Iſaac* & de *Suſanne du Merle*, dont : — 1. Gabriel-Auguſte, qui ſuit ; — 2. Cyr-Gabriel-François, Page du Duc de *Bourbon* & du Prince de *Condé*, enſuite Lieutenant au Régiment de Condé, Cavalerie, mort à l'armée d'Allemagne en 1745 ; — 3. une fille, Religieuſe ; — 4. & Catherine-Suſanne, mariée à *Jean-Auguſte Bonet*, Chevalier, Seigneur de Démouville.

XIII. Gabriel-Auguſte de Lyée, Chevalier, Seigneur de Belleau, a ſervi dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, depuis le 8 Juillet 1727, juſqu'en Avril 1737. Il a épouſé, 1°. *Marie-Louiſe de Fribois*, dont il n'a point

Digitized by Google

eu d'enfans ; & 2°. par contrat du 18 Septembre 1749, passé devant les Notaires de Cambremer, *Marie-Charlotte Labbey*, fille de *Pierre-Elie*, Chevalier, Seigneur d'Escajeul, la Roque, Bagnard & la Boissiere, & de *Jeanne-Catherine Lambert-de-Jeanville*. Du second lit sont issus : — 1. JEAN-BATISTE-LOUIS-AUGUSTE, né en 1753, reçu Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, le 14 Juillet 1770; — 2. CHARLOTTE-SUSANNE, née en 1751; — 3. ADÉLAÏDE-SUSANNE, née en 1752; —— 4. & LOUISE-MÉLANIE-AUGUSTE, née en 1754.

La branche ainée a fait ses preuves à la Maison d'Orléans, lorsqu'HENRI-CÉSAR-AUGUSTE y fut reçu Page en 1755, & à Saint-Cyr pour LOUISE-AIMÉE, qui y a été élevée.

La seconde branche les a pareillement faites en 1690 & 1735, aux Maisons d'Orléans & de Condé. L'Arrêt de maintenue est du 19 Mai 1667.

Les armes : *d'argent, au lion rampant de sable, armé & lampassé de gueules.* Généalogie dressée conformément aux titres originaux communiqués.

* LYHUS, en Beauvoisis. Seigneurie érigée en *Comté* en faveur d'*Adrien de Hannivel*, Seigneur de Mannevillette, par Lettres du mois d'Avril 1676, enregistrées au Parlement le 11 Février, & en la Chambre des Comptes le 9 Mars 1677.

LYLE-CALLIAN. Nous avons déja parlé, au mot LISLE dans ce Volume, *p. 66*, d'après l'Armorial de Provence par *Artefeuil*, *Tome II*, de cette ancienne & illustre Famille, originaire d'Ecosse, & établie en Provence. Voici ce que nous apprend une *Notice envoyée*. Elle a tiré son surnom des grandes possessions dont son premier ancêtre jouissoit dans l'Isle de Butte, située à l'Oueſt de ce Royaume.

GUILLAUME DE LYLE fut un des Barons qui, sous GUILLAUME I, Roi d'Ecosse, combattit à la journée d'Ahrwick contre les Anglois, & il y fut fait prisonnier avec son Roi l'an 1176.

GUILLAUME DE LYLE passa en France, pour y servir CHARLES VII, contre les Anglois ; ce Prince le fit entrer dans la Compagnie des Archers du Corps qu'il créa pour sa Garde, vers l'an 1450. Les descendans de ce GUILLAUME, qui sont actuellement établis en Provence, conservent une filiation prouvée par titres & contrats.

HONORÉ DE LYLE, fils du précédent Archer du Corps, transplanta sa Famille en Provence à son retour d'Italie, où il avoit accompagné le Roi CHARLES VIII.

Cette Maison est divisée aujourd'hui en trois branches. Il y en a deux à Grasse, & la troisieme à Marseille.

De la premiere, est LOUIS-AUGUSTE DE LYLE, Chevalier, Seigneur de Taulane, de Garron, de Setanon, &c. Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, marié, par contrat du 9 Août 1746, avec Demoiselle *Rossoline de Grasse*, fille de *Jean-Batiste de Grasse*, Baron de Mouans, &c. & de Dame ANNE-FRANÇOISE DE LYLE. De ce mariage il y a eu deux enfans morts jeunes.

De la seconde est JOSEPH-IGNACE DE LYLE, Chevalier, Seigneur de Callian, Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, marié, le 3 Mai 1746, à Damoiselle *Claire-Françoise de Pallas*, fille de *César de Pallas*, Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Françoise de Martelly*. Il y a eu deux enfans de ce mariage, morts en bas âge.

Il a pour frere JEAN-BATISTE DE LYLE, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Aix en Provence, Vicaire-Général du Diocèse de Toulon ; & trois sœurs — ELISABETH DE LYLE, Religieuse au Monastere de la Visitation à Grasse ; — ANNE DE LYLE, Religieuse aux Dames du second Monastere de la Visitation à Marseille ; — & MARIE-FRANÇOISE DE LYLE, mariée, par contrat du 19 Août 1749, à Don *Joseph Ferrer*, Chevalier, premier Exempt de la Compagnie des Gardes-du-Corps de feu Don PHILIPPE, Infant d'Espagne, Duc de Parme.

Digitized by Google

De la troiſieme, eſt JEAN-GASPARD DE LYLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin d'Alignoſc, qui après avoir ſervi pendant pluſieurs années dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires, a épouſé, par contrat du 16 Mai 1743, Damoiſelle *Françoiſe de Chaudon*, fille d'*Honoré de Chaudon*, Seigneur de Saint-Martin d'Alignoſc, & de Dame *Marthe de Chaës*. Les enfans qui en ſont iſſus, ſont : — 1. JEAN-GASPARD-HENRI, Garde du Pavillon Amiral ; — 2. HONORÉ BONIFACE-RAIMOND ; — 3. & FRANÇOISE-GABRIELLE-HONORÉE DE LYLE.

Les armes de cette Maiſon, depuis qu'elle eſt établie en France, ſont : *deux palmes d'or adoſſées, alaiſées, poſées en pal, & ſurmontées d'une étoile auſſi d'or dans un champ d'azur.* Elle a conſervé à *leurs bannieres*, leurs anciennes armes, qui ſont : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 6 croix recroiſettées, poſées en orle, auſſi d'or, chargée d'une frette de gueules.* Supports, *deux chats de ſable.* Cimier, *un coq chantant.* Cri de guerre AN Y MAY.

* LYNDEN : Nom d'une Terre & Seigneurie ſituée dans le quartier du Duché de Gueldres, qu'on appelle *le Betuve.* Il y a une Famille illuſtre de ce nom, qu'on croit être deſcendue de la Maiſon d'*Aſpremont*, de laquelle un fils puîné prit le nom de LYNDEN, à cauſe de la Seigneurie qu'il avoit acquiſe, & dont on vient de parler.

I. ARNOUL D'ASPREMONT, premier Seigneur de Lynden, vivoit ſur la fin du XI^e ſiécle, & épouſa *Hélene*, fille du Seigneur *de Boëſichem*, dont il eut, entr'autres enfans :

II. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur DE LYNDEN, qui fut ſurnommé *le Gaucher*, parce qu'effectivement il ſe ſervoit de la main gauche. Il fit le voyage de la Terre-Sainte &, à ſon retour, ſon pere lui céda, en 1148, le Pays & Seigneurie de LYNDEN. Un an après, il épouſa *Agnès de Montbelliard*, fille du Seigneur *d'Altena*, près de Heuſdin.

III. FLORENT, I. du nom, dit *le jeune*, ſuccéda à ſon pere, & eut le titre de Seigneur DE LYNDEN, Lernhuiſen, Ingen, Ommeren, Kelteren, &c. Il épouſa, du vivant de ſon pere, *Agnès de Wachtendonck.* Ayant eu quelques diſputes pour la chaſſe avec *Jean*, Seigneur *de Bueren*, celui-ci s'étant mis en embuſcade le ſurprit & le tua en 1203. Il laiſſa, entr'autres enfans :

IV. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE LYNDEN, &c. qui, à l'âge de 21 ans, ſe maria avec *Chriſtine de Brederode*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Brederode*, qui deſcendoit en droite ligne des Comtes *de Hollande.* Il fit deux voyages à la Terre Sainte, l'un avant, & l'autre après la mort de ſon pere.

V. FLORENT, II. du nom, Seigneur de LYNDEN, ſuccéda à ſon pere GUILLAUME, vers l'an 1217, & épouſa *Agnès de Botſelaër*, de laquelle il eut :

VI. THIERRI, I. du nom, Seigneur DE LYNDEN, qui lui ſuccéda ſous la tutelle de ſa mere. Il ſe maria, 1°. avec *Hadwige*, fille de *Thierri de Zein*, morte trois mois après en 1249 ; & 2°. la même année, avec *Marguerite*, fille de *Bernard de Randenrode*, Châtelain de Montfort. De ce ſecond lit vint :

VII. THIERRI, II. du nom, Seigneur DE LYNDEN, qui ſuccéda à ſon pere THIERRI I. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Comte *de Hollande*, qui étoit l'*Ordre de la Coquille*, inſtitué en l'honneur de Saint-Jacques en 1290. Il eut d'*Agnès de Herlaër*, ſon épouſe :

VIII. THIERRI, III. du nom, Seigneur DE LYNDEN, qui fut Echanſon héréditaire du Duché de Gueldres, & l'un des plus diſtingués perſonnages de toute ſa Famille. Il ſervit vaillamment l'Empereur ALBERT D'AUTRICHE en 1306, dans la guerre qu'il eut contre *Henri*, Comte *de Carinthie*, qui s'étoit emparé du Royaume de Bohême.

IX. JEAN, I. du nom, ſon fils, Seigneur DE LYNDEN, épouſa, en 1338, *Iſabeau*, fille de *Jean*, Seigneur *de Poelanen* ; elle lui apporta la Seigneurie de Millingen. Il mourut l'an 1382, laiſſant de *Marguerite de Jennep*, ſa ſeconde femme,

Digitized by Google

X. Thierri, IV. du nom, Seigneur de Lynden, pour la tutelle duquel il y eut diſpute entre ſa mere & Etienne de Lynden, Seigneur de Hemmen, ſon oncle paternel. Elle lui fit épouſer *Marie de Hornes*, mais il mourut aſſez jeune ſans enfans mâles.

Par cette mort, Marguerite, ſa fille, devint ſeule & unique héritiere des Terres de Lynden, Lede, Oldenwert & pluſieurs autres: elle mourut ſans alliance en 1409, âgée d'environ 17 ans, & fut enterrée dans la ville de Rkenen, au Monaſtere des Religieuſes du tiers Ordre de Saint-François, devant le grand Autel ſous un tombeau de cuivre élevé d'un demi-pied, ſur lequel on voyoit ſes 16 quartiers. *Voyez* Moréri, derniere édition.

Il eſt deſcendu de cette Famille de Lynden un grand nombre d'autres branches, qu'on trouvera dans les *Annales Généalogiques de la Maiſon de* Lynden, par *F. Chriſtophe Butkens*, imprimées à Anvers en 1626.

LYOBARD, en Bugey. Ancienne Nobleſſe qui remonte à

Manassès de Lyobard, Chevalier, nommé préſent à une conceſſion faite à la Chartreuſe de Portes en 1116, par *Manaſſès*, Sire *de Coligny*. Il fut encore préſent à une donation faite à la même Chartreuſe, par *Richard de Benonce*, Chevalier, l'an 1135. De ſa femme, qu'on ne connoit point, il eut:

Odo de Lyobard, Chevalier, qui fit, en 1215, quelques dons à la même Chartreuſe de Portes, & laiſſa: — 1. Hugues, qui ſuit; — 2. Boson, Chevalier, lequel ſigna, avec ſes freres, la donation faite par leur pere à la Chartreuſe de Portes; —— 3. & Pierre, Chevalier, qui fit le voyage de Jéruſalem en 1218. Sa femme ſe nommoit *Michelle*, & il en eut: — Guillaume, Pierre, Odo, Alix, Marguerite & Pétronille de Lyobard.

Hugues de Lyobard, Chevalier, fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte, & eut pour enfans: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Odo, Chevalier; — 3. Thomas, vivant en 1270. Il fut pere — d'Aymaret de Lyobard, Chevalier, — & de Marguerite; — 4. & Berard, Chvalier, vivant en 1258.

Jean de Lyobard, I. du nom, Chevalier, vivant encore en 1296, eut de ſon mariage: — 1. Hugues, qui, pour récompenſe de ſes ſervices, eut d'*Amé* IV, Comte *de Savoie*, & Seigneur de Breſſe, 60 ſols Viennois à prendre tous les ans ſur la Leyde de Bourg-en-Breſſe; — 2. Rainald, qui ſuit; — 3. Berard, Chevalier, témoin aux Lettres de confirmation des privilèges des habitans de Beauvoir en Royans, faite, en 1308, par Jean, Dauphin; — 4. & Mathieu, Chevalier.

Rainald de Lyobard, Chevalier, fit hommage au Comte *de Savoie*, des 60 ſols Viennois ſur la Leyde de Bourg, par lui acquis au décès de Hugues de Lyobard, ſon frere aîné, le 17 Janvier 1314. Ses enfans furent: —— Jean, qui ſuit; — & Humbert, Chevalier.

Jean de Lyobard, II. du nom, Chevalier, à qui le Château du Bourg-Saint-Chriſtophe, fut remis, au nom du Roi, par les Députés du Dauphin, en 1353, après la remiſe du Dauphiné, épouſa *Guigonne de Chomard*, veuve de lui en 1358. De ce mariage vinrent: — 1. Thomas, qui ſuit; — 2. Jacques, Religieux de Saint-Rambert en Bugey; — 3. & Gui, dont il eſt parlé dans l'Obituaire de la même Abbaye, ſous l'an 1360.

Thomas de Lyobard, Chevalier, vivant en 1390, laiſſa: — Guillaume, qui ſuit; — & Aymé, Religieux & Chambrier de Tornus.

Guillaume de Lyobard, Chevalier, vécut juſqu'en l'an 1448. Il avoit épouſé *Marguerite de Buſſy*, dont: — Jean, Religieux & Chambrier de Saint-Rambert, & Prieur d'Alemon en Gapençois, en 1481; — & Elye, femme de *Hugues des Hayes*, en 1470.

Depuis ce Guillaume de Lyobard, & ſes enfans, on ne voit aucune ſuite de cette Famille; mais on trouve dans les titres du Monaſtere de Blye, un Jean de Lyobard, Seigneur de la Maiſon forte de Lyobardiere, marié à *Anne du Bourg*, de la Maiſon d'*Argit*. Ils eurent pour enfans: — Leonard; — Gaspard; — & Philiberte de Lyobard, Religieuſe à Blye, tous vivans en 1508.

Digitized by Google

Voici les Lyobard, Seigneurs de la Cras & du Chaſtelard; mais on ne peut aſſurer s'ils ſont de la même Famille : cependant il y a lieu de le croire, tant à cauſe qu'ils portent les mêmes nom & armes, & que pluſieurs autres biens que poſſédoient les anciens Lyobard, ſont encore dans la Maiſon des Seigneurs *de Brion* & *de Ruffieu*; car Jean de Lyobard, par lequel on va en commencer la filiation, & tous ſes deſcendans, ont porté une *étoile d'or ſur l'épaule du lion* de leurs armes, pour marquer la briſure d'un puiné. Cela étant, il faut néceſſairement que ce Jean de Lyobard ſoit fils puiné de Jean, II. du nom, & de *Guigonne de Chomard*, ſon épouſe, ainſi qu'il ſuit.

Jean de Lyobard, Damoiſeau, fils puiné de Jean, Chevalier, & de *Guigonne de Chomard*, épouſa *Antoinette de la Palu*, fille de *Pierre de la Palu*, Seigneur de la Roche en Revermont, & de *Gillette de Maſſona*. Il fonda, le 1 Avril 1404, la Chapelle du Pont d'Ains, où il fut enterré en 1441, laiſſant : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Antoine, Prieur de Chiverieu en Chontagne; — 3. Guigonne, vivante en 1447; — 4. autre Guigonne, mariée à *Barthelemi de Chabod*, Chevalier, Préſident en la Chambre des Comptes de Savoie; — 5, 6 & 7. Jeanne, Odette & Antoinette.

Jean de Lyobard, II. du nom, Bailli de Savoie, & Capitaine du Château de Montmelian, épouſa le 14 Décembre 1448, *Jeanne de Sancia*, fille de *Jean*, III. du nom, Seigneur de Paineſſuit, & de *Guillemette Teſtu*, Dame de la Cras, dont : — Pierre, qui ſuit; — & Guillaume, Damoiſeau.

Pierre de Lyobard, Seigneur de la Cras, de Paineſſuit & du Chaſtelard de Luyres, Conſeiller & Maître-d'Hôtel de *Philibert*, Duc *de Savoie*, teſta le dernier Septembre 1514, & laiſſa de *Marie de Glaune*, ſon épouſe : — 1. Claude, qui ſuit; — 2. Claude, dit *le jeune*, auteur de la branche du Chaſtelard, rapportée ci-après; — 3. Philiberte, femme de *Jean de Monſpey*, Seigneur de Luyſandre, veuf de *Jeanne de Bolomier*, & fils de *Geoffroi de Monſpey*, Seigneur de Luyſandre, & de *Claudine Guyot*; — 4. Florence, Religieuſe à Poletins; — 5. Anne, mariée, le 5 Octobre 1512, à *Thomas Bergier*, Seigneur de Corrobert, fils de *Jean Bergier*, Seigneur du Roux; — 6 & 7. Philiberte & Pernette.

Claude de Lyobard, Seigneur de la Cras & de Paineſſuit, Chambellan & Maître-d'Hôtel du Duc *de Savoie* en 1514, teſta le 15 Juillet 1530. Il avoit épouſé *Bonne de Thomaſſin*, & en eut : — 1. Philibert, Seigneur de la Cras, mort ſans hoirs, après avoir teſté le 10 Septembre 1538; — 2. Silved, mort auſſi ſans lignée; — 3. Claudine, femme de *Claude de Saix*, Seigneur d'Arnens, fils d'*Antoine*, Seigneur d'Arnens, & de *Jeanne de Touloujean*; — 4. Jeanne, mariée à *Pierre de Granget*, Seigneur de Champremont, fils de *Claude*, Seigneur de Mions, & de *Philiberte de Gaſpard*; — 5. & Louise de Lyobard, femme de *Theode*, Seigneur *de Mont*, fils de *Jean*, Seigneur *de Mont*, & de *Perette de Chandée*.

Branche du Chastelard.

Claude de Lyobard, *le jeune*, Seigneur du Chaſtelard, fils puiné de Pierre, & de *Marie de Glaune*, Pannetier ordinaire du Roi François I, & Gentilhomme de ſa Chambre, épouſa, dans la ville de Blois, le 21 Janvier 1523, *Iſabeau de Châteauneuf-Laſcaris*, fille d'*Eléonor* alias *Honoré*, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, iſſu des Comtes *de Vintimille*, & de *Catherine Laſcaris*. (Voyez Lascaris, *T. VIII, p. 729 & ſuiv.*) Il teſta le 15 Septembre 1542, & laiſſa pour enfans : — 1. René de Lyobard, Seigneur du Chaſtelard, Conſeiller d'Etat du Duc *de Savoie*, & premier Préſident au Sénat de Savoie en 1580, mort, ſans enfans, le 21 Janvier 1585; — 2. Georges, qui ſuit; — 3. Claude, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de la Muſſe, mort à Lyon en 1580; — 4. Claudine, femme de *Philibert de Rovorée*, Seigneur de Montburon, fils de *Jean-François*, Seigneur *de Rovorée*, & de *Jacqueline de Rogemont*, ſa ſeconde femme; — 5. Louise, mariée à *François de la Maladiere*, Seigneur de Quinſieu en Dauphiné; — 6. Anne, épouſe de *Charles de Lucinge*, Seigneur de

Digitized by Google

Alymes, fils de *Bertrand*, Seigneur *de Lucinge*, & de *Guyonnarde de Cardouſe*, ſa ſeconde femme; — 7. & FRANÇOISE DE LYOBARD, femme de *Gaſpard de Saint-Germain*, Seigneur de Meyrieu en Dauphiné, fils de *Maurice de Saint-Germain*, Seigneur de Meyrieu, & d'*Etiennette Ceppier*.

GEORGES DE LYOBARD, Seigneur du Chaſtelard, Ruffieu & la Palu, Lieutenant-Général aux Gouvernemens de Breſſe, Bugey & Valromey, épouſa, 1°. le 17 Janvier 1557, *Guillemette de Chevriers*, fille de *Philippe de Chevriers*, Seigneur de Saint-Maurice, & de *Claudine de Tarlet*; & 2°. *Jacqueline d'Aguerre*, fille de *Guillenton d'Aguerre*, Seigneur de Marquigny au bois, & de *Madeleine de la Fontaine*, Dame de Ruffieu en Bugey. Il eut du premier lit: — 1. N.... DE LYOBARD, mort jeune; — 2. CLAUDINE, femme de *Guillaume Pina*, Seigneur de la Botte, Baron du Bourg Saint-Chriſtophe, fils d'*Amand de Pina*, Seigneur de la Botte, & de *Catherine Cartelier*, ſa ſeconde femme; & du ſecond lit: — 3. HERCULE, qui ſuit; — 4. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Ruffieu, rapportée ci-après; — 5. PIERRE, Sacriſtain à Saint-Claude, & Prieur de Ceſſia; — 6. JEANNE, mariée à *Antoine du Bergier*, Seigneur du Cerifier en Dauphiné; — 7. HÉLENE, Religieuſe à Blye; — 8 & 9. BÉATRIX & SIBILLE.

HERCULE DE LYOBARD, Seigneur du Chaſtelard, épouſa *Simonne*, Dame *de Buſſy*, en Bugey, & de Brion, veuve de *Pierre de Villette*, Seigneur de la Cons, & fille de *Richard*, Seigneur *de Buſſy*, & de *Jeanne de Luyrieux*. Elle teſta le 18 Septembre 1616, laiſſant: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. CLAUDE, mort ſans alliance; — 3. & GEORGES, mort jeune.

RENÉ DE LYOBARD, Baron de Buſſy & de Brion, vivant en 1650, épouſa *Marguerite de Rochette*, fille de *Charles*, Conſeiller d'Etat du Duc de *Savoie*, & de *Françoiſe-Marie de Villette-la-Cons*, dont, entr'autres enfans: — CLAUDE-FRANÇOIS, Baron de Brion; — & LOUISE DE LYOBARD. Nous en ignorons la deſtinée.

Seigneurs de RUFFIEU.

RENÉ DE LYOBARD, Seigneur de Ruffieu, Sainte-Julie & la Lyobardiere, ſecond fils de GEORGES, & de *Jacqueline d'Aguerre*, ſa ſeconde femme, épouſa *Ennemonde de la Cons*, fille de *François de la Cons*, Seigneur de Genod, & de *Claudine d'Oncieux*, dont: — 1. PROSPER, qui ſuit; — 2. CLAUDE, Seigneur de Sainte-Julie, Capitaine au Régiment d'Enghien, marié à *Anne Porros*, fille de *Henri Porros*, Seigneur de Falagnié, Gentilhomme Milanois; — 3. GEORGES; — 4. PIERRE, Chevalier de Malte, mort jeune, Officier au Régiment de la Grange; — 5. EMMANUEL, Officier au même Régiment; — 6. JACQUELINE, femme d'*Aimé-Philibert*, Seigneur *de Varange*; — 7. & MARIE.

PROSPER DE LYOBARD, Seigneur de Ruffieu & de Chenavel, vivoit en 1650. Nous ignorons la ſuite de cette branche, ainſi que de la précédente, faute de *Mémoire*, en cas qu'elles ſubſiſtent.

Les armes: *d'or, à un lion léopardé de gueules.*

Nous avons dit ci-devant que la branche cadette, qui a pour auteur JEAN DE LYOBARD, qu'on croit fils puîné de JEAN, & de *Guigonne de Chomard* (dont ſont ſorties les deux dernieres branches que nous venons de donner), portoit pour briſure une *étoile d'or ſur l'épaule du lion*. Extrait d'un Manuſcrit de feu *Pigagniol de la Force*.

LYON, en Provence.

JEAN-FRANÇOIS LYON fut pourvu, en 1708, d'un office de Secrétaire du Roi en la Chancellerie, près la Cour des Comptes de Provence, qu'il a exercé juſqu'à ſa mort, arrivée le 11 Mars 1711, laiſſant de *Catherine de Leotard*, ſon épouſe,

JOSEPH LYON, Seigneur de Saint-Ferreol & de Pontevès, pourvu d'un autre office de Conſeiller-Secrétaire du Roi en la même Chancellerie, l'an 1720. Il épouſa *Suſanne Auguier*, de la ville de Manoſque, dont: — 1. JEAN-GASPARD, qui ſuit; — 2. JEAN, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général du Diocèſe d'Aix,

Digitized by Google

Vice-Chancelier de l'Université, honoré d'une pension, du feu Roi, de 1200 livres, par brevet du 7 Mars 1748; — 3. & Joseph-Marc Lyon, Capitaine au Régiment de Navarre, marié, en Languedoc, dans le Diocèse d'Agde, avec *Thérèse de Pontevès-la-Foreſt*, de la ville de Barjols.

Jean-Gaspard Lyon, Seigneur de Saint-Ferreol, épousa *Urſule de Gigeard*, de la ville de Marſeille, de laquelle il a laiſſé, entr'autres enfans: — 1. Joseph, qui ſuit; — 2. Sauveur-François, Capitaine dans le Régiment de Navarre, mort à Malines en 1748; — 3. & François-Joseph.

Joseph Lyon, Seigneur de Saint-Ferreol & de Pontevès, Tréſorier général des Etats de Provence, eſt marié avec *Anne-Petronille Aubert*, de la ville de Barjols, de laquelle il a des enfans. *Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, par *Artefeuil*, *Tome II*, *p.* 89. Les armes: *d'argent, à un lion d'azur, enfermé dans deux bordures auſſi d'azur.*

* LYON. La fondation de cette Capitale du Lyonnois, dont l'Archevêque eſt Primat des Gaules, & jouit des droits de Primatie, eſt ſi ancienne, qu'on ſe perd, en la cherchant, dans l'obſcurité des tems. Sans s'en rapporter aux ſentimens de différens Auteurs ſur ſon origine, on ſçait quelle fut la célébrité du Temple que 60 Peuples firent bâtir à Lyon, en l'honneur de la ville de Rome & d'Auguste. Pour orner l'Autel qu'ils avoient fait ériger à ce Prince, chacun de ces Peuples donna une Statue particuliere avec une inſcription. *Caligula* y établit cette fameuſe Académie, qui s'aſſembloit devant l'Autel d'Auguste, où les plus excellens Orateurs alloient diſputer le prix de l'Eloquence, & ſe ſoumettoient à la rigueur des Loix qu'il avoit preſcrites. Il étoit porté, entr'autres choſes, que les *vaincus* donneroient eux-mêmes des récompenſes aux *vainqueurs*, & qu'ils ſeroient auſſi leur éloge; que ceux dont les écrits auroient été trouvés fort mauvais & indignes du concours, ſeroient obligés de les effacer, ſoit avec une éponge, ſoit avec la langue, à moins qu'ils ne préféraſſent d'avoir des férules ou d'être jettés dans la riviere voiſine. C'eſt à quoi il ſemble que *Juvenal* ait voulu faire alluſion dans la premiere de ſes Satyres, où il fait une image de la crainte, qu'il exprime ainſi, vers 43 & 44.

> *Palleat, ut nudis preſſit qui calcibus unguem,*
> *Aut Lugdunenſem Rhetor dicturus ad aram.*

Ce Temple & cet Autel que 60 Peuples des Gaules firent bâtir à Lyon, étoit à l'endroit où eſt à préſent l'Abbaye d'Ainay, & on donnoit le nom d'*Athæneum* à cette Académie. *Seneque* dit que la ville de Lyon fut conſumée dans une nuit, & qu'il n'y eut qu'une nuit entre une grande Ville & une Ville qui n'étoit plus: *Inter magnam urbem & nullam nox una interfuit.* L'Empereur Néron la fit rebâtir, & en moins de 20 ans elle ſe trouva en état de faire tête à la ville de Vienne, qui ſuivoit le parti de *Galba* contre *Vitellius*. On y voit des reſtes des ouvrages magnifiques dont les Romains l'avoient décorée, laquelle, dès leur tems, étoit la premiere & la principale de la Gaule Celtique. Elle donna ſon nom non-ſeulement à la premiere des quatre Provinces Lyonnoiſes, dont elle fut la Métropole; mais auſſi à ces quatre Provinces qui n'étoient que des extenſions ou ſubdiviſions de la premiere. Voyez l'Hiſtoire de cette Ville

Ville par *Paradin*, le P. *Meneſtrier*, le P. *Jean Saint-Aubin*, & les Dictionnaires Géographiques.

La ville de Lyon fut cédée, en 955, à CONRAD, Roi de Bourgogne & d'Arles, lorſqu'il épouſa MATHILDE DE FRANCE, fille de LOUIS *d'Outre-Mer*. L'Empereur FRÉDERIC, en qualité de Roi de Bourgogne, déclara, par une Bulle du 18 Novembre 1157, *Héraclius de Montboiſſier*, Archevêque de Lyon, & ſes ſucceſſeurs, Exarques du Royaume de Bourgogne, avec tous les droits de regale ſur la ville de Lyon & dans ſon Archevêché au-delà de la Saone; ce qui cauſa, entre l'Archevêque & le Comte *du Forez*, qui ſe qualifioit *Comte de Lyon*, des différends, qui furent terminés en 1173. Le Comte céda à l'Archevêque & à ſon Chapitre, le Comté de Lyon avec la Juſtice; & en échange il reçut 1100 marcs d'argent & pluſieurs Terres. Depuis cet échange, les Chanoines ont le titre de *Comtes de Lyon*, qui leur fut confirmé dans la ſuite par PHILIPPE *le Bel*. Cette Ville s'étoit gouvernée long-tems comme une République, ſous la protection des Rois de France, & PHILIPPE *le Bel* la réunit à la Couronne en 1310, après en avoir été ſéparée pendant plus de 400 ans; & pour dédommager l'Archevêque & le Chapitre de cette Ville, il publia la conceſſion appellée *Philippine*, où, entr'autres priviléges, il eſt accordé que tous les biens du Chapitre ſeront tenus à titre de *Comtés*; delà vient que les Chanoines ſont appellés *Comtes de Lyon*. Voici la liſte de ces Chanoines & Comtes de Lyon par ordre alphabétique, ſuivant leur année de réception.

A.

1247. Acre Berard, d'
1362. Aglier ou Aiglier, Berard d'
1349. Saint Alban, Jean de
1382. Albert, Eléazar, d'
1392. Albert, Jean d'
1363. Albon, Gillet d'
1398. Albon, Henri d'
1359. Albon, Renaud d'
1442. Albon, Guichard d'
1465. Albon, Philibert d'
1476. Albon, Jean d'
1482. Albon, Louis d'
1483. Albon, Guy, d'
1507. Albon, Antoine d'
1531. Albon, Henri d'
1540. Albon, René d'
1595. Albon, François d'
1609. Albon, Guillaume d'
1642. Albon, Claude d'
1645. Albon, François d'
1653. Albon, Gilbert-Claude d'
1679. Albon, Claude-Joſeph d'
1693. Albon, Charles d'
1695. Albon de Saint-Marcel, Claude d'
1707. Albon, Alexandre d'
1464. Alinges, Louis d'
1320. Allant ou Arlent, Guillaume d'
1375. Allemand, Arthaud ou Archimbaud d'
1392. Allemand, Gallois d'
1406. Allemand, Louis d'
1411. Allemand, Claude d'
1416. Allemand, Boniface d'
1733. Allemand de Champier, Joſeph-Abel d'
1739. Allemand de Champier, Pierre d'
1401. Almanzé, Jean d'
1414. Almanzé, Berard d'
1423. Almanzé, Pierre d'
1432. Almanzé, René d'
1438. Amanzé, Jean d'
1448. Amanzé, Jacques d'
1454. Amanzé, Antoine d'
1515. Amanzé, Claude d'
1526. Amanzé, Jean d'
1555. Amanzé, Antoine d'
1596. Amanzé, Jacques d'
1476. Amoncourt, Jacques d'
1190. Saint-Amour, Etienne de
1349. Saint-Amour, Guillaume de
1354. Saint-Amour, Jean de
1320. Anton, Aimar d'

Digitized by Google

1254. Aouſt, Pierre d'
1284. Aouſt, Boniface d'
1320. Aouſt, Pierre d'
1544 Apchon, Antoine d'
1379. Arenthon, Jean d'
1339. Arric, Geoffroi d'
1349. Ars, Humbert d'
1401. Ars, Antoine d'
1455. Ars, Antoine d'
1496. Ars, Antoine d'
1244. Arnulphe, Pierre d'
1760. Aſpremont, Jean-Batiſte Oriot d'
1420. Avaugour, Henri d'
1363. Aubeſpin, Simon de l'
1373. Aubeſpin, Jacques de l'
1383. Aubeſpin, Jean de l'
1383. Aubeſpin, Guillaume de l'
1374. Aubeſpin, Antoine de l'
1693. Aubeſpin, Fr. Ferd. de Sainte-Colombe de l'
1609. Aulbin de Saligny, Aimé de Saint-
1729. Aulbin de Saligny, Gabriel-Céſar de Saint-
1433. Aulbin de Saligny, Jacques de Saint-
1450. Aulhac, Guillaume d'

B

1096. Baffic, Guillaume de
1746. Bailleul, Ch. Caſ. Maximin de
1471. Balme-Vertrieux, Robert de la
1117. Balmey, Ponce du
1275. Baneins, Hugues de
1525. Barge, Louis de la
1542. Barge, Gilbert de la
1545. Barge, Guillaume de la
1553. Barge, Etienne de la
1581. Barge, Louis de la
1307. Baſtie, Guillaume de la
1462. Baternay, Jacques de
1574. Beaufort, Gilbert de
1094. Beaujeu, Guigues de
1127. Beaujeu, Hugues de
1300. Beaujeu, Guillaume de
1304. Beaujeu, Thomas de
1306. Beaujeu, Humbert de
1349. Beaujeu, Guillaume de
1349. Beaujeu, Louis de
1275. Beaume-Valuſin, Guichard de la
1307. Beaume-Fromente, Geoffroi de la
1319. Beaume-Valuſin, Etienne de la
1336. Beaume-Fromente, Humbert de la
1501. Beaume-Montrevel, Pierre de la
1561. Beaume-Montrevel, Claude de la
1712. Beaume-Suze, Ant. Louis Fr. de la
1732. Beaumont, Chriſtophe de
1763. Beaumont, Gabriel-Bertrand de
1209. Beauvoir, Dreux de
1460. Beauvoir, Guillaume de
1758. Bellegarde, Guillaume Dupac de
1761. Bellegarde, Gabriel Dupac de
1615. Beſſerel, Charles de
1723. Blot de Chauvigny, Pierre-François de
1362. Bochaille, Barthelemi de
1395. Bochaille, Barthelemi de
1310. Boczozel, Humbert de
1399. Bois, Triſtan du
1431. Bois, Rodolphe du
1596. Bonnay-Vomas, Philibert de
1644. Bonnay-Vomas, Bertrand de
1193. Bonnet, Guillaume de
1424. Bornant, Charles de
1381. Bouillé, Guillaume de
1722. Bouillé de Saint-Geron, Nicolas de
1151. Bourbon, Pierre de
1443. Bourbon, Charles de
1323. Bourdin ou Burdin, Humbert de
1480. Bourgeois, Guigues de
1523. Bournel, Pierre de
1379. Brancas, Nicolas de
1261. Breſſieu, Hugues de
1209. Brienne, Ponce de
1254. Briord, Humbert de
1307. Briord, Humbert de
1250. Bron, Iſouard
1410. Bron, Hugues
1573. Bron, Guillaume de
1372. Broſſe, Pierre de
1274. Brun, Hugues de
1473. Brye, Charles de
1209. Buenc, Achard de
1275. Buenc, Guy de
1284. Bufſeul, Guigues de
1593. Bufſeuil de Molins, Charles de

C.

1280. Cajetan, Benoît
1151. Capponaï, Ponce de
1753. Caſtellas, Jean-Antoine de
1767. Caſtellas, Jean-Antoine de
1760. Caumont, Olivier-Eugene-François de
1750. Chaban, Annet de
1763. Chabans, Armand de
1761. Chabannes, Silvain-Leonard de
1106. Chal, Girin de
1193. Chal, Girin de
1454. Chalant, Georges de
1335. Chalamont, Thibaud de
1250. Chamartin, Chatard de
1302. Chamartin, Girard de
1319. Chambre, N... de

Digitized by Google

1540. Chamond, Jean de Saint-
1320. Chandée, Jacques de
1328. Chandée, Pierre de
1254. Chandieu, Etienne de
1356. Chandieu, Pierre de
1579. Chantelot, Jean de
1595. Chantelot, Guichard de
1706. Chantelot, Gilbert-Michel de
1361. Chapelle, Pierre de la
1436. Charles VII, Roi de France.
1564. Charles IX, Roi de France.
1244. Charnay, Arthaud de
1650. Charpin de Genetines, Emmanuel de
1683. Charpin de Genetines, Louis de
1690. Charpin de Genetines, Antoine de
1193. Charpinel, Guillaume de
1216. Charpinel, Pierre-Berard de
1449. Chaſtel, Gabriel de
1451. Chatel, Jean de
1173. Chategnier de la Chataigneraye, Germain
1506. Châteaubriant, François de
1630. Châteauneuf de Rochebonne, Charles de
1669. Châteauneuf de Rochebonne, Jacques-Chriſtophe de
1691. Châteauneuf de Rochebonne, Charles-François de
1708. Châteauneuf de Rochebonne, Louis-Joſeph de
1307. Châtelars, Jean de
1133. Chavannes, Olivier de
1361. Chavannes, Guillaume de
1527. Chaugy, Georges de
1723. Chaugy de Rouſſillon, Claude François de
1411. Chavirey, Guillaume de
1447. Chavirey, Philippe de
1448. Chavirey, Pierre de
1320. Chevelut, Guillaume de
1701. Chevrieres, Joſeph de
1209. Chiel, Aroud de
1396. Chiel, François de
1450. Chiel, Charles de
1232. Clermond, Raymond de
1284. Clermont, Geoffroy de
1318. Clermont, Guillaume de
1335. Clermont, Humbert de
1565. Clermont-Chattes, Charles de
1570. Clermont-Chattes, Jean de
1632. Clermont-Montoiſon, Jean-François de
1751. Clugny, François de
1761. Clugny de Theniſſey, Louis de
1761. Clugny de Theniſſey, François de
1772. Clugny, Céſar de
1115. Cocy ou Couy, Foulques de
1213. Coligny, Guillaume de
1336. Coligny-d'Andelot, Jacques de
1365. Coligny-d'Andelot, Simon de
1389. Coligny-d'Andelot, Antoine de
1438. Coligny-d'Andelot, Jean de
1237. Colombe, Guillaume de Sainte-
1590. Colombe de Saint-Prieſt, N.... de Sainte-
1611. Colombe de Nanton, François de Sainte-
1687. Colombe, Antoine de Sainte-
1571. Colombier, Antoine de
1193. Colomne, N.... de
1193. Colonge, Guillaume de
1240. Colonge, Arnoud ou Arnulphe
1250. Colonge, Arnulphe de
1431. Comborn, Jacques de
1479. Comborn, Louis de
1276. Conflans, Guillaume de
1770. Cordon, Henri de
1276. Corent, Jacques de
1320. Corgenon, Hugues de
1369. Corgenon, Guillaume de
1374. Corgenon, Edouard de
1307. Coſſenay, Humbert de
1375. Coſſenay, François de
1210. Cozant ou Colizant, Arnaud de
1588. Cremeaux, Hector de
1604. Cremeaux, Antoine de
1611. Cremeaux, Marc de
1636. Cremeaux, François de
1349. Crozet, Pierre de
1363. Crozet, Perrin de
1310. Cruſſol, Amédée-Baſtet de
1465. Cruſſol, Girard de

D

1158. Damas, Jean de
1310. Damas, N.... de
1599. Damas, Claude de
1614. Damas de Thiange, Claude de
1690. Damas-Roger, Joſeph de
1684. Damas-du-Rouſſet, Claude de
1378. Digoine, Hugues de
1712. Digoine-du-Palais, Claude-Martha
1390. Dortant, Louis de
1712. Dortant, Jean-François de
1150. Dreux,
1284. Duin, Pierre de
1193. Durgel, Henri
1244. Durgel, Joſſerand
1254. Durgel, Durgel

E

1378. Emoin, Guillaume d'
1550. Epinac, Pierre d'

Digitized by Google

1441. Eſcherenne, Guillaume de l'
1619. Eſcures, François des
1319. Eſpagne, Alphonſe d'
1341. Eſpinaſſe, Guillaume de l'
1349. Eſpinaſſe, Guichard de l'.
1446. Eſtaing, Jean d'
1489. Eſtaing, François d'
1495. Eſtaing, Antoine d'
1522. Eſtaing, Charles d'
1530. Eſtaing, Jean d'
1608. Eſtaing, Joachim d'
1616. Eſtaing, Louis d'
1678. Eſtaing, Joachim-Joſeph d'
1645. Eſtampes, Roger d'
1433. Eſtouteville, Guillaume d'
1109. Eudes III, Duc de Bourgogne.
1598. Eurre de la Touche, Gaſpard d'

F

1136. Falcon
1193. Faletz, N.... de
1272. Farnay, Guichard de
1284. Farnay, Guichard de
1307. Farnay, Hugues de
1372. Farnay, Offroy de
1596. Faulquier de Vitrée, Aimé de
1584. Fauverges, François de
1718. Fay de Maubourg, Joſeph de
1389. Faye, Bernard de la
1447. Fayette, Jean de la
1603. Fayette, Jacques de la
1610. Fayette, François de la
1106. Ferlay, Roſtaing de
1306. Ferlay, Henri de
1499. Feurx, Antoine de
1410. Fitigny, Jean de
1431. Fitigny, François de
1659. Fontanes, François-Hector de
1695. Fontanes de Chemé, Joſeph de
1253. Fontaneys, Aroud de
1259. Fontaneys, Joſſerand de
1193. Foreſt, Humbert de
1244. Foreſt, Renaud de
1319. Foreſt, Renaud de
1349. Foreſt, Guy de
1580. Foreſt-Bouillon, Georges de la
1254. Foudras, Pierre de
1599. Foudras, Gaſpard de
1599. Foudras, Chriſtophe de
1626. Foudras, Antoine de
1634. Foudras, François de
1672. Foudras, Gaſpard de
1674. Foudras, François de
1705. Foudras de Courcenay, Jérôme de
1448. Fougeres, Claude de
1476. Fougeres, Achilles de
1486. Fougeres, Pierre de
1502. Fougeres, Claude de
1541. Fougeres, Gerard de
1275. Franchelins, Guillaume de
1307. Franchelins, Guy de
1261. François, Raimond de
1515. François I, Roi de France.
1559. François II, Roi de France.
1648. Froulay de Teſſé, Emmanuel de
1711. Froulay, Charles-Louis de
1719. Fuligny de Damas, Emmanuel-Thomas de
1716. Fuligny de Damas, Jean de

G

1446. Gaſte, Claude de
1483. Gaſte, Antoine de
1484. Gaſte, Jean de
1490. Gaſte, Pierre de
1060. Genève, Guy de
1283. Genève, Guy de
1319. Genève, Amédée de
1349. Genève, Jean de
1377. Genève, Robert de
1630. Georges, Claude de Saint-
1694. Georges, Claude de Saint-
1697. Georges, Claude-Marie de Saint-
1193. Germain, Hugues de Saint-
1254. Germain, Hugues de Saint-
1433. Germain d'Apchon, N... de Saint-
1463. Germain, Antoine de Saint-
1579. Gilbertes, Antoine de
1630. Gilbertes, Charles de
1193. Givors, Foulques de
1349. Glavenae, Guigues de
1367. Gorrevod, Guillaume de
1390. Grancey, Milon de
1349. Grandmont, Geoffroy de
1254. Granſon, Girard de
1504. Grilly, Charles de
1590. Groing de Villeneuve, Jean de la
1318. Grolée, Guy de
1406. Grolée, Aimar de
1419. Grolée, Pierre de
1425. Grolée, Jean de
1446. Grolée, Humbert de
1450. Grolée, Jean de
1750. Gruel du Villars, François de
1569. Guiche, Pierre Calais de la
1753. Guain *ou* Gain de Linars, Jean-Pierre de
1773. Guain *ou* Gain, Charles-Marie de

H

1548. Henri II, Roi de France.

Digitized by Google

1574. Henri III.
1600. Henri IV.

I

1578. Jaillon, Claude de
1120. Jareſt, Gaudemar de
1239. Jareſt, Gaudemar de
1277. Jareſt, Guigues de
1357. Jarrole, Hugonin de
1392. Jean, Duc de Berri.
1318. Illins, Louis d'
1410. Joinville, Amblard de
1477. Joſſeaume, René de
1738. Jouffroy d'Ozelles, Louis de
1729. Joumard de Chabans, Jean de
1254. Irrignins, Guy de
1296. Juges, Jean de
1349. Juis, Guillaume de
1425. Juis, Pierre de

L

1274. Lagnieu; Guillaume de
1521. Langeac, Jean de
1662. Langeron, Jean de
1676. Langeron, Charles de
1315. Langouſte, Arnould de
1274. Lavieu, Briand de
1465. Lavieu, Bertrand de
1318. Laurent, Louis de Saint-
1307. Laye, Philippe de
1539. Laye de Veſſimieux, Lambert de
1349. Layre, Guillaume de
1362. Layre, Etienne de
1406. Layre, Guichard de
1757. Leſcoet, François-de-Sales-Louis-Auguſtin Barbier de
1761. Leſcoet, Alexandre-Marie-Joſeph Barbier de
1446. Levis, Antoine de
1468. Levis, Euſtache de
1513. Levis, Euſtache de
1518. Levis, Chriſtophe de
1525. Levis, Antoine de
1572. Levis-Couſan, Jacques de
1716. Levis-de-Lugny, Hector de
1723. Levis-de-Lugny, Antoine-René de
1..... Lezay, Claude-Gaſpard de
1728. Lezay de Marneſia, Louis-Albert
1760. Lezay de Marneſia, Claude-Gaſpard de
1284. Liattard, Raimond de
1401. Lignieres, André de
1274. Lignon, Guillaume de
1349. Lobet, Raimond de
1287. Lorgue, Girard de
1319. Lorgue, Jean de
1339. Lorgue, Guillaume de
1408. Lornay, Pierre de
1499. Louis XII, Roi de France.
1621. Louis XIII.
1658. Louis XIV.
1715. Louis XV.
1774. Louis XVI.
1349. Lugny, Robert de
1360. Lugny, Hegonin de

M

1728. Maiſtre de la Garlaye, François-Marie le
1151. Malenus.
1752. Marbœuf, Yves-Alexandre de
1362. Marbos, Philippe de
1470. Marcel, Claude de Saint-
1275. Marchamp, Louis de
1402. Marchamp, Antoine de
1765. Marecreux, Louis-François de Poix de
1261. Mareſchal, Pierre de
1284. Mareſchal, Hugues de
1307. Mareſchal, Pierre de
1484. Mareſchal, Jean de
1763. Mareſchal, Jean-Antoine de
1371. Marie-Blanche, Odet de Sainte-
1545. Mars de Luxembourg, Jacques de
1701. Martin d'Aglier, Bonaventure de Saint-
1151. Marzé, Guillaume de
1209. Marzé, Guillaume de
1209. Marzé, Guichard de
1237. Marzé, Simon de
1254. Marzé, Etienne de
1287. Marzé, Hugues de
1320. Marzé, Jean de
1336. Marzé, Jean de
1339. Marzé, Guillaume de
1708. Maugiron, Gui-Joſeph de
1749. Maulcon, Marc-Antoine-Louis de
1326. Mays, Girard de
1728. Mealet de Fargues, Joſeph de
1571. Mellet de la Bennerie, Jean de
1193. Mentels, Pierre de
1585. Meſchatin, Thomas de
1655. Meſchatin, Guillaume de
1677. Meſchatin, Joſeph de
1681. Meſchatin, Philippe-Louis de
1096. Milon, Berard de
1151. Miolon, Rotolo de
1193. Mitribel, N... de
1214. Mitte de Monts, Ponce
1336. Mitte de Monts, Ponce
1509. Mitte de Chevrieres, Jean
1548. Mitte de Chevrieres, Gaſpard
1642. Mitte de Saint-Chamond, François

Digitized by Google

1136. Montaigny, Aroud de
1209. Montaigny, Guillaume de
1307. Montaigny, Geoffroy de
1328. Montaigny, Jean de
1371. Montaigny, Thibaud de
1418. Montaigny, Louis de
1558. Montaigny, Théodore de
1361. Montaigu, Gilles-Aycelin de
1209. Montargieux, Aroud de
1320. Montbel, Amédée de
1284. Montbellet, Renaud de
1139. Montboiffier, Heracle de
1471. Montboiffier, Guillaume de
1483. Montboiffier, Gilbert de
1518. Montboiffier de Canillac, Claude de
1411. Montchenu, Geoffroi de
1460. Montchenu, Amédée de
1196. Mont-d'Or, Abon de
1514. Mont-d'Or, Claude de
1209. Montelier, Pierre de
1319. Montfavent, Bertrand de
1693. Montferrand, Marc de
1381. Monijeu, Pierre de
1480. Montjeu, Claude de
1715. Montjouvent, Jacques-Alexandre de
1738. Montjouvent, Marie-Eugene de
1284. Montluel, Humbert de
1450. Montmartin, Jean de
1455. Montmartin, Quentin de
1711. Montmorillon, Antoine de
1729. Montmorillon, Laurent-François de
1738. Montmorillon, Antoine Bernard de
1756. Montmorillon, Gabriel de
1760. Montmorillon, Simon de
1428. Montmorin, Jean de
1209. Morancé, Jean de
1244. Morel, Dalmace de
1481. Morel, Etienne de
1396. Mornay, Jean de
1307. Moſchon, Pierre de
1261. Moyria, Hugues de
1318. Moyria, Hugues de

N

1529. Nagu de Varennes, Pierre de
1637. Nagu de Varennes, Alexandre de
1497. Nanthon, Etienne de
1106. Noilly, Bertrand de
1390. Norry, Jean de
1763. Nuſſargues, Guillaume de Caſtellas de

O

1209. Oing, Dalmace de
1590. Oncieux de Matiernos, Claude de
1398. Orly, Louis d'
1743. Oſmond, Claude-Antoine-Gabriel d'

P

1706. Palais de la Marlée, Jérôme de
1226. Palatin, Ulric
1274. Palatin, Simon
1209. Palud, Guillaume de la
1243. Palud, Guy de la
1254. Palud, Guy de la
1284. Palud, Jean de la
1319. Palud, Perceval de la
1382. Palud, Pierre de la
1519. Palud, Hugues de la
1633. Palud-Boulignieux, Claude de la
1307. Parent, Girin de
1544. Paſſach, Marc de
1425. Pelerin, Thibaud de
1296. Peſens, Aimond de
1380. Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne.
1750. Pierre de Bernis, François-Joachim de
1106. Piney, Foulques de
1275. Piney, Robert de
1742. Pingon de Prangin, Gaſpard de
1170. Pizais, Berard du
1274. Pizais, Hugues du
1402. Point, Gilles de Saint-
1380. Poitiers, Philippe de
1434. Poitiers, Louis de
1452. Pompadour, Geoffroi de
1499. Pompadour, Geoffroi de
1643. Pons de la Grange, Charles de
1649. Pons de la Grange, Pierre de
1261. Porprieres, Huet de
1304. Porprieres, Lancelot de
1318. Porprieres, Louis de
1349. Porprieres, Louis de
1400. Porprieres, Hugues de
1536. Poulchre, Charles le
1261. Poype, Guillaume de la
1307. Poype, Barthelemi de la
1636. Poype, Jean de la
1678. Poype, Jean-Claude de la
1193. Prieſt, Flore de Saint-
1481. Prieſt, Antoine de Saint-
1511. Prieſt, Jacques de Saint-
1244. Prix, Richard-Barthelemi de S.
1461. Prix, Jean de Saint-
1511. Prix, Laurent de Saint-
1209. Puy, Durand du
1244. Puy, Geoffroi du

Q

1284. Quart, Aimon du

Digitized by Google

1473. Queille, Guyot de la
1761. Quentin, Claude-Hiacinthe de Beaumont de Saint-

R

1773. Ragny, Anne-Herard-Paul-Antoine de la Magdelaine de
1259. Rairieu, Gui de
1306. Raimond, Guillaume de
1598. Rebé, Jacques de
1601. Rebé, Claude de
1623. Rebé, François de
1319. Revois, Hugues de
1320. Revois, Gaudemar de
1766. Richemont, Gabriel de Bertrand de
1771. Richemont, Georges-Henri de Bertrand de
..... Richo, ...
1501. Riere de Vitry, Jacques de la
1461. Rieux, Thibaud de
1290. Rigaud, Anſelme de
1282. Rigaud, Antoine de
1209. Riverie, Girard Asbraud de
1420. Rivoire, Aimar de
1530. Rivoire, Etienne de
1543. Rivoire, Jean de
1254. Roanne, Guillaume de
1020. Roannois, Durand de
1115. Roannois, Chatard de
1115. Roannois, Théodard de
1304. Roche, Jacques de la
1569. Roche, Claude de
1761. Roche, Henri de Caſtellas de la
1140. Rochebaron, Ponce de
1209. Rochebaron, Guillaume de
1240. Rochefort, Falcon de
1304. Rochefort, Guillaume de
1307. Rochefort, Henri de
1151. Rochetaillé, Etienne de
1302. Rochetaillé, Etienne de
1379. Rochette, Jacques de la
1512. Romain, Jean de Saint-
1307. Romeſtaing, Mathieu de
1349. Roſet, Bertrand du
1425. Roue, Pierre de la
1193. Rovere ou Rouvere, Aimon de
1645. Rougemont, Bertrand de
1244. Rouſſillon, Gui de
1296. Rouſſillon, Guillaume de
1390. Rouſſillon, Amédée de
1407. Rouſſillon, Ademar de
1193. Roux, Guillaume de
1378. Roye, Dreux de
1292. Ruffat, Guillaume de
1767. Rully, Marie-Agathange-Ferdinand de Bernard de
1584. Rye, Joachim de

S

1363. Sachins, Gaſpard de
1406. Saconay, Henri de
1440. Saconay, Jacques de
1445. Saconay, François de
1483. Saconay, François de
1527. Saconay, Gabriel de
1572. Saconay, Louis de
1609. Saconay, François de
1254. Saconins, Bernon de
1565. Saconins, Marc de
1603. Saconins, Gaſpard de
1614. Saconins, Rodolphe de
1151. Saix, Guichard du
1310. Saix, Joſſerand du
1502. Saix, Hugues du
1561. Saix, François du
1575. Salemard, Claude de
1598. Salemard, Claude de
1318. Salgas, Raimond de
1383. Salins, Etienne de
1373. Saluces, Amédée de
1402. Saluces, Pierre de
1424. Saluces, Georges de
1465. Saluces, Fréderic de
1469. Saluces, Charles de
1525. Saluces, Gabriel de
1545. Saluces, Henri de
1580. Saluces, Adrien de
1614. Saluces, Adrien de
1307. Sarraval, Aimon de
1320. Sarraval, Guillaume de
1509. Sarron, Jean de
1640. Sarron, François de
1689. Sarron, Jacques-Hugues de
1705. Sarron, François de
1072. Saſſenage, Iſmion de
1307. Sathonay, Guichard de
1296. Savoye, Pierre de
1307. Savoye, Aimon de
1318. Savoye, Thomas de
1339. Savoye, Amé ou Amédée de
1488. Savoye, Charles, Duc de
1511. Savoye, Charles, Duc de
1559. Savoye, Emmanuel-Philibert de
1362. Semur, Etienne de
1458. Semur, Jacques de
1479. Semur, Pierre de
1483. Semur, Rollin de
1485. Semur, Philippe de
1492. Semur, Charles de
1507. Semur, Rollin de
1525. Semur, Jean de
1558. Semur, Rollin de

Digitized by Google

1585. Semur, René de
1307. Senecey, Jean de
1544. Senneterre, Georges de
1516. Serpens, Jean de
1751. Seytres de Caumont, Louis-Auguſte
1592. Simiane, Laurent de
1646. Simiane, Antoine-François de
1542. Sivriac, Louis de
1307. Sivrieux, Jean de
1520. Soleichant, Ponthus de
1335. Soloignac, Léotard de
1320. Solornay, Pierre de
1584. Solornay, Claude de
1040. Suran.
1193. Sure, Odet de
1307. Sure, Beraud de
1319. Sure, Guillaume de
1193. Symphorien, Ponce de Saint-
1244. Symphorien, Dalmace de Saint-
1254. Symphorien, Girin de Saint-
1274. Symphorien, Guichard de Saint-
1275. Symphorien d'Ozon, Hugues de Saint-
1319. Symphorien, Pierre de Saint-
1531. Symphorien de Cham, Bertraud de Saint-

T

1151. Talaru, Girin de
1167. Talaru, Gui de
1349. Talaru, Philippe de
1354. Talaru, Jean de
1389. Talaru, Amédée de
1390. Talaru, Hugues de
1401. Talaru, Mathieu de
1405. Talaru, Guillaume de
1418. Talaru de Chalmazel, Louis de
1440. Talaru, Amédée de
1443. Talaru, Philippe de
1453. Talaru, Mathieu de
1460. Talaru, Hugues de
1496. Talaru, Antoine de
1506. Talaru de Chalmazel, François de
1509. Talaru, Jean de
1519. Talaru de Chalmazel, Jean de
1548. Talaru de Chalmazel, Claude de
1638. Talaru de Chalmazel, François de
1647. Talaru de Chalmazel, Laurent de
1687. Talaru de Chalmazel, Charles-Laurent de
1318. Thelis, Guillaume de
1370. Thelis, Geoffroi de
1393. Thelis, Etienne de
1640. Thenay de Saint-Chriſtophe, Alexis de
1666. Thenay de Saint Chriſtophe, Marc-Hilaire de
1261. Thiern, Gui de
1349. Thinieres, Guillaume de
1498. Tholigny, Guichard de
1362. Tholonjon, Henri de
1336. Thurey, Guillaume de
1349. Thurey, Renaud de
1369. Thurey, Pierre de
1371. Thurey, Philippe de
1230. Tour, Gui de la
1243. Tour, Hugues de la
1244. Tour, Humbert de la
1349. Tour d'Auvergne, Bernard de la
1372. Tour d'Auvergne, Jean de la
1408. Tour d'Olliergues, Guillaume de la
1519. Tour Saint-Vital, Bertrand de la
1553. Tour Saint-Vital, Bertrand de la
1553. Tour Saint-Vital, Jean de la
1261. Tournon, Hugues de
1501. Tournon, Charles de
1514. Tournon, Jacques de
1400. Trezette, Antoine de
1410. Trezette, Pierre de
1151. Trivier, Dalmace de Saint-

V

1390. Varax, Humbert de
1151. Varennes, Hugues de
1284. Varennes, Jean de
1585. Varennes, Philibert de
1151. Vaſſalieu, Pierre de
1284. Vaſſalieu, Thibaud de
1307. Vaſſalieu, Guillaume de
1310. Vaſſalieu, Etienne de
1295. Vaudrey, Hugues de
1665. Vaurion, François de
1232. Vaux, Hugues de
1255. Vaux, Milon de
1319. Vaux, Dreux de
1514. Vecchio, Thomas de
1694. Veiſſiere de Cantoinet, Antoine de la
1472. Veres, Guillaume de
1672. Vergne de Treſſan, Alphonſe de la
1693. Vergne de Treſſan, Louis de la
1209. Vert, René de
1243. Vert, Aimon de
1397. Vert, Eſtorge de
1320. Veſc, Pierre de
1533. Vichy, Théodore de
1620. Vichy-Champron, Antoine de
1183. Viego ou Vego, Simon de
1399. Viego, Guichard de
1320. Vienne, Hugues de
1416. Vienne, Antoine de

Digitized by Google

1485. Vienne, Olivier de
1080. Villars, Gladin ou Bladin de
1173. Villars, Uldric ou Ulric de
1174. Villars-Thoire, Ponce de
1274. Villars, Henri de
1287. Villars, Louis de
1296. Villars, Jean de
1318. Villars, Henri de
1335. Villars, Louis de
1349. Villars, Jean de
1193. Villon, René de
1510. Viry, Claude de
1254. Viſconti, Thibaud de
1726. Vivier de Lanzac, Pierre-Hypolite de
1607. Urfé, Anne d'

Cérémonial qui s'obſerve à la réception des Comtes de Lyon.

Les preuves teſtimoniales ſont toujours d'uſage dans le Chapitre de Lyon. Elles étoient les ſeules qu'on faiſoit il y a quelques ſiécles. On n'admet, pour ces ſortes de preuves, que des Chevaliers de Malte, ou perſonnes en état de prouver dans le Chapitre. Le jour de la priſe de poſſeſſion, ils entrent les uns après les autres dans le Chapitre, & prêtent ſerment, ſur les ſaints Evangiles, de dire la vérité ſur les queſtions qu'on leur fera. On leur demande s'ils connoiſſent la Famille, les vie & mœurs du Récipiendaire; & ſi quelques-uns de ſes ancêtres ont porté les armes contre le Roi. Ce cérémonial de preuves fini, on fait entrer le Récipiendaire, portant ſur le bras gauche un camail avec un rocher; tenant à la main droite un bonnet carré, & à la main gauche une Croix avec le cordon rouge liſeré de bleu. Le Récipiendaire s'approche du Précenteur, qui le revêt du rocher & du camail, en lui diſant *ad multos annos*, & lui paſſe ſa croix au col. Enſuite il va au bas de la ſalle, & ſe met à genoux ſur un pric-Dieu, où on lui fait lire le ſerment, tenant la main droite ſur les ſaints Evangiles. Le Prêtre qui fait prêter le ſerment, eſt accompagné de deux Acolytes, portant des flambeaux allumés. Il a la mitre en tête, & tient dans ſes mains des Reliques, qu'il fait baiſer au Récipiendaire, lorſqu'il a lu ſon ſerment, dont on peut voir la formule dans *Moréri*, Edition de 1759, au mot Lyon.

* LYONS (DES), DES LIONS, DE LYONS ou DE LIONS. Le P. *Anſelme*, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII*, *p.* 128, dit DU LYON.

C'eſt ſous la dénomination DES LYONS que la Terre *du Locon* en Artois, a été érigée en *Baronnie*, par Lettres-Patentes datées de Marly, du mois de Juin 1714, en faveur de FRANÇOIS-IGNACE-LÉONARD DES LYONS, Chevalier, Seigneur du Locon, de Fontenelle, Bavincourt, &c. Capitaine au Régiment de Solre, Maire des Ville & Cité d'Arras, fils aîné de LOUIS DES LYONS, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, & de MARIE-BARBE DES LYONS, ſa couſine. Le diſpoſitif de ces Lettres porte qu'elles ſont accordées audit Sieur & à ſes deſcendans, en conſidération de ſes ſervices & de ſa *noble extraction*. Elles rapportent ſa filiation depuis MILES DES LYONS, Ecuyer, vivant à Arras en 1424 (dont nous parlerons ci-après), & diſent de plus que la branche aînée dudit Sieur ſubſiſtoit encore alors avec diſtinction, en Champagne, dans la perſonne du Sieur DES LYONS, Vicomte d'Eſpaux. Ces Lettres ont été enregiſtrées les 17 Juillet & 14 Août de ladite année 1714, aux Greffes des Conſeil & Election d'Artois, comme auſſi au Bureau des Domaines & Finances de la Généralité de Lille, le 8 Juin 1717.

Quant à la Maiſon DES LYONS, elle eſt ancienne, & a donné deux Grands-Maîtres d'Artillerie de France. – On trouve un MACE ou MACOS DE LYONS, qualifié *Chevalier*, qui accompagna le Roi SAINT-LOUIS, au voyage de Tunis, en Afrique, en 1269, ſelon les obſervations du Sire *de Joinville*.

HERVÉ DES LYONS, Chevalier (en latin *Hervæus de Leonibus*, *Miles*), parut, en 1272, au ban & arriere-ban que le Roi PHILIPPE *le Hardi* convoqua dans la ville de Tours, pour les Terres & fiefs qu'il poſſédoit dans le Bailliage de Calais, dit *la Roque*, dans ſon Traité de la Nobleſſe.

JEAN DES LYONS, Sergent d'armes du Roi, étoit Garde & Viſiteur de l'Artillerie de France au Bailliage du Vermandois, & ſur les frontieres, lorſqu'il fut

établi à la garde de l'Artillerie du Louvre à Paris, le jour des Rois 1344. Il servit au siége de Conches, & exerça cette charge jusqu'en 1378. On a de lui plusieurs actes, qui se trouvent au Trésor des Chartes de la Chambre des Comptes de Paris, entr'autres deux quittances, l'une du 4 Juillet 1364, & l'autre du 20 Mai 1379. Par la premiere, *Pierre de Kerimel*, Capitaine de Saint-Mahé de Fine-Poterne, reconnoit avoir reçu de lui deux milliers de viretons & deux arbaletes à tour; par la seconde, *Guillaume*, bâtard *de Poitiers*, Chevalier, reconnoit qu'il lui avoit remis, de l'exprès commandement du Roi, quatre caissons d'artillerie. Dans tous les titres qui le concernent, il est tantôt nommé DES LIONS, tantôt DE LYONS, & quelquefois, mais rarement, DU LYON. Il avoit épousé, dit le P. *Anselme*, une femme nommée *Anne*, de laquelle il eut : — MILES ou MILET, qui suit; — & JEANNE DES LYONS, mariée à *Jean de Courcelles*, Ecuyer, Sergent d'armes du Roi, dont elle étoit veuve le 27 Juillet 1423.

MILES ou MILET DES LYONS ou DE LYONS, Ecuyer, Sergent d'armes du Roi, fut pourvu, après son pere, de la charge de Maître-Général & Visiteur de l'Artillerie de France, par Lettres données le 1 Novembre 1378, dont il fit serment le 6 du même mois. Il l'exerça jusqu'au 22 Février 1397, qu'il la résigna à *Jean de Soisy*, Ecuyer, à l'inventaire duquel il assista au mois de Juin 1407. Il mourut sans enfans, selon le P. *Anselme*, qui lui donne pour héritiere JEANNE DES LYONS, sa sœur.

L'Histoire de Malte, *Liv. 5, fol. 124*, fait mention de PIERRE DES LYONS, Chevalier de Rhodes, Conservateur général du Trésor de l'Ordre, qui assista au Chapitre général, ouvert le 20 Octobre 1462.

JEAN & FRANÇOIS DES LYONS y furent reçus Chevaliers au Chapitre de Saint-Barnabé, tenu le 12 Juin 1512.

I. COLART DES LIONS possédoit un fief situé à Avesnes-le-Comte, dont il donna dénombrement à la Comtesse *d'Artois*, l'an 1372. Ce titre est déposé aux Chartes d'Artois. Il eut de sa femme, qu'on ne connoit point,

II. MILES DES LIONS ou DE LIONS, qualifié *Ecuyer*, & exécuteur testamentaire de *Gilles de la Motte*, Ecuyer, dans une Ordonnance rendue par le Magistrat d'Arras le 26 Décembre 1324. Il épousa, vers l'an 1400, Dame Madame *Jehenne de la Vache*, veuve à Monseigneur *Gui de Nanteuil*. C'est l'expression que portent les actes qui la concernent. De cette alliance vint :

III. JEAN ou JEHAN DES LYONS, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Espaux, qui épousa *Guistaine de Gannes*, Dame d'Espaux, avec laquelle il vivoit en 1450. Il en eut : — JEAN, qui suit; — & FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Theuville, au Vexin-François, dont nous parlerons ci-après.

IV. JEAN DES LYONS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Espaux, tué à la journée des Eperons en 1513, eut de *Jeanne Davy*, son épouse, entr'autres enfans : — PIERRE, qui suit; — & JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Bavincourt, &c. Barons des Lyons, mentionnée ci-après.

Branche aînée, Vicomtes d'Espaux.

Ce qui concerne cette branche & les suivantes est tiré d'un *Mémoire* dressé sur titres originaux. Nous en avons déja parlé *p. 61* de ce Volume, d'après *Haudicquer de Blancourt*, Auteur du Nobiliaire de Picardie. Ceux de cette branche paroissent avoir toujours écrit leur nom par l'i simple, & non avec l'y.

V. PIERRE DES LYONS, Ecuyer, Seigneur d'Espaux, Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa *Catherine Pouset*, laquelle testa le 1 Octobre 1544. Leurs enfans furent : — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte en 1533. Il obtint une Commanderie de l'Ordre, & fut Ambassadeur pour la Religion, à la Cour de France; — 3. & ADOLPHE DES LYONS, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Stenay, & Lieutenant-Général pour Sa Majesté au Gouvernement de Champagne & de Brie, en 1561. Il épousa *Guillemette de la Taste*, Dame de Sy, & en eut — MADELENE DES LYONS, mariée, par contrat du 14

Digitized by Google

Octobre 1574, à *Antoine de Joyeuſe*, Sire de Montgobert, Baron de Verpeil.

VI. Nicolas des Lyons, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſpaux, épouſa, par contrat du 27 Janvier 1534, *Jeanne de Louviers*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Mery, & de *Jeanne de Champrond*. De ce mariage vinrent : — Nicolas, qui ſuit ; — & Catherine des Lyons, alliée, l'an 1555, à *Artus*, Sire *de la Fontaine-Solare*, Comte d'Oignon, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon premier Maître-d'Hôtel, Grand-Maître des Cérémonies de France, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Iſle de France, & Ambaſſadeur à Vienne & à la Porte.

VII. Nicolas des Lyons, II. du nom, né poſthume, Vicomte d'Eſpaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, 1°. en 1571, *Joſſine de Piſſeleu*, veuve de *Henri de Lenoncourt*, Comte de Vignory, Bailli & Gouverneur de Valois (nièce de la Ducheſſe *d'Eſtampes*, & tante de la Princeſſe *de Conty*) ; & 2°. par contrat du 15 Mai 1602, *Françoiſe de la Riviere*, fille d'*Hubert*, Vicomte *de la Riviere*, ſa couſine-germaine, Dame du Palais de la Reine. Du ſecond lit il eut : — Nicolas, qui ſuit ; — & Renée des Lyons, mariée à *Charles de Tuſſeau*, Baron de Sautour.

VIII. Nicolas des Lyons, III. du nom, Vicomte d'Eſpaux, épouſa, par contrat du 11 Février 1646, *Anne du Boulet*, laquelle étant devenue veuve (dit *Haudicquer de Blancourt*), produiſit les titres de ſon mari depuis 1492, que vivoit Jean des Lyons, II. du nom, Seigneur d'Eſpaux, ſon triſayeul. Elle eut pour fils :

IX. Henri Nicolas des Lyons, Comte d'Eſpaux, qui épouſa *Marguerite de Gallard*, dont eſt iſſu :

X. Charles-Adolphe des Lyons, Comte d'Eſpaux, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, marié, par contrat du 22 Juin 1709, avec *Antoinette Potier-de-Novion*, nièce de la Maréchale *de Matignon*. Il en a eu : — 1. N... des Lyons, Comte d'Eſpaux, Capitaine de Dragons au Régiment de l'Hôpital, mort ſans alliance ; — 2, 3 & 4. & trois filles. La premiere a été mariée 1°. au Marquis *de Caſtelbajac* ; & 2°. au Marquis *de Champelés*. La ſeconde a épouſé le Marquis *de la Feuillée* ; & la troiſiéme eſt Abbeſſe de Braine, en Soiſſonnois.

Cette branche porte pour armes : *d'azur, à la tête de léopard d'or, armée & lampaſſée de gueules.*

Branche des Seigneurs de Bavincourt, &c. Barons des Lyons.

V. Jean des Lyons, Ecuyer, (fils puiné de Jean, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſpaux, & de *Jeanne Davy*), prend la qualité de Seigneur d'Eſpaux, dans un titre dépoſé dans l'Abbaye de Saint-Waaſt d'Arras, qui fut paſſé à Arras le 9 Juillet 1506. Il fut homme d'armes de l'Ordonnance du Roi, & fut tué dans une rencontre à Eſguinegate, durant le ſiége de Terouane, l'an 1553. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Bethune le 8 Mars 1523, *Jeanne le Febvre*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Béatrix Lombart*, dont vint :

VI. Antoine des Lyons, Ecuyer, Seigneur de Wingles, allié, par contrat du 15 Juin 1555, à *Marie de Wignacourt*, dite *de Belleſaige*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne le Comte*. Il en eut ſept garçons & trois filles, entr'autres : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Jean, Ecuyer, auteur de la branche des Seigneurs de Wingles, éteinte, dont la derniere étoit Marie-Marguerite des Lyons, Dame de Wingles, qui épouſa *Charles-François Boucquel*, Ecuyer, Sieur d'Hamelincourt ; — 3. & Adrien des Lyons, tige de la branche des Seigneurs de Pelve, dont la derniere étoit Marie-Barbe des Lyons, ſa petite fille, femme de Louis des Lyons, ſon couſin, comme on va le voir.

VII. Antoine des Lions, Ecuyer, Seigneur du Locon, la Doeuille, &c. épouſa, par contrat du 13 Juin 1582, *Iſabeau Haccard*, Dame de Fontenelle, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne des Auteulx*, dont vint :

VIII. Pierre des Lions, Ecuyer, Seigneur du Locon, la Doeuille, &c. marié, par contrat du 29 Septembre 1617, avec *Marie le Bourgeois*, fille de *Ni-*

Digitized by Google

colas, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Feuchin, & d'*Anne Bataille*. Il en eut :

IX. Louis des Lyons, Ecuyer, Seigneur du Locon, de Fontenelle, Bavincourt, &c. qui épousa, par contrat du 28 Août 1666, Marie-Barbe des Lyons, sa cousine, derniere de la branche de Pelve. Leurs enfans furent : — 1. François-Ignace-Léonard, qui suit ; — 2. Georges-Joseph, tige des Seigneurs de Noircarme & de Feuchin, en Artois, rapportés ci-après ; — 3. Marie-Marguerite-Josephe, femme, par contrat du 13 Septembre 1692, de *Maximilien-Martin le Josne-Contay*, Chevalier, Marquis de Levaque & de la Ferté, Capitaine-Commandant du Régiment Wallon de Famechon, Membre de la Nobleſſe des Etats d'Artois ; — 4. & Isabelle-Ursule des Lyons, mariée, par contrat du 5 Février 1698, à *Louis-Joseph le Sergent*, Ecuyer, Seigneur d'Hendecourt, &c. Capitaine au Régiment de Monchy.

X. François-Ignace-Léonard des Lyons, Chevalier, Baron des Lyons, Seigneur du Locon, Fontenelle, Bavincourt, &c. Capitaine au Régiment de Solre, Maire des Ville & Cité d'Arras, obtint, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, que la Terre *du Locon*, en Artois, fut érigée en *Baronnie* ſous la dénomination des Lyons, pour lui & ſes deſcendans, en conſidération de ſes ſervices & de ſa *noble extraction*, par Lettres-Patentes datées de Marly du mois de Juin 1714, &c. Le Baron des Lyons épouſa, par contrat du 24 Février 1696, *Anne-Eliſabeth Aveline de Saint-Val*, fille de noble *François*, Seigneur dudit lieu, Capitaine au Régiment de Rambures, & de *Louiſe Feliſot-de-la-Tour*. Il en a eu : — 1. Hector-Adrien-Louis, Baron des Lyons, Cornette de Cavalerie au Régiment de Saint-Blimont, allié à Marie-Dominique-Dorothée des Lyons, ſa couſine-germaine, dont une fille morte ſans poſtérité ; — 2. Edouard-Marie-Joseph, qui ſuit ; — 3. Georges-François-Xavier, Chevalier, Seigneur de Fontenelle, mort ſans alliance ; — 4. Thomas-Eugène, décédé jeune ; — 5. Adolphine-Louise, Religieuſe au Monaſtere de la Paix d'Arras ; — 6. Anne-Elisabeth, Dame de Berles ; — 7. & Josephe-Rosalie des Lyons, mariée, par contrat du 11 Février 1750, à *Louis-François Ignace Liot*, Marquis de Liot, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne.

XI. Edouard-Marie-Joseph, Baron des Lyons, Chevalier, Seigneur du Locon, Moncheaux, Bavincourt, Fontenelle, &c. Aide-de-Camp des Armées du Roi, Membre du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, où il a été admis (en juſtifiant qu'il deſcendoit au VI^e^ degré de Jean des Lyons, Ecuyer, homme d'armes de l'Ordonnance du Roi, tué dans une rencontre à Eſguinegate, & de *Jeanne le Febvre*, mentionnés ci-devant), eſt mort le 5 Décembre 1771. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Saint-Omer le 9 Août 1746, Elisabeth-Gertrude des Lyons, ſa couſine-germaine. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Ange-Joseph-Remi, qui ſuit ; — 2. Edouard-Marie-Joseph des Lyons, Chevalier, Seigneur de Moncheaux & de Canettemont, Lieutenant du Corps Royal-Artillerie, au Régiment de Straſbourg ; — 3. François-Marie, mort jeune ; — 4. Louis-Marie-Chrisostome, dit *le Chevalier* des Lyons, Officier au Régiment de la Vieille-Marine ; — 5 & 6. Marie-Elisabeth-Clémentine ; — & Marie-Josephe-Flavie des Lyons.

XII. Ange-Joseph-Remi, Baron des Lyons, Chevalier, Seigneur du Locon, Bavincourt, Fontenelle, &c. chef des nom & armes, eſt membre du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, & ſert dans la Maiſon du Roi depuis 1764. Il a épouſé, par contrat du 16 Novembre 1773, *Marie-Françoiſe Joſephe-Eléonore de Godet-de-Soudé*, ſa parente du III^e^ au IV^e^ degré, fille unique de *Jérôme-Céſar-Marie de Godet*, Chevalier, Baron de Neuflize, Vicomte de Vadenay & d'Arcy-le-Pompſurt, Seigneur de Taiſſy, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, & de *Marie-Agoline le Joſne-Contay*.

Seigneurs de Noircarme *& de* Feuchin, *en Artois.*

X. Georges-Joseph des Lyons, Ecuyer, Seigneur de Feuchin, Courcelles, Zudauſque, Noircarme & la Doeuille, fils puîné de Louis & de Marie-Barbe

Digitized by Google

DES LYONS, sa cousine, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Piémont, & épousa, par contrat du 5 Janvier 1702, *Gertrude-Dominique Wandolre*, fille de noble *Thomas*, Seigneur des Riets-Joyelle, & de *Marguerite-Josephe de Latre*, Dame de la Jumelle, dont : — 1. LOUIS-JOSEPH-CORNIL, qui suit ; — 2. FRANÇOIS-MAXIMILIEN DES LYONS, Ecuyer, Seigneur de Feuchin & Courcelles, marié, par contrat du 2 Juillet 1760, avec *Thérese-Angeline-Josephe Vancappelle*, fille de noble *Adrien-Balthasard*, Seigneur de Porthove, & de *Catherine-Françoise de Berre*, dont il a laissé un fils & deux filles ; — 3. JEAN-MARIE-EMMANUEL ; — 4. MARIE-DOMINIQUE DOROTHÉE DES LYONS, alliée à son cousin-germain, HECTOR-ADRIEN-LOUIS, Baron DES LYONS, comme on l'a dit ci-devant ; — 5. & ELISABETH-GERTRUDE DES LYONS, mariée, par contrat passé à Saint-Omer le 9 Août 1746, à EDOUARD-MARIE-JOSEPH, Baron DES LYONS, Seigneur de Moncheaux, &c. son cousin-germain, dont on a parlé degré XI.

XI. LOUIS-JOSEPH-CORNIL DES LYONS, Seigneur de Zudausque, Noircarme, la Jumelle, le Ploich & la Doeuille, est membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, où il a été admis, en justifiant qu'il descendoit au VI^e^ degré de JEAN DES LYONS, Ecuyer, homme d'armes de l'Ordonnance du Roi, auteur de la branche précédente, & de *Jeanne le Febvre*, sa femme. Il a épousé, par contrat passé le 20 Avril 1743, *Jeanne-Marie-Françoise-Ursule d'Artois*, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de Valvalon, & d'*Elisabeth-Thérese Flahaut de la Billarderie*, des Seigneurs *de la Frefnoye*. De ce mariage sont nés : — 1. LOUIS-JOSEPH-XAVIER, qui suit ; —— 2. ALEXANDRE-ANTOINE-LÉONARD, Lieutenant au Régiment de Lyonnois ; — 3. MARIE-BASILE EDOUARD, mort jeune ; — 4, 5 & 6. MARIE-ELISABETH-ALEXANDRINE, MARIE-PÉTRONILLE-ANTOINETTE, & MARIE-FLAVIE DES LYONS.

XII. LOUIS-JOSEPH-XAVIER DES LYONS, ci-devant Sous-Lieutenant au Régiment de Lyonnois, n'est pas encore marié.

Branche des Seigneurs de THEUVILLE, au Vexin François.

Elle a pour auteur FRANÇOIS DES LYONS, Ecuyer, fils puîné de JEAN I, & de *Guistaine de Gannes*, Dame d'Espaux. De lui descend, par divers degrés :

FRANÇOIS DES LYONS, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Theuville, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, marié avec *Anne Famin*, dont pour fils unique :

FRANÇOIS-LÉONARD DES LYONS, Chevalier, Lieutenant Colonel de Cavalerie, Brigadier des Gendarmes de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, qui a épousé, par contrat du 22 Avril 1745, *Anne-Geneviéve de Clery*, fille de *Charles-François*, Marquis de Serrant, & de *Geneviéve de Courten*, sœur du Comte *Maurice de Courten*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi.

JEAN DES LYONS, Doyen de la Cathédrale de Senlis, connu par différens ouvrages, étoit de cette branche, qui a donné origine à celle des Barons *de Nesle*, éteinte en la personne de LOUIS DES LYONS, Baron de Nesle, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort en 1610.

Les branches des Seigneurs *de Bavincourt*, &c. Barons des Lyons, & les Seigneurs *de Noircarme* & *de Feuchin*, & généralement toutes celles qui ont subsisté en Artois, portent & portoient pour armes : *d'argent, à quatre lions de sable, armés, lampassés de gueules, posés 2 & 2.* Devise : EX GENERE ET VIRTUTE LEONES. Les cadets écartelent *au 1 & 4* DES LYONS ; *au 2 & 3 d'argent, à 3 fleurs de lys de gueules*, qui est *Wignacourt-Belleſaige*.

Plusieurs ont porté sur le tout : *d'azur, à une tête de léopard d'or, armée & lampassée de gueules*, notamment LÉONOR-ANTOINE DES LYONS, frere aîné de LOUIS, ainsi qu'il se voit sur son épitaphe dans l'Eglise du Locon, où il a été inhumé il y a environ 100 ans.

La branche des Seigneurs *de Theuville* porte : *d'argent, à quatre lions de sable, armés & lampassés de gueules.* Elle a aussi porté long-tems : *d'azur, à 3 têtes de léopard d'or, armées & lampassées de gueules.*

Digitized by Google

LYS (DE), en Bretagne, du reſſort de Rennes.

Famille qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 13 Janvier 1671, au rapport de M. *des Cartes*, a été déclarée *noble d'extraction*. Elle remonte à SILVESTRE DE LYS, qui vivoit en 1481, avec *Marie Madeuc*, ſon épouſe.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée de 4 hermines de ſable, ſurmontées de deux fleurs de lys d'argent.* Manuſcrit *in-fol. Tome III* des Généalogies de Bretagne.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

*MABLY, en Foreſt, Diocèſe de Lyon. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier 1675, regiſtrées au Parlement le 15 Mai, & à la Chambre des Comptes le 30 Décembre ſuivant. Diction. des Gaules, *Tome IV, p.* 473.

MABOUL : Famille de Paris, diſtinguée dans la Robe, qui a donné pluſieurs Maîtres des Requêtes, & un Evêque d'Alet, en 1708, dans

JACQUES MABOUL, mort à Alet le 21 Mai 1723. Il avoit été chargé, en 1716, par feu M. le Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume, de travailler à un accommodement de la grande affaire de la Conſtitution *Unigenitus*. Il eſt auteur d'un Recueil d'Oraiſons funèbres, imprimées en 1749. Voyez *Moréri*, derniere Edition.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois beçans de même, & d'un croiſſant d'argent ſous le beçan en pointe.*

MABREY (DE) : C'eſt une Famille de Normandie établie dans l'Election de Caen, dont nous ne connoiſſons, faute de *Mémoire*, que le nom & les armes, ſçavoir : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux couronnes de même en chef, & d'une merlette auſſi d'or en pointe.*

MACAIRE, Ecuyer, Seigneur de Launay, & des Roſiers, même Province, Election d'Argentan, porte : *écartelé au 1 d'azur, à une molette d'or ; au 2 de gueules, à un lambel d'argent de trois pièces ; au 3 d'argent, au lion de ſable ; & au 4 auſſi de ſable.*

MACCARTY : Maiſon, l'une des premieres d'Irlande, très-connue en France depuis long-tems par Milord *Montcaſſel*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort au ſervice de Sa Majeſté ; & par

N... MACCARTY-REAGH, chef de ſa Maiſon, qui avoit conduit en France, étant

Digitized by Google

encore fort jeune, un Régiment tout composé de ſes vaſſaux. Il fut tué, ainſi que ſon frere unique, au ſervice du Roi.

Eléonore-Susanne de Maccarty, ſa ſœur, épouſe du Baron *de Hooke*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mourut à Paris le 13 Janvier 1731, âgée d'environ 48 ans. *Mercure de France, Janvier 1731, pag.* 178, & celui de *Février* la même année, *pag.* 403.

MACÉ DE GASTINES, en Normandie & en Provence : Famille maintenue dans ſon ancienne nobleſſe d'extraction, & dans les qualités de *noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt rendu le 5 Avril 1724. Elle a formé deux branches.

La premiere ſubſiſte dans Antoine Macé, Sieur de Gaſtines & de la Tireliere, né le 18 Septembre 1704, marié, par contrat du 22 Juillet 1729, avec *Marie-Renée-Charlotte Morel*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Carbonniere, &c. & de *Renée Patry*, dont ſont iſſus : — 1. Charles-Antoine-Macé, né le 3 Novembre 1731 ; — 2. Joseph-René, né le 3 Juillet 1737 ; — 3. Pierre-Antoine-Alexis, né le 17 Juillet 1745 ; — 4. Marie-Charlotte-Gillette, née le 12 Novembre 1729 ; — 5. Geneviéve-Susanne-Françoise, née le 8 Février 1736 ; — 6. & Anne, née le 6 Décembre 1739.

Antoine Macé a deux freres mariés, dont le puîné, Jacques Macé, a de *Louiſe-Catherine du Moulinet*, ſa femme, deux garçons & une fille.

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de 3 roſes de même, & en pointe d'un lion de gueules rampant.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

MACÉ, en Bretagne.

Louis Macé, Sieur de la Roche en Couffé, Préſident au Préſidial de Nantes, & Pierre Macé de la Pilardiere, Prieur d'Oudon, furent déclarés *nobles*, comme iſſus de Maîtres des Comptes, en conſéquence de l'Arrêt du Conſeil du 9 Janvier 1659, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 16 Février 1669, au rapport de M. *le Jacobin*. Les armes : *de gueules, à trois rencontres de dain, d'or, 2 & 1, au chef couſu d'azur, chargé d'une croix engrêlée d'argent.* Extrait d'un Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne, *Tome III.*

MACÉ, Ecuyer, Sieur de la Benardiere en Normandie, Election de Coutances & de Carentan, porte : *de gueules, à trois maſſues d'argent, 2 & 1.*

MACET, en Piémont & en Breſſe. Nobleſſe originaire de Quiers en Piémont, où elle ſubſiſte encore, dans les Seigneurs *de Frinco*, *de Val-Feniere* & *de l'Iſlebelle*. Deux branches ſont auſſi établies en Breſſe. Voici ce que nous apprend un *Mémoire* de feu *Piganiol de la Force*.

Jacques de Macet, Conſeiller du Comte de Savoie, & Châtelain de Bourg, eſt le premier qui ſe retira en Breſſe. Il s'avança à la Cour d'Amé, IV. du nom, Comte de Savoie, en 1339, & eut pour enfans : — 1. Amé, qui ſuit ; — 2. Jean, Damoiſeau, Juge-Maïeur de Breſſe en 1341 ; — 3. & Beraud, Damoiſeau.

Amé de Macet, Seigneur du Chanay, ſuivit Amé, V. du nom, Comte de Savoie, dans la guerre qu'il eut contre Jacques de Savoie, Prince d'Achaye, & teſta en 1372, laiſſant de *Marguerite de Franchelins*, ſon épouſe : — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. Béatrix, morte ſans alliance ; — 3. & Marie, femme, 1°. de *Jean*, Seigneur *de Marmont*, fils d'*Odet*, Seigneur *de Marmont*, & de *Béatrix*, Dame *de Beoſt*, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2°. de *Mayeul du Saix*, Seigneur de Colonges en Breſſe, fils de *Fromentin du Saix*, Seigneur de Colonges.

Nicolas de Macet, Seigneur du Chanay & de Treverney, épouſa, le 26 Janvier 1373, *Lionnette de Chandée*, fille de *François de Chandée*, Seigneur de Montfalcon, & d'*Amie de Feillens*. De ce mariage vinrent : — 1. Jacques, Seigneur de Treverney, mort ſans enfans de *Jeanne de Neufchaſtel*, fille de *Thomas*, Seigneur de la Rochelle en Comté, & de *Huguette de Frolois* ; — 2. Petremant, qui ſuit ;

Digitized by Google

ſuit ; — 3. Jean, Evêque de Mâcon, mort en 1448 ; — 4. Amé, Seigneur du Chanay & de Marigna, Maître-d'Hôtel de S. A. de Savoie, qui épouſa *Marie Andrevet*, fille de *Pierre Andrevet*, Seigneur de Corſan, & de *Jeanne de Genoſt*. Il mourut ſans enfans ; — 5. & Béatrix de Macet, femme d'*Antoine de Say*, Seigneur du Chaſtelard en Dauphiné.

Petremant de Macet, Seigneur du Chanay, de Marigna & de Treverney, vivant en 1466, mourut ſans alliance.

Les Seigneurs *du Sauſay* & de *Davayé* en Mâconnois, portent les mêmes nom & armes que les précédens, & il y a lieu de croire qu'ils ſont de la même Famille.

Pierre de Macet, Damoiſeau, épouſa, le 22 Janvier 1410, *Catherine de Gorrevod*, fille de *Guillaume de Gorrevod*, Damoiſeau, & ſœur de *Philippe*, Religieux & Aumônier de Payerne, dont il eut : —— Guillaume, qui ſuit ; — & Pierre.

Guillaume de Macet, Damoiſeau, vivant en 1450, eut pour fils :

Jean de Macet, Damoiſeau, qui, de l'autorité de Pierre de Macet, ſon oncle, s'allia, le 15 Octobre 1461, avec *Guillemette de Colomb*, fille de *Girard de Colomb*, Seigneur de la Salle, & de *Louiſe de Marmont*. Leurs enfans furent : — 1. Philibert, qui ſuit ; — 2. Louise, femme, en 1528, d'*Antoine de Say*, — 3, 4, 5, 6 & 7. Etiennette, Perronne, Jeanne, Huguette & Claudine.

Philibert de Macet, Ecuyer, rendit hommage, en 1536, à François I, & eut pour fils :

Gaspard de Macet, Seigneur du Sauſay, marié avec *Jeanne de Chaponod*, fille de *N...*, Seigneur *de Chaponod*, & de *Jeanne de Poleins*, dont : — Isaac, qui ſuit ; — & Jean, rapporté après ſon frere aîné.

Isaac de Macet, Ecuyer, ſe maria avec *Nicole de Chales*, fille de *Philibert*, Seigneur *de Chales* en Dombes, & de *Deniſe Naturel*, de laquelle vinrent : — 1. Philibert, mort avant ſon pere ; — 2 & 3. Philippine & Susanne.

Jean de Macet, (frere d'Isaac), Seigneur de Davayé & du Sauſay, vivant en 1630, laiſſa : —— Henri, Seigneur de Davayé, Capitaine au Régiment d'Uxelles ; — & Claude-Henri de Macet.

Les armes : *de ſable, à une faſce d'argent, accompagnée de trois têtes de belier de même, 2 & 1.*

MACHAULT : Famille diſtinguée dans la Robe, établie à Paris, qui a donné de nos jours un Garde des Sceaux de France.

I. Simon de Machault, I. du nom, Commiſſaire & Examinateur au Châtelet de Paris, eſt compris en cette qualité dans une Sentence du Châtelet, le 18 Janvier 1515, ſur le partage des biens de *Jeanne le Picart*, femme de *Guillaume de Vitry*, Conſeiller au Parlement. Il eut pour enfans : — Simon, qui ſuit ; — & Jacques, qui vivoit encore en 1568.

II. Simon de Machault, II. du nom, Seigneur de l'Arbre-au-Vivier dans le Réthelois & de Saint-Suplex dans le Mulcien, d'abord Receveur du Réthelois avant 1504, puis Conſeiller du Roi, Auditeur en la Chambre des Comptes, le 14 Septembre 1523, mort le 30 Mars 1555, avant Pâques, & inhumé au Cimetiere des Innocens, devant la porte de l'Egliſe, près la Croix des Bureaux, avoit épouſé, le 13 Janvier 1504, *Louiſe Bureau*, morte le 16 Octobre 1553, & inhumée à Saint-Jean en Grêve, fille de *Mery Bureau*, Seigneur de la Houſſoye & de Saint-Suplex, & de *Perette de la Cloche*, dont : — 1. Jean, né le 5 Janvier 1506, Religieux à Saint-Martin des Champs le 6 Janvier 1520, Prieur de Ferrieres, Grand-Vicaire des Cardinaux *de Tournon* & *de Châtillon*, mort le 4 Juillet 1565 ; — 2. Gaspard, né le 30 Juin 1508, Religieux à Gournay-ſur-Marne, le 5 Juillet 1518, Curé de Mery, Sous-Prieur de Gournay, puis Prieur de Saint-Mandé ; — 3 & 4. Balthasard & Guillaume, morts en bas âge ; — 5. Louis, né le 24 Janvier 1514, Religieux à Saint-Martin des Champs le 24 Juillet 1524, mort le 16 Septembre 1575 ; — 6, 7 & 8. Balthasard, Melchior & Simon, morts jeunes ; — 9. Jean, qui ſuit ; — 10. Joseph, mort en bas âge ; — 11.

Digitized by Google

Batiste, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après; — 12. Marie, née le 15 Octobre 1505, Religieuſe à Chelles le 25 Mars 1520, morte le 11 Décembre 1579; — 13. Jeanne, morte en bas-âge; — 14. Geneviéve, née le 16 Janvier 1513, mariée à *Guillaume Baudin*, Avocat au Parlement, dont pluſieurs enfans; — 15. Guillemette, née le 7 Février 1515, femme, le 6 Juillet 1533, de *Philippe de Fleſſelles*, Médecin ordinaire du Roi, mort le 20 Mars 1561, avant Pâques, & elle le 5 Novembre 1586, & inhumée à Saint-Gervais, dont: — *Françoiſe de Fleſſelles*, mariée à *Jean Vaillant*, Seigneur du Chaſtel en Dunois, Conſeiller au Parlement; — 16. & Marie de Machault, née le 6 Août 1626, morte en bas-âge.

III. Jean de Machault, I. du nom, Seigneur de Saint-Suplex, né le 20 Janvier 1521, Conſeiller général en la Cour des Aides à Paris, le 7 Juillet 1554, mort en Décembre 1589, avoit épouſé, 1°. le 2 Mai 1552, *Madelene le Cocq*, née le 6 Novembre 1534, morte le 27 Octobre 1561, fille de *Charles le Cocq*, Seigneur de Corbeville, Préſident des Monnoies, & de *Madelene Quetier*; & 2°. le 6 Avril 1562, après Pâques, *Marie Poutrain*, née le 21 Mai 1542, fille de *Pierre Poutrain*, Notaire au Châtelet de Paris, & d'*Antoinette le Grain*, & veuve de *Jacques Scopart*, Auditeur des Comptes. Elle mourut le 6 Novembre 1585. Du premier lit vinrent: — 1, 2, 3 & 4, Batiste, Jacques, Pierre & Claude, morts jeunes & ſans alliance; — 5. Jean, né le 25 Octobre 1561, Jéſuite au mois de Février 1579, Recteur à Pont-à-Mouſſon en 1600, mort en 1619; — 6. Madelene, née le 10 Avril 1553, après Pâques, mariée, le 25 Juin 1577, à *Claude de Fay-d'Athies*, Seigneur de Glaignes en Valois, dont un fils & une fille; — 7. Marguerite, née le 20 Juin 1560, Religieuſe à Poiſſy le 29 Avril 1576; & du ſecond lit: — 8. François, qui ſuit; — 9. Gabriel, Seigneur de la Marche, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 10. Antoine, né le 5 Août 1568, mort le 26 Décembre ſuivant; — 11. Etienne, né le 21 Décembre 1569, Secrétaire de la Chambre du Roi, mort ſans alliance en 1597; — 12 & 13. Louis & Suzan, morts jeunes; — 14. Charles, né le 18 Septembre 1579, mort trois jours après; — 15. Marie, née le 3 Février 1562, mariée, 1°. à *François du Lac*, Conſeiller au Parlement, veuf en Juin 1595, dont une fille; & 2°. à *Antoine Danguechin*, Procureur-Général à la Cour des Aides de Paris; — 16. Louise, morte en bas-âge en 1567; — 17. Isabelle, née le 4 Mars 1576, Religieuſe à Saint Etienne de Soiſſons en 1598; — 18. & Charlotte, née le 23 Mai 1581, Religieuſe à Saint-Denis en France.

IV. François de Machault, Seigneur de Saint-Suplex, né le jour de Pâques 1564, Conſeiller au Châtelet avant 1589, puis au Parlement, Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 30 Mars 1602, Conſeiller d'Etat, par Lettres du 4 Août 1641, mort le 24 Janvier 1642, & inhumé à Sainte-Eliſabeth, avoit épouſé, 1°. par contrat du 29 Juin 1586, *Marie Danguechin*, morte avant 1596, fille de *Jean*, Procureur-Général de la Cour des Aides, & de *Nicole Comteſſe*; & 2°. le 13 Octobre 1598, *Anne Budé*, Dame de Fleury, près Meudon, fille de *Pierre Budé*, Seigneur de Fleury & de Villiers, Correcteur des Comptes, & d'*Anne Brachet*. Elle mourut en Septembre 1651. Du premier lit vinrent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Guillaume, Seigneur de Gineſtre, mort ſans alliance; — 3. Marie, Religieuſe à Poiſſy; & du ſecond lit: — 4. François, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 5. Jean-François, Seigneur de Tangeux & du Val, allié à *Marie-Marguerite d'Eſpinay*, dont: — Louise de Machault, mariée, 1°. à *Michel de Bard*, Seigneur de Saint-Friques & de Preſle; & 2°. à *Robert de Bragelogne*, Chevalier de Saint-Lazare, Commandeur de Saint-Thomas de Fontenay-le-Comte, & ancien Lieutenant des Gardes-du-Corps; — 6. & Gabriel, mort ſans enfans.

V. Jean de Machault, II. du nom, Seigneur de Saint-Suplex & de Montomer, épouſa *Claude de la Barre*, dont:

VI. Jean de Machault, III. du nom, Seigneur de Saint-Suplex & de Montomer, marié, 1°. à *Michel de Nouel*; & 2°. à *Catherine de Marigny*. Il eut du premier lit: — François, Seigneur de Saint-Suplex, mort Capitaine au Régiment de M. le Prince; — 2. Jean, Prieur de..., mort jeune; — 3. Marie, femme,

Digitized by Google

1°. en 1658, de *Jean Jacques du Bergier*, Seigneur des Salles & de Briçon; & 2°. de *Claude-Antoine de la Tour*, Comte de Rochefort-d'Ailly, Seigneur de Jozeran, mort en 1697, dont des enfans; — 4. ANNE, mariée à *N... Fontier*. Du second lit vint: — CHARLES-FRANÇOIS, Jésuite.

V. FRANÇOIS DE MACHAULT, Seigneur de Fleury, fils de FRANÇOIS & d'*Anne Budé*, Dame de Fleury, sa seconde femme, Conseiller au Parlement de Paris le 12 Juillet 1627, mort en Novembre 1655, avoit épousé, par contrat du 25 Avril 1629, *Catherine Aymeret*, morte en Décembre 1655, fille de *Paul Aymeret*, Seigneur de Gazeau, Maître des Comptes, & de *Marie le Clerc*, dont: — 1. PAUL, né le 24 Janvier 1631, Abbé de Saint-Jean de Falaise & Aumônier du Roi; — 2. RENÉ, né le 11 Juillet 1633, Chevalier de Malte en 1639, Capitaine de Cavalerie au service de l'Empereur; — 3. GABRIEL, Prieur de la Chaux en 1650, & de Cornillon en 1663; — 4. LOUIS-GABRIEL, né le 6 Octobre 1640, Chevalier de Malte en 1660, mort le 19 Janvier 1661; — 5. JEAN, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1666; — 6. & JACQUES-CHARLES, Seigneur de la Neuville, Enseigne au Régiment de Picardie en 1664.

SECONDE BRANCHE.

IV. GABRIEL DE MACHAULT, Seigneur de la Marche, second fils de JEAN, I. du nom, & de *Marie Poutrain*, sa seconde femme, né le 5 Octobre 1566, Conseiller en la Cour des Aides de Paris en 1590, mort avant 1624, avoit épousé *Françoise Dodieu*, Dame de Chambon & de Rougemont, fille de *Louis Dodieu*, Seigneur de Vely, Président au Parlement de Bretagne, & de *Nicole de Fontenay*, dont: — 1. LOUIS, Seigneur de la Marche, Conseiller en la Cour des Aides, mort en 1634, sans enfans de son mariage contracté le 2 Octobre 1624, avec *Marie Cornuel*, fille de *Claude Cornuel*, Commis des Secrétaires du Conseil & des Finances du Roi, puis Président de la Chambre des Comptes de Paris, alors remarié à *Françoise Dodieu*, veuve de GABRIEL DE MACHAULT; — 2. CHRISTOPHE, qui suit; — 3. & MARIE, morte sans alliance.

V. CHRISTOPHE DE MACHAULT, Seigneur de Chambon, de la Marche & de Rougemont, Gentilhomme ordinaire de S. A. R., Capitaine au Régiment de Conty & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Saint-Jean-de-Lône, défendit cette Ville pendant le siége dès 1636. Il avoit épousé *Louise Favereau*, morte en 1657, fille d'*Antoine Favereau*, Seigneur de Balensac, Conseiller en la Cour des Aides, & de *Claude Pasquier*. Elle étoit veuve de *Claude Cornuel*, Intendant des Finances & Président des Comptes. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS-CHRISTOPHE, Seigneur de Chambon, Capitaine au Régiment de la Marine, puis Commandant au Château de Rocseim, mort sans alliance; — 3. & 4. ANGÉLIQUE & LOUISE; — 5. & MARIE-CHRISTINE, femme, 1°. de *Florimond de Pathay*, Baron de Clereau; & 2°. le 27 Octobre 1677, d'*Isaac-Louis de Rochechouart-Jars*, Seigneur de Montigny, dont un fils & une fille.

VI. CHARLES-FRANÇOIS DE MACHAULT, Seigneur d'Inville & de Chambon, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis en 1694, Lieutenant-Général pour le Roi des Isles Françoises & Terres fermes en Amérique en Juillet 1702, mourut en 1709, âgé de 68 ans. Nous ignorons s'il a été marié.

TROISIEME BRANCHE.

III. BATISTE DE MACHAULT, dernier fils de SIMON II, & de *Louise Bureau*, né le 23 Juin 1525, Conseiller aux Eaux & Forêts, puis au Parlement de Paris le 20 Juillet 1558, mort le 18 Octobre 1572, & inhumé à Saint-Jean en Grève, avoit épousé *Louise le Cocq*, née le 13 Janvier 1535, sœur de *Madelenc*, mariée à JEAN DE MACHAULT, son frere, & fille de *Charles le Cocq*, Président des Monnoies, & de *Madelene Quetier*, dont plusieurs enfans, morts en bas âge. Les autres furent: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. LOUIS, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après; — 3. & MARGUERITE, Religieuse à Poissy.

IV. JEAN-BATISTE DE MACHAULT, Seigneur de la Motte & Romaincourt, né le 15 Septembre 1553, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Janvier 1583,

Digitized by Google

mort le 29 Avril 1635, âgé de 82 ans, avoit épouſé, le 27 Août 1583, *Marie de Monſoy*, morte le 11 Septembre 1632, fille de *François de Monſoy*, Avocat au Parlement, & de *Marie Colas*. Deux ans après la mort de ſa femme il ſe fit Prêtre. De ſon mariage vinrent : — Louis, Seigneur de Romaincourt, Aide-de-Camp des Armées du Roi, mort, ſans alliance, le 1 Juillet 1625 ; — & François, qui ſuit.

V. François de Machault, Seigneur de Romaincourt après ſon frere, d'abord, Aumônier du Duc d'Orléans, puis Tréſorier de France en Picardie en 1627, honoraire en 1657, mort en Avril 1678, avoit épouſé, le 9 Février 1627, *Geneviève Saution*, ſœur de *Jérôme Saution*, Prêtre & Conſeiller au Châtelet en 1671, & fille de *Jean Saution*, Secrétaire du Roi, & de *Malelene de Bordeaux*, dont : — 1. Claude, qui ſuit ; — 2. Charles, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi ; — 3. Geneviéve, Religieuſe à Poiſſy ; — 4. Marguerite, Religieuſe à la Viſitation de Nantes ; — 5 & 6. & deux autres filles.

VI. Claude de Machault, Seigneur de Garges & de Romaincourt, maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil du 28 Mai 1668, mort à Paris le 25 Mars 1678, & inhumé à Saint-Euſtache, avoit épouſé, le 9 Février 1671, *Eliſabeth-Françoiſe Bidou*, lors âgée de 37 ans, laquelle ſe remaria à *François Tonnereau*, Seigneur de Marcuil, Préſident des Tréſoriers de France à Tours. Elle eſt morte en Mars 1711, & a été inhumée, le 1 Avril, à Saint-Euſtache. Elle étoit fille de *Pierre Bidou*, Seigneur de Romaterelle & de Praignieres, Contrôleur-Général du Domaine de France, & d'*Eliſabeth d'Aubray*. Elle a eu de Claude de Machault, ſon premier mari : — Claude-Charles, qui ſuit ; — & Marie, femme, le 2 Janvier 1698, de *Melchior Gillier*, Baron de la Baſtie & de la Frette.

VII. Claude-Charles de Machault, né le 13 Septembre 1674, Page de la petite Ecurie en Mars 1689, ſucceſſivement Garde de la Marine, Enſeigne & Lieutenant de Vaiſſeau en Décembre 1702, Chevalier de Saint-Louis, & enſuite Capitaine-Général-Garde-Côte, épouſa, le 2 Avril 1708, *Françoiſe-Agnès de Loynes*, morte le 21 Septembre 1720, fille de *N... de Loynes*, Seigneur de Paraſſey, premier Préſident au Bureau des Finances de Berri, dont : — Louis-Alexandre, qui ſuit ; — & Marie-Agnès, batiſée le 18 Octobre 1712.

VIII. Louis-Alexandre de Machault, batiſé le 25 Novembre 1713, a eu de ſa femme, dont on ignore le nom :

IX. Louis de Machault, Seigneur de la Motte, marié, en Juin 1733, à *Anne-Eliſabeth d'Aldart*, fille de *Joſeph*, Aide-Major des Gardes, & d'*Anne-Françoiſe Pirot*. Nous ignorons s'il a poſtérité.

Quatrieme Branche.

IV. Louis de Machault, Seigneur de Bougny, fils puîné de Batiste, & de *Louiſe le Cocq*, né le 1 Juillet 1557, Maître des Comptes le 20 Janvier 1586, mort en Août 1638, & inhumé aux Innocens, avoit épouſé *Catherine Hervieu*, morte en Mars 1648, fille de *Claude*, & de *Marguerite le Comte-de-Montauglan*, dont : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Louis, auteur de la cinquieme branche rapportée ci-après ; — 3. Jean, tige de la ſixieme, mentionnée enſuite ; — 4. Martin, auteur de la ſeptieme, dont nous parlerons en ſon lieu ; —— 5 & 6. Jean & Jacques, Jéſuites ; — 7. Catherine, morte le 6 Février 1645, femme, du 28 Août 1612, de *Jean Boucherat*, Seigneur de Piedefer, Auditeur, puis Maître des Comptes en 1618, mort Doyen le 24 Février 1671, & inhumé à Saint-Landry, laiſſant de ſon mariage le Chancelier *Boucherat*, & d'autres enfans ; — 8. Marie, Religieuſe à Soiſſons ; — 9. Louise, Religieuſe au Charme ; — 10. & Marguerite, Religieuſe à Soiſſons.

V. Charles de Machault, Seigneur d'Arnouville, né en 1587, Conſeiller au Grand-Conſeil le 25 Avril 1608, Maître des Requêtes le 20 Août 1619, Intendant des Armées en Normandie, Languedoc, Bourgogne & Dauphiné, Conſeiller d'Etat, dont il fut Doyen en Mars 1665, mort le 16 Janvier 1667, à 80

Digitized by Google

ans, & inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, avoit épouſé, 1°. le 6 Avril 1611, *Françoiſe le Fevre de Mormant*, morte le 8 Août 1643, fille de *François le Fevre de Mormant*, Tréſorier de France à Paris, & de *Gabrielle de Chanteclere*, & niéce de M. *le Fevre de Caumartin*, Garde des Sceaux de France; & 2°. *Marie Sevin*, morte le 31 Janvier 1667, veuve de *Jacques Goiſlard*, Secrétaire du Roi; & fille de *Jacques Sevin*, Maître des Comptes, & de *Marie Veron*. Du premier lit vinrent: — 1. Louis, Abbé de Saint-Pierre en 1625, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Juin 1642, mort le 15 Juin 1673; — 2. Claude, Seigneur d'Arnouville, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort le 8 Juillet 1652. Il avoit épouſé *Marguerite Colbert*, veuve de *Denis l'Hermite*, Seigneur de la Berardiere, mariée, en troiſiemes noces, à *Vincent Hotman*, Seigneur de Fontenay, Maître des Requêtes; & fille d'*Oudart Colbert*, Conſeiller au Parlement, & d'*Antoinette Sevin*. Elle mourut veuve le 28 Juillet 1704, à 84 ans, & fut inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs; — 3. Charles, Chevalier de Malte, Commandeur de Fontaine de Coulous & d'Amboiſe, Lieutenant du Grand-Prieur de France, mort le 28 Février 1681, & inhumé au Temple; — 4. Jean-François, Abbé Régulier de Morimond; — 5. Jean, Seigneur de Bellenave, Conſeiller au Grand-Conſeil le 24 Mars 1653, mort le 15 Mars 1674, ſans alliance; — 6. Jean-Batiste, qui ſuit; — 7. Marie, Abbeſſe de N. D. de Corbie; — 8, 9 & 10. & trois filles, Religieuſes à Notre-Dame de Soiſſons & à Saint-Eutrope.

VI. Jean-Batiste de Machault, Seigneur d'Arnouville & de Bellenave, Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Mai 1658, mort le 26 Septembre 1712, avoit épouſé *Madelene-Catherine de Villemontée*, fille de *François*, Conſeiller au Parlement, mort en 1662, & de *Catherine de Thumery-de-Boiſſiſe*. Elle mourut le 25 Septembre 1714, & fut enterrée à l'Ave-Maria. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Louis-Charles, qui ſuit; — 2 & 3. Catherine, morte ſans alliance, & une autre fille Religieuſe.

VII. Louis-Charles de Machault, Seigneur d'Arnouville, né le 13 Juillet 1667, Conſeiller au Grand-Conſeil le 17 Janvier 1691, Maître des Requêtes le 1 Mars 1694, Intendant & Conſeiller du Conſeil du Commerce, Lieutenant-Général de Police de la ville de Paris, le 28 Février 1718, Conſeiller d'Etat en 1720, Chef du Conſeil de Madame la Ducheſſe d'Orléans, premier Préſident du Grand-Conſeil pendant l'année 1740, mort le 10 Mai 1750, âgé de 83 ans, avoit épouſé, 1°. le 19 Février 1700, *Françoiſe-Eliſabeth Milon*, morte le 22 Janvier 1720, fille unique d'*Alexandre Milon*, Seigneur d'Ammon, Maître des Requêtes, & de *Marie-Madelene-Thérese Coycaut-de-Cherigny*, dont: — 1. Jean-Batiste, qui ſuit; — 2, 3 & 4. autre Jean-Batiste, Louis-Claude & Louis-Charles, tous trois morts en bas âge; — 5. & Françoise.

VIII. Jean-Batiste de Machault, Seigneur d'Arnouville, de Garges & de Goneſſe, né le 13 Décembre 1701, Conſeiller au Parlement de Paris le 20 ou 22 Juin 1721, Maître des Requêtes le 7 Août 1728, Préſident au Grand Conſeil le 22 Janvier 1738, pendant 4 ans; Intendant du Hainaut le 1 Mars 1743, Contrôleur-Général des Finances le 6 Décembre 1745, juſqu'au 28 Juillet 1754, Honoraire de l'Académie des Sciences en 1746, Commandeur & Tréſorier des Ordres du Roi le 16 Novembre 1747; Miniſtre d'Etat le 24 Mai 1749; Garde des Sceaux de France le 9 Novembre 1750; Secrétaire d'Etat de la Marine le 24 Juillet 1754; ſe démit de ſes deux dernieres dignités le 1 Février 1757, & a épouſé, le 2 Avril 1737, *Geneviève-Louiſe Rouillé du Coudray*, fille d'*Hilaire-Armand Rouillé*, Seigneur du Coudray, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & de *Marie-Louiſe-Hélene le Feron*, Leurs enfans ſont: — 1. Louis-Charles, né le 29 Décembre 1737, Evêque d'Europée *in partibus*, Vicaire-Général du Diocèſe, Coadjuteur de l'Evêché d'Amiens, Titulaire en 1774; — 2. Armand-Hilaire, né le 29 Janvier 1739, ſucceſſivement Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, Colonel dans les Grenadiers de France le 10 Février 1759, & Colonel du Régiment de Languedoc, Dragons, le 21 Décembre 1762; — 3. & Charles-Henri-Louis, né le 22 Avril 1747, Che-

Digitized by Google

valier de Malte le 21 Juin ſuivant, & Capitaine dans le Régiment de ſon frere.

Cinquieme Branche.

V. Louis de Machault, Seigneur de Soiſy, ſecond fils de Louis, & de *Catherine Hervieu*, Conſeiller à la Cour des Aides le 27 Juin 1616, Maître des Requêtes le 4 Octobre 1631, Préſident au Grand-Conſeil le 19 Décembre ſuivant; Conſeiller d'Etat par brevet du 30 Mai 1632; Maître des Requêtes honoraire le 30 Décembre 1638, mort le 28 Mars 1667, âgé de 75 ans, & inhumé à Saint-Merri, avoit épouſé, le 27 Septembre 1618, *Marguerite Feydeau*, morte le 1 Décembre 1664, fille d'*Antoine Feydeau*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Eſther Baillif*. De ce mariage vinrent: — Louis, né en Janvier 1631, mort jeune; — & autre Louis, qui ſuit.

VI. Louis de Machault, Seigneur de Soiſy, né en Janvier 1623, Conſeiller au Châtelet le 19 Août 1642, Conſeiller au Grand-Conſeil le 10 Septembre 1644, Maître des Requêtes le 30 Décembre 1649, Honoraire le 17 Août 1671, Intendant d'Orléans, Guienne, Provence, Champagne & Flandres, mort le 12 Février 1695, & inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, avoit épouſé *Louiſe-Marie de la Vergne*, morte le 3 Juin 1692, fille de *Simon de la Vergne*, Secrétaire du Roi & Intendant de la Maiſon de Nevers, & de *Marie Laviſe*. Il en eut: — Louise-Marie de Machault, alliée, en 1676, à *Claude-Benigne Berthier*, Seigneur de Sauvigny, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Mai 1673, mort le 2 Février 1682, & elle le 25 Août 1694, inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs.

Sixieme Branche.

V. Jean de Machault, Seigneur de la Bourſiere, de Saint-Suplex & de Valenton en partie, troiſieme fils de Louis, & de *Catherine Hervieu*, Correcteur en la Chambre des Comptes le 27 Avril 1635, épouſa *Marie des Cordes*, dont: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Anne, Religieuſe à Villiers; — 3. & Catherine, mariée à *Michel d'Aligre*, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes.

VI. Louis de Machault, Seigneur de la Bourſiere & de Bellemare, Conſeiller au Parlement le 18 Mai 1663, mort le 6 Janvier 1695, & inhumé aux Saints-Innocens, avoit épouſé *Marie Carré de Montgeron*, morte le 28 Novembre 1702, fille de *Louis Carré*, Seigneur de Montgeron & de Verdilly, Greffier du Conſeil, & d'*Eléonore Danguechin*, dont: — 1. Louis-Charles, trouvé aſſaſſiné près Groſbois, le 12 Octobre 1686; — 2. Madelene-Charlotte, morte en 1684, ſans alliance; — 3. Geneviéve-Angélique, mariée, 1°. le 27 Octobre 1694, à *Antoine Rancher*, Seigneur de Trememont, Lieutenant de Roi de la Province de Berri, mort le 3 Avril 1716, dont des enfans; & 2°. à *Gui-Omer Talon*, Ecuyer du Roi; — 4. & Marie-Eléonore, femme de *Michel-Antoine de Guerapin-de-Vauréal*, Lieutenant de Roi des Bailliages de Chaumont & de Vitry.

Septieme et derniere Branche.

V. Martin de Machault, Seigneur des Pavillons, de la Forêt & de Paloiſel, quatrieme fils de Louis, & de *Catherine Hervieu*, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, puis Capitaine au Régiment de Normandie, Gouverneur des Ville & Château de Sainte-Menehould, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort à Paris le 7 Juin 1662, & inhumé aux Innocens, avoit épouſé 1°. *Marie du Fos*, fille de *Jean*; 2°. *Anne de la Ville*; & 3°. *Jacqueline de Payot*, veuve de *Jacques de Courtenay*, Seigneur de Changy, & fille de *Jacques de Payot*, Seigneur de Boiſſy-le-ſec, & de *Marie de Rochechouart*. Du premier lit vinrent: —— 1. Pomponne, Religieux Bénédictin, Prieur de Saint-Martin des Champs; — 2. Louis, qui ſuit; — 3. Charles, Seigneur de Lanery, Capitaine au Régiment du Pleſſis-Praſlin, marié à *N... d'Aimars*; & du ſecond lit: — 4. Catherine, Religieuſe; — 5. & Madelene, morte le 24 Septembre 1666, & inhumée à Saint-Louis dans l'Iſle. Elle avoit épouſé *Nicolas Triſtan*, Seigneur de Hannetonville, Capitaine au Régiment de Mazarin, & Chevalier de Saint-Louis.

Digitized by Google

VI. Louis de Machault, Seigneur de Barronville, & la Forêt, Ecuyer ordinaire du Roi, demeurant en la Paroisse de Montherisson, Diocèse de Sens, épousa, le 11 Juin 1651, *Françoise Gautier*, dont : — 1. Louis ; — 2. Charles, qui suit ; — 3, 4, 5 & 6. Françoise, Catherine, Marie & Anne, mortes jeunes ; — 7 & 8. Louise & Marguerite ; — 9. Marie, Religieuse Ursuline à Gien ; — 10. Jeanne, mariée, à 23 ans, en l'Eglise Saint-Sulpice, le 23 Janvier 1679, à *Charles de Gauville*, Seigneur de Javersy, — 11 & 12. Françoise & Madelene.

VII. Charles de Machault a épousé *Anne des Essarts*, dont il a eu un fils.

Les armes : *d'argent, à trois têtes de corbeau de sable, arrachées de gueules.*

MACHAULT DE TIERCEVILLE. Famille différente de la précédente, & originaire de Normandie : elle a été maintenue dans sa noblesse en 1668. Il en est fait mention dans l'Histoire de Rouen, *Tome II*, & elle porte pour armes : *d'or, au tronc d'arbre à cinq racines de sable ; au chef d'azur, chargé de trois croissans d'argent.*

MACHE (de la), même Province, Election de Valogne. Famille dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'une main d'argent armée d'une massue d'or en pointe.*

MACHECO DE PRÉMEAUX, porte : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois têtes de perdrix de même.*

* MACON, Capitale du Mâconnois, qui eut d'abord ses Comtes particuliers.

Ils portèrent le Comté de *Mâcon* dans la Maison des Comtes *de Bourgogne*, & il passa dans celle de *Dreux*, par le mariage d'*Alix*, fille unique & héritiere de *Gerard*, Comte *de Mâcon* & de Vienne, avec *Jean de Dreux*, dit *de Fraine*, en 1238. *Jean de Dreux*, & sa femme *Alix*, vendirent le Comté de *Mâcon* au Roi Saint Louis, qui l'unit à la Couronne. Charles de France, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, l'érigea en *Pairie*, au mois de Septembre 1359, en faveur de Jean de France, depuis Duc de Berri, Comte de Poitou, son frere. Le Roi Jean, de retour en France, retira le Mâconnois de Jean, son fils ; & par le traité conclu à Arras le 21 Septembre 1445, les Comtés de Mâcon & d'Auxerre furent donnés à Philippe de France, Duc de Bourgogne, pour les tenir en Pairie. Après la mort de Charles *le Téméraire*, *Mâcon* fut réuni au Domaine de la Couronne, dont il n'a pas été démembré depuis.

MACON : Famille d'Auvergne, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. I*, *p.* 361.

Louis de Macon, I. du nom, Seigneur du Sauzet, Diocèse de Clermont en Auvergne, vivoit avant l'an 1546.

Gabriel de Macon, son fils, Ecuyer, Seigneur du Sauzet, épousa, la même année, *Catherine de la Boilie*, dite *de Serre*, dont entr'autres enfans :

Louis de Macon, II. nom, Seigneur du Sauzet, marié en 1579, avec *Marguerite de Baron*, de laquelle il eut :

Jean de Macon, Ecuyer, Seigneur du Sauzet, qui épousa, en 1607, *Madelene de Becaine*. Leurs enfans furent : — Louis, qui suit ; — & François, Ecuyer, Sieur du Poirier, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1645. ils furent tous deux maintenus dans leur noblesse en 1666.

Louis de Macon, III. du nom, Ecuyer, Sieur de la Martre, épousa, en 1633, *Catherine de Prades*, & en eut : — Emmanuel, qui suit ; — & Charles, Ecuyer, Sieur du Sauzet.

Emmanuel de Macon, Ecuyer, Sieur de la Martre, s'allia, le 19 Juillet 1695, avec *Marguerite de la Salle*, fille de *François de la Salle*, Ecuyer, Sieur du Bourgnon, & de *Madelene de Mouricaud*, dont : — 1. Joseph,

Digitized by Google

Ecuyer, Sieur de la Martre, Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Harcourt; — 2. Charles, auſſi Garde-du-Corps; — 3. François; — 4. autre François; — 5. Jean; — 6, 7 & 8. Isabelle, Marie & Anne; — 9. & Anne-Emmanuelle, née le 5 Février 1711, reçue à Saint-Cyr, le 17 Janvier 1720.

Les armes : *d'azur, à une bande d'or, accompagnée de 3 étoiles de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

MACQUEREL, en Picardie.

Louis de Macquerel, Seigneur de Queſmy, Election de Laon, produiſit des titres de 6 races depuis l'an 1480. Les armes : *d'azur, à 3 Macqueraux d'or en pal, couronnés, crêtés & barbillés de gueules.* Nobiliaire de Picardie, *page 315.*

MACZON (le), en Bretagne, du reſſort de Rennes.

François le Maczon, Sieur du Rocher, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 22 Septembre 1670. Cette Famille remonte à Pierre le Maczon, qui vivoit ſur la fin du XV^e^ ſiécle. Les armes : *d'argent, à 3 feuilles de houx de ſinople, 2 & 1.*

* MADAILLAN : Baronnie ſituée dans l'Agenois, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon, dont nous allons rapporter la filiation d'après *Moréri*, Edition de 1759.

I. Guillaume de Madaillan, Sire de Leſparre en Medoc, fit hommage de ſes Terres, en 1202, au Roi Philippe-Auguſte. Il avoit épouſé *Alix*, fille d'*Aimeri* VIII, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Marguerite*, fille de *Gui* V, Vicomte *de Limoges*. Il en eut :

II. Ponce-Amanieu, Baron de Madaillan, Sire de Leſparre, qui fut garant, en 1243, avec les autres Barons d'Agenois, que le Comte *de Toulouſe* exécuteroit le traité fait, en 1228, avec le Roi Saint-Louis. Il laiſſa :

III. Amanieu, Baron de Madaillan, Sire de Leſparre, &c. nommé avec pluſieurs Barons d'Agenois, qui prêterent, en 1271, ſerment de fidélité au Roi Philippe *le Hardi*, après la mort du Comte & de la Comteſſe *de Poitiers*. Dans une reconnoiſſance, faite par les habitans de Sainte-Livrade, il eſt porté qu'une partie de cette ville appartenoit au Roi & l'autre au Baron de Madaillan. Il eut pour fils :

IV. N..., Baron de Madaillan, Sire de Leſparre, qui fut toujours dans le parti des Anglois, & fit prendre celui du Roi à ſon ſecond fils, pour conſerver les biens qu'il avoit en Agenois, ſous la domination de la France. Il avoit épouſé *Cécile de Durfort*, qui ne ſe trouve point mentionnée dans la Généalogie de cette Maiſon, dont vinrent : — Guillaume-Amanieu, qui ſuit; — & Amanieu, auteur de la branche de Montataire, rapportée ci-après.

V. Guillaume-Amanieu de Madaillan, Sire de Leſparre, ſuivit le parti des Anglois comme ſon pere avoit fait, & ſe trouva à la bataille de Poitiers. Lorſque le Prince *de Galles* paſſa en Angleterre, pour y conduire le Roi Jean, il nomma le Sire *de Leſparre*, pour commander dans toute la Province de Guienne, conjointement avec les Sires *d'Albret*, *Mucidan* & *Roſan*, ainſi que le remarque *Froiſſart* qui en fait mention, comme l'un des Grands Seigneurs de la Province. Il eut pour fils :

VI. Guillaume-Aramon de Madaillan, Sire de Leſparre, &c. qui ſuivit, comme ſes peres, le parti des Anglois. Il ſe trouva à la bataille de Navaret en 1367, & au ſiége de Limoges en 1370. L'année ſuivante, le Duc *de Lancaſtre* le laiſſa Gouverneur de tout le pays avec le Captal de Buch & le Seigneur *de Mucidan*. Il donna, en 1377, contre les Eſpagnols, un combat naval qu'il perdit; il y fut fait priſonnier & mené en Eſpagne, où il reſta plus d'un an. Il fut rendu en exécution du traité de paix fait en 1379, entre les Rois d'Eſpagne

&

Digitized by Google

& de Navarre; fit ſon teſtament en 1389, & eut d'*Iſabeau de Pons*, ſon épouſe, Dame de Genſac, fille du Comte *de Bigorre*:

VII. Guillaume-Amanieu de Madaillan, II. du nom, Sire de Leſparre en 1408, marié à *Jeanne*, fille de *Jean* III, Comte d'*Armagnac*, & de *Marguerite*, Comteſſe *de Cominges*, & petite fille de *Jean* I, Comte d'*Armagnac*, & de Béatrix, fille de Robert de France, fils de Saint-Louis. Dans la Généalogie d'*Armagnac*, ce Sire *de Leſparre* n'eſt point ſurnommé de Madaillan. On fait ſortir de ſon mariage:

VIII. Lancelot de Madaillan, Sire de Leſparre, &c. qui ſuivit le parti des Anglois comme ſes ancêtres. Après la priſe de Bordeaux par le Roi Charles VII en 1451, cette ville & les grands Seigneurs de la Province envoyerent aſſurer le Roi d'Angleterre que s'il vouloit leur donner du ſecours, ils lui remettroient la ville entre les mains, & ils choiſirent le Sire *de Leſparre* pour cette députation. Il ramena des troupes à Bordeaux, qui étoient encore ſous la domination des Anglois, & le Roi fut obligé de l'aſſiéger encore une fois. Après l'avoir priſe, Sa Majeſté exila le Sire *de Leſparre*, lequel ayant fait enſuite des démarches pour remettre la Guienne entre les mains des Anglois, fut fait priſonnier & mené à Poitiers, où il eut la tête tranchée en 1454, & ſes biens furent confiſqués. Il avoit épouſé *Jeanne d'Eſtiſſac*, dont

IX. Jean de Madaillan, qui fut inſtitué par *Amauri-Fregeant d'Eſtiſſac*, & *Marguerite de Harcourt*, ſa femme, leur héritier, à la charge de porter le nom & les armes *d'Eſtiſſac*, par acte du 22 Mars 1458. Il épouſa *Jeanne de la Brouſſe*, & en eut: — Bertrand, qui ſuit; — & Geoffroy, Evêque de Maillezais.

X. Bertrand, Seigneur d'Estissac, épouſa *Catherine Chabot de Jarnac*, dont — Louis, qui ſuit; — & Arnold, Evêque de Maillezais après ſon oncle.

XI. Louis, Seigneur d'Estissac, marié à *Louiſe de la Beraudiere*, mourut en 1565, laiſſant deux filles, dont l'aînée nommée Claude d'Estissac, fut inſtituée la principale héritiere, & porta la Seigneurie d'*Eſtiſſac* dans la Maiſon de la *Rochefoucaud*, en épouſant *François de la Rochefoucaud*, preſqu'aux mêmes conditions qu'elle étoit entrée dans la Maiſon de Madaillan.

Branche des Seigneurs de Montviel, de Montataire & Marquis de Lassay.

V. Amanieu de Madaillan, ſecond fils de N..., Sire de Leſparre, & de *Cécile de Durfort*, Seigneur de Montviel & de Cançon, ſuivit le parti du Roi de France, & Jean, Duc de Normandie, devenu depuis Roi, lequel étoit pour lors Général de l'armée de ſon pere en Guienne, lui donna, en 1346, la Terre de Montviel en Agenois, qui avoit appartenu à ſes prédéceſſeurs, & étoit revenue au Roi par la rébellion du Sire *de Leſparre*, & de *Cécile de Durfort*, ſes pere & mere. Il eut pour fils unique:

VI. Amanieu de Madaillan, III. du nom, Seigneur de Montviel, &c. marié à *Jeanne de Lambertye*, dont — Arnaulton, qui ſuit; — & Gilberton, mort fort âgé, ayant eu des enfans.

VII. Arnaulton de Madaillan, Seigneur de Montviel, acquit la Terre de Montataire en 1460, & en fit bâtir le Château. Il ſe trouva, à l'âge de 15 ans, à la bataille d'Azincourt, qu'il nommoit la *mal journée*, & fut depuis Gouverneur de Creil. Il avoit épouſé *Marguerite de Pulchs* ou *Puech*, d'une Maiſon de Guienne, & en eut: — Guichard, qui ſuit; — & Etienne de Madaillan, Seigneur de Montviel, vivant en 1494, dont le dernier de ſa poſtérité fut tué en duel par le Maréchal *de Themines*.

VIII. Guichard de Madaillan, Seigneur de Montataire, Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa *Jeanne de Marcouville*, dont — Guillaume, qui ſuit; — & Jeanne, mariée à *Jacques de Pas*, Seigneur de Feuquieres.

IX. Guillaume de Madaillan Seigneur de Montataire, épouſa *Charlotte de la Roque*, Dame de Roberval, de Ruye & Morus près de Montataire, de laquelle vint:

Digitized by Google

X. Louis de Madaillan, I. du nom, Seigneur de Montataire, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit, Lieutenant de Roi des Cevennes, & Colonel des Compagnies Françoiſes, entretenues par Sa Majeſté en la Province de Languedoc en 1574. Il épouſa *Marguerite du Fay*, Dame de Pont-Sainte-Maixence, fille de *N... du Fay*, Seigneur de Châteaurouge, & proche parente de l'Amiral *de Coligny*. Etant veuve, elle embraſſa la Religion proteſtante qu'il profeſſoit, & y éleva ſes enfans, entr'autres, — Jean, qui ſuit; — & Elisabeth de Madaillan, mariée à *Jean du Puy*, Baron de Caſe.

XI. Jean de Madaillan, Seigneur de Montataire, &c. fit profeſſion de la Religion proteſtante juſqu'à la mort. On lui mit en dépôt la ville de Thouars, qu'on avoit accordée aux Huguenots pour place de ſûreté. Il fut Capitaine de 200 hommes d'Ordonnance du Roi, ſous la charge de Henri de Bourbon, Prince de Condé; ſervit utilement Henri IV, & particulierement au combat d'Arques, où il reçut un coup de piſtolet dans le genouil, dont il demeura eſtropié. La tradition de la Maiſon apprend que lorſque le Roi fit des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1598, Sa Majeſté voulut qu'il la ſuivit aux Auguſtins, où elle lui fit l'honneur de lui dire qu'elle l'eût *fait Chevalier de ſes Ordres, s'il n'avoit pas été de la Religion proteſtante*. Le Roi Louis XIII le gratifia de 8000 livres de penſion en 1611 & 1624. Il épouſa *Judith de Chauvigny*, qui lui apporta la plus grande partie du Marquiſat de Laſſay, & autres Terres ſituées en Anjou & en Normandie. De ce mariage vinrent : — 1. Isaac, qui ſuit; — 2. & Philippe de Madaillan, Seigneur de Chauvigny, qui laiſſa pour enfans : — (a) Philippe, Comte de Madaillan, Marquis de Leſparre, mort le 11 Octobre 1719, âgé de 89 ans. Il avoit épouſé *Marie Ollivier*, dont : — René de Madaillan, Seigneur de Champigny, qui a épouſé *Marie Buiſnard*, Dame de la Ville-Voiſin. Ce René de Madaillan, Seigneur de Champigny, ſur le rapport de M. *Barrin de la Galiſſonniere*, a été déclaré *noble d'ancienne extraction*, & maintenu dans la qualité de Chevalier, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation de Bretagne, le 15 Octobre 1670. *Extrait* d'un *Manuſcrit in-fol.* des Généalogies de Bretagne; — (b) & Amauri de Madaillan de Lesparre, Comte de Chauvigny, mort le 1 Septembre 1719, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé *Suſanne du Boiſguihencuc*, morte le 4 Avril 1720, âgée de 70 ans, dont : — Louis-Joſeph, Comte de Madaillan de Lesparre, Enſeigne des Gendarmes du Roi, qui a épouſé, le 7 Juillet 1718, *Anne-Julie Bechameil*, fille de *Louis*, Marquis de Nointel, Conſeiller d'Etat, & de *Madelene-Hiacinthe le Ragois de Bretonvilliers*.

XII. Isaac de Madaillan, Seigneur de Montataire, Marquis de Laſſay, &c. ſervit le Roi dès ſa plus tendre jeuneſſe. Sa Majeſté, pour lui témoigner la ſatiſfaction qu'elle avoit de ſes ſervices, lui donna, en 1622, une penſion de 4000 livres, qui fut augmentée de 3000 livres en 1644. La France étant en paix, il alla ſervir en Hollande, & ſe fit Catholique, à ſon retour, & épouſa *Jeanne de Warignies*, fille de *Tannegui*, Seigneur de Blainville, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant pour le Roi en Normandie, & Gouverneur de Leſtoure & de Pontorſon. Il en eut : — Louis, qui ſuit; — & René de Madaillan de Lesparre, élevé enfant d'honneur du Roi, qui lui donna 3000 livres de penſion. Il fut enſuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Enghien, & fut tué à l'âge de 17 ans, dans une action en Bourgogne.

XIII. Louis de Madaillan de Lesparre, II. du nom, Marquis de Montataire, &c. fit ſa premiere campagne en 1646, & ſe trouva aux ſiéges de Mardick & de Dunkerque; ſervit au ſiége de Letida, & fut fait, en 1649, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne, ſous les ordres de Louis de Bourbon, Prince de Condé; reçut trois bleſſures à la bataille de Lens, où il ſe diſtingua, de l'une deſquelles il demeura eſtropié d'un bras, & le Roi lui donna une penſion de 3000 livres; ſervit avec diſtinction aux combats de Charenton & de la porte Saint-Antoine, & fut nommé, quelque tems après, Maréchal-de-Camp, quoiqu'il ne fût âgé que de 22 ans. Se

Digitized by Google

trouvant engagé, pendant la guerre civile, dans le parti du Prince *de Condé*, la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne qu'il commandoit, étant sous les ordres de ce Prince, il ne le suivit point lorsqu'il sortit de France ; mais il se retira, & servit le Roi dans toutes ses conquêtes jusqu'à la paix de Nimegue. Il mourut le 17 Mars 1708, âgé de 79 ans. Il avoit épousé, 1°. *Susanne*, fille unique & héritiere de *Guillaume de Vipart*, Marquis de Sainte-Croix, morte le 22 Février 1676 ; & 2°. en 1682, *Marie-Thérese de Rabutin*, fille de *Roger*, Comte de Bussy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Mestre-de-Camp, Général de la Cavalerie, & de *Louise de Routille*, héritiere de la branche de *Longueval-Manicamp*, par *Isabelle de Longueval*, sa mere. Du premier lit vint : — ARMAND, qui suit ; & du second : — 2. ROGER-CONSTANT DE MADAILLAN DE LESPARRE, Comte de Manicamp, Mestre-de-Camp du Régiment Royal-Piémont, & Brigadier des Armées du Roi, mort en Septembre 1723, âgé de 32 ans. Il avoit épousé, le 11 Mai précédent, *Anne-Gabrielle le Veneur*, fille de *Jacques-Tanneguy*, Comte de Tillieres, & de *Michelle-Gabrielle du Gué Bagnols* ; — 3. & REINE, mariée, le 3 Avril 1711, à LÉON DE MADAILLAN DE LESPARRE, Comte de Lassay, son neveu.

XIV. ARMAND DE MADAILLAN DE LESPARRE, né le 28 Mai 1652, Marquis de Lassay, au Maine, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, au département de Bresse, Bugey, Gex & Valromey, commença à servir, en 1672, en qualité d'Aide-de-Camp de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé ; se trouva aux conquêtes que le Roi fit pendant cette campagne ; fut pourvu l'année suivante de la charge de Guidon des Gendarmes du Roi ; de celle d'Enseigne en 1675 ; servit à la conquête de la Franche-Comté la même année ; fut blessé à la prise de la contrescarpe de Besançon, ce qui ne l'empêcha pas de se trouver aux siéges de Dole & de Salins & à Faucogney, que la Maison du Roi prit l'épée à la main : il y commandoit le détachement des Gendarmes ; se trouva la même année au combat de Senef, où il fut blessé de trois coups, & eut deux chevaux tués sous lui. Les années suivantes, il servit aux siéges de Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambray & Ypres. La paix étant faite, il alla, en 1684, en Hongrie, avec le Prince *de Conty*, se trouva au siége de Neuhauzel, à la bataille de Gran, & à une action considérable près d'Agria. La guerre ayant recommencé en 1688, il servit en Allemagne en 1691, se trouva au siége de Mons & au combat de Leuse en 1692, & fut blessé au siége de Namur, où il servoit en qualité d'Aide-de-Camp du Roi. A la promotion de la Pentecôte 1724, il a été fait Chevalier des Ordres, & est mort à Paris, le 21 Février 1738, âgé de 86 ans. Il avoit épousé, 1°. *Marie-Marthe Sibour*, morte en Janvier 1675 ; 2°. *Marie-Anne Pajot* ; & 3°. le 6 Mars 1696, JULIE DE BOURBON, morte le 10 Mars 1710, âgée de 43 ans, fille légitimée de HENRI-JULES DE BOURBON, III. du nom, Prince de Condé, & de *Françoise de Montalais*, Comtesse Douairiere de Marans. Du premier lit il a eu : — 1. MARIE-CONSTANCE-ADÉLAÏDE DE MADAILLAN DE LESPARRE, mariée à *Gaspard-Alexandre*, Comte *de Coligny*, mort sans enfans, & dans la personne duquel la Maison de *Coligny* s'est éteinte : sa veuve est morte à Paris le 28 Février 1725, dans la 51e année de son âge ; du second : — 2. LÉON, qui suit ; & du troisieme lit est issue : — ANNE-LOUISE DE MADAILLAN DE LESPARRE, mariée, le 21 Février 1715, à *Gabriel-Simon*, Comte *d'O*, Colonel-Lieutenant du Régiment de Toulouse, Infanterie, morte le 2 Octobre 1723 ; & lui, en 1734, ne laissant que deux filles.

XV. LÉON DE MADAILLAN DE LESPARRE, Comte de Lassay, né en 1683, Colonel du Régiment d'Enghien, a commencé de servir en 1696, s'est trouvé à plusieurs siéges, à la bataille d'Hochstet, où il fut fait prisonnier, & fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719 ; il est mort à Paris le 1 Octobre 1750, sans postérité de son mariage contracté par dispense, le 3 Avril 1711, avec REINE DE MADAILLAN DE LESPARRE, sa tante, mentionnée au degré XIII. Elle est morte le 5 Janvier 1763, âgée de 79 ans. De ce mariage il a eu quatre enfans morts en bas âge.

Digitized by Google

Les armes : *écartelé au 1 & 4, tranché d'or & de gueules; au 2 & 3 d'azur, au lion d'or*, qui eſt DE LESPARRE.

MADELINEAU, en Bretagne.

PIERRE MADELINEAU, Seigneur du Plexis, fut maintenu dans la qualité de *noble*, ſuivant le privilége des Echevins de Nantes, payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de nobleſſe, le 21 Février 1671, au rapport de M. *Salliou*, Intendant de la Province. Ce PIERRE MADELINEAU, (petit-fils de LAURENT, Echevin de Nantes en 1699) épouſa, en 1668 *Jeanne Guerin*. Nous ignorons ſa poſtérité faute de *Memoire*.

Les armes : *d'argent, à 9 glands de ſinople*, 3, 3 & 3. Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

* MADIC, en Auvergne, Diocèſe de Saint-Flour.

Terre, avec un Château également vaſte & beau, bâti ſur la Dordogne au commencement du XV^e^ ſiécle, par les ordres du Seigneur *Gilbert de Chabannes*, Gouverneur du Limoſin & Grand-Sénéchal de Guienne, le même qui, avec *Antoine de Chabannes*, Comte de Dommartin, ſon oncle, fut un des 16 premiers Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, lors de ſon inſtitution en 1469. Dans ce Château eſt une galerie fort curieuſe, où l'on voit les portraits de tous les Seigneurs de la Maiſon de *Chabannes*, faits par les plus habiles Peintres de leur tems, ce qui forme un enſemble généalogique des plus remarquables. On y voit entr'autres, les portraits de *Jacques de Chabannes*, I. du nom, Grand-Maître de France ſous CHARLES VI; de *Gilbert de Chabannes*, ſon fils, Seigneur de Curton, & ceux de ſes deux femmes, l'une de la Maiſon de *la Tour-d'Auvergne*, & l'autre de celle de BOURBON-VENDÔME, &c. Conſultez pour un plus long détail le Dictionn. des Gaules, *Tome IV, p.* 480.

Le Seigneur DE MADIC eſt Patron de la Cure du lieu. Cette belle Terre appartient à *Charles*, dit le Comte *de Chabannes*, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France. Il poſſéde auſſi les Terres de Florac & de Chaumont, le Comté de Rochefort, Paulagnac-Douareſſe, Auriere, la Vicomté de la Roche & Finieres en Auvergne. De *Marie-Eliſabeth de Talleyrand*, qu'il a épouſée le 20 Février 1759, il a : — *Jacques-Gilbert-Marie de Chabannes*, né au mois d'Août 1760; — & *Fréderic*, né en Décembre 1762. *Voyez* CHABANNES, *Tome IV, p.* 97 *& ſuiv.* de ce Dictionnaire.

MADIC. Famille du reſſort de Ploermel, déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 27 Mai 1669, au rapport de M. *Deniau*.

Elle remonte à PIERRE MADIC, mentionné dans la réformation de 1445; marié à *Aliénore Arſal*. Les armes : *de gueules, à trois lionceaux d'argent*, 2 & 1. Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MAES, dans le Brabant. De cette ancienne Famille étoit

ENGELBERT DE MAES, Chef & Préſident du Conſeil Privé, mort en 1630. Il avoit pour frere — JEAN-BATISTE DE MAES, Conſeiller & Avocat-Fiſcal du Conſeil de Brabant, qui épouſa *Marie Boiſſchot*, ſœur de *Ferdinand*, Comte *d'Erps*, Chancelier de Brabant, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CATHERINE, mariée à *Gerard Van Broeſchoven*, Seigneur de Bergeyck, mort le 27 Février 1638, d'une Famille qui a donné un Ambaſſadeur & Plénipotentiaire à la paix d'Aix la-Chapelle en 1668, dans — *Jean-Batiſte Van Broeſcheven*, ſon fils, premier Comte de Bergeyck, marié à la fille du célebre Peintre, *Pierre-Paul Rubens*. Il en eut : — *Jean Van Broeſchoven*, ſecond Comte de Bergeyck, Sur-Intendant général des Finances, premier Miniſtre de Juſtice & de Guerre aux Pays-Bas, & Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de la paix à Utrecht en 1714; — & *Hiacinthe-Marie Van Broeſchoven*, Préſident du Grand-Conſeil à Malines.

Digitized by Google

JEAN DE MAES, Conſeiller du Conſeil de Brabant, épouſa *Adrienne Aſſeliers*, ſœur de *Robert*, Chancelier du Brabant. De ce mariage eſt née :

BARBE DE MAES, femme de *Philippe de Hertzelles*, fils de *Philippe*, & de *Françoiſe de la Viefville*, dont

Guillaume-Philippe, premier Marquis *de Hertzelles*, Préſident du Grand-Conſeil, puis Chancelier de Brabant, marié, 1°. à *Iſabelle de Condé*, fille de *Jacques*, Conſeiller du Conſeil de Brabant; & 2°. à *Brigite de Traiſegnies*. De ce ſecond mariage il eut : — 1. *Ambroiſe*, ſecond Marquis *de Hertzelles*, Sur-Intendant & Directeur-Général des Domaines & Finances à Bruxelles, qui a épouſé *Marie Claire-Joſephine de Croy*, ſœur de *Marie-Thereſe de Croy*, femme de *Gonçalo-Joſeph-Arias Coloma*, Comte de Puno en Roſtro; — 2. & *Guillaume-Philippe de Hertzelles*, Abbé de l'Abbaye noble & Archi-Ducale de Sainte-Gertrude à Louvain, mort Evêque d'Anvers le 2 Septembre 1744.

Les armes de MAES ſont : *de ſable, à 2 quintefeuilles d'argent, au franc quartier d'or, au double roc de gueules.*

MAFFEI, Famille illuſtre d'Italie, originaire de Bologne. Elle vint s'établir à Verone dès l'an 1303, & eſt partagée en pluſieurs branches, à Verone, à Rome, à la Mirandole & à Turin.

Elle a donné un ſçavant du premier ordre, dans SCIPION, Marquis DE MAFFEI, célebre par divers ouvrages, dont il a enrichi la République des Lettres, mort à Verone le 11 Mars 1755, dans un âge fort avancé. Il étoit Académicien honoraire étranger, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & Membre de pluſieurs autres des principales Académies de l'Europe. Il avoit eu un frere, nommé

ALEXANDRE MAFFEI, Feldt-Maréchal, Lieutenant des troupes de Baviere, mort en 1730, âgé de 68 ans, ſans poſtérité, après avoir ſervi glorieuſement depuis 1683, juſqu'en 1720. *Voyez* le Supplément de *Moréri*, imprimé à Bâle, ou le Dictionnaire de *Moréri* de Paris, ſur cette Maiſon, qui a donné de grands hommes en tout genre.

* MAFFLÉE, dans l'Iſle de France, Diocèſe de Paris. Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mars 1602, regiſtrées le 14 Mai ſuivant, en faveur de *Jean Forget*, Préſident au Parlement de Paris. La Seigneurie de MAFFLÉE eſt entrée, en 1760, dans la Maiſon de *Camus de Pontcarré*. Voyez CAMUS.

MAGALLON DE LA MORLIERE. Cette Famille, originaire de l'Embrunois, eſt diſtinguée par ſes ſervices militaires, & eſt connue dans le nombre de la Nobleſſe du haut Dauphiné depuis plus de 400 ans. Les ancêtres de noble DANIEL, qui ſuit, avoient poſſédé, en différens tems, comme lui, la charge de premier Conſul de la ville d'Embrun, pour laquelle charge il n'a jamais été tiré qu'une perſonne du rang de la Nobleſſe.

DANIEL MAGALLON, Seigneur de la Terre du Roſſet & de la Morliere, premier Conſul d'Embrun en 1630, mourut en Septembre 1640, laiſſant pour fils unique :

JACOB MAGALLON, Seigneur du Roſſet de la Morliere, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon Couronne de France au Parlement de Dauphiné. Il ſortit du Royaume pour fait de Religion après la révocation de l'Edit de Nantes, paſſa à Genève, avec ſes deux fils — PIERRE & CHARLES, qui ſuit, & maria JACQUELINE MAGALLON, ſa fille, à Meſſire *N... Trouſſet*, Gentilhomme du haut Dauphiné, à laquelle échut en partage la Terre du Roſſet, qui, depuis cette époque, eſt reſtée dans la Famille de *Trouſſet*.

CHARLES MAGALLON, I. du nom, rentra dans le ſein de l'Egliſe Catholique & Romaine en 1669, après la mort de PIERRE, ſon frere aîné, & épouſa, (contrat paſſé en 1671 ou 1672,) dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Louis à

Digitized by Google

Grenoble, *Renée Pepin*, dont — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. GABRIEL MAGALLON DE BELLECOUR, mentionné après ſon aîné; — 3. NICOLAS MAGALLON DES MAILLES, Cornette en 1729, au Régiment de la Rocheguyon, Cavalerie. Il a épouſé Demoiſelle *de Reverony*, fille d'un Echevin de Lyon, dont il n'a point eu d'enfans; — 4. & ALIX, rapporté après la poſtérité de ſes freres.

CHARLES MAGALLON, II. du nom, épouſa, en 1725, dans l'Egliſe de Saint-Louis à Grenoble, *N... de Colet*, dont il n'eut qu'une fille morte Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie à Grenoble.

GABRIEL MAGALLON DE BELLECOUR, ſecond fils de CHARLES I, Commiſſaire des guerres, au département de Dauphiné, épouſa Demoiſelle *Faure d'Allegray*, de laquelle ſont iſſus: — 1. N..., qui ſuit; — 2. PIERRE-GABRIEL, rapporté après ſon aîné; — 3. N... MAGALLON DE LA MORLIERE, qui eſt entré au ſervice en 1750, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Marine, à la Louiſiane, eſt enſuite devenu Capitaine dans le même Corps en 1753, & a été tué la même année dans un détachement qu'il fit contre les ſauvages; — 4. N... MAGALLON, appellé *le Chevalier de la Morliere*. Il eſt entré au ſervice dans le Régiment des troupes légeres de la Morliere, ſon oncle, en 1745, en qualité de Cornette, a enſuite été Capitaine de Cavalerie au même Régiment en 1751; Major, avec Commiſſion de Lieutenant-Colonel dans ledit Régiment, auquel la Cour avoit donné le nom de *Régiment des Volontaires de Flandres*, &, peu après, celui de *Légion de Flandres*. Il fut bleſſé d'un coup de ſabre ſur la tête au combat de Corbach, au mois de Juin 1760, ſous les ordres de M. *de Saint-Germain*, Lieutenant-Général, & de M. *de la Morliere*, ſon oncle, Maréchal-de-Camp; & dans un détachement de troupes légeres qu'il commandoit, il fut encore bleſſé près du bois de Sababor, d'un coup de piſtolet dans la hanche. Sa bleſſure à la tête lui occaſionna, par la ſuite, un dépôt dont il mourut à Carcaſſonne en Languedoc en 1766, où il eſt inhumé. Cet Officier, l'éleve de ſon oncle, Colonel de ce Régiment, aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi, étoit connu par les Généraux de l'armée pour un Officier des troupes légeres de la plus grande diſtinction; — 5, 6 & 7. & trois filles, Religieuſes. La premiere, au Couvent de Voiron, près de Grenoble en Dauphiné; la ſeconde, au Couvent des Carmelites, rue Saint-Jacques à Paris; & la troiſieme, au Couvent des Religieuſes de Montargis.

N... MAGALLON DU MIRAIL eſt entré au ſervice dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie, en 1741, où il a été Lieutenant & enſuite Capitaine juſqu'en 1765. Il a épouſé, à Nantes, *N... Rainal*, Damoiſelle Américaine.

PIERRE-GABRIEL MAGALLON DES MAILLES ſecond fils de GABRIEL, & de Demoiſelle *Faure d'Allegray*, eſt auſſi entré au ſervice au Régiment de Bourgogne, Infanterie, d'abord en qualité de Lieutenant, & enſuite Capitaine en 1746. Il a épouſé, en 1765, à Nantes, Demoiſelle *Madelene Martinau*, Américaine de Saint-Domingue.

ALEXIS MAGALLON DE LA MORLIERE, le dernier des fils de CHARLES I, & de *Renée Pepin*, eſt entré au ſervice le 30 Mars 1728, en qualité de Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Infanterie; a été Capitaine au même Régiment, le 26 Août 1738, a eu commiſſion de Lieutenant-Colonel, le 16 Décembre 1744; a été nommé Colonel du Régiment de la Morliere, compoſé de 600 chevaux & de 1000 hommes d'Infanterie, (connu aujourd'hui ſous le nom de *Légion de Flandres*) le 16 Octobre 1745; Brigadier des Armées du Roi le 27 Juillet 1747; Maréchal-de-Camp le 10 Février 1759, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 27 Juillet 1762. Il a été, le 6 Avril 1750, revêtu de la charge de Grand-Maître de la Garderobe de feu la Reine, & l'eſt, depuis 1770, de celle de Madame la Dauphine, devenue Reine de France.

En 1734, après le ſiége de Philiſbourg, il fut détaché par le Maréchal *du Bourg*, avec 30 Grenadiers du Régiment de Bourgogne, où il ſervoit en qualité de Lieutenant de Grenadiers & de 30 hommes de Compagnie franche, pour enlever les Baillis de la nobleſſe du Briſgaw, & il en conduiſit neuf au Fort Saint-

Digitized by Google

Pierre de Straſbourg. Il a été employé en Baviere dans la Campagne de 1741, 1742 & 1743; en Flandres, en 1744, ſous le Maréchal *de Saxe*; en 1746, 47 & 1748, à la tête du Régiment de ſes troupes légeres, avec lequel il fit pluſieurs expéditions glorieuſes; & en 1749 & 1750, il fut chargé du rétabliſſement des troupes de la Marine, & fit paſſer dans différentes Colonies 7000 hommes des ſujets du Roi, rappellés des pays étrangers, qui couterent ſi peu, que Sa Majeſté lui fit la grace de lui accorder une penſion de 1200 livres ſur la Marine. C'eſt encore lui qui a rendu le ſervice eſſentiel de détruire les Contrebandiers en Dauphiné, par l'enlevement de *Mandrin* & des principaux chefs de ſes bandes armées. Il s'eſt trouvé à l'attaque des lignes de Dettingue, au ſiége de Philiſbourg, au Blocus d'Egra, à la priſe d'Anvers, de Tournay, de Gand, de l'Ecluſe, de Philippine, d'Huſſt, d'Oſtende, de Nieuport, Berg-op-Zoom, Oudenarde & Maſtricht; & enfin aux batailles de Fontenoy, Rocoux, Lawfelt, Corbach, Haſtenbeck & Lutterberg.

Alexis Magallon de la Morliere a épouſé, par contrat paſſé devant *Baron*, Notaire au Châtelet de Paris, *Henriette-Louiſe-Catherine de Ségent*, fille de *Louis-Guillaume de Ségent*, Directeur du Génie, Commiſſaire Ordonnateur de la Baſſe Flandre, & Intendant de l'armée du Maréchal *de Saxe* ſous Courtray, dont cinq garçons & trois filles, ſçavoir: — 1. Antoine-Gaetan Magallon de la Morliere, né le 7 Octobre 1752, batiſé à l'Iſle-Adam, Diocèſe de Beauvais. Il a pour parrein Meſſire *de Ségent de Perraquain*, ſon oncle maternel, & pour marreine Madame *du Rié*. Il eſt Garde du Pavillon Amiral depuis le mois de Septembre 1767; — 2. François-Louis, dit *le Chevalier de la Morliere*, né le 27 Octobre 1754, ondoyé le 28 Octobre & batiſé à l'Iſle-Adam le 8 Novembre 1759. Il a pour parrein & marreine L. A. S. le Prince *de Conty*, & Madame la Princeſſe *de Conty*, Douairiere, mere de ce Prince. Il eſt Lieutenant au Régiment de Bourgogne depuis 1768; — 3. Louis-Antoine Magallon du Tilliet, né le 28 Mai 1757, batiſé à Verſailles paroiſſe Saint-Louis; — 4. Alexandre-Nicolas-Henri Magallon du Mirail, né le 5 Décembre 1758, auſſi batiſé à Verſailles; — 5. Antoine-Valentin Magallon, dit *le Chevalier de Perraquain*, né le 28 Février 1760, auſſi batiſé à Verſailles, & tenu ſur les fonts par Madame *de la Porte*, & ſon fils, Intendant de Madame la Dauphine; — 6. Pierrette-Honorée-Henriette Magallon de la Morliere, née le 28 Juin 1749, batiſée à Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, tenue ſur les fonts par M. le Comte *d'Argenſon*, alors Miniſtre de la guerre, & Madame *de Ségent*, belle-mere de Madame *de la Morliere*; — 7. Anne-Louise Magallon de la Morliere du Tilliet, née le 9 Août 1751, auſſi batiſée à Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, le 11 du même mois, & tenue ſur les fonts par Meſſire *de Ségent*, ſon grand-pere maternel, & Madame *de Loeſey*, épouſe de Meſſire *de Loeſey*, Chevalier, Capitaine de la grande Fauconnerie de France; — 8. & Françoise-Henriette-Charlotte Magallon du Rosset, née le 5 Septembre 1761, batiſée à l'Iſle-Adam.

Les armes: *faſcé d'argent & de ſable de quatre pieces, au chef de gueules chargé de deux chevrons renverſés, paſſés en ſautoir.* Supports *deux lions.*

* MAGDELAINE-DE-RAGNY (la): Maiſon des plus illuſtres de la Province du Charolois, qui tire ſon nom d'une Terre, poſſédée actuellement par M. *Merneau de la Tour*, Conſeiller au Parlement de Paris. Elle a donné, ſous Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII, des premiers Gentilshommes de la Chambre, & deux Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit, aux promotions de Henri IV & de Louis XIII, & un Evêque d'Autun, ainſi qu'on peut le voir dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. *Anſelme*, *Tome IX*, *p.* 113. Elle eſt auſſi alliée à ce qu'il y a de plus grand dans la Province.

Les ancêtres de Jean, Seigneur de la Magdelaine, fonderent le Chapitre de Charolles & un Prieuré dans le fauxbourg de cette Ville, dont la nomina-

Digitized by Google

tion appartient à cette Maiſon. Ce JEAN eut de ſa femme qu'on ne connoît point :

EDOUARD, Seigneur DE la MAGDELAINE, qui épouſa *Marguerite de Hochberg*, dont vint :

GERARD DE LA MAGDELAINE, Seigneur de Courcelles & Coulanges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli d'Auxois, auquel *Claude de Damas* porta en mariage, en 1522, *Ragny*, Terre conſidérable près d'Avalon. Il eut pour fils puîné :

FRANÇOIS DE LA MAGDELAINE, né le 23 Août 1543, d'abord élevé Page de la Chambre du Roi HENRI II. Il ſervit dignement CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV en pluſieurs grandes occaſions, fut Gouverneur de Nivernois, Lieutenant de Roi des pays de Breſſe & de Charolois, Maréchal-de-Camp, Capitaine de 50 hommes d'armes; & créé Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 7 Janvier 1595. La Terre de *Ragny* fut érigée en *Marquiſat* en ſa faveur, par Lettres du mois de Juin 1597, enregiſtrées au Parlement de Dijon, le 27 Novembre ſuivant. Il mourut vers 1616, âgé de plus de 80 ans, & ſon corps fut enterré, avec celui de ſa femme, dans l'Egliſe de Savigny, paroiſſe de Ragny, où ſe voit ſa ſépulture. Il avoit épouſé, le 23 Décembre 1572, *Catherine de Marcilly*, Dame de Cipierre, fille de *Philibert de Marcilly*, Seigneur de Cipierre, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur d'Orléans, de Berri, du Blaiſois & du pays Chartrain, & de *Louiſe de Hallwin*. De cette alliance il eut : — 1. LÉONOR, qui ſuit; — 2. JACQUES, rapporté après ſon aîné; — 3. CLAUDE, Evêque d'Autun, mort le 21 Avril 1652, & enterré dans ſon Egliſe, à côté du grand Autel; — 4. ANNE, Abbeſſe de Saint-Jean d'Autun, morte le 1 Avril 1657, âgée de près de 80 ans; — 5. LOUISE, Abbeſſe de N. D. de Saint-Julien d'Auxerre, morte en 1605; — 6. GABRIELLE, Abbeſſe de ladite Abbaye, après ſa ſœur, le 27 Juin de la même année, morte le 27 Août 1656, âgée de 72 ans; — 7. JEANNE, Abbeſſe de N. D. de Reconfort, morte vers 1635; — 8. FRANÇOISE, femme de *Jacques-François de Vienne*, Comte de Commarin, &c. Lieutenant de Roi en Bourgogne; — 9. MARGUERITE, mariée, 1°. à *Louis de la Riviere*, Seigneur de Chanlemy; & 2°. à *François de Rabutin*, Seigneur d'Eſpiry, morte ſans enfans; — 10. & MADELENE DE LA MAGDELAINE, morte ſans alliance.

LÉONOR DE LA MAGDELAINE, Marquis de Ragny, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant pour le Roi au Comté de Charolois, pays de Breſſe, Bugey & Gex, fait Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1619, mourut le 22 Juillet 1628, & eſt enterré en l'Egliſe des Minimes d'Avalon. Il avoit épouſé *Hippolite de Gondy*, fille puînée d'*Albert de Gondy*, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, dont — 1. CLAUDE, Marquis de Ragny & de la Brugiere en Languedoc, Lieutenant-Général pour le Roi en Breſſe, mort ſans enfans en 1631; — 2. & ANNE DE LA MAGDELAINE, Marquiſe de Ragny, qu'elle porta à *François de Crequy*, Duc de Leſdiguieres, Pair de France, dont elle fut la ſeconde femme. Elle eſt morte à Paris le 2 Juillet 1656. Les héritiers de ce Duc ont vendu le Marquiſat de Ragny à *N... Chartraire de Saint-Agnan*.

JACQUES DE LA MAGDELAINE, Comte de Ragny, &c. ſecond fils de FRANÇOIS, & de *Catherine de Marcilly*, fut Lieutenant de Roi en Nivernois, mourut en 1654, âgé de 65 ans, & eſt enterré dans l'Egliſe de Saint-Emilian, paroiſſe d'Eſpiry. Il avoit épouſé, en 1626, *Eliſabeth de Nicey*, fille de *Jean*, Seigneur *de Nicey*, & d'*Anne le Roy-de-la-Grange*. Leurs enfans furent : —— 1. LÉONOR, mort jeune; —— 2. CLAUDE, qui ſuit; —— 3. FRANÇOIS, mort à Paris, à l'âge de 18 ans; —— 4. ROGER, mort en bas âge; —— 5. autre CLAUDE, Chevalier de Malte, & Capitaine de Vaiſſeau, tué au ſervice de la Religion dans un combat naval donné contre les infidèles; — 6. ANTOINE, Comte de Nicey, Bailli de la Montagne, qui ſignala ſon courage en pluſieurs occaſions; — 7. ERARD-ANNE, Abbé de N. D. de Tironneau au pays du Maine, & Doyen du Chapitre de l'Egliſe d'Autun; — 8. FRANÇOIS, bleſſé à mort au ſiége de Candie

Digitized by Google

die en 1668, âgé lors de 26 ans; — 9. autre François, Abbé de Saint-Simphorien d'Autun; — 10 & 11. Jacques & Jean-Batiste, Eccléſiaſtiques; — 12. Gabrielle, morte en bas âge; — 13 Anne, Abbeſſe de N. D. de Saint-Julien d'Auxerre, après ſes tantes, morte le 10 Janvier 1693; — 14. autre Gabrielle, femme de *Philibert-Alexandre*, Seigneur *du Poyet* & de Sainte-Colombe, morte à 24 ans; — & 15. Christine de la Magdelaine, morte ſans alliance.

Claude de la Magdelaine, Comte de Ragny, Bailli de la Montagne, mourut en 1666, âgé de 35 ans, & eſt enterré dans l'Egliſe de Saint-Emilian, Paroiſſe d'Eſpiry. Il avoit epouſé, l'an 1655, *Catherine de Sommievre*, fille de *Jacques*, Seigneur de Jully, & d'*Anne de la Grange de Montigny*. De ce mariage vinrent: — 1. Anne-Bernard, qui ſuit; — 2. Antoine; — 3. François, Abbé de Saint-Simphorien d'Autun en 1683; — 4. Jean, Abbé de Sainte-Madelene de Bourbon, la même année; — 5. Anne-Louise, Religieuſe à Saint-Julien d'Auxerre; — 6. Marie-Françoise, Religieuſe à la Viſitation de Semur; — 7. Catherine-Charlotte, dite *Mademoiſelle de Ragny*, mariée, le 11 Août 1686, à *François d'Eſtut*, Seigneur de Tracy, mort le 23 Mars 1710; — 8. autre Anne-Louise, Religieuſe, puis Abbeſſe de Saint-Julien d'Auxerre; — 9. & Marie-Madelene-Françoise, Religieuſe à Semur.

Anne-Bernard de la Magdelaine, Comte de Ragny, Seigneur d'Eſpiry, épouſa *Marie-Antoinette de Damas*, héritiere de Marcilly, fille de *Charles*, Baron de Marcilly, & de *Marie de Gannay*, de laquelle il a eu: — 1. François-Marie, qui ſuit; — 2. Charles-François, rapporté après ſon frere; — 3. Erard, né le 3 Septembre 1698, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Rueſt; — 4. Catherine, Abbeſſe de Saint-Julien d'Auxerre; — 5. Bernardine, Prieure de la même Abbaye; — 6. & autre Bernardine de la Magdelaine, Religieuſe en l'Abbaye du Lieu Dieu à Beaune.

François-Marie de la Magdelaine, dit *le Comte de Ragny*, Baron de Marcilly & de Couches, Seigneur d'Eſpiry, Saint-Emilian, &c. né en 1694, épouſa *Marie Anne de Loriol-de-Digoine*, dont il a eu: — 1. Antoinette-Pauline de la Magdelaine de Ragny, mariée, dans la paroiſſe de Saint-Medard de Dijon, le 12 Avril 1747, à *Louis-Dominique François de Saint-Belin*, Comte de Vaudremont, Capitaine de Dragons au Régiment de Fouquet, fils de *François de Saint-Belin*, Marquis de Vaudremont, ancien Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint Louis, & de *Françoiſe de Prudhomme de Fontenoy*; — 2. & Marie-Anne de la Magdelaine de Ragny, née en 1740, femme de Charles-Antoine, ſon couſin-germain, rapporté ci-après.

Charles-François, dit *le Comte* de la Magdelaine, né le 20 Juillet 1700, a épouſé, le 7 Juillet 1731, *Anne-Jacqueline de Thiard de Bragny*, dont: — Charles-Antoine, qui ſuit; — & François, né le 2 Février 1734, Chevalier de Malte.

Charles-Antoine, dit *le Marquis* de la Magdelaine, né le 23 Mars 1732, a épouſé Marie-Anne de la Magdelaine, ſa couſine-germaine. On ignore s'il en a des enfans, faute de *Mémoire*.

Les armes de la Maiſon de la Magdelaine-Ragny, ſont: *écartelé, au 1 d'hermines, à 3 bandes de gueules, celle du milieu chargée de 5 coquilles d'or, & les deux autres de trois*, qui eſt la Magdelaine; *au 2 d'or, à la croix ancrée de gueules*, qui eſt Damas; *au 3 de gueules, à 3 bandes d'argent*, qui eſt Clugny; *& au 4 bandé d'or & d'azur de ſix pièces, à la bordure de gueules*, qui eſt Bourgogne ancien.

* MAGNAC: Baronnie dans la Marche, Diocèſe de Limoges, qui étoit poſſédée, dans le XVI^e^ ſiécle, par

Antoine de Neuville, Chevalier, Seigneur de Neuville, marié à *Claude de Bellay*. Leur fille, *Marguerite de Neuville*, eut la Baronnie de *Magnac*, qu'elle porta en mariage, en 1582, à *Horace de Bonneval*, Seigneur de Montagut & de Salagnac, tué aux barricades de Tours en 1587, pere d'une fille unique, *Marie de Bonneval*, Dame de Salagnac & de Magnac, alliée, le 12 Mars 1599,

Digitized by Google

à *François de Salignac* ou *Salagnac*, Baron de la Motte-Fenelon, qui par cette alliance fit rentrer dans ſa Maiſon la Terre de Salagnac, ſituée à deux lieues de Sarlat. *Voyez* SALIGNAC.

Il faut diſtinguer cette Terre de MAGNAC d'une autre ſituée en Angoumois, qui a été poſſédée par *Jules Amolfini*, connu ſous le titre de *Comte de Magnac*. Il s'eſt ſignalé par ſa valeur & ſes talens militaires, & eſt mort le 3 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, & Gouverneur de Montdauphin.

* MAGNANE : Terre & Seigneurie unie à celles du Meſnil, Brezé, Breſſaut & Teigné, avec leſquelles elle fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1701, regiſtrées au Parlement le 6 Mars 1702, & en la Chambre des Comptes de Paris le 10 Mai ſuivant, en faveur & en conſidération des ſervices de

HENRI-FRANÇOIS DE RACAPÉ, d'une Famille noble d'Anjou, lequel de ſa femme, *Anne-Marie Milet*, a eu : — MICHEL-HENRI-AUGUSTIN DE RACAPÉ DE MAGNANE ; — & MARIE-THÉRESE-HENRIETTE.

* MAGNAUT ou MANHAUT. Maiſon illuſtre de l'Armagnac, qui prend ſon nom d'une Terre ſituée, ſans doute, dans l'Armagnac.

Elle a donné un Evêque de Lectoure dans BÉRENGER DE MANHAUT, lequel avec JEAN, Seigneur DE MANHAUT, Chevalier, ſon frere, Procureur fondé du Comte *d'Armagnac*, ratifia deux traités de paix, le premier à Orthès le 20 Mai 1378 ; l'autre à Barcelonne le jour des Rameaux 1379, auquel aſſiſta *Menaud de Barbazan*, un des Grands Barons de Bigorre, mari de ROSE DE MANHAUT ou MAGNAUT, comme on l'écrit aujourd'hui, Dame d'une extraction illuſtre, dit la Généalogie de *Faudoas* : elle le fit pere du fameux — *Arnaud-Guillem de Barbazan*, dit *le Chevalier ſans Reproche* ; — de *Menaud de Barbazan*, Evêque de Cominges ; — & d'*Oudene de Barbazan*, femme du Baron de *Faudoas*.

PONS DE MANHAUT, Seigneur dudit lieu, eſt compris comme témoin au teſtament dudit *Menaud*, Sire *de Barbazan*.

JACQUES DE MAGNAUT, Seigneur de Montagut, épouſa la ſœur d'*Antoine de Roquelaure*, Maréchal de France.

JEAN-FRIX DE MAGNAUT, Seigneur de Montagut, épouſa *Marguerite de Béon-Maſſés*, fille du premier lit de *Bernard de Béon-Maſſés*, Baron de Boutteville, Lieutenant-Général des Provinces de Saintonge, Aunis, haut & bas Limouſin, qui épouſa en ſecondes noces *Louis de Luxembourg*, la poſtérité duquel prit, comme ſubſtituée, le nom & les armes de *Luxembourg*.

JEAN DE MAGNAUT, dit *le Comte de Montagut* ou *Montegut*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, aujourd'hui Touraine, étoit, en 1675, Lieutenant-Général des Armées & de la Province de Guienne, & Gouverneur du Château Trompette. Il mourut le dernier de ſa branche. Ses biens paſſerent ſucceſſivement de la Dame *de Cambarreau-Montaut*, ſa ſœur, à la Dame *du Bouzet*, ſon autre ſœur, qui fit la derniere branche des Seigneurs *de Montegut*, du nom du *Bouzet*, puinés d'une branche des Seigneurs *de Roquepine*.

Les Seigneurs de Caſtillon, du nom de MAGNAUT, puinés de *Montagut*, ont fini par une fille mariée avec le Chevalier *d'Aſtorg*, oncle du Marquis *de Roquepine-Aſtorg*, aujourd'hui Maréchal-de-Camp.

Les Armes : *d'azur, à trois-bezans d'or*, 1 & 2 *écartelé* DE BÉARN. Elles ſont ainſi peintes au Château de Montegut. Sur cette ancienne Nobleſſe, qui a donné pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, on peut conſulter l'Hiſtoire de Malte, par l'Abbé *de Vertot*, celle de la Maiſon de FAUDOAS ; *Moréri*, au mot *Roquelaure*, l'Hiſtoire de Languedoc, &c.

* MAGNELERS ou *Maigneleres*, en Picardie, Diocèſe de Beauvais. Terre & Seigneurie érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Hallwin*, en faveur de

Charles de Hallwin, Seigneur de Piennes, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1587, vérifiées au Parlement l'année suivante. Cette Pairie étant éteinte par la mort de ce même *Charles de Hallwin* ſans enfans mâles, le Roi l'érigea de nouveau ſous le nom de *Candale* en 1611, en faveur du mariage d'*Anne de Hallwin*, avec *Henri de Nogaret*, Comte de Candale, fils du Duc *d'Epernon*. Ce mariage ayant été déclaré nul, la Terre dont il s'agit, fut érigée pour la troiſieme fois en 1620, en *Duché-Pairie*, en conſidération du ſecond mariage de cette *Anne de Hallwin*, avec *Charles de Schomberg*, mort Maréchal de France, le 5 Juin 1656. Par ce décès, cette Duché-Pairie demeura éteinte.

* MAGNEVILLE: Terre ſituée dans le fonds du Bailliage de Côtentin, près de la ville de Valogne, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon éteinte.

Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt un Seigneur DE MAGNEVILLE, qui, en 1066, fut, avec les autres Seigneurs Normands, à la conquête du Royaume d'Angleterre.

RAOUL DE MAGNEVILLE ſigna une fondation que fit *Valeran*, Comte *de Meulan*, au Prieuré de Saint-Gilles, l'an 1141; & à une Charte pour le même Prieuré, en 1143. Il y a une autre Charte du même *Valeran*, Comte *de Meulan*, où ſigne ledit RAOUL DE MAGNEVILLE, l'an 1169, ainſi qu'à une autre de l'an 1172.

GUILLAUME DE MAGNEVILLE, Chevalier, fit le voyage de Jéruſalem en 1177. — Un autre GUILLAUME DE MAGNEVILLE, eut pour fille — JEANNE, mariée, en 1296, à *Jean de Thieuville*.

JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, plaidoit en l'Echiquier de Normandie en 1335. — JEANNE DE MAGNEVILLE étoit femme, en 1337, de *Richard de Brione*, Seigneur de Heuditot.

Parmi les Chevaliers, auxquels le Roi JEAN pardonna, après l'affaire de Rouen, en 1360, pour avoir ſuivi le parti de CHARLES *le Mauvais*, Roi de Navarre, eſt nommé *Monſieur* JEAN DE MAGNEVILLE.

GEOFFROI DE MAGNEVILLE, Ecuyer, & *Monſeigneur* GUILLAUME DE MAGNEVILLE, Chevalier, ſont nommés dans des Regiſtres de la Chambre des Comptes, de l'an 1369; & *Monſeigneur* JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, dans les mêmes Regiſtres de l'an 1383.

Monſieur JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, eſt nommé dans un acte de l'an 1403. Il avoit une ſœur, mariée, en 1404, à *Raoul de Murdrac*. — ROBERT DE MAGNEVILLE plaidoit contre *Antoine de Tilly*, Seigneur de la Bigne, en 1415. — PHILIPPE DE MAGNEVILLE, Seigneur d'Urville, vivoit en 1422, & ſigna à un acte de 1457.

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois, en 1423, eſt le Sieur C. DE MAGNEVILLE. Il y a pluſieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie, de l'an 1458, pour JEAN DE MAGNEVILLE; de 1463, pour Meſſire JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, Seigneur de Magneville, en partie; & de 1497, pour PHILIPPE DE MAGNEVILLE, Ecuyer.

On trouve *Jean de Clinchamp*, Chevalier, qui épouſa, en 1498, MARGUERITE DE MAGNEVILLE.

Monſieur GEOFFROI DE MAGNEVILLE, Chevalier, ſous CHARLES VI & LOUIS XI, dans la recherche des Nobles; PHILIPPE DE MAGNEVILLE, Seigneur de Secqueville; JEAN DE MAGNEVILLE, Seigneur de Lanteuil; GUILLAUME DE MAGNEVILLE, Seigneur de Livry; & JEAN DE MAGNEVILLE, Seigneur de Cahaignes, firent leurs preuves.

Meſſire ROBERT DE MAGNEVILLE, Seigneur de la Bigne, vivoit en 1500, & *Meſſire* JEAN DE MAGNEVILLE, Baron de la Haye du Puy en 1515.

Simon de Saint-Germain, Seigneur d'Ivry, eut pour femme HÉLENE DE MAGNEVILLE, veuve de *Jacques des Prez*; & *Chriſtophe de Cerisay* épouſa FRANÇOISE DE MAGNEVILLE, dont la fille, *Marie de Cerisay*, vendit la Terre de la

Digitized by Google

Haye-du-Puy à Jean, Sire de Magneville, qui eut deux fils, ſçavoir : — Artur, qui ſuit ; — & Louis, mort ſans hoirs.

Artur de Magneville, Baron de la Haye-du-Puy, & Sire de Magneville, épouſa *Judith Aux-Epaules*, fille de *Nicolas Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, dont vint :

Gédéon, Sire de Magneville, lequel fut pere de deux fils : — Artur de Magneville, Baron de la Haye-du-Puy, mort ſans enfans de *Judith le Loup*, ſon épouſe ; — & Gabriel, dont nous allons parler.

Gabriel, Sire de Magneville & de Jeſoſſé, en Beſſin, épouſa *Françoiſe de Franquetot*, fille d'*Antoine de Franquetot*, Seigneur de Coigny, & de N.... *de Saint-Simon*, dont, pour fille unique :

Anne-Charlotte de Magneville, Baronne de la Haye-du-Puy, femme de *Louis du Fay*, Seigneur de Vitville, Préſident au Parlement de Normandie, qui fit ériger la Baronnie de *la Haye-du-Puy*, en *Marquiſat*, & vendit, conjointement avec ſon épouſe, la Seigneurie de Magneville au Sieur *le Pigeon*, Secrétaire du Duc *de Longueville*. Cette Terre eſt à préſent dans la Maiſon de *Motteville*.

Les armes de Magneville ſont : *de gueules, à l'aigle à deux têtes d'argent, membrées & béquées d'or.*

MAGNIEN. Famille qui porte : *d'azur, à deux palmes adoſſées d'or.*

MAGNIN : Famille noble de Genève, établie à Boulene dans le Comté Venaiſſin, dont il eſt parlé dans le *Tome IV* de l'Hiſtoire de la Nobleſſe de ce Comté, par *Pithon-Curt*, *pag. 526 & ſuiv.* Elle a formé trois branches.

La premiere a fini à Jean Magnin, Capitaine au Régiment de Toulouſe, Infanterie, qui teſta le 20 Mars 1714. De la ſeconde eſt Marie, Religieuſe Urſuline au Pont-Saint-Eſprit. La troiſieme ſubſiſte dans Paul-Antoine Magnin-de-Gaſte, Seigneur de la Ramiere, Co Seigneur de la Garde, qui a quitté le ſervice, & a épouſé, le 20 Juin 1741, *Gabrielle Aſanti*, fille de *Jean-François*, & de *Thereſe Nicolaï de Sabran*, de la ville de Marſeille, dont il avoit, en 1745, un fils, nommé Gabriel.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.*

MAGNIOL, en Provence. Famille dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, *Tome II*, *p. 92.*

Elle ſubſiſte dans François Magniol, marié, le 5 Mai 1738, à *Marguerite Maurin*, dont il a poſtérité. Les armes : *de gueules, à l'arc d'argent avec ſa fleche de même ; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

MAGNY, en Normandie, Diocèſe de Rouen. Terre acquiſe, par décret, par *Gui de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen, depuis revendue par *Michel de Chamillart*, ſon fils, Intendant des Finances.

Elle fut érigée, au commencement de ce ſiécle, en titre de *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Magny*, conjointement avec les Fiefs, Terres & Seigneuries de Tracy, Arromanches, Manvieux & Dampierre-Marie, ſitués à Rye, en faveur de l'acquéreur, *Nicolas-Joſeph Foucault*, Conſeiller d'Etat, décédé à Paris le 7 Février 1721. Il a laiſſé pour fils : — *Nicolas Foucault*, Marquis de Magny, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté Catholique.

Il y a deux Familles du nom de Magny, en Normandie. L'une, établie dans les Elections de Falaiſe & de Bernay, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de trois étoiles de même, & en pointe d'un croiſſant auſſi d'argent.*

L'autre, dans l'Election de Mortagne, porte : *de gueules, à la roſe d'argent, tigée & feuillée de ſinople, accoſtée de deux fleurs de lis, partie d'or & d'argent, avec un croiſſant d'or en pointe de l'écu.*

Digitized by Google

MAGON DE TERLAYE : Famille originaire de Saint-Malo en Bretagne.

JEAN MAGON, Sieur de la Lande, un des descendans de cette Famille, eut de son mariage avec *Laurence Eon*, — 1. ALAIN MAGON, Seigneur de Terlaye & de la Gervasais, successivement Mousquetaire, Enseigne aux Gardes en Février 1693, Sous-Lieutenant le 11 Avril 1695, Lieutenant le 26 Février 1697; Capitaine le 20 Juin 1703; Brigadier le 1 Février 1719; Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1727, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734. Il commanda, en 1733 & 1734, le Régiment des Gardes à l'armée du Rhin, servit au siége de Philisbourg, & monta, en qualité de Maréchal-de-Camp, plusieurs gardes à la tranchée devant cette place; fut nommé, par le Roi, à la Lieutenance-Colonelle du Régiment des Gardes, après la démission de M. *de Contades*, au mois de Mars 1735; & fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mars 1738. Il est mort le 29 Avril 1748, à 75 ans, sans alliance; — 2. & NICOLAS MAGON, Seigneur de la Gervasais, Colonel du Régiment de Berri, Infanterie, en 1704, puis de Gondrin en 1712; Brigadier le 1 Février 1719; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Lieutenant-Général le 20 Février 1743, mort le 6 Août 1765, âgé de 86 ans. *Mercure de France, Juin* 1748, *p.* 175.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un lion aussi d'or, armé, lampassé & couronné de même.*

MAGONTIER. Il est parlé de cette Famille dans le Mercure du mois de Septembre 1731, *pag.* 2270.

On y lit que JEAN-BATISTE DE MAGONTIER, Seigneur de Laubanie, Marquis de Dafirac, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois, épousa, le 5 Septembre 1731, *Elisabeth-Madelene Jacquier.*

* MAGUELONNE. Ville ancienne de la Gaule Narbonnoise, Colonie des Phocéens, fondateurs de Marseille & d'Agde, autrefois considérable & épiscopale, aujourd'hui ruinée, située dans une Isle de la mer Méditerranée.

Elle a donné son nom à l'Etang & à la côte voisine, avec un port fameux dans les siécles passés, avec titre de *Comté*, fief immédiat de la Couronne, appartenant au Comte *de Melguel*, dont l'héritiere, *Béatrix*, Comtesse *de Maguelonne* & de Melguel, jeune veuve & sans enfans de *Bérenger Raimond*, Comte de Provence, & de *Milhaud*, frere de RAIMOND, Comte de Barcelonne & Roi d'Arragon, épousa, l'an 1145, *Bernard Pelet*, Sire & Seigneur d'Alais, de la race des anciens & premiers Ducs, Comtes, Marquis & Vicomtes *de Narbonne*, qui eut de ce mariage un fils, nommé *Bertrand*, Comte de Maguelonne & de Melguel, après la mort de son pere, Seigneur d'Alais & Comte de Sustantion, dont la postérité subsiste encore en Languedoc sous le nom de *Narbonne-Pelet*. Voyez ces mots.

Bernard Pelet, Comte de Melguel & de Maguelonne, Seigneur d'Alais, eut encore de son mariage avec la Princesse *Béatrix*, une fille, nommée *Hermessinde*, mariée, l'an 1172, à *Raimond*, sixieme Comte *de Toulouse*, petit-fils de Louis *le Gros*, Roi de France, lequel, en vertu de ce mariage, prétendit sur son beau-frere, *Bertrand Pelet*, le Comté de *Maguelonne*, du chef de sa femme *Hermessinde*, ce qui divisa long-tems ces deux Maisons.

La ville de MAGUELONNE ayant été ruinée plusieurs fois par les Sarrazins, l'Evêque & la plupart des habitans se retirerent à Montpellier, Ville moderne, qui devint pour lors le siége Episcopal de tout le Diocèse, & relevoit directement du domaine des Comtes *de Maguelonne*, qui s'établirent à Melguel & à Sustantion, deux autres Villes du voisinage, en terre ferme, qui leur appartenoient aussi, avec titres de *Comtés*, & qui s'accrurent pareillement d'une partie des citoyens de Maguelonne.

Les Seigneurs particuliers de Montpellier étoient vassaux des Comtes *de Maguelonne* & *de Melguel*, & leur rendoient hommage. Les Rois même de Maiorque

Digitized by Google

& d'Arragon, devenus Seigneurs de Montpellier, ne s'en diſpenſoient point, & les reconnoiſſoient pour leurs Suzerains. L'Evêque & le Chapitre de Montpellier en ont aujourd'hui la Seigneurie, avec le domaine utile, & les droits régaliens ſont réunis à la Couronne. *Mémoire* fourni, lors de la premiere Edition. Voyez encore MELGUEL.

MAGY : Suivant l'Auteur de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence,

JEAN-BATISTE MAGY, établi à Marſeille, fut annobli, par Lettres-Patentes expédiées au mois d'Avril 1747, vérifiées le 28 Mars de l'année ſuivante, & enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté en Provence.

Les armes : *de ſinople, au vaiſſeau d'or, ſur une mer d'argent, ſurmonté d'un croiſſant auſſi d'argent, accoſté de deux étoiles d'or.*

MAHAULT, en Bretagne, reſſort de Carhaix.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Novembre 1670, au rapport de M. *de Langle*, JACQUES MAHAULT, Seigneur de Menenou, fut interloqué, & enſuite déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 4 Février 1671, au rapport de M. *des Cartes*.

Les armes : *d'argent, au greſſier de ſable, lié & enguiché de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de ſinople, 2 & 1, la pointe en bas.* Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MAHÉ, Seigneur de Kermorvan, du reſſort de Roſporden. Ceux de ce nom, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation les 20 Mai 1669, & 14 Octobre 1670, au rapport de M. *Huart*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*. Les armes : *d'argent, à deux haches d'armes de gueules, adoſſées & ſurmontées d'un croiſſant montant de même.*

MAHÉ, Ecuyer, Sieur des Moulins en Normandie, Election de Mortain. Famille qui porte : *d'argent, à la croix gironnée de gueules.*

MAHEAS, Ecuyer, Sieur de Moon, même Province, Election de Coutance. Famille, dont les armes ſont : *d'argent, à 3 tourteaux de ſable, 2 & 1.*

MAHIEL, même Province, Election de Bernay, porte : *d'azur, à 3 boucles d'or, 2 & 1 ; au chef du ſecond, chargé de trois roſes d'argent.*

MAHIEU, auſſi même Province, Election de Carentan, porte : *de gueules, à trois plantes d'ail, chargées de dix grains d'argent.*

MAHONY. De cette Famille étoit

DANIEL MAHONY, Irlandois, Comte titulaire de Caſtille, par don de PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne. Il a été le ſecond mari de *Charlotte Bulkley*, veuve de Milord *Clare*, & mere du Maréchal *de Thomond*, tous deux du nom *d'O-Brien*. Il a de ſon mariage deux fils, ſçavoir : — N...., Comte DE MAHONY, Lieutenant-Général des Armées du Roi des deux Siciles, Inſpecteur-Général de ſa Cavalerie & de ſes Dragons, Gouverneur du Château Saint-Elme ; — & N.... DE MAHONY, Brigadier & Colonel d'un Régiment de Dragons au ſervice d'Eſpagne.

MAHUET, en Lorraine, dont nous avons déja parlé au mot LUPCOURT.

MARC-ANTOINE MAHUET, Baron du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Lupcourt, du Vermois, Coyviller & Champenoux, Miniſtre & Secrétaire d'Etat du Duc LÉOPOLD, Intendant général de ſon Hôtel & de ſes Finances, eſt mort à Nancy le 15 Juin 1717, âgé de 75 ans. Il avoit épouſé *N.... Richard*, Dame de Champré, Olley, Bettainviller & Létricourt. Il en a eu pluſieurs enfans, dont l'aîné eſt — CHARLES-IGNACE, qui ſuit ; — 2. JACQUES-MARC-ANTOINE, Baron DE MAHUET & du Saint-Empire, Seigneur de Champré, Olley, Bettainviller & Létricourt, ci-devant Chambellan du Duc LÉOPOLD, & Sous-Lieutenant des

Digitized by Google

Chevaux-Légers de ſa Garde; — 3. & Jean-François, Baron de Mahuet & du Saint-Empire, Abbé Commendataire de Stulzbronn, Prieur de Froville, grand Prévôt de Saint Diez, Conſeiller au Parlement de Nancy, & Vicaire Apoſtolique de la Principauté de Lixin, mort depuis pluſieurs années.

Charles-Ignace, Baron de Mahuet & du Saint-Empire, Chambellan du Duc Léopold, l'un de ſes Miniſtres & Secrétaires d'Etat, Sur-Intendant des Poſtes, & Commiſſaire général Ordonnateur au Duché de Bar, en faveur duquel la Terre de *Lupcourt*, jointes à pluſieurs autres, a été érigée en *Comté*, par Lettres du 2 Janvier 1719, eſt veuf, depuis le 27 Septembre 1732, de *Marie-Nicole de Hoffelize*, fille de *Céſar-François*, Chevalier, Seigneur de Valfroicourt, Chambellan & premier Maître-d'Hôtel du Duc Léopold, & de *Françoiſe*, Baronne de *Fournier-Zugmantel*. Il a de cette alliance, quatre garçons & deux filles, ſçavoir: — 1. César de Mahuet, Comte de Lupcourt, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp du Régiment d'Aquitaine, Cavalerie, en 1745, dont il s'eſt démis en Octobre 1755; — 2. Antoine, dit *le Baron de Mahuet*, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Egmond; — 3. Anne-Joseph, dit *le Baron de Drouville*, Capitaine de Cavalerie au même Régiment; — 4. Jacques-Marc-Antoine, Chanoine de la Primatiale de Nancy; — 5. Gabrielle, mariée, en 1728, à *Léopold*, Comte de *Collignon* & de Malleloi, Chambellan du Duc Léopold; — 6. & N...., dite *Mademoiſelle de Lupcourt*. Extrait en partie du Dictionnaire des Gaules, au mot Lupcourt.

MAI (de): Famille du pays de Combrailles, au Diocèſe de Limoges, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Regiſtre I, Part. I, p. 363.*

Antoine de Mai, Ecuyer, Seigneur de Salvert près Montluçon, demeuroit dans le pays de Combrailles avec *Marguerite de Souſtebot*, ſa femme, de laquelle il eut:

Gilbert de Mai, Ecuyer, Seigneur de la Védellerie, au pays de Combrailles, qui épouſa, en 1536, *Marguerite Pelin*, fille de *Gabriel Pelin*, Sieur de Châteauvieux, dont:

Jean de Mai, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Védellerie, marié, 1°. en 1574, avec *Gilberte de Chauſſecourte*; & 2°. avec *Louiſe de la Maiſonneuve*. De la premiere femme ſortit, entr'autres enfans:

Blaise de Mai, Seigneur de la Védellerie, homme d'armes de la Compagnie du Maréchal *de Cadenet*, & l'un des 100 Gentilshommes de l'ancienne bande en 1617. Il épouſa *Anne le Groing*, & en eut:

Jean de Mai, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Védellerie, allié, le 12 Octobre 1656, à *Marie Lort*. Leurs enfans furent: — 1. Gaspard, qui ſuit; — 2. Hugues, Ecuyer, Sieur de Marmagne & de Boucheroux en Berri, maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frere, en 1715, comme iſſu de *noble race* depuis l'an 1508; — 3. & Gilberte de Mai, femme d'*Antoine de la Chapelle*, Seigneur de Lavau en Bourbonnois, Sous-Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi.

Gaspard de Mai, Sieur de Termont, Chevalier de Saint-Louis, alors premier Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de la Marche, épouſa, le 16 Avril 1710, *Marie-Suſanne de la Roche-Aimon*, fille d'*Antoine de la Roche-Aimon*, Seigneur de Lavau-Saint-Maiſſent, de la Farge, &c. & de *Marie d'Auridier*. Leurs enfans ſont: — 1. Gilbert; — 2. Paul; — 3. Antoine; — 4. Hugues; — 5. Elie; — 6. & Marie-Susanne de Mai, née le 6 Avril 1713.

Les armes: *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

MAIGNAN (le), en Bretagne, du reſſort de Nantes. Ceux de ce nom, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier, au rapport de M. *le Febvre*, du 3 Janvier 1669; & le ſecond, au rapport de M. *Raoul*, du 12 Mars 1671, ont été déclarés *nobles d'extraction*. Les armes: *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de ſable.* Manuſcrit *in-folio*, des Généalogies de Bretagne.

Digitized by Google

MAIGNAN, en Normandie, Election de Falaise, porte : *d'azur, à la croix d'argent cantonnée au 1 quartier d'une molette de même à la bordure de gueules.*

MAIGNARD, en Normandie : Famille noble qui remonte à

Richard Maignard, Gouverneur de Vernon, qui remit cette Ville, en 1442, sous l'obéissance du Roi Charles VII.

Guillaume Maignard, son fils, Seigneur de Bernieres, né à Vernon, fut Conseiller au Parlement de Rouen en 1499, & mourut en 1514, laissant :

Thomas Maignard, Seigneur de Bernieres, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen, mort en 1559. Il avoit épousé *Catherine Durand*, morte en 1557, dont :

Jean Maignard, Seigneur de Bernieres, Président de la Chambre des Comptes de Rouen, mort en 1582. Il avoit épousé *Marie de Croismare*, morte en 1602, & en eut :

Charles Maignard, Seigneur de Bernieres, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen en 1583, puis au Grand-Conseil le 18 Mars 1587, Maître des Requêtes le 10 Avril 1595 ; Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1600, mort le 20 Juillet 1621. Il avoit épousé, 1°. le 25 Mai 1583, *Madelene Voisin*, morte le 6 Mai 1596, fille de *Thomas*, Seigneur d'Infreville, & de *Catherine Asselin* ; & 2°. le 20 Avril 1597, *Catherine Gruel*, Dame de Villers, morte le 22 Avril 1622, fille de *Charles Gruel*, Seigneur de Poville, & de *Catherine l'Eglise*. Du premier lit vinrent : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Marie, femme, en Juin 1600, d'*Alphonse Jubert*, Président de la Cour des Aides de Rouen ; — 3. Madelene, femme, en 1610, de *Claude Bretel*, Seigneur de Languetot, Maître-d'Hôtel de la Reine Marie de Médicis, & Maître des Requêtes le 3 Février 1621. Du second lit sortit : — 4. Catherine, mariée, en Décembre 1618, à *Philippe de Fouilleuse*, Seigneur de Flavacourt, Lieutenant de Roi au Bailliage de Gisors, mort en Juin 1634.

Charles Maignard, II. du nom, Seigneur de Bernieres, Conseiller au Parlement de Rouen le 15 Décembre 1614, Président au même Parlement le 20 Juillet 1621, mort le 10 Mars 1632, âgé de 38 ans, & enterré aux Capucins de Rouen, avoit épousé, le 15 Février 1615, *Françoise Puchot*, fille de *Jacques*, Seigneur de Malandrin & de la Vaupaliere, Maître des Comptes à Rouen, & de *N... de Martainville* : elle mourut en 1639. De ce mariage vinrent : — 1. Charles, qui suit ; — 2. François, Seigneur de la Vaupaliere, Enseigne aux Gardes, tué au siége d'Aire le 17 Juin 1641, à 22 ans ; — 3. Jacques, Chevalier de Malte en 1631, mort à Malte le 23 Janvier 1662, à 39 ans ; — 4. N...., Chevalier de Malte ; — 5. Charles, Capitaine aux Gardes-Françoises, mort le 12 Juillet 1632, à 36 ans ; — 6. Philippe, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ; — 7. Jacques, mort le 20 Février 1747, âgé de 18 ans ; — 8. Madelene, femme, le 15 Février 1638, de *Claude Groulard*, Seigneur de Torcy, Conseiller au Parlement de Rouen, morte le 6 Août 1643, à 19 ans ; — 9. une autre fille, Religieuse Carmelite ; — 10. & Marie, femme, en 1651, d'*Alexandre de Créquy*, Seigneur de Bernieulle.

Charles Maignard, III. du nom, Seigneur de Bernieres, né le 6 Février 1612, Conseiller au Parlement de Paris le 13 Avril 1617, Maître des Requêtes le 30 Mars 1643, Conseiller d'Etat, mort à Isloudun le 31 Juillet 1662, âgé de 45 ans, avoit épousé, le 8 Mai 1638, *Anne Amelot*, morte le 12 Juillet 1643, à 33 ans, fille de *Jean Amelot*, Seigneur de Carnetin, Président des Requêtes du Palais, & de *Charlotte Girard*, sa premiere femme. Leurs enfans furent : — 1. Jacques, mort, âgé de 16 ans, le 19 Janvier 1656 ; — 2. Louis-Charles, qui suit ; — 3. Etienne, rapporté après son frere ; — 4. & Charlotte, mariée, le 18 Mars 1668, à *Charles Faucon de Ris*, premier Président du Parlement de Rouen, mort en 1691 ; & elle le 8 Septembre 1694, à 44 ans.

Louis-Charles Maignard, Marquis de Botot, Conseiller au Parlement de Rouen

Rouen en 1675, & Procureur-Général du même Parlement le 8 Mai 1692. Il avoit obtenu, en 1678, l'érection de la Seigneurie de *Bernieres* en *Marquisat*, & est mort le 23 Juin 1710, à 63 ans. Il avoit épousé, 1°. *Françoise le Cornu de Bimorel*; & 2°. *N.... Durand de Bonneville*. Il a eu du premier lit : —— 1. GILLES-HENRI, Seigneur de Botot, Conseiller au Parlement de Rouen en 1705, Président à Mortier du même Parlement le 27 Juillet 1707, mort le 18 Octobre 1734, sans enfans de son mariage avec *Marguerite-Madelene du Moutier*, remariée à *Henri Prudhomme*, ancien Garde-du-Corps du Roi, & morte le 2 Décembre 1757, à 69 ans. Du second lit sont issues : — 2. MADELENE-FRANÇOISE-GABRIELLE, Marquise de Bernieres après son frere, mariée à *Philippe de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 18 Décembre 1734; — 3. & MARIE-MADELENE-FRANÇOISE, femme d'*Alexandre-Henri-Jacques du Moncel*, Seigneur de Louraille, Président à Mortier au Parlement de Rouen.

ETIENNE MAIGNARD, troisieme fils de CHARLES, III. du nom, & d'*Anne Amelot*, Conseiller au Parlement de Paris, le 27 Juin 1670, a épousé, le 29 Avril 1666, *Anne-Madelene Faucon de Ris*, morte le 22 Décembre 1716, fille de *Jean-Louis Faucon de Ris*, Premier Président du Parlement de Rouen, & de *Bonne Royer*, dont : —— 1. CHARLES-ETIENNE, né le 1 Août 1667, Conseiller au Grand-Conseil le 25 Septembre 1690, Maître des Requêtes le 30 Avril 1694, successivement Intendant de Maubeuge en 1698, de Dunkerque en 1706, & de Lille, mort le 20 Décembre 1717, sans enfans de son mariage avec *Catherine-Esther de la Motte*, morte le 31 Octobre 1727, à 52 ans; — 2. & NICOLAS, reçu Chevalier de Malte le 14 Novembre 1686.

SECONDE BRANCHE.

PHILIPPE MAIGNARD, Seigneur d'Hauville & de la Vaupaliere, sixieme fils de CHARLES II, Seigneur de Bernieres, & de *Françoise Puchot*, Conseiller au Parlement de Rouen en 1649, Procureur-Général au même Parlement le 23 Juin 1653, mort en 1681, avoit épousé, le 15 Mars 1638, *Marie Coquerel*, dont : —— 1. CHARLES-ETIENNE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte le 7 Octobre 1670; — 3. JACQUES, Capitaine aux Gardes en 1692, Brigadier en 1702, tué à la bataille de Ramillies en 1706, sans avoir été marié; — 4. autre JACQUES, Colonel du Régiment de Levis en 1704, tué devant Turin en 1706; —— 5. N.... femme de *Pierre Cavelet*, Seigneur d'Oncquetot près Corbeil; —— 6. FRANÇOISE, mariée à *N.... de Brevedent*, Seigneur de Sahurs, Conseiller au Parlement de Rouen; — 7. & FRANÇOISE, femme, en 1692, de *Jean-Henri d'Ambray*, Président à mortier au Parlement de Rouen.

CHARLES-ETIENNE MAIGNARD, Seigneur de la Vaupaliere, Conseiller au Parlement de Rouen en 1683, mort en 1731, avoit épousé *Geneviève Paulmier de la Bucaille*, remariée, en Décembre de la même année, à *Jean-Batiste Camus de Pontcarré*, Seigneur de Viarme, Intendant de Bretagne, puis Prévôt des Marchands de Paris, dont un garçon & une fille. De son premier lit elle a eu

PIERRE-CHARLES-ETIENNE MAIGNARD, Marquis de la Vaupaliere, né posthume le 9 Octobre 1731, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Piémont. Il a acheté la Cornette des Mousquetaires du Roi de la premiere Compagnie, à la retraite du Comte *du Roure*, a été reçu le 8 Décembre 1751; est monté à l'Enseigne en 1756, à la retraite du Marquis de *Peruzzis*; à la Sous-Lieutenance en 1759, à la retraite du Comte *de Carvoisin*; & à la Lieutenance de la même Compagnie en 1767. Il a été fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 25 Juillet 1762, & a épousé, en 1766, la veuve du Comte *de Tessé-Matignon*, de la Maison de *Clermont-Renel*, dont il a des enfans.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 quintefeuilles de gueules.*

MAIGNELAIS, en Brie.

Maison éteinte qui a donné un Echanson de France dans JEAN, dit TRISTAN, Seigneur DE MAIGNELAIS, qui en exerça la charge en Angleterre auprès

Digitized by Google

du Roi JEAN, en Juillet 1363, & mourut en 1378. Sa poſtérité a fini à JEAN DE MAIGNELAIS, II. du nom, dit TRISTAN, mort en 1462.

MAIGNELERS. Voyez ci-devant MAGNELERS.

MAIGNEN (DE): Famille noble de Champagne, alliée à celle de *Girault*, de Langres.

JEAN DE MAIGNEN, Ecuyer, Seigneur de Maignen, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1573, Bailli de Langres, eut de ſon mariage avec *Guillemette Guenichon*, — CLAUDETTE DE MAIGNEN, mariée par contrat du 21 Novembre 1602, paſſé devant *Royer*, Notaire & Tabellion au Bailliage de Sens établi à Langres, avec *Jean Girault*, Ecuyer, Seigneur du Cray, de Formentel & de Voncourt, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes, né le 4 Octobre 1578, fils aîné de *Nicolas Girault*, & de *Philippe le Monnoyer*, dont poſtérité. *Voyez* GIRAULT.

Les armes de MAIGNEN ſont : *d'or, à la faſce d'azur, chargée d'un grelot d'or, accoſté de deux quintefeuilles de même.*

MAIGNEN (LE), en Normandie: Ce nom ſe trouve inſcrit dans un tableau qui ſe voit dans l'Egliſe Abbatiale du Mont-Saint-Michel, & qui contient les noms de 119 Gentilshommes qui, en 1423, défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois. La Famille de LE MAIGNEN eſt une des plus anciennes de cette Province, & dont la nobleſſe eſt des mieux prouvée, parce que par-tout où elle s'eſt établie, dans les premiers tems, il y avoit d'autres Familles du même nom qui étoient rôturieres, ce qui lui ſuſcita, dans les XV^e & XVI^e ſiécles, beaucoup d'affaires vis-à-vis les Traitans, & les Commiſſaires du Roi, deſquelles elle eſt toujours ſortie victorieuſe; & qui n'ont ſervi qu'à accumuler ſes preuves & ſes titres.

Le premier qu'on connoiſſe de ce nom, eſt GUILLAUME LE MAIGNEN, qui traita, en 1271, de la Fieffenne du Meſnil-Thebaut au Comté & Election de Mortain, avec PHILIPPE III, Roi de France. La Charte eſt du 1 Décembre 1271, & porte : *nos Guillelmo* LE MAIGNEN, *Scutifero* (car ils étoient pluſieurs, deſquels le ſeul GUILLAUME LE MAIGNEN eſt titré de *Scutifer*) *ac eorum hæredibus ad firmam perpetuam tradidimus & conceſſimus*, &c. Dans cette Charte les Fiefs de la Gaulardiere & de la Rue ſont nommément exprimés. Cette Charte, fut confirmée par PHILIPPE AUGUSTE & PHILIPPE *le Bel*. De ce GUILLAUME LE MAIGNEN ſont iſſues deux branches, dont une établie dans l'Election de Falaiſe à Saint-Pierre-ſur-Dive & aux environs; & l'autre dans l'Election de Mortain & celle d'Avranches. Elles juſtifient l'une par l'autre leur commune origine & leur ſouche provenante de GUILLAUME LE MAIGNEN, quoique leur Généalogie ſe trouve interrompue pendant deux ſiécles.

La branche établie dans l'Election d'Avranches, celle de Mortain étant éteinte, a pour tige COLIN LE MAIGNEN vivant en 1470, & qui poſſédoit les Fiefs ſitués au Coq en la Mancelliere, de la Gaulardiere, de la Rue & de la Maignennerie dans le Meſnil-Thebaut, ce qui prouve qu'il deſcendoit de GUILLAUME, qui en avoit traité avec PHILIPPE *le Hardi*. Ce COLIN LE MAIGNEN ayant été impoſé en conſéquence de l'Edit des francs fiefs ſous le regne de CHARLES VIII, préſenta à ce Prince, à la tête de pluſieurs autres Gentilshommes du Cotentin, ſa requête en 1469, à fin d'être déchargé; mais l'Edit de 1470, ordonnant que tous les poſſédans fiefs Gentilshommes & Rôturiers payeroient une année de leur revenu, COLIN LE MAIGNEN, obligé de payer comme les autres, prit des Lettres, en tant que beſoin, des Commiſſaires du Roi, par leſquelles ils reconnurent qu'il étoit *Ecuyer* & *d'ancienne nobleſſe*, & lui conſerverent ſes armes & ſon timbre. Ces Lettres ſont du 8 Avril 1470. Il eut pour enfans : —

Digitized by Google

1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Richard, dont il ſera parlé ci-après. Il obtint avec ſon frere ainé, Sentence en l'Election de Mortain, contre les Paroiſſiens du Meſnil-Thebaut, qui les avoient impoſés à la taille le 13 Avril 1472; — 3. & Jean le Maignen, Prêtre.

Guillaume le Maignen eut pour ſon partage le Fief au Coq & la Maignennerie. Son fils fut Abel, pere de — Charles le Maignen, Avocat du Roi à Mortain, qui obtint Arrêt de confirmation d'ancienne nobleſſe à la Cour des Aides de Rouen, contradictoirement avec le Procureur Général, en date du 15 Juillet 1583. Ce Charles eut pour fils — Ernier le Maignen, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en conſidération de ſes ſervices, par Lettres du 17 Juin 1613. De cet Ernier vint: — Jacques le Maignen, Seigneur du Pleſſis & de Huzé près Mortain, dans la perſonne duquel cette branche s'eſt éteinte, n'ayant eu que des filles.

Richard le Maignen, ſecond fils de Colin, eut pour ſon partage les Fiefs de la Gaulardiere & de la Rue au Meſnil-Thebaut, leſquels ſont demeurés dans ſa branche juſqu'en 1754 & 1760, qu'ils ont été vendus par Claude le Maignen, devenu Capitaine d'Invalides après avoir long-tems ſervi dans le Régiment de Tournaiſis; & par Jean-Batiſte le Maignen, Capitaine au Régiment de Provence. Ce Richard le Maignen épouſa, 1°. *Marie Langlois*; & 2°. en 1473, *Judith de Verdun*, de la Maiſon de *la Graune*, dont: — 1. Guillaume, mort ſans alliance en 1530; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Pierre, Prêtre; — 4. Auguſtin, mort à l'armée; — 5. & Marguerite, femme de *Gilles Mahias*, Ecuyer, Seigneur de Mohon.

Jean le Maignen épouſa, 1°. Demoiſelle *Jeanne Dobé*; & 2°. Demoiſelle *Guyonne le Crocq*. Du premier lit vinrent: — 1. Pierre, Prêtre; — 2. Jacques, qui ſuit; — 3. Marguerite, mariée à *Jean Hulin*, Seigneur de la Chauſoniere & de la Grimaudiere; & du ſecond lit: — 4 & 5. Abel & Michel, morts ſans alliance; — 6. & Renée, mariée à *Gilles de Pontgane*, Ecuyer. Pierre, Jacques, Abel & Michel, freres, furent maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*, par M. *de Meſme de Croiſſy*, Intendant de la Généralité de Caen.

Jacques le Maignen épouſa Demoiſelle *Françoiſe James*, laquelle obtint Sentence en l'Election de Mortain, contre les Paroiſſiens du Meſnil-Thebaut après la mort de ſon mari, duquel elle eut:

René le Maignen, qui épouſa *Marie Langlois*, dont vinrent: — Louis, qui ſuit; — & Roberte, mariée à *François de la Ferriere*, Seigneur de Carolle & Gouverneur de Grandville.

Louis le Maignen, Sieur des Traverſieres, épouſa, 1°. *Françoiſe Ernault*, de la Maiſon de *Chantore*; & 2°. *Michelle Gaudin*. Il eut du premier lit: — 1. René, qui ſuit; — 2. Odet, marié, 1°. à *Guillemette Deperonne*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. à *Gillette de la Hache*, de laquelle vint: — Claude le Maignen, Seigneur de Grainville, qui obtint décharge des taxes ſur les nouveaux Annoblis, par Arrêt du Conſeil Privé contre les Traitans. Il eut de ſa femme trois filles mariées dans la Famille de *Campion*; — 3. François, rapporté ci-après; — 4. Anne, mariée à *Jean le Maréchal*, Lieutenant-Criminel au Bailliage d'Avranches; & du ſecond lit: — 5. Louis, Sieur des Traverſieres, qui ſervit long-tems en qualité de M..... dans le Régiment de la Luzerne & autres. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Novembre 1668, au rapport de M. *Deniau*, ce Louis le Maignen, Sieur des Traverſieres fut d'abord débouté & enſuite reſtitué contre l'Arrêt, déchargé de l'amende de 400 livres; & déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre de Réformation le 14 Février 1671, au rapport de M. *Salliou*. C'eſt ce qui conſte par un manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne. Il avoit épouſé, 1°. *Guillemette le Brun*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Marguerite de la Broiſe*, de laquelle vinrent: — (a) Claude, mort jeune; — (b) Jean-Batiſte le Maignen, mort aux Iſles de Saint-Domingue; — (c & d) & deux filles; — 6. & Jean-Batiſte le Maignen, Curé de Baſilly.

Digitized by Google

René le Maignen mourut en 1662, après avoir commandé, en qualité de Capitaine, la garnison du Mont-Saint-Michel. Il avoit épousé Demoiselle *Susanne de Camprond*, dont : — Pierre, qui suit; — & deux filles mariées.

Pierre le Maignen eut de *N... Gautier*, son épouse, — Claude, qui suit; — & deux filles, mortes sans alliance.

Claude le Maignen servit long-tems en qualité de Lieutenant au Régiment de Tournaisis, & mourut à Avranches, Capitaine d'Invalides, sa Compagnie étant à Saint-Malo, après avoir vendu, en 1754, le fief de la Gaulardiere. Il avoit épousé, étant en Alsace, une Demoiselle, dont il a eu : — N... le Maignen, Chanoine à Neuvillers en Alsace, le dernier de cette branche.

François le Maignen, troisiéme fils de Louis, & de *Françoise Ernault*, sa premiere femme, obtint des Lettres de confirmation de noblesse & plusieurs Arrêts tant en la Cour des Aides qu'en celle des Comptes de Normandie, des 16 Octobre 1680, 2 Avril 1686 & 16 Mai 1687. Il épousa, 1°. *Jacqueline Poulain*; & 2°. *Jeanne Gaudin*. Du premier lit il eut : — N... le Maignen, mort Prêtre; & du second : — 2 & 3. François & Colin, morts, sans avoir été mariés, au retour de l'expédition de Tunis, de laquelle ils étoient; — 4. Jean-Batiste, mort sans alliance aux Isles de Saint-Domingue, où il étoit Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, & Aide-Major du petit Goave; — 5. Odet, qui suit; — 6, 7 & 8. Trois filles Religieuses aux Hospitalieres de Burenton; — 9. & une autre fille, morte sans avoir été mariée, en 1760.

Odet le Maignen obtint encore sentence en l'Election d'Avranches contre les Paroissiens de Saint-Quentin, où il avoit épousé *Bertrande de Pontfoul*, de laquelle il a eu : — 1. Germain, mort jeune; — 2. René-François, mort âgé de 45 ans, sans alliance, après avoir servi long-tems dans le Régiment de Tournaisis; — 3. Jean-Batiste, mort jeune; — 4. René-Marie, qui suit; — 5. Olivier-Marie, mort Sous-Diacre en 1759; — 6. autre Jean-Batiste, Capitaine au Régiment de Provence, tué d'un coup de fusil à Cassel, le 25 Octobre 1762, dans le Fort *Soixante-neuf*, où il fut envoyé sur les 6 heures du soir pour en défendre l'attaque, & dans lequel il pénétra au travers des ennemis, à la tête d'une Compagnie de Chasseurs qu'il commandoit; — 7. Marie-Jeanne-Bertrande, qui après avoir épousé *Jacques Enjousbaut*, Sieur de la Plochere, a obtenu des Lettres de relief de noblesse; — 8, 9 & 10. Madelene, Louise & Catherine-Antoinette le Maignen, toutes trois mortes jeunes.

René-Marie le Maignen, né le 25 Décembre 1717, fut chargé de la procuration du Duc d'Orléans pour la régie des Domaines de Carentan & de Saint-Lo, & épousa, le 25 Janvier 1745, *Louise-Alexandre de Muri*, dont : — 1. François-Anne-René-Marie, né le 2 Juillet 1752, qui a fait ses preuves devant M. *de la Cour*, Généalogiste, pour entrer Page chez M. le Duc d'Orléans; — 2. Jeanne-Bertrande-Louise, née le 9 Janvier 1747, mariée le 6 Février 1769, à *François-Hippolite de Valat*, appellé *le Chevalier de Saint-Roman*, de la ville de Montpellier, Capitaine, second Factionnaire au Régiment de la Couronne, cousin au III^e^ degré de la Marquise *de Monteynard*; — 3. & Marie-Jeanne le Maignen, née le 10 Décembre 1753.

Cette branche porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 molettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* Pour timbre, *un casque ouvert de front.* Supports, *deux branches de palmes.*

La branche établie dans l'Election de Falaise, Bailliage d'Alençon, porte : *d'azur, à la croix d'argent cantonnée au 1 quartier d'une molette de même, à la bordure de gueules.* Ce qui fait croire qu'elle est issue de Guillaume le Maignen, tige commune, qui vivoit en 1271, c'est le fonds d'*azur* & la *molette d'argent au premier canton*; car le reste de l'écu est ou des piéces d'alliance, ou de distinction prises, comme la *croix*, dans le tems des Croisades.

Cette branche tire son origine d'un Pierre le Maignen, Ecuyer, inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Bayeux, où l'on voit sa figure en relief sur un des piliers, armée de toutes piéces avec cette inscription : *Cy gît* Pierre le Maignen, *Ecuyer, qui trépassa l'an* 1382 *le* 10 *Décembre : Dieu lui pardonne à l'ame.* Il

Digitized by Google

étoit propriétaire de la Sergentetie noble de Saint-Pierre-sur-Dive, & avoit épousé Demoiselle *Jeanne de Villerot*, de laquelle il eut :

Etienne le Maignen, qui se maria avec *Jacqueline de Bonnechose*. Leurs enfans furent : — 1. Christophe, dont on ignore la femme, mais il en eut : — Jacques & Hercule le Maignen ; — 2. Robert, qui suit ; — 3. Eustache, lequel n'eut point d'enfans ; — 4. François, dont on ignore aussi la femme. Il fut pere d'Albin, lequel eut pour fils — Thomas le Maignen ; — 5. & Marguerite.

Robert le Maignen, Seigneur des fiefs de Houlebec, de Grandval & de la Sergenterie de Saint-Pierre-sur-Dive, épousa *Guillelmine du Mêle*, dont vint :

Jacques le Maignen, Seigneur des mêmes Fiefs, marié, 1°. à *Madelene le Foreſtier* ; & 2°. à *Auberde de Pierre*. Du premier lit il eut : — 1. Remi, qui suit ; & du second : — 2. Etienne, rapporté après la postérité de son aîné.

Remi le Maignen fut inquiété pour les mêmes causes que la branche précédente, & obtint Arrêt de décharge en la Cour des Aides de Normandie le 14 Novembre 1594, avec Thomas, Jacques & Hercule, ses cousins. Il épousa, en 1566, Demoiselle *Guyonne de la Rue*, de laquelle il eut : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Jacques, Seigneur de Grandval ; — 3. & Charles. Il ne paroit pas que ces deux derniers ayent été mariés.

Pierre le Maignen, Seigneur de Houlebec, épousa Demoiselle *Madelene de Sotteville*, de laquelle il eut : — Abraham le Maignen, qui obtint un Arrêt du Conseil le 24 Mars 1667, avec Jacques-Gabriel, son cousin. Cet Abraham avoit épousé, en 1643, *Catherine de Guerſel*. On en ignore la postérité, ainsi que celle de ses freres.

Etienne le Maignen, fils de Jacques, & d'*Auberde de Pierre*, sa seconde femme, Seigneur de la Sergenterie de Saint-Pierre-sur-Dive, eut de *Jacqueline de la Rue*, son épouse,

Jacques le Maignen, Seigneur de Bretheville, Conseiller-Assesseur aux Bailliage & Vicomté de Falaise, & Procureur de Sa Majesté pour la recherche des malversations, en fait des monnoies, en Normandie. De *Marie Marguery*, sa femme, sortit :

Nicolas le Maignen, Vicomte de Saint-Pierre-sur-Dive, qui épousa, 1°. le 24 Mai 1636, Demoiselle *Marie Blondel* ; & 2°. le 5 Octobre 1639, Demoiselle *Hélene de Morel*. De ce second mariage vint :

Jacques-Gabriel le Maignen, qui obtint avec Abraham, son cousin mentionné ci-dessus, un Arrêt de confirmation au Conseil d'Etat, le 24 Mars 1667. On ignore la suite de cette branche, qui néanmoins subsiste encore, dit l'Auteur du *Mémoire* sur lequel nous avons dressé cette Généalogie.

MAIGNY, en Normandie, Election d'Avranches. Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, à trois faſces de gueules.*

MAIGRET, porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois coquilles de même, 2 & 1.*

MAILHANE DE SAINT-SERNIN. *Voyez* Saint-Sernin.

MAILLAC, en Languedoc, porte : *d'argent, à trois montagnes de gueules ; le ſommet de chacune chargé d'un oiſeau de ſable.*

MAILLAN, même Province, dont les armes sont : *parti au 1 d'azur, à trois chevrons d'argent ; au 2 de gueules, au lion d'or, armé & lampaſſé de même.*

* MAILLANE : Terre & Seigneurie en Provence, qui passa, en 1441, dans la Maison de *Porcelet*, l'une des plus anciennes de cette Province, par le mariage

De *Matheline de Guigonet*, fille d'*Elzéar de Guigonet*, Seigneur de Maillane avec *Pierre de Porcelet*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Fos & de ses

Digitized by Google

dépendances, de la Vallée, de Saint-Pierre, de Saint-Julien, de Lanzac, &c.; le même, qui, le 17 Juillet 1456, conduiſit les Gentilshommes de la Ville & Viguerie de Beaucaire pour le ſervice du Roi en ſon armée. *Voyez* PORCELET.

Cette Terre de MAILLANE fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mars 1647, en faveur de *N... de Porcelet*, enregiſtrées le 8 Mai ſuivant. Elle a été vendue & démembrée, deſorte qu'actuellement les divers biens-fonds qui la compoſoient, ſe trouvent poſſédés par un aſſez grand nombre de particuliers, la plûpart ſimples rôturiers; mais la juſtice de la Seigneurie eſt poſſédée par *Jacques-Cyprien Hermite*, Seigneur de Maillane, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 3 Juin 1739, allié à *Madelene de Gemien*, de la ville de Grignan, dont pluſieurs enfans. Il eſt petit-fils de *Jacques Hermite*, Seigneur de Maillane, reçu Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Comptes de Provence, le 10 Juin 1687, qui s'étoit marié à la ſœur de noble *Cyprien Armelin*. Voyez HERMITE, en Provence, *Tome VIII* de cet Ouvrage.

MAILLARD, en Normandie.

Famille diſtinguée dans l'ordre de la nobleſſe, qui a donné un Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, ſous le regne du Roi CHARLES IX, dans JACQUES MAILLARD, Chevalier, Seigneur de Leaupartie, d'Ozuley, de Livette, la Bigne, Launay & de la Tour. On le trouve qualifié ſous le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un acte du 23 Avril 1572, & dans un autre du 29 Janvier 1579, qui lui donne de plus la qualité de *noble & puiſſant Seigneur*; ce qui annonce la conſidération dont cette Famille jouiſſoit alors. RENÉ MAILLARD, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Leaupartie, Livette, Vierville, &c. a eu, de ſon mariage avec Dame *Charlotte Simon*, pour fille & unique héritiere: — Demoiſelle CATHERINE MAILLARD, mariée, par contrat du 15 Novembre 1578, avec *Jacques le Vaillant*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Landes, &c. *Voyez* VAILLANT.

Il y a deux Familles de MAILLARD; mais nous ignorons de quelle Province. La premiere porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, chargé d'un tourteau de ſable, à la croix d'or, & accompagné en chef de deux quintefeuilles d'or; & en pointe d'une étoile auſſi d'or.*

L'autre, appellée DE MAILLARD, a pour armes: *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 lys d'argent, & accompagnée de ſix merlettes de ſable.*

MAILLART, Seigneur des Fourches & des Eſſars, en Picardie.

ANDRÉ MAILLART, Conſeiller au Parlement de Paris en 1543, épouſa *Madelene Sanguin de Livry*, dont:

LOUIS MAILLART, Seigneur des Fourches & des Eſſars, pourvu d'une charge de Conſeiller au Grand-Conſeil, par Lettres de 1572, & reçu le 12 Mars 1574; Maître des Requêtes le 16 Février 1581, mort avant 1597. Il avoit épouſé *Madelene de Caſtelan*, fille d'*Honorat de Caſtelan*, & d'*Antoinette de Label*. Leurs enfans furent: — 1. AUGUSTIN, Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE, marié à *Marguerite de la Coſte*, dont: — MADELENE MAILLART, femme d'*Antoine Menguet*, Seigneur de Chanterine, Capitaine au Régiment Dauphin; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. ANNE, Religieuſe à Poiſſy.

LOUIS MAILLART, Seigneur des Fourches, épouſa, 1°. *Nicole Coiffard*, Dame de Marcilly, fille d'*Edme*, Tréſorier de France en Champagne; & 2°. en 1625, *Gabrielle Boucher*, fille de *Nicolas*, Baron de Milly en Bourgogne. Du premier lit il eut: — 1. GABRIEL, tué au ſiége de Bordeaux; & du ſecond; — 2. JACQUES-CHARLES, qui ſuit.

JACQUES-CHARLES MAILLART, Seigneur des Fourches, produiſit des titres depuis le 18 Juillet 1543. Il épouſa, 1°. *Marguerite Doucet*, fille de *N... Doucet*, Seigneur de Courtois en Brie, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1666, *Eliſabeth Teſtart*, fille de *Louis Teſtart*, Seigneur de la Guette, Intendant des Ports du Levant, dont trois filles.

Digitized by Google

Les armes : *d'argent, au lion de sable armé, & lampassé de gueules, accompagné de 3 maillets de même.* D'autres disent : *d'or, à 3 maillets de sable, & un lion de gueules en cœur.* Il est parlé de cette Famille dans le Nobiliaire de Picardie.

MAILLART, en Bretagne, du ressort de Rennes.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Février 1669, au rapport de M. *le Febvre*, GEORGES MAILLART, Seigneur du Bois-Saint-Louis, fut d'abord interloqué; mais par un autre Arrêt rendu en la même Chambre le 18 Mai suivant, au rapport de M. *de Lopriac*, il fut déclaré *noble d'extraction.*

Par Arrêt rendu en ladite Chambre le 3 Septembre de la même année, au rapport de M. *de Lopriac*, JEAN MAILLART, Seigneur des Portes, (de la seconde branche) fut d'abord interloqué, & ensuite par un autre Arrêt rendu en ladite Chambre, au rapport de M. *Deniau*, le 30 Mai 1670, il fut déclaré *noble d'extraction.*

Les armes : *de gueules, à 3 maillets d'or.* Extrait d'un manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

* MAILLÉ : premiere Baronnie de Touraine, que possédoit autrefois l'illustre & ancienne Maison qui en porte le nom, & qui fut acquise depuis par le Connétable *de Luynes*, & érigée, en sa faveur, au mois d'Août 1619, en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Luynes*. LOUIS XIV, en Février 1663, unit la Baronnie de *Saint-Blançay* & la Vicomté de *Tours*, au Duché-Pairie de *Luynes*, en faveur de *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, & au mois d'Avril 1670, la Châtellenie de Crasiai & la Seigneurie de la Chateigneraie, y furent encore unies. *Voyez* ALBERT DE LUYNES.

MAILLÉ : Cette Maison, qui a fait des alliances avec les plus illustres du Royaume, étoit connue dès l'an 1069. On en trouve la Généalogie dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 497 & suiv.* & on y rapporte d'abord, par ordre chronologique, les noms de ceux qu'on n'a pu y placer. Elle remonte, dans cet Ouvrage & dans *Moreri*, à

I. GILDUIN DE MAILLÉ, mort en 1069. Il laissa *d'Agnès de Vendôme*, son épouse, fille de *Foucher*, & d'*Adelle*:

II. HARDOUIN DE MAILLÉ, qui étoit fort jeune lors de la mort de son pere. Il donna à l'Abbaye de Marmoutier, suivant un titre de 1084, les Eglises de Saint-Venant, de Maillé & de Saint-Solemne; & vivoit encore en 1093. Il avoit épousé *Béatrix*, sœur d'*Odon*. Doyen de Tours, dont : — 1. JACQUELIN, qui suit; — 2. GILBERT, Archevêque de Tours, mort en 1128; — 3. & HARDOUIN. On trouve encore un RAGUEL DE MAILLÉ, qui fit un don à l'Abbaye de Marmoutier-lès-Tours, en 1084, & qui doit, en 1096, à la persuasion du Pape URBAIN II, le grand Autel de cette Eglise, avec *Fouques*, Comte *d'Anjou*; *Robert*, Seigneur *des Roches*; *Hugues*, Seigneur *d'Urbelize*, & autres.

III. JACQUERIN, Seigneur DE MAILLÉ, assista, avec quatre de ses freres, *Fouques*, Comte *d'Anjou*, dans la guerre contre le Roi d'Angleterre, en 1115, & fut fait Chevalier, par le Comte *d'Anjou*, en 1138. Il eut d'*Adélais*, sa femme: — HARDOUIN, qui suit; — & JACQUELIN DE MAILLÉ, Chevalier de l'Ordre des Templiers en 1177.

IV. HARDOUIN, Seigneur DE MAILLÉ, II du nom, vivoit du tems d'*Engelbaud*, Archevêque de Tours. *Geoffroi de Vendôme* se plaignit à cet Archevêque, des dommages & des excès que ce Seigneur avoit faits à son Abbaye. Il fut pere de

Digitized by Google

V. Hardouin, III. du nom, Baron de Maillé, qui eut pour fils :

VI. Hardouin, IV. du nom, Baron de Maillé, lequel alla au secours des Vicomtes *de Léon* & *de Rohan*, contre *Pierre de Dreux*, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, où il demeura prisonnier, & se trouva en la guerre des Albigeois, fut présent au Traité de paix qui se fit à Saint-Jean proche de Foix, le 16 des Calendes de Juin 1229, entre le Roi Saint-Louis & *Reger-Bernard*, Comte *de Foix*, & le scella de ses armes avec plusieurs autres Seigneurs. Il étoit Sénéchal de Poitou en 1233, & épousa, du vivant de son pere, *Jeanne de Thouars*, Dame de la Roche-sur-Yon & de Luçon, fille unique d'*Aimeri de Thouars*, Seigneur de la Cheze-le-Vicomte, & de *Béatrix de Machecou*, Dame de la Roche-sur-Yon & de Luçon. Elle se remaria à *Maurice de Belleville*, avec lequel elle vivoit en 1252. De son premier lit elle eut :

VII. Hardouin, V. du nom, Baron de Maillé, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi Saint-Louis, l'an 1248; fut nommé l'un des exécuteurs testamentaires de *Gui de Montmorency*, Seigneur de Laval, lorsqu'il alla dans la Pouille, en 1265; fit demande, en 1268, au Chapitre de Saint-Martin de Tours, de son usage en la Mairie de Martigny; rendit hommage, en 1270, à *Pierre de la Brosse*, Seigneur de Langeais, des fiefs qu'il tenoit de lui, mouvans de cette Châtellenie; & fit un compromis avec l'Abbaye de Marmoutier, au mois de Mars de la même année. Il avoit épousé *Jeanne de Bauçay*, fille de *Hugues de Bauçay*, surnommé *le Grand*, Seigneur de Bauçay en Loudunois. Leurs enfans furent : — 1. Hardouin, qui suit; — 2. Payen ou Pean de Maillé, auteur de la branche des Seigneurs de Brezé & de Benehart, rapportée ci-après; — 3. Jean, Seigneur de Clervaux, qui servit, avec trois Chevaliers & dix Ecuyers, dans les guerres de Guienne & de Languedoc, depuis le 28 Octobre 1339, jusqu'au 10 Avril 1340, suivant les comptes de *Barthelemi du Drac*, & étoit mort en 1347. Il avoit épousé *Jeanne de Parthenay*, aliàs *Thomasse de Doué*, dont vinrent deux garçons & trois filles; sçavoir : — (a) Jean de Maillé, Seigneur de Clervaux, de Frementeau, de Donzenain, de Bonneval & d'Armançay. Il servit le Roi dans ses guerres, en 1364, 1383, 1386 & 1388; fit son testament en 1386, & étoit mort, sans enfans, en 1391. Il est qualifié *Sire de Clairvaux*, *Chevalier*, dans une quittance qu'il donna, le 4 Septembre 1386, à *Jean le Flament*, Trésorier des guerres, de 315 francs d'or, sur ses gages & ceux de deux autres Chevaliers-Bacheliers, & 15 Ecuyers de sa Compagnie; — (b) Eustache de Maillé, nommé dans le testament de Jean, son frere, dont il fut exécuteur & héritier principal. Il vivoit encore le dernier Octobre 1391; — (c) Jeanne, mariée à *Bonabes de Rougé*, Seigneur de Derval; — (d) Aumur, femme 1°. de *Guillaume Pierre*, Seigneur du Plessis-Baudouin, lequel testa à Angers le Mardi avant l'Annonciation de la Vierge 1320, & fit un codicille en faveur de sa femme, le Dimanche après l'Assomption 1328. Elle épousa 2°. le Dimanche, veille de la Purification 1343, *Amauri de Bauçay*, Seigneur de la Motte, & testa le 15 Février 1348; — (e) & Thomasse de Maillé, femme d'*Imbert Guy* : leurs biens furent confisqués & donnés, en 1356, à *Fouques Riboulle*, à cause qu'ils tenoient le parti des Anglois; — 4. N.... de Maillé, mariée à *Guillaume*, Seigneur *de Maulevrier*, duquel elle étoit veuve en 1343; — 5. Isabeau, femme de *Pierre de la Brosse*, avec lequel elle vivoit en 1356; — 6. & Catherine de Maillé, Dame de Chahaignes, Terre qu'elle légua, par son testament, à l'Abbaye de Marmoutier.

VIII. Hardouin, VI. du nom, Baron de Maillé, surnommé *le Jeune*, donna quittance à Arras, le jour de Saint Remi 1302, en qualité de Chevalier de Touraine, de 200 livres tournois, pour lui, huit Chevaliers & 40 Ecuyers, sur leur service en l'Ost de France. Il est nommé dans un rôle de 1303, entre les Nobles qui assisterent le Roi Philippe *le Bel*, dans la guerre de Flandres; servit aussi le Roi Philippe de Valois, en 1328, & étoit de sa bataille avec un autre Chevalier & huit Ecuyers, en l'Ost de Bouvines, en 1340. Il mourut la même année, & avoit épousé *Jeanne de Montbazon*, fille de *Barthelemi*, Seigneur *de Montbazon*, & de *Marie de Dreux*. De ce mariage vinrent : — 1. Hardouin, qui

qui suit ; — 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs *de la Roche-Bourdeuil & de Crevant*, éteinte, au XIII^e^ degré, dans la personne de Charles de Maillé, Seigneur de Crevant, de Chezelles, de Negron, &c, Maître-d'Hôtel de la Reine, qui accompagna le Roi Charles VII à son Sacre, au mois de Mai 1429, & le servit dans les guerres contre les Anglois. Il fit hommage, en 1483, de ses Terres de Chezelles, de Savary & de la Rouardiere, & mourut sans enfans, de *Catherine de Beauvau*, son épouse, fille de *Bertrand de Beauvau*, Baron de Precigny, Sénéchal d'Anjou, & de *Françoise de Bretz* ; — 3. Ameil de Maillé, qui étoit Archevêque de Tours le 20 Janvier 1394. Il tenoit le parti de l'Anti-Pape Benoît, en 1406, & fut député, l'année suivante, au Concile de Pise, pour la paix de l'Eglise, troublée par le grand Schisme qui la divisoit, & qui a duré si long-tems ; — 4. & Isabelle, mariée à *Jean de Beaumont*, Seigneur de Bressuire, duquel elle étoit veuve en 1361.

IX. Hardouin, VII. du nom, Baron de Maillé, rendit aveu, en 1373, à *Pierre de la Broſſe*, Chambellan du Roi Charles V, des fiefs qu'il possédoit en la Châtellenie de Langeais & Bailliage de Tours. Il est qualifié *Sire* de Maillé, *Chevalier*, dans une quittance donnée à Poitiers, le 28 Juillet 1377, à *Etienne de Montmegen*, Trésorier des Guerres, de 245 francs d'or. Il avoit épousé *Mahaut le Vayer*, Dame de la Clarté, de Bretignolles, de la Fresnaye & du Plessis-Raffré, fille de *Jean le Vayer*, Seigneur des mêmes Terres. Elle se remaria à *Jean de Laval*, Seigneur de Loué, & de *Jeanne de Pommereux*, & veuf de *Marie de Beaupreau*. Elle eut de son premier mari : — 1. Hardouin, qui suit ; — 2. Jeanne, qu'on dit femme de *Guillaume de Choiſin*, Seigneur d'Ampoigné, qui testa le 13 Janvier 1412 ; — 3. & Marie, femme de Pean de Maillé, III. du nom, Seigneur de Brezé, dont il sera parlé à la branche des Seigneurs *de Brezé & de Benehart*.

X. Hardouin, VIII. du nom, Baron de Maillé, né en 1383, grand Maître-d'Hôtel de la Reine, femme du Roi Charles VII, vivoit encore en 1466. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juin 1412, *Perrenelle d'Amboiſe*, Dame de la Roche-Courbon & de Benais, morte en 1453, fille d'*Ingelger d'Amboiſe*, Seigneur de la Roche-Courbon, & de *Jeanne de Craon*. De ce mariage, célébré, en présence du Roi & de la Reine de Sicile, en la ville d'Angers, vinrent : — 1. Hardouin, qui suit ; — 2. Juhel, auteur de la branche des Marquis de Kerman, rapportée ci-après ; — 3. Marie, femme, le 24 Juillet 1430, de *Jean*, Sire & Baron de *Montejean*, Seigneur de Sillé-le-Guillaume ; — 4. Mahaut, mariée, le 2 Septembre 1448, à *Jean Anger*, Seigneur du Plessis-Anger ; — 5. Françoise, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Penhoet* & de la Chapelle ; — 6. Renée, dite Marie de Maillé, Dame de Balon, mariée, en 1452, à *Jacques de Surgeres*, Seigneur de la Flocelliere, Chambellan du Roi ; — 7. & Peronnelle, troisième femme d'*Alain* IX, Vicomte *de Rohan* & de Léon, fils d'*Adam* VIII, & de *Béatrix de Cliſſon*, laquelle se remaria à *Roland de Roſtrenan*, avec lequel elle vivoit en 1415.

XI. Hardouin, IX. du nom, Baron de Maillé, Seigneur de la Roche-Courbon, de la Haye, de Montils-lès-Tours, Conseiller, Chambellan du Roi, Sénéchal de Saintonge, & Capitaine de Mante, vendit au Roi la Terre de Montils-lès-Tours, par contrat du 15 Février 1463, fonda le Chapitre de Maillé au mois de Juillet 1486, & vivoit encore l'année suivante. Il avoit épousé, 1°. le 26 Novembre 1458, *Antoinette de Chauvigny*, Vicomtesse de Brosse, morte le 20 Février 1473, fille aînée de *Gui de Chauvigny*, Seigneur de Châteauroux, & de *Catherine de Laval*, sa première femme ; & 2°. *Marguerite de la Rochefoucaud*, Dame de Barbesieux & de Verteuil, veuve de *Jean de la Rochefoucaud*, & fille de *Jean de la Rochefoucaud*, Seigneur de Barbesieux. Du premier lit il eut : — 1. Jacques, Baron de Maillé, mort sans postérité ; — 2. François, qui suit ; — 3. Hardouin, rapporté après son frere aîné ; — 4. Louis, né en 1470 ; — 5. Françoise, Dame de la Châtre, née en 1464, femme 1°. de *François de Beaujeu*, Seigneur d'Amplepuis, fils d'*Edouard*, & de *Jacqueline*, Dame de *Linieres* ; & 2°. de *Jean*, Sire *d'Aumont*, fils de *Jacques*, Seigneur

Digitized by Google

d'Aumont, & de *Catherine*, Dame *d'Eſtrabonne* & de Nolay; — 6. & CLAUDE, née en 1465, ſeconde femme de *Jean*, Sire *de Rieux*, de Rochefort, & Comte d'Aumale, fils de *François*, Sire *de Rieux*, & de *Jeanne de Rohan*.

XII. FRANÇOIS, Baron DE MAILLÉ, la Roche-Courbon, Bauçay, &c. Vicomte de Tours, mourut au mois de Mai 1501, laiſſant de *Marguerite de Rohan*, ſon épouſe, fille de *Louis*, II. du nom, Seigneur de Guemené, & de *Louiſe de Rieux*: — 1. FRANÇOISE, Dame DE MAILLÉ, &c. mariée, vers l'an 1500, à *Gilles de Laval*, Seigneur de Loué, Benais, &c. morte vers l'an 1534; — 2. & FRANÇOISE, dite *la jeune*, Vicomteſſe de Tours, mariée, le 19 Mai 1502, à *François de Batarnay*, Seigneur de Bouchage, &c. mort en 1513.

XII. HARDOUIN DE MAILLÉ, X du nom, né en 1462 (troiſieme fils de HARDOUIN IX, & d'*Antoinette de Chauvigny*, ſa premiere femme), Baron de Maillé, Seigneur de Fontaine-Labatu, de Benais & de la Forêt d'Eſtampes, tranſigea, en 1510, avec *Louis de Bourbon*, Prince de la Roche-ſur-Yon, & ſa femme, de la ſucceſſion de ſon oncle *André de Chauvigny*, qui avoit fait ſa femme ſon héritiere, laquelle fut depuis remariée à ce Prince. Il obtint, pour ſa part, les Baronnies de Saint-Chartier, Châteauroux, la Châtre, avec les Seigneuries de Dun-le-Palleteau & de Murat en la Marche; mourut le 25 Janvier 1524, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-André de Châteauroux, ſous une tombe élevée. Il avoit épouſé, 1°. le 30 Juillet 1494, *Françoiſe de la Tour*, fille & principale héritiere de *Louis*, Seigneur *de la Tour-Landry*, de Bourmont, de Clervaux, & de *Catherine Gaudin*, & s'étoit obligé de prendre le nom & les armes de *la Tour*, ſous peine de 50 mille écus; mais après la mort de ſes deux freres, ſans enfans mâles, il ſe déclara aîné de ſa Maiſon, & le Roi FRANÇOIS I releva ſes deſcendans de cette obligation, leur permettant de reprendre le nom & les armes de MAILLÉ, en y ajoutant celui de *la Tour-Landry*. Il avoit épouſé, 2°. le 12 Octobre 1518, *Antoinette d'Illiers*, veuve de *Robert Chabot*, Baron d'Apremont, & fille de *Jean*, Seigneur *d'Illiers*, & de *Marguerite de Chourſes*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de ſa premiere femme furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS; — 3. & ANNE, mariée, le 15 Décembre 1517, à *François d'Eſtuert*, Seigneur de Tonneins, Baron de Grateloup.

XIII. JEAN DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, I. du nom, Baron de la Tour-Landry & de Saint-Chartier, Comte de Châteauroux, Seigneur de Bourmont, de la Motte, &c. rendit aveu à *Françoiſe d'Alençon*, Ducheſſe Douairiere de Vendôme, en 1549, de ſa Terre d'Ampoigné, fit ſon teſtament le 11 Octobre 1557, & mourut en 1563. D'*Anne Chabot*, ſon épouſe, fille de *Robert*, Baron d'Apremont, & d'*Antoinette d'Illiers*, laquelle lui apporta la Terre de Brion, il eut: — 1. JEAN, mort aux guerres d'Italie, ſans avoir été marié; — 2. JOSEPH, Protonotaire du Saint-Siége, Prieur de Reaumur, qui, du conſentement de ſon pere, céda, le 29 Avril 1553, ſon droit d'aîneſſe à FRANÇOIS, ſon frere; — 3. FRANÇOIS, qui ſuit; — 4. PAUL, Seigneur de la Motte; — 5. CLAUDE, mort ſans alliance; — 6. RENÉ, Seigneur d'Ampoigné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort ſans avoir été marié, mais qui laiſſa deux enfans naturels d'*Andrée du Verger*, ſçavoir: — VICTOR, Curé de Maiſoncelles; — & HENRI, dit *de la Chapelle*, légitimé avec ſon frere, au mois de Mai 1537; — 7. RAPHAEL, Capitaine aux Gardes, mort ſans avoir été marié; — 8. LOUIS, Seigneur de la Foſſe; — 9. JEAN, Seigneur de la Boulouere, allié à *Marie Barjot de la Palu*, dont: — (a) JEAN, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Angélique Kaerbout*, contracté le 12 Juin 1629; — (b) & FRANÇOISE, femme de *Claude Hamelin*, Seigneur du Moulin; — 10. ANNE, mariée, le 20 Décembre 1543, à *Payen d'Averton*, Seigneur de Belin; — 11. ANTOINETTE, femme 1°. de *René le Porc de la Porte*, Baron de Vezins en Anjou; 2°. de *Claude de la Trémoille*, Baron de Noirmoutier, fils de *François*, Vicomte de Thouars, & d'*Anne de Laval*; & 3°. de *Claude Gouffier*, Duc de Rouannois, fils d'*Artus*, Grand-Maître de France, & d'*Hélene de Hangeſt*; — 12 & 13. MARIE & VINCENTE, Religieuſes.

XIV. FRANÇOIS DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Comte de Châteauroux,

Digitized by Google

Baron de la Tour-Landry, &c. partagea avec ſes freres en 1566; obtint, du Roi HENRI III, la confirmation de l'érection de la Baronnie de *Châteauroux* en *Comté*, au mois de Juin 1575, & le 8 Janvier 1581, fut Chambellan du Roi & du Duc *d'Alençon*, avec lequel il paſſa en Angleterre ladite année 1581; fit ſon teſtament le 28 Octobre 1596, & mourut en 1598. Il avoit épouſé, le 3 Février 1564, *Françoiſe*, dite *Diane de Rohan*, Dame de Gillebourg, fille de *François de Rohan*, Baron du Château du Loir, Seigneur de Gié & du Verger, & de *Catherine de Silly*. Leurs enfans furent: —— 1. CHARLES DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Comte de Châteauroux, tué en duel à Paris en 1605, ſans laiſſer d'enfans d'*Iſabelle de Vivonne*, ſa femme, fille de *Charles de Vivonne*, Seigneur de la Châteigneraye, & de *Renée de Vivonne-d'Oulmes*; —— 2. FRANÇOIS, ſubſtitué à ſon frere, & mort ſans hoirs; —— 3. JEAN, auſſi mort ſans enfans; — 4. LOUIS, tué au maſſacre d'Anvers en 1583; — 5. LANDRY, mort ſans poſtérité; —— 6. JEAN, qui ſuit; —— 7. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, lequel ſe noya à Malemort en Provence, en revenant de Malte, le 26 Décembre 1624, & eſt enterré en la Commanderie d'Aix, avec épitaphe; — 8. PAULE, Dame d'honneur de la Reine; — 9. LOUISE, morte ſans avoir été mariée; — 10. ANNE, mariée à *André le Porc-de-la-Porte*, Baron de Vezins, à condition que ſes enfans ne porteroient pas le nom de *la Tour-Landry*; —— 11. FRANÇOISE, femme de *François Brachet*, Seigneur de la Perruſe; — 12. & MADELEINE DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Dame de la Cornouaille, mariée à *François de Menon*, Seigneur de Turbilly, de Breſche & du Pleſſis-au-Maire, fils de *François de Menon*, Seigneur de Turbilly, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de la Trémoille*.

XV. JEAN DE MAILLÉ, II. du nom, Baron de la Tour-Landry, de Gillebourg & de Saint-Chartier, Comte de Châteauroux, vendit, avec ſa femme & le Chevalier, ſon frere, au Prince *de Condé*, la Terre & le Comté de Châteauroux, par contrat du 24 Janvier 1613; & mourut des bleſſures qu'il reçut au ſiége de Negrepeliſſe, en 1635. Il avoit épouſé, le 5 Décembre 1601, *Louiſe de Châteaubriant*, Dame de Saint-Jean de Mamerets, de Juigné, &c. fille aînée & principale héritiere de *Jean de Châteaubriant*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Suſanne de Montauſier*. De cette alliance vinrent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. DIANE DE MAILLÉ, dite *de la Tour-Landry*, Dame de Saint-Chartier, mariée, par contrat du 12 Janvier 1627, à *Aimar Nicolaï*, Seigneur de Bernay, Lieutenant-Général d'Artillerie; — 3 & 4. MARIE & MADELEINE DE MAILLÉ, Religieuſes à Vendôme.

XVI. LOUIS DE MAILLÉ, dit *de la Tour-Landry*, Marquis de Gillebourg, &c. épouſa, 1°. le 27 Avril 1634, *Eléonore de Jaleſnes*, fille aînée de *Charles*, Marquis *de Jaleſnes*, & d'*Eléonore de Maillé-Breſé*; & 2°. le 4 Novembre 1649, *Louiſe de Cherité*, fille de *François de Cherité*, Seigneur de Sompuis & de Chemans, & de *Catherine de Goubis*. Les enfans du premier lit furent: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. MARIE-SUSANNE, morte Novice aux Bénédictines de Laval; — 3. SUSANNE, mariée à *François d'Avennes*, Seigneur de la Jaille, de Gaſtines, Marquis de Fougeray; & du ſecond lit vinrent: — 4. ANDRÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 5. CHARLES, mentionné après ſes deux freres; — 6. & MARIE DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, alliée, le 30 Avril 1680, à l'âge de 27 ans, avec *Charles de Buchepot*, Chevalier, Seigneur de Fromenteau & Fougerolle en Berri.

XVII. CHARLES DE MAILLÉ, dit *de la Tour-Landry*, Marquis de Jaleſnes, Seigneur du Pin, &c. épouſa, par contrat paſſé à Angers le 30 Novembre 1663, *Bonne-Marie-Madelene de Broc*, veuve de *Sébaſtien de Broc*, Vicomte de Fouilletourte, ſon grand-oncle, & fille de *Michel de Broc*, Baron de Chemiré, & de *Madelene du Cheſne*. Il en a eu: — 1. GEORGES-HENRI, qui ſuit; — 2 & 3. CHARLES-HARDOUIN & PHILIPPE-MICHEL, Chevaliers de Malte; — 4. SUSANNE-ELÉONORE, mariée, par contrat du 23 Décembre 1695, à *Joſeph Cotignon*, Seigneur de Chauvry & du Breuil, Généaloguiſte des Ordres du Roi, fils de *Nicolas Cotignon*, Seigneur de Chauvry, premier Préſident de la Cour des Mon-

Digitized by Google

noies, Généalogiſte des Ordres du Roi, & de *Marie Royer*; —— 5. MARIE-HÉLENE, femme de *Marie-Henri*, Comte *de Ghaiſnes*, par Lettres du mois de Janvier 1691, Seigneur de Genetay & de Montmont, mort le 10 Décembre 1710; — 6. & MICHELLE-PHILIPPE DE MAILLÉ, dite *de la Tour-Landry*.

XVIII. GEORGES HENRI DE MAILLÉ, Marquis de la Tour-Landry & de Jaleſnes, épouſa, le 20 Octobre 1687, *Marie-Louiſe* (*Moréri* dit *Marie-Anne*) *Freteau*, fille de *François*, Marquis de la Frezeliere, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Charlotte-Marie Freteau*, Dame de la Frezeliere. De ce mariage eſt iſſu:

XIX. CHARLES-HENRI DE MAILLÉ, Marquis de Jaleſnes, Baron de Gaſtines, Colonel d'Infanterie, mort le 25 Mars 1760. Il avoit épouſé *Marie d'Avoiſne-de-la-Jaille*, fille du Marquis *de la Jaille*, & de *Marie Bigot de Linieres*, dont:

XX. CHARLES-FRANÇOIS DE MAILLÉ, né en 1730, Marquis de Maillé, Sous-Lieutenant dans le Régiment du Roi en 1750, Colonel, en 1758, du Régiment de Condé, Infanterie. Il a épouſé, le 1 Mars 1753, ſa couſine MARIE-HENRIETTE DE MAILLÉ-D'ENTRAMES, fille de CHARLES-HENRI, ſeul ſurnommé *de la Tour-Landry*, & de *Marie-Françoiſe de Savonnieres*. Nous ignorons s'il en a poſtérité.

XVII. ANDRÉ DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Seigneur de Saint-Jean de Mamerets, fils de LOUIS, & de *Louiſe de Chevité*, ſa ſeconde femme, élevé Page de la grande Ecurie du Roi en 1668, épouſa *Louiſe Thieſſin*, veuve de *Louis Gentien*, Seigneur d'Erigné & de la Garenne, fille ainée & héritiere de *Claude Thieſſin*, Seigneur de Monfrou, & de *Charlotte Martin des Loges*, dont:

XVIII. CHARLES-ANDRÉ DE MAILLÉ, Marquis de la Tour-Landry, Seigneur de Gillebourg, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de nouvelle-levée, par commiſſion du 7 Mai 1702, & réformé, en 1714, après la paix d'Utrecht. Il avoit épouſé, au mois d'Octobre 1710, *Suſanne-Antoinette de Rancurel-de-Saint-Martin*, fille d'*Alexis-Joſeph de Rancurel*, Seigneur de Saint-Aubin, Saint-Martin, &c. & d'*Eléonore-Dorothée de Valkembourg*, de laquelle eſt iſſue: — ANNE-CHARLOTTE DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, née le 17 Septembre 1711, à laquelle on ſuppléa les cérémonies du Batême le 21 Août 1713, ayant eu pour parrein & marreine, le Comte *de Charolois*, & la Princeſſe Douairiere *de Condé*.

XVII. CHARLES DE MAILLÉ, dit *le Comte de la Tour-Landry*, épouſa 1°. *Jeanne Peliſſon*, morte, ſans enfans, au Château d'Entrames en Mai 1704, fille de *Daniel Peliſſon*, & de *Madelene le Clerc*, & veuve de *Jacques de Biragues*, Seigneur & Baron d'Entrames; & 2°. le 12 Septembre 1708, *Marie Guitton*, âgée de 36 ans, fille de *Robert Guitton*, & de *Françoiſe Gueſnier*, dont: —— N.... DE MAILLÉ, né & mort le 15 Octobre 1709, après avoir été ondoyé; — & (à ce que nous croyons) CHARLES-HENRI, qui ſuit.

XVIII. CHARLES-HENRI DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Seigneur d'Entrames près Laval, appellé *le Comte de la Tour-Landry*, demeurant dans ſes Terres en Anjou, chef de la Maiſon de MAILLÉ, a été Colonel d'Infanterie, & a épouſé *Marie-Françoiſe de Savonnieres*, fille de *Henri-François*, Seigneur de Meaulne, dont huit enfans vivans en 1750, ſçavoir quatre garçons & quatre filles, entr'autres: — 1. CHARLES-RENÉ, qui ſuit; — 2. MICHEL-FRANÇOIS, Prêtre, Chanoine & Chevecier de l'Egliſe Cathédrale de Chartres, Vicaire-Général de cet Evêché, nommé, au mois d'Octobre 1729, à l'Abbaye de Saint-Pierre de Leſtrop, au Diocèſe de Limoges; — 3. & MARIE-HENRIETTE DE MAILLÉ-D'ENTRAMES, alliée, le 1 Mars 1753, comme on l'a dit, à ſon couſin CHARLES-FRANÇOIS DE MAILLÉ.

XIX. CHARLES-RENÉ DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Baron & Comte de Maillé, eſt entré, en 1750, Page du feu Roi dans ſa petite Ecurie, a enſuite été Capitaine de Dragons, & a été marié, le 6 Février 1755, par l'Evêque de Senlis, dans la Chapelle de Condé, en préſence de L. A. S. le Prince & la Princeſſe de *Condé*, avec *Marie-Bonne-Félicité de Savary-Breves-de-Jarté*, fille de *Paul-Louis-Jean-Batiſte de Savary*, Marquis de Breves, & de *Bonne-Damaris de Briqueville de la Luzerne*. Elle a eu la ſurvivance de Dame de compagnie de feu la Princeſſe

de Condé, poſſédée par ſa mere, déſignée Gouvernante des enfans de cette Princeſſe. Nous croyons que c'eſt ce Comte DE MAILLÉ, qui eſt premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Comte D'ARTOIS.

Branche des Seigneurs de l'ISLETTE, Marquis de KERMAN.

XI. JUHEZ DE MAILLÉ, ſecond fils de HARDOUIN, VIII. du nom, & de *Perrenelle d'Amboiſe*, Seigneur de l'Iſlette, de Villeromain, de Frementeau, Donzenain & de Bonneval, vivoit en 1430. Il avoit épouſé *Iſabeau de Châteaubriant*, fille de *Brideau*, Seigneur du Lion d'Angers & de Chavannes, & de *Jeanne de Sainte-Maure*. Elle teſta le 14 Juillet 1417, & eſt inhumée, avec ſon mari, aux Cordeliers de Tours. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUI ou GUYON, auteur de la branche des Seigneurs *de Latan*, éteinte, au XVI^e^ degré, dans les enfans de CÉSAR DE MAILLÉ, qui avoit épouſé, le 22 Avril 1527, *Marie Bernard*, fille de *Jean Bernard*, Seigneur de Goulard, & de *Catherine de Plais*; — 3. PIERRE, époux de *Jeanne de Targé*, fille de *Pierre de Targé*, & de *Marguerite Robeline*. Elle ſe remaria, & ſon ſecond mari tranſigea, pour le douaire de ſa femme, le 25 Mai 1411; — 4. EUSTACHE, Eccléſiaſtique; — 5. IMBAULT, Seigneur de la Touche & de la Jonchere, pere de — GUILLAUME DE MAILLÉ, Seigneur de la Touche, qui épouſa *Mahaut Berruyer*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Montigny*, dont: — PIERRE DE MAILLÉ, Seigneur de la Touche, mort ſans alliance; — 6. MARIE, femme de *Jean Artaud*, Seigneur du Puy-Montbazon; — 7. & JEANNE, mariée, par contrat paſſé, du conſentement de ſes pere & mere, le 2 Février 1385, à *Jean*, Seigneur *de Bailleul*, au Maine.

XII. JEAN DE MAILLÉ, Seigneur de Villeromain, de la Gueritaude & de l'Iſlette, fut legué, au mois de Mars 1386, de 50 livres, par JEAN DE MAILLÉ, Seigneur de Clervaux, & épouſa, en 1403, *Anne du Puy-du-Fou*, fille de *Pierre du Puy-du-Fou*, Seigneur de Saint-Georges, & de *Marthe Orry*, dont: — 1. HARDOUIN, qui ſuit; — 2. GILLES, Seigneur de la Gueritaude & de la Jonchere, mort ſans alliance; — 3. YVES, Seigneur des mêmes lieux après ſon frere, mort auſſi ſans alliance; — 4. & ANDRÉE, alliée, en Janvier 1436, à *Guillaume de Sainte-Maure*, Seigneur de Valeſne.

XIII. HARDOUIN DE MAILLÉ, Seigneur de Villeromain, l'Iſlette, &c. vivoit en 1464, & épouſa *Agnès de la Roche-Rabaſté*, Dame de Ceſſigny, fille de *Jean*, & d'*Anne*, Dame *de Ceſſigny*, dont: — 1. ABEL, qui ſuit; — 2. JEANNON, auteur de la branche des Seigneurs *de la Gueritaude*, éteinte dans ſon petit-fils HERCULE DE MAILLÉ. Il paroît n'avoir point eu d'enfans de ſes deux femmes, *Antoinette Filleul* & *Charlotte de la Barre*; la premiere, mariée en 1621; — 3. LOUISE, femme de *Damien de Rillé*, Seigneur d'Azai ſous Loches; — 4. & PERRENELLE, alliée à *François de Roſiné*, Seigneur de la Bulle - Charpentier, Gouverneur de Nantes.

XIV. ABEL DE MAILLÉ, Seigneur de l'Iſlette & de Villeromain, épouſa, en 1484, *Marguerite de Refuge*, veuve de *Pierre de Prunelé*, Seigneur d'Ouarville, & fille de *Pierre*, Seigneur de Fougeres, Chambellan du Duc D'ORLÉANS, & Gouverneur d'Aſt, & de *Marguerite Chambellan*, dont:

XV. RENÉ DE MAILLÉ, Seigneur de l'Iſlette & de Villeromain, mort en 1531. Il avoit épouſé, le 24 Avril 1515, *Françoiſe le Roy*, veuve de *René le Simple*, Seigneur de la Cour au Berruyer, & fille de *Guyon le Roy*, Seigneur de Chillou, Vice-Amiral de France, & d'*Iſabeau de Beauval*, dont: — 1. RENÉ, mort ſans alliance; — 2. CHARLES, qui ſuit; — 3. JACQUES, Archidiacre de Bourges; — 4. autre JACQUES, Seigneur de la Raſtre, marié à *Françoiſe de Hommes*; — 5. MARIE, morte le 6 Décembre 1570, femme de *Louis Marafin*, Seigneur de Nots; — 6. & ANTOINETTE, mariée à *Antoine le Breton*, Seigneur de Chanceaux.

XVI. CHARLES DE MAILLÉ, Seigneur de l'Iſlette, Villeromain, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi en 1579, avoit fait hommage, en 1540, du droit d'uſage qui lui appartenoit dans la Forêt de Chinon, & étoit mort en 1583, *Moréri*

Digitized by Google

dit en 1581. Il avoit épouſé *Anne*, Dame *de Hommes*, des Cartes & du Pleſſis-Bonnay. Leurs enfans furent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Jacques, Seigneur de Ceſſigny, Châtelain de Porcheres, mort ſans enfans de *Renée Rouſſeau*, fille de *Philippe Rouſſeau*, Seigneur de la Guyonniere, & de *Jeanne Baro* ; — 3. Marguerite, alliée 1°. au Seigneur *de la Fauveriere* en Poitou, mort ſans enfans ; & 2°. à *Claude Auguſtin*, Seigneur du Courbat en Touraine ; — 4. Renée, femme, en 1579, de *René de la Touche*, Seigneur de la Maſſardiere ; — 5. Françoise, alliée au Seigneur de Chermant, du nom de *la Cornaye* ; — 6. & Nicole de Maillé, femme de *René Ferré*, Seigneur des Coutures au Maine.

XVII. François de Maillé, Seigneur de l'Iſlette, Villeromain, Hommes, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier de ſon Ordre, épouſa, le 22 Septembre 1577, *Claude de Pluſquellec*, Dame de Kerman ou Carman, en Bretagne, fille aînée de *Maurice*, Seigneur de Kerman, & de *Jeanne de Goulaine*, dont : — Charles, ſuit ; — & Urbaine de Maillé, morte le 11 Août 1616, femme de *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Saint-Laurent & du Bois de la Motte.

XVIII. Charles de Maillé, II. du nom de ſa branche, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de la Forêt, &c. tomba malade au ſiége de la Rochelle, & mourut le 14 Juin 1628, il eſt enterré aux Cordeliers de Tours. Ce fut en ſa faveur que la Terre de *Kerman* fut érigée en *Marquiſat*, en Août 1612, & celle de *Seixploé*, depuis nommée *Maillé*, en *Comté*, par Lettres du 12 Janvier 1626. Il avoit épouſé *Charlotte d'Eſcoubleau*, fille de *René*, Seigneur de Sourdis, Gouverneur de Melun, & de *Jeanne de Roſtaing*, dont : — 1. Donatien, qui ſuit ; — 2. Léonor-Charles, Comte de Maillé, mort ſans enfans de *Marie de Peſchart*, qu'il avoit épouſée le 21 Octobre 1653, fille de *Francois de Peſchart*, Seigneur de Limoges, & d'*Olive du Coudray* ; — 3. Antoine, Baron de la Forêt, mort ſans enfans ; — 4 & 5. Anne-Angélique, & Marie, probablement mortes ſans alliance, — 6. & Charlotte, morte le 18 Novembre 1701, femme de *René Barjot*, Marquis de Mouſſy-de-Roncée, qu'elle avoit épouſé en 1654.

XIX. Donatien de Maillé, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de la Forêt, &c. fut tué en duel, en 1652, par *Claude*, Marquis *du Chaſtel*. Il avoit épouſé, en 1644, *Mauricette de Ploëuc*, fille de *Sébaſtien*, Marquis *de Ploëuc*, & de *Marie de Rieux-Sourdeac*. Elle ſe remaria à *Charles-Maurice de Perrin*, Seigneur de Montgaillard, en Gaſcogne, frere de l'Evêque de Saint-Pons, & eut de ſon premier lit : — 1. Charles-Sébastien, Marquis de Kerman, Colonel du Régiment de Navarre, tué en Bretagne en 1672, âgé de 25 ans ; — 2. Henri, qui ſuit ; — 3. Donatien-Antoine, Capitaine au Régiment de Navarre, tué au combat de Seneſ en 1674 ; — 4. Louise-Renée, Religieuſe au Calvaire ; — 5. Marie-Anne, alliée, l'an 1673, à *Charles de Tiercelin*, Seigneur de la Roche du Maine ; — 6. & Marie-Madeleine, morte jeune.

XX. Henri de Maillé, Marquis de Kerman (après ſon frere), Comte de Maillé & de la Marche, Baron de Leſquelen, premier Baron de Léon, mourut en ſon Château de Seixploé, appellé *de Maillé*, en Baſſe-Bretagne, le 4 Décembre 1728, dans la 78e année de ſon âge. Il avoit épouſé, 1°. au mois d'Août 1674, *Marie-Anne du Puy de Murinais*, morte à Paris le 7 Juillet 1707, âgée de 58 ans, fille d'*Antoine du Puy*, Seigneur de Bellegarde & de Moras en Dauphiné, & d'*Anne-Barbe d'Avity* ; & 2°. en 1716, N... *de Kerſaingily-de-Saint-Gilles*, Demoiſelle d'une bonne Nobleſſe de Bretagne. Du premier lit ſont iſſus : — 1. Donatien, qui ſuit ; — 2. Charles, Prieur de Montfaucon & de Pontchriſt en 1707, Chanoine de l'Égliſe Cathédrale de Tours, & nommé Abbé de Notre-Dame de Moreau, Ordre de Saint Benoit, Diocèſe de Poitiers, le 10 Mars 1734, vacante par la réſignation, en ſa faveur, de l'Abbé *de Carman*, ſon neveu ; — 3. N... de Maillé, Abbeſſe de Ronceray en Touraine ; — 4. & une fille non mariée ; & du ſecond lit : — 5. N... de Maillé, Garde de la Marine en 1731,

Digitized by Google

Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi le 25 Mars 1738, & Lieutenant à la promotion du 12 Avril 1748.

XXI. Donatien de Maillé, II. du nom, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de Leſquelen, Seigneur des Terres de Dameny & de Villeromain, premier Banneret de Léon, né au mois de Juin 1675, Capitaine de Cavalerie, puis Colonel du Régiment de ſon nom de nouvelle-levée, par commiſſion du 20 Mars 1702, mort dans ſes Terres en baſſe Bretagne, le 22 Octobre 1745, dans la 71e année de ſon âge, avoit épouſé, le 29 Octobre 1706, *Marie Binet de Marcoignet*, veuve de *Julien de Saligné*, Marquis de la Chaiſe, Lieutenant de Roi en Poitou, & fille de *Nicolas Binet*, Comte de Marcoignet, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de la Rochelle, mort le 17 Janvier 1717, à l'âge de 82 ans, & de *Thérèſe de Vauverde*. Elle fut Dame d'honneur, au mois de Juin 1728, de feu *Charlotte de Heſſe-Rhinfels*, Ducheſſe de Bourbon, mere du Prince *de Condé* d'aujourd'hui; ſe démit de cette place au mois d'Août 1733, & eſt morte le 6 Octobre 1737, dans la 55e année de ſon âge. De ce mariage ſont nés: — 1. Donatien, qui ſuit; — 2. N... de Maillé, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Tours, nommé Abbé de Notre-Dame de Moreau, Diocèſe de Poitiers, Bénéfice qu'il a quitté en 1734, pour être Cornette de Dragons au Régiment de Condé. Il a été tué dans un combat ſingulier, étant à l'armée, au mois de Juin de ladite année; — 3. Charles, dit *le Chevalier* de Maillé, né en 1720; — 4. & Marie-Eléonore de Maillé-de-Kerman, née en 1712, mariée, dans la Chapelle de Condé, le 13 Novembre 1733, à *François-Jean-Baptiſte-Joſeph de Sade*, Comte de la Coſte & de Saumane, dans le Comtat-Venaiſſin, Colonel-Général de la Cavalerie du Pape dans l'Etat d'Avignon, & Capitaine héréditaire des Ville & Château de Vaizon, fils de *Gaſpard-François de Sade*, Chevalier, Marquis de Mazan, mort le 10 Décembre 1739, & de *Louiſe-Aldonce d'Aſtouaud de Mars*. Elle fut nommée en même-tems Dame de Compagnie de la même Ducheſſe *de Bourbon*. De ce mariage ſont iſſus deux filles & un fils, nommé — *Donatien-François de Sade*, né au mois de Juillet 1740. *Voyez* Sade.

XXII. Donatien de Maillé, III. du nom, Marquis de Kerman, né en 1708, Capitaine dans Clermont, Prince, Cavalerie, épouſa *Marie-Eliſabeth d'Angleſbelmer-de-Lagny*, veuve de *Jean-Louis*, Comte *de Henin*, Blincourt, Marquis de Saint-Phal près Troyes, dont: —— N... de Maillé, Marquiſe de Kerman, &c. mariée, contrat ſigné en Septembre 1763, par le feu Roi & la Famille Royale, avec le Comte *de Sorans*, nommé, en 1762, Colonel du Régiment d'Artois.

Le Comté de Maillé la Marche, héritage de cette branche éteinte, eſt poſſédé par le Comte *de Rohan-Chabot*, marié à Mademoiſelle *de la Rochefoucaud*, ſœur du Duc *de la Rocheguyon*.

Branche des Seigneurs de Brezé & de Benehart.

VIII. Payen ou Pean de Maillé, troiſieme fils de Hardouin, V. du nom, & de *Jeanne de Beauçay*, fut Seigneur de Saint-Georges-du-Bois & de Brezé par ſa femme, qu'il avoit enlevée avant de l'épouſer, & il fut pourſuivi criminellement en 1318, & obligé de compoſer avec les gens du Roi, à une ſomme de 2000 liv. Il fut ſucceſſivement Sénéchal de Bigorre, Capitaine & Gouverneur de toute la Sénéchauſſée, Sénéchal du Poitou & de Limoges, & étoit mort en 1347. De *Jeanne de Leſtang*, Dame de Brezé, ſon épouſe, fille de *Macé de Leſtang*, & de *Catherine de Brezé*, il laiſſa: — 1. Pean, qui ſuit; — 2. Eléonore, mariée à *Gui de Chauſſeroye*, Seigneur d'Oirvau; — 3. & Isabeau, Dame de Saumouſſay, qui obtint un amortiſſement pour la fondation d'une Chapelle en 1370.

IX. Pean de Maillé, II. du nom, Seigneur de Brezé, de Saint-Georges-du-Bois, ſervit le Roi dans ſes guerres en pluſieurs occaſions, depuis 1352, juſqu'en 1381. Il épouſa, 1°. le 21 Octobre 1367, une fille de la Maiſon *du Puy* en

Digitized by Google

Loudunois ; & 2°. en 1379, *Jeanne Bouchard*, fille de *Louis Bouchard*, Seigneur d'Aubeterre, & de *Catherine de Laubaniere*. Il eut du premier lit : — 1. Éléonore, mariée, 1°. à *Triſtan de la Jaille*, Seigneur de Beuxey en Loudunois ; & 2°. à *Robert d'Anjou*, avec lequel elle vivoit en 1386 & 1389 ; & du ſecond lit : — 2. Pean, qui ſuit ; — 3. & Jacques, Seigneur d'Ampure, à cauſe de ſa femme *Marie Taveau*, fille de *Guillaume Taveau*, Seigneur de Mortemer, dont pour fille unique : — Jeanne de Maillé, Dame d'Ampure, mariée, 1°. par ſon oncle en 1426, à *Amauri de Tigné* ; 2°. à *Guillaume de Tucé* ; & 3°. vers l'an 1460, à *Gui Flotier*, Seigneur de Camboneau. Elle étoit morte en 1485, & n'eut point d'enfans.

X. Pean de Maillé, III. du nom, Seigneur de Brezé, de Milly-le-Mougon, Chambellan de René, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, épouſa Marie de Maillé, fille de Hardouin VII, & de *Mahaut le Vayer*, dont : — 1. Hardouin, qui ſuit ; — 2. Gilles, auteur de la branche des Marquis & Ducs *de Brezé*, qui a donné un Archevêque de Tours, dans Simon de Maillé-Brezé, l'un des plus illuſtres Prélats du XVI^e^ ſiécle ; dans Urbain de Maillé-Brezé, un Capitaine des Gardes-du-Corps de la Reine Marie de Médicis, fait Chevalier des Ordres, Maréchal de France & Gouverneur d'Anjou, lequel gagna la bataille d'Avain en 1635 ; prit, depuis, Lens, Bapaume, &c. & mourut le 13 Février 1650, âgé de 53 ans. Il avoit épouſé la ſœur puinée du Cardinal *de Richelieu* ; & dans Armand de Maillé-Brezé un Grand Maître, Chef & Surintendant Général de la Navigation & Commerce de France. Il commanda les Galeres du Roi, puis de l'Armée Navale ; fut victorieux de celle d'Eſpagne à la vue de Cadix, & fut tué ſur mer d'un coup de canon en 1646, âgé de 27 ans, ſans avoir été marié. Claire-Clémence de Maillé, ſa ſœur, Ducheſſe de Fronſac & de Caumont, morte le 16 Avril 1694, en ſa 66^e^ année, avoit épouſé Louis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, ſurnommé *le Grand Condé*. Voyez Bourbon-Condé ; — 3. Jeanne, femme de *Thibaud de Laval*, Seigneur de Loué ; — 4. Marie, alliée à *Gilles de Clerembault*, Seigneur de Richelieu, dont elle étoit veuve en 1460 ; — 5. Isabeau, femme de *Jean de Brie*, Seigneur de Serant ; — 6. Rose, mariée à *Jean Freſnau*, Seigneur de Crevant ; — 7. Catherine, mariée, en Janvier 1416, à *Hugues de Montalais*, Seigneur de Chambelay ; — 8 & 9. Deux filles Religieuſes, l'une après l'autre Abbeſſes de Saint-Jean de Bonneval de Thouars.

XI. Hardouin de Maillé, Seigneur de Benehart & de Ruillé, Lieutenant de la Compagnie de Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, étoit mort en 1484. Il avoit épouſé *Anne de Villiers*, Dame de Champagné, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne de Mar*, Dame de Ruillé & de Benehart, dont : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Renaud ; — 3. & Jean, auteur de la branche des Seigneur de Ruillé, qui s'eſt éteinte dans ſon petit-fils, Antoine de Maillé, Seigneur de Ruillé & du petit Benehart, qui n'a eu que deux filles de *Judith du Boſquet*, ſon épouſe.

XII. Jacques de Maillé, Seigneur de Benehart & de Champagné, étoit mort avant le 7 Juin 1512. Il avoit épouſé *Jeanne le Berruyer*, veuve de *Jean de Villebreſme*, Seigneur de Fougeres, & fille de *Lidoire le Berruyer*, Seigneur de Saint-Germain, & de *Françoiſe d'Outrelavoye*. Elle eut le bail de ſon fils Jacques, qui ſuit, ſuivant un partage du 5 Juin 1512.

XIII. Jacques de Maillé, II. du nom, Seigneur de Benehart, Champagné, &c. Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur *de Beuil*, Lieutenant-Général en Bretagne en 1580, avoit épouſé *Marie de Villebreſme*, fille de *Jean*, Seigneur de Fougeres, & en eut : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Jacques, dit *le Jeune* ; — 3. & Anne, femme de *Jacques le Clerc*, Seigneur de Saligny ſous-Champagné, morte ſans poſtérité.

XIV. Jacques de Maillé, III. du nom, Seigneur de Benehart, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur du Vendômois pour la Ligue ; fait priſonnier à la priſe de Vendôme, par Henri IV en 1589, eut la tête tranchée. Il avoit épouſé, en 1573, *Renée de Ponce*, Dame de Cheripeau, la Beuvriere, Eſpinay,

Digitized by Google

Eſpinay, &c. fille de *René*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Catherine de Mauny*. Il en eut :

XV. René de Maillé, Seigneur de Benehart, Ruillé, Cheripeau, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes & des chaſſes du Comté du Maine. Il épouſa, par contrat du 11 Avril 1621, *Dorothée Clauſſe*, fille de *Henri*, Seigneur de Fleury, Grand-Maître & Sur-Intendant-Général des Eaux & Forêts de France, & de *Deniſe de Neufville-Villeroy*. Leurs enfans furent : — 1. Henri, qui ſuit ; — 2. René, Capitaine aux Gardes, tué au ſervice du Roi ; — 3. Honorat, Meſtre-de-Camp du Régiment du Cardinal *de Richelieu* ; — 4. Nicolas, Baron de Fleuré, Seigneur de Condreaux ; — 5. & Deniſe, femme de *François de Barthon*, Vicomte de Montbas, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Meſtre-de Camp de Cavalerie du Régiment du Cardinal *Mazarin*, mort en 1653.

XVI. Henri de Maillé, dit *le Marquis de Benehart*, Capitaine des Chaſſes du Roi en ſes Pays & Comté du Maine, tranſigea, par Procureur, le 2 Septembre 1651, en ſon nom & celui de ſa femme, avec *Louis de Rohan*, Prince de Guemené. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Août 1634, *Françoiſe de la Barre*, Dame des Hayes, de Brion & de Château-Sénéchal, fille de *Louis de la Barre*, & de *Marguerite de Chambes - Montſoreau*. De ce mariage vinrent : — 1. René, qui ſuit ; — 2. François-Henri, dit *le Comte* de Maillé, Seigneur de Roujou & de Freſne, qui fut partagé par ſon frere aîné le 3 Juillet 1669. Il épouſa, par contrat du 20 Novembre 1680, *Françoiſe-Marguerite Bouteiller*, fille majeure de feu *Marin Bouteiller*, Seigneur de Châteaufort, & de *Marie de Preville*, dont Louis de Maillé, reçu Page de la petite Ecurie du Roi au mois de Décembre 1704 ; — 3. Henri, reçu Chevalier de Malte de minorité au grand Prieuré d'Aquitaine le 21 Novembre 1663 ; — 4. Dorothée, morte Religieuſe ; — 5. & Anne, femme de *René du Grenier*, Marquis d'Oleron.

XVII. René de Maillé, Marquis de Benehart, Seigneur des Hayes, Roujou, Molan, Champ-le-Sénéchal, Saint-Germain, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance & des Chaſſes du pays du Maine & Château du Loire, épouſa, 1°. par contrat du 20 Juillet 1665, *Gabrielle Guillebert*, Dame de Sicqueville, fille de *Louis*, Baron de Coulonce, Gouverneur des Ville, Château & Comté de Vire, & de *Louiſe d'Apchon* ; & 2°. *Jacqueline-Françoiſe de Billes*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Foyer en Normandie, & de *Françoiſe de Vipart*. Du premier lit vint : — 1. Louis-Joſeph, dit *le Marquis* de Maillé, né à Paris le 17 Juin 1666, Baron de Coulonce, Seigneur de Sicqueville, reçu Guidon le 14 Février 1692, & Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes Flamans le 25 Avril 1694, mort à Paris le 3 Juillet 1698, & inhumé à Saint-Paul, ſa paroiſſe. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1691, *Louiſe Mailler*, Dame du Houſſay, & de Saint-Maurice près Bonneval, Diocèſe de Chartres, morte en 1719, fille & héritiere de *Claude Mailler*, & de *Geneviéve de Houdetot*. Il en eut pour fille unique : — Geneviéve de Maillé, morte à Paris, le 16 Juin 1742, âgée de 48 ans. Elle avoit épouſé, le 8 Juin 1711, *Philippe-Claude de Montboiſſier-Beaufort de Canillac*, appellé *le Marquis de Montboiſſier*, dont poſtérité. Du ſecond lit ſortirent : — 2. René-François, qui ſuit ; — 3. Anne-Henri-Honorat, mort jeune ; — 4. Conſtance, Religieuſe de la Viſitation à Caen.

XVIII. René-François de Maillé, Marquis de Benehart, Seigneur de Ruillé, de la Jaille, &c. embraſſa d'abord l'état Eccléſiaſtique qu'il quitta après la mort de ſon frere aîné, & eſt mort, le 27 Octobre 1736, dans ſa Terre de Benehart en Vendômois. Il avoit épouſé, en 1720, *Madelene-Françoiſe de la Luzerne*, fille de *Gui-Céſar*, Marquis de Beuzeville, & de *Madelene-Françoiſe de Pommereul*, Dame du Moulin-Chapelle, dont : — 1. Philippe-François, dit *le Marquis* de Maillé, né le 27 Mai 1722, ondoyé le même jour. Il reçut les cérémonies du batême le 15 Juillet 1735, eut pour parrein *Philippe-Claude de Beaufort-Canillac*, Marquis de Montboiſſier, Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & pour marreine *Marie-*

Digitized by Google

Elisabeth de Lamoignon, femme de *César-Antoine de la Luzerne*, Comte de Beuzeville. Il est mort à Benehart le 15 Décembre 1745, sans avoir été marié; — 2. René-César, dit *le Chevalier* de Maillé, né & ondoyé le 28 Décembre 1727. Il reçut les cérémonies du batême le 15 Juillet 1735, a eu pour parrein le Comte *de Beuzeville*, & pour marreine *Marie Anne de Vipart*, Marquise de Cilly. Il embrassa d'abord le parti de l'Eglise, étudioit en cette qualité en Théologie au mois de Janvier 1744, & étoit pensionnaire au Collége de la Marche. Il a quitté cet état après la mort de son frere aîné, entra Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1748, & est mort à Paris le 9 Janvier 1750, de la petite vérole, dans sa 24e année, sans avoir été marié; — 3. & Philippe-Casimir de Maillé, né le 2 Mai 1737, tenu sur les fonts de batême par son frere aîné, & par *Anne-Victoire-Cosimire-Romée de Brette-ville*, ci-devant Chanoinesse de Remiremont en Lorraine, alors âgée de 80 ans. Il est mort en 1740.

Les armes : *d'or, à trois fasces ondées de gueules.*

On trouve encore dans l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, la branche des Seigneurs de *Lalcu*, du nom de Maillé, dont on n'a point eu la jonction, & qui est rapportée d'après un jugement de 1667, de M. *de Barentin*, Intendant en Poitou. Elle a formé sept degrés, & est éteinte dans Louis de Maillé, Seigneur de Villeneuve, qui fut maintenu dans sa noblesse avec Toussaint de Maillé, son oncle. Il avoit épousé, par contrat passé à Vouvent, le 19 Août 1659, *Catherine Thomas*.

* MAILLEBOIS, dans le Thimerais au Perche, Diocèse de Chartres. Terre & Châtellenie acquise de la Maison *d'O*, & érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1621, registrées le 30 Août 1625, en faveur de *Claude Pinart*, Seigneur de Combliſy, & d'*Anne le Camus*, sa femme. Ce Marquisat fut acquis, en 1679, des héritiers de M. *de Lesseville*, par *Nicolas Desmaretz*, Ministre & Secrétaire d'Etat, qui obtint de pareilles Lettres-Patentes en 1706, aussi enregistrées. Il est pere du feu Maréchal de France, & grand-pere du Marquis *de Maillebois* d'aujourd'hui. *Voyez* Desmaretz.

* MAILLERAYE (la), en Normandie, sur la rive gauche de la Seine. Terre érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1698, en faveur d'*Angélique de Fabert*, épouse de *François de Harcourt*, Marquis de Beuvron. Cette Terre a été acquise, en 1751, de la succession du dernier Maréchal *de Harcourt*, par le Comte *de Houdetot*, qui l'a vendue au Duc *de Chaulnes*. Elle a été acquise, depuis quelques années (à ce que nous avons appris), par M. le Marquis *de Nagu-de-Varennes*, ancien Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi.

* MAILLERONCOURT, en Franche-Comté, Diocèse de Besançon. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1740, enregistrées à Besançon & à Dole, en faveur de *Nicolas-Joseph Terrier*, Conseiller au Parlement de Besançon, arriere-petit-fils de *Claude Terrier*, pourvu, en 1618, par l'Archiduc Albert, d'un office de Conseiller au Parlement de Dole, & qui mourut le 28 Mars 1635.

MAILLET, en Lorraine. Suivant un *Mémoire* dressé sur titres, qui nous a été remis, cette Famille noble, établie principalement dans le Duché de Bar, y étoit distinguée, dès le XVe siécle, par ses alliances avec les meilleures Maisons du pays, par les grandes charges, emplois honora-

Digitized by Google

bles tant civils que militaires, commiſſions importantes, dont ceux de ce nom ont été pourvus, & dont ils ſe ſont acquittés avec tant de zéle & de diſtinction, qu'ils ont mérité, dans tous les tems, la confiance de leurs Souverains. Le premier connu de ce nom, eſt

I. JEAN DE MAILLET, Ecuyer, vivant vers l'an 1440. Des *Mémoires* de Famille apprennent qu'il fut au ſervice des Ducs de Lorraine *Jean* II, d'Anjou, & *René* II; ce qui ſe trouve confirmé dans l'énoncé des proviſions de la charge de CLAUDE DE MAILLET, l'un de ſes deſcendans, en date du 6 Août *1715*, dans leſquelles il eſt fait mention des ſervices rendus par ſes ancêtres aux Ducs *de Lorraine*, pendant deux ſiécles & demi; & bien plus poſitivement par le certificat du Héraut d'armes de Lorraine & du Barrois, qui affirme que JEAN DE MAILLET, dit *de Neuville*, (fils du précédent & dont nous allons parler) eſt de bonne & ancienne Famille. JEAN, I. du nom, ſe maria & eut, entr'autres enfans:

II. JEAN DE MAILLET, II. du nom, Ecuyer, né en 1477, qui embraſſa le parti des armes, s'y diſtingua, acquit de la réputation dans les guerres qu'eut à ſoutenir *René* II, Duc *de Lorraine*; fut depuis chef d'Echanſonnerie du Duc *Antoine*, & Capitaine-Prévôt de Loupy-le-Châtel. Il mourut le 21 Décembre 1557, & avoit épouſé, le 8 Février 1512, Demoiſelle *Claudine de Neuville*, fille de *Jean*, Ecuyer, Célerier du Duché de Bar, & de *Marie de Bouzey*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ETIENNE, Eccléſiaſtique & Grand-Prévôt de l'Abbaye de Saint Mihiel; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Jean de Mengin*, fils de *Jean*, Ecuyer, Gouverneur de Sarbourg, & d'*Anne de Klokiry-de-Bokenheim*, qui fut mere de trois enfans. Après ſa mort, ſon mari entra au ſervice de France, & ſe remaria, le 15 Juin 1549, à *Catherine Ailhaud*, dont deſcendent les branches exiſtantes de cette Famille.

III. JEAN DE MAILLET, III. du nom, Ecuyer, dit *le Jeune*, chef d'Echanſonnerie après ſon pere, & Capitaine-Prévôt de Loupy-le-Châtel, commit quelqu'un pour faire les fonctions de ſa Capitainerie, à cauſe de ſa charge d'Echanſon, qui l'attachoit auprès du Prince. Il épouſa, 1°. *Didiere Pſaulme*, & 2°. *Marie Pſaulme*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Didiere Morel*; & ſœur de *Nicolas Pſaulme*, Evêque de Verdun. Il mourut le 15 Janvier 1593, & ſa ſeconde femme le 3 Janvier 1607. Du premier lit vinrent: — 1. VARIN, Capitaine des Hallebardiers au ſervice des Ducs *de Lorraine*, qui de *Marie de Laudinot*, n'eut qu'un fils — N... DE MAILLET, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît & Prévôt de l'Abbaye de Saint-Mihiel; — 2. LOUISE, mariée, 1°. avec *Claude Didelot*, Ecuyer, Conſeiller-Auditeur des Comptes de Bar; & 2°. avec *Georges Clement*, Ecuyer, Célerier du Duché de Bar; — 3. JEANNE, femme de *Jean Muſſey*, Ecuyer; & du ſecond lit: — 4. JEAN, qui ſuit; — 5. JACQUES, Chanoine de Saint-Pierre de Bar en 1572, enſuite de N. D. de Verdun en 1574; — 6. autre JEAN, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Max de Bar en 1573; — 7. PIERRE, Capitaine du Château de Bar, mort le 20 Octobre 1620; — 8. PHILIPPE, Prieur de N. D. de Bar, Ordre de Saint-Benoît; — 9. CLAUDE, Capitaine de Cavalerie au ſervice du Duc *de Lorraine*, tué en Hongrie ſans avoir laiſſé d'enfans de ſon mariage avec une Demoiſelle *de Rouyn*; — 10. BARBE, alliée au Sieur *de l'Eſcamelot de Raincourt*, Ecuyer; — 11. & LOUISE, épouſe de *Claude de l'Eſcale*, Ecuyer.

IV. JEAN DE MAILLET, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villot & du Fief de Chaumont-ſur-Aire, né le 10 Août 1557, fut ſucceſſivement Maître des Comptes, puis Conſeiller d'Etat & Préſident en la Chambre des Comptes de Bar. Il mourut le 21 Décembre 1634, fut inhumé dans la Paroiſſe de Bar devant la Chapelle du Roſaire qu'il avoit fondée. Il fit, par ſon teſtament du 7 Mai 1630, une autre fondation à perpétuité pour l'apprentiſſage de deux orphelins, dont il ſe réſerva la nomination, & après lui aux chefs de ſes deſcendans. Il avoit épouſé, le 20 Novembre 1683, *Marguerite de Mangeot*, fille de *Didier*, Seigneur de Vautrombois, morte le 1 Avril 1604, & inhumée dans la paroiſſe

Digitized by Google

de Bar, devant la Chapelle du Roſaire. Leurs enfans furent : — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE, auteur de la ſeconde branche rapportée ci après; — 3. JEAN, d'abord Chanoine de Saint Max de Bar en 1613, puis pourvu de la Commanderie de Saint-Antoine de Bar; — 4. & MARGUERITE, mariée, 1°. par contrat du 10 Février 1610, à *Jean le Prudhomme*, Conſeiller en la Chambre des Comptes de Bar (dont deſcend la branche aînée de ce nom, & celles des Comtes de *Vitrimont* & *de Fontenoy*); & 2°. le 21 Juin 1621, à *Gaſpard de Burges*, Seigneur de Communieres & de Ville-ſur-Saulx, Préſident en la Chambre des Comptes de Bar, dont deſcendent toutes les branches exiſtantes de cette Famille.

V. GABRIEL DE MAILLET, Chevalier, Seigneur de Villote, né le 22 Septembre 1592, Conſeiller d'Etat & de la Chambre des Comptes de Bar, & Garde du Tréſor des Chartes, par proviſions de l'an 1617, mort le 2 Janvier 1660, avoit épouſé, le 24 Novembre 1613, *Sébaſtienne de Rutant*, fille de *Jean*, Seigneur de Troyon, de Mezey, de Mezeray & de Savonnieres en partie, Conſeiller d'Etat & Lieutenant-Général au Bailliage de Saint-Mihiel, & d'*Anne Marien*. Il en eut : — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. JEAN, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoit en 1656, élu Abbé de Saint-Mihiel en 1689, & mort en 1727; — 3. ANNE, Religieuſe Carmelite au Couvent de Bar; — 4. & MARGUERITE, mariée le 15 Septembre 1641, à *Gabriel-Georges de Franquemont*, Comte de Montbelliard, Seigneur de Tremoing & de Pierrefite, fils de *Georges*, Comte de Montbelliard, & d'*Angelique du Châtelet*. Cette alliance donne à cette Famille celles des plus illuſtres Maiſons des Duchés de Lorraine & de Bar.

VI. NICOLAS DE MAILLET, Chevalier, Seigneur de Mezeray, Conſeiller d'Etat & de la Chambre des Comptes de Bar, Garde du Tréſor des Chartes, mort en 1662, avoit épouſé, par contrat du 22 Août 1646, *Françoiſe Bourgeois*, fille de *Jean*, Ecuyer, Procureur-Général de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel, & d'*Eliſabeth de Mainbourg*, dont : — 1. BENOÎT, Chevalier, Seigneur de Mezeray, né le 12 Avril 1656, envoyé par LOUIS XIV, en qualité de ſon Conſul-Général en Egypte & en Toſcane, & en celle de ſon Viſiteur-Général des Echelles du Levant & de Barbarie, par proviſions de l'an 1691; nommé enſuite Ambaſſadeur de Sa Majeſté vers les Rois d'Ethiopie & d'Angola, par Lettres-Patentes des 15 & 24 Juin 1702. Il eſt mort à Marſeille le 30 Janvier 1738, âgé de 82 ans, ſans laiſſer de poſtérité; — 2. MARGUERITE, mariée en 1666, à *Charles-Antoine de Roſieres*, Comte d'Euvezin & de Bouillonville; — 3. & ANNE, femme d'*Etienne de Roſieres*, Seigneur de la Croix, couſin du précédent. Par ces deux alliances la branche aînée de MAILLET s'eſt éteinte dans la Famille de *Roſieres*, qui a hérité de ſes biens conſidérables & d'une partie de ſes titres.

SECONDE BRANCHE.

V. ALEXANDRE DE MAILLET, Chevalier, Seigneur du Fief de Chaumont-ſur-Aire, né le 7 Septembre 1593, ſecond fils de JEAN, IV. du nom, & de *Marguerite de Mangeot*, d'abord Cornette de Cavalerie dans la Compagnie de Flarainville, puis Conſeiller d'Etat & Grand-Louvetier du Duché de Bar, mort le 7 Mars 1662, & inhumé dans la paroiſſe de Bar, devant la Chapelle de Lorette, avoit épouſé, 1°. par contrat du 12 Septembre 1617, *Françoiſe de Rutant*, fille de *Jacob*, Ecuyer, Conſeiller d'Etat & Préſident de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel, & de *Claudine de Leſcut*, Dame d'Hannouville & de Peſerecourt; & 2°. le 30 Juillet 1636, *Jeanne de Xaubourel*, fille de *Claude*, Ecuyer, Conſeiller d'Etat & Bailli d'Apremont, & d'*Eliſabeth le Clerc*. Il n'eut point d'enfans de ce ſecond mariage, mais du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. & CLAUDE, Seigneur de Roméni, lequel ſervit dans le Régiment Royal, y devint Capitaine, fut fait Chevalier de Saint-Louis, & étoit Commandant d'un Bataillon lorſqu'il fut placé Major de Longwy.

Digitized by Google

VI. Antoine de Maillet, Chevalier, Seigneur de Villote, né le 22 Février 1632, Capitaine dans le Régiment de Lenoncourt, enſuite Conſeiller d'Etat & de la Chambre des Comptes de Bar, mort le 8 Janvier 1712, avoit épouſé, en 1655, *Marguerite Jambon*, morte le 23 Mai 1714, fille de *François*, Seigneur de Rupt, & de *N... d'Oriot*. Leurs enfans furent : — 1. Antoine, Chanoine régulier de Saint-Antoine, de Bar ; — 2. Joseph, Capitaine au Régiment de Mirabeau, mort à Mantoue en 1703, des ſuites de ſes bleſſures ; — 3. Jean-Antoine, qui ſuit ; — 4. Jeanne de Maillet, mariée, avec diſpenſe le 28 Janvier 1681, à *Joſeph-Nicolas*, Comte de *Franquemont*, Chevalier, Seigneur de Tremoing & de Pierrefite, Chambellan du Duc *de Lorraine*, fils de *Gabriel-Georges*, Comte de *Franquemont*, & de Marguerite de Maillet, mentionnés au degré V de la branche précédente. De ce mariage eſt ſortie une poſtérité qui augmente les belles actions de la Famille de Maillet ; — 5, 6 & 7. Elisabeth, Françoise & Marguerite. La premiere, morte, morte fille le 10 Avril 1748, âgée de 89 ans ; la ſeconde, morte en bas âge ; & la troiſieme, Religieuſe aux Annonciades de Bar.

VII. Jean-Antoine de Maillet, Chevalier, Seigneur de Villote & du Fief de Chaumont-ſur-Aire, né à Rupt le 11 Décembre 1661, Conſeiller de la Chambre du Conſeil & de celle des Comptes de Bar, mort le 29 Décembre 1715, avoit épouſé, le 4 Février 1706, *Catherine de Noirel*, (morte le 24 Février 1757, & inhumée, ainſi que ſon mari, dans la paroiſſe de Bar en la Chapelle du Roſaire, au même tombeau de Jean, IV. du nom, fondateur de cette Chapelle), fille de *Jean*, Seigneur d'Hauſſonville, Conſeiller d'Etat, & de *Marguerite de Barote*. De ce mariage naquirent : — 1. Claude, qui ſuit ; — 2. Antoine, né en 1710, Officier au Régiment de Normandie, mort à Spire le 13 Décembre 1735, des ſuites d'une bleſſure ; — 3. Charles, né le 28 Août 1711, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Max de Bar, dont il a été élu Doyen le 4 Juin 1750 : il eſt, en cette qualité, premier Eccléſiaſtique du Duché de Bar ; — 4. Benoît, né en 1713, Lieutenant, en 1726, au Régiment de Pons, aujourd'hui Guienne, où il devint ſucceſſivement Capitaine, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine des Grenadiers. Il eſt mort à Vezel ſur le Bas-Rhin, le 10 Mars 1758, des ſuites d'une bleſſure qu'il reçut au bas-ventre ; — 5. & Gabrielle, née en 1714, reſtée fille.

VIII. Claude de Maillet, Chevalier, Seigneur de Villote & du fief de Chaumont, né le 4 Janvier 1709, Conſeiller, Doyen de la Chambre du Conſeil & des Comptes de Bar, en eut la ſurvivance le 6 Août 1715, quoiqu'il n'eut que ſix ans, en récompenſe des ſervices de ſon pere & de ſes ayeux, pendant deux ſiécles & demi. Il eſt devenu chef de ſon nom par la mort de Benoît de Maillet, dernier mâle de la branche ainée, & fut reconnu tel par Arrêt de la Chambre du Conſeil & des Comptes de Bar, le 13 Avril 1645, dans lequel ſont conſtatées & rapportées les preuves de ſa filiation, & celles des qualités priſes par ſes auteurs. Cet Arrêt fut rendu contradictoirement, pour le confirmer dans la poſſeſſion d'un droit de nomination concernant la fondation faite par Jean IV, ſon triſayeul, Conſeiller d'Etat & Préſident en ladite Cour. Il épouſa, par contrat du 4 Juin 1631, *Anne de Vaſſart*, morte le 3 Septembre 1650, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Andernay, Gentilhomme des Ducs *Léopold* & *François de Lorraine*, & de *Marguerite-Charlotte d'Hoſier-de-Serigny*, dont : — 1. Antoine, Chevalier, Seigneur de Villote, né le 7 Décembre 1736, Conſeiller en la Chambre du Conſeil & des Comptes de Bar ; — 2. Benoît-Jacques-Christophe, qui ſuit ; — 3. Paul-Louis, né le 11 Janvier 1742, Eccléſiaſtique ; — 4. Denis-Louis, né le 10 Avril 1744, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Vaucouleurs ; — 5. Mathias-Louis, né le 12 Avril 1748, Eccléſiaſtique ; — 6. Elisabeth, née le 19 Mars 1733, non mariée ; — 7. Gabrielle, née le 15 Septembre 1735, auſſi non mariée ; — 8. & Marie, née le 31 Décembre 1740, élevée à Saint-Cyr, d'où elle eſt ſortie en 1751, & depuis Religieuſe au Couvent de la Viſitation de Pont-à-Mouſſon.

IX. Benoît-Jacques-Christophe de Maillet, Chevalier, Seigneur d'Ander-

Digitized by Google

nay, du fief de Chaumont-sur-Aire, &c. né le 25 Juillet 1739, eſt entré Lieutenant au Régiment de Belſunce (aujourd'hui Flandres), le 1 Mars 1756, & a été fait Capitaine en 1762. Il a épouſé, par contrat du 2 Juin 1766, *Anne-Louiſe-Henriette d'Eſſoffy*, née à Zarguemine le 28 Novembre 1748, fille de *Philippe*, Comte *d'Eſſoffy*, Seigneur de Dugny, des fiefs de Baſſing & d'Avy, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine de Royal-Allemand, Cavalerie, & de *Marie-Madelene-Maurice de Sarinſming*, dont: — 1. CLAUDE-LOUIS-BENOIT, né le 16 Juin 1767; — 2. ELISABETH, née le 6 Décembre 1768; — 3. FRANÇOISE-NICOLE, née le 22 Janvier 1770; — 4. & MARIE, née le 6 Décembre 1772.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or; au chef de gueules emmanché d'or.*

MAILLET: Il y a encore deux Familles de ce nom en Normandie. La premiere, de l'Election de Bernay (Seigneurs *de Saint-Maclou*), porte: *d'or, à une faſce d'azur en pointe, chargée d'un lion paſſant de gueules, urmonté d'une pointe de chevron de ſable.*

La ſeconde (Seigneurs *de Friardel*), de l'Election de Liſieux, a pour armes: *d'argent, à trois maillets de gueules, 2 & 1.*

MAILLIARDOR, *Malliardo*, *Maliardo*, *Malliardoz*, & même anciennement auſſi *Malliardoti*; noms d'une ancienne & illuſtre Maiſon, originaire du pays de Vaud, établie aujourd'hui à Fribourg en Suiſſe, où elle a conſtamment porté la qualité de *noble* ou *Juncker*, & où elle a toujours été compriſe dans la claſſe diſtinctive des *Nobles* de cette République. Nous allons rapporter le *Mémoire* qui nous a été remis, & qu'on nous a prié de donner tel qu'il eſt, ſans y rien changer.

Il paroît que les Seigneurs de la Maiſon de MAILLIARDOR, qui ſortent tous de la ville de Rue, ont auſſi porté le nom de cette petite Ville, ſituée dans le pays de Vaud, & laquelle eſt devenue depuis un Bailliage du canton de Fribourg. On verra, ci-après, que *Madelene de la Trémoille* étoit mariée, en 1525, avec JEAN DE MAILLIARDOR, que la Généalogie de *la Trémoille* appelle *le Seigneur de Rue.*

La Maiſon de MAILLIARDOR poſſede encore beaucoup de fiefs dans le Bailliage de Rue: elle prouve, par titres authentiques & originaux, que l'on citera à chaque article de la filiation (ſeulement des quatre branches exiſtantes), qu'elle poſſede ces fiefs, ſans interruption, dès l'année 1328; & l'on prouvera de même ſa filiation non interrompue, par titres originaux latins, françois & allemands, dès l'année 1200 & tant, puiſque PIERRE I, fils d'UDALRIC, contracte, de ſa ſeule autorité, en 1306.

Le Baron *d'Alt*, Avoyer de la République de Fribourg, & Commandant général du Militaire (dans ſon Hiſtoire des Suiſſes, en françois, *Tome V*, *p.* 338, à Fribourg en Suiſſe, 1750, *in*-12.), s'exprime ainſi ſur l'origine de la Maiſon de MAILLARDOZ:

« Le premier de cette Maiſon de MAILLARDOZ, dont on ait eu connoiſſance, » eſt noble ULRIC, qui vivoit, en 1230, dans le pays de Vaud. La Seigneurie » de Rue, qui eſt préſentement un Bailliage dans le canton de Fribourg, leur » appartenoit en partie, & cette Famille a toujours paſſé pour être d'une an- » cienne Nobleſſe ſous les Ducs *de Savoie*, & aujourd'hui ſous la domination » de la République de Fribourg, où elle a fourni des hommes pour l'Etat & » pour la guerre, d'un mérite diſtingué & d'une intégrité reconnue ».

Jean-Jacques Leu, Bourguemeſtre de la Ville & République de Zurich, a détaillé la Généalogie de MAILLIARDOZ, MAILLIARDOR & MAILLARDO, dans ſon Dictionnaire hiſtorique de la Suiſſe, en Allemand, *Tome XII*, *p.* 447, 450, imprimé à Zurich, 1757, *in*-4°. Voici le précis de ce qu'il dit de l'origine de cette Maiſon, traduit en François. « Cette noble Famille, établie dans la ville

Digitized by Google

» de Fribourg, eſt originaire de Rue, Bailliage du même Canton, dont la Sei-» gneurie lui a appartenue autrefois en grande partie, & où elle conſerve en-» core beaucoup de fiefs. De cette Famille étoit PIERRE, qui fonda, en 1306, » la Chapelle de Saint-Nicolas à Rue, & ſon fils JEAN, fut pere de MARMET & » d'AYMÉ. Parmi les deſcendans de ce dernier, on obſerve PERRONELLE, Ab-» beſſe de Belvaux près de Lauſanne, & FRANÇOIS & GEORGES, qui quitterent » le pays de Vaud en 1526, & s'établirent dans la Maurienne, où leur lignée » s'eſt éteinte en 1650. MARMET ſuſdit laiſſa deux fils, — JEAN & ANTOINE. Le » premier forma une branche, dite *de Grandvaux*, près de Lauſanne, laquelle » s'eſt éteinte dans le XVI^e^ ſiecle. ANTOINE continua la poſtérité par ſon fils de » même nom, qui fut pere de — JEAN, lequel vivoit dans le milieu du XV^e^ ſiè-» cle, & qui laiſſa GEORGES, qui rendit hommage, en 1484, à Lauſanne, à » *Charles*, Duc *de Savoie*, pour tous les biens qu'il poſſédoit dans le pays de » Vaud. JEAN, l'un de ſes fils, dit *le Seigneur de Rue*, épouſa *Madelene de la* » *Trémoille*, Maiſon de France; mais dont il ne laiſſa pas d'enfans. ANTOINE, » un autre fils de GEORGES, eut deux fils, — JEAN-BATISTE & ETIENNE, qui for-» merent deux branches, l'une & l'autre exiſtantes ».

La Généalogie de MAILLIARDOS a été rapportée dans la derniere Edition du Dictionnaire hiſtorique de *Moréri*, imprimée à Paris en 1759. UDALRIC DE MAILLARDOS, vivant en 1240, eſt nommé à la tête de la Généalogie. Il eut pour fils — PIERRE, qui vivoit en 1306 & 1313. Le Dictionnaire Généalogique, imprimé à Paris en 1761, en 7 volumes *in*-8°. a rapporté auſſi en détail la Généalogie de MAILLIARDOR. (C'eſt la premiere Edition de ce Dictionnaire de la Nobleſſe.)

Les armes de la Maiſon de MAILLIARDOR ſont conformes à l'étymologie du nom. Elle porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de deux maillets d'or; lambrequins d'argent & d'azur.* Il y a eu de la variation dans les figures des cimiers & dans les ſupports. Le ſceau de noble JEAN DE MALLIARDO, de Rue, de l'an 1546, qui ſera détaillé à ſon article, offre au-deſſus du caſque de Chevalier, un *demi-homme tenant de la main droite un maillet d'or.* Quelquefois le cimier a été ſurmonté d'un *panache de plumes.* Un arbre généalogique armorié de la Maiſon de MAILLIARDOR, trouvé à Liége, dans les Pays-Bas, en 1762, place au-deſſus du cimier, un *demi-Maure colleté, tenant de la main droite un maillet d'or, ayant les cheveux liés d'argent, & pour ceinture un tablier de plumes d'azur & d'argent.* Cet arbre donne pour deviſe ADVERSA RETUNDUNT; & pour ſupports : *deux Maures debout, tenans chacun de la main droite une banniere d'azur, chargée d'un maillet d'or.* L'écu eſt porté par un *Maure* pareil, ayant ſous ſes pieds cette légende : TANTA SUB MOLE RECURVOR. La plupart des Seigneurs de cette Maiſon ont pris pour ſupports : *deux Sauvages naiſſans, couronnés de lierre, tenans en chaque main un maillet d'or.* La deviſe ordinaire de cette Maiſon eſt FERIENDO TRIUMPHAT, & ſon épithete ou ſobriquet, *Gravité* DE MAILLIARDOR.

On voit dans la chapelle de la Sainte-Trinité à Rue, & ès reconnoiſſances de Pomel, les armes de MAILLIARDOR, tracées *d'argent, à la bande d'azur, chargée de deux maillets d'or, caſque de Chevalier, rehauſſé d'un homme naiſſant, couvert d'azur, la tête couverte d'un bonnet pointu d'azur doublé d'hermine, tenant en la main droite un maillet d'or.*

La nouvelle méthode raiſonnée du Blaſon du Pere *Meneſtrier*, imprimée à Lyon en 1770, dit, *pag.* 5 (à propos des piéces dont on compoſa les écus à l'occaſion des Tournois), que « les autres les compoſerent des piéces de leur » armure : de-là les éperons, les fers de lance, les maſſes, les maillets, les épées, » les caſques, &c. ».

On lit au bas de différentes Généalogies armoriées de la Maiſon de MAILLIARDOR, que *Pierre* I, Comte *de Savoie*, dit *le petit Charlemagne*, ayant conquis le pays de Vaud en 1260, & après avoir fait prêter hommage à la Nobleſſe, & fidélité aux ſujets, fit un voyage en Angleterre chez la Reine, ſa niéce. Pendant le ſéjour qu'il y fit, le Comte *de Genève* chercha à lui débaucher la Nobleſſe & le pays de Vaud, & n'ayant pu y réuſſir, il mit bonne garniſon dans les Châteaux de Rue & d'Eſclées, qui appartenoient au Comte *de Savoie*, avec

Digitized by Google

ordre de rançonner, dévaliſer & même tuer tous les paſſans qui ſe diroient ſujets de la Maiſon de *Savoie*, dont le Comte *Pierre* étant averti, il revint ſur le champ, avec 4000 hommes que le Roi d'Angleterre lui donna, & il mit le ſiége devant ces deux Châteaux : celui de Rue fut réduit en cendre avec tous les Documens du lieu, ce qui fait que le plus ancien titre, que l'on trouve à Rue, eſt de l'année 1306. Les Manuſcrits de ce tems-là diſent que la Maiſon des nobles MAILLIARDOR fut réduite en cendre par cet incendie.

Le Pere *Meneſtrier*, Jéſuite, a rapporté (dans les *Recherches du Blaſon, ſeconde Partie, de l'uſage des Armoiries, pag. 86 & 87, Paris 1673, in 12.*), les attributs des familles nobles du pays de Vaud, tel qu'il les avoit trouvés parmi les Mémoires manuſcrits du Chevalier *de Guichenon*, pour ſon *Héraut de Savoie*. Parmi ces attributs eſt celui de la Maiſon de MAILLIARDOR, qui eſt alliée à une grande partie de celles qui s'y trouvent compriſes, comme on le verra ci-après.

Grandeur d'*Alinge Coudrée*.
Antiquité de *Blonay*.
Nobleſſe d'*Eſtavayer*.
Franchiſe de *Villarzel*.
Hauteſſe de cœur de *Gingins*.
Parenté de *Joffray*.
Piété de *Chandieu*.
Bonté de *Peſmes*.
Richeſſes de *Meſtral Aruffens*.
Hoſpitalité de d'*Aulbonne*.
Prudence de *Tavel*.
Sageſſe de *Signeux*.
Généroſité de *Praroman*.
Opiniatreté de *Dortan*.
Amitié de *Gumſens*.
Accordiſe de *Martine*.
Politique de *Cerjat*.
Ingénuité de *Sacconay*.
Chicane de *du Gard*.
Naïveté de *Meſtral-Payerne*.
Gravité de MAILLARDOZ.
Simplicité de *Roverea*.
Gaillardiſe de *Lavigny*.
Meſnage des *Loys*.
Vivacité d'eſprit de *Ennezel*.
Vanité de *Senarclens*.
Indifférence des *Aſperlins*.

NICOD MALLIARDOTI vivoit dans le XI^e^ ſiécle, ainſi que ROLLET & MARMET, du même nom, ſelon un acte latin, original & en parchemin, daté du 11 Mai 1084, dreſſé par *Mermet Eſpeis*, Notaire Juré de la Châtellenie de Rue. La date eſt écrite en toutes lettres & non chiffrée. Cet acte renferme une vente à NICOD MALLIARDOTI, de Rue. Il y eſt fait mention auſſi des héritiers de PERROUD MALLIARDOR. *Antoine Champion*, Damoiſeau, y eſt cité comme Châtelain de Rue. C'eſt le ſeul acte que l'on connoiſſe avoir échappé à l'incendie rapporté ci-devant.

Nous allons maintenant donner la filiation, établie d'après les actes originaux conſervés à Rue dans les Archives de la Maiſon de MAILLIARDOR, & qui ſont tous entre les mains de FRANÇOIS-NICOLAS DE MAILLIARDOR, Co-Seigneur d'Arlens, & ancien Seigneur, Baillif de Montagny, vivant en 1774, chef de la quatrieme & derniere branche exiſtante, & la ſeule qui ait conſervé des fiefs, des biens & domicile à Rue.

I. UDALRIC DE MAILLIARDOR vivoit en 1200 & tant, puiſque PERROUD, ſon fils, contracte, de ſa ſeule autorité, en 1306. De plus, JOHANNET, ſon petit-fils, eſt marié en 1328. UDALRIC épouſa noble *Julie*, dont on ignore le nom de Famille, & de laquelle il eut :

II. PIERRE DE MAILLIARDOR, I. du nom, cité avec *Rollet* & *Marmet de Bleſſens*, freres, *Jean Miſtral* de Rue, *Vuillielme de Bleſſens*, *Herti* & *Jannod*, freres, fils de feu *Uldrion de Mont*, *Martin de Mont* & *Jordan*, ſon frere, *Agnete*, veuve de *Jacques de Mont*, *Nicolas*, fils de feu *Iſabelle d'Arlens* dans la Lettre de fondation de la Chapelle de Saint-Nicolas à Rue, faite par noble homme *Richard de Prez*, Chevalier. Cette Lettre eſt datée de Lauſanne le 8 Octobre 1306, & elle exiſte en original dans les Archives de la ville de Rue. De plus PERROUD, dit MALLIARDO, fils d'ULDRY, dit MALLIAR, eſt cité, ainſi que *Richard de Prez*, Chevalier, & *Jean de Prez*, Damoiſeau, ſon oncle, dans une acte daté du mois d'Avril 1330, & muni des ſceaux de *Richard*

Digitized by Google

Richard & de *Jean de Prez*. La femme de PIERRE DE MAILLIARDOR, ſe nommoit *Marie de Blonay*, dont vinrent : — 1. ETIENNE, qui ſuit ; — 2. MARMET, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ; —— 3. JEAN, qui a formé la troiſieme, mentionnée enſuite.

Bucelin a rapporté la Généalogie des Barons *de Blonay*, depuis l'an 1060. Les plus anciens titres de la Maiſon de *Savoie*, imprimés par *Guichenon*, en parlent. Le Château & la Seigneurie de *Blonay* leur ont appartenu pendant près de 700 ans. Pluſieurs Barons *de Blonay* ont été Gouverneurs du pays de Vaud, au nom de la Maiſon de *Savoie* en 1350, 1391 & 1425. La Maiſon de *Blonay* a auſſi poſſédé la Baronnie du Châtelart & la Seigneurie de Carrouge. Elle exiſte en Savoie, où elle a eu pluſieurs Chevaliers de l'Annonciade.

III. ETIENNE DE MAILLIARDOR épouſa *Madelene de Clermont*, d'une Maiſon de Dauphiné, qui a été partagée en deux branches. Celle qui s'établit en Savoie, & dont étoit *Madelene*, portoit pour armes : *de ſable, à deux clefs d'or paſſées en ſautoir*. Il n'eut qu'une fille nommée — JEANNE, mariée à *Jean de Bleſſens*. L'aſſignal de mariage, daté du 3 Juin 1359, dit que *Johannet*, fils de feu *Jacques de Bleſſens*, reconnoît avoir reçu 600 livres Lauſannoiſes pour la dot de JOHANNETE, ſa femme, fille de feu ETIENNE, celui-ci fils de feu PERROUD MALLIARDOT. Il y a des *Bleſſens*, cités comme *Chevaliers* dans un Cartulaire de Lauſanne fait dans le XII^e^ ſiécle, par un Prévôt du Chapitre noble de cette ville, de la Maiſon d'*Eſtavayer*.

SECONDE BRANCHE.

III. MARMET DE MAILLIARDOR, ſecond fils de PIERRE I, & de *Marie de Blonay*, eut de noble *Jeanne de Challes-Vieux*, ſon épouſe, — PIERRE, mort ſans alliance ; — & JACQUES, qui ſuit. Cela eſt prouvé par un acte daté de l'an 1363. La Maiſon de *Challes* en Savoie étoit diviſée en deux branches, *Challes-Vieux* & *Challes-Mod.rne*. Celle de *Challes-Vieux*, éteinte depuis long-tems, portoit pour armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable*, & pour deviſe : C'EST A MON TORT.

Le premier jour du mois de Mai 1346, *Amédée* VI, Comte *de Savoie*, fit un Tournois célebre à Chambery, où il eut l'honneur entre les *Tenans*. Le Comte *Pierre de Orberg* & *Thibaud*, Seigneur *de Neufchâtel* en Bourgogne, eurent le prix entre les aſſaillans. Il leur fut donné de gros anneaux d'or par les Dames *qui délivroient le prix & ſalaire d'honneur*. L'écu du Prince étoit au premier rang ; les armoiries des deux Juges des coups de lance occupoient le ſecond ; venoient enſuite au troiſieme les armoiries, les timbres, les cimiers, les deviſes & les noms des Chevaliers qui ſe trouverent en ce Tournois & qui ſont : 1. *Charles*, 2. *Eſdor*, 3. *Malet*, 4. *Orly*, 5. *Candie*, 6. *Sonnas*, 7. *Candie*, 8. *Chabod-Leſcherenne*, 9. *Hiene*, 10. *Breſſieu*, 11. *Bonatrait*, 12. *Veige ou Veiſſe*, 13. *Capris*, de Piémont, 14. *Valevoir*, 15. *la Foreſt*, 16. *Miolans*, 17. *la Baume-Montrevel*, 18. *Gramont*, 19. *Malet*, 20. & *Chabod-Leſcherenne*. MENESTRIER, *page* 200 *du premier volume*.

IV. JACQUES DE MAILLIADOR épouſa noble *Aignelette de ſales*, & en eut : — NICOLAS, Eccléſiaſtique ; — & ROULLET ou ROLET, qui ſuit. La Maiſon de *Sales* en Savoie, ſi connue par ſa nobleſſe & par le Saint qu'elle a donné à l'Egliſe, porte pour armes : *d'azur, à deux faſces d'or ſurfaſcées de gueules, accompagnées d'un croiſſant d'or en chef & de deux étoiles à ſix rayons auſſi d'or, l'une en cœur & l'autre en pointe* avec cette deviſe : NEC PLUS NEC MINUS.

V. ROULLET OU ROLET DE MAILLIARDOR, vivant en 1390, eut de noble *Jeanne de Villette*, ſon épouſe : — 1. NICOLAS, mort ſans poſtérité ; — 2. NICOLETTE ; — 3. & JAQUEMA, mariée à *Guillaume de Sontens* ou *Soutens*, de Lauſanne. Les armes de *Villette*, dont *Guichenon* a rapporté des titres infiniment diſtingués dans la Généalogie de la Maiſon de *Savoie*, & dans l'Hiſtoire de Breſſe & de Bugey, & dont une branche avoit pris le nom de *Che-*

Digitized by Google

vron ou *Chivron* (en Allemand *Ziffrung*), ſont : *d'azur, au chevron d'or cordé de gueules, accompagné de 3 lions d'or, deux en chef & un en pointe.*

TROISIEME BRANCHE.

III. JEAN DE MAILLIARDOR, I. du nom, troiſieme fils de PIERRE I, & de *Marie de Blonay*, feudataire du Comte de *Savoie*, épouſa, 1°. *Marmette de Bleſſens*; & 2°. *N... Bonarent*. Du premier lit il eut : — 1. MARMET, qui ſuit; & du ſecond : — 2. NICOLAS, lequel étoit feudataire du Comte de *Savoie*, puiſqu'on a de lui un accenſement qu'il fit à *Richard*, fils de feu *Jacques de Bleſſens*, le 10 Mars 1373, & puiſque MARMET, ſon frere reconnoît, en 1405, les fiefs provenans dudit NYCOUD. Il épouſa noble *Henriette d'Alinge*, & en eut quatre enfans, ſçavoir : —— PIERRE & JEAN, morts ſans alliance; — CATHERINE & JEANNE. Celle-ci mariée à noble *Vaulthier de Lucinge*, de Vevey, Damoiſeau, d'une Maiſon originaire des anciens Souverains de Faucigny, ou Foucigny, de laquelle étoit *Amé de Lucinge*, qui prêta hommage, en 1430, à *Amédée* VIII, premier Duc *de Savoie*. Voyez LUCINGE dans ce volume. La Maiſon d'*Alinge* en Chablais, l'une des plus illuſtres de Savoie, portoit pour armes : *de gueules, à la croix d'or*, avec cette deviſe SANS VARIER; — 3. AYMÉ ou AMÉDÉE, auteur de la neuvieme & derniere branche, rapportée en ſon rang.

1°. Un Acte daté de l'an 1328, dit que *Jacques de Sarſens*, fils de feu *Johannet de Bleſſens*, fils de feu *Ugo de Bovens*, confeſſe avoir vendu tout ce qu'il poſſédoit *viere* Bleſſens & la Joux, & qui eſt détaillé dans l'Acte à JOHANNET, fils de PERROUD, dit MALLIARDO & à MARMETTE, ſa ſœur, femme dudit *Johannet*. *Pierre de Gruyeres*, Seigneur de Vanelle, Chevalier, Bailli de Vaud, *Guillaume Chatonaye*, Chevalier, Châtelain de Rue, *Richard de Prez*, Chevalier, ſont nommés dans cet acte, ainſi que la femme & les enfans de *Jacques de Sarſens*. Voilà les fiefs de Bleſſens & de la Joux, acquis à JOHANNET MALLIARDO en 1328; — 2°. *Richard*, fils de feu *Jacques*, fils de feu *Arembordis de Bleſſens*, reconnoît par un acte du 4 Avril 1350, tenir de JOHANNET MALLIARDOTI, *viere* Bleſſens, des Terres détaillées dans l'acte pour un cens annuel & perpétuel, *François de la Serra*, Chevalier, étant Bailli de Vaud; — 3°. Par un acte daté du 13 Juin 1358, JOHANNET MALLIARDOR, fils de feu PERROUD MALLIARDOR, fait un aſſignal à MARMET, ſon fils, de 50 livres qu'il avoit reçues pour la dot de *Marmette de Bleſſens*, ſa premiere femme, mere dudit MARMET; & il aſſigne cette ſomme ſur tout ce qu'il poſſede *in villis, territoriis & fenagiis* de Bleſſens, Moſſel & la Joux, *Aymo*, Seigneur *de Boſſanens*, Chevalier, étant Bailli de Vaud; — 4°. par un autre acte, daté du même jour 13 Juin 1358, JOHANNET, fils de feu PERROUD MALLIARDOR, reconnoît avoir reçu 200 livres pour la dot de *Bonarent*, ſa ſeconde femme, & les aſſigne, en cas de mort, ſur tous ſes biens & en particulier ſur un cens que lui doit *Aymont*, Bourgeois de Moudon; ſur un autre cens que lui doit *Robert de Billens*, Seigneur de Palleſieux, Chevalier, pour des choſes qu'il tient de lui, & enfin ſur un pré à lui appartenant. — 5°. Par un acte, daté du 10 Mars 1373, JOHANNET MALLIARDO, de concert avec MARMET & NYCOUD, ſes fils, fait un accenſement dans le territoire de Rue à *Richard*, fils de feu *Jacques de Bleſſens*, pour le cens annuel & perpétuel de 38 ſols & 6 deniers, & pour 40 liv. *nomine Intragii cenſerie ſupradicte*.

Par ce que l'on vient de rapporter, il eſt évident que JOHANNET MALLIARDOR poſſédoit les fiefs de Bleſſens, de la Joux & de Rue, peut-être même celui de Moſtel. Il faut voir dans le Gloſſaire de *du Cange*, au mot *accenſare* la force de cette expreſſion : il y eſt dit *Conceſſimus prædictis hominibus quod poſſint accenſare de milite & emere de omni venditore, qui vendere voluerit, niſi ſit foedum vel res feodales. Libertates ſalvæ Terræ in Ruthenis an.* 1284. Il falloit donc être *noble* pour poſſéder fief, & *Chevalier*, ou de race de Chevalier, pour accenſer ou donner à cens. Dans la nouvelle méthode du Blaſon rapportée ci-deſſus, *page* 454, (à l'occaſion de l'origine de la nobleſſe) on lit qu'« Il y

Digitized by Google

» avoit autrefois quatre voies différentes pour acquerir la nobleſſe, la premiere » étoit par la profeſſion des armes ; la ſeconde, par l'inveſtiture d'un fief ; la » troiſieme, par l'exercice des grands offices de la Couronne & de la Maiſon » du Roi, & des grands offices de judicature ; la quatrieme étoit par des Lettres » d'annobliſſement ».

IV. MARMET DE MAILLIARDOR, feudataire du Comte *de Savoie*, & fondateur de l'Autel, (aujourd'hui Chapelle de la Sainte-Trinité) dans la Chapelle, aujourd'hui Egliſe paroiſſiale de Saint-Nicolas de Rue, qu'il a doté de 16 liv. de cens, qu'il avoit acquis, dans la paroiſſe de Saint-Martin de Vaud, de *Jean* & de *Girard d'Illens*, Damoiſeaux de Fribourg, épouſa noble *Guillaumette de Challes - Moderne* dit *Millet*, dont : —— 1. PIERRE, mort ſans enfans de ſa femme *Anthoinaz de Vully* ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. & ANTOINE, auteur de la 5^e^ branche, rapportée ci-après.

Par un Acte du 20 Mars 1405, ſigné *Chalvin*, Notaire, MARMET MALIARDO de Rue, reconnoit tenir en fief d'AMÉDÉE, Comte de SAVOIE à Prez & ailleurs dans la Châtellenie de Rue 24 ſols de cens annuel provenants du teſtament des défunts *Perod* & *Girard Miſtral*, plus pareil cens ès mêmes lieux provenant de la ſucceſſion de feu ſon frere NYCOD MALIARDO, en vertu d'une légation faite par JEANNE, ſa niéce, fille dudit NYCOD & femme de *Vaucher* ou *Vaultier de Lucinge*, de Vevey, Damoiſeau ; plus la 4^e^ partie de toute la dime de Vauderens & la moitié de toutes les terres de Prez, ainſi qu'il eſt plus amplement expliqué dans la reconnoiſſance reçue entre les mains de *Jean Balay*, auſſi Commiſſaire dudit Comte. Par le même acte, PIERRE, fils dudit MARMET MALIARDO, reconnoit auſſi tenir en fief du même Comte *de Savoie*, quelques poſes de vigne ſituées *en Galiard*, qu'il avoit obtenues en vertu d'une prétention contre le défunt Comte *de Gruyeres*. Tous ces fiefs ſont confirmés audit MARMET & PIERRE, au nom du Comte *de Savoie*, par *Jean Chalvin*, ſon Commiſſaire & Notaire du pays de Vaud, avec obligation d'hommage audit Comte.

Dans un volume en parchemin, cotté *D 1*, *des dénombrements ou quernets prêtés au Comte* DE SAVOIE, AMÉDÉE VIII, *par différents ſes Vaſſaux de la Baronnie de Vaud dans le commencement du XV^e^ ſiecle, feuillet VIII ^xx^ VI^o^. chiffres rom. ſoit 166 en chiffres arabes*, ſe trouve un acte latin, qui porte que « L'an 1404 indiction XII^e^ le 15 Décembre, à la réquiſition de *Jean Chalvin*, » ſubrogé pour cette fonction par *Jean Balay*, Commiſſaire & Secrétaire d'A- » MÉDÉE, Comte de SAVOIE, MARMET MALLIARDO, confeſſe, ſous ſerment » prêté ſur le Saint-Evangile, qu'il tient pour lui & les ſiens dudit Monſei- » gneur Comte & des ſiens *en fief & hommage-lige*, les cens & revenus ci- » après énoncés avec directe Seigneurie, ſçavoir neuf deniers Lauſannois de cens » annuel que lui doit *Aymonet*, Grand *de Pret*, ſur un fonds de terre ſis au » lieu, dit en Forez près du bien de *Perrod de Nervaux*. Plus trente ſols ſept » deniers une obole Lauſannois avec un chapon de cens annuel que lui doit *Mar-* » *met*, fils de *Rolet* Levet *de Pret*. Plus trois ſols & neuf deniers Lauſannois » de cens annuel que lui doit *Jaquet Rechu de Vauderens* ſur un pré ſitué dans » le territoire de Vauderens ». Ce livre intitulé ſeulement *Liber Nobilium*, eſt le plus ancien Quernet du pays de Vaud, qui exiſte aux Archives de Fribourg, & l'extrait ci-deſſus en a été tiré par *Ratzé*, Commiſſaire d'Etat, le 3 Avril 1767, revêtu du ſceau de la République le 5 du même mois, & légaliſé par l'Ambaſſadeur du Roi en Suiſſe, le 11 des mêmes mois & an.

Un autre Acte tiré du même Quernet, & revêtu des mêmes formes, porte qu'« En l'année 1404, indiction XII, le 17 Novembre, & à la réquiſition de » *Jean Balay*, Notaire, Secrétaire du Comte *de Savoie* & ſon Commiſſaire, » PIERRE, fils de MARMET MALLIARDO, de Rue, reconnoit ſous ſerment prêté » ſur le Saint-Evangile, qu'il tient en fief dudit Monſeigneur Comte, & ſous » hommage de la Seigneurie de Peleſieu, lequel hommage le Comte *de Gru-* » *yeres* doit ſupporter à cauſe des biens à lui provenants par mariage de feu *Pierre* » *de Billens*, autrefois Seigneur de Peleſieu, environ deux poſes de vigne que

Digitized by Google

» lui, confeſſant, a obtenues ſur les biens dudit Comte, qui avoit retenu ledit » Vignoble, depuis la mort dudit Seigneur de Peleſieu ».

Voici un extrait (tiré par les Notaires *Meſtral* & *Ducret*, & légaliſé comme ci-devant) du Quernet des fiefs nobles prêté, en faveur de leurs Excellences de Fribourg, le 26 Janvier 1541, entre les mains des Commiſſaires *Claude Mecçat* & *Guillaume Chaſſot*, par les nobles ANTOINE & JEHAN MALLIARDOZ, freres, Donzels de Rue. Ce Quernet contient 98 feuilles d'écriture, & commence ainſi qu'il ſuit.

« Je ANTOINE MALLIARDOZ, fils de feu noble GEORGE MALLIARDOZ, fils » de feu noble JEAN, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDOZ, fait ſçavoir à » tous préſents & avenir, &c. & auſſi moi ledit ANTOINE MALLIARDOZ de tenir, » vouloir tenir & devoir tenir, tant à mon nom propre, comme au nom dudit » noble JEAN, mon frere, en fief liege de nosdits très-redoutés & magnifiques » Seigneurs (de Fribourg) & des leurs que deſſus & ſous l'hommage liege, » des biens & de la reconnoiſſance de noble MARMET MALLIARDOZ autres fois » par lui faite ès mains d'Egrege homme *Jean Balley*, Notaire & Commiſſaire » des extentes & reconnoiſſances du pays de Vaud, les biens, hommages, cen- » ſes & dixmes que ici-après s'enſuivent, ſçavoir la part qu'ils avoient à la » dixme de Vauderens, des cenſes directes viere Vauderens & Arlens — la moi- » tié de la dixme de Bionnens des directes viere Bleſſens; — Leur part de la » dixme d'Urſy & de Vauderens & Vuillingen ». On citera ci-après un acte, par lequel ANTOINE MALLIARDOR, Damoiſeau, exécute la fondation ordonnée par le teſtament de MARMET, ſon grand-pere, que l'on vient de voir poſſéder beaucoup de fiefs lieges à titre d'hommage & nommément ceux de Bleſſens, de la Joux, de Rue, de Prez & de Vauderens, avec directe Seigneurie, ainſi que ceux de Bleſſens & Arlens, de Bionnens, d'Urſy & de Vuillingen. Il paroit que le fief & la Seigneurie d'Arlens ſont de tems immémorial dans la Maiſon de MAILLIARDOR, qui avoit le même droit de *Tailliabilité* ſur ſes ſujets d'Arlens, ainſi que le droit du *dernier ſupplice*. Le droit de *Taillabilité* a été converti en d'autres droits le 13 Décembre 1518, & celui du *dernier ſupplice*, ſupprimé par la derniere reconnoiſſance de ces fiefs, faite à Fribourg.

V. JEAN DE MAILLIARDOR, II. du nom, établit la branche, dite *de Grandvaux*, près de Lauſanne actuellement éteinte, & épouſa noble *Anne de Cerjat*, dont : — 1. JEAN, qui de *N... de Clermont*, du Dauphiné, ſa femme, ne laiſſa qu'un fils, nommé — MARMET, mort ſans alliance. *Voyez* CLERMONT, *Tome IV, page 589 & ſuiv.* — 2. & autre JACQUES, qui ſuit.

Antoine Cerjat prêta hommage, en 1430, à AMÉ VIII, DUC DE SAVOIE. *Humbert Cerjat*, Seigneur de Combremont & de la Moliere, fut établi pluſieurs fois Gouverneur du pays de Vaud par le Duc *de Savoie*, ſçavoir, en 1462 & depuis 1470 juſqu'en 1473, & ès années 1478, 1486 & 1487. Ce Prince l'envoya auſſi comme Ambaſſadeur auprès des Cantons Suiſſes. La Maiſon de *Cerjat*, établie à Moudon, poſſede encore les droits Seigneuriaux à Deneſy, Breſſonaz, Mexieres & Lignerolles.

VI. JACQUES DE MAILLIARDOR, Damoiſeau de Rue, épouſa noble *Aignelette de la Molliere*, qui paroit être fille ou ſœur de *Nicoud*, Seigneur *de Fond* & de Cheires, d'une illuſtre Maiſon du pays de Vaud, qui portoit pour armes : *de gueules, à la molette d'éperon d'argent*. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. PIERRE, mort ſans alliance; — 3. & CLAUDE, auquel on ne connoit pas de poſtérité.

JACQUES & JEAN, freres, fils de feu JEAN, qui étoit fils de MARMET MALLIARDO, fonderent deux meſſes de plus par ſemaine à l'Autel de la Sainte-Trinité à Rue, par un acte du 24 Août 1456, en préſence de JEAN, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau, & s'arrangerent avec leurs couſins pour la collation de cette Chapelle ou Autel.

Nicod de la Molliere prêta hommage à AMÉ VIII, DUC DE SAVOIE, en 1430.

Dans le Quernet exiſtant aux Archives de Fribourg, intitulé *Balai, Vol.* 3,

Digitized by Google

année 1403, on trouve deux reconnoiſſances faites la même année par noble *François de la Molliere*. Il eſt dit par la premiere, que ce *François de la Molliere*, co-Seigneur de Fond, reconnoît tenir du Comte DE SAVOIE les fiefs qui lui ſont parvenus à Fond, à Bollion & à Lulli de la ſucceſſion de *Rolet de la Molliere*, ſon frere, & de *Nicoud de Fond*, ſon oncle, & de ſa tante, femme de *Nicoud de Pont* ſous l'hommage-lige que doit ſupporter ſa ſœur *Françoiſe*, fille de *Jacquet de Fond*, femme de *Jean de Forell*, & ſa ſœur *Iſabelle*, fille auſſi dudit *Jacquet de Fond*, & femme de *Rolet de Colombier*, bâtard. Par la ſeconde reconnoiſſance, *François de la Molliere* eſt nommé fils de feu *Pierre de la Molliere*. Il renouvelle & confirme, en 1403, la reconnoiſſance faite au mois d'Août 1317, par *Aymo* & *Pierre*, ſon oncle & ſon pere, fils de *Conon*, co-Seigneur *de la Molliere* & Damoiſeau, pour tout le Château de la Molliere & le Bourg de la Molliere près d'Eſtavayer, pour le fief d'Yvonant & pour tout ce que ledit *Conon* avoit reconnu à LOUIS DE SAVOIE, Seigneur de Vaud.

D'après le Quernet cité ci-deſſus & ceux de la Terre de Bonvillars faits par *du Maine* en 1527, & par *Bourgeois* & *Calame* en 1557, on voit que noble *Cono*, co-Seigneur *de la Molliere*, Damoiſeau, vivoit vers l'an 1260; que *Cono* a eu quatre fils, — *Aymon*, *Pierre*, *Girard* & *Nicoud*. — *Aymon* a eu — *Girard*, qui a eu — *Louiſe*, laquelle porta ſa part de la Seigneurie de la Molliere, à noble *Guionnet de Daillens*, Seigneur de Bavois, vivant en 1403. — *Pierre* a eu *François*, co-Seigneur de la Molliere & Seigneur de Fond; — *François* a eu *Jacquet*: celui-ci a eu *Nicoud*, Seigneur de Fond & de Cheires; — *Nicoud* a eu *Georges*, lequel fut pere de *Pierre*, & celui-ci de *Jean*, Seigneur de Cheires & co-Seigneur de Seiry. — *Jean* a eu *Nicolas*, vivant en 1539, qui épouſa *Marguerite*, fille de noble *Louis de Gletteſſe*, Seigneur de Rueire, & de noble *Rollette de Daillens*, co-Dame de la Molliere & de Bonvillars; — *Girard* eut deux filles — *Catherine*, mere de *Marguerite*; — & *Agnès*, mariée à *Henri de Diſſy*.

VII. LOUIS DE MAILLIARDOR, I. du nom, Damoiſeau de Grandvaux, épouſa *Perronette*, fille de noble *Louis de Chanſey* ou *Chavey*, dont: — 1. PIERRE, qui de *Claudine*, fille de noble *Jean de Cerjat*, ſa femme, qu'il épouſa en 1490, n'eut qu'une fille nommée — ISABELLE, mariée à *N.... de Croſſerent-de-Lutry*; — 2. GEORGES, qui ſuit; — 3. JEAN; — 4. & CATHERINE, mariée à *Aymé Sordet*. Dans les reconnoiſſances de la Seigneurie d'Arlens, il eſt dit: *comme couſte par la ſtipulation, &c. en faveur de noble* PIERRE DE MALLIARDOZ, *fils de feu noble* GEORGES DE MALLIARDOZ, *fils de noble* LOUIS DE MAILLIARDOZ, *Donzel de Grandvaux*.

VIII. GEORGES DE MAILLIARDOR, I. du nom, Damoiſeau de Rue, épouſa, en 1514, noble *Hiéronime de Glane*, dont la Famille poſſédoit la Seigneurie de Cugy. Un Comte *de Glane* fonda l'Abbaye de Hauterive près Fribourg, Ordre de Cîteaux, dans le XII^e^ ſiécle. Il y eſt enterré, & ſon mauſolée y exiſte encore; mais ce Comte *de Glane* paroît être d'une Maiſon différente de celle-ci, ainſi que les armes: car la Famille de *Hiéronime de Glane* portoit: *de gueules, à une main de carnation mouvante du flanc ſeneſtre, & tenante une clef d'argent en pal*. De ce mariage vinrent: — PIERRE, qui ſuit; — & deux filles, MARIE & ISABELLE. La premiere, femme d'*Oge d'Oron*.

IX. PIERRE DE MAILLIARDOR, II. du nom, Damoiſeau de Rue & de Grandvaux, co-Seigneur d'Arlens, & Châtelain de la Paroiſſe de Villette, épouſa, en 1536, noble *Jeanne*, fille du Baron *de Saint-Maurice*, de Pontarlier, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. CLAUDE, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOISE, mariée 1°. à *N.... Grand*, de Lauſanne, & 2°. à noble *Antoine de Vevey-d'Eſtavayer*; — 4. & JACQUELINE, auſſi mariée deux fois, 1°. à noble *Jean-Batiſte Clavel*; & 2°. à noble *N... de Joſſrey*.

X. LOUIS DE MAILLIARDOR, II. du nom, Damoiſeau de Grandvaux, épouſa 1°. *Iſabelle*, fille de noble *Antoine de Mailliard*, de Romont; & 2°. noble *Jeanne de Preÿ*. Il n'eut de ſes deux femmes que trois filles, ſçavoir: — JEANNE,

Digitized by Google

mariée à *Claude du Mur* ; — FERDINANDE, mariée à *Pierre Hugonin de la Tour* ; — & MARGUERITE, femme de *Louis Hugonin* de Vevey. Une branche de la Maison de *Mailliard*, autrefois vaſſale des Comtes *de Romont*, &, aujourd'hui, l'une des 15 Familles formant la claſſe diſtinctive des Nobles de la République, s'eſt établie à Fribourg en 1536, époque à laquelle la ville de Romont, ainſi que celle de Rue & pluſieurs autres du pays de Vaud, ſont tombées ſous l'obéiſſance de Fribourg. *Antoine de Mailliard* épouſa l'héritiere de la Maiſon de *Billens*, & en eut des biens conſidérables. La Maiſon de *Mailliard* a eu auſſi des alliances avec celle de *Challant*. — On voit des Seigneurs *de Preț*, cités aſſez ſouvent dans cette Généalogie, avec la qualité de *Chevalier*, pour que l'on n'en rapporte rien de plus.

QUATRIEME BRANCHE.

X. CLAUDE DE MAILLIARDOR, co-Seigneur de Rue, Damoiſeau de Grandvaux, Châtelain de la Paroiſſe de Villette, frere puîné de LOUIS II, épouſa noble *Jeanne de Tavel*, d'une Maiſon originaire du Vallais, établie aujourd'hui à Berne & dans le pays de Vaud. Il en eut : — JEAN, qui, de *Roſe*, ſon épouſe, fille de *Barthelemi* ou *Benjamin Roſſet*, Bourguemeſtre de Lauſanne, eut deux filles : — CATHERINE ou ESTHER, femme de noble *Jean Clavel*, Châtelain de Cully ; — & ANNE, mariée à noble *Gabriel de Joffrey*, de Vevey ; — 2. JACQUES, co-Seigneur d'Arlens, Damoiſeau, Banneret de Rue & de Grandvaux, Châtelain de la Paroiſſe de Villette, marié à *Marguerite de Bonſtetten* (d'une Maiſon des ſix privilégiées à Berne, & des plus illuſtres & des plus anciennes de la Suiſſe), fille de noble *Ulric de Bonſtetten*, Baron de Vaumarcus, de laquelle il a laiſſé quatre filles, ſçavoir : — JUDITH, mariée à noble *Chriſtophe de Charrieres*, co-Seigneur de . . . ; — ANNE, femme de noble *Iſaac Clavel*, Secrétaire de Cully, à qui elle porta une partie de la Seigneurie d'Arlens, que la Famille de *Clavel* poſſede encore aujourd'hui ; — FRANÇOISE, mariée à noble *Abraham de Montel*, de Vevey, Capitaine ; — & SUSANNE DE MAILLIARDOR, femme de noble *Jacques-François de Mellet*, de la Tour de Peil ou Pey ; — 3. GAMALIEL, qui ſuit ; — 4. SUSANNE, mariée 1°. à *Jean du Mur*, de Grandvaux ; & 2°. à noble *François de Crouſaz*, Seigneur de Corſelles, fils de noble *Isbrand de Crouſaz*, Seigneur de Prilliez. Le contrat de mariage, daté du 13 Mai 1610, qualifie ainſi les époux, *noble & généreux François de Crouſaz, Seigneur de Corſelles, fils de noble, magnifique & très-honoré Isbrand de Crouſaz, Seigneur de Prilliez*, & *Damoiſelle* SUSANNE, *fille de feu noble & puiſſant* CLAUDE MAILLIARDOZ, *lui vivant, Seigneur Châtelain en la Paroiſſe de Villette, reliſte de feu honorable & provide Jehan du Mur, de Grandvaux* ; — 5. & JACQUELINE, mariée 1°. à noble *Nicolas de Meſtral de Vaud*, de Lauſanne ; & 2°. à *Claude Hugonin*. — *Pierre Miſtral, Claude Meſtral, Michel Meſtral & Jean Meſtral*, prêterent hommage à AMÉDÉE VIII, premier Duc DE SAVOIE, vers l'an 1430.

XI. GAMALIEL DE MAILLIARDOR, co-Seigneur d'Arlens, épouſa 1°. noble *Suſanne de Crouzas*, de Lutry ; & 2°. noble *Urſule de Cerjat*, de Moudon, dont il n'eut qu'un fils, nommé — ALBERT DE MAILLIARDOR, co-Seigneur d'Arlens, mort à Paris ſans alliance, & le dernier de la branche de Grandvaux, qui avoit embraſſé la Religion Proteſtante.

CINQUIEME BRANCHE.

V. ANTOINE DE MAILLIARDOR, I. du nom, Damoiſeau de Rue, & feudataire de la Maiſon de *Savoie*, troiſieme fils de MARMET, & de *Guillaumette de Challes-Moderne*, épouſa *Alix*, fille de noble *Nicolet des Enfans*, d'Urſy, feudataire auſſi de la Maiſon de *Savoie*, dont il eut : — 1. LOUIS, mort en bas-âge ; — 2. ANTOINE, qui ſuit ; — 3 & 4. JEAN & PIERRE, auſſi morts en bas-âge ; — 5. GUILLAUME ; — 6. JACQUES, mort ſans alliance ; — 7. & MARGUERITE, mariée à *Jacques Surratem*, de Moudon.

La nouvelle Méthode du Blaſon, *p.* 497, dit que le titre de *Damoiſeau* ou

Digitized by Google

Damoiſel, marquoit anciennement un nom d'eſpérance, & quelque ſorte de grandeur & de Seigneurie. Ce titre étoit propre aux enfans des Rois & des grands Princes, & ſur-tout des héritiers préſomptifs des Couronnes. On trouve dans l'Hiſtoire *Damoiſel* Pepin, *Damoiſel* Louis *le Gros*, *Damoiſel Richard*, Prince *de Gal'es*. Le Roi Saint-Louis eſt qualifié, dans un ancien Hiſtorien, *Damoiſeau de Flandres*, parce qu'il en étoit Seigneur ſuzerain. C'eſt dans ce ſens qu'il eſt demeuré aux Seigneurs *de Commercy*-ſur-la-Meuſe, & qu'ils ſe ſont toujours qualifiés *Damoiſeaux de Commercy*, Terre qui eſt un franc-aleu, qui imite en quelque ſorte la ſouveraineté. Dans la ſuite ce nom fut donné, comme il a été dit, aux jeunes Gentilshommes qui n'avoient pas encore mérité le grade de *Chevalier*.

Par un acte du 8 Mars 1425, Antoine, fils de Marmet de Malliardo, accenſe des biens ſitués à Urſy, en qualité de tuteur de ſes cinq enfans, Louis, Antoine, Jean, Pierre, & Marguerite, enfans de feu *Alexis*, ſa femme, fille de feu *Nicolet des Enfans*, d'Urſy. — Par un autre acte du 24 Avril 1427, Antoine Malliardo fait un accenſement dans le territoire de Chapelle-Vaudaunaz, en ſon propre nom, *Jean Champion*, Damoiſeau, étant Châtelain de Rue. — Par un troiſieme acte du 9 Novembre 1429, Antoine Malliardo fait un accenſement à Urſy, à *Marmet de Chimaul*. — Par un quatrieme acte, du 4 Mai 1431, *Jean*, fils de feu *Nicod Butti*, reconnoit tenir des Terres à Urſy, d'Antoine Malliardo, au nom d'Antoine, ſon fils, comme héritier de feu *Nicolet des Enfans*. — Par un cinquieme acte, du 14 Mai 1439, Antoine Malliardo, Damoiſeau de Rue, accenſe ſix poſes de terres dans le territoire de Rue. — Par un ſixieme acte, du 8 Juin 1446, *Pierre Morel* fait une reconnoiſſance en faveur d'Antoine Malliardo, Damoiſeau de Rue, *Guillaume de Genève*, Seigneur de Lullin, étant Bailli de Vaud. — Par un ſeptieme acte, du 7 Septembre 1447, Antoine Malliardo, Damoiſeau de Rue, accenſe un terrein à Rue; *Pierre Miſtral*, Damoiſeau, eſt nommé dans cet acte. — Par un huitieme acte du 11 Juin 1450, Antoine Malliardor, Damoiſeau de Rue, permet de conduire un ruiſſeau à un Moulin, ſous condition cenſiere, *Guillaume de Genève*, Seigneur de Lullin, Chevalier, étant Bailli de Vaud. Une Sentence arbitrale, du 1 Avril 1494, rappelle feu noble Antoine, fils de feu noble Antoine Malliardo, *nobilis*. Cette Sentence eſt dreſſée pour Jean Malliardo, Damoiſeau de Rue, fils d'Antoine. — Dans une rénovation des droits de la Seigneurie & Juriſdiction d'Arlens, faite à Rue le 14 Mai 1681, on trouve une accenſation faite par noble Antoine de Malliardoz, fils de noble Antoine de Malliardoz, à feu *Antoine Rebilet*, d'Arlens, le 8 Décembre 1438, reçue & ſignée par *Egrege Gerard Jacquemet*, Notaire, &c.

VI. Antoine de Mailliardor, II. du nom, Damoiſeau de Rue & co-Seigneur d'Arlens, épouſa 1°. noble *Thomaſſe de Pontevitreo* (Pontver), d'Aigle; 2°. *Béatrix Pittet*, d'Orbe; & 3°. par contrat du 2 Juillet 1443, *Iſabelle*, fille de noble *Henri Cerjat*, Damoiſeau de Moudon. Il eut ſix enfans, ſçavoir du ſecond lit: — 1. Jean, qui ſuit; — 2 & 3. Antoine & Pierre, Eccléſiaſtiques; & du troiſieme: — 4. François, mort jeune; — 5. Humbert, mort ſans alliance; — 6. & Antoine, poſthume, mort en bas-âge.

Par le teſtament nuncupatif d'Antoine Malliardo, Damoiſeau de Rue, daté du 11 Novembre 1451, il inſtitue pour héritiers ſes fils, Jean, Antoine, Pierre, François, Humbert, & le poſthume, dont ſa femme *Iſabelle* eſt enceinte. De plus, pour ſatisfaire au teſtament de défunt Marmet Malliardo, ſon ayeul paternel, & à celui de défunt *Nicolet des Enfans*, ſon ayeul maternel, il fonde l'Autel de la Sainte-Trinité dans la Chapelle Saint-Nicolas à Rue, avec le conſentement du Pape Felix V; fonde en outre quatre Meſſes par chaque ſemaine de l'année, donne annuellement & à perpétuité au Chapelain, dont il réſerve la nomination à ſes héritiers, deux muids de froment à prendre ſur ſa dîme de Gillarens, un muid de bon vin de la Vaux, & 75 ſols de cens à prendre ſur différens particuliers dénommés dans l'acte.

Par un acte du 5 Juillet 1456, Jean Malliardo, fils de feu Antoine Mal-

Digitized by Google

LIARDO, Damoiſeau de Rue, & *Pierre Regis*, Damoiſeau de Romont, tranſigerent au ſujet de la dot d'*Iſabelle*, fille de feu *Henri Cerjat*, Damoiſeau de Moudon, veuve dudit ANTOINE MALLIARDO, & femme, en ſecondes noces, dudit *Pierre Regis*. On lit au bas de cette tranſaction, qu'elle a été rendue le 29 Mai 1475, à noble homme, *nobili viro*, JEAN MALLIARDO, par noble homme *Gui Cerjat*. Le contrat de mariage entre ANTOINE MALLIARDO & *Iſabelle Cerjat*, du 2 Juillet 1443, eſt rappellé dans cet acte, *Henri Chambrey*, Damoiſeau, étant Châtelain de Rue. — Par une autre tranſaction, datée du 20 Mai 1460, entre JEAN, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, & *Pierre Regis*, Damoiſeau de Romont, celui-ci confeſſe avoir cédé & vendu tous les droits acquis à ſa femme par l'acte précédent, à noble *Gui Cerjat*, de Moudon, *Guillaume*, Seigneur *de la Sarra*, étant Bailli de Vaud.

VII. JEAN DE MAILLIARDOR, II. du nom, Damoiſeau de Rue, & co-Seigneur d'Arlens, épouſa, 1°. par contrat du 23 Avril 1454, *Anne*, fille de noble *Gui Cerjat*, Damoiſeau de Moudon; & 2°. par contrat du 15 Juillet 1471, *Jacquema*, fille de feu noble *Jean de Billens*, co-Seigneur d'Orſonnens, & ſœur de *Guillaume de Billens*. Il eut des enfans des deux lits, ſçavoir: — 1. BERNARD, mort ſans alliance; — 2. GEORGES, qui ſuit; — 3. AYMÉ, Eccléſiaſtique; — 4. PERNETTE, mariée à noble *Guillaume de Gruyeres*; — 5. & JEANNE, femme de noble *Chriſtophe de Charrieres*.

On a vu ci-devant que *Humbert de Billens*, Seigneur de Pallefieux, Chevalier, devoit un cens à JOHANNET, fils de PERROUD MALLIARDOR, en 1358. Un autre *Humbert de Billens* étoit Evêque de Sion, & Prince du Saint-Empire Romain, en 1392. *François de Billens*, Seigneur de Billens, dans le Comté de Romont, fut établi, par les Suiſſes, Gouverneur du pays de Vaud en 1476, après la conquête qu'ils en avoient faite. *Francois de Billens*, Seigneur de Marſonnens, étoit Bailli du pays de Vaud, au nom du Duc *de Savoie*, en 1477. On a auſſi vu ci-devant, à l'article de MARMET DE MAILLARDOR, que la Seigneurie de Pallefieux avoit paſſé, par mariage, de la Maiſon de *Billens*, à celle des Comtes ſouverains *de Gruyeres*.

Par le contrat de mariage, daté du 23 Avril 1454, entre JEAN, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, & *Anne*, fille de *Gui Cerjat*, Damoiſeau de Moudon, & de *Claire* (ſans nom de Famille), l'époux aſſure 200 florins d'augmentation de dot, qu'il aſſigne ſur tous ſes biens meubles & immeubles, *tam in terris, pratis, hortis, ochiis, vigultis, demibus, caſalibus, nemoribus, rappis aquis aquarum decurſibus, vineis, cenſibus, redditibus hominibus, talialibus cenſeritis, decimis, fermis, molendinis, baptiteriis dominio meo mixto imperio omnimoda juriſdictione bannis, clamis advocaria uſagiis tributis & aliis ſerviciis*, &c. Les cautions ſont *Georges de la Molliere*, co-Seigneur de Fond, *Gui d'Avanche*, *Humbert Cerjat*, *Aymon de Saint-Germain*, *Pierre d'Illins*, *Boniface de Villarzel*, *Pierre Gonelli*, Damoiſeau de Rue, *Rodolf Probi*, JACQUES & PIERRE MALLIARDO, *Humbert de Roverea*, Seigneur d'Aquarie, étant Gouverneur & Bailli de Vaud. — Par un acte du 10 Janvier 1459, *Antoine Bergier* alias *Cuſandier*, reconnoit tenir à cens une maiſon & des Terres à Rue, des nobles JEAN MALLIARDO, le jeune, & ſes freres, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, de Rue.

Par un acte du 14 Février 1465, ſur les partages des nobles Dom PIERRE, ANTOINE & HUMBERT MALLIARDO, contre noble JEAN MALLIARDO, leur frere, on prononça auſſi ſur la charge féodale, & l'obligation de ſuivre le Seigneur ſuzerain à la guerre. Ils conviennent en même-tems de renfermer tous les papiers de Famille, Lettres & Reconnoiſſances, dans leur Maiſon à Rue, & dans un coffre (*in unâ arcâ*), dont chacun des quatre freres aura la clef d'une ſerrure. *Froa*, fille de feu *Jean Pittet*, d'Orbe, & d'*Authonia*, femme de noble homme *Nicod de Blonay*, fils du généreux Chevalier, le Seigneur *de Blonay*, Seigneur dudit lieu, nomme, par ſon teſtament du 15 Mai 1470, pour héritiers univerſels, les nobles hommes JEAN & ANTOINE MALLIARDO, freres, fils de feu noble homme ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, & de feu

Béatrix

Digitized by Google

Beatrix Pittet, sa sœur, ses très-chers neveux. Elle fait aussi mention de feu noble homme *Jean de Chastel*, son premier mari.

Dans le contrat de mariage entre Jean Malliardo, fils de feu Antoine Malliardo, Damoiseau de Rue, & de *Jacqueme*, fille de feu noble *Jean de Billens*, co-Seigneur d'Orsannens, daté du 15 Juillet 1471, les cautions sont *Jacques de Bouvillars*, Seigneur de Mexieres, *Francois de Billens*, de Romont, *Bujonnet de la Pierre* de, Payerne, *Jacques de Billens*, de Romont, *Pierre de Bottens* & Marmet Malliardo; *Jacques de Savoie*, Comte de Romont, étant Seigneur de Vaud.

Dans un Jugement rendu par les arbitres le 8 Juillet 1482, sur un procès entre noble Jean Malliardo, & noble *Jacqueme de Billens*, sa femme, les arbitres furent, de la part du mari, noble & puissant Seigneur *Jacques Champion*, Seigneur de Romanel, & de la part de la femme noble & puissant Seigneur *Humbert Cerjat*, Seigneur de Combremont; vénérable & Religieux frere *Claude de Greilly* (*de Grelliaro*) oncle, *Patruus*, de la Dame, est cité dans cet acte. — Par un Jugement d'arbitres, rendu le 24 Février 1487, sur les différends entre Jean Malliardor, Damoiseau, fils de feu Antoine Malliardor, Damoiseau de Rue, & Louis Malliardo, Damoiseau de Grandvaux, fils de feu Jacques Malliardo, Damoiseau de Rue, les arbitres commirent la décision du différend à noble homme *Henri de Praroman*, co-Seigneur de Chapelle Vaudannaz, Bailli de Lausanne, & à vénérable Religieuse Dame Perronette Malliardo, Abbesse de Belvaux près de Lausanne, Ordre de Cîteaux; Dom Aymon & George Malliardo, fils du susdit Jean, devoient se soumettre au Jugement qu'on rendroit. Le Bailli & l'Abbesse prononcerent que le droit de collation de la Chapelle de la Sainte-Trinité, fondée dans l'Eglise Saint-Nicolas de Rue, devoit appartenir alternativement à Jean, à Louis, à Perronette, Abbesse & à Alexie Malliardo, sa sœur, & à tous les héritiers desdits Jean, Louis & Alexie. La nomination que Jean Malliardor avoit faite à Dom Aymon, son fils, de cette Chapellenie, est confirmée. On y convient aussi que s'il se trouvoit un sujet capable du nom & des armes de Malliardo, dans le cas de vacance de Bénéfice, il auroit la préférence, *adjunctoque si & quando reperietur idoneus de nomine & armis dictorum* Malliardo, *ille sit idoneus veniat & sit preferendus & presentandus per illum, per quem presentatio in suis loco & tempore fieri debebit.*

Les Arbitres prononcerent encore le 10 Avril 1494, sur les différends entre Louis Mailliardo, de Grandvaux, Damoiseau, fils de feu noble Jacques Mailliardo, & d'Agnès & Jean Malliardo, Damoiseau de Rue, fils de feu noble Antoine Malliardo, au sujet, 1°. d'un cens dans la paroisse de Promasens, vendu audit Louis & à Claude Malliardo par feu noble Antoine, fils de feu noble Antoine Malliardo; 2°. d'un autre cens dû dans le territoire de Prez, vendu autrefois par *Antoine de Pont*, à feu Mermet Malliardo; & 3°. d'un cens provenant de feu *Nicolet des Enfans*. Pierre, fils de Louis Malliardo & Georges, fils de Jean Malliardo, sont nommés dans cet acte qui confirme le Jugement rendu le 24 Février 1487.

Dans la rénovation des droits de la Seigneurie & Juridiction d'Arlens faite à Rue le 14 Mai 1681, on lit: « Davantage lesdits nobles Seigneurs de Malliardoz ont & doivent avoir sur leurs sujets dudit Arlens & sur lesdites piéces qui leur sont reconnues Bamp, Clame, Bare, Saisine, *directe seigneurie* mixte impire & *omni mode* juridiction, excepté le *dernier supplice* comme couste par la stipulation de feu Egrege *André Desolerie*, Commissaire, qui a stipulé en faveur de noble Jean de Malliardoz & ses freres, Donzel de Rue, le 13e jour de Janvier 1459; & pour celle d'*Aymé Ponel*, Commissaire, qui a stipulé en faveur dudit noble Jean de Malliardoz, Donzel dudit Rue, le 4 de Février 1483, &c. comme aussi la reserve du *dernier supplice* n'étoit pas contenue dans les précédentes & anciennes reconnoissances desdits nobles Seigneurs de Malliardoz; mais d'autant qu'elle s'est trouvée

» dans le Quernet qu'ils en avoient prêté à leurs Excellences, icelle reserve eſt » maintenant expreſſément miſe dans cette preſente rénovation ».

VIII. GEORGE DE MAILLIARDOR, Damoiſeau, & co-Seigneur d'Arlens, épouſa, par contrat du 26 Octobre 1484, *Joannette*, fille de feu *Antoine Otthonyn de Surpierre*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. JEAN, Chevalier, Damoiſeau de Rue, dit *le Seigneur de Rue*, mort ſans enfans de ſon mariage avec noble *Madelene de la Trémoille*, fille de *Jean de la Trémoille*, & de *Charlotte d'Autry*. *Jean de la Trémoille* étoit fils naturel de *Louis* I, Sire *de la Trémoille*, & de *Jeanne de la Rue*. Il fut légitimé par Lettres-Patentes de CHARLES VIII en 1485. Le P. *Anſelme* dit que *Jean de la Trémoille* laiſſa pluſieurs garçons & une fille, qu'il ne nomme point, mariée en Italie. *Madelene de la Trémoille* étoit petite nièce du Sire *de Craon*, & de *Marguerite de la Trémoille*, légitimée, & femme du célebre *Jean de Salazar*, Chevalier Eſpagnol, très-grand Seigneur ſous Louis XI, & un des plus renommés Capitaines de ſon tems. On conſerve encore à Rue des meubles à leurs armes. Le P. *Meneſtrier*, *p.* 93 du ſecond volume, dit que « Les vieux meubles des maiſons particulieres ſont le » quatrieme des treize monumens, par leſquels on peut connoître la grandeur » des maiſons & leur ancienneté ». — 3. FRANÇOIS, mort en bas âge; — 4. CLAUDINE, femme de noble *Louis de Pavillard*, de Fribourg; — 5. CATHERINE, mariée au Capitaine *Antoine Wider du Geſſenay*, l'un des quatre chefs des troupes Suiſſes, qui commanderent les troupes envoyées en Italie, vers l'an 1499; — 6. & JEANNE, épouſe de noble *Noë de Mariſet*, du pays de Vaud.

Ce fut à JEAN DE MAILLIARDOR, ſecond fils de GEORGE, que le Canton de Fribourg écrivit, en 1533, la Lettre ſuivante en François, rapportée dans l'Hiſtoire des Suiſſes du Baron *d'Alt*, pour lui demander du ſecours contre les ſectateurs de la nouvelle Religion, qui cherchoient à s'inſinuer dans ce Canton.

« Noble prudent très-chier & bon ami, à vous nous nous recommandons » pour ce que par cy devant avons entendu votre bon vouloir à nous aider à » notre beſoin à maintenir notre ancienne foy, ſommes étés avertis d'aulcunes » novelles, dont pouvons être contraints de mettre la main à la pâte. Vous » prions que vous tenés prêt, enſemble votre Compagnie, afin quant vous » manderons, que vous venés en aide, coment en avons notre parfaite con- » fiance en vous, laquelle chouſe ayrons à deſervir envers vous de tout notre » pouvoir, coment en avons bon vouloir aidant le Créateur, lequel prions être » guarde de vous. Daté en hâte la Vigile de la Touſſaint à cy heures après » midy *anno* — 5 — ».

L'adreſſe eſt à *noble & prudent homme Mons. le Capitaine* DE MAILLIARDOR, *nôtre très-chier & bon amiy, à Ruch.*

Pourquoi JEAN DE MAILLIARDOR, qui n'étoit au ſervice d'aucun Prince, eſt-il appellé *Capitaine ?* Le P. *Meneſtrier* nous l'apprend dans ſon ſecond volume, infiniment rare, imprimé à Paris en 1673. On y trouve, *page* 16, « Comme » ſe doit faire Capitaine & lever Eſtendard. Quand un homme a grandement » ſervy les guerres ou qu'il a grandement de quoi il puiſſe tenir gens ou par » grand terre ou autrement par ſon ſens, le Roi ou autre chef de guerre ne » peut faire & peut lever Eſtendard, mais qu'il ait les gens de trait qu'il ap- » partient avec cinquante hommes d'armes ». La Compagnie, dont il eſt fait mention dans cette Lettre, étoit une troupe formée de vaiſſaux, & teſſortiſſans de JEAN DE MAILLIARDOR, levée & ſoldée à ſes frais, & par laquelle il faiſoit monter la Garde à ſon logis pendant l'eſpece d'Anarchie qui précéda l'invaſion du pays de Vaud par les Suiſſes. Le Drapeau de cette troupe exiſte encore à Rue en 1774. Il y eſt conſervé dans la Maiſon de MAILLIARDOR, ainſi que les armes, eſponton ou hallebarde & ſabre de JEAN DE MAILLIARDOR. Le Drapeau eſt formé de *bandes* de taffetas, de couleur du blaſon ou de la livrée de MAILLIARDOR, avec une *croix blanche de Savoie brochant ſur le tout.*

Il paroît que l'on envoya à JEAN DE MAILLIARDOR la Bourgeoiſie de la ville de Fribourg, en lui demandant du ſecours, puiſqu'il en a la qualité, avant d'être Suiſſe, dans une acte du 12 Avril 1535, par lequel *François de Prez*, ſur-

Digitized by Google

nommé *Tavel*, Seigneur de Gradis & Conſeiller de Lauſanne, reconnoit que noble JEAN MAILLIARDOR, Bourgeois de Fribourg, s'eſt rendu caution pour lui près de l'ancien Avoyer de la ville de Fribourg, le noble & généreux Seigneur *Humbert de Praroman*, Chevalier, pour la ſomme de 400 écus d'or ſoleil. Or la ville de Rue & le pays de Vaud n'ont été conquis par les Suiſſes qu'en 1536.

Par le contrat de mariage, daté du 26 Octobre 1484, entre noble GEORGE MALLIARDO, Damoiſeau, fils de noble JEAN MALLIARDO, & *Jeannette Otthonyn de Surpierre*, fille de feu *Antoine Otthonyn*, Bourgeois de Lauſanne, il fut donné 400 florins d'or de dot à l'épouſe. Les cautions ſont noble & puiſſant Seigneur *Humbert Cerjat*, Seigneur de la Molliere & de Combremont, & noble *Louis Cerjat*. — Dans une vente du 6 Mai 1519, noble GEORGE eſt nommé fils de noble JEAN MALLIARDO, de Rue, co-Seigneur d'Arlens. Ce GEORGE, co Seigneur d'Arlens, Damoiſeau & Bourgeois de Rue, inſtitua, par ſon teſtament fait en 1531, pour héritiers univerſels noble ANTOINE & JEHAN MALLIARDO ſes très-chers & bien aimés fils.

Dans la rénovation des droits de la Seigneurie & Juriſdiction d'Arlens, faite à Rue le 14 Mai 1481, on lit: « Par celle (la ſtipulation) de feu *Henri Michon*, » Commiſſaire, qui a ſtipulé en faveur des nobles ANTOINE & JEAN DE MAL» LIARDOZ, fils de défunt noble GEORGES, Donzel de Rue, le 21 Février l'an » 1537 ». Un acte daté de Lauſanne *in domo Epiſcopatûs in quâ eſt logiatus illuſtriſſimus Dominus noſter Dux*, du 4 Novembre 1484, renferme l'hommage-lige que noble GEORGE MALLIARDO fit à CHARLES I, Duc *de Savoie*, pour tous les fiefs, arriere-fiefs & choſe féodale que lui & ſes ancêtres poſſédoient, & avoient poſſédé dans tout le pays de Vaud, mouvant dudit Duc *de Savoie*. Il eſt dit dans cet acte que noble GEORGE DE MALLIARDO fit cet hommage-lige à genoux & mains jointes entre celles du Duc, & qu'ils ſe donnerent le baiſer de bouche, ſigne d'une perpétuelle & indiſſoluble alliance, *homagium ligium & fidelitatem ligiam, genibus flexis, manibuſque junctis inter manus ipſius illuſtriſſimi Domini Ducis, poſt ac interveniente oris oſculo in ſignum perpetuæ & indiſſolubilis fœderis cum cæteris clauſulis & ſolemnitatibus opportunis.* Les perſonnes citées dans l'acte, en préſence deſquelles la cérémonie ſe fit, furent l'illuſtre Seigneur *Janus de Savoie*, Comte de Genève, *Hugues*, Seigneur *de Corignan*, *Jacques-Louis de Savoie*, Marquis de Gex & les magnifiques, honorables & nobles hommes les Seigneurs *Adrien de Bubenberg*, *George de Stein*, *Thuring Friterf*, *Peterman Pavillard* & *Peterman Fauſſigny*, Chevalier & Ambaſſadeur des villes de Berne & de Fribourg, *Antoine Champion*, Chancelier de Savoie, *Louis*, Comte *de Gruyeres*, *Gabriel de Seyſſel*, Seigneur d'Aigue, *Antoine de Feaſta*, Gouverneur de Nice, Conſeiller & Chambellan, *François-Louis de Belleruche*, *Jacques de Lornay*, Ecuyer, *Aymonet de Greyres*, Camérier Ducal, & *Robert Clavelli*, Huiſſier Ducal.

IX. ANTOINE DE MAILLIARDOR, III. du nom, Damoiſeau & co-Seigneur d'Arlens, épouſa, par contrat du 27 Février 1520, noble *Louiſe*, fille d'*Aymon Albi*, de Vevey, Vidame de Châtel, & de *Marie d'Arnay*. Elle eut en dot 1000 florins d'or. De ce mariage vinrent: — JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. ETIENNE, auteur de la 8e branche, rapportée ci-après; —— 3 & 4. BAPTISARD & SÉBASTIEN, morts ſans alliance; — 5. URBAIN, femme de noble *Jean de Chatons*; —— 6. FRANÇOISE, mariée à noble *Louis Trolliet*, de Romont; —— 7 & 8. MATHÉE & CLAIRE; — 9. & HENRIETTE, alliée à noble *Nicolas de Crouſaz*, de Saint-Sephorin.

Il exiſte un acte de 1534, renfermant une vente faite à noble & puiſſant ANTOINE MALLIARDOR, Donzel de Rue. —— Par un acte de dégravance, daté de Chambery, le 24 Juillet 1532, *René*, Comte *de Challant* & de Maville, Baron de Bauffremont, Seigneur de Vallangin & Maréchal de Savoie, hipothéque ſes terres de Challant, Maville & de Vallangin, & généralement tous ſes autres biens & Seigneuries tant deça que delà les monts, à Seigneur *Charles de Challant*, Seigneur de Villarſey, ſon couſin, à noble *Claude de Bellegard*, Seigneur

Digitized by Google

dudit lieu, ſon Maître-d'Hôtel, à noble ANTOINE & JEHAN DE MALLIARDO; freres, pour ſureté des ſommes de 2000 florins d'or & 2500 écus d'or ſol, dont ils avoient répondu pour lui. Le même Comte *de Challant* prie Monſ. DE MALLIARDO de pleiger pour lui, par une Lettre qu'il lui écrit, datée d'Yſſoigne le 25 Avril 1532. Le même Comte *de Challant* prie Monſ. DE MALLIARDOZ, ſon *bon ami*, par une Lettre datée de Virieu le 20 Juin 1532, d'être pleige pour lui en Allemagne : M. de *Caſtellamont* y eſt nommé. — Il exiſte auſſi une Lettre de *François de Caſtellamont* à Monſ. DE MALLIARDOZ, qu'il qualifie ſon *bon frere & ami*, demeurant à Rue, écrite de Modon le 25 Février 1532. — Un acte renfermant l'hipotheque de la dîme de Vaumarcus, par noble JOHAN MALLIARDO, de Rue, au Sieur *Jeſt Frytag*, Conſeiller de Fribourg, daté du 4 Août 1546, étoit muni de deux ſceaux, l'un de la ville de Fribourg, mais qui en a été arraché, & dont les laſſets ſeuls de parchemin y ſont; l'autre de noble JOHAN MALLIARDO, & qui y eſt encore attaché. Celui-ci eſt oval, de cire verte offrant un écu *d'argent, à la bande d'azur chargée de deux maillets d'or*, caſque de *Chevalier, ſurmonté d'un demi-homme effacé tenant de la main droite un maillet d'or; lambrequins d'argent & d'azur*. On lit encore à l'entour de ce ſceau ſur les bandelettes : JOH MALLIARDO. Il eſt dit au bas de cet acte que le 12 Février 1532, ledit *Jeſt Frytag* a reçu la ſomme ſuſdite de M. le Banderet de Vivey comme Gouverneur des héritiers de feu nobles JOHAN & ANTOINE MALLIARDO, de Rue.

X. JEAN-BATISTE DE MAILLIARDOR, Châtelain de Rue, co-Seigneur d'Arlens, épouſa, 1°. *N...*, fille de noble *Arthaud de Mailliard*, de Romont; 2°. Demoiſelle *N.. Frytag*, de Fribourg; & 3°. *Eliſabeth*, fille de *Paul Schnewly*, & de *Catherine de Garmiſvil*, ſœur du Prévôt de la Collégiale de Fribourg, & de *Barbe Schnewly*, femme de *Jacques d'Alt*, Bailli de Bulle. Il eut quatre enfans, ſçavoir : — 1. PANCRACE, qui ſuit; — 2. JEAN, mort ſans alliance; — 3. LOUISE, mariée à noble *Nicolas Reyff*, de Fribourg, Seigneur de Cottens, dont la Famille eſt compriſe dans la claſſe diſtinctive des Nobles de la République; — 4. & PERNETTE, femme de noble *Claude de Crouſaz*.

Par un acte daté du 4 Avril 1565, BATISTE & ETIENNE MAILLARDO, freres, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDO, Donzel & Bourgeois de Rue, donne en albergement & accenſement perpétuel le Moulin de Coppet ſous Gilliarens avec toutes ſes appartenances, moyenant le cens annuel & perpétuel de ſix ſacs de bled meſſel & deux florins, en ſe conſervant la *directe Signorie*. Par le teſtament de JOHAN, fils de feu noble JEAN MALLIARDO, Damoiſeau & Bourgeois de Rue, co-Seigneur d'Arlens, daté du 4 Avril 1551, il inſtitue pour héritiers univerſels noble BATISTE & ETIENNE MALLIARDO, freres, ſes neveux, fils de feu ANTOINE, ſon frere, Donzel de Rue. Il fait des legs à la Chapelle de la Sainte-Trinité, fondée par ſes ancêtres, à ſes niéces, & donne à MICHEL-CLAUDE, ſon fils *Nourry*, bâtard, 2000 écus au ſoleil de bon or. — Par un acte, daté du 12 Juin 1592, MADELENE, fille de noble & généreux Seigneur ETIENNE MALLIARDOZ, co-Seigneur d'Arlens, Bourgeois & Banderet de Rue, femme de noble & vertueux Seigneur *Jehan Trolliet*, dit *d'Allinge*, Donzel & Bourgeois de Rolle, reconnoit avoir reçu de ſon pere ſa dot conſiſtant en 600 écus, l'écu valant cinq florins, & le florin valant 12 ſols; préſens nobles & généreux Seigneurs BATISTE MALLIARDOZ, Donzel & Châtelain de Rue, CLAUDE MALLIARDOZ, Donzel de Grandvaux, Banderet de la Paroiſſe de Villette, & PANCRATZ MALLIARDOZ, Donzel dudit Rue, témoins à ce requis & demandés. Dans une rénovation des droits de la Seigneurie & Juriſdiction d'Arlens, faite à Rue le 14 Mai 1681, on lit : « Et pareillement par la ſtipulation » de *Pierre Richard*, qui a ſtipulé en faveur de nobles BATISTE & ETIENNE DE » MALLIARDOZ, freres, Donzels dudit Rue, en 1581 le 14 Février, &c. ».

XI. PANCRACE DE MAILLIARDOR, Damoiſeau & co-Seigneur d'Arlens, épouſa, 1°. *Anne Garmiſvil*, d'une Famille Patricienne de Fribourg, éteinte; 2°. *Catherine*, fille de noble *Jean de Lanthen*, dit *Heydt*, & de noble *Urſule Griſet*, de Forell; & 3°. *Catherine Werly*, toutes trois de Fribourg. Il eut du ſecond

Digitized by Google

lit : — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Jean, auteur de la ſixieme branche, rapportée ci-après; — 3. Pierre, mort en bas âge; — 4. & Catherine, mariée 1°. à *Nicolas*, fils de *Gaſpard de Praroman*, de Fribourg; & 2°. à noble *Jean de Boccard*, de la même ville.

La Maiſon de *Lanthen*, dite *Heydt*, a fourni des Avoyers à la République & des Colonels en France. Elle eſt éteinte. — La Famille Patricienne de *Werly* eſt auſſi éteinte. — Celle de *Praroman*, compriſe dans la claſſe diſtinctive des nobles de la République, a fourni pluſieurs Avoyers & beaucoup de Colonels en France. Elle eſt très-ancienne & très-illuſtre. — Celle de *Boccard* eſt de même compriſe dans la claſſe diſtinctive des Nobles. Elle a fourni un Avoyer, un Evêque Comte de Lauſanne, Prince du Saint-Empire & un Colonel en France, Lieutenant-Général des Armées du Roi. *Voyez* Boccard, *Tome II* de ce Dictionnaire.

Par le teſtament nuncupatif de Jean, fils de feu noble Batiste Malliardoz, Donzel & Châtelain de Rue, daté du 14 Janvier 1601, il inſtitue pour héritier univerſel noble Pancratz Malliardoz, ſon bien aimé frere, & fait un legs à noble François Malliardoz, ſon couſin. Dans un petit livre de Bourgeoiſie de la République de Fribourg, écrit en Allemand & commençant par ces mots : *numine capta Deus*, fol. 58, on lit « Le très-honoré Donzel, » *der edel veſte Juncker*, Pancratz de Malliardoz, de Rue, a acheté le droit » de Bourgeoiſie de la ville de Fribourg pour 90 livres le dernier jour du mois » de Mai 1607, & a été exempt de caution ». La Maiſon de Mailliardor avoit apparemment négligé cette Bourgeoiſie, puiſqu'on a vu Jean de Mailliardor en être qualifié, en 1535. Dans les extraits légaliſés des reconnoiſſances & Quernets des Fiefs & Juriſdictions des nobles de Malliardoz, on trouve un acte fait & paſſé à Rue, le 14 Mai 1681, où il eſt dit que « La » Seigneurie & Juriſdiction d'Arlens a appartenu ci-devant entr'autres à noble » Jean de Malliardoz, de Rue, & de Fribourg, fils de noble Pancratz, » fils de noble Batiste de Malliardoz, pour une huitieme partie ».

XII. Nicolas de Mailliardor, Damoiſeau & co-Seigneur d'Arlens, nommé du Conſeil Souverain des Deux Cents en 1619, Bailli de Surpierre en 1631, mort en 1635, avoit racheté & reconnu la Bourgeoiſie ſecrete de Fribourg en 1627, en vertu du réglement fait cette année, par lequel il falloit faire ce rachat moyennant cinq florins, pour jouir à l'avenir de la faculté d'entrer dans le Gouvernement. C'eſt l'époque de la Bourgeoiſie ſecrete de ce Canton, au Gouvernement duquel perſonne ne peut aſpirer ſans poſſéder cette Bourgeoiſie qui ne s'achette ni ne ſe donne plus. Il avoit épouſé *Marie*, fille du Chevalier *Gottrau*, d'une Famille Patricienne de Fribourg, & en eut : — 1 & 2. François & Charles, Capucins; — 3. Pierre, qui de *Madelene de Montenach*, ſa femme, auſſi d'une Famille Patricienne de Fribourg, eut quatre enfans, ſçavoir : — François-Pierre; — Marie-Elisabeth; — Anne-Marie; — & Anne-Catherine; — 4. Emmanuel, qui ſuit; — 5. & Ursule, mariée à *Charles Ratzé*, d'une Famille Patricienne de Fribourg.

XIII. Emmanuel de Mailliardor, co-Seigneur d'Arlens & Avoyer d'Eſtavayer en 1682, vendit, de concert avec ſes freres & ſœur, la Seigneurie d'Arlens à leurs Excellences de Fribourg, & épouſa *Catherine Kemmerling*, d'une Famille Patricienne de Fribourg, de laquelle il eut : — 1. Jean-Emmanuel, qui ſuit; — 2. Nicolas, mort en bas âge; — 3. & Nicolas, Eccléſiaſtique.

XIV. Jean-Emmanuel de Mailliardor épouſa *Marguerite*, fille de *N.... Vonderweid*, Sénateur & Directeur de l'Artillerie de Fribourg, & d'une Famille Patricienne, dont : — 1. François-Joseph; — 2. Nicolas-Emmanuel, Avoyer d'Eſtavayer en 1723, mort ſans alliance; — 3. Henri, qui ſuit; — 4. Pierre; — 5 & 6. Anne-Marie & Marguerite.

XV. Henri de Mailliardor, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Suiſſes en France, Bailli de Surpierre en 1719, de Planfayon en 1726, Sénateur en 1730, a épouſé *Marie-Anne Ratzé*, de Fribourg, de laquelle il a eu :

Digitized by Google

— 1. PIERRE, mort en bas âge; — 2. EMMANUEL, Officier en France, du Conſeil des Deux-Cents, mort ſans alliance; — 3. NICOLAS, mort auſſi ſans alliance; — 4. PROTAIS, qui ſuit; — 5. JOSEPH-EMMANUEL, Officier en France, enſuite Bailli de Montagny en 1757, Sénateur en 1766, Major de Ville, vivant en 1774, non marié; — 6. MARIE-ANNE, morte en bas-âge; — 7. ELISABETH, Religieuſe au Couvent de Montorge dans le Tiers-Ordre; — 8 & 9 MARIE-ANNE & MARIE-URSULE.

XVI. PROTAIS DE MAILLIARDOR, Officier en France, bleſſé en Flandres en 1746, reçu Chevalier de Saint-Louis la même année, a été Bailli de Bulle en 1756, & eſt mort en 1762. Il avoit épouſé *Hélene*, fille de noble *Beat-Louis de Praroman*, Sénateur, & de *Francoiſe Odet*, dont il a eu: — JOSEPH-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. PIERRE, né en 1756, Officier aux Gardes, Compagnie de MAILLIARDOR, en 1773; — 3. & MARIE-ANNE, née en 1752, non encore mariée.

XVII. JOSEPH-EMMANUEL DE MAILLIARDOR, né en 1748, a été nommé du Conſeil Souverain des Deux-Cents en 1769.

SIXIEME BRANCHE.

XII. JEAN DE MAILLIARDOR, Damoiſeau de Rue & de Fribourg, co-Seigneur d'Arlens (ſecond fils de PANCRACE, & de *Catherine de Lanthen*, dit *Heydt*), fut nommé du Conſeil Souverain des Deux-Cents en 1620, racheta & reconnut ſa bourgeoiſie de Fribourg, en même-tems que ſon frere NICOLAS, en 1627, & mourut en 1652. C'eſt ce qui conſte par les Regiſtres des charges civiles de la République de Fribourg, traduit de l'Allemand. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Jean-Pierre de Techterman*, d'une très-ancienne Famille Patricienne de Fribourg, & de *N.... de Diesbach*. De ce mariage vinrent: — 1. PETERMAN, qui n'a point laiſſé d'enfans de noble *N.... Falck*, ſa femme, fille de N.... *Falck*, Bourguemeſtre de Fribourg, dont la Famille eſt éteinte; — 2. GEORGES, Officier en France, où il s'eſt marié, tué au ſiége d'Ypres en 1680; — 3. JEAN-GUILLAUME, mort ſans alliance; — 4. MARTIN, d'abord Capitaine en France, mort en 1685, Capitaine des Gardes de l'Evêque Prince de Liége. Il avoit épouſé, à Tongres en Brabant, *Marie-Gertrude*, fille de *Barthelemi Cambs*, Droſſard de Tongres, & de *Catherine Vaes*. Ce *Barthelemi Cambs* avoit épouſé, en premieres noces, la Baronne *de Reckem*. MARTIN DE MAILLIARDOR a eu de ſon mariage dix-huit enfans, ſçavoir: — JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Monnin, tué au ſiége de Berg-op-Zoom en 1747, où il étoit employé comme Lieutenant-Colonel, & commandoit ſon Régiment: il eſt mort ſans alliance; — JOSEPH-BARTHELEMI, Aide-Major, avec rang de Capitaine en Eſpagne, dans le Régiment d'Aregger, mort en 1743, auſſi ſans alliance; — ANTOINE-AUGUSTIN, Curé de Grimby près de Reckem, dans l'Evêché de Liége, mort en 1748; — MARIE-CATHERINE-JOSEPHE, Religieuſe au Couvent des Terciaires à Hoche-porte, Fauxbourg de Liége, qui vivoit encore en 1762, ainſi que — MARIE-MARGUERITE, Penſionnaire au même Couvent; — & treize autres filles, mortes en bas-âge; — 5. FRANÇOIS-AUGUSTIN, qui ſuit; — 6. MARIE-BÉNÉDICTINE; — 7. & ANGÉLIQUE.

Dans les reconnoiſſances & Quernets des Fiefs & Juriſdictions des nobles de MALLIARDOZ, on trouve un acte fait & paſſé à Rue, dans la Maiſon-de-Ville, le 14 Mai 1681, en préſence de pluſieurs témoins, & ſigné *François Olivier*, Notaire de Chatonaye, avec paraphe. Il eſt dit dans cet acte, « ſoit choſe no-» toire, évidente & manifeſte, que la Seigneurie & Juriſdiction d'Arlens appar-» tienne cy-devant aux nobles & généreux Seigneurs DE MALLIARDOZ, tant » de Rue que de Grandvaux, tous indiviſement quant au fief & Juriſdiction: à » ſçavoir à noble & généreux FRANÇOIS DE MALLIARDOZ, Banderet de Rue, » fils de noble FRANÇOIS, fils de noble ETIENNE DE MALLIARDOZ, pour une » quarte-part, à noble JEAN DE MALLIARDOZ de Rue & de Fribourg, fils de » noble PANCRATZ, fils de noble BAPTISTE DE MALLIARDOZ, pour une huitieme

Digitized by Google

» part ; aux hoirs de noble Nicolas de Malliardoz, Bourgeois dudit Fri-
» bourg, fils dudit noble Pancratz, pour une autre huitieme part ; à noble
» Jacques de Malliardoz, Donzel, & Banderet de Rue & de Grandvaux,
» & Seigneur-Châtelain en la Paroiſſe de Villette, fils de noble Claude, fils
» de feu noble Pierre de Malliardoz, pour une quarte-partie ; & à noble
» Albert de Malliardoz, fils de noble Gamaliel, fils dudit feu noble Claude,
» fils de feu noble Pierre de Malliardoz, Donzel dudit Rue & de Grand-
» vaux, pour la derniere quarte-part indiviſe, de laquelle Seigneurie & Juriſ-
» diction, & dépendances d'icelle, la commiſſion & renovation des droits,
» &c. »

Dans un grand Livre de la Bourgeoiſie de la République de Fribourg, traduit de l'Allemand, on lit « le noble & généreux Donzel, *der edel veſte Juncker*, » Jean de Malliardoz a acheté le droit de Bourgeoiſie, & l'a aſſigné ſur ſa » maiſon maternelle à lui appartenante, & à ſon frere, & où loge leur noble » pere *Ihr Juncker und vatter*, le 10 Mars 1627 ». Tous les extraits déja rapportés, & qui le ſeront encore dans la ſuite de cette Généalogie, ſont revêtus du ſceau de la République, & légaliſés par l'Ambaſſadeur du Roi en Suiſſe.

XIII. François-Augustin de Mailliardor, co-Seigneur d'Arlens, dont il vendit, à leurs Excellences de Fribourg, ſa huitieme part, fut batiſé le 25 Décembre 1623, reconnut ſon droit de Bourgeoiſie le 21 Juin 1649 ; fut nommé du Conſeil des Deux-Cents en 1650, des Soixante en 1654, & Bailli de Grandſon, en 1660. C'eſt ce qu'on lit dans les extraits des Regiſtres des Batêmes du grand Livre de Bourgeoiſie & des charges civiles. Il mourut en 1665, & avoit épouſé *Marguerite*, fille du Capitaine *Jeſt Amman*, Bailli de Rue, d'une Famille Patricienne de Fribourg, & de noble *Urſule de Erhard*, de laquelle il eut neuf enfans, ſçavoir : — 1. Pierre-Augustin, qui de *Marguerite*, fille de *N.... Vonderweid*, Bourguemeſtre de Fribourg, a eu deux filles ; — Marie-Marguerite ; — & Marie-Ursule ; — 2. François-Joseph, qui ſuit ; — 3. Henri-Ignace, auteur de la ſeptieme branche, rapportée ci-après ; — 4 & 5. Jacques-Louis & François-Charles, morts en 1690, au ſervice de France & ſans alliance ; — 6. Anne-Marguerite, morte en bas-âge ; —— 7. Marie-Marguerite ; —— 8. Marie-Josephine, morte en bas-âge ; — 9. & Marie-Françoise, mariée, en 1691, à noble *Jacques de Gleresſe* ou *Ligriz*, d'une Famille compriſe dans la claſſe diſtinctive des Nobles de la République, & dont une branche, établie à Porentru, & qui a conſervé la Bourgeoiſie de Fribourg, eſt entrée dans le Chapitre de Baſle.

Dans le nombre des Extraits légaliſés, & à la ſuite des reconnoiſſances de Marmet & de Pierre Malliardo, pere & fils, on lit : « En l'année 1536, » que les Bernois envahirent le pays de Vaud, & des contrées plus éloignées » ſur le Duc *de Savoie*, quelques Villes, Bourgs & Châteaux de ce pays, pour » éviter le même ſort, & ſur-tout pour être conſervés dans l'ancienne Religion, » ſe ſont mis ſous la protection & domination des Fribourgeois, en attendant » que les Ducs euſſent revendiqué ce pays, ou qu'ils le relâchaſſent aux Deten-» teurs, ce qui arriva, envers les Fribourgeois, en l'an 1578, par traité fait à » Turin, daté du mois de Septembre, par lequel le Duc *Emanuel-Philibert* & » ſon fils, *Charles-Emanuel*, Prince de Piémont, leur ont cédé tout ce qu'ils » tenoient en compenſation des ſommes conſidérables que la Maiſon de *Savoie* » leur devoit, tant comme créanciers que comme cautions. Dans cet intervalle » pluſieurs vaſſaux ont fait hommage à Fribourg, & ont prêté *Quernet* à cet » Etat, des Fiefs qu'ils tenoient ci-devant ſous homage des Ducs *de Savoie*, les » premiers ſont les vaſſaux du mandement de Rue, entre leſquels ſe trouvent » noble Antoine & Jean, fils de noble Georges, qui étoit fils de noble Jean » Malliardoz, Donzel de Rue, leſquels, enſuite de la reconnoiſſance prêtée à » Savoie par noble Marmet Malliardo, ès mains du Commiſſaire *Jean Balay*, » ont reconnu, ès mains des Commiſſaires *Claude Mecjat* & *Guillaume Chaſſot*, » le 26 Janvier 1541, être hommes liéges des Seigneurs de Fribourg, & de » tenir d'eux en Fief & de leur Fief, les choſes ſuivantes, dénombrées en long

Digitized by Google

» depuis le feuillet 478, jusqu'au feuillet 560 du Volume soit Quernet, signé » par lesdits Commissaires *Meczat* & *Chassot*, Cotte *B.* 7, sçavoir la part qu'ils » avoient à la dixme de Vauderens, des censes directes, viere Vauderens & » Arlens; — la moitié de la dixme de Bionnens, — des directes viere Blessens, » — leur part de la dixme d'Ursy, & de Vauderens & Vuillingeau.

» Dans la suite, des predits fiefs & dixme ont été reconnus à leurs Excellences » dudit Fribourg, par les descendans des prédites reconnoissances, ès mains du Com- » missaire *Georges Perrin*, Curial de Seusales, nommément par noble François, » fils de feu noble François Malliardo, Donzel & Banderet de Rue, noble Au- » gustin, en son nom & en celui de son pere, Pancrace Malliardo, & au nom » des hoirs de Nicolas Malliardo, Donzel & Bourgeois de Fribourg, fils du mê- » me Pancrace, le 16 Avril 1649, feuillet 153 & suiv. du Volume *B.* 6, parti- » culierement pour les censes directes du ci-devant lieu d'Arlens, & pour la » moitié de la jurisdiction des Fiefs de cet endroit, indivise avec noble Jac- » ques, fils de noble Claude, qui étoit fils de noble Pierre Malliardo, » Donzel de Grandvaux, Châtelain de la Paroisse de Villette, & son neveu » noble Albert, fils de feu noble Gamaliel Malliardo, qui avoit l'autre » moitié de la jurisdiction indivise & directes insolides, dont la reconnoissance » & Quernet prétée le 25 Septembre 1648, commence au feuillet 213 dudit » Volume *B* ».

XIV. François-Joseph de Mailliardor, batisé (suivant les extraits des Regîstres de Batême & de Mariage, du grand Livre de Bourgeoisie & des charges civiles) le 3 Octobre 1652, Sénateur & Bourguemestre de la République de Fribourg à l'âge de 38 ans, renouvella son droit de Bourgeoisie, qu'il avoit par défunt son pere, le 6 Février 1675; fut fait du grand Conseil en 1683, du Conseil des Soixante en 1688, du Conseil intérieur en 1691, & avoit épousé, 1°. le 17 Juillet 1693, *Marie-Ursule*, fille de noble *François-Joseph de Grisset-de-Forell*, Capitaine, Seigneur de Forell, Middes, Trey & Marsens, & de noble *Marie de Lanthen*, dit *Heydt*, Dame de Cugy, la Cour & Aumont; & 2°. *Françoise Kesler*, veuve de noble *Nicolas de Gleresse*, & fille de *N... Kesler*, Bailli de Châtel-Saint-Denis, & de noble *N... de Diesbach*, dont il n'eut point d'enfans. La Maison de *Grisset-de-Forell* est comprise dans la classe distinctive des Nobles de la République, & sa filiation remonte, par preuves authentiques, jusqu'en 1360. Quant à la Famille Patricienne de *Kesler*, elle est éteinte. François-Joseph de Mailliardor eut de son premier mariage: — Jean-Nicolas-Joseph, mort sans alliance; — & Antoine-Constantin, qui suit.

XV. Antoine-Constantin de Mailliardor, Sénateur de la République, batisé le 11 Août 1691, renouvella sa Bourgeoisie en 1719, fut reçu au nombre des Deux-Cents la même année, du Conseil des Soixante en 1732, Bailli de Grandson en 1740, du Conseil des Vingt-Quatre en 1753, & est mort en 1768. Il avoit épousé, en 1720, *Ottile*, fille de noble *François d'Affry*, de Fribourg, Lieutenant-Général des Armées du Roi de France, Colonel d'un Régiment Suisse, & en même-tems Capitaine aux Gardes-Suisses, tué à la bataille de Guastalla en 1734, & de noble *Madelene de Diesbach*, celle-ci sœur du Prince *Fréderic de Diesbach*, Général d'Artillerie au service de l'Empereur, & du Comte *Philippe de Diesbach*, Maréchal-de-Camp en France, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Colonel d'un Régiment Suisse. *Voyez* Diesbach. *Ottile d'Affry*, morte en 1744, étoit sœur aînée de *Louis-Auguste*, Comte *d'Affry*, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses en France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & ci-devant son Ambassadeur en Hollande, & de *Marie-Elisabeth*, & de *Marie-Thérese d'Affry*, l'une & l'autre Chanoinesses à Lons-le-Saunier en Franche-Comté. La Maison d'*Affry* est comprise dans la classe distinctive des Nobles de la République. *Voyez* Affry, *Tome I* de ce Dictionnaire. Antoine-Constantin de Mailliardor a eu de son mariage: — 1. Jean-Nicolas, Officier en France dans les Régimens de Wittmer, Monnin & des Gardes-Suisses, avec lesquels il s'est trouvé à plusieurs siéges & batailles, mort en 1757, retiré du service, & étant du nombre des Deux-Cents de Fribourg; — 2. Joseph-Nicolas-Ignace, Officier en France,

ensuite

enſuite Bailli de Cheires en 1766, non marié; — 3. Léopold, mort en bas-âge; — 4. Jean-Fréderic-Roch, qui ſuit; — 5. Françoise, mariée, en 1754, à noble *Joſeph-Protais de Gleresſe* ou *Ligriz*, Bailli de Wuippens, mort en 1762; — 6. & Elisabeth, morte en bas-âge.

XVI. Jean-Fréderic-Roch de Mailliardor, Marquis de Mailliardor, né en 1727, eſt entré au ſervice, en 1743, dans le Régiment Suiſſe de la Cour-au-Chantre, a paſſé aux Gardes, Compagnie Générale, en 1744, fait Chevalier de Saint-Louis en 1756, & du Conſeil des Soixante de la République de Fribourg; a été nommé Capitaine-Commandant de la Compagnie d'Affry aux Gardes en 1757, Brigadier en 1762; a eu la ſeconde des quatre Compagnies de Grenadiers aux Gardes à leur création le 1 Juillet 1763; a été créé Maréchal-de-Camp le 3 Janvier 1770; & a eu la Compagnie de fuſiliers, vacante par la promotion du Comte *d'Erlach* au commandement de la Générale, le 17 Juin de la même année. Il a fait les campagnes de 1745, 46 & 1747 en Flandres; eſt allé au ſecours de la Rochelle & de Rochefort en 1757; a marché avec le Régiment en 1758 & 1759; a fait la campagne de 1761 en Weſtphalie, celle de 1762, en qualité d'Aide-Maréchal-Général des Logis des Armées de Heſſe au bas Rhin; s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy, y ſervant aux Grenadiers, de Rocoux & de Lawfeldt, aux affaires de Filings-Hauſen, de Gruningue & du Johannisberg; & aux ſiéges de Tournay, Ville & Citadelle d'Oudenarde. Il a obtenu, en Juin 1763, des Lettres-Patentes en parchemin, enregiſtrées au Conſeil Souverain d'Alſace le 20 Août ſuivant, par leſquelles le Roi lui accorde, & à tous ſes deſcendans mâles, le titre de *Marquis*, reverſible ſucceſſivement à toutes les branches de ſa Famille, en cas d'extinction de l'une, avec défenſe expreſſe d'affecter ni appliquer ce titre à aucune Terre, & d'en faire ériger pour cet effet en *Marquiſat*, à la charge que ledit titre & qualité de *Marquis* relevera du Roi & du Landgraviat d'Alſace, *ſans que pour raiſon de tout ce que deſſus lui ni ſes deſcendans ſoient tenus de nous payer ni à nos ſucceſſeurs Rois, aucune finance ni indemnité dont à quelque ſomme qu'elle puiſſe monter, nous leur avons fait & faiſons don par ces Préſentes*, &c. Ces mêmes Lettres renferment auſſi la filiation de la Maiſon de Mailliardor en la commençant en l'année 1230, par noble Udalric de Mailliardor & noble *Julie*, ſa femme. Les alliances de cette Maiſon & ſes ſervices militaires y ſont auſſi rapportés. Elles ont été lues au Conſeil des Deux-Cents à Fribourg, acceptées & reconnues le 12 Février 1765, & leur exécution ordonnée dans le Canton: on y a mis l'attache & le ſceau. Il a de plus été ordonné d'en dépoſer une copie aux Archives de la Chancellerie, ce qui a été exécuté.

Jean-Fréderic-Roch, Marquis de Mailliardor a épouſé, le 17 Juillet 1764, *Marie-Anne*, fille aînée de noble *François-Joſeph-Nicolas de Griſet*, Seigneur de Forell & de Middes, Sénateur de la République, (qui avoit deux freres, l'un mort Sénateur de la République, l'autre Chevalier de Malte, Commandeur de Sultz en Alſace & d'Affeltrack en Souabe, vivant en 1774) & de noble *Marguerite de Mailliard*. Elle a été nommée Dame de la Croix étoilée par l'Impératrice Reine, le 3 Mai 1773. Elle a cinq freres & deux ſœurs, ſçavoir: — *Jean de Griſet*, qui a Brevet de Colonel en France, & eſt Capitaine des cent Suiſſes de l'Electeur de Saxe; — *Nicolas de Griſet*, Chevalier de Malte & Capitaine en France dans le Régiment de Boccard; — *Joſeph de Griſet*, premier Sous-Lieutenant aux Gardes-Suiſſes en France; — *Philippe de Griſet*, Chanoine de la Collégiale de Fribourg; — *Louis*, au Collége Théreſien à Vienne; — *Laurette*, femme de *Nicolas-Albert Caſtellas*, Seigneur de Berlens; — & *Walpurge de Griſet*, non encore mariée.

Le Marquis de Mailliardor a eu de ſon mariage: — 1. Constantin, né Marquis de Mailliardor le 24 Mai 1765; — 2. Joseph, né le 31 Mai 1769, mort le même jour; — 3. Françoise, née le 24 Avril 1767; — 4. Laurette, née le 17 Mai 1771; — 5. Elisabeth, née le 12 Octobre 1772, morte le 15 Avril 1774.

Digitized by Google

Septieme Branche.

XIV. Henri-Ignace de Mailliardor, troiſieme fils de François-Augustin, & de *Marguerite Amman*, Capitaine en 1702, enſuite Lieutenant-Colonel du Régiment d'Erlach au ſervice de l'Empereur, défendit, en 1713 pendant ſix ſemaines, le Château d'en bas de Fribourg en Briſgaw, contre l'Armée Françoiſe, commandée par le Maréchal Duc *de Villars*, qui le combla d'éloges, & lui donna des marques de ſon eſtime pour la belle défenſe qu'il avoit faite. Ce trait eſt rapporté dans l'Hiſtoire des Suiſſes du Baron *d'Alt*. Il épouſa, en 1692, *Marie de Boccard*, ſœur utérine de *Philippe de Lanthen*, dit *Heydt*, Seigneur de Cugy, Veſin & Aumont, Avoyer de Fribourg, dont : — 1. François-Nicolas, qui ſuit; — 2. Antoine-Constantin, Abbé d'Hauterive, Ordre de Citeaux, en 1742, mort en 1754; — 3. Marie Madelene, veuve de *Laurent d'Eſtavayer*, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Capitaine aux Gardes-Suiſſes, qui avoit épouſé, en premieres noces, *Louiſe de Lanthen*, dit *Heydt*, morte en 1771. La Maiſon d'*Eſtavayer*, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Suiſſe, étoit compriſe dans la claſſe diſtinctive des Nobles de la République. Il n'en exiſte plus qu'une branche à Soleure; — 4. Françoise, non mariée; — 5. Marie-Anne, femme de noble *Joſeph du Mont*, de Pontarlier, Seigneur de Sandoncq; — 6. Catherine, Religieuſe à la Viſitation; — 7. & Elisabeth, Religieuſe à Montorze.

XV. François-Nicolas de Mailliardor, Bailli de Wuippens en 1730, Commandant le contingent de 200 hommes que le Canton de Fribourg envoya à Baſle en 1743, pour la défenſe de la Frontiere, épouſa, en 1725, *Marie-Catherine*, fille de *François-Pierre Python*, Seigneur de Corſelles & Bailli de Grandſon en 1710, dont : — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Marguerite, mariée, en 1759, à *Georges-Antoine Zollet*, Bailli de Romont; — 3. Marie, femme de *Nicolas-Joſeph de Montenach*, Bailli de Bulle en 1751; — 4. & Marie-Anne, alliée à *Nicolas-Felix Ramy*, des Deux-Cents de Fribourg, & Directeur des Graines.

XVI. Nicolas de Mailliardor, Avoyer d'Eſtavayer en 1769, a épouſé, en 1764, *Joſephe*, fille ainée de *Simon de Boccard*, Sénateur de la République de Fribourg, & de *Catherine Muller*, de laquelle ſont iſſus : — 1. Simon; — 2. Philippe; — 3. Ignace; — 4. & Marie, née en 1772. Ils ſont tous vivans en 1774.

Joſeph de Boccard, femme de Nicolas de Mailliardor, a un frere, du nombre des Deux-Cents, non marié, & une ſœur mariée, en 1771, à *Jean*, Comte *de Diesbach*, de Torny, premier Lieutenant au Régiment des Gardes-Suiſſes, & cinq oncles, ſçavoir : — *Nicolas de Boccard*, Lieutenant-Colonel en France, enſuite Bailli de Surpierre; — *Philippe*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suiſſe; — *Joſeph-Hubert*, Evêque & Comte de Lauſanne, Prince du Saint-Empire, mort; — *Xavier*, Jéſuite, attaché à la Cour de Saxe; — & *Louis de Boccard*, Bailli de Wuippens en 1762.

Huitieme Branche.

X. Etienne de Mailliardor, Damoiſeau, co-Seigneur d'Arlens, ſecond fils d'Antoine III, & de *Louiſe Albi*, épouſa, en 1554, *Eliſabeth*, fille d'*Artaud de Mailliard*, de Romont, dont : — 1. François, qui ſuit; — 2. Madelene, mariée, en 1592, à *Jean Trolliet*, dit *d'Alinge*, Damoiſeau & Bourgeois de Rolle; — 3. Elisabeth, femme de *Pierre Appouthel*, d'une Famille Patricienne de Fribourg; — 4. & Catherine, morte en bas-âge.

XI. François de Mailliardor, I. du nom, Damoiſeau, Banneret de Rue, & co-Seigneur d'Arlens, épouſa *Catherine*, fille de noble *François de Villartzel*, (d'une Famille du pays de Vaud, très illuſtre) & de *Barbara d'Erlach*, de laquelle il eut : — 1. Jean-Théodoric, mort en bas-âge; — 2. François, qui ſuit; — 3. Nicolas, mort jeune; — 4. & 5. Pierre & Antoine, morts en bas-âge; — 6. Elisabeth, Religieuſe à la Maigroge de Fribourg; — 7. Anne-

Digitized by Google

Marie, femme de noble *Guillaume de Muſy*, d'une Famille vaſſale des Comtes *de Romont*, —— 8. Catherine, morte en bas-âge; —— 9. Barbe, mariée, 1°. à *Claude Bize*, Châtelain d'Attalens; & 2°. à *Nicolas Brailliard*, Patricien de Fribourg; — 10. & Elisabeth, morte en bas-âge.

On trouve dans les Regiſtres de la Cure de Promaſens, Paroiſſe de Rue, juſques dans le XVII^e^ ſiécle qu'une *nobilis* Catharina Mailliardoz, *ex Domo nobilium* de Curtilles, y eſt enterrée, morte de la peſte le 16 Juin 1639.

XII. François de Mailliardor, II. du nom, Châtelain Banneret de Rue, co Seigneur d'Arlens, épouſa, à Perrole le 12 Février 1624, *Marguerite*, fille de *Rodolphe Reynauld* ou *Reynold*, ancien Bailli de Bulle, & Sénateur de Fribourg, & d'*Urſule de Praroman*. La Famille de *Reynold* eſt compriſe dans la claſſe diſtinctive des Nobles de la République, & a fourni un grand nombre de Capitaines aux Gardes-Suiſſes, dont un Colonel de ce Régiment, & pluſieurs Colonels d'autres Régimens. De ce mariage naquirent: — 1. Beat-Louis, qui ſuit; — 2 & 3. François-Nicolas & Pierre, Capucins; — 4. Jean-Pierre, Eccléſiaſtique, mort à Paris Docteur de Sorbonne; — 5. Jacques, mort en bas âge; — 6. Victor-Antoine, Religieux à Hauterive, Ordre de Cîteaux; — 7. Joseph-Nicolas, Docteur de Sorbonne, Curé de Bottens, Doyen d'Echallens, qui a fait une ſubſtitution perpétuelle & graduelle de pere en fils, dans laquelle la Seigneurie d'Arlens eſt compriſe; — 8. Pierre-Etienne, qui a ſervi en Savoie, enſuite en France, & a été tué à la bataille de Caſſel le 11 Avril 1677, étant Officier au Régiment de Phiffer; — 9. Marie-Brigide, nommée Abbeſſe de la Fille-Dieu ſous Romont, le 10 Octobre 1673; — 10. Anne-Marie, morte en bas-âge; — 11 & 12. Marguerite & Catherine.

XIII. Beat-Louis de Mailliardor, I. du nom, co-Seigneur d'Arlens & Banneret de Rue, obtint la Bourgeoiſie ſecrete de Fribourg pour ſa branche reſtée à Rue le 3 Mai 1636, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à ce Canton en Savoie. Il fut Bailli de Châtel-Saint Denis en 1696, & épouſa *Anne-Marie*, fille du Capitaine *Louis de Prez* ou *du Prez*, Bailli d'Attalens en 1651. Ses enfans furent: —— 1. François-Joseph, Curé d'Attalens; — 2. Beat-Louis, qui ſuit; — 3. Nicolas-Albert; — 4. Antoine, Chanoine de la Collégiale de Fribourg; — 5. François-Pierre, mort à Caſal; — 6. Charles, Jéſuite & Miſſionaire célebre en Suiſſe, Baviere & en Allemagne, mort à Ratiſbonne en 1735; — 7. Barbe, Religieuſe à Montorge; — 8, 9, 10, 11 & 12. Catherine, Anne-Marie, Marie-Anne, Marie-Madelene & Marie-Elisabeth; — 13 & 14. Anne-Thérese, & Anne-Marie-Marguerite, mortes en bas âge.

XIV. Beat-Louis de Mailliardor, II. du nom, co-Seigneur d'Arlens, Châtelain de Rue, a épouſé *Marie-Françoiſe Gady*, d'une Famille où il y a, depuis 1771, un Avoyer de Fribourg. Il a eu de ſon mariage: — 1. François-Pierre, Jéſuite, attaché à la Cour de Dreſde, mort en 1754; —— 2. Louis-Joseph, mort Officier en France; — 3. Charles, mort en bas-âge; — 4. François-Nicolas, qui ſuit; — 5, 6 & 7. Isabelle, Marie-Catherine & Thérese, mortes en bas-âge; — 8. Marie-Hélene, vivante en 1774, non mariée; — 9. & Marie-Françoise, femme de *Georges-Antoine de Vevey*, Seigneur de Buſſy, & Banneret d'Eſtavayer.

XV. François-Nicolas de Mailliardor, co-Seigneur d'Arlens, Bailli de Montagny en 1737, a épouſé, en 1753, *Eliſabeth*, fille de *N... de Thumbé*, Sénateur & Bourguemeſtre de Fribourg, & d'*Eliſabeth de Fegely*. La Famille de *Thumbé* ne ſubſiſte plus que dans un frere d'*Eliſabeth*, qui a été des Deux-Cents, & eſt actuellement Chartreux en France. Elle a encore eu deux freres, l'un Bailli de Saint-Aubin, & l'autre Abbé de Hauterive, morts l'un & l'autre. Du mariage de François-Nicolas de Mailliardor, il y a trois enfans vivans en 1774, ſçavoir: — Antoine; — Emmanuel; — & Albert.

Neuvieme Branche.

IV. Aymé ou Amédée de Mailliardor, fils puiné de Jean I, & de *N...*;

Digitized by Google

Bonarent, ſa ſeconde femme, fit l'acquiſition de pluſieurs dixmes en 1376, avec ſon frere NICOLAS ou NYCOUD, ſelon différens actes de cette année-là, cottés 4, & épouſa *N... Compey* ou *Compois*, d'une illuſtre Maiſon du Genevois, dont il eut : — JEAN, qui ſuit. Le P. *Meneſtrier*, dans ſon 2e volume, *p.* 50, dit de *Jean de Compays*, Gentilhomme de Savoie, qu'*il eſtoit de ſa perſonne monté ſur un deſtrier couvert de cendal blanc, ſemé de ſes lettres qui furent d'or, & me ſemblerent de peinture, & furent trois lettres qui furent en mot* A U F. Le même Auteur, *page* 80 de ce 2e volume, rapporte encore ſur cette Maiſon, que l'on diſoit :

Terny, Viry, Compey *Sallenove e Menton*
Son le meillou Maiſon du Genevey *Ne le craignon pa d'un bouton.*

V. JEAN DE MAILLIARDOR, II. du nom, épouſa, en 1400, noble *Catherine de Seyſſel*, dont la Maiſon, tige des Comtes *de Genève*, eſt éteinte depuis plus de trois ſiécles. Il en eut :

VI. JEAN DE MAILLIARDOR, III. du nom, marié, l'an 1420, à *Aignelette* ou *Agnès*, fille de noble *Antoine de Muſy*, de Romont, dont vinrent : — 1. PIERRE, mort en bas âge ; — 2. MARMET, qui ſuit ; — 3. ALIX, mariée à *Jean Freytag*, de Fribourg, dont la Famille a fourni beaucoup de gens d'Etat, & eſt éteinte ; — 4. & PERNETTE, Abbeſſe de Belvaux près de Lauſanne, Ordre de Cîteaux.

VII. MARMET DE MAILLIARDOR épouſa, en 1447, *Antoinette*, fille de *Jean Freytag*, & en eut : —— GEORGES, mort ſans alliance ; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

VIII. FRANÇOIS DE MAILLIARDOR épouſa, l'an 1526, noble *Mial Sontés Forax*, d'une illuſtre Maiſon du Chablais, & quitta la même année le pays de Vaud, ainſi que ſon frere GEORGES, avec lequel il alla s'établir dans la Maurienne, où la poſtérité mâle de FRANÇOIS a ſubſiſté juſqu'en 1650, qu'elle s'eſt éteinte dans une fille. Les armes, comme au commencement de la Généalogie.

* MAILLOC : Baronnie en Normandie, Subdélégation de Liſieux, tenue par un fief entier de la Vicomté d'Orbec, qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1693, en faveur de

Gabriel-René de Mailloc, fils de *Gabriel*, Seigneur *de Mailloc*, & de *Renée de Créquy*, du chef de laquelle il eut, en 1602, le Comté de Clery par la mort de ſon oncle, *Alexandre de Crequy*. Le Marquis *de Mailloc* mourut, ſans poſtérité, le 11 Octobre 1724, & ſa veuve *Claude-Lidie de Harcourt*, ſe fit adjuger le Marquiſat de Mailloc, qui, par ſa mort, arrivée le 25 Décembre 1750, eſt échu au Duc *de Harcourt*, ſon frere.

Il eſt parlé de cette ancienne nobleſſe de MAILLOC dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, par *la Roque*. On y trouve Monſieur JEAN DE MAILLOC, qui portoit : *de gueules, à trois maillets d'argent.* — Monſieur GUILLAUME MAILLOC, qui, ſuivant l'ancien Catalogue de *Gabriel du Moulin*, portoit de même *à un lambel d'azur.* — JEAN DE MAILLOC étoit du nombre des 300 Chevaliers & Ecuyers, auxquels le Roi JEAN pardonna, le 12 Décembre 1360, pour avoir ſuivi le parti du Roi de Navarre. — PIERRE DE MAILLOC, Ecuyer, Seigneur de Mailloc, rendit hommage au Roi de ſa Terre, en 1464. — PIERRE & HENRI MAILLOC vivoient en 1506. Il eſt parlé, dans l'Hiſtoire de Malte par l'Abbé *de Vertot*, de LOUIS DE MAILLOC DE SAQUAINVILLE, reçu Chevalier de Malte en 1540 ; — & enfin MADELENE DE MAILLOC, femme de *Guy d'Achey*, en 1583, étoit Dame du Mont de la Vigne.

* MAILLOT : Terre noble & ſeigneuriale dans la Paroiſſe de Sainte-Croix Grantonne, entre Bayeux & Caen, long-tems poſſédée par la Famille de *le Touzey*, qui en prit le ſurnom.

DENIS LE TOUZEY, Ecuyer, Seigneur de MAILLOT, fut reconnu *noble d'an-*

Digitized by Google

cienne race en 1463, par *Montfaouq*, Commiſſaire du Roi Louis XI. — JEAN LE TOUZEY, Ecuyer, Seigneur de Maillot, ſervit preſque toute ſa vie avec diſtinction ſous Louis XIII, fut Lieutenant pour Sa Majeſté des Villes & Château Trompette, Bordeaux, Cherbourg & Domfront. Ses enfans furent : — 1. OLIVIER, qui ſuit; — 2. JACQUES, mort ſans enfans; — 3. JULIENNE, mariée à *Jacques de Cingal*, Ecuyer, dont vinrent : — *Jean* & *Gilles de Cingal*, Ecuyers, morts ſans poſtérité; — 4. & MADELENE LE TOUZEY, femme de *Henri de Cairon*, Ecuyer, dont : — *Anne de Cairon*, mariée à *Robert de Croiſilles*, Ecuyer, pere de —— *Jean-Claude de Croiſilles*, Chevalier, Seigneur & Patron de Bretteville, Préſident au Préſidial de Caen.

OLIVIER DE MAILLOT changea, par Lettres du Prince, ſon nom de LE TOUZEY en celui de MAILLOT, & épouſa, en 1649, *Eſther Auber*, fille de *Pierre Auber*, Ecuyer, & de *Louiſe le Sarcilly*. Il eſt employé, avec ſon frere JACQUES LE TOUZEY DE MAILLOT, dans la recherche de la Nobleſſe, faite en 1666 par M. *Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen. JACQUES, JEAN & BENEDIC LE TOUZEY, de la même Famille, demeurans dans la Paroiſſe de Feuguerolles, Sergenterie de Préaux, Election de Caen, firent leurs preuves en même tems, & furent également confirmés dans leur qualité de *Noble* par le même Intendant. OLIVIER DE MAILLOT eut quatre garçons, ſçavoir : — GEORGES, qui ſuit; — ROBERT; — OLIVIER — & LOUIS; celui-ci mort en 1723. Les trois derniers n'ont point eu de poſtérité.

GEORGES DE MAILLOT, Seigneur de Maillot, n'a eu qu'une fille, — ANNE DE MAILLOT, mariée à *François de Scelles*, Ecuyer, Seigneur de Preval. *Notice envoyée.*

Les armes : *de gueules, à la faſce d'or, accompagnée de 3 roſes d'argent, 2 & 1, au chef couſu de France.*

Il y a une autre Famille du nom de MAILLOT, de l'Election de Liſieux, qui poſſéde la Terre des Eſſeux, & porte : *d'argent, au maillet de ſable; au chef d'azur, chargé de 3 quintefeuilles d'or, 2 & 1.*

* MAILLY : Château & Seigneurie ſitués dans le Barrois, non mouvant, du Bailliage de Pont-à-Mouſſon, qui furent érigés en *Comté*, par Lettres du 6 Juillet 1728, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Septembre ſuivant, en faveur de *Nicolas-François de Mahuet.*

* MAILLY : Il y a pluſieurs Terres de ce nom dans le Royaume, MAILLY, en Picardie, ancienne Baronnie, dont nous parlerons ci-après; MAILLY en Champagne, à trois lieues de Reims; MAILLY, à moitié chemin de Châlons à Troyes, qui appartenoit, en 1509, à *Jean de Poitiers*, bâtard *d'Arcy*; MAILLY-*le-Château*, dont *Guillaume de Courtenay*, I. du nom étoit Seigneur en 1223, & *Robert*, ſon fils, en 1248; MAILLY en Bourgogne, Terre poſſédée, dans le XI^e ſiécle, par THIERRY ou THÉODORIC, Seigneur DE MAILLY & de Fauverney, premier Baron de Bourgogne, dont WAUTIER ou WEDERIC, le ſecond fils, peut avoir été pere ou frere d'ANSELME DE MAILLY, chef de la Maiſon de MAILLY en Picardie; *Montcavrel*, appellé MAILLY-MONTCAVREL, par Lettres-Patentes du Roi, pour le diſtinguer de l'ancien MAILLY; & *Raineval* en Picardie, Terre érigée en *Comté*, ſous le nom de MAILLY, en 1744.

L'illuſtre Maiſon de MAILLY qui ſubſiſte aujourd'hui en trois branches à Paris, poſſede encore en Picardie, où elle tient le premier rang, les plus grandes & les plus belles Terres de la Province. La Baronnie de MAILLY, ſituée entre Amiens & Arras, l'une des plus anciennes Baronnies du Royaume, remonte ſon origine au-delà des tems les plus reculés. Pluſieurs Hiſtoriens prétendent qu'elle

Digitized by Google

fut donnée en 800 à un des enfans puînés de WARIN, Comte Souverain DE CHALON & Duc d'Aquitaine, qui fut revêtu, en 810, du Comté d'Auvergne par Louis *le Débonnaire*, fils de CHARLEMAGNE; mais ce qui est constamment établi, c'est qu'en 1050, ANSELME DE MAILLY, mentionné ci-dessus, tuteur du Comte *de Flandres* & d'Artois, comme son plus proche parent, possédoit la Baronnie de MAILLY, qu'il laissa à sa postérité, & qui a passé jusqu'à présent, sans interruption, à ses descendans. Elle étoit possédée par feu LOUIS DE MAILLY, Maréchal-de-Camp, chef de la Maison de MAILLY. Cette même branche possédoit aussi la Terre de *Rubempré*, près d'Amiens, celles de *Fontaines*, près d'Abbeville & de *Remaugies*, près de Montdidier.

La seconde branche de cette Maison, représentée par LOUIS DE MAILLY, Marquis de Nesle, Colonel du Régiment Royal-Infanterie, & premier Ecuyer de MADAME, possède le Marquisat de Nesle près de la Fere: c'est une des plus belles Terres du Royaume, tant par son étendue, sa noblesse, ses revenus, que par le nombre des Terres qui en relevent. Elle possède de plus le Comté de Boën près de Noyon, le Marquisat de MAILLY-MONTCAVREL près Montreuil; & ces Terres sont substituées dans la Maison de MAILLY, & de branches en branches à perpétuité.

La troisieme branche, représentée par LOUIS-ALEXANDRE DE MAILLY, Vicomte de MAILLY, & Colonel d'Infanterie, possède les Terres du Fresnoy & de Fecamp près de Roye.

La quatrieme branche, représentée par JOSEPH-AUGUSTIN DE MAILLY, Comte de Mailly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, ancien Directeur Général des Camps & Armées, Gouverneur d'Abbeville, Sénéchal & Grand-Bailli de Ponthieu, Lieutenant-Général du Roussillon, & Commandant en chef dans cette Province, possède le Comté de MAILLY, entre Amiens & Montdidier. Cette Terre, dont l'étendue renferme nombre de Paroisses & plus de 40 hautes Justices, a été érigée en *Comté*, & les Justices réunies à une seule, formant celle du Comté, ressortissent pour les appels directement au Parlement, au titre de celle des Pairies. Les mêmes Lettres-Patentes d'érection permettent au Comte DE MAILLY de substituer ce Comté à perpétuité & à l'infini, soit en faveur des autres branches de sa Maison, soit de telle autre Maison qu'il jugera y appeller. Il possède aussi la Terre de Saint-Leger près d'Abbeville, le Marquisat d'Haucourt près de Beauvais, Terre qui a passé, avec celle de Saint Leger près d'Aumale, dans la Maison de MAILLY par l'héritiere de *Bailleul*, dans laquelle la Maison de *Haucourt* est fondue. Cette Terre d'Haucourt renferme une Commanderie de l'Ordre de Malte, que *Hugues* & *Lancelot de Haucourt* avoient fondée, en 1300, en faveur des Templiers, en se réservant, ainsi qu'il est exprimé dans le titre de sa fondation, toute Souveraineté sur ladite Commanderie.

Cette ancienne & illustre Maison semble n'avoir eu d'autre commencement que celui de la Monarchie, & son arbre généalogique, si nous pouvons parler ainsi, a des racines qui vont se perdre sous ses fondemens. *Il n'y a point de Maison en Picardie, qui puisse le lui disputer en antiquité ni en grandeur*, dit *le Laboureur*, qui prétendoit, il y a 100 ans, lui déduire une suite d'ayeux au-delà de 600 ans. Son illustration est connue dès les premiers siécles & les différentes branches, qu'elle a produites, annoncent aussi le lustre & l'authenticité, successivement transmis par l'Histoire. Parmi ces divers avantages, elle a eu l'honneur de voir un de ses ayeux Régent du Royaume sous CHARLES VI, & cette illustration a porté dans cette Maison une couronne particuliere de *fleurs de lis*, dont l'origine est constatée sur le tombeau de COLART DE MAILLY, tué à la bataille d'Azincourt, & inhumé à Saint-Nicolas d'Arras. Nous la voyons ensuite honorée par nos Rois du titre de *Coufin* en 1519. Le Roi FRANÇOIS I qualifie de ce titre ADRIEN DE MAILLY, Seigneur de Haucourt, par acte passé en présence de ce Prince, le 24 Février de la même année. Ce Roi qualifie du même titre ANTOINE DE MAILLY, dans la donation qu'il lui fit le 28 Septem-

Digitized by Google

bre 1535, ainſi que HENRI II, dans les Lettres en faveur de RENÉ DE MAILLY le 29 Août 1549; & par le même Roi, MADELENE DE MAILLY, Comteſſe de Roucy, eſt honorée du titre de *Couſine*, dans la donation que lui fit ce Prince, le 30 Juillet 1546. C'eſt ſur ces titres précieux que les Rois LOUIS XIV & LOUIS XV, dans la vue de tranſmettre à l'infini les biens d'une Maiſon auſſi illuſtre par une ſubſtitution perpétuelle, en ont en même tems rappellé le luſtre & les avantages par leurs Lettres-Patentes, en faveur des branches de MAILLY-NESLE & MAILLY-DE HAUCOURT, en y annonçant, pour motif de cette grace, l'honneur que cette Maiſon avoit d'appartenir à la Maiſon Royale, à pluſieurs autres Maiſons Souveraines, & d'être revêtue dans tous les tems des premiers emplois du Royaume, par les grands Hommes qui en étoient iſſus, & par les ſervices éclatans qu'ils en avoient reçus.

Ceux qui ont travaillé à l'origine de la Maiſon de MAILLY, ont ignoré ou voulu ignorer qu'elle la tire des anciens Seigneurs de *Vergy*, iſſus des Comtes de *Châlons-ſur-Saone*, Ducs de Bourgogne. *Voyez* l'Hiſtoire de la Maiſon de *Vergy* par *du Cheſne*. Cette origine a été découverte dans l'Hiſtoire de l'Egliſe Abbatiale & Collégiale de Saint-Etienne de Dijon, par *Claude Tyot*, Abbé de la même Egliſe, Aumônier ordinaire du Roi, imprimée à Dijon en 1696. Cet Auteur très-exact, & verſé dans la connoiſſance des antiquités de Bourgogne, a confirmé ce qu'il a avancé dans les pièces juſtificatives à la ſuite de l'ouvrage. Nous y renvoyons, & nous nous bornons à dire ici que THIERRY ou THÉODORIC, Seigneur DE MAILLY, de Fauverney, &c. eut pour enfans: — ETIENNE, Seigneur de Fauverney, Mailly, &c. premier Baron de Bourgogne, qui prit le nom *de Fauverney*, qu'il tranſmit à ſa poſtérité, éteinte vers le XIV^e^ ſiécle; — & WEDERIC ou WAUTIER, *aliàs* GARNIER DE MAILLY, cité dans le Cartulaire de Saint-Etienne de Dijon, qui fut préſent à la donation faite par le Roi HENRI I, à l'Abbaye d'Haſnon en 1058, & la ſigna avec *Regnault*, Chambrier, *Alberic*, Connétable, *Guillaume*, Sénéchal, *Hugues*, Bouteillier, *Robert*, Queux, *Baudouin*, Comte *de Flandres*, *Gui*, Comte *de Ponthieu*, *Thibaut de Montmorency*, &c. Ce WEDERIC, comme le remarque auſſi l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VIII*, peut avoir été pere ou frere d'ANSELME DE MAILLY, chef de cette Maiſon en Picardie, dont nous allons donner la Généalogie.

I. ANSELME, Sire DE MAILLY, dans le Diocèſe d'Amiens en Picardie, né en 1020, l'un des plus puiſſans Seigneurs & des plus grands Hommes de ſon ſiécle, s'attacha à RICHILDE, Comteſſe D'ARTOIS, qui le mit au nombre de ſes favoris, & le fit Lieutenant de ſon Armée vers l'an 1050. Il gouverna ſous elle ſes Etats avec *Dreux*, Sire *de Coucy*, & fut tué au ſiége de Lille en 1070. Si l'on ne peut pas remonter la Maiſon de MAILLY à une origine plus ancienne, on peut du moins aſſurer qu'elle eſt des plus illuſtres, le rang que tenoit ANSELME DE MAILLY à la Cour de la Comteſſe RICHILDE, n'annonçant point un homme de néant, & les premiers emplois n'étant alors confiés qu'aux perſonnes de la premiere naiſſance. C'eſt ce que nous apprend *Malbranche*, dans ſon Hiſtoire de Flandres, dont voici les termes: *Coucius & Anſelmus Malius ambo Picardici ſanguinis proceres & Flandris labentes inimici Conciliis tranſverſam egere Richildem.* ANSELME, Sire DE MAILLY, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans: — 1. WAUTIER, qui ſuit; — 2. REGNAULT, Seigneur de la Terre de Baraſtre, lequel céda, en 1119, du conſentement de *Batilde de Roye*, ſa femme, tous les droits qu'il avoit ſur cette Terre, à l'Abbaye de Saint-Aubert. La Maiſon de *Baraſtre*, qui porte: *d'argent, à trois maillets d'azur*, prétend deſcendre de ce REGNAUT DE MAILLY. La Maiſon de *Roye*, qui floriſſoit au commencement de l'an 1000, a produit un Chambrier de France, en 1209, dans la perſonne de *Barthelemi*, Sire *de Roye*, petit-neveu de *Batilde de Roye*, femme de REGNAULT DE MAILLY, *Voyez* ROYE; — 3. ARNOUL DE MAILLY, inhumé, en 1100, dans l'Egliſe de Saint-Gery, au Mont des Bœufs à Cambray, dont *Roſel* rapporte l'épitaphe ſuivante, qu'on lit dans *Carpentier*, Hiſtoire du Cambreſis, *p.* 545.

Chi geſiſt ong molte braf Kevaliers,

Ki at glené meintes Lauriers
Ens en Affrik tojors couviers d'aciers.
Mailly ô nom de molte grand liniers
O Dieux, doënex guerdons à chils prous guerriers.

II. Wautier, Sire de Mailly, Chevalier, qualifié *Miles*, fit don de deux parties des dixmes sur le territoire de Branlaire, & de trois muids & demi de semence à la mesure d'Encre, petite Ville auprès de Mailly, pour rétablir l'Eglise de Corbie, qui avoit été brûlée en 1123, sous l'Abbé *Robert*, Disciple de *Sugere*, Abbé de Saint-Denis en France, Régent du Royaume. Il mourut en 1181, & laissa : — 1. Nicolas, qui suit ; — 2 & 3. Elisabeth & Lucie. La derniere, mariée à *Nicolas de Pernes*, Chevalier.

III. Nicolas, Sire de Mailly, de Senlis près Clersay, &c. Chevalier, se croisa, dit *la Morliere*, dans le XII^e^ siécle, avec *Jean de Neste* & *Thierri de Flandres*, pour le voyage de la Terre-Sainte, où ils conduisirent ensemble une flotte. De-là il fut député, dit *du Cange*, dans son Histoire de Constantinople, pour demander du secours au Pape, au Roi de France, en Flandres & en Allemagne ; & il fut l'un des trois Barons que Henri, Empereur de Constantinople, envoya vers Démétrius, Roi de Thessalonique. Or les Barons avoient alors droit de *Banniere*, & ne relevoient immédiatement que du Roi. C'étoient proprement les Grands du Royaume. Nicolas, Sire de Mailly, épousa *Ermogie* ou *Amélie de Beaumont*, nommée dans la donation qu'il fit, en 1188, à l'Abbaye de Saint-Waast d'Arras. Il en eut : — 1. Gilles, qui suit ; — 2. Wautier, lequel fit, avec *Iduberge de Bailleul*, sa femme (Maison noble de toute antiquité, qui a donné un Roi d'Ecosse, & dont la derniere de cette branche a formé celle de Mailly-Haucourt), en 1201, une donation à l'Abbaye de Saint-Aubert, de ce qui lui appartenoit dans la Terre de Vaencourt, à condition que ces Religieux prieroient Dieu pour lui, pour sa femme & ses prédécesseurs ; — 3. Milon, qui fit, en 1209, avec *Herimburge*, son épouse, Robert & Mathilde, ses enfans, & en présence de *Guoffred*, Evêque de Senlis, une donation de trois arpens de terre à l'Abbaye de Chaslis ; — 4. Guillaume, nommé dans deux titres, l'un du mois de Novembre 1226, l'autre du mois de Mars 1236, qui sont au Cartulaire de l'Hôtel-Dieu d'Amiens ; — 5. Pierre, mentionné, avec Guillaume, son frere, dans le testament du Roi Philippe-Auguste, & dans les Registres des Vassaux de ce Prince ; — 6. Mathieu, Seigneur de Senlis près Clersay, qui s'acquit une grande réputation dans les guerres de Philippe-Auguste, contre Richard, Roi d'Angleterre. Il fit prisonnier *Robert*, Comte de *Lincestre*, & fut pris lui-même en 1198, près de Gisors, en défendant son Roi, tombé dans une ambuscade.

Pris y fut Mathieu de Mailly,
Et maints autres de haut parage,

dit Guyart, qui remarque que le mot de *parage* est employé dans les Auteurs, pour la *noblesse du sang* ; & *être issu de haut parage*, c'est être descendu d'une Famille illustre & ancienne, *tant en race qu'en fiefs*. On ignore le tems de sa mort, qui arriva à Nicomédie, d'où son corps fut apporté en France & inhumé à Arras, où Robert, Comte d'Artois, & sa femme, firent une fondation pour le repos de son ame ; — 7. Baudouin, Chevalier, connu par un titre de l'Abbaye de Corbie, du mois de Novembre 1223 ; — 8. N..., Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Maréchal de son Ordre, Grand-Prieur d'Auvergne, tué au siége de Damiete en 1218 ; — 9. Nicole ou Nicolette, femme 1°. d'*Hermand de Crequy*, Seigneur de Bierback ; & 2°. de *Jean de Nouvion*, Chevalier, Seigneur de Tievre, avec lequel elle vendit, en 1195, à l'Evêque d'Amiens, le Fief qu'ils avoient à Piscy, pour le prix de 700 livres tournois ; —— 10. & Mathilde.

IV. Gilles, I. du nom, Baron de Mailly, Seigneur d'Authuille, de Nedon, d'Auvillers, d'Acheu, de Vavans, de Colincamp, de Ploich, d'Andifer, de Meiseroles,

Digitized by Google

ſeroles, & autres Terres qui compoſent preſque tout le pays des environs de MAILLY, fut à la guerre de la Terre-Sainte, dans le XIII^e^ ſiécle, avec neuf Chevaliers de ſa banniere, ayant lui ſeul 5271 livres de penſion, comme on le peut voir par une quittance de même valeur, donnée, par lui-même, au Roi de France, le 1 Novembre 1299. Cette diſtinction, tout-à-fait ſinguliere, eſt d'autant plus remarquable, que *Raoul d'Eſtrées* & *Lancelot de Saint-Maard*, tous deux Maréchaux de France, n'avoient, le premier, que cinq Chevaliers & 1600 livres de penſion; & le ſecond, que quatre Chevaliers & 1400 livres. *D'Avicie de Heilly*, ſa femme, fille de *Vautier de Heilly*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Eliſe*, il eut: — 1. NICOLAS, mort ſans poſtérité; — 2. HUGUES, auſſi mort ſans enfans; — 3. GILLES, qui ſuit; — 4. SOHIER; — 5. JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, appellé, par les Infideles, *le Saint-Georges des Chrétiens*. Ce fut en effet un des plus grands hommes de ſon Ordre & de ſon ſiécle; — 6, 7, 8, 9 & 10. ELISABETH, ELISE, PAVIE, EUSTACHE & MATHILDE DE MAILLY, nommées, avec leurs freres, dans un acte de 1232.

V. GILLES, II. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur d'Authuille, Nedon, Ploich, &c. Chevalier, fut, ſelon *du Cange*, un des Seigneurs les plus illuſtres, qui allerent à la Croiſade de SAINT-LOUIS; il y parut lui quinzieme, dit *Joinville* (c'eſt-à-dire avec quatorze Chevaliers), lui tiers de Banniere (c'eſt à-dire avec trois Bannieres), ayant 6000 livres. C'étoit la même penſion, le même nombre de Bannieres & de Chevaliers qu'avoit eu le Connétable. Il épouſa *Jeanne d'Amiens*, Dame de Talmas, de l'Orſignol & de Buire aux-Bois, fille de *Thibaut*, Seigneur de Wignacourt & de Canapes, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit;

— 2. ANTOINE, lequel prit le ſurnom de *l'Orſignol*, de la Terre qu'il avoit héritée de ſa mere. Il fut Seigneur de l'Orſignol, Cogneul, Bayencourt, Talmas, Buire-aux-Bois, Saint-Huin & Meſerolles. De *Jeanne d'Antoing*, ſon épouſe, d'une ancienne Maiſon de Flandres, il eut quatre garçons & une fille. PIERRE DE MAILLY, le troiſieme des fils, eſt tige des Seigneurs de Loiſelet, Mernes, Herſin, &c. dont deſcendent les MAILLY-COURONNEL en Artois, exiſtans, rapportés ci-aprés. Le nom de l'Orſignol reſta aux enfans dudit ANTOINE juſqu'à COLART, ſon petit-fils, par qui la Terre paſſa entre les mains des femmes. Cette branche de l'Orſignol prit le nom de *Conty* vers l'an 1431, par FERRI DE MAILLY, qui ſe diſtingua à la bataille d'Azincourt, à la tête de 800 hommes d'armes, choiſis pour rompre les Archers Anglois. Il hérita de la Terre de *Conty*, de ſon frere COLART, à qui elle avoit été apportée en dot par ſa femme *Iſabelle de Conty*. Cette Terre eſt ſortie de la Maiſon de MAILLY, pour tomber dans celle de *Roye*, par le décès de JEAN DE MAILLY, Baron de Conty, mort, ſans alliance, au ſiége de Naples, qui laiſſa la Terre de Conty à MADELENE DE MAILLY, ſa ſœur, mariée à *Charles*, Sire *de Roye*, Comte de Roucy; & leur fille, *Charlotte-Eléonore de Roye*, héritiere, la porta en dot à LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé (voyez BOURBON, branche de BOURBON-CONTY). Cette branche, également illuſtre par ſa fin & par ſon origine, a donné un Grand-Prieur de France, deux Evêques, dont un Comte de Noyon & Pair de France; un Grand-Pannetier & Chambellan du Roi, & trois Sénéchaux. Ses alliances directes ſont avec les Maiſons d'*Antoing*, *Berghes*, *Montmorency*, *Picquigny*, *Moreuil* & *Crſeques*; & ſes alliances indirectes, avec les Maiſons de *Harcourt*, *Roye*, *Anglure*, *Cramailles*, *Châteauvillain*, *Clerc*, *Stavelle*, *Iſenghien*, &, par la Maiſon de *Roye*, avec la branche Royale de BOURBON-CONDÉ; — 3. GILLES, auteur de la branche, dite *d'Authuille*, marié avec *Blanche de Ham*: il mourut en 1337. Cette branche, après s'être diſtinguée pendant deux ſiécles dans la guerre, s'eſt éteinte, en 1448, dans la perſonne de COLART DE MAILLY, VII. du nom, mort ſans poſtérité de ſes deux femmes. On trouve, dans les alliances de cette branche, les noms de *Warrans*, *Fiennes*, *Longueval*, *Auxy*, *Caumont*, *Mejerés*, &c.; — 4. & JEAN, auteur de la branche de Nedon, marié à *Ydeau de Beurry*, de laquelle il eut un fils, pere d'une fille unique, alliée dans la Maiſon de *la Vieſville*, qui a donné des Grands-Maîtres de Malte,

des Chevaliers de la Toiſon d'or, des Officiers généraux des Armées Impériales, & pluſieurs grands hommes.

VI. JEAN, I. du nom, Baron DE MAILLY, Chevalier, Seigneur d'Acheu, de Ploich & autres Terres, après la mort de ſon pere, fut célebre par une Ligue qu'il fit, en 1315, avec pluſieurs Seigneurs de Picardie, contre le Comte *d'Artois*. Le Roi LOUIS *Hutin* écrivit à celui-ci, *qu'il le trouvoit bien hardi de s'être joué à un tel homme que le Sire* DE MAILLY; *mais qu'il vouloit bien faire enſorte de faire ſa paix avec lui.* JEAN DE MAILLY épouſa *Jeanne de Coucy*, fille d'*Enguerrand*, III. du nom, Sire *de Coucy*, & de *Marie de Montmirel*, dont: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Auvillers, éteinte après trois ſiécles. Elle a donné un Chambellan du Roi, un Protonotaire Apoſtolique, trois Chevaliers de Malte, dont un Commandeur, & trois Sénéchaux de la Province de Vermandois. Ses alliances ſont avec les Maiſons de *Moy*, *Crécy*, *Dampmartin*, *Caulaincourt*, *Dampierre*, *Hangeſt*, *Vaiſſieres*, &c.; — 3. & COLART, Seigneur de Maiſerolles & de Bariſeu, nommé, avec GILLES, ſon frere, dans un titre de l'Abbaye de Froidmont, de l'an 1343. Il fut Sénéchal de Ponthieu, & étoit mort en 1369, lorſqu'*Alienor d'Argies*, ſa veuve, reçut, du Receveur de Wamont en Ponthieu, ce qui étoit dû de l'office de feu ſon mari.

VII. GILLES, III. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur d'Acheu, &c. ſervit en qualité de Chevalier-Banneret, avec cinq Ecuyers, dans l'Oſt de Bouvines, en 1339. L'extrait généalogique de cette Maiſon dit qu'il fut marié trois fois, 1°. avec *Iſabeau de Vaurans*, dont le P. *Anſelme* & *Moréri* ne parlent pas; 2°. à *Peronne de Raineval*, veuve de *Waſt de Montigny*, & fille de *Jean*, Sire *de Raineval*, en Picardie, dont la Terre eſt tombée dans la branche de MAILLY-HAUCOURT, & forme, comme nous l'avons dit, le Comté de MAILLY. Le nom de la troiſieme femme de GILLES III, n'eſt pas énoncé dans le Livre cité. Du premier lit il eut: — 1 & 2. JEAN & JACQUES, tués à la journée de Nicopolis; du ſecond: — 3. GILLES, qui ſuit; —— 4. GUILLAUME, lequel mérita de CHARLES-*le-Bel*, une donation de 30 livres, léguée par codicille. Il ſervit fidélement PHILIPPE DE VALOIS, contre les Anglois & les Flamands, & ſe diſtingua dans deux batailles fameuſes, celles de Montcaſſel & de Crécy; — 5. autre JEAN, qui ſervit à l'Oſt de Bovines en 1340, parmi les Chevaliers-Bannerets, à la tête de cinq Chevaliers & de 21 Ecuyers; — 6. SIMON, bleſſé à la bataille de Roſebecq en 1382, où il fit des prodiges de valeur, & mourut de ſes bleſſures au moment que CHARLES VI l'envoyoit viſiter, pour le faire Chevalier de ſa main, avec ſon frere. Ce fut un des *quatre bons & hardis Chevaliers*, dit *Froiſſart*, à qui le Duc *d'Anjou* confia la garde du Château de Montpaon. Du troiſieme lit vint: — 7. N... DE MAILLY, tué, avec ſes deux freres du premier lit, à la journée de Nicopolis.

VIII. GILLES, IV. du nom, Baron DE MAILLY, Chevalier, Seigneur d'Acheu, &c. fut un des Seigneurs qui ſe trouverent à l'Aſſemblée qui ſe fit devant Tournay, ſervit avec ſon pere en l'Oſt de Bovines, & depuis en Flandres & Hainaut, ès années 1339, 40 & 1341. Il épouſa *Marguerite de Friencourt*, qui en étoit veuve en 1362. Elle eſt qualifiée *Dame d'Offemont*, dans le Cartulaire de Pecquigny. De ce mariage vinrent: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, vivant en 1367; — 3. NICOLAS; — 4. JEAN, marié, vers l'an 1350, à *Marguerite de Fiennes*; — 5. HARDOUIN, Chevalier-Banneret avec *Pierre*, Baron *de Matheſelon* & de Duretal, ſuivant le compte de *Jacques Renard*, Tréſorier des Guerres, depuis le 7 Décembre 1373, juſqu'au 1 Janvier 1374; — 6. & ADE, qui eut la Terre d'Acheu. Elle fut mariée 1°. à *Aubert de Hangeſt*, Seigneur de Genlis; 2°. à *Jean de Neelle*, Seigneur d'Offemont; & 3°. à *Gui de Laval*, Seigneur d'Attichy. Elle mourut en 1410, & fut inhumée dans la Chapelle Saint-Nicolas de l'Abbaye d'Orcamp, à côté de ſon ſecond mari, du côté de l'Epître, où ils ſont tous deux repréſentés, & où l'on voit leur épitaphe.

IX. GILLES, V. du nom, dit GISLON, Baron DE MAILLY, Seigneur de Friençourt, &c. ſe trouva avec ſon pere, en 1339, à la bataille ſur les frontieres de

Digitized by Google

Flandres, en qualité de Bachelier, ayant avec lui six Ecuyers, & fut reçu Chevalier à Mante, le 13 Octobre 1364. Il avoit épousé, vers l'an 1340, *Jeanne de Moreuil-Soissons*, fille de *Bernard*, VI. du nom, Sire *de Moreuil*, Maréchal & grand Queux de France, issu en ligne directe de *Bernard*, I. du nom, Sire *de Moreuil*, qui fit bâtir, l'an 1119, sous le regne de Louis *le Gros*, le Prieuré de Saint-Waast de Moreuil, dont : — 1. Gilles, qui suit ; — 2. Jean ; — 3. Eustache, qui s'acquit la réputation du plus brave Chevalier de son tems. Il parut à la mémorable bataille de Brignais près de Lyon, contre les *Tard-Venus* ; servit ensuite en Guienne contre les Anglois, qu'il contribua à chasser ; fut envoyé au secours des Génois contre les Barbares d'Afrique ; fut tué au siége de Carthage en 1390, après la victoire que les François remporterent sur le Roi de Tunis ; — 4. Jacques, Chambellan du Roi Charles VI, qui l'envoya, du siége de Bourges, vers le Roi de Jérusalem & de Sicile, en qualité d'Ambassadeur ; — 5. Jeanne, Abbesse de Bertaucourt, au mois de Juillet 1389 ; — 6. Agnès, femme de *Thomas de Lisle*, Seigneur de Fresnes-lès-Condé, Grand-Bailli de Hainaut, de l'ancienne Maison des Châtelains *de Lisle*, si célebre dans les Pays-Bas. Il mourut le 9 Juillet 1421, & sa femme le 9 Juillet 1446 ; — 7. & Isabeau, mariée à *Philippe Paynel*, Baron de Moyon, dont : — *Jeanne Paynel*, femme de *Pierre*, Baron *de Matheselon* & de Duretal. *Voyez* Matheselon.

X. Gilles, VI. du nom, Chevalier, Baron de Mailly, Seigneur de Bouillencourt, &c. signala sa valeur à la prise de Bergerac en 1377, servit, en 1391, sous le Duc *de Bourgogne*, ayant sous sa Banniere huit Gendarmes ; fut mandé par le Roi, la même année, de venir le trouver au Bois de Vincennes, & s'y rendit avec cette promptitude qui caractérise l'attachement & la fidélité. En 1383, il offrit seul, dit *Froissart*, le premier Heaume de la guerre aux obséques de *Louis*, dit *le Maillé*, Comte *de Flandres* ; enfin il se croisa pour aller en Prusse au secours des Chevaliers Teutoniques, & mourut vers l'an 1393. Son tombeau se voit dans l'Eglise de Saint-Nicolas d'Arras, sur les Fossés. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 16 Janvier 1366, *Jeanne de Donquerre*, morte peu après son mariage, sans enfans, fille de *Bernard de Donquerre*, Chevalier, & de *Jeanne de Lambersart* ; & 2°. vers l'an 1370, *Marie de Coucy*, Dame de Drosy, fille d'*Aubert de Coucy*, & de *Jeanne de Villesavoir*, laquelle se maria, en secondes noces, à *Gaucher de Châtillon*, Seigneur du Buisson, & en troisiemes, à *Jean de Lissac*, Huissier-d'Armes du Roi. *Marie de Coucy* eut de son premier lit :

XI. Colart, Baron de Mailly, Seigneur de Bouillencourt, &c. l'honneur de sa race, qui se trouva mineur à la mort de son pere. Il accompagna le Duc *de Bourgogne*, en 1408, dans son expédition contre les Liégeois ; fut nommé, en 1410, le second des Seigneurs qui devoient se charger de l'administration du Royaume, pendant la maladie de Charles VI, à l'exclusion des Princes, qui, *de peur d'envie*, dit *le Laboureur*, se retirerent chez eux, conformément à l'accord de *Vincestre*. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, avec son fils Colart, qui venoit d'être fait Chevalier ce jour-là même. Ils furent enterrés ensemble dans l'Eglise Saint-Nicolas d'Arras, où l'on voit sur leur tombeau la couronne de *fleurs de lis*, ajoutée, depuis cette époque, à leurs armes, & attachée à la Maison de Mailly, par une faveur que nos Rois ont cru devoir lui continuer, en reconnoissance de ses services. Il avoit épousé sa parente Marie de Mailly, Dame de l'Orsignol & de Bours, fille de Gilles de Mailly, Vicomte d'Ouchies, & de *Jeanne de Billy*. Elle se remaria à *Denis de Brimeu*, Chevalier, Seigneur de Humbercourt, mourut le 16 Septembre 1456, & fut inhumée dans l'Eglise Saint-Nicolas d'Arras, où elle avoit fondé, le 18 Avril 1447, dix Messes par semaine, divers *Obits* & aumônes. De ce mariage vinrent : — 1. Colart, tué, avec son pere, à la bataille d'Azincourt ; — 2. Jean, mort, comme son pere & son frere, dans le champ de la gloire, à la rencontre de Mons en Vimeux, en 1421 ; — 3. autre Jean, qui suit ; — 4. Antoine, mort sans alliance ; — 5. Hue ou Luc, Seigneur de l'Orsignol, Gouverneur de Montdidier, qui ne laissa point d'enfans de *Marie d'Athies*, sa femme ;

Digitized by Google

— 6. MARIE, femme de *Guillaume de Villers*, Chevalier, Seigneur de Verderonne; — 7. JEANNE, Religieuſe à Pont-Sainte-Maixence; — 8. autre JEANNE, femme de *Robert Fretel*, Chevalier, Seigneur de Sombrin, d'une ancienne Maiſon de Normandie, alliée avec celle de *Villequier*, dès l'an 1300; — 9. MARIE, alliée 1°. à *Jean de Brimeu*, Chevalier, Seigneur de Humbercourt; & 2°. à *Hugues de Berghetes*, Seigneur de Beaupré & de Toulmont; — & pluſieurs autres enfans.

XII. JEAN, II. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillencourt, Raverſberghe, &c. ſurnommé *l'Etendart* DE MAILLY & *le brave Chevalier*, fut préſent à l'hommage que le Duc *de Bretagne* rendit au Roi. Au rapport de *Belleforeſt*, il fut un des premiers Seigneurs qui laiſſerent le parti du Duc *de Bourgogne*, pour ſuivre le Roi CHARLES VIII. En 1423, dit *Monſtrelet*, « *l'Etendart* DE MAILLY, & pluſieurs autres Seigneurs, eſtans ſortis de la ville de » Guiſe ſur les gens de Meſſire *Jean de Luxembourg*, furent pris quelques-uns » en petit nombre; mais l'*Etendart* DE MAILLY, de pleine venue, aſſit ſa lance » ſur M. *de Vendôme*, ſy le porta jus de ſon cheval & le bleſſa vers l'épaule; » puis ſe retira vers la ville de Guiſe ». On le voit, parmi les premiers Seigneurs du Royaume, ſigner, en 1420, le contrat de mariage de CATHERINE DE FRANCE, fille de CHARLES VI, avec HENRI V, Roi d'Angleterre; en 1435, le traité de paix fait à Arras entre CHARLES VII & *Philippe*, Duc *de Bourgogne*; en 1437, envoyé à Tours, par le Roi, pour recevoir *Marguerite d'Ecoſſe*, qui venoit épouſer LOUIS, Dauphin de France, la conduire au Château, tenant une des rênes de ſa Hacquenée; & enfin en 1458, dit *la Morliere*, on le voit prendre ſéance, après les Princes, avec le Vidame d'Amiens, aux Etats de Tours, convoqués par LOUIS XI. Il avoit épouſé, vers l'an 1426, *Catherine de Mammetz*, Dame de Raverſberghe & de Cayeu, fille & héritiere de *Pierre de Mammetz*, Seigneur de Raverſberghe, & de *Catherine*, Dame *de Cayeu*. La Maiſon de *Mammetz* eſt très-ancienne, & étoit en grande conſidération dès le XIII^e^ ſiécle, puiſque *Marie de Mammetz*, fille d'*Enguerrand*, Seigneur *de Mammetz*, alias *Maumetz*, épouſa, l'an 1250, *Jean de Moreuil-de-Soiſſons*, frere aîné du Maréchal de ce nom, tous deux fils de *Bernard*, V. du nom, Sire *de Moreuil*, & d'*Yolande*, Vicomteſſe *de Soiſſons*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HUTIN, dont on ne ſçait que le nom; — 3. ISABELLE, femme de *Jean de Neuville*, Chevalier, Seigneur de Matringhem, d'une Maiſon d'ancienne Chevalerie, & illuſtrée par les premieres dignités de l'Empire; — 4. & ANTOINETTE, mariée, par contrat du 30 Décembre 1452, à *Philippe de Noyelles*, Vicomte de l'Angle, auquel elle porta les Terres de Ploich & de la Cliquetrie. La Maiſon de *Noyelles* eſt ſi ancienne, que *Simon*, Seigneur *d'Ongnies*, s'allia, vers l'an 1150, ſous le regne de Louis *le Jeune*, avec *Avoiſe de Noyelles*. Ce *Simon d'Ongnies* étoit mort en 1202.

XIII. JEAN, III. du nom, Chevalier, Baron DE MAILLY, Raverſberghe, Mammez, la Neuville-le-Roi, Beauſſart, &c. Conſeiller, Chambellan du Roi LOUIS XI, épouſa, vers l'an 1450, *Iſabelle de Cayeu* (d'une ancienne Maiſon de Picardie, éteinte. La Terre de *Cayeu* eſt paſſée, par acquiſition, dans la Maiſon de *Rouhaut-Gamaches*, qui en porte le nom), fille de *Regnaut*, Seigneur d'Auxy, & de *Gillette de Ponthieu*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HUTIN, auteur de la branche des Seigneurs *d'Auchy*, marié à *Peronne de Piſſeleu*, tante de la Ducheſſe *d'Eſtampes*, ſi célebre par les amours de FRANÇOIS I. Cette branche a fini dans ANTOINE, ſon petit-fils, Colonel des Légionnaires de Picardie, qui, après avoir ſervi avec une grande réputation dans les guerres de Piémont & de Picardie, & avoir échappé de l'affaire de la Bicoque, fut tué d'un coup d'arquebuſe, en faiſant les approches du ſiége d'Heſdin, en 1553. Sa fille unique, CHARLOTTE DE MAILLY, eut la douleur de perdre, devant la même Ville, ſon pere & ſon époux *Jean de Taix*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, Colonel général de l'Infanterie, & Grand-Maître de l'Artillerie de France. Les alliances de cette branche ſont avec *Moy*, *Piſſeleu*, qui a été recherchée par les Maiſons de *Bournonville*, *Taix*, *Jaucourt*, *Renty* & *Averhoult*;

Digitized by Google

— 3. autre JEAN, dit JEANNET, Seigneur de la Neuville-le-Roi & de la Tour du Pré; — 4. FERRI, Religieux à l'Abbaye de Corbie; — 5. GILLETTE, Religieuse à Bertaucourt; — 6. JEANNE, Religieuse à Thieuloy; — 7. MARGUERITE, femme de *Renaud de Haucourt*, Chevalier, fils de ce fameux *Jean de Haucourt*, fait *Chevalier* devant Oudenarde en 1450. Cette Maison, fondue dans la branche des Comtes DE MAILLY, existoit dès le XII^e^ siécle; — 8. & MARIE, Dame de Tupigny & d'Yron.

XIV. JEAN, IV. du nom, Baron DE MAILLY, Comte d'Agimont, Seigneur de Bours, Bouillencourt, &c. fait Chevalier de l'Ordre du Roi par CHARLES VIII, son Chambellan, puis de LOUIS XII, fonda trois Couvens de Cordeliers; le premier à Blangy; le second à Mailly; & le troisieme à Pierrepont, nommé Saint-Riquier. Le Couvent de la Garde a été aussi fondé par les Seigneurs DE MAILLY. Le Pape ALEXANDRE VI approuva la fondation des Cordeliers de Mailly, par Bulle de la veille des Kalendes de Mai de l'an 1499. JEAN, IV. du nom, avoit épousé, par contrat du 5 Octobre 1479, *Ijabeau d'Ailly*, fille de *Jean*, Vidame d'Amiens (voyez AILLY), & d'*Yolande*, fille naturelle du Duc *de Bourgogne*. Elle testa, étant veuve, le 9 Juillet 1519, & eut de son mariage: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. JACQUES, mort sans postérité de *Marie de Wignacourt*, sa femme; — 3. ADRIEN, auteur de la branche des Seigneurs de Haucourt, rapportée ci-après; — 4. & ANTOINETTE, femme de *Foulques de Fautreau*, Seigneur de Villiers sous Foucarmont.

XV. ANTOINE, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillencourt, Brely, Beaufort, &c. Conseiller, Chambellan du Roi FRANÇOIS I, Chevalier de son Ordre, fit son testament le 11 Janvier 1514, par lequel il donna à son fils aîné les Terres de Mailly, Beaufort, Brely, &c. à la charge de donner une somme d'argent à ses freres & sœur, & mourut au commencement de 1519. Il avoit épousé, contrat signé par le Roi, le 15 Juillet 1508, *Jacqueline d'Aſtarac*, fille puînée de *Jean*, III. du nom, Comte *d'Aſtarac*, & de *Marie de Chambes*. Elle fut Dame d'honneur de la Reine ANNE DE BRETAGNE, laquelle, par Lettres du 14 des même mois & an, lui donna, en faveur de ce mariage, 5000 écus, payables en quatre années, & cette Princeſſe l'y qualifie *ſa chere & bien-aimée Couſine*, ainſi que le Roi FRANÇOIS I, dans ſes Lettres du 3 Février 1519, par leſquelles il lui fit don & remiſe de tous les droits qui pouvoient lui être dus par le décès de ſon mari, à cauſe des Terres mouvantes du Roi dans la Prévôté de Peronne. Elle vivoit encore en 1549. Ses enfans furent: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Seigneur de Bouillencourt, mort, ſans alliance, en 1558; — 3. FRANÇOIS, Abbé de Touſſaint; — 4. ADRIEN, dernier Abbé Régulier de l'Abbaye de Saint-Juſt, mort en 1582; — 5. & FRANÇOISE, mariée, 1°. par contrat du 2 Mars 1532, à *Jean du Bellay* (veuf de *Françoiſe de Villeprouvée*), Baron de la Flotte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Comte *de Laval*; & 2°. à *Louis de Neuville*, Baron de Magnac, Seigneur de Neuville, de Morlinieres, d'Argental & de Lagny, premier Baron de la Marche.

ANTOINE, Baron DE MAILLY, eut encore trois enfans naturels, ſçavoir: — CLAUDE; — HUTIN, tué au haut de la brêche de Pavie en 1524; — & ISABEAU, bâtarde DE MAILLY. Ils ſont tous trois mentionnés dans le teſtament de leur pere.

XVI. RENÉ, I. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillencourt, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & Gouverneur de Montreuil, ſe jetta, l'an 1537, dans la ville de Heſdin, avec 1000 hommes de pied des Légions de Picardie, qu'il commandoit pour la défendre pendant le ſiége: il ſignala ſa valeur à la défenſe de la ville de Metz, qui fut aſſiégée par l'Empereur CHARLES-QUINT en 1552, & aux batailles de Ceriſoles en 1544, de Dreux en 1562, de Saint-Denis en 1567, & à celle de Moncontour, donnée le 3 Octobre 1569, où il combattit avec un courage héroïque, à côté du Roi HENRI III, alors Duc d'Anjou, & y fut bleſſé. Le Roi FRANÇOIS I lui avoit fait remiſe des droits ſei-

Digitized by Google

gneuriaux ſur la Terre de MAILLY, par Lettres du 28 Septembre 1535, dans leſquelles il le qualifie *ſon Couſin, parce que* (dit ce Prince) *il appartient de près & par lignage à la Reine* CLAUDE, *ſon épouſe, qui étoit fille du Roi* LOUIS XII. Il eſt qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine & Gouverneur de Montreuil*, dans le Brevet que CHARLES IX lui accorda au Bois de Vincennes, le 1 Août 1562, par lequel il lui donnoit le pouvoir de faire pourvoir tel de ſes parens qu'il voudroit, de l'Abbaye de Longvilliers en Boulonnois. L'on trouve deux quittances de lui; l'une du 20 Septembre 1568; & l'autre du 2 Mai 1569. Sur le ſceau en cire rouge ſont *trois maillets*, l'écu eſt ſurmonté d'une couronne: autour eſt le collier de l'Ordre de Saint-Michel. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Décembre 1527, *Marie de Hangard*, fille & héritiere d'*Antoine*, Seigneur de Remaugies, & de *Jeanne de Caulier*. Elle teſta veuve, & teſta le 13 Novembre 1583. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, Baron DE MAILLY, tué dans Heſdin, lorſque cette place fut priſe par l'Empereur CHARLES-QUINT, en 1552, ſans laiſſer d'enfans de *Françoiſe Potard*, Dame de Grumeſnil, ſon épouſe, laquelle étoit veuve de *Georges de Montmorency*, Seigneur d'Aumont, & fille de *Jean Potard*, Chevalier, Seigneur de Boiſemont, & de *Françoiſe de Rouvroy*, Dame de Grumeſnil; — 2. GILLES, VII. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillencourt, Beauſſart, Moyenville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Vice-Amiral de France & Gouverneur de Montreuil, qui épouſa *Marie de Blanchefort*, Dame de Mareuil près Abbeville, fille de *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maréchal des Logis de ſa Maiſon, & de *Marie*, Dame de *Crequy*. Voyez BLANCHEFORT & CREQUY. Cette *Marie de Blanchefort* avoit été accordée, dès le 22 Juin 1564, à *François d'Ongnies*, Comte de Chaulnes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tué à la bataille de Saint-Denis le 12 Novembre 1567. GILLES, VII. du nom, eut de ſon mariage: — RENÉ, II. du nom, Baron DE MAILLY, mort, ſans alliance, en 1592, étant ſur le point de faire le voyage d'Italie avec le Duc de *Nevers*; — 3. THIBAUT, qui ſuit; — 4. FRANÇOIS, mort jeune; — 5. RENÉ, Abbé de Longvilliers & de Touſſaint; — 6. GABRIELLE, morte ſans alliance; — 7. RENÉE, Abbeſſe de Saint-Jean-aux-Bois, près Compiegne; — 8. FRANÇOISE, femme d'*Antoine d'Alegre*, Baron de Milhaut, cinquieme fils de *Gabriel*, Baron *d'Alegre*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Bailli de Caen, & de *Marie d'Eſtouteville*; — 9. & MARGUERITE, mariée à *Jacques d'Oſtrel*, Baron du Val en Artois. Voyez la Généalogie de cette Maiſon dans le *Tome V* de ce Dictionnaire à la lettre D.

XVII. THIBAUT DE MAILLY, Seigneur de Remaugies, puis Baron de Mailly, par le décès de RENÉ DE MAILLY, ſon neveu, teſta, à l'âge de 77 ans, le 7 Novembre 1616, *alias* 1615, dans lequel il eſt qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, & par lequel il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Leger de Remaugies. Suivant les titres de la Maiſon de *Soyecourt*, ce THIBAUT DE MAILLY étoit Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Seigneur de Colincamp, Beauſſart, Bernage, Bouillencourt, Monthulin, &c. Il fut un des Seigneurs qui ſignerent à Peronne le traité de la Ligue, le 13 Février 1577. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 26 Juin 1575, *Françoiſe de Belloy*, morte le 7 Avril 1592 (d'une des plus anciennes Maiſons de Picardie, qui prouve ſon exiſtence dès le XII^e^ ſiécle), fille de *Florent*, Seigneur *de Belloy*, & de *Marie de Hallwin*, Dame du Perrey; & 2°. par contrat paſſé au Château de Tillauloy, en la Prévôté de Roye, le 2 Décembre 1593, *Françoiſe de Soyecourt*, veuve de *Pons*, Seigneur *de Belleſſiviere*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Corbie, & fille de *François*, III. du nom, Seigneur *de Soyecourt*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de CHARLOTTE DE MAILLY, veuve de *Jean*, Seigneur *de Taire*. Voyez SOYECOURT. Du premier lit vinrent: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES, Abbé de Longvilliers, Prieur d'Aveneſcourt; — 3. JACQUES, auteur des Seigneurs de Mareuil & de Freſnoy, rapportés ci-après; — 4. MARIE, femme de *Geoffroi de Rambures*, Seigneur de Ligny, fils de *Jean*, Sire *de Ram-*

Digitized by Google

bures, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & de CLAUDE DE BOURBON, Dame de Ligny (voyez RAMBURES); & du ſecond lit: — 5. LOUISE, mariée, en 1612, à *Philippe d'Eguillart* ou *de Guillart*, Baron d'Arcy, Seigneur de l'Eſpicheliere, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ainſi qualifié dans l'acte de partage des biens de THIBAUT DE MAILLY, fait à Mondidier le 6 Février 1626, entre RENÉ, Baron DE MAILLY, JACQUES DE MAILLY, Baron de Mareuil, & lui.

XVIII. RENÉ, III. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur de Remaugies, de Colincamp, Beauſſart, Manneville, Anglebellemere, le Monchel, les petites Tournelles, Belval, Orvillers, Franc-Mailly, Monthulin, &c. qualifié *Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi*, dans un dénombrement que *Charles d'Aplincourt*, Seigneur de Hardicourt, lui donna, le 16 Août 1622, fit le partage des biens de ſon pere, avec ſes freres & ſœurs, comme on l'a dit, & il y prend la qualité de *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*. Il fonda une Chapelle dans ſon Château de Remaugies, en 1640, & étoit mort en 1643. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Janvier *alias* 24 Juin 1609, *Michelle de Fontaines* (d'une branche de la Maiſon de *Lens* en Artois), fille unique de *Claude de Fontaines*, Seigneur de Monſtrelet, & de *Marie de Montejean*, d'une Maiſon dont étoit le Maréchal de ce nom, vivant ſous le regne de FRANÇOIS I. De ce mariage naquirent: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES-LOUIS-RENÉ, Seigneur de Remaugies, mort jeune; — 3. LOUIS-CHARLES, auteur de la branche des Marquis de Neſle, rapportée ci-après; — 4. THIBAUT, deſtiné Chevalier de Malte; — 5. CHARLES, Prieur d'Aveneſcourt; — 6. MARIE, Religieuſe à Longchamp; — 7. CLAUDE-ISABELLE, Abbeſſe de la même Abbaye; — 8 & 9. FRANÇOISE & BARBE, Religieuſes à Roye; — 10. & CLAUDINE, mariée, 1°. en 1647, à *Jacques de Rouſſy*, Seigneur de Sainte-Preuve; & 2°. à *Louis de Rouſſy*, Seigneur de Siſſaune, d'une Maiſon qui deſcendoit de *Louis*, bâtard de *Sarebruch-Rouſſy*, fils naturel de *Jean de Sarebruch*, Comte de Rouſſy, iſſu de *Sigebert*, Comte de *Sarebruch*, auquel l'Empereur HENRI IV, à la priere de l'Impératrice, ſa femme, & de *Thierri*, Duc de *Lorraine*, donna, en 1080, la ville Wadegaze.

XIX. RENÉ, IV. du nom, Marquis DE MAILLY, Seigneur de Remaugies, Monthulin, &c. Gouverneur de Corbie & de Montreuil-ſur-Mer, s'acquit une grande réputation durant les guerres de la Religion; ſe diſtingua au ſiége de la Rochelle en 1628, au ſecours de Caſal en 1630, à la bataille de Sedan en 1640, & l'année ſuivante au ſiége d'Arras; & mourut le 5 Décembre 1695, âgé de 85 ans. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 29 Avril 1630, *Marguerite de Monchy*, fille de *Jean*, Seigneur de Montcavrel & d'Allet, Seigneur de Rieux, de Rubempré, Varennes, Bettancourt, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur d'Ardres & d'Etaples, & de MARGUERITE DE BOURBON, Dame de Rubempré (voyez MONCHY); & 2°. en 1654, *Madelene Aux-Epaules*, dite *de Laval*, Marquiſe de Neſle & de Montcavrel, veuve de *Bertrand-André de Monchy*, Marquis de Montcavrel, & fille de *René Aux-Epaules*, dit *de Laval*, Marquis de Neſle, Baron de Liſle-ſous-Montréal, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Fere (iſſu de *Richard Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont en Normandie, Chevalier, vivant en 1270) & de *Marguerite de Montluc*, fille de *Jean de Montluc*, Seigneur de Balagny, Prince de Cambray & du Saint-Empire, Maréchal de France, nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit, de la Maiſon de *Montluc*, iſſue de celle de *Monteſquiou*, qui tire ſon nom de la Terre de *Monteſquiou*, l'une des quatre Baronnies du Comté d'Armagnac. RENÉ, IV. du nom, Marquis DE MAILLY, n'eut point d'enfans de ſon ſecond mariage. Ceux du premier lit furent: — 1. RENÉ-JEAN, qui ſuit; — 2. ANDRÉ-LOUIS, Marquis de Varennes; — 3. JACQUES, tué au ſiége de Maſtricht; — 4. PIERRE, Seigneur de Toutencourt; — 5. CLAUDE, mariée à *Jean-Baptiſte de Monchy*, Marquis de Montcavrel; — 6 & 7. & deux autres filles, mortes jeunes.

XX. RENÉ-JEAN, Marquis DE MAILLY, Baron de Toutencourt, &c. mort

Digitized by Google

jeune, du vivant de ſon pere, en 1662, avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1660, *Charlotte de Montebene*, morte à Paris le 15 Avril 1718, âgée de 85 ans & 8 mois, fille de *Cyprien de Montebene*, Seigneur de Heriſſart, Arqueves, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Capitaine des Gardes de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & d'*Eliſabeth du Châtelet*, Maiſon iſſue des Ducs *de Lorraine*. Voyez CHATELET (DU). De ce mariage vint, pour fils unique :

XXI. RENÉ, V. du nom, Marquis DE MAILLY & de Varennes, Seigneur de Fontaines-ſur-Somme, Toutencourt, &c. Colonel du Régiment d'Orléanois, mort à ſon Château de Mailly, au mois de Juillet 1698. Il avoit épouſé, avec diſpenſe, par contrat du 7 Février 1687, ANNE-MARIE-MADELENE-LOUISE DE MAILLY, ſa couſine-germaine, fille de LOUIS, Marquis de Nelle, & de *Jeanne de Monchy*. Elle mourut à l'Abbaye-au-Bois à Paris, au mois de Mars 1704, laiſſant : — VICTOR-ALEXANDRE, qui ſuit ; — & HENRI-LOUIS, Capitaine au Régiment de MAILLY, mort au Château de Mailly, de la petite-vérole, le 10 Juin 1718.

XXII. VICTOR-ALEXANDRE, Marquis DE MAILLY, né le 10 Décembre 1696, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom en 1717, Brigadier des Armées du Roi en 1734, a quitté le ſervice au mois de Février 1735, & eſt mort le 22 Février 1754, âgé de 59 ans. C'eſt en ſa faveur que l'ancienne Baronnie de MAILLY a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1732, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes. Il avoit épouſé, le 14 Mars 1720, *Victoire-Delphine*, Princeſſe *de Bournonville* (d'une Maiſon qui tire ſon origine des anciens Comtes *de Guines*, illuſtrée en France & dans les Pays-Bas, & originaire du Boulonnois), morte à Paris en Avril 1774, dans la 77ᵉ année de ſon âge, fille puînée de feu *Alexandre-Albert-François-Barthelemi*, Duc & Prince *de Bournonville*, Comte de Henin, Capitaine Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Charlotte-Victoire d'Albert de Luynes*. De ce mariage il a eu : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES, né le 1 Février 1725 ; — 3. LOUIS-JOSEPH-HONORÉ, né le 10 Décembre 1727, appellé l'*Abbé* DE MAILLY, mort en 1756 ; — 4. & MARIE-LOUISE-FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 17 Janvier 1721, mariée, le 20 Avril 1742, à *Charles-Alexandre-Antoine-Joſeph de France-Noyelle*, Comte de Heſecque en Flandres, dont eſt iſſu : — *Charles de France*, Marquis de Noyelle ; — & *Iſabelle-Guilaine*. Voyez FRANCE-NOYELLE.

XXIII. LOUIS, Marquis DE MAILLY, Comte de Rubempré, né le 1 Avril 1723, a fait les campagnes de 1741 & 1742, en Weſtphalie, Bohême & Baviere, étant Capitaine dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie ; a été fait, en 1743, Colonel du Régiment de Périgord, à la tête duquel il a fait la campagne de cette année ; celle de 1744 en Piémont ; s'eſt trouvé aux ſiéges de Nice & de Villefranche, à l'attaque des Barricades & du Château Dauphin ; en 1745, il fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, à la tête duquel il s'eſt trouvé, en 1746, aux ſiéges de Mons, de Saint-Guilain, de Charleroy, & à la bataille de Rocoux ; & dans la même campagne, fut en Provence ; en 1747, ſe trouva à l'attaque des retranchemens du Col de l'Aſſiette, où la plus grande partie de ſon Régiment fut défaite, & lui dangereuſement bleſſé d'un coup de fuſil à la tête ; le 11 Septembre de la même année, fut fait Brigadier des Armées du Roi, Maréchal de Camp le 10 Février 1749 ; & eſt mort à Paris le 7 Octobre 1774. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Mai 1743, *Antoinette-Françoiſe Kad. de Sebbeville*, née le 11 Décembre 1725, morte à Chaillot près Paris, le 28 Mai 1752, âgée de 26 ans (d'une Maiſon originaire d'Angleterre, & établie en Normandie dans le XIVᵉ ſiécle), fille ainée de feu *Charles-Louis-Fréderic Kadot*, Marquis de Sebbeville, Enſeigne de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & d'*Eliſabeth Thereſe Chevalier-de-Montigny*, dont : — LOUIS-VICTOR-ANTOINE, Comte DE MAILLY, né le 27 Septembre 1739, mort en 17....; — & JOSEPH-HONORÉ-BERNARD, Marquis de Rubempré, né le 24 Janvier 1752.

Le

Le Marquis de Mailly comptoit parmi ſes ayeux quatre Chambellans du Roi, trois Chevaliers-Bannerets, quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi, trois Capitaines d'hommes d'armes de ſes Ordonnances, & pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Cette branche a pris des alliances dans les Maiſons de *Coucy*, d'*Ailly*, d'*Aſtarac*, *Moreuil*, *Mammez*, *Hangeſt*, *Duquerre*, *Wignacourt*, *Hangard*, *Soyecourt*, *Monchy*, *Aux-Epaules*, *Blanchefort*, *Fiennes*, *Argy*, *Raineval*, *Friencourt*, *Belloy*, *Fontaines*, *Bournonville*, &c. & elle en a donné aux Maiſons de *la Viefville*, *Néelle-Offemont*, *Laval-Montmorency*, &c.

Branche des Marquis de Nesle.

XIX. Louis-Charles de Mailly, Marquis de Neſle & de Montcavrel, Baron d'Emery, Seigneur de Remaugies, Manneville, Monthulin, Beaurevoir, Balagny, Maurup, &c. troiſieme fils de René, III. du nom, & de *Michelle de Fontaines*, ſe trouva aux ſiéges de Thionville, de Mardick, d'Ypres, de Dunkerque, & aux batailles de Rocroy, de Fribourg & Nordlingue, où il reçut trois grandes bleſſures; accompagna Louis XIV dans ſes conquêtes de Flandres & de Hollande, & mourut le 26 Mars 1708, âgé de 90 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Décembre 1648, *Jeanne de Monchy*, ſa couſine, morte le 13 Avril 1713, fille de *Bertrand-André de Monchy*, Marquis de Montcavrel, & de *Marguerite Aux-Epaules*, dite *de Laval*. Il avoit acheté, avec ſa femme, par contrat du 30 Mars 1666, homologué par Arrêt du Parlement de Paris, le 24 Mars 1667, les Marquiſats de Neſle & de Montcavrel, & pluſieurs autres Terres, moyennant un million 65 mille livres, de *Jean-Batiſte de Monchy*, qui étoit donataire de René-Jean de Mailly, lequel lui vendit ces Marquiſats & Terres, avec *Madelene Aux-Epaules de Laval*, autoriſée de René de Mailly, ſon ſecond mari. Ils obtinrent des Lettres-Patentes du Roi, pour faire appeller, du nom de Mailly, le village de *Montcavrel*; &, pour le diſtinguer de l'ancien Mailly, on le nomme Mailly-Montcavrel. Le Marquis *de Neſle* avoit auſſi fait bâtir l'Hôtel de Mailly près le Pont-Royal, & le Château de Neſle, & avoit obtenu, au mois de Décembre 1701, des Lettres-Patentes, portant confirmation de la donation & ſubſtitution maſculine à l'infini, en faveur des aînés de ſa Maiſon. Leurs enfans furent: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Victor-Augustin, Evêque de Lavaur, mort en odeur de Sainteté, le 23 Décembre 1713, à Montpellier, durant la tenue des Etats de Languedoc; — 3. François, né le 4 Mars 1658, Licentié de Sorbonne, d'abord Abbé de Flavigny en 1693, de Maſſey en 1695, nommé Archevêque d'Arles le 24 Décembre 1697, ſacré le 11 Mai ſuivant, depuis Archevêque & Duc de Reims, premier Pair de France le 12 Juillet 1710, Cardinal le 29 Novembre 1719, Abbé de Saint-Etienne de Caen en 1720, & mort, à l'Abbaye de Saint-Thierry, le 13 Septembre 1721. Son corps fut inhumé dans ſon Egliſe Métropolitaine, & ſon cœur porté dans celle du Chapitre de Neſle; — 4. Louis, auteur de la branche des Comtes de Mailly-Rubempré, rapportée ci-après; — 5. Marie-Louise, Abbeſſe de Lavaur, morte Abbeſſe de Saint-Juſt, au Diocèſe de Beauvais, en 1715; — 6. Anne-Marie-Madelene-Louise, femme, par diſpenſe, en 1687, de René, V. du nom, Marquis de Mailly & de Varennes, &c. ſon couſin, mentionné ci-devant degré XXI; — 7. & Jeanne-Charlotte-Rose, Prieure perpétuelle de Poiſſy en 1707, morte dans un âge fort avancé, au mois de Mars 1742.

XX. Louis, II. du nom, Marquis de Mailly & de Neſle, Colonel du Régiment de Condé, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſe diſtingua en diverſes occaſions, particulierement à la bataille de Senef, où il eut une jambe caſſée d'un coup de mouſquet, fut dangéreuſement bleſſé au ſiége de Philiſbourg en 1688, mourut, à l'âge de 36 ans, de ſa bleſſure, à Spire, cinq ſemaines après, le 18 Novembre, & fut inhumé devant le grand-Autel des Cordeliers de Spire. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Avril 1687, *Marie de Coligny*, morte le 17 Août 1693, fille de *Jean*, Comte *de Coligny*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Autun, Bailli de Charolois, qui ſe rendit célebre

Digitized by Google

par la bataille qu'il gagna ſur les Turcs à Saint-Godart, le 1 Août 1664, & d'*Anne-Nicole Cauchon-de-Maupas*, Dame du Tour. *Voyez* COLIGNY. De ce mariage ſont iſſus : — LOUIS, qui ſuit ; — & CHARLOTTE, née en 1688, mariée, le 14 Mai 1711, à *François-Hugues-Emmanuel*, Prince *de Naſſau-Sieghen*, fils de *Jean-François-Deſiré*, & d'*Eliſabeth-Claire-Eugenie de Puget*, dont deux enfans morts jeunes. *Voyez* NASSAU-SIEGHEN.

XXI. LOUIS DE MAILLY, III. du nom, Marquis de Neſle & de Mailly, Prince d'Orange & de l'Iſle-ſous-Montréal, Comte de Bohain, de Beaurevoir & de Bernon, Seigneur de Maurup, Chevalier des Ordres du Roi, né poſthume le 27 Février 1689, trois mois après la mort de ſon pere, fut d'abord Mouſquetaire, & pourvu, le 7 Avril 1707, de la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois, commandant la Gendarmerie ; ſe trouva à la bataille de Ramillies, où il fut bleſſé au bras, n'étant encore que Mouſquetaire ; à celles d'Oudenarde le 11 Juillet 1708, de Malplaquet, au combat de Denain, aux ſiéges de Marchiennes, de Douay, du Queſnoy & de Bouchain. A la journée d'Oudenarde, avec le ſeul eſcadron des Gendarmes Ecoſſois, il battit deux eſcadrons des ennemis, fit l'arriere-garde de toute l'armée, avec l'approbation de MM. les Ducs *de Bourgogne* & *de Vendôme*, qui la commandoient. Il fut nommé par le Roi, en 1717, pour aller recevoir, à ſon débarquement à Calais, le Czar PIERRE I, le complimenter de la part de Sa Majeſté, & le conduire à la Cour. Il porta la queue du manteau du Roi LOUIS XV, lorſque ce Prince reçut le Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit à Reims, le 27 Octobre 1722 ; fut nommé Chevalier du même Ordre le 2 Février 1724, n'ayant pas encore les 35 ans accomplis, & reçu le 3 Juin ſuivant. Dès l'année 1710, il fit prendre poſſeſſion, en ſon nom, de la Principauté d'Orange, en vertu de l'Arrêt du Conſeil d'Etat Privé du Roi, obtenu le 25 Janvier 1706, par *Jeanne de Monchy*, ſon ayeule, par lequel il lui fut permis de ſe qualifier *Prince d'Orange*, ſans préjudice aux droits des Parties. Il épouſa, le 2 Avril 1709, *Armande-Félice de la Porte-Mazarin*, fille de *Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, Duc de Réthel-Mazarin, Mayenne & de la Meilleraye, Pair de France, & de *Charlotte-Felice-Armande de Durfort-Duras*. Elle fut nommée Dame du Palais de feu la Reine, le 27 Avril 1725, & eſt morte à Verſailles le 12 Octobre 1729, âgée de 38 ans, ayant eu un garçon, mort au berceau ; — 2. LOUISE-JULIE, née le 16 Mars 1710, mariée, le 31 Mai 1726, à LOUIS-ALEXANDRE DE MAILLY, Comte de Rubempré, ſon couſin. Elle ſuccéda à ſa mere dans la charge de Dame du Palais de la Reine, & eſt morte à Paris le 5 Mars 1751.

— 3. PAULINE-FÉLICITÉ DE MAILLY-NESLE, née au mois d'Août 1712, mariée, le 28 Septembre 1739, dans la Chapelle de l'Archevêché de Paris, à *Jean-Baptiſte-Félix-Hubert*, Marquis *de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, appellé *le Comte du Luc*, né le 23 Juillet 1720, Seigneur de Sovigny-ſur-Oiſe, Marquis des Arcs en Provence, de Caſtelnau en Languedoc, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils unique de *Gaſpard-Magdelon-Hubert de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Marie-Charlotte de Refuge*. La Comteſſe *du Luc* a été déſignée Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, avec 6000 livres d'appointement du jour de ſon mariage, & le feu Roi lui fit préſent de 300 mille livres en faveur de cette alliance. Elle eſt morte le 10 Septembre 1741, laiſſant pour fils unique — *Charles-Emmanuel-Marie-Magdelon de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, Marquis du Luc, Colonel du Régiment Royal-Corſe, Gouverneur des Iſles de Porqueyrolles, marié, le 26 Novembre 1764, à *Marie-Marguerite-Madelene-Adélaïde de Caſtellane*, fille aînée du Vicomte *de Caſtellane*, Colonel du Régiment de Penthievre, & ſœur de Madame la Princeſſe *de Bergues*, laquelle eſt reſtée veuve, avec une fille unique, en 1773. La Marquiſe *du Luc* eſt morte le 29 Mars 1770, ayant eu de ſon mariage : — un fils, dit *le Comte Charles* ; — & deux filles.

— 4. DIANE-ADÉLAÏDE DE MAILLY-NESLE, née au mois de Mars 1714, Dame d'Atours de feu Madame la Dauphine, mariée, le 19 Janvier 1742, à *Louis*, Duc *de Brancas*, Pair de France, dit *le Duc de Lauraguais*, Chevalier de la

Digitized by Google

Toiſon d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi, veuf en premieres noces d'*Adélaïde-Geneviéve-Félicité d'O*, Marquiſe de Franconville, Comteſſe de Manicamp, Dame de Baillet, de Herbeville & de Barmont, derniere de l'ancienne Maiſon *d'O*, en Normandie, qui ſubſiſtoit avec éclat dès le XII^e^ ſiécle; & fille de *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Angélique Fremin de Moras*. La Ducheſſe *de Brancas* eſt morte le 30 Novembre *1769*. *Voyez* BRANCAS, *Tome III* de ce Dictionnaire. — 5. HORTENSE-FÉLICITÉ DE MAILLY-NESLE, née le 11 Février *1715*, mariée, le 21 Janvier *1739*, à *François-Marie de Fouilleuſe*, Marquis de Flavacourt, Maréchal-de-Camp le 2 Mai *1744*, fils de *Michel*, Marquis de Flavacourt, & de *Marie-Marguerite Rouxel de Grancey*. Voyez FOUILLEUSE. — 6. & MARIE-ANNE DE MAILLY-NESLE, née au mois d'Octobre *1717*, alliée, le 19 Juin *1734*, à *Jean-Louis*, Marquis *de la Tournelle* (d'une ancienne Maiſon originaire de Bourgogne, connue, dès le XIII^e^ ſiécle, par *Raoul*, Sire *de la Tournelle*, qui vivoit ſous le regne de SAINT-LOUIS), Colonel du Régiment Infanterie de Condé, mort à Paris le 23 Novembre *1740*, âgé de 22 ans, fils de *Roger*, Marquis *de la Tournelle*, & de *Jeanne-Charlotte du Deffend-de-la-Lande*. Elle a été nommée Dame du Palais de feu la Reine, le 4 Octobre *1742*, créée *Ducheſſe de Châteauroux* en Mars *1744*, déſignée, peu après, ſur-Intendante de la Maiſon de feu Madame la Dauphine, & eſt morte à Paris le 28 Décembre de la même année, âgée de 27 ans. Par ſa mort, ce Duché eſt retourné au Domaine du Roi, qui lui en avoit fait don.

Comtes de MAILLY-RUBEMPRÉ.

XX. LOUIS DE MAILLY, Seigneur de Rubempré, Rieux, du Coudray, Bohard, &c. (quatrieme fils de LOUIS-CHARLES, Marquis de Neſle, & de *Jeanne de Monchy-Montcavrel*), Colonel du Régiment de Baſſigni, & enſuite de celui des Vaiſſeaux, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, & Meſtre-de-Camp-Général de Dragons, ſe diſtingua dans toutes les campagnes depuis le ſiége de Luxembourg, où il n'étoit encore que Volontaire; fut nommé pour conduire à Breſt le Roi d'Angleterre JACQUES II, qui s'y embarqua, en *1689*, pour paſſer en Irlande; & mourut le 6 Avril *1699*, n'étant âgé que de 37 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Juillet *1687*, *Anne-Marie-Françoiſe de Sainte-Hermine*, fille d'*Elie*, Marquis *de Sainte-Hermine*, & d'*Anne-Madelene le Valois de Villette*. Elle eſt morte Dame d'Atours de feu la Reine, le 6 Novembre *1734*, âgée de *67* ans. De ce mariage ſont iſſus: — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. LOUIS, rapporté après ſon aîné; — 3. FRANÇOIS, Chevalier non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, reçu au grand Prieuré de France, Capitaine de Dragons en *1726*, Colonel, le 15 Mars *1740*, d'un Régiment de Dragons ci-devant *Condé*. Il a quitté le ſervice en *1744*; — 4. FRANÇOISE, née le 30 Août *1688*, veuve, le 7 Septembre *1725*, de *Louis Phelypeaux*, Marquis de la Vrilliere, Commandeur des Ordres du Roi, & Secrétaire d'Etat. Elle s'eſt remariée, le 14 Juin *1731*, à *Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, Duc de Réthel-Mazarin & de la Meilleraye, mort le 7 Septembre ſuivant, & elle, à Verſailles, le 11 Septembre *1742*, étant Dame d'Atours de feu la Reine; — 5. FRANÇOISE-LOUISE, mariée, le 11 Janvier *1706*, à *Jacques-Antoine de Bauffremont*, Chevalier de la Toiſon d'or & Maréchal-de-Camp, d'une Maiſon des plus anciennes de Bourgogne, laquelle tenoit un rang diſtingué entre la haute Nobleſſe, dès le XII^e^ ſiécle. *Voyez* BAUFFREMONT. — 6. & autre FRANÇOISE, mariée, par contrat du 9 Juillet *1709*, à *Scipion-Sidoine-Apollinaire-Armand*, Vicomte *de Polignac*, Marquis de Chalençon, Baron de Randon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de la Province du Languedoc, Gouverneur du Puy, mort le 4 Avril *1738*, iſſu de la Maiſon de *Chalençon-Polignac*, une des plus anciennes de la Province d'Auvergne, & qui a produit de nos jours un Cardinal, Archevêque d'Auch. *Voyez* POLIGNAC.

XXI. LOUIS-ALEXANDRE, Comte DE MAILLY, Seigneur de Rubempré, de

Digitized by Google

Rieux, d'Avecourt, Bohard, du Coudray, fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois, & commandant la Gendarmerie, par la démiſſion, le 26 Juillet 1714, du Marquis *de Neſle*, ſon couſin-germain, s'en eſt démis lui-même en faveur du Comte *de Rubempré*, ſon frere. Il avoit épouſé, le 31 Mai 1726, LOUISE-JULIE DE MAILLY-NESLE, ſa niéce à la mode de Bretagne, fille ainée de LOUIS DE MAILLY, III. du nom, Marquis de Neſle, dont on a parlé au degré XXI. de la branche précédente.

XXI. LOUIS DE MAILLY, V. du nom, Seigneur de la Borde, ci-devant appellé *le Comte de Rubempré*, aujourd'hui *Marquis de Neſle* (ſecond fils de Louis, Comte DE MAILLY, & d'*Anne-Marie-Françoiſe de Sainte-Hermine*), né en Octobre 1700, nommé Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare, le 15 Octobre 1721, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou en 1723, eſt entré dans la Gendarmerie en 1724, a été Sous-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois en 1726, Capitaine-Lieutenant & commandant la Gendarmerie, ſur la démiſſion de ſon frere aîné, le 25 Juillet 1733, premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, en 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748, Chevalier des Ordres en 1749, & eſt mort en 17.... Il avoit épouſé, par contrat du 22 Avril 1731, *Anne-Françoiſe de l'Arbaleſte-de-Melun*, nommée, en 1747, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, fille de *François-Louis de l'Arbaleſte*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Melun, Marquis de Croiſilles, Seigneur de la Borde, &c. & de *Marie-Anne Mouffle*, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont iſſus : — 1. N...., Comte DE MAILLY-RUBEMPRÉ, qui ſuit ; — 2. MARIE-ANNE-LOUISE-ADÉLAÏDE, mariée, le 8 Avril 1750, à feu *Charles-Georges-René du Cambout*, Marquis de Coiſlin, ci-devant l'un des Colonels des Grenadiers de France, Brigadier des Armées du Roi en 1762 ; — 3. FRANÇOISE-PARFAITE-THAÏS DE MAILLY, née le 5 Janvier 1737, Dame de l'Ordre Impérial de la Croix étoilée, & nommée pour accompagner Madame ADÉLAÏDE. Elle a été mariée, le 29 Octobre 1753, à *Alexandre-Marie-Eléonor de Saint-Mauris*, Prince de Montbarey & du Saint-Empire, par Diplôme Impérial, du 5 Mars 1774, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inſpecteur-Général d'Infanterie, & Capitaine-Colonel des Suiſſes de la Garde du Corps de MONSIEUR, frere du Roi. De ce mariage il a un fils, appellé *le Prince de Saint-Mauris*, & une fille. *Voyez* MONTBAREY. — 4. & ANGÉLIQUE-ADÉLAÏDE-SOPHIE DE MAILLY, mariée, le 5 Avril 1758, à *Claude-Antoine de Béziade*, né le 16 Juillet 1740, Chevalier, Marquis d'Avaray, Baron de Luſſay, Seigneur de Lébion, &c. Grand-Bailli d'Epée d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de la Couronne le 22 Juin 1767, fils de *Charles-Théophile*, & petit-fils de *Claude-Théophile de Béziade*, Marquis d'Avaray, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres. *Voyez* BÉZIADE-D'AVARAY, *Tome II, p.* 482 *& ſuiv.* de ce Dictionnaire.

XXII. N...., Comte DE MAILLY-RUBEMPRÉ, Marquis de Neſle, né en Novembre 1744, Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, le 14 Décembre 1764, premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, le 20 Avril 1765, a épouſé, le 14 des même mois & an, *Camille-Françoiſe-Gabrielle de Hautefort*, née le 6 Avril 1739, fille d'*Emmanuel-Dieudonné*, Marquis *de Hautefort*, Surville & Surcelles, Comte de Montignac, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de feu *Françoiſe-Claire de Harcourt*, ſa ſeconde femme. *Voyez* HAUTEFORT, *Tome VII.* De ce mariage il y a eu un garçon & deux filles, & il ne reſte qu'une fille.

Seigneurs de MAREUIL *& de* FRESNOY.

XVIII. JACQUES DE MAILLY, Seigneur de Mareuil (troiſieme fils de THIBAUT, Baron DE MAILLY, & de *Françoiſe de Belloy*, ſa premiere femme), né en 1590, Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa, en 1628, *Françoiſe de Bouelle*, fille de *François*, Seigneur de Neuville & d'Epeville, & de *Françoiſe de Boubers-Vaugenlieu*. Il en eut : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. N... DE MAILLY, tué au ſiége de Bordeaux en 1650, à l'âge de 27 ans ; — 3. & un autre fils, dont nous ignorons la deſtinée.

Digitized by Google

XIX. Louis de Mailly, Seigneur de Mareuil, Fécamp, Fresnoy & la Neuville, successivement Cornette des Chevaux-Légers du Prince *de Condé*, Guidon de ses Gendarmes, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, mort à Paris le 21 Septembre 1689, âgé de 59 ans, avoit épousé *Marguerite de Marreau*, veuve de *Maximilien Claude-François*, Comte *de Gomiecourt*, mort le 13 Mars 1665, & fille d'*Hector de Marreau*, Seigneur de Villeregis. Elle est morte à Paris au mois de Juin 1733, âgée de plus de 90 ans, ayant eu de son second mari : — 1. Alexandre-Louis, qui suit ; — 2. Elisabeth, femme, par contrat du 24 Septembre 1708, de *Joachim de la Viefville*, Seigneur de Plainval, Levremont, Rouvillé, &c. Capitaine de Frégates légeres du Roi, & Chevalier de Saint-Louis. Elle est morte le 6 Mars 1738 ; — 3. & Thérese, morte fille depuis 1708.

XX. Alexandre-Louis, appellé *le Comte* de Mailly, Seigneur de Mareuil & de Fresnoy, décédé en 1749, avoit épousé, en 1739, *Anne-Louise de Saint-Chamans*, morte le 10 Décembre 1749, niéce du Marquis *de Saint-Chamans*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, d'une des plus anciennes Maisons de la Province de Limousin, connue dès le XII^e^ siécle, & où est la Terre de Saint-Chamans, dont elle porte le nom. Ils ont eu de leur mariage : — Alexandre-Louis, qui suit ; — & Marie-Louise, née en 1747, alliée, contrat signé le 21 Juin 1765, à *Charles-Paul-François de Beauvilliers*, Comte de Busançois, Grand-d'Espagne. *Voyez* Beauvilliers, *Tome II, pag. 226 & suiv.*

XXI. Alexandre-Louis, II. du nom, appellé *le Marquis* de Mailly, Seigneur de Mareuil & de Fresnoy, né en 1744, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine, aujourd'hui Colonel d'Infanterie, a épousé, contrat signé le 22 Novembre 1767, *Adelaïde-Marie de la Croix-de-Castries*, née le 26 Juillet 1749, fille de *Charles-Eugène-Gabriel de la Croix*, Marquis de Castries, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur des villes de Montpellier & de Cette, & de *Gabrielle-Isabeau-Thérese de Roffet de Fleury*, fille de *Jean-Hercule*, Duc & Pair de France, Chevalier des Ordres, Gouverneur d'Aigues Mortes, &c. *Voyez* Croix-de-Castries. De ce mariage est née une fille, vivante en 1774.

Branche des Comtes de Mailly, Marquis de Haucourt.

Cette branche, qui subsiste, a donné quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi, trois Chevaliers de Malte, un Capitaine de 1000 hommes de pied, un Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, un Capitaine de 100 Chevaux-Légers, deux Gouverneurs de Places, & six Officiers tués à l'armée. Ses alliances, comme on le va voir, sont avec les Maisons de *Bailleul*, *Haucourt*, *Ongnies*, *Boulain*, *du Bosc*, *Esflouteville*, *Hallencourt*, *Roncherolles*, *Monchy*, *Turpin-de-Crissé*, *Pellevé*, *Mornay*, *Montchevreuil*, *du Biez*, *Milly*, *Espinay-Saint-Luc*, *Pienne*, *Colbert*, *Sericourt* & *Voyer-d'Argenson*. Elle a pour auteur :

XV. Adrien de Mailly (troisieme fils de Jean, IV. du nom, Baron de Mailly, & d'*Isabeau d'Ailly*), Seigneur de Bours, Ravensberghe, Freftemeules, Drancourt, &c. Il ratifia, le 3 Mai 1513, la transaction passée, le 26 Avril précédent, avec la Comtesse *de Vendôme*, touchant le dixieme de la vente de la Terre de Ravensberghe ; & Antoine, Baron de Mailly, son frere aîné, lui donna, par acte passé le 28 Septembre 1514, les Terres de Freftemeules & de Drancourt, pour celle de Bours, qui avoit été adjugée à la Dame *de Tupigny*, sa tante. Le Roi François I le qualifie *son cher & bien-amé Cousin*, dans l'acte passé, en présence de ce Prince, le 24 Février 1519, par lequel la Dame *de Bailleul*, belle-mere d'Adrien de Mailly, remit au Roi la succession de *Jacques de Bailleul*, son mari. Adrien de Mailly vivoit encore en 1552, & avoit épousé, le 23 Novembre 1503, *Françoise de Bailleul*, Dame de Grigneuseville & du Quesnoy, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Léger, & de *Jeanne*, Dame *de Haucourt*. La Maison de *Bailleul* est si ancienne, que sous le regne de Saint-Louis, vers l'an 1250, *Jean de Vendôme*, Sire de Fresne, frere de *Bouchard*,

Digitized by Google

V. du nom, Comte *de Vendôme*, recherchea en mariage *Jeanne de Bailleul*, qu'il épouſa du conſentement de la Cour. Du mariage d'ADRIEN DE MAILLY avec *Françoiſe de Bailleul*, vinrent : —— 1. ANTOINE, tué, du vivant de ſon pere, en 1522, au combat de la Bicoque en Piémont ; — 2. CHARLES, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort, ſans alliance, le 5 Août 1549 ; — 3. EDME, qui ſuit ; — 4. JEAN, Seigneur de Belleville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes, dont ſon oncle, ANTOINE, étoit Capitaine. Il fut tuteur des enfans de ſon frere, & épouſa *Antoinette de Baudreuil*, Dame d'Aboncourt, dont : — ANNE DE MAILLY, Dame de Belleville, Aboncourt, &c. mariée, par contrat du 6 Août 1579, à *Robert*, Seigneur *de Roncherolles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, fils de *Philippe de Roncherolles*, & de *Renée d'Eſpinay*, Dame de Planquery, ſa ſeconde femme. La Maiſon de *Roncherolles*, originaire de Normandie, où eſt la Terre de ce nom, ſituée dans le Vexin, à ſix lieues de Rouen, eſt très-ancienne. Les titres du Prieuré de Deux-Amans, marque le décès de *Pierre de Roncherolles*, au 12 Août 990, & le qualifie d'*Egregius vir Petrus* DE RONCHEROLLES, *Miles*. C'étoit ſous le regne de HUGUES-CAPET ; — 5. DENIS DE MAILLY, Chevalier de Malte, tué devant Rouen en 1562 ; — 6. ANTOINETTE, mariée, par contrat du 23 Mars 1544, à *Robert du Boſc*, Seigneur du Meſnil, d'une Famille noble, illuſtrée par un Chancelier de France ſur la fin du XIV^e^ ſiécle. Elle mourut le 9 Octobre 1563, & eſt inhumée au Meſnil ; — 7. & BARBE, Dame de Grigneuſeville, mariée 1°. à *Antoine de la Rade*, Seigneur de Tully ; & 2°. le 1 Février 1551, à *Simon Langlois*, Seigneur de Monſeures.

XVI. EDME DE MAILLY, Chevalier, Seigneur de Haucourt, Saint-Léger, Villedieu, Saint-Michel, &c. fut maintenu, contre JEAN DE MAILLY, ſon frere, dans la jouiſſance des biens auxquels il avoit ſuccédé par le décès de CHARLES, ſon frere aîné, par Arrêt du Parlement de Rouen du 18 Février 1557, & fut Gouverneur d'Ivoy, aujourd'hui *Carignan*, & de Neufchâtel. C'eſt en cette qualité qu'il fut reçu pour ôtage de la capitulation de Thionville en 1558 ; fut Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Picardie, ſous FRANÇOIS I & HENRI II ; & fut tué au ſiége de Romans en 1562. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 12 Avril 1536, *Marie de Boulain*, Dame de Boubers & de Cauquy ; & 2°. par contrat du 16 Juillet 1559, *Gabrielle d'Ongnies*, Dame du Queſnoy & du Pan en Bourbonnois, veuve du Seigneur *de Monſeures*, fille de *Baudouin d'Ongnies*, Seigneur du Queſnoy, & de *Marguerite de Murnet*. La Maiſon *d'Ongnies* rapporte ſon origine à *Aleman d'Ongnies*, qui comparut au Tournois d'Anchin, en 1096, avec le Chevalier *de Cambreſis*, & a donné deux Chevaliers des Ordres ſous HENRI III & HENRI IV. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEANNE, mariée à *Jean de Braile*, Seigneur de Bienay ; — 3. CLAUDE, femme, par contrat du 24 Avril 1550, d'*Antoine de Belleval*, Seigneur de Belleval-Longuemore, d'une ancienne Maiſon de Picardie qui, quoiqu'elle n'ait pas été illuſtrée par les premieres dignités de l'Etat, prouve cependant ſon exiſtence depuis l'an 1100 ; — 4. ANTOINETTE, morte ſans alliance ; & du ſecond lit : — 5. autre FRANÇOIS, mort auſſi ſans alliance ; — 6. LOUIS DE MAILLY, auteur de la branche des Marquis du Queſnoy, éteinte au troiſieme degré, dans la perſonne de GUILLAUME DE MAILLY, Marquis du Queſnoy, Comte d'Eps, Seigneur de Buire-aux-Bois, &c. (petit-fils de LOUIS), marié, 1°. le 6 Février 1661, à *Iſabelle-Marguerite-Caroline de Croy*, morte le 18 Novembre 1662 (dont nous n'avons pas parlé à l'article CROY, *Tome V, pag.* 381, faute de connoiſſance), fille de *Philippe-Emmanuel-Ambroiſe-Antoine de Croy*, Comte de Solre & de Buren, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Wallone, Grand-Veneur héréditaire du pays & Comté de Hainaut ; & d'*Iſabelle-Claire de Gand-Villain*, Baronne du Saint-Empire ; & 2°. le 4 Juillet 1668, à *Iſabelle-Marguerite de Longueval*, fille de *Charles-Albert de Longueval*, Comte de Buquoy, de Rotemberg & de Grutzen, Chevalier de la Toiſon d'or, Général de la Cavalerie de Sa Majeſté Catholique, Gouverneur & Capitaine-Gé-

Digitized by Google

néral, & Grand-Bailli du Comté de Hainaut, & de *Marie-Philippe de Croy*. Il eut du premier lit : — Isabelle-Philippe-Thérèse de Mailly, femme de *Louis-Herman*, Comte de *Millendonck*, dont une fille : — *Marie-Marguerite-Louise*, née Comteſſe de *Millendonck*, mariée, le 16 Juillet 1716, à *Alexandre-Emmanuel de Croy*, Prince de Croy, de Solre & de Meurs, Lieutenant-Général des Armées, mort le 31 Octobre 1723, & elle le 23 Août 1768, âgée de 77 ans. *Voyez* Croy. Du ſecond mariage de Guillaume de Mailly, Marquis du Queſnoy, vinrent deux fils, morts en bas-âge, & trois filles. La premiere, nommée Isabelle-Marguerite-Ruffine de Mailly, épouſa, le 3 Mai 1689, *Charles-Antoine de la Haye*, Comte d'Heſecque. *Voyez* Heseque, *Tome VIII*. Ces trois filles aſſiſterent au contrat de mariage de la Princeſſe *de Croy*, leur niéce.

XVII. François de Mailly, Seigneur de Haucourt, Saint-Léger, &c. ſervit dignement le Roi Henri III, durant les guerres de la Ligue, & n'en voulut jamais ſigner l'acte, preuve de ſa fidélité inviolable envers ſon légitime Souverain. Il ſignala ſa valeur au ſiége de la Rochelle en 1573, au combat de Dormans, où le Duc *de Guiſe* défit les Reiſtres Allemands en 1575, & à la priſe d'Iſſoire par le Duc *de Nevers*, en 1577. A la ſuite de ces deux actions il fut décoré du Collier de l'Ordre, n'étant encore qu'à la fleur de ſon âge; mais, dans le cours d'une carriere qui l'eût porté à la plus haute élévation, il fut emporté d'un coup de canon au ſiége de la Fere, en 1580, où il ſervoit pour le parti du Roi. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1573, *Marie de Hallencourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Dromeſnil, & de *Jeanne de Canteville*. La Maiſon de *Hallencourt* eſt une des plus anciennes de la Province de Picardie, où elle tenoit un rang diſtingué dès le XIV^e^ ſiécle, ce qui ſe prouve par l'alliance que contracta, l'an 1350, *Edmond de Hallencourt* avec *Jeanne Quieret*, petite-fille du célebre *Hugues Quieret*, Seigneur de Tours, Amiral de France, Gouverneur de Tournay, mort en 1340. François de Mailly, I. du nom, eut de ſon mariage : — 1. François, qui ſuit; — 2. Henri, mort à Cambray en 1595; — 3. Renée, femme 1°. de *N...*, Seigneur de *Frameſelles* en Boulonnois; & 2°. de *Louis de Pienne*, Seigneur de Rouſſeloy, d'une Maiſon très-ancienne en Picardie, dont la branche aînée s'eſt fondue dans la Maiſon de *Hallwin*, qui en a porté le nom pendant long-tems; — 4. Susanne, mariée à *Philippe de Pienne*; — 5. Madelene, Religieuſe à l'Hôtel-Dieu de Pontoiſe; — 6. & Marie, Religieuſe à Abbeville.

XVIII. François de Mailly, II. du nom, Seigneur de Haucourt, &c. attaché, comme ſon pere, au ſervice du Roi, fit les derniers efforts pour ramener les eſprits au parti de leur légitime Souverain. Le Roi le récompenſa de ſon zele, en lui envoyant le Collier de ſon Ordre. Il étoit dès-lors Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, comme ſon pere, ſon ayeul, & la plupart de ſes proches parens paternels. Il ſe fit remarquer par ſa valeur au ſiége d'Amiens en 1597, où il donna autant de preuve de courage que d'habileté, & mourut à Paris le 30 Mars 1631, après avoir paſſé 30 ans au ſervice. Il avoit épouſé, le 22 Janvier 1607, *Marie de Turpin-de-Criſſé*, d'une Maiſon qui a pour auteur *Herbert de Turpin*, Seigneur de Criſſé, qualifié *Chevalier* dans une donation que lui fit, en 1250, le Sire *de l'Iſle-Bouchard*, ſous le regne de Saint-Louis. *Voyez* Turpin de Crissé. Elle étoit fille de *Guillaume de Turpin-de-Criſſé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Acigny, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & de *Françoiſe de Pellevé*, niéce du Cardinal de ce nom, Archevêque & Duc de Reims. De ce mariage vinrent : — 1. Philippe, qui ſuit, — 2. Nicolas, Seigneur de Saint-Léger, tué au ſiége de Dixmude en 1647, ſans laiſſer de poſtérité; — 3. Antoine, Chevalier de Malte, mort en 1670; — 4. François, mort jeune; — 5. & Jourdaine, mariée, en 1660, à *Louis de Saint-Ouen*, Seigneur de Falluvy, au Comté d'Eu, iſſu d'un Maiſon également ancienne, & illuſtrée par le grand nombre de Chevaliers-Bannerets qu'elle a donnés dans les XIII^e^ & XIV^e^ ſiécles.

XIX. Philippe de Mailly, Seigneur de Haucourt, de Saint-Léger, &c. Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers, qu'il commanda au ſiége de

Digitized by Google

Nancy en 1633, se trouva à la bataille d'Avain, remportée sur les ennemis par le Maréchal *de la Meilleraye*, en 1635, & à la sanglante journée de la Mariée en 1642, & mourut peu de tems après. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1631, *Guilaine du Biez*, fille d'*Antoine du Biez*, Seigneur d'Ignacourt, Meître-de-Camp d'un Régiment de gens de pied, & de *Claude Boivin*, Dame de Savignies. La Maison *du Biez* tire son origine de *Wenemar*, Sire *du Biez*, en Artois, qui souscrivit, avec plusieurs autres Seigneurs, à une Charte de *Thierri*, Comte *de Flandres*, pour l'Avouerie de Marchiennes, donnée à Lille le 16 Décembre 1166, sous le regne de Louis VII, dit *le Jeune*. Les enfans de Philippe de Mailly furent : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Isabelle, appellée ailleurs Reine-Elisabeth, qu'un manuscrit de la Maison de Mailly dit morte sans alliance ; mais que l'Histoire imprimée de la branche de *Haucourt* marque avoir épousé, par contrat du 27 Novembre 1660, *Isaac de Normanville*, Chevalier, Seigneur du Boscaulle, & Patron de Chambot & de Cliponville, &c. ; — 3. & Anne ou Charlotte-Anne, mariée, par contrat du 19 Avril 1664, à *Louis de Martainville*, Seigneur d'Hetoudeville, d'une Maison très-ancienne en Normandie, où elle a été connue avec éclat dès le commencement du XII^e^ siécle, c'est-à-dire sous le regne de Philippe-Auguste.

XX. Antoine de Mailly, Chevalier, Seigneur, Marquis & Patron de Haucourt, &c. né à Haucourt le 5 Avril 1633, mis sous la tutelle de sa mere en 1635, émancipé en 1655, mourut à Abbeville en 1713. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 12 Mai 1653, *Marie Petit*, fille de *Jean Petit*, Secrétaire du Roi, morte, sans enfans, le 30 Septembre 1657 ; 2°. par contrat du 7 Février 1658, *Marthe Beutelin*, fille de *Jean Beutelin*, Seigneur de Boismel, Conseiller au Parlement de Normandie, morte en 1672 ; 3°. le 6 Février 1678, *Françoise de Canneson* (fille unique d'*Antoine de Canneson*, Seigneur de Cany, de Bellefontaine, de Grandsard, & de *Gabrielle de Marescastel*, héritiere de sa Maison, originaire de Suede), morte le 8 Février 1694 ; & 4°. par contrat du 28 Octobre de la même année, *Angélique du Maisniel-d'Applaincourt*, veuve de *Gaston-Jean-Baptiste*, Seigneur *de Hangest*, morte sans enfans de son second mari. Du second lit vinrent : — 1. Jean, aussi appellé Jean-Batiste, Capitaine de Cuirassiers, tué à Mayence en 1692, à la bataille de Steinkerque ; — 2. Claude-François, qui entra dans les Gardes de la Marine en 1685, fut fait Enseigne de Vaisseaux le 1 Janvier 1689, Lieutenant d'une Compagnie Franche de la Marine en 1691, & Lieutenant de Vaisseaux le 1 Janvier 1692. Il servit jusqu'en 1703, quitta le service de la Marine, & mourut le 14 Mai 1706 ; — 3. N.... de Mailly, Cornette dans le Régiment des Cuirassiers du Roi, mort à Ostiveils dans le Comté de Nassau, le 7 Janvier 1692, & enterré dans l'Eglise du lieu ; — 4. Marie, ou Marie-Elisabeth, alliée, le 24 Mai 1706, à *Jean-Batiste*, Chevalier, Comte *de Hangest*, fils de *Gaston-Jean-Batiste*, & d'*Angélique du Maisniel-d'Applaincourt*, quatrieme femme d'Antoine de Mailly, son pere. Elle étoit veuve le 29 Octobre 1709, & fit une donation à ses freres Joseph & Jérôme ; & du troisieme lit : — 5. Antoine, né en 1675, mort jeune ; — 6. Joseph, qui suit ; — 7. & Jérôme, Seigneur de Saint-Léger, du Mesnil, Monceaux, &c. lequel fut partagé, par son pere, en 1703, & vivoit en 1722.

XXI. Joseph de Mailly, Seigneur, Marquis de Mailly-Haucourt, Assigny, Saint-Léger, &c. né le 9 Mars 1677, reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie en 1694, ensuite Mousquetaire, passa dans le Régiment du Roi, obtint ; le 15 Juin 1695, des Lettres de bénéfice d'âge, qu'il fit enthériner le 16 Septembre suivant ; fut partagé par son pere le 21 Juin 1703, & mourut au Château de la Roche de Vaux au Maine, le 7 Décembre 1755. Il avoit épousé, le 23 Avril 1704, *Louise-Madelene-Josephe de la Riviere-de-Vaux*, Dame dudit lieu, Corbuon, Macquilly, Châtelaine du Bouchet, &c. fille de *François*, & de *Madelene de Lombelon des Essars*, laquelle avoit pour grand'tante *Louise de Lombelon*, mariée, vers l'an 1600, à *Pierre de Montmorency*, Baron de Laures. De ce mariage sont issus : — 1. Joseph-Augustin, qui suit ; — 2. Joseph-Marie-Eléonor, Chevalier

Chevalier de Malte, mort en 17...; — 3. Jérôme-François-Joseph, auſſi Chevalier de Malte, qui fit ſes preuves en 1733, ſervit dans l'armée de l'Empereur contre les Turcs, en Hongrie, & mourut en Autriche, au retour de la campagne, en 1738; — 4. Marie-Josephe-Madelene, appellée *Mademoiſelle* de Mailly; — & deux autres enfans, morts en bas-âge.

XXII. Joseph-Augustin, Comte de Mailly, Marquis de Haucourt, Baron de Saint-Amand, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, ancien Directeur-Général des Camps & Armées, Gouverneur d'Abbeville, Sénéchal & Grand-Bailli du Ponthieu, Lieutenant-Général du Rouſſillon, & Commandant en chef dans cette Province, eſt entré au ſervice en 1726, en qualité d'Enſeigne dans le Régiment de Mailly, Infanterie; a eu du Roi le Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, avec commiſſion de Lieutenant-Colonel, par Brevet du 31 Mars 1733; a été fait Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Berri, le 5 Mars 1734, avec commiſſion de Meſtre-de-Camp le 25 du même mois, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois, ſur la démiſſion du Comte *de Rubempré*, le 11 Janvier 1742; Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1743, après la campagne de Bohême; fut honoré, en 1744, d'une penſion après l'affaire de Weiſſembourg, où il commandoit un détachement de ce Corps; fut fait Maréchal-de-Camp la campagne ſuivante en Flandres, & il plut au Roi de lui conſerver la Compagnie des Gendarmes Ecoſſois, en faveur de ſon fils. Il paſſa enſuite en Italie, où, après la bataille de Plaiſance & le combat du Tidon, il fut chargé de l'inſpection de la Cavalerie, d'où s'étant trouvé, la campagne d'après, à l'affaire d'Exiles, où il commandoit une des colonnes des troupes, le Roi lui donna le Gouvernement d'Abbeville, le créa Lieutenant-Général de ſes Armées, le 2 Mai 1748, & le pourvut, l'année ſuivante, de la Lieutenance-Générale de Rouſſillon, & du Commandement en chef de cette Province. Il fut auſſi chargé, en 1750, d'aller complimenter en Eſpagne, de la part du Roi, l'Infante Ducheſſe de Savoie, après quoi il eut l'honneur de la recevoir à ſon paſſage, & de lui faire les honneurs de Rouſſillon. Enfin il s'eſt trouvé à la bataille de Roſbac, donnée en 1757, où il fut fait priſonnier & dangereuſement bleſſé. C'eſt en ſa faveur que les Terres de *Raineval*, *Eſclainvilliers*, *Mongival*, *Sotteville*, &c. ont été unies & érigées en *Comté*, ſous la dénomination de Mailly, par Lettres-Patentes données au mois de Janvier 1744, avec permiſſion d'en diſpoſer en faveur de ſon fils aîné, ou autre de ſes enfans, par donation, teſtament, &c. & avec clauſe de ſubſtitution graduelle, perpétuelle & à l'infini, en faveur des aînés de leurs deſcendans, & en cas d'extinction de ces deſcendans, ſuivant l'ordre qu'ils jugeront, ſoit en faveur de leur Maiſon, ou de telle autre qu'il leur plaira. Ces Lettres ont été enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes; & par d'autres Lettres-Patentes du 25 Décembre 1745, le Roi a accordé à la Juſtice dudit *Comté*, le reſſort au Parlement.

Le Comte de Mailly a épouſé, 1°. le 20 ou 21 Avril 1732, *Conſtance Colbert de Torcy*, morte le 13 Décembre 1734, troiſieme fille de *Jean-Batiſte Colbert*, Marquis de Torcy, &c. Miniſtre d'Etat, Chancelier des Ordres du feu Roi, & de *Catherine-Félicité Arnaud-de-Pomponne* (voyez Colbert, *Tome V*); & 2°. le 25 ou 26 Février 1737, *Marie-Michelle de Séricourt*, Marquiſe d'Eſclainvilliers, héritiere & derniere de cette Maiſon, l'une des plus anciennes de Picardie, & fille de *Charles-Timoléon de Séricourt*, Marquis d'Eſclainvilliers, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Michelle de Cours-de-Bouville*. Du premier lit il a eu: — 1. Catherine-Félicité-Josephe-Constance, née le 2 Septembre 1733, morte le 18 Avril 1734; — 2 & 3. Josephine & Anne-Marie-Constance, nées jumelles le 12 Septembre 1734, la premiere morte quatre jours après. La ſeconde, mariée, le 10 Janvier 1744, à *René de Voyer-de-Paulmy-d'Argenſon*, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & du ſecond lit 1 — 4. Joseph, reçu, en ſurvivance de ſon pere, Capitaine des Gendarmes Ecoſſois, mort en 1746; — 5. Louis-Marie, qui ſuit; — 6. Josephine, morte en bas-âge; — 7. & une autre fille, morte en 1749.

Digitized by Google

XXIII. Louis-Marie, Comte de Mailly, né en Octobre 1744, deſtiné d'abord à l'Ordre de Malte, devenu aîné par la mort de ſon frere, nommé Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois, ſur la démiſſion de ſon pere, & Gouverneur d'Abbeville, a épouſé, contrat ſigné le 17, célébration le 25 Janvier 1762, *Marie-Jeanne de Taleyran-Périgord*, fille de *Gabriel-Marie*, Comte de Périgord, Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Chevalier des Ordres, Gouverneur-Général de la Province de Berri, Maréchal-de-Camp, Menin de feu M. le Dauphin, pere du Roi, & de *Marie-Françoiſe-Marguerite de Taleyran-Périgord*, Princeſſe de Chalais, Grande-d'Eſpagne, & Dame du Palais de feu la Reine. Il y a eu de ce mariage une fille, morte en naiſſant, & un fils, mort le 21 Février 1774, âgé de deux ans.

Les armes : *d'or, à trois maillets de gueules.* Deviſe : bogne qui vonra, c'eſt-à-dire *grogne qui voudra*. Couronne perſonnelle à la maiſon, qui eſt une *fleur de lis dans le milieu, & deux moitiés de fleurs de lis entrecoupées de perles.* Elle a été accordée à cette Maiſon, comme ayant donné un Régent du Royaume ſous Charles VI. Supports, *deux lions.*

Seigneurs de Loiſelet, Mernes, Herſin, &c.

VII. Pierre de Mailly, Seigneur de Loiſelet & de Coges, troiſieme fils d'Antoine de Mailly (& non pas Adam, comme nous l'avons dit par erreur dans le *Tome V* de ce Dictionnaire, au mot Couronel, *p.* 234), Seigneur de l'Orſignol, Cogneul, Bayencourt, Talmas, Saint-Huin, Buire-aux-Bois & Meſerolles, & de *Jeanne d'Antoing*, eut le ſurnom de *Couronnel*, que ſes deſcendans ont toujours conſervé. Il laiſſa Gerard, qui ſuit, de *Béatrix de Calonne*, ſon épouſe, iſſue d'une Maiſon qui a donné ſon nom à un Village près de Tournay, & qui étoit illuſtre dès le XI^e^ ſiécle.

VIII. Gerard de Mailly, Seigneur de Loiſelet & de Coges, mort en 1380, avoit épouſé *Ponthia du Chatel*, Dame de Baali, fille de *Robert*, dit *Hector*, Sieur de Guy, dont les ayeux, connus dès le XI^e^ ſiécle, ont poſſédé les premieres dignités. Leurs enfans furent : — 1. Hugues, qui ſuit ; — 2. Gerardin ; — 3. & Jeanne.

IX. Hugues de Mailly, Seigneur de Loiſelet, Coges & Baali, Avocat du Roi à la Cour de Beauqueſne, vendit le fief de Coges à la Comteſſe *d'Artois*, mourut en 1427, & fut inhumé au Cimetiere de Saint-Nicaiſe à Arras, où ſa tombe ſubſiſte encore. Il eut — Charles, qui ſuit, d'*Iſabelle le Viſeux*, ſon épouſe, Dame de Rantigny-lès-Clermont, en Beauvoiſis, fille de *Pierre le Viſeux*, & de *Jeanne le Jumelle*, couſine-germaine de *Léonore le Jumelle*, femme de *Robinet de Crefecques.*

X. Charles de Mailly, Seigneur de Loiſelet, Rantigny, Baali & de Mernes, Conſeiller du Duc *de Bourgogne*, épouſa *Jacqueline de Pacy*, fille de *Jean*, premier Maître de la Chambre des Comptes à Lille, & de *Jeanne de Champigny. Pierre Triſtan de Pacy* avoit été Chambellan des Rois Philippe-Auguste & Louis VIII. Du mariage de Charles de Mailly, vinrent : — 1. Clarembault, qui ſuit ; — 2 & 3. Charles & Simon.

XI. Clarembault de Mailly, Seigneur de Loiſelet, Baali, Rantigny, Mernes, Herſin & Duſart, fut le chef des Députés de la ville d'Arras, vers Marie, Archiducheſſe d'Autriche, & mourut en 1475. Il eut Robert, qui ſuit, de *Jeanne de Paris*, ſon épouſe, fille de *Martinet. Marguerite de Flandres*, ſa biſayeule, étoit la petite-fille de *Henri*, bâtard de *Flandres*. Les ancêtres de *Martinet de Paris* ont toujours été premiers Echevins du premier banc des Parchons, à Gand, & ils étoient Chevaliers dès le XII^e^ ſiécle.

XII. Robert de Mailly, Seigneur de Loiſelet, Baali, Mernes, Herſin & Duſart, fut nommé Avocat-Général au Conſeil d'Artois, lorſque l'Empereur Charles-Quint inſtitua ce Tribunal en 1530. Il épouſa *Jeanne de Bernicourt*, fille de *Jean*, & *d'Iſabeau de Genech*, & petite-fille de *Robert de Bernicourt*,

Digitized by Google

& de *Marguerite le Roux*, laquelle épousa, en secondes noces, *Jean de la Vacquerie*, premier Président du Parlement de Paris) dont il eut dix enfans, ſçavoir : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CLAREMBAULT, auteur des Seigneurs de Berghineuſe, branche des Mailly-Couronnel, exiſtante, rapportée ci-après ; — 3. ROBERT, tué au ſiége d'Oſtende en 1585 ; — 4. CHARLES, marié à *Anne d'Aſſonleville*, Dame du Rieux & de la Tramerie, fille de *Guillaume*, & de *Marguerite Roaze*, dont il eut : — ISABEAU DE MAILLY, femme de *Nicolas Duval*, Seigneur du Natoy, Maire de la ville d'Arras, Député-Général & ordinaire des Etats d'Artois, fils de *Jacques Duval*, & d'*Anne Cornaille* ; — 5. HUGUES ; — 6. PIERRE, Conſeiller au Conſeil d'Artois, marié à *Jacqueline Mooen*, fille de *Jean*, de laquelle vint : — MARIE DE MAILLY, femme de *Julien le Vaſſeur*, Seigneur de Verquigneul, fils de *Betremieux le Vaſſeur*, Seigneur de Verquigneul, d'Erquin, la Bourſe & de Breuil, & de *Marguerite de Boyenval*. Cette MARIE DE MAILLY fut mere de *Marguerite le Vaſſeur*, mariée à *Hugues de Melun*, dit *de Cottenes*, petit-fils de *Fréderic de Melun*, Echanſon de CHARLES, Archiduc D'AUTRICHE, Gouverneur, Bailli & Capitaine du Château de Bethune. Les ancêtres de *Betremieux le Vaſſeur* étoient illuſtres dès le commencement du XIII^e^ ſiécle, & alliés à la Maiſon de *Sainte-Maure*, l'une des plus anciennes du Royaume. — 7. FLORENT ; — 8. MADELENE, mariée à *Jacques du Bois*, Seigneur de Behagnies & du petit Longaſtre, (fils de *Laurent du Bois*, Sieur de Mailly & de Chanteraine, & d'*Yolande de Prouville*) iſſu d'une branche cadette de la très-ancienne Maiſon des *du Bois*, Seigneurs de Fiennes, l'une des 12 Baronnies du Comté de Guines : elle a eu des Chevaliers dès le X^e^ ſiécle ; — 9. MARGUERITE, épouſe de *Jean de Leval*, fils de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Grincourt, & de *Françoiſe de Beaumarchiet* ; — 10. & CATHERINE DE MAILLY, alliée à *Antoine Deſpretz*, fils de *Jean*, Seigneur de Roclencourt & Haulcourt, & de *Colle Vredeau*.

XIII. JEAN DE MAILLY, Seigneur de Mernes, Herſin & Duſart, Conſeiller de la ville d'Arras, fut Député, en 1576, à l'Aſſemblée des Etats réunis, & eut de *Marguerite de Bainaſt*, ſon épouſe, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aubencheul, & de *Jeanne du Freſnoy*, ſix enfans, ſçavoir : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. MARIE-MADELENE ; — 3 & 4. MARGUERITE & AGNÈS ; — 5. ANNE, mariée à *Sébaſtien de Hannedouche*, Seigneur de Huncquetren, du Fay, de Bondues & de Haguerue, fils d'*Adrien*, Seigneur de Hoenſt, Capitaine d'une Compagnie de Cuiraſſiers, & de *Jeanne le Petit* ; — 6. & MARIE DE MAILLY, femme de *Pierre Deſpretz*, fille de *Jean*, Seigneur de Roclencourt & de Haulcourt.

La Maiſon de *Bainaſt*, très-ancienne & originaire de Picardie, ſubſiſte encore en Artois dans les Seigneurs *du Ploich* & *des Maſures*, & dans les Seigneurs *de Septfontaines* & *de Milfaut*.

XIV. PHILIPPE DE MAILLY, Seigneur de Mernes, Herſin & Duſart, épouſa, en 1600, *Suſanne de Prouville*, fille de *Ponthus*, Seigneur de Haulcourt, & de *Madelene de Berthould*, Dame de Raſepoy & de Beaucamp, dont il eut cinq enfans, — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. MARIE-MADELENE, alliée à *N... de Poucques*, fils de *Jean-Batiſte*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & d'*Antoinette de Grenet* ; — 3. MARIE, femme de *Claude de Contes*, Seigneur de Machy, iſſu d'une branche cadette de la Maiſon de *Créquy* ; — 4. SUSANNE, mariée à *Floris le Blanc*, veuf de *Louiſe de Landas*, & fils d'*Alexandre le Blanc*, Seigneur de Bailleul, Sire Berthould & Meurchin en partie, & d'*Anne de Martais* ; — 5. & MARGUERITE, femme d'*Antoine Vignon*, Seigneur d'Houvencourt, de Bunneville & du Rieux, fils d'*Adrien*, & petit-fils d'*Antoine Vignon*, & de *Catherine de Dompierre*.

La Maiſon de *Prouville* étoit connue au commencement du X^e^ ſiécle. *Bauduin* étoit l'un des douze Chevaliers Régens du Royaume, pendant l'infirmité de CHARLES VI. Celle des Barons *de Poucques* eſt iſſue des Comtes *de Flandres*, & celle de *le Blanc* a donné un Amiral de France.

Digitized by Google

XV. Philippe de Mailly, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mernes, Herſin & Duſart, épouſa, 1°. *Anne d'Oſtrel*, fille de *Noël*, & d'*Anne de Gernès*; & 2°. *Marie de Grenet*, fille de *François*, Seigneur de Gadimetz, du Fromont, de Beauſſart & de Herſeaux, & d'*Anne de Flandres*. Il eut un garçon & deux filles, ſçavoir : — Maximilien-Philippe, mort ſans enfans; — 2. Eléonore, Dame de Mernes, Herſin, Duſart, Fromont & de Beauſſart, mariée à *Jean-Philippe de Gherbode*, Chevalier, Seigneur d'Eſpaing, fils de *François*, & de *Marie de Vicq*; — 3. & Anne-Isabelle de Mailly, Dame de Herſeaux & de Gadimetz, mariée à *Jacques-Léandre du Bois de Fiennes*.

Les d'*Oſtrel* & *de Grenet* étoient illuſtres dès leur origine, & les *de Gherbode* ont occupé les premieres places auprès des Comtes *de Flandres*, & des Ducs *de Bourgogne*. Voyez Gherbode.

Seigneurs de Berghineuse, &c. *branche de* Mailly-Couronnel, *exiſtante.*

XIII. Clarembault de Mailly-Couronnel, II. du nom, Seigneur de Berghineuſe & de Baali, ſecond fils de Robert, Seigneur de Loiſelet, &c. & de *Jeanne de Bernicourt*, fut Conſeiller extraordinaire de Sa Majeſté Catholique, & épouſa, en 1558, *Anne de Berthould*, fille de *François*, Seigneur de Berghineuſe & Raſepoy, & de *Marguerite de Belleſaige*, dont il eut : — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Claude; — 3. Jeanne, mariée à *Gilles de Saffray*, Seigneur du Bilet; — 4. Antoinette, femme de *Jacques Cornaille*, fils de *Nicolas*, Capitaine au ſervice de Sa Majeſté Catholique, Seigneur du Crocquet & d'Oppy, & de *Marie le Mourtier*; — 5. & Anne, épouſe d'*Euſtache Evrard*, Seigneur de Bethonſart, fils de *Jean*, Capitaine de Saviſe, & de *Catherine le Joſne*. — Le village de Bailleul près d'Arras, appartenoit aux *de Berthould*, d'où lui eſt venu la dénomination de Bailleul Sire Berthould. *Philippe de Berthould* le vendit à *Charles de Monchy* pendant le regne de Philippe *le Hardi*, & du tems de Jean *ſans Peur*, Duc de Bourgogne, pour payer ſa rançon.

XIV. Charles de Mailly-Couronnel, Seigneur de Berghineuſe & Baali, épouſa, en 1602, *Jeanne de Saint-Amand*, Dame de Velu, fille de *Veſpaſien*, Seigneur de Velu, & de *Jeanne de Goſſon*, & en eut : — 1. Philippe, qui ſuit; — 2. Vaast, Seigneur de Baali, marié à *Adrienne-Hélene de Bacquehem*, Dame de Baraſtre & de Rocquigny, fille d'*Adrien*, Seigneur d'Ignelle, Bienvillers, Baraſtre & Rocquigny, & de *Philippote de Bacquehem*; celle-ci fille de *Jean*, Seigneur d'Ignelle, & de *Gerardine de Camoïen*; — 3. Dominique; — 4. Jean-François; — 5. Louis, Seigneur de Beaucamp, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment d'Iſembourg; — 6. Jeanne-Thérese; — 7. Marie-Anne, femme de *N... Eſterard*; — 8. Anne, mariée à *Euſtache de Belvalet*, fils de *Jean*, & de *Marguerite d'Aouſt*; — 9. & Marie-Claire.

La Maiſon de *Saint-Amand* a donné ſon nom à un Village ſitué entre Arras & Dourlens près de Pas en Artois. C'eſt par le mariage de *Jeanne de Saint-Amand*, avec Charles de Mailly-Couronnel que la Terre de Velu eſt entrée dans cette branche. Ses ancêtres étoient Chevaliers dans les tems les plus reculés, & *Hugues de Saint-Amand* étoit, en 1392, auprès du Comte *de Flandres*.

XV. Philippe de Mailly-Couronnel, Seigneur de Berghineuſe, Beaucamp, Velu & du Hamel, Capitaine d'hommes d'armes du Comte *de Boſſut*, Lieutenant-Gouverneur des Villes & Citadelle de Tournay, mourut le 29 Mai 1658. L'on voit ſon épitaphe au milieu du Chœur de l'Egliſe de Saint-Nicolas, paroiſſe du Château de Tournay. Il avoit épouſé, en 1638, *Marie de Quellerie*, Dame de Milcamp & Bourſies, fille d'*Antoine* Seigneur de Chanteraine, & d'*Anne de Moncheaux*. De ce mariage vinrent : — 1. Louis-Floris, qui ſuit; — 2 & 3. Philippe-François & Martin-Philippe-Joseph, Seigneur du Hamel, tous deux morts ſans enfans; — 4. Antoinette; — 5. Marie-Thérese, mariée à *Charles Malet de Coupigny*, Chevalier, Seigneur de Foucquieres, Sallau & du petit Herlin. *Voyez* Coupigny & Malet; — 6. & Anne-Charlotte.

Digitized by Google

XVI. Louis-Floris de Mailly-Couronnel, Seigneur de Berghineuſe, Beaucamp, du Hamel, Velu, Bourſies, Milcamp & Baali, épouſa, en 1678, *Agnès de la Buiſſiere*, fille d'*Oudart-Joſeph*, Seigneur de Luzy, Gorgueſſon, Rougeville & Homblein, & de *Marguerite le Marchant*. Cet *Oudart-Joſeph de la Buiſſiere* étoit fils d'*Eloy*, & de *Marie de Montgodefroy*; & *Eloy*, fils d'*Oudart*, & de *Marguerite de Cabliau*. La Maiſon de *la Buiſſiere* a donné ſon nom à un Village près de Bethune, qu'elle poſſédoit dès 1036. Elle étoit connue du tems des Rois Robert & Henri I, & du Comte de Flandres & d'Artois, ſurnommé *belle Barbe*. *Marie-Adrienne-Alexandrine de la Buiſſiere*, dernier rejetton de cette Maiſon, épouſa *Chriſtian-Maximilien-Charles*, Comte *de Thiennes* & de Saint-Maur, iſſu des Ducs *de Limbourg*, Comtes de Luxembourg de la Roche-Namur. De la Maiſon de *Montgodefroy* étoit *Baudouin de Montgodefroy*, qui commandoit avec *la Trémoille*, *Boufficaut* & *Graville*, le premier Eſcadron de Cavalerie à la bataille d'Azincourt. Il fut fait priſonnier avec *de Villars*, à celle d'Orſay, & mourut de ſes bleſſures. *Jean*, l'un de ſes fils, fut ſucceſſivement Evêque d'Arras, Cardinal & Patriarche d'Antioche, & Ambaſſadeur de Charles VII, à Rome. Quant aux Maiſons de *le Marchant* & de *Cabliau*, elles ſont très-anciennes dans la Flandre, & étoient connues dès le XIII^e^ ſiécle. Louis-Floris de Mailly-Couronnel eut de ſon mariage : — Louis-Joseph, qui ſuit; — & Marie-Claire-Joſephe, mariée à *Jean-Philippe de Cuinghem*, Seigneur de Siracourt, fils de *Philippe*, Seigneur de Siracourt, & de *Peronne de Ville*. L'origine de la Nobleſſe des *Cuinghem* ſe perd dans l'obſcurité des tems. Il y a eu dans cette Maiſon des Chevaliers de l'Ordre de Dannemarck & des Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem.

XVII. Louis-Joseph de Mailly-Couronnel, Chevalier, Seigneur de Berghineuſe, Baali, Beaucamp, Milcamp, Velu, Rhunes, l'Eeclypt & d'Auſſimont, Député du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois à la Cour en 1714, épouſa *Françoiſe-Gertrude du Rietz*, Dame de Mont en Ternois, fille de *Charles-Jérôme*, Capitaine au Régiment de Suilly, Seigneur de Frevillers, Heuclier, Hamel, Mont en Ternois, Laſſus, Joviſmareſt & de Willerval, & de *Marie-Françoiſe d'Aouſt*, Dame de Baraſtre, Rocquigny, (*Charles-Jérôme du Rietz* épouſa en ſecondes noces *Louiſe de Hamal*, Comteſſe de Gomiecourt, veuve du Vicomte *de Berg-Saint-Vinox*) dont : — François-Joseph de Mailly-Couronnel, Chevalier, Seigneur de Velu, l'Eeclypt & Auſſimont, mort ſans enfans; — & Charles-Oudart-Joseph, qui ſuit.

XVIII. Charles-Oudart-Joseph, Chevalier, Marquis de Mailly-Couronnel, Seigneur de Baraſtre, Rocquigny, Velu, Bertaincourt, l'Eeclypt, Auſſimont, Mont en Ternois, Frevillers, Comte de Willerval, Député général & ordinaire, enſuite à la Cour, du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, continué en 1773, a épouſé, en 1749, *Marie-Louiſe d'Amerval*, Dame d'Aſſenvillers, Doning, Famechon, Bethencourt & Matigny, morte à Paris le 23 Octobre 1773, fille de *Louis-Alexandre-Joſeph*, Capitaine de Dragons, & de *Louiſe Charlotte de Vreingfiel*, iſſue des Barons de Montagu au Comté de Suffolck. La Maiſon *d'Amerval* a pris ſon nom de la Terre d'Amerval, ſituée dans le pays de Hainaut qu'elle poſſédoit dès le XIII^e^ ſiécle. *Antoine d'Amerval*, Chevalier, vivant en 1360, étoit Gouverneur des Pays-Bas. *Voyez* Amerval, *Tome I* de ce Dictionnaire. De ce mariage ſont iſſus : — 1. André-Charles-Honoré, Officier au Régiment du Roi, Infanterie; — 2. Charles-Alexandre, Chevalier de Malte, mort le 4 Mai 1757; — 3. Louis-Emmanuel, mort au mois de Juin 1755; — 4. Christian-Marie-Louis-Oudart; — 5. Charles, — 6. Louis-Charles-Joseph, Chevalier de Malte, mort le 5 Octobre 1774; — 7. Charles-Louis-François; — 8. Charlotte-Joſephe; — 9. Marie-Clotilde-Charlotte; — 10. & Louise-Charlotte. Ces trois Demoiſelles non encore mariées en 1774.

Les armes de Mailly-Couronnel ſont : *d'or, à trois maillets de gueules*; & avant l'extinction de la branche des Seigneurs *de Loiſelet*, dont celle-ci ſort, elle avoit une *bande de ſable pour briſure*. La filiation de ces deux branches de

MAILLY-COURONNEL, a été redigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur les titres originaux qui nous ont été préſentés en Novembre 1773.

Outre les branches de l'*Orſignol*, *Authuille*, *Nedon*, *Auvillers*, *Auchy*, du *Quesnoy*, éteintes, il y a encore celle de *Rumeſnil*, ſortie de la branche d'*Auchy*, qui s'eſt perpétuée, en quelque façon, dans celle de l'*Epine*, qui fait la huitieme branche, éteinte dans JEAN DE MAILLY, dit *Laſcaris*, lequel porta l'éclat de ſon nom aux extrêmités de l'Europe, où il trouva la récompenſe de ſa valeur auprès du Roi CASIMIR, qui le créa Généraliſſime de ſes Armées. Sa ſœur, fille d'honneur de la Reine de Pologne, épouſa, ſous le nom de *Laſcaris*, *Chriſtophe Pach*, créé Grand-Chancelier de Lithuanie. En faveur de ce mariage, la branche de l'*Epine* cite, parmi ſes titres d'illuſtration, ſes alliances avec les Maiſons d'*Urſé*, de *Ghiſtelles*, & de *Boucherat*, nom recommandable par le Chancelier *Boucherat*. Parmi les grands hommes que la Maiſon de MAILLY a donnés, ſont encore NICOLAS DE MAILLY, Grand-Maître d'Artillerie, qui contribua beaucoup au gain de la bataille de Ceriſoles; & JEAN DE MAILLY-RUMESNIL, dit *le Boiteux*, qui ſe diſtingua dans toutes les guerres de ſon tems, & ſur-tout avec ſon fils, dans un combat particulier qu'il ſoutint contre le Gouverneur de Heſdin & ſon fils, pour fixer les limites de la France, du Comté d'Artois & beaucoup d'autres.

Sur les branches éteintes, dans le détail deſquelles nous ne ſommes pas entrés, on peut conſulter l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII*, & l'Extrait généalogique de la Maiſon de MAILLY, qui a paru en 1757, grand *in-4°*.

* MAILLYS (LES): Terres nobles & ſeigneuriales en toute juſtice, ſituées à une lieue d'Auxonne en Bourgogne. On voit, depuis 1619, ces Terres dans la Famille de BERBIS, où elles ſont entrées par la ſucceſſion de *Pierre Penet*, (fils de *Jean Penet*, Seigneur des Maillys, & de Demoiſelle ANNE BERBIS,) mort ſans alliance. Nous n'avons pas parlé à la lettre *B* de cette Famille, quoiqu'elle nous fut très-connue, faute de *Mémoire* généalogique.

BERBIS, au Duché de Bourgogne, eſt une très-ancienne Nobleſſe d'extraction, qui s'eſt également diſtinguée dans l'Epée & dans la Robe. Elle eſt connue dès les XIII^e^ & XIV^e^ ſiécles, par des fondations qu'elle a faites, où l'on voit ſes armes depuis les tems les plus reculés, & par des charges honorables qu'elle a occupées alors. Elle ſubſiſte aujourd'hui dans quatre branches, ſçavoir: BERBIS DES MAILLYS, BERBIS DE CORCELLES, BERBIS, Marquis DE RANCY & BERBIS, Marquis *de Longecourt*. Il exiſtoit autrefois deux autres branches de cette Famille; l'une étoit BERBIS DE DRACY, éteinte dans la Maiſon de *Grammont* de Franche-Comté; l'autre a fini dans ANNE-MARIE BERBIS DE CROMEY, qui s'allia avec *Claude-Philippe Fyot de la Marche*, Comte de Bosjan, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & premier Préſident du Parlement de Bourgogne. La Généalogie de toutes ces branches eſt prouvée au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit depuis PIERRE, qui ſuit, leur tige commune.

I. Noble PIERRE BERBIS, Chevalier, Seigneur de Marlien, Lieutenant du Chancelier de Bourgogne, Conſeiller & Maître des Requêtes à l'Hôtel des Ducs *de Bourgogne*, vivoit en grand honneur à Dijon. Il fut commis au Gouvernement de la Chancellerie, le 2 Mai 1431, par *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, dont il fut Garde des Sceaux; & en reçut beaucoup de marques de bienveillance en conſidération des grands & bons ſervices qu'il lui avoit rendus & à l'Etat. Il mourut en 1452, & eſt inhumé dans la Sainte Chapelle de Dijon, où l'on voit ſon mauſolée avec ſon épitaphe & ſes armes. Ses deſcendans nomment, comme Patrons, à une Chapelle appellée *Saint-Michel*, qu'il fonda dans cette Egliſe. Il avoit épouſé Demoiſelle *Henriette d'Aguile*, dont: — CHARLES, qui ſuit; — & JEANNE, mariée à *René de Matilier*, Seigneur de la Feuillée & de Flavignerot.

Digitized by Google

II. Noble CHARLES BERBIS, Ecuyer, Seigneur de Marlien, Capitaine de 30 hommes d'armes, épousa, 1°. *Jeanne de Marlier*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 17 Janvier 1460, *Marguerite du Buchard*, fille d'*André*, & de *Philiberte de Roſſay*. De ce ſecond lit vint :

III. GUYOT BERBIS, I. du nom, Ecuyer, marié, 1°. par contrat du 8 Mai 1490, avec *Anne Taronnot*, fille de noble *Jean Taronnot*, & 2°. à *Marie Chiſſeret*. Du premier lit il eut : — GERARD, qui ſuit; & du ſecond : — PHILIBERT, auteur de la branche des Barons d'Eſbarres, Marquis de Rancy, rapportée ci-après.

IV. GERARD BERBIS, Ecuyer, paſſa, le 21 Mai 1515, avec noble PHILIBERT BERBIS, ſon frere, une tranſaction au ſujet de quelques rentes. Il épouſa, par contrat du 9 Juillet 1512, Demoiſelle *Thomaſſe Murgaud*, fille de noble *Jean Murgaud*, & d'*Alix Chiſſeret*, en faveur duquel mariage ledit GUYOT BERBIS, Ecuyer, pere, donne audit GERARD BERBIS, ſon fils, tous les droits maternels à cauſe de feu Dame *Anne Taronnot*, ſa mere. De ce mariage ſortirent : — 1. GUYOT, qui ſuit; — 2. CLAUDE, Ecuyer, mort ſans poſtérité; — 3. & ANNE BERBIS, mariée à *Jean Penet*, Seigneur des Maillys, dont elle eut : — *Pierre Penet*, Seigneur des Maillys, mort ſans alliance, après le décès duquel les Terres DES MAILLYS ſont rentrées dans la Famille de BERBIS, comme nous l'avons ci-devant dit.

V. GUYOT BERBIS, II. du nom, Ecuyer, paſſa, le 19 Octobre 1543, avec CLAUDE BERBIS, Ecuyer, ſon frere, (de l'avis & conſeil de noble PHILIBERT BERBIS, Conſeiller au Parlement de BOURGOGNE, oncle paternel deſdits GUYOT & CLAUDE BERBIS) une tranſaction au ſujet des biens de la ſucceſſion de leur pere & mere. Il épouſa, par contrat du 16 Juin 1550, (du vouloir & conſentement de noble PHILIBERT BERBIS, Conſeiller au Parlement, ſon oncle, & de noble & ſcientifique Meſſire PHILIPPE BERBIS, Vicaire-Général de l'Evêché de Langres, Abbé de Saint-Benigne & de Saint-Etienne de Dijon, Tréſorier & Chanoine de la Sainte-Chapelle de ladite ville de Dijon), Demoiſelle *Jeanne Morelet*, fille de *Jean*, Procureur du Roi au Bailliage de Dijon, & de *Claude de la Verne*. Leurs enfans furent : — 1. BENIGNE, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, Chanoine à Beaune; — 3. & CLAUDINE, mariée à *Nicolas le Compaſſeur*.

VI. BENIGNE BERBIS, Ecuyer, ſe maria, par contrat du 20 Février 1583, à Demoiſelle *Jeanne Couſſot*, fille de *Philippe*, & de *Jeanne Fourneret*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de Corcelles, rapportée ci-après. Il y eut, le 26 Novembre 1624, une tranſaction paſſée entre Meſſire JEAN BERBIS, Seigneur des Maillys, & Meſſire CLAUDE BERBIS, freres, au ſujet d'une donation faite entr'eux lors de leur contrat de mariage; — 3. NICOLAS; Chanoine à Beaune; — 4. & N... BERBIS, femme d'*Elie Gauvain*.

VII. JEAN BERBIS, Ecuyer, Seigneur des Maillys, épouſa, par contrat du 29 Novembre 1619, Demoiſelle *Anne de la Mare*, fille de *Philibert*, Seigneur de Murſeault, & de *Geneviéve Bernardon*, de laquelle il eut : — 1. BENIGNE, qui ſuit; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Serve d'Auxay, Capitaine au Régiment d'Uxelles, enſuite Major de la ville d'Auxonne en 1673. Il obtint des Elus Généraux & Commiſſaires de la Province de Bourgogne le 19 Juin 1676, une reconnoiſſance de ſon ancienne Nobleſſe d'extraction; & fut reçu en la Chambre de la Nobleſſe le 19 Janvier 1682. Il avoit épouſé, le 5 Mai 1660, Demoiſelle *Henriette Lorenchet*, dont : — JEANNE BERBIS, mariée, 1°. à *N...*, Sieur *de Chevrigny*, Ecuyer; & 2°. à *Pierre Richard*, Ecuyer, Seigneur de Curtil, Maréchal-de-Camp; — 3 & 4. Deux filles, l'une mariée à Meſſire *N... de Riolet de Morteville*, Chevalier; & l'autre, nommée FRANÇOISE, épouſe de *François Boilaud*.

VIII BENIGNE BERBIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Maillys, fut reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1650, & épouſa, par contrat du 26 Juin 1651, *Marguerite Brunet*, fille de *Philibert*, & de *Jeanne Jornot*, dont : — 1. NICOLAS,

Digitized by Google

qui ſuit ; — 2. Edme, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, marié à *Claudine Venot de Vericé*, de laquelle il eut trois garçons & une fille ; ſçavoir : — Claude Berbis, Ecuyer, Seigneur de Chaſſey, Capitaine au Régiment de Sourches, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Jeanne de Leſval* ; — Benigne, mort auſſi ſans enfans de ſon mariage avec *Suſanne Quarré*, fille de *Louis Quarré*, Ecuyer, Seigneur de Meberthaud ; — N... Berbis, Ecuyer, mort ſans alliance ; — & Marie, alliée à *N... Boiſſelier*, Maître des Comptes à Dole ; — 3. Benigne, Ecuyer ; — 4. François, Capitaine de Cavalerie ; — 5. & Guillaume, Ecuyer, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Chenelaye, Chevalier de Saint-Louis & Commandant au Fort Louis.

IX. Nicolas Berbis, Ecuyer, Seigneur des Maillys, Capitaine d'Infanterie, mort Lieutenant-Colonel de Dragons, avoit épouſé, le 21 Juillet 1681, *Anne Heurtet de Caſſenove*, de laquelle vint :

X. Pierre-Gabriel Berbis, Ecuyer, Seigneur des Maillys, reçu en la Chambre de la Nobleſſe du Duché de Bourgogne en 1715. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Janvier 1711, Demoiſelle *Anne Prevot*, dont : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Louis, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. Anne, Chanoineſſe Comteſſe de Neuville ; — 4. & Marguerite, mariée à *François Vialet de la Tournelle*, Comte de Berein, ſans enfans.

XI. Pierre Berbis, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Maillys, Capitaine d'Infanterie, reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1739, a épouſé, par contrat du 28 Avril 1760, *Geneviève-Antoinette le Verrier de-Plancey*, fille de *Felix-Charles le Verrier*, Chevalier, Seigneur de Junay, & de *Charlotte Charault*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Théodore-Charles, Chevalier, Seigneur des Maillys, encore en bas-âge ; — 2 & 3. Adélaïde & Marie-Eliſabeth Berbis des-Maillys, toutes deux Chanoineſſes-Comteſſes de Neuville.

XI. Louis Berbis, Chevalier, ſecond fils de Pierre-Gabriel, & d'*Anne Prevot*, eſt Capitaine d'Infanterie, & a épouſé Demoiſelle *Marguerite-Françoiſe de la Loge-de-la-Fontenelle*, dont deux enfans encore en bas-âge, ſçavoir : — Claude Berbis-des-Maillys, Chevalier, — & Ursule Berbis-des-Maillys.

Branche des Seigneurs de Corcelles.

VII. Claude Berbis, Ecuyer, ſecond fils de Benigne, I. du nom, & de *Jeanne Couſſot*, épouſa, le 12 Avril 1619, Demoiſelle *Anne le Belin*, fille de *Claude*, Maire de Dijon, & de Demoiſelle *Benigne de Guay*. Il en eut : — 1. Claude, qui ſuit ; — 2. & Louis, Ecuyer, marié à Demoiſelle *Henriette Rouſſeau*, de laquelle vinrent trois fils & une fille ; ſçavoir : — Louis Berbis, Ecuyer, mort ſans poſtérité ; — Nicolas, Curé de Saint-Côme à Paris ; — Benigne, Chanoine à Beaune ; — & Anne Berbis, mariée à *Joſeph Lappin*.

VIII. Claude Berbis, II. du nom, Ecuyer, s'allia, par contrat du 23 Avril 1657, avec Demoiſelle *Anne Courtot*, fille de *Jean*, & de *Marie le Blanc*, dont vinrent ; — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. & Jean, Ecuyer, marié à Demoiſelle *N... Navetier*, mere de deux filles ; l'une morte ſans poſtérité, & l'autre mariée à *N... le Comte*.

IX. Jacques Berbis, Ecuyer, Seigneur de Corcelles, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Dauphin, par commiſſion du 4 Avril 1692, & reçu en la Chambre de la Nobleſſe le 16 Mai 1727, épouſa, par contrat du 30 Octobre 1699, Demoiſelle *Jeanne Creuſerault*, fille d'*Abraham*, Maître des Comptes à Dijon, & de *Jeanne Boillot*, dont :

X. Claude Berbis, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Corcelles, reçu en la Chambre de la Nobleſſe, le 24 Avril 1733. Il a épouſé, par contrat du 26 Mars 1731, Demoiſelle *Anne Guyard de Balou*, fille de *Vivant Guyard de Balou*, Ecuyer, & de Demoiſelle *N... Berardier*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Jacques-Eliſabeth, qui ſuit ; — 2. Claude, Chanoine à Beaune ; — 3. & Henri-Jules Berbis-de-Corcelles, Chevalier, Capitaine au Régiment de Navarre, du 5 Mai 1772.

Digitized by Google

XI. Jacques-Elisabeth Berbis-de-Corcelles, Chevalier, Seigneur de Bagnot & des Granges, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises en 1761, & Chevalier de Saint Louis la même année, a été reçu en la Chambre de la Noblesse en Juin 1754. Il n'est pas encore marié.

Branche des Barons d'Esbarres, Marquis de Rancy.

IV. Noble Philibert Berbis, fils de Guyot, I. du nom, & de *Marie Chifferet*, sa seconde femme, fut Conseiller au Parlement en 1521, & choisi parmi les Gentilshommes de la Province, pour aller demander à toute la Noblesse du Duché de Bourgogne, la dixieme partie du revenu de leurs biens nobles, pour aider à payer la rançon du Roi François I. Henri II lui fit un don de 1000 écus, en récompense des services signalés qu'il avoit rendus en exécutant les commissions qui lui furent données. Il mourut en 1558, & avoit épousé Demoiselle *Adrianne le Lievre*, fille de *Philippe*, Ecuyer, & de Demoiselle *Anne de Falletan*. On voit leur mausolée dans l'Eglise des Cordeliers de Dijon. Leurs enfans furent: — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Philippe, Conseiller-Clerc au Parlement de Dijon, Doyen de la Sainte-Chapelle du Roi, & Vicaire général du Diocèse de Langres. Il assista en qualité d'Elu du Clergé des Etats de Bourgogne, aux Etats généraux tenus à Blois en 1576; — 3. Jacques, aussi Doyen de la Sainte-Chapelle du Roi à Dijon; — 4. Madelene, mariée à *Jacques Baillet*, — 5. Claude, alliée à noble *François Quarré*, Seigneur de Château-Regnault; — 6. Jeanne, femme de *Pierre Girardot*, Conseiller au Parlement de Dijon; — 7. & Anne, mariée à *Pierre Boursault*, Avocat au Parlement de Bourgogne.

V. Noble Nicolas Berbis, Conseiller au Parlement de Dijon, par provisions du 28 Juin 1568, & reçu le 15 Décembre suivant, épousa, par contrat de l'an 1569, *Marie Morin*, fille de *Lazare*, Seigneur de Cromey, Procureur Général du Parlement de Dijon, & de *Marguerite Quarré*. De ce mariage il eut: — 1. Philippe, qui suit; — 2. Anne, alliée à *Pierre de Viguier*, Lieutenant du Bailliage de Dijon; — 3. & Marguerite, mariée à *François Humbert*, Procureur du Roi en la Chancellerie.

VI. Noble Philippe Berbis, Seigneur de Dracy, Cromey & Gissey, Conseiller au Parlement, par provisions du 31 Décembre 1598, & reçu le 7 Juillet 1599, s'allia, par contrat du 8 Janvier 1609, avec *Odette Ocquidem*, fille de *Benigne*, Conseiller au Parlement de Dijon, & Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, & de *Marie de Bessey*, de laquelle vinrent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Benigne, Seigneur de Bassurot, Conseiller au Parlement de Dijon, marié à *Catherine David*, dont: — Jacques Berbis, Conseiller audit Parlement, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom: — Pierre Berbis, aussi Conseiller au même Parlement, mort sans alliance; — 3. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Cromey, Marquis de Longecourt, rapportée ci-après; — 4. & Marie Berbis, alliée à *Philibert de la Mare*, Seigneur de Chevigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller au Parlement de Dijon.

VII. Pierre Berbis, Ecuyer, Seigneur & Baron d'Esbarres & de Dracy, Gentilhomme de Gaston de France, Duc d'Orléans, par Brevet du 19 Janvier 1636, enregistré le 9 Février suivant, eut un ordre de ce Prince pour la levée de 120 hommes de guerre avec des passeports en 1639; & fut reçu en la Chambre de la Noblesse en 1662. Il épousa, par contrat du 12 Juillet 1648, Demoiselle *Radegonde de Gastebois*, dont: — 1. Benigne, qui suit; — 2. N..., mariée à Messire *de Massol*, Chevalier, Président en la Chambre des Comptes; — 3. & Odette, mariée à *Pierre Rigoley*, Seigneur de Chevigny, Conseiller au même Parlement de Dijon.

VIII. Benigne Berbis, Chevalier, Baron d'Esbarres, épousa, par contrat du 10 Février 1683, *Marguerite du Faur*, fille de *Michel-Cleriade du Faur de Pibrac*, Comte de Marigny, & de *Pierrette d'Arlay*, de laquelle il eut: — Benigne, qui suit; — & Marie Bereis, alliée au Baron *de Clairon*, Président en la Chambre des Comptes de Dôle.

IX. Benigne Berbis, II. du nom de cette branche, Chevalier, Marquis de

Digitized by Google

Rancy, Baron d'Eſbarres, Seigneur de la Nivelle & Molaiſe, a été reçu en la Chambre de la Nobleſſe de Bourgogne en 1757. De ſon mariage, contracté le 17 Octobre 1724, avec *Eliſabeth Charlotte d'Eſcorailles*, fille de *François-Philippe*, Marquis *d'Eſcorailles*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Aimée Poutier*. Il a eu : — 1. CLÉMENT, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-ETIENNE, Chevalier de Malte, mort en bas âge ; —— 3. MARIE-MARGUERITE, alliée, en 1750, à *Etienne-Joſeph Chiffiet d'Orchan*, Chevalier, premier Préſident au Parlement de Beſançon ; — 4. & AIMÉE, mariée, en 1758, à *N... d'Eberreur*, Comte de Malan.

X. CLÉMENT BERBIS, Chevalier, Marquis de Rancy, Baron d'Eſbarres, Seigneur de la Nivelle & Molaiſe, reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1757, Capitaine de Cavalerie, a été bleſſé le 23 Juin 1758, & eſt mort de la ſuite de ſa bleſſure au mois d'Août ſuivant, ſans poſtérité.

Branche des Seigneurs de CROMEY, *Marquis de* LONGECOURT.

VII. JEAN BERBIS, Ecuyer, Seigneur de Cromey, Dracy & Mazenet, troiſieme fils de PHILIPPE, & d'*Odette Ocquidem*, fut reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1645, & épouſa *Benigne David*, de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. MAURICE, Ecuyer, Seigneur de Cromey, Capitaine de Cavalerie, reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1671, lequel s'allia avec *Anne de Guilebourg*, née à Valenciennes, dont vint : — PIERRE BERBIS, Chevalier, Comte de Cromey, Capitaine de Cavalerie, marié à *Antoinette Colombet*, fille d'*Alexandre Colombet*, Comte de Giſſey, & de *Marie-Anne Millotet*. De ce mariage eſt née : — MARIE-ANNE BERBIS, alliée, le 16 Janvier 1759, à *Claude-Philippe Fyot de la Marche*, Chevalier, Comte de Bosjan, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, premier Préſident au Parlement de Bourgogne ; — 3. PIERRE, Chevalier, Marquis de Dracy, reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1682, & Capitaine de Cavalerie. Il épouſa *Charlotte de Cleron*, dont : — MARIE BERBIS, alliée à *Ferdinand*, Comte *de Grammont*, Chevalier de l'illuſtre maiſon du Comté de Bourgogne ; — 4. & MARIE-CATHERINE, épouſe de *Louis de Foudras*, Chevalier, Comte de Demigny, Elu des Etats de Bourgogne.

VIII. JACQUES BERBIS, Chevalier, Marquis de Longecourt, Seigneur de Thorcy & de Poulangis, reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1682, épouſa *Catherine de Mucie*, fille de *Jacques*, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Philiberte de Guillyer*. De ce mariage vinrent : —— PHILIPPE, qui ſuit ; — & CATHERINE, femme de *Jean Bouhier*, Chevalier, Seigneur de Chevigny, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon.

IX. PHILIPPE BERBIS, Chevalier, Marquis de Longecourt, Seigneur de Thars, Thorcy & Poulangis, épouſa, 1°. *Madelene de Theſu*, fille de *N... de Theſu*, Seigneur de Ragny, & de *N... Gavalois*, morte ſans poſtérité ; & 2°. *Claudine Pereney*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Aubigny, Préſident en la Chambre des Comptes de Dijon, & de *Claudine Gauthier*. Du ſecond lit ſont iſſus : — NICOLAS-PHILIPPE, qui ſuit ; — & CLAUDINE-JACQUETTE, mariée à Meſſire *N...*, Comte *de Salives-Genevre*, Chevalier.

X. NICOLAS-PHILIPPE BERBIS, Chevalier, Marquis de Longecourt, Seigneur de Thars, Thorcy & Poulangis, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé *Catherine Lamy de Samerey*, dont un fils & quatre filles Chanoineſſes à Neuville.

Il y a eu pluſieurs Chevaliers d'honneur de la Chambre des Comptes de Dijon, ſortis de la branche des BERBIS-*de-Rancy-d'Eſbarres*, & de celle de *Longecourt*, qui ſont rapportés dans le Dictionnaire armorial des Etats de Bourgogne ; & auſſi nombre du nom de BERBIS, reçus en la Chambre de la Nobleſſe, rapportés dans le même Armorial, & dont on n'a point fait mention dans cette Généalogie.

Cette Maiſon de BERBIS eſt entrée dans les preuves que MM. les Chevaliers *de Grammont* & *de Foudras*, oncle & neveu, ont été obligés de faire à Malte.

On voit les armes de BERBIS dans l'Armorial de France, par *Pallior*, où PIERRE

Digitized by Google

BERBIS est rapporté avec la qualité de Maître des Requêtes à l'Hôtel des Ducs *de Bourgogne*. Elles sont de même dans la Sainte-Chapelle de Dijon, sur son mausolée, où il est fait mention des emplois distingués qui l'attacherent à la Maison des Ducs *de Bourgogne*, & qu'il occupa avec les grands Seigneurs de la Province. Il portoit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis d'argent, paissante, sur un champ de sinople.*

Ces mêmes armes se trouvent aussi dans l'Armorial de *Palliot*, Parlement de Bourgogne, à l'article de PHILIBERT BERBIS, Conseiller au Parlement en 1521, & de plusieurs autres BERBIS, aussi Conseillers au Parlement dans le XVI siécle & au commencement du XVII.

Les armes de cette Famille sont aussi, il y a plus de 400 ans, dans l'Eglise paroissiale de Seure, où nomme, comme Patron, la branche des BERBIS-DES-MAILLYS, à une Chapelle dite *Sainte-Agnès*, fondée par un ancêtre de PIERRE BERBIS : elles existent aussi depuis le XV siécle, dans une Chapelle de l'Eglise Collégiale de Beaune, où il y a une fondation faite par JEAN BERBIS, Chanoine en 1430, de cette Eglise, à laquelle il fit beaucoup de biens. Cette Chapelle s'est toujours appellée depuis, *Chapelle Berbis*, & la branche des BERBIS-DE-CORCELLES, établie à Beaune, a le droit de s'y faire inhumer.

Généalogie dressée sur titres originaux communiqués, qui ont été vérifiés autrefois par les Commissaires de la Noblesse de Bourgogne, députés par les Etats de cette province : ces titres ont été présentés pour différentes preuves que cette Maison a faites à Malte & au Chapitre de Neuville.

* MAIMBEVILLE : Cette ancienne Noblesse, que l'on nomme par corruption *Mainneville*, tire son origine de la Terre de ce nom, située dans le Bailliage de Caen. Le premier, dont on ait connoissance, est

GUILLAUME, Seigneur DE MAIMBEVILLE, nommé dans les Registres de la Chambre des Comptes en l'an 1288, comme ayant fait hommage au Roi de ses biens. Il fut pere de — PHILIPPE, Seigneur DE MAIMBEVILLE, lequel fit aussi hommage de ses biens en 1337, & eut pour fils — JEAN, I. du nom, Seigneur DE MAIMBEVILLE, qui donna, en 1349, cent sols de rente aux Religieux de l'Abbaye de Claire. Il fut pere de

JEAN, II. du nom, Seigneur DE MAIMBEVILLE & de la Meauffle, qui épousa *Guillemette de Bruecourt*; & en eut :

GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE MAIMBEVILLE, de Longesard, marié à *Marguerite de Tancarville*, de laquelle vinrent : — 1. MICHEL, qui suit; — 2. VINCENT, Seigneur de la Cambre, lequel plaidoit en l'Echiquier de Normandie en 1453; — 3. JEANNE, femme de *Guillaume de Louvieres*; — 4. & CATHERINE, mariée à *Jean de Roseil*.

MICHEL, Seigneur DE MAIMBEVILLE & de Longesard, épousa, en 1447, *Marie de Barville*, Dame de Jucoville, dont :

GUILLAUME, III. du nom, Seigneur DE MAIMBEVILLE & de la Chapelle Berquet, qui fut dépouillé de ses biens par le Roi d'Angleterre, pour avoir tenu le parti de la France. Il fit sa preuve de Noblesse en 1463, & épousa *Taffine de Montfort*, Dame de Gonfriere. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & PHILIPPE, Seigneur de Warty, nommé dans un titre de 1492 avec plusieurs autres.

GUILLAUME, IV. du nom, Seigneur DE MAIMBEVILLE, de Launay, de Longesard & d'Imonville en Caux, fut remis (après la conquête de la Normandie par CHARLES VII,) dans la possession de ses biens que les Anglois avoient confisqués, & en rendit hommage en 1469. Il épousa *Jeanne de Gouvis*, dont un fils & quatre filles, entr'autres — ANDRÉ, qui suit; — & JACQUELINE, femme de *Richard de Saint-Pierre*, Seigneur de Noroles.

ANDRÉ DE MAIMBEVILLE, Seigneur de Launay, de Longesard & d'Imonville, rendit hommage de ses Terres, en 1483, au Roi, & épousa, en 1485, *Catherine l'Escendart*, fille de *Pierre*, Seigneur de Hanches, & de *Jeanne Filleul*,

Digitized by Google

Dame de Bully, dont : —— 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES, auteur de la branche de Cornieres, allié, en 1540, à *Marie Marguerie*, Dame de Cornieres & de Vidouville, fille & héritiere de *Pierre Marguerie*, Seigneur de Cornieres, & de *Claude de Gouvis*, de laquelle il eut : —— GUILLAUME DE MAIMBEVILLE, mort ſans hoirs de *Judith Aux-Epaules*, ſon épouſe ; — & cinq filles ; — 3. & OLIVE, femme de *Richard de Saint-Pierre*, Seigneur des Authieux.

JEAN DE MAIMBEVILLE, III. du nom, Seigneur de Launay & d'Omanville, en 1510, rendit hommage de ſes Terres en 1518, & épouſa, le 12 Octobre 1526, *Jeanne Pigare*, fille de *Michel*, Seigneur de Carentonne, & de *Claude de l'Hopital*. Il en eut : — OLIVIER, qui ſuit ; — & MADELENE, femme de *René d'Angerville*, Seigneur de Grainville.

OLIVIER DE MAIMBEVILLE, Seigneur de Launay, épouſa, le 11 Octobre 1550, *Marie de Hellenviller*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Avrilly, Baron de la Ferté-Freſnel, & de *Françoiſe de Maricourt*, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & CATHERINE, femme de *Jacques de la Mare*, Seigneur du Theil & de Colombeaux.

JEAN DE MAIMBEVILLE, IV. du nom, Seigneur de Launay, de Trihan, Longeſard, Beuville, Imonville & des Planches, épouſa, le 4 Décembre 1572, *Marie l'Eveſque*, fille de *François l'Eveſque*, Seigneur de Marconnay, & de *Jacqueline Gillier*, dont pour fils unique :

ADRIEN DE MAIMBEVILLE, Seigneur de Launay, de Beuville, &c. marié, le 15 Février 1607, à *Anne Martel*, Dame de Roncherolles, veuve d'*Anne de Roncherolles*, & fille de *Charles Martel*, Seigneur de Montpinçon. De ce mariage vinrent : — 1. ADRIEN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOISE, femme de *François de Novins*, Seigneur d'Aubigny, Baron de Crepon, Vicomte d'Eſtuay ; — 3. & JOURDAINE, mariée à *Gaſpard Erard le Gris*, Baron d'Eſchaufour.

ADRIEN DE MAIMBEVILLE, II. du nom, fit ſa preuve de nobleſſe en 1640, & mourut ſans être marié. Il laiſſa ſes deux ſœurs héritieres de tous ſes biens.

Une branche cadette de la Maiſon de *Roncherolles*, a porté le nom de *Mainneville*, & a fini à *Michel de Roncherolles*, Marquis de Mainneville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort le 6 Avril 1683. Se voyant ſans enfans dans un âge fort avancé, & voulant faire rentrer dans la branche ainée de ſa Maiſon les biens qui en étoient ſortis par le partage qu'avoit eu *François de Roncherolles*, Seigneur de Mainneville, ſon ayeul, il donna, le 20 Janvier 1683, ſes Terres à *Claude de Roncherolles*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, & en lui s'éteignit la ſeconde branche de la Maiſon *de Roncherolles*, dite des Seigneurs *de Mainneville*.

Les armes de l'ancienne Famille de MAIMBEVILLE ou MAINNEVILLE, ſont : *de ſable, à dix beſans d'or, 4, 3, 2 & 1.* Extrait d'un manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*.

* MAINE. Province du Royaume avec titre de *Comté*. Ce *Comté* fut confiſqué, en 1202, ſur JEAN, Roi d'Angleterre, de la Maiſon des anciens Comtes *d'Anjou*. Il l'avoit eu des Comtes *du Maine*.

SAINT-LOUIS, au mois d'Août 1246, le donna avec le Comté d'Anjou à ſon frere CHARLES, depuis Roi de Naples. *Marguerite de Sicile*, ſa petite-fille, porta en dot ces deux Comtés, en 1290, à CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois ; fils puîné de PHILIPPE *le Hardi*. PHILIPPE DE VALOIS, né de ce mariage, réunit à la Couronne les Comtés d'Anjou & du Maine, & il les donna, le 17 Février 1331, avec le Duché de Normandie, pour les tenir en Pairie, à JEAN, ſon fils. Ces Pairies furent éteintes quand ce Prince ſuccéda à ſon pere en 1350, & au mois d'Octobre 1360, il érigea de nouveau en *Pairie* le Comté du MAINE, & le donna, avec le Comté d'Anjou qu'il érigea en *Duché Pairie*, à LOUIS DE FRANCE, ſon ſecond fils. Ce Comté ne revint au Domaine de la Couronne que par la mort de CHARLES, Roi de Naples & Comte du Maine, arriere-petit-fils de LOUIS I, Duc d'Anjou, mort le 11 Décembre 1481. FRANÇOIS I, au mois de Janvier 1531, réunit à la Couronne le Comté du MAINE & les Duchés que *Louiſe de Savoie* avoit

en apanage, & le donna à son avénement au Trône à son frere FRANÇOIS, Duc d'Alençon. Après la mort de ce Prince, arrivée en 1584, il revint à la Couronne & n'en a plus été séparé. LOUIS XIV, au mois de Décembre 1676, voulut que LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, son fils légitimé, portât le titre de *Duc du Maine*, sans que néanmoins ce *Comté* ait été érigé en *Duché*, ni que la propriété lui en ait été accordée.

* MAINE (DU). Maison qui a donné un Maréchal de France.

On voit par les Annales d'Aquitaine que les Comtes *du Bourg* sont issus d'un second fils de *Raimond de Taillefer*, Vicomte de Fronsac, que ce Vicomte étoit frere puîné d'*Aimard de Taillefer*, Comte Souverain d'Angoulême, lequel *Aimard* n'eut qu'une fille, nommée *Elisabeth*, qui fut héritiere du Comté d'Angoulême, & épousa JEAN, surnommé *sans Terre*, Roi de la grande Bretagne.

On voit encore dans les mêmes Annales d'Aquitaine, & même dans les Antiquités de France, composées par *du Chesne*, qu'un des descendans d'un Seigneur *du Bourg*, fut cause que la Guienne se déclara en faveur de CHARLES VII, contre HENRI IX, surnommé *l'Usurpateur*, Roi d'Angleterre; & qu'en reconnoissance d'un tel service, entr'autres bienfaits que le Roi CHARLES accorda au Seigneur *du Bourg*, il lui donna *une fleur de lis* pour armes, aussi bien qu'à la ville du Bourg.

Cette ville, selon l'Histoire du Périgord & de Gascogne, composée par le Seigneur *de Brantôme*, fut érigée en *Comté* par FRANÇOIS I, & ensuite, selon le Pere *Dupuy*, Minime (dans la Généalogie qu'il a faite de la Maison de *Taillefer*, Comtes d'Angoulême & de celle de *Talleyran*, aujourd'hui Princes de Chalais, & anciens Comtes Souverains de Périgord), le Comté du Bourg fut uni à la Vicomté de Fronsac, érigée en *Duché* par le Roi HENRI IV.

La Maison DU MAINE, dont l'ancienneté remonte aux siécles les plus reculés, fut divisée en trois branches, connues sous des noms distinctifs. La premiere, sous ceux des *Seigneurs du Maine de Scandillac*, a fini dans la personne de MARIE DU MAINE, alliée à *Antoine-Arnaud de Pardaillan*, Marquis de Gondrin, de Montespan & d'Antin, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes, & son Lieutenant-Général en Guienne. On ignore la postérité de la seconde branche, connue sous les noms des *Seigneurs du Bourg de Divisac*.

La troisieme branche, connue sous les noms de *du Maine du Bourg-l'Espinasse* (& dont la Comtesse *de Lostanges* étoit la derniere), remonte sa filiation à

GUY DU MAINE, Chevalier, qui vivoit en 1345, & signa comme arbitre & témoin un acte passé entre le Vicomte *de Turenne* & *Jean*, Comte *de Boulogne* & d'Auvergne. Cet Acte est daté d'Avignon du 13 Mars 1375. Il fut pere de

FRANÇOIS DU MAINE, vivant en 1406, ainsi qu'il paroît par différens actes signés de lui, lequel eut pour fils : — ANTOINE DU MAINE, qui fut pere, en 1430, de

JEAN DU MAINE, I. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Scandillac, Saint-Germain, Trédinat & autres lieux. Il épousa, par contrat daté de 1462, *Marguerite de Ferrieres*, & testa le 10 Mai 1496. Il eut pour fils:

JEAN DU MAINE, II. du nom, Seigneur de Scandillac, Baron du Bourg & de Malherbe, lequel épousa, le 15 Février 1491, *Antoinette de Durfort*, fille d'*Armand de Durfort*, Seigneur de Royaumont, la Roquetimbaut, Montbalen, Falgairol, Castel-Novel, la Motte-Vitrac, &c. Leur quatrieme fils fut

JEAN DU MAINE, III. du nom, Chevalier, Baron du Bourg, de Divisac, de Moisslaguel & de Séguy, qui se maria, le 10 Août 1515, avec *Marguerite de Monceaux*, fille & héritiere de *Jacques de Monceaux*, Chevalier, Seigneur de Palan, Bort, la Porte & Lavaur, & de *Marguerite de Lestric*, dont :

BERTRAND DU MAINE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron du Bourg, Seigneur de Séguy, de Moisslaguel, de Palan & de Lavaur, qui épousa, le 21 Juillet 1557, *Jeanne de Fayol de Melet*, fille de *Jean de Fayol de Melet*, Seigneur de Neufri, Saint-Pardoux, Saint-Marciel, &c. & de *Jeanne de Frameche*,

Digitized by Google

De ce mariage vinrent : —— Jean, qui continua la branche du Bourg de Diviſac ; — & Antoine, qui ſuit.

Antoine du Maine, Baron du Bourg-l'Eſpinaſſe & de la Gardebioux, Vicomte de Montiral, Seigneur de Changy, Saint-Belan, Saint-Bonnet & de la Motte-Noailly, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château d'Antibes, épouſa, 1°. *Anne de Boucet*, héritiere de l'Eſpinaſſe & de Changy, qui lui fit donation de tous ſes biens, & mourut ſans enfans ; & 2°. *Marie de Boyer*, fille de *Jean de Boyer*, Seigneur de la Motte-Choiſy, de laquelle il eut cinq garçons & quatre filles ; ſçavoir : —— 1. François, non marié, tué à la bataille de Furnes étant Meſtre-de-Camp du Régiment de la Reine ; —— 2. Philippe, qui ſuit ; —— 3. Gabriel, Vicomte de Montiral, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Nordlingue ; — 4. François, nommé *le Comte de Changy*, premier Capitaine-Major du Régiment de la Reine, Cavalerie, tué, en 1556, à Valenciennes ; —— 5. Jean-Claude, dit *le Marquis du Maine*, mort après la paix des Pyrenées. Il avoit eu un Brevet de Meſtre-de-Camp & 1000 écus de penſion du Roi ; — 6. Anne, mariée au Seigneur *de Langeron*, Marquis de Maulevrier ; — 7. Eléonore, femme du Seigneur *de Saint-Angoulain*, de la Maiſon de *Chauvigny de Blot*, en Auvergne ; — 8. Gabrielle, mariée au Seigneur *de Farget de Saint-Julien*, en Marche, tué à la bataille de Nordlingue, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ; — 9. & Léonore, femme du Seigneur *de Bayant*, en Dauphiné.

Philippe du Maine, Comte du Bourg, Baron de l'Eſpinaſſe & de la Gardebioux, Vicomte de Montiral, Seigneur de Changy, Saint-Belan, la Motte-Noailly & autres places, fut tué, en 1658, à la bataille des Dunes, où il commandoit les Chevaux-Légers étrangers du Cardinal *Mazarin*, qui avoient été créés pour lui & qui finirent en lui. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Novembre 1651, *Eléonore de Damas*, fille de *Charles de Damas*, Marquis de Thianges, Chevalier des Ordres du Roi, & Maréchal-de-Camp de ſes Armées. De ce mariage vinrent : — Eléonor-Marie, qui ſuit ; — & N..., mariée au Comte *de Montmort*, de la Maiſon de *Dio de Montpeiroux*.

Eléonor-Marie du Maine, Comte du Bourg, Baron de l'Eſpinaſſe, Seigneur de Changy, Saint-Belan, Saint-Germain, Saint-Bonnet & Boulettieres, Chevalier des Ordres du Roi, Directeur-Général de la Cavalerie, Maréchal de France, Gouverneur & Commandant-Général de la haute & baſſe Alſace, Gouverneur de Bapaume, gagna la bataille de Rumerſein le 26 Août 1709, & eſt mort Gouverneur de Straſbourg, étant Doyen des Maréchaux de France, le 15 Janvier 1739, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé, le 7 Avril 1675, *Marie de Léogalés*, fille de *Roland de Léogalés*, Seigneur de Méſobrun, de Kermorvan & de Villeneuve, & de *Jeanne-Jacqueline d'Acigné*, dont : —— 1. Eléonor, qui ſuit ; — 2 & 3. & deux filles Religieuſes.

Eléonor du Maine, Marquis du Bourg, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal, Brigadier des Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie, mort en 1712, avoit épouſé, en 1707, *Marie-Thereſe de Rebé*, fille de *Claude-Hiacinthe*, Marquis *de Rebé* & d'Arques, & de *Marie-Thereſe de Pons de Guimera de Montclare*. De ce mariage il a eu : — 1. Louis du Maine, Comte du Bourg, Capitaine dans le Régiment Royal, Cavalerie, mort à Straſbourg chez le Maréchal, ſon ayeul, le 1 Janvier 1731, ſans avoir pris d'alliance ; — 2. Marie-Antoinette-Charlotte du Maine du Bourg, veuve de *Louis*, Comte de *Loſtanges* & de Beduer, fils de *Louis-Henri*, Marquis *de Loſtanges*, & de *Franſoiſe du Mont*, qu'elle avoit épouſé le 23 Mars 1729 : elle eſt morte à Paris le 14 Décembre 1769 ; — 3. Marie-Thérese-Eléonore du Maine, morte en 1732. Elle avoit épouſé, le 20 Avril 1731, *Claude-François-Eléonor de Saint-Mauris*, Comte de Montbarey, mort en 1751, Lieutenant-Général des Armées après avoir été Colonel du Régiment de Lorraine, Infanterie, ne laiſſant qu'un fils. *Voyez* Montbarey & Saint-Mauris.

Les armes : *de gueules, à une fleur de lis d'or.* Le Maréchal *du Bourg* portoit *de gueules, à une fleur de lis d'or, au chef d'argent.* Extrait du Mercure de

Digitized by Google

France, Mai 1770, *p.* 210 *& ſuiv.* Pour un plus long détail, on peut conſulter ſur cette Maiſon l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 697 *& ſuiv.*

MAINEMARES. Il y a ſi long-tems que cette Nobleſſe eſt éteinte, que nous ne pouvons en donner qu'une *Notice.*

Elle tire ſon origine du Bailliage de Caux, où elle a poſſédé de tout tems la Terre de Bellegarde, ſituée dans la Vicomté de Caudebec proche de Ducler. Quand le Roi JEAN vint ſurprendre le Château de Rouen, où s'étoit retiré le Roi de Navarre, il fit trancher la tête, au Champ du Pardon en 1354, aux Comtes *de Harcourt, de Maubué*, DE MAINEMARES & pluſieurs autres qu'il y avoit trouvés.

Il y a un titre qui parle de GUILLAUME DE MAINEMARES vivant en 1339; un autre de JEAN DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde, & de JEANNE, ſa fille, vivans en 1459.

GUILLAUME DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde, eut de *Jeanne*, Dame *de Hellenviller*, fille de *Roger*, Sire *de Hellenviller*, qu'il épouſa, en 1463, entr'autres enfans : — OLIVIER, qui ſuit; — & FRANÇOISE, femme, en 1502, de *René*, Seigneur *de Pontbellanger*, fils de *Gilles*, Seigneur *de Pontbellanger.*

OLIVIER DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde, eut procès en l'Echiquier contre *Gilles des Hayes* en 1510, & fut pere de — RENÉ DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde & de Hellenviller, marié à *Antoinette de Boulainviller*, fille de *Charles*, & de *Catherine Havart*, dont : — ROBERT DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde & de Hellenviller en 1563. Il eut pour femme *Renée le Veneur*, fille de *Jean le Veneur*, IV. du nom, Baron de Tillieres, & de *Gilonne de Monteſan*, de laquelle vint : —— MARIE DE MAINEMARES, Dame de Bellegarde & de Hellenviller, alliée, en 1585, à *Nicolas de Clinchamp*, II. du nom, Seigneur de Launay, fils d'autre *Nicolas*, (dans la Maiſon duquel a paſſé la Terre d'Hellenviller) & d'*Iſabelle de Vipart.*

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſable.* Manuſcrit de *Piganiol de la Force.*

MAINGOT. Cette Maiſon a poſſédé, depuis le XI^e^ ſiécle juſqu'au milieu du XIV^e^, l'ancienne Baronnie de *Surgeres*, dans le pays d'Aunis. Elle s'eſt partagée en trois branches.

L'une, dite des Seigneurs *de la Flocelliere*, qui prirent le nom de *Surgeres*, Baronnie aujourd'hui poſſédée par une branche de la Maiſon de *la Rochefoucauld*; l'autre dite des Seigneurs *de Granges*, qui adopterent ce nom, & qui ſubſiſtent dans les Marquis *de Puiguyon*, dont nous parlerons ci-après. La branche aînée conſerva le nom de MAINGOT, & s'éteignit, vers l'an 1342, dans la perſonne de GUILLAUME DE MAINGOT, IX. du nom. Après ſa mort, la Baronnie de Surgeres & la Seigneurie de Dampierre-ſur-Boutonne, échurent à ſa ſœur JEANNE MAINGOT, mariée, 1°. à *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Partenay, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. à *Aymar de Clermont*, Seigneur d'Hauterive & du Paſſage en Dauphiné, qui teſta en 1371.

GEOFFROY DE SURGERES, fils puîné de GUILLAUME DE MAINGOT, III. du nom, Sire de Surgeres, & de *Berthe de Rancon*, quitta, comme on l'a dit, le nom de *Surgeres* pour prendre celui *de Granges*, la principale Terre de ſon partage, & le tranſmit à ſa poſtérité.

FRANÇOIS DE GRANGES DE SURGERES, Marquis de Puiguyon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, iſſu de ce GEOFFROY, ayant trouvé dans le Chartier de la Floceliere les titres qui juſtifient cette origine & ce changement de nom, reprit celui de *Surgeres* avec les armes pleines, autoriſé par l'extinction des branches aînées, & par un Arrêt du Conſeil de 1715, après avoir juſtifié ſa filiation depuis l'an 1238. Il eſt mort en 1723, & avoit épouſé, le 25 Mai 1682, *Françoiſe de la Caſſaigne*, de laquelle ſont nées deux filles, — JEANNE-

Digitized by Google

Françoise ; —— & Henriette-Elisabeth : Celle-ci a été mariée, en Février 1714, à *Alphonse de Lescure*, Marquis de Lescure. L'aînée, Dame de la Floceliere, a épousé, par contrat du 31 Mai 1706, son cousin Gilles-Charles de Granges de Surgeres, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Commandant de la Marine aux Sables d'Olonne sur les Côtes de Poitou & Isles adjacentes, & Chevalier de Saint-Louis, en faveur duquel le Marquisat de *la Floceliere* a été renouvellé. Elle est morte au Château de la Floceliere en bas Poitou, le 29 Janvier 1763, âgée de 85 ans. Gilles-Charles étoit fils de Charles de Granges de Surgeres, Seigneur de la Grégoriere, (qui avoit repris à l'exemple de son cousin le surnom & les armes de *Surgeres*) & de *Marie de Lange*, & petit-fils de Charles de Granges, Seigneur de la Gord, qui avoit épousé, le 25 Mars 1627, *Gabrielle de Courtarvel*, & dont le pere Maurice de Granges, Seigneur de la Gord, avoit épousé, le 9 Janvier 1586, *Marie Mesnard*, Dame de la Grégoriere. Ce Maurice descendoit au X^e^ degré de Geoffroy de Surgeres, qui avoit quitté ce nom pour prendre celui de Granges.

Gilles-Charles, Marquis de la Floceliere, mort en 1717, a laissé cinq enfans, sçavoir : — 1. Charles-François de Surgeres, Marquis de Puiguyon & de la Floceliere, Menin de feu M. le Dauphin, Ambassadeur auprès de l'Infant Dom Philippe, & Maréchal-de-Camp, mort à Plaisance le 6 Août 1746. Il avoit épousé *Marie-Thérese Gaillard de la Bouexiere*, dont : — (a) Louis-Armand-François de Surgeres, Marquis de Puiguyon ; — (b) Charles-Henri ; — (c) & Charlotte ; — 2. François-Louis, Comte de Puiguyon ; — 3. René-Charles, dit l'*Abbé de Puiguyon* ; — 4 & 5. Anne-Françoise & Harduine-Henriette de Surgeres. Extrait du Dictionnaire des Gaules *Tome III*, *p.* 188, *col.* 2^e^.

Les armes : *de gueules, fretté de vair.*

MAINGRE (le), en Provence : Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, à une aigle à deux têtes de gueules, membrée & béquée d'azur, & chargée en cœur d'une fleur de lis d'or*, avec cette devise : in altis habito.

MAINIER : Famille connue à Avignon au commencement du XIV^e^ siécle, dans la personne de François Mainier, & dans les enfans de son frere Pierre. Voyez l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tome II*, *p.* 233. Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'argent rompus, l'un à droite & l'autre à gauche.*

MAINTENANT, en Picardie. Famille dont étoient

Marie-Anne & Marie-Madelene de Maintenant, toutes les deux reçues à Saint-Cyr au mois de Janvier 1686, lesquelles prouverent leur noblesse depuis Edme de Maintenant, Ecuyer, qui avoit épousé *Jacqueline d'Avesnes*, & vivoit en 1440. Il en est parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 322. Les armes : *de gueules, à la hure de sanglier d'or, accompagnée de 3 lesanges d'argent.*

MAINTENON : Petite Ville sur l'Eure, à trois lieues de Chartres, qui a long-tems appartenu à une Famille, à laquelle elle avoit donné son nom.

La terre & Seigneurie de Maintenon fut acquise, vers l'an 1500, par Jean de Cotterbau, Chevalier, Trésorier & Sur-Intendant des Finances sous les Rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII & François I. Il fut pere, par sa femme, *Marie* ou *Bonne Turin*, — d'Isabbau de Cotterbau, qui porta les Seigneuries de Maintenon, de Melay, de Nogent le Roi & de Montlouet dans la Maison d'*Angennes*, par son alliance en 1526, avec *Jean-Jacques d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet. La terre de Maintenon fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1688, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 23 & 30 Août suivant. Elles portent qu'il relevera du Roi, & que les appellations des Juges, tant en matiere civile qu'en matiere criminelle, ressortiront

sortiront nuement & sans moyen au Parlement de Paris, à l'exception des cas royaux en faveur de *Françoise d'Aubigné*, Dame de Maintenon, & de ses successeurs mâles & femelles, soit par donation, soit par vente. *Françoise* d'*Aubigné* fit unir à ce Marquisat les Seigneuries de Saint-Piat, Grongneul, &c. qu'elle avoit acquises. Cette terre, après la mort de cette Dame, a passé à feu la Maréchale *de Noailles*, sa niéce.

* MAINVILLE : Terre qui appartenoit au Comte *de Mainville*, mort Maréchal-de-Camp, le 5 Mai 1754, dont le nom de Famille étoit *Mommerel*. Voyez ce mot.

* MAINVILLIERS : Terre avec haute, moyenne & basse Justice, relevant du Roi, à cause de son Château d'Estampes, possédée par une Famille de ce nom, d'où elle a passé dans celle de *Bray*, en latin *de Braio*.

Duet de Bray, ancien Seigneur de Courcy, obtint, en 1277, du Roi PHILIPPE *le Hardi*, la permission de prendre du bois dans la forêt d'Orléans pour son chauffage & les bâtimens de sa terre de Mainvilliers. *Pierre de Bray* la vendit à *Jean Tronchien*, dont les enfans sont nommés dans une Charte de PHILIPPE DE VALOIS, datée de Saint-Germain en Laye en 1345, concernant l'usage des bois ci-dessus. La fille de *Jean Tronchien* épousa *N... de Saint-Lubin*, qui devint, par ce mariage, Seigneur de Mainvilliers. Il eut trois garçons morts sans postérité, & deux filles. L'ainée, nommée *Agnès*, épousa *Simon d'Aubecourt-Esé*, qui rendit aveu au Roi le 25 Mai 1530, pour le fief d'Eserville-Lavenant, hameau de la paroisse de Roinvilliers en Beauce. — La seconde, nommée *Marie*, Dame de Mainvilliers, fut femme de *Guillaume de la Taille*, Ecuyer, Seigneur de Rasselles. Elle en eut quatre filles, qui partagerent entr'elles, devant *Asseré*, Notaire à Mainvilliers, le 25 Mai 1538. La seconde des filles de *Guillaume de la Taille*, fut en partie Dame de Mainvilliers, & avoit épousé, (présent *Baron*, Notaire à Hieres le Châtel,) le 11 Janvier 1516, *Jean des Noyers*, Ecuyer, Seigneur en partie de Marville, aujourd'hui Emerville, dans la paroisse d'Audeville : il réunit en sa personne, par différens moyens, la totalité de la terre de *Mainvilliers*, qui passa à son fils *Adrien des Noyers*, lequel en rendit aveu au Roi en sa Chambre des Comptes à Paris le 5 Octobre 1576. Il épousa, par contrat passé devant *Pierre Bertheau*, Notaire à Châtillon, le 19 Décembre 1556, *Jeanne de Rochechouart*, fille de *Guillaume*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Jars en Berri & de Châtillon-le-Roi en Beauce, & d'*Antoinette d'Yencourt*, dont il n'y eut que deux filles; sçavoir, *Antoinette des Noyers*, femme de *Claude de Vidal*, Ecuyer, Seigneur d'Argeville, & *Marguerite des Noyers*, mariée à *Jacques de Plume*, Ecuyer, Seigneur de Gueurville, dans la paroisse de Chalo Saint-Mars.

Adrien des Noyers étant mort chargé de dettes, *Jeanne de Rochechouart*, sa veuve, vendit la terre de MAINVILLIERS à *François de Vigny*, Receveur de la ville de Paris, sur lequel, faute de payement, elle fut revendue & adjugée par décret en 1600, à *François Rousset*, Médecin ordinaire du Roi, pere de *Louise Rousset*, laquelle étant veuve de *Jacques Ravault*, Seigneur de Changy, Commissaire des guerres, épousa *Jacob Baillif*, Maître des Requêtes de la Reine, & Bailli de Pitiviers, fille de *Claude Esé de Rilly*, Médecin ordinaire du Roi, Docteur Régent en la Faculté de Paris, & de *Léone Lombart*, dont, entr'autres enfans :

Joseph Baillif, Capitaine dans le Régiment de Picardie, Seigneur de Mainvilliers, mort sans alliance, le dernier mâle de sa famille en 1742; — & *Françoise-Victoire Baillif*, née en 1678, & morte en 1709. Elle épousa, le 13 Janvier 1699, *Charles de Tarragon*, Ecuyer, Seigneur de la Carrée, fille de *Loup*, Ecuyer, Seigneur d'Auvilliers, & d'*Isabelle de Merlin* ou *Marlin*, Dame de la Carrée, dont, entr'autres enfans :

Joseph-Victor de Tarragon, né le 30 Mai 1705, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine dans le Régiment de Bassigni, devenu, par la mort de ses oncles & tantes maternelles & par le partage de ses freres & sœurs, Seigneur de Main-

Digitized by Google

villiers. Il a épouſé, le 29 Janvier 1753, *Marie-Marguerite-Julie-Eliſabeth de la Barre*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Grolieu, paroiſſe d'Atonville en Beauce, mort le 3 Mars 1740, & d'*Henriette-Adélaïde de Languedoue de la Villeneuve*, morte auſſi le 13 Avril de la même année. De ce mariage ſont iſſus : — *Joſeph de Tarragon*, né le 8 Juillet 1754 ; — & *Charles*, né le 1 Octobre 1755. Antiquités d'Eſtampes par *Fleureau*, Titres, Mémoires, &c.

MAIRAT. *Voyez* LÉPINETTE-LE-MAIRAT, *Tome VIII.*

* MAIRE : Terre & Seigneurie poſſédée, depuis long-tems, par la Maiſon d'*Ambly*, & jointe au Marquiſat d'Ambly.

La Terre & Seigneurie d'*Ambly* dans le Réthelois en Champagne, a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1768, en faveur de CLAUDE-JEAN-ANTOINE D'AMBLY, Maréchal des Camps & Armées du Roi ; & à cette dite Terre d'*Ambly* ont été unies & incorporées les Terres, Seigneuries & Juſtices de *Maire*, la *Neuville*, *Champ Chevalier*, *Ambrieres*, la *Morteau* & 75 arpens de bois cédés & abandonnés en plein fief audit CLAUDE-JEAN-ANTOINE D'AMBLY dans la forêt d'Omont, en échange du droit que lui & ſes auteurs avoient de prendre leur chauffage dans cette forêt. Ces Lettres d'érection ont été enregiſtrées au Parlement de Paris le 12 Mai 1769, en la Chambre des Comptes le 8 Janvier 1770, au Greffe & Bailliage de Mazarin le 12 Février de la même année, & au Bureau des Finances de Champagne à Châlons le 7 Mars ſuivant.

Cette Terre d'*Ambly* a pris ſon nom d'une des plus anciennes Maiſons de la Province de Champagne, auſſi diſtinguée par ſes ſervices, qu'illuſtre par ſes alliances, & les dignités & emplois dont ceux de ce nom ont été revêtus. Il en eſt parlé dans la Recherche de la Nobleſſe de Champagne, par M. *de Caumartin*, imprimée à Châlons en 1673, dans le Nobiliaire de Picardie, par *Haudicquer de Blancourt*, *p.* 152, & auſſi dans l'Armorial de France, par MM. *d'Hozier* ; & *Chevillard*, l'aîné, en a dreſſé la Généalogie ſur les titres originaux. On lit dans l'auteur *Fiſcen*, *Tome II*, *page 7*, qu'en 1110 un Seigneur D'AMBLY donna le Marquiſat de *Franchimont* au Chapitre de Saint-Lambert de Liége qui le poſſéde encore aujourd'hui.

Pour prouver l'antiquité de la Maiſon d'AMBLY, il ſuffit de dire que REGNAULT, le premier des Seigneurs de ce nom, dont on ait une particuliere connoiſſance, vivoit il y a plus de 500 ans. Il poſſédoit la Terre de ſon nom & d'armes, & étoit un grand Seigneur en ce tems-là, eu égard au nombre des Terres énoncées dans l'acte de partage de ſa ſucceſſion. Il rendit ſon nom glorieux & illuſtre en commandant une Armée navale pour le ſervice de ſon Prince & de la Religion à une des croiſades de SAINT-LOUIS. Des *Mémoires* authentiques diſent qu'il fut Connétable de Bourgogne. Depuis ce REGNAULT, Seigneur d'AMBLY, juſqu'à préſent, on juſtifie une filiation ſuivie & exacte de ſes ſucceſſeurs, qui poſſedent encore la même Terre d'*Ambly*, le même nom & les mêmes armes.

I. REGNAULT, dit *Engoulvent*, Seigneur d'AMBLY-ſur-Bar, Malmy, Olizy, Echarſon, Saulx, Perthes, Marquigny, du Terrier, du Four, de Vendreſſe, Septiers d'Avanes, &c. qualifié *Chevalier* & *Monſeigneur* dans l'acte de partage de ſes biens entre ſes deux fils, rapporté ci-après, fut ſurnommé *Engoulvent* par le Roi SAINT-LOUIS, parce qu'ayant eu la principale conduite des troupes que *Philippe de Bourgogne* joignit à l'Armée du Roi, il fit voir une intrépidité & une extrême prudence dans un combat naval qu'il livra aux Sarraſins, où il eut au commencement les vents contraires & une furieuſe tempête à eſſuyer, ce qui ne l'empêcha pas de défaire ſes ennemis : cette victoire lui mérita le nom glorieux d'*Engoulvent*, pour marquer à ſa poſtérité ſa valeur & ſa conduite. Peu de tems après cette expédition, il obtint le droit d'uſage dans la forêt d'Omont, ſituée près d'Ambly, pour lui & ſes ſucceſſeurs ; droit & privilége dont la Famille a toujours joui paiſiblement juſqu'à l'acte d'échange que ledit CLAUDE-JEAN-ANTOINE D'AMBLY en a fait avec Madame la Ducheſſe *de Mazarin* contre

Digitized by Google

75 arpens de ladite forêt en toute Seigneurie & propriété, réunis à son Marquisat d'Ambly; l'acte en a été produit lors du Décret du Duché de Réthelois adjugé à M. le Duc *de Mazarin*. Cette possession a été confirmée par Arrêt du Parlement de 1662, rendu sur le Décret. Ce titre est scellé de *Gautier*, (que le Nobiliaire de Picardie nomme *Gaucher*) Comte *de Réthel*, en date du Mercredi avant l'Ascension au mois de Mai 1256, du regne de SAINT LOUIS. L'original de cette donation est entre les mains de l'aîné de cette Maison, M. le Marquis d'AMBLY, Maréchal des Camps & Armées du Roi. REGNAULT, Seigneur D'AMBLY, épousa *N... de Cuilly*, qui portoit pour armes: *vairé de fix traits de fable & d'argent*. Il en eut — PERARD, qui suit; — & CLEREMBAULT, Seigneur de Malmy, lequel fut partagé, par son frere aîné, des Terres d'Olizy, d'Echarson, Saulx, Perthes, Marquigny, Terrier, Charpet, Septiers d'Avanes & de Sapeigne, par acte du Mardi après la Fête Saint-Barnabé 1287, en présence de *Monſeigneur Regnaud de Cuilly*, Chevalier, & de *Warnier de Balais*, leurs parents.

II. PERARD, Chevalier, Seigneur D'AMBLY, après son pere, Chambellan du Prince *Manaſſés*, VI. du nom, Comte de Réthel, en 1274, céda, par Acte du Mardi après la Saint-Barnabé en 1287, en forme de partage, à CLEREMBAULT D'AMBLY, son frere, les Terres & Seigneuries ci-deſſus, des successions de ses pere & mere: il y est qualifié *Chevalier*. Ce titre produit devant M. *de Caumartin*, Commissaire en 1667, est une preuve certaine de l'état & qualité du pere, & de la filiation desdits PERARD & CLEREMBAULT, freres, ainsi que des biens qui étoient assez abondans en cette Maison, puisque le cadet avoit un lot de partage aussi avantageux, lequel est expliqué dans cette transaction. PERARD épousa *Marguerite Motier de-la-Fayette*, fille d'*Etienne*, Sire de la Fayette, & de *Gillette de Belvezere*. La Maison de *la Fayette* est ancienne & illustre, & a donné un Maréchal de France en 1421. *Voyez* le *Tome VI* de ce Dictionnaire au mot FAYETTE. PERARD, Seigneur D'AMBLY, eut pour fils unique

III. REGNAUDIN, Seigneur D'AMBLY-sur-Bar, &c. Maréchal-de-Camp des Armées de LOUIS II, Comte de Flandres & de Réthel, à cause de *Jeanne de Réthel*, fille de *Manaſſés*, VI. du nom, Comte de Réthel. Il fut surnommé *Engoulvent* comme son ayeul, parce qu'étant un des Chefs de l'Armée navale de *Louis*, Comte de Flandres & du Réthelois, contre les Flamands assistés des Anglois, il fit paroître beaucoup de fermeté contre l'orage qui agitoit les vaisseaux, & il les conduisit si bien qu'encore, suivant les termes des Chroniques du Réthelois, *le Ciel & la Terre ſembloient être animés contre lui*; il défit ces deux fiers ennemis l'un après l'autre le même jour, & ramena à bon port son armée navale. Ce REGNAUDIN D'AMBLY rendit foi & hommage pour sa Terre d'Ambly, mouvante en plein fief & hommage de la Châtellenie d'Omont, le Dimanche après la Saint-Martin d'hiver l'an 1322, à *haute, noble & puiſſante Dame* la Comtesse *de Nevers*, & épousa *Marie de Hallwin*, fille de *Vautier* ou *Gautier*, II. du nom, Chevalier Seigneur de Rosebeck, Vicomte de Harlebeck, mort en 1338 & inhumé à Harlebeck, & d'*Anne de Vigei-Saliet*, morte en 1340, & enterrée à côté de son mari. De cette alliance vinrent: — JEAN, qui suit; — & deux filles, JEANNE & GILLETTE.

IV. JEAN, I. du nom, Seigneur D'AMBLY, Malmy, Singly, &c. Gouverneur & Grand-Bailli du Comté de Réthelois, fit, le 26 Décembre 1374, une vente, avec ses deux sœurs, de moitié des eaux & rivieres d'Ambly au Comte de Réthel, & épousa, en 1376, *Michelle de Gondt*, fille de *François de Gondt*, & de *Catherine de la Hamaïde*. Cette Famille de *Gondt*, originaire de Flandres, est alliée aux Maisons de *Hallwin*, *Cotignieres* & de *la Hamaïde*, & porte pour armes: *d'argent, à trois canards de ſable, béqués & membrés de gueules*. Le Jeudi 7 Septembre 1396, il fit hommage au Roi de ses Terres d'Ancre & de Sivry, suivant l'acte qui s'en trouve au volume N°. 208, *cotte XXVI*, des transcrits d'aveux du Bailliage de Vitry en Perthois de la Chambre des Comptes de Paris. Il eut de son mariage: —— 1. JEAN, qui suit; —— 2. N... D'AMBLY,

Digitized by Google

mariée au Seigneur *d'Eſtivaux* ; — 3. & une autre fille, mariée au Seigneur *des Champs*.

V. JEAN, II. du nom, Seigneur D'AMBLY, Malmy, Singly, &c. Gouverneur & Grand-Bailli du Comté de Réthelois, & en particulier des Villes & Forteresſes de Warq, de Mezieres-ſur-Meuſe & de Donchery, par brevet du 10 Mars 1664, fut, (ſelon le Nobiliaire de Picardie) nommé parmi les Nobles de Réthelois qui ſe trouverent aux Etats & Aſſemblées du même pays depuis l'an 1405 juſqu'en 1448. Ce fut lui qui détermina *Antoine de Bourgogne*, Duc de Luxembourg, à demander au Roi de France l'exemption des Aides & Gabelles dont jouit encore le pays de Réthelois. Il donna aveu & dénombrement de ſa Terre d'Ambly le 14 Décembre 1449, & épouſa *Marſon de Barlemont*, fille de *Jean de Barlemont*, & d'*Alix de Gauvin*, dont : — 1. LANCELOT, qui ſuit ; — 2. SIMON, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 3. JEANNE, mariée au Seigneur *de Baricourt*, laquelle fit une donation à ſon frere SIMON, le 9 Septembre 1494, paſſée ſous le ſcel du Bailli de Vermandois. Etant veuve, elle traita pour ſon douaire le 5 Novembre 1500, & mourut ſans enfans ; — 4. & MARIE FRANÇOISE, alliée, par contrat du 18 Mai 1512, à *Jacques de Riencourt*, Seigneur de Parfondrue, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance.

VI. LANCELOT, Seigneur D'AMBLY & autres lieux, partagea, par acte paſſé devant *Hyolet*, Notaire à Omont-le Châtel, le 29 Mai 1485, avec SIMON, ſon frere & ſes ſœurs, la ſucceſſion de leur pere & mere, & épouſa *Marie de Villiers*, Dame d'Eſtrepigny, qui portoit pour armes : *de ſable, ſemé de fleurs de lis d'argent*. De ce mariage vint pour fils unique :

VII. JEAN, III. du nom, Seigneur D'AMBLY, & de Vendreſſe en partie, qui épouſa, en 1537, *Catherine des Champs*, fille de *Robert des Champs*, Seigneur de Vaux en Champagne, de Fontaine, Montmarin & de Vouziers, qui vivoit encore en 1494, & de *Guillemette de Sorbey*, ayeux du Marquis de *Marcilly*, qui a été Gouverneur du Château de Madrid près Paris. JEAN eut de ſa femme, pour fille unique

VIII. JEANNE D'AMBLY, alliée, 1°. à *Alcaume de Dampierre*, Seigneur de Puizieux ; & 2°. au Seigneur *Adrien de Cavilliers* ou *Cavelier-Montclin*. Elle mourut ſans enfans avant ſon pere, & par leur mort la Terre D'AMBLY a paſſé à SIMON, dont nous allons parler. Les armes de *Dampierre* ſont : *d'argent, à 3 loſanges de ſable ; & de Cavilliers* porte : *d'argent, à la bande d'azur, & une orle de 6 loſanges de même*.

SECONDE BRANCHE.

VI. SIMON D'AMBLY, Seigneur de Malmy & enſuite d'AMBLY après la mort de JEAN III, ſon neveu, fut Gouverneur du Duché de Bouillon, partagea avec ſon frere LANCELOT & ſes ſœurs, le 29 Mai 1485 ; & eut, le 29 Juillet 1490, acte de ſouffrance pour la foi & hommage que lui & ſa ſœur devoient au Comte de Réthelois, à cauſe de la Seigneurie de Malmy. Il avoit épouſé *Alix de Warigny*, fille de *Poncelet de Warigny*, & de *Poncette des Ayvelles*. Ce *Poncelet de Warigny* étoit petit-fils du Sire *de Warigny*, lequel eut ordre de PHILIPPE *le Bel*, en 1303, d'aſſembler pour l'arriere-ban les Nobles & non nobles depuis 18 ans, juſqu'à l'âge de 60. Voyez *la Roque* dans ſon traité de l'arriere-ban. Les armes de *Warigny* ſont : *d'argent, à 3 hures de ſanglier de ſable*. Les enfans de SIMON furent : — 1. PIERRE, Seigneur d'Ambly, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Jeanne d'Averhoult*, en 1538. *Voyez* AVERHOULT, *Tome I* de ce Dictionnaire ; — 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. SIMONNE, morte fille ; — — 4. JEANNE, mariée, en 1539, avec *Engilbert du Treppe*, Seigneur de Neufvizy ; — 5 & 6. CATHERINE & PONCETTE.

VII. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur D'AMBLY, de Malmy, &c. après le décès de PIERRE, ſon aîné, dont il devint l'héritier, fut Gouverneur de Donchery. Il partagea avec ſon frere & ſes ſœurs, le 26 Juin 1526, pour des biens qui lui

Digitized by Google

étoient échus après la mort de ſon pere, rendit une autre foi & hommage, le 10 Septembre 1533, de la Seigneurie de Malmy, entre les mains de l'Evêque de Couſerans, tuteur du Duc *de Rethelois*; & tranſigea, le 1 Mai 1539, avec *Engilbert du Treppe*, à cauſe de JEANNE D'AMBLY, ſa femme, en forme de réformation du partage des biens de leur pere commun. Il donna, le 27 Avril 1550, procuration à *Jacques d'Alenduy*, Ecuyer, pour rendre, en ſon nom, la foi & hommage des Terres & Seigneuries d'Ambly, & de Malmy, au Duc de *Nevers*, Comte de Réthel. Il épouſa, 1°. le 2 Décembre 1550, *Jeanne de Riencourt*, fille de *Pierre*, Seigneur de Parfondrue & d'Ornay, & d'*Eliſabeth de Sons*; & 2°. *Guillaine* ou *Guillemette de Saint-Vincent*, fille de *Jeannot de Saint-Vincent*, Baron de Vienne & de Montelin, Chevalier de l'Ordre du Roi, ayeul du Maréchal *de Créquy*, & de *Marie d'Aguerre*. Il eut du premier lit: — 1. ALIX, mariée à *Chriſtophe d'Ivory*, Seigneur d'Eſcordal; & du ſecond lit: — 2. FRANÇOIS, qui ſuit, — 3. PHILIPPE, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 4. JACQUELINE-CHARLOTTE, mariée, le 31 Mai 1562 à *Balthaſard de Merbrik*, Seigneur de la Malmaiſon, Gouverneur de Sedan; — 5. JEANNE, alliée le 3 Décembre 1555, à *Gilles de Villelongue*, Seigneur de Neufvizy, Gouverneur de la Caſſine; — & trois autres filles, mortes ſans poſtérité.

VIII. FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur D'AMBLY & du Meſnil, Gouverneur des Terres ſouveraines de Château-Regnaud, & des Château & Forteresſe de Longchamps, par proviſions du 6 Septembre 1571, données par *Henri de Lorraine*, Duc de Guiſe, Prince de Joinville, &c. épouſa, par contrat paſſé devant *Thourye*, Notaire à Launoy, le 15 Août 1560, *Guillemette de Launcy*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Jendun & de Vance, & de *Jeanne d'Ailly*, de la branche d'Annery. Ladite Dame, après la mort de ſon mari, eut, le 16 Mai 1588, la garde-noble de ſes deux enfans, — JACQUES, qui ſuit; — & NICOLE, morte ſans avoir été mariée.

IX. JACQUES, Seigneur D'AMBLY, du Meſnil & autres lieux, Gouverneur de Mezieres-ſur-Meuſe, par proviſions données à Fontainebleau le 12 Mai 1593, rendit ſon aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie d'Ambly, à *Charles de Gonzague de Cleves*, Duc de Nivernois & du Réthelois, le 19 Décembre 1605, & épouſa *Claude Creton d'Eſtourmel*, fille de *Louis d'Eſtourmel*, Seigneur du Fretoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Député de la Nobleſſe du Vermandois aux Etats, tenus à Blois en 1579, & de *Jeanne du Treppe*, Dame d'Eſcordal & de Neufvizy. On fit un inventaire devant Notaire, le 18 Mai 1593, des biens échus à ladite Demoiſelle *d'Eſtourmel*, femme dudit Seigneur D'AMBLY. Leurs enfans furent: — JEAN, IV. du nom, Seigneur D'AMBLY & d'Eſcordal, lequel fut tué à Paris avant la mort de ſon pere; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

X. FRANÇOIS, II. du nom, Chevalier, Seigneur D'AMBLY & du Meſnil, de Raillicourt & d'Eſcordal en partie, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Nevers, par commiſſion du Roi, du mois de Septembre 1627, puis Commandant dans le même Régiment. *Antoine d'Eſtourmel*, Chevalier, Seigneur du Fretoy, Capitaine-Colonel de la Compagnie des Chevaux-Légers de S. A. R., & premier Ecuyer de la Princeſſe, ſon épouſe, lui rendit compte, pardevant *Abimelech de Cumont*, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, le 24 Février 1648, comme étant enfant & héritier dudit feu JACQUES D'AMBLY, & de Demoiſelle *Claude d'Eſtourmel*, ſa femme. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Savignon*, Notaire au Bailliage de Vitry, le 3 Mai 1625, *Jeanne d'Epinoy*, fille de *Céſar*, Ecuyer, Seigneur de Pouilly, Coolle, Ray & de Chavignon, & de *Claude de Bernier*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit; — 2. CHRISTOPHE, aſſaſſiné proche Sainte-Menehould en 1650; — 3. LOUIS, mort jeune; — 4. CLAUDE, mariée avec *André du Fay-d'Athies*, Marquis de Cilly & de la Neufville, Lieutenant-Général des Armées du Roi; — 5. & JEANNE-MARIE, Religieuſe & Prieure des Annonciades de Mezieres.

Digitized by Google

XI. Jean Louis, Seigneur & Marquis d'Amely, du Meſnil, la Horgne, Maire, Richemont, &c. obtint un Arrêt au Parlement de Paris en 1662, qui ordonne que le Duché de Réthelois ne ſera vendu qu'à la charge du droit d'uſage, de chauffage, bâtiſſage & entretien d'un pont ſur la riviere de Bar, & de pâturage de ſes beſtiaux, ſuivant le droit que *Gautier*, Comte *de Réthel*, avoit donné à Regnault, dit *Engoulvent*, Seigneur d'Amely, & à ſes deſcendans, au mois de Mai 1256. Il fut Capitaine-Commandant du Régiment de Bourlemont, Cavalerie, ſucceſſivement Grand Exempt des Gardes-du-Corps du Roi; Capitaine & Major du Régiment Royal des Cuiraſſiers, par Brevet du 7 Décembre 1665; Major du même Régiment, par autre Brevet du 2 Avril 1666; Capitaine & Enſeigne des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Charoſt, par proviſions du 9 Mars 1667, à la tête de laquelle il fut tué au combat de Senef en Août 1674, par un Capitaine Eſpagnol, qu'il tua auſſi en mourant. Il avoit été maintenu dans ſa nobleſſe le 17 Septembre 1670, par M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Adam Mouillet*, Notaire au Bailliage de Chaumont, *Gabrielle-Renée de Thomaſſin*, Dame de Donjeux, & de *Madelene de Cauchon*, dont: — 1. André-Claude, qui ſuit; — 2. Marie-Louise, Dame de la Horgne, &c. mariée à *Louis-Abraham*, Comte d'*Aſpremont*, Seigneur de Laubrelle, Capitaine au Régiment d'Affis; — 3. Jeanne-Louise, mariée à *Claude*, Comte *de Roucy*, Chevalier, Seigneur de Cheveuge, le Meſnil, &c. Voyez Roucy; — 4. & Marie-Anne, alliée avec *Gilles d'Aſpremont*, Chevalier, Seigneur de Vendy, Laubrelle, &c.

XII. André-Claude, Marquis d'Amely, Seigneur de Maire, Anglure, Vicomte de Richecourt, Theline, Blaize, Mars, &c. Capitaine de Dragons au Régiment de Liſtenois avec Brevet de Colonel, eut, à la mort de ſon pere, une penſion de 2000 livres de Louis XIV, & épouſa, par contrat paſſé le 28 Juin 1708, devant *Mergey*, Notaire à Longwy, *Madelene de Bohan*, fille de *Jean-Antoine*, Chevalier, Seigneur de Soiſe, Chery, Monceau, Aouſte & Don, Lieutenant général des Armées du Roi, Gouverneur de Longwy, & de *Marie-Anne d'Averhoult*, Dame de Guincourt, Liry & Tourteron. De ce mariage ſont iſſus: — 1. André, Marquis d'Ambly, tué à la bataille de Guaſtalla en Italie, en 1734; — 2. Claude-Jean-Antoine, qui ſuit; — 3. Marie-Anne-Antoinette, alliée, par contrat du 27 Février 1736, paſſé devant *Sarlet*, Notaire royal à Vouziers, avec *Jean-Henri de Cauchon*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Sommeyvre, Prain, l'Herry, Treſlong, Fraverolles, Poilcourt, &c.; — 4. Claude-Angélique-Marie, actuellement Dame de Sommeyvre, la Neuville, Houſſel, Sorbon, Remaucourt, Soiſe en partie, & autres lieux; — 5 & 6. Marie & Justine-Louise, décédées ſans poſtérité.

XIII. Claude-Jean-Antoine, Marquis d'Amely, Vicomte de Richecourt, Seigneur de Blaize, Theline, Mars, la Horgne, Soiſe, & autres lieux, Syndic de la Nobleſſe de la province de Champagne, Commandant pour le Roi de la ville & fauxbourgs de Reims le 3 Mai 1749; parvenu, à l'âge de 27 ans, à la Lieutenance-Colonelle du Commiſſaire général de la Cavalerie, dont il fut fait Colonel-Commandant en 1760; Brigadier le 20 Février 1761; nommé Colonel-Commandant du Meſtre-de-Camp général en 1763, & Maréchal-de-Camp en 1767, a obtenu, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, l'érection de ſa terre d'Amely, réunie à pluſieurs autres, en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1768. Il a épouſé, par contrat paſſé le 23 Juin 1754, devant *Pierre Grillot* & *Jean-Batiſte Bardet*, Notaires de la Ville & Bailliage de Chaumont en Baſſigny, *Marie-Catherine de Guyot*, fille de *Gabriel de Guyot*, Ecuyer, Seigneur de Neuvelle, le Pont, &c. & de *Marie-Catherine Geoffroy*, dont: — 1. Marie-Jeanne-Louise-Antoinette-Catherine, qui ſuit; — 2. Richarde-Angélique-Eliſabeth d'Amely-de-Richecourt; — 3. & Marguerite-Françoiſe-Antoinette-Catherine d'Ambly-de-la-Neuville, qui ſont encore en bas-âge.

XIV. Marie-Jeanne-Louise-Antoinette-Catherine d'Amely a épouſé, par contrat paſſé devant *Guerin*, Notaire royal à Chemery, & témoins, le 9 Dé-

cembre 1773, GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS, Vicomte D'AMBLY, (mentionné au degré XIV de la troiſieme branche), Chevalier de l'Ordre de Saint-George, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, Seigneur d'Aboncourt & Zincourt, fils aîné de LOUIS D'AMBLY, Chevalier, Seigneur des Terres & Baronnies de Chovirey-le-Château, Ouges, la Carte, Vitrey, Greſons & autres lieux; & de *Marie Madelene de Sonnet*. Par cette nouvelle alliance avec le Vicomte D'AMBLY, ces deux branches ſe trouvent réunies après VII degrés.

TROISIEME BRANCHE.

VIII. PHILIPPE D'AMBLY, Seigneur de Malmy, le Meſnil & autres lieux, (ſecond fils de NICOLAS, & de *Guillemette de Saint-Vincent*, ſa ſeconde femme), fut Gouverneur de Donchery-ſur-Meuſe, par proviſions du 13 Septembre 1578, données par *Ludovic* & *Henriette*, Prince & Princeſſe de Mantoue, Capitaine d'une Compagnie franche de 200 hommes d'Infanterie, par proviſions du Roi, données le 24 Juillet 1587; & Grand-Bailli & Capitaine de la Nobleſſe du Réthelois en 1620. Il devint Baron des Ayvelles par ſa premiere alliance avec *Diane des Ayvelles*, qu'il épouſa, par contrat du 27 Février 1576. Elle étoit fille unique de *Nicolas des Ayvelles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur des grandes & petites Ayvelles, Gouverneur des Villes & Château de Sedan, Bouillon, Donchery, &c. & d'*Antoinette de Hamel-Traſignies*. Il épouſa, 2°. par contrat du 12 Juillet 1587, *Suſanne de Joyeuſe*, veuve de *François des Marins*, Seigneur de la Queue-aux-Bois & de Villegonier, & fille de *Foucault de Joyeuſe*, Comte de Grandpré, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Enſeigne des Gendarmes du Duc d'Anjou, & d'*Anne d'Anglure*, fille de *Claude*, Baron de Jours, & de *Françoiſe de Dinteville*. Du premier lit il eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. GUILLEMETTE, femme de *Paul de Roucy*, Seigneur de Villette & de Mamers en Champagne; & du ſecond lit: — 3. PHILIPPE-FOUCAULT, Seigneur de Malmy & de Tourteron, Capitaine & Grand-Bailli du Réthelois, fut la démiſſion de ſon pere, par proviſions de *Charles de Gonzague*, Prince de Mantoue & Duc de Nevers, données le 27 Mai 1621. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 3 Juillet 1668, par M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 20 Février 1616, *Anne de Fiquelmont*, Chanoineſſe de Pouſſay, morte ſans enfans, fille de *Balthaſard*, Chevalier, Seigneur de Fiquelmont & autres lieux, & de *Charlotte d'Anglure-Bourlemont*; & 2°. par contrat du 27 Janvier 1635, *Anne de Roſieres*, fille de *François de Roſieres*, Seigneur de Chandenay & de Breux, Capitaine de Saint-Mihel, & d'*Anne-Suſanne d'Allamont*. De cette ſeconde alliance vint pour fille unique: — HENRIETTE-ADRIENNE D'AMBLY, Dame de Malmy, batiſée dans l'Egliſe de Saint Laurent de Reims le 24 Juin 1646. Sa mere en eut la garde noble, par acte du 8 Mars 1651. Elle fut fille d'honneur de Madame la Ducheſſe *de Lorraine*, & mourut ſans alliance.

IX. FRANÇOIS D'AMBLY, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Baron & Seigneur des Ayvelles, Eſlaric, Chalandry, Maſaincourt, Provilly, &c. & par ſa femme Seigneur de Gombris en Valois, Chaumont, Renaumont, les Foſſez, Trionnes, Rampont, &c. Capitaine de 200 hommes de pied François, par commiſſion du 4 Juillet 1604, eut ordre, par brevet en parchemin du 22 Mars 1614, donné par HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, de lever une Compagnie de 100 hommes de pied, & une autre commiſſion le 4 Juillet 1620, de lever une pareille Compagnie. Il fut nommé Gouverneur de la province au mois d'Août de la même année, Capitaine & Gouverneur de Donchery, par la mort de ſon pere, & Grand-Bailli & Capitaine de la Nobleſſe du Réthelois, par proviſions de l'an 1635. Il avoit partagé la ſucceſſion de ſes pere & mere par acte du 26 Mai 1608, paſſé devant *le Page*, Notaire à Donchery, avec *Paul de Roucy*, Seigneur de Villette, ſon beau-frere, époux de GUILLEMETTE D'AMBLY, ſa ſœur; & le 21 Décembre 1623, il paſſa une tranſaction avec *Robert de Trumelet*, par laquelle il le déchargea de toutes prétentions, moyennant la ſomme de 8000 livres, & la Dame *de Rampont*, ſa belle-mere, à cauſe de *Gabrielle de Tru-*

Digitized by Google

melet, ſa femme, qu'il avoit épouſée le 2 Février 1604. Elle étoit fille de ce *Robert de Trumelet*, Chevalier, Seigneur de Gombris, la Fontaine-au-Croc, Chaumont, Rochefort, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi en Champagne & Brie, Gouverneur de Villefranche, tué au ſecours d'Arras, & de *Jéronime de Rampont*, Dame dudit lieu. Leurs enfans furent : — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. PAUL, Seigneur de Renaumont, Chaumont, Beaufort, Foſſez, &c. Capitaine-Lieutenant des Gendarmes du Maréchal de la Ferté-Senneterre, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué commandant le Corps de la Gendarmerie de France, à la levée du ſiége d'Arras en 1654. Il avoit teſté devant le camp d'Arras le 10 Août de la même année, & inſtitué héritier ſon légataire univerſel FRANÇOIS D'AMBLY, ſon neveu, dont il ſera parlé ci après, degré XI; — 3. & HIÉRONIME, mariée à *Charles de Bohan*, Seigneur de Montigny & de Sugny.

X. ROBERT D'AMBLY, Marquis des Ayvelles, Seigneur de Freſnoy en Gombris, des Champs, d'Andevanne, de Foſſez, &c. Capitaine de 200 hommes de pied François en 1630, Enſeigne de l'arriere-ban de la Compagnie de la Nobleſſe du Bailliage de Rethelois, ſuivant un certificat du 9 Octobre 1635, Gouverneur de la Ville & Château de Donchery, par proviſions du 4 Juillet de la même année; fait Maréchal-de-Camp des Armées du Roi en 1653; partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere le 29 Janvier 1650; fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *Dorieu*, Intendant de Soiſſons, le 16 Mai 1669; & rendit foi & hommage, le 16 Juin 1681, au Duc *de Mazarin*, de la Terre & Seigneurie de Foſſez, ſituée dans la Prévôté de Brieule, dépendant du Duché de Mazarin, dont il hérita par le décès de *Gabrielle de Trumelet*, ſa mere. Il épouſa, par contrat du 26 Décembre 1633, *Antoinette-Philiberte d'Allamont*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Maſſige, & d'*Antoinette de Stainville*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2, 3 & 4. ANTOINE, LOUIS & JEAN D'AMBLY. Les deux premiers morts jeunes, & le dernier au berceau; — 5. ANTOINETTE, Religieuſe à Compiégne; — 6. FRANÇOISE, Religieuſes aux Annonciades de Mezieres; — 7. MARIE-FRANÇOISE, dont on ignore la deſtinée; — 8. & ROBERTE D'AMBLY, femme de *N... de Garloche de Villelongue*, Chevalier, Seigneur de la petite Flandre.

XI. FRANÇOIS D'AMBLY, II. du nom, Marquis des Ayvelles, Baron de Chaumont, les Portiers, Vicomte de Courval, Seigneur de Renaumont, les Foſſez, Perthes, &c. fit ſix campagnes en Allemagne, aux Pays-Bas & en Italie, fut fait Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Ferté-Senneterre en 1653, ſe trouva aux ſiéges de Bedfort & de Tamnes, où il fut bleſſé; Guidon en 1654, Enſeigne des Gendarmes du Maréchal *de la Ferté* en 1655; ſe trouva au ſecours du ſiége d'Arras, à celui de Clermont, &c.; ſervit en Italie en qualité d'Aide-de-Camp du Duc *de Vendôme*, qui commandoit le ſiége de Valence, dans le Milanez, en 1656 & 1657; eut commiſſion, le 13 Septembre 1686, du Grand-Maître des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais, pour faire informer contre des particuliers qui avoient chaſſé ſur ſes Terres; & après la paix des Pyrénées, il mourut au mois de Mars 1688. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 21 Janvier 1664, paſſé devant *le Goux*, Notaire à Vitry, *Catherine-Charlotte de la Haye*, morte le 11 Mai 1672, fille de feu *Claude-Charles de la Haye*, Chevalier, Baron de Chaumont, & de *Marie-Anne de la Mothe-Houdancourt*; & 2°. par contrat du 25 Février 1673, paſſé devant *Gabillon*, Notaire au Châtelet de Paris, *Madelene-Diane de Mazancourt*, Vicomteſſe de Courval, fille d'honneur de la Reine, par brevet du 4 Juillet 1669, & fille ainée de *Charles-Chriſtophe de Mazancourt*, Vicomte de Courval, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Diane-Madelene Marmier-Pontallier*, Baronne de Talmet. Il eut du premier lit : — 1. LOUIS, Marquis de Chaumont, né à Freſnoy en Gombris, le 7 Juillet 1665, tenu ſur les Fonts par M. le Dauphin & la Maréchale Ducheſſe *de la Mothe-Houdancourt*, ſa grand'tante (Gouvernante & ſur-Intendante des Enfans de France, & de leurs Maiſons), dans la Paroiſſe de Saint-Germain-en-Laye, en préſence du Roi & de la Reine. Il mourut le 15 Avril 1673; — 2. ROBERT, Marquis de Chaumont, né le 26 Août 1666, mort, ſans alliance, le 10 Octobre 1690; — 3. CHARLES,

Digitized by Google

CHARLES, devenu Marquis de Chaumont par la mort de son frere, né le 4 Septembre 1668, Colonel du Régiment de Soissonnois, Infanterie, par Brevet donné à Versailles le 14 Avril 1696, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Cassano en Italie, en 1705, sans enfans de son mariage, passé par contrat devant *Bellanger*, Notaire à Paris, le 7 Janvier 1701, avec *Louise-Françoise de Jussac*, fille de *Claude*, Seigneur de Chidigay, Gouverneur du Duc *du Maine*, & de *Marie-Françoise Evrard de Saint-Just*, Gouvernante de la Duchesse *d'Orléans*, & de Madame la Duchesse. Elle s'est remariée, par contrat du 6 Février 1712, passé devant *Lange*, Notaire au Châtelet de Paris, avec *Philippe-Alexandre*, Marquis de *Conflans* & de Saint-Remy; — 4. LOUISE-ANNE, Marquise de Chaumont par la mort de ses trois freres, née le 21 Septembre 1671, mariée, le 29 Septembre 1706, par contrat passé devant *Bellanger* & son Confrere, Notaires à Paris, avec *Gaston-Jean-Baptiste de Terrat*, Marquis de Chantome, Chancelier & Garde des Sceaux de M. le Duc *d'Orléans*, Grand-Trésorier des Ordres du Roi le 30 Septembre 1715, mort, sans postérité, le 19 Mars 1719; & elle le 25 Juin 1750. FRANÇOIS D'AMBLY, II. du nom, eut de son second mariage: — 5 & 6. un garçon & une fille jumeaux; celle-ci nommée LOUISE-ADRIENNE, tous les deux morts en naissant; — 7. PAUL-CLAUDE, né le 27 Mars 1675; — 8. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit; — 9. ANTOINE, né le 26 Avril 1679, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, étranger, mort, laissant d'*Agnès-Eléonore de Bressey*, fille de *Jean-Claude*, Comte de Belfrey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bar-sur-Aube, & de *Thérese Jallet*, — ANNE-LOUISE; — & LOUISE-ADRIENNE D'AMBLY, mortes sans alliance; — 10. LOUIS-CLÉRIADUS, rapporté ci-après; — 11. LOUIS-ARMAND, frere jumeau du précédent, Capitaine au Régiment de la Reine, mort sans alliance; — 12 & 13. MARIE-FRANÇOISE & DIANE-FRANÇOISE.

XII. PHILIPPE-FRANÇOIS D'AMBLY, né le 17 Mars 1676, Marquis des Ayvelles, Baron & Seigneur haut-Justicier des Terres & Baronnies de Choyrey, Aide-de-Camp du Maréchal *de Boufflers*, Capitaine de Dragons au Régiment de Wartigny, épousa, dans l'Eglise Saint-Severin à Paris, le 23 Février 1695 (contrat passé le 19 précédent), *Marie-Béatrix du Châtelet*, fille de *Daniel*, Marquis de Lenoncourt en Lorraine, & d'*Elisabeth de la Fontaine-Vernon*. De ce mariage sont issus: — 1. GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS, rapporté après son frere aîné; — 3. FRANÇOIS-SALOMON, né le 4 Décembre 1701, successivement Enseigne & Lieutenant aux Gardes-Françoises, puis Lieutenant de Grenadiers, avec brevet de Colonel, Chevalier des Ordres de N. D. de Mont-Carmel en 1724, & Chevalier de Saint-Louis en 1735. Il a été tué, sans avoir pris d'alliance, à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743; — 4. LOUIS-CLÉRIADUS, appellé *le Chevalier des Ayvelles*, Page de Madame la Duchesse *d'Orléans*, puis Capitaine d'Infanterie au Régiment du Perche, depuis nommé le Régiment des *Gardes de Lorraine*, dont il a été Colonel, & fait Brigadier en 1767; — 5. JEANNE-FRANÇOISE; — 6. & CHARLOTTE, née en Mai 1717, mariée, le 2 Septembre 1738, à Aboncourt, Diocèse de Besançon, à *Claude-Philippe de Montclair*, Chevalier, Seigneur d'Osse, Beauchamp, le Regné, &c. dont un garçon & trois filles.

XIII. GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS D'AMBLY, Marquis des Ayvelles, Mousquetaire du Roi en Avril 1714, puis Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans en 1719, a épousé, en 1763, *Charlotte de Viart-d'Attigneville*, dont il n'y a point d'enfans. Elle étoit veuve d'*Armand-Jean de Brouffel*, Chevalier, Comte de la Neuville.

XIII. LOUIS D'AMBLY, Chevalier, Seigneur des Terres & Baronnie de Choyrey le Château, Ouges, la Carte, Vitrey, Gresons, &c. né le 2 Janvier 1699, nommé, par le Roi, pour entrer, au nombre des Gentilshommes, dans le College Mazarin à Paris, dit *des Quatre-Nations*, reçu au mois d'Avril 1714, a été Colonel de Cavalerie, & Aide-Major de Gendarmerie. Il a épousé, en 1747, en Franche-Comté, *Marie-Madelene de Sonnet*, fille de *N.... de Sonnet*, Chevalier, Seigneur de Gresiou, & de *N.... de Pichart*, Dame de Belleau, dont:

Digitized by Google

— 1. Gaspard-Hardouin-François, qui suit ; — 2. N.... d'Ambly, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, non encore marié ; — 3. une fille, mariée, le 14 Juillet 1771, à *N... de Molsun*, Chevalier, Seigneur de Montureux, fils du feu Comte *de Molsun*, Chef de Brigade des Gardes du Roi, & de *N... de Monchy* ; — 4. Charlotte, non encore mariée ; — & d'autres enfans morts au berceau.

XIV. Gaspard-Hardouin-François d'Ambly, appellé *le Vicomte d'Ambly*, Seigneur d'Aboncourt & Zincourt, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, a épousé, par contrat passé devant *Guerin*, Notaire Royal à Chemery, le 9 Décembre 1773, & célébration le 17 Mars 1774, Marie-Jeanne-Louise-Antoinette-Catherine d'Ambly, fille ainée de Claude-Jean-Antoine, Marquis d'Ambly, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Syndic de la Noblesse de la Province de Champagne, Commandant pour le Roi de la Ville & Fauxbourgs de Reims, &c. dont on a parlé au degré XIII de la seconde branche.

Quatrieme Branche.

XII. Louis-Clériadus d'Ambly, Comte des Ayvelles (quatrieme fils de François, II du nom, & de *Madelene-Diane de Maçancourt*, sa seconde femme), Capitaine de Dragons au Régiment de Beauffremont, a épousé *N... de Rommecourt*, fille du Comte *de Rommecourt*, Seigneur de Suzemont, & de *N... de Rampont*, dont : — N.... qui suit ; — & Charles-Louis, dit *le Comte* d'Ambly, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Aide-Major de la Gendarmerie, marié à *N... de Villemont*, dont un fils en bas-âge.

XIII. N.... d'Ambly, l'aîné, Chevalier, Seigneur de Rommecourt, Capitaine au Régiment du Commissaire-Général de Cavalerie, puis Major du Régiment de Bourgogne en 1771, avec brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, du même jour, a épousé, en 1770, Demoiselle *N... de Chatel*.

Les alliances de cette Maison sont avec les plus considérables du Royaume, telles que *Beauvau*, *Bethune*, *Boufflers*, *Chaulnes*, *Chabot*, du *Châtelet*, *Estampes*, *Estourmel*, *Foix*, la *Ferté*, *Roucy* en Champagne, *Averhoult*, *Bohan*, &c.

Les armes : *d'argent, à trois lions de sable lampassés de gueules.* Couronne de Marquis, *casque de front orné de son bourrelet, & de ses lambrequins d'argent & de sable.* Cimier, *un épervier au naturel, grilleté & longé d'or.* Supports : *deux lions* ou *deux sauvages de carnation, appuyés sur leur masse au naturel.*

MAIRE (le) : Famille ancienne du pays d'Artois, qui remonte à l'an 1300. Une des branches vient de s'éteindre dans

Robert-François-Joseph le Maire, Chevalier, Seigneur de Vailles, Berguettes, Porville & Plumoison, Conseiller honoraire au Parlement de Flandres, mort à Douay, non marié le 17 Janvier 1771, âgé de 66 ans, avec la réputation d'un homme très-charitable envers les pauvres. Il a traduit l'opuscule latin du Cardinal *Bona*, intitulé *Préparation à la mort*. De cette même branche sont la veuve de M. *Deshaux*, Conseiller au Parlement de Flandres, Jeanne-Josephe-Paule le Maire, veuve sans enfans de *Pierre-François Lequen*, Ecuyer, Commissaire ordinaire des Guerres ; & Marie-Caroline-Pétronille le Maire de Porville, (sœur de la précédente) veuve de *Pierre-Nicolas Laumonier-de-Merville*, Ecuyer, Avocat au Parlement de Paris, mort ancien Echevin du Magistrat de la Ville de Lille en Flandres, dont, entr'autres enfans : — *Pierre-Louis-Joseph Laumonier*, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Commissaire-Enquêteur & Examinateur au Châtelet de Paris, & deux filles, l'une Religieuse à la Visitation de Senlis ; & la troisieme, nommée *Jeanne-Françoise Laumonier*, mariée à *Louis-Didier Babaud*, Avocat au Parlement, dont une fille, mariée à *Louis Astruc*, Intendant de la Maison royale de Saint-Cyr.

La seconde branche de le Maire subsiste à Saint-Omer & dans le Boulonnois.

Digitized by Google

Les armes : *d'argent, à un lion de ſable armé & lampaſſé de gueules, accompagné de 3 étoiles de même, poſées 2 & 1.* L'écu timbré d'un *caſque de profil* : ſupports, *deux lions d'or.* Cimier, *un demi-lion auſſi d'or.* Notice envoyée, dreſſée ſur titres.

MAIRE. Il y a deux Familles de ce nom en Normandie. L'une de l'Election de Falaiſe, dont les armes ſont : *d'argent, à la croix cantonnée de quatre lions de gueules.* L'autre, dite LE MAIRE, de l'Election de Liſieux, porte : *d'azur, à trois grenades d'or, 2 & 1.*

MAIRE (LE), en Picardie.

On trouve dans le Nobiliaire de cette Province, *p. 322 & ſuiv.* ROBERT LE MAIRE, qualifié *Ecuyer*, dans les titres de Saint-Symphorien de Beauvais, de l'an 1374 ; PIERRE LE MAIRE, Ecuyer & Gentilhomme du Comte *de Clermont*, dans ceux de l'Abbaye de Froidmont, de l'an 1323 ; & HUET LE MAIRE, Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de Meſſire *Alain de Longueval*, Chevalier, Bachelier ſuivant la montre du 8 Septembre 1411.

RENÉ LE MAIRE, Seigneur de Pariſſontaine, Election de Beauvais, fut jugé *noble* au Conſeil, par Arrêt du mois d'Août 1667. Son fils aîné, N... LE MAIRE, Seigneur de Pariſſontaine, fut Exempt des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Luxembourg. Il ſe diſtingua en diverſes occaſions, & notamment au combat de Leuze, donné le 19 Septembre 1691, où il fut dangereuſement bleſſé.

Nous ignorons ſi de cette Famille étoit LOUIS LE MAIRE, Maréchal-de-Camp, Directeur des fortifications des places de Flandres & du Hainaut, mort à Abbeville le 10 Septembre 1754. Il étoit le plus ancien Ingénieur du Royaume, ayant commencé de ſervir en 1680, fut fait Brigadier le 20 Février 1734, & Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744.

* MAISONCELLES-SAINT-DENIS, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Seigneurie qui appartient à *Jean-Baptiſte du Hamel*, Ecuyer, Patron honoraire de Saint-Denis, de Maiſoncelles, neveu & filleul du célebre *Jean-Baptiſte du Hamel*, Prieur de Saint-Lambert, ancien Secrétaire de l'Académie des Sciences de Paris, l'un des plus ſçavans hommes de ſon ſiécle, décédé à Paris le 6 Août 1706.

¶ MAISONFORT : Baronnie qui a donné ſon nom à une branche cadette de la Maiſon de *la Châtre*, originaire du Berri. *Voyez* CHATRE.

MAISONFORT (DE LA) : Branche cadette de la Maiſon de LE MAISTRE, diſtinguée dans la Robe, & diviſée en pluſieurs branches, dont nous parlerons ci-après.

* MAISON-MAUGIS. C'eſt une des quatre anciennes Châtellenies du Perche. Les Comtes *du Perche* y faiſoient aſſez ſouvent leur ſéjour, & l'on voit encore, ſur une eſpece de terre, les ruines de leur Château.

On croit que le Comte *Geoffroi*, III. du nom, y avoit fondé un Prieuré qu'il donna à l'Abbaye de Saint-Evroul ; mais on ignore quand les Moines s'en retirerent. Cette terre eut long-tems les mêmes Seigneurs qui l'étoient auſſi de Mortagne. SAINT-LOUIS, qui poſſédoit la meilleure partie du Perche, depuis la mort de *Guillaume*, Evêque de Châlons, dernier Comte du Perche, céda, par tranſaction de l'an 1257, la Seigneurie de MAISON-MAUGIS ainſi que d'autres terres, juſqu'à la concurrence de 300 livres de revenu, à *Jacques*, Seigneur *de Châteaugontier*, qui formoit des prétentions ſur une partie du Perche. *Menage, du Cheſne*, ainſi que pluſieurs autres, prétendent qu'il ne laiſſa qu'un fils, *Renaud* VIII, mort peu de tems après ſon pere, ſans poſtérité ; & deux filles : l'une, nommée *Ai-*

Digitized by Google

mette, mariée à *Geoffroi*, Seigneur *de la Guerche* & de Pouancé; & *Philippe*, Dame de Hérouville. Cependant M. *Odolent-Desnos* a découvert récemment une *Alix de Châteaugontier*, qui devroit être fille de *Jacques*, ou du moins sa petite-fille. Celle-ci porta la terre de MAISON-MAUGIS à *Gilbert de Prulay*, Chevalier, son mari. En 1305, elle donna 8 livres de rente sur la Prévôté de MAISON-MAUGIS, pour aider à la fondation d'une Chapelle dans l'Eglise de Saint-Eloi, proche Mortagne. Dans la suite, la Seigneurie de MAISON-MAUGIS passa successivement dans les Maisons du *Crochet* & de *Fontenay*. Le dernier Seigneur DE MAISON-MAUGIS n'a laissé qu'une fille, mariée à *N... de Perrochel*, Seigneur de Morainville, ancien Officier aux Gardes-Françoises.

* MAISONS : Terre & Seigneurie près de Saint-Germain-en-Laye, qui étoit possédée, dès le XV^e^ siécle, par

Jean de Longueil, Président au Parlement de Paris en 1418, lequel descendoit de *René de Longueil*, second Président au même Parlement, sur-Intendant des Finances & Ministre d'Etat, en faveur duquel la Seigneurie de *Maisons* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Octobre 1658, enregistrées au Parlement le 7 Février, & en la Chambre des Comptes le 28 Avril 1659. Sa postérité masculine s'étant éteinte en 1731, le Marquisat de *Maisons* est échu au Marquis *de Soyecourt*, issu de *Madelene de Longueil*, fille de *René*, & marié à *Antoine-Maximilien de Belleforiere*. Voyez LONGUEIL (dans ce Volume), & SOYECOURT.

* MAISONS : Terre, autre Seigneurie & Fief en Normandie, Election de Bayeux, érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Maisons-Bezons*, par Lettres-Patentes du Roi, données à Versailles en 1736, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, en faveur de

Gabriel Bazin de Bezons, Brigadier des Armées du Roi, fils du Maréchal de ce nom. Il tenoit cette terre du chef de sa femme *Anne Benard-de-Maisons*, mariée le 8 Novembre 1723, fille de *François Benard*, Chevalier, Seigneur & Patron de Maisons, de Damigny-Benard, de Hupin, Châtelain de Neuville & d'Amaye, Conseiller, Maître d'Hôtel du Roi, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles-Duc, & de *Marie-Madelene-Sabine de la Quieze*. De ce mariage est sorti, entr'autres enfans : — *Jacques-Gabriel Bazin*, Marquis de Bezons, Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié, le 18 Septembre 1752, à *Marie de Briqueville la-Luzerne*. Voyez BAZIN DE BEZONS & BRIQUEVILLE.

MAISONS DE BONNEFONT (DES), entre Limoges & Saint-Léonard. Ancienne Noblesse, de laquelle sont :

N... DES MAISONS, Abbé de Bonnefont, Chanoine du Chapitre de Saint-Etienne à Limoges; — & MARIE-ANTOINETTE, veuve de *Philippe de Couhé*, Ecuyer, Seigneur de Mornay & de la Besge, dont un fils. Les armes : *d'azur, à une maison flanquée de deux tours en forme d'un château d'argent, surmonté d'un arbre de sinople; au chef d'or, chargé de 3 étoiles à cinq rais de gueules, posées en face.*

MAISONS (DES) : Famille noble & ancienne, établie dans le Limousin depuis l'an 1487, dont nous avons donné la Généalogie au mot DESMAISONS, *Tome V, p. 564 & suiv.*

MAISTRE (DE) : Suivant des Lettres-Patentes du mois de Mai 1763 (communiquées en original), de l'érection de la Terre de *Vaujour* en *Baronnie*, cette Famille noble est une des plus anciennes de la Province du Languedoc, & est établie à présent à Paris. Son nom s'est écrit DE MAISTRE & DE MESTRE, qu'on a toujours prononcé.

BERNARD DE MAISTRE fut élu Capitoul de Toulouse le Dimanche après la fête de Sainte-Foy, l'an 1320, avec *Pierre de Castelnau*, Damoiseau, *Bernard de*

Digitized by Google

Saint-Loup, auſſi Damoiſeau, & autres Gentilshommes; & fut nommé une ſeconde fois Capitoul le 23 Octobre 1328.

Robert le Maistre étoit, en 1396, Maître-d'Hôtel de Jean de France, Duc de Berri & d'Auvergne, Comte de Poitou & de Boulogne.

I. Almaury de Maistre fut Secrétaire de Louis de France, Duc de Guienne. Le Roi Charles VII, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à Louis de France, ſon fils, lui fit don de 50 francs d'or, par Lettres du 10 Avril 1410. Il avoit épouſé *Catherine Patarde*, & ne vivoit plus le 12 Octobre 1435, lorſque ſa femme, alors veuve, donna quittance au Receveur général des Finances en Languedoc & Guienne, de la ſomme de 100 livres tournois, dont le Roi l'avoit gratifiée, par Lettres du 3 Septembre de la même année.

D'anciens titres annoncent que la Famille de Maistre forma dès-lors différentes branches, dont l'une paſſa en Poitou, & poſſéda, dans cette Province, dès l'an 1513, les Seigneuries de la Papiniere, de la Vaſcetiere & d'Aizenay. Celle qui demeure en Languedoc a poſſédé, dans cette Province, les Seigneuries de Saint-Felix, de Complon, de Cabrieres & de Léouſſe.

II. Louis de Maistre, fils d'Almaury, eut d'*Anne Eſtienne*, ſon épouſe, trois garçons: — Antoine, qui ſuit; — Jean, Docteur ès-Droits, Avocat en la Cour des Comptes de Montpellier, mort ſans avoir été marié; — & Pierre, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

III. Antoine de Maistre, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied, par commiſſion du 30 Mars 1590, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, compoſé de dix Compagnies, chacune de 100 hommes, par autre commiſſion du 6 Mars 1597, & Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1622, ſe ſignala ſous le regne de Louis XIII, à la tête d'une Compagnie de 100 hommes qu'il commandoit. Il épouſa *Suſanne Melet*, dont: — 1. Louis, qui fit, en qualité de Gentilhomme volontaire, la campagne de Rouſſillon en 1639. Il avoit épouſé *Anne de Maiſane*, & en eut un fils, mort ſans alliance; — 2. Bernard, qui ſuit; — 3. Bernardine; — 4. Anne, mariée à *Bernard de Joly*; — 5. & autre Anne, alliée, le 8 Mars 1631, à *Pierre de Paſcal*, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier.

IV. Bernard de Maistre, Capitaine au Régiment de Caſtrevieille, Infanterie, en 1636, épouſa *Suſanne de Ricard*, de laquelle il eut: — Louis, qui ſuit; — & deux filles, Anne, mariée à *Daniel de Montcalm*, Seigneur de la Baume, Capitaine au Régiment de Montpezat; & Jeanne de Maistre, mariée dans la Maiſon de *Baſchi*.

V. Louis de Maistre, II. du nom, attaché près de la perſonne du Prince *de Condé*, fut diſpenſé, par ordre de ce Prince, de ſe trouver au ban & arriere-ban, convoqué en 1639, & épouſa *Antoinette*, Dame de Thoiras, fille de *Louis Bermond-du-Cayla-de-Saint-Bonnet*, II. du nom, Marquis de Thoiras & de Saint-Michel, Comte d'Aubijoux, Baron de Caſtelnau, Beleſta & Sauveterre, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1658, Sénéchal & Gouverneur de Montpellier en 1665, & d'*Eliſabeth d'Amboiſe*, Comteſſe d'Aubijoux, dont trois filles: — Lucrèce, Suſanne & Anne de Maistre-de-Thoiras.

Seconde Branche.

III. Pierre de Maistre (troiſieme fils de Louis, I. du nom, & d'*Anne Eſtienne*), Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied, par commiſſion du 30 Mars 1590, Colonel d'un Régiment qu'il leva à ſes frais, ſe ſignala, en cette qualité, ſous Louis XIII; fut Maréchal des Camps & Armées du Roi, & l'un des plus vaillans & expérimentés Capitaines de ſon tems. Il mérita, par ſa ſageſſe & ſes vertus, l'eſtime & la confiance générale; gagna les eſprits & les ramena à l'obéiſſance due à leur légitime Souverain. La reddition de Montpellier, en 1622, fut le fruit de l'habileté de ſes négociations. En conſultant l'Hiſtoire d'*Henri*, II du nom, Duc *de Montmorency*, Pair & Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc,

Digitized by Google

Liv. 2, Chap. 8, p. 157 jusqu'à la *page 170*, on lit que « le Capitaine DE » MESTRE, de Clermont, pour lors habitant Montpellier, appuya davantage » les intelligences que le Duc *de Rohan* avoit dans Montpellier pour faire la » paix, & qu'en cette rencontre il agit le plus utilement pour le ſervice du Roi, » que par ſon adreſſe il gagna la plus grande partie des plus obſtinés dans la » rébellion; & qu'il fut le plus utile inſtrument de la paix dans Montpellier, » qui ſe ſoumit au Roi le 19 Octobre 1622 ». Ce PIERRE DE MAISTRE épouſa *Madelene de Paule*, fille de noble *Geraud de Paule*, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de guerre à pied, par commiſſion du 27 Octobre 1589, & de *Peyronne d'Herail*. Sa femme lui ſurvécut, & elle ne vivoit plus le 20 Février 1650. Leurs enfans furent: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. RAIMOND, légataire de ſon pere, par ſon teſtament du 5 Mai 1638. Il ſervoit en qualité de Capitaine d'Infanterie en 1650; — 3. JEAN, Capitaine au Régiment de Granges, tué au ſiége de Porto-Longone, le 15 Août 1649; — 4. & MARIE, femme de *François Pallouſat*, Ecuyer.

IV. PHILIPPE DE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de Cabrieres en Languedoc, ſucceſſivement Enſeigne au Régiment de Caſtrevieille, Infanterie (Compagnie de BERNARD DE MAISTRE, ſon couſin), en 1636, paſſa, en 1637, au Régiment de Languedoc, auſſi Infanterie, en qualité de Lieutenant; fut enſuite Capitaine au Régiment de Lecques en 1639 & 1640; leva une Compagnie au Régiment d'Anduſe, Infanterie, par commiſſion du 11 Juin 1642, y ſervit juſqu'en 1648, qu'il paſſa, en la même qualité de Capitaine, au Régiment de Coligny-Savigny; leva, en 1673, une Compagnie de Chevaux-Légers, compoſée de 50 hommes, au Régiment de Stroff, Cavalerie Allemande, par commiſſion du 10 Décembre de la même année; & enfin entra au Régiment de Schomberg, où il eſt mort Lieutenant-Colonel de ce Régiment, avec rang de Colonel. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Décembre 1653, *Catherine de Montagnac*, ſœur de *Marguerite*, mariée à noble *Abraham-Arnail Farettes*, Ecuyer, & fille de *Pierre de Montagnac*, Conſeiller au Préſidial de Beziers, & de *Laure de Boutet*. De ce mariage naquirent: — 1. PIERRE, lequel, par Lettres datées à Beziers le 25 Avril 1697, fut nommé pour aller ſervir dans la Compagnie des Gentilshommes du Languedoc, mandés pour le ban & l'arriere-ban; paſſa la revue à Beziers le 20 Mai 1697, & fit la campagne de cette année; — 2. PHILIPPE DE MAISTRE, II. du nom, Cornette au Régiment de Praſlin, Cavalerie, par brevet du 15 Janvier 1689, & Capitaine en 1715; — 3. & JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

V. JEAN-FRANÇOIS DE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de Léouſſe en Languedoc, fit ſes premieres années à l'armée d'Italie, en qualité de Volontaire, au Régiment de Praſlin, Cavalerie, Compagnie de M. *d'Eſtaniol*, ſon parent (Lieutenant-Colonel, Commandant & Capitaine au même Régiment); ſervoit dans l'armée au camp de Florence, le 5 Août 1691; & entra, en 1692, dans le Corps des Gentilshommes, où il ſervit juſqu'en 1695, qu'il entra, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Puynormand, Infanterie: ce Régiment ayant été incorporé, après la paix de 1697, dans le Régiment Royal, il y ſervit en qualité de Lieutenant, fit toutes les campagnes depuis 1701, tems auquel la guerre, pour la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne, commença; fut nommé Capitaine au Régiment Royal, par commiſſion du 24 Décembre 1705; Chevalier de Saint-Louis le 31 Juillet 1721; & continua ſes ſervices juſqu'en 1728, qu'il mourut, à la tête du Régiment Royal. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Janvier 1713, *Iſabelle Mutinot-de-la-Carnoye*, fille de *Bernard Mutinot*, Seigneur de la Carnoye, & d'*Iſabelle d'Arras*, de laquelle il a eu deux fils & deux filles, mortes au berceau. Le fils qui reſte, eſt

VI. JEAN-ARMAND-PHILIPPE DE MAISTRE, Baron de Vaujour, Seigneur de Montauban, Vergaland & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment Royal, Infanterie. Il a également ſignalé ſa ſageſſe & ſa valeur, pendant 28 ans qu'il a ſervi dans ce Régiment, en toutes les occaſions générales & particulieres où il a été employé. Ayant été détaché, en 1734, avec

Digitized by Google

20 Grenadiers, pour s'emparer d'un des postes de la ville de Tréves, il exécuta cette entreprise avec une intrépidité digne des plus grands éloges. Il en a encore donné une preuve plus éclatante, la même année, au siége de Traerbach, en devançant les Grenadiers & Dragons qui composoient le détachement commandé pour attaquer le fossé de la place, qu'il fit abandonner aux ennemis, en s'y précipitant à la tête de 50 travailleurs. A l'affaire de Dingelsing, en 1743, étant entouré de toutes parts d'un côté, & de l'autre, borné par la riviere d'Iser, il parvint, par son habileté, à ramener un corps de troupes qu'il commandoit. Enfin à la bataille de Fontenoy, il se comporta avec tant de bravoure dans les différentes attaques où il se trouva, que feu Sa Majesté le décora de la Croix de Saint-Louis. Animé par cette récompense, il a continué à se distinguer dans le service jusqu'en 1748, que ses forces affoiblies & ses infirmités l'ont forcé à demander sa retraite. C'est en considération de la noblesse ancienne de sa Famille, de tous ses services & de ceux de ses ancêtres, que la Terre & Seigneurie de *Vaujour*, située en l'Isle de France, avec union de celles de *Montauban* & de *Vergaland*, a été érigée en titre de *Baronnie*, avec attribution du titre de *Baron*, pour lui & sa postérité, par Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Mai 1763, enregistrées au Parlement le 11 Janvier 1764, & en la Chambre des Comptes. Cette Terre de *Vaujour*, qui avoit déja été décorée de semblable dignité, est d'un revenu considérable, & jouit de tous les droits de haute, moyenne & basse Justice, & mouvances sur un grand nombre de fiefs. Il a épousé 1°. *Marie-Madelene-Thérese de Langellerie*, morte sans enfans; & 2°. par contrat du 30 Novembre 1754, *Marguerite-Françoise Poullain*, fille de feu *Antoine Poullain*, Ecuyer, Conseiller du Roi en ses Conseils, son premier Avocat-Général en la Cour des Monnoies de Paris, & de Dame *Renée Petit*, de laquelle il a: — 1. ARMAND-JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEANNE-MARGUERITE DE MAISTRE; — 3. & ELISABETH-RENÉE DE MAISTRE, appellée *Mademoiselle de Vaujour*.

VII. ARMAND-JEAN-FRANÇOIS DE MAISTRE, Chevalier, né le 27 Avril 1756, ci-devant Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, a été nommé, en Juillet 1772, Enseigne aux Gardes-Françoises.

Les alliances de cette ancienne Noblesse sont avec les Maisons de *Bermond du Caylar*, *Montcalm*, d'*Espagnole-Saint-Felix*, &c. Les armes: *d'argent, à deux fasces de gueules, au chef chargé de cinq hermines de sable.*

MAISTRE DE LA GARLAYE (LE): Maison d'une ancienne Noblesse militaire de l'Evêché de Nantes en Bretagne, dont il est parlé dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, p. 473 & suiv.* Selon *Moréri* (édition de 1759), le premier, connu par les titres, est

ARTUR LE MAISTRE, Seigneur du Boisvert, paroisse de Saint-Aubin des-Châteaux, Chevalier, Chambellan de JEAN II, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, qui, par acte du 20 Octobre 1289, dont l'original se trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Jagu, lui donna plein pouvoir de traiter en son nom avec *Maurice*, Seigneur *de Craon*, & de Sablé, Chevalier, pour raison du desistement que ce Seigneur devoit donner au Duc, de ses prétentions sur les Terres qu'*Amauri de Craon* avoit cédées à PIERRE I, Duc de Bretagne. — FRANÇOIS LE MAISTRE fut présent avec les Seigneurs *de Beaumanoir*, *de Montauban* & plusieurs autres, au partage des enfans de JEAN II, Duc de Bretagne, & d'*Yolande de Dreux*, sa femme, fait au Château de Succeniou l'an 1311. — LOUIS LE MAISTRE étoit Capitaine de Carhaix en 1342, lorsque *Charles de Blois* prit cette ville sur *Jean de Montfort*. — JEAN LE MAISTRE est compris en qualité d'*Ecuyer* dans la Montre du Sire *de Clisson*, Chevalier Banneret, faite à Ploermel le 1 Mai 1380; — ALAIN LE MAISTRE, Seigneur du Boisvert, qui paroit être le même que celui qui suit; — & JEAN LE MAISTRE, son frere, sont nommés dans le Parlement général tenu à Rennes, par JEAN IV, Duc de Bretagne, le 9 Septembre 1398. — JEAN LE MAISTRE est compris dans

le compte de *Jean de Mauleon*, qui paya un mois & demi aux Chevaliers & Ecuyers commandés pour accompagner RICHARD, frere du Duc *de Bretagne*, l'an 1414.

I. ALAIN LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur du Boisvert, (qui paroit le même que celui dont il eſt parlé ci-deſſus) eſt le premier depuis lequel la filiation eſt prouvée par titres authentiques. Il donna partage à viage à JEAN LE MAISTRE, ſon frere puiné, & à GILLETTE LE MAISTRE, ſa ſœur, le 17 Avril 1360, & ſe trouva à la bataille d'Auray en 1364. Il y commandoit 50 lances, & y fit de ſi belles actions, que, pour l'en récompenſer, le Duc JEAN IV, Comte de Montfort, le fit Capitaine des Ville & Château de Jugon. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Août 1351, *Jacqueline de Fercé*, de laquelle vint :

II. GUILLAUME LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur du Boiſvert, marié, par contrat du 18 Avril 1389, avec *Jeanne de Chamballan*. Il laiſſa pour enfans : —— OLIVIER, qui ſuit ; —— & ROBERT LE MAISTRE DU BOISVERT, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit *de Rhodes*, & Commandeur de la Commanderie de Faugaret de la ville de Guerrande l'an 1438, mentionné en cette qualité dans pluſieurs titres de la 22^e^ liaſſe des Archives de la Commanderie de Saint-Jean de Nantes, à laquelle celle de Faugaret a été réunie.

III. OLIVIER LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur du Boiſvert, fut préſent, en 1425 avec le Comte *de Richemont*, le Seigneur *de Châteaubriant*, le Maréchal & l'Amiral de Bretagne & pluſieurs autres, à l'Ordonnance faite par JEAN V, Duc de Bretagne, pour une levée & l'aſſemblée de l'arriere-ban dans tout le Duché. Il donna pouvoir, le 14 Mars 1465, à ſon fils puiné PIERRE LE MAISTRE DE LA GARLAYE, d'affermer le bois de la Seigneurie du Boiſvert, & avoit épouſé, par contrat du 14 Septembre 1423, *Jeanne de la Fontaine*, du pays du Maine, de laquelle il eut : — ROLAND, qui ſuit ; — & PIERRE LE MAISTRE, auteur des Seigneurs de la Garlaye, rapportés ci après.

L'on trouve JEAN & ALAIN LE MAISTRE au nombre des Nobles qui prêterent ſerment à Guingamp l'an 1437, au Duc JEAN V, de conſerver la ſucceſſion de ſon Duché, de mâles en mâles.

IV. ROLAND LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur du Boiſvert, reçut des dons conſidérables de FRANÇOIS, Duc de Bretagne, en reconnoiſſance des grands ſervices qu'il lui avoit rendus dans ſes guerres. Il fit reconnoître à PIERRE LE MAISTRE, Ecuyer, Seigneur de la Garlaye, ſon frere juveigneur, qu'il ne lui devoit qu'un partage à viage, mais en même tems il uſa de libéralité envers lui, & l'avantagea par un acte du 4 Mars 1466, pour le mettre en état de faire une alliance convenable à la nobleſſe de ſon extraction. ROLAND épouſa *Louiſe de la Ferriere*, de laquelle il laiſſa pour fille unique

V. JEANNE LE MAISTRE, mariée, 1°. à *Robert de la Pommerais*, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2°. à *Pierre de Marbré*, Chevalier, Capitaine des ville & Château du Gave, duquel elle eut pour fille unique — *Hélene de Marbré*, mariée avec *Jean de l'Epinay*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinay-Chaffaux, lequel vendit & démembra les Fiefs & Domaines de la Terre du Boiſvert qui étoient conſidérables.

Seigneurs de LA GARLAYE.

IV. PIERRE LE MAISTRE, Ecuyer, Seigneur de la Garlaye, fils puiné d'OLIVIER LE MAISTRE, Seigneur du Boiſvert, & de *Jeanne de la Fontaine*, prêta ſerment à Lamballe en 1437, & épouſa, par contrat du 19 Juin 1466, *Françoiſe de Guiheneuc*, fille de *Georges de Guiheneuc*, Chevalier, Seigneur de la Garenne, Capitaine de 100 hommes d'armes, & de *Marguerite de Montboucher*. Il en laiſſa : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ARMEL, qui a fait la branche des Seigneurs de Creneuc ; — 3. & OLIVE LE MAISTRE, Dame de la Mordelais, par donation de ſon oncle maternel, à laquelle ſon frere, comme héritier principal & noble de ſes pere & mere, donna partage à viage dans leur ſucceſſion le 7 Février 1493. Elle fut mariée avec *Céſar de Mauny*, Chevalier, Seigneur des Roſiers.

V.

Digitized by Google

V. Jean le Maistre, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, ſe trouva à la bataille de Fornoue en 1495, & y combattit vaillamment auprès du Roi Charles VIII. Il eſt employé pour quatre aunes trois quarts de drap parmi les Gentilshommes Chambellans de la Reine Anne de Bretagne, dans le compte rendu par *Victor Gaudin*, Argentier de cette Princeſſe, du deuil & beguin du feu Roi ſon mari. Depuis il ſuivit le Roi Louis XII en Italie, & après le départ de ce Prince, il ſe mit dans le Corps des troupes que *Beraud Stuart*, Seigneur d'Aubigny, commandoit dans la Calabre, & ſe trouva le jour de Noël de l'an 1502, au combat de Terrenove, où les Eſpagnols, commandés par D. *Hugues de Cardonne*, furent entierement défaits par les François. A ſon retour en France, il fut fait Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, par Brevet du 9 Mai 1503, & enſuite Gouverneur de Montreuil-ſur-Mer en Picardie. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Janvier 1490, *Guyonne Blanchet du Pleſſis de Beſné*, fille de *Céſar Blanchet*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, & de Dame *Julie de Talhouet*, de laquelle il eut : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Gilles, auquel ſon frere aîné donna partage à viage des ſucceſſions de leur pere & mere, le 16 Mai 1538. Il fut Capitaine des Chevaux-Légers, & eut Commiſſion du Roi Henri II, le 29 Juillet 1549, pour conduire 100 hommes d'armes de Pontoiſe à Montreuil-ſur-Mer; — 3. Jean, qui traita avec ſon frere aîné, pour raiſon du partage à viage qui lui étoit dû, le 24 Novembre 1554; — 4. & Blanche le Maistre, mariée à *Jean Chalot*, Ecuyer, Seigneur de la Chaloufſais & du Boſchet, qui en eut — *Etienne Chalot*, Ecuyer, Seigneur du Boſchet, pere de — *Suſanne Chalot*, femme d'*Auffray de Leſcouet*, Chevalier, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Bretagne.

VI. Jacques le Maistre, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, épouſa, par contrat du 15 Octobre 1545, *Françoiſe de Keroualan*, fille de *Guillaume de Keroualan*, Chevalier, Seigneur de Kerver, & de *Jeanne Langeouen*. De ce mariage vinrent : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Jacques, partagé noblement par ſon frere aîné, ainſi que ſes autres freres & ſœur, comme juveigneur d'une Maiſon noble de toute antiquité; — 3. Etienne le Maistre, Seigneur de la Maſtinais, qui fut pere de Samuel le Maistre, Seigneur de la Reinelaye, qui de *Lea de Vaſſault*, ſa femme, laiſſa pour fille unique — Marguerite le Maistre, mariée à *Olivier du Boiſguiheneuc*, Seigneur de la Cour de Boué; — 4. Isaïe, tué dans les guerres de la Ligue, tenant le parti du Roi; — 5. & Louise le Maistre, mariée, par contrat du 23 Mars 1566, avec *François de Mauhugeon*, Chevalier, Seigneur de la Jouniere & de la Rougerais, dont : — *Marie de Mauhugeon*, fille unique, alliée avec *François d'Appelvoiſin*, Chevalier, Seigneur de Brebaudet en Poitou.

VII. Guillaume le Maistre, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Baſouin, de Cherhal & du Douet-Garnier, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut fait priſonnier dans le Château de Blein, dont il étoit Capitaine, & vendit la Terre du Douet-Garnier, pour payer ſa rançon. Il fut auſſi Capitaine pour le Roi des Ville & Château de Vitré, qu'il défendit contre le Duc *de Mercœur*, chef de la Ligue en Bretagne, qui, après avoir été contraint de lever le ſiége de Vitré, fit brûler une tour du Château de la Garlaye; mais le Roi Henri IV lui donna 3000 livres le 1 Octobre 1594, pour l'aider à la rebâtir. Ce Prince le nomma en 1595, pour aſſiſter, de ſa part, aux conférences qui devoient ſe tenir à Fougeray, pour y traiter de la paix avec le Duc *de Mercœur*, dont il obtint un paſſeport le 7 Décembre de la même année pour lui & dix hommes à cheval de ſa ſuite ordinaire. Il reçut du Roi, le 3 Janvier 1596, une gratification de 3000 livres pour ſes bons & importans ſervices; fut fait Capitaine de 50 hommes d'armes, par Brevet du 12 Avril 1597, & eut permiſſion le 10 Janvier 1600, d'aſſembler ſes Vaſſaux & ceux de ſes voiſins pour faire des battues dans toutes les forêts. Il avoit été marié, par contrat du 18 Octobre 1595, avec *Madelene de Chezelles*, fille de *Chriſtophe de Chezelles*, Chevalier, Seigneur de Noëuil ſous Faye-la-Vineuſe & de la Loutiere, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Gouverneur des Ville & Château de Sedan, & de *Marie*

de Montleon. Leurs enfans furent : — 1. SAMUEL, qui ſuit ; — 2. LOUISE, mariée le 7 Janvier 1627, avec *Gabrielle de Goullaynne*, Chevalier, Seigneur du Mortier ; — 3. JEANNE, alliée, le 17 Septembre 1629, avec *Henri de Vay*, Chevalier, Seigneur de la Fleuriais ; — 4. & une autre fille, mariée avec le Seigneur de Bonnemaiſon & de Lorme, du ſurnom *de Préauvé*.

VIII. SAMUEL LE MAISTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Baſouin & de Cherhal, ſervit d'abord en Hollande ſous le premier *Maurice de Naſſau*, puis fut fait Capitaine d'Infanterie en France, ſous le regne de LOUIS XIII. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Août 1627, *Suſanne du Bouays*, fille aînée de *Pierre du Bouays*, Chevalier, Seigneur de Meſneuf, & de *Suſanne de la Rouſſardiere*, Dame de la Saugere, dont pour fils unique

IX. SAMUEL LE MAISTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Baſouin & de Cherhal, marié, par contrat du 10 Avril 1660, à *Judith Couyer*, fille de *Jean Couyer*, Chevalier, & de *Judith du Châtelier*, Seigneur & Dame du Tertre, de Treviſet, de Trelouban-lès-Keroger. Il en eut :

X. JEAN-RENÉ LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Lorme, de la Chavigné, de Cherhal, du Tertre & de Keroger, Lieutenant-Colonel du Régiment de Martel, depuis de Laubanie, mort en ſon Château de la Garlaye le 4 Juillet 1733, âgé d'environ 66 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Décembre 1694, *Anne-Eliſabeth de Scepeaux*, morte le 2 Août 1729, fille de *Charles de Scepeaux*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyan, de la Gravoyere & de la Corbiniere, & d'*Iſabelle de Meſnardeau-Maubreil*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-FRANÇOIS-HENRI, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-MARIE, né au Château de la Garlaye le 22 Novembre 1700, reçu Chanoine de l'Egliſe & Comte de Lyon le 6 Novembre 1728, après avoir fait ſa preuve de Nobleſſe militaire de 16 quartiers, Vicaire-Général du Diocèſe de Lyon, Conſeiller & Aumônier du Roi le 27 Décembre 1730, nommé Abbé commendataire de l'Abbaye de Chery, Ordre de Citeaux, Diocèſe de Reims le 24 Septembre 1734, élu, le 22 Mars 1735, par l'Aſſemblée Provinciale de Lyon, pour Député du ſecond Ordre de cette Province à l'Aſſemblée générale du Clergé de France tenu à Paris la même année, & nommé à l'Evêché de Clermont en Auvergne en 1742 ; — 3. PAUL-MARIE, né au Château de la Garlaye le 25 Septembre 1702, mort en 1723 ; — 4. & une fille, née le 3 Août 1698.

XI. JEAN-FRANÇOIS-HENRI LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Lorme, de la Vallée-Plémodan, né le 29 Janvier 1696, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie au mois de Mars 1712, enſuite Capitaine de Dragons & reformé à la ſuite du Régiment Colonel-Général, épouſa, par contrat du 23 Avril 1732, *Françoiſe-Marie de la Bourdonnaye*, fille d'*Yves-Marie de la Bourdonnaye*, Chevalier, Marquis de la Juliennais, Seigneur de la Cordomaye, de Montluc & de la Vallée-Plémodan, Préſident du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Anne Bodoyec de Kervillio*. Il en a eu — MARIE-HENRI-CHARLES LE MAISTRE DE LA GARLAYE, né le 6 Avril 1733, dont nous ignorons l'état actuel.

La branche des Seigneurs *de Creneuc*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Janvier 1669, au rapport de M. *Raoul*, a été déclarée *noble d'extraction* ; & par Arrêt du 3 Juillet de la même année SAMUEL LE MAISTRE, Seigneur de la Bernardiere, au rapport du même M. *Raoul*, Intendant de la Province, a été auſſi déclaré *noble d'extraction*. Ceci eſt extrait d'un manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent accoſté de deux épées de même, garnies d'or, la pointe en haut auſſi d'or.*

MAISTRE (LE) : On lit dans le *Mercure de France*, Août 1773, *pag.* 211, que c'eſt une ancienne Nobleſſe de Robe, qu'on a vu, dans tous les tems, puiſer, dans ſon attachement à la Couronne, la ſource de la fidélité la plus conſtante, au milieu même des plus grandes révolutions.

Digitized by Google

Elle tire ſon origine d'un Prévôt de Paris, qui vivoit avant l'an 1300. Elle a produit, pendant 22 regnes, cinq Abbeſſes, deux Chanoineſſes, une Supérieure de Saint-Cyr, des Capitaines de Vaiſſeaux, Colonels, Gouverneurs de places, commandans les bans & arriere-bans, un Lieutenant-Général d'Artillerie, des Conſeillers d'Etat, dix-neuf Conſeillers du Parlement, trois Avocats-Généraux, trois Préſidens à Mortier & un premier Préſident.

Blanchard, *Mezeray*, le P. *la Baune* & une infinité d'autres Ecrivains apprennent que cette Famille s'eſt diſtinguée dans tous les états, & que nos Souverains ont créé pour elle la place de ſeptieme Préſident à Mortier en faveur de JEAN LE MAISTRE, qui fit rendre le célebre Arrêt pour le maintien de la *loi ſalique* lors de la réduction de Paris, & qu'HENRI IV appelloit ſon *bon Préſident*. Elle a formé pluſieurs branches, & remonte, dit *Moréri*, à JEAN qui ſuit.

I. JEAN LE MAISTRE, reçu Avocat-Général du Parlement le 29 Avril 1482, ſous le regne de LOUIS XI, mourut le 19 Juin 1510. Il avoit épouſé *N.... de Saint-Germain*, & en eut : — ANTOINE, Conſeiller au Parlement, dont on ne connoit point la poſtérité ; — & GEOFFROI, qui ſuit.

II. GEOFFROI LE MAISTRE, Seigneur de Cincehour, Gumoy, Bertigny & de Saint-Philbert, Prévôt de Mont-Lhéri & anciens reſſorts en 1515, mort le 1 Juillet 1545, avoit épouſé, 1°. par contrat du 2 Mars 1492, *Catherine Fremin*, fille de *N.... Fremin*, Prévôt de Mont-Lhéri, morte le 1 Novembre 1515, & 2°. en 1517, *Catherine le Febvre*, morte en 1532. Il eut du premier lit : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Docteur Régent en la Faculté de Médecine, Chanoine du Mans & de Meaux, Prieur de Chaumont & Curé de Chevire-le Gauldin ; — 3. GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de Ferrieres ; — 4. PIERRE, tige de celle des Seigneurs de Vaux & de Montſabert, mentionnée en ſon rang ; & du ſecond lit : — 5. JULIEN, chef de la branche des Seigneurs de Grandchamp, auſſi rapportée ci-après ; — 6. & MARGUERITE, mariée à *Jean Regnault*, qui fut pourvu de l'office de Prévôt de Mont-Lhéri, par la démiſſion qu'en fit en ſa faveur GEOFFROI LE MAISTRE, ſon beau-pere.

III. JACQUES LE MAISTRE, I. du nom, Seigneur du Buiſſon, Procureur du Roi au Tréſor, mort avant l'année 1544, ainſi qu'il paroit par le partage du 2 Juillet de ladite année, fait en préſence de GEOFFROI LE MAISTRE, entre tous ſes enfans & petits-enfans, iſſus de JACQUES, comme repréſentans leur pere, avoit épouſé, par contrat du 4 Octobre 1510, *Jeanne Diguet*, fille de *Guillaume Diguet*, Seigneur des Broſſes, Procureur du Roi en ſa Chambre du Tréſor, & de *Marie des Moulins*, ſa premiere femme, dont il eut : — 1. DENIS, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Page du Duc *d'Aumale*, mort mineur ſans poſtérité ; — 3. & MARIE, alliée à *Claude de Saint-Yon*, pourvu de la charge de Procureur du Roi en la Chambre du Tréſor, après le décès de JACQUES LE MAISTRE, ſon beau-pere.

Guillaume Diguet avoit épouſé, en ſecondes noces, *Etiennette de la Maiſonfort*, qui fit une donation, le 13 Janvier 1629, à *Jeanne Diguet*, ſa belle-fille, & à JACQUES LE MAISTRE, ſon mari, tant pour eux que pour DENIS LE MAISTRE, leur fils, & autres enfans mâles, à la charge qu'un d'eux ajouteroit à ſon nom celui de *la Maiſonfort*, & à ſes armes celles de la Famille de *la Maiſonfort*, qu'elle a déclaré être écartelées des armes des *Anjorrans*, & dont la Famille étoit éteinte dans ſa perſonne. C'eſt la ſeconde branche, qui a pris le nom de *la Maiſonfort*.

IV. DENIS LE MAISTRE, I. du nom, Seigneur du Buiſſon, des Broſſes & des Coudreaux, Conſeiller, Secrétaire ordinaire de FRANÇOIS, fils de France, & frere unique d'HENRI III, avoit épouſé, par contrat du 4 Mai 1476, *Marie le Noir*, Demoiſelle de Madame RENÉE DE FRANCE, fille, ſœur & tante du Roi, Ducheſſe de Ferrare & de Chartres, &c. fille de *Pierre le Noir*, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général de Gien, & de *Jeanne Buatier*. Les révolutions arri-

Digitized by Google

vées alors dans l'Etat par les erreurs de *Calvin*, les défunirent d'avec GILLES LE MAISTRE, leur oncle, auſſi attaché aux intérêts de l'Egliſe & de l'Etat, que les autres étoient zélés Proteſtans, & cette différence de Religion & de ſentimens en fit comme deux Familles différentes, qui ne ſe connurent plus, ainſi qu'avec les autres branches. DENIS LE MAISTRE eut de ſon mariage : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. PAUL, auteur de la branche de *la Maiſonfort*, éteinte dans ſon petit-fils ANTONIN-PAUL LE MAISTRE DE LA MAISONFORT, II. du nom, Capitaine de Vaiſſeaux, mort ſans alliance ; — 3. DENIS, auteur de celle des Seigneurs des Coudreaux, rapportés ci-après ; — 4. MARIE, femme de *Jean Gravet*, Avocat au Parlement ; — 5. CATHERINE, mariée à *Gédéon Lancemaut*, Seigneur de Chevrigny, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie de France ; — 6. & SUSANNE, alliée avec *Gui de Saint Jehan*, Seigneur de Rochefort.

V. PIERRE LE MAISTRE, Seigneur des Broſſes & de Beaumont, ſe fit Catholique & s'établit en Provence. Il épouſa, par contrat du 1 Février 1610, *Clarice Altoüits*, fille de *Philippe*, Baron de Caſtellane, & de *Renée de Rieux*, Dame d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & petite fille du Maréchal *de Rieux*. PIERRE eut de ſon mariage :

VI. GUILLAUME LE MAISTRE, Seigneur des Broſſes & de Beaumont, Capitaine au Régiment de Lorraine. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Mars 1630, *Eléonore de Barras*, fille de *Joſeph*, Seigneur de la Roubine, Mirabeau & de Gaubert, & d'*Eléonore de Barras*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CLAIRE, mariée, 1°. dans la Maiſon de *Cabre* ; 2°. dans celle de *Salomon* ; & 3°. avec *Françoiſe de Vinchegüerre*. Elle mourut ſans enfans ; — 3. & ELÉONORE, mariée, par contrat du 14 Mai 1659, à *François de Forbin-Gardanne*, frere aîné du Chef-d'Eſcadre des Armées Navales.

VII FRANÇOIS LE MAISTRE, Seigneur des Broſſes, de Beaumont, & en partie de Mirabeau, épouſa, par contrat du 22 Juillet 1670, *Anne de Segnier*, & prêta hommage de ſa Terre de Mirabeau le 26 Novembre 1672. Ses enfans furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Garde de la Marine, tué dans un combat donné en 1704 ; — 3. FRANÇOIS, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi & Chevalier de Saint Louis ; — 4. JEAN, Capitaine d'un des Vaiſſeaux du Roi d'Eſpagne ; — 5. JOSEPH, mort Eccléſiaſtique ; — 6. & CLAIRE LE MAISTRE, veuve de noble *Joſeph de Podio*, Ecuyer de la ville d'Aix.

VIII. PIERRE LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur des Broſſes, de Beaumont, &c. s'allia, par contrat paſſé à Marſeille devant *Fabron*, Notaire, le 23 Avril 1695, avec *Catherine de Porradde*, fille de noble *Pierre*, & de *Françoiſe-Thereſe Manc Campagne*, dont : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. THÉRÈSE, femme de *Scipion d'Armand*, Seigneur de la Garcinière ; — 3. & MARIE-ANNE, épouſe de *Robert*, Comte de *Signorini*, Gentilhomme Florentin, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne.

IX. JEAN-FRANÇOIS LE MAISTRE, Seigneur de Beaumont, ancien Capitaine de Galeres & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, contrat paſſé à Marſeille devant *Boyer* & *Greſſon*, Notaires, le 28 Janvier 1743, *Eliſabeth de Cantel-Guitton de Mazargues*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Mazargues, & de *Madelene du Mont*, dont cinq garçons & une fille, ſçavoir : — NICOLAS-JEAN-ANDRÉ, qui étoit Page de M. le Duc *de Penthievre* en 1759 ; — FRANÇOIS JOACHIM ; — JEAN-BATISTE ; — JEAN-FRANÇOIS ; — ROBERT-BERNARD-DENIS ; — & MARIE-ANNE LE MAISTRE.

Seigneurs des COUDREAUX.

V. DENIS LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur des Coudreaux, troiſieme fils de DENIS I, & de *Marie le Noir*, avoit épouſé, par contrat du 4 Mars 1628, *Catheri e Monceau*, fille de *Jacques Monceau*, Conſeiller du Roi en l'Election de Châteaudun, & de Bonneval, & de *Catherine Gentil*. Leurs enfans furent : — JACQUES, qui ſuit ; — & DANIEL LE MAISTRE, Seigneur de la Bretonniere, marié, par contrat du 20 Avril 1671, à *Judith Boutinon*, fille de *Samuel Bou-*

Digitized by Google

tinon, Seigneur des Hayes, Lieutenant-Général d'Artillerie, & de *Judith Carron*, dont vinrent deux filles. — La premiere, nommée JUDITH-JEANNE LE MAISTRE, fut mariée, le 16 Août 1685, à ISAAC LE MAISTRE, ſon couſin-germain. — La ſeconde, CATHERINE LE MAISTRE, épouſa, 1°. *Henri-Daniel*, Seigneur de *Granges* & de Martragny, Préſident de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen le 5 Juin 1696; 2°. *René d'Aubert*, Marquis d'Aubœuf, Gouverneur de Fecamp, & Capitaine général de la côte de Normandie en 1709; & 3°. en 1713, à Don *Paul Coate de Gemelli*, Italien.

VI. JACQUES LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur de la Tréſorerie & de la Thibaudiere, avoit épouſé, par contrat du 10 Décembre 1637, *Jeanne Crommelin*, fille de *Pierre Crommelin*, originaire d'Hollande, & de *Marie des Ormeaux*, de laquelle il eut: — 1. ISAAC, qui ſuit; — 2. PIERRE HENRI, Seigneur du Marain, Roinville, &c. marié, par contrat du 10 Juillet 1703, à *Marie-Rachel de Meuves*, fille d'*Etienne de Meuves*, Seigneur de la Cramouille, & de *Marie Mariette*, dont deux filles: l'une mariée au Marquis *de Ségur*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie; & l'autre, femme du Comte *de Ségur-de-Cabanac*, Brigadier des Armées du Roi, Guidon des Gendarmes de la Garde de Sa Majeſté, & Chevalier de Saint-Louis; — 3. MARIE-JEANNE, mariée, par contrat du 3 Février 1685, à *André Crommelin*, Seigneur de Muis & de Bonnemart; — 4. SUSANNE-MADELENE, alliée, par contrat du 21 Mai 1691, à *Etienne de Guillerault*, Baron de Bleré, dont: — *Etienne Jacques de Guillerault-de-Bleré*, mort Conſeiller au Parlement. Il avoit épouſé une fille de M. *Delpech*, Marquis de Mereville, Conſeiller de Grand'Chambre; — 5. & JEANNE LE MAISTRE, mariée, par contrat du 26 Septembre 1694, à *Henri-Auguſte de la Tour*, Marquis d'Ezenay, Seigneur de la Gorée, de la Creſſoniere & de la Menardiere. Leurs enfans ſont: — *Henri-Auguſte de la Tour*, Marquis d'Ezenay; — *Henriette Catherine de la Tour-d'Ezenay*, Dame de la Menardiere, mariée à *Louis-Henri d'Aſnieres*, Seigneur de Lucques, &c.; — & *Jeanne-Hélene de la Tour-d'Ezenay*, Demoiſelle de la Creſſoniere.

VII. ISAAC LE MAISTRE, Seigneur de la Tréſorerie & de la Thibaudiere, avoit épouſé, par contrat du 16 Août 1685, JUDITH-JEANNE LE MAISTRE, ſa couſine-germaine, fille de DANIEL LE MAISTRE, & de *Judith Boutinon des Hayes*, dont: — JACQUES, Avocat au Parlement, mort mineur & ſans poſtérité; — & DANIEL-HENRI, qui ſuit.

VIII. DANIEL HENRI LE MAISTRE, Seigneur de Saint Péravy, Conſeiller au Parlement, eſt mort Conſeiller honoraire le 7 Avril 1773, dans la 78e année de ſon âge. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Mars 1728, *Eliſabeth Julienne Peyrier*, fille de *Charles Claude Peyrier*, Seigneur d'Ettry & de Varennes, Receveur général des Finances, & de *Louiſe Molé*. De ce mariage ſont iſſus: — LOUIS-HENRI, Conſeiller au Parlement de Paris; — & ELISABETH-LOUISE LE MAISTRE, femme de *Jacques-Jérôme Jeltrivet de Vannes*, Procureur & Avocat du Roi & de la Ville de Paris. Elle eſt morte le 8 Octobre 1765.

Branche des Seigneurs de FERRIERES.

III. GILLES LE MAISTRE, I du nom, Seigneur de Cincehour & de Monthelon près Mont-Lheri, né en cette ville, (troiſieme fils de GEOFFROI LE MAISTRE, Seigneur de Cincehour, &c. & de *Catherine Fremin*, ſa premiere femme), paſſa ſa jeuneſſe dans le Barreau, où il acquit la réputation de grand Orateur & d'excellent Juriſconſulte, ce qui donna lieu à FRANÇOIS I. de l'honorer, en 1541, de la charge de ſon Avocat-Général. HENRI II voulant reconnoître les ſervices qu'il avoit rendus au Roi ſon pere & à lui, le pourvut, en 1550, de l'Office de Préſident à Mortier, & l'éleva, en 1551, à la place de premier Préſident au Parlement de Paris. Il eut le malheur de voir naître de ſanglantes factions, qui, ſous prétexte de Religion, déſolerent depuis toute la France; mais ni les promeſſes, ni les menaces, ni même la crainte de l'interdiction & de la mort, ne purent jamais ébranler ſa conſtance, ni l'empêcher de ſoutenir les intérêts de l'Etat

Digitized by Google

jusqu'à sa mort arrivée le 5 Décembre 1562, à la 63e année de son âge. Son corps fut enterré aux Cordeliers de Paris, où l'on voit sa statue & celle de sa femme, sur un tombeau élevé avec une épitaphe. Voyez son éloge dans *Moréri*, édition de 1759. Il avoit épousé, par contrat du 18 Septembre 1525, *Marie Sapin*, fille de *Jean*, Seigneur de Rozieres & de la Bretaiche en Touraine, Receveur général des Finances en Languedoc, & de *Marie Broſſet*, fille de *Michel Broſſet*, Comptable de Bourdeaux, & de *Jeanne de Briçonnet*, couſine-germaine de *Guillaume de Briçonnet*, Cardinal, dit *de Saint-Malo*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Conſeiller au Parlement, Aumonier ordinaire du Roi, Chanoine de l'Egliſe de Paris, Prieur de Choiſy en Brie & de Saint-Georges-lès-Montaigu en Poitou, mort le 23 Mai 1568; — 3. GENEVIÉVE, mariée à *Jean-Jacques de la Vergne*, Seigneur de Guilleragues, Avocat au Parlement de Paris; — 4. MARTHE, alliée, en Juin 1551, à *Jean de Longueil*, Seigneur de Maiſons-ſur-Seine, Conſeiller au Parlement; — 5. & CLAUDE LE MAISTRE, morte le 22 Septembre 1556, femme de *Claude Berjiau*, Seigneur de Marcilliere, Conſeiller au Grand-Conſeil.

IV. JEAN LE MAISTRE, Seigneur de la Bretaiche & de Cincehour, Conſeiller au Parlement, mort en Novembre 1585, âgé de 55 ans, avoit épouſé, 1°: *Catherine Herbelot*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Ferrieres, Maître des Comptes, & de *Catherine Pommereu*; & 2°. *Roſe de l'Eſpine*, dont il eut quelques enfans. De ſon premier mariage vint, pour fils unique:

V. GILLES LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur de Ferrieres, Cincehour, &c. Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Légers, qui épouſa *Marie Hennequin*, fille de *Claude*, Seigneur de Bermainville & de Compans, Maître des Requêtes, (voyez HENNEQUIN, Tome VIII,) & de *Madelene Seguier*. Il en eut: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Bermainville, marié à *Eliſabeth Orlandini*, dont des enfans; — 3. MARIE, morte en Octobre 1647, femme de *Robert de Balſac*, Seigneur d'Ambonville, Montagu, la Brizette, &c.; — 4. MARGUERITE, alliée à *Séraphim du Tillet*, Seigneur de Montramé, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi; — 5. LOUISE, morte en Juillet 1600, femme de *Louis de Cledié*, Seigneur de Bellot & de Chambry, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi; — 6. MADELENE, mariée à *Henri de Blottefiere*, Seigneur de Morlancourt & Plainval; — 7. & CATHERINE LE MAISTRE, Religieuſe en l'Abbaye du Moncel.

VI. GILLES LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur de Ferrieres, Cincehour, &c. Conſeiller au Parlement, mort le 24 Octobre 1630, avoit épouſé *Marie de Paſtoureau*, fille de *François*, Baron de Sanſac & de Cellefroin, Seigneur de Saint-Laurent, Conſeiller au Parlement de Paris. Elle mourut le 27 Février 1636, laiſſant: — JEAN, qui ſuit; — & FRANÇOIS LE MAISTRE, Seigneur de Perſac en Poitou, de Belloc & en partie du Marquiſat de Ferrieres, Conſeiller de Grand'Chambre, mort le 14 Septembre 1685. Il avoit épouſé, en ſecondes noces, *Marie le Feron*, dont pour fils: — FRANÇOIS LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur des mêmes lieux, Conſeiller honoraire au même Parlement, où il avoit été reçu le 2 Juillet 1692, mort au Château de Montrouge près Paris, âgé d'environ 65 ans, le 28 Septembre 1733, & inhumé aux Cordeliers de Paris, dans la ſépulture de ſa famille. Il avoit épouſé, le 1 Août 1695, *Marie-Marguerite Boucher*, morte le 2 Avril 1721, dans la 47e année de ſon âge, fille de *Nicolas Boucher*, vivant Secrétaire du Roi, Grand Audiencier de France, & de *Marie Bannelier*. Il n'en a laiſſé que — MARIE-ANNE LE MAISTRE, née le 27 Mars 1700, mariée, le 22 Décembre 1722, avec *Nicolas le Camus*, premier Préſident de la Cour des Aides de Paris, Seigneur de Montrouge, qui avoit épouſé, en premieres noces, *Madelena-Charlotte Baugier*, morte le 2 Décembre 1722.

VII. JEAN LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur de Ferrieres, de Cincehour, &c. Conſeiller au Parlement, mort en Avril 1659, avoit épouſé *Renée Davy*, morte le 27 Février 1692, fille de *Laurent Davy*, Seigneur de la Fautriere, Maître des Requêtes, laiſſant poſtérité.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs de VAUX & de MONTSABERT.

III. PIERRE LE MAISTRE, quatrieme fils de GEOFFROI, & de *Catherine Fremin*, ſa premiere femme, Secrétaire du Roi, & Greffier de la Chambre des Comptes, mort le 6 Novembre 1562, avoit épouſé *Jacqueline de Merle*, dont : — PIERRE, qui ſuit ; — & JÉRÔME, auteur de la branche des Seigneurs de Bellejamme, rapportée ci-après.

IV. PIERRE LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur de Vaux près Meulan, Conſeiller au Parlement & Préſident des Enquêtes, épouſa *Anne le Sueur*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aulny, Greffier de la Cour des Aides, & d'*Anne Hennequin*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. GILLES, Seigneur de Montmort, qui fut marié ; — 3. JEAN, Seigneur d'Hardivilliers, mort en Avril 1658, ne laiſſant que deux filles d'*Antoinette d'Epinoy*, ſa femme ; — 4. & ARNAUD, Religieux à l'Abbaye de Saint-Denis, Prieur d'Eveſquemont.

V. PIERRE LE MAISTRE, III. du nom, Seigneur de Vaux, Montſabert, &c. épouſa *Françoiſe Vyon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Tangy & d'Herouval, & de *Claude Abelly*, dont des enfans, qui ont continué cette branche.

Branche des Seigneurs de BELLEJAMME.

IV. JÉRÔME LE MAISTRE, Seigneur de Bellejamme, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, ſecond fils de PIERRE, I. du nom, & de *Jacqueline de Merle*, avoit épouſé *Renée le Febvre*, ſœur de *Louis*, Seigneur de Caumartin, Garde des Sceaux de France, dont, entr'autres enfans : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — JEAN, Chanoine de l'Egliſe de Paris ; — 3. ANTOINE, Conſeiller de la Cour des Aides, qui de *Catherine Almeras*, fille de *René*, Maître des Comptes, eut pour fils : — CLAUDE LE MAISTRE, mort jeune ; — & NICOLAS LE MAISTRE, Seigneur de Guillerville, qui a laiſſé poſtérité ; — 4. & MADELENE, alliée à *Gui Tambonneau*, Seigneur du Bouchet.

V. LOUIS LE MAISTRE, Seigneur de Bellejamme, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en 1617, Maître des Requêtes le 17 Décembre 1626, Intendant d'Amiens & de l'Armée en 1636, puis Conſeiller d'Etat, mort en Août 1666, avoit épouſé, 1°. *Françoiſe Brandon*, fille d'*Antoine Brandon*, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, & de *Charlotte Gayant* ; & 2°. *Eléonore Prudent de Michau*, morte le 19 Juin 1674. Il eut du premier lit : — JÉRÔME, qui ſuit ; — & FRANÇOISE, mariée, le 21 Août 1642, à *Gilles de Ruellan*, Seigneur de la Ballue, Maître des Requêtes, morte le 20 Janvier 1647.

VI. JÉRÔME LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur de Bellejamme, Conſeiller au Parlement, puis Préſident aux Enquêtes, mort en Décembre 1669, avoit épouſé, le 22 Août 1650, *Marie-Françoiſe Feydeau*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Vayres, Avocat au Parlement, & d'*Anne Mareſchal*. Elle mourut le 25 Novembre 1712, à 79 ans, ayant eu de ſon mariage : — 1. HENRI-LOUIS, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, mort ſans alliance en Mai 1694, — 3. ELÉONORE, mariée, 1°. à *François le Roy*, Seigneur de Beaupré, Conſeiller au Parlement ; & 2°. à *André le Febvre d'Ormeſſon*, Seigneur d'Amboiſe, Maître des Requêtes, & morte en Mars 1681 ; — 4. ANNE, femme de *Charles de la Bouliere*, auſſi Maître des Requêtes, morte le 16 Avril 1700, ſans poſtérité ; — 5. & MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 2 Janvier 1700, à *Dominique-Claude Barberie de Saint-Conteſt*, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, dont des enfans.

VII. HENRI-LOUIS LE MAISTRE, Seigneur de Bellejamme, Conſeiller au Parlement le 9 Février 1685, mort en 1733, avoit épouſé, le 5 Février 1706, *Marie-Madelene de Bullion*, fille de *Jean-Louis*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie-Geneviéve Pinette de Charmoy*, dont, entr'autres enfans : — MARIE-FRANÇOISE LE MAISTRE, mariée, 1°. à *Jean-Thomas Havet de Neuilly*, Conſeiller au Parlement, Seigneur de Montmirail au Perche ; & 2°. le 9 Septembre 1760, à *Omer Joly de Fleury*, Préſident à Mortier au Parlement, ſecond fils de feu *Guillaume-François Joly de Fleury*, Procureur général du même Parlement, & de

Digitized by Google

MARIE-FRANÇOISE LE MAISTRE. Elle eſt morte le 15 Juillet 1762. Voyez JOLY DE FLEURY, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

Branche des Seigneurs de GRANDCHAMP.

III. JULIEN LE MAISTRE, fils de GEOFFROI, & de *Catherine le Febvre*, ſa ſeconde femme, fut un célebre Avocat au Parlement, & mourut fort âgé en 1592. *Blanchard* le dit pere de

IV. JEAN LE MAISTRE, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, qui s'appliqua entierement à la Juriſprudence, & y fit de grands progrès. Le Duc *de Mayenne* & les autres Chefs de la Ligue le nommerent Préſident à la place de *Barnabé Briſſon*, & en cette qualité le députerent aux prétendus Etats du Royaume tenus à Paris en 1593. Le Légat y propoſa la publication du Concile de Trente, ſans réſerve ni modification, affaire très délicate d'elle-même, que LE MAISTRE & *du Vair* eurent ordre d'examiner. Ces deux ſages Magiſtrats, que M. *de Thou* appellent des *hommes de bien*, éloignés de l'eſprit de révolte, & verſés dans la connoiſſance du Droit François, firent à l'aſſemblée un rapport qui ne fut pas du goût du Légat, qui fut obligé de prendre d'autres meſures. Le Préſident LE MAISTRE ayant découvert dans ces Etats les partis qu'on faiſoit pour l'élection d'un nouveau Roi, fit aſſembler le Parlement qui donna cet Arrêt ſi célebre, par lequel il déclaroit nulle l'élection d'un Prince étranger, comme étant contraire aux loix de la Monarchie. Depuis il s'employa à ménager la réduction de la ville de Paris, ſous l'obéiſſance du Roi HENRI IV, qui lui en témoigna ſa reconnoiſſance, en lui conſervant la charge qu'on lui avoit donnée, & en créant même en ſa faveur une ſeptieme charge de Préſident en 1594. Il ſe démit de ſon office de Préſident ſur la fin de 1596, & mourut le 22 Février 1601. Il avoit épouſé *Nicole Habert*, & en eut: — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit; — 2. AUGUSTIN, Conſeiller au Parlement, Commiſſaire aux Requêtes du Palais, mort en Janvier 1658. Il avoit épouſé *Eléonore le Picart*, fille de *Jean le Picart*, Maître des Comptes, dont deux filles; ſçavoir: — MARIE LE MAISTRE, alliée à *Charles Sevin*, Conſeiller au Parlement; — & ELÉONORE, morte en Octobre 1689, femme d'*André Broé*, Seigneur de la Guette, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes; — 3. & MARIE LE MAISTRE, femme de *Charles Amelot*, Maître des Comptes, morte le 16 Janvier 1630, âgée de 69 ans.

V. JEAN-JACQUES LE MAISTRE, Auditeur des Comptes à Paris, avoit épouſé *Antoinette Grenier*, fille de *Jérôme Grenier*, Secrétaire du Roi, & de *Marie de Fontaine*, dont pour fils unique:

VI. CHARLES LE MAISTRE, Baron de Grandchamp, Capitaine d'une Galere entretenue pour le ſervice du Roi, tué en duel en 1646. Il avoit épouſé *Françoiſe de la Robie*, fille de *Charles*, Conſeiller au Grand-Conſeil, morte en Juin 1662, laiſſant poſtérité.

De cette Famille étoit ANTOINE LE MAISTRE, né à Paris le 2 Mai 1608, que ſon érudition & ſa piété ont rendu célebre, fils aîné d'ISAAC LE MAISTRE, Maître des Requêtes, & de *Catherine Arnauld*, ſœur des trois freres *Arnauld-d'Andilly*, *Arnauld*, Evêque d'Angers, & *Arnauld*, Docteur de Sorbonne. Voyez ſon éloge & ſes pieux ouvrages dans *Moréri*, ainſi que celui de LOUIS-ISAAC LE MAISTRE, ſon frere, connu ſous le nom de *Sacy*. Les armes: *d'azur, à trois ſoucis d'or feuillés de même, poſés 2 & 1.*

La branche établie en Provence & qui ſubſiſte, a pour ſupports, *deux ſauvages*. Cimier, *un ſauvage à demi-corps*, & pour deviſe: ANGOR ET ANGO. Etat de la Provence, *Tome II, p.* 307 *& ſuiv.* & Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence, par *Artefeuil*, *Tome II, p.* 92 *& ſuiv.*

MAISTRE, en Normandie, de l'Election de Coutances.

De cette Famille étoient FRANÇOIS LE MAISTRE, ſieur de Savigny, & OLIVIER, ſon fils, qui ont juſtifié leur nobleſſe de quatre degrés devant *M. de Roiſſy*, depuis le 27 Novembre 1598. Les armes, à ce que nous croyons: *d'argent*, à 3 *merlettes de ſable 2 & 1.*

MAIXENT.

Digitized by Google

MAIXENT. *Voyez* SAINT-MAIXENT.

* MAIZERETS ou MAISERETS, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Terre & Seigneurie qui a été long-tems possédée par des Gentilshommes du nom de *Clinchamps*, très-connus en Normandie. Elle releve de la Châtellenie de Monfreville, près d'Isigny.

* MAIZET, aussi en Normandie, Diocèse de Bayeux, dont les anciens Seigneurs portoient le nom de *Beaulard*. Elle a passé depuis dans la Maison de HARIVEL, qui la possede depuis plus d'un siécle, & dont les armes sont : *de gueules, à trois roses d'argent*, 2 & 1. GUI-LOUIS DE HARIVEL, Chevalier, Seigneur & Patron de Maizet, décédé le 30 Janvier 1763, a laissé un fils.

MALADIERE (LA), en Dauphiné.

Dans le Catalogue des Prieurs du Monastere de Blye en Bugey, on trouve ALIX DE LA MALADIERE en 1468, BÉATRIX DE LA MALADIERE en 1489, & PATISE DE LA MALADIERE en 1490.

FRANÇOIS DE LA MALADIERE, Seigneur de Quincieu & de Bonifont en Dauphiné, vivant en 1558, épousa *Louise de Lyobard*, fille de *Claude de Lyobard*, Seigneur du Chastelard, & d'*Isabeau de Châteauneuf-de-Lascaris*, (voyez LASCARIS, Tome VIII, p. 729,) dont :

BARTHELEMI DE LA MALADIERE, Seigneur de Quincieu & de Bonifont, vivant en 1580, qui se maria avec *Louise Belle*, fille du Seigneur *de Pelafol*, & de Saint Julien en Dauphiné. Il en eut :

BÉNOÎT DE LA MALADIERE, Seigneur de Quincieu & de Bonifont, qui épousa, le 8 Février 1621, *Jeanne du Puget*, fille de *Jean du Puget*, Seigneur du Vernet, & de *Bonne Joly*. De ce mariage vinrent : —— CLAUDE-GASPARD, Seigneur de Quincieu & de Bonifont; — & CLAUDE-FRANÇOIS DE LA MALADIERE, vivants en 1650. C'est ce que nous sçavons d'après un manuscrit de feu *Piganiol de la Force*. Les armes de MALADIERE sont : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de gueules*.

MALAIN, en Franche-Comté. Ancienne Noblesse, qui a donné un Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lors de la promotion du 5 Janvier 1597.

PIERRE DE MALAIN, Chevalier, étoit Conseiller du Conseil de PHILIPPE, Duc de Bourgogne en 1364.

JEAN DE MALAIN, Seigneur de Lux & de Vaudenay, vivant en 1463, & mort en 1494, avoit épousé *Jeanne de Genost*, fille de *Jean*, Seigneur de la Feole & de Sure, dont :

JACQUES DE MALAIN, Seigneur de Lux en 1499, marié à *Louise de Savoisy*, fille de *Claude*, Seigneur de Signelay, & de *Louise de la Baume*. Il en eut : — LOUIS, mort sans postérité; — & HENRI, qui suit.

HENRI DE MALAIN, Baron de Lux, vivant en 1520, eut de *Marguerite de Rye*, son épouse : — 1. EDME, qui suit; — 2. N... DE MALAIN, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Seigneur de Courtivron & de Tarsul, Grand-Bailli de la Morée, Commandeur des Commanderies de Nancy, Saint-Jean de Vaux, Pont-Aubert & Normier, ainsi que le tout apparoît par une transaction faite entre lui & *Nicolas Chabot*, Comte de Charny, en 1588, relatée au Terrier de Normier, & reçue par *Bourtequey*, Notaire à Vitteaux. Le Chevalier *de Malain*, Seigneur de Misery, fut élu du Corps de la Noblesse de Bourgogne en 1563 & 1572; — 3. JEAN, que nous croyons frere des précédens, Baron DE MALAIN, Seigneur dudit lieu & de Savigny, marié à *Michelle de Bouvot*, dont il eut pour fille & unique héritiere — JEANNE DE MALAIN, alliée, en 1638, à *Charles de Lestrade de la Cousse*, Chevalier, Baron d'Arcelot, Capitaine d'Infanterie. Elle lui porta en dot tous les biens de sa branche. *Voyez*

Lestrade de la Cousse, *Tome VIII* de ce Dictionnaire; — 4. & Louise de Malain, femme, en 1540, de *François de Gorrevod*, Vicomte de Salins, Gentilhomme de la bouche du Roi Catholique, fils puiné de *Jean de Gorrevod*, Comte du Pont de Vaux, & de *Claudine de Semur*.

Edme de Malain, Baron de Lux, Seigneur de Montigny, Misery & de Monbard, &c. Lieutenant-Général & Commandant en chef au Gouvernement de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller en ses Conseils, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, est dit, (dans le Catalogue de Chevaliers du Saint-Esprit, *Tome IX.* de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *p.* 121.) fils de Joachim de Malain, Baron de Lux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes, & de *Marguerite d'Espinac*. Cet Edme fut tué dans une rencontre à Paris, rue Saint-Honoré, par le Chevalier *de Guise* la veille des Rois de l'année 1613. Il avoit épousé, en 1582, Angélique de Malain, fille de Charles de Malain, Seigneur de Misery, & de *Claude de Choiseul*, dont : — 1. Claude de Malain, Baron de Lux, tué par le Chevalier *de Guise*, qu'il avoit fait appeller pour venger la mort de son pere; — 2. Charles, mort jeune; — 3. Balthasare, mariée à *François le Roy*, Seigneur de la Grange-Montigny, Gouverneur de Melun; — 4. Louise, femme de *Bertrand de Simiane*, Seigneur de Montcha, veuve en 1648; — 5. Françoise, alliée, en 1627, à *Jean Vincent*, Seigneur de Genicourt & d'Autry, Maître des Requêtes, fils de *Jean*, Président de Barrois, & d'*Alix Lescamoussier*; — 6. Madelene, femme de *Jacques de Choiseul*, Seigneur de Chevigny; — 7. Anne, Dame de Remiremont en 1623, morte en 1684; — 8. & Claude de Malain, épouse de *Christophe de Talaru*, Seigneur d'Escoutay.

De la même Maison étoient ceux qui suivent; mais nous ignorons les branches & la filiation. Philibert de Malain, Seigneur de Montbarré, épousa *Simonne d'Amanges*, dont sortit : — Jeanne de Malain, Dame de Montbarré, femme, en 1501, de *Claude du Breul*, Seigneur de l'Isle, veuf de *Louise de Rogemont*, & fils de *Philibert de Breul*, Seigneur de l'Isle en Bugey, & d'*Anne de la Baulme-Perès*.

Jean de Malain, Seigneur de Vaudenay en 1560, épousa *Jeanne de la Palu*, fille de *Jean de la Palu*, Seigneur de Mailly, & de *Jeanne Clutin*.

François de Malain, Seigneur de la Cauche, épousa *Marguerite de Clugny*, & en eut : — Marguerite de Malain, femme le 11 Janvier 1593, de *Laurent de la Tonniere*, Seigneur de Sernigna, fils de *Louis*, & de *Claudine de Clugny*, sa seconde femme. Elle fut assistée de Jean de Malain, Baron de Vaudenay, son tuteur.

François de Malain, Seigneur de Torcy, vivant en 1598, épousa *Anne de Seyturier*, fille de *Jean de Seyturier*, Baron de Cornod, & de *Marguerite d'Achey*, sa seconde femme, dont sortit — Marguerite de Malain, femme de *François Milet*, Seigneur de la Cosne près de Verdun-sur-Saone. — On trouve encore Jeanne de Malain, femme de *Humbert de Binan*, Seigneur de Chamberia en Comté, en 1473; Claudine de Malain, Dame de Digoine, femme de *Christophe le Loup*, Seigneur de Pierrebrune; — & René de Malain, Ecuyer, marié, le 14 Avril 1540, à *Nicole du Châtelet*. Il étoit petit-neveu de Jeanne de Malain, Secrète de Remiremont en 1465, & fils d'Antoine de Malain, Chevalier, Seigneur de Digoine en Autunois.

Les alliances de la Maison de Malain sont avec *Choiseul*, *Damas-Crux*, *Saint-Belin*, *Thiard*, *Sommieres*, & plusieurs autres. Nous la croyons éteinte, & elle porte pour armes : *parti, au 1 d'azur, à un sauvage de carnation, tenant une massue d'or sur son épaule; & au 2 d'argent, à un lion de gueules.* Supports, *deux sauvages.* Couronne de Comte.

MALARMEY : Famille du Comté de Bourgogne, distinguée par ses alliances, ses services & ses emplois. Elle a pour auteur

Noble homme Pancrace Malarmey, l'un des cent hommes d'armes de la Compagnie de *Jean*, Seigneur *de Rye*. Il épousa, en 1460, *Simonne d'Asuel*, d'une

ancienne Maiſon de nom & d'armes du Comté de Bourgogne, fille de *Jean d'Aſuel*, & d'*Anne de Peloux*. Il reprit de fief en 1480, au Château de Vilaſans, & eſt encore mentionné dans un Terrier exiſtant à Châteauneuf. De ſon mariage, il eut entre autres enfans : — RICHARD, qui ſuit ; — & LAURENT MALARMEY, mort ſans poſtérité. Leur pere leur donna partage dans ſes biens en 1490, & mourut la même année à Vercel.

II. Noble RICHARD MALARMEY épouſa à Beſançon, en 1510, *Antoinette Bercin*, fille de noble *Jean Bercin*, l'un des Gouverneurs de cette Cité Impériale, & d'*Adrienne Variny*. Il fit faire, en 1512, des reconnoiſſances en fief (reçues du Notaire *Bertod*) par différens particuliers du lieu de Valdahon, ſujets du fief de ſon pere ſis audit lieu. De cette alliance naquirent — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS, l'un des Gouverneurs de Beſançon, que le docte *Bochard* a célébré comme un de ſes illuſtres compatriotes dans la Préface du premier livre de ſes Elégies ; — 3. & JEANNE, mariée à *Samſon Hugon*, Ecuyer, Seigneur de Poyans. Cette filiation eſt prouvée par leur partage noble de 1564.

III. FRANÇOIS MALARMEY, Ecuyer, Seigneur de Louroy, Capitaine de Cavalerie pour le ſervice de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, fit pluſieurs Campagnes en cette qualité dans les Pays-Bas. Il ſe maria, en 1552, à Beſançon, avec *Bonnaventure Faivre*, fille de noble *Jacques Faivre*, Gouverneur de ladite Ville, & d'*Iſabeau de Vadans*. Elle devint héritiere de ſa Famille, & apporta des biens conſidérables dans celle de ſon mari, qui mourut en 1595. Elle décéda en 1605, ayant teſté la même année. Elle nomme dans ſon teſtament, publié à l'Officialité, les enfans ſuivans : — JEAN, l'aîné, dont nous allons parler ; — & CLERIADUS, Abbé de Goille, Prélat recommandable par ſes vertus. *Saint-François de Sales*, Evêque de Genève, lui adreſſa pluſieurs lettres, comme on peut le voir dans le recueil imprimé de ſes Epitres. Leur union ſe cimenta encore davantage par le mariage de JEAN-BATISTE, ſon neveu, avec la couſine-germaine de ce ſaint Evêque.

IV. JEAN DE MALARMEY, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Louroy, Longeville, Avanne, Pelouſey, Vitreux & Jallerange, reprit de fief à la Chambre des Comptes de Dole, le 28 Octobre 1600 ; eut part aux grandes affaires de ſon tems, devint Colonel d'un Régiment de 2000 hommes au ſervice de l'Archiduc D'AUTRICHE, par Brevet du 6 Avril 1620 ; mérita des éloges de l'Archiduc & du Comte de *Salm*, ſon Général, & fit pluſieurs campagnes en Allemagne, ſous leurs ordres, où ils lui donnerent, l'un & l'autre, des marques diſtinguées de leur eſtime par pluſieurs Lettres des années 1620 & 1622. Il fut nommé pluſieurs fois co-Gouverneur de la ville de Beſançon, où il avoit épouſé, en 1584, *Philiberte d'Emskerke*, fille de *Pierre d'Emskerke*, Chevalier, Seigneur de Vellemos & de Velleclair, & d'*Antoinette Doſpotot*. Il teſta à Beſançon en 1625, & y mourut peu après. De ſon mariage vinrent : — JEAN-BATISTE, I. du nom, qui ſuit ; — 2. CLERIADUS, mort jeune ; — 3. CHRISTIERN, Capitaine dans le Régiment de ſon frere aîné ; — 4. MARC, co-Adjuteur & Abbé de Goille, après ſon oncle. Ils ſont nommés tous les deux par *Dunod* dans l'Hiſtoire des Egliſes de Franche-Comté, *art.* Goille ; — 5. BONNAVENTURE, alliée, en 1618, à *Leonel de Toulongeon*, Chevalier, Baron de Valſin, Seigneur de Montagna, Capitaine de cent lances ; — 6. & ANNE DE MALARMEY, alliée à *Claude de Jouffroy*, Chevalier, Seigneur d'Abans.

V. JEAN-BATISTE DE MALARMEY, I. du nom, Comte de Rouſſillon, Colonel dans les troupes du Duc PHILIBERT-EMMANUEL DE SAVOIE, au ſervice duquel il s'étoit attaché à cauſe des Terres du Bugey, fit pluſieurs voyages en Italie avec ce Souverain, qui, connoiſſant ſa valeur & ſa capacité, lui confia par Brevet du 10 Janvier 1622, la conduite d'un Régiment de 2000 hommes de pied. Il l'avoit fait ſon Chambellan dès 1613, & lui avoit fait contracter alliance à ſa Cour avec *Ferdinande-Hélene de Maillard-de-Tournon*, fille d'honneur de S. A. Séréniſſime la Ducheſſe DE SAVOIE, & fille de *Proſper de Maillard*, Comte de Tournon, Maréchal, Gouverneur-Général & Chevalier du grand Ordre de Savoie, & de *Jeanne de Beaufort-Savoie*, par traité du 29 Septembre 1611,

Digitized by Google

qui fut honoré de la préſence du Duc PHILIBERT-EMMANUEL & de tous les Princes & Princeſſes de ſon ſang. Il teſta en 1613, & mourut avant ſon pere en 1623, laiſſant ſes enfans en minorité ſous la garde de ſa veuve, qui continua ſes ſervices à Madame la Ducheſſe DE SAVOIE. Elle devint la premiere Dame du Palais de cette Princeſſe, qui l'honora d'une faveur ſinguliere qu'elle a conſignée dans plus de quarante de ſes Lettres à cette Dame avec des bienfaits, dignes de la fille d'HENRI *le Grand*. Elle lui conſacra le reſte de ſa vie, & mourut en 1663, ayant eu de ſon mari les enfans ci-après, nommés dans ſon teſtament: ſçavoir: — 1. JEAN-BATISTE, II. du nom, qui ſuit; — 2. MAURICE, rapporté après ſon frere; — 3. CATHERINE, fille d'honneur des enfans de CHRISTINE DE FRANCE, dont elle s'acquit auſſi la bienveillance. Elle teſta, en 1664, en faveur de ſon frere cadet; — 4. & ELISABETH, Religieuſe aux filles Sainte-Marie de Beſançon.

VI. JEAN-BATISTE DE MALARMEY, II. du nom, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Louroy, porta les armes fort jeune au ſervice de PHILIPPE III, Roi d'Eſpagne. Il fut Capitaine de Cavalerie, &, en cette qualité, contribua au ſecours de Dole en 1636. On lui confia le Gouvernement de Châtillon ſous Meſche, & épouſa, à Beſançon en 1645, *Charlotte de Jouffroy*, fille de *N...*, Seigneur *de Jouffroy-Nouillard*, & de *Claudine de Matha*. Il n'eut de cette alliance que trois filles, ſçavoir: — N... DE MALARMEY, l'aînée, qui épouſa, en 1690, *N... d'Arnaud*, Seigneur de Prémont, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, chef d'une Brigade des Carabiniers du Roi de France; — & les deux autres, Religieuſes aux Dames Sainte-Marie à Beſançon. Ces trois degrés ſont prouvés par *Guichenon*, Hiſt. de Breſſe & Bugey, Art. *Roſſillon*.

VII. MAURICE DE MALARMEY, Comte de Rouſſillon après ſon frere aîné, Seigneur de Savoyeux, Montureux, Vereux & autres lieux, fut tenu ſur les fonts de Batême par le Prince MAURICE DE SAVOIE. Il entra fort jeune au ſervice de PHILIPPE III, Roi d'Eſpagne, fit cinq Campagnes en Italie, en qualité de Capitaine dans le Régiment d'Infanterie du Baron *de Vateville*, & en revint en 1645 que la ville de Beſançon l'avoit nommé pour ſon Envoyé à la Diette de Ratiſbonne, droit dont cette Cité jouiſſoit alors comme ville libre & impériale; s'acquitta ſi dignement de ſa commiſſion, que la ville de Beſançon le recommanda au Gouverneur-Général des Pays-Bas, comme un de ſes Citoyens autant diſtingué par ſa naiſſance & ſa valeur, que par ſon mérite perſonnel. Le deſir de ſe ſignaler ſous ſes yeux lui en fournit bientôt l'occaſion, en entrant, lui trentieme, dans la ville d'Oudenarde qui étoit aſſiégée, & qui avoit beſoin de munitions. Il ſe diſtingua à la bataille de Lens à la tête du Régiment de la Ferté, Cavalerie, dont il étoit devenu Lieutenant-Colonel, & ſe fit remarquer par le *Grand Condé* qui commandoit cette journée.

Le traité des Pyrénées lui donna le tems de revenir en Franche-Comté, où il fut convoqué aux Etats tenus à Dole, comme il *conſte* par ſa Lettre de convocation du 6 Janvier 1661. Il alla ſervir la même année en Portugal, en qualité de Colonel de Cavalerie, y fit la guerre juſqu'en 1664, tems auquel il ſe montra à la Cour de Madrid, où il mérita l'honneur ſignalé d'être recommandé par le Roi, ſon maître, au Marquis *de Caſtel-Rodrigues*, Gouverneur-Général des Pays-Bas, après avoir expoſé à S. M. C. que « L'ayant ſervi l'eſ» pace de trente campagnes, ayant l'honneur d'être allié de l'illuſtre Maiſon » de SAVOIE, par ſon ayeule, il avoit auſſi celui de l'être de ſon auguſte Mai» ſon; & que ſes ſervices & ſa naiſſance demandoient une place digne de l'un » & de l'autre ». Tous ces faits ſont atteſtés par le Mémoire & la Lettre de PHILIPPE IV, titre précieux qui exiſte entre les mains de ſon petit-fils.

Sur cette recommandation il partit de Madrid pour les Pays-Bas, où il obtint, en 1665, la ſurvivance de Capitaine-Gouverneur de la garniſon de Beſançon, & la grace de conſerver ſon Régiment. Il fut nommé la même année co-Gouverneur de ladite Cité, & réunit par là dans ſa perſonne l'autorité civile & militaire, qu'il exerça toujours à la ſatisfaction de ſes Concitoyens, qui, pour

Digitized by Google

en conſacrer la mémoire à la poſtérité, firent frapper des médailles en 1666 qui exiſtent, avec ſes armes d'un côté & ſur le revers les attributs de la ville de Beſançon, & pour exergue la deviſe de ſa Famille qui eſt : AMOR IN HONORE. En 1668, on le chargea de défendre Beſançon, quand, au mois de Janvier de cette année, il fut attaqué par le Grand CONDÉ, lors de la premiere conquête du Comté de Bourgogne. Quelque foible que parut cette défenſe, le malheur des tems & la ſurpriſe de cette Province effrayée du bruit des armes de LOUIS LE GRAND, l'excuſent. M. le Marquis *de Monglat*, Lieutenant-Général des Armées du Roi T. C. témoin oculaire de cette Campagne, rend juſtice au Comte *de Roſſillon* dans le ſecond volume de ſes Mémoires. *Peliſſon*, qui écrivoit à la ſuite du Conquérant, parle auſſi très-avantageuſement de lui dans ſon Hiſtoire de cette conquête.

LOUIS LE GRAND prévenu de ſon mérite par le Prince DE CONDÉ, ſous les ordres & les yeux duquel il avoit combattu en Flandres, le nomma premier Colonel du Régiment de Bourgogne, Infanterie, aujourd'hui ſubſiſtant, qu'il créa à 20 Compagnies de 100 hommes chacune, avec 2000 livres de penſion, par Brevet du 5 Mars 1668; époque glorieuſe pour ſa Famille, puiſqu'il eſt le premier Gentilhomme Comtois qui ait eu l'honneur de porter les armes pour le ſervice de ce Monarque (*a*). Il ne jouit pas long-tems de ces avantages, qui devoient le conduire aux grades ſupérieurs & à une fortune militaire, car il mourut, en Septembre 1669, des fatigues qu'il ſe donna à Gravelines pour mettre ſon Régiment en état de paroître devant le Roi au voyage de Flandres de 1670.

Le Comte *de Rouſſillon* avoit épouſé, au mois de Novembre 1665, *Oudette Benigne de Mandres*, héritiere de ſa Maiſon, l'une des anciennes du Comté de Bourgogne, & qui y joignoit l'honneur d'être alliée aux plus grandes Maiſons. Elle étoit fille de *Claude-Leonel de Mandres*, Chevalier, Seigneur de Savoyeux, Autel, Larct, Vereux & autres lieux, Capitaine-Gouverneur de la garniſon de Beſançon, & de Dame *Renée de Thomaſſin*. De ſon mariage il laiſſa — LEON DE MALARMEY, qui ſuit, âgé de neuf mois, & confié aux ſoins de ſa mere, qui a joui pendant ſa vie de 2000 livres de penſion du Roi. *Dunod* dit, en parlant d'elle, qu'elle étoit douée d'une rare beauté. *Mém. du Comté de Bourgogne, Art. Montureux.*

VIII. LEON DE MALARMEY, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Savoyeux, Vereux & autres lieux, fut d'abord Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie en 1687, & y ſervit juſqu'en 1689, qu'il fut nommé Cornette dans le Régiment de Dragons du Marquis *de Grammont*. A la création du Régiment de Breſſey, Infanterie, on lui donna la Compagnie des Grenadiers qu'il commanda juſqu'en 1707, que le Roi le nomma Lieutenant-Colonel du Régiment de Boſelly, Dragons. Il ſe trouva, pendant toutes les campagnes, aux batailles de Fleurus; fut bleſſé à Nervinde; combattit à Steinkerque; fit toutes les guerres d'Italie juſqu'en 1712, que le Roi le nomma Lieutenant-Provincial d'Artillerie avec le Brevet de Colonel; & la même année Gouverneur de Saint-Etienne en Forez, par Brevet du 9 Avril 1712. Il épouſa, en 1724, *Anne Petitot*, & mourut en 1743, laiſſant de ſon mariage

IX. JOSEPH DE MALARMEY, Comte de Rouſſillon, Baron d'Eſtrabonne, Seigneur de Savoyeux & autres lieux, Commandant cent volontaires pour le ſervice du Roi en 1744; de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la ville de Beſançon. Il reprit de fief pour ſa Terre de Rouſſillon à la Chambre des Comptes de Dijon en Mai 1738. Il a été marié deux fois, 1°. en 1741, avec *Roſe Huot*, Dame de Lavoncour, fille de *Jean-Dominique Huot*, Ecuyer, Seigneur d'Avilley & autres lieux, morte ſans enfans en 1756; & 2°. en 1762,

(*a*) On peut conſulter, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 440, une Note, au ſujet d'une erreur gliſſée dans le quatrieme Volume, *p.* 387, *ligne* 19, où il eſt dit que *Nicolas de Chougy*, Comte de Rouſſillon, a été le premier Colonel du Régiment de Bourgogne. Ce n'eſt pas lui, mais MAURICE MALARMEY, auſſi Comte de Rouſſillon, qui l'a été, comme on vient de le voir.

Digitized by Google

avec *Thérese-Eléonore-Antoinette de Pourchereſſe*, Baronne d'Eſtrabonne, Douairiere de Meſſire *Louis*, Vicomte *de Durfort*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, fille de Meſſire *Jacques de Pourchereſſe d'Eſtrabonne*, Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, & de Dame *Paſcale-Emilie Petit de Marivats*, aujourd'hui Marquiſe du Minil. De cette ſeconde alliance ſont nés : — 1. ARDOUIN-GASPARD-PASCAL-MAURICE-EMILE qui ſuit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, *né en 1769*, dit *le Baron de Rouſſillon* ; — 3. PIERRE-LOUIS, né en 1770, dit *le Chevalier de Rouſſillon* ; —— 4. BONNAVENTURE-ETIENNETTE, Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville, où la Généalogie ci-deſſus a été prouvée & vérifiée par Meſſieurs les Comtes *de Saint-Aubin* & *de Montmorillon*, Chanoines-Comtes de Lyon, nommés Commiſſaires par le Chapitre des Dames Comteſſes de Neuville en Breſſe, ſuivant le Procès Verbal deſdites preuves en date du 26 Mai 1764 ; — 5. JEANNE-THÉRESE-BATISTE, née en 1764, auſſi Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville ; — 6. & JEANNE-BATISTE-LAURE DE MALARMEY, née au mois de Mai 1766, auſſi Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville, par Brevet du 20 Juillet ſuivant.

X. ARDOUIN-GASPARD PASCAL-MAURICE-EMILE DE MALARMEY, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Savoyeux, eſt né le 4 Mai 1767.

Cette Maiſon qui a fait preuve à Malte, à Château-Châlon & dans les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne depuis long-tems, porte pour armes : *de gueules, à huit rais d'eſcarboucles pommetés & fleurdelisés d'argent.* Pour deviſe : AMOR IN HONORE ; & pour cri, *ſans peur.* Mémoire dreſſé ſur titres originaux.

MALART, MALLARD & MALLART, en Normandie, Election d'Alençon. C'eſt une ancienne Nobleſſe, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Regiſtre IV.*

On trouve ROBERT MALART, qui accompagna *Robert* III, Duc *de Normandie*, à la conquête de la Terre-Sainte ; & un autre ROBERT MALART, compris dans le Catalogue des Seigneurs renommés en Normandie, depuis GUILLAUME *le Conquérant*, juſqu'en 1212, ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE, qui avoit conquis cette Province, en 1203 & 1204. La filiation de cette Famille eſt ſuivie depuis

I. GUILLAUME MALART, I. du nom, Ecuyer, vivant, en 1315, avec *Eliſabeth de Champeaux*, ſon épouſe, d'une ancienne extraction, fille de *Nicolas*, Seigneur *de Champeaux*, & de *Jeanne de Launay*, grand'tante de *Louis*, Sire *de Loigny*, Maréchal de France en 1411. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

II. NICOLAS MALART, marié, en 1350, à *Thomaſſe du Douet*, fille de *Marc du Douet*, Seigneur de Cheſnay & de Medavy, près de Séez, & de *Jeanne de Ferriere*, près Domfront. Il en eut, entr'autres :

III. ROBERT MALART, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi JEAN, qui ſe maria, en 1390, avec *Eliſabeth de Larré*, Dame de la Belliere & de la Bunetiere, dont, pour fils aîné :

IV. MARC MALART, Seigneur de Fontaine, qui ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems, & donna des preuves de ſa valeur. En 1448, s'étant réuni avec pluſieurs Gentilshommes de ſes parens & amis, il ſe mit à la tête de ſes vaſſaux de la Seigneurie de Fontaine, & ſurprit les Anglois de la garniſon d'Eſſay, occupés en partie à la pêche de l'Etang d'Ave. Il les chargea ſi à propos, qu'il fit rentrer cette ville d'Eſſay ſous l'obéiſſance du Prince JEAN DE VALOIS, II. du nom, Duc d'Alençon, qui lui en confia à l'inſtant le Gouvernement, & ſes ſucceſſeurs en furent favoriſés juſqu'en 1596. Il contribua beaucoup, par ſa valeur, à la reddition d'Alençon, & fut choiſi, par le Prince JEAN DE VALOIS, pour exercer la charge de Procureur-Général de tous ſes domaines. De *Guillelmine de Beauvoiſien*, qu'il avoit épouſée en 1430, fille de *Pierre*, Baron de Mongaudry, & d'*Alix de Cherville*, il laiſſa

V. RAOUL MALART, Seigneur de Fontaine, Capitaine des Ville & Château

Digitized by Google

d'Eſſay. Il embraſſa fort jeune le parti des armes, & ſervit ſous le Prince JEAN DE VALOIS, II. du nom, ſon Seigneur de fief, dans la guerre que les Grands du Royaume déclarerent au Roi LOUIS XI, en 1414, ſous le prétexte apparent du bien public. Le Prince RENÉ DE VALOIS, fils de JEAN, le fit ſon principal Miniſtre, après qu'il eut exercé les charges de Lieutenant-Général des Duchés d'Alençon, de Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & de premier Préſident de la Chambre des Comptes; & en récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, il fut gratifié, par Lettres-Patentes de ſon Prince, le 24 Juin 1486, de la Seigneurie de Saint-Cenery, près de Séez, avec le patronage de cette Paroiſſe, & des autres prérogatives qui y étoient attachées: ce qui étoit d'autant plus juſte, qu'il étoit héritier de *Jean du Douet*, qui avoit vendu cette Terre au Prince JEAN DE VALOIS, II. du nom, en 1410, afin de payer une partie de ſa rançon, ayant été fait priſonnier dans la guerre que le Roi CHARLES VI fit, en 1406, au Duc *de Bourgogne*. RAOUL DE MALART mourut en 1515, & avoit épouſé, en 1466, *Marie Guy*, fille & unique héritiere de *Nicolas Guy*, Seigneur de Maeru & de Vauferment, Maître des Requêtes ordinaire du Prince JEAN DE VALOIS, II. du nom, Duc d'Alençon. Leurs enfans furent: — GUILLAUME, chef de la branche des Seigneurs de Maeru, dont nous ignorons la deſcendance; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

VI. FRANÇOIS MALART, Seigneur de Vauferment & de Fontaine, Capitaine des Ville & Château d'Eſſay, créé, par le Roi FRANÇOIS I, Chevalier de ſon Ordre en 1515, après la bataille de Marignan, fut fait priſonnier à celle de Pavie en 1525, & mourut en 1553. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Juillet 1504, *Madelene Moinet*, fille de *Geoffroi Moinet*, Seigneur de Boisdoufray, de Touvoy & de l'Erablais, & de *Catherine des Buats*, dont: — GUILLAUME, qui ſuit; — & FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné.

VII. GUILLAUME MALART, Seigneur de Vauferment, Fay-le-Pleſſis, Cour-l'Evêque & le petit Feugeroux, ſervit avec diſtinction, & fut honoré, par le Roi CHARLES IX, du Collier de ſon Ordre en 1571. Il exerça, pendant pluſieurs années, la charge de Grand-Maître, Enquêteur & Réformateur des Eaux & Forêts du Duché d'Alençon, dont il ſe démit enſuite, comme étant incompatible avec ſon caractere martial, en faveur de GILLES MALART, Seigneur de Ruillé, ſon couſin-germain. Il ne paroît pas que ce GUILLAUME MALART ait été marié.

VII. FRANÇOIS MALART, II. du nom, Seigneur de Fontaine, la Buſſiere & la Motte, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570 (ſecond fils de FRANÇOIS MALART, I. du nom, & de *Madelene Moinet*), ſe trouva aux batailles de Jarnac, de Moncontour & de Saint-Denis, & à toutes les actions ſignalées de HENRI II, CHARLES IX & HENRI III. Ce dernier Prince le choiſit pour être Gentilhomme d'honneur de la Reine LOUISE DE LORRAINE, ſon épouſe. Il aſſiſta, en qualité de Député de la Nobleſſe du Bailliage d'Alençon, aux Etats tenus à Rouen en 1596, & mourut en 1599. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Décembre 1539, *Catherine Giorges*, fille de *Henri*, Seigneur d'Averne & des Magnans, & de *Marie Coulomp*, dont, entr'autres enfans: — 1. RENÉ, ayeul de GILLES MALART, Chevalier de Malte le 2 Janvier 1631, & ſixieme ayeul d'EUSTACHE MALART, Seigneur du Menil & de Saint-Antonin de Sommaire, Capitaine de Cavalerie; — 2. & LÉON, qui ſuit.

VIII. LÉON MALART, Seigneur de Barville, du Jardin & du Menil-Guyon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſe diſtingua par ſes ſervices militaires, & mourut avant le 9 Mars 1621. Il avoit épouſé, le 17 Janvier 1573, *Marie de Barville*, fille de *Chriſtophe*, Seigneur dudit lieu, de Boitron & du Jardin, dont, entr'autres enfans:

IX. RENÉ MALART, Seigneur de Barville, du Menil-Guyon & du Jardin, qui ſervit au camp devant Amiens, & ſe trouva, les années ſuivantes, à pluſieurs expéditions militaires. Il épouſa, par contrat du 28 Septembre 1608, *Françoiſe de Pierre*, de la Famille des Marquis *d'Alegre*, fille de *Jean*, Seigneur

Digitized by Google

du Pin & de Chauguy, & de *Marguerite de la Menardiere*, de laquelle il eut : — Léon, qui ſuit ; — & Jean, rapporté après ſon frere.

X. Léon Malart, II. du nom, Seigneur de Boitron, du Menil-Guyon & de Fontaine, Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Chevalier de Saint-Michel en 1645, exerça, pendant pluſieurs années, l'office de Lieutenant des Maréchaux de France dans toute l'étendue du Bailliage d'Alençon, & épouſa *Jeanne de Nollent*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chandé & de Medavy, & d'*Anteinette*, veuve de *Charles de Guernon*, Seigneur de Freſneaux, dont : — Charles-Léon, mort, ſans poſtérité, vers l'an 1700 ; — & Renée, mariée à *Jean d'Oſmond*, Marquis du Menil-Froger, pere d'*Euſtache d'Oſmond*, Comte de Boitron.

X. Jean Malart, Seigneur du Jardin, ſecond fils de René, & de *Françoiſe de Pierre*, fut maintenu dans ſa nobleſſe de race, par Jugement du 23 Janvier 1641, des Commiſſaires généraux, députés pour le régalement des Tailles dans la Généralité d'Alençon. Il épouſa, par contrat du 20 Juillet 1645, *Marie de Château-Thierry*, fille de *Jacques*, & de *Perrine le Coutelier de Bourey*, & en eut, entr'autres enfans : — Jean-Batiſte, qui ſuit ; — & Jacques, rapporté après ſon frere.

XI. Jean-Batiſte Malart, Seigneur de Malarville, mort en 1724, s'étoit marié, par contrat du 6 Novembre 1686, avec *Anne de Farcy*, fille de *Pierre*, Seigneur du Parc, & de *Jacqueline Michelet*, dont, entr'autres : — Joſeph-Jean-Batiſte, Seigneur de Malarville, pourvu du Rectorat de la Paroiſſe de Saint-Philbert des Authieux-ſous-Cormont, le 15 Janvier 1732 ; — Anne-Charlotte & Marie-Jacqueline, mortes en 1753.

XI. Jacques Malart, Seigneur du Jardin, de Boiſclair, &c. né en 1659, fils puîné de Jean, & de *Marie de Château-Thierry*, ſervit pluſieurs années dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi, commanda enſuite une Compagnie de Gentilshommes du Bailliage d'Alençon, deſtinée à la garde des Côtes de la baſſe Normandie, & épouſa, par contrat du 5 Février 1688, *Catherine Bouchard*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Varende, & de *Madelene le Prevôt*. De ce mariage vinrent, entr'autres : — Léon, qui ſuit ; — & Madelene-Gilonne Malart, mariée, le 5 Mai 1711, à *Jacques du Buat*, Patron-Fondateur de Baſoches, mort en 1737.

XII. Léon Malart, III. du nom, Seigneur de la Varende, du Jardin & de la Sauſſaye, & en partie de Montbaudry, Seigneur-Patron des Authieux-Papion au pays d'Auge, né le 4 Juin 1692, ſervit pluſieurs années dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & donna le 28 Septembre 1733, ſon aveu des Fiefs, Terre & Seigneurie de la Sauſſaye, mouvans noblement, pour un quart de fief de *Haut-Bert*, de la Vicomté d'Orbec. Il s'eſt marié, par contrat du 2 Juin 1720, avec *Anne-Gabrielle de Laval-Montmorency*, fille de *Gabriel de Laval*, Seigneur de Montigny & de Montbaudry, & de *Charlotte-Thereſe de Beſançon*. Leurs enfans ſont : — 1. Jacques-Louis, qui ſuit ; — 2. autre Jacques-Louis, né le 8 Décembre 1724, reçu, en 1743, Cornette au Régiment de Harcourt, Dragons, & depuis Lieutenant audit Régiment ; — 3. Auguſtin-Louis, né le 4 Février 1737, reçu Chevalier de Malte le 11 Janvier 1749 ; — 4. Charlotte-Gabrielle-Marguerite, née le 28 Mai 1723 ; — 5. Françoiſe-Tranquille, baptiſée le 15 Mars 1730 ; — 6. Marie-Jeanne-Auguſtine, née le 16 Novembre 1731 ; — 7. & Cécile-Eliſabeth-Adélaïde, baptiſée le 4 Mars 1733.

XIII. Jacques-Louis Malart, né le 4 Mai 1721, a ſervi pluſieurs années dans le Régiment d'Enghien, en qualité de Lieutenant, & a épouſé, le 2 Juin 1750, *Marie-Madelene-Marguerite d'Andel*, fille & unique héritiere de *N... d'Andel*, Seigneur de la Retoſtiere, & d'*Anne de Berniere*, dont ſont iſſus deux fils. *Mémoire envoyé* lors de la premiere Edition.

D'une des branches dont nous n'avons point eu la filiation, étoit Jeanne-Louiſe de Malart de Saint-Louis, née le 19 Mars 1675, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1687. Elle prouva ſa nobleſſe depuis François Malart, Seigneur

Digitized by Google

Seigneur de Vauferment, qui étoit ſon quart-ayeul, & qui vivoit en 1530. Les armes : *d'azur, à une faſce d'or, chargée d'un fer de mulet de ſable, cloué d'argent de ſix pièces, & accoſté de deux loſanges de gueules.*

MALARTIC. L'ancienneté & la nobleſſe de cette Maiſon eſt prouvée par les hommages rendus, en différens tems, par les Seigneurs DE MALARTIC, aux Comtes *d'Armagnac*, *de Fezenſac* & *de Rodez*, par les titres qui leur ont toujours été accordés, & par les priviléges dont ils ont joui depuis le XIII^e^ ſiécle. Ces faits juſtifiés par des preuves inconteſtables, ne laiſſent aucun doute ſur la véritable origine de cette Maiſon.

Dès le XIII^e^ ſiécle les titres de Damoiſeau, *Domicellus*, & de Chevalier, *Miles*, déſignoient une ancienne Nobleſſe, & conſtatoient une illuſtre origine. Quand on uniſſoit alors à ces titres la poſſeſſion libre & conſtante des Fiefs & des Terres acquiſes par le droit de la naiſſance ou le mérite des actions, quand on rendoit hommage de ces fiefs au Prince dont ils relevoient ; quand on ne contractoit des alliances qu'avec les Maiſons les plus connues & les plus diſtinguées, c'étoit jouir de toutes les prérogatives qui caractériſoient la plus haute Nobleſſe. Les premiers chefs de cette Famille dont nous parlons ici, comme on le va voir, ont joui de ces prérogatives. Leurs deſcendans les ont maintenues & y ont même ajouté par les ſervices qu'ils ont rendus perſonnellement au Prince & à l'Etat ; & c'eſt ce qui lui aſſure la preuve la moins équivoque de ſon extraction, & de la conſidération qui lui eſt due.

* La Maiſon de MALARTIC eſt originaire d'Armagnac, du lieu appellé MALARTIC (*de malo artico*) : il y a une Paroiſſe & un Château d'où elle tire ſon nom, ſoit pour l'avoir donné, ſoit pour l'avoir reçu. Cette Terre relevoit des anciens Comtes *d'Armagnac*, & *de Fezenſac*, & confrontoit avec les Terres de Montaut, de Prenhac, de Saint-Cir & la Juriſdiction d'Auch. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par M. le Comte *de Tournemire*.

Il paroît par une Charte en latin de l'an 1209, contenant l'hommage & le dénombrement que Dame *Conſtance*, Vicomteſſe *de Marſan*, rendit au Roi de France comme Duc de Guienne, que le Seigneur DE MALARTIC tenoit un rang diſtingué parmi les Seigneurs & les Nobles de cette Vicomté. — En 1343, lorſqu'*Eléonore de Comminges*, Comteſſe de Foix, Vicomteſſe de Béarn & de Marſan, Tutrice de *Gaſton*, ſon fils, convoqua la Nobleſſe, MM. DE MALARTIC comparurent avec les autres Gentilshommes, dont les Familles, ainſi que la leur, avoient été nommées dans l'hommage de 1209. — GUILLAUME-MANALD, Damoiſeau, Seigneur DE MALARTIC, fut caution du traité fait le 10 Octobre 1370, entre le Duc *d'Anjou*, pour le Roi de France, & *Bernard de Joſſan*, pour le Roi d'Angleterre. — ARNAUD DE MALARTIC, Damoiſeau, ſon biſayeul, avoit traité le 7 Janvier 1285, avec le Comte *de Fezenſac*, pour les coutumes qu'il donna à ſes Vaſſaux & aux habitans du Comté. Pluſieurs actes & hommages, pluſieurs montres des gens d'armes & alliés du Comte *de Foix*, dont les originaux exiſtent à la Bibliothéque du Roi à Paris, dans le Tréſor des Chartes de Sa Majeſté à Pau, ou dans d'autres dépôts publics, prouvent que dès le commencement du XIII^e^ ſiécle les Seigneurs DE MALARTIC étoient qualifiés de *Chevaliers*, *Damoiſeaux*, *nobles & puiſſants Seigneurs*. Ces différens titres atteſtent, comme nous l'avons dit, l'ancienneté de cette Maiſon, & donnent les préſomptions les plus avantageuſes, & les probabilités les moins équivoques pour établir & remonter ſon origine bien avant l'époque de 1209 ; mais nous ne pouvons en donner une filiation exacte & bien ſuivie, que depuis

I. ODDON, Damoiſeau, (*Domicellus*) Seigneur DE MALARTIC & de Maſſans, (ou Maſſas, ſelon les titres) vivant au commencement du XIII^e^ ſiécle. Il eſt connu par ſon teſtament du Jeudi après la Fête de la Madelene, l'an 1267, paſſé dans le Château de Malartic, reçu par *Guillaume de la Molere*, Notaire public de Fezenſac, & ſigné de lui. Ce teſtament prouve qu'il eut deux garçons : — ARNAUD, qui ſuit ; — & ODDON, (la poſtérité duquel ſera rapportée après celle de ſon aîné) entre

Digitized by Google

leſquels il partagea ſes biens, laiſſant la Terre de Malartic à l'aîné, & celle de Maſſas au cadet, les ſubſtituant l'un à l'autre, & au défaut d'enfans BERNARD DE MALARTIC, ſon neveu. Ses exécuteurs teſtamentaires furent PIERRE DE MALARTIC, Chanoine d'Auch, & *Oddon d'Eſparvès*, Damoiſeau, ce qui fait préſumer qu'il exiſtoit déja deux branches de cette Maiſon.

II. ARMAND, Damoiſeau, Seigneur DE MALARTIC, fut un des Seigneurs de l'Armagnac, qui traiterent le 7 Janvier 1285, avec le Comte *de Fezenſac* pour les coutumes données aux habitans dudit Comté, & fut préſent à l'hommage de *Bellus de Podenas*, rendu au Comte *d'Armagnac* en Août 1319. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. OTHON, qui ſuit; — 2. RAYMOND, lequel rendit hommage à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, pour la Terre de Gorguevert, le 27 Juillet 1319; — 3. & BERNARD, qui rendit auſſi hommage en 1312, à *Marguerite*, Comteſſe *de Foix* & de Béarn. Il fut préſent à l'hommage des habitans de Saint-Paul, rendu en 1319.

III. OTHON, Damoiſeau, Seigneur DE MALARTIC, fit une donation à *Bertrand de Merenguis*, le 14 Mars 1311, fit un bail à fief du Territoire de Montpoy, le 2 Octobre 1314, acheta un moulin le 3 Décembre 1314, & tous les droits que *Sanche de Verdun* avoit dans le territoire de Montpoy, le 3 Novembre 1322. Le nom de ſa femme eſt auſſi ignoré; mais il en eut : — 1. ODDON, qui ſuit; — 2. ARNAUD, préſent, le 24 Mars 1317, à l'hommage de *Pierre de Podenas* : il teſta le 2 Novembre 1385, & avoit épouſé *Geralde de Mercere*, dont il eut un fils nommé LUPAC; — 3. & GRACIEN, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe d'Auch, qui tranſigea avec ſes freres le 4 Mars 1324, & paya une partie de la dot de ſa niéce BERTRANDE, le 27 Mai 1364.

IV. ODDON, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur DE MALARTIC, ſervit de témoin dans la tranſaction paſſée entre OTHON, ſon pere, *Oddon de Montaut*, & *Bertrand de Preignac*, Damoiſeaux, le 14 Mars 1324, fut compris dans l'hommage & convocation des Nobles des Vicomtés de Béarn & de Marſan, le 27 Février 1343, fit un bail à fief le 7 Décembre 1350; fut compris, ainſi que ſon fils, dans la montre des Gentilshommes, le 2 Août 1366, & eut cinq enfans, ſçavoir : — 1. ODDON, mort ſans enfans; — 2. GUILLAUME-MANALD, qui ſuit; — 3. BERTRAND-RAYMOND, compris dans la montre des gens d'armes en 1345; — 4. PIERRE, connu par le teſtament d'ARNAUD, ſon oncle, & par un acte du 27 Janvier 1390; — 5. & BERTRANDE, mariée, le 14 Avril 1350, à *Olivier de Polaſtron*, Damoiſeau, Seigneur de Montaigut.

V. GUILLAUME-MANALD, Damoiſeau, Seigneur DE MALARTIC, s'engagea, le 27 Mai 1364, de payer à BERTRANDE, ſa ſœur & à *Olivier de Polaſtron*, ſon beau-frere, la dot qui lui avoit été promiſe par ODDON, ſon pere, & GRACIEN DE MALARTIC, ſon oncle. Il rendit hommage de ſa Terre de Malartic le lendemain de la Notre-Dame en 1346, s'obligea & cautionna avec le Comte *de Pardiac* & le Lord *de Caumont*, pour *Bernard de Juſſan*, Chevalier, du parti Anglois, le 10 Octobre 1370, lors de l'accord fait entre le Comte *d'Armagnac* & le Duc *d'Anjou*, au nom du Roi de France; accord qui fut ratifié par le Roi CHARLES V. en Août 1371. GUILLAUME-MANALD fut ſubſtitué à PIERRE, ſon frere, dans le teſtament d'ARNAUD, ſon oncle, le 2 Novembre 1385. Il n'eut qu'une fille — JEANNE DE MALARTIC, mariée à ODDON, Seigneur de Maſſas & de Caſtillon, ſon couſin au V^e^ degré, chef de la branche cadette de ſon nom, auquel elle porta en dot la Terre de Malartic.

SECONDE BRANCHE.

II. ODDON, Damoiſeau, Seigneur DE MASSAS & de Caſtillon, ſecond fils d'ODDON I, Damoiſeau, Seigneur DE MALARTIC, de Maſſas, &c. eut en partage le Château de Maſſas & de Caſtillon, & fut arbitre des différends ſurvenus entre l'Archevêque & les habitans de la ville d'Auch, au ſujet des coutumes. Cet arbitrage eſt juſtifié par un acte de 1301. Il rendit hommage, en 1319, de ſes deux Terres à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, de Fezenſac & de Rodez, eſt connu par l'acte de partage que ſes petits-enfans firent de ſes biens, par un

Digitized by Google

acte de 1380, & par le teſtament de JEAN, ſon petit-fils; & il teſta le 19 Avril 1373. Dans ces différens actes il eſt qualifié de *noble & puiſſant Seigneur*. Il laiſſa deux garçons : — JEAN, qui ſuit ; — & PIERRE DE MASSAS, lequel fut compris dans la montre des gens d'armes le 17 Septembre 1345.

III. JEAN, Damoiſeau, Seigneur DE MASSAS, eſt connu par les actes de partage de 1373 & 1380. Il épouſa, comme il paroît par l'acte de 1373, Demoiſelle *N... de la Molhe*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ODET, marié & pere d'ODDON, comme l'indiquent les ſuſdits actes de 1373 & 1380; — 3. & MARQUISE DE MASSAS, mariée, le 22 Septembre 1356, à *Pierre*, Seigneur *de Roquelaure*. JEAN, Seigneur DE MASSAS rendit hommage le 17 Janvier 1366, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, de la moitié de la Terre de Roquelaure pour ſon petit-fils *Jean de Roquelaure*, dont il étoit tuteur. Ces deux actes de 1356 & 1366 ſont produits dans la Généalogie de *Roquelaure*.

IV. JEAN, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Caſtillon & DE MASSAS, préſida aux actes de 1373 & 1380. Il les fit en vertu des teſtamens de ſon grand pere ODDON, & de ſon pere JEAN. Il teſta le 30 Juin 1384, & avoit épouſé Demoiſelle *Brayda de Seran*. Ce mariage eſt prouvé par ſon teſtament. Ses enfans furent : — 1. PIERRE, Chanoine d'Auch ; — 2. BERNARD, qui ſuit ; — 3. AMANIEU..... Leur pere eſt qualifié *Sire Jean de Maſſas*, Chevalier, Seigneur, &c. & inſtitua ſes héritiers ODDON DE MASSAS, ſon petit-fils, & BERNARD DE MASSAS, ſon fils, & confirma le partage qu'il avoit fait entre PIERRE DE MASSAS, Chanoine d'Auch, BERNARD & AMANIEU, ſes enfans, & ODDON & PIERRE DE MASSAS, freres, ſes neveux. Il ſubſtitua à ſes deux héritiers *Jean de Roquelaure*, Seigneur dudit lieu, à celui-là *Bertrand de Preignac*, & à celui-ci *Manald*, ſon frere, & voulut que *Brayda de Seran*, ſon épouſe, fut Dame uſufruitiere de tous ſes biens.

V. BERNARD, Chevalier, (*Miles*) Seigneur de Caſtillon & de Maſſas, fut préſent, & intervint aux actes de partage dont nous venons de parler. Il eſt connu par le teſtament de ſon pere, & par l'hommage que rendit ſon petit-fils JEAN, au Comte *d'Armagnac* en 1454. Il eut quatre enfans, ſçavoir : — 1. ODDON, qui ſuit ; — 2. AMANIEU, co-Seigneur avec ſon frere aîné de la Terre de Maſſas qu'il dénombra & hommagea le 14 Janvier 1418; — 3. PATRONUS, qui fut un des légataires de JEAN, ſon grand-pere ; — 4. & MARIE compriſe auſſi & appellée au même teſtament.

VI. ODDON, II. du nom de ſa branche, Damoiſeau, Seigneur DE MALARTIC, de Caſtillon, de Maſſas, de Gorguevert, héritier de JEAN, ſon grand-pere, rendit hommage, le 27 Septembre 1392, pour les Terres de Caſtillon, de Maſſas & de Malartic, & le même hommage, le 20 Janvier 1420, à *Jean*, nouveau Comte *d'Armagnac*. Il fut encore compris dans les hommages, rendus le 14 Janvier 1418, & le 26 Mars 1482 par JEAN & BERTRAND, ſes fils & petit-fils. Il épouſa JEANNE DE MALARTIC, ſa couſine, fille & unique héritiere de GUILLAUME-MANALD, Seigneur de MALARTIC. Par ce mariage, la branche aînée de la Maiſon de MALARTIC, ſéparée depuis 1267, ſe réunit dans celle-ci, dont nous allons donner la filiation. De ce mariage naquirent — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. BERTRAND, lequel rendit hommage le 18 Octobre 1452, & le 18 Octobre 1454 pour la moitié de la Terre de Caſtillon ; — 3. & BELLE-ANNE ou BELIETTE mariée à noble *Odet d'Eſparbès*, Seigneur de la Fitte, le 28 Mai 1451.

VII. JEAN, III. du nom, Damoiſeau, Seigneur DE MALARTIC, de Caſtillon, de Maſſas, Baron d'Elzan, rendit hommage deſdites Terres au Comte *d'Armagnac*, & fournit ſes dénombremens le 18 Mai 1452 & le 19 Octobre 1454. Il fut compris dans la montre des Gentilshommes alliés & confédérés du Comte *de Foix* en 1460, tranſigea avec *Odet d'Eſparbès*, ſon beau frere, le 9 Avril 1468, pour le reſte du payement de la dot de BELIETTE, ſa ſœur ; fut préſent les 11 Juin 1459 & 31 Mars 1484, au pacte de mariage de ſon fils JEAN, & de ſa petite fille IMBERTE ; eſt encore nommé dans le contrat de mariage de ſon petit-fils ODET, du 30 Mars 1498, & dans la tranſaction paſſée entre ſes petits enfans, le 3 Septembre 1501. Il avoit épouſé, en 1431, Demoiſelle noble *Marie de la Barthe*, dont il n'eut que

Digitized by Google

VIII. Jean, IV. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Malartic, de Caſtillon, de Maſſas, &c. qui épouſa, 1°. le 11 Juin 1459, Demoiſelle noble *Blanche d'Aurinhac*, fille de noble *Jean d'Aurinhac*, Seigneur de Homs en la Vicomté de Lomagne. Il n'eut de ce mariage qu'une fille, — Imberte, mariée à noble *Jean de la Porte de Rinhac*. Jean épouſa, 2°. Demoiſelle noble *Catherine de Lupé du Garané*, & en eut cinq garçons : — 1. Oddon, qui ſuit; — 2. Arnaud-Guillaume, Chanoine d'Auch, préſent, le 3 Mars 1492, au contrat de mariage d'Oddon, ſon frere; — 3. autre Oddon, co-Seigneur de la Terre de Malartic, également préſent audit contrat; — 4. Jean, connu par une obligation faite, le 3 Novembre 1543, par vénérable homme *Arnaud Fatin*, de lui payer une ſomme de 22 écus d'or ſoleil, pour le prix d'un cheval; — 5. Odet, Chevalier de Malte, Commandeur d'Argentiere, qui racheta, pour ſon frere le 21 Février 1540, la Terre de Sendat. Jean, quatrieme fils de Jean IV, ſon pere, fit conjointement avec lui, le 15 Mai 1459, quittance de la dot de ſa premiere femme. La tranſaction paſſée à Auch le 3 Septembre 1501, entre Imberte, ſa fille du premier lit, & Oddon, ſon fils aîné du ſecond lit, eſt la preuve du ſecond mariage. Elle contient procuration de noble *Catherine de Lupé-du-Garané*, à Oddon, ſon fils aîné.

IX. Oddon, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Malartic, &c. ſe fit reconnoître les 9 & 26 Janvier 1489, par les Emphytéotes de la Terre de Malartic, & épouſa, le 3 Mars 1492, Demoiſelle noble *Marie de Biran*, fille de feu noble *Jean de Biran*, Seigneur de Roquefort, & de *Jeanne de Roquelaure*; (la Famille de *Biran* eſt diſtinguée par ſon ancienneté, ſes alliances & ſes ſervices militaires. *Voyez* Biran, *Tome* II, *p.* 528 de ce Dictionnaire, pour l'érection de cette ancienne Baronnie du Bas-Armagnac, en *Marquiſat*). Oddon tranſigea, le 19 Septembre 1501, avec noble *Jean Maignant*, Seigneur de Montagut, & les habitans de Roquetaillade, pour certains droits Seigneuriaux, & teſta le 21 Juillet 1504, laiſſant ſix enfans : — 1. François, qui ſuit; — 2. Marie, alliée à noble *Bernard de Leaumont*; — 3. Jeanne, mariée à noble *Manald de Pardaillan*, fils puîné de la Maiſon de *Caumont*; — 4. Anne, femme de noble *Jean de Montlezun*. Sa fille, *Antoinette de Montlezun*, épouſa *Jean*, Seigneur *de Roquelaure*; — 5. Catherine, mariée à noble *Pierre de Geſtas*, puîné des Seigneurs *de Floran*. Voyez Gestas aux Additions du *Tome VII*, *p.* 744 *& ſuiv.* — 6. & Françoiſe, alliée, le 4 Septembre 1531, à noble *Pierre de la Barthe*, Seigneur de Manhent, fils de noble *Bernard de la Barthe*, & de *Dominique de Caſtelbajac*.

X. François, Chevalier, Seigneur de Malartic, Maſſas, Cadeilhan, & Roquetaillade, étoit mineur lorſque ſon pere mourut, & eut pour tuteurs *Odet d'Eſparbès*, *Bernard de Biran*; & *Marie de Biran*, ſa mere, prit le titre de *Gouvernante & d'Adminiſtratrice de ſes biens*, dans le contrat de mariage d'Anne de Maſſas, une des ſœurs dudit François. Il épouſa *Jeanne du Gravier de la Golſe-du-Repaire*, (Voyez Gravier de la Golse, ſuſdit *Tome VII*, *p.* 439, *degré IV.*) avec laquelle il s'obligea ſolidairement à payer la dot de Françoiſe de Maſſas, une de ſes autres ſœurs le 19 Août 1532; & fit encore un acte pour le même objet, vis-à-vis de *Pierre de la Barthe*, ſon beau-frere. Il teſta le 20 Janvier 1553, & laiſſa trois enfans en bas-âge : — Jean-Jacques, qui ſuit; — Raimond rapporté après ſon frere; — & Amanieu, leſquels furent ſous la tutelle de leur mere, qu'il inſtitua ſon héritiere univerſelle en uſufruit ſeulement, avec ſubſtitution en faveur de ſes trois fils de l'un à l'autre. Il paroît que ce François avoit cédé à *Bernard de Leaumont*, ſon beau-frere, la Terre de Malartic, pour le payement de la dot de ſa femme; mais à la charge par lui de payer celles de ſes autres ſœurs.

XI. Jean-Jacques de Malartic, Chevalier, Seigneur de Cadeilhan, héritier de ſon pere, n'eut de ſa femme, dont ignore le nom, qu'une fille que Henri III, Roi de France, maria à *Guillaume de Saint-Civier*, Gentilhomme de Tarbes. Par cette alliance les biens poſſédés anciennement par la Maiſon de Malartic paſſerent, pour la plûpart, dans celle de *Saint-Civier*.

Digitized by Google

XI. Raimond de Malartic, second fils de François, & de *Jeanne du Gravier de la Golfe du Repaire*, vint s'établir dans l'Agenois, où il paroît qu'il fit plusieurs acquisitions à Clermont-dessous & au Port de Sainte-Marie. Il se fixa dans cette province, & est connu par le testament de *Marie de Biran*, sa grand-mere, du 16 Janvier 1544, par celui de son pere du 20 Janvier 1533, & par le contrat de mariage de son petit-fils Guillaume, auquel il fut présent le 29 Juin 1582. Il n'eut de sa femme qu'Amanieu, qui suit.

XII. Amanieu de Malartic est aussi connu par le mariage de son fils Guillaume. Ce contrat porte qu'il fut fait en présence, du vouloir & consentement de son pere & de son ayeul. Les malheurs arrivés à son petit-fils Amanieu, tué à Agen, lors des troubles qui agiterent cette ville, pendant la minorité de Louis XIII, privent aujourd'hui ses descendans de l'avantage de produire les actes qui eussent fait connoître plus particulierement Raimond & Amanieu, par les acquisitions & les établissemens qu'ils firent en Agenois. Tous les titres qui concernoient leurs biens furent enlevés par les Rébelles, comme on le verra plus bas. Amanieu de Malartic avoit épousé *Susanne de Guillermi*, d'une ancienne Famille de l'Albigeois, & en eut :

XIII. Guillaume de Malartic, Ecuyer, marié, par contrat passé devant *Perceval*, Notaire à Agen, le 29 Juin 1582, à *Marie Baille*. Il fut présent au mariage de son fils Amanieu.

XIV. Amanieu de Malartic, II. du nom, ancien Président en l'Election d'Agen, par provisions du 30 Novembre 1630, fut chargé, pour le service du Roi, de différentes commissions, pendant les derniers troubles arrivés en Guienne. Elles sont des titres personnels qu'il acquit par son mérite, & qui en ajouterent de nouveaux à la considération dont il jouit toute sa vie. Le Duc *d'Epernon*, Gouverneur & Commandant en Guienne, eut pour lui l'estime la plus particuliere & la plus tendre amitié. Connoissant son zele & sa fermeté à soutenir le parti du Roi, il l'employa toujours avec avantage, pour maintenir, dans l'obéissance de Sa Majesté, les Villes & les sujets dont les Rébelles cherchoient à tenter la fidélité. Depuis 1645 jusqu'en 1650, il fut chargé de pourvoir aux munitions de guerre & de bouche dont l'armée du Roi pourroit avoir besoin, de visiter les places qui seroient susceptibles de défense, & les troupes chargées de les défendre, de voir & d'ordonner les réparations qui seroient nécessaires. Il s'acquit de toutes ces différentes commissions, au grand contentement du Roi & de la Reine, & suppléa même de ses deniers à ce qui manquoit, dans ces tems de troubles & de révoltes. Les séditions arrivées à Bordeaux & à Agen en 1635, ayant donné quelqu'atteinte à l'autorité royale, le Duc *d'Epernon*, pour soutenir le parti & l'autorité du Roi, engagea, en 1645, Amanieu de Malartic d'accepter la charge de premier Consul d'Agen (ce premier Consul étoit choisi dans le corps de la Noblesse, & commandoit dans la Ville en l'absence du Gouverneur). Il fut encore nommé, pour les mêmes raisons, à cette place par Arrêt du Conseil d'Etat du 26 Septembre 1650; mais le Parlement de Bordeaux, qui venoit de se révolter, craignant que par son zele & sa fermeté il ne déconcertât les projets des Rébelles, le destitua de cette charge, avec défense de l'exercer. C'est à cette époque que commencerent les persécutions qu'il essuya, & dont il ne cessa d'être l'objet. Le Duc *d'Epernon* avoit été obligé, dans ce tems, d'aller rendre compte de sa conduite à la Cour, qui étoit alors à Angoulême, & la Reine Régente & le Cardinal Ministre, exigerent d'Amanieu de Malartic, qu'il se retirât à Loches, pour satisfaire à la demande qu'en avoit faite les mécontens. Sa Majesté crut, par cette espece d'exil, ramener les esprits. La suite fit voir que cette foiblesse, dans le Ministere, n'avoit servi qu'à seconder les desseins des Rébelles, qui avoient voulu ôter au Roi, pendant sa minorité, les soutiens & les défenseurs de son autorité en Guienne. Cette Province devint bientôt le théâtre d'une guerre civile, & l'on vit les excès & les proscriptions de l'ancienne Rome se renouveller dans des tems aussi malheureux. Les serviteurs du Roi y furent exposés aux cruautés inouies des Rébelles, & la Famille de Malartic, comme celle qui s'étoit tou-

Digitized by Google

jours diſtinguée par ſon attachement inviolable, fut la plus perſécutée, & forcée de ſe retirer à Loches, d'où AMANIEU DE MALARTIC revint enſuite pour aller rejoindre la Cour à Libourne, où il eut ordre de la Reine de retourner à Agen, avec les Lettres du Roi, pour être rétabli dans la charge de premier Conſul, & y maintenir, en cette qualité, le parti de Sa Majeſté. AMANIEU partit ſans héſiter, ſon zele ne lui permit pas de réfléchir aux dangers auxquels il alloit être expoſé. A peine fut-il arrivé pour remplir ſa commiſſion, qu'il fut chaſſé de l'Hôtel-de-Ville. Il mourut le 17 Septembre 1650, des bleſſures qu'il avoit reçues la veille, dans une ſédition qu'il avoit voulu appaiſer. Quinze ans auparavant, ſon beau-pere & ſon beau-frere, MM. *de Maurés*, pour la même cauſe & dans le même lieu, avoient ſubi ce ſort, ayant été aſſaſſinés par les Rébelles.

AMANIEU DE MALARTIC avoit épouſé, 1°. le 15 Mars 1511, *Marie Cornier*, fille de *Begon Cornier*, & de *Françoiſe de Las*: & 2°. le 20 Avril 1640, *Roſe de Maurés*, fille de *Guillaume de Maurés*, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, & de *Clémence du Gravier* (voyez MAURÉS). Les ſéditieux, après la mort d'AMANIEU, pillerent ſa maiſon, en démolirent les murailles, enleverent les papiers & les titres qu'ils y trouverent, comme il conſte par l'Arrêt du Parlement de Paris, rendu à ce ſujet, le 17 Janvier 1653. Par ſon teſtament du 15 Septembre 1650, il avoit inſtitué *Roſe de Maurés*, ſa ſeconde femme, ſon héritiere uſufruitiere, lui ſubſtituant ſes aînés mâles, & à leur défaut ſes filles. Lors de la mort de ſon mari, elle ſe trouva enceinte, expoſée à toutes ſortes de perſécutions, & chargée de pluſieurs enfans, qui n'avoient pas leur vie en ſûreté, ſon état ne lui ayant pas permis de ſuivre ſa Famille à Loches. Du premier lit vinrent: — 1. N... DE MALARTIC, Religieux de l'Obſervance de Saint-François; — 2. MARIE-MADELEINE, Religieuſe Carmelite; — 3. FRANÇOIS DE MALARTIC, Brigadier de la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, marié 1°. à *N.... de la Borde*; & 2°. à *N.... de Chalan*. Il eſt mort, ſans enfans, à Perpignan en 1698. Il avoit rendu hommage au Roi le 15 Mars 1664, de la Terre & Comté de Montricoux; — 4. GUILLAUME, Abbé Commendataire des Abbayes de Saint-Etienne de Dijon & de Beaulieu; — 5. BERNARD, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs; — 6. JEAN-VINCENT, qui ſuit, né poſthume; — 7. MARIE-THÉRESE, mariée, en Juin 1678, à *Gabriel de Rouſſignac*, Seigneur de Marſac, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, fils de *Jacques de Rouſſignac*, Seigneur de Frenoy & de la Cottie, & d'*Anne de Bigot*, — 8. & ANNE-ANGÉLIQUE DE MALARTIC, inſtituée héritiere univerſelle, par le teſtament du 28 Novembre 1686, d'*Anne de Maurés*, Dame d'Artigues, Comteſſe de Montricoux, ſa tante maternelle. Elle rendit foi & hommage au Roi, le 28 Juillet 1592, pour la Terre, Seigneurie & Comté de Montricoux, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, & autres droits y énoncés.

XV. JEAN-VINCENT DE MALARTIC, Chevalier, Seigneur d'Artigues, donataire du Comté de Montricoux (& comme tel ſubſtitué aux nom & armes de *Maurés*, du chef d'*Anne de Maurés*, Dame d'Artigues, Comteſſe de Montricoux, ſa tante maternelle, qui lui légua en particulier 40000 livres), né à Agen le 22 Novembre 1650, d'abord deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique, & nommé, par ſon frere GUILLAUME, Abbé de Saint Etienne de Dijon, au Prieuré de Saint-Floran, le 24 Avril 1662, prit, peu de tems après, le parti des armes, commença à ſervir Volontaire dans le Régiment de Champagne, fut Lieutenant dans celui de la Marine le 23 Novembre 1665, Aide-Major le 15 Avril 1668, Capitaine le 15 Janvier 1675, Major le 18 Janvier 1678, Commandant à Kilberg le 1 Janvier 1689, Lieutenant de Roi à Perpignan le 20 Octobre 1690, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, Commandant au Gouvernement général du Rouſſillon le 28 Octobre 1705, Brigadier des Armées du Roi le 30 Octobre 1706; Commandeur de l'Ordre de Saint Louis le 7 Septembre 1718, & a eu penſion de 3000 livres le 1 Janvier 1720. Il fut comblé des graces de Louis XIV & Louis XV, & en mérita la confiance. Les commiſſions importantes dont il fut chargé, lui attirerent auſſi l'amitié des Maréchaux *de Berwick*, *d'Uxel*, *de Vil-*

Digitized by Google

lars & *de Noailles*, & de tous les Officiers généraux qui l'ont connu. Il s'acquit une grande réputation dans la derniere guerre d'Eſpagne, & beaucoup de conſidération parmi toute l'Infanterie. Louis XIV lui donna ſouvent des preuves de l'eſtime particuliere qu'il faiſoit de lui, & Sa Majeſté, en conſidération des ſervices continuels qu'il lui avoit rendus depuis 25 ans dans ſes Armées, où il s'étoit diſtingué, & avoit reçu pluſieurs bleſſures, & en conſidération de ceux qu'il lui rendoit encore, deſirant le gratifier & favorablement traiter, & lui donner lieu de continuer ſes ſervices, lui permit, en Février 1690, de porter les nom & armes de *Maurés*, auxquels il avoit été ſubſtitué par le teſtament du 28 Novembre 1686, d'*Anne de Maurés*, ſa tante maternelle. Ces Lettres-Patentes, portant changement de nom, furent enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril 1690. Il teſta à Perpignan le 25 Mai 1720, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *René-Louis Vaſſal*, Notaire à Perpignan, le 27 Décembre 1692, *Marie-Eulalie-Thereſe du Vivier*, veuve de *Charles de Rebertieres*, Maréchal de Bataille, & fille de Meſſire *Henri du Vivier*, Chevalier, Baron du Vivier (*a*), & d'*Anne de Caſtera de Minut*. De ce mariage il a eu : — 1. Angе-Alexandre, né le 10 Juillet 1695, mort le 24 Août 1696; —— 2. Pierre-Hippolite-Joseph, qui ſuit; — 3. Rose-Marietте, née le 16 Décembre 1693, morte le 20 Mars 1697; — 4. Marie-Thérèse, née le 18 Juillet 1697, mariée, le 12 Août 1716, à *Gabriel de Voiſins*, Marquis d'Alzan, Brigadier de Cavalerie & Meſtre-de-Camp du Régiment de ſon nom; — 5. Marthe-Marguerite, née le 16 Juillet 1698, morte la même année; —— 6. & Marie-Anne-Marguerite, née le 26 Juillet 1700, mariée à *Pierre-Joſeph de Roux*, Marquis d'Alzonne, dont une fille, femme du Marquis *de Pugoeſt*.

XVI. Pierre-Hippolite-Joseph de Maurés de Malartic, Chevalier, Comte de Montricoux, Seigneur d'Artigues & de Saint-Geniez, en Agenois & en Querci, né le 24 Janvier 1702, Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, rendit foi & hommage au Roi, de la Seigneurie & Comté de Montricoux, & dépendances, le 3 Avril 1727, & eſt mort le 23 Avril 1768. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bouquet* & *Perichon*, Notaires au Châtelet de Paris, le 22 Avril 1724, célébration le 20 Juin ſuivant, *Antoinette-Charlotte de Savignac*, fille de *Pierre de Savignac*, Seigneur de Saint-Urciſſe, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides de Montauban (voyez Savignac), & de *Louiſe de Vieillevigne*, laquelle ſe remaria à *N.... le Gendre*, mort Conſeiller d'Etat, & ancien Intendant des Généralités de Montauban & de Tours, pere du Comte *d'Ons-en-Bray*, & du Préſident *le Gendre*. Le Comte *de Montricoux* a eu de ſon mariage : — 1. Amable-Gabriel-Louis-François, qui ſuit; — 2. Anne-Joseph-Hippolite, dit *le Comte* de Malartic, né le 3 Juillet 1730, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Vermandois. Il avoit commencé à ſervir, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de la Sarre, le 15 Septembre 1745, a été Capitaine dans celui de Béarn, réformé le 1 Novembre 1746, Aide-Major le 30 Octobre 1749, Chevalier de Saint-Louis le 19 Février 1759, Major du Régiment Royal-Comtois le 27 Avril 1763, Colonel de celui de Vermandois le 5 Juin de la même année, a commandé en chef dans l'Iſle de la Guadeloupe en 1769, & eſt Brigadier des Armées du Roi depuis le 3 Janvier 1770. Il a été bleſſé d'un coup de feu au genou gauche à l'affaire des abaties de Carillon en Canada, le 8 Juillet 1758; a eu un cheval tué ſous lui à l'affaire de Quebec, le 13 Septembre 1759; a été bleſſé à la poitrine d'un coup de canon chargé à mitrailles, à la bataille de Quebec, le 23 Avril 1760; a fait, pen-

(*a*) La Maiſon *du Vivier*, au Diocèſe d'Aleth, en Bas-Languedoc, eſt une des plus anciennes du Royaume. Elle deſcend des anciens Comtes *de Narbonne* & *de Barcelonne*. Sa Généalogie a été produite au Chapitre des Comtes de Lyon, lorſque M. l'Abbé *du Vivier de Lanſac*, Abbé Commendataire de Relecq en Bretagne, Comte de Lyon, & ancien Agent-Général du Clergé de France, a fait ſes preuves.

Digitized by Google

dant six campagnes en Canada, les fonctions de Major de Brigade & de Major général, est passé avec son Régiment, en 1767, à la Guadeloupe, de-là à la Martinique, ensuite à Saint-Domingue, d'où il est revenu en France en Novembre 1769 : il n'est pas marié ; — 3. Jean-Charles, né le 1 Septembre 1731, Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Garde-de-Dieu, nommé, par le Roi, à la Prévôté du Chapitre de Montauban, & Vicaire-Général dudit Diocèse ; — 4. Alexandre-François-Marie, dit *le Marquis* de Malartic, né le 21 Octobre 1732 ; il a été successivement Lieutenant en second dans le Régiment de Béarn, réformé le 8 Août 1746, Capitaine le 1 Novembre suivant, a passé Lieutenant de la Colonelle & Capitaine dans Bourbonnois le 15 Octobre 1747, fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Vermandois le 25 Février 1765, Chevalier de Saint-Louis en 1770 ; a été blessé d'un coup de feu au pied gauche à Warbourg en Juillet 1760, & a commandé, pendant les campagnes de 1760, 1761 & 1762, en Allemagne, la Compagnie des Chasseurs du Régiment de Bourbonnois. Il a épousé, le 25 Janvier 1769, *Claire-Françoise de Godet du Brois*, dont un enfant, né en 1773 ; — 5. Jean-Batiste-Joseph, né le 27 Avril 1735, ci-devant Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Bourbonnois ; — 6. Ambroise-Eulalie, appellé *le Chevalier* de Malartic, né le 27 Juillet 1737, d'abord destiné à l'Etat Ecclesiastique, & Chanoine de Billon en Auvergne. Il est entré au service, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de Vermandois le 1 Novembre 1755, a été fait Capitaine le 24 Juin 1759, Aide-Major le 25 Février 1765, a fait la campagne de Minorque, & s'est trouvé au siége & à l'assaut du Fort Saint-Philippe à Mahon, est passé en Amérique avec son Régiment, dans les Isles du Vent & Sous-le-Vent, y a fait les fonctions de Major, & a été chargé de tous les détails de son Régiment. Il a été fait Major du Régiment Provincial de Montauban le 24 Février 1774, & a épousé, le 20 Juin de la même année, Dame *Eugénie-Françoise Claessen*, veuve de *Pierre-Henri de Regnier*, Ecuyer, Seigneur de Petigny & de la Rochebarangere en Aunis, & fille de feu *Nicolas Claessen*, Directeur de la Compagnie des Indes, & de Dame *Catherine Dubois* ; — 7. Jean-Vincent-Anne, né le 27 Décembre 1739, Major du Régiment de Montauban, & marié à Nancy, le 5 Septembre 1768, à *Jeanne-Dorothée de Baillivy-de-Merigny*, fille d'*Ignace de Baillivy*, Chevalier, Comte de Merigny, Seigneur de Rembercourt, Ochey, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Rosen, & d'*Armande-Henriette de Saint-Blaise*, — 8. Marie-Thérese-Gasparde, née le 30 Novembre 1726, mariée, le 21 Octobre 1750, à *Jean-Pierre de Pons*, Conseiller du Roi en la Cour des Aides de Montauban, dont trois enfans en 1773 ; — 9. Anne-Marie, née le 29 Mars 1734, alliée, le 24 Mars 1753, à Messire *Hugues-Joseph de Bandus*, dont quatre enfans en 1773 ; — 10. & Marie-Thérese-Victoire-Josephe, née le 13 Février 1743, mariée, en Novembre 1758, à *César Dumas*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Couronne, dont six enfans en 1773.

XVII. Amable Gabriel Louis-François de Maurés de Malartic, Chevalier, Comte de Montricoux, Vicomte de Saint-Antonin, Seigneur de Saint Geniez, né le 9 Avril 1729, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier Président de la Cour des Aides & Finances de Montauban, a été nommé, en Avril 1774, à la place de premier Président du Conseil Souverain de Perpignan, & a épousé, par contrat passé devant *Desmeures* & *Dutartre*, Notaires au Châtelet de Paris, le 3 Octobre 1759, célébration le 6 du même mois, *Elisabeth de Faventine*, fille de *Pierre de Faventine* Ecuyer, Fermier-Général, & d'*Elisabeth Astruc*, dont trois enfans en 1774, entr'autres :

Amable-Pierre-Hippolite-Joseph de Maurés de Malartic, né & batisé le 22 Août 1765.

Les alliances de cette Maison sont avec *Guillermi*, *Seran*, de *la Barthe*, *Aurinhac*, *Lupé du Garané*, *Biran*, *Preignac*, *Gravier de la Golfe*, *Bayle*, *Maurés*, du *Vivier*, *Casterat de Minut*, *Savignac*, *Baillivy*, *Esparbès*, *Polastron*, *Roquelaure*,

Digitized by Google

quelaure, Montlezun, Geſtas, Rouſſignac-Marſac, Roux d'Alzonne, Voiſins d'Alzan & pluſieurs autres.

Les armes : *écartelé au 1 d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or ; au 2 & 3 de ſable, à l'aigle éployée d'argent, béquée de gueules*, qui eſt DE MAURÉS ; *au 4 de gueules plein*, qui eſt DU VIVIER (Famille iſſue de la Maiſon de *Narbonne*) ; *& ſur le tout, d'argent à la croix pommetée de gueules, accompagnée, au côté dextre du chef, d'une molette de ſable, & en pointe, au côté ſeneſtre, d'une autre molette de ſable*, qui eſt DE MALARTIC. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

* MALAVAL, en Breſſe, Seigneurie dans la Paroiſſe de Marbos, qui a été poſſédée, pendant plus de 200 ans, par une Famille de ce nom, dont le dernier, ſe voyant ſans enfans & chargé de faire un vœu au Saint-Sépulcre, pria *Antoine de Chavannes*, Seigneur de Saint-Nizier, d'accepter ſa ſucceſſion, à la charge de faire le voyage pour lui, ce que le Seigneur *de Saint-Nizier* fit environ l'an 1530, &, par ce moyen, il devint Seigneur de Malaval. L'ancienne Famille de MALAVAL portoit pour armes : *de ſable, au lion d'or.*

MALAUSE. Les Marquis de ce nom avoient pour auteur

CHARLES, bâtard DE BOURBON, Chevalier, Baron de Caudes-Aigues en Languedoc, Malauſe, &c. Sénéchal de Toulouſe & de Bourbonnois, fils naturel de JEAN II, DUC DE BOURBON, Pair & Connétable de France, & de *Louiſe d'Albret*, Dame d'*Eſtouteville*. Il mourut le 8 Septembre 1502, & ſa poſtérité a formé neuf degrés juſqu'à LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, Marquis de Malauſe, Comte de la Caſe, Vicomte titulaire de Lavedan, Baron de Caudes-Aigues, Seigneur de Favars en Limouſin, né en 1694, fait Colonel du Régiment d'Agenois le 1 Février 1719, & mort âgé de 48 ans, le 27 Décembre 1741, ſans enfans de *Marie-Françoiſe*, Marquiſe *de Maniban*, qu'il avoit épouſée le 15 Mars 1729. Les armes : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or ; & en cœur deux barres, l'une d'argent & l'autre de gueules, poſées en ſautoir.* Le dernier Seigneur de Malauſe, & la Comteſſe *de Poitiers*, ſon héritiere, portoient leurs armes comme le Prince *de Condé*.

MALBOSC-DE-MIRAL. Famille du Languedoc, qui doit ſon nom à la Terre de MALBOSC, dans le Gévaudan, au Diocèſe de Mende. Il en eſt parlé dans l'Armorial de France, *Reg. III, Part. II.*

ANDRÉ DE MALBOSC, I. du nom, qualifié *Damoiſeau* en 1275 & 1307, ne vivoit plus le 8 des Calendes de Novembre 1317.

ANDRÉ DE MALBOSC, II. du nom, ſon fils, Damoiſeau, fut pere de — GUY ou GUYOT DE MALBOSC, Damoiſeau, Seigneur de Malboſc & de Miral, marié avec *Peregrine de Cabrieres*, qui lui apporta en dot la Terre de Miral. Elle étoit fille & héritiere de *Pierre de Cabriere*, Damoiſeau, Seigneur de Miral, & eut pour enfant : ARMAND DE MALBOSC, qualifié *Noble* & *Damoiſeau*, Seigneur de Malboſc & de Miral ; on ignore s'il a eu poſtérité, & ſuivant pluſieurs actes on lui donne pour frere

PIERRE, I. du nom, Seigneur de Malboſc, de Miral, du Mas & de Finiels, vivant en 1414. Il épouſa *Marguerite de Rocheblave*, dont trois enfans, entr'autres :

ARMAND, Damoiſeau, Seigneur DE MALBOSC & de Miral, qui teſta en 1449, & mourut la même année. Il avoit épouſé *Louiſe de Vilaret*, fille de *Jean de Vilaret*, Seigneur de Servier, de Vilaret & de Tuffac au Diocèſe du Puy, dont, pour fils aîné,

ODILLON, Damoiſeau, Ecuyer, Seigneur DE MALBOSC & de Miral, du lieu du Fayet, du Mas & de Finiels, qui ſe maria, par contrat du 18 Janvier 1467, à *Maragde de Beauvoir du Roure*, fille de *Guigon de Beauvoir*, Seigneur du Roure, & ſœur de *Guillaume de Beauvoir*, marié avec l'héritiere de la Maiſon

de *Grifac*, arriere petite-fille de *Guillaume de Grimoard*, Pape ſous le nom d'URBAIN V. ODILLON eut, entr'autres enfans :

CLAUDE, Ecuyer, Seigneur DE MALBOSC, de Miral, du Mas, de Finiels & du Fayet, qui épouſa, par contrat du 28 Janvier 1499, *Amphelize de Gabriac*, dont naquit, entr'autres :

ANTOINE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur DE MALBOSC & de Miral, marié, 1°. par contrat du 4 Juin 1542, avec *Françoiſe de la Garde*, dite *de Montvaillent*, fille unique de *Barthelemi de la Garde*, & de *Jeanne de Montvaillent*, Dame dudit lieu & du Chaſtenet; & 2°. par contrat du 18 Mai 1558, avec *Claude de Chapellu de la Vigne*, fille de *Jean*, & de *Gabrielle de Monteſquieu*, Dame de Charbonniere. Il eut du premier lit :

ANTOINE DE MALBOSC, II. du nom, dit *de Miral*, Ecuyer, Seigneur d'Ariges, qui eut de ſa femme *Louiſe de*....

ANTOINE DE MALBOSC, III. du nom, Seigneur de Miral, de Malboſc, des Bondons, du Fayet, de Montvert, de Finiels, &c. marié, par contrat du 18 Novembre 1591, avec *Marguerite de Gineſtous*, Dame des Plantiers & de Montdardier, fille de *Pierre*, & de *Claude de Mandajors des Plantiers*. De ce mariage ſortirent dix enfans, entr'autres :

PIERRE DE MALBOSC, II. du nom, Seigneur de Miral, de Malboſc, de la Vernede, des Bondons, du Fayet & de Finiels, né en 1594, qui épouſa, par contrat du 4 Mai 1643, *Balthaſarde de Gineſtous de Madieres*, dont entr'autres enfans : — 1. PIERRE-ANTOINE, Colonel d'un Régiment de Milice bourgeoiſe au Diocèſe de Mende en 1707, Inſpecteur des mêmes troupes en 1711, & Capitaine de Fuſiliers, Commandant à Florac en 1712. Il a été maintenu dans ſa nobleſſe par M. *Bazin de Beſons*, en 1669, & n'a point laiſſé de poſtérité; — 2. JACQUES, Capitaine au Régiment de la Fere, reçu, en 1682, Chevalier de Saint-Lazare, mort Lieutenant de Roi au Fort de Medoc, ſans poſtérité; — 3. & CHARLES, qui ſuit.

CHARLES DE MALBOSC-DE-MIRAL, I. du nom, Seigneur du Fayet, &c. Capitaine dans le Régiment Dauphin, épouſa, le 31 Juillet 1678, *Marguerite de Richard de Boyer*, dont quatre garçons & ſept filles.

CHARLES DE MALBOSC, II. du nom, le ſecond des fils, Seigneur de Malboſc, &c. Colonel d'un Régiment de Milice bourgeoiſe au Diocèſe de Mende, par Commiſſion du 27 Juin 1715, épouſa, par contrat du 27 Janvier 1723, *Marie-Eliſabeth de Pelamourgue du Pouget*, fille de *Jean-Felix*, & de *Marie de Brunet de Panat de Caſtelpers*, dont ſont iſſus : — 1. FELIX, né le 18 Août 1726, reçu Page du Roi en ſa petite Ecurie, le 29 Mars 1742; — 2. MARIE-THÉRESE, alliée, le 26 Février 1743, avec *Jean-Antoine-Hercule d'Altier de Berne*, Ecuyer, Seigneur du Champ. Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'argent, poſés l'un au-deſſus de l'autre*, qui eſt DE MALBOSC, *parti de gueules, à une chevre d'or rampante*, qui eſt DE CABRIERE-MIRAL.

* MALDEGHEM, dans les Pays-Bas. Ancienne Nobleſſe, dont étoit

EUGENE-AMBROISE DE MALDEGHEM, Seigneur, Baron de Leyſchot & d'Oofwinckel, Chevalier de Saint-Jacques, qui obtint, en conſidération de ſes ſervices & de ſon ancienne extraction, par Lettres du 15 Avril 1685, l'érection en *Comté*, de la Seigneurie de *Steneuffel*, ſituée dans le Brabant ſous le nom de *Steneuffel-Maldeghem*.

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, accompagnée de 12 merlettes de même.*

MALESCOT, en Bretagne. Pluſieurs de ce nom, dans la derniere recherche de nobleſſe, ont été déclarés *nobles*, en conſéquence de l'Arrêt du Conſeil du 9 Septembre 1669, touchant les priviléges de la Chancellerie, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, du 13 Septembre 1670. Les armes : *d'argent, ſemé d'hermines, à la rencontre de cerf de gueules ſur le tout.* Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

* MALESHERBES : Terre ſituée dans le Gatinois, dont porte le nom

Digitized by Google

Chrétien-Guillaume de Lamoignon, Conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils, & premier Préſident de la Cour des Aides, fils unique du feu Chancelier de ce nom. *Voyez* LAMOIGNON, *Tome VIII.*

* MALES-LEZ-BRUGES : Seigneurie en Flandres, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 10 Juin 1560, en faveur de *Jean-Lopez Gallo*, Conſeiller & Facteur-Major aux Pays-Bas, originaire de Caſtille.

* MALESPINE : Ce Marquiſat ſouverain d'Italie en Toſcane, près de l'Etat de Gênes, eſt proprement celui de Maſſe, qui a été poſſédé par la Maiſon de MALESPINE, laquelle eſt très-ancienne. *Moréri*, qui n'a donné que la filiation de la branche aînée, la fait remonter à

ALBERIC, nommé dans le Concile de Pavie de l'an 876. Cette branche aînée s'eſt éteinte au XXI^e^ degré dans ALBERIC MALESPINE, Marquis de Maſſe & de Carrare, vivant en 1494, qui n'eut de *Lucrèce*, fille de *Sigiſmond d'Eſt*, que trois filles, ſçavoir : — N... MALESPINE, mariée à *Scipion de Fieſque*, Comte de Lavagne ; — RICHARDE MALESPINE, qui épouſa, 1°. l'an 1515, par diſpenſe du Pape LÉON X, *Scipion de Fieſque*, veuf de ſa ſœur aînée, (& qui mourut en 1520, ne laiſſant qu'une fille, mariée, en 1540, au Comte *Vitabino Viſconti de Borromeo*) ; & 2°. *Laurent Cibo*, Comte de Ferentille, qui devint Marquis de Maſſe, &c. — & THADÉE MALESPINE, mariée au célebre *Bojardi*, Comte *de Scandiano*. Cet ALBERIC MALESPINE, Marquis de Maſſe, eut un frere nommé FRANÇOIS, qui laiſſa poſtérité.

MALESPINE : Famille originaire d'Aix, où elle jouiſſoit des priviléges accordés aux Nobles vers la fin du XV^e^ ſiécle.

EMERIC DE MALESPINE, Seigneur de Montjuſtin & d'Alençon en Provence, eut de ſa femme, qu'on ne connoît point : — CHARLES, Seigneur de Montjuſtin, ſecond Conſul d'Aix en 1536 ; — & LAURENS, qui ſuit.

LAURENS DE MALESPINE, I. du nom, épouſa, l'an 1520, *Honorade d'Aguillenqui*, dont vinrent, entr'autres enfans : — 1. ALEXANDRE, ſecond Conſul d'Aix en 1583 ; — 2. ANTOINE, Capitaine d'Infanterie aux années 1583 & 1585 : il ne laiſſa point de poſtérité ; — 3. GUILLAUME, qui ſuit ; — 4. & ANTOINETTE DE MALESPINE, mariée à *Henri de Seguiran*, chef de la branche des Seigneurs *de Boue*, qui a donné quatre premiers Préſidens de la Chambre des Comptes à Aix.

GUILLAUME DE MALESPINE, ſecond Conſul d'Aix en 1597, avoit épouſé, 1°. en 1575, *Françoiſe de Sabran*, fille de *Louis*, Seigneur de Beaudinar & d'Aiguine ; & 2°. en 1583, *Iſabeau de Colin*, fille d'*André*, Ecuyer, de Lambeſc. Du ſecond lit vint :

LAURENS DE MALESPINE, II. du nom, qui fut marié avec *Catherine de Citrane*, dont il eut : — 1, 2 & 3. LAURENS, JEAN & FRANÇOIS DE MALESPINE, maintenus dans leur nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres, le 25 Février 1669. Ces trois enfans remonterent alors leur Généalogie juſqu'à EMERIC DE MALESPINE, leur triſayeul, Seigneur de Montjuſtin & d'Alençon en Provence.

Cette branche qui s'eſt établie à Draguignan ſubſiſte dans noble ELZEAR DE MALESPINE, (fils d'HONORÉ, & d'*Anne de Paſquet la Valette-Thorenc*, qu'il avoit épouſée le 28 Février 1710) marié, le 12 Septembre 1743, à *Blanche de Lombard-Roquefort*, de la ville d'Antibes. Il avoit, en 1759, pour enfans : — HONORÉ-EMMANUEL ; — & PIERRE-JOSEPH DE MALESPINE.

Il y a encore une branche établie à Cavaillon dans le Comté Venaiſſin, iſſue de la même tige que celle d'Aix. Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, chargé de deux épines de gueules en forme de chevron, & accompagné de trois roſes d'argent tigées de même*, 2 & 1. Extrait de l'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II* ; & de l'Hiſtoire héroique de la Nobleſſe de cette Province, par *Artefeuil*, auſſi *Tome II.*

Digitized by Google

MALET, en Normandie : Maiſon illuſtre qui, dès le commencement du XIII^e^ ſiécle, poſſédoit, comme on l'a déja dit ailleurs, le Comté d'Alençon, qu'elle vendit, en 1220, à PHILIPPE-AUGUSTE. Elle a donné pluſieurs Grands Officiers de la Couronne, & remonte à

I. ERNEST MALET, Seigneur de Graville, auquel des *Mémoires* donnent pour femme *Adelle de Gloceſtre*. LA ROQUE, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt, Tome I, p.* 163, le dit fils de GUILLAUME MALET, Sire de Graville, & pere de

II. ROBERT MALET, I. du nom, Seigneur de Graville, ſuivant un Regiſtre des fiefs de Normandie, qui tenoit ſa Terre du Comte *de Gloceſtre*, pour le ſervice d'un Chevalier au Roi, & celle de Montagu du Comte *d'Alençon*, pour le ſervice de deux Chevaliers. Il fut, en 1205, l'un des cautions du mariage de *Jean*, Comte *d'Alençon*, avec *Alix*, fille de *Barthelemi*, Seigneur *de Roye*. Il étoit marié, avant 1205, avec *Hele* ou *Alix d'Alençon*, fille de *Robert*, Comte *d'Alençon*, & de *Jeanne de la Guerche*, ſa premiere femme, laquelle devenue veuve, ſe remaria à *Aimeri*, Vicomte *de Châtellerault*. Elle eut de ſon premier lit : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2 & 3. JEANNE & ISABELLE. La premiere, femme de *Guillaume de Meullent*, Seigneur de Gournay ; & la ſeconde, en 1215, d'*Henri de Neubourg*, I. du nom, Baron de Livarot, fils de *Robert*, Baron d'Aſnebec en partie, & d'*Iſabeau du Bec-Creſpin*.

III. ROBERT MALET, II. du nom, Sire de Graville, qualifié *Chevalier Banneret* dans les Rôles de ceux qui poſſédoient des fiefs ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE, ſe trouva à Saint-Germain-en-Laye trois ſemaines après la Pentecôte de l'an 1236, pour aller contre le Comte *de la Marche*, & pour le même ſujet à Chinon en 1242. On lui donne pour femme *Agnès de Tancarville*, & pour enfans : — JEAN, qui ſuit ; — & AGNÈS, femme de *Thibaut de Prulay*, Seigneur de Longueau.

IV. JEAN MALET, I. du nom, Sire de Graville, de Séez & de Bernay, eſt nommé dans le Rôle des Chevaliers mandés en 1271, pour aller contre le Comte *de Foix*. On lui donne pour femme *Marie de Leon*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Kergorlay*, & fille d'*Hervé*, Sire *de Leon*, & de *Marguerite d'Aſſaugour*. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ROBERT, Chevalier, mandé, en 1318, pour ſe trouver à Paris aux octaves de la Chandeleur & enſuite à Liſieux au mois des Brandons, pour ſervir contre les Flamands ; — 3. & GUILLAUME, Seigneur de Montagu, marié à *Améline*, Dame *du Bourg-Achard*, & de Plannes, dont : — (a) GUILLAUME MALET, Ecuyer, qui ſervoit en Poitou & en Saintonge ſous le Sire *de Mortemart* en 1338 ; — (b) ROBERT, Seigneur de Plannes, qui plaidoit, en 1328, contre l'Abbaye de Saint-Denis ; — (c) & JEAN MALET, qui de ſon mariage avec *Jeanne de la Mouche*, n'eut que deux filles.

V. JEAN MALET, II. du nom, Sire de Graville, ſe trouva à Arras en 1302, pour aller contre les Flamands, ſervit en Flandres l'année ſuivante, fut fait Chevalier en 1313, & combattit, en 1328, à la bataille des Maraux. Il eut d'*Anne*, aliàs *Jeanne de Wavrin*, fille de *Robert*, Seigneur de Saint-Venant : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ROBERT, qui ſuivit, ainſi que ſon frere, le parti du Roi de Navarre, à cauſe de quoi ſes Terres furent confiſquées. Elles lui furent rendues après qu'il eut obtenu rémiſſion avec les 300 Seigneurs auxquels le Roi pardonna en 1360. Il ſervit ſous *Philippe de Navarre*, Comte de Longueville, aux environs du Cotentin, au mois de Mars 1362 ; l'année ſuivante vers Beaumont-le-Roger contre les Anglois, & en 1378 ſous le Maréchal *de Mauquenchy*. On le dit auteur de la branche de MALET-COUPIGNY, établie en Artois, dont nous parlerons ci-après, & de laquelle nous avons déja parlé au mot COUPIGNY, *Tome V, p.* 206 *& ſuiv.* — 3. GUILLAUME MALET, Chevalier, Seigneur de Montagu & du Gravier, qui ſe trouva à la montre avec deux Ecuyers en ſa compagnie, à la retenue de M. *de Préaux*, reçue à Rouen aux

Digitized by Google

gages le 13 Juillet 1355 : copie de cette montre, collationnée à l'original en parchemin, eſt dépoſée à la Bibliothéque du Roi. On le dit auteur de la branche des Seigneurs *du Gravier de la Goſſe*. Voyez GRAVIER, *Tome VII* de ce Dictionnaire, *p.* 437 ; — 4. CATHERINE, femme de *Jean*, Sire *de Préaux*, mort en 1350 ; — 5. & JEANNE, épouſe du Maréchal *de Mauquenchy*.

VI. JEAN MALET, III. du nom, Sire de Graville, s'attacha au Roi de Navarre, ce qui lui fut funeſte, & il eut la tête tranchée à Rouen. Il avoit épouſé *Eléonore de Châtillon*, fille de *Guy*, Comte de Saint-Paul, Grand Bouteiller de France, & de *Marie de Bretagne*. De cette alliance vinrent : — 1. JEAN, Sire de Graville, rétabli dans tous les biens de ſon pere au mois de Janvier 1361, avec pouvoir de ſuccéder à ceux de ſes prédéceſſeurs. Il ſervit en qualité d'Ecuyer, en 1369, avec quatre Chevaliers & cinq Ecuyers ſous le Maréchal *de Blainville*, continua les années ſuivantes juſqu'en 1380, étant alors Chevalier-Banneret. C'eſt tout ce qu'on ſçait de lui ; —— 2. ROBERT, qui ſuit ; —— 3. & ISABELLE, mariée, 1°. à *Guillaume de Trie* ; & 2°. à *Louis*, Baron *de Creuilly*.

VII. ROBERT MALET, Sire de Graville, vivoit en 1380, ſuivant le Cartulaire de Sainte-Honorine. On lui donne pour enfans — GUI, qui ſuit ; — & trois autres fils, tués à la bataille de Verneuil en 1424.

VIII. GUI MALET, Sire de Graville, ſervit dans les guerres de Flandres, ſe trouva à la bataille de Roſebecq le 17 Novembre 1382, au ſiége de Bourbourg en 1383, acquit, en 1410, du Sire *de Bréauté*, un fief dans la Paroiſſe de Gonneville, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, mariée, 1°. à *Helin*, Seigneur *de Vaiſieres* ; & 2°. à *Olivier*, Seigneur *d'Eſcannevelle*, avec lequel elle vivoit en 1412 ; — 3. & ANNE, femme de *Louis*, Sire *de Loigny*, Maréchal de France.

IX. JEAN MALET, IV. du nom, Sire de Graville & de Marcouſſis, ſucceſſivement Fauconnier, Pannetier & Grand-Maître des Arbalêtriers de France, s'attacha au Dauphin, & ſes Terres de Normandie furent confiſquées par le Roi d'Angleterre. Il défendit vigoureuſement la ville de Montargis, aſſiégée par les Anglois en 1416, ſervit au ravitaillement de la ville d'Orléans, au recouvrement de celles d'Yenville, de Gergeau & de Baugenci, puis accompagna le Roi à ſon ſacre à Reims en 1429, & vivoit encore en 1449. Il avoit épouſé, 1°. *Jeanne de Bellengues*, veuve de *Renaud de Trie*, Seigneur de Serifontaine, Amiral de France ; & 2°. *Jacqueline de Montagu*, veuve de *Jean de Craon*, Seigneur de Montbaſon, & fille de *Jean de Montagu*, Grand-Maître de France, & de *Jacqueline de la Grange*. Il eut du premier lit — MARIE MALET, femme de *Gerard de Harcourt*, Baron de Bonneſtable ; & du ſecond : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Curé de Montfort & de Beaufou ; — 3. LOUISE MALET. Il eut encore un fils naturel, nommé JEAN, marié à *Guillemette*, Dame *d'Eſtelan*, dont il étoit ſéparé en 1463.

X. JEAN MALET, V. du nom, Sire de Graville, de Marcouſſis, &c. Chambellan du Dauphin, porta, du vivant de ſon pere, la qualité de Seigneur de Montagu, de Marcouſſis & du Bois-Malesherbes, qu'il eut de la ſucceſſion de ſa mere. Il avoit épouſé, 1°. *Marie de Montauban*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Montauban*, & de *Bonne de Viſcomti*, dite *de Milan*, ſa ſeconde femme ; 2°. *Marie de Montberon*, fille de *François*, Baron *de Montberon* & de Maulevrier, & de *Louiſe de Clermont d'Aunay*. Elle partagea avec ſes freres en 1468. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, Sire de Graville, Chevalier, Chambellan du Roi, qui obtint, en 1470, droit de Foire pour ſa Terre de Châtres, & mourut peu après ſans enfans ; — 2. LOUIS, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 3. LOUISE, morte le 2 Mars 1499, enterrée dans l'Abbaye de Bonport auprès de ſon mari, *Guillaume Goujeul-de-Rouville*, Seigneur de Molineaux ; —— 4. MARIE, alliée, 1°. à *Louis*, Seigneur *de Clermont* & de Gallerandes ; & 2°. avant le 8 Juillet 1484, à *Antoine de Beaumont*, Seigneur de Bury & de Chefboutonne ; — 5. RENÉE, femme de *Jean Martel*, Seigneur de Bacqueville ; — 6. & JEANNE, premiere femme de *François d'Alegre*, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, fils de *Jean de Tournel*, Baron d'A-

Digitized by Google

legre, & de *Gabrielle de Laſtic*, ſa premiere femme. *Voyez* LASTIC, *Tome VIII.*

XI. LOUIS MALET Sire de Graville, de Marcouſſis, de Séez, de Bernay, de Montagu, de Milly en Gâtinois, du Bois-Malesherbes & de Châtres, Amiral de France, Gouverneur de Picardie & de Normandie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des 100 Gentilshommes de ſa Maiſon, fut un de ceux qui eurent le plus de crédit & d'autorité à la Cour des Rois LOUIS XI, CHARLES VIII & LOUIS XII. Il ſe trouva à la journée de Saint-Aubin du Cormier en 1488, ſuivit le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples & de Sicile, fut rembourſé au retour, par ce Prince, d'une ſomme de 23175 livres qu'il avoit avancée de ſes deniers pour cette expédition, ſe démit de la charge d'Amiral en 1508, en faveur de *Charles d'Amboiſe*, Seigneur de Chaumont, ſon gendre, après la mort duquel il y fut rétabli en 1511; prêta au Roi LOUIS XII 90 mille livres, ſomme pour laquelle ce Prince lui engagea à vie, par Lettres données à Blois le 17 Mai 1513, les Domaines de Melun, de Corbeil & de Dourdan; mais par ſon teſtament du 22 Mai ſuivant, il ordonna que ces Domaines fuſſent rendus au Roi en conſidération des grands bienfaits qu'il avoit reçus de ſes prédéceſſeurs, le ſuppliant de décharger de pareille ſomme les Bailliages de ſon Royaume les plus chargés d'impôts, afin que ce legs revint au ſoulagement du peuple. Il mourut au Château de Marcouſſis le 30 Octobre 1516, âgé de 78 ans, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de Malesherbes qu'il avoit fondée. Il eut de *Marie de Balſac*, ſon épouſe, (morte le 23 Mars 1503, & enterrée dans l'Egliſe des Céleſtins de Marcouſſis) fille de *Roffec de Balſac*, Seigneur de Gliſenove, & de *Jeanne d'Albon*: —— 1 & 2. LOUIS & JOACHIM, morts jeunes; — 3. LOUISE, femme de *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, Seigneur de la Ferté-Arnault, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, fils de *Jean de Vendôme*, Prince de Chabanois, & de *Jeanne de Breſé*; — 4. JEANNE, émancipée par ſon pere le 28 Juin 1485, mariée, 1°. à *Charles d'Amboiſe*, II. du nom, Seigneur de Chaumont, Maréchal, Amiral & Grand-Maître de France; & 2°. à *René d'Illiers*, auquel elle donna, par ſon contrat de mariage, les Terres de Marcouſſis, de Saint-Clerc, de Gomets-le-Châtel, de Châtres & de Nozay-la-Ville, dont il fit hommage le 16 Août 1526. Elle mourut au Château de Marcouſſis le 18 Septembre 1540, ayant fait ſon légataire univerſel *Guillaume de Balſac*, Seigneur d'Entragues, ſon neveu; & fut inhumée auprès de ſa mere dans l'Egliſe des Céleſtins de Marcouſſis; —— 5. & ANNE MALET, Dame du Bois-Malesherbes, femme de *Pierre de Balſac*, Seigneur d'Entragues, fils de *Robert*, & d'*Antoinette de Caſtelnau*; elle vivoit avec lui le 14 Décembre 1525. Cette Dame, par ordre de la Reine CLAUDE, premiere femme de FRANÇOIS I, mit, de vieux langage & proſe, en nouveau ſtyle & rime, le Roman des Amours *d'Arcite* & *de Palemon*, tous deux amis & tous deux rivaux, extrait de la Théſeide, poëme Italien de *Bocace*. Cet ouvrage d'ANNE MALET DE GRAVILLE eſt à la Bibliothéque du Roi. Les armes: *de gueules, à 3 fermeaux ou boucles d'or.*

Branches du nom & des armes de MALET, *dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédents.*

Seigneurs de CRAMESNIL *&* DRUBEC.

I. GUILLAUME MALET, dit DE CRAMESNIL, Chevalier, Seigneur d'Auchtal, ſervit le Roi CHARLES VI dans ſes guerres, ſuivant une quittance qu'il donna le dernier Juillet 1392, ſur le ſceau de laquelle paroiſſent *trois fermeaux*. Il prend la qualité de *Seigneur de Crameſnil*, dans une autre quittance du dernier jour de Septembre 1405, & il exerçoit l'office de Maître des Arbalêtriers en 1415. Il eut de *Jeanne d'Yvetot*, ſon épouſe: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Crameſnil, rapportée ci-après. — On trouve une MARGUERITE MALET, mariée en 1425, à *Jean*, Seigneur *de Rouvray* & de Cretot.

II. GUILLAUME MALET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Drubec, de Taillanville en Caux, d'Auchtal & de Vaſſy, rendit aveu de ſes fiefs en 1419,

Digitized by Google

passa des actes avec son frere en 1431, 1440 & 1461. Il eut pour enfans : — NICOLAS, présent à un acte de 1498; — & JEAN, qui suit.

III. JEAN DE CRAMESNIL, dit MALET, Seigneur de Drubec & de Taillanville, produisit sa Généalogie vérifiée par Lettres anciennes, devant les Commissaires en Normandie l'an 1523, & avoit rendu aveu au Seigneur d'*Yvetot*, le 30 Juillet 1515. De son mariage, contracté le 11 Novembre 1498, (auquel JEAN, son pere assista) avec *Jeanne du Mont*, fille de *Jean du Mont*, Seigneur des Humiers, & de *Louise de Cantiers*, il eut : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. LOUISE, femme, par contrat du 21 Décembre 1541, de *François de Bouquetot*, Seigneur de Roibu; — 3. & JEANNE, femme de *Guillaume Toustain*, Seigneur de Millouet.

IV. PIERRE DE CRAMESNIL, dit MALET, Seigneur de Drubec & de Taillanville, de Valsemé, d'Argenne, &c. produisit sa Généalogie au mois d'Avril 1540, devant les Commissaires du Roi en l'Election de Lisieux, depuis GUILLAUME DE CRAMESNIL, & *Jeanne d'Yvetot*, son épouse, vivans en 1403. Il avoit donné aveu de la Terre de Taillanville à la Seigneurie d'Yvetot, le 8 Mars 1539. & le rendit pour Bouquetot le 23 Août 1540. Il épousa, le 18 Décembre 1541, *Madelene Patry*, fille & héritiere en partie de *Geoffroi Patry*, Seigneur de Culey-le-Patry, & de *Jacqueline de Saint-Germain*, dont : — 1. VALERAN, mort avant le 4 Octobre 1575, ne laissant que trois filles de son mariage avec *Charlotte de Hautemer*, fille de *Jean*, Seigneur de Fervaques, & d'*Anne de la Baume-Montrevel*, sa premiere femme; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. OLIVIER MALET, Seigneur de Bouquetot, dont le petit-fils OLIVIER MALET, obtint des Lettres Royaux le 20 Janvier 1640, & demeuroit dans la paroisse de Norville, Election de Caudebec, avec PIERRE, son frere, lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de Noblesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de la Généralité de Rouen, le 13 Juin 1670; — 4. JACQUES, vivant en 1573; — 5. ZACHARIE, Seigneur de Taillanville & de Grandmont, dont le petit-fils OLIVIER MALET, Seigneur de Taillanville, obtint Sentence du Vicomte d'*Auge*, le 21 Janvier 1656, & demeuroit en la paroisse de Clarbec, Election de Pont-l'Evêque, lorsqu'il eut aussi acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, le 13 Juin 1670; — 6. JACQUETTE, mentionnée dans le partage de l'an 1573; — 7. & CATHERINE, *aliàs* JACQUELINE MALET, femme de *Jacques*, Seigneur de *Benneville* & des Granges, Conseiller au Parlement de Rouen.

V. FRANÇOIS MALET, Seigneur de Drubec, de Taillainville, d'Argenne & de Bouquetot, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit hommage, le 4 Octobre 1575, à *Isabeau Chenu*, Princesse d'Yvetot, à cause de sa Vavassorie franche & noble de Taillanville, qui lui étoit échue par la mort de son frere VALERAN, & de la succession de PIERRE & JEAN MALET, ses pere & ayeul. Il avoit épousé, par traité, sous seing privé, du 3 Mai 1573, reconnu devant les Tabellions de Roncheville le 11 Décembre suivant, *Françoise de Hautemer*, fille de *Jean*, Seigneur de Fervaques, & de *Guillemette de Martainville*, sa seconde femme. Elle étoit veuve en 1620, & eut de son mariage : — 1. JEAN, qui suit; — 2. OLIVIER, Seigneur de Culey, Conseiller au Parlement de Rouen, Prieur Commendataire de N. D. de Beaumont; — 3. ROBERT, Seigneur de Saint-Martin & de Criquebeuf, Député aux Etats de Normandie en 1609, qui transigea avec ses freres le 6 Août 1630, & fut déchargé de l'arriere ban comme ayant servi le Roi en Hollande, par Sentence du Lieutenant-Général de Rouen, des 5 Janvier & 10 Octobre 1636. Il avoit épousé, par contrat du 10 Février 1614, *Marguerite des Marets*, dont : — (a) PIERRE MALET, Ecuyer, Seigneur de Graville, qui obtint avec son frere une Sentence du siége de Pont-l'Evêque le 5 Juin 1655; — (b) & FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, de Drubec & de Criquebeuf, qui eut acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, & produisit pour armes celles de MALET, telles qu'elles sont expliquées ci-devant, le 12 Février 1669. Il avoit épousé,

Digitized by Google

par contrat du 1 Septembre *1655*, *Gabrielle l'Anglois*; — 4. & PIERRE, vivant en *1630*.

VI. JEAN MALET, Chevalier, Seigneur de Drubec, de Valſemé en la Vicomté d'Auge, de Droumare & de Cullié, épouſa, par contrat du 7 Juillet *1620*, *Madelene de Choiſeul*, fille de *Ferri de Choiſeul*, Seigneur du Pleſſis, & de *Madelene Barthelemi*. Elle renonça à la ſucceſſion de ſon mari le 18 Avril *1644*, & mourut le 15 Janvier *1678*. Ses enfans furent: — 1. OLIVIER, dit *le Comte de Drubec*, mort avant *1679*, laiſſant: — HIACINTHE, dit auſſi *le Comte de Drubec*; — & GENEVIÉVE MALET, femme de *N... de la Clique*, Seigneur de Bournenville; — 2. FERRI, qui ſuit; — 3. ROBERT, mort Chevalier de Malte; — 4. & FRANÇOIS, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de Bouſſancourt & de Bellefontaine, Aumônier du Roi, Abbé de Saint-Martin de Troyes & de Saint-Pere de Melun en *1693*, mort en *1701*. Il avoit fait don à ſon frere, en *1653*, de la terre de Valſemé.

VII. FERRI MALET-DE-GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Culey, dit *le Marquis de Valſemé*, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de M. le Duc D'ORLÉANS, mort au commencement de ce ſiécle, avoit épouſé, par contrat du 27 Août *1653*, *Marguerite Mandat*, fille de *Nicolas Mandat*, Maître des Comptes à Paris, & de *Françoiſe Petit*. Elle eſt morte aux Feuillantines en *171...*, où elle s'étoit retirée. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. GILBERT MALET-DE-GRAVILLE-DE-VALSEMÉ; — 3. & N..., Religieuſe à Saint-Nicolas de Pontoiſe.

VIII. LOUIS MALET-DE-GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Valſemé, dit *le Marquis de Valſemé*, commanda, par la démiſſion de ſon pere, les Chevaux-Légers d'Orléans pendant pluſieurs années, devint Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, fut envoyé pour commander les troupes du Roi en Provence & au Comté de Nice, & mourut ſubitement à Toulon peu après ſon arrivée. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Février *1693*, *Marguerite de Sonning*, fille de *Jean de Sonning*, Secrétaire du Roi, Receveur-Général des Finances de la Généralité de Paris, & d'*Anne Rollot*, morte le 3 Janvier *1727*, dans ſa 62^e^ année. Elle avoit pour frere *Louis-Auguſte de Sonning*, Receveur-Général des Finances de la Généralité de Paris, époux de *Marie-Sophie Puchot des Alleurs*, ſœur du Comte *des Alleurs*, mort Ambaſſadeur à la Porte en *1755*. LOUIS MALET a eu de ſon mariage: — LOUIS-ROBERT, qui ſuit; — & LOUISE-FRANÇOISE MALET-DE-GRAVILLE, premiere femme, le 16 Décembre *1720*, de *Jean-Amédée des Noyers de l'Orme*, Seigneur de Montoire, Intendant de l'Ordre militaire de Saint-Louis, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Blois, & Intendant des Finances du Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume. Il s'eſt démis de toutes ſes charges, & s'eſt marié en ſecondes noces.

IX. LOUIS-ROBERT MALET, Comte de Graville, appellé d'abord *le Marquis de Valſemé*, batiſé le 22 Janvier *1698*, Lieutenant, puis Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, le 25 Avril *1718*; Guidon des Gendarmes de Flandres le 20 Octobre *1719*; reçu Chevalier des Ordres de N. D. de Montcarmel & de Saint-Lazare en *1721*; Enſeigne des Gendarmes d'Orléans le 13 Octobre *1723*; Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berri le 27 Janvier *1730*; Meſtre-de-Camp Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie, le 10 Mars *1734*; Brigadier le 18 Octobre ſuivant; Maréchal-de-Camp le 20 Février *1743*; Inſpecteur général de Cavalerie & de Dragons le 10 Juillet *1745*; Lieutenant-Général le 1 Janvier *1748*; & Commandant en Rouſſillon en *1753*, a été créé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février *1759*. Il a épouſé, le 30 Mai *1730*, *Madelene Bouton de Chamilly*, née le 17 Novembre *1697*, veuve de *François Martel*, Comte de Clere, & fille de *François Bouton*, Comte de Chamilly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant dans les Provinces de Poitou, la Rochelle & pays d'Aunis, & ci-devant Ambaſſadeur en Dannemarck, & de *Catherine Poncet de la Riviere*, dont: — LOUIS ROBERT-CHARLES, qui ſuit; — & MARIE-LOUISE-BARNABÉE MALET DE GRAVILLE, née & ondoyée le 20 Février *1739*. Les cérémonies du Batême lui ayant été ſupplées dans la Chapelle du Palais du Luxembourg,

elle

elle a eu pour parrein & marreine Louis d'Orléans, premier Prince du Sang, & la Reine, ſeconde Douairiere d'Eſpagne; & a épouſé, le 17 Février 1760, *Louis-Antoine-Guſtave*, Comte *des Salles*, Colonel du Régiment de Cavalerie de ſon nom depuis 1748, fils de *Claude-Guſtave*, Marquis *des Salles*, Maréchal-de-Camp du 10 Mai 1748, & d'*Adélaïde-Candide-Marie-Louiſe de Brancas-Villars*.

X. Louis-Robert-Charles Malet, Marquis de Graville, d'abord Guidon des Gendarmes de Berri le 1 Décembre 1745, a paſſé, en 1748, à l'Enſeigne des Gendarmes Bourguignons, eſt Chevalier de Saint-Louis & ancien Chef de Brigade de Gendarmerie. Il a épouſé, le 24 Mai 1753, *Angélique-Marie Surirey de Saint-Remy*, veuve de *Robert*, Marquis *de Pierrepont*, & fille de *Michel Surirey*, Seigneur de Saint-Remy, Tréſorier des Ponts & Chauſſées, & de *Marie-Louiſe Vacherot*. La Marquiſe *de Graville* eſt morte à Paris le 13 Février 1773. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il y a des enfans de ce mariage.

Seigneurs de Cramesnil.

II. Pierre Malet, Chevalier, Seigneur de Cramesnil, ſecond fils de Guillaume, & de *Jeanne d'Yvetot*, rendit hommage au Roi le 15 Décembre 1456, du fief de Cramesnil, & vivoit, âgé de plus de 80 ans, en 1508. On lui donne pour femme *Guillemette de Betteville*, dont:

III. Jacques Malet, Ecuyer, Seigneur de Cramesnil, qui fit hommage au Roi de cette Seigneurie le 9 Juillet 1509. Il avoit épouſé *Jeanne du Queſnay*, laquelle étoit veuve le 20 Février 1534. Ses enfans furent: — Nicolas, qui ſuit; — & Geneviéve, femme, le 19 Janvier 1578, de *Nicolas*, Seigneur *de Contremoulins* & d'Auſonville.

IV. Nicolas Malet, Ecuyer, Seigneur de Cramesnil, rendit aveu de la terre d'Oudale à la Seigneurie de Rouvray le 16 Juin 1536, & épouſa, le 1 Juillet 1555, *Marie le Lieur*, veuve de *Charles le Grand*, Seigneur de la Haye, dont: — Nicolas, qui ſuit; — & Jean, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen, lequel, au nom de ſon frere aîné, paſſa une tranſaction le 24 Juillet 1597, devant les Tabellions d'Arques.

V. Nicolas Malet, Ecuyer, Seigneur de Cramesnil & d'Oudale, rendit au Roi, le 1 Février 1582, hommage du fief de Cramesnil, & en obtint mainlevée par Arrêt de la Chambre des Comptes de Rouen du 16 Juin 1608. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Avril 1578, reconnu le 5 Mai ſuivant, *Perrette de Limbeuf*, veuve de *Pierre du Boſc*, Ecuyer, Seigneur de Granville, & fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis & de Montauban, & de *Françoiſe des Champs*, dont — Louis, qui ſuit; — & un autre garçon, pere d'une fille unique mariée au Seigneur *d'Eſy* près Fécamp.

VI. Louis Malet, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cramesnil, d'Oudale, Saint-Digot, &c. député de la Nobleſſe du Bailliage de Caux en 1631, pour les Etats de Normandie, donna, le 21 Février 1639, aveu au Roi du fief de Cramesnil, & épouſa, par contrat du 22 Mars 1621, *Renée de Calais*, fille de *Jacques de Calais*, Seigneur & Patron de Manneville, & de *Françoiſe de Vieuxpont*. Leurs enfans furent: — 1. François, qui ſuit; — 2. Charles, Prêtre, Curé de Saint-Ouen-des-Champs en 1654 & 1660, Chanoine de la Cathédrale de Rouen, & Grand-Vicaire de l'Archevêque de cette Ville en 1668; — 3. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Belleville, vivant en 1654 & 1660; — 4. Adrien, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, auſſi vivant aux mêmes années; — 5. N... Malet, mariée à *N...*, Seigneur *du Fonteny*, près Bollebec; — 6. N... Malet, épouſe de *N...*, Seigneur *de la Grandville*, près Dieppe; — 7. & N... Malet, femme de *N... de Millibuſc*, Seigneur de Chaumont près Fécamp.

VII. François Malet, Chevalier, Seigneur & Patron de Cramesnil, d'Oudale & de Saint-Denis, donna partage à ſes freres le 16 Décembre 1654, tranſigea avec eux le 19 Décembre 1660, & demeuroit en la paroiſſe de Cramesnil, élection de Montivilliers, lorſqu'il eut acte de la repréſentation de ſes titres de no-

bleſſé devant M. *Barrin de la Galiſſoniere*, Intendant de Rouen, le 9 Février 1667. Il avoit épouſé, 1°. le 15 Février 1648, *Marie de Millibuſc*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, & d'*Anne de Grainville*; & 2°. par contrat du 10 Aout 1654, *Louiſe de Breſdoul*. Du premier lit vinrent : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. CATHERINE, mariée, en 1675, à *N... des Marets*, Seigneur de Saint-Aubin près Bollebec; & du ſecond : — 3. MADELENE, alliée, en 1691, à *N... de Brion*; — 4. & CHARLOTTE MALET, Religieuſe Urſuline au Havre.

VIII. CHARLES MALET, Chevalier, Seigneur & Patron de Crameſnil, d'Oudale & de Saint-Denis, maintenu dans ſa nobleſſe par jugement du 20 Avril 1700, avoit épouſé, le 28 Avril 1683, *Louiſe du Fay*, fille de *Gilles du Fay*, Chevalier, Seigneur de Vergetot, Châtelain de la Briere, Seigneur & Patron de Grainbouville, de Pretot, de Bois-Jourdain & du Bois-Bernard, Meſtre-de-Camp des Armées du Roi & Maréchal de bataille de l'Armée de Malte, & de *Madelene de Fouilleuſe*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. ALEXANDRE-ROBERT-LOUIS, qui ſuit; — 2. MADELENE, non mariée en 1706; — 3. & JEANNE-LOUISE MALET.

IX. ALEXANDRE-ROBERT LOUIS MALET-DE-CRAMESNIL, Chevalier, batiſé le 1 Novembre 1689, a été préſenté pour être reçu Page à la grande Ecurie du Roi le 24 Janvier 1706. On ignore s'il a été marié faute de *Mémoire*.

La branche des Seigneurs *de Breveaux*, dont on n'a point auſſi trouvé la jonction avec les précédentes, porte également pour armes : *de gueules, à 3 fermeaux d'or*. Elle a pour auteur JEAN MALET, Ecuyer, mort en 1498. Il étoit quart-ayeul de CHARLES MALET, Ecuyer, Seigneur & Patron de Breveaux, maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance du Commiſſaire du Roi au regalement des Tailles en la Généralité d'Alençon, le 4 Mai 1641. Il ſervit comme volontaire dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte *de Grancey* en 1642 & 1643, préſenta à la Cure de Breveaux le 2 Janvier 1652, fit hommage au Roi de cette terre en la Chambre des Comptes de Normandie le 15 Décembre 1655, en fournit aveu & dénombrement le 8 Février 1657, & en conſéquence en eut main levée par Arrêt de ladite Chambre des Comptes, du 7 Août ſuivant. Il demeuroit en la paroiſſe de Breveaux, élection d'Argentan, lorſqu'il fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement de M. *de Marle*, Intendant d'Alençon, le 16 Avril 1666. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Novembre 1638, *Marie du Four*, fille de *N.. du Four*, Baron de Cuy, Lieutenant-Général d'Argentan. On ignore s'il en eut poſtérité.

Les Seigneurs *du Bois*, qui ont auſſi produit pour armes : *de gueules, à trois fermeaux d'or*, ont pour auteur JEAN MALET, Ecuyer, fils puiné de GERVAIS, Ecuyer (dont le pere étoit JEAN MALET, Ecuyer, mentionné ci-devant, tige des Seigneurs *de Breveaux*), & d'*Anne de Cobar*. Il vivoit en 1528 & 1544. PIERRE MALET, Ecuyer, ſon arriere-petit-fils, eut de *Suſanne Pitard*, ſon épouſe : — PIERRE & ISAAC MALET, mineurs en 1660 & 1666; — & deux filles, mineures en 1660. Leur mere fut maintenue avec eux dans leur nobleſſe, par Jugement de M. *de Marle*, Intendant d'Alençon, le 16 Avril 1666. P. *Anſelme, Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne, Tome VII, p. 866 & ſuiv.*

MALET-COUPIGNY, en Artois. Nous avons dit, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p. 206 & ſuiv.* d'après *Scohier*, que c'eſt une branche de la Maiſon de MALET DE GRAVILLE, rapportée ci-devant. Elle a, dit-on, pour auteur

ROBERT MALET, fils de JEAN II, & d'*Anne de Wavrin*, héritiere des Terres de Coupigny en Flandres & en Artois, qu'elle eut, entr'autres biens, pour ſon partage; & ROBERT, en mémoire de ſa mere, en prit les armes, en conſervant toutefois celles de ſa Maiſon en chef de l'écu. Il épouſa, en Flandres, en 1357, la fille du Seigneur *de Roſimbos*, dont : — JEAN, qui ſuit; — & JACQUELINE, mariée à *Baudouin*, Seigneur *de Noyelle*, & mere de *Beauldot de Noyelle*, Chambellan du Duc *de Bourgogne* en 1420, & Chevalier de la Toiſon d'or en 1443.

JEAN MALET, III. du nom, Seigneur de Coupigny, fut tué le 17 Novembre

Digitized by Google

1382, à la bataille de Roſebecq, dont le Maréchal *de Blainville*, ſon parent, commandoit l'avant-garde. Il laiſſa de ſa femme, *Marie de Capenghekenc*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu,

JEAN, IV. du nom, Sire de Coupigny, d'Avion & de Salau, du chef de ſa femme *Marie d'Avion*, héritiere deſdits lieux. Il fut fait Chevalier à la bataille de Liége en 1407, & eut, entr'autres enfans:

JEAN, V. du nom, Seigneur de Coupigny, qui acquit, en 1435, la Terre de Fouquieres en Artois, avec ſa femme *Catherine-Antoinette de Brimeu*, fille du Seigneur de Humbercourt, Chevalier de la Toiſon d'or. De ce mariage vint:

DAVID MALET, Seigneur de Coupigny, mort en 1503, laiſſant, d'*Iſabelle Cornille*, ſon épouſe, entr'autres: — JEAN, VI. du nom, Chambellan de PHILIPPE, Archiduc D'AUTRICHE, mort ſans enfans, d'*Anne du Bois de Fiennes*; — & JACQUES, qui ſuit.

JACQUES MALET, I. du nom, Seigneur d'Hennin-Liétard, qu'il vendit, & de pluſieurs autres, Conſeiller-Maître-d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, Duc de Bourgogne, en 1493, Capitaine & Grand-Bailli de Lens, & de Bevres, épouſa *Marguerite de Bourgogne*, Dame de la Foſſe, veuve de lui en 1513, fille de *Philippe*, & petite-fille d'*Antoine*, ſurnommé *le Grand*, tous deux Gouverneurs d'Artois & Chevaliers de la Toiſon d'or. De cette alliance vinrent, entr'autres enfans: — ADOLPHE, I. du nom, Seigneur de Coupigny, &c. marié à *Guiſlaine de Noyelle*, dont la poſtérité eſt éteinte; — & JACQUES, qui ſuit.

JACQUES DE COUPIGNY, II. du nom, laiſſa de *Marie de Torcq*, dite *Harpin*, ſon épouſe, entr'autres: — ADOLPHE II, Enſeigne, en 1562, des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Comte *d'Hoochſtrate*, allié à *Marie Chevalier*, de laquelle il n'eut qu'un fils, mort ſans avoir été marié; — & JEAN, qui ſuit.

JEAN, VII. du nom, Chevalier, Seigneur DE COUPIGNY, &c. épouſa, le 2 Septembre 1562, *Jacqueline de Rouck*, dont vinrent, entr'autres enfans: — 1. ANTOINE MALET, Seigneur de Coupigny, qui n'eut que deux filles, — ANNE-CATHERINE, l'aînée, épouſa, en 1628, *Charles Chevalier*, Vicomte de Berg-Saint-Vinox. Par ce mariage, elle porta tous les biens de ſa Maiſon dans celle du Prince *de Rache*. — La ſeconde, nommée JACQUELINE, morte en 1629, avoit épouſé *Charles de Longueval*; — 2. & CHARLES, qui ſuit.

CHARLES DE COUPIGNY, Lieutenant & Gouverneur des Ville & Château de Bethune, créé *Chevalier*, lui & ſa poſtérité, le 22 Décembre 1616, épouſa, 1°. le 11 Février 1600, *Honorine de Saluſſes de Bernemicourt*, fille de *Charles*, & d'*Honorine de Hornes*; 2°. le 9 Juin 1614, *Anne de Héricourt*; 3°. *Suſanne*, fille de *Regnon*, Baron *de Wattines*, héritiere d'Henu & de Varlaincourt; 4°. *Antoinette de Mauville*; & 5°. *Louiſe de Griboval*. Du premier lit vinrent: — 1. PHILIPPE, dont deſcendoit PHILIPPE CONSTANT-FRANÇOIS DE COUPIGNY, Député ordinaire, à la Cour, de la Nobleſſe des Etats d'Artois, dont la fille eſt entrée dans la Maiſon de *Bauſon*, & le fils a épouſé *Anne-Charlotte Monck*, de la Maiſon des Ducs *d'Albermale*; — 2. ANTOINE, tige des Seigneurs de Louverval, rapportés ci-après. Du troiſieme lit ſortit: — 3. LOUIS-PHILIPPE, dont le fils, FRANÇOIS-PHILIPPE DE COUPIGNY, épouſa *Anne-Françoiſe de la Voeſtine* (ſœur de *Ferdinand*, Marquis *de Becelaer*, allié à la Maiſon de *Melun*). Il laiſſa, entr'autres: — CHARLES-MAXIMILIEN, Député ordinaire de la Nobleſſe d'Artois à la Cour, en faveur duquel la Terre d'*Henu* a été érigée en *Comté* en 1722.

ANTOINE DE COUPIGNY, ſecond fils de CHARLES, & d'*Honorine de Saluſſes-Bernemicourt*, ſa premiere femme, épouſa *Eléonore de Saint-Amand*, Maiſon diſtinguée, dès le XII^e ſiécle, par le célebre *Odon de Saint-Amand*, Grand-Maître des Templiers, fille de *Bernard*, & d'*Anne de Boufflers*, du chef de qui elle hérita des Terres de le Bargue, de Riencourt & de Louverval. De ce mariage eſt ſorti

CHARLES-JACQUES DE COUPIGNY, marié à *Françoiſe-Robertine de Blocquel*, grand'tante du Baron *de Wiſmes*, ci-devant Député ordinaire, à la Cour, de la Nobleſſe d'Artois, dont, entr'autres:

Digitized by Google

Jean-François de Coupigny, marié à *Marguerite de Haynin*, fille d'*Ernest*, & d'*Emmanuelle de la Biche*, Dame de Cerfontaine. De ce mariage eſt né, entr'autres :

Charles-François-Joseph Malet de Coupigny, qui a épouſé *Françoiſe-Florence-Joſephe de Briois*, d'une ancienne Nobleſſe d'Artois, & ſœur de l'Abbé actuel de Saint-Waaſt d'Arras. *Voyez* Briois, *Tome III.* Il en a, entr'autres : — Constant-Marie-Hiacinthe-Joseph, qui ſuit ; — & des filles, toutes Chanoineſſes Régulieres dans les Chapitres nobles des Pays-Bas.

Constant-Marie-Hiacinthe-Joseph Malet de Coupigny a épouſé *Marie-Maximilienne-Henriette Preudhomme-de-Haillies*, ſœur du Marquis de ce nom, dont la niéce eſt actuellement Chanoineſſe à Denain.

Ceux du nom de Malet-Coupigny ont tous été au ſervice. Gabriel-Joseph de Coupigny du Péage fut tué en 1744, à l'affaire de Saverne, étant Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine. Le Marquis *de Coupigny* a auſſi été longtems Capitaine dans le même Régiment. Cette Maiſon eſt alliée aux plus anciennes de la Province.

Ce que nous venons de rapporter eſt extrait en partie des Lettres-Patentes du mois d'Août 1765, qui érigent en *Comté* la Terre de *Louverval*, ſous le nom de Malet-Coupigny, en faveur de Charles-François-Joseph Malet de Coupigny. *Voyez* Coupigny.

MALET DE VANDEGRE.

Cette ancienne Nobleſſe, établie en Auvergne depuis environ 300 ans, eſt originaire du Velay, où elle eſt connue dès les XII^e^ & XIII^e^ ſiécles, ſous le nom de Malet-Cabrespine, par ſes alliances, & par différens aveux des Terres de Cabreſpine & de la Tour, faits aux Evêques du Puy, conſervés dans les Archives de l'Evêché, ainſi que par d'autres monumens, rapportés dans les Recherches du Pere *Boyer*, ſçavant Bénédictin. Depuis ſon établiſſement en Auvergne, elle y tient à toutes les meilleures Maiſons de la Province, par ſes alliances avec celles de *Dienne*, de *Bournazel*, *Marillac*, *Beauclerc*, la *Forêt-Buillon*, du *Croc*, *Anlezy*, *Chaſteron*, *Roquelaure*, *Tournebiſe*, *Senneterre*, *Chauſſecourte*, *Mitte-Chevriers* & autres d'un rang diſtingué, comme en Dauphiné, par celles de *Muzy*, *Clermont-Tonnerre*, *Pernes*, *Epinac*, *Grolée*, *Montmorency*, *la Marck*, *Poitiers*, &c. &, en dernier lieu, par celles de *la Fontaine-Solare* & de *Boulainviller*, elle tient à ce qu'il y a de plus grand dans le Royaume, dit le Mercure de Janvier 1746, *p.* 192.

François-Joseph-Jocerand Malet, Chevalier, Comte de Vandegre, Baron de la Forêt, Seigneur de Buillon, de la Goutte-lès-Tales & de la Boutereſſe (fils de Gabriel-Marie-Jocerand Malet, Chevalier, Marquis de Vandegre, & de *Claudine-Geneſie Torrents-de-Chillaguet*), eſt devenu Marquis de Vandegre, par la diſpoſition teſtamentaire de ſon couſin, François-Jocerand-Joseph Malet, Marquis de Vandegre, mort au Château de Buillon en Auvergne, le 9 Décembre 1737, ſans enfans de *Jeanne-Lucie de Caſtillon de Saint-Victour d'Aſtrie*, veuve, en premieres noces, du Marquis *de Roquefeuil*, & d'une des meilleures Maiſons de Provence, originaire de Naples. Les biens de ce Marquis de *Vandegre* devoient paſſer à la Comteſſe *de Chavagnac-la-Chambre*, ſa niéce, ſans le teſtament qu'il fit en faveur de ſon couſin François-Joseph-Jocerand, la ſubſtitution de ſes biens étant finie dans ſa perſonne.

François-Joseph-Jocerand Malet, Comte de Vandegre, &c. a épouſé, le 21 Octobre 1745, *Louiſe-Sidonie-Victoire de la Fontaine-Solare*, née le 24 Février 1724, ſeconde fille de *François*, Comte de la Boiſſiere, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi à Dieppe, & de *Marie-Anne-Henriette de Boulainviller*. Il y avoit de ce mariage, en 1760, deux filles. Mercure de Mai 1738, *p.* 1021.

MALÉTROIT, en Bretagne. C'eſt faute de plus ample inſtruction que nous avons raſſemblé ſous la même lettre, en 1765, dans notre Calendrier

Digitized by Google

des Princes de la Nobleſſe, deux Maiſons qui n'ont entr'elles nul rapport ni conſanguinité.

Le ſeul chef de nom & d'armes de la ſeconde branche aînée, aujourd'hui exiſtante de l'ancienne & très-illuſtre Maiſon de MALÉTROIT, qualifié par ſes titres d'*ancien Prince & Baron de Bretagne, & de Cornouailles*, eſt LOUIS-JOSEPH-ARMAND-CORENTIN, Comte DE GUER-MALÉTROIT, Marquis de Pontcalleck, Officier ſupérieur de la Cavalerie, ci-devant chef de Brigade des Gendarmes de M. le Dauphin.

Il y a eu de cette Maiſon nombre de grands Capitaines, des grands Maréchaux, grands Chanceliers & Connétables d'Angleterre & de Bretagne. Pluſieurs ont gagné des batailles mémorables ſur les François alors, les Eſpagnols & les Allemands. — Un JÉHAN, Sire DE MALÉTROIT, entr'autres, aſſiſta, en l'an 1119, aux obſèques du Duc *Allain Fergent*, en la Ville de Redon en Bretagne, en qualité de *Prince*, & prit ſéance avant les Seigneurs Princes *de Léon* & *de Dinan*. — GEOFFROY & JÉHAN, Sires DE MALÉTROIT, furent tués, en qualité de Lieutenans-Généraux de ſes Armées, en la bataille d'Azincourt, l'an 1415, au ſervice du Roi CHARLES VII. — Un autre GEOFFROY, Sire DE MALÉTROIT, fut tué, quelques années après, en la même qualité, à la bataille de Verneuil, l'an 1424. — Deux autres JÉHAN & PHILIPPE, Sires DE MALÉTROIT, principaux Capitaines, gagnerent la célebre bataille de Formigny en 1450, Commandans de concert tous les deux la même année. — Un autre JÉHAN, Sire DE MALÉTROIT, Grand-Maréchal & Connétable de Bretagne, & d'Angleterre, vivoit l'an 1419, longtems avant la réunion de la Bretagne à la Couronne de France.

Les ancêtres de la branche du Marquis *de Pontcalleck* d'aujourd'hui, ont longtems porté le nom de Comte *de Guér*, Ville & Comté à ſix lieues de la ville de Malétroit, ſur la riviere d'Ouſt, qui leur fut donnée en apanage par leurs aînés. Cette Terre a tombé depuis en pluſieurs Maiſons, ſucceſſivement dans celles *du Bordage*, d'*Acigné*, de *Montboucher*, &c. & a paſſé, par acquêt, depuis environ un ſiécle, dans celle de *Marniere*, originaire du Poitou ou de l'Anjou, qui n'a nul rapport ni conſanguinité avec celle dont nous venons de parler. — Pièces juſtificatives, relevées, légaliſées des Archives de la ville de Rennes, & de Redon en Bretagne; Archives particulieres de la Maiſon de MALÉTROIT-PONTCALLECK, aujourd'hui fournies & comparées au Parlement de Paris, avec toute la Généalogie des diverſes branches de cette Maiſon, lors de l'érection du Marquiſat de *Pontcalleck* en Bretagne, par LOUIS XIV, en 1657; relevés & collationnés des regiſtres du Parlement de Paris de la même année. Voyez auſſi toutes les Hiſtoires de Bretagne, entr'autres celle de D. *Morice*, en cinq Volumes *in-folio*.

Les titres du Marquis *de Pontcalleck* ou *Pontqualleck*, juſtifient, du côté de ſes meres juſqu'ici, qu'il eſt iſſu, par alliance, des Maiſons de *Ploeuc*, du *Timeur*, de *Morillon*, de *Roſmadeck*, de *Juch*, du *Chaſtel*, de *Quelen*, du *Garo*, de *Rieux*, *Quermemo*, du *Gueſclin*, de *Rohan-Rohan* & *Rohan-Guemené*, de *Penhoët*, de *Montboucher*, d'*Acigné*, de *Papins*, de *Longuerue*, de *Beaumanoir*, de *Lannion*, & en dernier lieu de *Coëtenecſſ-le-Veyer*, en Bretagne. *Notice envoyée.*

MALEZIEU, Seigneur de Chaſtenay.

NICOLAS DE MALEZIEU, Seigneur de Chaſtenay, Chancelier de la Souveraineté de Dombes, Secrétaire-Général des Suiſſes & Griſons, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, & Honoraire de celle des Sciences, mort le 4 Mai 1727, avoit épouſé *Françoiſe Faudel*, ci-devant Gouvernante des Enfans du feu Duc *du Maine*, décédée au mois de Décembre 1741, à ſa Terre de Chaſtenay près Saulx, âgée de 91 ans. Leurs enfans ſont, entr'autres: — 1. NICOLAS DE MALEZIEU, Evêque de Lavaur en 1713, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Moreilles, Ordre de Citeaux, Diocèſe de la Rochelle, mort en 1729; — 2. PIERRE DE MALEZIEU, Seigneur de Chaſtenay & des Tournelles, Lieutenant-

Digitized by Google

Général de l'Artillerie de France, Secrétaire-Général des Suiſſes & Griſons en 1727, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1756; — 3. CHARLES-FRANÇOIS, Lieutenant-Colonel d'une Brigade de Carabiniers, fait Brigadier de Cavalerie le 1 Mai 1745, mort à Châlon-ſur-Saone le 3 Septembre 1763, Gouverneur des Tours, Ports, Chaînes & Havre de la Rochelle; — 4. ELISABETH, veuve de *Claude de Rioux*, Comte de Meſſini, premier Préſident du Parlement, & Intendant de la Souveraineté de Dombes, mort le 9 Novembre 1712, âgé de 39 ans; — 5. & MARIE, femme de *Louis de Guiry*, Seigneur de Noncourt & de la Ronciere, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Lieutenant-Général de la Province d'Aunis, Ville & Gouvernement de la Rochelle, & autres lieux en dépendans, & Gouverneur des Tours, Ports, Havre & Chaînes de la Rochelle. *Mercure de France*, du mois de Décembre 1741, *p.* 2964. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lis d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

MALFILLASTRE: Ancienne Nobleſſe de Normandie, qui poſſédoit, de tems immémorial, la Baronnie de *Curcy-Malfillaſtre*, proche Falaiſe, dans le Diocèſe de Bayeux. Faute de *Mémoire* & de titres, nous ne donnerons, ſur cette Famille, que ce que nous avons découvert par nos recherches.

ROGER DE MALFILLASTRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Curcy, Seigneur de la Caiſne, d'Ouffieres, de Valcongrain, &c. donna pour ſon ſalut & celui d'EUDES, ſon fils, au Prieuré de Saint-Vigor près Bayeux, les patronages des Egliſes de Curcy, d'Ouffieres & de Valcongrain par Charte du 24 Mai 1096, témoins *Roger Suhard*, *Jean de Mathan* & *Guillaume de Breteuil*. Il donna auſſi à l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours, le Monaſtere de N. D. de la Caiſne avec tout le village & toutes ſes appartenances, pour être ſa Celle, (*ut ſit ejus Cella*) juſqu'à ce que par l'aide de Dieu, il puiſſe être érigé en Abbaye, & après que cette érection ſera faite, l'Abbeſſe dudit lieu ſera établie par l'Abbeſſe de Beaumont & par ſa Communauté, & ſoumiſe à l'Abbaye de Beaumont. Il aumône à cette Celle, pour ſon uſage, tout ce dont elle aura beſoin dans tous ſes bois, la moitié de la pêche dans la riviere d'Orme, excepté les lamproyes & les ſaumons dont il ne lui accorde que la dîme, ſoit qu'il ſoit préſent ou abſent. Il y ajoute la dîme de ſes domaines & de ſes prairies & les Egliſes de Montſecret. Il fait ces donations & donne cette Celle de la Caiſne à l'Abbaye de Beaumont pour avoir part aux prieres de ladite Communauté, & il s'en retient pour lui & ſes héritiers la qualité de Défenſeurs & de Patrons. — EUDES DE MALFILLASTRE, fils de ROGER, mentionné ci-deſſus, Chevalier, Seigneur & Baron de Curcy, la Caiſne, Ouffieres, Valcongrain, &c. eſt cité dans la Charte de 1096.

ROGER DE MALFILLASTRE, Chevalier, Baron de Curcy, eſt cité dans une Charte de HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, au ſujet de l'Abbaye d'Aunay. Lui & *Gui de Boviler* aumônerent au Prieuré de Sainte-Barbe en Auge le patronage de l'Egliſe de Cottun ſous l'Epiſcopat de *Philippe de Harcourt*, Evêque de Bayeux, & mourut en 1164.

THOMAS DE MALFILLASTRE, pour être relevé d'une excommunication qu'il avoit encourue, renonça, en 1190 devant *Henri*, II. du nom, Evêque de Bayeux, à toute les préſentations qu'il ſoutenoit avoir au patronage de Curcy & aux biens que le Prieuré de Saint-Vigor y poſſédoit. Il aumôna au Prieuré de Sainte-Barbe en Auge les Terres que *Jean de Cottun*, Prêtre, & *Vincent*, ſon frere, tenoient de lui dans la Paroiſſe de Cottun. Il reconnut par une autre Charte que ROGER DE MALFILLASTRE, ſon frere aîné, avoit auſſi fait pluſieurs donations & cédé ſon patronage de Cottun au même Prieuré, déclarant que LOUIS-THOMAS & EUDES, ſon fils, qui étoit alors Chevalier, avoient confirmé la donation de ROGER. *Henri* II, Evêque de Bayeux, ratifia cette donation en 1192.

Digitized by Google

THOMAS DE MALFILLASTRE, Seigneur & Baron de Curcy, Saint-Germain d'Elle & de Vidouville, eſt nommé dans la Bulle du Pape INNOCENT III, de l'an 1210, pour avoir donné à l'Hôpital de Saint-Thomas & de Saint-Antoine de Caen ſon bois de la Rouelle & deux muids d'avoine de rente à Curcy. Il donna au Pleſſis le patronage de Saint-Germain d'Elle pour ſon ſalut & celui d'*Emme*, fille d'*Eudes*, & à Longues tout le droit de l'Egliſe de Vidouville.

ELIE DE MALFILLASTRE & PIERRE, ſon frere, Chevaliers, approuverent, en 1213, la donation que THOMAS DE MALFILLASTRE, leur oncle, avoit faite à Longues du patronage de Vidouville, & étant au Prieuré du Pleſſis ils ratifierent celle de Saint-Germain d'Elle qu'il avoit faite à ce Prieuré.

THOMAS DE MALFILLASTRE, comme Suzerain, par Charte du mois de Janvier 1252, confirma les donations que *Thomas Teſſon d'Herouville* & *Alicie*, ſa femme, avoient faite au Prieuré du Pleſſis dans la paroiſſe de Meſnil-Ongrain, exceptant toutefois les rentes & hommages dus à ſon fief.

ROGER ou RAOUL DE MALFILLASTRE, Baron de Curcy, fit preuve d'ancienne Nobleſſe, en 1463, devant *Raimond de Montſacuq*, Commiſſaire du Roi.

GILLES DE MALFILLASTRE, héritier de ROGER, eſt nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1497. — JEAN DE MALFILLASTRE, Seigneur de Martinboſq, comparut, le 27 Juin 1500, à l'Echiquier de Normandie, pour délibérer ſur la ſucceſſion de *Jacques de Harcourt*, Baron de Beuvron.

JEANNE, fille du Seigneur *de Curcy* & de Martinboſq, épouſa, vers le même tems, *Jean de Canville*, Seigneur de Courvaudon.

GILLES DE MALFILLASTRE, Prêtre, Seigneur temporel de Martinboſq, & NICOLAS, ſon frere, tranſigerent, le 6 Mars 1506, avec le Prieuré de Saint-Vigor de Bayeux, au ſujet des droits honorifiques de Curcy.

JEAN DE MALFILLASTRE, Seigneur de Martinboſq, Vicomte de Falaiſe, NICOLAS, Seigneur du Meſnil-Ongrain, Maître des Comptes de Normandie, tous deux fils de GUILLAUME; & leur neveu GILLES, Seigneur d'Argences, fils de JACQUES, demeurant à Paris, furent maintenus dans leur qualité, en 1599, par M. *de Roiſſy*, Commiſſaire du Roi, de même que ROLAND DE MALFILLASTRE, fils de *Geoffroi de Sainte-Honorine du Fay* en l'Election de Caen.

JEAN DE MALFILLASTRE, Seigneur & Patron de Curcy-le-Malfillaſtre & de Martinboſq, Conſeiller du Roi, Vicomte de Falaiſe & Maire dudit lieu, acheta, le 2 Décembre 1605, quarante acres de terre en pluſieurs pièces ligés à Curcy, de noble Seigneur *René du Breuil*, Baron d'Ingrande & Seigneur du Fief de Curcy-Clerel aſſis à Evrecy. Il avoit épouſé, par traité ſous ſeing privé du 17 Mai 1579, reconnu à Falaiſe le 6 Décembre 1584, *Marie de Morel de Putanges*, dont il ne laiſſa point d'enfans. La Terre de Curcy, après ſa mort, fut décretée, vers 1613, ſur NICOLAS DE MALFILLASTRE, ſon frere, à raiſon des remplacemens de la dot de la Dame veuve dudit JEAN, & adjugée au profit de *Guillaume de Morel*, Ecuyer, Seigneur de Putanges & Ecuyer de la Reine, & co-héritier de ladite Dame, ſa tante.

ROLAND DE MALFILLASTRE reçut la tonſure & les autres Ordres mineurs, le 18 Octobre 1622, dans l'Abbaye de Fontenay, des mains de *Guy Champion*, Evêque de Tréguier, Abbé de Fontenay près Caen, ſur la permiſſion du Vicaire-Général de l'Evêché de Bayeux. Il eſt parlé de cette ancienne Nobleſſe dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*. Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable, 2 & 1.*

MALH'AN (DE) : Famille établie à Aubenas, Diocèſe de Viviers. L'orthographe de ce nom qu'on prononce MALIAN, a varié dans tous les tems. Il eſt, dans les titres, indifféremment écrit & ſigné *Maillan*, *Malian*, *Mailhan*, *Mallian*; & plus communément *Malh'an*, avec un accent entre l'*H* & l'*A*. Cette derniere orthographe, quoique la moins naturelle a prévalu depuis un tems immémorial. Cette Famille eſt une des plus anciennes du Vivarais, & l'on trouve, par titres originaux, que

Digitized by Google

Noble PONS DE MALH'AN, I. du nom, Seigneur de Saint-Montan, Rochecherit, Châteauneuf, d'un Fief dans les Terres de Boulogne & pluſieurs autres, & noble *Pons d'Antraigues* paſſerent une tranſaction pour une cauſe de ſix deniers ſur une vigne ſituée au terroir de Marconave, le 12 d'avant les Calendes de Décembre de l'an 1266.

Le même PONS DE MALH'AN ſe fit paſſer nouvelle reconnoiſſance par *Guillaume la Conche*, le 17 Août de l'an 1290, & fut pere de cinq enfans, ſçavoir : — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. PIERRE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après; — 3, 4 & 5. JEAN, PONS & AIMON, tous les trois Chanoines de l'Egliſe Cathédrale de Viviers.

Toute la Famille des MALH'ANS, entr'autres les cinq freres ci-deſſus nommés, firent, à la fin du XIII^e^ ſiécle, une donation conſidérable au Chapitre de Viviers, dont il jouit encore, laquelle fut augmentée & ratifiée par leurs deſcendans ou héritiers, le 6 Janvier 1374. Les trois Chanoines, comme tuteurs des enfans de leurs freres, rendirent hommage, (ainſi qu'avoient fait leurs ancêtres) à l'Evêque de Viviers, pour les Terres & Seigneuries de Saint-Montan, Rochecherit, Châteauneuf, &c. le 14 Février 1333.

ANDRÉ DE MALH'AN, cité dans ladite donation, ainſi que ſa femme *Guillelmine*, eut pour enfans — PONS, qui ſuit; —— & PIERRE, dont on ignore la poſtérité.

PONS DE MALH'AN, II. du nom, rendit hommage pour les mêmes Terres de Saint-Montan, Rochecherit, &c. à *Aimar*, Evêque de Viviers, le 19 Août 1362, & fut pere de — BONNELLE, qui ſuit, fille unique & héritiere de cette branche.

BONNELLE DE MALH'AN hommagea, comme l'avoient fait ſes ancêtres, à l'Evêque de Viviers les mêmes Terres, le 19 Octobre 1383. Elle fut mariée avec noble *Pierre de Serre-Scudier*, Famille pour lors conſidérable, & dont il y a eu un Cardinal; & elle n'eut de ce mariage qu'une fille nommée *Alix de Serre-Scudier*, qui hommagea auſſi à l'Evêque de Viviers en 1444, & fut mariée à noble *François d'Arlempde*, dont ſont iſſus les Marquis *de Mirabel* du nom d'*Arlempde*, en Vivarais.

SECONDE BRANCHE.

PIERRE DE MALH'AN, ſecond fils de PONS, I. du nom, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, épouſa *Aimone*, dont on ignore le nom de Famille. *Jeannette Charoulle* conſentit à une vente qui lui fut faite le jour de la Fête Saint-Martin de l'an 1302. De ſon mariage, il eut :

GUILLAUME DE MALH'AN, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, pour lequel *Raimond d'Alton* conſentit à une vente le 6 Mars 1317. Il rendit hommage en qualité de *Damoiſeau*, à puiſſant Seigneur *Aimar de Poitiers*, Comte de Valentinois, Seigneur de Boulogne, le 14 Juin 1321, renouvella ſon Terrier, & fit paſſer nouvelle reconnoiſſance à ſes Emphytéotes du Mandement de Boulogne, l'an 1327. De *Catherine*, ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré, naquit :

JEAN DE MALH'AN, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, qui fit paſſer nouvelle reconnoiſſance à *Pierre la Combe de Veſſeaux*, le 5 Juin 1343. *Antoine de Fougeiroles* & *Jeanne*, ſa femme, firent auſſi paſſer en faveur dudit JEAN DE MALH'AN, nouvelle reconnoiſſance le 12 Janvier 1346. On ignore quelle fut ſa femme, mais il en eut :

PONS DE MALH'AN, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, lequel fit paſſer à *Guillaume la Combe de Veſſeaux*, nouvelle reconnoiſſance portant diminution de cens, le 28 Mars 1375. Il acquit de *Pons Maja* certains fonds ſitués dans le Mandement de Boulogne, le 9 des Calendes de Juin 1379; fit renouveller ſon Terrier en 1389, & eut de ſa femme qu'on ne connoît point,

PHILIPPE DE MALH'AN, qui rendit hommage, (ainſi qu'avoient fait ſes ancêtres)

Digitized by Google

cètres) à *Guillaume de Leſtrange*, Seigneur de Boulogne, pour ſon Fief dans leſdites Terres, le 7 Mai 1398. Il épouſa noble *Imburte de Matellot*, du Limouſin, de laquelle vinrent : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Barthelemi, Prêtre & Prieur de Saint-Andeol; — & quatre filles, dont une mariée à N..... *Gordon*, & une autre dans la Maiſon de *Marconaves*.

Jean de Malh'an, II. du nom, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, fit une acquiſition d'*Antoine*, Viguier de Saint-Andeol, le 25 Août 1483; & épouſa noble *Chriſtine de Charreuſac*. Leurs enfans furent : — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. Claude, tige des Seigneurs de Figeres, éteinte, rapportée ci-après; — 3 & 4. Jean & Jacques, tous deux morts au ſervice; — 5. Guillaume, Prêtre; — 6. Delphine, mariée à *Blaiſe de Fontbonne*, de Saint-Andeol; — 7. & Ongage, mariée à *Pierre de Lubac*.

Antoine de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, rendit hommage noble, à puiſſant Seigneur *Aimar de Poitiers*, Seigneur de Boulogne, le 15 Octobre 1492; & teſta le 12 Octobre 1528. Il épouſa noble *Jeanne de Rocheſauve*, dont il eut : — 1. Pons, mort ſans poſtérité; — 2. Laurent, qui ſuit; — 3. Jacques; — 4 & 5. Claudine & Françoiſe; — & deux filles naturelles, appellées Jeanne.

Laurent de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, rendit hommage noble, à puiſſant Seigneur *Aimar de Poitiers*, Seigneur de Boulogne, le 20 Mars 1534, & dénombra au Roi, devant le Sénéchal de Niſmes les biens nobles qu'il poſſédoit dans ladite Sénéchauſſée, le 14 Mars 1539. Il épouſa, le 29 Novembre 1539, noble *Madelene du Cheylar*, Dame de la Champ, fille unique & derniere héritiere de ſa Maiſon. Il fit ſon teſtament, partant pour l'armée de Piémont, le 23 Novembre 1556. De leur mariage naquirent : — 1. Gratian, qui ſuit; — 2, 3, 4 & 5. Antoine, Claude, Louis & Antoinette.

Gratian de Malh'an, I. du nom, Seigneur de la Champ, & de Fief dans les Terres de Boulogne, épouſa, 1°. noble *Marguerite de Benefice*; & 2°. le 22 Juillet 1591, noble *Jeanne Vernette d'Avenas*. Il teſta le 12 Novembre 1608, & ſa femme, le 9 Juillet 1621, étant veuve. Du premier lit il eut — Pierre de Malh'an; & du ſecond : — 1. Louis, qui ſuit; — 2, 3, 4 & 5. René, Claude, Jean, & Gratian; — 6. François, établi au lieu de Chanliac, paroiſſe de Vaiſſeauſe, qui épouſa, le 27 Janvier 1643, Demoiſelle *Suſanne Saurel*. Il teſta, le 10 Janvier 1676, en faveur de ſon fils François; — 7. Antoinette, mariée à noble *Louis de Surville*; — 8. & Jeanne.

Tous les Malh'ans furent maintenus dans leur nobleſſe par Jugement ſouverain le 10 Juillet 1669.

Louis de Malh'an, Seigneur de la Champ, de Fief, &c. ſervit fort longtems dans les Chevaux-Légers. Il fut marié, 1°. le 3 Juin 1618, à Demoiſelle *Geneviéve de Barjeac*; & 2°. avec Demoiſelle *Jeanne de la Tour Choiſinet*. Il fit ſon teſtament le 18 Décembre 1664, par lequel il inſtitue héritier ſon fils aîné, & fait un legs à ſes autres enfans. Du premier lit vinrent : — 1. Gratian, qui ſuit; — 2. François, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 3. Marie, femme de M. *Vincent Alignial*; & du ſecond lit ſortit : — Gaſpard de Malh'an.

Gratian de Malh'an, II. du nom, Seigneur de la Champ, de Fief, &c. épouſa, le 17 Novembre 1652, Demoiſelle *Marie de Fontaines*, & en eut :

Louis-Claude de Malh'an, Seigneur de la Champ, de Fief, &c. qui épouſa Demoiſelle *Farger*, dont il n'eut qu'un fils, lequel étant mort après ſon pere ſans avoir teſté, laiſſa toute la ſucceſſion de cette branche & la Terre de la Champ à ſa mere, d'où elle a paſſé dans la Famille de *Fages*, par le mariage que Madame de Malh'an fit de ſa niéce, Mademoiſelle *Farger*, avec M. *de Fages*.

Digitized by Google

Troisieme Branche.

François de Malh'an, second fils de Louis, Seigneur de la Champ, &c. & de *Geneviève de Borjeac*, sa premiere femme, fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de M. le Prince, dans lequel il servit l'espace de 10 ans, & le quitta pour prendre le commandement d'une Compagnie de fusiliers. Il épousa, le 16 Juillet 1679, Damoiselle *Antoinette Rimbaut*, & testa le 21 Avril 1724. Il avoit eu de ce mariage : — Louis, qui suit ; — & Jacques, mort sans postérité, Lieutenant dans le Régiment de la Chaux-Montauban.

Louis de Malh'an, co-Seigneur du petit Paris, Seigneur de Fief dans le Mandement de Boulogne, Capitaine dans le Régiment de la Chaux-Montauban, né à Vesseaux le 31 Juillet 1685, épousa, 1°. le 24 Novembre 1712, Damoiselle *Marie-Anne de Surville*, derniere héritiere de sa Maison ; ils firent un testament réciproque le 15 Avril 1725. Devenu veuf & sans enfans, il épousa, 2°. le 3 Juillet 1735, *Marguerite-Françoise d'Oriple*, fille de *René*, Seigneur de Saint-Nazaire, Capitaine d'Infanterie, & de *Marguerite de Rose de Provancheres*. (*a*) Il fit son testament le 6 Décembre 1747, & mourut le 3 Janvier 1750, laissant de ce second mariage : — 1. Henri-René-Louis, qui suit ; — 2. Marie-Charles-César, mort en 1755 ; — 3. Louis-Henri-Regis, né le 13 Avril 1743, Religieux Bénédictin ; — 4. René, né le 27 Mars 1744, Lieutenant dans le Régiment de Champagne ; — 5. Louis-Hyacinthe, né le 16 Août 1746, Lieutenant dans le même Régiment ; — 6. François-Denis Auguste, né le 5 Novembre 1748, Religieux à Clervaux ; — 7 & Jeanne-Françoise, née le 4 Mars 1741, Religieuse à Aubenas dans l'Abbaye de Saint-Benoit.

Henri-René-Louis de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, né à Vesseaux le 6 Juin 1738, Capitaine dans le Régiment de Champagne, a épousé, par contrat du 19 Janvier 1763, *Marie-Catherine de Gay*, fille de feu Messire *François-Joseph-Marie de Gay*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Limousin, & de Dame *Marie-Catherine de Gilles*.

Seigneurs de Figeres, éteints.

Claude de Malh'an, second fils de Jean, II. du nom, & de *Christine de Charreusac*, épousa la sœur de sa belle-sœur, Damoiselle *Françoise de Rochefauve*, & en eut plusieurs enfans, entr'autres :

Etienne de Malh'an, marié avec Damoiselle *Antoinette Tuffala de Vals*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

Valentin de Malh'an, qui épousa Damoiselle *Marguerite de Pouzols*. Les biens de cette branche tombée en quenouille, ont été dispersés dans plusieurs Familles : celle de *Vincenti Montsouvenir* en possede une partie.

Les armes sont : *parti au 1 d'azur à trois chevrons d'argent, & au 2 de gueules au lion d'or.* Mémoire envoyé, dressé sur titres.

MALHANE, en Rouergue.

Jacques de Malhane eut de sa seconde femme *Anne des Ondes*, — Jean de Malhane, marié, le 22 Juin 1638, à *Madelene de Luftrac*, fille du second lit de *Gabriel de Luftrac*, Baron de Saint-Sernin, laquelle eut pour son partage la Baronnie de Saint-Sernin. De ce mariage vint :

Jean de Malhane, Baron de Saint-Sernin, qui épousa, en 1673, *Marguerite d'Itar*, troisieme fille de *Benoit d'Itar*, Seigneur de Varanches, dont : — J. Be-

(*a*) La Famille de Malh'an, par ce mariage, est alliée aux Maisons de *Rose*, de *Saint-Belin*, de *la Peultre*, de *Marigny*, de *la Tour-du-Pin*, *la Charce*, de *Beauvoir du Roure* & autres.

Digitized by Google

MOLT DE MALHARE, créé *Marquis de Saint-Sernin* en 1720, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 18 Octobre 1734, mort Gouverneur de Belle-Iſle; — 2, 3 & 4. GRÉLES, GILBERT & LOUIS; — 5. & JEANNE DE MALHARE, mariée à *Louis de Beral*, Seigneur de Mazerolles en Rouergue. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

* MALHERBE, Maiſon des plus anciennes de Normandie, qu'on croit iſſue d'un Seigneur Danois, ce qui eſt prouvé par un extrait de l'Hiſtoire de *Vincentius* (rapporté par *du Cheſne*), qui l'a tiré de celle de Normandie, par *Saint-Olon*, Abbé de Saint-Martin de Tours & de Cluny. Cet extrait en latin a été atteſté par feu M. *Bignon*, Bibliothécaire du Roi, par Lettres du 29 Juillet 1767.

Ce Compagnon des travaux de *Rollon*, premier Duc de Normandie, eut en partage entr'autres Terres la Baronnie de *la Haye Malherbe*, proche le Pont de l'Arche, Diocèſe de Rouen, de laquelle il emprunta le ſurnom & le tranſmit à ſes deſcendans. Ils ont formé un nombre prodigieux de branches tant en France, qu'en Angleterre, leſquelles, par une tradition conſervée de ſiécles en ſiécles, reconnoiſſent toutes avoir la même origine, & réclament également pour ſouche commune les anciens Barons de LA HAYE-MALHERBE. C'eſt aujourd'hui l'Abbaye de Royaumont qui poſſede cette Baronnie. Elle fut confiſquée avec d'autres belles Terres, parce que PAYEN DE MALHERBE fit un appel au fils du Roi de France, depuis LOUIS HUTIN, qui avoit inſulté gravement le fils du Duc *de Normandie*. Pluſieurs Seigneurs Normands étoient du complot. *Voyez* les œuvres DE MALHERBE dans ſes Lettres.

On diſtingue trois branches principales qui portent des armes différentes les unes des autres. Les armes des Seigneurs *de Saint-Agnan le Malherbe*, ſont : *d'argent, ſemé d'hermines, & ſix roſes de gueules* 3, 2 & 1. Supports *deux lions*. Celles des Seigneurs *de la Meauffe* ſont : *d'or, à deux jumelles de gueules, & en chef deux lionceaux de même paſſans l'un contre l'autre*; & celles des Seigneurs *de Meuvaine* ſont : *de gueules, à ſix coquilles d'or*, 3, 2 & 1, *au chef d'or, chargé d'un lion paſſant de gueules*. Cette diverſité d'armes n'eſt point une raiſon de croire que ces branches ſoient de Familles différentes. On ſçait qu'anciennement dans les XIII^e^ & XIV^e^ ſiécles, il étoit aſſez d'uſage parmi les cadets des Maiſons nobles de changer de métaux & de piéces pour diverſifier leurs armes. Ce changement alloit même juſqu'à quitter le nom patronimique pour prendre celui d'une Terre ou d'une Seigneurie, comme par exemple les cadets de la Maiſon de *Malet de Graville*, qui portent actuellement le nom de *Cramesnil* avec les armes de la branche ainée qui ne ſubſiſte plus, & beaucoup d'autres.

Nous n'entreprendrons pas ici de donner la filiation exacte de cette nombreuſe Famille de MALHERBE ou de ſes trois principales branches, il faudroit un volume pour la contenir. Nous nous bornerons ſeulement à celle des Seigneurs *de Saint-Agnan le Malherbe*, après avoir fait quelques remarques ſur les deux autres.

De la branche des Seigneurs *de la Meauffe*, ſortoit JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, marié, vers l'an 1340, à *Perrette de Longvillers*, laquelle lui apporta une portion de la Seigneurie de Longvillers, que ſa poſtérité poſſede encore aujourd'hui. — GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur en partie de Longvillers, fit preuve d'ancienne nobleſſe, en 1463, devant *Monſaouq*, ainſi que ſes collatéraux, du nombre deſquels ſe trouve ALAIN DE MALHERBE, Seigneur de Gaſtemo, dans l'Election de Vire. — CHARLES DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur en partie de Longvillers, fit la même preuve, en 1666, devant *Gui Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen. Il étoit biſayeul de JEAN-FRANÇOIS-ROBERT DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur en partie de Longvillers, & de N. D. dudit lieu, décédé à Caen le 14 Novembre 1768, laiſſant un frere & un fils unique.

De la branche des Seigneurs *de Meuvaine* étoit iſſu HUGUES DE MALHERBE,

Digitized by Google

qui, l'an 1179, souscrivit avec *Guillaume de Tournebu*, Doyen de Bayeux, depuis Evêque de Coutances, à la donation du patronage de Mondrainville par *Guillaume Patry*, en faveur du Prieuré du Plessis-Grimoult. — RAOUL & HUGUES DE MALHERBE comparurent aux assises tenues, en 1214, à Bayeux par le Bailli de Caen. — RAOUL DE MALHERBE, Clerc, donna, au mois de Juin 1239, aux Chapelains de N. D de Bayeux pour son salut & celui de HUGUES, son pere, un setier de froment dans la paroisse de Saint-Côme de Fresnay-sur-Mer. — GUILLAUME, (dit GUILLOT, par abréviation) fils de HUGUES DE MALHERBE, aumôna aux mêmes Chapelains au mois de Juillet 1223, & au Saint-Sepulcre de Caen au mois d'Août de la même année plusieurs piéces de Terre sises à Meuvaine & à Fresnay, pour terminer le procès que *Jean de Cussy de Crepon* lui faisoit au sujet de la mort de *Richard de Cussy*, son frere, & de celle de *Samson de Crepon*, dont ledit DE MALHERBE avoit été accusé à la Cour du Roi. — M. RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Patron présentateur de Meuvaine, acquit par acte passé à Bayeux le Dimanche après la Notre-Dame de Mars 1315, du Curé dudit lieu, deux tiers de la grosse dime de cette paroisse, à condition, qu'en le remboursant lui ou ses hoirs (fut-ce après 400 ans) de 100 écus d'or, le Curé ou ses successeurs rentreront en possession de ladite dime. En 1320, ce Seigneur fé défit de la même dime en faveur de l'Abbaye de Saint-Julien de Tours, aux conditions qu'il l'avoit acquise. — GUILLAUME & MARC-ANTOINE DE MALHERBE, (descendus par degrés de RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Patron de Meuvaine en 1355) furent confirmés dans leur ancienne noblesse, le premier, en 1463, par *Raimond de Montfaouq*; l'autre en 1665, par *Gui Chamillart*, Intendant de Caen. Du susdit MARC-ANTOINE DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-André de Bayeux & de Verigny, est sorti — PIERRE DE MALHERBE, pere de PIERRE DE MALHERBE, Chevalier de Saint-Louis, Major de Cavalerie au Régiment d'Orléans, marié à Demoiselle *Jeanne-Louise Patry de Vaux*, dont un fils.

Les MALHERBE sont nobles de nom & d'armes comme on le voit par toutes les recherches où ils sont mis au nombre des anciens Nobles. Le Baron DE LA HAYE MALHERBE accompagna, en 1034, *Robert*, I. du nom, Duc *de Normandie*, dans son Pélerinage de la Terre-Sainte. — RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Baron de la Haye-Malherbe, fut du nombre des Héros qui aiderent le Duc *Guillaume*, en 1066, dans la conquête d'Angletere. C'est ce qui est prouvé par *Masseville* dans son histoire de Normandie, *Tome I, p.* 201; & par un Procès-Verbal du Bailli de Caen rendu le 13 Juin 1619, comme on le verra à la fin de cette Généalogie.

JEAN DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan le Malherbe, est compris parmi les Chevaliers-Bannerets, qui furent, en 1096, à l'expédition de la Terre-Sainte & à la prise de Jérusalem en 1099. C'est de lui que descendent ceux dont nous allons donner la filiation.

I. JEAN DE MALHERBE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, servit, sous PHILIPPE-AUGUSTE, à la bataille de Bouvines en 1214, & accompagna SAINT-LOUIS dans son voyage d'Outre-mer en 1248. Il eut pour enfans — RAOUL, qui suit; — & MARIE, femme, en 1247, de *Jean d'Esson*, Ecuyer.

II. RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, servit avec son pere sous SAINT-LOUIS au voyage de la Terre-Sainte, & est cité dans deux Chartes, l'une du mois de Janvier 1250, & l'autre du mois de Juin 1273.

III. JEAN DE MALHERBE, II. du nom, son fils, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, est employé avec la qualité de *Chevalier* dans une Charte du Jeudi après la mi-Carême 1292, & dans une autre du Mercredi après la Purification 1299. Il eut pour fils:

IV. JEAN DE MALHERBE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le Malherbe, cité dans un acte du Dimanche après la Sainte-Croix, en Septembre 1327, comme ayant épousé *Jeanne Bacon*, issue des Seigneurs *du Molley*

Digitized by Google

Bacon. Il obtint une Sentence arbitrale, datée du Jeudi avant la Saint-Marc 1349, contre l'Abbé & les Religieux de Fontenay, au ſujet du droit de préſenter à la Cure de Saint-Agnan-le-Malherbe ; & en 1358 un Arrêt de l'Echiquier, confirmatif de ladite Sentence. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Chef de la branche des Seigneurs du Bouillon, rapportée ci-après ; — 3. PIERRE, Pannetier du Roi, qui acquit, le 10 Juillet 1381, le fief du Bouillon ; — 4. & COLIN, lequel eut poſtérité.

V. JEAN DE MALHERBE, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe & d'Eſcorchebeuf, enterré dans l'Egliſe de Lacy, paroiſſe où eſt ſitué le fief d'Eſcorchebeuf, avoit épouſé, par contrat du 7 Décembre 1365, *Guillemette d'Eſcorchebeuf*, fille ainée de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Thomaſſe de Samoy* ; celle-ci fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur *de Samoy*. *Guillemette d'Eſcorchebeuf*, veuve en 1398, ſe remaria à *Colin de Miſſy*. Elle eut de ſon premier mari : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. ALIX, femme de *Jean de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Feuguerolles & Baron de Coulonces ; — 3. & GUILLEMETTE, femme de *Pierre Aupoix*, Ecuyer, Seigneur des Pins & de Croiſilles.

VI. GUILLAUME DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, de Savenay & de Landes, partagea, ſuivant un titre du 19 Décembre 1394, les acquêts de PIERRE DE MALHERBE, Seigneur de Landes, ſon oncle, avec GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur de Landes & du Bouillon, ſon autre oncle. Il mourut ſans enfans de ſon mariage, contracté le 17 Avril 1396, avec *Jeanne de Miſſy*, fille ainée de *Colin*, Ecuyer, Seigneur *de Miſſy*, laquelle ſe remaria à *Colard de Criquebeuf*, & partagea avec ſes co-héritiers les biens de *Colin de Miſſy*, ſon pere, le 22 Mai 1405. Les Seigneurs *de la Haye-Coulonces* & *du Poix des Pins*, firent des lots des biens de GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur de Saint-Agnan, leur beau-frere, le 8 Avril 1410.

Seigneurs du BOUILLON, &c.

V. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur de Landes, du Bouillon & de Savenay, ſecond fils de JEAN, III. du nom, Seigneur de Saint-Agnan, & de *Jeanne Bacon*, comparut à la revue des Gentilshommes qui ſe fit à Pontorſon en 1371, acquit, en 1382, de PIERRE DE MALHERBE, ſon frere puiné, le fief du Bouillon, dont ledit PIERRE avoit fait l'acquiſition l'année précédente ; & fit un compromis le 26 Août 1398, conjointement avec ſa femme & *Guillemette d'Eſcorchebeuf*, ſa belle-ſœur, veuve de JEAN DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Avril 1396, *Richette d'Eſcorchebeuf*, fille puinée de *Guillaume*, Seigneur *d'Eſcorchebeuf*, & de *Thomaſſe de Samoy*, dont : — 1. GUILLAUME, Curé de Hamars ; — 2. PIERRE, Seigneur de Landes & de Bonneville, Capitaine de 40 hommes d'armes en la Garde de la frontiere du Château de Caen, marié à *Gravette de Miſſy*, fille puinée de *Nicol*, Seigneur *de Miſſy*, de laquelle il eut quatre filles, ſçavoir : — (a) CATHERINE DE MALHERBE, femme de *Henri de Miharenc*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — (b) JEANNE, mariée à *Enguerrand de la Riviere*, Ecuyer, Sieur du Meſnil-Salles ; — (c) TASSINE, épouſe de *Jean de Norry*, Ecuyer, Sieur de Bouſſey ; — (d) & JEANNETTE DE MALHERBE, alliée avec *Guillaume de Vieux*, Ecuyer, Sieur de Greſilly ; — 3. JEAN, qui ſuit ; — 4. ENGUERRAND ou GUERROT ; — 5. & GUILLEMETTE, femme de *Raoul du Bois*, Ecuyer.

VI. JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & de Savenay, partagea (ſe faiſant fort pour GUERROT, ſon frere puiné) avec PIERRE DE MALHERBE, ſon frere ainé, les biens de ſes pere & mere, par acte du 21 Janvier 1410, ainſi que ceux de GUILLAUME, leur ainé, Curé de Hamars. Il reçut 50 nobles d'or pour la rançon du Seigneur *de Credon*, Anglois, qu'il avoit fait priſonnier en combattant pour le Roi CHARLES VI. Il donna à l'Egliſe d'Arry le 8 Décembre 1432, ſix boiſſeaux d'orge de rente pour avoir, dans cette Egliſe, droit de ſépulture pour lui, ſa femme & ſes deſcendans. Il avoit épouſé, par

Digitized by Google

acte passé devant les Tabellions de Caen, le 17 Mai 1421, *Jeanne du Bosc*, propriétaire de la Terre d'Arry, fille de *Geoffroy du Bosc*, Ecuyer, & de *Guillemette Gragne*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. autre JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Arry, du Bois, &c. rapportée ci-après ; — 3. GUILLAUME, homme d'armes ; — & quatre filles, GUILLEMETTE, CATHERINE, PERRETTE & JEANNE.

VII. JEAN DE MALHERBE, II. du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur du Bouillon, fit des lots & partages de la succession de JEAN, son pere, & de *Jeanne du Bosc*, sa mere, avec JEAN & GUILLAUME, ses puinés, & ses quatre sœurs, par acte passé au Tabellionnage de Villers & d'Evrecy, le 8 Mars 1453. Il épousa le 3 Juin de la même année, par traité passé au Bailliage de Lisieux, *Tiphaine Herault*, fille de *Guillaume Herault*, Ecuyer, Sieur de la Mare du Bouillon près le Mont Saint-Michel ; & cousine-germaine de *Guillaume des Pas*, Chevalier, Seigneur & Baron de Coulonces, qui ratifia ledit mariage devant les Tabellions de Vire, le 19 Mars 1455. Ils eurent pour enfans : — GUILLAUME, qui suit ; — & JEANNE, femme de *Thomas de Morsain*, Ecuyer, Sieur de la Chevalerie.

VIII. GUILLAUME DE MALHERBE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Escorchebeuf, acquit ce fief le 2 Septembre 1485, lequel avoit été aliéné, en 1401, par GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur de Saint-Agnan. Il mourut à Caen, & fut enterré dans l'Eglise paroissiale de Saint-Etienne. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Tabellions de Bernay, le 13 Décembre 1484, *Robinette de Grieu*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin-le-Vertueux, & de *Christine Bellenger*, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. RICHARD, Archer de la Garde du Roi ; — 3. & GABRIEL, Prêtre & Curé de Beny.

IX. JACQUES DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Escorchebeuf, Lieutenant-Général du Vicomte *d'Orbec*, fut inquiété sur sa qualité de noble, par les habitans dudit lieu ; mais par la production qu'il fit de ses titres devant la Cour des Aides de Rouen, il prouva authentiquement qu'il étoit issu de l'ancienne Maison de MALHERBE-SAINT-AGNAN, & obtint un Arrêt, le 3 Décembre 1519, qui le maintint en sa qualité, & l'exempte de toutes charges comme *noble d'ancienne race*. Il avoit épousé, par contrat du 11 Avril avant Pâques 1513, reconnu le 12 Juin 1514, au Bailliage d'Evreux, *Charlotte Henry*, fille de *Mathieu Henry*, Ecuyer, Sieur du Brouillard & de la Gueronde, Vicomte d'Escouché & de Breteuil, de laquelle naquirent plusieurs enfans. L'aîné fut :

X. GABRIEL DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Escorchebeuf, marié, par contrat du 10 Juillet 1547, (reconnu à Caen le 10 Avril 1553) à *Jacqueline Beaussain*, fille de noble homme *Jean Beaussain*, Baron de Cirey & Patron de Montigny, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. MARIE, alliée, par contrat du 22 Avril 1583, à *Jean du Bousquet*, fils aîné de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Rye ; — 3. & MARGUERITE, mariée, par contrat du 8 Juillet 1579, (reconnu à Saint-Silvin le 24 Janvier 1590) avec *Olivier de Moges*, fils de noble homme *Robert de Moges*, Ecuyer, Sieur de Montenay.

XI. JACQUES DE MALHERBE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Escorchebeuf, Lieutenant-Général & Criminel au Bailliage & Siége Présidial de Caen, rendit aveu au Roi, le 17 Janvier 1573, pour le membre de Fief, appellé *Savenay*, faisant partie de celui du Bouillon dans la Sergenterie d'Evrecy, par lequel il reconnut devoir, par chacun an, à la Sainte-Chapelle 12 livres de rente aux termes de Pâques & de Saint-Michel également. Il mourut à la fleur de son âge, & avoit épousé, par contrat du 14 Février 1580, reconnu à Caen le 15 Mai 1583, Demoiselle *Marie Auger*, sœur de *Madelene*, femme d'*Antoine Turgot*, Seigneur du Mesnil-Gondouin. Elle étoit veuve en 1593, & avoit plusieurs enfans, entr'autres :

XII. FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon, Conseiller du Roi, Trésorier-Général de ses finances au Bureau de Caen, qui produisit ses titres de noblesse, en 1599, devant M. *de Roissy*, Commissaire du Roi, & fut main-

Digitized by Google

tenu dans sa qualité de *Gentilhomme*, comme étant descendu des anciens Seigneurs de *Saint-Agnan-le-Malherbe*. Il avoit épousé, 1°. par contrat passé à Caen le 12 Février 1603, reconnu en 1605, *Judith de Vallois*, fille unique de *Jean*, Ecuyer, Sieur d'Ifs & de Montenay, & de *Jeanne de Maimbeville*; & 2°. par contrat aussi passé à Caen le 3 Septembre 1622, *Anne le Clerc*, fille de noble homme *Jacques le Clerc*, Conseiller au Bailliage & Siége Présidial de Caen, & d'*Anne de Cauvigny*. Du premier lit il eut : — 1. Jacques, qui suit; & du second : — 2. François, auteur de la branche des Marquis de Malherbe, rapportée ci-après; — 3. & Charles, Sieur du Bouillon & de Noyers, Président au Présidial de Caen. Il épousa, en la Paroisse de Saint Jean de Caen, le 27 Janvier 1668, *Catherine du Mouſtier*, fille unique de *Nicolas*, Ecuyer, Sieur de la Motte, & d'*Anne le Moutonnier*, de laquelle sortit : — Marie Anne-Gabrielle de Malherbe, mariée, par contrat du 22 Février 1690, à *Jean Baptiſte-Jacques Ollier*, Chevalier, Marquis de Verneuil.

XIII. Jacques de Malherbe, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ifs, reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1664, & mort la même année, avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1649, *Françoiſe de la Belliere*, fille & héritiere en partie de *Grégoire de la Belliere*, Chevalier, Seigneur Châtelain de Saint-Pierre-Laugier, Capitaine-Garde-Côte de Genets & de Pontorson, & de noble Dame *Françoiſe de la Charonniere*. Leurs enfans furent : — Nicolas, Religieux de l'Ordre de Saint-François; — & Marie de Malherbe, Dame du Bouillon, femme d'*Hiacinthe Paviot*, Procureur-Général à la Chambre des Comptes de Rouen.

Seigneurs, Marquis de Malherbe.

XIII. François de Malherbe, Chevalier, Seigneur de Juvigny & de Saint-Vaſt, Grand-Prévôt de la haute & baſſe Normandie, (fils de François, Seigneur du Bouillon, & d'*Anne le Clerc*, ſa ſeconde femme) s'allia par traité du 18 Avril 1665, reconnu à Rouen, le 8 Juillet 1669, avec *Charlotte Bigot*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Graveran, Conſeiller du Roi, Avocat Général en la Cour des Aides de Rouen, & de *Marie de Beaulieu*, dont :

XIV. Jean-Batiſte, Chevalier, Marquis de Malherbe, Seigneur & Patron de Juvigny, Saint-Vaſt, Préaux, le Biſcy & du Bouillon, batiſé à Saint-Pierre de Caen le 9 Janvier 1677, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois & auparavant Guidon de celles des Gendarmes Flamands, mort âgé de 58 ans le 16 Février 1732. Il avoit épousé, par contrat passé au Notariat de Caen, le 19 Janvier 1704, *Marie-Françoiſe-Henriette le Prevoſt*, morte le 15 Septembre 1743, âgée de 60 ans, & inhumée dans le Chœur de l'Egliſe de Juvigny, où l'on voit ſon épitaphe. Elle étoit fille de *Louis le Prevoſt*, Chevalier, Seigneur de Reviers, & de *Suſanne-Laurence Caſtel-de-Saint-Pierre*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Augustin-François, qui ſuit; — 2. Jean-Batiſte-Antoine, né ſur la paroiſſe Saint-Jean de Caen, le 12 Janvier 1712, Prêtre, Abbé Commendataire de Greſtain en 1735, de Livry en 1759, puis de Tiron, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Chanoine de la Cathédrale de N. D. de Paris, décédé le 5 Février 1771. Il avoit refuſé, en 1745, l'Evêché de Beziers, auquel il avoit été nommé, ainſi que l'Archevêché de Tours; — 3. Louis-Joſeph-Valentin, né le 29 Janvier 1714, mort jeune; — 4. & Marie-Henriette-Charlotte, femme de *René-Bernard le Berceur*, Marquis de Fontenay, Chevalier de Saint-Louis, & Major de Cavalerie au Régiment de Toulouſe.

XV. Augustin-François, Marquis de Malherbe, Seigneur de Juvigny, Saint-Vaſt, Préaux, Teſſel, &c. batiſé le 30 Août 1706, Officier dans le Régiment du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 21 Mai 1735, dans la Chapelle du Château de Lion proche Caen, *Anaſtaſie-Madelene-Thérèſe de Sabine*, fille unique de *Pierre de Sabine*, Seigneur & Patron de Saint Laurent de Rieu, Comte de la Quieze, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Che-

Digitized by Google

valier de Saint-Louis, & de *Catherine-Thérese Héron de la Thuillerie*. Voyez HÉRON DE LA THUILLERIE, *Tome VIII*. De ce mariage il a eu : — AUGUSTIN-BERNARD, né le 28 Mai 1739, mort avant ſa ſœur — MARIE-HENRIETTE-LOUISE, née le 11 Novembre 1736, décédée le 29 Octobre 1752.

Sieurs d'ARRY, DU BOIS, D'ESCURES, &c.

VII. JEAN DE MALHERBE, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur d'Arry & du Buiſſon, ſecond fils de JEAN, Seigneur du Bouillon, & de *Jeanne du Boſc*, épouſa *Catherine le Verrier*, & fut inhumé avec elle, en 1506, dans l'Egliſe d'Arry. Ils eurent pour enfans : — 1. RICHARD, Prêtre, Licentié en Droit, Curé de la Madelene de Bayeux & de Gaſtemo ; — 2. JEAN, Sieur d'Arry, de Mondreville, & du Meſnil Patry, pourvu de la charge de Lieutenant-Général au Bailliage de Caen en 1518. Il étoit à la tête des Juriſdictions en 1532, lors des entrées de FRANÇOIS I, & du Dauphin à Caen ; & mourut en 1551. De *Jeanne de la Valette de Troiſmons*, ſon épouſe, il eut : — JEANNE DE MALHERBE, mariée à *Pierre le Bourgeois*, Ecuyer, Sieur de Navarre & de Benauville, Lieutenant particulier au Bailliage de Caen ; — 3. PIERRE, qui ſuit ; — 4. ROBERT, homme d'armes du Duc *d'Alençon* ; — 5. & GUILLAUME, auteur de la branche des Sieurs de Miſſy, &c. rapportée ci-après.

VIII. PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, alla s'établir dans la Paroiſſe de N. D. de Freſnay, Généralité d'Alençon, Election d'Argentan : ce fut ſans doute à l'occaſion de ſon premier mariage. Par contrat paſſé devant le Tabellion de Montpinçon, le 21 Avril 1501, il acquit deux poules & deux deniers de rente foncière, de *Geoffroy-le-Simon*, de la Paroiſſe de Freſnay : par un autre contrat du même Tabellionnage, le 8 Octobre 1509, il fit, dans ladite Paroiſſe, l'acquiſition d'une piéce de terre en pré de *Jean* & *Macé le Bourg* ; & le 7 Juin 1534, il reçut une décharge de *Louiſe de Bailleul*, veuve de *Jean de Vieux-Château*, Ecuyer, Seigneur de Caſtillon, pour une lettre-obligatoire de 8 liv. de rente, à prendre ſur les héritiers dudit défunt Seigneur *de Caſtillon*. Il avoit épouſé, 1°. ſuivant un contrat paſſé au Tabellionnage de Montpinçon, le 17 Octobre 1496, *Suſanne de Freſnay*, fille de noble homme *Guillaume de Freſnay*, Ecuyer, Sieur du Val ; & 2°. *Marie le Vallois*. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, Sieur d'Arry & du Poirier, qui s'allia, par traité du 11 Novembre 1548, à *Marie le Prevoſt*, dont ſortirent : — JACQUES & ROBERT DE MALHERBE, qui produiſirent en Juſtice, le 5 Juillet 1577, avec leurs couſins, leur Généalogie, dans laquelle il eſt fait mention d'ANNE & de BARBE DE MALHERBE, leurs ſœurs ; — 2. ROBERT, Ecuyer, Sieur de Garſalles, Procureur du Roi & du Duc *d'Alençon*, frere de Sa Majeſté. Il épouſa *Iſabeau Erard*, & en eut : — ROBERT, dont nous allons parler ; — JACQUELINE & CHARLOTTE DE MALHERBE. Ce ROBERT, Ecuyer, Sieur de Garſalles & de la Roulliere, demeurant à Notre-Dame de Freſnay, étoit encore en bas-âge, quand, en vertu de l'Ordonnance du Roi, fut produit, en 1577, ſa Généalogie, avec celle de ſes conſanguins : il vivoit encore en 1624, & laiſſa cinq filles : — MARGUERITE, ISABEAU, CHARLOTTE, MARIE & BARBE DE MALHERBE ; celle-ci femme de *Gilles Vigant*, Ecuyer, Sieur de Bellefontaine, avec lequel elle vendit, le 26 Décembre 1632, ſa part des deux fiefs nobles de la Roulliere & du Radieu, ſis à Freſnay, à HUGUES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Malicorne. Toutes ces ſœurs firent des lots & partages devant les Tabellions de Montpinçon, le 25 Avril 1665 ; — 3. CHARLES, qui ſuit ; — 4 & 5. TASSINE & FRANÇOISE.

IX. CHARLES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Buiſſon & de Clopée, Vicomte d'Argences & de Saint-Gabriel, & JEAN & ROBERT, ſes freres aînés, par acte paſſé devant les Tabellions de Trun le 16 Mars 1542, reconnurent leurs faits & ſignes appoſés au bas d'un accord fait entr'eux & *Marie le Vallois*, veuve de noble homme PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, leur pere, pour régler le douaire de ladite veuve. CHARLES, comme le puîné, préſenta, le 27 Avril 1543, à JEAN & à ROBERT, ſes aînés, les lots des biens

à

Digitized by Google

à eux échus par le décès de leur pere, qui furent choisis le dernier Juillet 1550, devant le Lieutenant du Bailli d'Alençon, en la Vicomté d'Argentan & d'Exmes. Le même CHARLES & PIERRE DE MALHERBE, à cause de leurs femmes, & autres co-héritiers, donnerent, le 1 Mai 1553, la déclaration de leurs héritages, sis à Mondeville & à Colombelles, au Lieutenant du Vicomte de *Caen*. En qualité de tuteur des enfans de JEAN DE MALHERBE, son frere aîné, CHARLES passa un bail judiciaire au Bailliage de Trun, le 2 Février 1564, & mourut le 8 Février 1571. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 14 Mai 1542, *Guerenne Patrice*, morte en couches le 15 Septembre 1554, fille de noble homme *Philippe Patrice*, Sieur de Clopée; & 2°. par contrat reconnu en justice au Bailliage de Trun, le 27 Septembre 1556, *Marie le Prevoſt*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Sieur du Bois, & d'*Anne du Dret*, Dame des fiefs d'Odon, Freſnel & Arpaulley. Du premier lit vinrent huit enfans, dont quatre moururent au berceau ou jeunes. Les autres furent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, né le 10 Février 1544, tué à la bataille de Moncontour; — 3. CHARLES, tige des Sieurs d'Amanville, rapportés ci-après; — 4. & MARGUERITE, née le 17 Janvier 1548; & du ſecond lit naquirent: — JACQUES, JEAN, BERTRAND, CHARLES & SALOMON, dont les branches ſont éteintes. BERTRAND DE MALHERBE, Ecuyer, avoit épouſé *Catherine de l'Eſtang*, & en eut — JOACHIM, qui, par ſa femme, *Anne de Vaumeſſé*, fut pere de — PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Buiſſon, marié à *Anne le Monnier*, dont ſortit — PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Predemonne, qui épouſa *Eliſabeth le Prevoſt*, dont eſt iſſu — ISAAC DE MALHERBE, pere, par ſa femme, *Françoiſe de Rouſſel*, de — JACQUELINE DE MALHERBE, héritiere de ſa branche.

X. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Clopée, né ſur la fin de Mai 1543, produiſit (avec ſes freres, PIERRE & CHARLES, & leurs conſanguins, pour eux & pour leurs freres mineurs du ſecond lit) ſa Généalogie l'an 1571. Ces trois freres (enfans de CHARLES, Sieur du Buiſſon, & de *Guerenne Patrice*, ſa premiere femme) firent des lots & partages le 26 Janvier 1573. Ils tranſigerent devant les mêmes Tabellions, le 15 Février 1576, avec *Marie le Prevoſt*, leur belle-mere, à l'occaſion de ſon douaire. Enfin, comme tuteur des enfans mineurs de ſon frere CHARLES, Ecuyer, Sieur des Carrieres, ledit GUILLAUME fut préſent à leurs lots & partages, arrêtés au Tabellionnage de Montpinçon, le 16 Mars 1593, & mourut le 25 Septembre 1597. Il avoit épouſé, par contrat, ſous ſeing-privé, du 25 Septembre 1572, reconnu le 21 Janvier 1574, au Bailliage de Trun, *Suſanne Heroult*, décédée le 15 Juin 1591, fille de *Guillaume Heroult*, Ecuyer, Sieur de la Riviere, & de *Françoiſe de Neufville*. De ce mariage vinrent: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. HENRI, né le 20 Janvier 1576, marié à *Anne Piquot*, dont — ROLAND DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Hamel, marié, par traité reconnu le 12 Mars 1629, à *Iſabeau Touſtain*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur du Pont, & de *Marie Crunier*; — 3. GUILLAUME, né le 4 Février 1583; — 4. PIERRE, né le 4 Mars 1585; — 5. & YOLETTE, née le 3 Mars 1591.

XI. CHARLES DE MALHERBE, II. du nom, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 16 Novembre 1573, fit des lots, avec HENRI & PIERRE DE MALHERBE, ſes puînés, de la ſucceſſion paternelle, devant les Tabellions de Montpinçon, le 12 Janvier 1600. Il paſſa un contrat, le 4 Octobre 1608, avec HENRI, ſon frere, auquel il affranchit une rente, par contrat paſſé au Tabellionnage de Falaiſe le 6 Décembre 1617. Il mourut le 20 Novembre 1621, & fut inhumé dans l'Egliſe de Notre-Dame de Freſnay. Il avoit épouſé, par traité ſous ſeing-privé, du 21 Octobre 1594, reconnu au Tabellionnage de Vaucelles à Caen, le 24 du même mois, *Marie Bunel*, décédée le 25 Janvier 1615, fille d'*Etienne*, & de *Jeanne Heuſſe*, dont pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. DANIEL, Ecuyer, Sieur du Perron, mort, ſans poſtérité, le 17 Juin 1623; — 3. HUGUES, Sieur de Malicorne, auteur de la branche des Seigneurs de Freſnay, rapportée après la poſtérité d'ETIENNE, — 4. MARGUERITE, mariée, le 24 Novembre 1624; — & d'autres filles.

Digitized by Google

XII. ETIENNE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 5 Février 1598, partagea, avec HUGUES, ſon frere, la ſucceſſion de leur pere & mere, & celle de DANIEL, leur frere, devant les Tabellions de Caen, le 17 Avril 1625, & mourut le 25 Avril 1640. Il avoit épouſé, par traité du 2 Juillet 1628, *Françoiſe de Quatre-Puits*, morte en 1673, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Quatre-Puits* & de Ceſny-aux-Vignes en partie, & de *Madelene de Collibeuf*. De ce mariage vinrent : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. JEAN, Ecuyer, Sieur de Saint-Martin, né le 7 Décembre 1635 ; — 3. MADELENE, née le 14 Avril 1629, morte le 10 Novembre 1653 ; — 4. MARIE, née le 7 Février 1632 ; — 5. FRANÇOISE, née le 5 Avril 1634, décédée en 1660 ; — 6. JACQUELINE, née le 23 Février 1638 ; — 7. & JEANNE, née le 6 Novembre 1639.

XIII. GASPARD DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 26 Mars 1630, partagea la ſucceſſion de ſon pere avec JEAN, ſon frere, le 14 Octobre 1661, devant les Tabellions de Saint-Silvin, mourut le 9 Décembre 1692, à Rouen, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Martin ſur-Velle. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Tabellionnage de Saint-Martin du Bois, le 25 Août 1657, *Marie Faroüet*, morte le 27 Mars 1694, dont, pour fils unique : — DANIEL, qui ſuit ; — & FRANÇOISE, née en 1659.

XIV. DANIEL DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 28 Juin 1658, décédé le 7 Avril 1736, avoit rendu aveu à la Seigneurie d'Eſcajeul, le 29 Mai 1721, pour ſa Terre d'Eſcures, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 11 Septembre 1699, *Marie-Renée Formage des Hommets*, morte le 19 Mars 1745, dont, pour fils unique.

XV. PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bois, batiſé le 21 Mars 1701, qui rendit aveu, le 3 Juin 1739, à la Seigneurie d'Eſcajeul, pour ſa Terre d'Eſcures. Il a épouſé, par acte, ſous ſeing-privé, du 9 Août 1752, *Marie-Renée-Charlotte de Philippes de Beaumont*, de laquelle ſont iſſus : — JOSEPH-FRANÇOIS-CHARLES, né le 18 Février 1756, Page chez M. le Duc D'ORLÉANS, puis Sous-Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie ; — & LOUIS-AMBROISE, né le 5 Février 1757, Page chez le Roi en 1774.

Seigneurs de FRESNAY.

XII. HUGUES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Malicorne, né le 18 Mars 1604, troiſieme fils de CHARLES, Ecuyer, Sieur du Bois, & de *Marie Bunel*, partagea, le 17 Avril 1625, avec ETIENNE, ſon frere aîné, la ſucceſſion paternelle, & mourut en 1670. Il avoit épouſé, par acte, ſous ſeing-privé, du 15 Août 1625, reconnu au Tabellionnage de Montpinçon, le 5 Janvier 1627, *Yolette de Manourry*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Perdeville, & de *Philippe de Thirmois*, dont : — NICOLAS, qui ſuit ; — & JOACHIM, Sieur du Boſc, pere de — LAURENT DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Oſſeville, marié à Demoiſelle *Marie-Charlotte de Thirmois*, dont ſont nées — MARIE-THÉRESE, alliée, par diſpenſe, à ſon couſin JEAN-FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Freſnay, &c. rapporté ci-après degré XV ; — & LOUISE-AIMÉE DE MALHERBE, femme de LOUIS, Seigneur de Malicorne, ſon couſin, mentionné au degré ſuivant.

XIII. NICOLAS DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Beauval, produiſit ſes titres, & fut confirmé dans ſa nobleſſe le 10 Mai 1673, par Jugement de M. *de Marle*, Intendant de la Généralité d'Alençon. Il partagea, avec JOACHIM, Sieur du Boſc, ſon frere, la ſucceſſion de HUGUES, leur pere, le 28 Novembre 1685, devant les Tabellions de Montpinçon, & ſervit dans l'arriere-ban, pour & au lieu du Sieur *de Malicorne*, ſon pere, ſuivant un certificat de M. *de Matignon*, Lieutenant-Général de la Province de Normandie, du 26 Juillet 1703. Il mourut le premier Février 1707, âgé de 80 ans, & avoit épouſé, par traité paſſé devant les Tabellions de l'Hôtellerie, Vicomté d'Orbec, le 30 Mars 1662, *Anne Parent*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Val, & de *Marie le Soudeyer*, dont : —

Digitized by Google

1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Sieur de Malicorne, Cornette de Dragons dans le Régiment d'Asfeld, étranger, par Brevet du 4 Septembre 1693. Il ſe maria avec LOUISE-AIMÉE DE MALHERBE, ſa couſine, fille puînée de LAURENT, Ecuyer, Sieur d'Oſſeville, dont une fille, mariée à *Pierre-Richard-François Bonnet*, Ecuyer, Sieur de Meautis ; — 3. N.... DE MALHERBE, Sieur de la Tour, Officier dans la Maiſon du Roi ; — 4. FRANÇOISE, femme de *Charles du Boſc*, Ecuyer, Sieur de la Brairie ; — 5. & MARIE-MADELENE, épouſe d'*Hervé de Bonnechoſe*, Ecuyer, Seigneur de Courval.

XIV. PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur des Hommes, Seigneur de Freſnay, expédia, en cette derniere qualité, une quittance devant les Notaires de Montpinçon, le 16 Novembre 1709, & conjointement avec Louis, ſon frere, Sieur de Malicorne, une autre quittance à *Charles du Boſc*, ſon beau-frere, devant les mêmes Notaires, le 19 Mars 1720. Il paſſa un contrat de fief le 24 Juin 1719, & mourut le 17 Juin 1732. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Notariat de Montpinçon, le 1 Octobre 1687, *Anne-Marie Margeot*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen, & de *Marie le Normand*, dont :

XV. JEAN-FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Freſnay, & de Launay, né le 7 Juillet 1692, qui ſervit quelques années dans les Cadets Gentilshommes. Il obtint une Sentence au Bailliage d'Exmes, le 17 Décembre 1732, & épouſa, par diſpenſe, contrat paſſé devant les Notaires de Jors, le 9 Mars 1719, MARIE-THÉRESE DE MALHERBE, ſa couſine, fille ainée de LAURENT, Ecuyer, Sieur d'Oſſeville, & de *Marie-Charlotte de Thirmois* (mentionnés ci-devant degré XII de cette branche) ; & petite-fille de JOACHIM DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Boſc. De ce mariage eſt iſſu :

XVI. LAURENT-FRANÇOIS DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Patron de Notre-Dame de Freſnay, de Launay, Abbeville, Reveillon, du Radieu, &c. qui a ſervi dans la Maiſon du Roi, & eſt Lieutenant des Maréchaux de France au département de Falaiſe, par proviſions du 28 Août 1773. Il a épouſé, par contrat, ſous ſeing-privé, du 19 Août 1746, célébration le 27, *Blanche Anne-Marie-Madelene le Tellier*, fille de *Pierre-François-Hippolite le Tellier*, Chevalier, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry, Château-Tellier, Lieutenant des Maréchaux de France en la Généralité de Caen, & de *Marie-Anne de Chanteloup*. Leurs enfans ſont : — 1. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE, qui ſuit ; — 2. PIERRE-CHARLES-LOUIS, né le 25 Août 1748, Chevau-Léger de la Garde du Roi, mort en 1768 ; — 3. JOSEPH, né le 5 Octobre 1749, Prêtre étudiant en Sorbonne ; — 4. PIERRE-ALEXANDRE, rapporté après ſon frere aîné ; — 5. & MARIE-PAULINE, née le 13 Décembre 1752, non mariée en 1774.

XVII. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE DE MALHERBE, Chevalier, né le 4 Juillet 1747, a ſervi 10 ans Chevau-Léger de la Garde du Roi, & a épouſé, par acte du 24 Juillet 1771, *Madelene-Eliſabeth-Dorothée de Neufville*.

XVII. PIERRE-ALEXANDRE DE MALHERBE, Chevalier, frere puîné du précédent, né le 28 Septembre 1750, auſſi Chevau-Léger de la Garde du Roi, a épouſé, par acte du 22 Octobre 1771, *Françoiſe de Neufville*, dont — ALEXANDRE-FRANÇOIS, batiſé le 16 Juillet 1774.

Sieurs d'AMANVILLE & de GRANCHAMP.

X. CHARLES DE MALHERBE, né le 12 Juillet 1552, Ecuyer, Sieur des Carrieres (troiſieme fils de CHARLES, Ecuyer, Sieur du Buiſſon & de Clopée, & de *Guerenne Patrice*, ſa premiere femme), eſt employé dans les lots de la ſucceſſion paternelle, arrêtés devant le Tabellion de Montpinçon, le 9 Novembre 1571. Il mourut en 1587, & avoit épouſé, par contrat, ſous ſeing-privé, du 1 Mai 1573, reconnu au Tabellionnage d'Eſcot, le 26 Novembre 1611, *Marie Heroult*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Riviere, dont : — 1. FRANÇOIS, qui a continué la deſcendance.

2. JEAN, Ecuyer, marié, par traité, ſous ſeing-privé, du 27 Juin 1596, à *Gabrielle Moutier*, de laquelle vinrent : — JACQUES, Ecuyer, dont nous parle-

Digitized by Google

tons ci-après ; — Pierre, Ecuyer, Sieur du Taillis ; — & Marie de Malherbe, qui partagerent les biens de leur pere, par acte paſſé, le 14 Septembre 1633, devant les Tabellions d'Eſcot. Cet acte marque que Jean de Malherbe, Ecuyer, pere des co-partageans, étoit fils & héritier en partie de Charles, fils d'un autre Charles, fils de Pierre de Malherbe, Ecuyer, biſayeul des co-partageans. — Jacques de Malherbe, Ecuyer (fils aîné dudit Jean, & de *Gabrielle Moutier*), eut de *Jeanne de la Porte*, ſon épouſe, — Marie de Malherbe, alliée, par contrat du 16 Octobre 1666, à *Jacques Oſmond*, Ecuyer, Sieur de la Rochelle.

3. Etienne, qui acquit, le 16 Février 1622, de noble homme Pierre de Malherbe, Sieur de la Tour, la Terre de Gaillon près Caen. Il épouſa, en 1601, *Marie de Collibeuf*, & en eut : — Nicolas, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui s'allia avec *Hélene de la Cour*, dont ſortit — Etienne, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui de ſa femme, *Catherine de Chenneviere*, eut — Nicolas de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Gaillon, mort en 1706, laiſſant de ſon épouſe *Louiſe Hue*, décédée le 24 Avril 1712, pour fille unique, — Emilie de Malherbe, morte ſans poſtérité ; — 4. & Eléonore, mariée, en 1598, à *Gervais Bunel*.

XI. François de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Aigres, tranſigea, conjointement avec *Françoiſe le Gallois*, ſa femme, le 25 Septembre 1615, devant les Tabellions de Livarot, avec les enfans de *Blaiſe de Vergaſt*, Ecuyer, pour leur compte de tutelle. Il paſſa, le 29 Juin 1635, devant le Tabellion d'Eſcot, un acte, par lequel déclarant qu'étant âgé de 72 à 75 ans, & infirme, il avoit requis & prié Etienne de Malherbe, ſon fils, Ecuyer, Sieur d'Amanville, d'aller pour lui & en ſon lieu en la ville d'Evreux, afin d'y recevoir les ordres du Duc *de Longueville*, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, & de faire le ſervice à Sa Majeſté, comme les autres Gentilshommes de ſa Généralité. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Juin 1604, reconnu à Livarot, *Françoiſe le Gallois*, mentionnée ci-deſſus, veuve de *Blaiſe de Vergaſt*, Ecuyer, Sieur de Chitillon. De ce mariage vint :

XII. Etienne de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Amanville, qui obtint un Arrêt de Rouen, le 13 Août 1631, contre Pierre & Henri de Malherbe, Ecuyers, Sieurs de la Rouilliere & de Monteclair. Il mourut en 1651, & le 20 Octobre de la même année, *Marie Hue*, ſa veuve, fut, par délibération de parens, paſſée au Bailliage de Trun, élue tutrice de ſes enfans ſous âge ; ſçavoir du premier lit un fils ; & du ſecond, un fils & deux filles. Il avoit épouſé, 1°. par acte du 17 Novembre 1633, reconnu le 24 Février 1634, devant le Tabellion de Mezidon, *Eliſabeth de Piquot*, fille de *Pierre de Piquot*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Magny-la-Campagne, & d'*Anne de Neuville* ; & 2°. par acte du 29 Avril 1645, vérifié au Bailliage de Caen le 21 Novembre 1662, *Marie Hue*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Freſnay près Dive, & de *Claude le Vallois*. Du premier lit vint : — 1. Claude de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Amanville, marié, par acte du 3 Février 1656, avec *Catherine Philippes*, fille de *Louis Philippes*, Ecuyer, Sieur de la Cheſnaye, & de *Geneviéve Brochard*, dont : — (a) Charles, Ecuyer, Sieur d'Amanville, marié à *Antoinette de Bonnet* : ils ſe ſéparerent civilement de bien, par acte du 11 Mai 1683 ; — (b) & Charlotte-Marie, qui renonça à la ſucceſſion de Claude, ſon pere, le 25 Octobre 1707, au Bailliage de Saint-Silvin ; & du ſecond lit : — 2. Jean, qui ſuit ; — 3 & 4. & deux filles.

XIII. Jean de Malherbe, I du nom de ſa branche, Ecuyer, Sieur de Granchamp, batiſé le 26 Mai 1646, dans l'Egliſe de la Gravelle, fit donner une aſſignation, le 17 Janvier 1716, pour être payé du reſtant de la dot de ſa femme, à ſes beaux-freres, *Charles de Margeot*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouen, *Etienne*, *Yves* & *Sébaſtien de Margeot*, Ecuyers, Il avoit épouſé, par traité paſſé, le 30 Mai 1666, au Tabellionnage d'Orbec, *Marguerite de Margeot*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Saint Ouen, le Houx, & de *Barbe Gautier*, dont : — 1. Jacques, Ecuyer, Sieur de Granchamp, qui ſervit, pour ſon pere, parmi les Gentilshommes du détachement, ſuivant les certificats du Marquis *de la Briſoliere*, Grand-Bailli

Digitized by Google

d'Alençon, Commandant la Nobleſſe de ce Duché, des 20 Octobre 1688, & 25 Juin 1693. Il ſervit, depuis, dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, ſelon le certificat du Prince *de Soubiſe*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, daté du 8 Mai 1697 : il eſt mort ſans alliance ; — 2. autre JACQUES, mort ſans enfans de *N... d'Arclais*, ſon épouſe ; — 3. JEAN, qui ſuit ; — 4. & MARIE-THÉRESE, alliée, par traité du Notariat de Renouard, le 17 Avril 1710, avec *Jacques-Archange le Maiſtre*, Ecuyer, Seigneur de Vauvert.

XIV. JEAN DE MALHERBE, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Amanville, entra dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie, en qualité de Sous-Lieutenant, par Brevet du 4 Mars 1696, & le 26 Novembre 1697, le Sieur *de Bar*, Lieutenant-Colonel & Commandant ce Régiment à Landrecie, lui délivra un certificat, comme il ſervoit avec beaucoup d'application depuis deux ans. Il mourut ſur la fin de l'année 1739, & avoit épouſé, 1°. par contrat reconnu au Notariat de Livarot, le 3 Octobre 1711, *Marie-Anne de Broſſard*, dont il n'eut point d'enfans, fille d'*Iſaac de Broſſard*, Ecuyer, Sieur du Val, & de *Charlotte de Manourry* ; & 2°. par contrat reconnu au Tabellionnage de Saint-Julien-le-Faucon, le 27 Août 1718, *Anne-Jeanne de Courſeulle*, fille de *Marc*, Ecuyer, Seigneur de Brocottes, & d'*Antoinette de Mauray*. Elle fut, par acte paſſé au Bailliage de Trun, le 3 Janvier 1740, elue tutrice de ſes enfans mineurs, ſçavoir : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. LOUIS-GABRIEL, rapporté après ſon aîné ; — 3. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE, mentionné après ſes deux freres ; — 4. LOUISE-THÉRESE, mariée, par contrat reconnu le 10 Mai 1742, à *Noel le Vallois*, Ecuyer, Sieur de Monceaux, fils de *Philippe*, Ecuyer, Sieur des Rarets, & de *Marie-Madelene le Vallois* ; — 5. MARIE-MARGUERITE, mariée, par contrat du 8 Janvier 1755, à *Adrien-Jean de Voyne*, Ecuyer, Sieur des Aulnées, fils de *Pierre Thomas*, Ecuyer, Sieur des Aulnées, & de *Marie-Marguerite de Morel* ; — 6. & MARIE-ANNE DE MALHERBE, alliée, le 7 Février 1753, à *Jacques-Philippe Dunot de Grandval*, fils de *Gabriel-Jacques Dunot de Saint-Maclou*, Ecuyer, Seigneur d'Oulbec & de Grandval.

XV. JEAN DE MALHERBE, III. du nom, Ecuyer, Sieur d'Amanville, tranſigea avec ſes freres, le 30 Décembre 1754, pour régler ce qui leur appartenoit de la ſucceſſion immobiliaire de leur pere & mere. Il avoit épouſé, par acte reconnu au Notariat de Livarot, le 9 Mars 1752, *Marie le Cornu*, veuve de *Jean-Batiſte de Manourry*, Ecuyer, Sieur de Fribois, fille de *François le Cornu*, Chevalier, Seigneur & Patron du Buat, & de *Louiſe-Françoiſe Bruet*, dont : — JACQUES-PHILIPPE DE MALHERBE, Ecuyer.

XV. LOUIS-GABRIEL DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Granchamp, né le 14 Juin 1729, ſecond fils de JEAN II, & d'*Anne-Jeanne de Courſeulle*, ſa ſeconde femme, épouſa, par contrat du 30 Juillet 1750, *Françoiſe de Saint-Clair*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Sieur de Vaux, & de *Laurence le Peſqueur*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. LOUIS PAUL-GABRIEL, né le 1 Septembre 1754, mort le 29 Juin 1773 ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, né le 24 Mai 1756 ; — 3. JOSEPH-URBAIN, né le 19 Mars 1761 ; — 4. CHARLES-JACQUES-HUBERT, né le 2 Novembre 1770 ; — 5. PIERRE-ALEXANDRE, né le 14 Mars 1772, mort peu de jours après ; — 6. LOUISE-FRANÇOISE-ELÉONORE, née le 31 Mai 1751, décédée le 8 Janvier 1753 ; — 7. MARIE CATHERINE-CHARLOTTE, née le 25 Novembre 1752, morte le 28 Novembre 1753 ; — 8. LAURENCE-ELÉONORE, née le 16 Avril 1758 ; — 9. VICTOIRE, née le 22 Novembre 1760 ; — 10. MARIE-ADÉLAÏDE, née le 23 Juin 1764 ; — 11. & HENRIETTE-ROSE, née le 17 Décembre 1767.

XV. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE DE MALHERBE, Ecuyer, troiſieme fils de JEAN II, & d'*Anne-Jeanne de Courſeulle*, a épouſé, 1°. par contrat du 9 Octobre 1755, reconnu à Livarot le 2 Août 1772, *Françoiſe d'Orville*, fille de *Pierre d'Orville*, Ecuyer, & de *Marie-Joſephe le Cornu* ; & 2°. par contrat paſſé à Falaiſe le 6 Mai 1767, *Marguerite-Jeanne du Hauſſey*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Catherine Prodhomme*. Il n'a point eu d'enfans de cette 2e femme ; mais de la premiere ſont iſſus : — 1. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE, Ecuyer,

Digitized by Google

né en 1759; — 2. Pierre-Joseph, né en 1760; — 3. François-Desiré, né en 1762; — 4. Dominique, née en 1761; — 5. & Françoise-Dominique, née en 1765.

Sieurs de Missy, la Pigaciere & de Digny.

VIII. Guillaume de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Missy, 5e fils de Jean, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur d'Arry, & de *Catherine le Verrier*, obtint, en 1535, une Sentence au Bailliage de Caen, contre *Charlotte de Longchamps*, laquelle fut condamnée à faire regraver sur la tombe de Jean de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Arry, & de *Catherine le Verrier*, pere & mere dudit Sieur de Missy, le mot de *Seigneur d'Arry*, qu'elle avoit fait effacer. Il fit un accord sur procès le 18 Juillet 1552, avec *François de la Riviere*, Ecuyer, Sieur de Missy, & eut de son mariage avec *Marie d'Elbeuf*: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Guillaume, Chanoine du Saint-Sépulcre, Prieur de la Maison-Dieu de Caen, & Conservateur des Priviléges apostoliques de l'Université de cette ville; — 3. & François, rapporté après la postérité de son aîné.

IX. Bertrand de Malherbe, Ecuyer, Sieur de la Pigaciere, eut pour fils — Pierre de Malherbe, Ecuyer, Sieur du même lieu, qui transigea, le 2 Juillet 1612, avec *Thomas* & *Charles de la Riviere*, Ecuyers, Sieurs de Missy, pere & fils. De Pierre, sortit: — André de Malherbe, qui porta long-tems les armes pour le service du Roi, & se maria, par contrat du 6 Avril 1615, avec *Marie Gosselin*. Il eut un grand procès avec *Charles de la Riviere*, Ecuyer, Sieur de Missy, qui lui disputa sa qualité, & dans lequel intervinrent Eléazar, Jacques, Augustin & Pierre de Malherbe, Ecuyers, Sieurs de Digny, ses cousins issus de germain. Il en résulta un Arrêt des Maîtres de Requêtes de l'Hôtel du Roi, en date du 19 Septembre 1645, qui, sur la production des titres, maintint ledit André de Malherbe & ses cousins ci-dessus mentionnés, dans la qualité de *nobles d'ancienne race*, & issus de la Famille de Malherbe-Saint-Agnan, faisant expresses inhibitions & défenses audit *de la Riviere* & à tous autres de les troubler en ladite qualité, à peine de 3000 livres d'amende, & de tous dépens, dommages & intérêts.

IX. François de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Digny, troisieme fils de Guillaume, & de *Marie d'Elbeuf*, Conseiller au Bailliage & Présidial de Caen, partagea avec Bertrand, son aîné, le 25 Janvier 1595, la succession de Guillaume, leur pere. Il se fit huguenot sur ses dernieres années, & mourut fort âgé en 1606. Il avoit épousé, par acte privé du 13 Juillet 1554, *Louise le Vallois*, avec laquelle il vécut 50 ans, fille de *Henri le Vallois*, Ecuyer, Sieur d'Ifs, & de *Catherine le Joly*. Cette Dame, après la mort de son mari, fit, le 14 Juin 1606, des partages avec ses enfans, — François, qui suit; — & Eléazar, rapporté après la postérité de son aîné.

X. François de Malherbe, II. du nom, Sieur de Digny, né en 1555, Ecuyer du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, est regardé comme le Prince des Poëtes, & le premier qui ait fait sentir que la langue françoise pouvoit s'élever à la majesté de l'Ode; il a saisi le génie de cette langue, & en est en quelque sorte le créateur. Il fut comblé des faveurs de Henri IV, & mourut en 1628, âgé de 73 ans. *Voyez* son éloge dans *Moréri*. Il avoit épousé, en Provence, *Madelene de Coriolis*, veuve d'un Conseiller au Parlement d'Aix. Il en eut plusieurs enfans morts avant lui, entr'autres: — Marc-Antoine de Malherbe, brave & bien fait, tué en duel par un Gentilhomme Provençal, nommé de *Piles*. Il n'avoit pas dégénéré de son pere pour le génie.

X. Eléazar de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Digny, second fils de François, & de *Louise le Vallois*, fut Conseiller au Bailliage & Présidial de Caen, sur la démission de son pere, & épousa, par contrat du 21 Mars 1594, reconnu le 25 Mars 1595, *Marie Lambert*. Etant veuve, elle fit dresser, le 13 Juin 1619, un Procès-Verbal par le Lieutenant-Général de Caen, des armes des Seigneurs de Malherbe, qui sont peintes dans l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen. De ce mariage vinrent: — 1. Eleazar, Ecuyer, Sieur de Digny, II. du

Digitized by Google

nom, Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Caen, qui fut maintenu avec ſes freres, le 3 Août 1643, dans la qualité de *noble d'ancienne race*, par M. *de la Poterie*, Intendant de la Généralité de Caen. Il eut pour enfans : — (a) André, Sieur d'Allemagne, marié, le 17 Août 1694, à *Marie Bourienne*, fille de *Guillaume*, & de *Marie Carrey*, dont on ignore la poſtérité ; — (b) & Jacques de Malherbe, pere de Jacques-Simon, qui a continué ſa branche ; — 2. Jacques, qui ſuit ; — 3. Augustin, Ecuyer, Sieur de Digny, pere de — Richard de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Caligny, mort ſans hoirs ; — & de Susanne & de Gabrielle ; celle-ci mariée à *François de l'Iſle*, Ecuyer, Sieur d'Arry. — 4. Pierre, mort ſans alliance ; — 5. Jean, Religieux Bénédictin en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, mort Diacre le 22 Octobre 1625 ; — 6 & 7. & deux filles mariées, l'une à *Charles du Vernet*, Ecuyer, Sieur du Criſtot ; & l'autre à *Etienne Laiſné*, Ecuyer, Sieur dudit lieu.

XI. Jacques de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, eſt employé avec Eléazar, ſon pere, & Augustin & Pierre ſes freres, dans l'Arrêt du 19 Septembre 1645, qu'André de Malherbe obtint pour être maintenu dans ſa nobleſſe. Il fut également confirmé avec ſes freres & conſanguins en 1666, par M. *de Chamillart*, Intendant de Caen, & épouſa *Marie de Vendes*, dont :

XII. Louis-Eléazar de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, marié, par contrat du 29 Octobre 1679, reconnu le 23 Juin 1700, à *Marie-Anne de Cheux*, fille de *Richard*, Ecuyer, & de *Madelene de la Mare*. Après ſa mort, elle fut, par acte du Bailliage de Caen, du 27 Janvier 1706, élue tutrice de ſes enfans mineurs, ſçavoir ; —— 1. Richard, qui ſuit, nommé tuteur avec elle ; — 2. Louis-Eléazar, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 3. Marie, femme de *Jean Maheuſt*, Sieur de Vaucouleurs ; — 4. Marguerite, mariée à *Guillaume Houlliot* ; — 5. Anne, épouſe de *Charles la Haye* ; — 6 & 7. & deux filles, non mariées.

XIII. Richard de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne & d'Iſs, rendit aveu au Seigneur de Miſſy, le dernier Septembre 1738, pour ſa Terre de Miſſy, & épouſa *Marguerite le Cointe*, fille & héritiere de *Marin le Cointe*, Docteur aggrégé de Médecine en l'Univerſité, de Caen, & de *Marie-Anne Fallet*, dont : — Marin-François, qui ſuit ; — & Marie-Anne-Marguerite-Madelene de Malherbe, mariée, en 1752, à Charles de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, ſon couſin-germain.

XIV. Marin-François de Malherbe, Ecuyer, a épouſé, 1°. par acte du 12 Octobre 1748, *Françoiſe-Catherine Heroult du Moutier*, fille de *Nicolas*, Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Caen, Seigneur & Patron de Sainte-Croix-ſur-Mer, & de *Catherine du Mouchet* ; & 2°. par acte du 27 Septembre 1767, *Suſanne-Jeanne-Flore de Goſſelin*, fille de *Louis-Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Garſelles, & de *Marie-Roſe de Couvains*. Il a du ſecond lit : — 1. Augustin-Louis-François, né & batiſé le 22 Décembre 1768 ; — 2. Louis-Charles, né & batiſé le 18 Juin 1771 ; — 3. & Jacqueline-Aimée, née le 24 Octobre 1772.

XIII. Louis-Eléazar de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, ſecond fils d'autre Louis-Eléazar, & de *Marie-Anne de Cheux*, a épouſé *Françoiſe de Gallon*, de laquelle eſt iſſu :

XIV. Charles de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, allié, par contrat du 18 Janvier 1752, avec ſa couſine-germaine Marie-Anne-Marguerite-Madelene de Malherbe, fille de Richard, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, & de *Marguerite le Cointe*, dont des enfans.

De cette même Famille étoit N... de Malherbe, Gentilhomme François, dont il eſt parlé dans *Moréri*. Il fut nourri fort jeune en Eſpagne, ſe mit ſur la flotte des Indes, & paſſa au Pérou, où il fit de nouvelles découvertes. Il revint en France pour en donner avis ; mais il ne fut point Prophete en ſa patrie, ce qui l'obligea de retourner en Eſpagne, où il fut mieux reçu. On lui fit armer quelques vaiſſeaux avec leſquels il paſſa aux Indes, & y eut le ſuccès qu'il s'étoit promis. Etant de retour pour la ſeconde fois en Eſpagne, le Roi lui donna

Digitized by Google

10 mille écus de penſion, & le 60e denier de tout l'or que Sa Majeſté tireroit de ces Terres-là, dont MALHERBE ſe fit un parti qui lui valoit 90 mille écus par an. Voyez *le Perroniana*.

Nous avons dit au commencement de cette Généalogie qu'il y avoit pluſieurs branches de cette ancienne race établies en Angleterre; & en effet elles ont ſollicité pluſieurs de celles de France d'y paſſer, ou elles auroient eu un ſort diſtingué. Mais nos MALHERBE François attachés à leurs Souverains, ont toujours préféré d'être ſimples Officiers en France, aux grades ſupérieurs qu'on leur faiſoit eſpérer dans ce pays étranger. Ils y ont même abandonné ce qui leur appartenoit par l'extinction de quelques branches de la Famille d'Angleterre, par le même motif qui les a toujours conduit & animé.

Le Bailli de Caen, à la réquiſition de la Famille, ſe tranſporta à l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, fit faire ouverture des ſalles de cette Abbaye, où il y avoit pluſieurs écuſſons peints des armes des anciennes Familles nobles de la Province de Normandie, & entre leſquelles il atteſta, par ſon Procès-Verbal du 13 Juin 1619, avoir vu celles de la Famille de MALHERBE-SAINT AGNAN, qui ſont : *d'argent, ſemé d'hermines ſans nombre, à ſix reſts de gueules*; & les Religieux préſens atteſterent ſçavoir, par tradition des Religieux qui les avoient précédés, que ces armes avoient été peintes par ordre du Duc *Guillaume*, en faveur de la Nobleſſe qui l'avoit ſuivi à la conquête du Royaume d'Angleterre; & le Bailli de Caen ordonna que l'écuſſon des armes de la Famille DE MALHERBE SAINT AGNAN ſeroit peint en marge de ſon Procès-Verbal, ce qui fut exécuté par le Peintre *Voyer*, de ladite ville de Caen, qui en donna ſon atteſtation : la Famille de MALHERBE eſt ſaiſie de ce titre. Généalogie redigée d'après un mémoire envoyé par M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du Saint Sépulcre de Caen.

MALIDE, à Paris. Famille noble, dont eſt JOSEPH-FRANÇOIS DE MALIDE, né le 12 Juillet 1730, nommé à l'Evêché d'Avranches, & ſacré le 31 Août 1766, enſuite à l'Evêché de Montpellier le 20 Janvier 1774.

* MALINES : Ce pays a eu des Seigneurs particuliers, qui l'étoient auſſi de *Grimberghes*, & en même-tems Avoué ou protecteur de *Malines*.

Marguerite, fille de *Renaud*, Comte, puis Duc *de Gueldres*, vendit, le 15 Décembre 1333, du conſentement du Duc, ſon pere, l'Avouerie de Malines à *Louis* Comte *de Flandre*. Elle retint le pays de Malines qu'elle laiſſa à ſa ſœur *Mechilde*, qui, le 27 Juin 1381, céda le pays de *Malines* à *Charles d'Immerſelle*, Sire d'Ameyd, pour la ſomme de 300 mille vieux écus qu'elle lui devoit. Le 26 Octobre de la même année, il tranſporta l'action qu'il avoit à *Jean de Calſteren*, Sire de Lindes, juſqu'à la ſomme de 60 mille déſdits écus, & à *Nicolas Swaëff*. Chevalier, les 40 mille écus reſtant; mais *Jean de Calſteren* vendit ſa prétention, le 25 Décembre 1384, à *Jean*, Sire *d'Arckel*, mari de *Jeanne de Julliers*, qui avoit pour ayeule maternelle *Sophie de Malines*. *Jean d'Arckel* vendit ladite action en 1425, à *Jean*, Sire *de Weſemale*, qui acquit, le 4 Février 1427, tout le droit qu'avoit ſur le pays de Malines les enfans de *Nicolas Swaëff*. Il réunit ainſi les deux portions de cette Seigneurie : elle lui fut diſputée peu après par *Guillaume*, Sire *d'Egmond*, fils de *Marie d'Arckel*, & iſſu de *Sophie de Brabant*, à qui elle fut adjugée par la Cour Féodale de Brabant le 27 Mai 1441; mais par un autre jugement définitif du 6 Novembre 1459, le pays de Malines fut adjugé à *Jean de Weſemale*, qui n'ayant point d'enfans, inſtitua par ſon teſtament, du 6 Septembre 1462, ſon héritier univerſel *Charles de Bourgogne*, Comte de Charolois, qui unit le pays de Malines à ſes Domaines. Les armes de MALINES étoient : *d'or, à trois pals de gueules*, que les BAUTERSHEM portoient *en chef*. Une héritiere épouſa un des auteurs des derniers GLIMES, Comte de Grimberghes, leſquels ajouterent l'écuſſon de BRABANT *au franc quartier*.

MALIVERNY, en Provence. Famille dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire héroïque de

de la Nobleſſe de cette Province, *Tome II*, & dans l'Etat de la Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon*, auſſi *Tome II*. Elle eſt originaire de la petite ville de Cotignac, & remonte à

CLAUDE DE MALIVERNY, Conſeiller, Secrétaire du Roi, & Greffier criminel au Parlement d'Aix en 1567. De lui deſcend au VI^e^ degré :

CLAUDE DE MALIVERNY, troiſieme Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, marié avec *Henriette-Agathe de Simiane*, fille ainée de *Joſeph de Simiane de la Cepede*, Marquis de Simiane, &c. dont, en 1757, pour fille unique — ANTOINETTE-MARIE-MADELEINE DE MALIVERNY, alliée avec *Louis de Covet*, Marquis de Marignane, des Iſles d'or, Seigneur de Vitroles, Saint-Victoret & Roves, Guidon des Chevaux-Légers.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion d'or; au chef couſu de gueules chargé de 3 étoiles d'or, celle du milieu à 8 rais.*

MALIVERT. *Voyez* MALYVERT.

* MALLELOY, au Duché de Lorraine. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du 19 Mai 1724, en faveur

D'EDMOND, Comte DE COLLIGNON, Conſeiller d'Etat, & Chambellan du Duc LÉOPOLD, mort le 17 Février 1747, ayant eu pour fils unique d'*Urſule de Gombervaux*, morte le 8 Septembre 1734 :

LÉOPOLD, Comte DE COLLIGNON & de Malleloy, Chambellan du Duc LÉOPOLD, qui a épouſé, en 1728, *Gabrielle de Mahuet*, fille de *Charles-Ignace*, Comte de Lupcourt, Baron de l'Empire & de Drouville, Miniſtre d'Etat de Lorraine, & de *Marie-Nicole de Hoffelize*, dont un fils mort jeune en 1750; & une fille morte ſans alliance en 1754. *Diction. des Gaules, Tome IV.*

MALLET, en Picardie.

JACQUES MALLET, Seigneur de Druſſy, fut reçu Conſeiller en la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, le 5 Septembre 1679. — JACQUES MALLET, Seigneur de Belloy en Beauvoiſis, fut Lieutenant-Colonel du Régiment d'Eſclainvilliers, ſervit pendant 35 ans, & reçut pluſieurs bleſſures. C'eſt ce que nous ſçavons, d'après le Nobiliaire de Picardie, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à trois treſles d'or.*

MALLEVILLE DE PANNEVILLE : Ancienne Famille du pays de Caux, dit *la Roque*, dont deſcendent les Seigneurs *de Panneville*. Elle fut maintenue dans ſa nobleſſe le 16 Décembre 1667.

PIERRE DE MALLEVILLE avoit épouſé *Iſabeau de l'Epinay*, & en eut — ISABELLE DE MALLEVILLE, mariée à *Pierre Bloſſet*, Seigneur de Saint-Pierre, vivant en 1344.

GUILLAUME DE MALLEVILLE, Chevalier, eſt nommé dans un Armorial de la fin du XIV^e^. ſiécle, rapporté par *Gabriel du Moulin*.

JEAN DE MALLEVILLE, Ecuyer de la Compagnie de Meſſire *Jean de Harcourt*, montre faite en Juin 1368, ſervoit, en qualité de Chevalier, dans la guerre d'Allemagne, comme on le voit par le prêt, & par deux Lettres données à Chalons en Champagne, du 2 Septembre 1388. Dans le même compte il eſt dit que — PIERRE DE MALLEVILLE ſervoit en qualité d'Ecuyer.

GUILLAUME DE MALLEVILLE, ou D'ESMALLEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Cailletot, Vicomte de Caudebec, fut Ecuyer d'Ecurie du Roi, par Lettres données à Auxerre le 5 Décembre 1470.

ADRIEN DE MALLEVILLE, Seigneur de Panneville, épouſa *Diane de Clere*, vers 1600. Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *pages* 592, 1152, 1578, 1795, 1856 & 1857. Voyez la Généalogie que nous avons donnée de cette Famille au mot ESMALLEVILLE, *Tome VI*, *p.* 84 *& ſuiv.* Il paroit, ſelon *la Roque*, qu'ils ont porté l'un & l'autre nom, comme on l'a vu ci-deſſus; mais celui de MALLEVILLE a prévalu, comme le rapporte *Chevillar*.

Digitized by Google

MALLIER : Cette ancienne Famille, décorée par ſes alliances & par ſes diſtinctions dans l'Egliſe, l'Epée & la Magiſtrature, a ſucceſſivement habité l'Orléanois, l'Iſle-de-France, le Poitou & la Bretagne, où elle a été naturaliſée & admiſe dans l'ordre de la Nobleſſe aux Etats de cette Province, par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu le 14 Juillet 1770, ſur Requête du 13 Juin même année, & ſur les titres & pièces juſtificatives.

I. Jean de Mallier, I. du nom, Conſeiller à Orléans, vivoit en 1380, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

II. Hugues de Mallier, Seigneur de la Haye, auſſi Conſeiller à Orléans, qui épouſa *Marguerite Boucher*, dont : — 1. Jean de Mallier, II. du nom, Bailli de Baugenci, marié à *Guillemette Bourgoing*, de laquelle vint — Jean de Mallier, III. du nom, Conſeiller au Parlement, mort ſans poſtérité ; — 2. & Pierre, qui ſuit.

III. Pierre de Mallier, Seigneur du Houſſay, près Chartres, Terre qu'il poſſédoit dès l'an 1490, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — Sébastien, qui ſuit ; — & Claude, Seigneur du Houſſay, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, marié à Damoiſelle *Marguerite de Lionne*.

IV. Sébastien de Mallier, Seigneur du Houſſay, de Loigni & de Villeneuve, Conſeiller du Roi, & Tréſorier-Général de France en la Généralité d'Orléans, épouſa Damoiſelle *Marie Godé*, dont vint :

V. Claude de Mallier, I. du nom, Seigneur du Houſſay, employé avec diſtinction au ſervice du Roi Charles IX, dès 1572. Il fut Secrétaire des Finances de Henri III en 1581, Intendant de l'armée royale de Piémont en 1617, Conſeiller d'Etat Privé même année, Intendant des Finances de France en 1621, Contrôleur-Général des Finances & Conſeiller d'Etat en 1629, pourvu de nouveau du Contrôle-Général des Finances en 1630 & 1636 ; mourut vers 1641, dans un âge fort avancé, après avoir ſervi ſous quatre Rois, & fut enterré à la Chapelle de MM. de Mallier, dans l'Egliſe de Saint-Paul de Paris. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Mai 1600, *Marie de Meliſan*, de laquelle il laiſſa : — 1. Claude, qui ſuit ; — 2. Louis, auteur des Seigneurs de Chaſſonville, rapportés ci-après ; — 3. François, Evêque de Troyes en 1636 ; — 4. Isabelle ou Elisabeth, mariée, en 1621, à *Nicolas de Bailleul*, Chevalier, Baron de Châteaugontier, Miniſtre d'Etat & ſur-Intendant des Finances, dont un fils, Grand-Louvetier de France ; — & *Marie de Bailleul*, alliée 1°. en 1644, à *François de Brichanteau*, Marquis de Nangis, dont la Maiſon a donné un Amiral & un Maréchal de France ; & 2°. en 1646, à *Louis-Chalon du Blé*, Marquis d'Uxelles, Comte de Buſſy, Maréchal de France, dont elle eut — *Nicolas du Blé*, auſſi Maréchal de France ; — 5. & Marie de Mallier, femme de *Léon de Balzac-d'Illiers*, Chevalier, Seigneur de Chantemerle.

VI. Claude de Mallier, II. du nom, Seigneur du Houſſay, &c. ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, puis Ambaſſadeur à Veniſe, épouſa, 1°. en 1628, *Marie le Pelletier*, d'une Famille illuſtre dans la Robe ; & 2°. en 1631, *Marie de Bailleul*, fille de *Nicolas*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Louiſe de Fortia*. Etant devenu veuf, il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & fut Evêque de Tarbes. De *Marie de Bailleul*, ſa ſeconde femme, il eut :

VII. Claude de Mallier, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Houſſay, &c. qui s'allia, en 1657, avec *Geneviève de Houdetot*, d'une Maiſon qui a donné un Maître des Arbalétriers de France. De ce mariage ſortit :

VIII. Louise de Mallier, femme, en 1691, de *Louis-Joſeph de Maillé*, Baron de Coulonce, Seigneur de Secqueville, iſſu d'un Maréchal de France, dont elle eut — *Marie-Anne-Geneviève de Maillé*, qui épouſa, en 1711, *Philippe-Claude*, Comte de *Montboiſſier-Canillac*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Capitaine de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de Sa Majeſté.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs de CHASSONVILLE.

VI. LOUIS DE MALLIER, Chevalier, Seigneur de Chaſſonville, ſecond fils de CLAUDE, I. du nom, & de *Marie de Meliſan*, fut Enſeigne aux Gardes-Françoiſes avant 1643, Capitaine au même Régiment en 1650, & Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1652. Il épouſa, par contrat du 3 Septembre 1665, *Julienne le Petit de Verno*, deſcendante des Princes du Bas-Berry, alliée à la Maiſon de *Coſſé-Briſſac*, fille de *Louis le Petit*, Marquis de Chauſſerais, & d'*Anne le Porq* ou *la Porte*, de l'illuſtre Maiſon de *la Porte-Vezins*. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS-MARC, qui ſuit; — 2. LOUISE-JULIENNE-MADELENE, mariée à *Louis-Georges de la Rocq*, Ecuyer, Seigneur & Patron du Teil; — 3. & NICOLE-URSULE, morte ſans alliance.

VII. LOUIS-MARC DE MALLIER, Comte de Chaſſonville, fut Capitaine de Cavalerie en 1701, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées au ſervice de ſon Alteſſe Electorale de Cologne en 1704, premier Gentilhomme de la Chambre du même Electeur en 1705, puis Maréchal-de-Camp au ſervice de France, eſt mort Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il avoit épouſé, en 1707, *Marie-Adrienne de Glimes-de-Brabant*, iſſue des anciens Souverains de Brabant, & Chanoineſſe de Monſtier-ſur-Sambre, morte le 8 Octobre 1774, âgée de 80 ans, laiſſant: — JEAN-CHARLES-LOUIS, qui ſuit; — & MARIE-HENRIETTE-REBECCA, alliée, par contrat du 31 Août 1721, ſigné du Roi & de la Famille Royale, à *Philippe-Auguſte de Volvire*, Comte de Ruffec, Lieutenant-Général des Armées du Roi, &c. d'une Maiſon qui a donné pluſieurs Chevaliers du Saint-Eſprit.

VIII. JEAN-CHARLES-LOUIS DE MALLIER, Seigneur de Chaſſonville, a épouſé, en 1741, *Thereſe-Eugénie-Françoiſe-Geneviève du Moulin*, Dame du Broſſay, de l'illuſtre & ancienne Famille des *Moulins* ou *du Moulin*, qui a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & pluſieurs grands hommes en différens genres. De ce mariage ſont iſſus: — 1. DANIEL-HENRI-LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE, qui ſuit; — 2. URSULE-AUGUSTINE-REBECCA, mariée, en 1761, à *Joachim-Falgeme de Robinault*, Chevalier, Seigneur du Bois-Baſſet, près Saint-Méen, dont elle a poſtérité; — 3. LOUISE-CÉLESTINE-HENRIETTE-THÉRESE, appellée *Mademoiſelle* DE MALLIER, née le 22 Mai 1748; — & quatre autres enfans morts en bas-âge.

IX. DANIEL-HENRI-LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE DE MALLIER, appellé *le Comte de Chaſſonville*, héritier principal & noble, ci-devant Officier de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, a épouſé, en Février 1771, *Jeanne-Pauline de Cornullier*, fille de *Charles-Touſſaint*, Comte de Largouet & de Vair, Marquis de Châteaufrémont, Baron de Montrelais, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, & d'*Angélique-Marie-Sainte de Cornullier*, ſon épouſe par diſpenſe. Cette Maiſon a donné un Evêque de Rennes, & s'eſt alliée à celle de *Montmorency*. Le Comte *de Chaſſonville* a de ſon mariage: — 1. THÉRESE-SAINTE-PAULINE DE MALLIER, appellée *Mademoiſelle de Chaſſonville*, née le 25 Février 1772; — 2. ADRIEN-TOUSSAINT DE MALLIER, né en 1773.

Les armes: *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de trois roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

MALMONT, en Breſſe.

CLAUDE DE MALMONT, Ecuyer, Seigneur du Tillet, vivoit, en 1450, avec *Antoinette de Gorrevod*, fille de *Hugonin de Gorrevod*, Chevalier, & de *Jeanne de Chevrel*, ſon épouſe, dont:

PHILIBERT DE MALMONT, Seigneur du Tillet, qui ſe maria à *Philiberte d'Andelot*, fille d'*Amé d'Andelot*, Seigneur de Preſſia, & de *Philiberte de Nans*. Elle teſta le 5 Août 1555, & laiſſa: — 1. JEAN DE MALMONT, Seigneur du Tillet, mort ſans enfans; — 2. ADRIENNE, Dame du Tillet, femme de *Girard de Richarme*, Seigneur du Buiſſon; — 3 & 4. ANTOINETTE & PERNETTE DE MALMONT. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, d'après feu *Piganiol de la Force*. Les armes: *d'azur, au chevron d'argent.*

Digitized by Google

MALNOUE, en Normandie, Election de Bernay. Famille qui porte : *d'azur, à trois oiſeaux d'argent*, 2 & 1.

MALO. De cette Famille étoit

CHARLES MALO, Seigneur de Sery, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, qui eut pour fils

JACQUES MALO, Seigneur de Sery, Subſtitut du Procureur-Général au même Parlement, le 1 Juillet 1679, Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Février 1691, mort, ſans alliance, le 31 Mai 1711, à 52 ans.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roſes & d'un croiſſant d'argent.*

MALOISEL, en Normandie, Election de Caen. Famille noble qui poſſede les Terres de Bouttemont & de Graye. Elle porte : *d'or, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'argent ; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles d'or.*

MALON (DE) : Famille noble qui paroît être originaire du Vendômois, où elle a poſſédé ſucceſſivement un nombre de Fiefs, & où elle a fait auſſi des fondations à la Paroiſſe de la Magdelaine de Vendôme, juſqu'au moment qu'elle vint s'établir à Paris, en entrant dans la Robe.

I. GERVAIS MALON, Seigneur de la Terre d'Oſmoys, relevant en haute Juſtice du Comté de Vendôme, du fief de Crévecé, qu'il ne paroit point avoir acquis, de celui de Chaſſay, & de quelques autres biens nobles, ſous le nom de la Varenne, de Maudetour, &c. avoit épouſé *Agnès le Copelet*. C'eſt ce qui conſte par un acte poſtérieur à ſa mort, en date de 1364 (*a*). Il eut, entr'autres enfans :

II. Noble homme GUILLAUME MALON, Seigneur d'Oſmoys, de Chaſſay & de Crévecé, le ſeul qui ait eu poſtérité, mort en 1404, laiſſant de ſa femme, qu'on ne connoit point : — 1. MACÉ MALON, Ecuyer, Seigneur d'Oſmoys & de Chaſſay, mort ſans alliance, & ſur lequel on trouve pluſieurs actes de ſervices dans les Compagnies d'Ordonnance ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

III. Noble homme JEAN MALON, Seigneur d'Oſmoys, de Crévecé & de Mayer, né en 1393, fut convoqué au ban des Nobles du Vendômois en 1467. Il *conduiſoit chiens & oiſeaux comme les Nobles du pays*, fit toutes les guerres de CHARLES VII & ſuivantes ; & épouſa *Alardine de Chateauregnault*, fille de *Gui de Chateauregnault*, fait Chevalier, à la bataille de Verneuil, en 1424. De ce mariage vinrent : — 1. noble homme MATHURIN MALON, Seigneur d'Oſmoys, à la mort de ſon pere, en 1477 ; — 2. noble homme COLIN, Seigneur de Villemarets, Rocé, &c. ; — 3. & GUILLAUME, qui ſuit.

IV. Noble homme GUILLAUME MALON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, de Villaria & de Putereau, par ſa femme, noble Dame *Catherine Bechebien*, dont ſortit :

V. JACQUES MALON, Ecuyer, Seigneur de Putereau, de Jupeaux, de la Haſterie, de la Prouſterie, toutes terres du Vendômois, & de celle de Bercy par ſa femme, Demoiſelle *Anne Robert*, qu'il avoit épouſée avant 1493, fille de *N... Robert*, Greffier en chef Criminel du Parlement. Il en eut : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. & GUILLAUME MALON, Ecuyer, lequel forma une branche, maintenant éteinte, & qui a donné deux Chevaliers de Malte, l'un en 1598, & l'autre en 1606.

VI. NICOLAS MALON, Ecuyer, Seigneur de Jupeaux, de Bercy, Conflans,

(*a*) On voit par cet acte que ſa veuve avoit eu le *Bail* de ſes enfans mineurs. Le *Bail* eſt la garde-noble dans la Coutume d'Anjou, qui régit le Vendômois.

Digitized by Google

&c. le premier de cette Famille qui entra dans la Robe, fut, en 1521, Greffier en chef Criminel du Parlement, dans le même tems que *du Tillet* poſſédoit pareille charge au Civil. Un Arrêt du Parlement, rendu ſur une diſcuſſion élevée ſur leurs prérogatives reſpectives, aſſimila les droits & prééminences de chacun d'eux dans leurs fonctions. De Demoiſelle *Anne du Val*, ſon épouſe, il eut : —— 1. CLAUDE DE MALON, Ecuyer, Seigneur de Bercy, Conflans, &c., qui épouſa *Catherine Séguier*, tante du Chancelier de ce nom, dont, pour fille, — MARIE DE MALON, femme de *Claude de l'Aubeſpine*, Secrétaire d'Etat, morte ſans enfans; — 2. BERNARD DE MALON, Ecuyer, Seigneur de Jupeaux, & enſuite de Bercy, Secrétaire de la Chambre de HENRI III, & de la Reine, ſa mere; — 3. & CHARLES, qui ſuit.

VII. CHARLES DE MALON, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mézieres, Conſeiller au Parlement de Bretagne en 1566, mourut avant de poſſéder la Terre de Bercy, qui paſſa à CHARLES, ſon fils, qu'il laiſſoit de Demoiſelle *Marie Rouſſelin*, ſa ſeconde femme.

VIII. CHARLES DE MALON, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Mézieres, Sainte-Eſcobille, &c. né poſthume en Novembre 1562, fut Conſeiller en la Cour des Aides de Paris en Décembre 1595, au Parlement le 5 Février 1598, Maître des Requêtes le 12 Février 1608, premier Préſident du Grand-Conſeil, Conſeiller d'Etat en 1613, & eut, en 1635, des Lettres de Conſeiller d'Etat au Conſeil des Finances. Il mourut le 20 Juin 1638, & avoit épouſé, par contrat du 16 Février 1599, Demoiſelle *Catherine Habert*, fille de *Louis Habert*, Sieur du Meſnil-Saint-Denis, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Marie Rubentel*. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES-HENRI, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée, par contrat du 13 Octobre 1631, à *François de Goyon*, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi. Elle mourut le 2 Avril 1688; — 3. CATHERINE, mariée, en 1639, à *Edouard Olier*, Marquis de Nointel, Ambaſſadeur à la Porte; — 4. & MARIE DE MALON, Abbeſſe de Cordillon.

IX. CHARLES-HENRI DE MALON, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil le 3 Septembre 1626, Maître des Requêtes en 1634, Préſident au Grand-Conſeil en 1636, préſida aux Etats de Languedoc en 1653, à la place de M. *de Cardaillac de Levis*, Comte de Bioule; mourut Doyen des Maîtres des Requêtes, & fut inhumé aux grands Auguſtins de Paris. Il avoit épouſé, le 27 Juillet 1631, *Françoiſe Berthelin*, morte au mois de Septembre 1671, fille d'*Edmond Berthelin*, Secrétaire du Roi, & Greffier de la Chambre des Comptes, & d'*Anne Dupuis*. Leurs enfans furent : —— 1. ANNE-LOUIS-JULES, qui ſuit; —— 2. CATHERINE-ANNE, mariée, le 3 Février 1660, à *André Potier de Novion*, Maître des Requêtes, puis premier Préſident au Parlement de Paris, mort en 1677, & elle le 1 Septembre 1715; — 3. & FRANÇOISE, née le 20 Février 1638, Abbeſſe de Meaux.

X. ANNE-LOUIS-JULES DE MALON, Chevalier (filleul de la Reine ANNE & de LOUIS XIV, repréſenté par le Cardinal *Mazarin*), Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, des Carrieres, &c. Conſeiller au Parlement de Metz le 17 Octobre 1662, de Paris le 27 Août 1667, Maître des Requêtes le 3 Mars 1674, Intendant en Auvergne en 1683, en Bourbonnois & à Lyon en 1684, & Intendant pour la viſite des Ports de mer en 1686, mourut le 5 Octobre 1706, âgé de 63 ans. Il avoit épouſé, en Février 1677, *Marie-Angélique le Ragois*, morte le 24 Août 1730, fille de *Bénigne le Ragois*, Seigneur de Bretonvilliers, Préſident de la Chambre des Comptes, & de *Claude-Eliſabeth Perrot de Saint-Dié*, dont : — 1. CHARLES-HENRI, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Charenton, né le 17 Décembre 1678, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi le 21 Avril 1705, mort Lieutenant de Vaiſſeau, ſans alliance en 1723; —— 3. & LOUIS CLAUDE, né le 25 Février 1680, Lieutenant en 1704, & Capitaine aux Gardes en 1714 juſqu'en 1725, marié, en 1728, à *Henriette-Victoire Collart*, morte en couches le 21 Mai 1729, âgée de 25 ans, de MARIE-CHARLOTTE DE MALON, née le 18 du même mois, mariée, le 7 Novembre 1747, à *François-Louis de*

Digitized by Google

Salignac, Marquis de Fenelon, Brigadier des Armées du Roi, & morte le 9 Septembre 1760.

XI. Charles-Henri de Malon, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, Baron de Couvron, &c. né le 13 Janvier 1678, Conſeiller au Grand-Conſeil le 30 Avril 1701, Maître des Requêtes le 14 Juin 1706, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances au mois d'Août 1709, mort le 19 Janvier 1742, avoit épouſé, le 21 Septembre 1705, *Charlotte-Angélique Deſmarets*, fille de *Nicolas*, Marquis de Maillebois, Maître des Requêtes, depuis Contrôleur-Général des Finances, & Miniſtre d'Etat, & de *Madelene Bechameil*. Elle eſt morte le 10 Septembre 1745, laiſſant :

XII. Nicolas-Charles de Malon, Chevalier, Seigneur de Bercy, de Conflans, Charenton, &c. né le 2 Août 1708, Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Février 1729, Maître des Requêtes le 10 Février 1735, Préſident au Grand-Conſeil le 20 Février 1740, & Rapporteur du point d'honneur au Tribunal de MM. les Maréchaux de France en 1745. Il a épouſé, le 28 Octobre 1734, *Marie-Angélique-Françoiſe Tachereau de Baudry*, fille de *Gabriel*, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, mort le 23 Avril 1755, âgé de 82 ans, & de *Philippe Taboureau des Réaux*, dont : — 1. Maximilien-Emmanuel-Charles, qui ſuit ; — 2. & Charlotte Philippe de Malon, née en 1736, mariée, le 22 Février 1762, à *Charles-François-Juſte*, Marquis de *Monteil*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci devant Miniſtre Plénipotentiaire de Sa Majeſté auprès de l'Electeur de Cologne, puis, en 1758, en Pologne.

XIII. Maximilien-Emmanuel-Charles de Malon, Chevalier, Seigneur de la Ville & Châtellenie de Bleré, dit *le Marquis de Bercy*, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Janvier 1766, eſt, en 1774, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal des Cravattes, & n'eſt pas encore marié.

Les armes : *d'azur, à trois canettes ou merlettes d'or*, 2 & 1. Généalogie en partie dreſſée d'après un Mémoire redigé ſur les titres originaux par M. *de la Croix*, Généalogiſte de l'Ordre de Malte.

MALORTIE. Famille marquée parmi les Nobles de Normandie, & connue anciennement ſous le nom de *Benel*.

Richard, dit Cardot de Malortie, Seigneur de la Motte, rendit des ſervices conſidérables au Roi Charles VII. Parmi les titres de cette Famille on trouve des Lettres de ce Prince, données aux Montils-lès-Tours, le 9 Janvier 1451, par leſquelles il ordonne, en conſidération des ſervices que lui avoit rendus Cardot Benel, dit de Malortie, au Grand Sénéchal de Normandie, & au Bailli de Rouen, qu'en cas que *Marie l'Empereur*, fille & héritiere de *Jacques l'Empereur*, Ecuyer, eut donné volontairement & ſans contrainte une promeſſe de mariage audit Cardot Benel, ils la fiſſent accomplir & donnaſſent à l'un & à l'autre main-levée de la ſaiſie qui avoit été faite de leurs corps & de leurs biens. De leur mariage naquit

Jean de Malortie, Seigneur de Villiers, qui épouſa, en 1535, *Yolande Daniel du Bois-Dannemetz*. — François de Malortie fut accordé avec *Jeanne de Fay*. — Jean de Malortie, Seigneur de Villiers, épouſa, en 1564, *Louiſe de Bimont*. — Gabriel de Malortie, leur fils, fut marié, en 1599, avec *Suſanne de Vallois de Vilette*, fille de noble homme *Louis de Vallois*, vivant, Seigneur de Fontaine, & de *Catherine Bourlin*, Dame de Vilette.

Jacques de Malortie fut accordé avec *Louiſe de Belleau* en 1641, de laquelle il eut : — François de Malortie, II. du nom, marié, en 1664, à *Anne Ferrand*, dont : — 1. Jacques-Guſtave ; qui ſuit ; — 2. Gabriel, marié, en 1682, à *Marie-Julienne des Guet*, ſœur de *Samſon*, Seigneur de la Barre Belleville en Thimerais. Il fut pere de Louis de Malortie, mort enfant en 1688, dans l'Electorat d'Hanovre, où ſon pere & ſa mere s'étoient retirés étant Proteſtans ; & d'une fille, morte auſſi Proteſtante à Hanovre depuis 1742. Les biens de cette branche n'ont point paſſé à cette ſœur ; mais après la mort

Digitized by Google

de Louis, ſon frere, ils ont été confiſqués, & la confiſcation accordée à Jacques-Gustave, ſon couſin-germain, dont on va parler; — 3. & Henriette de Malortie, morte dans la paroiſſe de Fontaine-la-Lou près d'Orbec.

Jacques Gustave de Malortie, Seigneur de Boutteville, Capitaine de Dragons, épouſa, le 12 Novembre 1591, *Marie-Thérese Briſacier*, fille de *N... Briſacier*, Gouverneur de Sirecq & du Comté de Hombourg. De leur mariage eſt iſſu

Jean-François de Malortie, né en 1696, Comte de Boutteville, reçu Page du Roi en 1711, fait Colonel du Régiment de Foix en 1734, Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, mort ſans poſtérité en 1747. Il avoit épouſé, *Françoiſe-Charlotte de Saint-Nectaire*, Marquiſe de la Ferté, veuve de *François-Gabriel Thibault*, Marquis de la Carte. Elle eſt morte en ſon Château de la Ferté près de la ville d'Orléans, le 4 Novembre 1745, âgée de 66 ans.

Une branche de cette ancienne Famille établie en Picardie à Merlieu, Election de Laon, fut confirmée dans ſa nobleſſe le 23 Novembre 1667 & le 4 Avril 1668. Elle ſubſiſtoit alors dans Claude de Malortie, Seigneur de Roys & de Manneville-la-Raoult, & dans Louis de Malortie, Seigneur de Campigny, freres, qui produiſirent leurs titres en remontant à Richard, dit Cardot de Malortie, Ecuyer, qui obtint des Lettres-Patentes du Roi Charles VII, le 24 Janvier 1451. Nous ignorons ſi elle ſubſiſte.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or accompagnés de trois fers de lance, ou trois dards à l'antique, d'argent, renverſés la pointe en haut, poſés 2 en chef & 1 en pointe.* La branche de Picardie écartelоit *d'azur, à quatre croix d'argent, poſées 2 & 2.*

* Malte ou Malthe : L'Iſle de ce nom, Fief de la Sicile, eſt une Principauté, qu'on peut regarder comme un centre de la Nobleſſe de l'Europe. Cette Iſle, poſſédée, depuis 1530, par les Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, établis enſuite à Rhodes & enfin à Malte, eſt en la poſſeſſion de ces Chevaliers, qui ont pour Chef ou Grand-Maître, un Seigneur choiſi dans cet Ordre, qui a le titre d'*Alteſſe Eminentiſſime*; & ſi l'on faiſoit une liſte exacte de tous ces Chevaliers, on y verroit les noms de tout ce qu'il y a de haute Nobleſſe en Allemagne, en France, en Italie, en Eſpagne, en Portugal, & autrefois en Angleterre. Ce n'eſt pas néanmoins que tous les Chevaliers ſoient ſortis de Maiſons également illuſtres, mais ils ſçavent les diſtinguer exactement, & cela ſuffit. Dans ceux qui ont été Grands-Maîtres, on y verroit les noms reſpectables de *Sailly*, de *Comps*, de *Villiers*, de *Villaret*, de *Pins*, d'*Aubuſſon*, d'*Amboiſe*, de *Villiers-Liſle-Adam*, de *Vignacourt*, de *la Valette*, de *Vintimille-Laſcaris*, de *Clermont*, qui tous ont été François, ſans parler des Seigneurs des autres Nations Européennes.

Malterre, du reſſort de Dinan en Bretagne. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 19 Janvier 1669, au rapport de M. *de la Bourdonnaye*, ceux de ce nom furent d'abord interloqués; & par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 1 Mars ſuivant, au rapport de M. *le Febvre*, ils ont été déclarés *nobles d'extraction*. Les armes : *de gueules, à trois chevrons, accompagnés de trois macles, 2 & 1, le tout d'argent.* Extrait d'un manuſcrit *in-fol.* des Généal. de Bret.

Maltorge, en Normandie, Election de Liſieux. Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fers de pique de même, la pointe en bas, poſés 2 & 1.*

Digitized by Google

MALTOT, en Normandie, Election de Caen. Terre compoſée de divers fiefs, tous poſſédés par *Jacques Fortin*, Ecuyer, Seigneur de Feugueroles, depuis le décès de *Jean-Gaſton-Jérôme Fortin*, Seigneur de Maltot, mort ſans enfans en 1762.

MALVAL, en Champagne, porte : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de trois étoiles de ſable, & ſurmontée d'un lion d'or.*

MALVIN, en Albret, en Agénois & en Languedoc. On ignore l'origine de cette Maiſon ; mais elle peut paſſer, ſans contredit, pour l'une des plus anciennes. Les Seigneurs *de la Lanne*, du ſurnom de *Malvin*, étoient établis & connus dans l'Albret & dans le Condomois, vers le milieu du XI^e ſiécle. Cette Maiſon, ſur laquelle nous n'avons reçu aucun *Mémoire*, a formé beaucoup de branches. C'eſt de celle des *Malvin*, Seigneurs de la Lanne, que s'eſt formée la branche des *Malvin*, Seigneurs de Montazet, de laquelle eſt

ANTOINE DE MALVIN DE MONTAZET, né le 17 Août 1713, ſucceſſivement Aumônier ordinaire du Roi le 27 Décembre 1742, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Nogent-ſous-Coucy, le 23 Juin 1743, Evêque d'Autun, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Monſtier en Argonne, le 10 Mars 1748, aujourd'hui Archevêque, Comte de Lyon depuis le 12 Mars 1758, & Abbé de Saint-Victor-lès-Paris. Il a pluſieurs freres & ſœurs. — Le Marquis *de Montazet*, ſon frere aîné, mort en 1754, a laiſſé des enfans, entr'autres le Marquis *de Montazet*, Colonel du Régiment d'Enghien du 1 Décembre 1762, après ſon oncle le Chevalier *de Montazet*. La Généalogie de cette Maiſon eſt amplement décrite dans le *Regiſtre V, Part. II. de l'Armorial de France* & nous y renvoyons.

Les armes : *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or poſées 2 & 1*, qui eſt DE MALVIN ; *au 2 & 3 de gueules, à deux balances d'or, poſées l'une au-deſſus de l'autre*, qui eſt DE MONTPEZAT.

MALYVERT, en Breſſe. Famille noble dont nous allons parler, d'après un Manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*.

JACQUES DE MALYVERT, Ecuyer, vivoit en 1490, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. AIMÉ, qui ſuit ; — 2. PHILIPPINE, femme de *Humbert de Grillet*, Seigneur de Vernay, fils puîné de *Girard*, & de *Françoiſe Bergier*, — 3. PHILIBERTE, femme de *Philibert de Joly*, Seigneur du Gravier, mort ſans enfans ; — 4 & 5. GUILLEMETTE & ANTOINETTE DE MALYVERT.

AIMÉ DE MALYVERT, Ecuyer, épouſa, le 28 Janvier 1526, *Marie de Billy*, fille de *Poncet de Billy*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Buſſy*, dont, entr'autres enfans :

PHILIBERT DE MALYVERT, Seigneur de Conflans, Corneyſſia & de Vaugrigneuſe, marié, 1°. en 1547, avec *Catherine de Grillet*, fille d'*André*, Seigneur de Beſſey, & de *Richarde Montmoret*, morte ſans enfans ; & 2°. en 1550, avec *Claudine de Meyria*, fille de *Jean*, Seigneur de Roſy, & de *Claudine de Morel*. Il teſta le 6 Octobre 1583, & eut de ſon ſecond mariage : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Seigneur de Vaugrigneuſe, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 3. ISABEAU, mariée, le 5 Janvier 1572, avec *Gabriel d'Arlos*, Seigneur de Pycareſſieu, & Chobla en Genevois ; — 4. PHILIBERTE, femme d'*Annibal de Varax*, Seigneur de Crangeac & de Chavaux ; — 5. ANTOINETTE, Religieuſe à la Chartreuſe de Poletins ; — 6. LOUISE, mariée, le 6 Février 1577, avec *François Craſſus*, Conſeiller de S. A. *de Savoie*, & ſon Sénateur à Chambery ; — 7. & CLAUDINE, femme de *Claude de Plaiere*, Gentilhomme de Savoie, Major de la ville de Bourg.

GASPARD DE MALYVERT, Seigneur de Conflans, épouſa, 1°. le 8 Janvier 1588, *Peronne de Buſſy*, fille de *Jean*, Baron de Brion, Seigneur d'Eyria, &

& de *Louise de Palmier*; & 2°. *Marie de Molan*, veuve d'*Antoine de Verjon*, Baron de Mornay, fille de *Jean de Molan*, Seigneur de la Tour de Neuville, & d'*Ainarde de Maubec*. Sa seconde femme mourut sans enfans, ceux du premier lit furent : — 1. CLAUDE-ANTOINE, qui suit; — 2. LOUISE, femme de *François de Tocquet*, Seigneur de Montgeffon & de Lisle; — 3. MARGUERITE, Religieuse à Sainte-Colombe près Vienne; — 4. & CLAUDINE, mariée à *George de Thelis*, Seigneur de l'Espinasse en Beaujolois.

CLAUDE-ANTOINE DE MALYVERT, Seigneur de Conflans, Chales & Conneyssia, Gouverneur pour le Roi de la ville de Pont-de-Vaux, épousa, 1°. le 26 Août 1614, *Anne de Berbisy*, fille de *Perpetuau*, Seigneur de Ventoux, Président au Parlement de Bourgogne, & d'*Anne des Barres*, Dame de Charency; 2°. le 24 Janvier 1626, *Lucrèce Grollier*, fille d'*Antoine Grollier*, Seigneur de Gernieres, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi; & 3°. le 9 Janvier 1636, *Françoise de Pollond*, Dame de Saint-Aignin, en Dauphiné, veuve de *Jacques-Louis de Pengon*, Seigneur de Prangin, fille & héritiere de *Louis de Pollond*, Seigneur de Saint-Aignin, & d'*Isabeau de Saveyn*. Du premier lit il eut : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, Seigneur de Réoux en Valromey; — 2. FRANÇOIS; du second lit : — 3. MARIE, Religieuse de la Visitation en la ville de Bellay; & du troisieme lit : — 4. SCIPION; — 5. CLAUDE; — 6. ARMAND; — 7. HIACINTHE; — 8. & FRANÇOISE DE MALYVERT. Nous ignorons la destinée de tous ces enfans.

CLAUDE DE MALYVERT, Seigneur de Vaugrigneuse, second fils de PHILIBERT, & de *Claudine de Meyria*, sa seconde femme, Capitaine de Cavalerie en Savoie, & Commissaire des guerres, delà les Monts, testa le 13 Mars 1636, & eut de son mariage avec *Etiennette Bellet* : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Religieux Capucin; — 3. RENAUD, Religieux, & Grand-Prieur d'Ambronay; — 4. CLAUDE-ANTOINE, Prieur de Gigny au Comté de Bourgogne; — 5. ANTOINE, Religieux à Nantua; — 6. BERTRAND, marié, le 9 Juin 1647, avec *Jéronime Druays*, veuve du Seigneur de *Barbarel* en Dombes, fille de *Claude-François Druays*, & d'*Urbaine d'Oncieux*; — 7. GASPARDE, Religieuse à Sainte-Claire d'Annecy; — 8. MARIE, Religieuse au même lieu; — 9. LAURENCE, Religieuse à l'Annonciade de Saint-Claude; — 10. LOUISE, Religieuse au même lieu; — 11. & ETIENNETTE, Religieuse à Sainte-Ursule de Crémieu.

GUILLAUME DE MALYVERT, Seigneur de Vaugrigneuse, épousa *N... de Rovorée*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Montburon, & d'*Anne de Vachon*, dont : — 1. LOUIS, décédé jeune; — 2. GUILLAUME-JOSEPH; — 3. PHILIPPE; — 4. & ANNE DE MALYVERT. Nous ignorons aussi leur destinée, faute de *Mémoire*.

Les armes : *bandé d'argent & de gueules, de six piéces.*

MANAY : Famille de Picardie, qui a fait ses preuves de noblesse depuis le 28 Juin 1476, que vivoit LANCELOT DU MANAY, Ecuyer. Les armes : *d'argent, à l'aigle aux ailes rabattues de sable, écartelé d'or, à la croix ancrée de gueules.*

MANCEL, en Normandie, Election de Lisieux. Famille qui porte : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de six coquilles d'or, 3 & 3.*

MANCINI : On trouve dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome V, p. 462 & suiv.* la Généalogie de cette Maison. Elle est originaire de Rome, suivant les preuves de PHILIPPE-JULIEN MANCINI-MAZARINI, faites devant MM. les Ducs *de Mortemart* & *d'Aumont*, Chevaliers des Ordres du Roi, lequel a été reçu Chevalier des mêmes Ordres le 31 Septembre 1661.

Dans un *Mémoire* Généalogique de cette Maison qui nous a été communiqué, elle remonte à MANCINUS LUCII, vivant vers l'an 990. On lui donne pour fils.

PIERRE MANCINI, qui eut pour enfans : — LEON, GERARD, BONNE & CONSTANCE, lesquels firent tous les quatre don à l'Archiprêtre de *Sainte-Marie la*

Digitized by Google

Neuve, d'une place proche le portique de cette Egliſe. Dans le titre qui eſt de l'an 1042, ſous le Pontificat de Benoît IX, ils ſont qualifiés *très-nobles hommes*, & leur ſœur *très-noble femme*, enfans de Pierre, & petits-fils de Mancinus.

Gerard Mancini eut pour fils — Pierre Mancini, lequel fut pere de — Pierre, qui ſuit; — & de Gerard.

Pierre Mancini, III. du nom, fit, avec ſon frere, ceſſion ou vente d'une partie de maiſon à *Jean*, Accolite du Palais de Latran. Dans le titre qui eſt de 1139, ils ſont dits fils de Pierre, & petits-fils de Gerard Mancini.

Pierre Mancini, IV. du nom, fils de Pierre III, renonça, avec pluſieurs autres, aux oblations qui leur étoient dues dans l'Egliſe *de Saint-Jean de Latran*; & par l'Acte qui eſt du 10 Mai 1177, ſous le Pontificat d'Alexandre III, il eſt dit fils de feu Pierre Mancini. Ses enfans furent: — 1. Jean, vivant en 1202, qualifié *puiſſant Seigneur* par *Zazzera*; — 2. Pierre, vivant auſſi l'an 1202; — 3. & Laurent, qui ſuit.

Laurent Mancini donna avec ſes freres quelques ornemens pour le ſervice des Autels de *Sainte-Marie la Neuve*. Dans le titre qui eſt de 1202, il eſt dit fils de Pierre Mancini; & ſuivant un autre titre de 1229, il épouſa *Philippe*, que l'on dit avoir été de la Maiſon de *Frangipani*; ce qui ſemble ſe juſtifier par un tranſport fait à ladite *Philippe* par *Grégoire*, fils de feu *Odon Frangipani*, de certains droits ſucceſſifs. Dans cet Acte, dont la date manque, elle eſt dite femme de Laurent Mancini. Leurs enfans furent: — Nicolas, qui ſuit; — & Jacques, lequel pour éviter la perſécution des *Vitelleſchi*, Tirans de Rome, ſe retira en Sicile vers l'an 1256. De lui ſont deſcendus les Barons *de Tordello*, *de Tumini* & *d'Ogliaſtro*.

Nicolas Mancini eſt dit fils de Laurent, dans un titre du Cartulaire de *Sainte-Marie-la-Neuve* de l'an 1259. Il fut pere de

Gerard Mancini, II. du nom, ſuivant une atteſtation des Magiſtrats de Rome (donnée en apparence du tems du Cardinal *Mazarin*, & imprimée, dans laquelle la Généalogie des Mancini eſt énoncée depuis Mancinus). Il fut pere de

Gerard Mancini, III. du nom, qui eſt dit fils de Gerard II, & petit-fils de Nicolas dans un titre du Cartulaire de *Sainte-Marie-la-Neuve*, de l'an 1330; & ſuivant l'atteſtation mentionnée ci-deſſus, il eut pour fils: — Pierre, dit Toussaint Mancini, qui ſuit, par lequel commence la Généalogie de cette Maiſon dans les Grands Officiers de la Couronne.

Pierre, dit Toussaint Mancini, qualifié *Grand Comte Romain*, par *Camille Lelii*, mourut le 20 Février 1384, ſuivant ſon épitaphe qui ſe lit ſur une tombe platte dans la Chapelle Saint-Thomas de l'Egliſe des *Saints-Apôtres*, & où ſont gravées ſes armes qui ſont: *deux poiſſons poſés en pal*. Des *Mémoires* lui donnent pour femme *Jeanne*, ſans dire de quelle Famille elle étoit. Elle mourut en 1427, & fut inhumée à côté de ſon mari. Leurs enfans furent: — 1. Laurent, qui ſuit; — 2. Jean *omni-Sancti*, dit Mancini, nommé avec ſon frere dans un titre du 18 Janvier 1395. Il épouſa *Andreote* ou *André*, dite *Andreoſa*, laquelle renonça, le 9 Juin 1398, à la moitié d'un aqueduc à elle appartenant, en faveur de Laurent Mancini, ſon beau-frere; & lui vendit, du conſentement de ſon mari, le 15 Septembre 1414, une moitié de maiſon ſituée dans le quartier de Trevi, avec ſes dépendances, pour le prix de 100 florins; — 3. & Jacomella, *alias* Jacqueline Mancini-Lucii, mentionnée, comme veuve, dans un titre du 30 Novembre 1411.

Laurent *omni-Sancti* Mancini de Lucii, nommé dans les actes cités ci-deſſus de 1395, 1398 & 1414, acheta, le 17 Juin 1415, pour le prix de 10 ducats d'or, de *Laurent Scazii*, Procureur de *Marguerite de Utina*, une Maiſon ſituée dans le quartier de Trevi, avec ſes confins; & en acquit une autre ſituée dans le même quartier, paroiſſe de Sainte-Marie *in via lata*, pour le prix de 300 florins, de *François Ruedi*, par Acte du 7 Février 1422. Il eſt nommé dans un autre contrat d'achat du 19 Février 1431; fit un échange, le 19 Septembre

Digitized by Google

1440, avec les Chanoines de Sainte-Marie *in viâ latâ*, d'une vigne qui lui appartenoit, ſituée au lieu dit *Preta Papa*, pour une de leur maiſon ſiſe dans le quartier de Trevi qu'ils lui céderent; & acheta, le 3 Juin 1441, pour le prix de 5000 florins, de *Jacques Conti*, fils de *Nicolas Conti*, Comte d'Anguillara, le Château ruiné, dit *Leprignana*, avec tout ſon territoire & ſes dépendances, ſitué hors la porte *Saint-Pancrace*. Il teſta le 20 Janvier 1444, & inſtitua ſes enfans ſes héritiers univerſels. On voit dans l'Egliſe de *Ara-Cœli*, une épitaphe de L. MANCINI, mort le 1 Septembre 1447, & il y a apparence que c'eſt celle de ce LAURENT MANCINI. Il y eſt dit que le Roi ALPHONSE le fit *Chevalier*. Elle commence ainſi: *Lucia ſtirps claris olim lucebat alumnis*, &c. Il épouſa, ſuivant *Lelii*, *Marie Burgamini*, iſſue d'une illuſtre Maiſon, mentionnée dans le teſtament de ſon mari, qui en eut: — 1. JACQUES, lequel teſta le 13 Juin 1465, & inſtitua héritier ALEXANDRE MANCINI, ſon neveu, rapporté en ſon rang. Il avoit épouſé *Lucia Bobacina Cavalieri*, mentionnée dans les contrats de mariage de ſes deux filles, qui ſont — CONSTANZA, alliée, par contrat du 14 Septembre 1451, à *Grégoire Cola-Janni de l'Iſle*; — & PAULINA MANCINI, mariée, par contrat du 10 Novembre de la même année, à *Pierre Marcellini*; — 2. ETIENNE, nommé avec ſes freres dans un titre du 12 Septembre 1457. Il eſt fait mention du droit de patronage qu'ils avoient dans la Chapelle Saint-Thomas de l'Egliſe des *Saints-Apôtres*; — 3. JULIEN, qui ſuit; — 4 & 5. CECCA & ANTONIA, nommées dans le teſtament de leur pere; — 6. & VANNOZA, femme de *Jacques Della-Scuto*, ſuivant un acte du 3 Juin 1492.

JULIEN MANCINI, mentionné dans un acte du 3 Mars 1455, & dans les autres cités pour ſes freres & ſœurs, épouſa *Jacomella* ou *Jacqueline* ou *Jacquette Muti*, nommée dans l'acte de 1455, & que *Batiſte Cochi* inſtitua ſon héritiere univerſelle, par acte de l'an 1450: ſon mari y eſt qualifié de *noble homme*, & dit fils de feu LAURENT, & petit-fils de TOUSSAINT MANCINI. De ce mariage, vinrent: —— 1. ALEXANDRE, qui ſuit; —— 2. LOUISE, femme de *François-Pierre-Mathieu Albertoni*, dont elle étoit veuve le 3 Juin 1492, lors de la donation qu'elle fit en faveur de *Sébaſtienne*, fille de *Jacques Dello Scuto*, & de VANNOZA MANCINI, ſa tante; — 3. & CAMILLE, nommée dans un acte du 7 Octobre 1495.

ALEXANDRE MANCINI inſtitua ſon Procureur JACQUES MANCINI, ſon oncle, par acte du 12 Juillet 1465, & vendit avec JULIEN, ſon fils, le 26 Avril 1485, les trois quarts d'une quatrieme partie de maiſon, dite *la Celſa*, à *Pierre de Maſſimi*. Il étoit mort le 20 Octobre 1491, lorſque ſes fils firent un acte d'accommodement avec la Famille des *Valentini*. Il avoit épouſé *Ambroiſine de Fabii*, nommée dans le teſtament de JEAN-BATISTE MANCINI, un de ſes fils, du 19 Septembre 1518. Elle eut de ſon mariage: — 1. JULIEN, dit *Chanoine de Saint-Jean de Latran*, dans un titre du 9 Août 1496: il avoit paſſé, les 13 & 16 Mai 1488, un bail amphitéotique au nom d'ALEXANDRE, ſon pere; — 2. ETIENNE, qui tranſigea, le 20 Octobre 1491, pour lui & pour ſes freres, avec le Seigneur *Apollonio* & les autres de la Famille des *Valentini*. Il épouſa, par contrat du 23 Octobre 1509, *Antonia Tomaratia*, laquelle eut en dot 1200 ducats avec ſes bagues & joyaux; — 3. DOMINIQUE, nommé dans les actes des 31 Mai 1478 & 20 Octobre 1491; — 4. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 5. JACQUES, rapporté après la poſterité de ſon aîné; — 6. & LAURENT, nommé dans une tranſaction du 20 Octobre 1491. Il ſervit avec diſtinction à la guerre des Vénitiens, mourut âgé de 42 ans en 1614, & fut inhumé dans l'Egliſe des *Saints-Apôtres*. Il avoit épouſé *Félicité d'Arcioni*, laquelle fit ſon teſtament le 12 Juin 1553, & ordonna ſa ſépulture en la Chapelle, où étoit enterré ſon mari, dans l'Egliſe des *Saints-Apôtres*. Elle fonda deux meſſes par ſemaine, & déclara que les Seigneurs MANCINI lui redevoient 1100 ducats pour le reſtant de la reſtitution de ſa dot ſur la maiſon *Della Leprignana*.

JEAN-BATISTE MANCINI, nommé dans les actes cités ci-deſſus, fit un accommodement le 13 Juillet 1514, pour lui, JACQUES & ETIENNE MANCINI, ſes freres, avec *Dominique de Maſſimi*, pour les confins de la maiſon *Della Leprig-*

Digitized by Google

nana ; testa le 19 Septembre 1518, institua héritier universel ALEXANDRE, son fils, ordonna que s'il mouroit sans enfans, les enfans mâles de ses filles lui succéderoient ; & au cas que ses filles n'eussent aucun enfant mâle, il voulut que JACQUES MANCINI, son frere, & ses descendans à l'infini en ligne masculine, lui succédassent. Il avoit épousé *Laure Micinelli*, nommée dans le testament de son mari. Elle eut la tutelle de ses enfans le 28 Mars 1525, fit son testament le 25 Septembre 1549, y nomme tous ses enfans mâles & femelles, & institue héritiere PORTIA MANCINI une de ses filles. JEAN-BATISTE eut de son mariage : — 1. N... MANCINI, mort le 19 Juin 1514, âgé d'un an & cinq mois, suivant son épitaphe qui se voit dans l'Eglise des *Saints-Apôtres* ; — 2. ALEXANDRE, nommé dans le testament de son pere, & dans les actes du 13 Mars 1524 & 28 Mars 1525. Il fut pere de — JACOMELLA ou JACQUELINE MANCINI, femme de *Jean-Paul Orfini*, lequel passa une transaction pour le restant de sa dot, le 12 Août 1536, avec les fils & héritiers de JEAN BATISTE MANCINI ; — 3. LAVINIA, nommée avec son frere & ses sœurs au testament de leur pere, & dans celui de sa mere du 25 Septembre 1549. Elle fut mariée à *Nicolas Buffalini* ; — 4. LUCIDE, femme, par contrat du 1 Décembre 1524, de *Bernardin Ceffarelli*, dont elle étoit veuve le 26 Mai 1562, lorsqu'elle constitua Procureur. Elle testa le 21 Février 1573 ; — 5. PORTIA, instituée héritiere universelle par le testament de sa mere ; — 6 & 7. MARTIA & JULIA, mentionnées dans les actes ci-dessus ; — 8. FAUSTINA, mariée à *Pierre-Paul Attavanti*, lequel donna, le 12 Juin 1541, quittance de 1100 ducats à compte de la dot qui lui avoit été promise. Elle mourut âgée de 24 ans & trois mois, & fut enterrée dans l'Eglise Sainte-Marie de *Ara-Cœli*, où se voit son épitaphe que son mari y fit poser en 1514 ; — 9. & SÉRAPHINE, nommée dans un acte du 12 Août 1536.

JACQUES MANCINI, frere cadet de JEAN-BATISTE, est mentionné dans les actes ci-dessus & dans une donation faite en sa faveur le 23 Mars 1515 ; fit son testament le 11 Septembre 1518, institua son héritier universel son fils unique, & ordonna que ses filles seroient dotées chacune de 2000 ducats. Il eut de *Diane Micinelli*, son épouse : — JULIEN qui suit ; — & trois filles HORTENSIA, CARRIDONIA & TARQUINIA, dotées par le testament de leur pere.

JULIEN MANCINI mourut le 18 Juillet 1536, âgé de 29 ans, suivant son épitaphe que l'on voit dans l'Eglise de *Ara-Cœli*. Il avoit épousé, par contrat du 18 Février 1531, *Jéronime Caprani a*, laquelle eut le 7 Août 1536, & le 14 Octobre 1549, la tutelle de ses enfans, sçavoir : — LAURENT, qui suit ; — & DIANE, mariée, le 27 Janvier 1551, à *Jean-Batiste Buffalini*. Elle eut en dot 4100 ducats & 4000 ducats de bagues & joyaux.

LAURENT MANCINI, II. du nom, nommé dans un acte du 26 Août 1562, vendit, le 23 Juillet 1587, pour le prix de 40 mille écus la maison de *Leprignana* à *Joseph Justiniani*. Il étoit mort avant le 10 Janvier 1589, & avoit épousé, par contrat du 23 Février 1553, *Olimpe Massimi*, fille d'*Angelo* & d'*Attilia Matthæi*. Elle étoit veuve, & avoit, le 10 Janvier 1589, la tutelle de ses enfans, — 1. PAUL, qui suit ; — 2. JACQUES, batisé, le 3 Septembre 1569, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ* ; — 3. FRANÇOIS-ALEXANDRE-PAUL, né le 20 & batisé le 25 Janvier 1576, dans la même Eglise ; — 4. FRÉDERIC, qui donna son consentement, le 28 Juillet 1587, à la vente que son pere avoit faite le 23 du même mois, de la maison de *Leprignana* ; — 5. HORACE, lequel donna aussi le même jour son consentement à la même vente ; — 6. JULIEN, nommé dans l'acte de renonciation de sa sœur du 25 Mai 1587 ; — 7. VIRGINIE, mariée, le 25 Mai 1577, dans l'Eglise de Sainte Marie *in viâ latâ*, à *Julio Glorieri*. Elle avoit fait, le 23 du même mois, en présence de sa mere, une donation & une renonciation de tous ses biens paternels & maternels en faveur de ses freres, avec la réserve de 4000 écus ; — 8. LAURE, mariée, par contrat du 23 Août 1584, avec *Alexandre Cardelli* ; — 9. CLERIE, femme d'*Alexandre Silveri* ; — 10. HORTENSE, batisée le 3 Octobre 1566, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, & mariée, le 26 Novembre 1585, à *Justinien Se-*

Digitized by Google

varoli ; — 11. ANGÉLIQUE-HÉLENE, batiſée dans la même Egliſe le 10 Mai 1568; — 12. & FAUSTINE, femme d'*Antoine Camajani*.

PAUL MANCINI, qualifié dans ſon contrat de mariage de *très-illuſtre Seigneur*, ſervit dans la guerre de Ferrare en 1597. Cette guerre ayant été bientôt terminée, il revint à Rome & s'y livra à l'étude & aux recherches les plus curieuſes. Il fut le premier inſtituteur de l'Académie des *Humoriſtes*, dont les aſſemblées ſe tenoient dans ſa maiſon, & s'y ſont encore tenues après ſa mort. Etant devenu veuf, il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & mourut après l'an 1637. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1600, *Victoria Capoccia*, fille de *Vincent Capoccie*, Patrice Romain & de *Lucrèce Glorieri*. Elle eut en dot 15 mille écus. De ce mariage vinrent : — 1. MICHEL-LAURENT, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-MARIE, né le 20 Octobre 1706, créé Cardinal-Diacre du titre *de Saint-Vite* & *de Saint-Modeſte*, à la nomination de la France le 5 Avril 1660, puis Prêtre du titre de Saint-Mathieu *in Merulanâ*, par le Pape ALEXANDRE VII. Il teſta le 29 Juin 1672, inſtitua ſon héritier PHILIPPE-JULIEN MANCINI, Duc de Nevers, ſon neveu, fit des legs en faveur d'OLIMPE & de JÉRONIME, ſes ſœurs ; — 3. LAURENT-GRÉGOIRE, né le 13, & batiſé le 19 Mars 1608 ; — 4. OLIMPE, mariée, par diſpenſe le 4 Février 1624, avec *Jacques de Vellii*, ſon couſin, fils d'*André*, & de *Sulpicie Capoccia*. Il donna quittance de ſa dot le 13 Septembre 1642 ; — 5. & JÉRONIME-MARIE, née le 20, & batiſée le 26 MARS 1603, mariée, le 30 Janvier 1630, à *Sertorio Theophilo*.

MICHEL-LAURENT MANCINI, Baron Romain, qualifié *très-illuſtre Seigneur* dans ſon contrat de mariage du 6 Août 1634, mort avant le 5 Juillet 1657, avoit épouſé *Jéronime Mazarini*, fille puînée de *Pierre Mazarini*, natif de Palerme, & d'*Hortenſia Buffalini*, fille d'*Octavio*, & de *Françoiſe de Beilon*, de la ville de Turin. Elle mourut le 29 Novembre 1656, & eut entr'autres enfans : — N... MANCINI, tué en 1652 au combat du Fauxbourg Saint-Antoine à Paris ; — 2. PHILIPPE-JULIEN, qui ſuit ; — 3. ALPHONSE MARIE, batiſé le 24 Juin 1644, mort le 5 Janvier 1658, âgé de 14 ans ;

— 4. LAURE-VICTOIRE, morte à Paris le 4 Février 1657, dans ſa 21e année, & enterrée au Couvent des Capucines. Elle avoit épouſé, le 4 Février 1651, *Louis*, Duc *de Vendôme*, de Mercœur, &c. Pair de France, fils aîné de *Céſar*, Duc *de Vendôme*, & de *Françoiſe de Lorraine*, Ducheſſe de Mercœur, dont : — *Louis-Joſeph*, Duc *de Vendôme* & *Philippe de Vendôme*, Grand-Prieur de France ;

— 5. OLIMPIE, Sur-Intendante de la Maiſon de la Reine, morte le 9 Octobre 1708. Elle avoit épouſé, le 20 Février 1657, *Eugene-Maurice de Savoie*, Comte de Soiſſons, Colonel-Général des Suiſſes, Gouverneur de Champagne & de Brie, fils de *Thomas-François de Savoie*, Prince de Carignan, Grand-Maître de France, & de MARIE DE BOURBON-SOISSONS, dont elle eut entr'autres enfans — *Thomas-Louis de Savoie*, Comte de Soiſſons, mort en 1702, dont la poſtérité eſt éteinte par la mort d'un fils unique décédé en 1734 ; — & *Eugene-François de Savoie*, dit *le Prince Eugene*, Généraliſſime des Armées de l'Empereur, mort ſubitement à Vienne en Autriche, le 21 Avril 1736, âgé de 73 ans.

— 6. MARIE MANCINI, batiſée à Rome dans l'Egliſe de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 1 Août 1639, mariée, le 11 Avril 1661, à *Laurent Onufre Colonna*, Duc de Taliacotie, Prince de Palliano & de Caſtiglione, Grand d'Eſpagne, Connétable du Royaume de Naples, Chevalier de la Toiſon d'or, fils de *Marc-Antoine Colonna*, Duc de Corvari, & d'*Iſabelle Gioeni*, Princeſſe de Caſtiglione en Sicile. Elle étoit veuve le 15 Avril 1689, & mourut au mois de Mai 1715 ; — 7. MARGUERITE, née le 14 Mars, & batiſée, le 18 Avril 1643, à Rome, dans l'Egliſe de Sainte-Marie *in viâ latâ* ; — 8. HORTENSE, née à Rome le 6 Juin 1646, batiſée dans la même Egliſe le 8 du même mois, morte à Cheliey en Angleterre, le 16 Juillet 1699. Elle avoit épouſé, le 28 Février 1661, *Armand-Charles de la Porte de la Meilleraye*, Duc de Réthelois-Mazarini, Pair & Grand-Maître de l'Artillerie de France, fils de *Charles de la Porte*, Duc de

Digitized by Google

la Meilleraye, Pair, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Marie Ruzé-d'Effiat*, ſa premiere femme. Le Cardinal *Mazarin*, ſon oncle maternel, l'avoit inſtituée avec ſon mari ſes héritiers univerſels, à la charge de porter les armes pleines de *Mazarin* & de ſubſtitution graduelle & perpétuelle; — 9. ANNE, née à Rome le 27 Août 1647, & batiſée dans l'Egliſe de Sainte-Marie *in via latâ*, le 29 du même mois; — 10. & MARIE-ANNE MANCINI, batiſée à Rome dans la même Egliſe, le 13 Septembre 1649, morte ſubitement à Clichy près Paris, le 20 Juin 1714, d'où ſon corps fut apporté aux *Théatins*, & ſon cœur aux Jéſuites de la rue Saint-Antoine. Elle avoit épouſé au Louvre à Paris, le 20 Février 1762, *Godefroi-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand-Chambellan de France, fils aîné de *Frédéric-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, & d'*Eléonore-Catherine-Febronie de Bergh*, dont poſtérité. *Voyez* TOUR D'AUVERGNE.

PHILIPPE-JULIEN MANCINI-MAZARINI, Duc de Nevers & de Donzy, né à Rome le 26 Mai 1641, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1661, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Province de Nivernois, de la Rochelle & du pays d'Aunis, Capitaine-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, porta la queue du Manteau de LOUIS XIV à ſon Sacre en 1654, fut inſtitué héritier par le Cardinal *Mazarin*, ſon oncle maternel, dans les Duchés de Nevers & de Donzy, & dans ſes biens d'Italie, & autres portés dans ſon teſtament, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs prendroient le nom & les armes de *Mazarin* avec celles de MANCINI. Il mourut à Paris le 8 Mai 1707, âgé de 66 ans, & fut enterré dans l'Egliſe du College Mazarin, dit *des Quatre Nations*, & ſon cœur porté dans l'Egliſe Cathédrale de Nevers. Il avoit épouſé, le 15 Décembre 1670, *Diane-Gabrielle de Damas de Thianges*, morte le 11 Janvier 1715, fille de *Claude-Léonor de Damas*, Marquis de Thianges, & de *Gabrielle de Rochechouart-Mortemart*, dont: —— 1. ELOY, mort jeune; — 2. N... MANCINI, dit *le Duc de Donzy*, mort au mois de Mai 1683; — 3. PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 4. JACQUES-HIPPOLITE, appellé *le Marquis* DE MANCINI, Seigneur de Clayes en Brie, né le 2 Mars 1690, ſubſtitué par le Cardinal *Mazarin*, ſon grand-oncle, aux biens qu'il avoit en Italie, ancien Colonel d'Infanterie, mort le 25 Novembre 1759, âgé de 70 ans. Il avoit épouſé *Anne-Louiſe*, derniere ſœur du Maréchal Duc de *Noailles*, née le 26 Août 1695, auparavant veuve du Marquis de *Louvois*, frere du Maréchal, Comte *d'Eſtrées*. De ce mariage il a eu deux garçons morts en bas-âge; — & MARIE-ZÉPHIRINE OU DIANE-ADÉLAÏDE-ZÉPHIRINE MAZARINI-MANCINI, née le 3 Février 1726, mariée, le 6 ou 16 Décembre 1738, à *Louis-Melchior-Armand*, Vicomte, depuis Marquis de *Polignac*, Meſtre-de-Camp du Régiment Dauphin, Cavalerie, le 15 Avril 1737, fils aîné de *Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaſpard*, Vicomte de *Polignac*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la ville du Puy & du pays de Velay, & de *Françoiſe de Mailly*. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par *Melchior de Polignac*, Cardinal, Archevêque d'Auch, Prélat Commandeur des Ordres du Roi, oncle de ſon mari. *Voyez* POLIGNAC.

5. DIANE-GABRIELLE-VICTOIRE, morte à Paris le 12 Septembre 1716. Elle avoit épouſé, le 6 Avril 1699, *Charles-Louis-Antoine Hennin de Boſſut*, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, premier Pair des Comtés de Hainaut & de Namur, Chevalier de la Toiſon d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, & d'*Anne-Louiſe de Werrecken*. Il a épouſé, en ſecondes noces, *Charlotte de Rouvroy*, fille de *Louis de Rouvroy*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, & de *Geneviève-Françoiſe de Durfort de Lorges*; — 6. & DIANE-ADÉLAÏDE-PHILIPPE, mariée, le 1 Août 1707, à *Louis-Armand*, Duc *d'Eſtrées*, Pair de France, fils de *François-Annibal*, III. du nom, Duc *d'Eſtrées*, Pair de France, & de *Madelene de Lionne*, ſa premiere femme. Elle eſt reſtée veuve, ſans enfans, le 16 Juillet 1723, & eſt morte le 29 Septembre 1747, dans la 59e année de ſon âge.

PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS MAZARINI-MANCINI, né à Paris le 4 Octobre 1676,

Duc de Nevers, Pair de France, par Lettres d'érection du 7 Septembre 1720, reçu au Parlement le 27 Janvier 1721, Prince de Donziois, de Vergagne & du Saint-Empire, & Grand-d'Eſpagne, obtint, après la mort du Duc *de Mazarin*, ſon couſin, la nomination des places des Gentilshommes Penſionnaires au College Mazarin, dit *des Quatre Nations*, par Brevet du mois de Novembre 1738, pour lui & ſa poſtérité; laquelle nomination étoit dévolue au Roi, en conſéquence du teſtament du Cardinal *Mazarin*, Fondateur de ce College. Il eſt mort le 14 Septembre 1768, & avoit épouſé, le 13 Mars 1709, *Marie-Anne Spinola*, morte à Paris le 11 Janvier 1738, âgée d'environ 52 ans, fille ainée & héritiere de *Jean-Batiſte Spinola*, Prince de Vergagne, fait Prince d'Empire en 1677, Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Lieutenant-Général des Armées du Roi CHARLES II, & ci-devant Gouverneur & grand Châtelain de la ville d'Ath, & de *Marie-Françoiſe du Bois de Lezines*, dont, pour fils unique:

LOUIS-JULES-BARBON MANCINI MAZARINI, né le 16 Décembre 1716, d'abord appellé *Prince de Vergagne*, puis Duc de Nivernois, ſur la démiſſion de ſon pere, en Décembre 1730. Il eſt devenu propriétaire de Vergagne & Grand-d'Eſpagne, le 11 Janvier 1738, par la mort de ſa mere; a été fait Brigadier d'Infanterie le 20 Janvier 1743, reçu à l'Académie Françoiſe la même année, Honoraire de celle des Inſcriptions en 1744, nommé Ambaſſadeur à Rome le 1 Janvier 1748. Chevalier des Ordres le 30 Mai 1751, reçu en Octobre 1752, a été envoyé auprès du Roi de Pruſſe, au ſujet des différends entre les Rois de France & d'Angleterre, pour les limites de leur domination dans le Canada, a eu ſa premiere audience le 10 Janvier 1755, a été Aſſocié, comme Académicien honoraire, à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin; de retour à Paris le 22 Avril 1756, a eu les entrées de la Chambre, & a été enſuite envoyé, en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire, à Londres, pour conclure la derniere paix entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre. Il a épouſé, le 8 Décembre 1730, *Hélene-Angelique-Françoiſe Phelypeaux de Pontchartrain*, née au mois de Mai 1715, ſœur conſanguine du Comte *de Maurepas*, & ſeconde fille de *Jérôme*, Comte de Pontchartrain, Commandeur des Ordres du Roi, ci-devant Secrétaire d'Etat, & d'*Hélene-Roſalie-Angélique de Laubepine*, celle-ci, fille d'*Etienne*, Marquis de Verderonne, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie-Anne Feſtard*. La cérémonie du mariage leur a été donnée par le Cardinal *Fréderic-Jérôme de Roye de la Rochefoucaud*, Archevêque de Bourges. La Ducheſſe *de Nivernois* a été faite Dame du Palais de feu la Reine, au mois de Janvier 1745, dont elle s'eſt démiſe en 1748. De ce mariage ſont iſſus: — un garçon, mort en naiſſant, le 4 Juin 1737; — 2. JULES-FRÉDERIC MAZARINI-MANCINI, dit *le Comte de Nevers*, né le 14 Octobre 1745, mort le 19 Septembre 1753, de la petite vérole, âgé de 8 ans; — 3. HÉLENE-JULIE-ROSALIE MANCINI-MAZARINI, dite *Mademoiſelle de Nevers*, mariée, le 23 Mai 1753, par feu l'Archevêque d'Ambrun, ſon couſin, dans la Chapelle de l'Hôtel de Mortemart, à *Louis-Marie Fouquet*, né le 17 Mars 1732, Duc de Giſors, Brigadier de Cavalerie le 2 Août 1757, & Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment Royal-Carabiniers (fils unique de *Charles-Louis-Auguſte Fouquet*, Maréchal de France, Duc de Belle-Iſle, &c., & de *Marie-Caſimire-Théreſe-Geneviéve-Emmanuelle de Bethune*, ſa ſeconde femme), mort, ſans laiſſer d'enfans, à Nuys le 26 Juin 1758, des bleſſures reçues au combat de Crevelt; — 4. & ADÉLAÏDE-DIANE-HORTENSE-DELIE, née le 27 Décembre 1742, mariée, le 28 Février 1760, à *Louis-Hercule-Timoléon*, Duc *de Coſſé*, Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, Cavalerie, en 1759, fils de *Jean-Paul-Timoléon de Coſſé*, Duc de Briſſac, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Paris, & de *Marie Durey de Sauroy*.

Les armes de MANCINI ſont: *d'azur, à deux poiſſons d'argent en pal*; mais depuis le mariage de MICHEL-LAURENT MANCINI, Baron Romain, avec *Jeronime Mazarini*, ſes deſcendans portent: *écartelé au 1 & 4 de* MAZARIN, qui eſt *d'azur, à la hache d'armes d'argent dans un faiſceau d'armes d'or, lié d'argent, poſé en*

Digitized by Google

pal, avec une faſce de gueules ſur le tout, chargée de trois étoiles d'or; & au 2 & 3 de Mancini. *Voyez* Mazarini.

MANDAT, en Limouſin : Famille qui remonte, par filiation ſuivie, à

I. Galiot Mandat, Seigneur d'Aigrefoin en 1572, Secrétaire du Roi en 1596. Il épouſa *Catherine le Lievre*, ſœur de *Nicolas*, Maître des Comptes, & fille de *Claude*, & de *Catherine Maniſſon*, dont : — 1. Galiot, qui ſuit; — 2. Claude, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. Nicolas, Maître des Comptes, marié à *Françoiſe Petit*, fille de *Denis*, & de *Deniſe Germain*, dont : — Claude & Nicolas, tous deux Maîtres des Comptes; — 4. Catherine, mariée à *N.... Liedet*, Correcteur des Comptes, dont des enfans; — 5. Marie, alliée à *Claude Guilloire*, Secrétaire du Roi, Receveur des Conſignations du Châtelet, dont un fils & une fille; — 6. Marguerite, femme de *Claude Gallard*, Baron du Puys, Seigneur de Ponville, Secrétaire du Roi & du Parlement, Receveur des Conſignations, dont un fils & une fille en 1619; — 7 & 8. deux filles Religieuſes Carmelites à Paris.

II. Galiot Mandat, II. du nom, Seigneur d'Aigrefoin, Maître des Comptes, épouſa 1°. *Catherine Garraut*, morte en 1621; & 2°. *Marguerite le Rebours*, fille de *Guillaume*, & de *Claude le Grand*. Il en eut : — 1. Antoine Mandat, Seigneur de la Chaſſiere, Conſeiller au Parlement de Paris en 1649, mort en Mars 1697, ſans alliance; — 2. Marie, femme d'*Antoine le Févre de la Barre*, Maître des Requêtes, puis Vice-Roi de l'Amérique, mort le 4 Mai 1688, & elle le 20 Décembre 1689; — 3 & 4. Catherine & Marguerite, Religieuſes.

II. Claude Mandat, ſecond fils de Galiot, I. du nom, & de *Catherine le Lievre*, Conſeiller au Parlement de Paris en 1614, épouſa *N... Lombard*, dont :

III. Galiot Mandat, III. du nom, Conſeiller au Parlement en 1639, vivant encore en 1670, avec *Catherine Leoni*, ſon épouſe. Leurs enfans furent : — 1. Alexandre, qui ſuit; — 2. Galiot, Conſeiller-Clerc au Parlement le 12 Juillet 1680, mort le 6 Février 1732, âgé de 83 ans; — 3. & Marguerite, mariée 1°. à *Ferri Malet de Graville*, Seigneur de Valſemé, mort le 1 Avril 1716; 2°. à *N....*; & 3°. à *N... de Largilliere*, Maître-d'Hôtel du Roi.

IV. Alexandre Mandat, Maître des Comptes en 1670, avoit épouſé *Catherine-Antoinette Herinx*, morte le 3 Février 1728, âgée de 78 ans, fille d'un Banquier de Paris, dont : — 1. Galiot, qui ſuit; — 2. Alexandre, d'abord Enſeigne aux Gardes-Françoiſes, puis Maître des Comptes le 25 Mai 1718, Doyen de la Chambre en 1763; — 3. & Jeanne, mariée à *François Boula de Quincy*, Tréſorier de la grande Ecurie, dont pluſieurs enfans.

V. Galiot Mandat, IV. du nom, Conſeiller au Parlement le 27 Juin 1714, Maître des Requêtes le 26 Janvier 1720, mort le 7 Février 1755, avoit épouſé, par contrat du 28 Juin 1730, *Marie-Anne Cherouvrier des Graſſieres*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, & de *Xainte Revol*. Elle eſt morte le 5 Février 1757, & a eu pour enfans : — 1. Antoine-Jean, qui ſuit; — 2. Galiot-Jean Marie, Officier aux Gardes-Françoiſes, Baron de Neuilly en 1764; — 3. & Marie-Françoiſe-Félicité, mariée, en 176..., à *François-Guillaume Briçonnet-d'Oiſonville*, dont elle eſt veuve.

VI. Antoine-Jean Mandat, né le 7 Mai 1731, Officier aux Gardes-Françoiſes, a épouſé *Angélique-Simonne Boucher*, fille de *Claude-Olivier Boucher*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Louiſe-Simonne Noblet*. Nous ignorons s'il en a poſtérité. Les armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent, chargé d'une hure de ſanglier de ſable, accoſtée de deux roſes de gueules.*

MANDELOT : Ancienne Nobleſſe, dont étoit

Georges de Mandelot, Seigneur de Paſſy, qui de *Charlotte d'Igny*, ſon épouſe, eut

François de Mandelot, Seigneur de Paſſy, de Lerné & de Vireaux, Vicomte de Chalon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, Gouverneur de Lyonnois, Forez & Beaujolois, Capitaine de 100 hommes d'armes, reçu

reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit à la promotion du 31 Décembre 1582, mort à Lyon le 24 Novembre 1588. Il avoit épouſé *Eléonore Robertet*, de laquelle il laiſſa

MARGUERITE DE MANDELOT, Dame de Paſſy, de Lermé, &c. premiere femme de *Charles de Neufville*, Marquis d'Alincourt, Seigneur de Villeroy, &c. Chevalier du Saint-Eſprit. Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur.* Extrait de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, p. 77.*

MANDERSCHEID. Selon *Spener*, les Comtes DE MANDERSCHEID deſcendent de

SCHWENDISBOLD OU SCHWANTIPOLE, Roi d'Auſtraſie, dont un fils, nommé GUILLAUME, eut pour ſon apanage la Seigneurie de MANDERSCHEID. Cette Maiſon d'Allemagne ſe diviſe en deux branches, celle de Blankenheim-Gerolſtein & celle de Kail.

MARIE-FRANÇOISE-ERNEST, Comteſſe DE MANDERSCHEID-BLANKENHEIM-GEROLSTEIN, Abbeſſe de l'Abbaye ſéculiere de Wreden, & Prévôté du Chapitre des Chanoineſſes de l'Abbaye Impériale d'Eſſen, mourut, le 11 Septembre 1735, à Wreden, âgée de 73 ans. Elle étoit fille de SALENTIN-ERNEST, Comte DE MANDERSCHEID-BLANKENHEIM, Maître-d'Hôtel héréditaire de l'Archevêché de Cologne, mort au mois de Février 1705, & de *Chriſtine-Eliſabeth*, fille de *Georges-Albert*, Comte *d'Erpach*, morte le 20 Septembre 1691.

* MANDEVILLE : Terre en Normandie, Diocèſe de Bayeux, qui releve de la haute Juſtice du Comté de Trevieres. Le Comte de ce nom jouit de la Fiefferme de Mandeville, qui eſt incorporée dans ſon Comté de Trevieres, & M. *de Cuſſi*, de Coutances, jouit du fief de Meherne, qui lui donne le titre de Seigneur de cette Paroiſſe. *Voyez* MANNEVILLE.

MANDON : Famille originaire du Bourbonnois, établie en Provence.

CHARLES DE MANDON, cadet des Seigneurs *de Sendray*, y ſuivit la Princeſſe MARIE, fille de CHARLES I, Duc DE BOURBON, lorſqu'elle fut mariée à JEAN D'ANJOU, Duc de Calabre, fils de RENÉ, Roi de Sicile & Comte de Provence. Ce CHARLES DE MANDON épouſa, à Arles, le 3 Décembre 1441, *Aliſe de Deſtrech*. Sa poſtérité ſubſiſte dans deux deſcendans de JACQUES DE MANDON DE MONDE, dont l'un a épouſé Demoiſelle *de Grille de Roubiac*, de laquelle il a un fils ; & l'autre, Demoiſelle *Brunet*, de la ville d'Avignon, dont il a auſſi des enfans. Voyez le *Tome II* de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *p. 97.* Les armes : *d'azur, au chevron d'or, ſommé d'une fleur de lis, au pied fiché de même, & accompagné de trois roſes d'argent, deux en chef & une en pointe.*

* MANDRE, en Lorraine. Cette Terre & Seigneurie fut unie à celles de *Boulac*, *Savigny-à-Etrennes*, &c. & érigée en *Comté*, par Lettres du Duc LÉOPOLD, regiſtrées, le 30 Décembre 1722, dans les Cours Souveraines de Lorraine, ſous la dénomination de *Comté de Ravenel*, en faveur de *Balthaſard*, dit *le Comte de Ravenel*, Chambellan du même Duc LÉOPOLD, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, ainſi qu'en faveur des autres poſſeſſeurs de cette Terre.

MANDRE, en Franche-Comté. De cette Famille étoit

HERMAN-FRANÇOIS DE MANDRE, Seigneur de Treſtondam & de Monticeux en Comté, vivant en 1590, avec *Hélene de Treſtondam*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Suaucourt, & de *Françoiſe de la Baulme Saint-Amour*, dont vint : — HÉLENE DE MANDRE, mariée, le 3 Mai 1624, à *Jean de Pina*, Seigneur de Maillart, fils d'*Elzéar de Pina*, Seigneur de Maillart, & de *Jeanne de Joly*, ſon épouſe.

Digitized by Google

François de Mandre, frere ou fils du précédent, Chevalier de Malte, fut tué au rivage de Zimbres le 7 Avril 1606. Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même, 4 & 3.*

MANESSIER, en Picardie.

La Généalogie de cette ancienne Nobleſſe, avec ſes armes, ſes ſervices militaires & civils, & ceux qui en ſont ſortis, ſont détaillés dans l'Hiſtoire de Pontieu, dans celle des Nobles de la Germanie inférieure, imprimée à Gand en 1657, dans le Tréſor héraldique de *Segoin*, dans l'Armorial de *Gelliot* & *Palliot*; dans l'Hiſtoire de Rouen par *Farin*; dans celle de Guines par *du Cheſne*; dans celles de France par *du Tillet*, *de Prade* & *Meyeray*, où il eſt fait mention du Sieur Manessier de Mauvoisin, ſous le regne de Philippe-Auguste. Nous ignorons ſi cette Famille ſubſiſte. Il en eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie, par *Haudicquer de Blancourt*, *p. 326 & ſuiv.*

Les armes : *d'argent, à trois hures de ſanglier arrachées de ſable*, avec cette deviſe : aut mors, aut vita decora.

MANEVILLE. De cette Famille étoit

Victor de Maneville, Seigneur de Bantelu, Conſeiller au Châtelet de Paris, Secrétaire du Roi près de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, mort le 5 Décembre 1738, fils de Gabriel de Maneville, Procureur du Roi, puis Conſeiller honoraire en la Sénéchauſſée de Boulonnois, & de *Marie du Flos*. Il avoit épouſé *Marie-Louiſe Favée*, morte le 17 Mai 1717, dont :

Gabriel-Simon de Maneville, Seigneur de Vaux & de Bantelu, né le 2 Août 1709, Conſeiller au Grand-Conſeil, reçu le 5 Juin 1737, marié, le 25 Juin 1739, à *Iſidore-Catherine Pinterel Desbiez*, fille d'*Ogier Pinterel Desbiez*, Sieur de Neufchâtel, Greffier en chef Criminel du Parlement de Paris, & de *Madelene-Françoiſe Jabin*, morte le 6 Avril 1762. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Gabriel-François, né en 1745, Enſeigne aux Gardes-Françoiſes le 26 Avril 1767; — 2. Elisabeth-Isidore, née en 1741, mariée, le 22 Septembre 1766, à *Antoine de Vion de Gaillon*, Capitaine de Cavalerie; —— 3. & une fille, nommée Isidore. Les armes : *d'azur, au lion d'argent, accompagné de huit croiſettes de même.*

MANGEROZ : Il eſt parlé dans le Nobiliaire de Salins, *Tome II*, *p.* 172, de cette Famille, dont étoit

Guyon Mangeroz, Ecuyer, marié à *Catherine*, fille de *Guyot de Poligny*, Seigneur de Coges. Elle teſta en 1505, en faveur de Pierre Mangeroz, ſon fils, auquel elle ſubſtitua *Antoine*, *Pierre* & *Hugues de Poligny*, ſes freres. Cette Famille éteinte portoit : *d'or, fretté de ſable au chef d'azur.*

MANGON : Il y a deux Familles nobles de ce nom en Normandie, de l'Election de Valogne. La premiere porte pour armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de ſable, au chef d'azur, chargé d'une main gauche d'or, ſortant d'un nuage de même, & accoſté de deux étoiles auſſi d'or.*

L'autre Famille, qui paroît être une branche de la précédente, a pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de ſable, 2 & 1; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'or.*

MANGOT, en Loudunois. Famille noble, diſtinguée par un Garde des Sceaux de France, qu'elle a donné dans la perſonne de

Claude Mangot, Chevalier, Seigneur de Villarceaux, de Dreville, de Villeron & d'Orgeres. Il fut d'abord reçu Conſeiller au Parlement en 1592, Maître des Requêtes le 1 Février 1600. Le Maréchal *d'Ancre* le fit connoître à la Reine Marie de Médicis, qui l'envoya en Ambaſſade en Suiſſe. A ſon retour, il fut pourvu de la charge de premier Préſident au Parlement de Bordeaux, &

Digitized by Google

en récompense de ses services, le Roi Louis XIII le fit Garde des Sceaux de France, le 25 Novembre 1616. Il avoit épousé *Marguerite le Beau*, Dame de Villarceaux en Beauce, dont :

Anne Mangot, Seigneur de Villarceaux, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 27 Septembre 1619, Conseiller au Parlement de Paris le 23 Février 1623, Maître des Requêtes le 18 Mars 1627, Conseiller d'Etat & Directeur des Finances, mort Doyen le 10 Juin 1655. Il avoit épousé *Marie Phelypeaux*, fille de *Paul Phelypeaux*, Seigneur de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne de Beauharnois*. Elle mourut le 15 Avril 1650, laissant : — 1. Marguerite, mariée, 1°. en 1643, à *Jean*, Marquis *d'Amilly*; & 2°. à *Jean Herauldy*, Seigneur de Roques & de Saint-Jery : elle est morte le 17 Août 1651, & lui le 26 Novembre 1687; — 2. Françoise, femme de *Pierre de Larcher*, Seigneur de Lormoy, Président des Comptes à Paris, morte le 18 Décembre 1662; — 3. Marie, Religieuse à Sainte-Marie de Saint-Denis; — 4. Anne, Abbesse du Val-de-Grace; — 5. Marie-Madelene, mariée, en Février 1663, à *Paul de Barillon*, Marquis d'Amoncourt, Maître des Requêtes, morte le 17 Octobre 1694, & enterrée à Sainte-Croix; — 6. & Marie-Thérese, alliée à *Antoine d'Aubray*, Comte d'Offemont, Lieutenant-Civil au Châtelet, & morte le 29 Juillet 1678.

Le P. *Simplicien* dans les Grands Officiers de la Couronne, fait Conseiller au Grand-Conseil son frere Jacques Mangot, Seigneur d'Orgeres. Les armes : *d'azur, à trois éperviers d'or, chaperonnés, grillés & longés de même, 2 & 1.*

MANGOT : Famille, différente de la précédente, dont étoit

Pierre Mangot, Procureur du Roi aux Bailliage & Sénéchaussée de Chinon, puis Secrétaire du Roi en 1685, qui épousa *Marie de Lutz*, dont :

Pierre Mangot, Sieur d'Anzay, né le 17 Août 1674, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 16 Juin 1714, Secrétaire du Roi en 1719, mort le 5 Septembre 1741, à 67 ans. Il avoit épousé *Marie-Elisabeth de Jouye*, morte le 14 Mars 1758, à 70 ans, laissant : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Jacques, Prêtre conventuel du Temple, le 4 Mai 1744; — & plusieurs freres & sœurs, entr'autres N... Mangot, Prieure de Saint-Antoine des Champs, nommée en Avril 1762, Abbesse de Molaise.

Pierre Mangot, né le 13 Octobre 1706, Conseiller au Grand-Conseil le 3 Février 1742, & Secrétaire du Roi la même année au lieu de son pere, a épousé *Marie-Anne Bouré*, dont des enfans.

On trouve Madelene Mangot, veuve de *Laurent-Samuel Froment de Villeneuve*, Sieur de Succy le Château. Nous ignorons les armes de cette Famile.

MANIBAN, en Armagnac. Famille noble, qui portoit jadis le nom de Bassa.

Pierre de Maniban, du pays d'Armagnac, épousa *Françoise de Busca*, & en eut :

Jean de Maniban, Seigneur de Lusson & de la Roque, Conseiller au Grand-Conseil, reçu le 3 Août 1594, Maître des Requêtes le 3 Mars 1603, puis Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Bordeaux, qu'il exerça conjointement avec celle de Maître des Requêtes. Il avoit épousé, le 6 Mai 1596, *Jeanne de Ram*, fille de *Thomas de Ram*, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Bordeaux. Leurs enfans furent : — Guillaume de Maniban, Président en la Cour des Aides de Guienne; — & Thomas, qui suit.

Thomas de Maniban, Avocat Général au Parlement de Toulouse le 21 Février 1632, puis Président à Mortier au même Parlement, épousa *Antoinette du Faur*, fille d'*Henri du Faur*, Maître des Requêtes, & de *Marie de Cessé*, (ou, selon d'autres, fille de *Louis du Faur*, Chancelier de la Reine de Navarre, & d'*Anne Guyot*) dont : — Jean-Gui, qui suit; — & François-Lancelot de Maniban de Casaubon, Conseiller au Parlement de Toulouse. Il eut pour fils — François-Honoré de Casaubon, nommé à l'Abbaye de Sandras le 15

Digitized by Google

Août 1712, Vicaire-Général du Diocèse de Toulouse, Grand-Archidiacre au mois de Juillet 1714, Evêque de Mirepoix le 8 Janvier 1721; Archevêque de Bordeaux au mois d'Octobre 1729, ſerment prêté le 11 Avril 1730, mort en ſon Diocèſe le 29 Juin 1743.

Jean-Gui de Maniban, Avocat-Général au Parlement de Toulouſe le 22 Avril 1654, puis Préſident à Mortier, eut de *N... de Gondrin de Termes*, ſa femme,

Jean-Gui de Maniban, II. du nom, Préſident au même Parlement en 1687, mort en 1707. Il avoit épouſé *Madelene de Fieubet*, fille de *Gaſpard de Fieubet*, premier Préſident audit Parlement, & de *Marguerite de Montpapou*, ſa premiere femme. De ce mariage eſt iſſu :

Joseph Gaspard, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Caſaubon & de Buſca, reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe le 2 Juin 1706, Préſident à Mortier le 22 Août 1714, puis premier Préſident, ſerment prêté le 14 Octobre 1721, inſtalé le 14 Août 1722, mort en 1762. Il avoit épouſé, le 4 Juillet 1707, *Jeanne Chriſtine de Lamoignon*, troiſieme fille de *Chrétien-François*, Marquis de Baſville, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Jeanne Voiſin*. (Voyez Lamoignon, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.) Elle eſt morte à Paris le 25 Mars 1744, & a eu de ſon mariage : — Marie-Françoise, Marquiſe de Maniban, alliée, le 15 Mars 1729, à Louis-Auguste de Bourbon, Marquis de Malauſe, Comte de la Caſe, Vicomte Titulaire de Lavedan, &c. Colonel du Régiment d'Agenois, mort ſans enfans le 27 Décembre 1741, & elle en 17..; — & Marie-Christine de Maniban, mariée, le 1 Mars 1741, à *Louis-Paul Sanguin*, Marquis de Livry, premier Maître-d'Hôtel du feu Roi, mort le 16 Mai 1758.

Les armes : *de gueules, à deux bourdons de Pelerin d'or, mis en ſautoir, accompagnés d'un croiſſant d'argent en chef, & de trois larmes d'argent, 2 en flanc & 1 en pointe.*

MANICAMP : Terre & Seigneurie dans le Soiſſonnois, érigée en *Comté*, en faveur de *Louis de Madaillan de Leſparre*, Marquis de Montataire. *Voyez* Madaillan.

MANIOLE, en Bretagne. Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 24 Mai 1670, au rapport de M. *de Lopriac*. Les armes : *d'azur, au lion couronné d'argent.*

MANISSI : Famille originaire de Savoie, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *p. 225 & ſuiv.* Elle a été maintenue dans les priviléges d'ancienne nobleſſe du Dauphiné, par M. *du Gué*, en 1668. Les armes : *de gueules, à deux clefs d'argent poſées en ſautoir, accompagnées en chef d'une étoile d'or.*

MANNEVILLE. Il y a pluſieurs Terres ſeigneuriales de ce nom en Normandie. L'une proche Montivilliers, l'autre dans le Diocèſe de Liſieux, Election de Pont-l'Evêque; la troiſieme, dans le Diocèſe de Bayeux, Election de Caen. Ses premiers Seigneurs en avoient pris le nom, & portoient auſſi celui de Mandeville & Magneville. Leurs armes étoient : *d'or, au lion de gueules*, dit le Dictionnaire des Gaules. Mais nous trouvons qu'ils portoient : *de gueules, à l'aigle à deux têtes d'argent, béquée & membrée d'or.*

Guillaume de Mandeville ou Manneville, Comte d'Eſſex & d'Aumale, fut chargé avec le Sénéchal de Normandie, en 1118, par Henri II, Roi d'Angleterre, de veiller à la garde du Mans. — Geoffroi de Manneville vivoit en 1153 : ſa tante, Luce de Manneville, ſuivant une Charte de 1136, épouſa *Robert*, Seigneur *de Mathan*, Chevalier. — Roger de Manneville confirma

Digitized by Google

la donation faite par ETIENNE DE MANNEVILLE, ſon pere, au Prieuré du Pleſſis-Grimoult, des patronage, dîmes & aumônes de l'Egliſe de Montchauvet avec ſes dépendances, ſous l'Epiſcopat de *Philippe de Harcourt*, Evêque de Bayeux, qui mourut le 7 Février 1163.

Ceux de ce nom firent leur preuve d'ancienne Nobleſſe en 1463, devant *Raimond de Montfaouq*, au nombre de ſix, ſçavoir : GUILLAUME DE MANNEVILLE, de la Paroiſſe de Mericourt, Sergenterie de Cambray, Election de Liſieux; — PHILIPPE DE MANNEVILLE, de la paroiſſe de Siequeville en Beſſin, —— JEAN DE MANNEVILLE, de la Paroiſſe de Lanteuil, Sergenterie de Creully, Election de Caen; —— GUILLAUME DE MANNEVILLE, de la paroiſſe de Livry, Sergenterie de Bricquefart; — JEAN DE MANNEVILLE, de la paroiſſe de Cahagnes, Election de Thorigny, Diocèſe de Bayeux; — & Meſſire JEAN DE MANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Yvetot, Sergenterie de Beaumont, Election de Valogne.

GUILLAUME DE MANNEVILLE, demeurant à Gratot, Sergenterie de la Halle, & ABEL, ſon neveu, mineur, de la paroiſſe du Sauſſay, Sergenterie de Saint-Gilles, Election de Coutances, juſtifierent également de leur qualité de *Noble d'ancienne race* en 1598, devant M. *de Roiſſy*.

Cette Terre de MANNEVILLE, dans le Diocèſe de Bayeux, fut portée en mariage, vers l'an 1340, par JEANNE DE MANNEVILLE, Dame de la Paroiſſe de ce nom, à *Richard de Brioſne*, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Héritot & d'Ernetot. Elle paſſa depuis dans d'autres Maiſons, & elle appartient (en 1766) à *Jean-Robert Goſſelin*, Seigneur & Patron de Manneville, du Queſnay, Noyer, Aniſy, &c. Chevalier de Saint-Louis.

* MANNEVILLE-*ès-Pleins*, au pays de Caux, Election d'Arques, Sergenterie de Mainieres, Diocèſe de Rouen. Terre & Seigneurie portée en mariage par

BÉATRIX, fille & héritiere de GUILLAUME DE MANNEVILLE, mentionné dans l'article précédent, Comte d'Eſſex & d'Aumale, Gouverneur de Normandie pour le Roi d'Angleterre, à *Guillaume de Say*, dont le ſecond fils GEOFFROY fut Seigneur DE MANNEVILLE, & eut le Comté d'Eſſex en Angleterre, que le Roi JEAN *ſans Terre* lui ôta. Il eut de ſa femme *Alix de Veer*.

GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, marié à *Hugone de Ribeuf*, dont vint :

GUILLAUME III, Seigneur DE MANNEVILLE, qui épouſa *Clémence de Fecamp*, & en eut :

GEOFFROY, II. du nom, ou JOURDAIN DE MANNEVILLE, qui prit pour femme *Pauline d'Altemare*, dont naquit :

GEOFFROY, III. du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, marié avec *Agnès de Hotot*. Il en eut :

JEAN, I. du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, qui s'allia avec *Macée de Vieux*, dont :

JEAN, II. du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, lequel de *Guillemette de Layre*, ſon épouſe, fille de *Laurent*, Seigneur de Gémetuit, eut, entr'autres enfans :

JEAN DE MANNEVILLE, III. du nom, Seigneur de Gémetuit, marié avec *Alix du Mont-Beaunay*, de laquelle vint :

ETIENNE DE MANNEVILLE, qui épouſa *Catherine de Roqueny*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Aubin-ſur-Mer. Il laiſſa

NICOLAS DE MANNEVILLE, marié à *Anne-Eudes*, Dame *d'Agniencout*, qui le rendit pere de

NICOLAS DE MANNEVILLE, II. du nom, allié à *Marguerite Cauchon*, Vicomteſſe de Puyſieux, de laquelle ſortit

AIMARD DE MANNEVILLE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Bailli & Gouverneur de Giſors, qui de ſa premiere femme *Françoiſe de Maſcarel*, Dame de Neuville, eut :

JACQUES, Seigneur DE MANNEVILLE, Gentilhomme de la Chambre du Roi,

Digitized by Google

Capitaine de ſes Ordonnances, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, marié à *Catherine de Gaiber*, Dame de Charleménil, dont :

François-Bonaventure de Manneville, en faveur duquel la Seigneurie de *Charleménil* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1660 ; & celle de Manneville en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1668, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Normandie, le 28 Juin 1669. Il avoit épouſé, en 1678, *Marguerite d'Aligre*, Dame de la Riviere, le Faveris & la Forêt au Perche, fille du Chancelier *d'Aligre*, dont :

Etienne-Joseph, Comte de Manneville, Gouverneur de Dieppe, qui ſe maria avec *Bonne-Angélique de Mornay-Montchevreuil*, de laquelle vinrent : — Henri-Joseph, qui ſuit ; — & Charles-Louis, rapporté après ſon frere aîné.

Henri-Joseph, Marquis de Manneville, Gouverneur de Dieppe, épouſa *Françoiſe-Amable-Charlotte Aſſelin de Frénelle*, Dame de Bailleul en baſſe Normandie, morte le 1 Novembre 1761, à 66 ans, laiſſant

Charlotte-Natalie de Manneville, derniere de la branche aînée de ſa Maiſon, mariée le 1 Mai 1751, à *Jean-Victor de Rochechouart*, Comte de Mortemart, depuis Duc de Rochechouart, dont : — *Jean-Batiſte-Marie-Victurnien de Rochechouart*, Marquis de Mortemart, né le 28 Août 1752. *Voyez* Rochechouart.

Charles-Louis de Manneville, Seigneur de Beuſeville le Grand, frere puîné du Marquis de Manneville, a épouſé *Charlotte-Françoiſe d'Auber*, Dame de Thieuville, Canonville, Croville, &c. dont : — 1. Charles-François, Comte de Manneville, tué à la bataille de Minden ; — 2. Charles-Jean, Chevalier de Malte, mort le 28 Mars 1763, au Château de Thieuville en Normandie, âgé de 29 ans ; — 3. Charles-Louis-Victor, mort jeune, ſans alliance ; — 4. & Charlotte-Jacqueline-Françoiſe de Manneville, ſeule héritiere de cette branche, mariée à *René-Edouard Colbert*, Comte de Maulevrier, dont elle a été la ſeconde femme. *Voyez* Colbert. Les armes : *de ſable, à une aigle éployée d'argent, béquée & membrée de gueules.* Tabl. Généalogiq. *Part. V, page* 245.

* MANNEVILLE LA GOUPIL : Terre ſituée dans la haute Normandie, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1663, en faveur de *Jacques Bourgeois*, Seigneur & Patron de Pontbreval.

* MANNEVILLETTE, au Diocèſe de Rouen. *Adrien de Hannivel*, obtint que le Comté de *Lyhus* en Beauvoiſis, érigé en Avril 1676, fut appellé le *Comté de Mannevillette*, par Lettres du mois de Décembre de la même année, enregiſtrées au Parlement le 11 Février, & en la Chambre des Comptes le 7 Mars 1677. *Voyez* Hannivel, *Tome VII, p.* 636.

* MANNON (la) : Terre & Seigneurie en Provence, Diocèſe d'Avignon, qui a appartenu à la Maiſon de *Roux-Beauvezet*, l'une des plus anciennes de Provence.

* *Marie-Roſe-Jeanne de Roux-Beauvezet*, Dame de Beauvezet & de la Mannon, la derniere du nom *de Roux-Beauvezet-la-Mannon*, eſt morte à Brignoles, le 14 Juillet 1767, où elle eſt enterrée. Elle avoit épouſé *Pierre-Henri-Anne de Gantès*, premier Enſeigne des Galeres du Roi à Marſeille, & Chevalier de Saint-Louis, dont poſtérité. *Voyez* Gantès, *p.* 80 du *Tome* cité.

MANNOURY, en Normandie.

On trouve dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt* Jean de Mannoury, Ecuyer de la Compagnie de Meſſire *Jean de Harcourt*, qui paſſa en revue, le 3 Juin 1368, Guillaume de Mannoury, Chevalier, & autre Guillaume de Mannoury, qui vivoient en 1460.

Henri de Mannoury, Ecuyer, étoit tuteur de *Jean Guerin*, Ecuyer, en

Digitized by Google

1448. Jacques de Mannoury, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain le Vaſſon, vivoit le 11 Juin 1578; & Pierre de Mannoury, & *Françoiſe de Brieux*, ſa femme en 1580.

Jean de Mannoury, dit *le Chevalier de Tremblay*, chef de la branche ainée, vivoit aux années 1395 & 1405. Il fut Seigneur du Mont de la Vigne, Terre proche Lifieux & de Pont l'Evêque qui appartient aujourd'hui au Sieur *de la Roque*. Il fut auſſi Seigneur de Monteil, Fribois, &c. & épouſa *haute & puiſſante* Princeſſe *Auſtreberte de Dreux*, de la Maiſon de France, fille de *Robert de Dreux*, Seigneur d'Eſneval & de Dame *Guillemette de Segrie*. De ce mariage ſortit : —— N... de Mannoury, qui a continué la branche juſqu'à Louis de Mannoury, Chevalier, Gouverneur de Bayeux, marié à *Marguerite le Veneur* du même nom que MM. *de Tilliéres*. Ce Louis de Mannoury n'ayant pas laiſſé d'enfans, ſa ſucceſſion paſſa à ſes trois tantes, ſçavoir : Antoinette de Mannoury, mariée à *Jean*, Seigneur *de Breauté*, qui fut mere d'*Adrien*, I. du nom, Sire de Breauté; — Susanne de Mannoury, femme de *Nicolas*, Seigneur & Baron *de Mailloc*; — & Anne de Mannoury, alliée, 1°. à *N... de la Bretonniere*, Seigneur de Cajeu; & 2°. au Sieur *de Varinieres*. Ces différentes alliances ſont prouvées par un Arrêt du 9 Juillet 1551.

La branche qui ſubſiſte encore aujourd'hui eſt ſortie de Robert de Mannoury, un des puînés de la branche du *Mont de la Vigne*. Il fut Seigneur de Fribois, mourut en 1390, & avoit épouſé *Catherine le Maréchal*, dont :

Jean de Mannoury, dit *le Capitaine*, mort en 1453, laiſſant de *Marie Labbey*, ſon épouſe,

Jean de Mannoury, II. du nom de ſa branche, mort en 1490. Il avoit épouſé *Marguerite de Braque*, dont :

Roger de Mannoury, mort vers 1530, laiſſant de *Marguerite-Robine Mauſcon*, ſon épouſe,

Guillaume de Mannoury, I. du nom, marié vers l'an 1558, à *Laurence Hebert*, de laquelle vint :

Guillaume de Mannoury, II. du nom, qui reçut chez lui le Roi Henri IV, & mourut en 1632. Il avoit épouſé *Philippe le Tirmois*, dont :

Pierre de Mannoury, mort en 1661, ayant eu de ſon mariage avec *Marthe Chappey*,

Guillaume de Mannoury, III. du nom, Seigneur & Patron d'Aubry, Sainte-Eugénie & Bonmeſnil, qui épouſa *Marie du Barquet*, fille de *François du Barquet*, Seigneur deſdites Terres d'Aubry, Sainte-Eugénie & Bonmeſnil, & de *Marie de Nollent*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Trouville-ſur mer, & de *Marie de Bouſſel*. Ce *Robert de Nollent* étoit fils de *Jeanne de Harcourt*. Du mariage de Guillaume de Mannoury avec *Marie du Barquet*, vint :

Jean-Charles de Mannoury, Seigneur & Patron d'Aubry, Sainte-Eugénie, Bonmeſnil, Bergere, Precigny, &c. allié à Françoise de Mannoury, ſa couſine-germaine, dont :

François-Charles de Mannoury, Ecuyer, Seigneur d'Aubry, Sainte-Eugénie, Bonmeſnil & autres lieux.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille faute de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de ſable*, 2 & 1.

* MANŒUVRE : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1643, regiſtrées les 23 & 27 Mai 1644, en faveur de *François de Verthamont*, Seigneur de Bréau, Maître des Requêtes, puis en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1653, regiſtrées le 15 Juin 1657, en faveur de ſon fils *Michel de Verthamont*, qui eut de *Marie d'Aligre*, ſon épouſe, — *François-Michel de Verthamont*, premier Préſident au Grand-Conſeil, & Greffier des Ordres du Roi le 4 Février 1716, lequel a ſurvécu à tous ſes enfans, & a fait héritier le fils du Marquis *d'Aligre*, premier Préſident du Parlement.

MANRIQUE : Maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres d'Eſpagne, qui deſcend de

Digitized by Google

Gonsalve-Fernandez, Comte de Caſtille & de Burgos, vivant vers l'an 900. Elle a formé un grand nombre de branches, ſçavoir : Les Vicomtes *de Narbonne*, Seigneurs de Molina ; les Seigneurs *d'Anuſco*, *de Saint-Gadea*, &c. les Comtes *de Oſſorno* & Ducs *de Galiſteo* ; les Comtes *de Morata* ; les Comtes *de Monthermoſo*, & *Fuenſaldagne* ; les Seigneurs *de Amuſco*, Ducs de Nayera, Comtes de Trevigno, & Seigneurs de Saint-Leonard ; les Comtes *de Paredel* ; les Comtes de *Burgo Lavetar*, Seigneurs de Villaverde ; & les Comtes *de Lara*, Seigneurs de Caſtrogeriz. Toutes ces branches ſont détaillées dans *Moréri*, édition de 1759. Nous y renvoyons.

Les armes de Manrique ſont : *de gueules, à deux chaudrons d'or à la bordure d'argent, chargée de 8 hermines de ſable.*

MANSANCAN : Famille de Robe du Parlement de Toulouſe, dont étoit

Jean de Mansancan, premier Préſident de ce Parlement, mort en 1561. Il eut de *Jeanne de Vidal*, ſa ſeconde femme,

Pierre de Mansancan, Seigneur de Miremont, Docteur ès-Loix, Conſeiller au Grand-Conſeil, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 18 Juin 1561. Il fut enſuite Avocat-Général au Parlement de Toulouſe en 1568, puis Préſident aux Enquêtes du même Parlement. C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, faute de *Mémoire*. Les armes : *de gueules, à une aigle éployée d'argent, chargée de trois croix de ſable en face, tenant une roue de ſable en chaque ſerre.*

MANSARD : Famille annoblie, dont étoit le célebre

Jules-Hardouin Mansard, ſur-Intendant & Ordonnateur des Bâtimens du Roi, qui acquit la Terre de *Sagone*, érigée, en ſa faveur, en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1699, enregiſtrées le 30 du même mois. Cette Famille ſubſiſte, & porte pour armes : *d'azur, à la colonne d'argent, la baſe, le chapiteau & le piédeſtal d'or, ſurmontée d'un ſoleil de même ; ladite colonne accotée de deux aigles d'or, affrontées & fixant le ſoleil de même.*

* MANSES, en Languedoc : Terre & Seigneurie, laquelle, avec celle de *la Penne*, étoit une très-ancienne Baronnie, & l'une des ſix du Diocèſe de Mirepoix, qui ont toujours donné & donnent actuellement aux propriétaires le droit d'entrée aux Aſſiettes du Diocèſe, pour y repréſenter le corps de la Nobleſſe. Cette Baronnie a été poſſédée ſucceſſivement par les Maiſons de *Levis* ou *Levy de Dieules*, & de Bourbon-Malause. Elle appartient actuellement au Préſident *de Portes*, & a été unie aux Paroiſſes & Conſulats de Manſes, Theillet, de Vals, Saint-Felix, la Penne, Villautou, Cazazils, Ribouiſſe, Seignalens, Lignairolles, Corbieres & Laures. Elle a été érigée en *Marquiſat* ſous la dénomination *de Portes* ; à l'effet de quoi Sa Majeſté a commué & changé le nom de *Manſes* en celui de *Portes*, par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois de Février 1747, regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 23 deſdits mois & an, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 11 Mars ſuivant, en faveur de *François-Joſeph de Portes de Pardailhan*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Toulouſe, de ſes enfans, poſtérité & deſcendans, & ce en conſidération de l'ancienneté de ſa Famille, ainſi que des ſervices de ſes ancêtres, dans différens emplois militaires, & dans les principales charges de la Magiſtrature.

* MANSFELD : Ville & Comté de l'Empire, dans la haute Saxe, qui a tiré ſon nom d'un Château célebre du pays que les Allemands appellent *Graffs*,

Digitized by Google

Graffs Chauff Mansfeld, lequel eſt ſitué entre la Principauté d'Anhalt, le Duché de Merſbourg, la Thuringe propre, &c. Autrefois ce pays avoit ſes Comtes; mais le Duc *de Saxe* paye penſion à ceux de cette Maiſon, & eſt maître du Comté, où il y a quatre Villes principales, qui ſont Mansfeld, Limbach, Eiſleben & Wipren.

La Maiſon des Comtes DE MANSFELD a eu des Seigneurs qui ſe ſont diſtingués en diverſes occaſions, & eſt diviſée en pluſieurs branches, dont il y en a de Catholiques & de Proteſtantes. On en trouve la Généalogie dans *Moréri*, édition de 1759; mais non pas l'état actuel des branches qui ſubſiſtent.

De la branche Catholique, ſuivant l'Almanach de poche de Berlin, eſt HENRI-FRANÇOIS, Comte DE MANSFELD & Prince de Fondi, né le 16 Juillet 1712, marié, en ſecondes noces, en 1741, à *Marie-Anne*, Comteſſe *de Czernin*, née le 19 Janvier 1722. Il a de ſon premier mariage, avec *Marie-Joſephe*, Comteſſe *de Thun*: — JOSEPH-WINCESLAS, né le 12 Septembre 1734; & du ſecond: — GEORGES-HENRI-GASPARD DE MANSFELD, né le 18 Décembre 1752; — & MARIE-ISABELLE, née le 29 Août 1750.

Le Comte DE MANSFELD, Prince de Fondi, a pour ſœur, MARIE-ANNE, née le 2 Janvier 1709.

MANSOIS : Famille de Normandie, Election de Valogne, qui porte pour armes : *d'argent, au lion de ſable, au chef d'or, chargé de trois coquilles d'azur.*

MANSON, de la ville d'Arles en Provence.

PIERRE-PAUL MANSON, Seigneur de Saint-Roman, eſt Viſiteur des Gabelles depuis le 15 Décembre 1735, & cette charge a les mêmes priviléges dont jouiſſent celles des Officiers de la Cour des Comptes. Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois croix de ſable alaiſées.*

* MANTE. Les Seigneuries d'*Anet*, de *Nogent-le-Roi*, de *Mante*, de *Meulan*, de *Monchauve* & de *Bréne*, furent données pour ſupplément d'apanage, au mois d'Octobre 1317, par le Roi PHILIPPE *le Long*, à LOUIS DE FRANCE, Comte d'Evreux.

Le Roi JEAN, pour dédommager CHARLES D'EVREUX, II. du nom, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, de ſes prétentions ſur les Comtés de Champagne & de Brie, & le détacher du parti des Anglois, lui donna Mante & Meulan, Valogne & Carentan, avec le Clos du Cotentin, le Comté de Beaumont-le-Roger, la Vicomté de Bretagne, & les Seigneuries de Conchis & de Pont-Audemer, qui furent érigées en *Pairie* au mois de Février 1353. CHARLES V, Roi de France, ſucceſſeur du Roi JEAN, reprit les Comtés de Mante & de Meulan, par un traité du 6 Mars 1364, & donna en échange, au Roi de Navarre, la Ville & Baronnie de Montpellier, s'en réſervant la ſouveraineté: ainſi ces Seigneuries rèvinrent au domaine de la Couronne, & la *Pairie* fut éteinte. HENRI II donna, le 28 Mars 1457, les Comtés de Mante & de Meulan à CATHERINE DE MÉDICIS, Reine de France, ſa mere. CHARLES IX fit don, le 8 Février 1566, à FRANÇOIS DE FRANCE, ſon frere, des Comtés de Mante & de Meulan, & autres Seigneuries, pour les tenir en *Pairie* & en apanage, à la charge de réverſion à la Couronne au défaut d'hoirs mâles. Les anciens Seigneurs *de la Rochéguyon* étoient Vicomtes de Mante.

Les armes de ce *Comté-Pairie* éteint, étoient: *écartelé au 1 & 4 de* NAVARRE; *& au 2 & 3 d'*EVREUX.

MANTIN : Famille originaire de Normandie, qui paſſa d'abord en Dauphiné, & s'établit enſuite en Provence, où elle a été maintenue le 19 Janvier 1669.

Digitized by Google

Cette Famille subsiste dans JEAN-BATISTE DE MANTIN, Seigneur de Crochans, & Seigneur suzerain en partie de Montdragon, marié avec *N... Palerne*, fille de *N... Palerne*, Tréforier de la Chambre Apoſtolique, ſéant à Avignon. Voyez l'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 314, & l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, par l'Abbé *Pithon-Curt*, *Tome II*, *p.* 229. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de gueules ; au 2 & 3 d'argent, à la merlette de ſable.*

* MANTRY, en Franche-Comté. Cette Terre, avec les villages de Mauſlans, Boiſgelot, les Monceaux, &c. fut unie & érigée en *Comté* ſous le nom de MANTRY, par Lettres du mois de Mars 1716, enregiſtrées à Dole, en faveur de *Henri-François Boutrelier de Malpas.*

MANUEL D'ATALAYA : Famille de Portugal, ſortie de

JEAN-EMMANUEL (fils naturel du Roi EDOUARD, & de *Jeanne Manuel*), qui, avant ſa retraite du monde, eut, de *Juſt Rodrigués*, ſa concubine,

JEAN MANUEL, qui épouſa *Iſabelle de Meneſes*. Leur fils, NUNÈS MANUEL, épouſa *Léonore de Milan*, de laquelle il eut — FRÉDERIC MANUEL. Ses deſcendans, Comtes *d'Atalaya*, &c. ont fini à JEAN MANUEL, Comte d'Atalaya, Viceroi de Sardaigne pour l'Empereur, & qui ſervit, pour ce Prince, au Royaume de Naples.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de* PORTUGAL ; *au 2 & 3 de* MANUEL, qui eſt de *gueules, au bras d'or, tenant une épée d'argent garnie d'or.*

MANVIEUX : Famille de l'Election de Bayeux en Normandie.

PIERRE PAYSANT, Vicomte de Bayeux, Seigneur de Manvieux, fut annobli, par Lettres données à Paris au mois de Juin 1544, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen la même année. Par ces Lettres il lui fut permis de prendre, au lieu de *Payſant*, le nom de MANVIEUX. Il eut pour fils, RICHARD FRANÇOIS, LOUIS & FRANÇOIS DE MANVIEUX. Cette Famille s'eſt éteinte, en 1756, par la mort du dernier mâle qui étoit à l'Ecole Royale Militaire.

MAQUEREL, en Soiſſonnois. Famille dont nous avons déja donné une notice au mot MACQUEREL. Elle produiſit des titres de ſix races depuis 1480.

JEAN DE MAQUEREL OU MACQUEREL, Ecuyer, épouſa *Marie de Quevrecy*, qu'il laiſſa veuve avec ſes enfans : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Quémy, Capitaine des Ville & Citadelle de Noyon, marié avec *Françoiſe de Bertaucourt* ; — 3. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Quémy, marié à *Anne de Francieres*, qu'il laiſſa veuve ; — 4 & 5. JEANNE-FRANÇOISE & ANNE.

LOUIS DE MAQUEREL, Ecuyer, Seigneur de Rimbercourt & de Vaux en partie, Gentilhomme de la Chambre de l'Evêque de Saintes, tranſigea, le 22 Juin 1556, avec JEAN, ſon frere, *Anne de Francieres*, veuve de CLAUDE, ſon autre frere, par acte paſſé devant *Antoine Vrevin*, Notaire à Chauny, au ſujet d'un bail qu'il avoit de ſes ſœurs, ſur une rente de 50 livres qu'il diſoit lui être due & à *Marie de Quevrecy*, ſa mere. Il épouſa, par contrat du 26 Décembre 1547, ſigné *Boiſfelet* & *Brahier*, Notaires au Châtelet de Paris, *Iſabelle Teſtu*, fille de noble homme *Guillaume Teſtu*, Vicomte héréditaire de Breteuil, Seigneur de Villers-le-Vicomte, & d'*Iſabelle le Lyeur*. De ce mariage naquit

LOUIS DE MAQUEREL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rimbercourt, de le Warde, Montbrehain & de Quémy, Gentilhomme ſervant de M. le Cardinal DE BOURBON, puis Lieutenant au Gouvernement de la Capelle, Capitaine & Gouverneur pour le Roi de la ville de Noyon. Il épouſa, par contrat du 18 Juillet 1572, paſſé devant *de Herte*, Notaire à Saint-Quentin, *Charlotte de Valpergue*, fille de *Georges*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur du Catelet, & Seigneur de Preſles, Montbrehain

Digitized by Google

& Wiencourt, & d'*Antoinette des Molets*, Dame du Fay. *Charles de Valpergue*, Ecuyer, paſſa, le 12 Mars 1575, une obligation devant *Geſſart*, Notaire à Saint-Quentin, au profit dudit Louis de Maquerel, pour la ſomme de 1200 livres qui lui étoit due de reſte de la dot de ſa femme. Il tranſigea, par acte paſſé le 3 Février 1588, devant *Simon*, Notaire à Noyon, comme tuteur de Louis, ſon fils, avec *Françoiſe de Bertaucourt*, ſur ce qu'elle prétendoit, comme légataire à la ſucceſſion de feu Jean de Maquerel, ſon mari, Seigneur de Quémy. Du mariage de Louis, vinrent : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Anne, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt & de Ducy ; — 3. & Françoise-Jacqueline, mariée à *Claude de Pariſy*, Ecuyer, Seigneur de Cheriſolle.

Louis de Maquerel, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Quémy, Badicourt, Montbrehain, Douay & Fontaine-ſur-Somme, tranſigea, par acte du 4 Janvier 1620, paſſé devant *Simon*, Notaire à Noyon, avec ſes freres & ſœurs ſur la ſucceſſion des biens de leur pere & mere. Il épouſa, par contrat du 5 Novembre 1633, paſſé devant *Beauvais*, Notaire au Châtelet de Paris, *Catherine de Biencourt*, fille de feu *Jacques de Biencourt*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Potrincourt, Chauvincourt, Freſneville, & de *Renée de Fumechon*. Il eut de ce mariage

Louis de Maquerel, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Quémy, Badicourt, Douay, &c. batiſé le 9 Avril 1635, qui épouſa, par contrat du 9 Avril 1663, paſſé devant *Tupigny*, Notaire à Ribemont, *Anne d'Yauville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Rollencourt, Plainefverve, Hervilly, Parpeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Gabrielle de Monceau*. Ce Louis de Maquerel fut confirmé dans ſa nobleſſe, par Sentence rendue à Soiſſons le 22 Août 1667, ſur la repréſentation de ſes titres, faite à M. *Dorieu*, Maître des Requêtes & Commiſſaire départi en ladite Généralité. Il eut pour fils

Jean de Maquerel, Chevalier, Seigneur de Quémy, né le 29 Mars & batiſé le 23 Avril 1668, en la Paroiſſe de Quémy, au Bailliage de Chauny. On ignore la ſuite de cette filiation, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à trois maquereaux d'or en pal, 2 & 1, couronnés, crêtés & barbillés de gueules.* Caſque de front, cercle de Baron deſſus. Supports : *deux licornes d'argent ;* Cimier, *une demi-licorne.*

MARAFIN. Famille éteinte, originaire de Touraine, qui a donné un Evêque de Noyon, Pair de France en 1473, dans Guillaume Marafin, mort le 5 Août 1501.

François Marafin fut Maître-d'Hôtel, ſervant en Juillet & Août 1582, du Roi Henri III ; & ſon fils, François Marafin, mort ſans poſtérité, eſt le dernier mâle de cette Famille.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de ſix étoiles de même miſes en orle.*

* MARAINVILLE, en Lorraine, Diocèſe de Toul. Terre & Seigneurie au Bailliage de Mirecourt, érigée en *Comté*, par Lettres du 29 Juillet 1728, en faveur de

Charles-Antoine Royer, Chevalier de l'Empire, premier Maître-d'Hôtel de S. A. R. Il eſt mort en 1730, laiſſant de *Marie Boudet*, ſon épouſe, pour fille unique

Charlotte Royer, veuve d'*Etienne-Julien Locquet*, dit *le Comte de Grandville*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, frere de la Maréchale Ducheſſe de *Broglie*. Leur fils cadet, *N... Locquet-de-Grandville*, a porté le Comté de *Marainville* en mariage, en 1750, à *Charles-Joſeph de Rutant*, Chevalier de Saint Louis, Capitaine de Carabiniers. Sa ſœur, *Madelene-Suſanne de Rutant*, Dame de Mandre ſur les Côtes, a épouſé, le 15 Mars 1755, *N....*, Comte *de Cuſtine-d'Auſtance*, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal Piémont.

MARAIS. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon d'*Hurault*,

Digitized by Google

Ils ont commencé à JEAN HURAULT, Seigneur du Weil & du Marais, fils de JACQUES HURAULT, & de *Marie Garandeau*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 8 Mars 1510. *Voyez* HURAULT, *Tome VIII* de cet Ouvrage.

MARANS, au Maine.

MADELENE & THÉRESE DE MARANS, nées en 1676, & reçues à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, prouverent qu'elles deſcendoient de PIERRE DE MARANS, Seigneur des Hommes-Saint-Martin, & de *Françoiſe de Pindray*, qui vivoient en 1590. Les armes : *faſcé & contrefaſcé d'or & d'azur de ſix pièces, à l'écu d'argent en cœur ; au chef parti de trois pièces, la premiere tranchée d'or & d'azur ; la ſeconde d'azur, parti d'or ; & la troiſieme taillée d'azur & d'or.*

MARANT (LE), en Bretagne.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 15 Septembre 1670, au rapport de M. *des Cartes*, VINCENT LE MARANT, Sieur de Pennanvern, fut d'abord débouté de ſa nobleſſe, enſuite reſtitué contre l'Arrêt, déchargé de l'amende de 400 livres ; & déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 21 Février 1671, au rapport de M. *Salliou*. Les armes : *d'azur, à une tête d'aigle arrachée d'argent & accompagnée de trois molettes d'argent, 2 & 1 ; au canton parti de Bretagne & de Rohan.* Manuſcrit *in-folio* des Généalogies de Bretagne.

* MARBAIS. Il y a près de Bruxelles la Terre de MARBAIS, qui appartient à M. *de Montmorency*, Marquis de Morbecq.

La Famille de MARBAIS eſt ancienne dans le Brabant. LOUIS-ERNEST DE MARBAIS, Ecuyer, Seigneur de Vervulle, épouſa *Jeanne-Eliſabeth de Leval*, fille de feu *Jacques de Leval*, Chevalier, Seigneur de la Marche, &c. & de *Jeanne de Leval*. De ce mariage vinrent trois garçons & une fille. — L'aîné eſt mort en 1747, étant Major des Carabiniers, Brigade *de Montmorency*, & Chevalier de Saint-Louis. — Le ſecond étoit Sous-Lieutenant dans les Gardes-Wallones au ſervice d'Eſpagne, avec commiſſion de Capitaine, en 1761. — Le troiſieme, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bruxelles, auſſi au ſervice d'Eſpagne. — La fille, nommée ROSALIE DE MARBAIS, a été mariée, en Artois, le 25 Octobre 1757, avec *N... de Serviens-Lannoy*, fils d'une Dame *de Vignacourt* de la même Province. Les armes : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de trois merlettes de même.*

MARBEUF ou MARBŒUF, en Bretagne. Ancienne Maiſon de Chevalerie, enſuite très-diſtinguée dans le Parlement de cette Province. Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 15 Novembre 1668, au rapport de M. *des Cartes*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus en la qualité de *Chevalier*, ſur la production de leurs titres.

Des Lettres de l'an 1230, ſcellées d'un ſceau ſur lequel eſt empreint la figure d'un homme armé à cheval, l'épée haute, avec trois chabots ſur le contre-ſcel, marquent que *Thibaut Chabot*, du conſentement de nobles hommes *Girard* & *Sebran Chabot*, ſes freres, donne à Dame *Jeanne Chabot*, ſa ſœur, femme de noble homme PIERRE DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur de l'Etang, un droit de chauffage dans la Forêt de la Roche-Serviere, pour le ſupplément de la dot qui lui avoit été promiſe par ſon contrat de mariage.

Des Actes de 1326 & 1392, prouvent que HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, fils de PIERRE ci-deſſus nommé, & de *Jeanne Chabot*, avoit épouſé Dame *Gertrude du Chatelier*. Suivant un acte du Vendredi avant Noel 1326, ſigné *Vincendea*, Clerc du Roi au ſiége de la Roche-ſur-Yon, il eſt prouvé que de ce mariage vint :

RICHARD DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur de l'Etang & du Pleſſis, qui,

Digitized by Google

du conſentement de Dame *Catherine Goffer*, ſa femme, confirma une donation faite à *Etienne Guibert*, en récompenſe de ſes ſervices par feu HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, & *Gertrude du Chatelier*, ſes pere & mere. Il eut, entr'autres enfans :

THIBAUT DE MARBEUF, *Varlet*, marié & vivant en 1385, avec *Agathe Rouault*, ſon épouſe. Leurs enfans furent : — JEAN, qui ſuit ; — & PIERRE.

JEAN DE MARBEUF, *Varlet*, fils aîné & principal héritier, paſſa une tranſaction le 7 Février 1385, ſignée *Guillier*, Notaire à la Roche ſur-Yon, par laquelle il donne à PIERRE, ſon frere, la ſomme de 1200 livres pour toute la part qu'il pouvoit prétendre aux ſucceſſions de ſes pere & mere. Par un acte du 17 Mars 1392 *Hervé de Volvire*, Sire de Trenay & Serviere, lui confirma & aux enfans qu'il avoit de *Guillemette de Bardonne*, ſa femme, le droit de chauffage qu'il prétendoit dans la Forêt de la Roche-Serviere, parce qu'il avoit ſuffiſamment prouvé, par acte faiſant foi, qu'il étoit fils de noble THIBAUT DE MARBEUF, & d'*Agathe Rouault*, que THIBAUT étoit fils aîné de RICHARD DE MARBEUF, Chevalier, & de CATHERINE GOFFER ; que RICHARD étoit fils aîné de Meſſire HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, & de *Gertrude du Chatelier* ; & qu'HUBERT étoit auſſi fils aîné des nobles perſonnes Meſſire PIERRE DE MARBEUF, Chevalier, & de Dame *Jeanne Chabot*, auxquels Meſſire *Thibaut Chabot*, Sire de la Roche-Serviere avoit donné ce droit, par Lettres de l'an 1230. *Guillemette de Bardonne*, veuve de JEAN DE MARBEUF, ſe remaria à *Guillaume de Launay*, Seigneur de Richebourg. Elle eut de ſon premier lit : — JEAN, qui ſuit ; — GUILLAUME & AGNÈS DE MARBEUF ; & du ſecond — *Jacquette de Launay*, mariée à *Pierre de Baceles*. Elle tranſigea, du conſentement de ſon mari, avec ſes freres & ſœur conſanguins le 9 Avril 1459, au ſujet des différends qu'ils avoient à cauſe de la ſucceſſion de *Guillemette de Bardonne*, leur mere.

JEAN DE MARBEUF, II. du nom, Chevalier, épouſa, par contrat du 5 Août 1409, paſſé devant *Moreau*, Notaire à Montaigu, *Marie de la Roche*, fille de noble *Aimery de la Roche*, Sieur de Saint-André, & de Demoiſelle *Jeanne Charbonneau*. Leur fils aîné fut :

LOUIS DE MARBEUF, Chevalier, allié à *Marie Rondeau*, dont, entr'autres enfans :

PIERRE DE MARBEUF, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Chêne, qui tranſigea, le 3 Septembre 1475, devant *Bonodun*, Notaire, avec *Jean du Chaillou*, Licentié ès Loix, ſur les différends qu'ils avoient à cauſe de la vente des lieux de la Lande, de Rialle & de Riveret, que LOUIS & *Marie Rondeau*, ſes pere & mere, avoient vendu audit *Jean du Chaillou*, le 9 Octobre 1462, & dont PIERRE DE MARBEUF, leur fils aîné, demandoit la retraite comme venant de *Guillemette de Bardonne*, ſon ayeule. Il épouſa, par contrat du 15 Septembre 1478, reçu par *Cathus*, Notaire de la Cour de la Roche-Serviere, *Marie Tigniot* ou *Tinguirot*, fille du Seigneur de la Motte & de *Jeanne Prevoſt*. De ce mariage vinrent : — 1. MATHURIN, qui ſuit ; — 2. JEAN, Chanoine de Montaigu ; — 3. PIERRE, Ecuyer ; — 4. & GILLETTE, femme de *Renaud Fermillon*, Sieur de la Touche.

MATHURIN DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur du Chêne, partagea, le 21 Mars 1519, par acte paſſé devant *Bertonneau*, Notaire à Montaigu, la ſucceſſion de ſes pere & mere avec ſes freres & ſa ſœur ; rendit aveu de la Métairie de la Haye, tenue à foi & hommage plein & à rachat de la Seigneurie de la Roche-Serviere, le 27 Juin 1525, à *Alophe Rouault*, Seigneur de Gamaches & de la Roche-Serviere, & à *Anne Rouault*, ſa ſœur. Il épouſa, par contrat du 19 Décembre 1512, *Bernarde de Giraud* ou *Girard de la Galaudiere*, fille de *Jacques* & de *Marguerite Beuficier* ou *Beuffier* ; & vendit, le 18 Juin 1544, tous les droits qui appartenoient à ſon épouſe, de la ſucceſſion de ſa mere. Elle étoit veuve lorſqu'elle rendit aveu au Seigneur *de Chambrettes*, le 23 Juin 1551. Son mari y eſt qualifié un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi. Elle eut de ſon mariage : — RENÉ, CLAUDE, GILLES, JEAN, qui ſuit ; & HÉLÈNE DE MARBEUF, femme de *Claude de Meauce*, Conſeiller du Roi, ſecond

Digitized by Google

Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne. Ces cinq enfans furent partagés, par leur mere, de la ſucceſſion des biens de leur pere, le 26 Décembre 1563, par acte paſſé devant *Bertonneau*, Notaire à Montaigu.

JEAN DE MARBEUF, Ecuyer, Seigneur de la Pilloliere, du Chêne & de la Motte, Conſeiller en la Cour du Parlement de Bretagne, eut quittance, le 6 Juillet 1558, de la ſomme de 6000 livres, à laquelle cet office avoit été évalué, ſur la démiſſion de *Jean de Refuge*, qui paſſa au Parlement de Paris; & rendit deux aveux, l'un en 1572, à *Françoiſe de Rohan*, Ducheſſe de Nemours & Dame de la Garnache, pour la Seigneurie de Gargoulé; & l'autre en 1577 à *Albert de Gondi*, Comte de Retz, pour les Terres, fiefs & héritages qu'il poſſédoit à Foi & hommage plein & à rachat, comme fils & héritier de feu MATHURIN DE MARBEUF, ſon pere. Il teſta le 14 Août 1597, & diſpoſa de ſes biens ſuivant les coutumes des partages nobles du Poitou & de Bretagne, en faveur de CLAUDE, ſon fils aîné, & de *Marie le Blois*, Dame de Gargoulé, ſa femme, fille de *François*, Seigneur de Gargoulé, Conſeiller du Roi, Préſident en ſa Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Marie Chaudron*. Lui & ſon épouſe avoient fait, le 1 Juin 1580, le partage noble à *Claude le Blois*, ſa ſœur, Dame de Malvoiſine, des biens de la ſucceſſion de leur pere & mere. JEAN DE MARBEUF eut pour enfans: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. autre CLAUDE, Chevalier de Malte; — 3. JEANNE, Dame de la Moreliere; — 4. & CLAUDINE, mariée à *Anceaume de la Gaſtinaire*, Sieur de la Papiniere & de la Preuille.

CLAUDE DE MARBEUF, Chevalier, Baron de Blaiſon, Vicomte de Chemilliers, Seigneur du Chêne, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, premier Préſident au Parlement de Bretagne au ſemeſtre d'Août, obtint des Lettres-Patentes le 29 Novembre 1626, par leſquelles Sa Majeſté le confirma dans la charge de ſon Lieutenant en Bretagne, ſur la nomination qu'avoit faite de ſa perſonne le Cardinal *de Richelieu*, Grand-Maître, Chef & Surintendant Général de la navigation & commerce de France; & par un Brevet du 6 Février 1649, Sa Majeſté, conſidérant les ſervices qu'il lui avoit rendus & au feu Roi, tant dans la charge de ſon Procureur Général au Parlement de Bretagne l'eſpace de 14 ans, & en celle de premier Préſident au même Parlement pendant 32 ans, qu'en pluſieurs & honorables emplois dans la Marine & dans les Armées navales, le retint dans la charge de Conſeiller ordinaire en tous de ſes Conſeils d'Etat, Privé & de ſes Finances, dans laquelle charge il avoit déja été reçu, & en avoit prêté le ſerment dès le 29 Janvier 1613. Il avoit épouſé, 1°. en 1599, *Robine le Fevre*; & 2°. *Françoiſe Poiſſon*. Du premier lit vinrent: — 1. GUILLAUME, Baron de Blaiſon, marié à *Jeanne de Hay*, dont deux filles, mariées: la premiere à *Guillaume Marot*, Sieur de la Garaie; & la ſeconde à *N... de Biragues*, Seigneur d'Entragues; — 2. N... DE MARBEUF, Seigneur du Verger au Coq, marié, ſans poſtérité, à *Nicole Liays*; — 3. CLAUDE, qui ſuit; — 4. N... DE MARBEUF, Marquiſe de la Roche; — 5. & JEANNE, mariée à *Jacques de Marguerie*, Chevalier, Baron de Vaſſy, &c. Conſeiller en la Cour.

CLAUDE DE MARBEUF, Chevalier, Baron de Blaiſon, Vicomte de Chemilliers, Seigneur du Chêne, de Laillé, de la Pilloliere & de la Morlaye, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, par proviſions du 10 Septembre 1657, épouſa, 1°. par contrat du 6 Janvier 1646, *Jeanne Cadio*; & 2°. par contrat du 9 Juin 1663, reçu par *Berthelot* & *du Chemin*, Notaires à Rennes, *Louiſe-Gabrielle du Louet*, fille de feu *Olivier*, Chevalier, Seigneur de Coetjanval & de Coatmerech, & de *Catherine de Penhoadic*. Il eut du premier lit: — 1. CLAUDE, Abbé de Langonnet; — 2. GUILLAUME, premier Préſident au Parlement de Bretagne, marié à *Angélique Pepin*; — 3. JEANNE, alliée, 1°. à *Jean-François-Marie du Ham*, & 2°. à *Hercule de Francheville*, Sieur de Quebriac; & du ſecond lit: — 4. autre CLAUDE DE MARBEUF, Seigneur du Gué, Préſident au Parlement de Bretagne, marié à *N... de Muzvillac*.

Nous ignorons l'état actuel de cette ancienne Nobleſſe faute de *Mémoire*; mais nous ſçavons que le Marquis DE MARBEUF, Maréchal-de-Camp en 1761, Gen-

Digitized by Google

gilhomme de la Chambre de feu M. le Dauphin, a épouſé, le 4 Juillet 1757, *Henriette-Françoiſe Michel*, ſœur de la Marquiſe *de Levis*; qu'il a un frere Comte de Lyon, & Abbé de Saint-Jacut, ci-devant Vicaire-Général du Diocèſe de Rouen, nommé à l'Evêché d'Autun en Avril 1767, & ſacré le 12 Juillet de la même année. Ils ſont neveux de l'Abbé DE MARBEUF, Conſeiller d'Etat, ancien Aumônier de feu la Reine; du Comte de MARBEUF, Maréchal-de-Camp, Lieutenant de Roi de Bretagne, & Maréchal Général des Logis de l'Armée Françoiſe en Portugal, Commandant en Corſe, en 1765, des troupes Françoiſes, nommé, le 28 Mai 1766, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis; & du Chevalier DE MARBEUF, Commandeur de Malte.

Les armes : *d'azur, à deux épées d'argent en ſautoir garnies d'or, les pointes en bas.*

MARBODIN (DE), en Bretagne.

CHARLES DE MARBODIN, Seigneur de la Boulays, LOUIS DE MARBODIN, Seigneur de Vauvert, ſon frere, & leurs enfans, comme annoblis en 1634, furent maintenus, en payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. *de Barrin de la Galiſſonniere*, le 7 Août 1669. Les armes : *d'argent, à ſix merlettes de ſable, 3, 2 & 1.*

MARBRÉ. Il y a deux Familles de ce nom dans la même Province.

La premiere, du reſſort de Nantes, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Novembre 1668, au rapport de M. *Deniau*. Elle remonte à ARTUR DE MARBRÉ, dont le fils ROBERT DE MARBRÉ, Seigneur du Freſne, épouſa, en 1478, *Aliette de Montauban*. Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

L'autre Famille du même nom, auſſi du reſſort de Nantes, a pareillement été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation, du 21 Novembre 1668, au rapport du même Intendant M. *Deniau*. Ses armes ſont : *d'azur, à la croix d'argent chargée de cinq aiglons de gueules.*

MARC, en Picardie, dont les Seigneurs de la Salle-Canonville, de la Ferté, &c. Nous avons déja donné une *Notice* de cette ancienne Nobleſſe, *Tome VI, p.* 354, au mot FERTÉ.

L'Auteur de l'Hiſtoire de Gerberoy, parlant du premier ſiége de cette place, fait par GUILLAUME I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, l'an 1078, rapporte que GUEDOIN MARC, Commandant de Cavalerie de ce Prince, y fut tué avec ESTEMBLOT & EMERY MARC, ſes deux fils.

I. GOURDIN MARC, Seigneur du Freſnoy en Vermandois, par titre de l'an 1385, eut pour fils :

II. MARTIN MARC, Seigneur du Freſnoy, marié, le 15 Juin 1422, avec *Eliſabeth Maillette*, & tué au combat donné devant Gerberoy en 1435, ſelon le même Auteur, qui aſſure qu'il commandoit une Légion d'Infanterie, ſous le Comte *d'Arondel*, Anglois, qu'il étoit de la race de GUEDOIN MARC, & qu'il fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Julien de Beauvais. Il fut pere

III. D'ESTEMBLOT MARC, Seigneur du Freſnoy, qui eut quatre fils, ſçavoir : — JEAN, qui ſuit; — MATHIEU, GUILLAUME & RENÉ MARC, Ecuyers.

IV. JEAN MARC, Seigneur du Freſnoy, partagea chacun de ſes freres de 570 livres, puis ſe retira au pays de Caux en Normandie, comme il eſt juſtifié par une Sentence des Aſſiſes de Longueville, du 26 Février 1560. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il en eut :

V. HUGUES MARC, Seigneur du Buſc, marié avec *Florimonde de Braquemont*, d'une très-ancienne & illuſtre Maiſon, qui a été dans une haute élévation; car *Renaud*, Sire *de Braquemont* en la Vicomté d'Arques, de Traverſain & de Sotteville, eſt qualifié *Monſeigneur, Chevalier-Bachelier, & Capitaine du Château de Lillebonne* ou *Liſlebonne*, par divers comptes des Tréſoriers des guerres depuis l'an 1337 juſqu'en 1359, qu'il ſervit contre les Anglois. HUGUES MARC eut de

Digitized by Google

ſon mariage : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de la Ferté, rapportée ci-après ; — 3. & JEAN, qui fut d'Egliſe.

VI. NICOLAS MARC, Seigneur de Rozay, de Bretteville & de la Salle-Canonville, dont il fit foi & hommage au Roi HENRI II, le 17 Mai 1550, rendit de continuels ſervices à ce Prince dans toutes ſes guerres depuis l'an 1543, dans la Compagnie d'Ordonnance de *Charles de Mouy*, Seigneur de la Mailleraye, ce qu'il continua de faire ſous le Roi CHARLES IX, notamment à la bataille de Moncontour, donnée le 3 Octobre 1569, où il fit des actions ſi conſidérables à la tête de l'armée qu'il mérita l'Ordre de Chevalier & l'Accolade, qui lui fut donné par HENRI III, lors Duc d'Anjou, frere du Roi, qui commandoit l'Armée ; & il lui en fit expédier les Lettres au Camp de Luret près Saint-Jean d'Angely, le même mois d'Octobre 1569. Il avoit été déchargé de la taxe des francs-fiefs comme perſonne noble, par Sentence du 15 Novembre 1560, & avoit épouſé, le 6 Mai 1533, *Antoinette Ferment*, dont : — 1. ADRIEN, Seigneur de Rozay & de la Salle, Capitaine du Château de Bellencombre en 1578, homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Marquis *de Mouy*, ſuivant la montre qui en fut faite à Faronval près Guiſe, le 8 Octobre 1583. Il mourut ſans enfans de ſon mariage contracté, le 4 Octobre 1571, avec *Nicole Bourgeoiſe* ; — 2. & FRANÇOIS, qui ſuit.

VII. FRANÇOIS MARC, Seigneur de Canonville, ſe maria avec *Iſabeau Malheve*, dont : — NICOLAS, qui ſuit ; — & FRANÇOIS MARC, Seigneur de Bretteville. Ces deux enfans furent ſous la tutelle d'ADRIEN, leur oncle, en 1583.

VIII. NICOLAS MARC, Seigneur de Rozay, de Bretteville & de la Salle-Canonville, dont il rendit foi & hommage au Roi, le 29 Janvier 1601, épouſa, le 2 Juillet 1597, *Claude de Suſanne*, ſœur puînée de *Marguerite*, femme de *Jacques d'Eſcannevelle*, Seigneur de Couſſy & de Parpeville, d'une ancienne Famille de Champagne, toutes deux de la Maiſon des Comtes *de Cerny*, rapportées au mot SUSANNE. De ce mariage vint :

IX. PHILIPPE MARC, Seigneur de Rozay & de la Salle-Canonville, qui fut ſous la garde-noble d'*Iſabeau Malheve*, ſon ayeule, le 29 Mars 1604. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 24 Juillet 1608, avec LOUIS MARC, Seigneur de la Ferté, ſon couſin ; ſervit depuis dans les troupes du Roi pendant 40 ans, tant en qualité de Capitaine d'Infanterie que de Carabiniers, où il s'acquit beaucoup de réputation ; & fut commis, le 16 Janvier 1638, pour appaiſer le trouble arrivé en la ville de Condé-ſur-Noireau, à l'occaſion du logement des gens de guerre avec un pouvoir abſolu : il s'en acquitta ſi dignement, que Sa Majeſté le fit Capitaine d'une des Compagnies de 100 Mouſquetaires à cheval, Carabiniers, qui furent incorporées dans la Cavalerie, par ſes Lettres du 19 du même mois de Janvier 1638. Il avoit épouſé, le 24 Mars 1624, *Madelene de Boudeville*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Seigneurs de LA FERTÉ.

VI. PIERRE MARC, Seigneur de la Ferté, ſecond fils de HUGUES, Seigneur du Buſc, & de *Florimonde de Braquemont*, eut de *Marguerite Bridou*, ſa femme : — LOUIS, qui ſuit, — & NICOLAS : ils furent ſous la tutelle de NICOLAS MARC, Seigneur de Canonville, leur couſin, le 22 Décembre 1579.

VII. LOUIS MARC fut Seigneur de la Ferté & du Meſnil-du-Reſcu, puis de la Salle-Canonville, qu'il eut par retrait lignager ſur *Pierre Brinon*, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui l'avoit acquis de PHILIPPE MARC, dont nous venons de parler, ſuivant une Sentence des Requêtes du Palais, du 16 Octobre 1624. Il avoit épouſé, le 26 Novembre 1589, *Anne Baudouin*, nièce de *Gui Baudouin-de-Preaux*, reçu Chevalier de Malte le 9 Novembre 1551, & fille & héritiere de *Gaſton Baudouin*, Seigneur de Preaux, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Jeanne Bigot*. Leurs enfans furent : — 1. SCIPION, qui ſuit ; — 2. EMERY MARC-DE-LA-FERTÉ, Chanoine de Rouen, Député aux Etats de Normandie, l'an 1630, pour

pour y préſider au nom du Clergé, où il fit remarquer un ſi profond ſçavoir (quoiqu'il n'eut alors que 21 ans), que les mêmes Etats le députerent pour préſenter au Roi les Cahiers de toute la Province. Il traita d'une charge d'Aumônier de Sa Majeſté, qui aſſiſta à ſa premiere Meſſe, & communia le premier de ſa main. Ce Monarque eut tant d'eſtime pour ſon mérite, qu'il voulut que ce jeune Aumônier tint compagnie à M. le Cardinal de Lyon, Grand-Aumônier de France, qu'il envoya vers le Pape URBAIN VIII, pour affaires importantes à l'Egliſe & à l'Etat, où il n'acquit pas moins d'eſtime de Sa Sainteté & de la Cour de Rome, qu'il avoit fait en celle de France. L'Evêché du Mans étant venu à vaquer par le décès de *Charles de Beaumanoir-Lavardin*, le 21 Novembre 1637, le Roi y nomma EMERY MARC-DE-LA-FERTÉ, & le Pape, qui l'avoit vu à Rome, voulut que ſon Nonce alla le complimenter de ſa part, honneur que les Pontifes font rarement, & qui marquent d'autant plus l'eſtime particuliere qu'il faiſoit de ce Prélat, qui fonda au Mans un Couvent de filles de l'Ordre de Saint-Dominique : il y mourut le dernier Avril 1648, & fut inhumé dans le ſanctuaire de ſon Egliſe, qu'il avoit gouvernée avec tant de zele & de charité, que ſa mémoire y eſt encore en très-grande vénération ; — 3. LAURENT MARC, Seigneur-Châtelain de Reux en Auge, &c. mort, ſans enfans, le 11 Janvier 1664 ; — 4. GENEVIÉVE, premiere Prieure du Couvent des filles de Saint-Dominique du Mans, fondé par l'Evêque, ſon frere ; — 5. MARIE, femme de *Georges Jubert*, Seigneur de Bonnemare ; — 6. ANNE, épouſe de *Charles Jubert*, Seigneur de la Grippiere ; — 7. MARGUERITE, morte ſans enfans de *Pierre de Bec-de-Liévre*, ſon mari, Seigneur de Quevilly, Conſeiller au Parlement de Rouen ; — 8. & CATHERINE MARC, mariée avec *Nicolas le Tellier*, Seigneur de Tourneville, Sotteville & Criquebeuf-la-Champagne, dont la fille unique — *Catherine le Tellier*, épouſa, le dernier Avril 1648, *François de Harcourt*, III. du nom, Marquis de Beuvron & de Beauſſou, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté au Gouvernement de Normandie, & Gouverneur du vieux Palais de Rouen.

VIII. SCIPION MARC, Seigneur de la Ferté, de la Salle-Canonville, de Rozay, de Saint-Leger, du Meſnil, du Reſcu & de Thibermeſnil, Lieutenant-Général de Rouen en 1623, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, & Intendant de Juſtice en la Généralité d'Alençon, puis en celle de Touraine, Anjou & Maine, mort en 1651, avoit épouſé *Anne de Faucon*, fille de *Charles*, Seigneur de Ris, premier Préſident au Parlement de Normandie (d'une Maiſon originaire de Florence), & de *Charlotte du Drac*. Elle mourut en 1692, ayant eu de ſon mariage : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. EMERY, Seigneur de Mondrainville & de Canfleur, Conſeiller au Parlement de Rouen ; — 3. CHARLES, rapporté après ſon aîné ; — 4. ANNE, mariée à *Alexandre Tarteron*, Seigneur des Montiers, Préſident au Grand-Conſeil ; — 5. & MADELENE MARC, femme de *Pierre Briſſault*, Seigneur de Brecy, dont la fille unique a épouſé *N... Deſpreq*, Seigneur de Bebec.

IX. LOUIS MARC, Seigneur de la Ferté, de Thibermeſnil, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Rouen en 1674, épouſa *Marguerite Civile*, dont il eut des enfans.

IX. CHARLES MARC-DE-LA-FERTÉ, Seigneur, Châtelain de Reux, de la Salle-Canonville, &c. troiſieme fils de SCIPION, & d'*Anne de Faucon*, fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 7 Juin 1680, & Honoraire le 20 Juillet 1708. Il épouſa, en Juillet 1680, *Marie-Françoiſe Amyot*, fille de *Jean Amyot*, ſieur d'Inville, & de *Marie Hatte*. Il en a eu pour enfans : — 1. CHARLES-FRANÇOIS, Seigneur de Reux, dont on ignore la deſtinée faute de *Mémoire* ; — 2. MARIE-ANNE, femme, le 3 Avril 1705, d'*Antoine de la Mire*, Comte de la Mothe, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment du Roi, puis Lieutenant pour Sa Majeſté en Picardie, dont quatre filles ; — 3. & THÉRESE MARC DE-LA-FERTÉ, mariée à *Louis de Bec de-Liévre*, Conſeiller au Parlement de Rouen.

Selon le Nobiliaire de Picardie, d'où cette Généalogie eſt extraite, cette Famille porte pour armes : *d'azur, à 3 marcs avec leurs anſes d'or.* D'autres di-

ſent : écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois marcs avec leurs anſes de même ; au 2 & 3 de ſable, à deux épées d'argent garnies d'or, poſées en ſautoir, les pointes en haut.

MARC, MARCH ou MARK, Seigneurs de Châteauneuf, de Canaux & de la Mannon, en partie. Il eſt parlé de cette Famille noble dans l'Etat de la Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *pag.* 318.

Louis & Guillaume de Marc, enfans de Pierre, très-riches & puiſſants dans la ville de Salon, &c. qui avoient épouſé deux ſœurs de la Famille de *Caſt*, au Comté Venaiſſin, furent (autant par leur mérite perſonnel, que par la recommandation de *Jean Ferrier*, Archevêque d'Arles), annoblis par Lettres du Roi Louis XII, données au mois de Septembre 1510, & enregiſtrées l'année ſuivante en la Chambre des Comptes d'Aix. Ces deux freres, qui ont fait deux branches, acquirent, en 1519, la terre de Châteauneuf-lès-Mouſtiers, & en firent hommage au Roi en 1520.

Louis de Marc, l'ainé, eut d'*Antoinette de Caſt*, ſon épouſe : — Antoine, qui ſuit; — & trois filles, mariées dans les Maiſons de *l'Evêque*, de *Craponne* & d'*Iſnard*.

Antoine de Marc, Seigneur de Châteauneuf & de Cornillon, un des plus braves de ſon tems, eſt comparé, par *Noſtradamus*, aux plus grands hommes. Il fut pourvu du Conſulat pour la nation Françoiſe de la ville de Tripoli, en Syrie, par Lettres-Patentes de François I, du 10 Avril de l'an 1540. Depuis ce tems il fut ſurnommé *de Tripoli*, & ſes deſcendans du même ſurnom, pour les diſtinguer de l'autre branche dite ſimplement *de Châteauneuf*. Le Roi Henri II, par Lettres du 4 Novembre 1552, lui donna le commandement d'une de ſes galeres pour chaſſer de nos côtes les Corſaires qui les infeſtoient. Lors des guerres civiles, qui commencerent l'an 1560, il eut commiſſion de lever deux Compagnies franches, l'une de 250 hommes, & l'autre de 300, & fut mis Commandant avec une forte garniſon, dans la ville d'Aix. Il avoit épouſé *Honorée de Vintimille*, fille de *Melchion*, des Comtes *de Vintimille*, Seigneur du Reveſt, & de *Marguerite de Simiane*, de laquelle il ne laiſſa qu'un fils,

Claude de Marc-de-Tripoli, Seigneur de Châteauneuf & de Canaux, qui l'an 1588, mit ſur pied une Compagnie de 200 hommes qu'il commanda, & ſervit avec beaucoup de réputation. Il eut d'*Honorée de Roux*, ſa femme, des Seigneurs *de la Mannon* : — 1. Marc-Antoine, qui ſuit; — 2. César, lequel vivoit encore du tems que l'Abbé *Robert*, écrivoit, & eut des enfans; — 3 & 4. & deux filles, mariées dans la Maiſon de *Roux-la-Mannon*, & l'autre dans celle de *Sufren*.

Marc-Antoine de Marc-de-Tripoli épouſa, en 1641, *Françoiſe de Paniſſe*, de laquelle il eut deux fils, qui ſervirent dans les Armées.

François Marc-de-Tripoli-de-Paniſſe, l'un deux, épouſa, en 1669, *Thérèſe de Chabert*, de la ville de Pertuis. De ce mariage vint :

César de Marc-de-Tripoli-de-Paniſſe, Seigneur de la Mannon, Conſeiller au Parlement de Provence en 1711, allié, en 1708, à *Madelène de Ballon-Saint-Julien*, héritiere de la riche ſucceſſion de *Henri de Thomas*, Marquis de la Garde & autres lieux, ſon couſin-germain. De cinq fils qu'il a eus de ſon mariage, trois ſervoient dans les Armées du Roi en Mai 1759, & étoient Chevaliers de Saint Louis; le quatrieme étoit Chanoine de l'Egliſe de N. D. de Paris, & le cinquieme eſt

Joseph Charles de Marc-de-Tripoli-de-Paſſis-de-Paniſſe, ancien Conſeiller au Parlement de Provence, Marquis de la Garde, Baron de Cipieres, Seigneur de Villeneuve, Loubet, Gandelet, Carqueirane, la Mannon, Beauvezet, &c. veuf de *Catherine de Coriolis-d'Eſpinouſe*, dont il n'a point eu d'enfans. Il s'eſt remarié, en 1737, à *Eliſabeth de Vintimille*, des Comtes *de Marſeille*, dont, entr'autres enfans, — Henri de Marc-de-Paſſis de Paniſſe, Officier au Régiment des Gardes Françoiſes en 1759; — & Gaspard-François Madelène, Chevalier de Malte, Mouſquetaire dans la Maiſon du Roi, mort en 1758.

Digitized by Google

GUILLAUME DE MARC, (frere de LOUIS,) auteur de la ſeconde branche, eut de *N... de Gaſt*, ſon épouſe,

PALAMEDE DE MARC, Seigneur de Châteauneuf, qui ſe ſignala dans les guerres de religion de l'an 1560, & laiſſa de *Jeanne de Roſſet*, ſa femme, des Seigneurs *d'Aurons*,

CLAUDE DE MARC, Seigneur de Châteauneuf, marié avec *Louiſe de Jarente*, des Seigneurs *de Senas*. Il en eut: — ANTOINE & FRÉDERIC, dont on va parler; — & quelques filles, mariées dans les Maiſons de *Roux-Beauvezet*, & de *Châteauneuf-de-Moleges*.

ANTOINE DE MARC fut tué en Italie en 1630, étant Capitaine & Major dans le Régiment de Piles, & n'eut point de poſtérité.

FRÉDERIC DE MARC, ſon frere, laiſſa un fils, qui, ſelon l'auteur cité, demeuroit à Rome depuis pluſieurs années. Nous ignorons l'état actuel de cette branche. Les armes ſont: *d'azur, à trois pointes de diamans en figures triangulaires, les pointes en haut d'argent, 2 & 1, & ſurmontées d'une étoile à ſix rais d'or.*

MARCA-DE-LA-MARQUE. Noble & ancienne Famille de Béarn, dont deux branches établies en Bigorre, au Comté de Comenge. Nous allons en donner un extrait généalogique, d'après les manuſcrits & piéces qui nous ont été communiqués par les Barons *de Boiſſede* & *de Saint-Lari*.

Le premier connu de ce nom eſt PIERRE DE MARCA, qui eut de noble *Marguerite d'Andouins*, ſa femme:

JÉRÔME DE MARCA, Seigneur de Doublet & de la Paliſſe, Capitaine de 50 Arbalêtriers, & Gouverneur de Furnes en Flandres, qui épouſa, en 1341, *Amadine de Ribera* ou *Riviere*, d'une Famille d'Eſpagne, dont il eut:

PIERRE DE MARCA, II. du nom, qui épouſa, en 1395, *Catherine de Mun*, & fut auteur de deux branches, de l'une deſquelles étoit N... DE MARCA, Archevêque de Toulouſe, puis de Paris, qui a conſervé l'ancien nom de MARCA. L'autre établie à Caſtelnau de Magnoac, changea ſon nom en celui DE LA MARQUE, qui ſembloit plus françois, vers le milieu du XVI^e^ ſiécle. Ce fut le célebre Cardinal *d'Oſſat*, qui donna lieu à ce changement; mais cette branche a repris, ſur la fin du XVII^e^ ſiécle, ſon ancien nom DE MARCA, depuis la mort de GALATOIRE DE MARCA, Préſident au Parlement de Pau, dernier mâle de la premiere branche, qui n'a laiſſé qu'une fille.

La branche établie à Caſtelnau, au lieu de la Marque a pour auteur

I. Noble N... MARCA-DE-LA-MARQUE, Seigneur de la Paliſſe, &c. qui eut, entr'autres enfans, de ſa femme, dont on ignore le nom: — 1. DOMINIQUE, qui ſuit; — 2. PIERRE, Ecuyer, & Grand-Vicaire d'Auch, qui vivoit le 15 Octobre 1536, tems auquel il ſigna au contrat de mariage de ſon frere aîné; — 3. THOMAS, Ecuyer, Seigneur de Doublet, qui vivoit le 22 Août 1558, date du contrat de mariage de PIERRE, ſon neveu; — 4. & JEAN, Ecuyer, Seigneur en partie de Doublet, qui vivoit encore le 22 Août 1558, qu'il ſigna au contrat de mariage de PIERRE, ſon neveu.

II. Noble DOMINIQUE MARCA-DE-LA-MARQUE, Ecuyer, Seigneur de la Paliſſe, épouſa, par contrat paſſé dans la ville de Monvial, devant *Bernard Ulmo*, Notaire royal de la ville de Caſtelnau de Magnoac, le 15 Octobre 1536, noble Demoiſelle *Marie de Michel*, Dame de Bocolan, ſœur de noble *Louis de Michel*, Seigneur de Pailhac, Capitaine d'une Compagnie, & Grand Arquier, & couſine-germaine de *François de Gémito*, Seigneur de Luſcan, & de *Jean de Gémito*, Chanoine & Archidiacre de Saint-Bertrand, qui ſignerent audit contrat. De ce mariage vint, entr'autres enfans:

III. Noble PIERRE MARCA-DE-LA-MARQUE, Ecuyer, Seigneur de Bocolan & de la Paliſſe, qui épouſa, par contrat paſſé en la ville de Trie, Jugerie de Riviere & Sénéchauſſée de Toulouſe, devant *Jean Montaſtruc*, Notaire royal de la ville de Caſtelnau en Magnoac, noble Demoiſelle *Barthelemie de Navarre*, fille de feu noble *Jean de Navarre*, Seigneur de Lallanne, & de noble *Catherine Dazut*,

Digitized by Google

ſes pere & mere, ſœur de nobles *Pierre*, *Jean*, & autre *Jean de Navarre*, & niéce de nobles *Gaſpard* & *Guillaume Dagut*, qui tous ſignerent audit contrat, ainſi que THOMAS & JEAN DE LA MARQUE, *Bertrand de Luſcan*, Seigneur dudit lieu & de Baſour, *Jean de Luſcan*, Capitaine, & *Guiraud de Luſcan*, oncles dudit ſieur DE LA MARQUE. Il eſt qualifié *de noble & Capitaine de la ville de Caſtelnau en Magnoac*, dans ſon teſtament paſſé dans ſa maiſon, ſiſe hors les murs de ladite ville, appellée *Louſtaunau*, devant *Jacques Barreria*, Notaire royal en la même ville, le 12 Novembre 1618, par lequel il veut être inhumé dans le tombeau de ſes peres, en l'Egliſe Sainte Anne, & dans lequel il rappelle tous ſes enfans & petits-enfans. Il en nomma exécuteur *Guillaume Junca* & *Arnaud Maupas*, Chanoines de Caſtelnau, préſence deſquels il le ſigna, ainſi que de PIERRE DE LA MARQUE. De ce mariage vinrent : — 1. BARTHELEMI, qui ſuit ; — 2. THOMAS, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après ; — 3. CHARLES, qui n'eut de ſon mariage avec *Marie de Fontzine*, ſa femme, que deux filles ; — PAULINE & BRIGIDE DE LA MARQUE. Il étoit mort ſix ans avant le teſtament de ſon pere, du 12 Novembre 1618, par lequel il donna à ſes deux petites filles les terres de Bordes, la Paliſſe, la Gleiſette, ſa maiſon, dite de *Louſtaunau*, & une ſomme de 7000 livres tournoiſes ; ſçavoir, 4000 livres à ladite BRIGIDE, payable lors de ſon mariage, & le ſurplus à ſa ſœur ainée ; — 4. PAULE, mariée à noble *Jacques Daignan*, ſuivant le même teſtament dans lequel ils ſont rappellés, dont des garçons ; — 5. & MARIE, également mariée, ſuivant ledit teſtament, à noble *Jean Ceſchan-de-Mirande*.

IV. BARTHELEMI MARCA-DE-LA-MARQUE, Ecuyer, Seigneur & Baron de Genſac, eut, entr'autres enfans, de ſa femme, dont on ignore le nom :

V. PIERRE-FRANÇOIS MARCA-DE-LA-MARQUE, Seigneur & Baron de Genſac, qui repréſenta ſes titres de nobleſſe devant M. *du Mas*, Subdélégué en l'élection de Comenge, de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne, qui lui donna acte de la repréſentation d'iceux, & le maintint en ſon ancienne nobleſſe le 25 Mai 1667. Il y eſt qualifié *fils de* BARTHELEMI, *aîné de ſa maiſon*, &c. De ſon mariage avec *Julienne de Timbrune*, il n'a laiſſé que deux filles.

Seigneurs de la MARQUE.

IV. THOMAS MARCA-DE-LA-MARQUE, III. du nom, Ecuyer, ſervit d'abord dans les Gendarmes, ainſi qu'il paroit par un certificat, délivré à Paris le 7 Novembre 1635, par *Guillaume de Simiane*, Seigneur de Gordes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur du Pont Saint-Eſprit, & premier Capitaine des Gardes-du-Corps, ſigné *Gordes*, contreſigné *Miraillet*, & ſcellé. Il eſt qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Seigneur de la Marque*, dans ſon teſtament olographe du 10 Décembre 1651, dont il fit exécuteurs, ſa femme, BARTHELEMI MARCA-DE-LA-MARQUE, ſon frere aîné, & *Guillaume de Boſoſt* ou *Bouſſos*, Seigneur de Campeils, & y nomme ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Anglades*, Notaire, le 28 Juillet 1620, *Marguerite de Boſoſt-d'Eſpenan*, laquelle étant devenue veuve au mois de Mai 1652, demanda, le 30 Novembre de la même année, devant *Dominique de Garac*, Conſeiller du Roi, Juge d'Aure, Magnoac, Barrouſſe & Neſtez, dans la ville de Caſtelnau, que le teſtament, dépoſé par le défunt ès mains de *Pierre Santis*, ſon Conſeiſeur, fut dépoſé au greffe dudit ſiége. De ce mariage vinrent : — 1. ALEXANDRE, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Caſtelnau ; — 2. JEAN-ARNAUD, qui ſuit ; — 3. LÉONARD, Ecuyer, Seigneur de Montaut, d'abord Capitaine à Philiſbourg en Allemagne, puis Capitaine au Régiment de Campeils, par commiſſion du 12 Juillet 1653. Il fut maintenu en ſa nobleſſe avec JEAN-JACQUES, BALTHASARD, ROGIER & LOUIS, ſes freres, par Jugement de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne, rendu à Agen le 3 Juillet 1667, ſigné *Pellot* ; & plus bas, par mandit Seigneur *de Genne*, d'après l'acte de repréſentation de leurs titres de nobleſſe, qui leur avoit été accordé le même jour, en vertu de l'Arrêt du Conſeil du 22 Mars 1666, en la même ville, ſigné

Digitized by Google

Dupuy, Procureur du Roi ; — 4. JEAN-JACQUES, Ecuyer, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes freres, par le Jugement ſuſdaté, & qualifié *Capitaine au Régiment de Caſtelnau*. Il eſt encore qualifié, dans le contrat de mariage de JEAN-ARNAUD, ſon frere aîné, du 24 Janvier 1671, auquel il ſuccéda dans la place de Capitaine d'Infanterie au Régiment de *Rambures*, par commiſſion du Roi, donnée à Verſailles le 18 Février 1674, ſigné LOUIS; & plus bas, par le Roi, *le Tellier*; — 5. JEAN DENIS, mort jeune; — 6. BALTHASARD, Lieutenant au Régiment de Silly, par Lettres du Roi du 6 Avril 1666, maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſes freres, le 3 Juillet 1667; — 7. ROGIER, auſſi Lieutenant au même Régiment de Silly, ledit jour 6 Avril 1666, & maintenu dans ſa nobleſſe comme ſes freres; — 8. LOUIS, Ecuyer, auſſi maintenu en ſa nobleſſe; — 9. ANDRÉE-MADELENE, Religieuſe au Couvent des Dames de Sainte-Anne de Caſtelnau; — 10. JEANNE, mariée, par contrat paſſé devant *Sabbatier*, Notaire royal à Caſtelnau en Magnoac, le 12 Décembre 1650, à *Roger de Comenge*, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Lari, fils unique de PAUL, I. du nom, & de *Jeanne de Méritens*, ſa femme, dont poſtérité. *Voyez* COMENGE; — 11. & MARGUERITE, nommée auſſi dans le teſtament de ſon pere, qui fut mariée à noble *Arnaud de Santis*, Juge Magiſtral des quatre Vallées, &c. dont: — *Bernard de Santis*, Seigneur de la Grange, Juge, après ſon pere, des quatre Vallées, Légataire particulier de JEAN-ARNAUD DE-LA-MARQUE, ſon oncle.

V. JEAN-ARNAUD MARCA-DE-LA-MARQUE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fut maintenu dans ſa nobleſſe, d'après l'Enquête faite le 2 Septembre 1666, (*Regier de Noé*, Baron dudit lieu, & autres places, étant Sénéchal ès pays d'Aure, Magnoac, Barrouſſe & Neſtez,) devant *Arnaud de Santis*, Conſeiller du Roi, ſon Juge & Magiſtrat royal ès mêmes pays, par laquelle le Procureur du Roi & grand nombre des principaux notables de la ville de Caſtelnau, atteſterent qu'il *étoit natif de cette ville, & que lui & ſes ancêtres avoient toujours ſervi le Roi dans ſes Armées, & commandé dans icelles, qu'ils étoient vrais Gentilshommes & de condition illuſtre*, &c. Il épouſa 1°. *Antoinette de Buſſi*; & 2°. ſans enfans, par contrat paſſé devant *du Michel Frangvy*, Notaire royal en Ponthieu, à Abbeville, le 24 Janvier 1671, *Louiſe Bourdon*, fille de feu *Jean Bourdon*, Conſeiller du Roi, Lieutenant de l'Amirauté de France, au Siége d'Abbeville, & de *Nicole Doremieux*; & ſœur de *Madelene Bourdon*, mariée à *Gabriel de Vines* ou *Vivès*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de la Marine, dont un fils; & de *Nicole Bourdon*, ſans alliance, qui ſignerent audit contrat, quittancé pardevant le même Notaire, le 2 Février ſuivant. Il fut Capitaine d'une Compagnie de Nouvelle-levée dans le Régiment de Rambures, Infanterie, par commiſſion du Roi, donnée à Fontainebleau, le 23 Août 1671, ſigné LOUIS, & plus bas, par le Roi, *le Tellier*; & fit ſon teſtament devant *Jean Sabbatier*, Notaire de Caſtelnau, le 30 Août 1686, par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ſes peres, dans le chœur de l'Egliſe de Caſtelnau, à laquelle il fit pluſieurs legs, ainſi qu'à ſes neveux, & inſtitua ſon héritiere, ladite Dame ſon épouſe. Il eut de ſon premier mariage, pour fils unique:

VI. THOMAS-FRANÇOIS DE MARCA, Chevalier, Seigneur de la Marque, de Salonnet, &c. qui ſervit dans les Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, comme il paroît par un certificat, qui lui fut donné à Paris le 23 Novembre 1691, par *Charles-Honoré d'Albert*, Duc de Chevreuſe & de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres, & Capitaine-Lieutenant deſdits 200 Chevaux-Légers, dans lequel il eſt dit *qu'il s'étoit trouvé au combat de Lens le 19 Septembre précédent*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Abbeville, devant *le Febvre*, Notaire, le 26 Janvier 1684, *Marie-Scholaſtique de Champagne*, fille unique d'*Henri de Champagne*, Chevalier, Seigneur de l'Echelle, & de *Marie Bourdon*, ſœur de ladite Dame *Louiſe Bourdon*. Elle fit ſon teſtament, devant *Pierre Lataſte*, Notaire Royal de Puntous, le 30 Décembre 1702, dont elle nomma exécuteur *Bernard de Santis*, Seigneur de la Grange, ſon couſin-germain, par ſon mari. Il avoit fait le ſien devant le même Notaire, le 22 Juillet 1702, qui fut contrôlé à Caſtelnau le 1 Avril 1710, jour de ſon décès. Il eut de ce ma-

Digitized by Google

riage : — 1. Louis-François, qui suit ; — 2. Jean-François, rapporté après son frere aîné. Il eſt nommé dans les teſtamens de ſes pere & mere, des 22 Juillet & 30 Décembre 1702 ; — 3. Mathieu-François, auſſi nommé dans ces deux teſtamens ; — 4 & 5. Antoinette-Scholastique & Marie-Catherine, toutes deux également nommées dans les teſtamens ci-deſſus cités.

VII. Louis-François de Marca, Chevalier, Seigneur de la Marque, épouſa, d'après les articles ſous ſeing-privé & conventions de mariage, paſſés le 29 Juin 1711, dans la maiſon ſeigneuriale de Montégut, contrôlés à Caſtelnau le 6 Août ſuivant, *Jacquette de Verdelin-de-Saint-Paul*, fille d'*Alexandre de Verdelin*, Seigneur & Baron de Montégut, Saint-Paul & autres places, & de *Jeanne de Cazaux* ; & fit ſon teſtament devant *Corraze*, Notaire Royal de Caſtelnau, le 30 Décembre 1741, par lequel il inſtitua ſon héritiere univerſelle ladite Dame ſon épouſe. Il avoit été Capitaine au Régiment du Maine ; fait Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, par Lettres du Roi, données à Verſailles le 25 Juillet 1734, ſigné Louis, & plus bas *Chauyn*, & ſcellées ; & Major de la Rochelle, étant lors Capitaine au Régiment d'Eu, par commiſſion du Roi, donnée à Verſailles le 1 Décembre 1738, ſigné Louis, & plus bas *Chauyn*, enregiſtrée en l'Hôtel-de-Ville de la Rochelle le 9 Avril 1739, en vertu de la délibération dudit jour, & ſuivant l'acte de ſa réception, ſigné *Meſeau*. De ce mariage eſt né :

VIII. Alexandre de Marca de-la-Marque, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui a épouſé, d'après les articles & conventions de mariage paſſés, ſous ſeing-privé, à la Marque, le 13 Février 1739, *Marie-Anne de la Fargue*, fille de feu *Pierre de la Fargue*, & de *Louiſe de Médrane*.

VII. Jean-François de Marca, Chevalier, Seigneur de la Marque, &c. ſecond fils de Thomas-François, & de *Marie-Scholaſtique de Champagne*, Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Bretagne, a épouſé, par contrat paſſé au lieu de Larroque le 23 Septembre 1741, devant *Caſtaing*, Notaire Royal, *Marie-Anne de la Fargue*, fille de feu *Pierre de la Fargue*, & de *Louiſe de Médrane* ; & niéce de *Dominique de la Fargue*, Bachelier en Théologie & Curé de Juillan en Bigorre, & de *D. Jean-Batiſte de la Fargue*, Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Toulouſe.

Les armes : *d'azur, à une palme d'or, poſée en pal, accompagnée de trois montagnes de ſix coupeaux d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

MARCADÉ, en Bretagne, du reſſort de Ploermel. Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 29 Août 1670, au rapport de M. *Deniau*. Les armes : *d'argent, à trois lionceaux mornés de gueules, 2 & 1.*

MARCADEY. Il y a deux Familles de ce nom en Normandie, Election de Carentan.

L'une porte : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée d'un croiſſant de gueules, & accompagnée de trois coquilles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

Les armes de la ſeconde ſont : *d'argent, au lion de ſable.*

* MARCÉ : Terre en Anjou, ſituée à côté de Jarſé, qui a donné ſon nom, ou qui le tient d'une ancienne Nobleſſe originaire de la même Province. Elle a pour auteur

I. Guillaume de Marcé, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié, en 1380, à *Guillemette de Villiers*, dont :

II. André de Marcé, Seigneur dudit lieu, qui épouſa, l'an 1407, *Tiphaine de Ronſard*, de la même Famille que le Poëte *Ronſard*, en Vendômois. De cette alliance vint

III. Guillaume de Marcé, II. du nom, Seigneur dudit lieu, qui prouva ſa

Digitized by Google

nobleſſe devant les Commiſſaires du Roi, les 20 Juin 1448, & 15 Décembre 1460 : il mourut la même année. De *Marie Baillet*, dite *des Hayes*, qu'il avoit épouſée en 1440, il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, tige de la branche des MARCÉ, de Chinon en Touraine, dont il ſera parlé ci-après ; — 3. & BLAISE, Maréchal des Logis de MADAME.

IV. PIERRE DE MARCÉ, Seigneur dudit lieu, &c. Lieutenant de Cavalerie ſous M. *de Montpenſier*, épouſa, en 1467, *Iſabelle* ou *Perrette de Barillet*, fille de *Marin de Barillet*, & d'*Iſabelle de Courtalin*, en Dunois, de laquelle Famille de *Courtalin*, l'hérédité a paſſé dans la Maiſon de *Montmorency-Foſſeuſe*. De ce mariage vinrent : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. MARIN, Sieur de Minerets, marié, par contrat du 28 Avril 1519, à *Catherine Maſſon*, fille de *Jacques*, Sieur d'Acarie, & d'*Anne Robert*. Ils moururent ſans enfans ; — 3. & LOUISE, femme de *Louis Thibaut*, Sieur de la Rondeliere en Touraine.

V. PHILIPPE DE MARCÉ, Capitaine de 100 hommes d'armes pour le Roi, épouſa, l'an 1500, *Marie de Breſſeau*, fille de *Jamet de Breſſeau*, & de *Jeanne du Pleſſis*, dont : — 1. MARIN, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur des MARCÉ de Baugé ; — & peut-être des filles, dit le *Mémoire* qui nous a été envoyé.

VI. MARIN DE MARCÉ, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & des Loupes, épouſa, l'an 1519, *Radegonde de Nieuport*. Il paſſa une tranſaction, le 6 Janvier 1556, avec *Louis Thibaut*, Sieur de la Rondeliere, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, femme de *Jean Rouget*, Ecuyer, Sieur de la Chaiſe ; — 3. & ANNE DE MARCÉ, mariée à *Pierre de Clinchamp*, Seigneur de la Baſardiere.

VII. JEAN DE MARCÉ, Seigneur dudit lieu & des Loupes, poſſédoit de grands biens, & épouſa, 1°. le 26 Novembre 1559, *Anne du Buc*, fille de *Claude*, Sieur du Thiret, dont vint une fille ; & 2°. *Marie Abot* (*a*), fille de *François Abot*, Chevalier, Seigneur de la Bretonniere & de la Melleraye, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Suſanne Bohier*. Elle prouva au Mans, le 16 Janvier 1608, ſa nobleſſe & celle de ſes enfans, ſçavoir : — 1. VALENTIN, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Gouverneur d'Alençon, depuis Enſeigne des Gardes de MARIE DE MÉDICIS, mere de LOUIS XIII. Il ne voulut jamais quitter le ſervice de cette Princeſſe, la ſuivit dans ſon exil en Flandres, où il épouſa, en 1638, *Anne de Bourgogne*, ſortie de la Maiſon des Ducs *de Bourgogne*. Lors du décès de la Reine il étoit Capitaine de ſes Gardes, & ramena ſon cœur à Saint-Denis. Le Roi, pour reconnoître ſes ſervices & ſa fidélité, lui fit préſent d'une charge de Maître-d'Hôtel & de Chambellan du Duc D'ORLÉANS ; & ſa femme fut Gouvernante des filles d'honneur de la Ducheſſe D'ORLÉANS. Il mourut ſans enfans ; — 3. & MARIE.

VIII. VALENTIN DE MARCÉ, I. du nom, Seigneur dudit lieu & des Loupes, épouſa, le 5 Novembre 1607, *Marie de Taillevis*, fille de *René*, Seigneur de la Tarneſiere, Conſeiller des Conſeils Privés des Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, Capitaine & Gouverneur du Château de Vendôme, & Grand-Maître des Eaux & Forêts du Vendômois, & d'*Yolande de Beaufils*, de la Maiſon de *Vilpion* en Beauce, dont le pere étoit Gouverneur d'Orléans & Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vinrent : — 1. VALENTIN, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence, lequel eut le Gouvernement de Caſtillon en Catalogne, & ceux de Taraſcon & de Saint-Tropez en Provence : il s'y maria à *N.... de Colonia*, dont une fille ; ——— 3. ANNE-MARGUERITE, mariée à *N... de Tronſon de Loinville*, Maître des Re-

(*a*) Elle étoit veuve en premieres noces, en 1566, de *Galois de Turé*, Sieur de Bretel, & en ſecondes, en 1580, de *René de Monchiard*, Sieur de la Melleraye. Elle eut en ſucceſſion de *Marie Bohier*, la Terre de la Meſſerie en Touraine, & Sablans proche Tours, par partage avec le Seigneur *de la Bourdaiſiere*.

Digitized by Google

quêtes ; — 4. & MARGUERITE, femme d'*Etienne Poitevin*, Ecuyer, Sieur de la Vallée & de la Vallerie.

IX. VALENTIN DE MARCÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & des Loupes, épousa, en 1630, *Catherine de Gaignereau*, veuve d'*Isaac le Camus*, & fille de *Girard de Gaignereau*, Ecuyer, Maître-d'Hôtel de M. LE PRINCE, & de *Barbe de Voré*, fille de *Gilles de Voré*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Thevot*. Leurs enfans furent : — 1. VALENTIN, mort sans enfans de son mariage avec *Marguerite Jourdain* ; — 2. MICHEL, qui suit ; — 3, 4, 5 & 6. BARBE, CATHERINE, CHARLOTTE-ISABELLE & DENISE.

X. MICHEL DE MARCÉ épousa, en 1693, *Jacquette de Villeneau*, de la ville de Luçon en bas Poitou, fille de *Joachim de Villeneau*, & de *Renée Coutacheau*, dont : —— MICHEL, qui suit ; —— & ANDRÉ ou CHARLES, mort sans postérité.

XI. MICHEL DE MARCÉ, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Humbercourt en partie, servit dans la Cavalerie, & fut reformé. Il épousa, en 1732, *Marie-Charlotte-Catherine de Wignacourt*, d'une Maison qui a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fille de *Charles-Maximilien de Wignacourt*, & de *N.... de l'Isle de Roucy* ; celle-ci fille de *N... de l'Isle*, Gouverneur de Casal en Italie. De ce mariage sont issus : — 1. MICHEL, ci-devant Officier dans les Grenadiers de France, marié, le 13 Septembre 1774, à *N... Auger*, — 2. RENÉ-JÉRÔME, qui suit ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE, alliée avec *Charles-François de Cytois*, Ecuyer, Seigneur de la Touche, de Lairoux & autres lieux.

XII. RENÉ-JÉRÔME DE MARCÉ, ci-devant Officier dans les Grenadiers de France, membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, a épousé, 1°. *Marie-Guislaine de Hamel*, Dame de Manen, morte sans enfans, fille de *Charles-François-Joseph de Hamel*, Chevalier, & de *Marie-Françoise-Guislaine des Maisieres* ; & 2°. le 6 Juin 1774, *Elisabeth-Jeanne Vacquette de Lenchere*, fille de *Jean-Louis*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine-Françoise Olivier*.

Sur la branche établie à Chinon en Tourraine, de laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, on lit dans le Mercure de France du mois d'Août 1770, *p.* 228, que LOUIS-HENRI-FRANÇOIS, Comte DE MARCÉ, (fils de LOUIS-HENRI-FRANÇOIS, Chevalier, Comte DE MARCÉ, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Chinon) Chevalier, Seigneur de Vaumenaise près Chinon en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, Aide Maréchal-Général des Logis de l'Armée du Roi en Corse, Lieutenant-Colonel des Grenadiers-Royaux d'Artois, a épousé, le 26 Juin 1770, dans la Chapelle Collégiale du Château d'Usse, Election de Chinon, *Catherine le Royer de la Sauvagere*, fille de feu *Louis-François le Royer de la Sauvagere*, dit *le Chevalier d'Artefé*, Chevalier, Seigneur de Braye en Touraine, ancien Directeur en chef dans le Corps Militaire du génie, & de *Catherine Chevalier de la Borde*. Elle est nièce de *Felix-François le Royer de la Sauvagere*, Chevalier, Seigneur des Places, des Huilliers, Puyrigault, &c. aîné de cette Maison, Chevalier de Saint-Louis, &c. & de *François-Sébastien-Marc-Antoine le Royer de la Sauvagere*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Grenadiers, au Régiment d'Aunis. *Voyez* ROYER DE LA SAUVAGERE.

Les armes : *d'argent, à six quintefeuilles de gueules.* Couronne de Comte. Cimier, *un lion d'or, tenant dans sa patte senestre une fleur de lys d'argent.* Devise ARTE ET MARTE.

MARCÉ : C'est un rameau de la branche de *Goyon de la Moussoye*, connu sous le nom de *Goyon de Marcé*, dont est

Gédéon-René-Amauri Goyon, Seigneur Comte de Marcé & de la Muce en Bretagne, Mestre-de-Camp, Lieutenant du Colonel-Général des Dragons, appellé *le Marquis de Goyon*, né le 1 Septembre 1718. Il a pour frere cadet *Jean-Amauri Goyon de Marcé*, Conseiller au Parlement de Rennes, marié à l'héritiere

ritiere des Seigneurs, Marquis de Crapado ; du nom d'*Angier de Loheac* ; & il eſt appellé *le Marquis de Loheac*. Voyez GOYON.

MARCEL : Famille de Robe, qui a donné pluſieurs Maîtres des Comptes, & des Conſeillers au Grand-Conſeil, & un Intendant des Finances dans

CLAUDE MARCEL, marié à *Jacqueline Hotman*, dont : — MATHIEU MARCEL, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 28 Mai 1608.

CLAUDE MARCEL, Seigneur de Bouqueval, Conſeiller au Grand-Conſeil le 25 Juin 1612, mort Doyen de ſon Semeſtre le 25 Juillet 1667, avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1620, *Marie Hallé*, morte le 9 Août 1636, fille de *Jacques*, Maître des Comptes, & d'*Anne le Picart*. Il en eut : — JEAN, Seigneur de Cantelou, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en 1647 ; — 2. ANNE, femme de *Pierre le Guerchois*, Seigneur de la Garenne, Avocat-Général au Parlement de Rouen ; — 3. & MARGUERITE, morte en 1655, femme de *Charles Voiſin*, Conſeiller au Parlement de Paris.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à la croix de Lorraine de ſable ; au 2 & 3 d'or, à la bande d'azur chargée de 3 étoiles d'or.*

MARCEL, au Comté Venaiſſin. Famille qui, ſuivant l'Auteur de la Nobleſſe de ce Comté, *Tome II*, remonte à

CHARLES MARCEL, marié, le 23 Septembre 1361, avec *Jeannette de Bellecombe*. Elle a formé pluſieurs branches, & il n'y en a qu'une qui ſubſiſte dans

JOSEPH-LAURENT DE MARCEL-BLAIN, né en 1715, Capitaine en 1735, dans le Régiment Dauphin étranger, Cavalerie, après avoir fait les deux campagnes précédentes en Allemagne, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi. Il a pour freres & ſœurs : —— 1. JOSEPH-PIERRE-LOUIS, Capitaine d'Infanterie au Régiment Royal des Vaiſſeaux ; — 2, 3, 4 & 5. JOSEPH-GASPARD ; JOSEPH-FRANÇOIS-IGNACE ; JOSEH-SERAPHIN-ROCH-ANTOINE, & JOSEPH-CONSTANTIN-PIERRE-FIDELE, dont nous ignorons l'état actuel faute de *Mémoire* ; — 7 & 8. MARIE-ANNE-JEANNE-DIANE, mariée avec *N... de Sibeut* ; & MARIE-ANNE-FRANÇOISE, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de Sainte-Colombe de Vienne. Les armes : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois croiſſans d'argent.*

MARCELANGES : Famille noble & ancienne du Bourbonnois.

HUGUES DE MARCELANGES, Damoiſeau, vivoit en 1404, comme il eſt juſtifié par un bail à Sens, daté du Mardi après la Fête de l'Aſcenſion de cette année.

ANTOINE DE MARCELANGES épouſa *Charlotte du Breuil*, en 1450, mais il étoit mort en 1457 ; car le 5 Février de cette même année *Charlotte du Breuil* ayant la garde-noble de JEAN DE MARCELANGES, ſon fils, préſenta à CHARLES DE BOURBON, Prieur de Souvigny, *Jean du Breuil*, qu'elle avoit nommé, pour deſſervir la Chapelle de la Madelene, fondée par les Seigneurs DE MARCELANGES, dans l'Egliſe de Souvigny.

JEAN DE MARCELANGES, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Barreau, fils du précédent, épouſa, par contrat du 19 Décembre 1484, reçu par *Hunchete*, Notaire au Duché de Bourbonnois, *Antoinette du Chaſtel-d'Uſſel*, fille de feu *Antoine du Chaſtel d'Uſſel*, Ecuyer, Seigneur de Champrignet & de la Sarce, & de *Claude de Chabannes*. De ce mariage vinrent : —— ANTOINE, qui ſuit ; —— EMERANCE, PHILIPPE, JEANNE & DAUPHINE.

ANTOINE DE MARCELANGES, Seigneur de la Grange, &c. épouſa, vers l'an 1520, *Jeanne Saunier*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Tory-ſur-Abron, dont :

CLAUDE DE MARCELANGES, Ecuyer, Seigneur de la Grange & de Ferrieres en Nivernois, qui ſe maria, par contrat du 2 Février 1555, reçu par *Thevenard*, Notaire à Pouſi en Bourbonnois, *Gilberte de Murat*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Pouſi, & de *Jeanne Maréchal des Noix*. Il en eut :

Digitized by Google

Renaud de Marcelanges, marié, 1°. le 21 Février 1583, à *Edmée Gentils*, fille de feu *Georges*, Ecuyer, Seigneur des Eſtoits-ſous-Thianges, & de *Renée de Meung de la Ferté*; & 2°. par contrat du 27 Septembre 1591, *Jeanne Girard*, fille de feu *Charles Girard*, Ecuyer, Seigneur de Paſſy, & de *Gilberte de la Perriere*. Du ſecond lit il eut:

Gabriel de Marcelanges, auſſi marié deux fois, 1°. le 13 Décembre 1621, à *Edmée de Roſſignac*; & 2°. le 4 Février 1632, à *Jeanne d'Arſon de Laudan*, fille de *François*, Seigneur de Vaudot, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne le Long de Chenillac*. De ce ſecond mariage vint:

Louis de Marcelanges, Seigneur d'Arſon, qui épouſa, le 25 Octobre 1660, *Madelene de Saint-Hilaire*, fille de feu *Mathias*, Chevalier, Seigneur de Claveliere, &c. Comte d'Empire, & de *Madelene de Trouſſebois*. Ils eurent, entr'autres enfans: — N..., dit *le Chevalier* de Marcelanges, Lieutenant de Vaiſſeau; — & Madelene de Marcelanges, née le 3 Février 1675, reçue à Saint-Cyr, au mois d'Août 1686, ſur ſes preuves de Nobleſſe.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille dont les armes ſont: *d'or, au lion de ſable, couronné, lampaſſé & armé de gueules.*

* MARCHAIS-*ſans-Lieſſe*: Terre & Seigneurie dans le Laonnois, qui a été poſſédée par le Cardinal *de Guiſe*, & a paſſé ſucceſſivement à la Maiſon de *Lorraine-Guiſe*, & à celle de *Bourbon-Condé*.

MARCHANT. Il y a dans différentes Provinces pluſieurs Familles de ce nom.

MARCHANT, en Breſſe: Ancienne Nobleſſe, dont nous ne pouvons donner, faute de *Mémoire*, qu'une *Notice*, d'après feu *Piganiol de la Force*.

Raimond, Seigneur de Marchant, en Breſſe, vivoit en 1263, avec *Béatrix de Chintré*, ſon épouſe, dont il eut: — Guillemette de Marchant, femme, en 1290, de *Jean*, Seigneur *du Saix*, fils de *Hugues*, & d'*Eliſabeth*, de laquelle on ignore le ſurnom.

Hugues de Marchant fit hommage à *Humbert*, IV. du nom, Sire de Thoire, & de Villars, au moi de Mai 1291. — Josserand de Marchant, Chevalier, fut préſent à l'accommodement fait par *Guillaume de Marzé*, Sénéchal de Toulouſe en 1298.

Guillaume de Marchant, Seigneur de Chavaux, vivant en 1390, eut pour fille — Henriette de Marchant, Dame de Chavaux, femme de *Pierre de la Baume*, Seigneur de Chaſtenay, fils de *Pierre de la Baume*, Seigneur de Broces.

Guillaume de Marchant étoit Chancelier de Savoie en 1414. — Guichard de Marchant, Seigneur de Chalex au pays de Gex, & de Beaurepaire, Chancelier de Savoie, épouſa *Françoiſe de Chevriers*, fille de *Humbert de Chevriers*, Chancelier de Savoie, dont il eut: — Pierre, qui ſuit; — Jean & Maurice, Damoiſeaux.

Pierre de Marchant, Seigneur de Biſſy, Chevalier & Chancelier de Savoie; fut pere d'Anne de Marchant, Dame de Biſſy, femme, en 1449, de *Boniface de Chalant*, Seigneur de Varey, fils d'*Amé*, Seigneur du même lieu, & d'*Anne de la Palu*.

Les armes: *d'argent, au chef d'hermines & de gueules de ſix pièces.*

MARCHANT, en Boulonnois.

De cette Famille étoit Marie le Marchant de Charmont, née le 1 Avril 1680, reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1687, après avoir prouvé ſa Nobleſſe depuis Guillaume le Marchant, Seigneur de Roquetun, qui vivoit en 1505, & étoit ſon V^e^ ayeul.

De la branche établie près de Giſors en Normandie, des même nom & armes, que la précédente, étoit — Françoiſe le Marchant de Charmont, née en 1682, fille de Louis le Marchant, Ecuyer, Seigneur de Charmont, & de *Marie Brochart*, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1690, après

Digitized by Google

avoir prouvé ſa nobleſſe depuis GUILLAUME LE MARCHANT, Seigneur de Roquetun, marié en 1505, à *Joachine de la Motte*; il étoit ſon V^e^ ayeul.

Les armes : *d'or, à trois rocs d'échiquier de gueules.*

MARCHANT, au Comté de Bourgogne, originaire de la ville de Salins.

Cette Famille remonte à ENGUERRAND MARCHANT, qui vivoit en 1479. De lui deſcend par divers degrés JOSEPH-ANTOINE-EMMANUEL LE MARCHANT DE LA CHATELAINE, Seigneur de Bannans, &c. pourvu d'une charge de Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes à Dole, le 22 Novembre 1731. Il a épouſé, par contrat du 22 Novembre 1736, *Jeanne de Renach*, fille de feu *François-Joſeph-Ignace*, Comte *de Renach*, Seigneur de Fontaine, & de *Marie-Claire de Renach*, Comteſſe de Fouſſemagne; & ſœur de *N... de Renach*, Dame de Remiremont. De ce mariage ſont iſſus : — un garçon, mort deux mois après ſa naiſſance; — 2. HENRI-SIGISMOND-JOSEPH, né le 21 Mars 1743, qui a eu pour parrein *Jacques-Sigiſmond de Renach*, Prince de Porentru, Evêque de Baſle, ſon grand-oncle maternel, & pour marreine *Nicole-Henriette du Saix*, ſon ayeule maternelle; — 3. CHARLES-BÉNOÎT, né en 1744; — 4. & MARIE-CLAIRE-ISABELLE, née le 21 Septembre 1737, mariée, le 29 Août 1754, à *Antoine-François Bancenel*, Ecuyer, Seigneur de Champagne.

Les armes : *d'or, à trois têtes de paon arrachées de ſinople.*

Il y a eu d'autres Familles de LE MARCHANT, au Comté de Bourgogne, qui ſont éteintes.

MARCHANT-DE-CALIGNY (LE), en Normandie, Généralité de Caen. Voici ce que nous ont appris, ſur cette Famille, les titres originaux qui nous ont été communiqués.

I. JEAN LE MARCHANT, I. du nom, fut annobli avec toute ſa poſtérité mâle & femelle, née & à naître en loyal mariage, par le Roi LOUIS XI, pour ſes ſervices & hauts faits d'armes par Lettres en Latin, en forme de Charte, données à Bourges au mois de Janvier 1466 (*a*), & enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 21 Octobre 1467 (*b*). JEAN LE MARCHANT fit ſes premiers armes du regne de CHARLES VII, contre les Anglois, ſous *Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle d'Orléans*, à la levée du ſiége d'Orléans en 1429, où il fut bleſſé d'une fleche à la jambe, enſuite ſous le Connétable *de Richemont* à la bataille de Patay en la même année. Il ſe trouva à la priſe de Paris en 1436, à celle de Pontoiſe par CHARLES VII en perſonne, en 1441, où il commença à ſe faire connoître ainſi qu'au ſiége de Rouen en 1449, & à la fameuſe bataille de Formigny en 1450, où il combattit vaillamment, & y fit priſonnier de ſa main, un Officier Anglois de remarque, nommé *Kirqueby*. Il contribua beaucoup à cette victoire mémorable, & à chaſſer tout-à-fait les Anglois de la Normandie. LOUIS XI, ſucceſſeur de CHARLES VII, qui eut connoiſſance de ſes exploits, & de la valeur que lui & deux de ſes fils (FERRAND & JEAN, dont il ſera parlé ci-après) montrerent à la bataille de Mont-Lhéri en 1465, lui donna pour récompenſe de ſes grands ſervices & de ſes belles actions la *Nobleſſe* & à toute ſa poſtérité née & à naître en légitime mariage. Suivant ces Let-

(*a*) Il eſt dit dans ces Lettres « que ledit JEAN LE MARCHANT, & ſa lignée & poſtérité maſculine, née & à naître en légitime mariage, pourront être décorées du titre de *Chevalier*, par » tels Chevaliers qu'ils aviſeront bien ».

(*b*) Cet enregiſtrement ayant été compris dans l'incendie arrivé en 1737, elles ont été rétablies & enregiſtrées de nouveau à ladite Chambre, par Arrêt du 19 Décembre 1767, rendu en faveur de RENÉ-CHARLES LE MARCHANT, Chevalier, Seigneur & Patron de Feugerolles, & de Saint-Louet-ſur-Seulles, ancien Lieutenant de Cavalerie, avec commiſſion de Capitaine, dans le Régiment ci-devant *Chabrillant*, chef de la branche aînée; & de PIERRE-PAUL LE MARCHANT-DE-CALIGNY, Chevalier, Seigneur de Luc & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, chef de la branche cadette.

Digitized by Google

tres rapportées plus haut, il avoit épouſé Damoiſelle *Agnès de Creuilly*, fille de *Thomas de Creuilly*, Ecuyer, & de Damoiſelle *Jeanne de There*. Il eut quatre fils (*c*) — 1. RENAUD, qui prit le parti de l'Egliſe, fut Prêtre & Curé de Turquetteville; — 2. FERRAND, auteur de la branche aînée qui ſuit; — 3. JEAN, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après; — 4. & JACQUES, qui prit le parti de l'Egliſe, comme ſon frere aîné, & fut Prêtre.

II. FERRAND LE MARCHANT, Sieur d'Ippeville, chef de la branche aînée, ſe trouva, comme on vient de le dire en parlant de ſon pere, à la bataille de Mont-Lhéri. Son cheval bleſſé à la journée de Guinegaſte en 1479, ayant été effarouché d'une Enſeigne des ennemis, dont FERRAND venoit de s'emparer, ſe cabra & ſe renverſa ſur lui, & il faillit d'être écraſé; il n'en abandonna pas pour cela ſon Enſeigne; il ſervit même encore le reſte de la campagne: mais cette chûte, dont il ſe ſentit le reſte de ſes jours, le contraignit de quitter le ſervice. Il avoit épouſé Damoiſelle *Anne de la Haye*, dont il n'eut qu'un fils nommé

III. GUILLAUME LE MARCHANT, I. du nom, qui, n'étant encore âgé que de 10 ans, ſuivit ſon oncle JEAN LE MARCHANT, dans les guerres de Bretagne, ſous le Roi CHARLES VIII; ſe trouva à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488, où il fut bleſſé; à la conquête du Royaume de Naples; à la bataille de Fornoue en 1495, où il eut ſon cheval tué ſous lui, environné d'ennemis: ſa valeur & ſon courage n'auroient pu le ſauver du danger preſſant où il étoit, s'il n'eut été heureuſement ſecouru par ſon oncle & par ſon couſin-germain ANDRÉ LE MARCHANT, derriere lequel il monta en croupe juſqu'à ce que retrouvant un cheval qui n'avoit point de maître, il monta deſſus, & continua de combattre toujours avec le même courage & la même valeur. Il épouſa Damoiſelle *Catherine Radul*, dont il n'eut que deux fils: — MATHURIN, qui ſuit; — & GUILLAUME, auteur du premier rameau de cette branche rapporté ci-après.

IV. MATHURIN LE MARCHANT, Sieur de la Houſſaye, marcha ſur les traces de ſes ancêtres, fit ſes premieres armes en Italie, ſous l'Amiral *Bonnivet*, ſervit avec diſtinction dans les guerres du Roi FRANÇOIS I, & fut fait priſonnier à la bataille de Pavie, en 1525. Il épouſa Damoiſelle *Marguerite Blanchard*, & n'en eut que deux fils: — JEAN, qui ſuit; — & GERVAIS, lequel fit l'acquiſition des Seigneuries de Feuguerolles & de Saint-Louet-ſur-Seulles en 1572. Il entra au ſervice dès ſa plus tendre jeuneſſe, ſe diſtingua ſous le nom de *Feuguerolles*, qu'il porta dans la ſuite, dans les guerres de la Ligue, & mourut ſans poſtérité.

V. JEAN LE MARCHANT, II. du nom, Sieur de Gueſoſſe, hérita par la mort de GERVAIS, ſon jeune frere, des Terres de Feuguerolles & de Saint-Louet. Il épouſa Damoiſelle *Louiſe du Teil*, de laquelle il n'eut qu'un fils nommé

VI. GUILLAUME LE MARCHANT, II. du nom, Seigneur de Feuguerolles & de Saint-Louet, qui joignit le Roi HENRI IV, lorſqu'il vint en Normandie en 1589; ſe trouva à la journée d'Arques la même année, & à la bataille d'Ivry l'année ſuivante. Il épouſa, 1°. *Antoinette de Bethon*, morte ſans enfans; & 2°. Damoiſelle *Charlotte Léonard*. De ce ſecond mariage vinrent trois enfans, ſçavoir: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. OLIVIER, lequel embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut Curé de Saint-Louet; — 3. & FRANÇOISE LE MARCHANT, mariée à *Alexandre de Villy*, Ecuyer.

VII. JEAN LE MARCHANT, II. du nom, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet-ſur-Seulles, ſervit dès ſa jeuneſſe, & fit la campagne de 1643, en Allemagne, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Matignon. Il épouſa Damoiſelle *Perrette Hebert*, dont trois fils & deux filles. — 1. OLI-

(*c*) Les titres font mention qu'il eut auſſi cinq filles, mais on ignore leurs noms de baptême, & ſi elles ont été mariées.

Digitized by Google

VIER LE MARCHANT, qui après avoir ſervi ſur mer, enſuite en qualité de Cadet dans le Régiment Dauphin, & de Lieutenant dans le Régiment Royal Infanterie, embraſſa l'état eccléſiaſtique, fut Prêtre & Curé de la Bazoque. Il céda à ſon frere puîné, ſes droits d'aineſſe & de préciput; — 2. BENEDIC-OLIVIER LE MARCHANT, qui ſuit; — 3. BARNABÉ LE MARCHANT, Sieur de Saint-Louet, tige du ſecond Rameau de cette branche, rapporté dans la ſuite; — 4. ELISABETH LE MARCHANT, mariée à *René Lambert*, Ecuyer, Sieur de Beauſſy; — 5. & JACQUELINE LE MARCHANT, mariée à *N... de Sailleuſeſt-Cachy* (*d*).

VIII. BENEDIC-OLIVIER LE MARCHANT, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, par la ceſſion de ſon frere aîné, Curé de la Bazoque, prit le parti de la robe. Il fut d'abord reçu Avocat au Parlement de Normandie, paſſa enſuite au Parlement de Paris, où ſes talens & ſa probité lui acquirent une grande réputation, & le firent paſſer au ſous-Gouvernement & à la Lieutenance des Chaſſes de Saint-Germain-en-Laye, place qui ne s'accorde qu'aux perſonnes de naiſſance. Il fut aimé des Grands, & connu de LOUIS XIV, qui l'honora de ſa protection. Il acquit la Baronnie de Tracy en Normandie, & ne laiſſa, en mourant, qu'un fils nommé — JEAN-JACQUES, qui ſuit; — & une fille mariée au Seigneur *d'Amayé*.

IX. JEAN-JACQUES LE MARCHANT, Baron de Tracy, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, fut d'abord Page de la grande Ecurie ſous LOUIS XIV, & enſuite Mouſquetaire dans ſa ſeconde Compagnie. Il ſe diſtingua en Allemagne au ſiége de Landau & à celui de Fribourg en 1713, mourut, le 29 Novembre 1762, au Château de Feuguerolles, & a été inhumé dans le Chœur de l'Egliſe dudit lieu. Il avoit épouſé Damoiſelle *Henriette-Catherine-Françoiſe Hué-de-Lerondelle*, dont ſont ſortis trois fils & trois filles. — 1. RENÉ-CHARLES, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, mort jeune; — 3. JEAN-CÉSAR, appellé *le Chevalier de Feuguerolles*, mort aux Iſles, ſans alliance; — 4. OLIVE-CATHERINE-FRANÇOISE LE MARCHANT, appellée *Mademoiſelle de Tracy*, morte fille; — 5. FRANÇOISE-CÉSARINE-GABRIELLE-ARMANDE LE MARCHANT, appellée *Mademoiſelle de Saint-Louet*, épouſe de Meſſire *Charles-Caſimir de Venoix-d'Anſtoville*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vivarais; — 6. & RENÉE-CHARLOTTE LE MARCHANT, appellée *Mademoiſelle de Feuguerolles*, mariée à Meſſire *Pierre-Léonor de Seran*, Chevalier, Baron d'Andrieu, morte laiſſant trois fils & une fille, laquelle a été élevée à Saint-Cyr.

X. RENÉ-CHARLES LE MARCHANT, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, ancien Lieutenant de Cavalerie avec Commiſſion de Capitaine dans le Régiment ci-devant *Chabrillant*, & penſionné du Roi, actuellement chef de la branche aînée, a commencé à ſervir en qualité de Lieutenant des Milices de Normandie au Bataillon de Caën, par Brevet du 24 Mars 1742, puis en qualité de Cornette de la premiere Compagnie ordinaire du Régiment de Cavalerie de Chabrillant, par Brevet du 1 Août 1743; enſuite en qualité de Lieutenant dans le même Régiment, par Brevet du 1 Février 1757. Etant Cornette dans ledit Régiment, il ſervit cinq mois aux Volontaires de Saxe pendant la campagne de Courtray en 1744, & y donna des marques de la plus grande valeur dans différentes attaques les plus violentes. Sur le compte qui en fut rendu au feu Maréchal *de Saxe*, le Roi le gratifia de 400 livres, & le 26 Janvier 1750, Sa Majeſté lui a accordé 300 livres d'appointemens de réforme par an, en conſidération de ſes ſervices. Il a épouſé, 1°. le 26 Août 1759, Damoiſelle *Marie-Anne-Juliette Potier de Semilly*, morte le 18 Décembre 1770; & 2°. en 1771, Damoiſelle *Marie-Anne le Grand du Caſtelet*. Du premier ſont iſſues :

(*d*) On trouve dans les titres une Demoiſelle LE MARCHANT de cette branche, mariée à un *Poſtein*, Ecuyer; mais on n'a pu trouver ſes pere & mere.

Digitized by Google

— 1. Marie-Jeanne-Françoise le Marchant, appellée *Mademoiſelle de Feuguerolles*, née le 29 Octobre 1760, morte le 4 Mai 1772; — 2. Françoise le Marchant, appellée *Mademoiſelle de Saint-Louet*, née le 24 Mars 1762; — 3. Constance-Charlotte-Louise le Marchant, appellée *Mademoiſelle de Tracy*, née le 10 Août 1764; — 4. Adélaïde-Marie-Anne-Juliette le Marchant, née le 14 Mai 1768; & du ſecond lit eſt ſortie: — 5. Marie-Louise-Henriette-Aimée-Pauline, née le 1 Juillet 1773.

Premier Rameau de la branche aînée.

IV. Guillaume le Marchant, ſecond fils de Guillaume, & de *Catherine Radul*, fut Sieur des Ligneris, & eut pour fils unique

V. Gilles le Marchant, Sieur des Ligneris, dont le fils

VI. Noel le Marchant, Sieur des Ligneris, fut pere de

VII. Jean le Marchant, Sieur des Ligneris, Avocat au Parlement de Rouen, qui vivoit en 1651, dont on ignore la poſtérité. On ſçait ſeulement que ce Rameau qui en a formé d'autres, eſt établi à Cerceaux, près Argentan; & a donné pluſieurs Chevaliers de Saint-Louis.

Second Rameau de la branche aînée.

VIII. Barnabé le Marchant, Sieur de Saint-Louet, troiſieme fils de Jean, II. du nom, & de Damoiſelle *Perrette Hebert*, eut deux fils, — Jean-François le Marchant de Saint-Louet, qui fut Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Normandie, & ſervit dans les guerres que Philippe V, Roi d'Eſpagne, eut à ſoutenir au commencement de ſon regne: il eſt mort ſans poſtérité; — & Marin-Joseph, qui ſuit.

IX. Marin-Joseph le Marchant de Saint-Louet, appellé *le Chevalier de Saint-Louet*, ſervit, comme ſon frere aîné, & épouſa Damoiſelle *Catherine de Nollent*, d'une Famille noble d'Irlande. Il a laiſſé en mourant, — Pierre-Joseph le Marchant de Saint-Louet, encore garçon; — & Antoine-Martin le Marchant de Saint-Louet, appellé *le Chevalier de Saint-Louet*, qui a ſervi d'abord dans les troupes du Roi d'Eſpagne, & eſt actuellement Garde-Gentilhomme de M. le Prince *de Conty*: comme ſon frere aîné, il n'a point encore pris d'alliance.

Branche cadette.

II. Jean le Marchant, troiſieme fils de Jean I. du nom, & d'*Agnès de Creuilly*, chef de la branche cadette, ſe trouva, avec ſon pere & ſon frere, Ferrand, à la bataille de Mont-Lhéri. Il ſe diſtingua beaucoup ſous le regne de Charles VIII, dans les guerres de Bretagne & celles d'Italie, où il accompagna ce Prince en 1494, & fut bleſſé, en 1495, à la bataille de Fornouë en combattant tout proche du Roi. Il avoit épouſé Damoiſelle *Robine Theſart*, dont il n'eut que deux fils — André, qui ſuit; — & Robert rapporté après ſon frere aîné.

III. André le Marchant, qu'on trouve qualifié de *Meſſire*, dans un titre original paſſé devant le Notaire d'Oyſtreham, le 9 Août 1545, ſuivit, en 1494, ſon pere en Italie, ſe trouva, avec lui, à l'entrée triomphante du Roi Charles VIII à Rome, qui ſe fit la nuit à la lueur des flambeaux, enſuite à la conquête du Royaume de Naples & à la bataille de Fornouë, où, à l'aide de ſon pere, il dégagea ſon couſin-germain Guillaume le Marchant, qui avoit eu ſon cheval tué ſous lui, & qui étoit prêt à être écraſé par les ennemis. Il ſervit auſſi ſous les Rois Louis XII & François I; fut bleſſé & fait priſonnier de guerre à la retraite de Rebec en 1524, & en 1544 il reçut, à la bataille de Cériſoles, un coup de feu à la cuiſſe, dont il reſta eſtropié. Il avoit épouſé Damoiſelle *Catherine Aviſſe*, de la paroiſſe de Luc, où il avoit placé pendant ſon mariage la plus grande partie de ce qui lui étoit échu de la ſucceſſion de ſon pere, & s'y retira après la bataille de Cériſoles. Il eſt mort ſans poſtérité.

Digitized by Google

III. Robert le Marchant, frere cadet d'André, épouſa 1°. Damoiſelle *Gillette de Mathan ;* & 2°. *Jeanne le Petit*, de la Paroiſſe de Saint-Manvieu. Les enfans du premier lit furent : — 1. Richard, qui ſuit ; — 2. Catherine ; & du ſecond vinrent : — 3. Thomas, appellé *d'Eſquay*, qui fut Prêtre ; — 4. Jean, appellé *du Roſel*, auteur du premier rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après ; — 5. & Pierre, mort ſans poſtérité.

IV. Richard le Marchant, l'aîné, fut mené, par ſon oncle André, aux guerres d'Italie ; il ſe trouva avec lui à la bataille de Cériſoles en 1544 ; l'année ſuivante il ſervit dans les troupes qu'on envoya en Ecoſſe au ſecours de la Reine Douairiere, contre le Roi d'Angleterre, enſuite, en 1557, à la journée de Saint-Laurent en Picardie, où il fut bleſſé. Il le fut encore dangereuſement au ſiége devant Rouen en 1562, ſe trouva encore à la bataille de Moncontour en 1569, & enfin il fut tué au ſiége de Saint-Lo en 1574, au milieu de ſes deux fils Jean & Jacques, en montant avec eux à la bréche : le dernier y périt auſſi à ſes côtés. En faveur de ſon mariage, avec Damoiſelle *Jeanne de Bailleul* (*c*), Robert, ſon pere, alors remarié à *Jeanne le Petit*, lui avança & céda, à la charge de faire mariage à ſa ſœur Catherine (ſortie comme lui du premier lit), & pour toute & telle part qu'il pourroit prétendre à ſa ſucceſſion, tous les biens qui lui étoient échus de celle d'André le Marchant, ſon frere aîné, tant à Luc qu'ailleurs. Il n'eut de ladite *Jeanne de Bailleul*, que deux fils : — Jean, qui ſuit ; — & Jacques, tué à côté de ſon pere, comme nous l'avons dit, au ſiége de Saint-Lo, en 1574, en montant à la bréche, ſans avoir pris d'alliance.

V. Jean le Marchant, II. du nom de cette branche, ſurnommé *le Fortuné*, ſe trouva avec ſon pere au ſiége de Rouen en 1562, à la bataille de Moncontour en 1569, & au ſiége de Saint-Lo, où il vit tomber à ſes côtés & ſon pere & ſon frere puîné. Devenu plus terrible par leur mort, il fit des prodiges de valeur, & continua de ſervir avec honneur juſqu'en 1590, qu'il reçut, à la bataille d'Ivry (en combattant pour le Roi Henri IV, & où ce Monarque commandoit en perſonne), un coup d'arquebuſade qui lui fracaſſa l'épaule. Il eut, dans cette action, ſon cheval tué ſous lui ; ſa bleſſure & ſon peu de fortune le forcerent de quitter le ſervice : il ſe retira à Luc, où il vécut encore pluſieurs années, du bien qui lui reſtoit du chef d'André le Marchant, ſon grand-oncle. Il ne laiſſa que deux fils : — Jean, qui ſuit ; — & André, lequel a formé le ſecond Rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après.

VI. Jean le Marchant, III. du nom, commença à porter les armes en 1594. Le Capitaine *des Roches*, qui l'aimoit beaucoup, l'ayant engagé d'aller avec lui, en 1595, au ſiége de la Chaize, il y reçut deux coups de feu, un au bras gauche & l'autre à la hanche, dont il a été incommodé le reſte de ſes jours, & eut la douleur de voir tomber à ſes côtés le Capitaine *des Roches*, qui fut tué roide d'un coup de mouſquet : ſes bleſſures l'obligerent de quitter le ſervice, & il ne laiſſa, en mourant, qu'un fils qui ſuit.

VII. Jacques le Marchant, I. du nom, épouſa Damoiſelle *Marie Rouxelin*, dont il n'eut que trois fils : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. André le Marchant, Sieur de Beauvais, auteur du troiſieme Rameau de la branche cadette, rapporté ci-après ; — 3. & Jacques le Marchant, Sieur des Vaux, tige du quatrieme & dernier Rameau, mentionné enſuite. Tous les trois ſe ſont diſtingués dans le parti de la Robe, qu'ils ont embraſſé.

(*c*) Un Mémoire imprimé en 1754, concernant la Maiſon de *Bailleul*, dit que les Lettres-Patentes d'érection du Marquiſat de *Croiſſanville* en Normandie, du mois de Juillet 1680, en faveur de *Jacques de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Croiſſanville, atteſtent qu'il deſcendoit *d'Enguerrand de Bailleul*, Amiral de France, lequel étoit deſcendu d'Edouard de Baillebu, Roi d'Ecoſſe. Suivant les contrats de mariage de la Maiſon de le Marchant, ladite *Jeanne de Bailleul* étoit de cette même Maiſon de *Bailleul*, qui ſubſiſte aujourd'hui en différentes branches.

Digitized by Google

VIII. Pierre le Marchant, I. du nom, n'a laiſſé, en mourant, que trois fils & deux filles. — 1. Jean-Jacques-François le Marchant, Sieur du Roſel. Ce ſurnom lui fut donné, Jean-François le Marchant, Sieur du Roſel, ſon couſin du III au IV^e degré, étant mort ſans poſtérité. Il embraſſa, comme ſon pere, le parti de la Robe, & eſt mort ſans alliance; — 2. Jacques le Marchant, Sieur de Valliere, mort auſſi ſans alliance; — 3. Nicolas-Philippe, qui ſuit; — 4. Marie-Thérese le Marchant, appellée *Mademoiſelle du Roſel*, mariée deux fois, & morte ſans enfans de ſes deux maris; — 5. & Jeanne-Elisabeth le Marchant, appellée *Mademoiſelle de Valliere*, mariée à *Jean-Auguſtin-Louis le Cocq*, Sieur d'Eſquay.

IX. Nicolas-Philippe le Marchant de Caligny, I. du nom, Seigneur de Luc & autres lieux, Capitaine d'Infanterie, acquit, en 1746, le Fief & Seigneurie de *Luc*, qui fut anciennement à *Caligny*, dénomination que ce Fief a depuis eu de ſon ancien Seigneur, l'uſage étant aſſez, dans les tems reculés, d'appeller le Fief, appartenant, par exemple, à un nommé *Richard*, le Fief de *Richard*, ou à *Richard*, ou *Richard*, quoique ce Fief eut véritablement un autre nom, ainſi que quantité d'autres; c'eſt d'où le Seigneur *de Luc*, pour conſerver la mémoire de cette derniere dénomination de ſon Fief, qui a repris ſon ancien nom, a ajouté à ſon nom de Famille le ſurnom de *Caligny*, pour diſtinguer, à l'avenir, ſa branche cadette de la branche ainée. Depuis le tems qu'il a commencé à porter les armes, juſqu'à ſa mort, il a ſervi avec tout l'honneur & toute la diſtinction poſſibles pendant la guerre de 1734. Le Roi lui accorda une commiſſion de Capitaine d'Infanterie, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus précédemment, en qualité de Lieutenant, ſur les Côtes de Normandie. Il ſervit dans cette guerre, dans celle de 1741 & dans celle de 1756, avec un zele toujours égal pour ſon Roi & pour ſa patrie. Il eſt mort au Château de Luc le 29 Janvier 1765, à la veille d'obtenir la Croix de Saint-Louis, qui lui étoit acquiſe par ſes ſervices, & qu'on lui avoit fait eſpérer, & dont il auroit été décoré, ſans l'ordre du Roi de n'en donner que cinq ans après la paix. Son corps fut porté à Caen le 31 du même mois, & inhumé en la Chapelle de Saint-Exupere, dans l'Egliſe de Saint-Pierre de cette Ville, ainſi qu'il l'avoit deſiré. Le Chevalier *de Canchy*, Chevalier de Saint-Louis, Major des Ville & Château de Caen, & Commandant alors dans la place, lui fit rendre, par la garniſon, les honneurs funébres qui lui étoient dus. De ſon mariage avec feu Damoiſelle *Marie-Eliſabeth Denis des Cours*, fille de feu Meſſire *Jean-Baptiſte Denis*, Ecuyer, Sieur des Cours, Capitaine d'Infanterie, & de feu Damoiſelle *Renée-Laurence de Bouſſel*, de l'ancienne Maiſon de *Bouſſel*, l'un & l'autre en Normandie, il a laiſſé, pour fils unique:

X. Pierre-Paul le Marchant de Caligny, II. du nom, Seigneur de Luc, & en partie de la Délivrande, Seigneur de Langrune, de Crepon (*f*) & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, actuellement chef de la branche cadette. Il a ſervi avec le plus grand zele dès ſa plus tendre jeuneſſe, s'eſt ſur-tout diſtingué au combat naval donné dans la Baye de Quiberon le 20 Novembre 1759, entre l'armée navale de France, commandée par M. le Maréchal *de Conflans*, Vice-Amiral, & l'armée navale d'Angleterre, commandée par l'Amiral *Hauck*. Voici comment le Maréchal *de Conflans* s'explique ſur le compte de cet Officier, à la fin de ſa Lettre, écrite à la Cour le 24 du même mois, quatre jours après le combat, laquelle a été imprimée & rendue publique.

M. de Luc, Commandant les Gardes-Côtes, embarquées ſur le Soleil-Royal,

(*f*) Par contrat paſſé devant les Notaires de Caen le 4 Novembre 1767, il a acquis de Meſſire *Philippe-Louis de Borel*, Chevalier, Seigneur de Clatbec, les Seigneuries de *Langrune* & de *Crepon*, & le Fief de *Monceq*.

Digitized by Google

a également ſçu, par ſon exemple & ſa valeur, inſpirer à ces Milices les ſentimens & l'ame des vieilles troupes les mieux diſciplinées.

Il a épouſé Damoiſelle *Jeanne-Eliſabeth-Henriette Vauquelin de Necy*, iſſue, par ſon pere, *Louis-François-Gabriel Vauquelin*, Chevalier, Seigneur de Necy, de la noble & ancienne Maiſon de *Vauquelin* en Normandie, en faveur de laquelle trois Marquiſats ont été érigés par nos Rois dans cette Province, ſçavoir le Marquiſat d'*Hermanville*, le Marquiſat des *Yveteaux* & le Marquiſat de *Vrigny*; & cela en conſidération des ſervices rendus à l'Etat, & de la nobleſſe ancienne & illuſtre de cette Maiſon, dont pluſieurs, ſuivant le Dictionnaire de *Moréri, édition de 1759, Tome X, p. 497*, portoient les titres de *Prince* & de *Sire* avant GUILLAUME-*le-Bâtard*, Duc de Normandie, avec lequel quelques-uns de ce nom paſſerent en Angleterre, & dont un de leurs deſcendans, qui fut *Nicolas Vauquelin*, Seigneur des Yveteaux, fut choiſi par HENRI-*le-Grand*, pour être Précepteur du Dauphin, ſon fils, qui, après lui, a regné ſous le nom de LOUIS XIII. Elle étoit iſſue, par ſa mere, *Marie-Anne-Angélique de Touchet de Moulineaux*, de la Maiſon de *Touchet* en Normandie, dont la nobleſſe remonte à l'année 1082; & encore iſſue, par ſon ayeule paternelle, *Marie-Anne Dufour de Cuy*, de la Maiſon de *Dufour de Cuy*, auſſi en Normandie, également noble & ancienne. Il a de ce mariage: — 1. PHILIPPE-PAUL-AIMÉ LE MARCHANT DE CALIGNY, né le 13 Septembre 1746, Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, en Janvier 1768; — 2. HUBERT-FRANÇOIS-GUILLAUME LE MARCHANT DE CALIGNY, appellé *le Chevalier de Caligny*, né le 19 Novembre 1748, auſſi Mouſquetaire de la Garde du Roi, dans la même Compagnie, en Janvier 1768. C'eſt lui qui fit, le 6 Octobre 1768, ſur les Côtes de Luc, ce bel acte d'humanité, en ſe jettant à la mer pour ſauver la vie à un inconnu, qui y étoit tombé du haut de la Falaiſe, qui, emporté par la marée, ſe noyoit à plus de 50 pas du bord, & au ſecours duquel perſonne n'oſoit aller, la mer étant alors fort groſſe & très-agitée. Il l'attira ſur le rivage & lui fit donner, mais inutilement, les plus grands ſecours. Cette belle action, qui lui fait tout l'honneur poſſible, & où il a fait voir qu'il n'eſt point d'obſtacle pour un cœur vraiment grand, fut inſérée, en ce tems-là, dans les Papiers publics, d'où nous l'avons extraite; — 3. CLAUDE-ACHILLE-HIPPOLITE LE MARCHANT DE CALIGNY, appellé *le Vicomte de Caligny*, né le 5 Août 1751, Officier au Régiment du Roi, Cavalerie, mort à Caen le 22 Novembre 1772, & enterré le 23 dans la Chapelle Saint-Exupere, en l'Egliſe Saint-Pierre; — 4. & MARIE-JEANNE-ELISABETH LE MARCHANT DE CALIGNY, née le 31 Août 1752, fille unique.

Tous les quatre deſcendans, par leur mere, de la Maiſon de *Montgommery*, une des plus illuſtres & des plus anciennes de Normandie, alliée aux Couronnes de France & d'Angleterre, & parens, de ce côté-là, des Maiſons de *Thiboutot*, de *Caulaincourt* (*g*), de *Saint-Simon-Courtomer*, de *Dreux*, de *Clacy*, de *Vaſſy-Breſſey*, de *Durfort-Duras*, d'*Aumont*, de *Mazarin*, de *Durfort-de-Lorges*, de *Choiſeul*, de *Rouvroy-de-Saint-Simon*, de *Bourbon-Malauſe*, de *Lorraine-Armagnac*, de *Pignatelli-d'Egmond*, d'*Albert-de-Luynes* & de *Pequigny*, de *la Rochefoucaud*, branche ainée, & de la branche de *la Rochefoucaud-Roye*, de *Bethune-Charoſt*, de *Montmorency-Robecque*, de *Clermont-Tonnerre*, de *Lannion*, de *Lopriac-de-Donges*, de *Rohon-Chabot*, de *Brancas-Villars*, de *Phelypeaux-de-Maurepas*, de *Vauldray-Saint-Phal*, de *Thiard-de-Biſſy*, de *Chatenay-Lanti*, de *la Touche*, & de pluſieurs autres des premieres du Royaume.

Premier Rameau de la branche cadette.

IV. JEAN LE MARCHANT, appellé *du Roſel*, ſecond fils de ROBERT LE MAR-

(*g*) Ils ſont également parens, du côté paternel, du Comte *de Caulaincourt*, près Argentan en Baſſe-Normandie.

Digitized by Google

CHANT, & de *Jeanne le Petit*, ſa ſeconde femme, fut un des Enfans d'honneur qui décorerent l'entrée du Roi FRANÇOIS I à Caen, en 1532, & qui avoient à leur tête noble homme *François de Harcourt*, Baron de Beuvron & Vicomte de Caen : il dérogea à ſa nobleſſe en entrant dans le commerce, où il amaſſa de grands biens, ce qui lui fit faire les acquiſitions des Terres de Saint-Manvieu, du Roſel & d'Eſquay. Il ne laiſſa, en mourant, que trois fils, qui obtinrent, du Roi HENRI III, des Lettres-Patentes, par leſquelles ils furent relevés de ſa dérogeance, & maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*. Ces enfans furent : — 1. ROBERT LE MARCHANT, Sieur de Saint Manvieu, qui fut Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & mourut ſans poſtérité ; — 2. PIERRE, Sieur du Roſel, qui ſuit ; — 3. & GASPARD LE MARCHANT, Sieur d'Outtelaize, qui fut Conſeiller du Roi, ſon Avocat en la Cour des Aides de Normandie, & mourut ſans poſtérité.

V. PIERRE LE MARCHANT, Sieur du Roſel, ſuivit ſon oncle RICHARD LE MARCHANT, dans les guerres, & ſe trouva avec lui au ſiége de Rouen en 1562, & à la bataille de Dreux la même année. Il quitta enſuite le ſervice, prit le parti de la Robe, fut un des Elus de Caen, & après Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général de France en la même Ville : il eſt un des bienfaiteurs de l'Univerſité de Caen ; en 1583 il lui donna & aumôna 33 écus un tiers de rente, &, de concert avec ſon frere GASPARD, il fit bâtir, en 1605, la ſuperbe Chapelle de Saint-Manvieu (*h*), qui eſt à côté de l'Egliſe dudit lieu. Il ſe maria & n'eut qu'un fils, nommé

VI. PIERRE LE MARCHANT, Sieur de Saint-Manvieu, qui fut, comme ſon pere, Tréſorier Général de France à Caen : il réunit dans ſa perſonne les grands biens de ſon pere & de ſes deux oncles. C'eſt lui qui a bâti & fondé avec *François le Révérend*, Sieur de Calix en 1619, la Chapelle, des *deux Amis*, qui eſt à côté du Chœur de l'Egliſe des PP. Cordeliers de Caen (*i*). Quelques années après, il fonda auſſi au *Puy du Palinod* de Caën, une ode françoiſe, dont le prix eſt un cent de jettons d'argent, renfermés dans une bourſe de velours verd. Il a été le dernier mâle de ce Rameau qui eſt tombé en quenouille.

Second Rameau de la branche cadette.

VI. ANDRÉ LE MARCHANT, ſecond fils de JEAN, ſurnommé *le Fortuné*, prit le parti de la Robe, & ſe diſtingua dans le Barreau par ſon eſprit & ſon éloquence. Il n'a eu pour enfans que deux fils & une fille, ſçavoir : — 1. JEAN LE MARCHANT, auquel on avoit donné le ſurnom de *du Roſel*. Il eſt mort garçon ; — 2. AUGUSTIN LE MARCHANT, qui, après la mort de ſon frere aîné, prit le ſurnom de *du Roſel*. Il eut un fils unique, nommé — JEAN-FRANÇOIS, qui n'eut point de lignée ; — 3. & SALOMÉ LE MARCHANT, fille unique d'ANDRÉ, devenue, par la mort de JEAN-FRANÇOIS LE MARCHANT, ſon neveu, ſans poſtérité, ſeule héritiere de ce Rameau : elle eſt morte en 1724, veuve ſans enfans de *Georges le Bas*, Ecuyer, Seigneur de Cambes ; ainſi tous les biens de ce Rameau ont paſſé aux trois fils de JACQUES I, ſçavoir à PIERRE, l'aîné, rapporté ci-deſſus, à ANDRÉ, ſecond fils, chef du troiſieme Rameau, qui ſera rapporté ci-après, & à JACQUES, troiſieme fils, chef du quatrieme & dernier Rameau, rapporté auſſi après le troiſieme.

Troiſieme Rameau de la branche cadette.

VII. ANDRÉ LE MARCHANT, Sieur de Beauvais, ſecond fils de JACQUES, I. du nom, & de *Marie Rouxelin*, épouſa Damoiſelle *Marie-Anne Fortin*, & ne

(*h*) Il y a dans cette Chapelle un Caveau, dans lequel ont été mis pluſieurs deſcendans de ce Rameau.

(*i*) Il eſt inhumé dans cette Chapelle.

Digitized by Google

laiſſa en mourant que trois fils, ſçavoir : — 1. André le Marchant de Beauvais, appellé *l'Abbé de Beauvais*, qui fut Prêtre & Curé de Teſſel, mort ; — 2. Joseph-François, qui ſuit ; — 3. & N... le Marchant de Beauvais, mort Religieux à l'Abbaye de Blanchelande.

IX. Joseph-François le Marchant de Beauvais, appellé dans ſa jeuneſſe *le Chevalier de Beauvais*, & enſuite Sieur *de Vaubiſſon*, épouſa Damoiſelle *Marie-Anne de Prepetit de Cahan*. Il eſt mort ſans enfans mâles, & n'a laiſſé pour ſeule & unique hétitiere de tous ſes biens, que

X. Damoiſelle Jeanne-Anne-Marie-Madelene le Marchant de Beauvais, mariée à Meſſire *Louis-Pierre le Roi*, Ecuyer, Sieur de la Reauté, ancien Lieutenant des Milices de Normandie au Bataillon de Saint-Lo, & enſuite Capitaine Général du Guet de la Capitainerie-Garde-Côte d'Oyſtreham. Ainſi ce Rameau eſt encore tombé en quenouille.

Quatrieme & dernier Rameau de la branche cadette.

VIII. Jacques le Marchant, Sieur des Vaux, troiſieme fils de Jacques, I. du nom, & de *Marie Rouxelin*, épouſa Damoiſelle *Marie-Anne-Emilie-Sybile de Pierre-Pont*, dont ſont ſortis deux fils & une fille, ſçavoir : — 1. Louis-Augustin le Marchant des Vaux, appellé *l'Abbé des Vaux*, mort Prêtre ; — 2. François-André, qui ſuit ; — 3. & Marie-Anne-Madelene le Marchant des Vaux, mariée à *Nicolas-Jacques-Robert-François le Tellier*, Seigneur de Vauville.

IX. François-André le Marchant des Vaux, appellé *le Chevalier des Vaux*, a ſervi dès ſa jeuneſſe. Il a d'abord été Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Champagne, & a donné des marques de la plus grande valeur dans la guerre de 1741, à la bataille de Lawfelt en 1747, & au ſiége de Maſtricht en 1748. Le Bataillon dans lequel il étoit, ayant été reformé en 1749, il fut employé en qualité d'Officier dans les Gardes-Côtes de Normandie. Il a fait la guerre de 1756, & en 1758, le Roi lui a accordé une Commiſſion d'Aide-Major d'Infanterie. Il eſt pere de —— 1. Nicolas-François-Xavier le Marchant des Vaux, auquel le Roi a accordé, en 1759, une Commiſſion de Lieutenant d'Infanterie; —— 2, 3 & 4. trois filles.

Cette Famille ayant été recherchée & inquiétée ſur ſa nobleſſe, a obtenu trois Arrêts ; l'un à la Cour des Aides de Normandie, au mois de Décembre 1652 ; le ſecond à la Chambre Souveraine des Francs-Fiefs de Rouen, le 7 Mars 1656 ; & le troiſieme au Conſeil du Roi le 9 Août 1721, qui tous trois la maintiennent dans ſa nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de 3 roſes doubles de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe ; l'écu timbré d'un caſque de profil montrant 5 grilles, les bords d'argent, orné d'un bourrelet de 6 piéces d'argent & de gueules, & de ſes lambrequins de gueules doublés d'argent*, ayant pour cimier : *un lion d'or naiſſant, armé & lampaſſé de gueules, tenant de la patte droite une épée haute, la lame auſſi de gueules croiſée & pommetée d'argent, & de la patte gauche trois roſes doubles de gueules tigées & feuillées de ſinople en forme de bouquet.* Deviſe : *noſtri ſervabit odorem.* Supports : *deux lions auſſi d'or, la tête contournée, également armés & lampaſſés de gueules, tenant chacun l'écu d'une patte, & de l'autre une épée haute, la lame de l'épée de gueules croiſée & pommetée d'argent, les lions poſés ſur une terraſſe de ſinople.*

Le Marchant de Caligny porte : *écartelé au 1 & 4 de le Marchant, au 2 contre-écartelé au 1 & 4 d'azur, au lautoir engrelé d'argent, accompagné de 4 croiſſants d'or*, qui eſt de Vauquelin ; *au 2 & 3 encore contre-écartelé, au 1 & 4 petit quartier de gueules à 3 coquilles ſans oreilles d'or ; & au 2 & 3 petit quartier de France tout pur*, qui eſt de Montgommery ; *ſur le tout du ſecond contre-écartelé, d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roſes doubles de même tigées & feuillées de ſinople*, qui eſt de Dufour de Cuy ; *& au 3 grand quartier, parti d'hermines & de gueules*, qui eſt de Bailleul.

Digitized by Google

Le Marchant des Vaux porte de même *au 1, 4 & 3 quartier, & au 2, il porte de gueules, au chef dencké d'or*, qui eſt de Pierre-Pont en Normandie.

Depuis cette Généalogie dreſſée, on nous a communiqué quatre titres originaux en parchemin, découverts au Cabinet des manuſcrits du Grand-Prieuré de Saint-Martin des Champs à Paris. Le premier eſt du 7 Avril 1350, où Robert le Marchant, eſt titré *Vicomte de Caen*.

Le ſecond eſt de l'an 1351, où ledit Robert le Marchant eſt encore titré *Vicomte de Caen*.

Le troiſieme comprend, 1°. un état de la montre ou revue de *Guillaume de Caretot*, Ecuyer, & de ſix autres Ecuyers de ſa Compagnie, reçue à Carentan, le 1 Mars 1386, du nombre deſquels Ecuyers étoit Thomas le Marchant; 2°. une Ordonnance du même jour de MM. les Maréchaux de France, adreſſée aux Tréſoriers des Guerres, pour payer les appointemens deſdits Ecuyers.

Le quatrieme eſt une Ordonnance de MM. les Maréchaux de France, du 1 Décembre 1395, adreſſée à *Guillaume d'Orgemont*, Tréſorier des Guerres, portant envoi de la revue de Thomas le Marchant, Ecuyer, & de neuf autres Ecuyers de ſa Compagnie, avec ordre de payer les appointemens dudit Thomas & de ſes Ecuyers.

La Famille prétend que Robert le Marchant, Vicomte de Caen, étoit pere de Thomas, ci-deſſus; & que Thomas étoit pere de Jean, par lequel commence cette Généalogie. Comme Robert & Thomas étoient originaires de la Généralité de Caen, & que ceux, dont nous venons de parler, ſont de cette même Généralité, il y a toute apparence qu'elle eſt fondée dans ſa prétention; mais n'ayant point trouvé dans les titres la jonction de Thomas avec Jean, nous ne pouvons en faire mention au deſir de cette Famille.

* MARCHE (la): Province de France avec titre de *Comté*. Les Seigneurs *de Lezignem* furent Comtes de la Marche, juſqu'au tems de Philippe-*le-Bel*, qui réunit ce Comté à la Couronne.

Il fut érigé en *Pairie* au mois de Mars 1316, par le Roi Philippe *le Long*, en faveur de Charles, ſon frere. Ce Roi étant décédé le 1 Janvier 1321, le Comte *de la Marche* lui ſuccéda, & cette Pairie fut éteinte; mais comme le même Roi donna, en 1327, ce Comté en échange à Louis de Bourbon, au lieu du Comté de Clermont en Beauvoiſis, il fut érigé de nouveau en *Pairie* au mois de Décembre de la même année. Il reſta dans la Maiſon de Bourbon juſques vers l'an 1440, que Léonor, fils de Jacques de Bourbon, II. du nom, Comte de la Marche, le porta dans celle d'*Armagnac*, par ſon mariage avec *Bernard*, Comte *de Pardiac*. Après la mort de leur fils Jacques, arrivée le 1 Août 1477, Louis XI donna ce Comté à Pierre de Bourbon, Seigneur de Beaujeu, qui avoit épouſé Anne de France, ſa fille. Susanne de Bourbon, leur fille, le porta en dot au Connétable Charles de Bourbon. Après ſa mort il paſſa à Louise de Savoie, mere de François I. Cette Princeſſe étant décédée, ce Monarque le réunit à la Couronne en 1531, & le donna, le 12 Juin 1540, à ſon troiſieme fils Charles de France, Duc d'Orléans, pour le tenir en *Pairie*. Ce Prince mourut le 9 Septembre 1545. Le Comté de la Marche eſt aujourd'hui le titre du fils du Prince *de Conty*.

Les anciens Comtes *de la Marche* ont commencé à *Boſon* I, Comte *de la Marche* & de Périgord, qui vivoit en 944. De ces anciens Comtes *de la Marche*, ſont iſſus les Comtes *de Périgord*, qui portoient: *de gueules, à trois lions d'or armés & couronnés d'azur*; & les Comtes *de la Marche*, de la Maiſon de France, portoient: *ſemé de France, à la bande de gueules, chargée de 3 lionceaux d'argent*.

* MARCHE (la), en Bourgogne, Diocèſe & Bailliage de Châlon-ſur-Saone. Terre conſidérable érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Mars 1763, enregiſtrées le 10 Février ſuivant, Sa Majeſté déclare

Digitized by Google

que c'eſt en faveur des ſervices de *Claude-Philibert Fyot-de-la-Marche*, Comte de Bosjan, Baron de Montpont, &c. premier Préſident du Parlement de Bourgogne, & de ceux de ſes ancêtres, qu'elle érige en *Marquiſat* la Terre de LA MARCHE, ancien patrimoine de ſa Maiſon. *Voyez* FYOT, *Tome VI.*

MARCHE (DE LA), en Bretagne, reſſort de Quimper. Famille noble d'extraction, qui remonte à

ARSEAU, Sieur DE LA MARCHE & du Baudrier, vivant en 1426. Ceux de ce nom ont été déclarés *Nobles* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Décembre 1670, au rapport de M. *des Cartes*, Intendant de la Province. Les armes : *de gueules, au chef d'argent.*

* MARCHE en Voivre, dans le Duché de Bar : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, en faveur de *Remi Guérin-de-la-Marche*, par Lettres du 16 Avril 1725, accordées par le Duc LÉOPOLD, qui changea ſon nom de *Hat* en celui de *la Marche.*

MARCHÉ (DU) : Famille qui porte : *parti d'azur & d'argent, au ſoleil d'or ſur l'azur, & de gueules ſur l'argent.*

MARCHES (DE), en Gaſcogne. Famille noble dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

JEAN DE MARCHES, Chevalier, Seigneur de Cellerier, Cornette, puis Lieutenant dans la Compagnie franche des Dragons de Charron de Sales, par Brevets des 15 Janvier & 18 Juillet 1689, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Wartigny le 2 Septembre 1693, épouſa, par contrat du 24 Décembre 1697, *Anne-Claire de Vauclerois*, Dame de Guierche, dont naquirent : — ANDRÉ DE MARCHES, Ecuyer, Sieur de Cellerier; ſucceſſivement Garde-du-Corps de S. M. dans la Compagnie de Harcourt, puis Capitaine de Cavalerie par Commiſſion du 5 Novembre 1733; — & JOSEPH DE MARCHES, Ecuyer, Cornette de la Compagnie de ſon frere.

Les armes : *d'argent, à deux lions de ſable affrontés, & ſoutenant un croiſſant d'azur.*

* MARCHEVILLE : Terre & Seigneurie dans le Verdunois, au pays Meſſin, poſſédée, pendant plus de deux ſiécles, par la Maiſon d'*Apremont-aux-Merlettes*, d'où elle a paſſé dans la Maiſon de GOURNAY, comme on va le voir, l'une des plus illuſtres du pays Meſſin, où elle ſubſiſtoit avec éclat, dès le commencement du XII^e^ ſiécle, dans la perſonne de THIÉDERIC DE GOURNAY, Maître-Echevin de Metz en 1106.

REGNAUT DE GOURNAY, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy, & chef du Conſeil d'Etat de Lorraine, mort en 1613, avoit épouſé, 1° *Agnès d'Eſche*; & 2°. *Louiſe d'Apremont*, fille de *Gerard*, III. du nom, Bailli de l'Evêché de Verdun, mort le 5 Mai 1553, dernier mâle de ſon nom, & de *Guillemette du Châtelet.* Cette *Louiſe d'Apremont* lui porta en dot la Terre de MARCHEVILLE. Du premier lit il eut : —— 1. CHARLES, qui ſuit; & du ſecond : —— 2. HENRI DE GOURNAY, Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de la perſonne du Duc CHARLES IV pendant ſa jeuneſſe, puis premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc D'ORLÉANS, frere unique de LOUIS XIII; & enſuite Ambaſſadeur de France à Conſtantinople. Il obtint l'érection de ſa Terre de MARCHEVILLE en *Comté*, par Lettres du Duc HENRI, du 21 Juin 1622, & mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Philiberte de Châtillon*, veuve de *Robert de Ravenel*, Marquis de Sablonnieres; — 3. & CHARLES-CHRÉTIEN, mort en 1631, Evêque & Comte de Toul.

Digitized by Google

CHARLES, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine, mourut en 1632, laiſſant de *Charlotte de Ligniville*, ſa ſeconde femme : — HENRIETTE DE GOURNAY, mariée à *François de Ligny*, Comte de Charmel ; — & LOUISE, femme de JEAN-JACQUES, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Secourt, Bailli de l'Evêché de Metz, mort ſans enfans & le dernier de ſa branche, qui étoit alors la ſeconde de ſa Maiſon.

JEAN-CHRISTOPHE, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Coin-ſur-Seille, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge, & Commandant de Hainaut, tué à la bataille de Fleurus en 1690, étoit le chef de ſa Maiſon. Il avoit épouſé *Claude de Raigecourt*, & en eut — *l'Abbé* DE GOURNAY, mort le dernier de ſon nom, le 1 Janvier 1743, après avoir légué ſes biens à ſon couſin *Charles-Marie Duc*, Chambellan du Roi STANISLAS, fils d'*Emmanuel Duc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Raigecourt*, à la charge de prendre ſon nom & ſes armes. Le Comte *de Gournay-Duc* eſt mort en 1752, laiſſant pluſieurs enfans de ſon épouſe *Françoiſe des Salles-Rorthé*.

La Branche des Seigneurs *de Friauville* a fini dans la perſonne de REGNAUT, IV. du nom, dit *le Comte* DE GOURNAY, Conſeiller d'Etat & Chambellan du Duc LÉOPOLD, & Gouverneur du Prince FRANÇOIS DE LORRAINE. Il avoit épouſé, en 1690, *Marie-Eliſabeth de Bergh*, ſœur de l'Evêque & Prince de Liége, & fille d'*Eugene*, Prince *de Bergh*, Comte de Grimberg, & de *Marguerite de Reneſſe*, dont, pour fille & unique héritiere,

MARIE-ELISABETH DE GOURNAY, mariée à *Louis-Antoine*, Marquis *de Raigecourt*, à la charge que le fils aîné qui naîtroit de ce mariage prendroit le nom & les armes de GOURNAY.

La branche des Seigneurs *d'Etreval*, la derniere de toutes, iſſue de celle de *Friauville*, s'eſt éteinte dans la perſonne d'IGNACE, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Rambercourt, Bailli du Comté de Vaudemont, mort ſans enfans le 25 Août 1638. Sa ſœur & unique héritiere, LOUISE-DOROTHÉE DE GOURNAY, morte en 1749, âgée de 82 ans, avoit épouſé, en 1687, *Nicolas-François de Baillivy*, Chevalier, Seigneur de Mérigny, Houſſe-lès-Mont, Olchey, Salincourt & Tourteron, mort le 26 Août 1750, âgé de 90 ans. *Voyez* BAILLIVY, *Tome I, p. 656* de ce Dictionnaire.

La Maiſon de GOURNAY, éteinte, portoit pour armes : *de gueules, à 3 tours d'argent, maçonnées de ſable, miſes en bande.*

MARCHEVILLE : Il y a une Famille de ce nom en Champagne, dont les armes ſont : *d'azur, à cinq beſans d'argent, poſés 2, 2 & 1.*

MARCHIN : Maiſon du pays de Liége, qui a donné un Maréchal de France & un Chevalier des Ordres.

Elle remonte à RENEBOND DE MARCHIN, vivant en 1457 avec *Lente Jeavien*, ſon épouſe.

JEAN-GASPARD-FERDINAND DE MARCHIN, un de ſes deſcendans au VI^e^ degré, fut admis dans le corps de la Nobleſſe de Liége & du Comté de Loos, par l'aſſemblée générale tenue à Liége le 7 Juillet 1649. Il étoit Gouverneur de Bellegarde & de Tortoſe, Lieutenant-Général de l'Armée que le Roi avoit en Catalogne, Capitaine-Général de cette Province ès années 1649, 1650 & 1651, & Gouverneur de Stenay. Deux ans après il quitta le ſervice de France, paſſa à celui du Roi d'Eſpagne, fut Capitaine-Général de ſes Armées aux Pays-Bas en 1653 ; ſecourut Valenciennes en 1656 ; commanda l'année ſuivante toutes les forces de mer & de terre du Roi d'Angleterre pour le recouvrement de ſes Etats ; fut fait Chevalier de ſon Ordre, de la Jarretiere en 1658. L'Empereur le créa *Comte* DE MARCHIN & *du Saint-Empire* en Août 1658. Il commanda les troupes d'Eſpagne dans les Pays-Bas en 1667. Voulant jetter du ſecours dans la ville de Lille, aſſiégée par le Roi, il fut battu devant cette place ſur le canal de Bruges par le Marquis *de Créquy*, & ayant été mandé à l'aſſemblée des Etats de Liége en 1671, il

Digitized by Google

mourut le 9 Mars 1673. Il avoit épouſé *Marie de Balzac*, fille de *Henri de Balzac*, Marquis de Clermont d'Entragues, ſeule héritiere de tous les biens de ſa Maiſon après ſa ſœur aînée, morte ſans enfans. De ce mariage vinrent : FERDINAND, qui ſuit ; — & une fille morte jeune.

FERDINAND, Comte DE MARCHIN & du Saint-Empire, né à Malines au mois de Février 1656, vint en France après la mort du Comte DE MARCHIN, ſon pere, n'étant alors âgé que de 17 ans. Il fut, en 1673, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres ; fait Brigadier de Cavalerie après quelques campagnes en Août 1688 ; commanda la Gendarmerie en 1689 ; ſervit en Flandres en 1690, ſous le Maréchal *de Luxembourg* ; fut fait Maréchal-de-Camp en Mai 1693 ; ſe diſtingua à la bataille de Nerwinde, à la priſe de Charleroy ; eut la croix de Saint-Louis en 1694 ; fut fait Lieutenant-Général en Juin 1701 ; nommé Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne le mois d'Août ſuivant, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1703. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Spire, donnée le 15 Novembre de la même année, & à la priſe de Landau ; fut nommé Maréchal de France ; ſe trouva à la journée d'Hochſtet, où les ennemis ne purent empêcher ſa belle retraite ; ſervit ſous les ordres du Duc D'ORLÉANS en Italie, & fut bleſſé à mort au combat donné près de Turin le 7 Septembre 1706, ſans avoir été marié.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à un poiſſon de gueules mis en pal*, qui eſt DE MARCHIN ; *au 2 & 3 d'azur, à 3 ſautoirs d'argent, 2 & 1 ; au chef d'or, chargé de 3 ſautoirs d'azur*, qui eſt DE BALZAC.

MARCIEU : Nom d'une branche cadette éteinte de la Maiſon de *Monteynard*, en Dauphiné. Voyez ce mot.

* MARCILLAC : Terre & Seigneurie dans l'Angoumois, qui paſſa de la Maiſon de *Sainte-Maure* dans celle de *Craon*, d'où elle fut portée, dans le XV^e^ ſiécle, dans la Maiſon de *la Rochefoucaud*, par le mariage de

Marguerite de Craon avec *Guy*, VIII du nom, triſayeul de *François II*, Comte *de la Rochefoucaud*, qui le premier ſe trouve qualifié *Prince de Marcillac*, titre que ſes deſcendans ont toujours pris depuis *Louis-Alexandre de la Rochefoucaud*, unique fils du feu Duc *d'Anville*, héritier du Duché de la Rochefoucaud, né le 11 Juillet 1743, appellé *Prince de Marcillac*. Voyez ROCHEFOUCAUD.

MARCILLÉ, en Bretagne, du reſſort de Rennes.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 9 Octobre 1668, au rapport de M. *de Bréhan*, PAUL DE MARCILLÉ, Seigneur d'Argentré & de Launay, fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, & maintenu en ſa qualité de *Chevalier* ; & par autre Arrêt rendu en ladite Chambre ſur le même rapport, le 28 Janvier 1671, ceux du même nom furent auſſi déclarés *nobles d'extraction*.

Cette Famille remonte à GUILLAUME DE MARCILLÉ, vivant en 1390. Elle a formé deux branches, dont nous ignorons l'état actuel faute de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois channes d'or.*

* MARCILLY : Terre & Seigneurie au Bailliage de Montcenis en Bourgogne.

C'eſt une ancienne Baronnie portée, ſuivant *Guichenon*, dans la Maiſon de *Damas*, par l'alliance de *Jeanne de Bourgogne* avec *Hugues de Damas*, II. du nom, Seigneur de Couſan, Vicomte de Châlon, vivant en 1208. Il fut pere de *Renaud*, & ayeul de *Gui*, dont le troiſieme fils, *Robert de Damas*, eut en partage la Baronnie de *Marcilly* & la Vicomté de Châlon, & mourut en 1301. — *Jean de Damas*, deſcendu de *Robert*, au VII^e^ degré, obtint des Lettres-Patentes en 1489, pour l'établiſſement de quatre foires par an & d'un marché par ſemaine à MARCILLY. Voyez DAMAS.

MARCILLY, en Normandie, Election de Liſieux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois merlettes d'or, 2 & 1.*

* MARCK : Grande Maiſon qui tire ſon origine des Comtes *d'Altene* ou

Digitized by Google

d'Altemberg, d'où ſont ſortis les Ducs *de Juliers* & *de Cleves*, &c. rapportés, avec leurs branches, dans l'Hiſtoire des Maiſons ſouveraines de l'Europe. Voici, d'après celle des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 165 *& ſuiv.* & *Moréri*, la filiation des Comtes DE LA MARCK, & de quelques branches qui en ſont deſcendues.

I. ADOLPHE, I. du nom, Comte DE LA MARCK, ſouſcrivit, en 1222, une Charte de *Henri*, Landgrave *de Thuringe*. Il acquit la Seigneurie de LA MARCK, qu'il fit ériger en *Comté*. Il laiſſa pour fils:

II. ENGILBERT, I. du nom, Comte DE LA MARCK, mort en priſon en 1251. Il avoit épouſé, 1°. *Cunegonde de Schawemberg*; & 2°. *Eliſabeth de Falkembourg*. Du premier lit il eut: — EVRARD, qui ſuit; — & du ſecond lit: quatre filles, mariées dans de puiſſantes Maiſons.

III. EVRARD, I. du nom, Comte DE LA MARCK, combattit, en 1288, à la bataille de Woring, pour *Jean*, Duc *de Brabant*, contre *Regnaud*, Comte *de Gueldres*, & mourut le 12 Décembre 1308, laiſſant *d'Ermengarde*, ſon épouſe, morte en 1293, fille d'*Adolphe* I, Comte *de Mons*: — 1. ENGILBERT, qui ſuit; — 2. ADOLPHE, Evêque de Liége, mort le 3 Novembre 1344. (*Moréri* dit en 1349); — 3. CONRAD, fait Chevalier en 1328, Fondateur du Monaſtere de Sainte-Claire de Huerden; — 4. CATHERINE, Religieuſe à Vrondenberg; — 5. & CUNEGONDE, femme de *Thierry de Heinsberg*, Comte de Los & de Chiny.

IV. ENGILBERT, II. du nom, Comte DE LA MARCK, mourut en 1328, & avoit épouſé *Mathilde*, Dame *d'Aremberg*, fille unique de *Jean*, Seigneur *d'Aremberg*, dont: — 1. ENGILBERT, mort ſans enfans mâles de *Richarde de Juliers*; — 2. ADOLPHE, Archevêque de Cologne & Evêque de Munſter, Comte DE LA MARCK, marié, en 1332, à *Marguerite de Cleves*, d'où ſont deſcendus les Ducs *de Cleves* & les Comtes *de Nevers*; — 3. autre ENGILBERT, Evêque de Liége & Co-adjuteur de Cologne, mort le 22 Août 1368; — 4. EVRARD, qui ſuit; — 5. & MADELENE, femme *d'Othon*, Comte *de Cleves*.

V. EVRARD DE LA MARCK, II. du nom, Seigneur d'Aremberg, mort en 1387, avoit épouſé *Marie de Los*, Dame de Lumain & de Neufchâtel en Ardenne, fille unique de *Guillaume*, & de *N... de Limbourg*, Dame de Lumain, dont: — EVRARD, qui ſuit; — & MARIE, morte ſans enfans de ſon mariage, contractée en 1321, avec *Robert*, IV. du nom, Seigneur *de Florenges*.

VI. EVRARD DE LA MARCK, III. du nom, Seigneur d'Aremberg, de Neufchâtel, de Lumain, &c. acheta, en 1424, les Seigneuries de Sedan & de Florenville de *Louis*, Seigneur *de Braquemont*, ſon beau frere, & fit commencer la forteresſe de Sedan en 1446. Il avoit épouſé, 1°. en 1410, *Marie de Braquemont*, fille de *Guillaume*, dit *Braquet*, Seigneur de Sedan & de Florenville, & de *Marie de Campremy*. Elle étoit veuve de *Louis d'Argies*, Seigneur de Bettencourt. Il épouſa, 2°. en 1422, *Agnès de Rochefort*, fille unique de *Jean*, Seigneur *de Rochefort* en Ardenne, & d'*Iſabelle*, Dame *d'Ogimont*. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur d'Aiſſeu en Vimeu, mort ſans poſtérité; — 3. ELISABETH, femme de *Georges de Sain*, Comte de Witgenſtein ſur le Rhin; & du ſecond lit: — 4. EVRARD, mort ſans poſtérité; — 5. JEAN, Archidiacre de Liége; — 6. & LOUIS, Seigneur de Rochefort, marié à *Nicole d'Aſpremont*, morte en 1470, fille de *Gobert d'Aſpremont*, Seigneur de Buſancy, dont: — (a) EVRARD, Seigneur de Rochefort, marié à *Nicole Raulin*, fille de *Louis*, Seigneur d'Aimeries; il n'en eut point d'enfans, mais un fils naturel nommé EVRARD; — (b) PHILIPPE, auſſi Seigneur de Rochefort; — (c) LOUIS, Seigneur de Neufchâtel, marié à *Agnès de Rodemack*, dont: LOUIS, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Eliſabeth d'Autriche*, fille naturelle de l'Empereur MAXIMILIEN, avec laquelle il vivoit en 1543; — (d) ENGILBERT, mort ſans enfans légitimes; — (e) & LOUISE, Dame de Rochefort, femme de *Philippe*, Comte *de Kunegſtein*, auquel elle porta la terre de Rochefort.

VII. JEAN DE LA MARCK, I. du nom, Seigneur d'Aremberg, de Sedan, d'Aigremont,

Digitized by Google

gremont, de Neufchâtel, de Lumain & de Braquemont, Chambellan du Roi CHARLES VII, fit achever la forteresse de Sedan en 1454, acquit la Seigneurie de Daigny en 1462, & vivoit encore en 1480. Il avoit épousé, en 1443, *Agnès de Varnembourg*, fille de *Robert*, dont : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. EVRARD, lequel continua la postérité des Comtes *d'Aremberg*, éteinte dans son arrière-petit-fils ROBERT DE LA MARCK, qui ne laissa qu'une fille MARGUERITE DE LA MARCK, laquelle porta la terre d'Aremberg dans la Maison de *Ligne*, par son mariage avec *Jean de Ligne*, Baron de Barbançon. Voyez LIGNE ; — 3. GUILLAUME, tige des Seigneurs de Lumain, rapportés ci-après ; — 4. ADOLPHE, mort sans enfans de *Marie de Hamal* ; — 5. JEAN, Chanoine de Liége & Archidiacre de Hainaut ; — 6. & LOUIS, Conseiller de RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, nommé dans le contrat de mariage de ROBERT, son frere, & dans un titre de 1460.

VIII. ROBERT DE LA MARCK, I. du nom, Seigneur de Sedan, de Florenge, de Jamets, &c. Duc de Bouillon, par donation que lui en fit GUILLAUME DE LA MARCK, Seigneur de Lumain, son frere puîné, à qui *Jean de Hornes*, Evêque de Liége, & son Chapitre l'avoient engagé, en exécution du traité de paix fait à Tongres le 22 Mai 1483. Le Roi CHARLES VIII, par Lettres données au bois de Vincennes le 3 Juillet 1486, le prit sous sa protection, lui, son fils aîné, leurs terres & maisons, contre MAXIMILIEN, I. du nom, Archiduc D'AUTRICHE, ou autres qui leur voudroient faire la guerre, avec promesse de les assister, secourir & favoriser, &c. Il fut tué au siége d'Ivoy en 1489, & avoit épousé, en 1449, *Jeanne de Marley*, dite *du Saulcis*, fille & héritiere de *Colart de Marley*, Chevalier, Seigneur du Saulcis, de Dun, de Jamets & de Florenge, dont : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. EVRARD, Evêque de Liége, puis de Chartres, ensuite Archevêque de Valence en Espagne, fait Cardinal par le Pape LÉON X, Légat aux Pays-Bas par le Pape CLÉMENT VII, mort à Liége le 16 Février 1538, & inhumé dans le chœur de son Eglise ; — 3. CLAUDE, mariée, le 22 Mai 1470, à *Louis de Lenoncourt*, fils aîné de *Philippe*, & de *Catherine de Beauvau*, sa premiere femme ; — 4. & BONNE, mariée, en 1475, à *Pierre de Baudoche*, Seigneur du Moulin, & morte en 1505.

IX. ROBERT DE LA MARCK, II. du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sedan, de Florenge & de Jamets, Chevalier de l'Ordre du Roi, compris au traité de paix fait à Senlis, entre le Roi CHARLES VIII & MAXIMILIEN D'AUTRICHE, I. du nom, Roi des Romains, fait en 1493, & nommé, avec EVRARD, son frere, Evêque de Liége, dans le traité de Cambray du 10 Décembre 1508, fut chef des Bandes noires à la journée de Novare, où il soutint le fort des Suisses, avec beaucoup de courage pour le service de la France, la nuit du 5 au 6 Juin 1513. Ayant appris que les Seigneurs *de Florenge & de Jamets*, ses fils, qui commandoient les gens de pied allemands, étoient demeurés blessés dans un fossé au milieu des ennemis, il fendit les bataillons avec sa Compagnie d'hommes d'armes, les tira de danger, chargeant l'aîné sur son cheval & faisant mettre le cadet sur le cheval d'un de ses Gendarmes. En 1518, il se joignit, avec son frere EVRARD, dans la ligue offensive & défensive qu'il conclut avec CHARLES D'AUTRICHE, Roi d'Espagne. Il se repentit bientôt d'avoir violé, pour quelques mécontentemens, sa foi au Roi FRANÇOIS I, car il en reçut de plus grands de la part de l'Empereur CHARLES-QUINT ; mais il fit sa paix avec FRANÇOIS I, s'obligea de le servir envers & contre tous le 14 Février 1520, y ayant été excité par ROBERT, Seigneur de Florenge, son fils aîné, qui étoit resté attaché au service de la France. Il déclara la guerre à l'Empereur, la lui envoya dénoncer par un héros à la Diète de Worms en 1521 ; perdit presque toutes ses places ; se vit réduit au seul château de Sedan, & ne fut garanti d'une ruine entiere que par la guerre qui se fit entre le Roi de France & l'Empereur. Il mourut, suivant *du Bellay*, en 1536, & avoit épousé, en 1491, *Catherine de Croy*, morte en 1544, fille de *Philippe de Croy*, Comte de Chimay, & de *Walpurge de Meurs*, dont : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Jamets, lequel se signala à la journée de Novare, & mourut sans enfans, en 1529, de son mariage, contracté, en 1519, avec *Madelene d'Abay*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu, laquelle

étoit veuve de *Georges de la Trémoille*, Seigneur de Jonvelle, & ſe maria, en troiſiemes noces, au mois d'Avril 1532, à *Gilles de Lintieres*, Baron d'Oirvau en Poitou; — 3. JEAN, Seigneur de Jamets, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 lances, mort au mois de Juin 1560, laiſſant de *Hélene de Biſſipat*, un fille nommée: — PHILIPPE DE LA MARCK, femme de *Louis de Dompmartin*, Seigneur de Fontenoy; — 4. ANTOINE, Abbé de Beaulieu en Argonne; — 5. PHILIPPE, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Liége en 1553; — 6. JACQUES, Chevalier de Malte; — 7. PHILIPPE, femme, en 1521, de *Renaud*, Seigneur *de Brederode*, en Hollande, Chevalier de la Toiſon d'or; — 8. & JACQUELINE, Religieuſe.

X. ROBERT DE LA MARCK, III. du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sedan & de Florenge, Chevalier de l'Ordre du Roi, dit *le Maréchal* DE LA MARCK, ſe trouva à la bataille de Novare en 1513, où il fut bleſſé; fut fait priſonnier à celle de Pavie, & conduit à l'Ecluſe en Flandres, ou il écrivit l'hiſtoire mémorable des choſes arrivées en France, Italie & Allemagne, depuis 1503 juſqu'en 1521; recouvra ſa liberté quelque tems après; fut honoré du Collier de l'Ordre de Saint-Michel en 1519, du bâton de Maréchal de France en 1526; obtint de Sa Majeſté, au mois de Novembre de la même année, les Châtellenies de Châteauthierry & de Châtillon-ſur-Marne; défendit vaillamment la ville de Peronne, aſſiégée par le Comte *de Naſſau*, Général de l'Armée de l'Empereur en 1536; fut attaqué au mois d'Août de l'année ſuivante d'une fiévre dont il mourut fort regretté du Roi & des Princes, dit *Bellsforeſt*. Il avoit épouſé *Guillemette de Sarbruch*, Comteſſe de Braine, Dame de Montagu, de Neufchâtel, de Pontarcy, de la Ferté-Gaucher, fille de *Robert*, Comte de Roucy & de Braine, & de *Marie d'Amboiſe*. Elle mourut le Jeudi 20 Septembre 1571, laiſſant pour fils unique:

XI. ROBERT DE LA MARCK, IV. du nom, Duc de Bouillon, Comte de Braine & de Maulevrier, Seigneur de Sedan, Jamets, Florenge, Raucourt, Châteauthierry, Nogent-le-Roi, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 lances de ſes ordonnances & des cent Suiſſes de ſa Garde en 1543; connu dans ſa jeuneſſe ſous le nom de *Seigneur de Florenge*, ou de *jeune Avanturoux*. HENRI II l'honora du bâton de Maréchal de France en 1547: il fut envoyé en ambaſſade en 1550, vers le Pape JULES III, reprit le Château de Bouillon en 1552, peu de tems après eut le rang de *Duc* en France; fut fait priſonnier le 18 Juillet de l'année ſuivante, à la priſe du Château d'Heſdin; conduit au Château de l'Ecluſe & très-maltraité des Eſpagnols qui lui firent payer 60 mille écus de rançon, par la treve conclue à Vaucelles le 5 Février 1555, & mourut en 1556, du poiſon qui lui avoit été donné avant ſa ſortie. Il avoit épouſé, dans la Chapelle du Louvre à Paris, le 19 Janvier 1538, *Françoiſe de Breté*, Comteſſe de Maulevrier, Baronne de Mauny & de Serignan, morte en 1574, fille ainée & héritiere de *Louis de Breté*, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal & Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, & de *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois. Leurs enfans furent: — 1. HENRI-ROBERT qui ſuit; — 2. CHARLES-ROBERT, rapporté après ſon frere ainé; — 3. CHRÉTIEN, mort âgé de 5 à 6 ans; — 4. ANTOINETTE, premiere femme de *Henri*, I. du nom, Duc *de Montmorency*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Chevalier des Ordres, fils d'*Anne*, Duc *de Monmorency*, Pair, Maréchal, Grand-Maître & Connétable de France, & de *Madelene de Savoie*; — 5. GUILLEMETTE, née le 29 Mars 1543, & morte le 15 Juin 1544; — 6. autre GUILLEMETTE, mariée, 1°. à *Jean de Luxembourg*, Comte de Brienne & de Roucy, fille d'*Antoine*, II. du nom, & de *Marguerite de Savoie*; & 2°. à *Georges*, Comte *de Croiſilles*. Elle mourut en 1592; — 7. DIANE, femme 1°. de *Jean-Jacques de Cleves*, Seigneur d'Orval, Pair de France, ſecond fils de *François de Cleves*, Duc de Nevers, Pair de France, & de MARGUERITE DE BOURBON-VENDÔME; 2°. de *Henri de Clermont*, Comte de Tonnerre, Vicomte de Tallard, fils d'*Antoine*, Comte *de Clermont-Tonnerre*, Grand-Maître & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Françoiſe de Poitiers-Saint-Vallier*; & 3°. de *Jean Babou*, Comte de Sa-

Digitized by Google

gone, fils de *Jean*, Seigneur de la Bourdaiſiere, Maître de l'Artillerie de France, & de *Françoiſe de Robertet*; — 8. Françoise, née le 20 Mars 1547, Abbeſſe d'Avenay en 1585; — 9. & Catherine, Dame de Breval, née le 24 Août 1548, mariée, le 20 Août 1582, à *Jacques de Harlay*, Seigneur de Champvallon, fils puiné de *Louis*, Seigneur de Cely, & de *Louiſe de Carre*.

XII. Henri-Robert de la Marck, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Normandie, né le 7 Février 1539, remit au Roi Henri II le Château de Bouillon avec ſes dépendances, au-delà de la riviere de Semoy, l'an 1559, pour ſatisfaire aux conditions du traité fait la même année au Câteau-Cambreſis, par lequel on étoit convenu qu'il ſeroit rendu à l'Evêque de Liége, ſans préjudice des droits & actions du Prince de Sedan; & le Roi, par ſes Lettres du 25 Mars ſuivant, s'obligea à en donner récompenſe à ce Duc, qui proteſta que la remiſe qu'il faiſoit du Château de Bouillon, à la ſeule priere du Roi, ne pourroit lui préjudicier à l'avenir, ni à ſes ſucceſſeurs pour leurs droits ſur le Duché de Bouillon. Quelque tems après il favoriſa le parti des Religionnaires de France, & il fut privé de la Compagnie des 100 Suiſſes de la Garde du Roi, qu'il avoit commandée pendant la priſon de ſon pere. Il cauſa par ſa négligence la ſurpriſe de la ville de Rouen, ſe trouva au ſiége de la Rochelle en 1573, fit ſon teſtament le 1 Septembre 1574, & mourut le 2 Décembre ſuivant. Il avoit épouſé, en 1558, Françoise de Bourbon, fille de Louis, II. du nom, Duc de Montpenſier, Pair de France, & de *Jacqueline de Longwy*, ſa premiere femme. De cette alliance vinrent: — 1. Guillaume-Robert, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances du Roi, né à Sedan le 1 Janvier 1562, qui fit ſon teſtament le 27 Décembre 1587, par lequel il inſtitua ſon héritiere univerſelle Charlotte, ſa ſœur, à laquelle il ſubſtitua François de Bourbon, Duc de Montpenſier, ſon oncle maternel, & à ce dernier Henri de Bourbon, Prince de Dombes, ſon fils. Il mourut à Genéve le 1 Janvier 1588, ſans avoir été marié; — 2. Jean, né le 4 Mai 1564, qui prit le titre de *Comte* de la Marck, & mourut auſſi ſans alliance le 5 Octobre 1587; — 3. Henri-Robert, né le 24 Novembre 1571, mort jeune; — 4. & Charlotte de la Marck, Ducheſſe de Bouillon, Princeſſe de Sedan, née le 5 Novembre 1574, mariée, le 15 Octobre 1591, à *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, fils de *François de la Tour*, III. du nom, Vicomte de Turenne, & d'*Eléonore de Montmorency*. Elle mourut ſans enfans, ayant fait ſon mari héritier de tous ſes biens. Voyez Tour d'Auvergne.

XII. Charles-Robert de la Marck, ſecond fils de Robert, IV. du nom, & de *Françoiſe de Breté*, Comte de Maulevrier & de Braine, Vicomte de Huiſſay, Baron de Pontarcy, de Mauny & de Serignan, Chevalier des Ordres, Capitaine des 100 Suiſſes de la Garde, fut bleſſé au ſiége de Rouen en 1562, aſſiſta à l'entrée ſolemnelle du Roi Charles IX dans la ville de Paris en 1571; ſervit au ſiége de la Rochelle en 1573, fut fait Chevalier des Ordres, le 31 Décembre 1578, prit le titre de *Duc de Bouillon* après le décès de Charlotte de la Marck, ſa niéce, mourut au mois de Septembre 1622, âgé de 84 ans, fut inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye de Saint Yved de Braine, & ſon cœur dépoſé aux Céleſtins de Paris. Il avoit épouſé, 1°. *Jacqueline d'Averton*, fille de *Payen*, Seigneur de Saint-Belin, & d'*Anne de Maillé de la Tour-Landry*; 2°. *Antoinette de la Tour*, veuve de *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Courtalain, & fille de *Gilles de la Tour*, Seigneur de Limeuil, & de *Marguerite de la Crepte*, Dame de Lanquais; & 3°. *Eliſabeth de Pluviers*, veuve de *Jacques d'Autun*, Seigneur de Chanclos, morte en 1632. Du premier lit il eut: — Françoise, mariée à *Henri Pinart*, Vicomte de Combliſy; du ſecond lit: — 2. Henri-Robert, qui ſuit; — 3. Louis, Marquis de Mauny, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, puis premier Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche, & Gouverneur de Caën, mort en 1626, ſans enfans légitimes d'*Iſabelle Jouvenel des Urſins*, veuve de *Mercure de Saint-Chamans*, Seigneur de Peſché, & fille de *Chriſtophe Jouvenel des Urſins*, Baron de Trainel,

Digitized by Google

Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madelene de Luxembourg*. Les enfans naturels qu'il eut d'*Eliſabeth Salviati*, ſa couſine, furent au nombre de quatre, trois garçons & une fille; — 4. ALEXANDRE, Abbé de Braine & d'Igny; — 5. ANNE, Comte de Braine, mort ſans enfans de ſon mariage contracté avec *Marie Hennequin*, veuve d'*Olivier le Fevre*, Seigneur d'Eaubonne, & fille de *Pierre Hennequin*, Seigneur de Boinville, & de *Marie Brulart*, — 6. & CATHERINE, femme de *Jean Fleſchard*, Seigneur de Preſſin.

XIII. HENRI-ROBERT DE LA MARCK, II. du nom, Comte de Braine, Baron de Serignan, dit *le Duc de Bouillon*, reçu Capitaine des 100 Suiſſes de la Garde du Roi en ſurvivance de ſon pere, le 1 Août 1589, après le décès duquel il exerça cette charge, mourut en ſon Château de Braine près de Soiſſons, le 7 Novembre 1652, âgé de 77 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de Braine. Il avoit épouſé, 1°. *Marguerite d'Autun*, fille de *Jacques*, Seigneur de Chanclos, & d'*Iſabelle de Pluviers*, morte à Avignon le 21 Février 1616, & inhumée dans l'Egliſe de l'Abbaye de Braine; 2°. *Antoinette d'Albert*, veuve de *Barthelemi de Mons*, Seigneur du Vernet, & fille d'*Honoré d'Albert*, Seigneur de Luynes, & d'*Anne Roduiſ*; & 3°. *Françoiſe de Harcourt*, veuve de *François Giffart*, Marquis de la Marzeliere, & fille de *Pierre de Harcourt*, Marquis de Beuvron, & de *Gillonne de Matignon*. Il n'eut des enfans que du premier lit, ſçavoir: — 1. ROBERT, né le 21 Septembre 1614, qui n'a vécu que 7 mois; — 2. MARIE-CHARLOTTE, premiere femme de *René de l'Hôpital*, Marquis de Choiſy, fils de *Charles*, & de *Renée de Beauvau du Rivau*; — 3. HENRIETTE, Religieuſe en l'Abbaye de Chelles, puis Prieure du Monaſtere de Notre-Dame de Braine où elle eſt morte; — 4. & LOUISE DE LA MARCK, mariée, par contrat paſſé à Paris le 23 Janvier 1633, à *Maximilien Eſchalart de la Boulaye*, en Poitou, fils de *Philippe*, Seigneur de la Boulaye, & de *Marie Hurault des Marais*: elle mourut à Paris le 17 Mai 1668, âgée de 56 ans, & fut inhumée dans l'Egliſe de Saint-Yved de Braine. De ce mariage vint: — *Henri-Robert Eſchalart*, dit *de la Marck*, qui prit le titre de *Comte de la Marck*, en mémoire des prétentions de ſes ancêtres du côté maternel. Il épouſa, le 24 Juin 1657, *Jeanne de Saveuſe de Bouquainville*, fille de *Henri de Saveuſe*, Seigneur de Bouquainville, & de *Madelene Viole*, (celle-ci fille de *Nicolas Viole*, Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite de Cordes*) & petite-fille de *Louis de Saveuſe*, Seigneur de Bouquainville, & d'*Anne de Helin*. De ce mariage ſortirent deux filles, ſçavoir: — 1. *Louiſe-Madelene Eſchalart de la Marck*, Comteſſe de Braine, de Serignan, &c. mariée, le 7 Mars 1689, à *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, mort en Septembre 1697, & elle le 13 Avril 1717, ayant eu un fils né en 1704, mort âgé de 9 ans; ſeu la Princeſſe *de Lambeſc*, & la Comteſſe Douairiere *d'Egmond*, vivante en 1775; — 2. & *Françoiſe-Eſchalart de la Marck*, morte le 27 Avril 1726, dans ſa 76e année, veuve de *Pierre*, II. du nom, Comte *de Lannion*, Lieutenant-Général en 1702, mort le 26 Mai 1717, auſſi dans ſa 76e année, dont trois fils & deux filles.

Comtes de LUMAIN.

VIII. GUILLAUME DE LA MARCK, ſurnommé le *Sanglier des Ardennes* à cauſe de ſa férocité, (*a*) troiſieme fils de JEAN, I. du nom, & d'*Agnès de Varnembourg*, Seigneur de Lumain, de Verpré, d'Aigremont & de Logne, fut Chambellan du Roi LOUIS XI. Il fit un traité de paix à Tongres, le 22 Mai 1483, avec *Jean de Hornes*, Evêque de Liége, & les Etats du pays qui lui accorderent en

(*a*) Ce fut lui qui tua inhumainement de ſa main LOUIS DE BOURBON, Evêque de Liége, & jetta ſon corps, du haut du Pont, dans la Meuſe. Ce malheur arriva dans une ſédition qu'il avoit ſuſcitée avec quelques Chanoines contre ce Prince, en 1482. CE LOUIS DE BOURBON fit auteur de la Maiſon de BOURBON-BUSSET. *Voyez* BUSSET.

Digitized by Google

récompense des frais & dépenses qu'il avoit faits pour la défense du pays de Liége une somme considérable, pour le payement de laquelle en exécution de ce traité l'Evêque & le Chapitre de Liége lui engagerent le Duché de Bouillon, qu'il céda à ROBERT DE LA MARCK, son frere aîné. Il tomba ensuite entre les mains de MAXIMILIEN, Archiduc d'AUTRICHE, qui fit conduire GUILLAUME à Maſtricht, où son procès lui fut fait, & il y eut la tête tranchée au mois de Juin 1685. Il avoit épouſé *Anne d'Arſchot*, Dame de Schonhove, fille de *Jean*, & d'*Alix de Diſt*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur d'Aigremont, de Montbazon, de Sainte-Maure & de Nouaſtre, Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, qui accompagna LOUIS XII à son entrée solemnelle dans la ville de Gênes, le 26 Août 1502 ; fut Capitaine des 100 Suiſſes de la Garde de ce Prince le 19 Octobre 1505, mourut le 20 Mai 1516, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de Sainte-Maure près Fontenay en Poitou, où l'on voit son tombeau. Il avoit épouſé *Renée du Fou*, veuve de *Louis de Rohan*, III. du nom, Seigneur de Guemené & de Montbazon, & fille unique de *Jean du Fou*, Seigneur de Roſtrenan, Gouverneur & Bailli de Touraine, Grand-Echanſon de France, & de *Jeanne de la Rochefoucaud*, dont trois filles. —— La premiere, RENÉE DE LA MARCK, morte ſans enfans d'*Amé de Sarbruch*, fils de *Robert*, & de *Marie d'Amboiſe*, qu'elle avoit épouſé le 18 Juin 1520 ; — la ſeconde, ANNE DE LA MARCK, premiere femme de *Jean*, Sire *de Rambures*, fils d'*André*, & de *Jeanne de Hallwin*. Elle avoit été accordée, par contrat du 25 Juillet 1515, à BERTRAND DE BOURBON, Seigneur de Carency, tué à la bataille de Marignan avant ſon mariage accompli ; — La troiſieme, FRANÇOISE DE LA MARCK, mariée à *Joachim de Hangeſt*, fils de *Louis*, Seigneur de Montmor, & de *Marie du Fay-d'Athies*, Dame de Moyencourt. GUILLAUME DE LA MARCK eut encore pour enfans naturels — GUILLAUME, bâtard DE LA MARCK, Ecuyer d'Ecurie du Roi FRANÇOIS I en 1534 : il laiſſa une fille ; —— & FRANÇOISE, bâtarde DE LA MARCK, premiere femme de *François de Villequier*, Seigneur de Clervaux, Chevalier des Ordres du Roi, morte à Poitiers au mois de Septembre 1577 ; — 3. MARGUERITE, femme de *Lancelot*, Seigneur *de Barlemont* ; — 4. & une autre fille, femme de *Robert*, Seigneur *de Fouquement* au pays de Liége.

IX. JEAN DE LA MARCK, I. du nom de ſa branche, Seigneur de Lumain, fut en concurrence pour l'Evêché de Liége après le décès de LOUIS DE BOURBON, avec *Jean de Hornes*. La préférence qui fut donnée à ce dernier, cauſa de grands troubles, leſquels furent terminés par le traité de Tongres en 1483. Il eut de son mariage avec *Marguerite*, fille de *Théodoric*, Seigneur de Runckel, & d'*Anaſtaſie Wiedane* ; — JEAN, qui ſuit, — & GUILLAUME, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Liége.

X. JEAN DE LA MARCK, II. du nom, Seigneur de Lumain & de Serain, épouſa, en 1534, *Marguerite de Waſſenaer*, fille de *Jean*, Vicomte de Leyden, Chevalier de la Toiſon d'or, & de *Joſſine d'Egmond*, dont : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Lumain, qui embraſſa le parti des mécontens des Pays-Bas, fut Lieutenant du Prince *de Naſſau* ; prit ſur les Eſpagnols, en 1572, la ville de Briel, ce qui cauſa la rébellion de preſque toute la Hollande & d'une grande partie de la Zélande. Il fut défait près de Harlem en 1578, par Don JUAN D'AUTRICHE, ſe retira à Liége, & y mourut ou de poiſon, ou de la morſure d'un chien enragé la même année ; — 2. GEORGES, Chevalier de l'Ordre Teutonique ; —— 3. PHILIPPE, qui ſuit ; — 4. MARGUERITE, femme de *Charles de Gaire*, Comte de Beaurieu ; — 5. JOSSINE, Abbeſſe de Thore ; — 6. & MADELÈNE, femme de *Philippe*, Baron *de Beaufort*, en Artois.

XI. PHILIPPE DE LA MARCK, d'abord Eccléſiaſtique & Chanoine, devenu Seigneur de Lumain après le décès de ſon frere aîné, mourut le 15 Juin 1613, & avoit épouſé *Catherine de Manderſcheid*, fille de *Théoderic*, & de *Erique*, Comteſſe *de Waldec*, laquelle eut en dot 6000 écus, des pierres & des bijoux, & renonça, en 1581, à la ſucceſſion de ſes pere & mere en faveur de ſes freres. Leurs enfans furent : — 1. ERNEST, qui ſuit ; — 2. ELISABETH-CATHERINE,

Digitized by Google

femme de *Pierre-Erneſt de Gavre*, Comte de Freſin, Baron d'Inchy; — 3. & Jossine, mariée, en 1610, à *Jean-Théodoric*, Comte *de Lowenſtein* & de Rochefort, ſeptieme fils de *Louis* III, & d'*Anne de Stolberg*.

XII. Ernest de la Marck, Comte de Lumain & de Manderſcheid, Avoué héréditaire de Franchimont, teſta le 30 Juillet 1653, mourut en 1654, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de Schleiden. Il avoit épouſé, 1°. *Sibille de Hohenzollern*, fille de *Jean-Georges*, & de *Françoiſe*, Comteſſe *du Rhin*, & 2°. le 27 Février 1635, *Catherine-Ilocharde d'Eſche*, inhumée ſous un tombeau de marbre que ſon mari lui fit faire dans l'Egliſe paroiſſiale de Meyſchen. Il eut du premier lit: — 1. Jean-Guillaume, Comte de la Marck, mort le 29 Août 1671, ſans poſtérité; & du ſecond: — 2. François-Antoine, qui ſuit; — 3. Engilbert, mort ſans alliance; — 4. Marie-Madelene, mariée, & qui a laiſſé deux enfans ſans poſtérité; — 5. & Catherine-Françoise, morte Religieuſe au Monaſtere de Sainte-Agathe de Liége.

XIII. François-Antoine de la Marck, Baron de Lumain & de Serain, Comte du Saint-Empire, dit *le Comte* de la Marck, mort à Schavenbourg, le 21 Juin 1680, eut de *Catherine-Charlotte de Wallenrode*, ſon épouſe, fille de *Jean-Erneſt* & de *Catherine de Monſcheim*, — 1. Jean-Bertrand-François, né en 1672, Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie, mort à Paris ſans avoir été marié, le 19 Janvier 1697; — 2. Louis-Pierre-Engilbert, qui ſuit; — 3. Jules-Auguſte, dit *le Comte Auguſte*, né en 1680, Major-Général de la Cavalerie au ſervice de l'Empereur en 1718, & Gouverneur du Duché de Juliers. Il a paſſé depuis au ſervice de l'Electeur Palatin, a été Lieutenant-Général de ſes Armées, & Chevalier de ſon Ordre de Saint-Hubert. Il eſt mort le 8 Septembre 1753, non marié, âgé de 73 ans, étant Général de l'Artillerie de l'Empire.

XIV. Louis-Pierre de la Marck, né en 1674, Comte de Schleiden, Baron de Lumain & de Serain, Seigneur de Kerpen, de Schavenbourg, de Gueltdorf, de Boulogne, &c. dit *le Comte* de la Marck, Avoué héréditaire du Marquiſat de Franchimont, Comte du Saint-Empire, fait Meſtre-de-Camp du Régiment de Furſtemberg en 1697, d'un Régiment d'Infanterie 6 mois après, Brigadier en 1704, Maréchal-de-Camp en 1709, Envoyé extraordinaire dans le Nord en 1717, Lieutenant-Général en 1718, nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, reçu le 3 Juin ſuivant; fait Gouverneur de Landrecy le 20 Mai 1737, Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Roi d'Eſpagne en 1738, & Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, par ce Prince, le 19 Décembre 1740; eſt mort à Aix-la-Chapelle, le 7 Novembre 1750, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé, le 12 Mai 1700, *Marie-Marguerite-Françoiſe de Rohan-Chabot*, fille de *Louis*, Duc *de Rohan*, Pair de France, & de *Marie du Bec-Wardes*. Elle eſt morte le 28 Janvier 1706, laiſſant: — Louis-Engilbert, qui ſuit; — & Félicité-Charlotte, née en 1704.

XV. Louis-Engilbert de la Marck, né le 21 Décembre 1701, Comte de Schleiden, Baron de Lumain & de Serain dans les Ardennes, Avoué héréditaire du Marquiſat de Franchimont au pays de Liége, Seigneur, Marquis de Wardes en la Vicomté de Pont-Audemer en Normandie, par ſucceſſion des Maiſons du *Bec* & de *Rohan-Chabot*, Grand d'Eſpagne, Comte de l'Empire, ci-devant nommé *le Comte* Louis, aujourd'hui Comte de la Marck, *Duc* par Brevet, (du vivant de ſon pere) Gouverneur de Cambray & du Cambreſis, a d'abord été Colonel du Régiment de *la Marck* Allemand, en 1719, Brigadier d'Infanterie le 1 Août 1734, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1740, Grand d'Eſpagne, par démiſſion en Avril 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 1 Mars 1745, & eſt devenu poſſeſſeur de la *Grandeſſe*, le 7 Novembre 1750, par le décès de ſon pere. Il a épouſé, 1°. le 30 Juin 1727, *Marie-Anne-Hiacinthe de Viſdelou*, fille & héritiere de *René-François*, Seigneur de Bienaſſis en Bretagne, appellé *le Comte de Bienaſſis*, morte le 17 Octobre 1731; & 2°. en Avril 1744, *Marie-Anne-Françoiſe*, derniere fille du feu Maréchal Duc *de Noailles*, née le 12 Janvier 1719. Du premier lit il a eu: — Louis-Jules-

Digitized by Google

JEAN-CLAUDE, né le 14 Octobre 1731, mort à Paris le 15 Mai 1734; — & LOUISE-MARGUERITE DE LA MARCK, née le 18 Juillet 1730, mariée, en Juin 1748, à *Charles-Léopold de Ligne*, appelé *le Prince de Ligne*, Duc d'Aremberg, Prince d'Empire, Grand d'Eſpagne, Grand Bailli du Hainaut & Gouverneur de Mons, fils de *Léopold de Ligne*, Duc d'Aremberg & d'Arſchot aux Pays-Bas, Prince d'Empire. *Voyez* LIGNE.

Nous ignorons de quelle Famille eſt N..., dit *le Chevalier* DE LA MARCK, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Marck, nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Mars 1747.

Les armes de la Maiſon de LA MARCK ſont : *d'or, à la faſce échiquetée d'argent & de gueules de trois traits, au lion iſſant de gueules en chef.*

MARCONNÈS, en Normandie, Election de Bayeux.

SIMON DE MARCONNÈS, Sieur de Bonfoſſé, Lieutenant-Général en l'Election de Bayeux, fut annobli par Lettres de 1595, vérifiées en la Chambre des Comptes le 27 Octobre 1611. — JEAN DE MARCONNÈS fut reçu Chanoine en la Cathédrale de Bayeux le 21 Décembre 1601. — JACQUES DE MARCONNÈS, pareillement en la même prébende le 6 Juin 1609. — SIMON DE MARCONNÈS, auſſi Chanoine dans la même Cathédrale, Prieur Commendataire de l'Hôtel Dieu de Bayeux, Chapelain de la Chapelle de Saint Gourgon, mourut le 9 Juin 1647, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de l'Hôtel Dieu. Il laiſſa pluſieurs freres, neveux & niéces. Ses ſœurs furent SUSANNE & MARIE DE MARCONNÈS.

SIMON DE MARCONNÈS, Ecuyer, Sieur de Leville, demeurant ſur la paroiſſe de Saint-André de Bayeux, mort le 27 Mai 1684, âgé de 66 ans, & FRANÇOIS DE MARCONNÈS, Ecuyer, demeurant ſur la paroiſſe de Saint-Sauveur de ladite Ville, furent confirmés dans leur nobleſſe par M. *de Chamillart*, Intendant de Caen. *Notice envoyée.* Les armes : *pallé d'or, & de gueules de ſix pièces, au chef de ſable.*

MARE (LA) : Ancienne Nobleſſe de l'Election de Conches, Généralité d'Alençon en Normandie, reconnue dans la recherche de 1666. Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois molettes d'or, 2 & 1.*

MAREC : Il y a trois Familles nobles de ce nom en Bretagne.

La premiere, du reſſort de Saint-Brieux, & de Lannion, (dont les Sieurs *de Monbarot, de Kerbot*, &c.) a été déclarée *noble d'extraction* au rapport de M. *de la Bourdonnais*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 4 Mai 1669. Les armes : *d'argent, au lion de gueules couronné d'or, à la faſce de ſable ſur le tout chargée de trois molettes d'argent.*

La ſeconde, du reſſort de Morlaix, remonte à GUILLAUME MAREC, marié, l'an 1477, à *Anne de la Foreſt*. Elle a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 11 Mai 1669, ſur le rapport de M. *de Lopriac*.

FRANÇOIS MAREC, Sieur de Kerydec, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *des Cartes*, par Arrêt rendu en la même Chambre, le 21 Décembre 1670. Les armes : *d'azur, à deux coutelas d'argent en ſautoir, garnis d'or, les pointes en haut.*

La troiſieme, dite le MAREC, du reſſort de Carhaix, a auſſi été déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *Huart*, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation, le 16 Février 1669. Elle porte : *d'argent, à dix feuilles de lierre de ſinople, 4, 3, 2 & 1.*

MARÉCHAL : Il y a peu de Provinces dans le Royaume, où il n'y ait des Familles de ce nom; mais ſur leſquelles, pour la plupart, nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*; & d'autres, ſeulement le nom & les armes.

MARÉCHAL (LE), du reſſort de Hedé, Diocèſe de Rennes.

Digitized by Google

Pierre le Maréchal, Sieur de la Bretonniere, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Mai 1669, au rapport de M. *le Jacobin*. Les armes : *d'argent, à trois hures de ſanglier de ſable arrachées*, 2 & 1. Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MARÉCHAL, à Paris.

Henri le Maréchal, Seigneur de Cordet, Secrétaire du Roi, eut de *Jeanne de Ganay*, ſon épouſe — 1. Henri le Maréchal, II. du nom, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 23 Février 1573, mort le 16 Janvier 1583. Il avoit épouſé *Bonne Bourdin*, fille de *Gilles*, Procureur-Général du Parlement, & d'*Iſabelle Fuſée*. Devenue veuve, elle ſe remaria à *Pierre Gilbert*, Seigneur de Voiſins; — 2. Claude le Maréchal, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 25 Janvier 1583 après ſon frere, & enſuite Conſeiller au Parlement de Paris en 1615. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut : — Jeanne le Maréchal, mariée à *Claude le Begue*, Seigneur de Dornou, Conſeiller au Préſidial de Bourges, dont une fille. Les armes : *d'argent, à deux lions affrontés de ſable, ſupportant un Delta en triangle d'azur.*

MARÉCHAL : Il y a deux Familles de ce nom en Dauphiné. La premiere porte : *d'or, à trois pins de ſinople, rangés en faſce fuſtés de ſable, terraſſés chacun d'une motte de ſinople; & une étoile d'azur en chef.*

L'autre : *d'azur, à deux tours crenelées, chacune de deux piéces entieres & deux demies d'argent, feneſtrées & portillées de ſable, ſéparées par une croix d'or alaiſée & ſurmontée d'un croiſſant d'argent en chef, ſoutenu d'un autre de même en pointe.*

MARÉCHAL, en Languedoc, porte : *d'azur, à trois coqs, deux en chef ſe regardant, & un en pointe.*

MARÉCHAL, en Normandie, Election de Conches porte : *d'azur, au lion d'or, accompagné de trois roſes d'argent, deux en chef & une en pointe.*

MARÉCHAL, en Bourbonnois. C'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Familles de cette Province.

Guillaume Maréchal, Damoiſeau, Seigneur de Creſſanges & autres lieux, épouſa une femme nommée *Iſabelle*, & fit ſon teſtament le Lundi d'après la Fête Saint Denis en 1348, par lequel il choiſit ſa ſépulture dans le cimetiere de l'Egliſe de Creſſanges, auprès de ſon pere. Il fit pluſieurs legs pieux aux Egliſes de ſes terres, & inſtitua ſon héritier univerſel Pierre, ſon fils, qui ſuit.

Pierre Maréchal, Damoiſeau, épouſa, par contrat du Samedi d'après la Fête de l'Exaltation de Sainte-Croix de l'an 1350, paſſé devant *Silvinge*, Notaire du Duché de Bourbonnois, *Marguerite de Meſſonges*, fille de *Jean*, Damoiſeau, & de *Garine*, ſa femme. De ce mariage vint :

Guillaume Maréchal, qui épouſa, en 1407, *Philippe de Maugilbert*, dont : Jean Maréchal, Seigneur des Noix & du Fourchaut, marié, par contrat du 24 Juin 1417, avec *Antoinette du Fourchaut*, fille de *Guillaume*, Ecuyer. Ils teſterent conjointement le 3 Mai 1463, & inſtituerent leurs héritiers univerſels & exécuteurs teſtamentaires leurs trois enfans : — Jacques, qui ſuit; — Jean & Geoffroi; celui ci Chevalier de Rhodes & Commandeur de Blondais.

Jacques Maréchal, Seigneur des Noix, épouſa, par contrat du 12 Août 1449, paſſé devant *Pochon*, Notaire de la Chancellerie du Duché de Bourbonnois, *Hélene de Saint-Julien*, fille de feu *Hélion de Saint-Julien*, & de *Guicharde*, ſa femme. Ils firent leur teſtament le 10 Novembre de l'année 1470, par lequel ils inſtituerent leur héritier univerſel — Geoffroi, qui ſuit, & firent leurs légataires — Antoine, Gabriel, Catherine, Jeanne & Marguerite, leurs autres enfans.

Geoffroi

Digitized by Google

Geoffroi Maréchal, Seigneur des Noix & du Chaſtelier, épouſa, par contrat du 10 Janvier 1587, *Perronnelle de Saint-Avit*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Aigues-Mortes, & de *Perronnelle du Pin*, dont :

Pierre Maréchal, II. du nom, Seigneur des Noix, marié à *Jeanne de Saint-Aubin*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saligny & de Vogon, Grand Prévôt de la Connétablie de France, & de *Marguerite de Vogon*. Il en eut :

Gilbert Maréchal, Ecuyer, Seigneur des Noix, marié, par contrat du 13 Mai 1548, à *Perronnelle de Bonnay*, fille de feu *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Démoret, & de *Marguerite de Bar-Baugy*. Leur fils fut

Jean Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Francheſſe, qui épouſa, par contrat du 3 Janvier 1600, *Catherine de la Troliere*, Dame de la Troliere, de Beaumanoir, de Saint-Maurice & de Geneſtines, veuve de *Chriſtophe de Saint-Hilaire*, Ecuyer, Seigneur du Coudreau, & fille de feu *Louis de la Troliere*, Chevalier, Seigneur de Houplin, Capitaine & Lieutenant du Comte d'*Egmond*, au Château de Gand, & Gentilhomme de la bouche de Sa Majeſté Catholique, & de *Marie de Nonnelles*. De ce mariage vint :

Claude Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Francheſſe, qui épouſa, par contrat du 9 Février 1632, *Charlotte du Château*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre & de Valigny-ſur-Cher, & d'*Antoinette de Palas*. Leurs enfans furent : — Jean ; — Claude ; — Martin, qui fit ſes preuves pour être reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré d'Auvergne le 12 Avril 1656 ; — Edme ; & — Louis, qui ſuit.

Louis Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Francheſſe, &c. épouſa, par contrat du 28 Décembre 1666, reçu par *Michel*, Notaire à Moulins, *Charlotte de Chambor*, fille de *Philippe de Chambor*, Ecuyer, Seigneur de Verrieres, & de *Perenelle de Renaud-de-Chaudian*, dont :

Marie Maréchal-de-Franchesse, née au mois de Septembre 1675, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, ſur ſes preuves de nobleſſe.

Les armes : *d'or, à trois tourteaux d'azur, bordés d'or & chargés chacun d'une étoile de même.*

MARÉCHAL-*de-la-Bergerie*, en Champagne. Famille noble, dont il eſt fait mention dans l'Armorial de France, *Regiſtre III, Part. II.*

Raimond Maréchal, Ecuyer, épouſa *Jeanne de Montormentier*, dont :

Jacques Maréchal, I. du nom, Ecuyer, marié, le 19 Janvier 1535, à *Tiennette le Sain*, fille de *Jean-Batiſte le Sain*, Ecuyer, & d'*Agnès de Martigny*. De ce mariage vint :

Claude Maréchal, Ecuyer, qui épouſa, le 23 Décembre 1563, *Marie-Anne de Cleret*, fille de *René de Cleret*, Ecuyer, & d'*Anne Martin*. Il eut pour fils :

Pierre Maréchal, Ecuyer, Avocat au Parlement & au Siége royal de Langres. Il épouſa, en 1591, *Quentine Rouſſat*, fille de *Jean*, & d'*Antoinette Brochot*, dont ſortit :

François Maréchal, qui, comme ſon pere, fut Avocat au Parlement & au Siége royal de Langres. Il épouſa, le 27 Août 1624, *Agnès de Joyſel*, fille d'*Honoré*, Seigneur de *Joyſel*, Sieur de Betoncourt, Lieutenant pour le Roi au Château de Coiſſy, & de Marguerite Maréchal. De ce mariage il eut :

Simon Maréchal, Seigneur d'Hortes en partie, marié, en 1657, à *Marguerite Arminot*, fille de *Charles*, Bailli du Comté de Châtelvilain, & d'*Anne Martin*. Il mourut en Mars 1659, & ſa veuve ſe remaria à *Antoine de Valette*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Brinon. Elle eut de ſon premier lit :

Jacques Maréchal, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Vernoi, batiſé le 23 Février 1659, marié le 10 Septembre 1690, à *Madelene Perier du Treuil*, fille de *Louis-François Perier du Treuil*, & de *Jeanne Arminot*. Il en eut, entr'autres enfans : — Louis-Charles, qui ſuit ; — & François, rapporté après ſon aîné.

Louis-Charles Maréchal, Ecuyer, né le 24 Juillet 1696, d'abord Lieutenant de Grenadiers dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux, paſſa depuis en Baviere en 1724, où il fut fait Lieutenant des Gardes de l'Electeur, & fit toutes

Digitized by Google

les campagnes de Hongrie. Il épouſa, en 1741, *Marie-Eliſabeth-Erneſtine*, née Comteſſe *d'Auffigs*, Dame de l'Ordre de l'Impératrice, & veuve du Comte de *Metchs*, Vice-Chancelier du Saint-Empire.

François Maréchal, II. du nom, Sieur de la Bergerie, né à Langres le 2 Février 1700, fils puîné de Jacques, & de *Madelene Perier du Treuil*, s'eſt établi dans l'Iſle Saint-Domingue, où il a exercé les charges de Conſeiller du Roi, Lieutenant civil & criminel au ſiége royal de Leogane, & de Procureur du Roi au ſiége de l'Amirauté de la même ville. Il a épouſé, le 21 Août 1729, *Marie-Eliſabeth Bigot*, veuve de *Jean-Batiſte Glaiſe*, & fille de *Pierre Bigot*, & de *Marie de Fauveau*, dont:

Jacques-François Maréchal-de-la-Bergerie, Ecuyer, né le 28 Octobre 1730. Nous ignorons s'il eſt marié.

Les armes: *d'azur, à cinq loſanges d'argent, bordées de ſable & poſées en croix, 1, 3 & 1.*

MARÉCHAL-*de-Bievre*: Famille originaire d'Irlande, qui n'eſt connue en France que depuis

Georges Maréchal, Irlandois, qui durant les troubles d'Angleterre, ſous Charles I, vint demander de l'emploi dans un Régiment étranger au ſervice de France. Cet Officier ayant été bleſſé à la bataille de Rocroy en 1643, ſe retira à Calais, où il vécut & mourut fort pauvre, laiſſant:

Georges Maréchal, II. du nom, né en 1648, Chevalier, Seigneur de Biévre-le-Châtel, Velizy, &c. qui n'eut en naiſſant d'autre reſſource que le talent qui le fit premier Chirurgien du Roi Louis XIV en 1703. Ce Prince, dont il mérita la confiance, lui donna, en 1706, une charge de Maître-d'Hôtel. Louis XV, qui lui continua les mêmes bontés, l'honora & le revêtit, en 1723, de l'Ordre de Saint-Michel. Il mourut dans ſon Château de Biévre le 13 Décembre 1736, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé, le 25 Octobre 1684, *Marie Roger*, dont: — 1. Georges, qui ſuit; — 2. François, Abbé Commendataire de Bellefontaine, Conſeiller au Parlement, mort en 1735; — 3. & N... Maréchal, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, tué au ſiége de Fribourg en 1713.

Georges Maréchal, Chevalier, Seigneur de Biévre, &c. né à Paris en 1685, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi en 1716, obtint, la même année, un Brevet qui lui conſerva les entrées de la Chambre & du Cabinet de Sa Majeſté. Il mourut à Paris le 5 Mai 1747, & avoit épouſé, le 20 Février 1710, *Anne-Antoinette Blanchet*, née à Paris en 1692. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Georges-François, qui ſuit; — 2. Alexandre-Georges, Seigneur de Velizy, né à Paris le 20 Septembre 1721, qui a d'abord ſervi dans la Marine, & a depuis été Maître-d'Hôtel de feu Madame la Dauphine. Il a épouſé, en 1766, *N... de Flavigny*, dont une fille; — 3. N... Maréchal, né à Verſailles le 3 Octobre 1722, ondoyé, devant être tenu par le Roi, & mort à Biévre en 1725; — 4. Denis-François-Georges, rapporté après ſon frere aîné; — 5. Charles, auſſi mentionné après ſes deux freres; — 6, 7, 8 & 9. & quatre filles.

Georges-François Maréchal, Chevalier, Seigneur de Biévre-le-Châtel, Velizy, &c. né à Paris le 8 Août 1719, Conſeiller du Roi en ſa premiere Chambre des Enquêtes du Parlement, reçu le 5 Janvier 1745, mort à Paris le 29 Septembre 1747, âgé d'environ 37 ans, avoit épouſé, le 2 Décembre 1744, Damoiſelle *Anne-Victoire Eynaud*, laquelle s'eſt remariée au Marquis *de Raſilly*, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, Brigadier des Armées du Roi, dont une fille, née le 30 Novembre 1751. De ſon premier lit elle a eu: — Georges-François, qui ſuit; — & Marie-Louise, née à Paris le 20 Septembre 1746.

Georges-François Maréchal, Chevalier, Seigneur de Biévre, Velizy, &c. eſt Mouſquetaire du Roi de la premiere Compagnie depuis 1766. Nous ignorons s'il eſt marié.

Denis-François-Georges Maréchal-de Montreclin, né à Paris le 9 Octobre 1723, quatrieme fils de Georges, & d'*Anne-Antoinette Blanchet*, a d'abord été Mouſquetaire, enſuite Capitaine de Cavalerie, & a épouſé, en 1753, Damoiſelle

Digitized by Google

Marie-Henriette Leleu, dont ſont iſſus : — ANTOINE-HENRI-GEORGES, né à Soiſſons en 1754 ; — 2. PIERRE-FRANÇOIS, né en 1757 ; — 3. ANNE-MARIE-ALEXANDRE, née en 1756 ; — 4. & MARGUERITE-ANNE, née en 1759.

CHARLES MARÉCHAL DE FAVREUSE, frere du précédent, né à Paris le 9 Janvier 1720, d'abord Mouſquetaire, enſuite Capitaine de Cavalerie, épouſa, le 5 Mars 1755, *Marie-Anne-Louiſe de Ferey-de-Guyonvelle*, dont pluſieurs enfans.

Les armes de cette Famille ſont : *de ſinople, à une faſce ondée d'argent, accompagnée de trois rochers de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Supports, *deux licornes. Mémoire envoyé.*

MARÉCHAL, en Breſſe. Il y a trois Familles de ce nom dans cette Province, toutes différentes d'armes & d'origine.

La premiere, celle de MARÉCHAL-LOESE, dont nous parlerons ci-après. La ſeconde, celle de MARÉCHAL-MONTSIMOND, qui vient de Savoie, dont nous ne connoiſſons que les armes qui ſont : *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée de deux étoiles en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.* La troiſieme, qui eſt la plus ancienne, eſt, ſuivant l'opinion commune, originaire d'Angleterre, où elle a été jadis fort illuſtre, & de laquelle étoient les anciens Comtes *de Pembrock* & *de Warvick*.

PIERRE MARÉCHAL, Chevalier, eſt dit préſent dans un traité de paix fait en 1314, entre le Dauphin de Viennois & le Comte *de Savoie*. Il eut pour femme *Alix de Corgenon*, fille de *Jean*, Seigneur de *Corgenon*, Bailli de Breſſe, & de *N... de la Baume*. Il avoit pour oncle PIERRE MARÉCHAL, Chanoine de Lyon, qui teſta l'an 1271. Ce qui fait voir que celui-ci n'eſt pas le premier de cette Famille ; mais on ne peut remonter plus haut faute de *Mémoire*. Le fils de PIERRE MARÉCHAL & d'*Alix de Corgenon* fut

JEAN MARÉCHAL, Chevalier, marié, 1°. avec *Anceliſe de Chalamont*, Dame de Meximieux, fille de *Guillaume de Chalamont*, Seigneur de Meximieux ; & 2°. à *Simonne de Tournon*, veuve de *Jean de Coligny*, Seigneur de Crecia, & fille de *Guillaume*, Seigneur *de Tournon*, & d'*Alix d'Uzés*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Laval d'Iſere, rapportée ci-après ; — 3. & ANTOINE, mort ſans poſtérité.

PIERRE MARÉCHAL, II. du nom, Seigneur de Meximieux, mort en 1413, avoit épouſé, en 1385, *Alix de Corgenon*, fille de *Jean*, Seigneur de Meillonnade, & de *Jeanne de Saint-Trivier*, dont, entr'autres enfans,

HUMBERT ou IMBERT MARÉCHAL, Seigneur de Meximieux, Corgenon, Montaney, &c. marié, en 1417, avec *Jeannette de Menthon*, fille de *Henri*, Seigneur *de Menthon*, & de *Marie de Saint-Amour*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Creſt près Montmeillan, marié à *Philippine Aleman*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Georges en Dauphiné, & de *Guyotte de Flamenches de Caderouſſe*, de laquelle il eut deux filles, ſçavoir : — CATHERINE MARÉCHAL, femme, 1°. de *Pierre*, Seigneur *de Tholigny*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de la Farge* ; & 2°. de *Jean de Saint-Simphorien*, Seigneur de Charmouſſet, fils d'*Almace de Saint-Simphorien*, & de *Marguerite de Cucurieu* ; — & FRANÇOISE MARÉCHAL, mariée à *François*, Comte *de Chalant*, fils d'*Iblet*, II. du nom, Seigneur *de Chalant* & de la fille du Seigneur *de Nons* ou de *Nuy*, dans la Vallée d'Aouſt ; — 3. ANTOINE MARÉCHAL, Seigneur de la Tour, marié, en 1463, à *Catherine de Corneyſſia*, dont : — (a) GUILLAUME MARÉCHAL, Chevalier ; — (b) HUGUES, Seigneur de Renonas, pere de CLAUDINE MARÉCHAL, Dame de la Tour & de Renonas en 1544 ; — (c) GEORGES, Abbé de Saint-Rambert en Bugey en 1494 ; — (d) CLAUDINE, femme de *Guillaume de Chabeu*, Seigneur de la Tour des Pionens ; — 4. LOUIS, Abbé de Saint-Rambert en 1449 ; — 5. ANNE MARÉCHAL, mariée, en 1449, à *Claude*, Seigneur *de Franchelins*, dont : — *François*, Seigneur *de Franchelins*, mort ſans enfans ; — *Philippe* ; — *Jeanne*, Religieuſe au Berton en Savoie ; — *Antoinette*, femme de *Louis du Molard*, Seigneur de Hautes-Pierres ; — & *Claudine de Franchelins*, femme du Seigneur de

Digitized by Google

Theyfieu, en Valromey ; — 6. & Jeanne Maréchal, femme de *Jacques de la Palu*, Seigneur de Jarnoſſe.

François Maréchal, Seigneur de Meximieux & de Montaney, Capitaine général des fortifications de Breſſe, partagea avec ſes freres le 29 Janvier 1459. Il épouſa *Jeanne de Viſſac*, fille d'*Antoine de Viſſac*, Seigneur d'Arlent, & de *Marguerite d'Apchon*, dont : — 1. Claude, qui ſuit ; — 2. Catherine, femme de *Jean*, Comte de *Montbel* & d'Entremont, fils de *Guigues*, Seigneur de *Montbel* & d'Entremont, & d'*Antoinette de Seyſſel* ; — 3. & Marguerite, mariée, 1°. en 1466, à *Antoine de Merle*, Seigneur de Rebé ; & 2°. à *Odo de Chiel*, Seigneur de Cauves en Bugey.

Claude Maréchal, Seigneur de Meximieux & de Montaney, épouſa, en 1484, *Gabrielle de la Cueille*, ſœur de *Geoffroi*, Chanoine-Comte de Lyon, & fille de *Jacques*, Seigneur de Lon, & de *Louiſe de Giac*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Jean, Protonotaire du Saint Siége, Chanoine-Comte de Lyon en 1484, mort en 1516 ; — 3. Humbert, Seigneur de Montfort, Régent de la Principauté d'Orange en 1499 ; — 4 & 5. Antoine & Claude, morts jeunes ; — 6. Antoinette, femme de *Louis de Viry*, Seigneur de Saint-André de Briord, fils d'*Amé*, Seigneur *de Viry* en Génevois, & de *Jeanne de Compeys* ; — 7. & Philiberte, Prieure de Blye.

François Maréchal, II. du nom, Seigneur de Meximieux & de Montaney, Grand-Chambellan de Savoie, Gouverneur de *Philippe de Savoie*, Duc de Nemours, Ambaſſadeur en Suiſſe & à Rome en 1511, épouſa *Philippe-Françoiſe de Luyrieux*, morte en 1538, fille & héritiere de *Humbert de Luyrieux*, Seigneur de la Cueille, & de *Catherine de Bourgogne*, Dame de Verdun & de Branges. Leur fille unique, — Isabeau Maréchal, épouſa *Charles de la Chambre*, Seigneur de Sermoy, Chevalier de l'Ordre de Savoie, fils puiné de *Louis*, Comte *de la Chambre*, & d'*Anne de Boulogne*, dont : — *Claudine-Philippe de la Chambre*, qui porta la Baronnie de Meximieux à *Chrétien de Villelume*, Vicomte de Montaigu, ſon mari. Voyez Meximieux.

Seconde Branche. Seigneurs de Laval-d'Iſere.

Jacques Maréchal, Seigneur de Combefort & de Châtel-ſur-Saint-Michel, ſecond fils de Jean Maréchal, Chevalier, & d'*Ancelife de Chalamont*, Dame de Meximieux, ſa premiere femme, mourut en 1397, laiſſant de *Catherine Thomas*, qu'il avoit épouſée en 1360 : — Jean, qui ſuit ; — 2. Pierre, Chevalier, mort en 1423. Il laiſſa un fils nommé Jean Maréchal, Chevalier, qui teſta le 6 Avril 1476 ; — 3. & Catherine, mariée, 1°. le 22 Janvier 1411, à *Jean de Clermont*, Seigneur de Saint-Pierre de Soucy ; & 2°. à *Humbert de Clermont*, Seigneur de Sainte-Helene du Lac.

Jean Maréchal, Seigneur de Combefort & de Châtel-ſur-Saint-Michel, teſta le 18 Mars 1400, & avoit épouſé *Antoinette de Cuyne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ribaud en Savoie. Leurs enfans furent : — Jean, qui ſuit ; — & Jacques, Seigneur de Châtel-ſur-Saint-Michel, lequel teſta le 9 Mars 1454. De lui ſont deſcendus les Seigneurs *de Châtel-ſur-Saint-Michel*, en Savoie, dont nous n'avons pas la ſuite.

Jean Maréchal, III. du nom, Seigneur de Combefort, vivant ès années 1450 & 1455, épouſa *Anne de Bonnivard*, dont : — Jean, mentionné ci-après ; — & Jacques, Seigneur du Parc, de Senozan en Mâconnois, & de Deau en Dombes, marié à *Laurence-Françoiſe de Luyrieux*, fille de *Hugues de Luyrieux*, Seigneur de la Veliere, & de *Philippe-Hélene de Saſſenage*, dont : — Françoise-Maréchal, Dame du Parc & de la Veliere, femme, en 1550, de *Jean Mitte-de-Miolans*, Seigneur de Chevrieres.

Jean Maréchal, III. du nom, Seigneur de Combefort, épouſa *Urbaine de Duyn*, fille de *James de Duyn*, Baron de Laval-d'Iſere, & de *Marie de Menthon*, aux conditions que leurs enfans ſeroient tenus de porter le nom & les armes de Duyn qui ſont : *d'or, à la croix de gueules*. De ce mariage vinrent : —

Digitized by Google

Jean, qui ſuit; — & Louise de Duyn, dite Maréchal, femme de *Louis de Châtillon*, Seigneur de Muſinens, Grand Ecuyer de Savoie.

Jean de Duyn, IV. du nom, dit Maréchal, Baron de Laval-d'Iſere, Seigneur de Combefort, Vicomte de Tarentaiſe, épouſa, en 1530, *Françoiſe de Tavares*, Dame d'honneur de Béatrix de Portugal, Ducheſſe de Savoie, de la Maiſon de *Tavares* en Portugal. Il en eut: — 1. Jean-Marie, qui ſuit; — 2. Jean-Baptiſte, Seigneur de Combefort, Protonotaire Apoſtolique; — 3. & Claude, mort ſans hoirs.

Jean-Marie de Duyn, dit Maréchal, Baron de Laval-d'Iſere, Vicomte de Tarentaiſe, Seigneur de Combefort, ſe maria avec *Gaſparde de Cuyne*, Dame de Ribaud, fille de *Jean de Cuyne*, Seigneur de Ribaud en Savoie, & d'*Anne de Granges*, dont: — Pierre, qui ſuit; — & Jean-Antoine, Capitaine des Carabins des Gardes de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, mort aux guerres de Maurienne.

Pierre de Duyn, dit Maréchal, Baron de Laval-d'Iſere & de Sainte-Hélene de Millieres, Seigneur de Combefort, de Ribaud & du Châtelard, Vicomte de Tarentaiſe, Chevalier de l'Ordre de Savoie, premier Ecuyer de S. A. Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, Lieutenant-Général de ſon Infanterie, & Chevalier d'honneur de Madame Royale, épouſa *Antoinette de Locatel*, Dame de Sainte-Hélene, fille & héritiere de *Jean-Batiſte de Locatel*, Baron de Sainte-Hélene de Millieres, & de *Catherine le Roux du Terreau*, dont: — 1. Jean-Batiſte, qui ſuit; — 2. Hector, Chevalier de Malte; — 3, 4 & 5. Sigismond, Philibert & Antoine, dont nous ignorons la deſtinée.

Jean-Batiſte de Duyn, dit Maréchal, Comte de Laval-d'Iſere, Vicomte de Tarentaiſe, Commandeur d'Alenges, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Colonel d'un Régiment de gens de pied, entretenus en Piémont, vivant en 1650, épouſa *Anne-Antoinette d'Ourches*, fille de *Nicolas d'Ourches*, Seigneur de Biel en Lorraine, & d'*Antoinette de Saint-Belin*. Nous ignorons s'il a eu poſtérité, faute de *Mémoire*. Voyez ſur cette Maiſon l'hiſtoire de Breſſe par *Guichenon*.

Les armes: *d'or, à la bande de gueules, accompagnée en orle de ſix coquilles de même.*

MARÉCHAL, autre Famille de Breſſe, non moins ancienne que la précédente.

Elle remonte à Etienne Maréchal, Damoiſeau, demeurant au Pont de Veyle & vivant en 1384. Il eut de ſa femme nommée *Amphelife*: — Jean, qui ſuit; — & Antoinette, femme de *Hugues de Saint-Cyr*, Damoiſeau.

Jean Maréchal, Seigneur de Loeſe & de Belouſes, vivant en 1420, eut pour femme la fille du Seigneur *de Loeſe*, dont, entr'autres enfans:

Etienne Maréchal, Seigneur de Loeſe & de Belouſes, marié, 1°. le 17 Février 1441, avec *Guillemette de Colomb*, fille de *Gui de Colomb*, Seigneur de la Salle, & de *Michelle de Seyturier*; & 2°. le 3 Août 1458, avec *Agnès de Coucy*, fille d'*Aimé de Coucy*, Seigneur de Geniſſia, & de *Marie de Gingin*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Petreman, Seigneur de Belouſes, marié à *Philiberte de Tarlet*, fille de *Jean*, Seigneur de Marmont, & de *Louiſe de Beyniers*, ſa ſeconde femme. Il eut pour fille unique — Claudine Maréchal, Dame de Belouſes, femme de *Philibert de la Baume*, Seigneur de Grandchamp; — 3. Jacqueline, mariée à *Humbert de Sachins*, Seigneur de la Milatiere, & de *Guillemette Bolomier*; — 4. & Michelette, morte ſans alliance.

Jacques Maréchal, Seigneur de Loeſe, épouſa, 1°. *Antoinette Langlois*, fille de *Pierre Langlois*, Seigneur de Saint-Aubin, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Antoinette de Montjouvent*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Montjouvent*, & de *Philiberte de Buiſadam*. Il mourut en 1509, laiſſant de ce mariage: — Anne Maréchal, Dame de Loeſe, femme de *Jean de Candie*, Seigneur de la Berruyſe; — & Claudine, mariée, le 29 Août 1511, à *Claude de Charus*, Seigneur de Villerets, fils de *Jean*, Seigneur de Rambos.

Digitized by Google

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſable, à la bande de gueules brochant ſur le tout.*

MARÉCHAL : Il y avoit encore à Salins en Franche-Comté une Famille de ce nom, éteinte depuis environ trois ſiécles, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Ville, *Tome II*, *p.* 80.

MARESCAL : Famille noble alliée à celle de *la Fons*, en Picardie, & dont les armes ſont : *d'or, à trois beſans d'azur, chargés au milieu d'une étoile d'argent.*

MARESCOT. Voici ce que nous apprennent les Mercures de France du mois de Février 1734, *p.* 405, & de Décembre 1740, *p.* 2756.

Gilles-Michel de Marescot, Seigneur de Thoiry, de Morgue, &c. Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal général des Logis de la Cavalerie légere de France, mourut le 8 Mars 1714, laiſſant d'*Angelique d'Appoigny*, ſa femme, décédée le 9 Janvier 1705, pour fille & unique héritiere :

Angélique-Claude de Marescot, Dame de Thoiry, mariée, 1°. avec *Adrien-Claude de Bauſſan*, ſon couſin-germain, Ecuyer du Roi, mort le 7 Novembre 1731, dont un fils unique ; 2°. le 26 Janvier 1734, à *Angélique-François de Renouard*, Chevalier, Comte de Villayé & d'Auteuil, Seigneur de Drouges, de Couvrau, &c. Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi depuis 1719, & auparavant Conſeiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu en 1716 ; & 3°. au Comte *de Vatan*.

Gilles-Michel de Marescot avoit pour frere Charles-René de Marescot, Clerc tonſuré du Diocèſe de Paris, ci-devant Titulaire de quelques Prieurés qu'il avoit réſignés à la charge d'une penſion. Il eſt mort à Paris le 3 Octobre 1741, âgé de 92 ans, étant né en 1649, & étoit parvenu à ce grand âge ſans infirmité. Il jouiſſoit de 22000 livres de rente ſur les anciennes tontines, & a laiſſé pour ſon héritiere Angélique-Claude de Marescot, ſa niéce.

Les armes : *de gueules, à trois faſces d'argent à un lion léopardé brochant ſur le tout, & un chef de même, chargé d'une aigle couronnée de ſable.* Cimier, *un léopard, ſurmonté d'une aigle de ſable auſſi couronnée.* Ces armes ſont les mêmes que portent les Marescotti de Boulogne en Italie, qui ont reconnu les Marescot de France pour leurs parens.

Il y a en Normandie une Famille de Marescot qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coqs de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

MAREUIL, en Picardie. Famille noble qui remonte à

Adrien de Mareuil, Seigneur de Belloy, annobli par Lettres de l'an 1594, regiſtrées dans toutes les Cours en 1654. — Pierre de Mareuil, Seigneur de la Ferriere-lès-Amiens, épouſa *Marguerite de Souich*, qu'il laiſſa veuve & mere de — Pierre de Mareuil, Seigneur de Saint-Hubert & de-Belloy, Capitaine-Lieutenant d'Infanterie ; — & de Jean de Mareuil, Seigneur de Belleville. Nous en ignorons la poſtérité.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagée de trois étoiles de même.* Extrait du *Nobiliaire de Picardie*, *p.* 334.

MARGALET : Famille noble, dont il eſt parlé dans l'Etat de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, *p.* 321, & auſſi dans l'Hiſtoire héroïque de cette Province, *Tome II*, *p.* 99.

Claude de Margalet, originaire de Saint-Paul de Durance, où ſa Famille tenoit depuis long-tems un rang honorable, ſe retira à Aix, & fut pourvu dans cette ville d'un office de Conſeiller du Roi & Référendaire en la Chancellerie. Il étoit grand Juriſconſulte, & on a de lui un traité du ſtyle de la Cour des Commiſſions. Il s'allia, en 1529, avec *Marguerite de Colonia*, dont : — Pierre, qui ſuit ; — & Jean, qui a fait tige en Auvergne, & duquel ſont iſſus les Seigneurs *de Laval* & *de Vernede*, dans la même Province.

Digitized by Google

Pierre de Margalet, Seigneur de Saint-Auquile dans le territoire de Beaumont, élu Aſſeſſeur d'Aix, & Procureur du pays aux années 1567 & 1575, ſe maria, en 1563, avec *Anne de Coriolis*, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement, & enſuite Préſident à Mortier, de laquelle il eut : — Claude, qui ſuit ; — & Sibille de Margalet, épouſe de noble *Louis de Meyſoneri*, Médecin ordinaire du Roi Louis XIII.

Claude de Margalet, II. du nom, Conſeiller en la Cour des Comptes en 1602, mort Doyen de la même Cour, avoit épouſé, 1°. en 1597, *Françoiſe de Simiane*, fille de *Claude*, Seigneur de la Coſte, Conſeiller au Parlement, & de *Gabrielle de Veteris* ; & 2°. *Gaſparde de Saqui*. Du premier lit naquirent : — 1. Pierre, qui eut de *Marguerite de Carbonnel*, Dame de Colobrieres, une fille unique, alliée à *Charles de Saqui*, par ſa femme, Seigneur de Colobrieres ; — 2. François, qui ſuit ; —— 3 & 4. Antoine & Charles, reçus Chevaliers de Malte en 1624 & 1626 ; — 5. Marthe, femme de *Jean-Batiſte d'Albert*, Seigneur de Saint-Martin, Auditeur des Comptes ; & du ſecond lit : — 6. Pompée, pere d'une fille, mariée à noble *Pierre de Mouſtiers*, de la ville de Marſeille.

François de Margalet, Conſeiller en la Cour des Comptes en 1633, ſe maria, en 1649, à *Madelene de Segur*, Dame de Luynes, héritiere de l'ancienne Famille de ce nom, & dont étoit iſſue *Jeanne de Segur*, ayeule du Connétable *de Luynes*. De ce mariage vinrent : — Antoine, qui ſuit ; — & Jean-Antoine, Chevalier de Malte, mort Commandeur.

Antoine de Margalet-de-Segur, Seigneur de Luynes, Conſeiller en la même Cour après ſon pere en 1680, épouſa *Iſabeau de Toron-d'Artignoſc*, & en eut : — Antoine, qui ſuit ; — & un autre fils, Chevalier de Malte.

Antoine de Margalet, II. du nom, Seigneur de Luynes, Conſeiller en la Cour des Comptes, s'allia avec la ſœur de *Jean-Batiſte de Maliverny*, Préſident à Mortier au Parlement de Provence, dont, entr'autres enfans :

François-Auguste de Margalet-de-Segur, Seigneur de Luynes, ſucceſſivement Conſeiller & Préſident en la Cour des Comptes, marié, 1°. à *Claire de Thibaut-Tiſaty-de-Sanes*, de laquelle il eut quelques enfans morts en bas-âge ; & & 2°. en 1728, à *Suſanne de Lombard*, fille de *Gaſpard*, Seigneur du Caſtellet, Préſident en la Cour des Comptes, & de *Gabrielle d'Albertas-Saint-Mayme*. De cette alliance ſont iſſus : — 1. Joseph-Constance, qui n'étoit pas marié en 1759, & dont nous ignorons la deſtinée ; — 2. Balthasard-Antoine, mort Chevalier de Malte ; — & trois filles, dont l'ainée eſt mariée dans la Maiſon d'*Augier*, de la ville d'Avignon.

Les armes : *d'azur, à trois croiſſans montans d'argent, poſés en pal l'un ſur l'autre.*

MARGARO, en Bretagne, du reſſort de Rennes.

Gilles du Margaro fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1 Mars 1669, en prouvant qu'il remontoit ſon origine à Guillaume du Margaro, Sieur de Langouhedre, de Couetconnuan, de Pondrech & de la Motte-Moyſan, qui comparut aux montres de Dinan en 1481. Les armes : *d'azur, à trois coquilles d'argent, 2 & 1.*

MARGAT, en Berri. Famille maintenue dans ſa nobleſſe par Ordonnance du 12 Février 1716, & dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Regiſtre II, Part. II.*

François Margat fut nommé, le 25 Mars 1548, par Marguerite de France, Reine de Navarre, Ducheſſe d'Alençon & de Berri, à l'office de Lieutenant-Général au Siége & reſſort de Concreſſault, dont il obtint des Proviſions du Roi Henri II, le 27 Juin 1549.

François de Margat, ſon arriere-petit-fils, Ecuyer, Seigneur de Buſſede, né en 1633, Lieutenant-Général d'Epée, premier Conſeiller au Préſidial de Bourges, épouſa, en 1683, *Marie de la Chapelle*, dont, entr'autres enfans : — Pierre-

François, qui suit; — & Philippe-Emmanuel, né le 30 Avril 1693, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Bourges.

Pierre-François de Margat, Ecuyer, Seigneur de Busséde, Conseiller au Bailliage & Siége Préſidial de Bourges en 1716, puis Lieutenant-Général de Police & Maire de la même Ville, épouſa *Marie-Françoiſe Robert de Peſſeliere*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Peſſeliere, Châtelain de Jallogne, Seigneur de Chalvoy, de Volpy, &c. Leurs enfans ſont: — Robert-François de Margat de Bussede, Ecuyer, Seigneur de Crecy, dont nous ignorons l'état actuel; — & Marie-Françoise, alliée, par contrat du 9 Septembre 1735, à *Philibert de Donin*, Ecuyer, Seigneur de Cluzeau.

Les armes: *de gueules, à un chef d'argent, chargé de trois annelets de gueules.*

MARGEOT, en Normandie, Elections de Bernay & de Liſieux. Famille noble qui porte: *d'or, à un écuſſon de gueules, à l'orle de 9 macles de ſable.*

MARGERET: Il eſt parlé de cette Famille dans le Mercure du mois de *Février* 1738, *p.* 370.

Pierre Margeret, Seigneur de Pontault & de Longvilliers, Grand-Audiencier de France, mort le 2 Octobre 1682, avoit épouſé *Catherine Picot*, dont:

Pierre Margeret, Seigneur de Pontault, Longvilliers, &c. Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Paris le 7 Janvier 1738, âgé d'environ 70 ans. Il avoit paſſé 38 ans dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, où il étoit entré, en 1689, en qualité d'Enſeigne, monta, en 1691, à une Lieutenance, obtint, en 1696, une Compagnie; fut fait Brigadier d'Infanterie le 29 Mars 1710; Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719; & ſe retira du ſervice au mois de Mai 1727, avec une penſion de 7000 livres. Il avoit épouſé, au mois de Novembre 1709, *Anne-Thérese Zylof*, de Berg-Saint-Vinox en Flandres, morte le 15 Janvier 1725, âgée de 41 ans, fille de *Jacques Zylof*, Seigneur de Stenbourg, & de *Marie de Floris de Boſcherol*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Pierre Margeret, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bretagne en 1738, dont nous ignorons la poſtérité; — 2. Charles-Auguste, deſtiné à l'état eccléſiaſtique; — 3. Marie-Anne-Thérese, alliée avec *N... de Pertiere*, Gentilhomme de la Province du Poitou; — 4. & Claude-Adélaïde, Religieuſe.

Les armes: *d'argent, à la faſce d'azur, chargée d'une fleur de lis d'or, & accompagnée de trois léopards de ſable, langués de gueules.*

MARGUERIE, MARGUERYE ou MARGUERIT. Il y a peu de Familles, qui, ſans une illuſtration conſidérable, ſoient dans le cas de faire des preuves plus anciennes que celle-ci, connue dès le commencement du XI^e^ ſiécle, & originaire de Normandie, Diocèſe de Bayeux, où elle poſſédoit pluſieurs Fiefs du nom de Marguerie. On voit à Eſtreham, Breteville & ailleurs, les armes de cette Famille, qui ſont les mêmes qu'elle porte aujourd'hui. Dans la Recherche de Nobleſſe faite par *Raimond de Montfaouq*, en 1463, elle fut reconnue *noble d'extraction*, & confirmée par *Gui de Chamillart*, en 1666, ſuivant des certificats délivrés & ſignés, le 30 Mai 1730, par M. *de Clairambault*, Généalogiſte des Ordres du Roi, & légaliſés, le 27 Février 1731, par M. *d'Argouges*, Lieutenant-Civil de la Ville & Vicomté de Paris.

L'Hiſtoire de Normandie par *Maſſeville*, *Tome II*, *p.* 340, & les Conquêtes des Normands dans la Pouille, par *du Moulin*, apprennent qu'un Seigneur du nom de Marguerie paſſa en Calabre avec les fils de *Tancrede de Hauteville*. Suivant des Mémoires domeſtiques appuyés par l'Hiſtoire, il eſt auteur d'une branche, dont étoit l'Amiral Margarit, qui depuis ce tems eſt établie en Catalogne & en Eſpagne, ſous le nom de Marguerit de Carracene & d'Aguilar.

Digitized by Google

d'Aguilar. Elle a donné dans Bérenger de Marguerit un Capitaine, qui ſe ſignala, en 1188, devant la ville de Tyr, aſſiégée par *Saladin*, Soudan d'Egypte; dans Jean de Marguerit, un Cardinal, qui floriſſoit dans le XV^e^ ſiécle, & qui, avec ſon frere Bernard, rendit de grands ſervices à Jean II, Roi d'Arragon; dans Louis de Marguerit, un Gouverneur de la Chambre Royale de Sicile; & enfin un Gouverneur de Catalogne, & un Lieutenant-Général des Armées de France dans Don Joseph de Marguerit, qui fit beaucoup parler de lui vers le milieu du XVII^e^ ſiécle. Jean de Marguerit, Marquis d'Aguilar, un de ſes fils, devint chef de cette branche qui ſubſiſte dans ſa poſtérité, & dont les armes ſont : *de gueules, à trois marguerites de pré d'argent, au chef de* Naples-d'Arragon, par grace accordée à cette branche, par les Rois d'Eſpagne, pour ſervices rendus.

Cette ancienne Nobleſſe, dont nous avons déja parlé dans notre premiere édition, *Tome V*, a formé deux branches principales diviſées en pluſieurs rameaux, dont un eſt établi en Lorraine, ſur lequel nous entrerons dans un plus long détail d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués. Elle remonte à

Jean de Marguerie, Ecuyer, qui s'attacha à *Richard*, II. du nom, Duc *de Normandie*. Il épouſa *Marie de Guerente*, & vivoit en 1004. De lui deſcendoit

Raoul de Marguerie, Ecuyer, lequel ſe maria avec *Iſabeau de Percy*. Il en eut :

Pierre de Marguerie, Ecuyer, qui épouſa *Jeanne de Grimouville*, fille de *Jean de Grimouville*, Baron de Larchaut. De ce Pierre deſcendoit Aubin, depuis lequel la filiation eſt ſuivie.

Aubin de Marguerie, Ecuyer, étoit, en 1295, du nombre des Chevaliers employés dans l'Armée commandée par les Seigneurs *de Montmorency* & *de Harcourt*, qui prirent la ville de Douvres, en Angleterre. L'Hiſtorien de la Maiſon de Harcourt (*la Roque*) en parle, *Tome II, livre X, p.* 941. De ſa femme dont le nom eſt ignoré, il eut :

Guillaume de Marguerie, I. du nom, Ecuyer, marié à *Jacqueline de Teſſon*, fille de *Philippe*, Seigneur de l'Epinay, dont :

Guillaume de Marguerie, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſtreham, Cantepie, Airel, Forges, Vidouville, Moon, Berolles, &c. qui rendit aveu au Roi en 1394. Il acquit de *Perrin Bruneville*, une Vavaſſorie noble, contenant 50 acres de terre aſſiſe aux paroiſſes de Sainte-Honorine, des Pertes & de Trevieres & environs dans la Vicomté de Bayeux, par acte paſſé devant les Tabellions de cette Vicomté, le 20 Décembre 1403. De *Catherine de Malherbe*, ſon épouſe, fille de *Richard*, Seigneur de Varaville, &c. il eut : — Michel, qui ſuit; — & Pierre, auteur de la ſeconde branche dite *des Seigneurs de Sorteval*, rapportée en ſon rang.

Premiere Branche.

Michel de Marguerie, Ecuyer, Seigneur d'Eſtreham, Tours, Colleville, la Motte-d'Airel, Forges, Berolles, &c. épouſa *Catherine de Maillard*, fille de *Jean*, dont : — 1. Gautier, qui ſuit; —— 2. Michel, Seigneur de Hotot, tige des Seigneurs de Forges & de Berolles éteints; —— 3. Robert, Seigneur de Saint-Martin le vieux; —— 4. & Jean, Seigneur de Notre-Dame des Foſſés. Ils ſont tous les quatre employés dans la recherche de 1463. De Jean, rappellé le premier dans celle de 1666, eſt deſcendu, par divers degrés, — François de Marguerie, Ecuyer, employé auſſi dans la recherche de 1666, avec ſon fils nommé — Jean de Marguerie, Ecuyer, lequel fut pere, — 1°. de Jacques de Marguerie, Sieur de Livry, tige des Seigneurs de Montfort, établis en Lorraine, rapportés ci-après; — & 2°. de Jean de Marguerie, dont le fils Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Pierrepont, demeuroit à Bayeux, & produiſit ſes titres en 1666.

La branche des Seigneurs *de Livry* & celle des Seigneurs *de Pierrepont* ſont

Digitized by Google

éteintes. — La branche de *la Motte d'Airel* a formé celles des Seigneurs *de la Barre* en Bourbonnois, des Seigneurs *de Courbetin* en Picardie, & des Seigneurs *de la Vaudigniere*, que nous ne connoiſſons point faute de *Mémoire*. Nous ſçavons ſeulement que la branche des Seigneurs *de la Motte-d'Airel* ſubſiſte dans PIERRE-ALEXIS & JEAN-LOUIS-GABRIEL DE MARGUERIE, Ecuyers, demeurans à Airel, Diocèſe de Bayeux.

GAUTIER DE MARGUERIE, Seigneur de Tours, d'Eſtreham, &c. fait Chevalier au ſecond Chapitre de l'Ordre de Saint-Michel ſous LOUIS XI, fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe*, par *Montfaucq*, Commiſſaire pour la recherche des Nobles en 1463 : il y eſt qualifié de *Meſſire* & de *Chevalier*. Il avoit épouſé *Anne le Gallois*, fille de *Robert*, Seigneur de la Variniere, Gouverneur du Château de Caen. De ce mariage vint :

GILLES DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur d'Eſtreham, Colleville, &c. qui s'allia, en 1495, avec *Catherine de la Dangie*, fille de *Richard de la Dangie*, Seigneur d'Agy, Renchy, &c. dont : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & CHARLES, tige des Seigneurs de Colleville, mentionnés ci-après.

GUILLAUME DE MARGUERIE, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſtreham, &c. épouſa, l'an 1540, *Marie du Praël*, & en eut : — JEAN, qui ſuit ; — & GUILLAUME, auteur de la branche de Saint-Côme, qui ſubſiſtoit, en 1761, dans JACQUES-CHARLES DE MARGUERIE, Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de la Marche.

JEAN DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur d'Eſtreham, &c. fut diſpenſé de l'arriere-ban, par Brevet du Roi, du 26 Juillet 1563, comme étant employé ailleurs par ordre du Duc *d'Eſtampes*, pour le ſervice de Sa Majeſté. Il épouſa, en 1567, *Scholaſtique de la Marre*, dont :

BERNARDIN DE MARGUERIE, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui eut de ſon pere une penſion de 1000 écus d'or ſol, & ſix chevaux, pour aller ſervir. D'*Eſther le Verrier*, ſa femme, fille & unique héritiere de *Claude le Verrier*, Ecuyer, Baron de Vaſſy & autres lieux, il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. HENRI-LOUIS, tige des Seigneurs de Neuville, rameau qui ſubſiſte dans JEAN-JACQUES DE MARGUERIE, demeurant à Moncy, Diocèſe de Bayeux ; — 3. N... DE MARGUERIE, dont on ignore le ſort ; — 4. & autre JACQUES, duquel la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

JACQUES DE MARGUERIE, Chevalier, Baron de Vaſſy, Seigneur du Teil, Hupain, Sainte-Honorine, &c. Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa, en 1660, *Jeanne de Marbeuf*, fille de *Claude*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé & de ſes Finances, premier Préſident du même Parlement (*Voyez* ci devant MARBEUF). De cette alliance vint :

CLAUDE-FRANÇOIS DE MARGUERIE, Chevalier, Marquis de Vaſſy, marié, en 1692, à *Louiſe le Prevoſt*. Leurs enfans furent : — JEAN-JACQUES-FRANÇOIS, Officier de Gendarmerie, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort ſans enfans ; — & HENRI-CHARLES-ANTOINE, qui ſuit.

HENRI-CHARLES-ANTOINE DE MARGUERIE, Chevalier, Marquis de Vaſſy, Seigneur du Teil, Moncy, &c. a été Enſeigne des Gendarmes de Bretagne, aujourd'hui *Bourgogne*, & s'eſt marié, en 1727, avec *Louiſe-Henriette de Monteclair*, fille & unique héritiere de *Louis-François*, Comte de *Monteclair*, Seigneur de Fontaine, Henry, Treville, &c. Nous ignorons s'il a eu poſtérité faute de *Mémoire*.

JACQUES DE MARGUERIE, II. du nom, Chevalier, quatrieme fils de BERNARDIN & d'*Eſther le Verrier*, épouſa, le 20 Novembre 1658, *Madelene de Freval*, duquel mariage ſortit

JEAN-BAPTISTE DE MARGUERIE, Chevalier, qui s'allia avec *Léonore de Freval*, ſa couſine-germaine, dont : — JEAN-JACQUES-FRANÇOIS ; — & JEAN-LOUIS-HENRI, qui ſuit.

JEAN-LOUIS-HENRI DE MARGUERIE, Chevalier, a épouſé *Cécile-Agathe du Chaſtel*, de laquelle il a pour enfans en 1774, — 1. JEAN-JACQUES DE MARGUERIE,

Digitized by Google

qui ſuit ; — 2 & 3. Deux filles Religieuſes, l'une aux Dames Hoſpitalieres à Caen ; & l'autre à l'Abbaye de Cordillon, Diocèſe de Bayeux.

Jean-Jacques de Marguerie, Chevalier, âgé de 27 ans, ſert depuis trois ans dans la Marine, & eſt Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi : il paſſe pour un des bons Géometres de l'Europe. C'eſt ce que nous ſçavons ſur les quatre derniers degrés d'après une *notice envoyée*.

Seigneurs de Colleville.

Charles de Marguerie, Ecuyer, ſecond fils de Gilles, Seigneur d'Eſtreham, de Colleville, &c. & de *Catherine de la Dangie*, épouſa, en 1525, *Marguerite de Boran*, dont :

Gilles de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Colleville, marié, en 1549, à *Marie Onfroy*, fille de *Marin*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurens ſur-la-Mer, de laquelle il eut :

Paul de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Colleville, qui épouſa, en 1587, *Madelene Néel*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de la Londe, laquelle ſubſiſtoit, en 1761, dans la perſonne de Jacques-François de Marguerie, demeurant à Saint-Domingue ; — 3. Bernardin, tige des Seigneurs de Vierville, rapportés ci-après.

Charles de Marguerie, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Colleville, épouſa, en 1611, *Judith Guillebert*, fille de *François*, Seigneur de Sicqueville, &c. & de *Suſanne de Longueval*, (d'une Maiſon alliée à celles de *Vendôme*, de *Montmorency*, d'*Eſtrées*, &c.). De ce mariage vint :

Gilles de Marguerie, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Colleville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il s'allia, en 1651, avec *Léonore de Laillier*, fille de *Louis*, Seigneur de Beaubuiſſon, & en eut : — René, qui ſuit ; — & Gilles-Hiacinthe, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, mort ſans poſtérité.

René de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Colleville, épouſa, en 1685, *Catherine de Heron*, dont : — 1. Louis-Claude-René, qui ſuit ; — 2. Gilles-Hiacinthe, Curé de Colleville, & Syndic du Clergé de Bayeux ; — 3. & Jacques, ancien Capitaine des Grenadiers au Régiment d'Auxerrois & Chevalier de Saint-Louis.

Louis-Claude-René de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Colleville, ancien Capitaine au même Régiment d'Auxerrois, épouſa, en 1722, *Bernardine Caſtel*, fille de *Thomas*, Marquis de Saint-Pierre, &c. de laquelle il a : — Henri-Claude-René-Bon, qui ſuit ; — & Charles Léonard-Hiacinthe, Chevalier, Capitaine au Régiment d'Auvergne en 1761, Colonel d'Infanterie, & Commandant en ſurvivance de la Hougue en Cotentin en 1774.

Henri-Claude-Louis-René-Bon de Marguerie, Chevalier, ci-devant Capitaine au Régiment d'Auvergne, puis Capitaine-Général de la Capitainerie des Gardes-Côtes de Barfleur, a épouſé, en 1751, *Marie-Madelene de Heron*, Dame de Belloy, Colines, &c. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Henri-Bon Marie, né le 20 Septembre 1754 ; — 2. Joseph-Victor, né le 1 Juillet 1757, inſcrit pour l'Ordre de Malte, mort le 11 Décembre de ladite année 1757 ; — 3. Louis-Charles-Léonard, né le 18 Juillet 1758 ; — 4. & Bernardine de Marguerie, née le 31 Janvier 1752.

Seigneurs de Vierville, &c.

Bernardin de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Houtteville, troiſieme fils de Paul, Seigneur de Colleville, & de *Madelene Néel*, épouſa, par contrat du 16 Février 1638, *Renée de Meherenc*, fille & héritiere de *Gilles*, Seigneur de Laubel, & de *Marie Vaulthier*, dont :

Gilles de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Houtteville, marié, par contrat du 22 Octobre 1670, à Demoiſelle *Marie-Thérèſe Maillard*, fille de *René Maillard*, Ecuyer, Seigneur de Leaupartie, & de *Charlotte Simon*. Leurs enfans furent : — Gilles-Armand, qui ſuit ; — & François de Marguerie, Cheva-

Digitized by Google

lier, Capitaine au Régiment de Vermandois, Infanterie, tué, en 1704, en défendant la ville de Landau, ſous les ordres de M. *de Laubanie*.

Gilles-Armand de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Vierville, Houtteville, & Mauminot, épouſa, par contrat du 20 Septembre 1705, *Jeanne Helyes de Clinchamps*, fille & héritiere d'*Edouard Helyes*, Seigneur de Clinchamps, & de *Marie Lourdel*. De ce mariage eſt né

Gilles-Edouard de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Vierville, Mauminot, Houtteville, le Molley, Formigny, Beaumont, &c. qui a épouſé, par contrat du 19 Mars 1741, *Marie-Thereſe de Pleurre*, fille & héritiere en partie de *Jean-Nicolas de Pleurre*, Seigneur de Romilly, la Ferté, Villeneuil, Saint-Laurent, de la Troche, &c. Conſeiller honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de noble Dame *Marie Thereſe Gaillard*, dont : — 1. Jean-Edouard ; — 2. Gabriel-Edouard, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie ; — 3. Edouard-Marie, reçu Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie ; — 4. & Marie-Thérese-Françoise de Marguerie, mariée à *Joſeph-Jacques-Henri Morin*, Seigneur de Vaulaville & de Litteau.

Ce que nous venons de rapporter des Seigneurs de Vierville, eſt d'après un *Mémoire envoyé*.

Seigneurs de Montfort.

Jacques de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Livry, (fils de Jean, & petit-fils de François de Marguerie, Ecuyer, employé dans la recherche de 1666) épouſa *Jeanne Eury*, dont il eut pour fils aîné

Jean de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Livry, demeurant en l'Election de Bayeux, paroiſſe de Longray, qui produiſit ſes titres en 1666. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Novembre 1617, Damoiſelle *Marie Minfant*, fille de *Hector Minfant*, Ecuyer, Sieur de Berolles, & de *Nicolaſſe Helyes*. Leurs enfans furent : — 1. Martin, qui ſuit ; — 2. Pierre, Seigneur de la Forge ; — 3. Jacques, Sieur de Montenoy ; — 4. & Joachim. Ils furent taxés pour la contribution du ban & arriere-ban, le 25 Septembre 1695, & eurent quittance le 30 Octobre ſuivant.

Martin de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Montfort, eut une atteſtation de *Michel Suhard*, Subdélégué de l'Intendant de Caen, du 19 Février 1696, qui certifie, qu'en 1666, ayant été chargé par M. *de Chamillart* de la recherche des uſurpateurs de nobleſſe, & commis à l'examen des titres des Gentilshommes, lui, Martin de Marguerie, Sieur de Montfort, avoit été compris dans le rôle des véritables Gentilshommes d'ancienne Famille, ainſi que ſes prédéceſſeurs employés dans la recherche de *Montfaouq* en 1463. Il paya les contributions faites ſur les Gentilshommes hors d'état de ſervir, le 12 Mai 1703, dont il eut quittance le 9 Août ſuivant. Il mourut & fut inhumé à Gonneville le 2 Avril 1714. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Septembre 1659, Damoiſelle *Catherine de Cuſſy*, fille de *Gédéon de Cuſſy*, Ecuyer, Sieur de Courſelle, & de *Jeanne de Varignon*. De ce mariage vinrent : — 1. René-Gui, qui ſuit ; — 2. Joachim, Doyen des Chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de Caen ; — 3. & Jacques de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Florainville, qui eut une atteſtation datée du 25 Mai 1716, du Commiſſaire adjoint de la Nobleſſe du Bailliage de Caen, & Major-Général des Côtes de Normandie, qui certifie qu'il avoit ſervi toutes les fois que la Nobleſſe avoit été convoquée ſur les Côtes de cette Province, comme étant un des Gentilshommes y ſujets, d'ancienne nobleſſe.

René-Gui de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 24 Septembre 1673, ſuivant ſon extrait baptiſtaire levé à la paroiſſe de Saint-Germain d'Eſtot, le 16 Juin 1715, & légaliſé le lendemain, alla s'établir à Pont-à-Mouſſon en Lorraine. Il donna le 20 Septembre 1714, ſa procuration paſſée devant le Notaire Royal de cette ville, à Jacques de Marguerie, Sieur de Florainville, demeurant en la paroiſſe de Gonneville ſur Merville, Election de Caen, pour, en ſon nom, renoncer ou accepter les ſucceſſions de ſes pere & mere ; & Joachim de Marguerie, Doyen des Chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de

Digitized by Google

Caen, & le même Jacques ſes freres, paſſerent un acte pardevant *Flaguet* & *Boulin*, Notaires, Gardes-Notes Royaux à Caen, le 16 Juin 1716, par lequel ils certifierent que ce René-Gui de Marguerie, réſidant à Pont-à-Mouſſon, étoit leur propre frere, & comme eux iſſu du mariage de Martin de Marguerie, Sieur de Montfort, & de *Catherine de Cuſſy*, leur pere & mere. Il épouſa, par contrat du 4 Novembre 1695, paſſé devant le Notaire Royal de la Prévôté de Sarguemine, Damoiſelle *Marguerite Bertholet*, dont :

René-Mathurin de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 9 Février 1699, batiſé dans l'Egliſe de Sarguemine, ſelon ſon extrait batiſtaire ſigné *Scholtis*, Curé dudit lieu, délivré le 20 Mars 1713, & légaliſé par le Prévôt & Gruyer de ladite ville le même jour. Il fut Avocat à la Cour de Nancy, & obtint de Léopold, Duc de Lorraine, des Lettres-Patentes de Conſeiller ſurnuméraire au Bailliage de Nancy, le 7 Juillet 1723, en laquelle charge il fut reçu le 10 Septembre ſuivant. Il fut rendu en ſa faveur un Arrêt au Conſeil d'Etat le 26 Juin 1731, qui, ſur production des piéces juſtificatives de ſa nobleſſe, & de ſes auteurs rapportés en la recherche de 1463, l'a maintenu comme *noble de race*, au droit & poſſeſſion de prendre la qualité d'*Ecuyer*; & cet Arrêt ordonne que comme tel il jouira de tous les priviléges attachés à la nobleſſe, dont jouiſſent & peuvent jouir de droit les autres nobles de race. Il a été reçu à l'office de Bailli au Marquiſat d'Haroué, le 2 Juin 1736, & a eu un Brevet de 628 livres de penſion annuelle du Prince *de Craon*, le 3 Décembre 1751. Il a épouſé, par contrat paſſé à Nancy, le 14 Octobre 1721, devant *Maujeau*, Tabellion général de cette ville, *Jeanne-Françoiſe Saint-Mihiel*, fille de *Nicolas-François Saint-Mihiel*, Avocat au Conſeil de S. A. R. Garde du Tréſor de ſes archives, & de *Thérese Henry*, ſon épouſe. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Nicolas-René, qui ſuit; — 2. Claude-Mathurin, rapporté après ſon aîné; — 3. Antoine-François, né le 2 Mars 1736; — 4. Françoise-Marguerite, née le 27 Juillet 1732; — 5. & Rose de Marguerie, née le 6 Décembre 1734.

Nicolas-René de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 22 Novembre 1726, reçu à l'office de Bailli au ſiége & Bailliage du Marquiſat de Craon, le 21 Janvier 1756, a épouſé, par contrat paſſé devant *Papigny*, Notaire à Mirecourt, le 2 Février ſuivant, Demoiſelle *Anne-Roſe Alba*, fille de *Louis-Pierre Alba*, Seigneur de Ravon la haute & baſſe, ancien Conſeiller du Roi, ſon Lieutenant-Général, ci-devant au Bailliage de Voſges, demeurant audit Mirecourt, & de feu Dame *Anne du Coin*. De ce mariage il a — Joseph-René de Marguerie, Ecuyer, né le 19 Août 1763.

Claude-Mathurin de Marguerie, Chevalier, Sieur de Montfort, (ſecond fils de René-Mathurin, & de *Jeanne-Françoiſe Saint-Mihiel*) né le 18 Mai 1729, a été reçu dans la Compagnie des Gentilshommes du feu Roi Stanislas, le 14 Décembre 1742, Enſeigne au Régiment de Royal-Barrois le 11 Décembre 1745, après avoir ſervi trois années dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, dont certificat lui fut délivré le 30 dudit mois de Décembre, enſuite Lieutenant au Régiment des Gardes de Lorraine le 11 Avril 1747, où il a ſervi juſqu'au 10 Janvier 1750, ſuivant le certificat du Prince *de Beauvau*; a paſſé aux Indes le 29 Novembre 1756, en qualité d'Aide-Major au Régiment de Lorraine, & eſt revenu en France, le 23 Septembre 1759, avec un certificat de ſes ſervices, ſigné, du 24 Mars même année, par le Lieutenant-Colonel de ce Régiment & les autres Officiers du Corps; & un autre certificat du 25 Septembre de ladite année. Ledit Claude-Mathurin de Marguerie, Chevalier, Sieur de Montfort, reſide à Senones, ſous le titre & qualité de *Conſeiller-intime, Gouverneur & Grand-Veneur de la Principauté de Salm*, par Lettres-Patentes du 7 Février 1770, à lui données, par *Louis-Charles-Oton*, Prince *de Salm-Salm*, & du Saint-Empire, &c. Il a épouſé, par extrait de mariage du 22 Décembre 1762, paſſé dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Maurice de Senones, Principauté de Salm, Damoiſelle *Gabrielle Malcuit*, fille majeure de *M. Malcuit*, Auditeur Maître des Comptes de Nancy, & de Dame *Cathe-*

Digitized by Google

rine Boiſſinel. Leurs enfans ſont : — 1. NICOLAS, né le 7 Mai 1766 ; — 2. CHARLES, né le 5 Septembre 1768 ; — 3. CATHERINE, née le 10 Décembre 1763 ; — 4. & MARIE-JEANNE DE MARGUERIE, née le 28 Février 1765.

La filiation ſuivie de ce rameau ou branche des MARGUERIE DE MONTFORT a été dreſſée d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Seconde Branche, ſéparée en 1433, Seigneurs de SORTEVAL, &c.

PIERRE DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, ſecond fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Catherine de Malherbe*, dont nous avons parlé au commencement de cette Généalogie, partagea (par acte paſſé devant *Tigis*, Notaire en la Vicomté de Bayeux, le 19 Novembre 1433,) avec MICHEL DE MARGUERIE, Ecuyer, ſon frere aîné, les Fiefs, Terres & Seigneuries des Hotieux, Saint-Nicolas des Courtils, Sorteval, Argouges-ſous-Molles, Ruſſy, Sainte-Honorine, Breteville, Cantepie en Agrauville & Formigny, Vierville, Eſtreham, Houtteville, Louviere, Saint Pierre du Mont, Saint-Laurens-ſur-la-Mer, Suratin, Trevieres, Maigneville, Teſſy, Damboſquille & Davelle, leſquelles Terres provenoient de la ſucceſſion de GUILLAUME, leur pere. Il épouſa noble Dame *Gillette Heute*, Dame de Conniere, & en eut : — 1. PIERRE DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, reçu oppoſant & demandeur au Décret de certains héritages ſis en la paroiſſe de Sainte-Honorine, dépendans de ſon fief, pour arrérages de rentes foncieres & ſeigneuriales dues par *Alain Francy*, par acte paſſé devant *Nicolas de Fouloigne* au Siége de la Vicomté de Bayeux, & *Jean des Marets*, Tabellion audit Siége le 11 Août 1453 ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. & JEAN DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Sorteval & de Vidouville, lequel obtint des Lettres-Patentes de CHARLES, Roi de France, données à Saint-Mathurin de Lanham le 22 Septembre 1484, pour lui rendre foi & hommage au nom de PIERRE DE MARGUERIE, Ecuyer, ſon pere, à cauſe de leurs ſuſdits Fiefs. Conformément à ces Lettres, il le rendit le 28 des mêmes mois & an devant *Jean le Sens*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, Commiſſaire du Roi en cette partie.

Ces trois freres, PIERRE, JACQUES & JEAN DE MARGUERIE, Ecuyers, partagerent entr'eux, par acte paſſé devant les Tabellions Royaux de Villers le 11 Juillet 1499, les Terres & Seigneuries de Sainte-Honorine, des Pertes, Dollieu, Memers, Varaville, Petieville, Vidouville, &c. provenant tant de la ſucceſſion dudit feu PIERRE DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, &c. que de noble Dame *Gillette Heute*, Dame de Conniere, leurs pere & mere.

JACQUES DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Honorine, des Pertes, Raſſy, Houtteville, &c. rendit le 10 Septembre 1496, au Bureau de la Chambre des Comptes, foi & hommage de ſes Terres & Fiefs dépendans du Roi : il en rendit encore un ſecond le 8 Septembre 1515, en la même Chambre. De ſon mariage avec *Barbe le Vallois*, fille & héritiere de feu noble homme *Jean le Vallois*, il eut : — CHRISTOPHE, qui ſuit ; — & PHILIPPE, Prêtre & Chapelain de Varaville.

CHRISTOPHE DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, &c. émancipé par délibération de parens le 26 Janvier 1521, fit un échange le 3 Avril 1533, par acte paſſé devant les Tabellions du Siége de Saint-Silvin du Thin, avec *Jean de la Freſnaye*, Ecuyer, Sieur de Breteville-ſur-Laiſe, de différentes pièces de Terres en labour & en pré, & de pluſieurs rentes tant en argent qu'en volailles. Par une Sentence rendue aux Aſſiſes de Bayeux le 22 Juin 1546, par *Pierre André*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, il fut chargé, comme oncle maternel, de la tutelle de *Jean de Miharent*, fils de feu *François de Miharent*, Ecuyer, Seigneur d'Avelles, & cette Sentence fut confirmée par une autre rendue audit Siége, du 4 Septembre 1546. Il avoit épouſé *Michelle de Malherbe* (un autre *Mémoire* dit *Iſabeau*, fille de *Jean de Malherbe*, Seigneur de Mondreville, Arry, Miſſy, &c. Lieutenant-Général au Bailliage de Caen), & en eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JEANNE DE MARGUERIE, femme de

Digitized by Google

N... de Bures-de-Clinchamps. C'eſt ce qui appert d'un acte paſſé devant *François le Mignon* & *Guillaume Poret*, Notaires en la Vicomté de Saint-Silvin, le 25 Mars 1564, par JEAN DE MARGUERIE, ſon frere, avec ledit Sieur *de Bures*, au ſujet de ſon contrat de mariage; — 3. & GRATIANE, mariée, par acte paſſé devant *Michel Totain* & *Michel Marie*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Falaiſe le 16 Octobre 1574, à noble homme *Pariſy de Baillehache*, Sieur de Longueval.

JEAN DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Breteville, Sorteval & Fontenay-le-Teſſon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en récompenſe de ſes ſervices, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 18 Mars 1621, fut homme d'armes, ſuivant un certificat du 20 Octobre 1554, à lui donné par *Jean-Thomas de Veſolles*, Enſeigne en la Compagnie du Prince *de Ferrare*, & *André de Dampont*, Commiſſaire ordinaire des Guerres. Il eut commiſſion, le 10 Octobre 1562, de *Henri-Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Normandie, dans laquelle il eſt parlé des levées de 400 hommes de guerre Arquebuſiers pour le ſervice de Sa Majeſté, & pour la ſureté & conſervation de la ville de Caen, contre les entrepriſes des Anglois, alors deſcendus ès villes du Havre & autres places du Gouvernement du Duc *de Bouillon*; deſquels 400 hommes la conduite de 100 lui fut confiée pour les commander. Il fut Député, le 10 Octobre 1576, par la Nobleſſe de la Vicomté de Caen, pour aſſiſter aux Etats généraux de Blois, & reçut procuration le 12 Novembre de ladite année, de M. *de Beuvron*, Député pour la Nobleſſe du Bailliage, pour faire en ſa place. Il commanda à Caen pendant les guerres civiles, & contribua beaucoup à retenir cette Ville dans l'obéiſſance, ce qui ſe prouve par une Lettre du Roi HENRI IV, du 29 Septembre 1589, qui ſe conſerve dans la Famille; & obtint, le 8 Juillet 1623, en vertu de ſa charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le droit de *Committimus*, pour renvoyer ſes cauſes aux Requêtes du Palais, lequel droit lui fut encore confirmé par Sa Majeſté, le 10 Novembre 1624. Il avoit épouſé *Marie le Fournier*, de laquelle vinrent: — NICOLAS, qui ſuit; — & JEAN, Seigneur de Fontenay, auteur de la branche de ce nom, qui ſubſiſte dans la perſonne de — JEAN-LOUIS DE MARGUERIE, lequel a deux fils, — JEAN-FRANÇOIS, Chanoine de Bayeux; — & JACQUES DE MARGUERIE, Chevalier, marié, en 1757, à *Jeanne de Cairon*.

NICOLAS DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Breteville, étoit Enſeigne dans la Compagnie des Gendarmes de M. le Comte *de Thorigny*, lorſqu'il fut déchargé, par le Roi HENRI IV, le 22 Mars 1590, des dettes contractées par JEAN DE MARGUERIE, ſon pere. Les Lettres de ce Prince furent enthérinées le 25 Décembre 1591, & en la Chambre du Domaine de Caen le 15 Mai 1592. Il fut aſſaſſiné, en 1593, par *Antoine Viard*, Sieur de Beaupalais, dont le procès fut fait par contumace à la Requête de JACQUES DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Cambremey, le 15 Décembre 1597. NICOLAS DE MARGUERIE avoit épouſé, par contrat paſſé en la Vicomté d'Exmes le 15 Février 1580, inſinué le 11 Mars 1585, *Madelene le Fournier*, fille & héritiere de *Pierre le Fournier*, Ecuyer, Sieur des Annés, & de *Guillelmine de Noſſy*, celle-ci veuve de noble *Philippe le Berenger*. *Madelene le Fournier* fut élue, par acte de délibération de parens, le 24 Juin 1593, tutrice de ſes enfans mineurs, ſçavoir: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ROBERT, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & MARIE, femme de *Jacques le Maignen*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, laquelle partagea avec ſes freres le 23 Mars 1630.

JEAN DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Breteville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, en 1620, *Marguerite le Blanc du Roullet*, fille de *N... le Blanc*, Seigneur du Roullet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Prévôt-Général de Normandie & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans trois freres, morts ſans enfans. L'aîné étoit Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis.

ROBERT DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur du Meſnil-Bacley & de Sorteval, ſecond fils de NICOLAS, & de *Madelene le Fournier*, fit un accord le 13

Digitized by Google

Septembre 1622, avec *François de Beaurepair*, Ecuyer, Seigneur de Louvaigné & des Aunés, pour terminer un procès mû ou à mouvoir au sujet de la succession de NICOLAS, son pere. Il servit sous les ordres du Duc *de Longueville*, suivant un certificat de ce Seigneur, donné au Camp de Saint-Nicolas le 10 Octobre 1630; & par un ordre qu'il reçut du Seigneur *de Matignon*, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général en Normandie, le 1 Octobre 1636, on voit qu'il étoit chef de Brigade, & qu'il eut un congé du Duc *de Longueville*, pour aller vaquer à ses affaires particulieres, le 29 Novembre suivant. Il avoit épousé, par contrat passé le 19 Avril 1619, devant *Jacques Piquot* & *Jean le Tellier*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Falaise, *Catherine Mallard*, dont :

FRANÇOIS DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur du Bourg, qui servit, en qualité de Capitaine d'Infanterie, pendant 25 ans, & épousa, en 1672, noble Demoiselle *Claude d'Anfray*, fille de *Claude d'Anfray*, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Germain, & de *Marguerite le Cornier*. Il en eut :

CÉSAR DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Sorteval, qui servit aussi pendant 20 ans au moins dans la Cavalerie, & ensuite dans les Gendarmes de la Garde. Il épousa, en 1704, Demoiselle *Françoise le Normand*, de laquelle est issu

FRANÇOIS-CHARLES-GABRIEL DE MARGUERIE, Chevalier, qui a servi le Roi pendant 25 ans, en qualité de Lieutenant d'Infanterie. Il est breveté de Capitaine de Cavalerie, & décoré de la Croix de Saint-Louis. De son mariage contracté en 1754, avec *Anne-Louise-Gabrielle Bosquillon de Bouchoir*, il a : — LAURENT-GABRIEL DE MARGUERIE, né en 1754, élevé dans le Corps Royal du Génie; — & CLAUDE-FRANÇOIS-GABRIEL, dit *le Chevalier* DE MARGUERIE, né en 1760.

Il y a M. DE MARGUERIE, Gentilhomme d'honneur de M. le Duc D'ORLÉANS, Lieutenant des Maréchaux de France en Valois, & FRANÇOIS DE MARGUERIE, Seigneur de Montpinçon, son frere, qui sont de cette branche, & qu'un *Mémoire* fort confus nous marque être descendus de ROBERT, par un FRANÇOIS DE MARGUERIE, Seigneur de Montpinçon : apparemment que ce FRANÇOIS est frere de CÉSAR DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Sorteval, mentionné ci-dessus, mais c'est ce que nous ne pouvons affirmer.

La filiation directe de PIERRE DE MARGUERIE, auteur de cette branche de Sorteval, dressée sur les titres, nous a seulement été fournie.

Les armes : *d'azur, à trois marguerites de pré d'argent, 2 & 1.* Devise, CHERCHE QUI N'A.

* MARGUERIT : Famille de Normandie, différente de la précédente, & qui a formé aussi plusieurs branches.

Par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1731, registrées à Rouen le 17 & le 18 Juin suivant, les terres de Maizieres, Guibray & Versainville, &c. furent unies & érigées en *Marquisat* sous le nom de *Marguerit*, en faveur de FRANÇOIS-JOSEPH DE MARGUERIT-DE-VERSAINVILLE, Président honoraire en la Chambre des Comptes de Rouen, mentionné ci-après, branche des Seigneurs de Guibray & de Versainville. Nous allons répéter ici ce que nous avons dit sur cette Famille dans le *Tome V, p.* 509, de notre premiere édition.

Seigneurs d'ERAN, &c.

PHILIPPE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Eran, d'Outrelaize, de Renemesnil, de Soignolles, Patron des Seigneuries de Saint-André de Briouze, de la Motte-sous-Rouvres, & de la Cour du Hou, qualifié *noble homme* dans plusieurs actes, vivoit le 17 Mai 1533. De *Philippine du Buisson*, son épouse, il eut :

CHARLES DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Eran, de la Motte, &c. marié à *Marguerite de la Rue*, dont, entr'autres enfans :

JEAN DE MARGUERIT, Ecuyer, Sieur du Bu, de Guibray, de Soignolles, de Sacy, &c. Avocat-Général au Parlement de Rouen, maintenu dans sa noblesse le 28 Juin 1699, par Ordonnance de M. *de Roissy*. Il épousa, 1°. en 1583, *Michelle*

Digitized by Google

Michelle Anteray, fille de *François Anteray*, Ecuyer, Sieur de Boisnormand & de Savené, Préſident au Parlement de Rouen; & 2°. *Marie des Rotours*, fille de *Julien*, Seigneur *des Rotours*, & de *Nicole de Vaſſy*. Il eut du premier lit: — 1. François, qui ſuit; & du ſecond; — 2. Jacques, auteur des Seigneurs de Rouvres & des Malleſvilles, éteints dans Jean de Marguerit, Ecuyer, Seigneur & Baron de Rouvres, Seigneur des Malleſvilles, de Soignolles, des Foſſes & de Queſnay, qui n'a eu que deux filles de *Louiſe de Negrier*, ſa femme; — 3. & Guillaume, tige des Seigneurs de Guibray & de Verſainville, rapportés ci-après.

François de Marguerit, Ecuyer, Seigneur, Patron de Soignolles, du Bu, d'Eran, de Saint-Pavin, &c. mort en 1636, avoit épouſé, en 1610, *Françoiſe de Vauquelin*, dont neuf enfans, ſçavoir: — 1. Brix ou Brice, qui ſuit; — 2. Nicolas, chef des Seigneurs de Saint-Pavin, qui ſubſiſtent dans — François-Philippe-Ferdinand de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pavin, & Patron honoraire de Saint-Pierre de Fourneaux, né le 4 Mai 1705, marié, en 1737, avec *Marie du Hamel*, dont il n'a eu qu'un fils, né en 1739, mort; — 3. N... de Marguerit, duquel on ignore le ſort; — 4. Philippe, tige des Seigneurs d'Aizy & du Freſne, rapportés ci-après; — 5. Guillaume, auteur des Seigneurs d'Eran & de Livet, dont nous parlerons en leur rang; — 6. N... de Marguerit, duquel on ignore auſſi la deſtinée; — & trois filles.

Brix ou Brice de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Eran, du Bu & autres lieux, a eu pour petit-fils:

Victor-Conſtantin de Marguerit, Ecuyer, Seigneur du Bu & de Cerceaux, marié avec *N... de Cerceaux*, dont il n'a eu que deux filles.

Seigneurs d'Aizy & du Freſne.

Philippe de Marguerit, Ecuyer, Seigneur du Bu, quatrieme fils de François, & de *Françoiſe de Vauquelin*, épouſa, en 1633, *Marie Baudouin*, fille & unique héritiere de *Charles Baudouin*, Ecuyer, Seigneur d'Aizy près Falaiſe. Il en eut:

Gui de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Aizy & du Freſne, près Conches, marié à *Catherine-Claire de Sarcilly*, dont vint:

Gui-Philippe-Auguſte de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Aizy & du Freſne, né le 31 Mai 1693, qui épouſa, en 1714, *Marie-Anne Edeline*, fille de *Nicolas Edeline*, Seigneur & Patron du Bois-Hubert, &c. De ce mariage il a eu: — 1. Gui-Philippe-Auguſte, batiſé le 25 Décembre 1715, lequel a ſervi en qualité de Capitaine d'Infanterie; — 2. Gui, mort jeune; — 3. Charles André, batiſé le 1 Décembre 1726, Capitaine dans le Régiment de Rouergue en 1761; — 4 & 5. Marie-Catherine & Thérese-Guyonne de Marguerit, mortes.

Seigneurs d'Eran & de Livet.

Guillaume de Marguerit, Ecuyer, Seigneur des Loges & d'Eran, cinquieme fils de François de Marguerit, & de *Françoiſe de Vauquelin*, fut Major du Régiment de la Meilleraye, & épouſa *Jeanne de Saint-Martin*, fille de *N... de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de Livet.

Brix ou Brice de Marguerit, leur fils, Ecuyer, Seigneur des Loges & d'Eran, Capitaine au Régiment de la Meilleraye, eut de *Marie-Roſe Viart d'Ingreville*, ſon épouſe:

Charles-Antoine-Brice de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Livet & de Fontaine, marié avec *Françoiſe de la Perelle*, dont: — Louis-Brice-François, qui ſuit; — & François de Marguerit, Ecuyer, Lieutenant en 1761, dans le Régiment de Saintonge.

Louis-Brice François de Marguerit, Ecuyer, né le 30 Mars 1730, étoit en 1761, Capitaine dans le même Régiment de Saintonge. On ignore s'il eſt marié & s'il a poſtérité, faute de *Mémoire*.

Digitized by Google

Seigneurs de Guibray & de Versainville.

Guillaume de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Guibray, de Sacy, de Saint-Pierre, du Bu & de Traits-la-Champagne, second fils de Jean de Marguerit, Seigneur du Bu, & de *Marie des Rotours*, sa seconde femme, fut d'abord Guidon d'une Compagnie de Gendarmes, & prit ensuite le parti de la robe. Il fut déclaré *noble de race* par Ordonnance de l'Intendant de Rouen le 1 Février 1641, & fut compris, le 28 du même mois, dans le rôle de la paroisse de Saint-Gervais de Falaise, au Chapitre des Nobles. De son mariage, accordé en 1629, avec *Charlotte de Vigneral*, vint, entr'autres enfans :

François de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Guibray, de Versainville, &c. reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1654, mort Doyen le 30 Juillet 1719. Il avoit épousé, le 8 Novembre 1672, *Madelene Thomson*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Sieur du Manoir, &c. de laquelle il ne laissa qu'un fils, nommé

François-Joseph de Marguerit, Chevalier, Marquis de Marguerit, Seigneur de Maizieres, de Guibray, de Versainville, des Traits-la-Champagne, de Condé, de Cirfontaine, né le 21 Mai 1676, connu sous le nom de *Marquis de Versainville*. Il fut reçu en 1711, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, & étoit Président honoraire lorsqu'il obtint, le 17 Décembre 1741, des Lettres de Conseiller honoraire au Parlement. Ce fut en sa faveur que Sa Majesté unit, en 1731, pour lui & ses hoirs mâles, lesdites Terres & Seigneuries de Maizieres, de Guibray, de Versainville, des Traits, &c. qu'elle érigea en *Marquisat*, sous le nom de *Marguerit*. Il épousa, 1°. le 9 Avril 1707, *Marie-Anne-Madelene Huet de Grainville*, fille & unique héritiere d'*Abraham Huet*, Seigneur de Grainville; & 2°. le 5 Mars 1730, *Marie-Thérese de Chaumont*, fille d'*Antoine de Chaumont*, Marquis de la Galaisiere, Seigneur de Bretoncelles, de Coulonge, de la Magdelaine, de Mareil, &c. De cette seconde alliance sont issus : — 1. Antoine, qui suit; — 2. Ferdinand-Marc-Antoine-Joseph, né le 13 Mars 1739, mort en 1742; — 3. François-Joseph-Philippe de Marguerit de Guibray, né le 25 Mars 1741; — 4. Marie-Isabelle de Marguerit de Versainville, née le 2 Mars 1731; — 5. & Apolline-Thérese de Marguerit de Maizieres, née le 28 Septembre 1745.

Antoine de Marguerit, Chevalier, Marquis de Marguerit, Seigneur de Maizieres, de Guibray, de Versainville, &c. né le 18 Septembre 1735, d'abord Enseigne, puis Colonel du Régiment Royal-Lorraine le 25 Avril 1748, n'étoit pas marié en 1761.

Les armes : *d'or, à trois roses de gueules, posées 2 & 1.*

* MARGUERITTES : Terre & Baronnie en Languedoc, Diocèse & Recette de Nismes, Généralité de Montpellier, Intendance de Languedoc, composée des Terres de *Margueritte*, *Rocquecourbe*, *Lagarne* & *Couloures*, qui a autrefois appartenu à MM. *de Ventadour*, d'où elle a passé dans la Famille de *Teissier*. Voyez ce mot.

Le Roi Henri II avoit établi, dans la Ville & Baronnie de Marguerittes, deux foires par an, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1547; mais ces foires ayant été interrompues par les troubles arrivés depuis en la Province de Languedoc, pendant lesquels les villages de Lagarne & de Couloures, furent entierement réduits en cendre, elles furent renouvellées au mois de Décembre 1737, & plus récemment en faveur de *Jean-Joseph-Marie-Auguſtin-Chriſtophe Teiſſier*, Seigneur & Baron de Marguerittes, qui a obtenu des Lettres-Patentes de surannation sur le rétablissement desdites foires dans cette Ville & Baronnie. Ces Lettres, données à Versailles le 26 Mars 1766, ont été enregistrées au Parlement de Toulouse le 13 Juin suivant, & au Présidial de Nismes le 6 Juillet de la même année.

MARHALAC, en Bretagne, du ressort de Quimper. Famille *noble d'extraction*,

Digitized by Google

reconnue telle par Arrêt de la Chambre de la Réformation, du 21 Mai 1670, au rapport de M. *de Larlan*. Elle porte pour armes : *d'or, à trois pots à eau ou orceuls* (qui ſont *des aiguieres*), *de gueules 2 & 1.*

MARICOURT, en Beauce. Suivant une Notice de feu *Piganiol de la Force*, cette ancienne Nobleſſe eſt éteinte.

THIBAUD DE MARICOURT, Seigneur dudit lieu, &c. épouſa *Robine de Trie*, ſeptieme fille de *Jacques de Trie*, Seigneur de Moncy-le-Châtel, & de *Catherine de Fleurigny*. Il devint héritier de *Philippe de Trie*, ſon beau-frere, des Terres de Moncy-le-Châtel, Serifontaine, Loges, le Deuille & Tachainville en Beauce, & écartela ſes armes de celle de *Trie*. Il mourut le 18 Mai 1481, laiſſant de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GUI, Chanoine de Saint-Pierre de Beauvais, mort en 1509 ; — 3. PIERRE, nommé dans un partage avec ſes freres, & mort ſans hoirs en 1515 ; — 4. JEANNE, femme d'*Hector de Mauvoiſin* ; — 5. PERRETTE, mariée, le 4 Février 1483, à *Gui de Marcheq*, Seigneur de Vigny près de Dreux ; — 6. PHILIPPE, alliée avec *Richard de Hellenviller*, Seigneur de Feuguerolles en Normandie ; —— 7. & FRANÇOISE, femme du Seigneur de *Montullé*.

JEAN DE MARICOURT, Baron de Moncy-le-Châtel, Seigneur de Maricourt, Roulleboiſe, Monceaux, Serifontaine, Loges, le Deuille & Gourdez, Capitaine de 300 Arbalétriers dans Harfleur, épouſa, en 1498, *Jacqueline d'Aunoy*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Orville & de Louvres en Pariſis, & de *Catherine de Montmorency*. Il mourut le 28 Septembre 1523, laiſſant : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, rapporté après ſon frere ; — 3. PIERRE, Protonotaire du Saint Siége Apoſtolique, & Chanoine de Saint-Pierre de Beauvais ; — 4. GUYON, Chevalier de Rhodes, mort le 16 Juillet 1528 ; —— 5. MARGUERITE, mariée, 1°. avec *Jacques de Dreux*, Vidame d'Eſneval ; & 2°. en 1522, à *Jacques de Hellenviller*, Baron de la Ferté-Freſnel & des Planches ; — 6. ANTOINETTE, alliée, 1°. en 1526, avec *Antoine de Hennin*, Seigneur de Cuvillers ; & 2°. en 1534, à *Jean d'Olheim*, Chevalier ; — 7. & MARIE, Religieuſe à Poiſſy.

LOUIS DE MARICOURT, Baron de Moncy-le-Châtel, Seigneur de Serifontaine, &c. fut envoyé par le Roi LOUIS XII, à Beauvais en 1523, pendant les guerres d'Italie, pour faire fortifier cette ville, & partagea avec ſes freres & ſœurs en 1528. Il mourut ſans poſtérité en 1531, de ſon mariage, contracté du vivant de ſon pere, avec *Antoinette de Mailly*.

JEAN DE MARICOURT, ſon frere, lui ſuccéda dans tous ſes biens, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon premier Echanſon, & épouſa, en 1533, *Renée du Quenel*, Gouvernante des enfans du Roi HENRI II, & fille de *Pierre du Quenel*, Seigneur d'Aupigny, & d'*Helene de Garencieres*. Elle laiſſa à ſon mari, qui mourut en 1583 : — 1. AIMERY, décédé ſans hoirs en 1548 ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. JEAN, Seigneur de Loges, tué à l'aſſaut de Rouen le 15 Novembre 1562 ; — 4. JEAN, dit *le Jeune*, mort auſſi ſans avoir été marié en 1569 ; — 5. FRANÇOISE, femme de *Charles de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amand, fils d'*Antoine*, Sénéchal de Toulouſe, & de *Catherine de Barbaçan* ; — 6. & CLAUDE DE MARICOURT, mariée, 1°. à *Nicolas Rouault*, Seigneur de Gamaches ; & 2°. à *Joachim de Bellengreville*, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Prévôt de France.

FRANÇOIS DE MARICOURT, Baron de Moncy-le-Châtel, Seigneur de Serifontaine, le Deuille & Tachainville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, premier Maître-d'Hôtel de M. le Dauphin, & Gouverneur du Pont-de-l'Arche, épouſa, en 1559, *Michelle Robertet*, fille de *Claude*, Seigneur d'Alluye, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne Briçonnet*, dont : — 1. CHARLES, tué en duel par le Baron *de Gerçay*, en 1585 ; — 2. FLORIMOND, mort Page de la Chambre la même année ; — 3. HENRI, décédé au retour du ſiége de Paris, en 1590 ; — 4. RENÉ, qui ſuit ; — 5. JEANNE, femme de *Jacques de Manſel*, Seigneur de Saint-Léger, morte ſans enfans en 1597 ; — 6. JACQUELINE, mariée

Digitized by Google

à *Nicolas de Preteval*, Seigneur dudit lieu & de Saint-Pair, fils de *Guillaume*, & de *Lucque de Recuſſon*; — 7. & ANNE, morte fille en 1594.

RENÉ DE MARICOURT, Baron de Moncy-le-Châtel, Seigneur de Maricourt, Roulleboiſe, Monceaux, Loges, Pannes & Duſſey, le dernier du nom, des armes de *Trie* & de MARICOURT, épouſa *Louiſe de Combaut*, Dame d'Arcies-ſur-Aube en Champagne, fille & héritiere de *Robert de Combaut*, Chevalier des Ordres du Roi, ſon premier Maître-d'Hôtel, Seigneur & Baron d'Arcies, & de *Louiſe de la Beraudiere*. Elle mourut en 1632, ſans enfans, & ſon mari, qui reſta veuf, laiſſa pour héritiers, après ſa mort, les enfans du Seigneur *de Preteval*, & de JACQUELINE DE MARICOURT, ſon épouſe, dans la Maiſon deſquels celles de *Trie* & de MARICOURT ſont éteintes.

MARICOURT portoit pour armes: *coupé d'argent ſur azur, à trois merlettes de l'un en l'autre*, & écartelоit de *Trie*. Voyez ce mot.

MARIDAT: Famille de Robe, dont étoit

PIERRE MARIDAT, Seigneur de Servieres, Conſeiller au Grand-Conſeil le 3 Mai 1640, mort honoraire le 7 Mai 1689, & inhumé dans la paroiſſe de Saint-Paul à Paris. Il avoit épouſé *Anne de Cuigy*, morte en Janvier 1698, laiſſant:

JEAN-PIERRE MARIDAT, Conſeiller au Parlement de Metz. Les armes: *d'azur: à la croix d'argent.*

MARIDOR. Voici ce que nous apprend le *Mercure de Novembre* 1755, *p.* 231, ſur cette Famille, connue dans le Maine parmi les plus nobles de cette Province, depuis près de 400 ans.

JACQUES DE MARIDOR, vivant au commencement du XV^e^ ſiécle, fut Seigneur des terres des Epinays & de la Freſſonniere, du chef de ſa femme *Françoiſe Bocquet*, dont:

JACQUES DE MARIDOR, II. du nom, Seigneur de la Freſſonniere, qui eut de ſa femme, qu'on ne connoit point:

JACQUES DE MARIDOR, III. du nom, Seigneur de la Freſſonniere, allié avec *Laurette de Coainon*, Dame de Saint-Ouen, fille du Seigneur *de la Roche-Coainon*. De ce mariage ſortit:

JEAN DE MARIDOR, Seigneur de la Freſſonniere, de Saint-Ouen & de Château-Sénéchal, marié, en 1510, à *Marguerite de Maulay*, Dame de Beteſin en Anjou, & de Lartuzier, fille unique de *Foulques de Maulay*. Leurs enfans furent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. HERCULE, rapporté après ſon aîné; — 3. & JACQUELINE, mariée à *Gui d'Aſſé*, Seigneur de Montfaucon & de Leſpinay.

GUILLAUME DE MARIDOR, Seigneur Châtelain de Vaux, épouſa *Renée de Mauny*, Dame de Vairon, de Vaux, Courchardiere dans le Maine & l'Anjou, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignen, Chambellan du Duc d'*Alençon*, & de *Françoiſe de Beaumanoir*, dont: — 1. OLIVIER, qui ſuit; — 2. RADEGONDE, mariée à *Louis de Freſneau*, Seigneur d'Aviré & de Créance; — 3. & MADELENE, mariée, en 1561, à *Joachim de Caradreux*, Vicomte de Neuville, Sire de Chaſtenay.

OLIVIER DE MARIDOR, Seigneur de la Freſſonniere & de Vaux, épouſa, en 1552, *Anne Goyon de Matignon*, Dame d'honneur de JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, ſœur du Maréchal *de Matignon*, & fille de *Jacques*, Comte de Matignon, & de *Françoiſe de Silly*. De cette alliance il n'eut que trois filles, ſçavoir: — 1. FRANÇOISE DE MARIDOR, Dame de la Freſſonniere, mariée, 1°. à *Jean de Couſme*, Baron de Lucé-Bonneſtable, duquel elle n'eut point d'enfans; & 2°. à *Charles de Chambes*, Comte de Montſoreau, Marquis d'Avoir; — 2. ANNE DE MARIDOR, femme d'*Antoine de Longueval*, Seigneur de Haraucourt; — 3, & PHILIPPE DE MARIDOR, alliée à *Yves de Liſcouet*, Seigneur dudit lieu & du Bois de la Roche.

Seigneurs de SAINT-OUEN, *&c.*

HERCULE DE MARIDOR, ſecond fils de JEAN, & de *Marguerite de Maulay*;

Digitized by Google

fut Seigneur de Saint-Ouen, Bourg-le-Roi, Doucet, du Breuil, de Meſangé & des Garniſons, du chef de ſa femme, *Guillemine de Mauny*, qu'il avoit épouſée le 2 Février 1532. Elle étoit niéce de *Renée de Mauny*, femme de ſon frere, & fille de *François de Mauny*, & de *Renée de Villeblanche*. Il en eut :

JEAN DE MARIDOR, Seigneur de Saint-Ouen, Bourg-le-Roi, Doucet, &c. marié, par contrat du 19 Octobre 1566, à *Claude de Fillon*, Dame de Groſſé, fille d'*Urbain*, Seigneur de Sacy, & de *Charlotte de Villeblanche*, dont : — DAVID, qui ſuit ; — & JEAN, Seigneur du Bourg-le-Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majeſté, & Conſeiller d'Etat, mort ſans enfans de ſes deux femmes *Hélene le Grand* & *Barbe de Saint-Denis*.

DAVID DE MARIDOR, Seigneur de Saint-Ouen, décédé le 27 Septembre 1606, avoit épouſé, le 20 Juin 1583, *Germaine de Riant*, fille de *Gilles de Riant*, Préſident au Parlement de Paris, & de *Madelene Fernel*, dont :

GILLES DE MARIDOR, Seigneur, Châtelain de Saint-Ouen, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui ſe maria, le 13 Octobre 1613, avec *Françoiſe de Vignolles*, fille de *Pompée*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, &c. & de *Louiſe de Lude*. Leurs enfans furent : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. POMPÉE, qui a laiſſé poſtérité ; — 3. & MARIE, femme de *Charles des Guets*, Seigneur de la Pinardiere.

LOUIS DE MARIDOR, Seigneur Châtelain de Saint-Ouen, du Bourg-le-Roi, &c. épouſa, en 1663, *Suſanne de Crocelay*, fille de *Michel*, Seigneur *de Crocelay*, en Bretagne, & d'*Anne Pitaud*. Il en eut :

LOUIS-CHARLES DE MARIDOR, Seigneur du Bourg-le-Roi, marié, 1°. ſans enfans à *N... de Riant* ; & 2°. en 1703, à *Eliſabeth-Louiſe-Charlotte de Perrochel*, fille de *Charles-François de Perrochel*, Seigneur de Grandchamp, & de *Marie-Françoiſe de Fontenay*, dont :

CHARLES-LOUIS-AUGUSTE, Comte DE MARIDOR, Grand-Sénéchal de la Province du Maine, marié à *Julie-Hortenſe Colbert de Linieres*, fille de *Louis Colbert*, Comte de Linieres, & de *Marie-Louiſe du Bouchet de Sourches*. De cette alliance ſont iſſus : — 1. CHARLES DE MARIDOR, mort le 11 Avril 1753 à Paris ; — 2. LOUISE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, morte âgée de 12 ans, & inhumée à Saint-Sulpice le 6 Décembre 1748 ; — 3. & LOUISE-JULIE-SILVIE DE MARIDOR, mariée, le 24 Juin 1755, à *Louis-Hubert*, Comte *de Champagne*, dont elle a été la ſeconde femme.

Les armes : *d'azur, à trois gerbes d'or.*

MARIE : Il y a trois Familles de ce nom en Normandie, deux de l'Election d'Avranches, la troiſieme de l'Election d'Argentan ; & la quatrieme en Bretagne.

La premiere, de Normandie, porte : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de deux filets d'azur, à l'orle de ſix tablettes d'argent, au lambel d'or brochant ſur le tout.*

La ſeconde a pour armes : *d'argent, à trois mains de gueules, une dextre & ſeneſtre en chef, & une dextre en pointe.*

La troiſieme, dont les Seigneurs *de Noirville*, porte : *d'argent, à trois treſles de gueules, 2 & 1.*

Quant à la Famille de MARIE en Bretagne, elle remonte à THOMAS MARIE, vivant en 1420, dont le fils, JEAN MARIE, Seigneur de la Higourdais, épouſa, en Décembre 1465, *Iſabeau de la Motte*.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 8 Juillet 1669, au rapport de M. *Deniau*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction* JOSEPH MARIE, Seigneur de la Higourdais, & ſon fils aîné JULIEN MARIE, en la qualité de *Chevalier*, provenu de ſon mariage contracté en Janvier 1658, avec *Judith de Talhoet-de-Keravéon*.

Digitized by Google

Les armes : *d'argent, à trois coquilles de ſable*, 2 & 1. Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MARIÉ, dans la même Province, du reſſort de Nantes.

René le Marié, Seigneur de la Garniſon, Maître des Comptes de Nantes, fils de Guillaume le Marié, Seigneur de la Garniſon, fut maintenu, avec ſon pere, dans ſa nobleſſe, conformément au privilége de la Chambre des Comptes, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Septembre 1669, au rapport de M. *Salliou*, Intendant de la Province. Les armes : *d'azur, à la levrette rampante d'argent, accompagnée de trois beſans d'or*, 2 & 1.

* MARIGNANE, en Provence. Terre & Seigneurie entrée, vers l'an 1190, dans la Maiſon *des Baux*, vendue par *Guillaume des Baux*, fils naturel de *Raimond*, à Yolande d'Arragon, Reine de Naples, qui, l'an 1427, la donna à *Barthelemi Valory*, ſon Maître-d'Hôtel.

Louis Valory, ſon fils, la vendit au Comte *de Provence*, qui, l'an 1450, la donna à *Jean Coſſa*, Gentilhomme Napolitain, dont le fils *René* mourut en 1506 ſans poſtérité. En 1515, *Jean-Batiſte Couet* ou *Covet*, Conſeiller du Roi & Garde de Sceaux de Provence, d'une Famille originaire de Bourg-en-Breſſe & établie en Provence depuis ce tems, acquit cette terre de Marignane, érigée en *Marquiſat*, au mois de Septembre 1647, en faveur de ſon petit-fils *Jean-Batiſte Couet*, Gouverneur de Bouc, & héritier des Iſles d'or. *Voyez* Couet, *Tome V* de ce Dictionnaire.

* MARIGNO : Terre en Franche-Comté, unie à celles de *la Boiſſiere* & de *la Combe*, & érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *Balay* ou *Balai*, par Lettres du mois de Mai 1712, enregiſtrées à Beſançon & à Dole, en faveur & pour récompenſe des ſervices d'*Aimé-François de Balay*, ancien-Lieutenant du Régiment de Villequier, iſſu d'une ancienne Nobleſſe du Réthelois, lequel a été admis, le 24 Avril précédent, dans la Confrairie de Saint-Georges. Deux de ſes ſœurs ont été reçues dans les Chapitres nobles de Lons-le-Saunier & de Migette. L'Abbé *de Longueville* a donné une Généalogie de cette Maiſon, imprimée en 1730, inſérée dans *Moréri*. Voyez Balay, *Tome I* de ce Dictionnaire.

* MARIGNY, il y a pluſieurs Terres ſeigneuriales de ce nom. Celle qui eſt en Champagne, Diocèſe de Troyes, a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Octobre 1754, en faveur de *Jean-François Poiſſon de Vandieres*, frere unique de feu la Marquiſe *de Pompadour*, Dame du Palais de la Reine, Directeur & Ordonnateur général des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures du Roi.

* MARIGNY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Terre qui n'a qu'un ſeul Seigneur, dont le Fief releve du Roi par un demi-fief de *Haubert*. Cette Seigneurie a appartenu anciennement à une Famille qui en avoit pris le nom.

Reginal de Marigny, Seigneur & Patron de Marigny, donna, du conſentement de Guillaume, ſon fils, à l'Abbaye de Longues qui en eſt tout proche, vers l'an 1170, la moitié du Patronage de l'Egliſe de Marigny. Dans le même tems, l'autre partie de ce patronage fut donnée à ladite Abbaye de Longues, par *Alverede de Soligny*, pour le ſalut de *Jeanne*, ſa femme, du conſentement de *Raoul*, Seigneur *d'Argouges*, ſon gendre.

Guillaume de Marigny, Chevalier, Seigneur & Patron de Marigny, fils du précédent, aumôna à Longues deux gerbes de dîme à prendre ſur ſon fief.

Digitized by Google

ENGUERRAND, Seigneur DE MARIGNY, approuva cette donation de ſon pere par Charte de l'an 1223.

GEOFFROI DE MARIGNY, Ecuyer, Seigneur de Marigny, vendit la dîme qu'il poſſédoit dans cette paroiſſe, aux Religieux de Longues, pour la ſomme de 300 livres tournois, qu'il leur remit enſuite pour la fondation de pluſieurs *obits*. La vente de cette dîme fut approuvée au mois de Juin 1275, par *Odon de Lorris*, Evêque de Bayeux.

Par contrat du 18 Octobre 1648, la Seigneurie de MARIGNY, fut acquiſe par *Pierre Philippe*, Ecuyer, pere de — *Louis Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Marigny, qui, par ſa femme, *Jeanne Halley*, ſœur du célebre *Pierre Halley*, Reſtaurateur de l'Ecole du Droit canonique à Paris, fut pere de — *Jean-Baptiſte Philippe de Graville*, Abbé Commendataire de Puy-Ferrand, Chanoine & Chancelier de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux, Vicaire-Général de ce Diocèſe, mort en 1749, & de — *Pierre Philippe*, Seigneur de Marigny, décédé en 1760, laiſſant pluſieurs enfans, dont l'aîné — *Pierre-Louis Philippe*, eſt Seigneur de Marigny.

* MARIGNY: Autre Terre qui a donné ſon nom à une branche cadette de la Maiſon de *Châtillon*-ſur-Marne.

Ce fut *Jacques de Châtillon*, puîné de la branche des Ducs de ce nom, qui eut en partage la Terre de MARIGNY. — *Jacques de Châtillon*, ſon petit-fils, Seigneur de Marigny, qui ſe trouva à la bataille de Saint-Quentin, & mourut à celle de Dreux en 1562, avoit épouſé, en 1549, *Françoiſe de Renty*, dont: — *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Marigny, mort en 1612, pere de — *François de Châtillon*, qui n'a laiſſé que — *Madelene de Châtillon*, Dame de Marigny, morte en 1683. Elle avoit épouſé, en 1628, *Chriſtophe de Conflans*, Comte de Vezilly, dont: — *Louiſe-Catherine de Conflans*, mariée, après l'an 1676, à *Emmanuel*, Seigneur *de Proiſy*, Marquis de Morſontaines. Elle fut mere de — *Louiſe de Proiſy*, qui a porté la Terre de *Marigny* à ſon mari *Joſeph-Emmanuel de Hallencourt*, Marquis de Dromeſnil, mort à 70 ans, le 12 Mai 1745, pere du Comte de *Dromeſnil*, marié à *N... de Boullongne*, dont un fils; & de la défunte Marquiſe *de Genlis*, du nom de *Brulart*. Voyez HALLENCOURT.

MARIGO, en Bretagne, reſſort de Châteaulin & de Ploermel. Ancienne Nobleſſe qui remonte à

EON MARIGO, mentionné dans la Réformation de 1428. Ceux de ce nom par Arrêt rendu en ladite Chambre, le 3 Mai 1669, ont été déclarés *nobles d'extraction*. Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, au lion d'or, au 2 & 3 d'or à trois rencontres de cerf 2 & 1.*

MARILLAC: Ancienne Famille d'Auvergne, illuſtrée par les grands hommes qu'elle a fournis. Elle a pour auteur

I. PIERRE DE MARILLAC, Capitaine-Châtelain de Laſtic en Auvergne. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut: — GUILLAUME, qui ſuit; — & JULIEN, Conſeiller du Duc DE BOURBON, ſon Procureur-Général ès Comtés de Clermont, & Dauphiné d'Auvergne.

II. GUILLAUME DE MARILLAC, Seigneur de Saint-Geneſt, de la Motte-Hermart & de Ricon, Secrétaire du Duc DE BOURBON, Tréſorier de Montpenſier en 1506, Capitaine-Châtelain de Laſtic en 1507, Contrôleur Général des Finances du même Duc en 1515, Auditeur des Comptes à Moulins en 1522, commis par la mere de FRANÇOIS I, en 1527, pour viſiter les comptes de la Maiſon de BOURBON, épouſa *Marguerite Geneſt*, fille de *Bertrand Geneſt*, & de *Blanche Chevillon*. Leurs enfans furent: —— 1. GILBERT, Baron de Porſac, Seigneur de Saint-Geneſt, Secrétaire du Connétable de Bourbon, qui de *Perronelle Filliol*, ſon épouſe, ne laiſſa qu'une fille, nommée — PERRONELLE DE MARILLAC, mariée à *Michel Veny*, Seigneur d'Arbouze, premier Maître-d'Hôtel

Digitized by Google

du Duc d'*Anjou*, Bailli de Montpenſier & Gouverneur d'Aigue-Perſe; — 2. Jean, Avocat, mort ſans alliance; — 3. Gabriel, Avocat du Roi au Parlement de Paris, mort le 23 Avril 1551, ſans enfans de ſon mariage contracté avec *Anne de Loynes*, fille d'*Antoine*, & de *Geneviéve Brinon*; — 4. Charles, né en Auvergne vers l'an 1510, Avocat au Parlement de Paris, où ſon ſçavoir & ſon éloquence lui acquirent l'eſtime du Roi François I. Il ſuivit, à l'âge de 22 ans, *Jean de la Forêt*, ſon couſin, dans ſon Ambaſſade à Conſtantinople, auquel il ſuccéda & y reſta quatre ans. A ſon retour, il fut pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement de Paris, & envoyé Ambaſſadeur en Angleterre en 1538, où pendant ſon ſéjour il fut pourvu de l'Abbaye de Saint-Pierre de Melun, & d'une charge de Maître des Requêtes, en laquelle il fut reçu à ſon retour d'Angleterre au mois de Novembre 1541. Quelque tems après, il accompagna le Maréchal *de Coſſé*, en ſon Ambaſſade d'Allemagne, où il s'acquit une grande réputation, fut nommé Evêque de Vannes en Bretagne en 1551; en 1555 fut du nombre des Députés, nommés par le Roi pour traiter dans la ville de Gravelines avec ceux d'Eſpagne, de la paix dont on avoit fait quelques propoſitions; & élevé à l'Archevêché de Vienne en Dauphiné, en 1557. Ce Prélat, chef du Conſeil Privé, fut préſent à l'Aſſemblée des trois Etats du Royaume convoquée au Louvre, le 15 Janvier 1557; alla Ambaſſadeur à Rome, ſe trouva en ſa même qualité à la Diéte d'Auſbourg après la mort de l'Empereur Charles-Quint; ſe fit admirer par ſon éloquence dans l'Aſſemblée des Grands du Royaume, tenue à Fontainebleau, le 21 Août 1560; & mourut le 2 Décembre ſuivant, dans la 50e année de ſon âge, en ſon Abbaye de Saint-Pierre de Melun, où il eſt enterré; — 5. Bertrand, Religieux Cordelier, Abbé de Thiern, puis Evêque de Rennes, mort le 31 Mai 1573; — 6. Guillaume, qui ſuit; — 7. Julien, Commiſſaire des Guerres, qui eut pour enfans — Madelene de Marillac, mariée, en 1551, à *Jacques de la Boulaye*, Seigneur d'Enon, Capitaine de 100 hommes d'armes; — & Charles de Marillac, qui de *Marguerite de Gueldrorp*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Honnecourt en Picardie, eut pour enfans: — (a) Pierre de Marillac, Seigneur de Beaulieu, Gentilhomme de la Maiſon de Gaston, Duc d'Orléans, vivant en 1620, avec *Anne Portas*, ſa femme; — (b) Jean, mort ſans alliance; — (c) Catherine, morte le 18 Juillet 1643, femme de *Louis Ribier*, qu'elle avoit épouſé le 20 Janvier 1610; — (d) & Hélene, morte ſans alliance; — 8. Pierre, Abbé de Pontigny, qui embraſſa la Religion Proteſtante à 40 ans, & ſe retira à Geneve où il ſe maria; — 9. Antoine, Religieux à Thiern; — 10. François, Avocat en Parlement, marié à *Madelene de Beſançon*, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie Potier*, dont: — (a) Jacques de Marillac, vivant en 1576; — (b) Gabriel, Payeur des gages du Grand-Conſeil dans la même année; — (c) Nicole, mariée, 1°. à *Antoine de Pani*, Seigneur d'Ottel; & 2°. à *Charles*, Seigneur d'*Arpentigny*; — (d) Madelene, alliée à *Charles Maillard*. — 11. Catherine de Marillac, morte ſans avoir été mariée; — 12. & Louise, Religieuſe à Poiſſy.

III. Guillaume de Marillac, Seigneur de Ferrieres, Valet-de-Chambre du Roi en 1551, Général des Monnoies en 1553, Maître des Comptes en 1555, Intendant & Contrôleur-Général des Finances en 1569, fait *Chevalier* en Mars 1570, mort en 1573, avoit épouſé, 1°. *Marie Aligret*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Charentonneau, Avocat du Roi au Parlement, morte le 8 Juin 1568; & 2°. le 25 Mars 1571, *Geneviéve de Boiſlevêque*, veuve de *Jean*, Seigneur de *Roſieres*, Maître des Requêtes. Du premier lit vinrent: — 1. Charles de Marillac, Seigneur de Ferrieres, Conſeiller au Parlement, mort le 11 Avril 1580 ſans enfans de *Marie Prud'homme*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontenay, & de *Marie Luillier*; — 2. Louis, Seigneur de Farinvilliers, Conſeiller au Parlement, mort le 25 Avril 1604. Il avoit épouſé, *Marthe de la Roſiere*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Antoinette Camus*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Bonnet, Intendant des Finances, & de *Marie Bouguier*, dont pour fille unique: — Innocente de Marillac, mariée, en 1617, à *Jean d'Aſpremont*, Seigneur

Seigneur de Vendy ; — 3. Michel, qui ſuit ; — 4 & 5. Jean & Pierre, morts jeunes ; — 6. Marie, alliée à *René Hennequin*, Seigneur de Sarmoiſe, Maître des Requêtes ; & du ſecond lit : — 7. Louis, Comte de Beaumont-le-Roger, né poſthume en 1573. Il ſervit le Roi Henri IV en pluſieurs occaſions, & ce Prince lui donna une Compagnie de 100 Chevaux-Légers après la priſe d'Amiens, le fit Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *d'Anjou* ; en 1611, il fut envoyé en Ambaſſade en Savoie, à Mantoue, à Florence & à Veniſe ; & 5 ans après en Lorraine, en Allemagne, & en Italie au ſujet de la paix de Loudun. En 1617, Louis XIII le fit Commiſſaire Général de ſes Camps & Armées ; il ſervit en qualité de Maréchal-de-Camp au ſiége de Montauban, où il fut bleſſé en 1621, & en pluſieurs autres occaſions contre les Huguenots juſqu'à la paix de Montpellier ; fut, quelque tems après, fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine Marie de Médicis, Lieutenant-Général pour le Roi des Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & Gouverneur de la ville & Citadelle de Verdun en 1625. Il ſe ſignala au combat de l'Iſle de Ré, au ſiége de la Rochelle & à la priſe de Privas ; fut nommé Maréchal de France, par Lettres du 3 Juin 1629 ; envoyé en Italie pour commander l'Armée ; mais conſtamment attaché au parti de la Reine mere, & faiſant profeſſion ouverte d'être ennemi du Cardinal *de Richelieu*, il fut arrêté au Camp de Felizzo en Piémont le 30 Octobre 1630, conduit à Paris, où ſon procès lui fut fait par 23 Juges choiſis, qui le condamnerent à Ruel, à avoir la tête tranchée le 8 Mai 1632, ce qui fut exécuté 2 jours après en place de Grève à Paris. Il fut enterré dans ſa Chapelle en l'Egliſe des Feuillans auprès de ſa femme, *Catherine de Médicis*, morte le 14 Septembre 1631, fille de *Côme de Médicis*, & de *Diane*, Comteſſe *de Bardi*, dont il n'eut point d'enfans. *Voyez* les Mémoires *de Puyſegur*, & le P. *Anſelme*. — 8. & Valence de Marillac, morte le 15 Janvier 1617, veuve d'*Octavien Doni*, Seigneur d'Attichy, Sur-Intendant des Finances de la Reine Marie de Médicis, mort le 10 Janvier 1614.

IV. Michel de Marillac, Seigneur de Fayet, né à Paris le 9 Octobre 1563, Conſeiller au Parlement en 1586, Maître des Requêtes en 1595, Conſeiller d'Etat & Sur-Intendant des Finances en 1624, reçut les Sceaux à Paris de la main du Roi le 1 Juin 1626, les quitta étant à Glatigny près Verſailles le 12 Novembre 1630, le lendemain de la journée des Dupes qui ruina ſon parti qui étoit celui de la Reine Médicis, auquel il étoit fortement attaché. Il fut conduit priſonnier au Château de Caen, & delà transféré en celui de Châteaudun, où il mourut le 7 Août 1632. Son corps fut apporté à Paris & enterré dans ſa Chapelle en l'Egliſe des Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, auxquelles il rendit de grands ſervices pour l'établiſſement de leur Ordre en France, ayant donné toute ſa vie des marques d'une piété très-exemplaire. Il avoit épouſé, 1°. le 12 Juillet 1587, *Nicole*, dite *Marguerite Barbe de la Forterie*, (fille de *Jean Barbe*, Seigneur de la Forterie au Maine, & de *Marie Carrier*) morte le 6 Février 1600 ; & 2°. en 1601, *Marie de Saint-Germain*, veuve de *Jean Amelot*, Préſident aux Enquêtes, & fille de *Jean de Saint-Germain*, & d'*Agnès Herviеu*. Il eut du premier lit trois enfans morts jeunes ; & du ſecond : — 1. René, qui ſuit ; — 2. Octavien, Capucin, dit le P. *Michel*, nommé à l'Evêché de Saint-Malo, mort le 29 Juillet 1631 ; — 3. & Valence, Religieuſe Carmelite à Pontoiſe.

V. René de Marillac, Seigneur de Farinvilliers, né le 18 Décembre 1588, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 27 Janvier 1611, Maître des Requêtes le 31 Janvier 1617, mourut de maladie au Camp de Montauban en Languedoc, le 29 Septembre 1621. Il avoit épouſé *Marie de Creil*, fille de *Jean de Creil*, Seigneur de Gournay, Secrétaire du Roi, & de *Marie Gamin*. Leurs enfans furent : — 1. Michel, qui ſuit ; — 2. Louis, Chevalier de Malte, mort à 21 ans, le 12 Mai 1635 ; — 3, 4 & 5. Adrienne, Marie & Marguerite, toutes les trois Religieuſes Carmelites ; la premiere & la troiſieme au Fauxbourg Saint-Jacques à Paris, & la ſeconde à Pontoiſe.

Digitized by Google

VI. Michel de Marillac, II. du nom, Seigneur d'Ollainville, Conſeiller au Parlement le 6 Mars 1637, Maître des Requêtes le 10 Avril 1643, Conſeiller d'Etat ordinaire le 6 Avril 1660, puis Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 29 Novembre 1684, & inhumé aux Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, avoit épouſé *Jeanne Potier*, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Ocquerre, Secrétaire d'Etat, & de *Marie Barrée*. Elle mourut le 1 Juillet 1681, laiſſant: — 1. René, qui ſuit; — 2. André, Doyen de Saint-Emilion, mort en 1681; — 3. Louis, Docteur de Sorbonne, Prieur de Langey, Curé de Saint-Germain l'Auxerrois en 1670, puis de Saint-Jacques de la Boucherie en 1694, mort le 25 Février 1696; — 4. Marie-Gabrielle, Religieuſe Carmelite; — 5. & Madelene-Thérese-Euphrasie, mariée, en 1682, à *André Hennequin*, Seigneur d'Ecquevilly, mort en Juillet 1727, Capitaine des Toiles de l'équipage du Sanglier.

VII. René de Marillac, II. du nom, Seigneur de la Ferté-ſur-Teron, d'Ollainville, d'Artichy, &c. né le 18 Février 1639, Conſeiller au Parlement le 1 Avril 1661, Avocat-Général au Grand-Conſeil en 1663, Maître des Requêtes en 1671, & Intendant de Poitiers en 1677, de Rouen en 1684, Conſeiller d'Etat en Février 1682, Conſeiller d'honneur au Parlement le 19 Décembre 1684, mort Doyen du Conſeil le 15 Septembre 1719, âgé de 81 ans, & enterré aux Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, avoit épouſé, en 1664, *Marie Bochart*, morte le 13 Août 1722, âgée de 80 ans, fille de *François Bochart*, Seigneur de Sarron, Maître des Requêtes, & de *Marie-Madelene Lhuillier*. De ce mariage vinrent: — 1. Michel, Avocat du Roi au Châtelet en 1691, mort le 18 Juillet 1695, ſans alliance, âgé de 21 ans; — 2. Jean-François, qui ſuit; — 3. & Marie-Madelene, morte le 14 Septembre 1712, âgée de 42 ans. Elle avoit épouſé en Décembre 1689, *René-Armand*, Marquis *de la Fayette*, Brigadier des Armées du Roi, mort à Landau le 4 Août 1694, âgé de 34 ans. De ce mariage eſt née une fille, alliée à *Charles-Louis-Bretagne*, Duc *de la Trémoille*.

VIII. Jean-François, Marquis de Marillac, Colonel du Régiment de Languedoc, Brigadier des Armées du Roi en 1702, Gouverneur de Bethune, fut tué à la bataille d'Hochſtet en 1704, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Marie-Françoiſe de Beauvilliers Saint-Aignan*, fille de *François*, Duc de Saint-Aignan, Chevalier des Ordres, & de *Françoiſe Geré de Rancé*, ſa ſeconde femme, laquelle s'eſt remariée, le 12 Mai 1710, avec *Louis-François*, Marquis *de l'Aubeſpine*. Les armes: *d'argent, maçonné de ſable rempli de ſix merlettes de même, & un croiſſant de gueules en cœur.*

MARIMONT. Les Barons de ce nom, connus anciennement en Lorraine, ſous le nom de Bertrand, ſont originaires de la ville de Metz, à laquelle ils ont donné pluſieurs Maîtres Echevins.

Nicolas Bertrand, dit *le Hongre*, Chevalier, y fonda les Céleſtins en 1374. De lui eſt deſcendu:

Jean Bertrand, qui vint en Lorraine, où il fut Seigneur en partie de Clévant, du chef de ſa femme, *Françoiſe de Conzé*, fille de *Jacquemin*, Seigneur de Clévant, Capitaine-Châtelain de Condé-ſur-Moſelle. De ce mariage naquit:

Didier Bertrand, Seigneur en partie de Brin & de Clévant, Tréſorier général de Lorraine & Barrois, & Ambaſſadeur du Duc René, vers l'Empereur, à la Cour duquel il épouſa *Anne-Marguerite de Kuel* ou *Keruel*, d'une illuſtre Maiſon de Siléſie; il mourut en 1544, & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit fait conſtruire en l'Egliſe des Cordeliers de Nancy. Ses enfans furent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Balthasard, Seigneur en partie de Brin & de Leſſé, Capitaine-Gouverneur de Château-Salin, marié à *Iſabeau de Bellanges*, dont il eut: — (a) Françoise, femme de *Jean-Henri de Criſinich*, Seigneur dudit lieu; — (b) Barbe, mariée à *François de Theuilly*, Seigneur de Bideſtroff & d'Azerailles, Gouverneur de Dieuze; — (c) & une troiſieme fille, mariée à *Nicolas de Saucerotte*, Seigneur dudit lieu, Ecuyer d'Ecurie de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Duc de Mercœur; — 3. Nicolas, Abbé de Moyen-Moutier; — 4.

Digitized by Google

Françoise, femme de *Bertrand de Xaubourel*, Contrôleur-Général de Lorraine; — 5. & Jeanne, Dame de Brin en partie, marié à *Jean de Janin*, Seigneur de Manoncourt.

Jean Bertrand, Seigneur en partie de Brin & de Manvoué, Châtelain de Dieuze, & Gouverneur de Salone, épousa *Jeanne*, fille de *Jean de Lamblin*, Gruyer de Lunéville, dont : — 1. Didier, qui suit; — 2. Nicolas, tué à la guerre; — 3. François, auteur des Seigneurs d'Insming, rapportés ci-après; — 4. Jean, Châtelain de Dieuze, mort sans postérité; — 5. & Elisabeth, femme de *Jean-Mathieu d'Aunay*.

Didier Bertrand, II. du nom, Seigneur de Haudonviller, Capitaine du Château de Dieuze, Gouverneur des Salines, épousa, vers l'an 1574, *Antoinette*, fille de *Dominique le Febvre*, Contrôleur des Eaux & Forêts en la Gruerie du Marquisat de Pont-à-Mousson, Seigneur de Mengeon, de Brayé, de Passegot. Leurs enfans furent : — Didier, qui suit; — & Diane, Dame de Haudonviller, mariée à *Nicolas de Pullenay*, Seigneur dudit lieu, Denville, Vitrimont, Conseiller d'Etat, Trésorier général de Lorraine & Barrois, dont des filles, mariées dans les Maisons *de Haraucourt*, de *Stainville*, de *Bildestein*, de *la Vaulx* & de *Moras*.

Didier de Marimont, Seigneur dudit lieu, Walle, Vebing & Bratte, Capitaine du Château de Dieuze, Lieutenant au Gouvernement de Bitche, Gentilhomme du Duc Henri, obtint des Lettres-Patentes le 31 Août 1609, lesquelles l'autorisèrent à prendre le nom de *Marimont*, & par d'autres Patentes du 12 Janvier 1612, il fut reconnu Gentilhomme après avoir fait preuve de son ancienne noblesse. Il avoit épousé *Barbe*, fille de *Jean*, Seigneur *de Juvrecourt* & de Bathelemont, Chevalier, & d'*Alix le Galland*. Il en eut : — 1. Charles, qui suit; — 2. Antoinette, femme de *Louis de Carelle*, Seigneur de Mypont, Grand-Bailli d'Allemagne, Gouverneur de Vaudrevange, & Colonel d'un Régiment au service du Duc Charles IV. Elle eut pour fille unique : — *Anne-Marguerite de Carelle*, femme de *Jean*, Baron *de Confans*, Vicomte de Germigny, Seigneur de Fay-le-Sec; — 3. & Anne-Marguerite de Marimont, femme de *Philippe*, Baron de *Gellenoncourt*, Bailli & Gouverneur de Hombourg & Saint-Avold, & des Principautés de Lixheim & Phaltzbourg.

Charles, Baron de Marimont, Seigneur dudit lieu, de Walle & Vebing, élevé Page du Duc Henri, créé *Baron* par l'Empereur, fut Gentilhomme de la Chambre du Duc François, qui par Lettres du 10 Avril 1664, lui permit d'écarteler les armes de la Maison de *Thuillieres*, avec les siennes. Il fut Colonel au service du Duc Charles IV, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie en Baviere, Chambellan de l'Electeur Ferdinand, Gouverneur d'Ingolstadt & de la personne du Duc *Maximilien de Baviere*, & Grand-Bailli de Valdt Munchen. Il mourut le 4 Novembre 1668, & avoit épousé *Luce de Poynet*, fille d'*Adrien*, Seigneur d'Athienville, & de *Marthe de Berry*, dont : — 1. Henri, Baron de Marimont, Capitaine aux Gardes de l'Electeur de Baviere, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort sans enfans de son mariage avec *Marie-Elisabeth*, Comtesse *de Fugger*, fille de *Jean-Fréderic*, Comte *de Fugger Pfird*, & de *Marie-Félicité-Cécile*, Baronne *de Branckh*; — 2. & Marie Adélaïde de Marimont, fille d'honneur de l'Electrice de Baviere, puis mariée à *Christophe du Buchet*, Seigneur d'Ajoncourt, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Baviere, dont deux filles, sçavoir : — *Marie-Charlotte-Adelaïde-Christine du Buchet*, fille d'honneur de l'Electrice de Baviere, mariée, en 1684, à *Othon-Louis*, Comte *de Hunolstein*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie en France, & premier Ecuyer de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine; — & *Luce du Buchet*, femme de *François-Claude*, Comte *de Saint-Félix*, Chambellan du Duc Léopold.

Seigneurs d'Insming.

François Bertrand, troisieme fils de Jean, & de *Jeanne de Lamblin*, Maréchal des Logis des Ducs Charles III & Henri, épousa *N...., de Helotte*, dont :

Marc Bertrand, Maréchal des Logis du Duc Henri, lequel eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

Didier de Marimont, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Pleſſis, marié, en 1655, à *Claude de Remberviller*. Leurs enfans furent : — Jean-Louis, qui ſuit ; — & Sébastien, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Rottembourg, tué à la bataille de Malplaquet. De ſa femme *Anne Thiriet*, il n'eut que — Marie-Catherine, femme de *François*, Comte *de Prindray*, Seigneur de Fremonville.

Jean-Louis de Marimont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, épouſa, en 1700, *Barbe Thiriet*, dont :

Sébastien, dit *le Baron* de Marimont, Capitaine de Cuiraſſiers dans le Régiment de Palſy, au ſervice de Sa Majeſté Impériale, puis Chambellan de l'Empereur Charles VII, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons, marié dans le Frioul à *N... de Perſe*, fille du Lieutenant-Colonel du Régiment de Palſy. De ce mariage eſt iſſu : — N... de Marimont, Page, en 1743, du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar, puis Capitaine au Régiment des Gardes de Lorraine, tué à la guerre.

Les armes : *écartelé en ſautoir, le chef & la pointe d'or, les flancs d'argent, & une croix pattée de ſable ſur le tout.*

MARIN (de), en Provence & ci-devant en Canada avant ſa ceſſion aux Anglois.

La tradition conſervée depuis plus de 100 ans, dans la Famille de MM. de Marin, porte qu'elle eſt originaire de la ville de Gênes. Cette Famille a été maintenue dans ſa nobleſſe par Arrêt des Commiſſaires Généraux de Provence, du 30 Juillet 1667, & a formé deux branches, la premiere ſubſiſte encore à Toulon.

Le chef de la ſeconde eſt Joseph Marin-de-la-Malgue, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des troupes détachées de la Marine en Canada. Il entra au ſervice du Roi en 1731, fit 28 campagnes à la guerre, dont 12 en chef à la tête des Sauvages & des troupes légeres, & donna des marques de ſa valeur en diverſes occaſions. En 1759, après la priſe de Quebec, ſa maiſon fut totalement pillée par les Anglois contre les articles de la Capitulation, en haine de tout le mal qu'il leur avoit fait pendant le cours de la guerre. De retour en France, il reçut ordre, en 1762, de s'embarquer pour l'Iſle de Terre-neuve, & fut fait priſonnier, pour la ſeconde fois, le 25 Septembre de la même année. De ſon mariage, contracté à Quebec le 14 Septembre 1745, avec *Charlotte Fleury de la Gorgendiere*, morte en 1765, fille de *Joſeph Fleury*, Ecuyer, Sieur de la Gorgendiere, Seigneur de Déchambault, de Fleury, &c. & de *Claire Jolliet*, il a eu : — 1. Joseph Marin-de-la-Malgue, Ecuyer, né le 14 Avril 1752 ; — 2. Charles-François-Xavier, né le 31 Août 1757 ; — 3. Charles, né le 18 Janvier 1759 ; — 4. & Marie-Louise, née le 23 Avril 1748.

Les armes : *d'argent, à trois bandes ondées & entées de ſable.* Voyez *l'Armorial de France, Regiſtre VI*, & l'hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 101.

L'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe par l'Abbé *Robert de Briançon*, donne quatre Familles nobles du nom de Marin ; mais comme les trois premieres portent à peu près les mêmes armes, il paroît que ce ne ſont que des branches qui ont toutes la même tige.

La quatrieme Famille du nom de Marin, eſt celle d'un Baron *de Saint-Michel* ; nous ignorons ſi elle ſubſiſte. Ses armes ſont : *d'azur, à une faſce d'or accompagnée en pointe d'une mer d'argent.*

MARIN, en Bretagne, du reſſort d'Auray.

Cette Famille noble remonte à Jean de Marin, Seigneur de Beauvoiſin, marié à *Marthe Malyanne*, laquelle étoit veuve en 1439.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, du 1 Mars 1669, René de Marin, Seigneur de Moncan, Conſeiller en la Cour, qui étoit marié depuis le mois d'Août 1654, avec *Marguerite Choan*, fut déclaré *noble d'ancienne ex-*

Digitized by Google

traction, & maintenu, avec ſon fils aîné, Louis-René de Marin, dans la qualité de *Chevalier*.

Les armes : *d'azur, à trois chèvrons d'or ; au chef d'argent, chargé de trois roſes de gueules.*

MARINIER, en Normandie. Famille maintenue dans ſa nobleſſe les 20 Février & 31 Juillet 1668, & qui porte : *de gueules, au pal d'argent, chargé de trois coquilles d'azur.*

MARION : Ancienne Famille de Nevers, qui remonte à

Simon Marion, né à Nevers, (fils de Miles & de *Paule Guillaume*), Baron de Druy, qui exerça pendant 25 ans la profeſſion d'Avocat avec diſtinction. Il fut Avocat-Général de la Reine Catherine de Médicis, & auſſi du Duc *d'Alençon*, en la Cour de l'Echiquier pour ſon apanage ; fut annobli au mois de Janvier 1583 ; Conſeiller-Clerc & Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris le 30 Décembre 1596 ; Conſeiller d'Etat le 15 Janvier 1597 ; Avocat-Général du même Parlement le 31 Mai ſuivant, & mourut le 15 Février 1605, âgé de 64 ans. Il avoit épouſé *Catherine Pinon*, dont :

Simon Marion, Baron de Druy, né le 2 Janvier 1572, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Août 1596 ; Maître des Requêtes le 12 Juillet 1605 ; Préſident au Grand-Conſeil en 1607 ; Conſeiller d'Etat, par Brevet du 14 Juillet 1618, avec permiſſion de ſéparer ſon office de Maître des Requêtes avec celui de Préſident ; Contrôleur-Général des Finances le 10 Mars 1626, & gratifié d'une penſion de 1200 livres, mort en 1628, âgé de 56 ans. Il avoit épouſé, 1°. le 22 Mars 1601, *Madelene de Monteſcot*, fille de *Claude*, Seigneur du Pleſſis & de Lalleu Bellonge, Secrétaire du Roi, Tréſorier général de ſa Maiſon & de ſes parties caſuelles, & de *Madelene Averdin* ; & 2°. *Marguerite du Fay*. Du premier lit il eut : — 1. Robert Marion, Baron de Druy, majeur en 1628, lors de la mort de ſon pere, & décédé dans un âge fort avancé. Il avoit épouſé *Gabrielle de Pluvinel*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Pleſſis-Feucherolles, Conſeiller d'Etat, Sous-Gouverneur de Louis XIII, auparavant Ecuyer de la grande Ecurie, & chef de l'Académie, & de *Marie Mancel des Montées*. Elle ſe remaria, 2°. à *Charles de Biencourt*, Seigneur de Potrincourt, & 3°. à *Charles de Poix*, tous deux Ecuyers du Roi & chefs d'Académie. Elle eut de ſon premier mari : — François Marion, Baron de Druy, mort le 18 Avril 1639, âgé de 6 ans ; — 2. Claude, qui ſuit ; — 3. Léonor ; — 4. François, Eccléſiaſtique — 5. Madelene ; — 6. & Catherine, Religieuſe à Port-Royal.

Claude de Marion, Baron, puis Comte de Druy, Seigneur de Villeneuve & de Maſſonvilliers, né en 1611, obtint l'érection de la Baronnie de *Druy*, en *Comté* en 1638, fut Conſeiller d'Etat & des Finances par Lettres du 12 Juillet 1661, & eut acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe le 3 Mars 1667. Il avoit épouſé, le 4 Novembre 1643, *Marie de Damas d'Anlezy*, morte en Janvier 1678, fille de *Paul de Damas*, Comte d'Anlezy, de Crux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Conſeiller d'Etat, & d'*Hélene Gouffier*, dont : — 1. François-Euſtache, qui ſuit ; — 2. Claude-Louis, Abbé de Saint-Seine & de Rigny en 1687, Elu des Etats de Bourgogne en 1709 ; — 3. & Euſtache-Louis, Marquis de Courcelles, Exempt des Gardes-du-Corps, Major général de la Gendarmerie le 12 Septembre 1690, tué à la bataille de la Marſaille le 4 Octobre 1693. Il avoit épouſé, le 9 Juillet 1686, *Henriette-Marguerite de Saulx-de-Tavannes*, veuve de *Louis de Montſaulnin*, Marquis de Montal, Colonel, mort le 28 Juin 1686, & fille de *Noël de Saulx*, Marquis de Tavannes, & de *Gabrielle Joubert de Barrault*, dont : — (a) Louise-Gabrielle-Henriette de Marion, née le 28 Février 1688, Abbeſſe de Sainte-Marie de Metz en 1724 ; — (b) Marie-Anne-Félicité, Chanoineſſe à Poulangis en 1709, enſuite Prieure de Tournan ; — (c) & Bénédicte-Charlotte-Victoire, mariée, en 1719, avec *Joſeph d'Eſtut*, Comte de Tracy, Capitaine réformé.

François-Euſtache de Marion, Comte de Druy, Capitaine de Cavalerie

dans Montal en 1673, Major en 1675; Commandant de la ville de Bench en 1677; Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie le 24 Avril 1678; Enſeigne des Gardes-du-Corps en 1687; Brigadier en 1691; Maréchal-de Camp le 6 Janvier 1696; Lieutenant-Général le 23 Décembre 1702; Commandant à Auſbourg en 1704, & dans la Province de Luxembourg en 1706, mort à Luxembourg le 11 Avril 1712, âgé de 68 ans, avoit épouſé, le 4 Mars 1669, *Caſſandre-Marie de Monteſaulnin*, morte en 1685, âgée de 47 ans, fille de *Charles de Monteſaulnin*, Comte de Venerey, Seigneur de Montal, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général, Gouverneur de Charleroy, & de *Gabrielle de Solages de Fredault*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN BATISTE, qui ſuit; — 2. CHARLES, Abbé de Saint-Seine & de Bellefontaine-la-vieille, mort le 6 Décembre 1709, âgé de 36 ans; — 3. & JEANNE-LOUISE-CASSANDRE, morte le 14 Mai 1743, âgée de 49 ans. Elle avoit épouſé *Louis de Regnier*, Comte de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1710, & Gouverneur d'Huningue en 1733, dont un fils.

JEAN-BATISTE DE MARION, Comte de Druy, né le 5 Janvier 1671, Page du Roi en 1688, Exempt des Gardes-du-Corps & Meſtre-de Camp en 1703, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, & Lieutenant des Gardes-du-Corps, mourut à Paris le 19 Octobre 1729, âgé de 58 ans, ſans avoir été marié.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile d'or; au 2 & 3 d'or, à un arbre de ſinople ſur une terraſſe de même.*

MARION, en Bretagne, du reſſort de Quimper. Famille qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 4 Septembre 1669, au rapport de M. *de Langle*, a été déclarée *noble d'extraction*. Les armes : *d'argent, à trois fleurs de lis de gueules, 2 & 1.*

MARIOUSE (DE LA), en Baſſe-Normandie. Famille noble dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*.

JEAN DE LA MARIOUSE, Ecuyer, Seigneur de Berengneville, Elu à Caën, étoit Commiſſaire pour les recherches ſur la Nobleſſe en 1540. — Noble homme JEAN DE LA MARIOUSE, Sieur de Sainte-Honorine, vivoit en 1578. — MARIE DE LA MARIOUSE étoit femme de *François d'Orglandes*, avec lequel elle vivoit vers l'an 1600; ils moururent ſans enfans.

FABIEN DE LA MARIOUSE, un des enfans de JEAN, Ecuyer, Sieur de Berengneville, Sainte-Honorine & Lormier, & de *N... Vanderue-Cœurs*, ſon épouſe, fut reçu, en 1602, en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, ne prit l'habit qu'en 1604, à cauſe de ſa jeuneſſe & de ſa petite taille, ce qui fit différer ſa profeſſion juſqu'en 1611. Il fut infirmier de cette Abbaye.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce ondée d'or, accompagnée de trois loſanges d'or, 2 & 1.*

MARIVETZ, en Champagne. Ancienne Nobleſſe qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois lions d'argent, au franc quartier d'azur, à un bélier ou bouc grimpant d'argent, affronté d'un croiſſant de même.* Pour cimier, *une banniere quarrée* de ces armes ſans franc quartier; & pour cri de guerre QUID OBSTET.

Une branche de cette Famille a porté long-tems le *franc quartier* ſeul pour toutes armes, & une autre branche a porté : *d'argent, à un chevron de ſable, chargé de trois aigles d'argent.*

MARK, voyez ci-devant MARC.

* MARLE, en Picardie.

Les Châtellenies de *la Fere*, *Marle* & *Moncornet*, furent érigées en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1413, en faveur de *Robert de Bar*, Comte de Soiſ-

Digitized by Google

sons, Vicomte de Meaux, Grand Bouteiller de France, le même qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Sa fille unique *Jeanne de Bar*, porta les Comtés de *Marle* & de *Soissons*, à son mari *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol, & de cette Maison ils entrerent, par alliance, dans celle de *Bourbon*.

MARLE. Le nom de cette ancienne Famille, originaire de Paris, suivant *Godefroy*, dans son Histoire des Chanceliers, étoit *le Corgne*.

Elle remonte à JEAN DE MARLE, Prévôt de Paris, pourvu de cette charge en 1291. Cette Famille a donné un Chancelier de France dans HENRI LE CORGNE, dit *de Marle*, élevé à cette dignité le 8 Août 1413. Il favorisa toujours le parti *d'Orléans* contre celui de *Bourgogne*, ce qui lui couta la vie; car la ville de Paris ayant été surprise, le 29 Mai 1418, par le Seigneur *de l'Isle-Adam*, pour le Duc *de Bourgogne*, il fut arrêté prisonnier, conduit à la grosse tour du Palais, & le 12 Juin suivant la populace de Paris s'étant mutinée, rompit toutes les prisons & le massacra ainsi que JEAN DE MARLE, son fils aîné, Evêque de Coutances. Leurs corps furent exposés dans les champs de la clôture Saint-Martin, d'où le sien fut depuis retiré & enterré dans l'Eglise de N. D. de Senlis. Cette Famille a formé plusieurs branches & rameaux. Elle s'est éteinte dans CHRISTOPHE DE MARLE, Seigneur de Vercigny en partie, de Beaubourg & de Clotomont, Conseiller au Parlement, & Chanoine d'Avranches, mort en 1555, âgé de 70 ans, après avoir institué son héritier universel *Christophe Hector*, son neveu & filleul, à la charge de porter le nom & les armes de MARLE. Voyez HECTOR DE MARLE, & sur cette Famille les Grands Officiers de la Couronne, *Moréri*, le Nobiliaire de Picardie, &c. Les armes de MARLE sont: *d'argent, à la bande de sable, chargée de trois molettes d'argent.*

MARLEY: Ancienne Maison de Lorraine, éteinte, dont étoit

COLARD DE MARLEY, Seigneur de Saulcy, de Dun, de Jametz & de Florenges, Conseiller & Chambellan du Roi de Sicile, fils de JEAN, & de *Jeanne de Lenoncourt*, Dame de Florenges. COLARD DE MARLEY, marié à *Ide*, *Odette* ou *Eude*, fille d'*Erard du Châtelet*, III. du nom, & d'*Alix de Saint-Eulien* ou *de Cirey*, mourut après l'an 1446 & avant 1449, & laissa pour unique héritiere, sa fille — JEANNE DE MARLEY, dont il avoit arrêté le mariage, par acte du 15 Juin 1446, avec *Robert de la Marck*, second fils de *Jean*, Seigneur d'Aremberg & de Sedan, Haut-Voué de Hasbaye. Ce traité eut son exécution le 22 Juin 1449, & de cette alliance sont sortis les Ducs *de Bouillon*. Voyez TOUR-D'AUVERGNE.

Les armes de MARLEY sont: *de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or.*

* MARLY: Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1649, enregistrées au Parlement le 20 Mai, & en la Chambre des Comptes le 10 Septembre de la même année.

* MARLY-LA-VILLE, en l'Isle-de-France, Diocèse de Paris. Autre Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, en faveur de *N... Hodic*, Maître des Requêtes.

MARMET: Famille originaire de la ville d'Apt, en Provence.

TOUSSAINT MARMET servit avec distinction vers le milieu du XVI^e^ siècle, & étoit homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de M. *de la Valette*, Gouverneur du Château de Turin. Il avoit épousé, 1°. le 22 Janvier 1560, *Françoise de Masse*, des Seigneurs *de Ruffrel*, de la ville d'Apt; & 2°. *Catherine du Bois*, de laquelle il eut: — PIERRE, qui suit; — & ANTOINE DE MARMET, marié à *Anne de Remerville*, dont la branche est tombée en quenouille.

PIERRE DE MARMET prit le parti des armes à l'exemple de son pere, & fut

Digitized by Google

tué en 1609, dans un combat particulier, par un Chevalier de Malte. De lui eſt deſcendu, au IV^e^ degré,

CHARLES-FRANÇOIS DE MARMET-DE-VALCROISSANT, Seigneur de Vaumale, allié, depuis l'an 1737, à *Charlotte-Marie d'Autric de Vintimille*, fille du Seigneur des Baumettes, & de *Louiſe-Marie de Fogace*, dont des enfans.

N... DE MARMET, ſon couſin, Seigneur de Valcroiſſant, Lieutenant-Colonel au Régiment de la Reine, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, étoit retiré du ſervice avec une penſion du Roi, & vivoit ſans alliance en 1759. Il a pour frere

PIERRE-IGNACE DE MARMET-DE-VALCROISSANT, Licencié de Sorbonne, ſucceſſivement Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe d'Aix, Abbé de Sauveur de Vertus.

Et pour ſœur, N... DE MARMET-DE-VALCROISSANT, mariée au Sieur de *Chantereine*, Gentilhomme de la Province d'Artois. Voyez l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, *p.* 107, & l'Etat de la Province dans ſa Nobleſſe, auſſi *Tome II*, *p.* 332 *& ſuiv.*

Les armes : *d'argent, à trois roſes de gueules, tigées & feuillées de ſinople, mouvantes d'un tertre de même, au chef d'azur, chargé de trois croiſſans entrelacés d'argent.*

* MARMIER : La Terre & Seigneurie de *Seveux*, Bailliage de Gray, fut érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Marquiſat de Marmier*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1740, enregiſtrées au Parlement de Beſançon en 1741, & à la Chambre des Comptes de Dole la même année, en faveur de

FRANÇOIS-PHILIPPE DE MARMIER, II. du nom, Seigneur d'Auſanville, Dinville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Coſte, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, dont il ſera parlé ci-après.

La Famille de MARMIER, établie depuis près de 400 ans, dans le Comté de Bourgogne, eſt originaire d'Angleterre.

Il y a une autre Famille du même nom, qui tire ſon origine du Bourg de Marnay en Franche-Comté ; mais ſelon un acte paſſé pardevant un Notaire Royal à Dole, le 3 du mois d'Août 1605, en preſence de pluſieurs Gentilshommes de la Province, aſſemblés à cet effet, entre ALEXANDRE DE MARMIER, Baron de Longwy, & ADRIEN MARMIER, Ecuyer (par lequel ce dernier reconnoit *qu'il n'eſt pas de la Maiſon du Baron de Longwy*, & que le blaſon de ſes armes eſt différent), il eſt prouvé que ces deux Familles, malgré l'identité du nom, n'ont pas une origine commune.

I. HUGUENIN DE MARMIER, Ecuyer, le premier qui d'Angleterre vint s'établir dans le Comté de Bourgogne, en 1366, au retour du Duc PHILIPPE-*le-Hardi*, qui y avoit été priſonnier avec le Roi JEAN, ſon pere, fut Echanſon de ce même Duc *de Bourgogne*, & poſſéda la Terre de Gaſtey. Par ſon mariage, contracté avec *Agnès de Marey*, il acquit la Seigneurie d'Eſchevannes, & obtint le droit de la haute Juſtice, de laquelle le Duc JEAN II lui fit don, ainſi que du droit d'Affouage, dans le bois de Veleſme, en conſidération de ſes bons & importans ſervices au fait des armes, comme il eſt dit par un acte du 20 Avril 1409, confirmé par une Patente de l'Empereur MAXIMILIEN, du 16 Juillet 1507, donnée en faveur de MAMERT DE MARMIER, Ecuyer de cet Empereur, & arriere-petit-fils d'HUGUENIN.

II. CHARLES DE MARMIER, libre Seigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, Capitaine & Gouverneur de Langres, fils d'HUGUENIN, épouſa *Jacqueline*, fille de *Jean Jouard*, Préſident du Parlement de Dole. Ses enfans furent, entr'autres : — PIERRE, qui ſuit ; — & MAMERT, mort Capitaine d'un Vaiſſeau rond pour le ſervice de PHILIPPE-*le Bon*, Duc de Bourgogne.

III. PIERRE DE MARMIER, libre Seigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, mourut à Ypres, où il fit ſon

ſon teſtament le 20 Octobre 1423, laiſſant de ſa femme, nommée *Anne de Damas*, — JEAN, qui ſuit; — & MAMEST, dont il a été parlé ci-devant.

IV. JEAN DE MARMIER, libre Seigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, fut Ambaſſadeur de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne, près la Ducheſſe de *Luxembourg*, pour l'engager à renoncer à ce Duché. Ses Terres de Gaſtey & d'Eſchevannes furent confiſquées au profit de *Guillaume de Vergy*, par le Roi LOUIS XI, lorſqu'il s'empara de la Franche-Comté; ce qui obligea JEAN DE MARMIER à ſe retirer près de la Princeſſe *Marie*, héritiere de Bourgogne, de laquelle il étoit Conſeiller d'Etat, & à laquelle il fut toujours inviolablement attaché. De ſon mariage contracté avec *Simonne de Falletans*, il eut pour fils aîné:

V. HUGUES DE MARMIER, Chevalier, Baron de Longwy, libre Seigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, Seigneur de Moilley & de Betoncourt, chef du Conſeil de MARGUERITE D'AUTRICHE, Comteſſe en Bourgogne, Conſeiller d'Etat de l'Empereur CHARLES-QUINT, puis Commis aux affaires d'Etat du Comté de Bourgogne, après en avoir été premier Préſident, par ordre de cet Empereur, s'être acquitté de pluſieurs Ambaſſades importantes, & avoir rendu de grands ſervices à ce Prince. Il fit ſon teſtament le 13 Septembre 1553, & avoit été marié deux fois; 1°. à *Louiſe de Gauthiot*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. à *Anne de Poligny*, de laquelle vinrent: —— 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. SIMON DE MARMIER, tige des Comtes de Salnoue, rapportés ci-après; —— 3. HUGUES, Seigneur de Chemin, & Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort en Orient, à la ſuite de Don JUAN D'AUTRICHE; — 4. CLAUDE, Abbé de Rozieres & de Goillies, Protonotaire Apoſtolique; — 5. CLAUDINE DE MARMIER, mariée à *André de Beſſey*, Seigneur de Tave & de la Chaulme, Chevalier de l'Ordre du Roi; — 6. & JEANNE, alliée 1°. à *Jean de Beſſey*, Seigneur de Trichâteau; & 2°. à *Pierre de Dorſſan*, Seigneur de Laumont.

VI. JEAN DE MARMIER, Baron de Longwy, libre Seigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, Capitaine de la ville de Gray, Gouverneur de Deventer en Hollande, Gentilhomme de la bouche du Roi d'Eſpagne, & de ſon Conſeil de Guerre, Chevalier-Commandeur de l'Ordre de Calatrava, Grand-Chambellan de Don JUAN D'AUTRICHE, & enfin Maréchal de-Camp-Général en Flandres, avoit épouſé, par contrat du 23 Août 1575, *Paule de Pontallier*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & de *Marguerite de Ray*. Ses enfans furent: — 1. JEANNE-BATISTE DE MARMIER, alliée à *Jacques de Guedon*, dit *de la Rouere*, Vicomte de Saconnay & d'Eſclavolle; — 2. ALEXANDRE, qui ſuit; — 3. & CLÉRIADUS DE MARMIER, Seigneur de Gaſtey, Baron de Talmoy, fait Chevalier par l'Archiduc ALBERT & l'Infante CLAIRE-EUGÉNIE, & Gentilhomme de leur bouche. Il eut enſuite une Compagnie de Gendarmerie pour le ſervice du Roi LOUIS XIII. Il fut marié, l'an 1610, à *Claude-Renée de Pontallier*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Vergy*. Il en eut deux fils, qui moururent, ſans alliance, au ſervice de France, & trois filles; ſçavoir: — MADELENE-DIANE DE MARMIER, qui épouſa, 1°. en 1630, *Léonor de Chabot*, Comte de Brion; & 2°. le 24 Mars 1641, *Charles-Chriſtophe de Mayancourt*, Vicomte de Courval, tué au ſiége de Réthel; — BÉATRIX, Religieuſe aux Dames Annonciades à Gray; — & JEANNE-ALEXANDRINE DE MARMIER, femme d'*Olivier Toloſani*, Seigneur de Biſcamp.

VII. ALEXANDRE DE MARMIER, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc LÉOPOLD, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice de l'Empereur FERDINAND, & Capitaine de Cuiraſſiers pour le ſervice du Roi d'Eſpagne, épouſa, le 22 Février 1609, *Roſe de Ray*, fille de *Clériadus*, Baron de *Ray*, & de *Claude-Françoiſe de Bauffremont*. De cette alliance vinrent, entr'autres enfans: — CLAUDE DE MARMIER, Chevalier de Malte, Meſtre-de-Camp de Cavalerie en Eſpagne, tué au ſiége de Lérida; —— & JOACHIM-ALEXANDRE, qui ſuit.

VIII. JOACHIM-ALEXANDRE DE MARMIER, Baron d'Hugier, Seigneur de Seveux, Cugney & Eſchevannes, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ſur le pied Allemand, en Eſpagne, épouſa, le 28 Juillet 1648, *Marie*, fille d'*Antoine*

Digitized by Google

Orologio, Seigneur de Savigny, Capitaine au Régiment des Gardes de Louis XIII, & d'*Anne-Claudine de Mont-Saint-Léger*. Il en eut :

IX. François-René, appellé *le Comte* de Marmier, Seigneur de Seveux, Capitaine de Dragons en France, & Chevalier de Saint-Louis à la premiere promotion de cet Ordre, en l'année 1693. Il s'allia, 1°. par contrat du 18 Mai 1680, à *Anne de Réance*, fille de *Lupin*, Seigneur de Traveron, & de *Marie de la Rochette*, Dame d'Epinant ; & 2°. à *Anne de Noirot*, fille de *Robert*, Seigneur de Tournay. Du premier lit sortit : — François-Philippe, qui suit ; & du second est resté : — Charles-Emmanuel de Marmier, Brigadier des Armées du Roi en 1748, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Bauffremont, Dragons.

X. François-Philippe, I. du nom, Comte de Marmier, Seigneur de Seveux, Ausanville, Dinville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Coste, Traveron, Seraumont & Taillencourt, né le 6 Janvier 1681, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, mort en 1736, avoit épousé, par contrat du 21 Février 1718, *Marguerite-Emilie d'Hamilton*, fille de *Jean*, Comte *d'Hamilton*, Maréchal des Camps & Armées de Jacques II, Roi d'Angleterre, & d'*Elisabeth Maccann*, & de la branche des Milords-Comtes *d'Abercorn*, Pairs d'Irlande, aînée de la Maison d'*Hamilton*. Elle est mere de — François-Philippe, qui suit ; — & de Marie-Célestine-Philippine-Josephe de Marmier, alliée, 1°. en Février 1740, à *Charles-Marc-Antoine*, Comte *de Dortan*, Capitaine au Régiment d'Eu, mort des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Dettingen ; & 2°. en Avril 1754, à *Paul-Xavier de Pons de Rennepont*, appellé *le Comte de Pons*.

XI. François-Philippe de Marmier, II. du nom, Seigneur d'Ausanville, Dinville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Coste, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, & Chevalier de Saint-Louis, créé *Marquis* de Marmier en 1740 (comme il a été dit au commencement de cet article), a épousé, 1°. en Janvier 1742, *Marie-Josephine de Boufflers-Remiencourt*, morte, sans enfans, au mois de Septembre 1742 ; 2°. par contrat du 15 Mai 1743, *Marie-Antoinette Rouault*, morte le 21 Mars 1747, fille de *Joachim*, Marquis de Gamaches, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Constance-Emilie Arnauld de Pomponne* ; & 3°. en 1748, *Marie-Catherine du Châtelet*, née le 21 Janvier 1720, fille unique & héritiere de *René-François*, Marquis *du Châtelet* & de Grandseille, Baron de Cirey, mort en 1755, Feld-Maréchal des Armées de Sa Majesté Impériale François-Etienne de Lorraine, Commandant dans ses Etats de Toscane, & de *Marie-Catherine de Flemming*. Il a pour enfans du second lit : — 1. Marie-Célestine-Philippine-Joachine-Simonne de Marmier, née le 17 Juillet 1744 ; — 2. Charlotte-Mélanie, née le 1 Novembre 1745 ; & du troisieme lit : — Charles-Emmanuel-Apollinaire-Philippe, Marquis de Marmier, né le 11 Décembre 1753.

Comtes de Salnouze.

VI. Simon de Marmier, second fils de Hugues, & d'*Anne de Poligny*, sa seconde femme, fut Comte de Salnouze, créé *Chevalier* par le Roi d'Espagne, pour lequel il commandoit deux Compagnies de Cavalerie, qu'avoit déja commandées son frere aîné. Il passa ensuite au service du Duc *de Savoie*, qui le fit Gentilhomme de sa Chambre, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie, Conseiller d'Etat & de Guerre, puis Maréchal-de-Camp-Général de Savoie, & fut tué au siége de Geneve, ayant fait son testament le 11 Juillet 1682. Il avoit épousé *Louise*, fille de *Georges*, Comte *de Montaffier* & de Varisse, & de *Blanche-Urfine de Visconti*, proche parente du Duc *de Savoie*, & tante d'*Anne de Montaffier*, femme de Charles de Bourbon, Comte de Soissons Leurs enfans furent : — 1. Charles-Emmanuel, qui suit ; — 2. Anne, mariée, le 27 Mars 1597, à *François de Lenoncourt*, Seigneur de la Marche, fils de *Claude*, Bailli de Bar-sur-Seine, & de *Henriette de Saulx-Tavannes* ;

Digitized by Google

—— 3. & CLAUDE DE MARMIER, alliée à *François de Cleron*, Seigneur de Voisey.

VII. CHARLES-EMMANUEL DE MARMIER, Comte de Salnoue, Gentilhomme de la Chambre de *Charles-Emmanuel*, Duc *de Savoie*, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie en Bourgogne, épousa, le 27 Février 1604, *Jeanne-Renée de Fauche*, de laquelle il eut : — ANTOINE, qui suit; — & JEANNE-CLAUDE DE MARMIER, héritiere de son frere, laquelle porta le Comté de Salnoue, à son mari *Antoine de Prat*, Seigneur de Balay-Saulx & de Peseux.

VIII. ANTOINE DE MARMIER, Comte de Salnoue, fut tué à l'attaque du Château de Vayte près de Besançon, sans avoir été marié. Les armes : *de gueules, au marmot d'argent.* Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV, p. 559 & suiv.*

MARMION : Très-ancienne Noblesse qui a été illustre en Normandie & en Angleterre, & qui tire son origine du Bailliage de Caen, où elle a fait sa premiere demeure.

ROBERT MARMION, Vicomte de Fontenay, vivoit, comme le rapporte *Guillaume Dugdal*, sous le regne de GUILLAUME *le Conquérant*, en 1066. Il passa avec lui à la conquête du Royaume d'Angleterre, & eut pour fils

ROBERT MARMION, II. du nom, Vicomte de Fontenay, marié, sous le regne de HENRI I. Roi d'Angleterre, en 1128, à une nommée *Melisée*, dont vint :

ROBERT MARMION, III. du nom, Seigneur & Vicomte de Fontenay, mort la seconde année du regne de HENRI III, Roi d'Angleterre. Il soutint vigoureusement le droit de ce Prince, contre *Geoffroy*, Comte *d'Anjou*, qui lui disputoit la Couronne d'Angleterre. Le Comte ne pouvant obliger MARMION à lui rendre Falaise, qu'il tenoit pour le Roi HENRI, assiégea le Château de Fontenay, le prit de force, & le rasa en 1139. ROBERT MARMION eut de sa femme, nommée *Philippe*, — 1. ROBERT, qui suit; — 2. ROBERT, dit *le Jeune*, dont la postérité a subsisté long-tems en Angleterre; — 3. & GUILLAUME, Chevalier, duquel parle *du Moulin, p. 355.*

ROBERT MARMION, IV. du nom, dit *le Vieux*, mourut en 1248, & eut entr'autres enfans :

PHILIPPE MARMION, marié, 1°. à *Jeanne Kelperk*, le nom de sa seconde est ignoré. Du premier lit vinrent trois filles, sçavoir : — JEANNE; — MALERE, femme de *Raoul Cromwel*; — & MATHILDE, mariée à *Raoul Boteler*; & du second lit il eut une fille, aussi nommée JEANNE, mariée, 1°. avec *Thomas* Milord *Lou*; & 2°. avec *Henri Hillaire.*

D'une branche établie en Angleterre, étoit ROGER MARMION, Baron de Tamerworth, qui eut deux fils, sçavoir : — GEOFFROY, auteur d'une branche dont on n'a point de connoissance; — & ROBERT MARMION, Baron de Tamerworth, vivant environ l'an 1187, qui eut pour enfans — RICHARD, Milord MARMION; — ROBERT, Chevalier; — & ALBEREDE, femme, en 1238, de *Guillaume de Canville*; ils vivoient sous le regne de HENRI III, Roi d'Angleterre.

De la même Famille étoit GEOFFROY MARMION, vivant en 1140. — On lit dans *Mathieu Paris*, Histoire d'Angleterre, que l'an 1143, ROBERT MARMION chassa les Moines de Conventrey de leur Abbaye, pour y bâtir une forteresse.

Il y a une Charte de RICHARD I, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye de Grestain en Normandie, de l'an 1188, en laquelle est compris ROGER MARMION qui y aumôna les dîmes de sa Terre de Berwick en Angleterre. ROBERT & GEOFFROY MARMION y donnerent aussi plusieurs biens. Il y a une autre Charte du Roi GUILLAUME *le Roux*, pour l'Abbaye de Halesworn en Salope, où sont témoins GUILLAUME & ROBERT MARMION, Chevaliers, freres.

PHILILIPPE MARMION fut pris avec le Comte *de Warwick* à Pons en Poitou, en 1254. Il donna plusieurs biens aux Freres Hospitaliers d'Angleterre, comme

Digitized by Google

il ſe voit par une Charte donnée de ſa main. C'eſt ce que nous avons pu découvrir ſur les MARMION établis en Angleterre.

De la branche reſtée en Normandie, vraiſemblablement l'aînée, étoit ROGER MARMION, Chevalier, l'un de ceux qui accompagnerent le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066. Il eut pour fils

GUILLAUME MARMION, Chevalier, Seigneur de Fontenay-le Marmion, l'un des témoins qui ſignerent aux fondations que firent *Robert* & *Eudes Teſſon* à l'Abbaye de Val-Richer en 1120. Son fils fut

ROBERT MARMION, I. du nom, Seigneur de Fontenay, Fondateur de l'Abbaye de Barbery en 1139. Il ſigna la Charte de RICHARD I, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, donnée à Rouen, en 1156, en faveur de l'Abbaye de Jumiége. Il eut pour enfans —— ROBERT, dont nous allons parler; — & GERMAINE, femme, en 1195, de *Robert Teſſon*, Seigneur de Thury, fils de *Robert Teſſon*, Seigneur de Thury, & de *Harviſe de Sainglais*.

ROBERT MARMION, II. du nom de ſa branche, Seigneur & Vicomte de Fontenay, eſt nommé entre les Chevaliers de l'honneur *de Monfort* en 1204, & auſſi parmi ceux qui portoient banniere, en 1214, ſous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Il céda, en 1223, à *Robert des Ableges*, Evêque de Bayeux, tout ce qu'il poſſédoit dans la Baronnie de Creully: il en eſt parlé dans le *Gallia Chriſtiana*, *Tome XI*, *Col.* 367, & l'Echiquier de Pâques, tenu à Caen l'an 1222, fait mention de ce ROBERT comme y étant préſent.

Dans le Rôle de la ſubvention des Nobles de la Province en 1304, ſont compris dans la Sergenterie de Dive & de Honfleur THOMAS & MATHIEU MARMION, Chevaliers.

Monſieur JEAN MARMION eſt compris dans la Compagnie du Sire *de Fauguernon*, qui fit ſa monſtre en 1240. — On trouve un *Laurent du Val*, Ecuyer, marié avec AGNÈS DE MARMION, Dame de Gonneville. —— Dès l'an 1212, un *Olivier de Harcourt* étoit marié à MATHILDE DE MARMION; & les Mémoires de M. *Bigot-Souſmeſnil*, font mention de ROGER DE MARMION, Chevalier, Seigneur de Varaville, vivant en 1223. — Enfin dans les Archives du Saint Sépulcre de Caen, on voit que ROBERT MARMION, Vicomte de Fontenay, Chevalier, ratifie les donations faites ſur ſon fief de Freſnay-le-Pinſeux, & que PHILIPPE & ROGER, ſes fils, tranſigent avec *Guillaume Acarin*, Doyen & les Chanoines du Saint-Sépulcre, par acte du lendemain de Saint-Marc en Avril 1243, ſur un Procès intenté à l'occaſion d'une portion de moulin qui avoit été donnée au Saint-Sépulcre par feu GUILLAUME MARMION, Clerc à Freſnay-le-Pinſeux; & dans l'arrangement cette portion fut échangée pour des terres audit lieu. Les armes des MARMION étoient: *de vair*, & les puînés briſoient *d'une faſce de gueules fretée d'or*.

MARMONT, en Breſſe. Le premier nom de cette ancienne Nobleſſe étoit *le Sauvage*, qu'elle quitta pour prendre celui de MARMONT, ſa Seigneurie, par l'abus qui ſe pratique encore aujourd'hui.

ETIENNE LE SAUVAGE, Damoiſeau de Marmont, vivant en 1230, eſt la tige de cette Famille. Il laiſſa entr'autres enfans

JEAN DE MARMONT, dit *le Sauvage*, Chevalier, qui, l'an 1260, reconnut tenir en fief du Prieur de Neufville en Breſſe, la moitié de la dîme de la Bruyere. En 1272, il rendit hommage à *Amé de Savoie*, Seigneur de Baugé & de Breſſe, de la Maiſon forte de MARMONT, & eut pour enfans: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. ETIENNE, Damoiſeau; — 3. HENRI, auſſi Damoiſeau, & marié à la fille de *Hugues de Saint-Sulpis*. Il fit hommage à *Amé de Savoie* en 1276; — 4. & JACQUES DE MARMONT, Damoiſeau.

GUILLAUME, Seigneur DE MARMONT, épouſa *Florence de la Balme*, fille de *Pierre*, Seigneur de Boches, & de *Marguerite de la Balme*, dont: — 1. GEOFFROY, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Damoiſeau; — 3. ANSELMETTE, femme de *Guyonnet d'Eſpeiſſoles*, Damoiſeau en 1317; —— 4. & SIBILLE.

Digitized by Google

Geoffroy, Seigneur de Marmont, Chevalier, épouſa *Marguerite de Marbos*, dont, entr'autres enfans :

Etienne, Seigneur de Marmont, Chevalier, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fils & héritier :

Odet, Seigneur de Marmont & de Longes, vivant en 1350, marié à *Béatrix*, Dame *de Beoſt*, fille & unique héritiere de *Gui*, Seigneur *de Beoſt*, & de *Beraude de Crangeac*, dont : — 1. Jean, Seigneur de Marmont, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Marie de Maret*, fille d'*Amé de Maret*, Seigneur de Chanay; — 2. Pierre, qui ſuit; — 3. & Marguerite, femme, en 1363, d'*Armandon de Bullion*, Seigneur de Bereins.

Pierre, Seigneur de Marmont, de Longes & de Beoſt en 1378, épouſa *Marguerite de Chales*, de laquelle il eut — Hugonin, qui ſuit; — & Louise de Marmont, femme de *Gerard de Colomb*, co-Seigneur de la Salle.

Hugonin, Seigneur de Marmont, de Beoſt & de Longes, épouſa, le 14 Janvier 1420, *Eleonore de Vienne*, dont : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Gui, Seigneur de Beoſt, marié, le 25 Avril 1425, à *Jeanne de Germoles*, fille de *Geoffroi*, Seigneur de *Germoles* en Mâconnois, & de *Marguerite le Jays*. Il mourut en 1439, & laiſſa — (a) Tiburce, Seigneur de Beoſt, mort ſans hoirs en 1472; — (b) Claude, Religieux à Cluny; — (c & d) Antoinette & Perrette, Religieuſes à Polerins; — (e) Jeanne, femme d'*Antoine de Monſpey*, Seigneur de Luyſandre; — 3. Jeannette, mariée à *Robert de Montuagnard*, Chevalier; — 4. Marguerite, alliée à *Jean de la Beyniere*; — 5. Marie, Religieuſe à Neufville; — 6. & Isabelle de Marmont, femme de *Pierre*, Seigneur *de Becerel*.

Jean, Seigneur de Marmont, vivant en 1440, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Claude, Seigneur de Longes; — 3. Jean, Prieur de Saint-Pierre de Mâcon en 1470; — 4. Jeanne, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Malaval*; — 5. & Anne, Religieuſe à Neufville.

Jacques, Seigneur de Marmont & de Longes, un des 200 Gentilshommes & Chef d'Hôtel, qui jurerent pour *Louis*, Duc *de Savoie* en 1455, le traité d'alliance fait avec le Roi Charles VII, épouſa, 1°. au mois de Janvier 1445, *Aimée de Verfey*, fille de *Perceval*, Seigneur *de Verfey*, & de *Guillemette de Chauvieux*; & 2°. *Antoinette Andrevet*, fille de *Claude Andrevet*, Seigneur de Corſant, & de *Guillemette de Chandée*. Il n'eut point d'enfans de cette ſeconde femme, mais du premier lit ſeulement deux filles, ſçavoir : — Louise de Marmont, femme de *Philibert Andrevet*, Seigneur de Corſant, frere d'*Antoinette*, ſa belle-mere; — & Anne, mariée à *Quentin de Mency*, Seigneur de la Broyere, en Mâconnois.

Les armes de cette Famille éteinte ſont : *d'azur, à une bande d'argent.*

MARNAIS, en Dauphiné, dont les Comtes *de Verceil*.

Jean-Batiste de Marnais, Comte de Verceil, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, Gouverneur de Dole en Franche-Comté, mourut le 12 Janvier 1732, & laiſſa

Charles de Marnais, Comte de Verceil, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & auſſi Gouverneur de Dole, devenu Enſeigne, puis Lieutenant le 1 Janvier 1755, fait Brigadier en 1744, Maréchal-de-Camp le 16 Février 1748, & Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759. Il s'eſt marié à Paris le 3 Novembre 1734, à *Claude-Jacqueline-Françoiſe Petit de Paſſy*, veuve ſans enfans de *Jacques-Etienne de Canaye*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 2 Juillet 1732, & fille de feu *François Petit*, Seigneur de Paſſy, Serilly, Hebecourt, &c. Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage & Siége Préſidial de Sens, & de *Jacqueline-Marguerite Richer*, ſa veuve, dont :

Charlotte-Jacqueline-Joſephe de Marnais de Saint-André de Verceil, morte à Paris le 2 Juin 1762, femme de *Pierre-Jacques-François-Auguſte Ferron de la Ferronnays*, qu'elle avoit épouſé, le 24 Janvier 1724, dont des enfans. *Voyez* Ferron de la Ferronnays, *Tome VI* de cet ouvrage.

Digitized by Google

De la même Maiſon étoit JOSEPH DE MARNAIS, (oncle de CHARLES) appellé *le Chevalier de Saint-André*, ſucceſſivement Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, fait Maréchal des Logis de la Cavalerie de l'Armée d'Italie en Août 1705, Meſtre-de-Camp par Brevet au mois de Février 1706, Brigadier le 1 Février 1719, & Inſpecteur-Général de Cavalerie le 9 Septembre 1729, Lieutenant de Roi des Invalides le 1 Juillet 1730, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec 4000 liv. de penſion le 2 Février 1737, & Gouverneur des Invalides en Janvier 1738. Il eſt mort ſans alliance le 18 Octobre 1742. Notice extraite en partie du *Mercure de France* du mois de *Novembre* 1734, *page* 2538. Les armes : *de ſable, au chevron d'or, au chef de même, chargé d'une hure de ſanglier de ſable à la défenſe d'argent.*

* MARNAY-*la-Ville* : Terre & Seigneurie en Franche-Comté, qui fut acquiſe par

Laurent de Gorrevod, Comte de Pont-de-Vaux, lequel par ſon teſtament du 26 Mai 1527, inſtitua ſon héritier univerſel avec ſubſtitution, *Jean de Gorrevod*, ſon couſin, pere de *Laurent*, II. du nom, & ayeul de *Charles-Emmanuel de Gorrevod*, en faveur de qui la Baronnie de *Marnay*, unie avec les Seigneuries de *Feuq*, *Bians* & *Cordiron*, furent érigées en *Marquiſat*, par Lettres d'ALBERT & d'ISABELLE, Archiducs d'AUTRICHE, le 24 Février 1602. Ce Seigneur fut créé *Duc de Pont-de-Vaux*, par LOUIS XIII en Février 1623, & *Prince du Saint-Empire* le 22 Mars de la même année, par l'Empereur FERDINAND II. Son fils, *Philippe-Eugene de Gorrevod*, étant mort le 26 Juillet 1681, ſans alliance, le dernier de ſa Maiſon, ſa riche ſucceſſion fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris de 1712, en vertu de la ſubſtitution faite en 1527, à *Louis-Bénigne*, Marquis *de Bauffremont*, comme deſcendant de *Jeanne de Gorrevod*, ſœur de *Laurent* II, par ſa triſayeule *Claude de Villelume*, fille unique de *Claude-Philippe de la Chambre*, Marquiſe de Meximieux, & petite-fille de *Jeanne de Gorrevod*, & de *Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux. *Voyez* BAUFFREMONT, *Tome II.*

MARNIERE : Ancienne Nobleſſe établie en Bretagne, ſur laquelle nous attendons un *Mémoire*.

De cette Famille ſont : — le Comte DE GUER-MARNIERE, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel des Gardes-Françoiſes, & Gouverneur de Landrecies en 1768. — Le Marquis DE GUER-MARNIERE, Préſident au Parlement de Bretagne; — & le Comte DE GUER-MARNIERE, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, puis Commandant des Gardes de la Marine à Breſt.

Cette Famille du Reſſort de Ploermel, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 12 Décembre 1668, au rapport de M. *de Brehant*. Elle remonte, par filiation ſuivie, au Commencement du XV^e^ ſiécle à MAURICE DE MARNIERE, Seigneur de la Biffardiere, marié à *Hélene le Camus*. Ses armes ſont : *d'azur, au chevron accompagné en chef de deux roſes, en pointe d'un lion, le tout d'or.*

MARNIX : Ancienne Nobleſſe militaire & de Chevalerie, originaire de Savoie.

CLAUDE DE MARNIX eut de *Marie de Voudan*, ſon épouſe, — JEAN DE MARNIX, Seigneur de Toulouſe, lequel de *Jeanne le Cerf*, eut :

JACQUES DE MARNIX, Seigneur de Toulouſe, d'Ogimont, &c. Baron de Pottes, Commiſſaire-Général des Montres des Pays-Bas, qui épouſa, 1°. *Marie de Hamericourt*, fille de *Henri*, Seigneur de Willerzies, & d'*Eliſabeth de Spangen*; & 2°. par contrat du 5 Février 1546, *Marie de Bonnieres*, fille de *Jean*, Seigneur de Souaſtres, & de *Jeanne de Lannoy*, Dame d'Ogimont & des deux Treilles. De ce ſecond mariage il eut :

GERARD DE MARNIX, Baron de Pottes, Seigneur d'Ogimont, &c. allié à *Salomé Gaillard*, Dame de Crillia, en Franche-Comté, dont il eut :

Digitized by Google

JEAN DE MARNIX, en faveur duquel la Terre d'Ogimont en Flandres, fut érigée en *Vicomté*, par Lettres-Patentes du Roi Catholique, du 28 Septembre 1629, regiſtrées à Lille. Il fut marié, en 1612, à *Marguerite de Haudion*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ghiberchies, & de *Florence de Saluces de Bernemicourt*, de laquelle vint

NICOLAS-FRANÇOIS DE MARNIX, Vicomte d'Ogimont, Baron de Pottes, Seigneur de Germinics, allié, en 1642, à *Iſabelle-Claire d'Ongnies*, fille de *Charles-Philippe*, Comte d'Eſtrées, Seigneur de Rollencourt. Il en eut :

CLAUDE-FRANÇOIS-DOMINIQUE DE MARNIX, Vicomte d'Ogimont, & Seigneur de Rollencourt par retrait-lignager. Il épouſa *Marie de Haudion*, fille de *Pierre-Ulric*, Seigneur de Ghiberchies, & de *Marie-Jeanne de Tenremonde*, dont vinrent, entr'autres enfans ; — BAUDRI-ADELBERT, qui ſuit ; — & N... DE MARNIX, Chanoineſſe de Mons.

BAUDRI-ADELBERT, dit *le Comte* DE MARNIX, Seigneur de Rollencourt, épouſa *Eléonore-Aldegonde de Lannoy*, fille de *Charles-Ignace* Comte de Beaurepaire, & de *Marie-Françoiſe de Coloma*, dont il a : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH DE MARNIX, dit *le Baron de Rollencourt* ; — 2. PIERRE-MARIE-JOSEPH, dit *le Chevalier* DE MARNIX ; — 3. CHARLOTTE-JOSEPHE, dite *Madame* DE MARNIX, Chanoineſſe ainée du Chapitre de Denain ; — 4. ANNE-ANTOINETTE-AGNÈS, dite *Mademoiſelle de Rollencourt*, auſſi Chanoineſſe à Denain ; — 5. HUBERTINE DE MARNIX, dite *Mademoiſelle de Maiſoncelle*, auſſi Chanoineſſe à Denain. *Tablettes Généalogiques & Hiſtoriques, Part. VIII, p. 272.*

De cette Maiſon étoit PHILIPPE DE MARNIX, Seigneur du Mont Sainte Aldegonde, né à Bruxelles l'an 1538. Il fut élevé dans les Sciences, apprit les Langues, ſe rendit très-habile dans le Droit ; & dreſſa le Formulaire de la fameuſe confédération de l'an 1566, par laquelle pluſieurs Seigneurs des Pays-Bas s'engagerent de s'oppoſer à l'inquiſition : *Brederode*, qui en étoit le Chef, l'en fit Tréſorier-Général. En 1575, il fut l'un des Députés des Etats en Angleterre, pour demander à la Reine ÉLISABETH ſa protection. Trois ans après l'Archiduc MATHIAS l'envoya à la Diéte de Worms, où il fit un diſcours très-fort contre la maniere de gouverner des Eſpagnols. Il vint en France l'an 1580, après la concluſion du Traité de Tours, que les Etats avoient fait avec FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon puis d'Anjou, & en apporta la ratification à ce Prince, qu'il ſuivit l'année ſuivante en Angleterre ; fut depuis Conſul d'Anvers, qu'il défendit contre le Duc *de Parme* en 1584 ; mena au Palatinat, en 1593, la Princeſſe *Louiſe-Julienne de Naſſau*, qui avoit été fiancée avec l'Electeur FRÉDERIC IV, & mourut enfin à Leyde, en Hollande, le 15 Décembre 1598, âgé de 60 ans, dans le tems qu'il travailloit à une verſion flamande de l'Ecriture. Il y a eu auſſi de ce nom MAXIMILIEN DE MARNIX, Comte de Sainte-Aldegonde, Baron de Noircarmes, &c. Gouverneur de la Province d'Artois, qui fut fait Chevalier de la Toiſon d'or, par le Roi PHILIPPE IV, & mourut le 13 Mars 1635, laiſſant poſtérité. *Moréri*, édition de 1759.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux étoiles de même.*

* MAROLLES, dans le Gâtinois François, Election de Montereau. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1661, regiſtrées au Parlement de Paris le 10 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 23 Avril 1663, en faveur de *Jean de la Barde*, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur de France en Suiſſe, décédé en Juillet 1692, à l'âge de 90 ans. *Voyez* BARDE, *Tome I.*

MAROLLES : Ancienne Nobleſſe du pays de Touraine, dont nous allons parler d'après un Manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*.

RAOUL, Seigneur DE MAROLLES, Chevalier, donna à l'Abbaye de Saint-Paul de Cormery, ſon domaine de Trian, l'an 1130, par les exhortations d'un Religieux nommé *Renaud*.

Digitized by Google

Helian, Seigneur de Marolles, donna à l'Abbaye de Beaugerais, de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Tours, ſes dîmes de Marolles, de Montagu, de Pentanges & de Loigné, en 1212, du conſentement de Raoul, qui ſuit, ſon fils.

Raoul, Seigneur de Marolles, ratifia ces donations l'an 1216, & fut pere de

Jean, I. du nom, Seigneur de Marolles, qui étoit en la Compagnie de Charles d'Anjou, Roi de Sicile, lorſqu'il défit le bâtard *Mainfroy*, l'an 1266. Il eut pour fils

Jean, II. du nom, Seigneur de Marolles, mentionné dans un titre, daté du jour de Saint-Mahé, Apôtre, l'an 1327. Il fut pere de

Guillaume, I. du nom, Seigneur de Marolles, vivant en 1382, comme il conſte par un aveu rendu à un Abbé de Villeloin, pour le fief de Mereaux.

Guillaume, II. du nom, Seigneur de Marolles, ſon fils, eſt dénommé dans un titre de l'an 1432, pour certains débats qu'il avoit, à cauſe de quelques dépendances de ſa Seigneurie relevante de Montreſor. Dans un autre titre de l'an 1447, on voit qu'il eut pour femme *Guillemine Boutet*, fille de noble homme *Perrottin Boutet*, & de *Roberde*, ſon épouſe, dont il laiſſa — Jean, qui ſuit; — & Robert de Marolles, tige des Seigneurs de Breuillard, rapportés ci-après.

Jean, III. du nom, Seigneur de Marolles, vivant en 1463, épouſa *Guyonne de Thoret*, fille & héritiere de *Jean de Thoret*, Seigneur de la Touchevoiſin & de Prichaut, & de *Marguerite Marthe*. Leurs enfans furent: — 1. Etienne, qui ſuit; — 2. Marie, Dame de Bourdin, femme de *Pierre de la Croix*, Chevalier, vivant en 1491; — 3. Jacquette, mariée à *Jean de Rougemont*, Ecuyer; — 4. & Diane de Marolles, Religieuſe à Sainte-Croix de Poitiers.

Etienne, Seigneur de Marolles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, 1°. le 25 Mars 1498, *Catherine Grafteul*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roche-Breteau, & de *Catherine Guenand*; & 2°. *Catherine de Souvain*, veuve d'*Aubert de Boiſvilliers*, Chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la premiere il laiſſa: — 1. François, qui ſuit; — 2. Jean, Seigneur de Rançay, lequel fut s'établir en Flandres, où il ſe maria; — 3. Françoiſe, femme de *Philippe de Menou*, Seigneur de Poitiers; — 4. & Roberde de Marolles, nommée Claire à la Confirmation, Religieuſe à Fontevrault.

François, Seigneur de Marolles, Gentilhomme ordinaire de la Vénerie & de la Fauconnerie du Roi, fut tué d'une branche d'arbre dans la forêt de Loches, étant à la chaſſe avec Sa Majeſté. Il avoit épouſé *Philippe de Boiſvilliers*, fille d'*Aubert*, Chevalier, Seigneur du Marchais, & de *Catherine de Souvain*, depuis remariée à ſon pere. De ce mariage il eut: — Claude, qui ſuit; — & Antoine, lequel ne laiſſa point de poſtérité.

Claude, I. du nom, Seigneur de Marolles, s'allia, l'an 1558, avec *Françoiſe d'Erian*, fille unique & héritiere de *Pierre d'Erian*, Seigneur de la Rochere & de Noiſay, & d'*Anne de Guiet*, dont: — 1. Claude, qui ſuit; — 2. Louis, Seigneur de la Rochere, mort ſans hoirs de *Marie du Fautrait*, ſon épouſe; — 3 & 4. Gabrielle & Charlotte de Marolles, mortes ſans alliance; la derniere en 1627.

Claude, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Marolles, de la Rochere, du Breuil & de Noiſay, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Lieutenant-Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde du Corps, Capitaine des Gendarmes & Chevaux-Légers entretenus, & Maréchal de Camp dans les armées de Champagne, de Picardie & de Piémont, porta jeune les armes, & ſe ſignala en diverſes occaſions, en France, en Italie, en Hongrie & ailleurs. Ce fut lui qui reſta victorieux dans le combat qui ſe fit, l'an 1589, aux portes de Paris, entre le Seigneur *de l'Iſle-Marivaut* & lui (voyez ſon éloge dans *Moréri*). Tous ceux qui en ont parlé ont vanté ſon adreſſe, ſa valeur & ſa probité. Il mourut le 9 Décembre 1633, âgé de 69 ans. Il avoit épouſé, 1°. l'an 1594, *Agathe de Chaſtillon*, fille de *Noel*, Chevalier, Seigneur de Soleillan en Forez, & de *Jeanne de la Velle*, morte l'an 1630; & 2°. *Lucrèce du Hamel*, dit *Moréri*. Du

premier

Digitized by Google

premier lit il eut : —— 1. Claude, mort avant ſon pere, à l'âge de 17 ans; —— 2. Gilles, décédé jeune; — 3. Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, & de Beaugerais, homme doué d'une profonde connoiſſance des belles-Lettres. Depuis l'an 1619, qu'il donna la traduction de *Lucain*, juſqu'en 1681, qu'il publia l'Hiſtoire des Comtes *d'Anjou*, il ne ceſſa de travailler avec une application continuelle, & de faire paroître un nombre infini de traductions; les moins eſtimées ſont celles des Poëtes Latins, quoiqu'elles lui ayent beaucoup coûté. L'Abbé de Marolles mourut à Paris le 6 Mars 1681, âgé de 81 ans, le plus ancien Abbé & le plus infatigable, ayant mis des Livres au jour durant le cours de plus de 60 ans. Voyez ſon article dans *Moréri*. — 4. Louis, qui ſuit; — 5. Charles, mort jeune; — 6. Madelene, ſeconde femme d'*Emond de Menou*, Seigneur de Rubris; — 7. & Polixene de Marolles, mariée, l'an 1624, à *Gabriel de Bridieu*, Seigneur de Claveau, Gouverneur de Meſieres.

Louis, Seigneur de Marolles, de la Rochere, du Breuil & de Noiſay, épouſa 1°. *Claude de Rochefort*, fille de *François*, Baron de Lucain; & 2°. *Jeanne de Menou*, fille d'*Emond*, Seigneur de Rubris. Du premier lit vint un fils, mort en naiſſant, avec ſa mere, en 1629; & du ſecond il laiſſa : —— 1. Emond, aſſaſſiné à l'âge de 19 ans; — 2. Claude, mort en bas-âge; —— 3. Eustache; —— 4. Michel, Religieux & Prieur de Veuil; — 5 & 6. René & Dieudonné-Louis; — 7 & 8. Gabriel & Claude, morts en bas-âge; — 9. Agathe, décédée jeune; — 10. Françoise-Gabrielle, morte en bas-âge; —— 11 & 12. Anne-Louise & Angélique de Marolles.

Seigneurs de Breuillard.

Robert de Marolles, Seigneur de Breuillard, ſecond fils de Guillaume, II. du nom, Seigneur de Marolles, & de *Guillemine Boutet*, épouſa, l'an 1471, *Renée de Thoret*, ſeconde fille de *Jean de Thoret*, Seigneur de la Touchevoiſin, & de *Marguerite Marthe* (& ſœur puînée de *Guyonne de Thoret*, femme de Jean, III. du nom, Seigneur de Marolles, ſon frere aîné). De ce mariage vinrent : — François, qui ſuit; — & Perrine de Marolles, femme de *Pierre de Thais*, Seigneur de Brées.

François de Marolles, Seigneur de Breuillard, s'allia, vers 1490, avec *Marguerite de Gaines* ou *Ganes*, de laquelle il eut : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Bertrand, auteur des Seigneurs de la Boutelerie, Touvaut, &c. rapportés ci-après; — 3. & Guillaume, tige des Seigneurs des Caves, mentionnés enſuite.

Jean de Marolles, Seigneur de Breuillard, épouſa, 1°. l'an 1535, *Catherine du Meſnil*, fille de *Jean*, Seigneur de la Pignoliere, & de *Philippe de Souvain*; & 2°. *Antoinette du Claux*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il laiſſa : — 1. Julien, qui ſuit; — 2. Antoine, Seigneur de la Cheſnaye, allié 1°. avec *Marie Gaigneron*; & 2°. à *Guyonne Savary*. De la premiere femme il eut : — (a) Antoine de Marolles, Seigneur de la Cheſnaye, mort ſans enfans; — (b) René, morte ſans alliance; — (c) Catherine, femme de *Jean*, Seigneur *de Launay* & de la Crevaudiere; & de la ſeconde femme ſortirent quatre filles, ſçavoir : — Lucrèce; — Renée; — Marguerite; — & Jeanne de Marolles; — 3. Marguerite, mariée, l'an 1585, à *Jean de Preville*, Seigneur de la Piſſonniere; — 4 & 5. Catherine & Anne de Marolles, mortes ſans alliance.

Julien de Marolles, Seigneur de Breuillard, eut de *Catherine de Sancerre*; ſa femme, entr'autres :

Martin de Marolles, Seigneur de Breuillard, mort ſans laiſſer d'enfans de *Marie de la Croix*, ſon épouſe.

Seigneurs de la Boutelerie, Touvaut, &c.

Bertrand de Marolles, Seigneur de la Boutelerie & de Touvaut, ſecond fils de François de Marolles, & de *Marguerite de Gaines* ou *Ganes*, épouſa 1°. *Catherine de Poix*, fille de *Charles*, Seigneur du Clouſeau; 2°. *Jeanne de*

Digitized by Google

Cherrue ; & 3°. *Renée de Navet*. Il n'eut point d'enfans de ſes deux dernieres femmes, mais de la premiere :

CLAUDE DE MAROLLES, Seigneur de Touvaut, marié, en 1577, à *Florence de Navet*, fille de *Jean*, Ecuyer, dont : — 1. RENÉ, mort, ſans enfans, au retour du ſiége de Montauban ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Varenne, auſſi mort ſans enfans ; — 3. JACQUES, qui ſuit ; — 4 & 5. LOUISE & CLAUDE, mortes en bas-âge.

JACQUES DE MAROLLES, Seigneur de la Pignoliere, épouſa *Claude Gervais*, fille de *Louis Gervais*, Seigneur des Murs, & de *Deniſe Broſſier*. Il en eut : — 1. LOUIS DE MAROLLES, Seigneur de la Pignoliere ; — 2 & 3. PIERRE & JACQUES ; — 4 & 5. CLAUDE & MARIE. Nous ignorons la ſuite de cette branche, faute de *Mémoire*.

Seigneurs des CAVES.

GUILLAUME DE MAROLLES, Ecuyer, troiſieme fils de FRANÇOIS, Seigneur de Breuillard, & de *Marguerite de Gaines* ou *Ganes*, épouſa *Antoinette de Montjois*, Dame des Caves, fille de *Jean de Montjois*, Seigneur des Caves, & de *Florence Rance*. De ce mariage vinrent : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de la Broſſe, tué à Brie-Comte-Robert ; — 3. LOUIS, marié, en 1577, à *Marie Rafereau*, dont il eut — LOUIS DE MAROLLES, qui ſe noya ; — 4. JACQUES, lequel ſe retira en Poitou ; — 5. & FRANÇOISE, femme de *N...* Seigneur *des Forges*.

RENÉ DE MAROLLES, Seigneur des Caves, épouſa *Guillemette de Breuil*, & en eut :

LOUIS DE MAROLLES, Seigneur des Caves, marié à *Hélene de Bergerac*, fille de *Philippe de Bergerac*, Seigneur de Ragonaut, dont : — 1. PALAMEDE, Seigneur des Caves ; — 2. RENÉ, mort jeune ; — 3. CHARLES ; — 4, 5 & 6. RENÉE, MARIE & GENEVIÉVE. Nous ignorons pareillement la ſuite de cette branche, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à une épée d'argent, la garde d'or poſée en pal, entre deux pennes adoſſées d'argent.*

MAROT, en Bretagne, reſſort de Dinan.

RAOUL MAROT, Capitaine & Sénéchal de Dinan, fut annobli par le Roi HENRI IV, pour avoir remis la ville de Dinan entre les mains de Sa Majeſté, en 1598.

GUILLAUME MAROT, ſon arriere-petit-fils, maintenu dans ſa qualité de *Chevalier*, fut, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 24 Octobre 1668, déclaré *noble d'extraction*. Les armes : *d'azur, à la main droite d'argent, accompagnée d'une étoile d'or en chef du côté droit.*

MARQUE. *Voyez* MARCA DE LA-MARQUE.

MARQUEMONT. Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'un croiſſant montant de gueules, accompagné de trois quintefeuilles, tigées d'argent.*

MARQUERAYE, en Bretagne du reſſort de Rennes. Ceux de ce nom furent d'abord interloqués, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1 Novembre 1670, au rapport de *M. de la Bourdonnais*, & enſuite par un autre Arrêt rendu en la même Chambre, au rapport de M. *Huart*, le 4 Mars 1671, ils furent déclarés *nobles d'extraction*. Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, au croiſſant de même en pointe.*

MARQUES (DE), en Bretagne, du reſſort de Nantes. Famille qui remonte à CHARLES DE MARQUES, de la Villa Diego en Eſpagne, & qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Février 1671, au rapport de M. *Salliou*, fut déclarée *noble d'extraction.*

Digitized by Google

Les armes : *coupé au 1 d'azur, au sautoir alaisé & cantonné de trois besans, le tout d'or, 1 en chef & deux aux flancs ; au 2 d'argent, au léopard de gueules, la bordure de l'écusson d'argent, chargée de trois annelets d'or de chaque côté, posés 1, 1 & 1.*

MARQUESSAC, nom d'une branche cadette de la Maison d'HAUTEFORT. Voyez-en la Généalogie dans le *Tome VII* de ce Dictionnaire.

MARQUESY, en Provence.

ANTOINE & JEAN-BATISTE DE MARQUESY, de la ville de Marseille, obtinrent des Lettres de relief de noblesse le 24 Juillet 1642. Elles furent vérifiées & enregistrées en la Chambre des Comptes le 11 Septembre suivant. Leurs descendans continuent la postérité. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une trangle de même, au-dessus de laquelle est une étoile d'argent.* Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II.*

MARQUET (DE) : Famille noble du Dauphiné.

BARTHELEMI DE MARQUET, Président au Parlement de Dauphiné, fut marié, l'an 1587, avec *Jeanne de Dorne*, dont : — ALEXANDRE, qui suit ; — & RENÉ, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes au Régiment du Puy Saint-Martin.

ALEXANDRE DE MARQUET, Capitaine au Régiment de Roussillon, fut tué au secours de Salces. Il avoit épousé, en 1618, *Jeanne de la Boisse*, & en eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. ISAAC, Capitaine au Régiment de Sault ; — 3. & GASPARD, Lieutenant de Galere.

LOUIS DE MARQUET, I. du nom, épousa, en 1666, *Isabeau de la Bastie-d'Estable*, dont : — LOUIS, qui suit ; — & JOSEPH, Capitaine au Régiment de Picardie.

LOUIS DE MARQUET, II. du nom, Lieutenant au Régiment de Sault, épousa, en 1698, *Hippolite Fornet de Fontenille*, de laquelle vint :

DENIS DE MARQUET, marié, en 1741, à *Marie-Françoise-Susanne de Vocance*, dont :

LOUIS-FRANÇOIS DE MARQUET, Capitaine au Régiment de Cavalerie de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, lequel a épousé, en 1760, *Catherine de Sarrazin de la Pierre*, dont : — 1. LOUIS-SCIPION ; — 2. FRANÇOIS-AIMÉ ; — 3. BERNARDIN ; — 4. & JULIE.

Les armes : *d'argent, à une plante de trois roses de gueules, tigée & feuillée de sinople, mouvante de la pointe ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or naissant de l'angle dextre.* Mémoire dressé sur les titres.

MARQUET : Famille originaire d'Armagnac, & transplantée à Paris, qui subsiste dans

LOUIS MARQUET, Conseiller du Roi, Receveur général des Finances de la Généralité de Lyon, marié, le 21 Janvier 1744, à *Louise-Michelle Paris-du-Verney*, fille de feu *Joseph Paris-du-Verney*, Intendant de l'École Royale Militaire, & de *Louise-Ulrique-Eléonore Jacquin*, dont il a deux garçons & trois filles.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur, accompagnée en chef d'un croissant renversé de gueules, & en pointe d'un lion aussi de gueules.* On trouve la Généalogie de cette Famille dans *l'Armorial de France, Registre V, Part II.*

MARQUETEL-*Saint-Denis-de-Saint-Evremont* (LE).

Ancienne Famille de Normandie, éteinte, dont étoit le célebre de *Saint-Evremont*, Seigneur de Saint-Evremont, Maréchal-de-Camp, si connu par ses ouvrages, mort à Londres au mois de Novembre 1703, & dont il ne reste aujourd'hui que CHARLOTTE-FRANÇOISE-HENRIETTE LE MARQUETEL-*de-Saint-Denis-de-Saint-Evremont*, mariée, par contrat du 12 Janvier 1748, avec *Jacques-François le Vaillant*, Chevalier, Seigneur & Patron de Tournay, &c. dont postérité. Voyez VAILLANT.

Les armes : *d'or, à la quintefeuille de gueules.*

Digitized by Google

MARQUETTE : Famille noble alliée à celle de *la Fons*, en Picardie, & dont les armes ſont : *de gueules, accompagné de deux étoiles d'or, l'écu chargé de trois merlettes de ſable ſans bec ni pattes, poſées deux en chef & une en pointe.*

MARRE, en Normandie, Election de Bernay. Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois molettes d'or, 2 & 1.*

Il y a deux autres Familles du nom de LA MARRE. La premiere porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.*

La ſeconde, en Champagne, a pour armes : *d'argent, à trois pals de gueules.*

* MARRENX, en Gaſcogne, au Comté de Fezenſac. On ignore au vrai l'origine de cette Maiſon ; mais par une tradition conſervée dans la Famille, ſans cependant avoir des preuves certaines, & par la conjecture du nom & la ſituation des Terres poſſédées par les Seigneurs DE MARRENX, on a lieu de croire qu'ils ſont iſſus de

RAIMOND-AIMERIC, premier Baron *de Monteſquiu* ou *Monteſquiou*, (*de Monteſquivo*) frere cadet de GUILLAUME-ASTANOVE, Comte de Fezenzac, fils d'AIMERIC. Ce RAIMOND-EMERIC, ou AIMERIC, eut pour ſon apanage pluſieurs Villes & Châteaux, ou Villages, compris ſous le nom de Terres *Dangleꝫ*, dont Monteſquiu eſt le chef-lieu, qui a donné le nom audit RAIMOND AIMERIC & à ſes deſcendans Barons de Monteſquiu, dans la partie méridionale du Comté de Fezenſac.

RAIMOND-AIMERIC épouſa *Orianne de la Mothe*, Dame de Courrenſaguez, terre d'une étendue conſidérable dans la partie ſeptentrionale du Comté de Fezenſac. Il naquit de ce mariage trois ou quatre enfans mâles ; mais il reſte à ſçavoir s'il y eut quelqu'un des cadets dont le nom fut BERTRAND. La conjecture eſt très-forte pour croire que BERTRAND DE MARRENX, qui vivoit en 1088, devoit être fils de RAIMOND-AIMERIC, premier Baron de Monteſquiu, & d'*Orianne de la Mothe*, & qu'il prit le nom du Château ou terre de MARRENX, qu'il reçut pour ſon apanage, & qui faiſoit partie de la Baronnie de Monteſquiu, ainſi que toutes les terres que l'on ſçait avoir appartenues à la Famille de MARRENX, qui en a poſſédé également dans l'enclave de la terre de Courrenſaguez. Le lieu de MARRENX appartenant à préſent, à titre de grange, à l'Abbaye de la Caſe Dieu, Ordre de Prémontrés, qui la tient de la libéralité des anciens Seigneurs de ce nom, ſe trouve enclavé entre le territoire de Monteſquiu, de Poylebon & de Pis, qui ſont une partie du Domaine des anciens Barons *de Monteſquiu*, les lieux de Monicla, de Marſeillan qui ont été poſſédés pendant deux ou trois ſiécles par les Seigneurs du nom de MARRENX, & la terre de *Montgaillard-Dangleꝫ*, qu'une branche des mêmes Seigneurs poſſédoit en 1200, ainſi que la petite terre de Bougos, que les Seigneurs *de Montgaillard*, donnerent à l'Abbaye de la Caſe Dieu dans le XII^e^ ſiécle, qui ſe trouvent compriſes dans l'enclave de la terre Danglez ou de l'ancienne Baronnie de Monteſquiu.

On voit encore dans les Archives de l'Archevêché d'Auch, que les Seigneurs du nom de MARRENX avoient, en 1278, des poſſeſſions dans la terre de Courrenſaguez, dont ils céderent les dîmes à *Amonieu*, Archevêque d'Auch. Cette terre appartenoit, comme on l'a déja dit, à *Orianne de la Mothe*, femme de RAIMOND-AIMERIC, premier Baron de Monteſquiu, & il eſt naturel de croire que les Seigneurs de MARRENX, dont les poſſeſſions étoient enclavées dans l'apanage dudit RAIMOND-AIMERIC, & dans celui d'*Orianne de la Mothe*, ſon épouſe, & leur nom même n'étant pris que d'une terre dépendante de celle de Monteſquiu, devoient être iſſus de ce mariage.

Les armoiries des anciens Barons *de Monteſquiu*, ſont : *d'or, à deux tourteaux*

Digitized by Google

ou beſans de gueules, l'un au-deſſus de l'autre. Dans la ſuite ils ont mis un *parti de gueules plein.* Les Seigneurs du nom de MARRENX ont mis quelque différence dans leurs écuſſons, quoiqu'avec les mêmes piéces & couleurs, & ont ajouté un *parti de gueules, à deux chevrons d'argent.*

Quoi qu'il en ſoit, on ne peut révoquer en doute que la Maiſon de MARRENX ne ſoit une des plus anciennes & des plus diſtinguées entre la Nobleſſe du Comté de Fezenſac. Elle étoit dès le commencement du XIII^e^ ſiécle diviſée en deux branches, celle des Seigneurs *de Montcla*, fenduë dès l'an 1400, dans la Maiſon de *Laſſeran Manſencomme*, & celle des Seigneurs *de Montgaillard*, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, dont nous parlerons ci-après; mais on ignore en quel tems elles ſe formerent, & laquelle étoit l'aînée.

I. Le premier du nom de MARRENX, dont il reſte des mémoires, eſt BERTRAND DE MARRENX, Damoiſeau, qui fut préſent, en 1088, avec *Aimeric Forton*, Comte de Fezenſac, à la donation faite par *Palumine*, au Chapitre d'Auch, d'un fief & bois, avec un payſan ou ſerf dans le lieu de Marſeillan ſur-Larros, & il donna, conjointement avec BERTRAND, ſon fils, qui ſuit, & quelques autres Seigneurs, à *Guillaume II*, Archevêque d'Auch, la Seigneurie d'Artigue & l'Egliſe de Saint Sernin, que ce Prélat donna enſuite à l'Abbaye de Berdoues, Ordre de Cîteaux. C'eſt ce qui ſe vérifie par les Chroniques & Cartulaires d'Auch, & le *Gallia Chriſtiana.*

II. BERTRAND DE MARRENX, II. du nom, fut préſent à la donation de ſon pere, faite à l'Archevêque d'Auch, entra, en 1145, dans un accord qui fut fait entre le Seigneur *de Barbaſan* en Bigorre, & l'Abbé & les Moines de Saint-Savin au même pays, par la médiation de *Bernard Loubat de Monteſquiou*, Evêque de Tarbes.

III. PAPAROT DE MARRENX doit être fils de BERTRAND II, quoiqu'on n'ait aucune époque fixe de ſon exiſtence; mais on ne peut la rapporter que ſur la fin du XII^e^ ſiécle juſqu'au commencement du XIII^e^, que lui & PIERRE DE MARRENX, ſon fils, ſont connus par la donation qu'ils firent, conjointement à l'Abbaye de la Caſe-Dieu, de la quatrieme partie de l'Egliſe & dîmes de Marrenx, à raiſon de quoi il eſt fait mention d'eux dans le Nécrologe de cette Abbaye, au 4 avant les Calendes de Décembre. Il y a apparence, dit le *Mémoire*, que c'eſt ce PAPAROT qui fit bâtir dans le lieu de Baſian, dépendant de la même Baronnie de Monteſquiou, & ſur un fief que la Famille de MARRENX a poſſédé long-temps après, un moulin appellé *Paparot.*

IV. PIERRE DE MARRENX, I. du nom, compris avec ſon pere dans la commémoration rapportée au Nécrologe de la Caſe-Dieu, eſt auſſi rapporté, particulierement au 4 avant les Ides du mois d'Août, pour avoir donné à cette Abbaye toute la terre de Bougos avec ſon Egliſe. Cette terre de Bougos eſt contiguë à celle de Montgaillard, dont elle eſt ſéparée par un petit ruiſſeau, & une partie de ſes dépendances, qui paſſe le ruiſſeau, eſt encore enclavée dans la Juriſdiction de Montgaillard. On ne peut pas dire que ce PIERRE DE MARRENX, qui fit cette donation, eſt un autre qui vivoit en 1278 & 1303. Celui-ci étoit fils d'un BERNARD, qui ne vivoit plus en 1278, & l'Abbaye de la Caſe-Dieu étoit depuis long-tems en poſſeſſion de Bougos. On donne à ce PIERRE DE MARRENX pour enfans : — 1. BERNARD, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſes freres; — 2. GERAUD DE MARRENX, duquel on va parler; — 3. & ODON, Chevalier, préſent, en 1245, à la donation que fit *Arſin*, Baron *de Monteſquiou*, avec *Raimond-Aimeric*, II. du nom, à l'Abbaye de Berdoues.

GERAUD DE MARRENX, Chevalier, Seigneur de Montcla, mort en 1240, & inhumé dans l'Abbaye de Berdoues, laiſſa de *Navarre*, ſon épouſe : — 1. GERAUD, qui ſuit; — 2. HUGUES; — 3. BEL ou BELUS DE MARRENX, Abbé de la Reule, qui fut tuteur de PIERRE III, Seigneur de Montgaillard avant 1332; — 4. & BENOÎTE, laquelle, en 1251, confirma les donations faites par ſon pere.

GERAUD DE MARRENX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Montcla, ratifia les donations faites à l'Abbaye de Berdoues par GERAUD, ſon pere, & *Navarre*, ſa mere, & fut tuteur de PIERRE II, Seigneur de Montgaillard en 1278. Il eut

Digitized by Google

de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — Hugues, qui ſuit ; — & Bertrand, marié avec *Jeanne de Faudoas*. Il rendit hommage pour la terre de Vives, du chef de ſa femme, en 1318.

Hugues de Marrenx, Damoiſeau, Seigneur de Montcla, vivoit en 1299. On croit qu'il eut pour fils :

Grimoard de Marrenx, Seigneur de Montcla, vivant en 1332.

En 1318, vivoit un Pierre de Marrenx, qui rendit hommage pour Leſpignoli-Cournu près de Puymirol, à 5 lieues de Montauban. Il reſte à ſçavoir ſi c'eſt le même que Pierre II, Seigneur de Montgaillard, fils de Bernard I, dont nous allons parler : la choſe n'eſt pas impoſſible.

Branche des Seigneurs de Montgaillard.

V. Bernard de Marrenx, I. du nom, Seigneur de Montgaillard, ne vivoit plus en 1278, ſuivant un acte d'accenſement ou bail emphitéotique, conſenti par Pierre II, ſon fils, qui ſuit, le 22 Mai de ladite année, retenu par *Pons de Biran*, Notaire de Vic-Fezenſac.

VI. Pierre de Marrenx, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Montgaillard, lors du bail emphitéotique dont on vient de parler, étoit ſous la tutelle de Geraud de Marrenx, II. du nom, ſon oncle, Chevalier, Seigneur de Montcla, qui en cette qualité paſſa un compromis avec le Monaſtere de la Caſe-Dieu, pour les limites du terroir de Bougos ; & conjointement avec ſon fils, il donna des coutumes aux habitans de Montgaillard, & les affranchit de la ſervitude le quatrieme jour de la ſortie du mois de Juillet de l'an 1303. Il eſt à remarquer dans cet acte, que quoique ce Pierre de Marrenx n'ait pris que le titre de *Damoiſeau*, il eſt dit que pour le rendre plus ſolemnel il y fit appoſer ſon ſceau, *Sigillum ſuum duxit apponendum* ; ce qui marque que Pierre de Marrenx ayant un ſceau, ſans être Chevalier, devoit être d'une naiſſance illuſtre. Il avoit épouſé *Andrine de Calhaüet*, d'une Famille très-diſtinguée alors, avec laquelle il vivoit en 1299.

VII. Bernard de Marrenx, II. du nom, Seigneur de Montgaillard, fut émancipé en 1299, & donna en 1303, avec ſon pere, les coutumes & la liberté aux habitans de Montgaillard. On ignore le nom de ſa femme, l'incendie du Château de Montgaillard, ayant privé cette Famille de la plus grande partie de ſes titres ; mais on ſçait qu'il ne vivoit plus en 1332, & qu'à ſa mort il laiſſa deux fils jeunes, ſçavoir : — Pierre, mort en bas-âge ſous la tutelle de Bel ou Belus de Marrenx, Abbé de la Reule, de la branche des Seigneurs de Montcla ; — & Bernard, qui ſuit.

VIII. Bernard de Marrenx, III. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Montgaillard, tranſigea, en 1332, aſſiſté de *Paparot de la Barthe*, ſon tuteur, avec l'Abbé & les Religieux de la Caſe-Dieu, au ſujet d'un legat fait par ſon pere à cette Abbaye. Il fut auſſi preſent, en 1375, à la quittance dotale de *Beleſgarde Monteſquiu*, femme de noble & puiſſant Seigneur *Odon*, Baron de *Montaut*. Il eut pour fils : — Arnaud, qui ſuit ; — & Opon, Religieux Prémontré, mort Grangier de Bougos, lequel eut certains fiefs au lieu de Roquebrune en augmentation de dotation d'une Chapelle qui lui avoit été aſſignée en 1372.

On trouve un Othon de Marrenx, Chevalier, qui rendit hommage, en 1318, pour les Terres Danſſens & de Blanquefort près de Montauban. — Un Arnaud-Guillaume de Marrenx, qui rendit hommage, en 1378, pour les Terres de Clarac, Bonas, Caumiès & Roquelaure ; — Seignoret de Marrenx, qui rendit hommage, en 1401, pour Saint-Avit & la Cloſſiere : un autre du même nom rendit hommage en 1418, pour Clarac & Lanſes ; — & enfin Bernard de Marrenx, Seigneur de la Louvie en Querci, qui plaidoit, en 1492, au Parlement de Toulouſe. Le même ou un autre de ce nom fut marié à Demoiſelle *Finette de Belloc*, & vivoit encore en 1500.

IX. Arnaud de Marrenx, I. du nom, Seigneur de Montgaillard, vivoit en 1393. Dans un hommage du Baron *de Monteſquiu*, il eſt dit ſon hommager. On lui donne pour fils

Digitized by Google

X. Pierre de Marrenx, IV. du nom, Seigneur de Montgaillard, qui ne vivoit plus en 1447. Il eut pour enfans — Arnaud, qui ſuit; — & Jean, lequel ayant obtenu, en 1466, un Arrêt au Parlement de Toulouſe, tranſigea avec ſon frere pour ſes droits ſur la ſucceſſion de leur pere, pour leſquels Arnaud lui céda la Boirie & le Fief de Sainte-Chriſtie. Il fut chef de la branche des Seigneurs *de Sainte-Chriſtie*, éteinte à la troiſieme génération.

XI. Arnaud de Marrenx, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montgaillard & de Sainte-Chriſtie, fut pourſuivi en Juſtice pour le payement de la dot de Marguerite de Marrenx, ſa tante ou ſa ſœur, & forcé de vendre la moitié d'un moulin qu'il avoit à Montgaillard. Il rendit hommage au Comte *d'Armagnac*, pour cette Terre en toute Juſtice en 1466, & à *Bertrand*, Baron *de Monteſquiu* pour le fief de Sainte-Chriſtie, qu'il céda enſuite à Jean, ſon frere, pour ſes droits de légitime. Il fut préſent au partage de la Baronnie de Monteſquiu en 1479. On croit que ſa mere ou ſa femme étoit de la Maiſon d'*Aſtarac*, dont les armes ſont : *d'or, écartelé de gueules plein.* Il fut pere de — Bertrand, qui ſuit; — & de Jean, avantagé par ſon pere. Il acquit la Terre de Saint-Yors, & forma la branche des Seigneurs de Saint-Yors, du nom de Marrenx, qui a ſubſiſté pendant plus de 200 ans, & eſt éteinte depuis 40 ans & plus.

XII. Bertrand de Marrenx, Seigneur de Montgaillard, épouſa, du vivant de ſon pere, par contrat du 29 Août 1490, *Jeanne de Forgues* ou *Horgues*, deſcendante des anciens Vicomtes *de Lavedan*. Les armes de *Forgues* ou *Horgues* ſont : *d'argent, à trois corbins ou corneilles de ſable, béquées & membrées de gueules*, 2 & 1. Il tranſigea, en 1510, avec *Louiſe Dulion de Lavedan*, au ſujet de l'hommage qu'elle avoit exigé de lui à raiſon de ſon tiers dans la Baronnie de Monteſquiu. De ſon mariage vint :

XIII. Jean de Marrenx, I. du nom, Seigneur de Montgaillard, qui teſta à Condom le 18 Novembre 1566. Ce fut de ſon vivant que le Château de Montgaillard fut incendié pendant la nuit. Tous les titres & documens de cette Maiſon furent brûlés, ſuivant le Procès-Verbal qui en fut dreſſé le 4 Septembre 1570, & ce Seigneur ſe ſauva en chemiſe. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Mars 1532, *Anne de Pujolé*, fille de noble *Seignoret de Pujolé*, co-Seigneur de Fieux en Condomois, d'où deſcend le Vicomte *de Juillac*. Les armes de *Pujolé*, ſont : *de gueules, au porc-épic d'or.* Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Jeanne, alliée avec *Gaillard de Montleyun*; — 3. Bertrande, mariée dans le Condomois; — 4. Marie, épouſe de *N... de la Barthe*; — 5. Isabeau, mariée à noble *Mathieu du Pin*, habitant de Rouede en Aſtarac; — 6. Catherine; — 7. & Marguerite, mariée à noble *Jean d'Artigue Nadau.*

XIV. Jean de Marrenx, II. du nom, Seigneur de Montgaillard, ſervit dans les Compagnies d'Ordonnance en 1570, & épouſa, contrat retenu par *Antoine Sivord*, Notaire Royal de Maubourguet, le 24 Décembre 1577, *Jeanne de Baudéan-Parabere*. Il fut aſſaſſiné peu d'années après, laiſſant : — 1. Henri, qui ſuit; — 2. Bertrand, héritier de Jeanne, ſa tante, veuve de *Gaillard de Montleyun* : il ne prit point d'alliance; — 3. Cassandre, mariée à *Bertrand de Saint-Paſtour*, Seigneur de Bouſſas; — 4. & Isabeau, femme de noble *Jean de Beſſons*, habitant de Chellan en Aſtarac, en 1601.

XV. Henri de Marrenx, Seigneur de Montgaillard, Capitaine de 100 Fuſiliers du Régiment de Parabere, fut choiſi par la Nobleſſe du Comté de Fezenſac en 1611 & 1612, en qualité de Syndic pour la députation que fit cette Nobleſſe devers le Roi & la Reine Régente. Sa mere lui fit épouſer *Eliſabeth de la Salle*, héritiere de la Maiſon noble de *Sus*, en Béarn, dont les armes ſont : *de gueules, au lion rampant couronné d'or, traverſé d'une bande en devise par-deſſus, échiquetée ou crenelée d'argent & de ſinople.* Le pere de cette *Eliſabeth de la Salle*, avoit épouſé en ſecondes noces, le 19 Juillet 1598, *Jeanne de Baudéan-Parabere*, mere de ſon mari. Henri de Marrenx vivoit encore en 1627, & eut pour enfans : — 1. Jean-Paul, qui ſuit; — 2. N... de Marrenx, Seigneur de Ceſerac, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut Curé à la Baſtide; — 3.

Digitized by Google

une fille mariée au Seigneur *d'Abidos* en Béarn ; — 4. & une autre fille mariée au Seigneur *de Mauhic* en Armagnac.

XVI. Jean-Paul de Marrenx, Baron de Sus, Montgaillard, Buros & la Baſtide, fournit ſon dénombrement pour la Terre de Montgaillard, & vivoit encore en 1663. Il avoit épouſé, le 25 Juin 1637, *Françoiſe de Lagor* (d'une Famille qui porte : *d'argent, au pin arraché de ſinople, parti de gueules au levrier rampant d'argent accolé d'or ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* Sa mere écartelоit de *Foix* & de *Béarn*,). De ce mariage vinrent : — 1. Marc-Henri, qui ſuit ; — 2. Bernard de Marrenx, Sieur de la Mothe, allié avec *Marie de Riviere Lengros*, héritiere de Louvaignac près de Montgaillard, de laquelle il eut — (a) Henri de Marrenx, marié avec *N... de Salabert*, dont il n'eut que deux filles ; — (b) Jean-Marc, mort au ſervice Lieutenant d'Infanterie ; — (c) Honoré, qui a embraſſé l'état eccléſiaſtique & a la Prébende Royale à Pau ; — (d) & Anne, Religieuſe de Fontevrault au Brouil ; — 3. Anne, mariée avec Meſſire *Honoré d'Auxion*, Seigneur de Viven ; — 4. N... de Marrenx, mariée au Sieur *de Prevoſt*, à Leſcar en Béarn ; — 5 & 6. & deux filles Religieuſes, l'une au Couvent de Notre-Dame à Pau ; l'autre à Sainte-Urſule à Auch.

XVII. Marc-Henri de Marrenx, Baron de Sus, Montgaillard, &c. épouſa *Françoiſe Doroignen*, dont : — 1. Jean-Marc, qui ſuit ; — 2. N... de Marrenx, Jéſuite, mort jeune ; — 3. Jacques, Prêtre, Curé à la Baſtide-Ceſerac en Béarn ; — 4. Jean, qui a d'abord ſervi dans les Gardes de la Marine, & a enſuite embraſſé l'état eccléſiaſtique ; — 5. N... de Marrenx, Religieuſe au Couvent de Notre Dame à Pau ; — 6. & une autre fille, dite *Mademoiſelle de Sus*, morte ſans alliance.

XVIII. Jean-Marc de Marrenx, Baron de Sus, Buros & Montgaillard, né le 25 Avril 1663, mourut à l'âge de 88 ans. Son mérite l'avoit fait choiſir par le Corps des Etats de Béarn pour occuper la charge de Syndic d'Epée ou de la Nobleſſe de cette Province, qui fut relevée en ſa faveur en 1716, après avoir été vacante pendant quelques années. Il avoit épouſé, du conſentement de ſon pere, Demoiſelle *Eléonore de Béarn-Abere*, avec laquelle il donna quittance de ſa dot, le 10 Juillet 1703, devant *Palette*, Notaire de Pau. De ſon mariage il a laiſſé : — Philippe de Marrenx, Baron de Sus, Syndic de la Nobleſſe de Béarn ſur la démiſſion de ſon pere ; — & Jean-Pierre, qui ſuit.

XIX. Jean-Pierre de Marrenx-la-Serre a eu la Terre de Montgaillard par arrangemens faits avec ſon frere. Il a eu de ſon mariage :

XX. François de Marrenx, Baron de Montgaillard, allié, le 10 Février 1752, à *Marie-Anne-Louiſe du Pouy de Sacere*, fille de feu *Jean-François du Pouy*, Baron de Sacere, & de Dame *Marthe de Comenge-Saint-Lary*. De ce mariage ſont iſſus — 1. Jean-Pierre-Michel, mort en bas-âge ; — 2. François, né à Tarbes le 3 Février 1756 ; — 3. Bernard, né audit lieu le 10 Novembre 1762 ; — 4. Philippe-Marie-Anne, née à Montgaillard, morte en bas-âge ; — 5. Marie-Eliſabeth-Françoiſe-Antoinette, née à Tarbes le 22 Septembre 1753 ; — 6. & Marie-Anne-Dominiquette de Marrenx, née à Montgaillard le 15 Janvier 1758.

Les Seigneurs de Marrenx-Montgaillard, Barons de Sus, portent pour armes : *d'or, à deux tourteaux beſans de gueules, parti de gueules à deux chevrons d'argent ; écartelé, au 2 & 3 d'or à deux vaches paſſantes de gueules, accolées & clarinées d'azur*, qui eſt de Béarn, du chef de ſa mere *Eléonore de Béarn-Abere*.

Le Seigneur actuel *de Montgaillard* porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, à un tourteau de gueules, & au 2 & 3 de gueules, à un chevron d'argent.*

Les Seigneurs de Marrenx Saint-Yors éteints, portoient : *d'or, à 2 tourteaux de gueules, parti de gueules, à 2 pals d'argent.* Généalogie redigée ſur un *Mémoire envoyé* dreſſé ſur les titres.

MARRIGNA, en Comté. Ancienne Nobleſſe dont étoit

Jean, Seigneur de Marrigna, vivant en 1309, qui eut pour fille — Helix

de

DE MARRIGNA, femme, le 1 Juin 1335; de *Guichart de Chambut*, Seigneur de Conflens, fils de *Jean de Chambut*, Seigneur dudit lieu.

Les armes de MARRIGNA ſont : *de gueules, à la bande d'or, & deux coquilles d'argent, l'une en chef & l'autre en pointe.*

MARS, en Dombes & en Languedoc. Famille dont étoit

ANTOINE DE MARS, Baron de Juys en Dombes. Il épouſa, en 1650, *Chrétienne de Champierre*, fille d'*Antoine*, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Duc *de Lorraine*, & de *N... du Montet*. Les armes : *pallé d'or & de gueules de 6 pièces, au canton dextre d'azur.*

MARSAC. Ancienne Famille noble du Languedoc, qui a pour auteur

PIERRE MARSAC, pere de — GERAUD MARSAC, marié à *Ricolte Tranier*, de laquelle vint, entr'autres :

ANTOINE MARSAC, Sieur de la Baſtide, allié, en 1441, avec *Françoiſe de la Gibertie*. Il en eut, entr'autres :

PONS DE MARSAC, Seigneur de Saillac, qui épouſa, 1°. *Jeanne Beranger*; & 2°. *Marguerite Jofre*. Ses enfans furent : — 1. ANTOINE, Prieur de Treboſc; — 2. OLIVIER, Gentilhomme de la Chambre; — 3. PIERRE, qui ſuit; — 4. JEANNE, mariée à *Antoine Barau*; — 5. CATHERINE, femme de *Julien du Mont du Fayt*; — & quelques autres enfans.

PIERRE DE MARSAC, marié avec *Jeanne de Carit*, en eut, entr'autres : — BRENGUIER, qui ſuit; — & FRANÇOISE, épouſe d'*Antoine Deymier*.

BRENGUIER DE MARSAC, Sieur de Saillac, épouſa *Jeanne Saunier*, de laquelle vinrent : — JEAN, Commandeur de Malte, Baron de la Chapelle-Livron; — 2. JOYE, qui ſuit; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Gaimbal*, Seigneur de Beraudier; — 4. & MARGUERITE, Demoiſelle de la Reine, & femme de *Jean de Calmels*, Seigneur de la Roque.

JOYE DE MARSAC, Sieur de Saillac, eut de *Louiſe de Durfort*, ſon épouſe, BRENGUIER DE MARSAC, II. du nom, Seigneur de Saillac, marié, en 1605, à *Gabrielle de Gaulejac-Eſpanel*, de laquelle vinrent : — JACQUES, qui ſuit; — & MARGUERITE, femme de *François de Marſa-Font-Neuve*.

JACQUES DE MARSAC, Sieur de la Vaurete, épouſa *Françoiſe de Gaulejac-Ferrals*, dont entr'autres :

LOUIS DE MARSAC, marié, 1°. à *Claude d'Eſcairac*; & 2°. avec *Jeanne de Malabiou*. Ses enfans furent : — 1 & 2. LOUIS & autres LOUIS, Officiers dans le Régiment de Senneterre; — 3. RAIMOND, Capitaine de Grenadiers, — 4. & LOUIS, qui ſuit.

LOUIS DE MARSAC, Sieur de Saint-Laurens, épouſa *Marie-Anne de la Peyrouſe de Goyrans*, fille de *Charles*, Seigneur de Monmoure & d'*Iſabeau de Severac de Juges*, dont il a eu : — GILBERT, qui ſuit; — & MARIE, femme de *Raimond de Blaquiere-Sabournac*.

GILBERT DE MARSAC a épouſé [illegible] 1750, *Anne de Saint-Maurice*, fille de *Pierre*, Baron de Souſſenac, & de *Marie de Najac*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-AIMOND; — 2. JEAN-BATISTE; — 3. JEAN-JOSEPH; — 4. LOUIS; — 5. MARIE-SUSANNE; — 9. JEANNE-BENOÎTE; — 7. MARIE-ROSALINE; — 8. & MARIE-LOUISE.

Notice Généalogique envoyée, dreſſée ſur un *Mémoire* domeſtique & ſur un ſimple collationné de Jugement de Nobleſſe.

* MARSAN, pays, avec titre de *Vicomté*, en Gaſcogne, dont la ville de Mont de Marſan eſt la capitale.

Pierre, Vicomte *de Marſan* en 1140, épouſa *Béatrix*, héritiere *de Bigorre*, fille de *Centulle*, II. du nom, Comte *de Bigorre*, dernier mâle de la race de *Béarn*, qui avoit ſuccédé à celle de *Raimond*, Souverain *du Bigorre* en 495. De ce mariage vint : — *Centulle*, III. du nom, Comte *de Bigorre* & Vicomte de Marſan, pere de — *Stephanie*, femme de *Bernard*, Comte *de Comenge*, la

Digitized by Google

quelle ne laiſſa auſſi qu'une fille nommée — *Pétronille*, qui ayant été mariée cinq fois, donna lieu à de grands différends pour ſa ſucceſſion, non-ſeulement après ſa mort, mais encore après celle de pluſieurs de ſes deſcendans. Le Marsan fut enfin adjugé en 1256, à *Gaſton*, Vicomte *de Béarn*, & depuis ce tems il ſuivit le ſort du Béarn. En 1646, Louis XIV fit don de l'Armagnac à *Henri de Lorraine*, que ſa poſtérité poſſede aujourd'hui; & comme la Vicomté de Marsan fait partie de l'Armagnac, le chef d'une branche cadette de la Maiſon de *Lorraine* porte le titre de *Prince de Marſan*. Voyez Guise, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

MARSANGY (de), en Champagne. Famille noble dont le nom eſt Guillaume.

Christophe Guillaume-de-Marsangy étoit Bailli & Gouverneur de la ville de Sens en 1562, & Commiſſaire des Guerres en 1570. Cette Famille ſubſiſte dans Maximilien-Roch-Louis-Robert Guillaume-de-Marsangy, Page de la petite Ecurie du Roi en 1729, ſucceſſivement Garde de la Marine, Cornette dans le Régiment de Bretagne, Cavalerie, Ecuyer de main du feu Roi en 1740, attaché au ſervice de Madame Victoire, & Capitaine dans le Régiment Dauphin, Cavalerie. Il a pour frere — Louis-Bernard Guillaume-de-Marsangy, Docteur de Sorbonne, ancien Vicaire-Général du Diocèſe de Troyes, Tréſorier de l'Egliſe Primatiale de Sens, Prieur Commendataire de Laval.

Et pour ſœurs — Marie-Madelene, & Marie-Cécile-Suſanne Guillaume-de-Marsangy, mariée à *Charles-Chriſtophe de Roſſel*, dont : — *Charles-Chriſtophe de Roſſel*, Il. du nom, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi. *Voyez* Rossel.

MARSANNE-FONT-JULIANE, en Dauphiné. Famille noble, dont les armes ſont : *de gueules, au lion d'or, au chef de même, chargé de trois roſes du champ.*

* MARSAY, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. Baronnie poſſédée par les Abbé & Religieux de Ceriſy.

MARSBODIN, même Province. Famille qui porte pour armes : *d'or, à la faſce échiquetée d'or & d'azur, bordée de deux filets de gueules, accompagnée d'une aigle à deux têtes de ſable en chef, chargé ſur le col d'une fleur de lis d'or.*

MARSEILLES, dans l'Election d'Argentan : porte : *d'azur, à trois gerbes d'argent, 2 & 1.*

MARSEUL, Ecuyer, Sieur de Saint-Aubin & de la Baziniere, Election de Vire en Normandie, a pour armes : *d'azur, à trois javelines d'argent, la pointe en haut, emmanchées d'or.*

MARSOLLIER, à Paris.

Denis Marsollier, fils de Jean, payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, & d'*Anne de Lindo*, fut Conſeiller au Parlement de Metz, enſuite reçu au Grand-Conſeil le 23 Janvier 1686, & mourut le 12 Décembre 1708. Il avoit épouſé, en 1682, *Jeanne Durand*, née en Mai 1642, morte le 4 Juillet 1733, à 92 ans, fille de *Mathurin Durand*, Correcteur des Comptes, dont : — Marie-Anne Marsollier, fille unique, mariée, par contrat du 19 Mars 1704, à *Louis de Nyert*, Marquis de Gambais, Gentilhomme ordinaire du Roi & ſon premier Valet-de-Chambre, Gouverneur de Limoges, & Capitaine du Château du Louvre, mort le 27 Mars 1736. Les armes : *d'argent, à la bande ſuſelée de gueules.*

On trouve dans l'Armorial de *Dubuiſſon*, Marsollier, Seigneur des Vivetieres, qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une branche de laurier de ſinople dans le ſens de la faſce, accompagnée en chef d'un ſoleil d'or, & en pointe un dextrochere armé & tenant un poignard d'argent.*

Digitized by Google

* MARTAINVILLE ou MARTINVILLE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Terre qui contient quatre hameaux, le haut Martainville, les Bouillons, la Rabotiere & le Parc. La préſentation de la Cure appartient à la Seigneurie, qui eſt au pouvoir de *Philippe de la Haye*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Martainville.

MARTEL. Il y a pluſieurs Familles de ce nom, tant en Normandie qu'en pluſieurs autres Provinces.

La premiere & la plus remarquable en Normandie, dont eſt la Ducheſſe *de Charoſt*, tire ſon origine de GUILLAUME MARTEL, Seigneur de Bacqueville, qui donna, en 1133, aux Religieux de l'Abbaye de Tiron, le droit qui lui appartenoit au Prieuré de Sainte-Marie de Bacqueville. De lui deſcendoit au IIIe degré:

GUILLAUME MARTEL, Seigneur de Bacqueville, établi Garde de l'Oriflamme de France le 28 Mars 1414. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 28 Octobre 1415. Les Seigneurs *de Lindelœuf* ſont d'une branche éteinte de cette Maiſon, qui a donné deux Chevaliers du Saint-Eſprit. Voyez *le Tome VIII* de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *page* 208. Les armes: *d'or, à trois marteaux de gueules.*

Trois autres Familles du même nom ſont auſſi établies en Normandie, deux dans l'Election de Conches.

L'une porte: *de gueules, à trois marteaux d'or, 2 & 1, ſurmontés d'un lambel d'argent, à trois pendans.*

L'autre: *de ſable, à trois marteaux d'argent, 2 & 1, avec une étoile d'argent poſée en cœur.*

Et la troiſieme, qui porte comme la précédente, eſt établie dans l'Election d'Alençon. Ce ſont les Seigneurs *de Cheſnes, de Montpinçon* & *du Boulay.*

CHARLES MARTEL, Seigneur de Montpinçon, eut une fille d'*Alphonſine de Baſſac*, nommée: — ANNE-MADELEINE MARTEL, mariée, en 1646, à *Louis de Caillebot*, Seigneur de la ſalle, & pere du cordon bleu.

MARTEL, en Provence.

LÉANDRE MARTEL, de la ville d'Aubagne, obtint des Lettres de nobleſſe à cauſe de ſes ſervices, dans le mois de Février 1683, enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté en Provence. Il étoit Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & deſcendoit probablement d'un cadet de la Famille de MARTEL du Dauphiné, lequel pendant les guerres civiles vint s'établir ſur les côtes de Marſeille. Suivant un certificat des Syndics & Commiſſaires de la Nobleſſe de Provence, cette Famille a toujours ſervi le Roi honorablement & a fait des alliances dans les Maiſons de *Caſtellane-Majaugues*, d'*Albertas-Jouques*, & *Gautier d'Aubagne*, &c.

JOSEPH DE MARTEL, aujourd'hui chef de la branche ainée établie à Aubagne, a pluſieurs enfans. Deux ſont Officiers, l'un dans la Marine, l'autre dans le Régiment Royal-Artillerie. La ſeconde branche eſt établie à Barjols. Il eſt parlé de cette Famille dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 110, & dans l'état de la Provence, *Tome II, p.* 342. Les armes: *d'azur, à trois marteaux en hache d'argent, 2 & 1.*

MARTEL, en Bretagne, du reſſort de Nantes.

GABRIEL MARTEL, Seigneur de la Malonniere, fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 6 Janvier 1669, au rapport de M. *de Bréhan*. Par un autre Arrêt qui avoit été rendu en ladite Chambre le 15 Novembre 1668, CHARLES & DAMIEN MARTEL furent déclarés *nobles* & *d'ancienne extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevaliers*. Par un troiſieme Arrêt rendu en la même Chambre le 9 Mai 1669, au rapport de M. *Barrin*, DAMIEN MARTEL, Seigneur de la Cheſnardiere, fils de JEAN MARTEL, & de *Fleurie d'Ailleray*, & JEAN, fils de JACQUES, & de *Marguerite Penuel*,

Digitized by Google

furent auſſi déclarés *nobles* & *d'ancienne extraction*. Les armes : *d'or, à trois marteaux de ſable.*

Il y a encore MARTEL en Dauphiné, qui porte : *d'or, à la bande de ſable, chargée de trois étoiles d'argent.*

MARTELLIERE (DE LA), au Perche & à Paris. Famille qui a l'avantage d'être alliée aux Maiſons de *Montmorency*, de *Luxembourg*, *Anglure*, *Eſtaing*, *Battefort*, *Cruſſol*, *Senneſterre*, *Phelypeaux*, *Roye-la-Rochefoucaud*, *Boucherat*, *Nicolaï*, *Argouges*, *Aubigny*, *Oſſun*, *Neſtancourt*, *Olivier-Leuville*, *Bullion*, &c. dit l'Armorial de France, *Reg. V, Part. II.*

PIERRE DE LA MARTELLIERE, Seigneur de Fay, Gaſſan, l'Hermite, fils de PHILIPPE DE LA MARTELLIERE, Conſeiller au Parlement de Paris en 1632, & de *Madelene Mareſcot*, ſa premiere femme, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 18 Janvier 1659, Maître des Requêtes le 15 Décembre 1668, mourut le 25 Fevrier 1689, & fut inhumé à Saint Séverin. L'Armorial de France dit qu'il avoit épouſé *Louiſe-Françoiſe de Thibault*; mais un recueil manuſcrit des Conſeillers au Grand-Conſeil qui nous a été communiqué, marque qu'il épouſa, le 30 Janvier 1666, *Marie-Angélique de Hodicq*, morte le 19 Mai 1674, fille de *Pierre de Hodicq*, Seigneur de Marly-la-Ville, Conſeiller au Parlement, Préſident des Requêtes, & de *Claude Phelypeaux*, dont : — 1. JEAN-BATISTE-PIERRE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-PHILIPPE, batiſé le 20 Juin 1673; — 3. & MARIE-CLAUDE, batiſée le 1 Décembre 1666.

JEAN-BATISTE-PIERRE DE LA MARTELLIERE, né le 24 Juin 1671, Comte de Fay, Seigneur d'Amilly, d'Agny, Paſſau, l'Hermitiere, Conſeiller au Parlement de Paris le 18 Juillet 1691, Maître des Requêtes le 11 Août 1694, mort le 9 Avril 1721, à 50 ans, avoit épouſé, le 1 Octobre 1697, *Anne-Angélique Goujon de Thuiſy*, fille de *Jérôme-Ignace*, Maître des Requêtes, & d'*Anne - Françoiſe d'Hauſſonville*. Il en eut : — 1. PIERRE-JÉRÔME, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE, appellé *le Chevalier* DE LA MARTELLIERE, né en 1707, Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons, marié, en 1737, à *Louiſe Perrine-Françoiſe Thilauli-de-la-Rochetullon*, ſœur de la femme de ſon frere aîné, dont deux filles, ſçavoir : — ANGÉLIQUE-LOUISE-CHARLOTTE-DOROTHÉE-JEANNE, née en 1738, & LOUISE-CHARLOTTE-JOSEPHE, née en 1739; — 3. & ANGÉLIQUE-ADÉLAÏDE, morte Religieuſe en 1733.

PIERRE-JÉRÔME DE LA MARTELLIERE, Comte de Fay, Seigneur d'Amilly, né le 30 Septembre 1702, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, mort à Paris le 2 Août 1737, âgé de 35 ans, avoit épouſé, le 18 Mai 1728, *Marie-Joſephe Thibault-de-la-Rochetullon*, ſœur aînée de la femme de ſon frere, & fille de *Jean-Batiſte Thibault-de-la-Rochetullon*, & de *Françoiſe Thibault de Tullon*, ſa couſine-germaine, dont : — 1. BENJAMIN-PIERRE-JEAN-BATITE-JOSEPH, né le 17 Avril 1730; — 2. JÉRÔME-FRANÇOIS-JOSEPH-BERNARD, né le 20 Mars 1732; — 3. & MARIE-LOUISE-CHARLOTTE-EMILIE, née en 1734. C'eſt ce que nous apprennent ſur cette Famille le Mercure de France du mois d'Août 1737, & l'Armorial de France ci-devant cité.

D'une autre branche fut CHARLES DE LA MARTELLIERE, Seigneur de Chancey, la Corte, Vaux, Orfeuil, Moleux, Conſeiller-Secrétaire du Roi. Il avoit épouſé *Claudine Louiſe de Lory*, morte à Paris à 36 ans, le 7 Juin 1742, laiſſant des enfans. Elle étoit fille unique de *Jacques de Lory*, Seigneur de la Gardette, Maître des Comptes à Paris, mort le 16 Novembre 1727, & d'*Eliſabeth-Louiſe Drouyn d'Aubigny*, remariée à *Guillaume-Charles le Febvre*, ci-devant Seigneur de la Valette, Vietz, la Salle, Saint-Remy, &c. Gentilhomme ordinaire de Madame la Dauphine, mere de feu LOUIS XV.

Le Mercure de France donne à cette Famille pour armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de chêne de ſinople*, & l'Armorial de France : *d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois feuilles de laurier de ſinople, poſées 2 en chef & 1 en pointe*; & enfin le Recueil manuſcrit des Con-

Digitized by Google

feillers au Grand-Conſeil qui nous a été communiqué : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois feuilles d'oranger de ſinople.*

MARTELLY. *Voyez* MICHEL, premier nom de cette Famille, originaire de la ville de Pertuis, en Provence.

MARTHONIE (LA), en Périgord : Ancienne Nobleſſe, l'une des mieux alliées & des plus illuſtrées dans l'Egliſe, l'Epée & la Robe, qui remonte à GUI DE LA MARTHONIE, vivant en 1281.

I. ETIENNE DE LA MARTHONIE, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, épouſa, en 1465, *Iſabeau de Pompadour*, & en eut : — 1. PIERRE-MONDOT, qui ſuit ; — 2. JEAN DE LA MARTHONIE, d'abord Abbé de Peruce, puis Evêque d'Acqs en 1516 ; — 3. GASTON DE LA MARTHONIE, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, puis Evêque d'Acqs après la mort de ſon frere, arrivée en 1519 ; — 4. ROBERT, Chevalier, Seigneur de Bonnes, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi ; — 5. & N... DE LA MARTHONIE, Chanoine & Archidiacre de Bordeaux, Conſeiller d'Etat au Conſeil privé du Roi.

II. PIERRE-MONDOT DE LA MARTHONIE, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean d'Ecole, de Thiviers, de Condac, de Puyguilhem & de Milhac, fut premier Préſident au Parlement de Bordeaux ; mais FRANÇOIS I, Roi de France, en 1514, le tira de cette place pour le mettre à la tête de la premiere Cour du Royaume. Quand ce Monarque paſſa en Italie, il lui laiſſa une grande part au gouvernement & à la conduite des affaires. On croit que PIERRE-MONDOT mourut empoiſonné en 1507. Il avoit épouſé, en 1502, *Anne de Vernon*, dont, entr'autres enfans :

III. GEOFFROY DE LA MARTHONIE, marié à *Marguerite de Mareuil*, de laquelle il eut : — 1. GASTON, qui ſuit ; — 2. HENRI DE LA MARTHONIE, Evêque de Limoges en 1587, & Abbé de Saint-Juſt en Beauvoiſis, mort en 1618 ; — 3. GEOFFROY, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, Archidiacre & Chanoine de ladite ville, ſacré Evêque d'Amiens en 1577, mort en 1617 ; — 4. JACQUES, auteur des Seigneurs de Puyguilhem, rapportés ci-après ; — 5. CLAUDE, mariée à *François de Crevant*, Seigneur de Bauché, fils de *François*, I. du nom, & de *Marguerite d'Archiac* ; — 6, 7 & 8. ANNE, ISABEAU & FRANÇOISE DE LA MARTHONIE, toutes trois auſſi mariées.

IV. GASTON DE LA MARTHONIE, Seigneur de la Marthonie, de Bruzac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, en 1573, *Françoiſe de la Baſtide*, dont : — JACQUES, qui ſuit ; — & RAYMOND DE LA MARTHONIE, élu Evêque de Limoges après HENRI, ſon oncle.

V. JACQUES DE LA MARTHONIE, Seigneur dudit lieu, &c. épouſa, le 30 Janvier 1607, *Iſabeau de Montagrier*, & en eut : — GASTON, qui ſuit ; — & RAYMOND, auteur de la branche établie en Saintonge, rapportée après celle de Puyguilhem.

VI. GASTON DE LA MARTHONIE, II. du nom, épouſa *Jeanne Guiton de Mautevrier*, Dame de Gaignon, dont eſt né :

VII. JEAN DE LA MARTHONIE, Seigneur de Bruzac, marié, le 14 Février 1667, avec *Marie Chapelle de Jumilhac*, d'où vint une fille, mariée au Marquis *de Beynac*. Elle mourut avant eux, ainſi que ſon mari. Ils ſont ayeux de la Comteſſe *de Bonneval*, qu'ils ont fait leur héritiere. Le Comte *de Bonneval*, ſon mari, Brigadier des Armées du Roi le 1 Janvier 1740, Colonel du Régiment de Poitou, mort au Château de la Mathonie en Périgord le 10 Janvier 1765, ſans enfans de ſon mariage avec *Marie de Beynac*, étoit fils de *Céſar-Phœbus*, Marquis de *Bonneval*, Brigadier d'Infanterie en 1704, & de *Marie-Angélique d'Hautefort de Surville*. Voyez BONNEVAL.

Seigneurs de PUYGUILHEM.

IV. JACQUES DE LA MARTHONIE, Chevalier, Seigneur de Puyguilhem, de Condac, Villard, & autres lieux, quatrieme fils de GEOFFROY, & de *Marguerite*

de Mareuil de la Villebois, mort en 1615, eut, de *Françoiſe Haute-Claire*, ſon épouſe :

V. CHARLES DE LA MARTHONIE, marié avec *Claude de Saint-Aulaire*, ſortie de la branche des Seigneurs *de Lanmari*, dont : — HENRI, qui ſuit ; — & ARMAND, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

VI. HENRI DE LA MARTHONIE épouſa *Jeanne Chapt de Raſtignac*, & en eut :

VII. ARMAND DE LA MARTHONIE, marié avec *N.... Boquart*, & mort ſans enfans.

Seigneurs de CAUSSADE.

VI. ARMAND DE LA MARTHONIE, ſecond fils de CHARLES, & de *Claude de Saint-Aulaire*, épouſa *Suſanne de Cugnac*, dont il eut :

VII. CHARLES DE LA MARTHONIE, marié avec *Pétronille de Ribeyreys*, & fut pere de

VIII. JEAN-LOUIS DE LA MARTHONIE, Seigneur de Cauſſade, marié avec *Aimée de David de Laſtours*, dont : — 1. CHARLES-JOSEPH DE LA MARTHONIE, mort non marié en Octobre 1760, retiré du ſervice étant Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel dans le Régiment des Grenadiers de France ; — 2. CHARLES, ci-devant Capitaine audit Régiment des Grenadiers de France, Chevalier de Saint-Louis, vivant non marié en 1761 ; — 3. JEAN-LOUIS DE LA MARTHONIE, nommé à l'Evêché de Poitiers en Septembre 1748, à celui de Meaux en 1759, & la même année premier Aumônier de MADAME, fille de feu LOUIS XV ; 4. & AIMÉE DE LA MARTHONIE-DE-CAUSSADE, Religieuſe à l'Abbaye royale de Ligueux en Périgord.

Branche de LA MARTHONIE établie en Saintonge.

VI. RAYMOND DE LA MARTHONIE, Ecuyer, Seigneur de Gaignon, &c. ſecond fils de JACQUES, & d'*Iſabeau de Montagrier*, épouſa, le 15 Février 1654, Dame *Jeanne de Guip*, dont il eut :

VII. LÉON-RAYMOND DE LA MARTHONIE, Ecuyer, Seigneur de Gaignon, & de Bouſſillon en partie, marié, 1°. le 15 Novembre 1688, à *Françoiſe de Marias* ; & 2°. le 13 Février 1714, à *Suſanne de la Galateau*. Il a eu du premier lit : — JEAN DE LA MARTHONIE, marié à *N... de Châteaubordon*, dont une fille, mariée au Marquis *de Leſcours*. Les enfans du ſecond lit ſont : — 1. FRANÇOIS-LÉON-MARGUERITE DE LA MARTHONIE, marié à *Marie-Anne Guiſlain* ; — 2. JOSEPH-LÉON DE LA MARTHONIE, marié à *Louiſe-Marthe de Sertes* ; — 3. ETIENNE-LÉON DE LA MARTHONIE, marié à *N... de Chabrignac* ; — 4. JULIE, née le 30 Juillet 1715 ; — 5. & SUZANNE DE LA MARTHONIE, née le 30 Juillet 1716, reçue à Saint-Cyr le 9 Juillet 1728.

Les armes : *de gueules, à un lion d'or.*

* MARTIGNY-*ſur-Chiers*, dans le Duché de Bar. C'eſt ſous ce nom que la Terre de *Colmey*, ſituée près de Longuyon, dans le Duché de Bar, non mouvant, fut érigée en *Comté*, par Lettres du 9 Juin 1727, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 30 Août ſuivant, en faveur de *Philippe-Louis du Han*, Grand-Fauconnier de Lorraine & Barrois. *Voyez* HAN DE MARTIGNY, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

Il y a une Famille noble du nom de MARTIGNY, qui porte pour armes ; *écartelé au 1 & 4 d'argent, à la croix de ſinople ; & au 2 & 3 d'azur, à trois cloches d'argent.* Peut-être eſt-elle de Picardie, du moins ANTOINE & CHARLES DE MARTIGNY, Seigneurs de Varifcourt, pere & fils, de l'Election de Laon, obtinrent des Lettres de relief de nobleſſe, dans laquelle ils furent confirmés. Voyez le Nobiliaire de Picardie, *p.* 338.

* MARTIGUES : Ville bâtie dans une Iſle à l'embouchure du Rhone, en

Digitized by Google

1232, par *Raimond Bérenger*, Comte de Provence, avec la permiſſion de *Jean de Boardi*, Archevêque d'Arles, qui en avoit le haut domaine.

La Reine JEANNE, I. du nom, donna *Martigues*, qu'elle érigea en *Vicomté* en 1382, à *Jacques d'Arcuſſia*, ſon Grand Chambellan, qui lui en fit hommage en 1385, & mourut le 23 Novembre 1386. — *François d'Arcuſſia*, ſon fils, Vicomte de Martigues, fit naufrage en 1411. *Louis*, fils de *Charles*, teſta en 1462, & mourut en 1463. & *Martigues* fut donné à *Charles d'Anjou*, IV. du nom, Comte du Maine, puis de Provence, qui par ſon teſtament du 10 Décembre 1481, donna cette Vicomté à ſon couſin *François de Luxembourg*, Grand-Sénéchal de Provence en 1491. Il ſe maintint en poſſeſſion de *Martigue* contre *Palamede de Forbin*, à qui Louis XI l'avoit donné. Il mourut en 1495.

HENRI IV érigea *Martigues* en *Principauté*, en faveur de *Marie*, fille & héritiere de *Sébaſtien de Luxembourg*, tué le 10 Novembre 1569. *Marie* en fit hommage en 1599, & épouſa *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur. *Franſoiſe de Lorraine*, leur fille & héritiere, épouſa CÉSAR DE BOURBON, Duc de Vendôme, auquel elle porta la Principauté de *Martigues*. MARIE-ANNE DE BOURBON-CONDÉ vendit, en 1714, cette principauté au Maréchal Duc *de Villars*, dont jouiſſoit le feu Duc *de Villars*, ſon fils unique.

MARTIN. Ce nom eſt celui de pluſieurs Familles nobles de différentes Provinces. Il y en a cinq en Bretagne.

La premiere, celle de MARTIN, Seigneur de la Bigotiere. JEAN MARTIN, Seigneur de la Bigotiere, RENÉ MARTIN, Seigneur de Monlige, & JEAN MARTIN, Seigneur de Saint-Agnan, de la même Famille, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Octobre 1668, au rapport de M. *le Febvre*. Les armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de ſable, 2 & 1.*

La ſeconde, du reſſort de Dinan, remonte à JEAN MARTIN, vivant l'an 1464. Ses deſcendans furent auſſi déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *de la Bourdonnais*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 14 Janvier 1669. Elle porte : *d'azur, ſemé de billettes d'argent, au quartier feneſtre de gueules, chargé de trois ruſtres d'or, 2 & 1.*

De la troiſieme, qui a pour auteur RAOUL MARTIN, annobli, en 1602, étoient iſſus — JEAN MARTIN, Seigneur de la Baluere, Maître des Comptes, — CHARLES-HIPPOLITE; — FRANÇOIS, TANGUY & CHARLES MARTIN; JEAN, CHARLES, FRANÇOIS & JEAN MARTIN, enfans de FRANÇOIS, Seigneur des Bruſlés, & de *Mauriette de Lina*, qui furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Janvier 1669, au rapport de M. *de Bréhan*. Les armes : *d'argent, à trois faſces ondées d'azur.*

De la quatrieme, du reſſort de Rennes, étoit GILLES MARTIN-DES-HURLIERES, Conſeiller en la Cour, annobli en 1638, déclaré *noble*, & permis à lui de prendre la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 16 Mars 1671, au rapport de M. *le Fevre de Caumartin*. Ses armes ſont : *d'or, à trois branches de chêne de ſinople, 2 & 1, chargées de glands de même.*

Et de la cinquieme, du reſſort de Guerrande, étoient FRANÇOIS & RENÉ MARTIN, enfans de FRANÇOIS MARTIN, Sénéchal de Guerrande, qui furent maintenus en la qualité de *noble* (leur pere ayant été annobli en 1651), par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669, au rapport de M. *le Fevre de Caumartin*. Les armes : *d'azur, à trois beſans d'or, 2 & 1.*

Il y a auſſi en Normandie pluſieurs Familles de ce nom, entr'autres : MARTIN, Ecuyer, Sieur du Bouillon & de la Foreſt, Election d'Avranches, qui porte : *d'argent, à trois oiſeaux de ſable, deux en chef & un en pointe.* Cette Famille produiſit quatre degrés devant M. *de Chamillart*.

Et MARTIN, Ecuyer, Sieur de Neauville, Election de Caen, dont les armes ſont : *d'azur, au lion d'or.*

Digitized by Google

MARTIN : Famille noble, alliée à celle de *la Fons* en Picardie, & qui porte : *de ſinople, à un âne à la tête de ſable, le nez & la criniere de gueules, les épaules & cuiſſes d'argent, le corps d'azur, les quatre jambes d'or & la queue d'argent.*

MARTIN, en Champagne.

Famille alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de PHILIBERT MARTIN, Ecuyer, Seigneur de Daillancourt, avec *Jeanne Girault*, ſeconde fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1449, & de *Guillemette de Goyot*. Voyez GIRAULT, *Tome VII.* Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cloches de même.*

MARTIN DE DISIMIEU, en Dauphiné. *Voyez* DISIMIEU, *Tome V* de ce Dictionnaire.

MARTIN D'AUZIELLES, en Languedoc.

JEAN-LOUIS MARTIN, Seigneur d'Auzielles ; ancien Capitoul de Toulouſe, épouſa *Marie-Madelene Demas*, de laquelle il a eu quatre filles, ſçavoir : — 1. GABRIELLE MARTIN, mariée en Avril 1697, à *Louis-Guillaume Jubert*, Marquis de Bouville, Conſeiller d'Etat, & ci-devant Intendant à Orléans. Elle eſt morte le 13 Juillet 1742, & ſon mari le 20 Mai 1741, laiſſant ſept enfans. *Voyez* JUBERT ; — 2. CATHERINE, morte le 21 Juillet 1735, femme de *Bernard Chauvelin*, Conſeiller d'Etat, ci-devant Intendant de Picardie, mort, le 16 Janvier 1756, à 83 ans, laiſſant quatre fils & une fille. *Voyez* CHAUVELIN ; —— 3. MARIE-THÉRESE, morte, âgée d'environ 58 ans, le 15 Octobre 1736, ſans poſtérité, de ſon mariage contracté avec *Louis de Bethune*, Marquis de Chabris, Sire de Châtillon, ancien Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & ci-devant Gouverneur d'Ardres, qu'elle avoit épouſé le 29 Juin 1707, & qui mourut le 28 Février 1728. Il étoit le ſeptieme fils d'*Hippolite*, Comte *de Bethune-Selles*, & d'*Anne-Marie de Beauvilliers*. Voyez BETHUNE ; — 4. & MARIE-ANNE MARTIN-D'AUZIELLES, femme de *Philippe de Baylens*, Marquis de Poyanne, morte le 4 Mai 1716. *Voyez* BAYLENS. Mercure de France, Novembre 1736, *p.* 2572.

MARTIN, à Paris.

De cette Famille eſt CHARLES-FRANÇOIS MARTIN, Seigneur de Vaucreſſon, né le 13 Avril 1742, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 30 Avril 1763. Il eſt fils de FRANÇOIS-PIERRE-MARTIN, Seigneur de Vaucreſſon, Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris, & d'*Anne-Charlotte Fenel*. Nous en ignorons l'état actuel. Les armes : *d'azur, à l'agneau paſcal ſur une terraſſe, & tenant un bâton avec ſa banderole, ſurmonté à dextre d'une étoile, le tout d'or.*

MARTIN. Il y a deux Familles de ce nom en Provence.

L'une originaire de Marſeille, dont la branche ainée a fini dans THÉRESE-JEANNE-MARIE DE MARTIN, alliée à *Louis-Bruno l'Enfant-de-la-Patriere*, Baron de Bormes, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur des Guerres, & Intendant pour le Roi de la Garniſon de Monaco. La branche cadette ne ſubſiſte plus que dans N... DE MARTIN, vivant, ſans alliance, à Paris en 1757 ; & dans une fille mariée à *Louis-Hiacinthe Dedons*, Marquis de Pierrefeu. Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux marguerites de même, tigées de ſinople, & en pointe, d'une couronne rurale d'or.*

L'autre Famille, du nom de MARTIN, ſubſiſte dans LOUIS-LAURENT MARTIN, Capitaine au Régiment d'Eu, & Chevalier de Saint-Louis. Elle porte : *d'azur, à la croix d'or, crenelée de ſable de deux pièces aux quatre extrémités.*

L'état de la Provence dans ſa Nobleſſe, par l'Abbé *Robert de Briançon*, fait mention d'une Famille du nom de MARTIN, différente des précédentes, maintenue dans ſa nobleſſe lors de la recherche faite en 1667, & qui porte : *écartelé en ſautoir, d'or & d'azur.*

MARTINBOSCQ,

Digitized by Google

MARTINBOSCQ, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Famille dont les armes ſont : *d'argent, au lion d'azur, au chef de même, chargé de deux pals d'argent paſſés en ſautoir.*

MARTINEAU, en Picardie.

Pierre Martineau, Seigneur du Perron, Election de Beauvais, fut jugé *noble* au Conſeil, par Arrêt du mois de Juin 1667. *Dubuiſſon* donne à cette Famille, pour armes : *d'azur, à trois tours d'argent.*

MARTINEL, Ecuyer, Sieur de Saint-Germain, en Normandie, Election de Carentan. Famille qui porte : *d'azur, à 3 roſes d'argent, au chef d'or.*

MARTINENQ, de la ville de Toulon en Provence.

Famille qui ſubſiſte dans Jules-François Martinenq, Conſeiller du Roi, Viſiteur général des Gabelles & Greniers à ſel de Provence. Les armes : *de gueules, au chevron d'or, chargé d'un croiſſant de ſable en cime, ſurmonté d'une étoile d'or, & accompagné de trois oiſeaux d'or, deux en chef abaiſſés à l'égard de l'étoile, & un en pointe.*

MARTINET : Famille établie en Lorraine & Champagne, dont la nobleſſe eſt ancienne.

Jean, Adrien & Claude Martinet, freres (tous les trois enfans de Claude, & de noble *Iſabeau des Bernards*, petits-fils de Jean, & de noble *Didette Durand*, & arriere-petits-fils de Didier Martinet, & de noble *Jeanne Guillelmin*), tous les trois Ecuyers, demeurans à Dugny près de Verdun, obtinrent, en 1577, par ordre de *Charles* II, Duc *de Lorraine* & de Bar, des reconnoiſſances de nobleſſe, enregiſtrées en la Héraulderie de Nancy, ſur les Regiſtres de la Recherche des Nobles du Bailliage de Bar, exécutée par *Didier Richier*, dit *Clermont*, pourſuivant d'armes de S. A, en conſéquence d'une Enquête faite par ces trois freres, cottée *fol.* 128, dans laquelle il eſt prouvé que leurs auteurs ci-deſſus, mandés, à la tête de leurs Compagnies, aux arriere-bans des années 1441, 1480, 1506, 1540, 1564, étoient eux-mêmes iſſus d'anciens Gentilshommes.

Une branche de cette Famille, qui ſubſiſte en Lorraine, a pour auteur

Jean Martinet, l'aîné des trois freres ci-deſſus nommés, reconnus anciens *Nobles* en 1577, comme on vient de le voir. Il naquit à Dugny, près de Verdun, fut Seigneur du petit Mouchairon, & épouſa, par contrat paſſé le 19 Septembre 1563, devant *Thibermont*, Notaire à Stainville, Demoiſelle *Barbe Colleſſon*, dont les armes ſont : *d'or, coupé par un fleuve, formant une iſle, & trois écus de gueules*, 2 & 1. De ce mariage vint :

Mathieu Martinet, né à Stainville, Conſeiller des Princes *de Lorraine*, qui épouſa Demoiſelle *Marguerite Martinet*, de laquelle les armes ſont : *d'azur, à trois chevrons briſés & trois martinets d'argent*, 2 & 1. De ce mariage ſortit

Claude Martinet, né à Stainville en 1620, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrieres en Champagne, l'un des Conſeillers & Auditeurs des Comptes de la Maiſon de Lorraine, Capitaine-Commandant au Château de Stainville, par commiſſion du 3 Juin 1662. Il avoit épouſé, en 1640, contrat paſſé devant *Anthoine*, Notaire à Stainville, Demoiſelle *Marie Perrin*, dont les armes ſont : *d'azur, chargé de trois arbalêtriers en défenſe d'argent*, 2 & 1. Il en eut :

Pierre Martinet, né à Stainville le 24 Février 1647, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrieres, près Saint-Dizier, l'un des Conſeillers & Gentilshommes ordinaires des Princes *de Lorraine*, Capitaine-Commandant en leur Château de Stainville, marié, le 7 Octobre 1666 (contrat paſſé devant *Varin*, Notaire audit lieu de Stainville), avec Demoiſelle *Marguerite de Merlin*, dont les armes ſont : *d'azur, coupé d'or, chargé de trois merlettes de même*, 2 & 1. Ledit Pierre Martinet eſt allié, par une ſœur, à la Famille du Général *Viard*, ancien Officier au ſervice de l'Empire, dont les deſcendans habitent le Barrois. Du mariage de Pierre, ſortit :

Digitized by Google

Charles Martinet, né à Stainville le 31 Octobre 1676, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrieres, l'un des Conſeillers & Gentilshommes ordinaires des Princes *de Lorraine*, Capitaine-Commandant en leur Château de Stainville. Il épouſa, par contrat paſſé devant *le Page*, Notaire à Ligny, le 23 Avril 1698, Demoiſelle *Lucie Briot* (d'une Famille du Barrois, qui porte: *d'or, à l'aigle éployée, à deux têtes de ſable en chef, & la pointe de l'écu d'hermines.* Voyez Briot, *Tome III*). De ce mariage eſt iſſu:

Pierre-Paul Martinet, né à Stainville en Lorraine, le 19 Août 1700, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrieres, Lieutenant-Général du Comté de Ligny, qui a épouſé, par contrat paſſé devant *Chodron*, Notaire à Liſol-le-Grand, le 9 Février 1726, Demoiſelle *Marie Gérardin*, iſſue de la Famille *Courtois de Morancourt*, de Lorraine, & alliée au Comte *François de Bréchainville*, actuellement Officier général au ſervice de l'Empire, qui a épouſé la Comteſſe *de Kinski*, dont la fille eſt mariée au frere du Roi de Pologne régnant. Du mariage de Pierre-Paul Martinet, eſt ſorti:

Pierre-Joseph Martinet, né à Stainville le 29 Septembre 1740, reçu dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, en 1758, & aujourd'hui Capitaine au Corps des Ingénieurs ordinaires du Roi.

Une branche de cette Famille s'eſt éteinte dans la perſonne de François Martinet, Seigneur de Gudmont, mort, en 1771, à ſon Château près de Joinville, ſans enfans de ſon mariage avec Demoiſelle *Marie Perrin-des-Aimont*, dont les freres ſont Officiers ſupérieurs du Corps royal de l'Artillerie. Marguerite Martinet, ſa ſœur, veuve d'un Comte *de Mercy*, deſcendant d'un Général Autrichien, eſt auſſi morte ſans enfans.

La ſouche de ces deux branches n'a lieu qu'à Didier Martinet, marié à *Jeanne Guillelmin*, premier des auteurs, auquel remonte cette filiation.

Cette Famille a donné, dans le XIV^e^ ſiécle, un Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ſous le nom de Pierre Martinet, mort à Rhodes; un Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un boulet de canon au ſiége de Doeſbourg, le 21 Juin 1672, étant Inſpecteur-Général & unique de l'Infanterie Françoiſe. Il fut l'inventeur des Bateaux de cuivre ou Pontons, & le premier qui ait mis en uſage, à la place des piques, la bayonnette à douve au bout du fuſil: avant lui on l'introduiſoit dans le canon, ce qui empêchoit qu'on s'en ſervit auſſi avantageuſement; on lui doit auſſi la diſcipline établie dans le militaire ſous Louis XIV. Et un Lieutenant-Colonel au Régiment du Roi, tué au ſiége de Namur, en montant à l'aſſaut à la tête de quatre Compagnies de Grenadiers, le 12 Juin 1692. Il eſt parlé du Maréchal des Camps, tué d'un boulet de canon, dans l'Hiſtoire du grand *Condé*, par M. *Deſormeaux*, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, *Tome IV*, *p.* 298; dans l'Hiſtoire Univerſelle de M. *de Voltaire*, édition d'Amſterdam, *p.* 138 & 142; & dans l'abrégé des 135 Volumes de la Gazette de France, année 1672.

Les armes de Martinet ſont: *d'azur, à trois chevrons briſés, accompagnés de trois martinets d'argent*, 2 & 1. Généalogie rédigée ſur un *Mémoire* fait en preuves & dreſſé ſur titres.

MARTINI, en Provence. Famille établie à Toulon, & originaire de la ville de Montpellier en Languedoc.

Elle a pour auteur Jean de Martini, Conſeiller du Roi, Maître des Comptes en la Chambre de Paris, & premier Médecin de Charles IX. Il fut annobli par Lettres de ce Prince le 10 Septembre 1484, enregiſtrées au 8^e^ livre des Chartes de la Cour des Comptes de Paris.

La branche ainée s'eſt éteinte dans la perſonne d'Agnès de Martini, mariée, en 1725, à *Honoré d'Eſtienne*, Conſeiller au Parlement d'Aix.

La ſeconde branche ſubſiſte dans Louis-François de Martini-d'Orves (fils de Joseph, Commandant de la Garde-Côte du département de Toulon, & d'*Anne-Jéronime de Gratian*) auquel les ſervices diſtingués de Louis de Martini ſon

Digitized by Google

oncle, mort en 1751, Lieutenant-Général des Armées navales, ont mérité une penſion ſur le Tréſor Royal.

Cette Famille a été maintenue pluſieurs fois dans ſa nobleſſe, en 1676, 1697, 1700 & 1723. Les armes : *de gueules, à la faſce d'or chargée de deux croiſſans de ſable & accompagnée de trois roues d'argent crenelées, 2 en chef & 1 en pointe.*

MARTINIERE (DE LA), en Bretagne, du reſſort de Rennes.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 16 Mars 1671, au rapport de M. *Barrin*, JEAN DE LA MARTINIERE fut déclaré *noble d'extraction*. Les armes : *d'azur, à la bande d'argent chargée d'un lion de gueules entre deux fleurs de lis.*

Il y a en Dauphiné une Famille du nom DE LA MARTINIERE, qui porte : *vairé de 5 traits, au treffle d'or en chef.*

MARTINS (DES). Cette Famille établie à Aix, prouve ſa nobleſſe depuis

JEAN DES MARTINS, qui acquit la Terre de Puilobier. Il commença à ſe faire connoître ſous LOUIS III D'ANJOU, qui lui fit expédier les proviſions de la charge de ſon Avocat & Procureur l'an 1421, charge dans laquelle il fut confirmé par Lettres de 1437. Il fut auſſi en grande conſidération ſous le regne du Roi RENÉ, exerça les offices de Maître Rational en 1437, de Juge Mage de la Province en 1443, & enfin de Chancelier & de Garde des Sceaux en 1444. Il teſta le 10 Janvier 1475, & fut inhumé dans la Chapelle des Saints-Apôtres qu'il avoit fait conſtruire dans l'Egliſe Métropolitaine d'Aix, à laquelle il légua une penſion annuelle de 20 florins. JEAN DES MARTINS, le ſecond de ſes fils, fit une branche à Arles, éteinte depuis long-tems. RENÉ, le quatrieme, filleul du Roi RENÉ, fut Chevalier de Rhodes & Commandeur d'Aix.

LOUIS-CÉSAR DES MARTINS, Marquis de Puilobier, (deſcendu au X^e^ degré de JEAN DES MARTINS, Chevalier & GARDE des Sceaux de Provence) a épouſé, en 1735, *Marie-Eliſabeth-Félicité-Marine de Forbin*, fille de feu *Jean-Batiſte-Henri de Forbin*, Baron d'Oppede, Seigneur de la Verdiere, &c. & de *Catherine de Forbin-Janſon*, ſa couſine. De ce mariage il n'y a point d'enfans. *Voyez* FORBIN, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Cette Famille a donné pluſieurs Chevaliers de Malte, & porte pour armes : *d'azur, à une colombe eſſorante d'argent, portant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople.*

MARTINY, en Provence.

Famille qui ſubſiſte dans JOSEPH DE MARTINY, Seigneur de Saint-Jean de la Salle Conſeiller au Parlement, marié à la fille aînée de *Mathieu de Fulque*, Marquis d'Oraiſon, & de *Jeanne-Thereſe de Robin*, dont trois garçons & des filles. Il a pour frere JOSEPH-PAUL-AUGUSTIN DE MARTINY-DE-SAINT-JEAN DE BREGANÇON, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 20 Novembre 1755, marié à une riche héritiere de Paris, dont des enfans. Les armes : *d'azur, à la bande d'argent accoſtée en chef d'un cœur de même, & en pointe d'une colombe tenant en ſon bec un rameau, le tout d'argent.*

MARTONIE. *Voyez*, ci-devant, MARTHONIE.

* MARTRAGNY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Terre & Seigneurie qui a appartenu à *Jeanne Bacon du Molley*, l'une des plus riches héritieres de ſon tems. C'eſt ſous ce titre que cette Dame *du Molley* & de Villers-Boccage, céda & tranſporta, par charte du 24 Juin 1369, à l'Evêque de Bayeux, toutes & telle portion de dîmes, comme elle poſſédoit en fief lay, en la Paroiſſe de Martragny & ailleurs, ſi elle s'y étend; tous les droits & Seigneuries qui à ce appartiennent, ſans

Digitized by Google

faire exception ni retenir aucune. Cette Seigneurie eſt aujourd'hui au pouvoir de la Demoiſelle *de Grimouville*, fille unique de *Henri de Grimouville-Larchant*, Seigneur de Martragny, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, mort le 30 Décembre 1764.

MARTS (DES), en Normandie. Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 1 Juillet 1670, dont les armes ſont : *de gueules, au ſautoir dentelé d'or, cantonné de quatre croiſſans d'argent.*

MARVILLE. *Voyez* FEYDEAU, *Tome VI.*

MARVILLE, en Dauphiné. Famille noble, dont les armes ſont : *d'azur, à trois membres ou ſerres d'aigle d'argent, onglées de gueules, 2 & 1, tenant chacune un globe d'or.*

MARVILLE : Prévôté dans le Pays-Meſſin, qui formoit autrefois une Seigneurie indiviſe entre le Roi d'Eſpagne & le Duc *de Lorraine ;* mais le partage en fut fait entr'eux en 1604. Par le traité des Pyrénées le Roi d'Eſpagne céda la parſie qui lui appartenoit ; & par le traité de l'an 1661, le Duc *de Lorraine* céda auſſi la ſienne. Ainſi depuis ce tems-là la Seigneurie de MARVILLE eſt toute entiere à la France.

MARULLO ou MAROULLE : De cette Maiſon étoit

PLACIDE, Baron DE MARULLO (ou *de Maroulle* en françois) Duc de Jean-Paul dans le Meſſinois en Sicile, mort à Paris le 7 Août 1742 âgé de 84 ans. Voyez le Mercure d'Avril 1727, p. 686, où l'on parle de cette Maiſon Meſſinoiſe, & de l'occaſion de ſa retraite en France, en rapportant la mort de JEAN ANTOINE DE MAROULLE, Abbé de la Frenade, Diocèſe de Saintes.

MARY (DE) : Environ l'an 1200, un Fief nommé DE MARY, en Normandie, fut confiſqué ſur une CHRÉTIENNE DE MARY, & réuni en partie à la Couronne. Ce Fief appartient aujourd hui à S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS.

Cette CHRÉTIENNE DE MARY étoit probablement d'une ancienne Famille noble, établie en Normandie dans le Diocèſe de Coutances, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui comme on le verra ci-après.

Il y a à la Bibliothéque du Roi une remiſe de la moitié d'une amende prononcée par le Bailli du Côtentin, pour cauſe d'une pêcherie, accordée le 13 Novembre 1369, à Meſſire GUILLAUME DE MARY, dont nous avons vu l'original & copie communiquée certifiée véritable par M. *de la Cour*, garde des Manuſcrits de cette Bibliothéque. Il eſt parlé de cette Famille dans l'Hiſtoire générale de Normandie par *du Moulin ;* & auſſi de ceux de ce nom en pluſieurs endroits de l'Hiſtoire manuſcrite de *du Cheſne*, célebre Généalogiſte du ſiécle paſſé. Il eſt probable que ce GUILLAUME DE MARY, Chevalier, auquel la remiſe de la moitié d'une amende prononcée contre lui fut faite, étoit pere de

I. JEAN DE MARY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu de Mary, de Jobourg, &c. décédé avant l'an 1403. Il avoit épouſé *Jeanne Coſtard*, fille ainée & héritiere, avec *Robine Coſtard*, ſa ſœur puinée, de *Jean Coſtard*, Seigneur de Longueville, Beaufeugerey, d'Appeville, &c. & de Demoiſelle *Guillemette de Couleville*, Dame dudit lieu au Diocèſe & Election de Coutances. La Terre de Longueville eſt depuis ce tems, de pere en fils, dans cette Famille. JEAN eut de ſon mariage :

II. Noble homme ROBERT DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Mary, de Jobourg, de Vaſcogne, & Patron de Longueville, qui reçut aveu, le 27 Juillet 1433, de pluſieurs héritages mouvants de la Seigneurie de Longueville. Il tranſigea, le 10 Décembre 1450, avec noble *Gauvain de la Haye*, Ecuyer, ſon couſin-germain, fils de *Jean de la Haye*, Chevalier, & de *Robine Coſtard*, ſur les

Digitized by Google

biens de défunt *Jean Coſtard*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Guillemette de Coudeville*, leurs ayeul & ayeule maternels. Il eut pour ſa part, comme aîné en ladite ſucceſſion, les fiefs de Longueville, de Beaufeugerey, & d'Appeville; & ledit Sieur *de la Haye* eut les fiefs de Coudeville & de la Poiſſonniere. ROBERT DE MARY fit hommage de ſa Seigneurie de Longueville, le 28 Avril 1452, à *Guillaume*, Cardinal *d'Eſtouteville*, Abbé Commendataire de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, auquel il en donna aveu le 24 Février 1457. Le 28 Juin 1455, il avoit traité avec *Gautain de la Haye*, Seigneur de Heroudeville & de Vauville, au ſujet du payement d'une rente qui avoit été aſſignée par ledit *Jean Coſtard*, Ecuyer, Seigneur de Coudeville, & reçut un ſecond aveu, à cauſe de ſadite Seigneurie de Longueville, le 30 Novembre 1460. Il avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne de Verdun*, dont entr'autres, pour fils puîné :

III. THOMAS DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Villiers & Patron de Longueville. Il plaidoit pour & au nom de ROBERT, Ecuyer, ſon pere, aux aſſiſes du Bailliage de Coutances, où il fut rendu Sentence le 17 Septembre 1459; & fieffa au nom de ſondit pere, le 24 Novembre 1461, une piéce de terre en la Paroiſſe de Coudeville; partagea, le 22 Juillet 1464, avec ſon frere aîné, les biens qui leur étoient échus par le décès de leurs pere & mere; eut entr'autres biens, leſdits Fiefs, Terres & Seigneuries de Longueville & de Villiers; & fit hommage aux plaids de la Baronnie de Saint-Pair, le 20 Décembre de ladite année 1464, de ſa Terre & Seigneurie de Longueville, & de la Terre & Sieurie de Coudeville, qui appartenoit à noble homme *Gauvain de la Haye*, ſon parager, lequel dans la déclaration qu'il fournit, le 22 Mai 1467, à M. le Cardinal *d'Eſtouteville*, articula qu'il tenoit, en tiers degré de Parage, ſon Fief, Terre & Seigneurie de Coudeville, de noble homme THOMAS DE MARY, Ecuyer. Il obtint des Lettres de relief en la Chancellerie du Parlement de Paris le 12 Avril 1480 avant Pâques, dans leſquelles il eſt dit qu'il étoit fils & héritier en partie de ROBERT DE MARY, Ecuyer. Il lui fut fait tranſport, le 22 Septembre 1483, par noble homme *Geoffroy de Tournebu*, Ecuyer, Seigneur de Treſnoy, d'une rente de 26 livres 6 ſols qu'il avoit droit de prendre ſur ladite Terre & Seigneurie de Longueville, & qui lui étoit échue de la ſucceſſion de Dame *Guyonne de la Haye*, vivante Baronne d'Aſnebec, ſa mere; & reçut le 12 Juin 1486, aveu de pluſieurs héritages tenus en foi & hommage de ſa Seigneurie de Longueville. De *Jeanne du Homme*, ſon épouſe, il eut, entr'autres enfans :

IV. FRANÇOIS DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, qui étoit encore le 4 Novembre 1494, ſous la tutelle de noble homme *Guillaume du Homme*, Seigneur du Meſnildrey, de Grauville & de Soligny, lequel en qualité de tuteur & ayant la garde par juſtice des enfans mineurs de défunt noble homme THOMAS DE MARY, Seigneur de Longueville, tranſigea avec les Abbé & Religieux de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, Seigneurs & Barons de Saint-Pair, au ſujet de la préſentation à la Cure de la Paroiſſe dudit Longueville, dans le droit de laquelle préſentation il fut maintenu; cette tranſaction fut confirmée par Sentence rendue aux Aſſiſes du Bailliage de Cotentin tenues à Saint-Lo le 14 du même mois. En qualité de fils de feu THOMAS DE MARY, Ecuyer, il donna aveu de ſon Fief, Terre & Seigneurie de Longueville, à la Baronnie de Saint-Pair en Juillet 1505; il y déclara que le Fief, Terre & Sieurie de Coudeville étoit tenu de lui au quatrieme degré de parage, & que ce Fief appartenoit à noble homme *Jean de la Haye*, Ecuyer, à cauſe de feu *Robine Coſtard*, ſon ayeule, ſœur puînée de la mere de feu noble homme ROBERT DE MARY, ayeul dudit FRANÇOIS. Il fit un traité, le 20 Mai 1506, avec noble & puiſſant Seigneur *Jean de la Haye*, Sire & Châtelain de Hotot, Seigneur de Bauville & de Coudeville, au ſujet du droit de Patronage de la Cure de Saint-Georges dudit Coudeville, qui étoit en litige entre ledit Seigneur de Hotot & les Abbé & Religieux du Mont Saint-Michel, à cauſe de leur Baronnie de Saint Pair; & duquel Seigneur de Longueville ladite Terre de Coudeville étoit tenue en parage. Il reçut aveu, le 28 Avril 1507, de pluſieurs fiefs

Digitized by Google

relevants de ſa Seigneurie de Longueville, & ne vivoit plus le 11 Janvier 1530. Il avoit épouſé Demoiſelle *Anne Davy*, des Seigneurs *du Perron* en Normandie, décédée avant le 27 Mars 1549, ayant eu, entr'autres enfans, pour fils aîné:

V. Noble homme ANDRÉ DE MARY, Seigneur & Patron de Longueville, qui donna aveu aux Plaids de la Baronnie de Saint-Pair le 26 Janvier 1535, de ſa Terre de Longueville & de la Terre & Sieurie de Coudeville tenue en parage de ſadite Seigneurie, à cauſe de laquelle il reçut pluſieurs aveux ès années 1544 & 1548. Il fut rendu Sentence au Bailliage de Coutances, le 27 Mars 1549, entre ledit Seigneur *de Longueville*, comme fils aîné de noble homme FRANÇOIS DE MARY, Seigneur de Longueville, & de Demoiſelle *Anne Davy*, ſes pere & mere, & ſes freres puînés, par laquelle il lui fut donné acte de ſa déclaration qu'il avoit pris, & prenoit ledit fief de Longueville par prééminence d'aîneſſe. Il lui fut fait tranſport d'une piéce de Terre ſituée en la paroiſſe de Longueville le 11 Mai 1552, & reçut le 10 Juin ſuivant déclaration de pluſieurs héritages tenus en arriere-fief de ſadite Seigneurie de Longueville, aux Plaids de laquelle il obtint Sentence le 30 Mars 1548, pour la réunion à ſadite Seigneurie de pluſieurs héritages qu'il avoit fait ſaiſir par défaut d'hommes & hommages non faits. Il ratifia, par acte du 3 Septembre 1568, un écrit du 28 Juin 1539, par lequel il s'étoit obligé d'aſſigner à Demoiſelle *Gillette le Prevoſt*, ſa femme, fille de feu noble homme *Julien le Prevoſt*, Seigneur de Saint-Marc-ſur-Couainon & de la Daſſinage, la dot qui lui avoit été conſtituée par noble homme *Georges le Prevoſt*, Seigneur deſdits lieux, frere de ladite Demoiſelle; & il la lui aſſigna ſur la Terre & Seigneurie dudit Longueville. De ſon mariage il eut: — CHRISTOPHE, qui ſuit; — & PIERRE DE MARY.

VI. Noble homme CHRISTOPHE DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Longueville, tranſigea, avec PIERRE, ſon frere puîné, ſur le partage des biens de leur pere, par acte ſous ſeings privés du 18 Juin 1583, reconnu le 1 Mars 1587, & eut acte le 10 Décembre 1598, de la repréſentation qu'il avoit faite des titres de ſa nobleſſe pardevant les Commiſſaires ordonnés par le Roi pour le régalement des tailles en la Généralité de Caen. Il avoit épouſé, par traité accordé ſous ſeings-privés le 3 Août 1572, Demoiſelle *Barbe de Juvigny*, fille de noble homme *Jean de Juvigny*, Sieur de Saint-Nicolas & de la Rolliere, & de Demoiſelle *Jeanne Mahé*. Sa femme reſtée veuve, vivoit encore le 26 Mai 1618, &, eut pour enfans: — BERNARD, qui ſuit; — & HERVÉ DE MARY, Ecuyer, Sieur du Domaine.

VII. BERNARD DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, tranſigea, le 26 Mai 1618, avec HERVÉ, ſon frere puîné, ſur le partage de la ſucceſſion de leur pere, & par cet acte il déclara prendre par préciput, le Fief, Terre & Seigneurie dudit Longueville. Il reçut quittance, le 18 Septembre 1623, de la ſomme à laquelle il avoit été taxé par le Lieutenant-Général du Bailliage du Cotentin pour ſa part de celle ordonnée être levée ſur les Nobles de la Vicomté & Election de Coutances, & payée au Sieur *de Saint-Vaſt*, Député pour l'Etat de la Nobleſſe dudit Bailliage, pour avoir aſſiſté à la convocation & aſſemblée des Etats Généraux du Royaume, tenue à Paris en 1614; eut acte, le 14 Janvier 1624, de la repréſentation qu'il avoit faite des titres de ſa nobleſſe pardevant les Commiſſaires députés par le Roi pour le régalement des tailles en la Généralité de Caen; reçut quittance, le 27 Août 1635, de la ſomme à laquelle il avoit été taxé, par le Bailli de Cotentin, pour ſubvenir aux frais du ban & arriere-ban dudit Bailliage; & eut encore acte, le 20 Mars 1641, de la repréſentation qu'il avoit faite des titres juſtificatifs de ſa nobleſſe pardevant M. *le Roi de la Poterie*, Intendant de Juſtice en la Généralité de Caen. Il avoit épouſé, par traité ſous ſeings-privés du 7 Novembre 1617, reconnu le 16 Février 1631, Demoiſelle *Gillette le Poupinel*, fille de noble homme *Melchior le Poupinel*, Sieur de la Beſnardiere, Conſeiller du Roi au Bailliage & Siége Préſidial de Coutances, & de Demoiſelle *Guillemette Belin*. Etant veuve elle obtint, par Lettres du Roi, données à Paris le 22 Mars 1664, la garde noble & adminiſtration de ſes enfans, à cauſe des Fiefs & Terres qu'ils poſſé-

Digitized by Google

doient en la Province de Normandie & dans la mouvance de Sa Majeſté; & elle fut préſentée, l'an 1650, au traité de mariage de MELCHIOR, ſon fils, qui ſuit, en qualité de ſa mere & tutrice.

VIII. MELCHIOR DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, épouſa, par contrat du 15 Février 1661, *Françoiſe du Revic*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Quierqueville, & de *Françoiſe le Moine*. Elle mourut & fut inhumée dans l'Egliſe de Longueville le 28 Mai 1678, & ſon mari donna, le 3 Mai 1679, procuration pour demander en ſon nom à la veuve de *Pierre du Revic*, ce qui lui reſtoit dû de la dot de feu ſon épouſe, de laquelle il eut:

IX. CLAUDE DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Bourville, & Patron de Longueville. Suivant un certificat donné à Coutances, le 21 Octobre 1689, par le Marquis *de Gratot*, Capitaine de 100 Gentilshommes détachés du Bailliage de Coutances, il ſervit pour ſon pere au ban & arriere-ban, & en ſon nom, dans la même Compagnie, le 28 Juin 1691. Deux quittances lui furent délivrées des ſommes auxquelles il avoit été compris pour ſa part de la contribution des années 1693 & 1695, à cauſe de l'arriere-ban du bailliage du Cotentin. L'une de ces quittances eſt du 27 Mai 1694, & l'autre du 16 Juin 1696. Il mourut le 17 Juin 1711, & fut inhumé le lendemain dans l'Egliſe Paroiſſiale de Longueville. Il avoit épouſé, en préſence de ſon pere, par contrat paſſé le 20 Mars 1687, *Barbe Mortaing*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Branliere, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Couronne de France & de ſes Finances, & de *Françoiſe du Buiſſon*, dont entr'autres enfans:

X. PHILIPPE-FRANÇOIS DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, né & ondoyé le 16 Août 1690, & batiſé dans l'Egliſe de Longueville le 3 Septembre ſuivant. Il fut ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie franche des Milices-Garde Côtes, par Commiſſion du 12 Janvier 1731, & Capitaine d'une Compagnie détachée d'Infanterie de Longueville de la Capitainerie Garde-Côte de Granville, par Commiſſion du 15 Février 1735. Il obtint Arrêt au Parlement de Rouen le 15 Mai 1741, & des Lettres en la Chancellerie de ce Parlement le 20 Juillet 1746; eſt mort le 30 Octobre 1753, & a été inhumé le 1 Novembre dans le Chœur de l'Egliſe de Longueville. Il avoit épouſé, par acte ſous ſeings privés du 15 Novembre 1713, reconnu le 29 Décembre ſuivant, *Bonne-Catherine Brohon de Bronville*, fille de *Paul-François Brohon*, Sieur de Boiſval, Conſeiller du Roi, Préſident en l'Election de Coutances, & de *Madelene Haraſſe de Boiſtandel*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. PAUL-BERNARD, qui ſuit; — 2. ANNE-JEAN-MAXIMIN, rapporté après ſon aîné; — 3. PHILIPPE-BON-MARIE-ANNE, auſſi mentionné après ſes deux freres; — 4. BONNE-FRANÇOISE-SUSANNE-CATHERINE-ROBERDE-MICHELLE DE MARY, mariée à *N...*, Comte *d'Imouville*.

XI. PAUL-BERNARD DE MARY, Chevalier, Seigneur de Bourville, Seigneur & Patron de Longueville, né le 12 Octobre 1718, batiſé le 13 du même mois dans l'Egliſe de Longueville, ſucceſſivement Aide-Major de la Capitainerie Garde-Côte de Granville le 6 Août 1747, Capitaine d'une Compagnie détachée d'Infanterie de ladite Capitainerie, par Commiſſion du 10 Février 1754, Capitaine de la Compagnie détachée de Longueville dans la même Capitainerie, par commiſſion du 20 Mars 1758, & Major de ladite Capitainerie par autre Commiſſion du 6 Septembre de la même année, tranſigea avec ſes freres puinés par acte ſous ſeings-privés le 8 Juin 1757, reconnu le 14 dudit mois, ſur le partage des biens de leur pere, dont il a opté, comme aîné, par préciput, la Terre & Seigneurie de Longueville. Il a épouſé, par acte ſous ſeings-privés du 23 Août 1747, reconnu le 21 Novembre ſuivant, *Louiſe-Marie-Anne le Pigeon*, fille & unique héritiere de *Louis-Gabriel le Pigeon*, Sieur de Launay, & de *Charlotte-Eſther de Montigny*, dont:

XII. ANNE-BON-FRANÇOIS DE MARY DE LONGUEVILLE, né le 13 Janvier 1751, & batiſé le lendemain dans l'Egliſe de Longueville. Il a été reçu, ſur ſes preuves de nobleſſe faites en 1767, Page de S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS, & a été nommé en 1774, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie.

Digitized by Google

XI. ANNE-JEAN-MAXIMIN DE MARY, Ecuyer, second fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, & d'*Anne-Catherine Brohon de Bronville*, né le 29 Mai, & batisé le 1 Juin 1721, en l'Eglise de Longueville, Secrétaire des Commandemens de M. le Duc d'ORLÉANS, a épousé, le 10 Février 1773, *Félicité Thereſſe*, fille de N... *Thereſſe*, Ecuyer, & de Demoiſelle N... *Patu*, dont : —— FÉLICITÉ DE MARY, née le 30 Mai, & batisé à Saint-Euſtache le 1 Juin 1774.

XI. PHILIPPE-BON-MARIE-ANNE DE MARY, frere des précédens, Ecuyer, ondoyé le 11 Décembre 1725, & nommé le 10 Février 1726, appellé *le Chevalier de Sainte-Marie*, Conſeiller du Roi, Garde-Scel au Bailliage & Siége Préſidial du Cotentin à Coutances, a épouſé, le 30 Janvier 1766, *Louiſe-Henriette Guerin d'Agon*, fille de *Louis-Charles Guerin*, Chevalier, Seigneur & Patron de la paroiſſe d'Agon, & de feu *Marie-Anne-Catherine Herſan*. De ce mariage eſt iſſu — CHARLES-HENRI DE MARY, Ecuyer, né le 24 & batisé le 25 Mars 1771, en l'Eglise de Saint-Pierre de Coutances.

Généalogie dreſſée ſur les preuves faites d'après les titres préſentés pour ANNE-BON-FRANÇOIS DE MARY DE LONGUEVILLE, à M. *de la Cour*, Généalogiſte des Pages de S. A. S. M.gr le Duc d'ORLÉANS, &c.

Les armes : *d'argent, au chef de gueules chargé de 3 roſes d'or.*

MARZÉ (DE) : Ancienne Nobleſſe, dont étoit

ETIENNE DE MARZÉ, Seigneur de Varennes, qui eut deux filles, ſçavoir : — ANTOINETTE DE MARZÉ, mariée à *Jacques de Chacipol*, Seigneur de Leal, fils de *Jean de Chacipol*, & de *Catherine de Monſpey* ; — & CLAUDINE DE MARZÉ, femme, 1°. de *Jean de Chacipol*, frere dudit *Jacques* ; & 2°. d'*Aimard de Montferrand*, Seigneur d'Attigna, fils d'*Antoine*, & de *Sibille de Seyſſel*.

On trouve un GUILLAUME DE MARZÉ, Chanoine, Comte de Lyon, & Maître de Chœur en 1151. —— THOMAS, Seigneur DE MARZÉ, qui fit hommage en 1291. — GUILLAUME DE MARZÉ, Sénéchal de Toulouſe en 1298. — GUICHARD DE MARZÉ, témoin à la tranſaction paſſée entre *Guichard*, Seigneur *de Beaujeu*, & *Humbert*, Sire *de Thoire* & de Villars, en 1304.

JEANNE DE MARZÉ épouſa, par contrat du 26 Juin 1407, *Jean de Mont-d'Or*, I. du nom, Chevalier, fils de *Guillaume*, & de Dame *Catherine de Sainte-Colombe*, dont poſtérité. *Voyez* MONT-D'OR, *Tome X* de ce Dictionnaire.

Les armes de MARZÉ ſont : *faſcé d'hermines & de gueules de 6 pièces.*

* MARZELIERE (DE LA), en Normandie.

François Giffart, Baron de Bonne-Fontaine, &c. fils de *Renaud*, Seigneur de la Marzeliere, & de *Marie du Gué*, Dame de Brielles & du Gué, obtint du Roi LOUIS XIII, des Lettres d'érection de la terre de *la Marzeliere* en *Marquiſat*, auquel il fit annexer les terres de *Fretay* & de *Baing* ; ces Lettres furent regiſtrées au Parlement de Bretagne au mois de Février 1619. Il épouſa, par contrat du 2 Février 1606, *Françoiſe de Harcourt*, née le 17 Octobre 1589, fille de *Pierre*, Marquis de Beuvron, &c. & de *Gillone de Matignon*. Voyez GIFFART.

Il y a une Famille du nom de LA MARZELIERE, (nous ignorons de quelle Province) qui porte : *de ſable, à trois fleurs de lis d'argent, 2 & 1.*

MAS (DU) : Famille originaire de la Province de Berri, qui remonte à

ROBERT DU MAS, Seigneur de l'Iſle, du Coudray, de Felletin, d'Hauterive & de Boiſgeſſier en Berri, & Chambellan du Roi, qui avoit épouſé, le 29 Mai 1505, *Jeanne de Fontenay*, Dame de Rifardeau en Bourbonnois, dont il eut, entr'autres enfans : — 1. JACQUES DU MAS, héritier de ſa mere par teſtament du 6 Janvier 1550. Il eut la terre de Rifardeau, & reſta en Berri, où il épouſa *Françoiſe de Sorbieres*, dont vint : — ANTOINE DU MAS, Sieur de Rifardeau ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

JEAN DU MAS, Seigneur de l'Iſle, ſe retira en Provence à l'occaſion du mariage qu'il contracta le 27 Décembre 1542, avec *Honorade de Caſtellane*, fille de *François*, Baron d'Allemagne, & de *Jeanne Gaſte de la Barge*, Dame d'Oize & de Vitrolles. De ce mariage vinrent : — 1. NICOLAS, dont on va parler ; — 2. TIMOTHÉE, Seigneur de l'Iſle & du Luc, marié à *Françoiſe d'Albert*, fille d'*Antoine*, Seigneur

Seigneur de Reguſſe, mort ſans enfans. Sa veuve ſe remaria à *François de Vintimille*, Seigneur de Tourves, auquel elle porta la terre du Luc pour ſes droits ſur les biens de ſon premier mari; — 3. & Sara du Mas, mariée, 1°. à *Thadée Baſchi*, Seigneur de Saint-Etieve; & 2°. à *Simon de Villeneuve*, Seigneur d'Eſpinouſe.

Nicolas du Mas, fils aîné de Jean, hérita de *Melchior de Caſtellane*, ſon oncle, Baron d'Allemagne, par teſtament de l'an 1558, à la charge de porter le nom & les armes de *Caſtellane*, ce qu'il exécuta & ſes deſcendans l'ont depuis continué. Voyez ſur cette Famille, que nous croyons éteinte, l'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, *Tome II*, *p.* 355.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois beſans de même*, qui eſt du Mas; *écartelé au 2 & 3 de gueules, à un château ſommé de trois tours d'or*, qui eſt de Castellane.

MAS (du): Famille établie à Paris.

Claude du Mas, Secrétaire & Greffier du Conſeil privé du Roi, & Fermier général des Fermes unies, mort le 15 Mars 1693, âgé de 54 ans, a eu pour fils aîné de *Françoiſe Sola*, décédée le 7 Avril 1701, femme, en ſecondes noces, de *François le Juge*, Seigneur de Bagnolet, auſſi Fermier général: — Jean-Aimé du Mas, Seigneur de Montgermont, Conſeiller honoraire du Parlement de Paris, où il avoit été reçu à la quatrieme Chambre des Enquêtes le 18 Mai 1691, & qui s'étoit démis de ſa charge en 1714, mort à Paris au mois de Juin 1739, âgé de 68 ans. Il avoit été marié avec *Catherine-Hilaire Bernard de Montgermont*, fille unique & ſeule héritiere de feu *Jacques Bernard*, Seigneur de Montgermont, Prengy, Brinville, Hocquay en partie, & de Neuillan, Lieutenant des chaſſes de Fontainebleau, mort en 1695, & d'*Anne-Marie le Jay de la Neuville*. Il l'a laiſſée veuve, âgée de 44 à 45 ans, & mere de deux fils. *Mercure* de Juin 1739, *p.* 1462.

On trouve dans *Dubuiſſon* une Famille du nom de du Mas, dont les armes ſont : *d'azur, au mas d'or, équipé d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.* Nous ignorons ſi c'eſt la même que celle ci-deſſus.

Il y a auſſi du Mas en Anjou, Seigneur du Broſſay, qui porte : *écartelé au 1 & 4 d'argent, fretté de gueules; au chef échiqueté d'or & de gueules; & au 2 & 3 d'hermines, au bâton péri en bande de gueules.*

MASARGUES : Famille noble, dont il eſt parlé dans l'Etat de la Provence, *Tome II*, *p.* 358.

Melchior de Masargues, marié, depuis l'an 1666, avec *Hippolite de Royer*, fille d'*Eſprit de Royer*, Seigneur de Châteauneuf, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec Honoré de Masargues, ſon oncle, & avec les deſcendans de Jean de Masargues, ſes couſins, par les Commiſſaires députés par le Roi le 8 Avril 1669. Nous ignorons ſi cette Famille ſubſiſte. Les armes : *d'or, à une tour crenelée de quatre piéces de gueules, maçonnée d'argent, accompagnée au canton dextre du chef d'une branche de laurier de ſinople, & au ſeneſtre d'une étoile de gueules.*

MASCARENE DE RIVIERE, en Languedoc : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1669, par M. *Bazin de Bezons*, Intendant en Languedoc.

Jean-Paul-Mathieu Mascarene, né en Octobre ou Décembre 1730, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, a trois freres & une ſœur, — Jean-François, né le 18 Mai 1735; — Charles Joſeph, né le 4 Novembre 1738; — Jean-Félix, né le 20 Mai 1742; — & Marie Jeanne, batiſée le 18 Mai 1745.

Les armes : *d'argent, à un lion de gueules, langué & onglé d'or, & trois étoiles de ſable rangées en chef.* Voyez l'*Armorial de France*, *Regiſtre V*, *I art. II.*

MASCHAC-DE-POMPADOUR. Le nom de Maschac eſt marqué entre les Nobles du Limouſin.

Ceux de cette Famille y joignent le nom de *Pompadour*, auſſi l'une des plus illuſtres de la Province, depuis l'alliance que JEAN DE MASCHAC, Seigneur de la Meſtrauſſie, contracta, vers l'an 1538, avec *Françoiſe de Pompadour*, Dame du Château Bouchet.

CHARLES DE MASCHAC-DE-POMPADOUR, Chevalier, Seigneur de la Coſſe, mourut à Paris le 1 Juin 1748. *Mercure de France* du mois de Juin même année, *p.* 207.

* MASCLAS, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1667, regiſtrées au Parlement le 11 Mai 1668, & en la Chambre des Comptes le 14 Mai 1669, en faveur de

Pierre de Villars, Seigneur de la Chapelle, &c. Chevalier des Ordres du Roi en 1654, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Conty*, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1657. Il étoit fils de *Claude de Villars*, III. du nom, Seigneur de la Chapelle-Villars en Forez, & de Maſclas, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Charlotte Loſet de Cauviſſon*, & petit-fils de *Claude de Villars* II, Seigneur de la Chapelle & de Maſclas, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier de Saint-Michel, qui avoit épouſé, le 30 Juillet 1581, *Jeanne de Fay de Virieu*. Son pere *Claude de Villars*, I. du nom, Seigneur de la Chapelle & de Maſclas, fut fait Capitaine de Condrieu, par le Duc *de Nemours* le 11 Décembre 1589. Le Baron *de Maſclas*, appellé communément *le Marquis de Villars*, fut marié, en 1551, à *Marie Gigault de Bellefonds*, qui fut mere de *Louis-Hector*, Duc *de Villars*, Maréchal de France. *Voyez* VILLARS.

MASCRANY : Famille originaire des Griſons, & une des principales Nobleſſes du pays, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de l'Europe, imprimée en 1640, *Tome I*, *p.* 632, par *Davity*.

Les marques d'honneur & de diſtinction que cette Maiſon a reçues des Empereurs, des Papes & des autres Princes d'Italie, auſſi bien que les Châteaux, les mauſolées & les Egliſes qu'ils avoient bâtis, qui ſubſiſtoient encore dans le XV^e^ ſiécle, ſuivant les atteſtations que cette Maiſon en a des Gouverneurs & des Préſidens des trois ligues griſes, malgré les guerres qui ont ravagé le pays, en conſtatent l'ancienneté.

Dans le livre intitulé, *Amphitheatro Romano*, qui traite de la Nobleſſe du Milanez, imprimé il y a plus de 160 ans, *page* 108, il paroît qu'un *Manfredo d'Alberigo Barbiano*, Gouverneur de Chavenne, avoit épouſé, dans le XIV^e^ ſiécle, COLETTE MASCRANY, qui lui avoit apporté des Châteaux en mariage. Par donation faite en 1540, de différentes terres, par les nobles Seigneurs ANTOINE & PAUL MASCRANY, pour l'augmentation d'un Chapelain dans l'Egliſe de *Burgonovo*, il paroît que cette Egliſe avoit été fondée par leurs ancêtres.

PAUL MASCRANY, un des donateurs, avoit épouſé *Cornélie Piren*, d'une des principales Nobleſſes du pays. Il laiſſa de ſon mariage : — PAUL, qui ſuit ; — & BARTHELEMI MASCRANY, tué en Italie au ſervice de l'Empereur. Il laiſſa pluſieurs enfans qui ſont reſtés dans le pays des Griſons.

PAUL MASCRANY, II. du nom, vint s'établir en France vers 1580, où il fit pluſieurs acquiſitions, entr'autres, les terres de Thune & de la Verriere dans le Lyonnois. Il ſe maria en 1597, & de crainte que ſes enfans n'euſſent envie de retourner dans leur patrie, il légua aux enfans de BARTHELEMI, ſon frere, tous les biens dont il jouiſſoit dans le pays des Griſons, ſpécialement les droits de péage, de pontages, & autres honorifiques qu'il y avoit, leur réſervant ſeulement la nomination du Chapelain dans l'Egliſe de Burgonove, fondée par ſes ancêtres. De ſon mariage vinrent : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. PAUL, Seigneur de la Verriere, lequel eut neuf enfans. BARTHELEMI, ſon fils aîné, Maître des Requêtes, le ſeul qui ſe ſoit marié, ne laiſſa qu'une fille, qui épouſa le Duc *de Geſvres* ; — 3. BARTHELEMI, Secrétaire des commandemens de GASTON,

Digitized by Google

Duc d'Orléans, lequel eut quatre garçons morts sans postérité; un autre avoit été reçu Chevalier de Malte en 1640, & mourut à Nice en revenant de Malte, où il avoit tenu auberge pour être reçu Grand-Prieur.

Alexandre Mascrany, Seigneur de Thune & autres lieux, fut nommé, en 1640, Prévôt des Marchands de Lyon, & après ses deux années de Prévôté, il fut fait, en 1642, Conseiller d'Etat avec la pension de 2000 livres. De 12 enfans qu'il avoit eus de son épouse, il n'y eut que — Jean-Batiste, qui suit; — & François, qui se marierent.

Jean-Batiste Mascrany, Seigneur de Thune, ne laissa qu'une fille, mariée à M. *le Nain*, Avocat général, dont est issu M. *le Nain*, Intendant du Languedoc, pere de Madame *Terray-des-Rosiers*, & de Madame la Marquise *de Blaru*.

François Mascrany, frere du précédent, obtint que la Seigneurie de *Paroy* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1685, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 21 Juin & 14 Décembre 1686. Il avoit épousé *Catherine de Vassan*, dont: — Louis, qui suit; — & Charlotte-Françoise, mariée au Marquis *de la Roche-Aymon*, dont postérité. Voyez Roche-Aymon (de la).

Louis Mascrany, Marquis de Paroy, d'Hermé, de Château-Chinon, &c. né le 14 Février 1686, Conseiller au Grand-Conseil le 15 Mai 1709, Président le 23 Février 1714, Maître des Requêtes ordinaire le 19 Juillet 1734, épousa, le 4 Janvier 1715, *Marie Picot-de-Clos-Riviere*, morte en Octobre 1761, fille de *Pierre Picot*, Seigneur de Clos-Riviere, Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Bretagne, & de *Julienne Eon*, dont: — 1. François-Marie, qui suit; — 2. Joseph, Seigneur d'Hermé, Lieutenant & Aide-Major des Gardes Françoises, mort le 15 Décembre 1754; — 3. Etienne, Grand-Vicaire de l'Archevêché de Toulouse, mort en 1753; — 4. Louis, né le 18 Septembre 1733, Chevalier de Malte le 15 Décembre 1737, Enseigne des Vaisseaux du Roi; — 5. Louise, mariée, le 10 Avril 1747, à *Jean-Armand Barbin*, Comte de Broyes, Baron d'Autry; — 6. Marie, née le 11 Septembre 1737, femme, le 27 Juillet 1751, de *Claude-François*, Comte *de Murat*, Lieutenant au Régiment du Roi; — 7 & 8. Charlotte & Marie; la premiere Religieuse au Charme, Ordre de Fontevrault; & la seconde Religieuse à la Présentation de Senlis.

François-Marie de Mascrany, Marquis de Paroy, Seigneur de Château-Chinon, né le 22 Décembre 1715, Conseiller au Grand-Conseil le 28 Novembre 1737, puis Président en la Chambre des Comptes en 1752, a épousé, le 1 Mars 1756, *Claude-Charlotte-Camille Doué de Vichy*, fille de *Claude-Gabriel Doué de Vichy*, Conseiller au Parlement de Paris, dont un fils, né en 1762, mort en bas-âge; — & quatre filles. *Tablettes généalogiques, Part. V, p. 138.* Les armes: *de gueules, à trois fasces vivrées d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'une aigle éployée d'argent couronnée d'or, accostée à dextre d'une clef, & à senestre d'un casque de profil même; & en cœur un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

MASCUREAU, en Poitou: Famille qui remonte à Jean Mascureau, vivant en 1310.

Jean de Mascureau, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Puiraveau, qualifié *Ecuyer*, dès l'an 1511, fournit son aveu du village de Puiraveau, en 1544, au Connétable *Anne de Montmorency*, comme Seigneur & Baron de Montberon. Il fut marié, en 1541, avec *Anne de Rosiers*. Il en eut, entr'autres enfans:

Jean de Mascureau, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Vergues, qui eut de *Jacquette des Champs*, sa femme: — 1. Louis, qui suit; — 2. Jean de Mascureau, auteur de la branche des Seigneurs de Sainte-Tere, rapportée ci-après; — 3. Louis, Ecuyer, Sieur de Meillac & de la Chapelle, marié, en 1630, avec *Jeanne de Cimetiere*; — 4. & Joseph de Mascureau, Ecuyer.

Louis de Mascureau, Ecuyer, Seigneur des Vergues, épousa, en 1620,

Digitized by Google

Françoise de Chievre, dont naquirent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Moret, allié, en 1671, avec *Elisabeth Raimond de Villegnon*, dont il y a postérité ; — 3. & JACOB DE MASCUREAU, Ecuyer, Sieur de Meillac, marié, en l'année 1655, avec *Marie-Marthe de Chamborant*.

JEAN DE MASCUREAU, III. du nom, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, &c. maintenu dans sa noblesse en 1667, épousa, 1°. en 1665, *Marguerite des Planches*, dont il n'a eu qu'une fille unique ; & 2°. le 11 Juin 1680, *Jacquette Dauphin*, dont sont issus : — CHARLES, qui suit ; — & MARIE DE MASCUREAU, femme de *François Barbarin*, Ecuyer, Sieur de Laugerte.

CHARLES DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur de Plaimbeau, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Beauce, Infanterie, a épousé, le 26 Février 1713, *Marie de Couhé*, dont il a eu, entr'autres enfans : — FRANÇOISE DE MASCUREAU DE PLAIMBEAU, née le 21 Septembre 1723, reçue à Saint-Cyr le 12 Juin 1733.

Branche des Seigneurs de SAINTE-TERE.

JEAN DE MASCUREAU, Ecuyer, Sieur de la Gaudinie, second fils de JEAN DE MASCUREAU, II. du nom, & de *Jacquette des Champs*, épousa *Marguerite de Cimetiere*, & en eut :

GABRIEL DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur de Villars & de la Gaudinie, maintenu dans sa noblesse en 1669, lequel épousa, en 1661, *Marie Caillou*, dont naquit

JACQUES DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Tere, maintenu dans sa noblesse en 1701 & 1705. Il épousa, en 1699, *Marie-Anne Augron*, de laquelle sont issus : — FRANÇOIS, qui suit ; — & MARIE DE MASCUREAU, mariée, en 1720, avec *René Thoreau*, Seigneur de Saint-Chartre & du Breuil.

FRANÇOIS DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur de Sainte Tere, né au mois de Mars 1707, fut reçu Page du feu Roi dans sa grande Ecurie, le 25 Septembre 1723. *Armorial de France, Tome I, Part. I, p. 371.*

Les armes : *fascé d'argent & de gueules de six pièces, coupé d'argent, à trois étoiles de gueules, posées 2 & 1.*

MASLE (DU), en Bretagne, ressort de Guerrande & de Ploermel.

Cette Famille remonte à GUILLAUME DU MASLE, vivant en 1400, avec *Jeanne de la Bouexiere*, son épouse.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Février 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction* ; & JULIEN DU MASLE, frere aîné de FRANÇOIS & d'ALAIN DU MASLE, fut maintenu dans sa qualité de *Chevalier*. Les armes : *de gueules, à trois cignes d'argent, 2 & 1, membrés & bequés d'or.*

MASPARAULT : Famille établie à Paris.

ETIENNE DE MASPARAULT, Seigneur de Chennevieres-sur-Marne, mourut à Rome au mois de Juin 1668, laissant d'*Octavie Cardoli Colonna*, Romaine, sa premiere femme, entr'autres enfans : — MADELENE-THÉRESE DE MASPARAULT, décédée le 17 Décembre 1742, dans la maison des Filles de la Croix à Paris, âgée d'environ 77 ans, étant veuve en secondes noces, depuis 1709, de *Jean de Rochechouart*, Marquis de Montmoreau, Comte de Saint-Amant, avec lequel elle avoit été mariée le 24 Mai 1695. Elle avoit épousé en premieres noces, au mois de Septembre 1686, *Augustin Damours*, Seigneur de la Bouviere, Colonel du Régiment de Feuquieres, Infanterie, mort le 2 Janvier 1693, dont elle a laissé postérité. *Mercure de France* du mois de Janvier 1743, *p. 177.*

D'une autre branche étoit PIERRE DE MASPARAULT, Seigneur de Grandval, qui épousa *Marie Thomas*, fille d'*André Thomas*, & d'*Hélene de la Bistrade*, dont :

GABRIEL DE MASPARAULT, Seigneur de Grandval, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 16 Octobre 1620. Il avoit épousé *Marthe Thomas*, de laquelle vinrent : — HÉLENE, mariée à *François Portail*, Seigneur de Freneau, Secrétaire

Digitized by Google

du Roi ; — & Louise de Masparault, femme de *Guillaume Tronçon*, Secrétaire du Cabinet.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules à la bordure d'or, chargée de 9 tourteaux de gueules, surchargés chacun d'une étoile d'or.*

MASQUEREL ou MAKAREL, Seigneurs de Hermanville & de Boisjeuffroy. Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 17 Janvier 1668.

La Roque dit que cette ancienne Maiſon paroit être Angloiſe, puiſque Nicolas Masquerel étoit Seigneur de Karleton, dans le Comté de Lancaſtre.

Le même *la Roque* & pluſieurs autres, ont cru que la Maiſon d'*Hermanville*, dont à préſent le ſurnom eſt Makarel ou Masquerel, étoit ſortie de celle de *Clere* ; mais ils n'ont pu appuyer cette conjecture que ſur la conformité des armes, ce qui n'eſt pas une preuve ſuffiſante pour donner une même origine à ces deux Maiſons. Sans décider là-deſſus, nous nous contenterons de dire que la terre d'Hermanville, que ceux du nom de Masquerel ont toujours poſſédée, eſt ſituée dans le Bailliage de Caux près de la ville de Dieppe.

Jean de Masquerel, I. du nom, Seigneur d'Hermanville, fut un de ceux qui accompagnerent leur Duc *Robert Courte-Heuſe*, au voyage de la Terre-Sainte en 1097. Il eut pour fils & ſucceſſeur :

Robert de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, nommé dans un vieux rôle des Nobles de la Province de l'an 1123. Il laiſſa de ſon mariage : — Roger, qui ſuit ; — & Mathieu, Seigneur de Moyon, Chevalier.

Roger de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, vivoit en 1148, & eut pour femme *Richarde de Ricarville*, dont vint :

Girard ou Gerard de Masquerel, qui aumôna l'Abbaye de Tiron & l'Egliſe de Saint-Silveſtre de Clere, de la redevance que lui devoit en fief *Robert le Quieux*, à fin qu'ils priaſſent pour l'ame de *Mathieu de Clere*, I. du nom, pere par *Luce de Hangeſt*, ſon épouſe, de *Jeanne de Clere*, femme dudit Girard. Il en eut : — Geoffroy, qui ſuit ; — & Hélene, femme de *Geoffroy d'Auſonville*, Chevalier.

Geoffroy de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, vivant en 1198, épouſa *Philippe de Limbeuf*, dont, entr'autres enfans :

Guillaume de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, vivant en 1243, qui épouſa *Marie de la Heuſe*, & en eut :

Jean de Masquerel, II. du nom, Seigneur d'Hermanville en 1290, & vivant encore en 1321. Il eut de *Luce de Breauté*, ſon épouſe, fille de *Guillaume*, II. du nom, Sire *de Breauté*, & de *Catherine de Créquy*,

Jean de Masquerel, III. du nom, Seigneur d'Hermanville, vivant encore en 1409. Il avoit épouſé *Iſabeau de Boiſſay*, fille de *Robert*, Seigneur *de Boiſſay*, Baron de Mainieres, & de *Roberde de Calleville*, dont :

Jean de Masquerel, IV. du nom, Seigneur d'Hermanville, de Bailleul, d'Imbleville, Baron de Boisjeuffroy, vivant en 1448. Il avoit épouſé *Jacquette de Longroy*, de laquelle ſortit :

Antoine de Masquerel, I. du nom, Seigneur d'Hermanville, Imbleville, Bailleul & Boisjeuffroy, qui ſe maria, l'an 1497, avec *Jeanne de Dreux*, fille de *Jacques de Dreux*, Seigneur de Marainville, & d'*Agnès de Marcuil*, ſon épouſe. De cette alliance vinrent : — 1. Jacques, Seigneur d'Hermanville, mort ſans avoir été marié en 1566 ; — 2. Antoine, qui ſuit ; — 3. & Louis, Seigneur de Bailleul, mort ſans hoirs.

Antoine de Masquerel, II. du nom, Baron de Boisjeuffroy, puis Seigneur d'Hermanville & de Bailleul après la mort de ſes freres, épouſa, 1°. en 1541, *Françoiſe de Canonville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ravetot ; & 2°. en 1547, *Diane de Serviat*. Il eut du premier lit : — Charlotte, mariée à *Jean de Montdidou*, Seigneur de la Salle ; & du ſecond : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Charles, Seigneur d'Imbleville, lequel laiſſa pour fils : — Charles de Masquerel, Seigneur de la Capelle, marié à *Anne l'Eſtendart*, dont : — Louis de Masquerel, Seigneur de la Capelle, & pluſieurs filles ; — 3. François, tige des Sei-

Digitized by Google

gneurs de Boisjeuffroy, rapportés ci-après; — 4. Jean, Chevalier de Malte; — 5. Françoise, femme d'*Aimar de Manneville*, Seigneur d'Auſonville, Bailli & Gouverneur de Giſors; — 6. & Madelene de Masquerel, Abbeſſe de Saint-Avit.

Antoine de Masquerel, III. du nom, Seigneur d'Hermanville, épouſa, en 1571, *Marguerite de Chabannes*, fille de *Charles*, Comte de la Paliſſe, & de *Catherine de la Rochefoucaud*, dont pour fils unique: — Antoine de Masquerel, IV. du nom, Seigneur d'Hermanville, qui fut marié. On ignore ſes deſcendans.

Branche de Boisjeuffroy.

François de Masquerel, Seigneur de Boisjeuffroy, troiſieme fils d'Antoine, II. du nom, & de *Diane de Serviat*, ſa ſeconde femme, épouſa *Catherine Barjot de la Palu*, de laquelle il eut: — Pierre, qui ſuit; — & Louis de Masquerel, Seigneur du Catelier, allié avec Marie de Masquerel, Dame de Hermanville, ſa couſine, dont pluſieurs enfans.

Pierre de Masquerel, Baron de Boisjeuffroy & de Bailleul, épouſa, l'an 1625, *Charlotte-Catherine de Manneville*, fille d'*Aimar de Manneville*, Seigneur d'Auſonville, Bailli & Gouverneur de Giſors, mentionné ci-devant, & d'*Aveye Taneau de Mortemer*, ſa ſeconde femme. De ce mariage vinrent: — 1. N... de Masquerel, mort en 1648, au retour de l'armée; — 2. N..., Baron de la Chaiſe, mort en 1683; — 3. N..., qui ſuit; — 4. & une fille, femme du Seigneur *de la Pierre d'Eſtaignettes*.

N... de Masquerel, Marquis de Boisjeuffroy, épouſa, l'an 1660, *N... Martel*, fille de *François Martel*, Seigneur de Fontaines, & de *Marie de Clere*, dont ſortirent pluſieurs enfans.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette ancienne Nobleſſe, d'après un manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*. Les armes: *d'argent, à la faſce d'azur, diaprée d'or, accompagnée de trois roſes de gueules, 2 & 1.*

MASSAC. Il eſt parlé de cette Famille dans le Dictionnaire de *Moréri*, édition de 1759, & voici ce que nous en apprend un *Mémoire envoyé*. Elle joint à une origine noble l'avantage d'avoir donné divers ſujets qui ont rempli, avec diſtinction, des places dans les Armées & dans la Magiſtrature; & pluſieurs qui ſe ſont diſtingués dans les Sciences. Elle eſt connue depuis près de quatre ſiécles. Une tradition, ſoutenue de divers monumens manuſcrits ou imprimés, apprend qu'elle tient ſon nom d'une Paroiſſe ſituée dans le Diocèſe de Lavaur, appellée encore aujourd'hui *Saint-Martin de Maſſac*.

Barthelemi de Massac ſervoit en 1346, dans les guerres de Guienne, ſous le Comte d'*Armagnac*. Ses deſcendans vinrent s'établir à Toulouſe vers 1380, ſous le regne de Charles VI. Quatre d'entr'eux furent élevés au Capitoulat depuis 1382, juſqu'à l'an 1438.

Jean de Massac, le dernier d'entr'eux, fut annobli par Charles VII en 1434. Ses Lettres de nobleſſe font foi qu'il ſortoit d'une honorable Famille, & que ſes vaſtes connoiſſances lui avoient attiré la faveur du Prince. Vers le milieu du XV^e^ ſiécle il vint s'établir à Clerac en Agenois, où il jouit des privilèges de la Nobleſſe. Ce fait eſt conſtaté par une Enquête faite en 1678, à la requête d'un de ſes deſcendans, au ſujet de la perte certaine de pluſieurs anciens titres de ſa Famille, occaſionnés par la deſtruction des villes de Clerac & de Tonneins, qui furent priſes, pillées, démolies & brûlées en 1621, incendie qui n'épargna pas plus les papiers des particuliers, que ceux dépoſés dans l'Etude des Notaires. Jean de Massac eut pour fils:

François de Massac, l'un des 195 Archers ſous le commandement du bâtard de Savoie, Comte de Villars, dont montre fut faite au camp de Sturbigo en

Digitized by Google

Italie, le 3 Septembre 1515. Ses enfans furent PERROTIN, qui ſuit; & JEAN, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

PERROTIN DE MASSAC, mort avant 1547, avoit épouſé *Naudine de Capdeville*, & en eut:

BERNARD DE MASSAC, marié à *Comteſſe Dupuy*, de laquelle vint:

PIERRE DE MASSAC, pere de — SALOMON, qui ſuit; — & de JEAN DE MASSAC, Avocat au Parlement de Bordeaux, qui a formé une branche, alliée aux Familles de *Vivens* & de *Maleprade*. Le chef actuel de cette branche eſt JEAN-SALOMON DE MASSAC, Seigneur de la Nogarede, ci-devant Mouſquetaire de la Garde du Roi.

SALOMON DE MASSAC, Docteur en Médecine, ſe rendit célebre dans ſa profeſſion, & épouſa *Iſabeau Coulon*, ſœur de *Jeanne Coulon*, ayeule de *Jean de Vivans*, Seigneur de Noaillac, & biſayeule de la Marquiſe *de Jaucourt d'Eſpeuilles*. Il en eut, entr'autres enfans: —— JEAN, qui ſuit; —— & JEANNE DE MASSAC, femme de *N... de Lartigue*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons, dont: — *N... de Lartigue*, mariée au célebre Préſident *de Monteſquieu*.

JEAN DE MASSAC, II. du nom, Conſeiller du Roi, & Juge royal de Gontaud, épouſa *Anne de Loches*, d'une Famille des plus diſtinguées de la Province de Guienne, & alliée à celles d'*Aligre*, de *le Fevre-Caumartin*, *Verthamond*, *Vigier*, *Deſmanors*, & autres du Parlement de Bordeaux. De ce mariage vint:

JEAN DE MASSAC, III. du nom, Conſeiller du Roi, & Juge royal de Puch & de Gontaud, qui épouſa *Marie de Larrard*, fille de *François*, & d'ISABEAU DE MASSAC. De cette alliance ſortit:

JEAN DE MASSAC, IV. du nom, Conſeiller & Penſionnaire du Roi, ci-devant Lieutenant Civil & Criminel d'Aiguillon en Agenois, où il a exercé ſes offices avec diſtinction pendant près de 40 ans. Il eſt marié avec *Anne Bourrillon*, d'une Famille originaire de Saintonge, dont ſont iſſus vingt enfans, huit garçons & douze filles.

PIERRE-LOUIS-RAIMOND DE MASSAC, l'aîné des fils de JEAN IV, a épouſé, le 17 Décembre 1767, *Marie-Louiſe-Catherine le Fillaſtre-de-Marcanville*, fille de feu *Jacques-Antoine le Fillaſtre*, Chevalier, Seigneur du Queſnay & de Marcanville, Officier d'Artillerie, & de *Catherine-Philippe Taboureau*.

SECONDE BRANCHE.

JEAN DE MASSAC, ſecond fils de FRANÇOIS, fut Seigneur de Bretignac & de Bacperon. Il eut d'*Alix de la Fargue*, ſon épouſe,

RAIMOND DE MASSAC, Seigneur du fief noble de Bicon, ſitué près de Clerac, qui embraſſa la profeſſion de Médecin, fut s'établir à Orléans, & mourut Doyen de la Faculté vers l'an 1586. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages eſtimés. De *Louiſe le Gendre*, ſon épouſe, naquirent: — 1. N... DE MASSAC, qui commandoit un Vaiſſeau en 1642, au combat livré le 1 Juillet entre les François & les Eſpagnols, ſur les côtes de Catalogne; — 2. CHARLES, qui travailla avec ſon pere à la traduction d'*Ovide*, en vers françois; — 3. RAIMOND, qui ſuit; — 4. FRANÇOIS, Chanoine de Liſieux; — 5. & MARGUERITE, mariée, le 14 Février 1599, à *André Feuillette*, Seigneur du Fay, Ecuyer des Ecuries du Roi, & Gouverneur de Pont-Sainte-Maixence.

RAIMOND DE MASSAC, Avocat au Parlement de Paris, & Banquier des expéditions en Cour de Rome, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré: — 1. GUI, qui ſuit; — 2. MICHEL, Recteur de la paroiſſe de Grandchamp, Diocèſe de Vannes en Bretagne; — 3. & ANGE DE MASSAC, célebre Avocat au Parlement de Paris, très-lié dans ſa jeuneſſe avec l'Abbé *de Marolles*. Il fut honoré d'un Brevet de Conſeiller d'Etat, & fait chef du Conſeil du Cardinal *Mazarin*. Il avoit été marié deux fois, & mourut en 1576. De ſes deux femmes il avoit eu 19 enfans, dont — TANNEGUY DE MASSAC, l'aîné du premier lit, fut Prieur & Abbé de Nantua en Bugey, & Chanoine de Sainte-Croix d'Orléans. Un autre de ſes fils fut Curé de la Magdelaine à Paris; un autre, Officier au Régiment d'Ar-

Digitized by Google

tois ; un autre, au Régiment de la Reine ; un Capitaine Exempt des Gardes de M. le Duc d'Orléans ; un Capitaine d'une Compagnie Suiſſe ; & deux Tréſoriers de France en la Généralité d'Orléans ; & enfin un autre garçon établi à Landrecies, qui eut un fils & trois filles, dont l'une, mere de feu le Marquis *Dupleix*, Gouverneur de Pondichery, & biſayeule de M. *Dupleix de Bacquencourt*, aujourd'hui Intendant d'Amiens.

Gui de Massac, auſſi Avocat au Parlement, s'eſt rendu recommandable par ſes lumieres, ſur-tout dans la Juriſprudence eccléſiaſtique. Il laiſſa, entr'autres enfans : — Claude de Massac, Général de l'Ordre des Trinitaires, dits Mathurins, mort le 17 Février 1748 ; — & N... de Massac, mariée au célebre M. *Nouet*, Avocat, dont le petit-fils eſt Conſeiller au Parlement de Paris. Ainſi cette branche eſt éteinte après avoir ſubſiſté 200 ans avec éclat.

Les armes : *échiqueté d'azur & d'or de 16 pièces, chargées chacune d'une étoile de l'un en l'autre.* L'écu timbré d'un caſque & de lambrequins.

MASSANES, en Languedoc. Famille dont les armes ſont : *d'or, au palmier de ſinople, accoſté de deux roſes de gueules.*

* MASSE, en Provence.

Bertrand Masse paſſa en France ſous Louis XI, à la ſuite du Roi de Sicile, René, Duc d'Anjou, Comte de Provence, & fut la tige d'une branche cadette de la Maiſon de *Carrero*, en Italie, dont les poſſeſſions conſidérables, à l'extinction de la branche ainée, ſont paſſées depuis par *N... de Maleſpine*, ſon héritiere, dans la maiſon de *Cibo*, en faveur de laquelle la ville de *Maſſe* ou *Maſſa* a été érigée en *Duché* & *Principauté*, par l'Empereur Maximilien II, & enſuite dans la maiſon de *Modene*, qui en jouit aujourd'hui.

Pour la branche cadette de Masse, établie en Provence, elle y a eu longtems le Gouvernement de Bréoul. Elle a produit les différens rameaux de *Ruſtrel*, de *Cerluc*, de *Chauvet*, de *la Rouviere* & de *Pernapré*. Les preuves de ſon ancienne nobleſſe & de ſa deſcendance de la branche ainée du Château de Carrero en Toſcane, furent vérifiées & confirmées par Arrêt du Parlement d'Aix en 1668. Dans tous ces rameaux il y a eu des perſonnes qui ont porté les armes avec diſtinction, quelques-uns ont eu divers commandemens dans les Armées, & le rameau de *Ruſtrel* a eu un Maître-d'Hôtel du Roi ſous Henri IV.

Pierre Masse, de la branche de *Bernapré*, Maître particulier des Eaux & Forêts du Duché d'Aumale, a laiſſé de ſon mariage avec *Marie-Anne Ferrette*, d'une ancienne maiſon d'Alſace, une nombreuſe poſtérité, dont il reſte encore : — 1. Jean-Joseph ; — 2. Louis-Armand, ci-devant Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, attaché à Madame Adélaïde ; — 3. Marie-Anne, alliée à *Antoine de Beck*, qui a été Garde du Roi dans la Compagnie de Villeroy. (Voyez Beck (de), *Tome IV* de ce Dictionnaire aux additions, *p.* 660) ; — 4. Marie-Nicole, Religieuſe au Couvent de Clairuiſſel, de l'Ordre de Fontevrault près des Eaux de Forges ; — 5 & 6. Marie-Anne-Clotilde & Marie-Anne, non mariées.

Le plus grand nombre des branches de Masse portent : *coupé d'azur & de gueules, l'azur chargé d'un lion naiſſant d'or, le gueule chargé de 3 pals d'or.* La branche de *Ruſtrel* porte : *de gueules, à une aigle d'argent, couronnée, béquée & membrée d'or, accompagnée en pointe d'un fer de lance d'argent, la pointe en bas, & deux étoiles d'or ſous les griffes de l'aigle.* La branche de *Bernapré* porte : *d'azur, à 2 maſſues d'argent paſſées en ſautoir, les manches en bas, liées de gueules, la tête armée de pointes d'or.* Voyez ſur cette Famille l'Etat de la Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 361.

* MASSERAN : Principauté dans le Piémont.

Philippe-Victor-André Ferrero de Fieſque, Seigneur, Prince de Maſſeran en Piémont, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres de la Toiſon d'or & de Saint-Janvier,

Janvier, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté Catholique, Gentilhomme de sa Chambre avec exercice, Capitaine de la Compagnie Italienne des Gardes-du-Corps, épousa, le 30 Octobre 1737, *Charlotte-Louise de Rohan*, née le 22 Mars 1722, mariée en Espagne, fille du Prince *de Guemené*.

MASSEY : Famille noble dont les armes sont : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de bélier d'argent, 2 & 1.*

MASSO-DE-LA-FERRIERE : Ancienne Noblesse originaire de la ville de Lyon, dont la filiation est rapportée, depuis l'an 1400, par *Guichenon*, dans son Histoire de Bresse & de Bugey.

N... DE MASSO, Seigneur de la Ferriere, Prévôt des Marchands de la ville de Lyon, eut, entr'autres enfans :

PIERRE DE MASSO, Seigneur de la Ferriere, Sénéchal de Lyon, puis Commandant pour le Roi dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, mort à Lyon le 8 Septembre 1739, dans la 74ᵉ année de son âge. Il avoit épousé, en 1703, *N... de Chaponti*, de la province du Dauphiné, dont :

CHARLES DE MASSO, Marquis de la Ferriere, &c. Sénéchal de Lyon & de la province du Lyonnois. Il est entré, en 1730, Exempt des Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy, est devenu Enseigne & Lieutenant à son tour, a été fait Brigadier en 1745, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759. Il a épousé, le 2 Mars 1756, *Marie-Madelene Majade*, (veuve de *Gaspard Grimod*, Seigneur de la Reyniere, dont elle a été la seconde femme,) fille de *N... Majade*, Fermier Général, & de *Thérese des Queulx*. Voyez MAZADE. *Mercure de France*, du mois d'Octobre 1739, *p.* 2520.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la bande d'or ; au 2 d'argent, à trois fasces de sable, à la bande de gueules brochante ; au 3 d'argent, à l'arbre de sinople fruté d'or.*

MASSOL, *Mazzoli*, *Mazzolini*, *Mazzola*, noms synonymes suivant les prononciations Italiennes. Cette Famille noble tire son origine de Casal, dans le Montferrat.

AUGUSTIN MAZZOLI vint en Bourgogne & y épousa *Anne le Goux de la Berchere*, en 1507. Il y fixa sa demeure, & depuis ce tems sa postérité a donné des Présidens, des Conseillers, des Avocats Généraux aux Cours souveraines, des Officiers généraux des Armées du Roi, & d'autres Officiers distingués, dont beaucoup sont morts au service.

Cette Famille est aussi connue à Malte & dans plusieurs Chapitres nobles, & a fait de très-belles alliances dans la Bourgogne & ailleurs.

ELISABETH DE MASSOL étoit mere du Maréchal *de Tonnerre*, & MARIE DE MASSOL, grand'mere de la Duchesse *de Luynes*.

GEORGES-MARIE-LOUIS, appellé *le Marquis* DE MASSOL, Seigneur de Collonge, Brevis, Magny-la-Ville & Vergy en Bourgogne, né à Dijon le 10 Février 1689, chef de sa Famille, fut blessé au siége de Lille, où il étoit premier Aide-de-Camp du Maréchal *de Boufflers*. Louis XIV lui donna une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Belle-Isle, le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1711, le nomma Envoyé extraordinaire à Gênes en 1718, & il a eu la croix de Saint-Louis le 15 Juillet 1722. Il avoit épousé, le 14 Août 1712, *Marie-Jeanne de Bretagne*, dont : — 1. LOUIS-HECTOR-FRANÇOIS-BERNARD, né le 6 Septembre 1714, Gentilhomme de la Chambre de feu Sa Majesté Polonoise, Duc de Lorraine & de Bar, & Capitaine dans le Régiment Royal-Barrois ; — 2. GASPARD, Lieutenant des Vaisseaux du Roi ; — 3 & 4. deux filles Religieuses ; — 5. & ANTOINETTE DE MASSOL, née le 22 Août 1723, mariée à ANTOINE DE MASSOL, appellé *le Marquis de Rebet*, dans le Vexin, Seigneur de Montmoyen & de Grand-Bois en Bourgogne, d'une troisieme branche, séparée depuis sept générations. Il y a postérité, garçons & filles.

Digitized by Google

Le chef de la ſeconde branche eſt GEORGES DE MASSOL, appellé *le Marquis de Servilie*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Meſtre-de-Camp général, fils de GUILLAUME DE MASSOL, Lieutenant-général des Armées du Roi, mort de ſes bleſſures en 1731.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de ſable, coupé de gueules au dextrochere armé, mouvant du flanc d'une nuée d'argent, tenant un marteau d'armes.* L'Empereur MAXIMILIEN D'AUTRICHE accorda les diſtinctions qui ſont à leurs armes, d'une *aigle, à deux têtes en chef*, & aux ſupports, par Lettres-Patentes données à Inſpruck le 15 Janvier 1502, à GUILLAUME DE MASSOL, alors Ambaſſadeur, pere d'AUGUSTIN.

MASSON : Ancienne Nobleſſe originaire du Poitou, qui a donné, il y a pluſieurs ſiécles, des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. L'Hiſtoire de Malte, par l'Abbé *de Vertot*, en fait mention, ſur-tout dans la liſte qu'il donne à la fin de ſon livre des Chevaliers de la Langue d'Aquitaine.

Les armes ſont : *d'argent, à cinq quarreaux de gueules, poſés 3 & 2.*

Nous ignorons ſi de la même Famille étoit CHARLES-EMMANUEL MASSON, qui a obtenu que l'ancienne Baronnie de *Longvy*, au Comté de Bourgogne, fut confirmée en titre de *Baronnie* pour lui & ſes deſcendans, avec permiſſion de ſe qualifier *Baron de Longvy*, par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1745, enregiſtrées à Beſançon & à Dole.

MASSON. Le Mercure de France du mois de Juin 1741, *p.* 1471, fait mention de

JACQUES MASSON, Seigneur de Guerigny en Nivernois, premier commis du Contrôleur général pour les affaires de la Lorraine, & chargé par Arrêt du Conſeil des mines & minieres du Royaume. Il mourut à Verſailles le 12 Juin 1741, âgé environ de 57 ans. Il étoit natif de Genéve, & Secrétaire du Prince *de Craon;* il devint Contrôleur général des Finances de LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE, pendant les dernieres années de ce Prince. Le Duc FRANÇOIS, depuis Empereur, ſon fils & ſucceſſeur, l'annoblit en conſidération de ſes ſervices. Il a eu des enfans des deux mariages qu'il a contractés.

MASSON, Seigneur de Meſlay & de Pliſſé, porte : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

MASSON (LE), Seigneur de Blanville. Famille noble, dont les armes ſont : *d'or, au lion de gueules.*

MASSUAU (DE) : Famille noble, dont étoit

JEAN-LOUIS DE MASSUAU, Marquis d'Arcelot, fils de CHRISTOPHE DE MASSUAU, Auditeur des Comptes, & d'*Anne Bourot.* Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 26 Mai 1676, & mourut le 1 Novembre 1719. Il avoit épouſé, le 23 Mars 1695, *Eliſabeth de Gueribout*, Dame d'Arcelot, fille d'*Alphonſe de Gueribout*, Marquis de Favery, Gouverneur de Marſal; & Grand-Bailli de Melun, & d'*Eliſabeth Tiſſerand de Chalanges*, dont : — 1. LOUIS-ALPHONSE DE MASSUAU, Seigneur de Monſous & du grand Gournay, Conſeiller au Châtelet en 1719; — 2. & BÉNIGNE DE MASSUAU, mariée, le 17 Juillet de la même année, à *Charles-Joſeph-Eugéne de Tournay-d'Acigny*, Comte d'Oiſy, Meſtre-de-Camp du Régiment d'Auxerrois, dont deux fils & une fille. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire.* Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de deux maſſes de Chancellerie d'or poſées en ſautoir, & en pointe de 3 beſans de même*, 2 & 1.

MASSUÉ, en Picardie. Il eſt parlé de cette Famille dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 339.

Digitized by Google

Nicolas de Massué épouſa *Hélene d'Ally*, fille d'*Antoine d'Ally*, Ecuyer, Seigneur de la Mairie & de Pierrepont, & de *Charlotte Famechon*, tous deux mentionnés dans un titre du 24 Octobre 1575. Il fut ayeul

de Henri de Massué, Marquis de Renneval près Amiens, & de Ruvigny, qui fut Député général des Egliſes proteſtantes de France, & Envoyé extraordinaire par Sa Majeſté vers le Roi d'Angleterre. Il étoit premier Fauconnier du frere unique du Roi.

Henri de Massué, II. du nom, Marquis de Ruvigny ſon fils, qu'il avoit eu de *Marie Tallemand*, ſon épouſe, fut reçu en la même charge. Il ſe ſignala dans les combats donnés par le Maréchal Vicomte *de Turenne*, contre le Duc *de Lorraine*, & les Impériaux, ainſi qu'en pluſieurs autres actions. La Religion P. R. qu'il profeſſoit, l'ayant obligé de ſe retirer en Angleterre auſſi bien que ſon fils, ils y ſervirent dans les Armées du Prince *d'Orange*, qui donna au pere la Vicomté de Gallouvay, avec le commandement des troupes en Irlande. Il fut un de ſes Majors généraux & Maréchal-de-Camp général en 1692. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à un cors enguiché d'or.*

* MASTAING, aux Pays-Bas. Terre & Seigneurie qui, dès le milieu du XIII^e^ ſiécle, étoit poſſédée par la Maiſon de *Jauche*, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Flandre-Wallone, laquelle tire ſon nom de la Terre de *Jauche*, ſituée ſur les confins du Brabant, du Hainaut, du Namurois & des Ardennes. Nous n'en avons donné qu'une notice *Tome VIII* de cet Ouvrage, *p.* 204. Voici ce que nous en apprend le *Dictionnaire des Gaules*, au mot *Maſtaing*.

Regnier, Seigneur de Jauche, le premier qui ſoit connu de cette Maiſon, vivoit en 1160. *Ide de Mons* eſt dite, en 1189, veuve de lui & mere de

Gerard, Seigneur de Jauche & de Baudours, Pair de Hainaut, qui fonda, en 1216, l'Abbaye de Ramey en Brabant.

Gerard, II. du nom, Seigneur de Jauche & de Maſtaing, ſon petit-fils, fait Chevalier par le Duc *de Brabant* en 1288, eut de *Marguerite de Hornes*, ſa premiere femme, — Gerard, III. du nom, Seigneur de Jauche & d'Hierges, qui continua la branche ainée que l'auteur de l'ouvrage cité ne donne pas; — & Guillaume, qui ſuit.

Guillaume de Jauche, Seigneur de Maſtaing, mourut en 1374, laiſſant de *Marguerite d'Antoing*, ſon épouſe,

Jean-Guillaume de Jauche, décédé en 1388. Il avoit épouſé *Iſabeau de Hainaut*, & en eut :

Jean de Jauche, Seigneur de Maſtaing & de Saſſignies, mort à la Terre-Sainte en 1398. Il laiſſa d'*Iſabeau de Rochefort*, ſon épouſe, Dame de Herimès & de Brugelette.

André de Jauche, Seigneur de Maſtaing, &c. qui ſuivit, en 1421, Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne; lequel vint en France pour venger la mort de ſon pere. Il épouſa *Marguerite*, Dame *de Maſmines*, de Hemel, de Verdighem, fille & héritiere de *Robert*, Chevalier de la Toiſon d'or; & mourut en 1456, ayant eu :

Jacques de Jauche, Seigneur de Maſtaing, Lierdes, Herimès, &c. fait priſonnier près de Merville, avec le Duc *de Gueldres* en 1487, mort en 1499. Il avoit épouſé *Philippote de Lannoy-Molembais* de laquelle vinrent : — Antoine, qui ſuit; — & Adrien, auteur de la branche de *Saſſignies*, ſeulement indiquée.

Antoine de Jauche, Seigneur de Maſtaing, Herimès, Brugelette, Comte de Lierdes, mort en 1535, avoit épouſé *Joſſine de Flandres*, Dame de Drinckam, dont :

Gabriel de Jauche, Seigneur de Maſtaing, Herimès, &c. Comte de Lierdes, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance ſous l'Empereur Charles-Quint. Il épouſa, 1°. *Catherine de Lannoy-Molembais*; & 2°. *Jeanne de Montmorency-Croiſilles*. Du premier lit vinrent quatre filles, & du ſecond — Jean, qui ſuit; — & Marguerite, Chanoineſſe de Mons.

Jean de Jauche, II. du nom, Comte de Lierdes, Seigneur de Maſtaing, Herimès, &c. mort en 1622, laiſſa d'*Anne de Sainte-Aldegonde-Noircarmes*, ſon épouſe, — Philibert, qui ſuit; — & Charles-Robert, Seigneur de Cruſathem, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom.

Philibert de Jauche, Comte de Lierdes, Seigneur de Maſtaing, &c. Capitaine de Cuiraſſiers pour le Roi d'Eſpagne, obtint ſa faveur l'érection en *Comté*, de ſa Terre & Seigneurie de *Maſtaing*, par Lettres du Roi Catholique du 28 Mai 1626. Il avoit épouſé, en 1617, *Marie de Merode*, fille de *Philippe*, Comte de Middelbourg, & de *Jeanne de Montmorency*, dont: — Jean-François, qui ſuit; — Philippine-Marguerite; — & Marie-Madelene, toutes deux Chanoineſſes de Maubeuge.

Jean-François de Jauche, Comte de Maſtaing & de Lierdes, Seigneur de Herimès, Brugelette, &c. Général des Armées du Roi d'Eſpagne, Gouverneur de Binche & de Courtray, teſta en 1670. Il avoit épouſé, en 1638, *Marie-Françoiſe d'Eſtourmel*, Dame de Mamez & de Marthes, de laquelle il eut: — 1. Charles-Joseph de Jauche, Comte de Maſtaing, Général des Armées de Sa Majeſté Catholique, Gouverneur-Général du Hainaut, qui ne laiſſa qu'une fille, — N... de Jauche, par le mariage de laquelle le Comté de Maſtaing eſt entré dans la Maiſon d'*Ongnies*; — 2. & Philippe-Eugène, qui ſuit.

Philippe-Eugène de Jauche, Comte de Maſtaing, Seigneur de Marthes & de Mamez, décédé en 1702, avoit épouſé, en 1692, *Iſabelle-Claire-Thereſe de Croix*, fille de *Pierre-Félix*, Seigneur de Heuchin, & d'*Anne-Eléonore de Sainte-Aldegonde-Noircarmes*. De cette alliance ſont iſſus: — 1. Philippe-Eugène-Albert, dit *le Comte de Maſtaing*, mort en 1724, ſans avoir été marié; — 2. Balthasard-François, dit *le Comte de Jauche*, Commandant des Gardes-Wallones, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne, Commandeur de l'Ordre de Calatrava, mort auſſi ſans alliance en 1743, à la bataille de *Campo-Santo*; — 3. Philippe-Bénoît-Bertin, mort en Hongrie au ſervice de l'Empereur en 1716; — 4. & Marie-Félice de Jauche, Chanoineſſe de Maubeuge, héritiere de ſes freres, Dame de Mamez & de Marthes, alliée, par contrat du 21 Juillet 1728, à *Joachim-Maximilien-Joſeph-Hiacinthe de Merode*, Marquis de Deynſe, Comte de Montfort, Vicomte de Wavremont, Seigneur de Ham-ſur-Heure, veuf de *Thérèſe Jeanne-Philippine de Merode*, ſa couſine. Il a eu des enfans du premier lit, & du ſecond: — *Balthaſard*, Comte de *Merode*, Seigneur de Mamez, &c. né le 1 Octobre 1735; — *Philippe-Félix*, Comte de *Merode*, né le 20 Novembre 1736; — & *Marie-Caroline de Merode*, Chanoineſſe de Maubeuge, née le 18 Septembre 1732.

Les armes de la Maiſon de Jauche ſont: *de gueules, à la faſce d'or, au chef vivré auſſi d'or.*

MASTELYN: Famille noble de la ville de Bruxelles, dont étoit

Catherine Mastelyn, femme de *Philippe Ryckwaert*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tiberchamps, fils de *Guillaume*, & de *Marie Van Weſele*, ſa femme, dont poſtérité.

Les armes: *d'azur, à une faucille d'argent emmanchée d'or, accompagnée de 3 étoiles d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

MASTIN ou MASTAIN (le), comme on le trouve en beaucoup d'endroits. Cette Famille prétend être originaire d'Italie, & avoir autrefois poſſédé la Principauté de Verone.

Gilles le Mastin, un des deſcendans de cette Maiſon, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Jaquelin, en bas Poitou, vivant en 1320, avoit épouſé *Marie-Anne de Beaumanoir*, & en eut:

Pierre le Mastin, qui rendit hommage, en 1351, pour ſa Seigneurie de la Roche-Jaquelin. On croit qu'il eut pour femme *Valere de Châteaubriant*, dont: Jean le Mastin, qualifié *Varlet* dans une acte qu'il paſſa le 19 Juillet 1375. Il épouſa, en 1382, *Colette de Marſoles*, de laquelle il eut:

Digitized by Google

GILLES LE MASTIN, marié, le 12 Mai 1399, à *Jeanne de Beaumont-Bressuyre*. De cette alliance vint :

JEAN LE MASTIN, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Jaquelin, qui épousa, 1°. *Jeanne de Joussaulme*, dont le fils, — JEAN LE MASTIN, mourut sans enfans mâles; & 2°. en 1466, *Jeanne de Sanzay*, fille de *Jean*, Vicomte héréditaire & Patageur de Poitou, laquelle étoit, le 8 Juillet 1487, mere & tutrice, entr'autres enfans, de

RENÉ LE MASTIN, Seigneur de la Favriere, qui épousa *Simone de Villeneuve-Vence*, & fut pere de GABRIEL, qui suit. Elle transigea à Thouars le 5 Décembre 1525, comme en ayant la garde noble.

GABRIEL LE MASTIN eut de son mariage, contracté, le 18 Mai 1535, avec *Jeanne le Roux de la Roche-des-Aubiers*,

CLAUDE LE MASTIN, Seigneur de la Favriere, du Châtelier-Berle, de Champagné, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Gentilhomme d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. Il épousa, le 17 Décembre 1575, *Jeanne de Barbesieres*, fille ainée & principale héritiere de *Sébastien*, Baron de Nuaillé, de Bourgon en Angoumois, de Ferrieres, Beauregard, Cramahé, Coursón, la Mothe, &c. & de *Jacquette de Parthenay*, Dame d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. De cette alliance vint :

CHARLES LE MASTIN, Baron de Nuaillé, &c. marié, le 12 Octobre 1609, à *Jeanne Tuffaud de Maisontiers*, de laquelle il eut :

HENRI LE MASTIN, Baron de Nuaillé, allié, le 30 Novembre 1634, à *Anne Chesnel-d'Escoyeux*, qui fut mere de

CLAUDE LE MASTIN, dit *le Marquis de Nuaillé*, mort le 13 Février 1692. Il avoit épousé, le 26 Octobre 1665, *Marie-Anne Tuffet*. De ce mariage, il a eu : —— 1. CHARLES-GERMANICQ LE MASTIN, Comte de Nuaillé, mort Brigadier des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom. Il avoit épousé, en 1724, *Amée-Louise de la Rochefoucaud-Surgeres*, remariée au Marquis *de Nieul*. Elle a eu de son premier mariage, —— MARIE-ANNE-FRANÇOISE-FÉLICITÉ LE MASTIN, veuve, du 8 Juin 1748, de *François du Pouget de Nadaillac*, Baron de Saint-Pardoux, qui en a laissé cinq enfans; — 2. & PHILIPPE-AUGUSTE, qui suit.

PHILIPPE-AUGUSTE LE MASTIN a épousé, le 30 Novembre 1718, *Catherine de Viaud*, dont est issu :

PIERRE-AUGUSTE-ANNE-CÉSAR, dit *le Comte* DE MASTIN, Fauconnier de M. le Duc D'ORLÉANS, allié, 1°. par contrat du 21 Avril 1748, avec *Marie-Françoise de Boulainvilliers*; & 2°. par contrat du 23 Février 1756, avec *Marie-Madelene le Franc des Essarts*, fille de feu *Louis le Franc des Essarts*, & de *N... Mignot*, sœur de l'Abbé *Mignot*. Du premier lit il a : — LOUIS-SYLVESTRE DE MASTIN, né le 17 Janvier 1752. *Mercure de France* du mois d'Octobre 1756, *p.* 231 & 232.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, contre-fleurdelisée de six fleurs de lis d'azur.*

MATAFELON : Ancienne Noblesse du Bugey, éteinte.

BARTHELEMI DE MATAFELON, Damoiseau, vivant en 1240, eut de sa femme, nommée *Pétronille*, deux fils, mentionnés dans son testament de l'an 1275, sçavoir : — JEAN, qui suit; — & HUGONET DE MATAFELON, Chevalier, Châtelain de Mornay en 1280, décédé sans postérité de *Béatrix de Moyria*, sa femme, fille de *Barthelemi de Moyria*, Damoiseau.

JEAN DE MATAFELON, Chevalier, vivoit l'an 1300, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

EVRARD DE MATAFELON, Chevalier, vivant en 1320, lequel laissa, —— 1. GERARD, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur du Planet, lequel, entr'autres enfans, eut une fille : — JEANNE DE MATAFELON, femme de *Hugues d'Andelot*, Seigneur de Pressia, fils d'*Alexandre d'Andelot*, Seigneur du Bois, & d'*Adriane de la Vernée*; — 3. & GUILLAUME DE MATAFELON, Religieux de Nantua en 1350.

Digitized by Google

GIRARD DE MATAFELON, Seigneur de Montillet & du Planet, Chevalier, épouſa, le 3 Avril 1356, *Hennette de Buſſy-le-Blanc*, fille d'*Etienne de Buſſy-le-Blanc*, Chevalier. De ce mariage vinrent : — 1. HENRI, qui ſuit ; —— 2. CATHERIN, Damoiſeau, Seigneur du Planet, vivant en 1387, pere — d'ANTOINETTE DE MATAFELON, femme de *Guillaume de Rogemont*, Damoiſeau, fils puîné de *Jacques de Rogemont*, Seigneur de Verneaux, & d'*Agnès de Vareilles* ; — 3. FELISE, mariée à *Jean de Buſſy*, Seigneur d'Erya, fils de *Pierre de Buſſy*, Seigneur d'Erya ; — 4. & BÉATRIX DE MATAFELON, morte ſans alliance.

HENRI DE MATAFELON, Seigneur de Martigna & de Montillet, eut de ſa femme, qu'on ne connoit point : — 1. PERCEVAL, qui ſuit ; —— 2. AIMÉ, Prieur de Rippes ; — 3. CLAUDE, Capitaine du Château de Saint-Aignan en Berri ; — 4. JEAN, Seigneur de Saint-Colon en Comté, vivant en 1463 ; — — 5. GUI, Prieur de la Cluſe, Ordre de Cluny, au Diocèſe de Geneve l'an 1499 ; — 6. LOUISE, mariée à *Amblard de la Baulme*, Seigneur de Perés, fils de *Perceval*, Seigneur *de la Baume-ſur-Cerdon*, & d'*Iſabelle de Boches*, Dame de Perés ; — 7. JEANNE, femme de *Guillaume de Moyrenc*, Chevalier ; — 8. & ANCELIS DE MATAFELON, Religieuſe à Bons en Bugey.

PERCEVAL DE MATAFELON, Seigneur de Martigna & de Montillet, fut l'un des 200 Chefs-d'Hôtel qui jurerent le traité pour *Louis*, Duc *de Savoie*, l'an 1455. Il épouſa *Alix de Mareſte*, & en eut : — 1. GUIBERT, qui ſuit ; — 2. GUIBERT, dit *le Jeune*, Prieur de Moutte en Comté, puis de Neufville en Breſſe en 1455 ; — 3. JEAN, Docteur ès Droits, Prieur de Neufville & de Moutte en 1471, puis de Saint-Pierre de Mâcon en 1472 ; — 4. & HENRIETTE DE MATAFELON, mariée à *Antoine*, Seigneur *de la Géliere*, fille de *N... de la Géliere*, & de *Jeannette de Chandée*.

GUIBERT DE MATAFELON, Seigneur de Martigna & de Montillet en 1481, épouſa *Claudine de Chevelu*, fille de *François*, Seigneur *de Chevelu* en Savoie ; & teſta le 10 Août 1491, laiſſant un fils :

ANTOINE DE MATAFELON, Seigneur de Martigna & de Montillet, mort vers l'an 1512. Il avoit épouſé *Guillemette de Saint-Point*, Dame de la Salle, dont il n'eut point d'enfans. Ainſi finit en lui la Maiſon de MATAFELON. Sa veuve ſe remaria à *Claude du Boſt*, Seigneur de Communes.

Les armes : *d'azur, à un taureau paſſant d'or.* Manuſcrit de feu *Piganiol de la Force.*

MATERON, en Provence. Cette Famille noble eſt originaire d'Avignon, dont une des portes tire ſon nom.

Elle a poſſédé les Seigneuries de Peynier, d'Auzet, Barras, Tournefort, Entrepeires & Taillas, & étoit en grande faveur à la Cour du Roi de Sicile & Comte de Provence, qui fit don de la Terre de Peynier à MICHEL DE MATERON, en conſidération de ſes ſervices. Celui-ci fut pere de

JEAN DE MATERON, Chevalier, Seigneur de Peynier, qui devint par ſes rares talens Maître des Requêtes de ce Prince. Le Pape SIXTE IV lui accorda de beaux priviléges. Le Duc *de Milan* l'honora du Collier de ſon Ordre. CHARLES VIII le fit grand Préſident, ſon Chambellan, & l'envoya pluſieurs fois en Ambaſſade auprès de la République de Florence, lorſqu'il méditoit la conquête du Royaume de Naples. Ses deſcendans, toujours diſtingués par des emplois très-honorables, s'étoient alliés aux principales Maiſons de Provence.

De deux branches que cette Famille y avoit formées, il n'y a que celle des anciens Seigneurs *de Taillas*, qui exiſte. JEAN-LOUIS DE MATERON en eſt le chef. Il étoit Capitaine d'Infanterie dans les Armées du Roi des deux Siciles, & vivoit à Naples ſans alliance en 1759. *Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, Tome II, p.* 120.

Les armes : *d'azur, à une voile en poupe d'argent, attachée à une antenne poſée en face d'or, liée de gueules & accompagnée en pointe d'un rocher d'or, ſur une mer de pourpre.*

Digitized by Google

* MATHAN. C'eſt une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie. La preuve indubitable, c'eſt la Terre de MATHAN qu'elle poſſede de tems immémorial, à laquelle elle a donné ſon nom. Elle eſt ſituée dans le Bailliage de Caen, proche l'Abbaye d'Aulnay, dont les Seigneurs DE MATHAN furent bienfaiteurs lors de ſa fondation. Cette Terre relevant du Duché de Normandie, à laquelle le Roi réunit celles de *Saint-Pierre de Semilly*, de *Saint-André de l'Epine*, du *Meſnil-Sigar* & du *Soulerre*, a été érigée en *Marquiſat*, ſous le même nom de MATHAN, par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois de Février 1736, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 17 Mai & 27 Juillet de la même année, en faveur de BERNARDIN DE MATHAN, Baron d'Auffay, Chevalier de Saint-Louis, &c. mentionné au degré XIX. de la branche des Seigneurs de Semilly.

On ne doute point que cette Maiſon ne tire ſon nom d'une Paroiſſe qu'elle poſſédoit originairement, diſtante de Caen de deux lieues, & appellée préſentement *Mathieu*, par corruption du nom de MATHAN, qu'elle portoit encore dans le XIV^e^ ſiécle. C'eſt le ſentiment du célebre M. *Huet*, dans ſes Origines de Caen, ſeconde édition, *page* 336. Pluſieurs Chartes de donations faites par cette Maiſon à l'Abbaye de Barbery & à la Collégiale du Saint-Sépulcre de Caen, de portions de terre de leur domaine, ſituées dans cette Paroiſſe, appellée MATHAN dans ces Chartes, prouvent inconteſtablement ce fait.

I. JEAN DE MATHAN, I. du nom, Seigneur dudit lieu, eſt le premier dont la mémoire ſe ſoit conſervée : il vivoit dans le XI^e^ ſiécle, & eſt cité dans une Charte du Prieuré de Saint-Vigor près Bayeux, datée de l'an 1096. Il fut du nombre des Chevaliers Bannerets qui ſuivirent, la même année, à la premiere Croiſade de la Terre-Sainte, *Robert Courtheuſe*, Duc de Normandie. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

II. ROBERT DE MATHAN, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui donna, par Charte de l'an 1136, aux Religieux de Savigny, nouvellement établis dans l'Abbaye d'Aulnay, la dîme de deux Moulins & dix acres de terre de ſon domaine de Saint-Georges d'Aulnay. Cette donation fut confirmée, avec les autres faites à ladite Abbaye, par la Bulle du Pape EUGÈNE III, de l'an 1153. De ſon mariage contracté avec *Luce de Magneville*, vint :

III. RAOUL, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, qui confirma à l'Abbaye d'Aulnay les aumônes faites par ſon pere. Il épouſa *Marie Bacon*, Dame de Jurques en partie, & en eut :

IV. GEOFFROI, Chevalier, Seigneur DE MATHAN & de Jurques, cité dans une Charte de 1203, contenant une donation faite à l'Abbaye d'Aulnay par *Robert de Longvillers*. Il eut un membre de fief à Villers, à l'occaſion de ſon mariage avec *Lorette de Villers*, dont naquit :

V. JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN & de Jurques en partie, qui confirma à l'Abbaye d'Aulnay un demi-acre de pré, ſis à Saint-Georges-ſur-Odon, qui lui avoit été donné par *Robert Gayart*, ſon vaſſal. Il ratifia, du conſentement de *Sara de Longvillers*, ſon épouſe, les donations faites à la même Abbaye, par *Jeanne*, ſœur ainée de *Sara*, & fille ainée de *Robert de Longvillers*. Il ajouta à ces donations celle d'un acre de terre à Longvillers, qu'il aumôna à cette Abbaye, par une Charte ſans date, & eut de ſon mariage : — ROBERT, qui ſuit ; — & JEAN DE MATHAN, qui fut du nombre des Chevaliers de la Vicomté de Caen, cités à Tours pour le ſervice du Roi, l'an 1272.

VI. ROBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, de Jurques & de Longvillers, donna, par Charte de 1249, à l'Abbaye d'Aulnay une rente à prendre ſur le Tenement d'un de ſes vaſſaux. Il eſt qualifié *Monſieur* & *Chevalier*, dans des Chartes de 1252 & 1265. Il avoit épouſé *Marie de Creuilly* ou

Digitized by Google

Creully, fille de *Robert*, II. du nom, Baron *de Creully*, de laquelle vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. RICHARD, Seigneur de Villers & de Jurques, Curé de Meuvaine en 1305 ; — 3. JEAN, chef de la branche des Seigneurs de Than, mentionnée ci-après ; — 4. ROBERT, Chevalier, pere de — LOUISE DE MATHAN, mariée, par acte de 1330, à noble homme *Jean Radulphe* ; — 5. N..., femme de *Richard de Malherbe*, Seigneur de Meuvaine ; — 6. PERRONELLE, vivante avec son mari en 1308 & 1325 ; — 7. & N... DE MATHAN, femme de *Richard de Pellevé*.

VII. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Saint-Martin de Villers, Bellonde & Jurques, acquit, suivant un titre de 1293, quelques portions de terre à Longvillers ; retira, en 1296, le fief noble de Bellonde à droit de fuzeraineté ; échangea, en 1306, les dîmes de Villers en boccage pour 10 livres de rente, avec le Chapitre du Saint-Sépulcre de Caen ; & acheta, la même année, de *Germaine*, veuve de *Robert Bacon*, le Fief noble de Jurques, relevant du Roi. Il eut de *Clémence d'Agnerville*, son épouse : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. RICHARD, Curé du Freſne ; — 3. GUILLAUME ; — 4. ROBERT, lequel fut tuteur de ſon neveu en 1347 ; — 5. OLIVIER ; — 6. N..., mariée à *Pierre du Freſne*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 7. N..., femme de *Denis de Brebeuf*, Chevalier, Seigneur de Brebeuf ; — 8. N..., mariée à *Jeannot de Gouvis* ; — 9. & N... DE MATHAN, femme d'*Alain de Falaiſe*, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Etoupefour, vivans en 1341.

VIII. JEAN, III. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers & Bellonde, mourut quelque tems après l'accord qu'il fit, en 1341, avec ſes freres & ſes beaux-freres. Il avoit épouſé *Jeanne de Parfouru*, fille & héritiere de *Richard*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre de Semilly, Semilly à la Meauffe & Semilly à Couvains, laquelle ſe remaria à *Jourdain de Ruqueville*, Seigneur dudit lieu. Elle eut de ſon premier lit : — JEAN, qui ſuit ; — & THOMASSE, mariée, en 1347, à *Richard de Longvillers*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

IX. JEAN, IV. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, & des trois Fiefs de Semilly, commença à ſervir dès ſon jeune âge. Il eſt compris dans le Catalogue des Chevaliers-Bannerets qui ſervirent ſous les regnes de CHARLES V & CHARLES VI. Le premier titre qu'on a de lui eſt de 1359, & le dernier eſt une déclaration de ſes biens qu'il donna au Roi en 1390. Il mourut l'année d'après, & ſon épouſe, *Marie de Longvillers*, Dame en partie de Longvillers, en 1396. Elle étoit fille de *Richard*, Chevalier, Seigneur *de Longvillers*, & de *Jeanne Teſſon de Saint-Vaſt*. Leurs enfans furent : — OLIVIER, qui ſuit ; — & JACQUES, auteur de la premiere branche de Semilly, éteinte.

X. OLIVIER, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Bretteville, Trihan, &c. comparut avec 7 Ecuyers de ſa Compagnie, aux montres faites à Ardres ès années 1386 & 1387, & ſervit avec les mêmes, la derniere année, ſur les frontieres de Picardie, ſous M. *de Saveuſe*, Capitaine général audit pays. Il fut du nombre des Gentilshommes choiſis par le Roi pour accompagner, en 1395, ISABELLE DE FRANCE, fille de Sa Majeſté, & Reine d'Angleterre, juſqu'à Calais ; & mourut, en 1411. Il avoit épouſé, du vivant de ſon pere, noble Dame *Marie d'Anſernet*, décédée en 1434, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES, mort ſans alliance ; — 3. MAHUEL, mort jeune ; — 4. RICHARD, Seigneur de Longvillers, Curé de Jurques, mort en 1460 ; — 5. & JEANNE DE MATHAN, femme d'*Olivier des Touches*, Seigneur de Montmartin près Coutances.

XI. JEAN, V. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Monpiel, Douville en Auge, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul & Pierrefitte, ſervoit, en 1411, avec le *Borgne de la Heuſe*, Chambellan. Il ſe trouva depuis aux ſiéges de Montereau-faut-Yonne, Melun & Meulan, & aux batailles de Crevant, Verneuil, Beaugenci & Beugey, où il fut fait priſonnier. Il fit preuve d'*ancienne Nobleſſe* devant *Raimond*

Digitized by Google

mond de Montfacuq, Commiſſaire nommé par le Roi en 1463, & mourut la même année. Il avoit épouſé *Jeanne d'Urville*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur *d'Urville*, & de *Jeanne de Clinchamps*. De ce mariage naquirent : — 1. JEAN, Seigneur de Longvillers, mort ſans alliance ; — 2. GILLES, qui ſuit ; — 3. GUILLEMETTE, Dame de Douville, mariée, en 1451, à *Jean Bacon*, Seigneur de Bavent ; — 4. JEANNE, femme de *Jean Houel*, Seigneur de Montramey ; — 5. & CATHERINE, morte ſans alliance.

XII. GILLES, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Monpiel, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul, Pierrefitte, la Forêt & Villers en Boccage, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1494, & mourut en 1500. Sa veuve, *Jeanne de Coulonges*, Dame de Coulonges au Maine, de la Chapelle, & Baronne de Saint-Ouen-le-Briſoult, reclama un droit lignager pour ſon fils, dont elle étoit tutrice, & rentra en poſſeſſion, en 1511, de la Seigneurie de Semilly, laquelle avoit été le partage de JACQUES DE MATHAN, frere d'OLIVIER, ſon biſayeul. Elle mourut peu de tems après, ayant eu pour enfans : — 1. GILLES, mort jeune ; — 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. GUILLEMETTE, mariée 1°. à *Jean de Pierrefitte*, Seigneur de Chaumont ; & 2°. à *Fleury de Rouxel*, Seigneur de Medavy ; — 4. JEANNE, Dame de la Chapelle, épouſe de *Jean du Pleſſis*, Seigneur du Pleſſis-Châtillon au Maine ; — 5. MARGUERITE, femme 1°. de *François Benoiſt*, Seigneur de Ragny ; & 2°. de *Louis de Montfiquet*, Seigneur de Blégny ; — 6. & HÉLENE DE MATHAN, mariée, par contrat de 1505, à *Richard Puhard*, Seigneur d'Anferville. C'eſt à ce contrat que ſigna JEAN, bâtard DE MATHAN, Ecuyer, cité par *la Roque*, dans ſon Traité de la Nobleſſe, à l'article des bâtards des Nobles.

XIII. NICOLAS, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Monpiel, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul, Pierrefitte, la Forêt, Coulonges, Saint-Ouen-le-Briſoult & Saint-Pierre de Semilly, épouſa, l'an 1510, étant encore en bas-âge, 1°. *Suſanne le Veneur*, fille de *Charles*, Baron de Tillieres, & nièce du Cardinal *Jean le Veneur*, Grand-Aumônier de France ; & 2°. *Madelene d'Eſpinay*, Dame de Vains, fille de *Henri*, Sire *d'Eſpinay*, en Bretagne, Chambellan du Roi Louis XII. Par cette alliance, la Maiſon de MATHAN a l'honneur d'appartenir aux Maiſons Royales de BOURBON & de VALOIS, & à celle de *Lorraine*. Du premier lit ſortit — MARIE DE MATHAN, morte ſans alliance, en 1529. Du ſecond lit vinrent cinq garçons & quatre filles, qui demeurerent en bas-âge, en 1538, ſous la tutelle de *Jacqueline d'Eſtouteville*, Baronne de Moyon, juſqu'en 1550 ; ſçavoir : — 1. JOACHIM, qui ſuit ; — 2. GILLES, mort jeune ; — 3. GEORGES, chef de la branche des Seigneurs de Semilly, rapportée ci-après ; — 4. LOUIS, mort enfant ; — 5. PIERRE, Seigneur & Curé de Jurques, & Prieur de Saint-Fromond en 1593 ; — 6. MARIE ; — 7. PERRINE, femme de *Jacques de Couvert*, Seigneur de Sottevaſt ; — 8. AVOYE, alliée, en 1541, à *Louis Durſus*, Seigneur de Leſtre, Gouverneur de Cherbourg ; — 9. & JACQUELINE DE MATHAN, mariée, la même année, à *Euſtache le Marquier*, Seigneur de Geilleulle.

XIV. JOACHIM, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Coulonges & Vains, fut paſſé âgé en 1549, étant pour lors Enſeigne d'une bande de Légionnaires de 1000 hommes de pied, & mourut en 1574. Il avoit épouſé, l'an 1552, *Marguerite le Marquetel-de-Saint-Denis*, laquelle, étant veuve, ſe remaria à *Pierre de Moges*, Seigneur de Buron, dont elle ne laiſſa point d'enfans. De ſon premier lit ſortirent : — 1. ANTOINE, qui ſuit, tige des Seigneurs de Vains, de Pierrefitte, &c. ; — 2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs DE MATHAN, de Longvillers, &c. rapportée ci-après ; — 3. PIERRE, mort en 1581 ; — 4. JEANNE ; — 5. & FRANÇOISE DE MATHAN, mariée, en 1598, à *Charles le Foreſtier*, Seigneur du Pontgilbert.

Seigneurs de Vains & de Pierrefitte, &c.

XV. ANTOINE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Vains, Pierrefitte, la

Tilleul, Saint-Martin de Villers, &c. épouſa, en 1575, *Iſabeau Grefille*, Dame du Rocher, fille & héritiere en partie de *Jean Grefille*, Ecuyer, Seigneur du Rocher, & de *Françoiſe Thiboult*. Il partagea, en 1581, avec ſon frere, la ſucceſſion paternelle, & en 1594, celle de leur oncle ROBERT DE MATHAN, Seigneur de Pierrefitte, & mourut en 1616. Ses enfans furent : — 1. CÉSAR-AUGUSTE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Vains, Capitaine, Commandant & Meſtre-de-Camp du Régiment de Caniſy, Capitaine-Garde-Côtes du Bailliage de Cotentin, décédé en 1640, ayant épouſé 1°. *Louiſe d'Auray de Saint-Poix*; & 2°. *Anne de Vaubourcl*, de laquelle vint — JEAN-JOSEPH DE MATHAN, mort ſans alliance; — 2, 3, 4 & 5. JOACHIM, LOUIS, ROLLAND & HERVÉ; — 6. PIERRE, qui ſuit; — 7. & JACQUES DE MATHAN, Seigneur de Villers & Chanoine d'Avranches. Tous ces enfans ſont employés, avec leur pere, comme *anciens Nobles*, dans la recherche de M. *de Roiſſy*, en 1599.

XVI. PIERRE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, du Rocher & de Saint-Martin de Villers, mort à la fin de 1639, avoit épouſé, 1°. en 1625, *Louiſe de Moges*, Dame de la Haye, Eſtonteville, Eſcajeul & Amanville, veuve de *Jacques de Raſſent*, Seigneur de Bapaume, & fille de *Jacques de Moges*, Seigneur de la Haye, Gentilhomme ordinaire du Duc *d'Alençon*, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Sieur *de la Verune*, Gouverneur de Caen; & de *Marie Pyrain*, Dame d'Amanville; & 2°. en 1635, *Geneviéve Labbey*, veuve de *Pierre de Manoury*, Seigneur de Saint-Germain-le-Vaſſon, & fille de *François Labbey*, Seigneur de la Roque-Baignard. Du ſecond lit il eut : — 1. CÉSAR-AUGUSTE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Pierrefitte, mort ſans alliance; — 3. CLAUDE, femme de *N... des Hays*, Seigneur de Barlemont; — 4. & CHARLOTTE, mariée à *N... Goſſelin*, Seigneur de Silly.

XVII. CÉSAR-AUGUSTE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Vains, Pierrefitte & le Tilleul, né vers 1637, épouſa, en 1661, *Madelene de Droſey*, Dame de Sainte-Marie-aux-Anglois, fille de *Pierre*, Seigneur dudit lieu, & de *Madelene de Bernieres-Percy*, dont vinrent : — 1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Sieur de Beaucoudray & de Cheſny, Chanoine de Cuſſy à Bayeux, puis marié à *Anne-Catherine Ribier de Villeneuve*, à Paris; — 3. GABRIEL-PHILIPPE, Seigneur de Canapville, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 4. & MARIE-MADELENE, Religieuſe à Falaiſe.

XVIII. JEAN-JOSEPH DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul & Sainte-Marie-aux-Anglois, épouſa *Anne le Laceſſeur*, Dame de la Coquardiere, de laquelle il eut : — 1. PIERRE-AUGUSTE, Seigneur de Sainte-Marie-aux-Anglois & Saint-Marcoul, mort ſans enfans; — 2. CLAUDE, qui ſuit; — 3. ANTOINE, mort ſans alliance; — 4. PHILIPPE, — 5. & MARIE.

XIX. CLAUDE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul & Sainte-Marie-aux-Anglois, épouſa, en 1726, *Renée-Françoiſe-Anne-Marguerite Fauche*, Dame de Cordey & de Neuilly, dont :

XX. PIERRE-CLAUDE-RENÉ-HENRI DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul, &c. qui a épouſé, en 1752, *Marie-Henriette-Jeanne le Berceur de Fontenay*, fille de *René-Bernard le Berceur*, Marquis de Fontenay, Chevalier de Saint-Louis & Major du Régiment de Toulouſe, Cavalerie, & de *Marie-Henriette-Charlotte de Malherbe*.

Seigneurs de CANAPVILLE *&* GRAY-MANNETOT.

XVIII. GABRIEL-PHILIPPE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Canapville, troiſieme fils de CÉSAR-AUGUSTE, Seigneur de Vains, & de *Madelene de Droſey*, fut marié à *Anne de Varignon*, héritiere de Gray & Putot, & en a eu : — 1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit; — 2. GABRIEL; — 3. & GABRIELLE DE MATHAN, vivante en 1723.

XIX. JEAN-JOSEPH DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Gray-Mannetot, épouſa *Marie-Anne de Manoury*, fille de *Charles de Manoury*, Sieur de Riviers,

Digitized by Google

& de *Marie-Anne de Colbeuf*, dont ſont iſſus : — 1. Claude-Léonor ; — 2. Jacques-Joseph, mort jeune en 1770 ; — 3. & Marie-Jeanne-Gabrielle.

Branche des Seigneurs de Mathan & de Longvillers.

XV. Nicolas de Mathan, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan & de Longvillers (ſecond fils de Joachim, Seigneur de Vains, & de *Marguerite le Marquetel-de-Saint-Denis*), Gentilhomme ordinaire de la Chambre de François de France, Duc d'Alençon, naquit le 14 Septembre 1560. Il demeura en bas-âge en 1574, & ne put obtenir le partage des biens de ſa Maiſon avec ſon frere, qu'en 1581. Il eut pour ſa part les Seigneuries de Mathan & de Longvillers, & mourut en 1596, âgé d'environ 36 ans. Il avoit épouſé, par traité du 8 Juin 1588, *Marie Morel*, morte en 1629, fille de *Nicolas*, Seigneur du Torp, & de *Marie Richard d'Herouvillette*, de laquelle il laiſſa : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Robert, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Vaucelles & Archidiacre d'Hieſmes en la Cathédrale de Bayeux ; — 3. & Adrien, Maréchal-Général des Logis de la Cavalerie-Légere de France, par Brevet de 1635, après en avoir fait les fonctions dans l'armée de Savoie en 1630. Il fut tué, en 1650, dans la révolte de Marſeille, aux portes de la ville, en portant les ordres du Roi au Conſul. Il laiſſa à ſes héritiers les Terres de Trouſſeauville, Soquence & de Querville, qu'il avoit acquiſes.

XVI. Pierre, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Soquence, Querville, Trouſſeauville, Longvillers & Boiſlonde, obtint des Lettres de bénéfice d'âge en 1608, & mourut en 1651, âgé de 61 ans. De ſon épouſe *Marie du Holondel*, fille de *Pierre*, Seigneur *du Holondel*, la Carbonniere & le Brecy, & de *Marguerite le Sueur*, il eut : — 1. Adrien de Mathan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, marié, en 1680, à *Anne-Charlotte-Léonore-Agnès de Preſontaine*, fille de *Léonor de Preſontaine*, Avocat-Général au Parlement de Rouen, & de *Charlotte Scaron* ; — 2. Robert, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviéve-du-Mont à Paris ; — 3. Pierre, qui ſuit ; — 4. Antoine, mort jeune ; — 5. Jean Batiſte, Prêtre, Seigneur & Patron de Querville ; — 6. Joachim, Seigneur & Patron de Soquence, Lieutenant de la Compagnie-Franche des Fuſiliers du Capitaine *la Guerie*, par Brevet du 18 Février 1674 ; — 7. & Marguerite, mariée, 1°. le 19 Juin 1664, à *Charles du Châtel*, Seigneur de Rampen, & 2°. à *Thomas Hué*, Seigneur de Vermanoir.

XVII. Pierre, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Boiſlonde, Soquence, Querville & Trouſſeauville, né le 16 Décembre 1645, fut Enſeigne dans le Régiment de Navarre, Compagnie de *Foucault*, par Brevet du 15 Février 1666, & épouſa, par contrat du 25 Juin 1691, *Iſabelle le Baſde-Cambes*, fille de *Georges le Bas*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cambes, & de *Catherine de Safray*. De cette alliance ſortirent : — 1. Isabelle-Catherine, mariée à Bernardin de Mathan, Seigneur de Semilly, ſon couſin, auquel elle porta en don mobile la Terre de Mathan ; — 2. Marguerite, Religieuſe en l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caen ; — 3. & Marie de Mathan, alliée, en 1714, à *François de Bernieres*, Seigneur de Gavrus.

Branche des Seigneurs de Semilly, Marquis de Mathan.

XIV. Georges de Mathan, Chevalier, Baron de Saint-Ouen-le-Briſoult, Châtelain de Semilly, Seigneur & Patron de Jurques, Monpiel, la Motthe, la Forêt, la Selle & le Homme, né en 1528 (troiſieme fils de Nicolas, I. du nom, Seigneur de Mathan, &c. & de *Madelene d'Eſpinay*, ſa ſeconde femme) fut Gouverneur & Capitaine des Ville & Château de Saint-Lo, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, & Gentilhomme de ſa Chambre. Il épouſa, 1°. en 1552, *Claude des Aſſes*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Mirmont & de Grateſneſnil, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Paz* ; & 2°. en 1570, *Françoiſe de Crequy*, veuve de *Jacques de Mailloc*,

Digitized by Google

Chevalier ; Seigneur du Mont de la Vigne. GEORGES DE MATHAN mourut le 15 Février 1595, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Pierre de Semilly, où l'on voit son tombeau élevé ainsi que celui de sa premiere femme, morte le 27 Janvier 1569, âgée de 36 ans, dont il avoit eu 12 enfans, sçavoir : — 1. ADRIEN, qui suit ; — 2, 3 & 4. CHARLES, NICOLAS & PIERRE, morts enfans ; — 5. ROBERT, tige des Seigneurs de Beaucoudray, rapportés ci-après ; — 6. JOACHIM, Seigneur du Homme, la Selle, Fours & Villiers, auquel HENRI IV donna une place au vieux Palais de Rouen, où il fit bâtir le Château de Mathan. Il fut Curé de Jurques, Prieur de Saint-Fromond & du Bourg-Achard, Chanoine de Reims & de Bayeux, Archidiacre de Rouen, & Doyen d'Ecouis, & mourut à Paris le 30 Décembre 1626 ; — 7, 8 & 9. MARIE, JEANNE & autre MARIE ; — 10. FRANÇOISE, mariée, 1°. en 1574, à *Jacques Davy*, Seigneur de Saint-Hilaire ; & 2°. à *Guillaume le Goneq*, Seigneur de Merville & de Gray ; — 11. CLAUDE, mariée, en 1587, à *Pierre de Camprond*, Seigneur de Malaffis ; — 12. & JACQUES DE MATHAN, Seigneur & Patron de Jurques, Monpiel, la Mothe & la Forêt, pere par sa femme *Charlotte d'Aché*, Dame de Bonneval, d'un garçon & de trois filles, sçavoir : — N... DE MATHAN, Religieux Jacobin, & Curé de Jurques ; — JACQUELINE, femme de *Gabriel de Cordouen* ; — ELISABETH, mariée à *Pierre Bunel*, Seigneur des Illes ; — & CÉCILE DE MATHAN, femme d'*Isaac Roger*, Seigneur de Teſſon.

XV. ADRIEN DE MATHAN, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Semilly, né en 1552, Gouverneur des Ville & Château de Saint-Lo, testa en 1625, & mourut en 1630, âgé de 73 ans. Il avoit épousé, 1°. en 1577, *Jacqueline Gaiton* ; fille de *Gilles*, Seigneur de Montagu, & de *Françoiſe Vivien*, Dame de Saint-Aubin-des-Bois ; & 2°. en 1596, *Françoiſe d'Achier*, morte à Semilly le 2 Septembre 1627, fille de *Jean*, Seigneur du Meſnil-Vitté, & de *Claude du Crocq*, celle-ci fille de *Charles du Crocq*, Seigneur de Morfontaines, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Charlotte de Montmorency*. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOISE, mariée en 1601, à *Jacques de Saint-Germain*, Seigneur du Poſt ; — 2. MARIE, femme, en 1604, de *Robert le Bourgeois*, Seigneur de Heauville ; — 3. CHARLOTTE, mariée, en 1607, à *Jacques du Sauſſay*, Seigneur & Patron de Clais ; & du ſecond lit : — 4. CHARLES, qui ſuit ; — 5. FRANÇOIS, Prieur de Saint-Fromond, Chanoine de Cuſſy à Bayeux, & enſuite à Rouen ; — 6. & JOACHIM, mort avant ſon pere en 1621.

XVI. CHARLES DE MATHAN, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Semilly, Fours, Villiers, le Homme, &c. mort & enterré, le 9 Décembre 1631, dans l'Egliſe de Saint-Pierre de Semilly, avoit épouſé, en 1621, *Marie Dyel*, morte le 9 Juin 1636, & enterrée à Rouen, fille de *Jean Dyel*, Chevalier, Seigneur des Hameaux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé en la Cour des Aides de Normandie, & de *Nicole le Clerc*, dont cinq enfans, qui du chef de leur mere eurent le Comté de Beaunay & les Seigneuries de Biville, Sainte-Geneviéve, Saint-Marc, les Hameaux, Beaurenouf en Caux, Villette & Condecour près Meulan. De ce mariage vinrent : — 1. PAUL, mort âgé de 36 ans en 1660, ſans enfans de ſon mariage avec *Françoiſe le Myre*, Baronne d'Angerville, Châtelaine de la Praterie, Vicomteſſe de Fauguernon, Dame de Saint-Philbert des Champs, laquelle ſe remaria à *N.. le Cenne*, Marquis de Pierrecourt ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. MARIE, Religieuſe à l'Abbaye d'Almeneches ; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1651, à *Guillaume d'Anneville*, Seigneur de Chifrevaſt ; — 5. & SUSANNE, Religieuſe à Poiſſy.

XVII. JEAN DE MATHAN, VI. du nom, né ſur la Paroiſſe Saint-Godard de Rouen en 1627, d'abord Chevalier de Malte, & après ſon frere aîné, Seigneur-Châtelain de Semilly, du Meſnil-Sigar, Fours, Villiers, Ragny, Tournay, Villodon, Regnault, Comte de Beaunay, des Hameaux, Biville, Saint-Marc, Sainte-Geneviéve, Villette, Condecour, & propriétaire du Château de Mathan à Rouen, mourut à ſa Terre de Bagny, & fut inhumé à Semilly le 11 Octobre 1678. Il avoit épouſé, le 28 Juillet 1657, *Jeanne-Gillette de Boran*, Dame

Digitized by Google

de Ragny, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Caſtilly, & de *Marie de la Dangie*, Dame d'Agy & de Hermanville, dont : — 1. Louis, Chevalier, Seigneur Comte de Beaunay, Châtelain de Semilly, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, en 1681, à noble Dame *Marie Robert*, qui le fit pere de — Jean de Mathan, Colonel du Régiment de Bugey, Infanterie, mort âgé de 19 ans, à Mantoue, le 1 Septembre 1701 ; — & de Philippe, batiſé à Semilly, le 24 Octobre 1694, mort âgé de 6 ans ; — 2. Philippe, qui ſuit ; — 3. & Jean, Chevalier de Malte, mort en 1680.

XVIII. Philippe de Mathan, Chevalier, Seigneur & Patron de Tournay, Ragny, Villodon, Regnault, Fours & Villiers, né en 1661, mourut en Décembre 1701. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Avril 1682, *Marie Davy*, Dame de Fréville & d'Auberville, fille & héritiere en partie de *Bernardin Davy*, Chevalier, Seigneur & Patron de Fréville, & de *Marie Camieul*. De ce mariage ſortirent : — 1. Bernardin, qui ſuit ; — 2. Louis-Guillaume, Docteur de Sorbonne, Abbé de Saint-Leufroy, au Diocèſe d'Evreux, & Prieur de Saint-Fromond, mort en 1769 ; — 3. & Philippe, mort Chevalier profès de l'Ordre de Malte.

XIX. Bernardin, Chevalier, Marquis de Mathan, Baron d'Auffay, Seigneur Comte de Beaunay, des Hameaux, de Sainte-Geneviéve, Saint-Marc, Biville, les deux Callevilles, Saint-Vaſt, Hugleville, Saint-Pierre de Semilly, Saint-André de l'Epine & Saint-George, ſervit dès ſa plus tendre jeuneſſe dans le Régiment de Bugey, ſous Louis, Comte de Mathan, ſon couſin-germain, qui en étoit Colonel, paſſa dans le Régiment Dauphin, ſe trouva au ſiége de Nice, & à celui de Turin où il fut fait priſonnier en 1707 ; aux deux batailles d'Hochſtet ; aux ſiéges de Landau & de Fribourg ; fut fait Capitaine & Major du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1712, Chevalier de Saint-Louis en 1718, nommé la même année Lieutenant de Roi des Ville & Château de Caen, quitta le ſervice peu de tems après ; ſe retira dans ſa place de Lieutenant de Roi à Caen, rendit d'importans ſervices à ſa patrie & au Roi dans des tems difficiles ; maintint, en 1725, la paix & la tranquillité dans cette ville, & empêcha par ſa prudence & l'affection que les habitans lui portoient, les déſordres auxquels la populace commençoit à ſe livrer pour la cherté des grains. C'eſt en conſidération de ſes ſervices, de ceux de ſes ancêtres, de l'ancienneté de ſa nobleſſe & de ſes grandes alliances, que feu Louis XV érigea en ſa faveur, (comme on l'a dit au commencement de cette Généalogie) par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois de Février 1736, la Terre de Mathan, avec union de pluſieurs autres, en *Marquiſat*. Il eſt mort en ſon Château de Beaunay au pays de Caux, le 5 Juillet 1769, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé, en Décembre 1713, Isabelle-Catherine de Mathan, ſa couſine du IV au V^e^ degré, fille de Pierre, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, & d'*Iſabelle le Bas de Cambes*, dont : — 1. Anne-Louis, qui ſuit ; — 2. Louis, rapporté après ſon frere ; — 3. & Marie, morte jeune.

XX. Anne-Louis, Comte, puis Marquis de Mathan, Comte des Hameaux & de Beaunay, Baron d'Auffay, né le 13 Novembre 1715, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, ci-devant Capitaine de Grenadiers, aujourd'hui Commandant de Bataillon au Régiment des Gardes-Françoiſes, Lieutenant des ville & Château de Caen, a épouſé, le 26 Février 1748, *Anne du Cluſel*, Dame d'Iſſou, fille de *Léonard*, Ecuyer, Seigneur de la Chabrerie, Blanville, &c. dont un fils nommé — Guillaume, mort jeune.

XX. Louis de Mathan, né le 10 Août 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité, devenu Marquis de Mathan par ceſſion d'Anne-Louis, ſon frere aîné, lors du partage des biens de feu leur pere, Seigneur & Patron du Fief de Longvillers, de Cambes & de Fréville, ancien Officier des Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, à la fin de Novembre 1769, *Anne-Angélique-Louiſe de Savary*, veuve du Comte *de Seré*, Exempt des Gardes-du-Corps, & fille de *Louis-Alexandre de Savary*, Chevalier, Seigneur de Saint-Juſt, Grand-Maître honoraire des Eaux & Forêts de la Province de Norman-

Digitized by Google

die, & d'*Anne-Marie-Jeanne Dupuis*, dont : —— 1. GEORGES DE MATHAN, né le 17 Août 1771 ; — 2. & ANNE-LOUISE, née le 20 Septembre 1770.

Seigneurs de BEAUCOUDRAY.

XV. ROBERT DE MATHAN, né en 1551, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Ouen le Briſoult, ſecond fils de GEORGES, Châtelain de Semilly, & de *Claude des Aſſes*, mort en 1617, âgé de 76 ans, avoit épouſé, en 1600, *Marie de la Haye Huë*, Dame de la Trinité & de Beaucoudray. Il en eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. HENRI, Baron de Saint-Ouen, Archidiacre & Chanoine de Rouen, Prieur de Bourg-Achard, & de Saint-Fromond, enterré au Bourg-Achard où l'on voit ſon tombeau ; — 3. GEORGES, Jéſuite ; — 4. JEAN, Seigneur de Beaucoudray, d'Angoville, & de Jurques, par acquiſition, Ecuyer chez le Roi, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine d'une Compagnie franche de 100 hommes pour la garde de la ville de Monaco, & Capitaine par Brevet en 1642, mort ſans enfans en 1679 ; — 5. & MARIE, femme d'*André de Creully*, Seigneur de la Mothe Saint-Clair.

XVI. CHARLES DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Beaucoudray, du Mont & de Jurques, épouſa *Anne le Mancel*, de la Province de Bretagne, dont : — 1. HENRI FRANÇOIS, Seigneur de Beaucoudray, Conſeiller aux Requêtes du Palais à Rouen, mort ſans alliance ; — 2. JEAN-JOSEPH, Seigneur de Jurques, Conſeiller au Parlement de Rouen ; — 3, 4 & 5. trois filles, deux mortes jeunes ; & la cadette Religieuſe & Supérieure de l'Hôpital de Coutances.

Branche des Seigneurs de SAINT-PIERRE DE SEMILLY.

X. JACQUES DE MATHAN, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Saint-Pierre de Semilly, de Semilly à la Meauffe, & de Semilly à Couvains, ſecond fils de JEAN, IV. du nom, Seigneur DE MATHAN, & de *Marie de Longvillers*, étoit, en 1387, à la Montre du Château de l'Ecluſe avec 8 Ecuyers de ſa Compagnie, & ſervit cette même année avec ces huit Ecuyers audit Château, ſous le gouvernement de M. *Gaſton de Morthiers*. Il vivoit encore en 1412, & eut de ſa femme *Marie Moſque* : — JEAN, qui ſuit ; — & GUILLAUME, Ecuyer, Garde-Scel des obligations de la Vicomté de Bayeux ès années 1439 & 1456, pere —— d'ETIENNE DE MATHAN, Procureur du Roi à Bayeux, marié, en 1451, à *Mariette Ogier*, fille de *Thomas Ogier*, Ecuyer, dont : — JEANNE DE MATHAN, femme de *Pierre Helyes*, Ecuyer, Seigneur de la Lyſerne, décédé à Bayeux en 1523.

XI. JEAN DE MATHAN, Chevalier, Seigneur des trois Fiefs de Semilly, épouſa, 1°. *Laurence de Malherbe*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne de Vauſſy*, Dame de Douville en Auge, laquelle Seigneurie ils céderent, en 1430, à *Marie d'Anfernet*, veuve d'OLIVIER, Seigneur DE MATHAN, pour la moitié de ſes remplacemens ; & 2°. *Guillemette de Langrone*, avec laquelle il vivoit en 1456. Elle étoit veuve en premieres noces de *Richard de Varroe*, en ſecondes d'*Olivier de Soules*, Seigneur de Beaufoſſé. Il n'eut d'enfans que de la premiere femme, ſçavoir : — 1. RICHARD, qui ſuit ; — 2. JEAN ; — 3. JEANNE, Religieuſe à l'Abbaye de la Trinité de Caen ; — 4. GUILLEMETTE, femme, 1°. de *Gilles Baudard*, Seigneur de la Baudardiere en la Vicomté du Pont-Audemer ; & 2°. de *Thibault Durand*, Ecuyer ; — 5. & MARGUERITE DE MATHAN, mariée, 1°. à *Jean*, Seigneur de *Villy* ; & 2°. à *Jean du Freſne*, Ecuyer.

XII. RICHARD DE MATHAN, Chevalier, Seigneur des trois Fiefs de Semilly, eſt compris parmi les anciens Nobles dans la recherche de *Montfaouq* en 1463. Il avoit épouſé *Iſabeau Theſart*, veuve de *Jean de Semilly*, Ecuyer, & ſe voyant ſans enfans, il fit avance de ſa ſucceſſion à ſes deux ſœurs, qui la partagerent en 1461.

Branche des Seigneurs de THAN.

VII. JEAN DE MATHAN, Chevalier, troiſieme fils de ROBERT, II. du nom,

Digitized by Google

Seigneur DE MATHAN, & de *Marie de Creully*, eſt cité parmi les Chevaliers de l'arriere-ban de 1272, ſous PHILIPPE *le Hardi*, fils de SAINT-LOUIS. Il vivoit encore en 1318. Ses enfans furent : — PIERRE, qui ſuit ; — & RICHARD, Prêtre, lequel tranſigea, en 1346, avec RICHARD DE MATHAN, Curé du Freſne, touchant la penſion viagere que M. RICHARD DE MATHAN, Curé de Meuvaine, leur oncle, lui avoit donnée ſur ſon fief de Jurques.

VIII. PIERRE DE MATHAN, Chevalier, Commiſſaire du Roi pour la réformation de la Nobleſſe du pays de Normandie, donna un certificat, en 1343, à *Jean de Vaux*, Chevalier, Seigneur de Vaux, comme il avoit fait preuve devant lui de ſon ancienne nobleſſe. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

IX. GUILLAUME DE MATHAN, Chevalier, Echanſon du Roi de France, qui vivoit ès années 1380 & 1403. Il épouſa *N... le Couſtellier*, fille de *Regnier le Couſtellier*, Chevalier, Seigneur de Petiville, Pannetier du Roi, ſon Chambellan, Bailli de Caen & de Chartres, & de Dame *Luce de Mitry*, dont :

X. RAOUL DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Gray, qui ſe maria avec *Jeanne de Mcherenc*, & en eut : — RAOULLET, qui ſuit ; — & MARIE, alliée, en 1442, par ſon pere, à *Guillaume de la Croix*, Ecuyer, Seigneur de Crangy, à Crepon.

XI. RAOULLET DE MATHAN, Chevalier, cité dans des contrats de 1450 & 1493, avoit épouſé *Jeanne de Groſparmy*, Dame de Than, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, & petite-fille de *Hue de Groſparmy*, Seigneur de Beuville. De ce mariage vint :

XII. JACQUES DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Than, qui vivoit en 1503. Il avoit épouſé, en 1477, *Marguerite de Reviers*, fille aînée de *Richard*, Seigneur de Fontenailles, laquelle eut en mariage la Seigneurie de Manvieux. De cette alliance naquirent : — 1. AYMARD DE MATHAN, qui fit preuve de nobleſſe en 1523, devant les Elus de Bayeux ; — 2. GUILLAUME, cité dans des actes de 1524 & 1527 ; — 3. PIERRE, employé dans une montre faite à Caen en 1552, qualifié *Seigneur du Fief de Banneville*, ſitué à Than ; — 4. BERNARD, qui ſuit ; — 5. & PHILIPPINE, femme de *Jean Néel*, Seigneur de Bremoy.

XIII. BERNARD DE MATHAN, Chevalier, fit ſa preuve d'ancienne nobleſſe en 1540, & vivoit encore en 1558. Il eut de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré :

XIV. HENRI DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Than, cité dans des titres de 1559, & dans des aveux de 1570 & 1588. Il comparut à la montre des Nobles faite à Caen en 1552, & excuſa *Louis Teſart*, Seigneur des Eſſarts. Il eut pour fils :

XV. OLIVIER DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Than, qui fit ſa preuve de nobleſſe devant M. *de Roiſſy*, en 1599. Il eſt fait mention de lui dans pluſieurs piéces d'Ecriture des années 1595 & 1604. Sa fille, — ANTOINETTE DE MATHAN, épouſa, par contrat de 1605, *Robert Hue*, Ecuyer, Seigneur de Vaubenard à Crepon.

Généalogie redigée d'après un *Mémoire* envoyé par M. l'Abbé *Betiers*, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen. Les armes : *de gueules, à deux jumelles d'or, & un lion de même paſſant en chef.* Supports, *deux lions*, cimier, *une tête humaine* avec cette deviſe en latin : *Nil deeſt timentibus Deum* ; en françois : AU FIDEL, RIEN NE FAULT.

MATHAREL : Maiſon originaire de la ville de Ravenne en Italie, connue & établie en France depuis 1385, diſtinguée par les grands hommes qu'elle a donnés à l'Etat, par un Cardinal & des Evêques à l'Egliſe, lors de ſon ſéjour en Italie, & par ſes belles alliances. Elle a formé pluſieurs branches, dont une va s'éteindre & deux ſubſiſtent, l'une en Auvergne & l'autre en Normandie.

Avant d'en donner la filiation ſuivie, deſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués, & que nous avons vérifiés, il eſt bon d'obſerver que cette

Digitized by Google

Maiſon a été très-puiſſante parmi les Patrices de la ville de Ravenne. NICOLAS DE MATHAREL, un des principaux de celle de Mulina, vivoit en 1300; c'eſt ce qui eſt prouvé par un extrait du troiſieme livre des leçons antiques, *page* 106, dédié à JEAN MARIE DE MATHAREL, Evêque de Caſſenſe. —— FRANÇOIS DE MATHAREL, très-attaché au Prince *de Spolette*, auquel il étoit devenu cher par les belles qualités de ſon ame, s'étant glorieuſement fait connoître par ſon intégrité après la liberté rendue à la ville de Ravenne, vivoit en 1332. — Dans le même ſiécle LAMBIN DE MATHAREL, très-vaillant guerrier, mérita d'être créé *Tribun de la Milice*. Depuis l'année 1332 juſqu'en 1500, il ne reſte aucun veſtige de cette Famille, parce que dans cet intervalle de ſiécles la ville de Ravenne fut ſouvent incendiée, dévaſtée ou dépeuplée, malheur qu'eſſuya la Maiſon de MATHAREL, comme les autres de la même ville.

I. ARMAND DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Chery, (deſcendant de FRANÇOIS, mentionné ci-deſſus), pour éviter la fureur des ſéditieux, paſſa en France & s'établit en Auvergne. il s'attacha au ſervice de LOUIS, Duc D'ANJOU, oncle du Roi CHARLES VI, qu'il ſuivit dans ſon expédition du Royaume de Naples, où ce Prince mourut en 1384; & par ordre de CHARLES VI, il repaſſa en France avec quelques troupes. Il ſe maria, en Auvergne l'an 1385, avec Demoiſelle *Marie-Aliſſante de Ciſterne*, fille de Meſſire *Amblard de Ciſterne*, laquelle lui apporta la Terre & Seigneurie du Chery. Il eſt connu par un contrat de vente de 1392, par un Mandement du Sénéchal d'Auvergne qui lui fut donné le 28 Décembre 1406; & par une reconnoiſſance de cens qu'il fit en faveur de l'Egliſe d'Uſſon le 10 Mai 1410. Il mourut en 1423, laiſſant de ſon mariage: — 1. BLAISE, qui ſuit; — 2. PIERRE-FRANÇOIS, lequel paſſa en Provence: il eſt connu par un contrat de vente que lui fit *Etienne de Baſſabat* en 1406; — 3. & ROGER, Chevalier, Seigneur de Poget, qualifié *Damoiſeau* dans un acte du 26 Juillet 1424. Il mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec une héritiere de la Maiſon *de Poget*.

II. BLAISE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Chery, eſt connu par un acte paſſé, de l'autorité d'*Antoine de Rives*, Garde du Scel Royal à Charniac, dans la Châtellenie d'Uſſon en Auvergne, devant *Antoine Banſſon*, Clerc Juré de ladite Cour, le 15 Mai 1424, entre lui & au nom de ROGER, Seigneur de Poget, & PIERRE-FRANÇOIS DE MATHAREL, Ecuyers, ſes freres abſens, & *Claude de Ciſterne*, Seigneur du Mas, frere de leur mere, fils & en partie héritier de feu noble homme *Amblard de Ciſterne*. Cet acte eſt une tranſaction par laquelle BLAISE DE MATHAREL abandonne à *Claude de Ciſterne* la Terre & Sieurie du Chery, qui avoit été donnée à ſa mere; & ledit *Claude de Ciſterne*, de ſon côté, lui cede en échange la Terre & Seigneurie du Mas & autres héritages contenus dans cette tranſaction. BLAISE DE MATHAREL mourut en 1454, & avoit épouſé, en 1424, Demoiſelle *Marguerite-Gayte d'Uſſon*, qui lui apporta des biens & des maiſons ſituées à Uſſon, & la Terre & Seigneurie de Laſteyras. Leurs enfans furent: — 1. ETIENNE, qui a continué la deſcendance, rapporté ci-après, dégré III; — 2. JEAN, Prêtre; — 3. ANTOINE, Auteur d'une branche établie en Italie, éteinte, dont nous allons parler d'abord; — 4 & 5. MARGUERITE & ANTOINE DE MATHAREL.

ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, (le cinquieme & dernier des enfans de BLAISE DE MATHAREL, & de *Marguerite-Gayte d'Uſſon*) épouſa Demoiſelle *Marguerite Geneſe*, & mourut en 1478, laiſſant de ſon mariage trois garçons & une fille, ce qui eſt prouvé par un contrat paſſé, de l'autorité de *Bertrand du Terme*, tenant le Scel Royal de par le Roi, aux contrats à Charniac en Auvergne, devant *Jean Chalayon*, Clerc-Notaire Juré de la Cour dudit Scel, le 4 Janvier 1483, contenant vente faite par noble *Marguerite Geneſe*, veuve d'ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, & ſes enfans — JEAN-MARIE, JEAN-BATISTE-ANTOINE, ANNIBAL & MICHELLE, au profit d'ETIENNE DE MATHAREL, Ecuyer, leur oncle, de tous les droits qu'ils auroient pû prétendre tant dans la ſucceſſion d'ANTOINE, leur pere, que dans celle de BLAISE DE MATHAREL, leur ayeul, moyennant 1800 livres Tournois. Ce contrat, dont il ſera parlé au degré III, prouve

prouve clairement que leſdits DE MATHAREL dénommés étoient enfans d'ANTOINE, & que BLAISE DE MATHAREL étoit leur grand-pere.

JEAN-MARIE, comme Aumônier du Roi, & ANNIBAL paſſerent en Italie avec CHARLES VIII en 1492. ANNIBAL, à la tête d'une Compagnie, fut tué à la bataille de Fornoue, le 5 Juillet 1495. JEAN-MARIE fut nommé à l'Evêché de Caſſenſe vers 1500, & Suffragant de l'Egliſe Métropolitaine de Ravenne. Il ſe fit connoître par ſa profonde érudition tant à Ravenne que dans toute l'Europe, & illuſtra ſa Famille.

JEAN-BATISTE-ANTOINE DE MATHAREL, le ſecond des garçons, ſçavant Philoſophe de ſon tems, eut deux fils. — Le premier nommé JEAN, fut Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Ravenne, & nommé Cardinal en 1540; — le ſecond, JEAN-MARIE DE MATHAREL eut trois enfans légitimes.

Le premier, NICOLAS, Chanoine, & parvenu au Cardinalat, fut connu ſous le nom de *Cardinal de Ravenne*, & mourut à la fleur de ſon âge; — le ſecond, nommé EUCLADE, fut pere de JEAN-MARIE DE MATHAREL, homme illuſtre, qui eut le Gouvernement de pluſieurs Villes & Bourgs de la Province Flaminiene & de Ferrare. Il fut Auditeur de Rotte, & envoyé Ambaſſadeur auprès du Pape URBAIN VIII.

Le troiſieme, nommé ACHILLE DE MATHAREL, eut pluſieurs enfans légitimes, entr'autres l'illuſtre — ANNIBAL DE MATHAREL, qui dans la Province Flaminiene & dans le Duché d'Urbin, gouverna mieux que tout autre pluſieurs villes d'Italie, ſous le regne de FRANÇOIS-MARIE, un des meilleurs & des plus prudens Princes de ſon tems. A cauſe de la grande eſtime qu'on avoit conçue de lui, il fut élevé aux plus grands honneurs de Mantoue par *Charles*, V. du nom, Duc *de Mantoue*, de Montferrat & de Nivernois; & après avoir mis la derniere main aux affaires de ce Prince, il revint joindre ſa femme à Mantoue, & y mourut, laiſſant quatre enfans.

FRANÇOIS DE MATHAREL, (un des fils dudit ACHILLE, & frere d'ANNIBAL) premier du Senat de Ravenne, fut marié & eut un fils.

Tous les ſuſnommés depuis ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, frere cadet d'ETIENNE, ſont mentionnés dans un Procès-Verbal, qui juſtifie l'ancienneté de la Famille de MM. DE MATHAREL de la ville de Ravenne en Italie, remontant à l'an 1302. Ce Procès-Verbal qui eſt atteſté par l'Archevêque *d'Altenaro*, Nonce en France, a été dreſſé à Ravenne, le 3 Mai 1646.

Suite de la branche aînée.

III. ETIENNE DE MATHAREL, Ecuyer, fils aîné de BLAISE, Chevalier, Seigneur du Chery, & de *Marguerite-Gayte d'Uſſon*, fut Seigneur de Laſteyras & du Mas, & épouſa, en 1464, *Marie de Mébron-d'Arconges*, fille de Meſſire *Jean de Mébron*, Ecuyer, Seigneur d'Arconges, Capitaine-Châtelain pour le Roi de la Châtellenie d'Uſſon. Ce degré eſt prouvé, 1°. par une reconnoiſſance écrite en Latin, tirée des Minutes, revues par *Chamerlac*, Notaire à Uſſon en Auvergne, le 3 Janvier 1464, faite par ETIENNE DE MATHAREL pour lui, & prenant le fait & cauſe d'ANTOINETTE DE MATHAREL, ſa ſœur-germaine, aux Directeurs & Adminiſtrateurs de l'aumône de la charité à Uſſon, d'un Hôtel ſitué à Uſſon, quartier de la Porte Fontaine, à cauſe duquel il reconnut devoir 4 livres tournois de cens de rente; 2°. par une autre reconnoiſſance paſſée par nobles ETIENNE & ANTOINE, freres, le 24 Décembre 1471; & 3°. par le contrat de vente de *Marguerite Geneſe*, veuve d'ANTOINE DE MATHAREL, & de ſes enfans, du 4 Janvier 1483, au profit dudit ETIENNE, leur oncle, pour la ſomme de 1800 livres tournois, ainſi qu'il a été dit ci-devant à l'article d'ANTOINE. Cet ETIENNE DE MATHAREL mourut vers l'an 1514, & laiſſa de ſon mariage: — 1. ROBERT, Prieur de Sainte-Radegonde; — 2. ANTOINE, qui ſuit, tige de la branche établie en Auvergne; — 3. & JEAN, auteur de celle établie en Normandie, rapportée ci-après.

Digitized by Google

IV. ANTOINE DE MATHAREL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras & des Echarpies, eſt connu, 1°. par un contrat paſſé devant *Beſſet*, Clerc Notaire juré du ſcel à Charniac en Auvergne, le 24 Janvier 1515, contenant lots & partages faits entre noble ROBERT, ANTOINE & JEAN DE MATHAREL, Ecuyers, & ſucceſſion de Meſſire ETIENNE DE MATHAREL, Ecuyer, & de *Marie de Mebron d'Arconges*, leurs pere & mere; 2°. par le contrat de mariage, du 1 Mars 1516, entre Meſſire JEAN DE MATHAREL, & Demoiſelle *Louiſe de Colombette*, où ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras, étoit préſent comme frere; 3°. par un extrait batiſtaire, du 2 Août 1517, de GUILLAUME DE MATHAREL, fils de JEAN, dont ANTOINE fut parrein; 4°. par une tranſaction paſſée le 10 Juillet 1524, entre *Vidal du Matel*, Seigneur dudit lieu, en la paroiſſe de Saint-Germain-ſous-Uſſon, & noble ANTOINE DE MATHAREL; 5°. par le contrat de mariage, du 19 Juillet 1536, de GUILLAUME DE MATHAREL, avec *Marie de Curabel*, où ANTOINE DE MATHAREL & ſa femme aſſiſterent comme oncle & tante; 6°. par un accord ſur partage, fait devant *Borie*, Notaire, le 8 Janvier 1546, entre ANTOINE & GUILLAUME DE MATHAREL, à cauſe de la ſucceſſion de ROBERT; & 7°. par un contrat en parchemin, paſſé devant *Bourlin*, Notaire à Charniac en Auvergne, le 18 Septembre 1562, contenant donation faite par ANTOINE DE MATHAREL I, & ſon fils, de pluſieurs biens provenans de la ſucceſſion de ROBERT, frere aîné dudit ANTOINE I, entre ANTOINE & GUILLAUME, ſon neveu, à la charge de payer, par ledit ANTOINE II, fils, la ſomme de 30 livres tournois à FRANÇOISE, ſa ſœur. ANTOINE DE MATHAREL, I. du nom, mourut en 1564, âgé de 95 ans. Il avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne Vernet*, fille de Meſſire noble *Antoine Vernet*, Avocat-Général de la Cour des Aides, dont: — ANTOINE, qui ſuit; — & FRANÇOISE, Directrice & Adminiſtratrice des charités & aumônes de la Reine MARGUERITE.

V. ANTOINE DE MATHAREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras & des Echarpies, né à Uſſon en 1526, fut Bailli d'épée & Capitaine-Châtelain pour le Roi en la Châtellenie d'Uſſon. Il épouſa, par contrat paſſé à Uſſon le 18 Septembre 1570, devant *du Bois*, Notaire royal, Demoiſelle *Madelene Poiſſon*, fille de Meſſire *Pierre Poiſſon*, & de Demoiſelle *Françoiſe du Floquet*. De ce mariage vinrent: — CLAUDE, qui ſuit; — & PIERRE, Général des Feuillans, Confeſſeur du Pape PAUL V, béatifié & mort en odeur de ſainteté à Rome. Ce degré eſt prouvé, 1°. par l'extrait batiſtaire d'ANTOINE II; 2°. par ſon contrat de mariage; 3°. par un contrat d'abandon, du 22 Septembre 1572, des biens & immeubles ſitués dans la paroiſſe de Flats, qu'il fit à FRANÇOISE DE MATHAREL, ſa ſœur; 4°. par un contrat de vente, du 8 Octobre 1597, faite par *Bertrand Vallet*, au profit d'ANTOINE II; 5°. par une fondation, du 7 Mai 1605, faite par la Reine MARGUERITE, au profit des pauvres de la paroiſſe d'Uſſon, où il ſigne comme Châtelain dudit lieu; 6°. par une autre fondation de *Madelene Poiſſon*, ſa femme, du 29 Janvier 1606, au profit de l'Egliſe de Saint-Maurice d'Uſſon; 7°. par une fondation qu'il fit lui-même le 22 Mai de ladite année; & enfin par un extrait des Regiſtres de la Cour des Aides de Montferrand pour lui, en date du 9 Novembre 1611.

VI. CLAUDE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras, des Echarpies & autres lieux, né & batiſé le 1 Mai 1578, en l'Egliſe de Saint-Maurice d'Uſſon, mourut & fut inhumé le 2 Avril 1658, dans ladite Egliſe de Saint-Maurice d'Uſſon. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1603, Demoiſelle *Jeanne du Mas*, fille de Meſſire *Gabriel du Mas*, Avocat-Général de la Cour des Aides, & en eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CLAUDE, auteur des Seigneurs de la Marthe, rapportés ci-après; — 3. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Plagne, marié à Demoiſelle *Marguerite Dauphin*, de laquelle il laiſſa deux garçons & une fille ſçavoir: — (a) PIERRE DE MATHAREL, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'un Grenadiers dans le Régiment de Sourches, mort ſans poſtérité; — (b) JEAN BATISTE, Jéſuite; — (c) ISABEAU, qui devint ſeule & unique héritiere de ſe pere & mere, mariée à Meſſire *Joſeph d'Auteroche*, Chevalier de Saint-Louis

Digitized by Google

commandant le second bataillon du Régiment d'Orléans; — 4. & MARIE-ANNE DE MATHAREL, Prieure des Bernardines de Clermont.

Ce sixieme degré de CLAUDE DE MATHAREL est prouvé, 1°. par son extrait batistaire; 2°. par son contrat de mariage; 3°. par un extrait du 15 Septembre 1615, des Registres des Commissaires députés par le Roi pour la discussion des biens de la succession de feu la Reine MARGUERITE, où CLAUDE DE MATHAREL s'est présenté comme créancier de ladite Dame Reine; 4°. par un acte du 12 Avril 1640, contenant vente d'héritages, faite par lui, au profit de Maître *Pierre Brioude*; 5°. par le contrat de mariage de FRANÇOIS, son fils, dont il sera parlé ci-après; 6°. par une transaction du 19 Mars 1647, passée pour le même FRANÇOIS, entre lui & *Antoine de Grandon*, Chevalier, Seigneur de la Delye; 7°. par une autre transaction du 6 Juin 1648, passée entre lui & *Jacques Fournier*; 8°. par une troisieme transaction du 8 Juin 1650, passée entre lui, en qualité de tuteur de feu FRANÇOIS, son fils, & *Marie de Grandon*, sa veuve; & par quantité d'autres actes trop longs à rapporter.

VII. FRANÇOIS DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Lasteyras, né le 26 Février 1604, batisé dans l'Eglise de Sauxillanges, eut pour parrein Messire *Gaspard du Mas*, Procureur général en la Cour des Aides, & pour marreine Dame *Madelene Poisson*, femme d'ANTOINE DE MATHAREL, II. du nom, son ayeule. Il mourut & fut inhumé le 8 Avril 1650, dans l'Eglise de Notre-Dame de Sauxillanges. Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1646, Demoiselle *Marie de Grandon*, laquelle se remaria, fille de Messire *Antoine de Grandon*, Chevalier, Seigneur de la Delye. De son premier mariage elle eut:

VIII. ANTOINE DE MATHAREL, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lasteyras, des Echarpies & du Chery, né & batisé le 5 Août 1648. Il fit, avec sa mere, une donation entre-vifs, le 12 Mai 1684, & reçut une lettre du Roi le 20 Mars 1685, par laquelle Sa Majesté lui mande, qu'étant bien informée de sa capacité & bonne conduite, elle le choisit pour assister régulierement à tous les Consistoires qui se tiendront au Temple de Parentignac, par ceux de la Religion P. R., & pour lui rendre compte de tout ce qui se passera audit Temple. Il fit son testament, reçu par *Gayte*, Notaire, le 19 Octobre 1711, fit son épouse usufruitiere de tous ses biens, & héritiers ses deux fils ainés, & mourut le lendemain, âgé d'environ 64 à 65 ans. Il avoit épousé, par contrat passé le 19 Octobre 1673, Demoiselle *Antoinette du Floquet*, fille de Messire *Jean-Batiste*, Chevalier, Seigneur de la Faurie, & de Dame *Marguerite Ryomet*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Plagne, né à Usson le 14 Septembre 1678, Lieutenant, ensuite Capitaine dans le Régiment de Navarre, marié avec Demoiselle *Marguerite Dauphin*, dont: — ANTOINE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur de Lasteyras, des Echarpies & de Plagne, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & un des 200 Chevaux Légers de la Garde ordinaire du Roi, qui a épousé Demoiselle *Marie de Combarelle*, de laquelle il n'a point d'enfans; — 3. ANTOINE-FRANÇOIS, Prieur de Condat; — 4. PIERRE, Bénédictin & Prieur de la Voute; — 5 & 6. ELISABETH & MARIE, Religieuses au Couvent de Brioude, Ordre de Fontevrault; — 7. & autre MARIE, dite *Mademoiselle de Varenne*.

IX. JEAN-BATISTE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur du Chery, né le 2 Septembre 1674, obtint pour lui & FRANÇOIS DE MATHAREL, fils d'ANTOINE, un Arrêt du Conseil, du 9 Août 1714, qui les maintint dans leur ancienne qualité de *noble* & d'*Ecuyer*, & le 3 Août 1716, il rendit hommage au Roi, à cause de son Château d'Usson, de la terre & Seigneurie du Chery, & prêta serment entre les mains de Sa Majesté. Il est mort & a été inhumé le 25 Mai 1743, dans la paroisse de Sauxillanges. Il avoit épousé, par contrat du 16 Mars 1720, passé devant les Notaires de Clermont, & du consentement de sa mere, *Gabrielle de Champflour*, fille de *Jean de Champflour*, Ecuyer, résidant en la ville de Clermont, dont: — 1. DAMIEN-LOUIS-ANTOINE, qui suit; — 2, 3 & 4. MARIE-HUGUETTE, ELISABETH & MARIE-ANNE, non mariées; — 5 & 6. deux autres filles, Religieuses au Couvent d'Esteil, Ordre de Fontevrault.

Digitized by Google

X. Damien-Louis-Antoine de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chery & autres lieux, né & batiſé dans la paroiſſe de Saint-Maurice d'Uſſon, le 27 Octobre, a eu pour parrein Meſſire *Damien Vernet*, Prêtre, Bachelier en Théologie, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Clermont, & pour marreine *Antoinette de Ronat*, mere de ce Chanoine, Dame de la Farge. Il a épouſé, par contrat du 1 Mars 1745, paſſé devant *Rigaudon*, Notaire en la ville d'Arlan, autoriſé par Meſſire Antoine-François de Matharel, ſon oncle, Licencié de la Faculté de Paris, Prieur de Condat, Demoiſelle *Marie-Anne-Huguette de Fay-Maubourg*, fille de Meſſire *Florimond de Fay*, Chevalier, Comte de Coiſſe, Seigneur du Mazel, & de Dame *Claudine-Huguette de Bouillieu*. Il tranſigea le 1 Avril 1759, au ſujet des droits légitimaires de ſon épouſe, ſur la ſucceſſion de feu ſes pere & mere, tant en ſon nom propre & privé, que comme Procureur, ſpécialement fondé de ladite *Marie-Anne-Huguette de Fay*, ſon épouſe, avec *Claude-Florimond de Fay*, Comte de Maubourg, Chevalier, Seigneur & Baron de la Motte-ſur-Galaure en Dauphiné, Duniere, le Mazel, &c. frere germain de la Dame *du Chery*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Antoine-François, Chevalier, Seigneur du Chery, né à Sauxillanges le 14 Janvier 1746, reçu Comte du Palais Apoſtolique le 23 Décembre 1767, ancien Vicaire général du Diocèſe du Puy, & Vicaire-Général actuel du Diocèſe de Liſieux ; — 2. Jean-Batiſte, qui ſuit ; — 3. Marie-Charlotte-Florimonde, mariée à Meſſire *Paul de Varenne*, Chevalier, Seigneur d'Augerand, Boiſrigaud, Condat, &c. Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi ; — 4. Marie-Julienne, Chanoineſſe de l'Ordre du Saint-Sépulcre de la maiſon de Bellechaſſe à Paris ; — 5 & 6. Marie-Anne & Huguette, Religieuſes à l'Abbaye de Panthemont dans la même ville.

XI. Jean-Batiste de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chery, Toyras, &c. un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, a épouſé, 1°. le 20 Août 1770, Demoiſelle *Françoiſe de Varenne*, Dame en partie des Terres & Seigneuries de Boiſrigaud, Condat, Augerand, &c. morte ſans enfans ; & 2°. au mois d'Octobre 1772, Demoiſelle *Urſule de Molinerie de Murolles*, fille du Baron *de Murolles*, Chevalier, Seigneur d'Albignac, Cuſſac, la Valette, le Peſchey, &c. dont : — Damien-Louis de Matharel, né en 1773.

Seigneurs de la Marthe, en Auvergne.

VII. Meſſire Pierre de Matharel, Chevalier, Seigneur de la Marthe, troiſieme fils de Claude, & de Demoiſelle *Jeanne du Mas*, fit ſes lots & partages le 22 Mai 1654, avec ſon frere Antoine, des biens de leurs pere & mere, & de leur conſentement, ſuivant la donation qui leur en avoit été faite, à la charge de payer par eux la penſion viagere portée par ladite donation. Il épouſa, par contrat du 9 Septembre 1669, Demoiſelle *Amable de Sirmond*, héritiere de ſa maiſon, & en eut : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Amable, Ecuyer, Seigneur du Chatelet, né le 16 Février 1679, marié, le 23 Juin 1710, avec Demoiſelle *Iſabeau Chamerlat*, dont il a laiſſé trois garçons & une fille, ſçavoir : — (a) Pierre de Matharel, Ecuyer, Seigneur du Chatelet, marié à Demoiſelle *d'Aché*, mort ſans poſtérité ; — (b) Jean-Batiste, Ecuyer, Seigneur du Chatelet, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Bourbonnois ; — (c) Louis, Oratorien, vivant en 1774 ; — (d) Marie, morte depuis quelques années ; — 3. Claude, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marie de Méalet*, fille de Meſſire *François de Méalet*, Ecuyer, Seigneur de Leozargues & de Chazelles, & de *Gabrielle-Marie d'Apcher* ; — 4. & Thérese, mariée, le 30 Janvier 1700, à Meſſire *François de Méalet*, Ecuyer, Seigneur de Leozargues, fils de *François*, & de ladite *Gabrielle-Marie d'Apcher*.

VIII. Antoine de Matharel, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, obtint un Arrêt contradictoirement rendu en ſa faveur, en date du 31 Juillet 1716, qui le maintint lui & ſa poſtérité, née & à naître en légitime mariage, dans ſon *ancienne nobleſſe*, & ordonne qu'il ſera inſéré dans le catalogue des Nobles du Royaume, & qu'il prendra les qualités de *noble*, d'*Ecuyer* & de *Che-*

Digitized by Google

valier. Il a épouſé, 1°. par contrat du 13 Février 1694, Demoiſelle *Marie d'Oradour du Buiſſon*, fille de Meſſire *Louis d'Oradour*, Chevalier, Seigneur du Buiſſon, & de Dame *Jacqueline du Buiſſon*; & 2°. Demoiſelle *Catherine de Guilhem*, Dame de la Souchere, paroiſſe de Saillant, dont il n'a point eu d'enfans. Ceux du premier lit ſont cinq filles, mortes ſans poſtérité, trois garçons & une fille, ſçavoir : — 1. JEAN-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 1 Février 1696, mort ſans poſtérité, étant Officier de Dragons; —— 2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 26 Mai 1705, mort auſſi ſans poſtérité, étant Officier d'Infanterie; — 3. autre PIERRE, qui ſuit; —— 4. & MARIE DE MATHAREL, mariée au ſieur *de Saint-Mande*.

IX. PIERRE DE MATHAREL, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 4 Août 1707, ancien Officier de Cavalerie, vit en 1775, & n'a point d'enfans.

Troiſieme Branche, établie en Normandie.

IV. JEAN DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur des Granges, troiſieme fils d'ETIENNE, & de *Marie de Mébron-d'Arconges*, partagea avec ROBERT & ANTOINE, ſes freres, la ſucceſſion de leurs pere & mere, & eut pour ſon lot une moitié du domaine des Granges, le domaine du Bouy & autres héritages, par contrat paſſé le 24 Janvier 1515, devant *Pierre Breſſet*, Clerc Notaire Juré de la Cour de Charniac. Il épouſa, 1°. Demoiſelle *Marie d'Ingrande*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat paſſé devant *Pierre Bomol*, Notaire-Juré de la Cour du Scel à Charniac, le 1 Mars 1516, & en préſence d'ANTOINE & de ROBERT DE MATHAREL, Prêtre, ſes freres, Demoiſelle *Marie de Colombette*, (d'une branche cadette de la Maiſon de *Damas*,) fille de Meſſire *Antoine de Colombette*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Vallivier*. De ce ſecond mariage vint pour fils unique :

V. GUILLAUME DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur des Granges, né & batiſé le 2 Août 1517, qui eut pour parrein ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras, ſon oncle, & pour marreine *Marie de Vallivier*, ſon ayeule maternelle, & tranſigea, par acte paſſé devant *Borie*, Notaire à Charniac, le 8 Janvier 1546, avec ANTOINE DE MATHAREL, ſon oncle, comme repréſentant JEAN, ſon pere, qui devoit en avoir la moitié. Il aſſiſta, comme couſin, au contrat de mariage d'ANTOINE DE MATHAREL II, Seigneur des Echarpies, avec *Madelene Poiſſon*, paſſé devant *du Bois*, Notaire royal à Charniac, le 18 Septembre 1570; & il acheta de *Jean Couturier*, par acte paſſé devant *Trinquard*, Notaire, le 26 Août 1574, pour la ſomme de 40 livres, un champ ſitué au terroir de Banſac. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Borie*, Notaire à Charniac, le 19 Juillet 1536, Demoiſelle *Marie de Curabel*, fille de Meſſire *Antoine de Curabel*, Seigneur du Joux, & de *Marguerite du Mazel*. A ce contrat de mariage aſſiſterent *Marie de Colombette*, mere du futur époux, *Antoine de Curabel*, pere de la future, ANTOINE DE MATHAREL, oncle du futur, *Jeanne Vernet*, ſa tante, *Pierre de Colombette*, Seigneur du Mazel, ſon oncle maternel; *Robert de Curabel* & *Claude de la Molle*, oncles de la future, & Meſſire *Pierre Gayte*, Prêtre, ami des parties. Leurs enfans furent : — ANTOINE, qui ſuit; — & PIERRE, auteur d'une branche qui n'a formé que trois degrés, rapportée ci-après.

VI. ANTOINE DE MATHAREL, I. du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur des Granges, né & batiſé le 26 Septembre 1537, eut pour parrein ANTOINE DE MATHAREL, Seigneur du Toyras, & pour marreine *Catherine de Curabel*. Il fut reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne en 1572, eut, le 26 Février de la même année, des proviſions de Procureur-Général de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & du Duc *d'Anjou*, depuis Roi de Pologne, fut commis par le même Prince (HENRI III), pour la réformation des domaines de Bretagne, le 13 Juillet 1577. Par un Brevet du 14 Juillet 1581, la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, en conſidération de ſes ſervices, comme ſon Procureur-Général, lui fit don d'une ſomme de 2000 écus, pour lui aider à marier une de ſes filles, & lui permit de réſigner ſon office de Procureur-Général à ſon fils aîné. Il mourut avant le

Digitized by Google

10 Novembre 1586, comme il eſt prouvé par une tranſaction de cette date, où il eſt dit que noble *Léon de Vermiſſon*, comme tuteur & curateur de ſes enfans, & vénérable Meſſire Pierre de Matharel, leur oncle, tranſigent ſur la ſucceſſion des pere & mere, ayeul & ayeule de ces enfans. Il eſt mis au rang des hommes illuſtres de ſon tems, comme défenſeur des droits de la Couronne de France. Son portrait eſt au cabinet du Roi. Il eſt auteur d'un ouvrage imprimé à Paris par *Fréderic Morel* en 1575. Il avoit épouſé Demoiſelle *Etiennette le Lieur*, dont : — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. Auguſtin, rapporté après ſon frere aîné; — 3. & Marie, alliée, par contrat paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 2 Février 1580, avec *François Poiſſon*, dans lequel contrat ſes pere & mere ſont ſtipulans.

VII. Antoine de Matharel, II. du nom de ſa branche, Ecuyer, Procureur-Général de la Reine Catherine de Médicis, épouſa Demoiſelle *Jeanne Simon*, dont :

VIII. Jean de Matharel, Ecuyer, Seigneur de Germiny, de Saint-Bonnet, &c. qui leva une Compagnie de 100 hommes de pied françois le 28 Août 1633, étant Capitaine au Régiment de Saint-Etienne, fut fait Capitaine Gouverneur de Salins & de Roſieres, par proviſions du 11 Avril 1637, enſuite Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du ſieur *de Hocquencourt*, Gouverneur de Nancy; commanda le 3 Juillet 1638, l'eſcorte de Cavalerie & d'Infanterie qui conduiſoit les Généraux *Jean de Vert* & *Renfort*, faits priſonniers de guerre; obtint du Roi, par Brevet du 10 Janvier 1641, une penſion de 1200 livres, en faveur de ſes ſervices; fut chargé, par commiſſion du 10 Mai ſuivant, de faire raſer les murailles, baſtions, flancs & autres fortifications de la ville de Marſac, ainſi qu'il conſte par pluſieurs lettres des ſieurs *de Chavigny* & *des Noyers*, Secrétaires d'Etat, des 24 Avril, 12 & 19 Juin 1641; fut enſuite chargé de négocier avec le Duc *de Lorraine*, pour l'obliger de ſe mettre en campagne avec toutes ſes troupes pour le ſervice de Sa Majeſté. Il eut, le 3 Janvier 1647, une Compagnie au Régiment des Gardes, dont le Roi lui fit préſent, & une autre penſion de 1200 livres le 18 Novembre de la même année. Par jugement contradictoire du 15 Avril 1635, rendu en ſa faveur par les Commiſſaires du Roi députés, il avoit eu acte de la repréſentation de ſes titres, & il avoit été ordonné qu'il jouiroit, lui & ſa poſtérité, née & à naître en légitime mariage, des privilèges attribués aux Nobles du Royaume, comme *noble* & iſſu de *noble race*. Le même Jean de Matharel & Louis, ſon couſin-germain, furent encore, ſur la production de leurs titres, maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 1 Janvier 1668, contradictoirement rendu en leur faveur. Il eut de ſon mariage avec Demoiſelle *Marguerite le Camus* : — Marie de Matharel, femme de *Pierre de Saſſilly*, dont : — *Pierre de Saſſilly*, II. du nom; — & *Marie-Geneviéve*, mariée à *Philippe de Montaigu-Boiſdavid*, mere de *Philippe de Montaigu*, pere de la Marquiſe *de Groye*. — *Pierre de Saſſilly*, II. du nom, eut pour fille : — *Scholaſtique de Saſſilly*, mariée à *Gabriel Ruſé d'Effiat*.

VII. Auguſtin de Matharel, Ecuyer, ſecond fils d'Antoine, Seigneur des Granges, & d'*Etiennette le Lieur*, fut Seigneur de Manneville & de la Riviere, ſuivant un contrat de vente du 3 Mars 1608, au profit de *Louis Bardy*, habitant de Sauxillanges. Il mourut en 1653, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Jean le Camus* & *Noël le Semelier*, Notaires au Châtelet de Paris, le 31 Décembre 1614, en préſence & du conſentement de ſes pere & mere, *Claude le Cirier*, fille de *Georges*, Ecuyer, Sieur de la Haye, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & de *Nicole Motin*. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Auguſtin, Capitaine aux Gardes, tué à la bataille de Sens en 1645; — 3. François, mort au ſervice ſans poſtérité; — 4. Antoine, mort ſans alliance; — 5. Jacques, dont on va parler avant ſon frere aîné; — 6. Jeanne; — 7. & Anne, mariée à *Jean le Febvre d'Ormeſſon*.

Jacques de Matharel, Ecuyer, Seigneur de Manneville & de la Riviere, épouſa Demoiſelle *Mathurine de Baſimont*, dont il eut : — 1. Nicolas, Aumô-

Digitized by Google

nier du Roi, Chanoine de Saint-Médard à Paris en 1642; — 2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Forbois & de Marcilly, marié à Demoiſelle *Catherine Lecuyer*, de laquelle vinrent: — DENIS DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Marcilly; — & ANTOINE, Aumônier du Roi, & Promoteur du Clergé; ils furent bénéficiers de JACQUES, leur pere, & de JACQUES I, leur grand-pere; — 3. & CLAUDE, mariée à *Claude Prou*, Ecuyer, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Grand-Maître Enquêteur, & Général Réformateur des Eaux & Forêts de la province de Normandie.

VIII. LOUIS DE MATHAREL, Chevalier, fils aîné d'AUGUSTIN, & de *Claude le Cirier*, né & batiſé dans l'Egliſe Saint-Euſtache à Paris le 4 Janvier 1619, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, &c. reçut en ſa faveur deux Lettres-Patentes de Duc, du Senat de la République de Veniſe, datées des 18 Octobre & 18 Novembre 1651 (*a*), obtint des Lettres de Conſeiller d'Etat le 18 Septembre 1652, reçut le 30 des mêmes mois & an, des lettres de cachet pour retourner en Italie auprès du Duc *de Mantoue*, eut ſon paſſeport le 20 Octobre ſuivant, obtint Brevet de Secrétaire général de la Marine du Levant & du Ponant, en date du 31 Octobre 1658; & par Arrêt du Conſeil d'Etat du 16 Juillet 1668, contradictoirement rendu en ſa faveur & celle de JEAN DE MATHAREL, ſon couſin-germain, contre les prépoſés établis pour la recherche des titres de nobleſſe, ils furent l'un & l'autre, ſur la production de leurs titres, conſervés & maintenus dans leur ancienne nobleſſe. Il eut, le 1 Avril 1670, commiſſion d'Intendant général de Juſtice, Police & Finances de la Marine du Levant, ſigné LOUIS, plus bas, par le Roi, ſigné *Colbert*, ſcellé du grand ſceau, regiſtré en la Chambre des Comptes le 5 Mai ſuivant, & pareillement à Toulon le 28 Juillet de la même année. Il y mourut en 1673, & ſon corps fut tranſporté & inhumé aux Capucins de la place Vendôme, où l'on voit ſon épitaphe en latin. MM. *de Colbert* & *de Seignelay* écrivirent à ſa veuve des lettres de condoléance les 7 & 10 Juillet 1673, qui l'aſſuroient de la protection du Roi; & en conſidération des ſervices rendus par feu ſon mari, Sa Majeſté lui accorda, le 24 Juillet 1674, 30 mille livres de gratification. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Conſeillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 29 Mai 1666, Demoiſelle *Marie le Secq*, fille de *François*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Tréſorier & Receveur général de la bourſe des Etats de Languedoc, & de *Simonne de Laune*. A ce contrat de mariage ſignerent du côté du futur époux, *Françoiſe de Lorraine*, veuve de *Céſar de Vendôme*, & ſon fils *Louis*, Duc *de Vendôme*, *Françoiſe-Eliſabeth de Savoie*, Ducheſſe de Nemours, CLAUDE DE MATHAREL, veuve de *Claude Prou*, & niéce du futur époux; & du côté de la future, Dame *Marie de Hautefort*, veuve de Meſſire *de Chamberon*, vivant Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes, Gouverneur pour Sa Majeſté de la ville de Metz & pays Meſſin, Capitaine des Chevaux-Légers de ſa Garde, & *Iſabelle le Secq*, ſœur de la future. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS-GASPARD, qui ſuit; — 2. ANTOINE-AUGUSTIN, rapporté après ſon frere; — 3. MARIE-MADELENE, femme de Meſſire *Gabriel-François-Joſeph*, Chevalier, Marquis *de Poulpry*, Trebodenic, &c. Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, premier Ecuyer de feu S. A. R. MADAME, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 4. FRANÇOISE, Dame Chanoineſſe de Pouſſay en Lorraine, morte le 6 Août 1713; — 5. & LOUISE, morte fort jeune, auſſi Chanoineſſe de Pouſſay.

IX. LOUIS-GASPARD DE MATHAREL, Chevalier, né le 24 & batiſé le 26 Septembre 1669, en l'Egliſe Saint-Roch à Paris, eut pour parrein *Gaſpard le Secq*,

(*a*) En conſervant les intérêts de ſon Maître, il ſçut ſi bien ſe faire eſtimer de cette République, qu'elle voulut le faire *noble Vénitien*; mais il refuſa généreuſement cette faveur, en diſant qu'il ne recevoit de grace que du Roi, ſon Maître. Alors la République lui fit préſent d'un *Atlas* en douze Volumes *in-folio*, repréſentant les mœurs, coutumes & habillemens de tous les Peuples de la terre, ouvrage unique, dont il n'y a peut être point d'autres exemplaires: car la République (auſſi-tôt ſon préſent fait), en fit rompre les planches.

Digitized by Google

Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Tréſorier & Receveur général de la bourſe des Etats du Languedoc, & pour marreine *Simonne de Laune*, épouſe de *François le Secq*, mentionné ci-devant. S. A. R. MONSIEUR, frere unique du Roi, lui accorda, le 19 Mars 1694, des proviſions de la charge de ſon premier Chambellan, ſur la démiſſion de *Charles-Auguſtin de Grouges*, Marquis de Grimoval, & le 19 Août 1696, après la mort de ce Prince, M. le Duc D'ORLÉANS, petit-fils de France, Régent du Royaume, lui accorda, le 1 Juillet 1701, des proviſions pour la charge de ſon premier Maître-d'Hôtel. Il eſt mort ſans laiſſer de poſtérité.

IX. ANTOINE-AUGUSTIN DE MATHAREL, Chevalier, né & batiſé à Toulon, le 14 Octobre 1671, ſecond fils de LOUIS, & de *Marie le Secq*, eut pour parrein *Antoine le Mognier*, Seigneur de la Londe, Commandant pour le Roi à la Tour de Toulon, & pour marreine *Marguerite Chapellain*. Son pere obtint pour lui du Pape CLÉMENT X, un Bref donné à Rome le 28 Novembre 1675, adreſſé au Grand-Maître de Malte, portant diſpenſe d'âge n'ayant qu'environ 5 ans, pour être reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de Saint-Gilles. La quittance de ſon paſſage (payé au Commandeur *de Rouſſel*, Receveur dudit Ordre au grand Prieuré), paſſée devant *Jaubert*, Notaire à Marſeille, eſt du 12 Avril 1676. Il eut Commiſſion de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chartres, le 13 Janvier 1696; fut Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Légers d'Orléans, par Brevet du 22 Juin 1699; Guidon dans la même Compagnie le 18 Janvier 1700, puis Sous-Lieutenant le 7 Février 1701. Il eut, le 16 Avril 1713, une penſion de 600 livres de S. A. R. PHILIPPE, Duc d'ORLÉANS, & étoit alors Lieutenant pour le Roi des Villes & Châteaux de Honfleur & de Pont-l'Evêque. Il racheta, le 25 Janvier 1718, un contrat, paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris le 11 Janvier 1715, contenant reconnoiſſance de 175 livres de rente conſtituées au profit de Meſſire *François Guyet*, Chevalier, Seigneur de la Sourdiere, par Madame FRANÇOISE DE MATHAREL, Chanoineſſe de Pouſſay, par LOUIS-GASPARD DE MATHAREL, Chevalier, premier Maître-d'Hôtel de M. le Duc D'ORLÉANS; par MARIE-MADELENE DE MATHAREL, femme de *Gabriel-François-Joſeph*, Chevalier, Seigneur Marquis *de Poulpry*; & par lui, ANTOINE-AUGUSTIN DE MATHAREL, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Il épouſa, par contrat paſſé devant les Conſeillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Février 1715, Demoiſelle *Marie-Henriette Armand*, majeure de 20 ans, ſuivant la coutume de Normandie, fille d'*Alexandre Armand*, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Villes & Châteaux de Honfleur & de Pont-l'Evêque, & de feu *Catherine-Henriette-Geneviéve de Malſillaſtre*, Dame de Montreuil. Ce contrat de mariage fut ſigné de PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, petit-fils de France, & de pluſieurs parens & amis des contractans, & la célébration s'en fit, le 18 Février 1715, dans l'Egliſe de Saint-Etienne & de Sainte-Catherine de Honfleur. Aux aſſiſes mercuriales des Bailliage & Vicomté d'Auge, tenues à Pont-l'Evêque, le 7 Mai 1715, ce contrat de mariage fut enregiſtré ſur le regiſtre du Greffe de cette Vicomté. Après ſon mariage, & étant Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, il fut fait Brigadier de Cavalerie le 1 Février 1719, mourut le 12 Mai 1722, étant Gouverneur des Villes & Châteaux de Honfleur, de Pont-l'Evêque & du pays d'Auge. Il a laiſſé de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE-AUGUSTIN, Gouverneur après ſon pere des Villes & Châteaux de Honfleur, de Pont l'Evêque & pays d'Auge, mort ſans poſtérité en 1731; — 2. MARIE-JOSEPH, qui ſuit; — 3. & MARIE-ANTOINETTE-ARMANDE DE MATHAREL, mariée à Meſſire *François de Manilly*, Chevalier, Comte de Ferriere, Seigneur de Rives, Alivet, Beau-Croiſſant & autres lieux, Lieutenant de Roi dans la province de Dauphiné, dont une fille Dame & Vicomteſſe *de Saint-Prieſt*.

X. MARIE-JOSEPH, Chevalier, Marquis DE MATHAREL, Seigneur & Patron de Ceſny aux-Vignes, de Montreuil, de Saint-Ouen, &c. Gouverneur pour le Roi, des Villes & Châteaux de Honfleur, Pont-l'Evêque & pays d'Auge, né & batiſé, le 12 Août 1720, en la paroiſſe Saint-André-des-Arcs, a eu pour

parrein

parrein & marreine *Joſeph de Saint-André*, Chevalier, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur pour Sa Majeſté de Dey, & MARIE-MADELEINE DE MATHAREL, ſa tante, femme du Marquis *de Poulpry*. Il a eu, le 4 Décembre 1731, après le décès de ſon frere aîné, les proviſions de Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux d'Honfleur, de Pont-l'Evêque & du pays d'Auge, dont il a prêté ſerment, le 21 Janvier 1737, entre les mains de M. *Chauvelin*, alors Garde-des-Sceaux de France. Par trois Brevets, l'un du 11 Février 1746, l'autre du 29 Mars 1747, le troiſieme du 17 Avril 1748, il a été nommé Inſpecteur des Batteries & Corps-de-Garde de la Côte dans les Capitaineries de Rocque, Rille, Honfleur, Toucques, Villars & Dive, & a été fait Chevalier de Saint-Louis le 31 Mars 1748. Il a épouſé, 1°. par contrat paſſé, le 4 Janvier 1740, devant *Galet*, Notaire à Mezidon, Bailliage de Falaiſe, & inſinué à Saint-Pierre-ſur-Dive, le 11 du même mois, Demoiſelle *Marie-Madelene le Bigot, de Martigny*, fille & héritiere en partie de *Louis-François le Bigot*, Chevalier, Seigneur de Martigny, & de feu *Catherine Pellerin*, & 2°. par contrat paſſé devant *Quinquet* & *Savigny*, Notaires au Châtelet de Paris, le 19 Mai 1752, célébration à Saint-Sulpice le 22 du même mois, *Adélaïde-Félicité de Fiennes*, fille de *Charles-Maximilien*, Marquis *de Fiennes*, Seigneur d'Anſtain, Gruſon, la Fontenelle, &c. Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Madelene du Raynier de Boiſeleau*. Du premier lit ſont iſſus : — 1. ARMAND-JOSEPH, Comte DE MATHAREL, Capitaine du Régiment Commiſſaire-Général, Cavalerie ; — 2. FRANÇOIS-EDMOND, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 16 Septembre 1754, mort jeune ; & du ſecond lit : — 3. AUGUSTE-JOSEPH-FÉLICITÉ, qui ſuit ; — 4. & ARMAND-JOSEPH DE MATHAREL, né le 29 Septembre 1755, batiſé le 30 à Saint-Sulpice. Il eſt Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit de Malte, & ſert dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires.

XI. AUGUSTE-JOSEPH-FÉLICITÉ DE MATHAREL, Marquis de Matharel-Fiennes, ſubſtitué aux nom & armes de Fiennes, né le 15 Octobre 1753, batiſé le 16 à Saint-Sulpice, Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, a épouſé, par contrat paſſé devant *Baron*, Notaire à Paris, ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 25 Décembre 1774, Demoiſelle *Marie-Angélique-Louiſe-Gabrielle de Lambertye*, née le 29 Novembre 1759, fille d'*Emmanuel-François*, Marquis *de Lambertye*, Baron de Corignie, Seigneur de Saint-Martin-Lars, Puydemeaux, Lartimache, la grande & petite Epine, la Cour, Uſſon, la Valette, &c. Brigadier des Armées du Roi, ancien Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & de Dame *Louiſe-Antoinette-Gabrielle*, née Comteſſe *de Lambertye*. La célébration s'en eſt faite dans l'Egliſe Saint-Roch à Paris, le 7 Janvier 1775, par Meſſire ANTOINE-FRANÇOIS DE MATHAREL, Comte du Saint-Empire & Vicaire-Général du Diocèſe de Liſieux.

Branche des MATHAREL, *Seigneurs du* JOUX, *éteints dans la Maiſon de* MIREMONT.

VI. PIERRE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur du Joux & du Cerf, ſecond fils de GUILLAUME, & de *Marie de Curabel*, eut pour héritage la Terre & Seigneurie du Joux. Noble *Léon de Vermiſſon*, au nom & comme tuteur & curateur d'ANTOINE DE MATHAREL, ſon frere aîné & de lui, tranſigea pour eux, le 10 Novembre 1586, touchant la ſucceſſion de leurs pere & mere, ayeul & ayeule. PIERRE DE MATHAREL échangea, par acte paſſé le 29 Octobre 1588, devant *Antoine Trinquard*, Notaire Royal à Sauxillanges, Châtellenie d'Uſſon, avec Maître *Philibert Portat*, Greffier, Notaire Royal d'Uſſon, divers héritages ſitués audit lieu d'Uſſon. La Reine MARGUERITE, Ducheſſe de Valois, ayant fondé au Château d'Uſſon, le 7 Mars 1615, dix *obits* & une aumône qui ſe doit diſtribuer perpétuellement à la porte de ce Château pour 20 pauvres vieillards, 10 pauvres enfans petits garçons ; & 20 robes pour 20 pauvres femmes &

Digitized by Google

10 pour dix pauvres petites filles, nomma pour adminiſtrateurs de cette aumône; ANTOINE DE MATHAREL, ſon Châtelain, *Antoine Vernet*, ſon Lieutenant-Général, PIERRE DE MATHAREL, ſon Procureur-Général, *Madelene Poiſſon* & *Françoiſe du Floquet*, femme dudit PIERRE DE MATHAREL, Seigneur du Joux & du Cerf, & fille de *François du Floquet*, vivant Ecuyer, Seigneur de Terrenayre, dont il eut : —— 1. CÔME, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur des Granges, marié à *Marguerite de Saint-Imande*, de laquelle il eut : — JEANNE DE MATHAREL, mariée, le 28 Janvier 1643, à JEAN DE MATHAREL, Ecuyer de la grande Ecurie, mentionné ci-après; —— 3. FRANÇOIS, Prieur de Grançay, Conſeiller du Roi & ſon Procureur général en la Châtellenie d'Uſſon; —— 4. & JEAN, Religieux Bénédictin & Prieur de Saint-Germain ſous Uſſon.

VII. CÔME DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur du Joux, épouſa Demoiſelle *de la Fond*, & en eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ETIENNE, mort ſans poſtérité; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Parade*, Chevalier de Saint-Louis, & chef de Brigade dans une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi.

VIII. JEAN DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Joux & des Granges, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, obtint diſpenſe pour ſe marier, & épouſa, le 28 Janvier 1643, JEANNE DE MATHAREL, ſa couſine-germaine, fille de GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur des Granges, & de *Marguerite de Saint-Imande*. A ce contrat de mariage aſſiſterent en perſonne ou par procuration JEAN DE MATHAREL, Seigneur de Germiny, JACQUES DE MATHAREL, AUGUSTIN & NICOLAS DE MATHAREL, Aumônier du Roi, Chanoine de Saint-Médard à Paris & autres. Il laiſſa de ſon mariage : —— FRANÇOIS, mort ſans poſtérité; — & MARIE DE MATHAREL, batiſée à Saint-Germain-ſous-Uſſon, mariée à *Philibert de Miremont*, Chevalier, Seigneur de Vialart.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or accompagnée de trois étoiles de même, 1 en chef & 2 aux flancs; au-deſſous de la croix coupé de gueules, chargé de trois loſanges d'or de front, moitié ſur l'azur, moitié ſur le gueules.* Pour légende IN HOC SIGNO VINCES. Supports, *deux léopards*.

* MATHÉFELON : Baronnie ſituée dans la Paroiſſe de Seiche, à quatre lieues d'Angers, qui a donné ſon nom à une Famille illuſtre, ſubſiſtante encore dans l'Orléanois.

Hubert, III. du nom, Sire *d'Arnay*, de Champagne, Vihers, Saint-Martin de Parcé, &c. quitta le ſurnom d'*Arnay* pour prendre celui de *Champagne*, que ſa poſtérité a conſervé. Il épouſa, en 1080, ELISABELH DE MATHÉFELON, Dame de Mathéfelon en Anjou, à condition que le fils aîné qu'il auroit, prendroit le nom ſeul de MATHÉFELON, & que les puînés conſerveroient celui de *Champagne*. De ce mariage il ne vint qu'un fils, nommé — *Hubert*, IV. du nom, Baron *de Mathéfelon*, Sire de Champagne, Vihers, Arnay, Duretal, &c. premier Baron d'Anjou & du Maine, ayeul de *Brandelis*, auteur de la branche des Seigneurs *de Champagne* & *de Parcé*. Voyez CHAMPAGNE, *Tome IV* de ce Dictionnaire, *p.* 182 *& ſuiv.*

MATHEZOU, en Bretagne, du reſſort de Leſneven & de Saint-Renan.

Famille déclarée *noble d'extraction* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Mai 1669. Elle remonte à CHRISTOPHE DE MATHEZOU, Seigneur de Kerpeoch, vivant, avec *Marie Silveſtre*, ſon épouſe, au commencement du XVI^e^ ſiécle. Les armes : *d'argent, à la bande de ſable, chargée de trois étoiles d'argent.*

MATHIEU : Famille noble établie à Paris.

JEAN MATHIEU, Seigneur de Belon, Conſeiller au Châtelet le 3 Février 1553, Conſeiller au Grand-Conſeil le 15 Novembre 1556, Maître des Requêtes le 16 Décembre 1567, mourut au commencement de 1569. Il avoit épouſé *Juſtine Haguenen*, dit *le Duc*, fille de *Jean Haguenen*, Conſeiller en la Cour des Aides,

Digitized by Google

& de *Marie Thibaut de Borain*, dont il eut : — MARGUERITE MATHIEU, mariée, le 15 Août 1578, à *Pierre Haguenen*, dit *le Duc*, Seigneur de Vilvaude, son cousin-germain ; — & DENISE MATHIEU, femme de *François d'Auvergne*, Seigneur d'Acheres, Tréſorier de France à Orléans. Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, chargée en cœur d'une étoile d'or.*

MATIEU : Famille originaire de Salins en Franche-Comté, & établie en Provence.

PIERRE & JEAN MATIEU, fils d'autre JEAN, vinrent s'établir en Provence, où ils épouſerent deux ſœurs de la Maiſon de *Vacheres*, Dames du Reveſt. Le puiné ne laiſſa point de poſtérité.

PIERRE DE MATIEU, l'aîné, Seigneur du Reveſt, Conſeiller au Parlement de Provence, lors de ſon inſtitution en 1502, eut, de *Dauphine de Vacheres*, ſa femme : — 1. GAUCHER, qui ſuit ; —— 2. MARGUERITE, mariée à *Antoine de Villeneuve*, Baron des Arcs ; — 3. & ANDRIVETTE, femme de *François d'Eſcalis*, ayeul du premier Préſident *de Bras*.

GAUCHER DE MATIEU, Seigneur du Reveſt, ſe maria 1°. à *N... de Huc* ; 2°. à *N... d'Aube* ; 3°. à *N... d'Agout* ; & 4°. en 1552, avec *Marguerite de Caſtillon*, des Seigneurs *de Cucuron*, dont :

GASPARD DE MATIEU, Seigneur du Reveſt, Gouverneur, pendant la Ligue, de la Roche-Giraud, Banon & Monſalier, qui fut chargé de la levée de 200 hommes pour la garniſon de ces trois places. Il eut de ſon mariage, contracté avec *Catherine de Villeneuve*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Ramatuelle, — HERCULE, qui ſuit ; — & FRANÇOIS, Capitaine, qui ſe diſtingua, par ſa valeur, au ſiége de Valence, & mourut ſans alliance.

HERCULE DE MATIEU, Seigneur du Reveſt, épouſa, en 1603, *Diane de Forbin*, des Seigneurs *de Gardane*, dont, entr'autres enfans : — ALPHONSE, qui ſuit ; — & FRANÇOIS, Chevalier de Malte, mort Commandeur de ſon Ordre en 1656.

ALPHONSE DE MATIEU, Seigneur du Reveſt, s'allia, en 1666, à *Anne de Paparin-Châteaugaillard*, d'une Famille noble, éteinte de nos jours.

JEAN-FRANÇOIS DE MATIEU-DE-VILAR, Seigneur du Reveſt, & en partie de Fontaine, petit-fils d'ALPHONSE, a eu, de ſon mariage avec *N... de Capucy*, de la ville de Marſeille, un fils unique encore jeune.

Les armes : *de gueules, à trois colombes d'argent*, 2 & 1. Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, pag. 120 & ſuiv.*

MATIFFAS : Famille noble de Picardie, dont étoit

JACQUES DE MATIFFAS, Seigneur de la haute & baſſe Salle, demeurant à Millancourt, Bailliage d'Amiens, qui prouva ſa nobleſſe depuis le 27 Juillet 1374, que vivoit MATHIEU DE MATIFFAS, ſon ſeptieme ayeul.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de trois treſles de même.*

MATIGNON. *Voyez* GOYON, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

MATZ (DU), reſſort de Nantes & Vannes en Bretagne.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 20 Mars 1671, au rapport de M. *le Febvre*.

Par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 24 des même mois & an, au rapport de M. *des Cartes*, JULIEN DU MATZ, Sieur de la Boullais, a auſſi été déclaré *noble d'extraction*. Les armes : *d'argent, freté de ſix pièces de gueules, au chef échiqueté d'or & de gueules.*

* MAUBEC : Grande Terre du Viennois, dans le Dauphiné, avec titre de *Marquiſat*. C'eſt la troiſieme des quatre Baronnies anciennes de cette Province, alternative néanmoins avec celle de Breſſieu. Les poſſeſſeurs de ces Terres avoient ſeuls des fauteuils dans les Etats : les autres No-

Digitized by Google

bles n'étoient assis que sur des bancs. La Famille de MAUBEC tire son nom de cette Baronnie, & est sortie de la Maison de *Bocsozel*.

Cette Famille est originaire du Dauphiné, & a été divisée en trois branches. Les deux premieres qui étoient restées en Dauphiné, sont éteintes, & la troisieme est établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaissin, où elle subsiste. Nous en avons déja parlé dans le *Tome VII* de notre premiere édition, *p.* 328 *& suiv.*

HUMBERT DE BOCSOZEL vivoit l'an 1093, & eut pour fils — HUMBERT, II. du nom, vivant l'an 1134. Celui-ci fut pere — d'AYMOND DE BOCSOZEL, dont le fils, — AYMOND II, vivoit encore en 1202, ainsi qu'on le verra ci-après, par une donation qu'il fit à un de ses enfans. Cet AYMOND DE BOCSOZEL, II. du nom, eut trois enfans: — GUI, AYMOND & HUMBERT. GUI & HUMBERT continuerent sous le nom DE BOCSOZEL, d'où descend la Famille de *Montgontier*, du Dauphiné; d'AYMOND est descendue la Famille, qui a depuis porté le nom de MAUBEC.

I. AYMOND DE BOCSOZEL, III. du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, épousa, en 1202, *Jeanne de Maubec*, fille unique & héritiere de l'ancienne Famille de *Maubec*, qui porta en mariage la Terre de *Maubec* & d'autres grands biens, en considération de quoi ledit AYMOND prit le nom de sa femme, ainsi que ses descendans. Un Cartulaire de Vienne porte dans l'une de ses Chartes, qu'AYMOND, pere dudit AYMOND, III. du nom, lui donna ce qu'il avoit dans le mandement de Roche, par acte du mois d'Août de l'an 1202; & que le même jour l'Archevêque & le Chapitre l'en investirent, en présence de *Burnon*, Chanoine, & de *Hugues Malet*, Chevalier. L'an 1239, & le 5 des Ides de Mars, cet AYMOND DE BOCSOZEL, III. du nom, prit la qualité de *Seigneur de Maubec*, dans un hommage qu'il fit au Comte *de Savoie*. De ladite *Jeanne de Maubec*, il eut un fils, nommé

II. AYMOND DE BOCSOZEL, IV. du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, qui se maria, l'an 1253. Il quitta ses armoiries pour prendre celles de sa mere. Les armes de BOCSOZEL sont: *d'or, au chef échiqueté d'argent & d'azur de deux traits*; & celles de l'ancienne Famille de MAUBEC étoient: *d'or, au léopard d'azur.* Ses successeurs y ont ajouté un autre *léopard*. Ledit AYMOND fut pere

III. D'AYMOND DE BOCSOZEL, V. du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, qui épousa, l'an 1276, *Jeanne de Berenger*, & en eut: — HUMBERT, qui suit; — ALIX & JEANNE.

IV. HUMBERT DE BOCSOZEL, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Maubec & de Roche, n'est nommé que HUMBERT, Seigneur DE MAUBEC, dans un accord du pénultieme des Kalendes de Septembre 1297, fait entre *Amédée*, Comte *de Geneve*, & AMÉDÉE, Comte DE SAVOIE, où il paroit comme témoin l'an 1309, le 5 des Ides de Septembre. Il fut Conseiller du Comte DE SAVOIE, & avoit du crédit à la Cour. L'an 1308, il se distingua à la guerre qui s'étoit allumée entre le Dauphin & ce Comte, & se montra un des plus zélés pour son Prince. HUGUES, Dauphin, Seigneur de Foucigny, épousa MARIE DE SAVOIE, fille du Comte AMÉ, V. du nom, en présence d'HUMBERT, Seigneur DE MAUBEC, qui est qualifié *Chevalier*. Ledit HUMBERT DE MAUBEC eut d'*Agnès de Clermont*, son épouse, — HUGUES, qui suit; — & AYMOND, lequel, dans la guerre que se firent le Dauphin JEAN & AMÉDÉE, Comte DE SAVOIE, avoit suivi le parti du premier, quoiqu'il fut homme-lige du Comte; mais la paix ayant été conclue le 10 Juin 1314, un des articles fut que cet AYMOND reconnoitroit le Comte. Ce traité est dans un Cartulaire de M. le Président *de Boissieu*.

V. HUGUES DE MAUBEC, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, de Saint-Albin, de Serpeze, de Montfort & de Valdilins, épousa *Marguerite d'Anduze*, & passa une quittance de sa dot à son pere, en 1339. Le Comte AYMOND DE SAVOIE le nomme dans son testament, de l'an 1343, l'un des Conseillers d'Amé V, son fils. Ledit HUGUES eut pour enfans: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. BELMOND; — 3 & 4. JACQUEMETTE & BLANCHE.

VI. François de Maubec, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, des Eſparres & de Chateaunay, fit hommage noble au Dauphin, le 23 Mars 1363, pour la Terre de Maubec, & pour celles de Caſeneuve & des Eſparres. Il fut un des Seigneurs du Dauphiné qui firent le voyage de Pruſſe avec le Lieutenant-Général *Sintré*, ſous le regne de Charles V, en 1370. Il avoit épouſé, l'an 1363, *Alix de Grolée*, dont vinrent : — 1. Hugues, qui ſuit ; — 2. François, Seigneur de Roche, mort ſans poſtérité ; — 3. Humbert, lequel a fait la branche de Renage, qui ne ſubſiſte plus ; — 4. Alix ; — 5. Philiberte, mariée, le 14 Juin 1395, à *Philippe de Vienne*, fils de *Jean*, Seigneur de Rollans, Amiral de France & Maréchal de Bourgogne, & de *Jeanne d'Oiſelet* : — 6. & Catherine de Maubec, femme, le 1 Novembre 1387, de *Guigues*, Seigneur de *Montbel* & d'Entremonts, fils de *Jean*, Seigneur deſdits lieux, & de *Béatrix de Villars*.

VII. Hugues de Maubec, II. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec, de Roche, des Eſparres, &c. combattit à la bataille qui ſe donna, l'an 1429, près d'Anthon dans le Viennois, contre le Prince *d'Orange*, les Ducs *de Bourgogne* & *de Savoie*, qui s'étoient ligués pour s'emparer du Dauphiné, pendant les guerres du Roi Charles VII avec les Anglois. *De Serre* & les autres Hiſtoriens François, diſent que ledit Hugues, Baron de Maubec, y fut remarqué entre tous, pour y avoir fait des prodiges de valeur. Il épouſa, le 21 Janvier 1425, *Jeanne de Montlor*, fille & héritiere de *Louis de Montlor*, & de *Marguerite de Polignac*, ſa premiere femme. Cette alliance obligea ſes ſucceſſeurs en ligne directe, de prendre le ſurnom de *Montlor*. Hugues eut de ſon mariage : —— 1. François-Louis, qui ſuit ; — 2. Hugues, auteur de la branche des Seigneurs de Roche en Dauphiné, éteinte, rapportée ci-après ; — 3. Artaud, tige de la troiſieme branche, établie à Mormoiron dans le Comtat Venaiſſin, mentionnée enſuite ; — 4. Alix, mariée à *Pierre de Dio*, — 5. Antoinette, femme de *Robert de Laſtic*, Seigneur du Sac en Auvergne ; — 6. & Guerine.

VIII. François-Louis de Maubec-de-Montlor, Seigneur & Baron de Maubec, &c. épouſa, le 26 Juin 1448, *Anne de la Fayette*, fille de *Gilbert de la Fayette*, Maréchal de France, dont vinrent : —— 1. Louis, qui ſuit ; —— 2. Claude, Seigneur de Salezieu & de Lugnet en Auvergne, qui eut deux enfans, morts ſans poſtérité ; — 3. Jacques, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, depuis Commandeur de Puymaiſon, vivant encore en 1542 ; —— 4. & Anne de Maubec-de-Montlor, mariée à *François de Rouviere*, Seigneur de Peynier.

IX. Louis de Maubec-de-Montlor, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec-de-Montlor, Conſeiller & Chambellan du Roi, épouſa, l'an 1476, *Alix de Miolans*, fille de *François*, Seigneur *de Miolans*, en Savoie, de laquelle il eut : — Louis, qui ſuit ; — & Anne, mariée à *Louis*, Baron *de Saſſenage*.

X. Louis de Maubec-de-Montlor, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec-de-Montlor, épouſa, l'an 1497, *Philippine de Balſac*, fille de *Robert*, Baron d'Antraigues. Il n'eut de ſon mariage qu'une fille, nommée

XI. Fleurie de Maubec-de-Montlor, Marquiſe de Maubec, &c. mariée, l'an 1526, avec *Jean de Veſc*, Baron de Grimaud. Louis de Montlor, ſon pere, & ſa femme, donnerent aux enfans qui naîtroient de ce mariage, tous leurs biens, à la charge qu'ils prendroient le ſurnom de *Montlor*. Elle ne laiſſa que des filles.

Seigneurs de Roche, en Dauphiné.

VIII. Hugues de Maubec, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Roche en Dauphiné, de Chateauneuf & de Moneſtier en Vivarais, ſecond fils de Hugues, II. du nom, & de *Jeanne de Montlor*, épouſa, en 1478, *Ennemonde Allemand*, & tranſigea, le 25 Mars 1514, avec *Falcos Allemand*, neveu de ſa femme, touchant ſa dot. De ce mariage vinrent : — 1. Aymard, qui ſuit ; — 2. François, marié avec *Jeanne de Charneau*, dont il n'eut qu'une fille ; — 3. Jean, qui

Digitized by Google

ſe trouva à la journée de Marignan en 1515, & à celle de Cerifoles en 1544, dit le P. *Hilarion de la Coſte*, dans ſon éloge des Dauphins de France ; — 4. & GUILLAUME.

IX. AYMARD DE MAUBEC, Chevalier, Seigneur de Roche, épouſa, en 1529, *Claudine de Theys*, Dame de Bayette, fille d'*Antoine de Theys*, Seigneur de Bayette & de Bellecombe, & de *Claudine Terrail*, dont : — 1. FRANÇOIS DE MAUBEC, Chevalier, Seigneur de Roche, mort ſans poſtérité en 1608 ; — 2. ANNE, mariée à *Claude de la Maladiere*, Seigneur de Maiſonas ; — 3. & MARTINE, femme, en 1538, de *Philibert*, Seigneur *de Cordon* & de Vieux en Bugey, fils de *Pierre de Cordon*, Seigneur de Vieux, & de *Guigonne de Viry*.

Branche de MAUBEC, *établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin.*

VIII. ARTAUD DE MAUBEC, troiſieme fils de HUGUES, II. du nom, & de *Jeanne de Montlor*, fut le premier qui vint s'établir à Mormoiron, dans le Comtat, où après y avoir réſidé pluſieurs années, il épouſa, le 3 Février 1498, *Antoinette de Martiny*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Montguers, habitant du Buis en Dauphiné. Leur contrat de mariage fut paſſé le 21 Mai 1507, reçu par *Amédée Guilliny*, Notaire de Mormoiron. Il y eſt dit que ce mariage avoit été fait & conſommé ſelon les loix de l'Egliſe depuis pluſieurs années, & que ce contrat n'avoit été redigé qu'alors par la négligence des parties. De ce mariage vinrent : — 1. ETIENNE, qui ſuit ; — 2. LOUIS ; — 3. & HUGUES, qui tranſigea avec *Falcos Allemand*, neveu de ſa femme, en 1514. Ce *Falcos* étoit frere aîné d'*Artaud*. ARTAUD DE MAUBEC, pere de ces enfans, reçut de FRANÇOIS DE MAUBEC, dit LOUIS DE MONTLOR, ſon frere aîné, par les mains de JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ſon neveu, la ſomme de 1000 écus, pour reſte & entier payement de ſes droits de légitime ſur les biens de HUGUES DE MAUBEC, II. du nom, ſon pere. C'eſt ce qui conſte par un acte du 1 Avril 1519, reçu par *Amédée Guilliny*, Notaire de Mormoiron. Il eſt parlé de cet ARTAUD DE MAUBEC dans l'Hiſtoire des Comtes *de Valentinois*, par *du Cheſne*, aux preuves, *p.* 99, où il rapporte un extrait des Regiſtres du Parlement de Paris de l'an 1454, ſur un procès d'*Armand de Polignac*, contre *Anne de Montlor*, veuve de *Charles de Poitiers*, & FRANÇOIS DE MAUBEC, dit LOUIS DE MONTLOR, HUGUES, ARTAUD & ANTOINETTE DE MAUBEC, enfans de HUGUES II, Seigneur DE MAUBEC, & de *Jeanne de Montlor*. Suivant un acte du 3 Mai & un autre du 2 Novembre 1513, paſſé devant ledit *Guilliny*, ARTAUD DE MAUBEC reçut de *Bertrand de Martiny*, Seigneur de Montguers, ſon beau-pere, & par les mains de *Raimond de Martiny*, ſon beau-frere, le reſte & entier payement de la dot d'*Antoinette de Martiny*, ſon épouſe. Il fit ſon teſtament le dernier jour d'Avril 1519, devant *Guilliny*, Notaire, où il eſt qualifié *noble* ARTAUD DE MAUBEC-MONTLOR, & fit ſon héritier univerſel ETIENNE, ſon fils aîné, dont on va parler.

IX. Noble ETIENNE DE MAUBEC-CARTOUX fut obligé de prendre le nom de *Cartoux*, par le teſtament d'*Antoine de Cartoux*, Prêtre, habitant de la ville de Sault en Provence, parent d'*Antoinette de Martiny*, mere dudit ETIENNE. Il le fit ſon héritier univerſel, à cette condition qu'il porteroit ſon nom, lui & les ſiens à perpétuité. Ce teſtament eſt du 20 Janvier 1513, écrivant *Amédée Guilliny*, Notaire de Mormoiron. *Pierre de Carteſi* ou *Cartoux*, habitant dudit lieu de Mormoiron, qui épouſa ladite *Antoinette de Martiny*, veuve d'ARTAUD DE MAUBEC, renouvella la même obligation audit ETIENNE, & le fit ſon héritier, à cette condition qu'il continueroit de porter ſon nom, lui & les ſiens à perpétuité, par ſon teſtament du 21 Août 1540, écrivant *Antoine Guilliny*, Notaire de Mormoiron. Noble ETIENNE DE MAUBEC-CARTOUX, ainſi qualifié dans ſon teſtament, épouſa, par contrat du 24 Juin 1534, (paſſé devant *Blaiſe Guerin*, Notaire du Thor, & *Etienne de Tillia*, Notaire de Mazan,) noble *Catherine de Gaſt du Thor*, à laquelle il légua les rentes qu'il avoit en Dauphiné, provenant d'ARTAUD DE MAUBEC, ſon pere, par ſon teſtament du 23 Avril 1551, paſſé devant *Antoine Guilliny*, Notaire de Mormoiron, & fit ſon héritier ſon

Digitized by Google

fils aîné. De ce mariage vinrent : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Claude, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Saint-Siffren de Carpentras ; — 3. & Esprit.

X. Noble Pierre de Maubec-Cartoux, ainsi qualifié dans son testament, servit 25 ans en qualité de Capitaine d'Infanterie dans les troupes du Roi. Plusieurs passeports à lui accordés, signés & scellés en sont foi, un donné par M. le Comte *de la Motte-Verdeyer*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur pour Sa Majesté à Grenoble, le 11 Mai 1570 ; un autre donné à Turin par Dona Catherine d'Autriche, Duchesse de Savoie, le 30 Mars 1593, & plusieurs autres. Il épousa, par contrat du 24 Janvier 1569, passé devant *Guillaume Gaudibert*, Notaire de Malaucene, noble *Madeleine d'Augier de Malaucene*, & fit son testament le 12 Juillet 1592, passé devant ledit *Antoine Guilliny*, Notaire. Ses enfans furent : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Esprit, mort sans postérité de son mariage avec noble *Françoise de Seguin-de-Beaumette* ; — 3. Louise, femme de noble *Pierre-Vincent de Camot*, d'une illustre Maison originaire de Piémont, mort sans postérité ; — 4. & Catherine.

XI. Noble Claude de Maubec, institué héritier de son pere, épousa, par contrat du 16 Juin 1615, passé devant *André Dupuis*, Notaire à Villeneuve, noble *Anne d'Anastasi*, de Villeneuve-lès Avignon, & testa le 12 Avril 1631, devant *Gabriel Barnioli*, Notaire d'Avignon. De son mariage vinrent : — noble Claude-François, qui suit, institué héritier par son pere ; — & Anne, mariée à noble *André d'Anselmi de Grugiere*, par contrat, passé le 31 Janvier 1633, devant *Massan*, Notaire de Mormoiron.

XII. Noble Claude-François de Maubec-Cartoux, Seigneur de Bouquier, ainsi qualifié dans son testament du 9 Juin 1673, passé devant *Mourgier*, Notaire de Villeneuve-lès-Avignon, avoit épousé, 1°. par contrat du 11 Juin 1643, passé devant *Olivier Renaud*, Notaire de Montjay en Dauphiné, noble Demoiselle *Susanne d'Agout*, fille d'*Antoine-René*, Seigneur de Montjay & de Chanousse, & de *Claire de Morges*, Dame desdits lieux ; & 2°. en 1670, *Jeanne Duplan*. Du premier lit il eut : — 1. Jean-Joseph, qui suit ; — 2. Anne-Marie, alliée, le 27 Août 1668, à noble *Scipion de Silvestre*, Seigneur de Châteauneuf, Miraval, habitant de Gordes en Provence ; — 3. Claire-Charlotte, Religieuse au Monastere de Sainte-Ursule de Pernes ; — 4. Madelene, Religieuse au même Monastere ; & du second lit : — 5. N... de Maubec-Cartoux, Chanoine Régulier dans l'Ordre de Saint-Ruf ; — 6. & 7. & deux filles, Religieuses au Monastere de Sainte-Elisabeth à Villeneuve-lès-Avignon.

XIII. Jean-Joseph de Maubec-de-Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, institué héritier par son pere, fit deux testamens, l'un en 1698, & l'autre le 28 Avril 1718, devant *Gabriel* & *Joseph Bertrand*, Notaires de Mormoiron, & institua son héritier Jean-Batiste, son fils aîné, ce qu'il ratifia deux jours après en conséquence de son mariage. Il avoit épousé, par contrat du 31 Décembre 1672, (passé devant *Charles Aymard*, habitant de Carpentras, & *Gabriel Bertrand*, habitant de Mormoiron, Notaires,) noble Demoiselle *Marie-Françoise d'Alleman*, de Carpentras, fille d'*Esprit d'Alleman*, & de *Diane-Jeanne de Boutin de Valouse*. De ce mariage vinrent : — 1. Jean-Batiste, qui suit ; — 2. Joseph-César, reçu dans les Gardes-Marines à Toulon ; — 3. Joachim, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saint-Laurent, tué à la bataille d'Hochstet en 1704 ; — 4. Philippe-Auguste, Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Blaise des Monts, mort en 1750. Il avoit été reçu Chevalier de Justice sur ses titres originaux, qui furent vérifiés par les Commandeurs & Chevaliers dudit Ordre, députés Commissaires pour faire lesdites preuves, lesquelles furent enregistrées avec tous les actes mentionnés en cette Généalogie, dans les Archives & Chancelleries de Malte, & dans celles du Grand-Prieuré de Saint-Gilles à Arles ; — 5. François, Ecclésiastique, mort en 1717 ; — 6. Paul-Joseph-Balthasard ; — 7. Marie-Anne ; — 8. & Anne, mariée avec *N... de Murris-de-Pradala-Saint-Martin*.

XIV. Jean-Batiste de Maubec-de-Cartoux, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, testa le 19 Février 1730, devant *Joseph Bertrand*, Notaire de

Digitized by Google

Mormoiron. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Novembre 1711, paſſé devant *Malatra*, Notaire de Pernes, & ledit *Joſeph Bertrand*, Notaire de Mormoiron, Demoiſelle *Marie de Quiqueran de Beaujeu*, fille de *Thomas*, Chevalier, Seigneur de Ventabren, habitant de la ville de Pernes, & de Dame *Diane de Grillet de Briſſac*, dont : —— 1. ESPRIT-JOSEPH-MARIE, qui ſuit, inſtitué héritier par ſon pere; — 2. JEAN-JOSEPH, né à Mormoiron le 12 Janvier 1718, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe noble, royale & Collégiale d'Ainay à Lyon, ſur ſes preuves de nobleſſe faites audit Chapitre, admiſes & déclarées bonnes & valables par acte capitulaire, le 28 Mars 1763; — 3. & PAUL-PIERRE-JOSEPH-AUGUSTIN, né le 5 Août 1720, Religieux dans l'Ordre des Grands Auguſtins, mort en 1766, étant Prieur au Couvent d'Arles.

XV. ESPRIT-JOSEPH-MARIE DE MAUBEC-DE-CARTOUX, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, né à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin, le 10 Janvier 1717, a fait deux campagnes en Italie en 1733 & 1734, étant Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il s'eſt trouvé dans la premiere campagne aux ſieges de Pizzigitone & du Château de Milan, n'ayant que 16 ans; & dans la ſeconde, aux deux attaques de Colorno, à l'affaire du paſſage de la Secchia, & à la bataille de Guaſtalla. Il a épouſé, par contrat du 20 Février 1748, paſſé devant *Pierre-Claude Durand*, Notaire de Caromb, & *Jean-Joſeph Bertrand*, Notaire de Mormoiron, Demoiſelle *Marie-Roſe de Camaret de Belille*, fille de *Jean-François-Ignace de Camaret*, Chevalier, Seigneur de Belille, & de noble Dame *Conſtance de Salis*. Elle eſt morte le 11 Novembre 1759, & a laiſſé pour fils unique :

XVI. JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS DE MAUBEC-DE-CARTOUX, né le 3 Octobre 1749, qui a ſervi près de ſix ans, étant Sous-Lieutenant dans le Régiment de Lanan, Dragons. Il n'eſt pas encore marié.

La nobleſſe de cette ancienne Famille a été reconnue par Ordonnance de M. *de Lamoignon*, Intendant de la Province de Languedoc à Montpellier, le 20 Septembre 1697, lors de la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe, enſuite d'un Arrêt du Conſeil du Roi, où la Nobleſſe du Royaume fut obligée de faire conſtater ſes titres. CLAUDE-FRANÇOIS DE MAUBEC, qui réſidoit à Villeneuve-lès-Avignon, où il avoit une maiſon & du bien, fut cité comme les autres & reconnu ſur la production de ſes titres. Il eſt nommé & qualifié dans ladite Ordonnance, *noble* CLAUDE FRANÇOIS DE MAUBEC-DE-CARTOUX, Seigneur de Bouquier. Pluſieurs Hiſtoriens, entr'autres, *Guichenon*, *André Favin*, *André du Cheſne* & *de Serre*, parlent de la Famille de MAUBEC & des perſonnes illuſtres qu'elle a données.

Les armes : *d'or, à deux léopards d'azur poſés l'un ſur l'autre.*

MAUBEUGES. Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 340.

FRANÇOIS DE MAUBEUGES, demeurant à Bois, Election de *Laon*, produiſit des titres de quatre races depuis l'an 1545. — CLAUDE DE MAUBEUGES, Seigneur de Sery, demeurant à Merlet, Madame *de Blond*, veuve de feu NICOLAS DE MAUBEUGES, Seigneur de Monceau, & PHILIPPE, ſon fils, demeurant à Laon, furent jugés *nobles* au Conſeil, par Arrêt du mois de Juin 1670. De cette même Famille étoit JEAN DE MAUBEUGES, Seigneur de Feligny en Champagne, Capitaine d'Infanterie. Les armes : *vairé d'or & de gueules.*

* MAUBOURG : Une héritiere du nom de *Maubourg* porta dans la branche aînée de la Maiſon de *Fay*, la Terre de *Maubourg* avec celle de *la Tour* en Velay. *Voyez* FAY (DE), *Tome VI*, *p.* 291 *& ſuiv.* de ce Dictionnaire.

MAUCAZRE (LE), reſſort de Leſneven en Bretagne. Famille qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Août 1659, au rapport de M. *de Larlan*, fut déclarée *noble d'extraction*. Les armes : *d'or, à trois roſes de gueules, 2 & 1.*

MAUCOMBLE,

Digitized by Google

MAUCOMBLE. Branche de la Maiſon de *Pardieu*, éteinte dans *Louis de Pardieu*, Chevalier, Marquis de Maucomble, lequel n'a eu que deux filles, qui ont porté les biens de cette branche dans les Maiſons de *le Veneur* & de *Medavy*.

MAUCONVENANT (DE): Ancienne Nobleſſe de Normandie, Election de Carentan, dont étoit

FRANÇOISE-BONNAVENTURE DE MAUCONVENANT, appellée *Mademoiſelle de Sainte-Suſanne*, mariée à *Jean-Jacques Bazan*, Marquis de Flamanville, mort le 27 Novembre 1752, laiſſant poſtérité. Voyez BAZAN DE FLAMANVILLE, *Tome II* de ce Dictionnaire. Les armes de MAUCONVENANT ſont: *de gueules, à neuf quintefeuilles d'argent*, 3, 3 & 3.

MAUCQUOIS: Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 340.

FRANÇOIS MAUCQUOIS, Seigneur de Mathomeſnil, au Comté d'Eu, où il demeuroit, & CHARLES MAUCQUOIS, Seigneur d'Heudlimont, demeurant à Bethencourt, Bailliage d'Amiens, firent, en 1693, preuve de nobleſſe, depuis le 3 Octobre 1478. FRANÇOIS étoit fils d'autre FRANÇOIS MAUCQUOIS, Seigneur de Mathomeſnil, & d'*Anne Denetz*, fille de *Nicolas Denetz*, Conſeiller en la Cour des Aides.

Les armes: *d'azur, à un beſan d'or, accompagné de trois treſles de même.*

MAUDET, reſſort de Rennes & Nantes en Bretagne.

Famille noble qui remonte à EMERY MAUDET, vivant l'an 1480, marié à *Robine du Bignon*. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier au rapport de M. *Denyau*, du 27 Février 1669, & le ſecond au rapport de M. *le Jacobin*, du 10 Mars 1671. Les armes: *loſangé d'or & de gueules*. Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MAUDUIT, en Normandie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1668. Elle porte pour armes: *de ſable, à un* AGNUS DEI *d'argent*.

MAUDUIT, Seigneurs du Pleſſis & de Chef-du-Bois. Autre Famille, dont les armes ſont: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois molettes de ſable*, 2 & 1.

MAUDY (DE). De cette Famille noble étoient

CHARLES & FRANÇOIS DE MAUDY, Seigneur de Billy, demeurans à Barzy, Election de Laon, auxquels le Roi accorda un Arrêt de maintenue le 1 Février 1668. Les armes: *d'argent, à trois faſces de gueules, l'argent chargé de dix loups de ſable*, 3, 3, 3 & 1. Nobiliaire de Picardie, *p.* 340.

MAUGER: Deux Familles nobles de Normandie portent ce nom.

La premiere, MAUGER, Ecuyer, Sieur du Boſcq, Election de Coutances, a pour armes: *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée au 1 & 4 de deux chevrons de ſable; au 2 & 3, d'un lion de même.*

La ſeconde, MAUGER, Ecuyer, Sieur de Calligny, de l'Election de Bayeux, porte: *de gueules, à ſix billettes d'argent*, 3, 2 & 1.

MAUGIRON: Ancienne Nobleſſe du Dauphiné, ſur laquelle nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*.

La Seigneurie de *Montleans* près de Vienne, fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Septembre 1569, en faveur de LAURENT DE MAUGIRON, Lieutenant de Roi en Dauphiné. De lui deſcend

LOUIS-FRANÇOIS, dit *le Comte* DE MAUGIRON, Colonel d'un Régiment de ſon nom, ci-devant *Saſſenage*, fait Brigadier le 20 Mars 1747, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1748, & Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, mort à Valence le

Digitized by Google

15 Mars 1767. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1740, *Marie-Françoise de Sassenage*, fille ainée de *Charles-François*, Marquis *de Sassenage*, mort le 2 Juin 1762, à 68 ans, & de *Marie-Françoise Casimire de Sassenage*, sa cousine. Nous ne connoissons, sorti de ce mariage, que —— Mademoiselle DE MAUGIRON, mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 26 Juillet 1766, avec le Vicomte *de Rouaut*. La Comtesse DE MAUGIRON s'est remariée, le 13 Août 1768, à *Armand-Sébastien de Bruck*.

Les armes : *mal gironné d'argent & de sable de six pièces.*

MAUGIS : Famille noble qui porte pour armes : *de sable, au lion d'or, armé, lampassé & couronné d'argent, accompagné d'une orle de quatre fleurs de lis d'or.*

* MAULDE : Ancienne Noblesse du Hainaut, dont nous avons déja parlé dans la premiere édition de ce Dictionnaire, *Tome II, p.* 490, & *Tome VII, p.* 334.

Une partie de la terre de MAULDE est en deça de l'Escaut, & encore possédée par les Seigneurs *de Ligne*, qualifiés du titre de *Barons de Maulde*, dès l'an 1000. L'autre partie est en delà de l'Escaut, d'où relevoient 15 fiefs nobles, & étoit possédée aussi, dès l'an 1000, par WATIER DE MAULDE, marié, 1°. à *Agnès de Saveuse*; & 2°. à une fille de la Maison d'*Enghien*. La ressemblance des armes des Seigneurs *de Ligne* & des Seigneurs DE MAULDE qui sont : *d'or, à la bande de sable*, feroit présumer que ces deux Maisons ont la même origine; mais le Marquis *de la Buissiere* les porte la *bande chargée de trois croix d'argent.*

En 1180, une *Audouine de Ligne*, sœur de *Watier* & de *Fraftré de Ligne*, fut mariée à MATHIEU DE MAULDE, disent les Annales du Comté de Hainaut, *page* 213. Suivant ces mêmes Annales, & *Carpentier*, Histoire du Cambresis, les alliances de la Maison de MAULDE sont avec celles de *Hallwin*, *Alsace-Hennin-Liétard*, de *Barbançon*, de *Berghes*, de *Cleves*, *Chiftelles*, de *Montmorency*, &c. Elle a donné des Chanoinesses aux nobles Abbayes d'Avesnes, Mons, Nivelle, &c.

Un WATIER, Seigneur DE MAULDE, suivit au voyage de la Terre-Sainte *Baudouin* Comte *de Hainaut*, & ROBERT DE MAULDE fut Gouverneur de Guise en 1250.

Les Archives de Saint-Guilain & de Saint-Martin marquent que GUILLEMETTE DE MAULDE, héritiere de la branche ainée en 1422, emporta de sa Maison 300 mille florins de rente, somme très-considérable pour ces tems-là, s'il n'y a pas erreur de chiffre; & la terre de MAULDE en deça de l'Escaut, en est sortie par la vente qu'elle en fit à *Antoine de Carondelet*. Elle fut mariée, 1°. à *Jean de Barbançon*; & 2°. à *Hector de Cleves*.

La Baronnie de *Colemberg* est entrée dans cette Maison par le mariage de *Jeanne*, Baronne *de Colemberg*, dans le Boulonnois, Dame de Condotte, avec PIERRE DE MAULDE, Seigneur de Neuville. Il en eut : — FELIX DE MAULDE, Baron de Colemberg, Pair du Comté de Boulogne, qui épousa, 1°. *Marie de Lameth*, laquelle lui apporta en mariage la Vicomté de Leaume. Elle fut mere de GABRIEL DE MAULDE, marié à *Catherine de Calonne*, dont : — GABRIEL, II. du nom, pere de GABRIEL DE MAULDE, III. du nom, en faveur duquel la Baronnie de *Colemberg* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1691, enregistrées le 29 Avril 1693. Il fut fait Maréchal-de-Camp & Lieutenant de Roi au Gouvernement du Boulonnois, & est mort le 25 Avril 1725, ne laissant d'*Elisabeth de Tesse*, son épouse, qu'une fille unique, mariée au Vicomte *d'Isque*. L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 559, fait mention de JEAN DE MAULDE, Baron de Colemberg, marié à *Anne de Monchy*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Auxonne, & de *Madelene de Bossut*.

Dans la même Maison de MAULDE a passé la terre de la Buissiere en Artois, par le mariage de GEORGES DE MAULDE, avec *Josfine de Courteville*, fille &

Digitized by Google

héritiere de *Jacques*, Seigneur de la Buiſſiere. GEORGES DE MAULDE, Seigneur de Mauroy, mort en 1597, & deſcendant au XII^e^ degré de WAUTIER, Sire DE MAULDE, vivant dans le XII^e^ ſiécle, a eu de ſon mariage : — JACQUES DE MAULDE, Gouverneur de Lens, qui de *Marguerite de Montmorency-Neuville-Wiſtace*, mariée en 1640, eut : — ALBERT DE MAULDE, en faveur duquel la Seigneurie de la *Buſſiere* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1663. Cet ALBERT DE MAULDE eut d'*Antoinette de Preudhomme de Haillie*, ſa ſeconde femme : — ANGE-LÉON DE MAULDE, Marquis de la Buiſſiere, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de Saint-Louis, marié, (ſuivant les Tablettes hiſtoriques, *Part. VII, p.* 267,) en 1717, à *Marie-Anne d'Auxy de Monceaux*, fille de *François*, Comte de Monceaux, & de *Madelene de Jubert*, dont il n'y a point eu d'enfans. Il a eu pour héritier, en 1740, ſon couſin LOUIS-FRANÇOIS, dit *le Comte* DE MAULDE, mort en 1763. Il avoit épouſé, le 11 Juillet 1735, *Marie-Félicité de Conflans Saint-Remy*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. LÉON-EUGENE-LOUIS, qui ſuit ; — 2. MAXIMILIEN-GABRIEL, né le 24 Septembre 1740, Colonel aux Grenadiers de France en 1758 ; — 3. ADÉLAIDE, née en Janvier 1742, mariée, en Mai 1760, à *Henri*, Comte *de Lur* & de Saluces ; — 4. & FÉLICITÉ, née le 1 Novembre 1748.

LÉON-EUGENE-LOUIS, Comte DE MAULDE, Marquis de la Buiſſiere, né le 25 Août 1739, Colonel aux Grenadiers de France le 15 Avril 1752, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 16 Avril, & célébration le 1 Mai 1764, Demoiſelle *Davy de la Pailletrie*. Nous ignorons s'il y a poſtérité.

* MAULE : Baronnie dans le Vexin-François, que *Jacqueline de Morainvilliers* porta en mariage, en 1544, à *Robert de Harlay*, Seigneur de Sancy. Elle fut érigée en *Marquiſat*, en faveur de ſon petit-fils *François de Harlay*, par Lettres du mois d'Août 1667, enregiſtrées le 15 Mars 1668.

Cette terre fut depuis acquiſe par *Joſeph-Guillaume de la Vieuville*, Maître des Requêtes, Secrétaire des commandemens de la Ducheſſe *de Bourgogne*, en faveur duquel le titre de *Marquiſat de Maule* fut confirmé, par Lettres du mois de Décembre 1699, enregiſtrées le 9 Juillet 1701. Il mourut le 21 Août 1700, laiſſant de *Marie l'Huillier*, ſa femme, morte le 30 Mai 1742, à 48 ans, entr'autres enfans :

Alexandre de la Vieuville, Marquis de Maule, qui avoit été Secrétaire des commandemens de Madame la Dauphine, mort le 28 Février 1733, ſans enfans de ſa femme *Marguerite Neiret*, décédée le 1 Juillet 1718.

Les anciens Seigneurs de MAULE étoient ſortis de *Baudouin de Brione*, frere puîné de *Richard* I, Comte de Clare, tous deux fils de *Gilbert*, Comte *d'Eu* & de Brione. *Baudouin* donna à Saint-Amand de Rouen, l'Egliſe de Maule avec les dîmes. *Richard*, ſon fils aîné, paſſa en Angleterre du tems de GUILLAUME *le Conquérant*, dont il reçut de grands biens. On prétend que c'eſt de lui que deſcendent les Comtes *de Devonshire*.

MAULÉON. *Voyez* CHATILLON, *Tome IV* de ce Dictionnaire.

MAULÉON : Ancienne Nobleſſe, qui a donné un Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, lors de la promotion du 31 Décembre 1585, dans

GIRAUD DE MAULEON, Seigneur de Gourdan, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Calais, mort ſans alliance le 14 Septembre 1593. Il étoit fils unique d'ESPAGNOLET DE MAULEON, Seigneur de Gourdan, & de *Jeanne de Saman*. Les armes : *de gueules, au lion d'or*. Extrait du *Tome IX* de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *p.* 92.

MAULEVRIER, en Anjou. Titre d'une branche de la Maiſon de *Colbert*, iſſue du troiſieme frere du Contrôleur-Général. *Voyez* COLBERT.

* MAULEVRIER, en Bourgogne. Terre & Seigneurie poſſédée, dans les

Digitized by Google

XIV & XV^e^ siécles, par une branche de la Maiſon de *Damas-Marcilly*, & que *Françoiſe de Damas* porta à ſon mari *Denis de Savary*. C'eſt un Marquiſat qui a été acquis par le pere du feu Maréchal *de Langeron*.

MAULEVRIER : Autre Terre & Seigneurie ſituée en Normandie, Election de Caudebec, qui a été long-tems poſſédée par la Maiſon de *Savoie*, de laquelle

Pierre de Breté, II. du nom, Grand Sénéchal d'Anjou, de Poitou & de Normandie, l'acquit. Il porta en conſéquence le titre de *Comte de Maulevrier*. Son fils *Jacques de Breté*, Maréchal & Grand Sénéchal de Normandie, eut de *Charlotte*, fille naturelle du Roi CHARLES VII, *Louis de Breté*, Comte de Maulevrier, Grand-Veneur de France, qui de *Diane de Poitiers*, depuis Ducheſſe de Valentinois, n'eut que deux filles. L'ainée, *Françoiſe de Breté*, eut le Comté de *Maulevrier* avec la Baronnie de Mauny, qu'elle porta en mariage, en 1538, à *Robert de la Marck*, IV. du nom, Duc de Bouillon, & qui fut le partage de leur ſecond fils, *Charles-Robert de la Marck*, mort en Septembre 1622. Il avoit vendu quelques années auparavant le Comté de *Maulevrier* à *Jacques de Fay*, Seigneur de Bourg-Achard, Bailli de Rouen, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1621, Enſeigne de la Compagnie de 200 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Connétable *de Luynes*. Voyez FAY, *Tome VI* de cet ouvrage, *p.* 298 & 299, branche des Seigneurs *du Taillis*.

MAUMIGNY : Famille noble, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné d'une étoile miſe en pointe, au chef couſu d'or.*

MAUMONT. Suivant un *Mémoire* envoyé lors de la premiere édition de ce Dictionnaire, & imprimé dans le *Tome VII*, *p.* 335, il eſt dit que les Seigneurs de ce nom qui ſubſiſtent en Limouſin, ſont un rameau d'une branche de la Maiſon de *la Rochefoucaud*, connue ſous les noms de *Verneuil* & de *Barbeſieux*.

On trouve un GERARD DE MAUMONT, Chanoine de l'Egliſe du Puy en Velay, auquel *Emery*, Vicomte *de Rochechouart*, aſſigne une rente de 80 livres, par accord fait entr'eux en 1269. — BERNARD DE MAUMONT, Seigneur de Chef-Bonne, avoit pour femme, en 1430, *Anne de Rochechouart*, fille de *Geoffroi*, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Marguerite Chevin*, Dame de Mauzé.

GUILLAUME DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. GUI, qui ſuit; — 2. CHARLES, qui ſous le prétexte de quelque nullité dans le mariage de GUI, ſon frere, s'empara des biens de PIERRE, ſon neveu, & mourut ſans enfans; — 3. & une fille, femme de *Robert Stuart*, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France en 1515, mort en 1543.

GUI DE MAUMONT, Chevalier, Seigneur de Beauregard, fut tué dans l'armée de Bourgogne, à un aſſaut devant Dole, laiſſant de *Robinette de la Mothe*, pour fils poſthume :

PIERRE DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Beauregard & de la Roche Saint-Firmin, dont la légitimité, comme on l'a dit, fut diſputée par CHARLES, ſon oncle, ce qui l'obligea de recourir au Pape LÉON X, & au Roi LOUIS XII, qui par leurs Bref & Lettres-Patentes, le déclarerent légitime. Il fut élevé par les ſoins de la Maréchale *d'Aubigny*, ſa tante; ſervit dans les guerres de Milan & de Sicile, & laiſſa de *Jacquette Montot*, ſon épouſe : — 1. BERAUD, Seigneur de Beauregard, pere d'une fille, femme de *N... le Baſcle*, Seigneur d'Argenteuil en Champagne; — 2. ADRIEN, qui ſuit; — 3. & JEANNE, femme, en 1517, de *Pierre de Villeblanche*, Ecuyer, Seigneur d'Auchy-la-Ville & de Cernoy, dont : — *Chriſtine de Villeblanche*, mariée à *Jacques de Courtenay*, Seigneur du Cheſne & de Chanzy.

ADRIEN DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, épouſa

Digitized by Google

Anne du Breuil, fille du Seigneur *de la Benardiere* en Poitou, dont: — ALEXANDRE, Seigneur de Preſſigny, qui n'eut point d'enfans de *N.... de Lodinville*, ſon épouſe; — & ROCH, qui ſuit.

ROCH DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, mort en 1642, avoit épouſé, en 1607, *Eliſabeth de Jaucourt*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Villarnoux, le Vaux, &c. mort le 25 Décembre 1592, & d'*Eliſabeth de la Trémoille*, Dame de Meneſtreux, dont: — 1. ABRAHAM, qui ſuit; — 2. BENIGNE, femme de *Jacques de Saint-Meſmin*, Seigneur de Queuvre; — 3. & LOUISE, femme de *Louis de Salagnac*, Seigneur de la Roche-Gaudon.

ABRAHAM DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de la Roche Saint-Firmin, épouſa *Marie de Birieux*. Elle fut tutrice de ſes enfans, & après ſa mort ils furent ſous la tutelle d'*Henri de Brion*, Chevalier, Seigneur de Puiſeux, qui en cette qualité obtint une Sentence au Bailliage d'Avalon le 23 Mars 1668. Les enfans d'ABRAHAM DE MAUMONT furent: — 1. JEAN; — 2. MARIE, majeure à la mort de ſon pere; — 3 & 4. ANNE & SUSANNE, dont on ignore les alliances.

Cette Famille ſubſiſte dans N... DE MAUMONT, Baron de Chalart & Seigneur de Bajaleuf, qui eſt marié & a des enfans. Les armes: *d'azur, au ſautoir engrêlé d'or, accompagné de quatre tours baſtillées d'argent.*

MAUNY ou MAULNY: Terre & Seigneurie en Normandie, proche la Bouille, Election de Pont-Audemer, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe éteinte, dont nous donnerons ci-après une *Notice* ſuivant *la Roque*, qui en parle dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*.

Quant à la Terre & Seigneurie de MAUNY, elle fut érigée en *Baronnie* par Lettres du mois de Novembre 1462, en faveur de *Jean de Hautemer*, IV. du nom, biſayeul de *Guillaume de Hautemer*, Comte de Grancey, Maréchal de France, & Chevalier du Saint-Eſprit, dont la troiſieme fille, *Jeanne de Hautemer* eut en partage la Baronnie de *Mauny*, & épouſa en 1579, *Claude d'Eſtampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault, Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc *d'Alençon*, dit depuis *d'Anjou*, & de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il avoit pour quatrieme ayeul *Robert d'Eſtampes*, I. du nom, Seigneur de Sallebris, Conſeiller de JEAN DE FRANCE, Duc de Berri, dont la poſtérité a été illuſtrée par les premieres dignités de l'Egliſe & de l'Epée. Il en eſt ſorti un Cardinal, un Archevêque Duc de Reims, trois Evêques, ſçavoir de Carcaſſonne, de Condom & de Nevers, un Grand Prieur de France de l'Ordre de Malte, un Maréchal de France, trois Chevaliers du Saint-Eſprit, un grand Maréchal des Logis de la Maiſon du Roi, &c. *Voyez* ESTAMPES.

L'ancienne Maiſon de MAUNY, ſelon *la Roque* & *Chevillard*, portoit pour armes: *d'argent au croiſſant de gueules.* JEAN DE MAUNY ſervoit en 1337. — Monſeigneur HERVÉ ou HERVIEU DE MAUNY, Sire de Thorigny, Chevalier-Banneret, fut Chef & Capitaine de 50 lances ordonnées par le Roi pour la défenſe de Normandie par Lettres du 26 Mai 1383. On croit que c'eſt le même qui rendit aveu de ſes Fiefs en 1372. Il fut pere

d'OLIVIER DE MAUNY, Chevalier, Baron de Thorigny, Châtelain de Villiers-le-Bocage, Nogent, Maiſoncelles, Tracy, Jurques, Milly, Bavent, Cahaignes, Planquery, Montfiquet, Savenay, Hamars, & la Baſoque. Il avoit épouſé *Catherine de Thieuville*, qui prenoit dans un contrat de l'an 1406, la qualité de *Dame* de Thieuville, Vains, Chantore, Saint-Pierre-Langer, Meſnil-Hue, Meſnil-Garnier, Saint-Aubin-des-Bois & de Briqueville. De ce mariage vinrent: — 1. HERVÉ DE MAUNY, Chevalier, Baron de Thorigny & de Marcé, vivant en 1590; — 2. OLIVIER, Chevalier, Seigneur de Thieuville, premier Chambellan du Roi, & Capitaine de Falaiſe; — 3. & MARGUERITE DE MAUNY, femme de *Jean de Goyon*, Sire de Matignon. Elle hérita des grands biens de ſa Maiſon après la mort de ſes freres qui n'avoient point d'enfans.

Il y a, dit *la Roque*, une Généalogie de cette Maiſon qui commence à

Digitized by Google

Hervé de Mauny, Chevalier, Baron de Thorigny, Chambellan du Roi Charles VI, l'an 1406, qui épousa *Marie de Craon*, fille de *Guillaume de Craon*, Seigneur de Saint-Maure, de Sablé & de la Ferté-Bernard, & de *Marguerite de Flandres*. Il en eut :

Hervé de Mauny, II. du nom, Baron Thorigny, Chambellan de Louis de France, Duc d'Orléans, marié à *Jeanne de Saiges*, Dame de Sacé, dont : — Guillaume, qui suit ; — & Charles.

Guillaume de Mauny, Chevalier, mort en 1486, avoit épousé *Marie de Beauvoisien*, de laquelle vinrent trois fils. L'aîné fut :

Pierre de Mauny, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignen, Chambellan du Duc *d'Alençon*, qui épousa *Françoise de Beaumanoir*. De cette alliance naquirent : — François, qui suit ; — & Renée de Mauny, Dame de Vairon, de Vaux, Courchardiere dans le Maine & l'Anjou, femme de *Jean*, alias *Guillaume de Maridor*, Seigneur Châtelain de Vaux. *Voyez* ci-devant Maridor.

François de Mauny, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aignen, épousa *Renée de Villeblanche*, & en eut deux filles, sçavoir : — Claude de Mauny, Dame de Saint-Aignen, mariée, en 1527, à *François de Silly*, Chevalier, Seigneur de Dampierre ; — & Guillemine de Mauny, mariée, le 2 Février 1532, à *Hector*, alias *Hercule de Maridor*. Histoire de la Maison de *Harcourt*, *p.* 1246 *& suiv.* On peut aussi consulter l'ancien Armorial de *Gabriel du Moulin*.

* MAUNY : Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté*, en faveur de *René Chouet*, par Lettres du mois d'Avril 1677, enregistrées au Parlement le 6 Juillet suivant, & en la Chambre des Comptes le 5 Avril 1678.

* MAUNY : Terre en Brie près Meaux, dont le nom a été adopté par MM. *de Reviers*. Voyez la Généalogie au mot Reviers.

* MAUPAS, en Berri. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, avec union de celles de *Morogues* & de *Parassis*, près Bourges, sous le nom de Marquisat de *Maupas*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregistrées au Parlement le 3 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes de Paris, ainsi qu'au Bureau des Finances de Bourges, en faveur & en considération des services de *Pierre-Antoine Agard-de-Morogues*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie. *Voyez* Agard-de-Maupas, *Tome I*, *pag.* 68.

MAUPEOU : Famille distinguée dans la Robe & l'Epée, divisée en trois branches, & qui remonte à Pierre de Maupeou, qui suit, & à Gilles de Maupeou, son frere, auteur de la branche de Maupeou-d'Ableiges, rapportés ci-après.

Pierre de Maupeou, Seigneur de Noisy, annobli en Janvier 1586, fut Trésorier d'*Anne*, Duc *de Joyeuse*, Amiral de France, mari d'une sœur de la Reine Louise de Lorraine, femme du Roi Henri III. Il épousa *Marguerite Laisné*, qui lui porta en mariage la Terre de Bruyeres-le-Châtel avec celle de Monceau, & en eut deux fils : — Pierre, qui suit ; — & René, rapporté après la postérité de son frere.

Pierre de Maupeou, Seigneur de Monceau, Président en la Chambre des Comptes, eut de *Catherine de Villemontée*, sa premiere femme,

Pierre de Maupeou, III. du nom, Seigneur de Monceau, Président en la cinquieme Chambre des Enquêtes, homme integre, amateur de la justice & de sa profession, en laquelle il étoit très-versé. De *Catherine Quentin de Richebourg*, son épouse, il a laissé — Marie de Maupeou, femme de *Louis Phelypeaux*, Seigneur, Comte de Pontchartrain, successivement Contrôleur-Général des Finances, Secrétaire d'Etat, & depuis Chancelier de France.

René de Maupeou, I. du nom, second fils de Pierre, Seigneur de Noisy,

Digitized by Google

fut d'abord Avocat-Général à la Cour des Aides, puis reçu Président en la même Cour le 10 Janvier 1608, & mourut le 29 Janvier 1648. Il avoit épousé le 19 Novembre 1608, *Marguerite de Creil*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, dont sept garçons, l'aîné desquels fut — René, qui suit. Des six autres, quatre servirent dans le Régiment des Gardes-Françoises; deux de ces quatres furent tués au siége de Valenciennes en 1656, l'un étant Capitaine dans ce Régiment; l'autre Lieutenant dans la Compagnie de son frere; un troisieme mourut à Dunkerque en 1658 étant parvenu au grade de Capitaine de la Compagnie du Lieutenant-Colonel de ce Regiment; un cinquieme nommé — Jean de Maupeou, mourut Evêque de Châlon-sur-Saone; — le septieme nommé Louis, eſt auteur de la branche des Seigneurs de Sablonnieres, rapportée ci-après.

René de Maupeou, II. du nom, Vicomte de Bruyeres, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 23 Mars 1635, Préſident de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement, le 1 Novembre 1657, Conſeiller d'honneur au même Parlement, le 22 Novembre 1691, mourut le 22 Mai 1694, à 82 ans, avec la réputation d'un bon Juge, déſintéreſſé & plein de bonne foi, dit le Nobiliaire de Picardie, *p.* 331. Il avoit épouſé *Marie Doujat*, morte en Février 1698, fille de *Jean Doujat*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne le Roux*. Leurs enfans furent: — 1. Pierre, Vicomte de Bruyeres, né le 24 Juillet 1647, reçu Avocat-Général au Grand-Conſeil le 6 Juin 1674, mort le 20 Octobre 1679, ſans alliance, & inhumé aux Cordeliers de Paris; — 2. Augustin, Abbé de Monſtier-en-Der, Doyen de Saint-Quentin en 1677, Avocat Général au Grand-Conſeil après ſon frere, en Octobre 1679, reçu enſuite en ſurvivance de la charge de Préſident des Enquêtes, nommé Evêque de Caſtres le 3 Juin 1682, Conſeiller d'honneur au Grand-Conſeil le 20 Octobre ſuivant, nommé Archevêque d'Auch le 11 Avril 1705; & mort le 12 Juin 1712, âgé de 65 ans; — 3. François, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Saint-Denis près Mons, le 14 Août 1678; — 4. Antoine, Chevalier de Malte en 1667, Lieutenant au Régiment des Gardes, tué auſſi en Flandres à la même bataille de Saint-Denis; — 5. René, qui ſuit; — 6. Charles, Chanoine régulier de Sainte-Geneviéve; — 7. & Marie, Religieuſe de l'Aſſomption.

René de Maupeou, III. du nom, Chevalier de Malte, Enſeigne aux Gardes-Françoiſes le 25 Avril 1679, Conſeiller au Parlement le 8 Janvier 1683, Préſident en la premiere Chambre des Enquêtes le 15 Décembre 1685, mort le 8 Février 1710, avoit épouſé, en 1687, *Geneviéve-Charlotte le Noir*, fille de *Jacques le Noir*, Tréſorier de France à Caen, & de *Charlotte du Freſne*, morte le 17 Août 1759, âgée de 88 ans. De ce mariage ſont iſſus: — René-Charles, qui ſuit; — & une fille, Abbeſſe de Farmoutier.

René-Charles de Maupeou, Marquis de Morangles, Vicomte de Bruyeres, &c. né le 11 Juin 1688, Avocat du Roi au Châtelet le 19 Janvier 1708, Conſeiller au Parlement le 27 Août 1710, Maître des Requêtes le 23 Avril 1712, Préſident à Mortier au Parlement en ſurvivance du Préſident *de Menars*, le 18 Mars 1717, entré en fonction le 23 Mars 1718, premier Préſident du Parlement de Paris le 23 Octobre 1743, reçu le 12 ſuivant, en a donné ſa démiſſion en Septembre 1757, a été enſuite Garde-des-Sceaux de France, & Vice-Chancelier le 3 Octobre 1763, en a prêté ſerment le 9, a été nommé Chancelier le 15 Septembre 1768, ſur la démiſſion de M. *de Lamoignon*, & a donné la ſienne le lendemain. Il a épouſé, le 7 Mai 1712, *Anne-Victoire de Lamoignon*, née le 5 Septembre 1696, fille d'*Urbain-Guillaume de Lamoignon*, Comte de Courſon, Conſeiller d'Etat & au Conſeil Royal des Finances, & de *Marie-Françoiſe Meillant*, dont: — 1. René-Nicolas-Charles-Augustin, qui ſuit; — 2. Louis-Charles-Alexandre, appellé *le Marquis* de Maupeou, né le 9 Avril 1716, Capitaine, puis Colonel au Régiment de Bigorre le 15 Mars 1740, Brigadier le 4 Août 1746, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759; — 3. & Anne-Madeleine-Adélaïde, née en 1715, mariée, le 22 Novembre 1731, avec *François-*

Digitized by Google

Louis de Louet de Murat, Comte de Nogaret & de Cauviſſon, morte le 28 Janvier 1734.

René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, né le 25 Février 1714, Conſeiller au Parlement le 11 Août 1733, Préſident à Mortier en ſurvivance de ſon pere le 1 Avril 1737, en fonction le 12 Novembre 1743, premier Préſident du Parlement le 12 Octobre 1763, dont il prêta ſerment le 16, nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France le 16 Septembre 1768, ſur la démiſſion de ſon pere, dont il a prété ſerment entre les mains du Roi le 18 du même mois, a épouſé, le 21 Janvier 1744, *Anne-Marguerite-Thereſe de Roncherolles*, morte le 21 Avril 1752, fille & héritiere de *Charles-Michel-François*, Marquis *de Roncherolles*, & d'*Angélique-Marguerite de Jaſſaut*, remariée au Marquis *de Caniſſac*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. René-Ange-Augustin, qui ſuit ; — 2. & Charles-Victor-René, Chevalier de Malte de minorité, le 1 Mai 1750, étant né le 22 Février de la même année, Conſeiller au Parlement le 4 Septembre 1767.

René-Ange-Augustin de Maupeou, Marquis de Bully, né le 3 Décembre 1746, Conſeiller au Parlement le 7 Août 1764, Préſident à Mortier le 28 du même mois, a épouſé, le 23 Mai 1769, *Anne-Juſtine Feydeau de Brou*, fille d'*Antoine-Paul-Joſeph Feydeau de Brou*, Maître des Requêtes, & de *Juſtine-Joſephe Boucot*. Nous en ignorons la poſtérité.

Branche des Seigneurs de Sablonnieres.

Louis de Maupeou, ſeptieme fils de René I, & de *Marguerite de Creil*, eut, en 1656, la même Compagnie dans le Régiment des Gardes-Françoiſes qu'avoit eu celui de ſes freres, qui fut tué au ſiége de Valenciennes, & il y joignit, en 1659, la Majorité de ce Régiment. Au mois de Septembre 1661, lorſque le Sur-Intendant *Nicolas Fouquet* fut arrêté, il eut ordre de ſe démettre de ces deux emplois par rapport à quelques liaiſons qu'il avoit eues avec ce Miniſtre ; mais s'étant juſtifié depuis auprès de Louis XIV, il obtint la permiſſion de le ſuivre dans la premiere conquête du Comté de Bourgogne en 1667. Il y fut fait Maréchal de-Camp & gratifié du Gouvernement de Salins, qui fut échangé pour celui d'Ath en Flandres en 1669, & y mourut la même année.

René de Maupeou, ſon fils, Seigneur de Sablonnieres en Brie, fait ſucceſſivement Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, le 14 Janvier 1690, Inſpecteur d'Infanterie en Novembre 1703, Brigadier le 10 Février 1704, Directeur-Général de l'Infanterie en Janvier 1706, Maréchal-de-Camp le 20 Mars 1709, & Lieutenant-Général des Armées le 8 Mai 1718, eſt mort le 1 Décembre 1734.

René-Théophile, ſon fils, appellé *le Marquis* de Maupeou, Seigneur de Sablonnieres, fait Colonel du Régiment de Bigorre le 6 Mars 1719, Inſpecteur d'Infanterie en 1723, Brigadier le 1 Août 1734, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1740, & Lieutenant-Général des Armées le 31 Octobre 1745, eſt mort à Straſbourg le 14 Mai 1746, laiſſant pour enfans : — René-Théophile, qui ſuit ; — & Elisabeth-Renée, née le 25 Janvier 1729, mariée au Comte *de Laval-Montmorency*, unique fille du dernier Maréchal *de Montmorency*.

René-Théophile de Maupeou, II. du nom, appellé *le Marquis de Sablonnieres*, né en Juillet 1730, Colonel du Régiment de Bigorre, Infanterie, en 1748, à la promotion du Chevalier de Maupeou, ſon couſin, au grade de Maréchal-de-Camp, a épouſé, le 13 Juillet 1753, *Marie-Julie de Caqueray de Maucomble*. Nous ignorons s'il en a poſtérité.

Branche des Seigneurs d'Ableiges.

Gilles de Maupeou, Seigneur d'Ableiges & de Villeneuve, compris avec Pierre, ſon frere ainé, dans les Lettres d'annobliſſement du mois de Janvier 1586, fut depuis Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, l'un des Intendans & Contrôleurs-Généraux des Finances ſous Henri IV. Il eſt auteur de la branche

connue

connue sous le nom de MAUPEOU-D'ABLEIGES. Son fils & son petit-fils furent reçus successivement Conseillers au Parlement de Paris, l'un en 1618, & l'autre en 1645. De ce dernier étoit né

GILLES-FRANÇOIS DE MAUPEOU, Seigneur, Comte d'Ableiges, mort Maître des Requêtes honoraire, le 11 Mai 1727, après avoir été Intendant des Généralités de Riom en Auvergne & de Poitiers. C'est en sa faveur que la Terre d'*Ableiges* au Vexin-François a été érigée en *Comté* en Décembre 1691, par Lettres-Patentes enregistrées le 12 Mars 1692. Il a laissé pour fils :

GILLES-MARIE DE MAUPEOU, Seigneur, Comte d'Ableiges, né le 27 Janvier 1680, reçu Conseiller au Parlement le 2 Août 1703, & Maître des Requêtes le 1 Janvier 1707. Il est mort le 13 Mars 1745, & avoit épousé, en Février 1711, *Catherine Jubert*, fille d'*André*, Seigneur de Bouville, mort Conseiller d'Etat en Décembre 1720. Elle est décédée le 27 Juillet 1762, laissant de son mariage : — GILLES-CHARLES-FÉLIX, qui suit; — & MARIE-CATHERINE-CHARLOTTE, née en 1718, mariée, au mois de Mai 1737, à *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre Riquet*, Seigneur de l'ancienne Baronnie de Bonrepaux en Languedoc, un des Avocats-Généraux, puis Procureur-Général au Parlement de Toulouse, frere consanguin du Comte *de Caraman*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

GILLES-CHARLES-FÉLIX DE MAUPEOU, Seigneur, Comte d'Ableiges, &c. né le 7 Juillet 1721, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 12 Mai 1741, dont il s'est démis en 1757, a épousé, le 2 Avril 1740, *Françoise-Anne le Monnier*, Dame de Fléville, de Hotot, &c. morte le 1 Octobre 1742, fille unique de *Romphaire le Monnier de Fléville*, Seigneur d'Hyeville, & de *Marie-Anne Doublet*, dont : — GILLES-FRANÇOIS, qui suit; — & une fille, née le 27 Septembre 1742, morte.

GILLES-FRANÇOIS DE MAUPEOU, II. du nom, Comte d'Ableiges, né le 12 Novembre 1741, Capitaine de Cavalerie, a épousé, le 30 Mai 1765, *Angélique-Charlotte le Bas de Courmont*, fille de *Louis-Dominique le Bas de Courmont*, Payeur des Rentes & Fermier-Général, & de *Louise-Elisabeth le Noir*, sa seconde femme.

Les armes : *d'argent, au porc-épic de sable.*

MAUPERCHÉ (DE) : Famille originaire de Paris, & aggrégée au Corps de la Noblesse en 1498, « en récompense (portent les Lettres d'annoblissement données par CHARLES VIII) des services importans que les ancêtres de MATHIEU-LOUIS-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Sieur de Meni, » nous ont rendus, & à nos prédécesseurs Rois, dans les différens emplois » militaires dont nous les avons chargés ».

MATHIEU-LOUIS-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Sieur de Meni, épousa, en 1510, *Marie-Bertille le Boucher*, fille de *Pierre-Vincent le Boucher*, Maître des Requêtes. Leurs enfans furent : — 1. ETIENNE-AUGUSTE, qui suit; — 2. MARIE-JEANNE, morte au berceau; — 3. & MARIE-BASILIDE DE MAUPERCHÉ, mariée, en 1530, à *Charles d'Aſt*, Ecuyer, Sieur de Saint André.

ETIENNE-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, fut Maître des Requêtes, & épousa, en 1535, *Susanne le Normand*, fille d'*Alexandre-Robert le Normand*, Sieur de Fontaine, de laquelle il eut : — LOUIS-DOMINIQUE, mort en 1555; — & CHARLES-AUGUSTE, qui suit.

CHARLES-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Gentilhomme à Bec-à-Corbin, épousa, 1°. en 1560, *Susanne Lavat de Merincourt*, fille de *Georges-Benoît Lavat*, Ecuyer, Sieur de Merincourt, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1563, *Elisabeth Violle*, fille de *N... Violle*, Conseiller au Parlement. De ce second lit vint pour fils unique :

LOUIS-BENOÎT DE MAUPERCHÉ, Sieur d'Aunet, qui servit dans la Gendarmerie jusqu'en 1612, qu'il épousa, *Marie-Madelene Fraguier*, fille puinée de *Marie-Maximilien Fraguier*, Ecuyer, Sieur de Guette. De ce mariage naquirent : —

Maximilien-Auguste, qui ſuit ; — & Madelene-Augustine de Mauperché, Religieuſe Carmelite en 1633.

Maximilien-Auguste de Mauperché, reçu Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde ordinaire du Roi en 1630, épouſa, en 1638, *Marie-Telchide de Mions*, fille de *Jean-Firmin de Mions*, Ecuyer, auſſi Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie. Il en eut pour fils unique :

Mathieu-Louis-Auguste de Mauperché, mort ſans état en 1720. De ſon mariage avec *Louiſe-Catherine de Caſenave*, fille de *N... de Caſenave*, Major de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, il a laiſſé un ſeul fils, nommé

Mathieu-Louis de Mauperché, Chevalier, Conſeiller du Roi, Subſtitut de M. le Procureur-Général du Parlement de Paris. Il a épouſé, en 1746, Demoiſelle *Geneviève le Couvreur*, dont : — Louis-Etienne, mort au berceau ; — & Auguste, qui ſuit.

Auguste de Mauperché, Chevalier, reçu, en 1767, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, n'eſt pas encore marié.

Les armes : *de ſable, à un chevron d'argent, abaiſſé ſous une faſce de même, chargée d'un croiſſant de ſable ; & accompagné en chef & en pointe d'une étoile auſſi d'argent.* Supports *deux lions*. Voyez l'Armorial de France au mot de Mauperché. On trouve ſur les anciens écuſſons de cette Famille cette deviſe : Bellicæ virtutis præmia, qui ſe rapporte aux motifs qui déterminerent, en 1498, Charles VIII à l'annoblir.

MAUPETIT, reſſort de Saint-Brieux & Rennes en Bretagne.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 21 Juin 1670, au rapport de M. *Denyau*, Jean Maupetit, Sieur de la Touche-aux-Moines, fut interloqué ; mais par autre Arrêt, rendu en la même Chambre le 18 Décembre ſuivant, au rapport de M. *de la Bourdonnais*, il fut déclaré *noble d'extraction*. Les armes : *d'azur, à la tour crenelée d'or.*

MAUQUARRET. Ancienne Nobleſſe, dont étoit

Colette Mauquarret, mariée à *Pierre de Vion*, Ecuyer, duquel elle eut, entr'autres enfans : — *Louis de Vion*, fait Chevalier à la priſe de Terouanne en 1487. *Voyez* Vion. Les armes : *d'argent, à la faſce ondée de ſable.*

MAUQUENCHY : Ancienne Maiſon de Normandie éteinte, dont on trouve la Généalogie dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p. 757.* Elle a formé ſept degrés.

Durand de Mauquenchy, Seigneur de Blainville en 1180, paſſa pour en être la tige. De lui eſt deſcendu, au ſeptieme degré,

Jean de Mauquenchy, IV. du nom, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France, le dernier de ſa Maiſon. Il ſervit en Normandie ſous *Baudran de la Heuſe* & *Jean Souvain*, ſe trouva, avec douze Ecuyers de ſa Compagnie, à Pont-Audemer en 1356, & l'année ſuivante, au ſiége que *Louis de Harcourt*, Lieutenant du Duc *de Normandie*, mit devant la ville de Honfleur : il y étoit encore, en 1361, ſous l'Amiral *de la Heuſe*, & en 1363, avec *Philippe de Navarre*, aux environs de Beaumont-le-Roger. Le Roi Charles V lui commit la garde du Château de Rouen, ſitôt qu'il fut parvenu à la Couronne ; l'envoya pour faire le ſiége de Moulineaux en Normandie, le 19 Septembre 1364 ; & après la mort du Maréchal *de Boucicaut*, il le pourvut de cette dignité, par Lettres données à Paris le 20 Juin 1368. Il ſervit en Normandie toute l'année 1369, en qualité de Lieutenant de Roi, & la ſuivante en Poitou, ſous le Connétable de France. Le Roi tenant ſon Lit de Juſtice au Parlement, le 30 Mai 1375, voulut qu'il fut un des principaux du Conſeil, comme un des grands Officiers de la Couronne. Il continua de rendre ſes ſervices avec 100 hommes d'armes de ſa Compagnie, en Normandie, pendant les années 1378, 1379 & ſuivantes ; & fut preſent à l'hommage que *Jean*, Duc *de Bretagne*, vint faire au Roi Charles VI à Compiegne, le 28 Septembre 1381. La guerre

Digitized by Google

étant survenue en Flandres, il commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Rosebecq, en 1382; se trouva l'année suivante au siége de Bourbourg, & servoit, au mois de Septembre, sous le Connétable *de Clisson*. En 1388, il alla, avec ce Connétable & plusieurs autres Seigneurs, en Bretagne, au siége de la Ville de Becherel, que les Anglois furent contraints de rendre. Il étoit mort au mois de Février 1391, & avoit épousé *Jeanne Mallet*, seconde fille de *Jean*, Seigneur de Graville, de laquelle il n'eut que deux enfans, sçavoir, — Moutonnet, mort en 1369, & inhumé dans l'Eglise de Blainville; — & Jeanne de Mauquenchy, Dame de Blainville, mariée, dès l'an 1372, à *Nicolas*, dit *Colart d'Estouteville*, Seigneur de Torcy & d'Estoutemont, fils de *Jean d'Estouteville*, Seigneur des mêmes lieux.

Cette Maison de Mauquenchy portoit pour armes: *d'azur, à la croix d'argent, accompagnée à chaque canton de cinq croissettes d'or au pied fiché.*

MAURE. *Voyez* Sainte-Maure.

* MAURE (la), en Béarn, Diocèse de Tarbes.

Terre à quatre lieues de Morlas, érigée en *Baronnie* en faveur de *N... de la Garde*, allié à *N... de Saint-Martin Déchaux*, dont — *N... de la Garde*, marié à *N... de Maure*. Dictionnaire des Gaules, *Tome IV*, *p.* 633, seconde colonne.

* MAUREGARD, dans le Beauvoisis, Election de Clermont. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1651, enregistrées en faveur de *Jacques Amelot*, premier Président de la Cour des Aides de Paris. *Voyez* Amelot, *Tome I*.

Le Marquisat de Mauregard a été possédé depuis par le Président *Couturier*, & ensuite par le Président *de Rieux*, dans la Famille duquel il est aujourd'hui.

MAUREL: Famille établie à Aix, dont il est parlé dans l'Etat de la Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 371.

Antoine Maurel épousa, à Aix en 1551, *Catherine d'Arnaud*. Il est qualifié *Ecuyer*, de la ville d'Aix, dans son contrat de mariage.

François Maurel, son fils, portoit la même qualité en 1583, qu'il épousa *Sibille de Trouillas*. Il eut deux fils: — Antoine & Pierre, qui par le dérangement de leurs affaires, furent forcés d'embrasser le commerce, ce qui leur réussit parfaitement.

Antoine Maurel, l'aîné, acquit les Seigneuries du Chafaut, de Malemoisson & de Valbonnette. Il fut pourvu, en 1641, d'un office de Tréforier général de France, qu'il exerça jusqu'à sa mort.

Pierre Maurel, son frere cadet, acquit les Seigneuries de Pontevès, de Sainte-Catherine & de Volonne. Il fut pourvu d'un office d'Auditeur des Comptes, qu'il exerça jusqu'à ce qu'il fut fait Tréforier des Etats du pays. Alors il quitta son office d'Auditeur, pour prendre celui de Tréforier général de France, & mourut dans cette fonction en 1672. Quelque tems avant sa mort, il se joignit aux héritiers de son frere Antoine, & ils obtinrent des Lettres-Patentes du Roi, par lesquelles ils furent réhabilités dans leurs anciennes qualités d'*Ecuyer*, que leur pere & leur ayeul avoient porté avec honneur, pour en jouir comme les anciens Nobles du Royaume. Ces Lettres, données à Saint-Germain-en-Laye le 10 Février 1672, furent enregistrées en la Chambre des Comptes d'Aix, le 21 du mois de Juin suivant. Pierre Maurel, Seigneur de Pontevès, marié trois fois, eut plusieurs enfans, qui ont formé diverses branches, connues sous les noms de Seigneurs *de Volonne*, *de Pontevès* & *de Sainte-Catherine*. Ils ont possédé des charges d'Avocat-Général, de Conseiller au Parlement & en la Chambre des Comptes, & de Grand-Sénéchal de Toulon. Ils ont eu des alliances avec les Maisons d'*Arcussia*, *Thomassin*, *Laurens*, *Cormis*, *Boyer-Bandol*, *Forbin*, &c. Nous ignorons si cette Famille subsiste. Ses armes sont: *d'or, au cheval*

effaré de sable ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or. Supports & cimier ; *des licornes d'argent.* Voyez l'ouvrage cité.

MAUREL, en Languedoc. Autre Famille, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

MAURELLET : Famille de Proyence, qui a pour auteur

GASPARD DE MAURELLET (fils de JEAN-LOUIS, & de *Louise de Magy*, de la ville de Marseille), né en 1638, Secrétaire du Roi en la grande Chancellerie, mort en 1718. Il avoit épousé, en 1669, *Madelene de Gail*, dont : — GABRIEL, mort sans postérité ; — & GASPARD-NICOLAS, qui suit.

GASPARD-NICOLAS DE MAURELLET prêta hommage au Roi, en 1723, de la Terre de *la Roquette*, qu'il avoit acquise la même année, & dont l'érection en *Marquisat* fut confirmée, en sa faveur, par Lettres-Patentes de Sa Majesté, de ladite année 1723, enregistrées aux Archives du Parlement, de la Chambre des Comptes & du Bureau des Tréforiers de France en la Généralité de Provence. Il s'étoit marié, en 1708, avec *Françoise-Julie de Barrigue-de-Fontanieu*. Leurs enfans sont : — 1. GASPARD-AMIEL, qui suit ; — 2. CLAIRE, alliée, à Avignon, à *Joseph-Marc-Antoine de Tonduti*, Marquis de Blauvac ; — 3. GABRIELLE-ELISABETH, mariée à *Pierre-François d'Icard de-Perignan*, de la ville d'Arles ; — 4. & 5. & deux autres filles ; la premiere, Religieuse au second Couvent des Ursulines à Aix ; & la cadette, Carmelite à Marseille.

GASPARD-AMIEL DE MAURELLET, Marquis de la Roquette, Seigneur de Cabries, reçu Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 27 Janvier 1756, a prêté hommage au Roi pour le Marquisat de la Roquette en 1751, & pour la Terre de Cabries, en 1756. Il a épousé, 1°. en 1743, *Elisabeth-Charlotte-Félicité de Forbin-Gardane*, fille de *Jean de Forbin*, & d'*Elisabeth de Gaillard-d'Agoult*, & nièce du fameux Comte *de Forbin*, Amiral des Mers de Siam ; & 2°. en 1749, *Madelene-Julie de Castellane-Esparron*, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur d'Esparron & d'Albiose, & de *Madelene de Suffren*. Du premier lit sont nées : —— 1. MARIE-ANNE-ELISABETH, mariée, le 4 Février 1767, avec *François de Giraud*, Seigneur d'Agay & de la Garde-Freinet, Capitaine des Vaisseaux du Roi ; — 2. THÉRESE-ELISABETH-EMILIE DE MAURELLET ; & du second lit sont issus : — 3. GASPARD-ANTOINE-LOUIS-CASSIEN ; — 4. PAUL-LOUIS ; — 5. PIERRE-LOUIS-AUGUSTIN ; — 6. JULES-ARSENE ; — 7. JULIE-JEANNE-HENRIETTE ; — 8. MADELENE-LIBIE ; — 9. & MARIE-THÉRESE DE MAURELLET.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, & un chef aussi d'or.* Extrait du Supplément à l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *p.* 80, imprimé à Avignon en 1770.

* MAUREPAS, dans l'Isle de France, Diocèse de Chartres. Terre & Seigneurie avec titre de *Comté*, dont M. le Comte *de Maurepas* porte le nom. *Voyez* PHELYPEAUX.

MAURÉS : Famille originaire de Bordeaux, dont la noblesse a été juridiquement prouvée & justifiée devant les Commissaires députés pour la recherche des Nobles en 1659. L'Arrêt rendu le 16 Juillet de la même année, en faveur d'ANNE DE MAURÉS, Comtesse de Montricoux, dont nous parlerons ci-après, ne laisse aucun doute sur l'origine de cette Maison.

MICHEL DE MAURÉS, Avocat au Parlement de Bordeaux, &c. avoit pour frere FRANÇOIS DE MAURÉS, Chevalier de Malte (grand oncle de ROSE DE MAURÉS), connu par les belles actions qu'il fit en 1604, 1606, 1607 & 1609 : il est fait mention de lui dans l'Histoire générale des Turcs, & dans le Martyrologe de l'Ordre de Malte. On peut aussi consulter le Journal de l'Hôpital de la Langue de Provence. MICHEL eut pour fils :

GUILLAUME DE MAURÉS, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, qui

Digitized by Google

épouſa, par contrat du 18 Janvier 1598, paſſé au Château de Freſpech en Agenois, devant *Jean Rigou*, Notaire royal dudit lieu, *Clémence du Gravier*, fille de Meſſire *Vincent du Gravier*, Seigneur de la Calſinie, Lieutenant Royal de la Judicature de la ville de Penne, & de *Charlotte de Hebrard*; celle ci fille de Meſſire *Antoine de Hebrard*, Chevalier, homme d'armes, Seigneur de Pechlandran & du Rocqual, & de *Françoiſe de Bonal*. Voyez GRAVIER DE LA GOLSE, *Tome VII, p. 439, degré IV.* GUILLAME DE MAURÉS eut de ſon mariage : — 1. MICHEL, Conſeiller d'Etat, ſuivant ſon Brevet, qui porte que c'eſt « en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes ayeux, des pertes que ſa Famille a ſouffertes par ſon attachement au ſervice du Roi, & en conſidération de ſa *noble extraction*, que Sa Majeſté lui a accordé cette grace » ; — 2. MARIE, Dame d'Artigues, femme de *Jean-François de Bigot*, Chevalier, Seigneur de Saint-Quentin, Comte de Pleſſac, Capitaine aux Gardes, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne ; — 3. ANNE, auſſi Dame d'Artigues, Comteſſe de Montricoux, qui, par acte du 11 Mai 1658, donna aux Jacobins d'Agen une ſomme de 12000 livres, pour la fondation de pluſieurs Meſſes, pour le repos de l'ame de ſes pere & mere, freres, ſœurs, & de Meſſire *Amanieu de Malartic*, II. du nom, ſon beau-frere, pour la proſpérité du Duc *d'Epernon*, ſon bienfaiteur, & pour elle-même. C'eſt elle qui obtint l'Arrêt du 16 Juillet 1659. Elle fit ſon teſtament le 28 Novembre 1686, par lequel elle inſtitue ſon héritiere univerſelle *Anne-Angélique de Malartic*, ſa niéce, & fait donataire du Comté de Montricoux, *Jean-Vincent de Malartic*, Chevalier, Brigadier des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, auſſi ſon neveu, auquel elle legue en particulier 40000 livres, à condition de porter les nom & armes de MAURÉS. Les Lettres-Patentes qu'il obtint pour cet effet, en Février 1690, furent enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril de la même année ; — 4. ROSE, mariée, le 20 Avril 1640, à *Amanieu de Malartic*, II. du nom, ancien Préſident de l'Election d'Agen, & premier Conſul de cette Ville, dont elle fut la ſeconde femme. *Voyez* ci-devant MALARTIC. — 5 & 6. JEANNE & CLÉMENCE DE MAURÉS, auxquelles MARIE & ANNE, leurs ſœurs, par acte paſſé devant *Claude Borthon*, Notaire à Auxonne, au mois de Septembre 1656, firent donation de toutes prétentions dans les biens & ſucceſſions de leurs pere & mere. *Notice* extraite ſur titres originaux communiqués.

Les armes : *de ſable, à l'aigle éployée d'argent, béquée de gueules.*

MAUREY, en Normandie, Elections d'Alençon & d'Argentan. Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois bourdons d'argent poſés en face.*

Il y a une autre Famille du même nom en Picardie, dont étoit CHARLES DE MAUREY, Seigneur de Lignery, demeurant à Menevilliers, Prévôté de Montdidier, qui juſtifia ſa nobleſſe depuis le 28 Juin 1536, que vivoit GILLES DE MAUREY, Ecuyer, Seigneur de la Fougere, ſon biſayeul. Les armes : *d'azur, à trois bourdons d'argent.* Ces armes étant les mêmes que celles de la précédente, il y a à préſumer que c'eſt une branche de la même Famille qui s'eſt établie en Picardie.

MAURICE. *Voyez* SAINT-MAURICE.

* MAURIENNE. Province ou Vallée de Savoie, qui porte, depuis plus de dix ſiécles, le titre de *Comté*, & a été comme le premier héritage des Princes *de Savoie*.

La Savoie, dont Chambery eſt la Capitale, eſt le pays des anciens *Allobroges*. Elle ſuivit le ſort des autres Provinces méridionales du Royaume, & fut ſoumiſe, en 1150, par l'Empereur FRÉDERIC *Barberouſſe*, Roi d'Arles & de Bourgogne, à la juriſdiction d'*Héraclius de Montboiſſier*, Archevêque de Lyon, & de ſes ſucceſſeurs ; mais ces Comtes, qui ont long-tems préféré le titre de *Comte de Maurienne* à celui de *Savoie*, ſe ſont rendus dans la ſuite indépendans & Souverains. *Humbert aux-blanches-Mains*, plus probablement fils de *Gerold*,

Digitized by Google

Comte *de Genève*, que d'un *Berold de Saxe*, personnage imaginaire, fut établi Comte de Maurienne & de Savoie, en 1024, par RODOLPHE, Roi de Bourgogne. *Voyez* SAVOIE.

MAURIN-DE-PARDAILLAN. Famille noble de Normandie, dont étoit

CATHERINE DE MAURIN-DE-PARDAILLAN, née en 1663, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1686, après avoir prouvé qu'elle descendoit de JEAN MAURIN DE PARDAILLAN, qui, le 4 Novembre 1483, fit hommage au Roi, en sa Chambre des Comptes de Paris, des Terres & Seigneuries de Pardaillan, l'Epignan, le Tournel & Azillan-le-Cantal, mouvantes du Comté de Carcassonne. Les armes : *d'azur, à trois coquilles d'argent, liées de même.*

MAURIS. *Voyez* SAINT-MAURIS.

* MAURON : Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1655, en faveur de *Jean de Brehan*, Seigneur de Calinée & du Plessis-Mauron, Conseiller au Parlement de Bretagne, issu d'une ancienne Maison de cette Province. *Voyez* BREHAN, *Tome III* de cet Ouvrage.

MAUROY (DE) : Ancienne Noblesse de Champagne.

DENIS DE MAUROY, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 7 Juillet 1688, avoit épousé *Françoise Heurlet*, décédée le 17 Novembre 1675, laissant :

DENIS-SIMON, Marquis DE MAUROY, né en 1652, fait Cornette de Cavalerie en 1673, Capitaine en 1674, Lieutenant-Colonel du Régiment de Courtebonne en 1688; Colonel du Régiment d'Humieres en 1690; Gouverneur des Ville & Château de Tarascon la même année; Chevalier de Saint-Louis le 8 Février 1694, à la création de cet Ordre; Brigadier le 29 Janvier 1702; Inspecteur de Cavalerie en 1703; Maréchal-de-Camp le 10 Février 1704; Maréchal général des Logis des Camps & Armées du Roi en Mars 1708, & Lieutenant-Général le 8 Mars 1718. Il est mort à Paris le 16 Mai 1742, âgé d'environ 90 ans. Il avoit épousé *Anne le Maire*, décédée le 9 Mars 1715, de laquelle il a laissé : — FRANÇOIS-DENIS, qui suit; — & deux filles, dont une Religieuse.

FRANÇOIS DENIS, Marquis DE MAUROY, né le 9 Octobre 1698, d'abord Cornette dans le Régiment de Marteville en 1714, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin en 1718; Mestre-de-Camp à la suite de ce Régiment au mois de Mai 1719; a fait en cette qualité la même année la campagne en Espagne; a été nommé Brigadier des Armées du Roi le 18 Octobre 1734; a eu le Gouvernement des Ville & Château de Tarascon après la mort de son pere; a été créé Maréchal-de-Camp le 20 Février 1743, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Janvier 1748. Il a épousé, 1°. le 23 Janvier 1737, *Geneviève-Françoise de Pleure*, née le 9 Avril 1713, morte le 9 Novembre 1739, dans sa 27e année, fille de *Jean-Nicolas de Pleure*, Seigneur de Romilly, Conseiller honoraire de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Françoise de la Porte*, sa premiere femme. Il a épousé, 2°. en Mars 1745, *Geneviève-Françoise Lamoureux de la Javelliere*. Du premier lit il a : — 1. DENIS-JEAN DE MAUROY, né le 31 Octobre 1737, Sous-Lieutenant de Gendarmerie en 1769; — 2. une fille; & du second lit : — 3. ANNE-JOSEPH, né le 14 Juin 1750; — 4. & une fille, nommée ANNE DE MAUROY. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*. Extrait en partie du Mercure de France, du mois de Novembre 1739, *p.* 2718, & de celui de Juillet 1742, *p.* 1672.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois couronnes ducales de même*, 2 & 1.

MAUSSABRÉ. Il y a une *Notice* de cette ancienne Noblesse Militaire dans l'Armorial de France, *Registre I, Part. I, p.* 373. Elle est, autant qu'on a pu le connoître & découvrir par les titres, originaire de la Pro-

Digitized by Google

vince du Blaiſois ou de Touraine, où elle a poſſédé, dès le XII^e^ ſiécle, les Seigneuries de Chateauvieux, près Saint-Aignan en Blaiſois, d'où elle releve, de la Sabardiere, qui releve de Montréſor, & d'Heuignes, qui releve du Comté de Buſançois. C'eſt ce qu'on voit par les anciens aveux rendus à ces Seigneurs. On ne peut découvrir en quel tems ces Seigneuries ſont entrées dans cette Famille, ni comment celle d'Heuignes en eſt ſortie, ainſi que celle de Chateauvieux. En 1380 il ne reſtoit à cette Famille, de la Seigneurie d'Heuignes, que la Terre du Bois-Saint-Pere, qui en eſt un démembrement.

Dans le tems des guerres de Religion, qui ont cauſé l'incendie des Châteaux de cette Maiſon, tems où pluſieurs de ſes branches ont embraſſé la Religion proteſtante, elle a perdu pluſieurs de ſes anciens titres, ce qui empêche de prouver ſon antiquité: cependant elle exiſtoit du tems des Croiſades, puiſqu'on trouve dans cette hiſtoire des Gentilshommes du nom de Maussabré. Cette Famille, ſéparée en cinq principales branches, ne remonte ſa filiation qu'à Guillaume, qui ſuit, dont le nom des pere & mere eſt ignoré.

I. Guillaume de Maussabré, qualifié dans des titres *noble homme, Ecuyer*, & dans quelques contrats *Capitaine du Château de Loches*, Seigneur du Bois-Saint-Pere, de la Sabardiere & de Chateauvieux, acheta, en 1380, de *Geoffroy de Pleumang*, & de *Jeanne de Roye*, ſon épouſe, une dime, ſituée dans la paroiſſe de Pelvoiſin, appellée la *dime de Vos*, laquelle relevoit de ſon fief du Bois-Saint-Pere. Il rendit, en 1406, ſa foi & hommage au Seigneur, Baron *de Buſançois*, pour ſa Seigneurie du Bois-Saint-Pere, ſituée dans l'étendue des Paroiſſes de Pelvoiſin, d'Heuignes, de Préaux & de Villegoüin, de laquelle Seigneurie dépendoient pluſieurs dimes. Il eſt dit dans cet aveu que ces dimes ne lui rapportoient plus que 18 muids de bled; mais que du tems de ſes ancêtres elles en ont rapporté juſqu'à 50, ce qui prouve qu'il y avoit du tems que ces dimes étoient dans cette Famille. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

II. Guillaume de Maussabré, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Pere & de la Sabardiere, qui acheta de différens particuliers la terre & Seigneurie de Villablin, qui relevoit de ſon fief du Bois-Saint-Pere. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Rambaut*, Notaire à Chatillon-ſur-Indre, en 1424, Demoiſelle *Iſabeau de Sorbiers*, fille de *Renaud de Sorbiers*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & des Pruneaux, & de Dame *Antoinette Jaïe de Villiers*, dont: — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs du Bois Saint-Pere, rapportée ci-après; — 3. Michelle, morte ſans alliance. Elle avoit eu pour ſon partage la Seigneurie de Villablin, quelques portions des rentes de la terre du Bois-Saint Pere, & le fief de la Mardelle, qui par ſa mort revinrent à ſon frere aîné, conformément à la coutume de Touraine; — 4. Renée, Religieuſe à Jarzé, Ordre de Fontevrault; — 5. & Antoinette, mariée à *Jean de Mailloche*, Ecuyer, Seigneur de Jeu-Mailloche.

III. Guillaume de Maussabré, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere, du Chilloué, du Coudré, de Courceuil & autres biens, ſitués près de la ville de Loches, partagea avec ſes freres & ſœurs, & leur abandonna, pour ce qui pouvoit leur revenir dans la ſucceſſion de ſes pere & mere, les terres & Seigneuries du Bois-Saint-Pere & de Villablin, & ſe réſerva celles de la Sabardiere, ſituée Paroiſſe de Noüan en Touraine, & du Chilloué, Paroiſſe du Trangé. Il épouſa, contrat paſſé devant *Patureau*, Notaire en la Prévôté d'Iſloudun, le 14 Avril 1459, *Marie de Jarie* ou *de la Jarrerie*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Lépinette près Iſloudun en Berri. Leurs enfans furent: — 1. Simonet, qui ſuit; — 2. Odon ou Odonet, d'abord Curé de Nouan, en Touraine, & enſuite Chanoine de Saint-Martin de Tours; — 3. & Jeanne de Maussabré, mariée à *Pierre de Saint-Pere*, Ecuyer, Seigneur de Chaillou.

IV. Simonet de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere & du Chilloué,

Digitized by Google

fut homme d'armes dans la Compagnie de M. *d'Albret*, Lieutenant Général & Gouverneur pour le Roi de la Province de Champagne. C'eſt ce qui conſte par un certificat de ce Seigneur, en date du 5 Septembre 1513, comme ledit SIMONET DE MAUSSABRÉ avoit bien ſervi en ſa qualité d'homme d'armes de ſa Compagnie : ce certificat fut viſé par M. *Tubeuf*, Commiſſaire du Roi pour la recherche de la Nobleſſe. Il eut procès avec *Jean de Menou*, Seigneur du Mée, Paroiſſe de Peivoiſin, pour quelques terreins, faiſant partie du fief de Villablin, qu'il vouloit s'approprier, & il intervint Sentence contre ledit *de Menou*, par laquelle SIMONET DE MAUSSABRÉ fut maintenu dans la poſſeſſion du lieu des *Cheveries*, comme ayant toujours fait partie du fief de Villablin. Il fut tué au ſervice du Roi, étant alors dans la Compagnie *d'Orval*. Il y a un procès-verbal parmi les titres de MM. DE MAUSSABRÉ, de la branche de Buſſiere, qui conſtate ſa mort. Sa veuve le fit faire, apparemment pour reprendre ſes droits ſur le bien de ſon mari & pourvoir à l'état de ſes affaires. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Greſſon*, Notaire royal à Loches, le 23 Juin 1501, *Guionne d'Auguſtin*, fille de *René d'Auguſtin*, Ecuyer, Seigneur de Migny près Chatillon-ſur-Indre, & de Badecon près Argenton, des Bourdins, Borbures & l'Aubier, Paroiſſe Daleret, Province de la Marche. De ce mariage vinrent : —— LOUIS, qui ſuit ; — & SUSANNE DE MAUSSABRÉ, mariée, par contrat du 6 Juillet 1535, paſſé devant *Prevoſt*, Notaire royal à Villeloin, Dioceſe de Tours, à *Pierre de Paré*, Ecuyer, Seigneur de la Chaumette, Paroiſſe de Vilbermin. A ce contrat *Charles de la Chaſtre*, Seigneur de Paré, ſigne comme parent & ami dudit SIMONET DE MAUSSABRÉ. Elle eut en dot une ſomme d'argent avec les fiefs de la Mardelle & de Villablin, & les dimes, bois, terrages & rentes qui en dépendent. Il eſt dit dans ce contrat de mariage, que ſi SIMONET DE MAUSSABRÉ, ou LOUIS, ſon fils aîné, paye audit *Pierre de Paré* & à ladite SUSANNE DE MAUSSABRÉ, la ſomme de 400 écus d'or, ils rentreront en poſſeſſion deſdites Seigneuries de Villablin & de la Mardelle, laquelle ſomme leur ayant été payée par ledit LOUIS DE MAUSSABRÉ, ſon frere, il rentre en poſſeſſion deſdites Seigneuries.

V. LOUIS DE MAUSSABRÉ, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere, de la Foreſt, Paroiſſe de Nouan, du Bois d'Ouaut près Levroux, de Badecon, de Migny, du Coudré, de Courceuil, du Chilloué, de la Mardelle & de Villablin, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. *d'Aumont*, & enſuite Enſeigne de la même Compagnie, ſuivant le certificat de ce Seigneur, alors Lieutenant-Général, en date du 26 Janvier 1555. Il fut tué à la bataille de Gravelines en 1557. M. *Thomas Hue*, Seigneur de Miromenil, pour lors Commiſſaire du Roi à la recherche de la Nobleſſe, certifia que ledit LOUIS DE MAUSSABRÉ étoit *d'extraction noble*, & de tout tems adonnée aux armes. Ce certificat eſt viſé de M. *Tubeuf*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Gui* & *Pateau*, Notaires royaux à Chatillon-ſur-Indre, le 6 Avril 1526, Demoiſelle *Jeanne de Baillou*, fille de *Jean-Lionet*, Ecuyer, Seigneur de l'Almandiere & des Cognées, & de *Catherine de Fougieres*. De ce mariage il eut : — 1. CLAUDE, auteur de la branche de la Sabardiere & de Buſſiere ; — 2. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, tige de celle des Seigneurs de Villablin (*a*). Ils furent Seigneurs en commun & par indivis des Fiefs de la Sabardiere, de la Foreſt, de Courceuil, du Coudré, de Badecon, de Borbures, de Laveau, du Bois d'Ouaut, de Vignol, de Villablin, de la Mardelle, du Chilloué & du Moulin Robert près de Vandeuvre ; — 3. MARIE DE MAUSSABRÉ, femme de *N... de Saintirier*, Ecuyer ; —— 4. & ANTOINETTE,

(*a*) Comme il eſt indécis lequel de CLAUDE ou de FRANÇOIS eſt l'aîné, les partages faits entr'eux ne ſe trouvant pas, peut-être parce qu'ils n'en avoient pas fait, FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ étant mort jeune dans les guerres de Religion, nous allons commencer, faute pouvoir déterminer laquelle des deux branches eſt l'aînée, par celle de la Sabardiere & de Buſſiere, dont la nobleſſe a été confirmée, d'après l'examen des titres, par M. *Chauvelin de Beaufejour*, Commiſſaire départi par le Roi en la Généralité de Tours, dont le Jugement rendu eſt du 30 Octobre 1715.

mariée

mariée à *N... de Puiginaut*, Ecuyer. Ces enfans eurent pour curateur RENÉ DE PERCY, Seigneur des Genets.

Branche des Seigneurs de LA SABARDIERE & de BUSSIERE.

VI. CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere & de Buſſiere, homme d'armes dans la Compagnie de LOUIS DE BOURBON, Prince de Montpenſier, ſuivant le certificat qu'il en eut le 24 Juin 1568, fut déclaré exempt du ban & arriere-ban en ſa qualité d'homme d'armes, par acte rendu en juſtice le 14 Octobre de la même année, devant M. *le Clerc*, Lieutenant-Général du Duché de Tonnerre. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Bournillac* & *Plaſſac*, Notaires royaux à Argenton en Berri, le 16 Octobre 1554, Demoiſelle *Marguerite de Barbançois*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Charon, & de *Berrande de Cluis*, dont: — 1. CLAUDE, mort dans les guerres de Religion, ſans avoir été marié; — 2. GILBERT, qui ſuit; — 3. LOUIS, mort ſans alliance; — 4. autre CLAUDE, auſſi mort dans le tems des guerres civiles; — 5. & MARGUERITE DE MAUSSABRÉ, mariée, par contrat paſſé le 18 Avril 1596, devant *Pinponeau*, Notaire à Duil, à *Nicolas de Saſignac*, Chevalier, Seigneur de Jars.

VII. GILBERT DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de la Sabardiere & de Buſſiere, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. *Iſoré de Chateigner-de-la-Rochepoſay*, ſuivant un certificat du 24 Octobre 1584: ledit GILBERT rendit compte, en 1607, à CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin, ſon couſin-germain, de la tutelle de ſon pere CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardiere, devant le Juge de Châtillon-ſur-Indre, & s'étant élevé quelques difficultés à cauſe de la preſcription de pluſieurs rentes, dont ils attribuerent la faute à leur curateur, ils tranſigerent enſemble à l'amiable, devant *Marteau*, Notaire royal audit Châtillon. GILBERT DE MAUSSABRÉ avoit épouſé, par contrat paſſé en 1593, *Gilberte de Saintirier*, fille de *Gaſpard de Saintirier*, & de *Françoiſe de Paſſac*, & en eut: — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. LOUIS, auteur des Seigneurs de Gatſouris & de Badecon, rapportés ci-après; — 3. GILBERT, tige des Seigneurs de Puibarbeau, rapportés enſuite; — 4. autre LOUIS, mort au ſervice du Roi; — 5. ANTOINETTE, mariée, par contrat paſſé devant *Thibaut*, Notaire à Jarnage en Limouſin, le 10 Octobre 1631, à *Gilbert de Sernieres*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 6. & MARGUERITE DE MAUSSABRÉ, mariée, par contrat paſſé devant *Bernier*, Notaire à Gargileſſe, le 25 Juillet 1607, avec *N... Barton de Montbas*, Ecuyer, Seigneur de Fayolles. Tous ces enfans firent leur partage le 11 Septembre 1647, devant *Hélie*, Notaire à Châtillon-ſur-Indre.

VIII. GASPARD DE MAUSSABRÉ fut Seigneur de la Sabardiere, de Buſſiere, des Genets, du Coudré, de Chamberlin, en partie de la ville de Loches, & co-Seigneur avec *N.... Gigault de Bellefonds*, de la terre & Seigneurie d'Argy près de Buſançois, dont ils avoient hérité de *N... d'Argy*, oncle de leurs épouſes, & frere de *René d'Argy*, Seigneur de Pont. Ils poſſéderent cette terre pendant quelque tems par indivis, & la vendirent enſuite à M. *Bouthillier de Chavigny*. GASPARD DE MAUSSABRÉ, homme d'armes dans la Compagnie de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, & enſuite Lieutenant de 100 hommes d'armes du Seigneur de *Gargileſſe*, ce qui eſt prouvé par un certificat donné par le même Prince *de Condé*, le 10 Janvier 1626, fut jugé *noble d'extraction* par un Jugement rendu en l'Election de Bourges, le 4 Juin 1664. Il ſervit le Roi avec honneur, & ne quitta qu'à cauſe de ſon grand âge, & parce qu'il avoit deux enfans au ſervice. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Haucour*, Notaire royal à Genillé près Loches, en 1627, *Marie d'Argy*, fille de *René*, Seigneur de Pont, dont: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES, tué au ſervice; — 3. GASPARD, qui ſervit dans la Marine, fut marié & n'eut point d'enfans; — 4. LOUIS, mort auſſi ſans poſtérité; — 5. ANNE, mariée à *Etienne le Grand*, Ecuyer, Seigneur de Teilliac; — 6. & BONNE DE MAUSSABRÉ, mariée à *N... de Renty*, Chevalier, Seigneur de la Bulliere au pays du Perche.

Digitized by Google

IX. René de Maussabré, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Buſſiere, de Loches en partie, de la Sabardiere, la Foreſt, du Coudré, Chamberlin & des Genets, fut Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers, ſuivant ſon Brevet expédié le 15 Janvier 1689, daté de Sar-Louis. Il épouſa, par contrat du 14 Juin 1664, paſſé devant *Durand*, Notaire royal à Blois, Demoiſelle *Roſe-Eléonore Drouillon*, fille de *Pierre Drouillon*, Ecuyer, Seigneur de la Marigonerie proche Blois, & de Dame *Roſe le Beau*. De ce mariage vinrent : — 1. René, qui ſuit; — 2. Charles, tué dans un combat ſingulier à Rochefort, où il étoit Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi au département de Rochefort; — 3. & Rose, mariée à *Charles-Silvain de Haro*, Chevalier, Seigneur de Fontais.

X. René de Maussabré, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Buſſiere, de la Sabardiere, Chamberlin, des Genets & du Coudré, Capitaine dans le Régiment de Piémont, fit les fonctions d'Aide-de-Camp du Maréchal *de Tourville*, ſuivant ſon Brevet expédié le 10 Mai 1646. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Bernardeau*, Notaire à Loches, le 27 Mai 1694, Demoiſelle *Marie-Anne de Préaux*, fille d'*Antoine de Préaux*, Seigneur, Baron de la Fouctiere, & Seigneur d'Azeine, & de *Marie de Columbeau*. Il produiſit ſes titres devant M. *Chauvelin*, Intendant de Tours, le 30 Octobre 1715, & il les avoit ci-devant produit devant M. *Hue de Miroménil*, en 1697 : ils le maintinrent dans ſa *nobleſſe d'extraction*. Ses enfans furent : — 1. René-Michel, Seigneur de Buſſiere, de la ville de Loches en partie, & de la Sabardiere. Il a ſervi 40 ans dans les Carabiniers, où il étoit Capitaine, a été fait Chevalier de Saint-Louis, & a été tué au ſiége de Prague, dans une ſortie en 1744, étant un des anciens Capitaines de ce Corps. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Hubert* & *Pompour*, Notaires à Orléans, le 2 Avril 1726, *Marie-Anne de Gedouin*, de la ville d'Orléans, fille de *N... de Gedouin*, Chevalier, Seigneur de Pully, Courtatier & les Courtis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & Gouverneur de Baugenci, & de *Roſe Taurtur*, de laquelle il n'a point eu d'enfans; — 2. Antoine, Seigneur de Buſſiere & de Loches en partie, après la mort de ſon frere aîné. Il eſt entré Page de M. le Duc *de Berri*, enſuite Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie, s'eſt retiré du ſervice étant Brigadier de cette Compagnie & Chevalier de Saint-Louis, avec une penſion de 800 livres, à cauſe des ſuites d'une bleſſure reçue au ſervice, & eſt mort, en 1762, ſans enfans de ſon mariage, paſſé par contrat devant *Boutet*, Notaire royal à Ligueil en Touraine, le 14 Janvier 1731, avec *Henriette Cothereau*, fille de *Joſeph-Paſcal*, Seigneur de Grandchamp, Chevalier de Saint-Louis, & Maréchal des Logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & d'*Antoinette de Paſſavant*; — 3. Charles, qui ſuit; — 4. Jacques de Maussabré, Seigneur des Genets & de la Sabardiere, Garde-du-Corps du Roi, marié à *Catherine de Moutiço*. Il a quitté le ſervice, & a eu de ſa femme : — Catherine de Maussabré, mariée à *François Guilmet de Leſpinaſſe*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de Saint-Louis avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, vivans l'un & l'autre en 1775; — 5. Louis, Seigneur des Clos proche Tours, ancien Garde-du-Corps du Roi, marié, 1°. à *Eliſabeth le Roux de Gravetot*, morte ſans enfans; & 2°. à Demoiſelle *Kerir*, ils vivent l'un & l'autre & n'ont point d'enfans; — 6. Rose, Religieuſe aux Urſulines de Loches, enſuite nommée par le feu Roi, en 1745, Abbeſſe de Saint-Avit près Châteaudun, Diocèſe de Chartres, morte en 1771; — 7. Marie-Louise, retirée à la Communauté des Dames Religieuſes; — 8. & Marie-Anne de Maussabré, femme de *N... Cothereau de Grandchamp*, Ecuyer, Seigneur de la Tour d'Oiré près Chatellerault, qui a ſervi 30 ans dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, y a été fait Brigadier, & s'eſt retiré du ſervice étant Chevalier de Saint-Louis. Il a été nommé, en 1760, ſecond Commandant du ban & arriere-ban de la Nobleſſe de Poitou. De ſon mariage il a deux garçons : — *Louis-Paſcal*, Mouſquetaire, marié, le 24 Août 1772, à *Antoinette le Noir*, fille de *N... le Noir*, Ecuyer, Seigneur de Leſpinaſſe en Bourbonnois. Le contrat a été paſſé devant un Notaire royal à Moulins; — *Antoine*; — & quatre filles, *Marie*, *Roſe*, *Dorothée* & *Charlotte Cothereau-de-Grandchamp*, non mariées.

Digitized by Google

XI. Charles de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Chamberlin, Maréchal des Logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, avec Brevet de Colonel, retiré du ſervice avec 2000 livres de penſion, mort en 1755, avoit épouſé, par contrat du 25 Mars 1748, paſſé devant *Taillefer*, Notaire royal à Mezieres en Touraine, Demoiſelle *Charlotte-Jacquemetonne de Bridieux*, fille de *Claude de Bridieux*, Ecuyer, & de *Louiſe de Billy*, dont: — Charles-Louis, qui ſuit; — & Rose-Charlotte, mariée, par contrat paſſé en 1773, à N... *de Nogeret*, Ecuyer, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Gentilhomme de la Province d'Angoumois.

XII. Charles-Louis de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Buſſiere, de Loches en partie, & du Claveau près Mezieres, reçu à l'École Royale Militaire ſur ſes preuves faites devant M. *d'Hozier de Serigny*, le 9 Mai 1761, Chevalier de Saint-Lazare, a ſervi d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Couronne, d'où il eſt ſorti pour entrer dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, où il ſert depuis 5 ans. Il n'eſt pas encore marié, & eſt âgé de 24 à 25 ans.

Seigneurs de Gatsouris, ſortis de la branche précédente.

VIII. Louis de Maussabré, Ecuyer, ſecond fils de Gilbert, Seigneur de la Sabardiere & de Buſſiere, & de *Gilberte de Saintirier*, partagea la ſucceſſion des biens de ſes pere & mere avec ſes autres freres, par acte paſſé devant *Helie*, Notaire royal à Châtillon-ſur-Indre, le 11 Septembre 1647, & eut dans ſon lot les terres & Seigneuries de Badecon, Borbures & les Bourdins, ſituées aux environs d'Argenton en Berri. De ſon mariage, paſſé devant *Chabenat*, Notaire royal à Traulan près la Châtre en Berri, le 22 Août 1646, avec *Marie de Raçay*, fille de *Pierre de Raçay*, Ecuyer, Seigneur de Gatſouris & de Murat, & d'*Iſabelle Gigault de Bellefonds*, il eut: — Claude, qui ſuit; — & Charlotte, mariée à *Jean du Dorat*, Seigneur des Portes, Province de la Marche.

IX. Claude de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de Gatſouris, Badecon, Borbures, &c. fut confirmé dans ſa nobleſſe ſur la vérification de ſes titres, par Jugement de M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de la Généralité de Bourges, rendu l'an 1667. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Patreau*, Notaire royal à Monchevrier, le 20 Août 1674, *Gabrielle de Merigot*, fille de *Gabriel*, Marquis de la Fere, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & Grand-Sénéchal de la Province de la Marche, & de *Marie de Rieux*. De ce mariage naquit:

X. Jean de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de Gatſouris, Badecon & Borbures, qui ſervit quelques années dans la Gendarmerie, & épouſa, par contrat paſſé devant *Huart*, Notaire royal à Buzançois, le 8 Novembre 1706, Demoiſelle *Angélique de Douaut*, fille de *Leon de Douaut*, Seigneur de Champmouſſaux, & de Dame *Catherine de Preville*. Leurs enfans ſont: — Etienne, qui ſuit; — & Marie-Geneviéve de Maussabré, née le 23 Mars 1708, reçue à Saint-Cyr ſur les preuves faites de la nobleſſe de ſes ancêtres, le 16 Mars 1717, puis mariée à *Aimé de Préaux*, Chevalier, Seigneur de Lezeaux & d'Orſene, par contrat paſſé devant *Bodé*, Notaire royal à Argenton. Elle a eu pour ſa portion dans les biens de ſon pere, la terre de Badecon, & elle a de ſon mariage deux filles. — L'aînée, alliée à *N... de Madot*, dont elle eſt veuve; — & la ſeconde, femme de *N... de Beſſe de Fromental*, Capitaine dans le Régiment de Bretagne.

XI. Etienne de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de Gatſouris, Pedoſon, la Barre & Fontais, a ſervi pendant 20 ans dans le Régiment de Nicolaï, Dragons, & a épouſé *Anne de Haro de Fontais*, fille d'*Etienne*, Mouſquetaire du Roi, & de *Marie du Breuil*, de Gargileſſe, dont: — 1. Jean, né le 2 Mai 1760; — 2. Silvain, né le 26 Mars 1761; — 3. Joseph, né le 2 Novembre 1762; — 4. autre Jean, né le 18 Janvier 1765; — 5. Henri, né le 29 Août 1767; — 6. Louis-Charles-Pierre, né le 29 Janvier 1770; — 7. Marie, née

Digitized by Google

le 23 Février 1764; — 8. Adélaïde-Marie, née le 9 Mars 1766; — 9. & Thérese de Maussabré, née en Août 1773.

Seigneurs de Puibarbeau, ſortis des Seigneurs de la Sabardiere & de Buſſiere.

VIII. Gilbert de Maussabré, Seigneur de Vignol & de Chilloué, troiſieme fils de Gilbert, Chevalier, Seigneur de la Sabardiere, & de *Gilberte de Saintirier*, eut pour ſon partage fait entre ſes freres & ſœurs, le 11 Septembre 1647, devant *Helie*, Notaire royal à Châtillon-ſur Indre, les terres & Seigneuries de Chilloué, Paroiſſe de Trangé, coutume de Touraine, de l'Aubier, Paroiſſe d'Aleret, Province de la Marche, & de Vignol près Levroux en Berri. Il ſervit environ 30 ans dans le Régiment du Gué Sainte-Fline, où il a été Capitaine, ſuivant un certificat du Maréchal Vicomte *de Turenne*, donné le 8 Novembre 1674, qui marque qu'il avoit ſervi & ſervoit encore le Roi avec diſtinction. Il épouſa, le 31 Juillet 1644, *Jeanne Rouſſeau de l'Age*, qui lui apporta la terre de Puibarbeau, Paroiſſe de Lignerolle près la Châtre en Berri, dont cette branche a pris le nom. Il eut de ſon mariage:

IX. Laurent-François de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Puibarbeau, &c. Gentilhomme de la Garde du Roi dans la Compagnie de Monsieur, frere unique de Sa Majeſté, tué à la bataille de Leuſe, le 19 Septembre 1691. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Morel*, Notaire royal à Feltin, Province de la Marche, le 16 Juin 1663, *Louiſe le Grouin*, fille de *Gaſpard le Grouin*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sornin en Bourbonnois, & d'*Anne de Saint-Julien*. Leurs enfans furent: — 1. Gilbert, auſſi Gentilhomme de la Garde du Roi, tué comme ſon pere à la bataille de Leuſe; — 2. Joseph-Henri, qui ſuit; — 3. Laurent-François, Capitaine de Bombardiers, tué au ſervice du Roi ſans avoir été marié; — 4. Jean, Seigneur du Buiſſon, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, enſuite Commandant des Milices du Berri, avec Brevet de Lieutenant-Colonel. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Taiſon*, Notaire à la Châtre en Berri le 29 Avril 1723, *Marie-Françoiſe de Bord*, fille de *Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Montaigou en Limouſin, dont eſt iſſue: — Marie-Anne de Maussabré, mariée, par contrat paſſé devant *Durand*, Notaire royal à Saint-Severe, reſſort d'Iſſoudun, le 10 Janvier 1746, avec *François de la Marche*, Seigneur de Peguillon, de Beauregard, de Pierrefolle, terres ſituées aux environs d'Argenton en Berri. De ce mariage ſont iſſus deux garçons & deux filles, ſçavoir: — *Silvain de la Marche*, reçu Chevalier de Malte & Lieutenant dans le Régiment de Bretagne, Infanterie; — *Jean-Pierre de la Marche*, âgé de 9 ans; — *Marguerite*, mariée à *Antoine de Saint-Maur*, Chevalier, Seigneur de Vervi, Lieutenant de Carabiniers; — & *Marie-Jeanne-Gabrielle de la Marche*, née le 30 Mars 1751, femme de *Philippe du Breuil*, Chevalier, Seigneur de Souvolles; — 5. Anne de Maussabré, mariée à *François de Braſſac*, Lieutenant pour le Roi de la haute & baſſe Marche; — 6. Jeanne, femme de *Guillaume de la Chapelle*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & des Betouins; — 7. & Anne de Maussabré, mariée à *Jean du Perou*, Chevalier, Seigneur de l'Eſpouſe.

X. Joseph-Henri de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Puibarbeau, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Leſtranges, bleſſé à la bataille de Nerwinde, & obligé de ſe retirer à cauſe de ſes bleſſures, épouſa, par contrat paſſé devant *Eſteve*, Notaire Royal, à la Châtre en Berri, le 23 Mai 1715, *Marie-Judith le Comte*, fille de *Leonard le Comte*, Chevalier, Seigneur de Beſſac, & de *Louiſe de la Barre*, dont: — 1. Jean-Joseph, mort Lieutenant d'Infanterie, ſans avoir été marié; — 2. Denis-Joseph-Henri, qui ſuit; — 3. Gilbert, Chanoine de Neuvi Saint-Sépulcre, au Diocèſe de Bourges; — 4. & Claude, Officier dans le Régiment de la Suze, Dragons, tué, en 1744, dans les guerres de Weſtphalie.

XI. Denis Joseph-Henri de Maussabré, Seigneur de Puibarbeau, &c. Chevalier de Saint-Louis, ancien Garde-du-Corps du feu Roi, dans la Compagnie

Digitized by Google

de Luxembourg, & Capitaine de Cavalerie, s'eſt retiré après 35 ans de ſervice. Il a épouſé, par contrat paſſé le 23 Février 1756, devant *Audouin de la Reculée*, Notaire Royal à Palluau en Berri, *Marie-Anne de Coigne*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & des Touches près Châtillon-ſur-Indre en Berri, & d'*Anne de Cremille*, dont deux garçons, — CLAUDE-DENIS, né le 26 Novembre 1756, qui ſert dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Noailles; — & JEAN-GILBERT, né le 6 Février 1758, deſtiné pour être Chevalier de Malte.

Branche des Seigneurs de VILLABLIN, ſortie de la branche aînée.

VI. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin & du Pui de Nais, paroiſſe d'Heuignes, fils de LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere & de *Jeanne de Baillou*, & frere de CLAUDE DE MAUSSABRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de la Sabardiere & de Buſſiere, ci-devant rapportée, fut Page de LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé, & enſuite homme d'armes dans ſa Compagnie. Son attachement pour ce Prince l'engagea à embraſſer la Religion P. R. & il périt dans les guerres des Religionnaires, après avoir dépenſé la meilleure partie de ſon bien à ſoutenir le mauvais parti où il s'étoit jetté. Après ſa mort, CLAUDE DE MAUSSABRÉ, ſon frere, Seigneur de la Sabardiere, s'empara de tous ſes papiers, qui, depuis ce tems, ſont reſtés dans cette branche, paya ſes dettes, ſe chargea de ſes enfans, les fit tous élever dans la Religion Catholique, pourvut à leur établiſſement, & dota ſes niéces. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ avoit épouſé, 1°. *Barbe de Jeumailloche*; & 2°. *Anne de Maumont*, d'une ancienne Nobleſſe de la Province de Périgord. Ces deux femmes ſont rapportées dans des contrats ſubſéquents & dans des partages & reddition de compte. *Anne de Maumont* ſe remaria à *Pierre de Rechignevoiſin*, Gentilhomme du Poitou, dont la Famille ſubſiſte dans cette Province. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ eut de ſon ſecond mariage: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. MARIE, femme de *N.... de Lion*, Ecuyer, Seigneur de Rellé, paroiſſe de Pelvoiſin, & des Fournais; — 3. JEANNE, mariée à *Laurent Niet*, Ecuyer, Gentilhomme des environs de Poitiers; — 4. ANNE, épouſe de *Claude d'Aſſonville*, Ecuyer, Seigneur de la Bourie; — 5. RACHEL, femme de *Thibaut de Percy*, Ecuyer, Seigneur des Genets & de la Gachoniere; — 6. & ROSE DE MAUSSABRÉ, mariée à *Guillaume de Puigiraux*, Ecuyer, Seigneur de la Fons & de la Garanne. Il paroît par la reddition des comptes de curatelle rendue aux dits enfans, que CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardiere, frere dudit FRANÇOIS, rembourſa, en l'acquit de ſes mineurs, à ladite *Anne de Maumont*, leur mere, ſa dot, ſes repriſes & ſon douaire.

VII. CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin & de la Mardelle, paroiſſe de Pelvoiſin, du Pui de Cloué, paroiſſe d'Heuignes & du Bois d'Ouaut près Levroux, (Terres & Seigneuries qu'il eut pour tous les biens qui lui pouvoient revenir dans la ſucceſſion de FRANÇOIS, ſon pere) Capitaine dans le Régiment de Navarre, fut tué au ſiége de Nancy, faiſant les fonctions d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal *de Schomberg* en 1634. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Daguen*, Notaire Royal à Pelvoiſin, le 4 Octobre 1612, Damoiſelle *Marie de Broſſard*, fille de *Jacques de Broſſard*, Ecuyer, Seigneur de Montchery & de Cenaudonne, & de *Jeanne de Verniere*; & 2°. en 1630, par contrat paſſé devant *le Ber*, Notaire Royal, réſidant à Heuignes, Dame *Louiſe de Baudé*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Billardiere & de Jeumailloche, & de *Marie de Mareuil*. Cette *Louiſe de Baudé* étoit veuve en premieres noces de *Pierre de Viller d'Eſtoret*, Ecuyer, Gentilhomme de la Province de Guienne, duquel elle eut deux fils, — *Charles de Viller-d'Eſtoret*, Ecuyer, dont la poſtérité ſubſiſte à Saint-Chriſtoli, pays de Medoc; — & *Pierre de Viller-d'Eſtoret*, dont la poſtérité ſubſiſte à Captioux en Guienne. Ladite *Louiſe de Baudé*, veuve en ſecondes noces de CLAUDE DE MAUSSABRÉ, I. du nom, fut maintenue dans ſa nobleſſe comme étant d'*extraction noble*, & veuve d'un Gen-

Digitized by Google

tilhomme d'*extraction noble*, par jugement des Commiſſaires Généraux députés par le Roi, ſéants à Bourges, pour la recherche de la Nobleſſe, rendu le 10 Novembre 1642. CLAUDE DE MAUSSABRÉ eut de *Marie de Broſſard*, ſa premiere femme : — CLAUDE DE MAUSSABRÉ, II. du nom, mort jeune ſans être marié; & de *Louiſe de Baudé*, ſa ſeconde : — HONORÉ, qui ſuit; — & MARIE, morte ſans alliance.

VIII. HONORÉ DE MAUSSABRÉ, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Villablia la Mardelle & du Pui de Cloué, fut quelque tems ſous la tutelle de ſa mere, & après ſa mort il eut pour tuteur GASPARD DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de la Sabardiere & de Buſſiere, ſon couſin iſſu de germain. Il tranſigea avec ſes freres utérins *Charles* & *Pierre de Villier-d'Eſtoret*, qui lui abandonnerent pour la ſucceſſion de ſa mere le Domaine de Beauvais, ſitué dans la paroiſſe d'Heuignes. Il produiſit ſes titres devant M. *de Tubeuf*, Commiſſaire du Roi, pour la recherche de la Nobleſſe dans la Généralité de Bourges; fut maintenu & déclaré d'*extraction noble*, par Jugement rendu en 1664. Il ſervit environ 40 ans, & ſe retira étant Capitaine dans le Régiment de Leſdiguieres, à cauſe des bleſſures, qu'il avoit reçues. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé le 12 Novembre 1665, devant *du Cué*, Notaire Royal à Ecvillé, en Touraine, *Marie du Souchet*, dont il eut un fils nommé —— CLAUDE DE MAUSSABRÉ, mort en bas-âge; & 2°. par contrat paſſé devant *Riffé*, Notaire Royal à Pelvoiſin, le 21 Septembre 1671, *Marie Thomas de la Thomaſſiere*, fille de *Nicolas*, Licencié ès Loix, Ecuyer, Seigneur de la Thomaſſiere, & de *Marie Champion*. Le même HONORÉ DE MAUSSABRÉ produiſit encore ſes titres devant M. *Ferrant*, Commiſſaire du Roi, qui, par le Jugement de 1708, le déclara *noble d'extraction*. Il mourut âgé de 80 ans, & laiſſa de ſon ſecond mariage : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & MARIE DE MAUSSABRÉ, alliée le 21 Octobre 1691, (contrat paſſé devant *Grangi*, Notaire Royal à Pelvoiſin) à *Louis de Menou*, Seigneur d'Antraigues & de Courdevos, Mouſquetaire, cadet des Seigneurs de *Menou du Mée*. De ce mariage ſont iſſues quatre filles. *Voyez* MENOU.

IX. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle & du Pui de Cloué, fut employé parmi les Gentilshommes de la Province de Touraine, qui eurent ordre de ſervir dans le ban & arriere-ban, ce qui eſt prouvé par un certificat du Marquis *de Sailly*, commandant le Corps de la Nobleſſe, & de M. *de Gamaches*, qui y faiſoit les fonctions de Major; & par un autre de M. *de Vauban*, du 14 Octobre 1694. Il ſervit deux ans dans ce Corps, & en ſortit pour entrer dans le Régiment de Bellegarde, où il fut Capitaine; ſe retira jeune du ſervice à cauſe des bleſſures qu'il avoit reçues, & mourut peu de tems après. Il avoit épouſé, le 23 Août 1695, *Catherine-Françoiſe Mauſſin*, morte en 1727, fille de *Pierre-François Mauſſin*, Licencié ès Loix, Seigneur des Betuns, paroiſſe de Cheſel en Berri, & de Charaux, dont : — 1. HONORÉ, qui ſuit; — 2. GILBERT, Chanoine régulier; — 3. JACQUES, reçu dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, mort jeune ſans avoir été marié; — 4. & MARIE DE MAUSSABRÉ, morte ſans alliance.

X. HONORÉ DE MAUSSABRÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle, du Pui de Cloué, du Haucour & de la Motte-Guitter, en Blaiſois, né à Villablin, le 21 Septembre 1696, fit quelques campagnes en qualité de volontaire dans le Régiment de Piémont, ſe retira du ſervice après le décès de ſon pere, & eſt mort en 1759. Il avoit épouſé, le 23 Novembre 1722, contrat paſſé le 6, devant *Grangi*, Notaire Royal à Pelvoiſin, *Anne de Preville*, née au Château de Touchenoire, paroiſſe de Géez, le 23 Janvier 1697, & morte en 1771, fille de *Charles-François de Preville*, Chevalier, Seigneur du Temple, de la Louſier en Touraine, de Touchenoire & de Menetou-ſur-Naon en Berri, & d'*Anne-Mathe Dubois*. De ce mariage ſont ſortis 17 enfans, dont neuf morts jeunes. Les autres ſont : — 1. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin, né audit lieu, le 14 Août 1723, d'abord Curé de

Digitized by Google

Pelvoiſin en 1749, qu'il a quitté pour être Prieur-Curé de Quincé, près de Briſſac en Anjou, où il a été nommé par feu Madame DE MAUSSABRÉ, Abbeſſe de Saint-Avit.

2. FRANÇOIS-HENRI, né à Villablin le 12 Novembre 1725, nommé Lieutenant d'Infanterie le 24 Mars 1742, Breveté Cornette de la troiſieme Compagnie ordinaire du Régiment de Bourbon, Cavalerie, le 10 Juin 1743; Lieutenant audit Régiment le 21 Octobre de la même année; réformé en 1748, remplacé au même grade dans ce Régiment le 21 Février 1756, & Chevalier de Saint-Louis le 6 Juillet 1762. Le 10 Octobre de la même année dans les guerres d'Allemagne, il reçut ordre d'eſcorter un convoi pour Gieſſen, où il fut attaqué à minuit par les ennemis qui lui tuerent une partie de ſa troupe, & lui-même y reçut des bleſſures ſi dangereuſes, qu'ayant été fait priſonnier & étant revenu ſur ſa parole à Gieſſen, il y eſt mort le 28 du même mois d'Octobre 1762, après avoir ſervi le Roi avec diſtinction l'eſpace de 20 ans 7 mois & 4 jours, pendant lequel tems il s'eſt trouvé aux batailles de Weiſſembourg le 5 Juillet 1744, de Fontenoy le 12 Mai 1745, Rocoux le 11 Octobre 1746; Lawfelt le 2 Juillet 1747, Roſbac le 5 Novembre 1757, Saint-Caſt le 11 Septembre 1758, Corbach & Warbourg, les 10 & 31 Juillet 1760, de Rhinberg le 16 Octobre de la même année, de Willinghauſen le 16 Juillet 1761; aux ſiéges de Fribourg le 6 Novembre 1744, Tournay le 19 Juin 1745, d'Ath le 8 Octobre ſuivant, d'Anvers le 19 Mai 1746, de Mons le 10 Juillet même année, de Namur le 5 Septembre ſuivant, de Berg-op-Zoom le 16 Septembre 1747, & de Maſtricht en 1748.

3. JACQUES-CHARLES DE MAUSSABRÉ, né à Villablin le 11 Janvier 1729, entré d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Rochefort. Il s'eſt embarqué pour aller joindre une Lieutenance dans les troupes des Colonies de Saint-Domingue; a paſſé enſuite dans la même Iſle à une Lieutenance d'Artillerie, où il a eu la commiſſion de Capitaine, & eſt mort Chevalier de Saint-Louis au Port-au-Prince en 1763 d'une ſuite de bleſſures reçues à travers le corps, étant à l'exercice à feu; — 4. HONORÉ, qui ſuit; — 5. JOSEPH, rapporté après ſon aîné; — 6. JEAN-ISIDORE, mentionné après ſes deux freres.

7. ANNE-FRANÇOISE DE MAUSSABRÉ, née à Villablin, le 10 Octobre 1724, devenue Dame des Maiſons paroiſſe de Villegongy en Berri, qui demeure aujourd'hui en ſa Terre de la Barre, paroiſſe de Géez; — 8. & MARIE, née à Villablin le 22 Décembre 1727, morte fille, audit lieu, en Septembre 1749.

XI. HONORÉ DE MAUSSABRÉ, III. du nom, Chevalier, né à Villablin le 12 Janvier 1733, Seigneur de Villablin, du Haucour, de la Giboultiere, &c. a été nommé Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie, le 26 Juin 1746, réformé en 1749, & remplacé au premier bataillon de ſon Régiment en 1754. Le ſecond ayant eu l'ordre, en 1755, de s'embarquer pour le Canada, HONORÉ DE MAUSSABRÉ demanda à y être, ce qui lui fut accordé. Le *lys*, ſur lequel il ſe trouva monté, ayant été, par les vents, ſéparé de l'Eſcadre de M. *du Bois de la Motte*, & jetté ſur les bans de Terre-neuve, l'Amiral *Boſcawin* l'attaqua le 8 Juin 1755, & s'en empara après un combat très-vif qui dura deux heures; l'équipage fut conduit à Tawillock, ville d'Angleterre, province du Vonshire, d'où HONORÉ DE MAUSSABRÉ revint en France ſur ſa parole, & y eſt reſté juſqu'en 1761, qu'il eut ordre de rejoindre ſon Régiment: il en a été fait Capitaine le 1 Janvier 1770, & eſt Chevalier de Saint-Louis depuis le 15 Avril 1772. Il a épouſé, à la Rochelle, par contrat du 29 Novembre 1774, Damoiſelle *Marie-Madelene-Louiſe-Barbe Durand*, fille de *Louis Durand*, Chevalier, Seigneur de Lavauxmartin, de Vendôme, de la Prée-aux-Bœufs, &c. & de Dame *Barbe Veyſſiere*; cette derniere, fille d'un Tréſorier de France. La Famille de *Durand de Lavauxmartin* eſt originaire du Poitou, & un cadet de cette Maiſon s'établit à la Rochelle il y a 140 ans. Elle prouve par de bons contrats de mariage, 500 ans de nobleſſe.

XI. JOSEPH DE MAUSSABRÉ, (frere du précédent) Chevalier, né à Villablin le 22 Juin 1734, devenu Seigneur de la Senetiere, paroiſſe de Géez, nommé

Digitized by Google

Enſeigne au ſecond bataillon du Régiment de la Reine, Infanterie, le 2 Janvier 1757, joignit la même année ſon emploi en Canada, où il s'eſt trouvé à l'illuſtre journée de Ticonderaga ou de Carillon près le Lac Champelain, où 4000 François aux ordres de M. le Marquis *de Montcalm*, ont battu, le 8 Juillet 1758, 22 mille Anglois commandés par le Général *Howe*, qui y fut tué le 28 du même mois. JOSEPH DE MAUSSABRÉ a été fait Lieutenant dudit Régiment, & n'eſt pas marié.

XI. JEAN-ISIDORE DE MAUSSABRÉ, Chevalier, (frere cadet des ſuſnommés) né à Villablin le 26 Août 1737, devenu Seigneur des Fief & Seigneurie de la Motte, ſitué dans la paroiſſe de Lié près de Selles en Berri, a été nommé, le 1. Avril 1754, Lieutenant d'Infanterie dans le bataillon de Milice de Châteauroux, province du Berri, Cornette au Régiment de Bourbon, Cavalerie, le 1 Février 1757, Lieutenant le 20 Juin 1760, a paſſé enſuite dans la Compagnie de la Meſtre-de-Camp dudit Régiment le 16 Avril 1767; a fait toute la guerre d'Allemagne; s'eſt trouvé aux batailles de Roſbac, Corbach, & Warbourg; & a été bleſſé dangereuſement à la premiere ainſi qu'à la derniere, où il a eu de plus ſon cheval tué ſous lui. Il a épouſé le 18 Avril 1769, en l'Egliſe Saint-Pierre de Ferolles près de Jargeau en Orléanois, (contrat paſſé le 17, devant *du Bois*, Notaire audit Jargeau) Demoiſelle *Marie-Madelene de Hardy*, née au Château du Guégaillard, paroiſſe de Ferolles, le 27 Février 1740, fille de *Simon-Nicolas de Hardy*, Chevalier, Seigneur du Guégaillard, de la Foſſe, de Chalo Saint-Mard, de la Papiniere & du Fief de Querres, mort le 9 Mai 1744, & de *Marie-Madelene du Cloſel*, vivante, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont iſſus: — 1. ISIDORE-FRANÇOIS-LOUIS-HIPPOLITE DE MAUSSABRÉ, Chevalier, né au Château du Guégaillard le 4 Février 1770; — 2. ISIDORE-NICOLAS-ALEXANDRE, né à Saint-André de Darvoy près de Jargeau, le 25 Janvier 1772, mort le 24 Mars ſuivant, & enterré le 25 à Saint-Etienne de Jargeau; — 3. GUILLAUME-LOUIS-THÉODORE-CHARLEMAGNE DE MAUSSABRÉ, Chevalier, né audit Saint-André de Darvoy, le 4 Août 1774.

Branche des Seigneurs du BOIS-SAINT-PERE, *&c.*

III. JEAN DE MAUSSABRÉ, ſecond fils de GUILLAUME, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint Pere & de la Sabardiere, & d'*Iſabeau de Serbiers*, partagea devant le Juge de Loches en 1470, avec ſon frere aîné GUILLAUME, qui lui abandonna & à MICHELLE, RENÉE & ANTOINETTE DE MAUSSABRÉ, ſes ſœurs, la Terre & Seigneurie du Bois-Saint-Pere avec les dixmes, terrages, bois, rentes qui en dépendent; les Terres de Villablin & de la Mardelle ſiſes, avec leurs dépendances ès paroiſſes de Pelvoiſin, Heuignes, Preaux, Vilgouin & Selles-ſur-Nahon. Ledit JEAN partagea enſuite avec ſes ſœurs, & épouſa, en 1480, Damoiſelle *Marguerite de Verdier*, dont: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & MARGUERITE, mariée à *Charles de Piegu*, Ecuyer, Seigneur de Jaroſſes.

IV. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Pere, épouſa, en 1509, *Françoiſe de Laudiere*, fille de *N... de Laudiere*, Ecuyer, Seigneur de Poiriers & de Puimeunier. Après ſa mort, ſa veuve rendit foi & hommage de la Terre du Bois-Saint Pere, au Seigneur *de Buzançois*, pour ſes enfans mineurs: — JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, mort ſans alliance; — 3. FRANÇOIS, Eccléſiaſtique; — 4. & GABRIEL, mort ſans poſtérité.

V. JEAN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de l'Hôtel d'Heuignes, de Poiriers, de Puimeunier & du Rabri, homme d'armes dans la Compagnie de M. *d'Aumont*, rendit, en 1535, aveu de la Seigneurie du Bois-Saint-Pere, à M. *de Chabot*, Amiral de France, Seigneur de Buzançois. Dans cet aveu, il reconnoit que SIMONET DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardiere & de Villablin, ſon couſin au III^e^ degré, tient de lui en arriere-fief, à cauſe de celui du Bois-Saint-Pere, la Seigneurie de Villablin, & de plus en parage pluſieurs rentes démembrées de la Seigneurie du Bois-Saint-Pere. Il épouſa, en 1534, *Françoiſe de Riou*, fille de *François de Riou*, Ecuyer, Seigneur de l'Hôtel d'Heuignes & du

Bois

Digitized by Google

Bois Rabri, & de *Marie du Breuil*. De ce mariage vinrent : — 1. Brice, qui ſuit ; — 2. François, rapporté après ſon aîné ; — 3. & Denis, mentionné après ſes deux freres.

VI. Brice de Maussabré, Seigneur du Rabri, de l'Hôtel d'Heuignes, & en plus grande partie du Bois-Saint-Pere, homme d'armes dans la Compagnie de M. *de Lancôſme*, fut marié, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, des enfans, qui embraſſerent avec lui, à ce qu'on prétend, la Religion P. R., ce qui leur attira de mauvaiſes affaires, & ils furent obligés de paſſer dans les pays étrangers, ſans qu'on ait eu connoiſſance de leur poſtérité. Leurs biens furent vendus ou donnés, par le Roi, à *Jean de Menou*, Seigneur du Mée, qui en obtint la confiſcation.

VI. François de Maussabré, II. du nom de ſa branche, ſecond fils de Jean II, & de *Françoiſe de Riou*, Seigneur de la Gentilliere & du Pui de Cloué, poſſéda auſſi en commun avec Denis, ſon frere, les dîmes, rentes, terrages dépendans de la Seigneurie du Bois-Saint-Pere, qui leur appartenoient pour leur tiers dans ce fief ; & il vendit à François de Maussabré, ſon couſin, Seigneur de Villablin, le fief du Pui de Cloué, & la portion qu'il avoit dans les rentes, dîmes & terrages dépendans de la Seigneurie du Bois-Saint-Pere, dont les Seigneurs *de Villablin* ont joui juſqu'à préſent en commun avec les Seigneurs *de la Baratrie*. Ce François de Maussabré, II. du nom, Seigneur de la Gentilliere & du Pui de Cloué, embraſſa la Religion P. R., pour la défenſe de laquelle il périt, & ſes enfans paſſerent auſſi dans les pays étrangers.

VI. Denis de Maussabré, troiſieme fils de Jean II, & de *Françoiſe de Riou*, Seigneur de la Baratrie, de la Tour, de la Maiſon-neuve, & en partie du fief du Bois-Saint-Pere, porta les armes pour le parti Proteſtant. Cependant il paroît par ſon teſtament du 9 Mars 1615, qu'il mourut dans le ſein de l'Egliſe Catholique. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Août 1559, devant *Clément*, Notaire à Palluau, *Anne de Cholet*, fille de *Charles de Cholet*, Seigneur de la Joubardiere, & d'*Olive de Laudiere* ; celle ci fille de *François de Laudiere*, Seigneur de Poiriers. Leurs enfans furent : — Guillaume, qui ſuit ; — & Denis, rapporté après ſon aîné.

VII. Guillaume de Maussabré, Seigneur de la Baratrie, de la Tour, de la Maiſon-neuve, &c., partagea avec ſon frere cadet, devant *Charaux*, Notaire à Buzançois, le 12 Août 1614, & épouſa *Françoiſe de Gigault*, de la Maiſon de *Bellefonds*, dont : — 1. René, mort jeune au ſervice ; — 2. Françoise, mariée à *Thomas de Broſſard*, Ecuyer, Seigneur de Cenaudonne & de Montchery ; — 3. Renée, femme de *François le Comte*, Ecuyer, Seigneur de Cheſel ; — 4. & Madelene de Maussabré, alliée avec *Jean de Broſſin*, Ecuyer, Seigneur des Roziers.

Seigneurs de la Baratrie.

VII. Denis de Maussabré, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, fils puîné de Denis, & d'*Anne de Cholet*, partagea, comme on l'a dit, avec ſon frere aîné, & épouſa, par contrat paſſé le 5 Novembre 1615, devant *Gaultier*, Notaire royal à Buzançois, *Claudine Riffé*, de laquelle il eut : — 1. François, marié à *Jacqueline de Turgis*, dont vint pour fille unique : — Charlotte de Maussabré, mariée à *Honoré de Charaux* ; — 2. Antoine, allié avec *Anne Rogé*, dont : — Denis de Maussabré, Seigneur de la Ferrandrie & de la Maiſon-neuve, la poſtérité duquel eſt également tombée en quenouille ; — 3. Louis, qui ſuit ; — 4. & Silvain, tige des Seigneurs de la Croix, rapportés ci-après. Ces quatre freres firent conſtater leur nobleſſe par M. *Tubeuf*, Commiſſaire du Roi, qui les déclara *nobles d'extraction*, par ſon Jugement rendu en 1669.

VIII. Louis de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, épouſa *Marguerite Boneau*, de laquelle vinrent : — Louis, qui ſuit ; — & Jacques, rapporté après ſon frere aîné.

IX. Louis de Maussabré, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, ſe

maria avec *Louise le Roux*, dont pour fille unique : — MARIE DE MAUSSABRÉ, femme de *Louis de la Motte*, Seigneur de la Coiffrie & du Cormier. De ce mariage eſt né : — *Louis de la Motte*, Seigneur des mêmes lieux, qui a épouſé Demoiſelle *N... de Racé*, dont un fils — *N... de la Motte*, Seigneur de la Baratrie, du Cormier, &c. qui ſert en 1775, dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi ; — & deux filles non mariées.

IX. JACQUES DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Blanchardiere, ſecond fils de LOUIS, & de *Marguerite Boneau*, a épouſé, 1°. par contrat paſſé le 1 Décembre 1704, devant *Penin*, Notaire à Heuignes, *Renée du Breuil*, morte ſans enfans, fille de feu *Jean du Breuil*, Seigneur de la Breuillerie, & d'*Anne de Fougere* ; & 2°. le 12 Octobre 1720, (ſuivant ſon acte de mariage, célébré en la Paroiſſe de Cloué, Diocèſe de Bourges,) *Marie de Berthelot*, fille d'*Etienne de Berthelot*, & de *Jeanne Menard*. De ce mariage ſont nés : — LOUIS, qui ſuit ; — & CHARLES, rapporté après ſon aîné.

X. LOUIS DE MAUSSABRÉ, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Buiſſonniere & de la Baratrie en partie, a épouſé, dans la Paroiſſe de Cloué, Diocèſe de Bourges, ſuivant l'acte de célébration du 10 Janvier 1756, *Catherine Fourné*, de laquelle il a un fils, nommé — JEAN, âgé de 13 ans ; & une fille, nommée — CATHERINE DE MAUSSABRÉ, âgée de 15.

X. CHARLES DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Blanchardiere, fils puîné de JACQUES, & de *Marie de Berthelot*, ſa ſeconde femme, a épouſé, par contrat paſſé le 14 Novembre 1768, devant *Jean Beaufort*, le jeune, Notaire à Saint-Benoit du Saut, *Catherine de Fougieres*, de l'ancienne Maiſon de *Fougieres* en Bretagne, fille de feu *François*, Seigneur de Moullioux, Garde-du-Corps du feu Roi, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite David de Frullon*. De ce mariage eſt iſſu : — GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, né le 17 Juin 1772.

Seigneurs de LA CROIX, *cadets des Seigneurs de* LA BARATRIE, *ci-deſſus rapportés.*

VIII. SILVAIN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Croix, quatrieme fils de DENIS, II. du nom, Seigneur de la Baratrie, & de *Claudine Riſſé*, épouſa, par contrat paſſé le 9 Février 1656, devant *Riſſé*, Notaire royal à Châtillon-ſur-Indre, réſidence de Pelvoiſin, *Agathe de Cros*, fille de *Louis de Cros*, Ecuyer, & de *Perine Barriere*, dont :

IX. SILVAIN DE MAUSSABRÉ, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Croix, qui épouſa, par contrat paſſé en 1694, devant *Rollant*, Notaire de Cour de Valance, (célébration dans la Paroiſſe de Lange, Diocèſe de Bourges,) *Marie Beraut*, fille de *Guillaume*, & de *Marie des Vaquets*. Il en eut, pour fils unique :

X. JEAN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Croix, vivant en 1775 près Montréſor en Touraine, marié, 1°. en 1736, dans la Paroiſſe de Loché en Touraine, avec *Louiſe de Boutillon*, fille de *Jacques de Boutillon*, Seigneur des Roches, & de *Marie de Boutillon* ; & 2°. à *Eliſabeth du Pleſſis du Cheſne*, veuve de *Jacques-Chriſtophe Robin*, Seigneur du Coudré, en ſon vivant Mouſquetaire du Roi. Du premier lit eſt iſſu :

XI. ANTOINE DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Bannerie, marié, par contrat paſſé en 1755, devant *Meunier*, Notaire à Montréſor en Touraine, à *Eliſabeth Robin du Coudré*, fille de *Jacques-Chriſtophe*, & d'*Eliſabeth du Pleſſis du Cheſne*, ſeconde femme de JEAN DE MAUSSABRÉ, ſon pere. Il vit à ſa terre de la Bannerie près Montréſor, avec ſa femme & ſes enfans, ſçavoir : — 1. JEAN DE MAUSSABRÉ, âgé de 15 ans, Lieutenant dans les Milices de Touraine ; — 2. JACQUES-ANTOINE, âgé de 13 ans, aux études ; — 3. MARIE, âgée de 12 ans ; — 4. FRANÇOISE, âgée de 9 ans ; — 5. & CATHERINE, âgée de 6 ans.

Les armes : *d'azur, au lambel d'or en chef à trois pendans*, ainſi qu'on les voit ſculptées & peintes dans pluſieurs Châteaux qui ont appartenu à ceux de ce nom, & dans pluſieurs Egliſes ou Chapelles dont ils ont été Seigneurs. Cimier,

Digitized by Google

un Cavalier armé de toutes piéces, tenant un sabre à la main, ce qui fait allusion à leur nom. Généalogie redigée d'après un *Mémoire* dressé sur titres originaux, produits devant différens Commissaires députés pour la recherche de la Noblesse, & certifié véritable par plusieurs branches de cette Famille.

MAUSSAC, en Languedoc. Famille noble qui porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois pals d'or ; & au 2 & 3 d'argent, à trois oiseaux de sable, 2 & 1.*

MAUSSIER, en Bretagne, du ressort de Quimper. Famille noble qui remonte à

Olivier Maussier, Seigneur du Piraubin, vivant en 1498, avec *Catherine Hasart*, son épouse.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 4 Décembre 1668 ; au rapport de M. *Denyau*, Intendant de la province, Guillaume le Maussier, descendu d'Olivier, ci-dessus au VI^e^ degré, fut interloqué, & ensuite déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 9 Janvier 1669, au rapport de M. *le Febvre*.

Les armes : *d'azur, à trois mains gauches ouvertes d'argent en pal 2 & 1.* Extrait d'un manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MAUSSION. Famille établie à Paris.

Thomas Maussion, Receveur général des Finances à Alençon, & Secrétaire du Roi, eut de *Simonne Garciau*, sa premiere femme,

Thomas-Urbain Maussion, Seigneur de Candé, né le 23 Septembre 1696, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 23 Juin 1719, & Grand-Rapporteur en la Chancellerie, mort le 29 Juillet 1758, en sa terre de Candé. Il avoit épousé, en Avril 1726, *Jeanne-Elisabeth Rillard de Fontenay*, fille de *Louis-Hubert Rillard de Fontenay*, Maître-d'Hôtel du Roi, & d'*Anne-Sophie de Saint Léger*. Elle est morte le 8 Mai 1751, laissant de son mariage : — 1. Louis Maussion de-Candé, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Juillet 1751, marié, le 20 Novembre 1767, à *N.... Chuppin*, fille de *Nicolas*, Trésorier du marc d'or, & d'*Antoinette-Nicole Dionis* ; — 2. Thomas-Urbain, qui suit ; — 3. Charles-Marthe, Seigneur de Chancelé, Lieutenant au Régiment d'Auvergne, mort en 1760 ; — 4. & une fille Religieuse.

Thomas-Urbain Maussion, II. du nom, Seigneur de la Folletiere, né le 23 Septembre 1732, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 8 Mai 1761, a épousé, le 10 Mai 1763, *Catherine Theyenin*, née le 8 Février 1742, fille de *Jean*, Seigneur de Tanlay, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Joly*. De ce mariage sont issus trois garçons. — Le premier, né le 14 Avril 1764 ; — & le troisieme, né le 15 Mai 1768.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'or, & en pointe d'un cyprès sur une montagne d'argent*, alias *d'un if de sinople sur un tertre de même.*

MAUTAILLY : Ancienne Noblesse de Normandie, Election de Bayeux, qui porte : *d'argent, à deux quintefeuilles de gueules en chef, & une molette de même en pointe, à la bordure aussi de gueules.*

* MAUVES, dans le Perche, Diocèse de Séez. La ville de Mauves, présentement Bourg, étoit une des quatre anciennes Châtellenies du Corbonnois.

Les Comtes *de Mortagne* sont les plus anciens Seigneurs de cette Châtellenie, dont on ait connoissance. Après la mort de *Guillaume*, dernier Comte *du Perche*, on trouve Mauves, compris dans les partages faits, en 1230, entre *Jacques*, Seigneur *de Château-Gontier*, & *Thibault* VI, dit *le Grand*, Comte *de Champagne*. On doute que le Château en fit partie, puisque dès 1234 il avoit été assigné, par le Roi Louis IX, avec le Château de Mortagne, pour douaire, à *Marguerite de Provence*, son épouse. Dans la suite le Roi jugea à propos d'assigner ce douaire sur d'autres biens, & alors *Mauves* fut destiné pour partie de

Digitized by Google

l'apanage de ſon dernier fils. Ce Prince étant mort ſans poſtérité, *Mauves* ne rentra point dans la main du Roi. *Pierre*, par ſon contrat de mariage, paſſé le Mardi, veille de la Madelene de l'an 1284, l'avoit aſſigné pour partie du douaire de *Jeanne de Châtillon*, Comteſſe de Chartres & de Blois, ſon épouſe.

Par ſes Lettres de l'an 1286, PHILIPPE *le Bel* revoqua cette délégation, & retint pour lui la maiſon de Mauves. En 1290 elle fit partie de l'aſſiette de l'apanage de CHARLES, Comte DE VALOIS, d'Alençon & du Perche, qui la deſtina aux enfans de ſon troiſieme mariage. Son fils aîné, PHILIPPE, qui regna depuis ſous le nom de PHILIPPE DE VALOIS, y renonça par ſes Lettres du 4 Janvier 1312, & CHARLES, par les partages du 9 Juillet 1315, la donna en douaire à *Mahault de Saint-Paul*. MAUVES eut enſuite les mêmes Seigneurs qui l'étoient auſſi du Perche. *Marguerite de Lorraine* en jouiſſoit à titre de douaire.

En 159.. le domaine avec la Seigneurie de MAUVES fut engagé à M. *de Catinat*, Conſeiller au Parlement de Paris, le même en faveur duquel le Roi Louis XIII confirma les foires & le marché de ce Bourg. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV*, *p.* 636.

MAUVESIN, ou ſuivant un *Mémoire envoyé*, dreſſé ſur titres, MAUVESAIN, en latin *Malveſinum* ou *Malviſimum*. C'eſt une Seigneurie dans le Duché d'Albret, Diocèſe de Condom, Juriſdiction de Moncrabeau, Sénéchauſſée de Nerac, donnée, en 1372, par EDOUARD III, Roi d'Angleterre & de la Province de Guienne, à ROGER-BERNARD, Vicomte DE CASTILLON. Cette Seigneurie, augmentée de deux directes, enclavées dans cette même Seigneurie, n'en fit plus qu'une, pour chacune deſquelles on rendit des hommages au Duc *d'Albret*. Après l'expulſion des Anglois du Royaume de France & de la Province de Guienne, en 1451, depuis EDOUARD III juſqu'à ce jour, elle a été, ſans interruption, & eſt encore poſſédée par la Maiſon de CASTILLON DE MOUCHAN. Au commencement du XVII^e^ ſiécle, ſous LOUIS XIII, lors des Etats du Royaume en 1614, JEAN DE CASTILLON, ayant été Député du Corps de la Nobleſſe du Duché d'Albret, pour aller repréſenter auxdits Etats tenus à Paris, obtint le titre de *Baron de Mauveſin*, que ſes deſcendans continuent de porter.

Cette ancienne Nobleſſe, dont nous avons parlé, *Tome IV*, *p.* 27 *& ſuiv.* de ce Dictionnaire, d'après un Mémoire peu exact, remonte par actes, Lettres-Patentes, ceſſions, donations faites par EDOUARD I, Roi d'Angleterre, à l'an 1284; titres précieux qu'elle a découverts depuis peu. Ce que nous avons dit dans notre quatrieme volume n'eſt que d'après les contrats de mariages mentionnés dans l'Armorial de France, les preuves faites par pluſieurs de ce nom pour leur entrée dans la Maiſon du Roi, &c. C'eſt ce qui nous oblige d'en donner ici une Généalogie plus exacte & ſuivie.

I. ELIE DE CASTILLON, I. du nom, qualifié *Miles*, Chevalier, vivant en 1284, avoit pour frere ARNAUD DE MAUVESIN. Cet ELIE eſt connu par un acte d'EDOUARD I, Roi d'Angleterre, qui lui rendit la terre de Beaumanoir, & lui fit livrer le Château & la Châtellenie de Puinormand. ARNAUD, ſon frere, eſt connu par une tranſaction de 1288, qu'il paſſa avec le Roi EDOUARD, pour le peage ou Communauté des droits de la Vicomté de Juillac. ELIE DE CASTILLON eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré: — PONS, qui ſuit; — & BARTHELEMI, établi en Périgord, où il forma une branche éteinte. On trouve en faveur de ce BARTHELEMI DE CASTILLON, pluſieurs Arrêts & tranſactions qui ſont dans le ſecond volume des Regiſtres du Parlement de Paris, datés de 1328 & 1333.

II. PONS DE CASTILLON, I. du nom, qualifié *Miles*, nommé par Lettres-Pa-

Digitized by Google

tentes d'Edouard II, données à Westminster le 12 Mars 1307, Grand-Sénéchal de Saintonge, fut maintenu par d'autres Lettres-Patentes du 6 Mars 1333, d'Edouard III, successeur d'Edouard II, dans la possession de ses terres, & ce Prince lui accorda sa protection ainsi qu'à ses Vassaux. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. Guillaume-Amanieu, qui suit; — 2. Pierre, Chevalier, auquel le Roi Edouard III céda, par Lettres-Patentes du 24 Juin 1341, le Château & la Châtellenie de Montendre; — 3. & Guillaume, Chevalier.

III. Guillaume-Amanieu, I. du nom, Vicomte de Castillon, succéda à son pere dans ses terres & charge, & y joignit, par acte du 4 Mars 1341, la terre de Pellegrue avec la haute & basse justice; mais il est à présumer qu'Edouard III le dépouilla de toutes les terres que lui & ses prédécesseurs avoient donné à sa Famille, pour le punir d'avoir pris les armes en 1344, contre lui en faveur des François, lorsque les Anglois descendirent à Bayone sous la conduite du Comte *d'Herby*, & de ce qu'il s'étoit trouvé à la défense de Bergerac avec le Comte *de l'Isle*, qui en étoit Gouverneur pour Philippe VI, Roi de France, avec les Comtes *de Comminges*, *de Périgord*, *de Carmain*, *de Valentinois*, *de Mirande*, *de Duras*, le Vicomte *de Villemeur* & plusieurs autres Seigneurs de la premiere distinction, comme le rapporte *Dupleix*, dans son histoire de France, *p. 486*; mais les affaires ayant changé de face en 1346, le Roi lui donna un sauf-conduit. De *Jeanne de Caſtenave*, son épouse, il eut : — 1. Pons, qui suit; — 2. Elie; — 3. & Theobald.

IV. Pons, II. du nom, Vicomte de Castillon, qualifié *Miles*, & *Jeanne de Caſtenave*, sa mere, reçurent d'Edouard III, Roi d'Angleterre, le 4 Septembre 1354, les terres de Castillon, de la Marque, de Saint-Mambert, & toutes celles qu'ils avoient possédées dans le Medone, avec la justice; & les Lettres-Patentes en furent expédiées le 18 Juin 1358, à la réquisition du Comte *de Grilly*, Commandant en Condomois pour ce Prince, qui restitua aussi le Château de Puinormand à Elie de Castillon, frere puiné de Pons II, ainsi que le bien de Gammaria. Par d'autres Lettres du 23 Mai 1362, le même Prince pour faire justice à Theobald de Castillon, autre frere dudit Pons, le maintint dans la terre de Tembursse, dépendante de Saint-Mambert. Pons, Vicomte de Castillon, eut de sa femme, qu'on ne connoit point :

V. Roger-Bernard, Vicomte de Castillon, de la Marque, de Saint-Mambert, &c. qui reçut d'Edouard III, le 20 Novembre 1372, la terre de *Mauveſin*, & par Lettres-Patentes du même jour la Viguerie de cette terre, possédée depuis, sans interruption jusqu'à ce jour, par ses descendans. Il eut pour fils :

VI. Pons, III. du nom, Vicomte de Castillon, Seigneur de Mauvesin & autres lieux, qui fonda, en 1378, dans l'Eglise Cathédrale de Condom, une Chapelle appellée *Deſcotis*, dont le titre original est dans la Famille. Richard II, Roi d'Angleterre, lui donna, au mois d'Avril 1393, un sauf-conduit pour se rendre en Angleterre avec le Seigneur *Florimond de Leſpare*, & le Vicomte *d'Orte*, à fin qu'il put traiter avec eux, & prendre les mesures nécessaires & relatives à l'état actuel des affaires de l'Aquitaine, ce qui fait voir certainement que s'il n'en étoit pas Gouverneur, il devoit aumoins être revêtu d'une autre charge considérable, ou jouir d'une grande considération; ce qui le prouve est une commission donnée par le même Prince en 1397, pour prendre possession, au nom d'*Egmond*, Duc *d'Yorck*, du Château & Châtellenie de Mortagne sur la Gironde. Richard II lui donna le Gouvernement de la ville d'Aix, par Lettres datées d'Hawertford le 13 Mai 1399, & Henri, IV. du nom, successeur de Richard II, par des Lettres-Patentes, datées de Westminster le 8 Février 1408, lui donna le Bailliage & péage d'Artigues, dans le Duché d'Albret, qu'il réunit à la Seigneurie de Mauvesin, enclavée dans ladite Paroisse, & qui s'étend dans cinq autres contiguës, où le Seigneur possesseur actuel de cette terre, a les fiefs & droits seigneuriaux, même dans la Paroisse d'Artigues, comme une Chapelle où est son banc & la sépulture de ses ancêtres, ce qui fait une seule & même Seigneurie. Le même Henri, Roi d'Angleterre, par d'autres Lettres-

Digitized by Google

Patentes, expédiées à Bordeaux le 1 Mai 1400, avoit donné à PONS, III. du nom, Vicomte DE CASTILLON, la maiſon & terre de Tartas. Il eut pour fils & unique héritier :

VII. PONS, IV. du nom, Vicomte DE CASTILLON, qui ſuccéda à ſon pere dans toutes ſes terres, & auquel le Roi HENRI V confirma, en 1413, tous ſes droits ſur la maiſon & terre de Tartas, le Bailliage & péage d'Artigues, dont lui avoit fait don HENRI, IV. du nom, ſon prédéceſſeur. En 1415, par Arrêt du 1 Juillet donné à Weſtminſter, le même Prince oblige les Vaſſaux du Vicomte DE CASTILLON à faire la garde & autres ſujétions au Château de la Marque & aux terres en dépendantes. On trouve dans le rôle Normand de 1420, un ſauf-conduit d'HENRI V, pour PONS DE CASTILLON, & dans le même rôle on voit que ce Prince avoit donné l'Archidiaconé d'Evreux à JEAN DE CASTILLON. PONS, IV. du nom, acquit en 1422, du Roi HENRI V, les droits que ſon prédéceſſeur pouvoit s'être réſervés ſur les Baronnies de Caſtillon, de la Marque, &c. HENRI VI, ſucceſſeur de HENRI V, lui donna, par Brevet du 12 Octobre 1423, la garde du Château de Bidos en Aquitaine, & par autre du 6 Mars 1424, il le nomma Gouverneur de ce Château. En 1425, ſur des procès qu'on lui intenta, HENRI V étant dans ſon Conſeil, rendit un Arrêt le 28 Avril de la même année, par lequel il établiſſoit les droits de PONS DE CASTILLON; cet Arrêt rend invalide tant le teſtament de ſon ayeul que tous ceux qui avoient été faits en ſa faveur. Le même Prince, en 1426, en donna un autre, par lequel, pour rendre juſtice audit PONS DE CASTILLON, il déclare les droits qu'il devoit avoir ſur le domaine & la Baronnie de Caſtillon : cet Arrêt eſt du 14 Septembre, & par un troiſieme, du 16 Juin 1429, ce Prince déclare que lui & ſon Conſeil ne pouvant pas juger un procès en appel, entre PONS DE CASTILLON & *Gaſton de Foix*, Comte de Longueville, pour une portion de la terre de Caſtelnau de Médoc, il nomme une Commiſſion pour l'inſtruire. PONS DE CASTILLON avoit épouſé *Jeanne de Salles*, fille & ſœur de MM. *de Salles*, Chevaliers. Devenue veuve, elle épouſa, en ſecondes noces, le Comte *de Longueville*. Elle eut de ſon premier mari :

VIII. JEAN, I. du nom, Vicomte DE CASTILLON, qualifié *Miles*, qui obtint du Roi HENRI VI, en 1444, un Arrêt daté de Weſtminſter, le 20 Octobre, pour nommer des Commiſſaires à fin d'ouir & juger un procès que ſa mere, ſa tutrice, avant d'épouſer le Comte *de Longueville*, avoit intenté à *Médard de Durfort*, Seigneur de Duras, pour les droits que ſon fils JEAN, Vicomte DE CASTILLON, avoit ſur la Maiſon de *Salles*, en vertu du teſtament de feu *Jean de Salles*, Chevalier. Ce fut dans ce tems, que les Anglois-obligés de quitter la Guienne, emporterent & dépoſerent dans la tour de Londres les papiers & titres d'un grand nombre de Familles de cette Province. Cette révolution dérangea les affaires du Vicomte de CASTILLON, & ſa Famille ne conſerva dans la ſuite & dans cette partie que la Seigneurie de *Mauvezin*, avec les fiefs dans la Paroiſſe d'Artigues, & autres en la Juriſdiction de Moncrabeau, donnée par EDOUARD III, & augmentée, comme on l'a dit, de deux directes que JEAN DE CASTILLON laiſſa, en 1451, à AMANIEU, ſon fils aîné, qui ſuit, & à GUILLAUME DE CASTILLON, ſon autre fils : ils reſterent co-Seigneurs de ces objets, ce qui fait croire que leur pere mourut ſans teſter, que l'un d'eux, GUILLAUME, ne ſe maria pas, ou qu'il mourut ſans poſtérité, puiſque tous les biens furent réunis ſur la tête de MERIGON, fils d'AMANIEU, dont on va parler. GUILLAUME fut Lieutenant-Général pour le Roi à Condom, & mourut en 1520.

IX. AMANIEU DE CASTILLON, qualifié *Miles*, co-Seigneur avec GUILLAUME, ſon frere, ſont connus par pluſieurs contrats de vente, entr'autres par celui de 1473, d'un fief dans la ville de Condom, fait par GUILLAUME DE CASTILLON, à *Mathieu Marcelli*, paſſé devant *Raimond de la Sioutat*, Notaire de cette ville, dont l'original ſe conſerve dans la Famille. AMANIEU eut pour enfans : — MERIGON, qui ſuit; — & PIERRE, lequel fonda dans la Cathédrale de Condom, une proceſſion qui ſe fait tous les ans le lendemain de Saint-Joſeph, & ſe rend en l'Egliſe des Carmes de la même ville, il mourut peu de tems après ſans alliance,

Digitized by Google

& laiſſa tous ſes biens à ſon neveu JEAN DE CASTILLON, fils de MERIGON, ſon frere.

X. MERIGON DE CASTILLON, Seigneur de Mauveſin, vendit, le 18 Octobre 1496, certains fiefs dépendans de ſadite Seigneurie, à *Armand-Guillem de Genſac*. L'acte fut paſſé par *Augier de Feumouſa*, Notaire de Moncrabeau, & l'original eſt entre les mains du chef de cette Famille. MERIGON eut pour fils:

XI. JEAN DE CASTILLON, II. du nom, (*a*) Seigneur de Mauveſin, marié, par contrat paſſé au Château de Berrac en Condomois, le 27 Novembre 1510, à *Anne du Berrac*, fille de noble *Pierre du Berrac*, Seigneur de Cadreil & autres lieux, dont vint:

XII. GUI ou GUIRAUD DE CASTILLON, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte & de Leſcout, qui épouſa, par contrat du 9 Juillet 1547, *Iſabeau du Boutet*, fille de noble *Jean du Boutet*, Seigneur de Roquepine & de Pouy. Par ce contrat, pour perpétuer le nom & les armes de ſa Maiſon, ſuivant l'uſage entre *Nobles*, il ſubſtitua les uns aux autres, tous les enfans qui naîtroient de ce mariage. Il ne vivoit plus le 15 Juin 1569, & laiſſa: — 1. GUI, mentionné dans un acte paſſé en l'Evêché de Condom, le 13 Mars 1589, où il eſt dit qu'il avoit un Régiment pour le Roi lors des troubles du Royaume. Il mourut ſans alliance; — 2. MICHEL, qui ſuit; — 3. & CATHERINE, mariée, 1°. par contrat du 15 Avril 1569, à noble *Odet de Montleçun*, Ecuyer, Seigneur de Pouy; & 2°. par contrat du 5 Février 1579, à *Bernard de Patras*, Seigneur de Campagno.

XIII. MICHEL DE CASTILLON, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte & de Leſcout, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes, par commiſſion du 15 Mai 1589, avoit été un des 41 Capitaines, Gentilshommes Gaſcons, qui échapperent à l'aſſaut que donna *Montluc* au Mont de Marſan, contre *Montgommery*, en 1589, ſuivant *Dupleix*, p. 753 de ſon Hiſtoire de France. Un *Mémoire* domeſtique dit auſſi qu'il avoit été Meſtre-de-Camp de ſix Compagnies ſous le Roi HENRI III. Il rendit hommage, le 22 Juin 1584, au Roi de Navarre, Duc d'Albret, pour ſes maiſons & terres nobles de Mauveſin & de Leſcout, & mourut avant le 26 Novembre 1596. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Janvier 1573, *Jeanne de Lupiac*, fille de *Bernard de Lupiac*, Seigneur de Montcaſſin, & d'*Hélene de Nogaret*, tante de *Jean Louis de Nogaret*, Seigneur de la Valette, Duc d'Epernon, Pair & Amiral de France. Sa veuve vivoit le 16 Septembre 1617, & laiſſa: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. LOUIS, mort le 14 Novembre 1612; — 3. FRISE, mariée, par contrat du 26 Novembre 1596, à noble *Jean de Salles*, Seigneur de Mons, fils de *N... de Salles*, & d'*Antoinette de Biran*; — 4. CHARLOTTE, femme, par contrat du 7 Décembre 1612, de *Jean-Jacques de Floran*, Seigneur de Boſon & de Betous; — 5. & CATHERINE, mariée, 1°. par contrat du 31 Juillet 1619, à *Blaiſe de Noaillan*, Seigneur de Réaup; & 2°. par contrat du 11 Juillet 1624, à *Jean-Jacques de Monteſquieu*, Seigneur de Monteſquieu, frere d'*Amanieu*, Seigneur de Saintrailles.

XIV. JEAN DE CASTILLON, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte & de la Concudſante, Capitaine au Régiment de Guienne, Infanterie, rendit hommage au Roi, le 17 Mars 1613, pour ſes maiſons & terres nobles de Mauveſin, de Leſcout & de la Concudſante, mouvantes du Duché d'Albret, fut député par la Nobleſſe de ce Duché avec *Raimond de Montcaſſin*, pour aſſiſter aux Etats généraux du Royaume, tenus à Paris en 1614. Il eſt, dans la liſte de ces Députés, qualifié *Meſſire, Chevalier & Baron de Mauveſin*. Il étoit, le 21 Octobre 1615, & le 6 Février 1616, Capitaine d'une Compagnie de 100

(*a*) La Généalogie de cette Famille, faute d'un *Mémoire* plus étendu que nous n'avions pas alors, ne commence qu'à ce JEAN DE CASTILLON, II. du nom, dans le *Tome IV* de ce Dictionnaire, *page* 28.

Digitized by Google

hommes de pied dans le Régiment de Guienne : c'eſt lui que regarde une commiſſion donnée par Sa Majeſté, le 26 Février 1619, au ſieur *de Mauvesin*, de Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied, du nombre des dix Compagnies qui devoient compoſer le Régiment du Comte *de Sute*. Il fut auſſi premier Capitaine du Régiment de Guienne, toutes les trois fois que ce Régiment fut mis en pied, & Meſtre-de-Camp, par commiſſion du Roi du 28 Février 1619, laquelle fut produite dans l'inventaire des titres de la Famille, lors de la recherche des faux Nobles, faite par M. *Pellot*, le 11 Octobre 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Novembre 1611, *Marguerite de Beſoles*, ſœur de *Bernard*, Seigneur de la Graule, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Seigneur *de Roquelaure*, Lieutenant-Général pour le Roi en Guienne, & fille de *Jean de Beſoles*, Seigneur dudit lieu, de Beaumont, de Mouchan, de la Graule, &c. & de *Paule de Narbonne*, fille de *Bernard de Narbonne*, Seigneur de Fimarcon. Il mourut le 8 Janvier 1624, jour auquel ſa veuve, qui vivoit encore le 5 Janvier 1637, fit hommage au Roi pour la maiſon noble de Mauveſin, au nom de ſon fils aîné. Leurs enfans furent : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. BERNARD, Seigneur de Mouchan, mineur le 5 Janvier 1637 ; —— 3. JEANNE, femme d'*Octavien de Maſparault*, Seigneur du Buy & de Terraſſon, dont : — *Madelene de Maſparault*, mariée, le 7 Avril 1664, avec *Bertrand de Montalembert*, Seigneur de la Mothe & de Rouets ; — 4. & MARIE DE CASTILLON, femme de *François de Geré*, Seigneur de Sainte-Geſme, dont elle n'eut point d'enfans. Etant veuve, elle fonda de ſon patrimoine, en 1657, le Couvent des Religieuſes de Notre-Dame de la ville de Mezin, avec des priviléges pour ſes deſcendans de la Maiſon de CASTILLON, en ligne directe, dont la Famille jouit depuis ce tems-là. Les Lettres-Patentes du Roi qui autoriſent cette fondation, accordées à MARIE DE CASTILLON, au mois de Novembre 1685, furent enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 24 Juillet 1686.

XV. MICHEL DE CASTILLON, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte, de la Concudſante, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat du 5 Janvier 1637, *Françoiſe de Cous*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Rigodie, & de *Jeanne du Comte*. *Jacques de Cous* étoit fils de *Philippe de Cous*, & de *Marie du Chemin*, ſœur de *Jean du Chemin*, quinzieme Evêque de Condom, & fille de *Gui du Chemin*, & de *Jeanne de Comborn*, de l'illuſtre Maiſon des Vicomtes *de Comborn*. MICHEL DE CASTILLON, à l'âge de 21 ans, fut Enſeigne de la Colonelle du Régiment de Calonges, & ſervit en cette qualité en Hollande ſous le Maréchal *de Breté*. Il eut de ſon mariage : —— 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JOSEPH, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine & Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Condom, dont il devint Doyen. Il fut préſenté à LOUIS XIV, & Sa Majeſté lui dit qu'elle avoit perdu, dans la perſonne de ſon frere JEAN, Seigneur de Mouchan, un de ſes meilleurs Officiers, & qu'elle feroit toujours avec plaiſir ce qu'elle pourroit, pour l'avancement de ceux qui portoient ſon nom. Quelque tems après il fut nommé, le jour de la Touſſaint 1710, à l'Abbaye de Flaran, Diocèſe d'Auch. Le Roi d'Eſpagne demanda auſſi un des neveux de M. *de Mouchan*, pour en prendre ſoin, & il partit pour Madrid, avec la permiſſion de LOUIS XIV, dit un des Mercures de France de l'année 1708 ; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Courbian, de Mauveſin & de la Concudſante, qui fit hommage de ces deux dernieres Terres, le 24 Juillet 1682, au Duc *de Bouillon*, comme Duc d'Albret. Il commanda la Nobleſſe à l'arriere-ban, qui fut convoqué à Medoc ; — 4. autre JEAN, Seigneur de Mouchan, Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde ordinaire du Roi, puis Brigadier de la même Compagnie, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, par Commiſſion du 5 Juillet 1687, & Capitaine de Grenadiers au même Régiment, par Commiſſion du 23 Février 1702. Il ſervit la même année en Italie, fut fait Colonel Réformé à la ſuite du même Régiment, par Lettres du 5 Janvier 1703, & le 20 Octobre 1704, Major-Général d'Infanterie, ſous le Maréchal *de Teſſé*, en Eſpagne ; reçut ordre, le 1 Avril 1705, en qualité de

Colonel

Colonel réformé, de se rendre à la suite du Régiment d'Orléans, Infanterie; fut fait Brigadier d'Infanterie le 4 Octobre suivant; reçut un nouvel ordre, le 7 Février 1706, d'aller servir, en cette qualité, en Espagne, sous le Maréchal *de Tessé*; & le 4 Avril 1707, en la même qualité de Major-Général d'Infanterie, sous les Duc *d'Orléans* & Maréchal *de Berwick*; fut fait, au mois de Mai de la même année, Colonel du Régiment de Sillery, Infanterie; reçut un autre ordre, le 10 Mai 1708, d'aller servir en Espagne, en qualité de Major-Général, sous le Duc *d'Orléans*; fut choisi par LOUIS XIV, pour être un des six Gentilshommes qu'il attacha à la personne de PHILIPPE V, lorsqu'il fut prendre possession de la Couronne d'Espagne; & le seul que le Roi, après son passage en Espagne, retint auprès de sa personne. Il fut tué au siége de Tortose la même année 1708, fort regretté de toute l'armée, & n'avoit point été marié; —— 5, 6 & 7. & trois filles, Religieuses au Monastere de Notre-Dame de Mezin, fondé par MARIE DE CASTILLON, leur tante.

XVI. JEAN DE CASTILLON, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvesin, Carboste, &c. d'abord Page du Roi dans ses Ecuries, ensuite Mousquetaire de sa Garde en sa premiere Compagnie, produisit ses titres devant M. *Pellot*, Intendant de Guienne, & fut maintenu dans sa noblesse le 11 Octobre 1673. Il épousa, par dispense de la Cour de Rome, du 18 Juin 1671, contrat passé le 20 Juin 1673, *Marguerite de Mélignan*, fille de *Jean-Bernard de Mélignan*, Seigneur de Trignan, & de *Claire de Noaillan*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. autre JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Carboste, Prévôt de l'Eglise de Condom; — 3 & 4. Deux filles, mortes sans alliance; — 5. & une troisieme, Religieuse au Monastere de Notre-Dame de Mezin.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE CASTILLON, Ecuyer, Baron de la Salle, Seigneur de Mauvesin, de Carboste & de la Concudsante, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, épousa, par contrat du 23 Février 1702, *Marie de Faulong* (*b*), fille de *Jean*, & d'*Isabeau de Gerboux*, dont: — 1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Mouchan, né le 20 Décembre 1704, Sous-Brigadier dans la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi; & Chevalier de Saint-Louis, mort de ses blessures à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743. Il avoit épousé *N... de Bellebrune-de-Blondel*, dont un fils, mort en 1773, sans avoir été marié, & une fille; — 2. JOSEPH, qui suit; — 3. JEAN, Seigneur de Carboste, né le 27 Août 1709, Prêtre, Docteur en Théologie, Prévôt & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Condom, Grand-Vicaire de ce Diocèse & Prieur de Buzet; — 4. autre JOSEPH, né le 3 Octobre 1712, d'abord Cadet & Gentilhomme dans la Marine, puis Lieutenant des troupes du département de Rochefort, mort dans un voyage de long cours; — 5. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Mauvesin, né le 22 Mai 1714, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Montboissier; — 6. JEAN, Seigneur de la Salle, né le 1 Février 1715, Prêtre, Curé de Trignan; — 7. MICHEL, né le 22 Février 1717, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment d'Aunis, marié, le 16 Mars 1755, à *Marie de Compaigne*, fille de *François de Compaigne*, & de *N... de Barjons*, dont: — (a) DOMINIQUE DE CASTILLON, né le 13 Août 1772; — (b) MARIE, née le 17 Octobre 1760; — (c) LOUISE, née le 10 Novembre 1764, entrée à Saint-Cyr en 1773; — (d) & autre MARIE DE CASTILLON, née le 28 Août 1768; — 8. LOUISE, dite *Mademoiselle de Mauvesin*,

(*b*) Cette Famille de *Faulong* est une ancienne Noblesse, suivant le certificat du Juge d'armes de France, & lors de la demande des francs-fiefs qui fut faite à *Nicolas de Faulong* par des partisans, il en porta sa plainte pardevant Sa Majesté, qui lui donna ses Lettres-Patentes, dans lesquelles elle déclare que vû les titres & la Généalogie de son amé *de Faulong*, Ecuyer, il est issu d'une ancienne Noblesse qui a toujours joui des prérogatives, & en conséquence Sa Majesté déclare que lui & ses descendans jouiront des droits dont ont joui ses ancêtres, & dont ont droit de jouir tous les Nobles de son Royaume, & qu'il soit inscrit, s'il ne l'a pas été, dans le Catalogue des Nobles de la Province de Guienne. *Signé* LOUIS.

Digitized by Google

née le 22 Février 1708, Religieuſe au Monaſtere de Notre-Dame de *Mezin*; — 9. Marie, née le 8 Août 1718, mariée à *Louis le Sueur de Perès*, Seigneur de Pujols, de Bidet, de la Morclerc, &c.; — 10. Marguerite, née le 1 Octobre 1719, Religieuſe au Monaſtere de Notre-Dame de Mezin; — 11. & Françoise de Castillon, née le 7 Mai 1721, mariée, par contrat du 24 Juin 1749, avec *François Dudon*, oncle de *N... Dudon*, Procureur-Général au Parlement de Bordeaux, dont une fille, nommée — *Marie-Anne Dudon*, née le 22 Septembre 1750, mariée à ſon couſin-germain Joseph de Castillon, II. du nom, rapporté ci-après.

XVIII. Joseph de Castillon, Chevalier, Seigneur de Mouchan, de Mauveſin, né le 21 Septembre 1706, fait, le 28 Janvier 1725, Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Foix, Infanterie, & ſucceſſivement Lieutenant d'une même Compagnie au Régiment, obtint, le 24 Novembre 1734, un Brevet d'Aide-Major de ce Régiment; & le 23 Février 1735, une Commiſſion pour y tenir rang de Capitaine. Il a épouſé, 1°. par contrat du 7 Juillet 1736, *Marie-Anne de Chantegrit*, veuve de *Jean-Baptiſte du Barry*, Seigneur de la Salle, ancien Garde-du-Corps du Roi, & fille d'*Antoine de Chantegrit*, ancien Capitaine au Régiment de la Vieille Marine, & de *Marie de Bodouen*; & 2°. par contrat du 10 Juin 1743, *Marie-Anne de Bigos de Belloc*, fille de *Joſeph-François*, Seigneur de Belloc, & de *Marie de Gerbous de la Grange*. Du premier lit ſont iſſus: — 1. Joseph, qui ſuit; — 2. Antoine, Chevalier, né le 24 Juin 1738, ci-devant Lieutenant au Régiment de Belſunce, Infanterie, en Février 1756, aujourd'hui Capitaine dans le Régiment de Flandres; — 3. Marie-Anne, dite *Mademoiſelle de Mouchan*, née le 1 Août 1741; & du ſecond lit: — 4. autre Joseph, né le 14 Avril 1744, d'abord Lieutenant au Régiment de Vaubecourt, aujourd'hui Capitaine au Régiment d'Aunis, Infanterie; — 5. Jean-François, né le 2 Août 1751, Docteur en Théologie, nommé au Prieuré de Saint-Jean de Maſcalac, le 5 Janvier 1774; — 6. autre Antoine, né le 10 Octobre 1753, Docteur en Théologie & en Droit; — 7. Joseph, Chevalier, né le 26 Juillet 1755, Lieutenant au Régiment d'Aunis; — 8. Jean-Armand, Chevalier, né le 8 Avril 1759; — 9. & Marie-Anne de Castillon, née le 12 Mars 1750.

XIX. Joseph de Castillon, II. du nom, Chevalier, Baron de Mauveſin, Seigneur de la Concudſante, dit M. *de Mouchan*, né le 28 Mai 1737, Capitaine au Régiment d'Aunis, & Chevalier de Saint-Louis, avec penſion du feu Roi, a été dangereuſement bleſſé dans les guerres d'Hanovre, & a épouſé, par contrat du 24 Janvier 1769, *Marie-Anne Dudon*, fille de *François Dudon*, & de Françoise de Castillon, ſœur de Joseph I, ſon pere. De ce mariage il a, juſqu'à préſent, deux filles, ſçavoir: — Marie-Anne, née au mois d'Octobre 1772; — & Louise de Castillon, née le 25 Décembre 1773.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules à trois tours d'argent, 2 & 1; au 2 & 3 d'azur, à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.*

MAUVISE (de): Nobleſſe ancienne, orginaire du Bourbonnois.

Deux freres de cette Famille vinrent s'établir dans les environs du Blanc en Berri, Gouvernement de Poitou & Généralité de Bourges. L'un a formé la branche des Mauvise de Villiers, qui ſubſiſte dans deux garçons & une fille. L'aîné des garçons eſt âgé, en 1775, de 13 à 14 ans. L'autre, la branche des Seigneurs de Mauviere & de Tillou en Berri, dont nous allons parler.

I. Blaise de Mauvise, I. du nom, Seigneur de Mauviere & du Puiroux, Capitaine du Bouchet, eſt qualifié *Chevalier*, dans ſon contrat de mariage, paſſé en 1450, avec Damoiſelle *Georgette de Ménard*, & auſſi dans une tranſaction paſſée, le 4 Avril 1483, entre lui, ſon épouſe & *Jean de Poix*, Ecuyer, Seigneur de Forges. Par une ſeconde tranſaction de l'an 1500, il paroît que ce Blaise de Mauvise étoit veuf, & qu'il avoit épouſé en ſecondes noces la ſœur de *Mery de Bec*. Il rendit à *Charles de Taveau*, Ecuyer, Seigneur du Bouchet & de Luſſac-le-Châtel, hommage, le 20 Janvier 1509, de tous les domaines,

Digitized by Google

cens & rentes qu'il poſſédoit dans les Paroiſſes de Mignez & de Ronay. Il eut du premier lit : — 1. Emond, qui ſuit ; — 2. Marguerite, mariée à *Mery de Bey*, ainſi qu'il conſte par la tranſaction de 1500, ci-devant citée, portant quittance par lui de la dot promiſe par ledit Blaise de Mauvise, pere de ſa femme ; — 3. Jeanne, mariée, par contrat du 17 Juin 1503, à *Charles Gueret*, Ecuyer, Seigneur de la Gerbaudiere ; — 4. Marie, alliée, auſſi par contrat du même jour, à *Louis de Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de la Tour ; — 5. Loise, morte ſans alliance ; —— 6. & Anne, mariée à *Etienne des Bois*, Ecuyer, Seigneur d'Avignon, lequel tranſigea, le 20 Septembre 1528, avec Emond de Mauvise, ſon beau-frere, ſur la ſucceſſion de Loise, ſa ſœur, qu'ils partagerent noblement.

II. Emond de Mauvise, Chevalier, Capitaine du Bouchet, épouſa, par contrat paſſé le 21 Janvier 1521, *Perrine du Cher*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Foreſt. Ledit Emond de Mauvise tranſigea le 24 Avril 1552, comme pere & loyal adminiſtrateur du bien de ſes enfans ci-après, avec *Jean du Cher*, Ecuyer, Seigneur de la Foreſt, ſur ce qu'il prétendoit que ſa femme avoit été léſée par ſon contrat de mariage. Il en eut : — 1. Renaud de Mauvise, reçu, le 3 Juin 1541, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Chapitre Provincial de la Langue d'Auvergne, après avoir fait ſes preuves. Il avoit été préſenté, le 4 Juin 1539, au Chapitre tenu à Bourgneuf, pour être admis dans cet Ordre. L'acte de ſa réception eſt ſigné de *Gabriel du Cher*, Grand-Prieur, de *Gabriel de Leſtang*, Commandeur de Selles, & de *Jean l'Evêque*, Commandeur de la Racherie, Commiſſaires nommés par ledit Chapitre ; — 2. Pierre, qui ſuit ; — 3. & Madelene de Mauvise, mariée à *Antoine de la Marche*, fils de *Gaſpard*, Ecuyer.

III. Pierre de Mauvise, Chevalier, Seigneur du Puiroux & de Mauviere, épouſa, par contrat du 25 Janvier 1551, *Marie de la Marche*, fille dudit *Gaſpard de la Marche*, Ecuyer ; & Emond, ſon pere, lui fit donation entrevifs, le 24 Février de ladite année, de tous ſes biens meubles, acquêts & conquêts, venus & à venir. De ce mariage naquit

IV. Blaise de Mauvise, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauviere, qui s'allia, par contrat du 15 Septembre 1586, avec *Catherine de Maſſée*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Tillou & de la Bouriniere, laquelle lui porta en dot la Terre de Tillou. Ceci eſt prouvé par partage entr'elle & *François de Maſſée*, ſon frere, tous les deux enfans d'*Antoine de Maſſée*, & de *N... Jaudoin* ; & par une procuration du 4 Octobre 1579, de *René du Cher*, Chevalier des Ordres du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majeſté, dans laquelle ſont dénommés Pierre de Mauvise, Ecuyer, Seigneur de Villiers, Jacques de Mauvise, Ecuyer, Seigneur du Chezeau, *Jean de Maſſée*, Ecuyer, Seigneur de la Groge, Jacques de Mauvise, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, tous parens de Blaise de Mauvise, II. du nom, aſſemblés aux fins de faire nommer *François Chardon*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, curateur *ad hoc*, pour faire rendre compte à *Antoine de la Marche*, de la geſtion & uſufruits des biens dudit Blaise de Mauvise, ſon neveu. De *Catherine de Maſſée*, ſon épouſe, il eut :

V. Jean de Mauvise, Ecuyer, Seigneur de Tillou, de Mauviere, de Villars, Mouton, &c. qui ſervit dans le Corps des Gentilshommes convoqués par le Roi, ainſi qu'il conſte par un certificat, qui atteſte qu'il a bien & fidelement ſervi, tant en préſence du Roi que dans l'armée commandée par le Duc *d'Angoulême*, le Maréchal *de la Force*, & le Maréchal *de la Meilleraye*, qui étoit à la tête du Corps de la Nobleſſe. Ce certificat, du 21 Novembre 1635, eſt ſigné *Beauvau*. Il épouſa, par contrat du dernier Mai 1625, *Madelene Perot*, fille d'*Etienne*, Ecuyer. Etant veuve, elle fit un teſtament, en forme de partage, le 19 Juin 1660, entre ſes enfans — Charles, qui ſuit ; — & N... de Mauvise, tige de la branche des Seigneurs de Villars, en Poitou, & de celle des Seigneurs d'Eſcars & de Mouton qui ſubſiſtent ; mais des Seigneurs d'Eſcars & de Mouton, il ne reſte qu'une fille, N... de Mauvise, mariée à M. *de Greaume*, Ecuyer.

VI. Charles de Mauvise, Chevalier, Seigneur de Tillou & de Mauviere ;

Digitized by Google

fut propriétaire, pour ſes droits d'aîneſſe, de tous les biens de ſes pere & mere, ſitués entre les rivieres de Creuſe & de Langlin, ſuivant le teſtament, en forme de partage, de *Madelene Pervet*, ſa mere, du 19 Juin 1660, lequel partage fut accepté par tous les co-partageans le 22 deſdits mois & an. Il épouſa, par contrat du 15 Mars 1651, *Charlotte de Martel*, fille de *Martin*, Chevalier, Seigneur de la Gaudiniere, & de Dame *Louiſe de Grailly*. Il obtint des Lettres Royaux, le 15 Janvier 1656, pour faire rendre les foi, hommages & déclarations qui pouvoient lui être dues, à cauſe de ſes Terres de Tillou & de Villars. Le 4 Août 1669, il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Tubeuf*, Intendant de la Généralité de Berri, Commiſſaire départi par le Roi pour la recherche des Nobles de cette Généralité. La production qu'il fit de ſes titres, depuis Blaise, I. du nom, juſqu'à lui, y eſt employée, avec l'explication des armoiries de ſa Famille. Charles de Mauvise eut pluſieurs enfans, entr'autres:

VII. Charles de Mauvise, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Tillou, qui ſervit d'abord dans les Gendarmes de la Garde du Roi, puis dans le Corps des Gentilshommes de Poitou, ſous les ordres du Maréchal *de Chamilly*, ſuivant un certificat, ſigné de ce Seigneur, du 30 Mars 1706; & fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Foullé de Marangis*, Intendant de la Généralité de Berri, le 11 Mai 1715. Il épouſa, par contrat du 22 Juillet 1693, *Louiſe-Marguerite de Taveau*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Souligné, & de *Marguerite de Marconnay*. Cette *Louiſe-Marguerite de Taveau* eſt deſcendue de *Charles de Taveau*, Ecuyer (mentionné au degré 1 de cette Généalogie), Seigneur du Bouchet & de Luſſac-le-Châtel, Terres qui ſont aujourd'hui dans la Maiſon de *Rochechouart*, dont un épouſa une *Taveau*, auſſi deſcendante dudit *Charles*. La Famille de Mauvise a, parmi ſes titres, l'acte de partage des *Taveau* & *Rochechouart*. Charles de Mauvise, II. du nom, a eu de ſon mariage 24 enfans, dont, en 1741, il y avoit encore neuf co-partageans, entr'autres: — 1. Henri-Charles, qui ſuit; — 2. Louis-François, rapporté après ſon aîné; — 3. Pierre, Capitaine au Régiment de Limouſin, tué au ſiége de Berg-op-Zoom en 1747; — 4. N... de Mauvise, Religieuſe; — & pluſieurs garçons morts auſſi au ſervice.

VIII. Henri-Charles de Mauvise, Chevalier, Seigneur de Tillou & de Roche-Froide, partagea avec ſes freres le 18 Octobre 1741, alors au nombre de neuf, & a épouſé Damoiſelle *Madelene de la Porte-Vezins*, dont il n'a point d'enfans.

VIII. Louis-François de Mauvise, Chevalier, Seigneur de Mondevis & de Lardillon, ſecond fils de Charles, II. du nom, & de *Louiſe-Marguerite de Taveau*, a fait les campagnes d'Italie ſous les ordres des Maréchaux *de Broglie* & *de Coigny*, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Béarn. Il a épouſé, par contrat du 30 Juillet 1766, *Marie-Radegonde de la Chaſtre*, Dame de Lardonniere en Poitou, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Roche, Belluſſon, la Gaudetiere, Majon & Sauzele en Poitou, & de *Catherine de Scourion de Boiſmorand*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Charles-Henri, batiſé le 24 Septembre 1768; — 2. Louis-Claude, né le 4 Septembre 1769; — 3. & Marie-Louise de Mauvise, l'aînée de tous, née le 1 Août 1767.

Les armes: *d'argent, à la croix ancrée de ſable, accompagnée de deux croiſſans de gueules en chef.*

* MAUVOISIN-ROSNY, en Normandie. Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 16 Juillet 1668.

La Roque dit qu'elle tire ſon origine de Guillaume, Seigneur de Garlande & de Pivey, Sénéchal de France, duquel deſcendoit, au quatrieme degré, Robert de Garlande, ſurnommé Mauvoisin, chef de la Maiſon de Mauvoisin-Rosny près Mantes. *Du-Cheſne* en fait remonter la filiation à

Raoul de Mauvoisin, qualifié *Seigneur de Roſny*, vivant en 1080, pere de Raoul de Mauvoisin, II. du nom, qui eut pour fils — Raoul, III. du nom,

Digitized by Google

lequel fut pere de – Raoul de Mauvoisin, IV. du nom, Seigneur de Roſny, dit *le Barbu*, qui épouſa *Alix de Provence*, dont :

Gui de Mauvoisin, Sire de Roſny, pere de – Gui, II. du nom, Sire de Roſny, qui tranſigea, en 1238, avec *Raoul*, Baron *de Fougeres*, ſon couſin, pour les droits qui lui appartenoient dans le Comté de Porhouet. Il épouſa la ſœur de *Girard*, Seigneur *de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, & en eut :

Gui de Mauvoisin, III. du nom, Seigneur de Roſny, marié, en 1285, à *Iſabeau de Mello*, ſœur de *Dreux de Mello*, Seigneur de Saint-Briz & de Château-Chinon, dont : – Gui, qui ſuit ; – & quatre filles.

Gui de Mauvoisin, IV. du nom, Seigneur de Roſny, épouſa *Laure de Ponthieu*, fille de *Jean de Ponthieu*, Comte d'Aumale. Leurs enfans furent : —— 1. Gui, qui ſuit ; – 2. Amaury, Seigneur d'Apremont ; – 3. & Ide de Mauvoisin-Roſny, femme de *Jean*, III. du nom, Comte de *Dreux*.

Gui de Mauvoisin, V. du nom, Seigneur de Roſny, épouſa *Roberte de Baumet*, de laquelle il eut trois filles, ſçavoir : — 1. Béatrix, femme de *Jean*, Seigneur *de la Ferté* & du Neubourg, dont il n'eut point d'enfans ; – 2. Laure, mariée à *Robert de Beauſart*, dont – *Ide de Beauſart*, femme de *Jean de Saquainville*, Seigneur de Blaru. C'eſt par cette alliance que la Baronnie de Roſny a paſſé dans cette derniere Maiſon ; – 3. & Marguerite de Mauvoisin, mariée à *Robert de Harcourt*, Chevalier, vivant en 1347, dont elle eut un fils.

La Roque dit qu'après la mort de Gui de Mauvoisin, V. du nom, Amaury, ſon frere, s'empara de la Baronnie de Roſny, au préjudice de ſes trois filles ; mais qu'il la rendit depuis, moyennant la ſomme de 3000 livres, à l'ainée, nommée Béatrix, femme de *Jean*, Baron *de la Ferté*, qui n'eut point d'enfans.

Cette Seigneurie de Roſny paſſa, après ſa mort, à ſon neveu *Robert de Harcourt*, lequel étant décédé ſans enfans, ſa ſœur, *Béatrix de Harcourt*, en hérita, & la porta à ſon mari *Jean d'Ivry*. Celui-ci n'ayant point eu d'enfans de ſon mariage, cette Terre devoit paſſer à *Béatrix de Beauſart*, fille ainée de *Robert de Beauſart*, Connétable de Flandres, & de Laure de Mauvoisin-Roſny ; mais le même *Jean d'Ivry* perſuada à ſa femme d'en diſpoſer en faveur d'*Ide de Beauſart*, fille puinée dudit *Robert*, & femme de *Jean de Saquainville*, Seigneur de Blaru, dont la fille, *Ide de Saquainville*, épouſa le même *Jean d'Ivry*, qui ſe trouva, par ce mariage, encore une fois Seigneur de Roſny, dont il jouit juſqu'en 1415, qu'il mourut à la bataille d'Azincourt. Sa veuve ayant pris le parti des François, les Anglois étant devenus maîtres de Mantes, s'emparerent de Roſny, qu'ils garderent quelque tems ; mais après avoir été chaſſés du Vexin, *Jean de Melun*, Vicomte de Gand, fils de *Hugues*, & de *Béatrix de Beauſart*, recouvra la propriété de la Baronnie de Roſny, qui lui appartenoit. Elle eſt reſtée dans cette Maiſon pendant trois générations, juſqu'à *Anne de Melun*, qui la porta à ſon mari *Jean de Bethune*, Baron de Baye.

Gui de Mauvoisin, V. du nom, Seigneur de Roſny, avoit un frere, nommé Amaury, comme on l'a vu ci-deſſus : il peut avoir continué la filiation. On trouve encore pluſieurs héritiers collatéraux de ce nom, tels que Gui de Mauvoisin, qui avoit ſon camp à Paſſy en 1119. – Samson de Mauvoisin, Archevêque de Reims, dont le P. *Anſelme* ne parle pas. – Pierre de Mauvoisin, Chevalier-Banneret, Seigneur du fief de Monceaux, vivant en 1210. – Guillaume de Mauvoisin, Seigneur de Serquigny, vivant avec Alexis, ſa femme, en 1231 ; – & Monſeigneur Gui de Mauvoisin, Bachelier, Seigneur de Saint-André, vivant en 1337.

Cette Maiſon a produit ſa Généalogie, ſuivant l'Ordonnance du Roi François I, du 14 Septembre 1540. Elle commence à Richard de Mauvoisin, marié à *Jeanne de Baſile*, de laquelle naquit – Renaud de Mauvoisin, marié à *Jeanne du Hamel*, mere de – Robert de Mauvoisin, marié à *Jeannette de Betheville*, dont il eut – Guillaume de Mauvoisin, qui épouſa *Catherine d'Auge*, de laquelle vint : — Alexis de Mauvoisin, qui produiſit ſes titres, & obtint Arrêt de maintenue, du 13 Juin 1558. Il fut pere de – Guillaume de Mauvoisin, auſſi maintenu dans ſa nobleſſe le 4 Février 1606.

Digitized by Google

Christophe de Mauvoisin, Chevalier, Seigneur de Villebadin, eut de *Madelene de Braque*, ſon épouſe, — Antoinette de Mauvoisin, mariée, par contrat paſſé à Exmes le 3 Janvier 1628, à *Guillaume de Ruppierre*, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte & du Buiſſon.

Pluſieurs autres branches ont auſſi fourni leurs Généalogies. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette ancienne Nobleſſe, dont nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *p.* 1661, & *pag.* 1815 & *ſuiv.* Les armes ſont : *d'or, à deux faſces de gueules.*

Il y a une autre Famille du nom de Mauvoisin, qui poſſede la Seigneurie d'Angoville en Normandie, Election de Bayeux. Elle porte : *de gueules, à trois faſces d'or.*

MAUVY, en Bretagne, reſſort de Rennes, Famille diviſée en deux branches.

De la premiere étoit Jacques-René de Mauvy, Sieur de Carcé & de la Douettée, qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *des Cartes*, le 29 Novembre 1668.

Ceux de la ſeconde branche, par deux Arrêts rendus en la même Chambre de la Réformation le 18 Février 1669, & le 8 Mars 1671, furent auſſi déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *de Larlan*. Les armes : *papelonné de gueules & d'hermines, au canton feneſtre de ſable, chargé d'une demi-fleur de lis d'argent.*

MAXVEL : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Avril 1666.

Jacques Maxvel, Ecuyer, Sieur des Champs près Liſieux, vivoit en 1540, & un de ſes deſcendans, vivant en 1757, poſſede, ou ſa poſtérité, la Seigneurie des Champs. Les armes : *d'hermines, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

MAY : Famille noble de Bretagne, reſſort de Morlaix, qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 14 Août 1669, au rapport de M. *Raoul*, fut déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, à deux faſces d'azur, accompagnées de ſix roſes de gueules, trois en chef & trois en pointe.*

MAY (de), en Picardie. Famille noble dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *pag.* 343.

Claude de May, Vicomte de Serches, Election de Soiſſons, produiſit, en 1693, des titres de quatre races, avec de très-beaux ſervices ſur chaque degré. Les armes : *d'or, au chevron d'azur.*

MAYE. De cette Famille étoit

François de Maye, Seigneur de la Bruyere, Conſeiller au Grand-Conſeil, & grand Rapporteur en la Chancellerie de France le 23 Mars 1662, mort ſans enfans, le 19 Février 1702, de ſon mariage contracté avec *Marguerite* ou *Catherine Picques*, décédée le 19 Mars 1714, fille d'*Olivier Picques*, Secrétaire du Roi. Les armes : *d'azur, à trois glands tigés & feuillés d'or.*

MAYENCE : Ancien Evêché ſuffragant de Treves, qui fut érigé en Archevêché, avec titre de *Primatie de Germanie*, en 744. L'Electeur de Mayence fait ſa réſidence à Aſchaffenbourg.

* MAYENNE : Ville conſidérable dans le pays du Maine, avec titre de Duché.

Geoffroi I eut en don, de *Foulques d'Anjou*, la ville de Mayenne. *Juhel*, ſon fils, fit bâtir le Château de Mayenne. Louis XI, Roi de France, comme héritier de la Maiſon d'*Anjou*, rendit Mayenne & le Duché de Nemours à *Jean d'Armagnac*, neveu, par ſa mere, *Louiſe d'Anjou*, de *Charles*, Comte *du Maine*. *René*, II. du nom, Duc *de Lorraine*, obtint Mayenne, Guiſe, &c. du chef de ſa mere *Yolande*, fille de *René d'Anjou*. Ces Seigneuries furent du partage de ſon cinquieme fils. *Claude de Lorraine*, I. du nom, Duc de Guiſe, fut créé *Mar-*

Digitized by Google

quis de Mayenne en 1524. *Charles*, second fils du précédent, mort le 4 Octobre 1611, avoit été créé *Duc de Mayenne* & *Pair de France*, en Septembre 1573. *Charles de Gonzague* hérita, de son oncle maternel, du Duché de *Mayenne*. *Charles* III, son fils, le vendit au Cardinal *Jules Mazarini*, qui le donna, avec celui de Réthelois, à *Armand-Charles de la Porte*. L'héritiere du dernier Duc *de Mazarin*, a porté ce Duché dans la Maison d'*Aumont*. Voyez ce mot.

MAYNEAUD DE LA TOUR. De cette Famille étoit

Etienne Mayneaud de la Tour, Seigneur de la Magdeleine, Collange, Sommery, Genelard, Logere, Monteguillon, &c. Bailly d'Epée du Charolois, mort le 5 Novembre 1732, laissant, entr'autres enfans de *Marie-Anne Largentier*, décédée à Paris le 2 Juin 1738, âgée d'environ 63 ans :

Paul-Etienne-Charles Mayneaud de la Tour, Conseiller au Parlement de Paris, de la seconde Chambre des Enquêtes, où il a été reçu le 31 Janvier 1720. Mercure de Juin 1738, *p.* 1225.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois merlettes de sable ; au 2 & 3 d'azur, à la tour d'or.*

MAYNIER, en Provence. N'ayant donné qu'une notice de cette Famille dans ce Volume, *p.* 384, voici un article plus étendu.

Acurse de Maynier, (fils de Guillaume Maynier, Grand Jurisconsulte, Primicier plusieurs fois de l'Université d'Avignon) Baron d'Oppede au Comté Venaissin, fut aussi Primicier en l'Université d'Avignon, Juge-Mage de Provence en 1492, & l'étoit encore en 1501, lorsqu'il fut envoyé Ambassadeur à Venise, par le Roi Louis XII. Il est nommé Conseiller au Grand Conseil dans l'Edit de ce Prince du mois d'Avril 1499, donné aux Montils-lès-Tours, pour l'établissement du Parlement de Rouen. Il fut un des Commissaires que le Roi choisit de divers endroits pour former une Chambre à Toulouse en 1505, afin de faire le Procès à *Pierre de Rohan*, Seigneur de Gié, Maréchal de France. Il fut mis à la tête du Parlement d'Aix, le 15 Juillet 1507, lorsqu'il n'y avoit qu'un seul Président ; & fut nommé, le 23 Mai 1508, Président à Mortier au Parlement de Toulouse. Il avoit épousé *Madelene de Merles*, fille de *Louis*, Seigneur de Beauchamp, & de *Catherine de Forbin*, sa seconde femme. Il en eut : — Jean, qui suit ; — & Marguerite, mariée, 1°. à *Jacques de Remezan*, co-Seigneur des Isles d'If & d'Esgalates ; & 2°. à *Christophe Camot de Cavaillon*, originaire de Piémont.

Jean de Maynier, Baron d'Oppede, Chevalier de l'Eperon d'or, & Comte Palatin sous le Pontificat de Paul IV, né à Aix le 10 Septembre 1495, Conseiller au Parlement d'Aix en 1522, second Président au même Parlement le 15 Novembre 1541, puis premier Président le 20 Décembre 1543, Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence le 26 Février 1544, mourut en 1558. Il avoit épousé, 1°. *Louise de Vintimille* fille de *Bertrand*, des Comtes de *Marseille*, Baron d'Ollioules & de Tourves, & d'*Yolande Lascaris-Tende* ; & 2°. *Madelene de Castellane*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Laval & de Chanan, & de *Louise Viette*, dont il n'eut pas d'enfans. Il laissa du premier lit : — 1. Claire de Maynier, mariée, en 1543, à *Antoine de Glandevès*, Comte de Pourrieres, morte sans enfans ; — 2. & Anne de Maynier, femme de *François de Perruzzi*, Baron de Lauris, second Président du Parlement d'Aix, auquel elle porta la Baronnie d'Oppede. Leur fille *Claire de Peruzzi*, la porta dans la Maison de *Forbin*, par son mariage avec *Jean de Forbin*, dont descendent les *Forbins d'Oppede* d'aujourd'hui. *Voyez* Forbin, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Une autre branche de cette Famille a pour auteur Christophe, qui suit ; Anne de Maynier, sa sœur, avoit épousé, en 1599, *Nicolas de Flotte*, Conseiller au Parlement de Provence.

Christophe de Maynier, reçu Conseiller en la même Cour en 1598, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

Raimond de Maynier, Seigneur de Lambert, reçu Conseiller au Parlement

Digitized by Google

de Provence en 1607. Il testa le 28 Juillet 1632, & laissa de *Lucrèce Dedons*, son épouse : — 1 & 2. Christophe, II. du nom, Seigneur de Lambert, second Consul d'Aix, Procureur du pays, aux années 1650 & 1684, & Jean-Baptiste, morts sans alliance ; — 3. François, lequel alla s'établir à Monaco, où ses descendans ont continué la postérité ; — 4. & Sextius, qui suit.

Sextius de Maynier, Seigneur de Lambert, testa le 7 Avril 1706, & avoit épousé *Catherine de Roussin*, de la ville de Martigues, dont il eut : — 1. Paul, qui suit ; — 2. Pierre, Capitaine d'Infanterie ; — 3. & François, Garde de la Marine.

Paul de Maynier, Ecuyer, s'allia, en 1724, avec *Thérèse-Pascale de Seguiran*, fille de *François de Seguiran*, Assesseur d'Aix, Procureur du Pays, & de *Victoire de Bouchet*. De ce mariage sont issus : — Jean-François ; — & Madelene de Maynier.

La premiere branche portoit pour armes : *d'azur, à deux chevrons d'argent, rompus l'un à dextre & l'autre à senestre*.

La seconde branche les porte de même, mais le *premier chevron est rompu à senestre, & l'autre à dextre*.

MAYNON : Famille noble établie à Paris.

Vincent Maynon, Conseiller au Parlement, a d'*Agnès Bouvard de Fourqueux*, sa seconde femme,

Etienne Maynon, Seigneur d'Invault, Cerbonne, & de Villemanache, né le 18 Février 1721, reçu Conseiller au Parlement le 7 Juillet 1741, Maître des Requêtes le 4 Mars 1747, Président au Grand-Conseil le 2 Janvier 1751, Intendant d'Amiens en Août 1754, Conseiller d'Etat en Octobre 1766, nommé Contrôleur-Général des Finances le 27 Septembre 1758, & Ministre d'Etat le 8 Décembre de la même année. Il a épousé, le 6 dudit mois de Décembre 1758, *Adélaïde-Agnès-Elisabeth Bouvard de Fourqueux*, née le 9 Février 1745, fille de *Michel Bouvard de Fourqueux*, Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Louise Auget de Monthion*.

De la même Famille étoit Barbe-Madelene Maynon, veuve de *Nicolas-Etienne Roujault*, Maître des Requêtes honoraire, morte à Paris le 20 Mars 1756, âgée de 76 ans. Les armes : *d'azur, à trois gerbes de bled d'or*.

MAYOL, en Provence. Ancienne Noblesse qui a pour auteur

Guillaume Mayol, qualifié *Miles*, Chevalier, présent à l'acte passé en 1276, entre *Alix*, Comtesse *des Baux*, & l'Archevêque d'Aix.

Cette Famille subsiste dans Louis-Nicolas de Mayol-Saint-Simon, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence le 25 Octobre 1736, marié à Demoiselle N... de Mayol, sa cousine. Il a pour frere Jean-Batiste de Mayol, ancien Capitaine au Régiment de Vermandois, & Chevalier de Saint-Louis. — Louis-Bruno de Mayol, leur cousin, a été reçu, le 23 Mai 1740, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes. Nous ignorons s'il est marié.

On peut consulter l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II*, *p.* 124, où il est parlé de cette Famille, qui porte pour armes : *de gueules, à la bande d'or chargée de trois molettes de sable, percées d'argent*.

MAZADE : Famille établie à Paris & à Montpellier.

Etienne Mazade, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi le 27 Octobre 1719, & Contrôleur en la Chancellerie établie près la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, mort le 27 Octobre 1728, laissa pour fils : — Laurent, qui suit ; —— & Guillaume, Ecuyer, Conseiller Secrétaire du Roi, pere — d'Etienne-Laurent Mazade, Marquis d'Aveze, Avocat-Général de la Chambre des Comptes de Montpellier depuis 1730.

Laurent Mazade, Ecuyer, Fermier-Général, épousa, le 5 Août 1715, *Thérèse des Queulx*, morte le 19 Février 1737, fille de *Pierre*, Avocat en Parlement, & de *Renée-Louise Clerch*. De ce mariage sont issus :

Digitized by Google

1. Henri Guillaume Mazade, Ecuyer, né le 10 Septembre 1717, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 21 Juin 1737, qui a épouſé, par contrat du 9 Mars 1738, *Catherine-Thérèſe de Blair de Boiſemont*, fille de *Louis-François de Blair*, Ecuyer, Seigneur de Cernay, &c. Conſeiller au Parlement, & de *Catherine-Jeanne de Cars de Boiſemont*. De ce mariage eſt née — Agnès-Thérèse Mazade-d'Argeville, alliée, par contrat du 2 Avril (célébration le 5) 1758, avec feu *Bernard-Louis*, Marquis *de Chauvelin*, ci-devant Ambaſſadeur à Turin, Lieutenant-Général, Maître de la Garderobe du Roi, ſerment prêté le 12 Novembre 1765.

2. Laurent-Joseph Mazade, Ecuyer, Seigneur de Bobigny, Fermier Général après ſon pere, né le 20 Octobre 1719, marié à *Anne-Claudine Mayneaud*, fille de *Paul Etienne*, Conſeiller de grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Marie-Nicole Rollin*. Cette Dame étant veuve s'eſt mariée en ſecondes noces, en 1759, à *Emmanuel-Louis-Auguſte*, Comte *de Pons-Saint-Maurice*, ci-devant Gouverneur de M. le Duc *de Chartres*, fait Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759.

3. & Marie-Madelene Mazade, née le 28 Mai 1716, ſeconde femme de *Gaſpard Grimod*, Ecuyer, Seigneur de la Reyniere, Fermier-Général. Elle a épouſé en ſecondes noces, le 2 Mars 1756, *Charles de Maſſo*, Marquis de la Ferriere, Sénéchal de Lyon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Paris le 23 Mars 1773, dans la 57e année de ſon âge. *Voyez* Grimod & Masso de la Ferriere.

Les armes de Mazade, ſont : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion de même, langué & onglé de gueules ; au chef coupé de gueules, charge d'un croiſſant d'argent accoſté de deux étoiles d'or.* Il eſt parlé de cette Famille, dont nous ignorons l'état actuel, dans l'Armorial de France, *Regiſtre II, Partie II.*

MAZANCOURT ou MERLIN-MAZANCOURT : Ancienne Nobleſſe de Picardie, connue dès le XIIe ſiécle, illuſtre par ſon origine, ſes alliances & ſes ſervices militaires ; mais nous n'en pouvons donner une filiation ſuivie que depuis

I. Jean, Seigneur de Merlin en Flandres, Chevalier, qui épouſa Michelle de Mazancourt, héritiere de la branche ainée de ſa Maiſon, dont ſes deſcendans au Ve degré ont repris le nom & les armes.

II. Daniel de Merlin, ſon fils, Seigneur de Mazancourt, Chevalier, épouſa *Louiſe d'Auchy*, des Bers d'Auchy-le-Château-ſur-Auchy, aujourd'hui *Auxy-le-Château*. De ce mariage vint :

III. Jean de Merlin, Seigneur de Mazancourt, Chevalier, allié à *Anne de Clary*, dont :

IV. Jean de Merlin, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mazancourt, Bellencourt, Eſtrées, Freſnes, Châteaufort, Hallu, Falvy, Atilly, Belloy & d'Iſtres en Santerre, Prévôt Royal de Noyon, & Bailli de Neſle. Il épouſa, 1°. *Jeanne de Clery* ; 2°. *Catherine d'Eſtrées*, en 1482, ſelon l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, p. 596*, où elle eſt dite fille de *Pierre d'Eſtrées*, dit *Carbonnel*, Seigneur de Boulant, Hamel, &c. & de *Marie de Beaumont* ; & 3°. *Michelle le ou du Fort*, fille de *Jacques du Fort*, Ecuyer, Seigneur de Freſnes & de Genermont, & d'*Iſabelle de Bailleul*, avec laquelle, étant en procès au Châtelet de Paris contre *Jean Grebert*, dit *Guébus*, & *Etiennette Poſtel*, ſa femme, il obtint Sentence le 20 Mai 1491, qui ordonna, qu'ils pourroient faire Enquête pardevant les Baillis d'Amiens & de Vermandois. *Michelle du Fort* mourut le 10 Août 1504, & ſon mari le 25 Juillet 1518. Du premier lit il eut : — 1 & 2. Jean & Adrien, morts aux études ; & du troiſieme lit : — 3. autre Adrien, qui ſuit ; — 4. Jean de Mazancourt, Seigneur d'Atilly, & Bacquencourt, marié à *Antoinette d'Ailly*, fille de *Charles d'Ailly*, Seigneur de Voyennes. On trouve dans la revue faite à Peronne le 2 Juillet 1529, un Jean

Digitized by Google

DE MAZANCOURT au nombre des hommes d'armes de la Compagnie du Seigneur *d'Humieres* ; — 5. GUILLAUME, Religieux, Doyen de l'Eglise Collégiale de Nesle en Picardie ; — 6. & JEANNE, mariée à *Jean de Hennon*, Ecuyer, Seigneur de Partin.

V. ADRIEN DE MAZANCOURT, Ecuyer, quitta le nom DE MERLIN, pour reprendre celui de *Mazancourt* : il en avoit la Seigneurie, & eſt qualifié *Seigneur de Mazancourt*, Billencourt, Eſtrées, Freſnes, Genermont, Poplincourt, Hallu, Cremery, Grandmeſnil, Châteaufort, Crennes & Courval. Il paſſa un bail pour *Françoiſe de Lanvin*, ſon épouſe, héritiere de *Gaſpard de Lanvin*, Ecuyer, ſon frere, d'une maiſon ſiſe à Vivieres, qui avoit appartenu à *Antoinette de Chepoix*, Dame du Pleſſis-Châtelain, femme d'*Antoine de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Crennes & de Courval, leur pere. Ce bail fut reçu par *Fauvel*, Notaire de la Prévôté de Pierrefons, le 26 Avril 1527. Lui & ſa femme avoient fait un accord devant le même *Fauvel*, Notaire, le 9 Novembre 1524, avec *Marguerite des Foſſez*, veuve d'*Antoine de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Châtelain, & *Gaſpard de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Courval, touchant le douaire de ladite *des Foſſez*, leur mere. ADRIEN DE MAZANCOURT comparut, en 1539, à la rédaction des Coutumes de Creſpy en Valois, à cauſe de ſa Seigneurie du Pleſſis-Châtelain. Il mourut en Janvier 1540, & ſa veuve teſta le 17 Septembre 1545. Il eut de ſon mariage : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche rapportée ci après ; — 3. JEAN, mort jeune ; — 4. JOACHIM, Religieux de Saint Barthelemi de Noyon, Prieur de Bellefontaine ; — 5. NICOLAS, Chanoine & Doyen de Notre-Dame de Nesle en 1545, mort à Moiſy, où il eſt inhumé ; — 6. & JEANNE, mariée, 1°. à *Antoine de Buſſy*, Ecuyer, Seigneur de la Mortaye ; & 2°. à *Louis de Salvert de Montroignon*, Ecuyer, Seigneur de Roziers. Elle eut de *Françoiſe de Lanvin*, ſa mere, une donation d'héritages ſitués à Verbrie, par acte paſſé devant *Mortier* & *Berthin* Notaires à Roye, le 2 Septembre 1545 : c'étoit pour la récompenſer des avantages faits à ſes freres CHARLES & FRANÇOIS DE MAZANCOURT, lors de leurs mariages.

VI. CHARLES DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Mazancourt, Billencourt, Eſtrées, Belloy, Freſnes, Vicomte de Courval, ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 100 lances de M. le Dauphin à Peronne en 1535 & 1538. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Mars 1532, *Marie de Neufchâtel*, fille de *Thibaut*, Baron de Cernay, en Dormois, & de Plancy en Champagne, & d'*Anne de Rabutin*. Il partagea avec NICOLAS, ſon frere, le 20 Mai 1547, & fit avec ſa femme un échange de leur part de Cernay avec *Sébaſtien de Neufchâtel*, Ecuyer, Seigneur de Cernay & de Remonville, le 6 Avril après Pâques 1551. Il mourut le 6 Juillet 1556, & le dernier Septembre 1572, ladite *de Neufchâtel*, ſa veuve, paſſa une tranſaction, ſur partage, avec CHRISTOPHE DE MAZANCOURT, ſon fils aîné ; ce partage ſe fit entre elle & lui le 27 Octobre 1580. De ce mariage vinrent : — 1. CHRISTOPHE, qui ſuit ; — 2. ANNE, femme de *Louis de Pas*, Seigneur de Feuquieres & de Rozieres, Baron de Jumancourt, Maître-d'Hôtel du Roi, mort au mois de Juillet 1590, dont poſtérité ; — 3. JEANNE, femme d'*Antoine de Berlettes*, Seigneur de Chepilly, tué au ſiége de Mons en Hainaut ; & elle, morte le 1 Juillet 1599, âgée de 52 ans ; — 4. ANNE, morte ſans alliance à Billencourt ; — 5. ANTOINETTE, femme de *Pierre de Drouin*, Seigneur de Dompleu près Villers Coterêts ; — 6. & RENÉE, mariée, 1°. à *Charles du Pleſſis*, Seigneur de Sertemont, Enſeigne de la Compagnie d'hommes d'armes de M. *de Piennes*, lequel fut aſſaſſiné, en 1587, par *Antoine d'Ardres*, Seigneur & Baron de Creſcignes, qui pour cet effet, obtint des Lettres de rémiſſion au mois de Décembre 1591, enthérinées en la Prévôté de l'Hôtel du Roi, le 15 Mai 1593 ; & 2°. à *N... de Bagentin*. Elle mourut au mois d'Août 1622.

XII. CHRISTOPHE, Seigneur DE MAZANCOURT, Billencourt, Freſnes, Genermont Châteaufort, Cremery, Hallu, Crennes, & Vicomte de Courval, homme d'armes de la Compagnie de 30 lances de M. *de Piennes*, Che-

Digitized by Google

valier de l'Ordre du Roi en 1565, Guidon de ladite Compagnie de 30 lances, ſuivant deux quittances au Tréſorier des guerres pour le payement de ſa ſolde, l'une du 27 Octobre 1571, & l'autre du 5 Octobre 1573, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de HENRI DE FRANCE, frere du Roi & du Duc d'Anjou, le 28 Mars 1572, Lieutenant de la Compagnie de M. *de Piennes*, (depuis Duc *de Hallwin*) en 1585, eut des Lettres de *committimus* en qualité de Gentilhomme de la Chambre du Roi, le dernier Février 1607, teſta le 3 Février 1617, partagea ſes biens entre ſes fils du troiſieme lit, & mourut à Billencourt âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, 1°. le 13 Février 1563, *Jeanne de Roncherolles*, morte le 25 Mai 1587, fille de *Philippe de Roncherolles*, Baron de Hugueville, & de *Suſanne de Guiſencourt*; 2°. *Charlotte de Bosbecq*, Dame d'Autreche, veuve d'*Antoine de Gonnelieu*, Seigneur de Juvancourt, Capitaine de Pierrefons, premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & fille de *François de Bosbecq*, & de *Françoiſe de Fretel*, dont il eut huit enfans morts jeunes; & 3°. le 9 Juin 1596, *Suſanne de Poix*, fille & héritiere de *Jean de Poix*, Seigneur de Sechelles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller & Chambellan du Duc *d'Alençon*, & de *Jacqueline de Proiſy la Bove*. Son pere ſubſtitua par ſon teſtament, en ſa faveur & celle de ſes enfans, ſon bien & ſon nom. Elle fit un accord en 1604, avec *David de Poix*, ſon frere, Seigneur de Sechelles: c'eſt ce qu'on lit dans le *Tome VII des grands Officiers de la Couronne*; & le Journal de HENRI III, *Tome II*, *p.* 232, marque qu'elle ſe convertit à la Religion Catholique la veille de Pâques de l'an 1608. CHRISTOPHE DE MAZANCOURT eut du premier lit: — 1. LÉONOR DE MAZANCOURT, Vicomte de Courval, né le 18 Mars 1566, Guidon de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte *de Chaunes*, tué en duel pendant la Ligue, s'étant battu le 8 Juillet 1592, contre *Georges de Milly*; — 2. JOACHIM, né en 1572, mort jeune; — 3. CHRISTOPHE, né le 7 Mai 1578, mort jeune; — 4 & 5. ANNE & MARIE, auſſi mortes jeunes; & du troiſieme lit vinrent: — 6. JACQUES, Seigneur de Courval, batiſé à Billencourt, mort à Paris le 2 Mars 1615; — 7. DAVID, qui ſuit; — 8. CHARLES-CHRISTOPHE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 9. ANNE, née en 1604; — 10. CATHERINE, morte au berceau; — 11. & MADELENE, femme de *François de Hanu*, Chevalier, Seigneur de la Horgue, la Folie & Guignicourt.

VIII. DAVID DE MAZANCOURT, dit *de Poix*, Seigneur de Mazancourt, Billencourt, Freſnes, Genermont, Châteaufort, Crecy, Hallu, Fouchet & Cremery par le teſtament de ſon pere, né en Janvier 1607, qualifié *Conſeiller du Roi en ſes Conſeils*, Capitaine de 100 hommes d'Infanterie dans le Régiment de Chanceaux, le 26 Février 1628, enſuite Capitaine d'une Compagnie légere Allemande, le 28 Août 1635, & Capitaine de Cava'erie en 1638, mourut à Moyenvic le 31 Janvier 1670. Suivant une Sentence du Prévôt de Paris, il avoit épouſé, le 1 Juillet, 1619, *Julienne de Barat*, âgée de 14 ans, fille de *Galois de Barat*, Seigneur de Chanceaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & de *Renée de Boiſyvon*, dont: — 1. JEAN-BATISTE DE POIX, Seigneur de Mazancourt, Billencourt & d'Eſpayelles, Colonel du Régiment de Courval après la mort de CHARLES-CHRISTOPHE, ſon oncle, tué en Catalogne ſans avoir été marié, laiſſant pour héritiere ſa ſœur aînée; — 2. DIANE-MADELENE, héritiere des biens de ſa branche, mariée, par contrat du 24 Mai 1655, à *Louis de Pas de Feuquieres*, Commandant dans la ville de Verdun, mort le 13 Janvier 1670, dont deux fils & ſept filles Religieuſes, l'une deſquelles nommée *Diane* fit ſes preuves de nobleſſe pour être reçue Chanoineſſe de l'Egliſe de Sainte-Marie de Metz, devant *Bertrand* & *Bardet*, Notaires Royaux à Metz, le 25 Juin 1673; — 3. & MARIE, femme de *N... de Tyais*, Seigneur de Beaumarchais.

VIII. CHARLES-CHRISTOPHE DE MAZANCOURT, Vicomte de Courval & de Creſne, fils puîné de CHRISTOPHE, & de *Suſanne de Poix*, ſa troiſieme femme, né en Janvier 1608, obtint du Roi, étant Gouverneur de Mayence, des biens confiſqués, en récompenſe de ceux qu'il avoit en Franche-Comté, le 19 Avril

Digitized by Google

16:6, fut Colonel d'Infanterie puis de Cavalerie, enſuite Maréchal-de-Camp le 19 Mars 1649. Le 17 Juin ſuivant, il eut le commandement en chef des Villes, Châteaux & Troupes du Roi au Bas-Rhin; & fut gratifié de 1000 écus de penſion. Il étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi, quand il fut tué à la bataille de Réthel le 13 Décembre 1650, s'étant auparavant ſignalé à la défenſe de la ville d'Uberlinguen. Il avoit épouſé, le 24 Mars 1641, *Madelene-Diane de Marmier*, veuve de *Léonor de Chabot*, Comte de Brion, Mirebeau, & fille de *Clériadus de Marmier*, Seigneur de Gaſtey, Baron de Talmoy & de Saint-Julian, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, Grand-Bailli d'Aval en Comté, Sergent-Général de bataille pour le Roi d'Eſpagne, & de *Claude-Renée de Pontallier*. De ce mariage vinrent: — 1. CHARLES-CHRISTOPHE, qui ſuit; — 2. MADELENE, fille d'honneur de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, mariée, à Saint-André des-Arcs à Paris, le 13 Mars 1673, à *François d'Ambly*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. *Voyez* AMBLY au mot MAIRE, dans ce neuvieme volume; — 3. CHARLOTTE-FRANÇOISE, Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée à *Philippe de Sonnet*, Ecuyer, Seigneur d'Auſſon, dont des enfans; — 4. & JEANNE-MARIE, mariée, 1°. à *Melchior de Voigne*, Baron du Beaupré, d'Auxerre; & 2°. à *Charles Hue*, Seigneur de Courſon. Elle n'a point eu d'enfans de ſes deux maris.

IX. CHARLES-CHRISTOPHE DE POIX DE MAZANCOURT, Chevalier, Comte de Courval, Aide-de-Camp du Marquis *de Reſnel*, ſon oncle, puis Capitaine & Major d'un Régiment de Dragons en 1685, avoit épouſé *Marie Franchie de Remigny de Joux*, fille du Lieutenant de Roi de Nivernois, morte ſans enfans, & inhumée à Saint-André des Arcs à Paris le 27 Juin 1694, en préſence de MM. *d'Ambly* & *des Ayvelles*, ſes neveux.

SECONDE BRANCHE.

VI. FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Châtelain au Bailliage de Valois, ſecond fils d'ADRIEN, & de *Françoiſe de Lanvin*, ſervit en qualité d'homme d'armes d'une Compagnie de 100 lances des Ordonnances du Roi, ſous la conduite du Duc *d'Albanie*, qui fut revue à Mors en Auvergne, le 8 Avril 1529; & il ſe trouve au nombre de la Compagnie de 80 lances de M. le Dauphin à Peronne, ès années 1549 & 1551. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Sorel*, Tabellion de la Prévôté de Roye, le 4 Février 1531, *Jeanne des Foſſez*, fille de *Louis des Foſſez*, Ecuyer, Seigneur de Siſſy, & de *Jeanne de Chin*. Il tranſigea pour la dot de ſa femme avec ſon beau-pere, devant les Notaires de Nelle, le 8 Octobre 1534; donna procuration, le 19 Mai 1561, à *Marage* & *Fricaut*, Notaires Royaux en la Prévôté de Pierrefons, pour traiter du mariage de JEAN DE MAZANCOURT, ſon fils; & paſſa une quittance de 550 livres le 2 Juillet ſuivant, devant les mêmes Notaires, au profit de ſondit fils. Lui & ſa ſœur, JEANNE étant en procès contre CHARLES, leur frere aîné, au ſujet du partage paſſé entre eux le 20 Mai 1547, ils lui firent ſubir une interrogation, le 30 Juillet 1563, devant *Louis Chatelain*, Lieutenant à Noyon. Sa femme & lui tranſigerent, le 22 Juillet 1565, avec leur fils touchant les 400 livres de rente qu'ils lui avoient promis lors de ſon mariage devant *Mouchy* & *Courteſeys*, Notaires Royaux à Laon. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ADRIENNE, femme de *Jean du Pleſſis*, Ecuyer, Seigneur de Terpigneux, Enſeigne de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Seigneur *de Foſſeuſe*; — 3. FRANÇOISE, femme, en 1565, de *Nicolas de Chambly*, Ecuyer, Seigneur de Charcy, & en partie de Monthenaut; — 4. & CHARLOTTE, mariée, en 1570 ou 1572, à *Alexiſe Durant*, Ecuyer, Seigneur de Vaucourtois en Brie.

VII. JEAN DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Châtelain, de Vivieres, d'Attichy en partie & de Ruſſy en Valois, ſervit ſous le titre d'Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. *de Damville* à Pignerol; fut employé au nombre des hommes d'armes de la Compagnie de 100 lances de *Henri de Montmorency*, Seigneur de Damville, ſuivant le rôle de la montre

Digitized by Google

qui en fut faite à Caſtres, le 25 Mai 1572. Le 14 Juin ſuivant, il rendit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Paris pour ſes droits de cenſive, Seigneuriaux & Mairie qu'il avoit au Village & Châtellenie de Vivieres, relevans de la Châtellenie de Creſpy. Etant Commiſſaire ordinaire des Guerres, il certifia des montres de Compagnies d'Ordonnances, qu'il avoit paſſées en revue en 1574, 1575, 1578 & 1580 : ſon ſceau qui ſe trouve à ces montres prouve qu'il portoit : *écartelé au 1 & 4, un chevron accompagné de 3 coquilles ; & au 2 & 3 trois faſces alaiſées*, peut-être à cauſe de *Lanvin*, dont étoit ſa grand-mere. Il fut auſſi, ſelon des *Mémoires*, Capitaine de la Marine, & une Généalogie marque qu'il fut fait Gouverneur de la Ville & du Château de Roquecourbe en Languedoc près la ville de Caſtres, le 27 Novembre 1569. Il avoit fait un accord, le 6 Mars de la même année, avec ſa mere, devant *Huſſon*, Tabellion de la Prévôté de Pierrefons, au ſujet de la donation que feu ſon pere & elle lui avoient faite du lieu Seigneurial du Pleſſis-Châtelain, le 9 Mai 1561. Il teſta, le 13 Avril 1616, devant *Adrien le Vaſſeur*, Curé de Chantilly, & avoit épouſé, par contrat paſſé, le 14 Juin 1561, devant *Eſcorcherel* & *Fromont*, Tabellions de la Vicomté d'Evreux, du conſentement de *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois, Demoiſelle *Marie de Poitiers*, fille de *Philippe de Poitiers*, Ecuyer, Seigneur de Mailly en Champagne, Maître ordinaire du Roi, & de *Marguerite de Bievre*, dont : —— 1. HENRI, né au Château de Vivieres le 3 Décembre 1563, qui eut pour parrein *Jean de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Blerancourt, & pour marreines *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois, & *Antoinette de la Marck*, épouſe de *Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France ; —— 2. GEORGES, né le 8 Mars 1565, Cornette des Chevaux-Légers, tué âgé de 24 ans à la bataille de Senlis, donnée le 17 Mars 1589 ; — 3. ANTOINE, né le 4 Mars 1567, mort jeune ; — 4. HENRI, qui ſuit ; — 5. JEAN, né le 12 Mai 1571, nommé par *Jean de Poitiers*, ſon oncle maternel, Abbé de Saint-Samſon ; — 6. PIERRE, né le 18 Juillet 1572, tué par les Huguenots dans une rencontre près de Villers-Coterêts, le 15 Juillet 1592 ; — 7. PHILIPPE, né le 26 Août 1575, mort jeune ; — 8. & CHARLES, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après.

VIII. HENRI DE MAZANCOURT, qualifié *Ecuyer*, puis *Chevalier*, Seigneur du Pleſſis, Vivieres, des grandes Armoiſes, Taillefontaine & Vaucelles, né le 3 Décembre 1568, eut pour parrein *Henri*, Duc *de Momorency*, Pair & Connétable de France ; tranſigea, le 16 Août 1594, avec ſes pere & mere, touchant les 1500 livres qu'ils lui avoient promis lors de ſon mariage par acte paſſé devant *Chavigny*, Notaire Royal à Villers-Coterêts. Son pere & lui firent un échange avec *Octavien Douy*, Seigneur d'Attichy, de tous leurs droits dans la Seigneurie d'Attichy, pour une rente de 397 écus, devant *Bergeon*, Notaire à Paris, le 30 Novembre 1594. Il aſſiſta, en 1603, au mariage de CHARLES, ſon frere, tige de la troiſieme branche, étant alors qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Normand*, Notaire au lieu de Boucelle ſous la Bove, au Bailliage de Vermandois, le 22 Janvier 1593, Demoiſelle *Iſabeau de Proiſy*, fille de *François de Proiſy*, Baron de la Bove, Seigneur de Proiſy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Vermandois, & d'*Anne de Boſſut*. Il fit un accord avec ſes enfans, le 12 Novembre 1631, devant *la Motte*, Notaire à Preſles au Bailliage de Vitry, pour le remplacement de 30300 livres, prix des terres des Armoiſes, d'Hocle & de Saint-Pierremont qu'il avoit vendues, & qui provenoient du chef de ladite Dame *de Proiſy*, leur mere. Il aſſiſta, en 1644, au mariage de FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Carrouge, ſon neveu. HENRI eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. SIMPHORIEN, Seigneur de Taillefontaine, partagé avec ſes freres & ſœurs en 1631. Il aſſiſta au mariage de HENRI, ſon neveu, Seigneur de Vivieres en 1643, & à celui de FRANÇOIS, Seigneur de Carrouge, ſon couſin-germain, en 1644. Il demeuroit à Vauxienne en Valois en 1653 ; — 3. HENRI, Ecuyer, Enſeigne de la Compagnie du ſieur *de Vidal*, tué au ſiége de Treves n'étant âgé que de 16 ans ; — 4. DIANE, partagée en

Digitized by Google

1631, mariée à *Hercule des Feſſez*, Seigneur de Liſy; —— 5. & ELISABETH, vivante en 1631.

IX. JEAN DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Vivieres, partagea avec ſes freres & ſœurs la ſucceſſion de leur mere, le 22 Novembre 1631, devant *de Paris*, Notaire royal à Muret, & mourut en Lorraine, en 1635, ſervant dans l'armée du Duc *d'Angoulême*. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mai 1622, paſſé devant *Henri Blanchon*, Notaire à Fiſmes, *Marie de Liſne*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Auberval, de Bruy & du Mont-Saint-Martin, Capitaine dans le Régiment de Picardie, & Gouverneur de Fiſmes, & de *Suſanne de Liſne*, dont: —— 1. HENRI, qui ſuit; —— 2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Bruy, Gendarme de la Compagnie de M. le Dauphin en 1667, étant alors âgé de 37 ans; —— 3. MARIE, femme de *Charles de Cointel*, Ecuyer, Seigneur de Leſpine, dont des enfans; —— 4. & CHARLOTTE, fille en 1690.

X. HENRI DE MAZANCOURT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vivieres dans l'Election de Creſpy, tranſigea avec ſes freres & ſœurs le 28 Avril 1653, ſur la ſucceſſion de leur pere, devant *Boucher* & *Petit*, Notaires à Soiſſons, ſuivant un Arrêt du Parlement, du 13 Août 1654, qui ordonna l'exécution de leur tranſaction. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe avec LOUIS, ſon frere, ſur leurs preuves remontées à l'an 1524, par Jugement de M. *Dorieu*, Intendant de Soiſſons, du 18 Juillet 1667, donna aveu & dénombrement de ſes fiefs de Vivieres & de Longavenne, mouvans du Duché de Valois & du Château de Creſpy, à un Commiſſaire du Roi, le 24 Mars 1676, & mourut au mois d'Août 1695. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Laurent Bontemps*, Notaire au lieu du Mont-Notre-Dame, au Bailliage de Soiſſons, le 28 Juin 1643, *Louiſe d'Auguey*, fille de *Claude*, Seigneur de Couvrel & de Branges en partie, & de *Louiſe d'Harſillemont*; & 2°. par contrat du 29 Mars 1685, paſſé devant *Goſſet*, Notaire à Soiſſons, *Catherine Miolle*, fille d'*Adam Miolle*, Lieutenant des Chaſſes du Gouvernement de Soiſſons, & de *Catherine-Noel de la Baume*. Sa veuve produiſit ſes armes à Creſpy pour l'Armorial général, en 1698. Du premier lit vinrent: — 1. HENRI-CHRISTOPHE, âgé de 17 ans en 1667, mort Mouſquetaire du Roi; — 2. SUSANNE, mariée, 1°. à *Jean-Louis du Glas*, Ecuyer; & 2°. à *Charles de Cheſtien*, Seigneur de Bonneuil en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie des Gardes de M. le Duc *d'Orléans*; & du ſecond lit: —— 3. HENRI, qui ſuit; —— 4. JOSEPH-JOACHIM, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; —— 5. PIERRE, mort à ſix ans, vers Pâques, en 1698; —— 6. & MARIE, âgée de 11 ans en 1699.

XI. HENRI DE MAZANCOURT, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Pleſſis & de Vivieres, né en 1685, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, a épouſé, par contrat paſſé le 28 Février 1715, devant *Bouchel*, Notaire à Soiſſons, *Jeanne-Eliſabeth Chevalier*, fille de *Jean Chevalier*, & de Dame *Marie Charton*. De ce mariage ſont iſſus: —— 1. MICHEL, Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Réau, & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Noyon; —— 2. GABRIEL-AUGUSTE, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS-JOACHIM-ELÉONOR-MARTIN, Chevalier, Seigneur de Voiſin, Camelin, &c. ancien Capitaine au Régiment Dauphin, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, non marié; — 4. MARIE-HENRIETTE-ELISABETH, Religieuſe à la Maiſon Royale de Saint-Cyr; — 5. & CHARLOTTE, Religieuſe à la Préſentation de Senlis.

XII. GABRIEL-AUGUSTE, Comte DE MAZANCOURT, Seigneur du Pleſſis & de Vivieres, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbon, Cavalerie, a épouſé, par contrat du 13 Février 1759, paſſé devant *Beſſonnet*, Notaire à Paris, *Victoire-Thereſe Hardouin de Beaumois*, fille de *Charles Hardouin de Beaumois*, Ecuyer, Tréſorier de l'Ordre du Saint-Eſprit, & de Demoiſelle *Jeanne-Marguerite de Neſtes*, dont ſept enfans. Les cinq premiers morts en bas-âge, & les deux autres vivants, ſçavoir: — BENOÎT-JEAN-LOUIS-EDME-GABRIEL, Comte DE MAZANCOURT, né à Paris le 30 Juin 1771; — & JEANNE-DE-CHANTAL-ELISABETH-MICHELLE, née à Paris le 10 Septembre 1773.

Digitized by Google

XI. Joseph - Joachim de Mazancourt, Chevalier, Seigneur de Frenoy, Boissy, &c. batisé à Notre-Dame de Vivieres, le 31 Juillet 1690 (fils puiné de Henri de Mazancourt, II. du nom, & de *Catherine Miolle*, sa seconde femme,) Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment de Bourgogne, Infanterie, puis Capitaine dans ce Régiment en 1714, Chevalier de Saint-Louis en 1721, Capitaine réformé à la suite du Régiment de Gesvres, Cavalerie, le 1 Janvier 1725, & Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi en 1726, mort en Janvier 1773, avoit épousé Demoiselle *Marie Hardy du Mesnillet*, dont : — 1. François-Joachim, qui suit ; — 2. Batiste-François-Joseph de Mazancourt, Chevalier, Capitaine au Régiment de Bourbon, Cavalerie ; — 3. & Marie-Anne-Elisabeth.

XII. François-Joachim, Marquis de Mazancourt, Seigneur de Frenoy, de Boissy, &c. Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, & Chevalier de Saint Louis, a épousé, en Juin 1769, *Jeanne-Anne de Jouenne d'Esgrigny*, fille de *Jean-René*, Comte d'Esgrigny, Chevalier, Seigneur des Fossez, d'Haramont & des Marets, Chevalier de Saint-Louis, dont jusqu'à ce jour : — un fils, mort en bas-âge ; — & Aimée-Léonore-Tranquille de Mazancourt-de-Frenoy, née en Avril 1770.

Troisieme Branche.

VIII. Charles de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Vaumoise, Reully, Authichert, Carrouge, Nanteuil & Mareuil-lès-Meaux, huitieme fils de Jean de Mazancourt, & de *Marie de Poitiers*, naquit au Château d'Attichy, le 25 Juillet 1579, & eut pour parrein *Charles de Luxembourg*, Comte de Brienne. Etant Gentilhomme servant de M. le Connétable, il épousa, par contrat du 22 Octobre 1603, passé devant *Nicolas du Couroy*, Tabellion de la Châtellenie de Guerard en Brie, *Louise de Fleury*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Carrouge en Brie, près Coulomiers, & de *Charlotte de Bus*. Il fit hommage, à cause d'elle, comme héritiere de *Claude de Fleury*, Ecuyer, Sieur de Marcuil, son frere, aux Seigneur & Dame *de Villarceaux*, devant *Denis Philippot*, Bailli de Guerard, le 13 Juillet 1624. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui suit ; — 2. François, rapporté ci après ; — 3. & Marie de Mazancourt, mariée, le 24 Mai 1642, à *François le Petit*, Ecuyer, Sieur de Boisgarnier. Elle mourut le 26 Mars 1659, laissant des enfans.

IX. Charles de Mazancourt, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vaumoise, Reully & de Taillefontaine, fut présent au mariage de François, son frere, l'an 1644, & mourut le 24 Septembre 1654. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Muret*, & son confrere, Notaires à Paris, le 10 Février 1643, *Gabrielle le Peux*, décédée le 8 Octobre 1658, laissant : — Charles, qui suit ; — & Elisabeth de Mazancourt, morte fille dans le Couvent de Saint-Michel de Crespy en Valois.

X. Charles de Mazancourt, III. du nom, Seigneur de Vaumoise & de Taillefontaine, Chevau-Léger de la Compagnie de M. *de Foucaut*, l'an 1667, épousa, par contrat passé devant *des Nots* & son confrere, Notaires à Paris, le 2 Janvier 1673, *Marie de Chelles*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

IX. François de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Carrouge & du Guerard en Brie, batisé à Vaumoise le 29 Janvier 1615 (second fils de Charles, I. du nom, & de *Louise de Fleury*), Gentilhomme servant du Roi, & Lieutenant de la grande Louveterie de France, mourut au Château de Carrouge le 14 Mars 1659. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Robert Petit*, Notaire royal à Bonneuil, le 29 Juillet 1644, *Marie le Vest*, fille de *Barnabé le Vest*, Ecuyer, Sieur de Rocquemont, Procureur du Roi des Eaux & Forêts & Maîtrises de Paris, & de Saint-Germain-en-Laye, & de *Radegonde des Prez*. Elle se remaria avec *Achille de Girard*, Ecuyer, Sieur des Chasteliers, Capitaine au Régiment de Poitou, dont elle n'eut point d'enfans. Elle mourut à Yevre le-Châtel, le 20 Septembre 1691, & fut inhumée dans l'Eglise paroissiale dudit

Digitized by Google

lieu. Du premier lit elle eut : — 1. Robert, qui ſuit ; — 2. François, né le 15 Décembre 1650, mort le 16 Janvier 1651 ; — 3. Charles-François, rapporté après ſon frere aîné ; — 4. & Marie de Mazancourt, mariée, le 8 Juillet 1688, à *Gui le Baillif*, Ecuyer, Seigneur de Godonvilliers, Conſeiller du Roi & ſon Procureur au ſiége d'Yevre-le-Châtel, dont : — *Marie-Françoiſe le Baillif*, née en 1691.

X. Robert de Mazancourt, Seigneur de Carrouge & du Guerard en Brie, né le 2 Décembre 1645, & batiſé à Bonneuil le 25 ſuivant, Lieutenant des Chaſſes, & au Gouvernement de Fontainebleau, épouſa, par contrat paſſé à Paris, le 17 Mars 1679, devant *Robuſſe* & *le Chanteur*, Notaires, *Françoiſe Jacquart*, fille d'*Antoine*, Sieur du Chartier, Secrétaire des commandemens de M. le Duc d'*Orléans*, & de *Marie Varade*. Leur mariage fut célébré à Saint-Etienne du Mont à Paris, le 18 Mars 1679. Il mourut le 15 Mai 1687, & fut enterré le lendemain dans le chœur de l'Egliſe d'Avon de Fontainebleau. Sa veuve fut maintenue dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Phelypeaux*, Intendant de la Généralité de Paris, du 27 Avril 1699. Leurs enfans furent : — 1. Marie, morte après ſon batême ; — 2. Anne-Françoiſe, vivante en 1699 ; — 3. Victoire, morte à 4 ans ; — 4. autre Marie, morte à 2 ans ; — 5. Claude-Elisabeth, vivante en 1699 ; — 6 & 7. Marie-Anne, & une autre fille, mortes jeunes.

X. Charles-François de Mazancourt, Ecuyer, né le 19 Août 1654, (troiſieme fils de François, Ecuyer, Seigneur de Carrouge, &c. & de *Marie le Veſt*,) Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, fut tué au ſiége de Veillane en Piémont, le 27 Janvier 1691. Il avoit été marié à Marſeille en Provence, dans l'Egliſe des Ecoules, le 14 Novembre 1684, avec *Anne de Maſſargues*, fille de *Jean de Maſſargues*, Ecuyer, & de *Madelene Laignau*, dont : — Charles-François de Mazancourt, Ecuyer, né en la Citadelle de Marſeille le 25 Août 1690 ; — & Marie-Anne, née au même lieu le 14 Août 1685.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, 2 & 1.*

MAZARINI : Famille, dit-on, originaire de Montaldeo, dans l'Etat de Gênes, d'où les ayeux de Pierre Mazarini ſortirent dans le XVI^e^ ſiécle, pour aller s'établir en Sicile.

Pierre Mazarini, né à Palerme, s'établit à Rome, où il mourut le 14 Novembre 1654, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé *Hortenſe Buffalini*, fille d'*Octavio*, & de *Françoiſe de Bellon*, de Turin, dont :

1. Jules Mazarini, né à Piſcina, dans l'Abbruzze le 14 Juillet 1602. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique par les ſoins du Cardinal *Barberin*, qui le fit Référendaire de l'une & l'autre ſignature & Nonce Apoſtolique en Savoie. La poſſeſſion de Caſal dans le Montferrat, qu'il prit au nom du Pape, & qu'il remit à la France, lui attira la bienveillance du Cardinal de *Richelieu*. Il fut nommé Cardinal à la recommandation de Louis XIII, gouverna la France pendant la Régence de la Reine Anne d'Autriche, & après la majorité du Roi, en qualité de premier Miniſtre, depuis le mois de Mai 1643, juſqu'à ſa mort, arrivée le 9 Mars 1661, au Château de Vincennes, d'où ſon cœur fut porté aux Théatins de Paris, & ſon corps mis le 6 Septembre 1684, dans la Chapelle du Collége Mazarin, dit *des quatre Nations*, qu'il avoit fondé. Les biens immenſes, qu'il avoit acquis, paſſerent pour la plus grande partie, à *Armand-Charles de la Porte*, Duc de la Meilleraye & de Mazarin, par le mariage qu'il contracta avec *Hortenſe Mancini*, ſa niéce, & il inſtitua héritier *Philippe-Julien Mancini*, ſon neveu, dans les Duchés de Nevers & de Donzy, & dans les biens d'Italie & autres portés dans ſon teſtament & codicille, des 6 & 7 Mars 1661, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs prendroient le nom & les armes de Mazarini avec celles de *Mancini*.

2. Michel Mazarini, né en 1607, Religieux, puis Général de l'Ordre de Saint-Dominique, ſacré Archevêque d'Aix à Rome au mois de Juillet 1645, créé

créé *Cardinal*, du titre de *Sainte-Cécile*, le 7 Octobre 1647, Envoyé peu après Viceroi de Catalogne, où il succéda à Louis de Bourbon, Prince de Condé. Il mourut à Rome le 1 Septembre 1648, âgé de 41 ans, & fut enterré dans l'Eglise des Dominicains de la Minerve.

3. Laure-Marguerite Mazarini, morte à Rome le 9 Juin 1685, laissant de son mariage, contracté le 6 Juillet 1634, avec *Jérôme Martinozzi*, Gentilhomme Romain, deux filles : — *Laure Martinozzi*, mariée, en 1655, à *Alphonse d'Este*, IV. du nom, Duc de Modene & de Reggio, morte à Rome le 18 Juillet 1687 ; — & *Anne-Marie Martinozzi*, alliée, le 22 Février 1654, à Armand de Bourbon, Prince de Conty, Gouverneur de Languedoc, morte à Paris le 4 Février 1672, âgée de 35 ans, & inhumée dans le chœur de l'Eglise Saint-André-des-Arcs.

4. Et Jéronime Mazarini, mariée à *Michel-Laurent Mancini*, Baron Romain, dont descendent les Ducs *de Nevers*, Pairs de France. Voyez Mancini.

Les armes de Mazarini, sont : *d'azur, à la hache d'armes d'argent dans un faisceau d'armes d'or, lié d'argent, posé en pal ; & une fasce de gueules sur le tout, chargée de 3 étoiles d'or.*

MAZENOD : Famille établie en Provence.

Charles Mazenod, de la ville de Lyon, passa en Provence & s'établit à Marseille. Louis XIV lui accorda des Lettres de noblesse en 1653, enregistrées le 23 Mai de l'année suivante, confirmées par d'autres Lettres, données en Avril 1667, enregistrées le 22 Juin suivant. Il avoit épousé, le 31 Décembre 1649, *Jeanne de Thomas*, dont : — Charles-Joseph, qui suit ; — & deux filles, mariées dans les Maisons de *Thomas-la-Garde* & d'*Arene*.

Charles-Joseph de Mazenod, Seigneur de Beaupré, épousa, le 21 Mai 1678, *Marie de Grimaldi*, de laquelle il eut : — 1. Charles-Vincent, qui suit ; — 2. N.... de Mazenod, mariée 1°. à *Philippe-Guillaume d'Escalis-de-Sabran*, Baron d'Ansouis ; & 2°. à noble *Ignace de Lombar-Montauroux*, Ecuyer, Seigneur de Malignon ; — 3. & N... de Mazenod, femme de *Gaspard d'Antoine-Venel*, Conseiller en la Cour des Comptes.

Charles-Vincent de Mazenod, Seigneur de Beaupré, épousa, le 25 Mai 1717, *Marie-Anne de Mourgues*, Dame de Calian, dont sont issus : — Charles-Alexandre, qui suit ; — & N... de Mazenod, Chanoine de l'Eglise de Marseille, & Vicaire-Général du Diocèse.

Charles-Alexandre de Mazenod, Seigneur de Saint-Laurent, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances, a épousé, le 1 Juillet 1743, *Ursule-Félicité-Elisabeth de Laugier*, fille de noble *Antoine de Laugier*, de la ville d'Aix, Chevalier de l'Ordre du Roi, de laquelle sont nés quatre fils.

C'est ce que nous sçavons, d'après l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 125*, sur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à trois molettes d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois bandes d'or.*

MAZIERE : Famille originaire de Pontoise, qui subsiste en deux branches, dont l'aînée s'est établie à Vienne en Dauphiné, au milieu du dernier siécle, suivant une transaction du 17 Octobre 1689.

Louis de Maziere, Ecuyer, Maire perpétuel de la Ville & Fauxbourg de Pontoise, y mourut fort âgé, dans un tems de peste, en 1638. On voit, par un certificat authentique des Officiers Municipaux de Pontoise, donné le 9 Décembre 1707, que les meubles, papiers & titres de cette Famille furent pillés ou brûlés dans ce tems de calamité. Ce Louis de Maziere eut de *Claude le Roy*, son épouse, pour enfans : — Jean, qui suit ; — & Jérôme, rapporté après la postérité de son aîné.

Jean de Maziere, Ecuyer, fit une transaction, le 17 Octobre 1689, passée devant *Bruneau*, Notaire à Versailles, par laquelle il vendit & céda à Albert, son neveu, tous les biens qu'il avoit de Louis, son pere, situés à Pontoise & aux environs, moyennant la somme stipulée dans l'acte. Jean passa à Vienne en

Digitized by Google

Dauphiné, où il épousa *Artaude le Maitre*, de laquelle vinrent, entr'autres : — Antoine, qui suit ; — & André de Maziere, Chanoine, Archidiacre de l'Eglise de Vienne.

Antoine de Maziere, Seigneur de Montseveroux, Pinet, Bouzancieux, &c. Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Lazare, épousa *Catherine Conflancin*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

Jean-Batiste de Maziere, Ecuyer, Vice-Bailli de Viennois, Lieutenant-Général, Civil, Criminel & d'Epée, au Bailliage & Siége Préfidial de Vienne, marié à *Catherine Boyat*, dont : — 1. Antoine-François, qui suit ; ——— 2. Jacques, mort Officier de Cavalerie en 1744 ; — 3. & Pierre de Maziere, ancien Officier de Cavalerie, marié, à Huy, Ville des Pays-Bas, avec *N... d'Horion*, d'une Famille des plus distinguées.

Antoine-François de Maziere, Seigneur de Saint-Marcel, Montseveroux, &c. né le 20 Février 1719, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseiller, Vice Bailli du Viennois, Lieutenant-Général, Civil, Criminel & d'Epée, au Bailliage & Siége Préfidial de Vienne, a épousé, par contrat passé devant *Vernon*, Notaire à Lyon, le 26 Mai 1750, *Anne-Pierrette de Guignard-de-Joux*, fille de *Pierre-Emmanuel de Guignard*, Baron de Joux, & de feu Dame *Angélique de Guignard-de-Saint-Prieſt*. De ce mariage il a deux fils & une fille.

La branche cadette a pour auteur Jérôme de Maziere, Ecuyer, second fils de Louis, & de *Claude le Roy*. Il fut Contrôleur de la Maison de la Reine mere, & Huissier ordinaire de la Chambre du Roi. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. Albert, qui suit ; — 2. Guillaume, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Narbonne, ensuite de celle de Saint-Jacques de l'Hôpital de Paris, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare ; — 3. & Alexis de Maziere, Ecuyer, Sieur du Buaſt, Enseigne des Vaisseaux du Roi.

Albert de Maziere, Ecuyer, Sieur du Buaſt, a été Huissier ordinaire de la Chambre du Roi, & aussi Maire perpétuel de la Ville & Fauxbourgs de Pontoise. Sa postérité y subsiste.

Les armes : *d'argent, à un cœur de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.* Mémoire envoyé.

MAZIS. *Voyez* Desmazis, *Tome V, p. 569 & suiv.* de ce Dictionnaire.

MAZOYER (le), ressort de Nantes.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 28 Juillet 1670, au rapport de M. *Salliou*. Dans cet Arrêt est compris Vincent le Mazoyer, Sieur de Vernon. Les armes : *d'argent, à trois cœurs de gueules.*

MAZURIER DU REDAN : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 14 Février 1667, & le 28 Décembre de la même année. Les armes : *d'azur, à trois trèfles d'or, 2 & 1.*

MAZUYER (le) : Famille originaire de Picardie.

Gilles le Mazuyer, un des descendans de cette Famille, Vicomte d'Ambrieres, premier Préſident du Parlement de Toulouse, se distingua sous le ministère du Cardinal *de Richelieu*, qui le chargea de plusieurs commissions importantes. Il étoit en commerce de Lettres avec les personnes les plus distinguées de son tems, particulierement avec *Saint-François de Sales*, Evêque de Genève. De son mariage avec *N... de Clary*, fille unique de *François de Clary*, premier Préſident du Parlement de Toulouse, il eut :

Henri le Mazuyer, Marquis de Montegut, d'abord Page de Philippe de France, Duc d'Orléans, ensuite Conseiller, & enfin Procureur-Général du Parlement de Toulouse. Il avoit épousé *N... Desplats*, fille de *Pierre Desplats-de-Granague*, Préſident du Parlement de Toulouse, dont :

Marie-Joseph le Mazuyer, dernier mâle de sa Famille, Marquis de Montegut, Conseiller du Roi en ses Conseils, Procureur-Général au Parlement de

Toulouſe, où il eſt mort le 18 Octobre 1749, âgé de 82 ans. Il avoit été pourvu de la charge de Procureur-Général à l'âge de 21 ans, en ayant obtenu la ſurvivance en 1689, & commença à en faire les fonctions en 1694. Il joignit aux qualités de l'eſprit toutes les autres propres à ſon état, & pendant un exercice de près de 55 ans, il remplit les devoirs avec une exactitude qui a peu d'exemple. Il eut pluſieurs enfans de *N... de la Font*, ſon épouſe, fille de *N... de la Font*, Seigneur de Caragoude; mais deux filles ſeulement ont été mariées: l'une au Marquis *d'Oſſun*, & l'autre au Marquis *de Theſan*. Ainſi s'eſt éteinte la Famille de LE MAZUYER, dit le Mercure de France du mois de Décembre 1749, *p.* 209.

Addition à l'article GERENTE, *page* 180 *& ſuiv. du Tome VII.*

JARENTE, JARENTO ou GERENTE: Maiſon, l'une des plus anciennes de Provence, dont on trouve la Généalogie dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, *Tome I*, *p.* 473 *& ſuiv.* imprimée à Avignon en 1757; dans l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tome II*, *p.* 142, imprimée à Paris en 1743, & dans l'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 153. Le P. *Meneſtrier*, dans ſon Livre du Blaſon, *fol.* 229; l'Armorial de France par MM. *d'Hozier*; le P. *Faucon*, dans ſon Hiſtoire du Comtat Venaiſſin, *Tome I*, *fol.* 103; *Galliot*, dans ſon Indice Armorial; le *Gallia Chriſtiana* & autres, font mention de cette ancienne Nobleſſe.

Comme dans la branche de *Senas*, l'aînée de cette Maiſon, l'Auteur de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence (d'après lequel nous en avons donné la Généalogie, *Tome VII* de ce Dictionnaire, *p.* 180 *& ſuiv.*), n'a pas rapporté les derniers degrés, & a omis juſqu'au chef actuel de cette branche aînée, en voici la filiation, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres, que nous a fait paſſer M. le Marquis DE JARENTE-SENAS-D'ORGEVAL, chef du nom & armes de cette Maiſon.

I. Elle remonte, dit ce Mémoire, à IMBERT DE CHATILLON-*ſur-Marne*, Gouverneur de Damas, Commandant, en 1037, les troupes de Champagne, qui changea ſon nom en celui de JARENTE, & prit pour armes: *d'or, au ſautoir de gueules*, que ſes deſcendans ont conſervées. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré: — 1. LANTELME, qui ſuit; — 2. PIERRE DE JARENTE-MONTCLAR; — 3. N... DE JARENTE-MONTCLAR; — 4. & N... DE JARENTE, Abbé de Saint-Benigne de Dijon, mort en 1105, où l'on voit ſon épitaphe en ces termes: *Dormit* JARENTO, *venerandus in hoc monumento, qui ibi tam dignè ſervivit ſanctæ Benignæ.* — *Migravit anno* 1105.

II. LANTELME DE JARENTE OU GERENTE, Baron de Montclar, prêta hommage à *Raimond Bérenger*, Comte de Provence en 1196, & laiſſa pour enfans: — RAIMOND, qui ſuit; — & N... DE JARENTE, Evêque de Die en 1193. Ce Prélat, aſſiſté de l'Empereur HENRI II, qui étoit alors en Dauphiné, eut guerre avec le Dauphin de Viennois; mais ce Prince dans la ſuite les mit d'accord.

III. RAIMOND DE JARENTE, Baron de Montclar, Préſident en la Chambre du Roi, eut de *Catherine*, Princeſſe *des Baux*, ſon épouſe:

IV. LANTELME DE JARENTE, II. du nom, Baron de Montclar, qui aſſiſta aux Etats en 1352, & fut envoyé Ambaſſadeur à Naples vers le Roi LOUIS & la Reine JEANNE, Comte & Comteſſe de Provence, pour les ſupplier de ne jamais aliéner leurs Etats de Provence. Il ſe retira enſuite à Aix. C'eſt à ce LANTELME, II. du nom, que commence la Généalogie de cette Maiſon dans l'Hiſ-

Digitized by Google

toire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, par l'Abbé *Pithon-Curt*, ainſi que dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence. La raiſon en eſt ſimple ; les Auteurs qui ont écrit ſur ce ſujet, n'ont jamais conſulté les chefs de la Maiſon de JARENTE. LANTELME, II. du nom, eut de ſon mariage avec *Jeanne d'Allamanon:* — 1. GUIGONET, qui ſuit ; — 2 & 3. JEAN-MARIE & JACQUES, tous deux reçus Chevaliers de Rhodes. Les Auteurs ci-deſſus cités lui donnent pour quatrieme fils —— THOMAS DE JARENTE, élu Evêque de Graſſe le 3 Juillet 1382, & mort en 1390.

V. GUIGONET DE JARENTE, ſurnommé *le Grand*, Baron de Montclar, occupa de grands emplois, commanda l'Armée contre le rebelle *Raimond de Beauffort de Turenne*, fut Capitaine de 2000 hommes de pied à la guerre de Naples, & mourut le 20 Janvier 1401. Il avoit choiſi ſa ſépulture dans l'Egliſe paroiſſiale de la Madelene d'Aix qu'il avoit fait bâtir, ſuivant une inſcription gravée avec ſes armes au pied du maître Autel de cette Egliſe. Il avoit épouſé *Allemande de Fabriciis*, dont il eut :

VI. BALTHASARD DE JARENTE, I. du nom, Baron de Montclar, Seigneur de Gemenos, Salonet, Lorios & de Senas, au Diocèſe d'Avignon, par acquiſition qu'il en fit de *Louis d'Arcuſſia*, Seigneur de Turriès, devant *Rodetti*, Notaire à Marſeille, le 25 Mars 1438, fut Maître-d'Hôtel & Gouverneur de JEAN, Duc de Calabre, fils du Roi RENÉ, qui l'envoya ſon Ambaſſadeur à Gênes en 1438. Il eut de ſon mariage avec *Delphine de Pontevès*, fille de *Bérenger :* — 1. GUIGONET, qui ſuit ; — 2. ELZÉAR DE JARENTE, Seigneur de Montclar, marié à *Laurette de Caſtellane*, auteur d'une branche éteinte ; — 3. & N... DE JARENTE, Chevalier de Rhodes, que nous croyons être le même que FRANÇOIS, dont M. l'Abbé *Pithon-Curt* dit, dans ſon Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, ignorer la deſtinée.

VII. GUIGONET DE JARENTE, II. du nom, Seigneur de Senas, &c. dont il rendit hommage ainſi que de ſes autres Terres, le 4 Janvier 1445, au Roi RENÉ, fut ſon Chambellan en 1479, & ſon Conſeiller d'Etat. Il eut d'*Alloyonne de Guiramand*, (nommée *Eléonore*, par les Auteurs ci-deſſus cités) ſon épouſe, fille de *Pierre*, & de *Jacqueline d'Iſnard :* — 1. THOMAS, qui ſuit ; — 2. JEAN DE JARENTE, Chancelier du Roi RENÉ & de CHARLES D'ANJOU en 1479 & 1480. Il fut envoyé Ambaſſadeur à Paris & à Rome, & mourut ſans enfans ; — 3. BALTHASARD, marié le 20 Mai 1480, à *Michelle de Caboſſolle*, Dame de Saint-Vallier, auteur de la branche de Jarente, Seigneurs de Cabannes, dont deſcend le Marquis DE JARENTE, frere aîné de l'Evêque d'Orléans, Prélat Commandeur des Ordres du Roi ; — 4. & FOUQUET DE JARENTE, Ecuyer du Roi LOUIS II, par Lettres-Patentes du 20 Janvier 1481, marié, le 19 Décembre 1457, à *Douce d'Aſtrio*. Il eſt auteur de la branche de *Venelles* à Marſeille, qui eſt réunie avec celle de JARENTE-CABANNES.

VIII. THOMAS DE JARENTE, Baron de Senas, premier Maître-d'Hôtel du Roi RENÉ, Gouverneur de JEAN D'ANJOU, par Patentes du 8 Mars 1470, fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par LOUIS XI, le 19 Janvier 1486, épouſa *Louiſe de Glandevès*, fille d'*Hélion*, Seigneur de Faucon, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, inſtitué par le Roi RENÉ, ſurnommé *le Chevalier ſans reproche*, & de *Marguerite de Villemur*. Il teſta le 6 Janvier 1504, en faveur de ſes enfans, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-GASPARD DE JARENTE, Conſeiller & Doyen du Parlement de Provence, marié à *Marguerite de Pontevès*, dont il n'eut que des filles ; — 3. & BALTHASARD DE JARENTE, Archevêque & Prince d'Embrun, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Provence, envoyé Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, par le Roi FRANÇOIS I, par Lettres-Patentes données à Saint-Germain-en-Laye, le 16 Décembre 1528, & par le même Prince à Conſtantinople. Ce fut après ces deux Ambaſſades qu'il embraſſa l'état eccléſiaſtique. Il teſta le 16 Décembre 1553, & fit un codicille le 24 Juin 1555.

IX. FRANÇOIS DE JARENTE, Baron de Senas, de Brue, Varages, Tholtonet, &c. premier Préſident de la Chambre des Comptes de Provence, Maître des

Digitized by Google

Requêtes en 1512 & 1543, épouſa, en 1522, *Marie de Coſtellane*, fille de *Louis*, Seigneur d'Eſparron & de Saint-Julien, & de *Louiſe Prohane*, d'une Maiſon illuſtre, originaire de Carignan en Piémont, & établie dans la ville de Digne en Provence, dont, pour fils unique :

X. BALTHASARD DE JARENTE, II. du nom, Baron de Senas, de Varages, Brue, Saint-Jean de la Salle, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur du Lyonnois, & Capitaine de 100 hommes d'armes. Il fut chef du parti proteſtant en Provence, & tué au combat de Saint-Martin d'Ardeche (M. l'Abbé *Pithon-Curt*, dit de Saint-Marcel). Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 28 Septembre 1546, devant *Arbaud*, Notaire à Saint-Maximin, *Iſabelle* ou *Iſabeau d'Agoult*, fille de *Balthaſard*, Baron d'Ollieres, & de *Sibille de Pontevès*, dont : — 1. BALTHASARD, qui ſuit; — 2. THÉOPHILE, marié à *Françoiſe de Vintimille-du-Luc*, mort ſans poſtérité; — 3. FRANÇOIS, tué au ſiége de Menerbe au Comté Venaiſſin, en Juin 1574. L'Abbé *Pithon-Curt* lui donne pour femme une *Aimare d'Albertas*, dont il n'eut point d'enfans; — 4. & CHARLES, marié à une Demoiſelle de la Maiſon d'*Agoult*, de laquelle il n'eut qu'une fille mariée dans la Famille d'*Eſcalis*, du nom de *Sabran*. Il fut tué dans un combat particulier.

XI. BALTHASARD DE JARENTE, III. du nom, obtint en ſa faveur l'érection de ſa Terre de *Senas*, en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1648. Il avoit épouſé, 1°. le 20 Mai 1613, *Anne de Sade*, fille de *Michel*, Baron de Lagoi, & d'*Honorée Boche-de-Vers*; & 2°. *Juſtine du Puy-Montbrun*, veuve de *Gaſpard Armand*, Baron de Lus, & fille de *Charles du Puy*, Baron de Montbrun, & de *Lucrèce de la Tour*. Du premier lit il eut : — MADELENE DE JARENTE, mariée à *Jacques d'Aſtouaud*, Baron de Marcel; & du ſecond : — CHARLES, qui ſuit.

XII. CHARLES DE JARENTE, Marquis de Senas, Baron de Lus, la Croix-Haute, Auriac, Saint-Eſteve, Baurieres, &c. Commandant en chef de la Nobleſſe de l'Iſle de France en 1674, fait Brigadier des Armées du Roi, épouſa, 1°. *Marie l'Huillier*, Dame d'Orgeval & de la Malmaiſon, fille & héritiere de *Geoffroi*, Maître des Requêtes, auparavant Intendant en Provence. Cette *Marie l'Huillier* fit ſon héritier CHARLES DE JARENTE, quoiqu'elle n'eut point d'enfans de lui. Il épouſa, 2°. *Marie Aubry de Vatan* (*a*); & 3°. *Marguerite de Montaigu*, fille de *Louis*, Seigneur de la Palun au Comté Venaiſſin, & de *Marguerite de Vincens de Cauſance*. Du ſecond lit vinrent : — GEOFFROI-ALEXANDRE, qui ſuit; — deux autres garçons, l'un mort à l'armée, & l'autre en bas-âge; & pluſieurs filles; & du troiſieme lit : — JOSEPH DE JARENTE, allié avec *Marie-Eliſabeth le Blanc*, dont deux filles : — N... DE JARENTE, mariée à *N... de la Croix*, Lieutenant-Général des Armées de S. M. Catholique, & ſon Viceroi en Catalogne; — & N... DE JARENTE, mariée, en 1771, à *N... Jaumaron de Moncharelle*, Lieutenant-Colonel de Dragons.

XIII. GEOFFROI-ALEXANDRE DE JARENTE, Marquis de Senas & d'Orgeval, tenu ſur les fonts de batême par le Pape ALEXANDRE VII, & la Princeſſe *des Urſins*, eut à l'âge de 4 ans l'Abbaye d'Aumale, & épouſa *Marie-Eliſabeth de Lallier de la Tour-du-Pin*, niéce du Maréchal *d'Eſtrades*. De ce Mariage ſont nés : — BALTHASARD-ALEXANDRE, qui ſuit; — & MARIE-ELISABETH, femme du ſieur *Maret*, Seigneur de Carnetin.

XIV. BALTHASARD-ALEXANDRE DE JARENTE, Marquis de Senas & d'Orgeval, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans les Régiments de Saint-Germain,

---

(*a*) La ſœur cadette de *Marie Aubry de Vatan*, ſeconde femme de CHARLES DE JARENTE, épouſa le Duc *de Noirmoutier de la Trémoille*. Ils eurent pour enfans : — 1. Le Duc *de Noirmoutier*; — 2. Le Cardinal *de la Trémoille*; — 3. La Princeſſe *de Lenty*; — 4. la Princeſſe *des Urſins*. Par conſéquent la biſayeule du Duc *de la Trémoille*, & la biſayeule de HENRI-BALTHASARD-ARMAND DE JARENTE, étoient ſœurs.

de Poyanne & de Froulay, mort le 26 Janvier 1768, a eu de ſon mariage avec *Eliſabeth Rambaud-de-Saint-Maurice*, en Dauphiné, — 1. HENRI-BALTHASARD-ARMAND, qui ſuit; — 2. LOUIS DE JARENTE, Abbé Commendataire du Lieu-Dieu-en-Jard, Prieur du Val des Ecoliers de la Couture Sainte-Catherine à Paris, de Royal-Pré & de Saint-Remi la Varenne, nommé Agent du Clergé pour 1775; — & cinq filles. La premiere mariée à *Laurent Grimod de la Reyniere*. La ſeconde à *N... Mahiel d'Eſdauville*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Normandie; la troiſieme, mariée au Baron *de Saineville*, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi; la quatrieme, au Comte *de Bauſſet*; & la cinquieme, à *N... de Nicolaï*.

XV. HENRI-BALTHASARD-ARMAND DE JARENTE, né le 14 Juillet 1740, Marquis de Senas, Baron de Lus, la Croix-haute, Seigneur d'Orgeval, Capitaine de Cavalerie, s'eſt marié, en Décembre 1770, avec *Sophie-Claire-Antoinette de Caraman*, derniere du nom, dont il n'a eu, juſqu'à préſent 1774, que CÉSAR-LOUIS DE JARENTE, mort à Die en Dauphiné en 1772.

Les armes, comme on l'a dit au commencement de cet article, *d'or, au fautoir de gueules*. Supports *deux lions*. Deviſe SUBTILITÉS DES JARENTES. Cri de guerre, JUSTE DESIR.

Pour les autres branches de cette Maiſon, voyez ce que nous avons dit *Tome VII, p. 180 & ſuiv.*

Addition à la p. 222 du Tome VIII, après JEHANNOT DE BERTILLAC.

JERNINGHAM: Maiſon exiſtante en Angleterre de tems immémorial, & qui poſſede des biens conſidérables dans le Comté de Norfolck. Il y a eu un Ambaſſadeur d'Angleterre en France de ce nom, l'an 1556.

N... DE JERNINGHAM, Chevalier Baronnet d'Angleterre, ſe trouve, par une ſuite repétée d'alliances avec la Maiſon *de Howard*, héritier de la Pairie de *Staffort*, une des plus anciennes Pairies d'Angleterre. Il a épouſé *Françoiſe Dillon*, fille ainée de Lord *Dillon*, dont il a trois garçons & une fille.

N... DE JERNINGHAM, Chevalier de Malte, (frere cadet du précédent) eſt Colonel au ſervice de France.

Les armes: *d'argent, à trois fermeaux, 2 & 1, au chef de gueules chargé d'une croix d'argent.* Pour cimier, *un faucon les ailes étendues.* Notice envoyée.

Addition à la page 465 du Tome VIII, après LANQUES.

* LANSEGUE: Terre noble à une lieue & demie de Toulouſe, ne relevant que du Roi, laquelle fait partie du terroir dit *de Carbonieres*, compris autrefois dans la fameuſe Baronnie de Blagnac, donnée par PHILIPPE-*le-Bel*, au Sieur *de Voiſins*, en échange des Terres qu'il poſſédoit au Comté d'Armagnac. Cette Terre fut poſſédée autrefois par des Commandeurs de Malte, qui lui donnerent le nom qu'elle porte aujourd'hui; elle paſſa enſuite dans la Maiſon de *Lauret*, qui a produit des premiers Préſidens au Parlement de Toulouſe, & elle appartient actuellement à MM. *de Bardi*, dont le pere eſt Préſident à Mortier du même Parlement. Ils deſcendent d'une Maiſon ſouveraine d'Italie, ainſi que nous l'apprend l'Auteur de la Toſcane Françoiſe.

Dans des tems de trouble, les BARDI perdirent leurs Etats, & les mécontentemens qu'ils eſſuyerent les porterent à s'expatrier. Ils étoient trois freres: l'ainé d'entr'eux, duquel deſcendent les BARDI qui ſont en France, vint s'établir en la ville de Saint-Pons dans les Cévennes. Il y avoit un PIERRE BARDI, Vignier d'Angles en 1417.

Le ſixieme ayeul de M. le Marquis DE LANSEGUE étoit Capitaine de Dragons,

Digitized by Google

& poſſédoit dans les Cévennes la Terre de Monſegond & pluſieurs Fiefs, que, s'étant établi depuis à Montpellier en Languedoc, vendit M. DE BARDI pere de — M. DE BARDI, Préſident-Tréſorier général de France, lequel eut de ſon mariage avec Demoiſelle *de Magnol*, une fille, morte en bas-âge; — & Meſſire DE BARDI, d'abord Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Toulouſe, aujourd'hui Préſident à Mortier du même Parlement. Il a épouſé, en 1743, Demoiſelle *Catherine-Cécile de Campiſtron*, fille de feu Meſſire *Jean-Gualbert de Campiſtron*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques de Calatrava, Marquis de Penango, en Italie, &c. cher à la République des Lettres par les différens ouvrages qu'il nous a laiſſés, & de Demoiſelle *de Maniban*, mariée depuis en ſecondes noces à M. le Comte *de Clermont-Rochechouart*. Cette *Catherine-Cécile de Campiſtron* comptoit, parmi ſes plus proches parens, les *du Faur-Pibrac*, les *d'Hautpoul*, les *Caulet*, les *Puivert*, &c. Elle étoit niéce de feu Meſſire *de Maniban*, premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & de feu Meſſire *de Maniban*, Archevêque de Bordeaux, Abbé de Sandras, &c. Du mariage de M. DE BARDI eſt né

Meſſire JEAN-JACQUES-CATHERIN-GASTON DE BARDI, Marquis de Lanſegue, reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe le 6 Juillet 1766. Il a été marié le 15 Septembre 1769, à Mademoiſelle *de Fitzes* (riche héritiere), par M. *de Durfort*, alors Evêque de Montpellier, aujourd'hui Archevêque de Beſançon.

Il y a eu d'une branche de la Maiſon de BARDI, encore exiſtante en Italie, un Cardinal, mort depuis quelques années.

Les BARDI portent pour armes: *d'azur, au chêne d'argent, accoſté de deux cerfs d'or iſſans contre ledit chêne; au chef d'or, ſurchargé de trois marrons de ſinople.* Supports, *deux lions.*

Nous aurons encore occaſion de parler, dans le Volume des Additions, de cette ancienne Nobleſſe, ſur laquelle nous attendons un *Mémoire.*

Addition au Tome V, page 87, avant CONCHES, *en Normandie.*

LE COMTE: Nobleſſe, d'*ancienne extraction*, de la Province de Poitou; qui remonte par filiation, dreſſée ſur les titres originaux, à

I. FRANÇOIS LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de Beauvert. Il eut de *Jacquette Guerin*, ſon épouſe, entr'autres enfans:

II. CHARLES LE COMTE, Chevalier, Seigneur de la Grange, que ſon pere inſtitua ſon principal héritier, & maria, par contrat du 14 Février 1486, paſſé pardevant *Lauvergnat* & *de la Ville*, Tabellions, avec Demoiſelle *Jeanne Chevalier*, fille de *Pierre Chevalier*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Claude Dupuy*. Il en eut: — JACQUES, qui ſuit; — & PIERRE, auteur des Seigneurs de la Foucaudiere, rapportés ci-après.

III. JACQUES LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de la Grange, partagea, par acte paſſé devant *Vrignon* & *Nourry*, Tabellions, la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec PIERRE LE COMTE, Ecuyer, ſieur de la Foucaudiere, ſon frere puîné, le 4 Mai 1534; paſſa un contrat de vente le 6 Mai 1546, au ſieur *de Boileſve*, & avoit épouſé, par contrat du 15 Avril 1538, en preſence de ſon frere cadet, *Jeanne Troubat*, fille de feu *Jacques Troubat*, Ecuyer, Seigneur du Fayant. Par leur teſtament de 1548, ils ſe firent une donation mutuelle au ſurvivant des deux, ſous quelques réſerves, en faveur de CLÉMENT LE COMTE, qui ſuit, leur fils unique; & en cas que celui-ci vint à mourir, ils donnerent tout au fils aîné & principal héritier de PIERRE LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de la Foucaudiere, frere puîné du teſtateur.

IV. CLÉMENT LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de la Grange, rendit aveu au Comte *de la Foreſt*, le 16 Août 1559, en rendit un autre au même Seigneur *de la Foreſt*, le 30 Mars 1600; eut une commiſſion de Capitaine le 27 Septembre 1578; obtint des certificats de ſervice, datés des 23 Février 1589, 12 Avril 1591, 5 Février 1598, des Seigneurs *de Saint-Gelais* & *de Malicorne*, Gouverneurs & Lieutenans généraux pour le Roi en Poitou. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Août 1583, Demoiſelle *Geneviéve Angely*, laquelle teſta le 1

Digitized by Google

Mars 1588, en faveur de ſon mari. Elle étoit fille de *François Angely*, Ecuyer, Seigneur de la Couture, & de Demoiſelle *Marthe Echallé*. De ce mariage naquit :

V. René le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Sachetiere & du Rivault, qui rendit foi & hommage, le 26 Août 1645, au Maréchal *de la Meilleraye*. Il ſervit au ban & à l'arriere-ban, ſuivant les certificats qu'il obtint de MM. *de la Rochefoucaud* & *de Parabere*, les 28 Juillet 1635, 8 Octobre même année, & 29 Août 1636. M. *Amelot*, Intendant de juſtice en Poitou, le renvoya comme *noble*, ſur la repréſentation de ſes titres, par Jugement rendu le 6 Novembre 1624. Il obtint encore en ſa faveur, comme *noble*, le 23 Avril 1637, un Arrêt de la Chambre ſouveraine des francs-fiefs, & le 24 Septembre 1639, un Arrêt contradictoire de la Cour des Aides, par lequel il fut déclaré *noble* & *iſſu de noble race*. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juillet 1623, *Jeanne de Montalembert*, fille de *Gabriel*, Seigneur de la Maiſon-neuve, & de Demoiſelle *Jacquette du Courat*, dont : — Pierre, qui ſuit; — & Marguerite, mariée à *Pierre de Bonnetie*, Ecuyer, Seigneur de Bonnetie, morte ſans poſtérité.

VI. Pierre le Comte, Ecuyer, Seigneur du Rivault, obtint, le 25 Janvier 1669, un Arrêt du Conſeil, qui le maintint & le garda en la qualité de *noble* & *d'Ecuyer*, conjointement avec René le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Douhe, ſon parent de la branche cadette, deſcendant de Pierre le Comte, Ecuyer, Sieur de la Foucaudiere, dont il ſera parlé ci-après. Le 1 Janvier 1681, il partagea avec *Pierre de Bonnetie*, mari de ſa ſœur Marguerite le Comte. Suivant des certificats du Duc *de la Vieuville*, des 7 & dernier Juillet 1674, il avoit ſervi à l'arriere-ban. De ſon mariage, contracté le 3 Février 1671, avec *Catherine Dreux*, fille de Meſſire *François Dreux*, Ecuyer, Seigneur Deſmurs, & de Demoiſelle *Catherine Irland*, il eut : — Jean-Pierre, qui ſuit; — & Pierre-Alexandre, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné.

VII. Jean-Pierre le Comte, Ecuyer, Seigneur du Rivault, partagea la ſucceſſion des biens de ſes pere & mere le 19 Mai 1712, avec Pierre-Alexandre, ſon frere cadet. Il obtint le 18 Juillet 1715, une Sentence de *Charles-Bonaventure Quentin*, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Intendant de Poitiers, & Commiſſaire pour la recherche des uſurpateurs du titre de nobleſſe, qui le maintint avec ſon frere dans la qualité de *noble* & *d'Ecuyer*. Il épouſa, 1°. par contrat du 17 Septembre 1694, Demoiſelle *Marie Charlet*, qui le fit donataire de ſes biens, & mourut ſans enfans; & 2°. le 6 Octobre 1731, *Marie-Anne-Geneviève Legier*, fille de *Claude Legier*, Ecuyer, Seigneur de Puyraveau, & de *Marie-Anne Richeteau*. Du ſecond lit vinrent : — 1. Jean-Pierre le Comte, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Tournaiſis, Infanterie, mort ſans alliance; — 2. François-Claude, qui ſuit; — 3. Hilaire, Ecuyer, Seigneur de Villenon, marié, par contrat du 27 Septembre 1767, à Simonne-Adrienne le Comte, ſa couſine-germaine, fille de Pierre-Alexandre, Ecuyer, Seigneur de la Couture, & de *Marie-Louiſe Conſtant*; — 4. Jean-Batiſte, Capitaine au Régiment de Tournaiſis, non marié en 1775; — 5. & Marie-Anne-Geneviève, mariée à *Jean du Cheſne*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger.

VIII. François-Claude le Comte, Ecuyer, Seigneur du Rivault, Capitaine au Régiment de Tournaiſis, héritier de Jean-Pierre, ſon pere, & de Jean-Pierre le Comte, ſon frere, partagea, par acte ſous ſeing privé du 13 Septembre 1767, leur ſucceſſion, avec Hilaire, Jean-Batiſte & Marie-Anne-Geneviève le Comte, ſes freres & ſœur. Il avoit fait un autre partage, le 19 Mai 1766, tant pour lui que pour ſes freres & ſœur, avec Pierre-Alexandre le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Couture, ſon oncle, & pluſieurs autres co-héritiers, de la ſucceſſion de *Marthe Echallé*, vivante épouſe de *François Angely*, Ecuyer, ſon triſayeul maternel. Il eſt mort le 3 Novembre 1774, & avoit épouſé, le 4 Février 1765, *Marie-Roſalie Forien*, fille d'*Elie Forien*, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Emard, & de Dame *Marie Deſpret*, dont : — 1. Victor-Auguſte, né le 4 Avril 1768; — 2. Simon-Pierre-Auguſtin, né le 29 Octobre 1770; — 3. Tite-François, né le 22 Janvier 1772; — 4. & Marie-Radegonde-Roſalie le Comte, née le 26 Octobre 1773.

Seigneurs

Seigneurs de la Couture.

VII. Pierre-Alexandre le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Couture, second fils de Pierre, Ecuyer, Seigneur du Rivault, & de Dame *Catherine Dreux*, partagea la succession de ſes pere & mere avec Jean-Pierre, ſon frere aîné, le 19 Mai 1712, & pareillement, le 19 Mai 1766, celle de *Marthe Echallé*, leur triſayeule maternelle. Il avoit été maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere aîné, le 18 Juillet 1715, & avoit épouſé, le 10 Avril 1714, *Marie-Louiſe Conſtant*, fille d'*Etienne Conſtant*, Ecuyer, Seigneur de la Ganterie, & de *Marie Pidoux*, dont: — 1. Pierre-François-Alexandre, qui ſuit; — 2. Jean, Officier au Régiment de Périgord, Infanterie, tué d'un coup de feu à la bataille de Plaiſance, le 16 Juin 1746, ſuivant un certificat du Colonel & d'autres Officiers du Régiment, du 10 Juillet 1774; — 3. Marie-Louise, mariée à *François Taveau*, Ecuyer, Seigneur de Morthemer; — 4. Marie-Catherine, mariée à *Jacques le François*, Ecuyer, Seigneur de Mourtis; — 5. & Simonne-Radegonde, mariée à Hilaire le Comte, Ecuyer, Seigneur de Villenon, ſon couſin, dont nous avons parlé ci-devant.

VIII. Pierre-François-Alexandre le Comte, Ecuyer, Seigneur de Teil, ſervit, ſuivant un certificat du 8 Mai 1747, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & partagea, le 19 Décembre 1767, par acte ſous ſeing-privé, avec ſon frere & ſes ſœurs, la ſucceſſion de ſes pere & mere. Il a épouſé, le 20 Juin 1756, Demoiſelle *Marie de Ponthieu*, fille de *Jacques de Ponthieu*, Ecuyer, Seigneur du Freineau, & d'*Antoinette de Vincent*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Jacques-François-Alexandre, né le 21 Septembre 1759; — 2. Charles-Joseph-Pierre-César, né le 13 Juillet 1763; — 3. Marie-Louise-Catherine, née le 10 Mai 1757; — 4. & Marie-Louise, née le 20 Avril 1758.

Seigneurs de la Foucaudiere, Neuville, &c.

III. Pierre le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Foucaudiere, ſecond fils de Charles, & de *Jeanne Chevalier*, épouſa, par contrat du 2 Mai 1547, Demoiſelle *Abre David*, & en eut:

IV. Jean le Comte, Ecuyer, Seigneur de Neuville, mariée à *Eliſabeth de Malvault*, de laquelle vint:

V. René le Comte, Ecuyer, Seigneur du Treuil, qui épouſa Demoiſelle *Françoiſe Prevoſt*, dont:

VI. René le Comte, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Douhe, maintenu dans ſa nobleſſe avec Pierre le Comte, Ecuyer, Seigneur du Rivault, ſon couſin, par Arrêt du Conſeil du 25 Janvier 1669. Il épouſa *Marie de Vaſſac*, & n'en eut qu'une fille, qui porta les biens de ſa branche à ſon mari, *N... Regnault*, Ecuyer, Seigneur de la Couriere.

Cette Famille porte pour armes: *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, cantonné de quatre étoiles d'argent, le timbre d'or.* Cimier, *un lion naiſſant d'or, armé & lampaſſé de même.* Supports, *deux lions d'argent, armés & lampaſſés de gueules.*

Addition à la page 2 de ce Tome IX, après LIBERCHIES.

LIBERGE: Famille noble & ancienne de la Province de Normandie, maintenue par Arrêt du Conſeil, rendu le 10 Novembre 1666, en faveur de

Jacques Liberge, Capitaine au Régiment de Folleville, Major de Vitry-le-François. S^r parler des indices ſur l'ancienneté de cette Famille que fournit un *Regiſtre fort ancien*, cité dans cet Arrêt, ſa filiation établie par titres ſuivis, rapportés dans le même Arrêt, remonte à Robert Liberge, Ecuyer, fils de Nicolas Liberge, Ecuyer, mort en 1497.

De ce Robert & de *Binelle Coſtart-de-Saint-Leger*, ſa femme, ſortirent deux

fils : — JEAN & GUILLAUME LIBERGE, qui donnerent naiſſance à deux branches différentes de cette Famille.

La branche aînée, iſſue de JEAN, a poſſédé, pendant pluſieurs générations, le fief du Moulin-Noël, qui s'étend dans la ville de Bernay.

La branche cadette, iſſue de GUILLAUME, acquit, vers le milieu du dernier ſiécle, la Terre & Seigneurie de Granchain, dans la Paroiſſe du même nom, au Diocèſe d'Evreux. *Notice* dreſſée ſur les titres originaux communiqués.

Les armes : *deux lions d'or en champ d'azur, & deux demi-aigles en champ de gueules.*

Addition à la page 121 de ce Volume, avant LOPRIAC.

LOPPIN : Famille noble & ancienne, originaire de la ville de Beaune en Bourgogne, où elle a donné des Maires & des Lieutenans Civils du Bailliage, enſuite deux Conſeillers au Parlement de Paris, dans JEAN LOPPIN, reçu le 3 Juin 1545, & dans GEOFFROI LOPPIN, reçu le 3 Juin 1563. Voyez le Livre des Préſidens à Mortier & des Conſeillers au Parlement de Paris par *Blanchard*, imprimé en 1647, & l'Edit de confirmation des Officiers du même Parlement, du 22 Avril 1594.

Cette Famille a auſſi donné pluſieurs Maitres de la Chambre des Comptes de Bourgogne. GUILLAUME LOPPIN y fut reçu le 19 Juillet 1585. Il avoit épouſé *Judith Joly*, fille de *Barthelemi Joly*, Greffier en chef du Parlement, auteur de la branche de MM. *Joly de Fleury*, établis à Paris. De ce mariage vint :

ANTOINE LOPPIN, qui fut reçu dans la même charge de Maître des Comptes de Bourgogne, en vertu des Lettres de proviſions du 22 Juin 1624. Il eut de *Françoiſe Ferrand*, ſon épouſe, fille de *Salomon Ferrand*, auſſi Maître des Comptes, & de *Benigne Gagne*,

PIERRE LOPPIN, Seigneur de Marcelois, reçu Maître des Comptes par Lettres de proviſions, du 28 Août 1654. Il eut de *Marie-Anne de Chauveau*, ſon épouſe,

GUILLAUME LOPPIN, qui ſuccéda à ſon pere dans ſa charge de Maître des Comptes, par Lettres de proviſions du 11 Janvier 1674. De ſon mariage avec *Nicole Fevret*, fille d'*Antoine Fevret*, Seigneur de Saint-Memin, & petite-fille de *Charles Fevret*, auteur du Traité de l'Abus, il eut :

JEAN-CLAUDE LOPPIN DE GEMEAUX, qui, après avoir été pourvu de la charge de Secrétaire des Commandemens de S. A. R. MADAME, obtint des proviſions de Conſeiller au Parlement, & fut reçu le 20 Juin 1705. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne-Germaine Chartraire*, fille de *François Chartraire*, Maître des Requêtes de l'Hôtel de M. LE PRINCE ; & 2°. *Madelene Begon*, fille de *Michel Begon*, Seigneur de Montfermeil & de la Source. Il a eu du premier lit : — 1. GERMAIN-ANNE, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 2. CHARLES-CATHERINE, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. & JEAN-ETIENNE LOPPIN DE NEUFMAISON, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aumont, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745.

GERMAIN-ANNE LOPPIN-DE-MONTMORT, Marquis de la Boulaye, d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Bourgogne le 26 Novembre 1731, enſuite Préſident à Mortier le 7 Mars 1752, a épouſé *Claudine-Bernarde Eſpiard*, fille de *Claude Eſpiard-de-la Cour*, Conſeiller au même Parlement, dont deux fils & une fille.

CHARLES-CATHERINE LOPPIN-DE-GEMEAUX, fils de JEAN-CLAUDE, & de *Madelene Begon*, ſa ſeconde femme, reçu Avocat-Général du Parlement de Bourgogne, le 5 Juin 1736, a épouſé *Marie-Françoiſe de Moulins-Rochefort*, fille de *Louis de Moulins*, Marquis de Rochefort, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, à une croix d'or ancrée.* Supports, *deux louves raviſſantes & affrontées de ſable*, ce qui a occaſionné la mépriſe de *Polliot*, qui, dans ſon *Indice Armorial*, a mis les ſupports pour les armes. *Mémoire envoyé.*

Digitized by Google

Addition à la page 310 de ce Volume, après MAILLARD, *en Norm.*

* MAILLARDIERE (LA) : Terre & Seigneurie au Cotentin, relevant du Roi, poſſédée par le Vicomte de ce nom, dont nous allons donner la Généalogie, que nous avons annoncée au mot FEBVRE, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

LE FEBVRE DE-LA-MAILLARDIERE eſt une Famille de Chevalerie, la plus ancienne de ce nom qui ſoit en France, iſſue des premiers Seigneurs *d'Eculleville* en Normandie, où elle eſt établie aujourd'hui, dans le Bailliage de Carentan. Suivant une tradition de cette Famille, un de ſes auteurs, croiſé ſous le regne de SAINT-LOUIS, pour avoir forcé les portes, & décidé de la priſe d'une Ville aſſiégée, prit des armes analogues au nom, que ſes deſcendans ont continué de porter. Elles ſont : *d'azur, à trois maillets d'or emmanchés & pommetés d'argent.* Supports, *deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules.* Cimier, *un homme iſſant, chevelé de ſable, vêtu de gueules, ayant un pareil maillet en main.* Deviſe : CEDATUR FERIENS.

Avant d'en donner la Généalogie, authentiquement prouvée par titres originaux & par copies en forme de ceux conſervés dans les dépôts publics, tels que la Bibliothéque du Roi, la Chambre des Comptes de Paris & de Nantes, le Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des Champs, pluſieurs Chartriers, l'Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt* par *la Roque*, le *Gallia Chriſtiana*, le *Neuſtria Pia*, &c. les uns & les autres à nous communiqués, voici ceux du nom de LE FEBVRE, dont la filiation n'eſt pas aſſez prouvée.

GUILLAUME LE FEBVRE ſigna une donation de l'an 1208, en faveur des Arbalêtriers de Rouen, avec *Geoffroi de Bellemare, Luc de Berville, Guillebert de Beaumont*, & autres Seigneurs. L'Hiſtoire de Rouen, par *Farin, Tome I, p.* 32, en fait mention.

PIERRE & GAUTIER LE FEBVRE ſont cités avec les *Goyon, Vignerot, Touſtain, Cotentin* & tels autres, à l'article des Ecuyers, parmi ceux Mariniers de l'expédition d'Outre-mer de l'Amiral de France, *Jean de Harcourt*, en 1295, auxquels il fit des payemens pour l'entretien des *Nefs*.

ROBERT LE FEBVRE, Chanoine de Bayeux & Archidiacre d'Avranches, fonda l'Abbaye de Thorigny en baſſe Normandie, en 1305. Le *Neuſtria Pia, p.* 915, en rapporte la Charte, datée de ſon Manoir, dans la Paroiſſe de Thorigny, nommé *Fabrieq*, lequel y eſt dit donné au Couvent d'Aulnay, avec les droits de patronage de cette Paroiſſe, appartenant audit Fondateur.

JEAN LE FEBVRE, Evêque de Chartres en 1347, eſt auſſi dit frere de GUILLAUME, & avoir été chargé par le Pape, des plus importantes négociations, ſelon les Archives de cet Evêché. Il exiſte à la Bibliothéque du Roi, ſous le N°. 9660, un livre écrit de la main de cet illuſtre Prélat.

Pluſieurs de cette ancienne Nobleſſe, dans quantité de montres, qui ont été reçues à Caen & ailleurs, depuis 1350 juſqu'en 1400, ſont, avec les *Aux-Epaules, Argouges, Briqueville, Courcy, Carbonnel, Saint-Denis, Martel, Clinchamp, Teſſon, la Motte, la Haye-Peſnel, Eſpinay, Bailleul, Suhard, Berenger, Fontaine, Hay, Gauville*, &c. cités parmi les hommes d'armes à cheval, *Chevaliers* & *Ecuyers. Titres* à la Bibliothéque du Roi.

NICOL LE FEBVRE eſt, avec les qualités de *Meſſire* & de *Perſonal de la Hogue*, (autrement *la Hougue* au Cotentin), compris dans les 300 Chevaliers, Ecuyers & autres, auxquels le Roi JEAN pardonna tout ce qui s'étoit paſſé juſqu'au 12 Novembre 1360, pour avoir ſuivi le parti de CHARLES II, Roi de Navarre, & parmi leſquels ſe trouvoient auſſi les *de Harcourt, Rochefort, Crequy, Fontenay, Piquigny, Guihebert, Tilly* & tels autres. *Rôle* à la Chambre des Comptes de Paris, & *Preuves* de l'Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt, p.* 1426.

JEAN LE FEBVRE eſt, dans un aveu par lui rendu en 1350 & tant, à la Baronnie de Varanquebec (préſentement à la Maiſon de *Coigny*), d'héritages du

Digitized by Google

chef de Demoiſelle *de Grainthéville*, ſon épouſe, héritiere des Seigneurs de ce nom, qualifié *Ecuyer*, fils de feu JEAN, Ecuyer; ce dernier dit, dans une montre de 1315, y avoir comparu comme *Chevalier* (ſelon des *titres* aux Chartriers de Grainteville & de la Briſette en baſſe Normandie). Il comparut encore à la montre de M. *Jean*, Vicomte *de Rohan*, en 1351, eſt cité & qualifié *Ecuyer*, dans la Charte d'inféodation en ſa faveur, par le Roi CHARLES V, en 1350, de la noble Sergenterie de Louvigny près Caen, dont la copie eſt tirée ſur les anciennes exiſtantes à Caen, & chez MM. *le Prêtre*, à Paris. Il fut, en 1344 & 1354, Maire de Rouen, ainſi qu'avant ou après lui, les *Cailly*, *Sahurs*, *du Chatel*, *le Vicomte*, *la Ferriere*, *des Eſſarts-Meigneux*, *du Boſc*, *Houdetot*, *d'Amfreville*, & ..es Gentilshommes de cette diſtinction. Il y avoit fondé, en 1570, pour les pauvres paſſans, la Maiſon de Saint-Vivien, de laquelle, en 1358, CHARLES, fils aîné de France & Duc de Normandie, agréa l'amortiſſement, *à cauſe des bons ſervices qu'il avoit rendus à ſon Seigneur, ſon pere.* Il eſt cité & dit frere de MICHEL LE FEBVRE, Ecuyer, mort en ſuivant les guerres d'Italie, dans des Lettres du Roi, de 1379, & dans une Enquête faite à Caen en 1389. Après ſa mort, en 1361, Damoiſelle ROBINE LE FEBVRE, ſa fille & héritiere, fit, avec FERRAULT LE FEBVRE, Ecuyer, pere du premier connu, Seigneur d'Eculeville, l'alliance rapportée ci-après, dont ſortit la plus nombreuſe poſtérité, dans laquelle la Famille croit devoir comprendre, quoiqu'elle ne le puiſſe complétement prouver, ceux de ce nom qui ſuivent immédiatement.

GUILLAUME LE FEBVRE comparut, parmi les Ecuyers, à deux montres de 1386, & fut Lieutenant-Général de M. *Richard de Houdetot*, Chevalier, Bailli de Caen (duquel deſcendent les Comtes de ce nom, dont la Lieutenance de Roi de Picardie eſt paſſée à la branche des LE FEBVRE DE LA MAILLARDIERE), ſelon ſes Lettres en cette qualité, en date de 1392 & 1393. Il fut Ambaſſadeur de France en Angleterre en 1420 & 1423, ſuivant des actes conſervés dans la Famille, & cités Recueil de *Rimmer*, Anglois, 4^e *Vol. p.* 94, Rôles Normans de *Carte*, autre Auteur Anglois, *Tome I*, *p.* 288.

RICHARD LE FEBVRE comparut, en 1390, à une montre de M. *Jean de Harcourt*, & eſt cité & qualifié *Ecuyer*, dans un acte de 1396, ſur ſon exploitation pour le Roi, du fief de Chaumont, au Pont-Autou.

GODEFROI LE FEBVRE, légitimé en 1397, eſt cité, par *la Roque*, aux preuves de légitimation de Bâtards d'anciens Gentilshommes, attribuant la nobleſſe en même-tems, *p.* 333 de ſon Traité.

HUART LE FEBVRE, pour ſes illuſtres exploits & excellens ſervices, obtint du Roi CHARLES VI, pluſieurs grands priviléges, par Lettres de l'an 1400. Il eut pour frere PIERRE, qui ſuit; & pour fils, — JEAN LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Remi, premier Roi d'armes de la Toiſon d'or, cité à la fin de l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, aux Additions, & dans *Moréri*, article FEBVRE, à l'occaſion d'une Hiſtoire eſtimée qu'on a de lui.

PIERRE LE FEBVRE, frere de HUART, fut Ambaſſadeur de France en Ecoſſe, ſuivant un Paſſeport de l'an 1403, & Préſident à Mortier du Parlement de Paris, ſuivant un acte original conſervé dans la Famille, & confirmé par le Rôle connu dès ſes premiers Officiers. Il eſt cité dans *Rimmer*, *Tome IV*, *Part. I*, *p.* 51, & dans les Rôles Normans, qui ſont comme un extrait de ce Recueil, fait en Angleterre, & où il eſt dit *Maître du Parlement-Conſeiller*.

MACÉ LE FEBVRE étoit, en 1420, Garde du ſcel des obligations de Carentan, charge exercée, avant ou après lui, par les *Osber*, *Renault*, *Forteſcu*, *le Cenne*, *Painier*, *Franquetot* & autres, dans la Généralité de Caen, tous diſtingués, ſoit par une ancienne Nobleſſe, ſoit par les charges de Gentilshommes de la Chambre, ou de Préſidens à Mortier. On a de ces Lettres en cette qualité.

JEAN LE FEBVRE, cité parmi les Lances avec *Thomas le Maignen*, dans une montre Angloiſe, en 1430, eſt qualifié *Capitaine* & *Châtelain de Logenpré*, dans des Lettres de 1442. Ces titres que la Famille conſerve, ſe trouvent encore, en original, à Saint-Martin-des-Champs. Une montre Angloiſe, originale de 1442, le cite avec un *Macé de la Haye*, un *Jean Davy*, un *Jean Heuſé*, & pluſieurs

Digitized by Google

autres Gentilshommes François. Il comparut à des montres de 1451, 53 & 1454, dans le Cotentin, reçues par le Notaire de Carentan, commis à ce par le Roi, suivant les expéditions qu'on en a. Dom *Maurice* le cite avec les Seigneurs *de Matignon, de Montauban, de Bogat* & *de Keradreux*, parmi les Compagnons de la retraite du Vicomte *de Rohan*, en 1470, *Vol. III*, *Col.* 208 des preuves; & avec *Olivier le Maignen* & *Antoine d'Alongny*, dans un compte, à l'occasion de Mademoiselle *de Villequier*, daté de 1468, susdit *Tome III*, *Col.* 222. Les titres sont en original à la Chambre des Comptes de Nantes. On voit qu'il étoit un des fils de FERRAULT, & frere de JEAN LE FEBVRE, Seigneur d'Eculeville. Il forma, suivant les titres qui sont en la possession de ces branches, celle des Seigneurs *de la Boderie*, distingués par plusieurs Négociateurs célebres, & celle des Marquis *de Milly*, alliées aux *Clermont-Tonnerre*, *Breteuil* & *du Bois*. Voyez les articles FEBVRE DE LA BODERIE, & FEBVRE DE MILLY (LE), *Tome VI* de notre Dictionnaire, & *Tome VII* aux Additions, *p.* 754.

ROGER LE FEBVRE, fils de JEAN & neveu de GUILLAUME, Ambassadeur, selon des titres du Chartrier de la Boderie, près Condé-sur-Noireau, lui succéda dans la charge de Lieutenant-Général du Bailli de Caen, & fut aussi Maître des Requêtes de l'Hôtel de CHARLES, fils & frere du Roi de France, suivant des Lettres de 1459 & 1461. Il fut compris, par *Montfaucq*, dans le Rôle de l'ancienne Noblesse en 1463.

Enfin THOMAS LE FEBVRE, fils de JEAN (dont les petits-fils furent confirmés dans leur *ancienne noblesse*, suivant un acte au Chartrier de la Boderie & à la Cour des Aides de Rouen), est compris avec *Jean d'Esmalleville*, *Jean* & *Marc de Houdetot*, M. *de Harcourt*, *Charles de Hotot* & *Louis de Mauny*, parmi les Nobles amendés, pour n'avoir pas baillé aveu, suivant un titre de 1485, qui se trouve à Saint-Martin-des-Champs. Il est auteur de la branche des *du Mouchel*, que l'Histoire de Rouen cite des plus considérables & des mieux alliés du lieu.

Revenons actuellement à la Généalogie de cette Famille, par filiation suivie.

I. COLART LE FEBVRE, vivant dès 1300, est qualifié *Armiger*, Ecuyer, dans des Lettres honorables du Roi CHARLES V, du 15 Juillet 1367, accordées à GUILLAUME ou GUILLELMIN, son fils, pour avoir conduit des gens d'armes contre le Sieur *de Castenoy*, son cousin, qui étoit venu faire insulte, en son Hôtel, à COLART, son pere, qui n'avoit pu se défendre, vû son extrême vieillesse. Dans ces Lettres de grace accordées à son fils, en faveur de ses exploits guerriers, ses pere & mere sont dits de *noble sang & gens anciens*. COLART LE FEBVRE est encore cité dans une des montres militaires du commencement de son siécle, & ces titres sont en original & en parchemin à la Bibliothéque du Roi. Il paroît, par le testament ci-après, qu'il est descendu de GUILLAUME, vivant dès le XIII^e^ siécle, &, par les Lettres susdites, qu'il eut pour épouse une Demoiselle *de Castenoy*.

II. GUILLAUME ou GUILLELMIN LE FEBVRE, fils de COLART, suivant les Lettres de grace mentionnées au degré précédent, où il est aussi qualifié *Armiger*, y reçut de son Roi ce témoignage, *que bien & loyalement l'avoit servi en ses guerres à son pouvoir*. Il est dit payé de 25 livres, & montant un cheval brun, parmi les Ecuyers de la montre de *Baudran de la Heuse*, Maréchal de Normandie, laquelle fut reçue aux Gages du Roi en 1357, dans des titres de la Chambre des Comptes, & l'Histoire de la Maison *de Harcourt*, *Tome IV*, *p.* 1880. On le trouve encore dans le Catalogue des Seigneurs de cette Province, qui, sous le Connétable *du Guesclin*, s'étoient distingués dans les Armées du Roi CHARLES V. Voyez l'Histoire de Normandie par *Masseville*, à la fin du *Tome III*. Il transigea, en 1372, au sujet du testament fait par GUILLAUME LE FEBVRE, un de ses prédécesseurs, en 1325, & épousa Demoiselle *Jeanne de Bourgon*, de laquelle il eut: — FERRAULT, qui suit; — & PIERRE, Seigneur de Laubriere, dont la postérité subsiste en Bretagne dans les Marquis *de Laubriere* & *de Briançon*, alliés aux Maisons de *Froulay*, *Marbeuf* & de *Champignelles*. Voyez FEBVRE DE LAUBRIERE, *Tome VI*, *p.* 314 de ce Dictionnaire.

III. FERRAULT LE FEBVRE, qualifié *Ecuyer*, & dit âgé de 45 ans, dans une

Enquête de 1388, faite pour qu'il fut mis hors de la garde-noble du Roi, à cauſe de la Sergenterie de Louvigny, qu'il poſſédoit du chef de ſa femme ROBINE LE FEBVRE, fille & héritiere de feu JEAN, Ecuyer, dont on a parlé, qu'il avoit épouſée en 1360, eſt qualifié *Ecuyer* dans pluſieurs autres actes deſdites années 1388 & 1389, qui ſe trouvent à la Chambre des Comptes de Paris; & dans une Enquête ordonnée devant le Bailli de Caen, le 22 Juillet 1390, ſur l'âge de Meſſire *Louis de Meullant*, Chevalier, Seigneur de Saint-Celerin, où eſt nommé FERRAULT LE FEBVRE, Ecuyer, âgé de 46 ans, environ, dépoſant avoir été au Batême de ce Seigneur, en la compagnie de la Dame épouſe de M. *Richard de Creully*, Chevalier, qui en étoit marreine, & l'Evêque de Bayeux parrein. Il rendit aveu, en 1390, au Roi, pour la noble Sergenterie de Louvigny, devant les Notaires de Caen. Un titre de la Bibliothéque du Roi lui donne auſſi le nom de JEAN, joint à celui de FERRAULT, ſous lequel il eſt cité dans tous les actes. Il comparut parmi les Ecuyers à la montre de 1392, reçue au Mans par Meſſire *Guillaume de Vierville*, Chevalier. On ne ſçait pas encore ce qu'il peut avoir eu d'enfans de ſa femme après 1388, étant alors enceinte du 12^e^. Tout ce qu'on connoit ſeulement de ce grand nombre, furent — JEAN, qui ſuit; — & ROBERT, qualifié *Ecuyer*, Capitaine de Mortemart, dans pluſieurs titres dépoſés au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Il eſt dit auſſi mort à la bataille d'Azincourt, dans un titre de l'an 1416. Ce ROBERT, qui ne fut pas d'abord deſtiné au mariage, à cauſe de beaucoup de freres qu'il avoit, étoit, en 1379, entré de minorité dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Dans l'Hiſtoire de Malte, par l'Abbé *de Vertot*, *T. VII, p.* 189, il eſt nommé avec *Robinet d'Eſtouteville, Jeannet de Cireſmes, Colard de Franqueville*, & autres Gentilshommes Normans, à la tête des Chevaliers de la Langue de France; & ſelon l'Hiſtoire de Bretagne, *Tome II, Col.* 1016, THOMAS, ſon fils, eſt cité dans une montre de 1420, parmi les hommes d'armes.

IV. JEAN LE FEBVRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville, eſt qualifié dans un titre de 1415, Maître de Burleroy, (courſe de lance annuelle ſolemnelle & royale) & quittant cette même année ledit Seigneur Roi d'une ſomme à lui payée pour ſes gages & ſa robe, en cette qualité par les mains du Vicomte de Bayeux. Dans un acte de 1394, paſſé aux Aſſiſes de Condé-ſur-Noireau, (Chartrier de la Boderie, dans l'Evêché de Bayeux), il eſt qualifié *Ecuyer*. Il fut un des donataires de *Jean*, Vicomte *de Rohan*, par ſon teſtament de 1395, avec un *la Motte*, auſſi de baſſe Normandie. A cauſe des poſſeſſions que lui & GUILLAUME LE FEBVRE avoient dans l'Evêché de Saint-Malo, il fut un des Nobles qui rendirent, en 1396, hommage à *Alain*, Vicomte *de Rohan*, fils aîné & héritier du premier. Il fut, en qualité d'*Ecuyer*, l'un des Gendarmes de l'Hôtel du Duc de Berri, fils du Roi, qui, l'an 1398, comparurent armés & montés pour ſervir Sa Majeſté; eſt cité dans une conceſſion du Roi faite en ſa faveur des héritages d'un de ſes freres en 1419; comparut encore aux montres de 1418, 1420 & 1421; eſt qualifié *Armiger* dans une conceſſion du Roi en faveur de ſes propres héritages, à l'occaſion des guerres & des mutations de propriété, ſuites des changemens de Maîtres, & qui devenoient alors ſi fréquentes en Normandie. C'eſt ce qui eſt prouvé par des expéditions délivrées par M. *de Brequigny*, des Académies Françoiſe & des Inſcriptions, ſur les copies par lui vérifiées & collationnées ſur les lieux, comme Commiſſaire *ad hoc* de Sa Majeſté. Il eſt compris dans un ſerment de fidélité des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo aux Ducs de Bretagne en 1437, avec un de ſes cadets auſſi du nom de JEAN; & parmi les ſceaux de ces mêmes Nobles appoſés par eux au bas de la preſtation de ſerment, ſont les *trois Maillets* de JEAN LE FEBVRE, aîné de ſa Maiſon, qu'elle a toujours portés, comme il ſe voit par l'Armorial de cette Province. Il fut encore compris par JEAN LE FEBVRE, III. du nom, dont il étoit le 4^e^ ayeul dans la preuve par lui faite en 1666, devant *Chamillart*, parmi les Nobles qui avoient prouvé leurs quatre degrés. Il avoit épouſé Demoiſelle *Girette de Camprond*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Lorray près Coutances, Banneret, reçu comme tel aux gages, à Valogne avec 5 de ſes Ecuyers en 1392; & ſœur de *Robine de Camprond*, veuve, en 1403, de *Jean Boudet*, de la

Digitized by Google

Maiſon de *Croville*. Voyez CAMPRONT, dont nous n'avons donné qu'une notice faute de Mémoire, *Tome III*, *p.* 454, & CROVILLE, *Tome V*, *p.* 368 & *ſuiv.*

De ce mariage vinrent : —— 1. RICHARD, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville, lequel comparut, en 1470, ſous le Capitaine *Carbonnel*, comme Ecuyer Canonier dans le Château de Bordeaux. Dans un acte original de 1506, il eſt dit Lieutenant du Vicomte de Carentan, & cité ſur l'inſcription d'une cloche qu'il nomma & donna, vers 1480, à l'Hôtel-Dieu de Valogne, avec Demoiſelle *le Bercœur*, ſa femme. Il y étoit qualifié Ecuyer. Cette cloche a été refondue, & on a dreſſé avant un Procès-Verbal de cette inſcription. Il comparut encore à une montre faite à la Hougue au commencement du XVI^e^ ſiécle, & mourut peu de tems après ; — 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. & N... LE FEBVRE, mariée, en 1430, à N... *Thomas*, Ecuyer, Seigneur d'Ecoſſeville près Valogne, dont l'arriere-petite-fille & héritiere de cette Terre, épouſa, en 1672, *Pierre de Harcourt*, III. du nom, Baron d'Olonde & de Nehou, quatrieme ayeul du Marquis *de Harcourt*, marié à Mademoiſelle *de Beuvron*, petite-fille du Duc *de Harcourt*, Gouverneur de Normandie.

V. Nicolas le Febvre, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville, partagea avec ſon frere les ſucceſſions de ſes pere & mere en 1474, comparut avec les *Percy* & autres Nobles à une montre de 1433 ; prêta ſerment de fidélité au Duc de Bretagne en 1437, à cauſe des poſſeſſions qu'il avoit dans cette Province ; & après la ſuppreſſion de la Mairie de Rouen en 1449, il en fut nommé Echevin. Il eſt cité, avec RICHARD, ſon aîné, dans un certificat de nobleſſe en faveur de la branche du *Perron des Landes*, & dans un inventaire de preuves qui furent produits en 1708, ſuivant le partage de 1471. Il mourut avant 1500, & avoit épouſé la fille de *Thomas le Bercœur*, d'une famille diſtinguée, & éteinte, dont les biens ont paſſé de celle de *Fontenay*, dans la Maiſon de *Mathan*. Il eut de ſon mariage : — MARGUERIN, qui ſuit ; — & JEHENNE, dotée par ſon frere, le dernier Décembre 1515, qu'elle fut mariée à *Jean le Jouvenel*, fils de feu *Jean*.

VI. Marguerin le Febvre, Ecuyer, obtint, le 30 Juillet 1526, au ſujet de ſa qualité de Noble d'ancienneté, un Arrêt contradictoirement rendu en la Cour des Aides, produit en original, & conſigné dans les Regiſtres de ladite Cour, lequel *ſur ſa Généalogie baillée & articulée, Chartres, Enſeignemens & tout ce qu'il avoit produit à l'encontre du Procureur-Général*, déclara *qu'il avoit ſuffiſamment fourni, & vérifié par titres & écritures de ſa Généalogie & extraction de nobleſſe par lui alléguée, & maintenue à cauſe de ſes prédéceſſeurs & ancêtres.* Cette confirmation d'ancienne nobleſſe, ſe trouve à la Bibliothéque du Roi. Il avoit épouſé, en 1517, Demoiſelle *Davy du Perron*, tante du célebre Cardinal de ce nom, Maiſon dont il reſte encore les Marquis & Comte *d'Anfreville*, Officiers Généraux ; & ſuivant le partage, en original, de ſa ſucceſſion du 19 Décembre 1547, il eut pour enfans : — JEAN, qui ſuit ; — & NICOLAS, cité homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans une montre de la Compagnie du Seigneur *du Biés* en 1533, & nommé Chevalier de Saint-Jean de Jeruſalem, & Ambaſſadeur pour le Roi en Angleterre dans un rôle des payemens faits en 1562, par le Tréſorier de Sa Majeſté.

VII. Jean le Febvre, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville, un des Archers du nombre de 100 lances ſous la charge de M. le Dauphin, ſuivant le rôle de la montre & revue faite à Peronne le 17 Septembre 1540, fut, en 1556, Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi, & eſt nommé avec NICOLAS, ſon frere, dans des Lettres de 1575, dépoſées à la Chambre des Comptes. Il épouſa JACQUELINE LE FEBVRE, ſa couſine, inhumée dans l'Egliſe paroiſſiale d'Eculeville, le 26 Avril 1607, fille de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Boderie.

Elle avoit pour freres — ANTOINE LE FEBVRE, Ambaſſadeur à Rome & en Angleterre, dont l'héritiere porta le Marquiſat de Pomponne aux *Arnault d'Andilly*, fondus dans les Maiſons de *Rouault-Gamaches*, & de *Colbert de Torcy* ; — & NICOLAS LE FEBVRE, Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, dont la poſtérité ſubſiſte dans deux freres ; l'un ſervant dans les Chevaux-Lé-

Digitized by Google

gers, & l'autre dans l'Infanterie. ANTOINE & NICOLAS LE FEBVRE furent maintenus dans leur ancienne nobleſſe en 1595, & changerent leur nom de LE FEBVRE en celui de la Boderie en 1606.

JEAN LE FEBVRE, II. du nom, ſuivant le partage original de ſa ſucceſſion, en 1598, eut de ſon mariage : — 1. PHILIPPE-PIERRE, qui ſuit ; — 2. MACÉ, auteur de la branche des Seigneurs du Perron des Landes, qui après avoir donné pluſieurs Lieutenans-Colonels de Cavalerie & autres Officiers, & s'être alliés aux *la Roque de Bernieres* & autres Familles, s'eſt éteinte dans la Comteſſe de *Rabodanges*, tante du Colonel de ce nom, Maiſon dont l'illuſtration eſt aſſez connue. *Voyez* RABODANGES.

VIII. PHILIPPE-PIERRE LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur du Perron, fut Capitaine de 100 hommes de guerre, ſuivant le rôle en parchemin, d'une montre en revue de ſa Compagnie, faite, le 16 Avril 1598, devant le Château de la ville de Ham. M. *de Roiſſy*, dans une maintenue de la même année, dit « MARGUERIN LE FEBVRE a obtenu Arrêt de la Cour des Aides du 30 Juillet 1526, ordonnons que celui qui s'en voudra ſervir, juſtifiera la deſcente depuis PHILIPPE, qui a juſtifié & jouira ». Ceci eſt extrait de la Bibliothéque du Roi & du Cabinet des Chevaliers des Ordres. Le même PHILIPPE-PIERRE eut, le 29 Novembre 1624, acte de la repréſentation de ſes titres devant le Commiſſaire nommé à la recherche de la Nobleſſe. Dans cette maintenue que la Famille a en original, il eſt dit de la paroiſſe d'Eculeville où il étoit né, quoiqu'alors établi à Briquebec. Il avoit épouſé, 1°. Demoiſelle *de Cauquigny*, alliée des *Thibermeſnil* ; & 2°. le 28 Août 1602, en la paroiſſe de Briquebec, Demoiſelle *Adrienne de Heuzey*, fille de *Pierre de Heuzey*, Ecuyer, Sieur de Greville, d'une très-ancienne Famille, alliée par les *la Luthumiere* aux Maiſons de *Goyon-Matignon* & de *Coigny*. Par un accord en original ſur cette alliance, elle y eſt dite « *Bonne à faire* de la Demoiſelle *Heuzey* » avec ledit LE FEBVRE, deſcendu en légitime mariage de JEAN, fils de MARGUERIN, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville, & ſur connoiſſance que ledit LE FEBVRE, ſon pere & ſes prédéceſſeurs, étoient iſſus de *noble & ancienne lignée*, » & avoient vécu noblement & ſans déroger ». Par un acte en original du 14 Mars 1609, *Adrienne de Heuzey*, ſa ſeconde femme, autoriſée de lui, fit à Magneville une ſieffe en qualité d'héritiere de feu Meſſire *Adrien de Bailleul*, Ecuyer, *Chartrier* de Quetville. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ADRIEN, batiſé le 8 Février 1612 ; — 3. ROBERTE, batiſée le 21 Août 1620 ; — 4. JEANNE, batiſée le 21 Avril 1622 ; — 5. & ANNE. Ces enfans ſont morts jeunes ou ſans alliance.

IX. JEAN LE FEBVRE, III. du nom, Ecuyer, Sieur du Perron, batiſé le 5 Septembre 1613, rendit aveu des biens qu'il avoit en la paroiſſe de Magneville, le 3 Juillet 1660, à *Robert le Pigeon*, Ecuyer, Seigneur dudit Magneville, &c. Il juſtifia devant M. *Chamillart*, en 1666, ſa deſcendance de JEAN LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville depuis 1400, & *fut maintenu* dans ſon *ancienne nobleſſe*, après avoir bien prouvé ſes quatre degrés. Il eſt cité dans pluſieurs piéces dépoſées au Chartrier de Briquebec, Baronnie de Matignon, dont il relevoit. Il avoit épouſé, 1°. le 24 Août 1649, en l'Egliſe de Magneville, Damoiſelle *Anne Boudier*, veuve de *Jean Duchemin*, Sieur du Tielley, & ſœur de *Gaſpard*, Ecuyer, Sieur de la Godefrairie, d'une ancienne Famille ſortie de celle de Soule au Cotentin. *Pierre Boudier*, ſon ayeul, mourut en combattant avec ſuccès contre les Proteſtans. Il eſt fait mention dans l'Hiſtoire depuis les XV^e^ & XVI^e^ ſiécles de ſes exploits guerriers, les plus eſtimés des Rois, ſous leſquels il s'étoit diſtingué. Cette Famille ne ſubſiſte plus que dans Dom *Pierre Boudier*, Prieur actuel de l'Abbaye de Saint-Denis, & Ex-Général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. *Voyez* BOUDIER, *Tome II*, *p. 715 & ſuiv.* JEAN LE FEBVRE avoit épouſé, 2°. *Marie Cornavin du Prè*, héritiere de Brucheville, d'une Famille alliée aux *Jouan*, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt* & aux *Blanchard* ; & 3°. en 1660, Damoiſelle *Madelene Beaugendre*, inhumée dans l'Egliſe paroiſſiale de Magneville,

le

Digitized by Google

le 23 Septembre 1690, ſans laiſſer d'enfans. Il vint fixer ſa demeure dans cette paroiſſe & celle de Sainte-Marie du Mont qui en eſt contiguë. Il ne ſervit point, mourut le 20 Décembre 1696, & fut inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale de la Haye-d'Ectot. Fils d'un pere appauvri par les guerres, il l'étoit à ſa mort, au point que ſes enfans du premier lit & ſa veuve furent obligés de renoncer à ſa ſucceſſion. Il a fallu deux degrés de ſuite à ſa poſtérité pour ſe relever de cet état d'abaiſſement, où tant de Familles anciennes ont tombé par la viciſſitude des tems. Avant ſon établiſſement à Sainte-Marie du Mont, qu'occaſionna ſon peu de fortune, il eut : — ETIENNE, Sieur du Perron, mort jeune avec une poſtérité qui, d'abord fixée à Saint-Malo en Bretagne, étoit reſtée inconnue à ſes collatéraux juſqu'à préſent qu'elle habite dans le Bailliage de Carentan. Elle eſt pareillement rentrée dans le ſervice, & il y a de ſes deſcendans inſcrits pour l'Ecole Royale-Militaire & pour Saint-Cyr; —— & MICHEL-ARCHANGE, qui ſuit.

X. MICHEL-ARCHANGE LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur de Beaupré, batiſé le 12 Mai 1652, en l'Egliſe de Brucheville, embraſſa d'abord l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta. Il épouſa, 1°. Demoiſelle *Gillette Chauvin*, décédée le 8 Mai 1695, & inhumée en l'Egliſe paroiſſiale de la Haye-d'Ectot; & 2°. par contrat du 25 Avril 1696, Damoiſelle *Geneviéve le Marquier de Sagy*, fille de feu *François*, & d'*Angélique-Marguerite de Bourget*, d'une ancienne nobleſſe alliée aux *Faoucq de Garnetot*, dont eſt la Comteſſe de *Gramont*, Dame du Palais de la Reine, aux *Suhard*, aux *Loucelles* & aux le *Gouet de Creſſerons*. On voit dans ſon contrat de mariage où ſa deſcendance eſt rappellée, qu'il étoit alors Garde-du-Corps dans la Compagnie de Luxembourg. Il donna une copie, collationnée le 25 Février 1708, du partage fait le pénultieme jour de Septembre 1598, entre PHILIPPE & MACÉ LE FEBVRE, freres, à ſes collatéraux JEAN, Ecuyer, Sieur des Vaux, GABRIEL, Ecuyer, Sieur du Perron, & JULIEN LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur des Landes, freres. Le Marquis *de Garnetot*, couſin de ſon épouſe, le chargea à Saint-Sauveur, Bourg, voiſin de Briquebec, de la conduite de ſes fils. Cette confiance lui mérita celle du Maréchal *de Matignon* à Briquebec, dont il étoit Vaſſal, & auſſi, à Sainte-Marie du Mont, celle du Prince *de Rohan*, à l'illuſtre Maiſon duquel ſes ancêtres, comme on l'a vu, avoient été attachés. Peu riche & ſe voyant des enfans, il quitta le ſervice pour ſe donner tout entier à des ſoins, dont il attendoit de la protection à la Cour. Du premier lit il eut : ——— ROBERT LE FEBVRE, batiſé le 2 Août 1671, en la paroiſſe de la Haye-d'Ectot, mort avant ſa mere; & du ſecond : —— 1 & 2. PIERRE, Sieur de la Crique, & FRANÇOIS, Sieur de Pavilly, morts jeunes; — 3. JACQUES, qui ſuit; — 4. & ETIENNE-GUI-ALEXANDRE, dit l'*Abbé de Précourt*, Chevalier de l'Ordre royal de Chriſt, nommé par le Roi Chanoine de Saint-Quentin en Vermandois. Il fut député par ſon Chapitre en 1741, pour complimenter M. le Duc d'Orléans, paſſant par cette ville pour aller en Flandres; & eſt mort Grand-Chantre en 1761.

XI. JACQUES LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur de Vindiville, batiſé le 4 Janvier 1706, en la paroiſſe de Saint-Sauveur le Vicomte, fut Conſeiller-Procureur du Roi en l'Amirauté de Carentan & d'Iſigny, charge exercée par un *Faoucq*, qui fut enſuite Conſeiller du Parlement, pere du Marquis *de Garnetot*, Officier de Gendarmerie, d'une Famille connue dès le regne de PHILIPPE-AUGUSTE. Il a rendu dans cet office de bons ſervices au Gouvernement, ce qui lui a mérité la confiance & les éloges de M. le Comte *de Maurepas*, alors Miniſtre de la Marine, (témoignages honorables & avantageux pour ſa poſtérité). Il fut auſſi fondé de procuration de M. le Duc d'Orléans relativement à ſes Domaines de Normandie, où il a été remplacé par *René le Maignen*, Ecuyer, ſon beau-frere. *Voyez* MAIGNEN dans ce volume. Il eſt mort en 1755, & avoit épouſé, par contrat ſous ſeing-privé du 12 Janvier 1743, célébration le 15 du même mois, en la paroiſſe Saint-Quentin, Diocèſe d'Avranches, Demoiſelle *Anne-Françoiſe de Mury de Billy*, morte en 1774, couſine du dernier Abbé de Cherbourg, de ce nom, d'une Famille alliée aux *Brebeuf*, &c. Elle étoit fille de

François de Mury, Sieur de Billy, & de Dame *Jeanne Nicolle*; de ladite paroisse de Saint-Quentin. De ce mariage sont issus : — CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; — & un autre garçon, mort ondoyé le jour de sa naissance.

XII. CHARLES-FRANÇOIS LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur, Vicomte & Pair de Bercq, dit *le Vicomte de la Maillardiere*, titre que le Roi lui a donné, né le 26 Mai 1744, batisé le 28 du même mois, en la paroisse de Sainte-Marie du Mont, a été tenu sur les fonts au nom de *Charles de Rohan*, Maréchal de France, Prince *de Soubise*, Commandant des Gendarmes de la Garde, &c. Il a d'abord servi dans cette Compagnie en qualité de Gendarme, est Lieutenant de Roi au Gouvernement général de la Picardie, Capitaine de Cavalerie, & associé de plusieurs Académies & Sociétés Royales d'Agriculture. Il a produit au Généalogiste des Ordres du Roi ses titres, sur le vû desquels cette Généalogie a été dressée, & n'est pas encore marié. *Voyez* l'explication des armes au commencement de l'article.

Addition avant MAILLART, *en Picardie, page 310 de ce Volume.*

MAILLART-DE-LANDREVILLE : Ancienne Maison originaire d'Ardenne, connue au pays de Liége, où elle possédoit Vienden, l'un des Comtés d'Ardenne, avant l'an 800, tems où CHARLEMAGNE l'en dépouilla, pour le faire passer à la Famille de *Despré*. Elle est établie en Champagne depuis 1363.

ANGURANT, dit *le Dépossédé*, se retira à Huy. Il est le premier de cette Maison dont parle la Chronique de *Jean d'Outre-Meuse*, qui indique sa descendance jusqu'au siécle où il vivoit : la suite se trouve dans les Histoires du pays de Liége. Elle est prouvée par toutes les Chartes, fondations & donations aux Eglises, & dans les Registres féodaux du pays de Liége, de Namur & de Huy.

Le premier qui prit le nom de MAILLART, fut JEAN-COLEY DE MAILLART, qui se distingua par ses hauts & extraordinaires faits d'armes dans plusieurs batailles, avec un *maillet* qu'il portoit à la guerre. Il fut fait *Chevalier* par ROBERT, Roi de France, en 999. L'on assure que c'est d'après lui qu'on imagina le jeu de *Colin-Maillart*, ce qui paroit véritable, attendu que ce COLEY DE MAILLART, surnommé *Grand Maillart*, comme le marque la Chronique de *Jean d'Outre-Meuse*, eut, dans la derniere bataille qu'il livra au Comte *de Louvain*, sur la fin de l'action, les deux yeux crevés, & qu'il se fit encore mener, dans cet état, en présence de ses ennemis, par ses Ecuyers.

Ses descendans ont toujours tenu un rang des plus distingués dans le pays de Liége jusqu'en 1350, qu'ils furent obligés d'en sortir, à cause de la guerre qu'ils soutenoient contre les *Despré*, pour lesquels l'Evêque de Liége *avoit pris* parti. Cet Evêque & son parti, ayant été battu par les MAILLART, implora le secours des Comtes *de Brabant*, avec lequel cette guerre fut terminée à son avantage ; & le chef de la Maison de MAILLART, avec ceux de sa suite, se retira en France, sur les frontieres de la Champagne. Ce n'est pas la seule des anciennes Maisons, originaires de Liége, qui s'y soient établies. Les descendans de celle-ci ont toujours suivi, sans interruption, le métier des armes, & elle est plus connue en France sous le nom de *Landreville*, Terre qu'elle possede depuis très-long-tems, que sous celui de MAILLART, son nom propre.

Elle subsiste dans deux branches. Celle de *Landre* & celle de *Landreville*. Il y en avoit une troisieme, du nom de *Hanelf*, qui étoit retournée au pays de Liége, & dont la derniere est la Marquise Douairiere *de Harcourt-d'Olonde*, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice Reine.

La branche de *Landre* a pour chef le Baron *de Landre*, qui a eu de son mariage, avec *N... de Vassinhac-d'Ymecourt* : — 1. CÉSAR-HECTOR DE MAILLART, Baron de Landre, Capitaine de Dragons au Régiment de Lanan ; — 2. INNOCENT-MARIE DE MAILLART, mort sans enfans mâles de son mariage avec *N....*

Digitized by Google

Divoury ; — 3. & Marie-Innocent-Louis, reçu Chevalier de Malte de minorité, auſſi Capitaine de Dragons au Régiment de Lanan.

La branche de *Landreville* avoit pour chef Claude-François de Maillart, Marquis de Landreville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, mort le 11 Juin 1768. Il avoit épouſé 1°. Demoiſelle *Marie-Angélique de Ravaulx* ; & 2°. *Marguerite-Claude de Graffeul*. Du premier lit il a eu : — 1. Jean-Batiste, qui ſuit ; — 2. Innocent-Hector, rapporté après ſon aîné ; — 3. Judith-Angélique de Maillart-Landreville, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice Reine, mariée, en 1759, à *Jacques*, Comte de *Ligniville* & du Saint-Empire, Seigneur de Muſſy, &c. Colonel d'un Régiment de ſon nom au ſervice de France, Grand-Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar, grand Bailli du Bailliage Royal de Boulay & de la Lorraine-Allemande, nommé dans le teſtament du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar, pour un préſent que lui fit ce Prince, en lui demandant ſon ſouvenir. Elle en a eu un fils mort en bas-âge. Voyez Ligniville, *p.* 38 de ce Volume ; — 4. Hermenegilde-Charlotte de Maillart-Landreville, Religieuſe à Saint-Pierre de Reims ; & du ſecond lit : — 5. Charles-François de Maillart-Landreville, connu ſous le nom de *Vicomte de Landreville*, Sous-Lieutenant au Régiment de Rouergue ; — 6. Pierre-Claude, connu ſous le nom d'*Abbé de Landreville* ; — 7. & Anne-Gédéon-Judith-Angélique, dite *Mademoiſelle* de Maillart-Landreville.

Jean-Batiste de Maillart, connu ſous le nom de *Marquis de Landreville*, Chevalier de Saint-Louis, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, a épouſé, au mois de Mars 1759, Demoiſelle *Marie-Hiacinthe-Joſephine de Racine de Sainte-Ode*, dont, pour fille unique : — Albertine-Marie-Claudine de Maillart-Landreville, non encore mariée en 1775.

Innocent-Hector de Maillart, connu ſous le nom de *Comte de Landreville* (ſecond fils de feu Claude-François de Maillart, Marquis de Landreville, & de *Marie-Angélique de Ravaulx*, ſa premiere femme), ſur ſes preuves devant le Généalogiſte des Ordres, a été préſenté, le 13 Novembre 1774, à Fontainebleau, au Roi, à la Reine, à la Famille Royale, a eu l'honneur de monter dans ſes Caroſſes & de chaſſer avec Sa Majeſté. Il eſt Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de camp de Dragons, ancien Chambellan de feu le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & a épouſé, en 1760, Demoiſelle *Madelene-Arnoul de Prémont*, dont : — 1. Claude-François ; — 2. Jacques-Innocent ; — 3. Jacques ; — 4. & Anne-Gédéon-Judith-Angélique-Amélie de Maillart-Landreville.

Le nom de cette ancienne Maiſon n'a jamais varié, ou a peu ſouffert de changement, & nous euſſions deſiré que MM. de Maillart de Landreville nous euſſent communiqué leurs titres, pour donner plus d'étendue à cet article, & faire voir tout le luſtre de leur Maiſon, dont peu ſont plus ſuſceptibles.

Les armes : *d'azur, à un écuſſon d'argent, au-deſſus duquel eſt un lion naiſſant, auſſi d'argent, onglé & lampaſſé de gueules*. Le *lion* a été ajouté par conceſſion de l'Empereur, l'an 1112, à Arnoul de Maillart, pour avoir été arborer le Gonfanon qu'il portoit, ſur le Boulevard de Milan, qui fut pris. La deviſe de ces armes eſt : etiam nascendo tremendus.

Corrections & Additions pour le Tome VIII.

Goislard, *aux additions page 705, lignes 34 & 35*, Anne-Louis-Charles-Henri-Prosper-Ambroise Goislard, né le 26 Août 1760, *liſez* 1. Anne-Henri-Charles-Prosper-Ambroise Goislard, né le 25 Août 1760, batiſé à Angers, &c. — *Ibid. ligne* 37, Longueil de Monſain, *liſez* Longueil de Maiſons. — *Ibid.*

ligne 38, ANNE-LOUIS-FRANÇOIS, *liſez* 2. ANNE LOUIS-MARIE-FRANÇOIS. — *Ibid. lignes* 41 *&* 42, ANNE-CLAUDE-SAINTE, batiſé dans la même ville le 5 Mai 1766, *liſez* 3. ANNE-CLAUDE-XAINTES, né le 5, & batiſé dans la même ville, le 6 Mai 1766, paroiſſe de Saint Laud; — 4. MARIE-ANNE ELISABETH-LOUISE, née le 27 Janvier 1762. — *Ibid. ſupprimez la phraſe ſuivante, & ajoutez:* — 5. ELISABETH-THÉRESE-AIMÉE GOISLARD, née le 2 Janvier 1763. Elles ont auſſi été toutes deux batiſées à Angers; la premiere le 30 Janvier 1762; & la ſeconde le 4 Janvier 1763.

GOUIET ou GOUGET DE CASTERAS, originaire d'Eſpagne. — *page* 334 *du Tome VII, ligne* 3 *de l'article* LÉON DE GOUIET, Marquis de Caraval, qui étoit Capitaine des Gardes-Wallones en 1734, *liſez* Capitaine aux Gardes-Eſpagnoles. — *Ibid. ligne* 11 *du degré I.* Catherine d'Ambres, *liſez* Catherine de Papon. — *page* 335, *ligne* 12, après 2°. *ajoutez:* par diſpenſe de Rome, *& liſez* avec *Marguerite de Caſteras*, ſa couſine, &c. — *Ibid. ligne* 15 à l'Abbaye de Preuille, *liſez* Prouille. — *Ibid. degré VI, ligne* 4, Catherine de la Gardeur, *liſez* le Gardeur.

Lettre *H.*

HANGOUART, *aux Additions page* 714, *ligne* 21, Lejonc, *liſez* Lejone. — *Ibid. ligne* 27, Marotin Lictande, *liſez* Dame Marotin Lictande, *& ajoutez:* ainſi qualifiée dans un Regiſtre dépoſé dans la Tréſorerie de la ville de Lille, commençant au mois de Décembre 1286. — *page* 715, *ligne* 39, Beltremin, *liſez* Beltremiu. — *page* 716, *penultieme ligne*, le Touchier, *liſez* le Louchier. — *Ibid. derniere ligne*, Beltremin, *liſez* Beltremiu. — *page* 717, *ligne* 6. flenques, *liſez* flencques. — *même ligne*, Schetz, *liſez* Schatz. — *Ibid. ligne* 7, le Touchier, *liſez* le Louchier. — *Ibid. lig.* 10 & 11, Reineghent, *liſez* Reynegeerſt. — *Ibid. lig.* 16, Seigneur de Latty, Andrie, *liſez* de la Ryandrie. — *Ibid. lig.* 45, Dangueville, *liſez* Dangeville. — *même ligne*, Lomprez, *liſez* Lumpnes. — *page* 718, *lig.* 7. Lanchals, *liſez* Lanckhals. — *Ibid. degré XV, lig.* 5, Vicomteſſe d'Oppuers, *liſez* née Baronne d'Oppuers. — *Ibid. lig.* 8, Dame d'Anchy, *liſez* de Hauchy. — *Ibid. lig.* 9, Verquimeul, *liſez* Verquignieul. — *Ibid. lig* 12, Maltrance, *liſez* Malfiance. — *Ibid. lig.* 14, Forel, *liſez* Sorel. — *Ibid. lig.* 16, de la Barque, *liſez* de la Barge. — *Ibid. lig.* 17, le ſervice, *liſez* Régiment de la Marine, *& ajoutez:* l'aîné eſt, en 1774, Député des Etats d'Artois. — *Ibid. degré XVI. lig.* 4, après de Haillies, *ajoutez:* née. — *Ibid. lig.* 6, Vicomte de Nieuport, Baron d'Oomberghe, *liſez* Vicomte de Nieuport & d'Oomberghe, Baron de Poucques. — *Ibid. lig.* 21, né le 28 Mars 1741, *liſez* le 25 Mars 1741, *& ajoutez:* Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. — *Ibid. lig.* 23, Marie-Caroline-Françoiſe-Clement du Veaulx, *liſez* Marie-Charlotte-Françoiſe Clement-du-Vaulx, — *page* 719, *ligne* 1, mort, *liſez* morte. — *même ligne*, après 1762, *ajoutez:* Du ſecond mariage du Comte *de Coupigny de Baumez*, avec MARIE-ALBERTINE-FÉLICE-COLETTE DE HANGOUART, eſt iſſue — *Philippine-Colette-Joſephine de Coupigny d'Henu*, née le 8 Mai 1772. — *Ibid. lig.* 12 & 13, Francau, *liſez* Franeau. — *Ibid. ligne* 14, Marie-Placide-Camille, *liſez* Marie-Joſephe-Placide-Camille, &c.

HENNEQUIN, *page* 21, *ligne* 4 de l'article après OUDINOT HENNEQUIN, *effacez:* probablement deſcendu de lui.

HENNIN, *page* 32, *ligne* 11 *de l'article*, après 1745, *ajoutez:* JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Chambellan de S. M. I. & Lieutenant-Colonel à ſon ſervice, marié, le 19 Mars 1768, à *Albertine-Françoiſe Wandewerve*, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice Reine, & fille du Comte de *Worſſellaer*, membre des Etats Nobles du Brabant, a pour enfans: — 1. FRANÇOIS-THÉODORIC D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD; — 2. PIERRE-SIMON, reçu Chevalier de Malte de minorité.

Nota. à la *page* 207 *du Tome I* de ce Dictionnaire, *lig.* 4 *du degré XV*, après fille de *Barthelemi de Gaune*, Baron de Conigi, *ajoutez:* & ſœur de *Jean de Gaune*, Seigneur de Conigi, reçu dans l'Ordre de Malte, &c. *Voyez*

Digitized by Google

ALSACE-HENNIN-LIÉTARD ſuſdit *Tome I, p. 202 & ſuiv.* pour la Généalogie de cette Maiſon.

HENU, *page 35, ligne 2* de l'article, en faveur de *N... de Coupigny*, Seigneur de Henu, *liſez* de *Charles-Maximilien de Coupigny*, &c.

HESSE-DARMSTADT, *page 770 du Tome VIII aux corrections, ligne 1*, après CHRISTIAN III, *effacez* : de Heſſe-Darmſtadt, & *liſez* DE BAVIERE, &c.

HOLSTEIN, *page 86, lig. 22 & ſuiv.* après CHARLES-LOUIS, *ajoutez* : Duc DE HOLSTEIN BECK, né le 18 Septembre 1690, qui ſe fit Catholique en 1723, & eſt mort à Konigſberg le 22 Septembre 1774, à l'âge de 84 ans. Il avoit épouſé, &c. — *Ibid. ligne 24*, ſéparée en 1733, *liſez* 1739, dont : — CHARLES-FRÉDERIC, né le 5 Janvier 1732, Maréchal-de-Camp au ſervice de France, & Colonel du Régiment Royal-Allemand, mort en 1746. Le Duché de *Holſtein-Beck* eſt paſſé au frere du Duc défunt, nommé — PIERRE-AUGUSTE, Duc DE HOLSTEIN-BECK, né le 7 Décembre 1695, actuellement Feld Maréchal au ſervice de Ruſſie, & Gouverneur d'Eſthonie, marié à *Natalie*, Comteſſe *de Gallowin*, née le 4 Septembre 1724. *Extrait de la Gazette de France* Septembre 1774.

HUDEBERT, *page 150, ligne 4*, Jeanne-Pélagie d'Azémar, *liſez* Jeanne-Mélanie d'Azémar. — *Ibid. lig. 6*, après l'un des garçons, *liſez* JACQUES-FRANÇOIS DE HUDEBERT, eſt Officier d'Infanterie.

Lettre *I.*

JOYEUSE, *page 262, ligne 2, du degré XX.* de JEAN-ARMAND, appellé le Marquis DE JOYEUSE, *liſez* Marquis DE JOYEUSE & de Ville-ſur-Tourbe, Comte de Grandpré, &c. — *Ibid. lig. 8*, après *1755, ajoutez* : il eſt mort en ſon Château de Grandpré, le 12 Décembre 1774, âgé de 58 ans, & avoit épouſé, &c.

ISARN, *au bas de la page 270, lig. 3 du degré* de LOUIS-FRANÇOIS D'ISARN-DE-VILLEFORT-de-Montjeu, *après* Saint-Lazare de Jéruſalem, *ajoutez* : ancien Colonel d'Infanterie, & ancien Gouverneur, &c. — *Ibid. lig. 6 après* à l'attaque de l'ouvrage à Corne, *ajoutez* : & eſt mort le 26 Novembre 1774, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé, &c.

Lettre *L.*

LABBEY, *page 343, ligne 6, du degré III.* (ſeconde branche) Saint-Pierre-Azif, *liſez* Saint-Pierre-Azifs. — *page 345, lig. 19*, Azif, *liſez* Azifs. — *Ibid. lig. 26*, Poriez, *liſez* Periez. — *Ibid. lig. 27*, Novembre 1750, *liſez* Novembre 1570. — *Ibid. lig. 46*, Azif, *liſez* Azifs. — *page 346, degré XIII. ligne 3*, Louis-Charles-Victor, *liſez* Louis-Charles-Armand. — *Ibid. lig. 4*, après *1754, ajoutez* : Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1774.

LAGARRIGUE *page 362*, Corrections & Additions que nous avons reçues depuis le premier Mémoire envoyé, dont nous ferons uſage en ſon rang dans le volume des Additions.

LAILLIER ou LALLIER, *page 370, lig. 4* de l'article, *1337, liſez 1327.* — *Ibid. derniere ligne*, CHARLES VI, *liſez* CHARLES V. — *page 371, ligne 9*, après RICHARD DE LAILLIER, *ajoutez* : noble homme Ecuyer. — *Ibid. lig. 43*, MICHEL DE LAILLIER, I. du nom, *liſez* Meſſire MICHEL DE LAILLIER, I. du nom, Chevalier. — *Ibid. lig. 52, après* page 58, *ajoutez* : Villaret, page 214 du XV^e^ Tome de l'Hiſtoire de France. — *page 372, ligne 25*, & Andrée, *liſez* ANDRÉE, *& ajoutez* : & LÉON DE LAILLIER. — *Ibid. lig. 41*, Freſniere, *liſez* Fremiere. — *page 373, ligne 7*, devant Biche, *liſez* devant la Biche. — *Ibid. pénultieme ligne*, Françoiſe, *liſez* Françoiſe-Louiſe.

LALAING, *page 382*, à la fin de l'article, *ajoutez* : On lit dans la Gazette de France, du 28 Novembre 1774, N°. *95*, que MAXIMILIEN-JOSEPH-DEMPHNA, Comte DE LALAING-D'AUDENARDE, Capitaine du Régiment de Saint-Ignop, Dragons, eſt mort à Anvers le 17 Novembre 1774, âgé de 21 ans.

Digitized by Google

LAMBERTYE, *page* 406, *lig.* 3 & 4, *après* MARIE-ANGÉLIQUE-LOUISE-GABRIELLE, née le 29 Novembre 1759, *ajoutez* : mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale le 25 Décembre 1774, & célébration le 7 Janvier 1775, par *Antoine-François de Matharel*, Comte du Saint-Empire, & Grand-Vicaire du Diocèse de Lisieux, avec *Auguste-Joseph-Félicité*, Marquis *de Matharel-Fiennes*, substitué aux nom & armes de *Fiennes*, servant dans la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, avec brevet de Capitaine de Cavalerie. — Sur la Maison de LAMBERTYE dont la Généalogie est imprimée, dans le *Tome VIII*, *page* 391 & *suiv.* on nous a promis des corrections & augmentations, dont nous ferons usage dans le volume des Additions.

LAMOIGNON, *page* 425, *ligne* 4, *après* MARGUERITE DE LAMOIGNON DE MALESHERBES, née le 6 Février 1756, *ajoutez* : mariée, contrat signé le 22 Janvier 1775, par le Roi & la Famille Royale, avec le Baron *de Montboissier*, Mestre-de-Camp-Commandant du Régiment de Dragons d'Orléans.

A la branche de LAMOIGNON DE BASVILLE, *page* 424, *degré XVI*, *ajoutez* : une des filles du Marquis DE LAMOIGNON DE BASVILLE a épousé, contrat signé le 15 Janvier 1775, M. d'*Agueſſeau de Freſne*, Avocat-Général au Parlement de Paris, fils du Conſeiller d'Etat de ce nom.

LANDES (DES), *page* 434, avant les armes, *ajoutez* : De cette Famille eſt le Seigneur *de Toville*, & ſa ſœur N... DES LANDES, mariée, auprès de Mayenne, à *N... Pinſon*, Ecuyer, petit-fils du Tréſorier de France de ce nom, en la Généralité de Caen. Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or*, liſez *trois chevrons*.

LANGES, *page* 437, *ligne* 39, Françoiſe Colas, *liſez* Françoiſe de *Colla*. — *Ibid. ligne* 50, Fréderic-Bereger de Langes, *liſez* Fréderic Berenger-de-Langes. — *page* 438, *lignes* 6 & 7, Françoiſe Colas, *liſez* Françoiſe de Colla.

LANNION, *page* 460, degré XIV. N..., Comte DE LANNION, *liſez* HIACINTHE CAJETAN, Comte DE LANNION. — *même degré, ligne* 4, *ajoutez* : Chevalier des Ordres du Roi. — *Ibid. ligne* 6, *après* 1721, *ajoutez* : morte le 16 Novembre 1774, âgée de 53 ans 4 mois.

LANNOY, *page* 462, *pénultieme ligne*, CHARLES-FRANÇOIS DE LANNOY, *liſez* CHARLES-FRANÇOIS, I. du nom, Comte DE LANNOY & du Saint-Empire. — *Ibid. derniere ligne*, Comte de Watignies, *liſez* Seigneur de Wattignies, de Raineval, &c. a ſervi dans le Régiment du Prince *de Croy-Solre*, enſuite dans celui de la Valliere qu'il quitta après 30 ans de ſervice étant Capitaine, & eſt mort à Wattignies le 26 Août 1758. Il avoit épouſé, 1°. *Honorine-Caroline le Prince*, dit *du Chatel*, (fille de *Joſſe le Prince du Chatel*, & de *Michelle d'Amman de Wernoiſſe*) morte ſans enfans à Tournay en 1739, inhumée dans l'Egliſe Saint-Brice; & 2°. par contrat du 13 Juin 1740, à Tournay, Dame *Marie-Charlotte-Françoiſe Clement-du-Vaulx*, ſa parente par ſa premiere femme, fille de *Gédéon*, Seigneur de l'Héraulle, dont : (*effacez les 5 premieres lignes de la page* 463, & *ajoutez ce qui ſuit*) — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui va être rapporté; — 2. AUGUSTIN-FRANÇOIS, mentionné après ſon frere; — 3. & CHARLOTTE-MARIE-JOSEPHINE, née Comteſſe DE LANNOY, le 14 Décembre 1744, reçue Chanoineſſe de Denain le 22 Juillet 1753, morte le 13 Octobre 1768.

CHARLES-FRANÇOIS, II. du nom, Comte DE LANNOY & du Saint-Empire, Seigneur de Wattignies, né à Tournay le 25 Mars 1741, eſt entré au ſervice dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1755, où il a été Lieutenant puis Capitaine, & a épouſé, le 28 Mars 1762, dans l'Egliſe paroiſſiale de la Madelene à Lille, *Alexandrine-Charlotte-Marie de Hangouart*, née Baronne d'Avelin, fille d'*Antoine-François-Joſeph*, Comte & Marquis *de Hangouart*, Baron, Seigneur d'Avelin & de Seclin, &c. & de *Marie-Anne-Françoiſe de Preudhomme de Haillies*, née Vicomteſſe de Nieuport, dont : — 1. *N...* de LANNOY, né à Avelin le 14 Novembre 1763, mort le 25 de ce mois ſans avoir été nommé; — 2. N... DE LANNOY, né & batiſé à Lille le 7 Mars 1767, mort le 25 Juillet ſuivant; — 3. ALEXANDRINE-FRANÇOISE-MARIE-JOSEPHE-CHARLOTTE-COLETTE,

Digitized by Google

née & batisée à Wattignies le 23 Septembre 1762 ; — 4. MARIE-FERDINANDE-LIVINE-JOSEPHE-COLETTE, née & batisée à Wattignies le 12 Novembre 1765 ; — 5. & MARIE-COLETTE-JOSEPHE, née à Lille le 19 Décembre 1768, morte le 25 Mars 1770.

AUGUSTIN-FRANÇOIS, Comte DE LANNOY & du Saint-Empire, Seigneur de la Chaulfée, né le 7 Mai 1743, second fils de CHARLES-FRANÇOIS, I. du nom, Comte DE LANNOY & du Saint-Empire, & de *Marie-Charlotte-Françoise Clement-du-Vaulx*, sa seconde femme, est entré au service en 1757, & a aussi été Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. Il a épousé, par contrat du 23 Avril 1768, à Tournay, *Ferdinande-Dorothée-Josephe de Franeau d'Hyon*, née Vicomtesse de Vanderburch, fille puinée de *Jacques-Adrien-Joseph de Franeau d'Hyon*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Josephe-Placide-Camille*, Comtesse *de Vanderburch*, dont : — JACQUES-ADRIEN-FRANÇOIS, né à Tournay le 10 Janvier 1769 ; — & FERDINAND-JOSEPH DE LANNOY, aussi né à Tournay le 1 Juin 1772, inscrit, en 1773, pour être Chevalier de Malte.

LASCARIS-LASCARIS, *aux Additions du Tome VIII, page 739, ligne 10*, on ne croit pas que la Maison *d'Urfé* ait. *lisez* quelques-uns de la race mettent en question si la Maison *d'Urfé* a le droit, &c.

LAUZIERES, *page 588, ligne 8*, PONS-FARON, *lisez* PONS-FARON DE LAUZIERES DE CARDAILLAC, Comte de Themines, né le 12 Février 1717, & *ajoutez* : ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Château-Thierry au commencement d'Octobre 1774, âgé de 57 ans.

Corrections & augmentations depuis l'impression de ce neuvieme Volume.

LICHTERVELDE, *page 2*, *effacez les trois lignes du degré I.* & *substituez ce qui suit*, après ces mots : Elle remonte à

I. WAUTHIER DE LICHTERVELDE, Chevalier, fils de SIGER, Châtelain de Courtrai. Il fut Grand-Veneur de Flandres, & fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1166. C'est ce qui se trouve vérifié entr'autres par les anciennes Chroniques de *Cornil Gaillart*, où il est dit *anno 1166*, Messire WAUTHIER DE LICHTERVELDE, Chevalier, fut à la Terre-Sainte, & avec lui *Arnoult de Landas*, *Pierre de Douay*, *Jacques de Bethune*, *Wouter* & *Gerard de Sotteghem*, freres. Ledit WAUTHIER fut témoin & signa avec SIGER, son pere, l'an 1183, la Charte de *Philippe d'Alsace*, Comte de Flandres, en faveur de l'Eglise de Coesvoorde au pays de Waes. Par le décès de son pere, ayant succédé à la Terre & Baronnie de Lichtervelde, il se croisa de nouveau l'an 1202, & accompagna le Comte *Bauduin de Mons*, à la conquête de l'Empire d'Orient, & au siége de Constantinople en 1204 ; & fut, l'an 1205, à la bataille d'Andrimople. Il épousa *Jeanne d'Arschbroucq*, fille unique & héritiere du Seigneur dudit lieu, &c.

Ibid. page 5, ligne 3 du degré IX. Antoine de Rosenibos, *lisez* Antoine de Rosinbos. — *Ibid. ligne 4 du degré XI.* Adrienne Cem, *lisez* Adrienne Lem. — *page 6, ligne 6 du degré XVI.* d'Anne-Maximilienne Damman, *lisez* d'Anne-Maximilienne d'Amman. — *page 8 à la fin des armes, après* posées 3 & 4, *ajoutez* : le plus communément 4 & 3.

LIGNIVILLE, *page 38, ligne 20, du degré XVII.* Angélique Maillard de Landreville, *lisez* Judith-Angélique de Maillart de Landreville. *Voyez* MAILLART DE LANDREVILLE *p.* 690 de ce volume.

LIVET DE BARVILLE, *page 68, ligne 17 de l'article*, avoit, *lisez* avoient. — *Ibid. ligne 16, après* qui renvoie au premier, *effacez les trois lignes suivantes, & ajoutez* : D'après une copie collationnée à l'original en parchemin par M. *Joly de Fleury*, Conseiller du Roi, Garde des Chartres de la Couronne, conformément à l'Ordre du Roi, obtenu par MM. *de Barville* le 17 Avril 1774, nous apprenons que LAURENT DE LIVET, Ecuyer, vendit au Roi PHILIPPE *le Bel* en 1298, les droits de chasse dans la forêt de Rouvray, ceux de pêche, de franc cuire & de franc moudre dans toutes les eaux, fours & moulins ap-

Digitized by Google

partenant au Roi en Normandie, priviléges accordés par HENRI I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. — *page* 70, *dégré VII*, *ligne* 15, 1533, *lisez* 1523.

LONGECOMBE, *page* 91, *ligne* 41, BALTHASARD DE LONGEGOMBE, *lisez* BALTHASARD DE LONGECOMBE.

LORRAINE, *page* 146, *degré XVII*, *ligne* 9, *après* mois, *ajoutez* : — 6. Un Prince, né le 23 Décembre 1774.

LUPÉ, *page* 210, *degré V* de la branche des Seigneurs *de Maravat*, *Casteljaloux*, &c. *ligne* 9, en 1565, *lisez* 1465.

Lettre *M*.

MAGALLON DE LA MORLIERE, *page* 294, *ligne* 47, composé de 600 chevaux, *lisez* de 500 chevaux. — *Ibid. ligne* 51, Grand-Maître de la Garderobe, *lisez* Maître de la Garderobe, &c.

MALH'AN, *page* 440, *ligne* 1, *après* I. du nom, *ajoutez* : Chevalier. — *Ibid. ligne* 3, cause, *lisez* cense. — *Ibid. ligne* 5, *après* 1226, *ajoutez* : il fit une acquisition, aux Calendes de Juin 1279, de *Pons Mata*. — *Ibid. ligne* 7, *après* Guillaume de la Conche, *ajoutez* : un de ses Vassaux du Mandement de Boulogne. — *Ibid. ligne* 33, *après* Pierre de Malh'an, *ajoutez* : Chevalier. — *Ibid. ligne* 36, *après* 1302, *ajoutez* : Il est cité avec sa femme *Aimone*, dite *de Malian*, dans la ratification de la donation au Chapitre de Viviers, du 6 Janvier 1374, étant déja mort. — *Ibid. ligne* 42, *après* 1327, *effacez* : de *Catherine*, son épouse, dont le nom est ignoré, naquit, & *substituez* : il est cité, ainsi que sa femme *Catherine*, comme étant morts l'un & l'autre, dans la susdite ratification du 6 Janvier 1374. Il eut pour enfans : — JEAN, qui suit ; — & PONS, dont on ignore la destinée. — *Ibid. ligne* 44, *après* reconnoissance, *ajoutez* : féodale. — *Ibid. ligne* 47, *effacez* on ignore quelle fut sa femme, mais il en eut, & *substituez* : Il fit l'acquisition d'un fief avec PONS DE MALH'AN, son frere, de *Gamonne du Solier*, femme de *Pierre du Solier*, le 14 Mars de ladite année 1346. Il épousa noble *Hugonette de Fourchade*, & en eut PONS-FALCON DE MALH'AN, Damoiseau, &c. — *Ibid. ligne* 49, après *Guillaume la Combe*, de Vesseaux, *ajoutez* : fils de *Pierre*. — *Ibid. ligne* 52, *effacez* : eut de sa femme qu'on ne connoit point, & *ajoutez* : inféoda, le 15 Mars 1414, à *Jean-Vincent de Marconaves*, l'eau de la riviere d'Oise, pour arroser une prairie. De noble *Jeanne de Chalis*, son épouse, il eut, &c.

Page 441, *ligne* 2, Imburte, *lisez* Imberte. — *Ibid. ligne* 4, *après* Saint-Andeol, *ajoutez* de Bourlens. — *Ibid. ligne* 8, Charreusac, *lisez* Charrensac.

MATHAREL, *page* 607, *ligne* 3 *de l'article* ; par un Cardinal & des Evêques, *lisez* par deux Cardinaux & un Evêque. — *page* 614, *degré VII. ligne* 9, tué à la bataille de Sens en 1645, *lisez* tué à la bataille de Lens, donnée le 19 Août 1648, gagnée sur les Espagnols par le Prince *de Condé*.

FIN.

TABLE

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce neuvieme Volume. Les étoiles désignent les Terres & Biens titrés.

L

* LIANCOURT, en Beauvoisis, *page* 1
LIATOD, *idem*
* LIBERCHIES, en Brabant, 2
LIBERGE, en Normandie. Voyez aux Additions, 681
* LIBERSART, en Brabant, *page* 2
LIBERTAT, originaire de l'Isle de Corse, *id.*
LICHTENSTEIN, Maison d'Allemagne, *id.*
* LICHTERVELDE, dans le Brabant Autrichien, *id.* & *f.* & aux Addit. 695
* LICQUES, en Picardie, 8
LIÉE. *Voyez* LYÉE.
LIEGEOIS (DE), en Picardie, *id.*
LIEK, de l'Empire, *id.*
* LIERES, en Artois, *id.*
LIERNEUX, au pays de Liége, *id.*
LIESSELINE. *Voyez* LESSELINE.
LIEUR (LE), en Normandie, 9
LIEUR (LE), en Chartrain, *id.*
LIEURAY, en Normandie, 10
LIEVRE DE LA GRANGE, (LE), originaire du Berri, *id.*
LIÈVRE, en Normandie, 11
LIEURON, en Provence, *id.*
* LIFFERMEAU, 12
* LIGNE, en Hainaut, *id.* & *suiv.*
* LIGNERAC, dans la Marche Limousine, 13
LIGNERIS (DES), en Vendômois, *id.*
* LIGNERY ou LIGNERIS, 15
LIGNIERES, en Picardie, *id.*
LIGNIVILLE, Maison originaire de Lorraine, *id.* & *suiv.*
* LIGNY, en Barrois, 39
LIGNY, du Soissonnois, 40
* LIGONDEZ, en Auvergne, 41
LIHONS (DE), en Picardie, 43
LILLE, en Flandres, *id.*

L

LIMA, en Portugal, *page* 44
* LIMAYE, en Provence, *id.*
* LIMBOURG, aux Pays-Bas, *id.*
* LIMEUIL, en Guienne, 45
LIMMINGHE, de Louvain, *id.*
* LIMOGES, 46
LIMOGES, en Normandie, *id.*
* LIMOJON, originaire de Dauphiné, *id.* & *suiv.*
LIMONIER ou LIMONNIER (LE), en Bretagne, 48
LIMOSIN-D'ALHEIM, originaire du Brabant, 49
* LIMOURS, *id.*
LINANGE, *id.*
LINCEL. *Voyez* LAINCEL.
LINDEN (VANDER), au Duché de Brabant, 50
LINDSEI, en Ecosse, 51
LINIERES, originaire du Berri, *id.*
* LINIERS, en Poitou, *id.*
LINNES, en Bretagne, 52
LINSINGEN, en Allemagne, *id.* & *suiv.*
LINTOT, en Normandie, 58
LION, Ville & Chapitre. *Voyez* LYON.
LION, de Beauce, 59
LION (DU), originaire de Champagne, *id.*
LIONNE, en Dauphiné, *id.* & *suiv.*
LIONS. Notice. *Voyez* LYONS.
LIOURZOU, (DU) en Bretagne, 61
* LIOUVILLE, *alias* LEOVILLE, en Beauce, *id.*
* LIRÉ, en Anjou, 62
* LIRIA, Duché en Espagne, *id.*
LIS, en Bretagne. *Voyez* LYS.
* LIS (LE), en Provence, *id.*
* LISBOURG, en Artois, 63
LISCOUET ou LISCOET, en Bretag. *id.*
* LISIGNES, dans le Comté de Tonnerre, 64

Digitized by Google

LISLE (DE), en Bretagne, *page* 64
LISLE, originaire de Rouergue, 65
LISLE, en Picardie, *id.*
LISLE, en Provence. Notice *p.* 66. *Voyez* LYLE-CALLIAN.
LISQUE, en Picardie, 67
LISSALDE, en Condomois, *id.*
LITTEHAIRE, en Normandie, *id.*
LIVE (DE LA), à Paris, 68
LIVENNE, en Poitou, *id.*
* LIVET DE BARVILLE, en Normandie, *id.* & *suiv.* & Additions, 695
LIVRÉE (DE), en Bretagne, 73
LIVRÉE (DE), en Normandie, *id.*
LIVRON, originaire de Dauphiné, *id.*
* LIVRY, en l'Isle de France, *id.*
* LIXHEIM ou LIXIN, au Duché de Lorraine, 74
LIZET, *id.*
LIZY, en Picardie, *id.*
LOAYSEL ou LOISEL, en Bretagne, *id.*
LOBKOWITZ, Maison de Bohême, 75
LOBO, en Portugal, 76
* LOCHAN, en Bretagne, *id.*
LOCHE, *id.*
LOCMARIA. *Voyez* GUERAND (DU), aux Additions du *Tome VIII*, *p.* 713, & PARC DE LOCMARIA (DU).
LOCQUET, aux Pays-Bas, *id.*
LOCQUET, en Lorraine. *Voyez* MARAINVILLE.
* LODEVE, en bas Languedoc, 77
LOENAN, en Bretagne, *id.*
* LOENBEKE, en Brabant, *id.*
LOERE (DE LA), en Bourbonnois & à Paris, *id.*
LOEUVRE, en Normandie, 78
LOGÉ, même Province, *id.*
LOGES, en Bourgogne, *id.*
LOGES (DES), en Bretagne, *id.*
* LOGNY ou LONGNY, en Normandie, *id.*
LOGNY-MONTMORENCY. Notice. 79
LOHEAC, en Bretagne, *id.*
LOIR DU LUDE, en Normandie, *id.*
LOISEL, même Province, *id.*
LOISEL, en Picardie, *id.*
LOISSON, en Champagne & à Paris, 80
LOLINVILLE, Notice. *id.*
* LOMAGNE, en Guienne, *id.* & *suiv.*
LOMBARD, en Provence, 82
LOMBARD, même Province, 85
LOMBELON DES ESSARS, en Normandie. Nous attendons un *Mémoire*, dont nous ferons usage au Volume des Additions.
LOMBU, *id.*
LOMENIE, *page* 85
* LONDE (LA), en haute Normandie, 86
* LONDRES, en Bretagne, *id.*
* LONDRES, en Languedoc, *id.*
LONG (LE), en Bretagne, *id.*
* LONGAUNAY, même Province, 87
* LONGCHAMP, en Brabant, 89
LONGECOMBE, en Bugey, *id.*
LONGEVILLE, en Franche-Comté, 92
* LONGJUMEAU, *id.*
LONGNY. *Voyez* LOGNY.
* LONGPONT, au Perche, *id.*
LONGUEAU, en Gâtinois, *id.*
* LONGUERUE, en Normandie, 94
LONGUET, à Paris, 95
* LONGUEUIL ou LONGUEIL, originaire de Normandie, *id.* & *suiv.*
LONGUEJOUE, à Paris, 101
* LONGUEVAL, en Picardie, 102 & *suiv.*
LONGUEVAL, en Périgord, 106
* LONGUEVILLE, en Normandie, *id.*
LONGVILLERS, même Province, 107
LONGVY, *id.*
LONLAY DE VILLEPAILLE, en Normandie, *id.*
* LONRÉ, même Province, 108
* LONS, en Béarn. *id.*
* LOOS, au pays de Liége, *id.* & *suiv.*
LOPES ou LOPIS, à Avignon, 115 & *s.*
LOPPIN, en Bourgogne. Voyez aux Additions, 682
LOPRIAC (DE), en Bretagne, 121
LOQUES, en Provence, 122
* LORAILLE, en Normandie, 123
LORAS, en Dauphiné, *id.*
LORDAT, au Comté de Foix, 124 & *s.*
LORDONET, en Provence, 128
LOREDANO, à Venise, *id.*
LORENCHET, en Bourgogne, 129
LORET, en Bretagne, 130
LORGERIL, même Province, 131
* LORGES, en Bretagne, *id.*
LORIDO, même Province, *id.*
* LORIOL, en Bresse, 132
LORIOT, en Bretagne, 133
LORME, en Bourbonnois, 134
LORON, en Nivernois, *id.*
LORRAINE, Maison souveraine de l'Europe, 135 & *suiv.*
LORRIS, 147
LORT-DE-SERIGNAN, originaire de Guienne, *id.* & *suiv.*
LORTEMAR, en Provence, 150
LORVELOUX, en Basse-Bretagne, *id.*
LORY, à Paris, *id.*

Digitized by Google

* LOSTANGES, en Bas-Limoufin, page 150 & *ſuiv.*
LOTH, en Provence, 154
LOTIN ou LOTTIN-DE-CHARNY, originaire de Beauce, *id.* & *ſuiv.*
LOU, en Bretagne, 156
LOUAIL, même Province, *id.*
LOUAN, en Picardie, *id.*
LOUBENS, en Bas Languedoc, *id.*
LOUBERT, en Normandie, 157
* LOUCELLES, même Province, *id.* & *ſuiv.*
* LOUDUN, en Poitou, 168
LOUÉ-LAVAL-MONTMORENCY, Notice, *id.*
LOUEN (DE), en Picardie, *id.*
LOUET, en Languedoc, *id.* & *ſuiv.*
LOUET (DU), en Bretagne, 173
LOUET, en Anjou, 174
LOUET DE BASOCHE, *id.*
LOUEY, en Normandie, *id.*
LOUGEY, même Province, *id.*
LOUIS, à Falaiſe, *id.*
LOUIS ou LOYS, en Lorraine, *id.*
LOUIS, même Province, 175
LOUIS, *id.*
* LOULANS, en Franche-Comté, *id.*
LOULÉ, originaire du Dauphiné, *id.*
LOUP (LE), en Normandie, 176
LOUP DE-BELLENAVE, en Bourbonnois, *id.*
LOUPIAC ou LOPIAC, en Querci, 177
LOUPVIERES, en Normandie, 178
LOUTEREL (LE), même Province, *id.*
* LOUVAIN, aux Pays-Bas Autrichiens, *id.*
LOUVAT, (DU), en Bugey, 179
LOUVAT (DE), *id.*
LOUVEL, en Normandie, 180
LOUVEL, même Province, *id.*
LOUVEL, en Bretagne, *id.*
LOUVEL, en Picardie, *id.*
LOUVENCOURT, même Province, *id.*
* LOUVENT ou LOUVANT, au Duché de Bar, 181
* LOUVERVAL, en Artois, *id.*
* LOUVERVAL, au pays de Liége. *Voyez* FLAVEAU, *Tome VI* de ce Dictionnaire.
LOUVIERS, en Picardie, 182
LOUVILLE, au pays Chartrain, 183
* LOUVOIS, en Champagne, *id.*
LOWENDAL, Notice. *id.*
LOYAC-DE-LA-BACHELLERIE, en Limoufin, *id.*
LOYAT, Notice. 184
* LOYAUX, en Bretagne, *id.*
LOYNES (DE), originaire de Baugenci, *page* 184 & *ſuiv.*
LOYS, de Suiſſe, 188
LOYS, en Provence, 189
LOYS ou LOUIS, en Lorraine, *id.*
LOYSIA, en Franche-Comté, 190
LOYTE ou LOETE, de Salins, *id.*
LOZ, en Baſſe-Bretagne, *id.*
LOZANNE, en Lorraine, 191
LUBOMIRSKY, en Pologne, Notice. *id.*
* LUC (DU), en Provence, *id.*
LUC-MAYOUR, à Paris, *id.*
LUCAS, en Normandie, 192
* LUCAY, en Berri, *id.*
* LUCÉ, au Maine, *id.*
LUCINGE, en Breſſe, *id.* & *ſuiv.*
* LUDE (DU), en Sologne, 198
* LUDE (DU), en Anjou, *id.*
* LUDRES, en Lorraine, *id.*
* LUGEAC, autrefois LOPSAT, en Auvergne, 199 & *ſuiv.*
LUGNAR, en Lorraine, 204
* LUGNY, en Mâconnois, *id.*
* LUGNY, en Charolois, 205
LUILLIER, à Paris, *id.*
LUIRIEUX. *Voyez* LUYRIEUX.
LUISIERE (DE), en Normandie, 206
LUKER, en Bretagne, *id.*
LULLIN, *id.*
LUNEBOURG, *id.*
* LUPCOURT, au Duché de Lorraine, *id.*
* LUPÉ, en Gaſcogne, *id.* & *ſuiv.*
LUSACE, 212
* LUSIGNAN, en Agenois, *id.*
LUSIGNAN. *Voyez* LUZIGNAN.
* LUSSAN, en Languedoc, *id.*
* LUSSAY, en Orléanois, *id.*
LUSTRAC (DE), en Condomois, 213 & *ſuiv.*
LUTHIER, en Touraine, 216
LUTHUMIERE (LA), en Normandie, 217
LUTZELBOURG, en Lorraine, *id.* & *ſuiv.*
* LUXE, en Baſſe-Navarre, 221
* LUXEMBOURG, Ville des Pays-Bas, *id.*
LUXEMBOURG, Maiſon de l'Europe, 222 & *ſuiv.*
* LUYERES, en Beauce, 231
* LUYNES, en Provence, 232
LUYRIEUX, en Bugey, *id.* & *ſuiv.*
LUYTON, en Lorraine, 237
* LUZECH, en Querci, 238
* LUZERNE (LA), en Normandie, *id.* & *ſuiv.*

Digitized by Google

LUZIGNAN ou LEZIGNEM, en Poitou, *page* 243 *& ſuiv.*
* LUZY, en Nivernois, 252 *& ſuiv.*
LYÉE (DE), originaire de Picardie, 256 *& ſuiv.*
* LYHUS, en Beauvoiſis, 259
LYLE-CALLIAN, en Provence, *id.*
* LYNDEN, au Duché de Gueldres, *p.* 260
LYOBARD, en Bugey, 261
LYON, en Provence, 263
* LYON, Ville & Chapitre, 264 *& ſuiv.*
* LYONS (DES), en Picardie & Artois, 273 *& ſuiv.*
LYS (DE), en Bretagne, 278

M

* MABLY, en Foreſt, *page* 279
MABOUL, à Paris, *id.*
MABREY, en Normandie, *id.*
MACAIRE, même Province, *id.*
MACCARTY, en Irlande, *id.*
MACÉ DE GASTINES, 280
MACÉ, en Bretagne, *id.*
MACÉ, en Normandie, *id.*
MACET, en Piémont & en Breſſe; *id.*
MACHAULT, à Paris, 281 *& ſuiv.*
MACHAULT-DE-TIERCEVILLE, 287
MACHE (DE LA), en Normandie, *id.*
MACHECO DE PRÉMEAUX, *id.*
* MACON, *id.*
MACON, en Auvergne, *id.*
MACQUEREL, en Picardie, Notice, *p.* 288. *Voyez* MAQUEREL.
MACZON (LE), en Bretagne, 288
* MADAILLAN, en Agenois, *id. & ſ.*
MADELINEAU, en Bretagne, 292
* MADIC, en Auvergne, *id.*
MADIC, en Bretagne, *id.*
MAES, en Brabant, *id.*
MAFFEI, en Italie, 293
* MAFFLÉE, en l'Iſle de-France, *id.*
MAGALLON-DE-LA-MORLIERE, originaire de l'Embrunois, *id. & ſuiv.* Corrections, *p.* 696
* MAGDELAINE-DE-RAGNY (LA), en Charolois, 295
* MAGNAC, en la Marche, 297
* MAGNANE, 298
* MAGNAUT, ou MANHAUT, en Armagnac, *id.*
* MAGNELERS, en Picardie, *id.*
* MAGNEVILLE, en Normandie, 299
MAGNIEN, 300
MAGNIN, au Comté Venaiſſin, *id.*
MAGNIOL, en Provence, *id.*
* MAGNY, en Normandie, *id.*
MAGON DE TERLAYE, en Bret. 301
MAGONTIER, *id.*
* MAGUELONNE, *id.*
MAGY, en Provence, 302

M

MAHAULT, en Bretagne, *page* 302
MAHÉ, même Province, *id.*
MAHÉ, en Normandie, *id.*
MAHEAS, même Province, *id.*
MAHIEL, *id.*
MAHIEU, *id.*
MAHONY, en Irlande, *id.*
MAHUET, en Lorraine, *id.*
MAI (DE), 303
MAIGNAN (LE), en Bretagne, *id.*
MAIGNAN, en Normandie, 304
MAIGNARD, *même Province*, *id.*
MAIGNELAIS, en Brie, 305
MAIGNELERS. *Voyez* MAGNELERS.
MAIGNEN (DE), en Champagne, 306
MAIGNEN (LE), en Norm. *id. & ſuiv.*
MAIGNY, même Province, 309
MAIGRET, *id.*
MAILHANE DE SAINT-SERNIN, *Voyez* SAINT-SERNIN.
MAILLAC, en Languedoc, *id.*
MAILLAN, même Province, *id.*
* MAILLANE, en Provence, *id.*
MAILLARD, en Normandie, 310
* MAILLARDIERE (LE), au Côtentin. Voyez les Additions, 683
MAILLART, originaire d'Ardenne, aux Additions, 690
MAILLART, en Picardie, 310
MAILLART, *en Bretagne*, 311
* MAILLÉ, en Touraine, *id. & ſuiv.*
* MAILLEBOIS, au Perche, 322
* MAILLERAYE (LA), en Norm. *id.*
* MAILLERONCOURT, en Franche-Comté, *id.*
MAILLET, en Lorraine, *id. & ſuiv.*
MAILLET, en Normandie, 326
MAILLIARDOR, originaire du pays de Vaud, *id. & ſuiv.*
* MAILLOC, en Normandie, 348
* MAILLOT, même Province, *id.*
* MAILLY, en Barrois, 349
* MAILLY, en Picardie, *id & ſuiv.*
* MAILLYS (LES), en Bourgogne, 374 *& ſuiv.*

* MAIMBEVILLE, en Normandie, page 379
* MAINE, Province, 380
* MAINE (DU), 381
MAINEMARES, en Normandie, 383
MAINGOT, id.
MAINGRE (LE), en Provence, 384
MAINIER, en Provence. *Voyez* MAYNIER.
MAINTENANT, en Picardie, id.
* MAINTENON, près Chartres, id.
* MAINVILLE, 385
* MAINVILLIERS, id.
MAIRAT. *Voyez* LÉPINETTE-LE-MAIRAT, *Tome VIII.*
* MAIRE, en Champagne (Généalogie de la Maiſon d'AMBLY), 386 *& ſuiv.*
MAIRE (LE), en Artois, 394
MAIRE, en Normandie, 395
MAIRE (LE), en Picardie, id.
* MAISONCELLES-SAINT-DENIS, en Normandie, id.
* MAISONFORT, Notice (*Voyez* CHASTRE (DE LA), en Berri), id.
MAISONFORT (DE LA), id.
* MAISON-MAUGIS, au Perche, id.
* MAISONS, près Saint-Germain-en-Laye, 396
* MAISONS, en Normandie, id.
MAISONS DE BONNEFONT, id.
MAISONS (DES), en Limouſin. *Voyez* DESMAISONS, *Tome V.*
MAISTRE (DE), du Languedoc, *id. & ſ.*
MAISTRE DE LA GARLAYE (LE), en Bretagne, 399 *& ſuiv.*
MAISTRE (LE), originaire de Paris, 403 *& ſuiv.*
MAISTRE, en Normandie, 408
MAIXENT. *Voyez* SAINT-MAIXENT.
* MAIZERETS ou MAISERETS, en Normandie, 409
* MAIZET, même Province, id.
MALADIERE (LA), en Dauphiné, id.
MALAIN, en Franche-Comté, id.
MALARMEY, au Comté de Bourgogne, 410 *& ſuiv.*
MALART, MALLARD & MALLART, en Normandie, 414 *& ſuiv.*
* MALARTIC, originaire d'Armagnac, 417 *& ſuiv.*
* MALAVAL, en Breſſe, 425
MALAUSE, id.
MALBOSC-DE-MIRAL, en Languedoc, id.
* MALDEGHEM, aux Pays-Bas, 416
MALESCOT, en Bretagne, id.
* MALESHERBES, en Gâtinois, id.
* MALES-*lès-Bruges*, en Flandres, page 427
* MALESPINE, en Toſcane, id.
MALESPINE, originaire d'Aix, id.
MALET, en Normandie, 428 *& ſuiv.*
MALET-COUPIGNY, en Artois, 434
MALET-DE-VANDEGRE, 436
MALETROIT, en Bretagne, id.
MALEZIEU, 437
MALFILLASTRE, en Normandie, 438
MALH'AN, à Aubenas, 439, & Corrections, 696
MALHANE, en Rouergue, 442
* MALHERBE, en Normandie, 443 *& ſ.*
MALIDE, à Paris, 456
* MALINES, Pays, id.
MALIVERNY, en Provence, 457
MALIVERT. *Voyez* MALYVERT.
* MALLELOY, au Duché de Lorraine, id.
MALLET, en Picardie, id.
MALLEVILLE DE PANNEVILLE, en Normandie, id.
MALLIER, en Bretagne, 458
MALMONT, en Breſſe, 459
MALNOUE, en Normandie, 460
MALO, à Paris, id.
MALOISEL, en Normandie, id.
MALON (DE), à Paris, *id. & ſuiv.*
MALORTIE, en Normandie, 462
* MALTE ou MALTHE, 463
MALTERRE, en Bretagne, id.
MALTORGE, en Normandie, id.
* MALTOT, même Province, 464
MALVAL, en Champagne, id.
MALVIN, en Albret, Agenois & Languedoc, id.
MALYVERT, en Breſſe, id.
MANAY, en Picardie, 465
MANCEL, en Normandie, id.
MANCINI, originaire de Rome, *id. & ſuiv.*
MANDAT, en Limouſin, 472
MANDELOT, id.
MANDERSCHEID, en Allemagne, 473
* MANDEVILLE, en Normandie, id.
MANDON, en Provence, id.
* MANDRE, en Lorraine, id.
MANDRE, en Franche-Comté, id.
MANESSIER, en Picardie, 474
MANEVILLE, id.
MANGEROZ, à Salins, id.
MANGON, en Normandie, id.
MANGOT, en Loudunois, id.
MANGOT, en Touraine, 475
MANIBAN, en Armagnac, id.
* MANICAMP, en Soiſſonnois, 476

Digitized by Google

MANILLE, en Bretagne, page 476
MANISSI, en Savoie, id.
* MANNEVILLE, en Normandie, id.
* MANNEVILLE-les-Plains, au pays de Caux, 477
* MANNEVILLE la-Goupil, haute Normandie, 478
* MANNEVILLETTE, même Province, id.
* MANNON (LA), en Provence, id.
* MANNOURY, en Normandie, id.
* MANŒUVRE, 479
MANRIQUE, en Eſpagne, id.
MANSANCAN, en Languedoc, 480
MANSARD, à Paris, id.
* MANSES, en Languedoc, id.
MANSFELD, dans la haute Saxe, id.
MANSOIS, en Normandie, 481
MANSON, en Provence, id.
* MANTE, id.
MANTIN, en Normandie, id.
* MANTRY, en Franche Comté, 482
MANUEL D'ATAYALA, en Portugal, id.
MANVIEUX, en Normandie, id.
MAQUEREL, en Soiſſonnois, id.
MARAFIN, en Touraine, 483
* MARAINVILLE, en Lorraine, id.
MARAIS, id.
MARANS, au Maine, 484
MARANT (LE), en Bretagne, id.
* MARBAIS, près Bruxelles, id.
MARBEUF, en Bretagne, 484 & ſuiv.
MARBODIN, en Bretagne, 487
MARBRE, même Province, id.
MARC, en Picardie, id. & ſuiv.
MARC, en Provence, 490
MARCA-DE-LA-MARQUE, en Béarn, 491 & ſuiv.
MARCADÉ, en Bretagne, 494
MARCADEY, en Normandie, id.
* MARCE, en Anjou, id. & ſuiv.
MARCÉ, 496
MARCEL, à Paris, 497
MARCEL, au Comté-Venaiſſin, id.
MARCELANGES, en Bourbonnois, id. & ſuiv.
* MARCHAIS-en-Lieſſe, en Laonois, 498
MARCHANT, en Breſſe, id.
MARCHANT, en Boulonnois, id.
MARCHANT, au Comté de Bourgogne, 499
MARCHANT DE CALIGNY, en Normandie, id. & ſuiv.
* MARCHE, Province, 508
* MARCHE, en Bourgogne, id.
MARCHE, en Bretagne, page 509
* MARCHE, en Voivre, au Duché de Bar, id.
MARCHÉ, id.
MARCHES, en Gaſcogne, id.
* MARCHEVILLE, en Verdunois, id. & ſuiv.
MARCHEVILLE, en Champagne, 510
MARCHIN, au pays de Liége, id.
MARCIEU, 511
* MARCILLAC, en Angoumois, id.
MARCILLE, en Bretagne, id.
* MARCILLY, en Bourgogne, id.
MARCILLY, en Normandie, id.
MARCK (DE LA), Maiſon, id. & ſuiv.
MARCONNES, en Normandie, 519
MARE, même Province, id.
MAREC, en Bretagne, id.
MARÉCHAL, même Province, id.
MARÉCHAL, à Paris, 520
MARECHAL, en Dauphiné, id.
MARECHAL, en Languedoc, id.
MARECHAL, en Normandie, id.
MARECHAL, en Bourbonnois, id. & ſ.
MARECHAL-de-la-Bergerie, en Champagne, 521
MARECHAL-de-Bièvre, 522
MARECHAL, en Breſſe, 523 & ſuiv.
MARECHAL, même Province, 525
MARECHAL, en Franche-Comté, 526
MARECHAL, en Picardie, id.
MARESCOT, id.
MAREUIL, en Picardie, id.
MARGALET, en Provence, id.
MARGARO, en Bretagne, 527
MARGAT, en Berri, id.
MARGEOT, en Normandie, 528
MARGERET, id.
MARGUERIE ou MARGUERIT, en Normandie, id. & ſuiv.
* MARGUERIT, même Province, autre Famille, 536 & ſuiv.
* MARGUERITTES, en Languedoc, 538
MARHALAC, en Bretagne, id.
MARICOURT, en Beauce, 539
MARIDAT, 540
MARIDOR, au Maine, id.
MARIE, en Normandie, 541
MARIE, en Bretagne, id.
MARIÉ, même Province, 542
* MARIGNANE, en Provence, id.
* MARIGNO, en Franche-Comté, id.
* MARIGNY, en Champagne, id.
* MARIGNY, en Normandie, id.
* MARIGNY, en Champagne, 543
MARIGO, en Bretagne, id.

Digitized by Google

MARILLAC, en Auvergne, *page* 543 *& suiv.*
MARIMONT, en Lorraine, 546
MARIN, en Provence, 548
MARIN, en Bretagne, *id.*
MARINIER, en Normandie, 549
MARION, de Nevers, *id.*
MARION, en Bretagne, 550
MARIOUSE, en Baſſe-Normandie, *id.*
MARIVETZ, en Champagne, *id.*
MARK. *Voyez ci-devant* MARC.
* MARLE, en Picardie, *id.*
MARLE, originaire de Paris, 551
MARLEY, en Lorraine, *id.*
* MARLY, *id.*
* MARLY-*la-Ville*, en l'Iſle de France, *id.*
MARMET, en Provence, *id.*
* MARMIER, au Comté de Bourgogne, 552 *& ſuiv.*
MARMION, en Normandie, 555
MARMONT, en Breſſe, 556
MARNAIS, en Dauphiné, 557
* MARNAY-*la-Ville*, en Franche-Comté, 558
MARNIERE, en Bretagne, *id.*
MARNIX, originaire de Savoie, *id.*
* MAROLLES, dans le Gâtinois François, 559
MAROLLES, au pays de Touraine, *id.* *& ſuiv.*
MAROT, en Bretagne, 562
MARQUE. *Voyez* MARCA DE LA MARQUE.
MARQUEMONT, *id.*
MARQUERAYE, en Bretagne, *id.*
MARQUES (DE), même Province, *id.*
MARQUESSAC, branche cadette de la Maiſon de HAUTEFORT. *Voyez ce mot, Tome VII.*
MARQUESY, en Provence, 563
MARQUET, en Dauphiné, *id.*
MARQUET, à Paris, *id.*
MARQUETEL-*Saint-Denis-de-Saint-Evremont* (LE), en Normandie, *id.*
MARQUETTE, 564
MARRE, en Normandie, *id.*
* MARRENX, en Gaſcogne, *id. & ſuiv.*
MARRIGNA, en Comté, 568
MARS, en Dombes, 569
MARSAC, en Languedoc, *id.*
* MARSAN, en Gaſcogne, *id.*
MARSANGY, en Champagne, 570
MARSANNE-FONT-JULIANE, en Dauphiné, *id.*
* MARSAY, en Normandie, *id.*
MARSBODIN, même Province, *id.*
MARSEILLES, Election d'Argentan, *id.*
MARSEUL, en Normandie, *page* 570
MARSOLLIER, à Paris, *id.*
* MARTAINVILLE ou MARTINVILLE, en Normandie, 571
MARTEL, même Province, *id.*
MARTEL, en Provence, *id.*
MARTEL, en Bretagne, *id.*
MARTEL, en Dauphiné, 572
MARTELLIERE, au Perche & à Paris, *id.*
MARTELLY. *Voyez* MICHEL, premier nom de cette Famille, originaire de Pertuis en Provence,
MARTHONIE, en Périgord, 573
* MARTIGNY-*ſur-Chiers*, au Duché de Bar, 574
MARTIGNY, en Picardie, *id.*
* MARTIGUES, Ville, *id.*
MARTIN, en Bretagne, cinq Familles de ce nom, 575
MARTIN, en Normandie, *id.*
MARTIN, en Picardie, 576
MARTIN, en Champagne, *id.*
MARTIN-DE-DISIMIEU. *Voyez* DISIMIEU, *Tome V.*
MARTIN-D'AUZIELLES, en Languedoc, *id.*
MARTIN, à Paris, *id.*
MARTIN, en Provence, *id.*
MARTINBOSCQ, en Normandie, 577
MARTINEAU, en Picardie, *id.*
MARTINEL, en Normandie, *id.*
MARTINENQ, en Provence, *id.*
MARTINET, en Lorraine, *id.*
MARTINI, en Provence, 578
MARTINIERE, en Bretagne, 579
MARTINS (DES), en Provence, *id.*
MARTINY, même Province, *id.*
MARTONIE. *Voyez ci-devant* MARTHONIE.
* MARTRAGNY, en Normandie, *id.*
MARTS (DES), en Normandie, 580
MARVILLE. *Voyez* FEYDEAU, *Tome VI.*
MARVILLE, en Dauphiné, *id.*
* MARVILLE, dans le pays Meſſin, *id.*
MARULLO ou MAROULLE, *id.*
* MARY, (DE), en Normandie, *id. & ſ.*
MARZE, 584
* MARZELIERE, en Normandie, *id.*
MAS, (DU), originaire de Berri, *id.*
MAS, à Paris, 585
MAS, en Anjou, *id.*
MASARGUES, en Provence, *id.*
MASCARENE-DE-RIVIERE, en Languedoc, *id.*
MASCHAC-DE-POMPADOUR, en Limouſin, *id.*

Digitized by Google

* MASCLAS, page 586
MASCRANY, originaire des Griſons, id.
MASCUREAU, en Poitou, 587
MASLE (DU), en Bretagne, 588
MASPARAULT, à Paris, id.
MASQUEREL ou MAKAREL, en Normandie, 589
MASSAC, en Agenois, 590
MASSANES, en Languedoc, 592
* MASSE, en Provence, id.
* MASSERAN, en Piémont, id.
MASSEY, 593
MASSO-DE-LA-FERRIERE, originaire de Lyon, id.
MASSOL, originaire de Caſal, id.
MASSON, originaire du Poitou, 594
MASSON, en Nivernois, id.
MASSON (deux autres Familles), id.
MASSUAU, à Paris, id.
MASSUE, en Picardie, id.
* MASTAING, aux Pays-Bas, 595
MASTELYN, de Bruxelles, 596
MASTIN ou MASTAIN (LE), id.
MATAFELON, en Bugey, 597
MATERON, en Provence, 598
* MATHAN, en Normand. 599 & ſuiv.
MATHAREL, originaire de Ravenne, 627 & ſuiv. & Corrections, 696
* MATHEFELON, en Anjou, 618
MATHEZOU, en Bretagne, id.
MATHIEU, à Paris, id.
MATIEU, en Franche-Comté, 619
MATIFFAS, en Picardie, id.
MATZ, en Bretagne, id.
* MAUBEC, en Dauphiné, id. & ſuiv.
MAUBEUGES, en Picardie, 624
* MAUBOURG. Voyez FAY.
MAUCAZRE, en Bretagne, id.
MAUCOMBLE. Voyez PARDIEU.
MAUCONVENANT, en Normandie, 625
MAUCQUOIS, en Bretagne, id.
MAUDET, en Bretagne, id.
MAUDUIT, en Normandie, id.
MAUDY, id.
MAUGER, en Normandie, id.
MAUGIRON, en Dauphiné, id.
MAUGIS, 626
* MAULDE, en Hainaut, id. & ſuiv.
* MAULE, dans le Vexin-François, 627
MAULÉON. Voyez CHATILLON.
MAULEVRIER, en Anjou. Voyez COLBERT.
* MAULEVRIER, en Bourgogne, id.
MAULEVRIER, en Normandie, 628
MAUMIGNY, id.
MAUMONT, en Limouſin, id.
* MAUNY ou MAULNY, en Norm. 629
* MAUNY, page 630
* MAUNY, en Brie, id.
* MAUPAS, en Berri, id.
MAUPEOU, id. & ſuiv.
MAUPERCHÉ, originaire de Paris, 633
MAUPETIT, en Bretagne, 634
MAUQUARRET, id.
MAUQUENCHY, en Normandie, id.
MAURE. Voyez SAINTE-MAURE.
* MAURE (LA), en Béarn, 635
* MAUREGARD, en Beauvoiſis, id.
MAUREL, en Provence, id.
MAUREL, en Languedoc, 636
MAURELLET, en Provence, id.
* MAUREPAS, en l'Iſle de France, id.
MAURÉS, originaire de Bordeaux, id.
MAUREY, en Normandie, 637
MAURICE. Voyez SAINT-MAURICE.
* MAURIENNÉ, id.
MAURIN-DE-PARDAILLAN, en Normandie, 638
MAURIS. Voyez SAINT-MAURIS.
* MAURON, en Bretagne, id.
MAUROY, en Champagne, id.
MAUSSABRÉ, originaire du Blaiſois ou de Touraine, id. & ſuiv.
MAUSSAC, en Languedoc, 651
MAUSSIER, en Bretagne, id.
MAUSSION, à Paris, id.
MAUTAILLY, en Normandie, id.
* MAUVES, au Perche, id.
* MAUVESIN, au Duché d'Albret, 652 & ſuiv.
MAUVISE (DE), originaire du Bourbonnois, 658
* MAUVOISIN-ROSNY, en Normandie, 660
MAUVY, en Bretagne, 662
MAXVEL, en Normandie, id.
MAY, en Bretagne, id.
MAY, (DE), en Picardie, id.
MAYE, id.
MAYENCE, id.
* MAYENNE, au Maine, id.
MAYNEAUD DE LA TOUR, 663
MAYNIER, en Provence, id.
MAYNON, à Paris, 664
MAYOL, en Provence, id.
MAZADE, à Paris, id.
MAZANCOURT, 665 & ſuiv.
MAZARINI, 672
MAZENOD, en Provence, 673
MAZIERE, originaire de Pontoiſe, id.
MAZIS. Voyez DESMAZIS, Tome V.
MAZOYER (LE), en Bretagne, 674
MAZURIER DU REDAN, en Norm. id.
MAZUYER, originaire de Picardie, id.

Addition

Addition à l'article GERENTE, *page* 180 *& ſuiv. du Tome VII.*

JARENTE, JARENTO ou GERENTE, en Provence, *page* 675 *& ſuiv.*

Addition à la page 221 *du Tome VIII, après* JEHANNOT DE BERTILLAC.

JERNINGHAM, en Angleterre, 678

Addition à la page 465 *du Tome VIII, après* LANQUES.

* LANSEGUE, en Languedoc, 678

Addition au Tome V, page 87, *avant* CONCHES, *en Normandie.*

LE COMTE, en Poitou, 679 *& ſuiv.*

CORRECTIONS & ADDITIONS, 691 *& ſuiv.*

FIN DE LA TABLE.

Livres qui ſe vendent chez BOUDET, *à Paris.*

L'Hiſtoire générale de France, par le P. *Daniel*, 17 vol. in-4°. 200 liv

Hiſtoire de la ville de Beaune & de ſes Antiquités, par M. l'Abbé *Gandelot*, 1 vol. in-4°. fig. 10 liv.

Hiſtoire du Regne de Louis XIII, par le P. *Griffet*, pour ſervir de Supplément à la précédente Edition de l'Hiſtoire de France du P. *Daniel*, in-4°. 3 vol. 36 liv.

— de Louis XIV, par *Médailles*, gravées in fol. 96 liv.

——La même, in-4°. 24 liv.

Lettres Militaires, écrites ſous Louis XIV, par le Roi même, & ſes plus fameux Miniſtres & Généraux, in-12. 8 vol. 20 liv.

Hiſtoire générale de la Marine, contenant ſon origine chez tous les peuples du monde, ſes progrès, ſon état actuel, & les expéditions maritimes anciennes & modernes, & particulierement de tout ce qui s'eſt paſſé par rapport à la Marine de France, ainſi que toutes les Ordonnances qui la concernent, in-4°. 3 vol. 36 liv.

Hiſtoire générale d'Irlande, par M. l'*Abbé Geoghegan*, avec des cartes Géographiques, in-4°. 3 vol. 27 liv.

Hiſtoire des Guerres d'Italie, par *Guichardin*, in-4°. 3 vol. 24 liv.

Hiſtoire de Gennes, in-12. 3. vol. 9 l.

Nouveaux Mémoires ſur l'état actuel de l'Italie, de ſon Gouvernement, des Sciences, des Arts, du Commerce, de la Population & de l'Hiſtoire naturelle, par M. l'Abbé *Richard*, ſeconde édition, in-12. 6 vol. 18 l.

Mémoires du Colonel Lawrence, contenant l'Hiſtoire de la Guerre dans l'Inde entre les Anglois & les François, depuis 1750 juſqu'en 1761, traduit de l'Anglois, in-12. 2 vol. 1766. 5 liv. *Ces Mémoires ſont parfaitement connoître la Politique & la Cour des Princes de l'Inde.*

Le grand Dictionnaire Géographique, Hiſtorique, par M. *de la Martiniere*, nouvelle Edition, augmentée, in-fol. 6 vol. 1768. 150 liv.

*Les Editeurs de ce Dictionnaire ayant cru, pour fixer les longitudes & les latitudes des différens lieux, ne pouvoir ſuivre un meilleur guide que l'*ATLAS *de M.* Robert de Vaugondy, *ſi juſtement eſtimé, diſent-ils dans leur Préface, & y renvoyant le plus ſouvent; cet Atlas fait naturellement le Tome ſeptieme & le complément de ce Dictionnaire. Or, afin que tous ceux qui ſont déja pourvus de quelque édition que ce ſoit de ce Dictionnaire, puiſſent ſe pourvoir de ce ſeptieme Volume ou Complément, on avertit qu'il ſe vend ſéparément, & qu'il forme l'Atlas le plus com-*

Digitized by Google

mode : il n'a pas plus d'un Volume, & est néanmoins le plus complet & le plus universel, puisqu'il contient, compris les cinq Cartes des Postes ou grandes routes de l'Europe, 108 Cartes de grandeur uniforme, savoir :

1 pour la Géographie sainte.
10 pour la Géographie ancienne.
1 pour la Géographie du moyen âge.
96 pour la Géographie moderne.

Son prix est en

Grand papier portant 12 pouces de haut.	En porte-feuille. . .	138 liv.
	En demi-reliure. . .	150
	En reliure veau. . .	162
	Avec Housse de basane.	168
Petit papier portant dix-neuf pouces de haut.	En porte-feuille. . .	114 liv.
	En demi-reliure. . .	126
	En reliure veau. . .	138
	Avec Housse de basane.	144

Atlas élémentaire d'Allemagne, ou Etat actuel en Tableaux de la Constitution politique de l'Empire, in-4°. grand papier, 24 liv.
——— petit papier, 18 liv.

La Gnomonique, ou la Science des Cadrans, par le *même*, in-8°. figures, seconde Edition. 2 liv. 10 s.

Traité de la petite guerre, par le Partisan *la Croix*, in-12. 1 liv. 4 s.

Les Campagnes du Prince Ferdinand, les deux livraisons qui en paroissent, composant 19 grands Plans, grand in-fol. *la Haye*, 1767. 60 liv.

Moyens de conserver la santé des gens de mer, in-12, broché, 1 liv.

Le Conservateur du sang humain, ou la Saignée démontrée toujours pernicieuse & souvent mortelle, par M. *Malon*, in-12. 3 liv.

Essais par le *même*, sur neuf maladies, savoir l'Apoplexie, la Paralysie, l'Asthme, la Pulmonie, le Catharre, le Rhumatisme, la Vérole, la Goutte, la Pierre, in-12. avec un préservatif assuré contre les maladies vénériennes. 4 liv.

Le parfait Maréchal, par M. *Solleysel*, in-4°. 10 liv.

Le Gentilhomme Cultivateur, trad. de l'Anglois, in-12. 15 vol. 36 liv.
——— Le même in-4°. 4 vol. 40 liv.

Mortimer, sur l'Agriculture, *en Anglois*, in-8°. 2 vol. 10 liv.

La France Agricole, 8°. 2 vol. fig. 12 l.

L'Ecole du Jardin potager, qui comprend la description exacte de toutes les plantes potageres, les qualités des terres, les situations & les climats qui leur sont propres; la culture qu'elles demandent, leurs propriétés pour la vie, & leurs vertus pour la santé; les différens moyens de les multiplier; le tems de recueillir les graines; leur durée, &c. La maniere de dresser & conduire les couches, & d'élever des Champignons en toute saison, &c. par M. *Decombles*, troisieme édit. in-12. 2 vol. 6 liv.

Traité de la Culture des Pêchers, par le même, *troisieme édition*, in-12. 2 l.

Le Jardinier Solitaire, in-12. 2 liv.

Lettres curieuses & utiles sur les Animaux, Végétaux, & Minéraux, & leurs propriétés en Médecine, par M. *Buc'hoz*, in-12. 3 vol. 1774. 7 l. 10 s.

Veni mecum de Botanique, Ouvrage utile aux Etudians en Médecine, en Chirurgie & en Pharmacie, contenant la description & les propriétés des Plantes usuelles, la maniere de les employer utilement *en Médecine*, avec les formules, par M. *Marquet*, Doyen des Médecins de Nanci, in-12. 2 v. 5 l.

De Messire *Jacques-Benigne Bossuet*, Evêque de Meaux. Recueil complet de ses Œuvres, nouvelle édition revue sur les Manuscrits originaux & les Editions les plus correctes; enrichie d'un grand nombre d'Ouvrages de l'illustre Auteur, non encore imprimés, in-4°. Les six premiers Volumes se délivrent aux Souscripteurs; les six suivans paroîtront à la fin de 1775; & après, les autres le plus promptement possible, jusqu'au 28 ou 30e que pourra avoir la Collection, sans qu'on puisse en dire à présent le nombre précis.

Sermons nouveaux tirés des six premiers Volumes du Recueil susdit in 4°. & imprimés pour les personnes qui ont déja des Œuvres de M. *Bossuet* en différens formats, savoir :

in-4°. 3 vol.	45 liv.
in-8°. 9 vol.	36 liv.
in-12. 9 vol.	27 liv.

Du *P. Bourdaloue*, Sermons, 15 vol. in-12. 45 liv.

Cours de Latinité, ou Méthode sûre pour apprendre le latin sans Maître; ouvrage utile à ceux aussi qui le savent déja, & aux Etrangers qui veulent bien savoir le François, par M. *Vaniere*, in-8°. dix Cahiers, 2e Edit. 21 liv.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google